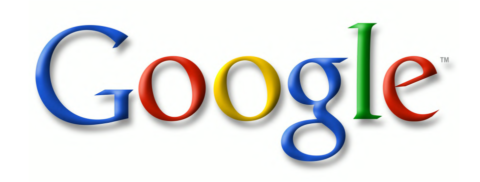








OPÉDIE
GIQUE,

PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,

PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE
TE DES THÉOLOGIES:

LA PREMIÈRE SÉRIE, CEUX :

— DE LITURGIE, — DE DROIT CANON, —
DES PROPOSITIONS ET DES LIVRES CONDAMNÉS,
CÉRÉMONIES ET DES RITES, —
(HOMMES ET FEMMES), — DES DIVERSES RELIGIONS, —
— DE THÉOLOGIE DOGMATIQUE, CANONIQUE,
THÉOLOGIE MORALE ET MYSTIQUE,
CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE,
D'HAGIOGRAPHIE, — DES PÈLERINAGES RELIGIEUX, —
DE MÉTÉOROLOGIE RELIGIEUSES, —
LOGIE RELIGIEUSES, — DE DIPLOMATIQUE CHRÉTIENNE, —
ET DE CHRONOLOGIE CHRÉTIENNES :

utilement, n'importe dans quelle situation de la vie:

PUBLIÉE

L'ABBÉ MIGNE,

QUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

COLLECTION ENTIÈRE, OU A 50 VOLUMES CHOISIS DANS LES TROIS
SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

PRIX : 312 FRANCS.

PREMIER.

DE LA BIBLE.

FRANCS.

J.-P. MIGNE, EDITEUR,
ISE, 20, AU PETIT-MONTROUGE,
MAINTENANT PARIS.


600036876-

PREMIÈRE

ENCYCLOPÉDIE THÉOLOGIQUE,

OU PREMIÈRE

SÉRIE DE DICTIONNAIRES SUR TOUTES LES PARTIES DE LA SCIENCE RELIGIEUSE,

OFFRANT EN FRANÇAIS, ET PAR ORDRE ALPHABÉTIQUE,

LA PLUS CLAIRE, LA PLUS FACILE, LA PLUS COMMODE, LA PLUS VARIÉE ET LA PLUS COMPLÈTE DES THÉOLOGIES:

CES DICTIONNAIRES SONT, POUR LA PREMIÈRE SÉRIE, CEUX :

D'ÉCRITURE SAINTE, — DE PHILOLOGIE SACRÉE, — DE LITURGIE, — DE DROIT CANON, — DES HÉRÉSIES, DES SCHISMES, DES LIVRES JANSÉNISTES, DES PROPOSITIONS ET DES LIVRES CONDAMNÉS, — DES CONCILES, — DES CÉRÉMONIES ET DES RITES, — DES CAS DE CONSCIENCE, — DES ORDRES RELIGIEUX (HOMMES ET FEMMES), — DES DIVERSES RELIGIONS, — DE GÉOGRAPHIE SACRÉE ET ECCLÉSIASTIQUE, — DE THÉOLOGIE DOGMATIQUE, CANONIQUE, LITURGIQUE ET POLÉMIQUE, — DE THÉOLOGIE MORALE ET MYSTIQUE, — DE JURISPRUDENCE CIVILE-ECCLÉSIASTIQUE, — DES PASSIONS, DES VERTUS ET DES VICES, — D'HAGIOGRAPHIE, — DES PÈLERINAGES RELIGIEUX, — D'ASTRONOMIE, DE PHYSIQUE ET DE MÉTÉOROLOGIE RELIGIEUSES, — D'ICONOGRAPHIE CHRÉTIENNE, — DE CHIMIE ET DE MINÉRALOGIE RELIGIEUSES, — DE DIPLOMATIQUE CHRÉTIENNE, — DES SCIENCES OCCULTES, — DE GÉOLOGIE ET DE CHRONOLOGIE CHRÉTIENNES:

Publication sans laquelle on ne saurait parler, lire et écrire utilement, n'importe dans quelle situation de la vie:

PUBLIÉE

PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

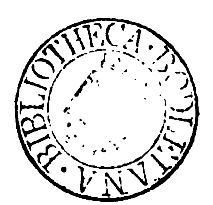
PRIX : 6 FR. LE VOL. POUR LE SOUSCRIPTEUR A LA COLLECTION ENTIÈRE, OU A 50 VOLUMES CHOISIS DANS LES TROIS *Encyclopédies*; 7 FR., 8 FR. ET MÊME 9 FR. POUR LE SOUSCRIPTEUR A TEL OU TEL DICTIONNAIRE PARTICULIER.

52 VOLUMES, PRIX : 312 FRANCS.

TOME PREMIER.

DICTIONNAIRE DE LA BIBLE.

TOME PREMIER.



4 VOLUMES, PRIX : 28 FRANCS.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, EDITEUR,
AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, 20, AU PETIT-MONTROUGE,
AUTREFOIS BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS, MAINTENANT DANS PARIS.

1863

AVIS IMPORTANT.

D'après une des lois providentielles qui régissent le monde, rarement les œuvres au-dessus de l'ordinaire se font sans contradictions plus ou moins fortes et nombreuses. Les *Ateliers Catholiques* ne pouvaient guère échapper à ce cachet divin de leur utilité. Tantôt on a nié leur existence ou leur importance; tantôt on a dit qu'ils étaient fermés ou qu'ils allaient l'être. Cependant ils poursuivent leur carrière depuis 21 ans, et les productions qui en sortent deviennent de plus en plus graves et soignées : aussi paraît-il certain qu'à moins d'événements qu'aucune prudence humaine ne saurait prévoir ni empêcher, ces Ateliers ne se fermeront que quand la *Bibliothèque du Clergé* sera terminée en ses 2,000 volumes in-4°. Le passé paraît un sûr garant de l'avenir, pour ce qu'il y a à espérer ou à craindre. Cependant, parmi les calomnies auxquelles ils se sont trouvés en butte, il en est deux qui ont été continuellement répétées, parce qu'étant plus capitales, leur effet entraînait plus de conséquences. De petits et ignares concurrents se sont donc acharnés, par leur correspondance ou leurs voyageurs, à répéter partout que nos Éditions étaient mal corrigées et mal imprimées. Ne pouvant attaquer le fond des Ouvrages, qui, pour la plupart, ne sont que les chefs-d'œuvre du Catholicisme reconnus pour tels dans tous les temps et dans tous les pays, il fallait bien se rejeter sur la forme dans ce qu'elle a de plus sérieux, la correction et l'impression; en effet, les chefs-d'œuvre même n'auraient qu'une demi-valeur, si le texte en était inexact ou illisible.

Il est très-vrai que, dans le principe, un succès inouï dans les fastes de la Typographie ayant forcé l'Editeur de recourir aux mécaniques, afin de marcher plus rapidement et de donner les ouvrages à moindre prix, quatre volumes du double *Cours d'Ecriture sainte et de Théologie* furent tirés avec la correction insuffisante donnée dans les imprimeries à presque tout ce qui s'édite; il est vrai aussi qu'un certain nombre d'autres volumes, appartenant à diverses Publications, furent imprimés ou trop noir ou trop blanc. Mais, depuis ces temps éloignés, les mécaniques ont cédé le travail aux presses à bras, et l'impression qui en sort, sans être du luxe, attendu que le luxe jurerait dans des ouvrages d'une telle nature, est parfaitement convenable sous tous les rapports. Quant à la correction, il est de fait qu'elle n'a jamais été portée si loin dans aucune édition ancienne ou contemporaine. Et comment en serait-il autrement, après toutes les peines et toutes les dépenses que nous subissons pour arriver à purger nos épreuves de toutes fautes? L'habitude, en typographie, même dans les meilleures maisons, est de ne corriger que deux épreuves et d'en conférer une troisième avec la seconde, sans avoir préparé en rien le manuscrit de l'auteur.

Dans les *Ateliers Catholiques* la différence est presque incommensurable. Au moyen de correcteurs blanchis sous le harnais et dont le coup d'œil typographique est sans pitié pour les fautes, on commence par préparer la copie d'un bout à l'autre sans en excepter un seul mot. On lit ensuite en première épreuve avec la copie ainsi préparée. On lit en seconde de la même manière, mais en collationnant avec la première. On fait la même chose en tierce, en collationnant avec la seconde. On agit de même en quarte, en collationnant avec la tierce. On renouvelle la même opération en quinte, en collationnant avec la quarte. Ces collationnements ont pour but de voir si aucune des fautes signalées au bureau par MM. les correcteurs, sur la marge des épreuves, n'a échappé à MM. les corrigeurs sur le marbre et le métal. Après ces cinq lectures entières contrôlées l'une par l'autre, et en dehors de la préparation ci-dessus mentionnée, vient une révision, et souvent il en vient deux ou trois; puis l'on cliche. Le clichage opéré, par conséquent la pureté du texte se trouvant immobilisée, on fait, avec la copie, une nouvelle lecture d'un bout de l'épreuve à l'autre, on se livre à une nouvelle révision, et le tirage n'arrive qu'après ces innombrables précautions.

Aussi y a-t-il à Montrouge des correcteurs de toutes les nations et en plus grand nombre que dans vingt-cinq imprimeries de Paris réunies! Aussi encore, la correction y coûte-t-elle autant que la composition, tandis qu'ailleurs elle ne coûte que le dixième! Aussi enfin, bien que l'assertion puisse paraître téméraire, l'exactitude obtenue par tant de frais et de soins, fait-elle que la plupart des Editions des *Ateliers Catholiques* laissent bien loin derrière elles celles même des célèbres Bénédictins Mabillon et Montfaucon et des célèbres Jésuites Petau et Sirmond. Que l'on compare, en effet, n'importe quelles feuilles de leurs éditions avec celles des nôtres qui leur correspondent, en grec comme en latin, on se convaincra que l'invraisemblable est une réalité.

D'ailleurs, ces savants éminents, plus préoccupés du sens des textes que de la partie typographique et n'étant point correcteurs de profession, lisaient, non ce que portaient les épreuves, mais ce qui devait s'y trouver, leur haute intelligence suppléant aux fautes de l'édition. De plus les Bénédictins, comme les Jésuites, opéraient presque toujours sur des manuscrits, cause perpétuelle de la multiplicité des fautes, pendant que les *Ateliers Catholiques*, dont le propre est surtout de ressusciter la Tradition, n'opèrent le plus souvent que sur des imprimés.

Le R. P. De Buch, Jésuite Bollandiste de Bruxelles, nous écrivait, il y a quelque temps, n'avoir pu trouver en dix-huit mois d'étude, *une seule faute* dans notre *Patrologie latine*. M. Denzinger, professeur de Théologie à l'Université de Wurzbourg, et M. Reissmann, Vicaire Général de la même ville, nous mandaient, à la date du 19 juillet, n'avoir pu également surprendre *une seule faute*, soit dans le latin soit dans le grec de notre double *Patrologie*. Enfin, le savant P. Pitra, Bénédictin de Solesme, et M. Bonetty, directeur des *Annales de philosophie chrétienne*, mis au défi de nous convaincre d'une seule erreur typographique, ont été forcés d'avouer que nous n'avions pas trop présumé de notre parfaite correction. Dans le Clergé se trouvent de bons latinistes et de bons hellénistes, et, ce qui est plus rare, des hommes très-positifs et très-pratiques, eh bien! nous leur promettons une prime de 25 centimes par chaque faute qu'ils découvriront dans n'importe lequel de nos volumes, surtout dans les grecs.

Malgré ce qui précède, l'Editeur des *Cours complets*, sentant de plus en plus l'importance et même la nécessité d'une correction parfaite pour qu'un ouvrage soit véritablement utile et estimable, se livre depuis plus d'un an, et est résolu de se livrer jusqu'à la fin à une opération longue, pénible et coûteuse, savoir, la révision entière et universelle de ses innombrables clichés. Ainsi chacun de ses volumes, au fur et à mesure qu'il les remet sous presse, est corrigé mot pour mot d'un bout à l'autre. Quarante hommes y sont ou y seront occupés pendant 10 ans, et une somme qui ne saurait être moindre d'un demi million de francs est consacrée à cet important contrôle. De cette manière, les Publications des *Ateliers Catholiques*, qui déjà se distinguaient entre toutes par la supériorité de leur correction, n'auront de rivales, sous ce rapport, dans aucun temps ni dans aucun pays; car quel est l'éditeur qui pourrait et voudrait se livrer APRÈS COUP à des travaux si gigantesques et d'un prix si exorbitant? Il faut certes être bien pénétré d'une vocation divine à cet effet, pour ne reculer ni devant la peine ni devant la dépense, surtout lorsque l'Europe savante proclame que jamais volumes n'ont été édités avec tant d'exactitude que ceux de la *Bibliothèque universelle du Clergé*. Le présent volume est du nombre de ceux révisés, et tous ceux qui le seront à l'avenir porteront cette note. En conséquence, pour juger les productions des *Ateliers Catholiques* sous le rapport de la correction, il ne faudra prendre que ceux qui porteront en tête l'avis ici tracé. Nous ne reconnaissons que cette édition et celles qui suivront sur nos planches de métal ainsi corrigées. On croyait autrefois que la stéréotypie immobilisait les fautes, attendu qu'un cliché de métal n'est point élastique; pas du tout, il introduit la perfection, car on a trouvé le moyen de le corriger jusqu'à extinction de fautes. L'Hébreu a été revu par M. Drach, le Grec par des Grecs, le Latin et le Français par les premiers correcteurs de la capitale en ces langues.

Nous avons la consolation de pouvoir finir cet *avis* par les réflexions suivantes : Enfin, notre exemple a fini par ébranler les grandes publications en Italie, en Allemagne, en Belgique et en France, par les *Canons grecs* de Rome, le *Gerdil* de Naples, le *Saint Thomas* de Parme, l'*Encyclopédie religieuse* de Munich, le recueil des *déclarations des rites* de Bruxelles, les *Bollandistes*, le *Suarez* et le *Spicilége* de Paris. Jusqu'ici, on n'avait su réimprimer que des ouvrages de courte haleine. Les in-4°, où s'engloutissent les in-folio, faisaient peur, et on n'osait y toucher, par crainte de se noyer dans ces abîmes sans fond et sans rives; mais on a fini par se risquer à nous imiter. Bien plus, sous notre impulsion, d'autres Editeurs se préparent au *Bullaire* universel, aux *Décisions* de toutes les Congrégations, à une *Biographie* et à une *Histoire* générale, etc., etc. Malheureusement, la plupart des éditions déjà faites ou qui se font, sont sans autorité, parce qu'elles sont sans exactitude; la correction semble en avoir été faite par des aveugles, soit qu'on n'en ait pas senti la gravité, soit qu'on ait reculé devant les frais; mais patience! une reproduction correcte surgira bientôt, ne fût-ce qu'à la lumière des écoles qui se sont faites ou qui se feront encore.

DICTIONNAIRE HISTORIQUE,

ARCHÉOLOGIQUE, PHILOLOGIQUE, CHRONOLOGIQUE,

GÉOGRAPHIQUE ET LITTÉRAL

DE LA BIBLE,

PAR LE R. P. DOM AUGUSTIN CALMET,

RELIGIEUX BÉNÉDICTIN, ABBÉ DE SÉNONES :

DIXIÈME ÉDITION,

REVUE, CORRIGÉE, COMPLÉTÉE ET ACTUALISÉE

PAR M. L'ABBÉ A.-F. JAMES,

MEMBRE DE LA SOCIÉTÉ ASIATIQUE DE PARIS ET DE PLUSIEURS AUTRES SOCIÉTÉS SAVANTES;

PUBLIÉ PAR M. L'ABBÉ MIGNE,

ÉDITEUR DE LA BIBLIOTHÈQUE UNIVERSELLE DU CLERGÉ,

OU

DES COURS COMPLETS SUR CHAQUE BRANCHE DE LA SCIENCE ECCLÉSIASTIQUE.

TOME PREMIER.

4 VOLUMES, PRIX : 28 FRANCS.

S'IMPRIME ET SE VEND CHEZ J.-P. MIGNE, ÉDITEUR,

AUX ATELIERS CATHOLIQUES, RUE D'AMBOISE, 20, AU PETIT-MONTROUGE,

AUTREFOIS BARRIÈRE D'ENFER DE PARIS, MAINTENANT DANS PARIS.

1863

Paris. — Imprimerie J.-P. MIGNE.

AVERTISSEMENT

SUR CETTE QUATRIÈME ÉDITION.

Il existait en France deux volumineux ouvrages dans lesquels les matières de la sainte Bible étaient classées par ordre alphabétique. Le premier avait pour auteur Richard Simon (1), *originaire du Dauphiné, et curé de Saint-Uze (ancien diocèse de Vienne), et pour titre :* Le grand Dictionnaire de la Bible, *ou* Explication littérale et historique de tous les mots propres du Vieux et du Nouveau Testament. *Cet ouvrage parut en* 1693, *à Lyon; il fut augmenté et réimprimé en* 1703, 2 *vol. in-folio; enfin il eut une troisième édition qui fut publiée en* 1717, 2 *vol. in-fol., avec de nouvelles augmentations. M. Quérard mentionne ces trois éditions, dont les deux dernières publiées par J. Certe. Mais, ou il y a eu une quatrième édition de cet ouvrage, ou on a substitué à la troisième un titre nouveau; car on trouve des exemplaires datés de Lyon, Pierre Bruyset Ponthus,* 1758. *Le titre porte :* Nouvelle et dernière édition, mise dans un état de plus grande perfection par un nouveau travail, et en profitant des lumières et avis reçus.

L'autre ouvrage est le Dictionnaire universel de l'Ecriture sainte, *par Charles Huré,* 2 *vol. in-fol.; il parut en* 1715, *et n'a point été réimprimé. On y trouve aussi, comme dans le précédent, l'explication de tous les noms propres d'hommes, de lieux, etc., avec moins de détails historiques, il est vrai, mais avec plus d'exactitude, et il offre de plus les différentes significations de chaque mot de l'Ecriture.*

Le grand Dictionnaire *de Simon avait été bien accueilli du public; les trois éditions qui en furent faites l'attestent. Cependant il renfermait* un grand nombre de fautes, *disaient avec raison les* habiles gens qui l'avaient examiné : *c'est pourquoi on soupçonna que « l'abbé « Simon,* dit M. Quérard (2), d'après D. Calmet (3), *n'avait ni les connaissances nécessaires, « ni les ressources de toute espèce qu'il lui aurait fallu pour remplir d'une manière complète « la tâche immense qu'il avait embrassée. » Ces faits, constatés avec soin par le docte bénédictin, lui inspirèrent la pensée de mettre en forme de dictionnaire une partie de ses travaux sur la Bible* (4), *et de présenter ce nouvel ouvrage comme plus complet, surtout plus exact que celui de Simon. Il se mit donc à l'œuvre et il put dire : « Nous reconnaissons que l'ouvrage de « M. Simon nous a servi, au moins en ce qu'il nous a fourni la plupart des noms tout arran- « gés et les titres des matières entièrement distribués; de plus, dans les endroits mêmes où l'au- « teur se trompe, il ne nous a pas été inutile, puisqu'il nous a averti de nous tenir sur nos gar- « des et d'examiner les choses de plus près. Enfin, le goût du public s'étant si fort déclaré pour « un dictionnaire de la Bible, et tout le monde ayant témoigné tant d'empressement pour en « avoir un bon, nous nous sommes déterminé à travailler à celui-ci, dans lequel nous avons « tâché d'éviter les défauts que l'on reproche aux auteurs qui avaient déjà entamé cette ma- « tière* (5). *» Et M. Quérard, qui a lu ce passage, le traduit et l'explique en ces termes : « Le « dictionnaire de l'abbé Simon, dont le succès se soutint tant qu'il n'y en eut pas de meilleur, « a été relégué parmi les livres inutiles, depuis que nous avons celui de dom Calmet. »*

Le Dictionnaire de la Bible par D. Calmet fut publié, pour la première fois, à Paris, en 1722, *c'est-à-dire cinq ans après la troisième édition de celui de M. l'abbé Simon. Il était alors en* 2 *vol. in-fol.; et l'auteur y ajouta un Supplément, aussi en* 2 *vol. in-fol., Paris,* 1728. *Ces quatre volumes étaient ornés de gravures. On ne tarda pas à entreprendre à Genève une contrefaçon de cet ouvrage; mais l'auteur et ses éditeurs s'entendirent pour en publier une édition dans laquelle le Supplément serait refondu, et qui d'ailleurs devait être notablement perfectionnée. Cette nouvelle édition, qui est la seconde, fut annoncée au mois de juin* 1729, *et publiée en* 1730, *avec plus de trois cents grandes planches,* 4 *vol. in-fol., Paris, Emery,*

(1) Il ne faut pas le confondre avec le fameux Richard Simon, né à Dieppe, prêtre de l'Oratoire, curé de Bolleville, hébraïsant laborieux et critique trop hardi. Voyez ci-après.

(2) *La France littéraire*, t. IX, au mot SIMON, p. 161, col. 2, Paris, Didot, 1838.

(3) *Préface sur la nouvelle édition* de son Dictionnaire.

(4) « Le plus utile des ouvrages de D. Calmet, dit l'abbé Sabatier de Castres *(Siècles littéraires)*, est le *Dictionnaire de la Bible*, qui n'est qu'une répétition de son *Histoire* et de son *Commentaire*. »

(5) Préface déjà citée.

Saugrain et Pierre Martin. Maintenant, « quoique la première édition contienne les premières « épreuves des gravures, elle est moins estimée que la seconde,» dit M. Quérard : c'est que, généralement, on a plus besoin du texte que des gravures.

Sur la seconde édition, il en fut publié une troisième en 6 vol. in-8°, Toulouse, N.-Etienne Sens, et Nîmes, Gaude, père, fils et compagnie, 1783, sans gravures. On a dit que, donnée par l'abbé Rondet, elle avait été corrigée et augmentée; *le titre porte bien ces mots, mais, jusqu'à ce moment, je n'y ai rencontré ni correction ni augmentation. Je crois que cette troisième édition n'est que la reproduction servile de la seconde : on y retrouve les mêmes inexactitudes et les mêmes défauts; car le Dictionnaire de la Bible par D. Calmet n'en est guère plus exempt que celui de Simon; et même, si on l'examine, on y remarque des défauts plus graves de plus d'un genre. « C'est dommage, dit Feller, en parlant de cet ouvrage, que l'érudition « l'emporte souvent sur l'exactitude, sur une critique exacte et sévère; que les difficultés y « soient quelquefois proposées ou même aggravées, plutôt que véritablement éclaircies, et qu'on « y trouve la plupart des défauts ou des inconvénients du Commentaire. »*

La seconde édition fut faite avec précipitation : l'auteur et les éditeurs désiraient qu'elle parût pour arrêter la contrefaçon qu'on faisait de la première à Genève. On reconnaît en effet que plusieurs articles traités dans l'ouvrage primitif et dans le Supplément n'ont pas été refondus, et que l'auteur s'est borné à réunir à la hâte ces espèces de fragments; il en fut de même pour d'autres fragments qui ne faisaient point partie de la première édition. Voilà la vraie manière d'expliquer le défaut de méthode et les répétitions qu'on remarque dans la seconde.

Malgré ses défauts, cet ouvrage, annoncé, publié sous le nom d'un savant qui faisait autorité, fut préféré à celui de Simon. Le public le crut bon, *et aucun auteur français n'a entrepris de lui ravir, par un ouvrage meilleur, la place qu'il occupe dans l'opinion.*

Le style de l'auteur a été l'objet de quelques reproches plus ou moins fondés. Dom Calmet avait plus de science que d'esprit, et ses ouvrages sur l'Ecriture sainte sont plus utiles que charmants; on a cité Voltaire, mais on a pillé Calmet.

Depuis 1730, époque où parut la seconde édition du Dictionnaire, on n'a fait à cet ouvrage aucune amélioration; cependant, outre que toute œuvre humaine est susceptible d'être perfectionnée, les sciences, dont il embrasse, pour ainsi dire, l'universalité, ont fait d'immenses progrès, au niveau desquels il importe de l'élever. Je n'ai pas à examiner s'il serait plus à propos, sous divers rapports, de faire un nouveau Dictionnaire de la Bible; il s'agit de reproduire celui de dom Calmet, savant d'un autre âge, à l'autorité duquel il ne paraît pas dans le nôtre qu'il soit possible ou permis de s'élever. C'est ce qu'a compris l'éditeur des Cours complets *et de l'*Encyclopédie ecclésiastique. *Choisi par lui pour* actualiser *l'ouvrage du docte bénédictin, pour le corriger et le compléter, je m'acquitterai de cette tâche dans toute l'étendue du cercle qui m'est ouvert et dans les limites qui me sont tracées, suivant les matériaux qui seront mis à ma disposition. Identifié avec le dessein, la méthode et le but de dom Calmet, je le suivrai pas à pas; mon intention est de faire ce qu'il ferait lui-même s'il était à ma place.*

Je crois inutile d'entrer dans les détails; j'ajouterai seulement que la loi la plus sévère m'est imposée de respecter scrupuleusement le texte de l'auteur. Mes corrections auront pour objet les inexactitudes relatives aux personnes et aux choses, les autres fautes ou erreurs de divers genres que je pourrai découvrir, mais non point les fautes purement grammaticales ou littéraires. C'est en effet l'ouvrage de Dom Calmet, et non pas le mien.

A. F. JAMES,

Novembre 1844. *Auteur d'une* Histoire de l'Ancien et du Nouveau Testament, *et d'un* Dictionnaire de l'Ecriture sainte.

Les perfectionnements de cette quatrième et dernière édition du Dictionnaire de la Bible *viennent de deux auteurs, et sont de plusieurs sortes.*

*M. A. Sionnet, à qui fut en premier lieu confié le soin d'*actualiser *cet excellent ouvrage, l'a enrichi de quelques articles nouveaux et de plusieurs notes.*

M. A. F. James, qui a bien voulu s'en charger ensuite, a vu qu'il lui restait encore une vaste carrière à parcourir, et il n'est presque pas d'article où il n'ait corrigé quelque erreur, ou qu'il n'ait augmenté de faits que l'état actuel des connaissances humaines lui a révélés. Il a, de plus, ajouté à cette édition un grand nombre d'articles nouveaux.

Suum cuique : *c'est pourquoi je préviens le lecteur que tout ce qui est de M. Sionnet, est signé de l'initiale de son nom, tandis que rien de ce qui est de M. James n'est signé, bien que cent fois plus considérable.*

*Les articles nouveaux, soit de l'un soit de l'autre de ces savants, sont distingués des anciens par un astérisque * qui les précède.*

Les augmentations consistent en intercalations *et en* additions : *les unes et les autres sont distinguées du texte par des crochets* [......], *au commencement et à la fin.*

Enfin les notes de dom Calmet sont indiquées par des lettres, et celles de MM. James et Sionnet par des chiffres.

Août 1845. L'Éditeur *des* Cours complets, etc.

PRÉFACE (1)

SUR CETTE NOUVELLE ÉDITION. (2)

Occasion de cet ouvrage.—Voici le Dictionnaire de la Bible, que mes libraires ont annoncé sur la fin du mois de juin de l'année passée (3). On sait que j'ai fait exprès un voyage à Paris, pour concerter avec eux les moyens de donner cette [seconde] édition : je la méditais depuis quelque temps et j'y ai travaillé depuis que le *Supplément* a commencé à paraître : il est vrai que je ne l'ai pas assez hâtée, pour prévenir celle de Genève (2) ; mais aussi, devais-je m'attendre que ceux qui en sont les auteurs, dussent si fort la précipiter, pour la donner si informe, et pour défigurer, au point qu'ils ont fait, celle de Paris, que j'avais procurée et conduite moi-même? Je ne puis donc leur savoir aucun gré de leur travail. S'ils avaient tant d'envie de le conduire à sa fin, ils devaient au moins, ou par eux ou par d'autres, faire ce que j'ai fait moi-même, ou abandonner leur dessein. J'avoue que l'alternative était délicate et embarrassante pour eux ; il y a même lieu de présumer que l'espoir et l'avidité du gain ne leur a pas permis de balancer longtemps entre ces deux partis: car ils se sont opiniâtrés à réimprimer mon *Dictionnaire* avec le *Supplément* que j'y avais fait, sans prendre la précaution de refondre auparavant l'un dans l'autre, selon que je l'avais bien recommandé dans ma dernière préface, et sans remanier tous les articles, afin de garder l'ordre des temps et des matières. Il faut pourtant avouer que, quelques soins qu'ils se fussent donnés, et quelque savants même qu'ils eussent employés, l'entreprise était assez difficile : car enfin, outre qu'il est moralement impossible d'entrer parfaitement dans les vues d'un auteur, de bien prendre son génie, son style et son plan; il n'est proprement que lui-même qui soit en état d'entreprendre les changements, les additions et les corrections, qu'il est à propos de faire dans ses ouvrages, et qui sache bien les endroits où il faut les placer (5).

Les éditeurs de Genève ont bien senti ces difficultés : aussi pour aller au-devant *des inconvénients, auxquels*, disent-ils (*a*), *cela est sujet, ils se sont déterminés à insérer chaque article du* Supplément *dans sa place, sans y faire aucun changement, et à les enfermer tous entre deux crochets* [ ] ; *afin qu'on puisse les distinguer du corps de l'ouvrage.* Mais cette précaution est pire que les inconvénients, qu'ils disent avoir voulu éviter ; car dans quel dégoût ne jette pas un lecteur le parti qu'ils ont pris, en l'obligeant à chaque instant à lire plusieurs fois sans nécessité et sans fruit la même chose, et les mêmes faits presque toujours dans un ordre renversé ; en sorte que ce qui devrait être au commencement ou à la fin, se trouve chez eux au milieu, ou plus haut ou plus bas, et jamais dans sa place? Ne devaient-ils pas prévoir que cela seul était capable de faire tomber leur édition? S'ils avaient tant en vue, comme il leur plaît de le débiter, de ménager l'argent du public, ils ne pouvaient pas se dispenser de retrancher ces redites ; puisque ce retranchement diminuait réellement et les frais de l'impression, et la dépense du papier.

Mais à quel propos invectiver, comme ils font, contre les gravures dont nous avons orné et enrichi ce *Dictionnaire?* notre dessein n'est point de répondre à des cris si peu fondés ; les libraires de Paris l'ont déjà fait d'une manière solide, et qui prouve que les vrais motifs de ces déclamations usées et triviales avaient moins pour objet l'inutilité prétendue des estampes, que le dessein de couvrir l'impuissance où ils étaient d'en faire les avances, et d'éblouir le public par l'appât du bon marché, proposé par souscription.

(1) De dom Calmet.
(2) La seconde et la dernière donnée par l'auteur.
(3) 1729.
(4) Qui était une contrefaçon.
(5) Tout cela était bon à dire contre des contrefacteurs peu intelligents et trop pressés. Edit.
(*a*) Avertissement, p. 13 de l'édit. de Genève.

Une médiocre attention sur le rapport et la liaison que les figures ont avec les endroits du *Dictionnaire*, pour lesquels elles sont faites, leur aurait épargné cette confusion. S'ils ne l'ont point encore faite, cette attention, rien de plus facile que de les mettre dans la nécessité de la faire, et dès lors, de rétorquer contre eux tout ce qu'ils ont dit à ce sujet. Que veulent dire, par exemple, ces paroles de l'article Absalom (a). *On n'a pas tout à fait suivi mes idées dans l'ordre et la disposition des deux armées ; mais cela était trop difficile au dessinateur*, etc. ; ces autres de l'article Jérusalem (b) : *On trouvera peut-être à redire que le dessinateur ait mis l'armée en bataille, à la tête de la contrevallation ; mais c'est qu'il a voulu animer son dessin*, etc. Que veulent donc dire ces paroles et tant d'autres semblables, qui se lisent en plusieurs endroits ? Vous aurez beau les tourner de toutes les façons ; ainsi dénuées du secours des figures, elles ne serviront qu'à répandre des ténèbres sur le texte de l'Ecriture et sur celui du *Dictionnaire*, elles ne feront qu'arrêter le lecteur, le jeter dans l'embarras : et au lieu d'étendre ses lumières, et lui servir, pour ainsi dire, de flambeau dans l'étude de la Bible, elles feront naître dans son esprit une infinité de difficultés, qu'il n'aurait pas d'ailleurs.

Il doit donc demeurer pour constant que les estampes sont très-utiles, et quelquefois même nécessaires : elles épargnent à toutes sortes de personnes la peine et le temps de se consumer en un cercle de réflexions qu'on fait, pour trouver l'état, la nature et la disposition des choses qu'on lit, et la manière dont les faits se sont passés : elles donnent même souvent lieu aux esprits qui ont de la pénétration, de faire des découvertes, ou de rectifier celles qu'on a déjà faites. Mais en posant le cas qu'elles ne produisent pas toujours ces grands effets, on peut toutefois demander aux libraires de Genève, où ils avaient l'esprit d'imprimer ces paroles, après avoir retranché de leur édition les figures, auxquelles elles sont nécessairement liées ; puisque la suppression des figures entraînait aussi celle du discours, ou au contraire dès qu'on laissait ces paroles, on contractait une étroite obligation de donner au moins les figures qu'elles expliquent. Mais les éditeurs n'ont fait ni l'un ni l'autre. Ils ont voulu se hâter et prévenir cette édition : par-là ils sont tombés dans des fautes qui sautent aux yeux, et qui choquent la raison.

Il n'y a qu'à suivre la distribution et l'arrangement qu'ils ont fait des différents écrits que nous avons joints au *Dictionnaire*, pour en découvrir d'autres semblables ; ces écrits ne font point partie du *Dictionnaire* même, mais ils en sont comme des appendices. Il y a toujours un ordre à garder touchant les appendices de toutes sortes d'ouvrages ; car comme l'assemblage des appendices tend au même but et à la même fin que l'ouvrage même, on arrive plus ou moins facilement à cette fin, selon que cet ordre est bien ou mal gardé. Les libraires de Genève semblent avoir ignoré tout cela, ils n'ont nullement gardé cet ordre ; ils ont fait pis encore : ils ont séparé de la *Bibliothèque sacrée* le catalogue ou la table des auteurs, dont les ouvrages composent cette *Bibliothèque*, comme si c'étaient deux ouvrages différents. Est-ce là d'une part avoir de l'intelligence et du goût, et de l'autre procurer le soulagement du lecteur, abréger son travail, ménager son temps, et le décharger de ce qu'il y a de plus difficile ?

Pour nous, faisant notre capital de procéder avec uniformité, avec méthode et avec précision, nous avons refondu tout le *Supplément* dans le *Dictionnaire*, 1° en insérant les nouveaux articles chacun dans son rang ; 2° en remaniant la matière des anciens articles et des additions, afin qu'ils ne fissent qu'un corps dont toutes les parties fussent dans l'ordre et le rang qu'elles tiennent dans l'histoire ; 3° en retranchant toutes les répétitions qui étaient dans le *Supplément ;* 4° en corrigeant et augmentant de plusieurs faits importants la *Table chronologique* de l'histoire de la Bible ; 5° en faisant présent au public d'une nouvelle *Bibliothèque sacrée*, car les augmentations que nous avons faites à celles que nous avions d'abord données, sont en si grand nombre et si considérables, et le plan que nous avons suivi est si différent, que nous pouvons assurer que cet écrit a tout à fait l'air de la nouveauté ; 6° enfin, en ajoutant à tout cela une *Dissertation* nouvelle *sur les monnaies des Hébreux frappées au coin*.

Nous ne disons rien ici des cartes géographiques, ni du grand nombre de figures en taille douce, toutes pièces qui viennent de bonne main, et à la perfection desquelles les ouvriers de concert avec les libraires de Paris n'ont rien épargné. Les figures en taille douce sont de deux sortes : les unes représentent les antiquités des Hébreux, leurs habillements, leurs cérémonies, leurs temples, leurs synagogues, leurs tombeaux, les instruments de musique, les plans et les élévations des villes et des principaux lieux de la Terre-Sainte ; les autres mettent sous les yeux les marches des armées, les siéges, les camps et les ordres de bataille dont l'Ecriture fait en plusieurs endroits des descriptions assez circonstanciées, pour en pouvoir solidement raisonner ; nous passons donc tout cela pour entrer dans un plus grand détail sur la nature de ce *Dictionnaire*.

Le *Commentaire littéral* que nous avons donné sur tous les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament, fit naître la pensée à plusieurs savants, de nous représenter que le public n'avait pas lieu d'être content de tout ce qu'on avait publié jusqu'alors de Dictionnaires de la Bible ; qu'il était expédient d'en composer un nouveau, et que cet ouvrage nous donnerait occasion de traiter plusieurs matières nouvelles dont nous n'avions pu parler dans le

(a) Tom. I, p. 41, col. 1. Edit. de Genève.

(b) Tom. II, p. 698, col. 1. Edit., *ibid.*

corps de notre *Commentaire*, ni dans les *Dissertations* dont il est accompagné; que par ce moyen nous rendrions un service important au public, en lui procurant dans un seul corps, outre tout ce qu'il y a de plus utile dans notre *Commentaire*, une infinité d'autres choses intéressantes pour l'étude de l'Ecriture sainte; que plusieurs personnes même qui n'avaient pas ce *Commmentaire*, seraient bien aises de consulter un ouvrage qui leur en offrirait comme le précis, et qui leur tiendrait lieu d'un grand nombre d'autres livres; qu'enfin ceux qui avaient fait la dépense d'acheter notre *Commentaire*, verraient encore avec plaisir un Dictionnaire où les matières seraient traitées avec précision et accompagnées de preuves et de raisonnements solides.

Des raisons si convaincantes, jointes à l'autorité de ceux qui nous les proposaient, nous déterminèrent à entrer dans cette pénible carrière, et malgré les dégoûts qui sont inséparables d'un aussi long et aussi ennuyeux travail, nous avons su fort bon gré à ceux qui nous en ont inspiré le dessein, puisque cette entreprise nous a mis dans la nécessité d'approfondir plusieurs matières nouvelles que nous aurions peut-être entièrement négligées; de plus, nous avons eu occasion de revoir quantité d'endroits du *Commentaire*, où il s'était glissé quelques fautes qui nous auraient échappé, si nous n'avions fait de nouvelles recherches et de nouvelles réflexions qui naissaient naturellement du fond de la matière que nous traitions. Enfin, la belle et riche bibliothèque de l'abbaye de Moyen-Moutier où nous avons composé cet ouvrage, et la tranquillité dont nous avons joui dans cette solitude, nous ont mis en état de le porter à un degré de perfection où il n'aurait pu parvenir dans un lieu plus exposé et moins fourni de bons livres.

Nature des Dictionnaires. — En nous engageant dans cette entreprise, nous avons fait attention à deux choses : la première regarde le devoir général d'un homme qui travaille à un Dictionnaire; et la seconde, ce qui distingue un Dictionnaire de la Bible de tous les autres ouvrages de même nature. L'objet d'un Dictionnaire en général est de donner des notions claires et distinctes des termes et des choses dont on parle, d'en rapporter les étymologies, les définitions, les descriptions, les divisions; d'éviter la confusion, la trop grande étendue et l'excessive brièveté; d'appuyer ce qu'on avance sur de bonnes preuves, mais succinctes; et parce qu'il ne convient pas de traiter les choses dans toute leur étendue, on ne peut se dispenser d'indiquer au moins les sources et les auteurs qui ont le mieux écrit sur les matières dont il s'agit; enfin, quoique l'on y ramasse une infinité de traits et de faits fort différents les uns des autres, il faut toutefois faire régner partout le même système de chronologie, de géographie, de théologie, de philosophie, et être attentif à n'avancer jamais comme certain ce qui n'est que pure conjecture, puisque la première idée qu'on a d'un Dictionnaire est qu'il soit une règle pour le langage et pour les notions les plus vraies et les plus communes.

Fin du Dictionnaire de la Bible. — A l'égard du Dictionnaire de la Bible, comme la matière en est d'une étendue presque infinie, on peut ou l'embrasser tout entière, ou se borner seulement à une partie. Les *Dictionnaires hébreux* sont des Dictionnaires de la Bible, puisqu'ils expliquent les mots hébreux qui se rencontrent dans le texte original de l'Ancien Testament. Le Lexicon de Pasor produit le même effet pour le texte grec du nouveau.

Les différentes *Concordances hébraïques, grecques et latines*, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, peuvent être rapportées à la même classe, car elles renferment par ordre alphabétique tous les mots qui se trouvent dans ces textes (1).

(1) Ces ouvrages ne sont en effet que des *dictionnaires*, et c'est sans raison qu'on leur a donné le titre de *Concordances*. Ouvrez celui qui, intitulé *Concordantiæ Bibliorum*, a été, depuis Hugues de Saint-Cher jusqu'à M. Dutripon, successivement perfectionné; feuilletez-le rapidement ou étudiez-le avec attention, vous n'y trouverez rien qui ait pu autoriser à lui donner le titre cité. On sait l'origine de cet ouvrage, l'occasion qui le fit entreprendre. Les saints Pères, les autres écrivains ecclésiastiques et les hérétiques avaient cité ou citaient souvent des textes de la Bible sans indiquer dans quel endroit ils se trouvaient; il n'y avait pas moyen de les vérifier sans perdre beaucoup de temps à les chercher. D'un autre côté, on se rappelait imparfaitement des textes dont on voulait faire usage, mais on ne savait comment s'y prendre pour les avoir promptement tels qu'ils sont écrits; même embarras lorsqu'il fallait en constater ou en examiner le sens, soit pour démontrer la vérité, soit pour réfuter l'erreur : de là une foule d'inconvénients. Pour y remédier, on imagina de mettre tous les mots de la Vulgate par ordre alphabétique. Le cardinal Hugues de Saint-Cher se chargea, dit-on, de faire exécuter ce travail; alors on put facilement, par un seul mot qu'on avait retenu d'un texte quelconque, recourir à l'endroit où était ce texte dans la Bible. C'est ce travail, très-utile aux théologiens, qui a servi aux éditeurs pour indiquer les endroits de la Bible où se trouvent les textes cités dans les auteurs orthodoxes, hétérodoxes et autres. Voilà pour quelle fin cet ouvrage fut fait. Bullocus voulut le refaire pour lui donner un autre genre d'utilité, comme D. Calmet va le dire dans un moment; mais Bullocus a manqué complétement le but qu'il s'était proposé, en décuplant son ouvrage par d'ennuyeuses répétitions et en rendant mauvaise une méthode excellente. C'est un labyrinthe où l'on a peur d'entrer, une mine précieuse où l'on ne trouve quelque chose qu'avec une peine infinie.

Je n'ai pas besoin d'expliquer ce que doit être un livre intitulé *Concordance*; il n'est personne qui ne sache que les matières qu'il contient doivent *concorder*, être mises en rapport, ou par le simple rapprochement de ces matières ou par leur conférence raisonnée. Or, *rien ne concorde* dans les *Concordantiæ Bibliorum* : les textes, qu'il a fallu tronquer, sont mis à la suite les uns des autres, selon l'ordre alphabétique des mots et selon l'ordre dans lequel les livres sont placés dans la collection. C'est ainsi que tous les textes où se trouve le même mot sont rapportés, depuis la *Genèse* jusqu'à l'*Apocalypse*, sans qu'on ait eu le moindre égard aux diverses significations de ce même mot. Loin donc d'avoir eu le dessein de faire les *concordances* des textes, on n'a pas même pensé à faire celles des mots, quant à leurs différentes acceptions. Voici, par exemple, le verbe *abscondo*, qui est employé deux cent cinquante fois environ dans notre Vulgate; on lui reconnaît une douzaine d'acceptions différentes. Outre son sens propre, qu'il conserve dans près de quatre-vingts passages, il signifie métaphoriquement *celo*, *delector aliqua re*, *favere desino*, *ignotus sum*, *insidiose dispono*, *liberor* ou *protegor*, *malis premor*, *opprimo*, *recondo* ou *reser-*

On croit que le cardinal Hugues de Saint-Cher, de l'ordre de saint Dominique, qui mourut en 1261 ou 1262, est le premier auteur de ces sortes de *Concordances* (a). Il composa la sienne de tous les mots déclinables qui se trouvent dans la Bible; et pour réussir dans ce grand et pénible ouvrage, il le distribua, dit-on, à cinq cents religieux de son ordre, qui, partagés en différentes maisons, travaillaient chacun à ranger par ordre alphabétique, un certain nombre de mots qui leur avaient été assignés (1).

Conrad d'Alberstade, aussi Dominicain, y ajouta les mots indéclinables. Il vivait vers l'an 1290, et Trithème (b) lui attribue même l'invention des *Concordances*. D'autres la donnent à un nommé Arlot, de l'ordre des Frères Mineurs, qui florissait en 1290.

so, etc. Il y a peu de mots qui n'aient de nombreuses acceptions, et j'en pourrais citer plusieurs qui en ont plus de vingt : *Annuntio* en a vingt-et-une; *cado* n'en a pas moins; le substantif *caro* en a près de trente. On comprend bien que les mots n'étant point, dans les ouvrages dont il s'agit, classés suivant leurs différentes acceptions, ces ouvrages sont très-faussement appelés *Concordances*. Ils ne sont que des *catalogues*, plutôt encore que des *dictionnaires*, au moyen desquels, un mot étant donné, on peut trouver dans quel endroit de la Bible est le texte où ce mot est employé.

Des savants, peu satisfaits de toutes ces prétendues *Concordances*, entreprirent de classer les mots de la Bible suivant leurs diverses acceptions : leur ouvrage, qui parut *apud Andreæ Wecheli hæredes*, en 1600, forme un volume in-folio, à quatre colonnes et de 986 pages; mais il n'offre que les concordances des mots. Pour les classer, ils durent auparavant les interpréter; or, j'en ai remarqué plusieurs dont l'interprétation m'a paru blesser l'orthodoxie. Ils n'ont pas classé les mots des livres de *Tobie*, de *Judith*, de la *Sagesse*, ni des autres, que les protestants rangent parmi les apocryphes : d'où je conclus que, bien qu'ils aient travaillé sur notre Vulgate, ils sont protestants. Au reste, leur ouvrage, fût-il irrépréhensible sous le rapport de l'orthodoxie, il ne serait que d'une fort médiocre utilité, surtout si l'on a besoin de textes. Au mot *consurgo*, signifiant *assurgo*, ils réunissent les quatre textes que voici : Levit. XIX, 32 : *Coram cano capite consurge*; Num. XXIII, 24 : *Populus ut leæna consurget*; Esai. XLIX, 7 : *Reges videbunt et consurgent*; Dan. VIII, 23 : *Reges de gente ejus consurgent*. Quel rapport de sens y a-t-il entre ces textes? évidemment aucun. Il en est de même dans tout l'ouvrage, à quelques exceptions près, comme au mot *abscondo*, où, indépendamment de la volonté des auteurs, se trouvent rapprochés ces deux passages : Gen. III, 9 : *Abscondit se Adam*, parce qu'ayant offensé Dieu, il craignait de paraître en sa présence; et IV, 14 : *A facie tua abscondar*, dit Caïn au Seigneur, parce qu'il se reconnaissait indigne aussi de rester devant sa redoutable majesté. Mais, immédiatement après, vient le texte du même livre, XXXI, 34, où il est dit que Rachel cacha ses idoles, *abscondit idola*; puis celui de l'*Exode*, II, 2, qui dit que la mère de Moïse le cacha pendant trois mois, *abscondit tribus mensibus*, et une foule d'autres qui n'ont aucun rapport d'idée entre eux.

Ainsi toutes ces prétendues *Concordances* sont absolument inutiles pour étudier l'Ecriture, pour aider à la solution des nombreuses difficultés qu'on y rencontre, et pour trouver les textes dont on désire faire usage dans les compositions théologiques, depuis les traités *ex professo* jusqu'aux prônes.

Il n'existe que quelques *concordances* des textes, ou, pour mieux dire, que des concordances de quelques textes : les premières furent notées dans une Bible publiée peu de temps après l'invention de l'imprimerie. Depuis ce temps-là on les a augmentées peu à peu; mais on s'est arrêté, et on se borne à les reproduire, soit à la marge, soit au bas des pages, dans les éditions de la Bible qu'on fait de temps en temps. L'*index* qui se trouve à la fin, et qu'on doit, si je ne me trompe, au cardinal de Richelieu, est aussi une concordance des textes; mais cet *index* est fort incomplet, de même que plusieurs ouvrages qui ont été faits sur le même plan.

Les *concordances* marquées dans nos éditions de la sainte Bible ont donné à des jurisconsultes laborieux l'idée de faire celles des *codes* : ils ont indiqué, à la fin de chaque article, les articles qui y ont rapport, et ce travail est reconnu si utile, que tous ceux qui s'occupent de jurisprudence ne se servent que des exemplaires des codes où se trouvent les concordances des articles.

Il y a seize ans, comme j'étais en relation avec un éditeur des Codes ainsi annotés et commentés, je pus apprécier à loisir ce travail des jurisconsultes, et je regrettais que les théologiens n'eussent pas achevé celui qui avait été commencé sur la Bible. Après avoir hésité à entreprendre une pareille tâche, si difficile et si longue, j'osai m'y livrer enfin, et maintenant je puis espérer que dans peu mon travail sera en état d'être offert au public. Je l'ai fait de telle manière que, y compris le texte tout entier des livres saints, il ne formera qu'un volume d'environ mille pages du même format que les *Cours complets* et le *Dictionnaire de la Bible*.

Voici, pour exemple, mais non pour *specimen*, les derniers versets sur lesquels je viens (1844) de terminer mes recherches. Saint Matthieu, VII,

1 [a] Nolite judicare, [b] ut non judicemini.

[a] Cap.12,2,7(Vide). *Eccli*.11,2,7,9. *Luc*.6,37. *Joan*.7,24. *Rom*.2,1.-14,3,4,13. 1*Cor*.4,5. *Jac*.3,17.-4,11..13.
[b] Vers. 2.

2 [c] In quo enim judicio judicaveritis, judicabimini : et in qua mensura mensi fueritis, remetietur vobis.

[c] Vers.1. *Jud*.1,7. *Psal*.17,25..28.-49,21.-136,7..9. *Is*.3, 20.-23,1.-66,5. *Jer*.51,24. *Ez*. 16,52..58. *Ab*. 15. *Mar*.1,24(Vide). *Ap*.18,6.

3 Quid autem [d] vides festucam in oculo fratris tui : et trabem in oculo tuo non vides?

[d] C.12,1etc.-15,1etc. 2*Reg*.12,5..7. 2*Par*.28,9..13. *Ps*. 49,16..21. *Luc*.6,41,42.-18,9..14. *Joan*.8,7..11.

4 Aut [e] quomodo dicis fratri tuo : Sine ejiciam festucam de oculo tuo : et ecce trabs in oculo tuo.

[e] C.23,24. *Pr*. 11,1.-20,10,23. *Joan*. 18,28,40. *Rom*. 2, 17..24. *Gal*.6,1.

5 [f] Hypocrita, [g] ejice primùm trabem de oculo tuo, et tunc videbis ejicere festucam de oculo fratris tui.

[f] *Eccli*. 1,37,38(V).
[g] *Ps*.49,17..21.-50,4..13. *Luc*.4,23. *Rom*.2,1..3,21..23.

6 [h] Nolite dare sanctum canibus, [i] neque mittatis margaritas vestras ante porcos, ne fortè conculcent eas pedibus suis, et conversi dirumpant vos.

[h] C. 10,5,11,14,15.-15,26. *Pr*.9,8,9. 23,9. *Eccli*. 32,6. *Mar*.7,27. *Act*.13,13,44..47. *Phil*.3,2,3. *Heb*.6,4..8.-10,26..31. 2*Petr*.2,22.
[i] *Pr*.11,22.

7 [k] Petite, et dabitur vobis; [l] quærite, et invenietis; [m] pulsate, et aperietur vobis.

[k] V.11. C.20,21. 3*Reg*.3,5. *Ps*.10(heb.),17.-49,15.-85, 5.-144,18,19. *Eccli*. 2, 12(V). *Is*. 55,6,7. *Jer*. 29, 12.-33,3. *Joel*. 2,13,14. *Mar*. 11,24. *Luc*. 11,9..13, *Joan*. 4,10.-15,7,16.-16,23,24. *Act*. 10,1,2. *Eph*.6, 17,18. *Col*.4,2. 1*Thes*.5,17,18.
[l] C.6,33. *Ps*. 10.5.-26,8.-68,32.-69,5.-104,3,4.-118,1. *Pr*. 8,17. *Jer*. 29,13. *Am*.5,4. *Rom*. 2,7.-3,11. 2 *Tim*.1,3. *Heb*.11,6.
[m] *Eccli*.18,22(V). *Luc*.13,24..27. *Heb*.4,16.

8 Omnis enim [n] qui petit, accipit; [o] et qui quærit, invenit; [p] et pulsanti aperietur.

[n] C. 15,22..28. 2*Par*. 33,2,12.19. *Ps*. 80,8. *Is*. 65,24. *Jon*.2,2-5,8..10. *Luc*.11,15.-23,42,43. *Joan*.14,13.
[o] *Deu*.4,7.-9,26. *Ju*.10,10,15. *Tob*.3,11,13..15. *Is*.55,6.
[p] V.7. *Eccli*.35,21,26.

(1) Cela est évidemment un conte, qui me paraît calqué sur un autre conte bien plus ancien, puisqu'il se rattache à l'origine de la célèbre traduction des Septante. Cinq cents religieux occupés au travail dont il s'agit auraient pu le faire dans l'espace de quelques heures.

(a) *Antonin*. III *parte summæ Historial*., t. XIX, c. 3 § 11. *Sixt. Senens. Bibliot. sacr.* l. III *et* IV.
(b) *Trithem. Chronic. Hirsaug.*, t. II, p. 63.

Le rabbin Gédaliah assure que c'est sur les *Concordances* du Père Arlot, que le rabbin Nathan prit le dessein de ses *Concordances hébraïques*, qu'il composa en 1438. Mais il est bien plus probable que le plus ancien inventeur de ces sortes d'ouvrages est le cardinal Hugues, et que Conrad d'Alberstade et Arlot ne firent que les perfectionner.

Au temps du concile de Bâle, en 1430, Jean de Ségovie (a) ajouta aux anciennes *Concordances*, une table alphabétique des particules indéclinables (b), qui ont été souvent imprimées à part à la fin des *Concordances* latines, et qu'on a enfin mises dans leur rang alphabétique, et rangées avec les mots déclinables dans le corps des nouvelles éditions des *Concordances*.

Depuis ce temps on a beaucoup perfectionné ces sortes d'ouvrages. Les plus excellents imprimeurs se sont efforcés à l'envi de les rendre plus corrects, plus exacts et plus aisés. Au commencement, on se contentait d'indiquer le chapitre où le mot se trouvait, en marquant par a, b, c, d, le commencement, le milieu ou la fin du chapitre. Mais depuis 1545, que Robert Etienne distingua la Bible par versets, on commença aussi à marquer les versets et à supprimer les lettres dans les éditions des *Concordances;* ce qui s'est exactement pratiqué depuis l'an 1555, que le même imprimeur publia sa belle *Concordance* où les chapitres et les versets sont exactement marqués.

George Bullocus fit imprimer à Anvers, chez Plantin, en 1572, sa *Concordance*, intitulée : *OEconomia methodica Concordantiarum Scripturæ sacræ;* dans laquelle il rapporte sous certains titres en faveur des prédicateurs, tout ce que l'on peut remarquer sur un mot ; par exemple, sous *Evangelium*, il rassemble non-seulement les endroits où ce terme se trouve expressément, mais aussi ceux où il est implicitement, ou équivalemment, tant dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament, comme : *verbum Dei, veritas, testimonium, regula, jugum, pactum, justitia*, etc. *Testamentum, fœdus, testimonium, jusjurandum, ritus, solemnitas, regula, Scriptura, scriptum, scriptor, liber*, etc. Ouvrage très-utile pour ceux qui s'adonnent au métier de la chaire, et pour ceux qui traitent les matières de morale ; quoique d'ailleurs fort incommode par sa longueur et par sa méthode trop exacte et trop scrupuleuse.

Gaspard de Zamora, jésuite espagnol, qui mourut en 1621, travailla aussi à une Concordance qui fut publiée à Rome, chez Zannet, en 1627, sous ce titre : *Concordantiæ bibliorum majores cum narratione de iisdem Concordantiis per Gasparem de Zamora*. Cette édition est estimée, mais elle est trop ample et trop embarrassée par ses divisions et ses subdivisions.

Je ne parle point ici des *Concordances* qu'on a publiées en français, en allemand, en flamand et en anglais, on en peut voir le catalogue et les éditions, aussi bien que des *Concordances* latines, dans la bibliothèque sacrée du père Le Long de l'Oratoire, tom. II, depuis la page 831 jusqu'à 841.

L'exemple des Latins fit naître aux Grecs l'envie de composer aussi des *Concordances* en leur langue. *Euthalius de Rhodes*, moine grec de saint Basile, fit une *Concordance grecque*, sur toute la Bible en l'an de Jésus-Christ 1300, mais on ne l'a jamais vue imprimée.

Conrad Kircher, protestant d'Augsbourg, s'est rendu célèbre en 1607, par une *Concordance grecque* du Vieux Testament, imprimée à Francfort en deux volumes in-4°. L'auteur y a mis les mots hébreux et tout de suite les mots grecs, rangés par ordre alphabétique suivant l'interprétation des Septante et des autres interprètes grecs. A la fin du second tome, il a donné une table alphabétique des mots grecs qui renvoient aux mots hébreux par où commence le corps de sa *Concordance*.

On a réimprimé, en 1718, cet ouvrage en Hollande en deux volumes in-fol. Mais Tromius en a changé la méthode et a suivi l'alphabet grec, au lieu de l'alphabet hébreu qu'avait suivi Kircher. Tromius a aussi corrigé plusieurs fautes, et suppléé plusieurs omissions que Kircher avait faites; enfin, il avertit que dans la citation des passages grecs, il a suivi l'édition des Septante faite à Francfort par Vechell, in-fol. an. 1597, qui est la même sur laquelle Kircher avait travaillé ; et ce qu'il est important de remarquer, à cause de la différence qui se rencontre entre les deux éditions grecques des Septante, pour faciliter la recherche des passages de ces deux différentes éditions, il a donné à la fin du second tome de sa *Concordance*, un parallèle des chapitres et des versets, suivant les différences de l'édition de Rome et de celle de Francfort par Vechell.

La *Concordance grecque* du Nouveau Testament a pour auteur *Xistus Bethuleius*, luthérien, mort en 1554. Il la fit imprimer à Bâle en 1546, mais cette édition a été beaucoup perfectionnée par les soins de Henry Etienne, et imprimée à Genève en 1600, et ensuite beaucoup augmentée en 1624.

Le rabbin Mardochée Nathan, autrement appelé Isaac Nathan, composa, à l'imitation des *Concordances latines*, une *Concordance hébraïque*. Il la commença en 1438 et la finit en 1448; ainsi il fut dix ans entiers à l'achever, encore fallut-il qu'il employât à ce travail un

(a) *Ita Joan. Buxtorf. Præfat. in Concordantias suas Hebr.*

(b) Trithème dit qu'au temps du concile de Bâle, Jean de Raguse, ensuite Gautier l'Ecossais, et enfin Jean de Ségovie achevèrent l'ouvrage des Concordances, et le mirent, dit-il, en l'état où nous le voyons aujourd'hui. *Chron. Hirsaug.*, p. 65.

grand nombre d'écrivains, comme il le dit lui-même. Ces *Concordances* ont été imprimées plusieurs fois. Premièrement, à Venise, chez Daniel Bomberg, en 1623, sous le titre (a) de *Meir netib*, c'est-à-dire : qui éclaire le chemin. On les réimprima ensuite à Bâle, chez Froben, en 1581, et à Cracovie, en 1584; mais la meilleure édition de toutes est celle de Rome, qui parut en 1621, en quatre volumes in-fol., par Marie de Calasio, avec la traduction latine à côté, et les variantes de la Vulgate et des Septante en marge. L'auteur donne aussi à la tête de chaque article le parallèle des autres langues orientales comparées à l'hébraïque (1).

Antoine Reuchlin avait fait imprimer en 1556, à Bâle, chez Henry Pierre, la *Concordance hébraïque* d'Isaac Nathan, avec une traduction latine de sa façon, mais très-fautive. Marie de Calasio a toutefois profité du travail de Reuchlin dans l'interprétation des mots hébreux. Et, quant à la traduction latine qui est vis-à-vis le texte hébreu, la plus grande partie est prise de la version de Santès Pagnin.

Jean Buxtorf fils a aussi procuré une nouvelle édition de la *Concordance hébraïque*, chez König, à Bâle, en 1632, et Christian Crinesius en a donné une autre à Vittemberg, en 1627, in-4°. Enfin l'abrégé de ces *Concordances*, en forme de Lexicon, a été imprimé à Berlin, en 1677, par les soins de Christian Ravius, in-8°, et à Londres, en 1680, par les soins de Guillaume Robertson, in-4°, sous ce titre : *Thesaurus linguæ sanctæ, seu Concordantiale Lexicon Hebræo-Latino-Biblicum una cum Concordantiis Hebraïcis*, etc., en 1680. Frideric Lanckisch a fait imprimer à Leipsick et à Francfort, in-4°, l'*Abrégé des Concordances grecques et hébraïques*, avec la traduction allemande de Luther placée vis-à-vis.

Le dictionnaire intitulé *Mammotreptus*, ou *Mammotrectus*, a été composé, dit-on, par un franciscain, en faveur des pauvres clercs qui, en lisant la Bible, n'entendaient pas la force des mots et, en prêchant la parole de Dieu, ne faisaient pas sentir comme il faut la quantité des syllabes longues ou brèves. Voici comme il s'explique dans sa préface : *Impatiens propriæ imperitiæ, ac ruditati compatiens pauperum clericorum, qui ad prædicationis officium promoventur, decrevi Bibliam perlegendo transcurrere, necnon et alia quæ in Ecclesia recitantur, si vita comes fuerit, inspicere diligenter, et partium difficilium significantias, et accentus, et genera insinuare lectori pauperculo, secundum quod pro captu intelligentiæ colligere potero ex laboribus aliorum*, etc. On voit dans ces paroles quelle était l'ignorance et la barbarie de son temps, le corps du livre le fait bien sentir davantage. L'auteur commence son explication par l'épître de saint Jérôme à Paulin, puis il explique le prologue de saint Jérôme sur le Pentateuque, enfin il vient à la Genèse et continue en expliquant tout de suite les autres livres de l'Ecriture. Enfin, il éclaircit les hymnes et les antiennes, les légendes des saints et les sermons des Pères, que l'on récite dans l'office de l'Eglise.

Eusèbe, évêque de Césarée, a composé un Dictionnaire géographique de l'Ecriture, où il place par ordre alphabétique les noms des lieux qui se trouvent dans les livres sacrés. Ouvrage très-utile et très-estimé, quoiqu'il ne soit pas entièrement exempt de fautes; mais c'est moins à Eusèbe qu'on les attribue, qu'à la négligence ou à la présomption de ses copistes. Saint Jérôme en a donné la traduction dans laquelle il a fait un bon nombre d'additions considérables qui répandent de grandes lumières sur les lieux dont parle Eusèbe; il en ajoute même plusieurs dont Eusèbe ne dit rien.

On peut voir ce que nous dirons plus bas en parlant des auteurs qui ont écrit sur la géographie : Andrichomius, M. Samson, le P. Lubin, Bonfrerius, M. Reland, ont traité au long cette matière.

Philon, le juif, au rapport d'Origène (b), avait composé un livre des noms hébreux, dont il avait donné l'étymologie et la signification dans une colonne placée vis-à-vis le mot hébreu. Origène avait aussi composé un pareil ouvrage, que l'on a encore aujourd'hui en grec et que saint Jérôme avait mis en latin. Mais comme saint Jérôme savait mieux l'hébreu que ni Philon, ni Origène, et que, d'ailleurs, il est aisé d'ajouter à ce qui est déjà commencé, et de perfectionner une invention déjà trouvée, ce Père poussa cet ouvrage plus loin que l'un et l'autre n'avaient fait; il relut avec exactitude tous les livres de l'Ecriture et en tira tous les noms hébreux, dont il donna ensuite l'explication latine. On peut voir sur cela le commencement du second tome de l'édition de saint Jérôme, par le P. Martianay, et notre préface sur l'Explication française des noms propres hébreux, chaldéens et grecs qu'on lit dans la Vulgate et que nous avons fait imprimer à la fin de ce *Dictionnaire* On y trouvera des remarques assez singulières sur cette matière et sur les noms propres des Hébreux.

Plusieurs auteurs ont publié des dictionnaires moraux, ou des répertoires des passages de l'Ecriture qui regardent les mœurs. Tels sont les *Lieux communs*, du Père de Balinghem ; *Sylva Allegoriarum*, de D. Jérôme Laurel ; *les Concordances morales*, du P. Eulard. M. Huré a embrassé le sens grammatical, moral et historique; le sens grammatical et le sens moral paraissent pourtant avoir été son véritable objet, puisqu'il n'a donné que très-peu d'histoire, sans géographie, sans chronologie et sans critique.

M. Simon, prêtre et docteur en théologie, demeurant à Lyon, et ci-devant curé de Saint-Uze, diocèse de Vienne en Dauphiné, fort différent du fameux M. Simon, autrefois prêtre

(1) Cette concordance a été rééditée en Angleterre avec de nombreuses additions. (S.)

(a) מאיר נתיב *Illuminans viam.*

(b) *Vide Hieron. Præfat. in interpretationem nominum Hebraic.*

de l'Oratoire et célèbre par ses nouveaux systèmes sur l'Ecriture et par son Histoire critique des Textes, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament; M. Simon, dis-je, docteur en théologie, composa et fit imprimer à Lyon, en 1693, un nouveau *Dictionnaire de la Bible*, en un volume in-fol., dans lequel il promet de donner la vie et les actions des principaux personnages dont il est parlé dans l'Ancien et dans le Nouveau Testament et dans l'histoire des Juifs; l'explication des noms des animaux purs et impurs dont l'Ecriture fait mention; des pierres précieuses qui étaient au rational et sur les épaules du grand-prêtre; les noms des fêtes et des solennités des Hébreux, avec leurs explications; de traiter des provinces, régions, villes et bourgs, montagnes et rivières, dont il est parlé dans les livres saints et dans Joseph; d'expliquer les mesures, les monnaies, etc. Cet ouvrage fut si bien reçu du public que son auteur l'augmenta d'un volume entier, et le publia de nouveau à Lyon en 1703, en deux tomes in-folio.

Si le débit d'un livre était une preuve assurée de sa bonté, il y en aurait peu qui dussent mériter plus d'approbation que celui de M. Simon. Mais les habiles gens qui l'ont examiné y ont remarqué un grand nombre de fautes, qui ont fait soupçonner l'auteur de n'avoir peut-être pas les secours nécessaires, tant du côté des livres que de la connaissance des langues, sans quoi il est impossible de bien remplir un dessein de cette étendue et de cette importance. Mais le public lui est toujours fort obligé d'avoir osé entreprendre un ouvrage que peu de personnes auraient eu la hardiesse même de tenter. Nous reconnaissons qu'il nous a servi, au moins en ce qu'il nous a fourni la plupart des noms tout arrangés et les titres des matières entièrement distribués; de plus, dans les endroits même où l'auteur se trompe il ne nous a pas été inutile, puisqu'il nous a averti de nous tenir sur nos gardes et d'examiner les choses de plus près. Enfin, le goût du public s'étant si fort déclaré pour un Dictionnaire de la Bible et tout le monde ayant témoigné tant d'empressement pour en voir un bon, nous nous sommes déterminé à travailler à celui-ci, dans lequel nous avons tâché d'éviter les défauts que l'on reproche aux auteurs qui avaient déjà entamé cette matière.

Méthode de ce Dictionnaire. — Nous nous sommes donc proposé de donner ici un *Dictionnaire de la Bible* dans le goût et dans le dessein de notre *Commentaire sur l'Ecriture*, c'est-à-dire que nous nous attachons principalement à la lettre, à l'histoire, à la critique; nous expliquons les termes difficiles, nous comparons le texte de la Vulgate à l'hébreu, nous marquons exactement la position des provinces, des villes, des bourgades, des montagnes, des rivières dont il est parlé dans l'Ecriture; nous fixons, par une bonne chronologie, les événements fameux, et nous tâchons d'éclaircir les difficultés qu'il y a sur les noms des plantes, des pierres précieuses, des animaux, des fruits; nous rapportons ce qu'on sait des coutumes, des fêtes, des cérémonies des Hébreux; de leurs monnaies, de leurs mesures, tant longues que creuses. En sorte que ce *Dictionnaire* peut être considéré, non-seulement comme l'abrégé, mais même comme le supplément de notre *Commentaire* et tenir lieu de prolégomènes et d'introduction à l'Ecriture, à la chronologie, à l'histoire, à la géographie saintes, et des livres qui traitent de la police, de la république, des lois, des mœurs et des cérémonies des Juifs; de leurs plantes, de leurs pierreries, de leurs animaux, de leurs maladies. Sur ce pied, cet ouvrage est comme une bibliothèque qui tient lieu d'une infinité de livres et un répertoire très-utile pour ceux qui veulent lire l'Ecriture avec fruit. Les savants y trouveront, comme dans un point de vue, ce qu'ils ont lu en différents auteurs, et ceux qui n'ont pas beaucoup de livres, y verront, en abrégé, ce qu'on dit ordinairement sur chaque sujet.

En ce qui concerne l'histoire, nous donnons la vie des principaux personnages nommés dans l'Ecriture et dans Joseph; même, autant qu'on le peut, dans les propres paroles des auteurs sacrés et originaux, sans omettre aucune circonstance considérable. L'expérience nous a appris que cette voie était et la plus sûre et même la plus courte. C'est en suivant cette route que tout l'ouvrage est semé, tantôt de traits historiques tirés des livres orientaux, qui ont rapport à l'histoire et aux antiquités sacrées de l'Ancien Testament; tantôt de traditions des anciens Arabes, descendus d'Abraham et d'Ismaël, qui ont conservé des traces de la vérité, mais altérée et déguisée en plusieurs circonstances.

La plupart des auteurs de dictionnaires se contentent de marquer en gros, à la fin de l'article, les citations et les caractères chronologiques des faits qu'ils racontent, sans se mettre en peine d'attacher ces caractères à chaque fait particulier. Pour éviter cet inconvénient nous avons cru devoir citer en marge, à mesure que nous avançons, les auteurs dont nous tirons ce que nous rapportons et marquer en même temps, non-seulement l'année du monde, mais encore les années qui ont précédé Jésus-Christ et l'ère vulgaire. Nous ne nous sommes pas contenté de dire ce que l'Ecriture nous apprend des patriarches, nous avons encore rassemblé ce qui se trouve d'eux dans les auteurs apocryphes, n'oubliant pas de faire connaître les ouvrages, vrais ou faux, qu'on leur attribue.

En parlant de la Bible en général, nous avons traité des textes et des versions de la Bible et, dans l'article de chaque livre de l'Ecriture en particulier, nous avons donné le précis de ces livres saints, nous avons parlé de leurs auteurs, de leur canonicité, des difficultés que l'on forme sur le temps et sur les autres circonstances de l'ouvrage. Nous avons expliqué dans une juste étendue ce qui regarde le Texte Hébreu, les Polyglottes, les Septante, la Vulgate, les Targums, le Thalmud; et nous en avons dit assez pour mettre au fait de ces

matières ceux qui n'ont pas le loisir ou les moyens de les étudier dans les sources. Nous avons été exact à citer toujours nos auteurs, afin que l'on puisse justifier ou voir, dans une plus grande étendue, les choses que les bornes du Dictionnaire nous ont obligé d'abréger. Quand quelque trait nous a paru de conséquence, nous avons affecté d'indiquer, à la fin de l'article, les livres et les auteurs d'où il est tiré.

En traitant des fêtes, des lois et des cérémonies des Juifs, nous ne nous sommes pas contenté d'exposer ce qui s'en trouve dans l'Ecriture; nous avons aussi rapporté ce qu'en ont dit les auteurs juifs et chrétiens, à quoi nous avons ajouté les usages des Juifs d'aujourd'hui.

Tout ce qu'il y a de précis et de choisi dans un grand nombre de dissertations et de traités particuliers est ici dans sa place; on y trouvera aussi les listes des juges d'Israël, des rois d'Israël et de Juda, des princes asmonéens, des gouverneurs de la Judée sous les Romains, des rois d'Egypte et de Syrie depuis Alexandre le Grand, des grands-prêtres des Juifs, la table généalogique des descendants d'Hérode, des tables des monnaies et des mesures creuses et longues des Hébreux, et les réductions de toutes ces choses à nos monnaies, à nos poids et à nos mesures.

La chronologie que nous avons suivie est celle d'Ussérius, qui a passé jusqu'ici pour la plus exacte, et qui, pour cette raison, est embrassée par la plupart des nouveaux écrivains. Nous y avons toujours joint les années de Jésus-Christ et celles de l'ère vulgaire, afin que le lecteur vît d'un coup d'œil le rapport de l'une à l'autre époque. Nous avons mis à la fin de l'ouvrage un calendrier des Hébreux, où nous avons marqué les principales fêtes, jeûnes et solennités qui se trouvent, non-seulement dans les calendriers ordinaires, mais aussi dans les plus anciens qu'aient les Juifs. On pourra voir aussi dans le corps du Dictionnaire, sous les articles *Années, Mois, Jours, Jubilé*, plusieurs traits singuliers qui regardent la chronologie. Outre les listes des rois, prêtres et princes, dont nous avons déjà parlé et qui se rapportent à la chronologie, nous avons donné à la tête de cet ouvrage une Table chronologique universelle, depuis le commencement du monde jusqu'à la ruine de Jérusalem par les Romains; et cette Table suppléera à tous les endroits où les dates pourraient être oubliées.

Un de nos premiers soins dans cet ouvrage, a été d'illustrer la géographie sacrée, persuadé que cette science est d'une nécessité indispensable pour faire des progrès dans l'étude de l'Ecriture sainte. Mais, comme on a peu de lumières à cet égard, et qu'il vaut mieux ignorer que d'être dans l'erreur, nous n'avons marqué que ce qui se sait et ce qui se peut donner pour certain. Les cartes géographiques, les plans et les descriptions des lieux que l'on a placés ici sont toujours accompagnés de leurs preuves, que l'on trouvera sous chaque article du Dictionnaire. Nous avons beaucoup profité du travail de M. Reland, qui a composé deux volumes *in-quarto* sur la géographie de la Palestine. Lorsque les lieux sont fameux et considérables, nous avons donné une espèce d'histoire de tout ce qui y est arrivé d'important, et de toutes les révolutions auxquelles ils ont été sujets; on peut voir des exemples de tout cela dans les articles : *Jérusalem, Samarie, Tyr*, etc. Mais, comme ce Dictionnaire n'est proprement destiné qu'à faciliter l'intelligence de la Bible, nous nous sommes, pour l'ordinaire, borné à marquer l'état des lieux et des villes, jusqu'au temps de la prise de Jérusalem par les Romains, et jusqu'à la fin du premier siècle du christianisme, et non au delà.

On trouvera ici peu de morale. Les prédicateurs ont leurs concordances latines ordinaires et leurs dictionnaires moraux, qui leur en fourniront abondamment. Notre principal objet, ainsi que nous l'avons dit, a été la lettre, l'histoire, la critique. Il y a peu de noms de lieux et de personnes dont on n'ait parlé; et, s'il y en a quelques-uns d'omis, c'est qu'on n'avait rien du tout à dire sur leur sujet, et que l'Ecriture n'apprenait précisément que leurs noms. Rarement nous avons eu recours aux étymologies et à la signification des noms propres; nous avons mieux aimé renvoyer sur cela à un dictionnaire particulier, que nous avons mis à la fin de celui-ci.

Pour rendre cet ouvrage complet nous y avons ajouté une Bibliothèque sacrée, qui est une véritable introduction à l'étude de l'Ecriture, soit par les règles dont la préface est remplie, soit par un catalogue fort étendu des plus célèbres auteurs et des meilleurs livres que l'on peut lire sur ce sujet, qui forment le corps de cette Bibliothèque. Souvent ceux qui ont le plus de bonne volonté n'ont pas la facilité d'avoir tous les livres nécessaires; ceux qui les ont n'ont pas toujours le loisir ni le courage de les lire, de les comparer l'un avec l'autre pour en faire le choix et le discernement; enfin ceux qui veulent former une bibliothèque et acheter des livres, sont bien aises de savoir qui sont les auteurs qui ont travaillé sur chaque volume de l'Ecriture, ou sur tous ensemble, et quels sont les traités les plus estimés et les plus exacts sur cette importante matière. Faute de cette connaissance, on se donne de grands soins et l'on perd bien du temps sans avancer beaucoup, parce qu'on s'adresse mal, qu'on suit de mauvais guides, et qu'on choisit des maîtres mal instruits. Nous essayons de remédier à tous ces inconvénients par la liste des livres que nous donnons ici. Nous en avons marqué un grand nombre, afin que d'un côté on puisse choisir, et que de l'autre on soit en état de lire tout ce qu'on a écrit sur une même matière; nous ne promettons pas toutefois de détailler tous les livres et tous les auteurs qui ont travaillé sur l'Ecriture. La matière est trop vaste et trop étendue pour entrer tout en-

tière dans ce Dictionnaire, outre que le R. P. Le Long de l'Oratoire a parfaitement exécuté ce dessein.

Afin que ce Dictionnaire réunît l'agréable et l'utile, plusieurs personnes de considération nous ont engagé à donner les antiquités des Hébreux et les cérémonies des Juifs, représentées en figures, étant certain que, quelque explication que l'on en pût donner, les figures rendraient toujours les choses plus sensibles et plus claires, soit pour l'intelligence de l'Ecriture sainte, soit pour satisfaire la curiosité des lecteurs.

Nous avons donc fait dessiner et graver, par les plus habiles maîtres, les principales antiquités des anciens Hébreux et des Juifs modernes : comme l'arche de Noé, la tour de Babel, le tabernacle et ses vases; le temple de Salomon et d'Ezéchiel, le même rebâti par Hérode le Grand; la maison du Liban, bâtie par Salomon pour son épouse; les tombeaux, les habits, les principales cérémonies, les plans et les vues des lieux les plus célèbres de la Terre sainte, et quantité d'autres sujets que nous avons représentés, suivant les descriptions que l'Ecriture ou les auteurs juifs nous en donnent.

Pour les choses dont l'Ecriture ne parle pas assez clairement, ou dont elle ne fait nulle mention, nous les avons puisées dans les anciens historiens, surtout dans Josèphe, dans les voyageurs et dans les commentateurs, suppléant, de nous-même, suivant les temps, les pays, les mœurs et les coutumes des anciens; ce qui nous a paru être plus probable et plus conforme à la vérité.

Ainsi, nous ne donnons pas pour absolument certain tout ce que nous avons fait graver; nous nous flattons seulement d'approcher du vrai autant qu'il se peut, en fait de temps si obscurs et si reculés, et de donner quelques éclaircissements aux antiquités judaïques; et quoique tout ce que nous avons fait représenter ne soit pas nouveau, le public doit nous savoir bon gré d'avoir rassemblé dans ce *Dictionnaire*, outre quantité de choses nouvelles, presque tout ce qu'il y a de plus curieux ailleurs sur ce sujet (1).

A l'égard des estampes qui regardent la guerre, elles ne sont ni de mon invention, ni procurées par mes soins; c'est M. le chevalier de Folard, si connu dans l'Europe par son expérience et sa capacité dans la tactique des anciens, et par les ouvrages qu'il a donnés au public sur cette importante matière, qui en a fourni les dessins. Cet habile officier ayant jeté les yeux sur ma *Dissertation sur la milice des Hébreux*, conçut d'abord une idée avantageuse de la valeur et de la science des anciens Israélites dans l'art de la guerre; il voulut ensuite étudier la chose dans les sources. Pour cet effet, il lut les livres historiques de l'Ancien Testament; il examina surtout les endroits où il est parlé de batailles, de siéges et d'expéditions militaires sous Moïse, sous Josué, sous les Juges, sous les Rois, sous les Macchabées. Cette lecture le fortifia de plus en plus dans la persuasion où il avait toujours été, que les Grecs et les Romains n'avaient fait qu'imiter ce qui avait été mis en pratique si longtemps auparavant par les Orientaux, les Egyptiens, les Hébreux, les Chaldéens, les Assyriens et les Perses. Et comme il a dans ce genre de littérature une admirable sagacité et une très-grande habitude, il a fait dans la lecture des livres saints des découvertes qui m'avaient échappé, et qui auraient peut-être échappé à tout autre qu'à lui.

Il résolut donc de faire ses observations sur les principales batailles et sur les plus fameux siéges dont il est parlé dans les livres de l'Ancien Testament. Les libraires qui étaient sur le point d'imprimer le *Supplément* à la première édition de mon *Dictionnaire de la Bible*, le prièrent de vouloir bien leur communiquer ses remarques pour les y insérer ; persuadés que le public verrait avec plaisir une matière aussi neuve et aussi intéressante, traitée par un homme du métier, et aussi éclairé que M. le chevalier de Folard. Il se rendit à leurs instances, et eux de leur part, pour donner au public la satisfaction tout entière, ont fait graver avec beaucoup de propreté et à grands frais un grand nombre de planches qui représentent les ordres de batailles, les campements et les siéges, sur lesquels il a composé des espèces de dissertations. On les a distinguées par des *mains* que l'on a mises à la tête de ces articles. L'auteur y réfute quelquefois mes sentiments sur quelques points de la milice ancienne, et il me fait plaisir, n'étant pas extraordinaire qu'un homme de ma profession ignore bien des choses qui concernent la milice, les marches des armées, l'ordre des batailles, la disposition des campements, les machines de guerre, etc.

En vain l'éloignement des temps et des lieux, et le style concis de l'Ecriture, concoururent à répandre des ténèbres dans notre esprit, et à jeter de la confusion dans nos idées ; la pénétration de M. le chevalier de Folard supplée à tout, corrige tout, rétablit tout; il transporte le lecteur sur les lieux, il le promène dans tous les endroits où les scènes les plus mémorables et les plus intéressantes de la religion se sont passées, il les lui montre et les lui fait reconnaître, il lui rend tout présent, et fait revivre des faits, des histoires et des circonstances qui semblaient être condamnées à un éternel oubli. Il fait plus encore, car il découvre quelquefois, chemin faisant, de nouveaux sens dans l'Ecriture, inconnus aux interprètes, et concilie des passages qui emportaient contradiction, soit par la force des termes reçus, soit par le sens qu'on y avait attaché jusqu'ici (2).

(1) Les plus importantes de ces gravures sont réunies avec d'autres en un *Atlas* qui est commun à cet ouvrage et au cours complet d'Ecriture sainte. Edit.

(2) Touchant les *Observations* du savant commentateur

Mais quelle obligation ne lui a pas Josèphe? Cet auteur, quoique juif, a écrit en grec, et ses ouvrages ont toujours fait les délices des personnes de bon goût. Pour son malheur peu de gens sont en état de le lire dans les sources : dès là, ceux qui ne sauraient le faire, sont obligés d'avoir recours aux traductions, c'est-à-dire, à des livres où Josèphe est défiguré et n'est pas reconnaissable. C'est ce qui n'a pas échappé aux lumières de M. de Folard, et qu'il n'a pu ni se déguiser à lui-même ni déguiser aux autres. Ses dissertations sont pleines de traits qui fixent le sens du texte, relèvent les bévues des traducteurs, font sentir leurs écarts, découvrent leur ignorance, corrigent leurs expressions et leur fournissent les termes de l'art.

Il est inutile de rien dire en particulier de la beauté et de la propreté des gravures; il suffit de dire que les mêmes dessinateurs et les mêmes graveurs qui ont travaillé à celles du premier *Dictionnaire* et du *Supplément*, ont exécuté celles-ci avec encore plus de soin, de délicatesse et d'exactitude que les premières, dont le public a paru néanmoins si content.

de Polybe, insérées dans le *Dictionnaire de la Bible*, on nous a remis une note conçue dans les termes qui suivent : *La réputation dont jouissait le chevalier de Folard et des influences dont nous ne pouvons bien connaître la nature, mais qui se laissent assez pénétrer par ce que dit D. Calmet, avaient déterminé le docte bénédictin à insérer dans son* Dictionnaire *ces articles de tactique bien souvent en opposition avec ce qu'il avait dit lui-même. Ces motifs n'existant plus, il faudrait retrancher tous ces articles*, 1° *parce qu'ils ne contiennent que des conjectures;* 2° *parce qu'ils sont presque tous en contradiction avec l'Ecriture;* 3° *enfin, parce l'auteur y laisse percer un esprit philosophique qui ne peut être accepté dans un ouvrage catholique avant tout.*

Comme l'opinion qu'exprime cette note est celle d'un savant, et qu'elle pourrait s'accréditer et se propager, nous croyons devoir, nous qui ne la partageons pas, la réfuter, encore bien que les lecteurs, d'après tout ce que vient de dire D. Calmet, et d'après son caractère religieux et indépendant, ne dussent pas l'adopter non plus.

La réputation du chevalier de Folard et les influences réelles ou supposées dont on parle, n'étaient point, suivant nous, les motifs ou les seuls motifs qui *déterminèrent* D. Calmet à insérer dans son *Dictionnaire* les articles dont il s'agit. Nous ne pouvons admettre que le docte bénédictin ait cédé à de pareils motifs, jusqu'à faire le plus grand éloge de ces articles, qu'il eût été forcé d'accepter, malgré le mauvais esprit dont on les trouve empreints; nous ne saurions nous résoudre à croire qu'un religieux tel que D. Calmet ait pu consentir à faire passer sous son couvert dans le public des travaux qui seraient en contradiction avec l'Ecriture sainte, et dont l'esprit qu'on y voit percer devait alarmer la foi.

On dit que ces écrits du chevalier de Folard sont *souvent en opposition* avec ce qu'avait dit D. Calmet; or, D. Calmet dit que cet auteur réfute *quelquefois* ses sentiments, et qu'en cela *il lui fait plaisir :* il en dit naïvement la raison. Un peu plus haut il avait déclaré que le chevalier de Folard avait fait dans la lecture des livres saints *des découvertes qui lui avaient échappé*, etc. On ajoute que ces écrits *ne contiennent que des conjectures*. Ce jugement est trop absolu; mais ne sait-on pas que les commentateurs de la Bible sont souvent obligés de faire des conjectures, même quand il s'agit de sujets bien moins difficiles que la tactique? Spécialement, quel philologue, quel chronologiste, quel historien, quel géographe, etc., n'est pas réduit, même en nos jours, après toutes les conjectures qui ont été faites, substituées l'une à l'autre, dans le cours des siècles et selon le progrès des sciences, à la nécessité d'en faire de nouvelles? Ne faut-il pas, quand il fait nuit, s'éclairer d'une lumière artificielle, en attendant que le jour soit venu? Au reste, les conjectures du chevalier de Folard ne tirent pas à conséquence; tout au contraire, si l'on s'en rapporte au jugement de D. Calmet lui-même, qui déclare aussi que ces écrits, loin de contredire l'Ecriture, servent merveilleusement à la faire comprendre. Enfin, si l'esprit philosophique, cette moderne forme du prince des ténèbres, se montre audacieux ou déguisé dans ces écrits, ce dont nous ne sommes pas convaincu, outre que le lecteur s'en trouve averti à cette occasion, nous relèverons ce qui nous paraîtra de nature à obscurcir la lumière ou susceptible de porter atteinte à la vérité. Le *Dictionnaire de la Bible* sera donc reproduit tel que D. Calmet l'a donné, sans en rien retrancher; nous y ajouterons beaucoup, au contraire, faisant en sorte que les *puissances de l'enfer*, loin de prévaloir, contribuent à ce que cet ouvrage soit *un ouvrage catholique avant tout*.

TABLE CHRONOLOGIQUE GENERALE DE L'HISTOIRE DE LA BIBLE. (1)

Création de la matière ou du cahos (*).
I jour : Création de la lumière.
II jour : Création du firmament.
III jour : Création de la mer, des eaux, des plantes et des arbres.
IV jour : Création du soleil, de la lune et des astres.
V jour : Création des poissons et des oiseaux.
VI jour : Création des animaux terrestres et de l'homme. Dieu fait paraître tous les animaux devant Adam. Adam leur impose les noms. Dieu crée la femme; il la tire du côté de l'homme, et la lui donne pour femme. Il les introduit dans le paradis terrestre.
VII jour : Dieu se repose après avoir achevé l'ouvrage de la création; il sanctifie le repos du sabbat.
X jour : Le démon tente Eve par le moyen du serpent. Eve désobéit à Dieu, et engage Adam son mari dans la désobéissance. Dieu les chasse du paradis peu de jours après leur création, et peut-être le dixième jour du monde.

2 3999 Naissance de Caïn, fils d'Adam et d'Eve.
3 3998 Naissance d'Abel.
129 3871 Caïn tue son frère Abel.
130 3870 Naissance de Seth, fils d'Adam et d'Eve.
235 3765 Naissance d'Enos, fils de Seth.
325 3675 Naissance de Caïnan, fils d'Enos.
395 3605 Naissance de Malaléel, fils de Caïnan.
460 3540 Naissance de Jared, fils de Malaléel.
622 3378 Naissance d'Enoch, fils de Jared.
687 3313 Naissance de Mathusala, fils d'Enoch.
874 3126 Naissance de Lamech, fils de Mathusala.
930 3070 Mort d'Adam, âgé de 930 ans.
987 3013 Transport d'Enoch, après 365 ans de vie.
1042 2958 Mort de Seth, fils d'Adam, âgé de 912 ans.
1056 2944 Naissance de Noé, fils de Lamech.
1140 2860 Mort d'Enos, âgé de 905 ans.
1235 2765 Mort de Caïnan, âgé de 910 ans.
1290 2710 Mort de Malaléel, âgé de 895 ans.
1422 2578 Mort de Jared, âgé de 962 ans.
1536 2464 Dieu avertit Noé du déluge futur, et l'envoie

(1) La première colonne renferme les années du monde, et la deuxième les années avant Jésus-Christ

(*) An du monde 1; de la période Julienne 710.—Avant Jésus-Christ 4000; avant l'ère vulgaire 4004.

prêcher aux hommes la pénitence 120 ans avant que le déluge arrive. I *Petri* III, 20. II *Petri* II, 5. *Genes.* VI, 3.

1556 2444 Naissance de Japhet, fils aîné de Noé. *Genes* V, 31, *et* X, 21.

1558 2442 Naissance de Sem, second fils de Noé.

1651 2349 Mort de Lamech, père de Noé, âgé de 777 ans.

1656 2344 Mort de Mathusalé, celui de tous les hommes qui a le plus vécu. Il est mort âgé de 969 ans (*Genes.* V, 27), l'année même du déluge.

1656 2344 Dieu ordonne à Noé de se disposer à entrer dans l'arche le dixième jour du second mois, qui répond à novembre et décembre.

Dix-septième jour du même mois, Noé entre dans l'arche avec sa femme, ses enfants et les trois femmes de ses trois fils.

Il pleut sur la terre 40 jours et 40 nuits. Les eaux demeurèrent sur la terre 150 jours.

Le dix-septième jour du septième mois, l'arche s'arrête sur la montagne d'Ararat.

Le premier jour du dixième mois, on commença à découvrir les sommets des montagnes. *Genes.* VIII, 3, 4.

Quarante jours après, Noé fait sortir le corbeau. *Genes.* VIII, 6, 7.

Sept jours après, Noé fait sortir la colombe. Elle revient; et, après sept autres jours, il la fait encore sortir. Elle revient sur le soir, ayant dans son bec une branche d'olivier. Après sept autres jours, elle sort de nouveau, et ne revient plus. *Genes.* VIII, 8, 12.

1657 2343 Noé étant âgé de 601 ans, le premier jour du premier mois, découvre le toit de l'arche.

Le vingt-septième jour du second mois, Noé sort de l'arche. Il immole à Dieu des sacrifices d'actions de grâces. Dieu permet aux hommes l'usage de la viande, il donne l'iris pour gage qu'il n'enverra plus de déluge universel, *Genes.* VIII, 9.

1658 2342 Naissance d'Arphaxad, fils de Sem.

1663 2337 Environ sept ans après le déluge, Noé ayant planté la vigne, but du vin avec excès, et s'endormit découvert d'une manière indécente, dans sa tente. Cham s'en moqua, et Noé, à son réveil, donna sa malédiction à Chanaan, fils de Cham, qui pouvait avoir alors six ou sept ans.

1693 2307 Naissance de Salé, fils d'Arphaxad.

1723 2277 Naissance d'Heber, fils de Salé.

1757 2243 Naissance de Phaleg, fils d'Heber.

1770 2230 Ce fut vers ce temps-là que les hommes entreprirent le bâtiment de la Tour de Babel, où Dieu confondit leur langue, et les obligea de se partager dans les différentes parties du monde.

1771 2229 C'est là où l'on peut fixer le commencement de la monarchie des Assyriens fondée par Nemrod. *Genes.* X, 9, 10. Depuis cette année jusqu'à la prise de Babylone par Alexandre-le-Grand, on compte 1903 ans, qui est justement le nombre d'années que Callisthène trouva dans les supputations astronomiques des Chaldéens. *Porphyr. apud Simplic. l.* II, *de Cœlo.*

L'empire d'Egypte commença vers le même temps, par Cham, père de Mezraïm. Cet empire dura 1663 ans, jusqu'à la prise de l'Egypte par Cambyse. *Constantin. Manass. in Annalib.*

1787 2213 Naissance de Rehu, fils de Phaleg.

1819 2181 Naissance de Sarug, fils de Rehu.

1849 2151 Naissance de Nachor, fils de Sarug.

1878 2122 Naissance de Tharé, fils de Nachor.

1948 2052 Naissance d'Aran, fils de Tharé.

2006 1994 Mort de Noé, âgé de 950 ans.

2008 1992 Naissance d'Abram, fils de Tharé.

2018 Naissance de Saraï, épouse d'Abram.

2083 1917 Vocation d'Abram d'Ur de Caldée. Il va dans la ville de Charres, ou Haran en Mésopotamie. Son père Tharé y mourut âgé de 205 ans. *Genes.* XXXI, 31, 32.

2083 1917 Seconde vocation d'Abram de la ville de Haran. Il vient dans la terre promise avec Saraï sa femme, et Loth son neveu, et il demeure à Sichem.

2084 1916 Abram descend en Egypte. Pharaon lui enlève sa femme, puis la lui rend. Abram sort de l'Egypte, et se sépare de Loth son neveu.

2091 1909 Les rois de Sodome et de Gomorrhe se révoltent contre Chodorlaomor.

2092 1908 Chodorlaomor avec ses alliés vient faire la guerre aux rois de Sodome, de Gomorrhe et les autres, qui s'étaient soustraits de son obéissance. Ceux-ci sont vaincus; Sodome est pillée, Loth est emmené par les ennemis; Abram les poursuit, les dissipe, reprend le butin, ramène Loth. Melchisedech le bénit.

Le Seigneur fait alliance avec Abram, et lui promet une nombreuse postérité. *Genes.* XV.

2093 1907 Saraï donne Agar sa servante pour femme à Abram son mari.

2094 1906 Naissance d'Ismael, fils d'Abram et d'Agar. Abram avait alors 86 ans. *Genes.* XVI, 16.

2107 1893 Nouvelle alliance du Seigneur avec Abram. Dieu lui promet une nombreuse postérité. *Genes.* XVII. Dieu change son nom d'Abram, en celui d'Abraham, et celui de Saraï, en celui de Sara.

Institution de la Circoncision.

Abraham reçoit trois anges sous la forme de voyageurs; ils lui promettent la naissance d'Isaac.

Sodome, Gomorrhe, Adama et Seboïm sont brûlées par le feu du ciel. Loth est préservé. Il se retire à Ségor. Il tombe dans l'inceste avec ses filles.

2108 1892 Abraham se retire de la vallée de Mambré, et va à Bersabée.

1885 Naissance d'Isaac, fils d'Abraham et de Sara *Genes.* XVII.

2115 Sara ayant vu Ismael qui jouait avec Isaac, oblige Abraham de chasser Agar et Ismael. Agar fait épouser à Ismael une femme égyptienne, de laquelle il eut plusieurs enfants.

2133 1867 Alliance entre Abraham, et Abimelec, roi de Gérare. *Genes.* XXI.

1855 Abraham se met en devoir d'offrir à Dieu en holocauste son propre fils Isaac. *Genes.* XXII,

2145 Mort de Sara, épouse d'Abraham, âgée de 127 ans. *Genes.* XXIII, 1, 2.

2148 1852 Abraham envoie Eliezer son intendant, en Mésopotamie, pour demander une femme à son fils Isaac, qui était âgé de 40 ans. *Genes.* XXV, 20. Eliezer lui amène Rebecca. *Genes.* XXIV, XXV.

2150 1850 Mariage d'Abraham et de Céthura, dont il eut plusieurs fils.

2158 1842 Mort de Sem, fils de Noé, 500 ans après la naissance d'Arphaxad.

2167 1833 Rebecca étant demeurée stérile pendant 19 ans, Isaac prie pour elle, et lui obtient la grâce de concevoir.

2168 1832 Naissance de Jacob et d'Esau, l'an d'Isaac 60. *Genes.* XXV, 24, 26.

2184 1817 Mort d'Abraham, âgé de 175 ans.

2187 1813 Mort d'Heber, âgé de 464 ans.

2200 1800 Isaac va à Gérare. Dieu lui réitère les promesses qu'il avait faites à son père Abraham. Isaac fait alliance avec Abimélech, roi de Gérare.

2208 1792 Mariage d'Esau avec des femmes cananéennes.

2208 1792 Déluge d'Ogygés dans l'Attique, 1020 ans avant la première Olympiade de Corebe.

2231 1769 Mort d'Ismael, fils aîné d'Abraham. Il avait 137 ans.

2245 1755 Isaac, contre sa première intention, donne sa bénédiction à Jacob, au lieu de la donner à Esau.

Jacob se retire en Mésopotamie, auprès de son oncle Laban. Il épouse Lia, puis Rachel.

2246 1754 Naissance de Ruben, fils de Jacob et de Lia.

2247 1753 Naissance de Siméon, fils de Lia.

2248 1752 Naissance de Levi, fils de Lia.

2249 1751 Naissance de Juda, fils de Lia.

2259 1741 Naissance de Joseph, fils de Rachel et de Jacob. Jacob avait 90 ans.

2265 1735 Jacob prend la résolution de s'en retourner auprès de ses parents dans la terre de Chanaan. Laban le poursuit et l'atteint sur les montagnes de Galaad. Esau vient au-devant de lui, et le reçoit avec beaucoup de tendresse. Jacob arrive à Sichem.

2273 1727 Dina, fille de Jacob, ayant eu la curiosité d'aller voir les fêtes des Chananéens, est ravie par Sichem, fils d'Hemor. Les frères de Dina vengent cet outrage par la mort des Sichemites.

2273 1727 Naissance de Benjamin fils de Rachel.

2276 1724 Joseph, âgé de dix-sept ans, découvre à Jacob son père, les crimes de ses frères : ce qui lui attira une telle haine de leur part, qu'ils le vendirent à des étrangers, qui le menèrent en Egypte, où il fut acheté comme esclave par Putiphar.

2276 Vers ce temps-là, Juda épouse la fille de Sué Chananéen, dont il eut Her, Onan et Sela.

2286 1714 Joseph est sollicité au crime par la femme de son maître Putiphar; il lui résiste et est mis en prison.

2287 1713 Il explique les songes de deux officiers du roi Pharaon.

2288 1712 Mort d'Isaac, âgé de 180 ans.

2289 1711 Songes de Pharaon expliqués par Joseph. Il est mis hors de prison, et établi intendant de toute l'Egypte.

Commencement des sept années de fertilité prédites par Joseph.

2290 1710 Naissance de Manassé, fils de Joseph.

2291 1709 Naissance d'Ephraim, second fils de Joseph.

2296 1704 Commencement des sept années de stérilité prédites par Joseph.

2297 1703 Les dix frères de Joseph viennent en Egypte pour acheter du blé. Joseph arrête Siméon, et ne laisse aller ses autres frères que sous la condition qu'ils lui amèneront son jeune frère Benjamin.

2298 1702 Les frères de Joseph reviennent en Egypte avec leur frère Benjamin. Joseph se fait connaître à eux, et les engage de venir en Egypte avec leur père. Jacob y vient âgé de 130 ans avec toute sa famille.

2300 1700 Joseph ramasse tout l'argent qui était en Egypte, et le met dans le trésor du roi.

2301 1699 Joseph acquiert au roi d'Egypte tout le bétail du pays, les peuples étant obligés de le vendre pour avoir de quoi se nourrir.

2302 1698 Les Egyptiens vendent leurs champs et leur liberté à Pharaon, pour avoir de quoi vivre.

2302 1698 Fin des sept années de stérilité. Joseph rend aux Egyptiens leur bétail et leurs champs, à condition qu'ils donneront au roi le cinquième du revenu de leur travail.

2315 1685 Dernière maladie de Jacob. Il donne sa bénédiction à Ephraim et à Manassé, prédit ce qui doit arriver à chacun de ses fils, prie qu'on l'ensevelisse avec ses pères. Il meurt âgé de 147 ans.

2369 1631 Mort de Joseph, âgé de 110 ans. Il prédit la sortie des Israélites de l'Egypte, et prie qu'on transporte ses os dans la terre de Chanaan.

2385 1615 Mort de Levi, âgé de 137 ans.

2427 1573 Roi nouveau en Egypte, qui ne connaissait ni Joseph, ni les services qu'il avait rendus au pays : il commence à persécuter les Israélites.

Vers ce temps-ci, vivait Job, aussi illustre par sa sagesse et par sa vertu, que par son admirable patience. Il était descendu d'Isaac par Esau.

ISAAC.

Jacob.	Esau.
Joseph.	Raguel.
Ephraim.	Zara.
Bema.	Job.

2430 1570 Naissance d'Aaron, fils d'Amram et de Jocabed.

2433 1567 Naissance de Moïse, frère d'Aaron. Il est exposé sur le Nil, et trouvé par la fille de Pharaon, qui le donne à Jocabed pour l'élever, et qui l'adopte pour son fils.

2173 1527 Moïse va visiter ses frères; tue un Egyptien qui maltraitait un Hébreu. Mais, ayant su que Pharaon était informé de ce qu'il avait fait, il se retire au pays de Madian, où il épouse Séphora, fille de Jétro. Il en eut deux fils, Gersam et Eliezer.

2513 1487 Le Seigneur apparaît à Moïse dans un buisson ardent, comme il paissait les troupeaux de son beau-père, et l'envoie en Egypte pour tirer les Israélites de l'oppression où ils gémissaient.

Il revient en Egypte. Aaron son frère vient au-devant de lui jusqu'au mont Oreb. Les deux frères se présentent devant Pharaon, et lui exposent les ordres du Seigneur. Pharaon refuse de mettre les Israélites en liberté; il les surcharge de nouveaux travaux. Moïse fait divers miracles en sa présence.

Première plaie d'Egypte. L'eau changée en sang. Vers le dix-huitième jour du sixième mois.

II plaie. Des grenouilles couvrent toute la terre, et entrent dans toutes les maisons. Vers le vingt-cinquième jour du même mois.

III. Des moucherons ou des cousins, ou même des poux. Le vingt-septième du même mois.

IV. Des mouches de toutes sortes. Vers les 28 et 29 du même sixième mois.

V. La peste sur les hommes et sur les animaux. Vers le premier jour du septième mois, qui, dans la suite, fut le premier mois de l'année sainte.

VI. Les ulcères. Vers le troisième du même septième mois.

VII. La grêle, le tonnerre, le feu du ciel. Le quatrième jour du septième mois.

VIII. Les sauterelles qui ravagèrent toute l'Egypte. Le septième jour du même mois.

IX. Les ténèbres palpables. Le dixième jour du même mois. Ce même jour Moïse ordonna que ce mois serait dans la suite le premier des mois, suivant le sacré; établit la célébration de la Pâque, et fit mettre à part l'agneau Pascal, qui devait être immolé quatre jours après.

X. La mort des premiers-nés, la nuit du quatorze au quinze du mois Abid. Cette même nuit, les Israélites célébrèrent la première Pâque, et Pharaon les obligea de sortir de l'Egypte.

2513 1487 Ils partirent de Ramessé. De là ils allèrent le premier jour à Socoth; de Socoth à Etham. D'Etham ils retournèrent vers le midi, et allèrent camper à Pi-habiroth, entre Magdolum et la mer, vis-à-vis Béel-sephon.

Pharaon, s'étant repenti de les avoir laissé aller, les poursuivit avec son armée, et les atteignit comme ils étaient à Pi-habiroth. Dieu donna aux Hébreux une colonne de nuée pour les conduire et pour les protéger. Moïse ayant frappé la mer avec la verge miraculeuse, Dieu en divisa les eaux, et les Hébreux la passèrent à pied sec. Les Egyptiens, ayant voulu y entrer après eux, furent tous noyés, le vingt-un du premier mois.

Moïse, étant passé au delà de la mer, se trouva dans le désert d'Etham; et, ayant marché pendant trois jours dans ce désert, les Israélites arrivèrent à Mara, où Moïse adoucit les eaux, en y jetant un certain bois.

De Mara ils allèrent à Elim, où ils trouvèrent douze fontaines et soixante-dix palmiers. D'Elim ils vinrent sur la mer Rouge, puis dans le désert de Sin, où Dieu leur envoya de la manne. De là ils furent à Daphca, à Alus, à Raphidim, où Moïse leur tira de l'eau d'un rocher.

2513 2187 Vers ce même lieu, les Amalécites vinrent attaquer les Israélites, et tuèrent inhumainement ceux qui n'avaient pu suivre le gros de l'armée. Moïse envoya contre eux Josué, pendant que lui-même était monté sur la montagne, et élevait les mains en haut.

Le troisième jour du troisième mois après la sortie d'Egypte, les Israélites arrivèrent au pied du mont Sinaï, où ils campèrent pendant plus d'un an.

Moïse monte sur la montagne, et Dieu lui déclare qu'il est prêt à faire alliance avec Israel, à condition que ce peuple lui sera fidèle et obéissant.

Moïse descend de la montagne, et rapporte au peuple ce que le Seigneur lui a proposé. Le peuple répond qu'il est tout prêt à entrer dans cette alliance.

Moïse remonte sur la montagne, et rend compte à Dieu des dispositions du peuple. Dieu lui ordonne de descendre, et de dire au peuple de se préparer pendant deux jours à recevoir sa loi, et que le troisième jour le Seigneur descendra sur la montagne, et leur donnera sa loi. Il ajouta : Que personne

n'approche de la montagne jusqu'au troisième jour; si quelqu'un en approche, qu'il soit mis à mort.

Au troisième jour, la majesté de Dieu parut sur la montagne; on y entendit comme le bruit d'une trompette et d'un tonnerre. Moïse amena le peuple jusqu'au pied de Sinaï, comme pour venir par honneur au-devant de Dieu. Il monta seul sur la montagne. Dieu lui dit de descendre et de défendre au peuple de monter; de peur qu'il ne soit mis à mort. Moïse obéit, et déclara au peuple les ordres de Dieu. Aussitôt il remonta, et Dieu lui donna le décalogue.

Il descendit de nouveau, et proposa au peuple ce qu'il avait reçu du Seigneur. Le peuple consentit à faire alliance avec le Seigneur, sous les conditions proposées.

Moïse remonte sur la montagne, et Dieu lui donne divers préceptes judiciels, qui ne regardaient proprement que la police. A son retour, il dresse au pied de la montagne douze autels, fait immoler des victimes, pour ratifier l'alliance et arroser avec le sang des victimes le livre qui contenait les conditions de l'alliance; il arrose aussi tout le peuple, qui s'engageait à être fidèle au Seigneur.

Après cela, Moïse, Aaron, Nadab et Abiu, et les soixante-dix anciens d'Israel montèrent sur la montagne, et virent la gloire du Seigneur. Ils en descendirent le même jour: mais Moïse et Josué son serviteur y demeurèrent encore six jours. Le septième jour, le Seigneur appela Moïse, et lui exposa pendant quarante jours tout ce qui regardait son tabernacle, les cérémonies des sacrifices, et les autres choses qu'il ne lui avait pas encore proposées.

Après ces quarante jours, Dieu donna à Moïse le Décalogue écrit sur deux tables de pierre, et lui dit de descendre promptement, parce que les enfants d'Israel avaient fait un veau d'or, et l'avaient adoré.

Moïse descendit, et ayant vu le peuple qui dansait autour de ce veau d'or, il jeta contre terre les tables de pierre, et les brisa.

Puis étant arrivé au camp, il prit le veau, le mit en pièces, et fit mourir par l'épée des lévites, vingt-trois mille Israélites qui avaient adoré cette idole.

Le lendemain Moïse remonte sur la montagne, et obtient de Dieu à force de prières, qu'il pardonne à son peuple le crime qu'il venait de commettre. Dieu lui ordonne de préparer de nouvelles tables de la Loi, et lui promet de ne pas abandonner Israel.

2513 1487 Moïse descend de la montagne, et prépare de nouvelles tables; et étant remonté le lendemain, Dieu lui fait voir sa gloire. Il demeura encore quarante jours et quarante nuits sur la montagne, et Dieu lui écrivit de nouveau sa Loi sur les tables de pierre qu'il avait préparées.

Après quarante jours, il descend de la montagne, ne sachant pas qu'il avait le visage tout brillant de gloire. Il mit un voile sur sa face, parla au peuple, et lui proposa d'ériger un tabernacle au Seigneur, pour lequel chacun contribuerait selon son pouvoir et sa dévotion. Pour exécuter ce dessein, il imposa un demi-sicle par tête à chacun des Israélites, dont il fit le dénombrement, qui se trouva monter à six cent trois mille cinq cent cinquante hommes. Il désigna Beseléel et Oholiab pour conduire tout l'ouvrage du tabernacle.

2514 1486 Érection du tabernacle et de toutes ses parties, le premier jour du premier mois de la deuxième année après la sortie d'Egypte.

Second dénombrement du peuple, le premier jour du second mois.

Consécration du tabernacle, des autels, des prêtres, le cinquième du second mois.

Dénombrement des lévites à part. Ils sont tous consacrés au service du tabernacle, en la place des premiers nés d'Israel.

Le huitième jour après la consécration du tabernacle, ou le jour de l'octave de la dédicace, les princes des tribus, chacun en leur jour, offrent leurs présents au tabernacle.

Jetro vient au camp d'Israel, peu de jours avant le départ des enfants d'Israel du camp de Sinaï.

Le vingtième jour du second mois, qui répond aux mois de mai et de juin, les Israélites décampent de Sinaï, et vont à Tabééra, ou embrasement; de là à Kiberoth-Avach, ou aux sépulcres de concupiscence, à trois journées de chemin du mont Sinaï.

Eldad et Medad prophétisent dans le camp. *Num.* XI, 26, 27.

Dieu envoie des cailles à son peuple. *Num.* XI, 31, 32.

Ils arrivent à Aseroth, où Aaron et Marie murmurent contre Moïse, à cause de Séphora, sa femme. Marie demeure sept jours au dehors du camp.

De là ils allèrent à Rethma, dans le désert de Pharan; et de là à Cadés-barné, d'où l'on envoya douze hommes choisis, un de chaque tribu, pour examiner le pays de Chanaan.

Quarante jours après, ces hommes reviennent à Cadés-barné, et soulèvent le peuple contre Moïse, disant que ce pays dévorait ses habitants, et qu'ils n'en pourraient faire la conquête. Caleb et Josué leur résistent; mais le peuple se mutine, et Dieu jure que nul des murmurateurs n'entrera dans le pays de Chanaan, et qu'ils demeureront quarante ans dans le désert jusqu'à ce que cette génération soit consumée. Il leur commande de s'en retourner vers la mer Rouge. Le peuple s'opiniâtre à vouloir entrer dans la terre de Chanaan; mais ils sont repoussés par les Amalécites et les Chananéens, qui les poursuivent jusqu'à Horma.

2515 1485 Le peuple demeura assez longtemps à Cadés-barné. De là il alla vers la mer Rouge; et voici le nom des stations dont Moïse a parlé.

1. A Ramessé. *Première station.*
2. A Socoth.
3. A Etham.
4. A Beelsephon.
5. Dans le désert d'Etam.
6. A Mara.
7. A Elim.
8. Sur la mer Rouge.
9. Dans le désert de Sin.
10. A Daphca.
11. A Alus.
12. A Raphidim.
13. A Sinaï.
14. A Tabééra, ou embrasement.

2516 1484 15. Aux Sépulcres de concupiscence.

16. A Hazeroth.
17. A Rethma.
18. A Remnon-Phares.
19. A Lebna.
20. A Ressa.
21. A Céélatha.
22. Au mont-Sepher.
23. A Arada.
24. A Maceloth.
25. A Tahath.
26. A Tharé.
27. A Methca.
28. A Hesmona.
29. A Moseroth.
30. A Bene-Jacan.
31. A Gadgad.
32. A Jethebata.
33. A Hebrona.
34. A Asion-Gaber.
35. A Mozeroth.
36. A Gadés, ou *aux eaux de contradiction.*
37. Au Mont-Hor.
38. A Selmona.
39. A Phunon.
40. A Oboth.
41. A Jié-abarim.
42. Au torrent de Zared.
43. A Bamot-Arnon.
44. Au Puits.
45. A Mathana.
46. A Nabaliel.
47. A Dibon-gad.
48. A Helmon-Déblataïm.
49. Au Mont-Phasga.
50. A Kédemoth.
51. A Sethim, ou Abel-Satim (1).

C'est apparemment au campement de Cadés-barné qu'arriva la sédition de Coré, Dathan, et Abiron contre Moïse.

2552 1448 Après avoir voyagé pendant trente-sept ans dans les déserts de l'Arabie Pétrée et de l'Idumée, ils revinrent à Mozeroth, près de Cadés-barné. C'est la trente-neuvième année de leur sortie d'Egypte.

Moïse envoie des ambassadeurs au roi d'Edom, pour lui demander passage dans ses terres; ce roi le refuse.

(1) Il y a des différences entre ce catalogue des stations des Israélites dans le désert et celui que donne l'auteur au mot *campements*. Je me propose de traiter ce sujet dans un article spécial, avec les développements fournis par des recherches récentes. Voyez STATIONS.

Les Israélites arrivent à Cadès, où Marie mourut, âgée de cent trente ans.
Murmure des Israélites qui manquaient d'eau; Moïse en tire d'un rocher. Mais ayant témoigné, aussi bien qu'Aaron, quelque défiance, Dieu les condamne à mourir sans entrer dans la terre promise.
De Cadès, ils allèrent camper au Mont-Hor, où Aaron mourut, âgé de cent vingt-trois ans, le premier jour du cinquième mois.
Le roi d'Arad attaque les Israélites, et en fait plusieurs captifs.
Du mont Hor, ils viennent à Selmona, où Moïse érigea un serpent d'airain, pour garantir les Israélites contre les morsures des serpents ailés. D'autres croient que cela arriva à *Phunon*.
De Selmona, ils allèrent à Phunon, de Phunon à Oboth, d'Oboth à Jié-abarim, puis au torrent de Zared; de là à Mathana, de Mathana à Nahaliel, de Nahaliel à Bamot-Arnon; de là à Dibon-gad au delà du torrent d'Arnon, de Dibon-gad à Helmon-Deblathaïm; de là au Mont Phasga, voisin de la ville de Kedemmoth.
2553 1447 Sehon, roi des Amorrhéens, refuse le passage aux Hébreux par ses terres. Moïse lui fait la guerre, et se rend maître de son pays.
Og, roi de Basan, vient attaquer les Hébreux, et perd la bataille.
Les Israélites campent dans les campagnes de Moab.
Balac, roi de Moab, fait venir Balaam, pour maudire les Israélites.
Les Israélites tombent dans la fornication et dans l'idolâtrie de Belphegor.
Guerre contre les Madianites.
Partage du pays de Sehon et d'Og aux tribus de Ruben et de Gad, et à la demi-tribu de Manassé.
2553 1447 Moïse renouvelle l'alliance d'Israel avec le Seigneur.
Mort de Moïse, âgé de 120 ans. Il mourut le douzième mois de l'année Sainte.
Josué lui succède. Il envoie des espions à Jéricho, au premier mois qui répond à mars et avril.
Le peuple passe le Jourdain le dixième du premier mois.
Le lendemain Josué rétablit l'usage de la circoncision.
La manne cesse de tomber.
Première Pâque depuis le passage du Jourdain, le quinze du premier mois.
Prise de Jéricho.
Les Israélites vont au mont Hébal ériger un autel, conformément à l'orde de Moïse. *Josué* VIII, 30, 35. *Deut.* XXVII, 2, 12, etc.
Les Gabaonites font alliance avec Josué.
Guerre des cinq rois ligués contre les Gabaonites. Josué les défait, et à sa prière Dieu fait arrêter le soleil et la lune.
2554 1446 Guerre de Josué contre les rois de Chanaan. Il fut occupé à ces guerres pendant six ans.
2559 1441 Josué partage le pays conquis aux tribus de Juda, d'Ephraïm, et à la demi-tribu de Manassé.
Il donne à Caleb le partage que le Seigneur lui avait promis, et lui aide à en faire la conquête.
2560 1440 L'arche du Seigneur et le tabernacle sont placés à Silo, dans la tribu d'Ephraïm.
Josué partage le pays aux tribus de Benjamin, de Siméon, de Zabulon, d'Issachar, d'Aser, de Nephtali, et de Dan. On lui donne à lui-même son partage à Thamnat-Sara, sur la montagne de Gaas.
Retour des tribus de Ruben, de Gad et de la demi-tribu de Manassé au delà du Jourdain.
2561 1439 Josué renouvelle l'alliance entre le Seigneur et les Israélites.
Mort de Josué, âgé de 110 ans. Après sa mort, les anciens gouvernèrent pendant dix-huit à vingt ans, pendant lesquels arrivèrent les guerres de la tribu de Juda contre Adonibesech.
2561 1430 A cela succéda une anarchie, pendant laquelle quelques-uns de la tribu de Dan firent la conquête de la ville de Laïs.
Ce fut dans cet intervalle qu'arriva l'histoire de Michas, et de l'idolâtrie dont son Ephod fut l'occasion.
Et la guerre des douze tribus contre celle de Benjamin, pour venger l'outrage fait à la femme d'un lévite.
Le Seigneur envoya en vain des prophètes pour rappeler les Hébreux de leur égarement. Il permit qu'ils tombassent dans la servitude et sous la domination de leurs ennemis.
2591 1401 Première servitude des Israélites pendant huit ans sous Chusan Rasathaïm, roi de Mésopotamie.
2599 1339 Othoniel les en délivra; il vainquit Chusan, et jugea pendant quarante ans.
2661 1321 II. Servitude sous Eglon, roi de Moab, environ soixante-deux ans après la paix procurée aux Israélites par Othoniel.
2679 Aod les en délivre environ quatre-vingts ans après la paix procurée par Othoniel.
Année incertaine. III. Servitude des Israélites sous les Philistins. Samgar les en délivre.
2719 1281 IV. Servitude sous Jabin, roi d'Azor. Debora et Barach les en délivrent, après vingt ans. Elle dura depuis 2699 jusqu'en 2719.
2752 1248 V. Servitude sous les Madianites.
2759 1241 Gedéon est suscité de Dieu pour les en délivrer.
Il gouverne Israel depuis l'an 2759 jusqu'en 2768, pendant neuf ans.
2768 1232 Abimelech fils de Gedéon se fait reconnaître pour roi à Sichem.
2771 1229 Il fut tué trois ans après.
2772 1228 Thola fut Juge d'Israel après Abimelech. Il gouverna vingt-trois ans.
2795 1205 Jaïr lui succéda principalement au delà du Jourdain. Il gouverna vingt-deux ans.
2799 1201 VI. Servitude sous les Philistins et les Ammonites.
2817 1183 Jephté délivre les Israélites de delà le Jourdain.
2820 1180 Prise de la ville de Troie quatre cent huit ans avant la première Olympiade.
2823 1177 Mort de Jephté. Abesan lui succède.
2830 1170 Mort d'Abesan. Ahialon lui succède.
2840 1160 Mort d'Elon. Abdon lui succède.
2848 1152 Mort d'Abdon.
Le grand-prêtre Heli lui succède dans la dignité de juge d'Israel.
VII. Servitude sous les Philistins pendant quarante ans. *Judic.* XIII, 1.
2849 1151 Naissance de Samuel.
Sous sa judicature, Dieu suscita Samson, qui naquit l'an du monde 2849.
2861 1139 Dieu commence à se manifester à Samuel.
2867 1133 Samson se marie à Thamnata. Il prend de là occasion d'exercer son office de défenseur d'Israel.
2868 1132 Il met le feu aux moissons des Philistins par le moyen de trois cents renards.
2887 1113 Il est livré aux Philistins par Dalila, il se tue lui-même sous les ruines du temple de Dagon, où il fait périr un très-grand nombre de Philistins. Il fut défenseur d'Israel pendant vingt ans, depuis 2867 jusqu'en 2887.
2888 1112 Guerre entre les Philistins et les Israélites. L'arche du Seigneur est prise par les Philistins. Mort du grand-prêtre Heli. Il avait gouverné Israel pendant quarante ans.
Les Philistins renvoient l'arche avec des présents. Elle est déposée à Cariat-Iarim.
Samuel est reconnu chef et juge d'Israel, pendant trente-neuf à quarante ans.
2888 1112 Victoires des Israélites contre les Philistins.
2908 1092 Les Israélites demandent un roi à Samuel.
2909 1091 Saül est désigné roi, par le sort, et sacré dans l'assemblée du peuple à Maspha. Il règne quarante ans. *Act.* XIII, 21.
Il délivre Jabès de Galaad assiégée par les Ammonites.
Saül chasse les Philistins de Machmas.
2911 1089 Guerre des Philistins contre Saül. L'armée d'Israel s'assemble à Galgala. Elle s'effraie à la vue des forces des Philistins.
Saül n'ayant pas obéi aux ordres de Samuel, est rejeté de Dieu.
Victoire miraculeuse remportée par Jonathas

sur les Philistins.
2919 1081 Naissance de David, fils d'Isaï.
2930 1070 Guerre de Saül contre les Amalécites. Il défait ses ennemis; mais il désobéit aux ordres du Seigneur, qui le réprouve.
2941 1059 Samuel est envoyé de Dieu à Bethléem, pour y oindre David, roi d'Israel.
2942 1058 Guerre des Philistins contre les Israélites. David combat contre Goliath, et le tue.
2943 1057 Saül piqué de jalousie contre David, cherche à le faire mourir.
2944 1056 David se sauve chez Achis, roi de Geth. Étant découvert, il se retire dans le pays de Moab.
Mort d'Achimélech, et des autres prêtres tués par Saül. Abiathar se retire vers David.
David délivre Ceila, assiégée par les Philistins.
2945 1055 Il se sauve dans le désert de Ziph. Saül l'y poursuit, et est obligé de s'en retourner, sur la nouvelle d'une irruption des Philistins.
2946 1054 David se retire aux environs d'Engaddi. Il épargne Saül qui était entré seul dans la caverne, où David et ses gens étaient cachés.
2947 1053 Mort de Samuel, âgé de 98 ans. Il avait jugé Israel pendant vingt-un ans, avant le règne de Saül. Il vécut encore trente-huit ans depuis.
David se retire dans le désert de Pharan. Histoire de Nabal. David épouse Abigaïl. Il vient dans le désert de Ziph, entre la nuit dans la tente de Saül, et prend sa lance, et le vase d'eau qui y était. Enfin il se retire chez Achis, roi de Geth, qui lui donne Siceleg pour sa demeure et celle de ses gens : il y demeure un an et quatre mois.
2949 1051 Guerre des Philistins contre Saül. Saül fait évoquer l'âme de Samuel. Il perd la bataille, et se tue.
Les Amalécites pillent Siceleg en l'absence de David. David reprend le butin et les captifs que les Amalécites avaient faits.
Abner fait reconnaître Isboseth fils de Saül pour roi. Isboseth règne à Mahanaïm au delà du Jourdain.
David est reconnu roi par la tribu de Juda, et sacré pour la deuxième fois. Il règne à Hebron; son règne est de quarante ans. II *Reg.* v, 4.
2951 1050 Guerre entre la maison d'Isboseth et celle de David. Elle dura quatre ou cinq ans.
2956 1044 Abner quitte le parti d'Isboseth et va trouver David. Il est tué en trahison par Joab.
Isboseth est assassiné dans son lit.
David est reconnu roi de tout Israel, et sacré pour la troisième fois à Hebron.
2957 1043 Prise de Jérusalem sur les Jebuséens par David; il y établit le siége de sa domination.
2958 1042 Guerres des Philistins contre David. Il les bat à Baal-Pharasim.
2959 1041 David veut ramener l'arche de Cariat-Iarim à Jérusalem. Elle est d'abord mise en dépôt chez Abinadab. Après trois mois, David l'amène dans son palais.
2960 1040 David conçoit le dessein de bâtir un temple au Seigneur. Il en est détourné par le prophète Nathan.
Guerres de David contre les Philistins, contre Adarezer, contre Damas, contre l'Idumée : elles durèrent environ six ans.
2967 1033 Guerres de David contre le roi des Ammonites, qui avait outragé ses ambassadeurs.
2968 1032 Guerre de David contre les Syriens, qui avaient donné du secours aux Ammonites contre lui.
2969 1031 Joab assiége Rabbath, capitale des Ammonites. David pèche avec Bethsabée, et fait tuer Urie. Prise de Rabbath.
2970 1030 Après la naissance du fils conçu de l'adultère de David et de Bethsabée, Nathan reprend David de son crime. Pénitence de David.
2971 1029 Naissance de Salomon.
2972 1028 Amnon, fils de David, viole Thamar sa propre sœur de père.
2974 1026 Absalon tue Amnon son frère, pour venger l'outrage fait à sa sœur Thamar.
2977 1023 Joab obtient le retour d'Absalon.
2979 1021 Absalon est reçu à la cour, et paraît devant David.
2981 1019 Révolte d'Absalon contre David son père.
Absalon perd la bataille, et est tué par Joab.
Sédition de Seba, fils de Bochri, apaisée par Joab.
2983 1017 On met en cette année le commencement de la famine envoyée de Dieu pour venger la mort des Gabaonites, injustement tués par Saül. Elle finit en 3087.
2987 1013 David entreprend de faire le dénombrement de son peuple. Dieu lui donne le choix de trois fléaux dont il doit punir son ambitieuse curiosité.
2988 1012 David prépare tout ce qui est nécessaire pour la construction du temple, que Dieu lui révéla alors qui serait bâti sur le mont Sion, dans l'aire d'Ornan.
Naissance de Roboam, fils de Salomon.
2989 1011 On donne Abisag Sunamite à David, pour l'échauffer dans sa vieillesse.
Adonias affecte la royauté. David fait reconnaître son fils Salomon pour roi. Adonias se sauve à l'asile de l'autel. Salomon est reconnu roi par tout Israel, et par tous les grands du royaume.
2990 1010 Mort de David, âgé de 70 ans, après avoir régné sept ans et demi sur Juda à Hebron, et trente-trois ans à Jérusalem sur tout Israel.
Salomon règne seul, après avoir régné environ six mois du vivant de David son père; il règne quarante ans. III *Reg.* xi, 42.
Il fait mourir Adonias, qui demandait Abisag pour femme.
Il ôte l'exercice de la souveraine sacrificature à Abiathar, et la laisse à Sadoc, qui l'exerce seul dans la suite.
Joab est mis à mort, dans l'asile même du temple.
2991 1009 Mariage de Salomon avec la fille du roi d'Égypte.
Salomon va à Gabaon pour y offrir des sacrifices, et y faire sa prière. Dieu lui accorde la sagesse qu'il avait demandée, et les biens de la fortune qu'il n'avait pas demandés.
Jugement célèbre qu'il rend entre deux femmes qui s'accusaient mutuellement d'avoir fait mourir leur enfant.
2992 1008 Hiram, roi de Tyr, ayant envoyé faire compliment à Salomon sur son avénement à la couronne, Salomon lui demande des bois et des ouvriers pour lui aider à bâtir un temple au Seigneur.
Salomon jette les fondements du temple, le second jour du second mois, qui répond à mai et à juin.
3000 1000 Le temple bâti par Salomon est achevé; on fut sept ans et demi à le bâtir. Il fut dédié l'année suivante, apparemment à cause de la célébrité de l'année du jubilé qui s'y rencontrait.
3001 999 Dédicace du temple de Jérusalem.
3012 988 Salomon achève l'édifice de son palais et de celui de la fille de Pharaon son épouse.
3026 —— Révolte de Jéroboam contre Salomon. Il se réfugie en Egypte.
3029 971 Mort de Salomon.
Roboam lui succède. Il aliène les esprits des Israélites, et occasionne la révolte des dix tribus. Jéroboam, fils de Nabat, est reconnu roi des dix tribus.

ROIS DE JUDA PENDANT 388 ANS.

971 Roboam veut faire la guerre aux dix tribus, mais il en est détourné par un prophète. Il a régné dix-sept ans. III *Reg.* xiv, 21.
3030 970 Les prêtres et les Israélites qui craignaient Dieu, se retirèrent du royaume d'Israel, et vinrent dans celui de Juda.
3032 968 Roboam s'abandonne à l'impiété.
3033 967 Sesac, roi d'Egypte, vient à Jérusalem, pille

ROIS D'ISRAEL PENDANT 264 ANS.

3030 970 Jéroboam, fils de Nabat, roi d'Israel, abroge le culte du Seigneur, et introduit le culte des veaux d'or; il règne dix-neuf ans.

les trésors du temple et ceux du roi.
3046 954 Mort de Roboam. Abia lui succède pendant trois ans.
3047 953 Victoire d'Abia contre Jéroboam.
3049 951 Mort d'Abia. Asa lui succède, et règne quarante-un ans.
3053 947 Asa ruine l'idolâtrie qui s'était introduite dans Juda.
3055 945 Naissance de Josaphat, fils d'Asa.
3063 937 Victoire d'Asa contre Zara, roi d'Ethiopie, ou du pays de Chus, voisin de l'Egypte.
3064 936 Asa, roi de Juda, engage Benadad, roi de Syrie, à faire irruption dans les terres du royaume d'Irael, pour obliger Baza à quitter son entreprise de Rama.
3080 920 Naissance de Joram, fils de Josaphat.
Hésiode fleurit.
3087 913 Asa étant incommodé apparemment de la goutte au pied, met sa confiance aux médecins plutôt qu'au Seigneur.
3090 910 Mort d'Asa après quarante-un ans de règne.
Josaphat lui succède et règne vingt-cinq ans.
Il bannit tous les cultes superstitieux de ses états.
3097 903 Naissance d'Ochosias, fils de Joram et d'Athalie, et petit-fils de Josaphat.
3106 894 Josaphat désigne Joram, son fils, pour roi, et l'établit vice-roi.
3107 893 Josaphat accompagne Achab dans la guerre contre Ramoth de Galaad, et court risque d'y être tué.
3108 892 Josaphat entreprend d'équiper une flotte pour faire le voyage d'Ophir. Mais Ochozias, roi d'Israel, étant aussi entré dans ce dessein, Dieu permit que leur flotte fût brisée par les vents et par la tempête.
Vers ce même temps, il est attaqué par les Ammonites et les Moabites, et remporte sur eux une victoire miraculeuse.
Elie est enlevé en l'air dans un chariot de feu.
3112 888 Josaphat communique à Joram, son fils, la puissance royale.
3115 885 Mort de Josaphat.
Joram lui succède.
Les Iduméens se soulèvent contre Joram, et se mettent en liberté.
3116 884 Joram, à la sollicitation de sa femme Athalie, introduit dans Juda le culte idolâtre de Baal.
3117 883 Joram est frappé de Dieu d'une maladie incurable dans les entrailles.
3118 882 Il établit vice-roi son fils Ochozias.
3119 881 Mort de Joram.
Ochozias lui succède, et ne règne qu'un an.
Naissance de Joas.
Homère fleurit.
3120 880 Ochozias accompagne Joram, roi d'Israel, au siége de Ramoth de Galaad.
Ochozias est mis à mort par l'ordre de Jehu.
Athalie fait périr ce qui restait de la famille royale, et usurpe le royaume. Le jeune prince Joas est sauvé et gardé secrètement dans le temple, pendant six ans.
3126 874 Joïada, grand-prêtre, établit Joas sur le trône de Juda, et fait mourir Athalie.
Joas règne pendant quarante ans.
3144 856 Naissance d'Amasias, fils de Joas.
3147 853 Joas entreprend de réparer les ruines du temple du Seigneur.
3164 836 Le grand-prêtre Zacharie, fils de Joïada, est tué

3047 953 Jéroboam est vaincu par Abia, qui lui tue cinq cent mille hommes.
3050 950 Mort de Jéroboam. Nadab lui succède et règne deux ans.
3051 949 Mort de Nadab, Basa lui succède et règne vingt ans.
3064 936 Basa bâtit Rama, pour empêcher que les Israélites n'aillent à Jérusalem.
Benadad, roi de Damas, entre sur les terres de Basa, roi d'Israel.
3074 926 Mort de Basa, roi d'Israel. Ela lui succède, et règne deux ans.
3075 925 Zamri tue Ela et usurpe la royauté; il n'en jouit que sept jours.
Amri l'assiége dans Thersa, et l'oblige de se brûler dans son palais.
Thebni conteste la royauté à Amri; mais Amri l'emporta enfin sur Thebni; il commença à régner seul l'an 31 d'Asa, roi de Juda, et du
3079 921 monde 3079.
3080 920 Amri bâtit Samarie et y établit le siége de sa domination.
3086 914 Mort d'Amri.
Achab lui succède, et règne vingt-deux ans.
Pendant cet intervalle, le prophète Elie paraît dans le royaume d'Israel.
3096 904 Il se présente devant Achab, et fait tuer les faux prophètes de Baal.
Il donne l'onction prophétique à Elisée.
3103 897 Benadad, roi de Syrie, assiége Samarie, et est obligé de se retirer avec perte.
3104 896 Il revient l'année suivante, et il fut battu à Aphek.
3105 895 Achab usurpe la vigne de Naboth.
3106 894 Achab communique à Ochosias, son fils, la qualité et la puissance royale.
3107 893 Achab fait la guerre contre Ramoth de Galaad; il y est mis à mort, quoiqu'il se fût déguisé, afin qu'il ne fût pas reconnu par les ennemis.
Ochozias lui succède, et règne deux ans.
3108 892 Ochozias tombe de la plate-forme de sa maison dans une salle qui était au-dessous, et se blesse dangereusement; il meurt.
Joram, son frère, lui succède, et règne douze ans.
Il fait la guerre aux Moabites.
3109 891 Elisée promet la victoire à l'armée d'Israel, et lui procure de l'eau en abondance.
3119 881 Siége de Samarie par Benadad, roi de Syrie; il est saisi lui et son armée d'une terreur panique, et se sauve en désordre pendant la nuit.
3120 880 Elisée va à Damas, prédit la mort de Benadad, et le règne d'Hazaël.
Joram marche avec Ochozias contre Ramoth de Galaad, y est dangereusement blessé; se fait porter à Jezraël.
Révolte de Jehu contre Joram. Joram est tué par Jehu.
Jehu règne vingt-huit ans. IV *Reg.* x, 36.
Mort de Jehu.
3148 852 Joachas, son fils, lui succède, et règne XVII ans.

dans le temple par ordre de Joas

3164 836 Guerre d'Hazaël contre Joas. IV *Reg.* xii, 17.

3165 835 L'année suivante, Hazaël vint contre Joas, et l'obligea à lui donner de grosses sommes. II *Par.* xxiv, 23 *et seq.*

Mort de Joas, roi de Juda.

Amasias lui succède, et règne vingt-neuf ans.

3177 823 Guerre d'Amasias contre les Iduméens.

3178 822 Il déclare la guerre à Joas, roi d'Israel, et en est vaincu.

Naissance d'Ozias, ou Azarias, fils d'Amasias.

3194 806 Mort d'Amasias.

Ozias ou Azarias lui succède, et règne cinquante-deux ans.

Sous son règne on vit dans le royaume de Juda les prophètes Isaïe et Amos.

3221 779 Naissance de Joatham, fils d'Ozias.

3246 754 Mort d'Ozias.

3246 754 Joatham lui succède, et règne seize ans.

Isaïe voit la gloire du Seigneur. *Isai.* vi.

Sous le règne de Joatham, Isaïe et Osée prophétisent.

3252 748 Naissance d'Ezéchias, fils de Joatham, roi de Juda.

3261 739 Rasin, roi de Syrie, et Phacée, roi d'Israel, commencent à attaquer le royaume de Juda.

3262 738 Mort de Joatham.

Achaz lui succède, et règne seize ans.

Rasin, roi de Syrie, et Phacée, roi d'Israel, continuent leurs hostilités dans le royaume de Juda.

Isaïe prédit à Achaz la naissance du Messie; et sa prochaine délivrance des deux rois ses ennemis. En effet, ils ne prirent rien contre lui cette année-là.

3263 737 Mais l'année suivante ils revinrent et saccagèrent tout son pays.

3264 736 Les Iduméens et les Philistins se jettent aussi dans le pays de Juda.

Achaz fait venir à son secours Teglatphalassar, roi d'Assyrie, et se soumet à lui payer tribut.

Teglatphalassar.

3275 725 Achaz communique l'autorité royale à Ezéchias, son fils.

Mort d'Achaz, roi de Juda.

3278 722 Ezéchias lui succède, et rétablit dans Juda le culte du Seigneur, qu'Achaz y avait presqu'entièrement abrogé.

3279 721 On commence à ramasser dans le temple les prémices et les dîmes pour l'entretien des prêtres et des ministres.

3164 836 Guerre d'Hazaël, roi de Syrie, contre Joas.

Mort de Joachas, fils de Jehu.

Joas lui succède, et règne pendant seize ans.

Elisée meurt vers le même temps.

3168 832 Mort d'Hazaël, roi de Syrie.

Benadad lui succède.

Guerre de Joas contre Benadad.

3178 822 Joas remporte une grande victoire contre Amasias, roi de Juda.

3181 819 Mort de Joas, roi d'Israel.

Jéroboam II lui succède, et règne quarante-un ans.

3222 778 Sous son règne prophétisaient les prophètes Jonas, Osée, Amos.

3222 778 Mort de Jéroboam II. Zacharie, son fils, lui succède et règne six mois, ou peut-être dix ans.

La chronologie est embarrassée en cet endroit. Le quatrième des Rois, xv, 8, 12, met la mort de Zacharie en l'an 38 d'Ozias, et ne lui donne que six mois de règne, et toutefois en supputant ce qui reste du temps jusqu'à la fin du royaume d'Israel, il faut ou reconnaître un interrègne de neuf ou onze ans entre Jeroboam II et Zacharie, avec Usserius; ou dire que Jéroboam II a régné cinquante-un ans; ou enfin qu'il n'a commencé qu'en 3191 et n'a fini qu'en 3232, qui est l'année de la mort de Zacharie.

3232 768 Zacharie est tué par Sellum, après six mois de règne.

3233 767 Sellum règne un mois.

Il est tué par Manahem, qui règne dix ans.

3233 767 Phul, roi d'Assyrie, vient sur les terres d'Israel.

Manahem se rend tributaire à ce prince.

3243 757 Mort de Manahem.

Phacela lui succède.

3245 755 Mort de Phacela.

Phacée, fils de Romélie, l'assassine et règne en sa place vingt-huit ans. Le texte ne lui donne que vingt ans de règne, mais il faut lire vingt-huit ans. Syncelle, page 202 et 203, dit que les vingt-huit ans étaient dans un exemplaire cité par saint Basile. En effet, le règne commence la cinquante-deuxième année d'Azarias (IV *Reg.* xv, 27), et finit la douzième d'Achaz (IV *Reg.* xvii, 1). Or, tout le monde convient que cet espace est de vingt-huit ans.

3254 746 Arbacès, satrape de Médie, et Belesus, Babylonien, conjurent contre Sardanapale, roi d'Assyrie; ils l'assiégent dans Ninive. Après trois

3257 743 ans de siége, Sardanapale se brûle dans son palais avec toutes ses richesses. Arbacès est reconnu roi, et met les Mèdes en liberté.

Belesus, autrement Baladan, ou Nabonassar fonde l'empire de Babylone. C'est là l'époque si fameuse de Nabonassar, qui tombe en 743 ans avant J. C., ou 747 avant notre ère vulgaire.

Ninus le jeune, nommé dans l'Ecriture Teglatphalassar, successeur de Sardanapale, continue l'empire d'Assyrie, mais réduit dans des bornes fort étroites. Il règne dix-neuf ans, ou selon d'autres trente ans.

3264 736 Teglatphalassar attaque et fait mourir Rasin, roi de Damas.

Il entre dans les terres d'Israel, y prend plusieurs villes, et emmène plusieurs captifs, principalement les tribus de Ruben, de Gad, et la demi-tribu de Manassé. C'est là la première captivité d'Israel.

3265 735 Osée, fils d'Ela, fait mourir Phacée, fils de Romélie, roi d'Israel, et usurpe le royaume.

3274 726 Il commence à régner paisiblement la douzième année d'Achaz (IV *Reg.* xvii, 1), et règne neuf ans.

3276 724 Salmanassar succède à Teglatphalassar, roi de Ninive.

3279 721 Osée, roi d'Israel, fait alliance avec Sué, roi d'Égypte, et se soulève contre Salmanassar.

3280 720 Salmanassar assiége Samarie il la prend après

3283 717 trois mois de siége, et transporte au delà de l'Euphrate les tribus que Teglatphalassar n'avait pas encore réduites en captivité, la neuvième année d'Osée, et la sixième d'Ezéchias.

Fin du royaume d'Israel, après avoir subsisté 254 ans.

3279 721 Entre les captifs emmenés au delà de l'Euphrate par Salmanasar, fut Tobie, de la tribu de Nephthali, à Ninive.

3290 710 Ezéchias secoue le joug des Assyriens et se ligue avec l'Egypte et avec le roi de Chus contre Sennachérib.

3291 709 Sennachérib marche contre Ezéchias et prend plusieurs villes de Juda.

Maladie d'Ezéchias. Isaïe lui prédit qu'il guérira, et lui donne pour signe et pour gage de sa guérison, la rétrogradation de l'ombre du soleil au cadran d'Achaz.

Sennachérib assiége Lachis.

Ezéchias voyant que ses alliés ne songeaient point à le secourir, donne de l'argent à Sennachérib; mais ce prince continue à lui faire la guerre. Il envoie Rabsacès à Jérusalem, et marche lui-même contre Taracha, roi de Chus ou d'Arabie. Comme il retournait en Judée, l'ange du Seigneur lui tue 185 mille hommes de son armée, et l'oblige de s'en retourner à Ninive, où il est mis à mort par ses deux fils.

3292 708 Assaradon succède à Sennachérib.

Ce fut apparemment vers ce même temps que Baladan, ou Merodach-Baradan, roi de Babylone, envoya faire ses compliments à Ezéchias, sur le recouvrement de sa santé, et s'informer du prodige qui était arrivé à cette occasion.

Michée de Morasthi et Nahum prophétisent sous Ezéchias.

3293 707 Tartan est envoyé par Assaradon contre les Philistins, les Iduméens et les Egyptiens.

3294 706 Assaradon envoie un prêtre israélite aux Chutéens établis à Sichem.

3306 694 Mort d'Ezéchias.

Manassé lui succède, et règne cinquante-cinq ans.

3323 677 Assaradon se rend maître de Babylone, et réunit l'empire d'Assyrie à celui de Chaldée.

3339 661 Manassé est pris par les Chaldéens et mené à Babylone.

3347 653 Guerre d'Holopherne contre différents peuples. Il est mis à mort dans la Judée par Judith.

3361 639 Mort de Manassé. Il était revenu en Judée assez longtemps auparavant; mais on n'en sait pas l'année précise.

Amon lui succède, et règne deux ans. Il fit le mal devant le Seigneur.

3363 637 Mort d'Amon.

Josias lui succède.

Sophonie prophétisait au commencement de son règne.

3370 630 Josias travaille à réformer les abus qui s'étaient introduits dans son royaume. Il y établit le culte du Seigneur.

3376 624 Jérémie commence à prophétiser en la treizième année de Josias.

3380 620 Le grand-prêtre Helcias trouve le livre de la loi dans le trésor du temple, l'an dix-huit de Josias. IV *Reg.* xxii, 3, et xxiii, 23, et II *Paralip.* xxxiv, 8, et xxxv, 19.

On ramasse de l'argent pour les réparations du temple.

La prophétesse Holda annonce les malheurs qui doivent fondre sur Juda.

3381 619 Pâque solennelle célébrée par Josias et par tout le peuple.

Joel prophétise sous Josias.

3394 606 Josias veut s'opposer à l'expédition de Néchao, roi d'Egypte, contre la ville de Carchemise. Il est blessé à mort, et meurt à Jérusalem. Jérémie compose des lamentations sur la mort de Josias. II *Par.* xxxv, 25.

Joachaz est placé sur le trône par le peuple de Juda. Mais Néchao, à son retour de Carchemise, le dépose et met en sa place Eliacim ou Joakim, son frère, fils de Josias : il règne onze ans.

3395 605 Abacuc prophétise sous son règne.

3398 602 Nabuchodonosor va assiéger Carchemise, et la réduit à l'obéissance des Chaldéens. De là il vient dans la Palestine, et assiége Jérusalem, prend la ville, et n'y laisse Joakim qu'à condition qu'il lui paiera un gros tribut. Daniel et ses compagnons sont menés captifs à Babylone. IV *Reg.* xxiii, 36; II *Par.* xxxv, 5, 6; *Jérém.* xxvi, 1; xlvi, 2.

3399 601 Jérémie commence à rédiger ses prophéties par écrit.

3402 598 Songe de Nabuchodonosor d'une grande statue, expliqué par Daniel.

3404 596 Histoire de Susanne à Babylone.

Joakim se révolte contre Nabuchodonosor.

Nabuchodonosor envoie contre lui des troupes de Chaldée, de Syrie et de Moab, qui ravagèrent tout le pays, et emmenèrent à Babylone 3,023 Juifs, la septième année de son règne. *Voyez* IV *Reg.* xxiv, 2; et *Jérém.* lii, 28.

3405 595 Naissance de Cyrus, fils de Cambyse et de Mandane.

Joakim se révolte de nouveau contre Nabuchodonosor. Il est pris, mis à mort et jeté à la voirie, après onze ans de règne.

3406 594 Joachin, ou Conias, ou Jéconias lui succède, il règne trois mois dix jours.

3406 594 Nabuchodonosor vient l'attaquer dans Jérusalem, et le prend après trois mois dix jours de règne. Il est conduit à Babylone avec une partie du peuple, Mardochée est du nombre des captifs.

Sédecias, son oncle, est laissé à Jérusalem en sa place, et règne onze ans.

Sédecias envoie des ambassadeurs à Babylone.

Jérémie écrit aux Juifs qui étaient captifs.

3409 591 Saraïas et Baruch sont envoyés par Sédecias à Babylone.

3410 590 Ezéchiel commence à prophétiser dans la Chaldée.

3411 589 Il prédit la prise de Jérusalem, et la dispersion des Juifs. *Ezéch.* iv, v, viii, ix, x, xi, xii.

3411 589 Sédecias prend des mesures secrètes avec le roi d'Egypte pour secouer le joug des Chaldéens.

3414 586 Sédecias se révolte ouvertement contre Nabuchodonosor.

Nabuchodonosor marche contre Jérusalem. Il l'assiége. Il quitte le siége pour repousser le roi d'Egypte, qui venait au secours de Sédecias. Il revient au siége.

Jérémie ne cesse de prophétiser pendant tout le siége, qui dura près de trois ans.

Ezéchiel désigne aussi le même siége en Chaldée. *Ezéch.* xi, xii.

3416 584 Prise de Jérusalem le neuvième jour du quatrième mois, qui répondait à juillet et à août. C'était la onzième année de Sédecias.

Sédecias, s'étant enfui pendant la nuit, est arrêté et conduit à Reblata, où était alors Nabuchonodosor. On lui creva les yeux, et on le porta à Babylone. Ainsi se concilièrent les prophéties, dont les unes disaient, qu'il ne verrait point Babylone, et qu'il y mourrait (*Ezéch.* xii, 13), et les autres, qu'il verrait de ses yeux le roi de Babylone, et qu'il entrerait dans cette ville. *Jérém.* xxxii, 4, et xxxiv, 3.

Jérusalem et le temple sont brûlés le septième jour du quatrième mois.

Les Juifs de Jérusalem et de toute la Judée sont emmenés captifs au delà de l'Euphrate.

Ainsi finit le royaume de Juda, après avoir subsisté pendant 468 ans, depuis le commencement du règne de David; et 388 ans depuis la séparation de Juda, et des dix tribus.

Commencement des soixante-dix ans de la captivité prédite par *Jérémie*, xxv, 11, et xxix, 10.

Godolias est établi pour gouverner le reste du peuple.

3417 583 Jérémie est entraîné en Egypte par les Juifs après la mort de Godolias. Il prophétise en Egypte. *Jérém.* xliv.

Ezéchiel en Chaldée prophétise contre les captifs de Juda. *Ezéch.* xxxiii.

3419 581 Siége de Tyr par Nabuchodonosor. Ce siége dura treize ans. Pendant cet intervalle Nabuchodonosor fait la guerre à l'Idumée, aux Ammonites, aux Moabites. *Josèphe*, *Antiq.* *l.* x, *c.* 11, *p.* 345.

Abdias prophétise contre l'Idumée.

3432 568 Prise de Tyr par Nabuchodonosor.

Guerre de Nabuchodonosor contre l'Egypte.

3433 567 Il retourne à Babylone après avoir achevé toutes ces guerres.

3434 566 Songe d'un grand arbre qui fut montré à Nabuchodonosor.

3435 565 Métamorphose de Nabuchodonosor en bœuf.
3443 557 Il revient à son premier état.
3444 556 Il fait ériger une statue d'or, et ordonne de l'adorer.
Les trois compagnons de Daniel sont jetés dans la fournaise ardente.
Mort de Nabuchodonosor ; il avait régné quarante-trois ans depuis la mort de Nabopolassar, son père, mort en 3399.
3444 556 Evilmerodach son fils lui succède. Il ne règne qu'un an.
3445 555 Balthasar son fils lui succède.
Visions de Daniel, des quatre animaux mystérieux. *Dan.* VII.
3446 554 Cyrus se soulève, met les Perses en liberté, et prend le titre de roi.
3448 552 Festin sacrilége de Balthasar; sa mort.
Darius le Mède succède à Balthasar.
3449 551 Prophétie des Septante semaines de Daniel. *Dan.* IX, X.
3450 550 Darius fait une ordonnance qui défend de s'adresser à aucune autre Divinité qu'à lui seul. Daniel est jeté dans la fosse aux lions.
3450 550 Cyrus entreprend de ruiner la monarchie des Mèdes et des Chaldéens. Il attaque d'abord les Mèdes, et ayant vaincu Astyages son aïeul maternel, roi des Mèdes, il lui donne le gouvernement de l'Hyrcanie.
3455 545 De là il marche contre Darius le Mède son oncle; mais auparavant il fait la guerre aux alliés de Darius, et en particulier à Crésus, roi de Lydie.
3456 544 Il attaque Babylone, et s'en rend maître.
3457 543 Il met les Juifs en liberté, et leur permet de retourner en leur pays la première année de son règne sur tout l'Orient.
3457 543 Histoire de Bel et du Dragon tué par Daniel.
3458 542 Les Juifs, de retour de leur captivité, rétablissent les sacrifices dans le temple du Seigneur.
3475 525 Mort de Cyrus, âgé de soixante-dix ans.
Cambyse lui succède. Les Cuthéens, ou Samaritains obtiennent de lui une défense adressée aux Juifs, de continuer l'édifice du temple.
3478 522 Cambyse va faire la guerre en Egypte. Cette
3479 521 guerre dure cinq ans. Il fait mourir son
3482 518 frère Smerdis, l'an du monde 3480.
3483 517 Mort de Cambyse.
Les sept mages s'emparent de l'empire. Artaxata l'un d'eux défend aux Juifs de continuer le bâtiment du temple.
Sept des principaux officiers des Perses conspirent contre les mages, et les font mourir.
Darius, fils d'Hystaspe, nommé autrement Assuérus, est reconnu roi des Perses. Il épouse Athosse, fille de Cyrus.
3484 516 Aggée commence à prophétiser, et reprend les Juifs de leur négligence à rebâtir la maison du Seigneur.
3485 515 Les Juifs recommencent à travailler au bâtiment du temple.
Vers le même temps Zacharie commence à prophétiser.
3485 515 Darius permet aux Juifs, par une ordonnance particulière, de rebâtir le temple.
486 On commence à travailler au temple.
514 C'est proprement cette année que finissent les soixante-dix années de captivité prédites par Jérémie, et commencées l'an du monde 3416.
3487 513 Festin de Darius, ou d'Assuérus, dans lequel il répudie Vasthi.
3488 512 Esther devient son épouse.
3489 511 Dédicace du temple de Jérusalem bâti par Zorobabel.
3495 505 Commencement de la fortune et de l'élévation d'Aman.
Il jure la perte des Juifs, et obtient d'Assuérus un ordre de les exterminer.
3496 504 Esther obtient la révocation de cet édit.
Aman est pendu au poteau qu'il avait préparé à Mardochée.
Vengeance que les Juifs exercent contre leurs ennemis à Suses et dans tout l'empire des Perses.
3519 481 Mort de Darius ou d'Assuérus. Xerxès lui succède.
3531 469 Mort de Xerxès.
Artaxercès lui succède.
3537 463 Il renvoie Esdras à Jérusalem, avec plusieurs prêtres et lévites de sa nation ; c'était la septième année d'Artaxercès. I *Esdr.* VII, 1, 7, 8.
3538 462 Esdras réforme les abus qui s'étaient introduits parmi les Juifs, surtout à l'égard des femmes étrangères qu'ils avaient épousées.
3550 450 Néhémie obtient d'Artaxercès la permission d'aller à Jérusalem, et d'en rebâtir les portes et les murs.
Dédicace des murs de Jérusalem.
Néhémie engage plusieurs familles de la campagne à établir leur demeure dans Jérusalem.
3551 449 Les Israélites se séparent des femmes étrangères qu'ils avaient épousées.
Néhémie renouvelle l'alliance d'Israël avec le Seigneur.
3563 437 Retour de Néhémie vers le roi Artaxercès.
3565 435 Néhémie revient une seconde fois en Judée, et y réforme divers abus.
Zacharie prophétise sous son gouvernement, aussi bien que Malachie, que plusieurs ont confondu avec Esdras.
3580 420 Mort de Néhémie.
Eliasib, grand-prêtre qui avait vécu sous Néhémie, eut pour successeur Jolada, ou Juda ; et Juda eut pour successeur Jonathan, qui fut tué dans le temple par Jésus, son frère. Jonathan eut pour successeur Jaddus ou Jeddoa. On ignore les années précises de la mort de ces souverains pontifes. *Voyez* la liste des grands prêtres ci-après.
Avant l'ère vulgaire 424.
3654 346 Artaxercès Ochus envoie plusieurs Juifs, qu'il avait pris en Egypte, en captivité dans l'Hyrcanie.
3671 329 Alexandre le Grand passe en Asie.
3672 328 Il fait le siége de Tyr, et demande au grand prêtre Jaddus les mêmes secours qu'il avait accoutumé de fournir au roi de Perse. Jaddus les lui refuse.
3672 328 Alexandre vient à Jérusalem, respecte le grand prêtre, favorise les Juifs, et leur accorde l'exemption du tribut pour chaque année Sabbatique.
Les Samaritains obtiennent d'Alexandre la permission de bâtir un temple sur le mont Garizim.
3673 327 Alexandre subjugue l'Egypte. A son retour dans la Phénicie, il châtie les Samaritains qui avaient tué Andromaque, gouverneur de la province, et donne aux Juifs une partie de leurs terres.
3674 326 Mort de Darius Codomanus, dernier roi des Perses.
3681 319 Mort d'Alexandre le Grand, premier monarque des Grecs dans l'Orient.
La Judée fut d'abord dans le partage des rois de Syrie.
3684 316 Ptolémée, fils de Lagus, en fit ensuite la conquête ; il transporta en Egypte un très-grand nombre de Juifs.
3690 310 Antigone reprend la Judée sur Ptolémée, fils de Lagus.
3692 308 Ptolémée, fils de Lagus, ayant vaincu Démétrius, fils d'Antigone, près de Gaze, devient de nouveau maître de la Judée.
La Judée retourna ensuite aux rois de Syrie, et les Juifs leur payèrent tribut pendant quelque temps. Ils étaient soumis aux rois d'Egypte sous le règne de Ptolémée Philadelphe, supposé que ce que nous lisons de la version des Septante ne soit pas entièrement fabuleux.
3727 273 On met cette Version vers l'an du monde 3727.
3743 257 Antiochus le dieu, roi de Syrie, qui commença à régner l'an du monde 3743, accorda aux Juifs le droit de bourgeoisie dans ses Etats, de même que les Grecs ses sujets en jouissaient.
3758 242 Ptolémée Evergète se rend maître de la Syrie et de la Judée.
3682 318 Le grand prêtre Jaddus étant mort en 3682
3702 298 eut pour successeur Onias I, auquel succéda
3711 289 Simon le Juste, en 3702. Celui-ci en mourant (3711) laissa Onias II, son fils, qui n'était qu'un enfant ; on chargea Eléazar, son oncle paternel, de faire en sa place les fonctions du

sacerdoce. Il les fit pendant environ trente ans. C'est sous le sacerdoce d'Eléazar que l'on rapporte la version des Septante.

3744 256 Après la mort d'Eléazar, en 3744, on revêtit du souverain sacerdoce Manassé, grand-oncle d'Onias, et frère de Jaddus.

3771 229 Enfin, après la mort de Manassé, arrivée en 3771, Onias II entra dans la jouissance de la dignité de grand prêtre.

Année incertaine. Il encourut l'indignation du roi d'Egypte, pour n'avoir pas payé vingt talents de tribut à quoi il était obligé. Joseph son neveu, ayant gagné l'affection du roi d'Egypte, prend à ferme les tributs de la Célésyrie, de la Phénicie, de la Samarie et de la Judée.

3783 217 Mort de Ptolémée Evergète, roi d'Egypte. Ptolémée Philopator lui succède.

3785 215 Mort du grand prêtre Onias II.

Simon II lui succède dans la grande sacrificature.

3786 214 Guerre d'Antiochus le Grand contre Ptolémée Philopator.

3787 213 Victoire de Ptolémée Philopator, remportée sur Antiochus le Grand, à Raphia, en Syrie. *Polyb. l.* v.

Ptolémée Philopator veut entrer de force dans le temple de Jérusalem. Il en est empêché par les prêtres. Il retourne en Egypte, et condamne tous les Juifs de ses Etats à être écrasés sous les pieds des éléphants, à moins qu'ils ne renoncent à leur religion. Dieu délivre miraculeusement son peuple fidèle. Voyez le troisième livre des Machabées.

3788 212 Les Egyptiens se révoltent contre leur roi Ptolémée Philopator. Les Juifs le soutiennent contre les rebelles.

3800 200 Mort de Ptolémée Philopator.

Ptolémée Epiphane, âgé de trois ou quatre ans, lui succède.

3802 198 Antiochus le Grand fait la conquête de la Phénicie et de la Judée.

3805 195 Mort du grand prêtre Simon II.

Onias III lui succède.

3806 194 Scopas, général de l'armée de Ptolémée Epiphane, reprend la Phénicie et la Judée sur Antiochus.

3807 193 Antiochus le Grand défait Scopas, et est reçu par les Juifs dans Jérusalem. *Polyb. l.* xvi; *Joseph, Antiq. l.* xii, *c.* 3.

Année incertaine. Arius, roi de Lacédémone, écrit à Onias III, et reconnaît la parenté des Juifs et des Lacédémoniens. *Joseph, Antiq. l.* xii, *c.* 5, *et* I *Macc.* xii, 20. C'est plutôt Onias I, auquel Arée, roi de Lacédémone, écrit. Voyez Onias I.

3812 188 Antiochus le Grand donne sa fille Cléopâtre en mariage à Ptolémée Epiphane, roi d'Egypte, et lui cède pour sa dot la Célésyrie, la Phénicie, la Judée et la Samarie.

3815 185 Antiochus ayant déclaré la guerre aux Romains, est vaincu et dépouillé d'une grande partie de ses Etats. Il conserve la Syrie et la Judée.

3817 183 Il meurt et laisse pour successeur Séleucus Philopator; Antiochus surnommé depuis Epiphane, son autre fils, avait été envoyé à Rome pour y servir d'otage.

3828 172 Héliodore est envoyé en Judée, par ordre de Séleucus, pour se rendre maître des trésors qui étaient dans le temple de Jérusalem. Il en est empêché par un ange, qui le charge de coups.

Onias III est obligé d'aller à Antioche, pour se justifier des calomnies que l'on avait répandues contre lui.

Séleucus envoie à Rome son fils Démétrius en la place de son frère Antiochus, qui y était en otage depuis quatorze ans.

Pendant qu'Antiochus était en chemin pour revenir en Syrie, Séleucus fut mis a mort par les embûches d'Héliodore, qui voulait usurper le royaume.

Antiochus à son retour fut reçu par les Syriens comme une divinité favorable, ce qui lui fit donner le nom d'*Epiphane*.

3829 171 Jason, fils du grand prêtre Simon II, et frère d'Onias III, qui était alors grand sacrificateur, achète la grande sacrificature auprès d'Antiochus Epiphane.

Plusieurs Juifs renoncent au judaïsme, et embrassent la religion et les cérémonies des Grecs.

3831 169 Antiochus Epiphane veut faire la guerre à Ptolémée Philométor, roi d'Egypte. Il vient à Jérusalem, et y est reçu avec grand honneur.

3834 166 Ménélaüs offre trois cents talents d'argent de la souveraine sacrificature, par-dessus ce que Jason en avait donné, et il l'obtient d'Antiochus Epiphane.

3834 166 Ménélaüs n'ayant pas satisfait aux sommes qu'il s'était engagé de donner au roi, est dépouillé de la souveraine sacrificature, et Lysimaque son frère est chargé d'en faire les fonctions.

3834 166 Ménélaüs ayant gagné Andronic, gouverneur d'Antioche, en l'absence du roi Antiochus Epiphane, fait tuer le grand prêtre Onias III.

3834 166 Lysimaque voulant piller les trésors du temple de Jérusalem, est mis à mort dans le temple même.

La même année, Antiochus se disposant à faire la guerre en Egypte, on vit plusieurs prodiges dans l'air, au-dessus de Jérusalem.

Le bruit s'étant répandu qu'Antiochus Epiphane était mort en Egypte, Jason vient se présenter devant Jérusalem, mais il en est repoussé avec perte.

Antiochus ayant appris que quelques Juifs s'étaient réjouis de la fausse nouvelle qui s'était répandue de sa mort, vient à Jérusalem, la pille, et y fait mourir plus de quatre-vingt mille hommes.

3836 164 Apollonius est envoyé en Judée par Antiochus Epiphane. Il démolit les murs de Jérusalem, et fait main-basse sur le peuple. Il bâtit la citadelle sur la montagne où était située la cité de David, près le temple.

Judas Machabée se retire dans le désert avec neuf autres.

3837 163 Antiochus Epiphane donne un édit pour contraindre tous les peuples de ses Etats à suivre la religion des Grecs.

Les sacrifices sont interrompus dans le temple, et la statue de Jupiter Olympien est placée sur l'autel des holocaustes.

Martyre du vieillard Eléazar et des sept frères Machabées, avec leur mère à Jérusalem.

Mathatias et ses cinq fils se retirent dans les montagnes. Les Assidéens se joignent à eux.

Vers ce temps-là fleurissait Jésus, fils de Sirach, auteur de l'Ecclésiastique.

3838 162 Mort de Mathatias. Judas Machabée lui succède. Judas défait l'armée d'Apollonius. Il bat ensuite Seron, gouverneur de la Célésyrie.

3839 161 Antiochus Epiphane manquant d'argent pour payer les Romains, va en Perse. Nicanor et Gorgias, et ensuite Ptolémée, fils de Dorymènes, viennent en Judée avec des troupes.

Judas Machabée marche contre Nicanor et le met en fuite. Gorgias n'ose hasarder la bataille contre Judas.

3840 160 Lysias étant venu en Judée avec une armée, est battu et obligé de s'en retourner à Antioche.

Judas purifie le temple trois ans après qu'il eut été souillé par les nations. C'est ce que l'Evangile appelle *Encœnia. Joan.* x, 22.

3840 160 Timothée et Bacchide, généraux de l'armée de Syrie, sont battus par Judas.

Antiochus Epiphane meurt dans la Perse. Antiochus Eupator, son fils, lui succède âgé de neuf ans, sous la régence de Lysias.

Judas fait la guerre aux ennemis de sa nation, dans l'Idumée et au delà du Jourdain.

Timothée est vaincu une seconde fois par Judas.

3841 159 Les peuples de delà le Jourdain, et ceux de la Galilée conspirent contre les Juifs. Ils sont réprimés par Judas et ses frères.

Lysias étant venu en Judée, est contraint de faire sa paix avec Judas, et de s'en retourner à Antioche.

Lettre du roi Antiochus Eupator en faveur des Juifs.

Les légats romains écrivent aux Juifs, et leur promettent d'appuyer leurs intérêts auprès du roi de Syrie.

Perfidie de ceux de Joppé et de ceux de Sa-

marie contre les Juifs, châtiée par Judas.
Judas fait la guerre au delà du Jourdain. Il défait un général des troupes Syriennes, nommé Timothée, différent d'un autre Timothée qu'il avait vaincu auparavant.
Il alla ensuite attaquer Gorgias dans l'Idumée; et l'ayant vaincu, il trouva que ceux des Juifs qui avaient été tués dans le combat, avaient caché sous leurs habits de l'or qu'ils avaient pris dans un temple d'idoles à Jamnia. Il eut soin de faire offrir pour eux des sacrifices à Jérusalem.
Antiochus Eupator vient lui-même avec une armée dans la Judée. Il assiége Bethsure, et la prend après diverses escarmouches. Il vient ensuite assiéger Jérusalem.
Pendant ce temps Philippe, qui avait été nommé par Antiochus Epiphane pour régent du royaume, étant venu à Antioche, Lysias engagea le roi à faire la paix avec les Juifs, et à s'en retourner à Antioche.
Mais avant son retour étant entré dans la ville de Jérusalem, il fit abattre le mur que Judas avait fait bâtir pour mettre le temple à couvert des insultes de la citadelle.

3842 158 Mort du grand prêtre Ménélaüs. Alcime lui succède par intrusion.
Onias IV, fils d'Onias III, qui était légitime héritier de la dignité de grand prêtre, se retire en Egypte, où il bâtit quelque temps après le temple d'Onion, sur le modèle de celui de Jérusalem.
Démétrius, fils de Séleucus, qui avait été envoyé en otage à Rome, se sauve de cette ville, et vient en Syrie, où il met à mort Eupator son neveu, et Lysias, régent du royaume, et est reconnu pour roi de Syrie.
Alcime demande à Démétrius la confirmation de la dignité de grand prêtre qu'il avait reçue d'Eupator.

3843 157 Il revient en Judée avec Bacchide, et entre dans Jérusalem.
Il en est chassé, et revient à Démétrius, qui lui donne Nicanor avec des troupes pour le ramener en Judée. Nicanor s'accommode avec Judas, et vit pendant quelque temps en bonne intelligence avec lui.
Alcime accuse Nicanor de trahir les intérêts du roi. Démétrius donne ordre à Nicanor de lui amener Judas.
Judas se retire et se met à la tête d'une troupe, avec laquelle il attaque Nicanor, et lui tue environ cinq mille hommes.
Mort de Rhazis, célèbre vieillard, qui se donne la mort pour ne pas tomber vif entre les mains de Nicanor.
Seconde bataille de Judas contre Nicanor, dans laquelle ce général est tué, et Judas remporte une victoire complète.
Bacchide et Alcime sont de nouveau envoyés dans la Judée.

3843 157 Judas, abandonné de la plupart des siens, livre la bataille, et meurt en héros au milieu d'un tas d'ennemis qu'il avait tués.
Jonathas Machabée est choisi pour chef de sa nation, et pour grand prêtre en la place de Judas.
Retour des envoyés que Judas avait députés à Rome, pour faire alliance avec les Romains.
Bacchide poursuit Jonathas. Celui-ci, après un léger combat, passe le Jourdain à la nage, à la vue de l'ennemi.

3844 156 Mort d'Alcime.

3846 154 Jonathas et Simon Machabées sont assiégés dans Beth-bessen ou Beth-agla. Jonathas sort de la place, amasse des soldats, et défait plusieurs troupes des ennemis.
Simon, son frère, fait diverses sorties et déconcerte Bacchide.
Jonathas lui fait des propositions de paix, qui sont acceptées.
Jonathas fixe sa demeure à Machmas, et y juge le peuple.

3851 149 Alexandre Ballès, fils naturel d'Antiochus Epiphane, vient en Syrie pour se faire reconnaître roi de ce pays.

3852 148 Démétrius Soter, roi de Syrie, écrit à Jonathas pour lui demander des troupes contre Alexandre Ballès. Alexandre Ballès, de son côté, écrit à Jonathas pour lui offrir son amitié, et pour lui donner la dignité de grand prêtre.
Jonathas entre dans le parti d'Alexandre, se revêt de pourpre, et fait pour la première fois les fonctions de grand prêtre dans Jérusalem, où il fixe sa demeure ordinaire, l'an des Grecs 160.
Seconde lettre de Démétrius Soter à Jonathas. Celui-ci ne s'y fie point.

3854 146 Mort de Démétrius Soter. Alexandre Ballès est reconnu pour roi de Syrie.
Onias IV, fils d'Onias III, bâtit en Egypte le temple d'Onion, sur le modèle de celui de Jérusalem.
Disputes entre les Juifs et les Samaritains d'Alexandrie sur le sujet de leurs temples. Les Samaritains sont condamnés par le roi d'Egypte, et le temple de Jérusalem est préféré à celui de Garizim.
Aristobule, Juif Péripatéticien, fleurit en Egypte sous Ptolémée Philométor.

3854 146 Démétrius Nicanor, fils aîné de Démétrius Soter, vient en Cilicie pour recouvrer le royaume de son père. Apollonius, à qui Alexandre Ballès avait confié la conduite des affaires, abandonne son maître, et se donne à Démétrius Nicanor.
Il marche contre Jonathas Machabée, qui demeurait attaché à Alexandre Ballès. Apollonius est mis en fuite.

3858 142 Ptolémée Philométor, roi d'Egypte, vient en Syrie, en apparence au secours d'Alexandre Ballès; mais en effet dans le dessein de le détrôner.

3859 141 Alexandre Ballès livre la bataille à Philométor et à Démétrius Nicanor. Il la perd et se sauve en Arabie, auprès du roi Zabdiel qui lui fait couper la tête.
Mort de Ptolémée Philométor en Syrie. Cléopâtre, son épouse, donne au juif Onias, fils d'Onias III, le commandement de ses troupes.
Onias réprime Ptolémée Physcon, fils de Philométor, qui veut exclure sa mère du gouvernement.
Jonathas profitant de la faiblesse de Démétrius Nicanor, roi de Syrie, assiége la forteresse que les Syriens tenaient à Jérusalem.
Démétrius vient en Palestine, et Jonathas sait le gagner par des présents.

3860 140 Démétrius Nicanor est attaqué par ceux d'Antioche, qui s'étaient soulevés contre lui. Jonathas lui envoie des troupes qui le délivrent.
Tryphon ramène d'Arabie le jeune Antiochus, fils d'Alexandre Ballès, et le fait reconnaître pour roi de Syrie. Jonathas embrasse son parti contre Démétrius Nicanor.
Jonathas renouvelle l'alliance avec les Romains et les Lacédémoniens.
Il est pris en trahison dans Ptolémaïde, par Tryphon, qui quelque temps après le met à mort.

3861 139 Simon Machabée succède à Jonathas dans le gouvernement du peuple.
Tryphon met à mort le jeune roi Antiochus le Dieu, et usurpe le royaume de Syrie.
Simon reconnaît Démétrius Nicanor, qui avait été dépouillé du royaume de Syrie, et obtient de lui l'immunité et l'entier affranchissement de la Judée du joug des gentils.

3862 138 Les troupes syriennes qui tenaient la citadelle de Jérusalem, sont obligées de se retirer et de se rendre.
Démétrius Nicator ou Nicanor va en Perse avec une armée, et est pris par le roi de Perse.
Simon est reconnu pour grand prêtre et chef de la nation des Juifs dans une grande assemblée tenue à Jérusalem.

3864 136 Antiochus Sidètes, frère de Démétrius Nicator, devient roi de Syrie, et accorde à Simon le droit de battre monnaie à son propre coin, et confirme tous les priviléges accordés aux Juifs par les rois ses prédécesseurs.

3865 135 Retour des ambassadeurs que Simon avait envoyés à Rome pour renouveler l'alliance avec les Romains.

3866 134 Antiochus Sidètes se brouille avec Simon, et envoie Cendébée dans la Palestine pour y faire le ravage.
Cendébée est battu par Jean et Judas, fils de Simon.

3869 131 Simon est tué en trahison avec deux de ses fils,

par Ptolémée, son gendre, dans le château du Doch.

3870 130 Hircan, autrement Jean Hircan, succède à Simon.

Antiochus Sidètes assiége Jean Hircan dans Jérusalem.

Hircan obtient du roi une trêve de huit jours pour célébrer la fête des Tabernacles. Il fait la paix avec Antiochus.

3870 130 Hircan tire de l'argent du tombeau de David, ou plutôt des trésors cachés des rois de Juda.

3873 127 Antiochus Sidètes va faire la guerre aux Perses. Hircan l'accompagne dans cette guerre. Antiochus est vaincu et mis à mort.

3874 126 Hircan secoue le joug des rois de Syrie, se met en parfaite liberté, et prend diverses villes de Syrie.

3875 125 Il attaque les Iduméens, et les oblige à recevoir la circoncision.

3877 123 Il envoie des ambassadeurs à Rome pour renouveler l'alliance avec le sénat.

Pendant que les deux rois de Syrie, nommés tous deux Antiochus, se font la guerre, Jean Hircan se fortifie dans sa nouvelle monarchie.

3894 106 Il assiége Samarie, et la prend après une année de siége. *Joseph.*, *Antiq.*, *l.* XIII, *c.* 18.

3895 105 Mort de Hircan, après un règne de vingt-neuf ans.

3898 102 On met sous son gouvernement l'origine des trois principales sectes des Hébreux, savoir : des Pharisiens, des Esséniens et des Saducéens; mais on n'en sait pas distinctement l'époque.

Judas, autrement Aristobule I, ou Phillenen, succède à Jean Hircan. Il associe au gouvernement Antigone, son frère, et laisse dans les liens ses autres frères et sa mère. Il laisse mourir de faim sa mère dans la prison, et prend le diadème et le titre de roi; il règne un an.

Il déclare la guerre aux Ituréens. Antigone, son frère, les bat, et les oblige à recevoir la circoncision. *Joseph.*, *Antiq.*, *l.* XIII, *c.* 19.

Au retour de cette expédition, Antigone est mis à mort par l'ordre de son frère Aristobule.

3899 101 Mort d'Aristobule après un an de règne.

Alexandre Jannée, son frère, lui succède et règne vingt-six ans. Il attaque Ptolémaïde; mais ayant appris que Ptolémée Lathure venait au secours de cette ville, il lève le siége et fait le dégât dans le pays.

3900 100 Ptolémée Lathure gagne une grande bataille contre Alexandre, roi des Juifs.

3901 99 Cléopâtre, reine d'Égypte, craignant que Lathure ne vînt l'attaquer en Egypte, le prévient et envoie contre lui Helcias et Ananias, Juifs, avec une puissante armée. Elle prend Ptolémaïde.

3902 98 Alexandre Jannée, roi des Juifs, fait alliance avec Cléopâtre, et prend quelques places dans la Palestine.

3906 94 Il attaque ensuite Gaze, la prend et la ruine.

3907 93 Les Juifs se soulèvent contre lui; il les réprime.

Il fait diverses guerres au dehors avec assez de succès.

Mais ses sujets la lui font à lui-même pendant six ans, et appellent contre lui Démétrius Eucérus, roi de Syrie.

Alexandre perd la bataille; mais la vue de son malheur change les cœurs de ses sujets en sa faveur, et les lui réconcilie.

Démétrius Eucérus est contraint de se retirer en Syrie. Les années de ces événements ne sont pas bien connues.

3919 91 Antiochus Denis, roi de Syrie, fait irruption dans la Judée, attaque les Arabes, les bat; et enfin est battu et mis à mort. Aretas, roi des Arabes, vient ensuite attaquer Alexandre, et l'ayant vaincu, traite avec lui et se retire.

3920 80 Alexandre Jannée prend les villes de Dion, de Gérase, de Gaulon, de Séleucie et diverses autres places.

3926 74 Mort d'Alexandre Jannée, âgé de quarante-neuf ans. *Joseph.*, *Antiq.*, *l.* XIII, *c.* 23.

Alexandra, autrement *Salomé* ou *Salina*, son épouse, lui succède dans le gouvernement. Elle gagne les Pharisiens, en leur donnant beaucoup d'autorité dans l'Etat. Elle régna neuf ans.

3933 67 Aristobule II, fils d'Alexandre Jannée, se met à la tête des anciens soldats de son père, et témoigne son mécontentement contre le gouvernement de sa mère et des Pharisiens.

3934 66 Il s'empare ensuite des principales places de la Judée, pendant la maladie de sa mère.

3935 65 Mort de la reine Alexandra. Hircan, son fils aîné, et frère d'Aristobule, est reconnu pour roi, il règne paisiblement deux ans.

Bataille entre Hircan et Aristobule, dans laquelle Hircan est vaincu à Jéricho. Hircan avait été grand pontife, sous le règne de sa mère, neuf ans, puis il fut roi et pontife deux ans, ensuite simple prêtre quatre ans, et après cela Ethnarque dix-neuf ans. Enfin le captif et le jouet d'Hérode huit ans. Ainsi il a survécu quarante-huit ans à son père Alexandre Jannée.

3938 62 La paix est conclue entre les deux frères, à condition que Hircan se contentera de vivre en particulier dans la jouissance de ses biens, et qu'Aristobule sera reconnu souverain pontife et roi des Juifs. Ainsi Hircan ayant régné deux ans, cède le royaume à Aristobule II, qui règne trois ans et trois mois.

3939 61 Hircan à la sollicitation d'Antipater se retire auprès du roi des Arabes.

Arétas, roi des Arabes, entreprend de remettre Hircan sur le trône.

Aristobule est vaincu et obligé de s'enfermer dans le temple de Jérusalem.

3939 61 Il député premièrement à Gabinius, puis à Scaurus, envoyés par Pompée dans la Syrie, et leur offre de grandes sommes d'argent pour les engager à prendre sa défense, et à ordonner à Arétas de lever le siége du temple où il était assiégé.

Scaurus écrit à Arétas, et le déclare ennemi du peuple romain, s'il ne se retire.

Arétas se retire. Aristobule le poursuit, lui livre la bataille, et remporte la victoire.

3940 60 Pompée étant venu à Damas, ordonne à Aristobule et à Hircan de comparaître devant lui. Il écoute les deux frères, et leur dit de vivre en paix.

3941 59 Aristobule se retire à Jérusalem, et soutient le siége de la ville contre Pompée. La ville et le temple sont emportés de force. Aristobule est pris prisonnier, Hircan établi grand prêtre et prince des Juifs, mais avec défense de porter le diadème; et la Judée resserrée dans ses anciennes bornes, réduite à payer tribut aux Romains.

Alexandre, fils d'Aristobule, s'étant sauvé des mains de ceux qui le conduisaient à Rome, vient en Judée, et y amasse des troupes.

Fin du royaume de Syrie

Naissance d'Auguste.

3947 53 Gabinius, commandant d'une armée de troupes romaines, bat Alexandre, et l'assiége dans le château d'Alexandrion. Alexandre se rend et remet toutes ses places à Gabinius.

3948 52 Aristobule, s'étant échappé de Rome, revient en Judée, et tâche de rétablir le château d'Alexandrion. Il en est empêché par les Romains, qui l'attaquent, et mettent en fuite sa petite armée. Il se sauve à Maquéroute, dans le dessein de le fortifier; mais il y est aussitôt assiégé; après quelque résistance, il est pris et renvoyé une seconde fois prisonnier à Rome.

3949 51 Ptolémée Aulètès, roi d'Egypte, engage à force d'argent, Gabinius à venir le rétablir sur le trône d'Égypte. Jean Hircan fournit à Gabinius des vivres pour son armée, et écrit aux Juifs, qui tenaient Peluze, de favoriser l'entrée des Romains.

Pendant que Gabinius est occupé à la guerre d'Égypte, Alexandre, fils d'Aristobule, désole la Judée. Gabinius lui livre la bataille au pied du mont Thabor, et le défait.

3950 50 Crassus succède à Gabinius dans le gouvernement de la Syrie.

Crassus étant passé en Syrie, et ayant trouvé la province paisible, prend la résolution de faire la guerre aux Parthes.

3951 49 Il vient à Jérusalem, et y prend de grandes richesses dans le temple.

Il marche contre les Parthes, est vaincu et mis à mort, par Orodes.

3952 48 Cassius ramène les débris de l'armée romaine de dessus l'Euphrate, prend Tarichée, et en emmène plus de trente mille Juifs captifs.
Il réprime Alexandre, fils du roi Aristobule, et l'oblige de demeurer en paix.
Guerre civile entre César et Pompée.

3955 45 Jules César s'étant rendu maître de Rome, met en liberté Aristobule, et l'envoie avec deux légions en Syrie.
Mais les partisans de Pompée empoisonnent Aristobule, et le font mourir.
Scipion fait trancher la tête au jeune Alexandre, fils d'Aristobule.
Bataille de Pharsale. Antipater, gouverneur de Judée.
Bibliothèque d'Alexandrie brûlée.

3957 45 Antipater, par l'ordre d'Hircan, se joint à Mithridate qui allait en Egypte mener du secours à César, et lui aider à réduire les Egyptiens.
César, ayant mis fin à la guerre d'Egypte, vient en Syrie, et confirme Hircan dans la grande sacrificature. Vitruve fleurit.
Antigone, fils d'Aristobule, ayant fait des remontrances à César sur la mort de son père et de son frère, César, prévenu par Antipater, n'y veut avoir aucun égard.
Antipater, profitant de l'indolence d'Hircan, établit Phazaël, son fils aîné, gouverneur de Jérusalem, et Hérode, un autre de ses fils, gouverneur de la Galilée.

3958 42 Hérode est cité à Jérusalem pour y rendre compte de sa conduite; mais, se voyant sur le point d'être condamné, il se retire dans son gouvernement.
Hillel et Saméas, fameux rabbins, vivaient en ce temps-là. Saméas fut maître d'Hillel. Jonathas, fils d'Uziel, auteur des paraphrases Chaldaïques, fut disciple d'Hillel. Joseph dit que Pollion fut maître de Saméas. Saint Jérôme dit qu'Akiba succéda à Saméas et à Hillel dans les écoles des Hébreux.
César passe en Afrique. Caton se tue à Utique. Réformation du calendrier romain, l'an 708 de Rome. Cette année fut de 445 jours. *Censorin.*, c. XX.

3959 41 Hircan envoie des ambassadeurs à Jules César, pour renouveler l'alliance avec le peuple romain. L'alliance fut renouvelée d'une manière très-avantageuse aux Juifs.

3960 40 Après la mort de Jules César, les ambassadeurs des Juifs sont introduits dans le sénat, et obtiennent tout ce qu'ils demandent.
Les Juifs d'Asie sont maintenus dans le privilége de ne pas être contraints d'aller à la guerre.

3961 39 Cassius demande sept cents talents à la Judée.
Malichus fait empoisonner Antipater.
Hérode fait tuer Malichus pour venger la mort de son père.

3962 38 Félix ayant attaqué Phazaël, est réduit dans une tour, d'où Phazaël ne le laisse sortir que par composition.
Ere d'Espagne, l'Espagne ayant été soumise à Auguste par Domitius Calvinus.

3963 37 Hérode et Phazaël, tétrarques de Judée. *Josèphe*, l. XIV, c. 23.
Antigone second, fils d'Aristobule, assemble des troupes, et entre en Judée.
Mais Hérode lui livre la bataille et le met en déroute, avant qu'il puisse s'avancer dans le pays.
Marc Antoine étant venu en Bithynie, quelques Juifs y viennent et accusent devant lui Hérode et Phazaël; mais Hérode y étant arrivé, gagne l'affection d'Antoine, et déconcerte ses accusateurs.

3963 37 Marc Antoine, étant à Ephèse, accorde aux Juifs la liberté de ceux de leur nation que Cassius avait emmenés captifs, et fait rendre les terres que l'on avait injustement ôtées aux Juifs.
Marc Antoine, étant arrivé à Antioche, les principaux des Juifs viennent accuser devant lui Hérode et Phazaël; mais, au lieu de les écouter, il nomme les deux frères tétrarques des Juifs.
Les Juifs députent ensuite mille hommes des plus considérables de leur nation à Antoine, qui était à Tyr; mais ils n'y gagnent rien.

3961 36 Antigone, fils d'Aristobule, engage les Parthes à le placer sur le trône de Judée. Les Parthes arrêtent Hircan et Phazaël, et les livrent à Antigone.
Phazaël se casse la tête, et les Parthes emmènent Hircan au delà de l'Euphrate, après qu'Antigone lui eut fait couper les oreilles.
Hérode est obligé de se sauver de Jérusalem, et d'aller à Rome implorer le secours d'Antoine. Il obtient du sénat le royaume de Judée, et s'en revient avec des lettres d'Antoine, qui ordonne aux gouverneurs de Syrie de se joindre à lui et de le favoriser : il règne trente-sept ans. *Joseph, Antiq.*, l. XIV, c. 26.

3965 35 Il prend d'abord Joppé, puis va à Massada, où Joseph, son frère, était assiégé par Antigone.
Il fait lever le siége, et marche contre Jérusalem; mais la saison trop avancée l'empêche pour lors d'en former le siége.
Il prend et fait périr des voleurs qui se retiraient dans des cavernes de la Galilée.
Machéra, capitaine romain, avec Joseph, frère d'Hérode, font ensemble la guerre à Antigone, pendant qu'Hérode conduit des troupes à Antoine, qui était occupé au siége de Samosate.

3966 34 Après la prise de Samosate, Antoine envoie Sosius avec Hérode en Judée, pour la réduire sous son obéissance.

3967 33 Après divers combats, Hérode marche contre Jérusalem. La ville est prise, et Antigone se rend à Sosius qui, en lui insultant, l'appelle *Antigona*, au lieu d'*Antigone*.
Antigone est mené prisonnier à Antioche. Antoine lui fait trancher la tête. Fin du règne des Asmonéens, après avoir duré cent vingt-six ans.
Ananel, grand pontife pour la première fois. *Josèphe, Antiq.*, l. XV, c. 2.

3968 32 Hircan est bien traité par le roi des Parthes. Il obtient permission de revenir en Judée.
Comme il ne pouvait plus exercer les fonctions de la grande sacrificature, Hérode donne cette dignité à Ananel.

3969 31 Alexandra, mère de Marianne et d'Aristobule, obtient d'Hérode qu'Aristobule soit créé grand-prêtre.

3970 30 Hérode fait noyer le jeune Aristobule, qui n'avait exercé la souveraine sacrificature qu'un an.
Ananel, grand pontife pour la deuxième fois.
Hérode est mandé par Antoine pour se justifier de la mort d'Aristobule, qu'on l'accusait d'avoir fait mourir.
Guerre entre Auguste et Marc Antoine; Hérode prend le parti d'Antoine.

3972 28 Guerres d'Hérode contre les Arabes.
Grand tremblement de terre en Judée.

3973 27 Bataille d'Actium où Auguste remporte la victoire contre Marc Antoine.

3974 26 Hérode fait arrêter Hircan qui voulait se retirer chez le roi des Arabes, et le fait mourir.
Il va à Rome trouver Auguste, et obtient de lui la confirmation du royaume de Judée.
Antoine et Cléopâtre se tuent.
Fin des rois d'Alexandrie deux cent quatre-vingt-quatorze ans depuis la mort d'Alexandre le Grand.

3975 25 Auguste vient en Syrie, passe par la Palestine, où il est reçu magnifiquement par Hérode.

3976 24 Hérode fait mourir Marianne, son épouse, fille d'Alexandra.

3978 22 Salomé, sœur d'Hérode, fait divorce avec Costobare.

3979 21 La famine et la peste désolent la Judée.

3982 18 Hérode entreprend divers bâtiments contraires à la religion des Juifs.
Il bâtit Césarée de Palestine.

3983 17 Agrippa, ami d'Auguste, vient en Asie; Hérode va le visiter.

3984 16 Auguste donne la Trachonite à Hérode.

3985 15 Hérode entreprend de rebâtir le temple de Jérusalem tout à neuf.

3988 12 Hérode fait un voyage à Rome pour faire sa cour à Auguste.

3989 11 Il marie ses deux fils, Alexandre et Aristobule.

3990 10 Hérode va joindre Agrippa, et l'engage à venir à Jérusalem.

3991 9 Divisions domestiques de la maison d'Hérode.
Salomé, Phéroras et Antipater animés contre Alexandre et Aristobule.

3993 7 Hérode va à Rome, et accuse lui-même Alexandre et Aristobule, ses fils, devant Auguste.

3994 6 Dédicace solennelle de la ville de Césarée, qu'Hérode avait fait bâtir en l'honneur d'Auguste.

3995 5 Auguste conserve aux Juifs d'Alexandrie leurs anciens droits et leurs privilèges.
Hérode fait, dit-on, ouvrir le tombeau de David pour en tirer des richesses.

3996 4 Nouvelles brouilleries dans la maison d'Hérode.
Archelaüs, roi de Cappadoce, raccommode Alexandre, son gendre, avec Hérode.
Archelaüs va à Rome avec Hérode.

3997 3 Hérode fait la guerre en Arabie.

3998 2 On accuse Hérode auprès d'Auguste d'avoir tué plusieurs Arabes.
Apparition de l'ange à saint Zacharie. Conception de saint Jean-Baptiste, le ving-quatre septembre.

3999 1 Annonciation de l'Incarnation du Fils de Dieu à la Vierge Marie, le vingt-cinq mars.
Hérode fait condamner et exécuter à mort ses deux fils, Alexandre et Aristobule.
Antipater, fils d'Hérode, affecte la royauté.
Hérode envoie Antipater à Rome.
4 On découvre les mauvais artifices et les fourberies d'Antipater. (*Avant l'ère vulgaire*, 4).
1 Naissance de saint Jean-Baptiste, six mois avant la naissance de Jésus-Christ, le vingt-quatre juin.

4000 1 Naissance de Jésus-Christ, le vingt-cinq décembre, la quatrième année avant l'ère vulgaire (1).
Circoncision de Jésus-Christ, le premier janvier.
Antipater revient de Rome. Il est accusé et convaincu d'avoir voulu empoisonner Hérode.
Les Mages viennent adorer Jésus-Christ.
Purification de la sainte Vierge. Jésus est présenté au Temple quarante jours après sa naissance, le second de février.
Fuite en Egypte.
Massacre des Innocents à Bethléem.

4001 Antipater est mis à mort par l'ordre d'Hérode. (*Avant l'ère vulgaire*, 3).
Mort d'Hérode, cinq jours après Antipater.
Archelaüs est nommé roi de Judée par le testament d'Hérode.
Retour de Jésus-Christ de l'Egypte. Il va demeurer à Nazareth.
Archelaüs va à Rome pour demander à Auguste la confirmation du testament d'Hérode en sa faveur.
Révolte des Juifs en Judée. Varus les réprime.
Archelaüs obtient une partie des Etats de son père, avec le titre de tétrarque, et revient en Judée.
Un imposteur se veut faire passer pour Alexandre, fils d'Hérode et de Marianne.

4002 2 Archelaüs ôte la grande sacrificature à Joazar, et la donne à Eléazar. (*De J.-C.*, 2; *avant l'ère vulgaire*, 2).

4004 1 De l'ère vulgaire, la quatrième année de Jésus-Christ, dont la première n'a que huit jours.

4009 9 Archelaüs est relégué à Vienne dans les Gaules. (*De J.-C.*, 9; *de l'ère vulgaire*, 6).

4010 10 Dénombrement fait en Syrie par Cirenius. C'est son deuxième dénombrement.
Révolte de Judas le Gaulonite, chef des Hérodiens.

4012 12 Jésus-Christ, âgé de douze ans, va au Temple de Jérusalem, et y demeure trois jours à l'insu de ses parents. (*De J.-C.*, 12; *de l'ère vulgaire*, 9).

4013 13 Marcus Ambivius est gouverneur de Judée.

4017 17 Mort de l'empereur Auguste, après avoir régné cinquante-sept ans cinq mois quatre jours.
Tibère, lui succède, et règne vingt-deux ans, six mois vingt-huit jours.

4023 23 Tibère chasse d'Italie tous ceux qui faisaient profession de la religion juive, et des superstitions égyptiennes.

4031 31 Pilate est envoyé gouverneur en Judée.
Il veut faire entrer dans Jérusalem les drapeaux et les enseignes romaines. Les Juifs s'y opposent.

4032 32 Commencement de la prédication de saint Jean-Baptiste.

4033 33 Baptême de Jésus-Christ par saint Jean-Baptiste.
Jésus va dans le désert.
Au bout de quarante jours il revient trouver saint Jean. Il appelle André, Simon, Philippe, et Nathanaël.
Il va aux noces de Cana, et y change l'eau en vin.
Il vient à Capharnaüm, et de là à Jérusalem, où il fait la PREMIÈRE PAQUE depuis son baptême. La Paque étant cette année le quinzième d'avril.
Nicodème vient trouver Jésus pendant la nuit.
Jésus va sur le Jourdain, où il baptise.
Hérode Antipas épouse Hérodiade, femme de son frère Philippe encore vivant.
Jean-Baptiste s'élève fortement contre ce mariage. Il est arrêté et mis en prison.
Jésus se retire en Galilée. Il convertit la Samaritaine et plusieurs Samaritains à Sichem.
Il prêche à Nazareth, et quitte cette ville pour demeurer à Capharnaüm.
Vocation de Simon, d'André, de Jacques et de Jean.
Il fait divers miracles.
Vocation de saint Matthieu.

4034 34 SECONDE PAQUE que Jésus-Christ fit depuis son baptême et sa prédication.
Il guérit un paralytique le jour du Sabbat.
Les Juifs prennent la résolution de faire mourir Jésus.
Sermon de Jésus-Christ sur la montagne, qui comprend le précis des devoirs du Christianisme.
Jean-Baptiste en prison députe vers Jésus-Christ pour lui demander s'il est le Messie.

4035 35 Mission des Apôtres dans les divers endroits de la Judée.
Mort de Jean-Baptiste par les ordres d'Hérode, à la sollicitation d'Hérodiade, l'an dix-sept de Tibère.
Jésus-Christ nourrit cinq mille hommes avec cinq pains et deux poissons. Le peuple le veut faire roi; il se retire.
TROISIÈME PAQUE de Jésus-Christ depuis son baptême.
Il parcourt la Judée et la Galilée, enseigne partout, et fait beaucoup de miracles.
Transfiguration de Jésus-Christ.
Mission des soixante-douze Disciples.
Jésus va pour la fête de la Pentecôte à Jérusalem.
Ses parents lui disent d'aller à la fête des Tabernacles. Il leur répond que son heure n'est pas encore venue : toutefois il y va vers le milieu de la Fête, c'est-à-dire, vers le quatrième jour de l'octave.

4036 36 Au commencement de l'an trente-six de Jésus-Christ, Lazare ami de Jésus étant tombé malade, meurt. Jésus vient de delà le Jourdain, et le ressuscite.
Il se retire à Ephrem sur le Jourdain pour éviter les embûches et la mauvaise volonté des Juifs de Jérusalem.
Il vient à Jérusalem pour LA DERNIÈRE PAQUE qu'il fit sur la terre.
Le dimanche, vingt-neuf mars, et neuf de Nisan, il arrive à Béthanie, et mange chez Simon le Lépreux.
Le lendemain lundi, trente mars, il fait son entrée triomphante à Jérusalem.
Le mardi trente-un mars, il vient de nouveau à Jérusalem, et donne en chemin sa malédiction à un figuier qui n'avait point de

(1) A partir de cet endroit le nombre de la seconde colonne désigne l'an de Jésus-Christ. Pour avoir l'année de l'ère vulgaire, il suffit de retrancher 3 de ce second nombre. Edit.

figues.
Le mercredi, premier avril, les prêtres et les Scribes consultent sur les moyens de se saisir de Jesus-Christ.
Jésus passe le jeudi, deuxième avril, sur la montagne des Oliviers, et il dit à Pierre et à Jean d'aller à la ville préparer ce qui était nécessaire pour la Pâque.
4036 36 Le jeudi au soir il entre dans la ville, et fait le dernier souper avec ses apôtres : institue l'Eucharistie, et après la Cène il va avec eux au Jardin des Oliviers, où Judas, accompagné des troupes qui lui avaient été données par les princes des prêtres, vient le prendre.
Jésus est conduit chez Anne, beau-père du grand prêtre Caïphe, pendant la nuit.
Le lendemain vendredi, trois avril, et quatorze de Nisan, il est mené à Pilate, accusé, condamné, et crucifié sur le Calvaire.
Sur le soir avant que le repos du Sabbat commençât, on le détache de la croix, on l'embaume, et on le met dans le tombeau.
Les prêtres y mettent des gardes, et scellent l'entrée du sépulcre.
Il demeure toute la nuit du vendredi, tout le samedi et une partie de la nuit du samedi au dimanche dans le tombeau.
Il ressuscite le dimanche au matin.
Les anges avertissent les saintes femmes qui étaient venues au tombeau, qu'il était ressuscité.
Jésus lui-même apparaît 1°. à Marie Madeleine sous la forme d'un jardinier. 2°. Il apparaît aux autres saintes femmes qui reviennent du sépulcre. 3°. Il apparaît à Pierre. 4°. Aux deux disciples qui allaient à Emmaüs. 5°. A tous les apôtres assemblés dans une chambre à Jérusalem, à l'exception de Thomas qui était absent. Tout cela le dimanche auquel il était ressuscité.
Huit jours après, il se trouve encore au milieu de ses disciples au même endroit, et convainc Thomas qui était présent, que c'était lui-même.
Après cela les apôtres s'en retournent en Galilée, où Jésus se fait voir à eux dans plusieurs occasions.
Les apôtres ayant passé environ vingt-huit jours dans la Galilée, reviennent à Jérusalem.
Jésus leur apparaît comme ils étaient à table à Jérusalem, le 14 mai de cette année, et les ayant menés hors de la ville sur le mont des Oliviers, il monte au ciel, en leur présence, le quarantième jour après sa résurrection.
Dix jours après, qui était la fête de la Pentecôte, il leur envoie le Saint-Esprit, qui descend sur eux en forme de langues de feu.
4037 37 Election des sept diacres.
Martyre de saint Etienne.
Saul ou Paul persécute l'Eglise. Sa conversion.
Pilate écrit à Tibère au sujet de la mort de Jésus-Christ.
4037 37 Saint Jacques le Mineur est établi évêque à Jérusalem.
Le diacre saint Philippe baptise l'eunuque de la reine Candace.
Dispersion des apôtres par toute la terre.
4038 38 Le jeune Agrippa, accablé de dettes dans la Judée, prend la résolution d'aller à Rome.
4039 39 Il arrive à Rome, il s'attache à Caïus, qui fut depuis empereur.
4040 40 Il encourt l'indignation de Tibère, et est mis dans les liens.
Pilate est rappelé en Italie.
Mort de Tibère. Caïus Caligula lui succède.
Agrippa est mis en liberté et comblé d'honneurs.
Apollonius de Thiane paraît sur la fin du règne de Tibère.
On croit que c'est vers ce même temps que saint Pierre vint à Antioche.
4041 41 Saint Paul est obligé de se sauver de Damas, en se faisant descendre dans une corbeille.
Il vient à Jérusalem, et Barnabé le fait connaître aux apôtres et aux disciples.
Il va à Tharse de Cilicie, sa patrie.
Caligula ayant donné au jeune Agrippa la tétrarchie de Philippe, son oncle, Agrippa revient en Judée, et, passant par Alexandrie, il est tourné en ridicule par les habitants de cette ville.
Soulèvement des bourgeois d'Alexandrie contre les Juifs, à l'instigation de Flaccus.
Pilate se tue.
4042 42 Flaccus est arrêté et mené à Rome, et ensuite envoyé en exil par l'ordre de Caligula.
Hérode le tétrarque va à Rome dans le dessein d'obtenir quelque chose de l'empereur.
Mais Caligula, prévenu par Agrippa, le relègue à Lyon.
4043 43 Caligula ordonne à Pétrone de mettre sa statue dans le temple de Jérusalem. Les Juifs obtiennent de Pétrone quelque délai.
Agrippa s'emploie pour détourner l'empereur de cette pensée, et enfin il obtient, comme une grande faveur, que cette statue n'y sera pas placée.
Philon le Juif est député par les Juifs d'Alexandrie à Caligula.
4044 44 Philon obtient audience de l'empereur, et court risque de sa vie.
Histoire des deux frères Asinée et Anilée. Les Juifs quittent Babylone, et se retirent à Séleucie.
C'est vers ce temps-ci qu'Hélène, reine des Adiabéniens, et Izate, son fils, embrassèrent le judaïsme.
Mort de Caïus Caligula. Claude lui succède. Agrippa l'exhorte à retenir l'empire que les troupes lui avaient déféré. Claude ajoute aux Etats d'Agrippa la Judée et la Samarie.
Agrippa revient en Judée et ôte la grande sacrificature à Théophile, fils d'Ananus, pour la donner à Simon Cantharas.
Peu de temps après, il ôte cette dignité à Cantharas, pour en revêtir Mathias.
4045 45 Saint Pierre vient à Rome sous l'empire de Claude. L'année précise n'est pas bien certaine.
4046 46 Agrippa dépouille du sacerdoce le grand prêtre Mathias pour en revêtir Elionée, fils de Cithéus.
4047 47 Il fait arrêter saint Jacques le Majeur, et le fait décapiter.
Saint Pierre est aussi mis en prison par son ordre, mais il en est délivré par un ange.
Quelque temps après, Agrippa étant allé à Césarée, est frappé du Seigneur, pour n'avoir pas rejeté les louanges flatteuses qu'on lui donnait ; il meurt dans de très-grandes douleurs.
Paul et Barnabé portent à Jérusalem les aumônes des fidèles d'Antioche.
Etant de retour à Antioche, l'Eglise les destine à aller prêcher aux Gentils partout où le Saint-Esprit les conduira.
4048 48 Cuspius Fadus est envoyé en Judée en qualité de gouverneur.
Grande famine en Judée.
Saint Paul et saint Barnabé passent en Cypre, et de là en Pamphilie, en Pisidie, en Lycaonie.
Etant à Lystres, on veut leur offrir des sacrifices comme à des dieux.
4049 49 Ils reviennent à Antioche.
Première épître de saint Pierre.
Vers ce même temps saint Marc écrit son Evangile.
Cuspius Fadus est rappelé, et le gouvernement de la Judée est donné à Tibère Alexandre.
4051 51 Hérode, roi de Chalcide, ôte le pontificat à Joseph, fils de Camide, et le donne à Ananie, fils de Nébédée.
Mort d'Hérode, roi de Chalcide.
Ventidius Cumanus est fait gouverneur de Judée, en la place de Tibère Alexandre.
4052 52 Troubles en Judée sous le gouvernement de Cumanus.
4054 54 Quelques chrétiens judaïsants veulent assujettir les Gentils convertis aux cérémonies de la loi.
Concile de Jérusalem, où il fut décidé que l'on n'obligerait pas les Gentils convertis à l'observation des cérémonies légales.
Saint Pierre vient à Antioche, et est repris par saint Paul.
Saint Paul et saint Barnabé se séparent à cause de Jean Marc.
Saint Timothée s'attache à saint Paul, et reçoit la circoncision.

Saint Luc était aussi en ce même temps avec saint Paul.

4055 55 L'Apôtre passe de l'Asie dans la Macédoine.
De là il vient à Athènes.

4056 56 D'Athènes il va à Corinthe.
Les Juifs sont chasssés de Rome sous l'empire de Claude.
Félix est envoyé gouverneur en Judée, en la place de Cumanus.
Première épître de saint Paul aux Thessaloniciens. Seconde lettre du même aux Thessaloniciens, quelques mois après la première.

4057 57. Saint Paul quitte Corinthe après dix-huit mois de séjour, et s'embarque pour aller à Jérusalem. Il passe par Ephèse.
Arrivée d'Apollon à Ephèse. Il y prêche Jésus-Christ.
Saint Paul, après avoir satisfait sa dévotion à Jérusalem, va à Antioche.
De là il passe dans la Galatie et dans la Phrygie, et revient enfin à Ephèse, où il demeure trois ans.
Mort de l'empereur Claude, empoisonné par Agrippine.
Néron lui succède.

4058 58 Epître de saint Paul aux Galates.

4059 59 Première épître de saint Paul aux Corinthiens.

4060 60 Saint Paul est obligé de sortir d'Ephèse par la sédition que Démètre l'orfèvre y excite contre lui.
Il passe en Macédoine.
Seconde épître aux Corinthiens.

4061 61 Epître aux Romains.
Saint Paul va en Palestine porter les aumônes des fidèles.
Il est arrêté dans le temple de Jérusalem.

4062 62 Quelque temps après il est envoyé prisonnier à Césarée.
Ismaël, fils de Fabei, est fait souverain pontife, au lieu d'Ananie.
Brouilleries entre les Juifs de Césarée et les autres bourgeois de la même ville.

4063 63 Porcius Festus est fait gouverneur de Judée, en la place de Félix.
Saint Paul en appelle à l'empereur. Il est embarqué et envoyé à Rome.

4064 64 Naufrage de saint Paul à Malte.
Il arrive à Rome, et y demeure deux ans prisonnier.
Les Juifs élèvent un mur qui empêche Agrippa de voir au dedans du temple.
Ismaël, grand prêtre, est déposé.
Joseph, surnommé Cabei, est mis en sa place.

4065 65 Epître de saint Paul aux Philippiens.
Epître aux Colossiens.
Martyre de saint Jacques le Mineur, évêque de Jérusalem.

4066 66 Epître de saint Paul aux Hébreux écrite d'Italie, aussitôt après sa délivrance de prison.
Albin, successeur de Félix, arrive en Judée en qualité de gouverneur.
Division entre les prêtres de Jérusalem au sujet des dîmes.
Les lévites chantres obtiennent la permission de porter dans le temple des robes de lin, comme les prêtres.
Jésus, fils d'Ananus, commence à crier dans Jérusalem : *Malheur à la ville*, etc., et continue de crier jusqu'au commencement du siége par les Romains.

4067 67 Saint Paul vient d'Italie en Judée, passe par l'île de Crète, par Ephèse, par la Macédoine.
On croit que c'est de la Macédoine qu'il écrivit sa première épître à Timothée.
Epître de saint Paul à Tite.
Agrippa ôte la grande sacrificature à Jésus, fils de Gamaliel, et la donne à Mathias, fils de Théophile.
Gessius Florus est fait gouverneur de Judée en la place d'Albin.
Néron fait mettre le feu à la ville de Rome, et en rejette la faute sur les chrétiens, dont plusieurs sont martyrisés.

4068 68 Saint Pierre écrit sa seconde épître, apparemment de Rome.
Divers prodiges arrivés à Jérusalem durant la fête de Pâque de cette année.
Saint Paul va à Rome pour la dernière fois, et y est mis en prison, aussi bien que saint Pierre.
Epître de saint Paul aux Ephésiens.
Seconde Epître de saint Paul à Timothée.
Apollone de Thyane vient à Rome.

4069 69 Martyre de saint Pierre et de saint Paul à Rome.
Saint Clément succède à saint Pierre, mais il ne prit le gouvernement de l'Eglise qu'après la mort de saint Lin.
Saint Marc vient de nouveau à Alexandrie, et y souffre le martyre.
Cestius, gouverneur de Syrie, vient à Jérusalem, et fait faire le dénombrement des Juifs qui s'y trouvent à la fête de Pâque.
Brouilleries à Césarée et à Jérusalem.
Florus fait mourir plusieurs Juifs.
Soulèvement des Juifs contre lui. Ils tuent la garnison romaine qui était à Jérusalem.
Massacre des Juifs de Césarée en Palestine.
Tous les Juifs de Scythopolis sont égorgés en une même nuit.
Cestius, gouverneur de Syrie, vient en Judée.
Il assiége le temple de Jérusalem. Il se retire et est battu par les Juifs.
Les fidèles de Jérusalem, voyant que la guerre allait commencer, se retirèrent à Pella dans le royaume d'Agrippa, au delà du Jourdain.
Vespasien est nommé par Néron pour faire la guerre aux Juifs.
Joseph est établi gouverneur de la Galilée
Vespasien envoie son fils Tite à Alexandrie. Il vient lui-même à Antioche, et forme une armée nombreuse.

4070 70 Vespasien entre en Judée, et soumet la Galilée.
Joseph est assiégé dans Jotapate.
La ville est prise, et Joseph se rend à Vespasien.
Tibériade et Tarichée, qui s'étaient révoltées contre Agrippa, sont réduites à l'obéissance par Vespasien.
Divisions dans Jérusalem.
Les zélateurs se saisissent du temple, et commettent mille violences dans Jérusalem.
Ils déposent Théophile, et établissent en sa place pour grand prêtre un nommé Phannias.
Les zélateurs font venir les Iduméens au secours de Jérusalem.
Ils font mourir Ananus et Jésus, fils de Gamala, et Zacharie, fils de Baruch.
Les Iduméens se retirent de Jérusalem.

4071 71 Mort de l'empereur Néron. Galba lui succède.
Vespasien se rend maître de tous les postes de la Judée, qui étaient aux environs de Jérusalem.
Simon, fils de Gioras, désole la Judée et l'Idumée méridionale.

4072 72 Mort de Galba. Othon est déclaré empereur.
Mort d'Othon. Vitellius est reconnu empereur.
Vespasien est déclaré empereur par son armée. Il est reconnu par tout l'Orient.
Joseph est mis en liberté.
Jean de Giscala se met à la tête des Zélateurs.
Eléazar, fils de Simon, forme un troisième parti, et se rend maître du temple intérieur, ou du parvis des prêtres.

4073 73 Tite marche contre Jérusalem pour en faire le siége.
Il arrive devant Jérusalem quelques jours avant la fête de Pâque.
Les factieux se réunissent d'abord contre les Romains, puis se divisent de nouveau entre eux.
Les Romains se rendent maîtres de la première enceinte de Jérusalem ; puis de la seconde ; ensuite ils font un mur tout autour de la ville, qui fut bientôt réduite à une extrême famine, en sorte qu'une mère y mangea son enfant.
Le dix-septième jour de juillet, le sacrifice perpétuel cesse dans le temple.
Les Romains se rendent maîtres du parvis du peuple, et mettent le feu aux galeries.
Un soldat romain met le feu au temple, malgré la défense de Tite.
Les Romains, s'étant rendus maîtres de la ville et du temple, offrent à leurs dieux des sacrifices d'actions de grâces
Prise de la dernière enceinte de la ville.
Jean de Giscala et Simon fils de Gioras, après

avoir essayé de se sauver, se cachent dans des égouts.

4074 74 Tite fait démolir le temple jusqu'aux fondements.

Il fait de même démolir la ville, et ne réserve que les tours d'Hippicos, de Phazael et de Marianne.

Tite retourne à Rome et triomphe de la Judée, avec Vespasien, son père.

Bassus est envoyé en Judée en qualité de lieutenant.

4075 75 Après la mort de Bassus, Fulvius Sylva lui succède, et se rend maître de quelques forteresses qui tenaient encore dans la Judée.

Le temple d'Onion en Egypte est fermé par les Romains.

Un assassin de Judée séduit les Juifs de Cyrène et est cause de leur perte.

Vespasien fait rechercher tous ceux qui étaient de la race de David.

ABRÉGÉ DE LA CHRONOLOGIE

DE

L'ART DE VÉRIFIER LES DATES.

Sans disserter sur les nombreux systèmes de chronologie, je me bornerai à dire que j'ai adopté celui de l'*Art de vérifier les dates* (1) pour mon *Histoire de l'Ancien Testament*, et que je l'ai quelquefois trouvé défectueux. Cependant c'est encore le système que je préfère.

Suivant Ussérius et D. Calmet, le nombre des années du monde avant Jésus-Christ est de 4000. Desvignoles (2) assure qu'il a recueilli plus de deux cents calculs différents, dont le plus court ne compte que 3483, et le plus long en suppose 6984. *L'Art de vérifier les dates* compte 4963 ans, et divise par *époques* cette durée du monde (3). Je vais les passer successivement en revue, et en extraire les dates les plus importantes.

Note. La première colonne renferme les années du monde, ou depuis la création; la seconde, les années avant Jésus-Christ. L'an 1 du monde et l'an 4963 avant Jésus-Christ répondent à l'an 7731 de la période Julienne anticipée. Chaque année de cette période s'augmente d'une unité jusqu'à la 7980e année, qui répond à la 250e du monde et à la 4714e avant Jésus-Christ. Cette année 7980 est la dernière de la période Julienne anticipée. Ainsi, la première année de la période Julienne vraie répond à l'an 251e du monde et à l'an 4713 avant Jésus-Christ. Chaque année suivante de cette période s'augmente d'une unité, de sorte que la 4713e répond à l'an du monde 4963, et à l'an 1 avant Jésus-Christ, ou avant l'ère vulgaire; car, dans cette chronologie, l'*Art de vérifier les dates* appelle années avant Jésus-Christ les années avant l'ère vulgaire: chose essentielle à remarquer. Jésus-Christ naquit en l'an 6 avant cette ère, le 25 décembre, et cet an 6 répond à l'an 4708 de la période Julienne, et à l'an 4958 du monde. Cinq ans et le huitième jour après cet événement, la première année de l'ère vulgaire était commencée; cette première année répond à l'an 4714 de la période Julienne et à l'an 4964 du monde.

PREMIÈRE ÉPOQUE.

Depuis la création jusqu'au déluge inclusivement.

1 4963 La création. Adam.
2 4962 Naissance de Caïn.
3 4961 d'Abel.
131 4833 Caïn tue Abel.
931 4033 Mort d'Adam.
1056 3908 Naissance de Noé.
1556 3408 de Sem.
1656 3308 Le déluge.

DEUXIÈME ÉPOQUE.

Depuis la sortie de l'arche jusqu'à la vocation d'Abraham.

1657 3307 Noé sort de l'arche.
1658 3306 Naissance d'Arphaxad, fils de Sem.
1793 3171 Arphaxad engendre Salé (et non pas Caïnan).
1923 3041 Naissance d'Héber, fils de Salé.
2006 2958 Mort de Noé.
2057 2907 Naissance de Phaleg, fils d'Héber.
2158 2806 Mort de Sem.
2187 2777 Phaleg engendre Réu ou Ragau.
2296 2668 Mort de Phaleg.
2319 2645 Réu engendre Sarug.
2327 2637 Mort d'Héber.
2449 2515 Sarug engendre Nachor.
2528 2436 Nachor engendre Tharé.
2597 2367 Mort de Nachor.
2598 2366 Tharé engendre Abram, depuis Abraham.
2668 2296 Abram quitte Ur, sa patrie, et vient à Harran.

TROISIÈME ÉPOQUE.

Depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la descente de Jacob en Egypte.

2673 2291 Tharé meurt, et Abram vient s'établir dans le pays de Chanaan.
2675 2289 Abram va en Egypte.
2683 2281 Guerre entre Chodorlahomor et les rois de la Pentapole. Melchisédech bénit Abram.
2684 2280 Naissance d'Ismaël, fils d'Abram et d'Agar.
2697 2267 Dieu change le nom d'Abram en celui d'Abraham.
2698 2266 Naissance d'Isaac, fils d'Abraham et de Sara.
2723 2241 Abraham se prépare à immoler Isaac.
2758 2206 Naissance de Jacob et d'Esaü, fils d'Isaac.
2773 2191 Mort d'Abraham.
2821 2143 Mort d'Ismaël.
2835 2129 Jacob reçoit la bénédiction d'Isaac, qui croyait bénir Esaü, et se rend chez Laban.
2845 2119 Naissance de Ruben, fils de Jacob et de Lia.
2846 2118 de Siméon, id.
2847 2117 de Lévi, id.
2848 2116 de Juda, id.
2848 2116 de Dan, fils de Jacob et de Bala.
2849 2115 de Nephthali, id.
2849 2115 de Gad, fils de Jacob et de Zelpha.
2850 2114 d'Azer, id.
2850 2114 d'Issachar, fils de Jacob et de Lia.
2850 2114 de Zabulon, id.
2851 2113 de Dina, id.
2851 2113 de Joseph, fils de Jacob et de Rachel.
2855 2109 Jacob quitte Laban.
2868 2096 Naissance de Benjamin, fils de Jacob et de Rachel.
2869 2097 Joseph, vendu par ses frères, est emmené en Egypte.
2871 2093 Joseph sollicité par la femme de Putiphar.
2874 2090 Joseph établi gouverneur de l'Egypte.
2878 2086 Mort d'Isaac.
2881 2083 Commencement des sept années de stérilité. (Jacob envoie deux fois ses enfants en Egypte pour y acheter du blé. Joseph se fait enfin connaître à ses frères.)

QUATRIÈME ÉPOQUE.

Depuis l'arrivée de Jacob en Egypte jusqu'à la sortie.

2888 2076 Jacob arrive en Egypte avec sa famille. Fin des sept années de stérilité.
2905 2059 Mort de Jacob.
2961 2003 Mort de Joseph.
3236 1728 Naissance d'Aaron.
3239 1725 de Moïse.
3279 1685 Moïse tue un Egyptien et s'enfuit à Madian.
3318 1646 Dieu charge Moïse de délivrer les Israélites de la tyrannie du roi d'Egypte.
3319 1645 Plaies de l'Egypte.

CINQUIÈME ÉPOQUE

Depuis la sortie d'Egypte jusqu'à l'élection de Saül.

3319 1645 Les Israélites sortent de l'Egypte.
3320 1644 Le tabernacle est dressé et consacré. Célébration de la Pâque.
3359 1605 Moïse meurt. Josué lui succède.
3384 1580 Mort de Josué. Gouvernement des Anciens.

(1) Édition de M. de Saint-Allais, Paris, 1819.
(2) Chronologie de l'histoire sainte, préface.
(3) Voyez dans le Dictionnaire l'article AGES DU MONDE.

3402 1562 Fin du gouvernement des Anciens, après avoir duré dix-huit ans. Première servitude : Chusan Rasathaïm (Cette première servitude dura huit ans).

3410 1554 Gouvernement des Juges. Othoniel défait Chusan, et juge Israel quarante ans.

3450 1514 Mort d'Othoniel. Deuxième servitude : Eglon (18 ans).

3468 1496 Ahod tue Eglon, et juge Israel 80 ans.

3548 1416 Samgar remplace Ahod et meurt la même année.

3548 1416 Troisième servitude : Jabin (20 ans).

3568 1396 Débora, prophétesse, qui exerçait d'office la judicature, délivre Israel et lui procure une paix de 40 années.

3608 1356 Quatrième servitude : les Madianites (7 ans).

3615 1349 Gédéon délivre et juge Israel 40 ans.

3655 1309 Abimélech, fils de Gédéon, massacre ses frères, et usurpe la judicature, qu'il exerce 3 ans.

3658 1306 Il est tué par une femme, et Thola, qui lui succède, juge Israel 23 ans.

3681 1283 Jaïr succède à Thola, et juge Israel 22 ans.

3703 1261 Cinquième servitude : les Ammonites (18 ans).

3721 1243 Jephthé délivre Israel et le gouverne 6 ans.

3727 1237 Abésan succède à Jephthé, et juge Israel 7 ans.

3734 1230 Ahialon succède à Abésan, et juge 10 ans.

3744 1220 Abdon lui succède, et gouverne 8 ans.

3752 1212 Sixième servitude : les Philistins (40 ans).

3773 1191 Naissance de Samson.

3792 1172 Il juge Israel, et commence la délivrance à compter de cette année.

3812 1152 Il meurt, et Héli, grand-prêtre, lui succède.

3852 1112 Héli, après avoir jugé Israel pendant 40 ans, tombe à la renverse et meurt. Achitob lui succède dans la grande sacrificature.

Interrègne de vingt ans dans la judicature.

3872 1092 Samuel commence à exercer la judicature à Maspha, et rend la paix aux Israélites, qui depuis longtemps étaient souvent inquiétés par les Philistins.

Avancé en âge, il charge ses fils d'exercer la judicature ; mais ces nouveaux juges pervertissent la justice, et les Israélites demandent un roi.

SIXIÈME ÉPOQUE.

Depuis l'élection de Saül jusqu'à la destruction du temple.

3884 1080 Saül est sacré roi d'Israel et règne 40 ans. C'est ici, proprement, la fin du gouvernement des Juges, qui, ayant commencé à Othoniel dura 474 ans : ce qui est conforme à ce qu dit S. Paul (*Act.* XIII, 20).

3913 1051 Samuel, par ordre de Dieu, sacre David r d'Israel.

3914 1050 David est appelé auprès de Saül pour jouer d la harpe ; Saül le fait son écuyer.

3916 1048 David tue Goliath. Il épouse Michol, fille d Saül.

3917 1047 Poursuivi par Saül, il se rend à Nobé, mang les pains de proposition, et se retire chez l roi de Geth.

3922 1042 Mort de Samuel, à l'âge de 98 ans

3923 1041 David se réfugie de nouveau chez le roi d Geth, qui lui donne la ville de Sicéleg po sa demeure.

3924 1040 Bataille de Gelboé. Mort de Saül. David vie à Hébron, où il est sacré roi par la tribu d Juda.

3926 1038 Guerre entre les maisons de David et de Saü Asael, neveu de David, est tué par Abner, général d'Isboseth, fils de Saül.

3931 1033 Isboseth meurt assassiné par deux de ses offi ciers.

3931 1033 Six mois après, les anciens d'Israel viennent Hébron et reconnaissent David pour leu roi. David était alors âgé de 37 ans et dem (2 *Reg*. V, 4, 5).

3932 1032 David prend la ville haute de Jérusalem.

3940 1024 Siége de Rabbath, par Joab, général de David Mort d'Urie, mari de Bethsabée.

3942 1022 David se rend au siége de Rabbath, et emport d'assaut cette ville qui résistait depuis deu ans.

3947 1017 Naissance de Salomon, fils de David et d Bethsabée.

3954 1010 David fuit devant son fils Absalon révolté Mort d'Absalon.

3963 1001 David meurt dans la 71ᵉ année de son âge, après avoir régné sept ans et six mois à Hébron et trente-trois ans incomplets à Jérusalem.

3963 1001 Salomon succède à David, son père, dans l 17ᵉ année de son âge.

3966 998 Salomon commence la construction du temple

3973 991 Dédicace du temple.

4002 962 Mort de Salomon, dans la 40ᵉ année de so règne, et la 56ᵉ de son âge. Roboam, son fils lui succède.

ROIS DE JUDA.

4002 962 Roboam, fils de Salomon et de Naama, commence à régner sur les deux tribus de Juda et de Benjamin. Révolte des dix autres tribus.

4006 958 Sésac, roi d'Egypte, à la sollicitation de Jéroboam, vient faire la guerre à Roboam.

4018 946 Mort de Roboam, dans la trente-deuxième année de son âge et la dix-septième de son règne.

4018 946 Abiam, fils de Roboam et de Maacha, commence à régner sur Juda.

4020 944 Il meurt dans la troisième année de son règne, et Asa, son fils, qu'il avait eu d'Ana, lui succède.

4029 935 L'an dixième de son règne, Asa, attaqué par Zara, roi d'Ethiopie, le vainquit, le poursuivit, et revint triomphant et chargé de butin.

4060 904 Asa meurt dans la quarantième année de son règne et la quarante-sixième de son âge. Josaphat, son fils, âgé de vingt-cinq ans, lui succède.

4062 902 Josaphat opère des réformes selon la loi de Moïse.

4076 888 Il fait alliance avec Achab.

4084 880 Josaphat meurt après un règne de vingt-cinq ans, et Joram, son fils, qu'il avait associé au trône quatre ans auparavant, lui succède.

4088 876 Joram meurt dans la quarantième année de son âge, et la septième de son règne, à compter depuis que son père l'eut associé au trône ; Ochosias, dit aussi Joachaz, lui succède, à l'âge de vingt-deux ans.

4088 876 Mort d'Ochosias, dans la première ou deuxième année de son règne. Athalie, mère d'Ochosias, fait massacrer les enfants de ce prince,

ROIS D'ISRAEL.

4002 962 Jéroboam, éphraïmite, reconnu roi par les di tribus, établit son siége d'abord à Sichem puis à Thersa.

4021 943 Mort de Jéroboam, dans la vingtième année d son règne, et Nadab, son fils, lui succède.

4022 942 Baasa, dans la troisième année de Nadab, s'é lève contre lui, le met à mort et s'empare d trône.

4045 919 Baasa meurt dans la vingt-quatrième année d son règne, et son fils Ela lui succède.

4046 918 Zamri ou Zambri, tue Ela, dans la deuxièm année de son règne, et s'empare du trôn Il ne jouit de son usurpation que sept jours Amri ou Homri, étant venu à Thersa l'assié ger, il s'enferme dans son palais et s'y brûl Amri est reconnu roi par la moitié des Israé lites, dont l'autre moitié se déclare po Thebni.

4050 914 Amri, seul roi après quatre ans de guer civile, achète, la cinquième année de s règne, une montagne qui appartenait Somer ; il commence à y faire bâtir u ville, qu'il nomma Samarie et dont il fit capitale.

4057 907 Il meurt la douzième année de son règne, compter depuis la mort de Zamri. Achab son fils, lui succède.

4061 903 Le prophète Elie, Achab et les prêtres Baal, sur le mont Carmel.

4076 888 Achab, blessé à mort dans un combat avec l Syriens près de Ramoth, meurt au bout d vingt ans de règne, et Ochosias, son fil lui succède.

4077 887 Ochosias meurt la deuxième année de son règn Joram, son frère, lui succède.

et s'empare du trône. Josabeth, femme du grand-prêtre Joiada, sauve de ce carnage le dernier fils d'Ochosias, Joas, qui n'avait qu'un an.

4094 870 Joas, dans la septième année de son âge, commence à régner.

4133 831 Joas est assassiné dans son lit par deux de ses officiers, après avoir régné quarante ans et en avoir vécu quarante-sept. Amasias, son fils, âgé de vingt-cinq ans, lui succède.

4146 818 Amasias, la quatorzième année de son règne, remporte sur les Iduméens une victoire éclatante dans la Vallée-des-Salines.

4160 808 Amasias, assassiné, meurt la vingt-neuvième année de son règne.

4161 803 Ozias ou Azarias, son fils, âgé de seize ans, lui succède.

4212 752 Isaïe commence à prophétiser la dernière année d'Ozias.

4212 752 Ozias meurt dans la soixante-huitième année de son âge et la cinquante-deuxième de son règne. Joathan, son fils, âgé de vingt-cinq ans, lui succède.

Cette année est la seconde de la fondation de Rome.

Michée de Morasti commence à prophétiser sous le règne de Joathan.

4227 737 Joathan meurt dans la seizième année de son règne, et la quarante-unième de son âge. Achaz, son fils, âgé de vingt-cinq ans, lui succède.

4228 736 Achaz est assiégé dans Jérusalem par Rasin, roi de Syrie, et Phacée, roi d'Israel.

4229 735 Achaz, délivré de ses ennemis par la bonté de Dieu, s'endurcit, et les mêmes ennemis reviennent contre lui avec succès.

4241 723 Achaz meurt à l'âge de quarante ans, vers la fin de la quinzième année de son règne, et Ezéchias, son fils, âgé de vingt-cinq ans, lui succède.

4242 722 Restauration du culte par Ezéchias.

(Le prophète Elisée succède à Elie).

4088 876 Joram et Ochosias réunissent leurs forces contre les Syriens qui occupent toujours Ramoth. Un disciple d'Elisée va à Ramoth pour y sacrer Jéhu roi d'Israel. Mort de Joram.

4116 848 Jéhu meurt après vingt-huit ans accomplis de son règne; Joachas, son fils, lui succède.

4132 832 Joachas meurt dans la dix-septième année de son règne, et Joas, son fils, lui succède.

4147 817 Joas meurt dans la seizième année de son règne, et son fils, Jéroboam II, lui succède. (Jonas, Amos, Osée, fils de Béeri, et Abdias; prophétisent sous le règne de Jéroboam.)

4198 766 Jéroboam meurt dans la quarante-unième année de son règne, et Zacharie, son fils, encore fort jeune, lui succède.

4199 765 Zacharie est tué par Sellum, après six mois de règne, et avec lui finit la dynastie de Jéhu. Sellum occupe le trône pendant un mois, au bout duquel il est tué par Manahem, qui se fait proclamer roi.

4210 754 Manahem meurt dans la douzième année de son règne, et Phacéia ou Pekaia, son fils, lui succède.

4211 753 Phacée ou Pekak le tue la deuxième année de son règne, et s'empare du trône.

4238 726 Phacée est tué par Osée ou Hosée, fils d'Ela, dans la vingt-huitième année de son règne; Osée le remplace sur le trône.

5240 724 Salmanasar marche contre Osée.

4246 718 Salmanasar se rend maître de Samarie, après trois ans de siége, et envoie Osée, chargé de chaînes, prisonnier en Assyrie.

Ainsi finit le royaume d'Israel deux cent quarante-quatre ans après la révolte des dix tribus contre le petit-fils de David. Un grand nombre de captifs fut emmené en Assyrie. Parmi ces captifs était le prophète Nahum et le saint homme Tobie.

4252 712 Ezéchias résiste aux pretentions de Sennachérib, qui se prépare à lui faire la guerre. L'ombre rétrograde sur le cadran d'Achaz.

4257 707 Sennachérib, revenant triomphant d'Egypte, met le siége devant Jérusalem. Dieu détruit son armée.

4270 694 Ezéchias meurt après vingt-neuf ans de règne, à l'âge de cinquante-quatre ans. Manassès, son fils, âgé de douze ans, lui succède.

4291 673 Manassès, battu et pris par Assarhaddon, est emmené prisonnier à Babylone.

(Il fut remis en liberté au bout d'un an, suivant les uns, ou de sept ans, suivant les autres).

4306 658 Holopherne assiége Béthulie. Judith.

4324 640 Manassès meurt dans la cinquantième année de son règne, et la soixante-septième de son âge; Amon, son fils, lui succède à l'âge de vingt-deux ans.

4325 639 Amon est assassiné par ses officiers dans la vingt-quatrième année de son âge et la deuxième de son règne. Josias, son fils, âgé de huit ans, lui succède.

4332 632 Josias, âgé de seize ans, prend en mains les rênes du gouvernement.

4336 628 Il commence, la douzième année de son règne, à restaurer le vrai culte.

4337 627 Jérémie commence à prophétiser.

4342 622 Le grand-prêtre Helcias, la dix-huitième année du règne de Josias, trouve dans le temple le Pentateuque, écrit de la main de Moïse.

4355 609 Josias livre bataille à Necos ou Nechaô, roi d'Egypte, qui veut traverser la Judée pour aller combattre les Assyriens; il reçoit une blessure, dont il meurt dans la trente-unième année de son règne. Joachas, appelé aussi Sellum, son troisième fils, âgé de vingt-trois ans, lui succède.

(La mère de Joachas se nommait Amital).

4355 609 Joachas, après trois mois de règne, est pris par Néchaô.

4356 608 Eliakim ou Joachim, frère aîné de Joachas, est établi roi de Judée à l'âge de vingt-cinq ans par Néchaô.

(La mère d'Eliakim s'appelait Zebida).

Le prophète Joel paraît vers ce temps-là.

4357 607 Nabopolassar, roi de Babylone, envoie son fils Nabuchodonosor, qu'il vient d'associer à la royauté, faire la guerre en Syrie et en Egypte.

4358 606 Nabuchodonosor, revenant de l'Egypte, assiége Jérusalem et s'en rend maître. Trois mille vingt-trois Juifs sont emmenés captifs à Babylone. Parmi eux sont Daniel, Ananias, Azarias et Misael. C'est de là qu'on doit compter les soixante-dix années de la captivité.

4359 605 Le roi d'Egypte, attaquant à son tour Nabuchodonosor, est battu à Charcamis, sur l'Euphrate. Jérémie fait écrire ses prophéties par Baruch, et lui ordonne d'aller les lire au peuple assemblé dans le temple. Nabuchodonosor succède à son père, mort après un règne de vingt-un ans commencés.

4360 604 Daniel et ses trois compagnons refusent de manger des viandes défendues par la loi de Moïse.

4361 603 Histoire de Susanne.

4361 603 Nabuchodonosor, la quatrième année de son règne (à compter, comme faisaient les Juifs, de l'époque où son père l'avait associé à l'empire), voit en songe une statue composée de quatre métaux. *Dan.* II.

4363 601 Joachim, la huitième année de son règne, se révolte contre Nabuchodonosor, après lui être demeuré assujetti l'espace de trois ans. Nabuchodonosor envoie contre lui une armée.

4366 598 Nabuchodonosor vient lui-même en Judée, entre triomphant dans Jérusalem, fait mourir Joachim, et s'en retourne.

4366 598 Joachin, nommé aussi Chonias et Jéchonias, fils de Joachim et de Nohesta, âgé de dix-huit ans, est placé sur le trône, après le départ de Nabuchodonosor. Ce prince, ayant appris cette nouvelle, envoie ses lieutenants assiéger Jérusalem; il se rend lui-même au siége. Joachim se rend à lui avec sa maison et ses principaux officiers. Le roi de Babylone les fait prisonniers.

(Nabuchodonosor emmena en captivité Joa-

chin (dont le règne fut de trois mois et dix jours), sa maison, les princes de Juda, les plus braves de l'armée, au nombre de dix mille, les ouvriers en fer, etc. Parmi ces captifs étaient le prophète Ézéchiel et Mardochée).

4367 597 Mathanias, quatrième fils de Josias, âgé de vingt-un ans, est établi roi de Judée, par Nabuchodonosor, qui change son nom en celui de Sédécias.

4370 594 Le faux prophète Hananias contredit publiquement Jérémie.

4371 593 Ezéchiel commence à prophétiser au milieu des captifs.

4372 592 Il est transporté en esprit dans le temple, où il voit un homme qui en marque d'autres au front d'un *Tau*.

4374 590 Sédécias, la huitième année de son règne, fait alliance avec Ephrée ou Apriès, roi d'Égypte, et se révolte contre le roi de Babylone. Les Ammonites imitent l'exemple des Juifs.

4375 589 Nabuchodonosor se met en marche pour punir ces révoltés. Il consulte le sort, qui le conduit à Jérusalem, qu'il assiége.

4376 588 Apriès vient pour secourir Sédécias; Nabuchodonosor lève le siége de Jérusalem, et se porte à la rencontre du Pharaon.

4377 587 Apriès est battu et s'en retourne; Nabuchodonosor revient, et remet le siége devant Jérusalem, cinquante-deux jours après la levée du précédent. La ville est prise; Sédécias, qui s'était enfui, est pris aussi.

(Ce nouveau siége de Jérusalem ne dura que quarante jours; le neuvième jour du quatrième mois, ou de thamuz, la ville, vers minuit, fut emportée par les assiégeants. Un mois après, le dixième jour du cinquième mois, Nabuzardan, général de Nabuchodonosor, fit mettre le feu au temple, au palais du roi, et à la ville, dont il renversa les murailles. Ainsi finit, en cette année 587, le royaume de Juda, après avoir duré trois cent soixante-quinze ans, depuis le commencement du règne de Roboam. Dans ce nombre sont comprises les premières années de la captivité des Juifs à Babylone et dans les environs. Voyez ce qui est dit à l'année 606).

SEPTIÈME ÉPOQUE.

Depuis la destruction du temple jusqu'au retour de la captivité.

4378 586 L'année d'après la ruine de Jérusalem et du temple, Nabuchodonosor fait faire une statue d'or colossale, et ordonne à tous ses sujets de l'adorer.

4394 570 Il voit en songe un grand arbre qui est abattu par l'ordre de Dieu.

4395 569 Il est réduit à la condition des bêtes.

4402 562 Après sept ans passés dans cet état, il recouvre la raison, s'humilie devant Dieu, et est rétabli dans son royaume. Il meurt au bout d'un an à peine écoulé, dans la quarante-troisième année de son règne.

4403 561 Evilmérodach, fils de Nabuchodonosor, lui succède.

4411 553 La troisième année de Balthasar, appelé aussi Nabonid et Labinet, Daniel a la vision du bélier et du bouc.

4428 536 L'ange Gabriel annonce à Daniel que la captivité va cesser; il lui apprend aussi qu'à compter de l'édit qui sera donné pour rebâtir Jérusalem il y aura soixante-dix semaines d'années (quatre cent quatre-vingt-dix ans; voir ci-après, sous l'an 454) après lesquelles toutes les prévarications seront abolies, l'iniquité cessera, la Justice éternelle descendra sur la terre, les prophéties auront leur accomplissement, le Christ sera mis à mort, son peuple sera rejeté, le sanctuaire détruit et Jérusalem réduite à un état de désolation qui ne cessera que vers la fin des siècles. Cette révélation date de la première année de Cyrus, roi des Perses et des Assyriens.

HUITIÈME ÉPOQUE.

Depuis le retour de la captivité jusqu'à la venue du Messie.

4428 536 Cyrus, après la mort de Cyaxare et avoir rassemblé sur sa tête les trois couronnes de Babylone, de Médie et de Perse, la première année de son règne, donne un édit qui per met aux Juifs de retourner en leur pays e de rebâtir le temple. Les Juifs partent sou la conduite de Zorobabel.

4429 535 Les Juifs, la deuxième année de leur retou posent les fondements du temple.

4444 520 La construction du temple ayant été abandon née, les prophètes Aggée et Zacharie, deuxième année du règne d'Assuérus ou d Darius, fils d'Hystaspe, exhortent les Juifs reprendre ce travail; ils le reprennent e effet.

4445 519 Assuérus répudie la reine Vasthi, sa femm (Histoire d'Esther et de Mardochée.)

4448 516 Le temple de Jérusalem étant achevé, les Jui en font la dédicace, la sixième année du rè gne de Darius.

4449 515 Assuérus, quatre ans après avoir répudié Vas thi, épouse solennellement Esther, nièce d juif Mardochée.

4454 510 Mardochée refuse de rendre à Aman, ministr d'Assuérus, un honneur idolâtrique.

4497 467 Esdras, prêtre, descendant d'Eléazar, fils aîn d'Aaron, obtient d'Artaxerxès-Longuemain des pouvoirs pour venir en Judée régle comme il le jugera à propos, les affaires d la religion et de l'État.

4510 454 Néhémie, échanson d'Artaxerxès, et de la rac sacerdotale, obtient de ce prince, la vin tième année de son règne, la permission d faire un voyage en Judée, avec un édit, dat de Suse, pour rebâtir les murs de Jérusalem

(C'est de cet édit, et non de celui de Cyru pour réédifier le temple, qu'on doit dater commencement des soixante-dix semaines d Daniel, *ab exitu verbi ut iterum ædificetu Jerusalem.* Ces soixante-dix semaines d'an nées, faisant la somme de 490 ans, nous con duisent à l'an trente-sixième de l'ère vul gaire chrétienne, et comme la prophétie porte que le Christ sera mis à mort dans l milieu de la dernière de ces semaines, il sui de là que cet événement est arrivé l'a trente-trois de cette même ère. C'est effec tivement le temps où Jésus-Christ est mort.

4511 453 Célébration de la fête des trompettes. Esdra venait alors de mettre la dernière main à so travail sur les livres saints.

4522 442 Néhémie retourne en Perse, après avoir gou verné la Judée l'espace de douze ans.

(C'est vers ce temps qu'on doit placer l prédication de Malachie, que l'on compt pour le dernier prophète.)

4527 437 Néhémie revient en Judée, et y trouve plu sieurs abus à réformer.

4613 351 Les Juifs ayant pris part à la révolte de la Phé nicie contre Artaxerxès-Ochus, ce prince après l'avoir étouffée, passe en Judée, où se rend maître de Jéricho et d'autres place voisines.

4632 332 Alexandre le Grand, assiégeant Tyr, somm les Samaritains et les Juifs de se soumettre lui; les Juifs refusent d'abord.

4640 323 Ce conquérant étant mort, la Syrie, la Judée e la Phénicie, sont adjugées à Laomédon; le Juifs se font un point de religion de reste fidèles à ce nouveau maître.

4644 320 Ptolémée Soter, fils de Lagus, défait Laomé don, et exige l'obéissance des peuples sou mis à ce prince; les Juifs la refusent.

(Ptolémée, à cause de ce refus, fit l guerre aux Juifs, prit Jérusalem, mêm la Judée, et transporta cent mille Juifs e Egypte. Plus tard Ptolémée fut obligé de cé der à Antigone la Judée et les provinces voi sines.)

4672 202 Mort du grand prêtre Simon le Juste, qui mi la dernière main au canon des livres sacré des Juifs.

4680 284 Séleucus Nicator défait Antigone, devient maî tre de la Syrie, et permet aux Juifs de vivr suivant leurs lois et de n'être gouvernés qu par leurs souverains pontifes.

4680 284 Ptolémée Philadelphe succède à son père su le trône d'Egypte.

4685 279 Après la mort de Séleucus Nicator, la Pales tine passe sous la domination du roi d'Egypte.

4687 277 Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte, fait tra duire en grec les livres de Moïse, et vrai

semblablement d'autres livres saints.

[Cette traduction est celle qu'on appelle des *Septante*. J'ai prouvé, dans mon *Hist. de l'Ancien Test.* (liv. IX, ch. IV, n. 2, t. II, p. 190 et suiv.), qu'elle fut faite lorsque Ptolémée Soter vivait encore et que Ptolémée Philadelphe régnait à sa place, c'est-à-dire dans l'espace de temps qui s'écoula depuis l'abdication de Soter, qui eut lieu au mois de janvier 4681 (ou 283 ans avant notre ère jusqu'à sa mort, qui arriva à la fin de 4682) ou 282 ans avant notre ère.]

4745 219 Antiochus-le-Grand, roi de Syrie, entreprend d'enlever la Palestine et la Cœlésyrie à Ptolémée-Philopator, roi d'Egypte.

4747 217 Bataille de Raphia, gagnée par Philopator sur Antiochus.

4761 203 Après la mort de Philopator, Antiochus se rend maître de la Cœlésyrie et de la Palestine.

4762 202 Scopas, général de Ptolémée-Epiphanes, roi d'Egypte, reprend la Judée, et met une garnison dans la forteresse de Jérusalem.

4763 201 Antiochus, avec le secours des Juifs, chasse Scopas, se remet en possession de la Judée et traite favorablement les Juifs.

4766 198 Il marie sa fille Cléopâtre à Ptolémée-Epiphanes, et lui donne en dot la Cœlésyrie et la Palestine. Ainsi la Judée rentre sous la domination de l'Egypte.

4769 195 Mort du grand prêtre Simon II. Onias III lui succède.

4778 186 Séleucus IV, surnommé Philopator, successeur d'Antiochus-le-Grand, son père, reprend la Cœlésyrie et la Palestine à Ptolémée-Philométor, fils et successeur de Ptolémée-Epiphanes.

4788 176 Excité par un Juif nommé Simon, haineux et vindicatif, Séleucus envoie Héliodore, son ministre des finances, piller le temple de Jérusalem.

4789 175 Antiochus IV, surnommé Epiphanes, frère puîné de Séleucus, lui succède, au préjudice de Démétrius Soter, fils de Séleucus.

(Le commerce des Grecs corrompt les Juifs. Quelques-uns de ceux-ci proposent de faire alliance avec les Gentils, et d'adopter leurs exercices. Ce conseil ayant paru bon à la multitude, on fait pour cela une députation à Antiochus, à la tête de laquelle on met Joshua ou Jésus, frère du grand prêtre, lequel avait changé son nom en celui de Jason pour plaire aux Grecs.) Il achète d'Antiochus la souveraine sacrificature. Onias est obligé d'aller résider à Antioche. Jason introduit à Jérusalem les mœurs et les coutumes des idolâtres.

4790 174 Antiochus célèbre à Tyr les jeux olympiques. Jason envoie plusieurs de ses partisans à cette fête avec une somme pour être employée aux sacrifices d'Hercule.

4792 172 Ménélaüs, envoyé par Jason porter le tribut annuel à Antiochus, le trahit; et, par ses souplesses, ses flatteries et ses offres, obtient du roi la souveraine sacrificature. Jason est obligé de s'enfuir chez les Ammonites, et Ménélaüs débute par renoncer à la loi de Moïse.

4793 171 Le souverain sacrificateur Onias III est tué avec perfidie par Andronic.—Lysimaque, frère de Ménélaüs, est tué dans un tumulte populaire. — Des prodiges effrayants paraissent dans l'air au-dessus de Jérusalem pendant quarante jours.

4794 170 Antiochus fait la conquête de l'Egypte; un faux bruit se répand qu'il a été tué devant Alexandrie. Jason revient à Jérusalem, et y exerce des cruautés inouïes; mais, apprenant qu'Antiochus vient contre lui, il quitte cette ville, se rend en Egypte, et passe à Lacédémone, où il vécut dans un tel mépris qu'après sa mort on ne daigna pas lui accorder la sépulture.—Antiochus, voulant punir les Juifs de la joie qu'ils avaient témoignée à la nouvelle de sa mort, trouve fermées les portes de Jérusalem; il fait le siége de cette ville, s'en rend maître, y fait un grand carnage, la livre au pillage durant trois jours, entre dans le temple, vole les vases sacrés et profane même le lieu saint en faisant immoler des pourceaux sur l'autel des holocaustes.

4795 169 Ptolémée-Philométor étant tombé entre les mains d'Antiochus, les Egyptiens lui substituent Ptolémée-Evergète II, ou Physcon, son frère.—Philométor, rendu à la liberté, s'unit à son frère.

4796 168 Antiochus étant repassé en Egypte pour soumettre de nouveau ce royaume, est arrêté par les ambassadeurs romains (Popilius-Lenas, etc.), qui, de la part du sénat, le somment de renoncer à ce dessein. Outré de cet affront, il fait tomber tout le poids de sa colère sur la Judée.

4797 167 Résolu d'abolir la religion des Juifs, il fait publier un décret portant ordre à tous les peuples soumis à sa domination d'abandonner leurs dieux et d'adorer ceux du roi. — Les Samaritains se conforment à cette loi; leur temple du mont Garizim est dédié à Jupiter l'Hospitalier.—Plusieurs Juifs imitent l'apostasie des Samaritains.—Athénéas, ministre d'Antiochus, arrive à Jérusalem et dédie le temple à Jupiter Olympien, dont il fait placer la statue sur l'autel des holocaustes. Il veut forcer les Juifs à pratiquer l'idolâtrie et fait massacrer tous ceux qui s'y refusent.—Antiochus vient en Judée; il fait subir le martyre au vieillard Eléazar, aux sept frères dits Macchabées et à leur mère.—Mathathias, prêtre de la famille de Joarib, arrière petit-fils d'Asmonée, dont la famille prit le nom d'asmonéenne, commence à donner des marques éclatantes de zèle pour sa religion. La persécution l'avait obligé de se retirer, avec ses cinq fils, à Modin, sa patrie; là il s'était mis à la tête d'un parti opposé à Antiochus.

4798 166 Mathathias meurt à Modin, où on l'inhume dans le sépulcre de ses pères.—Judas, troisième fils de Mathathias, prend la place de son père. Le surnom de Macchabée, qui lui fut donné, et dont l'origine n'est pas certaine, devint commun, non-seulement à ses frères et à tous ceux qui combattirent sous ses étendards, mais encore à tous les Juifs qui souffrirent pour la cause de Dieu, sous les rois de Syrie ou d'Egypte. — Judas fortifie son parti; il défait Apollonius, gouverneur de Samarie et de la Judée; et Séron, gouverneur de la Cœlésyrie. Lysias, ministre d'Antiochus, alors parti pour la Perse, envoie contre Judas une armée sous les ordres de Nicanor et de Gorgias, pour être commandée en chef par Ptolémée-Macron, gouverneur de Phénicie et de Palestine: Judas la taille en pièces et la met en fuite.

4799 165 Timothée et Bacchide, autres généraux syriens, sont également battus par Judas.

4800 164 Lysias vient lui-même en Judée avec une armée plus forte que la précédente; Judas reste maître du champ de bataille, et se rend à Jérusalem, où il se hâte de restaurer le temple, et le 25 du neuvième mois (casleu), il en fait une nouvelle dédicace.—Il bat deux fois les troupes de Timothée.

Antiochus, chassé d'Elymaïs ou Persépolis (sur l'Eulée), dont il avait voulu piller le temple, revient en Syrie couvert de honte; il apprend, près d'Ecbatane, les victoires remportées par les Juifs sur ses troupes. Cette nouvelle met le comble à sa fureur. Il jure de faire de Jérusalem le tombeau de tous les Juifs. Il hâte sa marche pour l'exécution de ce grand dessein. Tout à coup la main de Dieu le frappe d'une plaie invisible: une douleur cruelle, d'atroces tortures déchirent ses entrailles. Il s'obstine pourtant à exécuter son serment contre les Juifs; il presse ses coursiers, et tombe de son char. Forcé de s'arrêter à Tabas, petite ville de la Pérétacène, sur les confins de la Perse et de la Babylonie, il reconnaît enfin, dans l'excès des maux qu'il endure, que la vengeance divine a éclaté sur lui, et meurt l'an 149 de l'ère des Séleucides. Antiochus V, son fils, surnommé Eupator, lui succède.

4801 163 Judas marche contre Timothée, général syrien, différent de celui qui a déjà été nommé, et qui ravageait le pays de Galaad;

il remporte sur lui la victoire. — Il bat et met en fuite Gorgias, gouverneur d'Idumée. —Antiochus-Eupator, accompagné de Lysias, son premier ministre, s'avance avec une très-forte armée contre les Juifs. — Il condamne l'usurpateur et impie Ménélaüs à périr par le supplice de la cendre, qu'il subit à Bérée, aujourd'hui Alep. Il confère la souveraine sacrificature à Alcime, de la race d'Aaron, mais non de la famille des grands prêtres. Onias, petit-fils du grand-prêtre Onias III, à qui appartenait la souveraine sacrificature, passe en Egypte. — Cependant Eupator s'avance plein de fureur contre les Juifs. Judas le taille d'abord en pièces, puis sonne la retraite.

4802 162 Antiochus ayant suivi Judas à Jérusalem, attaque les lieux saints ; il fait enfin la paix et la viole en quittant la ville. — Démétrius Soter, fils de Seleucus IV, s'échappe de Rome où il était retenu, arrive en Syrie, fait tuer Antiochus Eupator et Lysias, et recouvre le trône. — Menées et entreprises coupables du faux grand prêtre Alcime. — Démétrius envoie Nicanor contre les Juifs; premier avantage de Judas contre Nicanor — Mort du célèbre vieillard Razias.

4803 161 Seconde bataille entre Judas et Nicanor, dans laquelle ce dernier est tué et son armée taillée en pièces. Cette victoire de Judas, remportée le 13 du mois Adar, un jour de sabbat, est consacrée par une fête annuelle qui s'est toujours observée sous le nom de *Journée de Nicanor*. — Judas envoie des ambassadeurs à Rome pour demander l'alliance des Romains. — Démétrius, pour venger la mort de Nicanor envoie Bacchide et Alcime dans la Judée avec la meilleure partie de ses troupes. Judas accepte le combat à Béthel; il n'a que huit cents hommes, il enfonce l'aile droite des ennemis et la poursuit jusqu'à Azot; mais enveloppé par l'aile gauche, il est tué après avoir vendu chèrement sa vie. — Jonathas Machabée, frère de Judas, le remplace. Bacchide le poursuit jusqu'au Jourdain, et vient à Jérusalem.

4804 160 Alcime meurt frappé de Dieu. Bacchide, ayant subjugué la Judée, retourne à Antioche.

4806 158 Jonathas s'est fortifié. Démétrius, à la sollicitation des Juifs apostats, renvoie Bacchide contre Jonathas, qui, aidé de son frère Simon, met son armée en déroute. Bacchide fait la paix avec Jonathas, qui établit sa demeure à Machmas, et gouverne la Judée à la manière des anciens Juges d'Israel.

4811 153 Alexandre Bala, se disant fils d'Antiochus Epiphanes, dispute à Démétrius la couronne de Syrie. Démétrius écrit à Jonathas pour le mettre dans ses intérêts. Jonathas alors va s'établir à Jérusalem, dont il répare les ruines et augmente les fortifications.

4812 152 Alexandre Bala, jaloux d'avoir aussi de son côté les Juifs, écrit à Jonathas, qui après cela se fait reconnaître grand prêtre par la nation. Démétrius et Bala agissaient avec Jonathas comme s'ils lui faisaient des concessions et des faveurs. Démétrius lui écrit une nouvelle lettre et lui fait de nouvelles offres pour l'attirer dans son parti. Jonathas préfère celui de Bala, et lui demeure constamment attaché. La défaite et la mort de Démétrius, arrivées peu de temps après, justifient cette préférence.

4814 150 Jonathas paraît avec éclat aux noces de Bala et de la fille de Ptolémée-Philométor, roi d'Egypte, célébrées à Ptolémaïde. — Onias (Voyez l'an 163) obtient de Philométor la permission de bâtir, au vrai Dieu, dans la province d'Héliopolis, un temple sur le modèle de celui de Jérusalem. Ce temple, où Onias IV exerça la souveraine sacrificature, et autour duquel on bâtit une ville qui fut appelée Onion, subsista jusqu'au règne de Vespasien qui le fit détruire. (Jos. *Bell.* VII, 30; *Ant.* XIII, 6.)

4816 148 Démétrius Nicator, fils aîné de Démétrius Soter, vient en Cilicie pour recouvrer le royaume de son père; il y parvient.

4819 145 Bala, dans la cinquième année de son usurpation, est mis à mort par un roi des Arabes chez lequel il s'était réfugié. — Mort de Ptolémée-Philométor. Ptolémée-Evergète II ou Physcon, son frère, lui succède. Jonathas assiége la forteresse de Jérusalem, qui était encore occupée par les Syriens. Démétrius-Nicator accorde de grands priviléges aux Juifs.

4820 144 Démétrius-Nicator est chassé de son royaume par Antiochus VI, surnommé le Dieu, fils d'Alexandre Bala. Jonathas se déclare pour Antiochus. Il renouvelle l'alliance avec les Romains et les Lacédémoniens. Il est pris en trahison dans Ptolémaïde par Tryphon, gouverneur d'Antioche, qui veut s'emparer de la couronne de Syrie. Les Juifs nomment Simon Machabée leur général à la place de Jonathas, son frère. Tryphon fait égorger Jonathas et ses deux fils à Bascama.

4821 143 Simon répare les places de la Judée, relève les murs de Jérusalem, et s'allie avec Démétrius-Nicator contre Tryphon. Les Juifs, délivrés du joug des Gentils, commencent à mettre cette inscription sur les tables et dans les registres publics : *La première année* sous Simon, grand pontife, chef et prince des Juifs.

4822 142 Retour des ambassadeurs envoyés à Rome. L'alliance conclue entre les Romains et les Juifs par Judas et Jonathas est renouvelée. Simon chasse les Syriens de la citadelle de Jérusalem. Il donne à Jean Hyrcan, son fils, le commandement des troupes d'Israel.

4823 141 Assemblée générale des Juifs à Jérusalem, où l'on déclare l'autorité souveraine et la grande sacrificature héréditaires dans la famille de Simon.

4824 140 Antiochus-Sidétès, frère de Démétrius-Nicator, disputant à Tryphon la couronne de Syrie, écrit à Simon et lui fait de magnifiques promesses pour le mettre dans ses intérêts.

4825 139 Nouvelle ambassade envoyée par Simon aux Romains. Le sénat écrit à tous les princes d'Orient, alliés de la république, en faveur des Juifs. Antiochus-Sidétès se brouille avec Simon et envoie Cendebée, gouverneur des côtes de Palestine, ravager la Judée. Cendebée est battu par Judas et Jean, fils de Simon.

4829 135 Simon est tué en trahison avec Judas et Mathathias, ses fils, par Ptolémée, fils d'Abobi, son gendre. Jean Hyrcan succède à Simon, son père, dans la dignité de souverain pontife et dans l'autorité de chef du peuple de Dieu. — Antiochus-Sidétès vient assiéger Jérusalem. Paix conclue entre lui et Jean Hyrcan.

4832 132 La trente-huitième année (à compter de la onzième du règne de Philométor) du règne de Ptolémée-Physcon, roi d'Egypte, Jésus, fils de Sirach, vient de Jérusalem s'établir dans ce pays, et y traduit en grec le livre de l'Ecclésiastique, que Jésus, son aïeul, avait composé en hébreu.

4833 131 Antiochus-Sidétès périt dans un combat. Démétrius-Nicator remonte sur le trône de Syrie. Jean Hyrcan secoue le joug des rois de ce pays et fait même sur eux des conquêtes.

4835 129 Jean Hyrcan prend Sichem et met le feu au temple de Garizim. Il subjugue les Iduméens et les oblige à suivre la loi de Moïse et à recevoir la circoncision.

4836 128 Il envoie des ambassadeurs aux Romains, et le traité d'alliance conclu entre eux et Simon est renouvelé.

4837 127 Il envoie une nouvelle ambassade au sénat, qui fait un nouveau décret pour confirmer le précédent.

4854 110 Il charge deux de ses fils, Aristobule et Antigone, d'aller assiéger Samarie.

4855 109 Il fait raser Samarie, qui a été obligée de se rendre ; par suite de ses conquêtes, il se voit maître de toute la Judée, de la Galilée, de la Samarie et de plusieurs places frontières.

4857 107 Mort de Jean Hyrcan ; son fils aîné, Aristobule, qui lui succède dans la grande sacrificature et dans le gouvernement de l'Etat, prend le

titre de roi, soumet l'Iturée, dont il oblige les habitants à embrasser la loi de Moïse. Il s'impute la mort de son frère Antigone et meurt au bout d'un an de règne.

4858 106 Alexandre Jannée, frère d'Aristobule, lui succède.

4863 101 Il se rend maître de Gadara et d'Amathus.

4864 100 Il prend Raphia et Anthédon et bloque Gaza.

4866 98 Il assiége Gaza ; cette place lui est livrée, et il en fait un monceau de ruines.

4870 94 Il fait la guerre aux Arabes, qu'il bat en diverses rencontres, et rend tributaires les Moabites et les habitants de Galaad.

4871 93 Il prend et fait raser la forteresse d'Amathus.

4872 92 Il fait une nouvelle expédition au delà du Jourdain, contre Obodas, roi des Arabes. Guerre civile en Judée.

4877 87 Alexandre Jannée remporte, à Béthom, une victoire qui met fin à la guerre civile.

4885 79 Il meurt épuisé de fatigues et de débauches, et laissant deux fils. Alexandra, sa femme, lui succède.

4886 78 Hyrcan, fils aîné d'Alexandre Jannée, exerce la souveraine sacrificature.

4893 71 Naissance d'Hérode-le-Grand, dit l'Ascalonite, du nom de sa patrie.

4894 70 Mort de la reine Alexandra. Hyrcan, souverain pontife, est reconnu roi par les Pharisiens, mais le peuple se déclare pour Aristobule, son frère.

4895 69 Bataille entre Hyrcan et Aristobule. Hyrcan vaincu est obligé de céder à son frère le trône et le sacerdoce.

4899 65 Antipater ou Antipas, Iduméen, père d'Hérode et ami d'Hyrcan, entreprend de le rétablir sur le trône de Judée. Arétas, roi d'Arabie, entre dans le parti d'Hyrcan, et assiége Aristobule dans Jérusalem. Scaurus, lieutenant de Pompée, somme Arétas de lever le siége. Aristobule et Hyrcan envoient des ambassadeurs à Pompée, qui ordonne que les deux frères viendront s'expliquer devant lui.

4900 64 Aristobule et Hyrcan vont trouver Pompée à Damas. Pompée met Aristobule aux fers et assiége Jérusalem.

4901 63 Cette place est emportée de vive force le 9 du mois Tammus, le même jour, mais non le même mois qu'elle l'avait été, 543 ans auparavant, par Nabuchodonosor. Pompée remet Hyrcan en possession de la souveraine sacrificature; mais il lui défend de prendre le titre de roi. Il entre dans le Saint des saints, et n'eut plus que des malheurs, dont le dernier lui arriva dans les plaines de Pharsale. Il établit Scaurus gouverneur de Syrie, et emmène à Rome Aristobule et ses deux fils, Alexandre et Antigone.

4902 62 Hyrcan laisse Antipater à la tête des affaires. Alexandre, fils d'Aristobule, ayant trouvé le moyen de s'échapper, vient exciter de nouveaux troubles en Judée. Gabinius, gouverneur de Syrie, défend Hyrcan contre les entreprises d'Alexandre.

4907 57 Bataille aux environs de Jérusalem, entre Alexandre et Antipater, assisté de Marc-Antoine, lieutenant de Gabinius. Le général romain confirme Hyrcan dans la souveraine sacrificature; mais il fait de grands changements dans le gouvernement civil, car d'aristocratique qu'il était, il le rendit monarchique.

4908 56 Aristobule et Antigone, sauvés de la prison où ils étaient retenus à Rome, reparaissent dans la Judée sur la fin de cette année, et s'y voient bientôt à la tête d'une armée. Gabinius les fait poursuivre. Bataille à la suite de laquelle Aristobule et Antigone furent pris, et renvoyés à Rome dans leur première prison.

4909 55 Alexandre, pendant que Gabinius est en Égypte, reprend les armes, et attaque les Romains avec avantage. Gabinius revient. Bataille au pied du Thabor ; Alexandre y est défait complètement. Le général romain donne au grand prêtre Hyrcan le titre d'ethnarque. Crassus succède à Gabinius dans le gouvernement de Syrie.

4910 54 Crassus pille le temple de Jérusalem.

4915 49 Jules César, maître de Rome, tire de prison Aristobule et le renvoie en Judée avec deux légions, pour empêcher la Syrie de se déclarer en faveur de Pompée, son rival. Mais les amis de ce dernier le font empoisonner. Alexandre, fils aîné d'Aristobule, n'a pas un meilleur sort : Métellus Scipion lui fait couper la tête. Alexandra, veuve d'Aristobule, se retire avec Antigone, son fils et ses deux filles, à Ascalon.—Antipater amène des troupes à César, pour l'aider à faire la conquête de l'Égypte.

4917 47 César vient en Syrie, et, malgré les réclamations d'Antigone, il ordonne qu'Hyrcan gardera la dignité de grand prêtre et la principauté de la Judée pour lui et sa postérité à perpétuité, et donne à Antipater la charge de procurateur de la Judée, sous lui.—Il vient ensuite dans la Judée, abolit la forme du gouvernement établi par Gabinius, et remet les choses sur l'ancien pied.

4919 45 Antipater fait rétablir les murs de Jérusalem, et donner le gouvernement de cette ville à Phazael, son fils aîné, et celui de la Galilée à Hérode, son second fils. Ce dernier obtient bientôt, de Sextus César, le gouvernement de la Cœlésyrie.

4920 44 Ambassade d'Hyrcan auprès de Jules César, alors dictateur perpétuel, pour renouveler l'alliance avec le peuple romain. César meurt assassiné. Cassius, un de ses meurtriers, impose la Judée à sept cents talents. Malichus fait empoisonner Antipater.

4921 43 Hérode, pour venger la mort de son père, fait assassiner Malichus.

4922 42 Mariage arrêté entre Hérode et Mariamne, petite-fille d'Hyrcan. Antigone paraît en Judée à la tête d'une armée, qu'Hérode met en déroute.

4923 41 Marc-Antoine, triumvir, nomme tétrarques Phazael et Hérode. Les Parthes soutiennent Antigone; Barsaphernes, général parthe, met aux fers Hyrcan et Phazael. Hérode s'enfuit en Idumée, en Arabie et en Égypte.

4924 40 Antigone est placé sur le trône de Judée par les Parthes, qui emmènent Hyrcan au delà de l'Euphrate. Hérode se rend à Rome; il est déclaré roi de Judée par le sénat, et revient en Judée.

4926 38 Il fait la guerre aux bandits qui désolent la Galilée, et à Antigone.

4927 37 Il met le siége devant Jérusalem ; pendant les premières opérations de cette entreprise, il se rend à Samarie, où il consomme son mariage avec Mariamne.—Jérusalem est prise le 9 du troisième mois de l'année judaïque commencée à Nisan, jour qui était le même, dit Josèphe, que celui où elle fut prise vingt-sept ans auparavant par Pompée. — Antigone se rend à Sosius, général romain, qui l'envoie chargé de chaînes à Marc-Antoine, qui était à Antioche. Le triumvir le condamne à mort, et deux licteurs après l'avoir battu de verges lui tranchent la tête. Ainsi finit le règne des Asmonéens, après avoir duré cent vingt-neuf ans; Josèphe n'en compte que cent-vingt-six, parcequ'il ne fait commencer la souveraineté de ces princes qu'après que celle de Judas Macchabée eut été confirmée par la paix qu'il fit avec Antiochus-Eupator : ce qui est évident par le consulat sous lequel il place la mort d'Antigone, qui est celui de Marcus Vipsanius Agrippa et de Lucius Caninius Gallus, l'an 37 avant l'ère chrétienne.

Règne d'Hérode. Il fait mourir tous les membres du grand sanhédrin, à l'exception de Saméas et de Pollion. — Phraate rend la liberté à Hyrcan. — Hérode donne la souveraine sacrificature à Ananel, prêtre d'une famille obscure. — Hyrcan revient en Judée. — Alexandra, mère de Mariamne et d'Aristobule, obtient d'Hérode qu'Aristobule soit élevé à la souveraine sacrificature. — Hérode fait noyer Aristobule, et la souveraine sacrificature retourne à Ananel.

4929 35 Hérode, à l'occasion de ce fait, est cité devant Marc-Antoine.

4930 34 Cléopâtre, reine d'Égypte, vient à Jérusalem.

4933 31 Grand tremblement de terre en Judée. —

Bataille d'Actium, où Auguste remporte la victoire contre Marc-Antoine. — Hérode fait mourir Hyrcan, âgé de plus de quatre-vingts ans.

4934 30 Hérode va trouver Auguste à Rhodes. Il est confirmé par le sénat dans la possession du royaume de Judée.

4938 26 Il établit à Jérusalem, en honneur d'Auguste, des jeux publics, qui devaient se célébrer tous les cinq ans. Les Juifs ne le regardent plus que comme un idolâtre et un tyran. Il relève et fortifie Samarie, dont il change le nom en celui de Sébaste, qui est le nom d'Auguste en Grec.

4939 25 Il rebâtit la tour de Straton, ou plutôt il construit une ville qu'il nomme Césarée; c'est Césarée de Palestine.

4944 23 Il dépose le grand prêtre Jésus, fils de Phabi, et donne la souveraine sacrificature à Simon, fils de Boéthus.

4947 17 Il commence à rebâtir le temple. Cet édifice, en ce qu'il avait d'essentiel, fut achevé dans le cours de neuf ans et demi, au bout desquels on put y faire le service. Mais, à le considérer avec les bâtiments extérieurs qui l'environnaient, on fut quarante-six ans à le construire; ou pour mieux dire, après quarante-six ans de travail il n'était pas encore fini, comme le témoignent ces paroles des Juifs au Sauveur, suivant la traduction la plus exacte : *Il y a quarante-six ans qu'on travaille à ce temple, et vous en trois jours vous le rebâtirez!* (Joan. xi, 20).

4955 9 Edit de l'empereur Auguste, portant ordre aux gouverneurs de l'empire romain, de faire le dénombrement de tous les sujets compris dans leur département. Ce dénombrement qui fut le premier se fit, suivant saint Luc, sous Quirinius, président au gouvernement de Syrie (Luc. II, 1, 2). Mais à l'époque dont il s'agit, c'était Quintilius Varus qui gouvernait la Syrie et non Quirinius, qui ne fut envoyé de Rome que dix ans après, suivant Tacite (*Hist.* lib. v), pour remplacer Varus. Il paraît, au reste, assez surprenant, selon la remarque de Tillemont, que les historiens profanes n'aient point fait mention de ce dénombrement, qui forme un événement d'autant plus remarquable, qu'il est unique dans l'histoire de l'empire romain. Mais il faut observer que nous n'avons que Dion qui ait fait une histoire exacte et suivie d'Auguste, et que nous avons perdu les dix années de son histoire où ce dénombrement aurait dû être marqué, depuis l'an 748 de Rome jusqu'à l'an 758. Il faut bien, cependant, que ce fût une chose célèbre, puisque saint Justin et Tertullien renvoient les païens et les hérétiques aux registres qui s'en conservaient encore. Mais pourquoi est-il dit que ce dénombrement se fit sous la présidence de Varus, et non pas sous celle de Quirinius? C'est qu'il ne fut achevé que sous la dernière, parceque la Judée, étant alors sous la dépendance d'Hérode, d'où elle passa ensuite sous celle d'Archélaüs, on ne procéda que lentement sous ces règnes, au dénombrement, attendu que ne produisant aucune taille réelle pour l'empire, il était regardé comme une affaire de pure curiosité. Mais Archelaüs ayant été déposé de la royauté, et ses Etats réduits en province romaine, alors on se hâta de clore le dénombrement, afin de fixer le nombre des contribuables.

4958 6 Hérode fait prêter serment à l'empereur Auguste par les Juifs. — Cette année est la 747e de la fondation de Rome, selon Varron; la 40e de l'ère julienne; la 39e d'Auguste, depuis la mort de Jules César; la 35e depuis qu'Hérode a été déclaré roi de Judée; la 2e de la 193e olympiade, et la 4708e de la période julienne. — En cette année, le 25 mars, c'est-à-dire cinq ans neuf mois et sept jours avant l'ère vulgaire, l'ange Gabriel est envoyé du ciel à Nazareth en Galilée, vers Marie, vierge de la maison de David, mariée depuis peu de temps à Joseph de la même maison, pour lui annoncer qu'elle concevra dans son sein, par l'opération du Saint-Esprit, le Verbe, le Fils de Dieu.

Neuf mois après, c'est-à-dire au mois de décembre, Marie se rend avec Joseph à Bethléem, pour se faire inscrire l'un et l'autre dans le dénombrement général des sujets de l'empire, ordonné trois ans auparavant, mais qui n'avait pu s'exécuter dans la Judée avant qu'elle eût prêté à l'empereur serment de fidélité. Les hôtelleries de Bethléem se trouvant remplies par la multitude des étrangers que le même sujet avait obligés à s'y rendre, Marie et son époux ne trouvent de retraite que dans une caverne qui servait d'étable. Comme l'heure de son enfantement était arrivée, elle y met au monde, vers le milieu de la nuit, le Fils de Dieu, d'une manière aussi miraculeuse qu'elle l'avait conçu. Ce jour, mémorable à jamais, fut le 25 décembre, suivant une tradition constante.

4959 5 Huit jours après sa naissance, le 1er janvier, le fils de Marie est circoncis; et à cette cérémonie il reçoit le nom de Jésus. — Marie, relevée de ses couches au bout de quarante jours, porte son fils au temple le 2 février, le présente au Seigneur, et offre en sacrifice, à la manière des pauvres, deux tourterelles, l'une en action de grâces (les riches offraient un agneau), l'autre pour le péché, c'est-à-dire pour l'impureté légale qu'elle semblait avoir contractée, comme les autres femmes, par les suites de l'enfantement. — Joseph et Marie s'en retournent à Nazareth; mais, au bout de peu de temps, ils reviennent à Bethléem. — Arrivée des mages Hérode donne ordre de massacrer tous les enfants de deux ans et au-dessous, à Bethléem et dans les environs, afin que le Messie ne puisse lui échapper. Mais Joseph, divinement averti, emmène l'Enfant *Jésus* en Egypte avec sa mère.

4960 4 Hérode meurt dans la soixante-dixième année de son âge et la trente-septième de son règne. Archelaüs, son fils, qu'il avait eu de sa femme Malthacé, lui succède

ÈRE VULGAIRE.

6 Archelaüs, dans la dixième année de son règne, est mandé, sur les accusations des Juifs et des Samaritains, à Rome, par Auguste, qui l'envoie en exil à Vienne, dans les Gaules, et qui unit la Judée au gouvernement de la Syrie.

7 Cyrénius ou Quirinius, gouverneur de Syrie, vient en Palestine pour y faire le dénombrement de tous les biens des particuliers, apparemment afin d'y établir la taille réelle C'est ce dénombrement dont parle saint Luc, II, 2, et qu'il dit avoir été fait après celui qu'Auguste y avait ordonné l'année de la naissance de notre Sauveur. Quirinius retourne en Syrie, laissant à Coponius l'administration de la Judée, et les Juifs très-mécontents des nouvelles taxes qu'il leur avait imposées.—Judas le Gaulonite et le pharisien Sadoc excitent les Juifs à refuser le tribut aux Romains.—Jésus, ayant atteint sa douzième année, est amené par ses parents à Jérusalem pour la fête de Pâques.

10 Coponius, rappelé à Rome, est remplacé dans l'administration de la Judée par M. Ambivius.

13 Annius Rufus est nommé à la place d'Ambivius. Il était en exercice à l'époque de la mort d'Auguste, arrivée l'an 14 de Jésus-Christ ou de l'ère vulgaire.—La disgrâce d'Archelaüs n'avait influé en rien, ni sur Hérode-Antipas, ni sur Philippe, ses frères. Ils gouvernèrent tranquillement leurs tétrarchies sous l'empire d'Auguste et sous celui de Tibère, son successeur. Antipas donna le nom de Liviade à la ville de Betaramphta, qu'il fit embellir et fortifier. Il en bâtit une nouvelle sur les bords du lac de Génésareth, et la nomma Tibériade, lorsque ce prince fut parvenu à l'empire.—De son côté, Philippe augmenta Panéade, près des sources du Jourdain, et lui donna le nom de Césarée. Il nomma aussi Juliade, en l'honneur de Julie, fille d'Auguste, le bourg de Bethzaide, sur le bord de la mer de Génésareth.

15 Valérius Gratus est envoyé par Tibère pour administrer la Judée à la place d'Annius Rufus.

26 Ponce-Pilate remplace Valérius Gratus. Philon et Josèphe le représentent comme un homme dominé par l'avarice, sacrifiant à ses intérêts les droits de la justice, inquiet, entreprenant, et dur jusqu'à la cruauté. Il devint l'objet de l'aversion publique. C'était peut-être le seul point sur lequel fussent réunis les sentiments des Juifs. Divisés en sectes de Pharisiens, de Saducéens, d'Hérodiens, d'Esséniens; partagés entre de faux Messies, qui s'élevaient à la faveur de l'attente universelle, où l'on était de l'avénement prochain d'un libérateur; déchirés par des factions qui manquaient souvent d'objet : telle était leur situation, lorsque Jésus-Christ quitta sa patrie et sortit de l'obscurité de la maison paternelle pour se manifester aux hommes.

29 Jean, retiré dès son enfance dans le désert, prêchait alors la pénitence, et baptisait à Bethabara (et non à Béthanie) sur les bords du Jourdain, aux environs de Jéricho. Il avait commencé son ministère la quinzième année du règne de Tibère.

30 Le 6 de janvier Jésus se présente à Jean pour être baptisé par lui. Première année du ministère public de Jésus-Christ. Première Pâque depuis son baptême.

31 Seconde année du ministère public de Jésus-Christ. Seconde Pâque...

32 Troisième année... Troisième Pâque... Mort de Jean-Baptiste.

33 Quatrième année... Quatrième et dernière Pâque depuis le baptême de Jésus-Christ. Il la célèbre avec ses disciples le soir du jeudi 2 avril, 14 de Nisan, vrai jour des Azymes. Le lendemain, vendredi 3 avril, 15 de Nisan, il meurt sur la croix; c'était alors la neuvième heure du jour, ou trois heures après midi.

Le troisième jour après, c'est-à-dire le 5 avril, au matin, Jésus-Christ se ressuscite.

Quarante jours après sa résurrection, c'est-à-dire le 14 mai, il monte au ciel. Les apôtres et ses autres disciples, au nombre de cent-vingt, la divine Mère de Jésus, à leur tête, se réunissent.

Le cinquantième jour après Pâque, le onzième depuis que tous les disciples s'étaient rassemblés, c'est-à-dire le 24 mai, au matin, vers la troisième heure (la neuvième, selon notre usage), le Saint-Esprit descend sur eux et les remplit de ses dons.— Persécution contre les disciples de J.-C. dont le nombre se multiplie chaque jour.—Martyre de saint Etienne, le 26 décembre.

34 Saul, muni de lettres du grand-prêtre, se rend à Damas pour y rechercher les fidèles et les lui amener. Une lumière céleste le frappe et le terrasse en l'éblouissant; il se convertit, reçoit le baptême, et, de persécuteur des apôtres, devient apôtre persécuté. Il se rend d'abord dans l'Arabie voisine de Damas.

36 Pierre se rend de Césarée à Antioche, où il fonde une église, dont il remplit le siége.—Vitellius dépose le grand-prêtre Caïphe.—Mort de Philippe le tétrarque, frère d'Hérode-Antipas. Ses Etats sont réunis au gouvernement de Syrie.—Vitellius ordonne à Pilate de se rendre à Rome pour répondre aux accusations portées contre lui par les Samaritains.

37 Mort de Tibère, le 16 mars. —Saul, qui, dans la suite, se nomma Paul, revenu à Damas, excite la fureur des Juifs par ses prédications évangéliques; les fidèles ayant connaissance d'un complot formé contre lui, le descendent dans une corbeille, par une fenêtre qui donnait sur les champs. — Il vient à Jérusalem pour voir Pierre, le chef de l'apostolat, et conférer avec lui sur l'Evangile. Au bout de quinze jours, sur un ordre divin, il quitte Jérusalem et va remplir ailleurs sa mission apostolique.

39 Hérode-Agrippa, qui était à Rome, et que saint Luc nomme simplement Hérode, fils d'Aristobule, avait été déclaré roi de la tétrarchie de Philippe, et de celle de Lysanias, par Caligula, successeur de Tibère. Hérodiade, sa sœur, jalouse de le voir décoré de la royauté, engage Hérode-Antipas, son époux, d'aller solliciter à Rome le même titre. Il part, mais Agrippa écrit à l'empereur une lettre dans laquelle il accuse Antipas d'intelligence avec les Parthes; sur quoi l'empereur relègue Antipas à Lyon. Bientôt après, ennuyé de son exil, il se sauve avec sa femme en Espagne, où ils périrent tous deux misérablement. La tétrarchie d'Hérode-Antipas fut donnée au roi Hérode-Agrippa.—Pilate, à qui l'empereur avait ôté, l'année précédente, l'administration de la Judée, pour ses malversations, dévoré de chagrins, se donne lui-même la mort, la troisième année de la 204e olympiade, suivant Eusèbe, ce qui revient à l'an 39 ou 40 de Jésus-Christ. Adon, évêque de Vienne au neuvième siècle, dit qu'il mourut en cette ville, où il avait été envoyé en exil.

41 Mort de Caligula, le 24 janvier. Claude, déclaré empereur le lendemain, nomme Hérode-Agrippa, roi de Judée, et Hérode, son frère, roi de Chalcide. Les disciples de J.-C. commencent à être appelés chrétiens, à Antioche.

42 Hérode-Agrippa excite une persécution contre les disciples de J.-C., et fait trancher la tête à l'apôtre Jacques le Majeur, frère de Jean l'évangéliste. Pierre, mis par son ordre en prison, est miraculeusement délivré; il se rend à Rome, où il fonde son siége. — On peut rapporter à cette époque la dispersion des apôtres dans les différentes parties de l'univers.

43 Agabus prédit une grande famine qui devait se faire sentir en Syrie et en Palestine. — Hérode-Agrippa, divinement frappé d'une maladie, meurt rongé des vers, dans la cinquante-quatrième année de son âge, la quatrième de son règne sur toute la Judée, et la septième depuis qu'il avait été élevé à la royauté par Caligula. — Claude nomme Cuspius Fadus pour administrer la Judée.

45 Saul et Barnabé, évangélisant l'île de Chypre, arrivent à Paphos. Conversion du proconsul Sergius Paulus. Saul change son nom en celui de Paul.

47 Tibère Alexandre succède à Cuspius Fadus dans la préfecture de la Judée.

48 Cumanus remplace Tibère Alexandre.

49 Les Juifs qui habitaient Rome, excitant des troubles dans cette ville, à l'occasion surtout de ceux d'entre eux qui avaient embrassé le christianisme, l'empereur Claude, sans discerner les uns des autres, donne un édit pour les chasser tous de Rome. Saint Pierre alors revient en Judée. — Hérode-Agrippa le Jeune, par la faveur de l'empereur Claude, succède dans le royaume de Chalcide, à son oncle Hérode, mort l'année précédente. Il est investi du pouvoir de choisir les grands-prêtres juifs.

50 Concile de Jérusalem, touchant les observances légales, la quatorzième année après le premier voyage de Paul en cette ville, depuis sa conversion.

52 A Cumanus, envoyé en exil, Claude substitue Claude Félix dans la préfecture de la Judée. — Céphas est repris par Paul. — Barnabé se sépare de ce dernier. Luc, médecin d'Antioche, se joint à Paul — L'empereur Claude, la douzième année de son règne donne à Hérode-Agrippa le Jeune la tétrarchie de Philippe, la Batanée et l'Abylène, qui avait appartenu au tétrarque Lysanias; mais il lui retire la Chalcide dont il jouissait depuis quatre ans.

58 ou 59 Paul, venu à Jérusalem pour la fête de la Pentecôte, est arrêté dans le temple. — Félix est rappelé à Rome.

60 Portius Festus succède à Félix dans la préfecture de la Judée. — Paul, ayant appelé à César, part pour Rome, embarqué avec d'autres prisonniers, sur un vaisseau d'Adramyte, ville de Mysie, et non pas d'Adrumète en Afrique.

61 Paul arrive à Rome, et y reste prisonnier pendant deux ans.

63 Il est remis en liberté, sans qu'on sache, dit Tillemont, comment cela arriva. — Il écrit son Epître aux Hébreux.

64 Il retourne en Judée et parcourt l'Asie.

65 Il revient à Rome, où il trouve Pierre. Tous les deux annoncent que les vengeances du Seigneur vont éclater sur les Juifs incrédules. — Néron, qui avait ouvert une persécution contre les chrétiens, condamne à mort Pierre et Paul, qui furent exécutés le même jour, 29 juin, mais non par le même supplice.

Depuis l'an 61, la Judée est dans une agitation qui ne fait que s'accroître. En cette année, septième de Néron, le grand-prêtre Ananus fait condamner à mort par le sanhédrin, Jacques le Mineur, apôtre, et évêque de Jérusalem. — En l'an 62, Jésus, fils d'Ananus, venu à la fête des tabernacles, commence à crier dans Jérusalem : *Malheur... ! malheur...* ! Ce qui dura jusqu'à ce que la ville fut assiégée. — En l'an 65, divers prodiges éclatent à Jérusalem aux fêtes de Pâques et de la Pentecôte, lesquels semblent avoir pour but de confirmer les sinistres prédictions du fils d'Ananus. — Les procurateurs romains, surtout Albin, successeur de Festus, l'an 61, et

Gessius Florus, successeur d'Albin, l'an 64, ont rendu leur joug insupportable aux Juifs. Florus les tourmente de plus en plus pour les obliger à se révolter, et pour trouver dans leur révolte le moyen de justifier sa vie passée et l'occasion de les tyranniser encore plus à l'avenir.

66 Florus, pour se venger de quelques outrages qu'il avait reçus d'une populace imprudente, ordonne à ses soldats d'aller piller le haut marché de Jérusalem, et de faire main-basse sur tout ce qu'ils rencontreront. Trois mille six cents personnes, de tout âge et des deux sexes furent massacrées dans cette journée, 16 mai de la deuxième année de l'administration de Florus, la douzième de l'empire de Néron et la dix-septième du règne d'Agrippa; ce qui revient à l'an 66 de notre ère vulgaire. — Guerre civile dans Jérusalem, dans toute la Judée. — Cestius Gallus, gouverneur de Syrie, voyant tous les Juifs en armes, vient d'Antioche avec la douzième légion. Il fait irruption dans Jérusalem et attaque le temple : il se retire, les Juifs le poursuivent et lui font éprouver des pertes (8 novembre). La fameuse guerre des Juifs avec les Romains est commencée. — Cestius Gallus est mort. Florus est tué. Néron envoie d'Achaïe Vespasien pour remplacer le premier, et continuer la guerre.

67 Tite, fils de Vespasien, arrive, pendant l'hiver, avec ses légions à Ptolémaïde, où son père était venu l'attendre. Vespasien, à la tête de soixante mille hommes, assiége, le 4 mai, Jotapat, où commandait l'historien Josèphe, prend la place d'assaut au bout de quarante jours, la livre aux flammes, et accorde la vie au commandant, qu'il retient néanmoins prisonnier; Tibériade ouvre ses portes. Tarichée est réduite en cendres. Gamale éprouve le même sort le 23 octobre.— Les Juifs, divisés plus que jamais, s'entretuent, surtout dans Jérusalem.—Les chrétiens, alors, n'étaient plus dans cette ville. Voyant approcher sa ruine, prédite par le Sauveur, ils s'en étaient retirés. — Vespasien commence le siége de Jérusalem.

68 Mort de Néron, le 9 juin; Galba est reconnu empereur.

69 Galba est tué par les soldats le 15 janvier. Vespasien est proclamé empereur, le premier juillet, par l'armée d'Egypte, à Alexandrie. Obligé de se rendre à Rome, il laisse le soin de la guerre de Judée à Tite, avec défense de faire aucune grâce aux Juifs. Mais, avant de partir, il remet en liberté l'historien Josèphe, en reconnaissance de ce qu'il lui avait prédit qu'il parviendrait à l'empire.

70 Tite, après avoir employé le reste de l'année précédente à faire les préparatifs du siége de Jérusalem, qui avait été interrompu, établit un camp, dès que la saison le lui permet, à environ une lieue et demie de cette ville. — La fête de Pâques qui tombait cette année le 14 avril, étant proche, une infinité de Juifs se rendent, de toutes parts, à Jérusalem, pour cette solennité. C'est alors que Tite, par l'ordre, non du destin, mais de la sagesse divine, fait investir la ville, afin de prendre toute la nation comme dans un filet. — Le 28 du mois xantique ou d'avril, il entre dans la ville par une brèche, et se trouve maître de toute la partie septentrionale, jusqu'au torrent de Cédron. Les Romains emportent la tour *Antonia*, la ruinent et vont jusqu'au temple, le 17 juillet, jour auquel le *Tamid* ou sacrifice perpétuel, qui n'avait point été interrompu depuis que Judas Machabée l'avait rétabli, cesse, faute de ministres pour l'offrir. Le sacerdoce cesse dans le même temps par la mort du grand-prêtre Mathias, que Simon, fils de Gioras, fit exécuter avec ses trois fils et dix-sept autres personnes, sur l'accusation, vraie ou fausse, d'entretenir des correspondances avec les Romains.

Les Juifs factieux refusant d'écouter les propositions d'amnistie que Tite leur fit plusieurs fois, le siége du temple fut résolu. Depuis le 27 juillet jusqu'au 7 août, les Romains n'avancèrent en rien ni par l'emploi des béliers, ni par l'escalade. Le 8 août, ils mettent le feu aux portes du temple; le 9, Tite fixe le jour suivant, 10 août, neuvième du mois judaïque *ab*, qui tombait cette année un vendredi, pour un assaut général. Les assiégés, qui s'y attendaient, le prévinrent par deux sorties qu'ils firent sur les Romains, la nuit qui précéda ce même jour. Chaque fois les assiégeants les repoussèrent. Le général après cela se retira dans sa tente. Alors un soldat romain, de son propre mouvement, se fait soulever par un de ses camarades, et tenant un gros tison enflammé, il le jette par une fenêtre, dans un des appartements qui entouraient le sanctuaire. Le feu prend aussitôt à cette pièce, se communique rapidement aux autres et consume le temple entier. Ce désastre arriva au même mois et au même jour que Nabuchodonosor avait fait brûler le temple de Salomon. Tite, averti de l'incendie, accourt pour le faire éteindre; mais la confusion est si grande, qu'il ne peut se faire obéir, ni même se faire entendre.

Les Juifs se défendent encore dans la ville haute; les Romains saccagent la ville basse et y mettent le feu. La ville haute se rend le 7 septembre; les vainqueurs y font un carnage affreux, ce jour et le lendemain, 8 septembre, qui fut celui de l'entrée de Tite dans cette place. Les Romains n'ayant plus à piller ni à tuer, Tite les occupa à démolir ce qui restait du temple, jusque dans ses fondements, afin d'accomplir, quoiqu'il n'y pensât pas, ce que Jésus-Christ avait prédit, qu'il ne resterait pas pierre sur pierre de cet édifice. Cette prédiction n'eut cependant son entier accomplissement que sous l'empereur Julien.

CHRONOLOGIE

DES GRANDS PRÊTRES DES HÉBREUX,

D'APRÈS L'ART DE VÉRIFIER LES DATES (1)

Personne n'ignore que le sacerdoce, parmi les Hébreux, était attaché à la seule famille d'Aaron, qu'il y était héréditaire, et que, pour en exercer les fonctions, il suffisait d'être né dans cette famille et d'avoir atteint l'âge marqué par la loi de Moïse. De là, l'extrême application des Aaronites, à conserver leurs registres généalogiques, et à rejeter de leur corps ceux qui auraient voulu s'y introduire à la faveur d'une origine inconnue et éloignée. De là aussi, le soin qu'ils ont toujours eu de ne se point mésallier, de ne prendre jamais de femmes dans les autres tribus, et de ne pas même épouser de femmes qui auraient été sous le joug de la captivité. Ces précautions étaient encore plus grandes à l'égard du grand-prêtre, le chef de l'ordre sacerdotal et de la religion. Elles furent telles qu'au rapport de Josèphe et de son temps, *depuis deux mille ans, on trouvait parmi les Juifs une succession suivie et non interrompue de souverains pontifes qui étaient dénommés de père en fils*. Il eût été à souhaiter qu'elle nous eût été transmise en son entier par cet historien, avec la durée du pontificat de chacun des grands-prêtres. Il aurait épargné par là bien des recherches pénibles et souvent infructueuses aux savants. Nous allons donner cette suite d'après dom Calmet et le nouvel éditeur de son commentaire fondu avec celui du P. Carrière et de l'abbé de Vence. Mais auparavant, il est à propos de faire connaître, en suivant les mêmes auteurs, les prérogatives attachées à la dignité de souverain pontife.

Le grand-prêtre était chef de tout le clergé des Hébreux, et possédait, comme on l'a dit, la première dignité de la religion. Il avait le privilége exclusif d'entrer dans le sanctuaire, et il ne pouvait en user qu'un seul jour de l'année, celui de l'expiation solennelle. Il était le président de la justice, et l'arbitre de toutes les grandes affaires concernant la religion. Sa naissance devait être pure et son corps exempt de certains défauts exprimés dans la loi. Le deuil pour les morts lui était interdit. Dieu avait attaché à sa personne, par une prérogative spéciale, l'oracle de la vérité, et il annonçait l'avenir, lorsqu'il était revêtu de ses ornements pontificaux. Dans le temple, ses

(1) Avant Jésus-Christ, tom. II, pag. 179-189, édit. in-8°; et après Jésus-Christ, tom. II, seconde partie, p. 156-158, même édit.

habits étaient d'une magnificence digne de l'élévation de son rang et de la majesté de son ministère, et ses revenus étaient proportionnés à sa haute qualité. Les Lévites qui levaient la dîme sur tous les revenus d'Israël, payaient aux prêtres la dîme de cette dîme, dont la principale partie était pour le souverain sacrificateur. Tous ces avantages et toutes ces prérogatives lui donnaient dans l'Etat un pouvoir qui n'était pas beaucoup au-dessous de celui même du souverain. On a vu plus d'une fois la puissance sacrée et la puissance civile réunies dans la même personne. Phinées et Héli furent en même temps chefs de la nation et souverains prêtres du Seigneur. Pendant le règne de Joas, le grand-prêtre Joïada jouissait d'un grand pouvoir dans l'Etat. Eliacim, l'un de ses successeurs, était à la tête des affaires sous le roi Manassé. Depuis le retour de la captivité jusqu'à la persécution d'Antiochus Epiphane, les grands-prêtres eurent beaucoup d'autorité dans la nation, et après la mort de ce prince, le pontificat étant entré dans la famille des Asmonéens, fut presque toujours uni au gouvernement et à la souveraine autorité. Ce fut Hérode le Grand qui, par un trait de sa politique, ôta la sacrificature à cette famille, et rendit cette dignité élective et arbitraire au choix des princes.

Moïse exerça la souveraine sacrificature dans le désert, en consacrant Aaron et ses fils. Mais son sacerdoce finit là, et ses descendants ne furent que les ministres des prêtres, ainsi que toute la postérité de Lévi, qui n'était pas de la race d'Aaron.

I. AARON, frère de Moïse, issu de Caath, le second des trois fils de Lévi, dont l'aîné se nommait Gerson et le troisième Mérari, fut choisi de Dieu et consacré par les mains de Moïse, le premier mois de l'an 1644 avant Jésus-Christ, pour exercer les fonctions du sacerdoce, au milieu du peuple d'Israël, lui et sa famille avec lui, et sa postérité après lui. Il remplit ce ministère pendant tout le temps que Dieu fit voyager son peuple dans le désert. L'an 40, depuis la sortie d'Egypte, 1605 avant Jésus-Christ, étant monté par l'ordre du Seigneur, sur la montagne de Hor, il y mourut le premier jour du cinquième mois, âgé de cent vingt-trois ans. Il eut quatre fils, Nadab, Abiu, Eléazar et Ithamar, qui partagèrent avec lui les fonctions du sacerdoce. Mais les deux premiers ayant offert devant le Seigneur un feu étranger, furent frappés de mort l'an 1644 avant Jésus-Christ, sans laisser de postérité. Les deux autres, dans la suite, formèrent deux branches sacerdotales.

II. ELÉAZAR, l'aîné des deux fils d'Aaron, qui lui survécurent, succéda, comme Dieu l'avait ordonné, à son père, qui lui remit en mourant ses habits sacerdotaux, dont Moïse le revêtit sur-le-champ. La dignité de grand-prêtre resta dans la famille d'Eléazar, jusqu'au temps d'Héli, qui descendait d'Ithamar. La mort d'Eléazar arriva vers le même temps que celle de Josué.

III. PHINÉES, fils d'Eléazar, lui succéda dans la grande sacrificature. Dieu la lui avait promise, à lui et à sa postérité, pour récompense du zèle qu'il avait montré, lorsqu'ayant suivi l'un des Israélites qui était entré dans la tente d'une Madianite, il les perça tous deux d'un même coup de sa lance. On trouve Phinées exerçant les fonctions du sacerdoce, au temps de la guerre des onze tribus contre celle de Benjamin, c'est-à-dire dans l'intervalle du gouvernement de Josué et de celui des juges. On ne peut marquer exactement la durée de son pontificat. Le même inconvénient se rencontre dans la liste de la plupart des grands-prêtres et surtout des premiers.

IV. ABISUÉ, selon Josèphe, fut le successeur du grand-prêtre Phinées, son père.

V. BOCCI, fils d'Abisué, le remplaça, suivant le même auteur, dans le souverain sacerdoce.

VI. OZI, ou ABIEZER, devint grand-prêtre, après son père Abisué. Ces trois descendants de Phinées sont nommés dans les Paralipomènes et dans Esdras ; mais il n'y a que Josèphe qui leur donne le titre de grand-prêtre.

VII. HÉLI, descendant d'Ithamar, parvint à la grande sacrificature, à la mort d'Ozi. Le texte hébreu du premier livre des Rois et la version de la Vulgate lui donnent quarante ans de pontificat. Cette leçon est préférable à celle de la version grecque, suivant l'édition romaine, qui ne lui en donne que vingt ; autrement il faudrait supposer que les six pontifes qui l'ont précédé, auraient entre eux rempli en cette qualité l'espace de plus de trois siècles. Sur la fin de sa vie, Ophni et Phinées, ses deux fils, se chargèrent des principales fonctions du sacerdoce. Mais Dieu, irrité par leurs indignes profanations, permit que l'arche fût prise, qu'eux-mêmes fussent mis à mort, et qu'Héli, leur père, étant tombé de son siége, en apprenant ces tristes nouvelles, mourût de sa chute. On n'est pas d'accord sur son successeur.

VIII. ACHITOB, fils de Phinées et petit-fils d'Héli, succéda, suivant la plus commune opinion, à son aïeul

IX. ACHIAS, ou ACHIMELECH, nommé aussi quelquefois ABIATHAR, fils d'Achitob, devint souverain sacrificateur après la mort de son père. C'est lui que Saül fit mourir avec quatre-vingt-cinq prêtres, pour avoir fourni des vivres et des armes à David et à ses gens.

X. ABIATHAR, fils d'Achimelech, s'étant sauvé auprès de David, après la mort de son père, fut reconnu pour grand-prêtre par ce prince et les gens de son parti. Mais Saül transféra cette dignité dans la famille d'Eléazar, en la conférant à SADOC qui en était, soit par haine pour Achimelech, soit que dans le pays de son obéissance il n'y eût plus personne de la branche d'Ithamar, capable d'exercer la souveraine sacrificature. David, devenu roi de tout Israël, conserva ces deux pontifes qui exercèrent leurs fonctions dans le même temps, Sadoc sur l'autel de Gabaon, et Abiathar, à Jérusalem, dans le tabernacle dressé par David.

Abiathar tomba dans la disgrâce sur la fin du règne de David, pour s'être attaché au jeune Adonias et l'avoir sacré roi, au préjudice de Salomon, son frère. Ce dernier étant monté sur le trône, comme Dieu l'avait ordonné, Abiathar fut destitué, et Sadoc reconnu seul grand-prêtre. Ainsi furent accomplies deux prophéties, dont l'une avait prédit à Héli que sa famille serait dépouillée de la souveraine sacrificature, et l'autre avait promis à Phinées la perpétuité de cette dignité dans sa maison.

XI. ACHIMAAS, fils de Sadoc, lui succéda, suivant l'historien Josèphe. La chronique des Juifs dit qu'il exerça ses fonctions sous le règne de Roboam.

XII. AZARIAS I, fut le successeur d'Achimaas, son père. La chronique des Juifs place ce pontife sous le règne d'Abia. Mais ce prince n'ayant occupé le trône que trois ans, il est vraisemblable qu'Azarias continua ses fonctions sous Aza, successeur d'Abia.

XIII. JOACHAZ, fils d'Azarias, suivant la chronique, exerça la grande sacrificature sous les rois Aza et Josaphat.

XIV. JOIARIB, nommé JORAM par Josèphe, est peut-être le même qu'Amarias dont parle l'Ecriture sous le règne de Josaphat (II *Paralip.* XIX, 11), il succéda au grand-prêtre Joachaz.

XV. JOSAPHAT, le même, suivant toute apparence, que Josèphe nomme Issus, entra en fonction de la souveraine sacrificature après la mort de Joiarib.

XVI. JOIADA ou JOHANAM, que Josèphe nomme AXIORAM, entra dans le souverain pontificat sous le roi Ochosias. Après la mort de ce prince, il cacha dans sa maison le petit Joas, que Jocabed, sa femme, avait soustrait au massacre des enfants d'Ochosias, le plaça sur le trône, et eut beaucoup de part au gouvernement de l'Etat sous son règne. Etant mort, il fut inhumé dans le sépulcre des rois de Jérusalem.

XVII. ZACHARIE, que la chronique des Juifs nomme PHADEA et Josèphe PHIDEAS, succéda à Joiada, son père, dans la souveraine sacrificature. La liberté avec laquelle il reprit les désordres où Joas était tombé depuis la mort de Joiada, irrita ce prince qui le fit tuer entre le temple et l'autel.

840. XVIII. SÉDÉCIAS, nommé SOUDEAS par Josèphe, fut le successeur de Zacharie. On ignore s'il survécut au roi Joas.

810. XIX. AZARIAS II, nommé AMARIAS dans le premier livre des *Paralipomènes* (VI, 11), et dans Esdras (VII, 5), est le même, suivant D. Calmet et son abréviateur, que le grand-prêtre Joel de la chronique des Juifs, nommé Jules par Josèphe. Quoi qu'il en soit, Azarias signala son pontificat par le zèle avec lequel il s'opposa au roi Ozias, qui voulait offrir de l'encens à Dieu sur son autel.

780. XX. JOTHAN ou JOTHAM, successeur d'Azarias ou de Jules, selon Josèphe, paraît être le même qu'ACHITOB, fils d'Amarias, dont il est fait mention dans le livre d'Esdras et au chapitre II du premier livre des *Paralipomènes*. Il exerça le souverain pontificat sous le roi Joathan.

750. XXI. URIAS, qu'on croit être le même que MARAIOTH, jouissait de la dignité de grand-prêtre, sous le règne d'Achaz.

720. XXII. NERIAS, successeur d'Urias ou Maraioth, selon Josèphe, pourrait être le même qu'HELCIAS, père d'Eliacim, grand-maître de la maison du roi, sous le règne d'Ezéchias.

680. XXIII. ODEAS, que Josèphe met à la suite du pontife Nerias, est nommé HOSAIAH dans la chronique des Juifs, qui met son pontificat sous le roi Manassés. On conjecture qu'il est le même qu'ELIACIM, fils d'Helcias, qui, après avoir été grand-maître de la maison d'Ezéchias, devint souverain pontife sous Manassés, et eut, pendant ce

règne, une grande part au gouvernement, comme on le voit par l'histoire de Judith. On l'identifie encore avec SADOC, père de Sellum ou Mosollam, selon les textes d'Esdras, de Néhémias et des ch. VI et IX du premier livre des *Paralipomènes*.

650. XXIV. SELLUM, appelé SALLUM par Josèphe, fils, suivant Esdras et le ch. VI du premier livre des *Paralip.*, de Sadoc, le même qu'ELIACIM, paraît ne point différer de MOSOLLAM, nommé comme fils de Sadoc, dans les textes de Néhémias et du ch. IX du premier livre des *Paralip.* Il était en exercice de la souveraine sacrificature, sous le règne d'Amon.

635. XXV. HELCIAS, fils de Sellum, lui succéda au souverain pontificat. Ce fut lui que le roi Josias chargea de faire travailler aux réparations du temple; ce fut aussi lui qui trouva dans le lieu saint un exemplaire de la loi, qu'il fit présenter à ce prince.

610. XXVI. AZARIAS III, nommé aussi SARAIAS et JOACHIM, parvint au souverain pontificat après la mort d'Helcias, son père. Il exerça son ministère sous les règnes de Joachim et de Sédécias, et fut du nombre de ceux qui furent emmenés en captivité après la prise de Jérusalem.

588. XXVII. JOSEDECH, fils d'Azarias, emmené captif avec son père, à Babylone, lui succéda au titre de grand-prêtre. Il ne revint point dans sa patrie, étant mort avant la fin des 70 années de captivité.

530. XXVIII. JÉSUS ou JOSUÉ, fils de Josedech et son successeur, profita de la liberté que Cyrus avait rendue à sa nation, pour retourner en Judée. Il y exerça pendant plusieurs années les fonctions de son ministère. On trouve son nom dans Esdras (III, 2, et alibi), dans Néhémie (XII, 10, et alibi), dans Aggée (I, 1), et dans Aggée (II, 3).

XXIX. JOACIM fut le successeur du grand-prêtre Jésus, son père. Il est parlé de lui dans Néhémie (XII, 10), et dans les Antiquités de Josèphe (XI, 5). Il mourut l'an 462 avant Jésus-Christ.

XXX. ELIASIB ou JOASIB, succéda au grand-prêtre Joacim, son père.

XXXI. JOIADA II ou JOHANAN, fils d'Eliasib, parvint après lui au souverain pontificat. C'est lui qu'Esdras vint trouver dans sa chambre où il s'enferma pour y pleurer avec lui le péché des Israélites qui avaient épousé des femmes étrangères, et concerter ensemble les moyens de réparer ce péché.

XXXII. JONATHAN ou JEAN, comme le nomment Josèphe et Eusèbe, exerça la souveraine sacrificature après la mort de Joiada, son père. Voyez ce qui est dit de lui et de Jésus, son frère, sous l'an 397 avant Jésus-Christ. Jonathan mourut l'an 350 avant Jésus-Christ, après 18 ans de pontificat.

XXXIII. JADDUS ou JEDDOA, grand-prêtre après Jonathan, son père, est célèbre dans l'histoire des Juifs par l'honneur qu'il eut de recevoir Alexandre le Grand à Jérusalem. Il eut un frère nommé Manassé, si l'on en croit Josèphe, Ant. X, 8. Jaddus mourut l'an 324 avant Jésus-Christ, après 26 ans de pontificat.

XXXIV. ONIAS I, fils de Jaddus, lui succéda. Il mourut l'an 300 avant Jésus-Christ, après 24 ans de pontificat, laissant deux fils, Simon, qui suit, et Eléazar.

XXXV. SIMON, dit le JUSTE, prit la place du grand-prêtre Onias, son père. Il mourut l'an 292 avant Jésus-Christ, laissant un fils en bas âge, nommé Onias.

XXXVI. ELÉAZAR, frère de Simon, fut chargé des fonctions de la grande sacrificature pendant la minorité d'Onias, son neveu, fils de Simon le Juste. Il les exerça pendant plus de trente ans. (Voyez ce qui est dit de lui sous l'an 277).

XXXVII. MANASSÉ, fils de Jaddus, supplanta dans le pontificat, Onias II, à qui cette dignité appartenait, et il en jouit jusqu'à sa mort, arrivée vers l'an 233 avant Jésus-Christ.

218. XXXVIII. ONIAS II succéda enfin à Manassé. Son pontificat fut d'environ 14 ans. On a fait son portrait d'après Josèphe, sous l'an 233.

195. XXXIX. SIMON II, fils d'Onias II, et son successeur, exerça la souveraine sacrificature l'espace d'environ vingt ans. Ce fut lui qui résista au roi Ptolémée Philopator, qui voulait entrer dans le sanctuaire.

XL. ONIAS III, dont l'Ecclésiastique (ch. I) fait un si bel éloge, parvint au sacerdoce après la mort de Simon II, son père.

XLI. JASON, frère d'Onias III, ennuyé de voir la dignité du sacerdoce entre les mains de son frère, prend la résolution de l'en dépouiller, et l'obtient d'Antiochus Epiphane, en lui offrant une grande somme d'argent.

XLII. MÉNÉLAUS, préfet du temple, et frère de Simon, ayant été envoyé par Jason au roi Antiochus, lui présente une plus grande somme d'argent que n'avait fait Jason, pour acheter le pontificat. Ce prince avare, flatté de cette offre, le lui confère après en avoir dépouillé Jason. Mais le nouveau pontife ne se mettant pas en devoir de payer la somme qu'il avait promise, est appelé à Antioche, pour y rendre compte de sa conduite durant ce temps-là.

XLIII. LYSIMAQUE, frère de Jason, qui l'avait laissé à Jérusalem pour exercer les fonctions pendant son absence, abuse de son autorité, en tirant du temple divers vases précieux qu'il envoie à Ménélaüs. Celui-ci en donne une partie à Andronic, et vend le reste. Lysimaque fut mis à mort par le peuple lorsqu'il fut instruit de ce sacrilége.

Ménélaüs, après avoir fait tuer Onias III dans Antioche, par ordre d'Andronic, continua de jouir du souverain pontificat pendant tout le reste du règne d'Antiochus Epiphane, et même au commencement de celui d'Eupator; mais la deuxième année du règne de ce prince, il est précipité dans une tour pleine de cendres.

162. XLIV. JUDAS MACHABÉE entra dans l'exercice de la souveraine sacrificature après la mort de Ménélaüs; Nicanor, général d'Antiochus Eupator, le reconnut en cette qualité (II *Machab.* IV).

162. XLV. ALCIME, de race sacerdotale, mais non pas d'une famille qui eût possédé le souverain pontificat, fut revêtu de cette dignité par Antiochus Eupator, dans le même temps que Judas Machabée en prit possession. Celui-ci, tant qu'il vécut, empêcha son rival d'entrer en fonction. Mais après la mort de ce grand homme, arrivée l'an 161 avant Jésus-Christ, il ne trouva plus d'obstacle pour jouir de son usurpation. Son pontificat néanmoins fut assez court, cet intrus étant mort de paralysie trois ou quatre ans après l'avoir obtenu.

Après la mort de Judas Machabée, la dignité pontificale vaqua près de neuf ans.

152. XLVI. JONATHAS, frère de Judas Machabée, se revêtit des ornements pontificaux environ neuf ans, après la mort de son frère. Il mourut l'an 143 avant Jésus-Christ.

143. XLVII. SIMON fut le successeur de Jonathas, son frère, dans la grande sacrificature, comme dans le gouvernement civil de la Judée. Il jouit de l'une et l'autre dignité jusqu'à sa mort, arrivée l'an 135 avant Jésus-Christ.

135. XLVIII. JEAN HYRCAN I, fils de Simon, lui succéda, et mourut l'an 107 avant Jésus-Christ.

107. XLIX. ARISTOBULE I, successeur de Jean Hyrcan, son père, joignit à la dignité de grand-prêtre le titre de roi. Il mourut l'an 105 avant Jésus-Christ.

105. L. ALEXANDRE JANNÉE, frère d'Aristobule, lui ayant succédé, gouverna vingt-sept ans. Se voyant près de mourir, il laissa la régence de l'Etat à Salomé, sa femme, avec pouvoir de conférer la souveraine sacrificature à celui de ses deux fils qu'elle voudrait.

78. LI. HYRCAN II fut celui de ses deux fils, que Salomé choisit pour exercer la souveraine sacrificature.

66. LII. ARISTOBULE II obligea son frère Hyrcan à lui céder la couronne et le pontificat; mais il fut contraint, au bout de trois ans, de lui rendre l'un et l'autre, après avoir été pris par Pompée et conduit à Rome.

40. LIII. ANTIGONE, fils d'Aristobule, ayant fait prisonnier Hyrcan, dans la guerre qu'il lui fit avec le secours des Parthes, le mit hors d'état d'exercer les fonctions sacerdotales, en lui faisant couper les oreilles. Alors il se rendit maître de la Judée; mais trois ans et quelques mois après, il fut décapité par l'ordre de Marc-Antoine. Le roi Hérode alors s'empara des ornements du grand-prêtre, qu'il garda dans la tour Antonia, et se mit en possession d'établir et de déposer les souverains pontifes.

35. LIV. HANANEL, de la race des grands-prêtres, mais d'une famille obscure, fut élevé, par Hérode le Grand, au souverain pontificat. Ce prince le déposa ensuite pour mettre à sa place

LV. ARISTOBULE III, neveu d'Antigone. Mais ayant fait périr ensuite Aristobule, il rétablit Hananel.

30. LVI. JÉSUS, fils de Phabi, homme peu considérable, parvint au souverain sacerdoce par la démission volontaire, ou forcée, d'Hananel. On ignore s'il était de la race d'Aaron; car depuis la mort d'Aristobule III, on n'eut égard, pour la dignité de grand-prêtre, ni au mérite des personnes, ni à leur naissance. Les princes et les gouverneurs de province en disposaient à leur gré, sans se mettre en peine si ceux qu'ils y nommaient étaient de la race d'Aaron.

23. LVII. SIMON, fils de Boëthus, fut substitué au grand-prêtre Jésus par le roi Hérode, afin de pouvoir épouser, avec plus de bienséance, sa fille Mariamne. Ayant été ensuite soupçonné d'avoir trempé dans la conjuration d'Antipater et de Phéroras contre ce prince, il fut dépouillé du sacerdoce.

3. LVIII. Mathias, fils de Théophile, fut nommé grand-prêtre par Hérode le Grand, à la place de Simon Boethe, qu'il avait déposé. Il ne garda cette place qu'environ l'espace d'un an. Hérode, dans sa dernière maladie, le déposa pour ne s'être point opposé à l'entreprise des Juifs, qui avaient abattu l'aigle d'or qu'il avait placé sur le portail du temple.

4. LIX. Joazar, fils du grand-prêtre Simon Boethe, fut substitué à Mathias, par le roi Hérode, son beau-frère. L'an 6 ou environ de notre ère vulgaire, le roi Archélaüs le déposa.

DE L'ÈRE VULGAIRE.

6. LX. Éléazar, frère de Joazar, lui fut donné pour successeur par Archélaüs, qui le destitua très-peu de temps après.

LXI. Jésus, fils de Sié, donné pour successeur au grand-prêtre Eléazar, jouit à peine un mois de cette dignité.

Joazar reparaît ensuite dans l'histoire, faisant les fonctions de souverain pontife, sans qu'elle parle de son rétablissement. Le gouverneur Quirinus le déposa l'année suivante, quoiqu'il eût porté les Juifs à souffrir l'estimation que ce magistrat avait faite de leurs biens.

7. LXII. Ananus ou Anne (le même dont il est parlé dans l'Évangile), fils de Seth, fut mis par Quirinus à la place de Joazar. Josèphe (*Antiq.* liv. 20, chap. 8.), le donne pour un homme singulièrement heureux, en ce qu'après avoir exercé longtemps le pontificat, il avait vu cinq de ses enfants revêtus de cette dignité, savoir : Éléazar, Jonathas, Théophile, Mathias et Ananus. (On y doit joindre Caïphe, son gendre). Il fut déposé l'an 16 de notre ère, suivant M. de Tillemont ; l'an 23, suivant l'abbé de Longuerue.

23. LXIII. Ismael, fils de Phœbi, succéda au grand-prêtre Ananus, et ne resta en fonctions qu'environ l'espace d'un an.

24. LXIV. Éléazar, fils d'Anne et successeur d'Ismael, ne resta pas plus longtemps en place que lui.

25. LXV. Simon, fils de Camide, fut revêtu du souverain pontificat par le préfet Gratus, après Éléazar, et destitué l'année suivante au plus tard.

26. LXVI. Joseph Caïphe, ou Caïaphe, gendre du grand-prêtre Anne, et successeur de Simon, fut déposé l'an 36 par L. Vitellius, gouverneur de Syrie, aux fêtes de Pâques, et se tua, dit-on, de désespoir.

36. LXVII. Jonathas ou Jonathan, fils aîné du grand-prêtre Anne, fut substitué dans cette dignité à Caïphe, son beau-frère, par Vitellius, qui le déposa l'année suivante.

37. LXVIII. Théophile, frère de Jonathas, fut nommé par Vitellius, pour lui succéder. Il garda le pontificat jusqu'en l'an 41, que le roi Agrippa, étant venu à Jérusalem vers les fêtes de Pâques, l'en dépouilla.

41. LXIX. Simon Canthare, dont le père, Simon Boethe, et le frère, Joazar, avaient exercé la souveraine sacrificature, fut pourvu par Agrippa de la même dignité, après la déposition de Théophile. Le même roi la lui ayant ôtée presque aussitôt, voulut la rendre à Jonathas, fils d'Ananus. Mais celui-ci s'excusa de la recevoir, disant qu'il lui suffisait d'avoir joui déjà de cet honneur, dont il ne se sentait pas aussi digne qu'on le pensait ; mais qu'il avait un frère, qu'il en jugeait plus capable, exempt de fautes envers Dieu et envers le prince. Agrippa loua sa modestie, et donna le pontificat à son frère.

42. LXX. Mathias, fils d'Ananus ; son pontificat ne dura pas plus d'un an.

42. LXXI. Elionée, fils de Céthé, quitta le pontificat, de gré ou de force, presque aussitôt qu'il y fut placé.

43. Simon Canthare remonta sur le siége pontifical, après Elionée, et l'occupa encore l'espace de deux ans.

45. LXXII. Joseph, fils de Camide, jouit environ trois ans du pontificat.

48. LXXIII. Ananias, fils de Zébédée, fut élevé au pontificat par Hérode, roi de Chalcide, après que ce prince en eut fait descendre Joseph. Mais comme il était Saducéen, on lui donna pour collègue Jonathas, qui avait déjà exercé la grande sacrificature onze ans auparavant ; le préfet Claude Félix, las des remontrances que Jonathas lui faisait sur les désordres qu'il tolérait, le fit tuer, vers l'an 55 de Jésus-Christ. Ananias n'eut pas une fin moins funeste ; destitué après dix ans de pontificat, il fut mis à mort par les Zélateurs, le 7 septembre de l'an 66.

58. LXXIV. Ismael, fils de Phœbi, différent du pontife de même nom, qui était en charge trente-quatre ans auparavant, obtint, après Ananias, la même dignité. L'an 61, les Juifs le mirent à la tête de la députation qu'ils firent à Néron, pour empêcher le roi Agrippa II de démolir le mur qu'ils avaient élevé entre le palais de ce prince et le temple, afin qu'il ne pût voir ce qui se passait dans l'intérieur de ce lieu saint. Agrippa le punit à son retour, en le déposant. Il fut décapité, quelques temps après, à Cyrène. (M. de Tillemont).

61. LXXV. Joseph Cabi fut substitué au grand-prêtre Ismael, et déposé la même année.

61. LXXVI. Ananias le jeune, ou Ananus, le cinquième des fils du grand prêtre Anne, semblable à son père par la férocité de son caractère, fut pourvu de cette dignité par Agrippa, sur la fin de janvier. Ce fut lui qui fit mourir saint Jacques, évêque de Jérusalem, et quelques autres, à la fête de Pâques. Cette action, ayant déplu à tout le monde, fut cause de sa déposition, qu'Agrippa crut devoir à la haine publique.

62. LXXVII. Jésus, fils de Damnée, fut mis à la place du grand-prêtre Ananias, par Agrippa.

63. LXXVIII. Jésus, fils de Gamaliel ou de Gamala, remplaça le fils de Damnée dans le pontificat. Ce dernier voulut se maintenir par la force. Les deux rivaux assemblèrent, chacun de leur côté, des gens sans crainte et sans honneur, qui des injures souvent en vinrent aux mains les uns avec les autres. Le préfet Albin les mit d'accord, en déposant le nouveau pontife. L'an 68, il fut tué par les Iduméens, en voulant les détourner de se joindre aux zélateurs de Jérusalem, qui les avaient appelés à leur secours.

64. LXXIX. Mathias, substitué à Jésus, fils de Gamaliel, fut décapité au mois de juin de l'an 70, par ordre de Simon, fils de Gioras, qu'il avait fait recevoir dans Jérusalem. En lui finit le sacerdoce des Juifs. Les zélateurs, à la vérité, lui substituèrent un paysan, nommé Phannias. Mais outre qu'on doute s'il était de la race d'Aaron, il est certain qu'il ne fit aucune fonction de la grande sacrificature.

AUTRE CHRONOLOGIE

DES GRANDS PRÊTRES HÉBREUX,

NOMMÉS DANS LE TEXTE SACRÉ, DANS LES LIVRES DE L'HISTORIEN JOSÈPHE, ET DANS LA CHRONIQUE DES JUIFS, D'APRÈS LA BIBLE DE VENCE (1).

PREMIÈRE PARTIE. — DEPUIS AARON JUSQU'A JÉSUS, FILS DE JOSÉDECH.

Avant l. vul. (2)	PONTIFES NOMMÉS DANS LE TEXTE SACRÉ.	PONTIFES NOMMÉS DANS LES LIVRES DE JOSÈPHE.	PONTIFES NOMMÉS DANS LA CHRONIQUE DES JUIFS.
1491*	1 Aaron. *Exod.* vi, 20. *Levit.* viii, 2 *et seq.* *Num.* xxvi, 59. I *Par.* vi, 3.	1 Aaron. *Ant.* v.	1 Aaron.
1430*	2 Eléazar. *Exod.* vi, 23. *Num.* xxvi, 60. I *Par.* vi, 3.	2 Eléazar. *Ant.* v.	2 Eléazar.
1400	3 Phinéès. *Judic.* xx, 28. I *Par.* vi, 4, 50. *Esdr.* vii, 5.	3 Phinéès. *Ant.* v.	3 Phinéès.
1340	4 Abisué. I *Par.* vi, 4, 50. *Esdr.* vii, 5.	4 Abiezer. *Ant.* v, 12.	
1280	5 Bocci. I *Par.* vi, 5, 51. *Esdr.* vii, 4.	5 Bocci. *Ant.* v. 12.	
1225	6 Ozi. I *Par.* vi, 5, 51. *Esdr.* vii, 4.	6 Ozi, *ou* Joseph. *Ant.* v, 12; viii, 1.	
1170*	7 Héli. I *Reg.* i, 3.	7 Héli. *Ant.* v, 12; viii, 1.	7 Héli.

(1) Tom VI, pag. 226-228, 5e édition. — (2) Cette première colonne indique le temps vers lequel les grands prêtres ont vécu avant l'ère vulgaire. Les étoiles servent à distinguer les années dont la détermination est plus assurée.

1130*	8 Achitob. I *Reg.* XIV, 3.	8 Achias. *Ant.* VI.	8 Achitob.
1095	9 Achias. I *Reg.* XIV, 3, *ou* Achimelech. I *Reg.* XXI, 1 *et seqq.* XXII, 9 *et seqq.*	9 Achimelech. *Ant.* VI.	
1060*	10 Abiathar, *ou* Achimelech. I *Reg.* XXII, 20. II *Reg.* VIII, 7. I *Par.* XV, 11; XVIII, 16; XXIV, 3.	10 Abiathar. *Ant.* VI.	10 Abiathar, sous David.
1060*	11 Sadoc. II *Reg.* VIII, 17. I *Par.* VI, 8, 53; XVIII, 16.	11 Sadoc. *Ant.* VII, 6, VIII, 1, X, 11.	11 Sadoc, sous Salomon.
1000	12 Achimaas. II *Reg.* XV, 27, 36; XVII, 17; XVIII, 19. I *Par.* VI, 8, 53.	12 Achimaas. *Ant.* X, 11.	12 Achima, sous Roboam.
970	13 Azarias. I *Par.* VI, 9.	13 Azarias. *Ant.* X, 11.	13 Azarias, sous Abia.
940	. . . .		14 Joachaz, sous Josaphat.
920	15 Amarias. II *Par.* XIX, 11.	15 Joram. *Ant.* X, 11.	15 Joiarib, sous Joram.
900	. . . .	16 Isus. *Ant.* X, 11.	16 Josaphat, sous Ochosias.
890	17 Joïada, *ou* Johanan. IV *Reg.* XI, 4 *et seqq.* I *Par.* VI, 9. II *Par.* XXII, 11.	17 Axioram. *Ant.* X, 11.	17 Joïada, sous Joas.
850	18 Zacharias, *ou* Azarias. I *Par.* VI, 10. II *Par.* XXIV, 20. *Esdr.* VII, 3.	18 Phidéas. *Ant.* X, 11.	18 Phadéa, sous Joas.
840	. . . .	19 Sudéas. *Ant.* X, 11.	19 Sédécias, sous Amasias.
810	20 Azarias, *ou* Amarias. I *Par.* VI, 11. II *Par.* XXVI, 17. *Esdr.* VII, 3.	20 Jule. *Ant.* X, 11.	20 Joel, sous Ozias.
780	21 Achitob. I *Par.* VI, 11; IX, 11. *Esdr.* VII. 2. *Neh.* XI, 11.	21 Jotham. *Ant.* X, 11.	21 Jothan, sous Joathan.
750	22 Maraïoth, *ou* Urias. IV *Reg.* XVII, 10 *et seqq.* I *Par.* IX, 11. *Neh.* XI, 11.	22 Urias. *Ant.* X, 11.	22 Urias, sous Achaz.
720	23 Helcias. IV *Reg.* XVIII, 18, 26, 37. *Isai*, XXII, 20; XXXVI, 3, 11, 22; XXXVII, 2.	23 Nérias. *Ant.* X, 11.	23 Néria, sous Ezéchias.
680	24 Sadoc, *ou* Eliacim, *ou* Joachim. I *Par.* VI, 12, IX, 11. *Esdr.* VII. 2. *Neh.* XI, 11. *Judith.* IV, 5; XV, 9. *Isai.* XXII, 20 *et seqq.*	24 Odéas. *Ant.* XI, 11.	24 Hosaïah, sous Manassé.
650	25 Sellum, *ou* Salom, *ou* Mosollam. I *Par.* VI, 12; IX, 11. *Esdr.* VII, 2. *Neh.* XI, 11. *Baruch.* I, 7.	25 Saldam. *Ant.* X, 11.	25 Sellum, sous Amon.
635	26 Helcias. IV *Reg.* XXII, 4 *et seqq.* I *Par.* VI, 13; IX, 11. *Esdr.* VII, 1. *Neh.* XI, 11.	26 Helcias. *Ant.* X, 11.	26 Helcias, sous Josias.
610	27 Azarias, *ou* Saraïas, *ou* Joachim. I *Par.* VI, 13; IX, 11. *Esdr.* VII. 1. *Neh.* XI, 11. *Baruch.* I, 7.		27 Azarias, sous Joachim, et sous Sédécias.
594	28 Saraïas. IV *Reg.* XXV, 18 *et seqq.* I *Par.* VI, 14. *Esdr.* VII, 1.	28 Saréas. *Ant.* X, 11.	
588*	29 Josédech. I *Par.* VI, 14. *Esdr.* III, 2.	29 Josédech. *Ant.* X, 11.	29 Josédech, après la prise de Jérusalem.
530	30 Jésus, *ou* Josué. *Esdr.* III, 2. *Neh.* XII, 10. *Agg.* I, 1. *Zach.* III, 1.	30 Jésus, *ou* Josué *Ant.* XI, 4.	30 Jésus, fils de Josédech, après la captivité.

DEUXIÈME PARTIE. — DEPUIS JÉSUS, FILS DE JESEDECH, JUSQU'A PHANNIAS.

510 31 Joacim, fils et successeur de Jésus, fils de Josédech. *Neh.* XII, 10. *Jos. Ant.* XI, 5.

465 32 Eliasib ou Joasib, fils de Joacim. *Neh.* XII, 10. *Jos. Ant.* XI, 5.

420 33 Joïada ou Johanan, ou Juda, fils d'Eliasib. *Esdr.* X, 6. *Neth.* XII, 11. *Jos. Ant.* XI, 7.

380 34 Jonathan ou Jean, fils de Joïada. *Neh.* XII, 11. *Jos. Ant.* XI, 7.

343 35 Jeddoa ou Jaddus, fils de Jonathan. *Neh.* XII. 11. *Jos. Ant.* XI, 7.

322 36 Onias I, fils de Jaddus. *Jos. Ant.* XI, 8.

301 37 Simon I, surnommé le Juste, fils d'Onias I. *Jos. Ant.* XII, 2.

292 38 Eléazar, frère de Simon I. *Jos. Ant.* XII, 2.

259 39 Manassé, oncle d'Eléazar. *Jos. Ant.* XII, 3.

233 40 Onias II, fils de Simon I. *Jos. Ant.* XII, 3.

219 41 Simon II, fils d'Onias II. *Jos. Ant.* XII, 4.

199 42 Onias III, fils de Simon II. *Jos. Ant.* XII, 4.

175 43 Jésus ou Jason usurpe le sacerdoce sur son frère Onias. II *Mach.* IV, 7 *et seqq.* *Jos. Ant.* XII, 6.

172 44 Ménélaüs supplante Jason. II *Mach.* IV, 24, *et Jos. Ant.* XII, 6.

170 45 Lysimaque vice-gérant pour Ménélaüs. II *Mach.* IV, 29 *et seqq.*

162 46 Alcime nommé à la place de Ménélaüs par Antiochus Eupator. *Jos. Ant.* XII, 17; XX, 8.

162 47 Judas Machabée entre dans l'exercice de la souveraine sacrificature après la mort de Ménélaüs. *Jos. Ant.* XII, 17, 19.

152 48 Jonathas succède à Judas son frère. I *Mach.* X, 21. *Jos. Ant.* XIII, 5.

143 49 Simon succède à Jonathas son frère. I *Mach.* XIII, 1 *et seqq.* *Jos. Ant.* XIII, 11.

135 50 Jean Hircan I succède à Simon son père. *Jos. Ant.* XIII, 15.

106 51. Aristobule I succède à Jean Hircan, son père, et prend le titre de roi. *Jos. Ant.* XIII, 19.

105 52 Alexandre Jannée succède à Aristobule, son frère. *Jos. Ant.* XIII, 20.

78 53 Hircan II succède à Alexandre Jannée, son père. *Jos. Ant.* XIII, 24.

66 54 Aristobule II oblige Hircan son frère à lui céder la couronne et la sacrificature, et est ensuite forcé de lui rendre l'une et l'autre *Jos. Ant.* XIV, 1.

40 55 Antigone, fils d'Aristobule, enlève à Hircan le pontificat et la royauté. *Jos. Ant.* XIV, 24.

35 56 Aristobule III, neveu d'Antigone, possède la sacrificature après la mort de son oncle. Il fut le dernier pontife de la race des Asmonéens; et après lui, la sacrificature cessa d'être héréditaire. *Jos. Ant.* XV, 2, 3.

34 57 Hananel à qui Hérode avait donné la sacrificature après la mort d'Antigone, et à qui il l'avait ensuite ôtée pour la donner à Aristobule, y fut rétabli par ce prince après la mort d'Aristobule. *Jos. Ant.* XV, 2 et 3.

30 58 Jésus, fils de Phabi. *Jos. Ant.* XV, 12.

23 59 Simon, fils de Boëthus. *Jos. Ant.* XV, 12.

5 60 Matthias, fils de Théophile. *Jos. Ant.* XVII, 6.

3 61 Joseph, fils d'Ellem, qui n'exerça qu'un jour sous le pontificat de Matthias. *Jos. Ant.* XVII, 6.

Ce fut sous le pontificat de Matthias que naquit Jésus-Christ.

DEPUIS L'ÈRE CHRETIENNE VULG.

1 62 Joazar, fils de Simon. *Jos. Ant.* XVIII, 6.

3 63 Eléazar, frère de Joazar. *Jos. Ant.* XVII, 15.

5 64 Jésus, fils de Siah. *Jos. Ant.* XVII, 15.

9 65 Ananus ou Anne, fils de Seth. *Jos. Ant.* XVIII, 1, 3

23 66 Ismael, fils de Phabi. *Jos. Ant.* XVIII, 3.

24 67 Eléazar, fils d'Ananus. *Jos. ibid.*

25 68 Simon, fils de Camith *Jos. ibid.*

26 69 Joseph, surnommé Caïphe. *Jos. ibid.*

34 70 Jonathas, fils d'Ananus. *Jos. ibid. c.* 6.

37 71 Théophile, fils d'Ananus *Jos. ibid. c.* 7.

41 72 Simon Cantharas. *Jos. Ant.* XIX, *c.* 5.

42 73 Matthias, fils d'Ananus. *Jos. ibid. c.* 6.

43 74 Alionéus, fils de Cithéus. *Jos. ibid. c. ult.*

45 75 Joseph, fils de Canéi. *Jos. Ant.* XX, *c.* 1.

47 76 Ananie, fils de Zébédée. *Jos. ibid. c.* 3.

58 77 Ismael, fils de Phabée. *Jos. ibid.*

62 78 Joseph, fils de Simon. *Jos. ibid. c.* 7.

62 79 Ananus, fils d'Ananus. *Jos. ibid. c.* 8.

62 80 Jésus, fils de Damnæus. *Jos. ibid.*

63 81 Jésus, fils de Gamaliel. *Jos. ibid.*

65 82 Matthias, fils de Théophile. *Jos. ibid.*

67 83 Phannias, fils de Samuel. *Jos. ibid.*

CHRONOLOGIE.

DES GOUVERNEURS DE SYRIE,

AVANT ET DEPUIS JÉSUS-CHRIST,

ET DES PRÉFETS OU PROCUREURS (1) DE JUDÉE (NOMMÉS AUSSI QUELQUEFOIS GOUVERNEURS) DEPUIS JÉSUS-CHRIST, D'APRÈS L'ART DE VÉRIFIER LES DATES (2).

63 (3) 691 POMPÉE, après avoir conquis la Syrie et subjugué la Judée, emmène à Rome le roi Aristobule II, laissant la souveraine sacrificature à Hyrcan, et le gouvernement de la Syrie au proquesteur MARCUS ÆMILIUS SCAURUS.

59 695 LUCIUS MARTIUS PHILIPPUS, prêteur, succéda à Scaurus, et ne jouit qu'un an du gouvernement de la Syrie.

58 696 CN. CORN. LENTULUS MARCELLINUS, prêteur, remplaça Philippus, et fut rappelé l'année suivante.

57 697 AULUS GABINIUS, proconsul, arriva dans la Syrie, l'an 697 de Rome, suivant Appien dans ses Syriaques, pour succéder à Gabinius dans le gouvernement de la Syrie.

54 700 MARCUS LUCINIUS CRASSUS, proconsul, nommé successeur de Gabinius, l'an 700 de Rome, fut tué l'année suivante par les Parthes.

53 701 CAIUS CASSIUS LONGINUS, proquesteur, eut le commandement général de la Syrie, après la mort de Crassus.

51 703 MARCUS CALPURNIUS BIBULUS, proconsul, prit possession du gouvernement de Syrie, au commencement de l'automne de l'an 703 de Rome.

50 704 VEIENTO, de la famille de Fabricius, lieutenant de Bibulus, devint son successeur l'an 704 de Rome.

49 705 Q. METELLUS SCIPION, proconsul, eut le gouvernement de Syrie, après Bibulus, et en jouit jusqu'au mois d'août de l'an 706 de Rome. Alors les Syriens, après la bataille de Pharsale, se déclarèrent pour Jules César.

47 707 SEXTUS CÉSAR, questeur, fut établi gouverneur de Syrie, par le dictateur Jules César, dont il était parent.

46 708 Q. CÆCILIUS BASSUS, partisan de Pompée, ayant fait tuer Sextus César, s'empara du gouvernement de Syrie.

45 709 CAIUS ANTISTIUS VETUS, questeur, fut établi gouverneur de Syrie par le dictateur César, et fit la guerre à Bassus.

44 710 L. STATIUS MURCUS, préteur, et Q. CRISPUS, son collègue. Le premier céda, cette même année, le gouvernement à Caius Cassius, l'un des chefs de la conspiration contre Jules César, et qui avait commandé dans cette province, après la mort de Crassus. Ce même Cassius prit, de son autorité privée, le titre de proconsul.

43 711 PUBLIUS CORNELIUS DOLABELLA, proconsul, envoyé par Marc-Antoine en Syrie, fut reçu par les Laodicéens, au mois de mai; mais peu après Laodicée fut surprise par Cassius, et Dolabella périt dans la même ville avec ses officiers.

42 712 MARC-ANTOINE, triumvir, après la bataille de Philippes, en Macédoine, gagnée sur Brutus et Cassius, qui y périrent, s'empara de toute l'Asie et de la Syrie, avant la fin de cette année.

41 713 PUBLIUS DECILIUS SAXA, lieutenant de Marc-Antoine, fut nommé gouverneur de Syrie par ce triumvir, lorsqu'il était encore sur les lieux. Les Parthes, l'année suivante, ayant défait Saxa, s'emparèrent de la Syrie, au printemps de la même année, et s'étant avancés jusqu'à Jérusalem, qu'Antigone assiégeait, ils se rendent maîtres de cette ville par composition (V. *l'Hist. des Juifs*).

39 715 PUBLIUS VENTIDIUS BASSUS, après avoir chassé les Parthes de la Syrie, prend possession du gouvernement de la province.

38 716 CAIUS SOSIUS est fait gouverneur de Syrie, après le 8 juin, jour auquel Ventidius gagna sur les Parthes une grande bataille, où Pacorus fut tué.

34 720 LUCIUS MUNATIUS PLANCUS remplaça vers le milieu de cette année, dans le gouvernement de Syrie, Caius Sosius, lequel ayant été nommé proconsul, reçut, à Rome, les honneurs du triomphe, le 3 septembre 719 de Rome, suivant les fastes capitolins, ce qui revient à l'an 720, suivant le calcul de Varron.

LUCIUS CALPURNIUS BIBULUS fut donné pour successeur à L. Munatius Plancus, dans le gouvernement de Syrie; mais on ne sait pas en quelle année. Il est sûr que Bibulus mourut en sa province, sur la fin de l'an 722 ou au commencement de l'an 723 de Rome.

31 723 QUINTUS DIDIUS était gouverneur de Syrie, en 723 de Rome. Il prit le parti d'Octavien, quelque temps avant la mort d'Antoine.

30 724 MARCUS VALERIUS MESSALA fut substitué dans le gouvernement de Syrie à Q. Didius, peu de temps après qu'Octavien se fut rendu maître d'Alexandrie, c'est-à-dire après le 29 août 724 de Rome.

29 725 MARCUS CICERO, fils de l'orateur, nommé consul subrogé, dans l'automne de l'année précédente, fut nommé gouverneur de Syrie, à la place de Messala, qui passa dans les Gaules, où il remporta des victoires qui lui méritèrent les honneurs du triomphe à Rome, en 727.

26 728 VARRON eut le gouvernement de Syrie, quelques années avant qu'Agrippa eût le gouvernement général de l'Orient.

23 731 AGRIPPA fut nommé gouverneur de Syrie, et chargé de l'administration de toutes les provinces de l'Orient, l'an 731 de Rome; mais il s'arrêta à Mitylène, et envoya en Syrie ses lieutenants, dont on ne sait pas les noms, pour la gouverner.

16 738 Agrippa se rendit enfin dans son gouvernement de Syrie, où il demeura jusqu'en 742.

12 742 Agrippa étant appelé, SENTIUS SATURNINUS et TITUS VOLUMNIUS lui succédèrent dans le gouvernement de Syrie.

6 748 Auguste les désigne pour juger les fils d'Hérode, Alexandre et Aristobule, accusés par leur père.

5 749 QUINTILIUS VARUS remplace Sentius Saturninus. Il condamne à mort Antipater, fils aîné d'Hérode, aussi accusé par son père. Il était encore gouverneur de Syrie en l'an 3 de notre ère vulgaire. Il était entré pauvre dans cette province; il en sortit, riche de spoliations, pour aller prendre le gouvernement de Germanie, où, s'étant laissé surprendre avec son armée, l'an 9, par Arminius, il fut totalement défait. Ce revers, auquel il crut ne pouvoir survivre, fut cause qu'il se donna la mort. On ne connaît point le successeur immédiat de *Varus* en Syrie.

DE L'ÈRE VULGAIRE.

5 VOLUSTIUS SATURNINUS était gouverneur de Syrie dans la trente-cinquième année de l'empire d'Auguste, la cinquième de notre ère vulgaire, comme le prouve l'abbé de Longuerue par les médailles.

6 PUBL. SULPIT. QUIRINUS, ou CYRENIUS, est fait gouverneur de Syrie après Saturninus. La Judée ayant été réduite cette même année, en province, après l'exil d'Archélaüs, *Coponius*, chevalier romain, fut envoyé pour la gouverner en qualité de procureur impérial. Il fut rappelé l'an 10 de Jésus-Christ.

10 *Marius Ambivius* fut donné pour successeur à *Coponius* en Judée.

11 Q. CECILIUS METELLUS CRETICUS SILANUS fut pourvu du gouvernement de Syrie par Tibère.

13 *Annius Rufus* succéda à *Coponius* dans la préfecture de Judée (Josèphe, lib. XVIII, c. XIII).

15 VALERIUS GRATUS fut envoyé par Tibère pour remplacer *Annius Rufus*, en Judée.

17 CN. CALPURNIUS PISO fut nommé gouverneur de Syrie par Tibère, à la place de Silanus qu'il rappela, parce qu'il le croyait ami de César Germanicus, qui allait commander les armées en Orient. Pison et

(1) Ou plutôt *procurateurs*. — (2) Avant Jésus-Christ, tom. II, pag. 193-196; et après Jésus-Christ, tom. II, 2e part., pag. 153-155. — (3) La première colonne marque les années avant Jésus-Christ; la seconde, les années depuis la fondation de Rome.

Plancine, sa femme, servirent à souhait la haine que Tibère portait à Germanicus et à sa femme Agrippine. Leur insolence, à l'égard de l'un et de l'autre, obligea Germanicus, l'an 19 de notre ère, à destituer Pison et à lui ordonner de quitter son gouvernement. Pison obéit; mais en partant il fit donner secrètement au prince un poison lent qui le conduisit au tombeau. Germanicus en mourant exhorta sa femme et ses amis à venger sa mort. Agrippine, fidèle aux dernières volontés de son époux, vint à Rome et forma son accusation devant le sénat contre Pison, qui prévint son jugement en se donnant la mort.

19 Cn. Sentius Saturninus, élu par les magistrats romains, à Antioche, après le départ de Pison, pour pour gouverner la Syrie, exerça trois ans cet emploi, parce qu'Ælius Lamia, que Tibère y avait nommé, ne sortit point de Rome; ainsi il ne doit point être mis au nombre des gouverneurs de Syrie.

22 Pomponius Flaccus fut envoyé par Tibère pour gouverner la Syrie, après le rappel de Saturnin. « Ces » gouverneurs, dit l'abbé de Longuerue, envoyés » par Tibère, ne firent plus marquer sur les médailles, à Antioche, les années de la monarchie d'Au» guste, mais l'époque vulgaire de la ville d'Antioche : » ce qui se voit par une médaille de Flaccus, battue » l'an πς (82). Car cette époque ne peut convenir à » la monarchie d'Auguste, puisque Flaccus mourut » dans sa province, l'an de Rome 786, selon Tacite, » c'est-à-dire l'an 62 ou 63 de la monarchie d'Au» guste (de Jésus-Christ, 33). » Tibère, après la mort de *Flaccus*, laissa vaquer deux ans le gouvernement de Syrie.

26 *Ponce Pilate* succède à *Gratus* dans la charge de procureur de la Judée.

35 Lucius Vitellius, nommé gouverneur de Syrie, arriva dans cette province, l'an 36 de Jésus-Christ. Sur les plaintes qui lui furent portées contre Pilate, il le déposa l'an 38, et l'envoya à Rome pour répondre aux accusations des Juifs, qui le firent condamner à l'exil.

38 *Marcellus* fut donné pour successeur à Pilate par Vitellius, ce qui fut confirmé par l'empereur Caligula.

39 Publius Petronius Turpilianus, nommé gouverneur de Syrie à la place de *Vitellius*, se comporta dans cette province avec beaucoup de prudence.

42 Vibius Marsus fut le successeur de Pétronius dans le gouvernement de Syrie. Il eut de fréquentes contestations avec Agrippa, roi de Judée, qui obtint de l'empereur sa révocation, l'année même qu'il mourut.

44 *Cuspius Fadus* fut nommé gouverneur ou préfet de Judée par Claude, après la mort du roi Agrippa.

45 Caius Cassius Longinus fut pourvu du gouvernement de Syrie, après le rappel de *Marsus*.

46 *Tibère Alexandre* remplaça *Fadus* dans la préfecture de Judée.

48 *Ventidius Cumanus* succède à Tibère Alexandre.

52 Caius Numidius Quadratus succède à Cassius dans le gouvernement de Syrie, qu'il tient l'espace de deux ans. L'une de ses premières opérations fut de déposer *Cumanus*. *Claude Félix*, frère de l'affranchi Pallas, et déjà procureur de la Samarie et de la Galilée, réunit la charge de *Cumanus* à la sienne. Ce fut pour tout ruiner. Les assassins et les imposteurs firent sous lui de grands maux au peuple.

60 Domitius Corbulo, qui commandait les armées romaines en Orient, est chargé du gouvernement de Syrie après la mort de *Quadratus*.

Portius Festus remplace, la même année, Claude Félix dans la préfecture de Judée. Il y mourut l'année suivante.

61 *Albin*, successeur de *Festus* en Judée, ne gouverna pas avec plus d'équité que lui. L'an 64, apprenant qu'il était rappelé, il ouvrit toutes les prisons, ce qui remplit de voleurs la Judée.

65 *Gessius Florus*, substitué au préfet Albin, fit oublier aux Juifs, par l'atrocité de sa conduite, tout le mal que ses prédécesseurs leur avaient fait.

65 Lucius Cestius Gallus eut le gouvernement de Syrie, après le rappel de Corbulon. Ayant été battu, le 8 novembre de l'an 66, par les Juifs, il envoya la relation de cette affaire à Néron, qui était alors en Achaïe, rejetant la faute sur *Florus*; et mourut peu de temps après.

67 Licinius Mucianus fut envoyé par Néron pour succéder à *Gallus*. Flavius Vespasien fut en même temps chargé de la guerre contre les Juifs.

CALENDRIER DES JUIFS.

L'année des Hébreux est composée de douze mois lunaires, dont le premier a trente jours, et le second vingt-neuf; et ainsi des autres de suite à l'alternative. Cette année commence en automne pour le civil, et au printemps pour le sacré. Les Juifs avaient anciennement des calendriers où étaient marqués toutes les fêtes, tous les jeûnes et tous les jours où l'on célébrait la mémoire des grands événements arrivés à la nation (*a*). Ces anciens calendriers sont quelquefois cités dans le Talmud (*b*); mais les Rabbins reconnaissent qu'ils ne subsistent plus (*c*). Ceux que nous avons, tant imprimés, que manuscrits, ne sont pas fort anciens (*d*). Celui qui passe pour le plus vieux est celui qui a pour titre *Megillath Thaanith*, le *volume d'affliction*, qui comprend les jours de fêtes et de jeûnes qui étaient autrefois en usage parmi les Juifs, mais qui ne s'observent plus aujourd'hui, et ne se trouvent plus dans les calendriers communs. Nous marquerons ici les principaux événements historiques tirés tant de ce *volume Thaanith*, que des autres calendriers; et pour abréger, nous omettrons les articles qui ne regardent que les lectures qu'on fait dans les Synagogues.

TIZRI.

PREMIER MOIS DE L'ANNÉE CIVILE, ET LE SEPTIÈME DE L'ANNÉE SACRÉE.

Il a trente jours, et répond à la lune de septembre.

Premier jour. *Néoménie*. Commencement de l'année civile.

La fête des Trompettes. Levit. XXIII, 24, et Num. XXIX, 1, 2.

III. *Jeûne pour la mort de Godolias*. IV *Reg*. XXV, 25, *Jerem*. XLI, 2.

Le même jour, abolition des contrats par écrit. Les rois impies ayant fait défense aux Israélites de prononcer le nom de Dieu, lorsqu'on se fut remis en liberté, les Asmonéens ou Machabées ordonnèrent qu'on écrirait le nom de Dieu, dans les contrats, de cette sorte : *Une telle année du grand prêtre N. qui est ministre du Dieu Très-Haut*, etc., et les juges à qui l'on présentait de ces sortes d'écrits, ordonnaient qu'on y satisfît, en disant par exemple : Demain ou un autre jour, un tel débiteur paiera telle somme portée dans sa promesse; après quoi on déchirera la cédule. Mais on trouvait que le nom de Dieu était ôté de cet écrit, et ainsi le tout devenait inutile et sans force; c'est pourquoi ils abolirent tous ces contrats par écrit, et ils établirent un jour de fête en mémoire de cela. *Megill. Taanith*, *c*. 7.

V. *Mort de vingt Israélites*. Le Rabbin Akiba, fils de Joseph meurt en prison.

VII. *Jeûne ordonné à cause de l'adoration du Veau d'or*, et de la sentence que Dieu prononça contre les Israélites ensuite de ce crime. *Exod*. XXXII, 6, 7, 8, 34.

X. *Jeûne de l'expiation*. Levit. XXIII, 19, et seq.

XV. *Fête des Tabernacles*, avec Octave. *Levit*. XXIII, 34, 35.

XXI. *Hosanna Rabba*. Septième jour de la fête des Tabernacles, ou fête des Rameaux.

XXII. Octave de la fête des Tabernacles.

XXIII. *La réjouissance de la loi*, ou solennité instituée en mémoire de l'alliance que le Seigneur fit avec les Hébreux, en leur donnant la loi par la médiation de Moïse. Ce même jour, la dédicace du temple de Salomon fut achevée. III *Reg*. VIII, 65, 66.

XXX. *Première Néoménie* du mois Marschevan. Car les Juifs, de peur de s'y méprendre, font toujours deux jours de Néoménie.

MARSCHEVAN.

SECOND MOIS DE L'ANNÉE CIVILE, ET HUITIÈME DE L'ANNÉE SAINTE.

Il n'a que vingt-neuf jours, et répond à la lune d'octobre.

Premier jour. *Seconde Néoménie*, ou premier jour du mois.

(*a*) Voyez *Zach*. VIII, 19. *Esth*. VIII, 6, *in Græco*.

(*b*) *Misna*, *tract*. *Thaanith*. *n*. 8.

(*c*) Vide *Maimon*. *et Bartenora*, *in eum locum*.

(*d*) Vide *Genebrar*. *Bibliot*. *Rabbinic*. 319. *Buxtorf*. *Lexic*. *Talmudic*. *p*. 1016. *Bartolocci Bibl*. *Rabbinic*. *t*. 2, *p*. 550. Lamy, Introduct. à l'Écriture, et *Plantavit sius Isagog*. *Rabbinic*., *ad finem*.

VI. Jeûne à cause que Nabuchodonosor fit crever les yeux à Sélécias, après avoir fait mourir ses enfants en sa présence. IV *Reg.* xxv, 7, et *Jerem.* lii, 10.

XIX. Jeûne les jours de lundi et de jeudi et le lundi suivant, pour expier les fautes commises à l'occasion de la fête des Tabernacles. (Vide *Calendar. a Bartoloccio editum.*)

XXIII. Fête, ou mémoire des pierres de l'autel profané par les Grecs, qu'on cacha, en attendant qu'il parût un prophète qui déclarât ce qu'on en devait faire. I *Mach.* iv, 46; *Megillat.* c. viii.

XXV. Fête en mémoire de quelques lieux occupés par les Chutéens, et dont les Israélites, de retour de la captivité, se remirent en possession.

XXVI. Dispute du rabbin Jochanan, fils de Zachaï, contre les Saducéens, qui prétendaient qu'on ne devait pas offrir sur l'autel les pains des prémices (marqués *Levit.* xxiii, 17, 18), mais qu'il fallait les manger tout chauds. *Megillat* c. ix.

XXIX. Première Néoménie du mois Casleu.

CASLEU.

TROISIÈME MOIS DE L'ANNÉE CIVILE, ET NEUVIÈME DE L'ANNÉE SAINTE OU ECCLÉSIASTIQUE.

Il a trente jours, et répond à la lune de novembre.

Premier jour. *Seconde Néoménie*, ou 1er jour du mois.

II. *Prières pour la pluie.* Calendar. Bartolocci.

III. Fête instituée en mémoire des idoles que les Asmonéens jetèrent hors du parvis, où les gentils les avaient mises. *Megill. Taanith.*

VI. Jeûne en mémoire du volume de Jérémie que le roi Joakim déchira et brûla. *Jerem.* xxxvi, 23.

VII. Fête en mémoire de la mort d'Hérode le Grand, fils d'Antipater, qui fut toujours ennemi des Sages. *Megillat.* c. xi.

XXI. *Fête du mont Garizim.* Les Juifs racontent que leur grand-prêtre Simon avec tout son clergé étant allé au-devant d'Alexandre le Grand, les Chutéens ou Samaritains y allèrent aussi, et demandèrent à ce prince qu'il leur abandonnât le temple de Jérusalem et qu'il leur vendît une partie du mont Moria. Alexandre leur accorda leur demande. Mais le grand-prêtre des Juifs s'étant ensuite présenté, et le roi lui ayant demandé ce qu'il désirait, Simon le pria de ne pas permettre que les Samaritains détruisissent le temple de Jérusalem. Le roi lui répondit qu'il lui abandonnait ce peuple, et qu'il pouvait lui faire quel traitement il voudrait. Alors le grand-prêtre et les autres habitants de Jérusalem prirent les Samaritains, leur percèrent le talon, les attachèrent à la queue de leurs chevaux et les traînèrent jusqu'au Mont Garizim, qu'ils labourèrent et qu'ils semèrent de vesce, ainsi que les Samaritains avaient dessein de faire au temple de Jérusalem. C'est en mémoire de cet événement qu'ils instituèrent cette fête.

XXV. *Dédicace*, ou *renouvellement du temple*, profané par l'ordre d'Antiochus Epiphanes, et purifié par Judas Machabée. I *Mach.* iv, 52, et II *Mach.* ii, 16; *Joan.* x, 22. Cette fête se célèbre avec octave. Josèphe dit que de son temps on l'appelait *la fête des Lumières*; peut-être, dit-il, à cause que ce bonheur du rétablissement du temple parut aux Juifs comme un nouveau jour. *Antiq. l.* xii, *c.* 11, p. 416, *a.* Mais les auteurs juifs donnent une autre cause de ce nom *des lumières*. Ils enseignent que lorsqu'on travailla à nettoyer le temple profané par les Grecs, on n'y trouva qu'une petite fiole d'huile scellée par le grand-prêtre, et qui suffisait à peine pour entretenir les lampes pendant une seule nuit; mais que Dieu permit qu'elle suffit pendant plusieurs jours, et jusqu'à ce qu'on en eût fait de nouvelle : en mémoire de quoi les Juifs ont accoutumé d'allumer plusieurs lampes dans la Synagogue, et à la porte de leurs maisons. Voyez Selden, *de Syned. lib.* iii, *c.* 13. D'autres, comme l'Histoire Scolastique, saint Thomas et le cardinal Hugues (*in* I *Mach.* iv, 52) veulent que ce nom de *fête des Lumières* vienne de ce que le feu du ciel alluma le bois qui était sur l'autel des holocaustes, ainsi qu'il est raconté, II *Mach.* i, 22. — Quelques-uns veulent que cette fête de la Dédicace ait été instituée en mémoire de Judith (*a*). Mais on doute si l'on doit l'entendre de Judith, fille de Merari, qui tua Holopherne, ou d'une autre Judith, fille de Mathathias, et sœur de Judas Machabée, qui tua, dit-on, Nicanor (*b*). Cette dernière Judith n'est connue que dans les écrits des Rabbins, et il n'en est fait aucune mention dans les livres des Machabées, ni dans Josèphe. Mais il y a beaucoup d'apparence que les Juifs ont travesti notre histoire de Judith, pour la placer au temps de Judas Machabée.

(*a*) Vide *Sigon. l.* iii, *c.* 18, *de Republ. Hebr.*

(*b*) Vide *Ganz Zemach David. Millenar.* 4. *an.* 622, *et apud Selden. de Synedriis*, *l.* iii, *c.* 13, n. 11.

Prière pour la pluie. Alors commençaient les semailles dans la Judée.

XXX. *Première Néoménie* du mois Thebet.

THEBET.

C'EST LE QUATRIÈME DE L'ANNÉE CIVILE, ET LE DIXIÈME DE L'ANNÉE ECCLÉSIASTIQUE.

Il a vingt-neuf jours et répond à la lune de décembre.

Premier jour. *La Néoménie.*

VIII. Jeûne à cause de la traduction de la loi d'hébreu en grec. Ce jour et les trois jours suivants furent obscurcis par des ténèbres épaisses.

Jeûne du dixième mois. *Calend. Bartolocci.*

IX. Jeûne dont les rabbins ne donnent pas la raison

X. Jeûne en mémoire du siége de Jérusalem par Nabuchodonosor. IV *Reg.*, xxv, 1.

XXVIII. Fête instituée en mémoire de l'exclusion des Saducéens, qui furent chassés du Sanhédrin, où ils étaient les plus forts du temps du roi Alexandre Jannée. Le rabbin Siméon, fils de Shatach, trouva moyen de les en faire sortir l'un après l'autre, en leur substituant des Pharisiens. *Megillat Taanith.*

XXIX. Première Néoménie du mois Scheveth.

SEBATH, ou SCHEVETH.

CINQUIÈME MOIS DE L'ANNÉE CIVILE, ET ONZIÈME DE L'ANNÉE ECCLÉSIASTIQUE.

Il a trente jours et répond à la lune de janvier.

Premier jour. *La Néoménie*, ou premier jour du mois.

II. Réjouissance pour la mort du roi Alexandre Jannée, grand ennemi des Pharisiens. *Megill.*

IV, ou V. Jeûne en mémoire de la mort des Anciens, qui succédèrent à Josué. *Judic.* II, 10.

XV *Commencement de l'année des arbres.* C'est-à-dire, qu'on commençait alors à compter les quatre ans pendant lesquels les arbres étaient censés impurs, depuis qu'ils étaient plantés. *Levit.* xxix, 23, 24, 25. Quelques-uns mettent le commencement de ces quatre ans au premier jour du mois.

XXII. Fête en mémoire de la mort d'un nommé *Niskalenus*, qui avait ordonné que l'on mît dans le temple des images ou des figures défendues par la loi. Mais il mourut, et ses ordonnances n'eurent point d'exécution. Les Juifs mettent ceci sous le grand-prêtre Simon le Juste. On ne sait qui était ce Niskalenus. *Megill. c.* ii.

XXIII. Jeûne pour la guerre que les dix tribus firent à celle de Benjamin, à cause de l'insulte faite à la femme du lévite. *Judic.* xx. On fait aussi mémoire de l'idole de Micha. *Judic.* xxviii.

XXIX. Mémoire de la mort d'Antiochus Epiphanes, ennemi des Juifs. I *Mach.* vi, 1. *Megillat.*

XXX. Première Néoménie du mois Adar.

ADAR.

SIXIÈME MOIS DE L'ANNÉE CIVILE, ET DOUZIÈME DE L'ANNÉE ECCLÉSIASTIQUE.

Il n'a que vingt-neuf jours, il répond à la lune de février.

Premier jour. *Néoménie.*

VII. Jeûne à cause de la mort de Moïse. *Deut.* xxxiv, 5.

VIII, IX. On sonnait de la trompette en actions de grâces de la pluie accordée dans ce mois, et pour la demander pour l'avenir. *Megillat Taanith.*

IX. Jeûne en mémoire de la division qui sépara les écoles de Schammai et de Hillel.

XII. Fête en mémoire de la mort de deux prosélytes, Hollianus et Pipus son frère, qu'un certain Tyrinus ou Turianus voulut forcer à violer la loi dans la ville de Laodicée, et qui aimèrent mieux mourir que de rien faire contre la loi. *Selden. l.* iii, *c.* xiii *de Synedr. ex Megill. Taanith.*

XIII. Jeûne d'Esther, apparemment en mémoire de celui d'Esther. *Esth.* iv, 16. *Geneb.*, *Bartolocci.*

Fête en mémoire de la mort de Nicanor, ennemi des Juifs. I *Mach.* vii, 44, et II *Mach.* xv, 30 et seqq. Quelques Hébreux veulent que Nicanor ait été tué par Judith, sœur de Judas Machabée (1).

XIV. *Premier Purim*, ou *petite fête des Sorts*. *Esth.* ix, 21. Les Juifs des provinces cessèrent de tuer leurs ennemis le 14 de Nisan, et firent ce jour-là de grandes réjouissances. Mais ceux de Susan tuèrent encore pendant le 14, et ne cessèrent de tuer que le 15. Ainsi, Mardochée établit la fête des Sorts pour le 14 et le 15 de ce mois.

XV. *La grande fête de Purim*, ou *des Sorts*, ou *second Purim*. Ces trois jours, le 13, le 14 et le 15, sont ordinairement nommés *les jours de Mardochée*, quoique la fête pour la mort de Nicanor n'ait aucun rapport avec Esther, ni avec Mardochée. — Les receveurs du demi-sicle que chaque Israélite payait par tête au Seigneur (*Exod.* xxx,

(1) Voy. ci-dessus, au mois Casleu, xxv.

13), en faisaient la recette le 15 du mois Adar, dans les villes; et le 25, dans le temple. *Thalmud, Tract. Schekalim.*

XVII. *La délivrance des sages d'Israël* qui, fuyant la persécution d'Alexandre Jannée, roi des Juifs, s'étaient retirés dans la ville de *Koslik* en Arabie; mais voyant que les Gentils, habitants du lieu, voulaient les égorger, ils se sauvèrent pendant la nuit. C'est en mémoire de cette retraite qu'ils établirent cette fête. *Megillat Taanith.*

XX. Fête en mémoire de la pluie qu'un certain *Onias Hammagel* obtint de Dieu pendant une grande sécheresse du temps d'Alexandre Jannée. *Megillat Taanith.*

XXIII. *Dédicace du temple de Zorobabel. Esdr.* VI, 16. On n'en sait pas bien le jour. Quelques-uns la mettent au 16 et le calendrier de Sigonius au 23.

XXVIII. Fête en mémoire de la révocation de l'édit, par lequel les rois de Grèce avaient défendu aux Juifs de circoncire leurs enfants, d'observer le sabbat, et d'éviter le culte étranger. *Megillat Taanith, et Gemar, ad tit. Tainith. c.* 2.

XXIX. Première Néoménie du mois de Nisan.

Lorsque l'année est de treize mois lunaires, on met ici par intercalation un second mois d'*Adar*.

NISAN ou ABIB. *Exod.* XIII, 4.

SEPTIÈME MOIS DE L'ANNÉE CIVILE, ET PREMIER DE L'ANNÉE SAINTE.

Il a trente jours, et répond à la lune de mars.

Premier jour. *Néoménie.*

Jeûne à cause de la mort des enfants d'Aaron. *Levit.* X, 1, 2.

X. Jeûne à cause de la mort de Marie, sœur de Moïse (*Num.* XX, 1), et en mémoire de ce qu'après sa mort l'eau manqua aux Israélites dans le désert de Cadès. *Num.* XX, 2, etc. Ce jour-là chacun se pourvoyait d'un agneau ou d'un chevreau, pour la Pâque suivante.

XIV. Sur le soir du 14 on immolait l'agneau pascal, on commençait à user de pain sans levain, et on observait le repos de toute œuvre servile.

XV. *La solennité de la Pâque*, avec octave; premier jour des Azymes, jour de repos. On ne mange que du pain sans levain pendant huit jours. Après le coucher du soleil, on cueillait une gerbe d'orge que l'on apportait au temple. *Cod. Menachot.* VI, 3.

XVI. Le second jour de la fête, on offrait l'orge qu'on avait cueillie la veille, comme les prémices de la moisson, et dès lors il était permis de mettre la faucille dans les grains. — *Commencement de la moisson.* — C'est de ce jour-là qu'on commence à compter les cinquante jours jusqu'à la Pentecôte.

XXI. *Octave de la fête de Pâque.* Fin des Azymes. Ce jour est plus solennel que les autres de l'octave; on n'y garde pas toutefois le repos des œuvres manuelles.

XXVI. Jeûne pour la mort de Josué. *Josue*, XXIV, 29.

XXIX. On demandait la pluie du printemps. *Genebr.*

XXX. Première Néoménie du mois Jiar. — Le livre intitulé : *Megillat Taanith*, ne fournit aucune fête particulière pour le mois de Nisan.

JIAR.

HUITIÈME MOIS DE L'ANNÉE CIVILE, ET SECOND DE L'ANNÉE ECCLÉSIASTIQUE.

Il n'a que vingt-neuf jours, et répond à la lune d'avril.

Premier jour. *Néoménie.*

VI. On jeûne trois jours pour les excès commis durant la fête de Pâque; savoir : le lundi, le jeudi et le lundi suivant. *Calendar. Bartolocci.*

VII. *Dédicace de Jérusalem*, lorsque les Asmonéens la rétablirent après les persécutions des Grecs. *Megill. Taanith, c.* 2.

X. Jeûne pour la mort du grand-prêtre Héli, et pour la prise de l'arche.

XIV. *Seconde Pâque*, en faveur de ceux qui n'avaient pu célébrer la première au 14 de Nisan.

XXIII. Fête pour la prise de la ville de Gaza, par Simon Machabée (*Calendar. Scaligeri* Vide I *Mach.* XIII, 43, 44); ou pour la prise et la purification de la citadelle de Jérusalem par les Machabées, selon le calendrier de Sigonius. I *Mach.* XIII, 49, 53; XIV, 7, 36. — Fête pour l'expulsion des Caraïtes hors de Jérusalem, par les Asmonéens ou Machabées. *Megill. Taanith.*

XXVII. *Fête pour l'expulsion des Galiléens*, ou *des Couronnés*, qui affectaient de mettre des couronnes sur les portes de leurs temples et de leurs maisons, et même sur la tête de leurs bœufs et de leurs ânes, et de chanter des hymnes en l'honneur de leurs faux dieux. Les Machabées, les ayant chassés de Juda et de Jérusalem, établirent cette fête pour perpétuer la mémoire de leur expulsion. *Megill. Taanith.*

XXVIII. Jeûne pour la mort du prophète Samuel. I *Reg.* XXV, 1.

XXIX. Première Néoménie du mois Sivan.

SIVAN.

NEUVIÈME MOIS DE L'ANNÉE CIVILE, ET TROISIÈME DE L'ANNÉE ECCLÉSIASTIQUE.

Il a trente jours, et répond à la lune de mai.

Premier jour. *Néoménie.*

VI. *La Pentecôte*, le cinquantième jour après Pâque. On l'appelle aussi *la fête des Semaines*, parce qu'elle arrive sept semaines après Pâque. On ne trouve point qu'elle ait eu une octave.

XV, XVI. Fête pour célébrer la victoire des Machabées contre ceux de Bethsan. I *Mach.* V, 52; XII, 40, 41. Voyez *Megillat Taanith.*

XVII. Fête pour la prise de Césarée par les Asmonéens, qui en chassèrent les païens, et y établirent des Juifs. *Megillat. Taanith.*

XXIII. Jeûne en mémoire de la défense faite par Jéroboam, fils de Nabat, à ses sujets, de porter leurs prémices à Jérusalem. III *Reg.* XII, 27.

XXV. Jeûne en mémoire de la mort des rabbins Siméon, fils de Gamaliel, Ismael, fils d'Elisée, et Chanina, vice-gérant du grand-prêtre. — Fête en mémoire du jugement solennel rendu en faveur des Juifs par Alexandre le Grand contre les Ismaélites, qui prétendaient, en vertu du droit d'aînesse de leur père, entrer en possession de la terre de Chanaan, contre les Chananéens qui la répétaient, comme en ayant été les premiers possesseurs, et contre les Egyptiens, qui demandaient la restitution des vases que les Hébreux avaient empruntés d'eux, en sortant de l'Egypte. Voyez *Megillat Taanith.* Mais la Gémarre de Babylone (tit. Sandédrin, c. XI) fixe le jour de ce jugement au 14 de Nisan.

XXVII. Jeûne à cause que le rabbin Chanina, fils de Thardion, fut brûlé avec le livre de la loi.

XXX. Première Néoménie du mois Thamuz.

THAMUZ ou TAMMUS.

DIXIÈME MOIS DE L'ANNÉE CIVILE, ET QUATRIÈME DE L'ANNÉE SAINTE.

Il n'a que vingt-neuf jours, et répond à la lune de juin.

Premier jour. *Néoménie.*

XIV. Fête pour l'abolition d'un livre pernicieux des Saducéens et des Béthusiens, dans lequel ils prétendaient ruiner la loi orale et toutes les traditions. *Megillat Taanith.*

XVII. Jeûne en mémoire des tables de la loi brisées par Moïse. *Exod.* XXXII, 19. — Le même jour la ville de Jérusalem fut prise. Le sacrifice perpétuel du soir et du matin fut interrompu pendant le siége de Jérusalem par Tite. Epistémon déchira le livre de la loi, et plaça une idole dans le temple. On ne nous dit pas si ceci arriva sous Nabuchodonosor, sous Antiochus Epiphanes, ou sous les Romains.

XXIX. Première Néoménie du mois Ab.

AB.

ONZIÈME MOIS DE L'ANNÉE CIVILE, ET CINQUIÈME DE L'ANNÉE ECCLÉSIASTIQUE.

Il a trente jours, et il répond à la lune de juillet.

Premier jour. *Néoménie.*

Jeûne, à cause de la mort du grand-prêtre Aaron.

V. Mémoire des enfants de Jéthuel de la race de Juda, qui, après le retour de la captivité, fournirent les bois au temple. *Megillat Taanith.*

IX. Jeûne du cinquième mois, en mémoire de ce que Dieu déclara ce jour-là à Moïse, qu'aucun des Hébreux murmurateurs n'entrerait dans la terre promise. *Num.* XIV, 29, 31. — Le même jour le temple fut pris et brûlé, premièrement par les Chaldéens, et ensuite par les Romains.

XVIII. Jeûne, à cause que du temps d'Achaz, la lampe du soir s'éteignit.

XXI. *Xylophorie*, fête dans laquelle on portait au temple la provision de bois nécessaire. *Selden.* Voyez *Joseph, de Bello*, *lib.* II, *c.* 17, *p.* 811. Scaliger met cette fête au 22 du mois suivant.

XXIV. Fête en mémoire de ce que les Asmonéens, ou Machabées, abolirent la loi que les Saducéens avaient introduite dans les jugements, suivant laquelle les garçons et les filles héritaient également des biens de leur père. *Megill. Taanith.*

XXX. Première Néoménie du mois Elul.

ELUL.

DOUZIÈME MOIS DE L'ANNÉE CIVILE, ET SIXIÈME DE L'ANNÉE ECCLÉSIASTIQUE.

Il n'a que vingt-neuf jours, il répond à la lune d'août.

Premier jour. *Néoménie*

VII. *Dédicace des murs de Jérusalem par Néhémie.* *Neh.* xii, 27. — On lit dans Néhémie (vi, 15) que ces murs furent achevés le 25 du mois Elul. Mais comme il y avait encore beaucoup de choses à faire pour donner la dernière perfection à cet ouvrage, on put en différer la dédicace jusqu'au 7 d'Elul de l'année suivante. *Megill. Seld.*

XVII. Jeûne, à cause de la mort des Envoyés, qui firent un rapport désavantageux de la Terre promise. *Num.* xiv, 36, 37. — Fête en mémoire de l'expulsion des Romains (ou plutôt des Grecs) qui voulaient empêcher les Hébreux de se marier, et qui déshonoraient les filles d'Israel. Comme ils voulurent user de violence envers Judith, fille unique de Matathias, celui-ci, aidé de ses fils, leur résista et se délivra de leur joug, en mémoire de quoi on établit cette fête.

XXI. *Xylophorie*, fête dans laquelle on apportait au temple la provision de bois nécessaire pour entretenir le feu de l'autel des holocaustes. Le calendrier de Scaliger met cette fête au 22 de ce mois. Voyez le 21 du mois précédent.

XXII. Fête en mémoire de la punition exercée envers de mauvais Israélites, dont on ne put autrement réprimer l'insolence, qu'en les punissant de mort, parce qu'alors la Judée était occupée par les Gentils. On donna donc trois jours à ces méchants Israélites pour rentrer en eux mêmes; mais, comme on vit qu'ils ne donnaient aucun signe de repentance, on les condamna à mort. *Megillat Taanith.*

XXIX. Première Néoménie du mois Tizri.

DISSERTATION SUR LA TACTIQUE DES HEBREUX,

PAR M. LE CHEVALIER DE FOLARD (1).

I. *Occasion de cet ouvrage.* — II. *Les Hébreux entendaient la guerre.* — III. *Ils avaient différents officiers subalternes.* — IV. *Ils n'eurent d'abord que de l'infanterie.* — V. *Leurs armées étaient partagées en différents corps qui avaient chacun leur chef. Les rois faisaient la guerre en personne.* — VI. *Armes des Hébreux.* — VII. *Il n'est point fait mention de la pique dans l'Ecriture.* — VIII. *Armes offensives et défensives.* — IX. *Le bouclier.* — X. *Manière de combattre des archers et des frondeurs.* — XI. *Armes de jet. Adresse des frondeurs.* — XII. *Chariots de guerre.* — XIII. *Comment on les rangeait. Moyens de les rendre inutiles. Nombre incroyable de chariots dans les armées.* — XIV. *Arsenaux ou places d'armes. Les soldats hébreux se fournissaient d'armes et de vivres. Leurs récompenses. Troupes soudoyées. Rareté inconcevable d'armes.* — XV. *Phalange ; son origine incertaine. Ce que c'était que la Phalange, et comment on la rangeait.* — XVI. *Soldats armés à la légère. Leur adresse. Comment on rangeait les pesamment chargés. Petits espaces ménagés entre les tribus. Cavalerie sur les ailes, au centre, rangée par gros escadrons.* — XVII. *Les Machabées changèrent souvent, suivant les cas, la manière de combattre. Manière de combattre par corps séparés. Victoire de Joab surprenante. Victoire de Jonathas très-remarquable.* — XVIII. *Harangues militaires avant la bataille. Publication singulière à la tête des bataillons. Le signal pour camper, décamper ou combattre se donnait au son des trompettes. Cors différents des trompettes.* — XIX. *Eloge des Machabées. Leurs actions sont d'une très-grande instruction pour les gens de guerre. Il est surprenant que Polybe ne fasse aucune mention des Machabées. Pourquoi il est si peu fait mention des Juifs dans les histoires grecques.* — XX. *Conclusion. Les Juifs avaient une tactique réglée et méthodique.*

I.— La dissertation du R. P. dom Calmet sur la milice des anciens Hébreux est un ouvrage admirable et rempli d'une érudition non-seulement profonde, mais encore agréable et très-instructive. L'auteur s'étend beaucoup sur la discipline militaire de ces peuples, sur leurs armes de toute espèce, sur leurs campements, leurs marches, leurs siéges, et sur la défense des places : il y traite tout avec tant d'exactitude, de recherches et de lumière, qu'on ne peut guère y ajouter. Mais à l'égard de leur tactique, c'est-à-dire, de leur manière de se ranger, de combattre et de faire tous les différents mouvements qui dépendent de cette science, il passe trop rapidement sur un article si intéressant, et a trop mauvaise opinion des Hébreux : ce qui nous engage à donner ici nos observations sur cette importante matière.

II.— Ce savant commentateur fait passer les Israélites pour un peuple un peu barbare, en parlant de leur ordre de bataille : « Ce qui est certain, dit-il dans sa dissertation, c'est » que les anciens orientaux faisaient la guerre avec assez peu d'ordre. Tout consistait » plutôt dans l'impétuosité, l'ardeur, le courage, l'intrépidité des soldats, que dans une » discipline exacte et méthodique, et à n'agir que par les ordres et les mouvements du gé- » néral. On a vu parmi eux des effets étonnants de force et de valeur, mais souvent con- » duits d'une manière peu conforme aux bonnes règles de la guerre. » Si l'auteur eût été homme de guerre, il eût senti la force des expressions de l'Ecriture qu'il cite lui-même un peu plus haut, et eût sans doute pensé tout autrement, et par conséquent changé de langage. Il est vrai, qu'entre ces expressions, quelques-unes semblent favoriser son sentiment, mais la plupart lui sont contraires, et prouvent manifestement que les Hébreux combattaient avec ordre et avec méthode.

III.— Voici ces expressions que l'Ecriture emploie très-souvent (*a*) : *Ranger en bataille; disposer les bataillons ; terrible comme une armée rangée en bataille.* Ne démontrent-elles pas que les Hébreux faisaient la guerre non en barbares, mais avec ordre, et suivant les règles d'une tactique exacte et méthodique? Nous opposera-t-on ce qui est dit dans le texte original des Paralipomènes (*b*), qu'il vint à David dans le temps de sa fuite sous Saül, nombre de braves *qui savaient ranger les troupes comme des troupeaux?* Ces termes ne marquent pas que les Israélites combattissent sans ordre, en foule et en confusion; ils veulent dire au contraire que ces braves étaient de bons rangeurs de bataille. Les Hébreux avaient différents officiers subalternes chargés de conduire et de ranger les soldats, et destinés à

(1) Cette *Dissertation* présente le résumé de ce que l'auteur a écrit de mieux sur ce sujet dans ses *Observations* insérées dans le *Dictionnaire de la Bible*. Voyez la préface. Nous la ferons suivre d'une Dissertation sur le même sujet, que nous avons tirée d'un ouvrage plein d'érudition et peu connu, c'est-à-dire de la *Poliorcétique des Anciens*, par le savant M. Dureau de la Malle, membre de l'institut.

(*a*) *Genes.* xiv, 8; *Judic.* xx, 22; I *Reg.* iv, 3, *et* xvii, 21.
(*b*) I *Paral.* xii, 38.

faire toutes les fonctions qui faisaient partie de cette science que les Grecs appelaient *Tactique;* ces officiers répondaient à nos maréchaux généraux des logis, et les soldats leur obéissaient, comme les troupeaux obéissent à leurs pasteurs.

Voilà la véritable explication de ces paroles et de toutes les autres semblables qui se rencontrent dans l'Ecriture : ainsi quand il est dit (*a*), que Saül assembla tout son peuple, *et qu'il en fit la revue comme d'un troupeau de moutons*, c'est-à-dire que Saül fit défiler devant lui tous les soldats de son armée, ou bien qu'il les assembla comme un berger assemble son troupeau pour le conduire au pâturage. De même quand l'Ecriture dit (*b*) que les Israélites ne paraissaient que *comme deux petits troupeaux de chèvres, auprès des Syriens qui couvraient toute la terre*, on doit entendre que l'armée des Israélites s'était partagée en deux petits corps pour soutenir les valets de pied des princes d'Israel, qui formaient un autre petit avant-corps, et pour tomber ensuite sur les ailes de l'armée des Syriens, qui prirent la fuite. On peut voir la disposition de cette bataille sous l'article de Samarie. Enfin, de tout ce que nous venons de dire, il est aisé de se convaincre et de conclure que bien loin que les Hébreux combattissent sans ordre et en confusion, ils observaient au contraire un grand art dans leur manière de faire la guerre, et de combattre en bataille rangée.

IV.— Les Hébreux n'avaient dans les commencements que de l'infanterie; on voit même qu'elle a fait de tout temps la force de leurs armées : elle était intrépide, et ne faisait jamais difficulté d'attaquer partout la cavalerie dont elle faisait peu de cas; et ce qui est surprenant, c'est qu'elle ne se démentit jamais depuis Moïse jusqu'à la ruine de Jérusalem. Les rois voulurent enfin avoir de la cavalerie; mais elle ne put jamais aller de pair avec l'infanterie : au contraire, ces troupes étaient si faibles, qu'on ne trouve que fort peu d'occasions où elles se soient signalées. Les Romains imitèrent longtemps les Hébreux, ils n'eurent d'abord que de l'infanterie; ils en connaissaient si bien la force, qu'ils s'étaient fait une loi de combattre toujours à pied; personne n'en était exempt; il n'était pas même permis au général d'aller à cheval; on y dérogea cependant en faveur de Fabius Maximus (*c*). « Dom Calmet fait remarquer que David avait si peu d'envie de se servir de chevaux et de » chariots à la guerre, qu'il coupa les jarrets aux chevaux qu'il avait pris sur les Syriens, » et qu'il fit brûler leurs chariots.»

V.— Les armées des Hébreux étaient composées de douze tribus; chaque tribu formait plusieurs corps ou régiments; chaque régiment était de mille hommes; ces mille hommes étaient partagés en compagnies de cent hommes; ces compagnies en deux cinquantaines; ces cinquantaines en escouades de dix hommes, et ces escouades en troupes de trois seulement, dont l'un commandait les deux autres. Tous ces différents corps avaient leurs chefs; les Tribuns étaient à la tête des régiments, les Centurions à la tête des compagnies, les Décurions à la tête des escouades, en enfin les Tierciers ou *Schalichims* (*d*) à la tête de deux soldats. Tous ces officiers sont clairement marqués dans les livres de Moïse et dans les Machabées; il paraît même qu'outre le général, il y avait encore plusieurs officiers généraux sous ses ordres. Ceux que l'Ecriture appelle *Ecrivains* des armées, étaient non-seulement préposés pour tenir les registres des troupes, comme nos commissaires des guerres, ou nos inspecteurs ; mais leur emploi s'étendait encore sur la discipline militaire, car ils faisaient faire l'exercice aux soldats. Les rois faisaient la guerre en personne, rarement la faisaient-ils par leurs lieutenants; ordinairement ils commandaient l'armée, et combattaient à pied du moins dans les premiers temps; nous voyons cependant sous David un exemple du contraire. Absalon dans la déroute de son armée, s'enfuit sur son mulet (*e*).

VI. — Avant que d'en venir à la tactique des Hébreux, nous ferons encore quelques observations sur leurs armes offensives et défensives, quoique dom Calmet se soit si fort étendu là-dessus, qu'il semble avoir épuisé la matière. Les armes dont les Israélites se servaient, ne différaient guère de celles dont les Romains se servirent dans la suite; on ne voit pas qu'ils aient d'abord employé la pique ; cette arme pourtant était en usage chez les Egyptiens : témoin la bataille que Crésus soutint contre Cyrus, où six vingt mille Egyptiens qui avaient marché au secours du premier, étaient piquiers au rapport de Xénophon (*f*), car *ils portaient de grands boucliers avec leurs piques et de petits coutelas.*

VII. — Il est surprenant que Moïse et Josué ne se soient pas servis de cette sorte d'arme, du moins l'Ecriture n'en fait pas mention; elle ne paraît pas non plus avoir été en usage chez les Asiatiques; on ne la trouve ni dans l'armée de Crésus, ni dans celle de Cyrus, aux troupes auxiliaires des Egyptiens près dont nous venons de parler. Cette circonstance me ferait croire que Moïse sortit désarmé de l'Egypte, et qu'il ne s'arma que des dépouilles des peuples qu'il vainquit après le passage de la mer Rouge, puisque vraisemblablement il ne put profiter des armes des soldats de Pharaon, qui se trouvèrent tous ensevelis dans les eaux.

VIII. — « On voit sous les Juges, dit dom Calmet, et plus encore sous les rois, que les « Hébreux employaient dans la guerre les mêmes armes que leurs voisins. Ils étaient armés « d'épées, de dards, de lances, de javelots, d'arcs, de flèches, de frondes; » voilà les armes offensives. Les défensives étaient le casque, la cuirasse, le bouclier et les cuissards, qui furent dans la suite, comme nous l'avons dit, toutes armes des Romains. Le casque était ordinairement d'airain, comme chez la plupart des autres peuples. Quant à la cuirasse, il y en avait de

(*a*) I *Reg.* XV, 4.
(*b*) III *Reg.* XX, 27.
(*c*) *Plutarch. in Fabio.*
(*d*) *Exod.* XIV, 7. *Hebr.*
(*e*) II *Reg.* XVIII, 9.
(*f*) *Xenophon. l.* VI.

différentes espèces; on peut voir la description que le savant commentateur en donne. Il est certain que presque tous les peuples du monde, Egyptiens, Perses, Grecs, Romains et autres, avaient ces sortes d'armes défensives : Hérodote (*a*) est garant de cette vérité à l'égard des peuples de l'Orient; l'endroit est des plus curieux; l'auteur y fait la description des armes offensives et défensives de tant de différents peuples, qui composaient l'armée innombrable de Xerxès; l'historien s'accorde parfaitement avec ce que dit l'Ecriture touchant les armes des Hébreux. On y remarque surtout qu'elles étaient les mêmes que celles des Perses, mais il n'est fait aucune mention de piquiers parmi toute cette multitude de nations, ce qui est surprenant; car, sur ce pied, les Grecs, qui usaient de piques dès ce temps-là, durent avoir un grand avantage à la bataille de Platée sur les Perses, qui ne pouvaient guère opposer que des armes de jet, ou d'autres moins longues que des piques dont l'abord est difficile et se fait craindre de loin; outre que le mélange des armes longues avec les courtes, si nécessaire dans une action pour produire un plus grand effet, manquait dans l'armée de Xerxès.

Les armes des Grecs pesamment armés étaient la pique, le bouclier, le casque et la cuirasse. Leurs piques étaient de seize coudées, mais on ignore la mesure juste de la coudée. Les piques, pour être avantageuses et faciles à manier, ne pouvaient guère avoir plus de dix-huit pieds de longueur, du moins à en juger sur la force des hommes et sur la connaissance des armes : de plus, il est incertain si elles étaient plus ou moins longues au premier qu'au second rang. Quant au bouclier des Phalangistes, il ne pouvait être fort grand sans incommoder, quoi qu'en dise Xénophon de ceux que portaient les piquiers égyptiens à la bataille de Tymbraïa.

Toute la différence que je trouve entre les Grecs et les Hébreux touchant les armes des pesamment armés, c'est que ces derniers ne se servaient pas communément de pique; à l'égard de la lance, je n'oserais dire la même chose; ce terme se trouve dans les versions de l'Ecriture, je souhaiterais fort de savoir si le terme hébreu, que l'on traduit ainsi, signifie proprement *une lance;* ce que j'ai de la peine à me persuader.

IX. — De toutes les armes défensives, le bouclier était la plus avantageuse et la moins embarrassante. Il y a apparence que c'était une honte à un Israélite, comme à un Grec et à un Romain, d'abandonner son bouclier dans le combat. Dom Calmet dit que « les Hébreux ont jusqu'à quatre termes différents pour désigner cette arme, et qu'il est incontestable que ces termes ne signifiant pas tous absolument la même chose, il y avait entre les divers boucliers quelque différence, ou dans la matière, ou dans la forme. » l'Ecriture ne nous apprend pas, ou du moins sur les termes originaux nous ne comprenons pas en quoi consistait cette différence : après tout, peu nous importe de le savoir: Ce qu'il y a de certain, c'est que le bouclier était de bois ou d'osier couvert de cuir : *Levez-vous*, disait Isaïe (*b*) aux peuples qui devaient ruiner Babylone, *levez-vous, graissez vos boucliers.* Ce qui naturellement ne peut s'entendre que des boucliers couverts de cuir, que l'on graissait pour les tenir propres, et pour empêcher qu'ils ne se desséchassent trop. L'histoire sacrée fait mention de boucliers d'airain, d'or et d'autre métal : Goliath (*c*) *couvrait ses épaules d'un bouclier d'airain;* mais à dire vrai, il fallait que cet airain ne consistât qu'en des lames attachées sur le bois, telles qu'étaient celles des boucliers que Salomon fit enrichir de lames d'or, qu'il déposa dans le temple (*d*), et qui furent enlevés par Sesac, roi d'Egypte, en la place desquels le roi Roboam fit faire d'autres boucliers d'airain (*e*); mais certainement cet airain n'était que des lames appliquées sur le bois; ce qui nous suffit pour porter un jugement solide sur celui de Goliath, et décider qu'il n'était pas tout de ce métal; car s'il en eût été, en le proportionnant à la grandeur de son corps, je doute que ce géant, et encore moins son écuyer, en eût pu soutenir le poids.

X. — Les Hébreux excellaient particulièrement dans les armes de jet. L'adresse de leurs frondeurs et de leurs archers était aussi surprenante qu'admirable; ces sortes de gens faisaient la principale force de leurs armées; ils combattaient comme ceux des Grecs et des Romains, c'est-à-dire de loin, et sans en venir aux mains avec l'ennemi; en sorte que leurs combats étaient proprement des escarmouches, qui ne décidaient guère, mais qui étaient d'une grande ressource, lorsque ceux qui combattaient ainsi étaient placés entre les escadrons. Les Romains ne suivirent cette méthode que vers le milieu de la seconde guerre Punique au siége de Capoue, quoiqu'ils l'eussent dû apprendre dès le temps de la première, et qu'Annibal s'en fût servi à la bataille de Trébie; car les Carthaginois retinrent toujours la manière de combattre des Phéniciens et des Hébreux, tant par rapport à la disposition et à l'ordre, que par rapport aux armes avec lesquelles ils combattaient.

XI. — L'arc, les flèches, le carquois, la fronde étaient les armes ordinaires des troupes armées à la légère, l'Ecriture en fait partout mention. Les peuples de l'Asie avaient toujours un grand nombre d'archers, mais les Hébreux avaient encore un plus grand nombre de frondeurs; ils étaient en grande estime, et si habiles, qu'au siége de Gabaa, il s'en trouva dans la ville sept cents (*f*), *qui auraient pu même frapper un cheveu, sans que la pierre se détournât ni à droite ni à gauche.* Ce qu'il y avait en eux de plus merveilleux,

(*a*) *Herodot. l.* VII.
(*b*) *Isai.* XXI, 5.
(*c*) I *Reg.* XVII, 6.
(*d*) III *Reg.* X, 16, 17.
(*e*) III *Reg.* XIV, 26, 27.
(*f*) *Judic.* XX, 16.

c'est qu'ils étaient tous ambidextres et tous également habiles à lancer des pierres avec la fronde. On n'ignore pas l'adresse et le succès de David, lorsqu'il terrassa d'un coup de pierre le géant Goliath (*a*). Enfin rien n'était plus surprenant que l'adresse de ces troupes armées à la légère; escarmouches, siéges, batailles, elles faisaient partout des merveilles. Dom Calmet, où je renvoie le lecteur, s'étend beaucoup sur cette matière. Voilà en peu de mots tout ce qui regarde les armes, proprement dites, des Hébreux et des nations voisines avec lesquelles ils furent presque toujours en guerre. Ils en avaient bien d'autres, mais elles n'avaient aucun rapport avec celles dont nous venons de parler. Tels étaient, par exemple, les chariots de guerre qu'on doit en effet mettre au nombre des machines.

XII. — On ne sait point l'origine des chariots de guerre; les plus anciens, dont on ait connaissance, sont ceux que Pharaon mena contre les Israélites, après leur sortie d'Egypte, et qui furent submergés dans la mer Rouge. Il n'y avait guère que les peuples de l'Asie qui s'en servissent; les Grecs et les Romains n'en avaient point, par le peu de cas qu'ils en faisaient. Le savant commentateur dit « que les chariots de fer, ou armés de faux, étaient une des plus terribles choses que l'antiquité ait employées dans la guerre. » J'avoue que ces sortes de machines étaient terribles, du moins à la vue; mais je ne vois pas qu'elles fussent d'un grand effet. Il y avait de deux sortes de chariots, les uns pour une seule personne et le cocher; les princes et les généraux s'en servaient quelquefois; les autres étaient armés de faux aux deux extrémités de l'axe, ou au moyen des roues.

Diodore de Sicile (*b*), que Dom Calmet a cité, les représente parfaitement bien : « Le joug, dit-il, de chacun des deux chevaux qui tiraient le chariot, était armé de deux pointes longues de trois coudées, qui s'avançaient en devant contre le visage des ennemis. A l'essieu, étaient attachées deux autres broches tournées du même côté que les premières, mais plus longues, et armées de faux à leurs extrémités. Ces chariots étaient susceptibles de plusieurs formes, et Stewechius, dans ses notes sur Végèce, a fait graver toutes celles dont il a eu connaissance. Les chariots que Cyrus avait disposés sur le front de son armée, à la bataille de Tymbraïa, étaient armés comme ceux dont Diodore fait la description; mais ceux qui couvraient le derrière de la ligne étaient réellement des tours ou des redoutes ambulantes, tirées par seize paires de bœufs.

XIII. — On plaçait ordinairement les chariots armés de faux sur tout le front de l'infanterie, rangés sur une ligne droite, parallèle quelquefois à la cavalerie. De ces chariots, les uns étaient à quatre, et les autres seulement à deux roues; on les poussait contre l'ennemi; ils ne manquaient pas de le mettre en désordre, lorsque la ligne les suivait de près. Il y avait deux moyens de les rendre inutiles : le premier, de leur ouvrir un passage à travers les bataillons; le second, de tuer les chevaux avant qu'ils fussent trop avancés; car alors, loin d'être d'aucun secours à ceux qui les employaient, ils leur devenaient très-nuisibles, parce que non-seulement ils les embarrassaient, mais encore ils rompaient l'union de la ligne, et arrêtaient toute la force du choc.

Les Chananéens, que Josué combattit aux eaux de Méron, avaient, dit l'Ecriture (*c*), un nombre infini de chevaux et de chariots : *Equi et currus immensæ multitudinis*. La tribu de Juda ne put s'emparer des villes des Chananéens qui étaient dans la plaine, parce qu'ils avaient une grande quantité de chariots armés de faux (*d*) : *Quia falcatis curribus abundabant*. Jabin avait neuf cents chariots armés de faux dans son armée (*e*); mais ce qui me surprend le plus, c'est le nombre incroyable de ces chariots que les Philistins avaient sous Saül, et que l'on fait monter jusqu'à trente mille (*f*). Il me sera permis d'en douter, car les Philistins ne formaient qu'un petit peuple et n'occupaient qu'un pays fort étroit; comment donc auraient-ils pu seuls mettre en campagne un si grand nombre de chariots, que l'Asie entière n'aurait peut-être pu fournir, puisqu'à ne donner que deux hommes et deux chevaux à chaque chariot, le nombre des uns et des autres aurait monté à soixante mille? Est-il donc vraisemblable que les forces des Philistins aient été si grandes?

XIV. — Nous ne voyons point, dans l'Ecriture, que les Israélites aient eu des arsenaux ou places d'armes avant le règne de Saül et même de David. Les Hébreux étaient alors tous soldats, braves, aguerris et prêts à marcher. Ainsi, quand il y avait guerre, chaque ville, chaque village fournissait un certain nombre d'hommes, qui quittaient volontiers leurs maisons, leurs champs, leurs femmes et leurs enfants, pour soutenir les intérêts de la nation. Chacun se pourvoyait d'armes et de vivres; ainsi les armées les plus nombreuses se formaient en un instant, toutes composées de gens de cœur, qui, ayant toujours devant les yeux les prodiges que Dieu avait opérés et opérait souvent en leur faveur, étaient aussi animés par l'espérance de vaincre, que par l'aversion naturelle qu'ils avaient pour les ennemis de leur créance et de leur religion. Il fallait, au reste, qu'ils fussent tous bien fortifiés dans ces sentiments, puisque, selon le savant commentateur, « ils n'avaient point « d'autre récompense à attendre que les dépouilles qu'on pouvait prendre sur l'ennemi; « hors quelques cas extraordinaires, par exemple, quand Saül promit à celui qui vaincrait « Goliath (*g*) de le combler de richesses, de lui donner sa fille en mariage, et d'affranchir de

(*a*) I *Reg.* XVII, 49.
(*b*) *Diod. Sicul. l.* XVII.
(*c*) *Josue* XI, 41.
(*d*) *Judic.* I, 19.
(*e*) *Ibid.* IV, 3.
(*f*) I *Reg.* XIII, 5.
(*g*) I *Reg.* XVII, 25.

« tout tribut la maison de son père ; ce qu'il exécuta pourtant fort mal à l'égard de David, « qui remporta une victoire signalée sur ce géant. »

« Cette discipline, continue-t-il, ne s'observa pas seulement sous Moïse, sous Josué et sous les juges, on la vit encore sous les rois, et, depuis la captivité, sous les Machabées, jusqu'au gouvernement de Simon, qui fut prince et grand prêtre de sa nation, et qui eut des troupes soudoyées et entretenues (a). Il est vrai que David, longtemps auparavant, en avait eu à sa solde ; mais le nombre en est presque incroyable, puisqu'on le fait monter à deux cent quatre-vingt mille hommes de troupes réglées, sans les Céréthiens et les Phéléthiens, qui étaient des troupes étrangères. » Il avait chaque mois, dit l'Écriture (b), vingt-quatre mille hommes pour sa garde. Salomon, qui lui succéda, conserva toutes ces troupes, *et avait*, outre cela, *quarante mille écuries pour les chevaux de ses chariots, et douze mille chevaux de selle* (c). Ailleurs, il est dit (d) qu'*il avait quatorze cents chariots de guerre et douze mille cavaliers*. Les Paralipomènes (e) font monter jusqu'à douze mille le nombre de ces chariots de guerre. A dire vrai, tout cela est incompréhensible, et ces différences, dans les auteurs sacrés, font voir qu'il y a erreur dans les nombres.

Voici un passage des Rois qui n'est guère moins incroyable (f) : *Lorsque le jour du combat* (des Israélites contre les Philistins) *fut venu, hors Saül et Jonathas, son fils, il ne se trouva personne de tous ceux qui les avaient suivis qui eût une lance ou une épée*. Est-il possible que les armes aient pu, en aucun temps, être si rares parmi une nation courageuse, intrépide et toute guerrière? Je conçois aisément que les Juifs particuliers aient été obligés de se pourvoir et de se fournir d'armes et de vivres : il n'y a là rien que la raison et l'histoire n'autorisent ; d'ailleurs, les guerres étaient courtes et se passaient pour la plupart dans le voisinage; ainsi les frais qu'il fallait faire n'étaient pas au-dessus de leurs forces. Mais que tous les Israélites aient été dépourvus d'armes en un jour de bataille, c'est ce qu'il est difficile de pouvoir se persuader; car on ne voit pas, dans les auteurs sacrés, que les avantages des Philistins sur eux aient été jusqu'à avoir pu désarmer toute la nation. Au contraire, on trouve que, peu avant le temps où l'on dit que les Israélites n'avaient ni lance ni épée, *trois cent mille hommes des enfants d'Israel, et trente mille de la tribu de Juda* (g), *entrèrent dès la pointe du jour dans le camp des Ammonites, et ne cessèrent de les tailler en pièces jusqu'à ce que le soleil fût dans sa plus grande chaleur* (h). Postérieurement encore, Saül chassa les Philistins de Machmas, et *Jonathas, avec mille hommes, battit leur garnison qui était à Gabaa* (i). Il est constant que tous ces grands coups, et plusieurs autres, n'ont pu se faire sans le secours des armes. Tout cela s'est passé dans l'espace de deux ans, c'est-à-dire depuis l'inauguration de Saül jusqu'à la guerre des Philistins, à la vue desquels l'Écriture observe que les Hébreux avaient pris l'épouvante, *et s'étaient cachés dans des cavernes* (j), tant à cause des forces des ennemis, que parce qu'ils se trouvaient eux-mêmes sans armes, excepté Saül et Jonathas. Qu'étaient donc devenues les armes avec lesquelles les Israélites avaient fait, pendant deux ans, les grandes expéditions que je viens de citer? avaient-elles disparu tout d'un coup?

Mais, dira-t-on, les auteurs sacrés nous apprennent (k) *qu'il ne se trouvait plus de forgerons dans toutes les terres d'Israel, car les Philistins avaient pris cette précaution pour empêcher que les Hébreux ne forgeassent ni épées, ni lances ; en sorte qu'ils étaient obligés d'aller chez les Philistins pour faire aiguiser le soc de leurs charrues, leurs hoyaux, leurs cognées et leurs faux.*

Il est vrai, cela est formel ; mais on ne voit pas que cela durât après les avantages que Saül remporta sur les Philistins dès le commencement de son règne. D'ailleurs, l'Écriture ne souffre point de contradiction ; elle donne à Saül, comme nous l'avons déjà dit, un mois après son élection, une armée de trois cent trente mille hommes, tous munis de bonnes armes, et qui taillent en pièces les Ammonites, qui leur avaient jusque-là toujours été supérieurs. Toutes ces armes ne leur avaient pas été enlevées, par conséquent ils ne devaient pas être là-dessus dans une aussi grande disette qu'on voudrait le faire accroire. Je crois bien qu'ils n'étaient pas autant pourvus qu'il eût été à souhaiter, et c'est, ce me semble, tout ce que l'Écriture a voulu marquer.

J'accorde au savant commentateur que « la précaution des Philistins d'ôter l'usage des armes aux Hébreux, et d'empêcher qu'ils n'eussent des forgerons dans leur pays, n'est pas si extraordinaire. » Non, sans doute; pourvu que, par forgerons, on entende des ouvriers destinés à forger seulement des armes ; mais entendre des gens qui préparent et qui façonnent les instruments et les outils propres à la culture des terres et aux besoins ordinaires de la vie, c'est forcer le sens de l'Écriture et produire un exemple d'une servitude inouïe dans tous les siècles ; servitude qui révolte et qui aurait été contraire aux intérêts des vainqueurs ; car enfin il fallait que les vaincus vécussent et qu'ils cultivassent leurs terres, pour pouvoir payer aux vainqueurs les tributs qu'ils leur avaient imposés. Toute la ressource des Israélites, pour pouvoir subsister et payer ces tributs, était de cultiver leurs

(a) I *Macc.* XIV, 32.
(b) I *Paral.* XXVII.
(c) III *Reg.* IV, 26.
(d) III *Reg.* X, 26.
(e) II *Paral.* IX, 25.
(f) I *Reg.* XIV, 22.
(g) I *Reg.* XI, 8.
(h) *Ibid.* II.
(i) *Ibid.* III, 2, 3.
(j) *Ibid.* XIV, 11.
(k) I *Reg.* XIII, 19, 20.

terres ; et comment les cultiver sans les instruments et les outils nécessaires ? Les Philistins, dira-t-on, s'étaient chargés de les leur fournir et même de les raccommoder, quand ils seraient mauvais, usés ou cassés. L'objection est fondée sur l'Ecriture ; mais les Philistins n'étaient point partout, et il n'y a pas d'apparence qu'ils soumissent les Israélites, qui étaient éloignés de plusieurs journées de chemin de leurs villes, à s'y rendre pour acheter, ou simplement faire raccommoder leurs instruments et leurs outils. Il est encore moins vraisemblable que tous les Israélites fussent stupides au point de ne pas savoir eux-mêmes aiguiser et raccommoder une faux, un soc de charrue et autres pareils outils. Je n'en dirai pas davantage sur cet article, crainte d'être trop prolixe ; on peut voir le commentaire de D. Calmet sur le premier livre des Rois, chapitre XIII. Venons à présent à la manière de se ranger et de combattre.

XV. — La plus ancienne, la plus simple et la plus parfaite de toutes les manières de se ranger et de combattre était de former les troupes en phalange. Quoi qu'en disent les auteurs, il n'y a rien d'assuré sur son origine, elle nous est inconnue comme celle de bien des choses de pratique, qui viennent naturellement à l'esprit, et qui sont fondées sur les règles de la raison et du bon sens. Tite-Live attribue l'invention de la phalange aux Macédoniens, et dit qu'elle leur était particulière : il l'appelle un bataillon carré, il devait dire un bataillon carré-long, d'une grande étendue, comme le sont nos corps de troupes lorsqu'ils sont rangés ; mais il n'y a aucun fond à faire sur Tite-Live, ni sur ce que disent les anciens et les modernes, ils ne sauraient fixer l'origine de la phalange ; car, pour parler franchement, cet ordre était connu longtemps avant les Grecs et les Macédoniens.

Quoiqu'on ne convienne pas que ces peuples en soient les inventeurs, on avoue pourtant qu'ils l'ont beaucoup perfectionné, principalement sous le règne de Philippe, père d'Alexandre : il est vrai qu'à bien examiner l'histoire, toute cette perfection ne consistait que dans une observation plus exacte de la discipline, dans l'ordre qu'on établissait parmi les troupes et dans l'entretènement des soldats et de leurs armes.

La phalange était proprement un corps d'infanterie pesamment armée, rangée sur une seule ligne et sur une très-grande profondeur. Les Grecs la formaient ordinairement sur seize de file, quelquefois sur moins, selon les cas ; car dans les pays étroits ils la doublaient et combattaient alors sur des rangs si serrés, que les soldats semblaient joints et collés les uns aux autres. Les sentiments sont partagés sur le nombre de soldats qui composaient la phalange ; les uns le font monter à seize mille hommes, les autres à moins : dans le fond, le nombre ne fait rien ; ce qui est certain, c'est que les Grecs appelaient phalange tout corps d'*oplites* ou de gens pesamment armés, qui n'était pas au-dessous de trois ou quatre mille hommes. C'est ainsi qu'Arrien divise l'infanterie d'Alexandre le Grand en huit phalanges de quatre mille hommes chacune, qui faisaient trente-deux mille en tout. Thucydide et Polybe ne donnent aussi à la phalange que trois ou quatre mille hommes ; c'est donc une erreur de croire qu'elle était de seize mille, ce corps étant plus ou moins fort, selon la puissance des princes et des Etats.

Ni les peuples de l'Asie, ni les anciens Hébreux, ne connaissaient le nom de *phalange* : néanmoins, ils rangeaient toujours leurs troupes comme les Grecs, c'est-à-dire en phalange, qui était partagée en bataillons, tantôt plus, tantôt moins forts. Nous avons dit ci-devant que ces bataillons étaient divisés en compagnies de cent, de cinquante hommes, et subdivisés en escouades, demi-escouades, etc., qui avaient toutes leur chef.

La discipline militaire des anciens Hébreux, aussi bien que leur tactique, était donc la même que celle de tous les peuples de l'Asie : il ne paraît pas que les Egyptiens en aient suivi d'autre, du moins dans la façon de se ranger et de combattre par grands corps et sur une extrême profondeur. L'armée de Cyrus, à la bataille de Tymbraïa, était rangée de cette sorte, et les Egyptiens qu'elle avait en tête formaient plusieurs carrés pleins de dix mille hommes chacun. Les livres de Moïse et de Josué n'entrent dans aucun détail circonstancié de bataille ; ainsi ils ne nous fournissent aucune lumière sur la tactique observée en ces temps-là ; mais, sous les juges, elle commence à se développer.

XVI. — Les soldats légèrement armés des Hébreux étaient d'abord placés sur tout le front de l'infanterie ; et, lorsque les armées étaient sur le point d'en venir aux mains, ces légèrement armés passaient entre les files, ou petits intervalles ménagés entre les différents corps que les tribus formaient, et allaient se ranger derrière, d'où, par-dessus la tête des leurs, ils lançaient et faisaient pleuvoir sur leurs ennemis une grêle de traits et de pierres. Je trouve sur ce sujet dans l'Ecriture quelque chose de surprenant : (*a*) *Qu'il vint à David des hommes très-forts et très-braves dans la guerre, qui tiraient de l'arc, et qui se servaient également des deux mains pour jeter des pierres avec la fronde, ou pour tirer des flèches.* Elle ajoute (*b*) *qu'il lui en vint encore qui étaient très-habiles à manier le bouclier et la lance ; ils avaient un visage de lion, et ils égalaient à la course les chevreuils des montagnes.* « Les anciens, dit dom Calmet, louaient l'air farouche et le visage terrible dans un soldat ; ils tenaient pour maxime que les yeux sont les premiers vaincus dans une bataille : (*c*) *Primi in omnibus prœliis oculi vincuntur.* La vitesse à la course était encore une qualité dont on faisait une grande estime. »

A l'égard des pesamment armés, il faut distinguer les temps, car ils sont bien plus diffé-

(*a*) I *Paral.* XII, 1, 2.
(*b*) *Ibid.* 8.
(*c*) *Tacit. de Moribus Germanorum.*

rents sous les Rois qu'ils n'étaient sous Moïse et sous Josué : on ignore certainement si du temps de Moïse et de Josué chaque tribu était partagée en plusieurs corps distribués en régiments et en compagnies, ou si elle ne formait qu'un seul corps d'infanterie. Si l'on en croit les rabbins, les généraux plaçaient derrière les rangs les plus vaillants officiers subalternes, armés de faux et de haches pour tailler en pièces les premiers qui feraient mine de vouloir fuir; mais cela est bien douteux. Ce que l'on peut assurer, c'est que les Israélites se rangeaient alors sur une seule ligne et sur une très-grande profondeur, suivant la méthode des Asiatiques, surtout des Egyptiens, qui combattaient sur trente, et peut-être plus, de file, en carrés pleins, sur autant de hauteur que de front, les rangs, les files et les boucliers si serrés, que les soldats ne laissaient entre eux qu'autant d'espace qu'il en fallait pour pouvoir se servir de leurs armes. Cependant, ils laissaient de petits passages entre chaque tribu, pour ceux qui portaient les ordres du général, et pour l'écoulement des armés à la légère et des blessés. Cette masse énorme d'infanterie était si bien dressée, qu'on aurait dit que ce n'était qu'un corps, qui ne faisait qu'un même mouvement pour marcher à l'ennemi.

Toutes les forces des Hébreux, dans ces premiers temps, consistaient donc en infanterie, qui attaquait courageusement la cavalerie des ennemis, et dont elle faisait peu de compte. Mais enfin le temps vint sous les rois qu'ils eurent de la cavalerie, et suivant la méthode, que je crois aussi ancienne que son origine, ils la jetèrent sur les ailes. On trouve pourtant dans l'Ecriture qu'ils n'ont pas toujours observé cette maxime. Jean, fils de Simon, dans la bataille qu'il livra à Cendébée, (*a*) plaça sa cavalerie au centre, et jeta son infanterie sur les ailes, ruse qui lui réussit autant par la nouveauté de l'ordre de bataille que par ce trait de prudence; car les ailes d'une armée étant ordinairement les premières attaquées, particulièrement dans une plaine, il est toujours à propos de les couvrir par ce que l'on a de plus vigoureux et de plus redoutable, et d'appuyer le plus faible par le plus fort. Il est certain que la nouveauté de cet ordre de bataille étonna l'infanterie ennemie, et déconcerta Cendébée, voyant qu'il avait en tête toute la cavalerie de Jean qui lui passait sur le corps, pendant que l'infanterie enfonçait et mettait en fuite sa cavalerie; car, comme je l'ai déjà dit, l'infanterie juive ne s'étonnait point d'avoir à combattre la cavalerie, il lui suffisait de l'enfoncer pour se promettre la victoire : tant l'audace et la valeur, conduites avec art, ont de force et d'avantage. Ainsi, il n'y a point de disproportion de force partout où il y a de l'habileté, et le petit nombre, bien rangé et bien conduit, l'emporte toujours sur le plus grand, quand l'ordonnance de celui-ci est moins habile et moins rusée.

J'ai déjà fait remarquer que ce n'a été que sous les Rois que les Israélites commencèrent à avoir de la cavalerie : je ne trouve rien dans l'Ecriture qui nous apprenne la manière dont elle combattait; mais, comme nous avons des preuves qu'ils suivaient la même tactique que les Asiatiques, et que celle des Egyptiens, qui étaient leurs voisins, était la même, je suis persuadé qu'ils rangeaient leur cavalerie par gros escadrons de six ou de huit cents chevaux, sur presque autant de hauteur que de front, avec de petits intervalles entre eux.

Je ne dirai rien ici de l'habileté et de la valeur des généraux hébreux, je renvoie le lecteur aux observations que j'ai faites sur les batailles qu'ils ont souvent gagnées et rarement perdues; on les peut voir sous leurs différents articles dans le *Dictionnaire*. J'avouerai pourtant que si l'on trouve de grands hommes sous les rois, les temps des Machabées sont encore plus féconds en héros et en événements surprenants et mémorables.

XVII. — C'est, en général, tout ce qu'on peut dire de la tactique des Hébreux : cependant, quoique nous ayons dit qu'ils observaient la même méthode que les Asiatiques et leurs voisins, contre lesquels ils étaient souvent en guerre, cela n'empêche pas qu'ils ne s'en soient quelquefois éloignés. En effet, les Machabées, qui se sont toujours signalés, ont fait de grands changements dans la méthode qu'ils avaient trouvée établie avant eux. Il n'y a qu'à lire ce que l'Ecriture nous apprend d'un Judas, d'un Eléazar, d'un Jonathas, d'un Simon, tous hommes illustres, dont le nom seul fait naître à l'esprit l'idée d'un excellent capitaine : il n'y a, dis-je, qu'à lire, pour se convaincre qu'ils changèrent souvent et à propos, suivant les occasions, la manière de combattre de leurs ancêtres. C'était la faiblesse et le petit nombre de leurs troupes qui les força d'en venir à ces changements, car souvent ils n'avaient qu'une poignée de gens pour opposer à des ennemis très-puissants et à des armées aussi terribles qu'innombrables. De quel secours eût été alors pour eux la phalange? Ils l'abandonnèrent donc pour combattre par corps séparés sur une extrême profondeur et sur très-peu de front, ce qui formait une colonne parfaite. Ils se rangeaient de la sorte quand leur faiblesse ne leur permettait pas d'opposer un front égal à leurs ennemis; c'était pour percer la ligne en différents endroits; ce qui leur réussissait toujours, à cause du poids et de l'extrême profondeur des files, dont à peine on voyait le fond.

La maxime de combattre par corps séparés, ou sur plusieurs grandes colonnes, ne vient pas absolument des Machabées, elle avait été pratiquée plusieurs siècles avant eux. Sous les juges, les Hébreux avaient combattu ainsi contre des armées nombreuses; témoin les deux combats d'Abimelech contre les Sichemites (*b*) : et, sous les rois, l'attaque que Saül donna devant Jabès de Galaad au camp des Ammonites par trois différents endroits (*c*).

(*a*) I *Mach.* XVI, 7.
(*b*) *Judic.* IX, 30 *et seq.*
(*c*) I *Reg.* XI, 11.

On ne voit pas dans l'histoire qu'avant Cyrus aucun peuple ait fait la guerre avec plus d'art et d'intelligence que les Hébreux : on y remarque des mouvements et des manœuvres admirables. Plusieurs de leurs généraux avaient des façons particulières de se ranger et de combattre, comparables à tout ce que les plus grands capitaines grecs et romains ont fait et exécuté dans ce genre.

La victoire de Médaba, que Joab remporta sur les deux armées liguées des Ammonites et des Syriens, (a) me jette dans l'admiration. Peut-on en effet imaginer rien de plus hardi, de plus profond et de mieux conduit? J'ai donné le détail de cette grande action sous son article dans ce dictionnaire, et dans le troisième tome de mon Commentaire sur Polybe, où je la mets en parallèle avec celle de Télamon, qui se passa entre les Romains et les Gaulois. Ces derniers se trouvant engagés entre deux armées romaines, et par conséquent obligés de combattre sur deux fronts, partagèrent leur armée en deux, pour faire tête des deux côtés; mais ce fut le hasard seul qui les réduisit à cette extrémité, car ils n'eurent jamais intention de s'enfermer. Joab au contraire, ayant formé le dessein de battre en même temps les Ammonites et les Syriens, et de remporter deux victoires à la fois, s'enferma lui-même, tant il comptait sur la valeur de ses troupes et sur sa propre expérience. Je ne crois pas que l'histoire fournisse une action pareille : elle est unique dans son espèce, et au-dessus de tous les éloges.

La victoire d'Azot que Jonathas remporta sur Apollonius (b) est encore incomparable, et fait connaître jusqu'où pouvait aller la force de l'infanterie. Jonathas se trouvant enveloppé d'une armée nombreuse de cavalerie et d'infanterie, forma ses troupes en carré-long d'une profondeur extraordinaire, faisant face de tous côtés; et pendant que la cavalerie d'Apollonius entremêlée de gens armés à la légère, l'entourait, il tomba avec tant de vigueur et de force sur l'infanterie ennemie, qu'il l'ouvrit et la tailla en pièces.

Voilà une grande action et un ordre de bataille tout à fait singulier; ce bataillon carré-long était très-difficile à rompre à cause de la grande profondeur de ses files, mais en même temps il était très-propre à enfoncer l'ennemi à cause de son poids et de la violence du choc. La manœuvre de ce général n'était pas ordinaire dans ce temps-là, du moins elle est unique dans l'Ecriture, et elle nous donne une aussi grande idée du courage et de l'habileté de celui qui en était l'auteur, que de la bonne discipline des troupes qu'il commandait.

XVIII. — Les Israélites avaient encore une méthode, qui leur était commune avec tous les peuples du monde, et dont l'origine était, je crois, aussi ancienne que le métier de la guerre. C'est l'usage des harangues que le général faisait sur le point de livrer le combat : ces harangues avaient grande part aux succès des armes, et contribuaient souvent au gain de la bataille. Les historiens grecs et romains sont remplis de ces sortes de pièces, mais elles sont trop longues et trop étudiées pour se persuader qu'elles soient originales. Il n'est que celles qui sont rapportées dans l'Ecriture qui paraisssent naturelles; les termes dans lesquels elles sont conçues, ont un caractère de vérité qui touche et qui saisit; elles sont courtes, mais vives, touchantes et pleines de sentiments de religion. La coutume de haranguer les troupes a duré jusqu'aux derniers siècles. La dernière harangue militaire est du roi de Suède, Charles XII. Ce fut à la bataille de Nerva qu'il la fit, et le temps de cette bataille est si près, qu'il touche presque jusqu'à nous.

Outre les harangues dont je viens de parler, les Hébreux faisaient à la tête de chaque bataillon une publication d'un genre singulier, pour engager tous ceux qui avaient quelque sujet particulier de craindre à se retirer. On la peut voir dans les Nombres, chapitre XX, ℣. 5 et suivants. Après quoi on rangeait en bataille ceux qui restaient à l'armée. On voit la pratique de tout cela dans les Machabées.

Le signal pour camper, pour décamper et pour combattre, se donnait par les différents sons des trompettes; c'était la fonction des prêtres, d'où il suit qu'ils devaient être tous trompettes : *Les prêtres, enfants d'Aaron, sonneront des trompettes*, dit Moïse (c), *et ce sera une loi pour toute la suite dans vos générations. Lorsque vous irez à la guerre contre vos ennemis, vous sonnerez des trompettes, et le Seigneur votre Dieu se souviendra de vous, pour vous délivrer des mains de vos ennemis.*

Il n'y a jamais eu que les Hébreux qui aient employé leurs prêtres à sonner la charge; quand il fallait combattre ils s'assemblaient en grand nombre, et formaient un rang derrière la ligne. Cette pratique prit fin dans la suite, surtout après les Machabées, que l'on s'accoutuma insensiblement à n'appeler plus les prêtres à l'armée pour y sonner de la trompette. Tous les peuples se servaient de cet instrument à la guerre, si l'on en excepte les Lacédémoniens qui avaient des flûtes, au son desquelles ils marchaient et combattaient. « On ne doit point confondre, dit Dom Calmet, les trompettes dont on vient de parler, et dont les prêtres seuls avaient droit de sonner, avec le cor dont les généraux se servaient pour assembler leurs troupes, et pour donner le signal de la retraite. »

XIX. Avant de finir, disons quelque chose des Machabées en particulier. Depuis le règne de David jusqu'à eux, les Hébreux eurent des guerres considérables à soutenir. On trouve bien de la valeur dans les soldats, mais on ne voit point de généraux qui soient comparables à ces héros du peuple de Dieu. L'Ecriture est claire et formelle dans le récit

(a) II *Reg.* x, 7 *et seq.*
(b) I *Mach.* x, 77 *et seq.*
(c) *Num.* x, 8.

de leurs actions, et de leur manière de se ranger et de combattre : marches, batailles, retraites, passages de rivières, attaques de camps, retranchements, surprises d'armées, guerres dans les montagnes, stratagèmes dans l'art d'attaquer et de se défendre, siéges, insultes de villes, enfin tout ce que la science des armes a de plus grand et de plus sublime se trouve ici rassemblé, et nous offre en eux des modèles pour toutes les différentes parties de la guerre. En vain ils ont en tête des troupes aguerries et formidables; en vain, ils ont affaire à des généraux habiles et très-expérimentés; en vain leurs forces sont infiniment inférieures à celles de leurs ennemis, et ne sauraient se mesurer avec elles, rien ne les arrête et ne les déconcerte, ils sont toujours victorieux; tant la valeur, l'audace et la bonne conduite l'emportent toujours sur le plus grand nombre : ils combattaient, il est vrai, pour la cause du Seigneur, et contre les ennemis de leur créance; c'est pourquoi ils mettaient toute leur confiance en Dieu qui les favorisait, et qui inspirait aux soldats un courage intrépide.

Les actions de ces grands hommes sont en nombre dans l'Ecriture, et toutes remplies d'une instruction profonde et admirable : les gens de guerre devraient en faire leur étude, car il y a beaucoup à profiter. De leur temps, la science des armes fleurissait dans presque toutes les parties du monde. Les Grecs n'avaient point encore dégénéré de leurs ancêtres, ils avaient de grands capitaines aussi bien que les Romains, et l'Asie n'en manquait pas; mais une chose qui me surprend fort, c'est que Polybe, auteur contemporain, ne fasse aucune mention des guerres des Machabées surtout contre Antiochus le Grand, vu qu'il entre dans un long détail des affaires de l'Asie. Ma surprise est d'autant plus grande, qu'il y a des actions mémorables et des défaites surprenantes dont il ne dit pas un mot : par exemple, comment se peut-il faire que la bataille de Beth-Zachara (a) entre Antiochus Eupator lui soit échappée, puisqu'il rapporte les guerres des trois Antiochus? Celle d'Emmaüs par le même Judas contre Nicanor (b) est-elle d'un moindre éclat? On peut dire la même chose d'un grand nombre d'autres. Polybe passe par-dessus tout cela et ne fait non plus mention des Machabées, que s'ils n'avaient jamais existé.

Les Grecs ont pourtant parlé des Juifs, mais les Grecs postérieurs à Polybe; il paraît par leurs écrits qu'ils connaissaient cette nation : cela n'est pas extraordinaire, puisqu'ils n'en étaient pas fort éloignés; quoi qu'il en soit pourtant, il est toujours certain que la connaissance qu'ils en avaient était très-imparfaite. On en demande la raison : on répond que les Hébreux n'avaient pas grand commerce avec les peuples d'Occident; qu'ils ignoraient d'ailleurs presque tout ce qu'on appelle négoce, foire, marchés; joint que leur religion leur défendait d'avoir de grandes liaisons avec les étrangers, sous peine de contracter des impuretés légales : ainsi ils ne mangeaient et ne communiquaient qu'avec des gens de leur créance. Ces réponses ne satisfont pourtant point; car quand il serait vrai que les Juifs n'avaient que peu ou point de commerce avec les autres nations, il n'en était pas de même de leurs voisins, surtout des peuples avec lesquels ils étaient si souvent en guerre. Ces peuples étaient certainement fort connus des Grecs; aussi leurs historiens Hérodote, Thucydide, Polybe, et plusieurs autres en parlent souvent et traitent de leurs intérêts : c'est pourtant ce qu'il semble qu'ils n'ont pu faire, sans faire mention expresse des Juifs. D'où vient donc qu'ils ne l'ont point fait, en particulier Polybe qui était pleinement instruit de toutes les différentes guerres des Antiochus? C'est un problème que je donne à résoudre.

XX. — Nous bornons ici nos remarques, en faisant observer au lecteur que si nous avons omis bien des choses, ou passé légèrement sur d'autres, c'est que nous les avons assez amplement expliquées dans les observations qui sont répandues dans ce dictionnaire de la Bible; et que tout ce que nous avons dit ici, n'est que pour servir de supplément à la savante dissertation de Dom Calmet sur la milice des anciens Hébreux. Au reste notre principale vue a été de convaincre ceux qui étaient prévenus contre cette nation, qu'elle savait très-bien l'art de la guerre, qu'elle avait une tactique réglée et méthodique, et qu'elle l'a observée contre ses ennemis dans toutes les occasions où elle a pu la mettre en pratique.

(a) I *Mach.* vi *et seq.*

(b) I *Mach.* iv, 3 *et seq.*

DISSERTATION

SUR LA POLIORCÉTIQUE DES HÉBREUX,

OU

DE L'ATTAQUE ET DE LA DÉFENSE DES PLACES

CHEZ LE PEUPLE DE DIEU

PREMIÈRE PARTIE. — POLIORCÉTIQUE DES ÉGYPTIENS SERVANT DE PROLÉGOMÈNE A CELLE DES HÉBREUX.

I. *Préface. Importance et vale de la* poliorcétique des anciens, *ouvrage de M. Dureau de la Malle, d'où est*

tirée cette espèce de dissertation ou de compte-rendu. — II. *Ce qu'est la* poliorcétique. *On ne se forme point parmi nous une idée nette des moyens employés par les Hébreux pour faire la conquête du pays de Chanaan.* — III. *Les livres saints, notamment ceux de Moïse, sont nos plus précieuses et nos plus antiques archives.* — IV. *Importance des livres saints pour l'histoire d'Egypte. Les livres saints et les monuments Egyptiens s'expliquent mutuellement. Les prophètes hébreux sont souvent historiens ; poésie hébraïque, historique. Les livres historiques de la Bible, abrégés d'histoires plus étendues, écrites par des poëtes ou des prophètes.* — V. *Méthode utile pour l'interprétation de la Bible.* — VI. *Nécessité des sciences naturelles pour expliquer un grand nombre de faits bibliques.* — VII. *De tous les monuments historiques les livres saints sont les plus dignes de foi.* — VIII. *Synchronisme des traductions égyptiennes et bibliques, à partir de l'origine ; leur parfait accord.* — IX. *Epoque de Sésostris fixée par la conférence de témoignages fournis par les historiens sacrés et profanes.* — X. *Les Hébreux se servirent de la tortue dans le siége des places fortes de la Palestine.* — XI. *Origine de la Babylone d'Egypte. Siége d'Azot. Nécos ou Néchub en Judée ; il prend Magdole ou Mageddo. Après prend Sidon. Cambyse fait la conquête de l'Egypte.*

I. Lorsque je travaillais à mon *Histoire de l'Ancien Testament*, j'eus souvent besoin de recourir aux ouvrages qui, sous le rapport des sciences humaines, pouvaient m'aider dans la tâche que j'avais entreprise. La *Poliorcétique des anciens* (1) par le savant M. Dureau de la Malle m'offrit des ressources telles pour un grand nombre de passages des livres historiques de la Bible, qu'au lieu de multiplier les citations, je préférai analyser cet ouvrage sous la forme d'une dissertation, que mon dessein était de placer dans le supplément à cette *histoire*. C'est cette dissertation, encore manuscrite, que je donne ici, après l'avoir revue et en partie retravaillée sur l'ouvrage qui me l'a fournie. Ce n'est, il est vrai, qu'une analyse, telle que le serait un compte-rendu de l'ouvrage de M. Dureau de la Malle dans une *Revue* consacrée aux études bibliques; et elle offre, en conséquence, le recueil des passages qui, dans les deux premières parties de la *Poliorcétique des Anciens*, se rapportent au livre sacré, et l'abrégé de la troisième qui est spécialement consacrée à la Poliorcétique des Hébreux ; ainsi toute la valeur de cette dissertation vient de M. Dureau de la Malle, et tout le mérite qu'elle suppose ou révèle appartient à ce savant, l'un des plus distingués de notre époque.

II. — Le volume de M. Dureau de la Malle commence par un discours préliminaire, dans lequel l'auteur donne d'abord raison du titre qu'il a donné à son ouvrage. « J'ai choisi ce nom, dit-il, composé de πόλις et d'ἔρκος et déjà appliqué par Juste-Lipse à un ouvrage semblable, parce que ce nom est précis, et qu'il dispense d'une longue périphrase. Démétrius *Poliorcète*, si connu dans l'histoire, nous a familiarisés avec le nom de la *poliorcétique*. D'ailleurs les noms de géorgiques, de dynamique, d'hydraulique, de statique, et même de *poétique*, transportés en français depuis longtemps, semblent lui donner des lettres de naturalisation, et se l'associer pour l'introduire dans notre langue. Je désigne donc par ce mot de *poliorcétique*, l'art d'attaquer et de défendre les places, comme on a désigné par celui de poétique l'art de créer, de disposer et d'exécuter un sujet. » L'auteur expose ensuite l'importance, l'étendue et la circonscription de la poliorcétique. Si l'on pense qu'il s'agit de rechercher et d'apprécier les moyens qu'employèrent les plus anciens peuples pour attaquer et défendre les places, on comprend que cette étude est hérissée de difficultés. L'auteur, heureusement, n'en a pas été effrayé jusqu'à n'oser s'y livrer ou à l'abandonner. La modestie, vertu des vrais savants, lui montrait une tâche au-dessus de ses forces ; et de nobles motifs ont soutenu son courage. « Ce sujet de la poliorcétique, dit-il (2), est étendu et compliqué; il demande des connaissances variées, il exige l'emploi de plusieurs années, des recherches, de l'activité, de la constance. Il y a peut-être pour moi de la témérité à l'avoir entrepris. — Cependant quel est le savant, parmi nous, qui se forme une idée nette des moyens qu'employèrent les Hébreux pour emporter en si peu de temps toutes les places fortes de la Palestine? » M. Dureau de la Malle ne révoque pas en doute le succès si rapide des conquêtes de Josué; il admet ce fait, peu importe par quels moyens il s'accomplit; il fera la recherche de ces moyens, et s'il ne les trouve pas, le fait, pour lui, n'en existera pas moins.

III. — Je suivrai l'auteur pas à pas, sans m'astreindre à un ordre systématique, recueillant ce qu'il dit touchant les livres saints et les faits qu'ils rapportent. Ayant pour but de donner une histoire de la poliorcétique, « je devais, ce me semble, dit-il (3), commencer par les peuples dont il nous reste les plus anciens monuments. Les écrits de Moïse et de ses successeurs, les temples, les palais fortifiés, sculptés et peints de l'Egypte et de la Nubie, sont nos plus précieuses et nos plus antiques archives; c'étaient aussi les plus obscures. N'ai-je pas dû m'occuper de les mettre en ordre et de les débrouiller? » Dès avant Abraham, père des Hébreux, l'Egypte offrait le spectacle d'un peuple régi par des institutions étudiées et coordonnées. Aussi l'auteur a-t-il commencé ses recherches par les Egyptiens, sans s'occuper de l'antériorité que revendiquent d'autres peuples orientaux : « car, dit-il (4), l'Egypte et la vallée du Nil sont, à coup sûr, le pays qui offre les monuments les plus anciens, les plus nombreux, les plus riches et les mieux conservés de tous ceux que nous connaissons aujourd'hui. L'histoire de la poliorcétique égyptienne était

(1) *Poliorcétique des anciens*, ou *De l'attaque et de la défense des places avant l'invention de la poudre*; par M. Dureau de la Malle, membre de l'Institut royal de France (Académie des Inscriptions et Belles-lettres). Un vol. in-8° de XL—482 pages. Paris, F. Didot. 1819.

(2) Disc. prélim., pag. XI.

(3) *Ibid.* pag. XIV.

(4) *Ibid.* pag. XVII.

donc le prolégomène indispensable de la poliorcétique des autres peuples, même de celle des Hébreux, puisque l'existence des palais, des temples de la Haute-Égypte, et surtout de Thèbes, est certainement antérieure à Moïse et à la publication du Pentateuque.» — Continuant d'exposer la méthode qu'il a suivie dans ses recherches, M. Dureau de la Malle émet son opinion sur les auteurs qui l'ont précédé dans cette carrière, notamment sur Juste-Lipse, Saumaise et Folard; il leur fait, surtout au premier, quelques reproches assez graves et mérités; mais, au reste, il reconnaît le mérite et les talents de ces auteurs. «Folard, dit-il, connaissait la matière;» et il termine sa critique par la déclaration suivante qui annonce un esprit vraiment éclairé par la science et par la conscience: «Si (1), comme l'a dit un rhéteur célèbre, *c'est déjà une partie du savoir que de savoir ignorer* (2), j'aurai du moins ce faible mérite, et plutôt que de bâtir un système, et de donner, comme l'ont fait souvent Folard, Guischard et Maiseroy, mes conjectures pour des preuves, j'avouerai franchement mon ignorance sur les choses que je n'aurai pu comprendre.»

IV. — Ecoutons-le sur l'utilité historique de la Bible et sur les secours que les livres saints et les monuments de l'Egypte se prêtent mutuellement: «Les écrivains sacrés, dit-il (3), et surtout les prophètes, n'avaient pas, j'ose le dire, été examinés attentivement sous le rapport des notions propres à expliquer l'art de la guerre et surtout l'art d'attaquer et de défendre les places. Je ne dissimulerai pas mon ignorance dans les langues orientales. Je n'ai pu prendre pour base de mes recherches que les traductions grecques et latines, et les nombreux commentaires de la Bible dans les langues modernes de l'Europe. Mais peu d'ouvrages ont été plus travaillés que les livres saints sur lesquels reposent la morale, la civilisation et la religion de l'Europe entière.

« Dans le dernier siècle, les efforts des Michaélis, des Rosen-Muller, des Dathe, des Vitringa, pour épurer les textes, ceux d'Usser, de Pezron, d'Havercamp, de Fréret et de Larcher pour débrouiller la chronologie et l'histoire, ont éclairci beaucoup de ténèbres et laissent peu de chose à désirer pour l'intelligence de ces antiques et précieuses annales. D'ailleurs, les passages des livres sacrés relatifs à l'attaque des places, sont, dans les livres historiques, généralement clairs, quant au texte; la matière présentait seulement quelque vague et quelque obscurité que le rapprochement et la comparaison des bas-reliefs égyptiens doivent facilement dissiper.

« On peut, en effet, considérer les bas-reliefs peints de l'Egypte, comme des scènes historiques, des tableaux et des gravures dont les livres sacrés sont le texte, l'explication, le commentaire; et l'on doit se servir de ce commentaire avec d'autant plus de confiance qu'il est presque contemporain des monuments; et de même que, pour l'intelligence des auteurs grecs et latins, les scoliastes les plus anciens sont les plus utiles, ainsi les écrits de Moïse, élevé en Egypte, nourri dans la science des Egyptiens, les livres des Juges, des Rois et des Prophètes, écrits par des hommes dont les ancêtres avaient habité longtemps l'Egypte, par des hommes de génie qui avaient de continuelles relations avec elle, seront les scoliastes de son histoire peinte et sculptée, et serviront souvent à résoudre les problèmes, à éclaircir les difficultés qui se présenteront dans l'explication de ces antiques tableaux. Enfin, les monuments écrits manquent chez les Egyptiens, les monuments bâtis et sculptés manquent chez les Hébreux; il y a donc nécessité de les rapprocher, de les combiner pour leur explication mutuelle.

« Il y a peu de connaissances qui, si étrangères qu'elles paraissent à un sujet donné, y soient tout à fait inutiles, et dont un esprit observateur ne puisse trouver une heureuse application. Ainsi l'amusement futile de la paume et l'examen de la fabrication des raquettes dont l'*étançon*, qui en est le bouclier, est formé d'un bois léger qu'on fait bouillir dans un gluten formé de nerfs de bœuf, et qu'on revêt ensuite de parchemin, m'a expliqué et révélé, en quelque sorte, la fabrication des *scutum* romains, formés, nous dit Polybe, de deux planches rendues compactes par le gluten du bœuf et du lin, et couvertes ensuite de cuir, *scuta ferro nervove firmata* de Tacite, dont Juste-Lipse, Saumaise, Ernesti, et les nombreux commentateurs des tactiques romaines n'avaient pu se rendre raison. Et, pour revenir au sujet que je traite, l'étude et la pratique de la poésie semblent bien étrangères aux travaux de l'érudition, et l'art de la versification bien inutile à l'art de la poliorcétique. Cependant, comme les prophètes hébreux sont des poëtes, que leurs poésies forment une partie de l'histoire sacrée, que leurs hymnes, que leurs odes renferment de nombreuses descriptions de siéges, de machines, d'armures; que ces descriptions, ces détails sont souvent déguisés par des périphrases, enveloppés sous des circonlocutions, sous des formes inhérentes à la poésie, et surtout à la poésie lyrique, plus concise, plus hardie, plus élevée, plus métaphorique et, par là même, plus obscure que toutes les autres, l'art, qui avait occupé mes loisirs, est venu à mon secours; l'objet d'un délassement agréable a trouvé une utilité directe et positive. J'ai pu saisir des rapports inaperçus, découvrir quelques faits enveloppés jusqu'alors sous le voile de l'expression lyrique, rapprocher les formes, les images, les locutions de la poésie hébraïque de celles des autres poésies qui m'étaient familières, et enfin, si je puis m'exprimer ainsi, je me suis servi d'un art étranger, d'un procédé inusité jusqu'alors pour l'explication de l'attaque et de la défense des places. »

(1) Pag. XIX.
(2) *Pars est grammaticæ scientiæ quædam ignorare*
(3) Pag. XX—XXIII.

« Les livres historiques même de la Bible portent encore le cachet de la poésie dans le sec abrégé qui nous en reste. Je pourrais citer un grand nombre de passages qui l'attestent, et il n'y a pas lieu de s'en étonner si l'on se rappelle que les livres des Rois et des Paralipomènes nous apprennent eux-mêmes qu'ils ne sont que les extraits d'histoires plus étendues, écrites par des poëtes lyriques animés de tout l'enthousiasme des muses saintes, et embrasés du feu de l'esprit prophétique. Il me suffit de citer les noms de Samuel, des prophètes Nathan, Ahias et Addo, ceux d'Amos et d'Isaïe, qui avaient composé les annales des Juges, des rois d'Israel et de Juda, dont les livres des Rois et des Paralipomènes ne sont, dis-je, que l'abrégé, pour qu'on me dispense de développer les preuves de cette assertion : et voilà l'une des causes, pour le toucher en passant, qui donnent au style de la Bible un caractère si original et si particulier. Supposez Homère et Pindare, Horace et Virgile, écrivant l'histoire de leur siècle, et ils auront certes d'autres formes, d'autres figures, une autre couleur, une autre manière qu'Hérodote, Xénophon ou Thucydide, que Salluste, Tite-Live ou Tacite. »

V. On voit que M. Dureau de la Malle se propose de tirer un grand parti des livres saints: c'est que sans eux il n'est guère possible de faire quelques pas dans l'antiquité, seuls ils apportent de la lumière dans ces épaisses ténèbres. La méthode que suit M. de la Malle devrait être très-souvent celle des interprètes de l'Ecriture et des historiens : « Je mets toujours en parallèle, dit-il (1), les peuples voisins, les nations rivales qui ont des rapports dans les mœurs, dans les lois, dans les habitudes, et dont les arts, les inventions, les procédés peuvent s'expliquer, s'éclairer les uns par les autres. Cette disposition qui me semble heureuse, et qui peut être utile, ne m'appartient pas (en tout il faut rendre honneur à nos maîtres), je l'ai empruntée à Plutarque : et de même que le génie d'Alexandre explique et révèle le génie de César, de même que les lois de Numa sont le meilleur commentaire des lois de Solon, et que la sagesse du législateur d'Athènes met en lumière, par un heureux contraste, l'habileté et la prévoyance du fondateur des institutions romaines, de même, en me renfermant dans mon sujet, la civilisation, les arts et les mœurs égyptiennes seront mis en parallèle avec les mœurs, les arts et la civilisation hébraïques...... » Un peu plus loin, l'auteur annonce le dessein de « poursuivre l'histoire de la poliorcétique égyptienne jusqu'à l'époque de Cambyse, et l'histoire de l'art des siéges chez les Hébreux jusqu'à l'ère de la captivité. »

VI. — Parmi les sciences nécessaires pour traiter de la poliorcétique, il compte la physique et l'histoire naturelle. De ce qu'il dit de ces sciences, je ne citerai que ce qui se rapporte au but que je me suis proposé. Quant à la physique, « on sent, par exemple, dit-il (2), combien, pour creuser et pour éventer une mine, les lois de la propagation du son dans les différents milieux deviennent des connaissances indispensables : ces connaissances le sont aussi pour l'intelligence et l'explication de plusieurs faits de cette nature dont les siéges des anciens nous offrent le récit, nous peignent les effets sans nous en indiquer la cause. C'est cette science qui a déjà rendu à notre incrédulité une certaine quantité de prodiges, ou plutôt qui les a rangés dans la classe des faits avérés et soumis à des lois naturelles, qui a vengé plusieurs fois les livres sacrés et profanes de l'accusation banale d'incrédibilité ou d'imposture. Ainsi, l'eau amère et corrompue changée en eau potable, la neige rouge, les pluies de sang, de pierres, sont maintenant des faits constatés, et dont on connaît assez bien les causes. » Et, quant à l'histoire naturelle, M. de la Malle, d'accord avec d'autres savants, reconnaît qu'elle « a retrouvé l'origine de la tradition des géants dans ces races gigantesques d'animaux perdus, dont les débris peuplent les diverses couches de la terre ; et l'absence des ossements fossiles de l'homme dans ces lits, dans ces bancs, dans ces couches, s'accorde avec le récit de la *Genèse* pour nous faire croire que l'homme est une des dernières créations. »

VII. — Le volume de M. de la Malle renferme trois parties : les deux premières offrent l'histoire de la poliorcétique des Egyptiens, et la troisième l'histoire du même art chez les Hébreux. Presque au début de son travail, notre savant examine quel degré de croyance on doit attribuer aux auteurs qui nous ont transmis l'histoire du premier de ces deux célèbres peuples, et il dit (3) : « Je mettrai au premier rang les livres saints; car il me semble que, pour obtenir les données les plus probables sur l'histoire des anciens Egyptiens, il faut recourir aux plus anciens monuments écrits. Or, ce sont incontestablement les livres sacrés jusqu'au règne de Salomon, puisque la langue égyptienne nous étant inconnue, les faits contenus dans leurs inscriptions, dans leurs manuscrits, sont jusqu'ici presque entièrement perdus pour nous. » Immédiatement après, il place les inscriptions égyptiennes traduites en grec et en latin, lorsque la langue sacrée était encore connue; il y ajouterait aujourd'hui celles que M. Champollion et d'autres savants ont récemment interprétées. — Il mentionne ensuite Hérodote, quelques autres, enfin Diodore de Sicile. Larcher avait attaqué l'autorité de ce dernier, M. de la Malle le réfute et invoque (4) les livres saints contre l'opinion du savant traducteur d'Hérodote.

VIII. — Cherchant à déterminer l'ancienneté de la civilisation en Egypte, M. Dureau de la Malle admet (5) comme certain qu'on voit en ce pays « l'état social déjà parvenu à une

(1) Pag. XXIII.
(2) Page XXXVIII.
(3) *Poliorcétique des Anciens*, première part. ch. II, p. 2.
(4) *Ibid.*, *ib.*, pag. 10.
(5) *Ibid.*, ch. III, pag. 11.

grande perfection, plus de deux mille cinq cents ans avant notre ère. » Ensuite, d'après Diodore et la Bible, il établit (1) quelques points d'un « synchronisme de civilisation chez les plus anciennes nations du globe. Nous y voyons, dit-il, l'art de l'éducation des animaux domestiques et de la culture des céréales, remonter presque au berceau du monde et commencer la série des traditions. »

« Chez les Egyptiens (2) Isis et Osiris découvrent l'importance des céréales, inventent les méthodes de leur culture (3). — Chez les Hébreux (4), Caïn est laboureur, Abel pasteur, et tous deux offrent à Dieu en sacrifice les prémices de leurs récoltes et de leurs troupeaux.

« Cette grande découverte (5), qui n'a précédé que de peu de temps l'art de bâtir et de fortifier les villes; ce pas immense, qui transportait tout à coup les hommes de l'état sauvage (6) à celui de peuple nomade ou agricole, et que n'ont point fait encore plusieurs nations barbares des deux continents, aura été conservé par la mémoire, ensuite par la sculpture, la peinture et l'écriture, comme une des époques les plus remarquables dans l'histoire de l'espèce humaine. — Maintenant, on s'expliquera facilement pourquoi la civilisation reste stationnaire chez les descendants de Seth (7), dernier fils d'Adam, et pourquoi elle fait des progrès si rapides chez les fils de Caïn, chez les fils d'Osiris. Seth est pasteur; comme Abel, il vit sous la tente, il demeure attaché à la vie oisive des nomades. Caïn est laboureur, il endurcit son corps aux travaux, et bientôt il bâtit une cité (8). Ses descendants inventent le chant, les instruments de musique, tous les outils de fer et d'airain qui servent aux professions mécaniques (9). J'ajouterai que la chronologie des Septante qui compte deux mille deux cent soixante-deux ans depuis la création du monde jusqu'au déluge, donne le temps nécessaire et probable pour les diverses inventions qui ont rempli l'intervalle de l'état sauvage à la civilisation.

« Chez les Egyptiens, après l'invention du labourage, les progrès sont encore plus rapides. Isis leur donne des lois. Ce fait nous peint exactement la marche de la civilisation. Sitôt qu'un peuple a connu la propriété, il a fallu des lois pour fixer la transmission des héritages, et pour garantir les fruits du travail de l'agriculteur contre les violences ou les usurpations de ses voisins (10). — Les sujets d'Osiris bâtirent ensuite dans la Thébaïde d'Egypte une ville à cent portes, à laquelle ils donnèrent le nom de sa mère (11); mais que leurs descendants ont appelée Diospolis (12), (ville de Jupiter), et quelques-uns Thèbes (13). Ce fait nous semblerait incroyable à une époque aussi reculée; et M. Larcher l'a omis dans son canon chronologique, si on n'avait pour l'appuyer un témoignage correspondant dans les livres sacrés. Les Hébreux et les Egyptiens, presque en même temps, trouvent le blé, travaillent la terre, inventent l'agriculture, et aussitôt les premiers bâtissent la ville d'Hénoch; les seconds celle de Thèbes (14). Quand la terre a été cultivée, quand elle a produit des richesses, il est devenu nécessaire de mettre ces trésors à l'abri. Voilà pourquoi la fondation des villes suit immédiatement l'invention (15) du labourage et de la culture des céréales. C'est aussi ce qui m'a engagé à citer et à rapprocher, chez les Egyptiens et chez les Hébreux, cette première invention de l'agriculture, qui ne précède que de peu de temps chez tous les peuples l'art de bâtir et ensuite d'entourer et de fortifier les cités (16). »

M. Dureau de la Malle, continuant le synchronisme de la Bible et des traditions égyptiennes, constate qu'en Egypte les sciences comme les arts faisaient des progrès rapides : « Les miracles de jonglerie, dit-il (17), faits par les prêtres égyptiens devant Moïse (18), indi-

(1) *Poliorcétique des Anciens*, pag. 12-15.

(2) Diod. Sic. lib. I, cap. XIV, pag. 17, lin. 47, edit. Wesseling.

(3) [Voyez l'article BLÉ dans le *Dictionnaire*.]

(4) Gen. IV, 2-4.

(5) [Découverte ! Voyez la *Genèse*, quelques lignes avant celles que l'auteur vient de citer, c'est-à-dire II, 15; III, 17-19.]

(6) [C'est une opinion répandue que le genre humain a commencé par l'état sauvage; mais je la crois très-fausse. Elle n'est fondée que sur un fait actuel, que l'on voit, et d'après lequel on juge de ce qui était à l'origine. Suivant moi, s'il m'est permis d'avoir une opinion, je crois que l'état sauvage, loin d'être l'état primitif, originel, du genre humain, n'est qu'une profonde dégradation de cet état.]

(7) [Si, comme on n'en peut douter, d'après la *Genèse* II, 15, et III, 17-19, l'homme a vécu d'abord de la vie agricole, il s'ensuit qu'Abel et Seth, suivant la vie pastorale, faisaient rétrograder ce qu'on appelle la civilisation dans le langage des économistes. Voyez AGRICULTURE.]

(8) [Voyez FER.]

(9) Gen. IV, 2, 12, 16, 17, 21, 22.

(10) [Ces réflexions s'appliquent naturellement et avant tout à l'histoire de Caïn, un peu moins concise dans l'historien Josèphe que dans Moïse : « Tant s'en faut que Caïn devînt meilleur par suite du châtiment que Dieu lui infligea, qu'au contraire, il en devint encore pire; il s'abandonna à toutes sortes de voluptés et usa même de violence; il ravit pour s'enrichir le bien d'autrui, rassembla des méchants et des scélérats dont il se rendit le chef, et leur apprit à commettre toutes sortes de crimes et d'impiétés. Il changea cette innocente manière de vivre qu'on pratiquait au commencement, inventa les poids et mesures, et fit succéder l'artifice et la tromperie à cette sincérité et à cette franchise qui étaient d'autant plus louables qu'elles étaient plus simples. Il fut le premier qui mit des bornes pour distinguer les héritages, et qui bâtit une ville. » JOSÈPHE, *Antiq. Jud.*, liv. I, ch. II.]

(11) C'est-à-dire le nom de Rhéa. Voyez Diod. Sic lib. I, c. XV.

(12) Diospolis est le *Noammon* de la Bible, qui signifie aussi *ville d'Ammon* ou de Jupiter. Voyez Bochart, Géogr. sac., p. 414.—Note de l'auteur.

(13) Diod. Sic., lib. I, cap. XV, pag. 18.—Voyez THÈBES.

(14) M. Dureau de la Malle confond ordinairement les Hébreux avec les hommes qui vécurent au premier âge du monde; il sait pourtant très-bien que les Hébreux sont sortis d'Abraham; mais il entend sans doute par ce mot ceux dont parlent les livres des Hébreux.

(15) Voyez la note 5.

(16) [Mais est-ce que TOUS *les peuples*, pour citer ces mots, ne viennent pas du Sennaar, du lieu reconnu pour être le berceau du genre humain?]

(17) *Ibid.*, *ib.*, pag. 18.

(18) [Il ne paraît pas que les prêtres égyptiens aient joué ce rôle dans ces circonstances : l'Ecriture (*Exode* VII, 11) parle seulement des sages, des magiciens et d'une autre espèce de jongleurs; les premiers étaient les conseillers du Pharaon. Etaient-ils prêtres? Quoi qu'il en soit, ils ne firent pas de prestiges.]

quent des connaissances en chimie, en physique, très-étonnantes à cette époque, et l'*Exode* qui les cite est un témoignage très-ancien. » Et à propos de l'opinion qu'avaient les Egyptiens touchant l'antiquité de leur nation, sur laquelle régnèrent au commencement des dieux et des demi-dieux, l'auteur trouve un autre rapprochement. « La durée de la vie de leurs premiers et de leurs derniers dieux, dit-il (1), offre de plus un rapport frappant avec celle de l'existence des patriarches consignée dans la *Genèse*, et établit encore la conformité que j'ai fait remarquer entre l'histoire et les traditions des deux peuples. »

Plus loin (2) il rappelle tout cela en ces termes : « J'ai rapproché du récit des écrivains sacrés les événements qui nous ont été transmis par les Grecs puisant encore aux sources des annales égyptiennes ;... et j'ai montré que, sur les points importants, le récit des auteurs anciens, sacrés et profanes, les calculs de la science et l'observation des monuments offraient un accord assez remarquable. — Serait-il donc trop hardi, continue-t-il, de supposer que, si deux mille deux cent quatre (3), et même deux mille huit cent dix ans avant l'ère chrétienne (4) les hommes savent déjà bâtir des villes dans le Sennaar, où la nature refuse les matériaux propres à la construction, connaissent déjà l'art de pétrir des briques, de les cuire avec le feu, de les lier avec le bitume (5), les Egyptiens, placés dans les circonstances les plus favorables, aient élevé, à la même époque, quelques-uns des ces grands monuments » qui couvrent le sol de l'Egypte, tels, par exemple, que les colosses du palais de Karnack à Thèbes, ce palais lui-même, etc.

« Ajoutez, dit l'auteur (6), que le tombeau d'Osymandyas est, après le vaste palais de Karnack, et le Memnonium de Strabon, un des plus grands édifices de Thèbes, que les murs du Pylône du palais de Karnack ont près de quinze mètres ou quarante six pieds d'épaisseur. — Or, nous savons par l'histoire des Hébreux, qui ont d'ailleurs tant de rapports avec les Egyptiens, que ces temples si vastes servaient de citadelles (7). Ils avaient plusieurs enceintes. Leurs murs étaient hauts, crénelés, leurs portes étroites et solides. On ne peut donc disconvenir que les Egyptiens n'eussent déjà porté très-loin l'art de construire les places de guerre, etc. »

IX. — Je passe plusieurs chapitres où je ne trouve rien qui se rapporte au but que je me suis proposé. Dans le cinquième, l'auteur cherche à fixer l'époque du célèbre Pharaon Sésostris, et la Bible lui vient encore en aide. Il cite plusieurs historiens, enfin un poëte; mais laissons-le parler (8) : « Apollonius de Rhodes, poëte très-érudit, et qui, vivant à Alexandrie, sous les Ptolémées, pouvait puiser aux sources de l'histoire des Egyptiens, ajoute des détails précieux qui nous permettent de fixer, avec quelque probabilité, l'époque de Sésostris. Je cite le passage entier ; c'est un Argonaute qui fait ce récit. *On ne parlait point encore de la race sacrée de Danaüs, les Arcadiens-Apidaniens existaient seuls, et la contrée des Pélasges n'était pas encore soumise aux illustres fils de Deucalion, quand la noire Egypte, fertile en blé et mère des premiers hommes, était déjà célèbre. On dit que de cette contrée il sortit un homme qui parcourut toute l'Europe et toute l'Asie, se fiant à la force, à la puissance et au courage de ses troupes. Il subjugua dans sa marche un grand nombre de villes, dont les unes sont encore habitées et dont les autres ne le sont plus. Car il s'est écoulé bien des siècles depuis ce temps. Æa subsiste encore actuellement, ainsi que les petits-fils de ces guerriers qu'il y établit pour l'habiter. Ceux-ci conservent depuis cette époque des cartes de leurs ancêtres, sur lesquelles sont tracées toutes les routes et toutes les formes de la terre et de la mer, pour ceux qui veulent voyager dans quelque pays que ce soit.*

« Aristote (9) dit que Sésostris est fort antérieur au règne de Minos. D'après ce passage d'Apollonius, Sésostris serait antérieur aux colonies de Danaüs, à l'établissement de Deucalion en Thessalie, mais les Arcadiens-Apidaniens, ainsi nommés d'Apis, fils de Phoronée, existaient déjà en corps de nation, ce qui me porte à fixer avec le savant Fréret (10), l'époque de Sésostris vers l'an 1570 avant notre ère. Car M. Raoul-Rochette (11), avec qui je me félicite d'être entièrement d'accord sur ce point, a, dans son ouvrage, plein de recherches curieuses, sur les colonies grecques, fixé l'arrivée de Danaüs à 1572, et la colonie de Deucalion depuis l'an 1541 jusqu'à l'an 1520 avant Jésus-Christ.

« J'ajouterai une preuve tirée d'un autre ordre de faits pour appuyer cette époque de Sésostris que M. Larcher, dans sa chronologie, a rejetée à l'an 1356 avant notre ère. Apollonius nous dit que les Colchidiens conservaient, depuis l'expédition de Sésostris et la fondation de leur colonie d'Æa, des cartes géographiques. Or, nous trouvons dans la Bible (12) et dans Josèphe (13) que Josué fit dresser des cartes pour le partage de la terre de Chanaan entre les tribus d'Israel. Sésostris avait déjà fait cadastrer toute l'Egypte (14), opération qui ne peut s'exécuter sans le secours des cartes et des plans, et l'usage des cartes

(1) *Ibid.*, *ib.*, pag. 26.

(2) *Ibid.*, deuxième partie, ch. I, pag 34.

(3) Selon la supputation de la Vulgate, Tables chron. de Langlet du Fresnoy, disc. prélim., p. 5.

(4) Selon la chronologie des Septante, Tables chron. de Langlet du Fresnoy, disc. prélim., pag. 5.

(5) Genèse XI, 2-4.

(6) *Ubi supra*, pag. 36.

(7) Plus haut (page 16), l'auteur, parlant du progrès des arts en Egypte, et des édifices élevés et décorés à l'honneur des dieux, avait déjà dit : « Rappelons-nous toujours que ces temples étaient, comme celui de Salomon, entourés de murs, garnis de créneaux, munis de portes solides, étaient en un mot de véritables citadelles. Les livres sacrés et les monuments égyptiens nous en offrent à chaque instant la preuve. »

(8) Deuxième partie, ch. V, pag. 93-95.

(9) *De Republica*, lib. VII, cap. X, tom. II, pag. 436, ed. Duval.

(10) Défense de la Chronologie, pag. 214 et suiv.

(11) Tom. I, pag. 124, 202.

(12) Josué, cap. XVIII, vers. 4, 9.

(13) Antiq. Jud., lib. V, cap. XX, XXI, pag. 275, 276.

(14) Hérodote, lib. II, cap. CIX.

suppose aussi le besoin de diriger sa marche dans des guerres lointaines et des pays inconnus. Les Hébreux, sortis du pays des Egyptiens, en apportaient les connaissances familières à ce peuple, et ainsi les passages du livre de Josué, qui remonte à 1443 ans avant l'ère chrétienne, d'Hérodote, de Josèphe et d'Apollonius, s'appuient et se fortifient mutuellement.»

X. — Dans le sixième chapitre, M. de la Malle s'occupe des armes et des machines employées au siége des places par les anciens Egyptiens. L'étude d'un bas-relief, dessiné d'après les sculptures de la salle hypostyle du tombeau d'Osymandyas, lui a révélé l'emploi de machines qui ont de l'identité avec les tortues : « Voici, dit-il (1), un exemple d'une espèce particulière, et même de la tortue double des Romains,... qui s'offre à nos yeux d'une manière irrécusable, sur un monument égyptien de la plus haute antiquité. » Et il ajoute. « N'est-il pas probable que les Hébreux, quoique l'abrégé du livre de Josué et des Rois ne nous en parle pas, aient employé cette machine et cette tactique égyptienne dans l'attaque des villes fortes de la terre de Chanaan? N'ai-je pas eu raison de reconnaître dans ces trois mots d'Isaïe : *Parietem nudavit clypeus* (2), *præveniet eam (urbem) clypeus* (3), l'indication de la tortue de boucliers? car les Hébreux avaient apporté en Palestine les arts et la discipline des Egyptiens, leurs maîtres, et ces tortues ou mantelets figurés sur le bas-relief ne sont autre chose que de vastes boucliers ou plutôt des cuirasses mobiles portées par des hommes, et sur lesquelles d'autres soldats montent pour atteindre le niveau des créneaux de la ville assiégée, et de là combattent leurs ennemis comme s'ils étaient de pied ferme sur un terrain solide. »

XI. — M. Dureau de la Malle consacre ensuite plusieurs chapitres à décrire et à expliquer des batailles et d'autres faits qui sont figurés sur plusieurs monuments égyptiens; dans le vingt-unième, il parle de la poliorcétique du fameux Sésostris, et je vais à cette occasion lui emprunter quelques lignes, dont les unes font connaître l'origine de la Babylone d'Egypte, et les autres se rapportent à l'Histoire sainte. « Deux passages, dit-il (4), de Diodore (5) et de Strabon (6) nous indiquent qu'à cette époque l'art de la construction et de la défense des places était poussé très-loin. Diodore rapporte qu'*un certain nombre de prisonniers de guerre que Sésostris avait ramenés de la Babylonie, ne pouvant endurer les fatigues des travaux dont on les accablait, se révoltèrent contre le roi, et que s'étant emparés d'un lieu fort le long du Nil*, παρὰ τὸν ποταμὸν χωρίον καρτερὸν, *ils faisaient la guerre aux Egyptiens et ravageaient les contrées voisines; on traita avec eux et on leur permit d'habiter cette place à laquelle ils donnèrent le nom de Babylone.* » — Strabon confirme le récit de Diodore, et il appelle un *château fortifié* ou une *forteresse*, φρούριον ἐρυμνὸν, cette place située dans le nome d'Héliopolis, près du canal Bubastique; il dit aussi qu'elle fut bâtie par les Babyloniens qui s'étaient révoltés contre Sésostris... Depuis cette époque, la puissance militaire des Egyptiens déclina sensiblement, et jusqu'au règne de Psammétichus, six cent cinquante-six ans avant notre ère; l'histoire ne nous offre aucun détail de siéges entrepris ou soutenus par eux. *Ce prince*, dit Hérodote (7), « *prit à son service des troupes auxiliaires d'Ioniens et de Cariens; il fit le siége d'Azot, ville considérable de Syrie, et le continua vingt-neuf ans jusqu'à ce qu'elle fût prise : de toutes les villes que nous connaissons, c'est la seule qui ait soutenu un si long siége.* Hérodote, ni aucun auteur que nous connaissions, n'ajoute aucune circonstance sur les opérations de ce siége, qui ne fut probablement qu'un blocus pendant lequel la ville fut souvent secourue et ravitaillée.

« Nécos, son fils (8), entra en Judée six cent onze ans avant notre ère, livra bataille à Josias, roi de Juda, près de Magdole ou Mageddo, et après avoir remporté la victoire, prit Cadytis, ville considérable de Syrie. Il entreprit ensuite le siége de Carchemis ou Charmis, fut battu devant cette place par Nabuchodonosor qui entra en Egypte la quatrième année de Joakim, roi de Juda, six cent sept ans avant Jésus-Christ, en fit la conquête et imposa un tribut à Nécos et à ses successeurs (9).

« Apriès, petit-fils de Nécos, vers l'an 590 avant l'ère chrétienne, fit une expédition en Chypre et en Phénicie avec une flotte et une armée puissantes; il prit Sidon à force ouverte, et soumit par la terreur les autres villes de Phénicie (10). — Amasis subjugua quelques villes de Chypre et laissa son trône à Psamminite, qui fut bientôt détrôné par Cambyse, cinq cent vingt-cinq ans avant notre ère. — Voilà les seuls faits relatifs à l'attaque ou à la défense des places que l'histoire nous fournisse dans le long espace de temps écoulé depuis Sésostris jusqu'à la conquête de l'Egypte par Cambyse; les détails manquent entièrement. » M. Dureau de la Malle s'arrête à cette époque, et fait ensuite l'histoire de la poliorcétique des Hébreux.

(1) Pag. 119, 120.
(2) Cap. XXII, 6.
(3) Cap XXXVII, 33.
(4) Ch. XXI, pag. 317.
(5) Lib. I, cap. LVI.
(6) Tom. II, pag. 1160, ed. Almelov.
(7) Lib II, cap. CLII, CLVII.
(8) IV Reg. XXIII, 29. Herodot., lib. II, cap. CLIX.
(9) Jerem. XLVI, 2.
(10) Diod. Sicul., lib. I, c. 68; Hérodot., lib. II, c. 161.

DEUXIEME PARTIE. — POLIORCETIQUE DES HEBREUX.

I. *Préface. Réfutation d'une conjecture sur la condition primitive des hommes. Il n'y eut d'abord qu'une seule société humaine; les hommes qui la composaient vivaient assemblés dans le même lieu. Le Pentateuque est le plus ancien monument écrit. Construction de la première ville, des premières fortifications. Briques cuites, bitume, Babel; accord des traditions sacrées et profanes. Fondation de Ninive; villes fortes dans le pays de Chanaan.* — II. *Siége de Sodome. Récit de la Genèse confirmé par des monuments Egyptiens. Arbée ou Hé-*

bron, plus ancienne que Tanis. Hoba et Damas bâties. Avaris fortifiée. Etat militaire de l'Egypte. Monumen bibliques, égyptiens, comparés; se confirment mutuellement. Première mention de l'usage de la sape, fa par l'auteur de la Genèse et confirmée par un bas-relief d'Egypte. Comment s'explique, suivant M. de la Mall la conquête des villes fortes de Chanaan par Josué. — III. *Forts de Madian, etc., pris par Moïse. Etat de poliorcétique à cette époque; blocus, circonvallation, palissades. Règles pour les siéges, données au peu hébreu dans le Deutéronome. Interprétation d'un passage de ce livre, donnée par M. de la Malle; obser tions sur cette interprétation. Saba ou Méroé, capitale de l'Ethiopie, couverte par trois fleuves, prise par Mo avant la sortie d'Egypte.* — IV. *Jéricho tombe par un miracle au pouvoir de Josué. Josué prend les vil fortes de Chanaan; attaque en couronne ou brusque; par escalade; force des villes chananéennes; chars arm de faux.* — V. *Tour de Phanuel prise par Gédéon, et de Sichem par Abimélech; moyens d'attaque probabl* — VI. *Machines, mines, ouvrages extérieurs, au temps de Saül. Saül fait la conquête de la Palestine occidenta au rapport de Josèphe. Camps des Philistins, retranchés, palissadés. Force des villes d'Israel.* — VII. *Prise Jérusalem par David; siége de la ville basse prise de vive force; escalade de la citadelle.* — VIII. *Siége Rabbath, capitale des Ammonites, couverte par des inondations. Le bélier est-il désigné? mention des mines et machines. Siége d'Abéla, ligne de circonvallation; l'agger, la sape; Follard réfuté; remarque à ce sujet. Discussi sur ce siége. Calmet réfuté, en partie justifié.* — IX. *Murs entourés de cordes; corbeaux démolisseurs. Erre de Calmet.* — X. *Progrès de l'art des siéges sous David et Salomon. Le bélier, la tortue étaient-ils en usa* — XI. *Travaux et précautions de Roboam pour la défense des places. La siromaste, quelle arme? Sésac prend villes fortifiées par Roboam.* — XII. *Villes d'Israel prises de vive force. Plusieurs autres siéges. Attaque brusq ou en couronne. Siéges de Samarie par les rois de Syrie; moyens d'attaque et de défense. Prise de Jéru lem par Joas, roi d'Israel. Travaux poliorcétiques d'Asa et de Josaphat, rois de Juda.* — XIII. *Ozias, roi Juda, perfectionne l'art des siéges, et invente de nouveaux moyens d'attaque et de défense. Ses conquêtes. S ouvrages de fortification à Jérusalem. Mention des balistes et des catapultes. Follard réfuté. Système des red connu en Judée et suivi depuis Ozias jusqu'à la ruine de Jérusalem par Titus; suivi aussi en Mésopotam Calmet et Rau réfutés; machines de jet; probabilités tirées des monuments de l'Egypte. Siéges de Samarie Salmanasar, des villes fortes de Juda par Sennachérib; le bélier y fut-il employé? Siége de Peluse par Se nachérib; terrasses. Texte des Paralipomènes que l'on suppose indiquer l'emploi des machines défensives con Sennachérib. Mur extérieur à Jérusalem. Tortue de boucliers, indiquée par Isaïe et Ezéchiel, en usage chez Juifs et chez les Gaulois, double chez les Romains et chez les anciens Egyptiens, sculptée sur un monument l'Egypte. Nouvelle mention par Isaïe de l'emploi de la tortue de boucliers. La poliorcétique continue à faire progrès.* — XIV. *Deux Siéges de Jérusalem, par Nabuchodonosor; opinion de Condillac, suspecte, peu fond Sens du mot clusor employé par la Vulgate; blocus, circonvallation, famine, brèche. Récit de Josèpl plusieurs aggers; moyens de défense improvisés, pour empêcher l'effet des machines d'attaque. Discussion de récit; Bible et Josèphe comparés; tours en terre expliquées. Usage du bélier; de plusieurs machines.* — X *Jérémie, incarcéré, rendu à la liberté. Incendie du temple et destruction de Jérusalem. Historiens, ne nomme pas les machines; induction à tirer de leur silence. Prophètes, désignent les machines; bélier, nommé po la première fois. Ville broyée comme la paille sous le chariot; allusion à la manière de battre le grain; erre de quelques traducteurs de la Bible. Bélier, nommé de nouveau; probabilité de l'ancienneté de son usage. Jé mie, ne décrit ni le bélier ni aucune machine, mais peint les effets du bélier et l'usage des machines de cord Ezéchiel, nomme et décrit le bélier; erreur des commentateurs. Récit de Jérémie et discussion de ce réc agger; circonvallations; force de la place; machines; bélier.* — XVI. *Prophéties de Nahum sur le siége et prise de Ninive; machines pour se couvrir; Ninive menacée de subir le sort de No ou On, ancien nom d'H liopolis. Progrès de la poliorcétique.* — XVII. *Prise de Babylone par Cyrus. Discussion sur le récit de événement fait par les écrivains sacrés et profanes. Encore Ezéchiel et le bélier. Calmet cité. Erreurs corrigé Remarque sur le nom de bélier.* — XVIII. *Siége de Tyr, prophétisé par Ezéchiel; mantelets, béliers, terrass tortue de boucliers, etc. Conclusion.*

I.—Cette deuxième partie comprendra l'abrégé de la troisième de la *Poliorcétique des a ciens*, ou du XXIIe chapitre, le plus long de cet ouvrage, puisqu'il a 83 pages, depuis 322e jusqu'à la 405e. Ce chapitre est presque tout entier composé de citations des livr sacrés et profanes, et renferme presque autant de notes que de texte; l'auteur expliq souvent des passages des livres saints, soit par ses idées sur la poliorcétique, soit par philologie, soit par la conférence de ces mêmes passages avec les passages des historie profanes qui parlent des mêmes faits. J'aurais voulu n'avoir qu'à analyser et à citer, su tout à louer; mais on a déjà remarqué que j'ai dû relever quelques propositions, ou q n'exprimaient que des conjectures fâcheuses, ou qui même blessaient la vérité historiq C'est encore avec regret que, au commencement de son travail spécial sur la poliorcétiq des Hébreux, je vois M. Dureau de la Malle reproduire une erreur enfantée par le philos phisme: « Du moment, dit-il, que les hommes se sont réunis en sociétés nombreuses qu'ils ont connu l'art de construire des édifices, ils ont senti la nécessité de rapprocher le habitations... » Ces lignes ne supposent-elles pas que les hommes, avant qu'ils se réun sent en sociétés nombreuses, étaient disséminés sur une vaste étendue de pays? Moïse nous apprend, au contraire, qu'ils vivaient tous ensemble entre les montagnes de l'Arm nie et dans les plaines du Sennaar, qu'ils ne parlaient qu'une langue, et qu'ils furent d persés à l'occasion de la construction de la tour de Babel. M. de la Malle ne l'ignore p et tout à l'heure il va citer, pour la même époque, le même historien, dont il ne conte jamais le récit, sur lequel il s'appuie toujours; il va citer le passage même qui réfute lignes que j'ai rapportées. Je ne puis comprendre comment il a pu les écrire; j'aime mie celles qui suivent: « Dès la plus haute antiquité, dit-il, on voit les hommes former des ceintes, élever des murs et des fortifications autour de leurs villes. Les livres de Moïse, plus ancien monument écrit qui nous reste, nous en offrent plusieurs exemples: deux mi deux cent quatre ans (2) avant Jésus-Christ, ils bâtissent une ville dans le Sennaar, et

(1) Gen. XI, 1, 2, 8, 9.
(2) [Et même deux mille neuf cent sept ans, suivant *l'Art de vérifier les dates*.]

vent déjà (1) pétrir des briques, les cuire avec le feu et les lier avec le bitume (2). » Il s'agit de la construction de la tour de Babel, fait important que constatent plusieurs historiens profanes d'une manière conforme au récit de la Genèse. M. de la Malle nomme Alexandre Polyhistor et Abydène, d'après Georges le Syncelle (3), qui recueillit leur témoignage, ainsi qu'Eusèbe (4) ; il cite la sibylle, d'après Josèphe (5), auquel Eusèbe (6) avait aussi emprunté le témoignage de cette sibylle, que « Moïse de Chorène appelle : ma chère et véridique sibylle bérosienne (7) ; » il cite enfin Josèphe et le Syncelle, en fondant leurs récits, conformes à ceux des autres historiens, et ajoute (8) : « Un autre écrit, trouvé par le Syrien Mar-I-Bar dans la bibliothèque d'Arshak, quatre-vingts ans après Alexandre, et cité par Moïse de Chorène (9), confirme ces différents récits et celui de la Genèse. — Le Syncelle suit le récit de l'auteur sacré, et indique peut-être, comme Josèphe, que Babylone existait quand Nemrod fit construire la tour de Babel (10). — Ainsi les traditions assyriennes, chaldéennes, mèdes et arméniennes s'accordent, à peu de chose près, sur ce fait important de la première construction militaire. » Ensuite il mentionne la construction de Ninive (11), l'existence, au temps d'Abraham, c'est-à-dire lorsqu'il vint dans la terre de Chanaan, de plusieurs villes bâties sur les bords du Jourdain (12) : « Ces villes, et entre autres Sodome, dit l'auteur (13), étaient probablement fermées ; elles avaient des portes, une place publique (14). »

II. — En l'an 1897, selon la chronologie suivie par M. de la Malle, ou 2281 avant Jésus-Christ, selon l'*Art de vérifier les dates*, eut lieu le siége de Sodome par les Assyriens, dont la Genèse et Josèphe font le récit (15). « Les nombreuses armées, les grandes conquêtes des Egyptiens, leurs progrès dans les arts, la civilisation avancée des peuples de l'Orient auxquels ils font la guerre, dont les monuments de Thèbes nous offrent tant de témoignages, deux mille et même deux mille cinq cents ans avant notre ère, confirment et expliquent les récits abrégés de la Genèse et de Josèphe. »

L'auteur continue à constater l'existence des cités. « 1859 ans avant Jésus-Christ, la Genèse (16) parle des portes d'Arbée, nommée depuis Hébron. — Hoba et Damas étaient déjà bâties. » Cette année 1859, date de la mort de Sara, répond à l'an 2229 de la chronologie de l'*Art de vérifier les dates*. La Genèse parle d'Arbée ou d'Hébron, soixante ans avant cette époque, c'est-à-dire en 2289, lorsque Abraham revenu de l'Egypte avec Sara, fut séparé de Loth son neveu. *Abraham*, dit la Genèse (17), *vint demeurer dans la vallée de Mambré, près d'Hébron*. Josèphe (18) ajoute ici que cette *ville d'Hébron est plus ancienne de sept ans que celle de Tanis en Egypte*. La Bible ne parle de cette antiquité qu'au livre des Nombres XIII, 23. Je ne vois pas, que M. de la Malle, ait fait attention à ces choses; il rappelle, d'après Josèphe (19), les fortifications que le Pharaon Salatis fit exécuter à Avaris, et, d'après la Genèse et le même historien que, en l'an 1728 (20) avant notre ère, l'Egypte présentait, « une civilisation avancée, un roi puissant, des troupes réglées, des chars, de la cavalerie, un général de l'armée, des prisons et des villes fortifiées (21). » Il ajoute (22) : « Les antiques monuments de l'Egypte qui nous sont si bien connus maintenant, leurs sculptures peintes, les arts et la civilisation qu'ils supposent, sont le meilleur commentaire de ces passages de la Genèse; je crois en avoir donné des preuves suffisantes dans la première partie de cet ouvrage. »

Il rappelle cette accusation portée par Joseph contre ses frères : *Vous êtes des espions; vous êtes venus pour observer les endroits faibles de ce pays*, infirmiora terræ, *pour remarquer les lieux qui ne sont pas fortifiés*, immunita hujus terræ (*Gen.* XLII, 9, 12); et il fait en note cette remarque : « *Terra* signifie souvent aussi une place, une ville forte dans le style de la Vulgate : II *Reg.* V, 6; IV *Reg.* XXV, 3; I *Par.* XI, 4. — J'en pourrais citer vingt autres exemples. — Quant à l'ancienne civilisation de l'Egypte, la digue du Nil construite par Ménès, son premier roi (Hérodot., lib. II, c. 99); les machines employées à la construction de la pyramide Chéops (ib. 124); les villes entourées de digues et de chaussées par Sésostris (ib. 137), en sont des témoignages positifs qui sont confirmés à leur tour par celui de la Genèse. »

Il rappelle encore ces paroles du testament de Jacob : Siméon et Lévi, *avides de combats,... ont tué l'homme dans leur fureur, et, pour assouvir leurs désirs, ils ont sapé les murailles*,

(1) [Je pense qu'ils savaient plus de choses qu'on ne le croit.]

(2) Gen. XI, 2, 3, 4, 5, 8. Flav. Joseph. Antiq. Jud., lib. I, cap. IV.

(3) Chronograp., pag. 44, c.

(4) Præp. evang., lib. IX cap. XIV

(5) Antiq. Jud., lib. I, cap. IV.

(6) Præp., lib. IX, cap. XV.

(7) Dit M. Dureau de la Malle, qui ajoute que « Bérose en avait tiré beaucoup de faits pour son histoire des Chaldéens. »

(8) *Poliorcétique des anciens*, 3e partie, chap. XXII, pag. 324.

(9) Lib. III, cap. VIII.

(10) Διαδέξαντος, μετάγοντος καὶ βασιλεύοντος αὐτῶν Νεμβρὼδ οὗ ἡ ἀρχὴ τῆς βασιλείας ἐγένετο Βαβυλών.

(11) Joseph. *ubi supra*, cap. VI.

(12) Gen. XIII, 11, 12.

(13) Pag. 325.

(14) Gen. XIX, 1, 2.

(15) Gen. XIV. Antiq. Jud., lib. I, cap. IX.

(16) Portam civitatis. Gen. XXIII, 10, 18.

(17) XIII, 18.

(18) Antiq., lib. I, cap. VIII.

(19) Contre Appion, liv. II, chap. V.

(20) 2093, selon l'*Art de vérifier les dates*.

(21) Gen, XXXIX, 1, 20, 21; L, 9. *Exod*. XIV, 23. Joseph Antiq., lib. II, cap. IV, V, VI, XV.

(22) Pag. 327.

suffoderunt murum (*Gen.* XLIX, 5, 6). « C'est, je crois, dit M. de la Malle (1), la plu ancienne indication de cette manière d'attaquer les villes; et, en effet, elle a dû être la pre mière qui se soit offerte à l'esprit de l'homme, après qu'il eut connu l'art de bâtir des cité et de les entourer de remparts. — Cette explication des mots *suffoderunt murum* est appuyé par un bas-relief du Memnonium dont on porte la construction à deux mille ans au moin avant notre ère (2); on y voit les Egyptiens s'avancer à l'attaque d'une forteresse, couver par une espèce de tortue ou de mantelet que les Grecs ont nommé *Arété* ou *Spaltones*, et l'abri duquel on sapait les murailles. — Ce passage, auquel on n'a peut-être pas assez fa attention, explique comment les Hébreux, venus dans la terre de Chanaan (3), purent s'en parer en six ans de tant de villes fortes. »

III. — M. de la Malle (4) recueille dans l'histoire sacrée et profane, que les Madianit avaient aussi des cités, des bourgs et des châteaux-forts (*Num.* XXXI, 10); que les Amor rhéens habitaient de grandes villes fortifiées (*Deut.* I, 28. *Joseph.* IV, 5); que Og, roi d Basan, possédait soixante villes enceintes de murs très-élevés, avec des portes et des ba res ou des verroux, sans compter un grand nombre de villes ouvertes (*Deut.* III, 3, ! *Joseph.* IV, 5); que Moïse les prit toutes (*Ibid.*); que tous les peuples de cette contré étaient d'une haute stature et habiles à la guerre (*Joseph.* III, 11); et que les villes des Cha nanéens étaient défendues par de très-hautes murailles (*Deut.* IX, 1; *Joseph.* III, 14). « est vrai, ajoute-t-il (5), que du temps de Moïse, l'art de la guerre avait fait des progrès. O voit déjà les lignes de circonvallation et les machines employées pour réduire les villes. » I pour preuve, il ajoute : « Moïse dit expressément dans le Deutéronome: *Lorsque vous me trez le siége devant une ville...* (6), *et que vous l'aurez entourée de fortifications pour prendre, vous ne couperez point les arbres dont on peut se nourrir. S'il y a des arbres sauvag qui ne produisent point de fruits mangeables et qui soient propres à d'autres emplois, coupe: les et fabriquez-en des machines jusqu'à ce que vous ayez pris la ville qui combat contre vous* M. de la Malle, dans une note renvoyée à la fin de son ouvrage, explique le sens, suivant lu de ces mots: *et instrue machinas*, etc., qui se lisent dans la Vulgate et auxquels réponden ceux-ci de Josèphe (7) ποίησιν μηχανημάτων. « Quelques interprètes de la Bible, dit-il (8 ont traduit ici le mot hébreu *machinas* (9) par celui de *propugnaculum* ou *munitionen* Ils se sont autorisés sur la version des Septante, mais il suffit de lire avec attention l passage pour sentir qu'ils ont dû se tromper. Je cite la version grecque, vers. 10 : Ἐὰν προσέλθῃς πρὸς πόλιν ἐκπολεμῆσαι αὐτὴν, καὶ ἐκκαλέσῃ αὐτοὺς μετ' εἰρήνης. Si quando accesseris a *expugnandam civitatem*, offeres ei primum pacem. Telle est la traduction de la Vulgate et ici le verbe *expugnare* rend très-bien ἐκπολεμῆσαι, et désigne une attaque de vi force, et non un simple blocus, *obsessio* (Vid. Just. Lips., tom. III, p. 265). » L'auteur ci ensuite les versets 19 et 20, selon la traduction des Septante et selon celle de Sacy, ajoute : « Moïse trace dans ces passages du Deutéronome les règles de conduite d'une armé lorsqu'elle assiége une ville, pour la prendre de vive force, *expugnare*. Ἐὰν προσέλθῃς πρ πόλιν ἘΚΠΟΛΕΜΗΣΑΙ αὐτήν.

« Il parle d'abord du blocus et de la circonvallation qui se faisait avec des palissades (Vo Thucydide, siége de Platée, liv. II, ch. LXXV), une enceinte de murailles, de tours, enf on construisait, en quelque sorte, une nouvelle ville autour de la première. C'était apr ces travaux, *quando munitionibus circumdederis ut expugnes eam*, que l'on faisait agir l machines d'attaque, le bélier surtout, *succide ligna agrestia, et instrue machinas, donec ca pias civitatem*. Le texte de la Vulgate est bien lié, bien suivi, bien raisonnable; au lieu qu dans les Septante, c'est après avoir longtemps assiégé la ville, Ἐὰν περικαθίσῃς περὶ πόλιν ἡμέρας πλείονας, qu'on devrait seulement couper des arbres et en bâtir une palissade une fortification : Ἐκκόψεις, καὶ οἰκοδομήσεις χαράκωσιν ἐπὶ τὴν πόλιν. La garnison eût alo désolé, par ses sorties, l'armée assiégeante exposée sans défense. Ce serait vouloir prend aujourd'hui une place forte sans tranchées, et sans se couvrir par aucuns travaux contre l feu de l'ennemi.

« Flavius Josèphe (Antiq. Jud. lib. IV, cap. VIII) traduit comme la Vulgate : Πολιορκοῦντας καὶ ξύλων ἀπορουμένους εἰς ποίησιν μηχανημάτων, μὴ κείρειν τὴν γῆν, ἥμερα δένδρα κόπτοντας, et nous force reporter jusqu'au siècle de Moïse l'invention ou l'usage des machines de guerre (10). »

Cette interprétation paraît assez bien motivée, et justifie l'opinion de M. de la Mall toutefois je ferai remarquer que le mot hébreu, *matsor*, rendu dans la Vulgate par *machina* a une signification différente; il marque proprement *le retranchement*, c'est-à-dire tous l

(1) Pag. 328.

(2) [L'action de Siméon et Lévi (*Gen.* XXXIX) eut lieu l'an 1727 ou 1730 avant notre ère selon la chronologie suivie par M. de la Malle; ou l'an 2097, suivant *l'Art de vérifier les dates*.]

(3) [L'an 1605 avant notre ère, suivant *l'Art de vérifier les dates*, c'est-à-dire 692 ans après l'action des frères Siméon et Lévi.]

(4) Pag. 329.

(5) Pag. 330.

(6) La Vulgate dit *multo tempore*, que M. de la Malle omet.

(7) Antiq. Jud., lib. IV, cap. VIII.

(8) Pag. 437-439.

(9) [Le mot hébreu est *matsor*. L'auteur a sans dou voulu dire : Le mot hébreu rendu par *machinas* dans Vulgate.]

(10) Juste Lipse (loc. cit.) pense aussi que Moïse désigné les machines de guerre. « Vetustissima ment machinarum quam reperio, est in libris sacris, et ip Moyses in *Deuter.* nominat : *Et instrue machinas don capias civitatem*, etc., etsi alii recentiores hic *propugn culum* aut *munitionem*, non machinas vertant. » — Dath Rosen-Muller, Michaëlis, les plus habiles orientalist ont rendu aussi le mot hébreu par celui de machine — Jacob Lydius (loc. cit.) est du même sentiment, qu me semble qu'on peut adopter sans hésiter.

travaux qui devaient protéger le siége ou favoriser l'attaque, les fossés, les murs, les palissades, les terrasses. D'où il suit que les Septante ont littéralement rendu l'hébreu *matsor*. Pour *matsor* qui se trouve deux fois dans les paroles de Moïse, ils ont χάρακα et χαράκωσιν. Voici le passage littéralement traduit de l'Hébreu, vers. 19 : *Lorsque tu assiégeras une ville pendant plusieurs jours pour combattre contre elle et t'en emparer, n'en détruis point tout arbre en y portant la cognée; quand tu en peux manger ne les coupe point (car c'est à l'homme l'arbre des champs) pour les placer devant toi comme un retranchement* (matsor ; Sept. χάρακα). Vers. 20 : *Mais un arbre, si tu sais que c'est un arbre dont on ne mange point* (le fruit), *tu peux le détruire et le couper; et tu bâtiras un retranchement* (matsor ; Sept. χαράκωσιν) *contre la ville, jusqu'à ce qu'elle soit subjuguée.*

Je ne prétends élever par là aucune contestation contre l'opinion de M. de la Malle, qui, d'ailleurs, l'appuie (1) sur un passage important de Josèphe; c'est lorsqu'il parle d'une guerre des Egyptiens contre les Ethiopiens. Moïse, dit l'historien (2), appelé par le roi d'Egypte à la tête de ses troupes, *fait un grand carnage des Ethiopiens, emporte et détruit leurs villes, enfin il les repousse dans leur capitale, Saba, depuis appelée Méroë. Cette ville entourée de tous côtés par le Nil, l'Astapus, et l'Astaboras, fleuves très-difficiles à traverser, était presque inexpugnable. La ville située dans l'intérieur de l'île, était enceinte d'une forte muraille. Les fleuves lui servaient d'ouvrages avancés contre l'ennemi; et de plus, en avant des murs on avait élevé de grandes chaussées pour la garantir des inondations des fleuves. Telles étaient les difficultés qu'on avait à surmonter pour prendre cette place, même après le passage des fleuves effectué.* « La Bible, dit à cette occasion M. de la Malle, ne nous parle pas de ce siége fameux qui n'était qu'un épisode dans l'histoire du peuple juif. Est-ce une raison pour le révoquer tout à fait en doute? N'est-il pas possible que Moïse y ait servi, et s'y soit distingué à la tête d'un corps de troupes auxiliaires de sa nation, qui s'était extrêmement multipliée depuis l'arrivée de Jacob en Egypte? »

IV. — M. Dureau de la Malle ne mentionne que pour mémoire la prise de Jéricho (l'an 1451, ou, selon *l'Art de vérifier les dates*, 1605 avant J. C.), parce qu'elle eut lieu *par un miracle*, dit-il; mais il en prend occasion de constater que, touchant ce fait, « l'auteur des Antiquités judaïques s'accorde avec la Bible. » Il ajoute : « Cependant le siége de Jéricho, dans Flavius Josèphe (3), nous fournit un exemple de l'usage des machines de guerre à cette époque; car il dit que « les murs de cette ville tombèrent le septième jour sans que *les Hébreux en eussent approché les machines*, ni aucun autre moyen d'attaque. »

Les autres places, Lebna, Lachis, Eglon, Dabir, Asor, défendues par la nature et par l'art, et cent autres villes fermées du pays de Chanaan furent successivement investies et emportées de vive force par les Hébreux. La prise de Lachis a fixé l'attention de M. de la Malle. Voici en quels termes la Vulgate la raconte (4) : *De Lebna Josué passa à Lachis avec tout Israel, et ayant fait prendre poste à son armée autour de la ville, il en commença le siége....; et il la prit le second jour*, et exercitu per gyrum disposito oppugnabat eam,.... et cepit eam die altero, *et fit passer au fil de l'épée*, etc. « La Bible, dit l'auteur (5), désigne ici une attaque brusque, une escalade générale, ce que les Latins appelaient *corona capere* ou *expugnare*. L'armée se rangeait sur trois lignes, autour de la ville, en un cercle qui se resserrait à mesure qu'elle s'en approchait davantage. Les armés à la légère faisaient pleuvoir une grêle de traits et balayaient les remparts. Une partie des hoplites descendait dans le fossé, s'avançait au pied des murailles où ils appliquaient les échelles. Les autres formaient la tortue, ou poussaient les claies, les rideaux, les mantelets pour saper les murs. » Il remarque que « le style serré et concis des écrivains sacrés ne donne point assez de détails sur les moyens employés pour réduire ces places; mais, ajoute-t-il, le passage du Deutéronome que j'ai cité prouve assez qu'on se servit de machines de guerre; et dans cette invention les Hébreux ont devancé de dix siècles (6) les Grecs, qui employèrent ces machines pour la première fois au siége de Samos, où commandait Périclès, quatre cent quarante-un ans avant l'ère chrétienne. Josèphe donne plus de détails sur la force des villes du pays de Chanaan (7). » L'Ecriture nous apprend qu'à l'époque de la conquête de leur pays, les Chananéens avaient déjà des chars armés de faux (8); et M. de la Malle remarque (9) que Xénophon en recule l'invention jusqu'à Cyrus, qui ne vivait que dans le cinquième siècle avant J. C.

V. — Le livre des Juges mentionne la prise de la tour de Phanuel, par Gédéon (10), et celle de la ville de Sichem, par Abimélech (11). « Il n'est point parlé de machines dans ces deux attaques, dit M. Dureau de la Malle (12) ; mais on voit que les villes avaient des enceintes murées, munies de tours avec des créneaux, de portes solidement fermées par des verrous et des serrures (13), et dans l'intérieur un temple très-fortifié qui servait de citadelle à la ville. Ces défenses n'ont pu être emportées que par la sape, la mine, l'escalade, ou les machines de guerre. — La Bible, comme je l'ai déjà dit, se tait sur les moyens d'attaque. Mais le passage cité du Deutéronome : *Quando obsederis civitatem*, SUCCIDE LIGNA AGRESTIA

(1) Pag. 331.
(2) Antiq. jud., lib. II, cap. v.
(3) Lib. V. cap. I.
(4) Josué x, 31, 32.
(5) Pag. 332.
(6) De plus de onze siècles et demi, suivant la chronologie de *l'Art de vérifier les dates*.
(7) Voyez les Antiq. jud., liv. V, chap. I.
(8) Josué xvii, 16, 18.
(9) Pag. 334.
(10) L'an 1285, selon la chronologie suivie par M. de la Malle, l'an 1349, selon *l'Art de vérifier les dates*.
(11) L'an 1233 ou 1309.
(12) Pag. 335.
(13) Juges, viii, 17; ix, 43-48, 50, 51; xvi, 23. Josèphe, v, 7.

ET INSTRUE MACHINAS *donec capias eam*, me fait pencher pour l'emploi du bélier, des tortues, des *crossa*, ou de toute autre machine de guerre analogue, et m'engage à reporter l'usage de ces instruments de destruction beaucoup plus loin que ne l'ont pensé Calmet (1) et les autres commentateurs de la Bible. »

VI. — Suivant le récit de Josèphe, mille soixante-quatorze ans, selon la chronologie suivie par M. D. de la Malle, mais mille cinquante-deux ans avant Jésus-Christ, d'après l'*Art de vérifier les dates*, « Saül, dit l'historien juif (2), entre sur les terres des Amalécites, les ravage et ensuite attaque leurs villes, les unes avec *des machines*, les autres avec des *boyaux de mines* et des *ouvrages extérieurs dirigés contre leurs murs*; d'autres, par la faim et la soif, *en assiége d'autres* par des moyens différents, ou les prend à force ouverte, et il extermine jusqu'aux femmes et aux enfants. Saül soumit ainsi toute la contrée qui s'étend de Peluse en Egypte jusqu'à la mer Rouge. » — La Bible ne donne pas le détail qu'on vient de lire. M. de la Malle conjecture que Josèphe a extrait des histoires hébraïques qui ne sont pas venues jusqu'à nous, « ce passage curieux, qui, dit-il (3), renferme presque tous les procédés employés pour l'attaque des places, du temps où la poliorcétique romaine était le plus perfectionnée. On y voit figurer les *machines*, μηχανήμασι; les *mines*, ὀρύγμασιν ὑπονόμοις; les *circonvallations*, τείχεσιν ἔξωθεν ἀντῳκοδομημένοις; le *blocus*, λιμῷ καὶ δίψει; l'attaque de vive force, κατὰ κράτος; et Josèphe indique encore, d'une manière générale, d'autres moyens d'attaque : τὰς δ' ἄλλοις τρόποις ἐκπολιορκήσας. La Bible, selon son usage, ne donne aucun détail, et indique en un mot le résultat : Va (dit le Seigneur à Saül), frappe Amalec, et *démolis toutes ses villes*. Saül, à la tête de deux cent dix mille hommes, exécuta l'ordre de Dieu; *percussitque Saül Amalec, ab Hevila, donec venias ad Sur, quæ est e regione Ægypti* (4). » M. de la Malle remarque ensuite, d'après Josèphe (5), que le camp des Philistins, στρατόπεδα, dont Saül s'empara, était muni de *retranchements palissadés* χαρακώμασι, et que l'abrégé des histoires hébraïques, qui nous reste sous le titre de Livres des Rois, dit seulement que les Hébreux s'emparèrent du camp philistin (6). Enfin, après avoir fait mention de l'entreprise de Saül contre Ceïla où David s'était réfugié (7), et de la prise de Siceleg par les Amalécites (8); et avoir constaté qu'après la mort de Saül il y avait, en Judée, des villes assez fortes pour résister à l'attaque d'une armée victorieuse (9), il arrive à la prise de Jérusalem par David.

VII. — L'an 1048, époque indiquée par l'auteur, ou 1032 avant Jésus-Christ, époque fixée par l'*Art de vérifier les dates*, David prend Jérusalem. A l'occasion de ce fait, M. de la Malle compare le récit du 2e livre des *Rois* et celui de Josèphe (10), et trouve ce dernier plus précis. « Il distingue, dit-il (11), le siége et la prise de la ville basse, de l'escalade de la citadelle. Les Jébuséens lui ayant fermé leurs portes, et l'ayant traité avec mépris, à cause de la force de leurs remparts, David se mit à assiéger Jérusalem, πολιορκεῖν ἤρξατο τὰ Ἱεροσόλυμα, et prit de vive force la ville basse, λαμβάνει κατὰ κράτος τὴν κάτω πόλιν. Comme la citadelle résistait encore, ἔτι δὲ τῆς ἄκρας λειπομένης, pour exciter le courage de ses guerriers, il promit le commandement de l'armée à celui qui, par les précipices qui l'entouraient, escaladerait la citadelle, τῷ διὰ τῶν ὑποκειμένων φαράγγων ἐπὶ τὴν ἄκραν ἀναβάντι. Joab y monta le premier, et fut nommé général de l'armée. » Ainsi parle Josèphe. Il est vrai que l'auteur du second livre des *Rois* ne fait pas la distinction que M. de la Malle a remarquée dans l'auteur des *Antiquités judaïques*; et c'est ce qui a fait que des commentateurs ont pensé qu'à cette époque la ville basse était au pouvoir des Hébreux, et qu'il ne leur restait plus qu'à se rendre maîtres de la citadelle; mais ce n'est qu'une supposition qui tombe devant le récit de Josèphe. Le second livre des *Rois* ne parle pas de l'escalade; mais le premier des *Paralipomènes*, qui raconte le même siége (12), mentionne ce fait (13), comme, au reste, le remarque aussi M. de la Malle. Toutefois, si on conférait et réunissait les deux passages des historiens sacrés, pour les compléter l'un par l'autre, on n'obtiendrait pas encore un récit aussi détaillé que l'est celui de l'auteur des *Antiquités judaïques*. « Vous voyez dans le récit de Josèphe, dit M. de la Malle, que David assiégea d'abord Jérusalem dans les formes, et s'empara d'abord de la ville basse à force ouverte, probablement avec la mine ou la sape, les tortues, les béliers ou d'autres machines de guerre analogues, et qu'ensuite il se rendit maître de la citadelle par surprise et par escalade, en l'attaquant du côté le plus fort, et où elle était défendue par des précipices naturels. »

VIII. — Les siéges de Rabbath et d'Abéla, par Joab, fournissent à notre auteur (14) l'occasion de se livrer à l'interprétation de plusieurs textes de l'Ecriture. Sur 2 *Rois* XI, 16, où il est dit que *Joab, continuant le siége de la ville* (*Rabbath*), *mit Urie vis-à-vis du lieu où il savait qu'étaient les plus vaillants hommes*, il remarque que Josèphe ajoute (15) : *Pour*

(1) « Du temps de Moïse, la manière d'assiéger était à peu près la même que celle qui a été en usage plusieurs siècles après. Toute la différence qu'il y a, c'est qu'il n'y avait point encore de machines, comme on en vit depuis. » Calmet, Dissert. sur la milice des anciens Hébreux, tom. I, pag. 236, édit. in-4°, 1720.
(2) Antiq. jud. VI, VII.
(3) Pag. 336.
(4) I Reg. XV, 3, 4, 7.
(5) « Saül, étant revenu dans leur camp, détruisit leurs retranchements et y mit le feu. » Antiq. jud., liv. VI, chap. XI.
(6) I Reg. XVII, 53.
(7) Joseph. VI, XIII. I Reg. XXIII, 7.
(8) I Reg. XXX, 1. Joseph. VI, XIV.
(9) Joseph. VI, XIV.
(10) II Reg. V, 6-9. Joseph. lib. VII, chap. II.
(11) Pag. 339.
(12) I Paral. XI, 4-6.
(13) *Ibid.*, vers. 6.
(14) Pag. 340.
(15) Liv. VII, chap. VII, 7, § 2.

tâcher de pénétrer dans la ville en faisant brèche aux murs : Εἰ δυνηθεῖεν ἀνατρέψαντές τι τοῦ τείχους ἀσελθεῖν εἰς τὴν πόλιν.

Sur le chapitre XII, 26, 27, où la Vulgate dit : *Igitur pugnabat Joab contra Rabbath filiorum Ammon*, *et* expugnabat urbem regiam. *Misitque Joab nuntios ad David dicens : Dimicavi adversum Rabbath*, *et capienda est urbs aquarum. Nunc igitur*, etc., M. de la Malle fait trois remarques, la première sur le mot *pugnabat :* « Sacy est bien plus positif, dit-il, et désigne évidemment le *bélier ;* car il dit dans sa traduction : *Joab continua à* battre *Rabbath*, *ville des Ammonites*, *et étant près de prendre cette ville royale*, *il envoya des courriers à David avec ordre de lui dire :* J'ai battu jusqu'ici Rabbath, *et cette* ville environnée d'eaux *va être prise.* » Mais ni la Vulgate, ni l'Hébreu, ni les Septante, ni Josèphe, ne disent que Joab « continua à *battre* Rabbath ; d'où il suit que le *bélier* n'est point désigné dans ce texte. L'Hébreu dit : *Joab avait combattu contre Rabbath et pris la ville royale. Il envoya des courriers à David pour lui dire ; J'ai combattu contre Rabbath*, *et pris la ville des eaux.* — La deuxième remarque porte sur les mots *expugnabat urbem regiam :* « Josèphe, dit-il, désigne ici en deux endroits (1) les mines et les machines ; » et il cite ces deux endroits. » — Voici la troisième remarque : « Ces mots, *urbs aquarum*, que Sacy rend ainsi : *Cette ville environnée d'eaux*, désignent probablement que Rabbath, située sur le Jabock, était, comme Memphis et Méroé, défendue par des marais, des inondations, ou des fossés remplis d'eau. Et c'est sans doute une des circonstances qui contribua à prolonger le siége de cette ville, car on voit dans Josèphe (2) que Joab ne s'en empara qu'en lui coupant les eaux : τῶν τε ὑδάτων αὐτοὺς ἀποτεμνόμενος.

Quant au siége d'Abéla (3), Joab et ses gens *circumdederunt munitionibus civitatem*, dit la Vulgate. Sacy rend ces mots par : *Ils élevèrent des terrasses autour de la ville, et l'investirent.* M. de la Malle reprend cette traduction : « Elle n'est pas exacte, dit-il, *circumdare munitionibus* est la circonvallation, l'οἰκοδομεῖν des Grecs, cette enceinte de murs, de tours, de palissades, dont on entourait la ville assiégée. Il est vrai, dit-il encore, qu'ici les Septante désignent une attaque de vive force : ἐξέχεαν πρόσχωμα πρὸς τὴν πόλιν, καὶ ἔστη ἐν τῷ προτειχίσματι, καὶ πᾶς ὁ λαὸς ὁ μετὰ Ἰωὰβ ἐνοοῦσαν καταβαλεῖν τὸ τεῖχος. » Voici le récit de la Vulgate, tel que l'a cité M. de la Malle : *Omnes viri electi congregati fuerant ad eum* (*Joab*). *Venerunt itaque et oppugnabant* (Seba) *in Abela, et* circumdederunt munitionibus civitatem (4), *et obsessa est urbs : omnis autem turba quæ erat cum Joab*, moliebatur destruere muros. *Exclamavit mulier sapiens de civitate : Tu quæris* subvertere civitatem, *et evertere matrem in Israel? Quare præcipitas hæreditatem Domini? Respondens Joab : — Absit*, *absit hoc a me.* Non præcipito, neque demolior. *Tradite illum solum* (*Seba*), *et recedemus a civitate.* M. de la Malle ajoute : « Saint Jérôme, *Epist. ad Principium*, voit ici le bélier : *Joab muros ariete quateret.* »

« La version des Septante indique ici (vers. 15), trois moyens principaux d'attaque : la contrevallation, προτείχισμα ; la terrasse ou l'*agger*, ἐξέχεαν πρόσχωμα πρὸς τὴν πόλιν, et enfin la sape, καὶ πᾶς ὁ λαὸς ἐνοοῦσαν καταβαλεῖν τὸ τεῖχος. J'ajouterai que tous ces travaux devaient être nécessaires pour prendre une ville forte que Josèphe (5) nous peint comme une grande ville, la *métropole des Israélites*, μητρόπολιν Ἰσραηλιτῶν (6), et qui nécessitait un siége en règle. — Folard, qui ne consulte presque jamais les textes, continue l'auteur, et qui a travaillé trop souvent sur des traductions peu fidèles, diminue beaucoup ces travaux : Ils tirèrent, dit-il, un *fossé* ou un épaulement tout autour et travaillèrent à saper le mur (7). » Il me semble que ce n'est pas là le sens qu'on peut donner aux textes des Septante et de la Vulgate. » Il serait difficile de se prononcer sur la valeur de cette critique contre Folard ; car il semble que le texte original ne distingue pas les trois moyens d'attaque, comme M. de la Malle les trouve dans les Septante. Voici ce que dit l'Hébreu littéralement : *Et ils vinrent et ils l'assiégèrent* (Séba) *à Abel-Beth-Maacha, et ils jetèrent un terrassement ; et ce terrassement s'éleva contre les fortifications*, *et tout le peuple qui était avec Joab se mit à détruire la muraille pour la faire tomber ;* mais ce *terrassement* ou ce rempart élevé contre les fortifications de la ville, permet probablement de supposer la circonvallation. Quant au troisième moyen, la sape, il n'est pas exprimé non plus ; mais je pense que les moyens de destruction les plus actifs alors en usage, les plus propres à renverser promptement les murailles, furent employés dans ce siége, qui inspira de vives craintes aux habitants d'une ville aussi bien fortifiée que l'était Abéla.

M. de la Malle trouvant que l'historien sacré n'a fait aucune mention positive de l'emploi des machines proprement dites à ce siége, il s'appuie sur le *Deutéronome*, XX, 19, 20, notamment sur ces paroles de la Vulgate : *Instrue* machinas, *donec capias civitatem* (Voyez ci-dessus, § III), et sur ce qu'on employa les mines, les terrasses et les machines au siége de Rabbath, et est porté « à croire, dit-il (8), que c'était aussi avec des béliers, des tortues ou d'autres instruments analogues, que l'armée de Joab démolissait et faisait crouler les remparts d'Abéla ; l'autorité de Josèphe semble confirmer cette opinion. On observera même la plus exacte ressemblance entre le siége d'Abéla et celui de Platée (9)

(1) *Ibid.* § 3.
(2) *Ibid.* § 5.
(3) II Reg. xx, 14 et suiv.
(4) Josèphe, lib. VII, cap. xi, § 7 : [illegible]
(5) *Ibid.*, § 8.
(6) L'Hébreu, vers. 19, dit que c'était une *ville, mère en Israel.*
(7) Tom. II, pag. 175. — [Voyez aussi dans le Dictionnaire de la Bible l'article *Séba.*]
(8) Pag. 344.
(9) Thucydid. lib. II, cap. LXXV, LXXVI, LXXVIII ; lib. III, c. XXI.

où l'armée péloponésienne entoure la ville de murs, de tours et d'un double fossé, élève des terrasses, πρόσχωμα, et s'efforce de renverser les murailles avec des machines; il est de plus assez remarquable que Thucydide n'a pas nommé le bélier, qu'il est cependant impossible de ne pas reconnaître dans la description de ses mouvements et des effets qu'il produit. »

« Je suis forcé, dit encore M. de la Malle, de relever ici une petite erreur de D. Calmet qui dit (1) avec trop d'assurance : *Joab assiégea dans les formes Abéla et Rabbath...; on y parle de fossés, de lignes de circonvallation, de sape, mais pas un mot de machines de guerre.* » On ne peut pas révoquer en doute l'emploi de la circonvallation et de la sape ; mais celui des fossés n'est point exprimé dans le texte que j'ai cité tout entier, et je le répète encore, les tortues figurées sur le Memnonium, les passages du Deutéronome et de Josèphe me paraissent donner un certain degré de probabilité à l'opinion que j'ai émise. » — Je hasarderai un mot en faveur de D. Calmet : le texte, il est vrai, ne parle point de fossés, mais comme il mentionne la circonvallation et la terrasse, n'indique-t-il pas en même temps les fossés? Quant aux machines, dont le texte ne parle pas plus que des fossés, il est vraisemblable qu'elles furent employées.

IX. — Dans le conseil assemblé et tenu par Absalon contre son père qui était en fuite, Chusaï, loin d'adopter le projet d'Achitophel, en proposa un autre; et dans l'exposition qu'il en fit, il dit : *Si David se retire dans quelque ville, tout Israel en environnera les murailles de cordes, et nous la traînerons dans un torrent, sans qu'il en reste seulement une petite pierre* (2). On ne trouve pas ailleurs dans la Bible cette manière d'attaquer les places. D. Calmet voit dans ces *murailles de cordes* les *corbeaux démolisseurs*. Il rappelle certaines *machines*, auxquelles, suivant lui, ce texte semble faire allusion. C'étaient ces machines « nommées *corbeaux* ou *mains de fer*, dit-il, que l'on jetait sur le haut des murs avec des cordes, et par le moyen desquelles on arrachait les créneaux, on démolissait les murailles, et on accrochait les soldats qui les défendaient (3); » et il cite Diodore de Sicile (4); sur quoi M. de la Malle s'exprime en ces termes : « Je crois avec D. Calmet que la Bible désigne ici les corbeaux ou mains de fer;.... mais je remarquerai en passant l'inexactitude de Calmet qui prête à Achitophel le conseil de Chusaï, et qui disserte sur les machines de cordes des versets 8 et 9, chap. XXVI d'Ezéchiel, où il n'en est fait aucune mention. »

X. — M. de la Malle fait, d'après l'Ecriture et Josèphe, l'exposé des travaux de fortification et autres exécutés par David et Salomon à Jérusalem et dans quelques autres places de leur royaume. « Du temps de Salomon, dit-il (5), la puissance et les richesses de la Palestine étaient parvenues au plus haut degré.... Salomon, sans être guerrier, avait une armée formidable. » Je vais indiquer seulement et dans l'ordre qu'il les a cités, les textes qui lui ont fourni les détails qu'il a analysés et réunis sous le même coup d'œil. Ce sont *Psal.* L, 20; CVI, 16; I *Par.*, XXII, 2-16. — II *Par.*, I, 14; IX, 25; III *Reg.*, IV, 26; III, 1, et *Prov.*, IX, 3. Josèphe, lib. IX, c. XI, § 2. III *Reg.*, VI, 2, 3, 4, 7, 10; II *Par.*, 3, III, seqq.—III *Reg.*, V, 13, 17, et Josèphe, VIII, cap. II, § 9. *Cant.*, III, 3, 7, et I *Par.*, XXVI, 1, 32; Josèphe, VIII, c. II, § 1; et c. VI, 1; et VII, c. VI, § 1. III *Reg.*, IX, 15-19, et X, 26. *Psal.* CXLVII, 1, 2; et *Cant.* VII, 4, et VIII, 9, et I *Par.*, VIII, 4 6. Josèphe, VIII, c. II, § 3, et c. VI, § 1.

Il pose ensuite une question et y répond : « Est-il probable, dit-il (6), quand Moïse ne nous attesterait pas le contraire, qu'on eût autant multiplié les moyens de défense, s'il n'avait existé alors que des moyens d'attaque aussi faibles que la sape et l'escalade? J'en appelle à dom Calmet lui-même, qui dit, dans sa Dissertation sur les demeures des Hébreux : *Les Hébreux n'eurent point d'autres villes que celles dont ils s'emparèrent sur les Chananéens en entrant dans leur pays. Les villes des Chananéens étaient fort bien fortifiées, ayant des murailles extrêmement hautes ; les principales places étaient sur des hauteurs, et souvent il y avait une double et même une triple enceinte de murailles; le mur principal était fortifié d'espace en espace par de hautes tours, et au devant par un fossé au devant duquel était l'avant-mur dont il est si souvent parlé dans l'Ecriture. Cet avant-mur était moins élevé et moins fort que le mur, n'ayant que des terrasses et des redoutes pour le défendre.* Pour moi, il me semble que les anciens Hébreux ont dû connaître au moins les tortues, dont se servaient les Egyptiens, et le bélier, qui de toutes les machines de guerre, est la plus puissante et en même temps la plus simple, et par conséquent la première qui ait dû s'offrir à l'esprit des hommes, lorsqu'une fois ils se sont réunis en armées pour attaquer les villes : malheureusement les livres des *Juges*, des *Rois* et les *Paralipomènes* qui ne sont que l'abrégé d'histoires plus étendues, ne [illegible] que les principaux faits, et renvoient pour les détails à ces ouvrages dont on ne peut trop déplorer la perte. »

XI. — Roboam fit aussi exécuter des travaux [illegible] importants. Quinze villes, par ses soins, furent entourées [illegible] moyens de défense (7). L'historien sacré en termine l'énumération par [illegible] qui suivent : [illegible] [illegible] des [illegible] et des [illegible]. [illegible] M. de la Malle (8), que ces approvisionnements en

(1) [illegible] § [illegible]
[illegible]
(2) [illegible]
(3) [illegible] § [illegible]
(4) [illegible]
(5) Page [illegible]
(6) [illegible]
(7) [illegible] § 12. [illegible] lib. VIII, cap. x, § 6.
(8) [illegible]

armes et en munitions étaient immenses. Josèphe a suivi ce sens : θυρεοὺς καὶ σειρομάστας εἰς πολλὰς μυριάδας. La *siromaste* était une espèce de lance, εἶδος λόγχης, selon Hesychius. Mais ni lui, ni H. Etienne, ni Juste Lipse, ne nous apprennent sa forme, sa grandeur et son usage dans les siéges et les combats. Ducange (*Gloss.*, *med. græc.*) nous prouve que sa forme était celle d'une broche avec un manche de bois, semblable aux sondes dont se servent les commis de barrières. » L'historien ajoute que Roboam *fortifia considérablement* ces villes, qui, cependant, furent peut-être toutes prises par Sésac, roi d'Egypte, en peu de temps (1). M. de la Malle limite ce temps à *deux ans au plus*. Je crois que c'est beaucoup trop; je ne vois dans la guerre de Sésac, qu'une campagne commencée et finie la même année. « Pourrait-on supposer, demande notre auteur, que le roi d'Egypte emporta toutes ces villes sans machines de guerre? Josèphe l'assure (2), et dit qu'il les prit sans combat, ἀμαχητί, même Jérusalem que Roboam effrayé lui livra. » L'historien sacré et Josèphe donnent la raison des rapides succès de Sésac dans cette campagne. M. de la Malle met cet événement à l'an 971 avant J.-C.; suivant l'*Art de vérifier les dates*, il eut lieu l'an 958.

XII. — Il mentionne pour mémoire plusieurs siéges sur lesquels l'histoire ne fournit pas de détails. Abia, roi de Juda, prit sur Jéroboam, roi d'Israel, plusieurs villes (3); ces villes, suivant Josèphe (4), furent prises de vive force, κατὰ κράτος et elles étaient les plus fortifiées. — Amri, général de l'armée d'Israel, mit le blocus devant Gébeth, et assiégea Thersa (5). — Asa, roi de Juda, poursuivant les Ethiopiens, ravagea toutes les villes qui étaient aux alentours de Gérare (6); mais je crois que ces villes n'étaient ni grandes ni fortifiées. — Ben-Hadab, roi de Syrie, envoya contre Baasa, roi d'Israel, une armée qui battit Ahion, Dan, Abel-Maïm (c'est-à-dire Abel-des-Eaux, la même qu'*Abéla* ou Abel-Beth-Maacha; voyez ci-dessus, § VIII) et toutes les villes de Nephthali, dans lesquelles étaient les magasins (7). — Joram, roi d'Israel, assisté de Josaphat, roi de Juda et du roi d'Edom, fit la guerre aux Moabites, dont toutes *les villes fortes et les villes principales* furent détruites en quelques mois. Les Israélites allèrent jusqu'à ne laisser que les pierres à la capitale, nommée Kir-Hareseth, que ceux d'entre eux qui tiraient la fronde environnèrent et battirent (8). M. de la Malle distingue ici l'attaque brusque en *couronne*. Comme le roi de Moab voyait que sa ville allait être prise de vive force, ἀναιρεθῆναι κατὰ κράτος, dit Josèphe, il tenta de forcer les quartiers du roi d'Edom, mais il ne le put (9).

L'Ecriture ne donne pas plus de détails poliorcétiques sur deux siéges de Samarie par les rois de Syrie; l'un, sous le règne d'Achab, l'autre sous celui de Joram, roi d'Israel (10). Samarie était si bien fortifiée, dit Josèphe, qu'elle passait pour inexpugnable : Τείχη γὰρ αὕτη λίαν ἰσχυρὰ περιεβέβλητο, καὶ τὰ ἄλλα δυσάλωτος ἐδόκει. « Au premier siége, Josèphe donne les détails d'attaque, ainsi que le remarque M. de la Malle. Adab (le Ben-Hadab, de la Bible), ordonne à son armée d'entourer la ville de circonvallations, d'élever des terrasses, et de ne négliger aucun des moyens de la Poliorcétique : Ὁ δὲ εὐθέως τοῦτο προσέταξε, καὶ περιχαρακοῦν τὴν πόλιν, καὶ χώματα βαλλέσθαι, καὶ μηδένα τρόπον ἀπολιπεῖν πολιορκίας. — Au deuxième,.... Josèphe indique les machines d'attaque et les moyens de défense. La force de Samarie détermine Adab au blocus. Joram ἐνέκλεισεν αὐτὸν εἰς τὴν Σαμάρειαν, θαῤῥῶν τῇ τῶν τειχῶν ὀχυρότητι. Ἄδαδος δὲ, λογισάμενος αἱρήσειν τὴν πόλιν, εἰ καὶ μὴ τοῖς μηχανήμασι, λιμῷ μέντοι παραστήσασθαι τοὺς Σαμαρεῖς, προσβαλὼν ἐπολιόρκει τὴν πόλιν. »

L'histoire ne donne pas non plus de détails sur la prise de Jérusalem par Joas, roi d'Israel, sur Amasias, roi de Juda; elle dit seulement que Joas fit à la muraille de Jérusalem une brèche de quatre cents coudées de long, depuis la porte d'Ephraïm, jusqu'à la porte de l'Angle (11).

Enfin, elle ne fait qu'indiquer les travaux poliorcétiques d'Asa, roi de Juda, dans les villes de son royaume et dans sa capitale (12), et ceux du pieux Josaphat, son fils et son successeur (13).

XIII. — « Cependant, dit M. de la Malle (14), l'abrégé des Paralipomènes nous a conservé quelques détails précieux sur les forces militaires du roi Ozias, qui vivait huit cent dix ans avant notre ère. Les machines de guerre y sont comprises, et il paraît que ce roi, ou les a perfectionnées ou en a inventé de nouvelles; car il me semble trop improbable d'admettre, avec D. Calmet (15), que jusqu'alors on n'en eût connu d'aucune espèce. Les monuments d'Egypte, le Deutéronome, les passages des Septante et de Josèphe, que j'ai cités, réfutent victorieusement cette opinion. » Ecoutons le récit de l'historien sacré :

Ozias bâtit Elath (ville d'Idumée), *et la fit revenir sous l'empire de Juda, après que le roi* (Amasias, son père) *se fût endormi avec ses pères... Enfin il se mit en campagne, combattit contre les Philistins, détruisit les murailles de Geth, de Iabnia et d'Azot, et bâtit des villes dans* (la satrapie d') *Azot, et dans* (d'autres pays) *des Philistins. Dieu l'aida contre les Philistins et contre les Arabes qui demeuraient dans Gur-Baal, et contre les Méoniens*

(1) II Par. XII, 1 et suiv.
(2) Lib. VIII, c. X, § 2, 3.
(3) II Par. XIII, 19.
(4) Lib. VIII, cap. XI, § 3.
(5) III Reg. XVI, 15, 17.
(6) II Par. XIV, 14. Jos., *ib.*, § 4.
(7) *Ibid.* XVI, 4.
(8) IV Reg. III, 25.
(9) *Ibid.* 26. Joseph. IX, cap. III, § 2.
(10) III Reg. XX, 1 et suiv., et IV Reg. VI, 24 et suiv.
(11) IV Reg. XIV, 13. II Par. XXV, 23. Joseph., lib. IX, cap. IX, § 3.
(12) II Par. XIV, 6, 7. Joseph. VIII, cap. XII, § 4.
(13) II Par. XVII, 2, 12, 13, 19. Jos. *ib.*, c. XV, § 2.
(14) Pag. 354.
(15) Ubi supra.

(Iduméens (1). *Les Ammonites* (c'est-à-dire les Arabes et les Méoniens, ou du moins ces derniers) *donnèrent un présent à Ozias* (lui payèrent un tribut); *et sa réputation* (acquise par ses victoires) *s'étendit jusqu'aux frontières d'Égypte, à cause de sa haute puissance. Il bâtit aussi des tours à Jérusalem* (2), *sur la porte de l'Angle, sur la porte de la Vallée et sur l'angle* (des murs où étaient percées ces deux portes), *et il les fortifia... Le nombre des chefs de famille, des braves, était de deux mille six cents, et sous eux était une armée de trois cent sept mille cinq cents hommes... Ozias prépara pour eux et pour toute l'armée des boucliers, des lances, des casques, des cuirasses, des arcs et des frondes, pour lancer des pierres. Il fit dans Jérusalem des machines et des travaux d'art, qu'il fit placer dans les tours et dans les angles, pour tirer des flèches et lancer de grandes pierres.* La Vulgate dit : *Et fecit in Jerusalem diversi generis machinas, quas in turribus collocavit, et in angulis murorum, ut mitterent sagittas et saxa grandia* (3). « La version des Septante, dit M. de la Malle (4), désigne encore, avec plus de précision, les balistes et les catapultes, qu'elle nomme des machines ingénieusement calculées, pour lancer de grands javelots et de grosses pierres : Καὶ ἐποίησεν ἐν Ἱερουσαλὴμ μηχανὰς μεμηχανευμένας λογιστοῦ, τοῦ εἶναι ἐπὶ τῶν πύργων καὶ ἐπὶ τῶν γωνιῶν, βάλλειν βέλεσι καὶ λίθοις μεγάλοις (5).

« Ce passage, très-curieux pour la poliorcétique, réfute complétement Folard (6), qui dit dans son traité sur l'attaque des places : *Je ne vois pas que les Hébreux ajoutassent des tours à leurs retranchements, pour avoir des flancs*, et qui ajoute (7), en citant ce passage formel de Végèce (8) : *Sinuosis anfractibus* (veteres) *clausere urbes : Il paraît, par ce passage, que ces sortes de fortifications, dont je fais grand cas, n'étaient pas en usage de son temps. Je conclus de là qu'elles ne l'étaient pas non plus chez les anciens ; car nous ne voyons aucun auteur qui parle de cette sorte de structure.* On voit, au contraire, que les Hébreux savaient donner des flancs à leurs enceintes, non-seulement par la saillie des tours sur la courtine, mais encore par la construction de cette même *courtine sur une ligne d'angles saillants et rentrants.* Vous trouverez souvent, dans la Bible, ce principe de construction, indiqué par Végèce; vous l'observerez à des époques très-reculées. Sous Amasias, 827 ans avant notre ère, on vous cite les murs de Jérusalem, qui s'étendaient depuis la porte d'Éphraïm jusqu'à la *porte de l'Angle* ou *des Angles*, ἕως τῆς πύλης τῶν γωνιῶν (9). Végèce nous dit que les anciens multipliaient les tours dans les angles, et vous voyez Ozias suivre ce procédé ingénieux de fortification, bâtir des tours sur la *porte de l'Angle*, sur la *porte de la Vallée* escarpée, et sur les *angles* ou *rentrants des courtines* (10). Ézéchias, à l'approche de Sennachérib, releva les murs d'enceinte, et y ajouta une enceinte extérieure (11). Zorobabel et Néhémie, au retour de la captivité, relevèrent les murailles détruites du temple et de la ville, et les rebâtirent sur le même plan (12) ; enfin, au premier siècle de notre ère, vous retrouvez encore cette même Jérusalem, fortifiée suivant le système des redans qu'elle avait pratiqué neuf siècles avant Jésus-Christ. C'est Tacite qui nous apprend ce fait curieux pour l'histoire de l'art du génie chez les peuples anciens : « *Jérusalem*, dit-il (13), *dans une assiette très-forte, était encore munie par des ouvrages et des travaux qui, dans un terrain plat, auraient suffi à la défendre ; elle était située sur deux collines d'une hauteur extraordinaire*, *entourées* de murs formés avec beaucoup d'art, d'angles saillants et rentrants, afin que les flancs des assiégeants fussent à découvert. *L'extrémité de la roche était à pic ; les tours avaient soixante pieds de hauteur sur les points les plus élevés, et jusqu'à cent vingt, là où le terrain s'abaissait.* » Un passage d'Ammien (14) m'apprend encore que cette fortification en angles saillants et rentrants était usitée anciennement chez les peuples de la Mésopotamie. Constance assiége Virta, prépare les terrasses, approche les machines de siége, et

(1) Nommés Ammonites dans la Vulgate, II Par. XXVI, 7, 8; et dans l'Hébreu, au vers. 8.—« Amos, contemporain d'Ozias, parle aussi de la prise des villes de Moab, de Carioth (cap. XI, 1, 2), de Damas (I, 3), de Gaza, d'Azot, d'Ascalon, d'Accaron, et de Tyr; de Theman et de Bosra, villes des Iduméens, et de Rabbath, ville des Ammonites. Toutes ces villes sont prises de force. Le poëte sacré ne s'arrête à aucun détail. Amos, I, 6-15. »

(2) « Ces tours, suivant Josèphe (lib. IX, cap. X, § 3), avaient cent cinquante coudées de hauteur : Προσῳκοδόμησε δὲ καὶ πύργους πολλοὺς πεντήκοντα πηχῶν καὶ ἑκατόν. Cet écrivain ajoute qu'Ozias fit reconstruire toutes les portions de l'enceinte des murs qui étaient tombés par vétusté, ou par défaut d'entretien, et tout ce qui avait été abattu par le roi d'Israël, lorsqu'il entra dans Jérusalem, et enfin qu'il fortifia plusieurs stations dans le désert, auxquelles il fournit de l'eau par des conduits souterrains. Voy. II Paral. XXVI, 10. »

(3) ἔτι καὶ πρὸς τούτοις μηχανήματα πολλὰ πρὸς πολιορκίας κατασκευάσας ὀξυβελῆ τε καὶ δορυβόλα, καὶ ἄρπαγας, καὶ ὅσα τούτοις ὅμοια. Joseph., lib. IX, cap. X, § 3. ἄρπαγας, *harpagones*, trad. lat., harpons pour saisir le bélier.

(4) Pag. 337.

(5) II Paral. XXVI, 2-9. 12-15. La Vulgate termine ce dernier verset en disant que « le nom d'Ozias se répandit fort loin, *parce que le Seigneur était son secours et sa force...* » L'Hébreu dit : « *Car on le célébra partout jusqu'au moment où il fut devenu puissant.* » De même les Septante. Le lecteur va bientôt trouver, dans une citation de D. Calmet, une autre traduction de ce texte, qui diffère aussi de la traduction qu'en offre la Vulgate.

(6) Tom. II, pag. 175.

(7) Tom. III, pag. 4.

(8) Ambitum muri directum veteres duci noluerunt, ne ad ictus arietum esset dispositus, sed sinuosis anfractibus jactis fundamentis clausere urbes; crebrioresque turres in ipsis angulis ediderunt propterea: quia signis, etc. De Re milit. lib. IV, cap. II.

(9) IV Reg. XIV, 13, Sept.

(10) Les Septante, il est vrai, disent *sur les angles* : ἐπὶ τῶν γωνιῶν (II Par. XXVI, 9) ; mais l'Hébreu dit *sur l'angle* ; c'est ainsi qu'on l'a vu traduit ci-dessus, et j'ai pensé qu'il s'agit de l'angle formé par la jonction des deux murs. Toutefois je n'oserais pas me prononcer formellement contre l'opinion de M. de la Malle. Quand Ozias était déjà célébré par toutes les bouches pour avoir exécuté les travaux poliorcétiques qui le rendirent extrêmement puissant, Rome n'existait pas encore, et près de six cents ans se passèrent avant que les Romains connussent les machines de guerre. Voyez mon *Histoire de l'Ancien Testament*, tome I, pag. 364, col. 2.

(11) II Paral. XXXII, 5.

(12) Esdr. I, 2, 3. III, 6-12. IV, 3, 4, 12, 13, V, 2, 3, etc. Néh. II, 17 et suiv. III Esdr. VI, 4.

(13) Hist. V, 11.

(14) XX, VII, 17.

ne peut prendre cette ville. *Munimentum valde vetustum*, in extremo quidem Mesopotamiæ situm, sed *muris velut sinuosis circumdatum et cornutis*, instructioneque varia inaccessum.

« Voici maintenant comment D. Calmet (1) commente ce texte : « Ozias... avait amassé « dans ses arsenaux des boucliers, des lances, des casques, des cuirasses, des arcs et des « frondes, pour jeter des pierres ; il fit de plus, dans Jérusalem, des *machines d'une invention* « *particulière pour être* sur les tours et sur les angles des murs, *pour lancer* de gros javelots « et de grosses pierres, et son nom devint célèbre dans les pays éloignés, *parce qu'il se* « *rendit admirable par ces manières de fortifier.* » Telle est la traduction du texte sacré, souligné dans l'ouvrage de Calmet. Josèphe dit seulement qu'Ozias construisit, fabriqua ces machines, κατεσκεύασε. Calmet ajoute ensuite : « Toutes ces expressions n'insinuent-elles pas que ce prince fut l'inventeur de toutes ces machines, et qu'avant lui, on n'avait rien vu de pareil ? » Rau (2) attribue aussi à Ozias l'invention des balistes et des scorpions.

« On pourrait peut-être opposer à D. Calmet et à Rau l'autorité de Juste Lipse qui (3), en rapportant le passage formel du *Deutéronome*, ne balance pas à se ranger de l'avis d'Eupolème et d'Eusèbe, qui attribuent à Moïse l'invention de beaucoup d'armes et de machines, et qui posent en principe que les arts sont sortis de l'Orient pour se répandre sur le reste du globe.

« Jacob Lydius (4) est du même avis, excepté qu'il attribue à Moïse l'invention des balistes, des catapultes et autres machines de trait, et qu'il lui refuse celle du bélier qu'il prétend n'avoir pas été connu à cette époque.

« Mais, sans même attribuer à Moïse l'invention des machines de trait dont la Bible nous parle sous le règne d'Ozias, ne peut-on pas supposer avec assez de vraisemblance que quelques-unes de ces machines, surtout le bélier, étaient connues en Egypte, où Moïse avait été élevé, et dont la *Genèse* nous montre la civilisation fort avancée dix-sept cents ans avant Jésus-Christ ?

« Nous avons trouvé sur des monuments égyptiens antérieurs à Moïse des gabions, des tortues, des machines d'escalade fort ingénieuses.

« L'antiquité des monuments égyptiens, leur solidité, la grandeur des pierres qui les composent, n'indiquent-elles pas qu'à cette époque la mécanique avait déjà fait quelques pas ? et certes il y aurait un grand scepticisme à vouloir refuser l'invention d'une machine aussi simple que le bélier à des peuples qui élevaient de si grands monuments, qui calculaient avec précision la marche des astres, et qui avaient fixé l'année solaire à trois cent soixante-cinq jours et un quart (5). Les sciences sont sœurs, elles se donnent la main, et il est presque impossible que l'astronomie soit portée à un certain degré, sans que la mécanique ne se perfectionne à son tour. »

Dans le récit du siége de Samarie par Salmanasar (6) et de la prise des villes fortes de Juda par Sennachérib (7), sous Ezéchias, il n'est parlé ni du bélier ni des machines. « Est-ce une raison suffisante, dit M. de la Malle (8), parce que l'abrégé chronologique du livre des *Rois* n'indique point que ces princes employèrent contre ces places les béliers et les machines, pour affirmer qu'ils en ignoraient l'usage, puisque la Bible nous apprend qu'elles étaient connues en Judée quatre-vingts ans auparavant ? — Josèphe (9) parle des terrasses élevées au siége de Peluse par Sennachérib. Peluse était une place très-forte, la clef de l'Egypte. » — M. de la Malle convient qu'Isaïe, contemporain de Sennachérib, et dans le livre duquel nous avons une relation de la campagne de ce prince en Juda (10), ne nomme pas les béliers et les machines ; « mais, dit-il, irait-on chercher des détails de la tactique et de l'art militaire des Grecs, des Romains ou des Français dans Pindare, Horace ou Malherbe ? » Il soupçonne qu'un texte du deuxième livre des *Paralipomènes*, XXXII, 5, indique l'emploi des machines défensives par Ezéchias. Voici ce texte : « Ezéchias répara la forteresse de Mello... et fabriqua des boucliers et *des armes de toutes sortes*, » *universi generis armaturam*, comme s'exprime la Vulgate ; « c'est-à-dire, comme l'explique D. Calmet, il y mit diverses machines propres à soutenir des siéges. » M. de la Malle adopte cette interprétation, car « l'exemple donné auparavant par Ozias dut être imité dans un danger si pressant. » Quant à moi, je n'oserais affirmer que l'interprétation de D. Calmet soit juste. L'Hébreu dit : *Il fabriqua beaucoup de projectiles et de boucliers ;* et les Septante : *Il fabriqua beaucoup d'armes défensives.* Le texte original me paraît plus complet et clair : le mot hé-

(1) *Dissert. sur la milice des Hébreux.*

(2) Dissert. de Arm. Vet. Hebr., pag. 2. Uzias qui milites suos omni armorum genere instruxit, ac balistarum scorpionumque inventor fuit.

(3) Vetustissima mentio (machinarum) quam reperio, est in libris sacris, et ipse Moises in Deuteronomio nominat, cap. XX. Si qua autem ligna non sunt pomifera, sed agrestia et in cæteros apta usus, succide, et instrue *machinas*, donec capias civitatem quæ contra te dimicat ; etsi alii recentiores hic propugnaculum aut munitionem, non machinas vertunt, at enim certe postea de machinis in eadem gente Paralip. II, cap. XXVI, de Ozia rege, sed in Ezechiele atque alibi mentio : *ut nihil ambigam* cum Eupolemo apud Eusebium asserere, a Moise pleraque armorum reperta et machinarum. Sane illud sagax et curiosa mens deprehendet, sacra, imperia, artes, ab oriente fere in reliquum orbem et in occasum paulatim deflexisse. Hæc ita nobis visa : aliis aliter, et Græci, vana sæpe gens, tribuunt sibi. Poliorceticon. lib. I, tom. III, pag. 265. Antverpiæ, 1737, in-folio.

(4) Syntagma sacrum de Re militari in Ugolin. Thesaur. Antiq. sacr., pag. 258.

(5) Diod. Sicul. lib. I, § 50. Eudoxe et Platon, apud Strab., lib. XVII, D. Theon mathem., sub initium commentarii in Ptolemæi primum canona.

(6) IV Reg. XVII, 5 6. Vid. Abdiam, I, 11.

(7) IV Reg. XVIII, 13. II Paral. XXXII, 1. Isa. XXXVI.

(8) Pag. 363.

(9) Lib. X, cap. I, § 4.

(10) Ubi supra, et XXXVII.

breu rendu par *projectiles* signifie littéralement les armes qu'on lance contre les assiégeants

M. de la Malle croit encore qu'Isaïe, dans un autre passage (1), indique *la tortue formé par les boucliers élevés sur la tête*. Il cite tout ce passage en latin, et en français littéralement traduit sur la Vulgate; mais je n'en vais rapporter que le texte sur lequel est fondé son opinion. Verset 6 : *Et Ælam sumpsit pharetram, currum hominis equitis, et* PARIETEM NUDAVIT CLYPEUS... *Ælam a pris son carquois, le cavalier a monté sur son char, et le* BOUCLIER *a dégarni le mur de ses défenseurs...* « Un passage de César (2) offre, dit-il (3), une grande ressemblance avec celui d'Isaïe, et m'engagerait à lui attribuer ce sens : *Gallorum eadem atque Belgarum oppugnatio est hæc : hi ubi circumjecta multitudine hominum totis mœnibus, undique in murum lapides jaci cœpti sunt*, MURUSQUE DEFENSORIBUS NUDATUS EST TESTITUDINE FACTA PORTIS SUCCEDUNT. Le *murus defensoribus nudatus, testitudine facta* de l'historien militaire ne semble-t-il pas le commentaire du *parietem nudavit clypeus* du poëte lyrique? — Tite-Live (4) nous apprend en outre qu'une seconde tortue s'élevait quelquefois sur la première. De cette manière on pouvait approcher du faîte des murailles, et ainsi le *bouclier*, ou le soldat couvert de boucliers, dégarnissait le mur de ses défenseurs, fonction qui était attribuée ordinairement aux gens de trait, armés à la légère et sans bouclier.

« Un autre passage d'Isaïe (XXXVII, 33), confirme cette explication : *Non intrabit civitatem hanc, et non jaciet ibi sagittam, et non* OCCUPABIT EAM CLYPEUS, *et non mittit in circuitu ejus aggerem*. OCCUPABIT ou *præveniet* EAM CLYPEUS, est, je crois, s'emparer de la ville avec la tortue de boucliers. — Vous avez encore dans Ezéchiel (XXVI, 8) cette expression : *Elevabit contra te clypeum*, qui signifie la même chose et explique très-clairement le passage d'Isaïe. Vous voyez de plus, sur un bas-relief du Memnonium (5) d'une très-haute antiquité la manœuvre de la tortue double ou *surmontée*, employée par les Egyptiens à l'attaque d'une place forte.

« Si l'on admet cette explication du texte sacré, qui, appuyée sur un monument, acquiert un grand degré de certitude, on aura la plus ancienne indication de cette manière de combattre, qui a dû pourtant venir dans la pensée de tous les hommes armés de boucliers, et exposés à une grêle de traits, lorsqu'ils attaquaient une ville. Je suis étonné que Juste Lipse ne l'ait point rapportée dans son chapitre *de Testitudine militari*, page 257, tome III. » Voyez ci-dessus, première partie, § X.

L'auteur cite encore Isaïe (XXXVII, 26, 33), lorsque le Seigneur, parlant de Sennachérib, dit : *Dès les temps anciens je l'ai formé, et maintenant je l'ai amené. Il a été créé pour déraciner les collines combattantes et les villes fortifiées* (c'est-à-dire, suivant M. de la Malle (6), pour emporter les positions et les places fortes); — *mais il n'entrera pas dans Jérusalem, il n'y jettera pas de flèches*, etc. Et il ajoute : « Les principaux moyens d'attaquer les places, les gens de trait employés pour dégarnir les murs, la tortue de boucliers pour s'en emparer, les terrasses élevées autour des remparts pour favoriser l'approche du bélier, se trouvent donc connus du temps d'Isaïe, sept cent treize ans avant Jésus-Christ, et ce sont presque les seuls dont César ait fait usage, tant l'art de la guerre était avancé chez les nations puissantes et civilisées de l'Orient. Il se trouve dans Josèphe (7) un exposé court, mais précis, des moyens de défense des places : *Manassès, pour assurer sa capitale, fit réparer avec le plus grand soin les anciens murs, construisit un deuxième mur d'enceinte, bâtit des tours très-hautes, et munit les forts qui étaient en avant de la ville de toutes sortes de vivres et de moyens de défense.*

XIV. — M. de la Malle expose ensuite le récit que fait l'auteur du 4e livre des Rois (Cap. XXIV, 10, 11, 14-17), d'un siége de Jérusalem, sous le règne de Joachin ou Jéchonias, par Nabuchodonosor, l'an 599 avant J.-C. Il cite le latin de la Vulgate qu'il traduit ou analyse en français, et s'arrête sur un mot, *clusor*, qui se trouve aux versets 14 et 16. La Vulgate dit : *Transtulit* (Nabuchodonosor)... *omnem artificem et clusorem;... artifices et clusores mille, omnes viros fortes et bellatores*. Nos traductions françaises rendent le mot *clusor* par *lapidaire;* quelques interprètes croient qu'il s'agit des *maçons;* d'autres des *gardiens des portes*. Ce sont des *serruriers*, suivant M. Cahen, parce que le mot hébreu vient d'un autre qui signifie *fermer*. M. de la Malle avait donné une interprétation analogue à cette dernière; les *clusores*, suivant lui, étaient des *mécaniciens*. « C'est le sens, dit-il (8), que je donne au mot *clusor*, τὸν συγκλείοντα, dans ce passage; proprement les mécaniciens et *ceux qui étaient chargés de fermer la ville de murailles*. Forcellini et Gessner l'expliquent, *qui cludit seu includit : clusarius* qui en est dérivé, *ad claudendum aptus*. On ne peut, je crois, y voir des orfèvres, comme le prétend le Novitius, puisque la Bible ajoute qu'ils étaient *tous braves et belliqueux*, et qu'on voit que le conquérant songe surtout à dépouiller Jérusalem de ses moyens d'attaque et de défense. Voy. R. Etienne, Bâle, 1740, au mot *Clusuriæ, custodiæ limitum*. La version des Septante confirme encore cette interprétation. »

Sédécias, successeur de Joachin, viole le traité qui existait entre lui et Nabuchodonosor, et se révolte. Ici M. de la Malle cite et traduit encore la narration de la Vulgate (9). Le

(1) XXII, 5-11.
(2) Bell. Gall., lib. II, cap. VI.
(3) Pag. 365.
(4) Lib. XLIV, cap. IX.
(5) Voy. mon Atlas (dit l'auteur), pl. IV et A. vol. II, pl. XXXI, fig. 1 de l'ouvrage de l'Egypte.
(6) Pag. 368.
(7) Lib. X, cap. III, § 2.
(8) Pag. 369.
(9) IV Reg. XXV, 1-8.

dixième jour du dixième mois de la neuvième année du règne de Sédécias, l'an 589 avant Jesus-Christ, Nabuchodonosor, roi de Babylone, et toute son armée vinrent à Jérusalem (1), l'entourèrent, et bâtirent autour de son enceinte leurs fortifications : *et circumdederunt eam, et extruxerunt in circuitu ejus munitiones* (2). Sur quoi notre savant auteur fait cette remarque : « C'était l'usage, comme on sait, de bâtir en quelque sorte une nouvelle ville autour de celle qu'on voulait assiéger : les Grecs et les Romains dans les temps postérieurs nous en offrent plusieurs exemples. » La ville fut enfermée et entourée de lignes de circonvallation jusqu'au neuvième jour du quatrième (3) mois de la onzième année du règne de Sédécias. La famine se déclara dans la ville, et il n'y avait plus de pain pour les habitants; *les murailles de la ville furent brisées*, et tous les combattants s'enfuirent la nuit, etc. *Et clausa est civitas atque vallata usque ad undecimum annum regis Sedeciæ, nona die mensis; prævaluitque fames in civitate, nec erat panis populo terræ; et interrupta est civitas* (καὶ ἐῤῥάγη ἡ πόλις) ; *et omnes viri bellatores nocte fugerunt*, etc. (4).

Le récit de Josèphe (5) sur la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, dit M. de la Malle (6), est tellement circonstancié, que je dois le traduire en entier; c'est d'ailleurs le meilleur commentaire du texte latin. *Cependant le roi de Babylone pressait avec constance et avec ardeur le siége de Jérusalem; ayant construit de grandes tours en terre* πύργους μεγάλων χωμάτων, *il empêcha les défenseurs de se tenir sur les remparts; il éleva ensuite autour de l'enceinte de la ville plusieurs terrasses égales aux murs pour la hauteur :* καὶ πολλὰ περὶ τὸν κύκλον ὅλον ἤγειρε χώματα, τοῖς τείχεσι τὸ ὕψος ἴσα. *Les assiégés se défendaient vigoureusement : ils ne se laissaient abattre ni par la faim ni par les maladies; mais leur courage résistait à tous les maux, et persistait à soutenir la guerre. Sans être effrayés des entreprises et des machines de l'ennemi, ils inventaient des machines, ou exécutaient des travaux propres à en détourner l'effet; de manière qu'il y avait entre les Hébreux et les Babyloniens une lutte perpétuelle et d'adresse et de science* (7), *ceux-là croyant qu'ils ne pourraient prendre la ville qu'en étant supérieurs dans l'art de l'attaque, ceux-ci, qu'ils n'avaient de salut à espérer qu'en persistant, en continuant sans relâche à inventer de nouveaux moyens de défense qui rendissent inutiles les machines des ennemis. Et ils résistèrent pendant dix-huit mois, jusqu'à ce qu'ils eussent presque tous péri, soit par la faim, soit par les traits que les ennemis lançaient du haut de leurs tours.*

« Ce récit de Josèphe explique plusieurs circonstances qui ne sont qu'indiquées dans la Bible, et il les explique, ce me semble, de la manière la plus conforme à la raison. *Circumdederunt eam, et extruxerunt in circuitu ejus munitiones, et clausa est civitas atque vallata :* telle est la traduction littérale du texte sacré. Les lignes de circonvallation y sont désignées avec précision ; Josèphe nous apprend que ces *munitiones* étaient de hautes tours d'où l'on tirait sur les défenseurs de la ville, et que ces tours étaient construites en terre, μεγάλων χωμάτων. Il est évident qu'on dut se servir de ces matériaux dans un pays nu et dépourvu de bois comme la Judée ; probablement on les revêtit de fascines, de gazon, de pierre ou de briques : c'est ainsi que furent construites les tours d'attaque au siége de Marseille, par César; et la Provence, en effet, est presque aussi dénuée de bois de construction que les environs de Jérusalem.

« Nabuchodonosor, dit Josèphe, éleva ensuite autour de la ville plusieurs terrasses qu'il poussa jusqu'à la hauteur des murs de Jérusalem. Ces terrasses étaient destinées à recevoir les béliers qu'elles protégeaient par leur hauteur : de là on tirait sur les défenseurs, on les empêchait de se tenir sur les remparts. Les soldats chargés de faire agir le bélier, battaient la muraille, y faisaient brèche, et enfin exécutaient le comblement et le passage du fossé. L'abrégé du livre des *Rois* ne nous donne que le résultat, καὶ ἐῤῥάγη ἡ πόλις, *les murs de la ville furent brisés* ; mais Ezéchiel (8) nomme deux fois le bélier, et désigne positivement l'emploi de cette machine dans ce même siége de Jérusalem. Josèphe le comprend, sans doute, au nombre des machines des Assyriens, μηχανήματα et les ἀντιμηχανήματα, les contre-batteries des Hébreux sont probablement les lacets, les balles de laine, les faux, les harpons destinés à amortir, à détourner, ou empêcher l'effet du bélier.

« Enfin, quand il nous dit que de part et d'autre on employa tout l'art de la poliorcéti-

(1) [J'ai recueilli dans mon *Histoire de l'Ancien Testament* (liv. VII, ch. III, § 22, tom. II, pag. 74) un trait que je vais rapporter pour y ajouter une réflexion de Condillac, qui peut ici n'être pas sans intérêt. Le roi de Babylone, arrivé à la tête d'un chemin qui se partageait en deux, et dont l'un conduisait à Rabbath, capitale des Ammonites (que ce prince avait le dessein de châtier comme les Juifs), et l'autre à Jérusalem, il hésite lequel des deux il prendra, et s'en rapporte au sort. Il écrit sur une flèche le nom de Jérusalem, et sur une autre celui de Rabbath, les remet dans son carquois, et la première qu'il tire ensuite est celle qui porte le nom de Jérusalem. En conséquence, il dirige sa route sur cette ville. Ezéchiel, XXI, 19-23, avait prédit les diverses circonstances de ce fait, qui fait voir, suivant Condillac, qu'un monarque, en ce temps-là, commençait souvent une campagne sans plan, sans projet, sans savoir où il porterait ses armes. L'examen des guerres de Nabuchodonosor et notamment de celle dont il s'agit ici me semble prouver que cette remarque de Condillac n'est pas fondée.]

(2) L'Hébreu porte : (Nabuchodonosor) *se campa contre la ville*, *et* (ses soldats) *bâtirent des forts autour*.

(3) Le mois n'est pas marqué dans le livre des Rois, mais il l'est dans le texte parallèle de Jérémie, LII, 6. C'est le *quatrième*, et non le *cinquième*, comme l'a écrit M. de la Malle.

(4) L'Hébreu : *La ville fut assiégée jusqu'à la onzième année du roi Sédécias; le neuf du* (quatrième,) *mois. la famine devint forte dans la ville, et il n'y eut plus de pain pour le peuple du pays. Une brèche fut faite à la ville, et tous les combattants* (s'enfuirent pendant) *la nuit.*

(5) Lib. X. cap. VIII, § 1.

(6) Pag. 371.

(7) Μήτε πρὸς τὰς ἐπινοίας τῶν ἐχθρῶν καὶ τὰ μηχανήματα καταπεπληγμένοι, ἀλλ' ἀντιμηχανήματα πρὸς πάντα παρ' ἑαυτῶν ἀντεπινοοῦντας· ὡς εἶναι τὸν ὅλον ἀγῶνα καὶ τοῖς Βαβυλωνίοις, καὶ τοῖς Ἱεροσολυμίταις τῆς δεινότητος καὶ συνέσεως.

(8) IV, 2, XXI, 22.

que, on peut croire que dans ce siége qui dura seize mois (1), on mit en usage les catapultes, les balistes, les mines, les contre-mines, l'escalade, la sape, et les tortues que nous avons déjà vues usitées chez ces peuples plusieurs siècles auparavant. »

XV.—Le prophète Jérémie, pour avoir fait de l'opposition à la politique de Sédécias avait été mis en prison. Le 7e jour du 5e mois, c'est-à-dire 28 jours après la prise de Jérusalem, Nabuchodonosor fait partir, de Réblatha pour Jérusalem, Nabuzardan, capitain de ses gardes, chargé d'en finir avec cette ville, mais de commencer par délivrer l prophète, de le traiter avec distinction et de lui accorder tout ce qu'il lui demandera Le 10e jour, Jérémie était libre, et peu de jours après le temple était en cendres et Jérusalem en ruines. M. de la Malle cite un fragment du 4e liv. des *Rois*, XXV, 8-21, relati à ces désastres, et quelques autres d'Osée, VIII, 14; X, 14, et indique Michée, V, 5, 6, 10 11, 13. Enfin, comprenant avec ces passages ceux qu'il avait cités auparavant, il dit « Je les ai rapportés en entier, parce que, renfermant le siége et la prise de Jérusalem, l destruction du royaume de Juda, et la captivité des Juifs à Babylone, événement d'une s grande importance dans l'histoire du peuple hébreu, ils ne contiennent précisémen aucune description de machines et de moyens d'attaque de vive force contre Jérusalem Serait-ce une raison pour révoquer en doute leur emploi, si l'on n'avait pas d renseignements plus précis ? Non certes, car il doit y avoir eu des causes où l'on voit de effets : les murs sont rompus, *interrupta est civitas ;* avec quels instruments ? l'abrég chronologique des *Rois* ne nous donne aucuns détails à ce sujet, pas plus que le livre d *Josué* sur la prise des villes fortes de Chanaan, que les livres des *Rois* et des *Paralipomènes* sur la prise de Rabbath et d'Abéla, des villes d'Israel et de Juda sous Abia et sous Asa sur le siége de Samarie par Benadab, sur la prise des villes moabites par Josaphat, et su celle de Jérusalem sous Amasias.

« Les *Paralipomènes* (2) offrent un abrégé encore plus sec des deux siéges de Sion pa Nabuchodonosor.

« Heureusement des poëtes lyriques (car tel est, je crois, le caractère du style des prophètes) viennent à notre secours, et nous parlent des machines de guerre employées à c siége. Enfin, pour la première fois, le bélier (*car*, en hébreu, d'où les Grecs ont probablement fait leur mot κριός) est nommé dans la Bible, et encore vous ne le trouvez appel par son nom propre que dans la vision d'Ezéchiel (3) et dans une autre prophétie (4) Croira-t-on qu'Isaïe ne le connût pas, que Jérémie en ignorât l'usage, quand ils parlaient de mêmes événements, du même siége qu'Ezéchiel ? ce scepticisme, que je suis loin de désapprouver en beaucoup d'occasions, doit tomber ici, ce me semble, sous la masse et l'évidence des faits.

« J'ai déjà dit qu'Isaïe paraissait avoir indiqué l'usage de la tortue de boucliers ; je n'ad mets pas néanmoins l'opinion de l'un des interprètes de la Bible qui veut reconnaître un indication poétique du bélier, dans un passage d'*Isaïe*, XXV, 1-12. » L'auteur traduit ce passag en français, et rapporte en note le latin de la Vulgate. Deux textes fixent son attentio le premier, verset 4.... « Le courage des forts ressemble au *tourbillon qui renverse l muraille* (5) ; » et le second, verset 10 :... « Moab sera *broyé sous lui, comme la paille so le chariot* (6). » Et, outre la note que je viens de transcrire, il ajoute dans son texte (7) « Je ne pense pas, je le répète, que le *turbo impellens parietem* désigne ici le bélier ; ma le même prophète ajoute dans un autre chapitre (XXX, 13, 14) : *Votre iniquité sera pou vous comme l'écroulement du mur d'un rempart élevé, dont la ruine arrive quand on l'a*

(1) [Il faut distinguer deux siéges, séparés par le temps que Nabuchodonosor employa contre Apriès, roi d'Égypte. Le roi de Babylone commença le siége de Jérusalem le 10e jour du 10e mois de la 9e année du règne de Sédécias (an 589 avant J.-C., selon la chronologie de l'*Art de vérifier les dates*). Pendant qu'il tenait cette ville enfermée dans la ligne de circonvallation, l'année suivante, 588, il détachait de son armée des troupes qui prenaient les autres villes du royaume ; le 6e jour du 11e mois de cette même année, qui était la 10e du règne de Sédécias, Nabuchodonosor lève le siége de Jérusalem, pour marcher contre Apriès, roi d'Egypte, qui venait au secours du roi de Juda. Le 7e jour du 1er mois de la 11e année du règne de Sédécias, c'est-à-dire sur la fin du mois de mars 587, l'armée de Nabuchodonosor taille en pièces celle d'Apriès, et le 29e jour du 2e mois, cinquante-deux jours après la levée du siége de Jérusalem, Nabuchodonosor reparaît avec son armée sous les murs de cette ville. Ce nouveau siége traînait en longueur ; Nabuchodonosor n'y commandait pas en personne. Enfin ses généraux, le 9e jour du 4e mois (Thamuz, qui répond à juin et à juillet), environ minuit, prennent d'assaut Jérusalem. On voit combien il s'écoula de temps depuis le commencement du premier siége jusqu'à la fin du second, et combien chacun d'eux dura. Le second dura quarante jours, espace de temps figuré par celui qu'Ezéchiel resta couché sur le côté droit. Voyez mon *Histoire de l'Ancien Testament*, liv. VII, ch. III, § 22, 33, tom. II, pag. 74 et suiv.]

(2) *Adduxit super eos (Dominus) regem Chaldæorum. Incenderunt hostes domum Dei, destruxeruntque muru Jerusalem, universas turres combusserunt, et quidqu pretiosum fuerat, demoliti sunt.* Lib. II, cap. XXXVI, ver 17, 19. Voilà tous les détails que vous y trouvez d'u siége qui dura deux ans, et de la prise de la capitale d'u royaume florissant.

(3) Cap. IV, vers 2.

(4) Cap. XXI, vers. 22.

(5) Spiritus enim robustorum quasi *turbo impelle parietem.*

(6) « Moab sera foulé aux pieds comme on foule paille pour en faire du fumier. » Ainsi traduisent Sacy la Bible de Genève. Je crois qu'ils se trompent, qu'Isaïe fait ici allusion à la manière de battre le gra usité en Judée, et que j'ai vu moi-même employer da l'Etat Romain et le royaume de Naples. On étend les b sur une aire, au soleil, et on fait passer dessus au gra trot, un char attelé de deux et souvent de quatre chevau qui, par le poids de leurs corps et le battement de leu pieds, font sortir le grain de sa balle. On se sert encor en Egypte, d'une machine traînée par deux bœufs qui, passant sur les gerbes, fait sortir le grain. Voyez *Tra in Egypt, and Nubia, by Norden*, vol. I, pag. 50, 51. *description of the east by Pococke*, vol. I, pag. 208. Vo dans l'*Illiade*, XX, 495, la comparaison qui peint des ch vaux foulant des épis pour en tirer le grain, et ma Dacier, trad., tom. III, pag. 380.

(7) Page 380.

tend le moins, et qui sera broyé comme une cruche par un choc violent : Comminuetur sicut conteritur lagena figuli, contritione pervalida, *sans qu'on en puisse trouver aucun fragment dans ses débris capable de porter un peu de feu ou de puiser un peu d'eau ;* et alors ne reconnaissez-vous pas, dans ce style figuré, l'indication des effets redoutables du bélier, qui brise les murailles, comme une poterie de terre est brisée par un choc violent, ou bien, n'est-ce qu'une simple comparaison avec l'écroulement naturel d'une vieille muraille minée dans ses fondements ?

« Cependant, quelle autre machine que le bélier aurait pu renverser ces doubles enceintes de murs (1) bâtis de briques cuites (2) et de grosses pierres de taille (3) dont la Bible nous parle sans cesse (4) ? Ajoutons qu'Isaïe a commencé à écrire la vingt-cinquième année du règne d'Uzias, qui inventa ou plutôt fabriqua, huit cents ans avant Jésus-Christ, des balistes et des catapultes (5) ; qu'il nous parle lui-même des circonvallations, des terrasses et des tours pour attaquer les places (6) : dans sa poésie brûlante, il ne s'amuse pas, comme Homère, à orner des détails, il peint le résultat en un trait. *La ville fortifiée sera désolée, la ville superbe sera abandonnée et délaissée comme le désert* (7).

« *Damas cessera d'être une ville, et sera comme un monceau de pierres en ruine* (8).

« *Hurlez, vaisseaux de la mer, votre asile est ravagé ; malheur à Tyr et à Sidon ! l'Assyrien a emmené en captivité tous ses guerriers, il a miné ses maisons, et l'a mise en ruine* (9).

« *Je prendrai Cyrus par la main ; je marcherai devant lui, j'humilierai les puissants de la terre, je briserai les portes d'airain et les verroux de fer* (10).

« Jérémie qui écrivit depuis l'an 629 jusqu'en l'an 584 avant Jésus-Christ, parle de la prise de Jérusalem et de toutes les places fortes de Juda (11) par les Chaldéens, et ne fait, dans sa poésie lyrique, aucune description de machines. Il ne peint que les effets, et passe rapidement sur les causes. *Dieu a anéanti sans pitié toutes les beautés de Jacob, il a détruit dans sa fureur les fortifications de Juda, et les a couchées sur la terre. Dieu est devenu comme un ennemi terrible, il a précipité Israel et toutes ses murailles ; il a brisé et dissipé ses fortifications ; il a livré dans la main de l'ennemi les murs de ses tours ; il a voulu mettre en poudre les murs de sa fille Sion.* Il a tendu ses cordes, et n'a pas détourné sa main qu'il ne l'ait perdue : l'avant-mur a gémi, et le mur intérieur a été également mis en poudre : TETENDIT FUNICULUM SUUM, *et non avertit manum suam a perditione, luxitque ante murale, et murus pariter dissipatus est. Defixæ sunt in terra portæ ejus, perdidit et contrivit vectes ejus* (12).

« Qui trouverait dans ce passage des *Lamentations*, si on le lisait rapidement, et si on n'avait pas les deux versets positifs d'Ézéchiel pour l'expliquer, une indication du bélier suspendu sur des cordes, et poussé sans relâche sur les murs pour les détruire ? L'obscurité, le vague et la concision du style lyrique des prophètes permettent à peine de l'entrevoir.

« Heureusement Ézéchiel (13), contemporain de Jérémie, en parlant du même événement, la prise de Sion par Nabuchodonoser, nomme positivement le bélier, et parle des machines de corde. La poésie ne veut rien préciser ; elle met toujours le fer pour les armes, l'airain pour la trompette ou le canon, le nitre pour la poudre, et ici la corde pour la machine, munie de cordages. Elle cherche le vague et l'indécis qui laisse plus de champ à l'imagination avec autant de soin que l'histoire, la science ou l'érudition recherchent la précision et l'exactitude. Ainsi Jérémie a dit : Il a tendu ses cordes et le mur a croulé : *Tetendit funiculum suum, et murus dissipatus est,* quand l'historien eût écrit : Il a fait avancer ses béliers suspendus sur des câbles, a frappé le mur sans relâche et y a fait brèche. Est-il donc étonnant que des commentateurs peu habitués à ces formes inhérentes à la poésie, et surtout à la poésie lyrique orientale, plus hardie, plus figurée, plus vague encore que toutes les autres, aient négligé toutes ces indications fugitives, et reculé par là l'invention du bélier jusqu'à Ézéchiel, cinq cent quatre-vingt quinze ans avant J.-C., deux siècles après celle des balistes, des catapultes et des autres machines de guerre beaucoup plus compliquées ?

« Cependant Jérémie décrit des effets qui n'ont pu exister sans ces causes : je donne la traduction littérale. *J'amènerai sur toi un peuple lointain, peuple fort, peuple antique dont tu n'entendras pas le langage. Son carquois est comme un sépulcre ouvert ; tous sont braves. Il brisera avec le glaive les villes fortifiées dans lesquelles tu mets ta confiance* (14). (Assyriens), *coupez ses forêts* (de Sion) *et versez vos terrasses autour de Jérusalem* (15). *Hébreux, ne sortez pas dans les champs, car le glaive ennemi promène la terreur autour de vos murailles ; ils environnent* (Sion) *comme ceux qui gardent un champ. Ils ont bâti autour de mes murs pour m'empêcher de sortir. Ils ont fermé les routes par des murs de pierres de taille,*

(1) Isa., XXVI, 2.
(2) Isa., XVI, 7.
(3) Reg., lib. III, IV, et passim.; Paralip., lib II, cap. II, vers. 18, etc.
(4) Babylone, selon Bérose, cité dans Josèphe, l. X, c. XI, § 1, fut entourée par Nabuchodonosor II, de six enceintes de murs bâtis de briques cuites. Πρὸς τὸ μηκέτι δύνασθαι τοὺς πολιορκοῦντας τὸν ποταμὸν ἀναστρέφοντας ἐπὶ τὴν πόλιν κατασκευάζειν, ὑπεβάλετο τρεῖς μὲν τῆς ἔνδον πόλεως περιβόλους, τρεῖς δὲ τῆς ἔξω, τούτων τοὺς ὀπτῆς πλίνθου.
(5) Vid. supra, § XIII.
(6) XXIX, 1, 2, 3.
(7) XXVII, 10.
(8) XVII, 1.
(9) XXIII, 1, 4, 13.
(10) XLV, 1, 2.
(11) Ego convocabo omnes cognationes regnorum Aquilonis, ait Dominus, et venient, et ponent unusquisque solium suum in introitu portarum Jerusalem, et super omnes muros ejus in circuitu, et super universas urbes Juda. Jeremias, cap. 1, vers. 15.
(12) Lament. II, 2, 3, 8, 9. — M. de la Malle prévient qu'il s'est abstenu de citer la traduction de Sacy ; *elle est,* dit-il, *faible et inexacte ;* j'ajoute qu'elle mérite ce double reproche presque à chaque page.
(13) IV, 1, 2. ; XXI, 22 ; XXVI, 8, 9.
(14) V, 15, 16, 17.
(15) VI, 6.

ils ont détruit mes sentiers (1). *J'ai regardé, et soudain le Carmel était un désert, et tout villes détruites* (2).

Cependant le même prophète (3) décrit les richesses, la puissance de Jérusalem, ses tifications, ses doubles enceintes de murailles, celles du temple, qui en était la citad c'était alors la ville la plus forte : *Civitatem munitissimam* (4); il fallait donc des macl pour la prendre. Jérémie ne les nomme pas. Il indique, comme on le voit, tous les tra d'un siége, les palissades pour entourer la ville, les lignes de circonvallation, les terr pour couvrir les travailleurs et favoriser l'approche du bélier, enfin l'attaque de vive et la prise de la ville (5).

En induira-t-on, je le répète, qu'il n'en connaissait pas l'usage? non, à coup sûr. J'a montré le contraire. Mais ces détails n'étaient pas poétiques, n'étaient pas propres su à la poésie lyrique qui ne saisit que les grands traits ; voilà pourquoi il les a négligés.

XVI. — M. de la Malle invoque ensuite le témoignage du prophète Nahum, qui écrivit l toire de la prise de Ninive près d'un siècle avant l'événement. « Nahum, dit-il (6), con porain d'Ezéchias (qui monta sur le trône de Juda en 723 avant Jésus-Christ), décrit la de Ninive sous Nabopolassar, six cent vingt-six ans avant Jésus-Christ, et indique les ries ou mantelets que nomme Ezéchiel. Mais un poëte juge que d'après le tour du morc il devait éviter les mots techniques, et les remplacer par une image ou un équivalent. *celui qui doit vous détruire : .... le bouclier de ses braves lance des feux ; ses guerriers bri de pourpre; les rênes de ses chars sont enflammées lorsqu'ils se préparent au combat, leurs ducteurs furieux comme des gens ivres. Les chemins sont pleins de trouble, les chars se heu dans les places. Le visage des guerriers ressemble à des torches ardentes, à des éclair sillonnent la nue. Il se servira de ses braves, ils se précipiteront au combat, se hâtero monter par la muraille* et prépareront leurs machines pour se couvrir. *Les portes des fl sont ouvertes, le temple est détruit jusqu'aux fondements.... Ninive est brisée, déchirée, truite* (7).

« Nahum revient encore à cette prise de Ninive, et décrit toutes les circonstances d attaque de vive force. Il la compare à la ville de No ou d'On, dont il peint l'assiette, la f et l'heureuse situation, et qui fut emportée par Sennachérib dans sa guerre contre Sét sept cent douze ans avant Jésus-Christ. » M. de la Malle rapporte en entier le troisi chapitre de Nahum ; il s'arrête au verset 8, où la Vulgate, qu'il traduit, nomme *Alexan* (ou plutôt *Héliopolis*, comme il le remarque entre parenthèses); sur quoi il ajoute en n « Cette ville, nommée No-Am-On dans l'Hébreu, Ἀμμών dans les Septante, ne peut *Alexandrie* qui n'était pas encore bâtie. Cette erreur aura échappé au traducteur de la gate. J'ai pensé que ce pouvait être Héliopolis, dont le nom égyptien est On, plus rappr de No-Am-On, ville ou lieu d'On, et de l'Ἀμμών des Septante. Jérémie, XLIII, 13, se l'indiquer par ces mots : *Et conteret statuas* DOMUS SOLIS *quæ sunt in terra Ægypti*, et ic Septante nomment Héliopolis On. » Le verset 12 est conçu en ces termes : *Tous tes remp seront comme les premières figues qui, sitôt qu'on les secoue, tombent dans la bouche de qui veut les manger*. Il serait difficile de voir dans ces paroles autre chose que l'ann d'une attaque de vive force.

L'auteur passe sous silence la prise de plusieurs villes d'Egypte et de Palestine « to fortifiées, dit-il, par l'art et par la nature, et que Nabuchodonosor emporta en peu de te L'exposé seul des faits indique que les moyens d'attaque devaient être très-perfectionnés et pour le moins égaux aux moyens de défense. »

XVII. — Un fait accompli loin du pays des Hébreux, et auquel les Hébreux n'ont p concouru, est prophétiquement décrit par plusieurs de leurs prophètes. C'est la prise de bylone par Cyrus, cinq cent quatre vingt-quinze ans (9) avant Jésus-Christ, suivant la c nologie suivie par M. de la Malle, ou cinq cent trente-huit ans, selon l'*Art de vérifie dates*. « Selon l'Ecriture sainte, dit-il (10), Babylone fut prise de vive force, probable avec les machines et les béliers dont Cyrus, selon Xénophon (11), avait eu soin de se pour pour ce siége. Je ne sais pas comment Rollin et Larcher (12), continue-t-il, trouvent une formité si grande entre l'histoire sacrée et profane, dans le récit de cet événement. Ecou le prophète hébreu (13) : *Babylone est prise, Bel est confondu, Mérodach est vaincu.... Fa vos préparatifs autour de l'enceinte de Babylone, vous tous qui savez tendre l'arc ; comba la, n'épargnez pas les traits. Elle a péché contre le Seigneur, poussez contre elle le c*

(1) Nolite exire ad agros, et in via ne ambuletis, quoniam gladius inimici pavor in circuitu. Cap. VI, vers. 25. Quasi custodes agrorum facti sunt super eam in gyro. Cap. IV, vers. 17. Circumædificavit adversum me ut non egrediar. Lament., cap. III, vers. 7. Conclusit vias meas lapidibus quadris. Ibid., vers. 9.

(2) Jer., IV, 26.

(3) XVII, 25. XXXIX, 4, 8. LII, 7.

(4) Ezéchiel, XXI, 20.

(5) Maintenant la ville est toute environnée des travaux qui ont été élevés contre elle pour la prendre, elle a été livrée entre les mains des Chaldéens qui l'attaquent, secondés du glaive, de la famine et de la peste, et les Chaldéens entreront en combattant dans cette ville, y mettront le feu, et la réduiront en cendres. C. XXXII, 24, 29.

(6) Page 387.

(7) Nahum, II, 1, 3-7, 10.

(8) Jerem. XLIII, 9-13; XLVI, 19-26.

(9) [Cette date qui se trouve aux pages 391 et 3 l'ouvrage de M. de la Malle est fautive, l'auteur l'a co à la dernière page, dans un *Errata* placé à la fin d livre, en avertissant qu'il faut lire *six cent huit*, cette correction est encore plus fautive. Voyez plu parmi les notes qui suivent.]

(10) Page 391.

(11) Μηχανὰς καὶ κριούς. Cyrop., lib. VII, cap. IV, § 1, pag tom. I, édit. Weiske.

(12) Hist. ancienne, tom. I, pag. 411 et suiv.

(13) Jerem. L, 2, 14, 15; LI, 8, 12, 24, 26, 30 44, 58.

uerre. Le bras de ses guerriers languit sans force, ses fondements sont ruinés, ses murs sont battus (1). *Il est venu, le jour de la vengeance divine. Vengez-vous d'elle et faites-lui ce u'elle a fait aux autres.... Babylone est tombée et s'est brisée en un moment.... Levez l'étendard sur* (2) *les murs de Babylone, augmentez la garnison, posez des sentinelles, préparez des mbuscades. Dieu va exécuter tout ce qu'il avait résolu, tout ce qu'il avait prédit contre les abitants de Babylone.... Je rendrai, dit le Seigneur, à Babylone et à tous les habitants de la haldée, tous les maux qu'ils ont faits à Sion sous vos yeux.... On ne tirera pas de tes débris a pierre pour l'angle de l'édifice, ni de pierre pour les fondements, mais tu seras détruite our l'éternité.... Les braves de Babylone ont quitté le combat,.... leurs maisons ont été consumées et leurs verroux brisés.... Babylone ne sera plus qu'un monceau de pierres.... Les peules n'iront plus en foule adorer Bel à Babylone, car tous les murs de Babylone crouleont.... Ces épaisses et larges murailles de Babylone seront sapées par leurs fondements* (3), *ses astes portes seront brûlées; les travaux de tant de peuples et de nations seront anéantis, eront consumés par les flammes et périront.... Le Seigneur* (4) *l'a renversée comme Sodome et Gomorrhe....* (5) *L'homme ne l'habitera plus.*

« Maintenant, quel est le résumé du récit de cet événement dans Hérodote (6) et dans Xénophon (7)? Ces deux auteurs s'accordent à vous dire que Cyrus, pour augmenter l'orgueilleuse confiance des Babyloniens, qui étaient défendus par des murailles très-fortes, et qui avaient amassé des vivres pour vingt ans, se contenta de se couvrir d'un simple fossé, et après plusieurs tentatives infructueuses, détourna le cours de l'Euphrate, qui coupait la ville par la moitié, et s'empara de la ville en y pénétrant par le lit du fleuve. Le seul passage de Jérémie (8) qui coïncide avec le récit des historiens grecs est celui-ci : *Et vada præoccupata sunt* : On s'empara des gués du fleuve.

« Les Grecs vous attestent au contraire (9) que Babylone, où, selon le prophète, il ne resta pas pierre sur pierre (10), fut conservée intacte, que Cyrus en fit le siége de son empire, et que les murs de Babylone subsistaient encore dans leur entier sous Darius, fils d'Hystaspe, qui les fit abattre après avoir pris cette ville par le courage et l'adresse de Zopyre. Quelle est donc, je le demande, cette conformité si grande entre l'histoire sacrée et l'histoire profane, sur le récit de cet événement (11)? Josèphe (12) nous dit seulement que la ville fut prise et le roi emmené prisonnier par Cyrus. Bérose, cité par Josèphe (13), s'accorde avec Jérémie et les écrivains sacrés sur la destruction des murs de Babylone par Cyrus. Il en donne le motif, et il me semble que les deux témoignages des auteurs contemporains doivent l'emporter sur ceux d'Hérodote et de Xénophon, qui tendraient à nous faire croire que les murs furent conservés. Je crois plutôt qu'ils furent détruits par Cyrus et relevés dans la période qui s'écoula depuis ce roi jusqu'à Darius, fils d'Hystaspes (14). L'auteur sacré, con-

(1) *Ceciderunt fundamenta ejus, destructi sunt muri ejus.*

(2) Des interprètes, suivis par M. de la Malle, croient que ceci s'adresse aux assiégés ; d'autres pensent que c'est aux assiégeants, et disent *contre* les murs, etc. L'hébreu signifie *sur*, ou *contre*. Le contexte semble décider en faveur des premiers.

(3) *Murus Babylonis corruet.*

(4) *Murus Babylonis ille latissimus suffossione suffodietur.*

(5) Ibid. L, 40.

(6) Lib. I, cap. CXC, CXCI. Larcher, trad. d'Hérodot., tom. I, pag. 152 et suiv.

(7) Cyrop., lib. VII. cap. V, sect. CI, CII, CIII, tom. II, pag. 151, sqq., ed. Weisk.

(8) Cap. LI, vers. 32.

(9) Xénophon, *ibid.*, sect. CIV, CIX. Hérodot., lib. III, cap. 159, t. III, p. 127, trad. de Larcher.

(10) [Ce trait de la prophétie de Jérémie ne concerne pas l'événement auquel M. de la Malle l'applique.]

(11) [Mais il ne s'agit pas seulement dans la prophétie de Jérémie d'un seul événement, c'est-à-dire de la seule prise de Babylone par Cyrus.]

(12) Lib. X, cap. XI, § 4, Ant. jud.

(13) Contr. Ap. I, 20. Κῦρος δὲ Βαβυλῶνα καταλαβόμενος, καὶ συντάξας τὰ ἔξω τῆς πόλεως τείχη κατασκάψαι, διὰ τὸ λίαν αὐτῷ πραγματικὴν καὶ δυσάλωτον φανῆναι τὴν πόλιν κ. τ. λ. [Hérodote, Xénophon, Bérose, [illegible], écrivant les événements accomplis sur Babylone [illegible], s'accordent en divers points avec les prophètes [illegible] les événements prédits contre Babylone la superbe. Il n'est pas possible d'en présenter ici la concordance; je ne puis que me borner à quelques remarques sur le texte de M. de la Malle. Ce savant fait dire à Josèphe que le roi de Babylone, Nabonid ou Baltassar fut emmené prisonnier; mais Josèphe dit seulement que ce roi fut pris [illegible] aussi, αὐτός τε ἐλήφθη καὶ ἡ πόλις. Il invoque le témoignage de Bérose pour établir que la prédiction de [illegible] touchant la destruction des murs de Babylone [illegible] par Cyrus, et il cite de cet historien un [illegible] dont il renferme la fin dans un *et cætera*. Ce qu'il [illegible] ce passage ne me paraît pas, aussi bien qu'à lui, [illegible] avec la prédiction qu'il applique au fait particulier dont il s'agit. Voici, en entier sur ce point, le passage de Bérose : « Cyrus investit Babylone, et en fit renverser les murs *extérieurs*; mais voyant que la ville était très-aguerrie et qu'il lui serait difficile de s'en emparer, *il leva le siége, et se dirigea sur Borsippe pour y assiéger Nabonid*, ἀνέζευξεν ἐπὶ Βόρσιππον ἐκπολιορκήσων Ναβόννηδον. Mais Nabonid, sans attendre l'attaque eut recours aux supplications (se rendit). Cyrus, usant de générosité à son égard, lui assigna la Caramanie pour habitation, et le chassa de Babylone. Nabonid passa le reste de ses jours dans ce pays et y mourut. » Voilà ce que dit Bérose à l'endroit indiqué par M. de la Malle; je n'y vois rien de conforme à la prédiction de Jérémie, par rapport à la destruction des murs de Babylone, effet poliorcétique que M. de la Malle suppose avoir rendu Cyrus maître de cette ville. Cette expression, « murs *extérieurs*, » n'annonce-t-elle pas d'autres murs? Abydène, cité par Eusèbe (*Præp.* lib. IX, cap. LI), et Bérose, cité par Josèphe (*Antiq.* lib. X, cap. XI), disent qu'il y avait une *triple enceinte de murs*. Il fallait bien, en effet, qu'il y en eût d'autres, et plus difficiles à détruire, puisque les premiers étant renversés, la ville, loin d'être prise, fut délivrée du siége, et ne se trouva au pouvoir de Cyrus qu'après qu'il fut revenu de Borsippe. Je parle d'après Bérose dont M. de la Malle a invoqué l'autorité. Il faut encore remarquer que ces murs *extérieurs* ne peuvent être ceux dont Jérémie avait prédit la destruction, et c'est par cette distinction de murs *extérieurs*, que Bérose peut s'accorder avec le prophète. Mais ce qu'il ajoute touchant le sort de Nabonid n'est point conforme à ce que rapporte le prophète Daniel, qui dit que la même nuit (de la prise de Babylone selon les Grecs), Baltassar fut tué : *eadem nocte interfectus est Baltassar rex Chaldæus* (Daniel, V, 30).]

(14) [Mais le prophète qui prédit la destruction de Babylone, prédit aussi que cette ville, *détruite pour l'éternité*, devenue un *monceau de pierres*, *ne sera plus habitée*. Il n'annonce pas seulement la prise de Babylone par Cyrus, mais encore une suite d'événements qui seront terminés par la destruction la plus complète et la plus lamentable de cette ville superbe. M. de la Malle n'a pas reconnu que c'était un long sommaire d'une longue histoire; il en a choisi quelques passages et les a groupés comme s'ils se rapportaient à un seul fait, à celui de la prise de Babylone par Cyrus, quand ils se rapportent, pour la plupart, à des faits dont le dernier, la destruction finale des murs de cette ville, s'accomplit longtemps après ce prince. Je ferai

temporain et témoin (1) de ces faits, nous peint (2) les épaisses et hautes murailles de l
lone croulant sous l'effort des Perses et des Mèdes (3). Xénophon donne à Cyrus, po
siége, des machines et des béliers. Ezéchiel, contemporain de Jérémie, attribue déjà
buchodonosor l'emploi de cet instrument de guerre. Il me semble donc probable, qu
Jérémie n'entre pas dans ces détails, qu'il put servir à abattre les murs de Babylone,
jointement avec la mine et la sape, que Jérémie indique positivement (4).

« Mais voici l'emploi du bélier et des machines exprimé positivement 593 ans (5)
Jésus-Christ : Ezéchiel (6), après avoir peint sous un emblème mystique la marche de
mée des Chaldéens vers la Palestine, décrit le siége de Jérusalem par cette armée (7).
Dieu même qui lui parle (8) : *Fils de l'homme, prends de l'argile, mets-la devant toi, et*
de cette argile la ville de Jérusalem; représente aussi le siége formé contre elle, la circon
tion achevée; le camp ennemi qui l'environne, et les béliers, arietes, *disposés autour*
murs. » M. de la Malle, au sujet du mot grec qui, dans les Septante, correspond au
arietes de la Vulgate, fait une remarque intéressante : « La version des Septante, dit-
se sert ici du terme générique de *batteries*, βελοστάσεις, et qui comprend les batteries
liers, de catapultes et de balistes. Le sens de ce mot est déterminé par un autre passag
Septante (Ezec. XXVI, 8), relatif au siége de Tyr : καὶ περιποιήσει ἐπὶ σὲ κύκλῳ χάρα
ΒΕΛΟΣΤΑΣΕΙΣ ὍΠΛΩΝ, et par un passage de Diodore (10) : Ἐπίστησαν βελοστάσεις οἰκίας τ
τίθεσθαι μέλλουσι καταπέλτας. Il est question dans les Septante, de batteries pour toutes les a
les machines en général qui servent à battre les murailles ; dans Diodore, de ba
destinées à recevoir des catapultes. Henri Etienne, ni les lexicographes, n'avaient p
me semble, bien fixé le sens de ce mot technique. »

M. de la Malle, ajoute : « Ezéchiel revient encore sur ce siége ; il y nomme deux f
bélier. » Suit une longue citation du prophète (XXI, 19-24), dont voici seulement l
Le sort est tombé sur Jérusalem, et a fait prendre à Nabuchodonosor la droite, pour y
cer ses béliers, arietes, *pour ouvrir la bouche au carnage, pour exciter les cris et les*
ments, pour disposer ses béliers, arietes, *contre les portes de la ville, pour y élever se*
rasses et pour y bâtir ses fortes circonvallations. Cette consultation des oracles vous pa
un vain jeu (ô fils de Sion) ; mais vous serez pris de vive force. — « D. Calmet, dit e
notre auteur (11), D. Calmet, qui se refuse à admettre l'invention et l'usage des mac
chez les Hébreux avant le roi Ozias, est ici convaincu. » Il rapporte, en effet, un
passage de la dissertation du docte bénédictin sur la milice des Hébreux, et dès le d
il trouve erreur à relever. D. Calmet dit que les machines de guerre furent employée
Nabuchodonosor au siége de Jérusalem *soixante-dix ans* après..... M. de la Malle rem
avec raison qu'il faut lire *cent soixante-dix ans*. Dans la même dissertation, retouchée
la Bible de Vence, cette erreur ayant été corrigée, on lit aussi *cent soixante-dix ans*
mais le calcul est assis sur une fausse base. D. Calmet énonce ici l'an du monde 341
est la date de la prise de Jérusalem par Nabuchodonosor, onzième année du règne de
cias, et qui, dans la chronologie qu'il suit, répond à l'an 584 avant Jésus-Chris
170 ans auparavant, c'était l'an 754 avant Jésus-Christ, année où la même chron
marque la mort d'Ozias. Ainsi D. Calmet compte ses 170 ans à partir de cette da
de cette mort ; mais il ne devait point faire son calcul à compter de cette époque, car
demment, ce ne fut pas l'année même de sa mort qu'Ozias perfectionna et inventa de
chines de guerre. Ce monarque régna 52 ans, et ce fut dans les premières années de son
qu'il s'occupa de ces travaux poliorcétiques. Je crois qu'on aurait pour point de d
une date très-approximative si, partageant en deux parties égales le règne d'Ozia
fixait l'année où se termine la première moitié, c'est-à-dire, l'an 780. D'un autre
D. Calmet confond l'année où Ezéchiel prophétisa l'usage du bélier contre Jérusalem
l'année où cette ville fut prise. Il devait tenir compte de l'année (589 avant Jésus-Christ,

observer aussi que Jérémie n'est pas le seul prophète qui ait écrit par avance l'histoire de la décadence graduelle et de la ruine totale et irréparable de Babylone. Cette ville, aux premiers siècles du christianisme, avait cessé d'être habitée par les hommes.]

(1) Jérémie commença à écrire la treizième année du règne de Josias, 628 ans avant Jésus-Christ [627, selon l'*Art de vérifier les dates*]. La prise de Babylone par Cyrus est de l'an 593. [L'auteur corrige cette date en disant, dans l'*Errata* de son ouvrage, qu'il faut lire 608.] Jérémie dit lui-même (cap. I, vers. 2) qu'il n'était qu'un enfant quand Dieu l'appela à prophétiser. Si l'époque de sa mort est inconnue, on peut supposer sans invraisemblance qu'il a vécu jusqu'à la prise de Babylone. — [J'ai déjà dit que la date de 608, substituée en toutes lettres à celle de 593 est encore plus fautive. Certes, Jérémie n'étant qu'un enfant en 628, aurait pu vivre en 608, c'est-à-dire vingt ans après. Mais ce grand prophète vivait encore en cinq cent quatre-vingt-sept ; car, ainsi qu'il a été dit ci-dessus (§ XV), mis en prison par ordre de Sédécias, il fut, le septième jour du cinquième mois de cette année, rendu à la liberté par Nabuzardan, général de l'armée assyrienne. Ce n'est pas en 608 que fut prise Babylone, mais en 538, c'est-à-dire quatre-vingt neuf ans après l'époque où Jérémie commença à prophétiser ou à écrire. Si, à cette ép
Jérémie était âgé de quinze ans, comme le di
Jérôme, il aurait eu cent quatre ans lorsque Cyr
Babylone. Il n'y a donc nulle vraisemblance que Jé
ait été *contemporain et témoin de ces faits.*]

(2) [Long-temps d'avance, remarquez bien.]

(3) [Les observations que je viens de faire me d
sent d'en faire ici.]

(4) [Aucune de mes observations n'infirme l'opi
M. de la Malle sur l'emploi du bélier.]

(5) [Cinq cent quatre-vingt-treize ans, suivant l'
vérifier les dates.]

(6) I, 4-28.

(7) Ce siége fut commencé la cinquième année
en 589.]

(8) Ez. IV, 1, 2.

(9) Pag. 596.

(10) XX, 87, in fine.

(11) Pag. 398.

(12) Tom. VI, pag. 627. Mais la Bible de Vence pr
en cet endroit-là même une autre faute sur l'époq
siége de Tyr par Nabuchodonosor. Il eut lieu, d
cinq ans après celui de Jérusalem, et elle pose un
de cinq ans avant.

la chronologie qu'il suit) où le prophète parla du bélier, et non pas de celle (584) où les Chaldéens employèrent cet instrument contre Jérusalem. Cela étant, nous trouverons une différence de 21 ans à ajouter aux 170 ans de Calmet, c'est-à-dire, un espace de 191 ans entre l'époque approximative de l'invention de plusieurs machines de guerre par Ozias, et l'époque où Ezéchiel prophétisa l'emploi du bélier par les Chaldéens.

Mais D. Calmet reconnaît que le bélier fut employé dans le siége de Jérusalem par Nabuchodonosor, et M. de la Malle recueille avec complaisance ce tardif aveu sur l'usage (qu'il croit beaucoup plus ancien) de cet instrument dans les siéges.

Sur le nom de *bélier* donné à cet instrument, le docte bénédictin fait une remarque qui n'a point échappé à M. de la Malle : « Le terme hébreu כר (qu'on prononce *car*), dont se sert Ezéchiel, dit Calmet, de même que ceux (de *κριός*, *aries*, *bélier*) dont se servent les Grecs, les Latins et les Français, signifie un vrai bélier; et il est clair qu'en cet endroit on ne peut l'entendre à la lettre. Du mot hébreu vient *carcamuse*, qui signifiait autrefois un bélier en français : *Carcamusas, arietes vulgo resonatos*, dit Abbo, dans l'histoire du siége de Paris »

XVIII. — M. de la Malle cite un autre passage d'Ezéchiel, où le prophète décrit le châtiment que la justice divine devait, au bout de plusieurs années, exercer sur la ville de Tyr, par Nabuchodonosor. « Ce passage, dit ce docte auteur (1), est encore plus positif; il nomme encore les mantelets ou galeries avec les béliers, les terrasses, la tortue de boucliers, et les autres moyens d'attaque déjà indiqués par les autres écrivains hébreux. » Il renferme les douze premiers versets du XXVIe chapitre. M. de la Malle y ajoute un passage d'Habacuc, I, 6-11, et comme cette citation est la dernière de ses recherches sur la poliorcétique des Hébreux, il termine par la déclaration suivante (2) : « Il n'existe pas dans la Bible, je puis l'affirmer, d'autre passage relatif à l'attaque et à la défense des places, avant que le peuple juif ait eu des relations avec les Grecs. Voilà pourquoi, m'étant astreint à un ordre chronologique rigoureux, pour ne pas prêter à un siècle les connaissances d'un autre, je ne rapporterai qu'au chapitre des Grecs, les siéges soutenus par les Machabées. Leur histoire ne date que du deuxième siècle avant Jésus-Christ, et nous avons dès le cinquième et même dès le sixième, des détails nombreux sur cette partie de l'art militaire dans les historiens grecs et latins. »

J'ignore si le savant auteur a terminé la tâche qu'il avait entreprise sur la poliorcétique des anciens peuples; il a pu en lire des parties plus ou moins étendues à l'Institut; mais je ne crois pas qu'il ait publié sur ce sujet un volume autre que celui dont je viens d'analyser les pages sur les textes de la Bible qui en ont fourni le fond et la matière. Les études de M. de la Malle sur l'histoire des Machabées nous auraient fait dignement apprécier les hautes qualités de ces héros incomparables qui mouraient avec joie pour leur patrie, ou plutôt pour leur religion, qui était la seule vraie; car c'était par la religion qu'ils avaient une patrie, et, c'était à cause d'elle qu'ils étaient haïs et persécutés. Privés de cette importante partie du travail de M. de la Malle, il ne nous reste plus qu'à rapporter le résumé des principaux faits établis dans celle que nous possédons.

« Il me semble, dit-il, qu'on peut admettre :

1° Que la civilisation et les arts ont pris naissance en Orient; que plus de vingt siècles avant Jésus-Christ, des villes fermées étaient bâties en Chaldée, en Egypte (3) et en Judée (4);

2° Qu'au temps de Jacob, la mine ou la sape étaient employées;

3° Que du temps de Moïse, l'usage des circonvallations, des machines d'attaque était connu (5);

4° Que sous Abimélech, treize siècles (6) avant l'ère chrétienne, les villes étaient munies de tours, de créneaux, de portes solides, et de plus, avaient déjà des citadelles;

5° Que sous David, onze siècles avant Jésus-Christ (7), on connaissait l'art d'emporter de force des places défendues par de nombreux ouvrages et de braves garnisons;

6° Que sous Ozias, huit cent dix ans avant notre ère (8), les machines de traits, balistes, catapultes, sont décrites positivement, quoique l'invention en soit probablement plus ancienne;

7° Enfin que six cents ans avant l'ère chrétienne, presque tous les moyens d'attaquer et de défendre les places avant l'invention de la poudre étaient connus; les doubles enceintes de murs construits de manière à donner des flancs, garnis de tours, de créneaux, de portes solides; les citadelles, les forts défendus par l'art et par la nature, ne pouvaient plus résister aux tours mobiles, aux terrasses, aux galeries, au bélier et aux machines. — Alors, l'escalade, la sape, la mine, la tortue de boucliers s'unissaient encore, pour détruire et

(1) Pag. 399.

(2) Pag. 403.

(3) [Suivant *l'Art de vérifier les dates*, le déluge eut lieu trois mille trois cent huit ans avant Jésus-Christ; Abraham naquit en Chaldée l'an deux mil trois cent soixante-six; Jacob arriva en Egypte auprès de son fils Joseph, l'an deux mille soixante-seize.]

(4) [C'est-à-dire en Chanaan, pays qui devint le royaume d'Israël, puis, en partie, celui de Judée.]

(5) [Moïse naquit l'an dix-sept cent vingt-cinq, et mourut en seize cent cinq avant Jésus-Christ, toujours suivant *l'Art de vérifier les dates*.]

(6) [Quatorze siècles. Abimélech s'empara du pouvoir en treize cent neuf, et fut tué en treize cent six.]

(7) [David fut sacré roi à Hébron en mille quarante et mourut en mille un.]

(8) [Ozias monta sur le trône l'an huit cent trois et mourut en sept cent cinquante-deux.]

emporter les fortifications, aux machines et aux béliers dont il faut attribuer l'invention aux peuples de l'Orient, quoique les Grecs, dont la vanité voulut tout s'approprier, ne citent le premier emploi de ces machines, le bélier, κριὸς, et la tortue, χελώνη, qu'au siége de Paros par Périclès, quatre cent quarante-un ans avant Jésus-Christ. On voit que les Hébreux et les Chaldéens les avaient bien devancés dans l'art difficile de fortifier, de défendre et d'attaquer les places.»

DISSERTATION
SUR LES MONNAIES
DES HEBREUX, FRAPPÉES AU COIN.

Nous avons parlé ailleurs (*a*) de l'antiquité de la monnaie frappée au coin, et nous avons tâché de montrer que l'usage d'en faire sous une certaine forme, d'un certain aloi, et d'une certaine valeur déterminée, n'est pas aussi ancien que le croient la plupart du monde; qu'on n'en a frappé qu'assez tard chez les Perses, les Grecs et les Romains; qu'il ne paraît pas que les anciens Egyptiens avant les Ptolémées aient eu de l'or ou de l'argent monnayé, que plusieurs peuples n'en ont point encore aujourd'hui, que les Hébreux probablement n'en avaient jamais eu avant le gouvernement de Simon Machabée.

Nous nous proposons ici de traiter des monnaies et médailles des Hébreux, qui sont frappées au coin, qui se conservent en divers cabinets, et sur lesquelles on a formé tant de divers jugements; nous les examinerons ici et nous nous déterminerons au sentiment qui nous paraîtra le plus probable.

Les médailles hébraïques sont de deux sortes; les unes portent des inscriptions en caractères samaritains, et les autres en lettres hébraïques ou assyriennes dont les Juifs se servent communément aujourd'hui; et comme les savants sont partagés sur l'antiquité de ces deux sortes de caractères, il importe avant que d'entrer en matière de dire un mot sur cette célèbre question qui a déjà été traitée une infinité de fois.

Plusieurs Juifs, et quelques critiques chrétiens (*b*), prétendent que les lettres hébraïques que nous voyons aujourd'hui dans nos Bibles, ont de tout temps, du moins depuis Moïse, été en usage parmi les Juifs, qu'ils n'ont jamais varié sur cet article. Pour le prouver, on dit qu'il n'est pas croyable que cette nation opiniâtrément attachée à ses pratiques, eût jamais consenti à abandonner ses anciennes lettres, ni à faire le moindre changement dans les livres saints; que la chose paraîtra encore plus impossible, si l'on considère que ce peuple était répandu par tout le monde, dans le temps auquel on prétend qu'Esdras fit ce changement; que les Samaritains, à qui l'on attribue l'honneur d'avoir conservé les premiers caractères hébreux, usités depuis Moïse, n'étaient qu'une poignée de gens comparés aux Hébreux infiniment plus nombreux et plus dispersés; d'ailleurs fort opposés aux Juifs qu'ils haïssaient, et avec qui ils ne voulaient avoir aucun commerce. On ajoute que l'on montre des monnaies d'Abraham, de Moïse, de Josué, et on cite d'anciennes inscriptions qui se voient sur les sépulcres des patriarches Abraham, Isaac et Jacob, qui sont en caractères hébreux d'aujourd'hui; que dans les tables de la loi gravées du doigt de Dieu et données à Moïse, les lettres étaient percées à jour, de telle sorte que le Mem final ם et le Samech ס ne tenaient à rien et demeuraient suspendus miraculeusement sans toucher à la pierre par aucun endroit. D'où l'on conclut que les caractères hébreux dont se servent les Juifs, sont aussi anciens que leur nation.

Quant aux monnaies et aux médailles hébraïques, dont les inscriptions sont en caractères carrés comme ceux de nos Bibles, on dit pour en soutenir la vérité qu'elles ont été frappées dans les temps les plus florissants de la monarchie des Juifs, qu'on ne peut les attaquer que par des raisonnements peu solides, et en supposant ce qui est en question, savoir, que les caractères hébreux d'à présent (*c*) ne sont en usage que depuis le retour de la captivité, et que ces monnaies dont nous parlons sont modernes; et c'est justement ce qu'ils nient et ce qu'il faut solidement prouver.

Ils attaquent à leur tour les monnaies qui portent des inscriptions en caractères samaritains, que l'on prétend être les caractères hébreux anciens; ces monnaies, disent-ils, n'ont pu être frappées depuis le retour de la captivité, puisque alors, de l'aveu de leurs adversaires, le caractère prétendu hébreu ancien, ou le samaritain n'était plus en usage parmi les Juifs. Elles n'ont pas été frappées non plus avant la captivité; l'inscription qu'on y lit, en est une preuve certaine; on y voit d'un côté ces paroles : *Jérusalem la Sainte*, et de

(*a*) Voyez la dissertation *sur l'antiquité de la monnaie frappée au coin*, à la tête du commentaire, sur la Genèse.

(*b*) *Joannes Buxtorf uterque pater et filius, Hottinger, Schikkardus Ligtfoot*, etc.

(*c*) *Talmud. Babylon. tract. Megil.*, c. 1, *et de Sabbath. fol.* 101, *col*, 1

l'autre, *Sicle d'Israel*. Or, on n'a commencé de parler *d'Israel*, comme distingué de *Juda*, que depuis le schisme de Jéroboam, et alors *Jérusalem* n'était plus la *ville sainte* dans le style du royaume d'Israel, ou des dix tribus, puisque les Israélites sujets des rois d'Israel n'y allaient plus rendre leur culte au Seigneur. Ces monnaies donc doivent être considérées comme fausses, ou du moins comme très-suspectes de fausseté. C'est ainsi que parlent ceux qui tiennent que les lettres hébraïques anciennes étaient les mêmes que celles d'aujourd'hui.

Ceux qui veulent, au contraire, que les lettres samaritaines d'aujourd'hui soient les anciens caractères hébreux et phéniciens, et que les monnaies qui portent des inscriptions en ce caractère soient les seules vraies monnaies hébraïques, se fondent sur ces raisons : Origène (*a*), saint Jérôme (*b*), Eusèbe de Césarée (*c*), Bède le Vénérable (*d*), de même que la plupart de nos plus habiles critiques, enseignent que ce fut Esdras qui, au retour de la captivité, introduisit l'usage des lettres chaldéennes ou assyriennes, dont les Juifs se servent à présent, en la place des anciennes lettres samaritaines, ou phéniciennes dont ils se servaient auparavant. Origène (*e*) remarque même que de son temps les plus anciens exemplaires hébreux lisaient encore le nom ineffable de Dieu, *Jehovah*, en anciennes lettres samaritaines, et non en lettres hébraïques, communes; apparemment à cause du souverain respect que les copistes Juifs avaient pour ce nom adorable, qu'ils se faisaient scrupule de prononcer et qu'ils n'osaient transcrire en d'autres lettres que celles dans lesquelles il avait originairement été écrit par Moïse. Saint Jérôme, dans sa préface sur les livres des Rois, enseigne que les Samaritains conservent le Pentateuque de Moïse écrit en hébreu, en autant de lettres que les Juifs, mais en d'autres caractères; car il est certain, ajoute-t-il, qu'Esdras, fameux scribe et docteur de la loi, après le retour de la captivité et le rétablissement du temple, inventa et mit en usage les lettres hébraïques dont nous nous servons, au lieu que, jusqu'alors, les lettres hébraïques et samaritaines étaient les mêmes. *Samaritani Pentateuchum Mosis totidem litteris scriptitant, figuris tantum et apicibus discrepantes. Certumque est Esdram.... alias litteras reperisse quibus nunc utimur : cum ad illud usque tempus, iidem Samaritanorum et Hebræorum characteres fuerint*. Les mêmes, Origène (*f*) et saint Jérôme (*g*) écrivant sur cet endroit d'Ezéchiel, où il est dit que l'ange marqua un *Tau* sur le front de ceux qui devaient être garantis de l'ange exterminateur, remarquent que du temps d'Ezéchiel et avant la captivité de Babylone, le *Tau* des Hébreux avait la forme d'une croix, et c'est en effet ce qui paraît dans les médailles samaritaines et dans l'alphabet samaritain ancien.

Quelques-uns tâchent de concilier les deux sentiments dont nous avons parlé (*h*); ils veulent que la loi ait été donnée à Moïse en caractères assyriens, ou hébreu carré. Que dans la suite ce caractère fut changé, pour punir leur péché, en écriture chananéenne ou phénicienne, qui est celle des Samaritains d'aujourd'hui; et qu'enfin Esdras rétablit le premier caractère. Ces changements prétendus n'ont aucun fondement dans l'histoire; mais il est probable que ce qui a engagé ces savants dans cette créance, c'est qu'ils ont été persuadés que les médailles que nous voyons avec des inscriptions en caractères samaritains, avaient été frappées du temps des rois de Juda et d'Israel, sous lesquels ces lettres étaient en usage. En effet, si l'on en croit Conringius jusqu'en 1675 qu'il écrivait ses paradoxes sur les monnaies des Hébreux, le commun des savants prenait ces pièces pour des monnaies frappées sous Samuel, sous David et sous Salomon; Villalpand et Kircher y lisaient *Samuel*, au lieu de Simon; le rabbin Bartenora (*i*), qui veut que les Israélites se soient servis de caractères samaritains dans les choses profanes et dans les monnaies, enseigne que ces pièces sont du temps des rois d'Israel; et le rabbin Azarias (*j*), qui avait vu quelques-unes de ces pièces de monnaies, dit qu'il y avait remarqué en abrégé : *Sicle de David* et *Jérusalem la Sainte*. D'où il était naturel de conclure que ces sicles ou demi-sicles avaient été frappés sous David.

Mais nos plus habiles antiquaires croient avec raison que les lettres *Schin* et *Daleth*, que les docteurs Juifs ont prises pour les premières du *sicle de David*, marquent la quatrième année de la délivrance des Israélites du joug des nations : en effet, on en trouve plusieurs de la même sorte, dont les unes portent en abrégé *première* ou *seconde*, ou *quatrième* année de la délivrance d'Israel, ce qui revient parfaitement à l'époque de l'affranchissement des Juifs de la servitude des Grecs, arrivé l'an 170 des Séleucides, comme nous le dirons ci-après.

(*a*) *Origen. in Ezech.* IX.
(*b*) *Hieronym. in Ezech.* XI, *præf. in Lib. Reg. Vide in Galat.* III, 10.
(*c*) *Euseb. in Chronic. ad an.* II. *Olym.* 80.
(*d*) *Beda In* I *Esdr.* VII, X, 6 : *Ferunt quoque Hebræi, neque apud eos de hac re ulla est dubitatio, quod idem Esdras leviores Litteras excogitaverit sub nominibus earum quas catenus habuerant... priores autem Litteræ remanserunt apud Samaritanos quibus illi quinque libros Moysi, quos solos de sancta Scriptura receperant, scribere solebant.*
(*e*) *Origen. fragment. apud D. Bernard. de Montfaucon. Palæograph. Græc. lib.* II, *pag.* 119, *nomen Jehova.* ἐν τοῖς ἀκριβέσι τῶν ἀντιγράφων Ἑβραϊκοῖς ἀρχαίοις γράμμασι γέγραπται, ἀλλ' οὐχὶ τοῖς νῦν; φασὶ γὰρ τὸν Ἔσδραν ἑτέροις χρήσασθαι μετὰ τὴν αἰχμαλωσίαν
(*f*) *Origen. in Ezech.* IX. τὰ ἀρχαῖα στοιχεῖα ἐμφερὲς ἔχειν τὸ Ταῦ τῷ τοῦ σταυροῦ χαρακτῆρι.
(*g*) Hieronym. in eumd. Ezech. IX : *Antiquis Hebræorum litteris quib. usque hodie utuntur Samaritani extrema* ταυ *littera Crucis habet similitudinem.*
(*h*) *Buxtorf. Dissert. de litt. Hebr.* § 44. *Drus. in diffic. Loca in Exod.* LVII. *Morin. in Pentat. Sam. exercit.* II, c. II, III, IV, etc.
(*i*) *Barten. tract. Jadaim, c.* IV.
(*j*) *Rab. Azarias apud D. Bern. de Montfauc. Palæogr. Græca. l.* II, *c.* 2.

D'autres savants, comme Genebrard dans sa Chronique (*a*) et Vaserus (*b*), après le rabbin Moïse de Gironne, tiennent que le changement arrivé aux lettres hébraïques est beaucoup plus ancien qu'Esdras, et que dès le commencement du schisme des dix tribus, sous Jéroboam, les Hébreux de la tribu de Juda et de Benjamin, qui étaient demeurés fidèles à la famille de David, avaient exprès changé la forme des anciens caractères et adopté ceux dont ils se servent encore aujourd'hui, pour n'avoir aucun commerce avec les Israélites des dix tribus.

Eusèbe (*c*), dans sa Chronique de l'édition de Pontac, attribue le même motif à Esdras lorsqu'il changea les caractères de sa nation. Mais, outre que cette particularité ne se lit pas dans le grec d'Eusèbe, ni dans plusieurs manuscrits latins, cette raison ne devait pas plus toucher Esdras au retour de la captivité, qu'elle n'avait fait auparavant les derniers rois de Juda. D'ailleurs, la langue et le caractère chananéen étant les mêmes originairement que ceux des Hébreux et des Samaritains, Moïse et les patriarches, les juges et les rois du peuple de Dieu auraient donc dû dès le commencement renoncer à leur langue et à leurs lettres, pour éviter d'avoir aucun commerce avec eux, ce qui est absurde et impossible et ce qui, d'ailleurs, emporterait d'autres plus grands inconvénients que ne sont ceux qu'on voudrait éviter par là.

Enfin il y a sur cette matière une quatrième opinion inventée aussi pour concilier les deux sentiments que nous avons proposés (*d*). Ceux qui la soutiennent croient que parmi les Juifs il y a eu toujours deux sortes de caractères, l'un sacré, l'autre profane ou civil. Le premier n'était en usage que pour les livres saints, et c'étaient les lettres hébraïques d'aujourd'hui. Le profane était celui qui servait dans le commerce ordinaire de la vie et dans tout ce qui n'avait point un rapport direct à la religion; c'était l'écriture samaritaine, ou phénicienne.

Cette prétention prise dans l'étendue qu'on lui donne est insoutenable. On ne peut montrer par aucun endroit de l'Ecriture, ni de l'histoire des Juifs, ce double usage de caractères, l'un sacré, l'autre profane; l'un pour les choses de la religion, l'autre pour celles de la police ou pour le civil. Mais il est très-probable que depuis la captivité et depuis le changement arrivé dans l'écriture des Juifs par le moyen d'Esdras, il y eut parmi les Juifs de la Palestine deux sortes de caractères usités; l'un resserré dans la nation et dans l'écriture des livres saints, c'était le caractère assyrien, l'hébreu carré, dont ils se servent généralement aujourd'hui; l'autre qu'on peut appeler la lettre de commerce usitée dans la Judée, dans la Phénicie et dans la Samarie; c'était le caractère hébreu ancien, le phénicien ou chananéen et samaritain, tel que nous le voyons dans les monnaies des Tyriens, dans celles des Juifs et dans les livres sacrés des Samaritains. Les Tyriens mettaient la langue grecque et la phénicienne sur leurs monnaies; les Juifs n'y mirent au commencement que le caractère phénicien ou samaritain; dans la suite et sous les Hérodes, ils y gravèrent les caractères grecs. Dans leurs livres sacrés, ils n'employèrent que les lettres hébraïques ou assyriennes.

Le sentiment le plus universel et le plus suivi aujourd'hui (*e*) est que le caractère samaritain est l'ancien caractère hébreu usité parmi les Juifs depuis Moïse, et que ce caractère n'a cessé d'être dans l'usage commun de la nation juive que depuis Esdras; que les médailles hébraïques, gravées avec des lettres telles que les Juifs d'aujourd'hui les emploient dans leurs Bibles, sont fausses, et que celles qui portent des inscriptions en caractères samaritains, ont été frappées du temps de Simon Machabée; et que certaines lettres qui y sont marquées comme *Schin* et *Aleph*, *Schin* et *Beth*, *Schin* et *Daleth*, désignent les années première, seconde et quatrième de la délivrance de l'assujettissement où ils étaient sous les rois de Syrie; c'est ce que nous allons expliquer avec un peu plus d'étendue.

Les médailles qui portent des inscriptions en lettres hébraïques d'aujourd'hui représentent d'un côté les têtes d'Abraham ou de Moïse, de Josué, de David, de Salomon, d'Esther, de Mardochée et même de Jésus-Christ. Abraham y est dépeint comme un vieillard vénérable, et sur le revers un veau; Moïse y est gravé avec des cornes à peu près comme les Grecs représentent Alexandre le Grand; les médailles de Josué ont d'un côté un taureau, et de l'autre un monocéros; David y paraît avec sa gibecière, et sur le revers on voit une tour; dans celles de Mardochée on voit d'un côté le sac et la cendre, et de l'autre une couronne; on en voit d'autres où il y a d'un côté un encensoir fumant, avec ces mots : *Schekel Israel*, et de l'autre une branche d'amandier ou de quelque autre arbre, et ces mots : *Jerusalem Hakkadoscha* : Jérusalem la sainte. Les inscriptions des autres médailles portent le nom des patriarches ou quelque passage de l'Ecriture; par exemple, au revers de celle de Moïse, on lit ces mots en hébreu : *Vous n'aurez point de dieux étrangers en ma présence.*

(*a*) *Genebr. ad an. diluvii*, 1517.

(*b*) *Vaser. de antiq. numis. hebræ. l.* II, *c.* 3.

(*c*) *Euseb. Chronic. edit. Pontac.*, *pag.* 121, *an.* 2. *olymp.* LXXX. *voyez le. P. Souciet. dissert. sur les Médail. hébr.*, *pag.* 61.

(*d*) *Rab. Azarias Meor. enaim.*, *c.* XXXVIII. *R. Abdi. de Burten. Tract.* ידים, *c.* IV. *Lud. de Dieu* … *Phœnicum Litter. Buxtorf. dissert. de litter. hebraic.*, § 45, 46. *Conringius Parad. de numism. hebr.*, *c.* I. *Sgambat. Arch. V. T.*, *l.* I, *c.* X, etc.

(*e*) *Rabbin. Maimonid. Scaliger, notis in Euseb. Chronic. et de emend. temp.*, *l.* VII, *Drus. in loc. difficil.* [illegible] *Ludovic. Capell. Morin. Bibliand. Brerevord. Montan. Villalpand. Fullon. Arias Mon. Vaser. Voss. Bochart*; et *voyez la Diss. du R. P. Souciet sur les Médaill. hébr.*, etc.

Mais les plus habiles connaisseurs dans ce genre de littérature soutiennent qu'indépendamment même du caractère et de l'inscription, ces monnaies ou médailles portent un caractère évident de nouveauté, par leur goût, leur métal, leur forme, chose connue aux antiquaires, et qui dépend d'une longue expérience, qui ne s'acquiert que par le fréquent maniement de ces sortes de pièces. De plus, les anciens Hébreux ne marquaient aucune figure d'hommes ni d'animaux dans leurs monnaies ni dans leurs médailles; on assure qu'il n'y a pas deux cents ans que l'on a commencé à voir de ces monnaies, et on dit que la plupart ont été fabriquées dans le Holstein; en un mot, il n'y a presque personne qui ne convienne qu'elles sont toutes fausses. Ainsi nous ne nous arrêtons pas plus longtemps à en montrer la supposition.

Il n'en est pas de même de celles qui portent des inscriptions en caractère samaritain; elles sont indubitablement antiques, et elles en ont toutes les marques. Tous les savants, à l'exception de Sperlingius (*a*), jurisconsulte danois, en reconnaissent la vérité et l'authenticité, et pour peu qu'on ait de goût pour ces sortes de monuments, on ne peut s'empêcher d'y voir un certain air de vérité et d'antiquité qui ne se peut contrefaire. Le R. P. Souciet, jésuite, dans sa dissertation sur les médailles hébraïques (*b*), en a vu une de surfrappée, comme il parle, du coin de l'empereur Trajan, par conséquent, plus ancienne que cet empereur. On en trouve fréquemment dans les ruines de Jérusalem et dans d'autres lieux de la Palestine, et le nombre en est assez grand aujourd'hui dans l'Europe.

Les lettres qui se voient sur ces médailles, ne sont pas tout à fait le caractère samaritain d'aujourd'hui, mais une lettre plus ancienne, plus carrée et moins courante que celle que l'on remarque dans les manuscrits et dans les imprimés en langue samaritaine, les Samaritains, de même que tous les autres peuples, ayant peu à peu arrondi leurs caractères pour rendre l'écriture plus aisée; mais malgré cette différence, on ne laisse pas de s'apercevoir que c'est originairement la même écriture. Il y a quatre lettres que l'on ne trouve pas sur ces médailles, savoir : le *Zain*, le *Theth*, le *Samech* et le *Hé*. On en voit quelques-unes de cuivre, la plupart sont d'argent. Il y en a qui pèsent un sicle, d'autres seulement un demi-sicle, un tiers de sicle, ou un quart de sicle.

Les inscriptions varient; les unes portent : *Siméon prince d'Israel, l'année première pour la rédemption*, ou l'affranchissement *d'Israel;* d'autres : *Simon, pour la délivrance de Jérusalem;* d'autres : *pour la délivrance d'Israel, année* I; d'autres : *pour la délivrance de Jérusalem, année* II. Dans quelques-unes on lit tout au long : *l'année première ou troisième pour la délivrance de Jérusalem ou d'Israel;* dans d'autres on ne lit que la première lettre *Schanah* année, et une de ces trois lettres, *Aleph*, *Beth*, *Daleth*, qui sont les première, seconde et quatrième lettres de l'alphabet hébreu. On assure qu'il ne s'en trouve aucune avec le *Gimel* seulement (*c*), qui signifie 3, mais il y en a où est écrit tout au long *la troisième année*. On doute même qu'il y en ait avec le Daleth seul qui signifie 4, et on soupçonne que l'on a pris le *B* samaritain pour un *Daleth*. Ces lettres désignent les années où ces monnaies ont été frappées.

Quelques savants, comme nous l'avons déjà remarqué, avaient d'abord lu *Samuel* au lieu de *Simon*, mais on ne doute plus aujourd'hui que la vraie leçon ne soit *Simon;* d'autres prenaient le *Schin* pour *Salomon*, et le *Daleth* pour *David;* ainsi ils expliquaient *Schin Daleth* par *Siclus David*, et *Schin Aleph* par *Salomon princeps*.

Mais l'on est encore bien revenu de cette erreur, et l'on ne doute plus que ces lettres ne marquent les époques de la délivrance des Juifs du joug des Syriens. Elles sont frappées sur le modèle des médailles grecques des rois de Syrie d'alors, qui marquaient ordinairement dans le champ de leurs monnaies l'année du règne des Séleucides.

Reste à savoir à quelle année il faut fixer l'époque de ces sicles; les uns la fixent à l'an cent soixante et onze des Séleucides, auquel Simon ayant chassé les Grecs qui occupaient la citadelle de Sion, et s'en étant rendu maître, rétablit la paix et la liberté parfaite dans Jérusalem (*d*). D'autres soutiennent que dès l'année précédente, 370 *des Séleucides*, 2861 (1) du monde, 142 avant J.-C., le *joug des Grecs fut ôté de dessus Israel, et le peuple commença d'écrire dans les inscriptions et dans les actes publics l'année première sous Simon, grand prêtre, grand chef et prince des Juifs*. Dès lors Simon resserra de plus près *les Grecs qui étaient dans la citadelle de Jérusalem, en sorte qu'ils ne pouvaient plus ni entrer ni sortir, ni vendre ni acheter, ce qui les réduisit à une extrême famine. Plusieurs moururent de faim; ils crièrent vers Simon, et le prièrent de les recevoir à composition; il le fit, et les fit sortir de la citadelle, et les Juifs y entrèrent le vingt-troisième jour du second mois, l'an* 171 des Séleucides, qui revient à l'an du monde 3862, avant J.-C. 141.

C'est donc apparemment à cette année 170 des Séleucides, qu'il faut fixer le commencement des monnaies dont nous venons de parler. La première année de la délivrance de Jérusalem, ou d'Israel, sera la 3861e du monde et ainsi des autres.

Je ne vois dans ce sentiment qu'une difficulté, qui est que Simon ne reçut la permission

(*a*) *Othon Sperling. de Numism. non cus.*, *c.* XXVI et XXVII. *M. Spanh. de præstant. et usu numismat. n.* 4, y joint *M. Patin. J. Christoph. Vagenseil. annotat. ad lib. Mim. Setap.* 575.

(*b*) *Souciet. Diss. sur les Médailles hébr.*, *pag.* 15.

(*c*) Voyez *S. Souciet*, *pag.* 21, 22.

(*d*) I *Mach.* XIII, 41, 49.

(1) Fautes très-visibles, et que cependant n'ont pas vues ceux qui ont dirigé l'édition de Toulouse. Lisez : *L'année précédente*, 170 *des Séleucides*, 3861 *du monde*.

de frapper de la monnaie à son coin que deux années après, sous le règne d'Antiochus Sidètes (a) : *Permittimus tibi facere percussuram proprii numismatis in regione tua.* C'est-à-dire la 173e année des Séleucides, du monde 3863, avant J.-C. 138.

Mais on doit bien distinguer les monnaies de Simon Machabée, de celles du peuple d'Israel. Il est vrai que Simon ne commença à frapper ses monnaies qu'en l'an 172 des Séleucides, du monde 3864, mais le peuple de Jérusalem en frappait deux ans auparavant. Les monnaies de Simon sont marquées de son nom, celles du peuple lisent seulement *sicles d'Israel.*

Il y en a toutefois qui croient que toutes ces monnaies sont du grand prêtre Simon, et que les Juifs ne commencèrent à frapper de la monnaie que depuis la permission que Sidètes en accorda à Simon ; que ce peuple considéra ce privilége comme la véritable époque de son affranchissement du joug des nations, que c'est de là que Simon compta les années de la parfaite liberté de Sion, de Jérusalem et d'Israel. Mais il vaut mieux la fixer à l'an 170 des Séleucides, comme on l'a dit.

Quelques-uns de ces anciens sicles portent d'un côté un calice, une coupe, ou, selon quelques savants, le vase dans lequel on garda la manne, quoique assurément ce vase n'ait pas été conservé dans le second temple ; et sur le revers un arbrisseau qui peut marquer ou l'amandier qui fleurit dans la verge d'Aaron, ou plutôt l'arbrisseau qui produisait le baume qui était propre à la Judée. Dans d'autres, on a représenté d'un côté une façade de quelques bâtiments avec des colonnes, comme un temple ou un mausolée, et de l'autre une gerbe liée avec quelque chose, comme de gros épis *de blé* qui en sortent en bouquet, et à côté une grosse grappe de raisin avec sa feuille ; dans d'autres est figuré un palmier, et sur le revers une feuille de vigne. Il y en a où l'on voit une feuille de vigne ou un raisin entre deux gerbes, et sur le revers un palmier entre deux autels, ou selon d'autres, entre deux mesures pleines de grain ; quelques-unes n'ont sur le revers que quelques lettres, et sur le côté un vase comme une aiguière.

Dans d'autres on voit une cithare antique, et sur le revers un raisin. Dans celles-ci est représenté un bonnet avec une espèce de plumage ou d'aigrette, ou le lis de Perse, ou l'impériale, selon le Père Souciet, et au revers un raisin ; dans celles-là deux colonnes, et sur le revers un raisin ; ailleurs un parasol, ou pavillon soutenu d'un bâton, et au revers trois épis sortant d'un vase. Ici c'est une gerbe de blé entre deux dattes, là c'est une pomme de pin entre deux gerbes de blé, ou un lis, etc.* Toutes ces choses ont rapport à la Judée, à sa fertilité, à ses avantages, aux fruits qui y étaient les plus communs et les plus estimés, aux vases qui étaient employés dans le temple, au temple même ou aux édifices publics entrepris par les Machabées, aux prémices de gerbes offertes au temple, aux coupes dont on s'y servait dans le sacré ministère.

Quoique depuis un certain temps on soit assez d'accord à rapporter ces médailles au temps de Simon Machabée, tant parce que quelques-unes portent le nom de Simon, que parce qu'elles parlent distinctement de la délivrance de Sion, de Jérusalem et d'Israel, et qu'elles en marquent les années, toutefois il y a encore lieu de douter si celles qui n'ont aucun de ces caractères particuliers, mais qui portent simplement cette inscription : *sicle d'Israel*, ou *Jérusalem la sainte*, n'ont pas été frappées avant la captivité de Babylone, sous les rois de Juda (b).

Il y a deux choses qui m'empêchent d'embrasser ce dernier sentiment : la première qu'il ne me paraît pas par l'écriture que les rois hébreux d'avant la captivité aient jamais frappé de la monnaie. On ne voit jamais le nom d'aucun d'eux sur celles qui sont parvenues jusqu'à nous, on n'y remarque aucun caractère de l'autorité royale, mais seulement des figures qui ont un rapport sensible à la religion, au temple et à ses cérémonies.

La deuxième raison est que dans les monnaies mêmes qui ne portent pas le nom de Simon, ni l'inscription de la délivrance d'Israel ou de Sion, on ne laisse pas de remarquer quelques lettres de l'alphabet hébreu ancien, qui ont rapport à la délivrance d'Israel, qui est marquée plus au long dans les autres. Ce qui me fait croire qu'elles sont toutes généralement du temps de Simon Machabée.

L'objection qui se tire du caractère même de ces inscriptions, paraît plus solide et plus embarrassante. Nous l'avons déjà touchée au commencement de cette dissertation. Si ces monnaies ont été frappées par le commandement de Simon Machabée, comme il n'y a pas lieu d'en douter, d'où vient qu'elles sont en caractère samaritain et non en lettres hébraïques, puisque ces dernières ont été usitées parmi les Juifs depuis le temps d'Esdras, c'est-à-dire environ quatre cents ans avant la 170e année de l'ère des Séleucides ?

On répond à cela de deux manières : premièrement, en disant que ces pièces ont été frappées, non par les Juifs, mais par les Samaritains, et dans quelques-unes de leurs villes, par les ordres de Simon et à l'insu des Juifs qui n'auraient pas souffert que ce grand-prêtre fît graver sur ces monnaies aucune figure, ni qu'il violât ainsi la loi de Moïse, qui défend toutes sortes de représentations de ce qui est au ciel ou en la terre. Secondement, qu'en-

(a) I *Mach.* xv.

* Voyez ci-après les principales médailles que nous avons fait graver. — [On les trouvera dans l'*Atlas* sous le titre de *Monnaies des Juifs*. Edit.]

(b) *Masius in Josue* vii, 21. *Villalpand, Kirker, Morin. Vaser*, l. ii, c. 5.

core que les Juifs eussent pris le caractère chaldéen ou assyrien, et qu'ils s'en servissent communément pour écrire leurs livres saints, ils n'avaient pas entièrement abandonné leur ancien caractère, ils en usaient encore quelquefois dans les choses civiles, ils le conservaient même dans leurs Bibles en écrivant le nom ineffable de *Jehovah*, comme le remarque Origène. Enfin, dit le R. P. Souciel (a), ils suivaient l'ancien usage des rois hébreux qui avaient frappé leurs monnaies avec ce caractère avant la captivité : *au retour de Babylone*, dit-il, *on garda pour les monnaies nouvelles qu'on fabriqua, la même forme; et pour les inscriptions, la même langue et le même caractère dont on s'était servi sur les monnaies avant la captivité; on n'en inventa point de nouvelles, on ne fit que rétablir les anciennes espèces.*

Le même Père réfute fort bien ceux qui tiennent que les monnaies ont été fabriquées par les Samaritains (b), et dans quelques-unes de leurs villes qui obéissaient à Simon Machabée. En effet, est-il croyable que Simon pour éterniser la mémoire de l'affranchissement d'Israel du joug des nations, et pour se faire honneur d'un événement si glorieux et si mémorable, se fût adressé aux Samaritains, peuple odieux, méprisé, profane, impie, toujours ennemi des Juifs, pour exécuter ces desseins? Aurait-il choisi pour cela une langue et un caractère inconnus et inusités dans sa propre nation et dans les nations voisines les plus puissantes et les plus célèbres? ç'aurait été agir contre ses propres desseins et s'éloigner de l'usage de tous les autres peuples du monde, qui ne mettent sur leurs monnaies que des lettres et des inscriptions connues et usitées parmi leurs sujets, leurs voisins et leurs compatriotes. Les Phéniciens, les Grecs, les Latins, les Arabes, font inscrire leurs monnaies de leurs propres caractères, et lorsque les Phéniciens ont frappé des monnaies en l'honneur des princes grecs qui régnaient en Syrie, ils ont mis le nom du prince en grec, et l'inscription en phénicien.

La raison qu'on apporte de cette prétendue conduite de Simon, fondée sur le scrupule qu'il avait de violer la loi ou de la faire violer aux Juifs, en faisant frapper des figures sensibles, d'arbres, de fruits ou d'autres choses dans ses monnaies, ou sur la crainte qu'il avait que les Juifs ses compatriotes ou ses sujets ne s'y opposassent et ne l'accusassent de prévarication, ce qui le porta à choisir plutôt une ville des Samaritains pour frapper les monnaies qu'une ville de Judée, ces raisons ne sont pas solides : 1° Simon n'a rien représenté dans ses monnaies qui soit contraire à la loi (c) qui ne défend les représentations des choses naturelles et sensibles, que pour éviter qu'on ne leur rende un culte impie, et qui condamne principalement l'intention de ceux qui les font dans ce dessein. Or, dans tout ce que Simon a fait graver dans ses médailles, il n'y a certainement rien qui ressente l'idolâtrie, ni qui porte à ce déréglement, rien qu'on puisse soupçonner d'avoir été fait dans cette mauvaise vue, point d'animaux, point de tête d'hommes, point d'astres, aucun terme qui insinue un culte étranger; on y voit quelques fruits, quelques gerbes, choses qu'on offrait en prémices et en offrandes dans le temple, quelques vases destinés au sacré ministère, objets plus propres à inspirer la piété et la religion qu'à en détourner.

2° Ce grand-prêtre aurait été également coupable d'idolâtrie, soit qu'il frappât ces monnaies dans Jérusalem ou hors de la Judée; l'idolâtrie est défendue en tous lieux, en tous temps et en toutes circonstances; 3° il n'aurait pas évité de scandaliser les Juifs qui auraient vu ces monnaies, et qui n'auraient pu ignorer qu'il en fût l'auteur; 4° si les Samaritains observaient la loi de Moïse, comme on le croit avec beaucoup de probabilité, ç'aurait été les engager de gaieté de cœur dans le crime, supposé qu'il y en eût à frapper de telles monnaies; 5° les Samaritains n'ont pu faire des monnaies de leur propre mouvement, ils ne prenaient aucun intérêt à la délivrance de Jérusalem, ils en auraient bien plutôt pris à sa ruine entière, ils n'avaient garde de nommer Jérusalem *la ville sainte*, ni de contribuer à la gloire de Simon et des Juifs qui ne les ménageaient nullement; 6° enfin les Samaritains n'ont jamais eu chez eux une fabrique de monnaie établie. Entre tant de monnaies, grecques, latines, phéniciennes, hébraïques, égyptiennes que l'on trouve, il n'en paraît aucune de frappée par les Samaritains au nom de leur chef, de leur nation, de leurs villes; serait-il possible qu'ils ne se fussent employés qu'à illustrer les Juifs leurs plus grands ennemis? on ne peut donc attribuer ces monnaies qu'aux Juifs, aussi les trouve-t-on communément dans les ruines de l'ancienne Jérusalem et des autres villes de ce pays qui étaient peuplées par les Juifs.

Mais d'où vient que l'on ne trouve de médailles hébraïques que des années première, deuxième, troisième et quatrième de la délivrance d'Israel, sous le grand prêtre Simon? C'est, disent ceux qui veulent que ces médailles aient été frappées par les Samaritains, que les Juifs s'étant aperçus que le grand prêtre tombait dans le violement de la loi par la représentation de ces figures sur leurs monnaies, lui en firent des plaintes, et l'obligèrent à cesser la quatrième année depuis la 170e année des Séleucides, en sorte qu'il n'en fit plus frapper tout le reste de sa vie qui fut encore de deux ans. Mais en prenant l'époque de ces monnaies à la 173e année des Séleucides, cette quatrième année est précisément la dernière

(a) *Souciet. Dissert. sur les Médailles hébr.*, pag. 41.
(b) *Morin. Exercit.* 2, *in Pentateuc. Samar.* I, X. *Bibliothec. critiq.*, *l.* II, *c.* 27, *pag.* 404, 405.
(c) *Exod.* XX, 4. *Voyez Maimonid. in Jad. Chazac. Halic. abod. Zara*, *c.* VI. *Moïs Mikotzi halic. abod. Zara Barten. et Selden. de Jure N. et G.*, *l.* II, *c.* 7, *alii. apud Souciet. Loc. citato*, *pag.* 72, 73, etc.

de Simon, ainsi il n'est pas étrange qu'il ne se trouve plus de monnaie à son coin depuis ce temps.

Les défenseurs du sentiment qui attribue les monnaies en question aux Juifs mêmes, répondent que l'on n'a aucune preuve de ces prétendues plaintes des Juifs, non plus que de la défense faite aux Samaritains par Simon, de continuer. De plus, M. Spanheim (*a*) cite de ces monnaies de l'année sixième de Simon, ce qui revient toujours à ce que nous avons dit que Simon mourut six ans après l'année 170 des Séleucides, et quatre ans après la permission qu'il reçut d'Antiochus Sidètes de frapper monnaie.

On a vu des monnaies de Jean Hircan, successeur de Simon ; il y en a d'autres encore des successeurs de Jean, ainsi il n'y a nulle raison de dire que l'on ait défendu de frapper de ces monnaies, ni qu'on en ait discontinué l'usage dans Israel. S'il y a eu quelque interruption, comme il est assez probable, depuis que le roi Antiochus Evergètes, étant remonté sur le trône de ses pères, révoqua tous les priviléges que lui ou ses prédécesseurs avaient accordés aux Juifs, alors ceux-ci jugèrent à propos de céder au temps, et de suspendre pendant quelques années l'exercice de frapper de la monnaie à leur coin. Ceci arriva précisément la quatrième année des Séleucides (*b*) qui était aussi la quatrième de la délivrance de Sion, qui est le vrai temps où l'on s'aperçoit d'une interruption dans le frappement des monnaies des Juifs.

Au reste, il est à remarquer que (*c*) le plus grand nombre de monnaies hébraïques n'ont point été faites pour Simon, ni en son honneur, elles ne portent point son nom, et on n'y trouve pas un mot, pas une figure qui puisse faire penser à lui en particulier. Il paraît qu'elles ont été frappées pour toute la nation en général; on y lit, *pour la délivrance d'Israel, pour la délivrance de Sion*, ou *de Jérusalem. Jérusalem la Sainte, sicle d'Israel, demi-sicle*, *tiers de sicle*, etc. C'étaient donc des monnaies des Juifs, frappées à Jérusalem, dans cette ville sainte, par les chefs de la nation. La délivrance de Sion et d'Israel, dont l'époque est gravée sur les monnaies, est antérieure de deux ans au temps auquel Simon reçut du roi Antiochus Sidètes la permission de frapper de la monnaie à son propre coin : *Facere percussuram proprii numismatis in regione tua.* Le peuple en frappait deux ans auparavant indépendamment de la permission du roi de Syrie. Car dans la plupart des grands priviléges que ce prince semble accorder aux Juifs, il confirme seulement ce dont ils jouissaient déjà, ce qu'il n'était pas en son pouvoir de leur ôter; mais les Juifs regardaient toujours comme quelque chose de recevoir ces sortes de confirmations qui leur en assuraient la jouissance, et les autorisaient à s'y maintenir.

De savoir à présent ce qui les détermina à mettre sur ces monnaies un caractère dont ils ne se servaient plus depuis longtemps, c'est ce qui embarrasse le plus dans cette matière. Dire que dès avant la captivité, ils avaient déjà l'usage d'imprimer certaines figures sur leurs monnaies (*d*) et de se servir de certaines lettres, qu'après la captivité on rétablit autant qu'on put les choses sur le même pied, les monnaiés comme le reste ; qu'on garda les mêmes figures, la même langue, les mêmes caractères, que probablement les médailles hébraïques, où l'on ne voit aucune date, ni aucune mention de Simon, ni de la délivrance de Jérusalem, sont de ces anciennes monnaies usitées sous les rois de Juda ; c'est ce que j'ai toutes les peines du monde à me persuader, et toutes les preuves qu'on étale pour prouver l'utilité, l'antiquité, la réalité, la nécessité de cet usage, ne me frappent que peu.

Je trouve même parmi ces preuves des choses qui me confirment dans mon sentiment. Par exemple, il est dit dans les *Paralipomènes* (*e*) que l'on fondit l'argent qui avait été offert par le peuple pour les réparations du temple; on le fondit, dit-on, pour le monnayer. Pourquoi le fondre s'il était déjà monnayé, comme il devait l'être, supposé que l'argent de cette sorte fût dès lors commun dans Israel? le terme hébreu *manah* qui signifie *compter*, ne prouve nullement que la monnaie fût frappée ; on comptait les onces, les livres, les sicles, les demi-sicles de poids. Si les rois de Juda ont frappé de la monnaie, et y ont mis le nom de *Jérusalem la Sainte*, pourquoi n'y ont-ils pas mis leur nom, comme a fait Simon Machabée? pourquoi les rois d'Israel n'en ont-ils jamais frappé? est-il concevable que d'un si grand nombre de monarques de Juda et d'Israel, il n'y en ait pas un seul dont les monnaies sûres et indubitables, s'ils en ont frappé, soient parvenues jusqu'à nous ?

L'argument que l'on tire de la forme des lettres tant soit peu arrondies que l'on remarque dans certaines de ces médailles, plutôt que dans d'autres, ne paraît pas convaincant (*f*). Cette différence est peu sensible, et paraît plutôt l'effet du hasard que de l'étude. L'usage de tant de nations qui ont vécu et qui vivent encore sans argent monnayé, quoiqu'elles ne bannissent pas l'argent de leur commerce, prouve évidemment que l'on peut se passer de marque et d'inscription dans ces sortes de choses. Les Phéniciens portaient ordinairement un trébuchet à leurs mains pour peser la monnaie (*g*).

Les prophètes (*h*) reprochent aux Juifs leur fraude dans le poids des monnaies; Moïse (*i*) défend d'avoir dans le même sac deux sortes de poids, ou deux sortes de pierre : tout cela

(*a*) *Spanheim de præstant. et usu numismat.*, *pag.* 68 :
(*b*) I *Mach.* xv, 10.
(*c*) *Souciet*, *pag.* 93. 94, etc.
(*d*) *Souciet*, *pag.* 105
(*e*) I *Par.* xxxiv, 17.
(*f*) *Souciet*, *pag.* 115, 116.
(*g*) *Osée* xii, 7. *Confer. Deut.* xxiii, 13.
(*h*) *Amos.* viii, 5.
(*i*) *Deut.* xxv, 13.

montre évidemment que l'on pesait l'or et l'argent dans le commerce, et que l'autorité royale n'y avait pas encore donné la valeur, n'en avait pas encore fixé le poids, le titre ou l'aloi.

Mais encore d'où vient donc que les Juifs prirent le caractère samaritain pour le mettre sur leurs monnaies? C'est, à mon sens, que ce caractère était celui des Phéniciens, des Tyriens, des Sidoniens, du nombre desquels Simon et les Juifs prirent leurs monétaires et leurs graveurs. Ceux-ci accoutumés à ce caractère et l'employant souvent sur leurs propres médailles, le mirent aussi sur celles qu'ils gravèrent pour les Juifs, et les Juifs virent avec plaisir sur leurs monnaies les anciennes lettres dont leurs pères s'étaient servis avant la captivité, dont les Phéniciens leurs voisins, et les Samaritains se servaient encore, et dont l'usage n'était pas entièrement aboli longtemps après, même dans leur nation, comme nous l'avons montré par Origène.

Ce que j'ai dit que les lettres phéniciennes étaient semblables à celles des anciens Hébreux, est reconnu par tous les savants (*a*). La langue chananéenne, ou phénicienne, et la langue hébraïque étaient les mêmes, ainsi que les lettres chananéennes et les lettres hébraïques anciennes. Isaïe (*b*) dit que le temps viendra qu'on verra dans l'Egypte, cinq villes *qui parleront la langue de Chanaan*, ou la langue hébraïque, *et qui jureront par le nom du Seigneur des armées*. Les Juifs ne cultivaient ni l'art de peindre, ni celui de graver et de travailler en sculpture, parce que la loi de Dieu leur défendant si expressément l'idolâtrie, ils s'interdisaient même les arts et les métiers, qui avaient quelque rapport à la fabrication des figures qui faisaient l'objet du culte des idolâtres. Il est donc très-probable que pour faire leurs monnaies ils employèrent les Phéniciens, qui étaient constamment dans l'usage du caractère phénicien, et de graver des coins pour les monnaies. Les médailles que les Tyriens ont fait frapper en l'honneur des rois de Syrie, sont pour l'ordinaire accompagnées de caractères phéniciens, comme on le voit dans M. Vaillant, p. 197, 200, 273, de son histoire métallique des rois de Syrie. Les Sidoniens en ont usé de même, comme il paraît par leurs monnaies.

Ils y joignent le caractère grec pour écrire les noms des rois de Syrie qui étaient Grecs, de même que parmi les médailles hébraïques, on en voit qui d'un côté portent des inscriptions en lettres grecques, et de l'autre en lettres phéniciennes ou samaritaines.

Pour conclure cette dissertation, on peut dire premièrement, que toutes les médailles hébraïques où l'on voit des inscriptions en caractères hébreux d'aujourd'hui, sont modernes et fausses ; 2° que celles qui sont inscrites en lettres samaritaines, sont vraies et antiques ; 3° que ces lettres samaritaines sont l'ancien caractère hébreu, phénicien, ou chananéen, dont Moïse et les Hébreux se sont servis jusqu'après la captivité de Babylone; 4° que le caractère hébreu moderne vient d'Assyrie ou de Chaldée, et n'a été mis en usage parmi les Juifs, que depuis Esdras ; 5° que très-probablement toutes les vraies monnaies des Juifs que nous avons, n'ont été frappées que depuis les Machabées, et depuis l'an 170 des Séleucides, qui est l'époque de la délivrance de Jérusalem du joug des étrangers; 6° que ces monnaies n'ont pas été frappées par les Samaritains ni dans des villes samaritaines à l'insu des Juifs, par les ordres de Simon; mais apparemment par des monnayeurs tyriens, que Simon et les Juifs employèrent pour cela ; 7° que le caractère tyrien et samaritain qu'on y voit, était le caractère le plus commun pour le commerce dans la Judée, dans la Samarie, dans la Phénicie ; 8° qu'il n'y eut jamais de plainte de la part des Juifs, au sujet des empreintes de ces monnaies, comme induisant à l'idolâtrie; et que s'il y a eu quelque interruption dans le frappement qu'on en a fait, il est venu de la part des rois de Syrie, ou de la mort de Simon; 9° qu'il n'y a guère d'apparence que les rois de Juda et d'Israel avant la captivité aient jamais frappé de monnaies ; 10° qu'il est assez probable que sous les Machabées, les Juifs en frappèrent d'abord en leur nom, puis Antiochus Sidètes ayant accordé à Simon le privilége d'en frapper à son coin, il frappa celles qui portent son nom, et que ses successeurs continuèrent d'en user de même, jusqu'aux Hérodes, où l'on commença à y mettre le caractère grec.

(*a*) *Bochart. Chanaan, l.* II. *Petit, Miscellan., l.* II ; *c.* I, *Grot. notis. in lib.* I *de Verit. Relig. Christ. Scalig. ad an.* *Euseb.*, 1618, etc.

(*b*) *Isai.* XIX, 18.

EXPLICATION DE QUELQUES MONNAIES

ET MÉDAILLES DES JUIFS, TIRÉE DES MEILLEURS AUTEURS (1).

I. — Sicle d'argent du poids de quatre dragmes attiques, ayant d'un côté une coupe ou mesure, nommée gomor, pour représenter celle qui était conservée pleine de manne dans le tabernacle, et au-dessus un aleph, pour marquer la première année de la délivrance de Jérusalem ou de Sion, et pour légende en Samaritain, *schekel Israel*, *sicle d'Israel*. De l'autre côté du sicle est une branche d'amandier fleuri, en mémoire de celle d'Aaron, avec cette légende : *Jérusalem Kadoscha*, *Jérusalem la Sainte*.

II. — Autre sicle d'argent du même poids, ayant la même empreinte, comme la plupart des autres; mais différent, en ce qu'au lieu de l'aleph qui est au-dessus de la coupe, il y a un *schin*

(1) Voyez-les dans l'*Atlas*. Edit.

et un *beth*, pour marquer la seconde année de la délivrance d'Israel, et pour légende, d'un côté, *sicle d'Israel*, et de l'autre *Jérusalem la sainte*.

III et IV. — Autres sicles d'argent ayant d'un côté un encensoir fumant, apparemment pour représenter celui que le grand-prêtre posait tous les jours sur l'autel des parfums dans le tabernacle; et pour légende, *sicle d'Israel*. De l'autre côté, la verge d'Aaron, ou un rameau d'olivier, avec cette légende, *Jérusalem la sainte*. Ces deux médailles sont fausses et fabriquées par les Juifs modernes; le caractère est aussi d'hébreu moderne.

V. — Autre sicle de cuivre, ayant d'un côté une façade de bâtiment, avec un rang de colonnes; pour légende, *Siméon*. De l'autre côté, une gerbe liée, et une forme d'épi, ou feuille qui en sort; à côté, une grappe de raisin, ou feuille de vigne, la pointe tournée en haut; et pour légende, *pour la délivrance de Jérusalem*. Cette pièce est de Siméon, frère de Judas Machabée; le bâtiment représente le sépulcre magnifique qu'il fit faire en la ville de Modin, en l'honneur de son père et de ses frères; la légende qui est de l'autre côté, montre la délivrance qu'il avait procurée à Jérusalem, la tirant de la main des Grecs ou des Syriens.

VI et VII. — Sicles de cuivre du même Siméon, ayant d'un côté un palmier avec son fruit, nommé spadix, et pour légende sur la première pièce, *Siméon;* sur la seconde manquent les deux dernières lettres. De l'autre côté, une feuille de vigne; et pour légende sur la première pièce, *Jérusalem;* le reste est effacé. Sur la seconde se lisent des lettres qui signifient: *La seconde année pour la délivrance d'Israel.*

VIII. — Demi-sicle du poids de deux dragmes, ayant la même empreinte que le premier sicle, qui est gravé ci-dessus; il est de la première année de la délivrance de Jérusalem, et porte pour légende d'un côté, *Jérusalem la sainte*, et de l'autre *Chazi Haschekel*, c'est-à-dire, *demi-sicle*.

IX. — Autre demi-sicle semblable au premier, excepté que la légende dont il y a quelques lettres effacées, signifie *la première année, Jérusalem la sainte*, et sur le revers *demi-sicle*.

X. — Autre demi-sicle aussi semblable au premier, hors qu'il y a sur la coupe un beth, au lieu d'un aleph; *la deuxième année pour la délivrance de Jérusalem, Jérusalem la sainte*.

XI. — Autre demi-sicle de cuivre, qui a d'un côté deux gerbes debout avec un épi qui surpasse, et entre deux une feuille de vigne, ou une grappe de raisin; et pour légende, *demi-sicle;* le second mot est presque effacé. De l'autre côté est un palmier avec son fruit; à côté deux mesures pleines de grains, ou deux tours avec leurs créneaux, et pour légende: *Pour délivrer;* le reste n'est pas lisible.

Les gerbes et les épis peuvent être des marques de la fertilité de la Judée, la grappe peut signifier les raisins de la Terre promise. Le palmier qui est de l'autre côté, est le symbole de la Judée.

XII. — Tiers de sicle, c'est la taxe que Néhémie imposa aux Israélites, II *Esd.* x, 32. Il porte d'un côté le gimel qui signifie la troisième année, et ces mots, *pour la délivrance de Jérusalem*, et sur le revers, *Jérusalem la sainte*.

XIII. — Quart de sicle, dont il est fait mention, *Isaï.* IX, 8. Il a aussi pour empreinte d'un côté une coupe surmontée d'un daleth, qui signifie la quatrième année, et ces mots: *Pour la délivrance de Jérusalem*, et sur le revers, *Jérusalem la sainte*.

XIV. — Autre quart de sicle de bronze, ayant d'un côté un vase, ou cruche antique, et une palme; pour légende, *pour la délivrance de Jérusalem*. De l'autre côté une couronne de lauriers renouée et jointe par le haut avec un cercle de perles, et au milieu pour légende, *Siméon;* mais la dernière syllabe mal marquée.

Pour bien expliquer cette pièce, il faut lire les chapitres XIII et XV du premier livre des Machabées; dans le XV, il est rapporté que Démétrius fils d'Antiochus écrivit à Siméon frère de Judas Machabée, qui était alors grand prêtre, et prince des Juifs, et qu'il lui donna permission de faire battre de la monnaie à son coin dans son pays: *Permitto tibi facere percussuram proprii numismatis in regione tua.* Et au chapitre XIII, verset 36, il le remercie de lui avoir envoyé la couronne d'or et la branche de palmier aussi d'or, qui était un tribut ordinaire. Le présent de Siméon gagna si fort le cœur de Démétrius, qu'il fit la paix avec les Juifs, et les exempta à l'avenir, tant de la couronne d'or qu'on lui donnait tous les ans, que de tout autre tribut; c'est pourquoi Siméon qui était grand prêtre, chef et prince des Juifs, fit fabriquer ces pièces avec son nom entouré d'une couronne, et de l'autre côté la palme et un vase, qui était alors l'empreinte ordinaire du sicle et le symbole de la prêtrise.

XV. — Autre quart de sicle de cuivre, ayant d'un côté un vase, et pour légende, *la seconde année;* de l'autre côté une feuille de vigne, et pour légende, *de la délivrance de Sion*.

XVI. — Autre, ayant d'un côté une gerbe debout, et deux grappes de raisin; pour légende, *l'année quatrième*. De l'autre côté une coupe; pour legende, *de la rédemption de Sion*.

XVII. — Autre quart du sicle d'argent, ayant d'un côté une harpe, et pour légende, *pour la délivrance de Jérusalem*. De l'autre côté une grappe de raisin, et pour légende, la première et les deux dernières lettres du nom de *Siméon*, la deuxième et la troisième étant effacées.

Cette pièce est encore de Siméon; le sujet en est décrit au premier livre des Machabées, chap. xiii, 51, où il est dit qu'ayant pris la forteresse qui était proche du temple, il en chassa l'ennemi, et y entra ayant des branches de palmier à la main, au son des harpes, des timbales, des lyres, etc. La grappe du revers peut représenter les grappes pendantes des vignes d'or qui servaient d'ornement à la porte du temple; ou si l'on veut, celle que Josué et Caleb apportèrent de la terre promise, et qui était gravée sur plusieurs monnaies des Juifs. C'est peut-être pour ce sujet que les païens qui ignoraient les mystères et l'histoire des Juifs, les accusaient d'adorer Bacchus.

XVIII. — Autre quart de sicle d'argent du même Siméon, ayant d'un côté deux colonnes, et pour légende, *pour la délivrance de Jérusalem.* De l'autre côté, la grappe, et autour, les trois dernières lettres du nom de Siméon.

Ces deux colonnes peuvent marquer celles qui furent dressées sur la montagne de Sion par toute l'assemblée d'Israel, où furent gravées sur des tables d'airain les principales obligations que ce peuple avait, tant à Siméon qu'à son père et à ses frères, en reconnaissance de quoi ils choisissaient pour pontife et pour prince de leur nation, lui et ses successeurs pour toujours : *Consenserunt eum esse ducem et summum sacerdotem in æternum, donec surgat propheta fidelis* (1 *Mac.* xiv, 41).

XIX. — Pièce de cuivre, ayant d'un côté un casque avec les panaches de crin de cheval à l'antique, et pour légende, ΕΘΝΑΡ. Θ. De l'autre côté une grappe de raisin attachée à son cep avec une feuille, et pour légende, ΗΡΩΔΟΥ. Cette pièce est d'Hérode Ascalonite, ou d'Hérode son fils, surnommé Antipas. Il est croyable que, pour adoucir l'esprit des Juifs, il ne voulut pas prendre la qualité de roi, mais seulement de prince de la nation, qui a quelque chose de plus populaire, qui était une qualité plus agréable aux Juifs, et qu'ils avaient déjà donnée à Siméon, comme il a été remarqué ci-dessus.

XX. — Autre pièce de cuivre, ayant d'un côté une forme de tente, ou de pavillon, et pour légende, ΒΑΣΙΛΕΩΣ ΑΓΡΙΠΑ. De l'autre côté, trois branches d'arbres ayant leurs feuilles ou trois épis, avec un L et un Σ.

Cette pièce est d'Agrippa; le pavillon a rapport à la fête des Tabernacles, si célèbre chez les Juifs; les trois branches avec leurs feuilles qui sont au revers, confirment la chose. Je crois néanmoins que ce sont trois épis, pour marquer la fête de Pâque, où l'on offrait au Seigneur des épis et les prémices des fruits de la terre.

XXI. — Autre, ayant un casque avec ses panaches de crin de cheval à l'antique, avec un A et un Σ. De l'autre côté, une forme de trépied ou un chiffre de lettres au milieu d'un écu. Le casque pourrait encore la faire donner à Agrippa, les lettres signifieraient ΑΓΡΙΠΠΑ ΣΕΒΑΣΤΟΣ, *Agrippa Auguste.* Mais je crois qu'on pourrait plutôt l'attribuer à Antiochus ΣΩΤΗΡ. Et en ce cas, la marque de l'écu serait plutôt un trépied que toute autre chose.

XXII. — Pièce d'argent que l'on prétend être de celles qui furent données à Judas pour le prix de Notre-Seigneur. La tête du soleil ou du colosse de Rhodes que l'on voit d'un côté, et la rose qui est de l'autre avec cette légende, ΡΟΔΙΟΝ, fait voir que c'est une ancienne monnaie des Rhodiens, qui pouvait avoir cours chez les Romains. Voyez le Dictionnaire à l'article *Rhodium.*

XXIII, XXIV, XXV. — Ces médailles ont été frappées après la prise de la Judée par les Romains, comme on le peut voir par leur inscription : *Judæa capta. Judæa devicta.*

RÉDUCTION DES MONNAIES

DES HÉBREUX ET DES JUIFS

AU POIDS DE MARC, ET DE LEURS MESURES LONGUES ET CREUSES,

COMPARÉES A CELLES DE PARIS.

PRÉFACE.

Lorsque j'ai commencé à travailler sur la Bible, j'ai compris la nécessité de fixer l'esprit des lecteurs sur la valeur et le poids des monnaies, et sur la grandeur et la capacité des mesures des Hébreux; mais quand il a fallu me déterminer sur le choix d'un sentiment, je me suis trouvé fort embarrassé, à cause de l'extrême variété que j'ai remarquée entre les auteurs qui ont traité cette matière. Vouloir les concilier, ç'aurait été entreprendre l'impossible; vouloir me tracer une route nouvelle, ç'aurait été m'engager dans un travail infini dont je ne me sentais pas capable. J'ai donc pris le parti de suivre un guide, et de le suivre partout autant qu'il me serait possible.

M. Le Pelletier (de Rouen), que j'avais connu, me parut le plus original et le plus exact. Je lui fis demander le précis d'un grand ouvrage qu'il avait fait sur les poids, les monnaies

et les mesures, tant longues que creuses, des Hébreux; et quoique son grand ouvrage n'eût point encore paru, il m'en envoya le précis. Je l'ai fait imprimer à la tête de la *Genèse*, et je l'ai suivi, à quelque petite chose près, dans presque tout mon *Commentaire*.

Quand il a été question de donner mon nouveau *Dictionnaire de la Bible*, j'ai évalué les anciennes monnaies des Hébreux par livres, sous et deniers, m'imaginant rendre par là un grand service à ceux qui, n'étant pas dans l'usage de l'arithmétique, sont bien aises de savoir tout d'un coup la valeur d'une certaine quantité de sicles ou de talents qu'ils rencontrent dans le texte de l'Ecriture.

Mais ayant appris que la manière de compter par livres, sous et deniers a été inventée sous Philippe-le-Bel, roi de France; qu'avant son règne on ne faisait commerce en France et partout ailleurs qu'en marcs d'or et d'argent; que les Juifs, les Grecs et les Romains ont trafiqué, donné et reçu au poids, et que les termes de livres, de sous et de deniers étant équivoques par rapport aux changements qui arrivent souvent à nos espèces, ne donnent aucune idée distincte de leur valeur, j'ai trouvé à propos de joindre à ces évaluations, des tables de réduction de leur poids à celle de notre marc, qui jusqu'à présent n'a point encore varié.

AVERTISSEMENT.

Nous supposons exacts tous les calculs de réduction *ou plutôt de* conversion *donnés par D. Calmet dans les tables suivantes. Comme il s'agit de reproduire intégralement cet auteur, nous ne devons pas substituer à ses tables, qu'il a faites d'après le système de poids et mesures usité à Paris en son temps, d'autres tables calculées suivant le système décimal qui est aujourd'hui en usage; nous ne le devons pas, parce qu'elles ont été souvent citées, et que les lecteurs peuvent avoir souvent besoin d'y recourir. — Nous avons pensé à joindre les nombres décimaux à ceux marqués par l'auteur; mais les tables auraient été trop chargées de chiffres, et dans un état de confusion dont on aurait eu raison de nous faire un reproche. Il restait le parti d'ajouter aux tables de D. Calmet des tables faites d'après le système décimal; on conviendra que cela n'était pas utile : car aujourd'hui ceux qui peuvent lire un ouvrage tel que* celui-ci sont dans l'usage de l'arithmétique, *et sauront au besoin convertir facilement les poids, les mesures et les monnaies de l'ancien système en ceux du nouveau. Toutefois, nous allons fournir les moyens de faire toutes les conversions des poids, des mesures et des monnaies que demandent les tables de l'auteur.*

MESURES DE PESANTEUR ET AUTRES. MONNAIES.

I. *Divisions de la livre poids de marc.*

La *livre* poids de marc se divisait en 2 marcs, le *marc* en 8 onces, l'*once* en 8 gros, le *gros* en 3 scrupules ou deniers, le *scrupule* en 24 grains. — Ainsi la livre, pesant deux marcs ou 16 onces, contenait 9216 grains; le marc, 4,608; l'once, 516, et le gros, 72 Le plus ordinairement, comme l'a fait notre auteur, on n'employait que les divisions que voici : la livre, l'once, le gros et le grain.

II. *Unité des pesanteurs spécifiques dans le système décimal.*

Dans l'ancien système, l'unité des pesanteurs spécifiques était le poids d'un pied cube d'eau. Dans le nouveau, c'est le poids d'un décimètre cube de ce liquide : ce poids est égal à 18827 grains 15 centièmes, ou à deux livres 5 gros 35 grains 15 centièmes, poids de marc : c'est la pesanteur du *kilogramme*. Tous les poids ont pour élément la 1000e partie du kilogramme, ou le *gramme*, qui répond à 18 grains et 82715 cent-millièmes (ou, sans rigueur mathématique à 83 centièmes) de grain.

III. *Valeur des divisions du gramme en poids de marc.*

Le *décigramme*, ou 10e partie du gramme, répond à 1 grain 9 dixièmes, à peu près. — Le *centigramme*, à 19 centièmes de grain. — Le *milligramme*, à 19 millièmes de grain.

IV. *Valeur des principaux poids décimaux en poids de marc.*

NOTA. Les décimales sont des centièmes de grain.

Poids décimaux.		Poids de marc.			
	grammes.	liv.	onc.	gros.	grains.
GRAMME	1	»	»	»	18.83
Double gramme. . . .	2	»	»	»	37.65
Demi-décagramme . .	5	»	»	1	22.14
DÉCAGRAMME.	10	»	»	2	44.27
Double décagramme. .	20	»	»	5	16.54
Demi-hectogramme. .	50	»	1	5	5.36
HECTOGRAMME	100	»	3	2	10.71
Double hectogramme.	200	»	6	4	21.43
Demi-kilogramme. . .	500	1	»	2	53.57
KILOGRAMME	1,000	2	»	5	35.15
Double kilogramme. .	2,000	4	1	2	70.30
5 kilogrammes. . . .	5,000	10	3	3	31.75
10 kilogrammes. . . .	10,000	20	6	6	63.50
20 kilogrammes. . . .	20,000	40	13	5	55.00
50 kilogrammes	50,000	102	2	2	29.50

Quant aux énonciations des pesées, on peut dire indifféremment, par exemple, ou 53 hectogrammes, ou 5 kilogrammes 3 hectogr. Une pesée de 558 décagr. est la même chose que 55 hectogr. 8 décagr., ou que 5 kilogr. 5 hectogr. 8 décagr. Il vaut mieux exprimer l'unité qu'on aura choisie, et dire, sans énoncer les divisions inférieures : 5 *kilog.* 58.

V. *Moyen de convertir les poids de marc en poids décimaux.*

On a vu (II) que le kilogramme est à peu près le double de la livre poids de marc. Ainsi, pour connaître approximativement le nombre de kilogrammes auquel répond une quantité donnée de livres, il suffit d'en prendre la moitié : 496 livres font ainsi, par approximation. . . . . 248 *kil.*

La livre n'étant pas exactement la moitié du kilogramme, on obtient un rapport plus rapproché en retranchant 2 centièmes, ci. 4. 96

Reste. 243. 04

Enfin, le rapport est presque exact, en retranchant encore le 1000e de ce dernier nombre, ci. 0.243

Valeur presque exacte. 242.797

La valeur véritable est de. 242.795

La table suivante abrége beaucoup les opérations de conversion, et les donne d'ailleurs avec plus d'exactitude. Chacune des anciennes sous-divisions de la livre poids de marc y est comparée avec celle des poids décimaux qui en approche le plus. Il sera néanmoins facile, en reculant ou avançant le point décimal, de convertir un nombre donné d'anciennes livres, onces et gros, en tel poids décimal qu'on préférera, ainsi, 51 livres, qui, suivant la table, équi

valent à 24 *kilog.* 9618, se convertiront également en 249 *hecog.* 618, en 2496 *décag.* 48, etc.

1. Seizièmes de l'ancien grain, en centigrammes.

Les décimales sont des millièmes.

16e de g.	centig.	16e de g.	centig.	16e de g.	centig.
1	0.332	6	1.991	11	3.651
2	0.664	7	2.324	12	3.983
3	0.993	8	2.656	13	4.315
4	1.328	9	2.988	14	4.647
5	1.660	10	3.319	15	4.979

2. Anciens grains en décigrammes.

Les décimales sont des milligrammes.

grains.	décigr.	grains.	décigr.	grains.	décigr.
1	0.53	7	3.72	30	15.93
2	1.06	8	4.25	36	19.12
3	1.59	9	4.78	40	21.25
4	2.12	10	5.31	50	26.56
5	2.66	15	7.97	60	31.87
6	3.19	20	10.62	70	37.18

72 grains faisaient un gros.

3. Anciens gros en grammes.

Les décimales sont des milligrammes; isolément, le 1er chiffre représente des décigrammes; le 2e, des centigrammes; le 3e, des milligrammes. Pour convertir en décagrammes, il faut avancer le point d'un chiffre.

gros.	grammes.	gros.	grammes.	gros.	gramm.
1	3.824	4	15.297	7	26.770
2	7.649	5	19.121	8	30.594
3	11.473	6	22.946	12	45.891

8 gros faisaient une once.

4. Anciennes onces en décagrammes.

Les décimales sont des milligrammes; isolément, le 1er chiffre représente des grammes; le 2e, des décigrammes; le 3e, des centigrammes; le 4e, des milligrammes. Pour convertir en hectogrammes, on avance le point d'un chiffre.

onces.	décagr.	onces.	décagr.	onces.	décagr.
1	3.0594	6	18.3565	11	33.6535
2	6.1188	7	21.4159	12	36.7129
3	9.1782	8	24.4753	13	39.7724
4	12.2376	9	27.5347	14	42.8318
5	15.2971	10	30.5941	15	45.8912

16 onces faisaient une livre.

5. Anciennes livres en kilogrammes.

Les livres sont comparées aux kilogrammes; pour les convertir en hectogrammes, il suffit de reculer le point d'un chiffre : 40 livres valent 195 *hectogr.* 802.

Les décimales sont des décigrammes; isolément, le 1er chiffre représente des hectogrammes; le 2e, des décagrammes; le 3e, des grammes; le 4e, des décigrammes.

livres.	kilogr.	livres.	kilogr.	livres.	kilogr.
1	0.4895	8	3.9160	60	29.3704
2	0.9790	9	4.4056	70	34.2654
3	1.4685	10	4.8951	80	39.1605
4	1.9580	20	9.7901	90	44.0555
5	2.4475	30	14.0852	100	48.9506
6	2.9370	40	19.5802	150	73.4259
7	3.4265	50	24.4753	200	97.9012

VI. *Anciennes mesures de capacité ou de contenance pour les liquides et les matières sèches.*

L'auteur les nomme plus loin; nous donnerons au même endroit le moyen de les convertir en mesures décimales.

VII. *Mesures de longueur anciennes et nouvelles.*

Nous allons donner ce que nous trouvons dans la *Bible de Vence* (1) touchant les mesures de longueur des Hébreux et leur conversion en mesures décimales.

« L'unité décimale de longueur est le *mètre*, qui se divise en 10 décimètres, le *décimètre* en 10 centimètres, le *centimètre*, en 10 millimètres.

» La toise vaut 1 mètre 949 millimètres, le pied 0m 324, le pouce 0m 027, la ligne 0m 002.

» La *lieue* de 2000 toises vaut 3898 mètres.

» La *coudée* hébraïque vaut 0m 555; le *zeret*, 0m 277; le *tophac*, 0m 092; l'*esbah*, 0m 023. — 2000 coudées hébraïques valent 1109m 06.

» Le *stade* hébraïque vaut 221m 00. »

VIII. *Les monnaies.*

1° Pesanteur de nos monnaies, soit nouvelles, soit anciennes, et évaluation de la pesanteur et de la valeur des monnaies hébraïques.

(1) 3e édition, tom. I. p. 695, Paris, 1827.

Il est inutile de rappeler ici ce qui a été dit ci-dessus touchant la pesanteur des poids anciens et nouveaux; nous n'avons qu'à extraire ce que nous trouvons dans la *Bible de Vence*, au lieu déjà indiqué.

« Les anciennes monnaies ayant été refondues, les poids de ces monnaies ont subi quelque changement. On ne s'est donc point attaché à traduire les poids indiqués, mais on a donné ceux des pièces qui sont encore en circulation. On a aussi eu égard à la variation de valeur qu'ont éprouvée l'or et l'argent depuis les évaluations rapportées dans le texte.

» L'unité monétaire est le *franc* qui se divise en 10 décimes, le *décime* en 10 centimes.

» Les pièces de 40 fr. pèsent 12 grammes 903 milligr.; celles de 20 fr. pèsent 6 gr. 451; celles de 5 fr. pèsent 25 gr.

» Le titre de l'or et de l'argent est à 0,9 de fin, la tolérance sur le poids et le titre de 0.003 en plus ou en moins.

» Sous le même poids, la valeur de l'or est environ 15 fois et demie celle de l'argent.

» Le double louis d'or pèse 15 gr. 297; le louis 7 gr. 648; l'écu de 6 livres, 29 gr. 488; celui de 3 livres, 14 gr. 744.

» Le sicle d'argent pesait	14 gr.	177,	et valait	1 fr.	47 c.
» Le demi-sicle	—	7	088,	—	0	73
» Le tiers de sicle	—	4	725,	—	0	49
» Le guéra	—	0	709,	—	0	07
» Le keschita	—	0	0,	—	11	33
» Le sicle d'or	—	7	088,	—	10	51
» La mine d'argent	—	850	662,	—	88	29
» La mine d'or	—	425	331,	—	630	60
» Le talent d'argent	—	42533	100,	—	4414	50
» Le talent d'or	—	42553	100,	—	6306	00 »

2° Moyen de convertir la valeur des anciennes monnaies en celle des monnaies décimales.

La *livre* tournois se composait de 20 sous; et le *sou*, de 12 deniers.

Il a été dit ci-dessus que le *franc* se divise en 10 décimes, etc., c'est-à-dire en 100 parties ou centimes.

La livre ne vaut pas tout à fait 99 centimes; 5 francs valent 5 livres 1 sou 3 deniers.

81 livres valent 80 francs; 100 fr. valent 101 liv. 5 sous : de ces deux équations se déduit le moyen très-facile de convertir les livres en francs, et les francs en livres. Mais il ne s'agit ici que de la conversion des livres en francs.

Pour cette opération, il faut retrancher des livres un 81e; cette fraction s'obtient en divisant 2 fois par 9. *Exemple :*

Soit à convertir en francs, 372 l. 18 s. 6 d.; pour la facilité du calcul, on réduit les sous et deniers en décimales, ci. 372.925

En divisant par 9, le quotient est. 41.436

Divisant ce quotient par 9, le deuxième quotient est 4.604

En retranchant ce dernier quotient de la première somme, il reste. 368.321

ou 368 fr. 32 c., en supprimant la dernière décimale.

Si on veut convertir des sous en centimes, il ne faut qu'ajouter un zéro au nombre des sous et prendre la moitié. Qu'il s'agisse, par exemple, de convertir 16 sous en centimes, on prend la moitié de 160, qui est 80 centimes.

Voici maintenant les tables de réduction ou de conversion données par D. Calmet.

TABLES DE RÉDUCTION DES MONNAIES

DES HÉBREUX ET DES JUIFS AU POIDS DE MARC.

OR.

ÉVALUATION DES DRACHMES D'OR

Hébraïques, Grecques et Romaines, par le poids de marc, et leur valeur sur le pied de 392 liv. le marc d'or fin.

La drachme Hébraïque, la Grecque et la Romaine, sont d'un même poids.

Ce que pèsent lesdites drachmes par rapport au poids de marc.						*Valeur desdites drachmes sur le pied de 392 liv. le marc d'or fin.*			
drachm.	gr.	d.-g.	g.	trente cinq.e		livr.	sous.	den.	tiers de den.
1 pèse	0	1	30	26	valent	5	13	6	2
2	1	1	25	17		11	7	1	1
3	2	1	20	8		17	0	8	0
4	3	1	14	34		22	14	2	2
5	4	1	9	25		28	7	9	1
6	5	1	4	16		34	1	4	0
7	6	0	35	7		39	14	10	2
8 ou l'once r.	7	0	29	33		45	8	5	1

ONCES ROMAINES.

Ce que pèsent les onces Rom. par rapport au poids de marc. — *Valeur des onces Rom. sur le pied de 392 liv. le marc d'or fin.*

onces	m.	on.	g.	dem. gros.	gr.	trente-cinquième.		livr.	sou.	den.	tie. de d.
1 pèse	0	0	7	1	29	35	et vaut	45	8	5	1
2	0	1	6	0	23	31		90	16	10	2
3	0	2	6	0	17	29		136	5	4	0
4	0	3	5	1	11	27		181	13	9	1
5	0	4	5	0	5	25		227	2	2	2
6	0	5	4	0	35	23		272	10	8	0
7	0	6	3	1	29	21		317	19	1	1
8	0	7	3	0	23	19		363	7	6	2
9	1	0	2	1	17	17		408	16	0	0
10	1	1	2	0	11	15		454	4	5	1
11	1	2	1	1	5	13		490	12	10	2
12o. ou la l. r.	1	3	0	1	35	11		545	1	4	0

ÉVALUATION DES LIVRES ROMAINES

par le poids de marc, et leur valeur sur le pied de 392 liv. le marc d'or fin.

Livres Romaines de douze onces, ou de 96 drachmes.

Ce que pèsent les livres Romaines par rapport au poids de marc. — *Valeur des livres Romaines sur le pied de 392 liv. le marc d'or fin.*

OR.

liv rom.	m.	o.	g.	d.-g.	gr.	tr. cinq.e		liv.	s.	d.
1 pèse	1	3	0	1	35	11	et vaut	545	1	4
2	2	6	1	1	34	22		1090	2	8
3	4	1	2	1	33	33		1635	4	0
4	5	4	3	1	33	9		2180	5	4
5	6	7	4	1	32	20		2725	6	8
6	8	2	5	1	31	31		3270	8	0
7	9	5	6	1	31	7		3815	9	4
8	11	0	7	1	30	18		4360	10	8
9	12	4	1	1	29	29		4905	12	0
10	13	7	3	1	29	5 ou 17e		5450	13	4
20	27	6	5	1	22	2		10901	6	8
30	41	5	7	1	15	3		16352	0	0
40	55	4	1	1	8	4		21802	13	4
50	69	4	1	1	1	5		27253	6	8
60	83	3	3	0	30	6		32704	0	0
70	97	2	5	0	24	0		38154	13	4
80	111	1	7	0	17	1		43605	6	8
90	125	1	1	0	10	2		40958	0	0
100	139	0	3	0	3	3		51506	13	4
200	278	0	6	0	6	6		109013	6	8
300	417	1	1	0	10	2		163520	0	0
400	556	0	4	0	13	5		218026	13	4
500	695	1	7	0	17	1		272533	6	8
600	841	2	2	0	20	4		327040	0	0
700	973	2	5	0	24	0		381546	13	4
800	1112	3	0	0	27	3		436053	6	8
900	1251	3	3	0	30	6		490560	0	0
1000	1390	3	6	0	34	2		545066	13	4

ÉVALUATION DU SICLE D'OR HÉBRAÏQUE.

Le sicle d'or Hébraïque, les dariques, et les darcmonims, ou adarcmonims, sont d'un même poids; c'est pourquoi il suffit de donner l'évaluation du sicle d'or. Ces espèces sont du poids de deux drachmes romaines, et pèsent un gros et demi, vingt-cinq grains, dix-sept trente-cinquièmes de grains poids de marc, et valent la somme de onze livres sept sous, un denier, un tiers de denier, sur le pied de 392 livres le marc d'or fin.

Ce que pèsent les sicles d'or par rapport au poids de marc. — *Valeur des sicles d'or sur le pied de 392 liv. le marc d'or fin.*

OR.

sic. d'or.	m.	o.	g.	d.-g.	g.	tr.-cinq.e		liv.	s.	d.	t. de d.
1 pèse	0	0	1	1	25	17	et vaut	11	7	1	1
2	0	0	3	1	14	34		22	14	2	2
3	0	0	5	1	4	16		34	1	4	0
4	0	0	7	0	29	33		45	8	5	1
5	0	1	1	0	19	15		56	15	6	2
6	0	1	3	0	8	32		68	2	8	0
7	0	1	4	1	34	14		79	9	9	1
8	0	1	6	1	23	31		90	16	10	2
9	0	2	0	1	13	13		102	4	0	0
10	0	2	2	1	2	[illegible]		113	11	1	1
20	0	4	5	1	5	[illegible]	[illegible]	[illegible]	2	2	2
30	0	6	7	1	8	4		340	13	4	0
40	1	1	2	0	11	3		454	4	5	1
50	1	3	4	1	14	2		567	15	6	2
60	1	5	7	0	17	1		681	6	8	0
70	2	0	1	1	20	0		794	17	9	1
80	2	2	4	0	22	6		908	8	10	2
90	2	4	6	1	25	5		1022	0	0	0
100	2	7	1	0	28	4		1135	11	1	1
200	5	6	2	1	21	1		2271	2	2	2
300	8	5	4	0	13	5		3406	13	4	0
400	11	4	5	1	6	2		4542	4	5	1
500	14	3	6	1	34	6		5670	15	6	2
600	17	3	0	0	27	3		6813	6	8	0
700	20	2	1	1	20	0		7948	17	9	1
800	23	1	3	0	12	4		9084	8	10	2
900	26	0	4	1	5	1		10220	0	0	0
1000	28	7	5	1	33	5		11355	11	1	1

ÉVALUATION DU KESCHITA.

Le keschita est une pièce de monnaie d'or hébraïque qui pèse, suivant l'opinion de M. Lepelletier, cent quarante-quatre grains poids de marc.

Ce que pèsent les keschitas par rapport au poids de marc. — *Valeur des keschitas sur le pied de 392 liv. le marc d'or fin.*

OR.

keschita.	marcs.	onces.	gros.		livres.	s.
1 pèse	0	0	2	et vaut	12	5
2	0	0	4		24	10
3	0	0	6		36	15
4	0	1	0		49	0
5	0	1	2		61	5
6	0	1	4		73	10
7	0	1	6		85	15
8	0	2	0		98	0
9	0	2	2		110	5
10	0	2	4		122	10
20	0	5	0		245	0
30	0	7	4		367	10
40	1	2	0		490	0
50	1	4	4		612	10
60	1	7	0		735	0
70	2	1	4		857	10
80	2	4	0		980	0
90	2	6	4		1102	10
100	3	1	0		1225	0
200	6	2	0		2450	0
300	9	3	0		3675	0
400	12	4	0		4900	0
500	15	5	0		6125	0
600	18	6	0		7350	0
700	21	7	0		8575	0
800	25	0	0		9800	0
900	28	1	0		11025	0
1000	31	2	0		12250	0

ÉVALUATION DE LA MINE D'OR HÉBRAÏQUE

par le poids de marc.

La mine d'or hébraïque est un composé de soixante sicles d'or, qui pèsent un marc, cinq onces, sept gros, dix-sept grains, un septième de grain, et valent 681 livres six sous huit deniers, sur le pied de 392 livres le marc d'or fin.

Ce que pèsent les mines d'or hébraïques par rapport au poids de marc. — *Valeur des mines d'or héb. sur le pied de 392 liv. le marc d'or fin.*

OR.

Min. d'or hébraïq.	m.	onc.	g.	dem. gros.	gr.	sept.e		livres.	sols.	den.
1 pèse	1	5	7	0	17	1	et vaut	681	6	8
2	3	3	6	0	34	2		1363	13	4
3	5	1	5	1	15	3		2044	0	0
4	6	7	4	1	32	4		2725	6	8
5	8	5	4	0	13	5		3406	13	4
6	10	3	3	0	30	6		4088	0	0
7	12	1	2	1	12	0		4763	6	8
8	13	7	1	1	29	1		5450	13	4
9	15	5	1	0	10	2		6132	0	0
10	17	3	0	0	27	3		6813	6	8
20	34	6	0	1	18	6		13626	13	4
30	52	1	1	0	10	2		20440	0	0

Min. d'or hébraiq	m.	onc.	g.	dem. g. gros.	sept^{e}.	livres.	s.	d.
40	69	4	1	1	1	5	27255	6	8
50	86	7	1	1	29	1	34066	13	4
60	104	2	2	0	20	4	40880	0	0
70	121	5	2	1	12	0	47693	6	8
80	139	0	3	0	3	3	54506	13	4
90	156	3	3	0	30	6	61320	0	0
100	173	6	3	1	22	2	68133	6	8
200	347	4	7	1	8	4	136266	13	4
300	521	3	3	0	30	6	204400	0	0
400	695	1	7	0	17	1	272533	6	8
500	869	0	3	0	3	3	340666	13	4
600	1042	6	6	1	25	5	408800	0	0
700	1216	5	2	1	12	0	476933	6	8
800	1390	3	6	0	34	2	545066	13	4
900	1564	2	2	0	20	4	613200	0	0
1000	1738	0	6	0	6	6	681333	6	8

EVALUATION DU TALENT D'OR HEBRAIQUE par le poids de marc.

Le talent d'or hébraïque est un composé de cent mines d'or, ou de six mille sicles d'or, qui pèsent cent soixante-treize marcs, six onces, trois gros et demi, vingt-deux grains, deux septièmes de grain, et valent, sur le pied de 592 livres le marc d'or fin, la somme de 68133 livres six sous huit deniers.

Ce que pèsent les talents d'or hébraïques par rapport au poids de marc. — *Valeur des talents d'or héb. sur le pied de 592 liv. le marc d'or fin.*

OR.

Tal. d'or hébraiq.		mar.	onc.	g.	dem. g. gros.	sept^{e}.		livres.	s.	d.
1	pèse	173	6	3	1	22	2	et vaut	68133	6	8
2		347	4	7	1	8	4		136266	13	4
3		521	3	3	0	30	6		204400	0	0
4		695	1	7	0	17	1		272533	6	8
5		869	0	3	0	3	3		340666	13	4
6		1042	6	6	1	25	5		408800	0	0
7		1216	5	2	1	12	0		476933	6	8
8		1390	3	6	0	34	2		545066	13	4
9		1564	2	2	0	20	4		613200	0	0
10		1738	0	6	0	6	6		681333	6	8
20		3476	1	4	0	13	5		1362666	13	4
30		5214	2	2	0	20	4		2044000	0	0
40		6952	3	0	0	27	3		2725333	6	8
50		8690	3	6	0	34	2		3406666	13	4
60		10428	4	4	1	5	1		4088000	0	0
70		12166	5	2	1	12	0		4769333	6	8
80		13904	6	0	1	18	6		5450666	13	4
90		15642	6	6	1	25	5		6132000	0	0
100		17380	7	4	1	32	4		6813333	6	8
200		34761	7	1	1	29	1		13626666	13	4
300		52142	6	6	1	25	5		20440000	0	0
400		69523	6	3	1	22	2		27253333	6	8
500		86904	6	0	1	18	6		34066666	13	4
600		104285	5	5	1	15	3		40880000	0	0
700		121666	5	2	1	12	0		47693333	6	8
800		139047	4	7	1	8	4		54506666	13	4
900		156428	4	4	1	5			61320000	0	0
1000		173809	4	1	1	1	5		68133333	6	8

EVALUATION DE LA MINE D'OR ATTIQUE.

La mine d'or Attique est un composé de cent drachmes, qui pèsent un marc, trois onces, quatre gros et demi, quatorze grains, dix trente-cinquièmes de grain.

Ce que pèsent les mines d'or attiques par rapport au poids de marc. — *Valeur des mines d'or att. sur le pied de 592 liv. le marc d'or fin.*

OR.

Min. d'or attique.		m.	onc.	g.	dem. g. gros.	trente-cinq^{e}.		livres.	s.	den.	t. de d.
1	pèse	1	3	4	1	14	10	et vaut	567	15	6	2
2		2	7	1	0	28	20		1135	11	1	1
3		4	2	6	0	6	30		1703	6	8	0
4		5	6	2	1	21	5		2271	2	2	2
5		7	1	7	0	35	15		2838	17	9	1
6		8	5	4	0	13	25		3406	13	4	0
7		10	1	0	1	28	0		3974	8	10	2
8		11	4	5	1	6	10		4542	4	5	1
9		13	0	2	0	20	20		5110	0	0	0
10		14	3	6	1	34	30		5677	15	6	2
20		28	7	5	1	33	25		11355	11	1	1
30		43	3	4	1	32	20		17033	6	8	0
40		57	7	3	1	31	15		22711	2	2	2
50		72	3	2	1	30	10		28388	17	9	1

Min. d'or attique.	m.	onc.	g.	dem. g. gros.	trente-cinq^{e}.	livres.	s.	den.	t. de d.
60	86	7	1	1	29	5	34066	13	4	0
70	101	3	0	1	28	0	39744	8	10	2
80	115	6	7	1	26	30	45422	4	5	1
90	130	2	6	1	25	25	51100	0	0	0
100	144	6	5	1	24	20	56777	15	6	2
200	289	5	3	1	13	5	113555	11	1	1
300	434	4	1	1	1	25	170333	6	8	0
400	579	2	7	0	26	10	227111	2	2	2
500	724	1	5	0	14	30	283888	17	9	1
600	869	0	3	0	3	15	340666	13	4	0
700	1013	7	0	1	28	0	397444	8	10	2
800	1158	5	6	1	16	20	454222	4	5	1
900	1303	4	4	1	5	5	511000	0	0	0
1000	1448	3	2	0	29	25	567777	15	6	2

EVALUATION DU PETIT TALENT D'OR ATTIQUE.

Le petit talent d'or attique est un composé de soixante mines d'or attiques, ou de six mille drachmes, qui pèsent quatre-vingt-six marcs, sept onces, un gros et demi, vingt-neuf grains, un septième de grain.

Ce que pèsent lesdits talents par rapport au poids de marc. — *Valeur desdits talents sur le pied de 392 liv. le marc d'or fin.*

OR.

Pet. tal. attiques.		marcs.	onc.	g.	dem. g. gros.	sept^{e}.		livres.	s.	d.
1	pèse	86	7	1	1	29	1	et vaut	34066	13	4
2		173	6	3	1	22	2		68133	6	8
3		260	5	5	1	15	3		102200	0	0
4		347	4	7	1	8	4		136266	13	4
5		434	4	1	1	1	5		170333	6	8
6		521	3	3	0	30	6		204400	0	0
7		608	2	5	0	24	0		238466	13	4
8		695	1	7	0	17	1		272533	6	8
9		782	1	1	0	10	2		306600	0	0
10		869	0	3	0	3	3		340666	13	4
20		1738	0	6	0	6	6		681333	6	8
30		2607	1	1	0	10	2		1022000	0	0
40		3476	1	4	0	13	5		1362666	13	4
50		4345	1	7	0	17	1		1703333	6	8
60		5214	2	2	0	20	4		2044000	0	0
70		6083	2	5	0	24	0		2384666	13	4
80		6952	3	0	0	27	3		2725333	6	8
90		7821	3	3	0	30	6		3066000	0	0
100		8690	3	6	0	34	2		3406666	13	4
200		17380	7	4	1	32	4		6813333	6	8
300		26071	3	3	0	30	6		10220000	0	0
400		34761	7	1	1	29	1		13626666	13	4
500		43452	3	0	0	27	3		17033333	6	8
600		52142	6	6	1	25	5		20440000	0	0
700		60833	2	5	0	24	0		23846666	13	4
800		69523	6	3	1	22	2		27253333	6	8
900		78214	2	2	0	20	4		30660000	0	0
1000		86904	6	0	1	18	6		34066666	13	4

ÉVALUATION DU GRAND TALENT D'OR ATTIQUE.

Le grand talent d'or Attique est un composé de quatre-vingts mines attiques, qui pèsent cent quinze marcs, six onces, sept gros et demi, vingt-six grains, six septièmes de grain. Comme les talents d'Egypte et d'Eubée sont de même poids, on ne fera qu'une seule évaluation pour ces trois sortes de talents.

Ce que pèsent lesdits talents d'or attiques par rapport au poids de marc. — *Valeur desdits talents d'or att. sur le pied de 392 liv. le marc d'or fin.*

OR.

Gr. tal. attiques.		marcs.	onc.	g.	dem. g. gros.	sept.^{e}		livres.	s.	den.	t. de d.
1	pèse	115	6	7	1	26	6	et vaut	45422	4	5	1
2		231	5	7	1	17	5		90844	8	10	2
3		347	4	7	1	8	4		136266	13	4	0
4		463	3	7	0	35	3		181688	17	9	1
5		579	2	7	0	26	2		227111	2	2	2
6		695	1	7	0	17	1		272533	6	8	0
7		811	0	7	0	8	0		317955	11	1	1
8		926	7	6	1	34	6		363377	15	6	2
9		1042	6	6	1	25	5		408800	0	0	0
10		1158	5	6	1	16	4		454222	4	5	1
20		2317	3	5	0	33	1		908444	8	10	2
30		3476	1	4	0	13	5		1362666	13	4	0
40		4634	7	2	1	30	2		1816888	17	9	1
50		5793	5	1	1	10	6		2271111	2	2	2
60		6952	3	0	0	27	3		2725333	6	8	0

EVALUATION DU GHERAH OU OBOLE HÉBRAIQUE.

Le gherah ou obole hébraïque pèse la vingtième partie du sicle d'argent hébraïque, c'est-à-dire treize grains, soixante-et-un cent soixante quinzième de grain, et vaut un sou, sept deniers, sept quinzièmes de denier, sur le pied de vingt-huit livres le marc d'argent fin.

Ce que pèsent lesdits gherahs par rapport au poids de marc. *Valeur desdits gherahs sur le pied de 28 l. le marc d'argent fin.*

ARGENT

Gher. hébr.	m.	o.	g.	d. g.	g.	cent soixant. quinzième.		liv.	s.	d.	quinz. de d.	tiers de d.
1 p.	0	0	0	0	13	61 et vaut		0	1	7	7	
2	0	0	0	0	26	122		0	3	2	14	
3	0	0	0	1	4	8		0	4	10	6	
4	0	0	0	1	17	69		0	6	5	13	
5	0	0	0	1	30	130		0	8	1	5	
6	0	0	1	0	8	16		0	9	8	12	
7	0	0	1	0	21	77		0	11	4	4	
8	0	0	1	0	34	138		0	12	11	11	
9	0	0	1	1	12	24		0	14	7	3	
10	0	0	1	1	25	83 ou	17 35e	0	16	2	10 ou	2
20	0	0	3	1	14		34	1	12	5		1
30	0	0	5	1	4		16	2	8	8		0
40	0	0	7	0	29		33	3	4	10		2
50	0	1	1	0	19		15	4	1	1		1
60	0	1	3	0	8		32	4	17	4		0
70	0	1	4	1	34		14	5	13	6		2
80	0	1	6	1	23		31	6	9	9		1
90	0	2	0	1	13		13	7	6	0		0
100	0	2	2	1	2		30 ou 67e	8	2	2		2
200	0	4	5	0	5		5	16	4	5		1
300	0	6	7	1	8		4	24	6	8		0
400	1	1	2	0	11		3	32	8	10		2
500	1	3	4	1	14		2	40	11	1		1
600	1	5	7	0	17		1	48	13	4		0
700	2	0	1	1	20		0	56	15	6		2
800	2	2	4	0	22		6	64	17	9		1
900	2	4	6	1	25		5	73	0	0		0
1000	2	7	1	0	28		4	81	2	2		2

ÉVALUATION DE LA MINE D'ARGENT HÉBRAIQUE.

La mine d'argent hébraïque est un composé de soixante sicles d'argent, qui pèsent trois marcs, trois onces, six gros, trente-quatre grains, deux septièmes de grain, et valent 97 livres six sols huit deniers, sur le pied de vingt-huit livres le marc d'argent fin.

Ce que pèsent lesdites mines par rapport au poids de marc. *Valeur desdites mines sur le pied de 28 livres le marc d'argent fin.*

ARGENT.

Min. héb.	mar.	onc.	gr.	d.-gr.	gr.	septième.	livr.	sols.	den.
1 pèse	3	3	6	0	34	2 et vaut	97	6	8
2	6	7	4	1	33	4	194	13	4
3	10	3	3	0	30	6	292	0	0
4	13	7	1	1	29	1	389	6	8
5	17	3	0	0	27	3	486	13	4
6	20	6	6	1	25	5	584	0	0
7	24	2	5	0	24	0	681	6	8
8	27	6	3	1	22	2	778	13	4
9	31	2	2	0	20	4	876	0	0
10	34	6	0	1	18	6	973	6	8
20	69	4	1	1	1	5	1946	13	4
30	104	2	2	0	20	4	2920	0	0
40	139	0	3	0	3	3	3893	6	8
50	173	6	3	1	22	2	4866	13	4
60	203	4	4	1	5	1	5840	0	0
70	243	2	5	0	24	0	6813	6	8
80	278	0	6	0	6	6	7786	13	4
90	312	6	6	1	25	5	8760	0	0
100	347	4	7	1	8	4	9733	6	8
200	695	1	7	0	17	1	19466	13	4
300	1042	6	6	1	25	5	29200	0	0
400	1390	3	6	0	34	2	38933	6	8
500	1738	0	6	0	6	6	48666	13	4
600	2085	5	5	1	15	3	58400	0	0
700	2433	2	5	0	24	0	68133	6	8
800	2780	7	4	1	32	4	77866	13	4
900	3128	4	4	1	5	1	87600	0	0
1000	3476	1	4	0	13	5	97333	6	8

EVALUATION DU TALENT D'ARGENT HEBRAIQUE

Le talent d'argent hébraïque est un composé de cinquant mines d'argent hébraïques, ou de trois mille sicles, qu pèsent cent soixante-treize marcs, six onces, trois gr et demi, vingt-deux grains, deux septièmes de grain et valent, sur le pied de vingt-huit livres le ma d'argent fin, quatre mille huit cent soixante-six livr treize sous quatre deniers.

Ce que pèsent lesdits talents par rapport au poids de marc. *Valeur desdits talents sur le pied de 28 livres le ma d'argent fin.*

ARGENT.

Tal. héb.	mar.	onc.	gr.	d.-gr.	gr.	septième.	livr.	sols.	de
1 pèse	173	6	3	1	22	2 et vaut	4866	13	4
2	347	4	7	1	8	4	9733	6	8
3	521	3	3	0	30	6	14600	0	0
4	695	1	7	0	17	1	19466	13	4
5	869	0	3	0	3	3	24333	6	8
6	1042	6	6	1	25	5	29200	0	0
7	1216	5	2	1	12	0	34066	13	4
8	1390	3	6	0	34	2	38933	6	8
9	1564	2	2	0	20	4	43800	0	0
10	1738	0	6	0	6	6	48666	13	4
20	3476	1	4	0	13	5	97333	6	8
30	5214	2	2	0	20	4	146000	0	0
40	6952	3	0	0	27	3	194666	13	4
50	8690	3	6	0	34	2	243333	6	8
60	10428	4	4	1	5	1	292000	0	0
70	12166	5	2	1	12	0	340666	13	4
80	13904	6	0	1	18	6	389333	6	8
90	15642	6	6	1	25	5	438000	0	0
100	17380	7	4	1	32	4	486666	13	4
200	34761	7	1	1	29	1	973333	6	8
300	52142	6	6	1	25	5	1460000	0	0
400	69523	6	3	1	22	2	1946666	13	4
500	86904	6	0	1	18	6	2433333	6	8
600	104285	5	5	1	15	3	2920000	0	0
700	121666	5	2	1	12	0	3406666	13	4
800	139047	4	7	1	8	4	3893333	6	8
900	156428	4	4	1	5	1	4380000	0	0
1000	173809	4	1	1	1	5	4866666	13	4

EVALUATION DES MINES D'ARGENT ATTIQUES.

La mine d'argent attique est un composé de cent drachme qui pèsent un marc, trois onces, quatre gros et demi quatorze grains, deux septièmes de grain.

Ce que pèsent lesdites mines par rapport au poids de marc. *Valeur desdites mines su le pied de 28 l. le mar d'argent fin.*

ARGENT.

Mines attiq.	m.	onc.	g.	dem. gros.	g.	septième.	liv.	sols.	den.	t. de d
1 pèse	1	3	4	1	14	2 et vaut	40	11	1	1
2	2	7	1	0	28	4	81	2	2	2
3	4	2	6	0	6	6	121	13	4	0
4	5	6	2	1	21	1	162	4	5	1
5	7	1	7	0	35	3	202	15	6	2
6	8	5	4	0	13	5	243	6	8	0
7	10	1	0	1	28	0	283	17	9	1
8	11	4	5	1	6	2	324	8	10	2
9	13	0	2	0	20	4	365	0	0	0
10	14	3	6	1	34	6	405	11	1	1
20	28	7	5	1	33	5	811	2	2	2
30	43	3	4	1	32	4	1216	13	4	0
40	57	7	3	1	31	3	1622	4	5	1
50	72	3	2	1	30	2	2027	15	6	2
60	86	7	1	1	29	1	2433	6	8	0
70	101	3	0	1	28	0	2838	17	9	1
80	115	6	7	1	26	6	3244	8	10	2
90	130	2	6	1	25	5	3650	0	0	0
100	144	6	5	1	24	4	4055	11	1	1
200	289	5	3	1	13	1	8111	2	2	2
300	434	4	1	1	1	5	12166	13	4	0
400	579	2	7	0	26	2	16222	4	5	1
500	724	1	5	0	14	6	20277	15	6	2
600	869	0	3	0	3	3	24333	6	8	0
700	1013	7	0	1	28	0	28388	17	9	1
800	1158	5	6	1	16	4	32444	8	10	2
900	1303	4	4	1	5	1	36500	0	0	0
1000	1448	3	2	0	29	5	40555	11	1	1

Onces romaines.	m.	onc.	g.	dem. gros.	g.	trente-cinq^e	livres.	s.	den.	t. de d.
7	0	6	3	1	29	21	22	14	2	2
8	0	7	3	0	23	19	25	19	1	1
9	1	0	2	1	17	17	29	4	0	0
10	1	1	2	0	11	15	32	8	10	2
11	1	2	1	1	5	13	35	13	9	1
12o. ou la liv. r.	1	3	0	1	35	11	38	18	8	0

EVALUATION DES LIVRES ROMAINES

Par le poids de marc, et leur valeur sur le pied de 28 liv. le marc d'argent fin.

Livres romaines de douze onces, ou de 96 drachmes.

Ce que pèsent les liv. romaines par rapport au poids de marc. — *Valeur des liv. romaines sur le pied de 28 liv. le marc d'argent fin.*

ARGENT.

Livres rom.	m.	onc.	g.	dem. gros.	g.	trente cinquième.	liv.	s.	d.
1 pèse	1	3	0	1	35	11 et vaut	38	18	8
2	2	6	1	1	34	22	77	17	4
3	4	1	2	1	33	33	116	16	0
4	5	4	3	1	33	9	155	14	8
5	6	7	4	1	32	20	194	13	4
6	8	2	5	1	31	31	233	12	0
7	9	5	6	1	31	7	272	10	8
8	11	0	7	1	30	18	311	9	4
9	12	4	0	1	29	29	350	8	0
10	13	7	1	1	29	5 ou 1 7e de g.	389	6	8
20	27	6	3	1	22	2	778	13	4
30	41	5	5	1	15	3	1168	0	0
40	55	4	7	1	8	4	1557	6	8
50	69	4	1	1	1	5	1946	13	4
60	83	3	3	0	30	6	2336	0	0
70	97	2	5	0	24	0	2725	6	8
80	111	1	7	0	17	1	3114	13	4
90	125	1	1	0	10	2	3504	0	0
100	139	0	3	0	3	3	3893	6	8
200	278	0	6	0	6	6	7786	13	4
300	417	1	1	0	10	2	11680	0	0
400	556	1	4	0	13	5	15573	6	8
500	695	1	7	0	17	1	19466	13	4
600	834	2	2	0	20	4	23360	0	0
700	973	2	5	0	24	0	27253	6	8
800	1112	3	0	0	27	3	31146	13	4
900	1251	3	3	0	30	6	35040	0	0
1000	1390	3	6	0	34	2	38933	6	8

EVALUATION DU SICLE D'ARGENT HEBRAIQUE.

Le sicle d'argent hébraïque pèse quatre drachmes romaines, qui font deux cent soixante-six grains, trente-quatre trente-cinquièmes de grain poids de marc, et vaut, sur le pied de vingt-huit livres le marc d'argent fin, la somme de trente-deux sols, cinq deniers, un tiers de denier.

Ce que pèsent lesdits sicles d'argent par rapport au poids de marc. — *Valeur desdits sicles d'argent sur le pied de 28 liv. le marc d'argent fin.*

ARGENT.

Sicles hébr.	m.	onc.	g.	dem. gros.	g.	trente-cinquième.	liv.	s.	den.	t. de d.
1 pèse	0	0	3	1	14	34 et vaut	1	12	5	1
2	0	0	7	0	29	33	3	4	10	2
3	0	1	3	0	8	32	4	17	4	0
4	0	1	6	1	23	31	6	9	9	1
5	0	2	2	1	2	30	8	2	2	2
6	0	2	6	0	17	29	9	14	8	0
7	0	3	1	1	32	28	11	7	1	1
8	0	3	5	1	11	27	12	19	6	2
9	0	4	1	0	28	26	14	12	0	0
10	0	4	5	0	5	25 ou 5 7e de g.	16	4	5	1
20	1	1	2	0	11	3	32	8	10	2
30	1	5	7	0	17	1	48	13	4	0
40	2	2	4	0	22	6	64	17	9	1
50	2	7	1	0	28	4	81	2	2	2
60	3	3	6	0	34	2	97	6	8	0
70	4	0	3	1	4	0	113	11	1	1
80	4	5	0	1	9	5	129	15	6	2
90	5	1	5	1	15	3	146	0	0	0
100	5	6	2	1	21	1	162	4	5	1
200	11	4	5	1	6	2	324	8	10	2
300	17	3	0	0	27	3	486	13	4	0
400	23	1	3	0	12	4	648	17	9	1
500	28	7	5	1	33	5	811	2	2	2
600	34	6	0	1	18	6	973	6	8	0
700	40	4	3	1	4	0	1135	11	1	1
800	46	2	6	0	25	1	1297	15	6	2
900	52	1	1	0	10	2	1460	0	0	0
1000	57	7	3	1	31	3	1622	4	5	1

EVALUATION DU DEMI-SICLE D'ARGENT HEBRAIQUE OU BEKA.

Le demi-sicle d'argent hébraïque ou beka pèse un gros et demi, vingt-cinq grains, dix-sept trente-cinquièmes de grain, et vaut seize sols, deux deniers, deux tiers de denier, sur le pied de vingt-huit livres le marc d'argent fin.

Ce que pèsent lesdits beka par rapport au poids de marc. — *Valeur desdits beka sur le pied de 28 liv. le marc d'argent fin.*

ARGENT.

Beka.	m.	on.	g.	dem. gros	g.	trente cinq^e.	liv.	s.	den.	t. de d.
1 pèse	0	0	1	1	25	17 et vaut	0	16	2	2
2	0	0	3	1	14	34	1	12	5	1
3	0	0	5	1	4	16	2	8	8	0
4	0	0	7	0	29	33	3	4	10	2
5	0	1	1	0	19	15	4	1	1	1
6	0	1	3	0	8	32	4	17	4	0
7	0	1	4	1	34	14	5	13	6	2
8	0	1	6	1	23	31	6	9	9	1
9	0	2	0	1	13	13	7	6	0	0
10	0	2	2	1	2	30	8	2	2	2
20	0	4	5	0	5	25	16	4	5	1
30	0	6	7	1	8	20	24	6	8	0
40	1	1	2	0	11	15	32	8	10	2
50	1	3	4	1	14	10	40	11	1	1
60	1	5	7	0	17	5	48	13	4	0
70	2	0	1	1	20	0	56	15	6	2
80	2	2	4	0	22	30	64	17	9	1
90	2	4	6	1	25	25	73	0	0	0
100	2	7	1	0	28	20	81	2	2	2
200	5	6	2	1	21	5	162	4	5	1
300	8	5	4	0	13	25	243	6	8	0
400	11	4	5	1	6	10	324	8	10	2
500	14	3	6	1	34	30	405	11	1	1
600	17	3	0	0	27	15	486	13	4	0
700	20	2	1	1	20	0	567	15	6	2
800	23	1	3	0	12	20	648	17	9	1
900	26	0	4	1	5	5	730	0	0	0
1000	28	7	5	1	33	25	811	2	2	2

EVALUATION DU TIERS DU SICLE D'ARGENT HEBRAIQUE.

Le tiers de sicle d'argent hébraïque pèse un gros, seize grains, cent quatre cent cinquièmes de grain, et vaut dix sols, neuf deniers, sept neuvièmes de denier, sur le pied de vingt-huit livres le marc d'argent fin.

Ce que pèsent lesdits tiers de sicle par rapport au poids de marc. — *Valeur desdits tiers de sicle sur le pied de 28 l. le marc d'argent fin.*

ARGENT.

Tiers de sicle.	m.	onc.	g.	dem. gros.	g.	cent cinquième.	liv.	s.	den.	n. de d.
1 pèse	0	0	1	0	16	104 et vaut	0	10	9	7
2	0	0	2	0	33	103	1	1	7	5
3	0	0	3	1	14	102	1	12	5	3
4	0	0	4	1	31	101	2	3	3	1
5	0	0	6	0	12	100	2	14	0	8
6	0	0	7	0	29	99	3	4	10	6
7	0	1	0	1	10	98	3	15	8	4
8	0	1	1	1	27	97	4	6	6	2
9	0	1	3	0	8	96	4	17	4	0
10	0	1	4	0	25	95	5	8	1	7
20	0	3	0	1	15	85	10	16	3	5
30	0	4	5	0	5	75	16	4	5	3
40	0	6	1	0	31	65	21	12	7	1
50	0	7	5	1	21	55	27	0	8	8
60	1	1	2	0	11	45	32	8	10	6
70	1	2	6	1	1	35	37	17	0	4
80	1	4	2	1	27	25	43	5	2	2
90	1	5	7	0	17	15	48	13	4	0
100	1	7	3	1	7	5	54	1	5	7
200	3	6	7	0	14	10	108	2	11	5
300	5	6	2	1	21	15	162	4	5	3
400	7	5	6	0	28	20	216	5	11	1
500	9	5	1	1	35	25	270	7	4	8
600	11	4	5	1	6	30	324	8	10	6
700	13	4	1	0	13	35	378	10	4	4
800	15	3	4	1	20	40	432	11	10	2
900	17	3	0	0	27	45	486	13	4	0
1000	19	2	3	1	34	50	540	14	9	7

EVALUATION DU TALENT D'ARGENT BABYLONIEN.

Le talent d'argent babylonien est un composé de sept mille dragmes, qui pèsent cent un marcs, trois onces, demi-gros, vingt-huit grains.

Ce que pèsent lesdits talents par rapport au poids de marc. — *Valeur desdits talents sur le pied de 28 livres le marc d'argent fin.*

ARGENT.

T. Babyl.		mar.	onc.	gr.	d.-gr.	grains.		livres.	sols.	d.	tiers de d.
1	pèse	101	3	0	1	28	et vaut	2838	17	9	1
2		202	6	1	1	20		5677	15	6	2
3		304	1	2	1	12		8516	13	4	0
4		405	4	3	1	4		11355	11	1	1
5		506	7	4	0	32		14194	8	10	2
6		608	2	5	0	24		17033	6	8	0
7		709	5	6	0	16		19872	4	5	1
8		811	0	7	0	8		22711	2	2	2
9		912	4	0	0	0		25550	0	0	0
10		1013	7	0	1	28		28388	17	9	1
20		2027	6	1	1	20		56777	15	6	2
30		3041	5	2	1	12		85166	13	4	0
40		4055	4	3	1	4		113555	11	1	1
50		5099	3	4	0	32		141944	8	10	2
60		6083	2	5	0	24		170333	6	8	0
70		7097	1	6	0	16		198722	4	5	1
80		8111	0	7	0	8		227111	2	2	2
90		9125	0	0	0	0		255500	0	0	0
100		10138	7	0	1	28		283888	17	9	1
200		20277	6	1	1	20		567777	15	6	2
300		30416	5	2	1	12		851666	13	4	0
400		40555	4	3	1	4		1333555	11	1	1
500		50694	3	4	0	32		1419444	8	10	2
600		60833	2	5	0	24		1703333	6	8	0
700		70972	1	6	0	16		1987222	4	5	1
800		81111	0	7	0	8		2271111	2	2	2
900		91250	0	0	0	0		2555000	0	0	0
1000		101388	7	0	1	28		2838888	17	9	1

EVALUATION DU DENIER ROMAIN.

Le denier Romain, fabriqué de huit à l'once, c'est-à-dire, du poids d'une dragme, ou de soixante-six grains, vingt-six trente-cinquièmes de grain poids de marc, vaut huit sols, un denier, un tiers de denier, sur le pied de vingt-huit livres le marc d'argent fin. — [Voyez Denier dans le *Dictionnaire*.]

Ce que pèsent lesdits deniers par rapport au poids de marc. — *Valeur desdits deniers sur le pied de 28 l. le marc d'argent fin.*

ARGENT.

Den. rom.		m.	on.	g.	d.-g.	gr	tr. cinq^e.		liv.	s.	d.	t. dd.
1	pèse	0	0	0	1	30	26	et vaut	0	8	1	1
2		0	0	1	1	23	17		0	16	2	2
4		0	0	3	1	14	34		1	12	5	1
5		0	0	4	1	9	25		2	0	6	2
6		0	0	5	1	4	16		2	8	8	0
7		0	0	6	0	35	7		2	16	9	1
8		0	0	7	0	20	33		3	4	10	2
9		0	1	0	0	24	24		3	13	0	0
10		0	1	1	0	19	15		4	1	1	1
20		0	2	2	1	2	30		8	2	2	2
30		0	3	3	1	22	10		12	3	4	0
40		0	4	5	0	5	23		16	4	5	1
50		0	5	6	0	25	5		20	3	6	2
60		0	6	7	1	8	20		24	6	8	0
70		1	0	0	1	28	0		28	7	0	1
80		1	1	2	0	11	15		32	8	10	2
90		1	2	3	0	30	30		36	10	0	0
100		1	3	4	1	14	10		40	11	1	1
200		2	7	1	0	28	20		81	2	2	2
300		4	2	6	0	6	30		121	13	4	0
400		5	6	2	1	21	5		162	4	5	1
500		7	1	7	0	35	15		202	15	6	2
600		8	5	4	0	13	25		213	6	8	0
700		10	1	0	1	28	0		283	17	9	1
800		11	4	5	1	6	10		324	8	10	2
900		13	0	2	0	20	20		365	0	0	0
1000		14	3	6	1	34	30 ou 6 7^es		405	11	1	1
2000		28	7	5	1	33	5		811	2	2	2
3000		43	3	4	1	32	4		1216	13	4	0
4000		57	7	3	1	31	3		1622	4	5	1
5000		72	3	2	1	30	2		2027	15	6	2
6000		86	7	1	1	29	1		2433	6	8	0
7000	pèsent	101	3	0	1	28	0	valent	2838	17	9	[illegible]
8000		115	6	7	1	26	6		3244	8	10	[illegible]
9000		130	2	6	1	25	5		3650	0	0	[illegible]
10000		144	6	5	1	24	4		4055	11	1	[illegible]
20000		289	5	3	1	13	1		8111	2	2	[illegible]
30000		434	4	1	1	1	5		12166	15	4	[illegible]
40000		579	2	7	0	26	2		16222	4	5	[illegible]
50000		724	1	5	0	14	6		20277	15	6	[illegible]
60000		869	0	3	0	3	3		24333	6	8	[illegible]
70000		1013	7	0	1	28	0		28388	17	9	[illegible]
80000		1158	5	6	1	16	4		32444	8	10	[illegible]
90000		1303	4	4	1	5	1		36500	0	0	[illegible]
100000		1448	3	2	0	29	5		40555	11	1	[illegible]

(From 7000 on, the column headings are: Den. rom. — m. — on. — g. — d. g. — g. — sept.^e — liv. — s. — d. — t. dd.)

EVALUATION DU PETIT SESTERCE.

Le petit sesterce était une monnaie d'argent des Romains, qui pesait et valait le quart du denier Romain.

Ce que pèsent lesdits sesterces par rapport au poids de marc. — *Valeur desdits sesterces sur le pied de 28 l. le marc d'argent fin.*

ARGENT.

pet. sest.		m.	on.	g.	d. g.	g.	tr. cinq.^e		liv.	s.	d.	t. dd.
1	pèse	0	0	0	0	16	24	vaut	0	2	0	[illegible]
2		0	0	0	0	33	13		0	4	0	[illegible]
3		0	0	0	1	14	2		0	6	1	[illegible]
4		0	0	0	1	30	26		0	8	1	[illegible]
5		0	0	1	0	11	15		0	10	1	[illegible]
6		0	0	1	0	28	4		0	12	2	[illegible]
7		0	0	1	1	8	28		0	14	2	[illegible]
8		0	0	1	1	25	17		0	16	2	[illegible]
9		0	0	2	0	6	6		0	18	3	[illegible]
10		0	0	2	0	22	30		1	0	3	[illegible]
20		0	0	4	1	9	25		2	0	6	[illegible]
30		0	0	6	1	32	20		3	0	10	[illegible]
40		0	1	1	0	10	15		4	1	1	[illegible]
50		0	1	3	1	6	10		5	1	4	[illegible]
60		0	1	5	1	29	5		6	1	8	[illegible]
70		0	2	0	0	16	0		7	1	11	[illegible]
80		0	2	2	1	2	30		8	2	2	[illegible]
90		0	2	4	1	25	25		9	2	6	[illegible]
100		0	2	7	0	12	20		10	2	9	[illegible]
200		0	5	6	0	25	5		20	5	6	[illegible]
300		1	0	5	1	1	25		30	8	4	[illegible]
400		1	3	4	1	14	10		40	11	1	[illegible]
500		1	6	3	1	26	30		50	13	10	[illegible]
600		2	1	3	0	3	15		60	16	8	[illegible]
700		2	4	2	0	16	0		70	19	5	[illegible]
800		2	7	1	0	28	20		81	2	2	[illegible]
900		3	2	0	1	5	5		91	5	0	[illegible]
1000		3	4	7	1	17	25		101	7	9	[illegible]
2000		7	1	7	0	35	15		202	15	6	[illegible]
3000		10	6	7	0	17	5		304	3	4	[illegible]
4000		14	3	6	1	34	30		405	11	1	[illegible]
5000		18	0	6	1	16	20		506	18	10	[illegible]
6000		21	5	6	0	34	10		608	6	8	[illegible]
7000		25	2	6	0	16	0		709	14	5	[illegible]
8000		28	7	5	1	33	25		811	2	2	[illegible]
9000		32	4	5	1	15	15		912	10	0	[illegible]
10000		36	1	5	0	33	5		1013	17	9	[illegible]
20000		72	3	2	1	30	10		2027	15	6	[illegible]
30000		108	5	0	0	27	15		3041	13	4	[illegible]
40000		144	6	5	1	24	20		4155	11	1	[illegible]
50000		181	0	3	0	21	25		5069	8	10	[illegible]
60000		217	2	0	1	18	30		6083	6	8	[illegible]
70000		253	3	6	0	16	0		7097	4	5	[illegible]
80000		289	5	3	1	13	5		8111	2	2	[illegible]
90000		325	7	1	0	10	10		9125	0	0	[illegible]
100000		362	0	6	1	7	15		10138	17	9	[illegible]

ÉVALUATION DU GRAND SESTERCE.

Le grand sesterce valait chez les Romains mille petits sesterces, ou deux cent cinquante deniers romains, qui pèsent trois marcs, quatre onces, sept gros et demi, dix-sept grains, cinq septièmes de grains, et vaut cent une livres, sept sols, neuf deniers, un tiers de denier, sur le pied de vingt-huit livres le marc d'argent fin.

Ce que pèsent lesdits sesterces par rapport au poids de marc. — *Valeur desdits sesterces sur le pied de 28 liv. le marc d'argent fin.*

gr. sest.		m.	on.	g.	d.g.	g.	sept^e.		liv.	s.	d.	t. dd.
1	pèse	3	4	7	1	17	5	et vaut	101	7	9	[illegible]
2		7	1	7	0	35	3		202	15	6	[illegible]

ÉVALUATION DU TALENT D'ARGENT D'ATHENES, ou Attique.

Le talent d'argent d'Athènes ou Attique, autrement dit le petit talent Attique, est un composé de soixante mines Attiques, ou de six mille dragmes, qui pèsent quatre-vingt-six marcs, sept onces, un gros et demi, vingt-neuf grains, un septième de grain.

Ce que pèsent lesdits talents par rapport au poids de marc. — *Valeur desdits talents sur le pied de 28 liv. le marc d'argent fin.*

ARGENT.

tal. att.		mares.	onc.	g.	d.-g.	g.	septième.		livres.	s.	d.
1	pèse	86	7	1	1	29	1	et vaut	2433	6	8
2		173	6	3	1	22	2		4866	13	4
3		260	5	5	1	15	3		7300	0	0
4		347	4	7	1	8	4		9733	6	8
5		434	4	1	1	1	5		12166	13	4
6		521	3	3	0	30	6		14600	0	0
7		608	2	5	0	24	0		17033	6	8
8		695	1	7	0	17	1		19466	13	4
9		782	1	1	0	10	2		21900	0	0
10		869	0	3	0	3	3		24333	6	8
20		1738	0	6	0	6	6		48666	13	4
30		2607	1	1	0	10	2		73000	0	0
40		3476	1	4	0	13	5		97333	6	8
50		4345	1	7	0	17	1		121666	13	4
60		5214	2	2	0	20	4		146000	0	0
70		6083	2	5	0	24	0		170333	6	8
80		6952	3	0	0	27	3		194666	13	4
90		7821	3	3	0	30	6		219000	0	0
100		8690	3	6	0	34	2		243333	6	8
200		17380	7	4	1	32	4		486666	13	4
300		26071	3	3	0	30	6		730000	0	0
400		34761	7	1	1	29	1		973333	6	8
500		43452	3	0	0	27	3		1216666	13	4
600		52142	6	6	1	25	5		1460000	0	0
700		60833	2	5	0	24	0		1703333	6	8
800		69523	6	3	1	32	2		1946666	13	4
900		78214	2	2	0	20	4		2190000	0	0
1000		86904	6	0	1	18	6		2433333	6	8

ÉVALUATION DU GRAND TALENT D'ARGENT Attique, d'Egypte et d'Eubée.

Le grand talent d'argent Attique est un composé de quatre-vingts mines attiques, qui pèsent cent quinze marcs, six onces, sept gros et demi, vingt-six grains, six septièmes de grain. Comme les talents d'Egypte et d'Eubée sont du même poids, on ne fera qu'une seule évaluation pour ces trois sortes de talents.

Ce que pèsent lesdits talents par rapport au poids de marc. — *Valeur desdits talents sur le pied de 28 liv. le marc d'argent fin.*

ARGENT.

tal. d'arg.		marcs.	onc.	g.	d.-g	g.	septième.		liv.	s.	den. d.	t. d.
1	pèse	115	6	7	1	26	6	et vaut	3244	8	10	2
2		231	5	7	1	17	5		6488	17	9	1
3		347	4	7	1	8	4		9733	6	8	0
4		463	3	7	0	35	3		12977	15	6	2
5		579	2	7	0	26	2		16222	4	5	1
6		695	1	7	0	17	1		19466	13	4	0
7		811	0	7	0	8	0		22711	2	2	2
8		926	7	6	1	34	6		25955	11	1	1
9		1042	6	6	1	25	5		29200	0	0	0
10		1158	5	6	1	16	4		32444	8	10	2
20		2317	3	5	0	33	1		64888	17	9	1
30		3476	1	4	0	13	5		97333	6	8	0
40		4634	7	2	1	30	2		129777	15	6	2
50		5793	5	1	1	10	6		162222	4	5	1
60		6952	3	0	0	27	3		194666	13	4	0
70		8111	0	7	0	8	0		227111	2	2	2
80		9269	6	5	1	24	4		259555	11	1	1
90		10428	4	4	1	5	1		292000	0	0	0
100		11587	2	3	0	21	5		324444	8	10	2
200		23174	4	6	1	7	3		648888	17	9	1
300		34761	7	1	1	29	1		973333	6	8	0
400		46349	1	5	0	14	6		1297777	15	6	2
500		57936	4	0	1	0	4		1622222	4	5	1
600		69523	6	3	1	22	2		1946666	13	4	0
700		81111	0	7	0	8	0		2271111	2	2	2
800		92698	3	2	0	29	5		2595555	11	1	1
900		104285	5	5	1	15	3		2920000	0	0	0
1000		115873	0	1	0	1	1		3244444	8	10	2

ÉVALUATION DU TALENT D'ARGENT D'EGINE.

Le talent d'argent d'Egine est un composé de dix mille dragmes, qui pèsent cent quarante-quatre marcs, six onces, cinq gros et demi, vingt-quatre grains, quatre septièmes de grain.

Ce que pèsent lesdits talents par rapport au poids de marc. — *Valeur desdits talents sur le pied de 28 liv. le marc d'argent fin.*

ARGENT.

talents d'Egine.		m.	onces.	g.	dem. gros.	g.	septième.		liv.	sols.	den. d	t. d.
1	pèse	144	6	5	1	24	4	et vaut	4055	11	1	1
2		289	5	3	1	13	1		8111	2	2	2
3		434	4	1	1	1	5		12166	13	4	0
4		579	2	7	0	26	2		16222	4	5	1
5		724	1	5	0	14	6		20277	15	6	2
6		869	0	3	0	3	3		24333	6	8	0
7		1013	7	0	1	28	0		28388	17	9	1
8		1158	5	6	1	16	4		32444	8	10	2
9		1303	4	4	1	5	1		36500	0	0	0
10		1448	3	2	0	29	5		40555	11	1	1
20		2896	6	4	1	23	3		81111	2	2	2
30		4345	1	7	0	10	1		121666	13	4	0
40		5793	5	1	1	10	6		162222	4	5	1
50		7242	0	4	0	4	4		202777	15	6	2
60		8690	3	6	0	34	2		243333	6	8	0
70		10138	7	0	1	28	0		283888	17	9	1
80		11587	2	3	0	21	5		324444	8	10	2
90		13035	5	5	1	15	3		365000	0	0	0
100		14484	1	0	0	9	1		405555	11	1	1
200		28968	2	0	0	18	2		811111	2	2	2
300		43452	3	0	0	27	3		1216666	13	4	0
400		57936	4	0	1	0	4		1622222	4	5	1
500		72420	5	0	1	9	5		2027777	15	6	2
600		86904	6	0	1	18	6		2433333	6	8	0
700		101388	7	0	1	28	0		2838888	17	9	1
800		115873	0	1	0	1	1		3244444	8	10	2
900		130357	1	1	0	10	2		3650000	0	0	0
1000		144841	2	1	0	19	3		4055555	11	1	1

EVALUATION DU TALENT D'ARGENT DE SYRIE.

Le talent d'argent de Syrie est un composé de quinze cents dragmes, qui pèsent vingt-un marcs, cinq onces, six gros, trente-quatre grains, deux septièmes de grain.

Ce que pèsent lesdits talents par rapport au poids de marc. — *Valeur desdits talents sur le pied de 28 livres le marc d'argent fin.*

ARGENT.

T. de Syr.		mar.	onc.	gr.	d.-gr.	gr.	septième.		livr.	sols.	den.
1	pèse	21	5	6	0	34	2	et vaut	608	6	8
2		43	3	4	1	32	4		1216	13	4
3		65	1	3	0	30	6		1825	0	0
4		86	7	1	1	29	1		2433	6	8
5		108	5	0	0	27	3		3041	13	4
6		130	2	6	1	25	5		3650	0	0
7		152	0	5	0	24	0		4258	6	8
8		173	6	3	1	22	2		4866	13	4
9		195	4	2	0	20	4		5475	0	0
10		217	2	0	1	18	6		6083	6	8
20		434	4	1	1	1	5		12166	13	4
30		651	6	2	0	20	4		18250	0	0
40		869	0	3	0	3	3		24333	6	8
50		1086	2	3	1	22	2		30416	13	4
60		1303	4	4	1	5	1		36500	0	0
70		1520	6	5	0	24	0		42583	6	8
80		1738	0	6	0	8	6		48666	13	4
90		1955	2	6	1	25	5		54750	0	0
100		2172	4	7	1	8	4		60833	6	8
200		4345	1	7	0	17	1		121666	13	4
300		6517	6	6	1	25	5		182500	0	0
400		8690	3	6	0	34	2		243333	6	8
500		10863	0	6	0	6	6		304166	13	4
600		13035	5	5	1	15	3		365000	0	0
700		15208	2	5	0	24	0		425833	6	8
800		17380	7	4	1	32	4		486666	13	4
900		19553	4	4	1	5	1		547500	0	0
1000		21726	1	4	0	15	5		608333	6	8

EVALUATION DU TALENT D'ARGENT BABYLONIEN.

Le talent d'argent babylonien est un composé de sept mille dragmes, qui pèsent cent un marcs, trois onces, demi-gros, vingt-huit grains.

Ce que pèsent lesdits talents par rapport au poids de marc. — *Valeur desdits talents sur le pied de 28 livres le marc d'argent fin.*

ARGENT.

T. Babyl.		mar.	onc.	gr.	d.-gr.	grains.		livres.	sols.	d.	tiers de d.
1	pèse	101	3	0	1	28	et vaut	2838	17	9	1
2		202	6	1	1	20		5677	15	6	2
3		304	1	2	1	12		8516	13	4	0
4		405	4	3	1	4		11355	11	1	1
5		506	7	4	0	32		14194	8	10	2
6		608	2	5	0	24		17033	6	8	0
7		709	5	6	0	16		19872	4	5	1
8		811	0	7	0	8		22711	2	2	2
9		912	4	0	0	0		25550	0	0	0
10		1013	7	0	1	28		28388	17	9	1
20		2027	6	1	1	20		56777	15	6	2
30		3041	5	2	1	12		85166	13	4	0
40		4055	4	3	1	4		113555	11	1	1
50		5099	3	4	0	32		141944	8	10	2
60		6083	2	5	0	24		170333	6	8	0
70		7097	1	6	0	16		198722	4	5	1
80		8111	0	7	0	8		227111	2	2	2
90		9125	0	0	0	0		255500	0	0	0
100		10138	7	0	1	28		283888	17	9	1
200		20277	6	1	1	20		567777	15	6	2
300		30416	5	2	1	12		851666	13	4	0
400		40555	4	3	1	4		1335555	11	1	1
500		50694	3	4	0	32		1419444	8	10	2
600		60833	2	5	0	24		1703333	6	8	0
700		70972	1	6	0	16		1987222	4	5	1
800		81111	0	7	0	8		2271111	2	2	2
900		91250	0	0	0	0		2555000	0	0	0
1000		101388	7	0	1	28		2838888	17	9	1

EVALUATION DU DENIER ROMAIN.

Le denier Romain, fabriqué de huit à l'once, c'est-à-dire, du poids d'une dragme, ou de soixante-six grains, vingt-six trente-cinquièmes de grain poids de marc, vaut huit sols, un denier, un tiers de denier, sur le pied de vingt-huit livres le marc d'argent fin. — [Voyez DENIER dans le *Dictionnaire*.]

Ce que pèsent lesdits deniers par rapport au poids de marc. — *Valeur desdits deniers sur le pied de 28 l. le marc d'argent fin.*

ARGENT.

Den. rom.		m.	on.	g.	d.-g.	gr	tr. cinq°.		liv.	s.	d.	t. d d.
1	pèse	0	0	0	1	30	26	et vaut	0	8	1	1
2		0	0	1	1	25	17		0	16	2	2
4		0	0	3	1	14	34		1	12	5	1
5		0	0	4	1	9	25		2	0	6	2
6		0	0	5	1	4	16		2	8	8	0
7		0	0	6	0	35	7		2	16	9	1
8		0	0	7	0	29	33		3	4	10	2
9		0	1	0	0	24	24		3	13	0	0
10		0	1	1	0	19	15		4	1	1	1
20		0	2	2	1	2	30		8	2	2	2
30		0	3	3	1	22	10		12	3	4	0
40		0	4	5	0	5	25		16	4	5	1
50		0	5	6	0	25	5		20	3	6	2
60		0	6	7	1	8	20		24	6	8	0
70		1	0	0	1	28	0		28	7	9	1
80		1	1	2	0	11	15		32	8	10	2
90		1	2	3	0	30	30		36	10	0	0
100		1	3	4	1	14	10		40	11	1	1
200		2	7	1	0	28	20		81	2	2	2
300		4	2	6	0	6	30		121	13	4	0
400		5	6	2	1	21	5		162	4	5	1
500		7	1	7	0	35	15		202	15	6	2
600		8	5	4	0	13	25		243	6	8	0
700		10	1	0	1	28	0		283	17	9	1
800		11	4	5	1	6	10		324	8	10	2
900		13	0	2	0	20	20		365	0	0	0
1000		14	3	6	1	34	30	ou 6 7es	405	11	1	1
2000		28	7	5	1	33		5	811	2	2	2
3000		43	3	4	1	32		4	1216	13	4	0
4000		57	7	3	1	31		3	1622	4	5	1
5000		72	3	2	1	30		2	2027	15	6	2
6000		86	7	1	1	29		1	2433	6	8	0

Den. rom.		m.	on.	g.	d. g.	g.	sept.°		liv.	s.	d.	t. d d.
7000	pèsent	101	3	0	1	28	0	valent	2838	17	9	1
8000		115	6	7	1	26	6		3244	8	10	2
9000		130	2	6	1	25	5		3650	0	0	0
10000		144	6	5	1	24	4		4055	11	1	1
20000		289	5	3	1	13	1		8111	2	2	2
30000		434	4	1	1	1	5		12166	13	4	0
40000		579	2	7	0	26	2		16222	4	5	1
50000		724	1	5	0	14	6		20277	15	6	2
60000		869	0	3	0	3	3		24333	6	8	0
70000		1013	7	0	1	28	0		28388	17	9	1
80000		1158	5	6	1	16	4		32444	8	10	2
90000		1303	4	4	1	5	1		36500	0	0	0
100000		1448	3	2	0	29	5		40555	11	1	1

EVALUATION DU PETIT SESTERCE.

Le petit sesterce était une monnaie d'argent des Romains, qui pesait et valait le quart du denier Romain.

Ce que pèsent lesdits sesterces par rapport au poids de marc. — *Valeur desdits sesterces sur le pied de 28 l. le marc d'argent fin.*

ARGENT.

pet. sest.		m.	on.	g.	d. g.	g.	tr. cinq.°		liv.	s.	d.	t. d d.
1	pèse	0	0	0	0	16	24	vaut	0	2	0	1
2		0	0	0	0	33	13		0	4	0	2
3		0	0	0	1	14	2		0	6	1	0
4		0	0	0	1	30	26		0	8	1	1
5		0	0	1	0	11	15		0	10	1	2
6		0	0	1	0	28	4		0	12	2	0
7		0	0	1	1	8	28		0	14	2	1
8		0	0	1	1	25	17		0	16	2	2
9		0	0	2	0	6	6		0	18	3	0
10		0	0	2	0	22	30		1	0	3	1
20		0	0	4	1	9	25		2	0	6	2
30		0	0	6	1	32	20		3	0	10	0
40		0	1	1	0	19	15		4	1	1	1
50		0	1	3	1	6	10		5	1	4	2
60		0	1	5	1	29	5		6	1	8	0
70		0	2	0	0	16	0		7	1	11	1
80		0	2	2	1	2	30		8	2	2	2
90		0	2	4	1	25	25		9	2	6	0
100		0	2	7	0	12	20		10	2	9	1
200		0	5	6	0	25	5		20	5	6	2
300		1	0	5	1	1	25		30	8	4	0
400		1	3	4	1	14	10		40	11	1	1
500		1	6	3	1	26	30		50	13	10	2
600		2	1	3	0	5	15		60	16	8	0
700		2	4	2	0	16	0		70	19	5	1
800		2	7	1	0	28	20		81	2	2	2
900		3	2	0	1	5	5		91	5	0	0
1000		3	4	7	1	17	25		101	7	9	1
2000		7	1	7	0	35	15		202	15	6	2
3000		10	6	7	0	17	5		304	3	4	0
4000		14	3	6	1	34	30		405	11	1	1
5000		18	0	6	1	16	20		506	18	10	2
6000		21	5	6	0	34	10		608	6	8	0
7000		25	2	6	0	16	0		709	14	5	1
8000		28	7	5	1	33	25		811	2	2	2
9000		32	4	5	1	15	15		912	10	0	0
10000		36	1	5	0	33	5		1013	17	9	1
20000		72	3	2	1	30	10		2027	15	6	2
30000		108	5	0	0	27	15		3041	13	4	0
40000		144	6	5	1	24	20		4155	11	1	1
50000		181	0	3	0	21	25		5069	8	10	2
60000		217	2	0	1	18	30		6083	6	8	0
70000		253	3	6	0	16	0		7097	4	5	1
80000		289	5	3	1	13	5		8111	2	2	2
90000		325	7	1	0	10	10		9125	0	0	0
100000		362	0	6	1	7	15		10138	17	9	1

ÉVALUATION DU GRAND SESTERCE.

Le grand sesterce valait chez les Romains mille petits sesterces, ou deux cent cinquante deniers romains, qui pèsent trois marcs, quatre onces, sept gros et demi, dix-sept grains, cinq septièmes de grains, et vaut cent une livres, sept sols, neuf deniers, un tiers de denier, sur le pied de vingt-huit livres le marc d'argent fin.

Ce que pèsent lesdits sesterces par rapport au poids de marc. — *Valeur desdits sesterces sur le pied de 28 liv. le marc d'argent fin.*

gr. sest.		m.	on.	g.	d.g.	g.	sept°.		liv.	s.	d.	t. d d.
1	pèse	3	4	7	1	17	5	et vaut	101	7	9	1
2		7	1	7	0	33	3		202	15	6	2

La seconde table convertit les boisseaux de Paris en litres. Si on désirait que cette conversion fût en décalitres, il suffirait d'avancer d'un chiffre le point décimal. Le boisseau équivaut à 13 litres plus un centième de litre ; ces tables ont été calculées sur le rapport exact, qui est comme 1 à 1,300829.

Nota. Les décimales sont des centièmes ou centilitres.

boiss.	litres.	boiss.	litres.	boiss.	litres.
1	13,01	14	182,12	27	351,22
2	26,02	15	195,12	28	364,23
3	39,02	16	208,13	29	377,24
4	52,03	17	221,14	30	390,28
5	65,04	18	234,15	40	520,30
6	78,05	19	247,16	50	650,43
7	91,06	20	260,17	60	780,51
8	104,07	21	273,17	70	910,55
9	117,07	22	286,18	80	1040,66
10	130,08	23	299,19	90	1170,75
11	143,09	24	312,20	100	1300,83
12	156,10	25	325,21	200	2601,66
13	169,11	26	338,22	300	3902,49

La troisième table traduit les setiers de Paris en hectolitres. La contenance de cette mesure variait selon qu'il s'agissait de grains, de sel, etc.; mais il est question du setier de grains.

Nota. Les décimales sont des litres.

setiers.	hectolit.	setiers.	hectolit.
1	1,56	7	10,93
2	3,12	8	12,49
3	4,68	9	14,05
4	6,24	10	15,61
5	7,81	11	17,17
6	9,37	12	18,73

Enfin la quatrième établit le rapport des muids de Paris avec les hectolitres. Comme le setier, le muid avait plusieurs contenances différentes. Il s'agit ici du muid de grains qui contenait 12 setiers.

Nota. Les décimales sont des litres.

muids.	hectolit.	muids.	hectolit.
1	18,73	20	374,64
2	37,46	30	561,96
3	56,20	40	749,28
4	74,93	50	936,60
5	93,66	60	1123,92
6	112,39	70	1311,24
7	131,12	80	1498,56
8	149,86	90	1685,88
9	168,59	100	1873,19
10	187,32		

Nous croyons inutile de donner des tables pour la conversion de la mine et du minot, qui étaient la moitié et le quart du setier.

Voici maintenant l'évaluation en mesures décimales des mesures de capacité usitées chez les Hébreux, telle qu'on la trouve dans la *Bible de Vence*, 5e édition, Paris, 1827, tom. 1, p. 673 et 674.

Le *pied cube* vaut 34,277 décimètres cubes; le *pouce cube* 0,019836 décimètres cubes.

Le *muid à vin* de Paris vaut 268^{l},214, la *pinte* 0^{l},931, la *chopine* 0^{l},465, le *demi-setier* 0^{l},232, le *poisson* 0^{l},116.

Le *muid à grain* de Paris vaut 1873^{l},315, le *setier* 156^{l},096, la *mine* 78^{l},048, le *minot* 39^{l},024, le *boisseau* 13^{l},008, le *litron* 0^{l},813.

Le *bath* ou *épha* vaut 28^{l},459, le *corus* ou *chomer* 284^{l},587, le *létech* 142^{l},293, le *séah* 9^{l},486, le *gomor* ou *assaron* 2^{l},846, le *cab* 1^{l},581, le *quart de cab* ou *robuh*, ou *log*, ou *sextaire rabbin* 0^{l}395, le *nébel* 85^{l},377, le *hin* ou *tiercabus* 4^{l},743, le *demi-hin* 2^{l},371, le *tiers de hin* 1^{l},581, le *quart de hin* 1^{l},186, le *sixième de hin* 0^{l},790, le *betza* 0^{l},066, le *cos* ou *coupe pascale* 0^{l},099, le *mikué* 379^{l},44.

MESURES CREUSES DES HÉBREUX,

COMPARÉES A CELLES DE PARIS.

Le *Bath*, ou *Epha*, ou *Métrète*, contient 29 pintes, chopine, demi-setier, un poisson, et cette fraction de pouce $\frac{178148}{704969}$.

Le *Côre* ou *Chomer* contenait dix *Baths*, et par conséquent 14340 pouces cubes, et cette fraction $\frac{210720}{704969}$, ou 298 pintes, chopine, demi-setier, et $\frac{210720}{704969}$ de pouce cube.

Le *Lethech* était la moitié du chomer, et par conséquent de 7170 pouces cubes, et de cette fraction de pouce $\frac{105360}{704969}$, ou de 149 pintes, demi-setier, un poisson, 4 pouces, et cette fraction de pouce $\frac{155360}{704969}$.

Le *Seah* ou *Satum* était le tiers du *Bath*, et par conséquent de la capacité de 478 pouces cubes $\frac{188286}{704969}$, ou neuf pintes, chopine, demi-setier, un poisson, quatre pouces et cette fraction de pouce $\frac{188286}{704969}$.

Le *Gomor* ou *Assaron* était la dixième partie de l'*Epha*, et par conséquent contenait 143 pouces cubes $\frac{1047841}{3524845}$, ou trois pintes moins cette fraction de pouce $\frac{1877128}{3524845}$.

Le *Cab* était la sixième partie du *Seah* ou *Satum*, ou la dix-huitième partie de l'*Epha*; par conséquent il contenait 79 pouces cubes, et cette fraction de pouce $\frac{426277}{704969}$, ou une pinte, chopine, un poisson, un pouce cube, et cette fraction de pouce $\frac{496277}{704969}$.

Le *Log* ou *Rebah* est le quart du *Cab*, et par conséquent d'un demi-setier, un poisson, un pouce cube, et cette fraction de pouce cube $\frac{552221}{704969}$.

Le *Nebel* contenait trois *Baths*, et par conséquent 87 pintes, chopine, demi-setier, 2 pouces cubes, et cette fraction de pouce $\frac{18826}{704969}$.

Le *Hin* était le demi-*seah* ou *satum* des Hébreux; il contenait la sixième partie du *Bath*, et par conséquent 4 pintes, chopine, demi-setier, un poisson, 5 pouces cubes, et $\frac{72192}{704969}$ de pouce.

Le *demi-Hin* était de 2 pintes, demi-setier, 1 poisson, 5 pouces cubes, et $\frac{392081}{704969}$ de pouce cube.

Le *Betzah*, ou œufs dont les Rabbins se servent quelquefois dans leurs mesures, était la sixième partie du *log*, et par conséquent était de trois pouces cubes, et cette fraction de pouce $\frac{678895}{2114907}$.

* *Autres mesures dont l'auteur ne parle pas ici.*

Le *tiers de hin* était la même mesure que le cab.

Le *quart de hin* était de 59 pouces cubes $\frac{548525}{704969}$, ou d'une pinte, 1 poisson, 5 pouces $\frac{548525}{704969}$.

Le *sixième de hin*, ou le *sextaire de hin* était de la capacité de 39 pouces cubes, et cette fraction $\frac{600673}{704969}$, ou de 1 chopine, 1 demi-setier, 3 pouces cubes, et cette fraction $\frac{600673}{704969}$. Voyez *Ezech.* IV, 11.

Le *pondion*, ou *dipondion rabbin*, était une petite mesure dont il est fait mention dans la *Misna*; elle contenait 2 *logs*, et par conséquent elle était égale au sixième de *hin*.

Le *cos*, ou *coupe pascale*, était le vase de bénédiction pour rendre grâces après le repas; il contenait 4 pouces cubes $\frac{691932}{704969}$.

Le *rebuth*, ou *quart de log*, était la même capacité que la coupe pascale.

Le *mikué* était un vase qui servait à laver un homme tout entier, lors, par exemple, que les Juifs se baignaient au retour du marché (*Marc.* VII, 4). Il était de la capacité de 40 seahs; c'est un peu moins de 400 pintes.

Partout où il est parlé dans les Septante ou dans la Vulgate de *métrète*, de *cadus*, de *céramium*, de *cous*, ou *chus*, ou *conge*, en sens de mesures, on doit entendre le *bath* ou l'*épha*.

Le Bath, ou Epha, ou Métrète, contient vingt-neuf pintes, chopine, demi-setier, un poisson, et cette fraction de pouce $\frac{178148}{704969}$.

Baths.	*Muids.*	*Pintes.*	*Chop.*	*D.-setiers.*	*Poissons.*	*Pouces.*
1	0	29	1	1	1	0
2	0	59	1	1	0	
3	0	89	1	0	1	
4	0	119	1	0	0	
5	0	149	0	1	1	
6	0	179	0	1	0	
7	0	209	0	0	1	
8	0	239	0	0	0	
9	0	268	1	1	1	
10	1	10	1	1	0	
20	2	21	1	0	0	
30	3	32	0	1	0	
40	4	43	0	0	0	
50	5	53	1	1	0	
60	6	64	1	0	0	
70	7	75	0	1	0	
80	8	86	0	0	0	
90	9	96	1	1	0	
100	10	107	1	0	0	
200	20	215	0	0	0	
300	31	34	1	0	0	

Paras.	Stades.	Pas géométr.	Lieues comm.	Lieues d'une h. de chem.
neuf	270	33750	$13\frac{1}{2}$	$11\frac{1}{4}$
10	300	37500	15	$12\frac{1}{2}$
15	450	56250	$22\frac{1}{2}$	$18\frac{3}{4}$
20	600	75000	30	25 •
25	750	93750	$37\frac{1}{2}$	$31\frac{1}{4}$
30	900	112500	45	$37\frac{1}{2}$
35	1050	131250	$52\frac{1}{2}$	$43\frac{3}{4}$
40	1200	150000	60	50 •
45	1350	168750	$67\frac{1}{2}$	$57\frac{3}{4}$
50	1500	187500	75	$63\frac{1}{2}$
55	1650	206250	$82\frac{1}{2}$	$69\frac{3}{4}$
60	1800	225000	90	75 •
65	1950	243750	$97\frac{1}{2}$	$81\frac{1}{4}$
70	2100	262500	105	$87\frac{1}{2}$
75	2250	281250	$112\frac{1}{2}$	$93\frac{3}{4}$
80	2400	300000	120	00 •
85	2550	318750	$127\frac{1}{2}$	$106\frac{1}{4}$
90	2700	337500	135	$112\frac{1}{2}$
95	2850	356250	$142\frac{1}{2}$	$118\frac{3}{4}$
100	3000	375000	150	125 •
500	15000	1875000	750	625
1000	30000	3750000	1500	1250
5000	150000	18750000	7500	6250
10000	300000	37500000	15000	12500
50000	1500000	187500000	75000	62500

RÉDUCTION

DES MESURES CREUSES DES HÉBREUX,

COMPARÉES A CELLES DE PARIS.

Pour expliquer la capacité des mesures creuses des Hébreux, je les compare à celles de Paris. Ceux qui voudront évaluer les mêmes mesures des Hébreux à celles de leur pays, pourront aisément le faire, en les comparant de même à celles de Paris.

Mesures creuses pour les liqueurs.	Le Muid de Paris contient huit pieds cubes. Le Tonneau contient 24 pieds cubes. Le Pied cube contient 1728 pouces, ou 36 pintes. La Pinte contient 48 pouces cubes. La Chopine 24 pouces cubes. Le Demi-setier 12 pouces cubes. Le Poisson 6 pouces cubes. Le Muid de vin de Paris 288 pintes. Le Tonneau contient 864 pintes.
Mesures creuses pour les grains.	Le Muid de grains contient 48 pieds cubes, ou 12 setiers. Le Setier contient 4 pieds cubes, ou 2 mines. La Mine contient 2 minots, ou 2 pieds cubes. Le Minot 1 pied cube, ou 3 boisseaux. Le Boisseau contient 16 litrons, ou 576 pouces cubes. Le Litron contient 36 pouces cubes.

APPENDICE

OFFRANT LES MOYENS DE CONVERTIR LES ANCIENNES MESURES CI-DESSUS NOMMÉES EN MESURES DÉCIMALES.

I. *Mesures de capacité pour les liquides.*

La *pinte* de Paris était l'unité des anciennes mesures; le *litre* est l'unité des nouvelles.

La *pinte* se divisait en 2 chopines, la *chopine* en 2 demi-setiers, le *demi-setier* en 2 possons, vulgairement poissons, etc.; le litre se divise en 10 décilitres, le *décilitre* en 10 centilitres, le *centilitre* en 10 millilitres.—Les multiples du litre sont le *décalitre*, l'*hectolitre* et le *kilolitre*, mesures de dix, de cent et mille litres.

L'auteur dit que la pinte contient 48 pouces cubes. On attribuait en effet une telle valeur à cette mesure; mais on a reconnu que la pinte ne contenait que 46 pouces 95 centièmes. C'est d'après cette fixation qu'ont été calculées les tables de conversion qui suivent.—Comme D. Calmet, pour évaluer les mesures de capacité des Hébreux, a mis ces mesures en rapport avec les mesures de solidité, nous allons de même comparer nos mesures décimales de capacité avec nos mesures décimales de solidité. Ainsi:

Le Millilitre est égal à	1	centimèt. cube.
Le *Centilitre*,	10	*idem*.
Le *Décilitre*,	100	*idem*.
Le Litre,	1	décimèt. cube.
Le *Décalitre*,	10	*idem*.
L'*Hectolitre*,	100	*idem*.
Le Kilolitre,	1	mètre cube.

Au moyen de cette comparaison, il sera facile, lorsqu'il s'agira de convertir une ancienne mesure en une nouvelle, de tenir compte de la différence qui se trouve dans la valeur qu'on donnait à la pinte et celle qu'elle a réellement.—Il faut ajouter que le pied-cube vaut 34,277 décimètres cubes; et le pouce cube, 0,019836 décimètres cubes.

Voici des tables de conversion des anciennes mesures en mesures décimales.

Le *posson* vaut en litre	0,116	millièmes ou millilitres.
Le *demi-setier*,	0,233	*id.*
La *chopine*,	0,466	*id.*
La *pinte*,	0,931	*id.*

Dans la table suivante, les *pintes* sont converties en litres. Si on voulait qu'elles le fussent en décalitres ou en hectolitres, on n'aurait qu'à avancer le point d'un ou deux chiffres: car, par exemple, 150 pintes s'énoncent indifféremment dans le système décimal, soit qu'on dise 139 *litres* 698, ou 13 *décal.* 9698, ou 1 *hectol.* 39698.

Nota. Les décimales sont, comme ci-dessus, des millièmes ou millilitres.

pintes.	litres.	pintes.	litres.	pintes.	litres.
1	0,931	70	65.192	210	195,577
2	1.863	80	74,505	220	204,890
3	2.794	90	83,819	230	214,203
4	3,725	100	93,132	240	223,516
5	4,657	110	102,445	250	232,830
6	5,588	120	111,758	260	242,143
7	6.519	130	121,071	270	251,456
8	7,451	140	130,385	280	260,769
9	8,382	144	134,110	288	268,220
10	9,313	150	139,698	290	270,082
20	18,626	160	149,011	300	279,395
30	27,940	170	158,324	400	372,527
40	37,253	180	167,637	500	465,659
50	46,566	190	176,951	600	558,791
60	55,879	200	186,264	1000	931,318

Dans la table qui suit on convertit le *muid de Paris* en hectolitres. Ce muid se divisait en 2 feuillettes, la *feuillette* en 2 quartauts, le *quartaut* en 9 setiers ou veltes, le *setier* en 8 pintes: total 288 pintes, comme le dit notre auteur; mais il faut se rappeler que la pinte était d'une valeur un peu moindre que celle qu'il a marquée.

Nota. Les décimales sont des litres.

muids.	hectol.	muids.	hectol.	muids.	hectol.
1	2,68	7	18.78	40	107,29
2	5,36	8	21.46	50	134,11
3	8,05	9	24,14	60	160.93
4	10,73	10	26,82	70	187,75
5	13.41	20	53.64	80	214,58
6	16,09	30	80,47	100	268,22

II. *Mesures de capacité pour les matières sèches.*

La mesure du boisseau de Paris variait beaucoup. Sa contenance moyenne était de 631 pouces cubes 733 millièmes. Notre auteur lui donne 576 pouces cubes; mais on adopte généralement, pour le convertir en mesure décimale, l'évaluation qu'en avaient faite les instructions officielles, et qui est de 655 pouces cubes 78 centièmes. C'est d'après cette évaluation qu'ont été calculées les tables suivantes.

La première a pour objet la conversion des litrons de Paris en litres. Il y avait au boisseau 16 litrons qui font 13 litres moins 805 millièmes de litre.

Nota. Les décimales sont des millièmes.

litrons.	litres.	litrons.	litres.	litrons.	litres.
1	0.813	6	4,878	11	8,943
2	1,626	7	5,691	12	9,756
3	2,439	8	6,504	13	10,569
4	3,252	9	7,317	14	11,382
5	4,065	10	8,130	15	12,195

La seconde table convertit les boisseaux de Paris en litres. Si on désirait que cette conversion fût en décalitres, il suffirait d'avancer d'un chiffre le point décimal. Le boisseau équivaut à 13 litres plus un centième de litre ; ces tables ont été calculées sur le rapport exact, qui est comme 1 à 1,300629.

Nota. Les décimales sont des centièmes ou centilitres.

boiss.	litres.	boiss.	litres.	boiss.	litres.
1	13,01	14	182,12	27	351,22
2	26,02	15	195,12	28	364,23
3	39,02	16	208,13	29	377,24
4	52,03	17	221,14	30	390,28
5	65,04	18	234,15	40	520,30
6	78,05	19	247,16	50	650,43
7	91,06	20	260,17	60	780,51
8	104,07	21	273,17	70	910,55
9	117,07	22	286,18	80	1040,66
10	130,08	23	299,19	90	1170,75
11	143,09	24	312,20	100	1300,83
12	156,10	25	325,21	200	2601,66
13	169,11	26	338,22	300	3902,49

La troisième table traduit les setiers de Paris en hectolitres. La contenance de cette mesure variait selon qu'il s'agissait de grains, de sel, etc.; mais il est question du setier de grains.

Nota. Les décimales sont des litres.

setiers.	hectolit.	setiers.	hectolit.
1	1,56	7	10,93
2	3,12	8	12,49
3	4,68	9	14,05
4	6,24	10	15,61
5	7,81	11	17,17
6	9,37	12	18,73

Enfin la quatrième établit le rapport des muids de Paris avec les hectolitres. Comme le setier, le muid avait plusieurs contenances différentes. Il s'agit ici du muid de grains qui contenait 12 setiers.

Nota. Les décimales sont des litres.

muids.	hectolit.	muids.	hectolit.
1	18,73	20	374,64
2	37,46	30	561,96
3	56,20	40	749,28
4	74,93	50	936,60
5	93,66	60	1123,92
6	112,39	70	1311,24
7	131,12	80	1498,56
8	149,86	90	1685,88
9	168,59	100	1873,19
10	187,32		

Nous croyons inutile de donner des tables pour la conversion de la mine et du minot, qui étaient la moitié et le quart du setier.

Voici maintenant l'évaluation en mesures décimales des mesures de capacité usitées chez les Hébreux, telle qu'on la trouve dans la *Bible de Vence*, 5e édition, Paris, 1827, tom. 1, p. 673 et 674.

Le *pied* cube vaut 34,277 décimètres cubes; le *pouce* cube 0,019836 décimètres cubes.

Le *muid à vin* de Paris vaut 268^{l},214, la *pinte* 0^{l},931, la *chopine* 0^{l},465, le *demi-setier* 0^{l},232, le *poisson* 0^{l},116.

Le *muid à grain* de Paris vaut 1873^{l},315, le *setier* 156^{l},096, la *mine* 78^{l},048, le *minot* 39^{l},024, le *boisseau* 13^{l},008, le *litron* 0^{l},813.

Le *bath* ou *épha* vaut 28^{l},459, le *corus* ou *chomer* 284^{l},587, le *létech* 142^{l},293, le *séah* 9^{l},486, le *gomor* ou *assaron* 2^{l},846, le *cab* 1^{l},581, le *quart de cab* ou *robah*, ou *log*, ou *sextaire rabbin* 0^{l}395, le *nébel* 85^{l},377, le *hin* ou *tercabus* 4^{l},743, le *demi-hin* 2^{l},371, le *tiers de hin* 1^{l},581, le *quart de hin* 1^{l},186, le *sixième de hin* 0^{l},790, le *betza* 0^{l},066, le *cos* ou *coupe pascale* 0^{l},099, le *mikué* 379^{l},44.

MESURES CREUSES DES HÉBREUX,

COMPARÉES A CELLES DE PARIS.

Le *Bath*, ou *Epha*, ou *Métrète*, contient 29 pintes, chopine, demi-setier, un poisson, et cette fraction de pouce $\frac{178158}{705969}$.

Le *Côre* ou *Chomer* contenait dix *Baths*, et par conséquent 14340 pouces cubes, et cette fraction $\frac{310720}{705969}$, ou 298 pintes, chopine, demi-setier, et $\frac{310720}{705969}$ de pouce cube.

Le *Lethech* était la moitié du chomer, et par conséquent de 7170 ponces cubes, et de cette fraction de pouce $\frac{155360}{705969}$, ou de 149 pintes, demi-setier, un poisson, 4 pouces, et cette fraction de pouce $\frac{155360}{705969}$.

Le *Seah* ou *Satum* était le tiers du *Bath*, et par conséquent de la capacité de 478 pouces cubes $\frac{138326}{705969}$, ou neuf pintes, chopine, demi-setier, un poisson, quatre pouces et cette fraction de pouce $\frac{138326}{705969}$.

Le *Gomor* ou *Assaron* était la dixième partie de l'*Epha*, et par conséquent contenait 143 pouces cubes $\frac{1667811}{3529845}$, ou trois pintes moins cette fraction de pouce $\frac{1877328}{3529845}$.

Le *Cab* était la sixième partie du *Seah* ou *Satum*, ou la dix-huitième partie de l'*Epha*; par conséquent il contenait 79 pouces cubes, et cette fraction de pouce $\frac{426277}{705969}$, ou une pinte, chopine, un poisson, un pouce cube, et cette fraction de pouce $\frac{426277}{705969}$.

Le *Log* ou *Rebah* est le quart du *Cab*, et par conséquent d'un demi-setier, un poisson, un pouce cube, et cette fraction de pouce cube $\frac{282821}{705969}$.

Le *Nebel* contenait trois *Baths*, et par conséquent 87 pintes, chopine, demi-setier, 2 pouces cubes, et cette fraction de pouce $\frac{18526}{705969}$.

Le *Hin* était le demi-*seah* ou *satum* des Hébreux; il contenait la sixième partie du *Bath*, et par conséquent 4 pintes, chopine, demi-setier, un poisson, 5 pouces cubes, et $\frac{72192}{705969}$ de pouce.

Le *demi-Hin* était de 2 pintes, demi-setier, 1 poisson, 5 pouces cubes, et $\frac{391081}{705969}$ de pouce cube.

Le *Betzah*, ou œufs dont les Rabbins se servent quelquefois dans leurs mesures, était la sixième partie du *log*, et par conséquent était de trois pouces cubes, et cette fraction de pouce $\frac{678825}{2117907}$.

* *Autres mesures dont l'auteur ne parle pas ici.*

Le *tiers de hin* était la même mesure que le cab.

Le *quart de hin* était de 59 pouces cubes $\frac{545525}{705969}$, ou d'une pinte, 1 poisson, 5 pouces $\frac{545525}{705969}$.

Le *sixième de hin*, ou le *sextaire de hin* était de la capacité de 39 pouces cubes, et cette fraction $\frac{600673}{705969}$, ou de 1 chopine, 1 demi-setier, 3 pouces cubes, et cette fraction $\frac{600673}{705969}$. Voyez *Ezech.* IV, 11.

Le *pondion*, ou *dipondion rabbin*, était une petite mesure dont il est fait mention dans la *Misna*; elle contenait 2 *logs*, et par conséquent elle était égale au sixième de *hin*.

Le *cos*, ou *coupe pascale*, était le vase de bénédiction pour rendre grâces après le repas; il contenait 4 pouces cubes $\frac{691932}{705969}$.

Le *rebuth*, ou *quart de log*, était la même capacité que la coupe pascale.

Le *mikué* était un vase qui servait à laver un homme tout entier, lors, par exemple, que les Juifs se baignaient au retour du marché (*Marc.* VII, 4). Il était de la capacité de 40 seahs; c'est un peu moins de 400 pintes.

Partout où il est parlé dans les Septante ou dans la Vulgate de *métrète*, de *cadus*, de *céramium*, de *cous*, ou *chus*, ou *conge*, en sens de mesures, on doit entendre le *bath* ou l'*épha*.

Le Bath, ou Epha, ou Métrète, contient vingt-neuf pintes, chopine, demi-setier, un poisson, et cette fraction de pouce $\frac{178158}{705969}$.

Baths.	*Muids.*	*Pintes.*	*Chop.*	*D.-setiers.*	*Poissons.*	*Pouces.*
1	0	29	1	1	1	0
2	0	59	1	1	0	
3	0	89	1	0	1	
4	0	119	1	0	0	
5	0	149	0	1	1	
6	0	179	0	1	0	
7	0	209	0	0	1	
8	0	239	0	0	0	
9	0	268	1	1	1	
10	1	10	1	1	0	
20	2	21	1	0	0	
30	3	32	0	1	0	
40	4	43	0	0	0	
50	5	53	1	1	0	
60	6	64	1	0	0	
70	7	75	0	1	0	
80	8	86	0	0	0	
90	9	96	1	1	0	
100	10	107	1	0	0	
200	20	215	0	0	0	
300	31	34	1	0	0	

400	41	142	0	0	0
500	51	249	1	0	0
600	62	69	0	0	0
700	72	176	1	0	0
800	82	84	0	0	0
900	93	103	1	0	0
1000	103	211	0	0	0
2000	207	134	0	0	0
3000	311	57	0	0	0

Le Côré ou Chomer contenait dix Baths, et par conséquent 14340 pouces cubes, et cette fraction $\frac{311720}{705969}$, ou 298 pintes, chopine, demi-setier, et $\frac{310790}{705969}$ de pouce cube.

Côré.	*Muids.*	*Pintes.*	*Chop.*	*D.-setiers.*	*Poissons.*	*Pouces.*
1	1	10	1	1	0	0
2	2	21	1	0		
3	2	32	0	1		
4	4	43	0	0		
5	5	53	1	1		
6	6	64	1	0		
7	7	75	0	1		
8	8	86	0	0		
9	9	96	1	1		
10	10	107	1	0		
20	20	215	0	0		
30	31	34	0	0		
40	41	142	0	0		
50	51	249	1	0		
60	62	69	0	0		
70	72	176	1	0		
80	82	284	0	0		
90	93	103	1	0		
100	103	211	0	0		
200	207	134	0	0		
300	311	57	0	0		
400	414	208	0	0		
500	518	191	0	0		
600	622	114	0	0		
700	726	37	0	0		
800	829	248	0	0		
900	933	171	0	0		
1000	1037	94	0	0		

Le Lethech était la moitié du Chomer, et par conséquent de 7170 pouces cubes, et de cette fraction de pouce $\frac{188370}{705969}$, ou de 149 pintes, demi-setier, un poisson, quatre pouces, et cette fraction de pouce $\frac{353338}{705969}$.

Lethechs.	*Muids.*	*Pintes.*	*Chop.*	*D.-setiers.*	*Poiss.*	*Pouces.*
1		149	0	1	1	0
2	1	10	1	1	0	
3	1	160	0	0	1	
4	2	21	1	0	0	
5	2	170	1	1	1	
6	3	32	0	1	0	
7	3	181	1	0	1	
8	4	43	0	0	0	
9	4	192	0	1	1	
10	5	53	1	1	0	
20	10	107	1	0	0	
30	15	161	0	1	0	
40	20	215	0	0	0	
50	25	268	1	0	0	
60	31	34	1	1	0	
70	36	88	0	1	0	
80	41	142	0	0	0	
90	46	195	1	1	0	
100	52	249	1	1	0	
200	103	211	0	0	0	
300	155	172	1	0	0	
400	207	134	0	0	0	
500	259	95	1	0	0	
600	311	57	0	0	0	
700	363	18	1	0	0	
800	414	268	0	0	0	
900	466	229	1	0	0	
1000	518	191	0	0	0	

Le Seah ou Satum était le tiers du Bath, et par conséquent de la capacité de 478 pouces cubes $\frac{188388}{705969}$, ou de neuf pintes, chopine, demi-setier, un poisson, quatre pouces, et cette fraction de pouce $\frac{188388}{705969}$.

Seah.	*Muids.*	*Pintes.*	*Chop.*	*D.-setiers.*	*Poissons.*	*Pouces.*
1	0	9	1	1	1	4
2	0	19	1	1	1	2
3	0	29	1	1	1	0
4	0	39	1	1	0	4
5	0	49	1	1	0	2
6	0	59	1	1	0	0
7	0	69	1	0	1	4
8	0	79	1	0	1	2
9	0	89	1	0	1	0
10	0	99	1	0	0	4
20	0	199	0	0	1	2
30	1	10	1	1	0	0
40	1	110	0	1	0	4
50	1	209	1	1	1	2
60	2	22	1	0	0	0
70	2	121	0	0	0	4
80	2	220	1	0	1	2
90	3	32	0	1	0	0
100	3	131	1	1	0	4
200	6	263	1	0	1	2
300	10	107	1	0	0	0
400	13	239	0	1	0	4
500	17	83	0	0	1	2
600	20	215	0	0	0	0
700	24	58	0	1	0	4
800	27	190	1	0	1	2
900	31	34	1	0	0	0
1000	34	166	0	1	0	4

Le Gomor ou Assaron était la dixième partie de l'Epha, et par conséquent contenait 143 pouces cubes $\frac{1567911}{2352846}$, ou 3 pintes moins cette fraction de pouce $\frac{1877218}{2352645}$.

Gomor.	*Muids.*	*Pintes.*	*Chop.*	*D.-setiers.*	*Poissons.*	*Pouces.*
1	0	2	1	1	1	5
2	0	5	1	1	1	4
3	0	8	1	1	1	3
4	0	11	1	1	1	2
5	0	14	1	1	1	1
6	0	17	1	1	1	0
7	0	20	1	1	0	5
8	0	23	1	1	0	4
9	0	26	1	1	0	3
10	0	29	1	1	0	2
20	0	59	1	0	0	4
30	0	89	0	1	1	0
40	0	119	0	0	1	2
50	0	148	1	1	1	4
60	0	178	1	1	0	0
70	0	208	1	0	0	2
90	0	238	0	1	0	4
90	0	268	0	0	1	0
100	1	9	1	1	1	2
200	2	19	1	1	0	4
300	3	29	1	1	0	0
400	4	39	1	0	1	2
500	5	49	1	0	0	4
600	6	59	1	0	0	0
700	7	69	0	1	1	2
800	8	79	0	1	0	4
900	9	89	0	1	0	0
1000	10	99	0	0	1	2

Le Cab était la sixième partie du *Seah* ou *Satum*, ou la dix-huitième partie de l'Epha; par conséquent il contenait 79 pouces cubes, et cette fraction de pouce $\frac{496377}{705969}$, ou une pinte, chopine, un poisson, un pouce cube, et cette fraction de pouce $\frac{496377}{705969}$.

Cab.	*Muids.*	*Pintes.*	*Chop.*	*D.-setiers.*	*Poissons.*	*Pouces.*
1	0	1	1	0	1	1
2	0	3	0	1	0	2
3	0	4	1	1	1	3
4	0	6	1	0	0	4
5	0	8	0	0	1	5
6	0	9	1	1	1	0
7	0	11	1	0	0	1
8	0	13	0	0	1	2
9	0	14	1	1	0	3
10	0	16	0	1	1	4
20	0	32	1	1	1	2
30	0	49	0	1	1	0
40	0	65	1	1	0	4
50	0	82	0	1	0	2
60	0	98	1	1	0	0
70	0	115	0	0	1	4

Cab.	Muids.	Pintes.	Chop.	D.-setiers.	Poissons.	Pouces.
80	0	131	1	0	1	2
90	0	148	0	0	1	0
100	0	164	1	0	0	4
200	1	41	0	0	1	2
300	1	205	1	1	0	0
400	2	82	0	1	0	4
500	2	246	1	1	1	2
600	3	123	1	0	0	0
700	4	0	0	0	0	4
800	4	164	1	0	1	2
900	5	41	0	0	1	0
1000	5	205	1	1	0	4

Le Log ou *Rebah* est le quart du Cab, et par conséquent d'un demi-setier, un poisson, un pouce cube, et cette portion de pouce cube $\frac{652823}{765965}$.

Log.	Muids.	Pintes.	Chop.	D.-setiers.	Poissons.	Pouces.
1	0	0	0	1	1	1
2	0	0	1	1	0	2
3	0	1	0	0	1	3
4	0	1	1	0	0	4
5	0	1	1	1	1	5
6	0	2	0	1	1	0
7	0	2	1	1	0	1
8	0	3	0	0	1	2
9	0	3	1	0	0	3
10	0	3	1	1	1	4
20	0	7	1	1	1	2
30	0	11	1	1	1	0
40	0	15	1	1	0	4
50	0	19	1	1	0	2
60	0	23	1	1	0	0
70	0	27	1	0	1	4
80	0	31	1	0	1	2
90	0	35	1	0	1	0
100	0	39	1	0	0	4
200	0	79	0	0	1	2
300	0	118	1	1	0	0
400	0	158	0	1	0	4
500	0	197	1	1	0	2
600	0	237	1	0	0	0
700	0	277	0	0	0	4
800	1	28	1	0	1	2
900	1	68	0	1	0	0
1000	1	107	1	1	0	4

Le nebel contenait 3 baths, et par conséquent 87 pintes, chopine, demi-setier, deux pouces cubes, et cette fraction $\frac{18838}{765965}$.

Nebel.	Muids.	Pintes.	Chop.	D.-set.	Poiss.	Pouces.
1	0	87	1	1	0	2
2	0	175	1	0	0	4
3	0	263	0	1	1	0
4	1	63	0	0	1	2
5	1	150	1	1	1	4
6	1	238	1	1	0	0
7	2	38	1	0	0	2
8	2	126	0	1	0	4
9	2	214	0	0	1	0
10	3	13	1	1	1	2
20	6	27	1	1	0	4
30	9	41	1	1	0	0
40	12	55	1	0	1	2
50	15	69	1	0	0	4
60	18	80	0	0	0	0
70	22	97	0	1	1	2
80	24	111	0	1	0	4
90	27	125	0	1	0	0
100	30	139	0	0	1	2
200	60	278	0	1	0	4
300	91	129	1	0	0	0
400	121	268	1	0	1	2
500	152	119	1	1	0	4
600	182	259	0	0	0	0
700	213	110	0	0	1	2
800	243	249	0	1	0	4
900	274	100	1	0	0	0
1000	384	209	1	0	1	2

Le hin était le demi-*seah* ou *satum* des Hébreux; il contenait la sixième partie du bath, et par conséquent quatre pintes, chopine, demi-setier, un poisson, cinq pouces cubes, et cette fraction de pouce $\frac{79192}{765965}$.

Hin.	Muids.	Pintes.	Chop.	D.-setiers.	Poissons.	Pouces.
1	0	4	1	1	1	5
2	0	9	1	1	1	4
3	0	14	1	1	1	3
4	0	19	1	1	1	2
5	0	24	1	1	1	1
6	0	29	1	1	1	0
7	0	34	1	1	0	5
8	0	39	1	1	0	4
9	0	44	1	1	0	3
10	0	49	1	1	0	2
20	0	99	1	0	0	4
30	0	149	0	0	1	0
40	0	199	0	0	1	2
50	0	248	0	1	1	4
60	1	10	1	1	0	0
70	1	61	0	0	0	2
80	1	110	0	1	0	4
90	1	160	0	0	1	0
100	1	209	1	1	1	2
200	3	131	1	1	0	4
300	5	53	1	1	0	0
400	6	263	1	0	1	2
500	8	185	1	0	0	4
600	10	107	1	0	0	0
700	12	29	0	1	1	2
800	13	239	0	1	0	4
900	15	161	0	1	0	0
1000	17	83	0	0	1	2

Le demi-hin était de deux pintes, demi-setier, un poisson, cinq pouces cubes, et cette fraction de pouce cube $\frac{322081}{765965}$.

Demi-Hin.	Muids.	Pintes.	Chop.	D.-set.	Poiss.	Pouces.
1	0	2	0	1	1	5
2	0	4	1	1	1	4
3	0	7	0	1	1	3
4	0	9	1	1	1	2
5	0	12	0	1	1	1
6	0	14	1	1	1	0
7	0	17	0	1	0	5
8	0	19	1	1	0	4
9	0	22	0	1	0	3
10	0	24	1	1	0	2
20	0	49	1	0	0	4
30	0	74	0	1	1	0
40	0	99	0	0	1	2
50	0	122	1	1	1	4
60	0	148	1	1	0	0
70	0	173	1	0	0	2
80	0	198	0	1	0	4
90	0	223	0	0	1	0
100	0	247	1	1	1	2
200	1	207	1	1	0	4
300	2	167	1	1	0	0
400	3	127	1	0	1	2
500	4	87	1	0	0	4
600	5	47	1	0	0	0
700	6	7	0	1	1	2
800	6	255	0	0	1	4
900	7	215	0	1	0	0
1000	8	175	0	0	1	2

Le betzah ou œuf, dont les rabbins se servaient quelquefois dans leurs mesures, était la sixième partie du log, et par conséquent de trois pouces cubes, et cette fraction de pouce $\frac{6740022}{21145907}$.

Betzah.	Muids.	Pintes.	Chop.	D.-set.	Poiss.	Pouce.
1	0	0	0	0	0	3
2	0	0	0	0	1	0
4	0	0	0	1	0	0
6	0	0	0	1	1	0
8	0	0	1	0	0	0
10	0	0	1	0	1	0
20	0	1	0	1	0	0
30	0	1	1	1	1	0
40	0	2	1	0	0	0
50	0	3	0	0	0	0
60	0	3	1	1	0	0
70	0	4	0	1	1	0
80	0	5	0	0	0	0
90	0	5	1	0	1	0
100	0	6	0	1	0	0
200	0	2	1	0	0	0

TABLEAUX
RELATIFS A LA PALESTINE
ET A LA SYRIE.

Nota. Ces tableaux sont tirés de la Géographie de Malte-Brun, 5e édit., donnée par M. Huot, en 1842, tom. IV, p. 496 et suiv.

Tableau comparatif des divisions de la Palestine ou du Chanaan, d'après les douze Tribus.

ANCIENNES DIVISIONS DES CHANAANITES.	DIVISIONS JUDAÏQUES.	DIVISIONS ROMAINES.
Sidoniens et *Channéens.*	Tribu d'*Ascher* ou *Aser* (dans le Liban).	*Haute-Galilée.*
Chananéens.	Tribu de *Nephtali* ou *Naphtali* (au nord-ouest du lac de Génézareth).	
Phérésites ou *Phérézéens.*	Tribu de *Sébulon* ou *Zabulon* (à l'ouest du même lac).	*Basse-Galilée.*
Idem	Tribu d'*Isaschar* ou *Issachar*. (Vallée d'Ezdrelon, mont Thabor, Jezrael).	
Hévites ou *Hévéens.*	Demi-Tribu de *Manassé*. Mêlée avec la suivante. (Dora et Cæsarea).	*Samaria.*
Idem et *Phéréséens.*	Tribu d'*Ephraïm* (Sichem, Samaria, le canton Saronas).	
Jébuséens.	Tribu de *Benjamin* (entre Ephraïm et Juda. Jéricho, Jérusalem).	*Judæa.*
Héthites ou *Héthéens*, *Amorites* ou *Amorrhéens.*	Tribu de *Juda* (Hébron, la Judée propre).	
Philistins. (Pentapolis, s. Palæstina propria.)	Tribu de *Siméon* (au sud-ouest de Juda). Tribu de *Dan* (Joppé, etc.)	
Moabites.	Tribu de *Ruben* (La Pérée propre, méridionale. Hesébon).	*Peræa.*
Ammonites, Galaad.	Tribu de *Gad* (La Pérée septentrionale, et une partie de la Décapolis et de l'Ammonitis).	
Basan (royaume de).	Demi-Tribu de *Manassé* (Gaulonitis, Batanæa).	

N. B. Les tribus des Chanaanites et celles des Israélites ayant longtemps vécu en nomades, les limites de leurs possessions sont très-vagues. *Michaëlis* n'a pas pu achever les recherches commencées par *Reland* et d'*Anville*; personne ne pourra les achever.

Les tribus de *Siméon* et de *Dan* paraissent n'avoir jamais occupé en entier leur héritage : les Philistins les tinrent en respect. La tribu d'*Ascher* fut repoussée de la mer par les Tyriens. Les trois tribus de *Ruben*, de *Gad* et de *Manassé oriental* paraissent n'avoir pas pu soumettre tous les Ammonites et Moabites.

Tableau des divisions de la Syrie, sous les Romains, dans les trois premiers siècles.

GRANDES DIVISIONS.	SOUS-DIVISIONS.	VILLES PRINCIPALES.
SYRIA superior (*Haute-Syrie*).	*Comagena.*	Samosata.
	Cyrrhestica	Cyrrhus, Beræa (Alep), Hiérapolis.
	Pieria.	Alexandria.
	Seleucis.	Seleucia.
	Antiochène.	Antiochia.
	Cassiotis.	Laodicea, ad mare.
	Apamena.	Apamia, Emesa.
	Chalcitis.	Chalcis.
	Chalibonitis [1].	Chalybon, Thapsacus.
	Palmyrena.	Palmyra.
CŒLE-SYRIA.	Aucune.	Damascus.
PHŒNICE. (*Phénicie*).	Aucune.	Aradus, Tripolis, Berytus, Sidon, Tyrus, Ptolémaïs.
PALESTINA.	*Galilæa.*	
	Galilæa superior.	Cæsarea Philippi, vel Paneas.
	— inferior.	Tibérias, Nazareth.
	Samaria.	Samaria, Neopolis, v. Sichem, Cæsarea.
	Judæa.	
	Judæa propria.	Hierosolyma, v. Jérusal., Jéricho, Joppé.
	Pentapolis, s. Palæstina propria.	Gaza, Asdod, v. Azotus.
	Idumæa.	Hébron.
	Peræa.	
	Trachonitis.	Ænos.
	Gaulonitis.	Gaulon.
	Batanea ou Batania.	Batania.
	Auranitis.	*Bostra.*
	Ituræa.	
	Decapolis.	Gerasa, Gadara, Hippos, Adraa, Canatha.
	Peræa propria.	Pella, Amathus.
	Ammonitis.	Philadelphia.
	Moabitis.	Aréopolis.

[1] Plusieurs savants regardent la *Chalybonitis* comme une petite sous-division de la Cyrrhestique. *Chalybon*, disent-ils, est notre *Alep*, *Haleb* ou *Chalep*, nommée aussi *Berrhæa*; mais Ptolémée distingue Berrhæa de Chalybon.

Tableau des divisions du Diocèse d'Orient, établies par Constantin le Grand et ses successeurs, et en partie par Trajan.

PROVINCES.	VILLES PRINCIPALES.	DIVISIONS CORRESPONDANTES.
Arabia [1].	*Bostra.*	Batania, Auranitis.
Palæstina prima.	*Cæsarea* (ad mare [2]. * Jérusalem	Samaria, Judæa propria, Pentapolis ou pays des Philistins.
— *secunda.*	*Scythopolis.* * Bethsan.	Galilæa, Gaulonitis, Décapolis.
— *tertia* ou *Salutaris.*	*Petra.*	Idumæa, Arabia Petræa.
Phœnicia prima.	*Ptolémaïs.* * Tyrus.	La côte maritime.
Phœnicia Libanica.	*Héliopolis.* * Damascus.	Cœle-Syria ou Syrie creuse.
Syria.	*Antiochia*: * Apamea.	Seleucis, Pieria, Cassiotis Apamène, etc.
Syria Euphratesia.	*Samosata.* * Hiérapolis.	Comagena, Cyrrhestica, Chalcitis.
Syria salutaris.	*Palmyra.*	Palmyreda, Chalybonitis.
Osroene. Mesopotamia.		
Cilicia prima et secunda. Cyprus. Isauria.		

[1] Les monnaies trouvées par M. Seetzen à Gérasa, etc., étant du règne des Antonins, il est probable que la division *Arabia* remonte à Trajan ou aux Antonins. — [2] En voyant *Césarée* préférée à Jérusalem pour capitale, on est tenté de croire que ces divisions de la Palestine remontent, sinon à Titus, du moins à Adrien.

Tableau des divisions du royaume de Jérusalem, dans le douzième siècle, d'après l'abbé Guénée.

	DIVISIONS FÉODALES.
I. Domaines propres du roi.	*Jérusalem* et son district. *Naplouse*, idem. *Acre*, idem. *Tyr*, idem.
II. Première grande Baronnie.	Comté de *Jaffa*. — d'*Ascalon*. Seigneurie de *Rama*. — de *Mirabel*. — d'*Ybelin*.
III. Deuxième grande Baronnie.	Principauté de *Galilée*.

IV. Troisième grande Baronnie.	Seigneurie de *Sidon*. — de *Césarée*. — de *Bethsan*.
V. Quatrième grande Baronnie.	Seigneurie de *Krak* (Petra). — d'*Hébron*. — de *Montréal*.
VI. Comté de *Tripoli*.	Principauté dépendante, mais distinguée du royaume de Jérusalem.

DIVISIONS ECCLÉSIASTIQUES.

I. Patriarcat de *Jérusalem*.	Évêché de *Bethléhem*. — de *Lydde*. — d'*Hébron*.
II. Archevêché de *Krak*.	Évêché du *Mont-Sinaï*.
III. Archevêché de *Césarée*.	Évêché de *Sébaste* (Samaria).
IV. Archevêché de *Nazareth*.	Évêché de *Tibériade*. Prieuré de *Mont-Thabor*.
V. Archevêché de *Tyr*.	Évêché de *Béryte*. — de *Sidon*. — de *Panéas*. — de *Ptolémaïs*

Tableau des grandes divisions modernes de la Syrie.

DIVISIONS.	VILLES.	DIVISIONS CORRESPONDANTES.
Pachalik d'*Alep*.	Alep, Aïntab, Bir, Mambedj, Antakiéh, Scanderoun.	Comagène, Cyrrhestique, Chalcidique, Séleucie, Antiochène (de la *Haute-Syrie*).
Pachalik de *Tripoli*.	*Tarabolos* (Tripoli), Latakiéh, Djebail.	Cassiotis (de la *Haute-Syrie*). Le nord de la Phénicie.
Pachalik de *Saïde* ou *d'Acre*.	*Saïde, Acre, Dair-el-Kamar* (dans le pays des Druzes), Saphad.	*Phénicie. Cœlé-Syrie*, dans le sens le plus étroit. Galilée.
Pachalik de *Damas*.	Famiéh (Hamah), Tadmor, *Damas*, Jérusalem, Gaza, Bethléhem.	Apamène et Palmyrène (de la *Haute-Syrie*), Cœlé-Syrie orientale, Palestine à l'exception de la Galilée.

Tableau des divisions modernes de l'ancienne Palestine, d'après Busching, Volney, etc.

I. *El-Kods*.	Jérusalem ou El-Kods, Jéricho, etc., le nord-ouest de la Judée.
II. *El-Khalil*.	Hébron et le midi de la Judée.
III. *Gaza* ou le Falestin.	La côte avec Jaffa, Gaza, etc.
IV. *Loudd*.	Le canton de la ville de Loudd.
V. *Nabolos* ou *Naplouse*.	La ville de ce nom avec l'ancienne contrée de Samarie.
VI. *Areta*.	Le mont Carmel, avec une partie de la plaine d'Ezdrelon.
VII. *Saphad*.	L'ancienne Galilée, nommée aussi *Belâd-el-Bouschra*, c'est-à-dire Pays de l'Évangile.
VIII. *Belâd Schekyf*.	L'ancienne Trachonitis, avec le *Belâd-Hauran*, l'Auranitis, etc.
IX. *El-Gaur* oriental.	L'ancienne Pérée. Un canton est nommé *Es-Szalth*.
X. *El-Scharrat*.	Au sud-est et au sud de la mer Morte, avec *El-Dgebaïl*, l'ancienne Gébalène.

Tableau des divisions les plus récentes de la Syrie.

EYALETS OU PACHALIKS.	CHEFS-LIEUX. D'EYALETS OU PACHALIKS.	CHEFS-LIEUX. DE LIVAHS OU DE SANDJAKS.
ALEP.	*Alep*.	Aïntab. Scanderoun. Antakiéh. Chogr.
TRIPOLI. . . .	*Tripoli*.	Latakiéh. Bairout.
ACRE.	*Acre*.	Caïffa. Saïde. Tabariéh. Nazareth.
DAMAS. . . .	*Damas*.	Hamah. Naplous. Gaza. Jérusalem. Tadmor.

Tableau des longitudes et des latitudes des principaux lieux de la Syrie, d'après les meilleures observations.

NOMS DES LIEUX.	LATITUDES N. deg.	min.	sec.	LONGITUDE E. DE PARIS. deg.	min.	sec.	AUTORITÉS.
Cap Cansir.	36	17	30	33	20	0	*D. Galiano*.
Latakiéh.	35	52	30	33	24	0	*Idem*.
Tripoli.	34	26	26	33	24	5	*Idem*.
Cap Blanc.	33	11	30	32	47	0	*Idem*.
Alep.	36	11	30	34	52	9	*Simon*, calculé par *Monnier*, et *Triesnecker*; voy. la correspond. de Zach.
Idem.	36	11	35	. . .	. . .	. . .	*Niebuhr*.
Jaffa.	32	5	25	32	25	35	*Gaultier*.
Gaza ou *Gazza*.	31	28	0	32	30	0	Auteurs.
Acre.	32	54	35	32	46	5	*Gaultier*.
Saïde.	33	34	25	33	3	23	*Idem*.
Sour ou *Tyr*.	33	17	0	32	54	20	*Idem*.
Damas.	33	0	0	34	53	0	Auteurs.
Tadmor ou *Palmyre*.	34	25	0	36	40	0	*Idem*.
Hamah.	34	55	0	34	42	0	*Idem*.
Jérusalem (couvent de *Terra-Sancta*). .	31	47	46	33	21	10	*Seetzen*.
	31	48	0	33	9	0	*Paultre*, Carte de Syr.

TABLE

DES

PIÈCES PRÉLIMINAIRES.

NOTA. *L'astérisque indique les Pièces qui ont été ajoutées à cette quatrième édition du Dictionnaire de la Bible*

DICTIONNAIRE

DE

LA BIBLE.

A

*A. Les prépositions *a* et *ab* reviennent très-souvent dans la Vulgate, où elles ont toutes les significations qu'on leur reconnaît dans les auteurs latins; mais comme dans la langue hébraïque il y a peu de prépositions, chacune a un plus grand nombre de significations différentes : ainsi les prépositions *a* et *ab*, par lesquelles on rend le *min* des Hébreux, ont, dans notre Vulgate, diverses significations étrangères à la langue latine. Ce sont des hébraïsmes, et je vais les indiquer en partie. On trouve *a* ou *ab* pour *propter*, pour *præ*, pour *præter*, *absque;* pour *inter*, *e numero;* pour *præter*, *ultra*, *seorsim;* pour *apud*, pour *contra*, pour *ad*, *versus;* pour *ante*, pour *post*, etc., etc.

A, A, A, cela se trouve en cinq endroits de l'Ecriture, savoir : *Jer.* I, 6, et XIV, 13; *Ezech.* IV, 14, et XX, 49, et *Joel* I, 15. Dans tous ces passages A, a, a, se doivent prendre dans le sens d'une exclamation, comme s'il y avait, *Hélas*, *hélas*, *hélas!* Dans Jérémie I, 6 *: Et dixi : A, a, a, Domine Deus, ecce nescio loqui, quia puer ego sum;* il semblerait que ce serait le bégayement d'un enfant qui ne saurait parler. Mais l'Hébreu lit seulement *ahah* (1), ou *heu*, une seule fois, et de la même manière, au chap. XIV, 13, ainsi que dans les endroits cités d'Ezéchiel et de Joel; en sorte que dans tous ces passages il faudrait traduire simplement *hélas!* — [Et pourquoi traduire? ne vaudrait-il pas mieux mettre dans la traduction *ahah!* tel qu'il est dans l'original? ce serait encore plus simple et plus naturel. Cette exclamation, qui exprime un sentiment vif, doit être articulée rapidement *ahah!* La doubler, *ah! ha!* ce serait déjà lui ôter de son énergie; d'où il me semble qu'*hélas!* convient encore moins.]

A. L'Evangile apocryphe de l'enfance de Jésus-Christ (*a*) dit que le maître qui avait prié qu'on le lui envoyât à l'école, voulut lui montrer l'alphabet; mais que Jésus le lui récita tout entier, avant que de l'avoir appris de lui, et commença même à lui expliquer les prophètes : un autre exemplaire du même Evangile porte que le maître lui ayant montré la lettre *a* ou *aleph*, et ensuite la lettre *beth*, Jésus lui demanda ce que voulait dire la lettre *aleph*, c'est-à-dire lui en demanda la signification mystérieuse; et comme le maître voulait user de menaces, Jésus lui parla sur les lettres, leurs figures, leur valeur, leur signification, d'une manière qui l'étonna si fort, qu'il le renvoya à ses parents.

Α et Ω. Alpha et oméga, la première et la dernière lettre de l'alphabet grec (2). Dans l'Apocalypse (*b*), Jésus-Christ dit qu'il est l'α et l'ω, le commencement et la fin; celui qui donne l'être à toutes choses, et à qui tout doit se rapporter (3).—[Ces paroles, *Ego sum*, *α et ω*, expriment une caractéristique qui a la même valeur que celle qui se trouve dans ces autres paroles : *Ego sum primus et novissimus*, que Dieu dit de lui dans Isaïe, et que Jésus-Christ dit de lui aussi dans l'*Apocalypse*. Voyez PREMIER (*le*) *et le dernier*.]

AARON, fils d'Amram et de Jocabed, de la tribu de Lévi (*c*), naquit l'an du monde 2430 (*d*). Il était plus âgé de trois ans que Moïse (*e*), étant né l'année de l'édit de Pharaon, qui ordonnait aux Hébreux de noyer tous les enfants mâles qui leur naîtraient (*f*). Dieu s'étant manifesté à Moïse dans le buisson ardent, et lui ayant déclaré la résolution qu'il avait prise de tirer par son moyen les Israélites de l'oppression des Egyptiens, Moïse s'excusa sur la difficulté de cette entreprise et sur une difficulté naturelle qu'il avait de parler (*g*) : mais Dieu lui dit qu'Aaron, son frère, serait son prophète, son interprète; qu'il porterait la parole, et parlerait à Pharaon (*h*). En même temps le Seigneur inspira à Aaron de

(*a*) *Apocryph. N. T. a Fabricio edit. pp.* 166 *et* 207.
(*b*) *Apoc.* I, 8; XXI, 6; XXII, 13.
(*c*) *Exod.* VI, 20.
(*d*) 1570 avant Jésus-Christ, et 1574 ans avant l'ère vulgaire, qui n'est que 4 ans après la véritable année de la naissance de Jésus-Christ. Cette remarque servira pour toute la suite de cet ouvrage.
(*e*) *Exod.* VII, 7.
(*f*) *Exod.* I, 22.
(*g*) *Exod.* IV, 10, 14, 15.
(1) De là vient, peut-être, notre vieux mot *ahahner*, que les savants, qui ne l'ont point remplacé, semblent dédaigner; mais que, dans quelques provinces, le peuple conserve. Ainsi le peuple a au moins un mot pour exprimer les maux qu'il souffre dans ses travaux durs et pénibles; et ce mot est une belle onomatopée.
(2) Elles signifient, chez les Grecs, le premier et le dernier, proverbialement, comme chez les Latins, *prora et puppis*.
(3) *Rom.* XI, 36.
(4) L'Ecriture ne dit rien de la vie d'*Aaron* jusqu'à cette époque où Dieu l'associe à la mission de Moïse. Alors il était âgé de quatre-vingt-trois ans.

venir au-devant de Moïse, qui quittait l'Arabie, ou le pays de Madian, pour revenir en Egypte. Aaron s'avança jusqu'à la montagne sainte (a). Moïse lui raconta tout ce que le Seigneur lui avait dit, et ils revinrent ensemble en Egypte.

Alors ils assemblèrent les anciens des enfants d'Israel, et leur firent savoir que le Seigneur voulait les tirer de l'esclavage où ils gémissaient. En même temps ils allèrent se présenter devant Pharaon, lui exposèrent les ordres qu'ils avaient reçus du Seigneur, et firent en sa présence les prodiges que Dieu leur avait ordonné de faire (b). Mais ce prince endurcit son cœur, les fit sortir de sa présence, et ordonna à ses officiers (c) de ne plus fournir la paille aux Hébreux qui travaillaient aux briques. Ce qui ayant jeté les Hébreux dans une espèce de désespoir, ils s'en plaignirent amèrement à Moïse et à Aaron. Mais Dieu les rassura, et leur promit qu'il surmonterait la résistance des Egyptiens et l'endurcissement de Pharaon par tant de fléaux et de prodiges, qu'enfin ils seraient contraints de renvoyer les Hébreux. C'est ce qui arriva en effet, comme on le verra dans l'article de MOÏSE.

Pendant le voyage du désert, Aaron fut désigné de Dieu pour exercer son sacerdoce dans le tabernacle (d), lui et ses fils, à perpétuité. Il fut toujours regardé dans l'armée d'Israel comme le second après Moïse. Lorsque les Amalécites attaquèrent les Israélites, Moïse monta sur une montagne avec Aaron et Hur; et pendant que Josué combattait dans la plaine, et que Moïse élevait ses mains en haut sur la colline, Aaron et Hur lui soutenaient les bras, afin qu'il ne se lassât point (e).

Moïse étant monté sur la montagne pour recevoir la loi du Seigneur, après la ratification de l'alliance qu'il venait de faire avec Israel (f), Aaron et ses fils, et les soixante-dix anciens d'Israel y montèrent aussi, mais non pas jusqu'au sommet, et ils virent le lieu où était le Seigneur, sans qu'il leur en arrivât aucun mal. Mais pendant les quarante jours que Moïse y demeura, le peuple, ennuyé d'une si longue absence, s'adressa en tumulte à Aaron, et lui dit (g) : *Faites-nous des dieux qui marchent devant nous; car pour ce Moïse qui nous a tirés de l'Egypte, nous ne savons ce qui lui est arrivé.* Aaron, troublé apparemment par la résolution de ce peuple, leur dit de lui apporter leurs pendants d'oreilles, et ceux de leurs femmes et de leurs enfants; et lorsqu'on les lui eut apportés, il les jeta en fonte, et en forma un *veau d'or*, à l'imitation du bœuf Apis, que les Egyptiens adoraient, et que la plupart des Hébreux avaient aussi adoré dans l'Egypte. Ils le placèrent sur un piédestal, lui offrirent des sacrifices, et se mirent à danser et à se réjouir autour de cette idole, en disant : *Israel, voilà vos dieux qui vous ont tiré de l'Egypte* (1).

Le Seigneur avertit Moïse (h) du crime qu'avaient commis les Israélites. Moïse descendit ayant dans ses mains les tables de la loi gravées de la main de Dieu même; et, approchant du camp, lorsqu'il vit ce qui s'y passait, il jeta les tables par terre, les brisa, reprocha au peuple sa prévarication, et à Aaron sa faiblesse. Aaron s'excusa le mieux qu'il put, s'humilia de sa faute; et Dieu lui conserva le sacerdoce (2). Après l'érection du tabernacle, il fut consacré par les mains de Moïse (i), avec l'onction sainte, et il fut revêtu des ornements sacrés de sa dignité. Moïse lui mit d'abord une espèce de petit caleçon d'un lin tissu fort épais [*Voyez* CALEÇON], et par-dessus une tunique de fin lin double, et solide; sur la tunique, une longue robe couleur de bleu céleste, au bas de laquelle était une bordure ornée de sonnettes d'or et de pommes de grenade de fils de différentes couleurs, placées à l'alternative, une sonnette, et puis une grenade [*Voyez* CLOCHETTES]. Il portait par-dessus cette robe une ceinture de différentes couleurs, travaillée avec l'art

(a) *Exod.* IV, 27. An du monde 2513, avant Jésus-Christ 1487, avant l'ère vulgaire 1491.
(b) *Exod.* IV, 29, 30, 31; V, 1, 2, etc.
(c) *Exod.* V, 6, 7.
(d) *Exod.* XXIX, 9. *Vide et Exod.* XIX, 22, 24.
(e) *Exod.* XVII, 10, 11 et seq.
(f) *Exod.* XXIV, 1.
(g) *Exod.* XXXII, 1 et seq. An du monde 2513, avant Jésus-Christ 1487, avant l'ère vulgaire 1491.

(h) *Exod.* XXXII, 7.
(i) *Levit.* VIII, 1 et seq.
(1) Ces paroles nous paraissent ressembler fort à une ironie. — « Le veau d'or n'a été qu'un souvenir de l'Egypte, dit M. Coquerel, l'un des pasteurs de l'église réformée de Paris, et cette idolâtrie fut suscitée sans doute par ceux des Israélites qui regrettaient la maison de servitude, et qui n'avaient osé y rester au départ de leurs concitoyens. C'est une guerre civile d'un jour, une révolte à la fois nationale et religieuse, une adroite tentative du parti égyptien, pour porter Israel à revenir en Egypte et à perdre tout à fait sa nationalité, en conservant l'apparence de son culte et le nom de son Dieu. Le peu de temps que l'on mit à fondre et peut-être à ciseler l'image s'explique par ses dimensions; le peuple avait demandé des dieux qu'il pût transporter, et rien n'oblige à croire que toutes les familles sans exception vinrent remettre leurs anneaux. L'érection du tabernacle prouve d'ailleurs que les Hébreux dans le désert avaient d'habiles artistes avec eux. Si de l'idole nous passons à l'idolâtrie même, elle était de la pire espèce en ce que la vérité s'y mêlait à l'erreur; mélange qui ne peut durer, et où l'erreur finit toujours par l'emporter. » *Mélange où l'erreur finit toujours par l'emporter*... Serait-il permis de remarquer, puisque l'occasion s'en présente d'elle-même, que voilà précisément pourquoi il y a des hérésies qui subsistent?
(2) « Les censeurs anciens et modernes de l'histoire sainte ont objecté qu'après l'adoration du veau d'or, le peuple fut puni, et qu'Aaron, le plus coupable de tous, ne le fut point; que la nation porta la peine du crime de son pontife. Ces reproches sont injustes : Aaron ne fut point l'auteur de la prévarication du peuple; seulement il céda, par faiblesse, aux cris importuns d'une multitude séditieuse. On peut croire même qu'en proposant aux femmes et aux filles d'Israel de fournir leurs pendants d'oreille, il espérait éluder la demande du peuple. Il se flattait que leur répugnance à se priver de ces ornements triompherait de la superstition. Sans doute il eût mieux valu ne pas céder à la crainte et s'exposer à la mort plutôt que de se prêter aux désirs criminels d'une multitude fanatique, mais le repentir suivit de près la faute (*Biographie catholique*). — Un jeûne fut institué à cause de l'adoration du veau d'or et de la punition dont ce crime fut suivi. On l'observait le 7 du mois de Tizri, comme il est marqué dans le calendrier des Juifs.

du brodeur. C'est ce que l'Ecriture appelle *Ephod* (*a*).

Cet *Ephod* ou cette ceinture consistait en deux rubans d'un ouvrage exquis, qui, descendant de dessus les épaules, venaient se croiser sur l'estomac, et faisaient ensuite le tour du corps, et servaient de ceinture à la robe du grand-prêtre. A l'endroit où les rubans de l'Ephod se réunissaient sur la poitrine, on voyait ce que l'Ecriture appelle le *Rational* ou le *Pectoral*. C'était une pièce carrée, large de dix pouces, d'un ouvrage de broderie assez épais et assez solide, dans lequel étaient enchâssées douze pierres précieuses, sur chacune desquelles était gravé le nom d'une des tribus d'Israel (1).

Au-dessus des deux épaules du grand-prêtre, étaient deux pierres précieuses, sur chacune desquelles était gravé le nom de six tribus d'Israel (*b*). Le bonnet du grand-prêtre était une espèce de *mitre*, liée par le bas sur le front du prêtre par une couronne, dont la partie de devant était composée d'une lame d'or, où étaient écrits ces mots : *La sainteté est au Seigneur ;* et elle se nouait par derrière avec un ruban. Il portait aussi sur sa poitrine l'*urim et thummim*, qui étaient ou les pierres mêmes du *rational*, ou quelques figures hiéroglyphiques, ou quelques autres ornements attachés au rational, et par le moyen desquels le Seigneur avait promis au grand-prêtre de lui découvrir ses volontés.

Aaron et Marie, sa sœur, ayant un jour murmuré contre Moïse (*c*), à l'occasion de Séphora, femme de Moïse, qui était Chusite, ou plutôt Madianite et native du pays de Chus dans l'Arabie Pétrée, sur la mer Rouge; Marie fut aussitôt frappée de lèpre. Ce châtiment ayant fait ouvrir les yeux à Aaron, il reconnut sa faute et demanda pardon à Moïse pour lui et pour sa sœur. Quelque temps après, Coré, Dathan et Abiron se soulevèrent contre Moïse et Aaron (*d*). Coré prétendait que le sacerdoce ne lui appartenait pas moins qu'à Aaron, puisqu'il était comme lui de la tribu de Lévi; et Dathan et Abiron étant de celle de Ruben, voulaient partager avec Moïse la souveraine autorité et le gouvernement du peuple. Dieu fit éclater sa colère contre ces rebelles; et la terre s'étant ouverte, les engloutit avec ceux de leur faction. Aussitôt un feu sortit du tabernacle, consuma 250 Lévites complices de Coré, qui avaient eu la hardiesse de vouloir offrir, de leur chef, l'encens au Seigneur. Moïse ordonna que l'on ramassât les 250 encensoirs de ces conjurés et qu'on les réduisît en lames, que l'on attacha à l'autel des holocaustes pour servir de monument de ce qui était arrivé.

Le lendemain le peuple s'étant mis à murmurer contre Moïse et Aaron, le Seigneur fit sortir un feu de la terre qui prit au camp et consuma une partie du peuple (*e*). Mais Aaron, étant accouru avec son encensoir, se mit entre les vivants et les morts et arrêta l'incendie. Dieu fit encore un nouveau miracle pour lui assurer le sacerdoce (*f*); car, Moïse ayant pris douze verges des chefs des douze tribus d'Israel et la verge d'Aaron séparément, il les mit dans le tabernacle d'alliance, ayant fait écrire sur chacune d'elles le nom de la tribu à qui elle appartenait, et sur celle d'Aaron le nom de ce grand-prêtre. Le lendemain lorsqu'on tira toutes les verges, on trouva celle d'Aaron qui était de bois d'amandier fleurie et chargée de feuilles, et toutes les autres dans le même état que le jour précédent. Cette verge fut mise au dedans ou à côté de l'arche, pour perpétuer le souvenir de ce prodige. Depuis ce temps, Aaron exerça paisiblement son sacerdoce.

Il avait épousé Elisabeth, fille d'Aminadab, de la tribu de Juda (*g*), dont il eut quatre fils, Nadab, Abiu, Eléazar et Ithamar. Les deux premiers furent tués par une flamme envoyée du Seigneur (*h*), pour avoir voulu offrir l'encens avec un feu étranger, dont ils avaient rempli leurs encensoirs. Les deux autres continuèrent la race des grands-prêtres dans Israel. Aaron et Moïse n'ayant pas témoigné assez de confiance au Seigneur (*i*), lorsqu'il leur dit de frapper le rocher à Cadès, Dieu dans sa colère leur dit qu'ils n'entreraient point dans la terre promise; et en effet peu de temps après, le Seigneur ordonna à Aaron de monter sur la montagne de Hor (*j*), au pied de laquelle les Hébreux étaient campés, et de s'y réunir à ses pères. Lorsqu'il y fut monté, il s'y dépouilla, à la vue de tout le peuple, de ses ornements pontificaux, et en revêtit Eléazar, son fils aîné, et son successeur dans le pontificat. Après cela il mourut (*k*), âgé de cent vingt-trois ans, et fut enterré par Moïse et par ses fils dans une caverne de cette montagne. Tout Israel le pleura pendant trente jours (2).

(*a*) *Exod.* xxv, 7.
(*b*) *Exod.* xxviii, 9 et seq.
(*c*) *Num.* xii, 1 et seq., vers l'an du monde 2514, avant Jésus-Christ 1486, avant l'ère vulgaire 1490.
(*d*) *Num.* xvi, vers l'an du monde 2515, avant Jésus-Christ 1485, avant l'Ere vulg. 1489.

(*e*) *Num.* xvi, 41.
(*f*) *Num.* xvii.
(*g*) *Exod.* vi, 23.
(*h*) *Levit.* x, 1, 2.
(*i*) *Num.* xx, 8, 12.
(*j*) *Num.* xx, 23, 26.
(*k*) L'an du monde 2552, avant Jésus-Christ 1448, avant l'ère vulg. 1452.

(1) Voyez plus bas dans l'addition à cet article.
(2) « Moïse, dit un israélite rationaliste, M. Salvador (*Inst. de Moïse*, liv. VIII, tom. iii, pag. 6, 7 et note 3), annonça aux Hébreux que Coré et ses adhérents allaient subir un genre de mort jusqu'à ce moment inconnu. En effet, une explosion semblable à celle d'une mine ouvrit la terre et les engloutit. — Je me borne à rapprocher ce fait de la science que les anciens avaient, dit-on, dans l'emploi du feu. » — Les modernes n'ont pas cette science, d'employer à leur volonté les agents de la nature, et de manière à produire des faits naturels qui passent universellement pour des miracles. Qui n'admirerait l'incrédulité? Vous l'entendez dans M. Salvador; auparavant elle avait dit par la bouche de Voltaire que la fabrication du veau d'or supposait une science que les anciens n'avaient pas! Après cette découverte, M. Salvador ajoute : « Je ne m'arrête (après avoir dit *dit-on* sur ce fait miraculeux, que pouvait-il dire, en effet, sur ceux qui le suivent?) ni à la plaie épidémique qui frappa plusieurs mille hommes, et qui fut signalée comme une punition du ciel; ni aux fleurs qui germèrent préférablement

L'auteur de l'*Ecclésiastique* (a) fait en ces termes l'éloge d'Aaron : « *Le Seigneur a élevé Aaron frère de Moïse, et a fait avec lui une alliance éternelle. Il lui a donné le sacerdoce de son peuple et l'a comblé de bonheur et de gloire; il l'a ceint d'une ceinture d'honneur; il l'a revêtu d'une robe de gloire et l'a couronné d'un appareil plein de majesté. Il lui a donné la robe traînante, les culottes et l'Ephod : il a mis autour de sa robe un grand nombre de sonnettes d'or, afin qu'en marchant il fît du bruit, qui fût un avertissement pour les enfants de son peuple. Il lui a donné un vêtement saint, tissu d'or, d'hyacinthe et de pourpre, où étaient enchâssées douze pierres gravées par un excellent lapidaire, pour lui remettre en mémoire les douze tribus d'Israel. Il avait sur sa tête une couronne d'or, où était gravé le nom de la sainteté. Il n'y eut jamais avant lui de vêtement si magnifique, et nul étranger ne s'en est revêtu; mais seulement ses fils et les enfants de ses fils, dans la suite de tous les âges. Ses sacrifices étaient consumés par le feu deux fois chaque jour.*

Moïse le consacra, lui remplit les mains et lui donna l'onction sainte qui fut comme un gage de l'alliance que Dieu fit avec lui et avec sa race. Il le choisit entre tous les vivants, afin qu'il lui offrît les sacrifices, l'encens et la bonne odeur. Il lui donna l'autorité pour faire observer ses préceptes, ses volontés et son alliance, pour enseigner à Jacob ses ordonnances, et pour donner à Israel l'intelligence de la loi. Les étrangers se sont soulevés contre lui; les partisans de Dathan et d'Abiron, et la faction furieuse de Coré, sont venus fondre sur lui par un mouvement d'envie. Le Seigneur votre Dieu les vit, et ce dessein ne lui plut pas. Ils furent consumés par l'impétuosité de sa colère; il les punit d'une manière inouie, et la flamme du feu les dévora. Il augmenta encore sa gloire, en lui donnant pour héritage les prémices des fruits de la terre, et les sacrifices qui s'offrent au Seigneur. Mais il ne doit point hériter de la terre des nations, parce que le Seigneur est lui-même sa part et son héritage (1). »

Saint Paul dans l'Epître aux Hébreux, chap. v à x, fait la comparaison du sacerdoce d'Aaron avec celui de Jésus-Christ et de la loi nouvelle, et fait voir la supériorité du sacerdoce nouveau au-dessus de l'ancien (2). Nous donnerons la liste des grands-prêtres successeurs d'Aaron, et nous parlerons des droits, des prérogatives et des devoirs des prêtres hébreux, sous le mot *Prêtre*. Pour la vie d'Aaron, on peut voir l'Exode, le Lévitique et le livre des Nombres, jusqu'au chap. xx, 24 de ce dernier livre, où sa mort est racontée.

Les Hébreux marquent le jour de la mort d'Aaron, et le jeûne qu'ils observent à ce sujet, au premier jour de leur cinquième mois, qu'ils nomment *Ab*, et qui revient à peu près à notre mois de juillet, en commençant l'année à Pâque A leur imitation l'Eglise chrétienne a fixé la fête de ce patriarche au premier de juillet; persuadée que par sa pénitence il a expié la faute qu'il fit, en permettant aux Israélites d'adorer le veau d'or, et la défiance qu'il témoigna aux eaux de contradiction. Ce culte n'est pas nouveau, puisqu'on trouve son décès sur le mont Hor marqué dans les premiers martyrologes du nom de saint Jérôme, et dans ceux d'Adon, d'Usuard, et les plus modernes.

Le sépulcre d'Aaron est demeuré jusqu'ici inconnu aux hommes. L'Ecriture (b) dit en un endroit qu'Aaron mourut à *Mosera*; et ailleurs (c) qu'il mourut sur le mont *Hor* : c'est qu'apparemment le mont *Hor* était voisin du campement de *Mosera*, où

(a) *Eccli.* XLV, 7, *etc.*

(b) Deut. x, 6. *Filii Israel moverunt castra ex Beroth filiorum Jacan, in Mosera, ubi Aaron mortuus et sepultus est.*

(c) *Num.* XXXIII, 38, *et Deut.* XXXII, 50.

(1) « Jamais, peut-être, deux frères, dit M. Coquerel, n'ont eu des caractères aussi différents, n'ont été moins égaux en génie et en gloire qu'Aaron et Moïse. Le premier était un homme simple, sincère et bon, mais faible et timide; l'humble docilité avec laquelle il attend toujours avant d'agir les ordres et les conseils de son frère, moins âgé que lui, montre qu'il reconnaissait son infériorité; son cœur est resté fermé à l'envie; c'est là peut-être son plus grand éloge. Mais abandonné à lui-même, il s'égare; son manque de fermeté l'a seul entraîné à devenir pour un jour le prêtre d'une idole, sans vouloir cesser d'être celui de l'Eternel; il a été jaloux, comme il a été idolâtre, à l'instigation d'autrui et pour un moment. Cet homme si faible est admirable à la mort de ses fils, parce que c'est un malheur domestique à supporter, et non un devoir public à remplir; son silence alors est sublime; c'est le comble de la résignation, sans orgueil et sans désespoir; les esprits faibles sont mieux instruits par les épreuves que par les triomphes, et la vision sur le mont Sinaï a moins sanctifié le cœur d'Aaron que la perte de ses deux enfants. Digne d'occuper la seconde place, il était incapable de remplir la première; et si Moïse n'avait été législateur, jamais Aaron n'aurait été pontife. Son nom accompagne partout dans l'Ecriture les mentions de la race sacerdotale, et souvent celles de la tribu de Lévi; il serait inutile de charger la page de ces citations sans intérêt. Josué et Samuel (*Jos.* XXIV, 5; I *Sam.* XII, 6), dans leurs derniers discours au peuple, ont joint son souvenir à celui de Moïse; les Psaumes le rappellent, en parlant des prodiges et des bienfaits de la sortie d'Egypte, ou des institutions du culte (*Ps.* LXXVI, 21; XCVII, 6; CIII, 26; CXXXI, 2). Il n'est nommé qu'une fois dans les Prophètes (*Mich.* VI, 4) et une fois dans les Actes (*Act.* VII, 40); S. Paul rend témoignage à sa vocation, établit la différence de la sacrificature du Christ et de la sienne, et cite le prodige du rameau fleuri conservé dans le lieu très-saint (*Heb.* V, 4; VII, 11; IX, 4). »

(2) Par ce parallèle, l'Apôtre nous fait voir qu'Aaron représentait Jésus-Christ, qui, dit-il, a été *appelé comme Aaron*.

sur la verge d'amandier offerte par Aaron. Une chose plus importante sous le rapport politique est la disparition de ce dernier après une révolte. Moïse fit quitter à Aaron ses vêtements sacerdotaux, et en revêtit Eléazar. A dater de ce moment, le grand-pontife fut compté pour mort.... Aaron mourut-il soudain, ou bien ne fit-il que disparaître? J'adopte cette dernière opinion, parce qu'elle est plus naturelle, et que la même chose arriva pour Moïse, qui ne mourut pas immédiatement après avoir quitté les Hébreux. » Un autre Israélite, antérieur à M. Salvador, avait donné sur la mort d'Aaron des détails dont l'origine ne m'est pas connue; les voici : « Moïse dit à Aaron : Entre dans la caverne (le sépulcre). Il y entra, et vit un lit préparé et une lampe allumée. Il lui dit : Monte sur le lit, il y monta; étends la main, il l'étendit; allonge la bouche, il l'allongea, ferme les yeux, il les ferma. » Tout cela, tant de la part de Jarchi que de celle de Salvador, est passablement ridicule. Que dit l'Ecriture? Elle dit qu'Aaron *mourut*, et que *toute la multitude voyant qu'il était mort*, le pleura, etc. (*Ex.* XX, 28, 29). Je crois que de bons Israélites devraient respecter le silence qu'elle garde sur les questions que l'imagination suggère.

était le peuple lorsque Dieu appela à lui le grand prêtre Aaron : il mourut entre les bras de Moïse son frère, et d'Eléazar son fils et son successeur dans la grande sacrificature. Ils lui donnèrent la sépulture dans quelque caverne de cette montagne, et tinrent caché aux Israélites le lieu où ils l'avaient mis, peut-être de peur qu'ils ne lui rendissent à l'avenir quelque culte superstitieux, ou que les Arabes, au milieu desquels ils étaient, ne violassent dans la suite la sainteté de son tombeau.

[Dieu avait choisi le sommet du mont Hor, pour qu'Aaron mourût en vue de tout le peuple (*Ex.* xx, 29); ce fait, accompli dans des circonstances solennelles, dut rester dans la mémoire des Hébreux et s'étendre chez les Arabes. Ces derniers, en effet, nomment *sépulcre d'Aaron* un monument qui existe sur le mont *Hor*. Les voyageurs en font mention. M. Léon Delaborde, se rendant de Pétra au Sinaï, a fait les remarques suivantes, qui concordent avec les faits racontés par l'historien sacré : « Sur la gauche, dit-il, en remontant vers le milieu, s'étend la *Ouadi-Araba*, longue plaine de sable qui descend de la mer Morte à la mer Rouge, dans une direction régulière et continue. On doit reconnaître dans cette disposition le *lit d'un fleuve* et celui du *Jourdain* avant l'éruption volcanique qui forma le bassin actuel de la mer Morte. Sur la rive droite, à l'ouest, s'y joint la *Ouadi-Gebb*, vallée par laquelle les Fellahs de Pétra se rendent à Gaza. En appuyant à l'Est, on remarque, au milieu d'une petite plaine, le rocher isolé, appelé *El Aase*, surmonté d'un tombeau. Plus à droite, un rocher élevé, formant comme le premier rempart aux abords de Pétra, s'élève en forme de tour : un autre le domine. En suivant la même direction, on rencontre le mont *Hor*, le plus haut rocher de la contrée, au sommet duquel est construit le tombeau d'Aaron.... Les Arabes, si fidèles dans leurs traditions, vénèrent encore aujourd'hui, en haut de cette montagne, le tombeau du prophète *Haroun*. Burchardt prit le prétexte d'un vœu qu'il avait fait de sacrifier une chèvre à ce santon pour entreprendre le voyage de Ouadi-Mousa; mais son conducteur refusa de le conduire plus loin que cette plaine, et force lui fut de consommer son sacrifice en bas de la montage. — Un vieil Arabe qui sert de gardien à ce lieu vénéré, habile au haut du rocher, et reçoit les visites des habitants de Gaza et des Fellahs de Ouadi-Mousa, qui s'y rendent quelquefois dans un but religieux, mais le plus souvent pour cultiver quelques portions de terre végétale, que les terrasses du rocher offrent à l'industrie des hommes dans une contrée aussi aride (1). » *Voyez* Hor.]

Ceux qui ont recherché avec plus de soin les rapports de ressemblance que l'histoire sacrée fournit, comparée avec la fable, remarquent plusieurs traits de conformité entre Aaron et Mercure. Ce faux dieu était, dit-on (*a*), Egyptien, enfant du Nil, pasteur, dieu des pasteurs, des voyageurs et des marchands, messager et interprète des dieux : on le dépeint avec une verge miraculeuse, enveloppée de serpents ; on lui attribue une science extraordinaire ; le don de prédire l'avenir et d'interpréter les songes : on l'adore comme le dieu des chemins, des maisons, des voleurs, des joueurs d'instruments : on lui attribue l'invention de la lyre.

Aaron était né en Egypte, avait fait comme ses pères le métier de pasteur, était avec Moïse, son frère, à la tête du peuple d'Israel, qui était une nation de voyageurs dans le désert. Il fut établi de Dieu même pour être la langue et l'interprète de Moïse, et le messager de Dieu envers Pharaon et les Egyptiens (*b*). Le caducée de Mercure, environné de serpents, désigne la verge miraculeuse qu'Aaron jeta devant Pharaon et qui fut changée en serpent. Le caducée (*c*), miraculeux instrument de mille merveilles, ne représente qu'imparfaitement le nombre des miracles opérés dans l'Egypte et dans le désert par le moyen de la verge de Moïse, que ce législateur mit entre les mains de son frère. Les dons de science et de prophétie attribués à Mercure, sont le symbole des faveurs que Dieu avait faites à Aaron, et qu'il communiqua même à ses successeurs dans le souverain pontificat, à qui il accorda le privilége de porter l'*Urim et Thummim*, qui était comme un oracle toujours présent dans Israel. La lyre, la flûte, les instruments de musique, les trompettes sacrées étaient le partage des prêtres et des lévites israélites. Il était réservé à eux seuls de s'en servir dans le temple et dans les assemblées de religion. Le vol prétendu que les Hébreux, prêts à se mettre en voyage, firent aux Egyptiens de ce qu'ils avaient de plus précieux, a pu contribuer à faire confondre Aaron avec Mercure, le dieu des chemins et des voleurs. Mercure conduit les morts en enfer et les en tire quand il plaît aux dieux : Aaron et Moïse conduisirent les Hébreux dans le lit de la mer Rouge et les en tirèrent miraculeusement comme du tombeau. Coré, Dathan et Abiron engloutis dans la terre avec toute leur faction à l'occasion de leur révolte contre Aaron, peuvent encore avoir occasionné ce qu'on dit de Mercure. Enfin Mercure, dieu de l'éloquence, est figuré par Aaron, dont il est dit (*d*) : *Je sais qu'Aaron, votre frère, est homme éloquent, il viendra au devant de vous, parlez-lui et mettez mes paroles dans sa bouche : Je serai dans votre bouche et dans la sienne; il parlera pour vous au peuple et il sera votre bouche*, ou votre interprète.

[Il paraît que les poëtes ne se sont pas bornés à copier leur Mercure sur le frère de Moïse. Delort de Lavaur (1) s'est attaché à montrer que, sur l'histoire d'Aaron, ils ont aussi calqué la fable de Phaéton. Après avoir

(a) *Clem. Alex. l.* I. *Strom.*

(b) *Exod.* vii, 1, 2.
(c) Ibid. v, 9, 10. *Tulit Aaron virgam coram Pharaone, quæ versa est in colubrum.*
(d) *Exod.* iv, 14, 15, 16.
(1) Léon de Laborde, *Voyage de l'Arabie Pétrée*, in-f°
(2) Conférence de la Fable avec l'Histoire sainte, xxii.

rappelé qu'ils font communément Phaéton fils du Soleil, il ajoute : « Quelques auteurs, comme Hésiode, dans sa Généalogie des dieux, après lui Pausanias, dans ses Attiques, et Hygin dans ses Fables, le font fils de l'Aurore et petit-fils du Soleil. » Il fait remarquer ensuite que le nom de Phaéton est aussi un nom ou une épithète du soleil même, et continue en ces termes :

« Quand on lit dans cette fable célèbre que Phaéton, pour avoir voulu conduire le char du Soleil son père ou son aïeul, fut brûlé d'un coup de foudre par Jupiter, et qu'au milieu d'un grand embrasement qu'il causa, il fut précipité dans l'Eridan, on conçoit aisément que les poëtes ont voulu enseigner par cet exemple combien les projets téméraires de l'ambition sont dangereux et pernicieux à ceux qui s'y abandonnent, et souvent à bien d'autres, que ceux-ci entraînent et enveloppent dans leur ruine. On le voit, pour insinuer cette morale, dans les emblèmes d'Alciat (n° 56). Mais on ne saurait comprendre qu'une fiction si extravagante eût pu tomber dans l'imagination de ceux qui ont voulu donner cette leçon, pour laquelle ils pouvaient employer ou composer assez d'aventures naturelles et vraisemblables ; ni que celle-là eût été suivie et adoptée si généralement qu'elle l'a été, si elle n'avait eu quelque fondement dans des traditions et des histoires véritables, altérées à l'ordinaire par le temps et par la diversité des peuples et des auteurs. Lucien a fait sur ce sujet un dialogue entre Jupiter et le Soleil, pour faire voir, suivant son génie, le ridicule et de la Fable et des dieux. Diodore de Sicile (1) la rapporte pour la réfuter ; et, après lui, Strabon (2) fait aussi voir que dans les lieux dont elle a fait la scène de cette catastrophe et de ses suites, il n'y a rien qui puisse lui servir de fondement. Les premières traditions ont bien pu être ainsi altérées et défigurées, mais non pas être entièrement effacées jusque dans leur fond, par les ornements et le merveilleux que la liberté et la magnificence poétiques ont tâché d'y répandre. » Afin d'en démêler l'origine dans l'Histoire sainte, il rappelle que les descendants de la tribu de Lévi furent destinés au service du temple et du tabernacle (3) sous Aaron et ses enfants préposés à la tête des autres lévites, et que par-dessus tous Aaron fut établi grand sacrificateur et souverain prêtre. Après quoi il parle comme il suit de la partie intérieure du *Tabernacle*, appelée le *Saint des saints :*

« Les colonnes, les tables, les vases, le chandelier, les lampes et les chérubins d'or, d'un ouvrage au-dessus du prix de la matière, ornaient ce saint lieu ; les voiles et les tapisseries, dont il était couvert, y brillaient des plus belles couleurs de pourpre, d'hyacinthe et d'écarlate, travaillées avec l'art le plus exquis ; elles le rendaient si éclatant, que les poëtes n'ont su rien dépeindre de plus brillant quand ils ont épuisé leur imagination pour les descriptions du palais du Soleil et des charmes de l'Aurore. Cet endroit auguste, qui était dans le milieu du Tabernacle, représentait le ciel où Dieu habite, d'où effectivement il parlait et rendait ses oracles, et qui était souvent éclatant et couvert de sa gloire : *Lorsqu'on découvrait le tabernacle, ceux qui le voyaient de loin croyaient voir le ciel*, dit Josèphe (4). *Les autres parties*, continue-t-il, *qui étaient ouvertes, représentaient le ciel et la terre avec leurs ornements. Les douze mois de l'année, les douze signes du zodiaque, les sept planètes, les quatre éléments y étaient figurés ; les éclairs et les tonnerres y étaient aussi représentés, tout en or, ou en argent, ou en pierreries.*

« Les habits du grand-prêtre surpassaient encore en richesse, en pierreries, et par l'art dont tout était mis en œuvre, toute la somptuosité de ce saint lieu. L'*éphod* et le *rational*, qui faisaient un troisième vêtement que le grand sacrificateur portait sur sa poitrine, attachés par une grosse pierre précieuse sur chaque épaule, étaient garnis de douze pierres inestimables, émeraudes, diamants, escarboucles et autres, qui paraissaient jeter du feu, et répandaient une lumière dont l'éclat éblouissait. *Toute la nature*, dit encore Josèphe, *y était aussi figurée : la terre, la mer, le soleil et la lune, les douze mois, la lumière, le ciel et la majesté de Dieu.* C'est ce qu'on voit décrit dans l'Exode (5), et dans Josèphe (6) qui en était bien instruit, étant lui-même de la race des sacrificateurs, et qui en donne précisément toutes les explications que nous venons de rapporter.

« Cela donne si naturellement l'idée du palais et du char du Soleil, qu'il n'est pas difficile de l'y prendre ; aussi trouve-t-on les mêmes images employées dans la description pompeuse qu'Ovide en fait. Ayant ramassé tout ce qu'on en avait pu dire, il n'ajoute rien de considérable à ce que nous venons de voir, soit qu'il ait puisé ces idées dans Moïse même, soit qu'il les ait prises ou reçues d'ailleurs. *Ce palais*, dit ce poëte (7), *élevé sur de hautes colonnes, est brillant d'or, d'argent et de pierreries qui semblent jeter du feu. L'ouvrage néanmoins en est plus précieux que la matière. On y voit gravées la terre et la mer, avec ce qu'elles contiennent, et le ciel au-dessus orné de ses signes. Les jours, les mois, les années avec les heures y sont représentés en pierres précieuses ; on y a aussi gravé les quatre saisons : tout y est or, ou argent, ou pierreries, qui augmentent la lumière qu'elles reçoivent.* Il n'y a pas non plus oublié les charmantes couleurs de l'Aurore

« L'élévation si distinguée d'Aaron et de sa famille leur attira la jalousie des autres membres de la même tribu, et même des au-

(1) Bibliothèque, liv. IV.
(2) Géographie, liv. V.
(3) Nombres, III, et Lévitique, VIII.

(4) Histoire des Juifs, liv. III, ch. V et VIII.
(5) Ch. XXV, XXVI, XXXVI-XXXVIII.
(6) Histoire des Juifs, liv. III, ch. V-VIII.
(7) *Regia Solis erat sublimibus alta columnis,*
Clara micante auro flammasque imitante pyropo, etc.
Ovid. Metamorph. lib. II, v. 1, et seq.

tres tribus. Ceux qui n'osaient pas se mettre à la tête d'un soulèvement, piquèrent ceux qui leur paraissaient les plus ambitieux et les plus hardis : Coré (1), dont le père Isaar était frère d'Amram père d'Aaron (l'un et l'autre petits-fils de Lévi), et Dathan et Abiron, frères, fils d'Eliab, qui descendait de Ruben, frère aîné de Lévi. Faites voir, disait-on au premier, si vous voulez qu'on le croie, que vous êtes de la race de Lévi ; et vous, disait-on aux deux autres, que vous descendez du frère aîné de Lévi. Ces jeunes hommes, comme il est rapporté au livre des Nombres (XVI), sensibles à des reproches qui piquaient si vivement leur orgueil, s'abandonnèrent à la présomption de s'élever aussi haut qu'Aaron, et d'entreprendre les fonctions permises à lui seul, en offrant également les encensements au Seigneur. Ils le demandèrent avec hauteur et s'y disposèrent ouvertement, sans que Moïse pût les en détourner, quoiqu'il leur représentât de toute sa force les ordres de Dieu, qui ne permettaient ces fonctions qu'au seul grand-prêtre qu'il y avait établi, et menaçaient de perdre ceux qui voudraient les usurper.

« Ils n'eurent pas mis tous trois le feu et l'encens dans les encensoirs, que la terre s'ouvrit sous leurs pieds et les engloutit dans un profond abîme avec leurs femmes et leurs enfants, d'où ils furent précipités vivants dans l'enfer qui s'ouvrit pour les recevoir. Il en sortit en même temps une grande flamme, allumée par le Seigneur, qui, se répandant aux environs, consuma de plus deux cent cinquante hommes qui s'étaient joints à ces trois premiers. L'embrasement s'étendit ensuite si fort, que quatorze mille sept cents de ce peuple y furent enveloppés et y périrent ; le surplus en fut sauvé par les prières de Moïse et d'Aaron, et par les encensements que celui-ci fit au milieu de toute la multitude : on vit aussitôt s'éteindre ce grand embrasement qui paraissait devoir tout consumer. Voilà l'exposition de l'Histoire sainte.

« Quelque temps auparavant, les enfants même d'Aaron, Nadab et Abiu, pour avoir mis, à l'insu de leur père, dans leurs encensoirs, du feu qui n'avait pas été pris sur l'autel, et avoir offert au Seigneur de l'encens jeté sur ce feu, contre les défenses qui leur étaient faites, furent sur-le-champ consumés par un feu du ciel. Ce sont là les textes de l'Ecriture, qui ont servi et suffi aux poëtes pour en composer, avec les autres secours de leur imagination, la fable de Phaéton.

« Ce qui peut encore avoir contribué à donner cette idée, et qui marque même qu'on l'a prise de l'Histoire sainte, c'est que le nom d'*Eliab* (2), père de Dathan et d'Abiron, qui, en Hébreu, signifie *Dieu mon père*, signifie en grec le *soleil*, ce qui a fait attribuer cette aventure au fils du soleil qui voulut faire voir que ce Dieu était son père ; et le nom grec de *Phaéton*, qui veut dire *placé dans un lieu élevé*, est de même sens que celui d'*Abiron*, qui, en Hébreu, veut dire *Père d'élévation*.

« Ce malheureux imprudent, victime de son ambition, est placé par les poëtes dans la Grèce, où ils ont transporté toutes les fables ; ils le font cependant presser et pousser à cette funeste entreprise par la querelle et par les reproches d'Epaphus qui régnait en Egypte, et qu'Hérodote assure être, en langage grec, le même qu'Apis (3), qui était le bœuf adoré à Memphis, aussi appelé Sérapis, sous la figure et le symbole duquel on adorait véritablement Joseph, comme le prouve après d'autres le savant père Thomassin (4). L'idée de l'adorer sous cette figure venait de ce que les Egyptiens avaient mis sur son tombeau la figure d'un bœuf, pour marquer en leur manière, par ce monument hiéroglyphique, qu'il avait garanti l'Egypte de la famine, l'avait nourrie et avait interprété le songe mystérieux des vaches que Dieu avait envoyé au roi Pharaon, et dont il avait donné l'intelligence à Joseph. Ainsi l'on a conservé la fable dans ce peuple établi en Egypte par Joseph, et dont les descendants passèrent pour Egyptiens, parce qu'ils vinrent de l'Egypte, après y avoir demeuré trois siècles. Tous les déguisements de la fable n'ont pu effacer ces traits de son origine.

« C'est à ce fond et à ces idées qu'on a ajusté la fable de Phaéton, représentée avec tant d'étendue et tant d'éclat par Ovide, qui a étalé avec tous les ornements de la poésie tout ce qu'il en a trouvé dans les auteurs précédents et dans les différentes traditions ; la voici :

« Epaphus (5), prince égyptien (d'origine hébraïque, comme nous l'avons appris d'Hérodote), pour piquer Phaéton, orgueilleux d'avoir le soleil pour père, lui conteste cette naissance qui le rendait fier ; le poëte feint que Phaéton en porte sa plainte à sa mère, et lui demande de lui justifier la qualité qu'elle lui a fait prendre. Elle entre dans sa douleur et dans une querelle qui leur était commune, et après lui en avoir donné toutes les assurances qu'elle pouvait, elle le renvoie à son père pour s'en faire avouer. Phaéton y court. Cela est suivi de la brillante description du palais et du char du Soleil, qui reconnaît Phaéton pour son fils.

« Cette peinture est, comme nous l'avons vu, prise de celle du tabernacle, au service duquel les Lévites étaient appliqués, et particulièrement de sa partie intérieure appelée le Saint des Saints, dont l'entrée n'était confiée qu'à Aaron, grand sacrificateur. Les poëtes ont suivi dans le détail toutes les parties.

« Après que le soleil eut reconnu Phaéton pour son fils, et qu'il lui en eut promis, par un serment que les dieux ne pouvaient violer, telle preuve qu'il plairait à son fils de souhaiter, celui-ci lui demande de remplir pour un jour ses fonctions, de monter sur

(1) Exod. VI.
(2) Elios, en grec, le Soleil
(3) *Apis, Græca lingua, Epaphus est.* Hérodote, liv. II.
(4) Dans la seconde partie de la lecture des Poëtes, liv. I, ch. V. [D. Calmet n'admet point cette opinion. *Voyez* Apis.]
(5) Métamorphoses, liv. I, à la fin ; et liv. II, au commencement.

son char, et de le conduire dans la course qu'il fait pour éclairer l'univers. Voilà les fictions ingénieuses dont le poëte orne la fable et défigure l'histoire.

« Le père emploie tous ses efforts pour détourner son fils de cette entreprise téméraire (1) qui en renversant un ordre immuable, le conduit à une perte certaine. C'est un beau champ à la poésie pour décrire la course du Soleil, son étendue, sa rapidité, ses difficultés et ses dangers, avec la tendresse et la douleur d'un père qui ne peut détourner son fils de se perdre lui-même. Mais ces remontrances sont vaines et ne peuvent arrêter la fougue de ce jeune ambitieux. Il prétend, puisque le sang qui coule dans ses veines est celui du dieu qui donne le jour au monde, que la même prérogative ne lui peut être refusée, et que ce que son père fait tous les jours ne peut avoir de danger pour lui; il veut en courir le risque. Son père, ne pouvant l'en dissuader, l'oint d'une liqueur capable de le garantir d'être brûlé par les feux de son char (2). Ce qui paraît bien une idée prise de l'onction d'Aaron et de ses enfants.

« Phaéton monte sur le char; il prend les rênes en main; mais il n'est pas plutôt entré dans la carrière, que les chevaux s'écartent; ils renversent le char et le malheureux conducteur; l'air et la terre sont enflammés du feu du ciel. Le poëte peint ici au long et à son aise les désordres de l'univers qui s'embrase. Les campagnes et les villes sont brûlées, les hommes même y périssent. Enfin la terre s'entr'ouvre jusqu'aux enfers (3), pour demander la vengeance et le secours du ciel, auquel elle adresse d'éloquentes plaintes de l'invention du poëte (4). Jupiter touché de sa prière, après avoir foudroyé et précipité dans un abîme le téméraire Phaéton, arrête et éteint l'incendie qui semblait menacer de consumer l'univers. Ainsi, dans l'histoire, l'incendie sorti de l'abîme de la terre entr'ouverte, où Abiron et ses complices avaient été précipités, fut arrêté et éteint par les prières de Moïse et d'Aaron.

« La Fable fait précipiter Phaéton de ce coup de foudre dans *l'Eridan*, qu'on veut sans nulle raison être le Pô; mais Strabon (5) cité ci-dessus, assure qu'il n'y a dans l'univers aucun fleuve de ce nom, qui, en Grec, veut dire, *apprenez*, *considérez*. Les autres auteurs (comme nous l'avons remarqué), ne le trouvent point non plus, et traitent cette fable de ridicule, aussi bien que le changement que les poëtes ont feint des sœurs de Phaéton en arbres, dont ils font découler une gomme qu'ils appellent de l'ambre, et qu'ils disent être les larmes de ces sœurs. C'est pour donner à la fable une fin de leur façon, et pour ne pas dire naturellement, comme l'histoire, que la famille de celui qui avait voulu témérairement s'élever à des fonctions qui lui étaient défendues par la loi de Dieu, avait été enveloppée dans sa ruine.

« L'Eridan, qui n'a jamais été dans aucun pays, n'est qu'une manière hiéroglyphique de désigner l'enfer (où les enfants d'Eliab dans l'original, et dans la copie Phaéton, furent précipités); c'est un endroit dont la vue crie à ceux que l'ambition peut tenter de s'élever au-dessus de leur état et de leurs forces : *Apprenez et instruisez-vous par cet exemple;* comme Virgile fait sortir la même leçon de ce lieu de tourments (6). Aussi les poëtes ont-ils mis sur le tombeau de Phaéton cette épitaphe : *C'est la grande ambition de Phaéton qui, pour l'avoir voulu trop élever, l'a fait descendre ici-bas.* C'est cette leçon qui a fait donner le nom d'Eridan au lieu dans lequel il fut abîmé.

« Quelque point d'histoire éclatant qu'on mette entre les mains des poëtes pour l'accommoder à leur art, ils le refondront, ils l'orneront de fables de leur invention; ils y ajouteront, ils y changeront pour le moins autant que cette fable de Phaéton a changé au fond véritable de l'histoire. »

Il ne suffisait pas que les poëtes défigurassent l'histoire d'Aaron ou divers événements qui s'y rattachent. « De prétendus magiciens ont invoqué le frère de Moïse comme leur patron. Plusieurs hérésiarques dans les premiers temps de l'Eglise ont voulu se faire passer pour Moïse et Aaron. Un certain Noetus (l'an 239 après Jésus-Christ) prétendait qu'il était Moïse, et que son frère était Aaron; mais cette secte n'a eu qu'une durée éphémère. Dans le XVIe siècle, le docte François Junius a mis Aaron, à cause de la construction du veau d'or, à la tête de son catalogue des anciens sculpteurs, peintres, statuaires. Aaron méritait cette place par le droit d'antiquité, quand même l'ordre alphabétique ne le lui eût pas donné (7). »]

* AARONITES, sont ainsi nommés les descendants d'Aaron (I *Par.* XXVII, 17).

* AASBAI, fils de Machati, ne doit probablement l'honneur d'être nommé (II *Reg.* XXXIII, 14) qu'à son fils Eliphelet, qui était un des trente braves de David.

AB, onzième mois de l'année civile des Hébreux, et le cinquième selon l'ordre de l'année Ecclésiastique, qui commence à Nisan. Le mois *Ab* répond à la lune de juillet. Il a trente jours. Les Juifs jeûnent le premier jour de ce mois, à cause de la mort d'Aaron; et le neuvième, à cause que ce jour-là le temple de Salomon fut brûlé par les Chaldéens, et ensuite le second temple bâti depuis la captivité fut brûlé par les Romains. Les Juifs croient que ce fut le même jour

(1) *Magna petis, Phaeton, et quæ nec viribus istis Conveniunt*, etc. Métamorph. lib. II, 54.

(2) *Tum pater ora sui sacro medicamine nati Contigit, et rapidæ fecit patientia flammæ.* Ibid., 122.

(3) . . . . *Penetratque in Tartara rimis. Lumen, et infernum terret cum conjuge regem.* Ibid., 260.

(4) *Si freta, si terræ pereunt, si regia cœli; In chaos antiquum confundimur; eripe flammis, Si quid adhuc superest; et rerum consule summæ.* Ibid., 298.

(5) Géographie, liv. V.

(6) *Admonet, et magna testatur voce per umbras: Discite justitiam moniti.* Æneid., lib. VI, 296.

(7) Biogr. cath., tom. I, pag. 94.

que les envoyés qui avaient parcouru la terre de Chanaan, étant revenus au camp, engagèrent le peuple dans la révolte. Ils jeûnent aussi ce jour-là en mémoire de la défense qui leur fut faite par l'empereur Adrien de demeurer dans la Judée, et de regarder même de loin Jérusalem, pour en déplorer la ruine. Le dix-huitième jour du même mois, ils jeûnent, à cause que la lampe qui était dans le Sanctuaire se trouva éteinte cette nuit-là, du temps d'Achaz.

ABACUC. Voyez Habacuc.

ABAGARE [ou, plus communément, Abgare], roi d'Edesse, étant travaillé d'une maladie fort fâcheuse et incurable (1), apprit les guérisons miraculeuses que Jésus-Christ faisait dans la Judée. Il lui envoya un courrier, nommé Ananie, avec une lettre conçue en ces termes: *Abgare, toparque d'Edesse, à Jésus sauveur plein de bonté, qui a paru dans le pays de Jérusalem, Salut. J'ai appris les prodiges et les guérisons que vous faites, sans employer ni herbes ni médicaments, mais par votre seule parole. On dit que vous donnez la vue aux aveugles, que vous faites marcher droit les boiteux, que vous purifiez les lépreux, que vous chassez les esprits malins et les démons, que vous guérissez ceux qui sont affligés de longues maladies et que vous rendez la vie aux morts. Etant instruit de ces merveilles, je crois sans difficulté l'une de ces deux choses: ou vous êtes Dieu même descendu du ciel pour opérer de tels prodiges, ou vous êtes Fils de Dieu, qui les faites. C'est pourquoi j'ai pris la liberté de vous écrire cette lettre, pour vous supplier de me venir voir, et de me guérir d'une incommodité que j'ai. J'apprends que les Juifs murmurent contre vous et qu'ils cherchent votre perte; ma ville, quoique petite, est belle et agréable, elle suffira pour nous deux* (2).

Jésus-Christ lui fit réponse en ces termes: *Vous êtes heureux, ô Abgare, d'avoir cru en moi, sans m'avoir vu; car il est écrit de moi, que ceux qui m'auront vu ne croiront point en moi, et que ceux qui ne m'auront point vu croiront et seront sauvés. A l'égard de ce que vous désirez que je vous aille voir, je dois accomplir dans le pays où je suis toutes les choses pour lesquelles je suis venu; après quoi je retournerai vers celui qui m'a envoyé. Et quand je serai parti d'ici, je vous enverrai un de mes disciples, afin qu'il vous guérisse de votre maladie et qu'il vous donne la vie, à vous et à ceux qui sont avec vous.* Eusèbe (a) dit qu'il a tiré ces lettres des archives de la ville d'Edesse, et il ajoute que saint Thomas, après la résurrection du Sauveur, envoya saint Thadée, un des septante disciples, fort différent de l'apôtre saint Thadée, pour y annoncer Jésus-Christ, et pour guérir le roi Abagare. Thadée y alla, convertit le roi et tout son peuple, fit une infinité de merveilles au milieu d'eux et rendit la santé au roi. Il y en a qui croient que le Sauveur lui envoya, outre la lettre dont nous venons de parler, son portrait imprimé sur un suaire: mais la plupart des critiques (b) rejettent toute cette histoire, et regardent les deux lettres que nous avons rapportées, comme des pièces sans autorité. Voyez M. de Tillemont dans l'article de saint Thomas, t. I, p. 400, 401, 402, et notes 5, 6, 7, p. 657, et suiv.

Abagare, ou *Abgar*, fut ainsi appelé parce qu'il était boiteux (c); ainsi on ne doit pas l'appeler *Agbar*, comme s'il dérivait de l'Arabe *Akbar*, qui signifie *grand*. La ville d'Edesse où il régnait est communément nommée *Orfa*; la tradition commune de tous les orientaux, tant chrétiens que musulmans, est que ce prince écrivit une lettre à Notre-Seigneur, et qu'il en reçut une réponse, avec un mouchoir où sa divine face était empreinte. C'est ce que dit M. d'Herbelot dans sa Bibliothèque orientale. Cela ne détruit pas ce que nous avons dit d'Abgare, et ne suffit pas pour établir l'authenticité et la vérité de la prétendue lettre d'Abgare à Jésus-Christ, et la réponse de Jésus-Christ à Abgare (3). Les Orientaux pour l'ordinaire sont fort peu exacts en fait d'histoire, et leurs traditions ne sont pas toujours sûres. Edesse que quelques-uns ont mise sur l'Euphrate, en était éloignée d'une journée. La rivière sur laquelle elle est assise est le Scyrtus, dont les débordements sont fréquents et dangereux. Sous Justin cette ville fut renversée par les eaux: et l'empereur l'ayant fait rétablir, lui donna le nom de Justinopolis. Elle a pris depuis le nom d'Orfa. Elle commença à avoir des rois avant le règne d'Auguste. Ces rois portèrent d'ordinaire le nom d'Abgare; et M. Vaillant a donné une suite de ces rois qui furent tous chrétiens depuis le premier siècle.

Il est étonnant qu'on leur ait conservé à tous le nom d'*Abgare*, qui signifie boiteux, comme le dit M. d'Herbelot. Il est bien plus croyable qu'ils prirent le nom d'*Agbar*, qui signifie *grand*, et qu'on donna à celui qui écrivit à Jésus-Christ le nom d'*Abgare*, par une espèce de sobriquet, au lieu d'*Agbar*, à cause de son incommodité; si tant est toute-

(a) *Euseb. l. I, Hist. Eccles. c.* XIII, *p.* 32, 33.

(b) Voyez le P. Alexandre, M. Du Pin, M. de Tillemont.

(c) D'Herbelot, Bibl. Orient. *Abgar.*

(1) De la goutte, suivant Procope, *de Bello Persico.* Cédrène, pag. 145, y ajoute la lèpre noire.

(2) Nous avons retouché la traduction que D. Calmet avait donnée de la lettre d'Abgare à Jésus-Christ, et, dans deux ou trois endroits, la réponse qu'y fit le Sauveur.

(3) Dans une publication volumineuse et récente, où l'on a cru ne devoir consacrer que seize petites lignes et demie à *Abgare*, on rappelle qu'Eusèbe *regarde ces lettres comme authentiques*; et, après avoir ajouté que *l'Eglise romaine les a déclarées apocryphes*, on ajoute assez plaisamment: *C'est peut-être ce motif qui a porté plusieurs [illegible] quens protestants à soutenir le contraire, et à prétendre qu'on ne devait pas les rejeter.* L'auteur ne savait peut-être pas en quoi consiste la déclaration de l'Eglise touchant ces lettres. Il en sera parlé plus loin. Les protestants les ont rejetées comme l'Eglise, c'est-à-dire ne les ont pas admises dans le canon des Ecritures; et, avant qu'il y eût des protestants, des catholiques pensaient que ces monuments pouvaient être authentiques. Le mot *apocryphes* a plusieurs acceptions chez les écrivains ecclésiastiques: d'où il suit qu'il y a plusieurs classes de *livres apocryphes*. Les critiques ne sont point d'accord sur la question de savoir dans quelle classe il faut ranger ces fameuses lettres, non plus que l'Epître de saint Barnabé, les Canons des apôtres, les Constitutions apostoliques, le livre d'Hermas ou du Pasteur, etc., etc.

fois que les Orientaux ne nous en imposent point par leur tradition.

Les difficultés qu'on entasse (*a*) pour détruire le récit d'Eusèbe et la vérité des lettres du Sauveur à Abgare, et d'Abgare au Sauveur, sont sans doute très-solides; mais doivent-elles nous obliger à rejeter absolument et cette histoire, et les lettres dont nous parlons? Ne suffirait-il pas d'en conclure que la vérité du fait a été altérée, et que les lettres ont été corrompues? Qu'un roi d'Edesse ait été converti dès les premières années du christianisme par un des 70 disciples, qu'à son exemple toute la ville ait embrassé la foi; c'est ce qui me paraît indubitable. Pour les autres circonstances, qu'on ne les regarde, si l'on veut, que comme des embellissements et des traditions populaires et mal assorties; que les lettres en l'état où elles sont, sont apocryphes et sans autorité : s'ensuit-il qu'il n'y en a jamais eu de vraies et d'authentiques, et que tout ceci n'est qu'une fable faite à plaisir?

On raconte (*b*) qu'Abgare, roi d'Edesse, qui avait contribué à la défaite de Crassus, fut obligé de se soumettre à Auguste, qui lui ôta le titre de roi, ne lui laissa que celui de *Toparque*, ou de commandant du lieu, et l'emmena à Rome pour s'assurer de sa fidélité. Abgare, s'ennuyant du séjour de cette grande ville, s'avisa d'une petite ruse pour engager Auguste à lui accorder la permission de s'en retourner à Edesse. Il prit à la chasse quelques bêtes farouches toutes vivantes, et ayant fait ramasser de la terre des tanières où chacune avait été prise, la fit répandre séparément en différents endroits de l'amphithéâtre. On y lâcha ces animaux, et chacun d'eux se porta incontinent vers la terre de sa tanière. L'empereur comprit aisément ce que voulait dire Abgare, et le renvoya dans son petit royaume. Abgare en partant demanda et obtint permission de bâtir un cirque à Edesse; il mourut quelques années après son retour, laissant un fils peu digne de lui; ce fils ayant maltraité ses sujets, et craignant d'en être puni par les Romains, se jeta dans le parti des Perses.

C'est ce que raconte Procope, qui veut que le premier Abgare soit le même qui écrivit à Jésus-Christ, et que le second soit son fils, chrétien comme lui; mais cela est insoutenable. Jésus-Christ ne commença à prêcher que l'an 14 de Tibère, 30 de l'ère vulgaire, plus de 80 ans après la défaite de Crassus; Abgare n'a pu croire en Jésus-Christ que depuis la prédication, et même depuis la mort du Sauveur, et Jésus-Christ n'est mort que la dix-septième année de Tibère. De plus nous avons quelques médailles frappées à Edesse sous le règne de Tibère (*c*), où cet empereur est nommé *dieu des Edesséniens*. Ils n'étaient donc pas alors convertis au christianisme (1).

Selon le récit de Procope, il semblerait que le prince qui traita si mal ses sujets, qu'il fut obligé de se sauver chez les Perses, était celui qui crut en Jésus-Christ et qui amena tout son peuple à la foi. Eusèbe (*d*) met cette conversion en l'an *trois cent quarante*, ce qui revient à l'ère 29 de Jésus-Christ, en suivant l'ère des Edesséniens, qui est la même que celle des Séleucides, qui la commençaient à la mort d'Alexandre le Grand. Mais en l'an 29 du Sauveur, Abgare ne pouvait encore avoir aucune connaissance de Jésus-Christ, qui ne commença à prêcher que l'année suivante. Il vaut donc mieux lire, avec Rufin, l'an 343, qui revient à l'année de la mort de Jésus-Christ (*e*), suivant l'ère vulgaire.

[A l'occasion d'un livre intitulé : *Recherches historiques sur la personne de Jésus-Christ*, par M. Peignot (de Dijon), qui rapporte la lettre d'Abgare et la réponse du divin Sauveur, M. Bonnetty examine la foi qu'elles méritent : « L'auteur qui nous les a conservées, dit-il, est Eusèbe, évêque de Césarée en Palestine, vivant vers le milieu du quatrième siècle, l'un des hommes les plus éclairés et les plus érudits de son temps : il annonce les avoir tirées des *archives publiques* de la ville d'Edesse, où elles se trouvent *en syriaque*. *Saint Ephrem, le Syrien*, diacre de cette même ville d'Edesse vers l'an 379, homme distingué par son esprit et par sa vertu, parle de cette histoire comme d'une chose reçue de son temps de tout le monde et sans aucune difficulté.

« En effet, plusieurs auteurs ecclésiastiques de cette époque en font également mention. On peut citer entre autres le comte *Darius*, dans une lettre à saint Augustin, *Procope*, *Evagre*, saint Jean Damascène, saint Théodore le Lecteur, et beaucoup d'autres anciens auteurs qui ne font aucune difficulté de reconnaître ces lettres pour authentiques.

« Vers ces derniers temps, plus d'une controverse s'est élevée à l'occasion de ces lettres; le P. Noël Alexandre, le critique Du Pin et plusieurs autres auteurs catholiques les ont regardées comme non authentiques. Le Nain de Tillemont, critique non moins célèbre, croit cette correspondance véritable; c'est aussi le sentiment de l'abbé Bergier. *On ne fonde sur ce monument*, dit ce théologien, *aucun fait*, *aucun dogme*, *aucun point de morale; et c'est pour cela même qu'il ne paraît pas probable que l'on ait fait une supercherie sans motifs* (2).

« Il faut en effet convenir, dit un auteur distingué (3), que si cette lettre a été fabriquée, le faussaire n'a pas été maladroit, car il n'y a aucune expression qui ne convienne parfaitement au caractère, à l'esprit et à la position du Sauveur; bien plus, il est prouvé

(*a*) Voyez Basnage, Continuat. de l'hist. de Joseph, tom. I, liv. I, c. vi, pag. 158.
(*b*) *Procop. de Bello Persico*, *l.* II, *c.* xii.
(*c*) *Basnage, loco cit.*, *pag.* 163.
ΤΙΒΕΡΙΟΣ ΚΑΙΣΑΡ ΣΕΒΑΣΤΟΣ.
ΣΕΒΑΣΤΟΣ ΘΕΟΣ ΕΔΕΣΣΗΝΩΝ.
(*d*) *Euseb. Vales. p.* 33. ἐπράχθη ταῦτα τεσσαρακοστῷ καὶ τριακοσιοστῷ ἔτει.
(*e*) *Basnage, loco cit. p.* 173.
(1) Cette conclusion ne nous paraît pas rigoureuse.
(2) Bergier, *Dict. de Théol.*, au mot *Abgare*.
(3) M. Peignot lui-même, dont M. Bonnetty cite ici les paroles.

que la promesse faite par Jésus à Abgare a reçu son accomplissement. Lorsqu'il fut monté au ciel, saint Thomas, l'un des apôtres, envoya par son ordre, à Edesse, Thadée, l'un des soixante-douze disciples ; celui-ci y guérit le roi, y opéra un grand nombre de miracles, et y établit si bien l'Evangile, qu'Edesse, comme on le voit dans l'histoire ecclésiastique, se distingua plusieurs siècles de suite par la foi et par la piété de ses princes et de ses habitants. »

« A ces lettres d'Abgare et de Jésus-Christ se rattache l'histoire d'un portrait dit l'*Image miraculeuse d'Edesse* ou *portrait de Jésus-Christ peint par lui-même*. On dit, en effet, qu'Abgare, affligé que le Sauveur n'eût pu venir le voir, envoya à Jérusalem un peintre chargé de faire son portrait. Mais ce peintre n'ayant pu venir à bout de son dessein, empêché qu'il était par l'éclat brillant qui sortait du visage de Jésus, le Sauveur prit la toile sur laquelle le peintre travaillait, la trempa dans l'eau, et l'ayant appliquée sur sa figure, les traits de son visage y furent miraculeusement empreints. Ce portrait, transporté à Edesse, y aurait, d'après Evagre, historien du Ve siècle, sauvé la ville assiégée par Cosroës, roi des Perses, et y aurait été conservé jusqu'en l'année 944 de J.-C., époque où l'émir d'Edesse le céda à l'empereur Romain Lécapène, qui le fit venir à Constantinople, où il arriva le 16 août 944. Nous ne raconterons pas au long l'histoire de cette image, parce que la plupart des auteurs conviennent que plusieurs circonstances au moins sont falsifiées. Ceux qui voudront de plus grands détails les trouveront dans les *Recherches historiques sur la personne de Jésus-Christ*, pag. 49, et dans Fleury, *Histoire ecclésiastique*, liv. LV (1). »

Le célèbre Addison, dans son excellent ouvrage sur la religion chrétienne, n'a pas craint d'invoquer le témoignage de ces lettres, car, quoi qu'en dise son traducteur, il en admet l'authenticité : « L'histoire d'Abgare, dit-il, touchant la lettre que ce prince écrivit à Notre-Seigneur, est un récit d'un très-grand poids. Quoique je ne veuille pas beaucoup y insister, je hasarderai cependant de dire que si certains faits de l'histoire profane étaient appuyés de preuves aussi fortes, la raison ne permettrait presque pas de les révoquer en doute. Je me persuade que vous serez de cet avis, si vous vous donnez la peine de lire, outre les auteurs qui ont défendu l'authenticité de ces lettres, les nouveaux arguments dont s'est servi feu le docteur Grabe dans le second volume de son *Spicilegium*. » Ce langage annonce un homme convaincu, mais qui ne veut imposer sa conviction à personne (2).

La correspondance dont il s'agit et la guérison qui en fut la suite sont des faits constamment reconnus pour certains dans l'Arménie. Moïse de Chorène, historien de cette nation qui était la sienne, et dont Edesse était la capitale au temps de Notre-Seigneur, rapporte cette correspondance qui ne présente que de légères différences avec la copie donnée par Eusèbe ; toutefois ces différences pourraient peut-être contribuer à établir l'authenticité des lettres. Nous allons les reproduire, traduites de l'historien arménien par M. Eugène Boré, savant orientaliste, avantageusement connu par ses voyages en Asie et par ses écrits. Mais il faut auparavant faire connaître Abgare, et nous ne pouvons que copier M. Boré : « Nous empruntons aux historiens de l'Orient, dit-il, et principalement aux Arméniens, les documents relatifs à la vie et aux actes de ce roi justement célèbre. Si l'on ne s'était constamment borné à ne consulter que les auteurs grecs et latins, fort mal instruits généralement des choses de l'Asie, dont ils ignoraient et les idiomes et les mœurs, on n'aurait pas été jusqu'à nier même l'existence de ce puissant roi d'Edesse, qui pacifia le vaste empire de la Perse et le royaume d'Arménie. — ABGARE, fils d'Arsham, lequel, après avoir pris la place de son frère Tigrane, s'était fait confirmer par l'empereur Auguste dans le gouvernement de l'Arménie, naquit peu d'années avant le Rédempteur du monde ; sa sagesse, sa bonté et ses autres vertus lui firent donner le nom d'*Avakair*, qui signifie en arménien l'*homme par excellence*, titre glorieux que les Grecs ont étrangement défiguré sous le nom d'Abkaïr ou Abgare. Les anciennes traditions du pays célèbrent sa beauté, sa taille héroïque et les prodiges de valeur qui l'illustrèrent dès sa première jeunesse. Il était encore enfant lorsqu'il perdit son père Arsham, qui le laissa maître de la Mésopotamie et des quatre Arménies. Ses premiers faits d'armes sont la vigoureuse défense qu'il opposa aux troupes d'Hérode, qui voulait le contraindre à placer sa statue dans les temples de son royaume, près de celles d'Auguste. La défaite du roi des Juifs attira sur lui les regards de l'empereur romain, qui crut découvrir dans cette opposition une tentative de révolte et un premier effort pour se soustraire à sa dépendance. Abgare, qui craignait d'avoir bientôt sur les bras d'autres légions romaines, comprit qu'il devait aller lui-même rendre raison à l'empereur de sa conduite, et il partit pour Rome, où il séjourna trois ans. Alors il renouvela les traités d'alliance qui l'unissaient à l'empire et revint dans ses Etats comblé de nouveaux témoignages d'honneur et d'estime. A son arrivée à Nisibe, il entreprit d'utiles travaux, éleva de somptueux édifices et bâtit dans la Mésopotamie une ville du nom d'Abgarshat. Il transféra ensuite le siége de son royaume à Edesse qu'il rebâtit et fortifia. — La mort d'Arshavir, roi de Perse, jeta la discorde parmi ses trois fils, qui prétendaient également à sa succession. Abgare fut choisi pour

(1) Bonnetty, *Annal. de philos. chrét.* tom. VIII, pag. 368-370

(2) Le traducteur de l'ouvrage d'Addison a fait, à l'occasion du passage que j'ai cité, une espèce de dissertation sur ces fameuses lettres, qu'il considère, lui, comme supposées. Voyez la collection des *Démonstrations évangéliques*, dont le livre d'Addison fait partie, tom. IX, col. 902.

arbitre, et il se déclara en faveur d'Artaces l'aîné. Son jugement fut accepté par les divers partis, et la tranquillité fut rétablie dans la Perse. Des courtisans envieux calomnièrent sa conduite près de l'empereur Tibère, qui venait de succéder à Auguste, et lui représentèrent le monarque d'Edesse comme un prince remuant et ambitieux, qui fomentait à dessein des divisions dans la Perse, afin de la détacher du parti des Romains. Hérode Antipater fit peser sur lui une autre accusation également injuste ; et c'était pour se disculper près du général Marinus, qui commandait alors en Palestine, qu'Abgare envoya son fidèle secrétaire Ananey. A son retour à Jérusalem, Ananey lui raconta ce qu'il avait entendu dire du Messie, qui parcourait alors la Judée en *faisant le bien*. Le récit de ses miracles étonna le roi, qui crut aussitôt reconnaître le Fils de Dieu. *Ces prodiges*, disait-il, *ne sont point ceux d'un homme; le pouvoir de ressusciter les morts n'appartient qu'à la Divinité.* — Or, le roi était travaillé en ce moment d'une maladie cruelle. Tous les médecins avaient en vain épuisé les secrets de leur art, ils n'avaient obtenu aucun heureux résultat. Abgare espéra que le Messie pourrait le guérir de son mal; en conséquence, il lui écrivit une lettre conçue en ces termes : *Abgare, fils d'Arscham, prince d'Edesse, à Jésus, sauveur et bienfaiteur nouvellement apparu au pays de Jérusalem, salut. Nous avons entendu parler de vous et des guérisons opérées par vos mains sans aucun remède; car, comme on le dit, vous donnez l'ouïe aux sourds, la vue aux aveugles, vous faites marcher les boiteux, vous purifiez les lépreux, vous chassez les esprits impurs, vous rendez la santé à ceux qu'afflige une longue maladie, et vous ressuscitez les morts. En apprenant ceci, j'ai fait cette double supposition : que vous êtes ou Dieu même descendu du ciel, ou le Fils de Dieu. C'est pourquoi je vous ai écrit de prendre la peine de venir chez moi et de me guérir de la maladie que j'ai depuis longtemps. J'ai aussi appris que les Juifs murmurent contre vous et qu'ils veulent vous persécuter. Ma ville, quoique petite, est assez agréable, et elle suffirait pour nous deux.* — Les porteurs de la lettre trouvèrent Notre-Seigneur à Jérusalem, et c'est ce qu'indiquent les Evangiles par ce passage *que quelques idolâtres étaient venus le trouver*. Jésus reçut cette lettre, mais il n'alla point à Edesse; il fit à Abgare la réponse suivante : *Heureux celui qui croit en moi sans m'avoir vu, car c'est de moi qu'il est écrit que ceux qui me voient ne croient pas en moi, et que ceux qui ne me voient pas croient et reçoivent la vie. Vous m'écrivez d'aller vous trouver; mais il faut que j'accomplisse toutes les choses pour lesquelles j'ai été envoyé. Après leur accomplissement, je m'élèverai vers celui qui m'a envoyé, et je vous enverrai un de mes disciples pour guérir votre maladie, vous donner la vie et à tous ceux qui sont avec vous.* — Abgare reçut cette lettre d'Ananey qui lui remit en même temps l'image du Sauveur, que l'on conserve jusqu'à ce jour dans l'église d'Edesse (1). »

Ceux qui rejettent ces pièces comme supposées disent, entre autres raisons, qu'elles sont empreintes de *petitesse*. Des incrédules ont avancé la même chose pour attaquer l'Evangile; c'est ici le cas de rappeler que *les pensées de Dieu ne sont pas les pensées des hommes*, de ceux qui suivent ou Bélial ou Mammon. Jésus-Christ *est venu pour les petits*, pour ceux qui croient, qui cherchent le royaume de Dieu et sa justice. M. Eugène Boré, savant orientaliste, auquel nous empruntons les détails fournis par Moïse de Chorène, dit au sujet de la correspondance et de la guérison d'Abgare : « Comme sa demande était faite *dans un esprit de foi et d'humilité*, le Sauveur l'exauça. » Concluons que le reproche de petitesse est absurde. Dira-t-on : Pourquoi Jésus a-t-il écrit à Abgare? pourquoi ne le guérit-il pas de suite par l'effet de sa puissance divine? pourquoi a-t-il laissé souffrir ce malheureux roi, dont la foi se montre pourtant manifeste? pour quoi a-t-il mis entre lui et le malade un de ses disciples, inutile instrument d'un miracle qu'il pouvait opérer d'un acte de sa volonté?

Tes pourquoi, dit le dieu, ne finiraient jamais.

Les voies de Dieu ne sont pas non plus les voies des hommes. Plusieurs traits de la vie du Sauveur présentent de l'analogie avec la conduite qu'il aurait tenue envers Abgare; ainsi, entre autres, dans la guérison de la fille d'une Chananéenne (2), et dans celle d'un enfant possédé (3).

Continuons de citer Moïse de Chorène, d'après M. Boré (4) : « Après l'ascension de Jésus, Thomas, l'un des douze apôtres, dit l'historien arménien, envoya Taddée, l'un des soixante-douze disciples, dans la ville d'Edesse pour guérir Abgare et l'évangéliser. Il descendit dans la maison de Tobie, prince juif, que l'on dit être de la famille des Pagradites, et qui, n'ayant pas abandonné le judaïsme au milieu des gentils, se convertit ensuite au christianisme. La nouvelle s'en répandit aussitôt dans la ville, et dès qu'Abgare l'eut apprise, il dit : *C'est celui au sujet duquel Jésus a écrit.* Il le manda près de lui, et lorsque Taddée entra dans la salle, son visage parut resplendissant à Abgare, qui, se levant de son trône, se prosterna et lui dit : *Si tu es par hasard le disciple du bienheureux Jésus, qu'il m'a dit envoyer ici, ne peux-tu pas guérir mon mal?* Taddée lui répondit : *Si tu crois en Jésus, le Fils de Dieu, ta demande sera exaucée.* Abgare lui dit : *Je crois en lui et en son Père, et c'est pour cela que je voulais aller à la tête de mes troupes exterminer la nation juive qui l'a crucifié.*

(1) Extrait et traduit de Moïse de Chorène, par M. Boré, pour un article sur Abgare inséré dans la *Biographie catholique*, tom. II, p. 211.
(2) Mat. xv, 22-28; Marc. vii, 25 30.
(3) Marc. ix, 18-26.
(4) *Ubi supra*, et Précis de l'histoire d'Arménie, pag. 37, 38, dans l'*Univers Pittoresque*, collection publiée par F. Didot.

Alors Thaddée l'évangélisa, lui et toute la ville; puis, lui imposant les mains, il le guérit ainsi qu'Abdia, l'un des grands de sa cour. Abgare et toute sa ville reçurent le baptême; on ferma les portes des temples, et les statues furent couvertes de roseaux. Personne n'était amené violemment à la foi, et cependant chaque jour le nombre des fidèles augmentait. »

M. Boré répète que « ces documents sont tirés de Moïse de Chorène, le plus ancien des historiens de l'Arménie. » Il ajoute que cet historien rapporte encore une autre lettre écrite par Abgare à Tibère; la voici : *Abgare, roi des Arméniens, à monseigneur Tibère, empereur des Romains, salut. Quoique convaincu que tout ce qui se passe dans votre empire n'est point caché à V. M., je vous avertis cependant par cette lettre, comme votre fidèle ami, que les Juifs de Palestine ont crucifié le Christ, qui n'était aucunement coupable, à cause de ses grandes et bonnes œuvres, de ses prodiges et de ses miracles qui allaient jusqu'à ressusciter les morts. Sachez que cette puissance n'est pas celle d'un homme, mais bien celle d'un Dieu. Aussi, au moment où ils le crucifièrent, le ciel s'obscurcit et la terre trembla. Après trois jours il ressuscita, et présentement il accomplit dans tous les lieux des choses admirables par la main de ses disciples. Votre Majesté sait ce qu'il convient d'ordonner touchant les Juifs qui ont agi de la sorte. Il faut ordonner qu'en tous lieux on adore le Christ comme le vrai Dieu.* — Réponse : « *Tibère, empereur des Romains, à Abgare, roi des Arméniens, salut. On a lu devant moi la lettre dictée par votre amitié et pour laquelle je vous rends des actions de grâces. Pilate nous a donné des détails sur les miracles dont nous avions entendu parler précédemment, et il nous a dit comment, après sa résurrection, il avait été reconnu comme Dieu par beaucoup de gens. C'est pourquoi j'ai pensé à faire ce que vous me conseillez. Mais comme la coutume des Romains veut qu'une divinité ne soit reconnue que par ordre du sénat, j'ai consulté sur ce point cette assemblée qui a rejeté ma proposition. Toutefois nous avons permis à quiconque le voudra de reconnaître Jésus pour Dieu, en menaçant de la mort ceux qui le calomnieront. Quant aux Juifs qui ont osé le crucifier, bien qu'il méritât des honneurs et des récompenses au lieu de la croix et de la mort, lorsque j'aurai réduit les Espagnols révoltés, je leur infligerai le châtiment qu'ils méritent* (1). »

Après avoir dit que l'authenticité de ces lettres a beaucoup exercé la sagacité des critiques, M. Boré ajoute : « Tillemont, Pagi et d'autres ont réfuté longuement ceux qui la révoquent en doute. D'autres, comme Jean Damascène, *de Fide orthod.*, liv. IV, chap. 17; Saint Ephrem, sur le Testament; Nicéphore, liv. II, ch. 7; Procope, *de Bello Persico*, liv. II, ch. 18, se sont contentés de respecter l'antiquité de ces lettres et de croire à la possibilité de la correspondance, sans prétendre que les lettres soient exactement les mêmes. Dans un concile tenu sous le pape Gélase, l'an 494, on rangea cette correspondance parmi les apocryphes. Mais la sentence de l'Eglise ne détruit en rien l'autorité du témoignage des historiens de l'Arménie ou de la Syrie, et n'érige point en article de foi leur falsification, comme quelques-uns pourraient l'imaginer. Le jugement que des écrits n'ont pas été transmis directement par les apôtres et n'ont point le degré d'authenticité des Evangiles, n'implique point en soi la fausseté de ces mêmes documents. Cette décision les classe seulement dans la catégorie des autres sources historiques de l'antiquité. — Toute l'Eglise d'Arménie a continuellement honoré de son respect cette tradition qui nous fait connaître un acte nouveau de la bonté et de la miséricorde du Sauveur, et les Grecs conservèrent religieusement dans la bibliothèque de Constantinople, jusqu'à la prise de cette ville par les Turcs, un manuscrit syriaque qu'ils croyaient être l'autographe de ces lettres. »

M. Cyprien Robert, dans un *Cours d'histoire monumentale des premiers chrétiens* (2), fait en abrégé le tableau des événements qui, à l'entrée du quatrième siècle, ont amené la dissolution du paganisme, et ce sujet lui rappelle les rois d'Edesse : « De grands personnages et même des princes, dit-il (3), avaient déjà reçu le christianisme quand Constantin vint le proclamer comme religion du monde. Tels étaient les Abgares ou dynastie royale d'Edesse, dont les monnaies offrent le premier exemple historiquement connu de la croix employée sur les monuments publics depuis Jésus-Christ. Ce précieux débris, le plus ancien témoin de l'art dans le christianisme, consiste en deux médailles, conservées à Vienne, au cabinet impérial des monnaies. L'Abgare qui fit frapper l'une paraît avoir été contemporain de Commode, car elle porte la tête de cet empereur sur son revers; l'autre est du temps de Sévère, mais son inscription est illisible. Au reste, ces Abgares auraient pu, à l'origine, comme fit d'abord Constantin, ne mettre la croix sur leurs casques et ceux de leurs soldats que comme un talisman de guerre, sans être, à proprement parler, chrétiens (4). Le dernier d'entre eux, dépossédé de son trône par Septime Sévère, pour avoir combattu contre Niger, son antagoniste, fit un voyage à Rome pour se réconcilier avec l'empereur, qui le reçut avec beaucoup de pompe; et, par flatterie pour son nouveau maître, le roitelet prit le nom de Septimicus. Mais Caracalla marchant contre les Perses, s'empara d'Edesse, fit le roi prisonnier et réduisit son Etat en province de l'empire. Eusèbe nomme cet Abgare un saint homme (ἱερὸν ἄνδρα); Cé-

(1) La mort l'empêcha de mettre son projet à exécution, dit M. Boré.

(2) Inséré dans l'*Université catholique*.

(3) Recueil indiqué, tom. III, p. 275.

(4) Supposition dont nous ignorons complétement l'importance, à moins qu'elle ne se rapporte au témoignage de Cédrenus, dont l'auteur va faire mention, mais qui prouve au moins que l'Abgare qui *retomba* dans le paganisme avait été chrétien.

drénus, au contraire, dit qu'il retomba dans le paganisme. La confrontation des légendes relatives à ce prince se trouve dans l'énorme compilation de l'*Oriens christianus* et au tome premier de la Bibliothèque orientale. » (Voyez EDESSE.)]

ABANA, fleuve de Damas, dont parlait Naaman, général du roi de Syrie, en ces termes (*a*) : *Les fleuves d'Abana et de Pharphar, qui coulent à Damas, ne valent-ils pas mieux que toutes les eaux d'Israel?* Nous croyons que ce fleuve est le même que le *Barrady* ou *Chrysorroas*, qui prend sa source au pied et à l'orient du Liban, et qui coule autour et au dedans de Damas, et va perdre ses eaux dans le désert, à quatre ou cinq lieues au midi de cette ville (*b*).

[Les *fleuves qui coulent à Damas* n'ont rien perdu, à ce qu'il paraît, de leur *valeur*. Ecoutons M. Poujoulat qui les a vus et qui en écrivait, un jour du mois de mai 1831, à M. Michaud, qui, lui, visitait l'Egypte. « Ce qui donne tant de fraîcheur et d'éclat aux jardins de Damas, ce sont les eaux abondantes que le *Barrady* ou *Barrada* leur envoie. Le voyageur est frappé de la manière admirable dont les eaux du fleuve sont partagées et distribuées dans les quartiers de la ville et dans tous les lieux voisins... Le *Barrady* prend sa source au nord-ouest de Damas, à dix lieues de distance. Le *Barrada* ne peut être que le *Pharphar* de l'Ecriture; la dénomination moderne est une dérivation corrompue du nom primitif. Les Grecs et les Romains appelaient cette rivière *Chrysorrhoas*. L'eau de ce fleuve n'est bonne à boire qu'après sa jonction avec la rivière nommée *Figé*, dont la source est à cinq heures au nord de Damas; arrivées au village de *Makson*, à deux heures de la ville, les deux rivières qui n'en forment plus qu'une seule sous le nom de *Barrady*, se divisent en sept branches. La gorge montagneuse où le fleuve se divise offre un de ces beaux aspects romantiques comme vous avez pu en rencontrer dans les montagnes de la Suisse ou du Tyrol. Aux temps antiques, le fleuve ne se partageait qu'en deux branches; c'étaient le *Pharphar* et l'*Abana;* on a creusé au fleuve cinq nouveaux canaux pour que tout le pays soit largement abreuvé. La première branche, nommée *Djazzié*, arrose *Salahhié*, séjour délicieux couvert de maisons de plaisance, situé à une demi-heure de chemin de Damas, au nord-ouest; le Djazzié passe ainsi sur des hauteurs qui, d'après l'estimation de Pokocke, dominent en quelques endroits le Barrada de plus de soixante pieds; la seconde branche, nommée *Tora* ou *Toura*, roule une plus grande quantité d'eau que toutes les autres, et baigne des lieux élevés situés au nord de la ville; la troisième, nommée *Banias*, abreuve le quartier du sérail, qui est le plus beau quartier de Damas; la quatrième, qui conserve le nom de *Barrada*, coule au pied des murailles de Damas, du côté du nord; la cinquième, nommée *Carnavat* ou *Kenovat*, fournit de l'eau à la majeure partie de la cité, à l'aide d'un grand nombre de petits conduits qui vont aboutir aux fontaines publiques, aux bains, aux khans et aux mosquées; la sixième, nommée *Akrabani* ou *rivière des scorpions*, traverse la partie méridionale de Damas et abreuve aussi une moitié du grand faubourg de Meidan; l'*Akrabani* pourrait bien être l'*Abana* de l'Ecriture; Benjamin de Tudèle dit que l'*Abana* traverse la ville; la septième enfin, nommée *Derary* ou *Deramy*, coule au sud de l'Akrabani et donne de l'eau à l'autre moitié du faubourg de Meidan. Toutes ces rivières, après avoir ainsi abreuvé la population et le pays dans tous les sens, rejoignent un peu au delà de Damas le *Barrada* qui leur a donné naissance, et les sept canaux réunis en grand fleuve vont se perdre obscurément dans un abîme, à sept heures, à l'est de Damas, appelé par les Arabes *Bahr-el-Merg* (*la mer du Pré*). Le Bahr-el-Merg, dont la circonférence est d'environ huit lieues, ne s'élève et ne s'abaisse dans aucun temps; dans toutes les saisons, son niveau se montre perpétuellement le même. L'œil cherche en vain l'issue par où puissent s'écouler les eaux du lac; on ne saurait lui assigner que des voies souterraines. Ainsi, les eaux du Barrada ont le même sort que les eaux du Jourdain; les deux fleuves promènent leurs flots glorieux dans de belles et riches vallées, et tous deux se perdent dans un abîme entouré de silence et de mystère (1). »

ABARIM, montagnes au delà [à l'Orient de la mer Morte et] du Jourdain. Elles s'étendaient dans la tribu de Ruben et dans le pays des Moabites, au deçà et au delà de l'Arnon, et étaient composées de plusieurs côteaux qui avaient différents noms. Il est impossible d'en marquer au juste l'étendue (2). Eusèbe et saint Jérôme en parlent en plus d'un endroit. Eusèbe (*c*) les place à six mille d'Hesebon vers l'Occident, et à sept mille de Liviade vers l'Orient (*d*). Les monts *Nébo*, *Phasga* et *Phogor* faisaient partie des monts Abarim. C'est sur le Nébo que Moïse mourut (*e*); et c'est dans les mêmes montagnes que Jérémie cacha l'arche d'alliance, lorsque les Chaldéens prirent Jérusalem (*f*). *Abarim* en Hébreu signifie les passants ou les passages.

[Le torrent d'Arnon séparait cette chaîne de montagnes en deux parties, dit Barbié du Bocage : celle du Nord et celle du Sud. Il ajoute qu'à « la première appartenait le mont *Nébo dont le sommet se nomme Phasga*. » Mais écoutons M. Léon Delaborde, qui nous offre sur les monts *Abarim* des

(*a*) IV *Reg.* v, 12.
(*b*) Voyage de Maundrel d'Alep à Jérusalem.
(*c*) *Euseb. in Nabo.*
(*d*) *Idem in voce Bethphogor.*
(*e*) *Deuter.* xxxii, 49; xxxiv, 1.
(*f*) II *Mach.* ii, 4.

(1) *Correspondance d'Orient*, Lettr. CXLVIII, tom. VI, pag. 203-205.
(2) M. Léon Delaborde la fait connaître dans un passage de son *Commentaire sur l'Exode et les Nombres* (xxiii, 44), pag. 134. On trouvera ce passage dans notre addition à cet article.

renseignements plus exacts, et qui fait, à l'occasion de ces montagnes, une observation que nous ne devons pas omettre de recueillir. Voici ce qu'il dit et nous apprend : « Il existe dans les noms des montagnes cités dans l'Ancien Testament, une certaine confusion qui, vu la précision ordinaire de l'Ecriture sainte, ne s'expliquerait pas, si l'on ne savait que cette confusion apparente existe même aujourd'hui dans les renseignements qu'on se procure chez les habitants eux-mêmes... Je prendrai pour exemple les noms de Nébo, Pisga, Abarim. Quelle difficulté pour concilier ensemble les différents passages où ces montagnes jouent un rôle! Cependant en distinguant les pics isolés des chaînes de montagnes, la difficulté ne tarde pas à disparaître, et le nuage s'éclaircit. — Les monts *Abarim* s'étendaient depuis le pays d'Edom, frontière des Moabites, jusqu'aux plaines du Jourdain, près de l'embouchure de ce fleuve dans la mer Morte. Les Israélites campèrent au pied de la limite méridionale de ces montagnes, au sud du torrent de Zared, qu'ils passèrent après ce campement. Au nord, cette chaîne poussait ses derniers rameaux, les monts Pisga, jusqu'aux plaines du Jourdain, dominant, d'un côté, la mer Morte, de l'autre, le désert; et là s'élève un pic, le mont Nébo, au-dessus de cette vaste contrée, que le Seigneur affaissa, en détruisant les villes coupables. C'est pourquoi Moïse reçut l'ordre de monter *sur les montagnes d'Abarim et sur le pic de Nébo* (1) *qui dominait les monts Pisga*; ces derniers étant les prolongements au nord de la chaîne des montagnes Abarim; et, c'est près de là que les Israélites stationnèrent dans les monts Abarim contre le pic Nébo (2). »]

ABARON est le surnom d'Eléazar, quatrième frère de Judas Machabée (3). Le nom d'Abaron, en hébreu, peut signifier colère, emporté ou passant. Josèphe le nomme *Auran* ou *Avran*; et le premier livre des Machabées (4), *fils de Saura* (5). *Saura* signifie une lézarde, une salamandre; les surnoms des fils de Mathatias sont d'ordinaire des noms d'animaux. Il s'est rendu illustre par sa mort, ayant été écrasé sous un éléphant qu'il perça de son épée, comme nous le marquerons sous ELEAZAR. *Voy.* I *Mach.*, VI, 43. Josèphe, *Antiq.* liv. XII, chap. 14.

ABBA (*a*), en Syriaque, signifie *père*. *Ab* a la même signification en hébreu. Saint Paul (*b*) dit que nous avons reçu de Dieu l'esprit d'adoption des enfants qui nous fait crier : *Abba* ou *mon père*. Jésus-Christ dans sa prière au Jardin des Oliviers, dit à son Père (*c*) : *Abba, mon Père, tout vous est possible.*

* ABDA, père d'Adoniram (III *Reg.* IV, 6), lui doit que son nom soit venu jusqu'à nous.

* ABDA, lévite et l'un des premiers chantres, descendant du célèbre Idithun. Il est nommé parmi ceux qui revinrent de la captivité avec Zorobabel. *Néh.*, XI, 17.

* ABDÉEL, père de Sélémias, doit une place dans l'histoire à l'ordre tyrannique que Joakim, roi de Juda, donna à son fils d'arrêter Jérémie et Baruch. *Jér.*, XXXVI, 26.

ABDEMELECH, eunuque ou serviteur du roi Sédécias [éthiopien, et sans doute prosélyte], ayant appris que Jérémie avait été mis en prison dans un lieu plein de boue et d'infection, par l'ordre des principaux de Jérusalem, en avertit le roi; et lui dit qu'on voulait faire mourir de faim ce prophète, parce que le pain commençait à manquer dans la ville. Sédécias ordonna donc à Abdemelech de prendre avec lui trente hommes, et de tirer le prophète du lieu où il était. Cet officier alla prendre de vieux linges, les descendit avec des cordes à Jérémie, qui les mit sous ses aisselles, afin que les cordes ne le blessassent pas; et Abdemelech le tira ainsi de ce cachot (*d*). Mais le prophète ne fut pas remis en parfaite liberté. On le laissa enfermé dans le vestibule de la prison. Dieu ne laissa pas cette action de charité sans récompense. Jérémie étant encore enfermé dans le parvis de la prison, dit un jour à Abdemelech (*e*) : *Voici ce que dit le Seigneur : Je vais exécuter tout ce que j'ai dit contre cette ville pour son malheur, et non pour son bonheur. Vous en serez témoin vous-même en ce jour-là. Alors je vous délivrerai, dit le Seigneur, et je vous garantirai de l'épée de vos ennemis que vous craignez, parce que vous avez eu confiance en moi.* En effet, après la prise de la ville par Nabuzardan, Abdemelech fut garanti (An du monde 3416, avant Jésus-Christ 584, avant l'ère vulgaire 588).

[La conduite d'*Abdemelech* révèle un noble caractère. Il est beau de voir cet étranger entreprendre d'arracher le prophète à la vengeance d'une faction de Juifs aveugles et redoutables qui voulaient sa mort, et y parvenir avec autant de courage que de simplicité dans les précautions, et de promptitude dans l'exécution. Sédécias, en abandonnant Jérémie, se prive d'une part dans les éloges qui sont dus à son serviteur, et mériterait pour cela seul le reproche de faiblesse qu'il mérite déjà trop d'ailleurs.]

ABDENAGO est le nom Chaldéen que l'officier du roi de Babylone donna à Azarias, compagnon de Daniel (*f*). Ce nom signifie *serviteur de Nago* ou *Négo*, qui est le soleil ou l'étoile du matin, ainsi nommée à cause de son éclat. Abdénago fut jeté dans la fournaise ardente à Babylone avec *Sidrach* [Ananias] et *Misach* [Misael], ses deux compagnons, pour n'avoir pas voulu adorer la statue que Nabuchodonosor avait fait éri-

(*a*) אבא *Abba*, אב *ab*, *pater*.
(*b*) *Rom.* VIII, 15. *Gal.* IV, 6.
(*c*) *Marc.* XIV, 36.
(*d*) *Jerem.* XXXVIII, 6, etc.
(*e*) *Jerem.* XXXIX, 15, 16.
(*f*) *Dan.* I, 7.

(1) *Deut.* XXXII, 49. *Nomb.* XXVIII, 12; XXXIII, 3.
(2) *Nomb.* XXXIII, 47.
(3) I *Mach.* II, 5.
(4) *Ibid.* VI, 43.
(5) Le Grec ne dit pas qu'Eléazar fût *fils de Saura*, mais qu'il était surnommé Savara.

ger (a). Daniel était apparemment alors absent de Babylone, puisqu'il n'eut pas le même sort que ses trois compagnons. Dieu tira sa gloire de la condamnation de Sidrach, Misach et Abdénago, puisqu'il ne permit pas qu'ils fussent endommagés par les flammes, et qu'il envoya son ange au milieu d'eux pour les garantir de la fournaise. [*Voyez* ANANIAS.]

* ABDI, trois personnages de ce nom : 1° un lévite de la famille de Mérari, il est nommé, parce qu'il était aïeul d'Ethan ou d'Idithun, célèbre chantre; il était père de Cusi ou Casaïa (I *Par.*, VI, 44; XV, 7; XXV, 1); 2° un autre lévite de la même famille; il fut père de Cis, qui est nommé parmi ceux qui répondirent à l'appel du pieux roi Ezéchias pour purifier le temple profané et rétablir le culte (II *Par.*, XXIX, 12); 3° un laïque qui, dans la captivité, avait épousé une étrangère, mais qui la renvoya pour satisfaire à la loi, dont Esdras exigeait l'observation (*Esd.* X. 25).

ABDIAS, intendant de la maison d'Achab, roi d'Israel du temps du prophète Elie. Pendant la sécheresse et la famine qui désolaient la Judée et la Samarie, et qui avaient été prédites par Elisée, Achab dit à Abdias d'aller par la campagne pour voir s'il ne trouverait pas quelque endroit arrosé, d'où l'on pût tirer du secours pour les hommes et pour les bêtes qui mouraient de faim et de soif (b). Abdias obéit; et comme il était au milieu des champs, il eut à sa rencontre le prophète Elie. Aussitôt il se prosterna le visage contre terre et lui dit : *Est-ce donc vous, mon seigneur Elie?* Le prophète lui dit : *Allez, dites à votre maître que voilà Elie.* Abdias répondit : *Mon seigneur, quel est mon péché? qu'ai-je fait pour que* [vous me chargiez d'un si dangereux message et que] *vous m'envoyiez à Achab, afin qu'il me tue? Vive le Seigneur votre Dieu; il n'y a ni province ni royaume où mon seigneur n'ait envoyé pour avoir de vos nouvelles; et tout le monde lui a dit : Il n'est point ici. Et maintenant vous me dites : Allez dire à Achab qu'Elie est ici; et pendant que j'irai trouver le roi, l'Esprit de Dieu vous saisira et vous emportera en quelque lieu que je ne sais point; et lorsque Achab ne vous trouvera point, il me fera mourir. Au reste, votre serviteur craint Dieu dès son enfance. N'a-t-on pas raconté à mon seigneur ce que j'ai fait, lorsque Jézabel faisait mourir les prophètes du Seigneur, que j'en cachai cent dans des cavernes, et que je les nourris pendant tout ce temps? Dispensez-moi donc, je vous prie, d'aller annoncer à Achab votre venue, et ne m'exposez point à un danger de mort si évident.* Elie lui répondit : *Vive le Seigneur des armées que je sers; je me présenterai aujourd'hui devant Achab. Abdias alla donc, et dit au roi qu'Elie était arrivé.*

[Voilà tout ce que l'Ecriture nous apprend de ce fidèle israélite qui eut le mérite rare de conserver sa foi intacte dans une cour qui était le foyer de l'idolâtrie et de la corruption. La prudence d'Abdias égalait sa foi et son dévouement; sans elle, il eût sans doute expié par une mort affreuse le courage avec lequel il ravit aux fureurs de la femme d'Achab les cent prophètes qu'il cacha et nourrit dans deux cavernes. Ce qui relève encore la générosité d'*Abdias*, c'est que la famine exerçait les plus grands ravages. Un tel homme ne pouvait être faible : il représente à Elie qu'il ne peut remplir sans éviter d'être mis à mort la commission dont il le charge; il connaissait Achab, et avait trop de raison de croire que la menace du prophète exciterait plutôt sa haine si vive et sa cruauté si prompte; il craint une mort cruelle et inutile; car il craint, non pas qu'Elie ne le suive point d'assez près, mais qu'il ne vienne pas du tout. Mais quand le prophète lui a fait serment qu'il se présentera le jour même devant le roi, alors *Abdias*, sans doute et sans peur, ne balance plus; il court annoncer l'arrivée d'Elie.]

Quelques-uns (c) ont cru que cet Abdias était le même dont nous avons les écrits dans les petits prophètes; et que s'étant rendu disciple d'Elie, Dieu lui communiqua le don de prophétie. D'autres (d) ajoutent qu'il était l'époux de la femme de Sunam chez qui logeait le prophète Elisée; et que c'est lui qui fut ce troisième centenier envoyé par le roi Ochosias pour se saisir d'Elie, et que le feu du ciel épargna (e). Mais l'Ecriture ne dit pas le nom de ce dernier officier, et l'on n'a aucune preuve qu'Abdias, dont nous parlons ici, ait été prophète ni qu'il soit le même que le quatrième des douze petits prophètes. Voyez dans l'article suivant ce que nous en allons dire. Saint Jérôme (f), dans l'épitaphe de sainte Paule, dit que cette sainte femme étant sortie de Samarie, alla voir la montagne et les cavernes où Abdias avait caché cent prophètes, et que de là elle vint à Nazareth. Ce qui fait croire que cette montagne était au nord de Samarie.

ABDIAS, le quatrième des douze petits prophètes, a écrit un seul chapitre contre les Iduméens. Nous venons de voir que plusieurs le confondent avec l'intendant d'Achab. Si cela était, il faudrait dire qu'il est le premier de tous les prophètes dont nous ayons les écrits (1). Nous avons tâché de montrer dans la préface sur ce prophète qu'il vivait pendant la captivité de Babylone (2) et en même temps que Jérémie. Il

(a) *Dan.* III.
(b) III *Reg.* XVIII, 3 et seq. An du monde 3096; avant Jésus-Christ 904; avant l'ère vulgaire 906.
(c) *Vide Hieronym. in Abdiam. Ita Hebræi plerique.*
(d) *Doroth. Pseudo-Epiph. alii plures.*
(e) IV *Reg.* I, 14, 15.
(f) *Hieronym. Ep.* 17.
(1) Il faudrait dire aussi qu'à la cour d'Achab, qui persécutait les prophètes, il y avait un prophète; ce qui est inadmissible. Qu'eût fait un prophète dans une cour où il n'aurait pu remplir son ministère, tant la corruption et l'impiété y étaient générales? On ne doit pas supposer qu'il l'exerçait en secret, à l'égard de quelques fidèles qui pouvaient s'y trouver, comme l'intendant dont s'occupe l'article précédent. Le ministère prophétique, établi pour l'utilité publique, se remplissait publiquement et au péril de la vie.
(2) C'est aussi le sentiment de C. F. Schnurrer, *Dissert. philolog. critic.*, pag. 383 et seq., de Rosenmuller, *In Abadiam Proœmium*, et de Jahn, *Introd.*, § 125.

menace les Iduméens d'une perte totale en punition de l'inhumanité qu'ils ont exercée contre leurs propres frères. Le prophète leur reproche de s'être joints aux ennemis de Juda, lorsqu'ils jetaient le sort sur Jérusalem, et de s'être mis sur les avenues pour tuer ceux qui cherchaient à se sauver. Il dit que Jérusalem sera rétablie, que la maison d'Israel se rendra maîtresse de ceux qui l'ont dominée, qu'elle sera comme un feu, et la maison d'Esaü comme la paille. Il prédit fort clairement le retour de la captivité de Juda. Il imite en quelques endroits le style de Jérémie, et copie jusqu'à ses paroles. Nous croyons que les menaces qu'Abdias prononça contre Edom s'exécutèrent en partie par le roi Nabuchodonosor, qui, en la cinquième année après la ruine de Jérusalem (a), porta ses armes contre les nations voisines des Juifs (b); et que le reste s'accomplit du temps des Machabées. Saint Jérôme parle du tombeau de ce prophète que sainte Paule vit à Samarie (c).

Abdias prédit le retour de la captivité en ces termes, selon la Vulgate (d) : *L'armée des enfants d'Israel, qui avait été transférée hors de son pays, possédera toutes les terres des Chananéens jusqu'à Sarepta, et les villes du midi obéiront à ceux qui avaient été emmenés de Jérusalem jusqu'au Bosphore.* L'Hébreu lit (e) : *La captivité de cette armée des enfants d'Israel* possédera *les Chananéens jusqu'à Zarphat; et la captivité de Jérusalem, qui est à Sapharad, possédera les villes du midi.* Quelques Hébreux, sous le nom de *Chananéens*, entendent l'Allemagne; sous le nom de *Zarphad*, la France; et sous celui de *Sapharad*, l'Espagne. Le Juif qui montrait l'hébreu à saint Jérôme entendait le Bosphore sous le nom de *Sapharad*, qu'il joignait à la préposition *be*, qui signifie dedans, et n'en faisait qu'un mot; mais il vaut mieux suivre les 70. Les Israélites (f) de retour de la captivité *posséderont la terre des Chananéens*, ou des Phéniciens, *jusqu'à* la ville de Sarepta, qui était voisine de Tyr et de Sidon, capitale de Phénicie; et les captifs qui seront de retour de Jérusalem *posséderont le pays qui s'étend* depuis *Ephrata jusque vers le midi* de la terre promise.

ABDIAS, père de Jesmaïas, du temps de David. I *Par.* XXVII, 19.

ABDIAS, lévite de la famille de Mérari, fut employé sous Josias à la réparation du temple de Jérusalem. II *Par.* XXXIV, 12.

ABDIAS, de Babylone, fameux imposteur, qui a écrit la vie des apôtres, et qui a voulu se faire passer pour un homme qui avait vu Jésus-Christ, et qui avait été ordonné par les apôtres mêmes évêque de Babylone. C'est ce qu'il dit de lui-même dans sa préface. Il a voulu faire croire qu'ayant écrit en hébreu, son ouvrage a été traduit en grec par un nommé Eutrope, son disciple; et de grec en latin par Jules Africain. Mais on convient que cet Abdias est un auteur supposé, et que son ouvrage ne mérite aucune créance (g).

ABDIEL, de la tribu de Gad, chef de sa famille. I *Par.* V, 15. — [Il était fils de Guni.]

ABDON, fils d'Illel, de la tribu d'Ephraïm, dixième juge d'Israel (h). Il succéda à Ahialon, l'an du monde 2840, avant Jésus-Christ 1160, avant l'ère vulgaire 1164. Il jugea Israel pendant huit ans, et fut enterré à Pharaton, dans le lot d'Ephraïm. Il laissa quarante fils et trente petit-fils, qui allaient montés sur soixante-dix ânes, qui étaient alors la monture ordinaire des personnes de condition dans la Judée. Il mourut en 2856, avant J.-C. 1144, avant l'ère vulg. 1148.

ABDON, de la tribu de Benjamin, et fils de Jéhiel. [Il était fils aîné de Jéhiel-Abigabaon, dont la femme se nommait Maacha. I *Par.* VIII, 29, 30; et IX, 35, 36.]

ABDON, fils d'Abigabaon et de Maacha (i). [C'est le même que le précédent, avec lequel D. Calmet l'a confondu à tort.]

ABDON, fils de Micha, fut envoyé par le roi Josias à la prophétesse Holda, pour lui demander son avis sur le livre de la loi qui avait été trouvé dans le temple. II *Par.* XXXIV, 20.—[Comme le prouve le texte parallèle (IV *Reg.* XXII, 12), cet Abdon est le même qu'Achobor, auquel D. Calmet a consacré quelques lignes semblables, et duquel il paraît, par conséquent, le distinguer. La qualité d'*Abdon* ou d'*Achobor* n'est point énoncée dans l'Ecriture, mais il est certain qu'il était un des premiers dignitaires de la cour de Josias. La mission pour laquelle l'appela ce pieux monarque le fait assez voir, puisqu'elle était d'une haute importance et confiée à quatre personnages, dont le premier nommé était Helcias, souverain pontife. Sa petite-fille Nohesta devint l'épouse d'Eliakim ou Joachim, second fils de Josias, et il est vraisemblable qu'il vivait encore lorsqu'elle partageait le trône (1). Mais cette gloire, loin de le réjouir, le plongea sans doute dans la désolation. Il avait aidé à restaurer la religion et la liberté nationales, et il voyait Joachim marcher dans la voie des tyrans et rétablir le culte des idoles. Il avait recueilli avec respect les déclarations prophétiques, et il voyait Elnathan, son propre fils, trop prompt à obéir à un ordre de l'insensé monarque, concourir à la mort d'un prophète innocent, ou coupable, en remplissant son ministère divin, d'être plus patriote que ne l'étaient ses bourreaux (2). Il est encore probable qu'*Achobor*

(a) An du monde 3421; avant Jésus-Christ 579; avant l'ère vulgaire 583.

(b) *Joseph. Antiq. l.* x, *c.* xi, *p.* 345.

(c) *Hieronym. Ep.* 27, *seu Epitaph. Paulæ.*

(d) *Abdias vers.* 20.

(e) וגלת החל הזה לבני ישראל אשר כנענים עד צרפת : וגלת ירושלים אשר בספרד ירשו את ערי נג

(f) 70 : Τῆς μετοικεσίας ἡ ἀρχὴ αὕτη, τοῖς υἱοῖς Ἰσραὴλ γῆ τῶν Χαναναίων ἕως Σαρεπτῶν, καὶ ἡ μετοικεσία Ἱερουσαλὴμ ἕως Ἐφραθά, etc.

(g) *Vide Sixt. seu Bibl. sacr. l.* II; *Claud. Espencer, l.* v, *c.* v, *de Continentia, Bellarm. l.* II, *de bonis Operibus, c.* XIV; *Baron. ad an.* 44; *Melch. Can. Possevin. Natal. Alex. Du Pin*; *alios.*

(h) *Judic.* XII, 13, etc.

(i) I. *Par.* VIII, 29.

(1) IV Reg. XXIV, 8.

(2) Jér. XXVI, 20-25.

eut la douleur de voir les conséquences sociales de l'incrédulité, les maux de sa patrie, et d'aller se creuser un sépulcre dans la captivité.]

* ABDON, benjamite, fils de Sésac, qui l'était de Baria. I *Par*. VIII, 13, 14, 16, 23.

ABDON, ville de la tribu d'Aser (*a*). Elle fut cédée aux lévites de la famille de Gerson (*b*).

ABED, fils de Jonathan, de la famille d'Adan (*c*), revint de la captivité avec cinquante hommes.

ABEILLES, mouches à miel. *Voyez* MIEL. L'abeille était déclarée immonde par la loi. *Lévit*. XI, 20. [*Voyez* BLÉ, n° VIII.]

ABEL, second fils d'Adam et d'Eve, naquit l'an du monde 2, avant Jésus-Christ 3998. Il y en a qui croient qu'il était frère jumeau de Caïn (*d*); d'autres croient qu'il était son cadet, étant né la seconde année du monde; d'autres ne le font naître que quinze ans après Caïn; d'autres mettent trente ans d'intervalle entre la naissance des deux frères. Les Orientaux donnent pour sœur jumelle à Abel *Auvina*. D'autres l'appellent *Delbora;* d'autres (*e*), *Decla* ou *Edocla*. Caïn et Abel, instruits par Adam leur père de leur devoir envers le Créateur, lui offrirent chacun les prémices de leurs travaux. Caïn était laboureur, et Abel pasteur de troupeaux. Caïn lui offrit les prémices de ses fruits, et Abel la graisse ou le lait de ses troupeaux. Dieu témoigna qu'il avait pour agréables les offrandes d'Abel et qu'il méprisait celles de Caïn. On ne sait pas distinctement comment le Seigneur donna ces marques de préférence à Abel, si c'est par un feu envoyé du ciel (*f*), qui consuma son offrande, ou par quelque autre voie; mais on sait que Caïn, s'en étant aperçu, tomba dans une profonde tristesse (*g*), et se livrant au mouvement de sa jalousie, il forma le dessein de tuer Abel.

Les commentateurs conviennent que la vraie cause de la haine de Caïn était l'approbation que Dieu avait donnée aux sacrifices de son frère, et qu'il avait refusée aux siens; mais on n'est pas d'accord sur le prétexte dont il se servit pour ôter la vie à Abel : si ce fut à l'occasion d'une femme qu'Adam voulait qu'il épousât (*h*), ou s'il chercha une mauvaise querelle (*i*) à Abel, en proférant devant lui des blasphèmes. On peut voir sur cela les interprètes. Ce qui est certain, c'est que Caïn ayant invité Abel à sortir à la campagne, il le tua au milieu des champs (*j*). L'Ecriture ne spécifie ni la manière, ni l'instrument de ce meurtre, et les interprètes se sont partagés sur cela. Les uns arment Caïn d'une mâchoire d'âne; d'autres, d'une faux (*k*); d'autres, d'une serpe (*l*); d'autres, d'un couteau ou d'une épée (*m*), ou d'une pierre, ou d'une fourche. Quoi qu'il en soit, le sang de cet innocent criant vers le ciel, le Seigneur demanda à Caïn ce qu'était devenu Abel. Il répondit : *Suis-je le gardien de mon frère?* Nous verrons ailleurs de quelle sorte Dieu punit Caïn.

Josèphe (*n*) croit que Caïn enterra Abel afin qu'on ne pût découvrir son meurtre; et on montre aux voyageurs (*o*), à seize milles de Damas, un tombeau, que l'on dit être celui d'Abel, qui est long de cent soixante paumes, qui font quatre-vingts coudées. Saint Jérôme (*p*) assure que la tradition constante des Hébreux est qu'Abel a été tué dans la campagne de Damas; mais rien n'est plus douteux que cela. Quelques Pères (*q*) ont cru qu'Abel était toujours demeuré vierge. La Chronique d'Alexandrie marque assez clairement qu'il était mort avant son mariage; mais d'autres (*r*) soutiennent qu'il était marié, quoique peut-être il n'eût point d'enfants, puisqu'il n'est point fait mention de sa postérité dans Moïse. Saint Chrysostome (*s*) est exprès pour son mariage, puisqu'il l'excuse sur la nécessité d'avoir épousé sa propre sœur. Ceux qui expliquent le sang d'Abel qui criait à Dieu de la terre, de la postérité de ce juste qui demandait vengeance de son sang répandu, sont dans le même sentiment.

Sous les empereurs Arcade et Honoré, il s'éleva dans l'Afrique certains hérétiques (1) nommés *Abélites* ou *Abélonites*, du nom d'Abel, qui condamnaient les noces, non qu'ils les crussent mauvaises, puisqu'ils se mariaient eux-mêmes; mais ils condamnaient l'usage du mariage, et s'abstenaient du commerce permis avec leurs femmes. Ils disaient qu'ils ne voulaient pas mettre au monde des créatures malheureuses et souillées du péché originel. Ils regardaient le mélange des deux sexes comme une action détestable; et de peur que leur secte ne pérît, ils adoptaient les fils et les filles de leurs voisins, et les faisaient héritiers de leurs biens, à condition que les enfants qui en naîtraient seraient à eux. Cette secte n'eut pas de longues suites : on eut bientôt détrompé ces pauvres abusés (*t*).

Outre les traditions des anciens que nous avons touchées, les Musulmans, de même que les Rabbins et les Chrétiens orientaux (*u*) en ont encore d'autres qu'il est bon de rapporter en cet endroit, quand ce ne serait que pour entendre leurs histoires. Les Musulmans disent qu'Eve accoucha en même

(*a*) *Josué*, XXI, 30.
(*b*) I *Par*. VI, 74.
(*c*) *Esdr*. VIII, 6.
(*d*) *Ita Joseph. Antiq. l.* I, *c.* III; *et Hebræi*, *et Calvin*.
(*e*) *Auctor Operis imperfecti in Matth. homil*. I.
(*f*) *Theodotion in Genes.; Hieronym. Qu. hebr. in Genes.*
(*g*) *Genes*. IV, 5, 6.
(*h*) *Eutych. Alexand. Annal. Arab. Lat*. p. 16.
(*i*) *Targum Hierosol. in Genes*. IV, 8.
(*j*) *Genes*. IV, 8, 9.
(*k*) *Irenæ. l*. V, *c*. XXXVII.
(*l*) *Prudent. Hamartigen.*
(*m*) *Chrysostom. in Genes. homil*. XIX.
(*n*) *Joseph Antiq. l.* I, *c*. III.
(*o*) Goujon, *Voyage de la Terre sainte.*
(*p*) *Hieron. in Ezech*. XXVII.
(*q*) *Basil. Ambros. alii apud Cornel. a Lapide*, Aut. *de Mirabilib. S. Scrip. l.* I, *c*. III.
(*r*) *Vide Salian. Annal. t.* I, *p*. 94.
(*s*) *Chrysost. in Matt. homil*. I.
(*t*) Voyez S. Aug. *hæres*. 87.
(*u*) D'Herbelot Bibl. Orient. *Cabil*.
(1) Paysans du diocèse d'Hippone. Saint Augustin s'éleva contre leur continence mal entendue.

temps de Caïn et d'Aclima ou Aclimia, sa jumelle, et ensuite d'Abel et de sa jumelle, appelée Lebuda. Les chrétiens orientaux appellent ces deux jumelles Azrun et Oraïn, et ne diffèrent des Musulmans en cette histoire que pour les noms.

Les deux frères étant parvenus à l'âge de puberté, Adam voulut les marier, et donner à Caïn la jumelle d'Abel, et à Abel celle de Caïn pour femmes. Ce choix ne plut pas à Caïn, parce que sa sœur Aclima était beaucoup plus belle que Lebuda. Il disait qu'il était juste qu'ayant été créés ensemble dans le même sein, ils vécussent aussi ensemble dans le même lit. Adam lui répondit que Dieu en avait autrement ordonné et que la chose ne dépendait pas de lui. Caïn répliqua : Vous voulez donner la plus belle femme à mon frère, parce que vous l'aimez plus que moi. Adam répartit : Si vous voulez vous éclaircir mieux de la volonté de Dieu, que chacun de vous lui offre un sacrifice, et celui dont Dieu agréera le sacrifice aura Aclima pour femme.

Abel y consentit, et résolut, au cas que Dieu ne lui donnât pas des marques qu'il approuvât son sacrifice, de prendre Lebuda, sa jumelle, pour femme. Caïn, au contraire, feignit d'acquiescer à la proposition d'Adam, bien résolu, quoi qu'il arrivât de son sacrifice, de ne point céder sa sœur à son frère.

Abel, qui était berger, choisit le mouton le plus gras qu'il eût dans son troupeau, et l'immola à Dieu sur la croupe d'une montagne. Caïn, qui était laboureur, prit une gerbe de sa moisson, la plus légère de grains qu'il put trouver, et l'offrit de son côté à Dieu sur la cime d'une montagne voisine. Les offrandes des deux frères ne furent pas plutôt en état, qu'une flamme très-claire et sans fumée descendit du ciel et consuma le sacrifice d'Abel, sans toucher à celui de Caïn.

La colère, le dépit, l'envie, s'emparèrent du cœur de Caïn : il résolut de se défaire de son frère, l'outragea de paroles, et le menaça de le tuer. Abel lui répondit : *Dieu ne reçoit les sacrifices que de ceux qui le craignent, et qui les lui offrent avec une intention pure et sincère ; si vous portez la main sur moi, je ne me défendrai point en vous ôtant la vie ; mais le Seigneur de toutes créatures, que je crains et que j'adore, sera mon vengeur.* Caïn n'écoutant que sa passion, se fortifia dans le dessein de faire périr son frère ; mais ne sachant comment s'y prendre, le démon se présenta devant lui sous la figure d'un homme qui tenait en main un oiseau, et ayant mis cet oiseau sur un rocher, il prit une pierre et lui en écrasa la tête. Caïn instruit par cet exemple, résolut de faire la même chose à son frère. Il attendit qu'Abel fût endormi, et s'étant armé d'une grosse pierre, il la laissa tomber de tout son poids sur sa tête, et lui ôta la vie. En même temps Dieu lui fit entendre une voix du ciel qui lui cria : *Tu passeras le reste de ta vie dans une frayeur continuelle.* En effet dès ce moment il se trouva dans un terrible embarras ; car il craignait que son crime ne vînt à la connaissance de son père, et ne sachant que faire du corps de son frère, il l'enferma dans une peau, qu'il porta pendant quarante jours partout où il allait. Mais comme la puanteur de ce cadavre l'incommodait, il était obligé de temps en temps de s'en décharger, et alors les oiseaux carnassiers et les bêtes farouches s'en approchaient, et en emportaient toujours quelques pièces.

Il aperçut un jour deux corbeaux qui se battaient en l'air, dont l'un étant tombé mort, l'autre fit une fosse avec son bec et avec ses ongles pour l'enterrer. Caïn crut qu'il en devait faire autant, et à l'exemple du corbeau il enterra son frère. Alors la frayeur et le remords le saisirent ; il commença à courir vagabond çà et là par le monde, craignant qu'un jour quelqu'un ne lui fît le même traitement qu'il avait fait à son frère, et n'osant se montrer devant ses parents après avoir commis un si grand crime. Son repentir ne changea point son mauvais cœur, et il ne chercha point à expier sa faute aux yeux de Dieu. Il fut tué malheureusement par un de ses petits-fils, qui n'ayant pas la vue assez bonne, le prit pour une bête sauvage. *Voyez* ci-après l'article de CAÏN. Le livre hébreu intitulé Cozri enseigne que le sujet de la querelle de Caïn et d'Abel, venait de ce que Caïn voulait avoir pour lui la Palestine à l'exclusion d'Abel son frère.

Saint Paul (*a*) fait l'éloge d'Abel en disant, que par la foi il offrit à Dieu une hostie plus excellente que celle de Caïn, et qu'il a été déclaré juste, Dieu ayant lui-même rendu témoignage qu'il avait accepté ses dons, et que c'est à cause de sa foi que son sang parle encore après sa mort. Le même apôtre (*b*) compare la voix du sang d'Abel, à celle du sang de Jésus-Christ, et le Sauveur dans l'Evangile le met à la tête des saints persécutés pour la justice (*c*), et le qualifie du nom de juste. Saint Ambroise a relevé avec beaucoup d'éloquence le mérite et la sainteté d'Abel, dans les deux livres qu'il a composés sur son sujet. On peut à bon droit le compter pour le premier des martyrs de la vérité et de la justice. Son sacrifice est allégué dans le canon de la messe, avec ceux d'Abraham et de Melchisédech, et on l'invoque depuis très-longtemps dans les litanies pour la recommandation de l'âme des mourants. Son culte ne paraît pas fort ancien dans l'Eglise, et son nom ne se trouve dans aucun des martyrologes des Latins avant le dixième siècle (*d*). Quelques martyrologes le placent au 25 de mars, au même jour que plusieurs ont fixé la mort de Jésus-Christ ; d'autres au second jour de janvier ; d'autres au 30 de juillet. On dit qu'il est honoré le 28 de décembre chez les Ethiopiens.

[Ces paroles : *Caïn était agriculteur, et Abel*

(*a*) *Hebr.* XI, 4.
(*b*) *Hebr.* XII, 24.
(*c*) *Matt.* XXIII, 35, *et Luc.* XI, 51.

(*d*) Baillet, Vie des SS. de l'ancien Testament, XXX Juillet.

pasteur de troupeaux, qu'on lit dans la Genèse, IV, 2, offrent une preuve, inaperçue jusqu'à ce jour, de l'inspiration divine de l'Ecriture et du commerce immédiat entre Dieu et la première famille humaine. La vie pastorale est la plus simple; la raison, philosophiquement appliquée à la recherche des origines sociales, déclare hardiment que la société naissante a commencé par la vie pastorale. On comprendrait en effet qu'il en dut être ainsi. Cependant, contrairement à la marche des choses, à la théorie, ou, si l'on veut, à la loi du progrès, Moïse nous apprend que Caïn, qui était l'aîné, était agriculteur, tandis qu'Abel, venu après lui, n'était que berger; c'est-à-dire que la vie agricole, qui est l'exercice d'un art et prouve l'existence de certains autres arts, a précédé la vie pastorale, qui n'est point un art et n'a besoin d'aucun art. Si Moïse n'eût été qu'un écrivain comme nous, il aurait sans doute arrangé autrement les faits; mais il écrivait seulement, un autre dictait; il constatait ce qui avait eu lieu, il ne raisonnait pas. Voilà pourquoi, sur les temps primitifs, nous savons la vérité sans mélange de faux.

La raison, petite chose et grand mot dont on abuse avec tant de déraison, ne peut prescrire, quoi qu'elle fasse, contre l'histoire. Elle peut créer des mondes fantastiques, mais elle ne peut détruire un seul fait touchant l'origine du monde réel. Si elle en nie quelqu'un aujourd'hui, une découverte inattendue viendra demain en confirmer la certitude. Quelle attaque contre le récit mosaïque n'a été victorieusement repoussée? quelle théorie sur l'origine de la société humaine a été mise en lumière, sans tomber aussitôt dans le ténébreux abîme où s'entassent les produits de toute intelligence deux fois déchue?

La société humaine, disons-le d'après Moïse, a commencé dans ses deux états par la vie agricole. *Dieu prit l'homme*, dit-il, *et le mit dans le paradis de délices, afin qu'il le cultivât* (1). Et quand l'homme eut violé la loi dont la facile observation lui garantissait à jamais la possession de ce séjour, Dieu lui dit : ... *La terre sera maudite..., tu n'en tireras de quoi te nourrir tous les jours de ta vie qu'à force de travail...;* et comme toute sentence veut être exécutée, *il chassa l'homme du jardin délicieux, afin qu'il allât cultiver la terre* (2). L'homme, créé pour cultiver avec plaisir l'Eden, dont tous les peuples ont conservé la mémoire, et condamné à cultiver avec beaucoup de peine la terre que nous voyons encore frappée de la divine malédiction, ne put se livrer à ces travaux agréables du maître et si pénibles de l'esclave sans avoir les instruments nécessaires. D'où lui vinrent ces instruments? Question à laquelle s'en rattachent d'autres, qui toutes auraient, comme elle, pour solution ces paroles : Donc la révélation primitive est un fait évident, incontestable. Je ne crois pas que l'homme ait pu inventer quoi que ce soit, sans avoir *reçu* auparavant des connaissances en rapport avec les objets inventés. Je ne crois pas, en particulier, que l'homme ait pu deviner qu'il fallait déchirer la terre pour la faire produire; car il me semble qu'il n'aurait pu être conduit à imaginer ce moyen de subsistance que par le besoin de nourriture : or, ce besoin, il ne pouvait le sentir, il n'y était pas exposé, puisqu'il était environné de substances alimentaires, herbes et fruits qu'il n'avait qu'à cueillir, sans parler du lait des animaux qui venaient le lui offrir. Il faut donc admettre que l'homme vivant de la vie agricole sans avoir passé par la vie pastorale, fut instruit par Dieu de tout ce que ce genre de vie comporte, et que Dieu l'établit dans ce genre de vie, parce qu'il est un milieu social dans lequel son intelligence pouvait se développer. Caïn, élevé dans la vie agricole, la continua quelque temps; et, peu soucieux de la chute et de ses conséquences, grossière copie de l'orgueil qui venait d'essayer de se rendre semblable à Dieu, il fut seulement l'orgueil qui ne put porter envie qu'à un homme et tua son frère. Abel, simple berger, annonce un caractère pacifique, des goûts modestes et purs; par cette vocation il faisait rétrograder la vie sociale. Mais Caïn, homme de progrès, cherchant dans son génie quelque moyen d'endormir ses remords, fonda la vie industrielle. (*Voyez* CAIN.)

On a fait des conjectures sur la cause de la préférence que Dieu manifesta en faveur d'Abel. Je ferai observer à cette occasion qu'au lieu de chercher dans l'imagination la raison des faits bibliques, il faut avant tout la chercher dans la Bible elle-même. Ainsi, saint Paul déclare (3) que *c'est par la foi qu'Abel offrit à Dieu une hostie plus excellente que celle de Caïn*, et nous apprend en même temps la véritable cause pour laquelle Dieu agréa l'une et rejeta l'autre. On voit qu'elle n'est pas dans la qualité ou le prix des choses offertes, mais dans *la foi* avec laquelle on les lui offrit.

On a encore supposé que Caïn passa de la jalousie et de la haine au meurtre en se persuadant que le mépris avec lequel Dieu avait accueilli son offrande, lui faisait perdre le droit d'aînesse ou le privilége de voir naître de sa race le Réparateur promis. J'avoue que je ne puis concilier la croyance au Réparateur et la pensée du crime commis. Quant au droit d'aînesse, on l'a imaginé comme le reste.

Le paganisme des anciens Grecs et celui de quelques peuplades barbares du Nouveau-Monde ont retenu, quoique en la défigurant, l'histoire d'Abel et de Caïn. (*Voyez* CAIN.) Le jeune homme que Cybèle aimait jusqu'à la jalousie n'est au fond qu'*Abel*. Si en effet on dépouille *Atys* de ce que l'imagination des poëtes a ajouté à l'histoire d'*Abel*, on n'y voit plus que ce fils du premier couple humain. Comme *Abel*, Atys était berger;

(1) *Gen.* II, 16.
(2) *Gen.* III, 17, 23.

(3) *Hebr.* XI, 4.

il fut tué dans les champs par jalousie, et mourut sans postérité. Le nom d'*Atys* paraît aussi n'être que la traduction en grec (ἄτη, ἀτυχία) du nom d'*Abel*, qui, lu en hébreu d'une certaine manière, signifie *deuil*, *affliction*, *infortune*. La mort d'*Atys* fut un sujet de *deuil* pour Cybèle, comme on comprend que celle d'*Abel* en fut un pour ses parents. Des savants ont remarqué qu'il y avait entre *Noé* et le *Fo-Hi* des Chinois plusieurs traits de ressemblance. M. de Paravey, qui illustre la science en nos jours et dont l'autorité paraît devoir l'emporter sur celle de ses devanciers, est d'un avis différent et croit que *Fo-Hi* n'est autre qu'*Abel*. « Les ressemblances qu'on a cru trouver, dit-il (1), entre *Fo-Hi* et *Noé* sont illusoires. Ce n'est pas sous *Fo-Hi* que le *Chou-King* place ce grand déluge dont les désastres sont réparés sous le règne d'*Yao*. Si Fo-Hi offre un sacrifice comme le fait Noé, on doit se rappeler qu'Abel, longtemps avant Noé, avait offert un sacrifice très-célèbre ; et en effet, Fo-Hi est Abel. On en a la preuve dans son nom même, qui signifie précisément ce que la Bible nous dit de sa vie et de ses qualités : Fo est formé du caractère *homme* et de celui de *chien*, et signifie *soumission*. Hy offre le symbole d'*agneaux* et de *houlette*, par conséquent de *pasteur*, comme le dit la Bible d'Abel. Dans cette seconde partie entre encore le caractère Y, qui signifie *pur*, *convenable* et *juste*, nom que la Bible donne encore à Abel. Et si toutes ces preuves n'étaient pas trouvées convaincantes, que dira-t-on quand on verra que le nom hébreu d'Abel, הבל signifie aussi *vent* et *souffle*? Voir cette preuve d'analogie (2) dans notre *Essai sur l'origine unique des chiffres et des lettres*, Introduction, p. 30. »

L'art chrétien s'empara de bonne heure du premier acte de culte connu et en fit une allégorie qu'il proposa aux méditations des fidèles. Parmi les symboles historiques relatifs à l'immolation du Verbe, brièvement décrits par M. Cyprien Robert, nous trouvons celui dont nous voulons faire mention. « Abel et Caïn, offrant leurs sacrifices sur les sarcophages des martyrs, furent l'ancien monde et le nouveau, l'un puissant et rejeté avec ses hécatombes impies ; l'autre humble, agréé et béni, mais payant de son sang les faveurs divines. Suivant saint Ambroise, Caïn représente la synagogue déicide ; Abel, la jeune Eglise du Christ, et leurs deux sacrifices signifient, d'après saint Jérôme, l'un, celui de la religion matérielle, offrant les fruits de la terre ; l'autre, celui de la religion céleste, qui donne à Dieu sa vie et sa volonté (3) »

ABEL, Abéla, Abila, Hobal ou Hoba (4), ou Abelbeth-Maaca (5), ou Abel-Maim (6), ville située à la gauche, c'est-à-dire au nord de Damas, entre le Liban et l'Anti-Liban. C'est la même qu'*Abila de Lysanias*, dont il est parlé dans saint Luc (*a*). Joab l'assiégea dans la révolte de Séba, fils de Bochri (*b*). Eusèbe (*c*) met cette ville entre Panéas et Damas. On ne doit pas être surpris de voir une même ville désignée sous tant de différents noms ; on en verra plusieurs autres exemples dans le cours de cet ouvrage. L'itinéraire d'Antonin la place entre Damas et Héliopolis. Josèphe et quelques autres l'appellent quelquefois *Abella dans le Liban*.

[Danville, la met à l'ouest de la mer de Galilée, et au nord-est du Thabor. *Elle paraît avoir été située*, dit Barbié du Bocage, *au nord de la terre d'Israel, tribu de Nephthali, peut-être à l'ouest du lac Samochonites*. Cette ville avait plus d'une sorte de célébrité. Elle était défendue par de fortes murailles, quand Séba s'y réfugia avec ses partisans (7). Elle est nommée dans l'Ecriture (8), *mère de beaucoup d'autres*. Ses habitants avaient une telle réputation de sagesse et d'intégrité, que l'on disait : « Que ceux qui demandent conseil, *le demandent à Abela!* et ils terminaient ainsi leurs affaires (9). » Dans le temps des guerres de Baasa, roi d'Israel, contre Asa, roi de Juda, ce dernier invoqua le secours de Benadad, roi de Syrie ; Benadad envoya en Israel une armée qui prit toutes les villes fortifiées de la tribu de Nephthali, nommément Abel-Maïm (10). Plus tard, cette ville fut prise ainsi que toutes les autres de la même tribu par Théglathphalasar, roi d'Assyrie, qui en transféra les habitants dans son royaume (11). *Voyez* Abilène.]

ABEL, ou Abela, ville de la Pérée ou de la Batanée, ou du pays de Basan, au delà du Jourdain, dans la demi-tribu de Manassé (*d*), à douze mille ou quatre lieues de Gadare, vers l'Orient. Eusèbe et saint Jérôme remarquent qu'elle était célèbre par ses bons vins. Joab l'assiégea et l'investit. On peut voir le sujet de cette guerre sous l'article de *Séba*, où nous avons fait quelques observations sur ce siége. — [D. Calmet confond cette ville avec celle qui fait le sujet de l'article précédent, où il a déjà parlé du siége d'Abel-beth-Maacha par Joab, poursuivant Séba ; la ville dont il s'agit ici, nommée en hébreu *Abel-Keramin*, c'est-à-dire *Abel-des-Vignes*, parce qu'elle était située dans une contrée de tout temps fertile en vignobles, fut ravagée par Jephté (12); alors elle faisait

(*a*) *Luc.* III, 1. — Voy. *Abila* ou *Abilène*.
(*b*) II *Reg.* XX, 14, 15.
(*c*) *Euseb.* in *Locis*.
(*d*) *Judic.* XI, 33.
(1) Dans les *Annales de philos. chrét.*, tom. XII, p. 133.
(2) Je n'ai pas vu cette preuve que l'auteur donne de la signification du nom d'Abel, et à laquelle il renvoie ; mais que le nom d'*Abel* veuille dire *vent* et *souffle*, cela me paraît hors de doute, puisque suivant les interprètes il signifie *vanité*, et qu'au fond tous ces mots nous mouvent la même idée.
(3) Cyprien Robert, *Cours d'hiéroglyphique chrétienne d'après les monuments primitifs du dessin* dans l'*Université catholique*, tom. VII, p. 199.
(4) Gen. XIV, 15.
(5) III *Reg.* XV, 20, et IV *Reg.* XV, 29. *Abel-beth-Maacha* veut dire *Abel-maison-de-Maacha*.
(6) II *Par.* XVI, 4. *Abel-Maïm*, c'est-à-dire Abel-des-Eaux.
(7) De la tribu de Nephthali.
(8) II *Reg.* XX, 14, 15.
(9) *Ibid.* 19.
(10) *Ibid.* 18.
(11) II *Par.* XVI, 4.
(12) IV *Reg.* IV, 29.

partie de l'Etat des Ammonites, et était peu éloignée de leur capitale, comme on le voit dans l'article suivant. Saint Jérôme la nomme *Abéla*, et Samson *Abella*.]

ABEL-DES-VIGNES, était, selon Eusèbe, à six milles de Philadelphie, autrement *Rabbath*, capitale des Ammonites. C'est apparemment la même qu'*Abéla*, entre Jabès et Gadara, et près de Pella. Eusèbe fait mention d'une ville d'*Arbéla* de la dépendance de Pella, qui pourrait bien être la même qu'*Abéla*. — [*Voyez* l'article précédent.]

* ABÉLIENS, ou ABÉLITES et ABÉLONITES. *Voyez* ABEL.

ABEL-LA-GRANDE, ou plutôt ABEL-LE-GRAND ou le GRAND ABEL, *Abel magnus*. C'est un gros rocher qui se trouva dans la campagne des Bethsamites, et sur lequel on plaça l'arche d'alliance, lorsqu'elle fut renvoyée par les Philistins (*a*). Elle porta ce nom qui signifie le *grand deuil*, apparemment à cause du grand nombre de Bethsamites qui furent frappés de Dieu dans cette occasion ; car l'Ecriture dit qu'il en mourut cinquante mille soixante-dix hommes. — [*Voyez* ABEN-EZER].

ABEL-MAIM. *Voyez* ABEL, de la tribu de Nephthali.

ABEL-MEHULA, ou ABEL-MÉA. C'est la patrie d'Elisée (*b*). Elle ne devait pas être éloignée de la ville de Scythopolis (*c*). Eusèbe la met dans le Grand-Champ, à seize mille de Scythopolis, vers le midi. Ce n'est pas loin de là que Gédéon remporta la victoire contre les Madianites (*d*). — [Cette ville appartenait à la tribu d'Ephraïm ou à la demi-tribu de Manassé, en deçà du Jourdain, et était située dans une contrée nommée Tebbath].

ABEL-MIZRAIM, ou le *deuil des Egyptiens* ; autrement nommée l'AIRE D'ATHAD. Saint Jérôme et quelques autres après lui, croient que c'est le même endroit qui fut dans la suite nommé *Beth-Agla*, à quelque distance de Jéricho et du Jourdain, à l'occident de ce fleuve. — [*Voyez* AIRE D'ATHAD.]

ABEL-SATIM, ou ABEL-SETHIM, était dans les plaines de Moab, au delà du Jourdain, vis-à-vis Jéricho. Josèphe (*e*) dit qu'Abel-Sethim, ou *Abéla*, comme il l'appelle, était à soixante stades du Jourdain, c'est-à-dire à sept mille cinq cents pas de ce fleuve. Eusèbe (*f*) dit qu'elle est au voisinage du mont Phogor. Moïse campa à Abel-Sethim quelque temps avant que l'armée d'Israel passât le Jourdain, sous la conduite de Josué (*g*). C'est là que les Hébreux tombèrent dans l'idolâtrie de Phégor, et que Dieu les punit si sévèrement par la main des lévites (*h*). Cette ville est assez souvent appelée simplement *Séthim*. — [« Abel Satim, dernier lieu de campement des Israélites avant le passage du Jourdain, s'étendait jusqu'à Bet[h] Simoth, vis-à-vis de Jéricho, dans les parti[es] les plus plates du pays des Moabites. U[ne] ville du nom de *Settim* était tout proche [de] ce lieu. Quelques auteurs ont confondu l'u[ne] avec l'autre. Ceux qui les ont considéré[es] comme distinctes, ont pensé que le mot *Ab[el]* signifiant en hébreu, *deuil*, *affliction*, et aya[nt] été ajouté à celui de *Satim* ou *Settim*, ind[i]quait la plaine et la vallée près de Settim, o[ù] 24,000 hommes, tant Israélites que Moabit[es] périrent en punition du crime de fornicatio[n] qu'ils avaient commis, et qu'il servait [à] consacrer le souvenir de cet événement dé[]plorable (1). »]

ABEN-BOHEN, c'est-à-dire la *Pierre d[u] pouce*. Elle fait la séparation entre les tribus de Juda et de Benjamin du côté de l'Orient (*i*), dans la vallée qui conduit à *Adommim*. Elle tirait son nom de Bohen, un des fils ou des descendants de Ruben. — [C'est pourquoi il vaut mieux dire la *Pierre de Boen* avec la Vulgate, que la *Pierre du pouce*, qui ne signifie rien. C'était un rocher énorme, dit Barbié du Bocage, qui suppose qu'il était peut-être situé dans le Jourdain, au sud de Beth-Agla.]

ABEN-EZER, [ou EBEN-ESER, c'est-à-dire la *Pierre du secours* (2), dans la tribu de Dan, dans la campagne de Bethcar (3). C'est là où les Israélites furent battus par les Philistins, et où l'arche du Seigneur fut prise (*j*), l'an du monde 2888, avant J.-C. 1112, avant l'ère vulg. 1116.

[D. Calmet fait ici plusieurs erreurs; la moindre est qu'il indique 1 *Reg*. IV, 5, 7, où l'écrivain sacré constate la joie des Israélites et la terreur des Philistins, à cause de l'arrivée de l'arche. Il est parlé de *Beth-Kar* dans un seul endroit, c'est un peu plus bas, VII, 11 ; et là, bien loin qu'il s'agisse d'une victoire des Philistins, il est dit que, défaits par Israel, ils furent poursuivis et taillés en pièces jusqu'au-dessous de Beth-Kar. Ensuite, comme il a confondu les faits, il confond les temps : l'événement où se trouve mêlé ce nom de Beth-Kar se passa près de vingt-et-un ans (VI, 1 et VII, 2) après celui qui mit l'arche aux mains des Philistins.

Je crois que les objets et les lieux nommés *Aben-Eser* et le *Grand-Abel* sont les mêmes. Examinons les circonstances des événements à l'occasion desquels il en est parlé. Les Philistins déclarent la guerre à Israel; et Israel, allant à leur rencontre, campe près d'Aben-Eser (1 *Reg*. IV, 1), c'est-à-dire près de la *Pierre de secours*, pierre ainsi nommée ici par anticipation, parce qu'elle le fut plus tard dans une circonstance heureuse et que nous rappellerons ci-après. On en vient aux

(*a*) *Reg*. vi, 18, 19. An du Monde 2888, avant Jésus-Christ 1112, avant l'ère vulg. 1116.
(*b*) III *Reg*. xix, 16.
(*c*) III *Reg*. iv, 12.
(*d*) *Judic*. vii, 25.
(*e*) *Joseph*. *Antiq*. *l*. iv, *c*. 7, et v, 1, *et de Bello*. *l*. V, *c*. 3.
(*f*) *Euseb*. *in* ...
(*g*) *Num*. xxxiii, 49 ; xxv 1 ; *Josue*. xi, 1.
(*h*) *Num*. xxv, 1, 2, etc. — [D. Calmet, dans son comment. sur le vers. 1 de ce chap. des Nombres, considérant que l'Hébreu *Abel-Satim* veut dire *le deuil de Satim*, pense que c'est à cause de ce crime que ce lieu fut ainsi nommé.]
(*i*) *Josué*. xviii, 18.
(*j*) I *Reg*. iv, 5, 7.
(1) Barbié du Bocage.
(2) I *Reg*. iv, 1 ; vii, 12.
(3) Ailleurs D. Calmet place la Pierre du secours dans la tribu de Juda, et la confond avec Aphec et Aph[...]. Voyez APHEC.

mains, Israel est défait, et l'arche, venue de Silo, est prise (*Ibid.*, IV, 11, 12). Les Philistins l'emmènent à Azot (*Ibid.* V, 1) ; frappés de maladie, ils la transfèrent successivement à Geth et à Accaron, où la plaie continue de sévir avec violence (*Ib.* VIII, 10). Les Accaronites demandent aux princes philistins que l'arche *retourne en son lieu* (*Ib.* II, et VI, 2). En quel lieu si ce n'est en celui où elle avait été prise et qui était à la frontière? Les princes, sept mois après que l'arche fut chez eux, consentent à ce qu'elle soit renvoyée; leurs prêtres disent : Si elle va par le chemin vers *sa limite*, vers Beth-Semès, c'est (une preuve que c'est) elle qui nous a fait ces grands maux (VI, 1, 9). Les vaches attelées au chariot où était l'arche prennent le chemin de Beth-Semès; arrivées là, elles vont dans le champ de Josué (XII, 14), où il y avait une grande pierre, *aben-guedola* (14), la même sans doute que celle auprès de laquelle Israel avait campé. Enfin sur cette grande pierre, *aben haguedolah* (15), les Israélites de Beth-Samès posent l'arche. Il me paraît évident que la pierre, *aben*, dont il est parlé dans ces textes est la même.

Au verset 18, où il s'agit des mêmes faits que dans les précédents, on voit marquée l'étendue de l'État philistin jusqu'à *Abel haguedolah*, c'est-à-dire, littéralement dans l'Hébreu actuel, jusqu'au *Grand deuil*. Mais les Septante ont lu en cet endroit dans l'Hébreu *aben*, comme aux versets 14 et 15, et non pas *abel*; en conséquence, ils ont traduit : Jusqu'à la *Grande pierre*. La Vulgate, au contraire, lisant une copie plus moderne que celle dont se servaient les Septante, traduit le texte tel que nous l'avons : Usque ad *Abel Magnum*, jusqu'au *Grand Abel*, ou littéralement au *Grand deuil*. Quelle leçon faut-il adopter? S'il est vraisemblable, comme je le suppose, que l'*aben* de l'Hébreu lu par les Septante soit, sous la main des copistes, devenu l'*abel* de l'Hébreu plus moderne lu par la Vulgate, est-il probable aussi, comme l'ont supposé les commentateurs, que l'*aben* soit devenu l'*abel* à cause du malheureux événement dont parle le verset 19? Tout bien considéré, ce me semble, cette hypothèse des commentateurs doit être rejetée, à moins qu'on en fasse une autre en disant que c'est, au contraire, l'*abel* du texte dont s'est servie la Vulgate qui était devenu l'*aben* qu'ont lu les Septante, ou, en d'autres termes, que l'Hébreu traduit par les Septante était moins pur que l'Hébreu actuel. On ne peut faire une pareille supposition, et je ne pense pas qu'entre la leçon de l'Hébreu et de la Vulgate qui dit : Jusqu'au *Grand deuil sur lequel on posa l'arche*, et celle des Septante qui porte : Jusqu'à la *grande pierre sur laquelle on posa l'arche*, il y ait à balancer. Remarquons encore que Beth-Semès était à la limite du pays des Hébreux, du côté des Philistins, et qu'on ne peut placer ailleurs que dans son territoire la pierre près de laquelle Israel établit son camp et où était l'arche quand elle fut prise. J'adopte donc la leçon des Septante, et je suis fondé à dire que la *grande pierre* nommée *Eser* ou *du secours* et par l'altération d'une lettre, *abel*, est la même pierre et le même lieu.

Mais il est question de la pierre *Eser* dans un autre endroit qu'il faut aussi examiner. Faisons observer d'abord que cette grande pierre (et non pas l'arche, comme le dit la Vulgate (vers. 18), puisque ce monument divin, fort peu de jours après son retour, fut transféré (vers. 21, et VIII, 1) à Cariathiarim, se voyait encore dans le champ de Josué le Bethsamite, lorsque Samuel rédigeait l'histoire des guerres philistines, ou plutôt lorsque, beaucoup plus tard, Esdras revisait les livres saints.

Vingt ans après le retour de l'arche, les Israélites s'assemblent à Masphath; les Philistins, croyant sans doute qu'ils voulaient leur faire la guerre, s'avancent contre eux, et, mis en déroute, ils sont poursuivis et battus *jusqu'au-dessous de Beth-Kar* (I *Reg.* VII, 2-11). Où était Beth-Kar? Je crois que Beth-Kar et Beth-Semès sont la même ville. — Nous lisons au verset suivant : « Samuel prit une pierre qu'il mit entre Masphath et Sen et *appela ce lieu la Pierre du secours*, en disant : *Le Seigneur est venu à notre secours jusqu'ici.* » L'Hébreu dit : « Samuel prit une pierre qu'il mit entre Masphath et Sen et *l'appela Eben-Eser*, en disant, etc. » D'après la Vulgate, trois lieux sont nommés dans ce verset : *Masphath*, *Sen* et celui qui fut appelé *la Pierre du secours*, tandis que dans l'Hébreu deux seulement, *Masphath* et *Sen*, sont mentionnés. D'après la Vulgate, le nom d'*Aben-Eser* ou de *Pierre de secours* fut donné au lieu où Samuel mit sa pierre, tandis que, suivant l'Hébreu, il le donna à la pierre même. — Où était situé *Sen*? *Sen* était-il, comme Masphath, un lieu habité? *Sen* est-il autre chose qu'un mot? Je ne le pense pas. Si on ne veut s'écarter ici des textes de la Vulgate et de l'Hébreu, on se trouve vis-à-vis d'une difficulté fort grave : qu'on place *Sen* où l'on voudra, le lieu où Samuel mit sa pierre ne pourra être celui jusqu'auquel les Israélites, divinement secourus, poursuivirent et battirent les Philistins. Ce lieu, situé *entre Masphath et Sen*, se trouvera nécessairement moins éloigné; comment alors expliquera-t-on ces paroles de Samuel : *Le Seigneur est venu à notre secours jusqu'ici*, puisqu'il est certain qu'il les secourut encore plus loin, *jusqu'au-dessous de Beth-Kar*?

Je crois qu'il y a du désordre dans le verset 12, et comme *Sen* n'est qu'un mot dans lequel je ne vois qu'un fragment de pierre, je comprends que Samuel, voyant la pierre déjà célèbre qui était dans le champ de Josué le Bethsamite, la nomma *Aben-Eser* ou la *Pierre du secours*, parce que Dieu secourut Israel jusque-là, et qu'il prit un quartier de cette pierre qu'il apporta à Masphath comme monument de la victoire. — Cette interprétation me donne la raison pour laquelle la *grande pierre* près de laquelle avaient autrefois campé les Israélites, où l'arche fut prise, et où, indiscrètement re-

gardée par les Bethsamites, cette action leur attira un châtiment terrible. Autrement cette raison échappe à mes recherches, et le verset 12 du chap. VII qui rapporte un fait où il n'y a point de mystère, me paraît inexplicable.]

ABER LE CINÉEN, époux de Jahel, cette femme généreuse, qui donna la mort à Sisara, général des armées de Jabin, roi des Chananéens (*a*). Aber avait ses tentes et ses troupeaux assez près de la ville d'Azor. Sisara après sa défaite, passant près la tente d'Aber, y entra, et demanda de l'eau pour se rafraîchir. Jahel au lieu d'eau lui donna du lait; et Sisara s'étant endormi, elle lui perça les tempes avec un de ces grands clous auxquels on attache les cordages d'une tente.

ABÈS, ville de la tribu d'Issachar (*Josué*, XIX, 20).

ABÉSALOM, ambassadeur de Judas Machabée, vers Lysias, général de l'armée d'Antiochus Eupator (II *Macc.*, XI, 17).

ABESAN, ou IBSAN, de la tribu de Juda, huitième juge d'Israel. Il était de la ville de Bethsan, ou Scythopolis, et succéda à Jephté, l'an du monde 2823. Il mourut à Bethléhem, et y fut enterré après sept ans de gouvernement (*b*). Il était père de trente fils et de trente filles, qu'il avait eus de diverses femmes qu'il avait épousées. Il maria tous ses enfants, et se vit beau-père de trente belles-filles et d'autant de gendres. Il eut pour successeur Ahialon, l'an du monde 2830; avant J.-C. 1170; avant l'ère vulgaire 1174.

[L'Écriture (*Jos.* XII, 8, 10) dit qu'Abesan était de Bethléhem, et qu'il mourut et fut enterré à Bethléhem. De quelle Bethléhem s'agit-il? car il y en avait deux; une dans la tribu de Zabulon et l'autre dans celle de Juda. M. Coquerel croit que c'est probablement la Bethléhem de Zabulon; mais Josèphe (*Antiq.* V, 9) dit que c'est celle de Juda, ce qui me paraît plus vraisemblable. J'ignore où D. Calmet a pris qu'Abesan était originaire de Bethsan; cette opinion contrarie le texte.]

ABESSALOM, père de Maacha, qui fut grand'mère d'Abia, roi de Juda.

[Il est ainsi nommé III *Reg.*, XV, 2; ailleurs il est nommé Absalom, II *Par.*, XI, 20, 21. On a pensé qu'il était le même qu'Uriel de Gabaa (*Ibid.* XIII, 2); je crois qu'il était son fils. Maacha, sa fille, épousée par le roi Roboam, se nommait aussi Michaia (*Ib.*).]

ABGARE. Voyez ABAGARE.

*ABGATHA, un des sept eunuques ordinaires d'Assuérus. *Est.* I, 10.

ABI ou ABIA, fille de Zacharie [souverain pontife], et mère d'Ézéchias, roi de Juda. IV *Reg.* XVIII, II, [et II *Par.* XXIX, 1]. *Voy.* ABIA.

ABIA, second fils de Samuel, et frère de Joel. Samuel leur ayant confié le soin de rendre la justice, et ayant partagé avec eux le gouvernement du peuple, ils s'en acquittèrent si mal, qu'ils obligèrent le peuple de demander un roi à Samuel (*c*). L'an du monde 2909; avant J.-C. 1191; avant l'ère vulgaire 1195.

ABIA [ou ABIAH], fils de Jéroboam premier roi des dix tribus. Ce jeune prince fut frappé d'une dangereuse maladie, et sa mère [*Voyez* ANNE ou *Anno*], s'étant déguisée pour aller demander au prophète Abias s'il relèverait de sa maladie, Abias lui répondit qu'il mourrait et qu'il serait le seul de sa famille qui recevrait les honneurs de la sépulture et qui serait pleuré de tout Israel (*d*); mais que tous les autres descendants de Jéroboam seraient, ou mangés des chiens, ou dévorés des oiseaux en punition de l'impiété et de l'ingratitude de Jéroboam (1). Abia, au retour de sa mère, mourut l'an du monde 3046; avant J.-C. 954; avant l'ère vulg. 958.

ABIA [ou ABIAM], roi de Juda, successeur de Roboam. Sa mère se nommait *Maacha* ou *Michaie*, fille d'Uriel, autrement Abessalom (*e*). Roboam avait dix-huit femmes et soixante concubines; mais Maacha fut celle pour qui il eut plus d'affection, et il éleva son fils Abia au-dessus de tous les fils qu'il avait eus de ce grand nombre de femmes. Abia succéda à son père l'an du monde 3046; avant J.-C. 954; avant l'ère vulg. 958. Il régna trois ans et imita la mauvaise conduite et l'impiété de son père. Il mourut l'an du monde 3049; avant J.-C. 951; avant l'ère vulg. 955. Il y eut guerre entre Abia, roi de Juda, et Jéroboam I, roi d'Israel (*f*). Abia ayant assemblé une armée de quatre cent mille hommes de Juda et de Benjamin, alla se camper sur la montagne de Soméron, où l'on bâtit depuis Samarie (2). Jéroboam marcha contre lui à la tête de huit cent mille hommes assemblés de tous ses États. Abia voulut haranguer l'armée ennemie pour essayer de la faire rentrer sous l'obéissance de la maison de David et la faire revenir au culte du Seigneur, mais pendant qu'il parlait, Jéroboam faisait défiler une partie de ses troupes, sans qu'on s'en aperçût, par derrière la montagne, pour envelopper l'armée d'Abia qui était beaucoup inférieure en forces. Abia et ses gens s'en aperçurent, ils commencèrent à crier au Seigneur et à implorer son assistance. Les prêtres sonnèrent des trompettes saintes. Dieu jeta la frayeur dans le cœur des ennemis. L'armée de Juda les attaqua avec tant de furie qu'elle tua sur

(*a*) *Judic.* IV, 17, et seq. An du Monde 2719; avant Jésus-Christ 1281; avant l'ère vulgaire 1285.

(*b*) *Judic.* XII, 10.

(*c*) I *Reg.* VIII; II et I *Par.* VI, 28.

(*d*) III *Reg.* XIV, 10, etc.

(*e*) Comparez II *Par.* XI, 20, et II *Par.* XIII, 2 [Voy. ABESSALOM et MAACHA].

(*f*) III *Reg.* XV; et II *Par.* XIII, 1, 2, 3, 4, etc. Il y a plusieurs mss. et plusieurs Bibles imprimées qui ne lisent que 40 mille, et 80 mille au lieu de 400 mille, et de 800 mille hommes que nous lisons dans la Vul. Mais l'Héb. et les LXX, Josèphe et les meilleures Bibles latines manuscrites et imprimées, sont toutes conformes à la Vulgate en cet endroit. —[Le ms. 180 de Kennicot porte 14,000. (S).]

(1) Voyez mon *Histoire de l'Ancien Testament*, liv. V, c. II, n. 2, in-4°, tom. I, p. 321-323.

(2) Conjecture donnée pour un fait certain, fondée seulement sur une fausse analogie de nom, mais détruite par une raison fournie par les faits, comme on peut le voir dans mon *Histoire de l'Ancien Testament*, liv. V, ch. 4, n. 1, tom. I, in-4°, p. 330, col. 2, note 1.

la place cinq cent mille hommes. Abia, poursuivant sa victoire, prit plusieurs villes sur Jéroboam, entre autres, Béthel, Jésana et Ephron, et Israel fut tellement humilié sous la main de Juda qu'il n'osa plus rien entreprendre contre lui. Les rabbins accusent Abia de n'avoir pas ruiné l'autel profane que Jéroboam avait érigé à Béthel et de n'y avoir pas aboli le culte des veaux d'or (1). Il avait épousé quatorze femmes dont il eut vingt-deux fils et seize filles. Il eut pour successeur Asa, l'an du monde 3049; avant J.-C. 951; avant l'ère vulg. 955.

[Bien que le roi Roboam eût pour Maacha plus d'affection que pour ses autres femmes (II *Par*. XI, 21), ce ne fut pas cette raison, comme D. Calmet le laisse entendre, qui l'engagea à choisir Abia pour son successeur. Cependant il ne serait pas fort extraordinaire qu'elle eût contribué à ce choix; mais l'Ecriture nous fait entendre, elle, que, de tous les enfants de Roboam, Abia était le seul qui paraissait né pour porter la couronne de David. Elle dit que son père le choisit pour lui succéder, *parce qu'il était plus sage et plus puissant que tous ses autres enfants* (Ibid., 23). Il faut dire toutefois, d'après le verset 22, que cette sagesse et cette puissance étaient, en partie, l'ouvrage du père; mais, si Roboam s'appliqua particulièrement à faire du fils de Maacha un homme supérieur, c'est qu'il avait remarqué en lui des dispositions que n'avaient pas les enfants de ses autres femmes : Roboam dut donc le préparer au trône préférablement à celui de ses frères auquel on pourrait dire que le trône appartenait de droit. Dans le triste état où se trouvait le royaume de Juda, il fallait à la tête des affaires un homme doué de qualités dont les aînés sont quelquefois privés. Roboam, les ayant aperçues en germe dans Abia, se fit un devoir de les développer et de les agrandir. Supposant que ce monarque se laissait entraîner par une prévention née de sa grande affection pour Maacha, on doit l'accuser d'injustice quand on le voit éloigner de sa cour tous ses autres fils, les dispersant dans son petit royaume; mais le bien de l'Etat commandait cette mesure, on le comprend assez pour qu'il me suffise d'en faire la remarque. On voit aussi que Roboam n'était pas toujours au-dessous de la politique d'un roi sage et habile.

Dieu avait défendu à Roboam de faire la guerre à Jéroboam (II *Par*. XI, 1-4), mais cet ordre fut levé à cause des prévarications du roi d'Israel (IV *Reg*., XIV, 7-16). Entre les malédictions prononcées contre Jéroboam et sa maison, se trouve celle-ci : *Le Seigneur s'est établi sur Israel un roi qui ruinera la maison de Jéroboam, et cela en ce même temps* (où nous vivons). Abia, qui montait alors sur le trône, put s'appliquer ce qu'il voyait de favorable dans cette parole prophétique; mais si elle ne le regardait pas, elle dut exciter sa foi et son courage dans sa guerre avec Jéroboam. Le roi que Dieu devait s'établir sur Israel était Baasa (*Ibid*., XV, 27, 29).

On cite la harangue d'Abia pour ses beautés littéraires. Elle offre encore des beautés d'un autre ordre : on y découvre une habileté qui honore son cœur et son esprit, et que ne savent pas montrer, en nos jours, plusieurs politiques, qui se glorifient du rôle qu'ils jouent et qui prétendent à la célébrité. Deux questions embrassent le discours d'Abia : l'une politique, l'autre religieuse. Je me suis un peu étendu, dans mon *Histoire* déjà citée, sur ce remarquable morceau d'éloquence. Voyez, dans ce même ouvrage, à propos d'Abia, diverses questions d'apologétique, de critique historique, etc., résolues.]

ABIA, femme d'Achaz et mère d'Ezéchias, rois de Juda. On croit qu'elle était fille de Zacharie [souverain pontife], qui fut tué par le commandement de Joas entre le temple et l'autel (*a*).—[Elle s'appelait aussi *Abi*. Voyez ce nom].

ABIA, un des descendants d'Eléazar fils d'Aaron, se trouva chef d'une des vingt-quatre bandes des prêtres, lorsque David en fit la distribution en vingt-quatre classes (*b*). Zacharie, père de Jean-Baptiste, était de la classe d'Abia (*c*), qui était la huitième entre les vingt-quatre.—[Le nom d'*Abia* est honorablement rappelé par *Néhemie*, XXII, 17].

ABIA, roi des Parthes, qui fit la guerre à Izate, roi des Adiabéniens, à la sollicitation des grands du royaume d'Izate, qui s'étaient soulevés contre lui, parce qu'il avait embrassé le judaïsme. Abia fut vaincu et contraint de s'enfermer dans un château où il se vit serré de si près qu'il se tua de désespoir, de peur de tomber entre les mains de son ennemi (*d*).

* ABIA, fils de Béchor, qui l'était de Benjamin, est nommé I *Par*. VII, 8.

* ABIA, femme d'Hesron, de laquelle il eut Ashur qui fut père de Thécua. I *Par*. XI, 24.

ABI-ALBON, natif d'Arbat, un des braves de l'armée de David (*e*).—[Il est nommé *Abiel*, I *Par*. XI, 32].

ABI-ASAPH, de la tribu de Lévi, était fils d'Elcana et père d'Asir. I *Par*. VI, 23.

[Je soupçonne qu'il y a plus d'une erreur dans ces deux lignes. Abi-Asaph est nommé trois fois, 1° dans l'*Exode*, VI, 24, où Moïse dit : *Les enfants de Coré* (fils d'Aminadab, qui l'était de Caath) *furent Aser* (ou Asir), *Elcana et Abi-Asaph*; 2° dans le 2° des *Paralip*., VI, 37, où l'auteur nomme aussi

(*a*) II *Par*. xxiv, 21.
(*b*) I *Par*. xxiv, 10.
(*c*) *Luc*. i, 5.
(*d*) *Josèphe*, *Antiq*. *l*. xx, c. 2.
(*e*) II *Reg*. xxiii, 31.

(1) J'ai pu supposer ailleurs qu'Abia détruisit l'autel de Béthel; mais il restait celui de Dan, qu'il devait aller renverser en reconnaissance de la victoire obtenue. Il mérite le reproche de n'y avoir pas été. L'Ecriture l'accuse aussi d'avoir marché dans l'iniquité de Roboam, son père (III *Reg*. xv, 3), et les commentateurs ne trouvent pas dans la durée de son règne, assez courte, il est vrai, un espace de temps passé dans la fidélité. J'ai montré, dans mon *Histoire de l'Ancien Testament* (Loc. cit. n. 2, pag. 325, col. 1) qu'il y a dans le règne d'Abia deux époques, une de fidélité et une de prévarication.

Abi-Asaph, fils de Coré; 3° enfin, dans le texte indiqué par Calmet, c'est-à-dire au verset 23 du même chapitre de ce dernier livre. Mais le passage où est ce texte a souffert, vraisemblablement de la part des copistes, une altération qui jette de la confusion dans les généalogies et le rend inintelligible. Conféré avec les deux endroits que je viens de citer, il devient parfaitement clair. L'auteur donne la généalogie des descendants de Caath, et on lit (Vers. 22) : *Les fils de Caath* (furent) : *Aminadab, fils de Caath; Coré, fils d'Aminadab; Asir, fils de Coré* (vers. 23); *Elcana, fils d'Asir; Abi-Asaph, fils d'Elcana* (vers. 24); *Thatath, fils d'Asir*, etc. (25). *Les fils d'Elcana*, etc. Le texte original devait être construit de cette manière : *Les fils de Caath* (furent) : *Aminadab, fils de Caath; Coré, fils d'Aminadab; Asir, Elcana et Abi-Asaph, fils de Coré. Les fils d'Asir* (furent) : *Thatath, fils d'Asir*, etc. *Les fils d'Elcana*, etc. Ainsi, au moyen de la conférence des textes, se trouve restauré, tel qu'il était, sans doute, primitivement, le passage dont il s'agit. Ainsi encore, Abi-Asaph n'est point fils d'Elcana, mais le troisième et dernier fils de Coré; ni père d'Asir, mais frère d'Asir et d'Elcana].

ABIATHAR, fils d'Achimélech, dixième grand-prêtre des Juifs. Il est quelquefois nommé *Achimélech*, ou *Abimélech* (*a*). Lorsque Saül eut envoyé à Nobé pour mettre à mort tous les prêtres du Seigneur, Abiathar, qui était encore jeune, se sauva du carnage et se retira auprès de David dans le désert (*b*). Il y demeura en qualité de grand-prêtre pendant que Saül, en haine d'Achimélech, qu'il croyait avoir trahi ses intérêts, transporta la dignité de grand-prêtre de la famille d'Ithamar dans celle d'Eléazar, en donnant la souveraine sacrificature à Sadoc (*c*). Ainsi, il y eut à la fois deux souverains pontifes dans Israel : Abiathar dans le parti de David, et Sadoc dans celui de Saül. Ce qui subsista depuis la mort d'Achimélech jusqu'au règne de Salomon. Alors Achimélech [c'est-à-dire Abiathar], s'étant attaché au parti d'Adonias, fut privé du sacerdoce par Salomon [qui le bannit de Jérusalem et l'exila à Anathot], et la race de Sadoc seule exerça les fonctions sacerdotales sous Salomon, à l'exclusion de la race d'Ithamar, suivant la prédiction qui en avait été faite au grand prêtre Héli (*d*).

ABIATHAR. Ce nom se donne quelquefois à Achimélech, père d'Abiathar, dont on vient de parler. Voyez *Marc.*, XI, 26.—[C'est là seulement qu'Achimélech est nommé Abiathar].

ABIB. C'est le nom que les Hébreux (*e*) donnaient au premier mois de leur année sainte. Dans la suite ce mois fut nommé Nisan. Il répond à notre mois de mars. *Abib* signifie des épis verts. Saint Jérôme le traduit par : Des fruits nouveaux : *Mense novarum frugum*. Exod., XIII, 4.

* ABIDA, fils de Madian, qui l'était d'Abraham et de Céthura. *Gen.*, XXV, 4, et I *Par.* I, 33.

ABIDAN, fils d'un nommé Gédéon (1), de la tribu de Benjamin, se trouva chef de sa tribu au temps de la sortie d'Egypte (2) et de l'érection du tabernacle. Il offrit, comme les autres princes d'Israel, un bassin d'argent du poids de cent trente sicles (*f*), un plat d'argent de cent soixante et dix sicles, un vase d'or de dix sicles pesant, rempli d'encens; un bœuf, un mouton, un agneau d'un an, pour être offerts en holocauste; deux bœufs, cinq moutons, cinq chevreaux, cinq agneaux pour le sacrifice pacifique, et un bouc pour le péché.

ABIEL ou JÉHIEL, père de Cis et de Ner, et aïeul de Saül, premier roi des Juifs (*g*).—[Abiel n'était pas le même que Jéhiel, il était son fils (*Voy.* ABI-GABAON); mais il était le même que le premier Ner, père de Cis, qui le fut de Saül et du second Ner, qui le fut d'Abner (I *Reg.*, IX, 1, et XIV, 51). C'est ainsi qu'il était aïeul de Saül.]

* ABIEL. *Voyez* ABI-ALBON.

ABIEZER, de la tribu de Benjamin, de la ville d'Anathot, était un des trente braves de l'armée de David (3).

* ABIÉZER, fils de Galaad, qui l'était de Machir, est le même que JESER (4). Ses descendants se levèrent les premiers lorsque l'un d'eux, Gédéon, sonna de la trompette pour secouer le joug des Madianites. Abiézer est encore nommé *Jud.*, VIII, 2 et I *Par.*, VII, 18.

* ABIÉZER, grand-prêtre. *Voyez* ABISUÉ.

ABI-GABAON, autrement NER, père d'Abdon, de Cis, etc., un des aïeux de Saül et des principaux habitants de Gabaon.—[*Abi-Gabaon* était le surnom de *Jéhiel* (5) qui n'était pas le même que *Ner*, mais qui était son père; *Abi-Gabaon*, ou *Jéhiel* était, dis-je, le père du premier *Ner* (6), nommé aussi *Abiel* (*Voy.* ce nom). Il était, par conséquent, bisaïeul du roi Saül. Ce Jéhiel, surnommé *Abi-Gabaon*, était le même que *Séror, fils de Béchorath, fils d'Aphia, fils d'un homme de la race de Benjamin* (7).]

ABIGAIL, fut premièrement femme de Nabal du Carmel, ensuite, après la mort de Nabal, elle épousa David. Voici comme la chose arriva. David, fuyant les poursuites de Saül, demeura avec ses gens assez longtemps dans les montagnes où Nabal avait ses troupeaux, au midi de la Palestine, vers le Carmel de la tribu de Juda, fort différent d'un autre Carmel de la tribu d'Issachar, situé sur la Méditerranée. Non-seulement les gens de David ne firent aucun tort ni aux gens, ni aux troupeaux de Nabal, ils leur furent même d'un grand secours et

(*a*) II *Reg.* VIII, 17, et I *Par.* XVIII, 16.
(*b*) I *Reg.* XXII, 11 et seq.
(*c*) I *Par.* VI, 53.
(*d*) I *Reg.* XI, 30, 31, et seq. et III, 11, 12, etc.
(*e*) *Exod.* XIII, 4. אביב *Abib*.
(*f*) *Num.* VII, 60-65.
(*g*) I *Reg.* IX, 1.

(1) *Num.* I, II; X, 24.
(2) Il avait en cette qualité trente-cinq mille combattants sous ses ordres. *Num.* II, 22.
(3) II *Reg.* XXIII, 27. I *Par.* XI, 28, et XXVII, 12.
(4) *Num.* XXVI, 30. *Jos.* XVII, 2.
(5) Conf. I *Par.* VIII, 29 et IX, 35.
(6) I *Par.* VIII, 30 (Sept.) et IX, 35, 36.
(7) I *Reg.* IX, 1.

ils leur servirent comme de remparts contre les voleurs; en sorte que, pendant tout le temps qu'ils furent là, il ne s'y perdit aucun bétail (a). Un jour que Nabal était venu au Carmel pour tondre ses brebis, David lui envoya de ses gens pour le prier de lui faire quelques présents de ses biens en considération de l'heureuse circonstance : car les tondailles étaient comme un temps de fête et de réjouissance, et en récompense des services que lui et ses gens avaient rendus à ses pasteurs. Nabal non-seulement ne donna rien à David, mais il le traita de serviteur, de fugitif et de rebelle à son prince et renvoya ainsi ses soldats, ce qui lui ayant été rapporté, le mit dans une telle colère, qu'il jura la perte de Nabal et de toute sa maison. Abigaïl ayant été informée de la manière dont son mari avait répondu aux envoyés de David, se hâta de réparer cette faute, fit charger quelques ânes de provisions, alla elle-même, accompagnée de quelques-uns de ses domestiques, au-devant de lui, lui offrit ses présents et sut si bien le gagner par ses discours pleins de sagesse que David conçut pour elle beaucoup d'estime, reçut ses présents et s'en retourna sur ses pas. Nabal ayant appris le danger qu'il avait couru, tomba malade et mourut dix jours après. David l'ayant su envoya demander Abigaïl pour femme. Abigaïl reçut cet honneur avec beaucoup de reconnaissance et après que les jours de deuil de son mari furent passés, elle se rendit au camp de David et elle l'épousa. De ce mariage sortirent deux fils : Chéléab et Daniel (b). L'histoire de Nabal et d'Abigaïl arriva l'année de la mort de Samuel; du monde 2947; avant J.-C. 1053; avant l'ère vulgaire 1057.

[*Nabal* descendait de Galeb; mais loin de posséder les qualités de cet homme vertueux et célèbre, il avait un grand orgueil et de grands défauts, avec de grandes richesses; il était dur, brutal, méchant. *Abigaïl* était très-prudente, et, de plus, fort belle (1). Heureusement pour son mari, dont le nom signifie *fou* et marque sa folie (2), qu'elle avait beaucoup de raison; elle le sauva d'une vengeance que ses outrages justifiaient d'avance, et de tous les désastres qui devaient en résulter. Le rôle qu'elle joue en cette affaire montre que la condition sociale de la femme en Israel était élevée. Abigaïl agit sans consulter son mari, avec une autorité égale à la sienne. *Voyez ce que vous avez à faire*, lui avait dit un serviteur, en l'avertissant du danger que faisait prévoir la conduite de Nabal envers David; aussitôt, prenant d'elle-même son parti, elle fait charger d'abondantes provisions sur des ânes, appelle ses gens, et, précédée de ce cortége, elle court à la rencontre de David et conjure l'orage. *Elle ne dit rien de tout cela à son mari* (3), que quand tout fut fait, après son retour (4). On voit heureusement alliés dans Abigaïl, deux mérites que bien des hommes n'ont pas : celui de la prudence, du conseil et celui de la promptitude d'exécution. La prudence d'Abigaïl paraît encore dans le silence qu'elle garde d'abord envers son mari, qu'à son retour elle trouva plongé dans l'ivresse; elle attend, pour l'informer de ce qu'elle a fait, que sa raison soit revenue. Cette vertu se montre dans toute sa conduite : lorsqu'elle va réparer l'injure faite par son mari, elle ne marche point à la tête du convoi qui s'achemine vers David; elle le suit, se faisant précéder par des présents qui doivent commencer à lui concilier la faveur de ce prince (5). Arrivée devant lui, elle descend de son âne, prend une attitude profondément humiliée et lui adresse la parole. Il n'est pas une seule circonstance, pas un mot qui ne porte dans cet admirable discours. David était en chemin pour se venger de l'ingratitude et des outrages de Nabal; il venait de répéter le serment : que, le lendemain matin, il n'y aurait plus rien en vie de ce qui appartenait à l'orgueilleux habitant du Carmel, ni hommes, ni bêtes (6). C'est alors que parurent à ses yeux d'abord le convoi, qui dut commencer à désarmer sa colère, et ensuite Abigaïl. La vue de cette femme, prosternée la face contre terre, aurait brisé le cœur le plus dur. Elle ouvre la bouche, ce n'est point pour demander grâce; elle avoue les torts si graves de Nabal et veut porter seule le poids de la juste vengeance de David. Comment punir une femme bienfaisante, innocente, remplie de tous les charmes de son sexe? Le jeune et sensible David ne le pourra pas; mais Abigaïl semble ne point s'en douter, elle a recours à l'éloquence la plus touchante, elle emploie l'adresse la plus propre à la seconder. Ce n'était pas assez que de confesser par crainte les torts de son mari et d'en appeler sur elle les conséquences : elle condamne hautement Nabal et déclare en même temps qu'il est insensé, comme son nom le témoigne. C'était dire à David : Nabal est indigne de votre vengeance; mais c'était aussi servir Nabal. Tout le reste du discours d'Abigaïl répond à ce que nous venons de voir; on ne peut le méditer sans fruit. Saül vivait encore; Abigaïl s'empare de la politique, se montre du parti de David et fait des vœux pour sa cause. Parmi ses bénédictions se lisent les paroles suivantes : *Que votre âme soit enveloppée dans le faisceau de la vie auprès de l'Eternel, et que l'Eternel lance l'âme de vos ennemis dans le creux de la fronde*. Ce passage est très-remarquable, parce qu'il renferme une allusion au dogme des peines et des récompenses dans une autre vie. M. Munk, israélite, s'est servi de ce texte, ainsi que de plusieurs autres, pour établir que la croyance au dogme des rétributions futures existait chez les

(a) I *Reg.* xxv, 15, 16, 21.

(b) II *Reg.* III, 3. et I *Par.* III, 1. Peut-être que *Chéléab* et *Daniel* ne sont qu'une même personne; car le 2e des Rois qui parle de *Chéléab* ne dit rien de *Daniel*, et le 1er des Paral. qui nomme *Daniel*, ne parle pas de *Chéléab*.

(1) I *Reg.* xxv, 2, 3.
(2) *Ibid.* 25.
(3) *Ibid.* 19.
(4) *Ibid.* 36, 37.
(5) *Ibid.* 19.
(6) *Ibid.* 13. 22.

anciens Hébreux. *Voyez* mon *Histoire de l'Ancien Testament*, liv. IV, ch. 1, n. 13, tom. 1, p. 210. Abigaïl devenue épouse de David (1), plus digne d'elle que Nabal, partagea ses persécutions et ses triomphes. Nous la voyons avec lui chez le roi de Geth, auprès duquel il avait trouvé un refuge (2); bientôt après, emmenée captive par les Amalécites, elle est délivrée presque aussitôt par David (3). Elle était avec lui à Hébron lorsqu'il fut sacré roi d'Israel (4), et ne lui donna qu'un fils, *Chéléab*, nommé aussi *Daniel*.]

* ABIGAIL, fille d'Isaï ou Naas, sœur de David, épouse de Jéther et mère d'Amasa (5).

* ABIHAIEL, père de Suriel, qui était le chef des deux familles issues de Merari (6).

ABIHAIL, fils de Huri et père de Michel, de Mossolam et de quelques autres (*a*).

ABIHAIL, père de Turiel, de la famille de Mérari. *Num.* III, 35.—[*Voy.* Abihaiel].

ABIHAIL, père de la reine Esther et frère de Mardochée. *Esth.*. XI, 15, et IX, 29.

ABIHAIL, fille d'Eliab frère de David et épouse de Roboam, roi de Juda. Elle fut mère de Jéhus, de Somoriam et de Zoom (*b*).

* ABIHAIL, femme d'Abisur, de laquelle il eut Ahobban et Molid. I *Par.* XI, 29.

ABILA. La même qu'*Abéla*, capitale de l'Abilène. *Voyez* ABÉLA.

ABILENE (7), petite province dans la Cœlé-Syrie, entre le Liban et l'Anti-Liban, dont Lysanias fut le maître assez longtemps. Abéla ou Abila, capitale de l'Abilène, était au nord de Damas et de Panéade, et au midi d'Héliopolis. *Voyez* la carte et ci-devant ABEL.

[Il y a certainement de la confusion dans tout ce qui est dit sur les villes d'*Abel*, *Abéla*, *Abila*, etc. D. Calmet a donné la première comme capitale de l'*Abilène;* ses divers noms, que cet auteur a marqués, ont dû me la faire regarder comme celle à laquelle M. Barbié du Bocage donne les mêmes noms, et dont il dit, comme je l'ai rapporté, qu'*elle paraît avoir été située au nord de la terre d'Israel, tribu de Nephthali...* Dans son article *Abila* ou *Abilène*, voici comment il débute : « ABILA ou ABILÈNE, partie de la Cœlé-Syrie ou Syrie-Creuse, située au N. de Damas, et ainsi nommée de sa capitale Abila. *Quelques auteurs l'ont comprise dans la tribu de Nephthali; quoiqu'elle ne paraisse pas lui avoir jamais appartenu.* » Je ne puis que me borner à signaler cette confusion. Barbié du Bocage ajoute : « Maundrell rapporte que le lendemain du jour où il eut quitté Damas, pour revenir à Tripoli, il vit dans un petit village nommé *Sénie* une vieille construction élevée sur le sommet d'une haute montagne, et que l'on supposait être le tombeau d'Abel, lequel aurait toutefois donné son nom à l'Abilène. La longueur de ce monument est de quatre-vingt-dix pieds, et l'on croit encore aujourd'hui qu'il était dans ses dimensions en rapport avec la taille du personnage qu'il renfermait. Cette partie de la Cœlé-Syrie fut, sous Tibère, érigée en tétrarchie. »]

ABIMAEL, fils de Jectan, demeura, selon quelques auteurs, dans l'Arabie; selon d'autres, dans l'Arménie ou dans les pays voisins. Voyez le Commentaire sur la *Genèse*, X, 25.

ABIME (8), se dit, dans l'Ecriture, de l'enfer (*c*) et des lieux les plus profonds de la mer (*d*), et du chaos qui était couvert de ténèbres, au commencement du monde, et sur lequel l'Esprit de Dieu était porté (*Gen.*, I, 2). Les anciens Hébreux, de même que la plupart des Orientaux, encore à présent, croyaient que l'*abîme*, la mer, les eaux, environnaient toute la terre; que la terre était comme plongée et flottante sur l'*abîme*, à peu près, disent-ils, comme un melon d'eau nage sur l'eau et dans l'eau qui le couvre dans toute sa moitié; ils croyaient de plus que la terre était fondée sur les eaux (*e*) ou du moins qu'elle avait son fondement dans l'*abîme*. C'est sous ces eaux et au fond de cet *abîme* que l'Ecriture nous représente les géants, qui gémissent et qui souffrent la peine de leur crime (*f*); c'est là où sont relégués les *Réphaim*, ces anciens géants qui, de leur vivant, faisaient trembler les peuples (*g*). Enfin, c'est dans ces sombres cachots que les prophètes (*h*) nous font voir les rois de Tyr, de Babylone et d'Egypte, qui y sont couchés et ensevelis, mais toutefois vivant et expiant leur orgueil et leur cruauté. Ces *abîmes* sont la demeure des démons et des impies : *Je vis*, dit saint Jean dans l'Apocalypse (*i*), *une étoile qui tomba du ciel, et à qui l'on donna la clef du puits de l'abîme. Elle ouvrit le puits de l'abîme, et il en sortit une fumée comme d'une grande fournaise, qui obscurcit le soleil et l'air: et de cette fumée, sortirent des sauterelles qui se répandirent sur toute la terre..... Elles avaient pour roi, à leur tête, l'ange de l'a*bîme, *qui est nommé exterminateur.* Et ailleurs (*j*), on nous représente la bête qui sort de l'*abîme*, et qui fait la guerre aux deux témoins de la divinité. Enfin, l'ange du Seigneur descend du ciel (*k*), ayant en sa main la clef de l'*abîme*, et tenant une grande chaîne; il saisit le dragon, l'ancien serpent,

(*a*) I *Par.* V, 12, 14.
(*b*) II *Par.* XI, 18, 19.
(*c*) *Luc.* VIII, 31. *Rom.* X, 7. *Apoc.* IX, 1. XI, 7, etc.
(*d*) *Genes.* VII, 11. *Exod.* XV, 5, *et alibi passim.*
(*e*) *Psalm.* XXXIII, 2, *c.* XXXV, 6.
(*f*) *Job.* XXV, 5.
(*g*) *Proverb.* II, 18; IX, 18; XXI, 16. *Psalm.* LXXXVII, 1; LXX, 20. *Isai.* XXVI, 14.
(*h*) *Isai.* XIV, 9. *Ezech.* XXVIII, 10 · XXXI, 18; XXXII, 19
(*i*) *Apoc.* IX, 1, 2, 11.
(*j*) *Apoc.* II, 7.
(*k*) *Apoc.* XX, 1, 3.

(1) *Ibid.* 39-42.
(2) *Ibid.* XXVII, 3.
(3) *Ibid.* XXX, 5, 18, 19.
(4) II *Reg.* II, 2.
(5) I *Par.* II, 16, 17, et II *Reg.* XVII, 25.
(6) *Num.* III, 33, 35.
(7) *Luc* III, 1.
(8) Ce mot a diverses significations dans l'Ecriture; il désigne 1° la mer, *Gen.* VII, 7; *Ps.* CIII, 6. — 2° Les vapeurs et rosées de la terre, *Gen.* XLIX, 25. — 3° De grandes et terribles calamités, *Ps.* XLI, 8. — 4° De grandes richesses, *Am.* VII, 4. — 5° Enfin tout ce qui est profond et d'une étendue incommensurable. (S).

qui est le diable et Satan, le lia et le jeta dans l'*abîme*, pour y demeurer pendant mille ans, et ferma sur lui le puits de l'*abîme*, et le scella, afin qu'il n'en pût sortir de mille ans, etc. Les fontaines et les fleuves, au sentiment des Hébreux, avaient toutes leur source dans l'*abîme* ou dans la mer (*a*); elles en sortent par des canaux invisibles, et s'y rendent par les lits qu'elles se sont formés sur la terre. Au temps du déluge, les *abîmes* d'en bas, ou les eaux de la mer, rompirent leur digue, les fontaines forcèrent leurs sources (*b*), et se répandirent sur la terre, dans le même temps que les cataractes du ciel s'ouvrirent et inondèrent tout le monde. L'*abîme* qui couvrait la terre au commencement du monde, et qui était agité par l'Esprit de Dieu ou par un vent impétueux (*c*); cet *abîme* est ainsi nommé par anticipation, parce qu'il composa dans la suite la mer, et que les eaux de l'*abîme* en sortirent et se formèrent de son écoulement, ou, si l'on veut, la terre sortit du milieu de cet *abîme*, comme une île qui s'élève au milieu de la mer, et qui paraît tout d'un coup à nos yeux, après avoir été longtemps cachée sous les eaux.

ABIMÉLECH (1), roi de Gérare (2), ayant été frappé de la beauté de Sara, épouse d'Abraham, l'enleva et la prit pour femme; mais Dieu ne permit pas qu'il la touchât. Il lui apparut pendant la nuit, et le menaça de le faire mourir, s'il ne la rendait à son époux, qui était Abraham. *Abimélech* excusa son action sur son ignorance, disant qu'il ne l'avait prise que parce qu'Abraham l'avait assuré qu'elle était sa sœur. Le lendemain donc il la lui rendit, et se plaignit à lui de ce qu'il l'avait trompé, en lui disant qu'elle était sa sœur. Abraham lui avoua qu'elle était sa femme; mais il lui dit qu'elle était aussi sa sœur, née du même père, mais d'une autre mère. *Abimélech* lui fit de grands présents, et donna à Sara mille pièces d'argent pour en acheter un voile, afin de couvrir son visage. Il lui dit de prendre garde de ne plus s'exposer à un pareil inconvénient. Il offrit à Abraham de pouvoir demeurer où il voudrait dans ses Etats, et le pria de demander à Dieu la guérison des plaies dont il avait frappé sa famille, à cause de Sara. Abraham le fit, et Dieu rendit la fécondité aux femmes de ce prince, ou il leur rendit la faculté de concevoir. Il semble, par le ỷ. 17 du chap. XX de la *Genèse*, qu'*Abimélech* lui-même avait été frappé de quelque incommodité qui le rendit impuissant (*d*). Voyez aussi le ỷ. 6 du même chapitre : *Non dimisi ut tangeres eam*. On peut voir les commentateurs sur le jugement que l'on doit faire de la bonté ou de la malice morale de cette action d'Abraham. Tout cela arriva l'an du monde 2107, avant J. C. 1893, avant l'ère vulgaire 1897.—[Tout cela aussi a été l'objet des attaques et des railleries de quelques incrédules. Il en est fait justice dans mon *Histoire de l'Ancien Testament*, liv. I, ch. XVII, tom. I, in-4°, pag. 42-44.

ABIMÉLECH, roi de Gerare, et fils de celui dont nous venons de parler (*e*). Un jour, ayant vu Isaac qui se jouait avec Rebecca, sa femme, qu'il disait n'être que sa sœur, il le fit appeler, et lui dit : *Il est visible que cette femme est votre épouse; pourquoi dites-vous qu'elle est votre sœur* (3)? Isaac répondit : J'ai eu peur que l'on ne me tuât, à cause d'elle (*f*). *Abimélech* donc fit cette ordonnance à tout son peuple : *Quiconque touchera la femme de cet homme sera puni de mort*. Or, comme Isaac s'enrichissait, et qu'il devenait extrêmement puissant, sa prospérité excita la jalousie des Philistins, et *Abimélech* lui dit : *Retirez-vous du milieu de nous, parce que vous êtes plus puissant que nous*. Isaac se retira d'abord dans la vallée de Gérare, et ensuite à Béersabée, où *Abimélech* le vint trouver quelque temps après, pour faire alliance avec lui, étant accompagné d'Ochozat, son favori, et de Phicol, chef de son armée. Isaac leur dit : *Qu'êtes-vous venus faire ici, pour voir un homme que vous haïssez, et que vous avez chassé de votre pays? Abimélech* lui répondit qu'ayant remarqué que le Seigneur le favorisait, ils étaient venus pour faire alliance avec lui. Isaac leur fit donc un festin, et, le lendemain, il fit alliance avec eux, et ils s'en retournèrent en paix dans leur maison. Ceci arriva vers l'an 2200, avant J.-C. 1800, avant l'ère vulgaire 1804.

ABIMÉLECH, prêtre du Seigneur, qui donna l'épée de Goliath à David, lorsque David fuyait les poursuites de Saül. Plusieurs exemplaires latins lisent *Abimélech* (*g*). Les Septante lisent de même; mais l'Hébreu lit *Achimélech*, et c'est la vraie leçon. Voyez ci-après ACHIMÉLECH. Il est nommé *Abiathar*, dans l'Evangile de saint *Marc*, II, 26.

ABIMÉLECH, fils de Gédéon, né d'une concubine qu'il avait dans la ville de Sichem, s'empara du gouvernement, après la mort de son père, et se fit reconnaître pour roi (*h*) ou juge d'Israel, premièrement par ceux de Sichem, où la famille de sa mère avait du crédit, et ensuite par une grande partie des autres Israélites (*i*). Ceux de Sichem lui ayant donné soixante-dix sicles

(*a*) *Eccl.* I, 7.
(*b*) *Genes.* VIII, 11.
(*c*) *Genes.* I, 2.
(*d*) *Genes.* XX, 17. *Orante autem Abraham sanavit Deus Abimelech, et uxorem ancillasque ejus, et pepererunt.*
(*e*) Quelques interprètes croient que c'est le même Abimélech, et la chose n'est pas absolument impossible : mais il est plus probable que c'est son fils.
(*f*) *Genes.* XXVI, 1, 2, etc. An du Monde 2200, avant Jésus-Christ 1803, avant l'ère vulg. 1807.
(*g*) I *Reg.* XXI, 1 : אחימלך.—LXX : Ἀβιμέλεχ.
(*h*) *Judic.* IX, 6. An du Monde 2768, avant J.-C. 1232.
(*i*) *Judic.* IX, 22.
(1) Ce mot, qui signifie *père-roi*, était commun à tous les rois de Gérare, et à ceux de Geth. Voyez ABIMÉLECH, roi philistin.
(2) Dans la Philistie.
(3) Elle était sa cousine en même temps que sa femme, et on nommait frères et sœurs les cousins et cousines. En disant que Rebecca était sa sœur ou sa cousine, il ne faisait qu'une équivoque, et ne commettait pas un mensonge.

d'argent, il leva, avec cet argent, une troupe de gens vagabonds qui le suivirent. Etant venu dans la maison de Gédéon, son père, à Ephra, il tua sur une même pierre les soixante et dix fils qu'il avait laissés; en sorte qu'il ne resta que Joatham, le plus jeune de tous, que l'on cacha et que l'on déroba à sa cruauté. Alors tous les habitants de Sichem, avec ceux de la ville de Mello, s'étant assemblés près le Chêne de Sichem, pour y établir roi *Abimélech*, fils de Gédéon, Joatham, en étant informé, alla au haut de la montagne de Garizim, et, élevant sa voix, il parla au peuple assemblé, en ces termes : *Les arbres s'assemblèrent un jour pour se donner un roi, et ils dirent à l'olivier : Régnez sur nous. Mais l'olivier répondit : Puis-je abandonner mon suc et mon huile, dont les dieux et les hommes se servent, pour venir régner sur les arbres? Les arbres dirent ensuite au figuier : Venez régner sur nous; mais le figuier répondit : Puis-je abandonner la douceur de mon suc et l'excellence de mon fruit, pour me venir établir au-dessus des arbres? Les arbres s'adressèrent encore à la vigne ; mais elle leur dit : Puis-je abandonner mon vin, qui est la joie de Dieu et des hommes, pour venir me charger de l'empire des arbres? Enfin tous les arbres déférèrent la royauté au buisson, qui leur dit : Si vous m'établissez véritablement pour être votre roi, venez vous reposer sous mon ombre, ou, si vous ne le voulez pas, que le feu sorte du buisson et qu'il dévore les cèdres du Liban* (1). *Considérez donc maintenant*, ajouta Joatham, *si vous avez eu raison de choisir* Abimélech *pour votre roi, lui qui était le dernier de la maison de Gédéon, et si vous avez reconnu, comme vous deviez, les services que mon père vous avait rendus, lui qui vous a délivrés du joug des Madianites, et qui a exposé sa vie pour vous procurer la liberté, lorsque vous avez choisi pour roi un homme qui a fait mourir sur une même pierre les soixante et dix fils de mon père, montrant par là que vous approuvez cette action, et vous en rendant les complices. Vous avez choisi pour votre prince* Abimélech, *fils de la servante de mon père. Si votre conduite a été juste, qu'*Abimélech *soit votre bonheur, et puissiez-vous aussi être le bonheur d'*Abimélech ; *mais si vous avez agi contre toute justice, que le feu sorte* d'Abimélech, *et qu'il dévore les habitants de Sichem et de Mello, et réciproquement que le feu sorte de Sichem et de Mello, et qu'il consume Abimélech.* Ayant dit ces paroles, il s'enfuit et se retira à Béra, où il demeura, craignant la violence d'*Abimélech*.

Le Seigneur permit que la division se mit bientôt parmi les habitants de Sichem, et que, commençant à réfléchir sur l'injustice de leur conduite, ils détestèrent la cruauté d'*Abimélech*, qui avait fait massacrer les soixante-dix fils de Gédéon, son père. Ils se révoltèrent donc contre lui, pendant qu'il était absent, et mirent du monde en embuscade dans les montagnes, pour le tuer lorsqu'il voudrait venir à Sichem. *Abimélech* en fut averti par Zébul, qu'il avait laissé pour gouverneur à Sichem. Ceux de la ville avaient fait venir à leur secours un nommé Gaal, avec lequel ils commencèrent dans un grand festin, à faire mille imprécations contre *Abimélech*. Cependant, *Abimélech* assembla du monde et marcha toute la nuit contre Sichem. Le lendemain au matin on aperçut du monde qui descendait de la hauteur, et on reconnut bientôt que c'était *Abimélech* avec ses troupes. Gaal sortit de Sichem avec ce qu'il avait de gens armés, et livra bataille à *Abimélech* ; mais il la perdit, et ayant voulu rentrer dans Sichem, Zébul l'en chassa, et l'obligea de se retirer.

☞ *Observations sur le combat donné près de Sichem, entre Gaal et Abimélech* (2). — Nous n'avons pas besoin d'avoir recours aux conjectures, pour donner une explication juste et vraie de ce combat. L'Ecriture ne nous laisse rien à désirer dans l'ordre et la disposition des deux armées, rien de plus clair et de plus précis.

Sur l'avis qu'*Abimélech* reçut de Zébul, qui commandait dans Sichem, que Gaal s'en était rendu maître, et qu'il avait des troupes en assez grand nombre pour sortir de la ville et tenter la fortune du combat, il se résolut de marcher à lui à la faveur d'une nuit obscure, et de l'attaquer dans la plaine, de peur de s'engager dans un siége, et pour ne pas lui donner le temps de se reconnaître et de prendre les avantages que la surprise nous dérobe toujours. S'il faut s'en tenir à la version française, ce que Zébul mande à *Abimélech*, ferait croire que celui-ci était supérieur à son ennemi par le nombre de ses troupes. Ce passage le prouverait : *Gaal sortira contre vous avec ses gens, et alors usez de vos forces*. Ces mots, *usez de vos forces* marqueraient qu'*Abimélech* était le plus fort en nombre; mais il me paraît que le texte Latin semble dire tout le contraire : *Fac ei quod potueris;* faites ce qu'il vous sera possible de faire contre un tel ennemi. L'Hébreu, à la lettre : *Faites-lui selon que votre main trouvera ;* je penche fort du côté de l'infériorité, ou du moins à croire que les

(1) L'apologue de Joatham est le plus ancien monument de ce genre de littérature. « Il est remarquable, dit un écrivain, non-seulement par l'élégance de l'expression et le naturel des images que l'auteur emploie, mais encore par l'adresse admirable avec laquelle il coordonne les diverses parties de son petit poëme, et les fait cadrer avec le but général qu'il se propose. Le rôle de chaque acteur est si clair et si bien marqué, qu'on découvre sans effort la vérité cachée sous la fiction. » — L'histoire d'*Abimélech* n'est que celle de Nemrod en petit ; Abimélech comme Nemrod fut usurpateur et tyran. Leur usurpation fut amenée par les mêmes causes, soutenue par les mêmes moyens, et suivie des mêmes conséquences générales. On retrouve dans tous les usurpateurs des droits de Dieu chez les Israélites et des droits de l'Eglise (qui sont encore ceux de Dieu) parmi les Chrétiens, la même impiété plus ou moins prononcée, la même tyrannie, les mêmes sources des malheurs et des misères des peuples. Sous le rapport politique, l'histoire de Nemrod et d'Abimélech mériterait donc d'être étudiée; c'est ce que j'ai déjà fait d'une manière sommaire dans mon *Histoire de l'Ancien Testament*, liv. I, ch. XI, XII, et liv. III, ch. IV, tom. I, pag. 23, 27, 28, 172-174.

(2) *Jug.* IX, 30 et suiv. *Voyez* la préface, pag. XL.

forces étaient à peu près égales des deux côtés. Si *Abiméléch* eût été plus fort, il eût tenté quelque entreprise sur la ville, ou Gaal ne fût pas sorti ; mais il attend le jour derrière les montagnes qui étaient auprès de Sichem, pour n'être pas découvert de ceux de la ville, qui fussent sortis, qui eussent eu tout le temps de se ranger et de choisir le poste le plus avantageux pour combattre.

L'auteur se sert du terme de *insidia*, qui dans ce cas-ci ne me paraît pas signifier une embuscade tendue à Gaal, puisque le mot d'embuscade veut dire un endroit caché et couvert, où l'on attend l'ennemi pour le surprendre et l'envelopper de toutes parts; au lieu que le dessein d'*Abiméléch*, était de quitter ce poste et d'aller à l'ennemi pour le combattre dans la plaine et hors de la ville : quoi qu'il en soit, *Abiméléch* après avoir donné quelque repos à ses troupes, dans un endroit qui n'était rien moins qu'une embuscade, descend des montagnes vers la pointe du jour, ou fait paraître une tête sur les hauteurs, pour laisser le temps à son ennemi de sortir de la ville avec toutes ses troupes, et pour tomber sur lui avec toutes les siennes, sans lui donner le temps de revenir de la surprise où il s'attendait de le trouver. Il paraît que Gaal était averti que l'ennemi s'avançait contre lui, il était avantageux à *Abiméléch* qu'il sortît; aussi, paraît-il que Zébul, duquel il ne se défiait pas, l'avait certainement averti de la marche de l'ennemi ; ces sortes de trahisons sont difficiles à découvrir, et les traîtres qui s'en mêlent passent toujours pour fidèles auprès d'un général étourdi et mal habile. Gaal fait voir à Zébul, que les ennemis paraissent sur les hauteurs, proche de la ville, il feint d'en douter : *Ce sont les ombres des montagnes que vous voyez*, lui répond Zébul, *qui vous paraissent des têtes d'hommes, et c'est là ce qui vous trompe*. Gaal lui fait voir enfin que ce sont les ennemis : le traître le voyant alors incertain sur le parti qu'il avait à prendre, et craignant qu'il n'en prît un tout contraire à celui que Gaal avait résolu de prendre loin de l'ennemi, c'est-à-dire, le moins sage et le moins prudent; il tâche de l'y engager par une raillerie assez piquante. *Où est maintenant cette audace*, lui dit-il, *avec laquelle vous disiez : Qui est Abiméléch, pour nous tenir assujettis à lui? Ne sont-ce pas là les gens que vous méprisiez? Sortez donc, et combattez contre eux*. Il sortit donc sans doute à la hâte, dont *Abiméléch* profita. On peut voir par l'Écriture que celui-ci se rangea en quatre corps. Il est apparent que les troupes de Gaal se présentèrent dans le même ordre, et qu'elles furent enfoncées comme des gens surpris dès le premier choc.

Le lendemain de la déroute de Gaal, le peuple de Sichem sortit en armes contre *Abiméléch;* mais celui-ci ayant été auparavant informé de leur dessein, avait partagé son armée en trois corps, et l'avait mise en embuscade en différents endroits. Dès que les Sichémites parurent, il se leva de son embuscade, et les chargea si brusquement, qu'il les rompit et les mit en fuite. Alors, ses gens, qui jusqu'alors étaient demeurés cachés, se levèrent aussi de leur embuscade, et se mirent à poursuivre les fuyards à travers les champs. *Abiméléch* alla droit à la ville, et l'ayant battue pendant tout le jour, il s'en rendit maître, la saccagea et la ruina de telle sorte, qu'il sema du sel au lieu où elle avait été. Ceux de Sichem qui purent échapper, se sauvèrent dans une tour qui était extrêmement forte. *Abiméléch* résolut de les y faire tous périr. Il alla avec ses gens à la montagne de Selmon, et ayant coupé beaucoup de bois, il vint mettre le feu à la tour; et tous ceux qui s'y trouvèrent, furent consumés par la flamme, ou étouffés par la fumée. *Voyez* ci-après, TOUR DE SICHEM.

☞ *Observations sur le combat d'Abiméléch contre les Sichémites* (1). — Abiméléch avait battu Gaal auprès de Sichem, celui-ci voulut avoir sa revanche; il paraît par cette résolution que la victoire d'*Abiméléch* fut un peu douteuse, ou que ce ne fut qu'une déroute; et une déroute à deux pas d'une ville forte, n'est pas meurtrière. Sans doute que Zébul avertit *Abiméléch* de cette entreprise, et qu'il ne fut pas moins consulté de Gaal que le jour d'auparavant. On doit croire que ce terme d'*embuscade*, dont l'Écriture se sert partout, avait différentes significations; il n'en faut nullement douter pour peu d'attention que l'on donne aux actions différentes où ce terme est employé, il ne signifie que rarement une embuscade au sens littéral, pas même un stratagème ou ruse de guerre. Qu'on remarque bien ceci, car il n'est pas dit que ceux de Sichem tombèrent dans un piége tendu par *Abiméléch*; il s'était peut-être campé derrière les hauteurs auprès de la ville, où il attendit que Gaal sortît de la ville pour le combattre dans la plaine. *Abiméléch prit son armée*, dit l'auteur sacré, *et la divisa en trois bandes, et leur dressa des embuscades dans les champs; lorsqu'il vit que les habitants sortaient de la ville, il se leva de l'embuscade*. Dans cette affaire-ci, *Abiméléch* se rangea en trois corps: *In tres turmas* : l'Hébreu à la lettre, *in tria capita;* en trois chefs, en trois bandes : le mot latin *turma* signifie un escadron; mais il est certain que les deux armées n'étaient composées que d'infanterie. Végèce se sert souvent de *cohors* pour dire une aile; aussi ce mot ne signifie pas toujours un corps de cinq à six cents hommes d'infanterie. Les turmes chez les peuples de l'Asie étaient très-grosses, souvent de mille chevaux sur autant de front que de hauteur, comme cela se voit en plusieurs endroits de Polybe, et dans Xénophon, *Retraite des dix mille ;* il se pourrait bien que les Juifs appelassent également *turma* un grand corps de cavalerie ou d'infanterie. Quoi qu'il en soit, tout cela n'empêche pas qu'*Abiméléch* n'eût rangé son armée en trois corps, qu'il ne campât de même, et qu'il ne sortît sur l'ennemi,

(1) *Jug.* IX. *Voyez* la préface, pag. XI.

qui s'était peut-être rangé dans le même ordre. Je reviens toujours au mot d'embuscade qui me fait de la peine dans l'Ecriture, où il est, comme je l'ai déjà dit, très-souvent employé ; je crois qu'on se servait encore de ce mot pour dire sortir de son poste et marcher à l'ennemi. Voyez ce que dit D. Calmet sous le mot EMBUCHES. Je ne dirai rien de ce qui arriva au sujet de la défaite de Gaal, je renvoie le lecteur au savant commentaire de l'auteur, qui est admirable et tout rempli d'une érudition rare et curieuse.

De Sichem, *Abimélech* marcha vers la ville de Thèbes, qui était environ à trois lieues de là vers l'orient, et qui s'était aussi soulevée contre lui. Tous ceux de Thèbes s'étaient retirés dans une forte tour qui était au milieu de la ville, et s'y étaient fortifiés. *Abimélech* s'approcha, et voulut mettre le feu à la porte ; mais une femme jetant du haut de la tour un morceau d'une meule de moulin, lui cassa la tête, et en fit sortir la cervelle. Aussitôt *Abimélech* appela son écuyer, et lui dit : *Tirez votre épée, et tuez-moi, de peur qu'on ne dise que j'ai été tué par une femme* (1). L'écuyer fit ce qu'il avait commandé, et le tua. Lorsqu'on le vit mort, tous ceux qui l'avaient suivi, s'en retournèrent dans leurs maisons. Cela arriva l'an du monde 2769, avant J. C., 1231 ; avant l'ère vulgaire, 1235. Thola lui succéda dans la judicature d'Israel.

ABIMÉLECH, roi philistin, nommé ainsi en hébreu de son titre, dans le *Psaume* XXXIII, 1, où la Vulgate écrit *Achimélech*. En cet endroit il s'agit d'*Achis*, roi de Geth, en Philistie (I *Reg*. XXI, 12-15). Ce qui prouve que le mot *Achimélech* qui signifie *père-roi*, était un titre commun aux rois philistins.

ABINADAB, frère de David, et second fils d'Isaï (I *Reg*. XVI, 8, XVII, 13, et I *Par*. II, 13.

ABINADAB, fils de Saül. *Voyez* AMINADAB.

ABINADAB, lévite de Cariathiarim. *Voy*. AMINADAB.

ABINOA, ou ABINOEM, père de Barac. (*Judic*. IV, 6, 12, et V, 1, 12).

ABIRAM, fils aîné d'Hiel de Béthel. *Josué* ayant détruit la ville de Jéricho, prononça cette malédiction (*a*) : *Maudit soit celui qui rétablira Jéricho ; qu'il puisse perdre son fils aîné, lorsqu'il en jettera les fondements, et son dernier fils, lorsqu'il en pendra les portes*. La chose arriva comme il l'avait prédite. *Hiel* de Béthel ayant entrepris environ cinq cent trente-sept ans après cette imprécation, de rebâtir Jéricho, il perdit *Abiram* son premier-né, lorsqu'il en jeta les fondements, et *Ségub*, le dernier de ses enfants, lorsqu'il en pendit les portes (*b*).

(*a*) *Josué* VI, 26. An du monde 2553, avant Jésus-Christ 1447, avant l'ère vulgaire 1451.

(*b*) III *Reg*. XVI, 34. Vers l'an du monde 3090, avant Jésus-Christ 910, avant l'ère vulg. 914.

(*c*) *Num*. XVI.

(*d*) III *Reg*. I, 3. An du monde 2989, avant Jésus-Christ 1011, avant l'ère vulg. 1015.

(*e*) III *Reg*. II, 17. An du monde 2991, avant Jésus-Christ 1009, avant l'ère vulg. 1013.

ABIRON, l'un des conjurés avec Coré et Dathan, contre Aaron et Moïse dans le désert (*c*). *Abiron* était fils d'Eliab, et petit-fils de Phallu, de la tribu de Ruben. On sait la punition terrible que Dieu exerça contre ces rebelles, en les abîmant tout vivants dans la terre qui s'ouvrit pour les engloutir. — [Les poëtes se sont emparés de ce malheureux événement pour servir à la composition de leur fable de Phaéton. *Voyez* AARON, dans l'addition à cet article, où l'on trouvera aussi une signification du nom d'*Abiron*. Le nom, le crime et le châtiment d'Abiron sont rappelés *Num*. XXVI, 8-11 ; *Deut*. XI, 6 ; *Psal*. CV, 17, 18 et *Eccli*. XLV, 22-24].

ABISAG, fille native de Sunam, en la tribu d'Issachar. David âgé d'environ soixante-dix ans, et ne pouvant plus s'échauffer au lit, les médecins ordonnèrent qu'on lui cherchât une jeune personne qui pût servir à le réchauffer, on lui donna pour cet effet Abisag, qui était une des plus belles filles de tout Israel (*d*) ; le roi la prit pour femme, mais il ne la connut point pendant un an qu'elle demeura auprès de lui. Après sa mort, Adonias l'ayant demandée pour épouse, Salomon crut avec raison (2) qu'il voulait affecter la royauté, en épousant une des femmes du feu roi, et il le fit mourir (*e*).

[Ce furent les médecins qui décidèrent que le contact d'une jeune fille était nécessaire pour ranimer la chaleur vitale du vieux roi malade et languissant. « Ce trait de l'Ecriture, ai-je dit dans mon *Histoire de l'Ancien Testament*, in-4°, tom. I, p. 258 col. 2, note, a fourni à Voltaire le sujet de quelques plates bouffonneries. L'élève d'une courtisane, l'auteur effronté de tant d'ouvrages scandaleux, celui qui traîna dans la boue l'héroïne de la France, la noble vierge de Vaucouleurs, ne devait pas épargner David et Abisag. Il nous suffit de faire observer que rien, dans la conduite du roi et de la jeune Sunamite qui devint son épouse, ne peut donner matière à l'indécent bavardage du prétendu philosophe. *Pour s'égayer avec Voltaire aux dépens de la Bible*, a dit Benjamin Constant, *il faut réunir deux choses qui rendent cette gaieté assez triste : la plus profonde ignorance et la frivolité la plus déplorable*. » Dans nos temps modernes, il y a des médecins fort savants qui prétendent que le remède conseillé par leurs anciens confrères d'Israel est efficace ; d'autres écrivains disent que c'est un préjugé. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer et d'examiner les pièces de ce procès.]

ABISAI, fils de Zuri et de Sarvia (3), sœur de David, était un des plus vaillants hommes de son temps, et un des premiers généraux

(1) On l'a dit cependant (II *Reg*. XI, 21), et on le dira toujours.

(2) Voyez ma note au mot ADONIAS. (S).

(3) J'ignore où dom Calmet a trouvé que le père d'*Abisai* s'appelait Zuri. Ce nom n'est pas dans l'Ecriture, qui, à l'occasion d'*Abisai*, de Joab et d'Azael, ne nomme que Sarvia leur mère. II *Reg*. II, 18 ; I *Par*. II, 16, et ailleurs. Simon avait dit avant dom Calmet que le mari de Sarvia se nommait *Sur* ; mais je n'ai encore rien trouvé qui me fasse pencher à croire que cela soit sûr.

des armées de David. *Abisaï* vainquit Jésbi-Bénob, géant de la race des Réphaïm, qui portait une lance dont le fer pesait huit livres et quelques onces. Ce géant était près de tuer David, si *Abisaï* ne l'eût prévenu en lui donnant la mort (*a*). Le même *Abisaï* étant un jour entré avec David dans la tente de Saül, qui dormait, voulait percer ce prince, mais David l'en empêcha, et se contenta de prendre la lance du roi, pour montrer qu'il aurait pu le tuer s'il eût voulu (*b*). Lorsque David, fuyant Absalon, fut obligé de se sauver de Jérusalem, *Abisaï* voulut tuer Séméï, qui outrageait le roi par des paroles injurieuses, mais David réprima son zèle en lui disant que le Seigneur permettait que cela arrivât pour l'humilier, et qu'il espérait que Dieu aurait égard à sa patience et à son humilité (*c*). *Abisaï* commandait la troisième partie de l'armée de David contre Absalon (*d*). Il commandait aussi une partie de l'armée, lorsque Joab, son frère, livra la bataille aux Ammonites (*e*). L'Ecriture dit qu'il leva sa lance contre trois cents hommes, et qu'il les tua tous (*f*), mais on ne sait pas dans quelle occasion cela arriva. On ignore le temps et le genre de sa mort.

[L'ordre chronologique n'est pas observé dans cet article, qui d'ailleurs est incomplet. L'histoire d'un homme tel qu'Abisaï, neveu de David, et aussi fidèle que vaillant, devait être mieux traitée. Je ne puis ici que remédier à quelques-uns des défauts que j'y ai remarqués, et si je me borne à indiquer les faits, je tâcherai de les caractériser. Saül, à la tête de trois mille hommes, était venu pour surprendre David, réfugié dans le désert de Ziph. Instruit de ce dessein, David, accompagné d'Achimélech et d'Abisaï, se rend sans bruit près du camp de Saül, il en observe les dispositions, il remarque la tente du roi; la nuit arrive, le silence règne dans le camp, Saül et son armée sont livrés sans défiance au sommeil. David conçoit un projet audacieux : *Qui veut venir avec moi*, dit-il, *dans le camp de Saül ? Moi*, répond aussitôt Abisaï, *j'irai avec vous*. Ils vont, et trouvent Saül couché et dormant dans sa tente; à son chevet était sa lance fichée en terre, et autour de lui dormaient Abner, général de son armée, et ses officiers. Abisaï dit à son oncle que c'était une belle occasion de se délivrer d'un si cruel ennemi, et qu'il ne la fallait point manquer. Il lui propose de le tuer avec sa lance : *un seul coup suffira*, dit-il; cet ardent jeune homme croyait servir en ce cas son oncle et sa patrie; il ne savait pas encore que l'honneur militaire, comme la conscience, exige l'examen des moyens et des circonstances, il ne se doutait pas qu'il allait commettre une lâcheté. Son oncle le lui apprit (1). — Saül était mort, mais son parti vivait encore à la faveur de son fils Isboseth, grâce aux intrigues d'Abner. Après deux ans de paix, Abner recommença la guerre civile, et Abisaï contribua avec Asael, son frère, sous les ordres de Joab, son frère aussi, à la ruine du parti d'Isboseth (2). Il est dit qu'il contribua aussi avec Joab à la mort d'Abner qui, témérairement poursuivi par Asael, l'avait tué dans l'affaire de Gabaon (3) ; mais sa participation au crime de Joab n'était sans doute que passive, ce qui explique pourquoi il n'est point compris dans les malédictions dont David chargea Joab (4). Après avoir coopéré aux conquêtes de David dans la Syrie, Abisaï fut envoyé à la tête d'une armée contre les Iduméens, qu'il vainquit dans la vallée des Salines : il leur tailla en pièce dix-huit mille hommes, fixa des garnisons dans les villes de l'Idumée, força les habitants à lui payer une capitation, et leur imposa l'obligation d'un tribut annuel (5). Il fut chargé par

(*a*) II *Reg*. xxi, 16.
(*b*) I *Reg*. xxvi, 7.
(*c*) III *Reg*. xvi, 9, 12.
(*d*) II *Reg*. xviii, 2.
(*e*) II *Reg*. x, 10.
(*f*) II *Reg*. xxiii, 18.

(1) I *Reg*. xxvi, 1-13.
(2) II *Reg*. ii, 18, 24.
(3) *Ibid*. iii, 30.
(4) *Ibid*. 29.
(5) *Ibid*. viii, 13, 14 ; I *Par*. xviii, 12, 13; et Josèphe, 273. Il y a dans la Vulgate (II *Reg*. viii, 13) : *Fecit quoque sibi David nomen, cum reverteretur capta Syria in valle Salinarum, cæsis decem et octo millibus*. Ce texte est clair; mais le père de Carrières l'a fort embrouillé en voulant l'expliquer ; voici sa traduction et sa paraphrase : « David se fit aussi un grand nom dans la vallée des Salines, où il tailla en pièces dix-huit mille hommes, *lorsqu'il revint de l'Idumée dont il fit la conquête*, après avoir soumis la Syrie. » On lit cette même traduction paraphrasée dans la 5e édition de la Bible de Vence. — Je tire cette note de mon Histoire de l'Ancien Testament, tom. I, p. 229 ; et à cette occasion j'ai ici tout d'abord une observation à faire. Comme je me servais d'une édition moderne *corrigée* de la Bible de Carrières, il se peut que cet auteur soit innocent du fait dont je l'accusai. C'est ce que je ne puis vérifier, n'ayant pas sous la main son vrai travail, qu'on a eu le tort de prétendre améliorer, lorsqu'on n'en était pas capable. Il est certain toutefois que ce travail était fort imparfait et qu'il exigeait de nombreuses et importantes corrections, sans parler de quelques autres sortes d'améliorations. L'adresse des libraires avait mis en vogue la *Bible de Carrières*, et on voulut la faire entrer, toujours *corrigée*, dans la 5e édition de la *Bible de Vence*. Je ne sais si M. Glaire, qui dès lors jouissait aussi de beaucoup de réputation, et qui eut une grande part à cette édition, est pour quelque chose dans les *perfectionnements* faits au travail du père de Carrières : tout ce que je puis dire, c'est que la traduction et la paraphrase du verset rapportées ci-dessus se trouvent mot à mot dans une *Bible de M. Glaire*, t. II, pag. 98, col. 2, Paris, Saintin, 1835. Quand j'écrivais l'histoire de David, je conférais chaque texte des livres des *Rois* avec chaque texte parallèle des *Paralipomènes* ; et je trouvais que cela valait mieux qu'un commentaire ; c'est ce qui me révéla les bévues introduites dans le verset dont il s'agit. La 4e édition de la Bible de Vence dont un exemplaire se trouve aujourd'hui à ma disposition, rend et interprète bien ce même verset, en disant : « David se fit un grand nom lorsqu'il revint après avoir soumis la Syrie *de Damas et de Soba, jusqu'à l'Euphrate. Alors Abisaï, fils de Sarvia, battit les Iduméens* dans la vallée des Salines, etc. » Il fallait n'y rien changer. — M. Glaire, dans une note sur I *Par*. xviii, 12, prétend qu'Abisaï accompagnait David dans cette guerre contre les Iduméens; que ces derniers perdirent d'abord six mille hommes, et que Joab, venant à son tour, leur en tua encore douze mille : *ce qui*, ajoute-t-il, *fait en tout dix-huit mille*. Il est très-vrai que six mille et douze mille font en tout dix-huit mille, mais il n'est pas exact que les choses se soient passées comme l'imagine M. Glaire. Ce savant n'a vu qu'une guerre contre les Iduméens dans la vallée des Salines : il y en eut deux, comme je l'ai établi dans mon Histoire de l'Ancien Testament (tom. I, pag. 228, 231 et 232). S'il n'y avait eu qu'une guerre, il y aurait une contradiction entre I *Par*. xviii, 12, et le titre du *Ps*. lix ; M. Glaire y voit en effet une contradiction, mais il dit qu'elle n'est qu'appa-

Ioab du commandement d'un corps d'armée contre les Ammonites, qui prirent la fuite (1). Lorsque David était sur le point de quitter Jérusalem, pour se soustraire aux périls dont la révolte d'Absalôm le menaçait, Abisaï fut un des fidèles qui lui répondirent : *A tout ce qu'il vous plaira de choisir, ô roi notre seigneur* (la fuite ou le combat), *nous sommes prêts* (2). La fuite parut à David le parti le plus sage; Séméi, parent de Saül, le rencontre et lui jette des pierres et des imprécations. Abisaï veut aller couper la tête à ce furieux, et David ne retient qu'à peine la juste indignation de son neveu (3). Investi par le roi du commandement d'un corps d'armée, il contribue à la défaite du rebelle Absalom (4); bientôt après il trouve, dans une démarche de Séméi, l'occasion de demander à David la punition de ce misérable, et David lui répond qu'il est roi et a le droit de faire grâce (5). La paix ne se rétablissait pas, une nouvelle révolte, celle de Séba, continuait de la troubler; Abisaï est envoyé contre ce factieux (6). Dans une des guerres philistines, il a le bonheur de sauver la vie au roi, qui allait périr sous les coups du géant Jesbi-Bénob (7). Abisaï était le quatrième des trente braves de David ou le premier des *trois seconds;* il mérita ce titre et ce rang lorsque, armé de sa lance, il combattit seul et tua trois cents ennemis dans une affaire dont nous ignorons les circonstances et dont les historiens sacrés ne mentionnent que cet exploit (8). Disons en terminant que, plus heureux que Joab, il laissa une gloire sans tache.]

ABISUÉ, fils de Phinées (9), quatrième grand pontife des Hébreux. Il eut pour successeur Bocci (10). On ne sait ni la durée de son pontificat, ni aucune particularité de sa vie. La *Chronique d'Alexandrie* met *Abisué* sous Aod, juge d'Israel. Il est nommé *Abiézer* dans Josèphe, *Antiq. l.* 5, *c. ultimo.*

* **ABISUÉ**, quatrième fils de Balé, qui était le fils aîné de Benjamin (I *Par.* VIII, 1, 3, 4).

* **ABISUR**, second fils de Séméi, épousa Abihaïl (I *Par.* II, 28, 29).

ABITAL, sixième femme de David, et mère de Saphatias (II *Reg.* III, 4; I *Par.* III, 3).

* **ABITOB**, fils de Saharaïm et de Husim ou Mehusim, l'une de ses femmes. Confér. I *Par.* VIII, 8 et 11.

ABIU, fils du grand-prêtre Aaron et d'Elizabeth, fut consumé avec son frère Nadab, par un feu sorti de devant le Seigneur (*a*), parce qu'il avait offert l'encens avec un feu étranger, au lieu d'en prendre sur l'autel des holocaustes (*b*). Ce malheur arriva pendant l'octave de la consécration d'Aaron et de ses fils, et de la dédicace du Tabernacle, l'an du monde 2514; avant J.-C. 1486; avant l'ère vulg. 1490. Plusieurs commentateurs (*c*) croient que Nadab et *Abiu* s'étaient laissés prendre de vin, et que c'est ce qui leur fit oublier de prendre du feu sacré dans leurs encensoirs. On fonde cette conjecture sur la défense que Dieu fait aux prêtres, immédiatement après, de boire du vin tout le temps qu'ils seront occupés au service du temple (*d*). Quelques interprètes (*e*) enseignent que ces deux frères, qui furent si sévèrement punis de Dieu pour cette faute, ne commirent pas en cela un péché mortel; mais que Dieu leur fit porter en ce monde toute la peine de leur négligence, pour leur procurer en l'autre le salut éternel, et pour donner aux hommes, dans leurs personnes, un exemple de la fidélité et de l'exactitude avec lesquelles Dieu veut être servi par ses ministres.

[Cet événement, défiguré par les Grecs, est entré dans la fable de Phaéton, où on le reconnaît néanmoins. M. Coquerel, fait sur ce même événement, dont il pense que la date ne peut-être précisée, des remarques et des réflexions que je crois utile au lecteur de rapporter ici. Voici ce qu'il dit : « La loi (*Lev.* VI, 12, 13) ordonnait d'entretenir continuellement le feu de l'autel, auquel s'était mêlé le feu céleste (*Lev.* IX, 24), descendu sur les premières victimes d'Aaron; il devait servir à consumer les holocaustes, à brûler les parfums, et la défense positive (*Ex.* XXX, 9) d'offrir un encens étranger emportait celle d'allumer un feu étranger. Il est vrai que l'on ne trouve point cette défense formellement exprimée avant la mo[rt]

rente. Suivant moi, elle serait très-réelle; j'ajoute que, supposé qu'elle ne soit qu'apparente, l'explication qu'il donne pour la faire disparaître, la laisse subsister, parce qu'elle ne repose sur rien. — On a vu une difficulté de ce genre entre II *Reg.* VIII, 13 et I *Par.* XVIII, 12 : ici c'est Abisaï qui bat les Iduméens, là c'est David, et on a proposé diverses explications. M. Glaire suppose que David *en personne* et Abisaï attaquèrent ces ennemis toujours inquiets et remuants. Cette supposition est repoussée par le texte positif, entier et très-clair des *Paralip.*, et M. Glaire la détruit lui-même par une réflexion qui termine sa note : *On voit*, dit-il, *que l'auteur des* Paralipomènes *a mieux observé l'ordre chronologique des événements de cette guerre que celui du* 2e *liv. des* Rois, *et qu'il est entré dans plus de détails que ce dernier*. Puisqu'on le voit, pourquoi alors agir comme si vous seul ne le voyiez pas? Pourquoi dire à ceux qui voient qu'Abisaï seul attaqua les Iduméens, qu'il ne fit qu'accompagner David et suivre ses ordres? Pourquoi, par une supposition que rien ne demande, que rien ne justifie, lui faire jouer dans cette guerre un rôle secondaire, quand l'historien sacré lui donne tout l'honneur de la victoire? — Le 13 du II *Rois* VIII ne présente point de difficulté, si on l'explique par I *Par.* XVIII, 12, son parallèle : « David, lorsqu'il eut soumis la Syrie et qu'il fut de retour, se fit un nom, *en envoyant contre les Iduméens Abisaï qui les bat[tit]* dans la vallée des Salines et leur tua dix-huit mille hommes. » Et pendant qu'Abisaï marchait à la victoire, David restant à Jérusalem, consacrait au Seigneur, disent [au] même endroit les deux récits (II *Reg.* VIII, 11, 12 et I *Par.* XVIII, 11), l'or et l'argent qu'il avait pris à divers peuples de la Syrie.

(*a*) Les uns croient que ce feu sortit de l'autel des holocaustes, et les autres qu'il sortit de l'autel des parfums.

(*b*) *Levit.* x, 2. (*c*) *Rabini, Lyran. Cajet. alii.*

(*d*) *Levit.* x, 9. (*e*) *Tostat. et Cornel. a Lapide in Levit.*

(1) II *Reg.* x, 10, 14; II *Par.* xix, 11, 15.

(2) II *Reg.* xv, 14, 15.

(3) *Ibid.* xvi, 9-12.

(4) *Ibid.* xviii, 1-8.

(5) *Ibid.* xix, 22-23.

(6) *Ibid.* xx, 6.

(7) *Ibid.* xxi, 16, 17.

(8) *Ibid.* xxiii, 18, 19, et I *Par.* xi, 20, 21.

(9) I *Par.* vi, 4, 50. *Esdr.* vii, 5.

(10) Qui était son fils. I *Par.* vi, 5, 51. *Esdr.* vii, 4, [5].

funeste des deux frères; mais ce jugement même la suppose; le terme adouci dont se sert Moïse, quand il semble borner le blâme qu'il prononce à ces mots : Ce que l'Eternel n'avait point commandé (*Lev.* X, 1), indique une prohibition déjà promulguée, et pour presser cette objection, il faudrait connaître jusqu'aux jours mêmes où ces rites ont été fondées, où ces lois ont été rendues. Il est certain, au moins, que dans les statuts concernant la grande fête des expiations, lorsque le souverain sacrificateur entrait une fois l'année dans le lieu très-saint, se trouve l'ordre positif (*Lev.* XVI, 12, 13) de brûler le parfum sur le feu de l'autel. Ce rite de cette institution, renouvelé peut-être avec plus de force après la fin déplorable des deux fils d'Aaron, conduit naturellement à penser que la même obligation était imposée aux simples sacrificateurs (*Ex.* XXX, 7, 8. *Luc.* I, 9) pour le parfum de tous les jours. Ce point éclairci, le reste du sacrilége, commis dans le lieu saint, et non dans le lieu très-saint, est facile à comprendre : Nadab et Abihu, fiers de leur haute dignité, empressés de jouir de leurs nouveaux droits, sans attendre le moment rigoureusement fixé des offrandes journalières, et, comme on peut le conclure de la suite du récit (*Lev.* X, 9, 10), sortant dans un état d'ivresse du repas qui avait suivi les derniers sacrifices, courent au tabernacle célébrer par plaisir et par orgueil une des cérémonies saintes qui venaient de leur être confiées. Sans aggraver le crime à l'aide des circonstances peu fondées que divers interprètes y ajoutent, on voit que, pour justifier la condamnation divine, il ne manque pas ici d'impiété. Le moment de ce scandale, le danger de cet exemple rendaient la punition aussi nécessaire qu'elle était juste. Le culte lévitique commençait; son sacerdoce venait d'être installé; ses premières victimes fumaient encore, et le feu du ciel avait sanctifié ses institutions; était-il possible de laisser impunie, au milieu de tout cela, une profanation publique? La religion de Moïse devait-elle s'ouvrir par une impiété? Quel coup porté à ce culte naissant! Quelle tache imprimée sur ce sacerdoce d'un jour! Si tels étaient les prêtres, qu'auraient été les simples fidèles? Combien cette profanation aurait-elle fait de profanateurs, et dans le système des institutions de Moïse, où tout est lié, où tout cet appareil de cérémonies demandait une attention constante, et servait comme d'entourage et de défense au dogme de l'unité de Dieu, que serait-il resté d'utile et de bon, si une ivresse avait excusé une impiété, si, dès le premier jour, un prodige n'eût vengé un sacrilége commis dans l'exercice même d'un pontificat? L'erreur presque involontaire et trop commune dans laquelle on tombe, en jugeant des faits pareils, est de les isoler; Israel ne pouvait être Israel, sans culte et sans sacerdoce; donc chaque rite devait être défendu, chaque prêtre devait être surveillé par Dieu même, et la mort de Nadab, du temps de Moïse, a eu la même utilité que celle d'Huza sous le règne de David. Ce feu qui sort de devant l'Eternel a été, selon les uns, un coup de foudre parti de la nuée sainte, selon les autres un jet de flamme élancé de l'autel des parfums; il importe peu; c'était toujours punir les deux frères par où ils avaient péché. Leur mort a eu lieu par un étouffement subit, puisque les vêtements n'ont pas été atteints (*Lev.*, X, 5), et que les corps ont été ensevelis par Misael; cet exemple fit introduire parmi les Juifs la coutume d'étouffer ceux que la loi condamnait au supplice du feu.

Du caractère de Nadab et d'Abihu, l'on ne peut rien dire; mais deux frères que ce lien du sang conduit à commettre ensemble un sacrilége, sont un triste exemple que l'intimité la plus chère peut amener une ressemblance de transgressions aussi bien que de vertus.]

* ABIUD, troisième fils de Balé, et petit-fils de Benjamin (I *Par.* VIII, 1, 3).

ABIUD, , fils de Zorobabel, un des aïeux de Jésus-Christ selon la chair. *Voyez Matth.* 1, 13. Grotius croit que c'est à lui que *Zorobabel* adresse les paroles du chap. XII de l'Ecclésiaste.

ABNER, fils de Ner, général des armées de Saül (1), conserva la couronne à Isboseth, fils de ce prince, et le maintint à Mahanaïm au delà du Jourdain, pendant sept ans, contre les forces de David, qui régnait alors à Hébron, dans la tribu de Juda (*a*). Il y eut de temps en temps quelques guerres entre les deux partis de David et d'Isboseth, dans lesquelles David avait toujours l'avantage (II *Reg.*, III, 1). Un jour, Joab, général des troupes de David, et *Abner*, général de celles d'Isboseth, s'étant trouvés sur la piscine de Gabaon (II *Reg.*, II, 12 et suivants)

(*a*) Depuis l'an du monde 2949 jusqu'en 2956.

(1) Trompé par D. Calmet qui dit ailleurs, il est vrai, qu'*Abner* était *cousin germain* de Saül, mais qui ne reconnaît qu'un personnage du nom de *Ner*, qu'il appelle aussi *Abi-Gabaon* (*Voyez* ce mot) et qu'il dit fils d'*Abiel* (au mot *Ner*), et par l'auteur d'une note de la Bible de Vence (4e édit. sur I *Par.* VIII, 29) qui insinue que *Jéhiel* ou *Abi-Gabaon* est le même qu'*Abiel*, j'ai prétendu contre eux, dans mon *Hist. de l'Anc. Test.* (tom. I, p. 216, col. 2, n. 2) qu'*Abner* était, non le *cousin germain* de Saül, mais son *oncle*, me fondant sur une partie de leurs données, perdues dans une confusion qui aurait dû me les faire rejeter toutes. Mais depuis j'ai examiné sans leur secours ce point de généalogie; j'ai vu deux personnages du nom de *Ner*, l'un fils d'Abi-Gabaon, c'est à dire de Jéhiel (I *Par.* VIII, 29 et IX, 35) ou Séror (I *Reg.* IX, 1) et père de Cis qui l'est de Saül, et du second *Ner* qui l'est d'*Abner*, d'où il suit que ce dernier n'est vraiment que le *cousin germain* de Saül. Je sais maintenant, à n'en pas douter, comment il n'est que cela, et voici en un petit tableau le résumé des recherches qui m'ont fait revenir de mon erreur.

JÉHIEL ou SÉROR,

surnommé ABI-GABAON, a pour fils (I *Par.* VIII, 30 (Græc.) et IX, 36) :

Abdon, Sur, Cis, Baal, NER ou ABIEL * et Nadab.

CIS.	NER.
I *Par.* VIII, 33; IX, 39.	I *Reg.* XIV, 51.
SAUL.	ABNER.
I *Par.* VIII, 33; IX, 39.	I *Reg.* XIV, 51.

(*) I *Reg.* IX, 1; XIV, 51.

avec leurs armées, *Abner* dit à Joab : *Que quelques jeunes gens se lèvent, et qu'ils jouent* (1) *devant nous*. Joab répondit : *Qu'ils se lèvent*; aussitôt, douze hommes de Benjamin, du côté d'Isboseth, se présentèrent, et douze autres du côté de David, et chacun d'eux ayant pris par la tête celui qui se présenta devant lui, ils se passèrent l'épée au travers du corps, et tombèrent morts tous ensemble. Il se donna ce jour-là un combat assez rude entre les deux armées, et *Abner* fut mis en fuite par les gens de David. — Les trois fils de Sarvia, sœur de David, étaient à la bataille, savoir : Joab, Abisaï et Asael; or, Asael était extrêmement vif, il égalait à la course les chevreuils des montagnes. Il se mit donc à poursuivre *Abner*, sans vouloir se détourner ni à droite ni à gauche; *Abner* fit ce qu'il put pour l'obliger à s'attacher à quelque autre, mais voyant qu'il continuait à le poursuivre, il lui porta un coup de l'arrière-main avec sa lance, qui le perça et le tua sur la place. Joab et Abisaï continuèrent à poursuivre *Abner* jusqu'au coucher du soleil; alors, toute l'armée d'*Abner* s'étant rassemblée autour de lui sur une éminence, il commença à crier à Joab : *Votre épée ne se rassasiera-t-elle donc pas de sang et de meurtres? Ignorez-vous qu'il est dangereux de jeter son ennemi dans le désespoir?* Joab répondit : *Vive le Seigneur! si vous eussiez parlé plutôt, il y a longtemps que le peuple se serait retiré.* En même temps il sonna du cor, et toute l'armée cessa de poursuivre *Abner*.— Quelque temps après, *Abner* se brouilla avec Isboseth, au sujet d'une concubine de Saül, dont Isboseth accusa *Abner* d'avoir abusé (*a*). *Abner*, étrangement irrité de ce reproche, lui répondit : *Suis-je un homme à être traité comme un chien aujourd'hui, moi qui me suis déclaré contre Juda, et qui ai soutenu dans sa chute la maison de Saül, votre père, et après cela vous venez aujourd'hui me chercher querelle pour une femme? Que Dieu me traite dans toute sa sévérité, si je ne procure à David ce que le Seigneur lui a promis avec serment, et si je ne le fais reconnaître pour roi par tout Israel, depuis Bersabée jusqu'à Dan.* Isboseth n'osa lui rien répondre, parce qu'il le craignait. — Alors *Abner* envoya à David, pour lui dire de sa part : *A qui appartient tout ce pays, sinon à vous? Si vous voulez me donner part à votre amitié, je vous offre mon service et je vous rendrai maître de tout Israel.* David y consentit et lui fit dire qu'il ne lui demandait qu'une chose, c'est qu'il lui ramenât Michol, fille de Saül, qui avait été sa femme, et que Saül avait donnée à Phaltiel. *Abner* lui renvoya donc Michol, et commença à parler aux anciens d'Israel en faveur de David, et après avoir ainsi disposé les esprits, il le vint trouver à Hébron, pour lui découvrir leurs bonnes dispositions. David lui fit un festin, et le combla de caresses, et lui dit d'aller travailler à lui ramener tout Israel, ainsi qu'il l'avait promis. A peine était-il sorti d'Hébron, que Joab et ses gens arrivèrent de la campagne; on leur dit qu'*Abner* était venu voir David et avait fait alliance avec lui. — Aussitôt Joab alla trouver le roi, et lui dit : *Qu'avez-vous fait? Pourquoi avez-vous laissé aller Abner? Ne savez-vous pas quel homme c'est, et qu'il n'est venu ici que pour vous tromper, et pour observer vos démarches?* En même temps, il sortit et envoya, à l'insu du roi, après *Abner*, et lui fit dire de revenir; *Abner* étant entré à Hébron, Joab le tira à part au milieu de la porte comme pour lui parler en secret, et lui enfonça son épée dans l'aine, pour venger la mort d'Asael, son frère. David ayant su ce qui s'était passé, en témoigna publiquement son chagrin, fit faire des funérailles solennelles à *Abner*, voulut lui-même assister à son convoi, composa en son honneur un cantique lugubre, et après cela, jura qu'il ne mangerait point jusqu'au soir. Ainsi mourut *Abner*, l'an du monde 2956; avant J.-C. 1044; avant l'ère vulg. 1048.

ABOBI, père de Ptolémée, qui fit assassiner Simon Machabée, son beau-père, dans le château de Doch (I *Mach.*, XVI, 11, etc.), l'an du monde 3869, avant J.-C. 131, avant l'ère vulg. 135.

ABOMINATION. Les pasteurs de brebis étaient en *abomination aux Egyptiens* (*b*), les Hébreux devaient immoler au Seigneur dans le désert *les abominations des Egyptiens* (*c*), c'est-à-dire leurs animaux sacrés, leurs bœufs, leurs boucs, les agneaux et les béliers, dont les Egyptiens regardaient les sacrifices comme des *abominations* et des choses illicites. L'Ecriture donne d'ordinaire le nom d'*abomination* à l'idolâtrie et aux idoles, tant à cause que le culte des idoles en lui-même est une chose abominable, que parce que les cérémonies des idolâtres étaient presque toujours accompagnées de dissolutions et d'actions honteuses et abominables. Moïse donne aussi le nom d'abominable aux animaux dont il interdit l'usage aux Hébreux.

L'ABOMINATION DE DÉSOLATION prédite par Daniel (*d*) marque, selon les meilleurs interprètes, l'idole de Jupiter Olympien, qu'Antiochus Epiphane fit placer dans le temple de Jérusalem (*e*), et la même *abomination de désolation* qu'on vit à Jérusalem pendant le dernier siége de cette ville par les Romains sous Tite (*f*); ce sont les enseignes de l'armée romaine, chargées de figures de leurs dieux et de leurs empereurs, qui furent placées dans le temple, après la prise de la ville et du temple (2).

[Le mot *abominatio*, peu usité chez les Latins, signifie dans l'Ecriture : 1° tout pé-

(*a*) II *Reg.* III, 7, 8 et seq. Vers l'an du monde 2956, avant Jésus-Christ 1044, avant l'ère vulg. 1048.
(*b*) *Genes.* XLVI, 34.
(*c*) *Exod* VIII, 26.
(*d*) *Dan.* IX, 27.
(*e*) II *Mac.* VI, 2, et I *Mac.* VI, 7.
(*f*) *Matth.* XXIV, 15.

(1) *Qu'ils s'escarmouchent*. Abner, à ce qu'il semble, proposa cette sorte de combat, comme si son dessein était qu'on n'en vînt pas à une bataille générale; mais il est probable qu'il ne voulait que gagner du temps.

(2) Au mot *Aigle*, D. Calmet entend cette *abomination* des profanations faites au temple par les Juifs séditieux connus sous le nom de *Zélateurs*. (S).

ché, toute action criminelle en général. *Apoc.*, XXI, 27. *Lev.*, XVIII, 22, 28, 29. *Isa.*, XLI, 24; LXVI, 3. *Jer.*, VI, 15; VII, 10. *Ezech.*, V, 9, 11, et ailleurs dans ce prophète. *Mal.*, II, 11. I *Mac.*, I, 51. — 2° Le péché d'idolâtrie en particulier, la prostitution au culte des idoles et les cérémonies pratiquées par rapport à ce culte : II *Par.*, XXXIII, 2. *Apoc.*, XVII, 4, 5. *Deut.*, XII, 31. — 3° Idole, fausse divinité, ou chose servant à son culte : I *Mac.*, VI, 7. 4 *Reg.*, XXIII, 13. *Ex.* VIII, 26. *Eccli.*, XLIX, 3. *Zac.*, IX, 7. *Deut.*, XXIX, 17. *Ex.*, VII, 20; XI, 18; XXI, 20. En plusieurs endroits où le Grec porte βδέλυγμα, *abominatio*, l'interprète latin l'a rendu par *deus* ou *dea*, *idolum* : III *Reg.*, XI, 5, 7 et ailleurs. — 4° Profanation de quelque chose sainte : *Mat.*, XXIV, 15. *Dan.*, IX, 25; XI, 31; XII, 11. *Marc.*, XIII, 14. D'autres entendent par le mot d'*abomination*, dans tous ces endroits que nous venons de citer, l'idole même, ou la statue de Jupiter Olympien : I *Mac.*, I, 57; VI, 7. — 5° Chose abominable, objet d'horreur et d'aversion : *Psal.*, LXXXVII, 9. *Luc.*, XVI, 15. *Eccli.*, XLI, 8. *Deut.*, VII, 25, 26; XVII, 1; XXIII, 18; XXVII, 15. *Prov.*, III, 32. Ce mot n'a point d'autre sens dans tous les endroits des *Prov.* où il se trouve. *Eccli.*, XIII, 24. *Isa.*, I, 13; XLI, 24; LXVI, 17. — 6° Douleur, indignation, désespoir : *Job*, XI, 20 (1).]

ABRA. Ce terme est générique, pour signifier une fille d'honneur, une demoiselle suivante, la servante d'une femme de condition. L'Ecriture donne ce nom aux filles de la suite de Rebecca (*a*), à celles de la fille de Pharaon, roi d'Egypte (*b*), à celles de la reine Esther (*c*); et enfin à la servante de Judith (*d*). On dit qu'*Abra* signifie proprement une coiffeuse, une paresseuse (*e*).

Quelques-uns ont fait de ce mot un nom propre et avancé que c'était celui de la *demoiselle qui accompagna Judith dans le camp des Assyriens* ; et M. Simon, qui dit avec raison qu'ils se trompent, prétend que *cette demoiselle était fille ou femme de qualité, de même âge à peu près que sa maîtresse et d'une égale vertu. Elles vivaient toutes deux*, ajoute-t-il, *dans les exercices d'une piété solide, et Judith ne la regardait pas comme sa servante ou son inférieure, mais comme son égale et sa compagne, la voulant à sa table, et qu'elle mangeât du même pain; cette demoiselle prenait soin des affaires de Judith, et était comme la gouvernante de sa maison.* M. Simon ne dit pas où il a pris ces curieux détails; mais que ce soit dans sa tête ou dans un livre, l'auteur de l'histoire de *Judith* nous donne le moyen de les apprécier à leur juste valeur. Le terme d'*abra* se trouve cinq fois dans cette histoire (VIII, 32, X, 2, 5, 10. XVI, 28) mais on y trouve aussi des textes qui en fournissent l'interprétation, tant il est vrai que le meilleur commentaire de l'Ecriture c'est l'Ecriture elle-même. Nous voyons d'abord (VIII, 7) que le mari de Judith avait laissé en mourant des *serviteurs* et des *servantes*, παῖδας καὶ παιδίσκας, *pueros et puellulas*, et que cette vertueuse veuve s'était retirée avec ses *servantes*, dit le texte de la Vulgate (*ibid.* 5), *cum puellis suis*, dans un appartement au haut de sa maison. Enfin, il est écrit qu'elle donna la liberté à sa servante (XV, 128), *dimisit abram* (ou *ancillam*) *suam liberam.*

Ainsi, *abra* n'est qu'un mot qui exprime l'état d'une femme qui en sert une autre et lui est assujettie, non, il est vrai, comme une esclave, mais comme une servante chez les peuples libres. (Voy. XII, 19; XIII, 5, 11).]

ABRAM (2), nommé ensuite *Abraham*, fils [aîné (3)] de *Tharé*, naquit à *Ur*, ville de Chaldée, l'an du monde 2008, avant J.-C. 1992, avant l'ère vulg. 1996 (4). Il passa les premières années de sa vie dans la maison

(*a*) Genes. xxiv, 61, *in Græco.*
(*b*) Exod. ii, 5.
(*c*) Esth. ii, 9; iv, 4, 15.
(*d*) Judith. viii, 32.
(*e*) Vide Eutych. *Alex. Arab. Lat.* p. 304.
(*f*) Vide Interpp. *ad Josue* xxiv, 2, et II *Esdr.* ix, 7, et Judith. viii, 27, et *Genes.* xi, 31.
(*g*) Vide Hieronym *tradit. Hebr. in Genes.*

(1) Nous avons tiré cette addition d'un long article sur le mot *abominatio*, par Huré dans son *Dictionnaire de l'Ecriture Sainte*. Edit.

(2) D. Calmet n'ayant rien dit de la difficulté chronologique que soulève le discours de saint Etienne (*Act.* vii, 4) par rapport à ce patriarche, nous croyons devoir l'indiquer en peu de mots en donnant la réponse qui nous a semblé la plus solide. On voit par la *Genèse*, xii, 4, qu'Abraham partit de Charran à l'âge de soixante-quinze ans. Il était né la soixante-dixième année de Tharé, son père (*Gen.* xi, 26), d'où il suit que son départ doit être fixé à l'an 145 de son père, qui vécut deux cent cinq ans (vers. 32). Or, suivant l'interprétation de plusieurs interprètes, saint Etienne dit qu'Abraham ne quitta la Mésopotamie qu'après la mort de Tharé, son père. — La contradiction que cette interprétation fait naître entre saint Etienne et Moïse prouve bien qu'elle est fausse; et en effet, en considérant le texte des *Actes* avec attention, on voit qu'il ne s'agit pas de l'envoi d'Abraham dans la *Palestine*, mais de sa transplantation définitive dans la *Judée*, où habitaient les Juifs de Jérusalem auxquels parlait saint Etienne. Or cette transplantation n'eut lieu qu'après la mort de Tharé. En voici la preuve. Parti de Charran à soixante-quinze ans, Abraham vint à Sichem, puis à Bethel, puis en Egypte. Il revint plus tard à Béthel, et fut habiter pendant quelque temps la plaine de Mambré, mais non d'une manière stable : car après la ruine de Sodome, il fut à Gérare, dans le pays des Philistins, où naquit Isaac, et il demeura dans ce pays un grand nombre d'années (xxi, 34). Enfin il se retira à Hébron, où mourut Sara. Abraham acheta alors dans le territoire de Mambré le champ où il enterra son épouse, et se fixant définitivement dans ce lieu il y demeura jusqu'à sa mort. Or cette fixation eut lieu un an après la mort de Tharé, car Sara avait au moment de sa mort cent vingt-sept ans (xxiii, 1); et comme Abraham était de neuf ans plus âgé que son épouse (xvii, 17, 24), cette mort arriva la cent trente-sixième année de son âge. Or, de 136, retranché 75, l'âge d'Abraham au moment de son départ, il reste soixante et un ans, c'est-à-dire un an de plus que ne vécut Tharé après le départ d'Abraham. Donc saint Etienne a eu raison de dire qu'Abraham n'a été définitivement établi dans la Judée qu'après la mort de son père Tharé. (S).

(3) Voyez Aran.

(4) Quelle que soit la chronologie qu'on adopte, on doit reconnaître qu'*Abraham* put être parfaitement instruit des traditions adamiques. Selon celle d'Usérius, que suit notre auteur,

1° Mathusala né en .	687	furent contemporains 243 ans.
et Adam mort en .	930	
2° Sem né en.	1558	furent contemporains 98 ans.
et Mathusala mort en	1656	
3° Abram né en . . .	2008	furent contemporains 150 ans.
et Sem mort en . .	2158	

Ainsi *Abraham* tient à Adam comme dans une famille l'arrière petit-fils tient au bisaïeul. Les traditions se conservent certaines durant un temps beaucoup plus long

de son père, où l'on adorait les idoles. Plusieurs (a) croient qu'au commencement lui-même fut engagé dans ce faux culte, mais que Dieu l'ayant éclairé, il renonça et souffrit même une rude persécution pour la bonne cause, ayant été jeté par les Chaldéens dans une fournaise ardente; mais Dieu l'en tira miraculeusement (b). Le texte de la Vulgate (II *Esdr.*, IX, 7) marque expressément qu'il fut garanti *du feu des Chaldéens;* et les Juifs l'enseignent ainsi communément. Mais il y a beaucoup d'apparence que ce sentiment n'est fondé que sur l'équivoque du nom *Ur*, qui signifie du *feu*, et la ville d'*Ur* (1), d'où Dieu tira *Abraham*, pour le faire venir dans la Terre promise. Il fit donc apparemment connaître à son père la vanité de l'idolâtrie, puisqu'il l'engagea à quitter la ville d'*Ur*, où il était établi, pour aller au lieu où le Seigneur appelait *Abram*. Ils vinrent d'abord à la ville de Charres, ou *Haran* en Mésopotamie, où *Tharé*, père d'*Abraham*, mourut (*Gen.* XI, 31 *s.*). De là *Abraham* passa dans la Palestine, qui était occupée par les Chananéens (2). Dieu lui promit de lui donner la propriété de ce pays, et de le combler de bénédictions (XII, 1 *ss*). Cependant le patriarche n'y acquit pas un pouce de terre, et il y vécut toujours comme étranger (3).—Quelque temps après qu'il fut arrivé dans ce pays (4), il y survint une grande famine qui l'obligea d'aller en Egypte (c) pour y trouver de la nourriture. Prévoyant que les Egyptiens, frappés de la beauté de *Sara*, son épouse, pourraient la lui ravir et lui ôter la vie, s'ils savaient qu'elle fût sa femme, il la pria de trouver bon qu'il dît qu'elle était sa sœur. *Sara* y consentit; et lorsqu'elle fut en Egypte, on parla de sa beauté extraordinaire à Pharaon, qui l'enleva et la voulut prendre pour femme; mais Dieu le frappa de si grandes plaies, qu'il l'obligea à la rendre. Après la famine, *Abraham* sortit de l'Egypte et revint dans la terre de Chanaan, où il tendit ses tentes entre Béthel et Haï, où il avait bâti un autel quelque temps auparavant (*Gen.*, XIII, 1 *ss*). Comme *Abraham* et *Loth*, son neveu, avaient de grands troupeaux, et qu'ils ne pouvaient, pour cette raison, demeurer ensemble, ils se séparèrent. *Loth* se retira à *Sodome*, et *Abraham* dans la vallée de *Mambré*, près d'*Hébron*, en 2084; avant J.-C. 1916; avant l'ère vulg. 1920. — Quelques années après (d), *Loth* ayant été pris dans la guerre que *Codorlahomor*, avec ses alliés, fit aux rois de Sodome et de Gomorre, d'Adama, de Séboïm et de Ségor, *Abraham*, avec ses gens, poursuivit les rois victorieux, et les ayant atteints à Dan, près les sources du Jourdain, il les dissipa, reprit tout le butin, avec *Loth*, son neveu, et les ramena à Sodome. (*Voyez* ci-après l'article CODORLAHOMOR). A son retour, comme il passait près de *Salem* ou *Jérusalem*, *Melchisédech*, roi de cette ville (5), et prêtre du Très-Haut, vint au-devant de lui, le combla de bénédictions, lui présenta du pain et du vin pour lui et pour son armée (e); ou bien il offrit au Seigneur du pain et du vin en sacrifice d'actions de grâces. Après cela, le Seigneur renouvela à *Abraham* toutes les promesses qu'il lui avait faites (f), lui promit de nouveau la possession de la terre de Chanaan et une postérité aussi nombreuse que les étoiles du ciel (6). Comme il n'avait point d'enfants, et qu'il ne comptait plus d'en avoir, à cause de son âge fort avancé et de la stérilité de *Sara*, il consentit à la sollicitation de son épouse (7), qui le pria de prendre pour femme *Agar*, sa servante (g), s'imaginant que par les enfants qu'il en aurait, Dieu pourrait exécuter les promesses qu'il lui avait faites d'une nombreuse postérité. — Il épousa donc *Agar* l'an du monde 2093, avant J.-C. 1907, avant

que ne l'est celui qui s'écoule entre le bisaïeul et l'arrière-petit-fils.

(a) *Vide Interpp., ad Josue*, XXIV, 2, *et* 2 *Esdr.*, IX, 7, *et Isai.* XLIII, 27, *et Gen.* XI, 31.

(b) *Vide Hieronym. tradit Hebr. in Gen.*

(c) *Genes.* XII, 10 et seq. An du monde 2408, avant Jésus-Christ 1916, avant l'Ere vulg. 1910.

(d) L'an du monde 2092, avant Jésus-Christ 1908, avant l'Ere vulg. 1912.

(e) *Genes.* XIV, 1 etc.

(f) *Genes.* XV, 1 et seq.

(g) *Genes.* XVI, 1, 2 etc.

(1) Il est plus probable, pensons-nous, qu'*Abram* fut élevé dans la superstition de son père. Voici ce qu'à cet égard j'ai déjà dit dans mon *Hist. de l'Anc. Test.* (tom. I, pag. 29, col. 1, note): « Cette opinion est fondée sur plusieurs textes. Voyez—*Josué*, XXIV, 2, selon la Vulgate; mais l'Hébreu a un autre sens.—*Isaïe*, XLIII, 27; mais ce verset est susceptible d'une autre interprétation.—*Judith*, v, 5; mais ce verset est d'une généralité qui pourrait souffrir une exception. Au reste, dans son jeune âge *Abram* put pratiquer l'idolâtrie; mais Dieu le conserva irrépréhensible à ses yeux. *Sap.* X, 5. » Cette opinion était celle de saint Jean Chrysostome. Voyez la *Préface sur le livre de la Sagesse* dans la *Bible de Vence*, § 9.

(2) A la manière dont l'auteur raconte les faits, on croirait qu'*Abraham* savait que la *Palestine* était le pays où Dieu voulait le faire venir et accomplir les promesses qu'il lui avait faites. Dieu, lorsque *Abraham* était à Ur, lui dit : Quittez votre patrie *et venez au pays que je vous montrerai* (*Gen.* XII, 1; *Act* VII, 2, 3); *Abraham*, plein de foi en la parole divine, *partit sans savoir où il allait* (*Hebr.* XI, 8). Dieu avait ajouté : *Je ferai sortir de vous un grand peuple, je vous bénirai, je rendrai votre nom célèbre... Tous les peuples de la terre seront bénis en vous*, IN TE, c'est-à-dire IN SEMINE TUO (*Gen.* XXII, 18), *dans l'un de votre race*, qui *est*, dit saint Paul, JÉSUS-CHRIST (*Gal.* III, 8, 16). *Venez au pays que je vous montrerai :* c'est là ce qu'on appelle la *vocation d'Abraham*; elle eut lieu, non à Harran, mais à Ur. *Par cette parole* (de Dieu), dit Bossuet, *Abraham est fait le père de tous les croyants, et sa postérité est choisie pour être la source d'où la bénédiction doit s'étendre par toute la terre. En cette promesse était renfermée la venue du Messie, tant de fois prédit à nos pères, mais toujours prédit comme celui qui devait être le sauveur de tous les gentils et de tous les peuples du monde. Ainsi ce germe béni, promis à Eve, devint aussi le germe et le rejeton d'Abraham.*

(3) *Act.* VII, 5.

(4) Après avoir traversé la plaine de Sichem, il séjourna d'abord dans celle de Moré, et ensuite en un lieu situé entre Béthel et Haï. C'est dans ce dernier séjour que la famine vint le trouver.

(5) Dans mon *Histoire de l'Ancien Testament*, j'ai adopté l'opinion commune qui veut que cette *Salem* soit la même que *Jérusalem*, mais je suis maintenant plus porté à croire qu'elle en est différente. C'est, au reste, encore une question pour moi, et je me propose de l'examiner à fond au mot *Jérusalem* ou *Salem*.

(6) D. Calmet néglige souvent de rapporter des faits essentiels; ici c'est l'annonce que Dieu fait à *Abraham* du séjour de ses descendants en Egypte, de leur servitude et de leur délivrance. *Gen.* XV, 13-16. *Act.* VII, 6, 7.

(7) *Abraham* cédant à *Sara* rappelle *Adam* cédant à *Eve*.

l'ère vulg. 1911. Mais celle-ci voyant qu'elle avait conçu, commença à mépriser *Sara*, sa maîtresse. *Sara* s'en plaignit à *Abraham;* et Abraham dit à *Sara* qu'elle pouvait faire de sa servante ce qu'elle voudrait. *Sara* ayant donc maltraité *Agar*, elle s'enfuit. Mais l'ange du Seigneur lui étant apparu dans le désert, lui dit de s'en retourner à la maison de son maître, et d'être plus soumise à sa maîtresse. Elle y retourna, et quelque temps après, elle enfanta *Ismael*, l'an du monde ..., avant J.-C. 1906, avant l'ère vulg. 1910. — Treize ans après (*a*), et l'an du monde 2107, avant J.-C. 1893, avant l'ère vulg. 1897, le Seigneur renouvela avec Abraham son alliance et les promesses qu'il lui avait faites (1). Il changea le nom d'*Abram*, c'est-à-dire *Père élevé*, qu'il avait porté jusqu'alors, en celui d'*Abraham*, c'est-à-dire *Père d'une grande multitude* (*b*); et celui de Saraï, c'est-à-dire ma princesse, en celui de Sara, c'est-à-dire *princesse* (2). Pour gage et pour marque de l'alliance qu'il faisait avec lui, il lui ordonna de prendre la circoncision, et de la donner à tous les mâles de sa maison, et lui promit expressément qu'il aurait un fils de *Sara*, son épouse, et cela dans un an. — Peu de temps après (*c*), les crimes de Sodome, de Gomorrhe et des villes voisines étant montés à leur comble, Dieu envoya trois anges pour les faire périr. Ils vinrent d'abord dans la vallée de *Mambré* (*d*), où Abraham avait ses tentes. Dès qu'il les eut aperçus, il courut à eux, les invita à manger, leur lava les pieds, et se hâta de leur faire cuire de la viande. *Sara* leur fit des pains cuits sous la cendre; et, après qu'ils eurent mangé, ils demandèrent à Abraham : *Où est Sara, votre femme?* Abraham répondit : *Elle est dans sa tente.* Alors l'un d'eux lui dit : *Dans un an, en cette même saison, je vous visiterai, et Sara aura un fils.* Sara, qui était derrière la porte, ayant ouï cela, se mit à rire. Mais l'ange dit à Abraham : *Pourquoi Sara a-t-elle ri? Y a-t-il rien de difficile à Dieu? Je reviendrai dans un an, comme je vous l'ai promis, et Sara aura un fils* (3). — Lorsqu'ils voulurent partir, *Abraham* les accompagna par honneur, et ils prirent leur route vers Sodome. Alors deux de ces anges ayant pris le devant, et s'avançant vers le pays de Sodome, le troisième, qui était demeuré avec *Abraham*, lui dit : *Le cri de Sodome s'élève de plus en plus, et leurs crimes sont montés à leur comble. Je descendrai donc pour voir si le cri qui est monté jusqu'à moi, est véritable.* Abraham, craignant que *Loth*, son neveu, ne fût enveloppé dans le malheur de cette ville, dit au Seigneur : *Voudriez-vous perdre le juste avec l'impie? S'il se trouve cinquante justes dans cette ville, les ferez-vous périr avec les autres; et ne pardonnerez-vous pas à cette ville pour cinquante justes? — Je lui pardonnerai à cause d'eux*, dit le Seigneur. Abraham ajouta : *S'il ne s'y trouvait que quarante-cinq justes, feriez-vous périr toute la ville, sans avoir égard à ce nombre de justes? — Non*, dit le Seigneur. *Abraham*, continuant à parler, vint par degrés, en diminuant, jusqu'à dix justes; et Dieu lui promit qu'il ne ferait pas périr cette ville, s'il y trouvait seulement dix justes. Mais il ne s'y en trouva qu'un seul, qui fut *Loth*, neveu d'*Abraham* (*e*); et encore Dieu le préserva du malheur de Sodome, comme nous le dirons ailleurs.

Cependant Sara conçut, selon la promesse du Seigneur; et Abraham ayant quitté la vallée de Mambré, s'avança vers le midi, et demeura comme étranger à Gérare (*f*), où régnait Abimélech, dont nous avons parlé ci-devant. Abraham qui craignait qu'on ne lui enlevât Sara, et qu'on ne le fît mourir, dit, comme il avait déjà fait en Egypte, qu'elle était sa sœur. Aussitôt Abimélech en devint amoureux, et la prit dans sa maison, dans le dessein de l'épouser. Mais Dieu lui ayant apparu en songe, et lui ayant appris qu'elle était épouse d'Abraham, il la lui rendit avec de grands présents. La même année, Sara enfanta Isaac (*g*) et Abraham le circoncit, suivant l'ordre qu'il en avait reçu du Seigneur. L'enfant crût, et Abraham fit un grand festin à ses amis lorsqu'on le sevra. Un jour Sara ayant vu Ismael, fils d'Agar, qui jouait avec Isaac son fils, elle dit à Abraham : *Chassez cette femme avec son fils; car Ismael n'héritera point avec Isaac.* Quelque répugnance qu'eût Abraham à chasser ainsi Agar et Ismael, il le fit, lorsque Dieu lui eut fait connaître que c'était sa volonté.

Vers le même temps, Abimélech, roi de Gérare (*h*), vint avec Phicol, chef de son armée, trouver Abraham, pour faire alliance avec lui. Abraham lui fit présent de sept jeunes brebis de son troupeau, pour servir de monument que le puits que ses gens avaient creusé, était à lui. Ils jurèrent alliance ensemble, et on donna à ce lieu le nom de *Béer-Sabé*, ou du *Puits du jurement*, à cause de l'alliance qu'ils y avaient jurée. Abraham y planta un bois,

(a) Genes. XVII.

(b) אברם *Ab-ram*, *Pater excelsus*. אברהם Comme s'il y avait אב רב המון *Pater magnæ multitudinis*.

(c) Au du monde 2107, avant Jésus-Christ 1893, avant l'ère vulg. 1897.

(d) Genes. XVIII.

(e) Genes. XIX.

(f) Genes. XX.

(g) Genes. XXI. An du monde 2108, avant Jésus-Christ ..., avant l'ère vulg. 1896.

(h) Genes. XXI, 22 *et seq.*

(1) Voyez ALLIANCE.

(2) Ce changement de nom était une marque de la souveraineté de Dieu sur *Abraham* et sa postérité; la circoncision en était une autre. *Voyez* mon *Hist. de l'Anc. Test.*, tom. I, p. 33, col. 1 et suiv.

(3) « Ne dirait on pas que la Mythologie a puisé dans une source voisine l'histoire du bonhomme Hyriée, qui, voyant arriver trois étrangers, leur offrit, quoique très-pauvre, l'hospitalité, et tua pour eux le seul bœuf qu'il possédait? Ces voyageurs, qui n'étaient pas moins que Jupiter, Neptune et Mercure, furent si charmés de son accueil, qu'ils lui laissèrent le choix d'une récompense. Hyriée souhaita un fils, sans être obligé de recourir à une femme; les trois dieux firent apporter la peau du bœuf immolé en leur honneur, la trempèrent dans l'eau, et lui recommandèrent de la conserver avec soin, car il en sortirait un enfant, qui fut Orion, devenu célèbre par la constellation à laquelle son nom a été donné. » Salvador, *Instit. de Moïse*, liv. III, ch. III, tom. III, pag. 303.

bâtit un autel, et y demeura quelque temps.

Après cela, Dieu dit à Abraham (*a*) de lui immoler son fils Isaac, sur une des montagnes qu'il lui montrerait. Abraham prit donc son fils avec quelques domestiques, et le mena vers la montagne de *Moré*, ou de *Vision*. Comme ils marchaient ensemble, Isaac dit à son père : *Voilà le feu et le bois ; où est la victime pour l'holocauste ?* Abraham répondit : *Dieu y pourvoira, mon fils.* Lorsqu'ils furent arrivés à la vue de la montagne, Abraham laissa ses serviteurs, et y monta seul avec Isaac ; et l'ayant lié, il se mit en devoir de l'immoler. Mais comme il était près de lui donner le coup, un ange du ciel lui cria : *N'étendez point la main pour frapper l'enfant ; je connais maintenant que vous craignez le Seigneur, puisque pour lui obéir vous n'avez point épargné votre fils unique.* En même temps, Abraham ayant aperçu un bélier qui était embarrassé par les cornes dans un buisson, il le prit, et l'offrit en holocauste en la place de son fils ; et il donna à ce lieu le nom du *Seigneur qui voit.* Cela arriva l'an du monde 2133, Isaac étant âgé d'environ vingt-cinq ans.

Douze ans après, c'est-à-dire, l'an du monde 2145, avant Jésus-Christ 1855, avant l'ère vulgaire 1859, Sara, épouse d'Abraham, mourut dans la ville d'Hébron, autrement Arbée (*b*). Abraham était apparemment à Bersabée, lorsqu'elle mourut. Mais ayant appris sa mort, il vint à Hébron, pour la pleurer, et pour lui rendre les derniers devoirs. Il se présenta à la porte de la ville devant l'assemblée du peuple, pour les supplier de lui accorder le droit de sépulture pour sa femme parmi eux ; car, étant étranger dans le pays, et n'y ayant aucun fonds en propre, il ne pouvait prétendre au droit d'une sépulture honorable dans les sépulcres du pays, sans l'agrément des propriétaires. Il pria donc Ephron, un des habitants, de lui vendre un champ nommé *Macphéla*, avec la caverne et le sépulcre qui y étaient. L'achat s'en fit en présence de tout le peuple d'Hébron, moyennant le poids de quatre cents sicles d'argent, qui valent six cent quarante-huit livres, six sols, huit deniers de notre monnaie ; et Abraham enterra Sara, après en avoir fait le deuil suivant la manière du pays.

Abraham se sentant vieux, songea à marier son fils Isaac (*c*). Il envoya Eliézer, intendant de sa maison, en Mésopotamie, avec ordre d'amener une femme de sa nation, pour la faire épouser à Isaac. Eliézer exécuta cette commission avec toute la sagesse qu'on pouvait souhaiter, et amena Rébecca, fille de Bathuel, petite-fille de Nachor, et par conséquent nièce d'Abraham. Isaac l'épousa, et la logea dans la tente de Sara sa mère (*d*). Abraham, après la mort de Sara, épousa Céthura, dont il eut six fils : Zamram, Jecsan, Madan, Madian, Jesboc et Sué, qui furent tous chefs de différents peuples, dont la demeure fut dans l'Arabie, et aux environs de la Palestine. Enfin, après avoir vécu cent soixante-quinze ans, il mourut (*e*) accablé de vieillesse, et fut enterré, avec Sara sa femme, dans le champ et dans la caverne de Macphéla, qu'il avait achetés d'Ephron.

Les Orientaux, tant chrétiens que musulmans, même les Indiens et les infidèles, connaissent le patriarche Abraham et en font de grands éloges. Voici ce que les Arabes, qui sont descendus des patriarches, nous en apprennent (*f*). Abraham était fils d'Azar, et petit-fils de Tharé ; c'est ainsi que le racontent tous les historiens arabes. Il faut donc que Tharé, que l'Ecriture donne pour père à Abraham, ait aussi porté le nom d'Azar, chose qui n'est pas extraordinaire dans l'Orient, où plusieurs personnes ont deux noms, et nous en avons divers exemples dans l'Ecriture. Si nos chronologistes, selon la remarque de M. d'Herbelot, avaient eu connaissance de cette généalogie arabique, ils n'auraient pas été obligés de recourir à une seconde transmigration d'Abraham, dont l'Ecriture ne parle point, pour accorder l'époque de sa sortie de la ville d'Ur, avec les années de son âge ; ils seraient sortis aisément de toutes ces difficultés en admettant deux Tharé ; l'un surnommé Azar et père d'Abraham, et l'autre, Tharé aïeul de ce patriarche ; ce qui n'est nullement contraire au texte sacré.

On peut faire une histoire suivie de la vie d'Abraham, tirée de la tradition des Orientaux. En voici un échantillon (*g*). Nemrod, le fameux Nemrod, fils de Chanaan, et grand chasseur, que l'on croit avoir été le premier roi après le déluge, tenait son siége dans Babylone qu'il avait bâtie. Ce prince vit en songe pendant la nuit une étoile qui se levait sur l'horizon, et dont la lumière effaçait celle du soleil. Les devins consultés sur ce songe, lui prédirent qu'il devait naître dans Babylone un enfant qui deviendrait en peu de temps un grand prince, qu'il avait tout à craindre de cet enfant, quoiqu'il ne fût pas encore conçu. Nemrod, effrayé de cette réponse, ordonna dans le moment que les hommes fussent séparés de leurs femmes, et il ordonna un officier de dix en dix maisons, pour les empêcher de se voir. Azar, guide de Nemrod, trompa ses gardes, et coucha une nuit avec sa femme nommée Adna. Le lendemain, les mages qui observaient tous les moments de ce temps-là, vinrent avertir Nemrod que l'enfant dont il était menacé avait été conçu cette même nuit ; ce qui obligea ce prince à ordonner que l'on gardât soigneusement toutes les femmes grosses, et que l'on mît à

(*a*) *Genes.* XXII. An du monde 2133, avant Jésus-Christ 1867, avant l'ère vulg. 1871.

(*b*) *Genes.* XXIII.

(*c*) *Genes.* XXIV.

(*d*) L'an du monde 2148, avant Jésus-Christ 1852, avant l'ère vulg. 1856.

(*e*) L'an du monde 2183, avant Jésus-Christ 1817, avant l'ère vulg. 1821.

(*f*) *Tarik montekkeb.* D'Herbelot Bibl. Orient. p. 12.

(*g*) *Idem p.* 13 *ex lib.* Maaliem.

mort tous les enfants qui en naîtraient. Adna qui ne donnait aucune marque de grossesse, ne fut point gardée. Elle alla faire ses couches à la campagne, dans une grotte, dont elle ferma exactement l'entrée; et à son retour, elle dit à son mari qu'elle avait accouché d'un fils, qui était mort aussitôt après sa naissance.

Adna cependant allait souvent à la grotte, pour visiter son enfant et pour lui donner du lait; mais elle le trouvait toujours suçant le bout de ses doigts, dont l'un lui fournissait du lait, et l'autre du miel. Ce miracle la surprit, mais il la tranquillisa sur le soin de la nourriture de cet enfant; et voyant que la Providence s'en chargeait, elle se contenta d'y aller de temps en temps pour le visiter. Bientôt elle s'aperçut qu'il croissait en trois jours autant que les autres enfants le font en un mois, desorte qu'à peine quinze lunes furent écoulées, qu'il parut aussi grand qu'un enfant de quinze ans. Alors Adna déclara à Azar que le fils dont elle était accouchée, et qu'elle lui avait dit être mort, était plein de vie, et que Dieu avait pourvu miraculeusement à sa subsistance.

Azar accourut aussitôt à la grotte, y trouva son fils, et dit à la mère de l'amener à la ville, parce qu'il voulait le présenter à Nemrod, et le placer à la cour. Sur le soir Adna le fit sortir de son antre, et le fit passer par une prairie, où paissaient des troupeaux de toutes sortes d'animaux domestiques. C'était pour le jeune Abraham un spectacle tout nouveau : il demandait le nom de chacun à sa mère, qui l'instruisait des noms, des qualités et des usages de tous les animaux. Abraham continua à lui demander qui était celui qui avait produit toutes ces choses. Adna lui dit que toutes les choses de ce monde avaient leur créateur et leur seigneur : *Et qui est donc celui qui m'a mis au monde*, répliqua-t-il? Adna lui dit : *C'est moi : Et qui est votre seigneur*, reprit Abraham? *C'est Azar*, lui répondit-elle. Comme il continuait à lui demander qui était le seigneur d'Azar, elle lui dit que c'était Nemrod. Il voulait pousser plus loin sa gradation, mais elle l'arrêta en lui disant qu'il ne fallait pas pousser plus loin ses recherches de peur de danger.

Il arriva à la ville, qu'il vit plongée dans toutes sortes de superstitions et d'idolâtries; puis s'en retourna à sa grotte, toujours occupé de l'envie de connaître son créateur. Il vit un jour, en revenant à Babylone, les étoiles qui brillaient dans le ciel, et entre autres celle de Vénus, que plusieurs adoraient; il dit en lui-même : *Voilà peut-être le Dieu et le Créateur du monde.* Mais quelque temps après, ayant aperçu que cette étoile se couchait, il dit : *Certainement ce ne peut être ici le maître de l'univers : car il ne peut être sujet à ce changement.* Il considéra peu après la lune dans son plein, et il lui vint en pensée que ce pourrait bien être l'auteur de toutes choses qu'il cherchait; mais l'ayant vue passer sur l'horizon comme les autres astres, il en porta le même jugement qu'il avait fait de l'étoile de Vénus. Enfin, comme il approchait de la ville, il vit une infinité de gens qui adoraient le soleil à son lever, il fut tenté d'en faire de même; mais ayant vu que cet astre déclinait et prenait sa route vers l'occident comme les autres, il en conclut qu'il n'était ni son Créateur, ni son Seigneur, ni son Dieu.

Azar le présenta à Nemrod, qui était assis sur un trône élevé, ayant autour de lui un grand nombre d'esclaves des mieux faits de l'un et de l'autre sexe. *Abraham* demanda à son père qui était ce personnage si élevé au-dessus des autres. *Azar* lui répondit que c'était le roi Nemrod que tous ces gens-là reconnaissaient pour leur dieu. Il ne peut être leur Dieu, répliqua Abraham, puisqu'il est moins beau, et par conséquent moins parfait que la plupart de ceux qui sont autour de lui. *Abraham* prit de là occasion de parler à son père de l'unité de Dieu, ce qui lui attira dans la suite de grands démêlés avec lui et avec les principaux de la cour de Nemrod, qui ne voulaient pas acquiescer aux vérités qu'il leur disait. Nemrod en ayant été informé, le fit jeter dans une fournaise ardente, d'où il sortit néanmoins sain et sauf.

Pendant une grande peste, ayant distribué aux pauvres tout ce qu'il y avait de provision dans ses greniers, il envoya vers un de ses amis en Egypte, pour le prier de lui donner du grain. Cet ami ayant appris des gens d'*Abraham* le sujet de leur voyage, leur dit : *Nous craignons aussi la famine en ce pays-ci; je sais d'ailleurs qu'Abraham ne manque point des provisions nécessaires pour sa famille, et que le grain qu'il me demande n'est pas pour lui, mais seulement pour les pauvres : ainsi je ne crois pas qu'il soit juste de lui envoyer ce dont nous pourrons avoir besoin pour la subsistance des nôtres.*

Ce refus, quoique assaisonné de belles paroles, affligea extrêmement les gens d'*Abraham*, et quand ils furent près de la demeure de leur maître, craignant les moqueries des gens du pays, qui les verraient revenir en cet état et qui peut-être en prendraient sujet de mépriser *Abraham*, résolurent, pour déguiser leur honte, de remplir leurs sacs d'un sable très-blanc et très-fin qu'ils trouvèrent dans leur chemin. Etant arrivés à la maison, le principal de la troupe raconta à son maître tout ce qui leur était arrivé et ce qu'ils avaient fait. *Abraham*, sans s'en alarmer, entra dans son oratoire pour s'en consoler avec Dieu.

Cependant *Sara*, son épouse, qui ne savait rien de tout cela, ayant vu des chameaux arriver, prit aussitôt un sac qu'elle trouva plein d'excellente farine, dont elle fit du pain pour les pauvres. *Abraham*, après avoir fini sa prière, sortit de son oratoire, et sentant l'odeur du pain nouvellement cuit, il demanda à Sara de quelle farine elle l'avait fait : *De celle de votre ami d'Egypte*, répondit-elle, *que vos chameaux viennent d'apporter. Dites plutôt*, répliqua Abraham, *du véritable ami, qui est*

Dieu, qui ne nous abandonne jamais au besoin. Depuis ce temps, *Abraham* fut qualifié l'*Ami de Dieu*, nom qui lui est donné par les prophètes (*a*), et que les Musulmans lui donnent communément, d'où vient qu'ils donnent à Hébron où il est enterré, le nom de la ville de l'*Ami de Dieu* : toutefois ils le mettent beaucoup au-dessous de leur faux prophète Mahomet : *Abraham*, dit l'un d'eux, *n'était qu'un officier de son armée, et le Messie n'est que le Maître des cérémonies de sa cour*.

Ils ne sont pas d'accord sur le nombre des anges qui furent reçus dans la tente d'Abraham. Démiathi en reconnaît trois, savoir : Gabriel, Arraphel et Michel; le premier avait la commission d'exterminer Sodome, le second, celle d'annoncer à Abraham la naissance d'Isaac; et le troisième, celle de délivrer Loth de la ruine de Sodome. *Abraham les ayant reçus dans sa tente, leur servit un veau rôti*, dit Mahomet dans son Alcoran, *mais voyant qu'ils ne mangeaient point, il fut saisi de frayeur, craignant que ce ne fussent des ennemis*; car, suivant les coutumes d'Orient, il n'y a point de plus grande marque d'inimitié que le refus de manger et de boire avec celui qui nous invite à sa table. Les anges le rassurèrent donc, en lui disant : *Ne craignez point, car nous sommes envoyés de la part de Dieu vers le peuple de Loth. Sara, qui était présente, se mit à rire*, continue Mahomet, qui ignore la vraie histoire d'Abraham et qui la raconte à sa manière. Ses interprètes disent que la cause des ris de *Sara*, était ou la joie de voir *Abraham* délivré de sa frayeur, ou le désir de voir la punition de ceux de Sodome, ou l'admiration de voir des anges revêtus de la forme humaine.

Les anges donc l'ayant vue rire, lui donnèrent la bonne nouvelle qu'elle aurait un fils nommé *Isaac*, et qu'Isaac deviendrait père de *Jacob*. A cela *Sara* répondit : *Que serait-ce de moi, si, en l'âge où je suis, et mon mari étant aussi vieux qu'il est, j'accouchais d'un fils?* La chose serait assurément merveilleuse. Mais les anges lui répondirent : *Pourquoi vous étonnez-vous de l'ouvrage de Dieu? La bénédiction est sur Abraham et sur vous, car vous êtes choisis pour être chefs d'une grande famille*. Après cela, les anges s'avancèrent vers Sodome, et *Abraham* contesta longtemps avec Dieu pour tâcher de le détourner de détruire le peuple de Loth, disant aux anges : *Vous allez ruiner des villes où il y a peut-être cent personnes de fidèles dans chacune*. C'est ainsi qu'on lit cette histoire dans l'Alcoran.

Celle d'Agar et d'Ismael y est encore un peu altérée; on y lit cette prière d'Abraham : *Seigneur, j'ai placé un de mes enfants dans une vallée stérile, auprès de votre maison sacrée* : sur quoi les interprètes racontent que *Sara*, ne pouvant souffrir dans la Palestine Agar, ni son fils Ismael, pria *Abraham* de les envoyer dans un pays désert et sans eau. Cette demande troubla *Abraham*; mais l'ange Gabriel lui ayant fait connaître qu'il devait acquiescer aux volontés de *Sara*, il obéit aussitôt, et ayant pris la mère et l'enfant, il les transporta au territoire de la Mecque, qui était alors stérile et sans eau. Mais l'ange y fit sourdre une fontaine sous les pieds d'Ismael : c'est le puits de *Zemzem*, si fameux parmi les Turcs et le seul qui soit dans ces cantons-là. En même temps, Dieu versa sa bénédiction sur le pays, et il devint si fertile qu'on y voit en même temps des fruits des quatre saisons de l'année et en grande abondance.

Il n'y avait point encore de temple bâti à la *Mecque*, mais seulement un grand édifice nommé *Sorah*, construit, disent-ils, par le patriarche Seth dès le temps d'Adam en forme de temple. Cette antiquité le rendait respectable, et tous ceux du pays le visitaient par dévotion. Dans la suite, *Abraham* et Ismael y rebâtirent ce temple qui avait été ruiné par le déluge. Les Musulmans le nomment *Cabah*, ou la Maison carrée, et ils le visitent au moins une fois en leur vie par dévotion, et se tournent vers lui, lorsqu'ils prient, en quelque endroit du monde qu'ils se rencontrent.

Il y a grande apparence que les anciens Arabes et les Ismaélites rendaient dans ce temple un culte d'idolâtrie à *Bacchus* et à *Uranie* ou *Vénus la Céleste*. Hérodote (*b*) assure qu'ils n'adorent que ces deux seules divinités qu'ils appellent Bacchus *Urotalt* et *Uranie Alilat*. Strabon dit (*c*) qu'ils n'ont point d'autres dieux que *Jupiter* et *Bacchus*; Ammien leur donne pour dieux le Ciel et Bacchus. Philostorge dans Photius dit qu'ils sacrifiaient au soleil, à la lune et aux démons. S. Nil, dans l'histoire du massacre des moines du mont Sina, assure qu'ils sacrifient au soleil et à l'étoile du matin. Maxime de Tyr parle d'une grande pierre carrée à laquelle ils rendaient des honneurs divins, et quand les Sarrasins se convertissaient au christianisme, on les obligeait d'anathématiser cette pierre qui était auparavant l'objet de leur culte.

On raconte (*d*) que la tribu des Arabes nommée Gioram, ayant été obligée de céder la Mecque et son temple aux Ismaélites qui étaient devenus les plus forts, le chef des Gioramides jeta la *pierre noire* et deux gazelles d'or dans le puits Zemzem, dont on a parlé, et ferma si bien l'orifice de ce puits, qu'on ne le put découvrir de longtemps.

Abdalmotleb, aïeul de Mahomet, tira la pierre noire de ce puits et la remit au même lieu du temple d'où elle avait été détachée (*e*). Elle est encore aujourd'hui attachée à une des colonnes du portique du temple de la Mecque, et les pèlerins turcs ne croiraient pas avoir bien fait leur pèlerinage, s'ils n'avaient baisé plusieurs fois cette pierre à laquelle ils attribuent mille qualités préten-

(*a*) *Isaie* XLI, 8. *Dan.* III, 35.
(*b*) *Herodot. l.* III, *c.* VIII.
(*c*) *Strabon. l.* XVI.

(*d*) D'Herbelot Bibl. Oriental. p. 219. *Cabah*.
(*e*) *Idem*, voce *Haqiar alassorad*.

dues miraculeuses. Ce n'est pas seulement cette pierre noire à qui les Arabes ont rendu un culte superstitieux. Les anciens Ismaélites (a) qui fréquentaient le temple bâti par *Abraham* à la Mecque, en détachaient des pierres qu'ils portaient avec eux et qu'ils plaçaient sous une tente vers laquelle ils se tournaient pour prier. Comme le culte du temple de la Mecque consistait en divers tournoiements, ils appelèrent ces pierres *dasuar*, qui signifie la même chose, et faisaient autour d'elles les mêmes cérémonies que l'on faisait autour du temple. C'est ainsi qu'un respect outré pour la mémoire d'*Abraham*, a jeté ces misérables peuples dans la superstition et dans l'impiété. Il y a beaucoup d'apparence que tout ce qu'ils disent du temple bâti à la Mecque par *Abraham*, n'est autre chose qu'une fiction ajoutée au récit que fait Moïse de l'autel (b) érigé par ce patriarche à Bersabée et du bois planté autour de cet autel.

Ils racontent de plus (c) qu'*Abraham* fit un jour cette prière à Dieu : *Seigneur, faites-moi voir comment vous ressuscitez les morts.* Le Seigneur lui répondit : *N'avez-vous pas la foi? Oui, Seigneur, mais je vous fais seulement cette demande pour contenter mon cœur.* En ce même temps, le démon considérant (d) le cadavre d'un homme que la mer avait jeté sur le rivage, et dont les bêtes farouches, les oiseaux et les poissons avaient chacun dévoré une partie, crut que c'était une belle occasion de tendre un piége aux hommes sur la créance de la résurrection. Alors *Abraham* se rendit par l'ordre de Dieu sur le rivage, et le démon l'ayant aussitôt abordé sous la forme d'un homme étonné, lui demanda comment il se pourrait faire que les membres de ce cadavre dispersés dans le ventre de tant d'animaux divers, pourraient se rejoindre au jour de la résurrection générale. Abraham lui répondit : *Celui qui a pu tirer toutes les parties du corps du fond du néant, saura bien les retrouver dans les divers endroits de la nature où elles sont dispersées. Le potier met en pièces un vase de terre, et le refait de la même terre, quand il lui plaît.*

Ensuite Dieu dit à Abraham : (e) : *Prenez quatre oiseaux, mettez-les en pièces, et portez-en les parties divisées sur quatre montagnes séparées; après cela, appelez-les, et vous verrez que ces oiseaux viendront tous quatre aussitôt à vous.* Ceci est imité de ce qui est dit dans la *Genèse* (f) du sacrifice d'une vache de trois ans, d'une chèvre de trois ans, d'un bélier de trois ans, d'une tourterelle et d'une colombe qu'*Abraham* partagea en deux parties et qu'il mit sur des autels séparés; mais les Turcs y ont ajouté diverses circonstances. Ils disent que les quatre oiseaux dont parle Mahomet, étaient le coq, le corbeau, la colombe et le paon; qu'*Abraham*, après les avoir mis en pièces, en fit une anatomie exacte, qu'il les mêla tous ensemble; quelques-uns ajoutent qu'il les pila dans un mortier et n'en composa qu'une masse de laquelle il fit quatre portions qu'il porta sur la cime de quatre montagnes différentes; après quoi, tenant leurs têtes qu'il avait réservées, il les appela séparément par leur nom, et chacun d'eux revint aussitôt se rejoindre à sa tête et s'envola. C'est ainsi que Dieu convainquit *Abraham* de la résurrection future.

Une des plus grandes prérogatives d'*Abraham*, selon les Musulmans (g) est la tige d'où est sortie la glorieuse *Vierge Marie* et son *Fils* dont ils reconnaissent la conception et la naissance miraculeuse d'une *Mère Vierge* et exempte de la corruption originelle.

Les *mages* ou adorateurs du feu, qui subsistent encore aujourd'hui dans la Perse, n'ont pas moins de respect pour *Abraham* qu'en ont les sectateurs de Mahomet (h). Ils croient que *Zoroastre*, leur grand maître, est le même qu'*Abraham*, et qu'il fut surnommé *Zerdoust* ou *Zoroastre*, c'est-à-dire l'*Ami du feu*, parce qu'ayant été jeté par *Nemrod* dans une fournaise ardente, il en sortit sain et sauf, le feu l'ayant, pour ainsi dire, caressé et traité en ami au lieu de lui nuire. Nous avons parlé ci-devant des livres qu'ils lui attribuent.

On trouve (i) un livre de saint Ephrem le Syrien, traduit du syriaque en arabe, sur le voyage qu'*Abraham* fit en Egypte : il est dans la bibliothèque du roi, n° 792, et dans le même volume on lit un discours de saint Athanase, patriarche d'Alexandrie, sur la mort d'*Abraham*, prononcé le 28 du mois de mars, auquel jour les chrétiens cophtes ou égyptiens célèbrent sa fête. On dit (j) qu'en l'an de Jésus-Christ 1119, on découvrit près d'*Hébron* le tombeau d'*Abraham*, dans lequel étaient aussi enterrés Jacob et Isaac. Les corps de ces patriarches étaient encore très-entiers, et on trouva dans leurs sépulcres plusieurs lampes d'or et d'argent, ce qui fut vu d'un grand nombre de personnes. Les Musulmans ont un si grand respect pour ce tombeau qu'ils en font leur quatrième pèlerinage, les trois premiers étant ceux de la Mecque, de Médine et de Jérusalem. Les chrétiens bâtirent une église sur la caverne de *Macphela* (k), où le saint patriarche fut enterré et dans la suite les Turcs la changèrent en une mosquée.

Le lieu où *Abraham* reçut les trois anges, c'est-à-dire le chêne de Mambré, fut aussi honoré par les Chrétiens, et même par les Juifs et les Païens (1). *Voyez* ci-après les articles de TÉRÉBINTHE et de MAMBRÉ. Enfin on

(a) *Idem*, *p.* 13, et Chardin, Voyage de Perse, *t.* II, 451.
(b) *Genes.* XXI, 33.
(c) *Alcoran*, *c.* II.
(d) D'Herbelot, Bibl. Orient., p. 13.
(e) *Alcoran*, *loc. cit.*
(f) *Genes.* XV, 9, 10, 11.
(g) D'Herbelot, Bibl. Orient., p. 583.
(h) *Idem*, *p.* 16.
(i) *Idem*, *p.* 16, *col.* 2.
(j) *Ben. Scholmach.*, ibid.
(k) *Quaresm. Elmid.*, *t.* II, *p.* 773.
(1) Les Païens n'auraient-ils rien emprunté à l'histoire d'*Abraham*? « Bochard (*Chan.* liv. II, ch. 2) dit Delort de Lavaur (*Conférence de la Fable avec l'Histoire Sainte*, ch. VI, seconde édition, pag. 56), nous apprend que Saturne, chez les Phéniciens, était appelé Israel, et qu'il avait eu de la nymphe *Anobret* un fils unique nommé *Jeud* que son

a bâti une chapelle sur le mont *Moriah*, qui fait partie de celui de *Sion* ou du *Calvaire*, dans la supposition que c'était ce lieu où *Abraham* avait voulu sacrifier son fils Isaac (*a*).

Le Sauveur nous assure dans l'Evangile (*b*) qu'*Abraham* avait désiré avec ardeur de voir le jour de son avénement, qu'il l'avait vu et s'en était réjoui; il nous dit ailleurs (*c*) que le bonheur des justes en l'autre vie est d'être placés avec Abraham, Isaac et Jacob dans le royaume du ciel et d'être reçus *dans le sein d'Abraham* (*d*) comme dans un lieu de repos opposé au malheur de l'enfer. L'empereur Alexandre Sévère (*e*) qui ne connaissait *Abraham* que par les merveilles qu'en racontaient les Juifs et les chrétiens, en avait conçu une si haute idée, qu'il le mettait avec Jésus-Christ au nombre de ses divinités.

Les Pères de l'Eglise ont comblé d'éloges ce grand patriarche; les saints de l'Ancien Testament et les prophètes l'ont proposé comme le modèle d'une foi et d'une obéissance parfaite aux ordres du Seigneur. Depuis très-longtemps, on fait mention de son sacrifice dans le *canon de la messe*, et on l'invoque dans les prières pour les agonisants. On l'a placé dans les *martyrologes* dès le neuvième siècle. Il se trouve dans ceux d'Adon, d'Usuard et dans l'ancien Romain au neuvième d'octobre. On lui rend un culte particulier dans l'ordre de Fontevrault et dans la congrégation de l'Oratoire en France, où l'on fait un office particulier en son honneur.

On a débité bien des fables sur la personne d'*Abraham*, et on a embelli son histoire par un grand nombre de fictions. On a prétendu qu'il avait régné à Damas (*f*), qu'il avait demeuré longtemps en Egypte (*g*), et qu'il y avait enseigné aux Egyptiens l'astronomie et même l'arithmétique (*h*). On veut qu'il ait inventé les lettres et la langue hébraïques (*i*), ou les caractères des Syriens et des Chaldéens (*j*). On lui attribue divers ouvrages; entre autres, le livre fameux intitulé *Jézira*, ou de la Création. Il en est fait mention dans le *Talmud*, et de célèbres rabbins en ont fait grand cas. Mais ceux qui l'ont examiné sans prévention en parlent avec beaucoup de mépris. Aux premiers siècles du christianisme, les hérétiques séthiens débitèrent un *Apocalypse d'Abraham* (*k*). Saint Athanase dans sa *Synopse*, parle de l'*Assomption d'Abraham*. Origène (*l*) fait mention d'un ouvrage apocryphe d'*Abraham*, où deux anges, l'un justice, et l'autre d'iniquité, se disputent sur perte ou le salut d'*Abraham*. Des Juifs (*m*) lui attribuent aussi les prières du matin et le Psaume LXXXIX : *Misericordias Domini in æternum cantabo;* et un Traité de l'idolâtrie (*n*) et quelques autres ouvrages. Les *mages* ou adorateurs du feu qui font profession de la religion des deux principes, croient que *Zoroastre*, qui est leur grand prophète, est le même qu'*Abraham*. Ils lui attribuent les livres qu'ils nomment *Zeud*, *Pazeud* et *Vostha*, dans lesquels sont compris tous les points de leur religion (*o*). Mais c'est assez parler de ces ouvrages supposés.

[Cet article est, tout à la fois, déjà trop long et encore trop court. Je me propose, sans m'astreindre à plus d'ordre qu'on y en voit, pour ne pas trop le déparer, d'y ajouter, en indiquant des documents qu'on ne trouvera pas complétement inutiles et en rapportant des jugements, des appréciations et des faits dont on me saura peut-être quelque gré. De ce qui va suivre on trouverait peu de choses dans mon Histoire de l'Ancien Testament, où l'histoire d'*Abraham* est traitée avec étendue, mais elle en offre d'autres, non moins importantes, qui ne peuvent avoir place ici. Eusèbe (1) a recueilli sur *Abraham* des témoignages fournis par Bérose, Hécatée (2), Nicolas de Damas, Eupolème, Artapane, Mélon et Philon l'ancien, cités, les uns par Alexandre Polyhistor, qui vivait près d'un siècle avant Jésus-Christ, et par Josèphe, descendant d'Abraham, qui écrivit l'histoire de sa nation quand sa nation ne fut plus. Ces témoignages confirment le récit de Moïse, et même y ajoutent des faits ou des traditions qu'il faut discuter avec critique avant de les admettre comme certains et de les joindre à ceux que l'historien sacré nous a transmis. Josèphe (*Antiq. Jud.* liv. I, ch. VII) qui se borne à considérer *Abraham* sous des rapports purement humains, parle de lui en ces termes : *C'était*, dit-il, *un homme très-sage, très-prudent, de très-grand esprit et si éloquent, qu'il pouvait persuader tout ce qu'il voulait. Comme nul autre ne l'égalait en capacité et en vertu, il donna aux hommes une connaissance de la grandeur de Dieu beaucoup plus parfaite qu'ils ne l'avaient auparavant; car il fut le premier qui osa dire qu'il n'y a qu'un Dieu, que l'univers est l'ou-*

père sacrifia. Israel est sans doute *Abraham*, à qui on a donné le nom de son petit-fils et du peuple qui est sorti de lui. De ce qu'il est appelé *Prince de Dieu : Princeps Dei* (*Gen.* XXIII, 6), les poëtes l'ont appelé *Prince des dieux : Principem deorum* (*Macrob. Saturn.*, ch. VII). Le nom d'*Anobret* sa femme, qui veut dire *ayant conçu par la grâce*, ne convient qu'à Sara, femme d'Abraham.—Le fils unique sacrifié, continue Delort de Lavaur, est la copie du sacrifice d'Isaac; mais bien que Dieu se fût contenté de l'obéissance d'Abraham, et n'eût pas permis qu'il immolât son fils, le démon persuada à ses idolâtres le sacrifice entier du fils par le père, sous le nom de Saturne, comme nous l'apprennent Denys d'Halicarnasse (*Antiq.* liv. I), Diodore de Sicile (*Bibliot.* liv. II) et Macrobe (ch. VII), qui rapportent cet usage aux Carthaginois descendus des Phéniciens. »

(*a*) *Quaresm. Elucid.*, *t.* II, *p.* 767, 768.
(*b*) *Joan.* VIII, 56.
(*c*) *Matth.* VIII, 11.
(*d*) *Luc.* XVI, 22.
(*e*) *Lamprid. in Severo.*
(*f*) *Nicol. Damasc. apud Joseph. l.* I, *c.* VII. *Just. l.* XXXVI.
(*g*) *Artapan. et Eupolem., apud Euseb., Præpar. l.* IX, *c.* XVII, 18.
(*h*) *Joseph. Antiq. l.* I, *c.* VIII.
(*i*) *Suidas in Abraham.*
(*j*) *Isidor. Hispal. l.* I, *c.* III. *Origin.*
(*k*) Epiphan. *Hæres.* 39, *c.* V.
(*l*) *Origen. in Luc. homil.* 35.
(*m*) *Rab. Salom. in Bava Bathra*, *c.* I.
(*n*) *Vide Gemar. Codic. Talmud. Aboda Zarach.*, *c.* I.
(*o*) D'Herbelot, Bibl. Orient., p. 16.
(1) *Præp. évang.*, liv. IX, ch. XVI-XX.
(2) Hécatée avait écrit une *Vie d'Abraham*. Quoiqu'il n'en soit venu rien jusqu'à nous, son auteur a néanmoins droit d'être mentionné parmi ceux dont nous avons des fragments biographiques sur le *Père des Croyants*.

vrage de ses mains, et que c'est à sa seule bonté, et non pas à nos propres forces, que nous devons attribuer tout notre bonheur. Ce qui le portait à parler de la sorte, c'était qu'après avoir attentivement considéré ce qui se passe sur la terre, sur la mer, le cours du soleil, de la lune et des étoiles, il avait aisément jugé qu'il y a quelque puissance supérieure qui règle leurs mouvements, et sans laquelle toutes choses tomberaient dans la confusion et dans le désordre; qu'elles n'ont par elles-mêmes aucun pouvoir de nous procurer les avantages que nous en tirons; mais qu'elles le reçoivent de cette puissance supérieure à qui elles sont absolument soumises : qui est ce qui nous oblige à l'honorer seul, et à reconnaître ce que nous lui devons par de continuelles actions de grâces.

« C'est en vain que Voltaire et d'autres incrédules, est-il dit dans l'article *Abraham* de la *Biographie catholique* signé C. D. R. (1), ont voulu jeter des doutes sur l'histoire d'*Abraham;* en vain l'ont-ils comparé à *Thaut* chez les Egyptiens, à *Zoroastre* chez les Perses, pour l'assimiler à des hommes plus connus par une célébrité vague que par une histoire bien avérée. Rien de plus suivi, de plus détaillé, de plus satisfaisant que l'histoire d'*Abraham* telle qu'elle est écrite par Moïse, dont le bisaïeul avait vécu plus de 130 ans avec Jacob, petit-fils de ce patriarche. Aussi exact qu'impartial, l'écrivain sacré nous apprend l'origine et la patrie de ce grand homme, ses voyages, ses vertus et ses fautes (s'il est permis de juger humainement ses réticences à l'égard de *Sara*). Il marque tous les lieux qu'avait habités ce patriarche, les autels qu'il avait élevés, les puits qu'il avait creusés, les terrains qu'il avait acquis, les rois avec lesquels il avait eu des démêlés ou contracté des alliances. Ce n'est pas ainsi qu'on parle d'un personnage fabuleux. Est-ce avec cette précision qu'on a bâti les traditions qui concernent *Isis*, *Osiris*, *Thaut* ou même *Zoroastre?* Pour preuve de leur descendance de ce patriarche, les Juifs produisent des généalogies authentiques, et sur lesquelles étaient fondés non-seulement leurs espérances et le droit commun de leur nation à la possession de la terre de Chanaan, mais encore les droits respectifs de chaque tribu, et de chaque particulier dans chaque tribu : les Juifs n'étaient pas les seuls qui se vantassent de descendre d'*Abraham*. Les Ismaélites s'en glorifiaient aussi; et ces deux nations toujours ennemies l'une de l'autre, loin de se disputer mutuellement cette commune origine, se réunissaient pour l'attester à toute la terre. Les Arabes mahométans descendus des Ismaélites reconnaissent si bien *Abraham* pour leur père, qu'ils lui attribuent la fondation de la Mecque; tradition fausse, mais qui néanmoins confirme l'existence de ce patriarche. »

Continuons de citer. Il y a quelques pages de M. Coquerel, dans sa *Biographie sacrée*, sur *Abraham* que je voudrais rapporter, à la condition de ne point laisser passer quelques endroits sans observations; mais ce serait peut-être abuser d'une permission qu'on a coutume de présumer, et je vais me borner à deux ou trois fragments. « Le nom d'*Abraham*, dit donc M. Coquerel, est sans contredit celui qui s'est le plus généralement conservé dans la mémoire des hommes. Il ouvre les traditions, les cultes, les annales d'une foule de peuples différents; l'Asie est encore pleine de sa gloire; le Juif, le Chrétien, le Musulman remontent d'un commun accord jusqu'à lui. Aussi des fables sans nombre se sont mêlées à son histoire; les rêveries des rabbins, les imaginations des poëtes, les inexactitudes des narrateurs, les attaques des incrédules l'ont de siècle en siècle défigurée. On a voulu reconnaître *Abraham* parmi les dieux et les héros des divers paganismes; on l'a considéré comme un personnage allégorique, un être imaginaire, le génie d'un astre, le chef d'une école d'astrologues et de mages. Tant de souvenirs et de fables supposent nécessairement un grand fonds de vérité; comment la mémoire d'*Abraham* ne se serait-elle pas perdue, s'il n'avait été célèbre durant sa vie que comme possesseur de riches troupeaux, errant avec sa famille de contrée en contrée? Il faut plus que cela pour remplir trois continents de sa renommée; combien de ses contemporains, dont les noms sont oubliés, seraient devenus à ce prix illustres comme lui! Tant de gloire ne peut être un hasard. » — M. Coquerel examine successivement les principaux faits; arrivé à la naissance d'*Isaac*, il passe bientôt à l'événement du mont Moriah, le plus célèbre de toute cette histoire. « La naissance d'*Isaac*, dit-il, sort du cours ordinaire de la nature; c'est en vain que l'on cite, pour la rendre probable, quelques rares exemples tirés de diverses époques; elle ne cesse d'étonner que lorsqu'on se rappelle les promesses divines. Elles ont paru un moment être rétractées, lorsque le patriarche a reçu l'ordre de sacrifier son fils, et cette épreuve semble en contradiction avec l'horreur si fortement exprimée dans l'Ecriture pour les sacrifices humains. Ecartons ici les comparaisons absurdes et téméraires que fournirait le paganisme, et, pour justifier cette dernière épreuve que Dieu fit subir à *Abraham*, prêtons l'oreille à la voix la plus sainte que nous puissions écouter; le Christ a dit (*Mat.*, X, 37) : *Celui qui aime son père ou sa mère, son fils ou sa fille plus que moi, n'est pas digne de moi*. Voilà l'explication la plus juste et la plus simple de l'ordre donné au patriarche; sans doute l'homme doit à sa foi le sacrifice de ses affections les plus chères; car sa foi vaut mieux. Celle du père des croyants, modèle de toutes, devait être éprouvée jusqu'à la mort, parce qu'il n'y a rien sur la terre de plus fort que la mort. Accoutumé depuis longtemps à des révélations, il ne pouvait se méprendre sur un commandement divin; *Isaac* était le fils de la promesse

(1) Vraisemblablement M. *Charles du Rozoir*, professeur à la faculté des lettres, qui pourtant n'est pas tout à fait pur de voltairianisme.

et Dieu le lui redemande, et sans murmure il le rend, pleinement persuadé (*Rom.*, IV, 21) que celui qui avait promis, était puissant pour accomplir. Quel autre sacrifice aurait rempli ce but admirable? que pouvait perdre *Abraham?* Rien, tant qu'*Isaac* lui restait. Sa famille, il en était éloigné; son épouse, ç'eût été un deuil ordinaire; sa patrie, il en était sorti; ses richesses, un coup si léger aurait à peine effleuré un cœur tel que le sien; qu'avait-il accepté des dépouilles de cinq rois vaincus? sa gloire, il savait qu'elle n'appartenait qu'à Dieu, et de ses autres fils il s'était volontairement séparé. Toutes ces épreuves auraient fait un Job, et non un *Abraham*. Le sacrifice d'*Isaac*, de l'héritier bien moins de ses trésors périssables que des promesses divines, pouvait seul mettre le comble à sa foi. D'ailleurs, l'expérience a prouvé de tout temps et même de nos jours combien le fanatisme est enclin à séparer la foi et les œuvres; il fallait donc, comme saint Jacques l'a remarqué (II, 21), que la foi destinée à servir de modèle à tout croyant, fût agissante; et certes, c'était bien une œuvre que ce sacrifice, ce départ, ce voyage de trois jours, ces terribles apprêts. Plus on y réfléchit, plus on se persuade que cette épreuve seule pouvait achever la sanctification d'*Abraham*, et compléter son exemple. Convenons-en donc avec franchise, cet événement nous étonne, parce que, malgré nous peut-être, nous le transportons à nos jours; chaque père se met à la place d'*Abraham;* et que ferait un père aujourd'hui, si Dieu lui demandait un fils en sacrifice? La réponse est aussi facile que rassurante; les temps sont changés du tout au tout; Dieu ne le demandera pas; mais l'exemple n'en reste pas moins. La vie entière d'*Abraham* est une longue épreuve de sa foi; ce mot seul l'explique, et ce sacrifice seul la résume; ce n'est donc pas tant la résignation sublime d'un père immolant son fils qu'il faut voir ici, mais la foi du gardien des vérités divines immolant l'unique héritier qui les doit recueillir et conserver après lui. Ce point de vue montre assez que cette grande épreuve a été et sera unique entre toutes celles de l'humanité; aucun mortel ne s'est trouvé et ne se trouvera jamais dans la position d'*Abraham;* il y a contradiction à croire qu'un pareil sacrifice puisse être deux fois demandé. L'alliance de Dieu avec une seule race d'hommes ne recommencera pas. Le nom d'Abraham, dit plus loin et en terminant M. Coquerel, son exemple, son alliance, les promesses qu'il a reçues (*Ex.* II, 24; IV *Rois* XIII, 23), les épreuves qu'il a subies, remplissent l'Ecriture. Les ministres et les historiens des deux économies, en retraçant au peuple élu ses destinées, en rappelant les voies qui ont préparé la rédemption, remontent presque toujours jusqu'à lui. L'Eternel daigna porter le nom de Dieu d'Abraham (*Ex.*, III, 6, etc. IV, 5), et le Christ a pris dans ce titre l'une des preuves qu'il donne de notre immortalité (*Mat.*, XXII, 32; *Marc*, XII, 26; *Luc*, XX, 37). La voix de la nuée rappelle plusieurs fois à Moïse (*Ex.* VI, 3; XXXIII, 1; XXXII, 13) que Dieu s'est manifesté à *Abraham;* le législateur (*Lev.*, XXVI, 42), dans une de ses intercessions, s'appuie du souvenir des serments divins, et dans ses discours au peuple il cite à chaque instant le nom du patriarche (*Nom.* XXXII, 11; *Deut*, I, 8; VI, 10; IX, 5. etc.; XXIX, 13; XXX, 20; XXXIV, 4). Josué dans ses adieux (*Jos.* XXIV, 3), Elie lors de son sacrifice (III *Rois*, XVIII, 36), David dans ses psaumes et sa dernière prière (I, *Chr.*, XVI, 16; *Ps.*, CV, 6, etc.; I *Chr.* XXIX, 18; *Ps.*, XLVII, 9), Josaphat lors du jeûne qu'il a célébré (II *Chr.* XX, 7), Ezéchias dans sa réformation (II *Chr.*, XXX, 6), et Néhémie à la fête du rétablissement (*Neh.*, IX, 7), ont rendu témoignage à son alliance. L'Evangile n'est pas moins plein de sa mémoire, à commencer par les cantiques de Marie et de Zacharie (*Luc.*, I, 55, etc.); le titre de fils d'Abraham était encore si saint aux yeux des Juifs, comme l'indiquent une foule de passages, qu'ils se croyaient assez sanctifiés par le droit de le prendre (*Mat.*, III, 9; *Luc*, III, 8); le Christ l'a donné (*Luc*, XIII, 16) à une infirme qu'il a guérie et à Zachée qu'il a converti (*Luc.*, XIX, 9), et à qui il fut obligé de montrer qu'en ne faisant pas les œuvres d'Abraham (*Jean*, VIII, 33, etc.) on perdait tout droit aux priviléges de sa race (1); idée que saint Paul a reproduite (*Act.*, XIII, 26; *Rom.* IX, 7). C'est dans ce discours que J.-C. a rendu au patriarche le témoignage qu'il a tressailli de joie à la vue de la journée du salut. Etre avec *Abraham*, être à table avec lui dans le royaume des cieux, être dans le sein d'*Abraham* (*Mat.*, VIII, 11; *Luc*, XIII, 28; XVI, 22, etc.), sont des expressions figurées qui désignent la félicité à venir, et c'est comme père des croyants, qu'il est introduit dans la parabole du mauvais riche. Saint Pierre et Etienne (*Act.* III, 13, etc.; VII, 2, etc.) l'ont nommé dans leurs apologies; saint Paul s'appuyait (*Rom.*, XI, 1; II *Cor.*, XI, 22) dans son ministère du nom de fils d'*Abraham;* il explique sous un rapport allégorique la naissance de ses deux fils (*Gal.*, IV, 22), montre pourquoi le Messie devait naître de sa race (*Heb.*, II, 16), et rappelle ses relations avec Melchisédech (*Heb.*, VII, 1, etc.), en appliquant au Christ les idées que les Juifs y attachaient. Sa foi a surtout occupé les auteurs sacrés; saint Paul y est revenu à plusieurs reprises (*Rom.*, IV, 1, etc. *Gal.*, III, 6, etc.; *Heb.*, XI, 8, etc.), et saint Jacques en achève le développement, lorsqu'il fait voir comment elle s'accordait avec ses œuvres (*Jac.*, II, 21, etc.). »

La situation d'*Ur*, patrie d'Abraham, a toujours été une question parmi les géographes; suivant M. Buckingham (2), qui a

(1) Voilà encore un passage qui s'accorde avec la doctrine catholique sur l'insuffisance de la foi et la nécessité des œuvres. Le lecteur en a déjà remarqué un ou deux plus haut. J'aime aussi à remarquer tout cela, mais ces rapprochements sont-ils volontaires? Peuvent-ils faire espérer le retour à l'unité?

(2) *Voyages*, dont les *Annales de philos. chrét.*, tom. IV, pag. 369, donnent des extraits.

longtemps séjourné en Asie, la tradition cite la moderne *Orfa*, l'Edesse des Grecs, comme étant la ville où fut le berceau d'Abraham.— Josèphe (1) dit qu'Abraham *enseigna aux Egyptiens l'arithmétique et l'astronomie, qui leur étaient inconnues*, et nous avons vu ci-dessus que D. Calmet assimile cette assertion aux fables et aux fictions dont on a embelli l'histoire du patriarche. L'historien juif n'est pas le seul qui rapporte un fait de ce genre, qui a dû provoquer le sourire de ceux qui ont pour les Egyptiens une admiration exclusive. Bérose, historien chaldéen, beaucoup plus ancien que lui, avait écrit qu'*Abraham* était *fort versé dans la science des astres*. Dira-t-on que c'est Josèphe (2) qui le cite, et qu'ici son témoignage peut paraître suspect? on ne le devrait pas. Mais voici Nicolas de Damas (3) qui dit qu'*Abraham se fit un plaisir d'enseigner aux savants Egyptiens l'arithmétique et l'astronomie, sciences qui leur étaient complétement inconnues.* Voici encore Eupolème, dont Alexandre Polyhistor a cité des fragments recueillis par Eusèbe (4): *Abraham*, dit-il, *avait à Héliopolis des rapports habituels avec les prêtres égyptiens. Il les initia à la connaissance de l'astrologie et leur enseigna encore d'autres sciences.* Et Artapane, autre historien, cité aussi par Polyhistor et Eusèbe (5), dit qu'*Abraham, s'étant rendu en Egypte auprès du roi Pharithon, lui apprit l'astronomie.* Il paraît, d'après le récit d'Artapane, que le patriarche, lorsqu'il arriva en Egypte, venait de la Syrie; *si cependant*, ajoute-t-il, *nous devons nous en rapporter à certains livres dont les auteurs sont ignorés..., Abraham, très-versé dans l'astronomie, passa d'abord chez les Phéniciens et leur enseigna cette science. Plus tard il se rendit en Egypte.* Cette dernière tradition porte aussi qu'Abraham venait de la Babylonie, c'est-à-dire de la Chaldée ou de la Mésopotamie, quand il arriva chez les Phéniciens. Josèphe (6) dit encore qu'*Abraham* est celui par lequel les sciences dont il s'agit, l'arithmétique et l'astronomie, furent portées en Egypte, d'où elles passèrent dans la suite chez les Grecs. Nicolas de Damas (7) l'avait déjà dit près d'un siècle avant lui. Banier (8), qui accuse les Bochart, les Huet, les Delort de Lavaur et autres savants, d'avoir trouvé un trop grand nombre de ressemblances entre les fables païennes ou les fictions poétiques et l'Histoire sainte, ne fait nulle difficulté de reconnaître, sur la foi de Bérose et d'Eupolème, qu'*Abraham était fort versé dans la connaissance des astres;* et, à cette occasion, il ajoute (9): *De la Chaldée l'astronomie passa en Egypte..., et de l'Egypte dans la Grèce : c'est le chemin ordinaire des sciences, des arts et des fables.* Il est certain qu'on ne peut citer aucun monument qui autorise à dire que les Egyptiens avaient quelques connaissances astronomiques avant le séjour d'*Abraham* parmi eux. « Nous trouvons chez les peuples primitifs, dit le Père Olivieri (10), une tradition universelle, soit de la semaine, soit de l'année de douze mois, et dès lors des multiples et des sous-multiples de douze dans la division du temps. Il y en a qui prétendent que ce sont des découvertes faites par les Egyptiens depuis un nombre de plusieurs milliers d'années; cependant, quoique les ingénieurs de ces peuples aient su placer les quatre faces des pyramides du côté des quatre points cardinaux, on peut dire que les Egyptiens avaient encore assez tard une année imparfaite et sans rapport fixe avec les saisons; comme aussi la véritable astronomie ne commença à Alexandrie, sous les rois grecs, que deux ou trois siècles avant Jésus-Christ; Hipparque en fut le principal fondateur. De même, *si l'on cherche des observations exactes antérieures à cette époque, ces astronomes n'en trouvent aucune dans leur Egypte; ils n'en purent obtenir de la Chaldée que trois sur la lune, de 720 ans avant notre ère. Il est manifeste que l'Egypte des Pharaons, quelque admiration qu'on ait pour elle, ne put jamais faire de progrès dans la véritable astronomie; ainsi, l'on peut trouver quelque vraisemblance au récit de Josèphe, lorsqu'il dit qu'Abraham, chaldéen d'origine, apporta aux Egyptiens les connaissances astronomiques de son pays.* »

Si l'on en croit Nicolas de Damas, *Abraham* rendit aux Egyptiens un plus grand service; le monothéisme n'avait point cessé d'exister parmi eux, mais une vaine et dangereuse philosophie menaçait de le détruire. Il y avait des discussions dont le bruit retentissait au loin. — « *Abraham*, dit Nicolas (11), pressé par la famine qui désolait le pays de Chanaan, résolut de se rendre en Egypte, où régnait l'abondance, tant pour partager le sort des habitants que pour apprendre des prêtres égyptiens *ce qu'ils pensaient de la divinité;* disposé d'ailleurs à suivre leurs opinions, s'il les trouvait préférables, et à leur faire adopter les siennes, si elles étaient plus conformes à la sagesse.... Il fréquenta les savants les plus illustres parmi eux, et donna ainsi plus de lustre à sa vertu et à sa renommée. En effet, *les Egyptiens, divisés dans leurs mœurs, méprisaient réciproquement les institutions qu'ils n'observaient pas, et se portaient une haine mutuelle; le sage Abraham, discutant avec chacun d'eux séparément, réfutait toutes leurs doctrines et leur en faisait voir le vide et la fausseté.* Aussi fut-il admiré dans leurs assemblées comme un philosophe d'une profonde sagesse, non moins recommandable par la pénétration de

(1) *Antiq. jud.*, liv. I, ch. VIII.
(2) *Ibid.*, ch. VII.
(3) Cité par Eusèbe, *Prépar. évang.*, liv. IX, ch. XVI.
(4) *Ibid.*, ch. XVII.
(5) *Ibid.*, ch. XVIII.
(6) Liv. indiqué, ch. VIII.
(7) Eusèbe, Prépar. évang., liv. IX, ch. XVI.
(8) *La Mythologie et les Fables expliquées par l'histoire*, 3 vol. in-4°, Paris, 1738; tom. I, liv. IV, ch. VIII, pag. 402.
(9) Pag. 403.
(10) Dans un Mémoire lu en 1834 à l'*Académie de la religion catholique* à Rome, traduit en français et inséré dans les *Annales de philos. chrét.*, tom. IX, pag. 95-105.
(11) *Apud Euseb., loco jam citato.*

son esprit, que par son éloquence persuasive. » Faut-il conclure de là que ces conférences d'Abraham firent revenir les savants égyptiens aux saines idées que le philosophisme s'efforçait d'anéantir? Nous voyons bien que le Pharaon qui régnait au temps de Joseph parle comme s'il ne croyait qu'un seul Dieu (1); mais ce Pharaon n'était pas Egyptien, il appartenait à la dynastie des Pasteurs.

On a recherché quel Pharaon régnait en Egypte, lorsque *Abraham* y séjourna. Ceux qui ont fait ces recherches sont partis de données différentes, et sont arrivés à des résultats différents : la question est maintenant plus difficile à résoudre. *Cet événement*, dit M. Champollion-Figeac (2), *le plus ancien de ceux que la Bible mentionne à l'égard de l'Egypte, se passa, d'après les époques connues de l'Histoire sainte, pendant le règne d'un des rois de la* XVIe *dynastie* (3). Mais ce savant paraît admettre (4) que les rois égyptiens, les princes, comme les prêtres, étaient monogames, et d'après la Bible (5), il semble que le Pharaon ravisseur de *Sara* était polygame. Cette circonstance viendrait à l'appui du système de ceux qui fixent le même événement au temps d'un des rois pasteurs, présumés polygames, qui forment une des listes de la XVIIe dynastie; mais d'après quelle donnée attribuerait-on la polygamie aux rois pasteurs? J'aimerais mieux, en m'autorisant toutefois du témoignage de Nicolas de Damas, rapporter comme M. Champollion-Figeac, le séjour d'*Abraham* en Egypte à l'époque d'un roi Pharaon de la XVIe dynastie; parce qu'il est très-vraisemblable que les mauvaises doctrines philosophiques avaient corrompu les mœurs, porté les Egyptiens au mépris de leurs bonnes institutions et appelé parmi eux la polygamie, ou un désordre à peu près pareil. Le monothéisme, qui avait été le principe religieux exclusif des Egyptiens, était aussi fortement ébranlé. Depuis l'arrivée d'*Abraham* en Egypte, en l'an 2173 avant Jésus-Christ, date qui appartient à la XVIe dynastie (6) jusqu'à l'invasion des pasteurs, en l'an 2082, il s'écoula un assez grand nombre d'années (91) pour qu'on puisse supposer que si les Egyptiens profitèrent des leçons d'*Abraham* et mirent sa doctrine en pratique, à la fin le philosophisme reparut, jeta de nouveau la confusion dans les esprits, la corruption dans les cœurs, peut-être le polythéisme dans la Religion, sûrement l'anarchie dans l'Etat, et ouvrit ainsi les portes à l'invasion. Je ne puis trouver d'autre cause au succès de l'entreprise des pasteurs contre l'Egypte. Manéthon (7) considère cet événement si plein de calamités, comme un châtiment de *Dieu irrité contre les Egyptiens*; il est vrai qu'il dit ne savoir pas pourquoi Dieu était irrité : ce n'était pas, à coup sûr, parce qu'ils faisaient le bien. Si je n'ai fait que supposer une cause, Nicolas de Damas ne permet guère de douter qu'elle ne soit la vraie. Malgré ces données accordées tant bien que mal avec le système de chronologie de M. Champollion-Figeac, je n'adopte pas plus ce système qu'aucun de ceux dont il diffère. Je crois qu'ils sont tous défectueux, et je crois aussi que les mêmes données s'accorderaient avec tous les systèmes de chronologie, tant ceux qui ont déjà été imaginés, que ceux qui le seront dans la suite.

Je ne puis m'empêcher de faire une remarque et de la soumettre aux critiques. *Abraham*, près d'entrer en Egypte, dit à Sara sa femme : *Vous êtes belle; et les Egyptiens vous ayant vue, diront : C'est la femme de cet homme-là. Alors ils me tueront et vous conserveront pour eux. C'est pourquoi je vous prie de dire que vous êtes ma sœur* (8). Sara passa donc parmi les grands de l'Egypte ou les courtisans du Pharaon, *principes Pharaonis* (9) pour la sœur d'*Abraham*. Or, elle fut ravie précisément, parce qu'elle passait pour n'avoir que cette qualité: *Que ne m'avez-vous instruit, dit le Pharaon à Abraham, qu'elle était votre femme? pourquoi avez-vous dit qu'elle était votre sœur, pour que je crusse qu'il m'était permis de la prendre pour ma femme* (10)?

On a prouvé de différentes manières qu'*Abraham* ne fit point un mensonge en faisant passer Sara pour sa sœur. Cela n'empêche pas M. du Rozoir de tenir, dans l'article déjà indiqué, le langage suivant : « Excuserons-nous, dit-il, avec les commentateurs sacrés *le mensonge d'Abraham*, et dirons-nous avec eux qu'il usa *d'une sagesse innocente*, en dissimulant qu'elle était sa femme aussi bien que sa sœur? Sans penser qu'il soit utile d'invoquer ici, comme eux, la profondeur des desseins de Dieu, nous dirons humainement parlant, que la barbarie des mœurs en Orient, motivait et justifiait cette ruse. Un étranger arrivant dans un pays avec une belle épouse, était exposé à mille dangers; venant avec sa sœur, il n'avait rien à craindre. » M. du Rozoir ne nie pas que Sara fût la sœur d'Abraham; elle était ou sa sœur (11) ou sa nièce (12), plutôt sa nièce que sa sœur, suivant plusieurs interprètes juifs et chrétiens. Personne, un écrivain surtout, ne doit ignorer que chez les Hébreux on appelait sœurs les proches parentes, nièces et cousines. Sara, sœur ou nièce d'Abraham devient sa femme, et dans deux circonstances, chez des étrangers, il dit : *c'est ma sœur*, où est le mensonge? N'est-elle pas

(1) *Gen.* XLI, 38, 39.

(2) Dans son ouvrage sur l'*Egypte*, qui fait partie de l'*Univers pittoresque*, collection publiée par F. Didot, pag. 293, col. 2.

(3) Ce même égyptologue, dans la partie de son ouvrage intitulée *Précis historique* des dynasties égyptiennes, nous dit (pag. 293, col. 2), lorsqu'il parle de la XVIe, qu'à cette époque *le peuple hébreu n'habitait pas loin de l'Egypte*. Voilà une étrange distraction. Lorsqu'Abraham alla en Egypte, le peuple hébreu n'existait pas : tout le monde sait qu'il est le père de ce peuple.

(4) *Ibid.*, pag. 42, col. 2.

(5) *Gen.* XII.

(6) M. Champollion-Figeac, *ibid.*, pag. 299, col. 2.

(7) Cité par Josèphe, dans sa *Réponse à Appion*, ch. V.

(8) *Gen.* XII, 11-13.

(9) *Ibid.* XV.

(10) *Ibid.* XVIII, 19.

(11) *Ibid.* XX, 12.

(12) *Ibid.* XI, 31.

sa sœur? Il déclare une partie de la vérité et dissimule l'autre : or, *dissimuler* une chose, et une chose que rien n'oblige à dire, qu'on a des motifs de laisser ignorer, est-ce donc mentir? qui oserait le soutenir? M. du Rozoir qui appelle *mensonge* une *dissimulation légitime*, dit que les commentateurs sacrés ont invoqué, pour excuser le *mensonge* d'Abraham, *la profondeur des desseins de Dieu*; comment appellerait-il cette calomnie? Ce qu'il ajoute n'explique rien : le récit de la *Genèse* fait clairement voir que l'état des mœurs égyptiennes *motivait et justifiait cette ruse*, et qu'Abraham arrivant dans ce pays avec sa belle épouse, *était exposé à des dangers*, tandis qu'en la faisant passer pour sa sœur, *il n'avait rien à craindre*. Il répète seulement ce récit qu'il avait la prétention d'expliquer. Il ne manque pas de savants de cette force-là.

Abraham, dit la *Genèse*, poursuivit les rois ligués et vainqueurs de la Pentapole jusqu'à *Dan*, où il les surprit de nuit (1). M. Gilbert de Kerhardène dans une de ses lettres à M. Poujoulat (2) reconnaît la position de cet endroit dans « la belle presqu'île que traverse le petit Jourdain, le lac de Houlé ou les eaux de Méron, et le ruisseau de Jor qui, s'étant grossi d'un petit ruisseau au-dessous de Banias (ou Panéas), porte le nom de grand Jourdain..... *C'est dans cette presqu'île, au haut de la vallée, qu'Abraham surprit de nuit, dans leur camp, les quatre rois* ; c'est là auprès du pont que campa, pendant l'été de 1113, l'armée persane de Monduc, soudan de Mosul.... » L'historien sacré ajoute qu'*Abraham*, après cette surprise, continua de poursuivre les ennemis *jusqu'à Hoba, qui est à la gauche de Damas* (3). On a conjecturé qu'Hoba pourrait être la même qu'Abila; je n'examine pas si on a rencontré juste. J'aime mieux rapporter quelques lignes de M. Poujoulat qui a demeuré un peu de temps à Damas, et a visité en observateur éclairé et attentif les environs de cette ville. « Plus de trente villages, dit-il, sont répandus autour de Damas; la plupart de ces villages se trouvent au nord ou à l'est de la cité. A une heure de Damas, à l'est, les Israélites vont visiter au village de Jobar, le tombeau d'Elisée renfermé dans une synagogue... *Le village de Bezé, à une demi-heure au nord de Jobar, indique la place où Abraham atteignit les quatre rois qui retenaient Loth prisonnier*; c'est, dit-on, sur la montagne de Bezé que les quatre rois reçurent la sépulture (4). » Ainsi voilà le récit de la *Genèse* confirmé par l'inspection des lieux où s'accomplirent deux événements de la guerre de Chodorlahomor. L'Ecriture ne dit pas que les quatre rois furent ensevelis dans le lieu où ils furent vaincus; mais cette tradition prouve qu'on y conserve encore le souvenir du fait rapporté par l'historien sacré.

On a même, à ce qu'il paraît, retrouvé le souvenir du sacrifice d'*Abraham* chez divers peuples. Les nègres appelés Wolofes, au rapport de M. Dard qui a longtemps vécu parmi eux, honorent cet événement par une fête commémoratoire appelée *Tabaski* (5). « Le sacrifice d'*Abraham*, dit M. de Paravey (6), se solennise avec pompe jusque chez les musulmans de Hami, dans la petite Boucharie et en Chine, aussi bien qu'à la Mecque. » D'après ce que D. Calmet a rapporté ci-dessus des croyances mahométanes, il ne faut pas s'étonner que ce fait, le plus frappant de la vie d'*Abraham*, ait donné lieu à des solennités dans le mahométisme : car, dit un des plus célèbres orateurs de notre temps (7), « l'Islam n'est au fond qu'un théisme traditionnel, ayant pour type plus ou moins exact les croyances et les mœurs de l'époque patriarcale. Le nom d'*Abraham* remplit le Coran tout entier; il est la vie de l'Islam. C'est Abraham que Mahomet a voulu substituer à Jésus-Christ; c'est par *Abraham* qu'il a voulu renverser à la fois le christianisme et l'idolâtrie; *Abraham* a été pour lui ce que les premiers siècles chrétiens ont été depuis pour Luther. » Le lecteur se rappelle que c'est aussi à cause de son sacrifice qu'*Abraham* est nommé dans le canon de la messe.

Chez les chrétiens, les trois anges qui apparurent à Abraham sont regardés comme une image, une révélation de la Trinité divine. « Une foule de coupes, dit M. Cyprien Robert (8), tirées des catacombes, avec peintures sur émail représentant trois hommes assis à un banquet, ne feraient-elles pas allusion au repas donné par le père du judaïsme aux trois célestes envoyés? Quoi qu'il en soit, ce symbole abandonné peu à peu dans l'Eglise d'Occident, a conservé dans l'Eglise d'Orient toute son importance primitive; on peut même dire que c'est en Russie la manière la plus ordinaire de figurer la Trinité. Les églises et salons de Moscou offrent une foule de peintures anciennes et modernes, où trois jeunes anges exactement pareils sont assis à une table ronde, sous la tente d'*Abraham*, tandis que des deux côtés, le patriarche et sa femme apportent des plats aux mystérieux convives. »]

*ABRAHAMITES, secte de déistes qui se déclara parmi les campagnards ignorants du Pardubitz, dans la Bohême, lorsque l'empereur philosophe, Joseph II, eut donné son édit de tolérance. Ils sortirent de leur obscurité en 1782, et firent profession publique de la foi qu'avait *Abraham* avant l'institution de la circoncision. Ils ne prenaient de la Bible que le dogme de l'unité de Dieu, et la prière que Jésus-Christ a enseignée. Le tolérantisme a ses restrictions, et se change en ab-

(1) *Ibid.* XIV, 14, 15.
(2) Insérée dans la *Correspondance d'Orient*, tom. VII, pag. 392, 395.
(3) *Gen.*, *Ibid.* 15.
(4) *Correspondance d'Orient*, tom. VI, pag. 207, 208.
(5) *Annal. de philos. chrét.*, tom. III, pag. 432.
(6) *Origine japonaise des Muyscas*, etc., dans les mêmes *Annales*, tom. X, pag. 104.
(7) Lacordaire, *Conférences de Notre-Dame*, dimanche 22 décembre 1844.
(8) *Cours d'hiéroglyphique chrétienne d'après les monuments primitifs du dessin*, dans l'*Université catholique*, tom. VI, pag. 431.

solutisme. L'empereur voulut que ces Déistes-Bohêmes s'attachassent à une religion reconnue; ils s'y refusèrent, et Joseph les fit chasser de leurs possessions. Conduits militairement par compagnies de deux, trois ou quatre hommes dans diverses places frontières, ils furent incorporés aux bataillons chargés de la garde de ces places. Un certain nombre se convertirent avec leurs femmes au catholicisme, plusieurs moururent dans leur erreur. (Voyez l'*Histoire des Déistes-Bohêmes. Leipsig*, 1785).

ABSALOM, fils de David, né à Hébron, de Maacha, fille de Tholmaï, roi de Gessur, était, selon l'Ecriture (*a*), le plus bel homme de tout Israel, et qui avait la plus belle chevelure. Lorsqu'il faisait couper ses cheveux, ce qu'il faisait une fois tous les ans, parce que leur poids l'incommodait, ils pesaient deux cents sicles, selon le poids du roi, c'est-à-dire selon le sicle babylonien, qui pesait huit oboles. Ainsi les deux cents sicles reviennent environ à trente et une onces, ce qui est assez extraordinaire, mais nullement incroyable, puisqu'au rapport des perruquiers, il y a des femmes qui portent plus de trente-deux onces de cheveux à la tête (*b*). — *Absalom* avait une sœur nommée *Thamar*, qui était aussi extrêmement belle. *Amnon*, fils de David, mais né d'une autre mère que Thamar, conçut pour sa sœur une si violente passion, qu'elle le rendit tout languissant. Il obtint du roi que Thamar vînt dans sa chambre, et lui préparât quelque chose à manger. Lorsqu'elle y fut, il la viola et la renvoya honteusement (*c*).

Absalom la reçut dans sa maison et résolut de tirer vengeance de cet outrage fait à sa sœur. Il n'en dit rien à Amnon, attendant peut-être que le roi, son père, vengeât cet attentat. Deux ans après, Absalom voulant aller tondre ses brebis à Baal-Hazor (1), près d'Ephraïm, invita le roi d'y venir avec toute la famille royale. David s'en excusa, mais pressé par les instances d'*Absalom*, il consentit qu'Amnon y allât avec ses frères. Lorsqu'on fut dans la chaleur du vin, *Absalom* fit massacrer Amnon (*d*), et aussitôt les enfants du roi s'enfuirent vers Jérusalem *Absalom* de son côté, se retira dans le pays de Gessur, auprès du roi Tholmaï, père de sa mère. Il y demeura trois ans, sans que David se mît en peine de le poursuivre; mais Joab, oncle d'*Absalom*, ayant remarqué que le cœur du roi se rapprochait d'*Absalom*, trouva moyen, par l'entremise d'une femme de Thécué, qui parla au roi, de le faire consentir au retour de son fils (*e*).

Absalom revint donc à Jérusalem, mais David ne voulut pas qu'il parût en sa présence. Il demeura deux ans dans cette espèce de disgrâce (*f*); ensuite il manda Joab, pour l'envoyer parler au roi. Mais Joab n'ayant pas voulu venir, Absalom dit à ses serviteurs d'aller mettre le feu à un champ d'orge qui appartenait à Joab. Celui-ci en étant informé, vint trouver Absalom pour lui en faire des plaintes. Absalom lui avoua que c'était par ses ordres que le champ avait été brûlé, et qu'il ne l'avait fait qu'afin qu'il eût l'occasion de le prier d'aller demander au roi sa grâce entière, et qu'il pût paraître en sa présence. Joab alla raconter tout ce qui s'était passé à David, qui fit aussitôt venir Absalom, l'embrassa et le reçut dans ses bonnes grâces, comme auparavant.

Après cela, Absalom se donna un équipage magnifique, se regardant comme l'héritier présomptif du royaume (*g*). Tous les matins il venait à la porte du palais (2), et appelant tous ceux qui avaient des affaires et qui venaient demander justice au roi, il leur disait : *D'où êtes-vous?* Et lorsqu'ils lui avaient raconté leur affaire et le sujet de leur voyage, il disait : *Votre affaire me paraît bonne et bien juste, mais le roi n'a commis personne pour vous entendre. Oh! qui m'établirait juge sur ce pays, afin que tous ceux qui ont des affaires viennent à moi, et que je les juge selon la justice!* Et lorsque quelqu'un venait lui faire la révérence, il lui tendait la main, le prenait et le baisait. Il fut ainsi pendant quatre ans (*h*) à disposer les esprits du peuple et à les gagner petit à petit; et lorsqu'il crut qu'il pouvait se déclarer, il demanda au roi la permission d'aller à Hébron, sous prétexte d'y acquitter un vœu qu'il avait fait lorsqu'il était à Gessur.

(*a*) II *Reg.*, xiv, 25.

(*b*) Voyez la Dissert. de M. le Pelletier de Rouen sur le poids des cheveux d'Absalom. Journal de Trévoux, 1702, p. 176. —[Plusieurs interprètes pensent qu'il s'agit, non du poids des cheveux d'Absalon, mais de leur valeur commerciale; ce qui n'a rien d'extraordinaire. Nous sommes de ce sentiment. (S).]

(*c*) II *Reg.* xiii. An du monde 2972, avant J.-C. 1028, avant l'ère vulg. 1032.

(*d*) An du monde 2974, avant Jésus-Christ 1026, avant l'ère vulg. 1030.

(*e*) II *Reg.* xiv. An du monde 2977, avant Jésus-Christ 1023, avant l'ère vulg. 1027.

(*f*) An du monde 2979, avant Jésus-Christ 1021, avant l'ère vulg. 1025.

(*g*) II *Reg.* xv.

(*h*) Le texte lit 40 ans. Mais plusieurs mss. latins, Josèphe et Théodoret ne lisent que 4 ans. — [Dans le ms. hébreu qui porte le n° 545 dans la collation de de Rossi le mot *quarante* est omis. Les mss. 70, 96 de Kennicot portent *quarante jours* Une note marginale du ms 380 de de Rossi lit : *Après la quarantième année du règne de Saül*. (S).] L'édition Sixtine de la Vulgate lit quatrième année. — [D. Calmet, dans son commentaire, avait rendu le mot *quadraginta* par *quarante*, bien qu'il supposât qu'un copiste du texte hébreu avait écrit *quarante* au lieu de *quatre*. Beaucoup de chronologistes, même Ussérius, que suit D. Calmet, adoptent le nombre *quarante*, et chacun d'eux fixe arbitrairement l'époque où commencèrent ces quarante ans. J'ai montré le désaccord et la fausseté de leurs conjectures, et prouvé qu'il fallait lire *quatre* ans, passés depuis qu'*Absalom* était revenu de Gessur, dont deux jusqu'à ce qu'il lui fût permis de paraître devant son père et deux jusqu'à son départ pour Hébron. Voyez mon *Histoire de l'Ancien Testament*, tom. I, pag. 240, col. 2 et 241, col. 1.]

(1) Si on s'étonne de voir les princes d'Israel s'occuper de la tonte des troupeaux, j'indiquerai mon *Histoire de l'Ancien Testament*, tom. I, pag. 239.

(2) Vulgate, I *Rois*, xv, 2 : *Introitum portæ*. Tous les traducteurs français disent : *A l'entrée de la porte du palais*, ce qui s'entend du *palais du roi*. C'est une erreur. La justice se rendait près de *la porte* de la ville. Se rendre à *la porte*, c'était aller au lieu où l'on jugeait les différends des particuliers. Le texte hébreu, rendu dans la Vulgate par *introitum portæ*, signifie : *près du chemin de la porte* (où se rendait la justice). Note de mon *Histoire de l'Anc. Test.*, pag. 240, col. 1.

Il alla donc à Hébron, accompagné de deux cents hommes, qui le suivirent dans la simplicité de leur cœur, sans avoir aucune connaissance de son mauvais dessein. En même temps il envoya dans toutes les tribus d'Israel des gens qu'il avait gagnés, avec ordre de sonner de la trompette et de publier qu'Absalom régnait à Hébron. Bientôt le concours du peuple fut très-grand, et Absalom fut reconnu par la plus grande partie d'Israel. Alors on vint dire à David qu'Absalom s'était révolté contre lui, et que tout Israel le suivait de tout son cœur. David et tous ses officiers s'enfuirent de Jérusalem, ne laissant que les femmes du roi pour garder le palais (*a*). Absalom, sans perdre de temps, vint à Jérusalem, où il fut reçu sans aucune résistance. Achitophel lui conseilla d'abuser publiquement des concubines de son père, afin que tout le peuple comprît que sa rupture était sans espérance de réconciliation, et qu'il s'attachât à lui sans retour.

En même temps Achitophel proposa à Absalom (*b*) d'envoyer du monde à la poursuite de David, afin de l'opprimer avant qu'il eût le loisir de se reconnaître et de rassembler des troupes; mais Chusaï, ami de David, qui feignait d'être dans le parti d'Absalom, détourna ce conseil et en donna secrètement avis à David, lui conseillant de passer le Jourdain en toute diligence et de se mettre dans quelque bonne place pour s'y défendre. David se retira donc à Mahanaïm, qui était auparavant la demeure d'Isboseth, fils de Saül, et y reçut divers renforts de ceux qui lui étaient demeurés fidèles.

Absalom, dès le lendemain, marcha contre David avec toutes ses forces; et ayant passé le Jourdain, se disposa à attaquer le roi, son père. David, de son côté, fit sortir ses troupes sous le commandement de Joab; et le combat s'étant donné, l'armée d'Absalom fut battue et taillée en pièces. Il en demeura vingt mille sur la place (*c*), et le reste prit la fuite. Absalom était monté sur un mulet; et comme il fuyait dans la forêt d'Ephraïm, en passant sous un grand chêne fort touffu, sa tête (1) s'embarrassa dans les branches du chêne; et son mulet passant outre avec rapidité, il demeura suspendu entre le ciel et la terre.

Un soldat l'ayant vu en cet état, en donna avis à Joab. Celui-ci dit au soldat pourquoi il ne l'avait pas tué; mais il répondit : *Quand vous me donneriez tout à l'heure mille pièces d'argent, je me garderais bien de porter la main sur la personne du fils du roi; car nous avons tous ouï l'ordre qu'il vous a donné, à Abisaï et à vous, en disant : Conservez-moi mon fils Absalom*. Joab lui dit : *Je ne m'en rapporterai pas à toi; mais je le frapperai moi-même en ta présence*. Il prit donc en sa main trois dards, dont il perça le cœur d'Absalom; et lorsqu'il respirait encore, toujours pendu à l'arbre, dix jeunes écuyers de Joab accoururent, le percèrent de coups et l'achevèrent.

Or, Absalom, pendant qu'il vivait encore, s'était fait dresser une colonne dans la vallée du Roi (*d*), disant : *Je n'ai point de fils, et ce sera là un monument qui fera vivre mon nom*. Il donna donc son nom à cette colonne, et on l'appelle encore aujourd'hui : *La main d'Absalom*. C'est ainsi que parle l'auteur des livres des Rois. On montre encore à présent à l'orient de Jérusalem, dans la vallée de Josaphat, un monument que l'on dit être celui d'Absalom.

Après la mort d'Absalom, l'Ecriture dit (*e*) : *On l'emporta et on le jeta dans une grande fosse qui était dans la forêt* (d'Ephraïm, où s'était livré le combat), *et on jeta sur lui un grand monceau de pierres*, etc. On pourrait dire de là qu'il serait demeuré enseveli sous ces pierres; mais il est plus vraisemblable de croire que David, qui le pleura avec une douleur si excessive, l'en fit enlever pour le mettre dans le sépulcre des rois, ou peut-être vers l'endroit où depuis l'on a taillé dans le roc le monument que l'on montre encore aujourd'hui aux voyageurs.

C'est un cabinet creusé au ciseau, dans une roche d'une seule pièce, tout isolée et détachée de la montagne, de huit pas en carré, hors d'œuvre. Le dedans du cabinet est tout uni, mais le dehors est orné de quelques pilastres de la même pierre; le haut ou la couverture est faite en forme de pyramide conique, assez haute et large, avec une manière de pot à fleurs : le tout a bien quatre ou cinq toises de hauteur. Cette pyramide est composée de plusieurs pierres; mais le monument est carré et d'un seul bloc de roche.

Tout cela peut fort bien s'appeler la *colonne* ou la *main d'Absalom*; car les Hébreux donnent le nom de *colonne* à tout ce qui est dressé et élevé pour servir de monument, et le nom de *main* à tout ce qui sert à montrer et à conserver la mémoire d'une chose : par exemple, elle appelle *main* ce que Saül érigea sur le Carmel pour perpétuer le souvenir de sa victoire contre Amalec (*f*); et Moïse, dans l'*Exode* (*g*), semble faire allusion à quelque chose de pareil, lorsque après la bataille contre les Amalécites, il dit que *la main est sur le trône du Seigneur*, comme un monument de leur malice et de la vengeance que le Seigneur en doit tirer. Josèphe (*h*), parlant du monument d'Absalom, dit que c'était une colonne de marbre, distante de deux stades ou trois cents pas de Jérusalem. Les voyageurs assurent que tous ceux qui

(*a*) II *Reg.* XVI.
(*b*) II *Reg.* XVII.
(*c*) II *Reg.* XVIII.
(*d*) II *Reg.* XVIII, 18.
(*e*) II *Reg.* XVIII, 17.
(*f*) I *Reg.* XV, 12.
(*g*) *Exod.* XVII, 16.
(*h*) *Joseph. Antiq. l.* VII, *c.* 9.

(1) Sa *tête* et non pas sa *chevelure*, comme l'ont cru des peintres et des écrivains; erreur accréditée que je m'accuse d'avoir reproduite par une inadvertance dont je ne me rends pas compte. Il y a bien la *tête* dans le texte et j'ai lu la *chevelure*. L'auteur de l'*Epitome historiæ sacræ*, premier livre latin qui me fut mis entre les mains, avait lu et écrit comme moi et avant moi. *Item* Simon, *item* Huré, *item* bien d'autres.

passent auprès de la colonne d'Absalom y jettent une pierre, comme pour marquer leur horreur de l'action de ce fils rebelle à son père. Il y a auprès un si grand amas de pierres, qu'il cache presque tout le bas de ce monument.

L'Ecriture (a) semble insinuer que lorsque ce prince l'érigea, il n'avait point d'enfants. Cependant il est dit, quatre chapitres auparavant (b), qu'il avait trois fils et une fille nommée Thamar, qui étaitd'unesingulière beauté. Mais il y a quelque apparence que ces enfants, au moins les fils, ne vécurent pas; car il y en a qui croient (c) que Thamar, sa fille, épousa Roboam, son oncle, roi de Juda (1). La mort d'Absalom arriva l'an du monde 2980, avant J.-C. 1020, avant l'ère vulg. 1024.

[Voltaire a su trouver, dans l'histoire d'Absalom, le moyen de décharger son fiel sur les récits sacrés. Je crois avoir fait justice, dans mon *Histoire de l'Ancien Testament*, de ses commentaires, où la mauvaise foi et le cynisme se montrent tour à tour, si ce n'est en même temps. M. Coquerel n'a pu voir qu'une seule difficulté dans l'histoire d'Absalom : c'est à propos de sa chevelure (2); et encore cette difficulté est fort légère et disparaît bientôt complétement. Mais pourquoi supposer que les cheveux de ce prince étaient pesés avant que d'être coupés? Il trouvait que sa chevelure lui était trop lourde : il la faisait couper, et alors on la pesait. Il la faisait couper une fois chaque année, dit le texte. *Comment*, demande M. Coquerel, *pouvait-elle croître si rapidement*, pour peser deux cents sicles? Cela importe peu : on la coupait chaque année, on la pesait, et on voyait qu'elle pesait deux cents sicles, selon le *poids public*, dit la Vulgate, ou selon le *poids du roi*, comme porte l'Hébreu. Ai-je repris M. Coquerel? J'aime mieux le copier avec reconnaissance, quand il s'exprime comme on va le voir dans les lignes suivantes sur Absalom : « Ce prince, dit-il, est un terrible exemple de l'empire des passions : il ne les dompte pendant un temps que pour mieux les satisfaire; rien ne lui coûte pour les assouvir : ni sang, ni impureté, ni bassesse, ni tromperie, ni patience; impétueux ou calme, selon le besoin, tantôt il cède à ses transports de haine ou de colère, tantôt il mûrit en silence une vengeance ou un crime. Il punit un frère incestueux, et finit par le devenir lui-même, froidement, par calcul et non par amour. Il se sert de tout pour réussir dans ses forfaits, même du pardon de son père. C'est un des hommes avec qui toute indulgence est funeste. Qu'attendre d'un furieux qui cherche dans un incendie le moyen de demander un service? Nul en Israel n'était plus beau que lui, et ce frivole avantage l'enivrait de lui-même. Il ignorait donc ce que la voix divine avait dit de son oncle Eliab : Ne prends point garde à la hauteur de sa taille ni à la beauté de son visage, car je l'ai rejeté! L'orgueil souvent commence par la vanité; et si la main d'Absalom n'avait pas été si soigneuse de ses longs cheveux, dont il aimait à savoir le poids, peut-être n'aurait-il pas fini par la lever contre son père. »

Dom Calmet n'a point fait mention des regrets que David exprima d'une manière si touchante sur la mort d'Absalom : car David eut des regrets, des regrets vifs, des regrets qui n'eurent pas de fin. S'y serait-on attendu? Ecoutons le récit sacré, qui nous révèle cette douleur profonde et nous donne en même temps une grande leçon. David, lors du combat, était à Mahanaïm; c'est là qu'Achimaas et Chusi courent séparément lui en faire connaître l'issue (3). La sentinelle, apercevant les deux émissaires, les annonce au roi : *Le plus avancé*, lui dit-elle, *me semble être Achimaas. — C'est un homme de bien, qui ne peut être chargé que d'un bon message*, répond David. — *Paix!* s'écria Achimaas en paraissant devant David; *béni soit le Seigneur votre Dieu! il a livré ceux qui ont levé leurs mains contre le roi mon seigneur!* — David voulait savoir autre chose : *Mon cher fils Absalom a-t-il échappé à tout danger*, lui demande-t-il avec une affection inquiète? — *J'ai vu un grand tumulte*, répond Achimaas; *voilà tout ce que je sais*. Réponse évasive, qui préparait David à la nouvelle qu'il paraissait redouter. Chusi arrive : *O roi!* s'écrie-t-il, *je vous apporte une bonne nouvelle : Dieu vient de vous faire justice de tous ceux qui se sont révoltés contre vous. — Mon bien-aimé Absalom est-il sain et sauf*, lui demande le roi (4)? On le voit, la tendresse paternelle est admirablement peinte dans ce récit; on sent tout ce qu'il y a d'amour caché dans la courte question qu'adresse ce père infortuné à chacun des deux envoyés : *Mon bien-aimé fils Absalom est-il sain et sauf*, surtout quand on se place dans la circonstance où était David. — Chusi lui répond : *Que les ennemis du roi mon seigneur, et tous ceux qui se sont soulevés contre vous pour vous perdre, soient traités comme il l'a été!* A ces paroles, pleines de sages ménagements

(a) II *Reg.* XVIII, 18.
(b) II *Reg.* XIV, 27.
(c) *Vide* II *Par.*, XI, 26 *et Comment. ad* I *Reg.* XIV, 27.
(1) « Selon toute apparence, dit M. Coquerel (*Biogr. sacr.*, au mot *Absalom*), elle épousa un Benjamite nommé Uriel (II *Chron.* XIII, 2), et devint mère de Maacha (III *Reg.* XV, 2), l'épouse d'Abijam, dont *Absalom*, par une transposition assez fréquente, est nommé le père (II *Chr.* XI, 20). » Voyez THAMAR.
(2) II *Reg.* XIV, 26.
(3) II *Reg.* XVIII, 21-33.
(4) Rousseau a vanté le patriotisme d'une femme spartiate qui, ayant entendu de la bouche d'un ilote ces paroles : *Vos cinq fils ont été tués*, lui répondit : *Vil esclave, je ne te demande pas cela!* Ce trait est beau, oui, mais comme une monstruosité; c'est une excentricité horrible, mais belle, comme il y a de belles dépravations. L'amour de la patrie avait éteint chez cette femme l'amour maternel; j'oserais dire que chez elle un préjugé avait étouffé la nature. N'allez pas à Sparte pour y trouver une mère, il n'y a que des citoyennes absurdement fanatiques. Rousseau devait les louer; seul il en était capable, seul il a pu les proposer pour modèles. Faut-il s'en étonner? Ce grand citoyen qui a mis ses enfants à l'hôpital à mesure qu'ils venaient au monde, ne s'est-il pas vanté d'être le meilleur et le modèle des pères? Qu'aurait-il dit, le sophiste, s'il lui avait fallu s'expliquer sur la tendresse de David pour son fils Absalom?

et pourtant accablantes, David sentant que sa douleur va faire explosion, et craignant qu'elle ne fit sur ses soldats fidèles une impression fâcheuse, se dérobe à tous les regards. Retiré seul dans sa chambre, il donne un libre cours à ses gémissements et à ses larmes; ne pouvant demeurer assis, il allait et venait, et s'écriait : *Mon fils Absalom! mon fils! mon fils Absalom! que ne suis-je mort à ta place, Absalom! mon fils, mon fils!* Ainsi David pleurait la perte d'un malheureux pour lequel personne n'avait pas un regret... Il était son père; et si Absalom n'était pas digne d'être l'objet d'une telle tendresse, d'une telle douleur, David était digne, lui, de les éprouver. (*Voyez* mon *Histoire de l'Ancien Testament*, tom. 1, pag. 246, col. 1).

Je vais terminer cette longue addition par le tombeau d'Absalom : tout ce qui est de cette vie aboutit au sépulcre. Il existe donc dans la *Vallée de Josaphat*, sans doute la même que la *Vallée du Roi*, un monument appelé le *Tombeau d'Absalom :* c'est ou ce n'est pas, je l'ignore, celui que se fit préparer Absalom. Le compagnon de voyage de M. Michaud l'a vu, et il nous a fait part des pensées que ce spectacle lui a inspirées. « Les tombeaux du roi Josaphat, dont le nom a été donné à la vallée, dit M. Poujoulat (1), d'Absalom,...du prophète Zacharie,... n'ont plus besoin de descriptions... Ces monuments sont d'ordre ionique. Rien ne m'a paru étrange comme de voir l'ordre ionique dans la vallée de Josaphat : il me semblait que le génie des arts et les images de la Grèce n'avaient jamais dû passer par cette vallée de mort et d'épouvante. Il faut dire aussi que l'inspiration grecque n'est venue ici que pour y laisser trois tombeaux. *Je n'ai point de fils*, avait dit un jour Absalom, *je veux m'élever un monument funèbre qui fasse vivre ma mémoire*. Et le prince fit construire le monument qui porte encore son nom; mais Absalom rebelle n'eut pour dernière demeure qu'une fosse recouverte d'un monceau de pierres, dans une forêt au delà du Jourdain : l'usurpateur passager du trône paternel, pour première punition de son crime, ne put jouir de son sépulcre. » — M. de Lamartine a vu aussi ce monument, deux ans environ après M. Poujoulat. « En remontant, dit-il (2), la vallée de Josaphat, je passe auprès du sépulcre d'Absalom. C'est un bloc de rocher taillé dans le bloc même de la montagne de Silhoa, et qui n'est pas détaché du roc primitif qui lui sert de base. Il a environ trente pieds d'élévation, et vingt de large sur toutes ses faces. Je le dis au hasard, car je ne mesure rien : la toise ne sert qu'à l'architecte. La forme est une base carrée, avec une porte grecque au milieu; corniche corinthienne; portant pyramide au sommet; nul caractère romain ni grec; apparence grave, bizarre, monumentale et neuve, comme les monuments égyptiens. Les Juifs n'eurent pas d'architecture propre; ils empruntèrent à l'Egypte, à la Grèce, mais, je crois, surtout aux Indes : la clef de tout est aux Indes... » — On dirait que les deux célèbres voyageurs dont on vient de lire les paroles croient que ce monument est vraiment celui que fit construire Absalom. Cette opinion paraît plus explicite dans le récit de M. Poujoulat; mais, deux pages plus loin, M. de Lamartine, parlant des *sépulcres des rois*, dit : « La frise magnifiquement sculptée et du plus beau travail grec, qui règne sur le rocher extérieur, assigne à cette décoration des monuments l'époque la plus florissante des arts dans la Grèce; cependant elle date peut-être de Salomon : car qui peut savoir ce que ce grand prince avait emprunté au génie des Indes ou de l'Egypte? » Il se peut, en effet, que le tombeau d'Absalom qu'on voit encore aujourd'hui dans la vallée de Josaphat soit celui que ce prince fit construire. — D'après l'*Echo du monde savant*, le nommé Ben-ha-Barjona, élève chaldéen à la *Propaganda fide*, à Rome, qui retournait en qualité de missionnaire dans son pays, et qui, arrivé à Jérusalem, au commencement du mois de novembre 1843, visitait les environs de cette ville, a trouvé dans une chambre sépulcrale, au-dessous du tombeau d'Absalom, des rouleaux de parchemin qui renfermaient deux exemplaires des cinq livres de Moïse écrits en langue hébraïque, et sans ponctuation; ils renfermaient encore d'autres livres : de sorte que, au dire du missionnaire chaldéen, ils formaient un exemplaire de l'Ancien Testament. Les rouleaux qui formaient cet exemplaire furent remis par ce missionnaire au révérendissime abbé du couvent latin, pour être envoyés de sa part au Saint-Père. J'ai négligé les détails : on peut les lire dans les *Annales de philosophie chrétienne* (3), qui ont emprunté cette nouvelle au journal précité.]

☞ *Observations sur la défaite d'Absalom, par l'armée de David, dans la forêt d'Ephraïm* (4). — On n'a pas tout à fait suivi mes idées dans l'ordre et la disposition des deux armées; mais cela était trop difficile au dessinateur. Cette action se passa dans une forêt, où l'on se rangea, non selon l'ordre ordinaire de ce temps-là, mais selon la nature du terrain, qui dut servir de règle aux combattants. Ici l'on croirait que la bataille s'est donnée dans une plaine. *L'armée marcha en bataille contre Israel*, dit l'Ecriture, *et la bataille fut donnée dans la forêt d'Ephraïm :* ce qui prouve que les arbres étaient clairsemés en cet endroit-là, où il s'était déjà donné autrefois une bataille que Gédéon avait gagnée sur Zeb et Zebée. Voici un passage qui mérite une observation : *Considerato David populo suo, constituit super eos tribunos et centuriones :* David, ayant fait la revue de son peuple, établit des tribuns et des centurions. Cela n'était pas nouveau :

(1) *Corresp. d'Orient*, lettre CV, tom. IV, pag. 352, datée du mois de mars 1831.
(2) *Voyage en Orient*, tom. II (VII[e] des œuvres, Paris, 1842), pag. 28
(3) Tom. XXVII, pag. 474.
(4) II *Reg.* XVIII. Voyez la Préface, pag. XV.

les armées des Juifs, comme celles de tous les autres peuples de l'Asie, étaient divisées par régiments, et ceux-ci par compagnies, et ces compagnies subdivisées par escouades. David n'est pas le premier qui ait introduit cette discipline et ces subdivisions dans ses troupes, les capitaines de cent, et les chefs de mille, que la Vulgate appelle *tribunos et centuriones*. Cela me ferait croire que David avait été déserté de la plus grande partie de ses troupes et de ses principaux officiers, qui s'étaient rangés du parti d'Absalom. De sorte que ce prince fut obligé de lever une nouvelle armée, de la distribuer par régiments de mille, qu'il partagea par compagnies de cent hommes chacune : ce qui prouve que son armée était beaucoup plus nombreuse que ne le dit Josèphe (*a*), qui ne lui donne que quatre mille hommes. Dom Calmet est du sentiment de Grotius, qui est opposé à celui de Josèphe. *Il n'aurait pas sans doute hasardé la bataille*, dit-il, *s'il eût eu son armée si inférieure à celle des ennemis.* Cela ne prouve pourtant pas qu'il ne l'eût pas hasardée, puisqu'on voit tous les jours de petites armées battre les grandes, lorsqu'elles sont commandées par des généraux habiles : et Joab, qui était un très-grand capitaine, hasardait peu contre des généraux beaucoup moins expérimentés et moins capables de commander. Je suis très-persuadé que l'armée de David était beaucoup inférieure à celle des rebelles. L'Ecriture ne dit rien de la disposition des deux armées dans la forêt; elle dit seulement que celle de David *marcha en bataille contre Israel*. La forêt et la nature du pays ne durent guère permettre de se ranger sur une ligne parallèle : je crois que l'on combattit par corps et par pelotons. Et comme l'armée de David était inférieure à l'autre sans doute de la moitié, il dut laisser de grands intervalles entre les corps, parce qu'ils combattaient indépendamment les uns des autres, à cause de la hauteur extraordinaire des files, surtout lorsqu'ils étaient surpassés à leurs ailes, sans s'embarrasser d'être débordés, quelques intervalles qu'ils laissassent entre eux. Absalom fut défait et son armée taillée en pièces, *et vingt mille hommes demeurèrent sur la place*. Je ne serais pas surpris que quatre mille hommes, s'il fallait s'en rapporter à Josèphe, fussent victorieux d'une grande armée; mais j'aurais beaucoup de peine à comprendre comment un si petit nombre en aurait pu tuer vingt mille.

ABSALOM, de Jérusalem, porta Manahem, fils de Judas le Galiléen, à vouloir se faire roi des Juifs (*b*), la douzième année de Néron, soixante-sixième de l'ère vulgaire.

ABSALOM, oncle et beau-père d'Aristobule, roi des Juifs. Il fut fait prisonnier par Pompée au siége de Jérusalem (*c*), l'an du monde 3941, avant J.C. 59, avant l'ère vulg. 63.

* ABSALOM. *Voyez* ABESSALOM.

* ABSALOM, père d'un Mathathias et d'un Jonathas, dont il est parlé 1 *Mac*. XI, 70 et XIII, 11.

*ABSINTHE, plante nommée plusieurs fois dans l'Ecriture, et qui, à cause de sa qualité amère, a fourni des métaphores aux auteurs sacrés. La conversation avec une femme sans mœurs paraît d'abord agréable, *mais elle a une fin amère comme l'absinthe* (1), elle cause des regrets amers, douloureux. — *Je vais*, dit le Seigneur, (2) *nourrir d'absinthe ce peuple* qui m'a laissé pour suivre Baal; je vais changer en amertume parmi les nations les plaisirs défendus qu'il s'est promis de goûter dans la patrie; je le disperserai chez des peuples qu'il ne connaît pas, et le poursuivrai avec l'épée. — *Le Seigneur m'a rassasié d'amertume*, s'écrie l'homme des Lamentations (3); il m'a enivré *d'absinthe;* je lui ai dit : Seigneur, *souvenez-vous de la misère où je me trouve, de l'amertume* dont vous m'avez rassasié, *de l'absinthe* dont vous m'avez enivré, des châtiments si durs dont vous m'avez puni. — Dieu reproche aux juges iniques de *changer en absinthe* pour le pauvre les jugements qu'il avait droit et raison d'attendre de la justice (4). — Le prophète de l'Apocalypse parle d'une grande étoile qui tomba du ciel sur la troisième partie des eaux des fleuves. *Cette étoile*, dit-il, (5), *s'appelait Absinthe; la troisième partie des eaux fut changée en absinthe, et plusieurs hommes en burent;* ils burent la désolation, *parce qu'elles étaient amères.*

ABSTINENCE. Plusieurs croient que les premiers hommes avant le déluge s'abstenaient de vin et de viandes, parce que l'Ecriture marque expressément que Noé, après le déluge, commença à planter la vigne (*d*), et que Dieu lui permit d'user de viandes, au lieu qu'il n'avait donné à Adam pour nourriture que les fruits et les herbes de la terre (*e*). Mais le sentiment contraire est soutenu par quantité d'habiles interprètes, qui croient que les hommes d'avant le déluge ne se refusaient aucuns plaisirs, ni de la bonne chère ni du vin, et l'Ecriture en dit assez en deux mots, pour nous faire connaître à quel excès leur corruption était montée, lorsqu'elle dit (*f*) que toute chair avait corrompu sa voie; et que, quand Dieu n'aurait permis à Adam l'usage ni de la chair ni du vin, ils se seraient peu mis en peine de ses défenses.

La loi ordonnait aux prêtres de s'abstenir de vin pendant tout le temps qu'ils étaient occupés au service du temple (*g*). La même défense était faite aux Nazaréens pour tout le temps de leur nazaréat (*h*). Les Juifs s'abs-

(*a*) *Joseph. Antiq.*, *l.* VII, *c.* IX.
(*b*) *Joseph. de Bello.*, *l.* II, *c.* XXXIII.
(*c*) *Joseph. Antiq.*, *l.* XIV, *c.* VIII.
(*d*) *Genes.* IX, 20.
(*e*) *Genes.* II, 16; III, 17, 18, 19.
(*f*) *Genes.* VI, 11, 12.
(*g*) *Levit.* X, 9.
(*h*) *Num.* VI, 3.
(1) *Prov.* V, 3, 4.
(2) *Jér.* IX, 15; XXIII, 15.
(3) *Lam.* III, 15, 19.
(4) *Amos.* V, 7; VI, 13.
(5) *Apoc.* VIII, 11.

tiennent de plusieurs sortes d'animaux, dont nous avons parlé sous le titre général d'animaux. Saint Paul dit (a) que les athlètes s'abstiennent *de toutes choses* pour obtenir une couronne corruptible, c'est-à-dire qu'ils s'abstiennent de tout ce qui peut les affaiblir; et, en écrivant à Timothée, il blâme certains hérétiques (b) qui condamnaient le mariage et l'usage des viandes que Dieu a créées. Entre les premiers chrétiens, les uns observaient l'abstinence des viandes défendues par la loi et des chairs immolées aux idoles; d'autres méprisaient ces observances comme inutiles, et usaient de la liberté que Jésus-Christ a procurée à ses fidèles. Saint Paul a donné sur cela des règles très-sages, qui sont rapportées dans les Epîtres aux Corinthiens et aux Romains (c).

Le concile de Jérusalem, tenu par les apôtres, ordonne aux fidèles convertis du paganisme de s'abstenir du sang des viandes suffoquées, de la fornication et de l'idolâtrie (d).

Saint Paul veut que les fidèles s'abstiennent de tout ce qui a même l'apparence du mal (e) : *Ab omni specie mala abstinete vos*, et, à plus forte raison, de tout ce qui est réellement mauvais et contraire à la religion et à la piété.

ABUMA, ville de Juda, d'où était native la mère du roi Joakim (f). Mais, dans le quatrième livre des Rois (g), cette ville est nommée *Ruma*.

* **ABYSSINIE.** *Voyez* ETHIOPIE.

ACABARES, ou CHABARES. C'était un château, ou une ville située sur un rocher (1), que Josèphe fortifia pendant la guerre des Juifs contre les Romains (h).

* **ACACIA**, arbre dont le bois est très-dur et ne peut pas être altéré par l'air ni par l'eau. Ses fleurs sont blanches ou roses et en grappes. Il est désigné par le *schitta* (שטה), qui a un nom semblable en arabe. Il abonde en Arabie et en Egypte. Plusieurs interprètes entendent de l'*acacia* le mot *schitim* ou *sétim* dans cette expression *bois de sétim* (*Exod.* XXV, 5, et souvent dans ce chapitre et les suivants de ce livre). D'autres pensent qu'il s'agit de quelque autre arbre, comme du chêne. La version syriaque a rendu cette expression par *bois d'ébène*; celle des Septante par *bois qui ne pourrissent pas*. Il faudrait rechercher combien de longueur devait avoir le *bois de sétim* pour servir à la construction de l'arche, et à quelle hauteur parvient cet arbre dans la presqu'île sinaïque, ou en Egypte. Je lis dans un auteur que l'acacia n'est qu'un arbuste, et dans un autre que c'est un arbre qui s'élève à quarante pieds et même au-dessus. *Voyez* SÉTIM.

(a) I *Cor.* IX, 25.
(b) I *Tim.* IV, 3.
(c) I *Cor.* VIII, 7, 10, et *Rom.* XIV, 1, 2, 3.
(d) *Act* XV, 20.
(e) I *Thessal.* V, 21.
(f) *Joseph. Antiq.*, l. X, c. 6.
(g) IV *Reg.* XXIII, 36.
(h) *Lib.* II *de Bello*, c. XLIII. *Vide et in ejus vita*, p. 1015.

ACADEMIES DES JUIFS. *Voyez* ci-après, ECOLES DES JUIFS.

ACCAIN, ville de la tribu de Juda (*Josué* XV, 57), dont on ne sait pas la situation. — [Barbié du Bocage la place près du désert de Thécua.]

* **ACAN**, troisième fils d'Eser (*Gen.* XXXVI, 27, qui était le sixième fils de Séir, horréen (*Ib.*, 20, 21).

* **ACAR**, troisième fils de Ram, qui était l'aîné de Jérameel. (I *Par.* II, 27).

ACCARON (2), ville et Satrapie des Philistins (3). Elle échut à la tribu de Juda, dans le premier partage que fit Josué (i); mais ensuite elle fut cédée à la tribu de Dan (j). Elle est située assez près de la Méditerranée, entre Azoth et Jamnia. Accaron était une ville puissante; et il ne paraît pas par l'histoire que les Juifs en aient jamais été seuls paisibles possesseurs. Les Accaronites furent des premiers qui dirent qu'il fallait renvoyer l'arche du Dieu d'Israel, pour se délivrer des maux que sa présence causait dans leur pays (k). L'idole du dieu Mouche, ou *Béelsébub*, était principalement adorée à Accaron (l). Quelques-uns ont prétendu mal à propos confondre Accaron avec la tour de Straton, où Hérode le Grand bâtit dans la suite la ville de Césarée de Palestine. Césarée était beaucoup plus septentrionale qu'Accaron.

[Suivant Barbié du Bocage, Accaron était située *à deux lieues de la mer, sur la limite méridionale de la tribu de Dan*. Je ne garantis pas que cela soit entièrement vrai. J'hésite aussi à croire, avec dom Calmet, que cette ville, échue d'abord à Juda (*Jos.*, XV, 11, 45, 46), ait été ensuite cédée à Dan (XIX, 43). Je trouve bien un village mentionné aussi deux fois, comme Accaron, dans les mêmes circonstances; c'est Thamna ou Thamnata : la première fois (XV, 57), lorsqu'il s'agit du partage de Juda; la seconde (XIX, 43), lorsqu'il est question de celui de Dan. Quand même Accaron et Thamna auraient été situés sur la limite des deux tribus, ce que je n'admets ni ne rejette, il resterait toujours à résoudre la question de savoir pourquoi ils sont attribués en même temps, pour ainsi dire, et à Juda et à Dan. Thamnata est-il bien le même que Thamna, et n'y aurait-il pas eu deux Accaron ou Ekron, l'une ville, l'autre faubourg ou village, tenant à la ville ou en étant séparé? Quoi qu'il en soit, je suis persuadé que la ville d'Accaron ne fut point cédée à la tribu de Dan, puisque, après le partage, c'est la tribu de Juda, et non celle de Dan, qui *prit Accaron avec son territoire* (*Jug.*, I, 18). — Les Philistins, profitant du désordre qui régna chez les Israélites, reprirent sans

(i) *Josue* XV, 45.
(j) *Josue* XIX.
(k) I *Reg.* V, 10.
(l) IV *Reg.* I, 2, 3, 6, 16.
(1) *Acabaron* était située dans la Haute-Galilée, dit Josèphe, d'après lequel il semble que son vrai nom était *Pétra*.
(2) Ou *Acron*. On lit aussi *Ekron*.
(3) *Jos.* XIII, 3. I *Reg.* VI, 16, 18.

doute cette ville. Nous la voyons plus tard en leur pouvoir (I *Reg*. V, 10; VI, 16-18); puis ils sont forcés de la rendre aux Israélites (VII, 14). Il est donc inexact de dire, avec Barbié du Bocage et d'autres, qu'elle *dépendit constamment des Philistins*, ou que les Israélites *ne la possédèrent jamais*. S'ils ne l'habitèrent pas, elle fut au moins, et à deux ou trois époques différentes, leur tributaire. Goliath ayant été tué, l'armée de David poursuivit les Philistins jusqu'à Accaron (XVII, 52), ce qui semble montrer qu'à cette époque Accaron était retournée à ces éternels ennemis du peuple de Dieu. Déjà objet des vengeances divines (*Jér.*, XXV, 20), elle en est encore menacée (*Am.*, I, 8, *Soph.*, II, 4; *Zac.*, IX, 5, 7). Le roi Alexandre Bala, pour reconnaître les services qu'il avait reçus de Jonathas, l'illustre frère de l'illustre Judas Machabée, lui donna en propriété Accaron avec tout son territoire (I *Mac.*, X, 89). Accaron a été divinement punie, comme toute les villes philistines. Il est fort difficile aujourd'hui de reconnaître les lieux où était assise cette ville, jadis riche et puissante. Parti d'Ibna, « après une heure de marche, toujours vers le midi, j'ai vu, dit M. Poujoulat (1), à droite du chemin, sur un terrain élevé, des ruines; je me suis un instant détourné de ma route, pour visiter ces débris qui ne sont rien de plus que des pans de murs et des citernes : un aqueduc, qui s'étend du chemin à ces ruines, est la seule chose digne d'un regard du voyageur. Je ne trouve dans nos vieilles chroniques aucun château dont la position corresponde à la position de ces débris, et je ne sais quel nom leur donner. Ces vieux restes correspondent assez à la position de l'ancienne cité d'*Ekron*. Une demi-heure plus loin, j'ai passé le torrent de Sorrec. » — Barbié du Bocage dit qu'*on donnait le nom d'Accaron à la* vallée *qui l'avoisinait*. La Vulgate, il est vrai, traduit I *Reg.*, XVII, 52, en ces termes : *Les Israélites... poursuivirent les Philistins jusqu'à la vallée et aux portes d'Accaron* (2); mais l'Hébreu dit : *jusqu'à la vallée de Gai et jusqu'aux portes d'Ekron*. Y avait-il une *vallée d'Accaron* ou *d'Ekron ?*]

ACCEPTION DE PERSONNE. Dieu ordonne que les juges portent leurs jugements sans acception de personne (*a*), qu'ils ne considèrent ni le pauvre, ni le riche, ni le faible, ni le puissant; qu'ils ne fassent attention qu'à la justice et à la vérité. Dieu ne fait point acception des personnes (*b*), *Deus personam non accipit, nec munera* (3); et les Juifs disaient au Sauveur qu'il disait la vérité sans acception de personne et sans crainte (*c*) : *Non enim respicis personam hominum*. Saint Jude, au lieu de *faire acception de personne*, se sert de cette expression : *Admirer les personnes* (*d*) : *Mirantes personas quæstus causa*. Isaïe donne pour un caractère du Messie, de ne pas faire acception de personne (*e*).

ACCÈS, un des plus braves officiers de l'armée de David. — [Il y a ici une erreur. D. Calmet indique II *Reg*. XXIII, 26; mais en cet endroit on voit qu'Accès était le père d'Hira, lequel Hira est compté le cinquième des trente braves de David. Accès est encore nommé deux fois, mais seulement comme père d'Hira (I *Par*. XI, 28, et XXVII, 9), et originaire ou habitant de Thécua.]

ACCO, ou *Accho* et *Acho*, et *Acé*, ou *Aché*, nommée depuis *Ptolémaïde*, au nord du mont Carmel, avec un port de mer (4). Elle était du lot de la tribu d'Aser (*f*). Les croisés l'appelèrent *Acre*. Le fleuve Bélus, ou Béléus, tombe dans la Méditerranée, au pied et au nord de la ville d'Acco. Les Israélites ne voulurent pas exterminer les habitants d'*Acco*(*g*); et cette ville demeura aux Chananéens ou aux Phéniciens. Il en est souvent parlé sous le nom de Ptolémaïde, dans les livres des Machabées. *Voyez* l'article de PTOLÉMAÏDE.

* ACCOS, descendant d'Aaron, chef de famille sacerdotale, à qui échut le septième sort, lorsque David régla l'ordre et les fonctions des prêtres (I *Par*. XXIV, 10). Les descendants d'Accos furent de ceux qui revinrent de Babylone en Judée avec Zorobabel; mais comme ils ne purent trouver l'écrit où était leur généalogie, ou justifier qu'ils descendaient vraiment d'Accos, ils furent rejetés du sacerdoce, ainsi que les descendants d'Hobia et de Berzellaï, qui étaient dans le même cas (*Esd*. II, 61, 62; *Neh*. VII, 63, 64). On a dit que l'Accos, mentionné par Esdras et Néhémie, était différent de celui dont parle l'auteur des *Paralipomènes*; mais je crois qu'il est le même, et que c'était la raison pour laquelle on exigea la preuve généalogique.

* ACCOUCHÉES (femmes nouvellement). Toute femme qui met un enfant au monde

(*a*) *Levit*. xix, 15. *Deuter*. xvi, 1, 17, 19.
(*b*) *Deut*. x, 17; *et* II *Par*. xix, 7.
(*c*) *Matt*. xxii, 16.
(*d*) *Jud*. 16.
(*e*) *Is*. xxiii, 2.
(*f*) *Judic*. i, 31. *Vide et Josue* xix, 25, *in Græco*.
(*g*) *Judic*. i, 31.
(1) Corresp. d'Orient, lettre cxxx, tom. V, p. 375.
(2) *Usque dum venirent in vallem, et usque ad portas Accaron*.
(3) C'est à tous que Dieu, qui ne fait acception de personne, défend de faire acception de personne, d'avoir pour celui-ci une déférence qu'on n'aurait pas pour celui-là, d'avoir égard à la qualité, au mérite de l'un, au mépris du droit ou du besoin de l'autre : *Lév*. xix, 15. *Deut*. i, 17; x, 17. I *Rois* xvi, 7. *Prov*. xviii, 5; xxviii, 21. *Eccli*. xx, 24; xxxv, 16; xlii, 1. *Isaïe* xi, 3; xlii, 2. *Job*. xxxii, 21; xxxiv, 19. *Maluch*. ii, 9. *Math*. xxii, 6. *Gal*. ii, 6. *Ephes*. vi, 9. *Rom*. xi, 11. *Col*. iii, 75. *Luc*. xx, 21. *Jacq*. ii, 1, 9. I *Pier*. i, 17. — Il faut donner sans acception de personnes, mais principalement aux fidèles : *Eccli*. iv, 38; vii, 36. *Math*. v, 42. *Luc* vi, 30, 38. *Rom*. xii, 13. *Gal*. vi, 10.
(4) On convient que c'est la même que les anciens géographes nomment *Acé*, et qui fut depuis nommée *Ptolémaïde* (*Steph. Plin.*) N. Sanson suppose que c'est la même qu'*Axaph*, nommée dans le dénombrement des villes de la tribu d'Aser. *Jos*. xix, 25. D. Calmet observe qu'au lieu d'*Axaph*, quelques manuscrits grecs ont lu *Acom*, qui en effet pourrait être la même qu'*Acco*. Axaph est nommée ailleurs *Achsaph* dans la Vulgate. *Jos*. xi, 1, *et* xii, 20. Mais il y a cependant bien de la différence dans l'Hébreu entre אכשף *Axaph* ou *Achsaph*, et עכו *Accho*. D. Calmet pense que ce n'est pas la même ville. (Note tirée de la *Géographie Sacrée* de la Bible de Vence, 4e édit.) Voyez ACHSAPH.

devient naturellement insalubre; son état de santé d'ailleurs exige des ménagements, dont l'oubli peut compromettre sa vie. Dieu, après la création, se reposa, et nous voyons la nature, mot sous lequel on a coutume de personnifier l'ensemble de ses œuvres et l'action de sa providence, se reposer aussi, chaque année, après la reproduction des êtres. Les animaux, lorsqu'ils ont instinctivement accompli l'acte par lequel ils se perpétuent, rentrent instinctivement dans le repos. Tout, dans la nature, enseigne à l'homme la nécessité du repos, tout lui en donne l'exemple. Sans doute, il sera docile! Non. Maître, en plus d'un sens, de la nature, il faut qu'une autre voix l'enseigne. Aussi, entre les lois que Dieu donna à son peuple, il en est une (*Lev.* XII) qui, déclarant impure la nouvelle accouchée, lui défend, pendant un temps plus ou moins limité, l'usage du mariage, c'est-à-dire pendant sept jours, si elle a donné naissance à un fils; et pendant deux semaines, si c'est à une fille. Comme au bout de l'une ou de l'autre limitation, elle n'était point délivrée de ces accidents, qu'on nomme suite de couches, cette même loi lui ordonnait de passer encore, dans le premier cas, trente-trois jours, et dans le second, soixante-six jours, pour se purifier entièrement. Alors, au bout de quarante ou de quatre-vingts jours, elle commençait à retourner au temple, en faisant l'oblation prescrite.

* ACCOUCHEUSES. Voyez SAGES-FEMMES.

* ACCOUPLEMENT d'animaux d'espèces différentes : il était défendu (*Lév.* XIX, 19). La Vulgate porte : *Jumentum tuum non facies coire cum alterius generis animantibus : Tu n'accoupleras point une bête domestique avec des animaux d'une autre espèce;* elle paraphrase l'Hébreu, qui a : *Tu n'accoupleras pas ton bétail kileajim.* Tous les interprètes que j'ai consultés sur ce dernier mot, dont la signification est d'autant plus difficile à déterminer, qu'il ne se trouve pas ailleurs, conviennent cependant qu'il renferme l'idée *de mélange;* mais comme ce mélange ne peut être que celui d'espèces différentes, il s'ensuit que la paraphrase de la Vulgate ne s'écarte pas du sens. Il me semble qu'il y a une différence assez notable entre le *jumentum* de la Vulgate et le mot hébreu qui signifie le *bétail;* car, suivant l'Hébreu, la prohibition est restreinte aux animaux qu'on distingue par le mot de *bétail*, tandis que, d'après la Vulgate, elle s'étendrait aussi aux *bêtes de somme.* Si cette différence existe réellement, chose qu'il faudrait examiner, il serait alors facile de comprendre comment il se faisait que David et ses fils avaient des mulets en assez grand nombre. Voyez MULETS.

* ACCROISSEMENT DE LA POPULATION DES ISRAÉLITES EN ÉGYPTE. Il est écrit : « Les enfants d'Israel fructifièrent (1), se multiplièrent, s'augmentèrent, se fortifièrent extrêmement (dans le pays de Gessen, *Gen.* XLV, 11, le meilleur de l'Égypte, *ibid.* XLVII, 6, 11) et le pays en fut rempli.» *Exod.* I, 7.— « Les enfants d'Israel partirent (du pays de) Ramessès (ou de Gessen, *Gen.* XLVII, 11).. étant environ six cent mille hommes de pied, sans compter les femmes et les enfants. » *Exod.* XXII, 37. Voyez encore chap. XXXVIII, 25.

Voltaire a exercé son incrédulité sur ce chiffre de six cent mille hommes en état de porter les armes, ou âgés de vingt ans (2), et dans lequel ne sont point comprises les autres parties de la population. A ces écarts d'un esprit hostile et sans bonne foi, nous avons opposé dans notre *Histoire de l'Ancien Testament* (3), un calcul fondé sur le cours de la nature et que nous avons trouvé dans un ouvrage qui n'a pas été fait pour réfuter les incrédules, puisqu'il traite de l'attaque et de la défense des places de guerre (4).

Malgré la preuve mathématique produite par le célèbre auteur de cet ouvrage, M. Dureau de la Malle, il s'est trouvé, en France et en Allemagne, des auteurs qui ont répété, sur ce point et sur d'autres, les objections de Voltaire, comme si elles étaient quelque chose de nouveau. Il est vrai que, parmi eux, il en est qui y ont mis un vernis de science, et d'autres une certaine réserve, qui peut s'appeler pusillanimité ou hypocrisie. Pour l'honneur de ces écrivains, nous aimons à croire qu'ils n'ont point eu connaissance du calcul fait par l'auteur de la *Poliorcétique des anciens.* Si, par exemple, M. Wiener eût connu cette réfutation sans réplique, il ne se serait pas hasardé à écrire « que la foi la plus robuste ne saurait admettre comme historique le chiffre excessivement élevé, auquel on fait monter la « population juive... qui sortit de Ramessès, » et que ce chiffre « ne peut guère « être disculpé du reproche d'exagération. » Il dit qu'ici, comme dans quelques autres endroits, « l'exagération est évidente, » puis il ajoute : « Elle ne vient pas immédiatement « du narrateur, *mais de la tradition historique :* on en trouve de semblables dans « les origines de l'histoire romaine (5) et « de nos jours encore chez les peuples de « l'Orient (6).» Je vois dans ces paroles deux suppositions, l'une pour prouver l'autre : la première, c'est que le nombre dont il s'agit est *exagéré;* la seconde, c'est que la *tradition* l'a exagéré. Est-ce là de la critique? de la logique? est-ce raisonnable? Quant aux exagérations réelles qu'on trouve dans l'histoire romaine et ailleurs, elles ne prouvent point celle que M. Wiener impute ici gratuitement à la tradition hébraïque.

L'accroissement de la population des Israélites en Egypte n'a rien qui répugne; et tout homme vraiment éclairé n'hésite point à admettre ce fait déjà si loin de nous; il trouve même et constate des faits permanents qui en prouvent la certitude. Ainsi

(1) *Psal.* LXXX, 16, Hebr. Hieronym.
(2) *Exod.* XXX, 14.
(3) Tom. I, pag. 106.
(4) Il est intitulé : *Poliorcétique des anciens*, in-8° Paris, 1819.
(5) Niebuhr röm. Gesch. II, 78 et suiv.
(6) Burckhardt, V, II, 878.

M. Léo de Laborde, sur ce sujet même, s'exprime dans les termes suivants : « Les nomades du désert ne multiplient pas beaucoup, parce que leur existence est trop pénible, leur vie trop dure, leur nourriture trop chétive; mais les tribus arabes établies et fixées sur la lisière des pays cultivés, comme en Egypte et en Syrie, *s'accroissent extraordinairement et deviendraient un sujet d'inquiétude pour les gouvernements* (1), si leur prospérité n'était pas entravée, et pour ainsi dire, régulièrement arrêtée par les guerres que leur suscitent les tribus voisines qui convoitent leur position favorable. Les Hébreux n'ayant point un pareil obstacle devaient *remplir la terre : — Impleverunt terram*. Ils participaient avec les Egyptiens aux bienfaits d'un climat aussi pur que celui des bords du Nil. Or la fécondité des femmes égyptiennes fut proverbiale. On l'a attribuée à la qualité de l'eau. Aristote (2) cite une égyptienne qui accoucha quatre fois de suite de cinq enfants. Les dévastations occasionnées par les maladies, les tyrannies, les guerres n'ont jamais pu dépeupler ce pays que dix années de paix et de bonne administration *rempliraient* de nouveau. Toutefois les étrangers, comme les Turcs et les Mamelouks, se reproduisent difficilement sur ce sol ; mais cette exception ne peut s'étendre aux Israélites qui ne participaient point aux excès auxquels se livrent ces conquérants, dès leur arrivée dans le pays, et qui d'ailleurs étaient venus en Egypte avec leurs femmes et s'étaient multipliés dans leur race, tandis que ces étrangers arrivent seuls, achètent des esclaves et disparaissent sans enfants, au milieu des épuisements de la polygamie et de la pédérastie (3).»

M. de Laborde revient sur le même sujet, à l'occasion d'un texte parallèle du même livre XII, 37 : « Il est impossible en Orient, quant à la population, dit-il, de faire reposer un calcul sur les règles de statistique qui sont reçues en Europe. La fécondité des femmes n'a pas de bornes en Egypte, et l'on conçoit quelle différence doivent établir, dans un calcul, des faits pareils a ceux que citent Aristote (4), Strabon (5), Pline (6), Aulugelle (7); faits qui se présentent encore maintenant tous les jours, malgré l'état de misère et d'oppression dans lequel vivent les Egyptiens.

« Je n'émets donc ici aucun doute sur la possibilité de l'accroissement des Hébreux, tel que l'indique le texte; d'abord, parce que le texte le dit, ensuite parce que la protection de Dieu couvrait le peuple dans sa servitude; enfin, parce que dans les probabilités du développement de toute autre population, cet accroissement pouvait avoir lieu.

« Je donnerai place ici à une table de proportion établie d'après les bases ordinaires de l'accroissement de la population; on la trouve dans le *Litterarischen Anzeiger* du 4 octobre 1796.

« *Le nombre de* 603,550 *hommes capables de porter les armes, fait monter nécessairement le chiffre total de la population à* 2,400,000 *âmes. En supposant que, des* 70 *personnes qui arrivèrent en Egypte, il n'en resta, après vingt ans, que quarante encore vivantes, ayant chacune deux fils; qu'après chaque période de vingt années écoulées, il soit mort un quart de la population existant dans la période précédente, on obtient la progression géométrique suivante :*

« *Après les* 20 *premières années, les quarante restant ayant deux fils* = 80

$$80 - \frac{80}{4} = 60; \quad 60 \times 2 = 120$$

$$120 - \frac{120}{4} = 90; \quad 90 \times 2 = 180$$

$$180 - \frac{180}{4} = 135; \quad 135 \times 2 = 270$$

« *En continuant la progression on obtient :*

$$\frac{ar^n - a}{b - 1}$$

« *Ou bien :*

$$\frac{80 \times (\frac{3}{2})^{\frac{42}{2}} - 80}{\frac{3}{2} - 1} = \frac{80 \times 6109 - 80}{\frac{1}{2}} = 977,280.$$

« Neuf cent soixante et dix-sept mille deux cent quatre-vingts hommes, âgés de vingt ans et capables de porter les armes, forment une réunion supérieure, d'un grand tiers, au chiffre dont on a besoin; mais comme le nombre d'années adopté est plus fort que celui qui s'écoula réellement entre l'arrivée en Egypte et la sortie, la compensation pourrait s'y trouver (8).»]

* ACCUB, le quatrième fils d'Elioénaï, de la famille de David. I *Par.* III, 24.

* ACCUB, lévite, un des chefs des portiers (I *Par.* IX, 17, 26), établis dans cette fonction par Samuel et par David (22). Ses descendants revinrent de la captivité avec Zorobabel (*Esd.* II, 42; *Néh.* VII, 46). Parmi eux, il y en avait un du nom d'*Accub*, qui lisait et expliquait l'Ecriture (*Néh.* VIII, 7, 8, 9), et qui était chef des portiers (XI, 19). Toutes ces listes sont fort difficiles à débrouiller.

* ACCUB, un des chefs des Nathinéens, dont les descendants revinrent de la captivité avec Zorobabel (*Esdr.* II, 45); il n'est point nommé dans le texte parallèle (*Néh.* VII, 48).

* ACCUS, père d'Urie, nommé (*Néh.* III, 3) à cause de Marimuth, son petit-fils, qui travailla au rétablissement des murs de Jérusalem après le retour de la captivité.

* ACCUSATEUR, ACCUSATION, ACCUSÉ. Il est fort difficile de savoir quelles places occupaient, dans les tribunaux des Hébreux, l'accusateur et l'accusé. Jésus-Christ dit (9) : *Toutes les nations seront assemblées devant le Fils de l'homme* pour être jugées; *il séparera* les hommes *les uns d'avec les autres, comme*

(1) Comparez *Exod.* I, 9.
(2) Hist. nat. VII, 4.
(3) Léon de Laborde, *Comment. géograph. sur l'Exode*, in-fol. Paris, 1841, pag. 2.
(4) Hist. animal. VII, 5.
(5) XV.
(6) VII, 3.
(7) X, 2.
(8) Léon de Laborde, *Comment. géogr. sur l'Exode*, pag. 63, col. 2.
(9) *Mat.* XXV, 32 et suiv.

un berger sépare les brebis d'avec les boucs : il mettra les brebis à sa droite et les boucs à sa gauche. Alors, lui qui est roi, *dira à ceux qui seront à sa droite : Venez, bénis de mon Père...; et à ceux qui seront à sa gauche : Retirez-vous de moi, maudits...* Il est probable qu'il y a dans ces paroles une allusion à la place qu'occupaient, respectivement aux juges, l'accusateur et l'accusé. Les justes seront accusateurs au jugement dernier : comparez le passage cité avec *Psal.* LVII, 11; LXVII, 2, 3, 23, 24; *Sap.* V, 1; *Apoc.* VI, 10. Peut-on en conclure que l'accusateur était à la droite et l'accusé à la gauche des juges ? J'ai lu quelque part, non dans l'Ecriture, qu'ils etaient placés devant les juges. On entendait l'accusateur qui se bornait à énoncer le délit ou le crime; puis, séparément, les témoins, qui, par leurs déclarations, étaient les seuls avocats de l'accusation et de la défense. Il est vraisemblable que l'accusateur et l'accusé discutaient ensuite ces témoignages ; et c'était à cela que se bornaient les débats des affaires même capitales. Il n'en fallait pas davantage avec des témoins et des juges qui avaient de la conscience.

Exemples de personnes faussement accusées : Joseph : *Genèse* XL, 4.—Abimélech : I *Rois* XXII, 9. — Méphiboseth : II *Rois* XVI, 3, et XXIX, 26.—Naboth : III *Rois* XXI, 6; *Amos* VII, 10.— Jésus-Christ, *Math.* XXVI, 61.—*Marc* XIV, 58, et XV, 3.—Luc XXIII, 2. — Étienne, premier martyr, *Actes* VI, 2. — Paul et Silas, *Actes* XVI, 20.— Jason, *Actes* XVII, 7.

Exemples de peines encourues par suite de fausses accusations : Aman : *Esther*, VII, 10, et VIII, 7. — Les deux vieillards: *Daniel* XIII, 36.—Les accusateurs de *Daniel* VI, 23, et XIV, 41. — Alcime avec ses satellites, I *Machab.* VII, 5 et 6.—Simon, II *Machab.* IV, 5 et 6.

ACEL-DAMA. *Voyez* HACEL-DAMA.

ACHAB, roi d'Israel, fils et successeur d'Amri (*a*). Il régna vingt-deux ans (*b*), depuis l'an du monde 3086, jusqu'en 3107. Il fit le mal devant le Seigneur, et surpassa en impiété tous ceux qui avaient été avant lui. Il épousa Jézabel, fille d'Ethaal, roi des Sidoniens, laquelle introduisit dans Israel les idoles de Baal et d'Astarté, et engagea Achab dans le culte de ces fausses divinités. Dieu, irrité de ses crimes, lui envoya le prophète Élie, qui lui annonça une stérilité qui devait durer trois ans ; après quoi il se retira, de peur que le roi Achab ou la reine Jézabel ne le fît mourir. La famine ayant duré trois ans, Achab envoya Abdias (*Voyez* son article), intendant de sa maison, pour chercher quelques pâturages dans le pays, afin que tout le bétail ne pérît pas (*c*). Comme il allait, il rencontra Elie, qui lui commanda d'aller dire à Achab qu'Elie était là. Achab vint aussitôt, et dit au prophète : *N'est-ce pas vous qui troublez tout Israel?* Elie lui répondit : *Ce n'est pas moi qui ai troublé Israel; mais c'est vous-même et la maison de votre père, lorsque vous avez abandonné les commandements du Seigneur et que vous avez suivi Baal.* — Il lui dit ensuite de faire assembler tout le peuple sur le mont Carmel, avec les prophètes de Baal. Lorsque tout Israel et les faux prophètes furent assemblés, Elie fit descendre le feu du ciel sur son sacrifice, ainsi que nous le verrons sur l'article d'ELIE; après quoi il obtint de Dieu que la pluie tombât et que la terre recouvrât sa première fertilité. Cela arriva l'an du monde 3096, avant J.-C. 904, avant l'ère vulgaire 908.

Six ans après, c'est-à-dire l'an du monde 3103, Benadad, roi de Syrie, vint assiéger Samarie (*d*). Il envoya des ambassadeurs dans la ville à Achab, pour lui dire : *Votre argent et votre or sont à moi; vos femmes et vos enfants les plus chers sont à moi.* Le roi d'Israel répondit : *O roi! mon Seigneur, je suis à vous, comme vous le dites, et tout ce que j'ai est à vous.* Benadad lui envoya de nouveau des ambassadeurs pour lui dire : *Vous me donnerez donc votre or, votre argent, vos femmes et vos enfants; et demain, à cette heure, j'enverrai mes serviteurs vers vous; ils visiteront votre maison et les maisons de vos serviteurs, et ils prendront tout ce qui leur plaira, et ils l'emporteront.* Alors Achab fit venir les anciens de son peuple, et leur dit : *Considérez et voyez qu'il nous tend un piége. Je lui ai accordé tout ce qu'il m'a demandé d'abord, et il ne se contente pas de ce qui est à moi, il veut encore ce qui est à mes sujets.* Tous les anciens et tout le peuple lui répondirent: *Ne l'écoutez point, et ne vous rendez point à ce qu'il désire.* Les ambassadeurs de Benadad, s'en étant retournés, lui rapportèrent la résolution de ceux de Samarie. Alors il fit dire à Achab : *Que les dieux me traitent dans toute leur sévérité, si toute la poussière de Samarie suffira pour remplir seulement le creux de la main de tous mes soldats.* Achab répondit : *Que nul ne se glorifie, ni celui qui est armé, ni celui qui est désarmé.*

Benadad buvait à l'ombre avec les autres rois qui l'accompagnaient, lorsqu'il reçut cette réponse d'Achab; et il dit aussitôt à ses gens : *Qu'on enferme la ville;* et ils l'enfermèrent. En même temps, un prophète vint trouver Achab, roi d'Israel, et lui dit : *Vous avez vu cette multitude innombrable; je vous déclare que je vous les livrerai aujourd'hui entre les mains, afin que vous sachiez que c'est moi qui suis le Seigneur.* Achab lui demanda : *Par qui les livrerez-vous?* Il lui répondit : *Ce sera par les valets de pied des princes des provinces.* Achab ajouta : *Qui commencera le combat? Ce sera vous,* dit le prophète. Achab fit donc la revue des princes des provinces, et il en trouva deux cent trente-deux. Il fit ensuite la revue du peuple d'Israel qui était dans Samarie, et il en trouva sept mille. Il firent une sortie sur le midi. Benadad était dans sa tente, qui buvait et qui était ivre; et les trente-deux rois,

(*a*) III *Reg.* XVI, 29.
(*b*) III *Reg.* XVII.
(*c*) III *Reg.* XVIII.
(*d*) III *Reg.* XX.

qui l'avaient suivi, étaient aussi avec lui. Les valets de pied des princes des provinces d'Israel marchaient à la tête de la petite armée d'Achab. On vint avertir Benadad que les gens d'Achab avaient fait une sortie. Il dit : *Soit qu'ils viennent pour parler de paix ou pour combattre, prenez-les tout vifs.* Cependant les valets de pied, suivis de la petite armée d'Israel, s'avancèrent, et tuèrent tous ceux qui se trouvèrent devant eux. Alors une terreur panique saisit l'armée de Syrie, et ils commencèrent tous à prendre la fuite. Benadad, lui-même, monta à cheval et s'enfuit avec sa cavalerie. Achab, ayant vu cela, se mit à poursuivre les fuyards, en tua un grand nombre, et fit un fort grand butin.

Alors un prophète du Seigneur vint trouver Achab (*a*) pour lui relever le courage et pour lui dire de se tenir sur ses gardes, parce que Benadad devait revenir contre lui l'année suivante. En effet, il revint au bout d'un an (*b*), et se campa à Aphec pour combattre les Israélites. Le roi d'Israel marcha contre lui avec une armée beaucoup inférieure en nombre et en force. Mais un prophète vint de la part de Dieu l'assurer de la victoire. Les deux armées se rangèrent en bataille sept jours de suite. Enfin, le septième jour, le combat s'étant donné, les Israélites tuèrent cent mille hommes de l'armée de Syrie, et le reste se sauva dans Aphec. Mais, comme ils se pressaient pour rentrer dans la ville, la muraille d'Aphec tomba sur eux (1) et en tua encore vingt-sept mille. Benadad ayant eu recours à la clémence d'Achab, ce prince le fit monter dans son chariot, fit alliance avec lui et le laissa aller, sous la condition qu'Achab pourrait faire des places publiques ou des rues dans Damas, comme le père de Benadad en avait eu dans Samarie. [*Voyez* BENADAD.]

Cette clémence, exercée si à contre-temps, irrita le Seigneur. Un prophète dit à un de ses compagnons : *Frappez-moi*; et, comme il refusait de le frapper, il lui dit : *Puisque vous n'avez pas voulu me frapper, aussitôt que vous m'aurez quitté un lion vous tuera.* Lorsqu'il fut un peu éloigné de lui, un lion l'attaqua et le tua. Il dit ensuite à un autre homme : *Frappez-moi.* Cet homme le frappa et le blessa. Le prophète se mit de la poussière sur le visage afin de se rendre méconnaissable; et étant allé au-devant du roi, il lui cria : *Votre serviteur étant dans la bataille, on lui a confié un prisonnier, et on lui a dit : Vous répondrez de cet homme-là sur votre vie, ou vous paierez un talent d'argent. Dans l'embarras et le trouble où j'étais, comme je me tournais de côté et d'autre, cet homme a disparu tout à coup.* Achab lui répondit : *Vous avez vous-même prononcé votre sentence.* Aussitôt, essuyant la poussière qui était sur son visage, il dit au roi : *Parce que vous avez laissé échapper de vos mains un homme digne de mort, votre vie répondra pour la sienne; et votre peuple, pour son peuple.* Achab rentra dans Samarie, fort en colère, sans se mettre néanmoins beaucoup en peine de la prédiction du prophète. Cela arriva l'an du monde 3104; avant Jésus-Christ, 896; avant l'ère vulgaire, 900.

L'année suivante, du monde 3105, Achab, voulant faire un jardin potager auprès de son palais (*c*), demanda à un bourgeois de Jezrahel, nommé Naboth, qu'il lui vendît sa vigne, parce qu'elle était à sa bienséance; et il lui dit qu'il lui en donnerait une meilleure, ou qu'il la lui payerait ce qu'elle vaudrait. Naboth lui répondit : *Dieu me garde de vous donner l'héritage de mes pères.* Achab revint donc dans sa maison, tout en colère; et, se jetant sur son lit, il se tourna du côté de la muraille, et ne mangea point. Jézabel, sa femme, l'étant venue trouver, lui demanda la cause de sa tristesse, et, l'ayant apprise, elle lui dit : *Vraiment, pour un roi d'Israel, votre autorité est bien grande, à ce que je vois. Levez-vous, mangez, et ayez l'esprit en repos; et je me charge de vous livrer la vigne de Naboth de Jezrahel.* Aussitôt elle écrivit des lettres au nom d'Achab, qu'elle cacheta du sceau du roi, et les envoya aux anciens de Jezrahel. Ces lettres étaient conçues en ces termes : *Publiez un jeûne* (2), *et faites asseoir Naboth de Jezrahel au milieu de vous, et gagnez contre lui deux enfants de Bélial, qui déposent que Naboth a blasphémé contre Dieu* (3) *et contre le roi; et qu'après cela on le mène hors de la ville, et qu'il soit lapidé et mis à mort.* Ces ordres ne furent que trop exactement exécutés; et Achab, ayant appris la mort de Naboth, alla aussitôt se mettre en possession de sa vigne.

Comme il retournait de Jezrahel à Samarie, le prophète Elie, par l'ordre de Dieu, alla au-devant de lui et lui dit : *Vous avez donc tué Naboth, et vous vous êtes mis en possession de sa vigne? Or, voici ce que dit le Seigneur : En ce même lieu où les chiens ont léché le sang de Naboth, ils lécheront aussi le vôtre.* Achab lui répondit : *En quoi m'avez-vous trouvé votre ennemi?* Elie lui dit : *En ce que vous êtes vendu pour faire le mal devant le Seigneur. Je vas faire fondre, sur vous et sur votre maison, toutes sortes de maux. Si Achab* (4) *meurt dans la ville, il sera mangé des chiens; et s'il meurt dans les champs, il sera mangé des oiseaux du ciel. Et, à l'égard de Jézabel, voici ce que dit le Seigneur : Les chiens mangeront Jézabel dans la campagne de Jezrahel.* Achab, ayant entendu ces paroles, déchira ses vêtements, couvrit sa chair d'un cilice, jeûna, dormit sur le sac, et marcha ayant la tête couverte, comme

(*a*) III *Reg.* xx, 22 *et seq.*
(*b*) An du monde 3105, avant J.-C. 895 avant l'ère vulg. 899.
(*c*) III *Reg* xxi.
(1) Voyez mon *Hist. de l'Anc. Test.*, tom. I, pag. 337, col. 1.
(2) Comme quand il s'agit de juger une cause importante.
(3) Voilà un des traits du caractère des tyrans. — *Jézabel* blasphème Dieu elle-même.
(4) Cette partie de l'oracle d'Elie ne concerne pas Achab, mais ses enfants. Le texte original dit : *Celui qui* (des enfants ou de la maison) *d'Achab mourra dans la ville*, etc

dans le deuil. Alors le Seigneur dit au prophète Elie : *N'avez-vous pas vu Achab humilié devant moi? Puis donc qu'il s'est humilié, je ne ferai point tomber sur lui, tandis qu'il vivra, les maux dont je l'ai menacé; mais, sous le règne de son fils, je les ferai tomber sur sa maison.* Toutefois, la pénitence d'Achab n'ayant pas été sincère ni persévérante, Dieu ne laissa pas de le punir dans sa personne; mais il n'extermina sa maison que sous le règne d'Ochosias, son fils, comme on le verra ailleurs.

Deux ans ans après (a), Josaphat, roi de Juda, étant venu voir Achab à Samarie (b), lorsque celui-ci était près d'aller attaquer Ramoth de Galaad, que Benadad, roi de Syrie, lui retenait injustement, le roi d'Israel l'invita de venir avec lui à cette guerre. Josaphat y consentit; mais il souhaita que l'on consultât sur cela un prophète du Seigneur. Achab assembla donc tous les prophètes de Baal, qui se trouvèrent au nombre d'environ quatre cents; il n'y en eut pas un qui ne lui dît : *Allez, marchez contre Ramoth, et le Seigneur vous livrera la ville entre les mains.* Josaphat lui dit : *N'y a-t-il pas ici quelque prophète du Seigneur, afin que nous le consultions?* Achab répondit : *Il y en a un, mais je ne le puis souffrir, parce qu'il ne me prophétise jamais que du mal. C'est Michée, fils de Jemla.* Josaphat répondit : *O roi! ne parlez point ainsi.* On fit donc appeler Michée. Cependant les deux rois étaient dans la place, près la porte de Samarie, assis chacun sur son trône, avec des habits d'une magnificence royale. Tous les prophètes de Baal étaient autour d'eux contrefaisant les inspirés; et un d'entre eux, nommé Sédécias, fils de Chanaana, s'étant fait des cornes de fer, dit : *Voici ce que dit le Seigneur : Vous battrez et vous disperserez les Syriens, comme je dissipe la poussière avec ces cornes.* Tous les autres prophètes, de même, chacun en sa manière, exhortaient les rois à marcher hardiment contre Ramoth de Galaad.

L'officier d'*Achab* qui était allé quérir Michée, lui dit : *Tous les prophètes ne prédisent aux rois que toutes sortes de prospérités. Ainsi, faites en sorte que vos prédictions se rapportent aux leurs.* Michée répondit : *Vive le Seigneur; je ne dirai que ce que le Seigneur me mettra dans la bouche.* Il se présenta donc devant *Achab*; et ce prince lui demanda s'il devait marcher contre Ramoth de Galaad. *Allez*, dit Michée, *marchez hardiment, le Seigneur vous livrera la ville entre les mains.* Le roi ajouta : *Je vous conjure, au nom du Seigneur, de ne me parler que selon la vérité.* Alors Michée, prenant un air plus sérieux, lui dit : *J'ai vu tout Israel dispersé dans les montagnes comme un troupeau qui n'a point de pasteur; et le Seigneur a dit : Ils n'ont point de chef; qu'ils s'en retournent chacun dans sa maison.* Aussitôt *Achab* dit à Josaphat : *Ne vous avais-je pas bien dit que cet homme ne me prophétise jamais rien de bon, mais qu'il me prédit toujours du mal?* Michée ajouta : *Écoutez la parole du Seigneur : J'ai vu le Seigneur assis sur son trône, et toute l'armée du ciel autour de lui à droite et à gauche; et le Seigneur a dit : Qui séduira Achab, roi d'Israel, afin qu'il marche contre Ramoth et qu'il y périsse? Et l'un a dit une chose, et l'autre une autre. Alors le malin esprit s'est présenté, et a dit : Ce sera moi qui séduirai Achab. Le Seigneur lui dit : Et comment? Il répondit : J'irai, et je serai un esprit de mensonge dans la bouche de tous ses prophètes. Le Seigneur lui dit : Allez, et faites comme vous le dites. C'est ce mauvais esprit qui anime tous ces prophètes qui vous parlent, et qui ne tendent qu'à vous engager dans votre malheur.*

En même temps Sédécias, fils de Chanaana, donna un soufflet sur la joue à Michée, et lui dit : *L'esprit du Seigneur m'a-t-il donc quitté pour aller à toi?* Michée lui répondit : *Tu le verras lorsque tu passeras de chambre en chambre pour te cacher.* Alors *Achab* dit à ses gens : *Qu'on prenne Michée, et qu'on le mène chez Amon, gouverneur de la ville, et chez Joas, fils d'Amalech; et dites-leur de ma part : Renfermez cet homme dans la prison, et qu'on le nourrisse de pain de douleur et d'eau d'affliction jusqu'à ce que je revienne en paix.*

Michée lui dit : *Si vous revenez en paix, le Seigneur ne m'a point parlé. Peuples, tous tant que vous êtes, soyez-en témoins.* Achab et Josaphat marchèrent donc contre Ramoth de Galaad; et le roi d'Israel dit à Josaphat : *Prenez vos armes et vos habits ordinaires, et combattez contre les Syriens. Pour moi, je me déguiserai pour n'être pas reconnu*, car il savait que le roi de Syrie avait donné cet ordre aux trente-deux capitaines de ses chariots : *Ne vous attachez qu'au seul roi d'Israel, et ne combattez que contre lui.* Ces capitaines, ayant donc remarqué le roi Josaphat avec un appareil royal, crurent que c'était le roi d'Israel, et ils fondirent tous sur lui avec impétuosité, en sorte que ce prince, se voyant pressé, jeta un grand cri qui le fit reconnaître, et qui fut cause que les officiers du roi de Syrie ne le poursuivirent pas davantage.

Mais Dieu permit, pour l'accomplissement de sa parole, qu'un homme de l'armée des Syriens ayant tiré sa flèche au hasard, elle vint percer le cœur du roi *Achab* entre le cœur et l'estomac. Il dit aussitôt à son cocher : *Tourne bride, et retire-moi du milieu des troupes, parce que je suis fort blessé.* Le combat dura tout le jour, et *Achab* demeura dans son chariot, tournant face contre les Syriens. Cependant le sang coulait de sa plaie sur son chariot, et il mourut sur le soir. Alors un héraut sonna de la trompette dans toute l'armée, et dit : *Que chacun s'en retourne dans sa ville et dans son pays.* Le roi d'Israel étant donc mort, il fut porté à Samarie, où il fut enseveli; et on lava son chariot et les rênes de ses chevaux dans la piscine de Samarie : et les chiens léchèrent son sang, ainsi que le Seigneur l'avait prédit. Telle fut la fin d'*Achab*, l'an du monde 3107, avant Jésus-Christ

(a) L'an du monde 3107, avant J.-C. 893, avant l'ère vulg. 897.

(b) IV *Reg* xxii.

893, avant l'ère vulgaire 897. Ochozias, son fils, lui succéda.

[L'Histoire sainte est féconde en enseignements sociaux, et cependant ce n'est pas là qu'on va les chercher. Les publicistes n'y trouveraient pas la gloire à laquelle ils prétendent, et au lieu d'ouvrir la Bible, ils aiment mieux se creuser le cerveau ; mais à la fin du jour il ne reste rien de leurs élucubrations du matin. En particulier, les événements des règnes d'Achab et de Josaphat, ai-je dit dans mon *Histoire de l'Ancien Testament* (1), sont dignes d'une étude plus sérieuse et plus approfondie que celle dont ils ont été l'objet. « Le règne d'Achab, a dit depuis un écrivain, est l'un des plus longs et des plus remplis de tous ceux dont la série compose la lamentable histoire des successeurs de Jéroboam. C'est l'époque caractéristique du royaume d'Israel. Tous les éléments de bien et de mal, de force et de dissolution qui reposaient au sein de cet Etat dissident se révélèrent alors : l'indomptable sentiment de la nationalité et l'invincible penchant à l'idolâtrie, l'énergie militaire et l'atonie morale, l'orgueil du nom juif et la servilité de l'esclave païen ; de grandes victoires au dehors et une effroyable tyrannie au dedans, toute la grandeur d'un beau caractère de peuple et toute l'infirmité d'une nation dont la constitution primordiale est viciée. *Achab* lui-même, mêle aux plus belles qualités les vices les plus hideux ; il maintient l'indépendance politique de sa nation, et en corrompt la religion par l'importation des cultes étrangers ; il repousse les Syriens et il tue Naboth. Roi par l'usurpation de son père, il laisse deux fils qui sont à leur tour victimes de l'usurpation. » Ces apréciations sont justes ; il les faudrait développer. Il serait nécessaire de remonter au règne d'Ela, dans mon *Histoire de l'Ancien Testament* (2), et même à l'établissement du royaume d'Irael (3). Je vais encore faire la citation suivante que j'emprunte à un livre imprimé récemment : « Amri ou Homri, père d'Achab, pendant les douze ans (4) qu'il avait gouverné le royaume, avait raffermi le pouvoir ébranlé par la mort d'Ela, et rendu à l'Etat la paix, la confiance et une sorte de sécurité. Achab prit donc le gouvernement dans une situation prospère. L'un de ses premiers actes, le plus significatif, fut son mariage avec Jezabel... ; une pensée politique avait présidé à cette alliance. En s'unissant aux Phéniciens, Achab avait essayé de former avec eux une ligue défensive contre un ennemi qui les menaçait les uns et les autres, et qui grandissait chaque jour : c'était le royaume syrien de Damas. La Syrie, autrefois soumise par David, avait secoué le joug dans les dernières années de Salomon (5). Un esclave, Réson, avait été en partie l'auteur de ce mouvement, y avait fondé un empire nouveau qui s'était rapidement étendu et qui donnait alors de vives inquiétudes aux nations voisines. Ben-Hadad I (6), à la tête de mille petits rois (7) qu'il avait faits ses tributaires, s'annonçait comme l'arbitre de toute l'Asie antérieure. Si Achab eût eu plus de foi dans les paroles de Dieu, s'il eût compté davantage sur les promesses faites au peuple juif, s'il n'eût pas été animé d'une jalousie mortelle contre la branche de Juda, ce qu'il eût eu de mieux à faire dans ce pressant danger eût été de prier le Seigneur, d'encourager son peuple par les cérémonies saintes, par la proclamation solennelle des promesses, par les prédications toutes puissantes des prophètes, par une association intime entre les deux Etats divisés des Juifs (8), qui, réunis dans une commune foi et de communes espérances, eussent peu craint les attaques de Damas. Mais cette alliance de Juda et d'Israel fut toujours l'effroi des princes de ce dernier royaume ; toujours ils redoutèrent le retour de leurs sujets à l'unité, et c'est même pour le rendre à jamais impossible qu'ils se hâtèrent de les compromettre en favorisant leur apostasie religieuse (9), en la consacrant par des fêtes, des solennités populaires, des monuments nationaux. » Jézabel, bien digne d'ériger en système cette politique funeste, mais qui l'avait été par Jéroboam, eut au moins le triste mérite de le pousser à ses extrêmes conséquences et de l'appliquer avec une tyrannie dont Israel n'avait pas encore eu d'exemple. « A son arrivée, cette étrangère, qui avait amené à sa suite Baal, principale divinité de la théogonie phénicienne, et ses prêtres, accomplit avec pompe ses rites païens. Achab, soit conviction, soit calcul, accueillit avec empressement ce culte nouveau, fit élever à Baal un temple dans la ville de Samarie, planta un bois en son honneur, et s'entoura de ses prêtres. Cependant il n'oubliait pas ses projets de défense ; il exerçait ses armées et bâtissait des forteresses. »

Malgré ses prévarications, Dieu, qui l'avait menacé, le protégea cependant contre les Syriens. Il est possible que, tout d'abord, on s'en étonne; mais il ne faut pas s'imaginer qu'il y a contradiction dans cette conduite de Dieu envers ce prince impie, qu'il menace dans une circonstance et qu'il protége dans une autre. Dieu ne veut pas la mort, mais la conversion du pécheur, et il le rappelle tantôt par des menaces, tantôt par des bienfaits. Achab méprisa tout, et une fois sous les coups de la justice de Dieu, il n'eut aucun reproche à faire à sa bonté. On peut faire

(1) Tom. 1, p. 335, col. 2 ; p. 341, col. 1.
(2) *Ibid.*, pag. 330.
(3) *Ibid.*, pag. 290
(4) Il mourut dans la douzième année de son règne, à compter depuis la mort de Zamri, et la sixième depuis que Thebni, qui lui disputait le trône, étant mort, il vint demeurer à Samarie, qu'il fit bâtir. Voyez mon ouvrage cité, pag. 330.
(5) *Ibid.*, pag 290, col. 2.
(6) Ben-Adad II ou Hadad VI, *ibid.*, pag. 336, col. 1.
(7) L'histoire en a déterminé le nombre ; il y en avait trente-deux.
(8) Asa, prince pieux, régnait alors en Juda, depuis de longues années ; et Achab le considérait sans doute comme un ennemi aussi redoutable que le roi de Syrie.
(9) Ou plutôt en la provoquant. Ce fut la grande faute de Jéroboam ; ce fut aussi celle de ses successeurs qui suivirent sa politique féconde en malheurs et en désastres.

une autre considération : Achab et Ben-Hadad étaient en présence; le roi d'Israel était bien coupable, sans doute; mais devant Dieu qui sonde les cœurs, le roi Syrien l'était beaucoup plus. Le récit montre dans Achab une espèce de retour vers le Dieu qui donne la victoire : *Que celui qui prend ses armes* (qui va combattre), *ne se vante pas comme celui qui les quitte* (qui a vaincu). Pourquoi ce mot, s'il n'y a au fond une confiance analogue à celle qui faisait dire à Jonathas : *Peut-être le Seigneur combattra-t-il pour nous, car rien ne l'empêche de vaincre avec beaucoup ou peu de monde* (1)? Et un prophète ne vient-il pas ensuite trouver Achab et lui annoncer la victoire? Enfin une autre raison se présente, et c'est peut-être la meilleure: il y avait en Israel un certain nombre de fidèles ; que seraient-ils devenus si Dieu n'eût favorisé les armes d'Achab ? Ils auraient subi le sort que leur réservait le conquérant Syrien : la mort ou l'esclavage avec le danger de perdre leur foi. Dieu voulut les sauver, et c'est à cause d'eux surtout qu'il protégea leur indigne roi.

Ben-Hadad eut honte de sa défaite, dont il ignorait la cause. Ses officiers la lui dirent et lui donnèrent des conseils pour une nouvelle campagne qu'ils voyaient déjà suivie d'un éclatant triomphe (2). Il revint donc, l'année suivante, avec une armée fort nombreuse et bien organisée. « *Les dieux des Israélites*, lui avaient dit ses officiers, *sont les dieux des montagnes, et c'est pour cela qu'ils nous ont vaincus ; il faut que nous combattions contre eux en plaine, et nous les vaincrons*. Mais Dieu, comme un prophète l'était venu dire à Achab, prouva qu'il n'était pas moins puissant en plaine que dans les montagnes.

« L'alliance contractée à Aphec avec Benadad, ne craignons pas d'en convenir, dit M. Coquerel, serait aujourd'hui généreuse ; alors elle était criminelle, et cette contradiction apparente se lève aisément. Benadad était voué à l'interdit, en d'autres termes, condamné par Dieu même. Incontestablement Achab en était instruit ; sans quoi il se serait justifié de n'avoir pas exécuté la sentence, en assurant qu'il l'ignorait, et l'on a vu qu'il s'irrite, au lieu de s'excuser. La question se réduit donc, en cet exemple comme en mille autres, à savoir si Dieu a le droit de condamner les princes, les armées, les peuples, et si Achab envers Benadad, comme Saül envers Agag, devait négliger de remplir une sentence divine. Une fausse politique, une fausse magnanimité l'a dirigé; il a pensé qu'il gagnerait davantage à la vie de Benadad qu'à sa mort; la guerre contre Ramoth lui a prouvé le contraire, et si cette explication n'est pas juste, que signifie son entrevue avec le prophète? Quel intérêt un prophète obscur, qui n'est pas même nommé, avait-il à reprocher au roi sa générosité? convenons-en : il y a absurdité dans le récit, s'il n'y a pas faute dans Achab. »

Arrêtons-nous un moment à la prophétique sentence prononcée par Elie contre Achab. Ce dernier n'était pas coupable seulement d'avoir usurpé la vigne de Naboth, mais surtout d'avoir consenti au meurtre du citoyen de Jezrael, de s'être, en s'associant à ce crime, rendu complice de sa femme; faussement accusé de blasphème contre *Dieu* et le roi, Naboth est condamné à être lapidé; l'exécution a lieu hors de la ville, et les chiens viennent lécher le sang injustement répandu. Il n'y avait pas de loi qui ordonnât la confiscation ; cependant Achab va prendre possession du champ de la victime. Elie arrive et lui dit selon l'hébreu : *Tu as donc assassiné* (Naboth) *et pris possession* (de sa vigne) ! *Voici ce que dit le Seigneur : Au lieu où les chiens ont léché le sang de Naboth, les chiens lécheront aussi ton sang* (3). L'historien, lorsqu'il fait le récit de la bataille de Ramoth où Achab fut mortellement blessé, dit que *son sang coulait dans le fond du chariot* (4), et qu'étant mort, *il fut porté à Samarie où on l'ensevelit*. Il ajoute : *On lava son chariot* (*et ses armes* ou *les rênes* de son chariot) *dans la piscine de Samarie, et les chiens léchèrent son sang,... selon la parole que le Seigneur avait prononcée* (5). On a vu une difficulté entre l'oracle et son accomplissement; d'après le récit, a-t-on dit, c'est *dans le champ même de Naboth* que les chiens devaient lécher le sang d'Achab. Il est vrai que la version vulgate favorise cette interprétation; car elle dit : *In loco hoc*, dans ce lieu, c'est-à-dire dans le champ de Naboth où étaient Elie et Achab, lorsque le prophète signifia au monarque cette sentence divine. Mais le texte original n'a point l'équivalent du pronom *hoc*. D'ailleurs, les chiens ne léchèrent pas le sang de Naboth dans son champ, mais dans l'endroit où ce sang fut répandu, ou se faisaient les exécutions, *hors de la ville* (6). Ainsi cette difficulté n'existe pas dans l'Hébreu. Mais on y en trouve une autre : c'est que les chiens ne léchèrent point le sang d'Achab *au lieu* où ils avaient léché celui de Naboth, puisque son chariot, au fond duquel il avait coulé, fut lavé dans le bassin de Samarie. Vatable, après quelques autres, traduit l'hébreu par *In loco in quo*, et l'entend, non en particulier du *lieu* où Naboth fut assassiné, mais du *pays* en général; *ponitur locus pro regione*, dit-il (7). Je n'admets pas cette interprétation, que rien ne justifie. Cornélius-à-Lapide, qui l'adopte, ajoute qu'on peut dire aussi, comme l'insinue le vers. 29, que Dieu, en considération de la pénitence d'Achab (vers. 27), avait révoqué sa sentence contre ce prince ; mais ce savant commentateur n'a pas fait attention que le verset 29e ne se rapporte qu'aux versets 21e et 22e, lesquels énoncent des menaces terribles qui devaient s'accomplir durant la vie d'Achab, mais qui, parce qu'il fit pénitence, n'eurent leur effet qu'a-

(1) I *Reg.* XIV, 6.
(2) III *Reg.* XX, 23-26.
(3) III *Reg.* XXI, 19.
(4) *Ibid.* XXII, 35.
(5) *Ibid.* 38.
(6) *Ibid.* XXI, 13.
(7) Vatab. in XXI, 19, et XXII, 38.

près sa mort, de même que l'oracle qui concernait personnellement Jésabel (vers. 23). Au reste, le verset 38e du chap. XXIIe prouve évidemment que Dieu ne révoqua pas son arrêt contre Achab. Grotius donne une interprétation qui me semble juste; sur le texte IN LOCO HOC, il dit : *Melius*, LOCO EJUS QUOD LINXERUNT CANES SANGUINEM NABOTH, id est, PROPTEREA QUOD. *Causa enim judicii indicatur, non locus* (1). Si cette interprétation, accompagnée d'une raison solide, n'est pas très-décisive, elle est certainement satisfaisante, et dès lors la première partie de la difficulté n'existe plus. J'ai dit *la première partie*; car si le sang d'Achab coula au fond de son chariot, et si son chariot fut lavé dans le réservoir de Samarie, les chiens ne l'ont donc pas léché. Vatable dit (2) que les chiens lapaient ce sang, qui était mêlé avec l'eau, lorsqu'ils étanchaient leur soif à ce bassin. Je suis tenté de dire qu'une telle explication de la part d'un tel homme est une puérilité. En Palestine, comme en Egypte et généralement dans l'Orient, autrefois comme aujourd'hui, il y avait un grand nombre de chiens, qui n'ayant point de maîtres, rôdaient dans les rues et les places pour y chercher leur pâture, et qui, trop pressés par la faim, attaquaient même des hommes qu'ils rencontraient (3). Il y a lieu de croire que des chiens, attirés par l'odeur du sang, suivaient le chariot d'Achab: qu'il en tombait du sang par quelque ouverture, et que les chiens le mangeaient avec la terre; enfin, qu'arrivés à la piscine de Samarie, excités et enhardis, ils envahirent le chariot, et léchèrent à leur aise le sang du tyran. Le texte est court, et la curiosité regrette qu'il ne donne pas des détails insignifiants. Il dit: *Les chiens lécheront le sang d'Achab*, voilà l'oracle; et : *Les chiens ont léché le sang d'Achab*, voilà l'accomplissement de l'oracle. Qu'importe le reste ?]

ACHAB, fils de Cholias, est l'un des deux faux prophètes qui séduisaient les Israélites à Babylone (*a*). Le Seigneur les menace, par Jérémie, de les livrer à Nabuchodonosor, roi de Babylone, qui les fera mourir aux yeux de ceux qu'ils ont séduits. Et tous ceux de Juda qui seront à Babylone, se serviront de leur nom lorsqu'ils voudront maudire quelqu'un, en disant : *Que le Seigneur vous traite comme il traita Achab et Sédécias, que le roi de Babylone fit frire dans une poêle ardente.* — Les rabbins, suivis de plusieurs interprètes, croient que ce sont les mêmes anciens de Juda qui essayèrent de corrompre la chaste Suzanne, et qui, l'ayant accusée injustement, la firent condamner à mort. Mais Daniel (*b*), suscité de Dieu, découvrit au peuple leur méchanceté et les fit lapider. Cette dernière circonstance, qui est marquée expressément dans Daniel (*c*), détruit l'opinion des rabbins, qui confondent ces deux vieillards avec Achab et Sédécias. Ceux-ci furent brûlés dans une poêle ardente, et les autres furent lapidés.*

ACHAD, ville bâtie par Nemrod (*d*). On n'en sait pas bien la situation. Les Septante lisent Archad, ce qui fait conjecturer qu'elle était située sur le fleuve Argade, dans la Sitacène.

[« Achad, dit Barbié du Bocage, était située dans la terre de Sennaar. Sa dénomination se sera probablement conservée, dit M. Ed. Wels (*An historical Geography of the Old and New Testament*), dans celle de la rivière *Argades*, citée par Ctésias comme étant voisine de Sittace, ville bâtie elle-même près du Tigre, et la capitale du pays. On l'a même prise pour *Sittace*. S. Jérôme la reconnaissait dans la ville de *Nisibe*.» J'aime mieux les paroles suivantes, prononcées par M. Raoul-Rochette, dans son cours d'archéologie, première leçon de sa description des ruines de Babylone. « Quand, dit-il, on sort de Bagdad, ville construite successivement, comme l'on sait, dans trois localités différentes, et qu'en se dirigeant vers le sud on s'avance dans l'espace compris entre l'Euphrate et le Tigre, le territoire que l'on parcourt, et qui fait partie de la province appelée maintenant *Irak-Arabi*, est l'ancienne *Babylonie*, la plaine de *Sennaar*, d'où est partie, suivant la Bible, la dispersion du genre humain (4). L'on rencontre d'abord, dans un lieu appelé *Akar-Couf*, un monticule artificiel semblable à ceux sur lesquels sont bâtis tous les monuments attribués à Sémiramis. Ce monticule, surmonté d'un amas informe de briques cuites au soleil, et haut de 125 à 130 pieds, est, selon toute vraisemblance, la base d'un temple et d'un observatoire qui ne formaient qu'un seul et même édifice, puisque, dans le sabéisme, les prêtres étaient aussi les astronomes. L'aspect gigantesque de ces débris a fait penser à quelques voyageurs que ce temple avait été fondé par *Nemrod;* et cette conjecture se trouve justifiée par la ressemblance des noms. Dans la Genèse, la troisième ville de Nemrod est appelée *Achad* ou *Accad*, mot qui présente une analogie frappante avec *Akar-Couf*. Voici la traduction de ce verset de la Genèse, x, 10, d'après l'Hébreu : « Il établit d'abord son empire à Babel, à Erek, à Akkad et à Kalné, dans la terre de Sennaar. » Il est à remarquer aussi que le père de Nemrod s'appelait *Kousch.* » Ainsi Achad serait Akar-Couf.]

ACHAIE, province de Grèce dont la capitale était Corinthe (5). Saint Paul prêcha à Corinthe et dans l'Achaïe (6). Les Actes de saint André portent qu'il souffrit le martyre dans la même province.

(*a*) *Jerem.* XXIX, 21, 23.
(*b*) *Dan.* XIII, 1, etc.
(*c*) *Dan.* XIII, 61, 62. Le texte ne dit pas à la lettre qu'on les lapida; mais seulement qu'on les traita comme ils avaient voulu traiter leur prochain; et qu'on les mit à mort, suivant la loi de Moïse. Or la loi condamne les adultères à être lapidés, et c'est là le supplice qu'ils voulaient faire souffrir à Suzanne; on leur fit souffrir la peine du talion.
(*d*) *Genes.* x, 10.

(1) In XXI, 19.
(2) In XXII, 38.
(3) *Psal.* XXI, 17; LVIII, 7, 15, 16; *Jer.* XV, 3, et alibi.
(4) Voyez une note de M. de Paravey, dans mon addition au mot BABEL.
(5) II *Cor.* I, 1.
(6) *Act.* XVIII.

[« L'Achaïe était l'une des deux grandes divisions de la Grèce. Lorsque les Romains furent devenus les maîtres de la Grèce, ils y comprirent, indépendamment des pays qui composaient la Grèce proprement dite, l'ancien royaume de Macédoine, et ils en formèrent deux provinces : 1° la *Macédoine*, renfermant la Macédoine, l'Illyrie, l'Epire et la Thessalie ; 2° l'*Achaïe*, comprenant la Grèce proprement dite et le Péloponèse ; chacune de ces deux provinces était gouvernée par un proconsul. Corinthe était la capitale et le siége du proconsul d'Achaïe (1). » Ce siége proconsulaire était occupé par Gallion lorsque les Juifs de Corinthe déférèrent saint Paul à son tribunal (2). Apollo, juif converti, parcourut l'Achaïe en apôtre (3). Saint Paul visita encore cette partie de la Grèce (4). Stéphanas, Fortunat et Achaïque, qui étaient de l'Achaïe, furent les premiers Grecs qui embrassèrent le christianisme (5). Bientôt les fidèles de l'Achaïe furent loués de leur charité par saint Paul (6). Tous témoignaient du désintéressement de ce généreux apôtre, et célébraient sa gloire (7). Ils s'étaient convertis au christianisme après les Thessaloniciens, dont les exemples avaient fait sur eux une impression profonde (8).

ACHAÏQUE, disciple de saint Paul, que cet apôtre recommande très-particulièrement aux Corinthiens (*a*). On ne sait rien de particulier de la vie d'Achaïque. Il porta la première Epître de saint Paul aux Corinthiens avec Stéphane et Fortunat, l'an 56 de Jésus-Christ.

ACHAN ou ACHAR (HACAN ou HACAR), fils de Charmi ou Carmi, de la tribu de Juda (9), ayant vu un manteau d'écarlate, un lingot d'or et deux cents sicles en argent parmi les dépouilles de Jéricho, les prit, et les alla cacher dans sa tente contre la défense expresse du Seigneur, qui avait ordonné que l'on dévouât à l'anathème la ville de Jéricho sans en réserver la moindre chose (*b*). Quelques jours après, Josué envoya trois mille hommes pour prendre la ville de Haï (*c*), qui était à trois ou quatre lieues de Jéricho; mais ils furent chargés par ceux de Haï, et obligés de *prendre la fuite*. Toutefois, la perte ne fut pas grande, puisque les Israélites ne perdirent que *trente-six hommes*. Mais cette perte ne laissa pas de les *décourager*. Josué et les anciens du peuple déchirèrent leurs vêtements et se mirent de la poussière sur la tête, criant au Seigneur et le conjurant de ne pas abandonner son peuple au milieu de ses ennemis. Alors le Seigneur dit à Josué : *Levez-vous. Pourquoi demeurez-vous couché par terre? Israel a péché et a violé mon alliance en prenant de l'anathème et en cachant leur vol parmi leur bagage. Je ne serai plus avec vous jusqu'à ce que vous ayez exterminé celui qui est coupable de ce crime. Levez-vous, et sanctifiez le peuple pour demain. Le sort vous découvrira celui qui est coupable de ce crime, et il sera brûlé avec tout ce qui lui appartient.* — Le lendemain Josué fit assembler toutes les tribus d'Israel; et ayant jeté le sort, il tomba sur la tribu de Juda, ensuite il tomba sur la famille de Zaré, puis sur la maison de Zabdi, et enfin sur la personne d'*Achan*. Alors Josué dit à Achan : *Mon fils, rendez gloire au Seigneur le Dieu d'Israel; confessez* votre faute, *et déclarez-moi ce que vous avez fait, sans en rien cacher*. Achan lui répondit : *Il est vrai que j'ai péché contre le Seigneur, et voici ce que j'ai fait : ayant vu parmi les dépouilles un manteau d'écarlate et deux cents sicles d'argent avec un lingot d'or du poids de cinquante sicles, je les ai pris et les ai cachés dans une fosse que j'ai faite dans ma tente.* Josué envoya aussitôt du monde dans la tente d'*Achan*, et on y trouva tout ce qu'il avait dit; et ayant apporté ces choses en présence du peuple, ils les jetèrent devant le Seigneur. Josué et tout le peuple ayant pris *Achan* avec ce qu'on avait trouvé dans sa tente, l'or, l'argent, les meubles, ses fils et ses filles, ses bœufs et ses ânes, sa tente même et tout ce qui était à lui, les menèrent à la vallée d'Achor; et Josué lui dit : *Puisque vous nous avez troublés, le Seigneur vous troublera en ce jour-ci.* Alors (vers. 25) tout le peuple le lapida avec ceux de sa famille que l'on présuma avoir été complices de son crime; et tout ce qui avait été à lui fut consumé par le feu. Ils amassèrent sur lui un grand monceau de pierres qui y est demeuré jusqu'aujourd'hui. Ainsi parle l'auteur du livre de Josué. Cette histoire arriva l'an du monde 2553, avant Jésus-Christ 1447, avant l'ère vulgaire 1451. Le lieu où *Achan* fut lapidé s'appela dans la suite la *vallée d'Achor* (ou *du Trouble*), au septentrion de Jéricho.

[L'histoire d'*Achan* a offert quelques difficultés aux interprètes et quelques objections aux incrédules. (Voyez mon *Histoire de l'Ancien Testament*, liv. III, numéros 8 et 9, tom. I, p. 147, 148). Une de ces difficultés et de ces objections vient de ce que, d'après le verset 25, il est vraisemblable que *les fils et les filles* d'Achan subirent la même peine que lui. Des interprètes ont adopté cette opinion, et je l'ai admise pour la même raison qu'eux, savoir, que le coupable ne put creuser la terre dans sa tente, et y cacher son vol *sans avoir sa famille pour complice*. M. Coquerel repousse cette interprétation : « Quoique le texte, dit-il, présente quelque obscurité, nous ne croyons pas qu'on doive envelopper les proches d'Achan dans son crime et sa perte; *le soupçon de complicité est gratuit;* la loi défendait (*Deut.*, XXIV, 16) en termes exprès de punir les enfants *avec* le père, et

(*a*) I *Cor.* XVI, 15. 17.
(*b*) *Josué* VI, 17, et suiv.
(*c*) *Josué* VII, An du monde 2553, avant Jésus-Christ 1447, avant l'ère vulg. 1451.
(1) Barbié du Bocage.
(2) *Act.* XVIII, 11-17.
(3) *Ibid.*, 27.
(4) XIX, 21. *Rom.* XV, 26.
(5) I *Cor.* XVI, 15.
(6) II *Cor.* IX, 2.
(7) XI, 10.
(8) I *Thess.* I, 7, 8.
(9) *Achan* (Jos. VII, 1, 17, etc.) est nommé *Achar* (I *Par.* II, 7), c'est-à-dire *Trouble*, pour la raison qu'on va voir. Il est dit fils de *Zaré* (Jos. VII, 24; XXII, 20) parce que Zaré était le chef de la famille à laquelle il appartenait (VII, 17, 18; I *Par.* II, 6, 7). Charmi, père d'Achan était fils de Zabdi nommé aussi Zamri:

ce qui achève de nous convaincre, c'est que l'oracle n'avait ordonné (*Jos.*, VII, 15) de livrer aux flammes que le coupable et ses biens. Josué aurait-il laissé donner aux paroles divines une extension si terrible? D'après ces explications, le sens du verset qui nous arrête sera seulement que la famille d'Achan fut témoin de son supplice (*Jos.*, VII, 24). » — Ces explications ne nous paraissent pas assez fortes pour détruire le *soupçon de complicité*. La loi citée ne dit point que les enfants ne seront pas mis à mort *avec* les pères; car, pourquoi, s'ils étaient coupables *avec* eux, ne seraient-ils pas punis *avec* eux? Elle dit qu'ils « ne seront pas mis à mort *pour* les pères, » ce qui est bien différent, et veut dire que les enfants innocents ne seront pas punis *pour* les pères coupables; pourquoi? parce qu'il est juste que les uns et les autres *soient mis à mort*, ajoute-t-elle, *chacun pour son péché*, et qu'il ne le serait pas si on punissait l'innocent à la place du coupable. On voit que l'auteur n'a pu invoquer ce texte sans être obligé d'y changer un mot, et que malgré ce changement il ne prouve absolument rien contre l'interprétation qu'il combat. — L'oracle avait dit : *Quiconque sera trouvé coupable de ce crime....* Cela ne veut pas dire qu'il n'y avait qu'un coupable; s'il y en avait eu quelque autre étranger à la maison d'Achan, l'oracle se serait exprimé de même; *celui qui* ou *quiconque* marque ici un nombre indéfini, deux, quatre, dix, aussi bien qu'un. Un texte était plus favorable à l'opinion de M. Coquerel; l'historien dit (vers. 18) : *Le sort atteignit Achan* (seul), et c'est lui *seul* que Josué interroge. Mais il néglige les détails, il montre l'auteur du crime qui a fait venir le *trouble* ou le malheur en Israel dans une circonstance critique, il relate en abrégé le procès, et passe à l'exécution du coupable : *Tout Israel*, dit-il, *l'assomma à coups de pierres*. Il ajoute : *On* les *brûla au feu*, *on* les *accabla de pierres*, (ou bien : *On* les *brûla après* les *avoir lapidés*); *on plaça sur lui un grand monceau de pierres*. L'extrême concision du récit fait l'obscurité de ce texte, on n'y trouve rien qui explique la pluralité des suppliciés, mais on ne saurait la nier; il est évident qu'Achan n'est pas puni seul, que d'autres le sont avec lui. Qui, si ce n'est sa famille? pourquoi, si elle ne s'est rendue complice de son crime? Trente-six hommes avaient été tués, suivant M. Coquerel, *le soupçon de complicité est gratuit*; je le crois trop fondé, malheureusement; 1° on ne peut admettre qu'Achan fit, pour cacher son vol, une fosse dans sa tente à l'insu de sa famille; sa famille eut donc connaissance de ce vol, et le texte ne dit pas qu'elle ait fait à ce sujet quelque représentation à son chef. 2° Il est plus vraisemblable qu'elle consentit à cette action coupable, et qu'elle aida à en faire disparaître les traces. 3° Le texte fait entendre qu'il y eut plusieurs suppliciés, bien qu'il n'en nomme qu'un; ces malheureux compagnons du malheureux Achan ne peuvent être que les membres de sa famille; si donc ils furent punis, c'est qu'ils étaient coupables. 4° Le supplice d'Achan et de sa famille fut rappelé peu de temps après, ainsi que son crime et le malheur qu'il avait attiré sur Israel (*Jos.*, XXII, 20). *Achan n'a-t-il pas violé le commandement touchant les* (objets) *interdits*, *et la colère* (divine) *n'est-elle pas tombée sur tout le peuple d'Israel? — Quant à lui*, *seul homme* (qui eût commis cette violation), *il ne périt pas* (seul) *par son crime*. Je sais bien que dans cette dernière partie du verset, plusieurs voient les trente-six Israélites qui furent tués dans l'entreprise contre Haï avant la découverte du crime d'Achan; mais je crois qu'il le faut voir plutôt dans la seconde, car ce verset rappelle trois faits distincts, suivant l'ordre dans lequel ils sont arrivés. 5° Il est donc malheureusement trop vrai que les fils et les filles d'Achan partagèrent son crime et sa perte; ce qui le prouve encore, c'est que sa branche généalogique qui est la première de la famille de Zaré, s'arrête à lui (1 *Par.*, II, 6, 7), quoiqu'il eût des fils.

Que M. Coquerel nous pardonne cette réfutation, et nous permette de rapporter ses réflexions sur le supplice d'Achan, que nous n'avons pas le dessein de combattre. « Tout cet événement, dit-il, est un de ceux qui expliquent et attestent le mieux la théocratie judaïque, et, sans l'y reconnaître, le fait d'après toutes les règles de la critique historique est inexpliquable. Surtout, on ne comprend pas les aveux d'Achan; lorsqu'il n'avait contre lui qu'un oracle, pourquoi ne l'a-t-il pas accusé de mensonge, au lieu de demander lui-même qu'on aille creuser la terre de sa tente? En admettant la théocratie tout est clair; Israel, peuple élu, est responsable en corps des transgressions de ses membres; Dieu est le chef de ses armées, le juge de ses coupables, et les punitions des infracteurs sont ordonnées par des oracles ou infligées par des prodiges. Nous sommes tentés aujourd'hui d'excuser Achan; la loi de l'interdit est celle qui s'éloigne le plus de l'esprit du christianisme, et dans l'illusion de nos idées modernes, nous considérons ce crime comme le délit d'un soldat contre la discipline, et non comme le sacrilége d'un fidèle. Une grande réflexion domine toute cette matière; Dieu en dépossédant par Josué les nations chananéennes pour donner une patrie à son peuple, devait réserver pour lui-même, c'est-à-dire, faire servir à son culte toutes les dépouilles des vaincus; s'il avait cédé aux Hébreux cet immense butin, la soif des richesses, les querelles et les impuretés qu'elle entraîne, auraient perverti le peuple, au point que jamais il ne se serait établi dans la terre promise; tous les monuments de l'idolâtrie auraient été conservés, l'idolâtrie se serait conservée avec eux. C'était donc une sage dispensation que de préserver et de sanctifier d'avance toutes ces dépouilles; mais une loi pareille ne souffrait ni exception, ni indulgence. Ces réflexions s'accordent avec les formes du jugement; le coupable fut découvert (comme Jonathan

condamné par les sorts, c'est-à-dire l'*Urim* et le *Thummim*; on croit que ces sorts étaient composés de trois pierres précieuses, l'une portant le mot *oui*, l'autre le mot *non*, la 3[e] sans inscription. Le grand-prêtre les conservait dans une bourse très-riche (*Ex.*, XXVIII, 30) suspendue sur le pectoral. Les questions étaient toujours posées de manière à ce qu'une affirmation ou une négation pût servir de réponse, et lorsque le pontife amenait la pierre sans inscription, l'oracle refusait de répondre (I *Sam.*, XXVIII, 6).

* ACHAR. Voyez ACHAN.

* ACHAR, troisième fils de Ram (I *Par.*, II, 27).

ACHARIS. C'est un mot grec (*a*) qui signifie en général un homme ingrat, incivil, incommode, malpropre. *Eccl.*, XX, 21: *Homo acharis quasi fabula vana in ore indisciplinatorum assidua erit.* L'homme impoli, importun, incommode est aussi ennuyeux que les fades bouffonneries qui sont dans la bouche des ignorants et de la menue populace.

* ACHAT. *Voyez* ACQUISITION, VENDRE.

ACHAZ, roi de Juda, fils de Joathan, est célèbre par ses impiétés et par ses crimes; il y a quelques difficultés sur l'âge qu'il avait lorsqu'il commença à régner (*b*). Le texte porte qu'il avait vingt ans (*c*); mais comment accorder cela avec ce qui est au même endroit, qu'il ne régna que seize ans, d'où l'on conclut nécessairement qu'il ne vécut que trente-six ans. Cependant, on sait qu'Ezéchias son fils, avait vingt-cinq ans lorsqu'il commença à régner; il faut donc dire qu'Achaz son père l'engendra n'ayant encore que onze ans, et c'est en effet ce que prétendent plusieurs bons commentateurs (*d*). Ceux qui ne peuvent embrasser ce sentiment, cherchent différentes manières de se tirer de cet embarras. On peut les voir dans les commentaires sur le quatrième Livre des Rois.

Achaz marcha dans les voies des rois d'Israel ou de Samarie, c'est-à-dire, qu'il se livra aux désordres et à l'idolâtrie; il consacra un de ses fils, en le faisant passer et consumer par le feu, en l'honneur du faux dieu Moloch, suivant l'idolâtrie des nations que le Seigneur avait détruites à l'entrée des enfants d'Israel dans la terre de Chanaan (*e*). Il immolait des victimes et offrait de l'encens sur les hauts lieux, sur les collines et sous les arbres chargés de feuillages. Sur la fin du règne de Joathan, roi de Juda, le Seigneur avait commencé d'envoyer contre Juda Razin, roi de Syrie, et Phacée, roi d'Israel (*f*); mais ce fut principalement sous Achaz que ces deux rois vinrent dans le pays, et y ayant commis mille hostilités, battirent les troupes d'Achaz (*g*) et assiégèrent Jérusalem; n'ayant pu s'en rendre maîtres (*h*), Razin et Phacée partagèrent leur armée et commencèrent à piller partout, et à faire des prisonniers. Celle de Razin emporta à Damas tout le butin qu'elle avait fait, mais celle de Phacée ayant tué dans une seule bataille cent vingt mille hommes des troupes d'Achaz, prit outre cela dans le pays deux cent mille personnes, tant hommes que femmes et enfants. Comme ils menaient tous ces captifs à Samarie, le prophète Oded, avec les principaux de la ville, vinrent au-devant d'eux et les portèrent par leurs remontrances à relâcher ces prisonniers. On les mit donc en liberté, on leur donna à manger, on rendit le butin qui avait été pris et on conduisit sur des montures jusqu'à Jéricho, ceux qui ne pouvaient pas marcher (*i*).

Vers le même temps, les Philistins et les Iduméens (*j*) se répandirent dans les terres d'Achaz, y commirent mille désordres, y tuèrent bien du monde et emportèrent beaucoup de dépouilles. Ce fut dans ces tristes circonstances et avant le siége de Jérusalem, que le prophète Isaïe (*k*) fut trouver Achaz, et lui prédit la délivrance de son pays et la perte de ses ennemis; pour preuve de sa prédiction, il lui donna le choix de tel prodige qu'il voudrait, Achaz le refusa et dit qu'il ne tenterait point le Seigneur; alors Isaïe lui dit: *Ecoutez donc, maison de David: ne vous suffit-il pas d'être à charge aux hommes, sans vous rendre encore odieux à Dieu? Voici le signe que le Seigneur veut vous donner: Une vierge* [la Vierge] *concevra et enfantera un fils, dont le nom sera* Emmanuel. *Cet enfant mangera le beurre et le miel, jusqu'à ce qu'il soit dans l'âge où les enfants discernent le bien et le mal.* En même temps Isaïe lui donna pour preuve de la ruine prochaine de Razin et de Phacée, *Chash-Bas* (*l*) son fils, et il l'assura qu'avant que cet enfant sût nommer son père et sa mère, les deux rois ligués contre Juda seraient mis à mort.

Mais comme Achaz ne changea point de vie, Dieu permit que les ennemis revinrent de nouveau l'année suivante, du monde 3263, et désolèrent tout le royaume de Juda. Alors, Achaz ne voyant plus de remède à ses affaires, envoya des ambassadeurs à Téglatphalasar (*m*), roi des Assyriens, pour lui dire de sa part: *Je suis votre serviteur et votre fils; venez me sauver des mains du roi de Syrie et du roi d'Israel, qui se sont ligués contre moi.* Et ayant amassé tout l'or et l'argent qui était dans le temple du Seigneur, et dans le palais, il l'envoya au roi d'Assyrie. Téglatphalasar marcha aussitôt au secours d'Achaz, attaqua Razin, le tua, prit Damas, sa capitale, la ruina, et en transporta les habitans à Cyrène, ou plutôt dans l'Ibérie, où coule le fleuve Cyrus. Achaz alla au-devant du roi d'Assyrie jusqu'à Damas, et ayant vu l'autel profane qui y était, il en envoya le modèle au grand-prêtre Urie,

(*a*) Ἄχαρις. *Minime gratiosus.*
(*b*) Voyez le commentaire sur IV *Reg.* xvi, 2.
(*c*) L'An du monde 3262, avant Jésus-Christ 738, avant l'ère vulg. 742.
(*d*) *Vide Hieronym. Epist. ad Vitalem; et Samuel. Bochart, Dissert. in IV. Reg.*, xvi, *p.* 920, *edit. Leid.* 1682.
(*e*) IV *Reg.*, xxi, 1, 2, 3, etc.
(*f*) IV *Reg.*, xv, *ult.*
(*g*) IV *Reg.* xvi, 5, et II *Par.* xxviii, 5, et seq.
(*h*) *Isai.* vii, 1.
(*i*) An du monde 3263, avant Jésus-Christ 737, avant l'ère vulg. 741.
(*j*) II *Par.* xxviii, 17, 18.
(*k*) *Isai.*, vi, 1, 1, 2, et seq.
(*l*) *Isai.* viii.
(*m*) IV *Reg.* xvi, 7.

afin qu'il en fît un semblable dans le temple de Jérusalem, et lorsque Achaz fut revenu à Jérusalem, il plaça cet autel dans le temple du Seigneur et en ôta celui qui y était. Il offrit des sacrifices sur ce nouvel autel, et ordonna au grand-prêtre Urie de n'en offrir désormais que sur celui-là (1). Il fit aussi ôter les socles ornés de gravures, et les cuves d'airain qui étaient dessus, de même que la mer d'airain, qui était portée sur des bœufs de même métal, et les fit mettre à bas sur le pavé du temple.

Les disgrâces auxquelles il s'était vu exposé, ne le rendirent pas meilleur (*a*). Dans le temps de sa plus grande affliction, il fit paraître un plus grand mépris envers le Seigneur; il immola aux dieux des Syriens, qu'il regardait comme les auteurs de son malheur, et prétendit se les rendre favorables en les honorant; il brisa les vases de la maison de Dieu, fit fermer les portes du temple, et fit dresser des autels dans toutes les places de Jérusalem. Il éleva aussi des autels dans toutes les villes de Juda, pour y offrir de l'encens; enfin, il s'endormit avec ses pères, et il fut enseveli dans Jérusalem, mais non pas dans les sépulcres des rois de Juda, ses prédécesseurs; on le priva de cet honneur à cause de ses iniquités. Ezéchias, son fils, régna en sa place l'an du monde 3278, avant J.-C. 722, avant l'ère vulgaire 726.—[Au temps d'Achaz, la lampe du soir s'éteignit, et à cause de cela, un jeûne fut ordonné et marqué au 18 du mois *ab*].

ACHAZIB. *Judic.* I, 31. *Voy.* Acsib.

* ACHIA, judaïte, cinquième fils de Jéraméel, qui était l'aîné d'Hesron, (I *Par.* II, 25).

* ACHIA, benjamite, second fils d'Ahod, juge d'Israel, et frère puîné de Naaman (I *Par.* VIII, 6, 7).

* ACHIA. *Voy.* Achias.

ACHIAB, neveu du grand Hérode, et gouverneur d'une des forteresses de Jérusalem. Hérode étant tombé fort malade à Samarie, Achiab empêcha qu'Alexandra, mère de Mariamne, ne se saisît des forteresses de Jérusalem (*b*). Dans une autre occasion, il empêcha qu'Hérode son oncle ne se donnât la mort avec un couteau qu'il tenait en main, et dont il voulait se frapper dans l'excès de sa douleur (*c*); il rendit aussi inutiles les efforts de deux mille hommes, qui tenaient la campagne et qui tâchaient de l'attaquer (*d*).

ACHIAS, fils du grand-prêtre Achitob (*e*), et son successeur dans le souverain pontificat. Il laissa en mourant cette dignité à son frère Achimélech, qui fut mis à mort par l'ordre de Saül (*f*).

ACHIAS, garde des trésors du temple, sous David (I *Par.* XXVI, 20).—[Il est probable que dans le texte indiqué, le mot hébreu אחיה *Achia*, n'est pas un nom propre. Cependant, la Vulgate, Pagnin, Cahen et généralement tous les autres en font un nom propre d'homme. La Vulgate omettant le mot *levitæ* qui est dans le texte original, traduit: *Porro Achias erat super thesauros*... Pagnin, littéralement: *Et levitæ Achiiah super thesauros*... Cahen: *Et des lévites, Ahia était préposé aux trésors*... Les Septante, au contraire, traduisent: *Et les lévites leurs frères étaient préposés aux trésors*... Ils ont lu אחיהם, *leurs frères*, au lieu de אחיה, *Achia*, que porte aujourd'hui l'original. *Voyez* la Bible de Vence sur ce texte].

ACHIAS, fils d'Esrom, de la tribu de Juda (I *Par.* II, 26).—[Il y a ici erreur. *Voy.* Achia, judaïte].

ACHIAS, fils de Naaman, de la tribu de Benjamin (I *Par.* VIII, 7).—[Il y a encore erreur ici. *Voy.* Achia, benjamite].

ACHIBA. *Voy.* Akiba.

ACHIM, fils de Sadoc, père d'Eliud, de la tribu de Juda et de la famille de David. Achim est dénommé dans la généalogie du Sauveur (*Matth.* I, 14).

ACHIMAAS, fils du grand-prêtre Sadoc. Il succéda à son père vers l'an du monde 3000, sous le règne de Salomon; il rendit un service important à David durant la guerre d'Absalom (*g*), car pendant que son père Sadoc était dans Jérusalem avec Chusaï, ami de David, Achimaas et Jonathas demeurèrent au dehors, cachés près la fontaine de Rogol. Une servante étant venue leur dire la résolution qui avait été prise dans le conseil d'Absalom, ils partirent incontinent pour en porter la nouvelle au roi David, mais ayant été aperçus par un garçon, qui en donna avis à Absalom, il fit courir après eux. Achimaas et Jonathas craignant d'être pris, se retirèrent chez un homme de Bahurim, qui avait un puits à l'entrée de sa maison, dans lequel ils descendirent, et la femme de cet homme étendit une couverture sur la bouche de ce puits, comme si elle eût fait sécher des grains pilés. Les gens d'Absalom étant venus dans cette maison, dirent à la femme: *Où sont Achimaas et Jonathas?* Elle répondit: *Ils ont pris un peu d'eau, et s'en sont allés bien vite* (2). Ainsi ceux qui les cher-

(*a*) II *Par.* xxviii, 22, 23, etc.
(*b*) *Joseph. Antiq.* l. XV, *c.* ix, *p.* 531.
(*c*) *Antiq.* l. XVII, *c.* ix, *p.* 599.
(*d*) *Antiq.* l. XVII, *c.* xii, *p.* 607.
(*e*) I *Reg.* xiv, 3, 8.
(*f*) I *Reg.* xxii, 11, etc.
(*g*) II *Reg.* xv, 27 et seq. xvii, 17. An du monde 2981, avant Jésus-Christ 1019, avant l'ère vulg. 1023.

(1) « Ainsi Achaz s'est constitué arbitre souverain du culte; non content d'être roi et chef de l'Etat, il s'est fait pontife et chef de la Religion. Et Urie ne s'oppose pas à cette usurpation sacrilége! Il ne fait même aucune remontrance à ce monarque impie! Loin de là, il obéit lâchement à ses ordres! Il se soumet servilement à ses caprices! Personne, pas un prêtre, pas un citoyen n'élève la voix pour protester contre ces abominations! Quelle différence entre ce lâche pontife et le fidèle Azarias, un de ses prédécesseurs, qui avait résisté au roi Ozias, et qui, par son zèle intrépide, avait mérité que Dieu vînt lui-même à son secours en frappant sous ses yeux, d'une plaie honteuse, l'audacieux usurpateur des fonctions sacerdotales! Cependant le sacrilége d'Achaz ne resta pas impuni. » Mon *Histoire de l'Ancien Testam.*, liv. V, ch. xi, n. 7, tom. I, p. 375, col. 2.

(2) Il faut « plaindre, dit un auteur, ceux qui condamnent la conduite de la femme de Bahurim, ou qui en pareil cas ne suivraient pas son exemple. »

chaient, ne les ayant pas trouvés, revinrent à Jérusalem. Alors, Achimaas et Jonathas sortant du puits, continuèrent leur chemin et vinrent dire à David qu'il n'avait point de temps à perdre, et qu'il fallait qu'il passât le Jourdain le plus promptement qu'il pourrait. — Après la bataille que Joab et Abisaï, généraux de l'armée de David, livrèrent à Absalom, et dans laquelle ce prince fut vaincu et mis à mort, Achimaas demanda permission à Joab d'en aller porter la nouvelle à David (*a*); mais Joab lui dit : *Vous porterez les nouvelles une autre fois, mais non aujourd'hui; je ne veux pas que ce soit vous présentement, car le fils du roi est mort.* Joab dit donc à Chusi : *Allez annoncer au roi ce que vous avez vu;* Chusi se mit à courir. Peu de temps après Achimaas dit encore à Joab : *Mais si je courais encore après Chusi? Mon fils*, dit Joab, *pourquoi voulez-vous aller? Vous serez porteur d'une mauvaise nouvelle.— Mais enfin si je courais*, répliqua Achimaas? — *Allez*, dit Joab. Il courut par un chemin plus court, et passa Chusi. La sentinelle qui était au haut de la porte, voyant venir un homme seul, en donna aussitôt avis au roi, et le roi dit : *S'il est seul, il porte une bonne nouvelle.* En effet, si c'eût été une déroute, le peuple serait revenu en foule.

Comme ce premier avançait en grande hâte, la sentinelle en vit un second qui courait aussi; et ayant crié d'en haut, le roi dit : *Il porte encore une bonne nouvelle.* La sentinelle ajouta : *A voir courir le premier il me semble que c'est Achimaas, fils de Sadoc.* Le roi dit : *C'est un homme de bien; il nous apporte une bonne nouvelle.* Achimaas s'approchant, cria : *Seigneur, que Dieu vous conserve;* et se prosternant jusqu'à terre, il dit : *Béni soit le Seigneur votre Dieu, qui vous a vengé de vos ennemis.* Le roi ajouta : *Mon fils Absalom est-il en vie?* Achimaas par prudence ne voulut pas lui annoncer sa mort; il lui dit seulement : *Lorsque Joab votre serviteur m'a envoyé vers vous, j'ai vu s'élever un grand tumulte. C'est tout ce que je sais. Passez*, lui dit le roi, *et tenez-vous là.* Voilà ce que l'histoire nous apprend d'Achimaas. Il eut pour successeur dans la grande sacrificature Azarias (*b*). La guerre d'Absalom contre David, dont nous venons de parler, arriva l'an du monde 2981, avant J.-C. 1019, avant l'ère vulgaire 1023.

* ACHIMAAS, père d'Achinoam, épouse de Saül. I *Reg.*, XIV, 50.

* ACHIMAAS, époux de Basémath, fille de Salomon, fut intendant de ce roi dans la tribu de Nephthali. III *Reg.*, IV, 15.

ACHIMAM, géant de la race d'Enach, demeurait à Hébron [avec ses frères Sesaï et Tholmaï], lorsque les envoyés du camp d'Israel firent la visite du pays de Chanaan (*c*). [C'est le même qu'Ahimam. *Voy.* ce nom].

ACHIMÉLECH, fils d'Achitob, et frère d'Achia, auquel il succéda dans la grande sacrificature. Il est nommé Abiathar dans saint Marc (*d*). Le Tabernacle était alors à Nobé, et Achimélech y avait sa demeure avec les autres prêtres. David ayant été averti par Jonathas, son ami (*e*), que Saül était résolu de le perdre, jugea à propos de se retirer pour toujours. Il alla donc à Nobé vers le grand-prêtre Achimélech (*f*). Le grand-prêtre fut surpris de le voir, et lui dit : *D'où vient que vous êtes seul, et qu'il n'y a personne avec vous?* David lui répondit : *Le roi m'a donné un ordre qui presse, et m'a défendu d'en rien témoigner à personne. J'ai même donné rendez-vous à mes gens en tel et tel lieu. Si vous avez quelque chose à manger, quand ce ne serait que cinq pains, ou quoi que ce soit, donnez-le moi.* Le grand-prêtre répondit : *Je n'ai point de pains communs; mais seulement des pains sanctifiés, pourvu que vos gens soient purs, particulièrement à l'égard des femmes.* David répondit : *A l'égard des femmes, mes gens ne s'en sont point approchés depuis trois jours; et s'il leur était arrivé quelque souillure, j'aurai soin qu'ils s'en purifient, avant que d'user de ces pains.*

David ajouta : *N'avez-vous point ici une lance ou une épée? Car je n'ai point apporté avec moi mon épée, ni mes armes; parce que l'ordre du roi pressait fort.* Achimélech répondit : *Voici l'épée de Goliath le Philistin, que vous avez tué dans la vallée du Térébinthe. Elle est enveloppée dans une tapisserie derrière l'éphod. Si vous la voulez, prenez-la; car ici il n'y en a point d'autre.* David lui dit : *Il n'y en a point qui la vaille; donnez-la-moi.* David se retira donc vers Achis, roi de Geth. Or, Doëg Iduméen était à Nobé, lorsque David y vint. Un jour donc que Saül se plaignait devant ses officiers que personne n'était touché de son malheur, et ne l'avertissait de ce qu'on faisait contre lui (*g*), Doëg lui raconta ce qui était arrivé lorsque David vint trouver le grand-prêtre Achimélech. Aussitôt Saül l'envoya quérir avec tous les autres prêtres; et il dit à Achimélech : *Pourquoi avez-vous conspiré contre moi, vous et le fils d'Isaï? Pourquoi lui avez-vous donné des pains et une épée, et pourquoi avez-vous consulté Dieu pour lui?* Achimélech répondit au roi : *Y a-t-il quelqu'un entre vos serviteurs qui vous soit aussi fidèle que David, lui qui est le gendre du roi, l'exécuteur de vos ordres, et qui a tant de pouvoir dans votre maison? Est-ce d'aujourd'hui que j'ai commencé à consulter le Seigneur pour lui?*

Saül, sans avoir égard aux raisons d'Achimélech, lui dit : *Vous mourrez présentement, Achimélech, vous et toute la maison de votre père.* Il dit ensuite aux gardes qui l'environnaient : *Tournez vos armes contre les prêtres du Seigneur; car ils sont d'intelligence avec David.* Mais les officiers du roi ne voulurent point porter leurs mains sur les prêtres du

(*a*) II *Reg.*, XVIII, 18, 19, 20. An du monde 2981, avant Jésus-Christ 1019, avant l'ère vulgaire 1023.
(*b*) I *Par.* VI, 8.
(*c*) I *Num.*, XIII, 23.
(*d*) *Marc.* II, 26.
(*e*) I *Reg.* XX, 35, 36, etc.
(*f*) I *Reg.* XXI, 1, 2, etc. An du monde 2934, avant Jésus-Christ 1056, avant l'ère vulg. 1060.
(*g*) I *Reg.* XXII, 6, et seq.

Seigneur. Alors Saül commanda à Doëg de tuer tous les prêtres. Doëg obéit ; et il mourut en ce jour-là quatre-vingt-cinq hommes, qui portaient l'éphod de lin. Il alla ensuite à Nobé, et fit passer au fil de l'épée les hommes, les femmes, les enfants et tous les animaux qu'il y trouva. L'un des fils d'Achimélech, nommé Abiathar, s'enfuit du carnage, et se retira vers David. Cela arriva l'an du monde 2944, avant J.-C. 1056, avant l'ère vulgaire 1060.

[« Achimélech, autant qu'on en peut juger par sa courte histoire, dit un auteur, était un homme grave, droit, simple, occupé seulement de ses fonctions saintes. Sa réponse aux accusations de Saül est calme et pleine de dignité, et si rien n'est omis dans le récit de sa fin déplorable, il est mort comme il devait mourir, en protestant par son silence contre l'injustice de sa condamnation. » « Saül, dit un autre écrivain, croyait sans doute avoir à jamais éteint la race sacerdotale; ses mesures avaient paru si bien prises, qu'il ne pouvait supposer qu'aucun eût échappé: cependant le ciel, en abandonnant ses élus au glaive de l'impie, en avait réservé un seul pour perpétuer son sacerdoce : Abiathar parvint à s'échapper, et se réfugia auprès de David, portant encore à la main l'éphod qu'il avait pu sauver du pillage. Ainsi fut trompée la cruelle et sacrilége espérance du monarque, qui n'avait sans doute pas voulu se rappeler que la Providence sait se jouer des conseils iniques de l'impiété, et que de sa main toute-puissante elle soutient à son gré l'édifice que celle-ci veut abattre, et rend inutiles tous ses efforts. »]

* ACHIMÉLECH, Abiathar, fils d'Achimélech, dont il vient d'être parlé, a aussi porté ce nom. *Voy.* ABIATHAR.

*ACHIMÉLECH, héthéen, mais prosélyte, sans doute, était officier de David. C'est à lui et à Abisaï que ce prince proposa de pénétrer avec lui dans le camp de Saül (I *Reg.*, XXVI, 6). Abisaï (*Voyez* ce nom) s'écria aussitôt qu'il le voulait bien ; mais comme il n'est plus question d'Achimélech dans le récit, on peut croire qu'il n'osa partager les périls évidents de cette expédition. D'ailleurs un homme tout seul ne suffisait peut-être pas pour l'entreprendre; mais trois étaient de trop.

* ACHIMÉLECH ou ACHIS, roi de Geth. Voyez ABIMÉLECH et ACHIS.

ACHIMOTH, fils d'Helcana. (I *Par.*, VI, 25.)

ACHINOAM, fille d'Achimaas et femme de Saül. (I *Reg.*, XIV, 50.)

ACHINOAM, seconde femme de David, et mère d'Amnon. Elle était native de Jezrael. Ayant été prise par les Amalécites au pillage de Siceleg, David la tira de leurs mains, avec le reste du butin (*a*).

[Dom Calmet dit qu'Achinoam était la seconde femme de David; je crois qu'elle était la première, et c'est en effet ce que l'historien sacré fait assez entendre, 1° quand, parlant du mariage de David avec Abigail, il dit, non pas que ce prince *épousa aussi* Achinoam, comme traduit la Vulgate, mais qu'*il l'avait aussi épousée*, comme s'exprime le texte original (I *Reg.* XXV, 43); 2° quand, parlant de ces deux épouses de David, il nomme toujours Achinoam la première. Elle suivit David chez Achis, roi de Geth, lorsqu'il crut prudent de se soustraire aux recherches haineuses de Saül (XXVII, 3); depuis, elle demeura avec lui à Siceleg, où elle fut faite captive par les Amalécites (XXX, 5). Bientôt délivrée par son mari, elle le suivit à Hébron et le vit sacrer roi (II *Reg.* II, 2 *et suiv.*). C'est à Hébron qu'elle enfanta Amnon (III, 2, *et* I *Par.* III, 1)].

ACHIOR, ami et parent de Tobie. Il était comme lui de la ville et de la tribu de Nephthali, et fut conduit par Salmanasar à Ninive, où il fut toujours fort lié avec Tobie (*b*).

ACHIOR, général des Ammonites, qui amena des troupes auxiliaires de son pays à l'armée d'Holopherne, lorsqu'il allait en Egypte. Les habitants de Béthulie ayant fermé les portes à Holopherne, et n'ayant point voulu exécuter ses ordres, il fit venir les princes de Moab, et les chefs des Ammonites, et leur demanda en colère, qui étaient ces gens qui voulaient s'opposer à leur passage; car il présumait que les Ammonites et les Moabites étant voisins des Hébreux, sauraient lui en dire la vérité mieux que personne. Alors Achior, chef des enfants d'Amnon, lui répondit : *Seigneur, ces peuples sont originaires de Chaldée. Leurs pères habitèrent d'abord dans la Mésopotamie; et parce qu'ils ne voulurent pas adorer les dieux des Chaldéens, ils furent obligés d'abandonner ce pays et de venir dans la terre qu'ils occupent aujourd'hui.* Il continua à parler de la descente de Jacob en Egypte, des miracles opérés par Moïse, pour en tirer les Israélites; de la conquête qu'ils firent de la terre de Chanaan. Enfin il dit que ce peuple avait toujours été invincible et visiblement protégé de Dieu, tout le temps qu'il était demeuré fidèle à son Seigneur; mais qu'aussitôt qu'il était tombé dans quelque infidélité, Dieu n'avait pas manqué d'en tirer vengeance. *Maintenant donc, Seigneur*, ajouta-t-il, *informez-vous si ce peuple a commis quelque faute contre son Dieu, et si cela est, allons les attaquer; parce que le Seigneur nous les livrera entre les mains: sinon, nous ne pourrons leur résister; parce que Dieu prendra leur défense, et nous couvrira de confusion* (*c*).

A ces paroles, les grands de l'armée d'Holopherne émus de colère, voulaient se jeter sur lui, pour le tuer; et Holopherne transporté de fureur, dit à Achior: *Puisque vous avez fait le prophète, en nous disant que le Dieu d'Israel sera le défenseur de son peuple, pour vous faire voir qu'il n'y a point d'autre Dieu que Nabuchodonosor, mon maître, lorsque nous aurons fait passer tout ce peuple*

(*a*) I *Reg.* XXX, 5 et seq.
(*b*) *Tob* XI, 20.
(*c*) *Judith*, V, 1, etc.

par le fil de l'épée, nous vous ferons périr avec eux; et vous apprendrez que Nabuchodonosor est le Seigneur de toute la terre. Et afin que vous éprouviez vous-même la vanité de votre prophétie, je vais vous faire conduire à Béthulie, où vous courrez les mêmes risques que ce peuple, que vous croyez invincible. En même temps il commanda à ses gens de se saisir d'Achior, et de le mener à Béthulie. Ils le conduisirent donc le long de la montagne, jusqu'assez près de la ville, et ils l'attachèrent les mains derrière le dos à un arbre, afin que ceux de Béthulie qui étaient sortis contre eux, le prissent et le menassent dans la ville. Lorsqu'il fut au milieu des anciens et de l'assemblée du peuple, il leur exposa ce qu'il avait dit, et ce qui lui était arrivé. Alors tout le peuple de Béthulie se prosterna le visage contre terre; et criant au Seigneur, ils lui demandèrent son assistance, et le prièrent de venger l'honneur de son nom, et d'humilier l'orgueil de leurs ennemis. Après cela ils prirent Achior, et le consolèrent. Ozias, chef du peuple, le reçut dans sa maison, et lui fit un grand festin.

Achior demeura dans Béthulie pendant tout le temps du siége; et lorsque Dieu eut livré Holopherne entre les mains de Judith, et qu'elle fut de retour dans la ville, portant la tête de ce général, on fit venir Achior (*a*); et Judith lui dit : *Le Dieu d'Israel, à qui vous avez rendu témoignage, a coupé lui-même cette nuit par ma main la tête du chef de tous ces infidèles;* et incontinent elle tira la tête d'Holopherne, et la lui montra, en disant : *Voici la tête de celui qui insultait au Dieu d'Israel, et qui se vantait de vous faire passer avec nous par le tranchant de son épée.* Achior voyant la tête d'Holopherne, fut saisi d'une si grande frayeur, qu'il tomba le visage contre terre, et s'évanouit. Etant ensuite revenu à lui, il dit à Judith : *Vous êtes bénie de votre Dieu dans toute la maison de Jacob, parce que le Dieu d'Israel sera pour jamais glorifié en vous parmi tous les peuples qui entendront parler de votre nom.* Après cela Achior abandonna les superstitions païennes, crut en Dieu, se fit circoncire, et fut reçu au nombre du peuple d'Israel (*b*).

La guerre d'Holopherne est placée, selon les uns, au temps de Manassé, roi de Juda, l'an du monde 3348, avant Jésus-Christ 652, avant l'ère vulgaire 656; selon d'autres, elle arriva après le retour de la captivité de Babylone. On peut voir sur cela les commentateurs et notre préface sur le livre de Judith.

ACHIRAM, ou **Ahiram**, de la tribu de Benjamin, était chef d'une des grandes familles de cette tribu (*c*), au temps de la sortie d'Egypte.

ACHIS ou **Akis**, roi de Geth (1). David ayant pris la résolution de s'éloigner de Saül, qui cherchait à lui ôter la vie, se retira dans le pays des Philistins et dans la ville de Geth, où régnait Achis (*d*). Les officiers d'Achis ayant vu David, dirent au roi : *N'est-ce pas là ce David qui est regardé comme le roi de son pays? n'est-ce pas lui dont on a dit dans les danses publiques : Saül en a tué mille et David dix mille?* David ayant entendu ces discours, commença à craindre pour sa vie; c'est pourquoi il contrefit l'insensé devant les Philistins, il se laissait tomber entre leurs mains, il se heurtait contre les portes, et la salive découlait sur sa barbe. Achis dit donc à ses officiers : *Vous voyez bien que cet homme était fou, pourquoi me l'avez-vous amené? est-ce que nous n'avons pas ici assez de fous, sans nous amener encore celui-ci?* David sortit donc ainsi de Geth, et échappa de ce danger. Cela arriva l'an du monde 2944, avant Jésus-Christ 1056, avant l'ère vulgaire 1060.

Trois ou quatre ans après (*e*), David ayant apparemment fait pressentir Achis, envoya lui offrir ses services, et le pria de le recevoir dans sa ville ou dans ses Etats. Achis qui connaissait la valeur de David, et qui savait les sujets de mécontentement qu'il avait de la part de Saül, le reçut dans Geth (*f*) avec six cents hommes qui l'accompagnaient, et leurs femmes et leurs enfants. Ils y demeurèrent quelque temps, après quoi David dit à Achis : *Si j'ai trouvé grâce à vos yeux, donnez-moi un lieu de retraite dans quelqu'une de vos villes, car pourquoi votre serviteur demeure-t-il avec vous dans la ville royale?* Achis lui donna donc en propre Siceleg, et David s'y établit. Or, pendant les quatre mois qu'il fut dans la ville de Geth, il faisait des courses avec ses gens, et pillait les peuples des environs, tuant tout autant d'hommes qu'il en trouvait, afin que nul ne pût découvrir le lieu où il faisait la guerre. Cependant il faisait accroire à Achis qu'il faisait ses courses sur les terres de Juda, et que c'était de là que venait tout le butin qu'il prenait, et dont il ne manquait pas de lui faire part. Achis se fiait donc tout à fait à David, disant : *Il a fait tant de maux à son peuple, qu'il ne peut plus songer à retourner dans son pays. Ainsi, il demeurera toujours attaché à mon service.*

Environ deux ans après (*g*), les Philistins se mirent en campagne pour combattre les Israélites, et Achis dit à David de se préparer pour marcher à la guerre avec lui. David lui répondit : *Vous verrez maintenant ce que votre serviteur fera.* Et Achis lui dit : *Je vous confierai pour toujours la garde de ma personne* (*h*). Les Philistins étant donc allés à Aphec, ville située dans le Grand-Champ ou dans la Vallée de Jezrael (*i*), David s'y trouva avec ses gens à l'arrière-garde, avec Achis. Alors les princes des Philistins dirent à Achis : *Que font là ces Hébreux?* Il répon-

(*a*) *Judith*, XIII, 27, etc.
(*b*) *Judith*, XIV, 6.
(*c*) *Num.* XXVI, 38.
(*d*) I *Reg.* XXI, 10.
(*e*) An du monde 2947, avant Jésus-Christ 1053, avant l'ère vulg. 1057.
(*f*) I *Reg.* XXVII, 1, 2, etc.
(*g*) An du monde 3949, avant Jésus-Christ 1051, avant l'ère vulg. 1055.
(*h*) I *Reg.* XXVIII, 1, 2, 3, etc.
(*i*) I *Reg.* XXIX.
(1) Dans la Philistie.

dit : *Est-ce que vous ne connaissez pas David?* Il y a environ deux ans qu'il est avec moi, et je n'ai rien trouvé à redire en lui. Mais les princes des Philistins se mirent en colère contre lui, et lui dirent : *Que cet homme-là s'en retourne, et qu'il ne se trouve point avec nous à la bataille, de peur qu'il ne se tourne contre nous au milieu du combat, et qu'il ne cherche à se réconcilier à Saül par notre sang.* Achis dit donc à David : *Vive le Seigneur; je ne trouve en vous que sincérité et fidélité, j'approuve toute la conduite que vous avez tenue; vous ne m'avez donné aucun sujet de plainte, mais vous n'agréez pas aux satrapes. Retournez-vous-en donc, afin que vous ne blessiez pas les yeux des Philistins.* David répondit : *Qu'ai-je donc fait, et qu'avez-vous trouvé en moi depuis le temps que j'ai paru devant vous jusqu'aujourd'hui, pour ne me permettre pas de combattre avec vous contre les ennemis de mon seigneur et de mon roi?* Achis lui répondit : *Pour ce qui est de moi, je vous regarde comme un ange de Dieu; mais les princes des Philistins ont résolu que vous ne vous trouveriez point avec eux dans le combat.* David s'en retourna donc dès le lendemain à Sicéleg, qui avait été pillée pendant son absence par les Amalécites. David ne demeura que très-peu de temps chez ce prince, après la bataille de Gelboé, où Saül et ses fils furent tués. Il vint de Sicéleg à Hébron, dans la tribu de Juda (*a*), et depuis ce temps l'Ecriture ne nous dit plus rien du roi Achis.

[Suivant la chronologie de l'*Art de vérifier les dates*, il s'est écoulé plus de temps entre le premier et le second voyage de David à Geth, que n'en marque D. Calmet; la différence, toutefois, n'est que de deux ou trois ans. — Sans avoir égard au temps plus ou moins long qui s'est passé entre ces deux voyages, il me paraît qu'il faut distinguer ici deux rois de Geth, ou que celui dont il va être fait mention, d'après I *Reg.*, XXVII, 1 et suivants, n'est pas le même que cet autre, dont Calmet vient de parler d'après le même livre, XXI, 10 et suivants. Ce qui fait naître en moi cette idée, c'est qu'il me semble que l'historien sacré les distingue lui-même, en disant que celui que je crois être le second était fils de Maoch (XXVII, 2). Je trouve, quarante-deux ans plus tard, un troisième Achis, roi de Geth, dont Calmet ne parle pas ici, et que d'autres confondent avec le seul que reconnaît le docte bénédictin : c'est celui auquel Séméi alla redemander ses serviteurs fugitifs; il était fils de Maacha (III *Reg.* II, 39). — Le premier Achis est appelé ailleurs (*Psal.* XXXIII, 1) Achimélech, selon la Vulgate, ou plutôt Abimélech (*Voyez* ce nom), selon l'Hébreu; mais ce nom était plutôt son titre, et ce titre était commun aux rois Philistins, que nous en voyons décorés au temps d'Abraham. Il est probable que le nom d'Achis était commun aussi à ces mêmes princes].

ACHISAMECH, père d'Ooliab, ce fameux ouvrier qui fut employé par Moïse à la construction du Tabernacle dans le désert (*b*), l'an du monde 2514, avant Jésus-Christ 1486, avant l'ère vulgaire 1490; il était de la tribu de Dan.

ACHITOB I, fils de Phinée II (1) et petit-fils du grand-prêtre Héli (2); son père Phinée ayant été tué à la malheureuse journée où l'arche du Seigneur fut prise par les Philistins (*c*), il succéda à Héli son aïeul, l'an du monde 2888. Il eut pour successeur Achia son fils, vers l'an du monde 2911, avant Jésus-Christ 1089, avant l'ère vulgaire 1093.

ACHITOB II, fils d'Amarias (3) et père du grand-prêtre Sadoc (*d*). On n'est pas bien certain si cet Achitob exerça la grande sacrificature, mais on sait qu'il fut père du grand-prêtre Sadoc (4), qui jouit de cette dignité sous David et sous Salomon.

* ACHITOB III, fils d'un autre Amarias, qui l'était d'Azarias, aussi de la famille d'Eléazar, remplit les fonctions de la grande sacrificature à une époque qu'il est difficile d'indiquer. Comme celui qui précède, il paraît qu'il donna le jour à un grand-prêtre nommé Sadoc (I *Par.*, VI, 11, 12); suivant un autre texte (IX, 11), ce Sadoc n'était que son petit-fils. Voyez encore *Esdr.*, VII, 2, et *Néh.*, XI, 11.

* ACHITOB, fils de Melchia et père de Raphaïm, énumérés tous parmi les ancêtres de Judith (VIII, 1).

ACHITOPHEL, était natif de Gilo. Les Juifs (*e*) le font aïeul de Bethsabée, femme d'Urie, et ensuite de David, par Ammiel son fils (*f*), père de Bethsabée. Si cela est, il faut qu'Achitophel ait été fort âgé, au temps de la guerre d'Absalom, puisque Bethsabée, sa petite-fille, était déjà femme d'Urie depuis quelque temps, avant qu'elle épousât David. Il y en a (*g*) qui conjecturent que ce fut pour venger l'affront que David avait fait à Bethsabée, qu'Achitophel embrassa avec tant de chaleur le parti d'Absalom. Quoi qu'il en soit, aussitôt qu'Absalom fut reconnu roi par la plus grande partie des Israélites, il fit venir de la ville de Gilo Achitophel, conseiller de David, pour se servir de ses avis dans la conjoncture de ses affaires (*h*); car en ce temps-là les conseils d'Achitophel étaient regardés comme des oracles de Dieu même (*i*). Rien ne donna plus d'inquiétude à David, que lorsqu'il apprit que cet habile homme était dans le parti d'Absalom. [*Seigneur*, s'écriait-il dans l'angoisse de son âme, *renversez les conseils d'Achitophel* (5);

(*a*) II *Reg.* II, 1, 2, etc.
(*b*) *Exod.* XXXI, 6; XXXV, 34; XXXVIII, 23.
(*c*) I *Reg.* IV, 11.
(*d*) I *Par.* VI, 8, 53.
(*e*) *Auctor libri Tradit. Hebr. in libb. Reg. et Paralip. et ita interp. plerique.*
(*f*) I *Par.* III, 5. *collatum cum* II *Reg.* XI, 4.
(*g*) *Cornel. a Lapide, Tirin.* etc.— [M. Coquerel, comme on va le voir, a adopté cette opinion, qui est assurément la plus vraisemblable.]
(*h*) II *Reg.* XV, 12.
(*i*) II *Reg.* XVI, 23.
(1) De la famille d'Ithamar.
(2) I *Reg.* XIV, 3.
(3) De la famille d'Eléazar. Cet Amarias était fils de Meraïoth, I *Par.* VI, 7.
(4) II *Reg.* VIII, 17.
(5) II Reg. XV, 31.

et lorsque Chusaï, son ami, vint se présenter pour le suivre dans sa fuite, il le pria de s'en retourner à Jérusalem, d'aller faire semblant d'offrir ses services à Absalom, et de tâcher de détruire les conseils que lui donnerait Achitophel.

Lorsqu'Absalom fut arrivé à Jérusalem, il dit à Achitophel de délibérer avec ses autres conseillers sur ce qu'il y avait à faire (*a*). Achitophel lui conseilla d'abord d'abuser des concubines de son père, afin que, quand tout Israel saurait qu'il avait ainsi déshonoré son père, ils s'attachassent plus fortement à lui. On fit donc dresser une tente sur la terrasse du palais du roi, et Absalom entra devant tout Israel dans le lieu où étaient les concubines de David. Achitophel dit encore à Absalom (*b*): *Si vous l'agréez, je m'en vais prendre douze mille hommes choisis, et j'irai poursuivre David cette même nuit, et fondant sur lui pendant qu'il est las et hors de défense, je le battrai sans peine, je dissiperai ceux qui sont avec lui, et lorsqu'il sera abandonné de ses gens, je le ferai mourir; après cela je vous ramènerai l'armée, et tout sera en paix.* Cet avis plut à Absalom et à tous les anciens d'Israel. Néanmoins Absalom dit : *Faites venir Chusaï, afin que nous sachions aussi son avis.*

Chusaï étant venu et ayant entendu ce qu'avait conseillé Achitophel, il dit : *Le conseil qu'a donné Achitophel ne me paraît pas bon pour cette fois; mais voici, à mon avis, ce que vous pouvez faire de mieux pour le présent; faites assembler tout Israel, depuis Dan jusqu'à Bersabée, comme le sable de la mer qui est innombrable, et mettez-vous au milieu d'eux; et en quelque lieu que David puisse être, nous irons nous jeter sur lui, et nous l'accablerons par notre grand nombre, comme quand la rosée tombe sur la terre.* Cet avis fut goûté par Absalom et par tous les anciens d'Israel, et le Seigneur permit que celui d'Achitophel, qui était le meilleur, ne fût point suivi, afin de précipiter Absalom dans sa ruine. Or, Achitophel voyant que l'on n'avait point suivi le conseil qu'il avait donné, fit seller son âne, s'en alla à sa maison, qu'il avait dans la ville de Gilo, où, ayant mis ordre à ses affaires, il se pendit, et fut enseveli dans le sépulcre de ses pères. Il prévoyait sans doute tout ce qui devait arriver à Absalom, et il voulut prévenir la mort qu'il avait méritée, et que David, en remontant sur le trône, n'aurait pas manqué de lui faire souffrir. Tout ceci arriva l'an du monde 2981, avant Jésus-Christ 1019, avant l'ère vulgaire 1023.

[« On a demandé, dit M. Coquerel, quel intérêt put faire entrer Achitophel dans la conspiration d'Absalom. Que pouvait désirer de plus un conseiller de David, entouré d'une réputation si éclatante? L'orgueil de renverser un trône dont il était le soutien, et l'espoir de régner lui-même sous le nom d'Absalom, expliqueraient peut-être le complot qu'il dirige, mais non l'inceste qu'il conseille. Achitophel était père d'Eliham ou Hammiel, père de Batsébah (II *Sam.* XXIII, 34; XI, 3, 1; *Chr.* III, 5), et tout nous fait croire qu'il a voulu venger sa petite-fille; surtout l'infâme avis qu'il a donné, l'ardeur qu'il montre de poursuivre David, le désir qu'il exprime de le frapper lui seul. Ses conseils sont à la fois des preuves de la prudence la plus profonde, et des raffinements de vengeance. Sa mort est réfléchie, comme sa haine; elle semble celle d'un stoïcien de l'antiquité profane. Achitophel est un de ces hommes, aussi utiles amis qu'ennemis dangereux, également habiles dans le bien et le mal, qui mettent leurs talents au service de leurs passions, ne font rien à moitié, et sont des modèles de crime ou de vertu; car le génie sert à l'un et à l'autre. »]

ACHOBOR, fils de Balanan, roi d'Idumée (*Genes.*, XXXVI, 38). — [Il était le père de Balanan, et non pas son fils, comme l'attestent et l'endroit indiqué et I *Par.*, I, 49.]

ACHOBOR, officier du roi Josias, lequel fut envoyé par ce prince pour consulter la prophétesse Holda au sujet du livre de la Loi, trouvé par le grand-prêtre Helcias (*c*), l'an du monde 3380, avant Jésus-Christ 620, avant l'ère vulgaire 624. — [Cet Achobor est le même qu'Abdon. *Voyez* cet article.]

ACHOBOR, père d'Elnathan, dont il est parlé dans Jérémie, XXVI, 22. On parlera d'Elnathan sous sa lettre. — [D. Calmet distingue deux Achobor où il n'y en a qu'un : le père d'Elnathan est le même que l'officier du roi Josias, qui précède.]

ACHOR, vallée dans le territoire de Jéricho, dans la tribu de Benjamin, où Achan, ses fils et ses filles furent lapidés et brûlés (*d*), l'an du monde 2553, avant Jésus-Christ 1447, avant l'ère vulgaire 1451. — (*Voyez* ACHAN).

* ACHSA. *Voyez* AXA.

* ACHSAPH, ville chananéenne « dans la Galilée supérieure, sur la frontière, » dit Barbié du Bocage, avait un roi particulier lorsque les Israélites entrèrent dans le pays de Chanaan. Ce roi ou cet émir, ligué avec Jabin, roi d'Azor, fut défait, ainsi que ce dernier et vingt-neuf autres, par les Israélites (*Jos.*, XI, 1; XII, 20). Elle fait partie de la tribu d'Aser (XIX, 25); ici elle est nommée *Axaph*, par la Vulgate : cela vient de ce que les deux articulations CS des Hébreux forment ensemble articulation X des Latins; aussi D. Calmet la mentionne au mot ACSAPH (*Voyez* ce mot). Au premier endroit (XI, 1), M. Cahen lit *Achshof;* au second (XII, 20), *Achsaph;* et au troisième (XIX, 25), *Achschaf;* c'est que le texte présente quelque légère différence dans la ponctuation massorétique. Samson et Huré supposent que cette ville est la même qu'*Acco* (*Voyez* ce mot); dom Calmet la croit différente, mais il la confond à tort avec *Acsib* ou *Ecdippe* (*Voyez* ACHZIB).

* ACHZIB, ville mentionnée entre Céila

(*a*) II *Reg.* XV, 31, 32, 33.
(*b*) II *Reg.* XVII, 1, 2.
(*c*) II *Reg.* XXII, 14.
(*d*) *Josue* VII, 24.
(1) II *Reg.* XV, 31.

et Marésa, dans le partage échu à la tribu de Juda (*Jos.*, XV, 44).

* ACHZIB, nommée ACHZIBA dans la Vulgate (*Jos.*, XIX, 29), et ACHZIB DE HELBA, ou, suivant la Vulgate, ACHAZIB (*Jug.*, I, 31), ville phénicienne, l'une de celles qui échurent à la tribu d'Aser. N. Samson, comme D. Calmet (*Voyez* ACSIB), croit qu'elle est la même qu'*Ecdippe*, dont parlent Josèphe, Pline et Ptolémée. Barbié du Bocage adopte cette opinion, et ajoute : « Elle était déjà importante à l'époque où les Israélites s'en emparèrent : aussi se donnèrent-ils bien de garde d'en détruire la population. Aujourd'hui elle se nomme *Zib.* »

* ACONTIAS. Comme le mot *qippôz* (קפוז) approche beaucoup de *qippôd* (קפוד), les Septante et saint Jérôme l'ont pris pour le *hérisson* (*Isa.*, XXXIV, 15). Mais il paraît que c'est le serpent connu chez les anciens sous le nom de *acontias* ou *jaculus*, parce qu'il s'élance comme un trait sur ceux qu'il attaque. Le nom de ce serpent, qui en arabe est *qiphphâzah*, et les verbes *qaphphêts* (קפץ), en chaldéen, et *qaphaz*, en arabe, qui signifient *sauter*, semblent même ne laisser aucun doute à ce sujet. Shaw parle d'un serpent qui, chez les Arabes, a un nom différent, et qu'il croit pourtant être le même : « Le *zurreik*, dit ce voyageur, autre serpent du Sahara, est ordinairement environ de quinze pouces. Son corps est mince : il est remarquable en ce que, comme son nom semble l'insinuer (il vient de l'arabe *darder*, *lancer*), il s'élance avec une vitesse surprenante ; peut-être est-ce le *jaculus* des anciens. (Shaw, *tom.* I, *pag.* 325). Cette remarque de Shaw prouve que ce serpent avait deux noms qui revenaient à peu près au même, ou qu'il y a chez les Arabes deux espèces de serpents qui ont la propriété de s'élancer de cette manière (1).

* ACQUISITION. Un des buts que se proposa le législateur des Hébreux était de poser des bornes à l'inégalité, car il craignait qu'il se formât en Israel des castes semblables à celles de l'Egypte. C'est pourquoi il détermina la manière d'acquérir, et les conditions des acquisitions pour les propriétés foncières. Nous copions ici M. Salvador (2). « Que voulait Moïse, dit-il ? des limites à l'inégalité ; que craignait-il ? la formation des castes semblables à celles de l'Egypte, qui commenceraient à acquérir d'une manière légale les propriétés des plus petits citoyens qui s'en empareraient ensuite, soit par force, soit par adresse, et se rendraient les maîtres de tout le pays. On prévoit dès lors ce qu'il fit ; il permit la circulation des terres, mais en la soumettant à des règles par lesquelles les agglomérations deviendraient impossibles ; et il reconnut que si le citoyen était libre de disposer durant toute sa vie, et même pour quelque temps après, du patrimoine que ses aïeux avaient reçu de la nation, il ne pouvait pas s'en défaire d'une manière absolue et empiéter sur les droits de ses descendants. — Lorsqu'un homme voulait aliéner sa propriété, le plus proche parent jouissait de la faculté de s'en charger préférablement à toute autre personne, aux mêmes conditions. Refusait-il ? on vendait à autrui, en se réservant le droit de rachat pendant une ou plusieurs années, ou bien en y renonçant pour tout le temps que l'effet de l'aliénation pouvait légalement durer (*Lévit.*, XXV, 26-28) — Dans tous les cas, le contrat se passait en public et devant les magistrats. Le plus proche parent renonçait hautement à son droit, et l'acquéreur prenait à témoin les anciens et le peuple (Voyez *Ruth*, IV, 9-11). — Plus tard, on écrivit l'acte en double ; les témoins apposaient publiquement leur seing ; l'une des copies était roulée et cachetée, l'autre restait ouverte. Ainsi en usa Jérémie lorsqu'il acquit le champ de son cousin germain, qui l'avait prié d'user du droit de proche parent (Voyez *Jér.*, XXXII, 9-14). — Mais, excepté pour les maisons sises dans les villes closes, toute *vente* était dissoute de droit en l'année jubilaire, ainsi nommée soit du mot *iobel*, qui indique la corne de bélier dont on se servait en façon de trompette, pour en faire la publication, soit du mot *iabal*, qui veut dire, *il a apporté* ; parce qu'elle apportait à chaque citoyen la joie de rentrer dans son héritage, et à chaque serviteur sa liberté. *Dès que la cinquantième année sera arrivée*, dit la loi, *on publiera que tout homme reprenne sa possession et retourne dans sa famille.... En conséquence, lorsque vous ferez quelque vente ou quelque achat de biens-fonds, vous fixerez le prix en raison du nombre d'années qui se sont écoulées depuis la dernière année jubilaire* (*Lév.*, XXV, 10-14). A des époques périodiques, l'équilibre sera donc rétabli parmi les citoyens (3) : cet équilibre auquel le prophète Isaïe ajoutait une si grande importance, que, voyant éluder la loi, il s'écriait : *Malheur à vous qui joignez maison à maison, et qui approchez un champ de l'autre, de manière à absorber tout le terrain et à vous rendre seuls possesseurs du pays ! Jéhovah dit : Vos maisons vastes seront désolées, vos palais resteront sans habitants* (*Isa.*, v, 8, 9). — Aux yeux du législateur, cette disposition jubilaire avait l'avantage de prévenir quelques-unes des conséquences du fait.... d'après lequel les enfants ont toujours à souffrir des désordres de leurs pères : une partie de la propriété leur revenait inévitablement. Les pauvres, loin d'avoir de la propension à troubler l'Etat, soutiendront une loi pleine de sollicitude pour eux, et qui

(1) Cet article est emprunté à l'utile compilation intitulée : *Introduction... aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.*, par M. Glaire, tom. II, pag. 116, 117.

(2) *Instit. de Moïse et du peuple hébreu*, liv. III, ch. II, tom. I, pag. 245 et suiv.

(3) Les mêmes vues firent proposer à Rome la loi Licinia (l'an 366 avant notre ère), en vertu de laquelle aucun particulier ne pourrait posséder plus de 500 acres de terre (sept cent cinquante arpens environ). Mais tout l'ensemble de la législation s'opposait à ce qu'elle fût admise ; et malgré les efforts des Gracques, elle ne reçut jamais d'exécution. Tous les législateurs de la Grèce imaginèrent des lois analogues. Cette note est de M. Salvador.

doit les ramener au bout d'un certain nombre d'années au niveau de leurs frères. L'économie agricole sera forcée de se livrer à d'utiles calculs, pour établir dans les contrats des proportions variées, selon le nombre d'années qui restent à s'écouler jusqu'au jubilé. Enfin, soit qu'on garde sa propriété, soit qu'on la transmette à un autre, il n'y aura jamais, dans le pays d'Israel, des propriétaires oisifs, ni des terrains incultes, ni la misère héréditaire auprès de l'opulence, ni un vain luxe des domaines, ni le faux éclat de Babylone; le plus riche et le plus pauvre, l'homme en réputation et l'homme obscur, le citadin et l'habitant des campagnes auront également à cœur de fertiliser leurs champs, de ne pas laisser dépérir l'héritage de leurs pères. »

ACRA. Ce nom est grec, et signifie en général une citadelle. Les Syriens et les Chaldéens ne laissent pas aussi de s'en servir dans le même sens (*a*). Le roi Antiochus Epiphanes fit bâtir une citadelle, au nord du temple, sur une hauteur qui dominait sur ce saint lieu; (*b*) ce qui fit donner le nom d'Acra à cette montagne. Josèphe dit (*c*) que cette hauteur était en demi-cercle, et que Simon Machabée ayant chassé les Syriens qui occupaient la citadelle d'Acra, la démolit et employa trois ans à aplanir la hauteur sur laquelle elle était bâtie. Il en fit jeter les démolitions dans la vallée qui était au pied, afin que le temple n'eût plus rien qui le commandât. On bâtit dans la suite sur la montagne d'Acra le palais d'Hélène, reine des Adiabéniens (*d*), le palais d'Agrippa (*e*), les archives publiques et le conseil, ou le lieu où s'assemblaient les magistrats de Jérusalem (*f*).

ACRABATENE, canton de la Judée, qui s'étendait entre Naplouse ou Sichem, et Jéricho, (*g*) tirant vers l'orient. Il avait environ douze milles, ou quatre lieues de long. L'Acrabatène tirait son nom d'un lieu nommé Akrabim, situé à neuf milles, ou trois lieues de Sichem, vers l'orient (*h*). Josèphe parle de cette Acrabatène en plus d'un endroit.

ACRABATENE, autre canton de la Judée, sur la frontière de l'Idumée, vers l'extrémité méridionale de la mer Morte. Ce canton tire son nom d'Akrabim, qui est traduit dans la Vulgate par la Montée des Scorpions (*i*). Il est parlé de cette dernière Acrabatène dans le premier livre des Machabées (*j*).

[Huré dit que, suivant Pline (V, 14), l'*Acrabatène* dont il s'agit était la troisième des dix toparchies de la Judée. On vient de voir que D. Calmet en fait un canton, terme très-vague, qu'il applique aussi au pays de Gessen. Ce n'était qu'une ville, dit Simon, d'après Adrichomius, à ce qu'il semble. C'était une partie de l'Idumée, dit M. Cahen sur *Nomb.*, XXXIV, 4. Tous entendent que l'*Acrabatène* est le pays auquel la *Montée d'Akrabim* ou *des Scorpions* (Ibid. et *Jos.*, XV, 3, et *Jug.*, I, 36) paraît avoir donné son nom, parce que les scorpions y abondent; mais Barbié du Bocage dit que l'Acrabatène est un *lieu* situé *vers* la Montée des Scorpions, *non loin des frontières de l'Idumée*; un autre en parle comme d'un *défilé*, et Burkhard pense que c'est le même *endroit* nommé aujourd'hui *Akaba, au nord du golfe Elanitique.* » Saura-t-on jamais ce qu'était l'Acrabatène? Ce pays ou ce lieu appartenait primitivement aux Iduméens; depuis l'arrivée des Israélites, ou les conquêtes de Josué, je crois qu'il a appartenu alternativement aux uns et aux autres, mais plus aux enfants d'Esaü qu'à ceux de Jacob, et il est très-vraisemblable que si c'est un pays un peu étendu, il n'a jamais été en entier à ces derniers.]

* ACRE, ou Saint-Jean-d'ACRE, nom donné par les Croisés à la ville de *Ptolémaïde*, l'ancienne *Acco* des Hébreux. *Voyez* ces articles.

ACRON, ou Akron, ou Ekron. C'est la même qu'Accaron, dont on a parlé ci-devant.

ACROSTICHES. Ouvrages acrostiches. — *Voyez* l'article Lettres.

ACSAPH, ville de la tribu d'Aser. Le roi d'Acsaph fut vaincu par Josué (*k*). — Quelques-uns croient qu'Acsaph est la même qu'Ecdippe, ville célèbre sur la Méditerranée, entre Tyr et Ptolémaïde. D'autres veulent qu'Ecdippe soit marquée dans Josué sous le nom d'Acsib (*l*) (*Josué*, XIX, 29). Les Arabes appellent aujourd'hui Sib un lieu à trois heures de Ptolémaïde, vers le nord, qui est la place de l'ancienne Ecdippe. Il y a assez d'apparence qu'Acsaph et Acsib ne marquent que la même ville d'Ecdippe, sur la côte de Phénicie. — [*Voyez* Achsaph et Achzib].

ACSIB. C'est la ville d'Ecdippe, sur la Méditerranée, entre Tyr et Ptolémaïde. — [*Voyez* Achsaph et Achzib].

ACTES DES APOTRES, livre canonique du Nouveau Testament, qui contient une grande partie de la vie de saint Pierre et de saint Paul, à commencer à l'ascension du Sauveur jusqu'à l'arrivée de saint Paul à Rome, après qu'il eut appelé à César; c'est-à-dire que ce livre renferme une histoire de vingt-huit ou trente ans. Saint Luc a toujours passé pour auteur des Actes. Après qu'il eut décrit dans son Evangile les actions de Jésus-Christ, il voulut aussi laisser à l'Eglise la vie et les actions des premiers apôtres, et la manière pleine de merveilles dont le Saint-Esprit avait formé l'Eglise

(*a*) *Græc.* Λκρα. *Syr. Chald.* חקרא.
(*b*) *Joseph. l.* XII. *Antiq. c.* VII et XIV.
(*c*) *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* XI, *p.* 446, 447.
(*d*) *Joseph. de Bello, l.* VII, *c.* XIII.
(*e*) *Joseph. Antiq. l.* XX, *c.* VII, *p.* 964.
(*f*) *Joseph. de Bello l.* VII, *c.* XIII. Ἀρχεῖον καὶ τὸ βουλευτήριον, etc.
(*g*) *Euseb. in voce* Ἀκραβείν. *Item in* Ἰδουμία. *Vide et Joseph. de Bello, l.* II, *c.* XI.
(*h*) *Vide Euseb. in Akrabim.*
(*i*) *Num.* XXXIV, 4.
(*j*) I *Mac.* V, 3.
(*k*) *Josue* XII, 20. *Aksaph.* אכשף
(*l*) אכזיב *Aksib.*

que Jésus-Christ avait rachetée de son sang.

Œcuménius (*a*) appelle les Actes *l'Evangile du Saint-Esprit*, et saint Chrysostome (*b*) *l'Evangile de la résurrection du Sauveur*, ou l'Evangile de Jésus-Christ ressuscité. Nous y voyons dans la vie et dans la prédication des apôtres, la plus grande merveille de la puissance du Saint-Esprit, et dans les premiers fidèles le plus excellent modèle de la vie chrétienne : en sorte que dans cet ouvrage, quoique saint Luc paraisse ne nous raconter qu'une simple histoire, ce divin médecin nous offre autant de remèdes propres à guérir les maladies de notre âme, qu'il nous dit de paroles, selon la pensée de saint Jérôme (*c*).

On croit que le principal dessein de saint Luc, dans la composition des Actes, était d'opposer une véritable histoire des apôtres et de la fondation de l'Eglise chrétienne, aux faux Actes et aux fausses histoires que l'on commençait à en répandre dans le monde. L'Eglise a fait un si grand cas de la fidélité et des lumières de ce saint évangéliste, qu'elle a méprisé tous les autres Actes des apôtres que l'on a vus et avant et après lui, pour n'adopter que ceux qu'il avait composés. Nous donnerons ci-après une liste des faux Actes dont les noms sont parvenus jusqu'à nous, car il y en a peu qui se soient conservés entiers.

On ignore le temps précis auquel saint Luc a composé le livre des Actes. On convient qu'il l'écrivit après son Evangile, et qu'il ne l'a pu écrire qu'après les deux ans de séjour que saint Paul fit à Rome dans son premier voyage, c'est-à-dire vers l'an 62 ou 63 de l'ère vulgaire, puisque saint Luc y parle de ce voyage et de ce séjour. Il put l'écrire à Rome même, étant auprès de saint Paul pendant le temps de sa prison, car saint Luc demeura auprès de lui pendant les deux ans qu'il fut à Rome, jusqu'à sa délivrance.

[Quelques auteurs ont prétendu que saint Luc avait écrit les *Actes des Apôtres* à Alexandrie. Ecoutons sur cette question un docte critique, à l'opinion duquel il est ici difficile et même impossible de ne pas adhérer; je veux parler de Michaëlis, qui, dans son *Introduction au Nouveau Testament* (tom. III, p. 407), s'exprime en ces termes : « Il est impossible actuellement, dit-il, de décider si l'intervalle écoulé entre la composition de l'Evangile de saint Luc et des Actes des Apôtres a été considérable ou non (1); nous ne pouvons pas mieux dire si ces deux ouvrages ont été écrits dans le même lieu ou dans des endroits différents, et même, bien que tous les deux soient dédiés à Théophile, nous ne pouvons affirmer qu'ils aient été écrits dans le lieu où résidait Théophile. Il est moins probable encore que les Actes des apôtres aient été composés à Alexandrie, qu'il ne l'est que l'Evangile y ait été écrit; si l'on pouvait hasarder une conjecture là où manquent les preuves historiques, je supposerais plutôt que les Actes ont été écrits à Rome, où saint Luc dit être arrivé avec saint Paul peu avant la fin de son livre, XXVIII, 16].

Saint Luc écrivit cet ouvrage en grec, et son grec est d'ordinaire plus pur et plus élégant que celui des autres auteurs du Nouveau Testament. Saint Epiphane (*d*) dit que ce livre fut traduit par les Ebionites de grec en hébreu, c'est-à-dire en syriaque, qui était la langue commune des Juifs de la Palestine. Mais ces hérétiques les corrompirent, en y mêlant plusieurs faussetés et plusieurs impiétés injurieuses à la mémoire des apôtres. Saint Jérôme (*e*) assure qu'un certain prêtre d'Asie ajouta aux vrais Actes les voyages de saint Paul, de sainte Thècle (*f*), et l'histoire d'un prétendu baptême donné à un lion. Tertullien racontait que saint Jean l'évangéliste ayant convaincu ce prêtre d'avoir altéré la vérité dans ce récit, il s'en excusait, disant qu'il l'avait fait pour l'amour qu'il portait à saint Paul (*g*).

Le livre des Actes a toujours passé pour canonique dans l'Eglise. Les Marcionites, (*h*) les Manichéens (*i*) et quelques autres hérétiques le rejetaient, parce qu'ils y trouvaient leurs erreurs trop distinctement condamnées. Saint Augustin (*j*) dit que l'Eglise reçoit avec édification cet ouvrage, et qu'elle le lit tous les ans dans l'assemblée des fidèles. Saint Chrysostome se plaint que de son temps ce livre était trop peu connu, et qu'on en négligeait trop la lecture. Pour lui, il en relève fort les avantages, et il prétend avec raison qu'il n'est pas moins utile que l'Evangile.

ACTES DES APÔTRES APOCRYPHES, attribués à Abdias, prétendu évêque de Babylone. L'imposteur qui a composé ces Actes, se donne pour un évêque ordonné à Babylone par les apôtres mêmes, lorsqu'ils allaient en Perse. L'ouvrage n'est ni ancien ni authentique; il n'a été connu ni d'Eusèbe, ni de saint Jérôme, ni des autres Pères qui ont vécu avant eux. L'auteur dit qu'il a écrit en grec, et que son ouvrage a été traduit en latin par Jules Africain, qui est lui-même un auteur grec. Il cite Hégésippe, qui a vécu au deuxième siècle de l'Eglise. Enfin, les vies des apôtres qu'il nous donne sont si pleines de fables, que l'on ne peut guère les regarder que comme un roman mal assorti.

ACTES DE SAINT PIERRE, nommés autrement *les Courses de saint Pierre*, *Periodi Petri*, que nous avons encore aujourd'hui sous le nom de *Récognitions de saint Clément*, sont beaucoup plus longs qu'ils n'étaient autrefois : on y trouve les voyages de

(*a*) *Œcumenius in Acta*, p. 20.
(*b*) *Chrys. in Acta homil.* I.
(*c*) *Hieronym. Ep.* 103, p. 9.
(*d*) *Epiphan. hæres.* 30, c. III et VI.
(*e*) *Hieronym. de Scriptorib. Eccles.*
(*f*) M. Grabbe dans son Spicilége des Pères, a donné une histoire de sainte Thècle, qu'il croit l'ancienne histoire dont parle S. Jérôme. Mais le fait du lion baptisé ne s'y trouve pas.
(*g*) *Tertul. de Baptismo*, c. XVII.
(*h*) *Tertull. l.* V, *contra Marcion.* c. I, 2.
(*i*) *Aug. de Utilitate credendi*, c. III, *et Ep. olim.* 253, *nunc* 237, *n.* 2.
(*j*) *Aug. Ep.* 315, *nov. edit.*, *n.* 1.
(1) Il y a lieu de présumer et de croire que cet intervalle a été assez long.

taient autrefois. C'est un ouvrage rempli de fables et de rêveries, qui viennent originairement de l'école des Ébionites (*a*).

ACTES DE SAINT PAUL, furent composés après la mort de cet apôtre, pour suppléer à ce que saint Luc n'avait pas rapporté de ce qu'il avait fait depuis la seconde année de son premier voyage à Rome jusqu'à la fin de sa vie. Ce livre, qui est entièrement perdu, devait être deux fois plus long que le livre canonique des Actes des apôtres, puisque, dans un manuscrit cité par M. Cotelier (*b*), il contenait quatre mille cinq cent soixante lignes ou versets, au lieu que, dans le même manuscrit, le vrai livre des Actes, composé par saint Luc, n'en a que deux mille cinq cents. Eusèbe (*c*) qui avait vu cet ouvrage, en parle comme d'une pièce supposée et sans autorité.

ACTES DE SAINT JEAN L'ÉVANGÉLISTE, connus dans saint Epiphane (*d*) et dans saint Augustin (*e*), contenaient des histoires incroyables de ce saint apôtre. Les encratites, les manichéens et les priscillianistes s'en servaient. Il y a apparence que l'auteur de la Synopse attribuée à saint Athanase les cite sous le nom de *Voyage de saint Jean*. On croit que ce sont ceux que nous avons dans le faux Abdias.

ACTES DE SAINT ANDRÉ, connus dans saint Augustin, et reçus par les manichéens, étaient différents de ceux que nous avons aujourd'hui sous le nom des prêtres d'Achaïe. Les manichéens (*f*), les encratites (*g*), les apotactiques, se servaient des Actes apocryphes de saint André. Voyez saint Epiphane, *Hérésie* 61 et 63.

ACTES DE SAINT THOMAS. Saint Augustin en cite quelque chose (*h*). Il dit que les manichéens s'en servaient particulièrement. On en trouve une partie dans la vie de saint Thomas écrite par le faux Abdias. M. Simon croit avoir trouvé ces anciens Actes de saint Thomas sous le nom de Voyages, *Periodi sancti apostoli Thomæ*, dans un manuscrit grec de la bibliothèque du roi de France, numéro 1832. Il en donne quelques fragments dans ses observations sur le texte et les versions du Nouveau Testament.

ACTES DE SAINT PHILIPPE. C'était un ouvrage dont se servaient les gnostiques. Le pape Gélase les mit au rang des apocryphes. Anastase Sinaïte nous en a conservé un fragment dans son ouvrage des trois carêmes, publié par M. Cotelier, dans ses Monuments de l'église grecque, tome III, p. 428.

ACTES DE SAINT MATTHIAS (*i*). On a prétendu que les Juifs avaient tenu pendant longtemps cachés les actes originaux de la vie et de la mort de saint Matthias, écrits en hébreu, et qu'un religieux de l'abbaye de saint Matthias de Trèves, les ayant tirés de leurs mains, les fit traduire en latin et les publia. Mais les critiques (*j*) ne les tiennent pas pour vrais ni pour authentiques. Il y a apparence que les Juifs abusèrent de la bonne foi et de la simplicité de celui à qui ils les communiquèrent.

* AD et ADITIS. Voyez AMALEC.

ADA, femme de Lamech le bigame, fut mère de Jabel et de Jubal (*k*). On ne sait pas le nom de ses autres enfants, car on présume qu'elle en eut un plus grand nombre. Un jour, on ne sait à propos de quoi, Lamech dit à ses deux femmes, *Ada* et Sella (*l*) : *Ecoutez-moi, femmes de Lamech ; faites attention à mes discours : parce que j'ai tué un homme pour ma blessure, et un jeune homme pour ma meurtrissure*, (vous craignez pour ma vie ; mais rassurez-vous), *Dieu punira sept fois le meurtrier de Caïn ; mais le meurtrier de Lamech sera châtié septante fois sept fois.* On peut voir sur cela les conjectures des commentateurs.

ADA, fille d'Hélon le Héthéen, et épouse d'Esaü. Elle fut mère d'Eliphaz (*m*). —[Ada est nommée *Basémath* au chap. XXVI, 34. *Oolibama, fille d'Ana* et autre femme d'Esaü, (XXXVI, 2), est nommée *Judith, fille de Bééri*, au même endroit, c'est-à-dire XXVI, 34. *Basémath* est nommée *Mahéleth* au chap. XXVIII, 9. Rien n'est plus commun dans l'Ecriture que de voir une même personne porter différents noms, et les copistes ont pu s'y méprendre ; *Basémath* est ici (XXXVI, 2) nommée *Mahéleth* dans le Samaritain, qui la nomme encore de même aux versets 4, 10, 13, 17. Il est dit aussi, au verset 2 de ce même chapitre, qu'Oolibama descendait de Sébéon *Hévéen*, au lieu qu'il est dit (XXVI, 34) que Judith était fille de Bééri *Héthéen*. Le changement de demeure peut avoir donné lieu à ces différentes dénominations : elles pourraient venir aussi de quelque méprise de copiste. Au chap. XXVI, 34, les exemplaires grecs des Septante varient sur la patrie d'Elon ; les uns le disent *Héthéen*, les autres *Hévéen* ; en grec la différence est assez grande, mais elle est beaucoup moindre en hébreu : HKTI, *Hethæi*. HKVI, *Hevæi*. Au chap. XXVII, 46, on voit que ces deux femmes étaient *Héthéennes*. Selon la Vulgate (XXXVI, 2), Oolibama était fille d'Ana, qui était *fille* de Sébéon, *filiam Anæ filiæ Sebeon ;* selon le Samaritain et selon la version des Septante, elle était fille d'Ana, *fils* de Sébéon, *filiam Ana, filii Sebeon*. Quelques-uns croient qu'Oolibama, fille d'Ana et petite-fille de Sébéon (verset 2), pourrait être la même qu'Oolibama, fille

(*a*) On peut voir ce que dit M. Cotelier sur ces Récognitions dans les Pères apostoliques. Voyez aussi M. Fabricius, Apocryph. N.T., p. 759 et suiv.
(*b*) *Coteler. not. in Epist. Barnab.*
(*c*) *Euseb. hist. Eccl. l.* III, *c.* XXV.
(*d*) *Epiphan. hæres.* 47.
(*e*) *Aug. de Fide, c.* IV *et* LX, *et contra adversar. Legis et Prophet. l.* I, *c.* XX.
(*f*) *Aug. de Fide contra Manich., c* XXXVIII *et alibi.*
(*g*) *Epiphan. hæres.* 42.
(*h*) *Aug. lib. contra Adimant. c.* XVII *et lib.* XXII, *contra Faust. c.* LXXIX, *et l.* I, *de Serm. Domini in monte, c.* XX.
(*i*) (*Bolland.*, 24 *Februar.*)
(*j*) Voyez M. de Tillemont, tom. I, hist. Eccles. p. 1186, et M. Fabricius, Apocryph. N. T. p 782.
(*k*) *Genes.* IV, 19.
(*l*) *Ibid.*, 23, 24.
(*m*) *Genes.* XXXVI, 2, 4, 10, 16.

d'Ana, dont il est parlé au verset 25, en supposant qu'Ana, père d'Oolibama, du verset 25, soit le même qu'Ana, fils de Sébéon, dont il est parlé au verset 24. Mais il paraît qu'Ana, père d'Oolibama, du verset 25, pouvait être Ana, fils de Séir, dont il est parlé au verset 20. D'ailleurs, Sébéon, père d'Ana, du verset 24, n'était ni Hévéen, ni Héthéen, mais Horréen (1). Il ne faut pas confondre Ana ou Basémath, fille d'Elon, avec Basémath, fille d'Ismael, qui fut aussi femme d'Esaü. *Voyez* Bazemath.]

ADAD [ou Hadad], fils de Badad (*a*), successeur de Husan, dans le royaume d'Idumée [ou plutôt de Séir. *Voyez* Eliphaz]. Il gagna une bataille sur les Madianites, dans les terres de Moab. Le nom de la ville où il régna, est *Avith*, dont on ignore la situation. Semla de Maressa, ou de Marésa, lui succéda.

ADAD [ou Hadad], roi de Syrie, régnait à Damas, lorsque David attaqua Adadézer [ou Adar-Ezer, I *Par.*, XVIII, 3], autre roi de Syrie (*b*). Nicolas de Damas (*c*) raconte que *Adad* ayant su que David faisait la guerre à son allié, mena du secours à Adadézer sur l'Euphrate, où était alors David. Mais, et Adad et Adadézer furent battus par David. L'Ecriture (*d*) dit aussi que le roi de Damas ayant mené du secours à Adadézer, roi de Soba, David lui tua vingt-deux mille hommes : mais elle ne dit pas le nom du roi de Damas (2). C'est Nicolas de Damas qui nous l'apprend, et qui ajoute que ses successeurs, rois de cette ville, prirent comme lui le nom d'Adad ; et qu'un de ses descendants voulant effacer la honte que celui-ci avait soufferte par sa défaite sous David, attaqua le roi de Samarie, et désola tout son pays. Ce fut Ben-adad qui fit la guerre à Achab, comme nous l'avons vu dans l'article d'*Achab*.

ADAD, fils du roi de l'Idumée orientale, fut porté en Egypte par les serviteurs du roi son père, dans le temps que Joab, général des troupes de David, exterminait tous les mâles de l'Idumée (*e*). *Adad* n'était alors qu'un petit enfant. On le porta d'abord dans le pays de Madian, et ensuite dans celui de Pharan, et enfin dans l'Egypte. Il fut présenté au roi d'Egypte, qui lui donna une maison, des terres et tout ce qui était nécessaire à son entretien. Il gagna même tellement l'affection de ce prince, qu'il lui fit épouser la propre sœur de la reine Taphnès, sa femme. De cette sœur de la reine, *Adad* eut un fils nommé Génubath, que la reine Taphnès nourrit dans la maison de Pharaon avec les enfants du roi. Après cela, *Adad* ayant appris que David était mort, et que Joab avait été tué par l'ordre de Salomon, il témoigna à Pharaon qu'il souhaitait s'en retourner dans son pays. Pharaon fit ce qu'i[l] put pour le retenir ; mais *Adad* le press[a] avec tant d'instance, qu'il lui permit de s'e[n] retourner en Idumée. Lorsqu'il y fut, il com[-]mença à y brouiller contre Salomon : mai[s] l'Ecriture ne nous apprend aucun détail d[e] ce qu'il y fit. — Josèphe (*f*) dit 1° qu['il] ne revint en Idumée qu'assez longtemp[s] après la mort de David, et lorsque les affai[-]res de Salomon commençaient à déchoir à cause de ses impiétés, et parce que Die[u] s'était éloigné de lui ; 2° qu'étant arriv[é] dans l'Idumée, et n'ayant pu engager le[s] Iduméens à la révolte, parce qu'ils étaien[t] retenus dans le devoir par de fortes garni[-]sons que Salomon entretenait dans leu[r] pays, il prit avec lui ce qu'il put ramasse[r] de gens qui voulurent entrer dans ses des[-]seins, et les mena à Razon, qui s'était révolt[é] contre Adarézer, son maître, roi de Syri[e]. Razon reçut Adad avec plaisir, et lui aida [à] faire la conquête d'une partie de la Syrie où il régna et d'où il fit des courses sur le[s] terres de Salomon. C'est ce que dit Josèph[e].

Tostat, Salien et quelques autres veulen[t] que Pharaon, roi d'Egypte, ait fait la pai[x] entre *Adad* et Salomon, et qu'il ait obtenu d[e] ce dernier qu'Adad régnerait sur l'Idumée, sous la condition toutefois de lui payer un tribut : qu'Adad demeura pendant quelques années soumis et tributaire à Salomon ; mais que sur la fin du règne de ce prince, il se lassa de cette soumission et commença à se soulever contre lui.

[Je préfère le récit de Josèphe. Résom, roi de Damas, est nommé Adad II, par Nicolas de Damas, allié d'Adar-Ezer (3), Résom fut défai[t] par David, et se rendit tributaire du vainqueu[r] (4). « Fidèle à Salomon, comme il l'avait ét[é] à David, tant que Salomon fut fidèle à Dieu Résom passa la quatre-vingtième année [de] son âge, sans oser penser à délivrer ses su[-]jets du tribut qu'il devait payer au monar[-]que hébreu ; mais quand Salomon fut infi[-]dèle à Dieu, le roi de Damas, qu'Adad étai[t] venu instruire de ses désordres et de sa né[-]gligence, se déclara roi indépendant (5 [...] leva une armée de gens déterminés, agran[-]dit son royaume et se rendit redoutable au[x] Israélites. Tout porte à croire qu'il avai[t] donné le commandement de ses troupes [à] Adad ; il est certain qu'après sa mort, qui n[e] tarda pas à arriver, le prince Iduméen régn[a] sur la Syrie. Nous pensons que ce prince, qu[i] avait environ vingt ans de moins que lui, l[e] suivit au tombeau après un petit nombr[e] d'années, et que Nicolas de Damas les con[-]fond sous le nom d'Adad II. Il eut pour suc[-]cesseur, on ne sait à quel titre, Hézion o[u] Adad III, suivant Nicolas de Damas. Hézio[n]

(*a*) *Genes*. xxxvi, 35.

(*b*) II *Reg*. vii, 5, 4.

(*c*) *Nicol. Damascen. apud Joseph. Antiq.*, *l.* VII, *c.* vi.

(*d*) II *Reg*. viii, 5.

(*e*) III *Reg*. xi, 14, 17, et seq. Vers l'an du monde 2963, avant Jésus-Christ 1037, avant l'ère vulg. 1041.

(*f*) *Joseph. Antiq. l.* VIII, *c.* ii, *circa finem.*

(1) Cette addition est tirée de la Bible de Vence, note sur *Gen*. xxxvi, 2 et 5.

(2) D. Calmet ne dit pas tout ce qui arriva dans cett[e] importante expédition. Je me borne à indiquer mon *Histoire de l'Ancien Testament*, tom. I, p. 227 et suiv.

(3) Voyez mon *Hist. de l'Anc. Test.*, tom. I, pag. 22[...] 228.

(4) *Ibid.*, et pag. 290, col. 2.

(5) III *Reg*. xi, 23 à 25. Josèphe, 312.

paraît avoir vécu en bonne intelligence avec les rois d'Israel et de Juda (1). »]

ADAD [ou Adar, *Gen.* XXXVI, 39] fils [non pas fils mais successeur] de Balanan, roi d'Idumée. Il régna dans la ville de Phaü (*a*). Après sa mort, l'Idumée fut gouvernée par des chefs ou des princes dont on trouve le dénombrement, *Gen.* XXXVI, 40-43, et I *Par.* I, 51-54.— [*Voyez* Adar.]

ADAD. Josèphe appelle de ce nom les rois de Syrie qui sont nommés dans l'Ecriture *Benadad*, et dont nous parlerons sous le nom de *Benadad*. — [*Voyez* l'article suivant.]

ADAD, dieu des peuples de Syrie. Macrobe (*b*) assure que c'était le soleil. *Adad* signifie *un* ou *seul*. Plusieurs rois de Syrie ont été appelés *Adad*. [Josèphe (2) en nomme un qui a été divinisé.] Nicolas de Damas (*c*) assure que ce nom leur a été commun pendant un long temps, comme aux rois d'Egypte, le nom de Ptolémée. — [Macrobe pourrait bien avoir raison : il est certain que le soleil était sous divers noms le dieu des Orientaux. Il était le dieu des Ethiopiens, et leurs rois se vantaient d'en descendre ; il était le dieu des Egyptiens sortis des Ethiopiens, et leurs rois prenaient le titre de fils du soleil ; « Sémiramis, dit l'abbé Banier (3), porte aussi cette qualité sur quelques monuments, dont les anciens ont parlé. *Adad* et *Benadad*, noms dont le premier signifie le soleil, et le second fils du soleil, étaient des noms communs aux rois de Syrie, ainsi que le remarque Marsham. Les rois de Perse prenaient de semblables titres, ainsi que plusieurs autres princes de l'Orient. » *Voyez* Adod.]

ADADA, ville dans la partie méridionale de Juda (*d*), [sur la limite de l'Idumée. B. du B.]

* **ADADEZER.** *Voyez* parmi les Adad et Adarézer.

ADAD-REMMON, ville dans la vallée de Jezrahel. [M. Barbié du Bocage précise mieux : « Ville de la Samarie, dit-il, située dans la plaine de Mageddo, demi-tribu O. de Manassé. »] C'est là où se donna la fatale bataille dans laquelle Josias, roi de Juda, fut mis à mort (4) par l'armée de Néchao, roi d'Egypte (*e*). On donna dans la suite à *Adad-remmon*, le nom de *Maximianopolis* (*f*), en l'honneur de l'empereur Maximinien. Elle est à dix-sept milles de Césarée de Palestine, et à dix milles de Jezrahel (*g*).

ADAIA, de la tribu de Lévi, fils d'Ethan et père de Zara. I *Par.* VI, 41.—[Il est aussi nommé Addo. *Ibid.* 21.]

ADAIA, de la tribu de Benjamin, fils de Sémei. I *Par.* VIII, 21.

ADAIA, de la race des sacrificateurs, était fils de Jéroham et père de Maasias. I *Par.* IX, 12. — [D. Calmet confond ici deux Adaia en un seul. Le texte qu'il indique et un autre qui lui est parallèle (*Néh.* XI, 12), ne disent pas qu'*Adaia*, fils de Jéroham, soit père de Maasias. Il y a bien un *Adaia* père de Maasias (I *Par.* XXIII, I), mais il n'est pas dit qu'il soit fils de Jéroham. D'ailleurs il n'était point de la race sacerdotale. *Voyez* l'art. qui suit.]

* **ADAIA**, père de Maasias, qui fut un des chefs militaires choisis par Joïada lorsqu'il voulut faire reconnaître Joas pour roi. I *Par.* XXIII, 1.

* **ADAIA**, un des descendants de Bani, épousa une femme étrangère dans le temps de la captivité. *Esd.* X, 29. Au verset 39 on retrouve ce nom. Comment cela se fait-il ?

ADALI, père d'Amasa, de la tribu d'Ephraïm. II *Par.* XXVIII, 12.

ADALIA, cinquième fils d'Aman, qui fut attaché à la potence avec ses frères par l'ordre d'Assuérus (*h*).

ADAM, fut le premier homme créé de Dieu. Il reçut, dit-on, le nom d'*Adam* à cause de la couleur roussâtre de la terre dont il avait été tiré ; car *Adam* en hébreu signifie *roux* ou *rouge* (*i*). Ce nom désigne aussi tout *homme* en général (5). Dieu ayant tiré Adam du limon de la terre, lui inspira le souffle de vie, et lui donna l'empire sur tous les animaux de la terre (*j*). Il le créa à son image et à sa ressemblance, et lui donna sa bénédiction. Il le plaça dans un jardin de délices, (*k*) afin qu'il le cultivât agréablement et qu'il se nourrît des fruits qui y étaient, mais il lui fit ce commandement (*l*) : *Mangez de tous les fruits du paradis ; mais ne touchez point au fruit de l'arbre de la science du bien et du mal, car au même temps que vous en aurez mangé, vous mourrez très-certainement* (6).

Peu de temps après, Dieu amena à Adam tous les animaux de la terre et tous les oiseaux du ciel (*m*), *afin qu'il vît comment il les appellerait ; et le nom qu'Adam donna à chacun d'eux, est son véritable nom, le nom qui leur convient et qui marque leurs principales propriétés.* Or, tous les autres animaux ayant été créés par couples, mâles et femel-

(*a*) I *Par.* I, 50.
(*b*) *Macrob. Saturnal.* l. I, c. XXIII. חד אחד *Unus.*
(*c*) *Nicol. Damasc. apud Joseph. Antiq.* l. VII, c. VI.
(*d*) *Josue*, XV, 22.
(*e*) Voyez XII, 11, comparé à I *Reg.* XXIII, 29.
(*f*) *Hieron. ad Zach.* XII. *Vide et ad Osee* I.
(*g*) *Itinerar. Jerosolym. antiq.*
(*h*) *Esther.* IX, 8.
(*i*) *Joseph. Antiq.* l. I, c. I. אדם, Πύῤῥος, *Rufus.*
(*j*) *Genes.* I, 26, et XI, 7.
(*k*) *Genes.* II, 8, 15.
(*l*) *Genes.* II, 16, 17.
(*m*) *Genes.* II, 19.
(1) Extrait de mon *Hist. de l'Anc. Test.*, liv. IV, ch. III, n. 10.
(2) *Antiq.* l. IX, cap. II.
(3) *La Mythologie et les fables expliquées par l'histoire*, liv. III, ch. III, tom. I, pag. 177.
(4) Josias ne fut pas *mis à mort* ; il ne mourut même pas à Mageddo. Le texte indiqué par D. Calmet dit bien qu'il y fut tué, *et occisus est in Mageddo* ; mais ce récit est encore plus abrégé que ne l'est celui des *Paralipomènes* qui dit qu'il y fut blessé, *ibique vulneratus*, et fut transporté à Jérusalem, où il mourut et fut enseveli dans le tombeau de ses pères, *asportaverunt in Jerusalem, mortuusque est et sepultus in mausoleo patrum suorum.* II Paral. XXXV, 23, 24.
(5) C'est-à-dire le genre humain, l'humanité, la femme comme l'homme : *Creavit Deus hominem ;... masculum et feminam creavit eos, et... vocavit nomen eorum* Adam. *Gen.* V, 1, 2. *Adam*, c'est l'être humain, comme *homo* en latin et *homme* en français, sans distinction de sexe. Merveilleuse unité à laquelle on ne fait pas attention ; fait divin devant lequel tombent des préjugés sociaux et des erreurs philosophiques. Voyez mon *Histoire de l'Ancien Testament*, tom. I, p. 6, note, et mon *Repertorium biblicum*, aux mots *Adam*, § II, et *Uxor*, § I.]
(6) *Voyez* Alliance.

les, il n'y avait que l'homme qui n'eût point son semblable. C'est pourquoi Dieu dit · *Il n'est pas bon que l'homme soit seul, faisons-lui une aide semblable à lui.* Le Seigneur lui envoya donc un profond sommeil ; et pendant qu'il était endormi, il tira une de ses côtes, et mit de la chair à la place ; et il *forma* de la côte qu'il avait tirée d'Adam, une femme qu'il lui présenta à son réveil. Alors Adam dit : *Voilà maintenant l'os de mes os et la chair de ma chair : celle-ci s'appellera d'un nom qui est dérivé de l'homme* (*a*), *parce qu'elle est tirée de l'homme. C'est pourquoi l'homme quittera son père et sa mère, et s'attachera à sa femme ; et ils seront deux en une même chair.* Or, Adam et sa femme étaient nus, et ils n'en rougissaient point. Adam donna aussi à sa femme le nom d'Eve ou *Heva* (*b*) ; comme qui dirait, celle qui donne la vie et qui est la mère des vivants.

Un jour le serpent, qui est le plus rusé des animaux de la terre, vint se présenter devant Eve et lui dit (*c*) : *Pourquoi Dieu ne vous a-t-il pas permis de manger indifféremment de tous les fruits du paradis ?* La femme répondit que Dieu leur avait permis de manger du fruit de tous ces arbres, à l'exception d'un seul, auquel il leur avait défendu de toucher, de peur qu'ils ne mourussent. Le serpent lui dit : *Certainement vous ne mourrez point ; mais Dieu sait qu'aussitôt que vous aurez mangé de ce fruit, vos yeux seront ouverts et vous serez comme des dieux, par la connaissance que vous aurez du bien et du mal.* La femme donc voyant que le fruit de cet arbre était bon à manger et agréable à la vue, en prit, en mangea et en donna à son mari, qui en mangea comme elle. En même temps leurs yeux furent ouverts, et ils s'aperçurent qu'ils étaient nus ; et, ayant cousu ensemble des feuilles de figuier, ils s'en firent de larges ceintures pour couvrir leur nudité ; et ayant ouï le Seigneur qui marchait dans le paradis vers le temps du coucher du soleil, ils se cachèrent devant sa face dans le plus épais des arbres du paradis. Alors le Seigneur appela Adam, et lui dit : *Où êtes-vous ?* Adam répondit : *J'ai ouï votre voix ; et comme j'étais nu, j'ai eu honte de paraître devant vos yeux, et je me suis caché.* Dieu lui dit : *Et d'où avez-vous appris que vous étiez nu, sinon parce que vous avez mangé de l'arbre dont je vous avais ordonné de ne pas manger ?*

Adam lui répondit : *La femme que vous m'avez donnée pour compagne m'a présenté de ce fruit et j'en ai mangé.* Et le Seigneur dit à la femme : *Pourquoi avez-vous fait cela ?* Elle répondit : *Le serpent m'a trompée et j'ai mangé de ce fruit.* Alors le Seigneur dit au serpent : *Puisque tu as fait cela, tu es maudit entre tous les animaux ; tu ramperas sur ton ventre, et tu mangeras la terre tous les jours de ta vie ; je mettrai une inimitié éternelle entre toi et la femme, entre sa postérité et la tienne : elle t'écrasera la tête et tu tâcheras de la mordre au talon* (1). Il dit aussi à la femme : *Je multiplierai vos peines et vos grossesses ; vous mettrez vos enfants au monde dans la douleur ; vous serez sous la puissance de l'homme, et il vous dominera.* Quant à Adam, il lui dit : *Puisque vous avez écouté la voix de votre femme et que vous avez mangé du fruit dont je vous avais défendu de manger, la terre sera maudite à cause de vous, et elle ne vous fournira votre nourriture qu'à force de travail ; elle vous produira des ronces et des épines, et vous aurez pour aliments les herbes de la terre. Vous mangerez votre pain à la sueur de votre visage jusqu'à ce que vous retourniez en la terre dont vous avez été formé : car vous êtes poudre, et vous retournerez en poudre.*

Alors le Seigneur fit à Adam et à Eve des tuniques pour couvrir leur nudité (*d*) et il les en revêtit, et il dit : *Voilà Adam qui est devenu comme l'un de nous, connaissant le bien et le mal. Mais à présent, de peur qu'il ne porte sa main et qu'il ne prenne du fruit de l'arbre de vie, qu'il n'en mange et qu'il ne vive éternellement, il faut l'éloigner de ce lieu.* C'est pourquoi il le mit hors du jardin de délices, afin qu'il travaillât à la terre dont il avait été tiré (2). Et après qu'il l'eut chassé du jardin, il mit devant ce lieu de délices un chérubin avec un glaive étincelant, pour garder l'entrée de l'arbre de vie. On ne sait combien de temps Adam et Eve demeurèrent dans le paradis. Les interprètes sont fort partagés sur cela (*e*). Les uns les y laissent plusieurs années ; les autres, plusieurs jours ; les autres, quelques heures. Nous croyons qu'ils y purent demeurer dix ou douze jours, et qu'ils sortirent vierges de ce lieu de délices.

Peu de temps après Eve conçut et enfanta Caïn (*f*), disant : *J'ai possédé un homme par la faveur de Dieu.* On croit qu'en même temps elle eut aussi une fille et que d'ordinaire elle avait deux jumeaux. L'Ecriture ne marque que trois fils d'Adam, Caïn, Abel et Seth, et ne lui donne aucune fille ; mais Moïse ne nous permet pas de douter qu'il n'ait eu plusieurs enfants, lorsqu'il dit qu'il engendra des fils et des filles. Il mourut âgé de neuf-cent-trente ans (*g*), avant Jésus-Christ 3070, avant l'ère vulgaire 3074. Voilà tout ce que Moïse nous apprend de ce premier père. Mais les interprètes n'en sont pas demeurés là, ils ont formé mille questions sur son sujet. Il est vrai qu'il n'y a aucune histoire qui fournisse un plus beau champ aux questions sérieuses et intéressantes, et nous ne pouvons nous dispenser d'en examiner ici quelques-unes.

On convient que le serpent qui tenta Eve, n'est autre que le démon (*h*), ce serpent

(*a*) איש *Isch*, l'homme ; אשה *Ischa*, la femme.
(*b*) חוה. *Chevah*, *Vivifica*, ou *vivens*.
(*c*) *Genes.* III.
(*d*) A la lettre, *des tuniques de peaux*, ou *des tuniques pour couvrir leur peau*, leur nudité כתנות עור *Tunicas pellis*. *Chald.* : *Vestimenta honoris*. 70 : Χιτῶνας δερματίνους.
(*e*) *Vide Mos. Barcepham de Paradiso, et Perer. in Genes.* III, *et alios.*
(*f*) *Genes.* IV, 1, 2, etc.
(*g*) *Genes.* V, 5.
(*h*) Le démon est appelé *le Serpent*, ou *l'ancien Serpent*, (*Joan.* VIII, 44 ; II *Cor.* XI, 3 ; *Apoc.* XII, 9.)
(1) Voyez ALLIANCE.
(2) Voyez PÉCHÉ ORIGINEL.

infernal qui, jaloux des prérogatives de l'homme innocent, le tenta et lui fit perdre tous les avantages qu'il avait reçus de Dieu dans sa création. Mais il prit pour le tenter la forme d'un serpent; et de quel serpent? Les uns croient (a) qu'alors le serpent avait l'usage de la parole et qu'il s'entretint familièrement avec la femme, sans qu'elle en conçût aucune défiance; et que Dieu, en punition de la malice avec laquelle il avait abusé de la simplicité d'Eve, le priva de l'usage de la parole. D'autres (b) croient que le démon se transforma en serpent et parla à Eve sous la figure de cet animal. D'autres (c) soutiennent qu'un serpent réel et ordinaire ayant mangé du fruit défendu, Eve conclut de là qu'elle en pouvait aussi manger sans péril; qu'en effet elle en mangea et encourut l'indignation du Seigneur à cause de sa désobéissance. C'est, disent ces auteurs, cette action si simple que Moïse a voulu raconter sous l'enveloppe de l'allégorie du serpent qui parle à Eve (*Voyez* SERPENT).

Cajetan, dans tout le récit de Moïse, ne reconnaît qu'une espèce de figure, qui feint un dialogue entre la femme et le serpent, pour marquer les suggestions intérieures du démon et la faible résistance que la femme y apporta. D'autres veulent que la parole du serpent ne fut autre que son sifflement; et qu'Eve entendant la voix de tous les animaux, comprit par le bruit que fit celui-ci, ce qu'il voulait lui faire entendre. Lyranus rapporte l'opinion de quelques-uns qui croyaient que le serpent avait pris le visage d'une belle fille pour tenter Eve. On assure (d) que les hérétiques *Ophites* ou *Serpentins* croyaient que le serpent tentateur était Jésus-Christ. C'est pourquoi ils nourrissaient un serpent qui, à la parole de leurs prêtres, se coulait sur leurs autels et léchait leurs oblations, puis se retirait dans son trou. Alors ils s'approchaient de l'autel et participaient au sacrement, persuadés que Jésus-Christ lui-même sous la forme de ce serpent, l'avait sanctifié. Tertullien (e) et saint Epiphane enseignent que les mêmes hérétiques (f) croyaient que le serpent tentateur était une vertu que Saldabaoth produisit sous la forme d'un serpent, en dépit de ce que le dieu Jéhovah avait fait marcher l'homme qui auparavant n'était qu'un ver. Quelques rabbins croient que le démon Sammael, prince des diables, vint tenter Eve, monté sur un serpent de la grandeur d'un chameau.

(a) *Joseph. Antiq. l.* I, *c.* II. *Basil. homil. de Paradis. Ephrem apud Barcepha de Paradiso.*
(b) Cyrill. *l.* III, *contra Julian.*
(c) Abarban. *in Genes.* III.
(d) Aug. *de Hæres. c.* XVII.
(e) Tertull. *de Præscript. c.* XLVII.
(f) Epiphan. *de hæres.* XXXVII.
(g) Sanhedrin. *fol.* 70. *Bemidbar Rabba fol.* 170 et 5.
(h) Rabb. *Samuel, Abarbanel, Manasse Ben-Israel. Vide* Hottinger *histor. Patriarch.*, etc.
(i) Eugubin. *in Cosmopœia.*
(j) Idem *ibidem. Salian. Annal. t.* I, *p.* 106.
(k) Philo *de mundi opificio. Joan. Lucidus.*
(l) *Vide lib. Sanhedrin. et Bartolocci, tom.* I, *pag.* 5, 16.
(1) « Bayle, dit quelqu'un, s'est diverti, dans l'article *Adam* de son *Dictionnaire histor. et crit.*, à rassembler tous les contes ridicules ou arbitraires que l'on débite ou que l'on a inventés de la taille gigantesque du premier homme et de la vaste étendue de ses lumières infuses. Les mêmes choses se trouvent aussi dans le *Codex pseudepigraphus V. T.* de Fabricius, et dans l'*Historia V. T. antediluviana* de J. R. C. Ce dernier indique quelques savants qui ont combattu sérieusement ces chimères. Mais le bon sens seul suffit pour se convaincre que ni cette taille prodigieuse, ni ce savoir immense n'entrent nullement dans les idées de la nature humaine, sortant des mains de Dieu dans un état de perfection, convenable à son espèce et à sa destination. Il suffisait pour cela que le corps eût tous ses membres, toutes ses facultés et toutes ses forces, et que l'âme eût toute la capacité nécessaire pour faire ses opérations intellectuelles. »

On demande quelle était la nature du fruit défendu et quel était l'arbre qui le portait. Quelques rabbins (g) croient que c'était la vigne; d'autres, que c'était le froment. Théodore cité dans Théodoret, saint Isidore de Péluse et Procope enseignent que c'était le figuier, fondés sur ce qu'Adam et Eve, aussitôt après leur péché, prirent des feuilles de figuier pour se couvrir. D'autres croient que c'était le cerisier. La plupart des Latins veulent que ç'ait été le pommier. Mais avouons qu'on n'a rien de certain sur cela, puisque Moïse ne s'explique point sur la nature de l'arbre dont il s'agit.

Plusieurs auteurs Juifs (h) ont prétendu que l'homme et la femme avaient été créés ensemble et collés par les épaules, ayant quatre pieds, quatre mains et deux têtes, semblables en tout hors le sexe; et que Dieu leur ayant envoyé un profond sommeil, les sépara et en forma deux personnes. Eugubin (i) veut qu'ils aient été unis non par le dos, mais par les côtés; en sorte que Dieu, selon l'Ecriture, tira la femme du côté d'Adam; mais Moïse ne dit pas que Dieu ait tiré la femme du côté d'Adam, mais qu'il tira une côte d'Adam, dont il forma la femme.

On a débité bien des fables sur la taille et sur la beauté d'Adam. On a prétendu (j) qu'il était le plus bel homme qui ait jamais été, et que Dieu, pour le former, se revêtit d'un corps humain parfaitement beau, sur le modèle duquel il forma Adam. Ainsi il fut vrai, au pied de la lettre, qu'Adam fut créé à l'image et ressemblance de Dieu. D'autres (k) ont dit qu'il était le plus grand géant qui eût jamais été. On a prétendu prouver cette opinion par ces paroles de la Vulgate, *Josué* XIV, *ult.* : *Adam maximus inter Enachim, ibi (Hebrone) situs est.* Les rabbins (l) enseignent que ce premier homme était d'une taille si prodigieuse, qu'il s'étendait depuis un bout du monde jusqu'à l'autre; mais que depuis son péché, Dieu appesantit sa main sur lui et le réduisit à la mesure de cent aunes. D'autres lui laissent la hauteur de neuf cents coudées et prétendent que ce fut à la requête des anges effrayés de sa première hauteur, que Dieu le réduisit à cette mesure (1).

On a fort disputé dans l'Eglise sur le salut d'Adam. Tatien et les Encratites soutenaient qu'il était damné; mais l'Eglise a condamné le sentiment de ces hérétiques. L'auteur du

livre de la *Sagesse* (*a*) dit que Dieu le tira de son péché : *Custodivit et eduxit illum a delicto suo*. Et les Pères enseignent qu'il fit une solide pénitence. Les rabbins le croient de même. Il y en a qui enseignent qu'Adam et Eve demeurèrent dans la continence pendant cent ans après leur péché. D'autres ne mettent que trente ans ; et d'autres seulement quinze. On ignore le lieu de la sépulture de nos premiers pères. Quelques anciens (*b*) ont cru qu'ils étaient enterrés à Hébron, fondés sur ces paroles (*c*) du livre de Josué que nous avons déjà citées : *Nomen Hebron ante vocabatur Cariath-Arbe. Adam maximus ibi inter Enachim situs est*. Mais on explique le texte hébreu de ce passage autrement : *Le nom ancien d'Hébron était Cariath-Arbé. Cet homme* (Arbé) *était le plus grand* ou le père *des Enachim*. D'autres en plus grand nombre (*d*) soutiennent qu'Adam fut enterré sur le Calvaire, et ce sentiment s'est soutenu jusqu'aujourd'hui (1). On voit sur le Calvaire une chapelle dédiée à l'honneur d'Adam (*e*). Mais saint Jérôme (*f*) reconnaît que cette opinion, qui est assez propre à flatter les oreilles des peuples, n'en est pas plus certaine pour cela : *Favorabilis opinio, et mulcens aurem populi, nec tamen vera*.

On a attribué quelques ouvrages à Adam. On a prétendu qu'il était rempli d'une science très-profonde et très-étendue. Le nom qu'il a donné aux animaux prouve non-seulement son domaine, mais aussi sa vaste connaissance de toutes leurs propriétés. Dieu l'ayant créé parfait, on ne peut douter qu'il ne lui ait donné un esprit vaste et éclairé : mais cette science spéculative et ce génie supérieur ne sont pas incompatibles avec l'ignorance expérimentale des choses, qui ne s'apprennent que par l'usage et par la réflexion. L'on a cru qu'il avait inventé les lettres hébraïques. Les Juifs lui attribuent le XCI Psaume, qui commence par : *Bonum est confiteri Domino*. Ils croient qu'il le composa aussitôt après sa création. Les Gnostiques avaient aussi un livre intitulé : *L'Apocalypse d'Adam*, qui a été mis par le pape Gélase au rang des apocryphes. Le même pape fait aussi mention du livre de *La Pénitence d'Adam*. Masius (*g*) parle d'un livre *de la Création*, que l'on disait avoir été composé par Adam. Les Arabes (*h*) enseignent qu'Adam avait reçu une vingtaine de livres tombés du ciel, qui contenaient plusieurs lois, plusieurs promesses et plusieurs prédictions. — [*Voyez* ÉCRITURE.]

Les anciens *Perses* racontent la création d'Adam et des premiers hommes d'une manière qui mérite attention (*i*). Ils disent qu'il y avait un Dieu avant toutes choses, et que c'est lui qui en est auteur ; qu'ayant résolu de se faire connaître par ses œuvres, il créa l'univers et le partagea en six parties. Premièrement il fit les cieux et leurs sphères, qu'il orna de grands et petits luminaires, qui sont le soleil, la lune et les étoiles. Il créa aussi les anges, dont les uns sont placés au-dessus des autres, selon leur rang et dignité, et le ciel fut destiné pour être la demeure de ceux qui garderaient les commandements de Dieu, et vivraient saintement en cette vie. Après qu'il eut achevé ce grand ouvrage, il se reposa pendant cinq jours, pour apprendre qu'il faut du temps et de la méditation pour exécuter les grands desseins.

Après cela il fit l'enfer, qu'il plaça dans la plus basse région du monde, d'où il bannit toute sorte de lumière et de consolation, afin que ce lieu fût un lieu d'horreur et de châtiment pour les violateurs de ses lois. Dans ce lieu, aussi bien que dans le ciel, il fit des demeures différentes, dans lesquelles les méchants devaient être tourmentés selon la mesure et la qualité de leurs crimes. En ce temps-là Lucifer, chef des anges, et quelques-uns de son ordre, ayant conspiré contre Dieu, afin de s'emparer de sa souveraine puissance, Dieu les précipita dans l'enfer, et changea leur figure en une forme noire, hideuse et terrible, et les enferma ainsi dans l'enfer, où ils doivent demeurer jusqu'à la fin du monde; alors les pécheurs recevront le châtiment et subiront la sentence de leur condamnation. Après cela Dieu se reposa et cessa de travailler encore pendant cinq jours.

Le troisième ouvrage de la création fut la terre ou le globe terraqué, qui renferme les eaux et l'élément aride, en sorte que les eaux rendent la terre féconde, et que la terre contient l'eau dans ses justes bornes. Après ce grand ouvrage Dieu demeura cinq jours sans rien produire au dehors.

Le quatrième ouvrage fut celui de la création des arbres, des plantes et des herbages, afin que la terre produisît les fruits et tout ce qui peut servir à la nourriture de l'homme et des animaux. Après quoi Dieu se reposa de ses travaux comme auparavant.

Le cinquième ouvrage fut celui des animaux, des oiseaux et des poissons, qui devaient habiter la terre et se nourrir de ce qu'elle produit. Le monde étant ainsi orné et fourni de toutes sortes de créatures, Dieu cessa de travailler encore cinq jours.

Enfin il entreprit son sixième ouvrage, et fit l'homme et la femme, *Adamah* et *Evah*, pour l'usage desquels toutes choses avaient été faites. Pour peupler plus promptement le monde, Dieu voulut qu'Eve accouchât tous les jours de deux jumeaux, et que pendant *mille ans* la mort ne diminuât point le nombre des hommes.

Lucifer qui avait été précipité dans l'enfer,

(*a*) *Sap.* x, 2.
(*b*) *Hieronym. in quæst. Hebr. et in Epitaph. Paulæ.*
(*c*) *Josue* xiv, *ult.*
(*d*) *Origen. tract.* xxxv, *in Matth* ; *Epiphan. hæres.* 46; *Ambros. t.* x, *in Luc.*; *Hieronym. in Matth.* xxvii.
(*e*) *Quaresme, t.* II, *l.* v, *p.* 481, 482, etc.
(*f*) *Hieronym. in Matth.* xxvii.
(*g*) *Apud Salian. tom.* I *Annal. p.* 230.
(*h*) *Hottinger. Histor. Oriental. p.* 22.
(*i*) Histoire de la Religion des anciens Persans, c. II, imprimée à Paris, 1667, in-12.
(1) Voyez plus loin les traditions mahométanes sur le lieu de la sépulture d'Adam; et encore plus loin où il s'agit de la pénitence d'Adam.

s'étudiait à nuire à l'homme, et à le tenter pour le faire tomber dans le crime, et pour le priver de tous ses biens. Dieu pour prévenir les mauvais effets de sa malice, ordonna certains surveillants sur ses créatures, pour les conserver en l'état auquel il les avait créées. Il donna le soin des cieux à un certain *Hamul*, le soin des anges à *Acrob*; le soin du soleil, de la lune et des étoiles fut donné à *Joder*, celui de la terre à *Soreh*, celui de l'eau à *Josah*, celui des animaux à *[illegible]bola*, celui des poissons à *Daloo*, celui des arbres à *Rocan*, celui de l'homme et de la femme à *Coox*; enfin il donna *Sertan* et *Jud* à Lucifer et à ses complices, pour les empêcher de faire du mal à ses créatures.

Cela n'empêcha pas que Lucifer ne tentât les hommes, et ne les engageât dans plusieurs désordres, qui obligèrent Dieu à les exterminer par un *déluge*, qui couvrit toute la terre, et n'épargna qu'un petit nombre d'hommes, d'où sont venus tous ceux qui habitent aujourd'hui dans le monde.

Les Banians (a) qui sont des peuples habitant dans les Indes Orientales, et répandus dans le royaume de Cambaye, enseignent que Dieu, voulant faire éclater sa toute-puissance, créa l'univers, c'est-à-dire, la terre, l'air, le feu et l'eau, qui sont comme la base de toutes créatures sensibles. Ces quatre choses étaient d'abord mêlées et confondues ensemble; Dieu les sépara en soufflant sur les eaux avec une espèce de grande [illegible]balane; elles s'enflèrent aussitôt, et devinrent comme une grande ampoule ronde de la figure d'un œuf, laquelle s'étendant petit à petit, fit le firmament lumineux et transparent, tel que nous le voyons, et qui environne tout le monde.

Après cela il créa un soleil et une lune qu'il mit dans le firmament, pour la différence des saisons; par ce moyen les quatre éléments furent débrouillés, chacun fut placé dans le lieu qui lui était propre, et firent chacun leur fonction; l'air remplit tout ce qui était vide: le feu donna la vie et l'action à toutes choses par sa chaleur; la terre produisit ses créatures, et la mer les siennes. Dieu donna à chacune les vertus séminales pour se produire; ainsi fut achevé ce grand monde, lequel fut partagé en quatre parties, comme il avait été formé des quatre éléments; et ces quatre parties sont l'orient, l'occident, le septentrion et le midi.

Ce monde devait durer quatre âges, et être peuplé par quatre sortes d'hommes, mariés à quatre femmes faites exprès pour eux. Dieu travailla donc à créer l'homme, après qu'il eut formé l'univers. Il ordonna à la terre de faire sortir de ses entrailles cette excellente créature. La terre obéit, et l'on vit aussitôt paraître la tête de l'homme, puis successivement les autres parties de son corps, dans lequel Dieu inspira la vie et le mouvement; ses yeux s'ouvrirent, et l'homme employa les premières opérations de son esprit à reconnaître et à adorer son Créateur. En même temps Dieu donna à l'homme pour compagne une femme semblable à lui. L'homme fut nommé *Pourous*, et la femme *Parcontée*. Ils vécurent ensemble et eurent quatre fils; le premier fut nommé *Bramon*, le second *Cuttery*, le troisième *Schuddery*, et le quatrième *Urise*.

Chacun de ces quatre hommes avait son tempérament particulier, selon l'élément qui dominait principalement en lui. *Bramon* tenait de la terre, et était par conséquent d'une humeur mélancolique; *Cuttery* était d'un tempérament de feu, et avait l'esprit martial et guerrier; *Schuddery* était flegmatique, et avait l'esprit doux et paisible; *Urise* était d'un tempérament aérien et d'un esprit inventif.

Dieu donna à *Bramon*, comme au plus sérieux et au plus posé, un livre dans lequel étaient écrites les lois et la religion. Il donna à *Cuttery*, comme au plus vaillant, un sceptre et une épée pour commander et gouverner les hommes, et les contenir dans le devoir. *Schuddery*, qui était d'un esprit doux et aisé, reçut de Dieu des balances et un sac rempli de toutes sortes de poids, pendu à sa ceinture, pour exercer la marchandise et enseigner le commerce aux hommes. Enfin Dieu donna à *Urise*, qui se trouvait d'un esprit subtil et aérien, le don de l'invention des mécaniques et des arts, avec un sac rempli de toutes sortes d'instruments de mécanique.

Dieu ne donna point de filles à *Pourous* et à *Parcontée*, de peur que leurs frères vivant avec elles, ne se souillassent de quelque inceste; mais il créa quatre femmes pour les quatre fils dont on vient de parler, et les plaça dans des lieux éloignés de la demeure des premiers hommes; l'une à l'orient, l'autre à l'occident, la troisième au septentrion, et la quatrième au midi; afin que les quatre fils de Pourous les allant chercher dans ces lieux, la propagation du genre humain se fît plus aisément et plus promptement par toute la terre.

Dieu ayant résolu de peupler le monde, envoya *Bramon* vers l'orient, tenant en sa main le livre des lois divines. Il rencontra la femme que Dieu lui avait destinée, et qui était d'une taille et d'un tempérament pareils aux siens. Il la prit pour femme et fut le père du peuple d'orient. Cette femme s'appelait *Savanée*.

Cuttery, second fils de *Pourous*, prit sa route vers l'occident et rencontra de même la femme qui lui était destinée; elle s'appelait *Todicastrée*; elle ne se rendit pas sans combattre. Elle avait autant de courage que son mari, et était armée aussi bien que lui. Ils se battirent pendant trois ou quatre jours; enfin *Todicastrée* fut prise et devint la femme de *Cuttery*. Ils peuplèrent ensemble l'occident.

Schuddery, qui était destiné à la marchandise et au trafic, partit vers le nord, avec sa balance et ses poids, et ayant rencontré des perles et des diamants, il en prit en abondance. Ensuite, il trouva la femme qui lui était préparée; elle s'appelait *Visagundah*.

(a) Histoire de la religion des Banians, traduite de l'anglais de Henri Lord. A Paris, 1667, in-12.

Il l'épousa et fut père des peuples septentrionaux.

Urise, quatrième fils de *Pourous*, dont le talent était l'invention, l'industrie, la mécanique, partit avec ses instruments, et prit sa route vers le midi. Il traversa sept mers, et les passa par le moyen d'un vaisseau de son invention. Etant arrivé en un pays nommé *Derpe*, il y bâtit une fort belle maison sur le bord de la mer. Quelque temps après, la femme que Dieu avait créée pour lui, se promenant près de là, s'approcha de sa maison pour la considérer; Urise descendit pour la voir, et lui témoigna son admiration et son affection ; mais *Jejunogundah*, c'est ainsi qu'on appelait cette femme, s'étant retirée, Urise la rechercha les jours suivants; et enfin elle se rendit à ses désirs, devint son épouse, et par leur moyen fut peuplée toute la partie méridionale de la terre.

Les quatre frères, après avoir ainsi peuplé le monde, se trouvèrent portés d'inclination à retourner au lieu de leur première origine; ils s'y rendirent des quatre parties du monde; mais s'étant brouillés ensemble, et leurs enfants étant tombés dans de très-grands désordres, Dieu les extermina par le *déluge*. Ainsi finit le premier âge du monde.

Les *Mahométans* racontent aussi à leur manière la création d'Adam et d'Eve, leur chute et celle des anges (a), et y ajoutent plusieurs particularités qui ne se lisent point dans Moïse. Dieu prépara par une longue pluie le limon de la terre, dont il devait former le corps d'Adam; après cela, il envoya l'ange Gabriel et lui ordonna de prendre une poignée de chacun des sept étages de terre. Gabriel obéit, déclara à la terre les ordres de Dieu, et lui dit que le Seigneur voulait tirer de ses entrailles de quoi former l'homme, qui en devait être le monarque et le lieutenant de Dieu. La terre, étonnée de cette proposition, pria Gabriel de représenter à Dieu qu'elle craignait que cette créature, qu'il voulait tirer de son sein, ne se révoltât un jour contre lui et n'attirât sur elle sa malédiction. Gabriel revint et fit à Dieu les remontrances de la terre; mais Dieu, voulant exécuter son dessein, donna la même commission à Michel, et ensuite à Asraphel. Ces deux anges revinrent de même rapporter les excuses et le refus que faisait la terre de contribuer à cet ouvrage. Enfin, le Seigneur y députa Azrael, qui, sans parler à la terre et sans lui faire aucune demande, saisit brusquement et enleva de force sept poignées de sept différents lits ou étages de sa masse, qu'il porta en Arabie dans un lieu qui est entre la Mecque et Taïef. Azrael, en récompense de cette action, reçut de Dieu la commission de séparer les âmes des corps ; c'est pourquoi on l'appelle l'ange de mort.

Il n'est guère croyable que les musulmans croient à la lettre cette manière de création ; mais on la lit dans leurs auteurs comme une tradition. Mahomet dit simplement que Dieu *a créé et formé l'homme en partie de terre sablonneuse et en partie de limon puant ; mais que pour les génies, il les avait déjà formés d'un feu très-ardent.* A l'égard de cette différence de terre employée à la formation d'Adam, elle leur sert à expliquer les différentes couleurs et qualités des hommes qui en sont descendus, dont les uns sont blancs ou noirs, les autres basanés, jaunes, olivâtres et rouges; les uns d'une humeur, d'une inclination et d'une complexion, et les autres d'une autre toute différente.

Les anges, ayant donc pétri de leurs mains cette terre apportée par Azrael, Dieu forma de sa propre main une statue humaine, laquelle étant demeurée pour sécher au même endroit assez longtemps, les anges eurent le loisir de l'examiner, et *Eblis* ou Lucifer, le premier d'entre eux, l'ayant considérée de tous côtés et lui ayant frappé sur le ventre et sur la poitrine, il s'aperçut qu'elle retentissait; il en conclut qu'étant vide en dedans, elle serait sujette pour remplir à plusieurs besoins et à plusieurs tentations; puis se tournant vers ses compagnons, il leur dit : *Si Dieu voulait vous assujettir à reconnaître ce monarque qu'il veut établir sur la terre, que feriez-vous?* Ils répondirent : *Il faudrait bien obéir à Dieu.* Eblis en dit autant, mais fort résolu intérieurement de n'en rien faire.

Quelque temps après Dieu communiqua à cette statue son esprit ou son souffle vivifiant, lui donna la vie et l'intelligence, et la revêtit d'habits merveilleux et proportionnés à sa dignité. En même temps il ordonna aux anges de se prosterner devant elle pour marque d'honneur et de respect. Les anges obéirent; il n'y eut qu'Eblis qui refusa de se soumettre et qui fut chassé du paradis. Adam fut mis en sa place, et bientôt après Dieu tira de son côté gauche, pendant qu'il dormait, la femme qu'il lui donna pour compagne. Adam reçut bientôt après la défense de manger d'un certain fruit sous peine d'encourir la malédiction de Dieu.

Ce fut alors qu'Eblis résolut de se venger d'Adam. Il s'associa avec le paon et le serpent, et s'approchant d'Adam et d'Eve, il eut avec eux un long entretien dans lequel il leur persuada de manger du fruit défendu. A peine en eurent-ils goûté, que les habits d'honneur dont ils étaient vêtus, tombèrent à leurs pieds : ils se trouvèrent nus, et ayant honte de leur nudité, ils coururent vers un figuier pour se couvrir de ses feuilles. Ils entendirent bientôt après une voix foudroyante qui leur criait : *Descendez et sortez de ce lieu; vous deviendrez ennemis les uns des autres, et vous aurez sur terre votre habitation et votre subsistance pour un temps.*

Adam fut donc précipité du ciel en terre, et il tomba, selon la plus commune opinion, dans l'île de Ceylan, sur la montagne de Serandib; Eve tomba à Gidda, port de la mer Rouge, assez près de la Mecque : Eblis tomba à Missan près de Bassora; le paon dans l'Indostan, et le serpent à Nisibe ou Ispahan, c'est-à-dire dans les lieux où ces villes furent bâties dans la suite.

(a) Alcoran, ch. de la Pierre. Voyez d'Herbelot Biblioth. Orient. p. 54 et suiv.

On montre encore aujourd'hui dans l'île de *Ceylan* ou *Zeilan*, qui est la même que Sérandib, ou *Zeran-Dir*, presqu'au milieu de l'île, une montagne fort élevée que les Arabes nomment Rahoun, et les Portugais *el pico d'Adam*, ou la montagne d'Adam, sur laquelle il y a l'impression ou le vestige du pied d'un homme qu'on dit être d'Adam. Ce vestige est, dit-on, de soixante-dix coudées de long, et on assure qu'alors Adam avait l'autre pied dans la mer. Mais Robert Knox, anglais, qui a demeuré pendant vingt ans dans cette île, dans sa relation de l'an 1681, ne donne à cette trace du pied d'Adam qu'environ deux pieds de long (*a*). D'autres (*b*) disent que la tradition non-seulement des Indes, mais encore de tout l'orient, est qu'Adam y a été enterré. Mais on verra ci-après d'autres opinions sur le lieu de sa mort et de sa sépulture.

Adam donc se trouvant seul dans cette île et dépourvu de toutes sortes de consolations, rentra en lui-même, et touché de repentir, leva les yeux et les mains au ciel pour implorer la clémence de son Créateur. Dieu, touché de sa pénitence, fit descendre du ciel par la main des anges une espèce de tente ou de pavillon, qui fut, dit-on, placé au lieu où Abraham a depuis bâti le temple de la Mecque. Gabriel lui montra toutes les cérémonies qu'il devait pratiquer dans ce sanctuaire pour obtenir le pardon de son péché. Adam se rendit en cet endroit et y pratiqua tout ce qui lui avait été ordonné. Bientôt après, il fut conduit par le même ange à la montagne d'Arafat, où Adam et Eve se trouvèrent après une séparation de plus de deux cents ans.

De là ils se retirèrent dans l'île de Serandib ou de Ceylan, où ils s'occupèrent à cultiver la terre et à multiplier leur famille. Eve accoucha vingt fois, et à chaque fois elle eut deux jumeaux, dont l'un était mâle et l'autre femelle. Adam vécut neuf cent soixante ans, dont il ne passa, selon les musulmans, qu'un demi-jour dans le paradis; mais ils expliquent ce jour d'un jour de l'autre monde ou du paradis, qui vaut mille années des nôtres, de sorte que ce demi-jour vaut autant que cinq cents ans. Pendant toute sa vie les hommes n'eurent qu'une religion, et furent souvent visités par les anges, qui les secouraient et les instruisaient. Le nombre des hommes était de quarante mille lors de l'enlèvement d'Enoch.

Ils tiennent qu'Adam fut enterré près de la Mecque, sur le mont Aboucaïs. D'autres croient que Noé, au temps du déluge, mit son corps dans l'arche, et le fit porter, après le déluge, à Jérusalem, par Melchisédech, fils de Sem, son petit-fils. Les chrétiens orientaux et plusieurs Pères ont suivi cette tradition, et ont cru qu'il avait été enterré sur le mont de Calvaire, au même endroit où Jésus-Christ fut crucifié. On montre encore aujourd'hui à Naplouse, ou Samarie, dans la Palestine, une chapelle sous le nom d'Adam, que les Turcs révèrent au même endroit (*c*); mais les anciens Perses estiment qu'il fut enterré à Sérandib, et que son sépulcre était gardé par des lions, au temps que les géants se faisaient la guerre (1).

(*a*) Voyez les notes de M. l'abbé Renaudot sur le Voyage de la Chine de deux Arabes, p. 154.

(*b*) D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* p. 806.

(*c*) D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* p. 56, col. 2.

(1) Jurieu, dans son *Hist. crit. des dogmes et des cultes*, p. 94, a recueilli des traditions et des fables sur le lieu de la sépulture d'Adam; je crois à propos de les rapporter avec ses propres réflexions. Il range ces traditions en deux classes, dont la première renferme celles qui viennent des Hébreux, et la seconde celles qu'y ont ajoutées les Chrétiens. « Pour faire honneur à leur temple, dit-il, les Juifs prétendent qu'Adam fit son premier sacrifice sur la montagne de Morija, où le temple de Salomon et celui d'Hérode furent bâtis: *c'est*, disent-ils (MAIMON. Mischnethorah, lib. VIII, de *Templo*, cap. II, § 2), *une ancienne tradition qui nous est venue par la main de tous nos maîtres, que la place de l'aire d'Arauna, dans laquelle David bâtit un autel, et où peu de temps après Salomon bâtit son temple, était la même place où Abraham bâtit un autel pour sacrifier son fils; que c'est la place où Noé avait bâti un autel pour y sacrifier après être sorti de l'arche; que dans ce même lieu Caïn et Abel avaient offert leurs sacrifices; que dans la même place Adam le premier homme avait offert sa première oblation, après avoir été créé. Nos sages et nos maîtres nous ont dit qu'Adam a été créé, et de la place et du lieu où a été faite la propitiation de son péché.* Ainsi, selon cette tradition, Adam a été créé de la terre de la montagne de Morija en Jérusalem ou en Salem (ici l'auteur cite en marge Pirckei Rabbi Eliezer, cap. XII), qui était le lieu de la demeure de Melchisédech (*Voyez* ce nom et *Jérusalem*). Il a sacrifié sur cette même montagne, les premiers hommes en ont fait le lieu de leur service, et l'on ajoute qu'Adam y a été enseveli. La différence entre la fable des Juifs et celle de Batricide, c'est que les Juifs font demeurer Adam dans la terre de Chanaan, puisque lui et ses descendants sacrifient sur l'une des montagnes du pays. Mais les Chrétiens ont voulu que leurs fictions fussent moins opposées à l'histoire et à la géographie. L'histoire dit qu'Adam fut créé dans le paradis terrestre, ou tout au moins près de là; et la géographie met le paradis terrestre sur le rivage de l'Euphrate (*Voyez* EDEN, PARADIS TERRESTRE), bien loin de la terre où demeure Melchisédech. C'est pourquoi ils feignent que le corps d'Adam fut transporté dans le pays de Chanaan longtemps après sa mort.

« Les Chrétiens qui ont autant de zèle pour la gloire du Calvaire, sur lequel le Seigneur a été crucifié, que les Juifs en ont pour le sommet de Morija, sur lequel le temple avait été bâti, ont fait faire aux reliques d'Adam un petit trajet de Morija au Calvaire. C'est un petit trajet, car ce sont deux sommets d'une même montagne: Morija était enfermé dans les murailles de Jérusalem, et le Calvaire était hors des murailles, mais fort près de la ville. Les anciens avaient sans doute ouï parler de cette tradition des Juifs: *Adam a été créé de la même terre et a été enseveli dans la même terre sur laquelle a été faite la propitiation de son péché*; ils ne se sont pas mis en peine de chercher quel était le sens des Juifs. Ils n'ont pas voulu prendre connaissance que par là on entendait qu'Adam avait fait son premier sacrifice de propitiation sur la montagne dans laquelle il avait été créé. Ils ont regardé ces paroles avec admiration comme une prophétie, et ont trouvé raisonnable de les appliquer dans un sens un peu différent de celui des Juifs, en disant qu'Adam avait été enseveli sur la montagne du Calvaire, où le Seigneur avait fait la propitiation du péché d'Adam et de tous les autres. Pour embellir l'histoire on a ajouté que le sommet de la montagne avait été appelé le Calvaire ou le Têt, parce qu'on y avait trouvé le crâne d'Adam (*Voyez* CALVAIRE). Ensuite on a imaginé d'admirables mystères dans cette rencontre, que le crâne et les cendres de celui qui a introduit le péché au monde aient été arrosés du sang de Celui qui est venu pour expier le péché. Il est clair que cela signifierait évidemment que le second Adam est le rédempteur du premier, que son sang lave les souillures du premier homme, que ce sang a jeté dans ses cendres une semence de résurrection et de vie. Bien que je ne me fasse pas un scrupule de révoquer en doute cette tradition, j'avoue pourtant que je ne saurais m'empêcher d'avoir du respect pour elle: je la regarde comme ces belles antiquités qui sont des chefs-d'œuvre des anciens sculpteurs; peut-être que ces copies n'avaient pas d'originaux, et que ces sta-

Les musulmans croient qu'Adam a été inspiré de Dieu, et qu'un rayon de la Divinité a passé successivement de lui aux autres prophètes (1). Ils lui attribuent dix volumes qu'il a écrits ; car c'est ce qu'on doit entendre quand ils disent que Dieu les lui envoya du ciel.

Quelques rabbins et quelques auteurs orientaux (a) enseignent qu'Adam, pendant le temps qu'il fut séparé de sa femme, après son péché, selon les uns, ou après la mort d'Abel, selon les autres, engendra les génies ou esprits follets, auxquels les anciens ont attribué des corps, et leur ont appliqué ce qui est dit dans l'Ecriture (b) : *Que les enfants de Dieu ayant vu les filles des hommes, en prirent pour femmes celles qui leur plurent.* D'autres (c) soutiennent que ces génies, ou *ginns*, ou *dir*, comme les nomment les Arabes, sont des créatures plus anciennes qu'Adam, lesquelles s'étant souvent soulevées contre Dieu, Dieu résolut de donner le monde à gouverner à une autre espèce de créature. Il créa, pour cet effet, Adam, et commanda aux *ginns* ou *dir*, de lui obéir. Ceux qui refusèrent de se soumettre à lui, ayant à leur tête Eblis ou Lucifer, sont ce que nous appelons les mauvais anges ; les autres, qui demeurèrent dans le devoir, sont les bons anges, ou les enfants de Dieu : les uns et les autres corporels et même sujets à la mort.

Nous aurons encore lieu de parler d'Adam dans les articles du *Paradis terrestre*, et de la *Langue d'Adam*, ou de la première langue.

Outre les trois fils d'Adam, dont Moïse nous a donné les noms, qui sont *Caïn*, *Abel* et *Seth*, les Orientaux (d) nous ont conservé les noms de deux autres, savoir *Abdal-Harth* et *Rocaïl*. Ce dernier était, disent-ils, le frère puîné du patriarche Seth, et possédait les sciences les plus élevées et les plus cachées. Son esprit était si vif et si pénétrant, qu'il paraissait tenir plus de l'ange que de l'homme. *Surkrage*, qui était un puissant *dir* ou géant, qui vivait en ce temps là, pria Seth de lui envoyer Rocaïl, son frère, pour lui aider à gouverner ses Etats. Seth l'envoya, et Rocaïl devint le premier ministre de ce prince, auquel il bâtit un palais et un sépulcre d'une structure si magnifique, et avec tant d'art, qu'il y avait plusieurs statues de différents métaux, faites par art talismanique, qui agissaient et remuaient comme si elles avaient été animées.

On voit dans tout ceci le caractère d'esprit des Orientaux, amateurs des fictions, des merveilles et du mystérieux ; car il ne faut pas s'imaginer que tout ce qu'ils racontent d'Adam et des autres patriarches doive toujours être pris à la lettre ; souvent ce ne sont que des allégories ou des moralités enfermées sous certaines espèces de paraboles.

Les cabalistes, qui sont une espèce de docteurs juifs qui enveloppent, sous des expressions mystérieuses et cachées, des vérités de morale, de physique et de théologie, nous parlent du premier Adam, *Adam Kadmon* (e), qui est la première et la plus parfaite émanation qui soit sortie de l'essence de Dieu, et *le premier de tout ce qui a été créé au commencement*. On le représente comme un homme qui a un crâne, un cerveau, des yeux, des pieds et des mains ; mais chacune de ces parties renferme des mystères profonds. Son crâne est la sagesse ; son oreille droite est l'intelligence ; la prudence fait son oreille gauche, et ainsi du reste. Quelques chrétiens ont cru qu'ils désignaient par là Jésus-Christ, la seconde personne de la Trinité. Il est vrai que les cabalistes croient que c'est par le premier Adam, par l'Adam céleste, que Dieu créa le monde, ne voulant pas le créer par lui-même immédiatement, et afin de faire éclater son pouvoir d'une manière plus parfaite. Mais ils reconnaissent un commencement et des imperfections dans ce premier Adam : cela ne peut donc être le *Fils de Dieu* que nous adorons.

Les thalmudistes débitent une infinité de fables sur le chapitre d'Adam et de sa création (f). Ils disent qu'à la première heure du

tres n'ont jamais ressemblé à personne, mais au moins c'étaient de belles imaginations. Je ne m'étonne donc pas que les anciens, qui ont été si crédules, aient reçu cette histoire de bonne foi. Si elle n'est véritable, il serait à souhaiter qu'elle le fût ; et je ne voudrais pas la décrier comme une fausseté évidente, à cause du respect que nous devons avoir pour les grands hommes qui l'ont crue et qui nous l'ont donnée, entre lesquels sont Epiphane (*Hær.* xxxvi), Origène (*Tract.* xxxvi *in Mat.*), saint Basile (*in cap.* v *Es.*), saint Jean Chrysostome (*Homil.* lxxxiv *in Joan.*), et Tertullien (*lib.* II *adv. Marcion.*) Avant ceux-là, Tertullien nous l'a exprimée en des vers qui méritent d'être mis ici :

Golgotha locus est capitis, Calvaria quondam,
Lingua paterna prior sic illum nomine dixit.
Hic medium terræ est, hic est victoria signum ;
Os magnum hic veteres nostri docuere repertum.
Hic hominem primum suscepimus esse sepultum.
Hic patitur Christus, pio sanguine terra madescit,
Pulvis Adæ ut possit veteris cum sanguine Christi
Commixtus, stillantis aquæ virtute lavari. »

(a) D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*, p. 245.
(b) *Genes.* vi, 2.
(c) D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* p. 831.
(d) *Idem ex Thahmurath-Nameh.*
(e) *Abrah. Cohen-Irira Philosoph. Cabbal. Diss.* vi, 7. Voyez Basnage, Continuat. de l'Histoire des Juifs, l. VI, c. 8.
(f) *Midras Tehillim. Psal.* xcii. *Vide* Basnage *ibid. t.* iv, p. 186.

(1) Adam, suivant Jurieu (Histoire des Dogmes et des Cultes, pag. 24), était prophète, et en lui résidait l'autorité : « Puisque, dit-il, l'Eglise de son temps devait avoir un guide et un docteur de la vérité, il fallait que ce fût Adam, qui était la source et la tige du genre humain. Outre cela, il était plus propre qu'aucun autre à enseigner les hommes, puisqu'ils étaient ses enfants, et que de plus il avait été témoin oculaire de la création. Ses enfants n'avaient pu être instruits que par lui, et il n'y avait pas d'apparence que Dieu eût tiré l'esprit de prophétie de dessus le père et le maître, pour le donner aux enfants et aux disciples. » Voilà ce que dit Jurieu, et voici ce que je remarque. De même qu'Adam *était la source et la tige du genre humain* créé, de même Pierre, mis à la place de Jésus-Christ par Jésus-Christ lui-même, *était la source et la tige du genre humain* racheté : *Tu es Petrus et super hanc petram ædificabo Ecclesiam meam.* Otez Pierre, où est l'Eglise nouvelle ? Comme ôtez Adam, où est l'Eglise primitive ? En second lieu, il n'y a pas d'apparence que Dieu ait tiré les clefs des mains de Pierre, père et chef unique de l'Eglise (*Pasce agnos meos... pasce oves meas*), pour les donner aux enfants et aux disciples. Luther et Calvin ont paru après tant d'autres ; mais Dieu avait dit que les portes de l'enfer ne prévaudraient point contre l'Eglise fondée sur Pierre, et Pierre est resté l'*unique guide et l'unique docteur de la vérité ! Confirma fratres tuos.*

jour Dieu assembla la poussière dont il le devait composer, et la disposa à recevoir la forme qu'il lui devait donner ; à la seconde Adam se tint sur ses pieds; à la quatrième il donna les noms aux animaux ; la septième fut employée au mariage d'Eve et d'Adam. Le Seigneur, comme un paranymphe, l'amena à son nouvel époux, parée et frisée. A dix heures, Adam a péché; il fut jugé aussitôt après: et à la douzième heure, il sentait déjà la peine de son péché, et les effets de la sentence prononcée contre lui. Selon les rabbins (*a*), Adam avait été créé d'une grandeur si énorme, qu'il touchait le ciel ; mais depuis qu'il eut péché, Dieu lui mit la main sur la tête et le réduisit à une grandeur moins excessive. Ils veulent appuyer ces rêveries par ce passage du Deutéronome (IV, 32) : *Dieu créa l'homme sur la terre, depuis une extrémité du ciel jusqu'à l'autre.* Ils fondent sa diminution sur cet autre passage, *Ps.* CXXXVIII, 5 : *Vous m'avez formé, et vous avez mis votre main sur moi.* La matière de son corps fut prise de différentes provinces : la tête, de la Palestine; le tronc, de la Babylonie; les autres parties d'autres provinces.

Les anges ayant vu cette créature si démesurée, en murmurèrent, comme si le Seigneur avait voulu faire un second Dieu en personne ; mais il arrêta leurs murmures en appuyant sa main sur la tête d' Adam, et le réduisant à une stature de mille coudées. Ceux qui ont voulu expliquer ces expressions ont dit que Dieu l'avait créé rempli d'une très-vaste connaissance de toutes les sciences de la nature, mais qu'après son péché, Dieu lui ôta beaucoup de ses prérogatives.

Ils ajoutent qu'il était d'une nature si élevée, que la matière de son corps était si subtile, si fine et si déliée, qu'il approchait de la nature des anges ; qu'il avait une connaissance de Dieu et de ses attributs aussi parfaite qu'une créature la peut avoir. Il n'ignorait pas même le nom incommunicable de Dieu, le nom de *Jéhovah;* car Adam ayant imposé le nom à tous les animaux, Dieu lui demanda: *Quel est mon nom ?* Adam répondit : JÉHOVAH, *celui qui est.* C'est, disent-ils, ce qu'a voulu marquer Isaïe par ces mots (*b*) *: Je suis Jéhovah, c'est là mon nom;* c'est-à-dire le nom qu'Adam me donna au commencement.

Comme la circoncision est, selon les Juifs, le sceau de l'alliance de l'homme fidèle avec Dieu, ils ont imaginé qu'Adam avait été créé circoncis, et qu'ayant violé l'alliance du Seigneur, par son péché, il effaça, autant qu'il put, la marque de sa circoncision. Ils fondent cette vision sur un passage d'Osée, qui porte (*c*) : *Ils ont transgressé l'alliance comme Adam, ils ont prévariqué contre moi.*

Quelques-uns se sont imaginé qu'Eve était le fruit défendu, auquel il ne pouvait toucher sans crime ; que le serpent en ayant mangé le premier, avait produit Caïn, qui n'était pas, par conséquent, le fils d'Adam : que ce premier homme fut si affligé de la mort d'Abel, qu'il demeura cent trente ans sans s'approcher de son épouse, après quoi il commença seulement à avoir des enfants à son image et ressemblance. On a vu ci-devant que quelques-uns croient que pendant cet intervalle il engendra les génies ou les esprits; d'autres croient qu'ils sont nés d'Adam et de sa première femme nommée *Lilith.* Voyez son article.

Encore que la pénitence d'Adam soit si bien marquée dans l'Ecriture (*d*), et que saint Augustin (*e*) ait parlé de son salut comme d'un sentiment commun de presque toute l'Eglise, et que le Fils de Dieu, à sa résurrection, le tira des enfers avec les autres justes qui y attendaient sa venue, toutefois l'Eglise n'a pas cru devoir consacrer publiquement sa mémoire, ni le ranger au rang des saints ; mais aussi n'a-t-elle pas cru devoir empêcher que divers particuliers ne lui rendissent un culte religieux. On lui a bâti une chapelle sur le mont de Calvaire (*f*), dans la présomption qu'il y avait été enterré. Cette chapelle est desservie par les Grecs ; mais elle ne reçoit point d'encensement ni de vénération particulière comme les autres chapelles ou autels, dans les processions publiques. Les Grecs ont mis Adam et Eve avec tous les justes de l'Ancien Testament, pour les honorer le 19 de décembre (*g*), ou, pour mieux dire, le dimanche qui précède immédiatement la fête de Noël. Ils célèbrent encore, par un deuil religieux et par des prières lugubres, leur bannissement du paradis terrestre, le quatrième jour de février, ou le premier jour de leur carême. Quelques martyrologes latins font mémoire d'Adam, le 24 d'avril; un calendrier Julien l'a marquée au 24 de décembre, et quelques martyrologes ont fait mémoire de la création et de la mort d'Adam le 25 de mars, comme pour rapprocher le premier et l'ancien Adam du nouveau, qui fut conçu et mourut le même jour, selon plusieurs anciens.

Nous parlerons, sous l'article des *Préadamites*, des hommes que l'on prétend, faussement, avoir vécu avant Adam.

[Les traditions païennes nous montrent l'histoire d'Adam plus ou moins défigurée ; on en a déjà vu ci-dessus des exemples. Le Syncelle (1) rapporte un fragment de Bérose qui regarde la théogonie des Chaldéens. Bérose mentionne un Oannès qui avait laisse sur les *Origines*, un livre qui disait qu'un temps avait été où tout n'était que *ténèbres et eau ;* que ces ténèbres et cette eau renfermaient des êtres monstrueux, et que parmi ces êtres se trouvaient des hommes dont chacun avait deux ou quatre ailes et deux

(*a*) *Gemarr. Sanhedrin. fol.* 38, 2.
(*b*) *Isai.* XLIII, 8.
(*c*) *Osée.* VI, 7.
(*d*) *Genes.* III, 17, 18; *Sap.* X, 1.
(*e*) *Aug. ep.* 165, *nov. edit. p.* 575. *Et de illo quidem primo homine quod eum inde (ex inferno) solverit, Ecclesia fere tota consentit, quod eam non inaniter credidisse credendum est, undecumque hoc traditum sit,* etc. *Vide et de peccatorum Meritis, et de Nat. et Grat. contra Julian, l.* VI, etc.
(*f*) *Quaresm. t.* II, *l.* V, *p.* 481 et 483.
(*g*) *Bolland. die* IV *Febr. p.* 449, *t.* III, *April. p.* 260. *t.* III. *Mart. p.* 541.
(1) Pages 28 et 29.

têtes, l'une d'homme et l'autre de femme, et dans chacun desquels les deux sexes étaient réunis. Deux traits de ce récit appartiennent au récit de Moïse, l'état de la matière avant la création de la lumière et la séparation des eaux (*Gen.* I, 2,6), et la création de l'homme, que l'historien raconte en ces termes : *Dieu créa l'homme...., il le créa mâle et femelle* (Ibid., 27). De là, évidemment, la tradition chaldéenne et la fable des androgynes de Platon, dans son dialogue intitulé *le Banquet*. L'interlocuteur Aristophane, qui raconte cette fable, dit que Jupiter, dans une circonstance qui se lie à un autre fait, sépara en deux les androgynes. On ne saurait douter que ce trait ne soit copié sur ce que Moïse raconte de la formation du corps de la femme, tiré d'une des côtes d'Adam, et os de ses os et chair de sa chair (*Gen.* II, 21-23). On pourrait sur ce point pousser plus loin les comparaisons entre ces traditions et le récit de Moïse.

Adam est quelquefois confondu avec Noé dans la mythologie grecque; cela vient, suivant Delort de Lavaur (1), de ce que « la fable ne distingue pas la création du monde du temps d'Adam, d'avec son renouvellement, lorsqu'il sembla sortir une seconde fois du chaos, après le déluge sous Noé. » — « Le portrait de Janus, dit-il (2), tenait une clef dans une main, et par la disposition des doigts de l'autre main on représentait les 365 jours qui composent l'année (3), parce qu'on le regardait comme l'auteur et le dieu des années et du temps que l'on mesure par le mouvement des astres, qu'il semblait avoir ramenés. Tout cela appartient à Adam et à Noé, premier et second chefs du genre humain, que la fable a confondus, comme elle confond Janus avec Saturne, dont le nom grec *Chronos* signifie le *Temps*. Le temps, qui commença avec Adam, paraît recommencer avec Noé, pour qui Dieu renouvela sa loi et sa promesse pour l'ordre des temps, des années, du jour, de la nuit et des saisons (4). » — « L'Italie, dit encore plus loin Delort de Lavaur, fut appelée *Latium*(5), dans les fables, parce que Saturne dont elle prit le nom, s'y était *caché* pour se sauver de la colère de Jupiter. Ce qui vient des originaux sur lesquels Saturne a été copié, soit d'Adam qui se *cacha* après son péché, soit plus vraisemblablement de Noé *caché* et réfugié dans l'arche où il fut sauvé du fléau de Dieu. »

Saturne est une monstruosité mythologique composée de plusieurs personnages historiques. Je crois qu'on y retrouverait Adam tout entier, si on se donnait la peine de l'y chercher. Que dit, de Saturne, la mythologie? qu'il était le premier homme et le premier père ou le premier roi, comme Adam ; — qu'il tirait son origine de la terre et du ciel, comme Adam ; — que dans ses premiers jours était l'âge d'or ou le bonheur, comme était l'innocence ou le bonheur aux premiers jours d'Adam ; — qu'il se livrait alors aux amusements de l'horticulture, comme Adam lorsqu'il était dans le paradis terrestre ; — que Jupiter (*Jovis*, nom peu défiguré de *Jeova*) le chassa, comme Jeova chassa Adam ; — que les maux succédèrent au bonheur de l'âge d'or, comme ils succédèrent au bonheur du paradis terrestre. Ces traits me sont venus sans les chercher ; on trouvera les autres quand on voudra.

Adam, sous le nom de Saturne, se trouve ainsi à la tête de la mythologie ; c'est qu'il se trouve auparavant à la tête de toutes les histoires. D. Calmet a conclu que les anciens Perses, les Banians et les Mahométans le reconnaissent à la tête du genre humain; j'ai rapporté qu'il en est de même chez les Chaldéens.

Suivant le Père Pianciani, de la compagnie de Jésus, et professeur de chimie au collége Romain, Adam figure dans la dynastie divine de Manéthon, sous le nom d'*Osiris*. « Ces dieux ou génies, dit-il, qui ont tant de ressemblance avec les mortels, qui sont mortels eux-mêmes, qui apparaissent lorsque la terre est préparée pour recevoir l'homme, quels peuvent-ils donc être, si ce n'est le premier homme et la première femme? Si Osiris, dans l'inscription des colonnes de Nisus, est appelé *plante qui ne doit pas son origine à la semence*, comme quelques-uns lisent dans Diodore de Sicile (6), il semble qu'il ne diffère pas de *cet homme qui ne reçut pas la naissance* (7), *ce premier parent*, à qui le grand poëte disait :

O pomo che maturo
Solo fosti prodotto, o padre antico
A cui ciascuna sposa e figlia è nuro (8).

« Isis avait pour surnom Μουθ (*Mouth*), ce qui, selon Plutarque, signifie *mère* (9) ; son nom, au dire de Diodore de Sicile, s'explique par *antique*. Or, à qui mieux qu'à la première femme, à la *mère de tous les vivants*, à la *mère antique*, dont chaque homme est le fils, conviennent de semblables noms (10)? Ainsi, Isis et Osiris étaient honorés en Egypte

(1) Confér. de la fable avec l'histoire, IV.
(2) *Ibid.*, VI.
(3) « Il est vrai, dit en note l'estimable auteur que nous citons, que l'année civile ne fut fixée à Rome à 365 jours que sous Jules César, mais cela peut faire croire que l'idée de la statue ou peut-être la statue même venait d'Egypte ou de la Grèce : car c'est d'où César prit ce règlement par les avis d'un astronome qu'il fit venir d'Alexandrie. Les prêtres égyptiens, ou, suivant quelques auteurs, Thalès Milésien, plusieurs siècles avant César, ayant mesuré l'année par le cours du soleil, l'avaient réglée à ce nombre de 365 jours. Hérodote, liv. I, ch. XIV, Alexander Ab Alex., Gen. dier., ch. XXIV, Blondel, en son calendrier, part. I, liv. II, ch. 2. »
(4) *Cunctis diebus terræ sementis et messis, frigus et æstus, æstas et hiems, et nox et dies, non requiescent*, dit Dieu à Noé. *Gen.* VIII, 22.
(5). . . . . Latiumque vocari
Maluit, his quoniam latuisset tutus in oris. *Æneid.* VIII.
(6) *Bibl.* l. I.
(7) Dante, *Parad.*, ch. VII, v. 86.
(8) O fruit qui seul fus produit mûr, ô père antique, dont chaque épouse est la fille et la bru ! *Parad.* ch. XXVI, v, 91.
(9) Gérard Vossius, dans le passage où il traite des dieux de l'Egypte, est porté à croire qu'Osiris est *Mesraïm*, fils de *Cham* (*De Idololatria*, l. I, c. XXVIII); mais plus loin, en parlant des dieux des Germains, il convient qu'il n'est pas impossible qu'Osiris et Isis soient Adam et Eve (ch. XXXVIII).
(10) Le nom de *mère* est un des plus fréquents d'Isis. Il est exprimé par le symbole de la mère. Lepsius, Ann. dell. Istit. di corrisp. Archeol., tom. IX, 1837, p. 65.

comme législateurs du culte religieux, inventeurs des arts et des choses les plus nécessaires : on attribuait à l'un et à l'autre la découverte du froment et de l'orge. Osiris avait enseigné aux hommes à se nourrir de fruits,.... fait connaître l'agriculture et, à ce qu'il paraît, aussi la vie pastorale (1).

> Primus aratra manu solerti fecit Osiris,
> Et teneram ferro sollicitavit humum.
> Primus inexpertæ commisit semina terræ,
> Pomaque non notis legit ab arboribus (2).

« ... D'Isis et Osiris nous voyons naître Horus, le premier qui, dans Manéthon, est engendré humainement. » Et plus loin : « A la tête des demi-dieux, nous trouvons Horus, le premier, dans Manéthon, qui ait une mère, et avant lui Osiris, le premier dieu ou génie qui ait une femme, et dont on raconte assez de choses fort humaines. L'Osiris et l'Horus de cette chronique, que peuvent-ils être sinon le premier homme et son fils (3)? »

M. Dard, qui a vécu longtemps avec les Nègres d'Afrique, a souvent attesté à M. Foisset « qu'ils croient descendre, comme nous, d'*Adamo* et d'*Awa*, et que le nom de la première femme est, encore aujourd'hui, celui de beaucoup de Négresses (4). » — Les Indiens disent que du côté droit de Brahma sortit le premier homme, et de son côté gauche la première femme. Ce premier homme s'appelait *Kardam*, c'est-à-dire *terre grasse*, *argile*, *boue* (5). Il reçut de Dieu l'ordre de multiplier son espèce, et il eut de sa femme deux fils et trois filles. Une autre tradition hindoue dit qu'*Adima*, ainsi appelé parce qu'il était le *premier* homme, et qui renfermait en lui les germes de tout le genre humain, « se trouvant seul, ne ressentait aucune joie..... Il souhaita l'existence d'un autre que lui, et aussitôt il se trouva comme un homme et une femme unis l'un à l'autre; il fit que son propre être se divisa en deux, et ainsi il devint homme et femme. Ce corps, ainsi partagé, n'était plus que comme une moitié imparfaite de lui-même; il se rapprocha d'elle, et par cette union furent engendrés les hommes.... (6). »

Les traditions chinoises montrent le premier homme formé de *terre jaune* ou *rouge*; le premier empereur de la Chine ou du monde, c'est *Adam*, nommé *Hoang-ty*, c'est-à-dire *ty* le seigneur, le maître, et *Hoang*, rouge; elles ont aussi le paradis arrosé par quatre fleuves, et dans ce paradis l'arbre de vie; l'âge d'or ou d'innocence n'y manque pas non plus; puis elles nous montrent la chute et ses conséquences. *Adamah*, nom d'Adam chez les anciens Perses, comme on l'a vu, est un mot purement hébreu, *adama*, signifiant *terre rouge*. — Chez les Taïtiens, dans l'Océanie, existe une tradition que cite Ellis, et qui se rapproche des *traditions mosaïques*, dit M. Dumont d'Urville. Voici en quels termes s'exprime notre célèbre et infortuné voyageur à cet égard : « *Taaora*, après avoir fait le monde, forma l'homme avec de la *terre rouge* (*araeu*)..... Un jour *Taaora* plongea l'homme dans un profond sommeil, et tira un *os*, ou *ivi*, dont il fit la *femme*. Ces deux êtres furent les chefs de la famille humaine (7). »

Les trois personnes de la sainte Trinité, disent les théologiens chrétiens, coopérèrent distinctement à la création de l'homme; car il est écrit dans la *Genèse* (I, 28) : Dieu dit : Faisons *l'homme*, etc. Chez les Scandinaves, trois de leurs dieux créèrent l'homme. Voici ce qu'on lit dans leur Edda : « *Ask* et *Embla* (*Adam* et *Eve*) furent jetés sur la terre par LUI (l'Eternel), sans forme distincte et sans vie. *Odin* leur communiqua le souffle vital; *Lader* leur donna le sang et la beauté; *Hœner* l'intelligence. De là naquit la race humaine (8). » De même, il paraît qu'il existe chez les Nouveaux-Zélandais, dont le pays fut découvert par Tasman, en 1642, une tradition qui annonce que trois dieux travaillèrent à la création de l'homme. Je vais rapporter les termes dans lesquels s'exprime là-dessus le célèbre voyageur que j'ai cité tout à l'heure : « Serait-il vrai, dit-il, que les Zélandais croient que le premier homme fut créé par le concours des trois *Mawi*; que le premier eut la plus grande part à cette œuvre, et qu'enfin la première femme fut formée d'une des côtes de l'homme? Ce serait un rapprochement bien singulier avec les traditions de la *Genèse*. Ce qui rendrait cette analogie plus remarquable encore, serait le nom d'*Ivi*, que ces insulaires donnent aux *os* en général, et qui pourrait bien n'être qu'une corruption du nom de la mère du genre humain, suivant les écrits de Moïse (9). »

Je pourrais rapporter beaucoup d'autres traditions semblables, conformes au récit de Moïse touchant Adam considéré comme le premier homme, le père du genre humain; mais il faut se borner. Je n'ai point cité celles qui concernent Adam séduit, violant la loi de son Créateur, et perdant avec soi-même sa postérité tout entière. Elles seront mieux placées à l'article Péché originel. J'ai déjà indiqué quelques autres renvois; voyez en outre Agriculture, Eve, etc.]

* ADAM, ou Adame (*Jos.* III, 16), ville nommée *Adom* dans la Vulgate. *Voyez* Adom.

ADAMA, une des cinq villes criminelles qui furent brûlées du feu du ciel, et ensevelies sous les eaux de la mer Morte (*a*). Elle

(1) Diod. lib. I, c. II. Plutarque, *De Iside*. — *Voyez* Bel.

(2) Tiboll. l. I, Eleg. 7.

(3) *Essai sur la Cosmogonie égyptienne*, trad. de l'ital. en franç. par M. Trébutien.

(4) Annal. de Philos. chrét. tom. III, pag. 432.

(5) Voyez *Ancient History of Hindostan*, par Th. Maurice, t. I, pag. 407, tom. II, p. 496.

(6) *Oupanishat* trad. par Colebrook. *Asiat. researches*, t. VIII.

(*a*) *Genes.* XIX, 24.

(7) Dumont d'Urville, *Voyage pittor. autour du monde*. Il dit encore : « Tout en citant ce récit, Ellis exprime des soupçons sur son authenticité; il ajoute que l'analogie mosaïque pourrait bien ne résulter que d'une équivoque sur le mot *ivi*, qui signifie à la fois *os*, *veuve* et *victime tuée à la guerre*. » Cependant Ellis, comme Dumont D'Urville, trouve assez juste le rapprochement de la tradition taïtienne et de la tradition mosaïque.

(8) *Revue Britannique*; 1832.

(9) Dumont D'Urville *Voyage autour du Monde*.

était la plus orientale de celles qui furent submergées ; et il y a apparence ou qu'elle ne fut pas entièrement abîmée sous les eaux, ou que les habitants du pays rétablirent une nouvelle ville de même nom sur le bord oriental de la mer Morte, car Isaïe, selon les Septante, dit (a) que Dieu détruira les Moabites, la ville d'Ar et *les restes d'Adama.*

[Il ne m'est pas facile de comprendre comment la ville d'Adama, l'une de celles qui furent *ensevelies sous les eaux de la mer Morte, ne fut pas entièrement abîmée sous les eaux.* Moïse nous apprend que ces villes furent détruites par le feu du ciel (*Gen.* XIX, 24 ; *Deut.* XXIX, 23), fait qui est rappelé dans deux autres livres, *Sap.*, X, et *Os.* XI, 8 ; mais ni Moïse, ni aucun écrivain sacré ne dit qu'elles furent ensevelies sous les eaux de la mer Morte. Cette opinion dont j'ignore l'auteur, a été adoptée sans examen et tenue pour certaine; je crois qu'elle est fausse, et voici pourquoi : La destruction de ces villes eut lieu l'an 2267 avant J. C., suivant l'*Art de vérifier les dates* ; or, plus de six siècles après, lorsque Moïse écrivait la Genèse et qu'il exposait l'étendue qu'avait, à cette époque même, le pays de Chanaan, il mentionnait Sodome, Gomorrhe, Adama, etc., comme existantes (*Gen.*, X, 19). Je donnerai d'autres raisons au mot PENTAPOLE].

ADAMA, ville de la tribu de Nephthali (*Josue* XIX, 36). Les 70 l'appellent *Armath;* et la Vulgate, *Edéma.*

ADAMI [ou ADAMI-NEKEB], ville située dans la tribu de Nephthali (*Josue* XIX, 33), [près des eaux de Mérom, ou du lac Samochonites. B. du B.]

ADAMITES (*b*), sorte d'hérétiques du second siècle. Ils avaient pour auteur un nommé Prodicus, disciple de Carpocrate. Ils avaient pris le nom d'*Adamites*, prétendant avoir l'innocence d'Adam, dont ils imitaient la nudité dans leur église qu'ils appelaient le *Paradis.* Une des principales de leurs maximes était la communauté des femmes. Ils vivaient, ou faisaient semblant de vivre dans la continence et dans la solitude, condamnant le mariage; et quand quelques-uns d'eux étaient tombés dans certains crimes, ils disaient que c'était Adam qui avait mangé du fruit défendu et ils le chassaient du Paradis, en le chassant de leur assemblée. Cette hérésie a été renouvelée dans ces derniers siècles par un nommé Picard (*c*), natif de Flandres, qui se retira en Bohême, où il introduisit cette secte. Elle a trouvé des sectateurs en Pologne et en Angleterre, et les nouveaux Adamites font, dit-on, leurs assemblées de nuit et observent exactement ces paroles : *Jure, parjure, et ne révèle point le secret.* Quelques Anabaptistes sont accusés d'avoir donné dans les rêveries des Adamites.

* ADAN ou ADIN, chef de famille nommé parmi ceux dont les descendants revinrent de la captivité dans leur patrie (*Esdras*, II, 15, et VIII, 6).

ADAR, fils et successeur d'Achobor, roi d'Idumée. Il régna dans la ville de Phau (*Genes.*, XXXVI, 39). — [Il n'était ni fils ni successeur d'Achobor ; il succéda à Balanan, qui vraisemblablement n'était pas son père ; car la monarchie de Séir était élective. Je dis de Séir et non pas d'Idumée (*Voyez* ELIPHAZ). Adar se nommait aussi *Adad. Voyez* ce nom].

ADAR, douzième mois de l'année sainte des Hébreux, et sixième de l'année civile. Il n'a que vingt-neuf jours, et répond à février; et quelquefois il entre dans le mois de mars, selon le cours de la lune. *Voyez* ci-après l'article MOIS. — Le troisième jour d'Adar, le temple fut achevé de bâtir, par les sollicitations d'Aggée et de Zacharie, et on en fit la dédicace (*d*). — Le septième jour, les Juifs célèbrent un jeûne à cause de la mort de Moïse. — Le treizième jour, ils célèbrent le jeûne qu'ils nomment d'Esther, à cause de celui de Mardochée, d'Esther et des Juifs de Suses, pour détourner les malheurs dont ils étaient menacés par Aman. — Le quatorzième, ils célèbrent la fête de *Purim*, ou des Sorts, à cause de leur délivrance de la cruauté d'Aman (*Esth.*, IX, 17). — Le vingt-cinquième, ils font mémoire de Jéchonias, roi de Juda, élevé par Evilmérodach au-dessus des autres rois qui étaient dans sa cour (*Jérém.*, LII, 31, 32). — Comme l'année lunaire que les Juifs ont accoutumé de suivre dans leur calcul est plus courte que l'année solaire de onze jours, lesquels au bout de trois ans, font un mois, ils intercalent alors un treizième mois, qu'ils appellent *Véadar*, ou le *second Adar*, qui a vingt-neuf jours.

ADAR, [ou HAZER-ADAR], village marqué dans les *Nombres*, XXXIX, 4,—[et dans Josué XV, 3. Barbié du B. dit que c'était une ville; il la place (d'après Moïse, *loc. cit.*) sur la limite du pays de Chanaan, au sud, non loin du désert de Cadès-Barné. Calmet distingue *Adar*, village, et *Addar*, ville (*Voyez* ADDAR); nous pensons que c'est à tort, comme c'est encore à tort qu'il confond Adar avec *Arad*, et Arad avec *Arada.*]

ADARCONIM (*e*), sorte de monnaie dont il est parlé I *Par.* XXIX, 7, et I *Esdr.* VIII, 27, et qui est rendue dans la Vulgate par *des sols d'or*, et dans les Septante par *des pièces d'or.* Nous ne doutons pas que les *Adarconim* ne soient des *Dariques*, sorte de monnaie d'or, que les uns (*f*) évaluent à vingt drachmes d'argent, et les autres (*g*) à onze livres, onze sols, neuf deniers et un quart de notre monnaie. *Voyez* ci-après DARCMONIM, qui est la même chose. Hérodote (*h*) fixe le commencement des Dariques frappées au

(*a*) *Isai.* XV, *ult.* [illegible]

(*b*) *Vide Epiphan. hæres.* 52. *Theodoret. hæretic. Fab.* *l.* I, *c.* VI. *Aug. de hæres.* Voyez M. Bayle, Dictionnaire, sous le nom d'*Adamites.*

(*c*) Il vivait au quinzième siècle

(*d*) I *Esdr.*, VI, 15. An du monde 3189, avant Jésus-Christ 511, avant l'ère vulg. 515.

(*e*) אדרכנים *Adarconim.*

(*f*) *Gronov. de pecunia veter.* *l.* III, *c.* VII.

(*g*) M. le Pelletier de Rouen.

(*h*) *Herodot.* *l.* IV, *c.* CLXVI.

coin, au règne de Darius, fils d'Hystaspe, qui a vécu longtemps après l'auteur des *Paralipomènes* et d'*Esdras*. Mais le Scoliaste d'Aristophane (*a*) attribue les Dariques à un autre Darius, qui vivait longtemps avant Darius, fils d'Hystaspe.

ADARÉZER [ou ADADÉZER (1)], roi de la Syrie de Soba (2), qui s'étendait depuis le Liban jusqu'à l'Oronte, du midi au septentrion (*b*). Lorsque David alla pour étendre sa domination jusque sur l'Euphrate, il défit Adarézer, et il lui prit dix-sept cents chevaux et vingt mille hommes de pied, coupa les nerfs des jambes à tous les chevaux des chariots d'Adarézer, et n'en réserva que pour cent chariots de guerre. *Adad*, roi de Damas, étant venu au secours d'Adarézer, David le défit aussi, et lui tua vingt-deux mille hommes. David prit les armes des soldats d'Adarézer, et les porta à Jérusalem. Il enleva une prodigieuse quantité d'airain des villes de Bété et de Béroth, qui obéissaient à Adarézer. Ces victoires de David sur Adarézer lui procurèrent une visite de la part de *Thoü*, roi d'Emath, qui était en guerre avec Adarézer, et qui envoya de grands présents à David, pour l'avoir délivré de cet ennemi; ceci arriva l'an du monde 2960, avant J.-C. 1040, avant l'ère vulgaire 1044.

Sept ans après (*c*), le roi des Ammonites étant mort (*d*), David envoya des ambassadeurs à *Hanon*, son fils pour lui faire des compliments de condoléance sur la mort de son père. Ce jeune prince, au lieu de reconnaître la civilité de David, outragea ses ambassadeurs, et l'obligea par ses insultes à lui déclarer la guerre. Hanon ne se sentant pas assez fort pour lui résister, appela à son secours les princes voisins, et en particulier Adarézer; celui-ci n'osant se déclarer ouvertement contre David, qui l'avait humilié et rendu tributaire sept ans auparavant, envoya secrètement en Mésopotamie, y acheta des troupes du roi de ce pays et les donna au roi des Ammonites (*e*). Ces troupes auxiliaires n'arrivèrent pas apparemment assez tôt pour combattre contre Joab et Abizaï, généraux de l'armée de David; elles ne vinrent qu'après la bataille que Joab avait gagnée.

Comme le secours était considérable, David jugea à propos d'aller en personne avec un gros renfort pour le combattre; la bataille s'étant donnée au delà du Jourdain, Sobac général des troupes d'Adarézer, qui commandait les troupes de la Mésopotamie, fut entièrement défait, et les rois qui avaient pris le parti d'Adarézer s'enfuirent et ne se hasardèrent plus de donner du secours aux Ammonites. Ils se soumirent même à David et lui demeurèrent tributaires. David consacra dans le tabernacle du Seigneur les métaux et les plus riches dépouilles qu'il avait pris sur Adarézer; le texte hébreu du second livre des Rois, VIII, 3, le nomme *Adadézer* (3); et il y a apparence que c'était son véritable nom. Cependant comme il est plus souvent appelé *Adarézer*, nous le laissons ici sous ce nom-là.

ADARSA, ou, comme elle est nommée dans le grec (I *Mach.*, VII, 40), *Adasa*, ville (4) de la tribu d'Ephraïm, à quatre milles de Bethoron (*f*), pas loin de Gophna (*g*). Nous la plaçons entre Bethoron la haute et Diospolis, parce qu'il est dit dans les Machabées (*h*) que l'armée victorieuse de Judas poursuivit les Syriens depuis Adasa jusqu'à Gadara ou Gazara, qui est à la longueur d'une journée de chemin. La même ville d'*Adarsa* est aussi nommée *Adazer* (I *Mach.*, VII, 45) et *Adaco* ou *Acedosa* dans Josèphe (*i*); c'est là où Nicanor fut vaincu, et où son armée fut mise en fuite par Judas Machabée; quoique celui-ci n'eût que trois mille hommes contre Nicanor qui en avait trente-cinq mille. Josèphe dit que ce fut au même endroit que Judas fut tué dans une autre guerre (*j*). — *Voy.* ADAZER qui suit.

* ADAZER, lieu confondu, avec assez de vraisemblance, par quelques auteurs, avec *Adarsa*, quoique le texte sacré cite l'un et l'autre dans le même chapitre (I *Mach.*, VII, 40, 45). Barbié du B. Le Grec ne distingue pas.

ADBEEL, troisième fils d'Ismael, et chef d'une des tribus des Ismaélites, (*Genes.*, XXV, 13).

ADDAR, fils de Balé, fils de Benjamin (I *Par.*, VIII. 3).—[Il se nommait aussi Héred. *Nomb.*, XXVI, 40].

ADDAR, ville de la tribu de Juda (*Josué*, XV, 3). Eusèbe met une autre ville d'*Addar* aux environs de Lidda ou Diospolis, dans le canton de Thamna. — *Voyez* ADAR.

* ADDAR. *Voyez* ATAROTH-ADDAR.

* ADDERETH, nom hébreu d'une espèce de manteau chez les Hébreux et les Orientaux. Les manteaux de ce nom étaient faits ou de peaux ou de riches tissus. Ceux de peaux étaient à l'usage des pauvres et des prophètes; les autres, brodés et ornés de figures, décoraient les épaules des grands. (*Gen.*, XXV, 25; *Jos.*, VII, 21; IV *Reg.*, II, 8; *Jon.*, III, 6; *Zac.*, XIII, 4).

ADDI, fils de Cosan, et père de Melchi. Il

(*a*) *Scoliast. in Aristophan. v.* 598.
(*b*) II *Reg.* VIII, 3, etc.
(*c*) An du monde 2967, avant Jésus-Christ 1033, avant l'ère vulg. 1037.
(*d*) II *Reg.* X, 16. *Vide* et I *Par.* XIX, 1, 2, etc.
(*e*) Voyez le Comment. sur I *Par.* XIX, 6, 16, et II *Reg.* X, 16. —[Voyez aussi sur les guerres de David dans la Syrie, mon *Hist. de l'Ancien Testament*.]
(*f*) *Joseph. Antiq. l.* XII, *c.* XVII.
(*g*) *Euseb. in Adasa.*
(*h*) I *Mach.* VII, 45.
(*i*) *Joseph. Antiq. l.* XII, *c.* XVII, *et de Bello, l.* I, *c.* I.
(*j*) *Joseph. de Bello, l.* I, *c.* I, *p.* 710, *b.*
(1) Voyez ADAD. Le nom d'*Adad* était propre aux Syriens; on le trouve dans *Benadad* ou *Ben-Adad*. On écrit indifféremment *Adar* ou *Hadar*, *Adad* ou *Hadad*.
(2) Josèphe le nomme *Adrazar*; il était fils de Rohob, premier roi connu de Soba, et il lui succéda. Nicolas de Damas dit qu'il réunit sous ses lois toute la Syrie, depuis l'Euphrate jusqu'aux frontières de la Phénicie; mais l'Ecriture nous apprend qu'il faut en excepter le royaume d'Emath, où régnait *Thoü*, et le royaume de Damas, où régnait un *Adad*, avec qui il fit alliance.
(3) Un très-grand nombre de mss. hébreux, cités par de Rossi, au tom. II de ses *Variæ Lectiones*, lisent *Adarhezer*, comme la Vulgate. (S).
(4) Ou plutôt *lieu*, comme dit B. du B.

est mis par saint Luc au nombre des aïeux de Jésus-Christ selon la chair (*Luc.*, III, 28).

ADDO, fils de Lévi. — [Il n'était pas fils de Lévi, mais un de ses descendants, par Gersom. Il était le même qu'*Adaia*. Voyez ce nom].

ADDO, fils d'Aminabad, à qui Salomon donna l'intendance du canton de Mahanaïm, au delà du Jourdain (III, *Reg.*, IV, 14). — [Il y a trois erreurs dans cet article. *Addo* était *père d'Ahinadab*, et c'est lui qui fut intendant. *Voyez* AHINADAB].

ADDO, prophète du royaume de Juda, qui écrivit les actions des règnes de Roboam (*a*) et d'Abia (*b*). Il paraît par II *Paral.* XIII, 22, qu'il avait intitulé son ouvrage *Midrasch*, ou Recherches; on ne sait aucune particularité de la vie de ce prophète. Il y a apparence qu'il avait aussi écrit quelques prophéties contre Jéroboam, fils de Nabat (*c*), dans lesquelles on trouvait une partie de la vie de Salomon. Josèphe (*d*) et plusieurs autres après lui croient que c'est *Addo* qui fut envoyé à Jéroboam, lorsqu'il était à Béthel, et qu'il y dédiait un autel aux veaux d'or; et que c'est lui qui fut tué par un lion. Voyez III *Reg.*, XIII; *Joseph. Antiq.*, *l.* VIII, *c.* 3.

ADDO, père de Barachie et aïeul du prophète Zacharie. *Zach.* I, 1. Dans Esdras, Zacharie est nommé simplement fils d'Addo. I *Esdr.* V, 1; VI, 14.

ADDO, un des principaux d'entre les prêtres qui revinrent de la captivité avec Zorobabel. *Néh.* XII, 4.

ADDON, *Chérub et Emer*, n'ayant pu trouver d'où ils tiraient leur origine, au retour de Babylone, furent exclus du nombre des vrais Israélites. I *Esdr.* II, 59.

[Je crains fort que D. Calmet n'ait pris des noms de villes pour des noms d'hommes. *Addon*, *Chérub* et *Emer* sont, à ce qu'il me semble par la suite du récit (*Esdr.* II, 59-61, et *Néh.* VII, 61-64), des villes, ainsi que *Thelmala* et *Thelharsa*, qui les précèdent. D. Calmet, qui a fait une critique fort sévère du livre connu sous le titre de troisième d'Esdras, paraît y avoir puisé son opinion sur ce point; car ce livre, V, 66, ne nomme que Thelmala et Thelharsa. Mais, parce qu'il ne rapporte point les autres noms, faut-il en conclure que ce sont des noms d'hommes? Le récit d'Esdras, reproduit par Néhémie, ne donne pas lieu, suivant nous, à une méprise pareille à celle que nous relevons. *Et ceux qui étaient venus de Thelmala, Thelharsa, Chérub, Addon, Emer* (1), *et ne purent faire connaître la maison de leurs pères, ni s'ils étaient d'Israël* (sont, suivant ce qu'ils disent, ou simples citoyens ou enfants des prêtres. Les simples citoyens sont :) *Les enfants de Dalaïa, les enfants de Tobie, les enfants de Nécoda*, (tous au nombre de) *six cent cinquante-deux. Et des enfants des prêtres : les enfants de Hobia, les enfants d'Accos, les enfants de Berzellaï*, etc. *Ceux-ci* (les enfants des prêtres) *cherchèrent les écrits qui constataient leurs généalogies, et ne les ayant point trouvés, ils furent exclus du sacerdoce.* Si Addon, Chérub et Emer étaient des hommes, à quelle classe appartenaient-ils? est-ce à celle du peuple ou à celle des prêtres? Pour M. Barbié du Bocage, Addon, Chérub et Emer étaient des villes. D'autres, avant lui, avaient aussi pris ces noms pour des noms de villes. Le texte ne permet point de n'adopter pas leur opinion.]

ADDUS, ville de Juda, où Simon Machabée se campa, pour disputer l'entrée du pays à Tryphon, qui avait arrêté en trahison, à Ptolémaïde, Jonathas Machabée, son frère (*e*). Nous croyons que c'est la même qu'*Adiada*. I *Mach.* XII, 38. — [Barbié du Bocage les distingue. Voici en quels termes: « Addus, forteresse située dans la tribu de Dan, au S.-E. de Lydda, et considérée comme imprenable. On suppose que c'était la même que l'*Adida* de Josèphe. On la confond quelquefois aussi avec Adiada, ville fortifiée, que Simon Machabée construisit dans la plaine de Séphela, tribu de Dan, d'après l'ordre des anciens du peuple, pour servir de rempart contre les attaques du roi de Syrie.»]

ADEODATUS, *filius saltus, polymitarius de Bethleem;* c'est-à-dire Dieudonné, fils du bois, tisserand de Bethléem; ou, pour parler plus correctement suivant l'Hébreu (*f*), *Elchanan, fils des Jarim, tisserands de Bethléem;* ou, selon le texte des Paralipomènes, qui paraît plus pur (*g*), *Elchanan, fils de Jaïr, de Bethléem, tua le frère de Goliath.* C'est apparemment le même Elchanan dont il est parlé II *Reg.* XXIII, 24, qui était fils de l'oncle maternel de Joab; c'est-à-dire fils d'un des frères de David, et qui était natif de Bethléem, et très-distingué par sa valeur. Par cette restitution du passage des Rois, on résout aisément la difficulté que l'on avait faite sur *Adeodatus filius saltus*, que plusieurs interprètes (*h*) avaient voulu confondre avec David. Elchanan n'avait pas tué Goliath, mais le frère de Goliath, soit que l'on entende sous ce nom de *frère* son frère charnel, ou simplement son semblable.

ADER. *La tour d'Ader.* Saint Jérôme (*i*) remarque que l'on donnait ce nom au lieu où l'ange annonça aux pasteurs la naissance de Jésus-Christ. *Luc.* II, 8, 9. On dit que l'impératrice Hélène bâtit au même endroit une église dont on voit encore les restes. Voyez *Mich.* IV, 8, *Turris gregis.*

ADIABENE, contrée d'Assyrie, où coule le fleuve Lycus, qui se décharge dans le Tigre. Le nom d'Adiabène ne se lit pas dans notre Vulgate; mais Josèphe (*j*) parle beaucoup

(*a*) II *Par.* XII, 15.
(*b*) II *Par.* XIII, 22.
(*c*) II *Par.* IX, 29. — [Ici l'Hébreu lit *Ieddi*.]
(*d*) *Joseph. Antiq*, *l.* VIII, *c.* 3. An du monde 3030, avant Jésus-Christ 970, avant l'ère vulg. 974.
(*e*) I *Mach.* XIII, 13.
(*f*) II *Reg.* XXI, 19. אלחנן בן יערי ארגים בית הלחמי
(*g*) I *Par.* XX. 5. ויך אלחנן בן יעיר את לחמי אחי גלית
(Je lis) יעיר בית הלחמי את אחי גלית.
(*h*) *Chald. Rabb. Rupert. Raban. alii recentiores.*
(*i*) *Hieronym. Ep.* 27.
(*j*) *Joseph. Antiq. l.* XX, *c.* II.
(1) La Vulgate dit : *Et Adon, et Emer*; mais l'Hébreu n'a point la conjonction.

d'Hélène, reine des Adiabéniens, et d'Izate, son fils, qui se convertirent au judaïsme, du temps de l'empereur Claude, vers l'an 41 de J.-C. Il y a des auteurs (*a*) qui croient que cette reine et son fils embrassèrent le christianisme, et que Josèphe a voulu faire honneur à sa nation d'une conversion qui appartenait à l'Eglise chrétienne; mais je ne vois, dans Hélène et dans Izate, que des caractères de judaïsme. Je pense que l'*Adiabene* est la province d'*Ava*, où coule le fleuve *Ahava* ou *Adiava*. *Voyez* ci-après AHAVA.

[Suivant M. Eugène Boré, le Tigre est « encore nommé, par les Chaldéens, Zaba, » et « c'est du nom de Zaba ou Daba qu'a été appelée Adiabène, par les anciens (1), toute cette contrée, qu'ils étendaient tellement vers le sud, qu'on l'a confondue avec l'Assyrie elle-même (2). » *Voyez* TIGRE.]

ADIADA. *Voyez* ci-devant ADDUS, et le Commentaire sur I *Mach.* XII, 38.

ADIAS ou ADAÏAS, Juif [un des descendants de Bani] qui revint de Babylone et qui fut un de ceux qui répudièrent leurs femmes, qu'ils avaient prises, contre la loi, d'entre les nations. I *Esdr.* X, 39. — [*Voyez* ADAÏA.]

ADIEL, fils d'Adiel, de la tribu de Juda. I *Par.* IV, 36. — [Il y a ici deux erreurs. Le texte ne dit pas le nom du père d'Adiel, mais il dit qu'Adiel était de la tribu de Siméon, et prince de famille (vers. 38). D'autres ont dit qu'il était fils d'Asiel : c'est aussi une erreur.]

* ADIEL, prêtre, fils de Josra, et père de Maasai. I *Par.* IX, 12. Il est appelé Azréel, fils d'Ahasi et père d'Amasaï, dans le livre de *Néhémie* XI, 13.

* ADIEL, père d'Asmoth, qui fut un des dignitaires de la cour de David. I *Par.* XXVII, 25.

* ADIN, chef de famille, dont 454 ou 655 descendants revinrent de la captivité avec Zorobabel. *Esdr.* II, 15, et *Néh.* VII, 20. Il est encore nommé, X, 16, parmi les chefs du peuple.

* ADINA, un des plus braves de David. Il était rubénite, fils de Siza, et chef de sa tribu, de laquelle il avait avec lui trente hommes, braves aussi.

ADITHA, ou *Adatha*, ou *Adia*, ou *Adithaim*, ville de la tribu de Juda [près de celle de Dan, dit B. du B.]. *Josue*, XV, 36. Eusèbe reconnait deux villes d'*Adatha* : l'une vers Gaza, et l'autre vers Lidda, à l'orient de cette ville.

ADLI, [père de Saphat, qui était] intendant des troupeaux de bœufs du roi David. I *Par.* XXVII, 29.

ADMATHA, un des sept principaux officiers de la cour d'Assuérus (*b*).

ADMIRER, *admiration*, *admirable*. Outre la signification ordinaire de ces termes, qui est connue de tout le monde, les Hébreux les emploient souvent pour signifier la conduite de Dieu, tant envers les siens qu'envers les pécheurs, lorsqu'il éprouve ou qu'il récompense les uns, et qu'il châtie les autres en ce monde ou en l'autre. Le Seigneur a fait éclater ses merveilles envers son saint (*c*) : *Mirificavit Dominus sanctum suum*. Faites-moi sentir l'effet de vos miséricordes (*d*) : *Mirifica misericordias tuas*, etc. Je vais rendre la terre de Gessen admirable (*e*) : *Faciam mirabilem terram Gessen*. C'est-à-dire : Je la distinguerai d'une manière admirable de la terre d'Egypte; ou simplement : Je la séparerai, je la distinguerai du reste de l'Egypte. Les plus savants interprètes conviennent que l'hébreu *palé* ou *pelé* (*f*), qu'on traduit d'ordinaire par *admirable*, signifie proprement *distinguer*, *séparer*. Voyez aussi *Exod.* IX, 4 : *Faciet Dominus mirabile inter possessiones Israel, et possessiones Ægyptiorum*. En ce sens, tout ce qui s'éloigne du cours ordinaire de la vie ou de la nature, tout ce qui se distingue par quelque endroit, est admirable

ADMIRABLE se met souvent pour *difficile*, ou même pour l'*impossible*. Sara ayant ri lorsque l'ange lui promit de la rendre mère d'un fils, il répondit (*g*) : *Cela sera-t-il admirable à Dieu?*

Il se prend aussi pour ce qui est au-dessus de notre portée ou de notre condition. Votre science est admirable au-dessus de moi; je n'y puis atteindre (*h*) : *Mirabilis facta est scientia tua ex me*, ou *pro me*. Et ailleurs (*i*) : Je n'ai pas marché dans la grandeur audessus de ma portée : *Non ambulavi in magnis, neque in mirabilibus super me*. Rien n'est admirable aux yeux de Dieu, dit Jésus fils de Sirach (*j*); rien ne lui est caché. Et l'aveugle-né guéri par Jésus-Christ (*k*) : *Il est admirable que vous ne sachiez d'où il vient*, et que cependant il m'ait ouvert les yeux. Il est dit en quelque endroit que Jésus-Christ a admiré : par exemple, quand il admira la foi du centurion (*l*) et celle de la Cananéenne (*m*). C'est-à-dire, il s'exprima comme s'il l'admirait; car l'admiration étant l'effet de l'ignorance, il était impossible qu'il admirât quelque chose. *Pourquoi demandez-vous mon nom, qui est admirable* (*n*)? qui est au-dessus de votre portée, qu'il vous est inutile de savoir. L'amour que je vous portais, ô Jonathas (*o*)! *est plus admirable*, plus grand, plus ardent que celui d'un amant pour une personne pour qui il est passionné. La pierre qu'ils ont rejetée est devenue angulaire (*p*), *et la chose nous a paru admirable*. C'est un effet de la puissance de Dieu.

(*a*) *Orosius*, *l.* VII, *c.* 6.
(*b*) *Esther*, I, 14.
(*c*) *Psal.* IV, 4.
(*d*) *Psal.* XVI, 7.
(*e*) *Exod.* VIII, 22, *et* IX, 4.
(*f*) פלא *Pelé.*
(*g*) *Genes.* XVIII, 14.
(*h*) *Psalm.* CXXXVIII, 6.
(*i*) *Psalm.* CXXX, 1.
(*j*) *Eccli.* XXXIX, 25.
(*k*) *Joan.* IX, 30.
(*l*) *Matt.* VIII, 10. *Luc.* VII, 9.
(*m*) *Matt.* XV, 28.
(*n*) *Judic.* XIII, 18.
(*o*) II *Reg.* I, 26.
(*p*) *Psalm.* CXVII, 23.
(1) Plin. *lib.* V, *cap.* 12. Amm. Marcel., XXIII, 20. Strab. XVI, 1. Géogr. ancien. de l'Arménie, pag. 140. Assem., *Bibl. Orient.*, tom. III, p. 11, p. 711. Les auteurs arabes et persans changent ce nom en celui d'Haza. *Voy.* Assem., tom. II, p. 115 et 420.
(2) Correspondance et Mémoires d'un voyageur en Orient, tom. II, p. 172.

ADNA était la mère d'Abraham, selon les Orientaux (*a*).

* ADOD, roi des dieux, dit Sanchoniaton, cité par Eusèbe (*Præp. evang.* l. I, *cap.* 10); sans doute roi des dieux de la Phénicie et de la Syrie. Il était, sans doute aussi, le même que *Adad* ou *Hadad*, connu pour le dieu des Syriens. *Voyez* Adad.

* ADOLESCENCE, ADOLESCENT. Le premier de ces termes marque 1° le jeune âge, la jeunesse, comme dans les textes suivants: *Adolescentia et voluptas vana sunt* (Eccli. XI, 10); *lætare cum muliere adolescentiæ tuæ* (Prov. V, 18); *uxorem adolescentiæ tuæ noli despicere* (Mal. II, 15). De même: *Gen.* XLVIII, 15; I *Reg.* XII, 2; XVII, 33; *Eccli.* XLII, 9; I *Tim.* IV, 12, et ailleurs;

2° L'enfance, l'âge et l'état de l'enfance. *Gen.* VIII, 21;

3° Les premiers temps de l'établissement d'un Etat politique, parce que l'Ecriture compare souvent un peuple à une personne; — le peuple juif: *Confusionis adolescentiæ tuæ oblivisceris* (Isa LIV, 4): *tu oublieras tes premiers désordres*, ce qui s'entend des péchés pour lesquels les Juifs furent emmenés captifs en Egypte: *Jer.* II, 2; XXII, 21; XXXI, 19; *Ezech.* XXIII, 3, 8. — Babylone: *Isa.* XLVII, 12, 15.-Les Moabites: *Jer.* XLVIII, 11;

4° La prospérité, la santé, parce que ordinairement la jeunesse est dans la joie et dans la vigueur. *Job.* XIX, 4; XXXIII, 25.

Le mot *adolescens* est souvent confondu, dans l'Ecriture, avec *puer*, *juvenis*: confer. *Act.* XX, 9 et 12. — Il signifie aussi, au contraire, 1° un jeune garçon, un jeune homme de douze à vingt-cinq ans, âge où l'on cesse de croître. *Prov.* I, 4: *Ut detur parvulis astutia, adolescenti scientia et intellectus*: Pour donner de la discrétion aux simples, la science et l'intelligence aux jeunes hommes. XXII, 26: *Adolescens juxta viam suam, etiam cum senuerit, non recedet ab ea*: Le jeune homme suit sa première voie, dans sa vieillesse même il ne la quittera point. Il semble que l'interprète de la Vulgate ait pris *adolescens* pour un participe, *is qui adolescit*; mais le Grec porte παιδίον, *puer*. *Gen.* XXXIV, 19; XXXIX, 10. I *Reg.* XIV, 6, etc. Ainsi Jérémie, XV, 8: *Induxi eis super matrem adolescentis, vastatorem meridie*: J'ai fait venir, pour les perdre, un ennemi qui a tué en plein midi les jeunes gens entre les bras de leurs mères. Le singulier *adolescentis* se prend ici pour le pluriel. *Eccli.* IV, 15: *Vidi cunctos viventes, qui ambulant sub sole, cum adolescente secundo*: J'ai vu tous les hommes vivants, qui marchent sous le soleil, avec le second jeune homme. C'est-à-dire que les peuples aiment plutôt un jeune prince qui doit succéder à la couronne.

2° Jeune homme au-dessus de vingt-cinq ans. *Act.* VII, 57: *Testes deposuerunt vestimenta sua secus pedes adolescentis*: Les témoins mirent leurs vêtements aux pieds d'un jeune homme, nommé Saul. On croit que Saul avait alors plus de trente ans. III *Reg.* XII, 8: *Adhibuit adolescentes*: Roboam prit conseil des jeunes gens qui avaient été avec lui. Ce prince avait bien quarante ans quand il commença à régner; mais ceux-ci sont appelés jeunes, en les comparant aux vieillards qu'il avait consultés. *Judic.* XIX, 9. I *Reg.* XXX, 17, et ailleurs. Ce mot se prend de même, dans Cicéron et ailleurs, pour un homme de trente à quarante ans. — Cet article est tiré des mots *Adolescens* et *Adolescentia*, du Dictionnaire de Huré. Edit.

ADOLLAM ou Adullam. *Voyez* Odollam.

ADOM ou Adam, ville sur le rivage du Jourdain. Quelques-uns (*b*) la placent sur la mer Morte, au-dessous du lieu où les Israélites passèrent le Jourdain; d'autres la mettent beaucoup au-dessus, vers Scythopolis et Sarthan (*c*), et c'est sa vraie situation.

ADOMMIM, ville et montagne dans la tribu de Benjamin (*d*). Les uns la mettent au midi et les autres au septentrion de Jéricho. S'il est vrai qu'on ait passé par Adommim pour venir de Jérusalem à Jéricho, comme on le croit ordinairement, il faut qu'Adommim ait été au couchant de Jéricho. On veut que le voyageur dont parle Jésus-Christ dans saint Luc (*e*), qui tomba entre les mains des voleurs, en venant de Jérusalem à Jéricho, ait été attaqué à Adommim, entre ces deux villes (*f*).

[*Adommim* s'écrit indifféremment *Adoumim*, *Adumim* et autrement encore. C'est le pluriel du mot *Adom*, qui est le même que *Adam*, et qui comme lui signifie *rouge* (terre rouge). *Adom* ou *Adam* est identique à *dom* ou *dam*, qui signifie *sang*, parce que le sang est *rouge*. D. Calmet dit qu'Adommim était une ville. Rien n'indique que ce fût autre chose que des montagnes où il y avait un chemin, et où étaient arrivés des accidents qui leur ont fait donner un nom de sang. Barbié du Bocage dit que c'était un « *passage dans les montagnes*, entre Jéricho et Jérusalem, vis-à-vis de Galgala. » Il ajoute: « Il paraîtrait, d'après le témoignage de saint Luc, que ce lieu était, de son temps, un repaire de voleurs et de brigands. On y trouve aujourd'hui un karavansérail. » Non pas en ce lieu même, ajoutons-nous, mais à quelque distance. Cela n'empêche pas qu'il ne soit encore aujourd'hui le théâtre de brigandages. M. Poujoulat, qui l'a visité récemment, nous raconte son état actuel. Il se rendait de Jérusalem à Jéricho. Ecoutons-le. « Trois quarts d'heure après (avoir passé Béthanie), on s'arrête, dit-il (1), pour boire à la fontaine des Apôtres, et puis vous ne trouvez plus ni source, ni cabane, ni village, jusqu'à Jéricho. Le seul homme que nous ayons rencontré est un pâtre de Béthanie, portant un fusil au lieu d'une houlette; il m'a offert de me vendre une perdrix rouge qu'il venait de tuer. *Combien voulez-vous de votre perdrix? — Dis*

(*a*) D'Herbelot, Bibl. Orient., p. 13.
(*b*) *Cellarius Geograp. antiq.*, *l.* III, *c.* 13.
(*c*) *Josue* III, 16.

(*d*) *Josue* XV, 7; XVIII, 18.
(*e*) *Luc.* X, 30, *et seq.*
(*f*) Vide Hieronym. in Matt. XX, et Ep. XXVII.
(1) *Corresp. d'Orient*, lettre 106, tom. IV, pag. 368.

balles de plomb. Voilà de ces réponses, de ces mots qui caractérisent à eux seuls la physionomie d'un pays. Pour aller de Jérusalem à Jéricho, il faut marcher sept heures à travers les pierres et les rochers, montant et descendant sans cesse au milieu de collines incultes et grisâtres. A partir de Béthanie, la verdure cesse et le désert commence : ce sont des vallons arides, des gorges profondes qui forment comme des abîmes. C'est surtout en approchant de Jéricho que le voyageur remarque partout les traces du feu et de la destruction; le regard s'arrête quelquefois avec horreur sur ces grandes roches aux flancs noirs qui sont là comme des géants foudroyés. On m'a montré un khan appelée khan du Samaritain, et près de là la place où fut *Adomin* (lieu de sang), dont le nom seul épouvante encore le pauvre pèlerin. Que de meurtres ont été commis dans ces défilés solitaires! combien de fois ont été teintes de sang les pierres de ces étroits sentiers! On m'a fait remarquer aussi des monceaux de pierres qui marquent la place où sont ensevelis des cadavres inconnus, trouvés dans ces vallons. A une heure au delà du khan du Samaritain, j'ai reconnu sur une hauteur les restes d'un château franc du moyen-âge; ce château servait sans doute à protéger les pèlerins qui allaient au Jourdain pour y renouveler leur baptême. » Revenant de Jéricho à Jérusalem, « avant d'entrer dans la première gorge des montagnes, sur un beau et large plateau qui domine la plaine, nous voyons, dit M. de Lamartine (1), des traces évidentes d'antiques constructions, et nous supposons que c'est là le véritable emplacement de l'ancienne Jéricho... C'est dans cette gorge que la parabole touchante du Samaritain place la scène du meurtre et de la charité. Il paraît que, dès le temps de l'Evangile, ces vallées étaient en mauvaise renommée. »]

ADON, un des Juifs qui revinrent de delà l'Euphrate à Jérusalem. I *Esdr.* II, 59. [Adon était une ville de Chaldée. *Voyez* ADDON.]

ADONAI. C'est un des noms de Dieu (*a*). Ce terme signifie proprement mes *seigneurs*, en nombre pluriel; comme *Adoni* signifie mon *seigneur*, en nombre singulier (2). Les Juifs, qui par respect ou par superstition ne prononcent pas le nom de *Jehovah*, lisent en sa place *Adonaï*, lorsqu'ils rencontrent *Jehovah* dans le texte hébreu. Mais les anciens Juifs n'avaient pas cette délicatesse. Il n'y a aucune loi qui leur défende de prononcer le nom de Dieu. — [Moïse employa le mot *Adonaï* lorsqu'il pria Dieu de ne pas le charger d'une mission difficile auprès du roi d'Egypte (*Exod.* IV, 10). Les Septante rendent ce mot par κύριος, et l'auteur de la Vulgate par *Æternus* et par *Dominus*. Cependant on le trouve deux fois dans la Vulgate, *Exod.* VI, 3, où il y a *Jeova* dans l'Hébreu; et *Judith*, XVI, 16.]

ADONIAS, quatrième fils de David et d'Haggith, naquit à Hébron (*b*), dans le temps que son père y était reconnu pour roi d'une partie d'Israel, pendant que la plupart obéissaient encore à Isboseth, fils de Saül. Adonias voyant qu'Amnon et Absalom, ses frères aînés, étaient morts, ne douta pas que la couronne de Juda ne lui appartînt par le privilége de sa naissance. Et comme David, son père, était tombé, sur la fin de sa vie, dans un état de faiblesse qui ne lui permettait pas de vaquer aux affaires du gouvernement, il crut qu'avant sa mort il devait tâcher de se faire reconnaître pour roi. Il se donna donc un équipage magnifique, il se fit faire des chariots (*c*), il prit des cavaliers et des coureurs qui l'accompagnaient partout. David ne le trouva nullement mauvais et ne l'en reprit point. Adonias était alors l'aîné de la famille royale, très-bien fait de sa personne, aimé du roi, et ayant un puissant parti dans la cour.

Il s'était lié principalement avec Joab, général des armées de David, et avec le grand prêtre Abiathar. C'étaient, après le roi, les deux plus puissantes personnes de l'Etat. Mais ni le grand-prêtre Sadoc (car alors il y avait deux grands-prêtres dans le royaume); ni Banaïas, fils de Joaïda, capitaine des gardes du roi; ni le prophète Nathan, ni le gros de l'armée de David, n'étaient point dans son parti. Un jour donc, Adonias ayant fait un grand festin à tous ses adhérents, auprès de la fontaine de Rogel, à l'orient de la ville et aux pieds des murs de Jérusalem, il y invita tous les fils du roi, à l'exception de Salomon, et les principaux de Juda, excepté Nathan, Sadoc et Banaïas. Son dessein était de s'y faire proclamer roi du pays, et de se mettre en possession du gouvernement avant la mort de David; mais la chose tourna tout autrement.

Nathan ayant appris ce qui se passait, alla trouver Bethsabée, mère de Salomon, et lui dit : *Savez-vous qu'Adonias veut se faire reconnaître pour roi? et voyez-vous le danger auquel vous et votre fils Salomon allez être exposés, s'il réussit dans son dessein? Suivez donc mon conseil, et allez trouver le roi, pour lui dire ce qui se passe, et pour le faire souvenir de la parole qu'il vous a donnée, que Salomon votre fils régnerait après lui; et pendant que vous parlerez au roi, je surviendrai et j'appuierai ce que vous aurez dit.* Bethsabée alla donc trouver le roi; et pendant qu'elle parlait, on annonça au roi que le prophète Nathan était là. David le fit entrer; et Nathan lui dit : *O roi, mon seigneur! est-ce par vos ordres qu'Adonias se fait reconnaître pour roi et pour successeur de Votre Majesté? car il a fait aujourd'hui un grand festin aux généraux de l'armée et aux grands de la cour; et après le repas, ils l'ont tous salué, en criant :* Vive le roi Adonias! *Mais ni le grand-prêtre Sadoc, ni Banaïas, ni Salomon, ni moi, n'y avons pas été invités.*

(*a*) אדני *Adonaï*, *Dominus*. *Gr.* Κύριος. יהוה *Jehovah*.
(*b*) II *Reg.* III, 4.
(*c*) III *Reg* I, 5, 6 *et seq.* An du monde 2988, avant J.-C. 1012, avant l'ère vulg. 1016.
(1) *Voyage en Orient*, tom. II, pag. 20.
(2) Joseph. *Antiq.* lib. V, c. II.

Alors, David ayant fait rentrer Bethsabée, lui jura qu'il exécuterait sa promesse en faveur de Salomon ; et ayant sur le champ envoyé quérir Sadoc, Nathan et Banaïas, il leur dit : *Prenez avec vous mes gardes, et faites monter Salomon sur ma mule ; menez-le à la fontaine de Gihon, qui est au couchant de la ville ; et que Sadoc et Nathan le sacrent en ce lieu-là, et le fassent reconnaître pour roi d'Israel au son des trompettes, et en criant.* Vive le roi Salomon ! *Après quoi vous le ramènerez ici, et vous le ferez asseoir sur mon trône. Il régnera en ma place, et je lui remettrai le gouvernement d'Israel et de Juda.* Tout cela fut exécuté aussitôt ; et tout le peuple étant accouru, on entendit retentir de toutes parts le son des instruments et les acclamations du peuple qui criait : *Vive le roi Salomon !* Aussitôt Jonathas, fils du grand-prêtre Abiathar, vint en donner avis à Adonias, à Joab et à tous ceux de son parti, qui étaient encore dans la tente où ils avaient mangé.

Alors ils se levèrent de table tout saisis de frayeur, et se retirèrent chacun chez soi. Adonias sortit avec les autres ; et craignant que Salomon ne le fît tuer, il se retira au tabernacle, et se saisit de la corne de l'autel des holocaustes. Ce qui ayant été rapporté à Salomon, il dit : *S'il se conduit en homme de bien, il ne tombera pas en terre un seul cheveu de sa tête ; mais s'il se trouve dans quelque mauvaise action, il mourra.* Le roi Salomon envoya donc vers Adonias, et le fit tirer de l'autel. Et Adonias étant venu se présenter devant lui, il l'adora penché jusqu'à terre ; et Salomon lui dit : *Allez-vous-en dans votre maison.* Ceci arriva l'an du monde 2989, avant J.-C. 1011, avant l'ère vul. 1015.

Quelque temps après (*a*), David étant mort, Adonias vint trouver Bethsabée (*b*), mère de Salomon. Bethsabée lui dit : *Venez-vous ici avec un esprit de paix ?* Adonias lui dit qu'il venait dans un esprit pacifique, et qu'il avait une grâce à lui demander. *Vous savez*, ajouta-t-il, *que le royaume m'appartenait, et que tout Israel m'avait choisi pour être son roi ; mais le royaume est passé à mon frère, parce que le Seigneur le lui a donné. Maintenant donc, je n'ai qu'une prière à vous faire. Comme Salomon ne vous peut rien refuser,* je vous prie de lui demander pour moi Abisag de Sunam, afin que je la prenne pour femme. Bethsabée lui promit d'en parler au roi ; et en effet elle lui en parla, et lui dit qu'Adonias souhaitait qu'il lui accordât pour femme Abisag, qui avait été donnée à David pour l'échauffer durant sa vieillesse. Salomon lui répondit : *Pourquoi me faites-vous cette demande ? Demandez donc aussi le royaume pour Adonias* (1) ; *car il est mon frère aîné, et il a déjà pour lui le grand-prêtre Abiathar, et Joab général des troupes.* Salomon jura donc par le Seigneur, et dit : *Que le Seigneur me traite dans toute sa rigueur, si par cette demande Adonias n'a parlé contre sa propre vie. Je jure par le Seigneur qu'Adonias sera mis à mort aujourd'hui.* Et Banaïas, fils de Joïada, ayant été envoyé pour exécuter cet ordre, il perça Adonias, et le tua, l'an du monde 2990, avant J.-C. 1010, avant l'ère vulgaire 1014.

[On trouvera dans mon Histoire de l'Ancien Testament, *liv.* IV, *c.* II, § 15, et *c.* III, § 1, tom. I, pag. 258 et 268, etc., des considérations sur les faits politiques de l'histoire d'Adonias, et la réfutation des objections auxquelles ils ont servi de prétexte. Ici, je vais rapporter les termes dans lesquels un écrivain a jugé Adonias. « Ce prince, méprisable imitateur d'Absalom, dit M. Coquerel, s'est montré moins adroit conspirateur que lui. Fils dénaturé autant que sujet rebelle, il fait descendre avec douleur au sépulcre les cheveux blancs de son père, et réveille dans le cœur du vieillard l'un des plus tristes souvenirs de sa vie. Il n'a point senti de remords, puisque, après avoir échappé au supplice, il voulut donner pour la vie une ombre de légitimité à ses prétentions par la voie la plus honteuse. Le discours qu'il tient à Batsébah (Bethsabée), laisse percer cette intention ; il lui rappela que par la mort d'Amnon, d'Absalom, sans doute aussi de Kiléab (Chéléab), dont il n'est fait aucune mention, il est resté fils aîné de David. Cette tentative odieuse et folle le perdit, et s'il n'entrait dans le projet de cette union aucune arrière-pensée, Adonija (Adonias) était insensé de ne pas voir à quel soupçon il s'exposait. Sans doute il est utile en ce monde que les méchants et les rebelles soient quelquefois imprudents. »]

* ADONIAS, un des lévites que Josaphat, roi de Juda, chargea d'enseigner la religion à son peuple. II *Par.*, XVII, 8, 9. *Voyez* BEN-HAÏL.

* ADONIAS, un des chefs du peuple qui, au temps de Néhémie, signèrent le renouvellement de l'alliance. *Néh.*, X, 16.

ADONIBESECH, roi de la ville de Bésech (2) dans la terre de Chanaan, à dix-sept milles de Naplouse, vers l'orient (*c*). Adonibésech était un prince puissant et cruel, qui avait pris soixante-dix rois, et qui leur ayant fait couper l'extrémité des pieds et des mains (*d*), leur faisait manger sous sa table les restes de ce qu'on lui servait. Après la mort de Josué, les Hébreux se trouvant resserrés par les Chananéens, qui tâchaient de se maintenir dans le pays, consultèrent le Seigneur, pour savoir qui les conduirait à la guerre contre leurs ennemis. Le Seigneur répondit que ce serait la tribu de Juda. Cette tribu engagea celle de Siméon à s'unir à elle, pour réduire les Chananéens

(*a*) An du monde 2990, avant J.-C. 1010, avant l'ère vulg. 1014.

(*b*) II *Reg.* II, 13.

(*c*) *Euseb. in locis in* BeZec.

(*d*) *Vide Judic.* I, 4-7.

(1) C'est que dans les mœurs de l'Orient les femmes du roi défunt passaient de droit à son successeur. C'est pour cela qu'Absalom, lors de sa révolte et pour prendre solennellement possession du trône, épouse publiquement les femmes de David. *Voyez* le mot AMASA.

(2) Adoni-Bésech, littéral., *seigneur de Bésech*. C'était ce qu'on appelle aujourd'hui un *émir*.

qui occupaient différents lieux de son partage, avec promesse de lui aider réciproquement à faire la conquête de ce qui était encore entre les mains des Chananéens dans le partage de Siméon. Les deux tribus marchèrent donc contre Adonibésech, qui était à la tête d'une armée de Chananéens et de Phérézéens. Ils le battirent, lui tuèrent dix mille hommes; et l'ayant pris vivant, lui coupèrent les extrémités des pieds et des mains. Alors, Adonibésech reconnut la justice de ce châtiment, et dit que Dieu le traitait comme il avait traité les autres, en coupant les extrémités des mains et des pieds à soixante-dix rois qui étaient tombés en sa puissance. Ensuite les Hébreux l'amenèrent à Jérusalem, dont ils allaient faire le siége, et il y mourut l'an du monde 2585, avant J.-C. 1415, avant l'ère vulgaire 1419.

Les soixante-dix rois soumis par Adonibésech, n'étaient comme lui que des chefs de villes, des *émirs*. Le droit de la guerre en ce temps-là, et en ce pays, n'était pas ce qu'il est aujourd'hui chez nous. Les chefs par lui vaincus étaient prisonniers, son but en leur faisant couper les pouces des mains, était de les rendre inhabiles à manier les armes. Il fut puni de cette barbare précaution par une juste représaille. D'autres histoires, qui ne sont pas orientales, nous racontent des faits semblables. Ainsi, Elien (*lib.* II, c. 9) dit que les Athéniens firent couper les pouces aux habitants de l'île d'Egine; et Valère Maxime (*de Servit.*, VI, 3), que le sénat romain infligea un pareil supplice.]

ADONICAM revint de Babylone avec six cents hommes de sa famille. — [Ce n'est pas Adonicam qui revint de la captivité; ce furent les descendants de ce chef de famille qui revinrent dans leur patrie au nombre de six cent-soixante-six ou sept. *Esdr.*, II, 13; *Neh.*, VII, 18.]

ADONIRAM, intendant des tribus de Salomon et chef des trente mille hommes que ce prince envoyait au Liban pour couper les bois qui devaient servir à ses bâtiments (*a*). Je ne sais si ce n'est pas le même qu'*Aduram*, qui avait le même emploi au commencement du règne de Roboam (*b*). Voyez ADURAM.

ADONIS. Le texte de la Vulgate dans Ezéchiel, VIII, 14, porte que ce prophète vit dans le temple des femmes assises qui pleuraient *Adonis;* mais le texte hébreu (*c*) qu'elles pleuraient *Thammuz*, ou *le Caché*. Chez les Egyptiens, Adonis était adoré sous le nom d'Osiris, époux d'Isis. Mais on lui donnait aussi quelquefois le nom d'*Ammuz* (*d*), ou *Thammuz*, le Caché, apparemment pour désigner sa mort ou sa sépulture. Les Hébreux par dérision l'appellent quelquefois *le Mort*, (*e*) parce qu'on pleurait et qu'on le représentait comme un mort dans un cercueil; et quelquefois ils le nomment l'*idole de jalousie* (*f*), parce qu'il était l'objet de la jalousie du dieu Mars. Les Syriens, les Phéniciens, les peuples de l'île de Cypre le nommaient *Adonis;* et nous croyons que les Ammonites et les Moabites lui donnaient le nom de *Béel-Phégor* (*g*).

Voici la manière dont on célébrait les fêtes de cette fausse divinité. On le représentait comme un mort dans un cercueil, on le pleurait, on se lamentait, on le cherchait avec inquiétude et avec empressement: après cela, on feignait qu'il était retrouvé et qu'il était vivant. Alors, on en témoignait une allégresse extraordinaire, et on commettait mille dissolutions pour témoigner à Vénus la part que l'on prenait à sa joie, pour le retour et le recouvrement de son époux, comme on avait pris part à sa douleur, à cause de sa perte et de sa mort. Les femmes des Hébreux dont parle Ezéchiel célébraient donc dans Jérusalem les fêtes du *Thammuz* ou d'*Adonis;* et Dieu fit voir au prophète ces femmes qui faisaient jusque dans son temple le deuil de ce dieu infâme.

Les rabbins (*h*) enseignent que *Thammuz* était un prophète idolâtre, qui ayant été mis à mort par le roi de Babylone, toutes les idoles du pays vinrent s'assembler autour d'une statue du soleil, que ce prophète magicien avait suspendue entre le ciel et la terre. Là, elles commencèrent toutes ensemble à déplorer la mort du prophète. D'où vient qu'on établit une fête tous les ans, pour renouveler la mémoire de cette cérémonie, au commencement du mois Thammuz qui répond à peu près à notre mois de juin. On dressait dans ce temple une statue qui représentait au naturel la figure du Tammuz. La statue était creuse et avait des yeux de plomb. On allumait par-dessous un feu lent, qui échauffait insensiblement la statue, faisait fondre le plomb, et donnait lieu de croire que l'idole pleurait. Pendant ce temps, les femmes babyloniennes qui étaient dans le temple, jetaient des cris et faisaient d'étranges lamentations. Voilà ce que l'on dit; mais je voudrais des preuves.

Quant à *Adonis*, voici ce que la fable nous en apprend. Adonis était fils de Cyniras, roi de Cypre, et de Myrrha, fille de ce roi. Ainsi, Adonis était tout ensemble frère et fils de Myrrha. Il était d'une si grande beauté, que Vénus l'enleva et vécut avec lui au milieu des bois, où Adonis s'exerçait à la chasse. Un sanglier ayant malheureusement tué Adonis, Vénus le pleura d'une manière inconsolable. La plupart des peuples de l'Orient, à l'imitation de ce deuil, établirent des fêtes pour pleurer Adonis. Les poëtes racontent que Vénus obtint de Proserpine qu'Adonis ressusciterait et passerait six mois sur la terre, et six mois dans les enfers. C'est sur cela qu'étaient fondées les réjouissances qui suivaient le deuil de la mort d'Adonis. On

(*a*) III *Reg.* v, 14.
(*b*) III *Reg.* xii, 18, *et* II *Par.* x, 18; xi, 9.
(*c*) *Ezech.* viii, 14. מבכות את התמוז.
(*d*) *Vide Plutarch. De defectu oracul.*
(*e*) *Psal.* cv, 28; *Levit.* xix, 27, 28.

(*f*) *Ezech.* viii, 3, 5.
(*g*) Voyez notre Dissertation sur Béel-Phegor, à la tête du livre des Nombres. — [Ou du moins l'article BÉEL-PHÉGOR, ci-après.]
(*h*) *Kimchi, Maimon., alii Hebr. Vide et Santem Pagnin, in Thesauro.*

ne convient pas du lieu où Adonis fut mis à mort. Les uns le mettent dans la Syrie ; les autres, dans l'île de Cypre ; et les autres dans l'Egypte. On peut voir les auteurs qui ont traité de la fable, et en particulier M. le Clerc, Bibliothèque universelle, t. III, septembre 1686, *Explication historique de la fable d'Adonis.*

Ce que la fable dit de la naissance d'Adonis, revient assez à ce que l'histoire sainte nous apprend de l'inceste de Loth avec ses filles. Myrrha, fille de Cynire, roi de Cypre, conçut une passion infâme pour son propre père ; elle en fut engrossée sans qu'il le sût, et elle enfanta Adonis. Chamos était le dieu des Moabites. Moab était né d'un inceste, comme Adonis. Chamos a assez de rapport à Ammuz, ou Thammuz, que nous croyons être le même qu'Adonis. Adonis était le soleil, selon Macrobe ; Chamos représentait aussi cet astre, et était adoré par les Moabites sous cette idée.

On croyait (*a*) que l'histoire d'Adonis était arrivée à Biblos en Phénicie, et que ce prétendu dieu avait été tué par un sanglier dans les montagnes du Liban, d'où descend le fleuve Adonis. Ce fleuve, une fois l'année, changeait la couleur de ses eaux, et paraissait rouge comme du sang. C'était le signal pour célébrer leurs *Adonies*, ou fêtes d'Adonis. Il n'était pas loisible de s'en dispenser ; on faisait, par toute la ville et à la campagne, de grandes lamentations ; on jetait des cris, on se fouettait, on imitait toutes les cérémonies du deuil le plus sérieux pour un mort. Après la fin du deuil on lui faisait des funérailles comme à un défunt. Le jour suivant on disait qu'il était vivant et monté dans les airs.

On faisait accroire aux peuples que les Egyptiens, dans les fêtes d'Adonis, envoyaient par mer une boîte faite du jonc ou papier d'Egypte, façonnée en forme de tête (*b*), dans laquelle on enfermait une lettre qui donnait avis à ceux de Biblos, ville éloignée de la côte d'Egypte de plus de sept journées de chemin, que leur dieu Adonis, qu'on croyait perdu, avait été découvert. Le vaisseau qui apportait cette lettre arrivait toujours à bon port à Biblos, au bout de sept jours. Lucien dit qu'il a été témoin de cet événement. Procope, saint Cyrille d'Alexandrie (*c*) et quelques savants croient qu'Isaïe (*d*) fait allusion à cette superstitieuse coutume, lorsqu'il dit : *Malheur au pays qui fait retentir les ailes de ses cymbales, qui est au delà des fleuves d'Ethiopie, et qui envoie ses ambassadeurs sur la mer, et les fait courir dans des vaisseaux de jonc.* Quelques-uns traduisent : *qui envoie des figures, ou des idoles, dans la mer* (*e*). Mais l'hébreu signifie proprement des *ambassadeurs* qu'on y députait par mer, pour porter la nouvelle de la résurrection d'Adonis. Nous avons donné à ce passage un autre sens, qui n'a nul rapport à Adonis, dans notre Commentaire sur Isaïe.

Les païens, à qui l'on reprochait l'impertinence de ces fêtes d'Adonis, et le sujet puéril et honteux qui y avait donné occasion, l'expliquaient en disant qu'Adonis, mort et ressuscité, représentait le soleil, qui tous les ans s'éloigne de nous pendant l'hiver, et s'en approche au printemps, ou les semences que l'on jette en terre, et qui y meurent avant que d'y germer et de paraître sur la terre. Mais ces explications ne sont venues qu'après coup. C'est même beaucoup dire que d'avouer que les femmes israélites qui adoraient Adonis avaient pour objet de rendre leur culte au soleil. Il n'est que trop croyable qu'elles bornaient leurs adorations à Adonis, époux de Vénus ; ou, si l'on veut, à Osiris, époux d'Isis : car il y a beaucoup d'apparence que du temps d'Ezéchiel on ne connaissait pas encore en Judée les divinités ni la théologie des Grecs (1).

ADONISEDECH, roi de *Sédech* ou de *Jérusalem ;* car on croit que cette ville a eu jusqu'à quatre noms ; savoir : Salem, Jérusalem, Jébus et Sédech. On voit encore la preuve de ce dernier nom dans *Melchisédech*, c'est-à-dire *roi de Sédech*, ou de Salem. *Adonisédech* donc, roi de Jérusalem, ayant appris que ceux de Gabaon avaient fait leur composition avec les Hébreux, et que ceux-ci avaient emporté les villes de Jéricho et de Haï, il fut saisi de frayeur, et songea aux moyens d'arrêter le progrès des conquêtes des Israélites (*f*). Il envoya vers Oham, roi d'Hébron ; vers Pharam, roi de Jérimoth ; vers Japhia, roi de Lachis ; vers Dabir, roi d'Eglon, et les invita à se joindre à lui, afin d'aller prendre Gabaon, et châtier les Gabaonites qui s'étaient rangés du côté des Israélites. Ces cinq rois marchèrent donc contre Gabaon, et assiégèrent la place.

Alors les Gabaonites envoyèrent en diligence demander du secours à Josué, qui était encore à Galgal. Josué prit les plus vaillants hommes de son armée, et marchant toute la nuit, vint fondre sur les ennemis dès le point du jour. Le Seigneur répandit l'effroi dans leur armée, et Josué en fit un très-grand carnage. Il les poursuivit vers Béthoron, et les tailla en pièces jusqu'à Azéca et Macéda. Ce fut dans cette journée que le Seigneur fit pleuvoir sur eux une grêle de pierres, et qu'il arrêta le soleil et la lune à la prière de Josué.

Or, les cinq rois s'étant sauvés par la fuite, allèrent se cacher dans une caverne, près la ville de Macéda. Ce qui ayant été rapporté à Josué, il fit fermer l'entrée de la caverne avec de grandes pierres, et laissa des hommes pour la garder. Cependant les Is-

(*a*) *Lucian. de Dea Syra.*
(*b*) *Idem ibidem* Βυβλίνην κεφαλήν.
(*c*) *Procop. et Cyrill. Alex. in Isai.* XVIII. *Vide et Bochart. Phaleg. l.* IV, *c.* II.
(*d*) *Isai.* XVIII, 2. השלח בים צירים. 70 : Ἀποστέλλων ἐν θαλάσσῃ ὅμηρα. *Mittens in mari obsides.*
(*e*) *Bochart. loc. cit.*
(*f*) *Josue.* X, 1, 2, et seq. An du monde 2553, avant Jésus-Christ 1447, avant l'ère vulg. 1451.
(1) Voyez sur *Adonis*, Banier, *La Mythologie et les fables expliquées par l'histoire*, liv. VII, ch. II, t. I, pag. 546 et suiv.

raélites continuèrent à poursuivre les ennemis jusqu'au soir; et lorsqu'ils furent retournés dans le camp, près de Macéda, Josué fit ouvrir l'entrée de la caverne; et ayant fait venir les cinq rois devant toute l'armée d'Israel, il dit aux principaux officiers : *Mettez-leur le pied sur la gorge, ne craignez point, armez-vous de courage; car c'est ainsi que le Seigneur traitera tous les ennemis que vous avez à combattre.* Après cela, Josué frappa ces rois et les tua. Il les fit ensuite attacher à cinq potences, où ils demeurèrent pendus jusqu'au soir; et lorsque le soleil se couchait, il commanda qu'on les détachât de la potence, qu'on les jetât dans la caverne où ils s'étaient cachés, et qu'on les y enfermât avec de grosses pierres, ce qui fut exécuté.

ADOPTION. L'adoption est une action par laquelle on prend un étranger pour le mettre en sa famille, le reconnaître pour son fils, et le destiner à sa succession. Parmi les Hébreux, je ne vois pas que l'adoption, proprement dite, ait été en usage. Moïse n'en dit rien dans ses lois; et l'adoption que Jacob fit de ses deux petits-fils, Ephraïm et Manassé (*a*), n'est pas proprement une adoption, mais une espèce de substitution, par laquelle il veut que les deux fils de Joseph aient chacun leur lot dans Israel, comme s'ils étaient ses propres fils : *Vos deux fils*, dit-il, *seront à moi : Ephraïm et Manassé seront réputés comme Ruben et Siméon.* Mais comme il ne donne point de partage à Joseph, leur père, toute la grâce qu'il lui fait, c'est qu'au lieu d'une part qu'il aurait eue à partager entre Ephraïm et Manassé, il lui en donne deux; l'effet de cette adoption ne tombait que sur l'accroissement de biens et de partage entre les enfants de Joseph.

Une autre espèce d'adoption, usitée dans Israel, consistait en ce que le frère (*b*) était obligé d'épouser la veuve de son frère décédé sans enfants; en sorte que les enfants qui naissaient de ce mariage étaient censés appartenir au frère défunt, et portaient son nom (1); pratique qui était en usage avant la loi, ainsi qu'on le voit dans l'histoire de Thamar (*c*). Mais ce n'était pas encore la manière d'adopter connue parmi les Grecs et les Romains.

La fille de Pharaon adopta le jeune Moïse (*d*), et Mardochée adopta Esther pour sa fille (*e*). On ignore les cérémonies qui se pratiquaient dans ces occasions, et jusqu'où s'étendaient les droits de l'adoption; mais il est à présumer qu'ils étaient les mêmes que ceux que nous voyons dans les loïs romaines, c'est-à-dire que les enfants adoptifs partageaient et succédaient avec les enfants naturels; qu'ils prenaient le nom de celui qui les adoptait, et passaient sous la puissance paternelle de celui qui les recevait dans sa famille.

[D. Calmet vient de passer en revue divers textes, à propos de l'adoption civile. Il y en a quelques autres sur lesquels il me semble qu'il eût dû s'arrêter; je vais seulement les indiquer, ce sont : *Gen.*, XVI, 2, et XXX, 3, 6, 8-13. L'Ecriture parle d'une adoption divine ou spirituelle; celle par laquelle Dieu a choisi les Israélites pour son peuple, préférablement à tous les autres hommes, *Rom.*, IX, 4; et il appelle ce peuple, son fils aîné, *Exod.*, IV, 22; conférez avec *Matth.*, XV, 26. Mais cette adoption n'était que la figure de celle que Dieu voulait faire de tous hommes qui, régénérés en Jésus-Christ, étaient devenus les vrais Israélites, et de laquelle va parler notre auteur.]

Par la passion du Sauveur et par la communication des mérites de sa mort, qui nous sont appliqués par le baptême, nous devenons les enfants adoptifs de Dieu, et nous avons part à l'héritage céleste. C'est ce que saint Paul nous enseigne en plusieurs endroits (*f*). *Vous n'avez pas reçu l'esprit de servitude dans la crainte; mais vous avez reçu l'esprit d'adoption des enfants, par lequel vous criez : Mon Père! mon Père!* Et (*g*) : *Nous attendons l'adoption des enfants de Dieu.* Et encore (*h*) : *Dieu nous a envoyé son Fils pour racheter ceux qui étaient sous la loi, afin que nous recevions l'adoption des enfants.*

Parmi les Musulmans (*i*) la cérémonie de l'adoption se fait en faisant passer celui qui est adopté par dedans la chemise de celui qui l'adopte. C'est pourquoi pour dire adopter, en turc, l'on dit : *Faire passer quelqu'un par sa chemise;* et parmi eux un enfant adoptif est appelé *Akiet-ogli*, fils de l'autre vie, parce qu'il n'a pas été engendré en celle-ci. Je remarque parmi les Hébreux quelque chose d'approchant : Elie adopte le prophète Elisée (*j*), et lui communique le don de prophétie en le revêtant de son manteau : *Elias misit pallium suum super illum;* et quand Elie fut enlevé dans un chariot de feu, il laissa tomber son manteau (*k*), qui fut relevé par Elisée, son disciple, son fils spirituel et son successeur dans la fonction de prophète.

Moïse revêt Eléazar des habits sacrés d'Aaron (*l*), lorsque ce grand-prêtre est près de se réunir à ses pères, pour montrer qu'Eléazar lui succédait dans les fonctions

(*a*) *Genes.* XLVIII, 5.
(*b*) *Deut.* XXV, 5; *Ruth.* IV; *Matth.* XXII, 24.
(*c*) *Genes.* XXVIII, 8.
(*d*) *Exod.* II, 10.
(*e*) *Esther.* II, 7, 15. — [« Je ne vois qu'un fait saillant relativement à l'adoption, celui de la jeune Esther ou Edissa devenue la fille adoptive de Mardochée son oncle,» dit M. Salvador, *Institutions de Moïse*, liv. VII, ch. IV, t. II, p. 408. Il ajoute en note : « Je ne parle pas ici de l'adoption, antérieure à la loi de Moïse, que fit Jacob des enfants de Joseph. Il y eut alors treize tribus au lieu de douze. » Et là-dessus il cite Selden, *de Successionibus ap. Hebræos*, cap. IX, d'après le Talmud.]
(*f*) *Rom.* VIII, 15.
(*g*) *Ibid.* v. 23.
(*h*) *Galat.* IV, 4, 5.
(*i*) D'Herbelot. Bibl. Orient. p. 47.
(*j*) III *Reg.* XIX, 19.
(*k*) IV *Reg.* II, 15.
(*l*) *Num.* XX, 26.
(1) Voyez Lévirat.

du sacerdoce, et qu'il l'adoptait en quelque sorte pour l'exercice de cette dignité. Le Seigneur dit à Sobna, capitaine du temple, qu'il le dépouillera de sa dignité et en revêtira Eliacim, fils d'Helcias (*a*). *Je le revêtirai de votre tunique*, dit le Seigneur, *et je le ceindrai de votre ceinture, et je mettrai votre puissance dans sa main*. Saint Paul en plusieurs endroits (*b*) dit que les chrétiens *se sont revêtus de* Jésus-Christ, *qu'ils se sont revêtus de l'homme nouveau*, pour marquer l'adoption des enfants de Dieu, dont ils sont revêtus dans le baptême.

ADOR (I *Mac*. XIII, 20) est apparemment la même qu'ADORA, qui suit.

ADORA (*c*), ou ADORAIM (*d*), qui est quelquefois nommée *Ador* ou *Dora* (la Vulgate (*e*) lit *Aduram*), ville de la tribu de Juda, ne devait pas être loin de *Marésa*, ou *Marissa*, près d'Eleuthéropolis, dans la partie méridionale du Juda et sur les confins de l'Idumée.

ADORAM, ou ADURAM, fils de Jectan, fils d'Héber. *Genes*. X, 27, et I *Par*. I, 21. — [Il s'établit aux extrémités de l'Arabie, près du détroit d'Ormus et du golfe Persique, dit Bochart, liv. II, chap. 20.]

ADORAM, fils de Thoü, roi d'Emath, qui vient féliciter David de la part de son père, pour la victoire que ce prince avait remportée sur Adarézer roi de Syrie. I *Par*. XVIII, 10. Dans le II des Rois, VIII, 10, *Adoram* est nommé *Joram*.

ADORER. Ce terme, pris selon sa signification littérale et étymologique tirée du latin, signifie proprement porter à sa bouche, baiser sa main, ou baiser quelque chose; mais dans un sentiment de vénération et de culte (*f*) : *Si j'ai vu le soleil dans son éclat et la lune dans sa clarté, et si j'ai baisé ma main, ce qui est un très-grand péché*; c'est-à-dire, si je les ai adorés, en baisant ma main à leur aspect. Et dans les livres des Rois (*g*) : *Je me réserverai sept mille hommes qui n'ont pas fléchi le genou devant Baal, et toutes les bouches qui n'ont pas baisé leurs mains pour l'adorer*. Minutius Félix (*h*) dit que Cécilius, passant devant la statue de Sérapis, baisa la main, comme c'est la coutume du peuple superstitieux. Ceux qui adorent, dit saint Jérôme, ont accoutumé de baiser la main (*i*) et de baisser la tête; et les Hébreux, suivant la propriété de leur langue, mettent le baiser pour l'adoration; d'où vient qu'il est dit (*j*) : *Baisez le fils*, de peur qu'il ne s'irrite, *et que vous ne périssiez de la voie de justice*; c'est-à-dire, adorez-le et soumettez-vous à son empire. Et Pharaon parlant à Joseph (*k*) : *Tout mon peuple baisera la main à votre commandement* : Il recevra vos ordres comme ceux de Dieu ou du roi. Dans l'Ecriture le terme d'*adorer* se prend non-seulement pour l'adoration et le culte qui n'est dû qu'à Dieu seul, mais aussi pour les marques de respect extérieur que l'on rend aux rois, aux grands, aux personnes supérieures. Dans l'une et dans l'autre sorte d'adoration on s'inclinait profondément, et souvent on se prosternait jusqu'en terre pour marquer son respect. Abraham adore prosterné jusqu'en terre les trois anges qui lui apparaissent sous une forme humaine à Mambré (*l*). Loth les adore de même à leur arrivée à Sodome (*m*). Il y a beaucoup d'apparence que l'un et l'autre ne les prit d'abord que pour des hommes. Abraham adore le peuple d'Hébron : *Adoravit populum terræ* (*n*). Il se prosterna en sa présence pour lui demander qu'il lui fît vendre un sépulcre pour enterrer Sara. Les Israélites ayant appris que Moïse était envoyé de Dieu pour les délivrer de la servitude des Egyptiens, se prosternèrent et adorèrent le Seigneur (*o*). Il est inutile d'entasser des exemples de ces manières de parler : ils se trouvent à chaque pas dans l'Ecriture.

ADRA, ou HADRACH (*p*), ville connue dans le prophète Zacharie qui prononça contre elle des menaces et des prophéties fâcheuses. Ptolémée marque dans la Célé-Syrie une ville d'*Adra*, au 68 degré ½ de latitude, et au 32 ¼ de longitude. Le pays d'Hadrach ne devait pas être éloigné de Damas, puisque Zacharie dit que Damas était le boulevart, la défense et la confiance d'Hadrach.

ADRAA, dans la Batanée, à vingt cinq milles de Bostres (*q*). C'est la même qu'*Edraï*. *Voyez* ci-après EDRAI.

* ADRAMITTE ou ADRAMYTTE. *Voyez* ADRAMETTE.

ADRAMELECH, une des divinités qu'adoraient ceux de Sépharvaïm qui étaient venus s'établir dans le pays de Samarie en la place des Israélites transportés au delà de l'Euphrate. Ces Sépharvaïms faisaient passer leurs enfants par le feu, en l'honneur de cette fausse divinité (*r*) et d'une autre appelée *Anamélech*. Les rabbins disent qu'on représentait Adramélech sous la forme d'un mulet; ce qui n'a aucune probabilité. Il y a beaucoup plus d'apparence qu'*Adramélech* était le soleil, et *Anamélech* la lune. Le premier signifie *le roi magnifique*; et le second, *le roi benin*. Plusieurs peuples orientaux adoraient la lune sous le nom et la forme d'un dieu, et non d'une déesse.

[« Si *Adramélech* et *Anamélech* n'étaient pas d'anciens rois du pays, comme leurs

(*a*) *Isai*. XXII, 21.
(*b*) *Rom*. XIII, 14. *Galat*. III, 27. *Ephes*. IV, 24. *Coloss*. III, 10.
(*c*) *Joseph Antiq*. *l*. XIII, *c*. XVII.
(*d*) II *Par*. II, 9.
(*e*) I *Mac*. XIII, 20. — [Il faut lire : Qui est quelquefois nommée *Ador* (I Mac. XIII, 20), ou *Dora* (Josep. Antiq. lib. XIII, cap. II). Il y a une autre ville de Dora, place forte près du Carmel (I Mac. XV, 11, 13, 25. Joseph. *ibid*., cap. XII; contr. Ap. lib. II, cap. IV, et sa Vie, peu après le commencement), et qui se nommait aussi *Dor* (Josué, XI, 2; XII, 23; XVII, 11, et ailleurs). *Voyez* ADURAM, DOR.]
(*f*) *Job*. XXXI, 26, 27.
(*g*) III *Reg*. XIX, 18.
(*h*) *Minutius in Octavio*.
(*i*) *Hieronym*. *contra Rufin*. *l*. I.
(*j*) *Psalm*. II, 12.
(*k*) *Gen*. XLI, 40.
(*l*) *Genes*. XVIII, 2.
(*m*) *Genes*. XIX, 1.
(*n*) *Genes*. XXIII, 7.
(*o*) *Exod*. IV, 31.
(*p*) *Zach*. IX, 1.
(*q*) *Euseb*. *in Astaroth*.
(*r*) IV *Reg*. XVII, 31.

noms me portent à le croire, puisque celui du premier signifie un *roi puissant*, et celui du second un *roi magnifique*, je croirais volontiers que c'était le soleil et la lune; car je ne saurais être du sentiment de ceux qui pensent qu'Adramélech était Junon, fondés sur ce que ce dieu était représenté sous la figure d'un paon, oiseau consacré à l'épouse de Jupiter : car, encore un coup, les Syriens n'ont reçu que fort tard les divinités des peuples d'Occident, et longtemps après que ces derniers avaient adopté celles de l'Orient. » Ainsi parle l'abbé Banier, dans *la Mythologie et les fables expliquées par l'histoire*, liv. VII, ch., VI tom. I, p. 596. Le culte abominable qu'on rendait à ces deux divinités était le même que celui qu'on rendait à Saturne et à Moloch. Ce sont peut-être le même dieu sous des noms différents. *Voyez* ANAMELECH et AVA.]

ADRAMELECH, fils de Sennachérib roi d'Assyrie (*a*). Ce roi étant de retour à Ninive, après la malheureuse expédition qu'il avait faite en Judée contre le roi Ezéchias, fut mis à mort comme il priait dans le temple de Nesroch, par ses deux fils Adramélech et Sarasar. On ne sait ce qui porta ces deux princes à commettre ce parricide. Il y en a qui conjecturent que ce fut à cause que Sennachérib avait, dit-on, voué de les immoler à ses dieux : mais on ne donne aucune preuve de cette conjecture. Ce que l'on sait certainement, c'est que ces deux princes, après avoir tué leur père, se sauvèrent dans les montagnes d'Arménie, et qu'Assaraddon leur frère succéda au royaume. On place la mort de Sennachérib en l'an du monde 3295, avant Jésus-Christ 705, avant l'ère vulg. 709.

Adramélech *et Sarasar*, fils de Sennachérib, sont nommés dans Saïd fils de Batrick, *Anzar-Mélach* et *Serassera*. Ce dernier nom approche beaucoup de celui de *Siassernera*, que les Arabes donnent au roi *Sennachérib*.

ADRIA, ville d'Italie sur le Tartaro, dans les Etats de Venise. Elle donne son nom à la mer Adriatique qui est quelquefois nommée simplement *Adria*. Et quoique ce nom ne convienne dans la rigueur qu'à la mer qui est enfermée dans le golfe Adriatique, toutefois dans les Actes des Apôtres (*b*), en parlant de la navigation de saint Paul, l'auteur sacré le prend aussi pour la mer de Sicile et la mer Ionienne.

ADRIEN. Le nom de l'empereur Adrien ne se lit pas dans la Bible, mais nous croyons qu'il est désigné dans l'Apocalypse (*c*) en l'endroit où il est dit que le troisième ange ayant sonné de la trompette, il tomba une étoile du ciel qui causa la mort à une infinité de personnes. Voici le texte : *Le troisième ange sonna de la trompette, et une grande étoile ardente comme un flambeau tomba du ciel sur la troisième partie des fleuves et sur les sources des eaux. Cette étoile s'appelait absynthe : et la troisième partie des eaux ayant été changée en absynthe, un grand nombre d'hommes mourut pour en avoir bu.* Cette étoile marque *Barchochebas*, fameux imposteur juif, qui porta son peuple à la révolte. L'empereur Adrien envoya contre eux Tinnius Rufus et Jules Sévère, qui leur firent une guerre sanglante. On peut voir ci-après l'article de BARCHOCHEBAS.

L'empereur Adrien, qui n'aimait pas les Juifs, à cause qu'il avait été témoin des troubles qu'ils avaient causés sous Trajan, résolut pour les mortifier et pour les tenir en bride, d'envoyer une colonie à Jérusalem et d'y bâtir un temple à Jupiter. Jérusalem était alors assez peu considérable, et depuis sa ruine et sa destruction par Titus, elle n'avait pu se rétablir que très-imparfaitement. Les Juifs ne pouvant souffrir que cette colonie d'étrangers vint habiter dans leur ville et y apportât une religion étrangère, commencèrent à se mutiner (*d*), vers l'an 134. (*e*) Barchochebas, qui parut vers le même temps, et qui entreprit de se faire reconnaître pour Messie, les anima et les encouragea dans leur révolte. La présence d'Adrien, qui était alors en Egypte et en Syrie, les tint quelque temps dans le respect. Mais comme ils étaient les ennemis des Romains, ils leur forgèrent de mauvaises armes (*f*), afin qu'ils ne pussent s'en servir contre eux; ils élevèrent ensuite de petits forts avec des murailles dans les lieux qui leur parurent les plus avantageux, et firent des canaux souterrains, pour se communiquer par ce moyen et se dérober à la poursuite de leurs ennemis; vains efforts que les Romains méprisèrent au commencement.

« Mais lorsqu'on vit que le nombre des mutins s'augmentait; qu'ils se battaient en désespérés; que tous les voleurs des provinces voisines se joignaient à eux dans l'espérance du butin, et que leur révolte influait sur les provinces voisines et même ébranlait tout l'univers, selon l'expression d'un historien, on fut obligé de changer de mesure. Tinnius Rufus, qui avait été quelque temps auparavant lieutenant de l'empereur dans la Syrie, l'était alors dans la Judée; il attaqua les Juifs et en fit mourir un grand nombre; mais il perdit aussi beaucoup de monde de son côté. L'empereur Adrien lui envoya du renfort, ce qui n'empêcha pas qu'il ne fût battu en plusieurs rencontres. Enfin Adrien fit venir d'Angleterre Jules Sévère, l'un des plus grands capitaines de son siècle, pour leur tenir tête. Sévère n'osa livrer la bataille aux Juifs trop nombreux. Il les attaqua par pelotons, leur coupa les vivres et alla enfin mettre le siége devant Bitther ou Béthoron qui leur servait de retraite.

La ville se défendit avec beaucoup d'opiniâtreté. Barchochebas, qui s'y était enfermé, encourageait les Juifs par de vaines promesses de secours. La ville fut prise (*g*), et les Romains y firent un carnage horrible.

(*a*) *Isai.* XXXVII, 38; IV *Reg.* XIX, *ult.*
(*b*) *Act.* XXVII, 27 : *Navigantibus nobis in Adria.*
(*c*) *Apocal.* VIII, 10, 11.
(*d*) *Xiphilin. p.* 262 *Dio. Cass.*
(*e*) Basnage, hist. des Juifs, c. II, l. IV; c. VIII, p. 151.
(*f*) *Xiphilin. loco cit.*
(*g*) Le 10 août l'an 18 d'Adrien, de Jésus-Christ 135.

Les Juifs disent qu'il y périt plus de monde qu'il n'en était sorti d'Egypte; et ils ont inséré dans leur liturgie une hymne (*a*) pour le 18 du mois *Ab* (qui répond aux mois de juillet et d'août), dans laquelle ils appellent Adrien un second Nabuchodonosor, et prient Dieu de se souvenir de ce prince cruel qui a détruit quatre cent quatre-vingts synagogues; on compta cinq cent quatre-vingt mille Juifs tués, tant dans les batailles que dans les rencontres. Les Juifs disent qu'on vit sur une seule pierre à Bitter les crânes de trois cents enfants, et que les ruisseaux de sang étaient si gros, qu'ils entraînaient des pierres de quatre livres jusque dans la mer, qui en est éloignée de quatre milles; enfin les habitants de ces lieux ne fumèrent point pendant sept ans leurs terres, suffisamment engraissées par les cadavres.

Le nombre des soldats romains et des troupes auxiliaires qui périrent dans le cours de cette guerre, qui dura trois ans et demi, selon les rabbins et saint Jérôme (*b*), ou seulement deux ans selon d'autres (*c*), fut très-grand; et Dion (*d*) remarque que l'empereur Adrien écrivant au sénat le succès de cette guerre, n'osa mettre à la tête de ses lettres cette formule ordinaire: *Si vous et vos enfants êtes en bonne santé, je m'en réjouis; moi et l'armée sommes en bon état*, à cause des grandes pertes qu'il avait faites dans cette guerre.

Après cela Adrien fit achever de bâtir la ville de Jérusalem, dont il changea le nom en celui d'*Ælia* qui était celui de sa famille; il en chassa les Juifs, leur défendit sévèrement d'y entrer (*e*), en fit mener un très-grand nombre de ceux qui avaient été faits prisonniers durant la guerre, à la foire qui se tenait près le Térébinthe, où l'on croyait qu'Abraham avait reçu les trois anges. On les y vendit au prix des chevaux, et ce qui n'y put être vendu, fut transporté à une autre foire qui se tenait à Gaza. Le reste fut mené en Egypte (*f*). Saint Jérôme (*g*) appliquait à ce malheur des Juifs ces paroles de Zacharie: *Je paîtrai un troupeau destiné à la mort*. Et les docteurs hébreux expliquaient de la même guerre ces mots de Jérémie (*h*): *Un cri a été ouï en Ramah, Rachel pleurant ses enfants*, etc. Les Juifs achetaient à prix d'argent la liberté, non d'entrer à Jérusalem, mais seulement de la voir de loin, et de venir pleurer sa chute et sa désolation.

On assure que dans cette occasion Tinnius Rufus, ou, comme l'appellent les rabbins, Turannus ou Turnus Rufus, fit passer la charrue sur le lieu où avait autrefois été le temple de Jérusalem. On montre encore aujourd'hui quelques médailles d'Adrien frappées à cette occasion, sur le revers desquelles la Judée est représentée comme une femme, tenant auprès d'elle deux enfants nus, et qui sacrifie sur un autel (*i*); apparemment pour marquer que l'empereur avait soumis la Judée et l'avait contrainte à sacrifier aux faux dieux. Dans une autre médaille on voit la Judée à genoux, qui donne la main à l'empereur, et trois enfants qui demandent grâce (*j*). Depuis ce temps, comme on ne souffrait plus de Juifs dans Jérusalem, on commença à y voir des évêques tirés de la circoncision ou des gentils convertis au christianisme.

(*a*) Basnage, Hist. des Juifs, tom. II, pag. 138.
(*b*) *Hieronym. in Daniel.* IX.
(*c*) Basnage, Hist. des Juifs, tom. II, pag. 133.
(*d*) *Dio.*, *l.* LXIX, *pag.* 794.
(*e*) *Euseb. hist. Eccl.*, *l.* IV, *c.* VI.
(*f*) *Hieronym. Chronic. an.* 137.
(*g*) *Hieronym. in Zach* IX, 7.
(*h*) *Jerem.* XXXI, 15.
(*i*) *Tristan. Commentar. histor. Adriani, pag.* 363.
(*j*) *Freher. de Nummism. Census, pag.* 3648.
(*k*) L'an de Jésus-Christ ou de l'ère vulg. 61.
(*l*) *Josue* XV, 15; XV, 35.

ADRIS, ou **Edris**, le même qu'Enoch. *Voyez* Enoch.

ADRUMETTE, ville d'Afrique dans la Libye, capitale de la province Bizacène. On lit dans les Actes des Apôtres (1), que saint Paul allant en Italie pour la première fois, monta it un vaisseau qui allait à *Adrumette*; mais il y a beaucoup d'apparence qu'il faut lire *Adramitte* dans le texte (2), puisqu'on sait que saint Paul devait aller en Asie, comme le témoigne saint Luc, et qu'*Adramitte* était une ville maritime de Mysie, dans l'Asie mineure, vis-à-vis l'île de Lesbos.

ADULLAM, ou **Adollam**, ou **Odollam**, ville de la tribu de Juda (*l*). Eusèbe (*m*) dit que de son temps c'était un grand bourg, à dix milles d'Eleuthéropolis, vers l'Orient. *Voyez* Odollam. Roboam fit rétablir cette place et la munit de bonnes fortifications (*n*). Judas Macchabée campa dans la plaine d'Odollam et y passa le jour du sabbat (*o*).

ADULTERE. La loi de Moïse punit l'adultère de la peine de mort, dans celui et celle qui tombent dans ce crime (*p*). Il semble qu'avant la loi il était puni de la peine du feu, puisque Judas ayant appris que Thamar sa bru était tombée dans ce désordre, dit (*q*): *Qu'on la fasse venir, et qu'on la brûle*. Les lois des empereurs Constant et Constance punissent de mort l'adultère. Les lois des douze Tables accordaient l'impunité au mari qui tuait un adultère surpris en flagrant délit; et Solon permettait au mari de le punir à sa volonté. Justinien avait autorisé la même chose par une loi qui a eu cours parmi les chrétiens. Chez les anciens Egyptiens on punissait ce crime dans l'homme par mille coups de fouet, et dans la femme en lui coupant le nez (*r*). On lit une loi dans le *Code Théodosien*, qui veut qu'on enferme l'adultère dans un sac de cuir, comme on le pratiquait envers les parricides. Capitolin dit que l'empereur Macrin faisait brûler tout vivants les

(*m*) *Euseb. in locis in Adullam.* S. Jérôme la met à ... *milles d'Eleutéropolis.*
(*n*) II *Par.* XI, 7.
(*o*) II *Mach.* XII, 38.
(*p*) *Levit.* XX, 10.
(*q*) *Genes.* XXXVIII, 24.
(*r*) *Diodor.*, *l.* 1 *Bibliot.*
(1) *Act.* XXVII, 2: *Ascendentes navem Adrumetinam*, ἀδραμυττηνῷ.
(2) Cela est même tout à fait certain, comme il conste par les raisons qu'il donne, et par le Grec qui dit *Adramytte.*

adultères. Constantin ordonna la même chose contre un esclave dont sa maîtresse abusait en secret. Ammien Marcellin raconte que sous Valentinien et Valens l'on exécuta par l'épée quelques personnes de l'un et de l'autre sexe convaincues d'adultère.

Job fait voir l'horreur qu'il avait de ce désordre, lorsqu'il dit (*a*) : *Si mon cœur s'est laissé surprendre par l'amour déréglé d'une femme, et si j'ai dressé des embûches à la porte de mon ami, que ma femme soit déshonorée par un autre, et qu'elle soit exposée à une prostitution honteuse ; car l'adultère est un crime énorme et une très-grande iniquité : c'est un feu qui dévore jusqu'à une perte entière et qui extermine jusqu'aux moindres rejetons.* L'Eglise chrétienne a toujours mis l'adultère au rang des trois grands crimes qu'elle soumettait aux plus rigoureuses épreuves de la pénitence, et auxquels elle n'accordait le pardon que dans la dernière extrémité; elle le mettait au niveau de l'homicide et de l'idolâtrie. Dans l'Ecriture l'idolâtrie et l'apostasie sont ordinairement désignées sous les noms d'adultère et de prostitution spirituelle. Se prostituer aux idoles des Chananéens, tomber dans l'adultère de l'infidélité, sont des expressions communes, surtout dans les Prophètes. Moïse, dans le *Lévitique*, met l'adultère au rang des incestes et des autres crimes de même espèce, qu'il condamne par la peine du retranchement (*b*), et qui ont mérité que Dieu exterminât les Chananéens, et que leur terre les ait rejetés et vomis avec horreur.

La peine ordinaire de ce crime était la lapidation, comme il paraît par saint Jean (*c*): *Hæc mulier modo deprehensa est in adulterio; in lege autem Moyses mandavit nobis hujusmodi lapidare.* Nous ne voyons pourtant pas dans Moïse qu'il ait exprimé cette peine, mais l'usage l'avait fixée. Au reste il ne faut pas s'imaginer que chacun eût la liberté de faire mourir sans forme de procès ceux ou celles qui étaient coupables de ce crime. Car encore que Philon (*d*) avance que parmi les Hébreux la simple fornication même est punie du dernier supplice, et que pour l'adultère, selon lui, tous les hommes conspirent à reconnaître qu'il est digne de dix mille morts, et à permettre à quiconque surprend un homme dans ce crime, de le mettre à mort sans forme de procès, toutefois nous voyons le contraire dans la pratique des Hébreux. On procéda contre Suzanne dans les formes, on entendit les témoins, on les confronta, on retourna au jugement sur l'avis de Daniel (*e*); et ceux qui présentèrent à Jésus-Christ une femme surprise en adultère (*f*) n'osèrent la lapider sur-le-champ; ils voulurent engager le Sauveur à la condamner et à les autoriser dans cette exécution. Les Hébreux veulent qu'il y ait au moins deux témoins qui déposent contre une femme adultère, pour pouvoir la condamner à mort. Si le mari manque de témoins, et que d'ailleurs il ait des preuves convaincantes de l'infidélité de son épouse, il est obligé de la répudier (*g*), selon cette parole des Proverbes (*h*) : *Celui qui retient une femme adultère est un fou et un insensé.* Ils prétendent que quand il n'y aurait qu'un témoin qui déposerait contre la fidélité d'une femme, le mari devrait la renvoyer et la répudier.

Lorsqu'un homme, poussé par l'esprit de jalousie, soupçonnait sa femme d'avoir commis un adultère (*i*), il l'amenait 1° devant les juges, et leur exposait qu'ayant déjà plusieurs fois averti sa femme de ne se trouver pas en secret avec une certaine personne, elle n'en avait tenu compte; mais que comme elle soutenait son innocence et ne voulait pas avouer sa faute, il demandait qu'elle fût condamnée à boire les eaux d'amertume, afin que Dieu découvrît par ce moyen ce qu'elle voulait cacher. L'homme faisait entendre ses témoins; et ensuite l'homme et la femme étaient conduits à Jérusalem devant le sanhédrin, qui était le seul juge de ces sortes de causes. C'est ce qu'enseignent les rabbins, car toutes ces particularités ne sont pas dans Moïse.

Les juges du sanhédrin essayaient d'abord par leurs menaces de déconcerter la femme et de lui faire avouer son crime. Si elle persistait à le nier, on la faisait fatiguer à force de marcher, pour voir si elle confesserait quelque chose. Enfin, si elle n'avouait rien, on la menait à la porte orientale du parvis d'Israel, et, après lui avoir ôté ses habits ordinaires et l'avoir revêtue de noir en présence d'une multitude de personnes de son sexe, un prêtre lui disait que si elle se sentait innocente de ce dont elle était accusée, elle n'avait rien à appréhender; mais que si elle était coupable, elle devait s'attendre à souffrir tout ce dont la loi la menaçait, et que nous verrons ci-après. A quoi elle répondait: *Amen, amen.*

Le prêtre écrivait sur un vélin, avec une encre faite exprès sans vitriol, afin qu'elle s'effaçât plus aisément, les termes de la loi (1), qui sont : *Si un homme étranger ne s'est point approché de vous, et si vous ne vous êtes point souillée, en quittant le lit de votre mari, ces eaux très-amères que j'ai chargées de malédictions ne vous nuiront point; mais si vous vous êtes éloignée de votre mari et que vous vous soyez souillée en vous approchant d'un autre homme..., que le Seigneur vous rende un objet de malédiction et que vous deveniez un exemple pour tout son peuple; que votre cuisse se pourrisse, et que votre ventre*

(*a*) *Job.* XXXI, 9, 10, 11, 12.
(*b*) *Levit.* XVIII, 20, 23, 28, 29.
(*c*) *Joan.* VIII, 4, 5. *Philo de Legib. special.* ὡς λύμη [illegible]
(*d*) *Philo de Joseph.*, *pag.* 533. [illegible] δίκη θανάτου... μόνον τοῦτο [illegible] πάντες ἄξιον θανάτων μυρίων ἐνόμισαν, ἀκρίτους [illegible]
(*e*) *Dan.* XIII, 29 *et seq.*
(*f*) *Joan.* VIII.
(*g*) Léon de Modène, Cérémonies des Juifs, 4e partie, c. 6.
(*h*) *Prov.* XVIII, 23.
(*i*) Voyez *Levit.* v, 11, 12 *et seq.*, et le Comment. sur cet endroit. Et Philon, *de specialib. Leg.*
(1) *Nombr.* v, 19-22.

s'enfle et qu'il crève; que ces eaux de malédictions entrent dans votre ventre, et qu'étant devenue tout enflée, votre cuisse se pourrisse.

Après cela le prêtre prenait une cruche de terre neuve, la remplissait d'eau du bassin d'airain qui était près l'autel des holocaustes, y jetait de la poussière du pavé du temple, y mêlait quelque chose d'amer, comme de l'absinthe ou quelque autre drogue; et, après avoir lu à la femme les malédictions portées ci-dessus, à quoi elle répondait : *Amen*, il les ratissait dans l'eau de la cruche. Pendant ce temps-là, un autre prêtre déchirait les habits de cette femme jusqu'à la poitrine, lui découvrait la tête à nu, déliait les tresses de ses cheveux, lui liait avec une ceinture ses habits déchirés au-dessous des mamelles, lui présentait la dixième partie d'un éphi, ou environ trois pintes de farine d'orge, qui était dans une poêle sans huile et sans encens.

L'autre prêtre qui avait préparé les eaux de jalousie ou d'amertume, les donnait alors à boire à l'accusée, et aussitôt qu'elle les avait bues, il lui mettait en main la poêle où était la farine. On l'agitait en présence du Seigneur, et on en jetait une partie sur le feu de l'autel. Si la femme était innocente, elle s'en retournait avec son mari, et les eaux, au lieu de l'incommoder, augmentaient sa santé et lui donnaient une nouvelle fécondité; que si, au contraire, elle était coupable, aussitôt on la voyait pâlir, les yeux lui sortaient de la tête, et de peur qu'elle ne souillât le temple par sa mort, on la faisait promptement sortir, et elle mourait incontinent avec les honteuses circonstances marquées dans les malédictions ; et ces malédictions avaient, dit-on, leur effet même sur celui avec qui cette femme avait péché, quoiqu'il fût absent et éloigné. Que si son mari était lui-même tombé dans l'adultère, les eaux amères n'avaient aucun mauvais effet sur elle.

[Ce qu'on vient de lire touchant l'épreuve des femmes soupçonnées d'adultère est tiré en grande partie du livre des *Nombres*, V, 11 et suiv. Un écrivain a fait là-dessus les remarques suivantes : « Moïse, dit-il, devait être bien sûr de son inspiration, pour oser porter cette loi; car, si elle n'eût produit son effet, elle fût bientôt tombée dans un discrédit et dans un mépris qui auraient infailliblement rejailli sur toute la législation mosaïque. Or, l'intention de Moïse semble avoir été de substituer cette cérémonie, que ses détails singuliers rendaient effrayante, à d'autres rites plus anciens et plus cruels, et d'empêcher les Juifs, qui vraisemblablement avaient été témoins de ces rites chez les Egyptiens, d'attenter à la vie de leurs femmes quand ils les soupçonnaient. On sait que, dès les temps les plus reculés, les peuples de l'Orient avaient recours à des épreuves extraordinaires, telles que celles du *fer rouge* et de l'*eau bouillante*, pour découvrir les crimes qui échappaient à toute autre recherche. Ces épreuves sont encore en usage chez les Chinois, et ont été en vogue en Europe dans les siècles d'ignorance. Or, le serment ordonné par la loi de Moïse était un excellent moyen, soit pour dissiper la jalousie du mari, soit pour prévenir les adultères clandestins, soit pour diminuer le nombre des divorces, soit enfin pour découvrir les adultères cachés. Il était accompagné, en effet, de tant de circonstances faites pour imprimer la terreur, qu'il fallait que l'accusée, à moins d'une imperturbable effronterie, avouât son crime, plutôt que de se résoudre à le prêter. Toutefois il ne paraît pas que ce serment, si fâcheux pour les maris et pour les femmes même innocentes, ait été exigé très-fréquemment. » Introduct. aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test., tom. II, p. 352.]

Les rabbins enseignent que depuis le retour de la captivité on supprima l'épreuve des femmes soupçonnées d'adultère, et cela pour deux raisons. La première, parce que les adultères étaient devenus trop fréquents; et l'autre, pour ne pas exposer le nom de Dieu à être trop souvent effacé dans les eaux d'amertume. Lors donc qu'un mari avait conçu de justes soupçons contre la fidélité de sa femme, et qu'il avait des témoins qui déposaient qu'ils l'avaient vue en secret avec des personnes suspectes, contre la défense de son mari, elle était répudiée sur-le-champ et privée de sa dot. Léon de Modène (a) assure que dans ce cas le mari est obligé de répudier sa femme, quand même il ne le voudrait pas, et de s'en séparer pour toujours. Il est libre après cela à cette femme de se remarier, non pas toutefois avant quatre mois, afin que l'on puisse distinguer si elle est enceinte du fait de son mari, avant qu'elle en épouse un autre. [*Voyez* EAUX DE JALOUSIE].

Les Juifs ayant un jour surpris une femme en adultère, l'amenèrent à Jésus-Christ (b) et lui demandèrent ce qu'ils en devaient faire, Moïse leur ayant ordonné de lapider ces sortes de personnes. Or, ils demandaient cela en le tentant, pour avoir de quoi l'accuser. Mais Jésus, se baissant, écrivait avec son doigt sur la terre; puis il se releva et leur dit : *Que celui d'entre vous qui est sans péché lui jette la première pierre*. Et se baissant de nouveau, il continua d'écrire sur la terre. Ses accusateurs, l'ayant entendu parler de la sorte, se retirèrent les uns après les autres, les plus vieux se retirant les premiers. Alors Jésus se relevant, et se voyant seul avec la femme, lui dit : *Femme, où sont vos accusateurs? personne ne vous a-t-il condamnée? Elle lui dit : Non, Seigneur.* Jésus lui répondit : *Je ne vous condamnerai pas non plus. Allez-vous-en, et ne péchez plus à l'avenir.*

On présume avec grande raison 1° que les accusateurs de cette femme étaient eux-mêmes coupables du crime dont ils l'accusaient, de même à peu près que les accusateurs de la chaste Suzanne. Or, il est injuste de recevoir pour accusateurs ceux qui sont coupa-

(a) Léon de Modène, Coutumes des Juifs, partie 4, c. 6.

(b) *Joan.* VIII, 3.

bles du mal qu'ils reprennent dans un autre (a) : *Non modo accusator, sed ne objurgator quidem ferendus est is, qui quod in alio reprehendit, in eo ipse reprehenditur.* 2° Il y a lieu de croire que la femme dont il s'agit ici avait souffert quelque violence, et que son crime était fort diminué par les circonstances. Selden (b) et Fagius (c) croient qu'elle était dans le cas qui est marqué par Moïse en ces termes (d) : *Si une fille fiancée est trouvée dans la ville par un homme qui lui ravisse son honneur, vous ferez sortir de la ville l'homme et la fille adultères, et ils seront lapidés; la fille, parce qu'elle n'a pas crié, quoiqu'elle fût dans la ville; et l'homme, parce qu'il a humilié la femme de son prochain.*

ADULTÈRE (Histoire de la femme). [Il s'agit de cette femme dont il a été parlé à la fin de l'article précédent, et] qui fut présentée à Jésus-Christ. [Son histoire], qui est racontée dans l'Evangile de saint Jean (e), ne se lit pas dans un bon nombre d'exemplaires grecs de cet évangéliste. [« Les manuscrits les plus anciens, tels que celui du Vatican, l'Alexandrin, le *Codex Ephremi*, le Robert Estienne, et plusieurs autres plus modernes, ne la contiennent pas (1) »] Saint Jérôme (f) remarque que dès son temps elle n'était pas dans plusieurs livres, tant grecs que latins. La plupart des anciens Pères grecs ne l'ont pas lue. Des vingt-trois commentateurs qui sont dans la Chaîne grecque sur saint Jean, aucun ne l'a expliquée : ce qui fait croire qu'elle n'était pas dans leurs livres. Maldonat assure que de tous les exemplaires grecs qu'il a consultés, il n'en a trouvé qu'un où elle fût, qui est celui qui contient les commentaires de Léontius sur saint Jean; et encore Léontius n'en dit-il pas un mot dans son commentaire, et le texte grec qui lui est joint marque cette histoire avec des obèles ou broches, pour montrer qu'elle est ajoutée au texte. M. Mill cite plusieurs autres manuscrits grecs où elle ne se trouve point. Origène, saint Chrysostome, Théophylacte, ni Nonnus dans sa Paraphrase sur saint Jean, ne la connaissent point. Eusèbe (g) ne la lisait pas non plus, puisqu'il remarque qu'on la trouvait dans l'exemplaire hébreu de saint Matthieu, dont se servaient les Nazaréens. Il est vrai qu'on prétend qu'Eusèbe a reconnu cette histoire dans ses Canons, ou dans son Harmonie évangélique; mais d'autres (h) soutiennent qu'Eusèbe a fait attention, non à l'histoire de la femme adultère, mais aux versets qui la précèdent.

On ajoute à tout cela que les Arméniens l'ont retranchée de leur Bible, que le Syriaque imprimé dans les polyglottes de Paris et de Londres, ni l'ancienne version gothique d'Ulphilas ne la lisent point (2). Les manuscrits où on la trouve varient extrêmement entre eux; quelques-uns la mettent seulement à la fin de l'Evangile de saint Jean, d'autres à la fin du chapitre XXI de saint Luc, d'autres à la marge du chapitre VIII de saint Jean, d'autres la marquent avec des obèles, pour désigner qu'elle est douteuse. Euthyme, qui la rapporte dans son commentaire, avoue qu'elle n'est point dans les meilleurs manuscrits. Voilà à peu près ce qu'on dit de plus fort contre cette histoire.

Et voici ce qu'on produit en sa faveur. Tous les exemplaires dont s'est servi Robert Etienne, et qui sont au nombre de seize, et ceux que Théodore de Bèze a consultés, au nombre de dix-sept, lisent cette histoire, à l'exception d'un seul manuscrit cité par Bèze. La plupart de ceux de M. Mill la reconnaissent aussi. Tatien, qui vivait dès l'an 160 de J.-C., et Ammonius, qui vivait en 220, l'ont reconnue pour canonique et l'ont rangée dans leur Harmonie évangélique. L'auteur des Constitutions apostoliques (i), la Synopse attribuée à saint Athanase, la reconnaissent; saint Jérôme, saint Augustin, saint Ambroise et les autres Pères latins n'ont fait aucune difficulté de la recevoir, quoiqu'ils n'ignorassent pas les différences des exemplaires grecs. Saint Augustin (j) conjecture que quelques fidèles trop peu éclairés, ou même des ennemis de la vraie foi, ont retranché cette histoire des exemplaires de saint Jean, de peur qu'il ne parût que le Sauveur autorisait le désordre par la facilité du pardon. Plusieurs anciens manuscrits syriaques l'ont lue; on la trouve dans tous les imprimés tant grecs que latins; ainsi on ne doit faire nulle difficulté de la recevoir. On peut voir les commentateurs sur saint Jean, chap. VIII; les notes de M. Mill sur le Nouveau Testament; M. Fabricius, Apocryphes du Nouveau Testament, tom. I, page 355 et suivantes, et les auteurs qu'il cite.

[Cette réponse aux objections élevées contre l'authenticité de l'histoire de la femme adultère ne nous paraît pas suffisante. En voici une que nous tirons de l'*Introduction aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, publiée sous le nom de M. Glaire. Après avoir exposé les objections, l'auteur dit : « Ces raisons, quelque spécieuses qu'elles soient, ne nous paraissent point assez fortes pour nous faire abandonner l'authenticité de cette histoire. D'abord elle se lit dans six anciens manuscrits, dont un est celui de Cambridge; saint Jérôme nous assure que de son temps elle se trouvait dans plusieurs exemplaires grecs et latins. Ajoutons que des scholies mises aux manuscrits actuels témoignent qu'elle se trouvait dans des manuscrits anciens. Elle se lit d'ailleurs dans la

(a) *Cicero in Verrem, orat.* 5.
(b) *Selden. Uxor Hebr.*, l. III, c. 11.
(c) *Fagius ad Deuter.* xxii, 22.
(d) *Deut.* xxii, 23.
(e) *Joan.* viii, 3.
(f) *Hieronym.*, l. II, *contra Pelag.*, c. 6.
(g) *Euseb.*, l. III, *hist. Eccles.*, c. 39.
(h) Simon, hist. critique du N. T., pag. 150
(i) *Constitut. Apost.* l. II, c. 24.
(j) *Aug. de conjug. Adulter.* l. II, c. 7.
(1) Est-il dit dans l'*Introd. aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.*, tom. V, pag. 230.
(2) En d'autres termes : « Elle manque dans la version syriaque *Peschito*, dans les deux coptes memphitique et saïdique; dans la version gothique et dans plusieurs manuscrits de l'arménienne. » *Ibid*

plupart des manuscrits actuels. En second lieu, plusieurs anciennes versions la contiennent; nous pouvons nommer l'ancienne Italique, la Vulgate de saint Jérôme, la version syriaque de Jérusalem, l'éthiopienne et la slavonne. Quant à la version arménienne, elle la portait aussi primitivement, et ce n'est que plus tard qu'on l'en a retranchée. Troisièmement, on la trouve citée dans les Constitutions apostoliques, dans saint Ambroise, saint Jérôme, saint Augustin, saint Léon, saint Pierre Chrysologue, Cassiodore, dans les deux Harmonies qui sont attribuées à Tatien et à Ammonius. Quatrièmement, les caractères intrinsèques prouvent qu'elle est réellement l'ouvrage de saint Jean; car le style est tout à fait celui de cet évangéliste, et d'un autre côté les interprètes ont démontré que les difficultés qu'elle présente n'étaient nullement insolubles. Mais la liaison même du discours prouve l'authenticité de cette histoire. En effet, le verset 12 du chapitre VIII dont elle fait partie, commence ainsi : « Jésus *parlant de nouveau au peuple*, etc. » Or, l'expression *de nouveau* annonce que déjà un instant auparavant le Sauveur s'était adressé au peuple et en particulier aux pharisiens, et elle serait tout à fait déplacée si l'on retranchait l'histoire dont il s'agit. Et qu'on ne dise pas que les mots *de nouveau* se rapportent au chapitre précédent, car il est terminé par une assez longue discussion des Juifs entre eux, discussion qui finit elle-même par : *Et chacun s'en retourna en sa maison*. Enfin, si l'on consulte les lois de la critique, on reconnaîtra aisément qu'il n'y a aucun motif qui ait pu déterminer à insérer ce fragment dans l'Evangile de saint Jean, à supposer qu'il soit l'ouvrage d'une plume étrangère, tandis qu'il y a plusieurs causes qui expliquent son omission d'une manière assez naturelle. Car, outre qu'elle se trouvait dans l'Evangile selon les Hébreux, ce qui devait la faire regarder comme suspecte, et qu'elle offre plusieurs difficultés historiques, en même temps qu'elle semble bouleverser l'ordre de la narration de saint Jean, elle peut paraître favoriser l'adultère. «Voici quelle a été la cause de la discor- « dance des anciens manuscrits à cet égard, « dit judicieusement Janssens : les chrétiens « grecs, par une délicatesse excessive, cru- « rent, comme le remarque saint Augustin « (*De conjug. Adulter., l.* II, *c.* 8), qu'on ne « devait pas lire dans les églises l'histoire « de la femme adultère, de peur que le sexe « n'y vît une autorisation à pécher ou au « moins une excuse; d'autres craignaient de « fournir un prétexte aux gentils pour accu- « ser les chrétiens de légitimer un si grand « péché. D'où il est arrivé naturellement « qu'après s'être borné dans les commence- « ments à marquer cette histoire d'un signe « particulier, on a fini par ne plus l'insérer « dans les copies qui devaient servir aux « lectures publiques; et cette omission aura » ensuite servi de règle pour quelques au- « tres manuscrits (1). » Ainsi, en résumé, il y a plus de raisons d'admettre que de rejeter cette histoire, puisque, 1° elle compte en somme plus de manuscrits même anciens en sa faveur, l'*Alexandrin* et le *Codex Ephremi* qu'on objecte se trouvant mutilés sur cette partie; 2° elle oppose six versions aux deux qu'on allègue contre son authenticité; 3° la plupart des Pères cités comme lui étant défavorables ne la rejettent pas positivement; ils n'en parlent pas, tandis que ceux que nous produisons en sa faveur l'admettent de la manière la plus expresse; circonstance d'autant plus importante que des témoins positifs l'emportent toujours sur des témoins purement négatifs, et que cette règle doit avoir d'autant plus de poids et d'autorité dans la question actuelle, que toutes les églises chrétiennes ont reçu cette histoire depuis un temps immémorial, et qu'elles la lisent aujourd'hui dans l'office public; 4° les preuves intrinsèques qui militent en sa faveur sont tirées du style même et de sa connexion la plus étroite avec les antécédents et les conséquents, tandis que les arguments internes qu'on oppose s'appuient sur des difficultés telles qu'il s'en trouve dans les pièces les plus incontestablement authentiques; 5° enfin il y a plusieurs raisons qui peuvent expliquer son omission dans quelques versions, manuscrits, etc., au lieu qu'il n'y en a pas une seule qui puisse justifier son insertion. »]

ADURAM, intendant des finances de Roboam. Ce prince ayant irrité les dix tribus par ses réponses trop hautes et trop imprudentes, et leur ayant donné occasion de faire schisme et de se séparer de la maison de David (*a*), crut pouvoir les apaiser en leur envoyant Aduram, intendant des tributs, ou des travaux et des corvées; soit qu'il voulût ramener le peuple par la douceur ou par la force, soit qu'il eût dessein de donner quelque chose au premier emportement du peuple en lui livrant Aduram, qui avait été le ministre des vexations exercées sous le règne précédent; car plusieurs croient qu'Aduram est le même qu'*Adoniram*, qui avait été l'intendant des tributs sous Salomon (*b*). Quoi qu'il en soit, le peuple irrité se jeta sur Aduram, le lapida et le mit à mort. Alors Roboam monta promptement sur son chariot et s'en retourna à Jérusalem. Ceci arriva l'an du monde 3029, avant J.-C. 971, avant l'ère vulgaire 975.

ADURAM, fils de Jectan (*c*). *Voyez* ci-devant ADORAM.

ADURAM, intendant des tributs sous le règne de David (*d*). Ce pouvait être le père d'*Aduram*, qui avait le même emploi sous Salomon et sous Roboam. *Voyez* ci-devant ADURAM et ADONIRAM.

ADURAM ou ADORAÏM, ou ADURA, ville fortifiée par Roboam (*e*); peut-être la même qu'*Adar* ou *Hazer-Adar*, ou *Addar*, ville de

(*a*) III *Reg*. xii, 18. אדרם אשר על המס, et II *Par*. x, 18.
(*b*) III *Reg*. iv, 5; v, 14.
(*c*) *Genes*. x, 26.

(*d*) II *Reg*. xx, 24.
(*e*) II *Paral*. xi, 9.
(1) Janssens, *Hermen. sacr*, § cxci, *n*. 440.

Juda. Voyez ci-devant ce qu'on a dit de cette ville sous le nom d'Adora, et Reland *Palæstin.*, t. II, p. 547.

ÆLAM, fils de Sem (*a*), eut son partage à l'orient du Tigre et de l'Assyrie, au nord et à l'orient des Mèdes. La capitale de ce pays était *Elymaïde*. L'Ecriture joint *Elam*, *Assur* et les Mèdes, comme peuples voisins. Il paraît par Isaïe (*b*) et par Jérémie (*c*), que l'arc et les flèches étaient les principales armes des Elamites. Dès le temps d'Abraham, nous voyons Codorlahomor, roi des Elamites, dans l'armée des rois ligués contre Sodome et contre les villes voisines (*d*). Isaïe (*e*) parlant d'une manière prophétique du siége de Babylone, y met le Mède et l'Elamite comme assiégeants. Cyrus était Perse ou Elamite, Darius était Mède; leur armée était composée de Mèdes et de Perses. Jérémie (*f*) fait de terribles menaces contre Elam, et nous croyons qu'elles eurent leur exécution lorsque Nabuchodonosor assujettit ce royaume. Josèphe (*g*) croit avec raison que les Perses sont les mêmes que les anciens Elamites, ou du moins qu'ils en sont une branche. — [*Voyez* Elymaïs].

ÆLAM. *Voyez* Elam.

ÆLATH. *Voyez* Elath.

ÆLIE CAPITOLINE, *Ælia Capitolina* : c'est le nom qu'on donna à Jérusalem, lorsque l'empereur Adrien, vers l'an 184 de Jésus-Christ, y établit une colonie romaine, et en chassa entièrement les Juifs, leur défendant même sous peine de la vie d'y demeurer (*h*). Il y en a même qui prétendent qu'on leur défendit de donner la circoncision à leurs enfants. Saint Jérôme (*i*) dit que de son temps les Juifs venaient acheter des soldats romains la liberté de voir Jérusalem, et de répandre des larmes sur sa disgrâce. Ainsi ceux qui avaient acheté Jésus-Christ à prix d'argent étaient obligés d'acheter jusqu'à leurs propres larmes : on voyait les femmes, des vieillards chargés de haillons et d'années, et fondant en larmes, se rendre sur la montagne des Oliviers, et de là déplorer la ruine du temple. On leur faisait acheter fort cher la vue de ce lieu et la liberté de répandre des parfums sur une pierre qui était là. Le nom d'*Ælia* devint si commun, que l'on oublia presque celui de Jérusalem. Ce dernier nom ne se conserva que parmi les Juifs, et ceux des chrétiens qui étaient plus instruits : elle porta ce nom jusqu'au temps de l'empereur Constantin, qu'elle reprit celui de Jérusalem.

Le nom d'*Ælia* ne fut pas aboli, on le lui donna encore longtemps depuis, comme on le voit dans les auteurs grecs, latins et mahométans. Ce nom lui fut donné à cause qu'*Ælius* était le nom de la famille d'Adrien, et celui de *Capitolina*, à cause de Jupiter Capitolin, auquel la ville fut consacrée. On lui bâtit un temple au lieu de la résurrection de Jésus-Christ; on mit une Vénus de marbre au Calvaire, sur la roche de la croix (*j*), on plaça un pourceau de marbre sur la porte qui regardait Bethléem, et à Bethléem on planta un bois en l'honneur de Thamuz ou d'Adonis (*k*), et on lui dédia la caverne où Jésus-Christ était né. Tout cela ne put empêcher que ces lieux consacrés par la naissance, par la mort et par la résurrection de Jésus-Christ, ne fussent honorés par les chrétiens, et ne demeurassent célèbres même parmi les païens. L'ordre d'Adrien qui défendait aux Juifs d'entrer à Jérusalem, n'en excluait pas les chrétiens : ils y demeurèrent et y eurent des évêques. Jusque-là cette Eglise n'avait guère été composée que de Juifs convertis, qui gardaient les observances légales avec la liberté de l'Evangile (*l*); mais alors il n'y eut plus que des gentils convertis, qui y abolirent les restes d'observances judaïques. On assure (*m*) que l'empereur Adrien se servit pour rétablir Jérusalem d'un nommé Aquila, natif de Sinope, dans le Pont, qui embrassa d'abord le christianisme; puis, ayant été chassé de l'Eglise, reçut la circoncision, se fit juif et devint célèbre par la traduction qu'il fit en grec des livres de l'Ancien Testament. *Voyez* ci-devant l'article d'Adrien, et ci-après celui d'Aquila.

AEN, autrement Aïn. Ce terme signifie une fontaine et se trouve dans plusieurs noms de ville. *Voyez* Aïn (1). Celle dont nous parlons ici fut d'abord donnée à la tribu de Juda (*n*), ensuite elle fut cédée à celle de Siméon (*o*). Eusèbe dit que c'est *Beth-anin*, à quatre milles d'Hébron, et à deux milles du Térébinthe.—[*Aïn* était une ville sacerdotale (*Jos.*, XXI, 16). On a supposé que le prêtre Zacharie et Elisabeth, père et mère de Jean-Baptiste, demeuraient à *Hébron*, d'autres ont cru que c'était plutôt à *Aën*. Voyez les commentateurs sur *Luc*, I, 39, et les *Voyages de Jésus-Christ*, Paris, 1831. Le géographe de la Bible de Vence croit qu'Aën était la même ville qu'*Asan*. Voyez ce mot.]

AEN-GANNIM, ville de la tribu de Juda (*Jos.* XV, 34).

AENNON ou Ennon. C'est le lieu où saint Jean baptisait sur le Jourdain. Il était près de Salim (*p*). Ennon était à huit milles de Scythopolis, vers le midi, selon Eusèbe.

ÆRE, époque, terme usité dans la chronologie, pour marquer le commencement d'une certaine suite d'années. *Voyez* ci-après sous le nom Ere.

(*a*) *Genes.* x, 22.
(*b*) *Isai.* xxii, 6.
(*c*) *Jerem.* xlix, 35.
(*d*) *Genes.* xiv, 1, 9.
(*e*) *Isai.* xxi, 2.
(*f*) *Jerem.* xlix, 34, et seq.
(*g*) *Antiq. lib.* I, *c.* 7, p. 14, *f. g.*
(*h*) *Spartian. in vita Adriani.*
(*i*) *Hieronym. in Sophon.* i.
(*j*) *Paulin. ad Sever. Epist.* xi.
(*k*) *Hieronym. ad Paulin. Ep.* 13.

(*l*) *Sever. Sulpit. hist. l.* II.
(*m*) *Epiphan. de Ponderib. et Mensur.*, c. xiv, 15.
(*n*) *Josue* xv, 32.
(*o*) *Jos.* xix, 7; I *Par.* iv, 32.
(*p*) *Joan.* iii, 23.
(1) D. Calmet renvoie à un article qui n'existe pas dans son Dictionnaire. La Vulgate offre deux fois (*Jos.* xv, 32, et I *Par.* iv, 32) le mot *Aën*, et deux fois (*Jos.* xix, 7, et xxi, 16) le mot *Ain*. L'Hébreu a partout *Aïn*; mais on a pu lire *Aën*.

AETHAN ou ÆTHAM, entre Jérusalem et Bethléem. *Voyez* ETHAN.

AFFINITÉ. Il y avait parmi les Hébreux plusieurs degrés d'affinité qui empêchaient qu'on ne se pût marier (*a*). Par exemple : 1° le fils ne pouvait épouser sa mère ni la seconde femme de son père ; 2° le frère ne pouvait épouser sa sœur, soit du père seul ou de la mère seule, beaucoup moins de tous les deux ; 3° l'aïeul ne pouvait épouser sa petite-fille, soit du côté de son fils ou du côté de sa fille ; 4° nul ne pouvait épouser la fille de la femme de son père ; 5° ni la sœur ou de son père ou de sa mère ; 6° ni l'oncle sa propre nièce, ni la tante son neveu ; 7° ni la femme de son oncle paternel ; 8° ni le beau-père ne pouvait épouser sa belle-fille ; 9° ni le frère la femme de son frère encore vivant, ni même après la mort du frère si celui-ci laissait des enfants ; que s'il n'avait point laissé d'enfants, le frère vivant devait susciter des enfants à son frère mort en épousant sa veuve (voyez LÉVIRAT) ; 10° il était défendu d'épouser la mère et la fille ensemble, ni la fille du fils de la mère, ni la fille de sa fille, ni deux sœurs ensemble.

Si les patriarches, qui vivaient avant la Loi, ont quelquefois épousé leurs sœurs, comme Abraham épousa Sara, fille de son père, mais d'une autre mère (*b*) ; ou les deux sœurs ensemble, comme Jacob épousa Rachel et Lia ; ou leurs propres sœurs de père et de mère, comme Abel et Caïn ; ces cas ne sont point à proposer pour exemple, parce que dans les uns, ils sont autorisés par la nécessité, et dans les autres par l'usage, et qu'alors la Loi ne subsistait pas encore. Si l'on trouve quelques autres exemples avant la Loi ou depuis la Loi, l'Ecriture les désapprouve expressément, comme l'inceste de Ruben avec Bala, concubine de son père, et l'action d'Amnon avec Thamar, sa sœur, et celle d'Hérode Antipas qui épousa Hérodias, sa belle-sœur, femme de son frère Philippe qui était encore vivant.

AFFRANCHI, en latin *libertinus*. Ce terme signifie proprement un esclave mis en liberté. Dans les Actes des Apôtres (*c*), il est parlé de *la synagogue des affranchis*, qui s'élevèrent contre saint Etienne, qui disputèrent contre lui, et qui témoignèrent beaucoup de chaleur à le faire mourir. Les interprètes sont fort partagés sur ces *libertini* ou affranchis. Les uns (*d*) croient que le texte grec qui porte *libertini* est fautif et qu'il faut lire *Libystini*, les Juifs de la Lybie voisine de l'Egypte. Le nom de *libertini* n'est pas grec, et les noms auxquels il est joint dans les Actes font juger que saint Luc a voulu désigner des peuples voisins *des Cyrénéens et des Alexandrins*. Mais cette conjecture n'est appuyée sur aucun manuscrit, ni sur aucune version, que l'on sache.

D'autres (*e*) croient que les affranchis dont parlent les Actes (1) étaient des Juifs que Pompée et Sosius avaient emmenés captifs de la Palestine en Italie, lesquels, ayant obtenu la liberté, s'établirent à Rome et y demeurèrent jusqu'au temps de Tibère qui les en chassa, sous prétexte des superstitions étrangères qu'il voulait bannir de Rome et de l'Italie (*f*). Ces affranchis purent se retirer en assez grand nombre dans la Judée et avoir une synagogue à Jérusalem, où ils étaient lorsque saint Etienne fut lapidé. Les rabbins enseignent qu'il y avait dans Jérusalem jusqu'à quatre cent quatre-vingts synagogues, sans compter le temple.

AFRIQUE (2), une des quatre parties du monde [ancienne division]. Elle fut principalement peuplée par Cham et par ses descendants (*g*). *Mizraïm* peupla l'Egypte. Les *Phétrusim*, les *Nephtuim*, les *Casluim*, les *Ludim* peuplèrent d'autres parties de ce pays, dont on ne sait pas aujourd'hui distinctement les limites. Nous mettons *Laabim* dans la Libye et *Phut* entre la Numidie et la Libye le long de la Méditerranée. On croit (*h*) que plusieurs des Chananéens chassés de leur pays par Josué, se retirèrent en Afrique. Les Mahométans croient aussi que les Amalécites, qui habitaient anciennement aux environs de la Mecque, en furent chassés par les rois descendus de Zioram (*i*). On peut voir cette matière traitée avec étendue dans notre Dissertation sur le pays où les Chananéens se retirèrent, imprimée à la tête du livre de Josué.

[« L'Afrique est située au S. de l'Europe, dont elle est séparée par la mer Méditerranée, et se rattache à l'Asie, au N.-E., par l'isthme de Suez ; du reste, elle est partout entourée par les eaux de la mer. Sa forme est celle d'un grand triangle, dont la base est formée par la Méditerranée, et le sommet par l'extrémité sud, le cap de Bonne-Espérance. Malgré la désignation de cette contrée, faite par le traducteur de la Bible dans le passage où le prophète Isaïe (LXVI, 19) prédit la conversion future des gentils, il ne faut pas lui attribuer un sens plus étendu que le prophète n'en donne au terme qu'il emploie ; il ne pouvait avoir sur l'Afrique les mêmes idées que les modernes. Les connaissances des Hébreux n'étaient point en effet à beaucoup près aussi avancées, elles se bornaient aux parties septentrionales et orientales de cette grande contrée, et encore étaient-elles à beaucoup d'égards très-vagues. Quant à la dénomination Afrique, appliquée par les Romains à tout ce qu'ils en connaissaient, elle a été adoptée par les modernes, mais elle n'appartenait primitive-

(*a*) Voyez *Levit.* XVIII, 7, et seq.
(*b*) *Genes.* XX, 12.
(*c*) *Act.* VI, 9 : ἐκ τῆς συναγωγῆς τῆς λεγομένης Λιβερτίνων.
(*d*) *Joan Drus. Cornel. a Lapide. Mill.*
(*e*) *Oecumen. Lyr. Hugo. Gloss. Gagnæ. alii.*
(*f*) *Tacit. l.* II, *Annal.*
(*g*) *Genes.* X, 6, 13, 14.
(*h*) *Procop. de Bello Vandalico*, *l.* II, *c.* X. *Gemar. alii.*
(*i*) *Pocok. in Specimine hist. Arab.*, *p.* 173.

(1) Philon dans sa *Légation vers Caligula*, parle de Juifs nombreux qui avaient été affranchis par les Romains, ayant d'ailleurs conservé les rits nationaux. Ce sont probablement de ces affranchis qu'il est question au livre des Actes. (S).

(2) Mot formé de α privatif et de φρίκη, et qui signifie *sine frigore*, parce que cette partie du monde est au midi. L'Afrique se compose de l'Egypte, des Etats Barbaresques, de la Numidie, de la Libye, des diverses Nigrities, de l'Abyssinie ou Ethiopie, etc.

ment qu'à cette partie de l'Afrique qui est située à l'opposé de l'Italie, et qui forma autrefois le territoire de la république de Carthage. Ce nom reçut d'eux la même extension que celle que les Grecs avaient donnée auparavant au mot Libye, et les auteurs sacrés au mot Ethiopie (1). »]

AGABA, forteresse près de Jérusalem, que Galeste, qui en était gouverneur, remit à Aristobule, fils d'Alexandre Jannée. Josèphe, Antiq., l. XIII, c. 24. *Agaba* ou *Hagyabah*, en hébreu, signifie une hauteur, une éminence.

AGABUS, prophète et un des septante disciples du Sauveur, selon les Grecs, prédit qu'il y aurait une grande famine par toute la terre (*a*), et saint Luc, dans les *Actes*, nous avertit qu'elle arriva en effet sous l'empereur Claude, la quatrième année de son règne et la quarante-quatrième de J.-C. Les historiens profanes font mention de cette famine, et Suétone (*b*) dit que l'empereur lui-même fut insulté à cette occasion et attaqué par le peuple au milieu du marché et obligé de se retirer dans son palais. Comme cette famine affligeait principalement la Judée, les fidèles d'Antioche, informés de la disette où étaient réduits les fidèles de Jérusalem, résolurent de leur envoyer des aumônes pour les soulager. Saint Paul et saint Barnabé furent chargés de ces charités et les portèrent à Jérusalem (*c*).

Dix ans après, c'est-à-dire l'an 58 de J.-C., comme saint Paul allait à Jérusalem et était déjà abordé à Césarée en Palestine (*d*) le même prophète Agabus y arriva, et étant venu voir saint Paul et ceux de sa compagnie, il prit la ceinture de saint Paul et s'en liant les pieds et les mains, il dit : *Voici ce que dit le Saint-Esprit : L'homme à qui appartient cette ceinture, sera lié de cette sorte par les Juifs de Jérusalem et ils le livreront entre les mains des gentils.* Ayant entendu cette parole, tous ceux qui étaient présents, prièrent saint Paul de n'aller pas plus avant. Mais il leur répondit qu'il était tout prêt de souffrir non-seulement la prison, mais la mort même pour le nom du Sauveur Jésus. On ne sait point d'autres particularités de la vie d'Agabus. Les Grecs disent qu'il fut martyrisé à Antioche, et ils font sa fête le 8 mars; les Latins, dès le neuvième siècle, la faisaient le 9 février.

* AGAG. Dans un des chants prophétiques de Balaam en faveur d'Israel, nous lisons ce passage (*Nomb.*, XXIV, 7) : *Son roi* (d'Israel) *sera rejeté à cause d'Agag, et le royaume lui sera ôté;* c'est la traduction de la Vulgate qui porte : *Tolletur propter Agag rex ejus, et auferetur regnum illius;* et dans ce roi on a vu Saül, premier roi d'Israel, qui fut rejeté du trône pour n'avoir pas exécuté la loi de l'interdit sur Agag, roi des Amalécites (*Voyez* l'article suivant). On chercherait en vain dans ce trait le caractère de la prophétie de Balaam; il est comme une parenthèse dans le discours du prophète annonçant à Israel les prospérités qui lui sont réservées, et n'a aucun rapport avec ce qui précède, ni avec ce qui suit. On peut lire l'hébreu autrement que ne l'a lu l'auteur de la Vulgate, les Septante l'ont rendu ainsi : καὶ ὑψωθήσεται ἡ Γὼγ βασιλεία, καὶ αὐξηθήσεται βασιλεία αὐτοῦ. *Et le royaume de Gog sera élevé, et son royaume sera augmenté*, du moins c'est ainsi que ce passage est écrit dans les exemplaires des Septante que j'ai sous les yeux. Je préfère la traduction de Symmaque, qui dit : ὑψωθήσεται ὑπὲρ Γὼγ βασιλεὺς αὐτοῦ. etc. *Son roi* (d'Israel) *sera élevé au-dessus de Gog*, etc. D. Calmet, ci-après au mot *Balaam*, dit, non d'après l'original, et je ne sais d'après quelle version : *Son royaume sera élevé au-dessus de Gog, et sa monarchie sera augmentée.* Mais le texte original ne permet pas de lire *Gog*, il dit *Agag;* le voici en son entier : *Son roi* (d'Israel) *sera élevé au-dessus d'Agag, et son royaume sera exalté* ou *s'élèvera de plus en plus;* le Samaritain s'énonce de même et c'est la vraie leçon. Ainsi ce trait prophétique s'accorde avec l'ensemble du chant de Balaam, et ne donne lieu à aucune difficulté; les difficultés, ici comme souvent ailleurs, viennent, non pas du texte, mais des interprètes et des copistes. Je suis persuadé que les Septante avaient autrefois ἡ Ἀγὰγ, *au-dessus d'Agag*, au lieu de ἡ Γὼγ qu'ils font lire aujourd'hui, ce qui rendait exactement l'hébreu.

Il y a pourtant une difficulté, mais elle est d'un autre genre; elle vient, non du texte, mais de la curiosité des commentateurs. Il se pourrait faire que le prophète eût désigné le roi amalécite que vainquit et épargna Saül; c'est l'opinion de ceux qui s'en tiennent à la leçon de la Vulgate; ce serait aussi, mais par d'autres raisons, le sentiment de ceux qui préfèrent le texte original. Saül, roi d'Israël, vainqueur d'Agag, n'est-il pas au-dessus de lui? Et le royaume d'Israel n'a-t-il pas marché de prospérité en prospérité durant les règnes de Saül, de David et de Salomon?

AGAG, roi des Amalécites. Les Amalécites ayant inhumainement attaqué les Israélites dans le désert, après leur sortie d'Egypte, lorsqu'ils étaient tout accablés de fatigue, et ayant massacré ceux qui n'avaient pu suivre le gros de l'armée (*e*), le Seigneur ne se contenta pas de la victoire que Josué remporta sur eux dans le même désert, il protesta avec serment qu'il détruirait la mémoire d'Amalec de dessous le ciel, et qu'il lui ferait une guerre éternelle et sans miséricorde (*f*). Cela arriva l'an du monde 2513, avant J.-C. 1487, avant l'ère vulgaire 1491. Le Seigneur environ quatre cents ans après (*g*), se souvint de la malice qu'avait autrefois exercée

(*a*) *Act.* XI, 28. An de Jésus-Christ 43.
(*b*) *Sueton. in Claudio, c.* XVIII. *Joseph. Antiq. l.* XX, *c.* II.
(*c*) *Act.* XI, 29, 30. An de Jésus-Christ 44.
(*d*) *Act.* XXI, 10.
(*e*) *Exod.* XVII, 14, *et Deut.* XXV, 17.
(*f*) *Exod.* XVII, 14, 16.
(*g*) Vers l'an du monde 2930, avant Jesus-Christ 1070 et 1074, avant l'ère vulg.
(1) Barbié du Bocage.

Amalec contre son peuple (*a*), et il ordonna à Samuel de venir dire à Saül de marcher contre Amalec, de le tailler en pièces et de détruire tout ce qui était à lui. *Ne lui pardonnez point*, lui dit Samuel, *ne désirez rien de ce qui lui appartient, faites passer au fil de l'épée tout ce qui a vie : hommes, femmes, enfants et les animaux même de toute espèce.* Saül donna donc ses ordres au peuple, et les ayant assemblés, il s'en trouva dans la revue qu'il en fit, deux cent mille hommes de pied, sans compter dix mille hommes de la tribu de Juda qui faisaient un corps à part.

Etant donc entré dans le pays d'Amalec, il tailla en pièces tout ce qu'il trouva d'Amalécites, depuis Hévila jusqu'à Sur, qui est vis-à-vis l'Egypte. Il prit vif Agag, roi des Amalécites, et le conserva avec ce qu'il y avait de meilleur dans les troupeaux de brebis, de bœufs et de béliers, et tout ce qu'il y avait de plus beau et de plus précieux dans les dépouilles. Alors le Seigneur adressa sa parole à Samuel et lui dit : *Je me repens d'avoir fait Saül roi, parce qu'il m'a abandonné et n'a point exécuté mes ordres.* Samuel en fut attristé et cria au Seigneur toute la nuit. Dès le lendemain donc il alla trouver Saül, qui était de retour avec son armée à Galgal, où il offrait au Seigneur des holocaustes du butin qu'il avait fait sur Amalec.

Lorsque Samuel fut près de Saül, ce prince le salua et lui dit : *J'ai accompli la parole du Seigneur.* Samuel lui répondit : *D'où vient donc ce bruit des troupeaux de brebis et de bœufs que j'entends ici et qui retentit à mes oreilles ?* Saul lui dit : *On les a amenés d'Amalec, car le peuple a épargné ce qu'il y avait de meilleur dans les troupeaux de brebis et de bœufs, pour en offrir des holocaustes au Seigneur notre Dieu, et nous avons tué tout le reste.* Samuel dit à Saül : *Permettez-moi de vous dire ce que le Seigneur m'a ordonné de vous annoncer. Dites*, répondit Saül. Alors Samuel lui signifia la résolution que le Seigneur avait prise de le rejeter et de donner la royauté à un autre. Saül voulut s'excuser, mais Samuel lui dit que Dieu ne lui demandait ni hosties, ni holocaustes, mais qu'il voulait une parfaite obéissance, et que lui résister et lui désobéir était comme le crime de magie et d'idolâtrie. Après cela, il dit : *Qu'on m'amène Agag, roi d'Amalec ;* et après qu'on le lui eut présenté dans les liens et tout tremblant (*b*), Agag dit : *Faut-il qu'une mort amère me sépare de toutes choses !* Et Samuel lui dit : *Comme votre épée a ravi les enfants à tant de mères, ainsi votre mère parmi les femmes sera sans enfants ;* et il le tailla en pièces devant le Seigneur à Galgal. Ainsi finit sa vie Agag, roi d'Amalec, vers l'an du monde 2930, avant J.-C. 1070, avant l'ère vulgaire 1074.

(*a*) I *Reg.* xv, 1, 2, 3.
(*b*) I *Reg.* xv, 32. Le texte ne dit pas qu'il ait été tout tremblant. Mais les Septante et la Vulgate le marquent ainsi. Le texte hébreu, que nous avons rendu par *dans les liens*, se peut traduire par *dans les délices*.
(*c*) *Joseph. Antiq. l.* 14, *c.* 2.
(*d*) *Isai.* xv, 8. I *Reg.* xxv, 44.
(*e*) *Euseb. in Agallim.*

AGALLA (*c*) ou *Ægalla*, ou *Gallim*, ou *Ægallim* (*d*), ville de delà le Jourdain, à l'orient de la mer Morte, dans la terre de Moab. Eusèbe (*e*) la met à huit mille d'*Ar*, ou *Areopolis* vers le midi.

AGAPE. Ce nom est grec et signifie proprement l'amitié. On l'a donné aux repas de charité qui étaient en usage parmi les chrétiens dans la primitive Eglise, et qui se célébraient en mémoire du dernier souper que Jésus-Christ fit avec ses apôtres, lorsqu'il institua la sainte Eucharistie. Ces festins se faisaient dans l'église et sur le soir, après avoir entendu la parole de salut et fait les prières communes. Alors les fidèles mangeaient ensemble, dans la simplicité et dans l'union, ce que chacun apportait ; en sorte que le riche et le pauvre n'y étaient nullement distingués. Après un souper frugal et modeste, ils participaient au corps et au sang du Seigneur et se donnaient le baiser de paix. Cet usage, si louable et si beau dans son origine, dégénéra bientôt en abus. Saint Paul, dans sa première épître aux Corinthiens (*f*), se plaint que déjà de son temps les riches méprisaient les pauvres dans ces assemblées et ne daignaient pas manger avec eux. *Lorsque vous vous assemblez*, dit-il, *ce n'est plus pour manger la cène du Seigneur ; car chacun y mange son souper particulier sans attendre les autres, et ainsi les uns n'ont rien à manger pendant que les autres font bonne chère. N'avez-vous pas vos maisons pour y boire et pour y manger ? Ou méprisez-vous l'Eglise de Dieu ? Et voulez-vous faire honte à ceux qui sont pauvres ? Que vous dirai-je sur cela ? vous en louerai-je ? Non, certes, je ne vous en loue point.*

Les Juifs avaient certains repas de dévotion qui avaient assez de rapport aux agapes dont nous venons de parler. Dans les jours de grande fête (*g*), ils faisaient des festins à leur famille, à leurs parents et à leurs amis, auxquels ils invitaient les lévites, les pauvres, les orphelins, et leur envoyaient des parts de leurs victimes (*h*). Ces repas se faisaient dans le temple et devant le Seigneur, et il y avait certaines victimes et certaines prémices ordonnées par la loi que l'on devait mettre à part pour cela.

AGAR, égyptienne de nation et servante de Sara, femme d'Abraham. Sara voyant qu'elle était âgée et stérile et connaissant que Dieu avait promis à Abraham une postérité nombreuse, crut que, pour contribuer à l'accomplissement des promesses du Seigneur, elle devait donner sa servante pour femme à Abraham, afin que, par elle, il pût avoir des enfants qui fussent les héritiers des promesses de Dieu. Abraham prit donc Agar pour femme (*i*), à la sollicitation de Sara (*j*). Mais Agar voyant qu'elle avait

(*f*) I *Cor.* xi, 21.
(*g*) *Deut.* xiv, 22, 23, 24, 25, 26, 27, 28, 29 ; et xxvi, 10, 11, 12.
(*h*) II *Esdr.* viii, 12. *Esth.* ix, 19.
(*i*) An du monde 2093, avant Jésus-Christ 1907, avant l'ère vulg. 1911.
(*j*) *Genes.* xvi, 1, 2, 3 et seq.

conçu, commença à avoir du mépris pour Sara sa maîtresse. Alors Sara dit à Abraham : *Vous me traitez d'une manière injuste. Je vous ai donné ma servante pour être votre femme, et, depuis qu'elle est enceinte, elle me méprise. Que le Seigneur soit juge entre vous et moi.* Abraham lui répondit : *Voilà votre servante, elle est entre vos mains, usez-en comme il vous plaira.*

Sara l'ayant donc maltraitée, Agar s'enfuit, et l'ange du Seigneur l'ayant trouvée dans le désert, près la fontaine ou le puits qui est sur le chemin de Sur, dans la solitude, lui dit de retourner vers sa maîtresse et de s'humilier sous sa main. Il ajouta: *Je multiplierai votre race et je la rendrai si nombreuse qu'on ne pourra la compter. Vous avez conçu un fils que vous nommerez Ismael, parce que le Seigneur vous a écoutée dans votre affliction. Ce sera un homme fier et farouche, dont la main sera levée contre tous, et contre qui tout le monde aura la main levée; il dressera ses tentes vis-à-vis tous ses frères.* Agar ayant reconnu que c'était un ange qui lui parlait, dit : *Puis-je encore vivre après avoir vu le Seigneur?* Et elle appela ce puits : *le puits de celui qui est vivant et qui m'a vue.* Elle revint ensuite à la maison d'Abraham et se soumit à Sara, et quelque temps après elle enfanta un fils qu'elle nomma Ismael. Abraham avait alors quatre-vingt-six ans, et c'était l'an du monde 2094, avant J.-C. 1906, avant l'ère vulgaire 1910.

Quatorze ans après (*a*), le Seigneur visita Sara et elle enfanta Isaac (*b*). Abraham avait alors cent ans. L'enfant étant sevré, le jeune Ismael, qui avait déjà dix-sept ans, voulut jouer avec Isaac d'une façon trop familière et qui approchait peut-être de la raillerie, ou de l'insulte, ou même du mauvais traitement (*c*), de sorte que Sara dit à Abraham de chasser Agar et son fils, parce qu'ils ne devaient point hériter avec Isaac. Abraham fut affligé de ce discours, et il eut quelque peine à se résoudre à les chasser de sa maison; mais le Seigneur lui apparut et lui dit de faire ce que Sara lui avait dit, parce que d'Isaac sortirait la race qui devait porter son nom. *Et quant au fils de la servante*, ajouta-t-il, *je le rendrai aussi père d'un grand peuple, parce qu'il est sorti de vous.* Abraham s'étant donc levé le matin, prit du pain et une outre pleine d'eau, la mit sur l'épaule d'Agar, lui donna son fils et la renvoya. Agar voulant s'en retourner en Egypte, qui était son pays, s'égara, et allait errant dans le désert de Beersabée. L'eau qu'elle portait lui ayant manqué, elle laissa son fils sous un des arbres qui étaient là, et s'éloignant de lui à la distance d'un trait d'arc, elle s'assit en disant : *Je ne le verrai point mourir*, et élevant sa voix, elle se mit à pleurer.

Or, Dieu écouta la voix d'Ismael; et l'ange du Seigneur ayant appelé Agar, la rassura, lui dit que Dieu avait écouté la voix de son fils, lui ordonna de l'aller lever et de le conduire à un puits qu'il lui découvrit, pour le rafraîchir. Elle prit donc Ismael, lui donna à boire, et ayant rempli son outre d'eau, elle se retira dans le désert de Pharan, où l'enfant crût et demeura. Il devint habile à tirer de l'arc, et sa mère lui fit épouser une femme d'Egypte. Ismael fut père de douze fils (*d*), qui furent chefs de douze tribus dans l'Arabie où ils s'établirent, et possédèrent le pays qui s'étend depuis Hévila, vers la jonction de l'Euphrate et du Tigre, jusqu'à *Sur*, ville voisine de l'Egypte.

On ne sait quand Agar mourut. Les rabbins (*e*) croient qu'elle était fille de Pharaon, mais saint Chrysostome (*f*) veut qu'elle ait été l'une des esclaves que Pharaon donna à Abraham, *Genes.*, XII, 16. Les paraphrastes Chaldéens et plusieurs Juifs (*g*) croient qu'Agar était la même que Céthura, dont le mariage avec Abraham est raconté *Genes.*, XXV. Mais ce dernier sentiment n'est pas croyable. Les caractères que l'Ecriture donne à Céthura sont trop différents de ceux qu'elle attribue à Agar. Philon (*h*) croit qu'Agar avait embrassé la religion d'Abraham; ce qui est assez vraisemblable.

Les Musulmans, qui descendent d'Ismael, fils d'Agar, donnent de grands éloges à cette femme et racontent son histoire fort différemment de Moïse. Ils lui donnent le nom de *Mère Agar* par excellence (*i*) et soutiennent qu'elle était, non simple concubine, mais femme légitime d'Abraham; qu'elle fut mère d'Ismael, fils aîné de ce patriarche et qui, en cette qualité, posséda l'Arabie, qui surpasse de beaucoup en étendue et en richesses la terre de Chanaan, qui fut donnée à Isaac son cadet.

Ils disent de plus qu'Agar prit naissance en Egypte dans la ville ou aux environs de Farma, qui était, disent-ils, capitale d'Egypte et le siége royal de Pharaon. Cette ville dans la suite fut tellement ruinée qu'il n'y en restait aucun vestige; on montrait seulement le lieu de sa situation sur une hauteur en venant du Caire en Syrie, en passant par le milieu des sablons de Costír. Les Fatimites, c'est-à-dire, les descendants d'Ali et de Fatima, fille de Mahomet, la rétablirent, mais elle fut ruinée par Baudouin, roi de Jérusalem.

Ils prétendent qu'Agar mourut à la Mecque et qu'elle fut enterrée dans l'enceinte extérieure du temple qui y est et qu'ils nomment la Maison *carrée*. On peut voir ce que nous avons dit ci-devant en parlant d'Abraham.

Agar, selon saint Paul (*j*), est la figure de la Synagogue, qui n'enfante que des esclaves. Elle est chassée de la maison de son mari et de son maître, chargée de son fils,

(*a*) An du monde 2108, avant Jésus-Christ 1092, avant l'ère vulg. 1096.
(*b*) *Genes.* xxi, 1, 2, 3, etc.
(*c*) *Galat.* iv, 29. *Quomodo tunc is qui secundum carnem natus fuerat, persequebatur eum qui secundum spiritum.*
(*d*) *Genes.* xxv, 12.
(*e*) *Ita Chald. Rabb. Josue, et Salom. Jarchi.*
(*f*) *Chrysost. homil.* 58, *in Genes.*
(*g*) *Jarchi. Eliezer.*
(*h*) *Philo de Abraham.*
(*i*) D'Herbelot, Bibl. Orient., p. 120 *Hagiar.*
(*j*) *Galat.* iv, 24 et suiv.

elle erre dans le désert accablée de lassitude, de douleur et de soif, elle et son enfant; tout cela marque les Juifs infidèles et incrédules qui ont persécuté Jésus-Christ et qui ont été chassés de leur patrie, de leur temple, de la maison de leur père. Ils sont errants et vagabonds au milieu des nations et répandus parmi les chrétiens, odieux à tout le monde, à charge à eux-mêmes et aux autres, ayant un bandeau sur les yeux qui les empêche de voir la lumière qui les environne et de découvrir le puits d'eaux vives qui pourrait les désaltérer. Mais, à la fin, le Seigneur, touché de leurs malheurs, leur ouvrira les yeux : Agar se déchargera d'Ismael; le Seigneur leur ouvrira les yeux (*a*) pour voir le jour, et pour venir à la fontaine de vie, au baptême qui les sauvera.

[« Nous sommes touchés (1) de voir Agar et Ismael (*b*) chassés de la maison d'Abraham; et nous sommes surpris du peu de provisions qu'un homme aussi riche et aussi charitable que ce patriarche donne à une mère exilée et à un fils déshérité, qu'il envoie périr de misère et de soif dans une solitude. Rien n'est plus étonnant que toutes ces circonstances. Pourquoi se hâter dès le matin de faire une action dont le simple projet l'avait affligé? Pourquoi se charger de ce qui paraissait odieux dans cette conduite, et n'en pas laisser le soin à Sara? Pourquoi donner si peu de chose à une mère et à un fils qui était aussi le sien? Pourquoi mettre sur les épaules d'une mère si affligée une charge que la moindre bête, parmi tant d'autres qu'avait Abraham, aurait pu porter? Pourquoi l'envoyer sans guide, sans dessein, sans consolation? Tout cela paraît si visiblement contraire à l'humanité et à la justice d'Abraham, qu'on ne peut s'empêcher d'en être blessé, si l'on ne va au delà du récit, en apparence fort simple, qu'en fait l'Ecriture. Mais après que saint Paul a tiré le rideau qui en couvrait le mystère (*c*), on voit dans la diligence d'Abraham, la sage précaution des apôtres de ne pas laisser de faux frères et des blasphémateurs avec des fidèles pleins de reconnaissance et d'amour pour Jésus-Christ; on voit dans la sévérité de ce patriarche celle de Dieu même qui chasse de sa maison la synagogue orgueilleuse avec ses enfants. La charge mise sur les épaules d'Agar, marque l'attachement insensé et infructeux de la synagogue à des observances légales qui la courbent vers la terre, et que Jesus-Christ a abolies. Le pain et l'eau, donnés en si petite quantité, sont une preuve qu'elle a quitté une maison abondante, et qu'elle est condamnée à mourir de faim et de soif, pour n'avoir pas reçu celui qui est le pain de vie, et la source éternelle d'une eau qui désaltère pour toujours. Agar et son fils, marchant dans le désert, sans guide, sans route, sans dessein, et s'y fatigant inutilement, nous apprennent que la nation juive, en renonçant à l'Evangile, a perdu la lumière, la sagesse, l'espérance et le fruit de tous ses travaux. Rien n'est plus misérable que le Juif, ni plus désolé que la Judée. Le temple, le sacerdoce, Jérusalem, la royauté, le pays même, tout leur a été ôté. Agar et Ismael errent depuis si longtemps autour d'une fontaine sans la voir. Jésus-Christ se montre aux Juifs dans toutes les Ecritures; l'éclat de sa croix brille de toutes parts; ils sont au milieu de son empire, et leurs ténèbres le leur cachent encore. Agar et son fils sont par terre l'un et l'autre, de deux différents côtés, près de cette source, et meurent de soif. Il faut que Dieu envoie un ange qui ouvre miraculeusement les yeux à Agar, pour lui faire apercevoir une fontaine si visible et si nécessaire. Dès qu'elle la voit, elle y désaltère son fils; et comme si c'était avoir tout trouvé que d'avoir trouvé cette eau salutaire, l'Ecriture ajoute, aussitôt, qu'Ismael devint un homme fort, grand et adroit; qu'il s'établit avec puissance et avec gloire, et qu'il devint père de plusieurs princes. Si quelqu'une de ces circonstances avait manqué, la figure aurait obscurci la vérité, au lieu d'en être l'image. Il fallait qu'Abraham se conduisît d'une manière en apparence inhumaine, pour se conduire d'une manière éclairée et prophétique. Il fallait que, dans le récit, Moïse n'omît rien de ce qui était essentiel au mystère, quoiqu'il parût injurieux à Abraham. L'esprit humain ne serait pas descendu dans un détail si peu important selon les faibles lumières de la raison. Il en aurait dit trop ou trop peu; et l'on doit reconnaître ici qu'une main supérieure conduisait celle de Moïse; et qu'une sagesse infinie, à qui tout est présent, marquait les plus grands événements futurs, sous les plus faibles circonstances d'une histoire passée. »

Ces réflexions conduisent naturellement à cette conclusion, qui est une des règles que l'on doit suivre dans l'interprétation de l'Ecriture : « *Lorsqu'il y a dans l'Ecriture des choses qui, par le simple récit, ne conviennent pas à notre faible raison, ou à l'idée que nous avons des personnes qui les ont faites*, c'est une règle sûre *qu'il y a sous cette écorce quelque mystère qu'il faut tâcher d'approfondir, ou du moins qu'il faut respecter, si l'on n'est pas assez heureux pour en découvrir le sens.* »]

AGAREENS, sont les descendants d'Ismael. On les appelle aussi *Ismaelites* et *Sarrasins*, et enfin *Arabes*, d'un nom général tiré du pays qu'ils habitent. Le nom de *Sarrasins* ne leur vient pas de *Sara*, femme d'Abraham, comme quelques-uns l'ont cru, mais de l'hébreu *Sarak* (*d*), qui signifie voler; parce que la plupart des *Sarrasins*, ou *Sarakins*, font métier de voleurs. Quant aux *Agaréniens*, ou aux *Agréens*, ils demeuraient dans l'A-

(*a*) II *Cor.* III, 16. *Cum conversus fuerit, auferetur velamen.* Rom. XI, 25, 26. *Donec plenitudo Gentium intraret, et sic omnis Israel salvus fieret.*
(*b*) *Gen.* XXI, 9 et seq.
(*c*) *Gal.* IV, 22 et seq.

(*d*) סרק *Furari, prædari.*
(1) Dit l'auteur de la *Préface générale sur l'Ancien Testament*, dans la Bible de Vence, tom. I, pag. 253.

rabie Heureuse, selon Pline (a). Strabon (b) les joint aux Nabathéens et aux Chavlotéens, dont la demeure était plutôt dans l'Arabie Déserte. D'autres croient que leur capitale était *Pétra*, autrement *Agra*, et, par conséquent, il faudrait les mettre dans l'Arabie Pétrée. L'auteur du *Psaume* LXXXII, 6, les joint aux Moabites; et dans les *Paralipomènes* (c) il est dit que les enfants de Ruben, du temps de Saül, firent la guerre contre les Agréens et se rendirent maîtres de leur pays, à l'orient des montagnes de Galaad. Voilà donc le véritable et l'ancien pays des Agréens. Trajan étant entré dans l'Arabie, fit inutilement le siége de la capitale des Agaréniens, il ne put prendre cette ville (d). Les fils d'Agar se piquaient anciennement de sagesse, comme il paraît par *Baruc*, III, 23. — [*Voyez* Barbié du Bocage].

AGARENIENS. *Voyez* AGARÉENS.

AGATE, pierre précieuse nommée *achatès*, ou *gagathès*, et en hébreu *schebo*. Il en est fait mention en quelques endroits de l'Ecriture (e). On dit qu'elle tire son nom d'un fleuve de Sicile, où elle se trouve. On en voit aussi dans les Indes et dans la Phrygie. Il y en a de plusieurs sortes : l'une appelée *agate sardoine*, ou simplement *sardoine;* une autre *agate onyx*, ou simplement *onyx;* une autre *agate calcédoine*, ou simplement *calcédoine;* une autre *agate romaine*, et enfin une autre *agate d'Allemagne*. Toutes ces agates sont différentes en couleur et en prix. On en voit qui ont des veines d'or, noires et blanches, et semblables à l'améthiste. On fait des vases et des tasses d'agate. L'agate orientale est polie, luisante et on y voit quelquefois de fort belles choses représentées naturellement.

* AGÉ, père de Semma, qui fut l'un des braves de l'armée de David (II *Reg.* XXIII, 11).

AGES DU MONDE. On divise ordinairement tous les temps qui ont précédé la naissance de JÉSUS-CHRIST, en six âges. Le *premier* s'étend depuis le commencement du monde jusqu'au déluge, et comprend mille six cent cinquante-six ans.

Le second âge, depuis le déluge jusqu'à la venue d'Abraham dans la Terre promise, en 2082. Il comprend quatre cent vingt-six ans.

Le troisième âge du monde, depuis l'entrée d'Abraham dans la terre promise, jusqu'à la sortie d'Egypte, en l'an du monde 2513. Il comprend quatre cent trente ans.

Le quatrième âge, depuis la sortie d'Egypte, jusqu'à la fondation du temple par Salomon, en l'an du monde 2992. Il comprend quatre cent soixante et dix-neuf ans.

Le cinquième âge du monde, depuis que Salomon eut jeté les fondements du temple, jusqu'à la captivité de Babylone, en l'an du monde 3416. Cet âge comprend quatre cent vingt-quatre ans.

(a) *Plin. l.* VI, *c.* XXVIII.
(b) *Strabo, l.* XVII, *p.* 528.
(c) I *Par.* V, 10.
(d) *Dio, l.* LXVIII

Le sixième âge du monde s'étend depuis la captivité de Babylone, jusqu'à la naisssance de Jésus-Christ, arrivée en l'an du monde 4000, la quatrième année avant l'ère vulgaire. Cet âge comprend cinq cent quatre-vingt-quatre ans.

Je ne me m'étends point ici à concilier, ni même à exposer les différents systèmes des chronologistes anciens et modernes sur les années du monde. Ceux qui voudront s'en éclaircir iront sans doute aux sources et aux auteurs qui en ont traité exprès. Nous avons pris le parti de suivre Ussérius dans la chronologie de l'Ancien Testament, à quelques différences près, où nous croyons avoir des raisons de l'abandonner. Nous donnons, à la tête de ce Dictionnaire, une table chronologique conforme à ce système; et nous avons tâché de nous y conformer dans toutes les dates que nous avons marquées dans le cours de cet ouvrage.

Tout le monde sait qu'il y a une grande disproportion entre l'âge des patriarches marqué dans les Septante, et celui qui est exprimé dans le texte hébreu. Cette différence va environ à cinq cent quatre-vingt-six ans pour le temps qui a précédé le déluge. Selon les Septante, le déluge arriva l'an du monde 2242; mais selon l'Hébreu et la Vulgate, il arriva seulement en l'an 1656. Et après le déluge, depuis l'an 601, de Noé, qui est l'année qui suivit le déluge, les Septante comptent onze cent soixante et douze ans, jusqu'à la soixante et dixième année de Tharé, au lieu que la Vulgate en met seulement deux cent quatre-vingt-douze; ce qui fait une différence de huit cent quatre-vingts ans. En sorte qu'en y comprenant les cinq cent quatre-vingt-six ans d'avant le déluge, cela donne mille quatre cent soixante-six ans dans les Septante plus que dans la Vulgate.

Personne jusqu'ici n'a pu découvrir le véritable motif qui a pu obliger les Septante d'allonger ainsi la vie des anciens patriarches. Quelques-uns ont conjecturé qu'ils avaient voulu mettre les livres saints à couvert de la censure des païens, qui, ne pouvant croire la longue vie des patriarches, soutenaient qu'une de nos années en valait dix ou cinq des leurs; en sorte que celui qui a vécu huit cents ans, n'en aurait vécu que quatre-vingts, ou au plus cent soixante, et ainsi des autres à proportion. Quoi qu'il en soit, on ne doute presque pas que ce ne soient les Septante qui ont multiplié les années des patriarches; car on n'a aucune raison de mettre la diminution de ces années sur le compte des auteurs hébreux.

Quant à la longueur de l'année des anciens Hébreux et de Moïse, on ne peut douter que, dès le temps de Noé, elle n'ait été de douze mois, de trente jours l'un (1). On en trouve la preuve dans le détail des jours de l'année du déluge que Moïse nous a donné fort exactement. On parlera de Caï-

(e) *Exod.* XXVIII, 19; XXXIX, 12. שבו *Schebo*. 70 Ἀχάτης, *Achates*.
(1) Voyez S. Augustin, *De Civit. Dei*, lib. XV, cap. XII, et ci-après LONGÉVITÉ.

nan, qu'on prétend avoir été ajouté dans le texte par les Septante, sous l'article de CAÏNAN. On peut consulter sur les différences de l'Hébreu et des Septante dans les années des patriarches, Isaac Vossius : *De Ætate Mundi et de* LXX *Interpretibus;* et le P. Pezron, dans *l'Antiquité des temps rétablie.*

Voici un détail des âges du monde, suivant le texte grec, avec les preuves abrégées d'après le système de M. Boivin l'aîné, qui a travaillé pendant plus de 50 années avec application à débrouiller cette ancienne chronologie.

Ier Age. Depuis la création jusqu'au déluge, a duré 2262 ans.
IIe Age. Depuis le déluge jusqu'aux langues, 738
IIIe Age. Depuis les langues jusqu'à la vocation d'Abraham, 460
IVe Age. { De là jusqu'à l'entrée de Jacob en Egypte, 215 ; De là jusqu'à la sortie d'Egypte, 430 }
Ve Age. De là jusqu'à Saül, 774
VIe Age. Depuis Saül jusqu'à Cyrus, 583
VIIe Age. Depuis Cyrus jusqu'à l'ère vulgaire des chrétiens, 538
Total 6000

Premier Age, 2262 *ans.*

Depuis la création d'Adam jusqu'à la naissance de Seth, 230 ans.
Bible Grecque, Genèse, chap. V, *vers.* 3. *Cedrenus, p.* 6.
De là à la naissance d'Enos (*Gen. gr.* V, 6.) 205
De là à la naiss. de Caïnan I. (*Gen. gr.* V, 9.) 190
De là à la naiss. de Malaleel (*Gen. gr.* V, 12.) 170
De là à la naiss. de Jared (*Gen. gr.* V, 15.) 165
De là à la naiss. d'Enoch (*Gen. gr.* V, 18.) 162
De là à la naiss. de Mathusala (*Gen. gr.* V, 21.) 165
De là à la naiss. de Lamech (*Gen. Vulg.* V, 25.) 187
De là à la naiss. de Noé (*Gen. gr.* V, 28.) 188
De là au déluge inclusivement (*Gen.* VII, VI, 11.) 600
Total, suivant la bonne leçon des 70. 2262

Ces 2262 ans sont attestés par Jule Africain, dans Syncelle, pag. 20, 53, 83 ; par saint Epiphane, aux Hérésies, p. 5 ; par saint Augustin, Cité de Dieu, l. XV, c. 13, et ch. 20, et sur la Genes. q. 2. C'est suivant cinq exemplaires, savoir : trois grecs, un latin, et un syriaque. Par le Paschalion ou Chronique d'Alexandrie : par Gotfroi de Viterbe, par Honoré d'Autun, par tous les recueils des diverses leçons sur les 70.

Nota. Les 167 ans de Mathusala pour la naissance de Lamech, au lieu de 187, sont une faute de copiste dans les bibles grecques ordinaires. Cette faute ne se trouve point dans les éditions grecques de Bâle et de Strasbourg. D'ailleurs elle est corrigée par l'Hébreu, par la Vulgate, par Josèphe. Suivant cette mauvaise leçon le déluge serait arrivé l'an du monde 2242. Ainsi Mathusala, qui a vécu selon toutes les Bibles et Josèphe 969 ans, serait mort 14 ans après le déluge ; au lieu que, suivant la bonne leçon, il est mort 6 ans avant le déluge. *Saint Augustin, Cité de Dieu* 15, 13, *à la fin.*

IIe *Age*, 738 *ans.*

Depuis le déluge exclusivement jusqu'à la naissance d'Arphaxad, 12 ans.
Josèphe I, 7, non 2 ans. Arphaxad est le troisième fils de Sem.
De là à la naiss. de Caïnan II. (*Genes. au grec*, XI, 12.) 135
De là à la naiss. de Salé. (*Gen. gr.* XI, 13.) 130
De là à la naiss. d'Héber (*Gen. gr.* XI, 14.) 130
De là à la naiss. de Phaleg. (*Gen. gr.* XI, 16.) 134
De là à la naiss. de Reu. (*Gen. gr.* XI, 18.) 130
De là à la confusion des langues, qui est l'an du monde 3000, selon tous les anciens. 67
Total 738

IIIe *Age*, 460 *ans.*

De là à la naissance de Sarug (*Gen. gr.* XI, 20.) l'an 142 de Reu, 65 ans.
De là à la naiss. de Nachor (*Gen. gr.* XI, 22.) 130
De là à la naiss. de Tharé (*Joseph.* I, 7.) 120
Les Bibles disent 28, 29, 79, 179, mais ces nombres ne font point cadrer Abraham avec Amraphel (*Gen.*, XIV, 1).
De là à la naiss. d'Abraham (*Gen.* XI, 26. *Joseph.* I, 7.) 70
De là à la vocation d'Abraham (*Gen.* XII, 4.) 75
Total 460

Nota. Abraham fut appelé l'an de la mort de Tharé. Tharé n'a donc vécu que 145 ans, comme le porte le texte samaritain, qui est l'hébreu mosaïque. Ainsi les 205 des autres textes sont une faute de copiste, qui met la Bible en contradiction. Car Abraham, né l'an 70 de Tharé, aurait eu 135 ans à la mort de son père, et non pas 75, comme le disent tous les textes.

IVe *Age*, 645 *ans.*

Depuis la vocation d'Abraham jusqu'à la naissance d'Isaac (*Gen.* XXI, 5, 17.) 25 ans.
De là à la naiss. de Jacob (*Gen.* XXV, 24 26.) 60
De là au voyage de Jacob en Mésopotamie (*Gen.* XXXI, XXXVIII, 41.) 71
De là à son retour en Chanaan (*Gen.* XXX, 25 ; et XXXI, XXXVIII, 41.) 20
De là à son entrée en Egypte à l'âge de 130 ans. (*Gen.* XLV, VI, 11 ; et XLVII, VII, 9.) 39
Total 215

Séjour en Egypte, 340 *ans* (*Exod.*, XII, 40; *Judith*, V, 9).

Pasteurs à Gessen.

Jacob Israel à Gessen en Egypte (*Gen.*, XXVII, 28). 17

Joseph Psontomphanech, agé de 56 ans, règne à Gessen, 54

Total 71

Les descendants de Joseph.

Hicsos, ou rois pasteurs selon Manéthon dans Josèphe. Apologie, I, 5.

Ephraïm ou Salatis, 19
Beria ou Béon, 44
Rapha ou Apachnas, 36 a. 7 m.
Reseph ou Apophis, 61
Thalé ou Janias, 50 a. 1 m.
Thaan ou Assis, 49 a. 2 m.

Total 259 a. 10 m.

Hicsos, ou captifs pasteurs.

Laadan, 40
Ammiud, 40
Elisama jusqu a la 80e année de Moïse, quand il sortit d'Egypte, 19 a. 2 m.

Total 99 a. 2 m.

Voyez *Gen.*, XV, 13. { 215 ans. 71 259, 10 mois. 99, 2 mois. }

Total 645 ans pour les 4 parties du quatrième âge.

Ve *Age*, 774 *ans.*

Depuis l'an 80 de Moïse jusqu'à sa mort, ou à Josué, 40 ans.
Josué, 27
Aristocratie des vieillards, puis Anarchie, Ire Idolâtrie, 18
Ire Servitude (*Jug.*, III, 8, 10). 8
Othoniel (*Jug.*, III, 11). 40
IIe Idolâtrie et Anarchie, 30
IIe Servitude (*Jug.*, III, 14) sous Eglon, moabite, 18
Aod (*Jug.*, III, 30) 80
IIIe Servitude (*Jug.*, IV, 3) sous Jabin, chananéen, 20
Débora et Barac (*Jug.*, V, 32) 40
A. du m. 4418. av. N.-S. 1582. } Ere attique *par le marbre parien.*
IVe Servitude (*Jug.*, VI, 1) sous les Madianites, Amalécites, Ismaélites, 7
Gédéon Jérobaal (*Jug.*, VI, 8, 11, 21, 25, 32 et VIII, 28.) 40
Abimélech, tyran (*Jug.*, IX, 22). 3
Thola (*Jug.*, X, 2). 23
Badan (I *Rois*, XII, 2 et *Cl. Alex.*, p. 238), 14
Boléas (*Cl. Alex.*, p. 238). 23
Jaïr (*Jug.*, X, 3). 22
Ve Servitude (*Jug.*, X, 8) sous les Ammonites. 18
Jephté (*Jug.*, XII, 7). 6
Abesan (*Jug.*, XII, 9). 7
Ebrom (*Cl. Alex.*, p. 324). 40
Ahialon (*Jug.*, XII, 11). 10
Abdon (*Jug.*, XII, 14). 8
VIe Servitude (*Jug.*, XIII, 1) sous les Philistins. 40
Samson (*Jug.*, XV, 20 et XVI, 31). 20
Anarchie sous les pontifes (*S. Théoph. d'Antioche*, *l.* III, *p.* 134). 40
Africain dans Syncelle, pag. 174 et 176.
Tradition hébraïque dans Cedren, p. 69 ou 84. L'an du m. 4725, l'an av. N.-S. 1275. Les Argonautes.
Samera, Semeï, Semergar, Simmichar, Samané (*S. Théoph. d'Ant.*, *l.* III, *p.* 13). 1
Anarchie sous Joseph, pontife, Eléazaride (*Josèphe*, VIII, 1; *Jule Africain dans Syncelle*, *p.* 174; *Jule Hilar.*, *Cedr.*). 30
Héli I souverain pontife Ithamaride, est juge (I *Rois*, IV, 18; *Cedr.*, *p.* 49). 40

L'an du M. 4791, av. N.-S. 1209.
Sac de Troie.

VIIe Servitude sous les Philistins. Achitob étant souverain pontife. 21
Samuel, juge et prophète. 40

Total. 774

VIe *âge, sous les rois*, 583 ans.

Sous Saül (*Act.*, XIII, 21). 40 ans.
David (II *Rois*, III, 4) 40
Du commencement du règne de Salomon à la fond. du temple, 3
De là à la destruction du temple, suivant le détail des règnes de Juda, 430
Captivité en Babylonie (*Jerem.*, XXV, 12 et XXIX, 10; *et Daniel*, IX, 2). 70

Total 583

VIIe *âge*, 538 *ans, suivant le canon mathématique.*

Depuis Cyrus à Babylone jusqu'à Alexandre le Grand à Babylone, 206 ans.
De là jusqu'à Ptolémée fils de Lagus, 27
De là à Auguste, 275
De là à notre ère vulgaire l'an de Rome 754. 30

Total 538

AGGÉE, le dixième des petits prophètes, naquit apparemment à Babylone et revint de ce pays avec Zorobabel (*a*). Les captifs commencèrent, aussitôt après leur retour, à travailler avec ardeur à rétablir le temple et à le mettre en tel état que l'on pût y offrir des sacrifices (*b*). Mais, par la jalousie des ennemis des Juifs et par les mauvais offices des courtisans, Cyrus, dès la seconde année de son règne, révoqua la permission qu'il avait accordée aux Juifs de rétablir leur temple. Cambyse, fils de Cyrus, étant monté sur le trône, renouvela la même défense. De sorte que le temple demeura pendant quatorze ans au même état où les Juifs l'avaient mis d'abord après leur retour, c'est-à-dire n'ayant de couvert que le temple proprement dit ou le saint et le sanctuaire, et peut-être quelques portiques autour du parvis des prêtres.

(*a*) An du monde 3457, avant Jésus-Christ 543, avant l'ère vulg. 547.

(*b*) I *Esdr.* III, 3 et seq.

Mais après la mort de Cambyse, Darius, fils d'Hystaspe, étant parvenu à l'empire (*a*), Aggée fut suscité de Dieu (*b*) pour exhorter Zorobabel, prince de Juda, et le grand-prêtre Jésus, fils de Josédech, à reprendre l'ouvrage du temple, qui avait été si longtemps interrompu. Le prophète leur reproche leur indolence (1), et leur dit qu'ils ont grand soin de se loger commodément pendant que la maison du Seigneur demeure déserte et ensevelie sous ses propres ruines. Il leur dit que les maux dont Dieu les a affligés depuis leur retour, par la sécheresse et par la famine, sont des châtiments de leur négligence à travailler à réparer son temple. Les remontrances d'Aggée eurent tout leur effet; et la seconde année de Darius, du monde 3484, qui était la seizième depuis le retour de Babylone, on recommença à travailler au temple (*c*). On n'eut pas plutôt mis la main à l'ouvrage, que le Seigneur ordonna à Aggée de dire au peuple (*d*) que si quelqu'un d'entre eux avait vu le premier temple bâti par Salomon, et qu'il ne trouvât pas la structure de celui-ci aussi belle et aussi magnifique que celle-là, il ne devait point se décourager ni avoir moins de respect pour celui-ci; que Dieu voulait rendre ce second temple encore plus auguste et plus vénérable que ne l'avait été le premier, non par l'abondance de l'or et de l'argent, mais par la présence du Messie, qui était le Désiré de toutes les nations, et par la prospérité dont il le devait combler.

On ne sait rien de la mort d'Aggée. Saint Epiphane veut qu'il ait été enterré à Jérusalem parmi les prêtres, ce qui pourrait faire croire qu'il était de la race d'Aaron; mais Aggée ne dit rien de lui-même qui favorise cette opinion. Les Grecs marquent sa fête le 16 décembre, et les Latins le 4 de juillet.

AGGI, de la tribu de Gad, chef de la famille des Aggites. *Num.* XXVI, 15. — [Il était le second fils de Gad et petit-fils de Jacob.]

AGGITH, cinquième femme de David et mère d'Adonias. II *Reg.* III, 4.

AGIOGRAPHE. *Voyez* HAGIOGRAPHE.

AGNEAU. Sous le nom d'*Agneau*, dans l'Ecriture, on comprend aussi quelquefois le chevreau. Par exemple, dans le choix de la victime pascale, on pouvait prendre indifféremment l'un ou l'autre (*e*); en général l'hébreu *Seh* s'explique du petit de la chèvre ou de la brebis. *Agnus anniculus*, qu'on traduit un agneau d'un an, peut aussi signifier un agneau de l'année, né dans l'année, mais qui ne tette plus; car il était défendu d'immoler l'agneau pascal pendant qu'il tetait encore (*f*) et de le cuire dans le lait de sa mère (*g*). Dans toute autre occasion la loi voulait qu'on laissât au moins huit jours le petit avec sa mère avant que de l'offrir en sacrifice (*h*).

Les prophètes nous représentent le Messie comme un agneau plein de douceur, qu'on tond et qu'on porte à l'autel sans qu'il se plaigne (*i*). Saint Jean-Baptiste désigne le Sauveur sous le nom d'*Agneau de Dieu* (*j*), et dans l'Apocalypse (*k*) il est représenté en plusieurs lieux sous l'idée d'un agneau immolé. Dans Isaïe, XI, 6, il est dit qu'au temps du Messie, l'agneau et le loup paîtront paisiblement ensemble; et dans l'Evangile, au jour du jugement, les méchants sont comparés aux boucs et les justes aux agneaux. Le Seigneur envoie ses disciples annoncer l'Evangile aux nations, comme des agneaux au milieu des loups. *Luc.* X, 3.

AGNEAU DE DIEU. C'est le nom que saint Jean-Baptiste donna à Jésus-Christ lorsqu'il le vit venir à lui (*l*), pour marquer l'innocence de ce divin Sauveur, et sa qualité de victime, qui devait être immolée pour les péchés du monde. Enfin il pouvait faire allusion à ces paroles du Prophète (*m*): *Il a été immolé parce qu'il l'a voulu, et il n'a point ouvert la bouche. Il sera conduit à la mort, comme une brebis à la boucherie, et il demeurera dans le silence comme un agneau devant celui qui lui ôte sa toison.*

[Dans la Vulgate, le mot *agneau* est employé comme valeur au moyen de laquelle on fait un paiement: Abraham, dit-elle, paya *cent agneaux* une partie du champ qui lui fut vendue par les enfants d'Hémor (*Gen.*, XXXIII, 19). On a disputé sur ce texte. S'agit-il du jeune animal né de la brebis, ou d'un poids nommé agneau, ou d'une pièce d'argent qui aurait porté ce même nom? Cette dispute était oiseuse, car l'Hébreu porte *cent kesitah*. Que veut dire ce mot *kesitah?* C'est sur quoi il fallait d'abord s'entendre. Voyez *Gen.*, XXIII, 16; *Jos.*, XXIV, 32; *Job*, XLII, 11, et *Act.* VII, 16.]

AGNEAU PASCAL, victime de la pâque. *Voyez* PAQUE.

* AGRICULTURE. — I. Ce mot, *agricultura*, se trouve trois fois dans la Vulgate, mais deux fois seulement pour signifier l'art de cultiver la terre: II *Par.* XVI, 10, et II *Mac.* XII, 1. Le mot *agricola*, signifiant l'homme qui exerce cet art, y est employé au moins vingt-cinq fois, mais presque aussi souvent dans le sens métaphorique que dans le sens propre. C'est seulement lorsqu'il est question de Caïn que ce mot paraît pour la première fois, *Gen.* IV, 2: *Fuit... Cain agricola*: Caïn fut agriculteur. On le trouve deux autres fois dans la *Genèse*: IX, 20, et XXV, 27.

(*a*) L'an du monde 3483, avant Jésus-Christ 517, avant l'ère vulg. 521.
(*b*) I *Esdr.* v, 1, 2, etc. *Vide et Agg.* I.
An du monde 3484, avant Jésus-Christ 516, avant l'ère vulg. 520.
(*c*) *Agg.* I, 14, et II, 1.
(*d*) *Agg.* II, 2, 3, 4, 5, 10.
(*e*) *Exod.* XII, 3. שׂה *pecus parva, seu agnus, seu hœdus.*
(*f*) *Exod.* XII, 3.
(*g*) *Exod.* XXIII, 19.
(*h*) *Exod.* XXII, 30; *Levit.* XXII, 27.
(*i*) *Isai.* LIII, 7; *Jerem.* XI, 19.
(*j*) *Joan.* I, 29, 36.
(*k*) *Apoc.* V, 6, 8, 12, 13; VI, 1; VII, 9; XII, 11, etc.
(*l*) *Joan.* I, 29, 36.
(*m*) *Isai.* LIII, 7.
(1) Les reproches du prophète ne s'adressent pas à Zorobabel et à Jésus, fils de Josédech, personnellement, mais aux Juifs.

« Les premiers chapitres de la *Genèse* nous apprennent que Caïn fut occupé de la culture des terres, qu'il les féconda par ses travaux, et qu'il fut le père du labourage. Ainsi, dès les premiers jours du monde le labourage fut regardé comme le seul moyen d'obtenir de la terre les richesses qu'elle produisait auparavant d'elle-même et sans culture (*Gen.* IV, 2). » C'est M. Glaire qui s'exprime en ces termes, dans un ouvrage destiné surtout aux élèves du sanctuaire, et dans lequel se trouvent malheureusement beaucoup d'erreurs (1). Le passage que nous venons de citer en renferme au moins deux qu'il importe de relever. L'auteur sacré ne dit pas que Caïn fut *le père du labourage; l'agriculture* ne fut pas inventée comme le fut la musique (2), et Adam, qui cultivait la terre avant Caïn (3), n'est pas non plus appelé le père ou l'inventeur de l'agriculture, parce que sans doute il ne l'inventa pas (4). La Genèse ne dit pas non plus que la terre, même avant la chute, produisît d'elle-même et sans culture; elle dit même expressément le contraire : Dieu mit l'homme dans l'Eden ou le jardin de délices *afin qu'il le cultivât* (5). Il est inexact de dire qu'aux *premiers jours du monde*, que l'homme passa dans l'innocence, le labourage était le *seul moyen* d'obtenir de la terre les richesses nécessaires à sa subsistance; car on fait par là disparaître la différence qui existe entre la loi de cultiver l'Eden et celle de cultiver la terre maudite; et c'est après la chute que le labourage devint le seul moyen d'obtenir de la terre les richesses qu'elle produisait auparavant par une culture récréative. Enfin, dire que *dès les premiers jours du monde*, le labourage était si nécessaire et si pénible, et en même temps que la terre produisait AUPARAVANT *d'elle-même et sans culture*, c'est commettre une contradiction dans les termes.

II. En général, les économistes disent que la barbarie est l'état des peuplades qui vivent de chasse et de pêche; que le premier degré de la civilisation est marqué par la vie pastorale, le deuxième par la vie *agricole*, et le troisième par la vie industrielle. Parmi ces savants observateurs, qui sont parfois grands amateurs de théories, on en compte un assez bon nombre qui prétendent que la barbarie ou l'état sauvage fut le premier état social de l'homme. Rien d'un peu spécieux ne se montre à l'appui d'une pareille idée; je ne comprends même pas comment on a osé la jeter au milieu d'une société civilisée. L'histoire fait voir des peuples dégénérés, tombés du haut en bas de l'échelle sociale, mais elle n'en mentionne aucun qui de lui-même soit sorti de la vie sauvage, aucun même qui ait parcouru successivement les premiers degrés de la civilisation sans secours étranger.

Je n'hésite pas à dire que l'état sauvage n'a point été l'état primitif de l'humanité J'ajoute que la première famille humaine, après la chute (car j'admets la chute, ne serait-ce que pour comprendre quelque chose à l'histoire de l'homme), se trouvait dans un milieu de civilisation, dont sortit la seconde pour entrer dans un état social plus avancé. Et pour cela j'ai des preuves contre lesquelles il n'y a plus d'objections possibles, attendu que toutes les objections n'ont abouti qu'à les rendre plus convaincantes.

Toutefois, la *loi* du progrès nous montre trois états de société dans l'histoire de la civilisation, le pastoral, l'*agricole* et l'industriel. J'admets la succession de ces états dans les sociétés dégénérées qui, enfin, se trouvent peu à peu refaites par le contact et le commerce qu'elles ont avec les sociétés plus civilisées; mais je ne la distingue pas, cette succession, dans l'histoire des premières familles humaines. J'y vois, au contraire, tout ce dont sont privées les sociétés tombées au-dessous de l'état pastoral.

La vie *agricole* est donc le second degré de la civilisation; que ce soit une déduction de la théorie du progrès ou un fait historique, peu importe ici; c'est une assertion des économistes, et j'en prends acte.

Recherchons maintenant ce que l'histoire nous apprend touchant l'état de l'homme à l'origine. Interrogeons la Bible, oui, la Bible, car c'est le monument historique le plus ancien, celui qui explique et confirme les autres. Nulle autorité, en fait d'histoire, n'est aussi imposante ni aussi vénérable que celle de la Bible; et on ne saurait citer un témoignage qui vaille celui de ce livre, considéré, si l'on veut, comme œuvre purement humaine.

Ses premières pages nous apprennent que Dieu, après avoir créé Adam, c'est-à-dire l'homme ou l'humanité (car il s'agit tout à la fois et du genre et de l'individu), le mit dans l'Eden, *afin qu'il le cultivât* (6). Voilà donc l'homme créé dans le second degré de la civilisation, le voilà vivant de la vie *agricole*. Cet état social fut sans doute altéré par la chute, mais il n'en fut pas moins celui de l'homme déchu, qui dut alors travailler avec beaucoup de peine la terre maudite et devenue stérile (7). Si *Abel*, en s'adonnant à la vie pastorale, faisait descendre la civilisation d'un degré, Caïn maintint l'état originel tant qu'il vécut dans le voisinage de son père, et le fit avancer dans la suite en créant la vie industrielle. (*Voyez* mon addition à l'article d'ABEL). Il bâtit une ville (8), et Josèphe nous le dépeint comme le type d'une civilisation presque aussi avancée que la nôtre (*Voyez* CAÏN). Il n'y avait sans doute pas d'académies, mais on y voyait, grâces à ce meurtrier du premier *juste*, des philosophes et des scélérats, comme nous en voyons dans

(1) *Introduction.... aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, tom. II, pag. 141
(2) *Gen.* IV, 21.
(3) *Ibid.*, III, 23, et IV, 1.
(4) *Ibid.*, II, 15; III, 17.
(5) *Ibid.*, II, 15.
(6) *Gen.* II, 15.
(7) *Ibid.*, III, 17, 19.
(8) *Ib.*, IV, 17.

nos sociétés actuelles, qu'on dit beaucoup plus élevées que les anciennes. Parmi ses descendants, *Jabel* introduisit la vie pastorale (1), effrayé peut-être des excès qui suivaient le progrès social. Jabel appartenait à la septième génération depuis Adam; c'était, si on en juge par l'état auquel il s'est voué et les circonstances, un homme de mœurs douces, d'un cœur droit et d'un esprit juste : il n'était pas fait pour le vice ni les vaines spéculations; il se fit berger, comme l'avait été Abel, et fut le fondateur de la vie pastorale, qui est celle de l'homme libre qui veut vivre tranquille ici-bas. *Jubal*, son frère, paraît avoir inventé la musique; et *Tubal-Caïn*, né du même père, mais non de la même mère, fut, dans l'art de travailler avec le marteau, plus habile en toutes sortes d'ouvrages d'airain ou de fer que ceux qui l'avaient cultivé avant lui (2). J'ai dit *plus habile*, parce que l'Ecriture m'y autorise : elle ne dit pas qu'il fut le *père* de ceux qui travaillent les métaux, comme elle dit de *Jubal* qu'il le fut de ceux qui cultivent la musique (*Voyez* Fer). Ainsi, de ce que, d'après l'histoire, l'*agriculture* a été le premier état de l'homme dès son apparition sur la terre, il s'ensuit : 1° que l'homme a commencé par vivre de la vie civilisée; et 2° que les économistes, quand ils conjecturent qu'il vécut d'abord de la vie sauvage, sont en contradiction avec l'histoire.

III. M. Dureau de la Malle, un de ces économistes qui prétendent que l'état sauvage fut l'état primitif de l'homme, et pour qui cependant la Bible est souvent la plus imposante des autorités, dit que, suivant la *Genèse* (3) les céréales furent découvertes dans la Palestine, et que là aussi commença l'*agriculture*. La *Genèse* ne parle point de la *découverte* des céréales. M. de la Malle croit que Caïn les cultiva, et que ce sont des fruits de cette espèce qu'il offrit à Dieu; mais la *Genèse* dit que Caïn cultiva *la terre* et offrit à Dieu des *fruits de la terre*. J'admets cependant que ces fruits étaient des céréales, mais j'en nie la découverte, *supposée*, en disant que Caïn avait appris de son père à les semer et à les récolter, assertion autorisée par la *Genèse* qui constate qu'Adam cultivait la terre avant la naissance de son fils. La *Genèse* ne dit pas non plus que l'*agriculture* ait commencé dans la *Palestine* : elle dit que ce fut dans l'*Eden*, et *hors de l'Eden* quand le premier homme en eut été chassé; mais où était situé l'Eden? était-ce en Palestine? M. de la Malle confond ordinairement, soit par distraction, soit par système, le monde post-diluvien avec le monde anté-diluvien. La patrie des céréales a pu, après le déluge, être ailleurs qu'auparavant; cette réflexion était bien de nature à engager M. de la Malle à chercher un témoignage qui n'appartînt pas à un monde séparé du nôtre par une catastrophe telle que celle du déluge. Il en aurait trouvé un, mais qui, d'un côté, semble encore moins favorable à son hypothèse sur la découverte des céréales, et qui, d'un autre côté, aurait un peu mieux appuyé celle qu'il exprime sur le pays où, suivant lui, commença l'*agriculture*. Noé, quand il entra dans l'arche, connaissait l'art de cultiver la terre; il connaissait sans doute aussi les céréales, puisque plus de seize cents ans avant lui, Caïn, de l'aveu de M. de la Malle, les cultivait. Or, la Genèse (4) dit de Noé que, sorti de l'arche qui s'était arrêtée sur le mont Ararat, il *s'appliquait à cultiver la terre*. Voilà le texte que l'auteur devait citer; mais ce texte ne lui permettait pas d'énoncer son hypothèse sur la découverte des céréales, et comme il y tenait, et qu'il lui semblait trop dur de priver le monde pendant seize grands siècles de cette nourriture, il a pensé qu'attribuant cette découverte imaginaire à Caïn plutôt qu'à Noé, son hypothèse aurait beaucoup plus de chances d'être accueillie. Quant au lieu où Noé *s'appliquait à cultiver la terre*, la Genèse ne le désigne pas expressément; il semble qu'il la cultiva d'abord non loin du mont Ararat (5), que l'opinion commune place dans l'Arménie, et ensuite dans le pays de Chanaan (6), ainsi nommé du nom d'un de ses petits-fils, et qui fait partie de la Palestine.

IV. « L'*agriculture* est la nourrice du genre humain; elle a des principes, une expérience, des théories qui l'élèvent au rang d'une science des plus étendues. Que penserons-nous donc des peuples anciens qui l'ont regardée comme une profession servile, et chez lesquels le citoyen n'osait se déclarer agriculteur; des philosophes grecs qui soutenaient qu'une bonne république ne donnerait jamais aux artisans le droit de cité, et qui livraient à des esclaves la culture des terres (7)? — Moïse au contraire dirigea les citoyens vers l'*agriculture*, d'abord parce que rien ne lui paraissait plus utile, ensuite parce qu'il existe, pour les peuples comme pour les familles, des circonstances particulières où il leur convient de se satisfaire à eux-mêmes, et de vivre autant que possible dans leur intérieur..... Le premier moyen de faire fleurir l'*agriculture* est de l'honorer. N'avait-elle pas cet avantage chez les Hébreux, où les mêmes hommes passaient des soins de la campagne aux plus hautes fonctions publiques (8)? »

On croit assez généralement qu'Abraham et ses descendants, jusqu'à leur établissement dans le pays de Chanaan, ne s'appliquèrent nullement à l'*agriculture*; il semble, en effet, qu'ils ne vécurent que de la vie nomade. Nous voyons Abraham, Isaac et Jacob changer de pays plusieurs fois, et il est souvent parlé de leurs troupeaux; mais il est

(1) *Gen.*, IV 20.
(2) *Ib.* 17-22.
(3) IV, 2, 3.
(4) VIII, 4. Hébr., et IX, 20.
(5) Confér. *Gen.* VIII, 4, et XI, 2.
(6) *Ibid.*, IX, 21, 22, et X, 15-19

(7) Une partie des Grecs, surtout les Spartiates. Platon, Aristote. Voyez Plutarque, *Vie de Lycurgue*; Montesq. *Esprit des lois*, liv. IV, ch. VII.
(8) Salvador, *Institutions de Moïse*, liv. III, ch. IV, t. I p. 206, 269.

vrai aussi que ces patriarches exerçaient l'*agriculture*. Entre plusieurs textes que je pourrais citer, je me borne au suivant : Isaac quitta sa patrie, où était survenue une famine, et alla à Gérare; il *sema en ce pays, et recueillit l'année même le centuple d'orge*, dans une partie des terrains que son père avait possédés avant lui, et son bien s'augmenta beaucoup (1). Ce passage en explique quelques-uns qui regardent Abraham, notamment celui où Abimélech, roi de Gérare, félicitant le patriarche, lui dit : *Dieu est avec vous dans tout ce que vous faites* (2), c'est-à-dire, sans doute, il fait extraordinairement produire les terres que je vous ai données (3), et que vous cultivez (4). L'état nomade, proprement dit et exclusif, ne s'allie pas avec l'état agricole, qui attache l'homme au sol, mais entre ces deux états, on peut reconnaître un milieu, l'état pastoral, qui s'exerce aussi dans une résidence fixe, et s'unit à l'état agricole. Les déplacements d'Abraham, d'Isaac et de Jacob n'ont pas été nombreux. Ces patriarches ont demeuré de longues années dans les mêmes endroits, et, personnages puissants dont les princes recherchaient l'alliance (5), ils ont vécu de la vie pastorale et agricole plutôt que de la vie nomade.

Lorsque les fils de Jacob furent présentés au roi d'Egypte par leur frère, qui était son premier ministre, ils lui dirent : *Vos serviteurs sont pasteurs de brebis, comme l'ont été nos pères* (6). Cela ne veut pas dire qu'ils ne fussent pas en même temps agriculteurs. Suivant le conseil que Joseph leur avait donné (7), ils se déclarèrent seulement pasteurs, parce que c'était le moyen d'être plus favorablement reçus du Pharaon (qui lui-même était pasteur, le chef de ceux qui avaient vaincu les Egyptiens, et détrôné la dynastie nationale), et de lui faire juger que la contrée de Gessen, beaucoup moins peuplée probablement que les autres parties de l'Egypte, et située dans un coin de ce royaume et dans le voisinage de l'Arabie, était celle qu'il convenait de leur donner pour s'établir, afin qu'ils y vécussent tranquilles et comme séparés des Egyptiens qui avaient en abomination, dit le texte, tous les pasteurs de brebis. Devenus habitants de cette contrée, encore vaste pour le nombre qu'ils étaient alors, les Israélites continuèrent le même genre de vie qu'avaient suivi leurs pères, et qui était tout à la fois pastoral et agricole. Dans la suite, comme leur population s'accroissait, il y en eut, peut-être en assez grand nombre, qui allèrent s'établir dans d'autres parties de l'Egypte.

Malgré ces témoignages fournis par l'histoire, M. Glaire avance que les Hébreux apprirent l'agriculture en Egypte (8). Comment croire qu'ils n'apprirent pas de leurs pères l'art de travailler les terres où ils habitaient, pour leur faire produire les céréales nécessaires à leur subsistance? M. Salvador dit que les Hébreux, revenus dans leur patrie, et formant un peuple indépendant, usèrent de « méthodes agricoles, en partie exportées d'Egypte, en partie imitées des Phéniciens, en partie le fruit de leur propre expérience (9). » Cette assertion ne pourrait probablement pas être entièrement appuyée par les historiens sacrés; mais du moins elle ne contredit pas les textes que j'ai cités.

Les bornes qui me sont prescrites par la nature de cet ouvrage ne me permettent pas de faire ici l'histoire de l'agriculture chez les Hébreux. J'ai suivi rapidement cet art, depuis l'origine de l'homme jusqu'à la sortie d'Egypte, et relevé des erreurs trop accréditées et trop répandues; j'ai fait ce qui n'était pas fait, le reste n'est qu'à refaire.

AGRIPPA. Marc Agrippa, favori de l'empereur Auguste. Son nom ne se trouve pas dans les livres canoniques du Vieux ni dans ceux du Nouveau Testament; mais comme il en est parlé dans Josèphe et dans Philon, et qu'il entre dans l'histoire des Juifs, nous en dirons ici quelque chose. Auguste lui fit épouser sa fille Julie, et lui donna le gouvernement de toute l'Asie. Hérode le Grand, qui lui avait les dernières obligations, alla lui rendre ses respects à Mitylène. De là il l'amena à Jérusalem (*a*), où il fut reçu avec des honneurs extraordinaires. Agrippa n'en parlait jamais qu'avec complaisance. Il vit avec respect le bel ordre qui s'observait dans le Temple; il y offrit une hécatombe, donna un festin à ceux de Jérusalem, et accorda à Hérode et au peuple tout ce qu'ils lui demandèrent. Dans ce voyage, il visita *Sébaste* et *Césarée* qu'Hérode avait bâties en l'honneur d'Auguste, et fut charmé de la magnificence du roi des Juifs et de la somptuosité de ces deux villes. Ce voyage d'Agrippa à Jérusalem arriva l'an du monde 3990, avant J.-C. 10. On dit (*b*) que le nom d'*Agrippa* vient du latin *æger partus*, à cause que ceux qui naissent les pieds les premiers viennent plus difficilement, sont ordinairement plus malheureux, et sont sujets aux maux des pieds.

AGRIPPA, surnommé *Hérode*, fils d'Aristobule et de Mariamne, et petit-fils d'Hérode le Grand, naquit l'an du monde 3997, trois ans avant J.-C., sept ans avant l'ère vulgaire. Après la mort d'Aristobule, son père, Hérode le Grand, son aïeul, prit soin de son éducation, et l'envoya à Rome pour faire sa cour à Tibère (*c*). Cet empereur prit Agrippa en affection, et le mit auprès de son fils Drusus. Agrippa gagna bientôt les bonnes

(*a*) *Vide Joseph. Antiq. l.* XVI, *c.* II.
(*b*) *Aul. Gell. Noct. Attic. l.* XV, *c.* XVI, *et Plin. l.* VII, *c.* VIII.
(*c*) *Vide Joseph. Antiq. lib.* XVIII, *c.* VII, VIII et seq., *et de Bello l.* II, *c.* XV.
(1) *Gen.* XXVI, 1, 12-18.
(2) *Ibid.*, XXI, 22.
(3) *Ibid.*, XX, 15.
(4) Voyez encore XXI, 33; XXIII. 6, 17, 18.
(5) XIV, 13; XXI, 22, 27; XXVI, 26-31.
(6) XLVII, 3.
(7) XLVI, 34.
(8) *Introduction.... aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.*, t. II, p. 142.
(9) Ubi supra, p. 270.

grâces de Drusus et de l'impératrice Antonia. Mais Drusus ayant été enlevé par une mort prématurée (*a*), et Tibère ayant ordonné à tous ceux qui avaient approché de son fils de se retirer de Rome, afin que leur vue et leur présence ne renouvelassent pas sa douleur; Agrippa, qui avait suivi son penchant à la libéralité, fut obligé de se retirer en Judée, accablé de dettes et dans une fort grande pauvreté. Il n'osa aller à Jérusalem, parce qu'il n'était pas en état d'y faire la figure qui convenait à sa naissance ; il fut obligé de se retirer au château de Massada, où il vivait plutôt en particulier qu'en prince. Hérode le Tétrarque son oncle, qui avait épousé Hérodiade sa sœur, l'assista pendant quelque temps avec assez de générosité. Hérode lui donna la principale magistrature de Tibériade, avec une assez grande somme d'argent. Mais tout cela ne suffisait pas aux dépenses excessives et aux prodigalités d'Agrippa ; en sorte qu'Hérode se lassant de lui faire du bien, et lui ayant même fait un jour quelques reproches sur son peu d'économie, Agrippa en fut si touché qu'il prit la résolution de quitter la Judée et de s'en retourner à Rome (*b*).

Mais comme il manquait d'argent, Marsyas, son affranchi, s'adressa pour cela à un des affranchis de Bérénice, appelé Protus. Protus consentit de prêter la somme de vingt mille drachmes (*c*), sous le cautionnement de Marsyas, et à condition qu'Agrippa, qui lui devait déjà, lui ferait une obligation de vingt mille drachmes, quoiqu'il n'en reçût que dix-sept mille cinq cents. Il emprunta de plus deux cent mille drachmes auprès d'Alexandre, alabarque ou chef des Juifs d'Alexandrie, à condition que Cypros, femme d'Agrippa, en répondrait; et encore Alexandre ne voulut-il lui donner qu'une partie de cette somme à Alexandrie; il lui fit remettre le surplus en Italie lorsqu'il y fut arrivé.

L'empereur Tibère tenait alors sa cour à Caprée, et Agrippa, avant que d'aller plus avant, lui fit savoir son arrivée, et lui demanda s'il aurait pour agréable qu'il lui fît la révérence (*d*). Tibère, à qui le temps avait fait oublier la mort de Drusus, lui fit témoigner qu'il était bien aise de son retour, et qu'il le verrait volontiers à Caprée. Il y alla, et l'empereur, pour marque de distinction, lui donna un appartement dans son palais et le combla de caresses.

Dès le lendemain, l'empereur reçut des lettres d'Hérennius, intendant de ses affaires en Judée, par lesquelles il lui donnait avis qu'Agrippa ayant emprunté trois cent mille pièces d'argent du trésor de Sa Majesté, il s'était enfui de Judée sans les payer. Cette nouvelle fâcha Tibère, et l'aigrit de telle sorte contre Agrippa, qu'il lui commanda de sortir du palais et de payer ce qu'il devait. Agrippa ne se laissa point abattre par ce contre-temps ; il s'adressa à l'impératrice Antonia, et la pria de lui prêter cette somm Antonia qui aimait Agrippa à cause de B rénice sa mère, ne put lui refuser cette fa veur, et, par ce moyen, Agrippa sortit ce fâcheux embarras. Tibère lui rendit se bonnes grâces, et lui commanda de suivr Tibère-Néron, fils de Drusus. Agrippa sentant plus d'inclination pour Caïus Cal gula, fils de Germanicus, et petit-fils d'An tonia, s'attacha à lui préférablement à Ti bère-Néron, comme s'il eût eu un presse timent de la future élévation de Caïus, q était alors aimé de tout le monde. Les ass duités et les belles manières d'Agrippa ga gnèrent tellement Caïus, qu'il ne pouva vivre sans lui.

Un jour qu'ils étaient ensemble dans un litière (*e*), Agrippa dit à Caïus : *Quand ver rai-je le jour que ce vieillard* (il parlait d l'empereur) *ira en l'autre monde, et vou laissera maître de celui-ci, sans que son peti fils Tibère-Néron puisse vous y faire obsta cle ! Que la terre serait heureuse, et que j verrais volontiers ce moment !* Ce discour fut entendu par Eutyche, affranchi d'Agripp qui n'en dit rien sur l'heure ; mais quelque temps après, croyant avoir sujet d'être mé content d'Agrippa, il demanda à parler à l'empereur, et dit qu'il avait des choses de la dernière conséquence à lui communiquer touchant Agrippa.

Tibère, qui était fort lent dans tout ce qu'il faisait, se contenta pour lors d'ordonner que l'on gardât Eutyche. Cependant Agrippa qui ne savait pas ce que cet affranchi pourrait dire, et se croyant entièrement innocent, pressait Tibère d'écouter Eutyche et de terminer cette affaire. L'empereur, qui aimait Agrippa, ne se hâtait pas d'approfondir cette accusation. Enfin Agrippa employa l'impératrice, et força, pour ainsi dire, l'empereur de faire venir Eutyche, et d'écouter ce qu'il avait à dire contre son maître.

Aussitôt Agrippa fut chargé de chaînes et mis sous la garde d'un officier, qui le garda assez étroitement, mais qui ne laissait pas d'avoir des égards pour lui, en considération d'Antonia qui le lui avait fait recommander. Tibère étant mort quelque temps après, et Caïus Caligula étant monté sur le trône, combla Agrippa de biens et de faveurs, changea sa chaîne de fer en une chaîne d'or, lui mit le diadème royal sur la tête, et lui donna la Tétrarchie que Philippe, fils du grand Hérode, avait possédée, c'est-à-dire la Batanée et la Trachonite ; il y ajouta celle de Lysanias, et bientôt Agrippa revint en Judée pour prendre possession de son nouveau royaume (*f*).

La vue de sa bonne fortune ayant excité la jalousie d'Hérodias, sa sœur, femme d'Hérode le Tétrarque, elle engagea le roi son mari à aller à Rome, dans l'espérance d'obtenir aussi de Caïus le titre de roi. Mais à peine était-il arrivé en Italie, que Fortunat,

(*a*) L'an 23 de Jésus-Christ.
(*b*) L'an 35 de Jésus-Christ.
(*c*) La drachme Attique vaut 8 s. 1 d., et par conséquent les vingt mille drachmes font 8082 livres.

(*d*) L'an 36 de Jésus-Christ.
(*e*) L'an 36 de Jésus-Christ. *Joseph. Antiq. l.* XVIII, *c.* VIII, *et de Bello l.* II, *c.* XV.
(*f*) An de Jésus-Christ 39

affranchi d'Agrippa, y arriva aussi avec des lettres de son maître, par lesquelles il accusait Hérode son oncle d'avoir eu des intelligences avec Séjan, et d'en avoir encore avec Artabane, roi des Parthes; et pour preuve de cela, il assurait qu'on trouverait dans ses arsenaux de quoi armer soixante et dix mille hommes. Comme Hérode parlait encore à Caïus, Fortunat arriva et présenta les lettres d'Agrippa à l'empereur. Il les ouvrit aussitôt, et les ayant lues, il demanda à Hérode s'il était vrai qu'il eût une si grande quantité d'armes. Hérode ne l'ayant pu nier, fut aussitôt relégué dans les Gaules, et sa Tétrarchie fut donnée à Agrippa, l'an de J.-C. 40.

L'empereur Caïus ayant entrepris de se faire adorer, et voulant passer pour un dieu, voulut faire mettre sa statue dans le temple de Jérusalem (a). Mais les Juifs s'y opposèrent avec tant de constance, que Pétrone n'osa passer outre; il prit même la liberté d'écrire à l'empereur la résistance qu'il y trouvait de la part des Juifs. Agrippa, qui était alors à Rome, étant entré chez l'empereur dans le temps qu'il venait de lire la lettre de Pétrone, Caïus lui dit que les Juifs étaient les seuls d'entre tous les hommes qui ne voulaient pas le reconnaître pour un dieu; qu'ils s'étaient soulevés contre lui, pour s'opposer à sa résolution. A ces mots, Agrippa tomba comme évanoui; on l'emporta chez lui, et il demeura sans sentiment et sans connaissance jusqu'au soir du lendemain. Dès qu'il fut un peu revenu à lui, il écrivit à Caïus une longue lettre pour essayer de le fléchir. Ses raisons firent impression sur l'esprit de l'empereur, et il quitta, au moins pour un temps et en apparence, la résolution de placer sa statue dans le temple de Jérusalem.

Caïus ayant été mis à mort au commencement de l'année suivante (b), Agrippa, qui se trouvait à Rome, contribua beaucoup par ses conseils à maintenir Claude dans l'empire qui lui avait été déféré par les soldats. Mais Agrippa, dans cette affaire, joua un rôle où il fit paraître plus d'habileté et d'adresse que de sincérité et de bonne foi. Pendant qu'il faisait semblant d'être dans les intérêts du sénat, il disait secrètement à Claude de tenir ferme et de ne pas abandonner sa bonne fortune. L'empereur, en reconnaissance de ses bons offices, lui donna toute la Judée et le royaume de Calcide, qui avait été possédé par Hérode, son frère. De sorte qu'Agrippa se vit tout d'un coup un des plus puissants princes d'Orient, et possédant autant ou plus que n'avait possédé le grand Hérode, son aïeul. Il revint en Judée, et la gouverna au grand contentement des Juifs (c). Mais l'envie de leur plaire et le faux zèle qu'il eut pour leur religion, le portèrent à une action d'injustice (d) dont l'Ecriture nous a conservé la mémoire (e).

Vers la fête de Pâques de l'an 44 de Jésus-Christ, il fit arrêter saint Jacques le Majeur, fils de Zébédée et frère de saint Jean l'Evangéliste, et l'ayant fait mourir par l'épée, il arrêta aussi saint Pierre et le fit mettre en prison, attendant que la fête de Pâques fût passée pour le faire mourir. Mais Dieu ayant tiré saint Pierre de sa prison par un miracle, la mauvaise volonté d'Agrippa n'eut point d'effet à cet égard. Après la fête, Agrippa alla de Jérusalem à Césarée, et y fit représenter des jeux en l'honneur de Claude (f). Ceux de Tyr et de Sidon y vinrent pour lui demander la paix. Ce prince s'étant rendu au théâtre de grand matin pour leur parler, il s'assit sur son trône, vêtu d'une robe toute tissue d'argent et d'un travail admirable. Le soleil à son lever la frappa de ses rayons et lui donna un éclat que les yeux pouvaient à peine supporter. Lors donc que le roi parlait aux Tyriens et aux Sidoniens, le peuple et les flatteurs commencèrent à crier que c'était la voix d'un dieu et non d'un homme.

Au lieu de rejeter ces flatteries impies, Agrippa les reçut avec complaisance; en même temps il vit au-dessus de lui un hibou sur une corde. Il avait déjà vu autrefois le même oiseau, lorsqu'il était dans les liens, sous Tibère, et il lui fut dit alors que bientôt il serait mis en liberté; mais que lorsqu'il verrait la même chose une seconde fois, il n'aurait plus que cinq jours à vivre. Il fut donc saisi d'une extrême frayeur, et en même temps l'Ange du Seigneur le frappa, parce qu'il n'avait pas rendu gloire à Dieu. Il fallut le reporter dans son palais, où il mourut au bout de cinq jours, consumé par les cruelles douleurs qu'il sentait dans le ventre, et rongé de vers. Telle fut la mort d'Hérode Agrippa, après sept ans de règne, l'an 44 de Jésus-Christ. Il laissa un fils âgé de dix-sept ans, nommé *Agrippa* comme lui, et trois filles; savoir : *Bérénice*, mariée à Hérode, son oncle, frère de son père; *Mariamne*, fiancée à Jules Archélaüs, fils de Chelcias; et *Drusille*, promise à Epiphane, fils d'Archélaüs, roi de Comagène.

AGRIPPA le jeune, fils de celui dont nous venons de parler, était à Rome auprès de l'empereur Claude, lorsqu'Agrippa, son père, mourut (g). L'empereur voulait lui donner tous les Etats de son père, mais ceux qui étaient auprès de l'empereur l'en dissuadèrent. Il retint Agrippa encore quatre ans auprès de lui, et envoya en Judée Cuspius Fadus pour la gouverner, en attendant que ce jeune prince, qui n'avait alors que dix-sept ans, fût en état de régner. L'année suivante, 45 de Jésus-Christ, le gouverneur de Syrie étant venu à Jérusalem, voulut obliger les Juifs à remettre entre les mains de Fadus les ornements du grand-prêtre, pour être gardés dans la tour Antonia, ainsi qu'ils l'étaient avant que Vitellius en eût remis la garde aux Juifs. Mais ceux-ci, en donnant

(a) An de Jésus-Christ 40.
(b) Le 24 janvier de l'an 41 de Jésus-Christ.
(c) *Joseph. Antiq. l.* XIX, *c.* ix.
(d) An de Jésus-Christ 44.
(e) *Act.* xii, 1, 2, 3, etc.
(f) *Antiq. l.* XIX, *c.* vii, *et Act.* xii, 19, etc.
(g) *Joseph. Antiq. l.* XIX, *c.* vii; *et l.* XX, *c.* i et seq. et *l.* II *de Bello*, *c.* xxi, xxii, xxiii. An de Jésus-Christ 44.

des otages, obtinrent permission d'envoyer à Rome des députés, qui, par le crédit et les bons services du jeune Agrippa, furent maintenus dans la possession où ils étaient de conserver les ornements pontificaux.

L'an 48 de Jésus-Christ, Hérode, roi de Calcide, oncle du jeune Agrippa, étant mort, l'empereur donna ses Etats à ce jeune prince. Cependant Agrippa n'alla en Judée que quatre ans après, c'est-à-dire en l'an de Jésus-Christ 53, lorsque Claude, lui ayant ôté le royaume de Calcide, lui donna la Gaulanite, la Trachonite, la Batanée, Panéade et l'Abylène, laquelle avait été possédée autrefois par Lysanias.

Après la mort de Claude, son successeur Néron, qui affectionnait Agrippa, lui donna encore Juliade dans la Pérée, et cette partie de la Galilée où étaient Tarichée et Tibériade. Festus, gouverneur de Judée, étant arrivé dans son gouvernement, l'an 60 de Jésus-Christ, le roi Agrippa et Bérénice, sa sœur, vinrent à Césarée pour le saluer; et comme ils y demeurèrent assez longtemps, Festus parla au roi de l'affaire de saint Paul qui avait été arrêté dans le temple environ deux ans auparavant, et qui, depuis peu de jours, avait appelé à l'empereur.

Agrippa dit à Festus (*a*) : *Il y a bien du temps que j'ai envie d'entendre parler cet homme. — Vous l'entendrez demain*, répondit Festus. Le lendemain donc Agrippa et Bérénice vinrent avec grande pompe, et étant entrés dans la salle des audiences, Paul y fut amené, et Festus dit à Agrippa : *O roi Agrippa, et vous tous qui êtes ici présents avec nous, vous voyez cet homme contre lequel tout le peuple Juif m'est venu trouver dans Jérusalem, me représentant avec de grandes instances et de grands cris qu'il n'était pas juste de le laisser vivre plus longtemps. Cependant j'ai trouvé en l'examinant qu'il n'avait rien fait qui fût digne de mort, et comme lui-même a appelé à l'empereur, je suis résolu de le lui envoyer; mais comme je n'ai rien de certain à lui en écrire, je l'ai fait venir devant cette assemblée, et principalement devant vous, o roi Agrippa, afin qu'après avoir examiné son affaire, je sache ce que j'en dois écrire; car il me semble qu'il n'y a point d'apparence d'envoyer un prisonnier sans marquer en même temps quels sont les crimes dont on l'accuse.*

Alors Agrippa dit à Paul (*b*) : *On vous permet de parler pour votre défense.* Paul aussitôt ayant étendu la main, commença à dire : *Je m'estime heureux, o roi Agrippa, de pouvoir aujourd'hui me justifier devant vous de toutes les choses dont les Juifs m'accusent, parce que vous êtes pleinement informé de toutes les coutumes des Juifs et de toutes les questions qui sont entre eux. C'est pourquoi je vous prie de m'écouter avec patience.* Après cela il déclara qu'il n'était dans les chaînes que pour avoir soutenu l'espérance d'Israel, c'est-à-dire la résurrection des morts. Puis, s'adressant à Agrippa, il lui dit : *V[e] semble-t-il donc incroyable que Dieu ressusc[ite] les morts?*

Il raconta après cela les persécutions q[u'il] avait fait souffrir aux chrétiens, et la m[a]nière miraculeuse dont Dieu l'avait conve[rti] en allant à Damas pour les rechercher et [les] mettre en prison. Comme il parlait de [la] résurrection de Jésus-Christ et de l'app[a]rition qu'il avait eue en allant à Dam[as], Festus s'écria : *Vous êtes insensé, Paul, vo[tre] grand savoir vous met hors de sens.* Paul [lui] répondit : *Je ne suis point insensé, tr[ès] excellent Festus; mais les paroles que je vie[ns] de dire sont des paroles de vérité et de b[on] sens; car le roi Agrippa est bien informé [de] tout ceci, parce que ce ne sont pas des cho[ses] qui se soient passées en secret. O roi Agripp[a,] ne croyez-vous pas aux prophètes? Je sais q[ue] vous y croyez.* Et Agrippa dit à Paul : *Il [ne] s'en faut guère que vous ne me persuadi[ez] d'être chrétien.* Paul lui répondit : *Plût [à] Dieu que non-seulement il ne s'en fallût guèr[e,] mais qu'il ne s'en fallût rien du tout que vo[us] et tous ceux qui m'écoutent présentement [de]vinssent tels que je suis, à la réserve de ce[s] liens!* Alors le roi et tous les assistants s'é[tant] levés, Agrippa dit à Festus : *Cet homm[e] pouvait être renvoyé absous, s'il n'eût poin[t] appelé à César.*

Agrippa ôta le pontificat à Joseph Cabé pour le donner à Ananus (*c*) l'an 62 de J.-C. Ce fut cet Ananus qui fit mourir saint Jacques le Mineur à Jérusalem, vers la fête de Pâques (*d*). Mais cette action déplut tellement à tout le monde, qu'Agrippa lui ôta le pontificat, qu'il n'avait tenu que trois mois, et le donna à Jésus, fils de Damnée. Quelque temps après, il accorda aux Lévites destinés à chanter dans le temple, l'usage de la robe de lin, qui jusqu'alors avait été réservée aux seuls prêtres. Et comme il n'y avait qu'une partie des Lévites employés à chanter, et que les autres étaient occupés à d'autres fonctions dans le temple, il permit à ceux-ci d'apprendre aussi à chanter, pour pouvoir avoir part au privilége qu'il venait d'accorder aux autres.

Pendant que tout se disposait à la révolte dans la Judée, Agrippa fit tout ce qu'il p[ut] pour calmer les esprits, et pour les porter [à] la paix. Mais ses efforts n'eurent que trè[s] peu de succès. Il suspendit pendant quelq[ue] temps, mais il n'arrêta pas entièrement l'é[mo]tion des Juifs aigris et poussés à b[out] par l'insolence et la cruauté de leurs g[ou]verneurs. Ils se déclarèrent hautement con[tre] les Romains en l'an de J.-C. 66, et Agrip[pa] se vit forcé de joindre ses forces à celles [des] Romains, pour réduire ses compatriotes [et] pour aider à prendre Jérusalem. Après [la] ruine de cette ville, il se retira à Rome av[ec] sa sœur Bérénice, avec qui il avait toujours vécu d'une manière peu circonspecte; [ce] qui avait donné occasion à beaucoup de discours peu avantageux à l'un et à l'autre.

(*a*) *Act.* xxv, 13, 14 et seq.
(*b*) [illegible] xxvi, 1, 2, etc.

(*c*) *Antiq. l.* XX, *c.* viii.
(*d*) L'an 62 de Jésus-Christ. Voyez *Euseb. l.* II, *c.* xxiii *Hist. Eccl.*, *Joseph. Antiq. l.* XX, *c.* viii.

Il y mourut âgé d'environ soixante et dix ans, vers l'an 90 de J.-C. (*a*).

AGRIPPIADE. Hérode le Grand pour honorer son ami Agrippa, favori d'Auguste, donna ce nom à la ville d'Anthédon (*b*), située sur la Méditerranée, entre Raphia et Gaza. *Voyez* ANTHÉDON.

AGUR. On lit dans le livre des Proverbes (*c*) un chapitre avec ce titre : *Paroles d'Agur fils de Jaké*, que l'on peut traduire ainsi, selon la force des termes : *Paroles de celui qui assemble, fils de celui qui vomit.* Ou selon Louis de Dieu : *Paroles de celui qui est recueilli, fils de l'obéissance.* La plupart des Pères et des commentateurs (*d*) veulent que Salomon se désigne lui-même sous ce nom d'*Agur fils de Jaké* (1). D'autres conjecturent qu'*Agur*, de même que *Lamuel*, au chap. XXXI, 1, étaient des sages qui vivaient du temps de Salomon, et qui furent ses interlocuteurs, dans le livre des *Proverbes*. Sentiment qui n'a pas la moindre probabilité. Ce livre n'est rien moins qu'un dialogue. Il y a assez d'apparence qu'*Agur* est un auteur inspiré, différent de Salomon, dont on jugea à propos de joindre les sentences à celles de ce prince, à cause de la conformité de la matière. Qu'est-ce qui aurait pu obliger Salomon à déguiser son nom en cet endroit? Pourquoi changer même son style et sa manière d'écrire dans ce seul chapitre? car il est certain que le chap. XXX des *Proverbes* est d'un goût assez différent du reste du livre. De plus, convenait-il à Salomon de dire, comme fait cet auteur, au verset 2 : *Je suis le plus insensé des hommes* ; et de parler ainsi à Dieu : *Seigneur, ne me donnez ni la mendicité, ni les richesses?* Ces paroles certainement ne sont pas de la dignité d'un roi comme Salomon. Mais qui était donc *Agur?* d'où était-il? quand vivait-il? C'est ce que personne n'a encore pu nous apprendre (2).

AHALAB ou ACHALAB, ville de la tribu d'Aser, dont on ne sait pas la situation. *Judic.* I, 31.

AHARA, troisième fils de Benjamin, I *Par.* VIII, 1. — [Il est nommé *Ahiram* dans les *Nombres* XXVI, 38, et *Echi* dans la *Genèse* XLVI, 21 ; mais dans ce dernier endroit il n'est pas au rang qu'il doit occuper comme troisième fils de Benjamin. *Voyez* encore I *Par.* VII, 6.]

AHAREHEL, fils d'Arum, I *Par.* IV, 8.

AHASTARI, fils d'Assur et de Naara, I *Par.* IV, 5, 6. — [Dans les Bibles de Sacy, de Calmet, de Carrières, de Vence, de Glaire, la traduction du 6e verset est ainsi qu'il suit : *De Naara, il* (Assur) *eut Oozam et Hepher, et les Themaniens, et Ahastariens, qui sont tous descendus de Naara.* L'Hébreu et la Vulgate disent : *De Naara il eut Oozam, et Hepher, et Temani, et Ahastari ; ce sont là les fils de Naara.*]

AHAVA, fleuve [et localité] de la Babylonie (*e*), ou plutôt de l'Assyrie, où Esdras rassembla les captifs qu'il ramenait en Judée. Nous croyons que le fleuve d'*Ahava* est celui qui coulait dans l'*Adiabène*, où l'on connaît le fleuve *Diava* ou *Adiava*, sur lequel Ptolémée met la ville d'*Abane* ou *Aavane*. C'est apparemment ce pays qui est nommé dans les livres des Rois (*f*) *Hava*, d'où les rois d'Assyrie avaient transporté les peuples nommés *Hevæi* (*g*), dans la Palestine, et où ils avaient mis en leur place des Israélites captifs. Esdras dans le dessein de ramasser autant d'Israélites qu'il pourrait, pour les ramener en Judée, s'arrêta dans le pays d'*Hava* ou d'*Ahava*, d'où il envoya dans les monts Caspies, pour inviter les Juifs qui s'y trouvaient, à se joindre à lui (*h*). L'histoire d'Izate, roi des Adiabéniens, et d'Hélène sa mère (*i*), qui se convertirent au judaïsme quelques années après la mort de Jésus-Christ, fait juger qu'il y avait encore alors beaucoup de Juifs dans ce pays-là.

[Le mot *Ahava* se trouve trois fois dans

(*a*) M. de Tillemont, Ruine des Juifs, art. 87, p. 589 et not. 41.
(*b*) *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* 21.
(*c*) *Prov.* xxx, 1.
(*d*) *Ita Patres, Beda, Lyra, Hugo, Dionys. Carthus. Arboreus. Rab. Salom. Cornel. Tir. alii.*
(*e*) I *Esdr.* viii, 15.
(*f*) IV *Reg.* xvii, 24 ; xviii, 34 ; *et* xix, 13.
(*g*) IV *Reg.* xvii, 31.
(*h*) I *Esdr.* viii, 17.
(*i*) *Joseph. Antiq. l.* XX, *c.* ii.

(1) « Le plus grand nombre des Pères et des commentateurs catholiques pensent que les mots *Agur* et *Jaké* sont des noms appellatifs, dont le premier signifiant *qui assemble* (*congregans*), convient parfaitement à Salomon, qui, dans le titre de l'Ecclésiaste, s'appelle lui-même *Kohéleth* ou *Ecclésiaste*, c'est-à-dire le maître de l'assemblée ou celui qui y préside et qui harangue ; et le second, *qui répand les vérités* (*vomens*), désigne David, qui a été rempli de l'Esprit de Dieu et a répandu de sa bouche un grand nombre de cantiques sacrés. — Au lieu d'*Agur* on lit dans l'Hébreu *âgour* (אגור), que Louis de Dieu a rendu par *recollectus*, et que Gesenius (*Lex. Hebr.*, pag. 12) dit pouvoir signifier *congregatus*, *socius congregationis* (*sapientum*), dans le cas où on le prendrait pour un nom symbolique, comme *Koheleth*, c'est-à-dire *Ecclésiaste*. Pour nous (c'est M. Glaire qui parle), nous croyons que dans ce cas il serait mieux de traduire *âgour* par *congregans*, comme l'a fait l'auteur de la Vulgate, sans que sa forme de participe passif pût s'y opposer, les grammairiens et Gesenius lui-même (*Lehrgeb.* S. 309, 310, et *Hebr. Gram Seit*, 68. *Anm.* 2. *Achte Auflage*), enseignant que le participe passif prend assez souvent une signification active dans les verbes *intransitifs* ou *neutres*, et qu'il a cette même signification, quoique plus rarement à la vérité, quand il appartient à des verbes transitifs. — Quant au mot *jaké* ou *iâqé* (יקה) rendu dans la Vulgate par *vomentis*, il peut dériver de la racine *yâqâ*, synonyme de *qô* (קוא) *vomere, rejicere*. Plusieurs étymologistes le rapprochent de l'analogue arabe וקה *vaqa*, ou *craindre Dieu*, et lui donnent le sens de pieux, tout en le considérant comme un nom propre. Mais nous ne goûtons pas cette étymologie. » GLAIRE, *Introduction... aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.*, tom. V, pag. 33.

(2) « La plupart des nouveaux critiques qui contestent à Salomon les deux derniers chapitres du livre des *Proverbes* se fondent sur ce que le style est différent de celui des chapitres précédents. Mais cette différence de style n'est pas assez considérable pour qu'en bonne critique on soit autorisé à refuser à Salomon la composition de ces deux chapitres, surtout quand toute l'antiquité, bien plus propre que les exégètes modernes à prononcer sur une question de cette nature, a été d'un sentiment contraire — Les critiques catholiques qui refusent à Salomon les deux derniers chapitres sont Dupin (Dissert. prélim. sur la Bible, l. I, ch. iii, § 12), Jahn (*Introd.* § 182), Janssens (*Hermen. Sacr.* § cxiv, n. 296). Bossuet lui-même semble partager cette opinion, lorsqu'il dit : *Capite vero* xxx *memorantur alii sententiarum auctores, quas quidem, ut ab ipso Salomone mutuatas, certe eodem spiritu scriptas Salomonicis addiderunt* (Præfat. in Proverbia, § iv). » GLAIRE, *Introduction*, etc., pag. 34.

la Bible; c'est au livre d'*Esdras* VIII, 15, 21, 31. D. Calmet dit qu'*Ahava* est un *fleuve*, et indique le verset 15; mais en cet endroit l'auteur sacré ne parle pas d'Ahava comme étant un fleuve. Son récit distingue au contraire, *Ahava*, lieu ou ville, d'un fleuve qu'il ne nomme pas : *Congregavi eos*, dit Esdras, *ad fluvium qui decurrit ad Ahava*. Mais aux versets 21 et 31, il constate positivement l'existence d'un fleuve nommé *Ahava*. Ce fleuve Ahava diffère-t-il de celui qui coule vers la localité appelée du même nom au verset 15? Je ne vois aucune raison de croire qu'il n'est pas le même. Cependant on a prétendu que dans ce verset même, il s'agissait de deux fleuves, et voici en quels termes le passage que j'en ai cité est traduit dans la Bible de M. Glaire : *Je les assemblai près du fleuve qui coule vers celui d'Ahava*. M. Glaire croit donc aussi que le texte parle ici de deux fleuves, et si bien qu'il ne différencie même pas les mots ajoutés au texte et qui expriment cette opinion erronée, injustifiable. « *Ahava*, Ava ou Avah, dit Barbié du Bocage, est un *lieu* où Esdras réunit les familles juives qui revinrent de Babylone à Jérusalem avec lui après la captivité. On a supposé que ce nom devait s'appliquer exclusivement à une rivière de l'Assyrie ou à un canal qui aurait uni le Tigre à l'Euphrate: sans doute l'auteur sacré, Esdras, au chap. VIII. 21, 31, donne cette dénomination à une rivière qui se jetait dans le Tigre, mais au verset 15 du même chap., il l'attribue aussi à une *localité*, soit ville, soit contrée, située sur la rivière ou le fleuve du même nom. L'existence de ce lieu se trouve confirmée au chap. XVII, verset 24, du liv. IV *des Rois*, par la mention du nom d'*Avah* parmi ceux des villes d'où furent tirés les habitants que Salmanasar transféra en Samarie à la place des Israélites, car *Avah* et *Ahava* paraissent identiques. La position d'Ahava est au reste difficile à fixer; cependant ce lieu, ville ou contrée, devait se trouver en Assyrie. On l'a reculé jusque dans la Bactriane, où Ptolémée cite un peuple qu'il nomme *Avaditæ*. »]

AHAZ, [benjamite], fils de Micha et père de Joada [ou Jara], I *Par*. VIII, 35, 36, et IX, 42.

AHER, de la tribu de Benjamin, fut père de Hasim, I *Par*. VII, 12.

AHI, fils de Somer de la tribu de Benjamin, I *Par*. VII, 34.

AHIA [ou plutôt Ahiam, fils de Sarar, fut], un des braves de l'armée de David, I *Reg*., XXIII, 33; I *Par*. VII, 34.

*AHIA le Phélonite, un des trente-sept braves de David, I *Par*. XI, 36.

*AHIA, fils de Sisa, était le dernier des trois principaux officiers de Salomon qui avaient le titre de secrétaires; le premier était *Azarias*, fils du grand-prêtre Sadoc, et le second *Elihoreph*, frère d'Ahia, III *Reg*. IV, 2, 3.

AHIALON, de la tribu de Zabulon, fut juge d'Israel (*a*), et succéda à *Abésan*. Il eut pour successeur *Abdon*. Il jugea Israel pendant dix ans, depuis l'an du monde 2830 jusqu'en l'an 2840, avant Jésus-Christ 1160, avant l'ère vulgaire 1164. — [Il fut enseveli à Aïalon, ville située dans sa tribu. *Voyez* l'Hébreu à l'endroit cité, ou ci-après le mot Aïalon.]

*AHIALON, ville. *Voy*. Aïalon.

*AHIAM. *Voyez* Ahia.

AHIAS, prophète du Seigneur, demeurant à Silo. On croit que ce fut lui qui parla deux fois à Salomon de la part de Dieu. La première fois (*b*), lorsqu'il lui promit sa protection, dans le temps qu'il bâtissait le temple. La seconde (*c*), lorsqu'il lui fit des reproches et des menaces, après qu'il fut tombé dans le dérèglement. Ahias fut un de ceux qui écrivirent l'histoire ou le journal de la vie de ce prince (*d*). On lit dans saint Epiphane (*e*), qu'il avait prédit à Salomon que les femmes le pervertiraient un jour et que Dieu lui susciterait des adversaires (1), et que le même prophète avait annoncé à Jéroboam qu'il usurperait le royaume par artifice (2), et que deux génisses l'éloigneraient du Seigneur. Il parlait des deux veaux d'or que Jéroboam érigea, l'un à Dan, et l'autre à Béthel.

Nous lisons dans le troisième livre des Rois (*f*), qu'un jour Jéroboam étant sorti de Jérusalem, fut rencontré par le prophète Ahias de Silo. Comme ils étaient eux deux seuls dans les champs, le prophète s'ôta de dessus les épaules un manteau neuf qu'il portait; et l'ayant coupé en douze pièces, il dit à Jéroboam : *Prenez dix pièces de ce manteau pour vous; car voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israel : Je diviserai et j'arracherai le royaume des mains de Salomon et je vous en donnerai dix tribus. Il lui en demeurera une tribu, à cause de David*, mon servi-

(*a*) *Judic*. xii, 11-13.
(*b*) III *Reg*. vi, 11.
(*c*) III *Reg*. xi, 6.
(*d*) II *Par*. ix, 29.
(*e*) *Epiphan. in lib. de vita et morte Prophet. in Ahia.*
(*f*) III *Reg* xi, 19.

(1) Un des auteurs de la *Biographie catholique*, publiée sous la direction de M. l'abbé de Genoude, s'exprime en ces termes : « Quelques interprètes prétendent que ce fut ce prophète *qui annonça à Salomon la future dissolution de son royaume*; mais *l'Écriture ne parle pas de cette circonstance*, ou plutôt *elle dit le contraire*. » L'auteur n'indique pas l'endroit, et je pense que vainement je le chercherais. D'abord il est certain que *l'Écriture parle de la circonstance* dont il s'agit, c'est-à-dire de la prophétie *qui annonça à Salomon la future dissolution de son royaume*, et elle en parle en termes fort clairs (Voyez III *Reg*. xi, 9-13); elle atteste aussi que Dieu suscita des ennemis à Salomon (*Ibid*. 14 et alibi). Ensuite elle dit qu'Ahias vécut longtemps sous le règne de ce prince (xiv, 4), qu'il en écrivit l'histoire (II *Par*. ix, 29), et qu'*il annonça à Jéroboam la future dissolution du royaume de Salomon*, fait qui eut lieu dans le même temps que la révélation qui en fut faite à Salomon lui-même, et que l'Écriture raconte dans le même chapitre (III *Reg*. xi, 29 et suiv.) Enfin, s'il est dit (*Ibid*. ii) que ce fut *le Seigneur* qui *parla à Salomon*, il est dit aussi (*Ibid*. xii, 15) qu'il *parla à Jéroboam*; d'ailleurs personne n'ignore que quand il n'est pas dit que le Seigneur a parlé à tel personnage par un prophète, cela est sous-entendu, comme le prouvent beaucoup de textes qu'il est inutile de citer. Mais quel prophète porta à Salomon les paroles du Seigneur? On voit assez que ce fut Ahias, le même qui les porta à Jéroboam, et je ne connais pas un seul commentateur qui fasse remplir cette mission par un autre qu'Ahias.

(2) L'Écriture ne présente pas Jéroboam comme un usurpateur.

teur et de la ville de Jérusalem, que j'ai choisie entre toutes les villes des tribus d'Israel; et cela parce que Salomon m'a abandonné et qu'il a adoré Astarté, déesse des Sidoniens, Chamos dieu de Moab, et Moloch dieu des Ammonites, et qu'il n'a point marché dans mes voies, pour accomplir mes volontés, comme a fait David son père. Je ne retirerai pas néanmoins le royaume de ses mains; je le lui laisserai gouverner le reste de ses jours; mais j'ôterai le royaume d'entre les mains de son fils, et je vous en donnerai dix tribus. J'en laisserai une tribu à son fils, afin qu'il demeure à David mon serviteur une lampe qui luise devant moi à Jérusalem. Mais pour vous, je vous prendrai et vous régnerez sur tout ce que votre âme désire, et vous serez roi dans Israel. Si vous obéissez à ma voix, et si vous gardez mes ordonnances et mes préceptes, comme a fait David mon serviteur, je serai avec vous, et je vous ferai une maison qui sera stable et permanente, comme j'en ai fait une à mon serviteur David, je vous mettrai en possession du royaume d'Israel et j'affligerai en ce point la race de David, mais non pas pour toujours. Ceci arriva vers l'an du monde 3020, avant Jésus-Christ 980, avant l'ère vulgaire 984.

Cette prophétie ne put être si secrète, que Salomon n'en eût avis; et peut-être que Jéroboam eut l'imprudence de s'en vanter et de se déclarer trop ouvertement contre son roi. Quoi qu'il en soit, Jéroboam fut obligé de se sauver en Egypte auprès du roi Sésac, où il demeura jusqu'à la mort de Salomon, arrivée l'an du monde 3029. Alors Jéroboam monta sur le trône d'Israel ou des dix tribus, comme nous le dirons sous son article. Il oublia bientôt ce qu'Ahias lui avait si fort recommandé, d'être fidèle au Seigneur. Il défendit à ses sujets d'aller adorer Dieu à Jérusalem, et leur proposa pour objet de leur culte, deux veaux d'or, dont il plaça l'un à Béthel, et l'autre à Dan. Il érigea un autel profane à Béthel, et y immola lui-même des victimes (a); mais un homme de Dieu envoyé de Juda (b), lui prédit le renversement de son autel, et la naissance du roi Josias, qui devait immoler sur cet autel les prêtres des hauts lieux. Quelques-uns croient que ce prophète de Juda était Ahias, dont nous parlons ici; mais Ahias demeurait à Silo, dans la tribu d'Ephraïm; et de plus il survécut à l'érection de l'autel de Béthel; au lieu que le prophète dont il s'agit ici, fut mis à mort par un lion, le même jour qu'il avait parlé à Jéroboam.

Sur la fin du règne de Jéroboam, c'est-à-dire, vers l'an du monde 3046, Abia fils de Jéroboam tomba malade (c); et Jéroboam dit à sa femme : *Changez d'habits, et déguisez-vous, afin que l'on ne vous reconnaisse pas, et allez à Silo, où demeure le prophète Ahias, qui m'a promis que je régnerais sur ce peuple. Prenez avec vous dix pains, un tourteau, un vase plein de miel, et allez le consulter sur la maladie de mon fils.* La reine alla donc à Silo en la maison d'Ahias. Or, Ahias ne voyait plus clair, parce que ses yeux s'étaient obscurcis à cause de son grand âge. Le Seigneur lui dit : *Voici la femme de Jéroboam, qui vient vous consulter sur la maladie de son fils; vous lui direz telle et telle chose.*

Comme la femme de Jéroboam entrait déguisée et dissimulant qui elle était, Ahias entendit le bruit qu'elle faisait en marchant, et lui cria : *Entrez, femme de Jéroboam; pourquoi feignez-vous d'être autre que vous n'êtes? Dieu m'ordonne de vous annoncer une triste nouvelle. Allez, et dites à Jéroboam : Voici ce que dit le Seigneur, le Dieu d'Israel; je vous ai élevé du milieu de mon peuple, et je vous ai établi chef et roi des Israélites; j'ai divisé le royaume de la maison de David, et je vous l'ai donné; mais vous n'avez point imité David mon serviteur, qui m'a servi de tout son cœur, et qui a gardé mes commandements. Vous avez fait plus de mal que tous ceux qui ont été avant vous; vous vous êtes forgé des dieux étrangers et jetés en fonte, pour irriter ma colère, et vous m'avez rejeté derrière vous. C'est pourquoi je vais faire fondre toutes sortes de maux sur la maison de Jéroboam. Je ferai mourir tous les mâles de sa maison; et je les exterminerai jusqu'au dernier dans Israel; je nettoierai tous les restes de la maison de Jéroboam, comme on a accoutumé de nettoyer le fumier, jusqu'à ce qu'il n'en reste quoi que ce soit. Ceux de la maison de Jéroboam qui mourront dans la ville, seront rongés par les chiens; et ceux qui mourront à la campagne, seront mangés par les oiseaux du ciel : car c'est le Seigneur qui a parlé.*

Allez-vous-en donc et retournez dans votre maison; et, en même temps que vous mettrez le pied dans la ville, l'enfant mourra, et tout Israel le pleurera et fera ses obsèques. C'est le seul de la maison de Jéroboam qui sera mis dans le tombeau, parce que le Seigneur, le Dieu d'Israel, l'a regardé d'un œil favorable. Mais Dieu s'est choisi dans Israel un autre roi, qui fera périr la maison de Jéroboam en ce jour, en ce temps même où nous vivons. Ce prince est déjà désigné, et bientôt l'arrêt du Seigneur contre Jéroboam sera exécuté. Le Seigneur frappera Israel, et le rendra comme le roseau qui est agité dans les eaux; et il arrachera Israel de cette terre si excellente qu'il a donnée à leurs pères, et il les dispersera au delà de l'Euphrate, parce qu'ils ont consacré à leur impiété des grands bois pour irriter le Seigneur; et le Seigneur livrera en proie Israel, à cause des péchés de Jéroboam, qui a péché et qui a fait pécher Israel.

La femme de Jéroboam s'en retourna donc et vint à Thersa; et lorsqu'elle mettait le pied sur le pas de la porte de sa maison, Abia, son fils, mourut. Il fut enseveli honorablement, et tout Israel le pleura, ainsi que le Seigneur l'avait prédit par Ahias, son serviteur. Ahias ne survécut pas apparemment beaucoup à ces prédictions; mais on ignore le temps et la manière de sa mort.

AHIAS, père de Baasa, roi d'Israel. Baasa

(a) III *Reg.* XII, 28, 29 *et seq.*
(b) III *Reg.* XIII, 1, 2, *etc.*
(c) III *Reg.* XIV, 1, 2, 3 *et seq.*

tua Nadab, fils de Jéroboam (a), dont nous venons de parler, et usurpa son royaume, en exécution des menaces du prophète Abias de Silo.

AHICAM, fils de Saphan et père de Godolias. Il fut envoyé par Josias, roi de Juda, à la prophétesse Holda, pour la consulter sur le livre de la loi, qui avait été trouvé dans le temple (b), l'an du monde 3380, avant J.-C. 620, avant l'ère vulgaire 624. — [Ahicam sauva la vie à Jérémie dans une circonstance politique. *Jer.* XXVI, 24.]

AHIEZER, fils d'Ammisadaï et chef de la tribu de Dan (c), qui sortit de l'Egypte à la tête de soixante-deux mille sept cents hommes de sa tribu. Il offrit au tabernacle du Seigneur (d) un bassin d'argent pesant cent trente sicles, un vase d'argent pesant soixante-dix sicles; l'un et l'autre pleins de pure farine pétrie à l'huile, pour les sacrifices; un plat d'or plein d'encens, pesant dix sicles; un bœuf, un mouton, un agneau, pour l'holocauste; un bouc pour le péché; deux bœufs, cinq moutons, cinq boucs et cinq agneaux de l'année pour le sacrifice pacifique.

* AHIÉSER, fils de Samaa de Gabaath, fut le premier des hommes très-forts et très-braves qui se joignirent à David pendant la persécution de Saül. Son frère *Joas* fut le second. I *Par.* XII, 3.

AHILUD, père de Josaphat et de Bana. II *Reg.* VIII, 16; XX, 24; III *Reg.* IV, 3, 12.

AHIMAM [ou plutôt AHIMAN], géant de la race d'Enach. Il fut chassé d'Hébron avec ses frères Sésaï et Tholmaï, lorsque Caleb eut pris cette ville (e), l'an du monde 2559, avant J.-C. 1441, avant l'ère vulgaire 1445.

* AHIMAM, suivant la Vulgate, ou plutôt AHIMAN, comme porte l'Hébreu, était un des chefs des portiers du temple (I *Par.* IX, 17).

AHIMELECH, fils d'Abiathar (f). C'est le même qu'Achimélech dont on a parlé ci-devant.

AHIN, fils de Sémida (I *Par.* VII, 19).

AHINADAD, fils d'Addo. Il était intendant du canton de Mahanaïm, au delà du Jourdain, sous le règne de Salomon (III *Reg.* IV, 14. — [Ce n'est pas lui qui fut intendant, c'est son fils.]

AHIO, avec son frère Oza, furent chargés de conduire l'arche du Seigneur, lorsque David la retira de la maison d'Abinadab pour la placer dans le tabernacle qu'il avait dressé à Jérusalem. Ce fut dans cette rencontre qu'Oza fut frappé du Seigneur, pour avoir osé toucher l'arche qui chancelait sur son char (g). *Voyez* OZA.

AHIO, fils d'Abi-Gabaon et de Maacha (I *Par.* VIII, 31; IX, 37.

* AHIO, benjamite, fils de Baria. I *Par.* VIII, 14.

AHION, ville de la tribu d'Ephraïm [non d'Ephraïm, mais de Nephthali], que Benadad, fils de Tabrémon, roi de Syrie, prit sur Baasa, roi d'Israel, à la prière d'Asa, roi de Juda (h), qui voulait par cette diversion faire cesser les ouvrages que Baasa faisait faire à la ville de Rama. — [*Voyez* AION.]

AHIRA, fils d'Enan, chef de la tribu de Nephthali (i). Il sortit d'Egypte à la tête de sa tribu, composée de cinquante-trois mille quatre cents hommes, tous au-dessus de vingt ans, et capables de porter les armes; sans compter les femmes, ni les enfants, ni les vieillards. Il fut le douzième à faire son offrande lorsque le tabernacle fut érigé dans le désert (j), et il offrit un bassin d'argent pesant cent trente sicles et un vase d'argent de soixante-dix livres pesant, l'un et l'autre pleins de fine farine pétrie à l'huile pour le sacrifice; un petit bassin d'or plein d'encens, du poids de dix sicles; un bœuf, un mouton, un agneau de l'année pour l'holocauste; un bouc pour le péché; deux bœufs, cinq moutons, cinq boucs et cinq agneaux pour les sacrifices pacifiques.

* AHIRAM. *Voy.* AHARA.

AHISAHAR, fils de Balan, de la tribu de Benjamin (I *Par.* VII, 10).

AHISAR, intendant de la maison de Salomon (III *Reg.* IV, 6).

AHIUD, fils de Salomi, de la tribu d'Aser. Il fut désigné par Moïse pour travailler au partage de la terre de Chanaan (*Num.* XXXIV, 27).

AHIUD, fils de Naaman et frère d'Oza, de la tribu de Benjamin (I *Par.* VIII, 8).

AHOBBAN, fils d'Abisur et d'Abihaïl (I *Par.* II, 29).

AHOD, troisième fils de Siméon, fut un de ceux qui descendirent en Egypte avec Jacob, son aïeul, et Siméon, son père (k), l'an du monde 2298, avant J.-C. 1702, avant l'ère vulgaire 1706.

* AHOD, benjamite (I *Par.* VIII, 6). Est-il le même qu'Aod, juge d'Israel, qui descendait de Géra, benjamite aussi (*Judic.* III, 15; *Gen.* XLVI, 21 *et alibi*)? ou le même qu'Abiud (I *Par.* VIII, 3)? ou le même qu'Ahoé (*Ibid.* 4)? ou...? car il y a encore d'autres opinions là-dessus.

* AHOH, ville de la tribu de Juda, dit Adrichomius, située non loin de Bethléhem, dit Barbié du Bocage, qui croit que ce n'était qu'un *lieu*, mais qui, comme l'Ecriture, appelle *Ahohite* l'habitant d'*Ahoh*. Quoiqu'il en soit, Ahoh était une localité habitée, la patrie d'Eléazar, qui était le second des trois plus vaillants capitaines de David (II *Reg.* XXIII, 9; I *Par.* XI, 12; de Selmon ou Ilaï, un de ses trente braves (II *Reg.* XXIII, 28; I *Par.* XI, 29), et de Dudia ou Dodaï, chef des gardes du corps qui faisaient le service au second mois (I *Par.* XXVII, 4). Dans tous ces textes, le personnage qui y est nommé est désigné dans la Vulgate par le mot *Aho-*

(a) III *Reg.* XV, 27.
(b) IV *Reg.* XXII, 12, 14; XV, 22, et alibi.
(c) *Num.* I, 38; II. 25; X, 25.
(d) *Num.* VII, 66-71. An du monde 2514, avant Jésus-Christ 1486, avant l'ère vulg. 1490.
(e) *Josue* XV, 14; *Judic.* I, 10.
(f) I *Par.* XVIII, 16; XXIV, 3, 6, 31.
(g) II *Reg.* VI, 3, 4, etc.
(h) III *Reg.* XV, 20, et II *Par.* XVI, 4.
(i) *Num.* I, 15, 42; II, 29; X, 27.
(j) *Num.* VII, 78. An du monde 2514, avant Jésus-Christ 1486, avant l'ère vulg. 1490.
(k) *Genes.* XLVI, 10.

kites, qui signifie habitant d'Ahoh ou originaire de cette localité. D. Calmet, qui ne la mentionne pas, donne à ce mot un autre sens ; il désigne, suivant lui, les descendants d'*Ahohé* (*Voyez* ce mot) : c'est une erreur, comme le prouve clairement l'Ecriture qui, nommant les plus célèbres capitaines de David, nomme aussi la patrie de chacun d'eux. L'examen des textes indiqués découvre une différence entre l'Hébreu et la Vulgate, au sujet d'Eléazar, dans II *Reg.* XXIII, 9, et I *Par.* XI, 12 qui sont parallèles ; et une autre dans l'Hébreu, entre ces mêmes textes. La Vulgate dit dans les deux endroits : *Eleazar, filius patrui ejus Ahohites ;* mais dans le premier l'Hébreu dit : *Eléazar, fils de Dodo, fils d'Ahohi*, et dans le second : *Eléazar, fils de Dodo, l'ahohite*. Les Septante disent dans le premier : *Eléanan, fils de son oncle, fils de Doudi ;* et dans le second qui, comme je viens de le dire, lui est parallèle : *Eléazar, fils de Dodaï, et natif* d'*Achochi*. Ces différences viennent surtout de la manière de lire et d'interpréter sans avoir auparavant comparé les textes. Il est évident, par exemple, que la lecture des Septante a introduit deux fois la lettre *c* dans le mot *Ahohi* dont ils ont fait *Achochi*. Comme eux, la Vulgate a lu : *Filius patrui ejus* au lieu de *fils de Dodo*. De la conférence de ces deux textes et de leurs interprétations, il résulte qu'il y avait une ville nommée *Ahoh* ou *Ahohi*. — Une autre remarque, c'est que l'Hébreu, au premier de ces textes, porte : *Dodo, fils* (ou descendant) d'*Ahohi*. Cet *Ahohi* ne serait-il pas le même qu'*Ahoha* ou *Ahohé*, petit-fils de Benjamin, dont Calmet dit que les *Ahohites* sont les descendants ? J'ajoute qu'*Ahoha* ou *Ahohé* a pu s'établir dans la localité dont il s'agit et lui donner son nom ; mais il était de la tribu de Benjamin, et les géographes cités au commencement de cet article placent *Ahoh* ou *Aho hi* dans celle de Juda. Au reste, ces conjectures, lors même que D. Calmet les aurait faites, ne diminueraient rien de son erreur, parce que les Ahohites sont ainsi distingués, non par le nom de leur famille, mais par celui de leur patrie. *Voyez* le dénombrement des plus vaillants capitaines de David II *Reg.* XXIII, 8-39, et I *Par.* XI, 10-46.

AHOHÉ, troisième fils de Balé et petit-fils de Benjamin (I *Par.* VIII, 3, 4). Ses descendants sont nommés *Ahohites* (*a*). — [*Ahohé* ou *Ahoé* n'était pas le troisième fils de Balé, mais le sixième ; voyez l'endroit indiqué. Quant aux Ahohites, *voyez* AHOH.

AHOHIMAN, fils de Lothan (I *Par.* I, 39). — [Ce n'est pas Ahohiman, mais *Homam ;* ni Lothan, mais *Lotan*.]

AHUMAÏ, fils de Jaad, de la tribu de Juda (I *Par.* IV, 2). — [Ce n'est pas Jaad, mais *Jahath*.]

AI ou HAÏ, ville de la tribu de Benjamin. *Voyez* HAÏ.

AIA, fille [non pas fille, mais fils] de Sébéon, de la race d'Esaü (*Genès.* XXXVI, 24 ; I *Par.* I, 40).

AIA, mère [non pas mère, mais père] de Respha (1). Cette Respha fut concubine de Saül, et David livra ses enfants aux Gabaonites pour être crucifiés devant le Seigneur (*b*).

AIA, ville de la tribu de Benjamin (II *Esdr.* XI, 31). C'est la même que *Haï*. — [Le texte indiqué nomme *Haï ;* je ne vois pas de ville du nom d'*Aia*.]

AIA. Ce terme est hébreu (*c*), et il est traduit dans saint Jérôme par *le vautour ;* Bochart croit que c'est *l'émerillon ;* le Syriaque met *le corbeau*, et l'Arabe *le hibou*.

AIALON, autrement *Ahialon*, ville de la tribu de Dan (*d*). Elle fut assignée aux lévites de la famille de Caath (*e*). On la trouve quelquefois sous le nom d'*Elom* ou d'*Ailom*. Eusèbe dit que de son temps on montrait un lieu nommé *Aialon*, à trois milles de Béthel, vers l'orient ; mais ce ne peut être la fameuse Aïalon dont il est parlé dans Josué (*f*), lorsqu'il dit à la lune de s'arrêter *sur la vallée d'Aïalon*. Ce n'est pas elle non plus qui était à la tribu de Dan. Béthel était trop éloignée de cette tribu. Il faut encore reconnaître un autre *Aialon* dont parle saint Jérôme (*g*), et qui était à deux milles de Sichem en s'avançant vers Jérusalem. Ailleurs (*h*) il dit que sainte Paule, allant de Sichem à Béthoron, voyait à sa gauche Aïalon et Gabaon. Dans les Paralipomènes (II *Par.* XXVIII, 18), on met *Aïalon* entre *Bethsamès* et *Thamna*. Enfin il y avait encore une ville d'Aïalon dans la tribu de Zabulon (*Judic.* XII, 12).

Ainsi il faut reconnaître quatre villes de ce nom : la première dans la tribu de Dan, entre *Thammath* et *Bethsamès* (*i*). C'est apparemment celle dont parlait Josué en disant à la lune : *Lune, arrête-toi sur la vallée d'Aïalon*.

La seconde, *Aïalon*, dans la tribu de Benjamin, à trois milles de Béthel, vers l'orient. *Voyez* II *Par.* XI, 10.

La troisième, *Aïalon* dans la tribu d'Ephraïm, à deux milles de Sichem, en tirant vers Jérusalem, et à l'orient de Béthoron.

La quatrième, dans la tribu de Zabulon, et dont on ne sait pas au juste la situation.

[Au lieu de quatre villes d'*Aïalon*, la *Géographie sacrée* de la Bible de Vence n'en reconnaît qu'une, et elle l'indique seulement *Jos.* XIX, 42 ; XXI, 24 ; *Judic.* I, 35 et I *Par.* VI, 69. Elle la reconnaît dans la tribu de Dan, et la place presque à l'extrémité méridionale. Simon et Barbié du Bocage désignent deux villes de ce nom, l'une dans la tribu de Dan, l'autre dans celle de Benjamin ; Huré en trouve une troisième qu'il place dans la tribu de Juda. Mais, suivant Simon et Huré, l'Aïalon nommée par Josué disant : *Lune*

(*a*) II *Reg.* XXIII, 9, 28. I *Par.* XI, 12, 29 ; XXVII, 4.
(*b*) II *Reg.* XXI, 8 et suiv.
(*c*) *Levit.* XI, 14. אַיָּה *Aiah*.
(*d*) *Josue.* XIX. 42
(*e*) *Josue* XXI, 24.
(*f*) *Josue.* X, 12.
(*g*) *Hieronym. in locis.*
(*h*) *In Epitaphio Paulæ.*
(*i*) Voyez II *Par.* XXVIII, 18, etc.
(1) II *Reg.* III, 7.

n'avance point sur la vallée d'Aïalon, était celle de Dan; tandis que, suivant Barbié du Bocage, c'était celle de Benjamin : ce dernier auteur place celle de Dan sur la montagne d'*Harès* (*Judic.* I, 35), près d'*Adollam* ou *Adullam-Socho*, qui était en Juda, et celle de Benjamin à l'ouest de Gabaon; et il dit : *Si le soleil s'arrêta sur Gabaon, la lune ne dut point s'avancer sur la vallée d'Aïalon*. Tous les trois se rencontrent en ce point, que l'Aïalon de Benjamin est celle qui fut prise par les Philistins, au temps d'Achaz (II *Par.* XXVIII, 18). C'est à Aïalon de la tribu de Dan, que, suivant Simon et Huré, Jonathas, fils de Saül, vainquit les Philistins (I *Reg.* XIV, 31); ils disent aussi que c'est celle de Benjamin que Roboam rebâtit (II *Par.* XI, 10). L'Ecriture nous apprend que l'Aïalon de la tribu de Dan fut donnée aux lévites de la famille de Caath (*Jos.* XXI, 24); Huré le rapporte bien aussi, mais il indique deux textes (*Jos.* X, 12 et XIX, 42), et il réserve un de ceux où il en est parlé pour créer sa troisième ville d'Aïalon, *ville de refuge*, dit-il, *donnée aux lévites, appelée Hélon* (I *Par.* VI, 69), et située dans la tribu de Juda, ajoute-t-il au mot *Hélon*.

On peut comparer cet exposé avec ce que dit D. Calmet : pour avoir une solution, il faut maintenant examiner les passages où se trouve le mot *Aïalon*. La Vulgate en offre huit ou neuf; mais il y en a dix dans l'Hébreu. La *Géographie sacrée* de la Bible de Vence n'en indique que quatre, et D. Calmet cinq. Huré cite les neuf de la Vulgate en y comprenant celui où elle écrit *Hélon* pour Aïalon, c'est-à-dire I *Par.* VI, 69, ou 54 dans l'Hébreu.

Il y a plusieurs villes d'Aïalon mentionnées dans l'Ecriture; mais les savants ne sont d'accord ni sur leur nombre, ni sur leur position. Quand vous lisez ou que vous entendez prononcer le nom d'Aïalon, vous vous rappelez cette vallée que Josué a rendue si fameuse, et que les commentateurs et les géographes placent dans leurs livres et sur leurs cartes à l'extrémité méridionale de la tribu de Dan. Oublions-la pour un moment.

La Vulgate dit (*Judic.* XII, 11, 12) qu'Ahialon le Zabulonite succéda à Abézan, qu'il jugea Israel pendant dix ans, et qu'étant mort il fut *enseveli dans Zabulon*; l'Hébreu dit qu'il fut *enseveli à Aialon dans la tribu de Zabulon*. Voilà donc une ville d'*Aïalon*, et c'est une des quatre reconnues par D. Calmet. Il est probable qu'elle avait été appelée autrement et qu'elle était la patrie ou la résidence du juge Ahialon, dont le nom lui fut donné.

L'Ecriture nomme une autre ville d'*Aïalon* parmi celles qui échurent en partage à la tribu de Dan (*Jos.* XIX, 42), et dit qu'elle appartenait aux Amorrhéens qui continuèrent de l'habiter; mais que les descendants de Joseph, c'est-à-dire la tribu d'Ephraïm, et, si l'on veut, la demi-tribu occidentale de Manassé, ayant pris de la force, se rendit les Amorrhéens tributaires (*Judic.* I, 35). Il est visible, d'après cela, que cette Aïalon devait être située non loin de la tribu d'Ephraïm, c'est-à-dire dans la partie nord de la tribu de Dan. Il est vrai que cette même ville est nommée, dans les deux textes indiqués, avec d'autres villes que l'on place dans la partie méridionale; mais ces villes sont-elles bien placées, et faut-il faire parcourir aux descendants de Joseph la tribu de Dan, du nord au midi, pour obliger les Amorrhéens à leur payer tribut? Voilà donc une deuxième ville d'*Aïalon* dont l'existence dans la tribu de Dan, au nord, est, sinon certaine, du moins vraisemblable; j'ai d'autres raisons à produire.

Quatre villes de la tribu de Dan furent données aux lévites de la famille de Caath; ce sont : Elthéco et Gabathon, voisines, que l'on place au milieu de cette tribu, et *Aïalon* et Gethremmon (*Jos.* XXI, 24); ces deux dernières seulement sont mentionnées dans le texte parallèle de I *Par.* VI, 69, déjà cité. Gethremmon était située dans le nord de la tribu de Dan, et si ce n'est pas une raison qui prouve qu'Aïalon était aussi dans cette partie, ce n'en est pas du tout une qui autorise à la placer dans la partie méridionale.

Un jour, sous le règne de Saül, les Hébreux battirent les Philistins et les poursuivirent depuis Machmas jusqu'à Aïalon (I *Reg.* XIV, 31). Machmas était dans la tribu d'Ephraïm (*Ibid.* XIII, 16, 17, et XIV, 22, 31). Où était située cette ville d'Aïalon? On ne peut la placer au midi de la tribu de Dan sans croire que les Philistins aimèrent à se faire poursuivre plus longtemps par leurs ennemis. Il faut donc admettre l'existence d'une ville d'*Aïalon* dans le nord de cette tribu.

Les Benjamites issus de Baria et de Samma s'établirent *à Aïalon*, dit le texte (I *Par.* VIII, 13). Il est évident qu'il ne peut être question ici de l'Aïalon placée arbitrairement dans la partie méridionale de Dan, parce que cette ville n'aurait pas été dans une situation géographique qui pût faire naître dans l'esprit des Benjamites la pensée d'aller s'y établir. Mais il y a plus, le texte ajoute que les Benjamites établis à Aïalon *chassèrent les habitants de Geth*; or, Geth était la capitale de la plus septentrionale des satrapies philistines, et Gethremmon, ville lévitique avec laquelle Aïalon est nommée deux fois, et située dans la partie septentrionale de Dan, était à l'orient et peu éloignée de Geth. Si l'on parvenait à prouver que les Benjamites allèrent s'établir dans l'Aïalon supposée au midi de Dan, il resterait encore à expliquer l'intérêt qu'avaient ces Benjamites pour aller de si loin chasser les habitants de Geth. La même question reviendrait pour expliquer l'entreprise des descendants de Joseph contre les Amorrhéens habitants d'Aïalon; et elle serait encore plus difficile à résoudre.

De ces textes et de ces considérations, il résulte qu'il y avait certainement une ville d'*Aïalon* dans le nord de la tribu de Dan, non loin de Gethremmon. Et cette Aïalon, la

seconde que l'on doit reconnaître, est celle que mentionne l'Écriture dans les passages suivants : *Judic.* I, 35 ; *Jos.* XIX, 42 ; XXI, 24 ; I *Reg.* XIV, 31 ; I *Par.* VI, 69 ; VIII, 13.

Il y a une troisième ville d'*Aïalon*, nommée entre les villes fortifiées par Roboam et situées en Juda et en Benjamin (II *Par.* XI, 10), et entre les villes prises au midi de Juda par les Philistins, au temps d'Achaz (XXVIII, 18). Je laisse à un autre le soin de déterminer au juste sa situation.

Mais on veut savoir laquelle de ces trois villes d'Aïalon, mentionnées par l'Écriture, est celle dont portait le nom la vallée que cita Josué dans la célèbre circonstance qui rappelle le nom même d'Aïalon. Ouvrons l'histoire : Adoni-Tsédec, roi de Jérusalem, aidé de ses alliés, assiégeait Gabaon (tribu de Benjamin) ; Josué vient de Galgala, pendant la nuit, au secours de cette ville, et tombe tout à coup sur les assiégeants ; il les bat, les met en fuite et les poursuit par le chemin qui monte vers Béthoron (la Basse, qui fut donnée à la tribu d'Ephraïm). Parvenus à la descente de Béthoron, les fuyards s'aperçoivent qu'ils s'éloignent de leur pays et prennent le chemin qui doit les y ramener : alors une grêle de pierres tombe du ciel sur eux jusqu'à Azéca (qui entra dans le partage de Juda). Il y a loin de Galgala à Gabaon, et les Hébreux, avant d'attaquer les Amorrhéens, prirent sans doute de la nourriture et du repos ; il faut encore compter du temps pour le combat et pour la poursuite des ennemis depuis le champ de bataille, près de Gabaon, jusqu'à la descente de Béthoron. De quoi il suit que le jour était avancé lorsque Josué poursuivait les Amorrhéens dans le trajet de Béthoron à Azéca. Le soleil allait terminer sa course, et la lune avait commencé la sienne ; le nuage qui versait la grêle de pierres sur les fuyards ne couvrait pas ces astres. Josué, secondé par ce secours inattendu, regrette, dans la joie du triomphe, que le jour ne soit pas plus long pour qu'il puisse frapper du glaive ceux que protége la fuite ou que n'atteint pas la grêle ; il se trouve dans un lieu d'où il voit Gabaon éclairée par les rayons du soleil couchant, et la lune qui était comme sur Aïalon : *Soleil*, s'écrie-t-il, *arrête-toi sur Gabaon ; et toi, lune, n'avance pas sur la vallée d'Aïalon* (*Jos.* X, 12). Il venait vers le midi, et avait derrière lui l'Aialon de la tribu de Zabulon ; à sa droite était celle que j'ai trouvée dans le voisinage de Gethremmon, et en face de lui celle qui est mentionnée parmi les villes du midi de Juda. On peut choisir laquelle de ces deux dernières est celle qu'il a nommée.]

* AÏATH. Suivant l'opinion adoptée par Adrichomius, Simon, Calmet, Vence, c'était une ville et la même que Haï, brûlée par Josué ; c'était un *pays autour d'Haï*, suivant Huré. Barbié du Bocage dit que c'était probablement une ville, et qu'il n'en est fait aucune mention assez détaillée pour qu'on puisse lui assigner une position. Ce nom, en effet, ne paraît qu'une fois dans les livres saints ; mais c'est dans un endroit qui, à mon sens, ne permet pas de la prendre pour un *pays autour d'Haï*, ni de la confondre avec Haï même. Salmanasar avait détruit Samarie et s'était rendu maître du royaume d'Israel ; six ans après, Sennachérib, son successeur, somme Ezéchias, roi de Juda, de lui payer le tribut qui avait été imposé à Achaz, son père, par Théglatphalasar. Ezéchias, délié de l'obligation de payer ce tribut, accueille les sommations de Sennachérib comme il avait accueilli celles de Salmanasar, c'est-à-dire par un refus. De là une guerre ; et Isaïe (X, 28-32) avait prophétiquement décrit la marche de l'armée depuis Aïath jusqu'à Nobé, voisine de Jérusalem. On ne peut admettre que Sennachérib ait amené son armée par l'orient d'Haï, d'où il suit qu'il faut chercher Aïath ailleurs. Il lui eût fallu, en effet, s'ouvrir un chemin par ses armes, et passer le Jourdain, tandis que depuis la conquête du royaume d'Israel, il avait un chemin trop connu de son armée et libre de tout obstacle. Il vint donc par le nord de la Palestine, et conséquemment Aïath, la première ville nommée par Isaïe, était dans le nord, comme qui dirait sur le chemin de Sichem à Machmas, nommée aussi par Isaïe.

AIGLE, oiseau dont il est souvent parlé dans l'Écriture. L'aigle est déclaré impur dans le Lévitique (*a*), avec tous les oiseaux de son espèce, c'est-à-dire avec toutes les sortes d'aigles, comme l'aigle marin nommé en latin *haliætos*, l'aigle nommé *ossifraga*, parce qu'il casse les os pour en tirer la moelle. Il y a aussi un aigle noir nommé *valeria* ou *melanæetus*. Le milan et le vautour peuvent être rapportés aux différentes sortes d'aigles. Tous ces oiseaux sont défendus par la loi de Moïse.

Dans le Psaume CII, 5, il est dit que le Seigneur renouvelle la jeunesse du juste, comme celle de l'aigle : *Renovabitur ut aquilæ juventus tua.* Les interprètes ont débité bien des conjectures sur le rajeunissement de l'aigle. Les uns (*b*) ont dit que de dix ans en dix ans, l'aigle s'élève jusqu'à la région du feu, et que de là il se plonge dans la mer, où il se rajeunit en quittant ses anciennes plumes, et en en prenant de nouvelles. Saint Augustin (*c*), et saint Epiphane (*d*) disent que quand cet oiseau est vieux, son bec devient tellement crochu, qu'il ne peut plus manger ; mais qu'à force de le frapper contre un rocher, il casse ce qui était trop crochu, et se rajeunit en prenant une nouvelle nourriture. D'autres supposent de même que le bec de l'aigle devenant trop crochu lorsqu'il est vieux, il ne peut plus manger, et qu'il se nourrit en buvant ; d'où vient le proverbe : *Aquilæ senectus* : mais ce sentiment est démenti par d'autres philosophes, qui soutiennent que l'aigle ne boit point, non plus que les autres oiseaux qui ont des serres. Enfin

(*a*) *Levit.* XI, 13. *Deut.* XIV, 2. – נשר *Nescher. Aquila* : Aετός.
(*b*) *Rab. Suadius.*

(*c*) *Aug. in Psalm.* CII, 5.
(*d*) *Epiphan. Physiolog.*

d'autres (a) croient que l'aigle ne se rajeunit pas autrement que les autres oiseaux, qui quittent tous les ans leurs plumes pendant la mue, et qui en reprennent d'autres; et cette explication est la plus simple et la meilleure. On peut aussi donner ce sens à l'Hébreu : *Vous vous renouvellerez, et votre jeunesse sera comme celle de l'aigle.* Vous recouvrerez vos forces, et vous serez comme l'aigle dans sa jeunesse.

Moïse dit que le Seigneur a tiré son peuple de l'Egypte, et qu'*il l'a porté sur les ailes des aigles* (b); et ailleurs (c), que le Seigneur s'est chargé de son peuple, et l'a porté sur ses épaules, comme l'aigle se charge de ses aiglons; qu'il les a tirés de l'Egypte, et les a mis en liberté, comme l'aigle attire ses petits, pour les apprendre à voler, en voltigeant doucement autour d'eux. On dit en effet, que quand l'aigle voit ses aiglons assez grands pour entreprendre de voler, il s'élève sur leur nid en battant des ailes, et les excite à l'imiter et à prendre leur essor; et lorsqu'il les voit las ou effrayés, il les prend sur son dos, et les porte : en sorte que les chasseurs ne peuvent percer les petits qu'à travers le corps de l'aigle.

Salomon dans les Proverbes (d), dit qu'il y a quatre choses qui lui sont entièrement inconnues : *La trace de l'aigle dans l'air, la trace du serpent sur le rocher, la trace du navire dans la mer, et la voie de l'homme dans sa jeunesse.* Ce passage n'a rien de difficile à l'égard de l'aigle, du serpent et du navire; on sait qu'ils ne laissent après eux aucune trace dans l'air, sur le rocher, ni sur la mer. Et à l'égard de *la voie de l'homme dans sa jeunesse*, elle n'est difficile que dans la Vulgate. L'Hébreu indique simplement que les marques de la virginité dans une fille, sont fort équivoques et fort difficiles à discerner.

Michée, I, 16, semble dire que l'aigle se dépouille de ses plumes dans le deuil : *Dilata calvitium ut aquila;* mais cela marque simplement, que ceux à qui le prophète adresse sa parole, se couperont les cheveux dans le deuil, et seront nus et dépouillés comme un aigle qui mue. On dit que dans ce temps l'aigle quitte presque toutes ses plumes, et tombe dans une langueur qui fait qu'il ne peut ni chasser à son ordinaire, ni se faire craindre des autres oiseaux (e).

Le Sauveur dans l'Evangile (f), répète en plus d'un endroit, une sentence de Job (g), qui dit que partout où il y aura un corps, les aigles s'y assembleront : *Ubicumque fuerit corpus, illic congregabuntur et aquilæ.* Les aigles ordinaires ne mangent point de carnages; mais il y en a d'une certaine espèce qui en mangent (h), et il n'y en a aucune qui ne mange de la chair crue : elle n'en mange pas toutefois de toute sorte indifféremment, ni de morte d'elle-même; mais seulement de celle qui est fraîchement tuée. C'est ce que Job veut marquer à la lettre dans ce qu'il dit de l'aigle : mais Jésus-Christ tourne la chose en allégorie, et dit que partout où il y aura des Juifs prévaricateurs, il y aura aussi des Romains exécuteurs de la vengeance de Dieu sur eux. Voyez le commentaire sur saint Matth. XXIV, 28.

[« Il faut bien remarquer (1) que sous le nom de *Nescher*, נשר, aigle, l'Ecriture comprend quelquefois les vautours. Ainsi quand il est représenté comme chauve et comme dévorant les cadavres (*Mich.* I, 16; *Job.* XXXIX, 27; *Prov.* XXX, 17; *Matth.* XXIV), on doit l'entendre des vautours qui appartiennent à l'ordre des *nudicoles*, c'est-à-dire des espèces qui ont la tête et une partie du cou presque à nu ou couverte d'un duvet très-fin semblable à des poils. Mais, comme par une sorte de compensation, ils ont le bas du cou garni de longues plumes, disposées comme une cravate, au milieu de laquelle ils peuvent retirer leur tête. Ces animaux sont voraces et courageux; ils se nourrissent principalement de cadavres (2). »]

Je ne parle pas des autres qualités que l'on attribue à l'aigle, parce qu'elles sont ou fausses, trop communes, ou qu'elles n'ont aucun rapport à ce qui est dit de l'aigle dans l'Ecriture, et à quoi ce dictionnaire est destiné.

On parle aussi d'une *pierre d'aigle*, que l'on trouve, dit-on, à l'entrée des trous où ces oiseaux font leurs aires. On prétend que ces pierres ont la vertu d'empêcher que les nids de l'aigle ne soient frappés de la foudre. Les plus estimées de ces pierres sont, dit-on, plates, noirâtres, chagrinées et sonnantes, si on les approche de l'oreille, et qu'on les branle; parce qu'au dedans de la grande, il y a une petite pierre que la nature y a formée. On l'appelle *ætites* en latin, et *pietra d'aquila* en italien. Mais il y a bien des choses fabuleuses dans ce qu'on en dit et dans les vertus qu'on lui attribue.

On sait que les Romains portaient l'aigle dans leurs étendards, et qu'ils lui rendaient les honneurs divins, de même qu'à leurs autres enseignes (i) : *Religio Romanorum tota castrensis signa veneratur, signa jurat, signa omnibus diis præponit*, dit Tertullien. Plusieurs Pères et plusieurs interprètes ont cru que *l'abomination de la désolation* marquée dans l'Evangile par ces mots (j) : *Quand vous verrez l'abomination de la désolation qui a été prédite par Daniel, dans le lieu saint*, etc., n'était autre que les aigles ro-

(a) *Vide Boch. de animal. sacr. parte* II, *l.* II, *c.* I, *Grot. Menoch.*
(b) *Exod.* XIX, 4.
(c) *Deut.* XXXII, 11.
(d) *Prov.* XXX, 19.
(e) *Theodoret in Mich.* I, 16.
(f) *Matth.* XXIV, 28. *Luc* XVII, 37.
(g) *Job.* XXXIX, 30.
(h) *Job.* IX, 26; *Prov.* XXX, 17.
(i) *Tertull. Vide et Tacit.: Fulgentibus aquilis, signisque et simulacris deorum, in modum Templi.*
(j) *Matth.* XXIV, 15.
(1) Est-il dit dans l'*Introduction... aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, tom. II, p. 104.
(2) Duméril, *Elém. des Sciences Natur.* tom. II, p. 264-265.

maines, et les autres enseignes militaires qui furent placées *dans le lieu saint ;* c'est-à-dire, dans la terre sainte, autour de Jérusalem, lorsque l'armée de Tite y vint camper (*a*). Mais nous croyons que cette abomination de désolation marquée dans Daniel et dans l'Evangile, désigne les profanations causées dans le temple par les Juifs séditieux qui se donnaient le nom de Zélateurs. Ces impies y commirent toutes les abominations, les sacriléges, les meurtres qui nous sont décrits par Josèphe dans l'histoire de la guerre des Juifs.

* AIGUILLON, instrument qui sert à piquer les bœufs. Celui qui était en usage chez les Hébreux, au temps de Samgar, était vraisemblablement à peu près le même que celui qui l'est encore de notre temps en Palestine. *Voyez* SAMGAR.

* AIL, est certainement désigné par le mot *schoum* שום, car aujourd'hui même dans une grande partie de l'Orient cette plante ne porte pas d'autre nom. Forskål range les aulx parmi les végétaux qui viennent en Egypte sans culture. Quant aux anciens Egyptiens, outre le livre des *Nombres* (XI, 5), un passage d'Hérodote (*Euterpe*, pag. 106, edit. Steph.), prouve que le peuple du moins faisait une grande consommation d'ail (1).

AILA ou ÆLATH. *Voyez* ELATH.

AILE, *ala* Les Hébreux sous le nom d'*aile* entendent non-seulement les ailes des oiseaux, mais aussi le pan des habits, l'extrémité d'un pays, les ailes d'une armée ; et dans le sens figuré et métaphorique, la protection, la défense. Dieu dit qu'il a porté son peuple *sur les ailes des aigles* (*b*) ; c'est-à-dire, qu'il les a tirés de l'Egypte, comme un aigle porte ses petits sous ses ailes. Le Prophète prie Dieu de le protéger sous ses ailes (*c*) : il dit que les enfants des hommes espèrent dans la protection de ses ailes (*d*) : *In tegmine alarum tuarum sperabunt*. Ruth prie Booz d'étendre sur elle *l'aile* de son habit (*e*) : *Expande pallium tuum* (Hébreu : *alam tuam*) *super famulam tuam*. Jérémie, II, 34 : *Le sang s'est trouvé dans vos ailes, dans le pan de vos habits*. Isaïe parlant de l'armée du roi d'Israel et de Syrie, qui devait venir sur les terres de Juda, dit (*f*) : *L'étendue de ses ailes remplira toute votre terre, ô Emmanuel*. Le même prophète nomme les sistres des Egyptiens *cymbalum alarum* (*g*), apparemment à cause des baguettes qui jouaient dans les trous du sistre.

Ailleurs il nomme *l'aile de la terre*, l'extrémité du pays (*Isaïe* XIV, 16). Nous avons ouï les louanges du Juste de l'extrémité de la terre : *A finibus terræ*, (l'Hébreu) *ab alis terræ*. Voyez aussi Job XXVIII, 13. *Tenuisti extrema terræ* (Malach. IV, 2). On donne aux rayons du soleil le nom d'*ailes : Orietur vobis Sol justitiæ, et sanitas in pennis ejus ;* ou plutôt, on nous représente le soleil comme ayant des ailes, à cause de l'extrême rapidité de sa course. Les profanes donnent quelquefois des ailes aux animaux qui traînent le char d'Apollon : ils en donnent aussi à Mithras, qui est le soleil. Osée IV, 19, parlant du vent, nous le représente avec des ailes : *Ligavit eum spiritus in alis suis*.

* AIN. *Voyez* AEN.

AINESSE, *droit d'aînesse*. *Voyez* ci-après PREMIERS-NÉS, *droits des premiers-nés*.

AION (*h*), ou AHION (*i*), peut-être *Ein* ou *Enan*, frontière de Damas (*j*). On trouve *Inna* dans la Cœlé-Syrie, au soixante-huitième degré de latitude, et au trente-troisième degré de longitude, selon Ptolémée.

[D. Calmet reconnaît ici que *Aion*, *Ahion* et *Enan*, sont la même localité, et il a raison. Ailleurs, il distingue *Ahion* (voyez ce mot), qu'il place dans la tribu d'Ephraïm ; c'est une double erreur. Pour Simon, *Ahion* et *Aion* étaient aussi la même ville ; mais, contrairement au texte, il l'avait placée avant Calmet dans Ephraïm. Pour Huré, Ahion est une ville d'Ephraïm, et Aïon, une ville d'Aser. Si on consulte les textes, on sera convaincu qu'*Ahion*, *Aion* et *Enan* sont la même ville, et on verra qu'ils disent qu'elle était située dans la tribu de Nephthali. Ce sont III *Reg*. XV, 20 ; IV *Reg*. xv, 29 ; II *Par*. XVI, 4 ; *Ezech*. XLVIII, 1, et même le chap. précédent, vers. 17, où vous trouverez *Enon* pour *Enan*. Elle était la plus septentrionale de cette tribu, sur la frontière de Damas, comme dit Calmet, et devait être une place forte ruinée quand écrivait Ezéchiel.]

AIR. L'air est souvent désigné sous le nom de *ciel ;* ainsi, *les oiseaux du ciel* pour *les oiseaux de l'air*. Dieu fit pleuvoir du *ciel* (*k*) sur Sodome le soufre et le feu ; c'est-à-dire, il fit pleuvoir de l'air. Que le feu descende *du ciel*, c'est-à-dire de l'air (*l*). Moïse menace les Israélites des effets de la colère de Dieu, de les faire perir par un air corrompu (*m*) : *Percutiat te Dominus aere corrupto*, ou peut-être par un vent brûlant qui cause des maladies mortelles, ou par une sécheresse qui fait périr les moissons.

Battre l'air (*n*), *parler en l'air* (*o*), sont des manières de parler usitées même en notre langue, pour dire, parler sans jugement, sans intelligence, se fatiguer en vain. *Les puissances de l'air* (*Ephes*. II, 2) sont les démons qui exercent principalement leur puissance dans l'air, en y excitant des tempêtes, des vents, des orages.

AIRE, *où l'on bat le froment*. Il en est très-souvent parlé dans l'Ecriture. C'étaient des lieux à la campagne exposés à l'air, dans

(*a*) *Vide Origen*, *Chrysost*., *Maldonat*., *Grot*., *Scult*., *Hammon*., *Leclerc*, *Lud. de Dieu*, *etc*., *in Matth*. xxiv.
(*b*) *Exod*. xix, 4. Voyez aussi *Deut*. xxxii, 11.
(*c*) *Psalm*. xvi, 9.
(*d*) *Psalm*. xxxv, 8.
(*e*) *Ruth*. iii, 9.
(*f*) *Isai*. viii, 8
(*g*) *Isai*. xviii, 1.
(*h*) IV *Reg*. xv, 29.
(*i*) III *Reg*. xv 20.
(*j*) *Ezech*. xlvii, 1.
(*k*) *Genes*. xix, 24
(*l*) IV *Reg*. i, 11
(*m*) *Deut*. xxviii, 22. *L'Heb*. שדפון. 70 : Ἀνεμοφθορίᾳ. *Vide* III *Reg* viii, 37.
(*n*) I *Cor*. ix, 26.
(*o*) I *Cor*. xiv, 9.
(1) *Introduct. aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.* tom. II, p. 162.

lesquels on battait le grain, ou par le moyen des traîneaux, ou avec des bâtons, ou sous les pieds des chevaux ou des bœufs, que l'on faisait courir en rond sur les gerbes dressées les unes auprès des autres, l'épi en haut. Les anciens auteurs qui ont écrit de l'agriculture, nous marquent exactement la manière dont on faisait ces aires. On mêlait de la lie d'huile avec de la terre grasse, et quand cette terre en était bien imbibée, on la battait et on l'aplanissait. Lorsqu'elle était sèche, ni les rats, ni les fourmis ne pouvaient la pénétrer; l'herbe n'y croissait point, l'eau n'y entrait point et n'y faisait point de boue. Quand le grain était battu et mêlé avec la paille brisée et broyée, on attendait le lever du vent du soir, et alors on jetait le tout en l'air avec des pelles. Le bon grain retombait dans l'aire, et la paille se dissipait, et était emportée par le vent. Il est bon d'avoir une idée de ces sortes de choses qui sont assez différentes de ce qui se pratique dans nos contrées, pour entendre les allusions que l'Ecriture y fait en plus d'un endroit.

AIRE D'AREUNA (a), ou, comme elle est appelée dans les Paralipomènes (b), l'*Aire d'Ornan*, était située sur le mont de Sion, où dans la suite on bâtit le temple de Jérusalem. Cette aire appartenait à Aréüna, ou Ornan Jébuséen. David y ayant vu l'ange du Seigneur prêt à frapper la ville de Jérusalem, et ayant appris que c'était le lieu que le Seigneur avait choisi pour y établir son culte, acheta cette aire pour le prix de cinquante sicles d'argent, ou même de six cents sicles d'or, comme portent les Paralipomènes (c); et il y offrit au Seigneur un holocauste des bœufs qu'il acheta d'Ornan, et il le consuma sur le feu qu'il fit avec le bois des chariots et des jougs des bœufs. — [*Voyez* AREUNA.

AIRE D'ATHAD (d). C'est le lieu où les fils de Jacob et les Egyptiens qui les accompagnaient, firent le deuil de ce patriarche, et qu'on appela depuis *Abel-Mizraïm* (1), le deuil des Egyptiens. Il y en a qui le mettent au delà du Jourdain : mais d'autres croient qu'il était en deçà de ce fleuve. Saint Jérôme (e) le place entre le Jourdain et Jéricho, à deux milles du fleuve, et à trois milles de Jéricho, au lieu où l'on bâtit depuis *Bethagla*. Procope de Gaze le place de même (f). Ceux qui le mettent au delà et à l'orient du Jourdain, paraissent avoir été trompés par les paroles de saint Jérôme, qui dit qu'*Abel-Mizraïm*, ou le deuil des Egyptiens, ou l'*Aire d'Athad, est au delà du Jourdain :* mais il prenait ces mots *au delà du Jourdain*, par rapport à ceux qui venaient de l'Egypte, à l'égard desquels l'*Aire d'Athad* était au delà de ce fleuve, supposé qu'ils prissent le même chemin que les Israélites prirent depuis, pour entrer dans la terre de Chanaan. Ce qui n'est nullement certain.

AIRE DE NACHON. C'est l'endroit où Oza fut frappé de Dieu (g), ayant imprudemment voulu mettre la main à l'arche, pour l'empêcher de tomber du chariot où elle était. On ne sait pas exactement la situation de l'*Aire de Nachon*. Les uns croient que *Nachon* est le nom d'un homme à qui cette aire appartenait. D'autres traduisent (h) l'*Aire préparée;* le lieu destiné pour y placer l'arche. Et en effet, l'arche fut placée fort près de là, dans la maison d'*Obed-édom*, qui demeurait ou dans Jérusalem, ou fort près de la ville. Mais il est toujours certain que sa maison ne peut être appelée l'*Aire préparée*, puisque la première intention du roi David n'était pas de la mettre en cet endroit. Dans les Paralipomènes (i), au passage parallèle à celui-ci, on lit, l'*Aire de Chidon* [ou de *Kidon*,] au lieu de l'*Aire de Nachon*. Or, l'aire de Chidon est aussi inconnue que l'aire de Nachon.

AITHAM, ou AITHAN. *Voyez* ETHAM.

AKIBA, rabbin fameux qui vivait vers l'an de Jésus-Christ 130, et qui fut comme le précurseur et le prophète du célèbre imposteur Barcochebas. Les Juifs qui relèvent beaucoup son mérite (j), nous enseignent qu'Akiba descendait de Sisara, général de l'armée de Jabin, roi de Chanaan (k), et qu'il était né d'une mère juive. Il passa quarante ans à la campagne, occupé à garder les troupeaux d'un riche bourgeois de Jérusalem nommé Calba Cuva. La fille de son maître lui proposa de l'épouser s'il voulait quitter son métier de berger, et s'appliquer à l'étude. Akiba le promit, ils firent un mariage clandestin, et Akiba étant allé à l'académie, y passa douze ans avec une telle réputation, qu'il en ramena douze mille écoliers. Sa femme lui conseilla d'y retourner; il y demeura encore douze ans, et sa réputation croissant toujours, il en ramena vingt-quatre mille disciples. On voit bien que ce prodigieux nombre d'écoliers est une hyperbole rabbinique. Ils enchérissent encore, en disant que tous ces écoliers moururent entre Pâques et la Pentecôte, pour ne s'être pas porté l'un à l'autre le respect convenable. Ils furent tous enterrés au pied d'une colline près de Tibériade.

Akiba continua d'enseigner, et composa deux ouvrages, l'un nommé *Mechilta* (l), ou *Mechiltin*, et l'autre nommé *Jetzira* (m), fort différent d'un autre ouvrage de même titre attribué au patriarche Abraham, et imprimé par Rittangèbe. Les Juifs disent qu'Akiba était si savant, qu'il pouvait rendre

(a) II *Reg.* xxiv, 16, 18. גרן האורנה

(b) I *Par.* xxi, 18, et seq. II *Par.* iii, 1. גרן ארנן *Area Ornan.*

(c) I *Par.* xxi, 25.

(d) *Genes.* l, 11. גרן האטד

(e) *Hieronym. in Locis Hebr. in Area Atad.*

(f) *Procop. Gaz. ad Genes.* l

(g) II *Reg.* vi, 6.

(h) II *Reg.* vi, 6. עד גרן נכון *Area Nachon.* 70 : [illegible] ou Νωχών.

(i) I *Par.* xiii, 9. גרן כידון *Area Chidon.* 70 : [illegible]

(j) Basnage, Hist. des Juifs, t. II, l. IV, c. viii, p. 126, 127.

(k) *Judic.* iv.

(l) מכילתא *Mechilta.*

(m) ספר יצירה *Sepher Jesira.*

(1) D. Calmet en a déjà parlé sous ce titre.

raison de la plus petite lettre de la loi; et que Dieu lui avait révélé ce qu'il avait caché à Moïse. On trouve dans la *Misne* mille sentiments qu'on lui attribue, et qu'on regarde comme autant de maximes et de décisions.

Il jouissait de toute sa réputation, et était chef du Sanhédrin, lorsque *Barcochébas*, ou le fils de Cochebas parut. On dit (*a*) que le nom de cet imposteur était *Coseb* ou *Bar-Cosebas*. le menteur, ou le fils du menteur, et qu'Akiba l'ayant aperçu, s'écria : *Voici l'étoile qui doit sortir de Jacob*, faisant allusion à ces paroles des Nombres (*b*) : *Il sortira une étoile de Jacob, et il s'élèvera une verge d'Israel qui fera mourir les chefs de Moab*, etc. Il est certain qu'Akiba s'attacha à Barcochebas, et qu'il lui servit d'écuyer ou de précurseur, à peu près comme saint Jean-Baptiste en avait servi à Jésus-Christ. Mais ces deux hommes étaient animés d'un esprit bien différent de celui qui animait le Sauveur et saint Jean. Ils allumèrent la guerre dans la Judée, inspirèrent l'esprit de révolte aux Juifs, commirent une infinité de désordres dans la Judée et dans la Syrie, firent mourir des milliers de chrétiens et de Romains, et causèrent la ruine entière de leur patrie. On peut voir les articles d'*Adrien* et de *Barcochébas*.

Après la prise de Bitther, où Barcochébas s'était enfermé, comme dans son fort, avec ses meilleures troupes, Akiba fut fait prisonnier, et demeura quelque temps dans les liens, témoignant un si grand attachement aux cérémonies de ses pères, qu'il aimait mieux se passer de boire, et employer à se laver l'eau qu'on lui donnait, que d'omettre cette pratique. L'empereur Adrien châtia sévèrement son imposture, et le fit, dit-on, écorcher avec un peigne de fer; et *avec lui s'évanouit l'honneur de la loi*, disent les rabbins (*c*). Ils ajoutent que Judas le Saint, autre célèbre docteur, vint au monde le jour qu'Akiba mourut, c'est-à-dire, en l'an 135; car Bitther fut prise le 10 d'août de cette année.

AKRABATENE, et Akrabim. *Voyez* les deux Acrabatène.

ALABARQUE. Ce terme ne se trouve pas dans le texte de l'Ecriture; mais Josèphe l'emploie en plus d'un endroit (*d*), pour marquer le chef des Juifs d'Alexandrie. Philon (*e*) appelle ce magistrat *Génarque*, et Josèphe (*f*) en quelques endroits, *Ethnarque*. Ces deux derniers termes signifient chef d'une nation. Mais on dispute sur la signification d'*Alabarque*. Il y en a (*g*) qui croient que ce nom fut donné par raillerie au premier magistrat ou au chef des Juifs d'Alexandrie, par les Gentils de la même ville, qui haïssaient et méprisaient les Juifs. D'autres dérivent *Alabarches* d'Alaba, qui signifie de l'encre à écrire (*h*); en sorte qu'*Alabarches* signifierait proprement le chef de l'écriture, des péages, des impôts que l'on tirait sur les animaux qui sortaient du pays.

Fullérus (*i*) le dérive de l'hébreu ou du syriaque *halap* et *arcin* (*j*), comme qui dirait l'*intendant*, ou le *délégué* du souverain : car dans les lieux où les Juifs étaient en grand nombre, ils avaient sur eux un chef de leur nation, ou un autre, auquel ils s'adressaient particulièrement dans leurs affaires, sans aucune dépendance du président ou du gouverneur envoyé du souverain, pour gouverner les autres sujets. Mais cette dernière étymologie ne me contente pas plus que les autres que l'on a rapportées. Il est certain que la dignité d'*Alabarque* était commune dans l'Egypte, comme on le voit par Juvénal (*k*); et que les empereurs Valens, Gratien et Théodose, parlent de la douane ou des impôts nommés *Alabarchia* (*l*) dans l'Egypte. Il y a apparence qu'originairement le nom d'*Alabarque* signifiait celui qui avait la douane du sel, et qu'ensuite on le donna par une espèce de mépris, au chef ou au gouverneur des Juifs d'Alexandrie. Alexandre, frère de Philon, fut Alabarque des Juifs de cette ville. En ce sens l'étymologie d'*Alabarque* viendra du Grec d'*als*, *alos*; le sel, et *archôn*, ἄρχων, le chef.

ALAM fut un de ceux dont les enfants retournèrent de la captivité de Babylone avec Zorobabel (*Esdr.* VIII, 7). — [*Alam* est le même qu'*Elam*. Il y eut douze cent cinquante-quatre de ses descendants qui revinrent avec Zorobabel (*Esdr.* II, 31), et soixante-dix avec Esdras, sans y comprendre Isaï, fils d'Athalias (VIII, 7).]

ALAMATH, fils de Jaada [ou Jara], de la tribu de Benjamin. 1. *Par.* VIII, 36; IX, 42.

* **ALBAR** ou Albarie. *Voy.* Apamée.

ALBATRE. Il est dit dans l'Evangile (*m*) que Jésus-Christ étant à table à Béthanie dans la maison de Simon le lépreux, *Marie, sœur de Marthe et de Lazare, y vint, et répandit sur les pieds du Sauveur un vase d'albâtre plein d'un nard d'épi très-précieux*. Ce vase d'albâtre était d'une sorte de marbre blanc, dans lequel on conservait les liqueurs précieuses. Pline (*n*) dit que l'on trouvait cette espèce de pierre ou de marbre dans des carrières aux environs de Thèbes d'Egypte, et de Damas de Syrie. On les façonnait au tour avec assez de facilité, parce que cette pierre n'était pas dure ni fort cassante. On donna aussi le nom d'*albâtre* en général à tous les vases à mettre des liqueurs, de quelque matière qu'ils fussent composés. Il y a

(*a*) *Rabb. apud. Scaliger.*
(*b*) *Num.* xxiv, 17.
(*c*) *Misna in Sota* 515.
(*d*) *Joseph. Antiq. l.* XVIII, *c.* viii *et* xx, *et l.* XX, *c.* iii. Ἀλαβάρχης.
(*e*) *Philo in Flacc. p.* 975. *d.* Γενάρχης.
(*f*) *Joseph. Antiq. l.* XIX, *c.* iv, *p.* 674. *A. B.*
(*g*) *Vales. not. in Euseb. l.* II, *c.* v. *Ita et Turneb. l.* XXVII, *c.* xxv.
(*h*) *Cujac. l.* VIII. *Observat. c.* xxxvii.
(*i*) *Fuller. t.* IV. *Miscell. Theologic. c.* xvi. *Vide Martinii-Lexicon.*
(*j*) חלף *loco, vice.* ארכין ou *Archôn* ארכא.
(*k*) *Juvenal. Satir.* i, *v.* 129. *Inter quos ausus habere Nescio quos titulos Ægyptius aut alabarchos.*
(*l*) *L.* IX, *c. de Vectig. et Commiss. Usurpationem totius licentiæ summovemus circa vectigal alabarchiæ per Ægyptum.*
(*m*) *Matth.* xxvi, 6, 7.
(*n*) *Plin. l.* XXXVI, *c.* viii.

même quelques auteurs (*a*) qui croient que celui dont il est ici question était de verre; et ils confirment ce sentiment parce que saint Marc (*b*) dit que la femme qui répandit le parfum sur le Sauveur, brisa le vase d'albâtre. On avait donné au grand Constantin (*c*) un vase de verre, qu'on disait être celui dans lequel avait été la liqueur qui fut répandue sur la tête de Jésus-Christ. Mais Théodose le fit ôter de la place publique de Constantinople, et le fit mettre dans un lieu plus sûr et plus convenable. On prétend que le nom d'*albâtre*, marque plutôt la forme que la matière de ce vase. *Alabastrum* peut signifier un vase qui n'a point d'anse. Il est certain que ce terme se met en général pour un vase à mettre du parfum.

ALCIME, ou JACIME, ou JOACHIM, grand-prêtre des Juifs, établi en 3842, mort en 3844, avant J.-C. 156, avant l'ère vulgaire 160. Il était de race sacerdotale, mais non pas d'une famille du premier rang, ni de celles dont les ancêtres eussent possédé la grande sacrificature (*d*). D'ailleurs il s'était souillé par des actes d'idolâtrie au commencement de la persécution d'Antiochus Epiphanes (II *Mach.* XIV, 3). Il entra dans cette souveraine dignité par des voies tout à fait irrégulières. Ce fut le roi Antiochus Eupator qui l'y établit, après la mort de Ménélaüs; mais Alcime n'en fit les fonctions qu'après la mort de Judas Machabée. Voyant donc qu'il ne pouvait entrer dans l'exercice de sa dignité de grand-prêtre, il n'eut pas plutôt appris que Démétrius, fils d'Antiochus Epiphanes s'était échappé de Rome, et était arrivé en Syrie, qu'il le vint trouver (*e*), et s'étant mis à la tête des Juifs apostats qui étaient à Antioche, il vint se jeter aux pieds de ce nouveau roi, et le supplier de les défendre contre les violences de Judas Machabée, qu'il accusait d'opprimer tous ceux qui étaient attachés au parti du roi, et de les avoir dispersés et chassés hors de leur pays. Il le pria en même temps d'envoyer quelqu'un en Judée, pour y voir les désordres et les maux que Judas Machabée y avait causés, et pour châtier son insolence.

Démétrius y envoya aussitôt Bacchides à la tête d'une armée (*f*), et, confirmant Alcime dans la charge de grand sacrificateur, il lui ordonna d'accompagner Bacchides, et les chargea tous deux du soin de cette guerre. Etant arrivés en Judée, ils essayèrent d'abord de surprendre Judas et ses frères, et sous prétexte de traiter avec eux, ils crurent les attirer par de belles paroles à une entrevue, où ils devaient se saisir de leurs personnes. Mais Judas et ses frères découvrirent ou soupçonnèrent le piége qu'on leur tendait, et l'évitèrent. D'autres qui ne furent pas si prudents y tombèrent et y périrent, entre autres soixante Assidéens, et plusieurs scribes ou docteurs de la loi, qui, ne pouvant s'imaginer qu'un prêtre de la race d'Aaron fût capable de les tromper, se contentèrent du serment de paix qu'il leur donna, et le vinrent trouver; mais il ne les eut pas plutôt entre ses mains, qu'il les fit tous égorger. Après cette perfidie, personne ne voulut plus se fier à lui.

Bacchides ayant ainsi établi Alcime par force dans la Judée, sortit de Jérusalem avec son armée (*g*), et vint camper à Bethzécha, dans le dessein de s'en retourner en Syrie. De là il envoya prendre plusieurs de ceux qui avaient quitté son parti, et quelques-uns du peuple, et les ayant mis à mort, il les fit jeter dans un grand puits. Après cela ayant remis toute la province entre les mains d'Alcime, et lui ayant laissé des troupes pour le soutenir, il s'en retourna vers le roi Démétrius. Alcime se soutint quelque temps avec assez de bonheur; il lui venait beaucoup de déserteurs, avec lesquels il fit de grands ravages dans le pays. Mais Judas reprit bientôt le dessus, et empêcha Alcime et ses gens de faire des courses dans le pays. Celui-ci ne pouvant plus résister à Judas, s'en retourna à la cour, porta au roi une couronne d'or (*h*), une palme et des branches d'or, qu'il avait apparemment enlevées du Temple, et ayant pris son temps, renouvela ses plaintes contre Judas (*i*), et fit entendre au roi, que pendant que cet homme vivrait, jamais son autorité ne serait bien établie dans la Judée. Tous ceux qui avaient l'oreille du roi lui insinuaient continuellement la même chose: enfin on l'anima de telle sorte, qu'il envoya contre lui une nouvelle armée sous le commandement de Nicanor, son ancien ennemi, avec ordre de se défaire de Judas, de disperser son parti, et d'établir Alcime dans la pleine possession de sa dignité.

Nicanor (*j*), qui connaissait la valeur de Judas, ne jugea pas à propos de l'attaquer par la voie des armes: il lui proposa un traité, et on convint des articles (*k*); mais Alcime qui ne trouvait pas qu'on ménageât assez ses intérêts dans ces conférences, alla trouver le roi, et le prévint si fort contre le traité, qu'il ne le voulut pas ratifier, et envoya à Nicanor des ordres positifs de continuer la guerre, jusqu'à ce qu'il eût tué Judas, ou qu'il l'eût pris et envoyé prisonnier à Antioche. Nicanor fut donc obligé malgré lui de recommencer les hostilités contre Judas et ses frères.

Nicanor essaya de s'assurer de la personne de Judas dans une entrevue qu'il eut avec lui à Jérusalem (*l*); mais Judas s'étant aperçu de la trahison, se retira et recommença la guerre. Nicanor fut battu à Capharsalama, et dans une seconde bataille qu'il

(*a*) *Epiphan. l. de Mensur.*
(*b*) *Marc.* XIV, 3.
(*c*) *Suidas in* [illegible].
(*d*) *Joseph. Antiq. l.* XX, *c.* VIII.
(*e*) I *Mach.* VII, 1, 2. 20. An 3842.
(*f*) An du monde 3843.
(*g*) I *Mac.* VII, 19, 20.
(*h*) II *Mac.* XIV, 3, 4.
(*i*) II *Mac.* VII, 25. 26, etc.
(*j*) An du monde 3843.
(*k*) I *Mac.* VII, 26, etc. II *Mac.* XIV, 26, 29.
(*l*) II *Mac.* VII, 27, 32.

livra à Judas, il fut mis à mort, et son armée mise en déroute. Démétrius, en étant informé, renvoya Bacchides et Alcime en Judée (*a*) avec une puissante armée, qui était l'élite de ses troupes. Judas n'avait que trois mille hommes. La terreur s'étant mise dans sa petite armée, elle se débanda, et il ne lui en resta que huit cents. Avec ce petit nombre de gens il osa attaquer l'ennemi, lui tua bien du monde, et après avoir fait des prodiges de valeur, il mourut accablé par le nombre (*b*).

Par sa mort, Alcime et son parti se trouvèrent délivrés d'un ennemi redoutable. Les apostats et les mécontents commencèrent à lever la tête, et devinrent les plus forts. Ils se rendirent les maîtres dans tout le pays. Alcime commença alors à exercer les fonctions sacriléges de la sacrificature, qu'il avait achetée à prix d'argent. Mais ayant entrepris d'abattre le mur du parvis intérieur bâti par les prophètes (*c*), apparemment le mur qui séparait l'autel des holocaustes du parvis des prêtres, Dieu l'en punit en le frappant de paralysie, dont il mourut après trois ou quatre ans de pontificat, l'an du monde 3844. *Voyez* notre Dissertation sur les grands-prêtres des Hébreux, à la tête de notre commentaire sur le livre de Judith.

* ALEP, nom moderne d'une ville de Syrie, à laquelle les Arabes conservent encore aujourd'hui son ancien nom, *Haleb*, que lui donnaient les Syriens. Il serait utile de savoir à quelle époque remonte cette dernière appellation; je la crois plus moderne que celle de *Berroé*, donnée à la même ville par les Grecs. « Tous les auteurs orientaux, dit M. Malivoir (1), s'accordent sur la haute antiquité de la ville d'Alep. » Il est fâcheux que M. Malivoir n'ait pas donné la plus ancienne date constatée par les auteurs dont il parle. Je ne vois rien qui empêche de reconnaître Berroé dans *Béroth* ou *Bérothai*, que David, roi d'Israel, prit sur Hadarézer, roi de Syrie (2), mille vingt-huit ans avant Jésus-Christ (3). Dans le texte parallèle des *Paralipomènes*, XVIII, 8, au lieu de Béroth ou Bérothaï, on lit *Chun*, par suite d'une altération de copiste. « La ville d'Alep, dit encore M. Malivoir (4), après avoir été longtemps un sujet de guerres entre les empereurs grecs et les rois de Perse qui s'en disputaient la possession, tomba au pouvoir des khalifs. Elle fut conquise successivement par divers peuples, jusqu'au quinzième siècle, qu'elle tomba au pouvoir de Tamerlan. Après avoir subi tant de révolutions, cette ville fut conquise par les Ottomans, sous le règne de Sélim Ier, en 1517, qui en sont restés les maîtres jusqu'à présent. » La ville d'Alep était autrefois très-commerçante; mais elle a beaucoup perdu depuis un dernier tremblement de terre. Elle renferme environ deux mille catholiques, sans compter ceux répandus dans les campagnes des environs.

ALEPH. C'est le nom de la première lettre de l'alphabet hébreu, d'où l'on a formé l'*alpha* des Syriens et des Grecs. Ce nom signifie chef, prince ou mille. On trouve quelques psaumes et quelques autres ouvrages dans l'Ecriture qui commencent par *aleph*, et dont les autres versets continuent par les lettres suivantes de l'alphabet. Il n'y a dans cela aucun mystère; mais ces pièces s'appellent *acrostiches*, parce que tous les vers qui les composent commencent par une lettre de l'alphabet, selon l'ordre et l'arrangement qu'elles tiennent entre elles dans l'ordre grammatical. Ainsi, dans le psaume *Beati immaculati in via*, les huit premiers vers commencent par *aleph*, les huit suivants par *beth*, et ainsi des autres. Dans le psaume CX, *Confitebor tibi, Domine, in toto corde meo*, ce vers commence par *aleph;* ce qui suit, *in concilio justorum et congregatione*, commence par *beth*, et ainsi de suite. Dans les *Lamentations* de Jérémie, il y a deux chapitres dont la première strophe seulement commence par *aleph*, la seconde par *beth*, et ainsi des autres. Le troisième chapitre a trois versets de suite qui commencent par *aleph*, puis trois autres qui commencent par *beth;* et les Hébreux ne connaissent point d'autres vers acrostiches que ceux-là.

Les Juifs se servent aujourd'hui de leurs lettres pour marquer les chiffres. *Aleph* vaut un, *beth* deux, *gimel* trois, et ainsi des autres; mais je ne vois pas qu'anciennement ils aient eu le même usage. Pour le reste, on peut consulter les grammaires hébraïques. On en a depuis peu imprimé une en français à Paris, chez Colombat, en faveur de ceux qui n'entendent pas le latin; pour les latines, elles sont très-communes. On peut consulter aussi ce que nous dirons ci-après sous les articles de LANGUE HÉBRAIQUE, de GRAMMAIRE, de POINTS-VOYELLES, de LETTRES, etc.

ALEXANDRA, autrement SALOMÉ. (*Salomé* en hébreu (*d*) signifie à peu près la même chose qu'*Alexandra* en grec; et *Alexandra* est en grec le même que *Salomé* en hébreu (5). Dans les derniers temps de la république des Hébreux, presque tous les Juifs avaient deux noms, l'un grec et l'autre hébreu ou syriaque (6).) *Alexandra* fut premièrement femme d'Aristobule, surnommé *Philellen*, ou ami des Grecs, duquel elle n'eut point d'enfants. Elle épousa ensuite Alexandre Jannée, frère d'Aristobule, son premier mari, et dont on parlera au long ci-après sous l'article d'*Alexandre Jannée*. Elle fut vingt-sept ans avec ce second mari;

(*a*) I *Mach.* IX, 1, 22.
(*b*) An du monde 3843.
(*c*) II *Mach.* VII, 9; IX, 54. *Joseph. Antiq. l.* XII, *c.* XVII.
(*d*) שלום *pacifica*, *felix* Ἀλέξανδρος, peut signifier celui qui aide les hommes, ou celui qui les protége contre la violence des autres hommes.
(1) Consul de France à Alep, dans sa réponse à M. Poujoulat, que ce dernier reproduit dans sa lettre de juin 1831, qui est la CLXXXIe de la *Correspondance d'Orient*, tom. VII, pag. 176.
(2) II *Reg.* VIII, 8.
(3) Suivant l'*Art de vérifier les dates*.
(4) Dans la pièce déjà citée, pag. 177.
(5) Il me semble que c'est dire deux fois la même chose.
(6) Toute cette parenthèse est de Dom Calmet.

et, lorsqu'elle le vit près d'expirer devant le château de Ragaba, qu'il assiégeait, elle lui représenta le triste état où il la laissait, elle et ses enfants, parce que tous les Juifs lui avaient toujours été très-opposés (a).

Alexandre lui répondit qu'elle célât premièrement sa mort aux soldats jusqu'après la prise de Ragaba; secondement, que quand elle serait arrivée à Jérusalem, elle fît venir les principaux des Pharisiens dont le pouvoir était très-grand parmi les Juifs, soit pour rendre odieux ceux qu'ils haïssaient, ou pour leur concilier l'estime et l'amitié des peuples. *Lors donc qu'ils seront venus*, lui dit-il, *montrez-leur mon corps, et dites-leur que vous les en laissez les maîtres, qu'ils peuvent ou le jeter à la voirie sans sépulture, ou même l'outrager en toute manière, en haine du peu de considération que j'ai eu pour eux. Vous ajouterez que vous ne voulez rien faire que de leur aveu et par leur conseil dans le gouvernement du royaume. Si vous en usez de cette sorte, assurez-vous qu'ils me feront rendre les honneurs de la sépulture plus somptueusement que vous ne feriez vous-même, et que, contents de la déférence que vous leur témoignerez, ils vous laisseront dominer en paix* (b).

Alexandra suivit le conseil de son mari (c), et les Pharisiens, gagnés par ces marques de déférence que la reine leur donna, commencèrent à louer publiquement le roi comme un prince qui avait gouverné dans la justice, et qui méritait que tout le peuple s'intéressât à l'honorer et à lui faire des funérailles magnifiques. Le peuple entra aisément dans la pensée des Pharisiens, et jamais roi ne fut enterré plus somptueusement que le roi Alexandre Jannée (1). Ce prince en mourant avait laissé deux fils, Hircan et Aristobule, et avait donné à la reine Alexandra la régence du royaume. Ainsi, elle gouverna paisiblement et heureusement, parce qu'elle avait toujours paru désapprouver les choses que le roi son mari avait faites contre le peuple. Du reste, elle n'avait proprement que le nom de reine, et les Pharisiens gouvernaient véritablement sous son nom. Elle ne laissait pas de faire certaines choses importantes de son chef, et elle entretenait un grand nombre de soldats à sa solde; en sorte qu'elle était redoutable à tous ses voisins, et qu'elle se faisait donner des ôtages de leur part.

Sous son gouvernement, tout le pays était en paix; nul ennemi de dehors ne troublait la tranquillité du peuple. Les Pharisiens furent les seuls qui y causèrent du trouble, en demandant à la reine qu'elle vengeât la mort des huit cents hommes que le roi Alexandre Jannée avait crucifiés, et qu'elle leur livrât ceux qui l'avaient porté à cette action d'inhumanité. Ils firent d'abord égorger un nommé Diogène, et après celui-là un autre; en sorte qu'il n'y avait plus d'assurance pour la vie d'aucun des amis d'Alexandre. Enfin, un jour, les premiers de la cour, et ceux qui avaient servi dans les armées sous le feu roi, vinrent au palais, ayant à leur tête Aristobule, et témoignant assez par leur air que ce qui se passait ne leur plaisait nullement (d). Ils demandèrent à la reine que si on ne voulait point avoir de considération pour leurs anciens services, qu'au moins on leur permît de se retirer, et de mettre leur vie à couvert des vexations des Pharisiens. Aristobule, fils d'Alexandra, fit éclater sur tous les autres son mécontentement, et parla à sa mère avec beaucoup de véhémence. La reine ne sachant quel autre parti prendre, distribua ces anciens officiers dans différentes forteresses du pays; mais elle n'en mit point dans les châteaux d'Hircanion, d'Alexandrion et de Maqueronte, où elle avait retiré ce qu'elle avait de plus précieux.

Quelque temps après (e) Alexandra envoya Aristobule, son fils, du côté de Damas, avec des troupes contre Ptolémée Mennæus, qui incommodait fort cette ville-là; mais Aristobule revint sans avoir rien fait de mémorable. Après cela (f), Tigrane étant venu assiéger Ptolémaïde, Alexandra lui envoya des ambassadeurs avec de grands présents, pour le prier de ne rien entreprendre contre ses États. Tigrane reçut fort bien ces ambassadeurs, promit d'avoir égard aux prières de la reine, et bientôt après il fut obligé de s'en retourner en Arménie, pour s'opposer à Lucullе, qui la ravageait.

Enfin, la reine Alexandra étant tombée dangereusement malade, Aristobule, son fils, crut qu'il ne devait pas différer à exécuter le projet qu'il avait formé depuis longtemps. Il sortit la nuit accompagné d'un seul serviteur, et alla dans tous les châteaux où commandaient les amis de son père, pour s'en rendre maître, et prévenir les Pharisiens, de peur qu'ils ne voulussent se saisir du gouvernement. Le lendemain, dès qu'il fut jour, et que l'on sut qu'Aristobule était absent, la reine se douta qu'il était allé pour faire quelque entreprise, et elle fut confirmée dans son sentiment, lorsqu'il vint courrier sur courrier, qui lui dirent que la plupart des forteresses s'étaient rendues les unes après les autres à Aristobule.

Ces nouvelles la jetèrent dans une grande consternation; on commença donc à se saisir de la femme et des enfants d'Aristobule, qu'il avait laissés à Jérusalem, et on les garda dans la forteresse qui était joignant le temple. Cependant Aristobule se rendit maître en très-peu de temps de vingt-deux forteresses, et il se vit bientôt à la tête d'un grand nombre de troupes, qui s'étaient volontairement rangées auprès de lui. Hircan,

(a) *Antiq. l.* XIII, *c.* XXIII.
(b) Au du monde 3026, avant Jésus-Christ 74, avant l'ère vulg. 78.
(c) *Antiq. l.* XIII, *c.* XXIV.
(d) Au du monde 3335, avant Jésus Christ 67, avant l'ère vulg. 71.
(e) An du monde 3934, avant Jésus-Christ 66, avant l'ère vulg. 70.
(f) La même année
(1) Voyez, à la tête de cet ouvrage, le *Calendrier des Juifs*, au mois *Sebath*, II[e] jour

son frère, et les premiers de la nation, vinrent trouver la reine, pour la prier de mettre quelque ordre aux affaires; mais la défaillance où elle se trouvait ne lui permettait plus de penser à la guerre. Elle mourut peu de temps après, âgée de soixante treize ans, après neuf ans de régence, l'an du monde 3935, avant J.-C. 65, avant l'ère vulgaire 69.

ALEXANDRA, fille d'Aristobule, et femme de Philippion (a), fils de Ptolémée Mennæus, prince de Chalcide, province située entre le Liban et l'Antiliban. Ptolémée étant lui-même devenu amoureux d'Alexandra, tua Philippion, et épousa sa veuve.

ALEXANDRA, fille d'Hircan, grand sacrificateur, et femme d'Alexandre, fils d'Aristobule, lequel Aristobule était frère du grand sacrificateur Hircan, et fils d'Alexandre Jannée, roi des Juifs. Alexandra, dont nous parlons, fut mère de Mariamne, femme du grand Hérode, et d'Aristobule, qui fut revêtu de la souveraine sacrificature, mais qui n'en jouit qu'un an, Hérode l'ayant fait noyer dans un bain à Jéricho (b).

Hérode ayant fait mourir le grand-prêtre Hircan, fit venir de Babylone un prêtre nommé *Ananel*, à qui il donna la grande sacrificature. Alexandra en fut si outrée, qu'elle écrivit à Cléopâtre, femme ou maîtresse de Marc-Antoine, qu'elle la priait de demander à Antoine le pontificat pour son fils Aristobule, frère de Mariamne, et petit-fils d'Hircan (c). Antoine ayant ouï parler de l'extrême beauté de Mariamne et d'Aristobule, écrivit à Hérode de lui envoyer Aristobule. Hérode s'en excusa, et, vaincu par les sollicitations de sa femme Mariamne, il donna la souveraine sacrificature à Aristobule, son beau-frère, mais il sut bientôt s'en défaire, comme nous l'avons dit; cependant il se plaignit fort d'Alexandra, qui s'était adressée à Antoine pour cela. Il lui commanda de demeurer dans le palais, et de ne se mêler d'aucune affaire (d). Le roi la fit observer de si près, qu'elle ne pouvait ni rien faire, ni rien dire, qui ne lui fût aussitôt rapporté.

Alexandra, indignée de se voir ainsi réduite à une espèce de captivité, écrivit à Cléopâtre pour s'en plaindre (e). Cléopâtre lui fit dire qu'elle tâchât par tout moyen de se retirer en Egypte avec son fils Aristobule; et qu'elle les y recevrait très-volontiers. Alexandra fit donc préparer deux bières ou deux cercueils, un pour elle, et l'autre pour son fils; elle donna ordre à ses gens de porter ces deux cercueils dans un vaisseau qui les attendait en mer. Mais un esclave d'Alexandra découvrit cette intrigue à Hérode, et Hérode la fit arrêter avec son fils dans le moment qu'on les portait dans ces deux cercueils. Il ne lui fit toutefois souffrir aucun mauvais traitement, craignant que Cléopâtre ne s'en ressentît, et ne lui rendît quelque mauvais office auprès de Marc-Antoine.

Après qu'Hérode eut fait périr Aristobule, fils d'Alexandra (f), cette princesse feignit de croire que sa mort était l'effet du hasard, attendant que l'occasion se présentât d'en tirer vengeance (g). Elle écrivit à Cléopâtre ce qui s'était passé, et le danger où elle était tous les jours de perdre la vie. Cléopâtre en fut touchée, et elle ne cessa de solliciter Antoine à venger la mort de ce jeune prince, qu'elle ne l'eût engagé à mander Hérode pour venir devant lui se justifier du crime dont on l'accusait. Hérode y alla, mais il sut tellement gagner Antoine par ses présents, qu'il n'écouta plus Cléopâtre, et qu'il déclara qu'Hérode étant roi des Juifs, n'avait à rendre compte à personne de ses actions.

Cependant le bruit s'étant répandu qu'Antoine avait fait mourir Hérode, Alexandra sollicita Joseph, oncle d'Hérode, qui gouvernait en l'absence de ce prince, de les mener elle et Mariamne auprès des enseignes romaines, afin que s'il arrivait quelque trouble dans la ville, elles y demeurassent en sûreté. Mais ce projet n'eut point de suite, parce que dans le même temps on reçut des lettres d'Hérode toutes contraires au bruit qui avait couru. Et lorsque ce prince fut de retour à Jérusalem, ayant été informé par sa sœur Salomé de tout ce qui s'était passé, il fit resserrer Alexandra, et la mit dans les liens.

Hérode ayant fait mourir Mariamne (h) pour les raisons qu'on dira ailleurs, Alexandra, sa mère, craignit un pareil sort (i), et feignit de blâmer la conduite de Mariamne et d'approuver sa mort. Lorsqu'on la conduisait au supplice, Alexandra la chargea d'injures, et voulut même se jeter à ses cheveux : ce que tous les assistants regardèrent comme une lâcheté et une faiblesse digne de mépris. La douleur qu'Hérode conçut de la mort de Mariamne le fit tomber dans une maladie dont il faillit mourir. Alexandra, le croyant à l'extrémité, sollicita les gouverneurs des deux forteresses qui étaient dans Jérusalem de les lui remettre, et aux enfants qu'Hérode avait eus de Mariamne, de peur que si le roi venait à mourir, d'autres ne s'en saisissent. Ces gouverneurs, qui n'aimaient pas Alexandra, donnèrent aussitôt avis à Hérode de ce qui s'était passé, et ce prince récrivit sur-le-champ qu'on la fit mourir : ce qui fut exécuté l'an du monde 3976, avant J.-C. 24, avant l'ère vulgaire 28.

ALEXANDRA, fille de Phazael, frère d'Hérode le Grand. Elle épousa Timias, un des

(a) *Antiq. l.* XIV, *c.* XIII.
(b) *Antiq. l.* XV, *c.* III.
(c) *Antiq. l.* XV, *c.* II.
(d) An du monde 3968, avant Jésus-Christ 32, avant l'ère vulg. 36.
(e) *Antiq. l.* XV, *c.* III. An du monde 3969, avant Jésus-Christ 31, avant l'ère vulg. 35.
(f) An du monde 3970, avant Jésus-Christ 30, avant l'ère vulg. 34.
(g) *Antiq. l.* XV, *c.* IV.
(h) An du monde 3976, avant Jésus-Christ 24, avant l'ère vulg. 28.
(i) *Antiq. l.* XV, *c.* XI.

plus puissants de l'île de Chypre, et mourut sans enfants (*a*).

ALEXANDRE LE GRAND, fils et successeur de Philippe, roi de Macédoine, est désigné dans les prophéties de Daniel (*b*) sous l'idée d'un léopard qui a quatre ailes, à cause de sa force et de la rapidité de ses conquêtes, et sous la figure d'un bouc (*c*) qui parcourt tout le monde avec tant de promptitude qu'il ne touche point la terre, et qui attaque un bélier ayant des cornes, le renverse et le foule aux pieds, sans que personne le puisse délivrer de sa puissance. Le bouc est Alexandre, et le bélier est Darius Condomanus, dernier empereur des Perses, successeur de Cyrus. Dans la statue qui fut représentée en songe à Nabuchodonosor (*d*), Alexandre est figuré par le ventre d'airain, et ses successeurs par les cuisses de fer. Il était destiné de Dieu pour renverser la monarchie des Perses dans l'Orient, et pour y établir celle des Grecs.

Après avoir rendu les derniers devoirs à son père Philippe (*e*), il fut choisi par les Grecs pour général des troupes qu'ils devaient envoyer contre les Perses. Il passa en Asie à la tête de trente-quatre mille hommes, l'an du monde 3670, avant J.-C. 330, avant l'ère vulg. 334. Il combattit contre les généraux de Darius, et les vainquit dans les campagnes d'Adaste. Il assujettit presque toute l'Asie Mineure dans une seule campagne. Il vainquit ensuite Orobate, un des généraux de Darius. Enfin, Darius lui-même étant venu avec une armée de quatre cents mille hommes de pied et de cent mille chevaux, il le défit (*f*) dans les défilés qui conduisent de la Syrie dans la Cilicie. Darius se sauva par la fuite, mais il abandonna son camp, son bagage, ses enfants, sa femme et sa mère.

Après avoir assujetti toute la Syrie, Alexandre vint à Tyr, et les Tyriens lui ayant refusé l'entrée de leur ville, il en forma le siége. Il écrivit en même temps à Jaddus, grand sacrificateur des Juifs, qu'il eût à le reconnaître, et à lui rendre les mêmes obéissances qu'il avait jusque-là rendues au roi de Perse (*g*) : mais Jaddus l'ayant refusé, sous prétexte qu'il avait juré fidélité à Darius, Alexandre résolut de marcher contre Jérusalem dès qu'il aurait réduit la ville de Tyr. Ce siége dura longtemps, et coûta beaucoup de travaux à Alexandre : mais enfin la ville fut prise et saccagée, et aussitôt il entra dans la Palestine, et la soumit à son obéissance. Comme il s'avançait contre Jérusalem pour punir le grand-prêtre du refus qu'il avait fait de lui obéir, Jaddus, craignant le ressentiment d'Alexandre, eut recours à Dieu par des prières et des sacrifices ; et le Seigneur lui ordonna en songe d'ouvrir les portes au conquérant, d'aller au-devant de lui à la tête de tout son peuple en habits blancs et avec des couronnes tête, et accompagné des prêtres avec le habits de cérémonies ; de se revêtir l même de ses ornements pontificaux, et marcher en ordre comme pour recev Alexandre en triomphe.

Jaddus obéit ; et Alexandre ayant vu loin venir à lui toute cette troupe, il fut to ché de respect, et, s'approchant du gra prêtre, il le salua le premier, adora Di dont le grand-prêtre portait le nom gr sur une lame d'or qui pendait sur son fro En même temps tout le peuple environ Alexandre et le salua par de grandes acc mations. Les rois de Syrie et tous les o ciers qui se trouvèrent autour du roi pouvaient assez admirer la conduite d' lexandre ; ils avaient peine à comprend qu'il fût dans son bon sens : il n'y eut q Parménion qui osa prendre la liberté de demander familièrement pourquoi lui, à q tous les peuples rendaient des soumissio en se prosternant devant lui, s'était ai prosterné devant le grand-prêtre des Jui Mais Alexandre lui répondit que ce n'é point au souverain pontife des Juifs, ma Dieu même, qu'il avait rendu ces respec Car, ajouta-t-il, *comme j'étais encore en Ma cédoine, je vis le Dieu des Juifs, qui, s'éta apparu à moi sous la même forme et dans même habit où j'ai vu ce grand-prêtre, m'en couragea, et me dit de ne rien craindre et faire promptement passer mon armée en Asi me promettant toutes sortes d'heureux succès et de me rendre maître sous sa conduite d l'empire des Perses. C'est pourquoi, aussitô que j'ai aperçu cet habit, je me suis souven de la vision que j'eus alors, et j'ai compr que mes entreprises étaient favorisées de Dieu et qu'il n'y avait rien que je ne dusse me pr mettre sous ses auspices. Ainsi, j'espère de voir bientôt maître de l'empire des Perses, de venir heureusement à bout de tous projets.*

Après avoir dit ces paroles, il embras Jaddus, et fut conduit par les prêtres da la ville. Il monta au temple, où il offrit d sacrifices au Seigneur, se conformant toutes choses à ce qui lui était montré pa les prêtres, et laissant au pontife l'honneu et les fonctions qui étaient réservées à s dignité. On lui fit voir les prophéties d Daniel, où il était dit qu'un prince grec de vait détruire l'empire des Perses. Il prit pou lui ce qui était marqué dans ce prophétie, se confirma de plus en plus dans la pensé que Dieu l'avait choisi pour exécuter grand ouvrage.

Après cela il renvoya la multitude ; et lendemain les ayant assemblés, il leur dit lui demander tout ce qu'ils voudraient. Le grand-prêtre ne lui demanda que la liberté de vivre selon leurs lois sous son empire, et l'exemption du tribut toutes les septièm

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* XVIII, *c.* VII.
(*b*) *Dan.* VII, 6.
(*c*) *Dan.* VIII, 4, 5, 6, 7.
(*d*) *Dan.* II, 39.
(*e*) An du monde 3668, avant Jésus-Christ 332, avant l'ère vulg. 336.
(*f*) L'an du monde 3672, avant Jésus-Christ 328, avant l'ère vulg. 332.
(*g*) Au du monde 3672. *Joseph. Antiq. l.* XI, *c.* ult.

années, parce que cette année les Juifs ne cultivent point leurs terres, et ne moissonnent point. Alexandre leur accorda volontiers leur demande. Et comme ils le supplièrent d'accorder la même grâce aux Juifs qui demeuraient au delà de l'Euphrate, dans la Babylonie et dans la Médie, il leur promit de leur donner les mêmes priviléges, dès qu'il aurait fait la conquête de ces provinces. Ensuite leur ayant fait entendre que si quelques-uns d'eux voulaient entrer dans ses troupes, il les y recevrait, plusieurs Juifs s'enrolèrent et le suivirent.

Il sortit ainsi de Jérusalem, et alla visiter les autres villes de la province : et comme on le recevait partout avec de grands témoignages de soumission et d'amitié, les Samaritains qui demeuraient à Sichem, au pied du mont Garizim, et qui étaient des apostats de la religion juive, voyant qu'Alexandre avait traité les Juifs avec tant de bonté, résolurent de se dire aussi juifs de religion. Car telle était leur conduite ordinaire : lorsqu'ils voyaient les affaires des Juifs en bon état, ils se vantaient d'être de leur nation, et de descendre de Manassé et d'Ephraïm: mais lorsqu'ils croyaient qu'il était de leur intérêt de dire le contraire, ils ne manquaient pas de soutenir, même avec serment, qu'ils n'avaient aucun rapport avec la nation des Juifs.

Ils vinrent donc avec empressement et avec de grandes démonstrations de joie, audevant d'Alexandre presque jusqu'au territoire de Jérusalem. Alexandre loua leur zèle; et les Sichémites le prièrent de visiter aussi leur temple, et d'honorer leur ville de sa présence. Il promit qu'il le ferait au retour: et comme ils lui demandaient qu'il leur accordât l'exemption du tribut pour la septième année, parce qu'ils ne travaillaient et ne moissonnaient point cette année-là non plus que les Juifs, Alexandre leur demanda s'ils étaient Juifs. Ils dirent qu'ils étaient hébreux, et que les Phéniciens les appelaient Sichémites. Alexandre répondit qu'il n'avait accordé cette faveur qu'aux Juifs; mais qu'au retour il s'informerait plus exactement de cette affaire, et qu'il leur rendrait toute justice.

Ce prince ayant fait la conquête de l'Egypte, et y ayant réglé toutes choses, et donné ses ordres pour la continuation de sa nouvelle ville d'Alexandrie, (a) il partit de ce pays vers le printemps (b), pour aller en diligence en Orient chercher Darius. En passant par la Palestine, il apprit que les Samaritains dans une émotion publique avaient fait mourir Andromaque, gouverneur de la Syrie et de la Palestine. Ce gouverneur étant venu à Samarie régler quelques affaires, les Samaritains mirent le feu à la maison où était ce gouverneur, et le brûlèrent. Cette action déplut infiniment à Alexandre qui aimait Andromaque : il fit mourir tous ceux qui avaient eu part à cet attentat, chassa tout le reste de la ville de Samarie, et mit en leur place une colonie de Macédoniens : il donna le reste des terres aux Juifs, et exempta ces terres du tribut (c).

Ceux qui échappèrent de cette calamité, se retirèrent à Sichem au pied du mont Garizim (d), qui devint par là la capitale des Samaritains, comme elle l'est encore aujourd'hui; et de peur que les huit mille hommes de cette nation qu'il avait dans son armée, et qui l'avaient toujours accompagné depuis le siége de Tyr, s'il les eût renvoyés dans leur pays, n'eussent renouvelé cet esprit de révolte de leurs compatriotes, il les envoya dans la Thébaïde, la province d'Egypte la plus éloignée, et leur y assigna des terres.

Nous ne nous étendrons point à faire le récit des conquêtes d'Alexandre; elles sont étrangères à notre sujet: nous dirons seulement qu'après avoir assujetti toute l'Asie et les Indes avec une rapidité et un bonheur incroyables, il revint à Babylone, où il se plongea dans tous les excès de la bonne chère. Les historiens racontent qu'ayant bu avec excès, il tomba malade et mourut, *après avoir réduit toute la terre au silence en sa présence* (e). Se sentant près de sa fin, il appela les grands de sa cour, et leur déclara qu'il donnait l'empire *au plus digne de tous* (f). Selon d'autres historiens (g), il avait fait un testament, dans lequel il avait réglé tout ce qui pouvait concerner la succession de ses Etats. L'auteur du premier livre des Machabées (h) dit qu'il partagea son royaume à ses généraux pendant qu'il vivait encore. Il est certain que l'empire d'Alexandre fut partagé entre les principaux chefs de ses armées, et que l'empire qu'il avait fondé dans l'Asie, subsista plusieurs siècles après lui. Il mourut l'an du monde 3681, avant Jésus-Christ 319, avant l'ère vulgaire 323, âgé de trente-trois ans, ayant régné en tout douze ans; savoir, six ans comme roi de Macédoine, et six ans monarque de l'Asie (1).

Le faux Joseph, ou *Joseph Ben-Gorion* (i), raconte qu'Alexandre étant entré dans le temple de Jérusalem, ainsi que nous l'avons raconté, le grand-prêtre lui fit voir les parvis, les trésors et toutes les beautés de ce saint lieu, et même le saint des saints, qui était la partie la plus sacrée et la plus intérieure du temple; qu'Alexandre ayant admiré toutes ces choses, et en ayant béni le Seigneur, dit au grand-prêtre : Je veux laisser ici un monument de ma dévotion et de mon respect envers le Dieu que vous adorez: Je vais donner à des ouvriers une grande quantité d'or, afin qu'ils fassent ma figure

(a) An du monde 3673.
(b) Q. Curt. l. IV, c. VIII. Euseb. Chronic. Cedren.
(c) Joseph. 2. contra Appion. p. 1063.
(d) Joseph. 2. contra Appion.
(e) I Mach. I, 3.
(f) Justin. l. XII.
(g) Diodor. l. XX, p. 774. Quint. Curt. l. X.
(h) I Mach. I, 7.

(i) Lib. II, c. VII.
(1) L'auteur du premier livre des *Machabées* a fait en quelques lignes toute l'histoire d'Alexandre le Grand. Lisez les huit premiers versets du premier chapitre, et vous reconnaîtrez qu'aucun historien profane, ancien ou moderne, n'a rien écrit de pareil. Ce style est élevé comme le vainqueur du monde, et rapide comme ses conquêtes.

de grandeur naturelle, et qu'on la place entre l'autel des holocaustes et le lieu saint. Mais le grand-prêtre lui répartit qu'il pouvait faire un meilleur usage de la somme qu'il venait de vouer au Seigneur, en la donnant aux prêtres du temple pour leur entretien, et aux peuples du Seigneur qui venaient pour l'adorer dans son lieu saint; et qu'à l'égard du monument dont il avait parlé, il voulait en ériger un plus excellent en son honneur. Et quel est donc ce monument, répliqua Alexandre? C'est, dit Jaddus, que tous les enfants des prêtres qui naîtront cette année, tant dans Jérusalem, que dans toute la Judée, porteront le nom d'Alexandre. Ce seront autant de monuments vivants, qui viendront tous les jours rappeler la mémoire de votre nom dans le temple du Seigneur.

Les Juifs (*a*) disent que les Egyptiens intentèrent un jour un procès aux Hébreux devant Alexandre le Grand, pour les faire condamner à rendre les vases d'or et d'argent que leurs ancêtres avaient autrefois empruntés des Egyptiens, au moment de leur sortie d'Egypte (*b*). La cause fut plaidée devant Alexandre; et les Egyptiens firent valoir leur droit autant qu'ils purent: mais lorsqu'ils eurent entendu les plaintes et les prétentions des Hébreux, quand ils ouïrent que ceux-ci leur redemandaient le prix de leur liberté, opprimée injustement pendant plusieurs années; le salaire de leurs travaux, continués pendant si longtemps; la satisfaction pour les mauvais traitements qu'ils avaient soufferts de la part des Egyptiens, la vengeance du sang de leurs enfants mis à mort, et noyés ou exposés; alors les Egyptiens se retirèrent confus, et se désistèrent de leurs demandes (*c*). Mais je ne donne ce procès que comme une pièce de l'invention des rabbins (1).

Quelques-uns (*d*) ont cru que celui qui dit à Alexandre le Grand que les dieux qui étaient adorés par les païens, n'étaient que des hommes divinisés, était le grand-prêtre Jaddus: mais ce sentiment n'est qu'une conjecture sans fondement. Les anciens (*e*) qui nous ont appris cette particularité d'Alexandre, tirée d'une lettre qu'il avait écrite à sa mère, n'ont jamais dit que ce prince l'eût apprise de Jaddus, mais d'un grand-prêtre des mystères d'Egypte nommé Léon.

Le nom de ce conquérant n'est pas moins célèbre dans les écrits des Orientaux, que dans ceux des Grecs et des Romains. Mais les Orientaux sont fort différents de ce que nos historiens en racontent. Ils nomment d'ordinaire Alexandre *Escander Dulkarnim* (*f*), Alexandre aux deux cornes, à cause des deux cornes du monde, l'orient et l'occident, comme les appellent les Orientaux, que ce conquérant a subjugués. Daniel (*g*) le représente sous l'idée d'un bouc qui a une grande corne, avec laquelle il attaque et renverse un bélier qui a deux cornes d'une grandeur inégale, et dont l'une est beaucoup plus grande que l'autre. Ce bélier est Darius roi de Perse, vaincu par Alexandre. Celui-ci ayant renversé et foulé aux pieds son adversaire, devint extrêmement puissant, et sa corne s'éleva prodigieusement, de manière qu'elle se partagea en quatre cornes, qui s'étendirent vers les quatre parties du monde. Ce sont les quatre monarchies qui se formèrent de l'empire d'Alexandre, savoir la Syrie, l'Egypte, la Babylonie et la Grèce.

Les Orientaux ne sont pas d'accord entre eux sur les père et mère d'Alexandre. Les musulmans, pour l'ordinaire, racontent ainsi son origine (*h*) : Darab, roi de Perse, fit la guerre à Philippe, roi de Macédoine; et, après l'avoir défait, l'obligea de se retirer dans une place où il le serra de si près, qu'il le contraignit de lui demander la paix, de lui accorder sa fille en mariage, et de lui payer mille beizats ou œufs d'or, pesant chacun quarante drachmes, de tribut par an. Darab, ayant épousé la princesse, s'aperçut, dès la première nuit de ses noces, qu'elle avait l'haleine mauvaise, et résolut de la renvoyer à son père quoiqu'elle fût déjà enceinte. Philippe la reçut, et nomma le fils qui en naquit comme s'il eût été son propre fils, et lui donna le nom d'Alexandre.

Darab, étant mort, laissa son royaume à son fils, nommé Dara ou Darab, comme lui: c'est le Darius Condomanus des Grecs; et *Dara*, en langue persienne, signifie le souverain. Ce prince étendit au loin les limites de ses Etats, y rétablit les postes pour savoir plus promptement ce qui s'y passait, et régna quelques années avec beaucoup de bonheur; mais, comme il gouvernait avec beaucoup de hauteur et de sévérité, il s'attira la haine des grands et des peuples, qui se soulevèrent contre lui. Les grands écrivirent à Alexandre pour l'inviter à venir faire la conquête de la Perse, qui lui appartenait comme fils et héritier du premier Darab. Alexandre, voulant profiter de ces dispositions des grands, commença par refuser de payer le tribut ordinaire de mille beizats ou œufs d'or; et, le roi de Perse les lui ayant fait demander par son ambassadeur, Alexandre répondit: *L'oiseau qui pondait ces œufs s'est envolé en l'autre monde.*

Ce refus, joint à la raillerie, fit que Darius assembla une puissante armée pour réduire Alexandre à l'obéissance. Alexandre, de son côté, amassa des troupes et marcha contre Darius. Le choc des deux armées fut terrible; mais, après un sanglant combat, tout l'avantage demeura à Alexandre. Darius,

(*a*) *Abraham Zacculh in Sepher Juchasim. et Gemar. Babylon. ad tit. Sanhed. c.* XI.
(*b*) *Exod.* III, 22.
(*c*) *Vide si placet, Tertull. l.* II. *contra Marcion. c.* XX.
(*d*) Voyez le Dictionnaire de M. Simon, sous le titre d'Alexandre.
(*e*) *Tertull. de Pallio, c.* III. *Minutius Felix in Octavio. Cyprian. de Vanitate idolorum, c.* I. *August. de Civit. Dei, l.* VIII, *c.* V, *et de Consensu Evangel. l.* I, *c.* XXIII.
(*f*) Bibliot. Orient. *Escander*, *p.* 317.
(*g*) *Daniel.* VIII, 3, 4, 5, 6.
(*h*) D'Herbelot, Biblioth. Orient. p. 233, 286 et 317.
(1) Voyez, à la tête de ce Dictionnaire, le *Calendrier des Juifs*, mois de *Sivan*, XXV[e] jour.

s'étant retiré de la mêlée, ne fut pas plutôt arrivé dans sa tente que deux de ses principaux officiers lui passèrent leur épée au travers du corps et s'enfuirent dans le camp d'Alexandre. Celui-ci accourut, prit la tête de Darius mourant, la mit sur ses genoux, lui protesta qu'il n'avait aucune part à sa mort. Darius, ouvrant les yeux, lui recommanda la vengeance de sa mort, lui donna sa fille Roxane en mariage, et le pria de laisser le gouvernement des provinces de Perse entre les mains des naturels du pays. Telle fut, selon les Orientaux, la fin de Darius Codomanus.

Abulfarage et Saïd, fils de Batrik, et Joseph Ben-Gorion, croient que le père d'Alexandre était Nectanèbe, roi d'Egypte, lequel, ayant été chassé de son pays par Artaxerxès Ochus, se déguisa en astrologue, vint en Macédoine, et, ayant couché avec Olympias, épouse de Philippe, engendra Alexandre le Grand. Le même Abulfarage dit qu'Alexandre défit en bataille trente rois et bâtit douze villes, à quatre desquelles il donna son nom. On dit qu'il fit détruire un pont, d'une structure admirable, bâti par un ancien roi de Perse, sur le Tigre. On fit ensuite un pont de bateaux, au même endroit, qui y subsista pendant longtemps.

On lit dans le premier livre des Machabées (a), qu'Alexandre, se sentant près de la mort, fit venir en sa présence ses principaux capitaines, qui avaient été nourris avec lui dès sa jeunesse, et qu'il leur partagea son empire de son vivant. L'on a assez de peine à concilier ce récit avec les historiens grecs et latins (1) qui ont parlé des circonstances de la mort d'Alexandre et de la manière dont il disposa de ses Etats. Mais les historiens orientaux sont en cela fort d'accord avec l'historien sacré : ils disent qu'il mourut dans la ville de Schéhérézour, en Assyrie (b), ou, selon d'autres, dans le Curdistan (c), après avoir partagé ses Etats à quatre-vingt-dix de ses principaux capitaines, dont le principal était Ptolémée, fils de Lagus. Eskendéros, autrement Aridæus, son fils, ou plutôt son frère, selon les auteurs grecs, n'eut point de part à cette succession, s'étant entièrement attaché à l'étude de la philosophie, sous la discipline d'Aristote, qui avait été précepteur d'Alexandre.

Une autre histoire (d) dit que ce prince, un peu avant sa mort, partagea les provinces de Perse entre les enfants des princes qu'il avait subjugués et dépouillés, et qu'il les leur donna à foi et hommage, à condition de lui entretenir un tel nombre de troupes. Mais, ces princes, après la mort d'Alexandre, de tributaires ou feudataires qu'ils étaient, se rendirent absolus et souverains, et sont connus, dans les histoires arabes et persanes, sous le nom de *rois des nations*, lesquels font une dynastie particulière dans la suite des rois de Perse.

Joseph, fils de Gorion, dont Sébastien Munster publia l'histoire en Allemagne au seizième siècle, et que l'on a imprimée depuis, beaucoup plus correcte, en hébreu, à Constantinople, a rapporté l'histoire d'Alexandre le Grand, qu'il dit avoir apprise des mages d'Egypte; mais il l'a défigurée d'une si étrange manière, et y a mêlé tant de fables et d'ignorances grossières, que je croirais abuser de mon loisir et de la patience du lecteur de les rapporter ici. M. Gagnier l'a traduite en latin, et y a joint un autre auteur latin dont on a déterré depuis peu le manuscrit dans la bibliothèque de Bodley, en Angleterre. Il a travaillé sur le même plan que le fils de Gorion; mais il y a dispute entre les savants, lequel des deux est le plus ancien (e). L'un et l'autre sont farcis de puérilités et de fables, et se vantent d'avoir tiré leur histoire des mages d'Egypte.

Les orientaux conviennent qu'Alexandre le Grand bâtit une grande et forte muraille qui tenait d'une montagne à une autre, dans les monts Caspiens, pour empêcher que les peuples du Nord, qu'ils appellent Gog et Magog, ne pénétrassent dans la Perse et dans les autres provinces qui sont à l'orient et au midi de cette muraille, connue, dans les anciens, sous le nom de Portes Caspiennes. *Voyez* Caspiennes.

Pendant le séjour qu'il fit à Babylone, au milieu des plaisirs et de la débauche, il résolut de rebâtir et d'augmenter le temple de Bélus (f) que Xerxès avait démoli à son retour de la Grèce. Il commença par faire nettoyer la place; et, voyant que les mages à qui il avait commis le soin de cet ouvrage s'y portaient avec trop de lenteur, il y employa dix mille hommes de ses troupes. Ils y travaillèrent pendant les deux mois qui précédèrent sa mort, et avec tout cela l'ouvrage demeura imparfait, tant l'entreprise était grande. On voulut y faire travailler comme les autres les Juifs qui étaient dans l'armée (g); mais, quand leur tour fut venu, ils représentèrent que leur religion leur défendant l'idolâtrie, il ne leur était pas permis de prêter leurs mains à la structure d'un édifice destiné à un culte idolâtre. On voulut les presser, et on employa les violences et les châtiments pour les y forcer; mais ils demeurèrent inflexibles. Alexandre admira leur constance, les congédia et les renvoya chez eux.

ALEXANDRE BALÈS ou Balas, ainsi

(a) I *Mach.* I, 6, 7 : *Vocavit pueros suos nobiles qui secum erant nutriti a juventute, et divisit illis regnum suum cum adhuc viveret.*

(b) D'Herbelot, Biblioth. Orient. p. 318.

(c) Cette ville est sous le 82e degré 20 minutes de longitude, et 34 degrés 30 minutes de latitude septentrionale au troisième climat.

(d) *Tarikh Montekheb.*

(e) *Voyez* Basnage, Hist. des Juifs, t. VII, p. 63 et suiv. L. c. VII.

(f) *Diodor. Sicul. l.* XVII. *Arian. l.* VII.

(g) *Joseph. contra Appion. l.* II, *p.* 1049.

(1) Le partage que mentionne l'écrivain sacré était connu de Quinte Curce (*Voyez* livre X, ch. x) et de Diodore de Sicile (livre XX), qui nous apprend que le testament par lequel Alexandre avait ordonné le partage de ses Etats (*Voyez* la Chronique d'Alexandrie), fut déposé à Rhodes. *Voyez* dom Calmet lui-même ci-dessus dans cet article à l'alinéa qui commence par ces mots : « Nous ne nous étendrons pas. » (S)

nommé à cause de *Bala*, sa mère, fils naturel d'Antiochus Epiphanes, est surnommé, dans les médailles, *Théopator Evergètes*. Quelques historiens lui contestent la qualité de fils même naturel d'Antiochus Epiphanes. Florus (*a*) l'appelle *homme inconnu et d'une origine incertaine*. Justin (*b*) dit que les ennemis de Démétrius, roi de Syrie, subornèrent un jeune homme de la lie du peuple, qui se déclara fils et héritier d'Antiochus, lequel, ayant heureusement fait la guerre au roi de Syrie, s'empara de son royaume. Appien (*c*) dit nettement qu'il s'ingéra sans titre dans la famille des Séleucides; et Athénée (*d*) avance qu'il était fils supposé d'Antiochus Epiphanes. Mais, quoi qu'il en soit, le sénat romain et les Juifs, aussi bien que les Egyptiens et les Syriens, le reconnurent pour fils et héritier de ce prince.

Héraclide de Byzance fut celui qui entreprit de placer Alexandre Balès sur le trône de Syrie et d'en faire descendre Démétrius, qui était son ennemi particulier. Il mena à Rome Alexandre, dont nous parlons, et Laodicée, fille d'Antiochus Epiphanes. Il eut l'adresse de gagner plusieurs sénateurs par ses présents, et de leur persuader qu'Alexandre était fils naturel d'Antiochus. Quand il crut que tout était assez bien disposé, il amena dans l'assemblée du sénat le jeune Alexandre et sa prétendue sœur Laodicée. Ils demandèrent au sénat son assistance pour pouvoir rentrer dans l'héritage de leur père et dans le royaume de Syrie que Démétrius avait usurpé. Héraclide appuya leur demande par un long discours; et, encore que les plus sensés regardassent tout cela comme un jeu fait à plaisir, les sénateurs qui étaient gagnés par Héraclide et qui se trouvèrent les plus forts par le nombre, l'emportèrent; et il fut résolu sur-le-champ qu'Alexandre et Laodicée pourraient rentrer dans les Etats de leur père, et que le sénat et le peuple romain les appuieraient et leur fourniraient du secours pour cet effet (*e*). Aussitôt Héraclide se mit à lever des troupes; et, ayant conduit Alexandre et Laodicée à Ephèse, il se prépara tout de bon à faire la guerre à Démétrius.

Alexandre Balès passa en Syrie; et, d'abord, Ptolémaïde, qui était gardée par des troupes mécontentes de Démétrius, lui ouvrit les portes. Alors il écrivit à Jonathas Machabée pour l'engager à entrer dans son parti (*f*) : *Le roi Alexandre, à son frère Jonathas; salut. Nous avons appris que vous êtes un homme puissant et digne de devenir notre ami; c'est pourquoi nous vous établissons aujourd'hui grand-prêtre de votre nation : nous voulons que vous portiez la qualité d'ami du roi, et que vous soyez toujours attaché à nos intérêts, et que vous conserviez une parfaite union avec nous.* Il lui envoya en même temps une robe de pourpre et une couronne d'or. Jonathas embrassa donc le parti d'Alexandre malgré les efforts et les pressantes sollicitations de Démétrius, roi de Syrie (*g*). Alors Alexandre ne songea plus qu'à aller attaquer Démétrius (*h*). Les deux rois donnèrent la bataille l'an du monde 3853. L'aile gauche de Démétrius força et mit en fuite l'aile droite d'Alexandre, qui lui était opposée; mais l'aile droite, où Démétrius commandait en personne, fut obligée de reculer. Démétrius, abandonné de ses gens, résista seul, et fit des prodiges de valeur. Enfin, s'étant jeté malheureusement dans un bourbier, il tomba de cheval, et fut percé de flèches, combattant vaillamment jusqu'au dernier soupir.

Ainsi Alexandre Balès entra en pleine possession du royaume de Syrie (*i*). Alors il songea à se fortifier par l'alliance du roi d'Egypte : il lui demanda sa fille en mariage. Ptolémée Philométor la lui accorda. Les deux rois se trouvèrent à Ptolémaïde, où le mariage se conclut (*j*). Jonathas Machabée y fut invité par le roi Alexandre. Il s'y rendit, et y parut avec grand éclat; il apporta de grands présents à Alexandre, et y fut très-bien reçu des deux princes. Le roi de Syrie le combla d'honneurs, le fit revêtir de pourpre, le mit au nombre de ses principaux amis, et le fit grand écuyer.

Il n'y avait pas plus de deux ans qu'Alexandre Balès était sur le trône de Syrie (*k*) lorsque Démétrius Nicator, fils aîné de Démétrius Soter, se mit à la tête de quelques troupes qu'il avait reçues de Lastènes Crétois, et passa en Cilicie. Alexandre était alors en Phénicie. Dès qu'il en eut reçu la nouvelle, il se hâta de revenir à Antioche pour mettre ordre à ses affaires avant l'arrivée de Démétrius.

Cependant Démétrius ayant donné à Apollonius le commandement général de ses troupes (*l*), celui-ci vint défier Jonathas Machabée au combat avec des paroles pleines de hauteur. Jonathas et Simon, son frère, marchèrent contre lui et se rendirent près de Joppé. La cavalerie ennemie, après s'être fort fatiguée pendant tout le jour, fut enfin mise en fuite par l'infanterie de Simon, frère de Jonathas. Les deux frères prirent ensuite Azoth et Ascalon, et s'en retournèrent à Jérusalem chargés de butin. Le roi Alexandre, ayant appris ces heureux succès, éleva Jonathas à de nouveaux honneurs, et lui envoya l'agrafe d'or, que l'on ne donnait d'ordinaire qu'aux parents du roi. Il lui donna, de plus, Accaron et son territoire, pour en jouir en propre.

Cependant Ptolémée Philométor, beau-père d'Alexandre Balès, songeait à joindre la

(*a*) *Flor. Epitome Livii, l.* LII.
(*b*) *Justin. l.* LV.
(*c*) *Appian. Syriac. p.* 51.
(*d*) *Athen. l.* V, *c.* x.
(*e*) An du monde 3851, avant Jésus-Christ 149, avant l'ère vulg. 153.
(*f*) I *Mach.* x, 18. An du monde 3851, avant Jésus-Christ 149, avant l'ère vulg. 153.
(*g*) I *Mach.* x, 22, 25 et seq.
(*h*) *Mach.* x, 48, 49.
(*i*) An du monde 3854, avant Jésus-Christ 146, avant l'ère vulg. 150.
(*j*) I *Mach.* x, 51 et seq.
(*k*) An du monde 3856, avant Jésus-Christ 144, avant l'ère vulg. 148.
(*l*) I *Mach.* x, 69 et seq.

royaume de Syrie à celui d'Egypte et prenait des mesures secrètes pour ruiner et Démétrius Nicator et Alexandre Balès, afin de se rendre maître du royaume qu'ils se disputaient l'un à l'autre (a). Il leva donc une puissante armée; et, feignant d'aller au secours de son gendre, il entra en Syrie, fut reçu comme ami dans toutes les villes du pays; puis, s'en étant saisi (b), il publia que Balès lui avait dressé des embûches dans Ptolémaïde et l'avait voulu surprendre. Jonathas Machabée le vint joindre près de Joppé; et, quoique les habitants du pays fissent tout ce qu'ils purent pour le rendre odieux à Ptolémée en lui montrant les tas de corps morts que Jonathas avait tués dans la guerre précédente, le temple de Dagon qu'il avait brûlé et la ville d'Azoth qu'il avait détruite, toutefois le roi le reçut avec beaucoup de marques de distinction; et Jonathas l'ayant accompagné jusqu'au fleuve Eleuthère, au delà de la Phénicie, il s'en revint à Jérusalem (c).

Ptolémée s'avança ainsi jusqu'à Antioche sans trouver aucune résistance, monta sur le trône de Syrie, et mit sur sa tête les deux diadèmes d'Égypte et de Syrie.

Balès, qui s'était retiré dans la Cilicie, y amassa une nombreuse armée, marcha contre Ptolémée et contre Démétrius Nicator, qui s'étaient lignés contre lui, leur livra la bataille sur le fleuve Œnæparas, fut vaincu et obligé de se sauver en Arabie avec cinq cents chevaux. Mais Zabdiel, prince des Arabes, lui fit couper la tête et l'envoya à Ptolémée. C'est ce que dit l'auteur du premier livre des Machabées (d). Mais les autres historiens (e) racontent que les généraux d'Alexandre, pensant à leurs intérêts et à leur sûreté, traitèrent en particulier avec Démétrius, tuèrent en trahison leur maître, et envoyèrent sa tête à Ptolémée dans Antioche. Cela arriva l'an du monde 3859, avant Jésus-Christ 141, avant l'ère vulgaire 145. Alexandre Balès laissa un fils fort jeune nommé *Antiochus le Dieu*, que Tryphon éleva sur le trône de Syrie (f), ainsi qu'on le verra sous le titre d'*Antiochus*.

ALEXANDRE JANNÉE, troisième fils de Jean Hircan. Jean Hircan avait laissé trois filles, selon le quatrième livre des Machabées (g), ou même cinq, selon Josèphe (h). Il avait une affection particulière pour Antigone et Aristobule; mais il ne pouvait souffrir Alexandre, son troisième fils, parce qu'il avait eu un songe qu'Alexandre régnerait après lui, ce qui l'affligea fort, d'autant que, selon l'ordre naturel, il ne pouvait régner qu'après la mort de ses deux frères. L'événement justifia la vérité du songe. Antigone ne régna jamais, et Aristobule ne régna que fort peu de temps (i), de sorte qu'après sa mort, *Salomé* ou Alexandra sa veuve mit en liberté Alexandre qu'Aristobule avait tenu en prison depuis la mort de leur père (j), et l'établit roi en sa place, en 3899, avant Jésus-Christ 101, avant l'ère vulgaire 105. Dès qu'Alexandre fut monté sur le trône, il fit mourir un de ses frères qui voulait attenter à sa vie, et combla d'honneurs un autre de ses frères, nommé Absalom, qui, content d'une condition privée, vécut dans la paix et dans l'éloignement des affaires.

Alexandre était belliqueux et entreprenant. Aussitôt qu'il eut réglé les affaires de ses Etats, il marcha avec une armée contre Ptolémaïde. Ceux de la ville lui livrèrent bataille; mais il les repoussa et les contraignit de se renfermer dans la place. Alexandre les y assiégea. Les assiégés, se voyant pressés, eurent recours à Ptolémée Lathure, qui, ayant été chassé du royaume d'Egypte par sa mère Cléopâtre, demeurait en l'île de Chypre. Lathure promit d'aller à leur secours, et équipa pour cela une grande flotte. Pendant ce temps-là Démænétus, qui avait un très-grand crédit dans Ptolémaïde, fit entendre aux bourgeois qu'il leur était bien plus avantageux de soutenir la guerre contre les Juifs et d'en courir tous les risques que de recevoir Ptolémée et de se jeter par là dans une servitude certaine et inévitable. Les habitants de Ptolémaïde se rendirent à ses raisons et firent dire à Ptolémée qu'ils le remerciaient de son secours.

Ptolémée Lathure était déjà en mer lorsqu'il reçut cette nouvelle. Il ne laissa pas de s'avancer jusqu'à *Sicaminum*, ville située vis à vis Ptolémaïde, où il mit à terre son armée, composée d'environ trente mille hommes tant de cavalerie que d'infanterie. Ceux de Ptolémaïde persistèrent à ne vouloir pas le recevoir dans leur ville. Mais, pendant ce temps, il lui vint des députés de Gaze et de la part de Zoïle, tyran de Dora, et de la Tour de Straton, qui le priaient de venir à leur secours contre Alexandre Jannée, roi des Juifs, qui désolait leurs campagnes.

Ptolémée fut ravi d'avoir cette occasion de faire une retraite honorable de devant Ptolémaïde. Cependant Alexandre, ne jugeant pas à propos de hasarder un combat contre Ptolémée, fit retirer ses troupes dans leurs quartiers, et sollicita, sous main, Cléopâtre, mère de Ptolémée, d'entrer dans son parti, feignant au dehors de vouloir bien vivre avec Ptolémée, et lui ayant même offert quatre cents talents afin qu'il le délivrât de Zoïle et qu'il lui abandonnât les champs que Zoïle possédait dans le pays. Ptolémée ne fut pas longtemps sans s'apercevoir qu'Alexandre le jouait; c'est pourquoi il recommença la guerre contre lui plus fort qu'auparavant (k).

(a) An du monde 3838, avant Jésus-Christ 142, avant l'ère vulg. 146.

(b) I *Mach.* xi, 1, 2 et seq. *Vide et Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* v. *Diodor. l.* XXXII. *Justin l.* XXXV, etc.

(c) I *Mach.* xi, 4, 5, 6, 7.

(d) I *Mach.* xi, 17.

(e) *Polyb. excerptis Vales. p.* 194. *Diodor. l.* XXXII *in Bibliot. Photii.*

(f) I *Mach.* xi, 39.

(g) IV *Mach.* vii.

(h) *Joseph. de Bello. l.* I, *c.* iii.

(i) Il avait commencé à régner en 3898, qui est l'année de la mort d'Hircan, et il mourut en 3899, avant Jésus-Christ 101, avant l'ère vulg. 105.

(j) *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* xx.

(k) An du monde 3900, avant Jésus-Christ 100, avant l'ère vulg. 104.

Il attaqua et prit quelques places dans la Galilée. Alexandre marcha contre lui, lui livra la bataille assez près d'Asophus, qui n'était pas loin du Jourdain (*a*). Mais Ptolémée lui tua trente mille hommes, ou même cinquante mille, si l'on en croit Timagènes, cité dans Josèphe. Après cette victoire, Ptolémée ne trouva plus de résistance dans le pays. Il fit le dégât partout, et répandit la terreur de son nom dans toute la province. Après cela, sa mère Cléopâtre, craignant que tant de succès ne le rendissent trop puissant, équipa une grande flotte (*b*), et envoya son fils en Phénicie, où il fut fort bien reçu des peuples de ce pays, qui quittèrent le parti de Ptolémée. Mais s'étant présenté devant Ptolémaïde, il fut obligé d'en faire le siége; et Cléopâtre vint à son secours pour presser la prise de la ville (*c*).

Alexandre Jannée dans l'état où étaient ses affaires, ne crut pas pouvoir chercher du secours ailleurs qu'auprès de Cléopâtre. Il se rendit avec de grands présents à son camp devant Ptolémaïde, et il y fut reçu comme un prince malheureux, ennemi de Ptolémée, et qui n'avait point d'autre ressource que la protection de la reine. Quelques-uns des amis de Cléopâtre avaient voulu lui persuader de se saisir de la Judée, mais Ananie, un de ses généraux, et qui était juif de naissance, l'en dissuada, en lui remontrant non-seulement l'injustice et l'indignité de ce procédé, de dépouiller ainsi un prince allié qui était venu se jeter entre ses bras, mais aussi qu'elle se rendrait odieuse à tous les Juifs du monde qui détesteraient une telle perfidie.

Cléopâtre touchée de ces raisons, fit alliance avec Alexandre Jannée dans la ville de Scythopolis, et aussitôt Alexandre marcha avec des troupes dans la Cœlé-Syrie où il prit la ville de Gadare, après un siége de dix mois; et ensuite Amathus, qui était une des meilleures forteresses du pays, dans laquelle Théodore, fils de Zénon, avait réfugié tout ce qu'il avait de plus précieux. Ce Théodore étant venu à l'improviste fondre sur l'armée d'Alexandre, lui tua dix mille hommes et pilla tout son bagage (*d*).

Cette disgrâce ne fut pas capable d'ébranler le courage de ce prince. Il assiégea Raphia et Anthédon, villes situées sur la Méditerranée, et s'en rendit maître. De là il marcha contre Gaze (*e*), l'attaqua et ravagea le pays d'alentour. Mais Apollodote, qui commandait dans la ville, ayant fait une sortie pendant la nuit, vint fondre sur le camp d'Alexandre, mit les Juifs en désordre, et eut tout l'avantage tandis que la nuit dura; mais dès qu'il fut jour, les Juifs s'étant reconnus, car ils croyaient d'abord que c'était Ptolémée Lathure qui était venu au secours de Gaze, ils reprirent courage, et tuèrent près de mille hommes des ennemis. Cependant ceux-ci ne rendirent point la place, et ils aimèrent mieux s'exposer aux dernières extrémités, que de se soumettre au joug des Hébreux. Mais après une assez longue résistance, ayant perdu leur chef Apollodote, la ville fut prise et saccagée, non pas toutefois sans une grande perte du côté des Juifs; car ceux de Gaze voyant qu'ils n'avaient aucun quartier à espérer, leur vendirent bien chèrement leur vie. Alexandre revint à Jérusalem un an après qu'il eut commencé le siége de Gaze (*f*).

Lorsqu'il fut de retour à Jérusalem, il n'y trouva pas la paix qu'il avait lieu d'espérer. Les Juifs se révoltèrent contre lui (*g*); et la fête des tabernacles étant venue, comme il voulut sacrifier en qualité de grand-prêtre, suivant la coutume, le peuple assemblé dans le temple, eut l'insolence de lui jeter des citrons; car c'est la coutume des Juifs durant cette fête, de porter dans leurs mains en signe de réjouissance, des branches de palmiers et de citronniers chargées de leurs fruits. Il joignirent les reproches aux insultes, et lui dirent qu'ayant été captif, il était indigne de monter au saint autel et d'offrir les sacrifices solennels. Alexandre outré de ces insultes, fit main basse sur les séditieux, et en tua environ six mille. Il fit ensuite bâtir autour de l'autel et du temple intérieur une séparation de bois, afin d'empêcher que le peuple ne pût parvenir jusqu'à l'autel où les prêtres faisaient leurs fonctions. De plus, pour se prémunir contre de pareilles entreprises de la part des Juifs, il prit à sa solde des gardes de Pisidie et de Cilicie; car, comme il n'aimait pas les Syriens, il n'en voulait point à son service.

Il porta ensuite (*h*) la guerre contre les Moabites et les Ammonites, et les ayant vaincus, il les obligea de lui payer tribut. Il attaqua après cela *Amathus*, cette même forteresse de delà le Jourdain dont on a parlé plus haut et la rasa, sans que Théodore, fils de Zénon, osât en venir aux mains avec lui. Dans une autre occasion, faisant la guerre à Obéda, roi des Arabes, il donna imprudemment dans une embuscade qu'on lui dressa près de Gadare au delà du Jourdain; et s'étant laissé enfermer par une troupe de chameaux dans des endroits escarpés, il eut toutes les peines du monde d'en sortir seul et de regagner Jérusalem.

Il y trouva les Juifs plus animés que jamais contre lui, et il fut obligé pendant six ans de leur faire la guerre et d'en tuer plus de cinquante mille. Les efforts qu'il fit pour se bien remettre avec eux, ne servirent qu'à les irriter encore davantage; en sorte que leur ayant un jour demandé ce qu'ils voulaient donc qu'il fit pour bien vivre avec eux et pour acquérir leur bienveillance, ils

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* xx, xxi.
(*b*) An du monde 3901, avant Jésus-Christ 99, avant l'ère vulg. 103.
(*c*) An du monde 3902, avant Jésus-Christ 98, avant l'ère vulg. 102.
(*d*) An du monde 3903, avant Jésus-Christ 97, avant l'ère vulg. 101
(*e*) An du monde 3906, avant Jésus-Christ 94, avant l'ère vulg 98.
(*f*) An du monde 3907 avant Jésus-Christ 93, avant l'ère vulg. 97.
(*g*) *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* xxi.
(*h*) On ne sait pas au juste la date de ces guerres. Elles arrivèrent depuis l'an 3908, jusque vers l'an 3912.

lui répondirent tout d'une voix qu'il n'avait qu'à se faire mourir, et en même temps ils députèrent vers Démétrius Eukérus, roi de Syrie, pour lui demander du secours contre leur roi (*a*).

Eukérus étant venu en Judée (*b*), fit la jonction de son armée avec les sujets rebelles d'Alexandre, et vint se camper à Sichem. Alexandre marcha contre lui à la tête d'une armée de six mille deux cents hommes de troupes étrangères et de vingt mille Juifs qui lui étaient demeurés fidèles. L'armée d'Eukérus était de trois mille chevaux et de quarante mille hommes d'infanterie. Les deux rois firent ce qu'ils purent pour s'affaiblir mutuellement; Eukérus en débauchant les troupes étrangères qu'Alexandre avait à sa solde, et Alexandre en détachant du parti d'Eukérus les Juifs qui s'étaient joints à son armée. Mais ni l'un ni l'autre n'ayant pu réussir dans leur dessein, ils furent obligés d'en venir à une bataille où Eukérus eut tout l'avantage, toutes les troupes étrangères d'Alexandre ayant été tellement défaites, qu'il n'en resta pas un seul, et ce prince ayant été obligé de se sauver dans les montagnes.

Cette disgrâce, qui semblait devoir entièrement ruiner les affaires d'Alexandre Jannée, fut ce qui contribua le plus à les rétablir. Six mille Juifs touchés du malheur de leur roi, vinrent se joindre à lui; et Démétrius content du premier avantage qu'il venait de remporter, se retira en Syrie, et laissa les rebelles faire la guerre à leur roi par leurs propres forces. Alexandre les battit en toutes rencontres; et enfin ayant renfermé les plus animés d'entre eux dans un lieu nommé Béthom, il les y força, les prit et les mena à Jérusalem où il en fit crucifier huit cents à ses yeux, pendant un grand festin qu'il faisait à ses amis; et avant que ces malheureux fussent morts, il ordonna qu'on égorgeât en leur présence leurs femmes et leurs enfants. Cruauté inouie et excessive qui lui fit donner par les siens le nom de *Thracide*, c'est-à-dire, aussi cruel qu'un Thrace. Un corps de huit mille séditieux qui tenaient encore la campagne, effrayé de cette exécution, se sauva dans des lieux forts d'assiette, et laissa le roi en paix dans ses Etats (1).

Antiochus surnommé Dionysius (*c*), s'étant rendu maître de Damas, résolut de faire irruption dans la Judée. Alexandre Jannée en étant informé, et ne voulant pas risquer un combat, fit faire de bons retranchements depuis Antipatride jusqu'à Joppé, qui était le seul endroit par où l'on pouvait pénétrer dans son pays; et ayant accompagné ces travaux d'un mur avec des tours de bois d'espace en espace dans l'étendue de cent cinquante stades, il arrêta par là Antiochus, et fit échouer son entreprise. Et ce prince ayant seulement brûlé les tours de bois, jugea à propos de s'en retourner, et de porter ses armes contre le roi des Arabes où il fut tué dans un combat.

Après sa mort, ceux de Damas déférèrent la royauté à Arétas qui vint en Judée, attaqua Alexandre, et le vainquit près d'Adida, dans la campagne nommée *Séphala*, à l'orient de Gaze et d'Anthédon. Après cela, les deux rois firent la paix sous certaines conditions. (*d*) Arétas s'en retourna à Damas, et Alexandre alla assiéger Dia (*e*), ou Dium dans l'Arabie, près de Pella, dans la Décapole (*f*); et l'ayant prise, il mena son armée à Essa où Zénon avait mis tout ce qu'il avait de plus précieux. Il enveloppa la place d'un triple mur, et l'ayant prise, il marcha contre Gaulan et Séleucie (*g*). Il s'en rendit maître aussi bien que de la vallée d'Antiochus et de la forteresse de Gamala. Il accusa de plusieurs crimes Démétrius qui occupait tous ces quartiers-là; et s'en étant mis en possession, il revint triomphant en Judée, après trois ans d'absence qu'il avait employés à ces expéditions (*h*).

Les Juifs le reçurent avec joie, à cause de tant d'heureux succès; et sous son règne, la domination des Hébreux s'étendit sur plusieurs villes dont il fit la conquête. Après cela Alexandre tomba malade d'un excès de vin qu'il avait fait; et ayant été pendant trois ans entiers travaillé par une fièvre quarte, sans que cela l'empêchât de vaquer aux exercices militaires, il mourut (*i*) épuisé de force dans le pays de Gérasa, assiégeant le château de Ragaba, situé au delà du Jourdain. Ragaba est apparemment la même qu'Argob de Basan dont il est parlé dans Moïse (*j*).

La reine Alexandra, son épouse, le voyant près de sa fin, et prévoyant tout ce qu'elle avait à craindre après sa mort de la part d'un peuple mutin et difficile à gouverner, ses enfants n'étant pas encore en âge de prendre la conduite des affaires, Alexandre lui dit que, si elle voulait régner en paix, elle cachât premièrement sa mort aux soldats, jusqu'après la prise de Ragaba; ensuite, quand elle serait de retour à Jérusalem, qu'elle donnât aux pharisiens quelque autorité dans l'Etat et quelque part dans le gouvernement; qu'elle fit venir les principaux d'entre eux, qu'elle leur montrât son corps mort, et qu'elle leur dît qu'ils pouvaient en user comme ils voudraient et le traiter avec toutes sortes d'indignités, en vengeance de la manière dont lui-même en avait usé envers eux; qu'au reste elle ne

(*a*) Démétrius Eukérus fut établi roi de Syrie en 3912. Ainsi ce ne fut que depuis cette année qu'il vint en Judée.

(*b*) *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* XXII.

(*c*) *Antiq. l.* XIII, *c.* XXIII. Vers l'an 3917 ou 3918.

(*d*) An du monde 3918, avant Jésus-Christ 81, avant l'ère vulg. 83.

(*e*) An du monde 3920, avant Jésus-Christ 80, avant l'ère vulg. 84.

(*f*) *Plin. l.* V, *c.* XVII.

(*g*) An du monde 3921, avant Jésus-Christ, 79, avant l'ère vulg. 83.

(*h*) An du monde 3923, avant Jésus-Christ 77, avant l'ère vulg. 81.

(*i*) An du monde 3926, avant Jésus-Christ 74, avant l'ère vulg. 78.

(*j*) *Deut.* III, 4, 13, 14.

(1) Voyez le *Calendrier des Juifs*, mois *Adar*, XVII[e] jour. C'est peut-être à cette circonstance que se rapporte ce qui y est dit.

voulait rien faire ci-après dans le gouvernement que par leur conseil. Il ajouta : *Si vous en usez de cette sorte, vous pouvez vous assurer qu'ils me feront des funérailles très-honorables, et que vous régnerez en paix, appuyée du crédit et de l'autorité qu'ils ont acquise parmi le peuple.* Ayant dit ces mots, il expira, âgé de quarante-huit ans, après vingt-sept ans de règne, l'an du monde 3926, avant J.-C. 74, avant l'ère vulg. 78. *Voyez* ALEXANDRA. Il laissa deux fils, Hircan et Aristobule, qui se disputèrent le royaume et la souveraine sacrificature jusqu'au temps d'Hérode le Grand, et qui, par leur division, furent cause de la perte entière de leur famille et de l'élévation d'Hérode.

ALEXANDRE, fils d'Aristobule et d'Alexandra, et petit-fils d'Alexandre Jannée dont on vient de parler. Après que Pompée eut pris Jérusalem sur Aristobule, ce prince, avec Alexandre et Antigone, ses fils, et deux de ses filles, furent menés à Rome en captivité. Le jeune Alexandre trouva moyen de se sauver en chemin; et étant de retour en Judée (*a*), il assembla une armée de dix mille hommes de pied et de quinze cents chevaux (*b*), avec lesquels il fit plusieurs actions de valeur et se saisit des forteresses d'Alexandrion et de Machéronte, où il voulait se fortifier. Mais Gabinius, général des troupes romaines qui étaient dans le pays, ne lui en donna pas le loisir : il le chassa des montagnes, le battit près de Jérusalem, lui tua trois mille hommes, et fit grand nombre de prisonniers. Après cela Gabinius vint assiéger la forteresse d'Alexandrion, où Alexandra, mère d'Alexandre, était en personne. Elle sortit de ce château, et fit l'accommodement d'Alexandre, son fils, avec Gabinius, à condition qu'Alexandre rendrait les châteaux d'Alexandrion, d'Hircanium et de Machéronte, que Gabinius démolit, l'an du monde 3947.

Alexandre, voyant Gabinius occupé dans l'Egypte, pendant que Sisenna, que ce gouverneur avait laissé en Judée en son absence pour y commander, ne pouvait tenir tête aux brigands qui ravageaient la province, Alexandre, dis-je, profitant de l'occasion (*c*), excita de nouveaux troubles dans le pays, reprit les armes, et trouva moyen de former une armée assez considérable pour battre toute la campagne. Partout où il trouvait des Romains, il les sacrifiait à son ressentiment. Ceux qui lui échappèrent se fortifièrent sur le mont Garisim, où il alla les assiéger. Ce fut là que Gabinius le trouva à son retour d'Egypte.

Gabinius, craignant d'en venir aux mains avec le grand nombre de troupes qu'avait Alexandre, lui envoya Antipater pour leur offrir une amnistie, à condition qu'ils mettraient bas les armes. Ce moyen lui réussit : plusieurs d'entre eux abandonnèren[t] Alexandre et se retirèrent dans leurs mai[sons]. Mais il restait encore trente mill[e] hommes à Alexandre, avec lesquels il réso[lut] de livrer la bataille à Gabinius. Les deu[x] armées se rencontrèrent au pied du mon[t] Thabor, où, après une action fort opiniâtr[e], Alexandre fut vaincu avec perte de dix mill[e] hommes; le reste fut dispersé par la fuit[e].

Alexandre commença de nouveau à broui[l]ler sous le gouvernement de Crassus (*d*) mais Cassius, après la malheureuse expédi[]tion contre les Parthes, l'obligea sous cer[]taines conditions à demeurer en repos (*e*), [i]l alla sur l'Euphrate, pour s'opposer au pas[]sage des Parthes.

Pendant les brouilleries de César et d[e] Pompée (*f*), Alexandre et Aristobule, so[n] père, prirent le parti de César. Celui-ci ren[]voya Aristobule en Judée avec deux légions pour y soutenir ses intérêts (*g*); mais ceu[x] du parti de Pompée trouvèrent le moyen d[e] l'empoisonner en chemin. Cependant Alexan[]dre, son fils, levait des troupes pour le[s] joindre à celles d'Aristobule : Pompée en eut avis, et envoya ordre à Scipion, qui étai[t] en Syrie, de le faire mourir. Alexandre fu[t] donc arrêté et mené à Antioche. On lui fi[t] son procès dans les formes, et il y eut la tête tranchée, l'an du monde 3935, avant J.-C. 65, avant l'ère vulgaire 69.

ALEXANDRE, fils de Jason, fut envoyé à Rome pour renouveler l'alliance et l'amitié entre les Romains et les Juifs. Il est dénommé dans le décret du sénat adressé aux Juifs, sous l'an neuvième du pontificat d'Hircan (*h*), du monde 3935, avant J.-C. 65, avant l'ère vulgaire 69.

ALEXANDRE, fils de Théodore, fut envoyé à Rome par Hircan, pour renouveler l'alliance avec le sénat (*i*). Son nom se trouve dans le décret du sénat adressé aux magistrats d'Ephèse, donné sous le consula[t] de Dolabella, par lequel il est déclaré qu[e] l'on ne forcera point les Juifs à aller à l[a] guerre, à cause qu'ils ne peuvent porter les armes le jour du sabbat, et qu'à la suite des armées, ils ne peuvent pas toujours avoir la nourriture qui leur est permise par leur loi.

ALEXANDRE, fils d'Hérode le Grand et de Mariamne. On ne peut guère séparer son histoire de celle d'Aristobule, son frère et le compagnon de toutes ses disgrâces. Ces deux princes étaient les mieux faits de leur temps. Après la mort funeste de leur mère Mariamne, Hérode les envoya à Rome, pour y être élevés auprès d'Auguste dans tous les exercices convenables à leur qualité (*j*). Auguste leur fit l'honneur de leur accorder un appartement dans son palais, voulant donner à Hérode, leur père, cette marque de son estime et de sa considération (*k*). Quel-

(*a*) An du monde 3917, avant Jésus-Christ 53, avant l'ère vulg. 57.
(*b*) *Antiq. l.* XIV, *c.* x.
(*c*) *Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* xi. An du monde 3949.
(*d*) An du monde 3952.
(*e*) *Joseph. de bello* Jud. *l.* I, *c* vi, *p.* 723.
(*f*) An du monde 3955.

(*g*) *Joseph. Antiq. l.* X, *c.* xiii, *et de bell. Jud. l.* I, *c.* I
(*h*) *Antiq. l.* XIV, *c.* xvi.
(*i*) *Antiq. l.* XIV, *c.* xvii.
(*j*) An du monde 3982, avant Jésus-Christ 18, av. l'ère vulg. 22.
(*k*) *Joseph. Antiq. l.* XV, *c.* xiii.

que temps après, (a) Hérode fit un voyage à Rome, pour faire sa cour à Auguste (b), et pour ramener ses deux fils Alexandre et Aristobule, qui étaient assez instruits de tout ce qui convenait à leur condition. Les peuples les reçurent dans la Judée avec une joie et une faveur tout extraordinaires, tant à cause de leur extrême beauté, qu'en considération du sang des Asmonéens, dont ces princes étaient sortis par leur mère. Mais Salomé, sœur d'Hérode, qui avait été la principale cause de la mort de Mariamne, craignant que, si jamais ils avaient l'autorité en main, ils ne lui fissent ressentir les effets de leur ressentiment, résolut de les perdre, par ses calomnies, dans l'esprit d'Hérode.

Elle s'y prit avec adresse, de peur d'être reconnue ; et d'abord elle ne fit rien connaître de sa mauvaise volonté. Hérode, les voyant en âge, leur donna des femmes (c) : à Alexandre, Glaphyre, fille d'Archélaüs, roi de Cappadoce; et à Aristobule, Bérénice, fille de Salomé. Phéroras, frère du roi, et Salomé, ayant comploté la perte de ces deux jeunes princes, observaient tous leurs discours, et leur fournissaient souvent eux-mêmes l'occasion de s'expliquer avec vivacité sur la manière dont Hérode avait fait mourir leur mère Mariamne (d). Tout ce qu'ils disaient était d'abord rapporté au roi dans des termes odieux et envenimés. Hérode, qui ne pouvait se défier de son frère et de sa sœur, et qui connaissait l'humeur de ses fils, ajouta aisément foi à ce qu'on lui rapportait, qu'Alexandre et Aristobule disaient tout haut qu'ils vengeraient un jour la mort de leur mère. Pour réprimer leur hauteur, il fit venir à la cour Antipater, son fils aîné, qu'il avait eu d'une nommée Doris, et qu'il faisait élever éloigné de Jérusalem, parce que la condition de sa mère était fort inférieure à celle de Mariamne. Il crut qu'en faisant sentir à Aristobule et à Alexandre qu'il pouvait mettre un de leurs frères au-dessus d'eux, il les rendrait plus traitables et plus circonspects ; mais il en arriva tout le contraire : la présence d'Antipater ne fit qu'aigrir les deux jeunes princes.

Hérode ayant donné sa confiance à Antipater, ne se défiait point de ce qu'il lui disait contre ses deux frères, parce qu'il savait si bien déguiser ses sentiments, qu'il semblait les excuser et les plaindre, lorsqu'il formait contre eux les plus atroces accusations. Enfin Hérode s'aliéna de ses deux fils à un point, qu'il les mena à Rome (e), pour les y accuser devant Auguste (f) d'avoir voulu attenter à sa vie. Les jeunes princes se défendirent si bien, et touchèrent tellement tous les assistants par leurs larmes, qu'Auguste les réconcilia avec leur père et les renvoya en Judée, parfaitement unis en apparence avec Antipater, qui revint avec eux, et qui témoigna être fort content de les voir rentrés dans les bonnes grâces d'Hérode. Lorsque ce prince fut de retour en Judée, il assembla le peuple dans le temple, et déclara publiquement que ses fils régneraient après lui ; premièrement Antipater, et ensuite Alexandre et Aristobule.

Cette déclaration irrita de plus en plus les deux frères ; ils éclatèrent en plaintes et en murmures. Leurs discours furent aussitôt rapportés à Hérode ; et Phéroras, Salomé et Antipater ne négligeaient rien pour l'aigrir contre ses fils. Phéroras vint un jour dire à Alexandre qu'il avait appris de Salomé, sa sœur, que le roi Hérode brûlait d'une ardente passion pour Glaphyre, son épouse. Alexandre ne put se contenir (g), et alla déclarer à Hérode même ce que Phéroras lui avait dit. Hérode en fut étrangement irrité contre Phéroras, et lui fit de grands reproches d'une accusation si noire. Phéroras rejeta ce crime sur Salomé. Salomé, qui était présente, s'en défendit avec véhémence, et cria bien haut à l'imposture. Enfin le roi, las de leurs criailleries, les fit sortir de sa présence, et loua fort la modération de son fils de lui avoir découvert une chose qui devait lui être si sensible.

Hérode avait trois eunuques auxquels il se fiait beaucoup, et qu'il employait même à des affaires sérieuses et importantes. On les accusa de s'être laissé gagner par Alexandre, pour une grande somme d'argent. Le roi les fit appliquer à la question, et la force des tourments les força d'avouer qu'ils avaient été souvent sollicités par Alexandre et Aristobule d'abandonner Hérode, comme un homme qui était désormais inutile, et qui cherchait en vain à déguiser son âge par artifice, en se faisant peindre la barbe et les cheveux ; qu'ils feraient bien mieux de s'attacher à eux, puisqu'ils devaient bientôt monter sur le trône, même malgré leur père, et se trouver en état de leur procurer les premières charges de l'Etat. Que tout était disposé en leur faveur ; que leurs amis et ceux de leur parti étaient prêts à tout entreprendre pour défendre le droit incontestable qu'ils avaient à la couronne. Il n'en fallut pas davantage pour jeter Hérode dans d'étranges inquiétudes, et pour lui rendre suspectes toutes les personnes de sa cour. Il fit arrêter et mettre à la question tous ceux qu'on savait être amis particuliers d'Alexandre. La plupart mouraient dans les tourments sans rien déclarer, parce qu'ils n'avaient rien à dire.

Toutefois il y en eut un qui, vaincu par la douleur, avoua qu'il avait souvent ouï dire à Alexandre, lorsqu'on le louait de la grandeur de sa taille, ou de son habileté à tirer de l'arc, qu'il lui serait plus avantageux d'être d'une taille moins riche et d'avoir moins d'adresse à la chasse, puisque le roi son père

(a) An du monde 3988, avant Jésus-Christ 12, avant l'ère vulg. 16.
(b) *Antiq. l.* XVI, *c.* I.
(c) *Antiq. l.* XVI, *c.* II.
(d) *Antiq. l.* XVI, *c.* VI. An du monde 3976, avant Jésus-Christ 24, avant l'ère vulg. 28.
(e) An du monde 3993, avant Jésus-Christ 7, avant l'ère vulg. 11.
(f) *Antiq. l.* XVI, *c.* VII, VIII.
(g) *Antiq. l.* XVI, *c.* XI.

regardait dans lui ces qualités avec jalousie, et qu'à la promenade il était obligé de s'accourcir exprès auprès de lui, pour ne pas paraître plus grand; et qu'à la chasse, il n'osait tirer droit de peur que le roi ne se formalisât si en sa présence on louait son fils de son adresse à tirer. Pendant le relâche que l'on donna au patient dans sa torture, il ajouta que les deux frères avaient conspiré de dresser des piéges à leur père, à la chasse, et étaient résolus, s'il venait à mourir, d'aller à Rome en toute diligence, pour demander le royaume à Auguste. On produisit aussi des lettres d'Alexandre à Aristobule, dans lesquelles il se plaignait qu'Hérode eût donné à Antipater des champs qui rapportaient deux cents talents, ou quatre cent quatre-vingt mille livres de notre monnaie par an.

Hérode crut que cela suffisait pour faire arrêter Alexandre, et pour faire donner la question à ses principaux amis. Plusieurs moururent dans les tourments, sans rien dire, et toute sa cour était pleine de troubles, de terreurs et d'inquiétudes. Un de ceux qu'on tourmentait dit qu'Alexandre avait écrit à ses amis, afin qu'ils disposassent l'empereur à le mander à Rome, et qu'il avait des avis importants à lui donner contre son père, qui avait préféré l'amitié de Mithridate, roi des Parthes, à l'alliance des Romains. Il ajouta que ce jeune prince avait du poison tout prêt à Ascalon, pour s'en servir contre son père. On fit inutilement chercher ce poison, on n'en put jamais trouver.

Alexandre ne se laissa point abattre par cette tempête. Non-seulement il ne nia point ce qu'on avait extorqué de ses amis par la force des tourments, mais il l'avoua sans difficulté, soit qu'il voulût confondre la crédulité et les défiances de son père, ou jeter toute la cour dans des embarras d'où elle ne pourrait se tirer. Il fit présenter au roi quatre écrits, dans lesquels il disait qu'il était inutile de tourmenter tant de gens à son occasion; qu'il était vrai qu'il lui avait dressé des embûches, et que les premiers de la cour étaient ses complices. Il nomma en particulier Phéroras et ses plus intimes amis. Il ajouta que Salomé l'était venue trouver secrètement la nuit, et s'était couchée malgré lui dans son lit. Que toute la cour ne respirait qu'après le moment de se voir délivrée de la gêne où il les tenait par ses cruautés et ses inquiétudes continuelles.

Cependant Archélaüs, roi de Cappadoce, beau-père d'Alexandre (a), étant informé de tout ce qui se passait à la cour d'Hérode, vint à Jerusalem, pour tâcher de réconcilier son gendre avec Hérode (b). Il feignit d'abord d'entrer en colère contre Alexandre; il blâma fort sa conduite, et donna de grandes louanges à celle du roi. Il dit qu'il était prêt à rompre le mariage d'Alexandre avec Glaphyre, sa fille, s'il pouvait découvrir qu'elle eût eu part aux mauvais desseins de son mari. Hérode voyant Archélaüs entrer si vivement dans sa passion, commença à se radoucir, et à reprendre des sentiments de père envers son fils; en sorte qu'il fut le premier à excuser son fils, et à prier Archélaüs de ne pas porter les choses à l'extrémité, et de ne pas rompre le mariage de sa fille avec Alexandre.

Alors Archélaüs commença à disculper le jeune prince, et à rejeter la faute de tout cela sur d'autres, et principalement sur Phéroras, frère du roi Hérode, qui fut contraint de lui avouer qu'il était la cause de tout le mal. Ainsi Alexandre rentra dans les bonnes grâces du roi son père, par un trait de la prudence d'Archélaüs. Le même Archélaüs réconcilia ensuite Phéroras avec Hérode, et rétablit ainsi la paix dans toute la cour.

Ce calme ne fut pas de longue durée. Un certain Euryclès, lacédémonien, s'étant insinué dans les bonnes grâces d'Hérode (c), gagna aussi la confiance d'Alexandre; en sorte que ce jeune prince lui ouvrait librement son cœur sur les mécontentements qu'il prétendait avoir de son père (d). Euryclès rapportait tout au roi, qui commença de nouveau à concevoir de violents soupçons contre les princes ses fils, à les observer, à écouter tout ce que l'on disait contre eux. Alexandre ayant reçu parmi ses gardes deux hommes qu'Hérode avait chassés de son service, le roi en prit défiance et leur fit donner la question. Ils confessèrent qu'Alexandre les avait sollicités à tuer le roi à la chasse, en faisant semblant de tirer une bête, et qu'on leur avait dit qu'on saurait les mettre à couvert en disant que le roi s'était percé de ses propres armes, étant tombé de cheval. Ils déclarèrent aussi qu'il y avait de l'or caché dans l'écurie d'Alexandre.

On arrêta après cela le gouverneur du château d'Alexandrion. On l'accusa d'avoir promis à Alexandre et à Aristobule de les recevoir dans sa forteresse, et de leur livrer l'argent du trésor royal qui y était. Le gouverneur souffrit fortement la question, et soutint que rien n'était plus faux que cette accusation. Mais son fils, s'avançant, avoua tout ce qu'on voulut; il produisit même des lettres d'Alexandre, qui portaient: *Aussitôt que nous aurons exécuté ce que nous avons résolu, nous irons chez vous; ainsi songez à nous recevoir dans votre forteresse, comme vous nous l'avez promis.* Hérode ayant vu ces lettres, ne douta plus que ses fils ne lui eussent dressé des embûches. Alexandre soutenait qu'il n'avait jamais écrit ces lettres, mais que c'était Diophante qui avait contrefait son caractère. Hérode était alors à Jéricho, et ayant produit devant l'assemblée du peuple ceux que la violence des tourments avait forcés d'accuser ses fils, le peuple les lapida, et en aurait fait autant à Alexandre et à Aristobule, si le roi ne les en eût fait empêcher par Phéroras et par Ptolémée.

Hérode ayant mis les deux princes dans deux prisons différentes, leur commanda de

(a) *Antiq. l.* XVI, *c.* XII.

(b) An du monde 3996, avant Jésus-Christ 4, avant l'ère vulg. 8.

(c) An du monde 3998, avant Jésus-Christ 2, avant l'ère vulg. 6.

(d) *Joseph. Antiq. l.*

mettre en écrit toute leur conspiration contre lui. Alexandre et Aristobule écrivirent qu'à la vérité ils avaient eu envie de se retirer auprès du roi de Cappadoce, mais qu'ils n'avaient en aucune manière conspiré contre sa vie (a). Qu'ils auraient fort désiré que l'on examinât de plus près Tyrannus, l'un de leurs accusateurs, que le peuple de Jéricho, poussé par les émissaires d'Antipater, avait lapidé. Le roi fit conduire Alexandre, lié comme il était, à la princesse Glaphyre, son épouse, pour savoir d'elle si elle n'était pas complice des mauvais desseins de son fils. La vue de son mari dans un état si triste, lui fit jeter des cris amers et verser un torrent de larmes; elle protesta qu'elle n'était coupable de rien, mais qu'il était vrai que, pour se délivrer des peines qu'on leur faisait, elle avait résolu de se retirer, avec son mari, auprès du roi son père, en Cappadoce, et de là de s'en aller à Rome. Hérode écrivit à Archélaüs pour se plaindre de ce qu'il fût entré dans le complot de ses fils sans l'en avertir; et en même temps il écrivit aussi à Auguste, pour accuser ses fils d'avoir conspiré contre sa vie, et d'avoir voulu s'enfuir de ses Etats.

Auguste répondit que si ses fils étaient convaincus d'avoir attenté à sa vie, il pouvait les punir comme parricides; mais s'ils ne se trouvaient coupables que d'avoir voulu se retirer, de les traiter plus doucement; qu'ainsi, il était d'avis qu'il assemblât à Bérythe, en Phénicie, un conseil composé de ses amis et d'Archélaüs, roi de Cappadoce, afin de délibérer avec eux sur ce qu'il aurait à faire à l'égard de ses fils. Hérode convoqua donc à Bérythe tous ceux de ses amis qu'il jugea à propos (b); mais il n'y voulut pas faire venir Archélaüs, ni les deux princes Alexandre et Aristobule. Il les laissa à Platane, village des Sidoniens, près Bérythe, afin qu'ils fussent à portée, s'il était nécessaire, de les faire comparoir.

Hérode vint dans l'assemblée, qui était de cent cinquante personnes, et commença à accuser lui-même ses fils d'une manière pleine d'emportement et de véhémence; et après avoir parlé dans des termes qui convenaient peu à un père, il dit que non-seulement Auguste l'avait rendu maître de la destinée de ses fils, mais que les lois mêmes des Juifs voulaient que si un fils était accusé par ses parents et que ceux-ci lui missent la main sur la tête, tous les assistants devaient l'accabler de pierres et le faire mourir (c). Il ajouta que quoiqu'il pût traiter ainsi ses fils, après les crimes dont ils étaient convaincus, il voulait bien toutefois prendre leur avis, et qu'il s'attendait qu'ils se joindraient à lui, pour donner à la postérité un exemple de la juste sévérité que l'on doit exercer envers des enfants inhumains et dénaturés.

Saturnin, homme consulaire, qui était à la tête de l'assemblée, fut d'avis qu'il fallait punir Alexandre et Aristobule, mais non pas du dernier supplice. Ses trois fils, qui étaient présents, furent de même sentiment; mais Volumnius prononça qu'ils étaient dignes de mort, et le plus grand nombre des assistants suivit son avis; de manière que leur mort fut conclue à la pluralité des suffrages. Hérode amena donc ses fils à Tyr; et Nicolas, de Damas y étant arrivé de Rome, le roi lui demanda ce que ses amis pensaient de ses fils. Nicolas lui répondit que la plupart étaient de sentiment qu'il fallait les mettre en prison, en attendant qu'il pût prendre plus à loisir une dernière résolution. Hérode fut longtemps pensif, et se résolut enfin de mener ses fils à Césarée.

Toute la ville était dans l'attente du parti que le roi prendrait. Chacun plaignait les deux princes; mais personne n'osait s'en expliquer, de peur d'encourir la colère du roi. Un ancien soldat d'Hérode, qui avait un fils nommé Tyron, de même âge qu'Alexandre, ayant osé prendre la liberté de faire là-dessus au roi quelques remontrances un peu fortes, et lui ayant dit que les officiers et les soldats, et le peuple même, étaient émus de compassion pour ces jeunes princes et plaignaient leur triste sort, le roi perdant patience, fit arrêter et le soldat et son fils, et tous les autres qu'il lui avait nommés, et ayant fait donner la question à cet ancien soldat et à son fils, celui-ci déclara qu'il avait formé la résolution de tuer le roi et de s'exposer, pour l'amour d'Alexandre, à toutes sortes de supplices. Alors le roi ne pensa plus qu'à exécuter le projet qu'il avait formé de faire mourir ses fils. Il les envoya à Sébaste, autrement Samarie, et les y fit étrangler. Leurs corps furent portés au château d'Alexandrion, où la plupart de leurs ancêtres, du côté de leur mère, avaient eu leur sépulture. Ainsi moururent Alexandre et Aristobule, fils d'Hérode le Grand et de Mariamne, l'an du monde 3999, un an avant la naissance de J.-C. et quatre ans avant l'ère vulgaire.

Josèphe raconte que Glaphyre, femme d'Alexandre, ayant été renvoyée par Hérode à Archélaüs son père, épousa en secondes noces *Juba*, roi de Mauritanie, et qu'ensuite elle épousa *Archélaüs*, frère d'Alexandre, son premier mari. Celui-ci apparut une nuit à Glaphyre, et lui reprocha le peu d'amour qu'elle avait pour lui, et de ce que ne s'étant pas contentée d'un second mariage, elle en avait contracté un troisième, en épousant Archélaüs, son frère. *C'est pourquoi*, ajouta-t-il, *je veux vous montrer que mon affection est plus constante que la vôtre, et pour preuve que je ne vous ai point oubliée, dans cinq jours je vous retirerai à moi, et je vous délivrerai de l'infamie où vous vivez.* En effet Glaphyre mourut au bout de cinq jours (d).

ALEXANDRE, imposteur juif de la ville de Sidon, qui ressemblait tellement à Alexan-

(a) An du monde 3998, avant Jésus-Christ, 2, avant l'ère vulg. 6.
(b) *Antiq. l.* XVI, *c.* XVII.

(c) Voyez *Deut.* XXI, 18, 19, 20.
(d) *Joseph. Antiq. l.* XVII *c.* XV.

dre, fils de Mariamne et d'Hérode, dont on vient de parler, que tous ceux qui l'avaient connu étaient persuadés que c'était lui-même (*a*). Il publiait que son frère Aristobule et lui avaient été soustraits à la mort par le bienfait d'un ami, qui en avait supposé d'autres à leur place, lorsqu'on voulut leur ôter la vie. Il vint dans l'île de Crète, où tous les Juifs le reconnurent pour le fils d'Hérode, et lui fournirent même de l'argent, pour se mettre en équipage et pour faire le voyage de Rome. Il arriva à Pouzzoles, où les Juifs le reçurent avec honneur. Les amis d'Hérode, et ceux qui avaient connu Alexandre le plus particulièrement, se laissèrent prendre à la grande ressemblance qu'il avait avec lui: en sorte que les Juifs mêmes de Rome venaient en foule au-devant de lui. Il entra dans la ville avec un train de roi.

Auguste fut le seul qui ne s'y méprit pas. Il reconnut à l'air de cet homme et à ses mains endurcies au travail, que c'était un imposteur. Il lui demanda d'abord ce qu'était devenu Aristobule, son frère, et pourquoi il n'était pas venu à Rome, pour partager sa bonne ou sa mauvaise fortune. Il lui répondit qu'il était dans l'île de Cypre, parce qu'ils n'avaient pas voulu tous deux s'exposer aux dangers de la mer, et afin que s'il arrivait un malheur à l'un d'eux, au moins l'autre fût conservé. Auguste prenant un air plus sérieux, tira à part ce jeune homme et lui dit : *Si vous voulez me déclarer la vérité, je vous promets de vous renvoyer sans vous ôter la vie. Dites-moi qui vous êtes et qui vous a engagé à feindre cela; car vous n'êtes pas d'un âge à former de vous-même une telle intrigue.* Le jeune homme ne pouvant plus soutenir le mensonge devant l'empereur, lui avoua toute la fourbe; et Auguste, pour tenir la parole qu'il lui avait donnée, l'envoya aux galères, parce qu'il était corpulent et robuste, et fit mourir celui qui l'avait engagé dans cette feinte. Ceci arriva quelque temps après la mort d'Hérode, l'an du monde 4001, de J.-C. 1, trois ans avant l'ère vulgaire.

ALEXANDRE, fils de Phazael et de Salampso, sœur d'Hérode. *Joseph. Antiq.*, *l.* XVII, *c.* VII, *p.* 628 *a*.

ALEXANDRE, fils d'Alexandre, fils d'Hérode, et de Glaphyre, fille du roi de Cappadoce. *Joseph. Antiq.*, *l.* XVII, *c.* XVII, *p.* 628 *E*.

ALEXANDRE, fils de Tigrane et petit-fils d'Alexandre, mis à mort par Hérode. Il épousa Jotapé, fille d'Antiochus, roi de Comagène. *Joseph. Antiq.*, *l.* XVII, *c.* VII.

ALEXANDRE, Juif de Cyrène, fut accusé par les sicaires ou assassins, par-devant Catule, gouverneur de cette province, qui le fit mourir (*b*), vers l'an de J.-C. 73.

ALEXANDRE, fils de Simon le Cyrénéen et frère de Rufus, qui aida notre Sauveur à porter sa croix, en allant au Calvaire. *Marc.*, XV, 21.

ALEXANDRE LYSIMAQUE, alabarque d'Alexandrie, frère de Philon le Juif. On croit que ce fut lui qui se trouva avec les prêtres, lorsque les apôtres furent amenés devant le sénat, pour rendre compte de leur doctrine et de leur conduite (*c*). Cet Alexandre était le plus riche des Juifs de son temps. Il fit de riches présents au temple, et fut père de Tibère Alexandre, qui quitta la religion des Juifs, pour se faire païen (*d*). Alexandre Lysimaque avait eu le maniement des affaires de l'impératrice Antonia. Caligula le fit mettre en prison, d'où il ne sortit que sous l'empire de Claude, successeur de Caligula (*e*).

ALEXANDRE, juif d'Ephèse, qui se présenta à la populace mutinée contre saint Paul, pour essayer de l'apaiser (*f*). Mais lorsqu'il parut dans l'assemblée, et qu'on eut reconnu qu'il était Juif, les Ephésiens commencèrent à crier encore plus fort : *Vive la grande Diane d'Ephèse!* On ne sait si cet Alexandre était pour ou contre saint Paul; s'il était simple juif, ou juif converti au christianisme.

ALEXANDRE, ouvrier en cuivre, dont parle saint Paul à Timothée (*g*). Le saint apôtre l'excommunia avec Hyménée, parce qu'ils avaient blasphémé contre la vérité.

ALEXANDRIE, ville célèbre d'Egypte, bâtie par Alexandre le Grand, l'an du monde 3673, avant J.-C. 327, ou 331 avant l'ère vulgaire. Elle est située entre la mer Méditerranée et le lac Mœris (*h*). Il y avait déjà auparavant un village nommé *Rachotis*, à l'endroit le plus voisin du port. Ce fut Dinocrates, célèbre architecte, qui en fit le plan et en donna les dimensions. La ville d'Alexandrie se trouve assez souvent dans le texte latin des livres de l'ancien Testament, écrits avant le règne d'Alexandre (*i*); mais ce nom n'est point dans l'original hébreu; on y lit *No-Ammon*, qui est apparemment la ville de Diospolis dans le Delta, entre Busiris au midi, et Mendèse au nord (1).

Les Arabes enseignent qu'elle portait le nom de *Caissoun*, avant qu'Alexandre le Grand la fit rebâtir (*j*) ou augmenter. Dinocrates, qui en dressa le plan, était le même architecte qui avait rebâti le temple de Diane à Ephèse, brûlé par Erostrate. Il eut la direction de l'ouvrage de cette nouvelle ville; mais pour l'avancer avec plus de diligence, Alexandre nomma Cléomènes, un de ses capitaines, pour y veiller (*k*). Cléomènes était de Naucratis en Egypte : Justin l'appelle fondateur d'Alexandrie, comme ayant beaucoup contribué à son augmentation (*l*). Aridée, frère d'Alexandre, fut chargé du soin d'amener le corps de ce prince de Babylone à Alexandrie. Il employa

(*a*) *Antiq. lib.* XVII, *c.* XIV.
(*b*) *Joseph. de Bello*, *l.* VII, *c.* XXXVIII.
(*c*) *Act.* IV, 6. An de Jésus-Christ 34.
(*d*) *Joseph. Antiq. l.* XX, *c.* III.
(*e*) *Antiq. l.* XIX, *c.* IV.
(*f*) *Act.* XIX, 33. An de Jésus-Christ 57.
(*g*) I *Timot.* I, 19, 20.
(*h*) *Arrian. l.* III. *Strabo. l.* XVII. *Pausan. in Eliacis*
(*i*) *Nahum.* III, 8. *Jerem.* XLV, 25. *Ezech.* XXX 14, 15, 16.
(*j*) D'Herbelot, Biblioth. Orient. p. 520.
(*k*) *Arrian. Q. Curt.*, *etc.*
(*l*) *Justin. l.* XIII, *c.* IV.
(1) A l'article *Ammon*, D. Calmet reconnaît que la synonymie de Diospolis n'est pas certaine. Il renvoie sur Thèbes pour les raisons qui militent en faveur de cette ville (*S.*).

...eux ans à faire les préparatifs du transport : Diodore de Sicile nous en décrit la pompe. Il avait couru une prophétie, que le lieu où serait enterré Alexandre serait heureux et florissant : les gouverneurs des villes et des provinces se disputaient l'honneur et l'avantage de le posséder : on proposa de le porter à Aigui en Macédoine, lieu ordinaire de la sépulture de ses rois ; l'Egypte l'emporta. Il fut d'abord déposé à Memphis, puis on l'apporta à Alexandrie. On dit (*a*) que son corps était dans un cercueil d'or, embaumé ...s du miel.

Alexandrie a appartenu successivement aux Grecs et aux Romains, puis de rechef aux Grecs, jusqu'à ce qu'elle tomba sous la domination des Arabes, sous le califat d'Omar 3ᵉ successeur de Mahomet. L'heureuse situation de cette ville, entre la Méditerranée et la mer Rouge, et sur le Nil, lui attira le commerce de l'Orient et du Couchant, et ...endit en fort peu de temps une des plus ...ssantes villes du monde. Lorsque les Arabes la prirent, elle (*b*) avait encore quatre mille palais, quatre mille bains, quarante ...le Juifs payant tribut, quatre cents places ...douze mille vendeurs d'herbes et de fruits. ...te ville, autrefois si riche et si puissante, ...est plus qu'un village, qui n'a rien de remarquable que ses ruines et les vestiges de ...grandeur passée (*c*). Les Egyptiens ou ...phtes l'appellent communément *Rachot*, ...nom de l'ancien village en la place duquel ...a été bâtie. *Voyez* ci-après les titres de ...vox, de No-Ammon et de Thèbes.

Les chrétiens révèrent encore aujourd'hui ...exandrie les églises de saint Marc et de ...te Catherine : l'une est célèbre par le ...beau de cet évangéliste, dont les Vénitiens ...t enlevé le corps : on y voit un tableau, ...i, suivant la tradition des Cophtes, possesseurs de cette église, est peint par saint ...uc : il représente l'archange saint Michel, ...n peu plus qu'à demi-corps, ayant une épée en la main. L'autre église est fameuse par le martyre de sainte Catherine, qu'elle souffrit pour Jésus-Christ, sous l'empire de Maximien.

On y considère aussi les ruines du magnifique palais de Cléopâtre, et l'on admire hors de la ville la colonne de Pompée, dont le fût ...t haut de six toises tout d'une pièce et d'un ...nit (*d*) admirable : c'est la plus belle colonne que l'on puisse voir.

Après la mort d'Alexandre le Grand, Ptolémée surnommé Soter, qui avait été capitaine des gardes de cet empereur, fit rapporter ses os à Alexandrie, et fit de cette ville la capitale de son royaume. Les Ptolémées, ses successeurs, y régnèrent pendant deux cent quatre-vingt-treize ans [ou deux cent quatre-vingt-quatorze ans trois mois, suivant M. Champollion-Figeac, *Annales des Lagides*]. La république des Juifs a eu beaucoup de liaison avec les rois d'Egypte, successeurs d'Alexandre, qui régnèrent à Alexandrie. Voici la liste de ces princes. — [*Voyez* Lagides.]

Alexandre le Grand mourut l'an du monde 3681, avant J.-C. 319, avant l'ère vulgaire 323.

Ptolémée, fils de Lagus, surnommé Soter, régna trente-neuf ans. Mort en 3720.

Ptolémée Philadelphe régna trente-neuf ans. Mort en 3758.

Ptolémée Evergète régna vingt-cinq ans. Mort en 3783.

Ptolémée Philopator régna dix-sept ans. Mort en 3800.

Ptolémée Epiphane régna vingt-quatre ans. Mort en 3824.

Ptolémée Philométor régna trente-sept ans. Mort en 3861.

Ptolémée Evergète, ou Physcon, régna cinquante-trois ans, partie avec Philométor, son frère, et partie seul. Mort en 3888.

Ptolémée Lathure régna trente-six ans six mois. Mort en 3923.

Cléopâtre, fille de Lathure, et femme d'Alexandre Iᵉʳ, régna six mois.

Alexandre Iᵉʳ, neveu de Lathure, établi en 3924, mort en 3943. Voyez Ussérius sur l'année 3924.

Alexandre II, fils d'Alexandre Iᵉʳ, est chassé par les Alexandrins en 3939.

Ptolémée Nothus, ou Aulèthes, fils de Lathure, régna treize ans. Mort en 3953.

Ptolémée, surnommé *Denys*, ou *Bacchus*, régna trois ans huit mois. Mort en 3957.

Cléopâtre régna depuis 3957. Elle se fait mourir en 3974.

Depuis Jésus-Christ, la ville d'Alexandrie reçut la lumière de l'Evangile par saint Marc (1), disciple de saint Pierre, vers l'an de J.-C. 59 ou 60. Il y fut martyrisé vers l'an 68 (2), et eut pour successeur *Anian* (3), qu'il avait converti dans le premier voyage qu'il fit dans cette ville. — [Anian eut pour successeurs : Abilius, Cerdon, Primus, Juste, Eumène ou Hyménée, Marc ou Marcien, Céladion, etc.]

ALEXANDRION, château bâti par Alexandre Jannée, roi des Juifs, sur le sommet d'une montagne, près de *Coréa* (*e*). On ne sait pas distinctement où était *Coréa*, mais on sait qu'elle était la première ville de la Judée, du côté de la Samarie, sur le chemin de Jéricho, vers les frontières d'Ephraïm et de Benjamin (*f*). Gabinius démolit le château

(*a*) *Said. Sil. Batrik.*

(*b*) Biblioth. Orient. p. 320.

(*c*) Thévenot, première partie, l. II, c. I, II. — [Voyez *Corresp. d'Orient*, lettr. CLXXVI et CLXXVII (de M. Michaud), II, p. 230 et suiv.]

(*d*) Le granit est une pierre que l'on prétend que les ...ens avaient le secret de fondre.

(*e*) *Antiq. lib.* XIII, *c.* XXIV ; XIV, 6, et 10 ; XVI, 2.

(*f*) Voyez *Joseph. l.* V, *de Bello. c.* IV ; *et Antiq. lib.* ..., c. VI.

(1) « C'est l'évangéliste saint Marc qui est considéré comme l'apôtre de l'église d'Alexandrie, que saint Pierre aurait désigné à cet effet, et qui y serait mort vers le temps de Néron. Cette première époque du christianisme en Egypte fut sans influence sur les anciennes institutions nationales ; le temps seul pouvait les oblitérer insensiblement ; et nous trouvons, en effet, jusqu'en l'an 211, les monuments publics ornés des tableaux et de l'écriture de l'ancienne religion. » Champollion-Figeac, Hist. d'Egypte, p. 227. col. 2. Voyez aussi pages 469 et 471.

(2) D'après le témoignage de tous les anciens, principalement d'Eusèbe, *Hist.* II, 16, 24 ; *Chron.* ann. 43, 62.

(3) Eusèbe, *Hist.* III, 14. *Chron.* ann. 85.

d'Alexandrion (a), mais Hérode le rétablit (b). La plupart des princes de la maison d'Alexandre Jannée y étaient enterrés ; et Hérode y fit porter les corps d'Alexandre et d'Aristobule, ses fils, qu'il avait fait mourir à Sébaste, autrement nommée Samarie (c).

ALEXAS, troisième mari de Salomé, sœur du grand Hérode. C'est à Alexas et à Salomé que le grand Hérode avait commandé de faire mourir les principaux d'entre les Juifs, qu'il avait enfermés dans l'hippodrome de Jéricho, aussitôt qu'il aurait rendu l'esprit, afin que toute la Judée, affligée de la mort de tant de personnes de considération, parût au moins faire le deuil de son roi. Mais Alexas, au lieu d'obéir à des ordres si cruels, mit en liberté tous ceux qui étaient dans l'hippodrome, dès que le roi eut les yeux fermés : ce qui lui attira l'estime et l'amitié de tous les Juifs (d). An du monde 4000, de J.-C. 1, avant l'ère vulgaire, 5.

ALIAN, premier fils de Sobaï, fils de Séir. I *Par.*, I, 40. — [Il est le même qu'Alvan. *Gen.*, XXXVI, 23.]

ALICARNASSE. *Voyez* HALICARNASSE.

* ALIMENTS. Lorsque Dieu eut créé l'homme, il lui apprit par quel moyen il pouvait perpétuer sa vie corporelle : *Je vous ai donné*, lui dit-il, *toutes les herbes qui portent graine... et tous les arbres qui produisent des fruits,... pour votre nourriture* (*Gen.*, I, 29). Il ne paraît pas que le monde antédiluvien ait fait usage d'aliments autres que les plantes et les fruits. Après le déluge, Dieu donna de plus à l'homme pour se nourrir tous les êtres ayant vie et mouvement, soit dans la mer, soit sur la terre : *Omnes pisces maris manui vestræ traditi sunt ; et omne quod movetur et vivit, erit vobis in cibum* (IX, 2, 3). Il excepta seulement *la chair avec le sang*, c'est-à-dire la chair vivante. Par là Dieu ordonnait que les animaux destinés à l'alimentation seraient saignés et cuits. Au temps d'Abraham, comme l'a remarqué Goguet (1), on ne laissait point mortifier la viande avant de la faire cuire. « Abraham, dit cet auteur, pour régaler les anges, court à son troupeau, choisit un veau, le donne à un esclave pour le tuer et le faire cuire sur-le-champ (*Gen.*, XVIII, 7). Isaac voulant manger du gibier, dit à Esaü de prendre son arc et ses flèches, et de lui apprêter à son retour un mets de ce qu'il aura pu rapporter (XXVII, 3, 4). Rebecca, pour le tromper, tue incontinent deux chevreaux qu'elle lui fait manger (vers. 9). » Ce dernier fait prouve qu'on assaisonnait alors les viandes de différentes manières. Isaac voulait manger du gibier apprêté *comme il l'aimait* (vers. 4), et Rebecca lui apprêta du chevreau comme il aimait la venaison. Toutefois l'Ecriture ne nous révèle rien touchant l'usage des épiceries. *Voyez* ASSAISONNEMENT.

ALIMES, ville dans le pays de Galaad [tribu de Gad], au-delà du Jourdain (I *Mac.*, V, 26). Isaïe (XV, 8) parle d'*Elim* dans le pays de Moab. On connaît *Helmon-Deblataïm*, ou *Almon-Deblataïm*, dans le même pays. C'est peut-être la même chose qu'*Alimes* des Machabées.

* ALLAITEMENT. Il est certain que la nature prescrit aux mères le devoir d'allaiter leurs enfants : les femelles des animaux le remplissent avec joie, et beaucoup de femmes s'en dispensent, sans motifs réels ou raisonnables. Toute mère qui peut allaiter, c'est-à-dire qui est saine, se porte bien et a du lait, et qui n'allaite pas, n'est point une véritable mère. Dans l'origine, c'étaient les mères elles-mêmes qui allaitaient leurs enfants. Il en a toujours été ainsi chez les peuples qui avaient des mœurs ; mais il en a été autrement, lorsque la corruption s'y est introduite.

Sara, femme d'Abraham (*Gen.*, XXI, 7), Anne, femme d'Elcana (I. *Reg.* I, 23), la mère des Machabées (II *Mac.*, VII, 27), étaient de saintes femmes ; elles allaitèrent leurs enfants.

Les livres sacrés nous parlent de quelques nourrices : 1° de celle de Rebecca, qui se nommait Débora (*Gen.* XXIV, 59, et XXXV, 8) ; 2° de celle de Miphiboseth, fils de Jonathas, et petit-fils du roi Saül (II *Reg.* IV, 4) ; et 3° de celle de Joas, fils du roi Ochosias (IV *Reg.* XI, 2, et II *Par.* XXII, 11). Or, par ces nourrices, il faut entendre, non pas, comme on l'a cru, des femmes allaitant des enfants nés d'autres femmes, mais ce que nous appelons des *bonnes ;* les mères allaitaient elles-mêmes leurs enfants, les *nourrices* leur donnaient les autres soins, et, toujours nommées nourrices, devenaient ce que nous appelons *gouvernantes*. Miphiboseth avait cinq ans, lorsque arriva la circonstance où sa nourrice s'enfuit, le portant dans ses bras ; Rebecca quittait sa famille, pour venir épouser Isaac, et sa nourrice l'accompagna. Ces nourrices faisaient l'éducation des enfants confiés à leurs soins, et étaient regardées comme de secondes mères. Lorsque Débora fut morte, on l'enterra sous un chêne, près de Béthel, dans un lieu qui fut nommé le *Chêne des Larmes*, tant cette mort causa de regrets et de douleurs à la famille. Ce qui prouve que ces nourrices n'allaitaient pas, c'est ce qui est dit de Noémi : Ruth, épouse de Booz, enfanta un fils, Noémi prit cet enfant, le mit dans son sein, et fut sa nourrice : *Susceptumque Noemi puerum posuit in sinu suo, et nutricis ac gerulæ fungebatur officio* (*Ruth*, IV, 16). Si on considère ce texte isolément, Noémi, dira-t-on, allaitait cet enfant. On se tromperait ; car il est dit aussi que Noémi était dans un âge où les femmes sont incapables de remplir cette fonction de la maternité. Voici ce qu'elle dit elle-même : *Jam enim senectute confecta sum, nec apta vinculo conjugali* (*Ruth*, I, 12. *Voyez* aussi IV, 15).

Si on veut à toute force que le mot *nutrix*, employé dans plusieurs des textes cités, si-

(a) *Antiq. l.* XIV, *c.* x.
(b) *Antiq. l.* XIV, *c.* xxvii.
(c) *Antiq. l.* XVI, *c. ult.*
(d) *Antiq. lib.* XVII, *c.* x.
(1) *Origine des lois*, liv. VI, ch. i, tom. II, p. 312.

gnifie une nourrice qui allaite, que dira-t-on du mot *nutritius?* Mardochée, qui était le *nutritius* de sa nièce, orpheline et toute petite, l'allaitait-il (*Esther*, II, 7, 20)? Les *nutritii* des fils d'Achab, roi d'Israel, leur donnaient-ils donc un autre lait que celui de l'éducation et de la science (IV *Reg*. X, 1-3)?

Quant au temps que durait l'allaitement chez les Hébreux, il était de trois ans, comme le témoignent ces paroles de la mère des Machabées au plus jeune de ses fils : *Je t'ai porté neuf mois dans mon sein, et nourri de mon lait pendant trois ans* (II *Mac.*, VII, 27). Il se pourrait cependant, comme l'ont pensé des auteurs, qu'un excès de tendresse eût porté cette admirable mère à prolonger le temps ordinaire de l'allaitement; mais aucun fait n'est produit pour justifier cette opinion. Quoi qu'il en soit, les enfants devaient téter longtemps, parce que leur estomac n'était pas capable, avant l'âge de deux ans au moins, de supporter les aliments qu'on pouvait leur donner. Voici, au reste, un passage de Pareau (*Antiq. hebr.*, p. 4, c. 6, § 11, *n.* 20), sur cette question : « *Qualis mos infantes diu lactandi obtinuit constanter in Oriente, ut Mohammedes duos annos integros definiendos judicaret*, Coran. II, 234, coll. XLVI, 15, *talem apud Hebræos omni tempore obtinuisse, nemo dubitet : ac videntur etiam matres haud raro suavissimum hoc officium, ultra trium annorum spatium produxisse*, coll. 1 Sam. I, 24; Ps. VIII, 3; Joel. II, 16. *Trium certe annorum perspicua mentio fit* II Machab. VII, 27. »

Lorsqu'on sèvre les enfants, c'est qu'ils sont capables de prendre une nourriture plus solide. Alors les enfants exigent moins de soins, les familles ont moins d'inquiétude et plus d'espérance. Le sevrage était pour elles un motif de réjouissances. Quand Isaac fut sevré, Abraham fit un grand festin (*Gen.* XXI, 8. *Voyez aussi* I *Reg*. I, 24).

ALLÉGORIE, est une figure de discours dans laquelle on se sert de termes et de discours propres à une chose, pour en signifier une autre; c'est une *métaphore* suivie et continuée. Par exemple, lorsque les prophètes représentent le peuple juif sous l'allégorie d'une vigne plantée, cultivée, arrosée de la main de Dieu, et qui, au lieu de lui rendre de bons fruits, ne lui donne que du verjus, ou des grappes amères; et ainsi des autres.

Les *allégories* sont très-fréquentes dans l'Ecriture, aussi bien que les *métaphores*, les *paraboles*, les *similitudes* et les *comparaisons*. Les Juifs, et en général les peuples de Syrie et de Palestine aimaient cette manière de discours figuré, dit saint Jérôme (*a*), et ils l'employaient dans presque tout ce qu'ils disaient. Un des principaux devoirs d'un commentateur est de distinguer le sens *allégorique* du sens *littéral*, et de rappeler au littéral le sens allégorique. Les anciens Juifs, comme les Thérapeutes (*b*), l'auteur du livre de la Sagesse (*c*), Josèphe (*d*) et Philon (*e*), et après eux la plupart des anciens Pères, tournaient en allégorie même les endroits historiques de l'Ecriture, et où le sens littéral est le plus sensible. Mais ces explications allégoriques en elles-mêmes ne sont guère propres qu'à édifier. Elles ne peuvent régulièrement être mises en preuve, sinon lorsque Jésus-Christ ou les Apôtres les y ont employées. *Voyez* ci-après le titre, SENS DE L'ECRITURE.

[Les païens ont allégorisé les traditions primitives et d'autres faits appartenant à l'histoire du peuple de Dieu; telle est l'origine de leurs cosmogonies et de leurs légendes mythologiques. *Voyez* MOYSE, TRADITIONS PRIMITIVES, et les noms des dieux de la fable.]

ALLELUIA, ou *Hallelu-iah* (*f*), c'est-à-dire, *louez le Seigneur* (1). Ce mot se trouve à la tête ou à la fin de quelques Psaumes (*g*). On chantait *alleluia* dans les jours de solennité et d'allégresse. *Per vicos ejus* (*Jerusalem*) *alleluia cantabitur*, dit Tobie (*h*), en parlant du rétablissement de Jérusalem. Saint Jean, dans l'*Apocalypse* (*i*), dit qu'il ouït dans le ciel plusieurs trompettes qui chantaient *alleluia*. Les vingt-quatre vieillards et les quatre animaux qui étaient devant le trône du Tout-Puissant se prosternèrent, et chantèrent *alleluia*.

Ce chant de joie et de louanges passa de la Synagogue à l'Eglise. Aux funérailles de sainte Fabiole, on chanta divers Psaumes, et on entonna *alleluia*, dit saint Jérôme (*j*). Les moines de la Palestine s'éveillaient aux veilles de la nuit, au chant de l'*alleluia* (*k*). On a remarqué tant d'énergie dans ce terme, que l'on a cru devoir le conserver, sans le traduire ni en grec ni en latin, de peur d'en diminuer le goût et la douceur. Depuis plusieurs siècles, l'Eglise s'en est interdit l'usage dans les temps de pénitence et dans les cérémonies de deuil. On ne le récite pas dans le carême, ni dans les obsèques des morts. Toutefois dans la messe des morts, selon le rite Mosarabe, on chante à l'introït : *Tu es portio mea, Domine, alleluia; in terra viventium, alleluia, alleluia*. On raconte dans la

(*a*) *Hieronym. in Matth.* XVIII.
(*b*) *Philo de Vita contemplativa, p.* 901.
(*c*) *Sap.* XVIII, 24, *et alibi sæpius.*
(*d*) *Joseph. Procemio in lib. Antiquit. ad finem.*
(*e*) *Photius Cod.* 105.
(*f*) הללו־יה *Hallelu-iah.*
(*g*) Voyez saint Jérôme, ou l'auteur imprimé sous son nom, sur le Psaume CV.
(*h*) *Tob.* XIII, 12.
(*i*) *Apoc.* XIX, 1, 3, 4, 6.
(*j*) *Hieronym. in obitu Fabiolæ.*
(*k*) *Idem in Epitaphio Paulæ.*
(1) *Iah* est un des dix noms de Dieu, dit saint Jérôme, dans ses Lettres critiques; et les hébraïsants classent ce mot parmi les racines hébraïques; mais « *Iah*, dit M. Bonnetty, signifie proprement *Éternel*, et paraît être un abrégé du nom de *Ieovah*, que Dieu se donna lui-même, lorsqu'il apparut à Moïse dans le buisson ardent. Le nom de *Iah* est donné à Dieu par Moïse, dans son beau cantique après la sortie de la mer Rouge. » *Annal. de Philos. chrét.* t. VII, p. 420. Ce cantique commence ainsi dans la Vulgate, *Exod.* XV, 1, 2 : *Cantemus* DOMINO... *fortitudo mea et laus mea* DOMINUS; mais dans l'Hébreu : *Je chante à* IEOVAH.... *Ma force, mon chant, c'est* IAH. Je crois avec M. Bonnetty que le nom *Iah* n'est que l'abrégé du nom *Ieovah* probablement par ce que nous appelons une licence poétique.

[illegible] m [illegible] et [illegible] a ra- [illegible] Al- [illegible] et [illegible] marquer l'an- [illegible]. La première [illegible], est celle [illegible] moment de sa créa- [illegible] l'usage du fruit [illegible] mit l'homme dans [illegible], et lui fit ce commande- [illegible] de tous les fruits du [illegible] jardin; mais ne mangez point [illegible] la science du bien et du mal [illegible] que vous en aurez mangé, vous vous deviendrez mortels. [illegible] Augustin (e), la première [illegible] avec l'homme. *Testamentum* [illegible] *quod factum est ad hominem* [illegible] *profecto illud est : Quo die* [illegible] *moriemini*; [illegible]

[illegible] *lliance* est celle que Dieu [illegible] *homme* après son péché, en [illegible] [illegible] non-seulement le pardon, pour [illegible] [illegible] pénitence, mais aussi la venue [illegible], qui le rachèterait, et toute [illegible] de la mort du péché et de la secon[de] [illegible] qui est celle de l'éternité. Saint Pau[l] [illegible] en plusieurs endroits, nous parle de [ce] pacte, par lequel le second Adam a rache[té] et délivré de la mort ceux que le premi[er] Adam avait fait condamner à mourir (f) : *Sicut in Adam omnes moriuntur, ita* [*et in*] *Christo omnes vivificabuntur*. Et ailleurs (g) : *Sicut per unum hominem peccatum in hu*[*nc*] *mundum introivit, et per peccatum mors*, [...] *sicut per inobedientiam unius hominis pecc*[*a*]*tores constituti sunt multi, ita et per un*[*ius*] *obeditionem justi constituentur multi*. E[t le] Seigneur, parlant au serpent, dit (h) : *In*[*imicitias*] *ponam inter te et mulierem, et s*[*emen*] [*tuum*] *et semen illius, ipsa* (Hebr. [illegible]) *ipse conteret caput tuum, et* [*tu insidiaberis*] *calcaneo ejus : Je mettrai* [...] [*inimitié*] *entre toi et la femme, entre ta ra*[*ce*] [illegible]. La race de la femme *te* [*brisera la*] *tête, et tu l'attaqueras en secret* [...] [illegible]. La postérité de la fem[me] [qui doit] briser la tête du serpent, est [le] Messie qui, par sa mort, a fait périr le [...] [illegible], qui avait l'empire de la mort (i) : [...] [illegible] *eum qui habebat* [...] *mortis imperium, id est diabolum* (l).

[illegible]

Une troisième alliance est celle que le Seigneur fit avec Noé, lorsqu'il lui dit de bâtir une arche (*a*), ou un grand vaisseau, pour y sauver tous les animaux de la terre, et pour y retirer avec lui un certain nombre d'hommes, afin que par leur moyen il pût repeupler un monde nouveau après le déluge.

Cette alliance fut renouvelée cent vingt-un ans après, lorsque, les eaux du déluge s'étant retirées, et Noé étant sorti de l'arche avec sa femme et ses enfants, Dieu lui dit (*b*) : *Je vais faire alliance avec vous et avec vos enfants après vous, et avec tous les animaux qui sont sortis de l'arche, en sorte que je ne ferai plus périr toute chair par les eaux du déluge; et l'arc-en-ciel que je mettrai dans les nues, sera le gage de l'alliance que je fais aujourd'hui avec vous* (1).

Toutes ces alliances ont été générales entre Adam et Noé, et toute leur postérité. Mais celle que Dieu fit dans la suite avec Abraham, fut plus limitée : elle ne regardait que ce Patriarche et sa race, qui devait naître de lui par Isaac (*c*). Les autres descendants d'Abraham par Ismael et par les enfants de Céthura, n'y devaient point avoir de part. La marque ou le sceau de cette alliance fut la circoncision que tous les mâles de la famille d'Abraham devaient recevoir le huitième jour après leur naissance (*d*); les effets et les suites de ce pacte sont sensibles dans toute l'histoire de l'Ancien Testament; la venue du Messie en est la consommation et la fin (2). L'alliance de Dieu avec Adam forme ce que nous appelons l'*état de nature;* l'alliance avec Abraham, expliquée dans la loi de Moïse, forme la *loi de rigueur;* l'alliance de Dieu avec tous les hommes, par la médiation de Jésus-Christ, fait la *loi de grâce*.

Dans le discours ordinaire, nous ne parlons guère que de l'Ancien et du Nouveau Testament; de l'alliance du Seigneur avec la race d'Abraham, et de celle qu'il a faite avec tous les hommes, par Jésus-Christ, parce que ces deux alliances contiennent éminemment toutes les autres, qui en sont des suites, des émanations et des explications; par exemple, lorsque Dieu renouvelle ses promesses à Isaac et à Jacob (*e*), et qu'il fait alliance à Sinaï avec les Israélites (*f*), et leur donne sa loi (3) : lorsque Moïse, peu de temps avant sa mort, renouvelle l'alliance que le Seigneur a faite avec son peuple (*g*), et qu'il rappelle devant leurs yeux tous les prodiges qu'il a faits en leur faveur; lorsque Josué se sentant près de sa fin (*h*), jure avec les anciens du peuple une fidélité inviolable au Dieu de leurs pères; tout cela n'est qu'une suite de la première alliance faite avec Abraham. Josias (*i*), Esdras (*j*), Néhémie (*k*), renouvelèrent de même en différents temps leurs engagements et leur alliance avec le Seigneur; mais ce n'est qu'un renouvellement de ferveur, et une promesse d'une fidélité nouvelle à observer les lois données à leurs pères.

La plus grande, la plus solennelle, la plus excellente et la plus parfaite de toutes les alliances de Dieu avec les hommes est celle qu'il fait avec nous par la médiation de Jésus-Christ : alliance éternelle qui doit subsister jusqu'à la fin des siècles, dont le Fils de Dieu est le garant, qui est cimentée et affermie par son sang, qui a pour fin et pour objet la vie éternelle, dont le sacerdoce, le sacrifice et les lois sont infiniment plus relevées que celles de l'Ancien Testament. Voyez saint Paul dans les Epîtres aux Galates et aux Hébreux.

* ALLIANCE (Livre de l'). Il est parlé dans l'*Exode* (XXIV, 7) d'un livre de l'Alliance, *Volumen fœderis*. Quel était ce livre? Comme il ne nous en est pas venu sous ce titre, on a dit qu'il est perdu. Si on lit avec attention les chapitres XIX et suivants de l'*Exode*, jusqu'à l'endroit où il est parlé du *livre de l'alliance*, on n'aura peut-être pas trop de peine à reconnaître que sous ce titre Moïse désigne le *Décalogue*, qui renferme, en effet, les conditions de l'alliance. Les lois et ordonnances qu'on trouve ensuite n'en sont

(*a*) *Genes*. vi, 18. *Ponam fœdus meum tecum*.
(*b*) *Genes*. ix, 8, 9, 10, 11.
(*c*) *Genes*. xii, 1, 2, 3, etc.; 15, 4, 5, 18.
(*d*) *Genes*. xvii, 10, 11, 12.
(*e*) *Exod* ii, 24; vi, 4, 7.
(*f*) *Exod*. xix, 5, 6, et seq. xx, 1, 2, 3, etc.
(*g*) *Deut*. xxix.
(*h*) *Josue*. xxiii-xxiv, 25.
(*i*) IV *Reg*. xxiii, 1, 2, 3. II *Par*. xxxiv, 26.
(*j*) I *Esdr*. x, 3.
(*k*) II *Esdr*. ix, 38.

quèrent doné à *Caïn*, et par conséquent ces deux conditions firent partie de l'alliance de grâce que Dieu fit avec *Adam* et sa postérité immédiatement après la chute. »

(1) L'auteur qui nous a fourni la note précédente fait, à propos de l'alliance de Dieu avec Noé, les remarques suivantes : « Noé, seul, avec sa famille, fut miraculeusement préservé dans cette désolation générale (du déluge). La distinction fut accordée à sa foi et à sa vertu (*Gen*. vi, 8, 9). Elle était d'ailleurs nécessaire pour remplir l'attente de la semence promise à la femme, dans une branche de ses descendants (*Gen*. vi, 71, 18). Aussi Dieu ne manqua-t-il point d'apprendre à ce patriarche (*Gen*. ix, 9) qu'il renouvelait avec lui *son alliance*, et bientôt après on apprit duquel des enfants de *Noé* devait sortir le grand Rédempteur (*Gen*. ix, 22-26). *Cham* s'étant attiré l'indignation de son père, par une action que quelques *rabbins* conjecturent avoir eu pour principe le mépris de la grande promesse, ce père irrité le déclara déchu de tout droit à cette espérance, en disant qu'il serait *maudit*, et le *serviteur des serviteurs de ses frères*. Il fixa même l'incertitude qui restait encore entre *Sem* et *Japhet*, en révélant que l'héritage de la *semence de la femme* était restreint au premier : *Béni soit*, dit-il, *l'Eternel, le Dieu de Sem*. Car ici *l'Eternel* ne peut être le *Dieu* de *Sem* qu'au même sens (*Gen*. xxvi, 24, etc.) qu'il le fut dans la suite d'*Abraham*, d'*Isaac* et de *Jacob*. »

(2) L'alliance de Dieu avec Noé ne fut que le renouvellement de celle qu'il avait faite avec nos premiers parents après la chute; l'alliance qu'il fit dans la suite avec Abraham n'en était aussi que le renouvellement, comme aussi celle qu'il fit encore après avec David. Mais, remarquez la limitation successive de cette alliance : avec Adam elle est tout à fait générale; avec Noé, générale d'abord, elle est bientôt particulière à Sem, un de ses fils; avec Abraham, descendant de Sem, elle est limitée à sa race; plus tard, dans la race d'Abraham, à Juda (*Gen*. xlix, 10) père de la tribu de ce nom; plus tard, à David et à ses descendants sur le trône de Juda; plus tard, à Marie, à la Vierge (*Isaïe*, vii, 14), de la famille de David, mariée à Joseph, de la même famille, et de laquelle naquit le Messie objet de la promesse.

(3) Le 23 du mois Tizri, les Israélites célébraient une solennité en mémoire de cette alliance.

que le développement, l'explication, le commentaire.

* **ALLIANCES** des Hébreux avec les peuples. Dieu leur avait défendu sévèrement de faire alliance, soit politique, soit matrimoniale avec les peuples chananéens qu'il voulait tout à fait détruire à cause de leurs abominations (*Exod.* XXIII, 32; XXXIV, 15, 16; *Deut.* VII, 2 et suiv., et ailleurs). Mais il ne leur défendit pas de s'allier avec les autres nations. Longtemps auparavant, Abraham et Isaac avaient consenti à s'allier avec les rois de Gérare. « Moïse a donné lui-même l'exemple des conventions avec les nations étrangères, et de l'équité rigoureuse qui devait y présider (1). » Il y eut alliance entre David et Hiram, roi de Tyr (II *Reg.* V, 11); cette alliance fut renouvelée à l'avénement de Salomon (III *Reg.* V, 1). Déjà, lorsqu'il était persécuté par Saül, il s'était réfugié chez Achis, le roi de Geth, qui lui avait donné la ville de Siceleg pour séjour (*Voyez* ACHIS). Il reçut aussi la proposition d'alliance que lui fit Thoü, roi d'Hémath (II *Par.* XVIII, 10). Il était encore allié avec Tholmaï, roi de Gessur, dont il avait épousé la fille (I *Par.* III, 2). Les Hébreux, depuis David, contractèrent aussi des alliances avec diverses nations; mais plusieurs de ces alliances eurent de funestes résultats pour eux.

* **ALLUSION**, figure de rhétorique; c'est une espèce d'allégorie tirée des faits passés ou d'autres choses : elle était fort en usage chez les Hébreux, et on la rencontre fréquemment dans les livres saints.

ALLON, de la tribu de Siméon, fils d'Idaïa, et père de Séphaï (*a*).

ALLOPHYLI (*b*). C'est un terme grec, qui signifie proprement les étrangers. Mais il se prend ordinairement, dans l'Ancien Testament, pour signifier *les Philistins*. Voyez le titre du Psaume LV, et ailleurs.

ALMA ou **ALMAH** (*c*). Ce terme hébreu signifie proprement une *vierge*, une jeune personne cachée et inconnue aux hommes, qui n'est point mariée. On le trouve en ce sens dans le fameux passage d'Isaïe (*d*), qui porte : *Ecce Virgo concipiet, et pariet filium* (2). Les Hébreux n'ont aucun terme qui signifie une vierge plus proprement qu'*almah*; mais il faut avouer, sans donner atteinte à la certitude de la prophétie d'Isaïe, que quelquefois, par abus, on donne le nom d'*almah* à une jeune personne, sans faire attention à sa virginité (*e*); de même qu'en latin on donne quelquefois le nom de *virgo*, à une jeune femme qui n'a pas sa virginité. Voyez notre Dissertation sur le passage d'*Isaïe*, VII, 14, à la tête d'*Isaïe* (3).

Saint Jérôme, écrivant sur ce passage d'Isaïe où se trouve le nom d'*alma*, remarque que le prophète n'a pas voulu se servir du mot *bethula*, qui signifie une *jeune fille*, ou une jeune personne; mais qu'il a employé le terme *alma*, qui marque une vierge qui n'a jamais paru aux yeux des hommes. C'est la propre signification d'*alma* (*f*). Il vient d'une racine qui signifie *cacher*. On sait que dans l'Orient les filles ne paraissent point en public, et demeurent enfermées dans leurs maisons et dans l'appartement de leurs mères, comme des religieuses (*g*). Le paraphraste Chaldéen et les Septante (*h*), traduisent *alma* par une *vierge* (4). Akiba (*i*), fameux rabbin, grand ennemi de Jésus-Christ et des chrétiens, qui vivait au second siècle, l'entend de même. Les Apôtres et les Evangélistes, et les Juifs du temps de notre Sauveur, l'expliquaient dans le même sens, et attendaient un Messie né d'une Vierge. Mahomet et tous les musulmans reconnaissaient la virginité de cette sainte Mère de Dieu. *Voyez* HALMA.

ALMATH, neuvième fils de Béchor, fils de Benjamin, I *Par.* VII, 8.

ALMATH, ville de la tribu de Benjamin. Elle est jointe à Anathoth (*j*). Toutes deux étaient villes de refuge dans Benjamin. — [*Voyez* ALMON, qui suit.]

ALMON, ville de la tribu de Benjamin (*Josue*, XXI, 18), apparemment la même qu'*Almath*, dont on vient de parler. Elle fut donnée aux prêtres de la famille d'Aaron (I *Par.* VI, 60). — [Barbié du Bocage la place au nord-est d'Anathoth.]

ALMUGIM, certain bois dont il est parlé dans le troisième livre des Rois, chap. X, 11, et qui est traduit dans la Vulgate (*k*) par *ligna thyina*, et dans les Septante, par *des bois travaillés*. Les rabbins le rendent d'ordinaire par *du corail*; d'autres, par *de l'ébène*, ou *du brésil*, ou *du pin*. Il est certain que ce n'est point le corail, puisque le corail n'est point propre à faire des instruments de musique, ni à mettre dans la structure d'une balustrade ou d'une montée, à quoi l'Ecriture nous dit qu'on employa le bois d'*almugim*. Le pin est un bois trop commun dans la Judée et dans les pays voisins, pour en aller chercher à Ophir. Le bois *thyinum* est le bois de citre, connu des anciens, et fort estimé par sa bonne odeur

(*a*) I *Par.* IV, 37.
(*b*) Ἀλλόφυλοι פלישתים *Philistiim.*
(*c*) עלמה *Halma.*
(*d*) *Isai.* VII, 14.
(*e*) Voyez *Prov.* XXX, 19. *Viam viri in adolescentula. Hebr.*
(*f*) *Hieronym. in Isai.*: *Ergo alma non solum puella, sed cum adjunctione virgo abscondita dicitur et secreta, quæ nunquam virorum patuerit aspectibus.*
(*g*) *Vide Philon. l. contra Flac. et de specialib. legib.*
(*h*) Παρθένος.
(*i*) *In Gemarr.*
(*j*) I *Par.* VI, 60; VII, 8.
(*k*) אלמגים *Almugim.* II *Par.* II, 8 : אלגומים *algumim.* 70 : ξύλα πελεκητά, *Ligna dolata.* III *Reg.* X, 11 [illegible] 70, et *Vulg. Ligna pinea.*
(1) Salvador, *Instit. de Moïse*, liv. V, ch. II, tom. II, pag. 129.
(2) Ce qui doit se traduire : *Voici, la Vierge* (et non pas *une Vierge*) *concevra*, etc.
(3) Dans sa *Troisième Lettre d'un rabbin converti*, M. Drach prouve que les Juifs des anciens temps expliquaient [illegible]quement d'une vierge la célèbre prophétie d'Isaïe (S).
(4) Non pas par *une vierge*, mais par *la Vierge*, [illegible]

et par sa grande beauté (a). Il venait de la Mauritanie.

Nous croyons que sous le nom de bois *almugim*, ou *algumim*, ou simplement *gumim*, en prenant *al* pour une espèce d'article, on peut entendre des bois gras et gommeux, et en particulier l'arbre qui produit la gomme d'Arménie, ou celle d'Arabie. On dit que la gomme d'Arménie vient d'un arbre ressemblant à celui qui porte la myrrhe, et que la gomme d'Arabie vient de l'acacie noire, que nous croyons être la même que le bois de *sethim*, dont il est si souvent parlé dans Moïse. On peut voir notre commentaire sur III *Reg.* X, 11. Si cela était, le bois *almugim* de Salomon serait le même que celui de *sethim* de Moïse. *Voyez* ci-après Sethim.—[M. Cahen rapporte les diverses manières dont on a rendu le mot *almouguime*, et ajoute : « Selon d'autres, *algoumime*, ou *almouguime* est pour *agal goumime*, la goutte des gommes ; enfin, selon Gésénius, c'est un bois rouge, du bois de sandal, et *al* c'est l'article arabe. Dans cette incertitude de la signification du mot, nous l'avons laissé sans traduction.]

* ALOÈS. *Voyez* Alohé.

ALOHÉ, père de Sellum (II *Esdr.*, III, 12). On trouve encore un autre Israélite de ce nom (II *Esdr.* X, 24).

ALOHÉ sorte d'arbre qui vient aux Indes, de huit ou dix pieds de haut (1) ; son tronc est gros comme la cuisse ; à sa tête il fait un grand amas de feuilles dentelées et epaisses, larges par en bas, et s'étrécissant vers la pointe ; elles sont de quatre pieds de long ; sa fleur est d'un rouge entremêlé de jaune, et double comme l'œillet ; de cette fleur vient un fruit rond comme un gros pois, blanc et rouge. On tire le suc de ces feuilles, en les fendant avec un couteau, et en recevant ce suc dans des calebasses.

Les géographes orientaux disent tous que le bois d'*aloé*, dont l'odeur est exquise, ne se trouve que dans les provinces des Indes comprises dans le premier climat ; que le plus excellent de tous est celui qui se trouve dans l'île de Senf, située dans la mer Indienne, en tirant vers la Chine (b). D'autres croient que le bois d'*aloé* qui vient dans l'île de Comar, ou au cap de Comorin, est le meilleur de tous, et que c'est de celui-ci dont un roi des Indes fit présent à Nouschirau, jusqu'au poids de dix quintaux, qui se fondait et brûlait au feu comme de la cire. Il vient aussi beaucoup de ce bois, des îles de Sumatra et de Ceylan. Voilà pour ce qui regarde le bois d'*aloé*.

Il y a quelques interprètes qui croient que l'hébreu (c) *ahalim* כאהלים נטה יהוה, signifie l'*aloès*. La Vulgate dit : *Ut tabernacula quæ fixit Dominus*, comme des tentes que le Seigneur a dressées ; mais on doit traduire l'hébreu : *Comme des ahalim que le Seigneur a plantés*. Les Septante et saint Jérôme traduisent quelquefois *ahalim* par *stacten*, ou *aloen*. Mais comme l'*aloé*, pris dans le sens d'un arbre n'est pas commun ni dans l'Arabie, ni dans les pays voisins, d'autres traduisent *ahalim* par *le santal* ; mais le santal a été inconnu aux anciens, et les modernes qui en parlent, le font venir des Indes. On connaît un *aloé* de Syrie, de Rhodes et de Candie, nommé aspalate, qui est un arbrisseau hérissé d'épines, dont les parfumeurs emploient le bois, après lui avoir ôté l'écorce, pour donner du corps aux parfums qui, sans cela, seraient trop liquides. Voyez *Proverb.* VII, 17, et *Cant.* IV, 14, pour la signification d'*ahalim*. — Voyez encore l'article qui suit.

ALOHÉ ou Aloé, dans le sens de plante ou d'herbe, est une plante dont les feuilles sont de l'épaisseur de deux pouces, piquantes et cannelées. Du milieu sort une tige qui renferme une graine blanche extrêmement légère et presque ronde. Il se trouve à présent de l'*aloès* en plusieurs endroits de la France. On en tire un suc très-amer qui préserve les corps morts de la pourriture. On dit, mais c'est une fable, que l'*aloès* ne fleurit qu'une fois en cent ans, et que sa fleur en s'épanouissant, fait un grand bruit ; on en a vu de fleuris assez souvent au Jardin royal à Paris, et sans aucun bruit sensible. Il y a beaucoup d'apparence que cette plante est le seul véritable *aloé*, car ce que l'on dit du bois d'*aloé*, passe pour fabuleux dans l'esprit de plusieurs savants.

C'est de cette plante que l'on tire la drogue nommée *aloé*, qui est une liqueur très-amère, qui entrait dans les embaumements pour garantir les corps de la pourriture. Nicodème acheta environ cent livres de myrrhe et d'*aloé*, pour embaumer le corps de Jésus-Christ (d). Dans les Proverbes (e), la femme débauchée dit qu'elle a parfumé son lit de myrrhe, d'*aloé* et de cynname ; et l'Epouse du Cantique dit que la myrrhe, l'*aloé* et tous les parfums se trouvent dans le jardin de son Epoux (f). Le texte hébreu dans ces endroits, lit *ahalim*, que les rabbins entendent du santal qui est un bois aromatique. Mais la plupart l'entendent de l'*aloé* dont on vient de parler, ou d'un autre *aloé* de Syrie, dont nous avons parlé plus haut.

Les Arabes appellent *sabr* (g), l'*aloé*, quand il se prend pour une plante. Ils croient que de toutes les espèces d'*aloé*, celui qui croît dans l'île de *Socotorah*, est le plus excellent, qu'Alexandre le Grand transporta en Arabie et en Ethiopie les anciens habitants de cette île, et mit en leur place des Macédoniens pour cultiver l'*aloé* ; et les habitants de Socotorah cueillent les feuilles de cette plante au mois de juillet, les font bouillir dans de grandes chaudières pour en tirer le suc ; ils mettent ensuite ce suc dans des outres pour les exposer au soleil pendant les jours caniculaires.

ALPHA. C'est la première lettre de l'alpha-

(a) *Plin. l.* XIII, *c.* 15, 16.
(b) *Biblioth. Orient. p.* 913.
(c) *Num.* xxiv, 6.
(d) *Joan.* xix, 39.
(e) *Prov.* vii, 17.
(f) *Cant.* iv, 14.
(g) *Biblioth. Orient.* p. 427. Sabr.
(1) Il règne une grande incertitude sur les diverses espèces de bois d'aloès, et sur les arbres qui les produisent. (V. Guibourt, *Histoire des Drogues simples.*) Edit.

bet des Grecs, de même qu'*aleph* est la première de l'alphabet hébreu. Dans l'alphabet grec, *alpha* vaut un ou le premier. D'où vient que Dieu, dans l'Apocalypse (*a*), se qualifie l'*alpha* et l'*oméga*, le commencement et la fin. *Voyez* A *et* Ω.

ALPHABETH HÉBREU. *Voyez* ci-après LETTRES HÉBRAIQUES.

ALPHÉE, père de saint Jacques le Mineur (*b*), premier évêque de Jérusalem. *Alphée* était époux de Marie, que l'on croit avoir été sœur de la sainte Vierge (*c*); d'où vient que saint Jacques est appelé *frère du Seigneur*. Plusieurs croient que c'est le même que *Cléophas*, dont il est parlé dans saint Luc (*d*). Ainsi *Alphée* serait son nom grec, et *Cléophas* son nom hébreu ou syriaque, suivant l'usage de cette province, où la plupart des hommes avaient deux noms.

ALPHÉE, père de Lévi (*e*), ou de saint Matthieu, que le Fils de Dieu tira de son bureau pour en faire un apôtre et un évangéliste. On ne sait rien de particulier d'Alphée, père de saint Matthieu.

* ALTÉRATION. La Bible est pure d'altération fondamentale, mais la négligence des copistes y a introduit un certain nombre d'altérations secondaires dans les *noms propres*, dans les *nombres*, et même dans certaines locutions. De là les variantes si nombreuses du texte hébreu que les règles de la critique sacrée apprennent à apprécier. Voyez la Synopse d'herméneutique par de Rossi, les Variantes du texte hébreu de ce même auteur et son Introduction à l'étude de l'Ecriture sainte (S).

ALVA ou ALVAN, premier fils de Sobal, de la race d'Esaü. Il fut le second chef d'Idumée, et succéda à Thamna. *Gen.* XXXVI, 23.

[D. Calmet confond Alva, descendant d'Esaü et chef d'une tribu iduméenne (vers. 40), avec Alvan, fils aîné de Sobal (23), qui était le deuxième fils de Séir horréen (20). Alvan vivait plusieurs siècles avant Alva, que j'ai quelque raison de croire à peu près contemporain de Moïse, tandis qu'Alvan n'existait plus quand Abraham n'était pas encore né (*Voyez* mon article ANA, et ma note sur celui qui le suit). Je ne crois pas qu'Alva ait succédé à Thamna (verset 40); car il me paraît plus vraisemblable que Thamna, Alva et les neuf autres chefs descendants d'Esaü, gouvernèrent en même temps, chacun dans son territoire, le pays d'Idumée, après qu'ils eurent détruit la monarchie élective des Horréens. *Voyez* ELIPHAZ.]

ALVAH. C'est le nom du bois que Dieu montra à Moïse pour adoucir les eaux de Mara (*f*). L'Ecriture ne nous a pas conservé le nom de ce bois; mais les mahométans le nomment Alva, et tiennent que Moïse en gardait un morceau qu'il avait reçu par succession des patriarches depuis Noé qui l'avait gardé dans l'arche (*g*). Moïse, selon eux, le mit ensuite dans l'arche d'alliance avec la manne et les tables de la loi. Le mot *alva* a assez de rapport à *aloé*, qui est un bois d'une très-grande amertume, et quelques interprètes croient que Moïse prit exprès un bois très-amer, pour faire remarquer davantage la puissance de Dieu en adoucissant ces eaux. Josèphe dit que ce législateur prit un bois qui se trouva par hasard à ses pieds.

* ALVAN, horréen. *Voyez* ALVA.

ALUS ou ALLUS. Les Israélites étant dans le désert de Sur, partirent de *Daphca* pour venir à *Alus* (*h*). De là ils allèrent à *Raphidim*. Dans le Livre de Judith (*i*) on met *Chélus* ou *Chalus*, et *Cadès* comme deux lieux assez voisins. Eusèbe et saint Jérôme mettent *Allus* dans l'Idumée, vers la Gabalène, c'est-à-dire aux environs de Pétra, capitale de l'Arabie déserte, car Eusèbe et saint Jérôme placent la Gabalène auprès de Pétra (*j*). On donne aussi à *Allus* le nom d'*Eluza* ou *Chaluza*. Elle est placée par les notices, dans la troisième Palestine, et par Ptolémée, entre les villes d'Idumée. Le Targum de Jérusalem sur la Genèse, XXV, 18, et sur l'Exode, XVI, 22, traduit le désert de Sur par *Allus*.

AMAAD, ville de la tribu d'Aser. *Josué*, XIX, 26.

AMADATHI, père d'Aman, de la race des Amalécites. *Est.*, III, 1, 10, etc.

AMAL, benjamite, quatrième fils d'Hélem. I *Par.* VII, 35.

AMALEC (1), fils d'Eliphas et de Thamna, sa concubine, et petit-fils d'Esaü. Il succéda à *Gatham* dans le gouvernement de l'Idumée (*k*) qui est au milieu de la tribu de Juda. Amalec fut père des Amalécites, peuple puissant qui demeura dans l'Arabie déserte, entre la mer Morte et la mer Rouge, ou entre Hevila et Sur (I *Reg.*, XV, 7), tantôt dans un canton et tantôt dans un autre; car on ne peut pas assigner l'endroit précis de leur demeure; il ne paraît pas qu'ils aient eu beaucoup de villes, et peut-être n'en avaient-ils qu'une, dont il est parlé dans le premier livre des *Rois* (XV, 5). Du reste ils demeuraient dans des hameaux, dans des cavernes ou sous des tentes.

Les Israélites étaient à peine sortis de la mer Rouge que les Amalécites vinrent les attaquer dans le désert de Raphidim, et qu'ils mirent cruellement à mort ceux que la fatigue et la faiblesse avaient obligés de demeurer derrière (*l*). Dieu ordonna à Moïse de faire attaquer Amalec par Josué, et d'écrire en un livre que l'action d'inhumanité, qu'ils avaient commise, serait toujours devant ses

(*a*) *Apoc.* I, 8.
(*b*) *Matth.* X, 3. *Luc.* VI, 15.
(*c*) Voyez *Bolland.* IX. *April.* p. 811.
(*d*) *Luc.* XXIV, 18.
(*e*) *Marc.* II, 14.
(*f*) *Exod.* XV, 25.
(*g*) *Biblioth. Orient.* p. 105, *col.* 1, et 1022, *col.* 1.
(*h*) *Num.* XXXIII, 13.
(*i*) *Judith.* I, 9, *in Græco.*
(*j*) *Euseb. et Hieronym. in onomastico, voce Idumæa, et in Masaris, et in Allud, vel Allus.*
(*k*) *Genes.* XXXVI, 12, 16. I *Par.* I, 36.
(*l*) *Exod.* XVII, 8.

(1) D. Calmet écrivait *Amalech*, comme Simon le lexicographe et quelques autres; mais c'était abusivement: l'Hébreu, les Septante, et la Vulgate, etc., écrivent *Amalec* ou *Amalek*.

yeux, et qu'il en tirerait une vengeance éclatante. Josué attaqua les Amalécites, et les battit, durant que Moïse monté sur la montagne, et accompagné d'Aaron et de Hur, élevait ses mains au ciel. Ceci arriva l'an du monde 2513, avant Jésus-Christ 1487, avant l'ère vulgaire 1491.

Observations (1) *sur la bataille de Raphidim entre Israel et les Amalécites* (*Exod. chap.* XVII). Cette bataille est célèbre dans l'Ecriture, elle fut des plus obstinées des deux côtés, et la victoire incertaine et longtemps balancée; elle se donna près du mont Horeb, au pied d'une colline qui s'élevait au pied du mont, sur la pente de laquelle les Hébreux avaient apparemment leur camp. Je trouve l'écrivain sacré si abrégé dans la description de cette journée, qu'on me pardonnera le commentaire et les conjectures, ce qui vaut beaucoup plus que les imaginations folles et confuses qu'on trouve dans les figures des batailles de l'Ecriture que nos peintres ont données, bien plutôt pour nous amuser et faire part de leurs fantaisies, que pour nous instruire de la milice des Juifs et nous en fournir quelque idée. La méthode des peuples de l'Asie, et par conséquent des Hébreux, était de combattre en phalange lorsqu'ils étaient en force égale, mais non pas unie et serrée sur tout son front comme celle des Grecs; elle était coupée en plusieurs corps avec de très-petits intervalles entre eux, pour donner des retraites à leurs chars et à leurs troupes armées légèrement, c'est-à-dire, leurs frondeurs et leurs archers; ils se rangeaient quelquefois par grands corps carrés à une distance raisonnable les uns des autres, lorsqu'ils ne pouvaient s'égaler au front de l'ennemi. Cette méthode de combattre par grands corps carrés était commune aux Asiatiques et aux Hébreux, qui l'avaient peut-être tirée des Egyptiens. Si on me demande des garants de cette opinion, rien de plus aisé que d'y satisfaire; car si ce peuple n'avait rien changé dans sa façon de combattre depuis Moïse jusqu'à la bataille de Crésus contre Cyrus, comme il y a beaucoup d'apparence, on verra que quarante mille piquiers égyptiens venus au secours du premier, formèrent quatre grands corps carrés, contre lesquels Cyrus reboucha plusieurs fois, encore capitulèrent-ils; car il n'y en eut qu'un seul qui fut rompu. C'est Xénophon qui m'apprend cela dans sa Cyropédie, et même dans sa retraite des dix mille à la bataille de Cunaxa. Mais quand cette autorité ne serait pas recevable, l'Ecriture me fournirait une infinité d'exemples, et Polybe lui-même, où je renvoie le lecteur. Ceux qui n'entendent pas le grec auront recours au commentaire sur Polybe, où ils trouveront cette manière de combattre dans la guerre d'Antiochus contre Ptolémée Philopator. Non-seulement ils combattaient par grands corps à leur infanterie, mais encore à leur cavalerie, laissant peu d'intervalle entre les escadrons, et l'on verra cette manière de combattre connue chez les Hébreux; car je ne doute nullement que Moïse n'eût imité les Egyptiens à l'égard de la guerre.

Sur cette connaissance j'ai rangé les Israélites sur plusieurs corps par tribus, avec des retraites ou divisions qui n'étaient pas peu nécessaires. Amalec fit le coup d'un capitaine sensé qui n'attend pas l'ennemi dans son pays, mais qui va au-devant pour le combattre et lui ôter l'envie d'y entrer. Le commentateur bénédictin cite Philon qui dit : *Que le roi des Amalécites, craignant que les Israélites ne fissent le ravage dans ses campagnes, résolut de les prévenir, et que s'étant mis à la tête de ses troupes, il vint pour s'opposer à leur passage, dans le dessein, s'ils voulaient lui résister, de les attaquer avec toutes ses forces.* J'aurais été fort satisfait qu'en cet endroit l'auteur sacré nous eût appris quel était le nombre et la nature des forces d'Amalec. Le livre de Judith (*a*) nous l'apprend en peu de mots, et nous dépeint cette armée des Amalécites *comme une armée formidable, composée de beaucoup de cavalerie et d'un grand nombre de chariots, dont les soldats étaient munis de bonnes armes et pleins de confiance en leurs propres forces.* Sur ce pied-là, nous rangeons les Amalécites dans le même ordre que les Hébreux; la cavalerie sur les ailes, et les chariots sur tout le front de la ligne et entre les distances des corps.

De la façon dont l'Ecriture s'exprime, Moïse eut besoin de toute la vertu de sa verge miraculeuse et de ses prières les plus efficaces pour venir à bout d'un ennemi si redoutable; si Dieu ne s'en fût pas mêlé et qu'il ne se fût point tourné du côté de son peuple, aux instantes prières de son serviteur, la bataille eût été perdue; le nombre, la valeur et l'avantage des armes d'Amalec eussent fait pencher la balance de son côté.

La victoire que Dieu ôte et donne selon son bon plaisir, fut toute pour Israel; elle n'eût pas manqué de s'envoler du côté des Amalécites, si Aaron et Hur, qui étaient sur la montagne loin du danger avec Moïse, n'eussent soutenu les bras et les mains étendus de ce grand législateur; c'est un mystère que je laisse en propre aux commentateurs, car dans ces mains et ces bras étendus en croix gisait le salut ou la perte du peuple de Dieu. Ce qui lui fit gagner la bataille, qui fut telle, qu'Amalec fut entièrement défait et taillé en pièces. Cependant victoire ne fut jamais plus contestée; elle dura toute la journée jusqu'à l'entrée de la nuit, puisque l'Ecriture (*b*) dit, que *les mains de Moïse demeurèrent étendues jusqu'au coucher du soleil.* Comme le succès de cette journée est le pur ouvrage de Dieu, il dit à Moïse : *Ecrivez cette action dans un livre, afin que la postérité s'en souvienne.*

(*a*) *Judit.* IV, 13, 14.
(*b*) *Exod.* XVII, 12.

(1) On sait que ces *Observations* sont du chevalier Folard.

Sous les Juges (1) nous voyons les Amalécites joints aux Madianites (*a*) et aux Moabites (*b*) pour opprimer Israel ; mais Aod délivra Israel d'Eglon et des Amalécites, et Gédéon les délivra de Madian et d'Amalec.

Plusieurs années après (*c*) le Seigneur dit à Samuel (*d*) : *Allez dire à Saül : Voici ce que dit le Seigneur des armées : J'ai rappelé en ma mémoire ce qu'a fait Amalec contre Israel, et de quelle sorte il l'attaqua dans son chemin, lorsqu'il sortait de l'Egypte. C'est pourquoi marchez contre Amalec, taillez-le en pièces, soumettez à l'anathème et dévouez à une perte entière tout ce qui est à lui. Ne lui pardonnez point, et ne désirez rien de ce qui lui appartient ; mais tuez tout depuis l'homme jusqu'à la femme ; n'épargnez pas même les enfants qui sont à la mamelle, ni les bœufs, ni les ânes, ni aucun de leurs animaux de service.*

Saül marcha donc contre les Amalécites, s'avança vers leur capitale, les tailla en pièces, depuis *Hévila*, vers l'embouchure de l'Euphrate, jusqu'à *Sur*, vers la mer Rouge. Il prit vif Agag, roi des Amalécites, et fit passer au fil de l'épée tout son peuple. Il épargna tout ce qu'il y avait de meilleur dans les animaux et dans les meubles, et viola ainsi l'ordre du Seigneur. Cette désobéissance de Saül fut la cause de sa réprobation et de son malheur, comme nous l'avons vu sur l'article d'*Agag*, et comme nous le verrons encore sur celui de *Saül*.

Depuis cette guerre, les Amalécites ne paraissaient presque plus dans l'histoire. Quelques années après cet événement (*e*), une troupe d'Amalécites vint piller la ville de Siceleg, qui appartenait à David, et où il avait ses femmes et ses biens ; mais David étant de retour d'un voyage qu'il avait fait avec le roi Achis, dans la vallée de Jezrael, les poursuivit, les atteignit, les dissipa et reprit tout le butin qu'ils avaient enlevé de Siceleg (*f*).

Les Arabes tiennent qu'Amalec était fils de Cham et petit-fils de Noé, et qu'il fut père d'*Ad* et aïeul de *Schedad*. Ce sentiment n'est pas à rejeter. Il est mal aisé qu'Amalec, fils d'Eliphaz et petit-fils d'Esaü, pût être père d'un peuple aussi puissant et aussi nombreux que l'étaient les Amalécites au temps de la sortie d'Egypte. Moïse, dans la *Genèse*, XIV, 7, raconte que du temps d'Abraham et longtemps avant la naissance d'Amalec, fils d'Eliphaz, les cinq rois ligués portèrent la guerre dans le pays d'Amalec aux environs de Cadès, et dans celui des Amorrhéens qui habitaient à Asasonthamar (2).

Le même Moïse raconte (*g*) que le devin Balaam ayant remarqué de loin le pays d'Amalec, dit dans son style prophétique : *Amalec est le commencement*, le chef, l'origine *des nations, et sa fin sera exterminée.* Cet éloge de chef ou de commencement des nations ne peut certainement pas convenir aux Amalécites qui étaient si modernes, puisque depuis Amalec ce n'était alors que la troisième génération qui vivait, savoir :

Esaü	Jacob
Eliphaz	Lévi
Amalec	Caath
—	Amram
—	Aaron.

Moïse ne reproche jamais aux Amalécites d'avoir attaqué les Israélites *leurs frères* ; circonstance aggravante qu'il n'aurait pas omise, s'ils eussent été descendants d'Esaü et en ce sens frères des Israélites. Enfin dans l'Ecriture on voit presque toujours les Amalécites joints aux Chananéens et aux Philistins, et jamais aux Iduméens ; et lorsque Saül fit la guerre à Amalec et qu'il l'extermina, les Iduméens ne se donnèrent pas le moindre mouvement pour les secourir ni pour les venger. Il est donc vraisemblable que les Amalécites, dont il est si souvent parlé dans l'Ecriture, étaient un peuple descendu de Chanaan et dévoué à l'anathème, de même que les autres Amorrhéens, et fort différents des descendants d'Amalec, petit-fils d'Esaü.

Voici donc ce que les Arabes content d'Amalec détruit par Saül. Il fut père d'une ancienne tribu d'Arabie qui fut exterminée du temps de Saül. Elle ne contenait que des Arabes qu'ils appellent *purs*, et dont les restes se sont mêlés avec la postérité de Joctan et d'Adnan, et sont devenus ainsi *Mosarabes*, ou *Mostaarabes*, c'est-à-dire, Arabes mêlés avec des nations étrangères. De plus ils croient que Goliath vaincu par David était roi des Amalécites, et que les géants qui habitaient la Palestine au temps de Josué étaient de la même race ; qu'enfin une partie des Amalécites se retira dans l'Afrique au temps de Josué et s'établit sur les côtes de Barbarie, le long de la mer Méditerranée.

Le fils d'Amalec (*h*) fut *Ad*, prince célèbre parmi les Arabes. Il commença des bâtiments superbes et une ville admirable, qui servit à sa demeure et à celle des géants de son temps. Quelques-uns le font fils d'*Hus* et petit-fils d'Aram, fils de Sem. Quoi qu'il en soit, les Musulmans disent qu'Ad fut père d'une tribu d'Arabes nommés *Adites*, lesquels furent, disent-ils, exterminés, pour n'avoir pas voulu écouter le patriarche Heber, qui leur prêchait l'unité d'un Dieu. *Ad* eut deux fils,

(*a*) *Judic.* VI, 3.
(*b*) *Judic.* III, 13.
(*c*) L'an du monde 2930, avant Jésus-Christ 1070.
(*d*) I *Reg* XV, 2, 3, etc.
(*e*) An du monde 2949, avant Jésus-Christ 1051.
(*f*) I *Reg.* XXX, 1, 2, etc.
(*g*) *Num.* XXIV, 20.
(*h*) Biblioth. Orient. p. 51. *Ad.*

(1) Il paraît qu'ici c'est D. Calmet qui parle. Il reprend l'histoire des Amalécites.

(2) « Quoiqu'il soit dit, ch. XIV, 7, de la Genèse, que le roi des Elamites ravagea le *pays des Amalécites*, il faut entendre le *pays qui fut depuis connu sous le nom des Amalécites*, car ce peuple descendant d'Esaü, il est bien impossible qu'il ait existé au temps d'Abraham, dont le roi Chodorlahomor était le contemporain. » Ce que je viens de citer est de Barbié du Bocage ; mais je n'adopte pas l'interprétation qu'il a adoptée lui-même, et qui ne dérive ni de la tradition des Arabes, ni des observations que va faire D. Calmet. *Voyez* mon addition à cet article.

savoir : *Schedad* et *Schedid*. C'est ce que disent les Arabes sur les Amalécites.

[Après tout ce qu'on vient de lire, l'histoire des Amalécites reste à éclaircir. Examinons ce qu'en dit la Bible. Et d'abord la *Genèse*, XIV, 5, 7, nous apprend que Chodorlahomor et ses alliés, venus par le nord du pays de Chanaan, *battirent les Choréens* ou Horréens *dans leurs montagnes de Séir, jusqu'à la vallée de Pharan qui est dans le désert*. Or, le pays de Séir était au midi de Chanaan. L'historien, poursuivant son récit : *Puis*, dit-il, *retournés sur leurs pas, ils vinrent à la fontaine de Misphat, qui est Cadès, et ravagèrent tout le pays des Amalécites, ainsi que celui du peuple Amorrhéen qui habitait Asason-Thamar* ou Engaddi. Ces faits se passaient l'an 2279 avant J.-C., selon la chronologie de l'*Art de vérifier les dates*. Les commentateurs supposent que ces Amalécites étaient issus d'Amalec, fils d'Eliphaz et petit-fils d'Esaü (*Gen.*, XXXVI, 12); d'Amalec, dis-je, né environ 150 ans après l'invasion de Chodorlahomor, et ils interprètent le texte comme s'il portait : *Tout le pays* qui est maintenant celui *des Amalécites*. Mais cette interprétation ne me paraît pas admissible; le même chapitre fournit deux motifs de la rejeter : le premier, c'est que l'historien, partout où il mentionne le nom que portait une localité, halte, ville ou pays, quand s'accomplissait l'événement dont il parle, il y ajoute le nom qu'on lui donnait au temps où il écrivait. Ainsi, verset 2 : *Le roi de Bala qui est* (maintenant) *Segor;* vers. 3 : *La vallée de Siddim* (ou des Bois) *qui est* (maintenant) *la mer salée*. Les versets 7 et 17 fournissent deux autres exemples semblables. De même qu'existaient Bala et Cadès, et les vallées de Siddim et de Savé au temps de Chodorlahomor, il existait donc aussi un pays habité alors par les Amalécites. Le second motif, c'est que les Amorrhéens étaient certainement alors un peuple, et puisque l'historien parle des Amalécites comme des Amorrhéens, il s'ensuit qu'ils existaient aussi comme eux. Il suit encore de son récit que le territoire occupé alors par les Amalécites était situé entre la fontaine de Misphat et le canton occupé par les Amorrhéens qui possédaient la ville d'Asason-Thamar, c'est-à-dire *vers le midi* (*Num.*, XIII, 30) de Chanaan, suivant le rapport que firent à Moïse, alors dans le désert de Pharan, les espions qu'il avait envoyés explorer la terre promise. Voilà donc les Amalécites habitant le même territoire à près de sept siècles d'intervalle.

Entre ces deux époques, dans une circonstance voisine de la dernière, il est parlé des Amalécites. Les Hébreux sortirent d'Egypte l'an 1645 avant J.-C., 646 ans après l'invasion de Chodorlahomor; comme ils étaient à Raphidim, leur onzième station, ou plutôt comme ils allaient y arriver, fatigués de la marche qu'ils avaient faite (*Deut.*, XXV, 18), les Amalécites vinrent (*Exod.*, XVII, 8) et les attaquèrent par les derrières (*Deut.*, XXV, 18). Alors les Amalécites habitaient vers la mer Rouge. Pendant que les Israélites étaient à Raphidim, Moïse reçut la visite de Jéthro, son beau-père, appelé le Cinéen (*Jug.*, I, 16), parce qu'il appartenait à la peuplade des Cinéens. D'où il suit que les Cinéens et les Amalécites étaient voisins. Ce dernier fait va être confirmé.

Plus tard, Moïse envoya douze espions pour explorer le pays de Chanaan; ils revinrent lorsque les Hébreux étaient campés à Cadès, que plusieurs confondent à tort avec Cadès-Barné, et qui était plus près que cette dernière du pays de Chanaan. Or, les explorateurs, faisant leur rapport, dirent (*Nomb.*, XIII, 29, 30) : *Les habitants de ce pays sont puissants,... et les Amalécites habitent vers le midi*. Ces mêmes émissaires, à l'exception de Caleb et de Josué, exagérèrent les dangers qu'il pouvait y avoir, humainement parlant, à tenter la conquête de la terre promise. Le plus grand nombre des Israélites, pris de peur, se révoltent : *Etablissons-nous un chef, s'entre-disent-ils, et retournons en Egypte*. Dieu, pour les punir, décrète qu'ils mourront tous dans le désert, excepté Caleb et Josué, et il dit (*Ibid.*, XIV, 25) : *Les Amalécites et les Chananéens*, dont vous avez si peur, *habitent dans les vallées; décampez demain et retournez dans le désert par le chemin de la mer Rouge*. L'arrêt qui les condamnait à mourir en fait passer un grand nombre à un autre excès : ils veulent aller combattre ces ennemis qui sont de l'autre côté de la montagne; ils y vont malgré les représentations de Moïse, qui leur déclare que Dieu n'est pas avec eux, et (*Ibid.*, 45) *les Amalécites et les Chananéens les battent et les poursuivent jusqu'à Horma*. Voilà donc les Amalécites joints aux Chananéens et habitant la même localité que celle où ils furent attaqués autrefois par Chodorlahomor.

Nous allons les retrouver où ils étaient lorsqu'ils attaquèrent les Israélites à Raphidim. Balaam, dans l'année 1606 avant J.-C., 39 ans (?) après la sortie d'Egypte, se rendant aux prières de Balac, roi de Moab, vint le trouver, et fut par lui conduit sur la montagne de Phogor (*Ibid.*, XXIII, 28), d'où l'on voyait tout le peuple d'Israel (XXIV, 2, 5), qui était alors dans les plaines de Moab (XXII, 1). Et prophétisant les grandeurs de ce peuple, il dit, entre autres choses merveilleuses : *Son roi sera plus élevé qu'Agag* (XXIV, 7), c'est-à-dire que le roi des Amalécites, qui l'avaient attaqué lorsqu'il sortait de la maison de servitude, lui, qui n'a plus maintenant que quelques pas à faire pour être dans la terre de la liberté. *Une étoile sortira de Jacob, un rejeton s'élèvera d'Israel, il frappera les chefs de Moab....; il possédera l'Idumée, héritage de Séir..... Le dominateur sortira de Jacob* (versets 17-19). Balaam promenait sa vue du camp d'Israel aux plaines de l'Idumée; il la porte plus loin; il voit les montagnes des Amalécites : *Amalec*, dit-il, *est le premier des peuples*, par sa position et sa puissance; n'habite-t-il pas sur les bords de la mer Rouge et n'a-t-il pas fait la guerre à Israel, qui venait de la tra-

verser miraculeusement ? Amalec, *à la fin périra entièrement*. Et voyant les montagnes des Cinéens, peuplade voisine des Amalécites : *Ta demeure est forte*, dit Balaam (vers. 21), *ton nid est placé sur la pierre*, mais, etc.

Plus de cent ans après le passage du Jourdain, c'est-à-dire, l'an 1514 avant J.-C., les Amalécites paraissent dans le voisinage des Moabites; alliés à Eglon, roi de Moab, auquel étaient aussi alliés les Ammonites, ils l'aident à mettre les Israélites sous son joug (*Jug*. III, 13, 14).

Plus d'un siècle et demi s'écoule, et les Amalécites sont nommés dans le passage que voici : *Après que les Israélites avaient semé, les Madianites, les Amalécites et les autres peuples de l'Orient venaient sur leurs terres et y campaient; ils ravageaient les produits de la terre jusque vers Gaza* (située sur la Méditerranée), *et ne laissaient point de subsistance en Israel* (VI, 3, 4). On pourrait croire, à la rigueur, que les Amalécites envahissaient le pays d'Israel par le midi, tandis que les Madianites et les autres s'y introduisaient par l'Orient; mais je vais rappeler un texte qui ne le permet pas, et va expliquer ce que le précédent a d'obscur. Le brigandage de ces peuplades dura sept ans consécutifs; elles allaient le recommencer pour la huitième fois, quand Dieu eut pitié de son peuple, toujours infidèle dans la prospérité et toujours recourant à lui dans l'infortune. L'an 1349 avant J.-C., *les Madianites, les Amalécites et les Orientaux se joignirent ensemble*, dit l'historien sacré (verset 33); *puis ayant passé le Jourdain, ils allèrent établir leur camp dans la vallée de Jezrael*, située dans la tribu d'Issachar. La réunion de ces peuplades était plus nécessaire au commencement de leurs invasions que dans la suite. Il semblerait que les Amalécites, à cette époque, demeuraient à l'orient, dans le voisinage des Madianites; mais il est plus vraisemblable que chaque année ils partaient des bords de la mer Rouge, venaient se réunir aux Madianites et aux Orientaux, et rentraient dans leur pays après avoir traversé du nord au midi la terre d'Israel. On comprend alors comment ces peuplades, ainsi réunies, fortes (VII, 12), par conséquent, ravageaient tout le pays d'Israel, depuis le Jourdain jusqu'à la Philistie et à la Méditerranée. Gédéon délivra sa patrie de tous ces brigands, l'an 1349, et il n'est plus question des Amalécites avant la fin du règne de Saül.

Les Amalécites étaient un peuple puissant et redoutable, plusieurs textes de l'Écriture en témoignent (*Num*., XXIV, 7, 20 et alibi). Saül fit la guerre aux ennemis d'alentour : Moabites, Ammonites, Iduméens, Syriens, Philistins, tous lui avaient abandonné les champs de la victoire. Restaient, à ce qu'il paraît, les Amalécites. Saül assembla son armée et les battit (I *Reg*., XIV, 48). Israel alors fut délivré, ajoute l'historien, de ceux qui le pillaient. Cela se passa l'an 1053 avant Jésus-Christ, 296 ans après la victoire de Gédéon dans la vallée de Jezrael. L'historien sacré ne dit pas dans quel endroit eut lieu le combat de Saül contre les Amalécites; mais il semble, par la suite du récit, que ce fut ailleurs que sur les bords de la mer Rouge.

Cette victoire de Saül n'était que le prélude d'une victoire plus grande. Samuel vient trouver ce monarque : *Voici*, lui dit-il (XV, 2, etc.), *ce qu'ordonne le Seigneur des armées : Je me souviens de ce qu'Amalec fit à Israel... dans le chemin, lorsqu'il montait de l'Egypte; maintenant donc, va, et frappe Amalec*, etc. Saül, l'an 1052 avant J.-C., assemble à Télaïm ou Télem une armée de deux cent dix mille hommes, *marche jusqu'à la ville d'Amalec et met des embuscades dans la vallée*. Il dit aux Cinéens : *Retirez-vous, séparez-vous des Amalécites, de peur que je ne vous enveloppe avec eux; car vous avez usé de bonté envers tous les Israélites, lorsqu'ils montaient de l'Egypte. Les Cinéens se retirèrent donc du milieu des Amalécites. Et Saül battit Amalec depuis Hévila jusqu'à Sur, qui est vis-à-vis de l'Egypte*. Samuel, dans ce passage, nous montre les Amalécites occupant le même territoire que celui où ils étaient cinq cent quatre-vingt-treize ans auparavant, lorsqu'ils attaquèrent les Israélites à Raphidim. De Télaïm, Saül s'avance *jusqu'à la ville d'Amalec*, c'est-à-dire jusqu'au lieu alors habité par le roi des Amalécites. Il ne s'agit pas d'une ville forte, devant laquelle Saül mit le siége, mais seulement, peut-être, de l'endroit où leur roi, nommé Agag, avait dressé ses tentes (*Voy*. AMALEC, ville), et situé près de la vallée dans laquelle il suffit à Saül de mettre des embuscades. *Hévila*, où il paraît que se donna la bataille, n'était peut-être aussi qu'un lieu, comme Sur n'était qu'un désert. D. Calmet croit que par cet Hévila, il faut entendre je ne sais quoi situé *vers l'embouchure de l'Euphrate*; mais comment comprendre que Saül, après avoir assemblé son armée à Télaïm, non loin de l'ancienne Gérare, et l'avoir conduite *jusqu'à la ville d'Amalec*, dans le voisinage des Cinéens, ait été chercher les Amalécites sur l'Euphrate ?

Dans cette guerre de Saül, tout Amalécite pris fut passé par les armes, à l'exception du roi Agag, qui fut emmené prisonnier en Israel et ne devait pas être épargné. Onze ans après, David persécuté par Saül et à qui le roi de Geth avait donné Sicéleg, allait avec ses gens faire des excursions contre les Gessurites, les Gersites et les Amalécites, peuplades qui, *depuis un temps immémorial*, dit le texte (I *Reg*., XVIII, 8), *habitaient le pays jusque vers Sur et l'Egypte*. L'année suivante, c'est-à-dire l'an mil quarante, pendant que David était à la guerre d'un autre côté avec le roi de Geth, les Amalécites viennent piller et brûler Sicéleg; ils font dans cette irruption un grand butin sur les Philistins et sur la tribu de Juda. David arrive, traverse le torrent de Besor, situé au midi de la Philistie et de la tribu de Siméon, et rejoint les Amalécites, qu'il taille en pièces pendant vingt-quatre heures. Tous furent tués, à l'exception de quatre cents jeu

nes hommes qui montèrent sur des chameaux et s'enfuirent (XXX, 1, 9, 17). L'histoire ne parle plus des Amalécites, et ainsi fut accomplie, par Saül et par David, la prophétie prononcée contre eux plusieurs siècles auparavant.

Pour conclure. L'existence des Amalécites est constatée au temps de Chodorlahomor. Ce peuple, le plus nomade de ceux qui environnaient le pays de Chanaan, passait l'hiver dans un territoire près de la mer Rouge, et dont les limites sont difficiles à fixer; mis en mouvement par le printemps, il s'étendait à l'est et montait vers le nord; sous les Juges, durant les sept années qui ont précédé l'affaire de Jezrael, et après, mais longtemps après (I *Reg.*, XIX, 47, 48), il se réunit aux Madianites et aux peuples de l'Orient pour aller s'emparer des récoltes d'Israel; chargés de butin recueilli depuis le nord jusqu'au midi, les Amalécites traversaient le torrent de Besor et arrivaient bientôt dans leur territoire.

Mais dans tout cela il n'est pas parlé des Amalécites sortis d'Amalec, fils d'Eliphaz. L'Ecriture ne dit pas que cet Amalec ait fondé le peuple Amalécite dont il vient d'être question; et loin d'autoriser la supposition que ce peuple est issu du fils d'Eliphaz, elle déclare qu'il existait longtemps avant que fût né ce personnage. D'ailleurs, il est certain que le territoire des Amalécites était sur les bords de la mer Rouge; nous venons de le prouver. Et, en second lieu, il est certain que les descendants d'Eliphaz, sans en excepter ceux d'Amalec, son dernier fils nommé, ont tous habité l'Idumée, l'ancien pays de Séir, auquel Esaü, père d'Eliphaz, donna son nom. *Voy.* ELIPHAZ].

* AMALEC, ville capitale des Amalécites, disent Adrichomius, Simon, Calmet, Barbié du Bocage et tous ceux qui en parlent. Adrichomius la place dans le désert de Pharan, plusieurs l'y laissent, d'autres la mettent ailleurs, ici, là, où ils peuvent. Elle était *peu éloignée sans doute de la frontière des Israélites*, dit Barbié du Bocage, qui ne pouvait s'exprimer plus vaguement et qui, dans un autre article, dit que le peuple des Amalécites était *établi dans l'Arabie-Pétrée, vers l'Egypte, au sud des terres d'Israel et sur la côte.* Pour moi, je nie l'existence d'*Amalec, ville capitale des Amalécites.* Il est vrai que l'Ecriture (I *Reg.*, XV, 5) donne à Amalec le titre de *ville*, et même, par induction, de ville capitale, en supposant que le roi Agag y faisait sa résidence et que ce fut la raison pour laquelle Saül y conduisit son armée qu'il avait rassemblée à Télaïm, sans s'arrêter à une autre localité quelconque. Mais rapportons le texte : *Saül vint jusqu'à la ville d'Amalec et mit des embuscades dans la vallée.* L'art d'assiéger les villes était bien connu du peuple Israélite; il l'avait pratiqué assez souvent depuis qu'il était peuple. Cependant Saül ne mit pas le siége devant Amalec; pourquoi? c'est qu'Amalec n'était pas une ville. Mais si ce n'était qu'un lieu, pourquoi est-il appelé ville? c'est qu'en ce lieu étaient assemblés les Amalécites en grand nombre, comme dans une ville, et que, située sur une colline, où leur roi avait fait dresser ses tentes, il était environné de rochers où ils avaient des habitations. Saül se présenta et, en attendant le jour de la bataille, *il mit des embuscades dans la vallée* située au pied de la colline (*Voy.* mon addition à l'article précédent). Amalec, comme localité habitée, n'est nommée qu'une fois, et on ne connaît aucune ville, proprement dite, qui appartînt aux Amalécites.

AMALEC, montagne dans le pays d'Ephraïm, sur laquelle était située la ville de Pharaton, où Abdon, fils d'Hillel, juge d'Israel, fut enterré *Judic.*, XII, 14, 15, en l'an du monde 2848, avant J.-C. 1152, avant l'ère vulgaire 1156.—[Il est fait allusion à cette montagne d'Amalec dans le cantique de Debbora (*Ibid.*, V, 14; *Confer.*, IV, 5). *Voyez* l'Hébreu et les Septante de V, 14].

AMAM, ville de la tribu de Juda. *Josué*, XV, 26.

AMAN, fils d'Amadati, Amalécite et de la race d'Agag; ou, selon d'autres exemplaires, fils d'*Amadath Bugéen* (*a*), ou *Gogéen*, c'est-à-dire, de la race de Gog. Enfin on peut lire : *Aman, fils d'Amadath, lequel* Aman *était Bago* ou *Bagoas*, c'est-à-dire eunuque ou serviteur du roi de Perse, nommé Assuérus dans le texte d'Esther et qui est apparemment le même que Darius, fils d'Hystaspe.

On n'a point d'autre preuve qu'Aman ait été Amalécite, sinon ce qui est dit dans le chap. III, 1, du livre d'Esther, *qu'il était de la race d'Agag;* et cependant dans le grec du chap. IX, 24, du même livre, et dans le latin du chap. XVI, 6, il est appelé Macédonien de cœur et de nation : *Animo et gente Macedo;* ce qui fait douter qu'il soit de la race Amalécite. Quoi qu'il en soit, le roi Assuérus l'ayant pris en affection, lui donna dans sa cour un rang au-dessus de tous les princes qui y étaient (*b*), et tous les serviteurs du roi qui étaient à la porte du palais, fléchissaient le genou devant Aman et l'adoraient, parce que le roi l'avait ainsi commandé.

Mardochée, oncle de la reine Esther, mais qui ne s'était point encore fait connaître en cette qualité, était le seul qui ne voulait pas l'adorer. Aman en fut averti, et, sachant qu'il était juif, il voulut voir s'il persisterait dans sa résolution. Voyant que Mardochée demeurait ferme à ne vouloir pas lui rendre les honneurs que lui rendait toute la cour, il résolut de s'en venger, non-seulement sur sa personne, mais aussi sur toute la nation des Juifs qui étaient dans le royaume d'Assuérus.

En suivant la superstition des Perses, il voulut premièrement tirer au sort pour savoir en quel jour il les ferait tous périr. Ainsi, le premier mois de l'année (*c*), suivant l'ordre des fêtes, qui était le septième de l'année civile, et qui répondait à la lune

(*a*) Voyez le Comment. sur Esther. III, 1, 2.
(*b*) *Esth.* III, 2, 3.

(*c*) An du monde 3195, avant Jésus-Christ 805, avant l'ère vulg. 509.

de mars, Aman commenca à jeter le sort, pour savoir en quel mois et en quel jour du mois il commencerait son entreprise pour la perte des Juifs. Dieu qui gouverne les sorts et qui se joue des vains projets des hommes, permit que le sort lui désignât le treizième du mois Adar, qui était le dernier de l'année sainte, c'est-à-dire, que le sort voulut qu'il différât d'un an entier l'exécution de son pernicieux dessein.

Aman ne laissa pas d'en parler au roi. Il lui dit : *Seigneur, il y a un peuple dispersé dans toutes vos provinces ; ce sont des Juifs, gens qui vivent dans l'éloignement des autres peuples, qui ont des lois et des cérémonies étrangères et qui méprisent vos ordonnances. Or, vous savez, Seigneur, combien il importe à la tranquillité de votre royaume de ne pas souffrir que la licence les rende encore plus insolents. Ordonnez donc que ce peuple périsse, et, pour dédommager le roi de la perte qu'il pourra souffrir, je paierai du mien à son épargne dix mille talens* (a). Cette somme est prodigieuse pour un particulier, mais Aman comptait apparemment que le roi lui accorderait la confiscation des biens des Hébreux, ou qu'il n'agréerait pas l'offre qu'il lui faisait.

Alors le roi tira de son doigt l'anneau dont il avait accoutumé de se servir, le donna à Aman et lui dit : *Gardez pour vous votre argent, et quant à ce peuple, faites-en ce que vous voudrez.* Ainsi, dès le treizième de Nisan, Aman fit venir les secrétaires du roi et fit expédier l'ordre qui commandait d'exterminer les Juifs dans toute l'étendue du royaume de Perse, pour le treizième du mois d'Adar suivant, c'est-à-dire dans un an de la date de l'édit. L'ordre fut envoyé dans toutes les provinces par les courriers du roi, et on permit aux peuples de leur courir sus, de les exterminer et de piller leurs biens. L'édit fut affiché dans Suse, où Assuérus faisait sa résidence ordinaire. Aman était dans la joie de son cœur, et les Juifs étaient plongés dans la dernière consternation.

Mardochée qui avait été l'occasion de cette terrible tempête, déchira ses vêtements (b), se revêtit d'un sac, et, jetant de la cendre sur sa tête, s'en vint en criant à la porte du palais. Mais il n'était pas permis d'y entrer dans l'état lugubre où il était. Deux eunuques en allèrent aussitôt donner avis à Esther, elle envoya un habit à Mardochée, mais il le refusa. Elle lui députa l'eunuque qui la servait, pour savoir le sujet de sa douleur; Mardochée lui raconta ce qu'Aman avait fait contre les Juifs, lui envoya la copie de l'édit du roi, et le pria d'aller trouver le roi et d'intercéder pour sa nation.

Esther répondit qu'il ne lui était pas permis d'aller voir le roi, à moins qu'elle ne fût appelée. Mais Mardochée insista, disant que Dieu ne l'avait apparemment élevée que pour être en état d'agir dans une occasion comme celle-là. Esther lui envoya donc dire qu'il passât trois jours et trois nuits en jeûne et en prières avec le peuple dans la synagogue; qu'elle-même avec ses suivantes en feraient autant, et, qu'après cela, elle irait trouver le roi, au péril de sa propre vie. Après les trois jours de jeûne (c), Esther se para de ce qu'elle avait de plus beau et se présenta devant le roi. Assuérus avança son sceptre pour marquer qu'il avait pour agréable qu'Esther parût devant lui; il lui dit qu'elle pouvait lui demander tout ce qu'elle voudrait, et qu'il le lui accorderait. Esther répondit qu'elle ne demandait au roi qu'une grâce, qui était qu'il lui plût de venir avec Aman au festin qu'elle lui avait préparé.

Le roi y vint, et, après avoir fait bonne chère, il dit de nouveau à Esther de lui demander tout ce qu'elle voudrait. Esther répondit qu'elle suppliait Sa Majesté de venir encore le lendemain avec Aman à son festin, et qu'elle lui déclarerait alors tout ce qu'elle désirait de lui. Aman sortit donc du palais comblé de joie, et ayant vu Mardochée qui ne se levait point en sa présence, il en conçut un grand dépit. Il vint dans sa maison, raconta à sa femme et à ses amis la faveur que la reine Esther lui avait faite de l'inviter seul avec le roi à son festin. *Mais*, ajouta-t-il, *je compterai tout cela pour rien, tandis que je verrai le Juif Mardochée assis à la porte du palais du roi, sans vouloir se lever devant moi.* Alors Zaré sa femme et tous ses amis lui répondirent : *Faites dresser une potence de cinquante coudées de haut, et demandez au roi demain au matin que l'on y fasse pendre Mardochée.* Ce conseil lui plut et il commanda sur-le-champ que l'on préparât la potence.

Le lendemain de grand matin (d), Aman se trouva dans l'anti-chambre du roi pour lui demander la mort de Mardochée. Assuérus le fit entrer et lui dit : *Que peut-on faire pour un homme que le roi désire combler d'honneur?* Aman croyant que c'était lui dont il voulait parler, lui dit : *Il faut que cet homme soit revêtu des habits royaux, qu'il soit monté sur le cheval que le roi a coutume de monter, qu'il ait sur la tête le diadème royal, et que le premier des grands de la cour le conduise par toutes les places de la ville et crie devant lui : C'est ainsi que sera honoré celui que le roi voudra honorer.*

Assuérus lui répondit : *Allez, faites ce que vous venez de dire envers le juif Mardochée, qui a découvert une conspiration contre ma personne et qui n'en a point reçu de récompense.* Aman exécuta cet ordre avec toute la répugnance que l'on peut s'imaginer, et étant de retour à sa maison, il raconta à Zaré, sa femme, et à ses amis, ce qui venait de lui arriver. Ils lui répondirent, tirant de là un présage heureux pour les Juifs : Si Mardochée, devant qui vous venez de succomber, est Juif, vous ne pourrez lui résister, mais vous lui serez assujetti.

(a) Les dix mille talents, à 4867 liv. 3 s. 9 d. l'un, font 48671875 l. 10 s. de notre monnaie. Et si on l'entend du talent Babylonien qui valait 70 mines d'Eubée, selon Hérodote, c'est-à-dire, sept cents écus de France, selon Budée, les dix mille talents feront vingt-un millions de livres.

(b) *Esth.* IV, 1, etc.

(c) *Esth.* V, 1, etc.

(d) *Esth.* VI, 1, etc.

Comme ils parlaient encore on vint appeler Aman pour venir au festin que la reine avait préparé. Lorsque Assuérus fut de bonne humeur et qu'il eut fait bonne chère (*a*), il dit à la reine de lui demander tout ce qu'elle souhaiterait. La reine lui répondit : *O roi, si j'ai trouvé grâce à vos yeux, je vous conjure de m'accorder ma propre vie et celle de mon peuple, pour lequel j'implore votre clémence.* Assuérus lui demanda : *Qui est donc celui qui est assez hardi pour attenter à votre vie?*

Esther répondit : *C'est cet Aman que vous voyez, qui est notre mortel ennemi.* Aman demeura interdit, ne pouvant supporter les regards du roi ni de la reine. En même temps Assuérus, tout en colère, étant sorti dans un jardin qui était joignant la salle où il avait mangé, Aman se jeta aux pieds de la reine qui était couchée sur un lit de table, à la mode de ce pays; alors le roi rentrant et voyant Aman sur le lit où était la reine, s'écria : *Comment! il veut encore faire violence à la reine en ma présence et dans ma maison!* A peine cette parole fut-elle sortie de la bouche du roi, que l'on saisit Aman et qu'on lui couvrit le visage comme à un homme qu'on va mener au supplice.

Alors Herbona, l'un des eunuques du roi, dit : *J'ai vu dans la maison de cet homme une potence de cinquante coudées de haut, qu'il avait préparée pour Mardochée.* Le roi dit : *Qu'Aman y soit pendu.* Il fut donc pendu le même jour à cette potence; et le roi donna à la reine la maison d'Aman, et à Mardochée les emplois et la dignité que ce favori possédait. On fit aussi mourir les dix enfants d'Aman (*b*); et le roi donna un édit en faveur des Juifs, qui révoquait le premier, et qui leur permettait de tirer vengeance de leurs ennemis. Ceci arriva l'an du monde 3496; avant J.-C. 504, avant l'ère vulgaire 508. On peut voir les articles d'Assuérus, d'Esther et de Mardochée.

AMANA, montagne dont il est parlé dans le Cantique des Cantiques (*c*). Il y en a qui croient que c'est le mont *Amanus* dans la Cilicie. Saint Jérôme (*d*) et les rabbins (*e*) font aller la terre d'Israel jusqu'à cette montagne du côté du nord; et du temps de Salomon, la domination des Hébreux s'étendait jusque-là. Le mont *Amanus* sépare la Syrie de la Cilicie, et s'étend depuis la mer Méditerranée jusqu'à l'Euphrate.

[Voici le passage du Cantique des Cantiques, IV, 8, où il est parlé de l'Amana; c'est l'Epoux qui parle : *Venez du Liban, mon Epouse, venez du Liban: venez, vous serez couronnée; venez du haut de l'Amana, du sommet du Sanir et de l'Hermon; sortez de ces* lieux où sont les *cavernes des lions;* descendez *de ces montagnes* qui servent de retraite aux *léopards.* « De l'*Amana*, branche de l'Anti-Liban, dit Barbié du Bocage, descendent les cours d'eau qui arrosent le territoire de Damas, et au nombre desquels il faut compter l'*Abana*. Il paraît que du temps de Salomon cette partie de montagnes, de même que les monts *Sannir* et *Hermon*, était remplie de lions et de léopards, animaux que l'on n'y rencontre plus à présent. »]

AMANA, montagne au delà du Jourdain, dans la tribu de Manassé (*f*). Elle est à trois lieues du lac Méron, et a trois lieues de circuit par le pied, où l'on voit un beau vignoble. Mais le haut est toujours couvert de neige, ce qui lui a fait donner par les Arabes le nom de *Gebel Chaïque*, c'est-à-dire *Mont Vieillard*, à cause de la blancheur de son sommet. Quelques-uns croient que c'est là le mont *Amana*, dont parle l'Epouse du Cantique. Je ne remarque pas que ni Josèphe, ni saint Jérôme, ni Eusèbe, aient connu cette montagne; du moins ils n'en parlent pas sous le nom d'*Amana*.

AMANDIER, sorte d'arbre dont il est parlé assez souvent dans l'Ecriture. Les Hébreux l'appellent *schaked* (*g*), d'une racine qui signifie *veiller*, parce que l'amandier est un des premiers arbres qui fleurissent au printemps (1). Le Seigneur voulant montrer à Jérémie qu'il était tout prêt à faire éclater sa colère contre son peuple, lui fit voir une branche d'amandier (*h*). *Quid tu vides, Jeremia? virgam vigilantem ego video.* Au lieu de *virgam vigilantem*, une verge qui veille, l'Hébreu lit : *Une verge d'amandier.*

La verge d'Aaron qui poussa des fleurs et des fruits dans le désert (*i*), était aussi de bois d'amandier. L'auteur de l'Ecclésiaste (*j*), marquant d'une manière énigmatique que les cheveux du vieillard blanchiront, dit que *l'amandier fleurira.* Cet arbre fleurit blanc et de fort bonne heure. Il est dit dans la Genèse (*k*) que Jacob mettait des branches d'amandier devant les canaux où ses brebis venaient boire. Mais l'Hébreu, au lieu d'amandier, porte des noisetiers, *luz.*

* AMARIA, prêtre qui revint de la captivité avec Zorobabel (*Neh.*, XII, 2). Il était père de Johanan (vers. 13. *Voy.* Amoc).

AMARIAS, premier fils de Mérajoth, et père du grand-prêtre Achitob. *Amarias* fut grand-prêtre du temps des Juges. On ne peut pas fixer les années de son pontificat. Son nom se trouve dans les Paralipomènes (I *Par.*, VI, 7, 11). Et s'il a exercé la grande sacrificature, il semble qu'on le doit mettre avant Héli, auquel succéda *Achitob*, que les Para-

(*a*) *Esth.* vii, 1, etc.
(*b*) *Esth.* ix, 6.
(*c*) *Cant.* iv, 8.
(*d*) *Hieronym. Epist. ad Dardanum, et ad Ezech.* vii. et ad *Ezech.* xx
(*e*) *In Gemar. Hierosolym. Schevuoth.*
(*f*) Eugène Roger, Terre sainte. l. I, c. xx.
(*g*) שקד *Amygdalus.*
(*h*) *Jerem.* i, 11.
(*i*) *Num.* xvii, 8.
(*j*) *Eccle.* xii, 5.
(*k*) *Genes.* xxx, 37. לוז *Luz.*

(1) Le nom *Schaked* vient du verbe *Schakad*, qui signifie se hâter, se presser, s'éveiller de bonne heure; et ce nom convient d'autant mieux à l'amandier, que cet arbre fleurit avant tous les autres.

lipomènes mettent immédiatement après *Amarias* (I *Par.*, VI, 7). — [D. Calmet le confond à tort avec le suivant].

* AMARIAS, souverain pontife, fils d'Azarias, et père d'Achitob (I *Par.*, VI, 11; *Esdr.*, VII, 3). Quelques-uns croient, et non sans raison, qu'il était le même qu'*Azarias*, qui s'opposa au roi Ozias empiétant sur le sacerdoce (II *Par.*, XXVI, 17-19; Josèphe, *Antiq.*, IX, 11).

AMARIAS, fils d'Esron, lévite (I *Par.*, VII, 19). — [Je n'ai pas trouvé cet Amarias (S); ni moi non plus].

AMARIAS, dont il est parlé (I *Esdr.*, X, 42) parmi ceux qui se séparèrent de leurs femmes, qu'ils avaient prises contre la loi.

AMARIAS, aïeul du prophète Sophonie (*a*), et père de Godolia.

* AMARIAS, souverain pontife sous le règne de Josaphat (II *Par.*, XIX, 11).

* AMARIAS, lévite, second fils d'Hébron (I *Par.*, XXIII, 19), qui s'appelait aussi Jaath (*Ibid.*, XXIV, 23), et qui était le troisième fils de Caath (I *Par.*, XXIII, 12).

* AMARIAS, lévite préposé avec quelques autres à la distribution des dons entre les lévites, au temps du roi Ezéchias (II *Par.*, XXXI, 15).

* AMARIAS, un des prêtres qui, après la captivité, signèrent le renouvellement de l'alliance avec Dieu au nom du peuple (*Neh.*, X. 3.).

* AMARIAS, judaïte (*Neh.*, XI, 4).

AMASA, fils de Jéther et d'Abigaïl, sœur de David (*b*). Absalom, durant sa révolte contre David, mit Amasa, son oncle, à la tête de ses troupes. Ce fut Amasa qui livra la bataille à Joab, général de l'armée de David, et qui la perdit l'an du monde 2981. Après la défaite du parti d'Absalom, David offrit à Amasa le pardon de sa faute (*c*), en haine de Joab, qui avait tué Absalom, et lui promit même de lui donner le commandement général de son armée, en la place de Joab, qui lui était devenu insupportable par son insolence. Après la révolte de Séba, fils de Bochri (*d*), David dit à Amasa de rassembler tout Juda, et de marcher à leur tête contre Séba.

Amasa partit donc, mais n'ayant pu former son armée dans le temps prescrit, et David ne le voyant pas, dit à Abisaï de poursuivre Séba avec ce qu'il y avait alors de soldats auprès de sa personne. Joab avec ses gens l'accompagna; ces troupes n'étaient encore qu'auprès de l'étang de Gabaon, lorsque Amasa les vint joindre avec les siennes. Alors Joab dit à Amasa : *Bonjour, mon frère;* en même temps il lui prit le menton, comme pour le baiser; et, comme Amasa ne prenait pas garde à l'épée de Joab, celui-ci l'en frappa dans le côté, et aussitôt les entrailles lui sortirent du corps, et il tomba à ses pieds. Telle fut la fin d'Amasa, neveu de David. Il mourut l'an du monde 2981, avant J.-C. 1019, avant l'ère vulg. 1023.

AMASA, fils d'Adali, fut un de ceux qui s'opposèrent à ce que l'on fît entrer dans Samarie les captifs pris dans le royaume de Juda sous le règne d'Achaz (*e*). — [*Voy.* AZARIAS, fils de Johanan].

AMASAI, fils d'Helcana (I *Par.*, VI, 25), [qui était le second fils de Coré. Il était lévite de la branche de Caath. *Voy.* ma note sur l'article suivant].

AMASAI, peut-être le même qui est marqué (I *Par.*, VI, 25) était un lévite (1) qui se sentit transporté par l'Esprit de Dieu, pour aller trouver David (*f*) avec trente autres braves. Ils vinrent joindre lorsqu'il était dans le désert fuyant Saül. David vint au-devant d'eux, et leur dit : *Si vous venez dans la droiture pour me secourir, soyez les bienvenus, et que mon cœur se joigne au vôtre; mais si vous venez pour me surprendre et pour favoriser mes ennemis, que Dieu soit juge entre vous et moi, puisque mes mains sont innocentes.* Alors Amasai prenant la parole, lui dit : *Nous sommes à vous, ô David, et nous demeurons avec vous, ô fils d'Isaï. Que la paix soit avec vous et avec ceux qui sont dans vos intérêts, car le Seigneur vous favorise.* David les reçut donc et leur donna le commandement de quelques troupes.

* AMASAI, lévite de la branche de Mérari; il était fils de Boni et père d'Helcias (I *Par.*, VI, 45, 46).

* AMASAI, prêtre et musicien au temps de David (I *Par.*, XV, 24).

* AMASAI, lévite de la branche de Caath; il était père de Maath, qui exerçait ses fonctions sous le règne d'Ezéchias.

AMASIAS, huitième roi de Juda, était

(*a*) *Sophon.* I, 1.
(*b*) II *Reg.* XVII, 25.
(*c*) II *Reg.* XIX, 13, et seq.
(*d*) II *Reg.* XX, 1, 2, etc.
(*e*) II *Par.* XXVIII, 12.
(*f*) I *Par.* XII, 18.

(1) Cet Amasaï n'était point lévite, du moins rien ne l'indique. C'était un citoyen très-brave, le premier de trente autres non moins dévoués à David (I *Par.* XII, 18). Il n'était pas non plus le même que le fils d'Elcana, nommé I *Par.* VI, 25; il s'en fallait même de huit ou neuf générations qu'ils ne fussent contemporains. Amasaï, fils d'Elcana, est à la cinquième génération depuis Lévi, par Caath, qui forme la première; viennent ensuite : Aminadab, nommé encore Isaar et Jesaar pour la seconde (*Exod.* VI, 18, 21; *Num.* III, 19; XV, 1; I *Par.* VI, 2, 18, 22, 38; XXIII, 12); Coré, fils d'Aminadab, pour la troisième (*Exod.* VI, 21; *Num.* XVI, 1; I *Par.* VI, 22, 37); Elcana, second fils de Coré, pour la quatrième (*Exod.* VI, 24; I *Par.* VI, 22, 25, 35-37); Amasaï, fils d'Elcana, pour la cinquième (I *Par.* VI, 25, 35). C'est avec cet Amasaï que D. Calmet confond le premier des trente braves de David. Continuons la suite des générations jusqu'au temps de ce roi : la sixième est marquée par Soph ou Sophaï, fils d'un autre Elcana, qui était frère d'Amasaï (I *Par.* VI, 26, 35); la septième par Nahath ou Thohu, fils de Soph (I *Par.* VI, 26, 34; I *Reg.* IV, 1, 1); la huitième par Eliab, nommé encore Eliel et Eliu fils de Nahath (I *Par.* VI, 27, 34, I *Reg.* I, 1); la neuvième par Jéroham, fils d'Eliab (*ibid.*); la dixième, par Elcana troisième du nom, fils de Jéroham (*Ibid. vers.* 27, 35; *ibid.*); la onzième par Samuel, fils de ce troisième Elcana (I *Reg.* I, 1, 20 et seq; I *Par.* VI, 28, 33); la douzième par Joel, fils de Samuel (I *Par.*, *ibid.*); la treizième par Hémion, fils de Joel (I *Par.*, *ibid.*). C'est ce Samuel qui sacra David roi; alors il était fort âgé (89 ans), et David, encore jeune (20 ans). Heman, son petit-fils, était contemporain de David, et fut nommé par ce prince chef des musiciens dans le temple (I *Par.* VI, 31, 33). Ainsi, confondre un capitaine qui vivait au temps de David avec un prêtre qui existait huit générations auparavant, c'est commettre une double erreur passablement étrange.

fils de Joas (*a*), et lui succéda l'an du monde 3165, avant J.-C. 835, avant l'ère vulg. 839. Il avait vingt-cinq ans lorsqu'il commença à régner, et il en régna vingt-neuf à Jérusalem. Il fit le bien en la présence du Seigneur, mais non pas d'un cœur parfait. Lorsqu'il se vit affermi dans le royaume, il fit mourir les meurtriers de son père, mais non pas leurs enfants; parce qu'il est écrit dans la loi (*b*) : *Vous ne ferez point mourir les enfants pour les pères, ni les pères pour les enfants; mais chacun souffrira la peine de son propre péché.*

Dans le dénombrement qu'il fit de son peuple, il trouva trois cent mille hommes capables de porter les armes. Il en acheta encore cent mille du royaume d'Israel, pour lesquels il donna au roi d'Israel cent talents, qui font quatre cent quatre-vingt six mille sept cent dix-huit livres quinze sols. Il voulut employer ces troupes contre les Iduméens, qui s'étaient soustraits à l'obéissance des rois de Juda, sous le règne de Joram (*c*), environ cinquante ans auparavant.

Alors un prophète du Seigneur (*d*) vint lui dire : *O roi, ne souffrez point que l'armée d'Israel marche avec vous; car Dieu n'est point avec Israel. Que si vous vous imaginez que le succès de la guerre dépende de la force de l'armée, Dieu vous livrera entre les mains de vos ennemis; car c'est lui qui donne la victoire ou qui met en fuite.* Amasias répondit à l'homme de Dieu : *Que deviendront donc les cent talents que j'ai donnés pour les soldats d'Israel?* Le prophète répliqua : *Dieu est assez riche pour vous en rendre beaucoup davantage.* Ainsi Amasias sépara l'armée qui lui était venue d'Ephraïm, et la renvoya en son pays. Ces troupes s'en retournèrent chez elles, étrangement irritées contre Amasias. Elles se répandirent dans toutes les villes de Juda, depuis Béthoron jusqu'à Samarie, tuèrent trois mille hommes, et firent un grand butin, pour se dédommager de celui qu'elles se promettaient dans la guerre contre l'Idumée.

Amasias marcha donc avec ses seules forces contre Edom. Il livra la bataille dans la vallée des Salines (*e*), tua dix mille Iduméens sur la place, et en prit encore dix mille autres qui s'étaient apparemment sauvés sur un rocher. On les y força, et on les précipita du haut en bas, en sorte qu'ils furent tous froissés (*f*). Or, Amasias ayant ainsi taillé en pièces les Iduméens, et ayant pris leurs dieux, les adora, leur offrit de l'encens et les reconnut pour ses dieux. Cette action irrita le Seigneur, qui lui envoya un prophète, pour lui dire : *Pourquoi avez-vous adoré des dieux qui n'ont pu garantir leurs adorateurs de tomber entre vos mains?* Amasias lui répondit : *Est-ce à vous à donner des conseils au roi? Taisez-vous, de peur qu'il ne vous en coûte la vie.* Alors le prophète se retira, et lui dit : *Je sais que Dieu a résolu de vous ôter la vie, pour avoir commis une telle idolâtrie, et pour n'avoir pas déféré à ses ordres, que je vous ai signifiés* (*g*).

Dieu permit donc qu'Amasias s'aveuglât de telle sorte, que, se croyant invincible, il envoya défier le roi d'Israel, en lui disant : *Venez, et voyons-nous l'un l'autre* (*h*). Le motif de cette guerre était apparemment pour obliger Joas, roi d'Israel, à réparer les ravages qu'avaient faits ses gens, en s'en retournant dans le pays de Samarie, comme on l'a vu plus haut. Joas répondit à Amasias : *Le chardon qui est sur le mont Liban envoya vers le cèdre, pour lui dire : Donnez votre fille en mariage à mon fils; et voilà que les bêtes qui étaient dans la forêt du Liban passèrent et foulèrent aux pieds le chardon. Vous avez dit : J'ai vaincu Edom, et votre cœur s'est enflé d'orgueil; demeurez chez vous en paix; pourquoi cherchez-vous votre perte et celle de votre peuple?*

Amasias fut sourd à ces raisons, parce que Dieu l'avait livré à son mauvais sens. Il s'avança à Bethsamès avec son armée, et Joas, roi d'Israel, lui livra la bataille. Amasias plia, son armée prit la fuite, lui-même tomba entre les mains de son ennemi; Joas força le camp de Bethsamès et mena Amasias dans Jérusalem. Il y fit abattre quatre cents coudées de murailles de la ville, depuis la porte d'Ephraïm, jusqu'à la porte de l'Angle. Il emporta à Samarie tout l'or et l'argent, et tous les vases précieux qu'il trouva dans la maison de Dieu et dans les trésors du palais royal, et ramena à Samarie les fils de ceux des siens qui étaient en ôtage à Jérusalem.

Après cela, Amasias régna encore quinze ou seize ans à Jérusalem; il ne retourna pas au Seigneur de tout son cœur, et Dieu, pour le punir, permit qu'il se fît une conjuration contre lui à Jérusalem. Il voulut s'enfuir à Lachis, mais les conjurés y envoyèrent et l'y firent assassiner; on le rapporta sur des chevaux, et on l'enterra avec ses ancêtres dans la ville de David. Il mourut l'an du monde 3194, avant J.-C. 806, avant l'ère vulgaire 810. Ozias ou Azarias, son fils, lui succéda, n'ayant encore que seize ans.

[« Amasias est un de ces princes dont le règne a deux époques distinctes : l'une de gloire, l'autre de honte; et ce triste partage explique les éloges et les reproches qui accompagnent son nom; il commence son règne par la justice, la piété, la confiance et le plus noble désintéressement; il finit par

(*a*) II *Par.* xxiv, 27, et xxv, 1, 2, 3, etc., etc. IV *Reg.* xiv.

(*b*) *Deut.* xxiv, 16.

(*c*) IV *Reg.* viii, 10. An du monde 3173, avant Jésus-Christ 827, avant l'ère vulg. 831

(*d*) II *Par.* xxv, 7.

(*e*) On met ordinairement cette vallée au midi de la mer Morte, mais nous croyons plutôt qu'elle était dans l'Arabie orientale, entre la ville de Palmyre, et celle de Bosra. Voyez le *Voyage* de M. le Brun.

(*f*) IV *Reg.* xiv, 7. Il est dit qu'Amasias prit *Pétra*, et qu'il lui donna le nom de *Jectael*. Quelques-uns croient qu'il prit la ville de *Pétra*, capitale de l'Arabie Pétrée; mais d'autres prétendent qu'il prit seulement *le Rocher*, où dix mille Iduméens s'étaient sauvés.

(*g*) II *Par.* xxv, 14.

(*h*) II *Par* xxv, 17; IV *Reg.* xiv, 8.

servir une idole, persécuter un prophète et courir à sa perte. Une victoire sépare ces deux époques : il est des cœurs qui ne peuvent résister à l'enivrement d'un triomphe. Aucun exemple d'idolâtrie n'est plus triste que celui de ce prince ; Achaz adore les dieux de Syrie qui l'avaient battu ; Amasias ceux de Séhir qu'il trouve parmi le butin. Nous ne connaissons pas assez le cœur humain pour comprendre un aveuglement si étrange ; il faut qu'il renferme des replis où Dieu seul peut lire (1).

« Quelque étrange que soit la conduite d'Amasias, nous n'en serions pas étonnés, si nous avions le courage de nous appliquer à mieux connaître notre nature déchue ; mais ce courage est un don que Dieu accorde à la foi, et il est impossible de pénétrer dans les abîmes du cœur humain sans le flambeau de la religion. Le caractère de plusieurs personnages qui figurent dans l'histoire du peuple de Dieu ne paraît inexplicable qu'à ceux qui s'ignorent eux-mêmes. L'histoire profane n'est pas sans leur offrir des exemples d'un renversement d'esprit pareil à celui d'Amasias. Alexandre ne passe-t-il point tout à coup de la vie sobre, modeste et laborieuse des Macédoniens, à la vie voluptueuse, dissolue et fastueuse des Perses ? Les Romains n'adorent-ils pas les dieux des peuples qu'ils ont vaincus ? Et parmi nous, qui sommes chrétiens, les incrédules n'ont-ils pas sans raison et subitement quitté la vérité pour l'erreur, Dieu pour Baal ? Ils sont les seuls qui ne comprennent rien à leur propre conduite (2). »]

AMASIAS, prêtre des veaux d'or qui étaient à Béthel. Un jour le prophète Amos (a) ayant dit que les hauts lieux consacrés à l'idole seraient détruits, et que ces lieux qu'Israel tenait pour saints seraient renversés, et que la maison de Jéroboam serait exterminée par l'épée, Amasias, prêtre de Béthel, envoya dire à Jéroboam (3) roi d'Israël : *Amos s'est révolté contre vous au milieu de votre Etat ; les discours qu'il sème partout ne se peuvent plus souffrir, car voici ce que dit Amos : Jéroboam mourra par l'épée, et Israel sera emmené captif hors de son pays.* Amasias dit ensuite à Amos : *Sortez d'ici, homme de visions ; fuyez au pays de Juda, où vous trouverez de quoi vivre, et prophétisez là tant qu'il vous plaira ; mais qu'il ne vous arrive plus de prophétiser dans Béthel, parce que c'est le lieu où le roi exerce sa religion, c'est le siége de son royaume* (b).

Amos répondit à Amasias : *Je ne suis ni prophète, ni fils de prophète ; mais je suis pasteur de profession, et je fais métier de piquer des figues sauvages pour les faire mûrir* (c). *Le Seigneur m'a pris lorsque je pais[...] mes bêtes, et il m'a dit : Allez et pa[...] comme mon prophète à mon peuple d'Isr[...] Ecoutez donc maintenant la parole du S[...]gneur : Vous me dites : Ne vous mêlez p[...] de prophétiser dans Israel, ni de prédire [...] malheurs à la maison de l'idole ; mais voic[...] que le Seigneur vous annonce : Votre fe[...] se prostituera dans la ville ; vos fils et [...] filles périront par l'épée ; l'ennemi partag[...] vos terres au cordeau ; vous mourrez d[...] une terre impure, et Israel sera emmené c[...]tif hors de son pays.*

Saint Cyrille d'Alexandrie (d) dit qu'A[...]sias, irrité du discours du prophète, lu[...] rompre les dents pour l'obliger à se ta[...] d'autres (e) disent que le même Amasias fit souffrir divers supplices, et que son [...] Osias lui déchargea sur les tempes un c[...] de pieu, qui le renversa par terre. Le p[...]phète, à demi mort, fut reporté à Thécué, [...] patrie, où il mourut, et fut enterré avec [...] pères ; mais ces traditions ne sont pas [...] certaines. Il paraît par les écrits d'Am[...] qu'il se retira dans les terres de Juda, [...] qu'il y prophétisa encore assez longte[...] après ce qui est raconté d'Amasias. A[...] a vécu sous Jéroboam II, vers l'an [...] monde 3215, avant J.-C. 785, avant l'[...] vulgaire 789.

* AMASIAS, fils de Zéchri, était le t[...]sième des plus grands capitaines sous [...] règne de Josaphat. Il était à la tête de de[...] cent mille hommes fort braves (II Pa[...] XVII, 16).

* AMASIAS, siméonite, père de Josa, q[...] fut un puissant chef de famille dans sa tri[...] (I *Par.*, IV, 34, 38).

* AMASIAS, lévite de la branche de Mé[...]ri ; il était fils d'Helcias et père de Hasabi[...] (I *Par.*, VI, 45).

AMASIS, roi d'Egypte. Quoique son n[...] ne se trouve pas dans le texte de l'Ecritur[...] il ne laisse pas d'être célèbre dans l'Histo[...] sainte. L'Ecriture (f) parle de Néchos ou N[...]chao (4), qui tua Josias, roi de Juda, da[...] la bataille de Mageddo. A Néchao succé[...] *Psammis* (5) ; à Psammis, *Apriès*, nomm[...] dans Jérémie (g) *Ephrée* (6) ; et à Ephré[...] *Amasis*, qui vivait en Egypte dans le mê[...] temps que Cyrus à Babylone. Il régna qu[...]rante-quatre ans, toujours aimé et respe[...] de ses sujets, et favorisé de la fortune, d[...]puis l'an du monde 3435, jusqu'en 347[...] mourut du temps de Cambyse, avant J.-[...] 521, avant l'ère vulgaire 525.

* AMASSAI, fils d'Azréel, est compté par[...] les princes des familles après la captivi[...] (*Neh.* XI, 13).

AMAT-DOR, ou EMATH, ou HAMMOT-DO[...]

(a) *Amos* VII, 10.

(b) Amos prophétisait sous Jéroboam II, et alors les rois d'Israel avaient leur cour à Samarie. Mais ils avaient aussi apparemment un palais à Béthel.

(c) *Amos* VII, 14. *Vellicans sycomoros. Theodot.* [illegible] *Plin. l.* XIII, *c.* VII. *Sycomorus scalpendo tantum ferreis unguibus, aliter non maturescit : id cum factum est, quarto die demetitur.*

(d) *Cyrill. Præfat. expositione in Amos.*

(e) *Epiphan. de Vita et Morte Prophet.*, *cap.* XII. *Isidor. de Vita et Morte SS. c.* XLIII ; *Doroth. in Synops.*, etc.

(f) IV *Reg.* XXIII, 29 ; *Jerem.* XLVI, 2.

(g) *Jerem.* XLIV, 30.

(1) M. A. Coquerel, *Biographie sacrée.*

(2) Mon *Histoire de l'Ancien Testament*, liv. V, ch. [...] n. 3, tom. I, pag. 262, col. 2.

(3) Jéroboam II.

(4) Néchao II.

(5) Psammétichus II.

(6) Vaphris ou Vaphrès, par Manéthon.

ville des Lévites, dans la tribu de Nephtali. Elle fut cédée à la famille de Gerson; Elle s'écrit aussi *Hammoth-dor*. Voy. *Josué* XIX, 35, XXI, 32. — [J'ignore dans quel endroit cette ville est nommée *Amat-Dor*; Josué, XIX, 35, la nomme *Amath* ou *Emath*, et XXI, 32, *Hammoth-Dor*. Elle est nommée *Hamon* dans le premier livre des Paral., VI, 76].

AMATH, ou *Emath*, ville de Syrie. C'est la même qu'*Emèse* sur l'Oronte. *Voy.* EMATH. —[*Voy.* APAMÉE].

AMATHA, bourg proche de Gadare, où il y avait des bains d'eaux chaudes (a). Gabinius établit un des cinq siéges de la justice à *Amatha* (b). Le nom d'*Hamat* (c) en hébreu, signifie des eaux chaudes. D'où viennent dans la Palestine tant de villes d'*Amat*, ou *Amathus*, ou *Emmaüs*.

AMATHÉENS, descendants d'Amath, un des fils de Chanaan (1). Nous croyons qu'ils demeurèrent dans la ville d'*Emath*, ou *Amath*, ou *Emèse*, dans la Syrie, sur le fleuve Oronte. — [Nous lisons dans l'Introduction aux livres saints, par M. Glaire (tom. II, pag. 16), que les Amathéens occupaient, de plus, les villes de *Séméron*, de *Cédès et* d'*Azor*; mais cet auteur ne donne à cet égard aucune indication].

AMATHI, père du prophète Jonas (*Jonæ*, I, 1; et IV, *Reg.* XIV, 25).

AMATHUS, ville située au delà du Jourdain. Eusèbe (d) la place à vingt-un milles de Pella, vers le midi. Alexandre Jannée prit et ruina cette place (e). Il y en a qui croient que c'est dans cette ville que Gabinius mit un des cinq siéges de la justice (f); d'autres veulent que ce soit à *Amatha*, au deçà du Jourdain. M. Reland conjecture qu'*Amathus* est la même que *Ramoth* de Galaad.

*AMBASSADES, AMBASSADEURS. L'Histoire sainte parle de plusieurs ambassades, parmi lesquelles il en est de fort intéressantes et de fort instructives. J'indiquerai celle de Jephthé au roi des Ammonites (*Jug.*, XI); celle de David à Hanon, fils de Naas, autre roi des Ammonites (II *Reg.*, X); celle de Ben-Hadad, roi de Syrie, à Achab, roi d'Israel (III *Reg.*, XX); celle d'Ezéchias, roi de Juda, à Sennachérib, roi d'Assyrie, et de Sennachérib à Ezéchias (IV *Reg.*, XVIII); celle de Bérodach-Baladan, roi de Babylone, au même roi Ezéchias (*Ibid.* XX); celle de Judas Machabée aux Romains (I *Mac.*, VIII, 17 et suiv.); etc.

AMBIVIUS (*Marcus*) succéda à *Coponius* dans le gouvernement de la Judée (g). Il eut pour successeur *Annius Rufus*, l'an 13 de J.-C.

AME. Le nom d'*âme* est fort équivoque dans le style des Hébreux. Il se prend pour l'âme qui anime l'homme, pour ce qui anime les bêtes, pour une personne vivante: *Donnez-moi les âmes* (h), dit le roi de Sodome à Abraham, *et je vous abandonne tout le reste*; et ailleurs (i): *Abraham et Loth prirent toutes les âmes qu'ils avaient faites à Haran, et vinrent au pays de Chanaan;* c'est-à-dire, les esclaves qu'ils avaient achetés, ou les enfants qui leur étaient nés.

Ame se prend aussi pour la vie (j): *Mon âme a été sauvée.* Et (k), *ne tuez point son âme*, ne le faites point mourir. *Mon âme vivra*, vous me conserverez la vie, etc. *Ceux qui cherchaient mon âme*, qui en voulaient à ma vie. *Ne prendre pas son âme en vain*, ne pas jurer faussement par sa vie.

Elle se prend quelquefois pour la mort (l). *Celui qui se sera souillé sur l'âme d'un homme.* Et (m): *Le corps mort d'une âme humaine.*

On la met aussi souvent pour le désir, l'amour, l'inclination: *S'il plaît à votre âme* (n). Et (o): *Notre âme est aride et desséchée*, dégoûtée de ne voir que de la manne (p). *Votre âme séchera de douleur*, en voyant votre émule dans le temple en votre place. *Mon âme s'est endormie* de dégoût, de douleur. Et: *J'enivrerai l'âme des prêtres* de toutes sortes de biens, etc.

Enfin, l'*âme* se prend pour la vie de la bête (q). *Prenez garde de ne pas manger le sang des animaux; car leur sang est leur âme*, ou, leur sang leur tient lieu d'âme (r). *Je ferai alliance avec vous et avec toute votre postérité, et avec toute âme vivante qui est avec vous, tant les oiseaux que les autres animaux qui sont sortis de l'arche.* Et: *Le juste connaît l'âme des bêtes* (s); il compatit à leurs travaux, il les soulage; *mais les entrailles du méchant sont cruelles.*

On trouvera ci-après un article particulier sur les *bêtes*, où l'on parlera du sentiment que les Hébreux et les autres Orientaux avaient de leurs âmes.

On peut former un grand nombre de questions sur l'âme de l'homme, sur sa nature, ou son essence et sa création: si toutes les âmes ont été créées au commencement du monde, ou si Dieu les crée chaque jour; si l'âme est immortelle, si elle passe d'un corps dans un autre par la métempsycose, si toutes les âmes sont également éclairées et parfaites. Il faut dire un mot sur chacune de ces questions. Nous avons déjà traité cette matière plus au long dans une dissertation particulière que l'on peut consulter dans le nouveau recueil de nos Dissertations en trois volumes, tom. I, p. 460 et suiv.

Lorsque Dieu eut formé le corps de l'homme de la poussière, ou du limon de la terre (t),

(a) *Euseb. Onomast.* in Ἀμάθ.
(b) *Joseph. de Bello*, *l.* I, *c.* VI, *p.* 722, *d.*
(c) חמת *chamath*, *calor* ou *calidum*.
(d) *Euseb. Onomast.* in Ἀμάθ.
(e) *Antiq. l.* XIII, *c.* 21.
(f) *Antiq. l.* XIV, *c.* 10, *et de Bello l.* I, *c.* 6.
(g) *Antiq. l.* XVIII, *c.* 3.
(h) *Genes.* XIV, 21.
(i) *Genes.* XII, 5.
(j) *Genes.* XXXII, 30.
(k) *Genes.* XXXVII, 22.
(l) *Num.* IX, 6.
(m) *Num.* XIX, 30
(n) *Genes.* XXIII, 8.
(o) *Num.* XI, 6.
(p) I *Reg.* II, 33.
(q) *Deut.* XII, 23
(r) *Genes.* XIV, 10.
(s) *Proverb.* XII, 10.
(t) *Genes.* II, 7.
(1) *Gen.* X, 18.

il inspira sur sa face un souffle de vie, et il devint une âme vivante, ou un homme vivant. Ce souffle de vie a été considéré par les uns (*a*) comme le principe de la vie animale de l'homme, qui en cela, selon eux, ne diffère en rien de la bête. Dieu donne à l'homme et à la bête un souffle de vie, ou un esprit vivifiant (*b*) : *Omnem carnem in qua est spiritus vitæ;* c'est-à-dire, tous les animaux qui devaient être consumés et mis à mort par les eaux du déluge. C'est cet esprit de vie que Dieu retire quand il lui plaît, et qui fait périr toute chair (*c*) : *Si spiritum illius et flatum ad se trahat, deficiet omnis caro simul*, dit Job; et le Psalmiste parlant des animaux, à qui Dieu donne la substance, dit (*d*) : *Vous retirerez d'eux votre esprit, et ils mourront, et ils rentreront dans la poussière d'où ils sont tirés.* Et Salomon (*e*) *: Souvenez-vous du Seigneur aux jours de votre jeunesse, et avant que le temps vienne, auquel la poussière retourne dans la terre dont elle est sortie, et que l'esprit retourne au Seigneur qui l'a donné.* Et saint Paul parlant aux philosophes d'Athènes (*f*) : Dieu ne demande pas un culte corporel comme ayant besoin de quelque chose, *puisque c'est lui qui donne à tous la vie, l'inspiration et toutes choses.*

Mais outre cet esprit, ce souffle, qui est en nous le principe de la vie animale, qui est commun à l'homme et aux animaux et qui se dissipe après la mort, on doit reconnaître dans l'homme une substance spirituelle, une âme raisonnable et immortelle, source de nos pensées, de nos désirs, de nos raisonnements; qui nous distingue des bêtes, et en quoi consiste principalement notre ressemblance avec Dieu (*g*) : *Faciamus hominem ad imaginem et similitudinem nostram.* Cette substance est spirituelle, puisqu'elle pense; elle est immortelle, puisqu'elle est spirituelle. Quelques philosophes (*h*) ont cru qu'elle était une portion de la Divinité (*i* : *Divinæ particulam auræ.* Mais comment la Divinité pourrait-elle être sujette aux maux et aux faiblesses de notre âme, au péché, à l'envie, à la douleur?

L Ecriture, il est vrai, donne à l'homme et à la bête l'âme, l'esprit, la respiration, la vie; mais elle n'accorde qu'à l'homme l'intelligence, la connaissance de Dieu, la sagesse, l'immortalité, l'espérance des biens futurs et de la vie éternelle; elle ne menace que l'homme des maux de l'autre vie et des peines de l'enfer.

Mais les âmes sont-elles purement spirituelles, sans aucun mélange de matière, même la plus fine et la plus subtile? C'est le sentiment des philosophes et des théologiens chrétiens. Les anciens n'ont pas été persuadés de ce principe. L'ancien auteur du livre d'Enoch a cru les anges corporels, et, par conséquent, les âmes, puisqu'il suppose que les âmes sont de même nature que les anges. Les anciens Pères grecs et latins, qui lisaient dans la Genèse, que (*j*) *les anges de* Dieu voyant que les filles des hommes étaient belles, prirent pour femmes toutes celles d'entre elles qu'ils trouvèrent à leur gré, et en engendrèrent les géants, ne doutaient point qu'ils n'eussent des corps et qu'ils ne fussent sensibles à toutes les passions qui sont des suites de la nature corporelle et matérielle qu'ils leur attribuaient.

Mais, comme il était malaisé de concilier ce sentiment de la corporéité de l'âme avec ses autres qualités, qui ne peuvent convenir qu'à un pur esprit, ils se persuadèrent que l'âme était composée de deux parties : l'une purement spirituelle, qui est la substance pensante, et tenant de la nature de Dieu; et l'autre subtile, pénétrante, et tenant de la nature d'un air délié. L'auteur du livre d'Enoch, dont nous avons déjà parlé, dit que *les esprits des âmes des hommes qui sont morts poussent leurs soupirs jusqu'aux cieux.* L'esprit ou l'entendement est renfermé dans l'âme comme dans son étui; l'âme séparée du corps ressemble au corps qu'elle a animé, elle en est comme l'image; mais l'esprit, la partie intellectuelle, n'a rien de sensible ni de corporel. Lorsque les âmes apparaissent aux hommes après la mort, c'est l'âme, et non l'esprit qui revient. L'âme de Patrocle apparaît à Achille (*k*), *elle ressemble au héros qu'elle a animé, elle a sa taille, ses yeux, sa voix et jusqu'à ses habits.* Ulysse étant descendu aux enfers (*l*) y vit *le divin Hector;* c'est-à-dire *son image*, son âme; *car pour lui*, son esprit, *il est avec les dieux immortels et assiste à leurs festins.*

Les rabbins donnent aussi aux âmes, après la séparation du corps un autre corps, subtil, qu'ils appellent le vase ou le fourreau de l'âme. Ils tiennent qu'aussitôt après la mort, les âmes des méchants sont revêtues d'une espèce d'habit dans lequel elles s'accoutument à souffrir; que celles des saints, au contraire, sont revêtues d'un habit magnifique et d'un corps resplendissant à la faveur duquel elles s'accoutument à l'éclat et à la félicité dont on jouit dans la béatitude. Les apôtres ne doutaient point de l'apparition des esprits, et ils croyaient que ces esprits avaient la forme et l'apparence, la voix et tout l'extérieur des personnes à qui ils appartenaient. Les anciens géants qui gémissent sous les eaux (*m*), et les rois des nations qui sont sous la terre (*n*), nous sont représentés comme ayant les mêmes marques d'honneur, la même forme qu'ils avaient sur la terre. Lorsque Jésus-Christ apparut à ses apôtres après sa résurrection, saint Thomas craignant que ce ne fût un simple

(*a*) *Grot. in Genes.*
(*b*) *Genes.* VI, 17.
(*c*) *Job.* XXXIV, 14.
(*d*) *Psalm.* CIII, 29.
(*e*) *Eccle.* XII, 7.
(*f*) *Act.* XVII, 25.
(*g*) *Genes.* I, 26.
(*h*) *Plato p.* 78, 80, 81, 95, *etc.*

(*i*) *Horat. l.* II, *Sat.* 2.
(*j*) *Genes.* VI, 2. Ἄγγελοι τοῦ Θεοῦ. *Ita ms. Alex. Joseph. Antiq. l.* I, *c.* 4; *et Philo de Gigantib.*, *p.* 284.
(*k*) *Homer. Iliad.* XXIII.
(*l*) *Idem, Odyss.* Λ, *v.* 600.
(*m*) *Job.* XXVI, 5; *Prov.* IX, 18
(*n*) *Isai.* XIV, 9; *Ezech.* XXXII, 32.

fantôme, ou un esprit, comme il en apparaît quelquefois, selon l'opinion du peuple, sans qu'on en puisse conclure que les corps sont ressuscités; le Sauveur, pour le rassurer et pour lever tous ses doutes, lui dit de le toucher, et de mettre sa main dans l'ouverture de ses plaies (a), pour se persuader qu'il était vraiment ressuscité. Et, lorsque tout d'un coup, il se présenta au milieu de ses disciples, il leur dit (b) : *Pourquoi vous troublez-vous, et pourquoi des pensées s'élèvent-elles dans vos cœurs? Voyez mes mains et mes pieds; touchez, et voyez qu'un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai.*

On dira, si l'on veut, que ces sentiments des apôtres sont des restes de préjugés qu'ils avaient pris dans le judaïsme, et dont ils se défirent après la descente du Saint-Esprit; on prétendra que les opinions des rabbins sont des erreurs puisées dans la philosophie des païens, qui, n'étant pas éclairés des lumières de la foi et de la révélation, se sont formé des systèmes plausibles pour expliquer ce qu'on disait des âmes. Je ne m'arrête ici qu'à expliquer ce que les anciens Juifs ont cru sur cet article, sans même me mettre en peine de le réfuter.

Nous croyons communément que Dieu crée les âmes à mesure que les corps sont engendrés. Les Juifs (c), au contraire, croyaient que Dieu les avait toutes créées au commencement, et qu'elles venaient se joindre aux corps, attirées par un certain attrait auquel elles ne résistaient que difficilement. Les anges, les démons et les âmes sont des substances de même nature, dit Philon (d), elles ne diffèrent que de nom. Comme il y a de bons et de mauvais anges, il y a aussi de bonnes et de mauvaises âmes. Les anges et les âmes demeurent dans la plus pure et la plus haute région de l'air d'où elles descendent dans les corps qu'elles animent, et y apportent leurs bonnes ou mauvaises qualités. Les Esséniens, dit Josèphe (e), tiennent les âmes immortelles, et qu'attirées par un certain attrait naturel, elles viennent se renfermer dans les corps humains comme dans des prisons; qu'après la mort, celles qui ont bien vécu se retirent dans des lieux de délices au delà de l'Océan; et que celles qui ont mal vécu sont reléguées dans des lieux ténébreux pour y souffrir la peine de leurs crimes. Et en parlant des pharisiens, il dit (f) que ceux de cette secte sont persuadés que les âmes qui ont bien vécu retournent après la mort au lieu d'où elles sont venues, avec faculté de retourner encore dans d'autres corps; mais que les âmes des méchants sont condamnées à des supplices éternels.

Les apôtres, voyant un aveugle de naissance (g), demandent à Jésus-Christ si c'est par la faute de cet homme ou par celle de ses parents qu'il est né aveugle. Ils croyaient donc que cet homme avant sa naissance aurait pu mériter ce châtiment par quelque péché et par le mauvais usage qu'il avait fait de sa liberté. Le Sauveur leur répondit que ce n'était ni pour punir ses péchés, ni pour ceux de ses parents, mais que Dieu l'avait ainsi permis pour manifester ses œuvres en la personne de ce pauvre aveugle; réprimant ainsi leur vaine curiosité et leur insinuant qu'il devait lui rendre la vue pour la gloire de son Père céleste.

Les rabbins (h) enseignent que les âmes des morts qui n'ont pas été enterrés, ne peuvent entrer dans le lieu où sont les âmes des trépassés; mais qu'elles sont errantes jusqu'à ce que leur corps soit mis dans le tombeau. Ce sentiment se remarque dans les anciens Grecs et dans les Latins. Homère (i) raconte que Patrocle apparut à Achille, et lui dit : *Enterrez-moi promptement, afin que j'entre dans les portes du royaume de Pluton, parce que les âmes, ces fantômes des morts, m'en éloignent et ne permettent pas que je passe le fleuve; mais je suis errant autour des portes du vaste palais du dieu des enfers.* Et Virgile (j) :

> Nec ripas datur horrendas et rauca fluenta
> Transportare prius quam sedibus ossa quierint.

Ils croient de plus que les âmes de la plupart des Juifs demeurent un an dans une espèce de purgatoire et dans un état qui n'est point fixe; que pendant ce temps elles visitent souvent le corps qu'elles ont animé, qu'elles apparaissent et peuvent recevoir du secours des prières et des aumônes que l'on fait pour elles; que l'apparition de Samuel à Saül se fit pendant cette année qui suivit son décès; mais qu'après cette année écoulée, les esprits ou démons n'ont plus de pouvoir sur les âmes des morts (k). Saint Justin le martyr (l) et Origène (m) ont cru que les âmes, même des justes, étaient après la mort sous la puissance du démon qui les faisait quelquefois paraître par les prières et évocations des magiciens. Anastase d'Antioche (n) appuie fortement le sentiment d'Origène, et soutient que les âmes des justes étaient dans la puissance du démon dans l'enfer avant que Jésus-Christ y descendît et les en tirât par sa puissance.

Les thalmudistes (o) croient que les âmes séparées des corps savent tout ce qui se passe sur la terre, parce qu'elles sont ordinairement un an entier avant que d'entrer dans le ciel. Pendant tout ce temps, elles vont et viennent par le monde, et y apprennent tout ce qui s'y dit et tout ce qui s'y fait;

(a) *Joan.* xx, 25, 26, 27.
(b) *Luc.* xxiv, 38, 39, 40.
(c) *Joseph. de Bello Jud. l.* II, *c.* xii, *p.* 787. *Manasse-Ben-Israel Concil. in Genes., qu.* 6, *p.* 12, *et de Creatione problem.* 15, *p.* 61.
(d) *Philo de Gigantib., p.* 286, *et alibi sæpius.*
(e) *Joseph. l.* II *de Bell. Jud., c.* xii, *p.* 787.
(f) *Idem. l.* XVIII *Antiq, c.* ii, *et de Bell. Jud. l.* II, *c.* xii, etc.
(g) *Joan.* ix, 2.
(h) *Bar-Nachman in Bereschit. Rabba, c.* xxii; *Talmud. trait. Sanhedrin, c.* iv.
(i) *Iliad.* v, *v.* 70 et seq.
(j) *Virgil. Æneid.* vi.
(k) Voyez *Manasse-Ben-Israel de Resurr. mort. L.* II, *c.* vi.
(l) *Justin. Dialog. cum Tryphone.*
(m) *Origen. apud Eustach. Antioch. de Engastrimyth., et in lib.* I *Reg.*
(n) *Anast. Antioch. in Adego qu.* 12.
(o) *Vide Buxtorf. Synag. Jud., c.* xxxv.

elles n'entrent au ciel qu'après que le corps est réduit en poussière, selon cette parole de Salomon (a) : *Jusqu'à ce que le corps retourne en la poussière d'où il est tiré, et que l'esprit retourne au Seigneur qui l'a donné.* On accusa les Juifs, dans une conférence en présence du pape, en 1412 (b), d'allumer des cierges au pied ou à la tête du mort, afin d'éclairer l'âme qui vient rechercher son cadavre. Il est certain qu'encore à présent ils allument une lampe au chevet du lit du mort, après que le corps est porté au cimetière, et que cette lampe y brûle pendant sept jours (c); mais ils ne conviennent pas que ce soit pour éclairer l'âme qui y revient.

[On ne peut assigner l'époque de l'introduction de la croyance à l'immortalité de l'âme et à un état futur; c'est déjà une présomption que cette croyance est antérieure aux plus anciens monuments de l'histoire. Si elle était d'invention humaine, on pourrait dire chez quel peuple elle a été imaginée; il faudrait ensuite expliquer comment elle a pu être reçue par tout ce peuple, et comment elle a passé chez tous les autres et a été universellement adoptée. Mais toutes les recherches faites à ce sujet ont été inutiles; et c'est une présomption que cette croyance est antérieure à l'origine des peuples. Tout annonce qu'elle remonte à l'origine de l'homme, et elle fournit une preuve de l'unité de l'espèce humaine; tous les peuples venant de la même source, on comprend, en effet, comment il se fait que tous aient cette croyance, transmise de génération en génération, tandis que si on admet plusieurs espèces d'hommes, on se pose en face d'une question insoluble : je soutiens que s'il y avait plusieurs espèces d'hommes, il y en aurait qui ne sauraient rien de l'âme. Comment une même croyance se trouverait-elle chez des êtres, chez des peuples entre lesquels il n'aurait existé aucune relation? Le dogme de l'immortalité de l'âme et d'un état futur n'a point été inventé par les hommes, et n'a point été introduit parmi eux. Il a été révélé par Dieu au premier homme et s'est transmis chez ses descendants.

Que cette croyance ait existé à l'origine des peuples, c'est un fait qui n'est point contesté par des philosophes mêmes qui, d'ailleurs, ne paraissent pas fort convaincus de la vérité du dogme en lui-même. Le lord Bolingbroke (1) avoue que *la doctrine de l'immortalité de l'âme et d'un état futur de récompenses et de châtiments paraît se perdre dans les ténèbres de l'antiquité : elle précède tout ce que nous savons de certain. Dès que nous commençons à débrouiller le chaos de l'histoire ancienne, nous trouvons cette croyance établie de la manière la plus solide dans l'esprit des premières nations que nous connaissions.* Elle se trouve également chez les Barbares et chez les peuples les plus policés. Les Scythes, les Indiens, les Gaulois, les Germains et les Bretons, aussi bien que les Grecs et les Romains, croyaient que les âmes étaient im mortelles, et que les hommes passaient d cette vie à une autre, quoique leurs idées su la vie future fussent bien obscures (2). L doctrine indienne, connue sous le nom d *védanta*, enseigne que l'âme possède l'intell gence en elle-même; qu'elle est immuabl immortelle, douée d'une indestructible féli cité (3); quand elle se dégage des organes elle retourne à l'Etre suprême, dans le sei duquel elle retrouve le repos de la félicit Les Bouddhistes, chez qui, comme chez le Indiens, se retrouvent les croyances primi tives, tiennent que l'âme, lorsqu'elle quitt le corps, se rend dans l'une des six région qui lui sont ouvertes pour être récompensé ou punie (4). On avait surabondamment éta bli que les Egyptiens croyaient aussi à l'im mortalité de l'âme et à la vie future; cepen dant des auteurs ont essayé de nier ce fait Ils ont voulu effacer de l'histoire écrite c qui ne leur plaisait pas; mais voici que l'his toire sculptée, qu'ils ne savaient pas lire vient leur donner un démenti et confirme les traditions écrites. Je voudrais rapporte ici la description que Champollion le jeun a faite du tombeau de Rhamsès V, pharao qui régnait dans le quinzième siècle avant Jésus-Christ; mais cette description est trop longue et ne peut être placée ici. Je ne puis que renvoyer à la XIIIe des Lettres écrites d'Egypte, ou à l'analyse qui en a été donnée dans les *Annales de philos. chrét.*, tom. V, pag. 260 et suiv. Je citerai cependant quelques lignes. Dans les scènes symboliques relatives à la marche du dieu Phré dans les deux hémisphères, *on voit*, à la première heure du jour (hémisphère supérieur), *le dieu Atmou, assis sur son tribunal, pesant à sa balance les âmes humaines, qui se présentent successivement; l'une d'elles vient d'être condamnée; on la voit ramenée sur terre dans une bari* (barque), *qui s'avance vers la porte gardée par Anubis, et conduite à grands coups de verges par des cynocéphales, emblèmes de la justice céleste. Le dieu visite, à la cinquième heure, les Champs-Elysées de la mythologie égyptienne, habités par les âmes* bienheureuses *se reposant des peines de leurs transmigrations sur la terre; elles portent sur leur tête la plume d'autruche, emblème de leur conduite juste et vertueuse. On les voit présenter des offrandes aux dieux; ou bien, sous l'inspection du* « Seigneur de la joie du cœur, » *elles cueillent les fruits des arbres célestes de ce paradis... Dans* l'hémisphère inférieur, *celui des ténèbres, pendant les douze heures de nuit.... le dieu..., parcourt les 75 cercles ou zones auxquels président autant de personnages divins de toute forme et armés de glaives. Ces cercles sont habités par les âmes* coupables, *qui subissent divers supplices... A chaque zone, et auprès des suppliciés, on lit toujours leur condamnation et la peine qu'ils subissent.* « *Ces* « *âmes ennemies, y est-il dit, ne voient point*

(a) *Eccle.* XII, 7.
(b) *Salomon. Ben-Virga, Scebet-Juda*, p. 292.
(c) Léon de Modène, *Cérém. des Juifs*, 5e partie, c. 12.

(1) Œuvres, en anglais, tom. V, pag 257, édit. in-4°.

(2) Grotius, *de Veritate relig. Christ.*, l. I, § 22.
(3) Colebrooke, sur le premier livre des Soutras.
(4) Benjamin Bergmann, Système religieux thibétain mongol.

« *notre dieu lorsqu'il lance les rayons de son* « *disque; elles n'habitent plus dans le monde* « *terrestre, et elles n'entendent point la voix* « *du Dieu grand lorsqu'il traverse leurs zo-* « *nes.* » *Tandis qu'on lit, au contraire, à côté de la représentation des âmes heureuses, sur les parois opposées :* « *Elles ont trouvé grâce* « *aux yeux du Dieu grand; elles habitent les* « *demeures de gloire, celles où l'on vit de la* « *vie céleste; les corps qu'elles ont abandonnés* « *reposeront à toujours dans leurs tombeaux,* « *tandis qu'elles jouiront de la présence du* « *Dieu suprême.* »

Cette double série de tableaux (c'est encore M. Champollion qui parle) *nous donne donc le* système psychologique égyptien *dans ses deux points les plus importants et les plus moraux :* LES RÉCOMPENSES ET LES PEINES. *Ainsi se trouve complètement démontré tout ce que les anciens ont dit de la doctrine égyptienne* SUR L'IMMORTALITÉ DE L'AME *et le but positif de la vie humaine* (1).

« Il est certain, dit un critique (2), que la croyance au dogme de l'immortalité de l'âme, base nécessaire de tout système religieux, était commune à toutes les nations d'origine celtique ou germanique. M. Michelet (qui semble en faire une doctrine particulière aux Druides, un système à part, une invention qu'ils apportèrent avec eux dans la Gaule) (3) en reconnaît l'existence chez les Suèves, les Goths, les Saxons et tous les adorateurs d'Odin (4). On la retrouve chez les Thraces (5), les Gètes (6), les Germains, les Sarmates, les Scythes, les Bretons, les Ibères (7), les Scandinaves (8). Cette chaîne de peuples vient rattacher nos vieux ancêtres, qui ont pu sembler isolés aux extrémités du monde, avec les races orientales dont la civilisation était plus avancée. Mille autres relations, plus frappantes peut-être par leur spécialité, se font remarquer dans le langage comme dans les détails du culte religieux. Ils avaient conservé l'antique horreur du serpent, le feu céleste, l'arbre au fruit merveilleux, la consécration de la virginité, l'expiation par le sang, l'attente d'un médiateur (9). Le christianisme, ici comme ailleurs, n'eut qu'à compléter, développer, purifier, consacrer les croyances universelles, qui ne sont, dans leur principe, que la religion primitivement révélée. »

Lorsque les voyageurs européens ont découvert l'Amérique, à peine ont-ils trouvé quelque nation qui n'eût pas une idée d'un état à venir (10).

« *Les Nouveaux-Zélandais* (qui peuplent une des îles de l'Océanie) *ont des idées bien plus positives touchant l'immortalité de l'âme et son existence future,* dit M. Dumont-d'Urville (11), *qu'on ne l'attendait de leur état de civilisation. L'âme ou esprit qu'ils nomment* Waidoua, *est un souffle intérieur parfaitement distinct de la substance ou enveloppe matérielle qui forme le corps. Au moment de la mort, ces deux substances, jusqu'alors étroitement unies, se séparent par un déchirement violent; le* Waidoua *reste encore trois jours après la mort à planer autour du corps, puis il se rend directement vers une route fictive qui s'étend d'un bout à l'autre de l'île* Ika-Na-Mawi *et qui aboutit au rocher* Reinga (*départ*), *vrai Ténare de ces peuples.—Là, un* Atoua *emporte dans les régions supérieures du ciel ou le séjour de la gloire,* rangui, *la partie la plus pure du* Waidoua, *tandis que la partie impure est précipitée dans les ténèbres,* po-nouï *ou* po-kino... — *Du reste, les Zélandais n'ont qu'une idée très-vague du genre de bonheur dont ils jouiront dans cette existence future. Il paraît cependant qu'ils le font principalement consister dans de grands festins en poissons et en patates,* etc...—*Les* Waidouas *des morts peuvent communiquer accidentellement avec les vivants : le plus souvent*

(1) Rhamsès V est le second roi de la XIX[e] dynastie. Son tombeau est dans la vallée de Biban-el-Molouk, nécropole royale, où sont ceux de tous les pharaons des XVIII[e], XIX[e] et XX[e] dynasties. Ces pharaons étaient originaires de Thèbes, capitale de leur royaume, et la vallée de Biban-el-Molouk était une dépendance de cette ville.

M. Michaud a écrit du Caire une lettre après avoir visité la nécropole de Sakara, près de Memphis. En voici un fragment : « Parmi les monuments, dit-il, qui nous restent des anciens, il n'en est point qui s'expriment mieux et plus clairement que les tombeaux; pour juger quelle était la civilisation chez une nation des temps primitifs, il suffirait peut-être de savoir comment cette nation traitait ses morts, et quelle idée elle se faisait de l'homme après la vie. Sans doute que le divin Platon avait visité cette plaine de Sakara, et c'est là qu'il puisa la philosophie du Phédon; tous ces sépulcres aujourd'hui dévastés, ces pyramides dégradées ou debout, les catacombes qui sont restées inconnues, et celles qu'on a livrées au pillage, attesteront toujours aux voyageurs que l'âme est immortelle, et que la doctrine d'une autre vie était le fond des croyances de la vieille Egypte. Pour moi, depuis que je vis au milieu des ruines et des sépulcres, j'ai recueilli au moins cette vérité, qu'une pensée a été donnée à l'homme pour spiritualiser ses facultés, pour perfectionner son être moral, et cette pensée, qu'il porte partout avec lui, est le sentiment de sa fin; les êtres vivants qui ont été jetés avec nous sur ce globe ne songent point au terme de cette vie; l'image de la mort ne les frappe ni pour eux-mêmes, ni pour leurs semblables : tandis que des hommes viennent de tous les pays du monde visiter ces lieux où les générations humaines ont été ensevelies, des millions d'oiseaux ont passé sur la plaine de Sakara, sans songer qu'il y avait là une multitude d'animaux de leur espèce, qui dorment du sommeil de la mort. Cette seule différence suffit pour assurer la supériorité morale de l'homme, et pour l'élever au-dessus de tout ce qui respire; c'est par là que nous avons compris la vie future, et c'est la vie future qui nous donne l'idée la plus certaine de la justice divine; on sait combien les moralistes de tous les temps ont profité de la fragilité, de la brièveté de cette vie, pour donner à leurs préceptes une sanction puissante; personne n'est plus sage que la mort, nous dit le livre de Job, et la mort seule connaît les choses futures, c'est-à-dire les dernières destinées de l'homme.—Toute sagesse nous est venue d'Orient; toutes les religions anciennes et modernes nous sont aussi venues de là; c'est surtout dans les pays d'Orient que l'esprit de l'homme paraît avoir été le plus préoccupé de la mort, et qu'on a le mieux profité de ce qu'elle enseigne; on reconnaît cette vérité à la magnificence des tombeaux dont nous avons partout rencontré les restes... » *Correspond. d'Orient*, lettre CXXVII, tom. V, pag. 332, 333.

(2) Auteur d'un *Examen de l'Histoire de France*, de M. Michelet, dans les *Annales de Philos. chrét.*, tom. IX, pag. 13.

(3) Michelet, pag. 11.

(4) *Idem*, pag. 163.

(5) Pomponius Mela, *De situ orbis*, lib. II.

(6) Hérodote, lib. IV, ch. XCIII.

(7) Pellout., *Hist. des Celtes et autres peuples*. Brucker, *Hist. critic. philosoph.*

(8) *Edda Island*, Dæmes., 3, 13, 49.

(9) Michelet, pag. 115, et autres.

(10) Leland, *Démonstration*, part. III, ch. II, § 1.

(11) *Voyage autour du Monde*, à bord de l'*Astrolabe*.

ils le font sous la forme d'ombres légères, etc. »

On trouve de même chez les Nouveaux-Zélandais, au rapport du savant voyageur que je viens de citer, diverses traditions primitives que la Bible nous présente comme aussi anciennes que l'homme.

Leland (1), après avoir cité des témoignages qui prouvent que la croyance à l'immortalité de l'âme et à la vie future, où chacun sera puni ou récompensé, était universellement répandue et remontait à une époque qui se perd dans la nuit des temps, réfute les écrivains qui prétendent néanmoins en assigner l'origine. Il conclut que cette doctrine, loin d'avoir été découverte par la raison ou inventée par la politique, a été révélée par Dieu lui-même. Ensuite, il établit qu'elle était connue des Hébreux. Voici ses paroles :

« Je ne vois point de conclusion plus légitime à tirer de la grande antiquité de cette doctrine, que celle-ci, savoir : qu'elle faisait partie de la religion primitive communiquée, par une révélation expresse de Dieu, aux premiers pères du genre humain, afin qu'ils la transmissent à leur postérité. C'est la pensée de Grotius, qui dit que la tradition de l'immortalité de l'âme passa de nos premiers pères aux nations les plus civilisées. *Quæ antiquissima traditio a primis (unde enim alioqui?) parentibus ad populos moratiores pene omnes manavit* (2). Il est en effet difficile de concevoir que dans ces premiers âges où les hommes, grossiers et ignorants, étaient incapables de faire des raisonnements abstraits et subtils, ils fussent parvenus eux-mêmes à se former des notions de la nature d'un être immatériel qui devait survivre à la mort du corps et continuer de penser après la destruction des organes corporels. Comment purent-ils alors s'élever aux spéculations sublimes et pénibles de la nature et des qualités de l'âme, qui ont embarrassé depuis les philosophes, les plus grands génies, dans le bel âge de la science? Toutes les connaissances des hommes se bornaient à ce qu'ils pouvaient apprendre par l'observation et l'expérience, ou par la voie de l'instruction. Ils voyaient leurs semblables mourir après avoir vécu un certain nombre d'années. Voilà à quoi se réduisait l'expérience sur la fin de l'homme : elle n'était guère propre à leur donner l'idée d'une vie future où chacun serait puni ou récompensé selon qu'il aurait bien ou mal vécu dans celle-ci. Ce ne fut donc ni par un raisonnement scientifique, dont ils n'étaient pas capables, ni par l'expérience et l'observation que les hommes parvinrent à la connaissance de l'immortalité de l'âme et d'un état futur. Il ne reste plus qu'un moyen, celui de l'instruction divine, ou de la révélation. C'est à la révélation qu'il faut rapporter l'origine de cette tradition universelle. Plusieurs auteurs païens lui donnent une origine divine, et l'Ecriture sainte ne nous permet pas d'en douter.

« *Cependant*, dit un auteur moderne (qui ne veut pas que les païens doivent au[cune] de leurs connaissances religieuses à [la] tradition des Juifs, *il ne paraît pas que Adam ni Noé aient reçu de Dieu aucune con[n]aissance touchant l'immortalité de l'âme, [ou] un état de récompenses et de peines. Si l'[on] assure que quelques-unes de ces idées vienne[nt] de Dieu, il doit être aisé de produire un [ou] plusieurs passages qui contiennent cette rév[é]lation. Mais puisque l'on ne peut alléguer au[cun] passage ni rien qui prouve que la révél[a]tion de ces notions ait été faite ou à l'un ou l'autre, il en faut conclure qu'il n'y a eu au[cune] révélation pareille.* Ce raisonnement n'est pas tout à fait concluant : car il parai[t] par l'Epître de saint Paul aux Hébreux qu'Abraham et les autres patriarches, qu[i] vécurent peu de temps après le déluge, at[tendaient] une autre vie après celle-ci. L'Apô[tre] nous les représente, eux et quelques au[tres] de ceux qui précédèrent le déluge comme ayant reçu et marché dans la foi, qu[i] est la ferme attente des choses désirables, e[t] l'évidence des choses invisibles. Cette foi devait avoir pour fondement une révélation o[u] promesse de la part de Dieu. Comme d'ailleurs il est évident par les écrits de Moïse que Dieu révéla aux premiers pères de l'espèce humaine plusieurs points de religion et de morale, il est raisonnable de conclure que l'immortalité de l'âme et la vie à venir furent de ce nombre. Il semble que la promesse d'une vie immortelle après celle-ci dut suivre la sentence de mort prononcée contre l'homme pécheur et sa coupable postérité. La mort d'Abel, qui fut probablement le premier homme qui mourut, et qui, malgré son innocence, succomba sous les coups d'un frère barbare, rendait la connaissance de ce dogme nécessaire pour justifier la providence divine. L'enlèvement d'Enoch ne fut-il pas une preuve éclatante d'une vie future destinée à ceux qui auraient observé fidèlement la loi du Seigneur dans celle-ci? Il est à croire que Noé n'ignorait pas qu'il y avait une vie à venir : et il eut soin sans doute de transmettre à ses descendants une connaissance si importante. Ce que saint Paul fait entendre à l'égard des patriarches antédiluviens, il le dit d'une manière plus claire et plus expresse d'Abraham et des autres qui vécurent après le déluge (4). C'est dans l'espérance de l'immortalité et d'une autre vie que ces patriarches ont reçu les promesses du Seigneur. Le même apôtre dit encore que Dieu avait promis la vie éternelle avant les anciens temps, c'est-à-dire dès le commencement des âges (5), ainsi que l'expliquent saint Jean Chrysostome et Théodoret (6). »

(1) *Loc. cit.*

(2) Grotius, *De Verit. relig. christ.*, lib. 1, cap. 22.

(3) *Fondement et connex. de la relig. nat. et de la relig. révélée*, chap. XV.

(4) Voyez le chapitre XI de l'Epître aux Hébreux, vers. 9, 10, 13, 14, 15, 16.

(5) Πρὸ χρόνων αἰωνίων. Epître de saint Paul à Tite, chap. I, v. 2.

(6) ἄνωθεν ἀπ' ἀρχῆς. Voyez le Commentaire anglais de Whitby sur l'Epître à Tite, chap. I, v. 2, et la Paraphrase de Benson avec les notes sur cet endroit.

A ces observations, Leland a joint, fort à propos, les réflexions suivantes de D. Calmet :]

L'immortalité de l'âme est un dogme fondamental de la religion juive et chrétienne. Les anciens patriarches ont vécu et sont morts dans la persuasion de cette vérité. Moïse l'a marquée en disant que (*a*) *Dieu avait inspiré sur le visage d'Adam un souffle de vie;* qu'il avait (*b*) *créé l'homme à son image et à sa ressemblance*. Et lorsque Dieu résolut de faire mourir tous les hommes par les eaux du déluge (*c*) : *Mon esprit ne résidera pas plus longtemps dans l'homme, parce qu'il est chair*. C'est dans l'espérance de l'immortalité et d'une autre vie, que les patriarches ont reçu les promesses du Seigneur. Car quelle récompense a reçue Abraham en cette vie de tant d'actions de vertu qu'il a pratiquées, lui qui a vécu toute sa vie comme étranger, sans posséder un pouce de terre dans le pays qui lui était promis? Quand ce patriarche meurt et *qu'il est réuni à ses pères*, selon le langage de l'Ecriture (*d*), ce n'est pas à dire qu'il est mis dans le même tombeau que ses pères. On sait qu'il était originaire de Chaldée, que ses pères y avaient été enterrés, que, pour lui, il eut sa sépulture dans la terre de Chanaan, dans un sépulcre qu'il y avait acheté. C'est donc qu'il alla trouver ses pères dans l'autre vie. J'en dis de même d'Aaron et de Moïse qui *se réunirent à leurs peuples* en mourant, c'est à dire qu'ils entrèrent dans le lieu où leurs ancêtres attendaient la rédemption et la venue du Messie.

Quand le devin Balaam demande à Dieu que sa mort soit semblable à celles des justes ou des Israélites (*e*), que prétend-il par là, sinon qu'il meure, comme eux, dans l'espérance de la béatitude et de la résurrection; car, pour le reste, la mort des Hébreux ne diffère point de celle des païens. La mort est un tribut que tous les hommes doivent rendre à la nature.

Une autre preuve décisive qui montre que les Israélites croyaient l'immortalité de l'âme, c'est la créance où ils étaient que les âmes des morts apparaissaient quelquefois après leur décès. Samuel apparaît à la Pythonisse (*f*). Jérémie apparaît à Judas Machabée (*g*). Les apôtres voyant Jésus-Christ venir à eux sur la mer, crurent que c'était un fantôme (*h*); et lorsqu'il leur apparut après la résurrection, il leur dit (*i*) : *Touchez-moi, et voyez qu'un esprit n'a ni chair ni os, comme vous voyez que j'en ai.* De plus, ils croyaient la résurrection future, les supplices des méchants, une autre vie au sein d'Abraham où étaient les justes; ils avaient dans leur histoire des exemples de morts ressuscités, comme ceux qui furent ressuscités par Elie et par Elisée; Moïse leur avait défendu de consulter les morts (*j*). Tout cela prouve invinciblement que les Juifs croyaient l'âme immortelle (1).

(*a*) *Genes.* II, 7.
(*b*) *Idem.* I, 26.
(*c*) *Id.* VI, 3.
(*d*) *Id.* XXV, 8.
(*e*) *Num.* XXIII, 10.
(*f*) I *Reg.* XXVIII, 13, 14, 15.
(*g*) II *Mach.* XV, 14.
(*h*) *Matth.* XIV, 26.
(*i*) *Luc.* XXIV, 37.
(*j*) *Deut.* XXVIII, 18.

(1) La question de la croyance au dogme de la permanence de l'âme, chez les anciens Hébreux, est si importante que nous ne pouvons omettre d'en donner une autre démonstration, sans en retrancher quelques lignes qui ressemblent à une répétition de ce qui a déjà été dit. La voici textuellement tirée d'un ouvrage excellent, mais peu connu, intitulé *Philosophie de la religion* (Paris, 1774), par l'abbé Para du Phanjas, savant auteur, et cependant oublié par tous les biographes.

« La moderne incrédulité, dit-il, a fait tous les efforts possibles pour faire regarder les *anciens Hébreux*, depuis le temps d'Abraham jusqu'au temps de la captivité de Babylone, comme un peuple matérialiste, qui ne connaissait point la spiritualité et l'immortalité de l'âme, qui ne croyait point à une vie future, et qui emprunta des Chaldéens le dogme de la permanence de l'âme après la mort de l'homme. Il est facile de détruire cet irréligieux paradoxe.

» 1° D'abord est-il probable que le peuple de Dieu ait ignoré pendant plus de mille ans le dogme fondamental de toute religion? que son patriarche Abraham, né et élevé dans la Chaldée, où l'immortalité de l'âme était un dogme reçu, ne lui ait pas enseigné ce dogme? Que son législateur Moïse, instruit de toutes les sciences de l'Egypte, ait méconnu un dogme dont la nation Egyptienne faisait la base de son gouvernement? que la nation juive, qui se croyait seule dépositaire de la vraie religion, ait emprunté d'une nation idolâtre un point fondamental de sa créance?

» 2° Ensuite ne conste-t-il pas suffisamment par un assez grand nombre de textes des livres saints, écrits avant la captivité de Babylone, que le dogme de l'immatérialité et de l'immortalité de l'âme était reçu chez les anciens Hébreux, comme chez les Juifs modernes?

» Il est dit dans le premier chapitre de la Genèse, que *Dieu fit l'homme à son image et à sa ressemblance*. L'homme n'est pas semblable à Dieu par son corps : il y a donc dans l'homme une substance distinguée du corps, par laquelle il est semblable à Dieu.

» Il est dit dans le cinquième chapitre de la Genèse qu'*Hénoc marcha avec Dieu et ne parut plus sur la terre, parce que Dieu l'enleva*. Qu'est-ce que ce divin enlèvement d'Hénoc, dans le sens de l'Ecriture, sinon un miraculeux passage de cette vie à la vie future?

» Dans le dix-huitième chapitre du Deutéronome, Dieu, par la bouche de Moïse, porte une loi expresse par laquelle il défend d'*interroger les morts*, *pour apprendre d'eux la vérité*. Les Hébreux, au temps de Moïse, croyaient donc que les âmes existaient après avoir quitté le corps humain, puisqu'il fut besoin de faire une loi expresse pour leur défendre de les interroger et de les consulter.

» Dans le vingt-huitième chapitre du premier livre des Rois, *Saül évoque l'ombre ou l'âme de Samuel*. On croyait donc alors à l'existence des âmes, après leur sortie du corps.

» Dans le dix-septième chapitre du troisième livre des Rois, le prophète Elie demande à Dieu la résurrection du fils de la veuve de Sarepta, en ces termes : *Seigneur mon Dieu, faites, je vous prie, que l'âme de cet enfant rentre dans son corps; et le Seigneur exauça la voix d'Elie : l'âme de l'enfant rentra en lui, et il recouvra la vie*. Le prophète Elie, qui nous représente ici la persuasion de sa nation, croyait donc que les âmes subsistent après avoir quitté le corps qu'elles animaient.

» Dans les deux derniers versets de l'Ecclésiaste, Salomon dit : *Craignez Dieu, et observez ses commandements; c'est là le tout de l'homme : car Dieu fera rendre compte en son jugement de toutes les œuvres, même secrètes, soit qu'elles soient bonnes, soit qu'elles soient mauvaises*. On croyait donc, au temps de Salomon, chez les Hébreux, ainsi qu'aujourd'hui chez les chrétiens, à un jugement de Dieu après la mort, et par conséquent à une vie future, puisque dans le neuvième chapitre du même ouvrage, ce monarque inspiré reconnaît que Dieu ne met point de différence, dans les événements de la vie, entre les gens de bien et les impies; que tout arrive également au bon et au méchant.

» Dans le onzième chapitre du même Ecclésiaste, Salomon s'élève contre les déréglements des passions, en semblant d'abord leur tout accorder. *Réjouissez-vous*,

[« Ainsi, reprend Leland, nous avons le témoignage de l'Ecriture sainte et ceux des plus célèbres auteurs païens en faveur de la grande antiquité de la doctrine d'une vie à venir. Mais cette ancienne tradition se corrompit comme toutes les autres dans la suite des âges; et lorsque Jésus-Christ se montra sur la terre, le dogme de l'immortalité de l'âme était étrangement altéré et défiguré dans les contrées les plus policées et les plus savantes du paganisme. Les hommes avaient donc un très-grand besoin d'une révélation divine qui mît cette vérité importante dans le plus grand jour, en leur donnant les plus fortes assurances d'un état futur de récompenses et de peines. C'est ce qu'a fait le christianisme, et l'on peut dire avec raison que Notre-Seigneur Jésus-Christ *a mis la vie et l'immortalité en évidence par l'Evangile.* »]

Si les Saducéens qui ont nié l'immortalité de l'âme, et les rabbins Maimonides et Kimchi qui ont enseigné son anéantissement, ont été regardés dans leur nation comme des espèces d'hérétiques et de novateurs, ceux dont Salomon a exprimé les sentiments en ces termes (*a*) : *La mort de l'homme et celle de la bête sont la même : comme l'homme meurt, ainsi meurent les animaux ; l'homme n'a rien au-dessus de la bête*, etc., ceux-là sont des impies et des méchants désapprouvés et condamnés par tous les bons Israélites, et réfutés par Salomon même, qui dit (*b*) : *Que la poussière dont notre corps est composé, retourne dans la terre dont elle est tirée, et que l'esprit retourne à Dieu qui l'a donné.*

Nous parlerons de la *métempsycose* dans un titre particulier, comme aussi du *purgatoire*, des peines et des récompenses de l'autre vie, dans l'article VIE FUTURE. Pour l'âme des bêtes, *voy.* BÊTES. On peut voir la Dissertation de Louis Capelle touchant l'état des âmes après la mort, et notre Dissertation sur la nature de l'âme et sur son état après la mort, suivant les anciens Hébreux. Nouveau Recueil des Dissert. en 3 vol. in-4°, tom. 1, p. 460, etc.

AMELECH, père de Joas. Ce fut ce Joas à qui le roi Achab donna ordre de garder le prophète Michée jusqu'à son retour de

(*a*) *Eccle.* III, 18.
(*b*) *Idem.* XII, 7.

jeune homme, dit-il, *dans votre jeunesse : que votre cœur soit dans l'allégresse, pendant votre premier âge ; marchez selon les voies de votre cœur, et selon les regards de vos yeux ; mais sachez que, pour toutes ces choses, Dieu vous emmènera en jugement*, c'est-à-dire qu'il vous en fera rendre compte. Ce jugement n'a pas lieu en cette vie, où tout est égal pour le juste et pour le pécheur, comme vient de l'observer l'auteur inspiré; il aura donc lieu dans une vie future.

» Dans le vingt-unième chapitre du quatrième livre des Rois, et dans le troisième chapitre du dixième livre des Antiquités Juives de Josèphe, nous voyons l'impie Manassès répandre des ruisseaux de sang innocent, faire mourir tous ceux de ses sujets qui avaient quelque piété, déployer principalement sa rage impie contre les prophètes qui prêchaient et qui soutenaient la religion sainte, et ne laisser passer aucun jour, sans en faire périr quelqu'un tyranniquement. Ces justes, ces prophètes, ces illustres victimes de la religion, comment auraient-ils ainsi sacrifié leur fortune et leur vie à la religion, s'ils n'eussent rien espéré après leur mort, s'ils n'eussent pas cru à une vie future?

» En général, dans tous les livres sacrés des Hébreux, règne et se fait sentir partout, d'une manière plus ou moins explicite, la créance en une providence qui s'étend au delà du temps, la persuasion d'une vie future ; et vouloir y méconnaître cette éclatante vérité, c'est vouloir s'aveugler et ne point voir au milieu de la plus grande lumière.

» 3° La plus grande raison sur laquelle on se fonde pour prouver que l'immortalité de l'âme n'était point un dogme des anciens Hébreux, depuis Moïse jusqu'au temps de la captivité de Babylone, c'est que le Pentateuque ne fait pas une mention assez formelle de cette créance; c'est que Moïse semble ne faire aux Hébreux que des menaces et des promesses relatives à la vie présente. Il n'est pas bien difficile de faire évanouir cette *preuve négative*, qui est plus spécieuse que solide, qui peut fonder un doute momentané, mais qui ne peut établir une opinion réfléchie et approfondie.

» Après avoir rappelé au peuple hébreu dans le Pentateuque le souvenir du grand ouvrage de la création, après lui avoir tracé l'histoire du genre humain depuis le commencement des temps jusqu'à son siècle, après lui avoir intimé la loi céleste qui doit constamment le régir dans son culte et dans sa morale, chef de sa nation dans l'ordre religieux et dans l'ordre politique, Moïse fait à cette nation les promesses et les menaces qu'il juge les plus propres à faire une impression profonde et durable sur des esprits terrestres et charnels, à opérer efficacement la manutention d'une législation politique à la fois et religieuse, à assurer la stabilité et la permanence d'un *gouvernement théocratique*, c'est-à-dire d'un gouvernement dans lequel Dieu daigne se déclarer lui-même le monarque temporel et le chef politique de la nation ; gouvernement qui, sans exclure les promesses et les menaces relatives à la vie future, peut et doit, ainsi que tout autre gouvernement humain, employer des promesses et des menaces relatives à la vie présente. Ces promesses et ces menaces temporelles n'excluent aucunement les promesses et les menaces d'un ordre supérieur, qui doivent être, dans toute nation et dans tout gouvernement, une dépendance nécessaire du dogme de la permanence de l'âme; dogme sur lequel pouvait s'abstenir d'insister et de s'appesantir le législateur hébreu, parce qu'il le voyait suffisamment établi et inculqué dans l'esprit de sa nation; parce qu'il le jugeait ineffaçable et indestructible, dans toute nation chez qui il a été une fois reçu ; parce qu'il pouvait ignorer que dans dans trois ou quatre mille ans quelques sceptiques mettraient en problème l'existence de ce dogme dans sa nation.

» Moïse était chez les Hébreux ce que sont chez les chrétiens les législateurs séculiers et ecclésiastiques. Dans leur législation, ceux-ci font souvent abstraction des dogmes existants et reçus; et on aurait mauvaise grâce, dans deux ou trois mille ans, de dire que Théodose et Justinien, que les différents rois de la chrétienté, que les conciles généraux et particuliers, ne croyaient pas à la permanence des âmes et à une vie future, par la raison que le code de Justinien et de Théodose, que les édits et les ordonnances des différents rois chrétiens, que les statuts et les règlements de la plupart des conciles n'infligent souvent aux infracteurs de leurs lois que des peines temporelles, sans y faire une mention expresse et formelle des peines réservées à la vie future.

» 4° Nous venons d'observer et de faire voir qu'au temps de Moïse, on croyait chez les Hébreux à la permanence de l'âme après la mort de l'homme, et que tout ce qu'on peut opposer à la vérité de ce fait historique est vain et frivole. On pourrait peut-être ajouter aux preuves que nous en avons données celles qu'on peut tirer du livre de Job, livre dont un grand nombre de savants commentateurs de l'Ecriture regardent Moïse comme l'auteur ou comme le traducteur, et dans lequel est tracée de la manière la plus nette et la plus formelle, la créance d'une vie future, la créance de la résurrection future des corps. *Je crois* (dit l'auteur de cet ouvrage divin), *que mon Rédempteur est vivant, et qu'au dernier jour, je sortirai plein de vie du sein de la terre. La même peau qui m'enveloppe m'enveloppera de nouveau ; et ce sera dans la même chair que je verrai mon Dieu. Oui je le verrai ce Dieu : je le verrai moi-même, et sans aucun changement qui me dénature* (Ego ipse, et non alius). *Je le verrai avec ces mêmes yeux, et non avec d'autres yeux. Telle est la douce espérance qui repose inamissiblement dans mon sein* (Job XIX).

la guerre contre les Syriens (*a*), l'an du monde 3107, avant J.-C. 893, avant l'ère vulg. 897.

* AMELECH, père de Jérémiel. *Jér.* XXXVI, 26.

* AMELECH, père de Melchias. *Jérem.* XXXVIII, 6.

AMEN (*b*), en hébreu, signifie vrai, fidèle, certain. Il se prend aussi pour affirmer; et c'était la manière ordinaire dont notre Sauveur affirmait : (*c*) *Amen, amen dico vobis.* Enfin il se prend dans le sens d'un souhait (*d*) : *Amen*, ainsi soit-il; ou d'une affirmation : *Amen*, oui, je le crois (*e*). *Comment celui qui vous écoute répondra-t-il : Amen, s'il ne vous entend pas?* Les Hébreux finissent les cinq livres des Psaumes, selon leur manière de distribuer le Psautier, par les mots *amen, amen*, que les Septante ont traduit par *genoito, genoito;* et les Latins par *fiat, fiat.* L'Eglise grecque et la latine ont conservé ce terme dans leurs prières, de même qu'*alleluia* et *hosanna*, parce qu'elles y ont trouvé plus d'énergie que dans les termes de leurs langues, qu'elles auraient pu employer. A la fin des prières publiques, le peuple répondait *amen* à haute voix; et saint Jérôme (*f*) dit qu'à Rome, quand le peuple répondait *amen*, c'était comme le bruit d'un tonnerre : *In similitudinem cœlestis tonitrui amen reboat.* Les Juifs disent que les portes du ciel s'ouvrent à celui qui répond *amen* de toutes ses forces.

* AMENDES; elles étaient réglées par la loi, par des arbitres, ou même par la personne qui avait été lésée. Ainsi, l'indemnité due pour avoir fait éprouver un dommage soumis au droit du talion était déterminée par la personne lésée; le vengeur du sang (*goël haddâm;* c'était le plus proche parent du mort) réglait lui-même la réparation pécuniaire à exiger du propriétaire du bœuf qui avait donné la mort à un homme libre, pourvu néanmoins que le maître de l'animal eût été averti de le surveiller. Si c'était un esclave que ce bœuf eût tué, l'amende était de trente sicles. Frapper ou effrayer une femme enceinte, de manière à la faire accoucher avant son terme, était un délit puni par une amende réglée entre le mari de la femme et un arbitre. *Introduction aux livres de l'Anc. et du N. T.*, tom. 11, p. 453.

AMER. *Amertume.* J'enverrai contre vous les Chaldéens, *cette nation amère* (*g*); et ailleurs (*h*), prenez garde de vous attirer des gens qui ont le cœur amer, *amari animo;* ou, comme porte la Vulgate, *animo concitati;* et encore (*i*) : David dans sa fuite était accompagné de gens remplis d'amertume, comme une ourse à qui l'on a pris ses petits. L'énergie de ces expressions se sent assez. Elle marque la colère, le chagrin, la fureur. Quelquefois l'amertume de l'âme signifie simplement la douleur. Ainsi Anne, mère de Samuel, était dans l'amertume (*j*), *cum esset amaro animo.* L'hôtesse d'Elisée dont le fils était mort (*k*), *anima ejus in amaritudine est.* Job (*l*) se plaint que Dieu écrit contre lui des amertumes, *scribis enim contra me amaritudines*, des sujets de tristesse, de douleur et d'affliction.

Les *eaux de jalousie* qu'on faisait boire à la femme soupçonnée d'adultère, sont nommées *eaux amères* (*m*) à cause de leur effet; elles causaient de grandes douleurs à celles qui étaient coupables (*Voy.* Eaux de Jalousie). Le zèle amer, ou le *zèle d'amertume*, dit saint Jacques (*n*), marque un zèle, une jalousie, une haine mortelle, permanente, et dont les effets sont remplis d'amertume pour celui qui en est l'objet. Le roi Ezéchias, dans son Cantique (*o*), dit qu'au milieu de la paix dont il jouissait, il a été attaqué d'une très-grande amertume : *Ecce in pace amaritudo mea amarissima*, c'est-à-dire d'une très-dangereuse maladie. Et Jérémie (*p*) : *Apprenez combien il est dur et amer d'avoir abandonné le Seigneur;* à combien de maux et de disgrâces cela vous expose.

AMERUTHE, bourg de la haute Galilée, que Josèphe fortifia contre les Romains, ainsi qu'il le dit dans le livre de sa vie (*q*). Il y a assez d'apparence que c'est le même que *Méroth*, qui termine la haute Galilée du côté de l'Occident (*r*). C'est peut-être *Mara des Sydoniens* dont il est parlé. *Josue*, XIII, 4.

AMETHYSTE, pierre précieuse, qui était la neuvième en rang dans le rational du grand-prêtre. Sa couleur approche de celle du vin, et finit en couleur violette (1). On dit qu'elle empêche de s'enivrer, qu'elle garantit des effets du venin, et qu'elle aide à la conception (2). Le nom hébreu que les Septante et la Vulgate traduisent par *amethyste* (*s*), est *achalma*, qui peut signifier le *sommeil.* Le Chaldéen, Onkélos et le Syriaque le traduisent par *Een-egla*, ou *œil de veau.* Le nom d'Issachar était gravé sur cette pierre.

[Fage et Vatable, sur *Exod.* XXVIII, 19, s'expriment en ces termes, à l'occasion de l'*améthyste* : *Hæc gemma Hebraice* אחלמה ahalamah *dicitur a* חלם halom *scilicet*, *quod somnium significat*, *quod videlicet is qui hunc lapidem gestat*, *semper somnia videat.* Cette interprétation paraît empruntée à Aben-Esra, qui dit que *celui qui a cette pierre au doigt voit des rêves.* Fage et Vatable ajoutent : *Chaldaice vocatur* עין עגלא

(*a*) II *Reg.* xxii, 26; II *Par.* xviii, 25.
(*b*) אמן *Amen.*
(*c*) *Joan.* i, 51, *et passim.*
(*d*) *Num.* v, 22. *Respondebit amen : Amen. Deut.* xxvii, 15, 16, 17, etc. *Dicet omnis populus amen : Amen.*
(*e*) I *Cor.* xvi, 16.
(*f*) *Hieronym. Præfat. in lib.* II *Epist. ad Galat.*
(*g*) *Habac.* i.
(*h*) *Judic.* xviii, 25.
(*i*) II *Reg.* xvii.
(*j*) I *Reg.* i, 10.
(*k*) IV *Reg.* iv, 27.

(*l*) *Job.* xiii.
(*m*) *Num.* xv.
(*n*) *Jacob.* iii.
(*o*) *Isai.* xxxviii.
(*p*) *Jerem.* ii, 19.
(*q*) *Joseph. de Vita sua*, p. 1013.
(*r*) *Antiq.* l. iii, c. 2.
(*s*) *Exod.* xxviii, 19, et xxxix, 12. אחלמה *Achalmah.* LXX Ἀμέθυστος.
(1) D. Calmet copie Vatable.
(2) D. Calmet copie Simon.

quod scilicet formam et similitudinem oculi vituli prœ se ferat, nam עין oculum *et* עגלא *vitulum significat.* Menochius dit que cette pierre est appelée *améthyste, quod ebrietatem prohibere credatur,* et il indique Pline (lib. XXVII, cap. 9), *qui aliam etymologiam affert.* « Le nom d'*améthyste*, dit Huré, vient d'α privatif et de μεθύσκειν, *inebriari* (d'où ἀμέθυστος qui chasse l'ivresse), parce que cette pierre précieuse empêche de s'enivrer; mais Plutarque dit que ce nom vient plutôt de ce que sa couleur ressemble au vin trempé d'eau, et non pas à cause qu'elle empêche de s'enivrer, comme plusieurs l'ont cru fort légèrement. » Un Israélite, qui a récemment traduit la Bible d'hébreu en français, dit : « La couleur de cette pierre est celle du vin mêlé de beaucoup d'eau. C'est ce qu'on lit aussi dans le רבה במדבר : *Nephtali a pour gemme l'*ahalama ; *la couleur de son étendard ressemble à du vin clair, dont la rougeur n'est pas forte.* »]

AMI, chef d'une grande famille qui revint de Babylone du temps d'Esdras. I *Esdr.*, II, 57, 58.

[Rien n'autorise à dire que la famille d'*Ami* était *grande;* il y a même raison de croire qu'elle ne l'était pas. D. Calmet parle d'après Simon, qu'il copie souvent au lieu de le corriger. Simon dit que *les enfants d'Ami revinrent au nombre de trois cent quatre-vingt-douze, et firent alliance avec les Nathinéens;* sur quoi il indique *Esdras*, II, 58. Il a imaginé cette alliance, et il se trompe sur le nombre des descendants d'*Ami*. L'historien ne l'énonce pas en particulier; il nomme *trente-quatre* chefs des familles nathinéennes, puis *onze* Chananéens, serviteurs de Salomon, et dit que le nombre *total* de leurs descendants qui revinrent de la captivité était de *trois cent quatre-vingt-douze* (versets 43-58). On sait que les Nathinéens venaient des anciens Gabaonites, épargnés par Josué. *Ami* est compté le dernier des Chananéens (conférez *Esdras* II, 55, 58, et III *Reg.* IX, 20, 21), serviteurs de Salomon (*Esdr., ibid.*, 55, 57; *Neh.* VII, 57, 59); ses descendants ne revinrent point de Babylone *du temps d'Esdras*, comme le dit D. Calmet, mais avec Zorobabel (*Esdr., ib.*, 2; *Neh., ib.*, 7). Ami est nommé *Amon*, dans le texte parallèle de Néhémie, VII, 59.]

AMI. Le nom d'*ami* se prend, dans l'Ecriture, pour le prochain en général, celui avec qui l'on n'a rien à démêler (*a*). *Vous aimerez votre ami comme vous-même*, c'est-à-dire votre prochain, votre frère. Et ailleurs (*b*) : Celui qui aura tué *son prochain sans le savoir, et sans avoir eu auparavant aucune inimitié contre lui*, mais dont le fer de la cognée se sera échappé, et aura tué *son ami*, etc. Et encore (*c*) : Si vous entrez dans la vigne *de votre prochain*, vous y pouvez manger du raisin autant qu'il vous plaira, et si vous entrez dans la moisson *de votre ami*, vous y romprez des épis pour en manger, etc., où l'on voit que l'*ami* et le *prochain* sont synonymes.

L'AMI se prend aussi pour le *favori* d'un prince (1). *Chusaï était l'ami*, le favori *de David* (*d*); Zabub, fils de Nathan, était l'ami de Salomon (*e*); Ochozath était l'ami particulier d'Abimelech, roi de Gerare (*f*). Les saints sont nommés les *amis* de Dieu (*g*); mais ce nom a été principalement donné à Abraham (*h*). Les musulmans l'appellent communément de ce nom; ils donnent à la ville d'Hébron, où ils croient qu'est son tombeau, le nom de ville de *l'ami de Dieu*. *L'ami de l'époux* (*i*) est le paranymphe, celui qui fait l'honneur de la noce, et qui conduit l'épouse de son ami au lit nuptial. Saint Jean-Baptiste était, à l'égard de Jésus-Christ et de son Eglise, l'ami de l'époux. L'*ami* et l'*amie* se prennent aussi, dans un bon et un mauvais sens, pour marquer tantôt un amant et une amante qui s'aiment d'un amour permis et légitime, et tantôt ceux qui s'aiment et se recherchent d'une manière impure et illégitime : *Mulier dilecta amico*, une courtisanne (*j*).

On peut voir les qualités d'un véritable ami, *Prov.* XVIII, 17 : *L'ami aime en tout temps, et le frère se trouve dans le besoin.* Et ℣. 24 : *Et un bon ami vaut mieux qu'un frère.* Et dans le livre de l'Ecclésiastique, VI, 1, 6, 7 et suiv. : *Choisissez* bien vos amis; car il y en a qui ne le sont que pendant la prospérité, d'autres qui ne sont que des amis de table; mais un bon ami est un trésor inestimable : l'or et l'argent et tous les trésors ne sont rien auprès de lui; c'est un présent que Dieu fait à ceux qui le craignent. Et c. IX, 14 : *N'abandonnez point un ancien ami; car un ami nouveau n'en approche point. Un ami nouveau est comme un vin nouveau; laissez-le vieillir, si vous le voulez goûter avec plaisir*, etc.

[Huré trouve que le mot *amicus* a onze acceptions différentes dans la Vulgate; le mot *amica* quatre, le mot *amicitia* quatre aussi, et il fait un article spécial pour *amice*, vocatif d'*amicus*. Voici cet article :

« AMICE, *mon ami*. 1°. Ce mot au vocatif, se dit sérieusement et par amitié, quand on s'adresse à des amis familiers. Luc, II. 5: *Amice, commoda mihi tres panes* : Mon cher ami, prêtez-moi trois pains. *Luc*, XIV, 10 : *Amice, ascende superius* : Mon ami, montez plus haut.

(*a*) *Lev.* XIX, 18.
(*b*) *Deut.* XIX, 4, 7.
(*c*) *Idem*, XXIII, 24, 25.
(*d*) I *Reg.* XV, 37; XVI, 16.
(*e*) III *Reg.* IV, 5.
(*f*) *Genes.* XXVI, 26.
(*g*) *Sap.* VII, 27.
(*h*) *Jacob.* II, 23; II *Par.* XX, 7; *Judith.* VIII, 22
(*i*) *Joan.* III, 29.
(*j*) *Osee* III, 1.
(1) Ce terme désignait une dignité chez les peuples de l'Orient. Voyez I des Machabées, ch. III, 38, ch. VI, 14; et l'ouvrage de M. Letronne, intitulé : *Recherches pour servir à l'Histoire d'Egypte sous la domination des Romains* (S).

« 2° Quelquefois on s'en sert par ironie, comme pour marquer qu'on est indigne du nom d'ami (*Matth.*, XXVI, 50). *Amice, ad quid venisti?* Qu'êtes-vous venu faire ici? Saint Luc dit, c. XXII, 48 : *Juda, osculo filium hominis tradis?* Vous trahissez le fils de l'homme par un baiser?

« 3° C'est une façon de parler dont on se sert presque dans toutes les langues, en s'adressant à des personnes qu'on ne connaît pas. (*Matth.*, XX, 13 : *Amice, non facio tibi injuriam* : Mon ami, je ne vous fais point de tort; c. XXII, 12. *Amice* : *quomodo huc intrasti non habens vestem nuptialem?* Mon ami, comment êtes-vous entré en ce lieu, sans avoir la robe nuptiale? » EDIT.]

AMINADAB, de la tribu de Juda, fils d'*Aram*, et père de Naasson et d'Elisabeth, femme du grand-prêtre Aaron. *Exod.*, VI, 23; *Num.* I, 7; *Ruth.*, IV, 19; I *Par.* II, 10; *Mat.*, I, 4; *Luc*, III, 33.

AMINADAB. Il est parlé, dans le *Cantique des Cantiques*, des *chariots d'Aminadab*, comme étant d'une légèreté extraordinaire (*a*) : *Je ne sais : mon âme m'a rendue aussi prompte que les chariots d'Aminadab.* C'était apparemment un cocher célèbre, dont les chevaux étaient d'une promptitude singulière.

AMINADAB, fils de Caath, et frère de Coré. I *Par.* VI, 22.

[Il était père de Coré. *Voyez* le texte indiqué et ses parallèles. Il s'appelait aussi *Isaar* et *Jesa-ar*. *Voyez* ABI-ASAPH et AMASAÏ, note.]

AMINADAB, ou ABINADAB, fils du roi Saül, qui fut tué avec lui dans la bataille de Gelboé (*b*), l'an du monde 2949, avant Jésus-Christ 1051.

AMINADAB, ou ABINADAB, lévite, habitant à Cariath-Iarim, chez lequel on déposa l'arche, après qu'elle eut été ramenée du pays des Philistins (*c*); il demeurait à *Gabaa*, c'est-à-dire sur la hauteur de la ville de Cariath-Iarim. On consacra ou l'on destina Eléazar, fils d'*Aminadab*, pour garder l'arche du Seigneur. Il n'est pas même certain si Aminadab vivait encore. L'arche demeura à Cariath-Iarim, depuis l'an du monde 2888 jusqu'en 2959, c'est-à-dire pendant soixante et onze ans. Alors David la fit venir de Cariath-Iarim à Jérusalem (*d*); mais, à cause de la mort d'Oza, il n'osa l'introduire dans sa maison; il la mit en dépôt chez Obédédom, où elle demeura quelque mois.

AMITAL, fille d'un nommé Jérémie, de la ville de Lobna. Amital fut femme du roi Josias, et mère de Joachas et de Sédécias, rois de Juda (*e*).

AMIZADAB, fils de Banaïas. On sait que Banaïas était un des capitaines des armées de David. Amizadab, son fils, commandait une troupe sous son père (*f*).

* AMMA, ville de la tribu d'Aser (*Jos.*, XIX, 30), à l'est de Tyr, dit Barbié du Bocage.

AMMAN, AMMANITES. *Voyez* AMMON, AMMONITES. La capitale des Ammonites, nommée, dans l'Ecriture, *Rabbath-Ammon*, et, dans les profanes, *Philadelphie*, est aussi quelquefois appelée *Amman*, et le pays des Ammanites *Ammanitis*.—[Les endroits où la Vulgate écrit *Ammanite* pour *Ammonite*, sont : III *Reg.*, XIV, 21, 31 ; II *Par.*, XII, 13; XXIV, 26; *Neh.* II, 10, 19; IV, 3, 7. Il y a des éditions modernes où cette faute est corrigée.]

AMMAUS ou AMMAUM (*g*), ou EMMAUS Judas Machabée battit Nicanor, près d'Ammaüs (*h*). Bacchides fortifia cette ville, et y mit une garnison qui incommodait fort les Juifs (*i*). On l'entend ordinairement d'*Emmaüs*, à soixante stades, ou sept milles de Jérusalem, dont il est parlé dans saint Luc (*j*) et dans Josèphe (*k*). Mais M. Réland (*l*) fait voir que cette ville d'*Ammaüs*, dont il est parlé dans les Machabées, était fort différente du village d'*Emmaüs*, et qu'elle était bien plus éloignée de Jérusalem (*Voyez* l'article suivant). La ville d'*Emmaüs* était à vingt-deux milles de Jérusalem (*m*), et le village de même nom n'en était éloigné que de soixante stades. La première était située dans la campagne (*n*), et au commencement des montagnes de Judée (*o*). C'est cette *Emmaüs* qui fut depuis nommée *Nicopolis*, sous l'empire d'Alexandre, fils de Mammée, ou sous celui de Marc-Aurèle Antonin, selon saint Jérôme. Voyez *Reland.*, *Palæstin.*, *t.* II, *l.* 3, *p.* 759. — (*Voyez* EMMAUS.)

AMMAUS, ou EMMAUS, à soixante stades (*p*), ou un peu plus de deux lieues de Jérusalem, vers le nord ; c'est là où Notre-Seigneur se manifesta à deux de ses disciples qui venaient de Jérusalem, où ils avaient célébré la fête de Pâque. C'est dans ce lieu d'*Emmaüs*, distant de soixante stades de Jérusalem, que Vespasien laissa huit cents de ses soldats, à qui il abandonna ce lieu, pour leur servir de demeure (*q*). Il y avait à *Emmaüs* des eaux salutaires contre plusieurs sortes de maladies (*r*), et ces eaux étaient apparemment des eaux chaudes, comme le nom d'*Emmaüs* ou *Chamath* l'insinue. Julien l'Apostat en fit boucher la source, en y jetant beaucoup de terre (*s*), parce que les peuples regardaient ces eaux comme miraculeuses, depuis que le Sauveur les avait sanctifiées par sa présence. (*Voyez* EMMAUS.)

(*a*) *Cant.* VI, 19.
(*b*) I *Reg.* XXXI, 25; I *Par.* VIII, 33; IX, 39; X, 2.
(*c*) I *Reg.* VII, 1; *Joseph. Antiq. l.* VI, *c.* II.
(*d*) I *Reg.* VI, 1, 2, 3.
(*e*) IV *Reg.* XXIII, 31.
(*f*) I *Par.* XXVII, 6.
(*g*) I *Mac.* IX, 50.
(*h*) I *Mac.* IV, 3.
(*i*) I *Mac.* IX, 50.
(*j*) *Luc* XXIV, 13
(*k*) *Joseph. de Bello, l.* VII, *c.* XXVII.
(*l*) *Reland. Palæstin. l.* II, *c.* VI, *p.* 426, 427.
(*m*) *Iter vetus Jerosolym.*
(*n*) *Hieronym in Abdiæ* I; *Joseph. Antiq. l.* XII, *c.* XI.
(*o*) *Idem. in Dan.* XII.
(*p*) *Luc.* XXIV, 13.
(*q*) *Joseph. de Bello, l.* VII, *c.* XXVI, *p.* 785, *d. e.*
(*r*) *Sozomen. l.* V, *c.* XX. *Iter Jerosolym. sancti, Villebaldi.*
(*s*) *Theophanes in Chronologia, p.* 41.

AMMAUS, lieu au voisinage de Tibériade, sur la mer de Génézareth, ou le lac de Cinéreth ou de Tibériade. Il y avait des bains d'eau chaude à Ammaüs, comme le reconnaît Josèphe, *Antiq.*, *l.* XXIII, 3.

AMMIEL, fils de Gémal, de la tribu de Dan, fut un des douze députés par Moïse, pour aller faire la visite du pays de Chanaan. *Num.*, XIII, 13.

AMMIEL, natif de Lodabar, ville située dans la tribu de Siméon. Ammiel fut père de Machir et de Bethsabée (*a*) laquelle, de femme d'Urie qu'elle était, devint épouse de David et mère de Salomon.

AMMIEL, fils d'Obédédom, lévite, qui fut établi portier du Temple (*b*), sous le règne de David.

AMMISADDAI, père d'Ahiézer, de la tribu de Dan. *Num.*, I, 12; II, 25; VII, 66, 71; X, 25.

AMMIUD, fils [ou plutôt descendant (*I Par.* VII, 26)] d'Ephraïm, et père d'Elisama. *Num.* I, 10; II, 18; VII, 48, 53; X, 22; I *Par.* VII, 26.

AMMIUD, de la tribu de Siméon et père de Samuel, fort différent du prophète de même nom. *Num.* XXXIV, 20.

AMMIUD, de la tribu de Nephtali, père de Phazael [lisez Phadael (S)]. *Num.* XXXIV, 28.

AMMIUD, père de Tholmaï, roi de Gessur. II. *Reg.* XIII, 37.

* AMMIUD, judaïte, père d'Othée. I *Par.* IX, 4.

AMMON, ou *No-Ammon*, ville d'Egypte. Le Chaldéen et l'auteur de la Vulgate traduisent ordinairement ce terme par *Alexandrie*. Ils n'ignoraient pas sans doute qu'Alexandrie est beaucoup plus récente que Jérémie (*c*), Ezéchiel (*d*) et Nahum (*e*), qui parlent de *No-Ammon*, que ces interprètes ont rendu par *Alexandria;* mais ils pouvaient croire que cette dernière ville était au même endroit, ou à peu près au même endroit où l'on avait depuis bâti Alexandrie, ce qui toutefois ne paraît nullement par l'histoire (*f*); car il n'y avait que le bourg de *Rachotis* sur la mer, vers le même lieu où l'on bâtit depuis la ville d'Alexandrie. *Voyez* ALEXANDRIE.

Les caractères que les prophètes donnent à *No-Ammon*, sont *qu'elle est bâtie au milieu des fleuves, et tout environnée d'eaux; que la mer est son trésor, et ses eaux son rempart et sa force*. Ce qui nous fait juger que *No-Ammon* n'est autre que *Diospolis*, ou la ville de Jupiter, située dans le Delta, sur un bras du Nil, entre Busiris, au midi, et Mendèse, au nord, à une assez petite distance de la mer Méditerranée; elle avait autour de soi des lacs que l'on pouvait appeler des mers, dans le style des Hébreux. La ruine de cette ville, qui est prédite et marquée si distinctement par les prophètes, arriva sous Assaraddon et sous Nabuchodonosor, et peut-être sous Sennachérib. *Voyez* notre Commentaire sur les prophètes Ezéchiel, XXX, 14, 15, 16, et Nahum, III, 8. *Voyez* DIOSPOLIS.

Nonobstant tout ce que nous avons dit en faveur de *Diospolis*, et ce que nous avons rapporté dans le Commentaire sur Jérémie, XLVI, 25; Ezech., XXX, 14, 15, et Nahum, III, 8, pour appuyer ce sentiment, nous avouons de bonne foi que la chose n'est nullement certaine, et qu'on peut entendre No-Ammon de Thèbes, capitale de la Haute-Egypte. On peut voir ce que nous disons, en faveur de cette opinion, dans l'article de *Thèbes*.

AMMON, ou HAMMON, ou JUPITER AMMON, célèbre dieu des Egyptiens, que nous croyons être le même que *Cham* (*Voyez* CHAM), qui peupla l'Afrique, et qui fut père de *Mizraïm*, auteur des Egyptiens. *Ammon* avait un temple fameux dans l'Afrique, où il était adoré sous la figure d'un bélier. Les Egyptiens donnaient ainsi à leurs dieux la forme de certains animaux. Le temple d'Ammon était situé dans un lieu délicieux, tout environné d'un affreux désert. Il y avait là un fameux oracle, qu'Alexandre le Grand alla consulter. Cet oracle toutefois, comme les autres, tomba insensiblement dans le mépris. Du temps de Strabon, il n'avait déjà plus tant de vogue, et du temps de Plutarque on n'en faisait presque aucun cas. Enfin on n'en parlait plus du temps de Théodose, suivant le témoignage de Prudence. L'Ecriture ne dit rien de cette fausse divinité en particulier, mais elle parle de *Cham* et de la ville d'*Ammon*, ou de *No-Ammon*, qui lui était principalement dévouée. Le dieu *Hammon* des Egyptiens était le même que *Jupiter* des Grecs; d'où vient que ceux-ci appellent *Diospolis*, ville de Jupiter, la ville que les Egyptiens nommaient *No-Ammon*, la demeure d'Ammon.

AMMON, fils de Loth, né de ce patriarche et de la plus jeune de ses filles (*g*), l'an du monde 2107, avant J.-C. 1893, avant l'ère vulg. 1897. On ne sait aucune particularité de la vie d'Ammon. Il demeura à l'orient de la mer Morte et du Jourdain, dans les montagnes de Galaad, et fut père des *Ammonites*, peuple fameux, qui fut toujours ennemi des Israélites.

* AMMONI, *ville de la tribu de Benjamin*, disent Adrichomius et Simon, *située sur la limite d'Ephraïm, à l'ouest*, ajoute Barbié du Bocage. Ce dernier dit encore que c'était la *patrie de Selec, un des plus vaillants hommes de l'armée de David*. Ils se fondent sur la Vulgate, II *Reg.*, XXIII, 37, où on lit: *Selec de Ammoni*, peut-être sur le passage parallèle de I *Par.*, XI, 39, qui porte: *Selec Ammonites*, et sur quelques raisons fournies par le contexte et par la qualité de Selec. D'autres, au contraire, ne reconnaissent pas de ville d'*Ammoni*, et je crois qu'ils ont raison. L'Hébreu dit, dans les deux endroits

(*a*) I *Par*, III, 5, et II *Reg.* IX, 4, 5; XVII, 27.
(*b*) I *Par.* XXVI, 5.
(*c*) *Jerem.* XLVI, 25.
(*d*) *Ezech.* XXX, 14, 15, 16.
(*e*) *Nahum.* III, 8.
(*f*) *Strabo l.* XVII, p. 792.
(*g*) *Genes.* XIX 34, 38.

Selec Ammonite ; mais cela peut s'entendre et comme si Selec était un Israélite, natif de la ville d'Ammoni, et comme s'il était un étranger originaire de la nation des Ammonites. C'est ce qui fait que des auteurs reconnaissent et nient tout à la fois l'existence d'Ammoni ; dans leurs traductions, ils rendent les textes cités comme s'il s'agissait d'une ville, et, dans leurs tables géographiques, ils ne la mentionnent pas. Huré n'a pas le mot *Ammoni* dans son Dictionnaire, tandis qu'à l'article de *Selec*, il dit que ce personnage *était d'Ammoni*. Calmet, qui n'a pas non plus ce mot, semble, à l'article de *Selec*, prendre ce brave pour un Ammonite de nation. Pour Simon, Selec est aussi Ammonite de nation, quoiqu'il eût dit qu'Ammoni était une *ville de Benjamin* où il avait reçu le jour. A propos de cette ville présumée, il copie Adrichomius, qui en avait copié un autre ; et Barbié du Bocage, adoptant cette opinion sans l'avoir suffisamment discutée, fixe la position d'Ammoni sur la limite d'Ephraïm, aussi arbitrairement qu'Adrichomius l'avait placée sur la limite de Juda. Il fallait bien qu'on la situât quelque part, puisqu'on en admettait l'existence. Le sentiment qui ne reconnaît pas de ville d'Ammoni est le plus vraisemblable : on n'en trouve pas de ce nom dans aucune des listes fournies par les écrivains sacrés. Je ne vois aucun document qui autorise à la reconnaître dans la tribu de Benjamin, et je crois que Selec était Ammonite de nation, comme Urie, autre brave, était Héthéen de nation : *Urias Hethæus*, disent les historiens sacrés, après avoir parlé de Selec, II *Reg.*, XXIII, 39, et I *Par.*, XI, 41.

AMMONITES, peuple descendu d'Ammon, fils de Loth. On les appelle quelquefois *Ammanites* (*Voyez* AMMAN). Ils détruisirent les géants *zomzomims* et occupèrent leur pays (*a*). Dieu défendit à Moïse, et par lui aux Israélites, d'attaquer les Ammonites, parce qu'il ne voulait pas livrer leur pays aux Hébreux. Avant l'entrée des Israélites dans la terre de Chanaan, les Amorrhéens avaient conquis beaucoup de terrain sur les Ammonites et les Moabites. Moïse le reprit sur les Amorrhéens, et le partagea aux tribus de Ruben et de Gad. Du temps de Jephté, les Ammonites déclarèrent la guerre aux Israélites (*b*), sous prétexte que ceux-ci détenaient une grande partie du pays qui leur avait appartenu, avant que les Amorrhéens le possédassent. Jephté prétendit que ce pays ayant été acquis par les Israélites en bonne guerre, et ayant été pris sur les Amorrhéens, qui en jouissaient depuis longtemps par droit de conquête, il n'était pas obligé de le leur restituer. Les Ammonites ne s'étant pas rendus à cette raison, Jephté leur livra la bataille et la gagna.

Les Ammonites et les Moabites sont ordinairement unis ensemble, surtout quand il s'agit d'attaquer les Israélites. Après la mort d'Othoniel (*c*), les Ammonites et les Amalécites s'étaient joints à Eglon, roi de Moab, pour opprimer le peuple du Seigneur (*d*). Quelques années après, c'est-à-dire l'an du monde 2799, les Ammonites opprimèrent les Israélites de delà le Jourdain. Mais, en 2817, Jephté fut suscité de Dieu pour les délivrer de cet assujettissement. Au commencement du règne de Saül (c'est-à-dire en l'an du monde 2909, avant J.-C. 1191, avant l'ère vulgaire 1195), Naas, roi des Ammonites, ayant attaqué la ville de Jabès de Galaad (*e*), la réduisit à lui demander composition. Naas répondit aux habitants qu'il n'en avait point d'autre à leur accorder, sinon qu'ils se rendissent à lui, qu'il leur arracherait à tous l'œil droit, et qu'il les rendrait par là un opprobre dans Israel. Mais Saül étant accouru au secours de Jabès, délivra la ville et le peuple de la cruauté de Naas. *Voyez* ci-après l'article de JABÈS.

David avait été ami du roi d'Ammon, et, après la mort de ce prince, il envoya faire des compliments de condoléance à Hanon son fils et son successeur. Mais celui-ci fit outrage aux ambassadeurs de David (*f*), s'imaginant qu'ils étaient venus pour observer ses forces et l'état de son pays. David vengea l'honneur de ses ambassadeurs, et assujettit les Ammonites, les Moabites et les Syriens leurs alliés. *Voyez* ci-après l'article de MEDALA. Ammon et Moab demeurèrent sous l'obéissance du roi David et de Salomon, et, après la séparation des dix tribus, ils furent assujettis aux rois d'Israel jusqu'à la mort d'Achab (*g*), en 3107, avant J.-C., 893, avant l'ère vulg. 897.

Joram, fils d'Achab et successeur d'Ochosias, battit les Moabites (*h*) en 3109 ; mais il ne paraît pas que sa victoire ait été assez complète pour les réduire à son obéissance. Vers le même temps, les Ammonites, les Moabites et d'autres peuples firent irruption dans les terres de Juda (*i*), mais ils furent repoussés et dissipés par Josaphat. Isaïe (*j*) menace les Moabites d'un malheur qui devait arriver trois ans après sa prédiction, et qui regarde apparemment les guerres que Salmanasar fit dans leur pays, vers l'an du monde 3277, avant J.-C. 723, avant l'ère vulg. 727.

Après le transport des tribus de Ruben, de Gad et de la demi-tribu de Manassé par Téglathphalasar (en 3264, avant J.-C. 736, avant l'ère vulg. 740), les Ammonites et les Moabites se mirent en possession des villes qui avaient appartenu à ces tribus. (*k*) Jérémie leur en fait de grands reproches. Les ambassadeurs des Ammonites étaient du

(*a*) *Deut.* I, 19, 20, 21.
(*b*) *Judic.* XI, 13.
(*c*) *Idem.* III, 13.
(*d*) Depuis l'an du monde 2661 jusqu'en 2679.
(*e*) I *Reg.* XI, 1.
(*f*) I *Reg.* X, 1, 2, 3, etc. An du monde 3067, avant Jésus-Christ 1033, avant l'ère vulg. 1037.
(*g*) IV *Reg.* I, 1.
(*h*) IV *Reg.* III, 4, 5 et seq.
(*i*) II *Par.* XX, 1, 2, etc.
(*j*) *Isai.* XV, XVI.
(*k*) *Jerem.* XLIX, 1.

nombre de ceux à qui ce même prophète (*a*) avait présenté la coupe de la colère du Seigneur, et auxquels il avait fait présent d'un joug et d'une chaîne, les exhortant à se soumettre à Nabuchodonosor, et les menaçant de la captivité et de la servitude, s'ils ne le faisaient pas (*b*).

Ezéchiel (*c*) leur dénonce une perte entière, et leur dit que Dieu les livrera aux peuples orientaux, qui placeront leurs tentes dans leurs pays; en sorte qu'il ne sera plus fait mention des Ammonites parmi les peuples, et tout cela en punition de ce qu'ils avaient insulté au malheur des Israélites et à la destruction de leur temple par les Chaldéens. Nous croyons que ces malheurs leur arrivèrent la cinquième année après la prise de Jérusalem (*d*), lorsque Nabuchodonosor fit la guerre à tous les peuples des environs de la Judée, l'an du monde 3420 ou 21, avant J.-C. 579, avant l'ère vulg. 583.

Il y a assez d'apparence que Cyrus accorda aux Ammonites et aux Moabites la liberté de revenir dans leurs terres, d'où ils avaient été transportés par Nabuchodonosor, puisqu'on les voit dans leur pays, comme auparavant, exposés aux révolutions communes des peuples de la Syrie et de la Palestine, et soumis tantôt aux rois d'Egypte, et tantôt à ceux de Syrie.

Antiochus le Grand prit Rabbath ou Philadelphie, leur capitale, en abattit les murs et y mit garnison (*e*), en 3806. Pendant les persécutions d'Antiochus Epiphanes, les Ammonites exercèrent leur haine et leur cruauté contre les Juifs de leurs quartiers (*f*). Saint Justin le Martyr dit qu'il y avait encore de son temps grand nombre d'Ammonites (*g*); mais Origène (*h*) assure que lorsqu'il vivait on ne les connaissait plus que sous le nom général d'Arabes. Ainsi s'est accomplie la prédiction d'Ezéchiel, qui dit qu'Ammon sera tellement détruit qu'on n'en parlera plus parmi les nations (*i*) : *Ut non sit ultra memoria filiorum Ammon in gentibus.*

AMMONIUS, général des troupes d'Alexandre Balès, fut accusé par Ptolémée Philométor de l'avoir voulu empoisonner. Mais on croit que ce n'était qu'un prétexte que cherchait Philométor pour détrôner son gendre, Alexandre Balès, et pour s'emparer de ses Etats. Il attaqua donc Balès, le défit, lui ôta sa fille Cléopatre et la donna à Démétrius Nicanor (*Voyez* Josèphe, *Antiq.*, *l.* XIII, *chap.* 7, *p.* 436, 437). Il dit qu'Alexandre Balès n'ayant pas voulu livrer Ammonius à Philométor, celui-ci jugea que Balès était complice et principal auteur des embûches qu'Ammonius lui avait dressées; de sorte que, pour s'en venger, il marcha contre Antioche, dont les habitants étaient fort mécontents d'Ammonius à cause de ses vexations. Ammonius voulut se sauver en se déguisant en femme, mais il fut pris et mis à mort, l'an du monde 3859, avant J.-C. 141, avant l'ère vulg. 145.

AMNON, fils aîné de David et d'Achinoam sa seconde femme, ayant conçu une passion violente pour sa sœur Thamar, qui était fille de David et de Maacha, et sœur d'Absalom, tomba dans une grande langueur et dans un grand dégoût (*j*). Ce qui, ayant été remarqué par Jonadab, fils de Semmaa, frère de David et grand ami d'Amnon, il lui dit: *Mon prince, d'où vient que vous maigrissez ainsi de jour en jour?* Amnon lui découvrit sa passion, et l'impossibilité où il se voyait de la satisfaire. Jonadab lui conseilla de faire le malade, et lui dit : *Lorsque le roi votre père vous viendra visiter, dites-lui: Que ma sœur Thamar vienne, je vous prie, pour m'appréter un peu à manger, afin que j'en mange de sa main.* Amnon suivit ce conseil, et le roi lui accorda aisément ce qu'il désirait. Lorsque Thamar fut venue à l'appartement où était couché son frère Amnon, elle prit de la farine, la pétrit, la délaya, et fit cuire le tout devant lui; elle le mit dans un plat et le lui servit.

Mais Amnon n'en voulut point manger. Il fit sortir tout le monde, et ayant fait entrer sa sœur dans le lieu le plus secret de la chambre où était le lit, il se saisit d'elle et voulut lui faire violence. Mais Thamar lui dit : *Mon frère, ne me faites point cet outrage et ne commettez point cette action, qui est un crime dans Israel; vous me chargeriez d'un opprobre éternel, et vous passeriez dans Israel pour un insensé; mais demandez-moi plutôt au roi en mariage, et il ne vous refusera point cette demande* (*k*).

Mais Amnon, n'écoutant que sa passion, lui fit violence, et abusa d'elle. Après quoi il conçut pour elle une aversion plus excessive que n'avait été l'amour qu'il avait eu. il voulut la faire sortir; et comme elle faisait quelque résistance, il appela un de ses gens, et lui dit : *Mettez-la hors d'ici, et fermez la porte après elle.* Absalom, son frère, l'ayant recontrée qui jetait de grands cris, et qui avait la tête couverte de cendre, la consola, et lui dit de se taire. David ayant appris ce qui s'était passé, en fut fort affligé; mais comme il aimait tendrement Amnon, qui était son fils aîné, il ne voulut pas l'attrister.

Absalom conserva dans son cœur le ressentiment de cet affront pendant deux ans, attendant l'occasion de s'en venger. Un jour il invita le roi son père, et tous ses frères, à venir à Baalhasur, près d'Ephraïm, à un festin qu'il faisait pour la tondaille de ses brebis. Le roi l'en remercia. Mais Absalom le pria avec tant d'instance, qu'il lui permit d'y mener les princes, ses enfants, et en

(*a*) *Jerem.* xxv, 11.
(*b*) *Idem.* xxvii, 2, 3, 4.
(*c*) *Ezech.* xxv, 4, 10.
(*d*) *Joseph. Antiq. l.* X, *c.* xi.
(*e*) *Polyb. l* V.
(*f*) I *Macc.* v, 6, 45. *Joseph. Antiq. l.* XII, *c.* xii.
(*g*) *Justin. Dialog. cum Tryphone*, *p.* 272.
(*h*) *Origen. in Job. l.* I.
(*i*) *Ezech.* xxv, 10.
(*j*) II *Reg.* xiii, 1, 2, 3, 4, etc An du monde 2972, avant Jésus-Christ 1028, avant l'ère vulg. 1032.
(*k*) La loi *Levit.* xviii, 11, défend les mariages entre frères et sœurs : apparemment Thamar n'était pas assez instruite de cela, ou le trouble où elle se trouva, l'empêcha d'y faire réflexion.

particulier Amnon. Absalom donna cet ordre à ses gens : *Lorsque vous verrez Amnon qui commencera à être troublé par le vin, et que je vous ferai signe, frappez-le, et le tuez. Ne craignez point ; car c'est moi qui vous le commande.* Ces officiers exécutèrent ce que leur maître avait dit ; et ainsi Amnon fut tué, au milieu de la bonne chère, chez son frère Absalom, l'an du monde 2974 ; avant J.-C., 1026 ; avant l'ère vulgaire, 1030.

[« Rien ne manque à ce court tableau ; c'est l'histoire entière d'une passion criminelle, depuis sa naissance jusqu'à sa punition ; tout s'y trouve : abattement qui ne peut se cacher, infâmes conseils, ruse et mensonge, mécompte, haine, violence, meurtre enfin ; mais le trait le plus frappant est cette aversion subite qui s'empare du cœur d'Amnon. D'où peut venir un changement si rapide ? de ce que l'attente des passions est toujours trompée, et que l'on déteste les malheureux qu'on a faits. »]

AMNON, fils de Simon (I *Par.*, IV, 20), [de la tribu de Juda.]

AMOC, de la race des sacrificateurs qui revinrent de Babylone (II *Esdr.*, XII, 20). — [*Amoc* est nommé deux fois ; la première (*Néh.*, XII, 6), parmi les principaux prêtres qui revinrent de la captivité avec Zorobabel et le grand-prêtre Josué (vers. 1 et 7) ; la seconde (au vers. 20) à l'occasion d'Héber, qui sans doute était son fils, et qui est nommé parmi les principaux prêtres ou chefs des familles sacerdotales qui exerçaient leur ministère sous le pontificat de Joacim (vers. 12), fils du pontife Josué (vers. 10).]

AMON, gouverneur de la ville de Samarie, retint en prison le prophète Michée, par l'ordre du roi Achab (*a*).

AMON, quatorzième roi de Juda, fils de Manassès et de Messalémeth, fille de Harus, de la ville de Jétaba. Il commença à régner l'an du monde 3363 ; avant J.-C., 637 ; avant l'ère vulgaire, 641 ; âgé de vingt-deux ans, et il ne régna que deux ans à Jérusalem. Il fit le mal devant le Seigneur, et imita les impiétés de son père Manassès (*b*). Il adora comme lui les idoles, et abandonna le Dieu de ses pères. Ses serviteurs lui dressèrent des embûches, et le tuèrent dans sa maison. Mais le peuple fit mourir tous ceux qui avaient conspiré contre lui, et établit Josias, son fils, pour régner en sa place. Il fut enseveli dans son sépulcre, dans le jardin d'Oza. On ne sait point d'autres particularités de sa vie. Sa mort arriva l'an du monde 3365 ; avant J.-C., 635 ; avant l'ère vulgaire, 639.

* AMON, chananéen, serviteur de Salomon, et non pas nathinéen, comme le dit Huré. Il est le même qu'*Ami*. *Voyez* ce mot.

AMONA, ou AMMONA, ville où Ezéchiel (*c*) prédit que devait être la sépulture de Gog et de ses gens. On ne connaît aucune ville de ce nom dans la Palestine. *Ammona* signifie *la multitude*, et le prophète a seulement prétendu marquer que le carnage des gens de Gog sera si grand, que le lieu de leur sépulture pourra être appelé *multitude*.

AMORRHÉENS, peuples descendus d'*Amorrhæus*, quatrième fils de Chanaan. Ils peuplèrent d'abord les montagnes qui sont au couchant de la mer Morte. Ils avaient aussi des établissements à l'orient de la même mer, entre les torrents de Jabok et d'Arnon, d'où ils avaient chassé les Ammonites et les Moabites (*d*). C'est sur leurs rois Séhon et Og que Moïse fit la conquête de ce pays, l'an du monde 2553 ; avant J.-C., 1447 ; avant l'ère vulgaire, 1451. *Voyez* l'article de SÉHON

Amos (*e*) parle de leur taille gigantesque et de leur valeur. Il compare leur grandeur à celle des cèdres, et leur force à celle du chêne. Souvent, dans l'Ecriture, le nom d'Amorrhéen se prend pour tous les Chananéens en général. Les terres que les Amorrhéens avaient possédées en deçà du Jourdain furent données à la tribu de Juda ; et celles qu'ils avaient au delà de ce fleuve furent distribuées aux tribus de Ruben et de Gad.

Les Arabes dérivent le nom des *Amorrhéens* de la ville de *Gomorrhe*, une des cinq qui furent condamnées à périr par le feu du ciel. Mais *Gomorrhe*, ou *Hamorrhe* (*f*), s'écrit autrement qu'*Emor*, père des Amorrhéens. Ainsi il n'y a pas d'apparence que ni les Amorrhéens ou *Emor*, leur père, aient fondé Gomorrhe, et lui aient donné leur nom.

[D. Calmet pense que les Amorrhéens peuvent être ceux que Salluste (*de Bello Jugurth.*) met à la suite d'Hercule de Tyr, sous le nom de Maurusiens, ou Arméniens (Araméens, Syriens). Voyez *Dissertat. sur la fuite des Chananéens*, etc., dans la Bible de Vence, t. IV, p. 326.]

AMOS, le quatrième des petits prophètes (1), était, dit-on, de la petite ville de Thécué (2), dans la tribu de Juda, à quatre lieues de Jérusalem, vers le midi. On n'a toutefois aucune bonne preuve qu'il ait été natif de cette ville, mais seulement qu'il s'y retira lorsqu'il fut chassé de Béthel, qui était dans le royaume des dix tribus. Il y a beaucoup d'apparence qu'il était natif des terres d'Israel, et que sa mission regardait principalement ce royaume.

Comme il prophétisait dans la ville de Béthel, où étaient les veaux d'or, sous le règne

(*a*) III *Reg.* XXII, 26.
(*b*) IV *Reg.* XXI, 19, 20, 21.
(*c*) *Ezech.* XXXIX, 16. המונה *hammona*, *multitudo*.
(*d*) *Vide Josue* V, 1. *Num* XIII, 30 ; XXI, 29. *Judic.* XI, 19, 20, 21, etc. — [Leurs villes, dit M. Glaire (*Introd.*, tom. II, p. 15), furent Nabba, Hésébon, Bosor et Ramoth de Galaad.]

(*e*) *Amos* II, 9.
(*f*) *Genes.* X, 19. עמרה *Gomorra* אמרי *Amorrhæus*.
(1) Pourquoi le quatrième ? Les Bibles hébraïques et latines l'ont placé le troisième, et la version des Septante le second.
(2) Ou Thécua.

de Jéroboam II (vers l'an du monde 3215; avant la naissance de J.-C., 785; avant l'ère vulgaire, 789), Amasias, prêtre de Béthel (a), l'accusa auprès du roi Jéroboam II, et lui dit : *Amos s'est révolté contre vous au milieu de votre royaume ; les discours qu'il sème partout ne se peuvent plus souffrir; car voici ce que dit Amos : Jéroboam mourra par l'épée, et Israel sera amené captif hors de son pays.* Amasias dit donc à Amos : *Sortez d'ici, homme de vision, fuyez au pays de Juda, où vous trouverez de quoi vivre, et prophétisez là tant qu'il vous plaira. Mais qu'il ne vous arrive plus de prophétiser dans Béthel, parce que c'est là qu'est la religion du roi et le siége de son royaume* (1).

Amos répondit à Amasias : *Je ne suis ni prophète ni fils de prophète; mais je mène paître les bœufs, et je m'occupe à piquer les figues sauvages pour les faire mûrir* (b). *Le Seigneur m'a pris lorsque je menais paître mes brebis, et il m'a dit : Allez, parlez comme mon prophète à mon peuple d'Israel. Ecoutez donc maintenant, ô Amasias! la parole du Seigneur; vous me dites : Ne vous mêlez point de prophétiser dans Israel, ni de prédire des malheurs à la maison de l'idole. Mais voici ce que le Seigneur vous dit : Votre femme se prostituera dans la ville, vos fils et vos filles périront par l'épée, l'ennemi partagera vos terres, vous mourrez dans une terre impure, et Israel sera mené captif hors de son pays.* Après cela le prophète se retira dans le royaume de Juda, et demeura dans la ville de Thécué, où il continua de prophétiser. Il se plaint en plusieurs endroits (c) de la violence qu'on lui fait, en voulant l'obliger de se taire; et il invective partout contre les désordres d'Israel.

Il commença à prophétiser la seconde année, avant le tremblement de terre qui arriva sous le règne du roi Ozias (d), et que Josèphe (e), suivi de la plupart des anciens et des nouveaux commentateurs, a rapporté à l'entreprise de ce prince sur le ministère des prêtres (f), lorsqu'il voulut offrir l'encens au Seigneur (2) (g). Les premières de ses prophéties, selon l'ordre du temps, sont celles du chap. VIII; il prononça les autres dans la ville de Thécué, où il s'était retiré. Ses deux premiers chapitres sont contre Damas, contre les Philistins, contre les Tyriens, les Iduméens, les Ammonites, les Moabites, le royaume de Juda et celui des dix tribus. Les maux dont il les menace, regardent les temps de Salmanasar, de Téglathphalasar, de Sennachérib, et de Nabuchodonosor, qui firent tant de maux à ces provinces, et qui réduisirent enfin les Israélites en captivité.

Il prédit les malheurs où le royaume d'Israel devait tomber après la mort de Jéroboam II, qui vivait alors. Il annonce la mort du roi Zacharie, la venue de Phul et de Téglathphalasar, rois d'Assyrie, sur les terres d'Israel. Il parle de la captivité des dix tribus et de leur retour dans leur pays. Il invective contre les crimes d'Israel, contre leur mollesse, leur avarice, leur dureté envers les pauvres, leur somptuosité dans les bâtiments, et leur délicatesse dans le manger. Il reprend le peuple d'Israel d'aller à Béthel, à Dan, à Galgal, à Béersabée, qui étaient les plus fameux pèlerinages du pays; et de ce qu'ils juraient par les dieux de ces endroits.

On ignore le temps et le genre de la mort d'Amos. Quelques auteurs anciens (h) racontent qu'Amasias, prêtre de Béthel, dont on a parlé, irrité des discours du prophète, lui fit rompre les dents pour l'obliger à se taire. D'autres (i) disent qu'Osée, ou Osias, fils d'Amasias, lui déchargea un coup de pieu sur les tempes, qui le renversa à demi-mort. On le transporta en cet état à Thécué, où il mourut, et fut enterré avec ses pères. Voilà ce que disent ces auteurs. Nous croyons au contraire qu'il prophétisa assez longtemps à Thécué, depuis l'aventure qu'il eut avec Amasias. Et le prophète ne parlant point des mauvais traitements qu'il aurait reçus d'Ozias, cela fait juger qu'il ne souffrit rien de sa part.

Saint Jérôme (j) remarque que le style d'Amos n'a rien de grand ni d'élevé. Il lui applique ces paroles de saint Paul (k) : *Etsi imperitus sermone, sed non scientia.* Il dit ailleurs (l) que, comme chacun aime à parler de son art, Amos se sert ordinairement de comparaisons tirées de la vie champêtre, dans laquelle il avait été élevé.

[Plusieurs interprètes ont cru voir, dans la prophétie d'Amos, cette négligence, et, si on l'ose dire, cette rusticité de style que saint Jérôme y avait remarquées. Mais comme le style même de saint Paul ne manque pas toutefois d'éloquence, de même saint Augustin, qui n'était pas moins éclairé que

(a) *Amos* VII, 10, etc.
(b) Le sycomore est une sorte de figuier commun en Egypte et en Palestine, dont le fruit ne mûrit point, qu'on ne le piquotte avec des ongles de fer. Il mûrit trois jours après qu'on l'a ainsi piqué. Voyez *Plin. l.* XIII, *c.* VII. *Theophr. et Dioscorid.*—*Voyez* aussi Théodoret sur Amos VII.
(c) *Amos* II, 12; III, 7, 8.
(d) *Amos* I, 1. — [Zacharie XIV, 5, parle aussi de ce tremblement de terre.]
(e) *Joseph. Antiq. l.* IX, *c.* II, *p.* 316, 320.
(f) IV *Reg.* XV, 5.
(g) Les Rabbins et Procope de Gaze croient que cela arriva la vingt-cinquième année d'Ozias, et par conséquent l'an du monde 3219. Mais cela ne peut être, puisque Joatham, fils d'Ozias, qui naquit en 3221, était en âge de gouverner, et par conséquent était âgé de 15 ou 20 ans, lorsque son père entreprit d'offrir l'encens, et fut frappé de lèpre. *Voyez* Ussérius sur l'an du monde 3221.

(h) *Cyrill. Præfat. in Amos.*
(i) *Epiphan. de Vita Prophet. c.* XII. *Isidor. de Vita et Morte SS. c.* XLIII. *Doroth. Synops. c.* II. *Chronic. Pasc.* p. 147.
(j) *Hieronym. Prolog. exposit. in Amos.*
(k) II *Cor.* XI, 6.
(l) *In Amos* I, 2.
(1) Le royaume d'Israel avait ses libertés gallicanes!!! Si M. Dupin le savait!!!..
(2) « On place ordinairement ce fait vers la vingt-cinquième année du règne d'Ozias, en sorte qu'Amos aura commencé de prophétiser vers la vingt-troisième année de ce prince, environ trois ans avant la mort de Jéroboam II. Amos paraît donc antérieur au prophète Joël; mais rien n'empêche qu'il ne puisse être postérieur au prophète Osée : ainsi il pourra occuper le second rang que la version des Septante lui donne entre les douze petits prophètes.» Préface sur Amos dans la Bible de Vence.

saint Jérôme dans l'art de bien dire, et qui n'ignorait pas le sentiment qu'on avait du style d'Amos, l'a choisi exprès pour montrer (1) qu'il y avait dans les prophètes une certaine éloquence naturelle, conduite par l'esprit de sagesse, et si heureusement proportionnée à la nature des choses, que ceux mêmes qui accusent nos écrivains sacrés d'ignorance en matière de style, ne pourraient pas choisir des expressions plus propres ni plus variées, ni un style plus fleuri, s'ils avaient à parler aux mêmes personnes et dans les mêmes circonstances: *Isti qui prophetas nostros tamquam ineruditos, et elocutionis ignaros, veluti docti disertique contemnunt, si aliquid eis tale, vel in tales dicendum fuisset, aliter se voluissent dicere?... Quid enim est quod isto eloquio aures sobriæ plus desiderent?* Il montre au long que dans le chapitre VI d'Amos, on voit la pratique des préceptes de la plus belle éloquence; non pas que la sagesse divine ait recherché servilement l'éloquence, mais parce que l'éloquence a suivi comme naturellement la sagesse divine : *Non intenta in eloquentia sapientia, sed a sapientia non recedente eloquentia.* Enfin il conclut que les écrivains canoniques ont eu, non-seulement la sagesse et les lumières, mais aussi l'éloquence même qui convenait à des personnes de leur caractère : *Quapropter et eloquentes quidem, non tantum sapientes fateamur, tali eloquentia, qualis personis ejusmodi congruebat* (2).

« J'ai vu dans le vallon de Thécua, dit M. Poujoulat, un pâtre qui gardait des chèvres; il m'a rappelé naturellement *Amos*, qui menait paître son troupeau, quand le Seigneur le choisit pour être son prophète. Quel temps que celui où un pauvre pâtre quittait tout à coup ses bœufs et ses montagnes pour aller annoncer les ordres du ciel aux peuples et aux rois ! Ayant prêché dans Béthel la parole du Seigneur, Amos fut traité de visionnaire, et poursuivi par de sérieuses menaces ; aux accusations qu'on lui adressait, il ne répondit que par ces paroles : *Je ne suis ni prophète ni fils de prophète; je mène paître les bœufs, et me nourris du fruit des sycomores; le Seigneur m'a pris lorsque je menais mes bêtes, et m'a dit : Va, et parle comme mon prophète au peuple d'Israel.* Quelle admirable poésie dans cette courte réponse (3) ! »]

AMOS, père du prophète Isaïe, était, dit-on, fils du roi Joas et frère d'Amasias, roi de Juda. Les rabbins (*a*) prétendent qu'Amos, père d'Isaïe, était prophète aussi bien que son fils, suivant cette règle qui est reçue parmi eux, que quand le père d'un prophète est nommé par son nom dans l'Écriture, c'est une marque qu'il a eu le don de prophétie. Saint Augustin (*b*) a soupçonné que le prophète Amos, qui est le quatrième dans le nombre des petits prophètes, était le père d'Isaïe; mais les noms de ces deux personnages s'écrivent différemment (*c*): et d'ailleurs Amos, père d'Isaïe, comme Isaïe lui-même, était de Jérusalem et d'une condition fort élevée au-dessus de celle du prophète Amos, qui n'était qu'un pasteur de gros bétail. Il y en a qui croient que l'homme de Dieu qui vint parler au roi Amasias (*d*) et qui l'obligea à renvoyer cent mille hommes d'Israel qu'il avait achetés pour marcher contre l'Idumée, était Amos, père d'Isaïe et frère du roi Amasias; mais ce sentiment n'est soutenu d'aucune preuve.

AMOS, fils de Nahum (*e*) et père de Mathathias, se trouve dans la généalogie de notre Sauveur selon la chair, rapportée par saint Luc.

AMOSA, ville de la tribu de Benjamin (*f*).

AMOTH-DOR, ou HAMOTH-DOR (*g*), autrement HAMMON, (I *Par.*, VI, 76). Elle fut donnée aux Lévites de la famille de Gerson (*h*). *Voyez* AMAT-DOR.

AMPHIPOLIS, ville entre la Macédoine et la Thrace, mais dépendante du royaume de Macédoine. Il en est parlé dans les Actes des Apôtres (*i*). Saint Paul et Silas étant délivrés de prison, sortirent de Philippes, vinrent à Thessalonique et passèrent par Amphipolis. On a aussi donné à cette ville le nom de *Chrysopolis* ou *Christopolis*.

[Amphipolis était située sur le Strymon, dit Barbié du Bocage, qui ajoute : « Fondée par les Athéniens, cette ville était une place fortifiée ; et sous Philippe, père d'Alexandre, ce fut un des boulevarts de son empire. Elle porta aussi le nom de *Novem-viæ;* aujourd'hui en ruines sous le nom de *Jeni-Keui.* Son port était *Eion*, actuellement en ruines comme elle. »]

AMPHORA se prend souvent dans un sens appellatif pour une cruche, un vase à mettre du vin ou de l'eau. Par exemple (*j*) : Vous rencontrerez un homme qui portera un vase plein d'eau : *Amphoram aquæ portans;* d'autres fois, il se prend pour une certaine mesure; par exemple (*k*) : On donnait par jour au dieu Bélus six amphores de vin : *Vini amphoræ sex.* L'amphore n'est pas une mesure hébraïque, et l'endroit où se trouve ce terme ne se lit pas dans l'original hébreu. L'amphore romaine contenait deux urnes ou quarante-huit setiers romains, ou quatre-vingts livres, à douze onces l'une; mais l'amphore attique ou athénienne contenait trois urnes ou cent vingt livres, à douze onces l'une, qui n'en font que quatre-vingt-dix, à seize onces la livre.

AMPLIAT, ou AMPLIAS, dont parle saint

(*a*) *Hieronym. ex Hebr. Vide in Isai.* XXXVII, 2; XXXVIII, 1. *Clem. Alex. l.* I. *Stromat.*
(*b*) *Aug. l.* VIII, *de Civit. Dei, c.* XXVII.
(*c*) אמוץ Père d'Isaïe. עמוס Le prophète Amos.
(*d*) II *Par.* XXV, 7, 8.
(*e*) *Luc.* III, 25.
(*f*) *Josue* XVIII, 26.
(*g*) *Josue* XXI, 31.
(*h*) I *Par.* VI, 76.
(*i*) *Act.* XVII, 1.
(*j*) *Luc.* XXII, 10.
(*k*) *Dan.* XIV, 2.
(1) *De Doctr. Christ.* lib IV, cap. VII.
(2) D. Calmet et la Bible de Vence, *Préf. sur Amos.*
(3) *Corresp. d'Orient*, lettr. CXXI, tom. V, pag. 198.

Paul aux Romains (*a*) et qu'il aimait particulièrement. On ne sait pas certainement qui il était ni ce qu'il a fait; mais les Grecs avancent qu'il fut ordonné évêque d'Odyssople en Mésie par saint André. Ils lui attribuent la qualité d'apôtre, ou du moins de disciple du nombre des soixante et douze, et l'honneur du martyre. Ils font sa fête le 31 d'octobre.

AMRAM, fils [aîné] de Caath, de la tribu de Lévi (1), épousa Jocabet, de laquelle il eut Aaron, Marie et Moïse (2). Il mourut en Egypte, âgé de cent trente-sept ans (*b*). L'an du monde auquel sa mort arriva n'est pas bien connu.

AMRAM, fils [c'est-à-dire descendant] de Bani, fut un de ceux qui, après le retour de Babylone, se sépara de sa femme qu'il avait prise contre la disposition de la loi (*c*).

AMRAPHEL, roi de Sennaar ou de la Babylonie, se ligua avec Codorlahomor, roi des Elamites, et deux autres rois, pour faire la guerre aux rois de la Pentapole, c'est-à-dire de Sodome, de Gomorrhe et des trois villes voisines. Les rois ligués avec Amraphel battirent ceux de la Pentapole, pillèrent leurs villes et enlevèrent quantité de captifs, entre lesquels se trouva Loth, neveu d'Abraham (*d*); mais Abraham les poursuivit, reprit Loth, et recouvra tout le butin, l'an du monde 2092, avant J.-C., avant l'ère vulgaire 1912.

AMRI [ou HOMRI], général des armées d'Ela, roi d'Israel, ayant appris au siége de Gebbéthon, qu'il faisait alors, qu'Ela, son maître, avait été assassiné par Zambri, et que ce meurtrier s'était emparé du royaume, leva incontinent le siége de Gebbéthon, et ayant été élu roi par son armée, marcha contre Zambri, l'attaqua dans Thersa où il s'était retiré, et le pressa de telle sorte, qu'il l'obligea de se brûler avec toute sa famille dans le palais où il s'était enfermé (*e*). Zambri ne régna que sept jours et mourut l'an du monde 3075, avant J.-C. 925, avant l'ère vulgaire 929.

Après la mort de Zambri, tout Israel se divisa en deux partis. La moitié du peuple reconnut Amri pour roi, et l'autre moitié s'attacha à Thebni, fils de Gineth (3). Cette division dura quatre ans, et Thebni étant mort, tout le peuple se réunit dans la personne d'Amri, qui fut reconnu roi de tout Israel (4) et qui régna douze ans, savoir : six ans à Thersa et six ans à Samarie

Thersa avait été jusqu'alors la principale demeure des rois d'Israel ; mais Amri ayant acheté la montagne de Soméron (*f*), pour la somme de deux talents d'argent, c'est-à-dire neuf mille sept cent trente-quatre livres sept sols de notre monnaie, il y bâtit une ville nouvelle qu'il nomma Samarie, du nom de son premier possesseur, qui s'appelait *Somer*, et y fixa le siége de sa monarchie. Depuis ce temps, Samarie fut toujours la capitale du royaume des dix tribus.

Amri fit le mal devant le Seigneur, et les crimes qu'il commit surpassèrent encore ceux de ses prédécesseurs. Il marcha dans toutes les voies de Jéroboam, fils de Nabath Il mourut à Samarie l'an du monde 3086, avant J.-C. 914, avant l'ère vulg. 918. Il eut pour successeur Achab, qui le surpassa encore dans toutes sortes de déréglements.

AMRI, fils de Béchor, de la tribu d'Issachar [non pas d'Issachar, mais de Benjamin], nommé dans le premier livre des Paralipomènes, VII. 8.

AMRI, fils d'Omraï, père d'Ammiud (I *Par.*, IX, 4), — [descendant de Juda].

AMRI, fils de Michel, de la tribu d'Issachar, I *Par.*, XXVII, 18. Cet Amri était chef de sa tribu du temps de David.

AMRI, père de Zachur, du temps d'Esdras (II *Esdr.*, III, 2), — [sous le pontificat d'Eliasib].

AMSI, fils de Zacharie, père de Phélélia (II *Esdr.*, XI, 12), — [de la race sacerdotale].

AMTHAR, ville de la tribu de Zabulon. *Josue*, XIX, 13. On n'en sait pas la vraie situation. — [Barbié du Bocage dit qu'elle était située sur la frontière de Nephthali. Elle s'appelait auparavant *Damna*, suivant plusieurs. Nicolas Samson croit que *Amthar* est un surnom de *Remmon*, et qu'il faut lire *Remmon-Amthar*, au lieu de *Remmon*, *Amthar*; il pourrait bien avoir raison. *Voyez* REMMON].

AMULETTES, ou préservatifs. Ce sont certains caractères, certains ligaments ou certaines pierres ou métaux gravés ou constellés, auxquels on attribuait la vertu de préserver des maux, des fascinations, des maladies. Il y en a qui croient que les téraphim de Laban (*g*) que Rachel emporta, et que les pendants d'oreilles que Jacob enfouit sous un chêne (*h*) étaient des préservatifs ou amulettes. *Voyez* ci-après ANNEAUX, TALISMANS.

(*a*) *Rom.* XVI, 8.
(*b*) *Exod.* VI, 20.
(*c*) I *Esdr.* X, 34.
(*d*) *Genes.* XIV, 1, 2, etc.
(*e*) III *Reg.* XVI, 9. 10, et seq.
(*f*) III *Reg.* XVI, 24. Vers l'an 3060, avant Jésus-Christ 920, avant l'ère vulg. 924.
(*g*) *Genes.* XXXI, 19.
(*h*) *Genes.* XXXV, 4.
(1) *Exod.* VI, 18; *Num.* III, 19; I *Par.* VI, 2, 18; XXIII, 12.
(2) *Exod.* VI, 20. I *Par.* VI, 3, XXIII, 13.
(3) « Amri, proclamé roi par le peuple qui défendait la patrie, était-il légitime? Les partisans des utopies philosophiques ne craindraient pas de soutenir l'affirmative. Mais voici, le peuple qui cultive le sol et nourrit ses défenseurs, refuse de reconnaître le roi de leur choix, et proclame Thebni roi d'Israel. Celui-ci sans nul doute peut passer pour aussi légitime que son compétiteur. Chacun soutient ce qu'il appelle son droit, le droit qu'il prétend tenir du peuple; c'est la guerre civile avec toutes ses horreurs, c'est le peuple se divisant, et s'égorgeant pour deux ambitieux qu'il a voulu se donner pour chefs. Mais, supposé que la souveraineté réside dans le peuple, un peuple qui se divise n'est plus le peuple possédant la souveraineté, ou il faut dire que chaque fraction du peuple, et même chaque individu, la possède dans sa plénitude. On ne peut rien concevoir de plus absurde ni de plus funeste. » Mon *Histoire de l'Ancien Testament*, l. V, ch. III, n. 11, t. I, p. 550, col. 1.
(4) La moitié du peuple qui suivait Amri fut plus forte, dit l'Ecriture, que la moitié du peuple qui suivait Thebni.

AMYGDALUS, amandier. *Voyez* ci-devant Amandier.

AN, Année. Rien n'est plus équivoque que ce terme dans les anciens. L'année a été et est encore aujourd'hui une source de disputes, soit qu'on considère sa durée, son commencement ou sa fin. Il y en a qui croient que depuis le commencement du monde jusqu'à la cent soixantième année d'Hénoch, on ne compta que par semaines, et que ce fut l'ange Uriel qui révéla à Enoch ce que c'était que le mois, l'année et la révolution des astres et le retour des saisons. Quelques peuples autrefois ont fait leur année d'un mois, d'autres de quatre, d'autres de six, d'autres de dix et d'autres de douze. Les uns ont partagé une de nos années en deux et ont fait un an de l'hiver et un autre de l'été. Le commencement de l'année a été fixé tantôt en automne, tantôt au printemps, et tantôt au milieu de l'hiver. Quelques peuples ont eu des mois lunaires, et d'autres des mois solaires. Les jours mêmes ont commencé diversement; quelques peuples les commençaient au soir, d'autres au matin, d'autres à midi, et d'autres à minuit. Chez les uns, les heures étaient égales tant l'hiver que l'été; ailleurs elles étaient inégales, on comptait douze heures le jour et autant la nuit. L'été, les heures du jour étaient plus grandes que celles de la nuit; l'hiver, au contraire, les heures de la nuit étaient plus longues que celles du jour. *Voyez* ci-après l'article Heure.

Les Egyptiens anciennement ne donnaient qu'un mois à leur année (*a*), puis deux, puis quatre mois, et enfin douze mois (*b*). On dit que ce fut le roi Pison qui lui donna une forme régulière de douze mois et cinq jours; mais il faut que ce règlement soit fort ancien, puisque Moïse, qui avait été nourri et instruit en Egypte, n'a pas connu d'autre année que celle de douze mois (1). Les Egyptiens la commençaient à la canicule (*c*) ou au commencement de l'automne (*d*); car il paraît qu'ils ont varié en cela, aussi bien que sur le commencement de leurs mois, les ayant commencés tantôt au soir, tantôt au matin.

On ignore la forme de l'ancienne année chaldéenne, parce qu'on ne sait pas leur ancienne histoire (*e*). Ils se vantaient autrefois d'une antiquité excessive et prétendaient avoir des observations astronomiques de quatre cent soixante-douze mille ans, selon Diodore de Sicile (*f*), ou de quatre cent soixante-dix mille, selon Cicéron (*g*), ou seulement de sept cent vingt mille, selon Epigènes cité dans Pline (*h*). Calisthène, étant à Babylone, et curieux d'en savoir la vérité, manda à Aristote (*i*) qu'il n'en avait pu trouver que depuis mille neuf cent trois ans : ce qui irait en remontant à peu près au temps de la construction de Babylone. On assure qu'ils commençaient leur jour au lever du soleil, qui était leur principale divinité.

Les Grecs, dans les commencements, n'avaient point d'années fixes. Plusieurs peuples de la Grèce faisaient leur année de quatre mois (*j*). Ceux d'Arcadie l'ont faite d'abord d'un seul mois, et puis de trois mois. Ceux de la Carie et de l'Acarnanie la firent quelquefois d'un mois, et quelquefois de six. Mais, dès le temps d'Homère, il paraît qu'elle était fixée à douze mois. L'année ancienne des Athéniens était fixée à trois cent soixante jours (*k*); on la fit ensuite de trois cent soixante-cinq. Ils la commençaient à l'équinoxe du printemps; leurs jours se comptaient d'un soir à l'autre, et l'année était partagée en quatre saisons, le printemps, l'été, l'automne et l'hiver. Du temps d'Homère, on ne connaissait point encore les heures, selon notre manière de parler : le nom *d'heure*, dans le poëte, signifie les saisons (*l*). Ce furent Anaximène et Anaximandre (*m*) qui reçurent des Babyloniens la coutume de compter par heures.

Chez les Latins, ou les peuples d'Italie, l'année ne fut pas plus fixée, dans les commencements, que chez les autres peuples dont nous venons de parler. L'année de Romulus était de dix mois (*n*), aussi bien que celle des Albains : elle était de trois cents jours, commençait en mars, et finissait en décembre. On dit que le roi Tarquin y ajouta les deux mois de janvier et de février (*o*). Pour le civil, on en fixa le commencement en janvier, parce qu'alors le soleil se rapproche de nous (*p*); mais, pour le sacré, on continua de le commencer en mars.

Les peuples de Lavinium faisaient leur année de treize mois, ou de trois cent soixante-quatorze jours; ceux de l'Ombrie de quatorze mois. Les Albains donnaient trente-six jours au mois de mars, douze à celui de mai, vingt-huit à août, seize à septembre; ceux de Tusculum donnaient à juillet trente-six jours, et trente-deux à octobre; ceux d'Aricia lui en donnaient trente-neuf. Les Romains ni les autres peuples d'Italie ne comptaient pas par semaines, comme faisaient les Orientaux, mais ils avaient trois termes pour compter les jours de chaque mois; les calendes étaient toujours le premier jour du mois. Dans les mois de mars, de mai, de juillet et d'octobre, les six premiers jours appartenaient aux nones; les

(*a*) *Censorin. l.* VII, *c.* LXVIII.
(*b*) *Censorin. de Die natali.*
(*c*) *Porphyr. de Nymphæ antro.*
(*d*) *Plutarch. de Iside.*
(*e*) Voyez notre dissertation sur la chronologie à la tête de la Genèse.
(*f*) *Diodor. l.* II, p. 83.
(*g*) *Cicero. l.* II, *de Divinat.*
(*h*) *Plin. l.* VII, *c.* LVI. Les imprimés ne lisent que 720, mais la suite du discours fait voir qu'il faut lire *sept cent vingt mille.*
(*i*) *Apud Simplicium. l.* III *de Cœlo.*
(*j*) *Censorin. de Die natali.*
(*k*) *Plin. l.* XXXIV, *c.* VI.
(*l*) *Censorin. c.* XIX.
(*m*) *Laertius ex Phavorino.*
(*n*) *Ovid. Fast.*
(*o*) *Junius apud Censorin.*
(*p*) *Ovid.* : *Principium capiunt Phœbus et annus idem.*
(1) *Voyez* saint Augustin, *De Civit. Dei*, lib. XV, c. XII, et ci-après Longévité.

autres mois de l'année n'avaient que quatre jours devant les nones. Depuis les nones jusqu'aux ides il y avait toujours huit jours; ce qui restait après les ides était compté suivant sa distance des calendes suivantes. On peut voir sur tout cela notre dissertation sur la chronologie, à la tête du commentaire sur la Genèse.

Les Hébreux ont toujours compté par semaines, en mémoire de la création du monde, qui se fit en sept jours. Ils avaient des semaines de sept ans, dont l'année sabbatique était le terme; des semaines de sept fois sept ans, qui étaient terminées par l'année du jubilé, et enfin des semaines de sept jours.

Les jours se comptaient parmi eux d'un soir à l'autre, dans le sacré comme dans le civil (a). Moïse ne marque aucune distinction à cet égard entre les jours de fêtes et les autres jours. Les fêtes se commençaient *inter duas vesperas* (b), c'est-à-dire entre le déclin et le coucher du soleil. Depuis que les Juifs furent assujettis aux Grecs et ensuite aux Romains, ils furent obligés de se conformer à leurs usages, pour l'ordre civil, en commençant le jour à minuit ou au matin, et en partageant le jour en douze heures inégales, et la nuit de même. On en voit l'usage bien marqué dans saint Matthieu et dans saint Jean (c).

Les Hébreux ont toujours eu des années de douze mois; mais, dans les commencements et du temps de Moïse, c'étaient des années solaires de douze mois, à trente jours chaque mois, en sorte néanmoins que le douzième mois avait trente-cinq jours. On voit par le calcul que Moïse nous donne des jours du déluge (d), que l'année hébraïque était de trois cent soixante-cinq jours. On présume (e) qu'ils avaient un mois intercalaire au bout de cent vingt ans, lorsque le commencement de leur année était dérangé de trente jours entiers. Mais on avoue qu'il n'est jamais parlé dans l'Ecriture de treizième mois ni d'intercalation. Il est à croire que Moïse suivait l'ordre de l'année égyptienne, puisqu'il sortait de l'Egypte, qu'il y était né, qu'il y avait été instruit et élevé, et que le peuple d'Israel, dont il était chef, était accoutumé depuis longtemps à cette sorte d'année. Or, l'année égytienne était solaire et de douze mois de trente jours chacun, depuis très-longtemps, comme nous l'avons montré dans la dissertation sur la chronologie, imprimée à la tête du Commentaire sur la Genèse.

Depuis Alexandre le Grand et le règne des Grecs dans l'Asie, les Juifs comptèrent par mois lunaires, principalement en ce qui regarde le sacré et l'ordre des fêtes. *Luna ostensio temporis et signum ævi; a luna signum diei festi. Mensis secundum nomen ejus* (*lunæ*, *scil.*), dit l'auteur de l'Ecclésiastique (f). Saint Jean, dans l'Apocalypse (g), ne donne que douze cent soixante jours à trois ans et demi, et par conséquent trente jours justes à chaque mois, et trois cent soixante jours justes à chaque année. Maimonides dit que les années des Juifs étaient solaires et les mois lunaires, et Géminius fait la même remarque sur les années des Grecs (h) : *Universi Græci annos juxta solem, menses vero et dies juxta lunam agebant.* Depuis la clôture du Talmud, ils ont usé d'années purement lunaires, ayant à l'alternative un mois plein de trente jours, puis un mois vide de vingt-neuf jours; et, pour accommoder cette année lunaire au cours du soleil, ils intercalent au bout de trois ans un mois entier après Adar, et ils nomment mois intercalé *Ve-Adar*, ou le second Adar.

L'année civile des Hébreux a toujours commencé en automne, au mois qu'ils appellent aujourd'hui *Tizri*, qui répond à notre mois de septembre, et qui entre quelquefois dans octobre, selon les lunaisons. Mais leurs années saintes, qu'on suivait selon l'ordre des fêtes pour les assemblées et les autres actes de religion, commençaient au printemps, au mois de *Nisan*, qui répond à mars et qui occupe quelquefois une partie d'avril, selon le cours de la lune. Voici l'ordre et le nom des mois hébreux d'aujourd'hui.

1. *Tizri*, mois plein, avait trente jours et répondait à septembre.

2 *Marschevan*, mois vide, n'avait que vingt-neuf jours et répondait à octobre.

3. *Casleu*, plein, avait trente jours et répondait à novembre.

4. *Thébet*, vide, n'avait que vingt-neuf jours et répondait à décembre.

5. *Sébat*, plein, avait trente jours et répondait à janvier.

6. *Adar*, vide, n'avait que vingt-neuf jours et répondait à février.

7. *Nisan*, plein, premier de l'année sacrée, avait trente jours et répondait à mars.

8. *Jiar*, vide, n'avait que vingt-neuf jours et répondait à avril.

9. *Sivan*, plein, avait trente jours et répondait à mai.

10. *Thammuz*, vide, n'avait que vingt-neuf jours et répondait à juin.

11. *Ab*, plein, avait trente jours et répondait à juillet.

12. *Elul*, vide n'avait que vingt-neuf jours et répondait à août.

Voyez ci-après l'article Mois, et à la tête de ce dictionnaire le calendrier des Hébreux.

* ANA; il y a trois hommes de ce nom mentionnés dans un même chapitre de la Genèse. Le premier, le plus ancien, dont Simon et Calmet ne parlent pas, était le quatrième fils de Séir, horréen (*Gen.*, XXXVI, 20; I *Par.*, I, 38), fondateur du peuple de ce nom (verset 21), longtemps avant Abraham (XIV, 6). C'est cet Ana qui, suivant le texte original et toutes les versions que j'ai pu

(a) *Levit.* XXIII, 32.
(b) *Exod.* XXIX, 41. בין הערבים Vulg. *ad vesperam.* Hebr. *inter duas vesperas.*
(c) *Matth.* XX, 5, 6. *Joan.* XI, 9.
(d) *Genes.* VII.
(e) *Vide Scaliger. de Emendat. temporum.* l. III.
(f) *Eccli.* XLIII, 6.
(g) *Apoc.* XI, 2, 3; XII, 6, 14; XIII, 5.
(h) *Gemin. Isagog* c. VI.

consulter, était le père de Dison et d'Oolibama (verset 25); notre Vulgate les fait enfants du second Ana (verset 24) : c'est évidemment une erreur, puisque l'historien sacré présente la liste des fils qu'eut chacun des sept fils de Séir, et qu'il ne la pousse pas plus loin. Le nom du même Ana, fils de Séir, est répété avec ceux de ses frères au vers. 29.

Le deuxième, que Simon et D. Calmet confondent avec les deux autres, était le deuxième fils de Sébéon (vers. 24), qui était le troisième fils de Séir; il était horréen, sans nul doute, comme son père et son grand-père; il était frère puîné d'Aia et neveu du premier Ana; enfin, c'est lui qui (*ibid.*), paissant les ânes de son père dans le désert, trouva les *yémim*, terme sur la signification duquel on n'est pas fixé (*Voyez* l'article suivant et Mulet).

Le troisième n'était pas horréen ni hévéen, à moins que par accident (verset 2. *Voy.* Ada), mais héthéen, et s'appelait aussi Béeri (XXVI, 34; XXVII, 46. *Voyez* Ada); il était fils d'un autre Sébéon, bien différent par conséquent du fils de Séir, et la peuplade héthéenne à laquelle il appartenait habitait le pays de Chanaan (XXXVI, 2); il fut le père d'Oolibama, qui devint une des trois femmes d'Esaü (*ibid.*), et vivait longtemps après ses deux homonymes, fils et petit-fils de Séir.

ANA, fils de Sébéon, hévéen, père d'Oholibama, femme d'Esaü, paissant des ânes dans le désert (1), y trouva des sources d'eaux chaudes (*a*). C'est ainsi que saint Jérôme traduit le texte hébreu *jémim*. Les Septante et les autres traducteurs hébreux ont conservé le terme *jamim* ou *jémim*. Il trouva *jamim* ou *les jamim*. D'autres (*b*) traduisent : *Il inventa la manière de faire naître des mulets* par l'accouplement d'un âne et d'une jument, ou d'un cheval et d'une ânesse. Mais l'Ecriture ne nomme jamais les mulets *jamim*, et on ne trouve des mulets dans l'Ecriture que depuis David. — [*Voyez* l'article précédent, Bains et Mulet.]

D'autres (*c*) croient qu'Ana *trouva*, attaqua, surprit des peuples nommés *Jamim* ou *Jémim*, dans le désert où il paissait des troupeaux d'ânes. La version samaritaine lit qu'Ana trouva *les Eméens*, sorte de peuple dont parle Moïse *Genes.*, II, 10 : *Emim in Save Cariathaim*; et *Deuter.*, II, 10, 11 : *Emim primi fuerunt habitatores ejus, populus magnus, et validus, et tam excelsus, ut de Enacim stirpe gigantes crederentur.* Ces *Emim* demeuraient au voisinage du pays de Séir, où Ana paissait les ânes. Le terme hébreu *maza*, qui signifie trouver, se prend aussi assez souvent pour *attaquer*, surprendre l'ennemi. Cette explication me paraît la véritable.

Quelques-uns ont cru, mais sans aucune preuve, qu'Ana avait mérité les honneurs divins, et que c'était lui qui était nommé dans le quatrième livre des Rois, chap. XVIII, 34, où il est dit que *les Sepharvaïm adoraient Ana et Ava. Voyez* aussi IV *Reg.*, XIX, 12, et *Isai.*, XXXVII, 13.

ANA et AVA. *Voyez* ci-après Ava

ANAB, ville dans les montagnes de Juda, *Josue*, XI, 21, XV, 50. Saint Jérôme croit que c'est la même que *Bétannaba*, à huit milles de Diospolis, vers l'orient. Eusèbe met *Béthoannab* à quatre milles de la même ville de Diospolis. Saint Epiphane (*d*) parle d'une ville ou d'un village nommé Anablata, dans le diocèse de Jérusalem, vers Béthel. Mais je ne crois pas qu'aucun de ces lieux soit Anab dont parle Josué, et qu'il met avec Hébron et Dabir, beaucoup plus au midi de Juda. — [Huré dit qu'*on croit qu'Anab est Nobé près de Lydda.* Barbié du Bocage la place *non loin d'Hébron*, et rappelle, d'après l'historien sacré (*loc. cit.*), que Josué extermina ses premiers habitants, qui appartenaient à la race des géants.]

ANAGLYPHA. Ce terme se trouve au troisième livre des Rois, chap. VI, 32. *Sculpsit in eis picturam cherubim, et palmarum species, et anaglypha.* Ce dernier nom est grec (*e*), et signifie toutes sortes de figures en relief, ou plutôt toute sorte de gravure en bosse ou en bas-relief. Des vases chargés de figures en relief, *aspera signis*, comme parle Virgile (*f*); ou, *in asperitatem excisa*, comme dit Pline (*g*), sont ce qu'on appelle *anaglypha*.

Mais l'endroit des Rois où ce terme se trouve, signifie que Salomon fit mettre aux portes du sanctuaire des figures de palmiers, de chérubins et de lis épanouis en bas-relief, de même qu'il y en avait au dedans du sanctuaire tout autour du mur. L'Hébreu (*h*) lit simplement : *Il fit tailler des figures de chérubins en sculpture*, ou en bas-relief, *et des palmiers et des fleurs épanouies.*

ANAGOGIE. C'est un des quatre sens que l'on peut donner à l'Ecriture : le littéral, l'allégorique, l'anagogique et le tropologi-

(*a*) *Genes.* xxxvi, 24. מצא את הימים.
(*b*) *Ita Hebræi. Vide Hieronym. Quæst. Hebr. in Genes.*
(*c*) *Vide Boch. de Animal. sacr. parte.* 1, *l.* II, *c.* 1.
(*d*) *Epiphan. Epist ad Joan. Hierosol.*
(*e*) Ἀνάγλυφα. *Cælata.*
(*f*) *Æneid.* v, vers 267.
(*g*) *Plin. l.* XXXIII, *c.* xi.
(*h*) מקלעות כרובים ותמרות ופטורי צצים

(1) D. Calmet confond ici, avec M. Simon, les temps, les personnes et même les sexes. Il s'agit de cet Ana qui paissait les ânes de son père dans le désert; or cet Ana était fils de Sébéon, *horréen* et non pas hévéen; il n'était pas le père d'Oolibama, mais son cousin-germain (*Voyez* l'article précédent). Oolibama était, non pas fille (*Voyez* Oolibama), mais fils d'Ana, oncle de celui dont il est ici question. Quand même Oolibama eût été une fille, elle n'aurait pu devenir femme d'Esaü, parce que, lorsque ce dernier vint au monde, il y aurait eu fort longtemps qu'elle n'y eût plus été. En effet, au temps d'Abraham, les descendants de Séir formaient une peuplade déjà nombreuse, qui fut battue par le conquérant Chodorlahomor et ses alliés (*Gen.* xiv, 6). Ce fait eut lieu soixante-quinze ans avant la naissance d'Esaü et cent quinze ans avant son mariage avec deux héthéennes de Chanaan et une ismaélite, les seules dont il soit fait mention (*Gen.* xxxvi, 2, 3). Or, Oolibama n'était qu'à la deuxième génération depuis Séir, son grand père; d'où il suit qu'à l'époque même de la mort d'Oolibama les descendants de Séir n'étaient encore qu'une peuplade peu nombreuse, et que cette personne, homme ou femme, n'existait plus depuis un certain nombre d'années, lorsqu'eut lieu l'invasion de Chodorlahomor.

que. Le sens anagogique est lorsqu'on explique le texte sacré par rapport à la fin que les chrétiens doivent se proposer, qui est la vie éternelle. Par exemple, le repos du sabbat dans le sens anagogique signifie le repos de la béatitude éternelle.

ANAHARATH, ville de la tribu d'Issachar (*a*), — [vers la source du Cison, dit B. du Bocage.]

* ANAMA, ville de la tribu de Benjamin, dit Simon, située près d'Anathoth, ajoute Barbié du Bocage, qui dit encore que les enfants de Benjamin s'y rendirent au retour de la captivité. Ils n'indiquent pas leurs autorités et je crois qu'ils veulent parler d'*Anania*. *Voyez* Neh., XI, 32.

ANAMÉLECH. Il est dit au quatrième livre des Rois (*b*) que ceux de Sépharvaïm, qui avaient été envoyés de delà l'Euphrate dans le pays de Samarie, y brûlaient leurs enfants en l'honneur d'*Anamélech* et *d'Adramélech*. Nous croyons qu'*Adramélech* signifie le soleil, et *Anamélech* la lune. *Adramélech* signifie le roi magnifique, et *Anamélech* le roi bénin. Les Orientaux adoraient la lune sous le nom d'un dieu. On offrait au soleil et à la lune des victimes humaines (*c*). Quelques rabbins croient qu'*Anamélech* avait la figure d'un mulet; d'autres lui donnent la forme d'une caille ou du faisan; mais rien n'est plus incertain que cela. —[*Voyez* Adramélech et Ava.]

* ANAM ou Anamim. *Voyez* ce mot.

ANAMIM, second fils de Mizraïm (*d*). Il peupla la Maréote, si l'on en croit le paraphraste Jonathan, fils d'Uziel; ou la Pentapole de Cyrène, selon le paraphraste de Jérusalem. Bochart croit que les *Anamim* sont les peuples qui habitent aux environs du temple de Jupiter Ammon, et dans la Nasamonite. Nous croyons que les Amaniens et les Garamantes sont descendus d'*Anamim*. L'hébreu *ger* ou *gar* signifie un passant, un voyageur. Le nom de *Gar-amantes* peut dériver de *Ger-amanim*. Leur capitale est appelée *Garamania* dans Solin.

* ANAN, un des chefs du peuple après le retour de la captivité. *Neh.*, X, 26.

ANANEL, ou Hananel, grand sacrificateur des Juifs, était bien de la race des prêtres, dit Josèphe (*e*), mais non pas des familles qui avaient accoutumé d'exercer la souveraine sacrificature. Hérode le Grand, craignant la trop grande autorité des grands-prêtres qui étaient perpétuels, et voulant s'arroger la provision et la disposition de cette dignité en y mettant qui il voudrait, à l'exclusion de la race des *Asmonéens* qui l'avaient possédée jusqu'alors, fit venir de Babylone *Ananel* pour lui donner le sacerdoce. Ananel l'exerça environ deux ans (*f*); mais Hérode, pressé par les sollicitations d'Alexandra, sa belle-mère, et de Mariamne, sa femme, en revêtit Aristobule, son beau-frère, frère de Mariamne, à qui cette dignité appartenait par le droit de sa naissance. Aristobule n'en jouit pas plus d'un an; Hérode le fit noyer à Jéricho, comme il se divertissait à nager, et rendit le sacerdoce à Ananel (*g*), qui ne le posséda pas longtemps. On ignore le temps auquel il en fut dépouillé, mais on sait qu'il eut pour successeur Jésus, fils de Phabi.

ANANEEL. *Voyez* Hananéel.

ANANI, septième fils d'Eliœnaï (*h*), —[descendant de David.]

* ANANIA, ville de Benjamin, l'une de celles où les Juifs de cette tribu fixèrent leur demeure, lorsqu'ils furent revenus de la captivité. *Neh.*, XI, 32.

ANANIAS. Lorsque l'ange Raphael s'offrit pour accompagner le jeune Tobie allant à Ragès, il dit qu'il était Azarias, fils du grand Ananias (*i*). Tobie père lui répondit : *Vous êtes d'une grande naissance.* On ne sait rien davantage de cet Ananias.

ANANIAS, un des trois [quatre (1)] jeunes hommes de la tribu de Juda et de la race royale, qui, ayant été menés captifs à Babylone, furent choisis parmi les autres pour être instruits de toutes les sciences des Chaldéens, et pour servir dans le palais de Nabuchodonosor. On changea le nom d'Ananias en celui de *Sidrach* (*j*), et on l'éleva avec Daniel [et les deux autres] dans la cour du prince. [Daniel est le premier nommé de ces quatre jeunes hommes, Ananias le second, Misael vient en troisième lieu, et Azarias enfin. Le nom de Daniel fut changé en celui de *Baltassar*, Misael fut appelé *Misach*, et Azarias *Abdénago*. On sait que le changement de nom était une marque du domaine et de l'autorité de celui qui le faisait ou l'ordonnait. Les quatre princes juifs, quoique à la cour de Nabuchodonosor, purent pratiquer la loi du vrai Dieu; ne voulant pas manger des viandes défendues par Moïse, ils engagèrent l'eunuque chargé de les nourrir, à ne pas les gêner sur ce point. Dieu bénit leur fidélité à sa loi. Réduits aux simples légumes, ils effacèrent par leur embonpoint les autres jeunes gens nourris de la table du roi. La sagesse et la science de Daniel parurent avec éclat dans deux occasions, c'est-à-dire dans l'affaire de Suzanne (*Dan.*, XIII), et dans une circonstance où le roi avait mis les savants à une épreuve impossible; aussi le roi l'éleva-t-il au-dessus des satrapes de l'empire et des savants de Babylone; et à sa recommandation, Sidrac, Misach et Abdénago furent nommés intendants des affaires ou des travaux publics dans la province de Babylone (*Dan.*, II). Quelque temps après,] Nabuchodonosor ayant fait dresser une statue d'or dans la campagne de Dura (*k*), près de Babylone, et

(*a*) *Josue* xix, 19.
(*b*) IV *Reg.* xvii, 31 לאדרמלך וענמלך.
(*c*) *Strabo l.* XI, *et Lucian. de Dea Syra. Voyez* notre Dissert. sur le dieu Moloch, à la tête du Lévitique, p. xxx, xxxi.
(*d*) *Genes.* x, 13. ענמים; I *Par.* i, 11.
(*e*) *Joseph. Antiq. l.* XV, *c.* ii.
(*f*) Depuis 3968 jusqu'à 3970.
(*g*) L'an du monde 3971.
(*h*) I *Par.* iii, 24.
(*i*) *Tob.* v, 18.
(*j*) *Dan.* i, 7.
(*k*) *Dan.* iii, 1, 2, etc.
(1) *Dan.* i, 6.

ayant ordonné sous peine de la vie à tous ses sujets de l'adorer, Sidrach, Misach et Abdénago ne crurent pas devoir déférer à des ordres si injustes. [Mais, étrangers élevés aux premières charges de l'Etat, captifs commandant aux vainqueurs, ils excitaient l'envie et la haine; leurs ennemis les dénoncent au roi, les accusant de mépriser ses ordres exprimés par une loi formelle. Nabuchodonosor les fait venir en sa présence, les interroge, les menace de les faire jeter dans la fournaise ardente, et termine par une sorte de blasphème : *Quel est le dieu qui puisse vous arracher de ma main?* Les trois Juifs lui répondent par cet admirable discours : *Il n'est pas besoin, ô roi, que nous vous répondions sur ce sujet; notre Dieu, le Dieu que nous adorons, peut certainement nous préserver du feu de la fournaise; il nous délivrera de votre puissance, ô roi! mais qu'il nous délivre ou nous laisse périr, nous ne servirons point vos dieux, nous n'adorerons point la statue d'or que vous avez élevée.*] C'est pourquoi ils furent jetés dans la fournaise ardente. Mais Dieu ne permit pas que la flamme les endommageât, ils en sortirent aussi sains qu'ils y étaient entrés. L'ange du Seigneur descendit avec eux dans la fournaise, et suspendit à leur égard l'activité de la flamme. [Il en fut autrement à l'égard des exécuteurs de la tyrannie de Nabuchodonosor; comme ils excitaient le feu de la fournaise en y jetant du naphte, des étoupes et d'autres matières extrêmement combustibles, ils furent brûlés par les flammes (*Dan.*, III, 22, 46); des spectateurs qui s'étaient approchés trop près eurent le même sort (Vers. 48). Au contraire, les trois Hébreux, tranquilles sous la protection de Dieu, marchaient accompagnés d'un ange au milieu des flammes qui s'étaient écartées et entre lesquelles s'était établi un courant d'air doux et frais comme le zéphyr qui sème la rosée du matin. Qui pourrait peindre l'enthousiasme divin dont furent alors saisis ces amis du ciel, ou exprimer leurs brûlants transports, leurs sublimes élans! qui répétera dignement les paroles de ce magnifique chant de louange qu'ils entonnèrent en chœur! Cieux, terre, mers, et vous tous, êtres innombrables qui peuplez les espaces immenses, unissez votre voix à celle des trois Hébreux de la fournaise ardente, pour *glorifier l'Eternel et célébrer sa grandeur dans les siècles des siècles!*...(Vers. 52-90). Nabuchodonosor, frappé d'étonnement à la vue de ce prodige, se lève tout à coup, appelle les serviteurs de Dieu, qui sortent gaiement de la fournaise comme d'un lieu de rafraîchissement; tous les yeux sont fixés sur eux, on ne peut se lasser de les regarder, on voit que pas un cheveu de leur tête n'a été brûlé, et on s'assure que l'odeur du feu n'est pas même passée dans leurs vêtements. Dans le transport de son admiration, le roi rend un hommage solennel au vrai Dieu, et appelle les trois Hébreux à des postes encore plus élevés que ceux qu'il leur avait confiés auparavant.] Cela arriva vers l'an du monde 3443, avant J.-C. 557, avant l'ère vulgaire 561; et après que Nabuchodonosor eut été métamorphosé en bœuf, et qu'ensuite il eut été rétabli sur le trône, il raconta lui-même cette métamorphose et le songe qui l'avait précédée, dans l'édit qu'il donna à l'occasion du miracle arrivé en faveur des trois Hébreux (a). Il y avait alors environ vingt-sept ans qu'Ananias et Daniel étaient à Babylone en captivité. Les Juifs attribuent *un traité du Jeûne* à Ananie, Misael et Daniel. Thalmud *Tract. de Sabbatho*, *c.* 1.

[D. Calmet croit que le miracle de la fournaise ardente eut lieu après le rétablissement de Nabuchodonosor sur le trône; d'autres croient, avec plus de raison, qu'il arriva avant sa métamorphose. L'*Art de vérifier les dates* en fixe la date à l'année d'après la destruction du temple de Jérusalem, c'est-à-dire à l'an 586 avant J.-C., et c'est à cette même époque, immédiatement après le miracle, qu'il rendit l'édit dont il fut l'occasion, et par lequel se termine le récit.

Je croirais manquer au lecteur si j'omettais de rapporter ici une page que j'ai empruntée à un auteur sur l'histoire d'Ananias ou Sidrac et de ses deux amis. « Il y a dans ce récit, dit-il, à côté d'un fait évidemment miraculeux, un autre qui ne l'est pas, la mort des ministres de cette exécution horrible. C'est une imprudence humaine, et non une punition divine. Sans parler de la haine qui pouvait animer des soldats de Nébucadnetsar contre des Juifs ni de l'habitude de cruauté qui forme un trait constant des mœurs de l'Asie, on remarque quelquefois dans les bourreaux un emportement de zèle, un élan de barbarie qui les entraîne; ils se complaisent alors en leur affreux ministère, et ils y courent avec joie; c'est à leurs yeux une distinction, non une ignominie; ceux-ci, fiers d'être choisis comme les hommes les plus forts de l'armée, veulent par leur empressement se rendre dignes de cette gloire en présence du roi et de sa cour. Il fallait d'ailleurs s'approcher de très-près des bouches de la fournaise pour y jeter des hommes couverts de leurs vêtements et chargés de liens; ces fournaises avaient la forme d'un puits, non creusé à fleur de terre, mais à rebords élevés: le feu avait été redoublé, et l'on conçoit aisément que ces bourreaux aient péri, non consumés, mais suffoqués par la fumée, la chaleur et les flammes. Enfin, le récit dont les termes exacts confirment toutes ces idées (*Dan.*, III, 22), ne dit pas que ces malheureux soient morts à l'instant. Tout contribue donc à nous faire reconnaître ici un accident et non un miracle.

» Avec la même franchise, nous voyons un prodige dans la délivrance des trois fidèles Hébreux; le récit, nous en convenons, est la seule preuve du récit; mais combien d'autres faits scripturaires on révoquerait en doute, sous prétexte que pour être racontés, ils ne sont pas prouvés! Le soin que

(a) *Dan.* III, *ad finem*, et IV, 1, 3, et 32, 33.

l'auteur a pris d'expliquer naturellement la mort des bourreaux, est une très-forte présomption en faveur de la vérité du reste; les détails sont trop minutieux pour être inventés à plaisir; la scène est conforme jusque dans ses moindres circonstances aux mœurs et au génie de l'Orient; Nébucadnetsar y respire tout entier, et la réponse de Sidrac est un de ces discours sublimes et simples, qui ne peuvent venir sur les lèvres qu'en présence des dangers mêmes qui les inspirent. Aussi cet événement est un de ceux par lesquels le Seigneur voulut se déclarer, jusque sur les rives de l'Euphrate, le Dieu d'Israel; il fait partie du plan que la Providence a rempli par le ministère de Daniel; c'est, comme l'affreuse maladie de Nébucadnetsar, un des secours, une des consolations, une des garanties accordées en dédommagement de la captivité, et nous avons vu que pendant ces soixante-dix ans il fallait qu'Israel en reçût pour ne pas cesser d'être Israel. Dans un dessein si grand et si beau, est-il donc déraisonnable de croire que la main toute-puissante qui alluma le soleil dans l'espace, puisse éteindre un moment l'effet du feu sur la terre, et le Dieu qui s'est montré dans le buisson d'Horeb, n'était-il pas du temps de Daniel le même qu'au siècle de Moïse!

» On a demandé comment les trois amis, seuls parmi les Juifs de Babylone, sont accusés et punis ; on a oublié que le décret du roi ne convoquait à cette folle apothéose que les grands et les seigneurs de la cour (*Dan.*, III, 2, 3). On s'est étonné aussi de l'absence du nom de Daniel dans cette histoire, c'est là une de ces objections tout à fait hypothétiques que la saine critique s'interdit; les causes les plus simples, une maladie, une absence, expliquent comment Daniel n'a point partagé le danger de ses amis, et l'omission de son nom indique que le récit a été rédigé en un temps assez voisin de l'événement, pour que personne ne s'étonnât de ne l'y trouver point.

» La conduite de ces trois martyrs de l'ancienne alliance, dignes de ce nom, quoiqu'ils n'aient pas souffert, est un des plus admirables exemples de fidélité religieuse que la persécution ait produits. Sans parler du courage avec lequel ils bravent la mort la plus affreuse que la rage des méchants aient imaginée, c'est peu de croire; leur foi offre ce touchant et beau caractère d'espérer la délivrance et de suivre son devoir, que Dieu la refuse ou l'accorde dans ce monde. O roi, notre Dieu peut nous délivrer de ta main, voilà l'attente et la confiance ; sinon, sache que nous ne servirons point tes dieux, voilà la résignation. Il est juste et doux d'espérer, mais il est plus difficile et plus nécessaire de se soumettre; car l'espérance n'est pas toujours possible et la résignation est toujours indispensable. »]

ANANIAS, de la tribu de Benjamin, qui, au retour de la captivité de Babylone, fit bâtir une partie des murs de Jérusalem (a).

ANANIAS, marchand juif, qui convertit au judaïsme Izate, fils de Monobaze, roi des Adiabéniens (b). Orose (c) veut qu'Ananias ait été chrétien, et qu'il ait converti Izate à notre sainte religion. *Voyez* ci-devant ADIABÈNE. Cette conversion arriva vers l'an 41 de J.-C.

ANANIAS, fils de Nébédée, souverain pontife des Juifs. Il succéda à Joseph, fils de Camith (d), l'an du monde 4050, et il eut pour successeur Ismael, fils de Fabée, l'an du monde 4066, et 66 de J.-C., 63 de l'ère vulgaire. Quadratus, gouverneur de Syrie, étant venu dans la Judée à l'occasion des bruits qui étaient entre les Samaritains et les Juifs, envoya à Rome le grand-prêtre Ananias (e), pour rendre compte de sa conduite à l'empereur Claude. Il sut si bien se justifier qu'il revint absous.

Saint Paul ayant été arrêté à Jérusalem par le tribun des troupes romaines qui gardaient le temple (f), lui déclara qu'il était citoyen romain, ce qui obligea ce tribun à le traiter avec quelque distinction. Et comme il ne savait pas de quoi il était accusé par les Juifs, il fit assembler dès le lendemain les prêtres, et mit saint Paul au milieu d'eux pour s'expliquer. Saint Paul leur dit : *Mes frères, j'ai vécu jusqu'ici devant Dieu dans une bonne conscience;* il n'en dit pas davantage. Et le grand-prêtre Ananias ordonna à ceux qui étaient près de lui de le frapper sur le visage. L'Apôtre lui répliqua : *Dieu vous frappera, muraille blanchie, vous êtes assis comme mon juge pour me juger selon la loi, et vous me faites frapper contre la loi. Ceux qui étaient présents lui dirent : Vous outragez de paroles le grand-prêtre de Dieu. Il répondit : Mes frères, je ne savais pas qu'il fût grand-prêtre, car il est écrit : Vous ne maudirez point le prince de votre peuple.*

Après cela saint Paul sachant que l'assemblée était composée de pharisiens et de saducéens, se mit à crier : *Mes frères, je suis pharisien et fils de pharisien, et je ne suis ici appelé en jugement que pour la résurrection des morts.* A ces mots l'assemblée se partagea, et le tribun craignant qu'ils ne missent Paul en pièces, le retira du milieu d'eux. Le lendemain plus de quarante hommes se dévouèrent, et firent vœu de ne boire ni manger qu'ils n'eussent tué Paul. Ils avertirent les prêtres de leur résolution, et les prièrent de faire naître quelque occasion, pour engager le tribun à faire de nouveau paraître Paul devant eux, afin qu'ils le missent à mort. Mais saint Paul ayant fait savoir ce complot au tribun, celui-ci le fit mener à Césarée, afin que Félix, gouverneur de la province, prît connaissance de son affaire.

Lorsque les prêtres surent qu'il était arrivé à Césarée, le grand-prêtre Ananias et quelques autres Juifs s'y rendirent pour

(a) II *Esdr.* XI, 33.
(b) *Joseph. Antiq. l.* XX, *c.* I.
(c) *Oros. l.* VII, *c.* VI.

(d) *Antiq. l.* XX, *c.* III.
(e) *Antiq. l.* XX, *c.* V.
(f) *Act.* XXII, 23, 24; XXIII, 1, 2, 3, etc.

l'accuser (*a*): mais l'affaire fut remise, et saint Paul demeura deux ans en prison à Césarée. La prédiction qu'il avait faite à Ananias, que Dieu le frapperait, s'accomplit de cette sorte: Albin, gouverneur de Judée étant venu dans le pays, Ananias trouva moyen de le gagner par ses libéralités (*b*). Il était regardé comme le premier de sa nation, à cause de ses grands biens, de ses amis et de ses grandes richesses. Mais il avait des gens fort violents, qui prenaient de force et pillaient à la campagne les dîmes qui appartenaient aux prêtres. Ils faisaient tout cela impunément, à cause du grand crédit que ses richesses lui avaient acquis à Jérusalem.

Dans ce même temps plusieurs troupes d'assassins infestaient la Judée et y commettaient mille ravages; dès que quelques-uns de leurs compagnons étaient tombés entre les mains des gouverneurs de la province, et qu'on était prêt à leur faire souffrir le dernier supplice, ils ne manquaient pas d'arrêter quelques-uns des domestiques ou des parents du grand-prêtre Ananias, afin que ce pontife s'employât à procurer la liberté à leurs compagnons, pour tirer de leurs mains ceux qu'ils détenaient. Ainsi ils prirent un jour un des fils d'Ananias, nommé Eléazar, et ne le relâchèrent qu'après qu'on leur eut remis dix de leurs compagnons. Cette licence fut cause que leur nombre s'augmenta considérablement, et que le pays se vit exposé à mille ravages.

Enfin Eléazar, son fils, s'étant mis à la tête d'un parti de mutins, qui s'était rendu maître du temple (*c*), et qui défendait d'offrir des sacrifices pour l'empereur, et les assassins s'étant joints à lui il abattit la maison de son père, et ce souverain sacrificateur s'étant caché avec son frère dans les canaux du palais royal, et ayant été découvert par les séditieux, l'un et l'autre furent tués, sans que ceux de la faction eussent égard qu'Ananie était père de leur chef. Ainsi Dieu frappa cette muraille blanchie tout au commencement de la guerre des Juifs. Il faut bien distinguer ce que dit Josèphe d'Ananie souverain pontife, de ce qu'il raconte du même Ananie déposé du pontificat, pour ne pas tomber dans la faute de ceux qui en ont fait deux personnes.

ANANIAS, surnommé *le Saducéen* (*d*), fut un des plus ardents défenseurs de la révolte des Juifs contre les Romains. Il fut envoyé par Eléazar, chef des factieux, à Métilius, capitaine des troupes romaines, qui était renfermé dans le palais royal de Jérusalem, pour lui donner parole de la part des rebelles, qu'on lui accorderait la vie, à lui et à ses gens, à condition qu'il sortirait de la place, et qu'il rendrait les armes. Mais Métilius s'étant rendu à ces conditions, les factieux n'y eurent aucun égard: ils égorgèrent tous les Romains, à l'exception de Métilius, qui promit de se faire Juif (*e*). Ce fut le même Ananias qui fut député par Eléazar vers les Iduméens (*f*) pour les inviter à venir à Jérusalem au secours des rebelles, contre Ananus, qu'ils accusaient de vouloir livrer la ville aux Romains. Ceci arriva l'an de J.-C. 67.

ANANIAS, fils de Masbal, de la race des prêtres, et originaire d'Emmaüs, fut mis à mort par Simon, chef d'un parti de mécontents. Il fut tué avec quinze autres Juifs des principaux de la ville (*g*), pendant le dernier siége de Jérusalem par les Romains.

ANANIAS, un des premiers chrétiens de Jérusalem, qui s'étant converti avec sa femme Saphire, vendit son héritage, et mit à part une partie du prix, puis vint apporter le reste à saint Pierre, disant que c'était tout ce qu'il l'avait vendu. Mais l'Apôtre à qui le Saint-Esprit avait révélé sa tromperie, lui en fit de grands reproches, et lui dit que c'était au Saint-Esprit qu'il avait menti et non aux hommes. En même temps Dieu frappa Ananie, et il tomba mort aux pieds de l'Apôtre (*h*). Peu d'heures après, Saphire, sa femme, arriva, et saint Pierre lui ayant fait la même demande qu'à son mari, elle fit aussi un mensonge, et fut frappée de mort comme lui. Cela arriva l'an 33 ou 34 de l'ère vulgaire, peu de temps après l'Ascension du Sauveur.

On demande en quoi consistait le péché d'Ananie et de Saphire, et si leur faute fut punie de la damnation éternelle, ou simplement de la mort corporelle. Quant à la première question, plusieurs anciens (*i*) ont cru que les premiers fidèles embrassant le christianisme, et prenant la résolution de vendre leurs héritages, cette résolution enfermait une espèce de vœu, au moins implicite, de ne s'en rien réserver, mais de mettre tout en commun; et qu'Ananie et Saphire ayant violé ce vœu, avaient commis une espèce de parjure et de sacrilége, en se réservant quelque chose de ce qu'ils avaient vendu. Ceux qui sont dans cette opinion, ne doutent point qu'Ananie et Saphire n'aient commis un péché mortel. Si vous ajoutez à cela le mensonge qu'ils firent au Saint-Esprit, et l'injure qu'ils firent à Dieu, en le tentant, et en doutant en quelque sorte de son pouvoir, leur faute paraîtra encore plus grande.

Mais on n'en doit pas conclure absolument qu'ils aient été damnés, puisque Dieu put leur inspirer une vive douleur de leur faute, et les punir d'une mort temporelle, pour leur épargner des supplices éternels, qu'ils auraient mérités, s'ils étaient morts dans l'endurcissement et dans l'impénitence. Ori-

(*a*) *Act.* xxiv.
(*b*) *Joseph. Antiq. l.* XX, *c.* viii.
(*c*) *Joseph. l.* II *de Bello*, *c.* xxxviii, *p.* 812.
(*d*) *De Bello*, *l.* II, *c.* xviii, *seu* 32, *p.* 812, 813, *c.* i.
(*e*) L'an de Jésus-Christ 66.
(*f*) *Joseph. l.* IV *de Bello*, *c.* vi, *seu* xv *in Gr. p.* 877
(*g*) *Joseph. de Bello*, *l.* VI, *c.* xv, *seu* ??, *p* 938, *f.*

(*h*) *Act.* v, 1, 2, 3 et seq.
(*i*) *Hieronym. Epist.* 8. *Basil. serm.* 1 *de Instit. Monach. Chrysost. et Oecumen. in Act.* v. *Cyprian. l.* III, *ad Quirin. Aug. serm. olim* 10 *de Diversis, nunc* 148, *n.* 2. *Gregor. Mag. l.* I. *Registri Ep. olim* 31, *nunc* 34. *Sanct. Tirin. Cornel Grot.*, etc.

gène (*a*), saint Jérôme (*b*), saint Augustin (*c*), Pierre de Damien (*d*), et quelques modernes (*e*), ont suivi cette opinion, qui est favorable au salut d'Ananie. Mais saint Chrysostome (*f*), saint Basile (*g*) et quelques autres sont dans un sentiment tout contraire. On ne voit dans eux aucune marque de pénitence, et il n'y a aucune distance entre leur crime et leur mort (1). Le plus sûr est de laisser à Dieu la décision de ces sortes de questions, qui sont plus curieuses que nécessaires.

ANANIAS, disciple de Jésus-Christ, demeurant à Damas, auquel le Seigneur dit dans une vision (*h*), d'aller trouver Paul nouvellement converti, et arrivé à Damas. Ananie répondit: *Seigneur, j'ai entendu dire à plusieurs combien cet homme a fait de maux à vos saints dans Jérusalem, et même il a reçu un pouvoir des princes des prêtres de cette ville, d'emmener prisonniers tous ceux qui invoquent votre nom.* Mais le Seigneur lui dit: *Allez le trouver, car cet homme est un instrument que j'ai choisi pour porter mon nom devant les Gentils, devant les rois, et les enfants d'Israel; et je lui montrerai combien il aura à souffrir pour mon nom.* Ananie alla donc dans la maison où Dieu lui avait dit qu'était Paul; il lui imposa les mains, et lui dit: *Saul, mon frère, le Seigneur* Jésus, *qui vous est apparu dans le chemin, m'a envoyé pour vous rendre la vue, et pour vous donner le Saint-Esprit.* Aussitôt il tomba de ses yeux comme des écailles, il recouvra la vue, et s'étant levé, il fut baptisé.

On ne sait de la vie de saint Ananie, que la seule circonstance que nous venons de raconter. Le livre des Constitutions apostoliques (*i*) ne le croit que laïque; Oecuménius (*j*), et quelques nouveaux croient qu'il était diacre; saint Augustin (*k*) veut qu'il ait été prêtre, puisqu'il est dit que saint Paul lui fut renvoyé, afin qu'il reçût par sa main le sacrement dont Jésus-Christ a laissé la dispensation au sacerdoce de son Eglise. Les nouveaux Grecs soutiennent qu'il était du nombre des soixante et dix disciples, qu'il fut fait évêque de Damas, et qu'ayant remporté la couronne du martyre, il fut enterré dans la même ville. On y voit une fort belle église où il est enterré, et où les Turcs, qui en ont fait une mosquée, ne laissent pas de conserver beaucoup de respect pour son tombeau. Les Grecs font sa fête le premier jour d'octobre, et les Latins le 25 de janvier.

ANANIAS. C'est ainsi que quelques anciens (*l*) appellent *saint Anian*, premier évêque d'Alexandrie après saint Marc. — [*Voyez* ANIANUS.]

* ANANIAS, fils du parfumeur, selon la Vulgate; des parfumeurs, selon l'Hébreu; de Rokeim, disent les Septante; peut-être de Rokeia, supposent quelques commentateurs. *Néh.*, III, 8.

ANANUS, fils de Seth, grand-prêtre des Juifs, est nommé *Anne* dans l'Evangile (*m*). Il posséda la grande sacrificature pendant onze ans (*n*); ayant succédé à Joazar, fils de Simon, il eut pour successeur Ismael, fils de Phabi. Après sa déposition de la grande sacrificature, il en conserva le titre, et eut encore beaucoup de part aux affaires. Il est dénommé comme grand-prêtre avec Caïphe, lorsque saint Jean entra dans l'exercice de sa mission (*o*), quoiqu'alors il ne fût plus grand-prêtre en exercice. Il était beau-père de Caïphe, et Jésus-Christ fut d'abord mené chez Anne, après qu'il eut été arrêté au jardin des Oliviers (*p*). Josèphe (*q*) remarque, qu'Ananus fut considéré comme un des plus heureux hommes de sa nation, ayant eu cinq de ses fils grands-prêtres, et ayant lui-même possédé cette grande dignité pendant plusieurs années: bonheur qui n'était encore arrivé à personne.

ANANUS, fils du grand-prêtre Ananus, dont nous venons de parler, (*r*) fut grand-prêtre pendant trois mois, l'an 62 de J.-C. Josèphe le dépeint comme un homme extrêmement hardi et entreprenant, de la secte des Saducéens, qui ayant cru trouver le temps favorable après la mort de Festus, gouverneur de Judée, et avant l'arrivée d'Albin, son successeur, assembla le Sanhédrin, et y fit condamner saint Jacques, frère ou parent de Jésus-Christ selon la chair, évêque de Jérusalem, et quelques autres comme coupables d'impiété, et les livra pour être lapidés. Cette entreprise déplut extrêmement à tous les gens de bien de Jérusalem, et ils envoyèrent secrètement vers Agrippa, qui venait d'Alexandrie en Judée, pour le prier de faire défense à Ananus de rien entreprendre dans la suite de semblable. Le roi pour punir sa hardiesse, lui ôta le pontificat, après trois mois, et le donna à Jésus, fils de Damnaüs. Presqu'en même temps le gouverneur Albinus, qui était en chemin pour venir d'Alexandrie à Jérusalem, ayant aussi été informé du procédé d'Ananus, lui écrivit des lettres menaçantes, et lui dit qu'il réprimerait sa hardiesse, dès qu'il serait arrivé dans la ville.

Il y a assez d'apparence (*s*) que c'est ce même Ananus, qui en l'an 66 de J.-C. fut

(*a*) *Origen. in Matth. edit. Huet. p.* 383.
(*b*) *Hieronym. Epist. ad Demetriad.*
(*c*) *Aug. serm.* 148, *et l.* III, *c* I, *contra Parmen.*
(*d*) *Petr. Damiani lib. de Contemptu sæculi, c.* III.
(*e*) *Sanct. Salmeron. Carthus. a Lapide.*
(*f*) *Chrysost. in Act.* V.
(*g*) *Basil. serm.* 1 *de Instit. Monach.*
(*h*) *Act.* IX, 10.
(*i*) *Constit. Apost. l.* VIII, *c. ult.*
(*j*) *Oecumen. in Act.* IX, *ex Canone supra citato.*
(*k*) *Aug. qu. l.* II *c.* 40
(*l*) *Eutychii Annal Alex. Sophronius, Nicephor. in cod. Ms. Chronograph. apud Selden. not. in Eutych Annal.* p. 3, 4.
(*m*) *Luc.* III, 2. *Joan.* XVIII, 13, 24.
(*n*) Depuis l'an du monde 4016 jusqu'en 4027.
(*o*) *Luc.* III, 2.
(*p*) *Joan.* XVIII, 13.
(*q*) *Joseph. Antiq. l.* XX, *c.* VIII, *p.* 907.
(*r*) *Antiq. l.* XX, *c.* VIII, *p.* 698.
(*s*) Voyez M. de Tillemont, note 25, sur la ruine des Juifs.
(1) Suivant Grotius, le péché d'Ananie et de sa femme est le péché contre le Saint-Esprit, comme ceux de Pharaon et de Coré. Grotius *in Mat.*

nommé par le conseil des Juifs pour gouverneur de Jérusalem. Josèphe (*a*) loue extrêmement la prudence de ce gouverneur et en parle comme d'un homme très-juste, aimant extrêmement la paix, zélé pour le bien public, très-vigilant et très-attentif aux intérêts de son peuple, qualités qui sont assez différentes de celles qu'il lui a attribuées en parlant de la mort de saint Jacques, évêque de Jérusalem (*b*). Mais l'âge avait pu mûrir ce feu et cette hardiesse excessive qu'il blâme dans sa jeunesse.

Les Zélateurs qui étaient maîtres du temple, ayant invité les Iduméens à venir défendre Jérusalem (*c*) contre Ananus, que l'on voulait rendre suspect, comme étant d'intelligence avec les Romains; Ananus leur fit fermer les portes; mais les Iduméens étant entrés la nuit pendant un grand orage, commencèrent à chercher Ananus, et l'ayant aisément trouvé, ils le massacrèrent avec insulte et laissèrent son corps exposé aux bêtes, et privé de l'honneur de la sépulture. Josèphe (*d*) dit que la mort d'Ananus fut le commencement de la ruine de Jérusalem et que ses murailles et ses plus forts remparts furent en quelque sorte renversés, dès que cet homme dans la sage conduite duquel consistait toute l'espérance de leur salut, fut si indignement sacrifié. Cela arriva l'an 67 de J.-C.

ANANUS, natif de Lydda, capitaine des Juifs, étant accusé devant Quadratus comme coupable de la division qui était arrivée entre les Juifs et les Samaritains, fut envoyé à Rome avec le grand-prêtre Ananias, pour rendre compte de sa conduite à l'empereur Claude (*e*).

ANANUS, fils de Jonathas, fit ce qu'il put pour empêcher que les Juifs ne se révoltassent contre les Romains. Il voulut même, avec quelques autres, introduire Cestius dans la ville; mais les Romains ayant été découverts par les factieux, ils furent chassés à coups de pierres de dessus les murs, et obligés de se sauver dans leurs maisons (*f*).

ANANUS, natif d'Ammaüs, fut un des gardes de Simon, chef des rebelles; il vint se rendre à Tite avec un nommé Archélaüs, fils de Magadati (*g*). Tite les reçut avec sa clémence ordinaire; mais comme il vit que ce n'était que la pure nécessité qui les obligeait à se rendre, il ne les traita pas comme il avait fait les autres Juifs qui avaient eu recours à lui; il se contenta de leur donner la vie et de les laisser aller. Il avait d'abord résolu de les faire mourir, comme des méchants qui abandonnaient la défense de leur patrie, après l'avoir mise tout en feu.

ANARCHIE, ce terme est grec (*h*), et signifie proprement *un interrègne*, ou l'état d'une ville, d'une république, d'un état où il n'y a ni chef, ni roi, ni souverain. Par exemple, dans l'Ecriture il est dit en quelques endroits : (*i*) *En ce temps-là il n'y avait point de rois dans Israel ; mais chacun y faisait ce qu'il jugeait à propos.* C'est là la vraie peinture d'une *anarchie*. La première anarchie que l'on connaisse dans la république des Hébreux, est celle qui suivit la mort de Josué. Ce grand homme étant mort sans désigner de successeur, et le peuple n'ayant point choisi de chef en sa place, le gouvernement fut entre les mains des Anciens des tribus, qui gouvernèrent chacun suivant son esprit (*j*).

Après la mort de ces Anciens, l'anarchie fut encore plus grande ; et on croit communément que ce fut durant cet intervalle qu'arrivèrent les histoires racontées à la fin du livre des Juges ; savoir : l'histoire de Michas et de l'idole qu'il érigea dans sa maison (*Judic.*, XVII); celle des Danites, qui quittèrent leur pays pour aller s'établir à Laïs (*Judic.*, XVIII), et enfin l'histoire du lévite, dont la femme fut déshonorée à Gabaa ; ce qui fut suivi de la guerre des douze tribus contre celle de Benjamin (*Judic.*, XIX, XX, XXI). Nous comptons avec Ussérius, environ vingt-deux ans d'anarchie, depuis la mort de Josué, l'an du monde 2569, jusqu'à la première servitude des Hébreux sous Chusan Rasathaïm, l'an du monde 2591. Nous donnons environ quinze ans au gouvernement des Anciens, après la mort de Josué, et sept ans d'anarchie depuis ce temps jusqu'à la domination de Chusan Rasathaïm, roi de Mésopotamie (*Judic.*, III), commencée en 2591 et terminée en 2599 par la valeur d'Othoniel.

Il est bon de remarquer que rien n'est plus embarrassé dans la chronologie, que les anarchies qui sont arrivées, surtout sous les Juges, chacun les compte à sa manière. Nous avons suivi Ussérius, que l'on peut consulter, aussi bien que la table chronologique qui est à la tête de ce Dictionnaire. Sous les Rois, on prétend qu'il y a un interrègne de onze ou douze ans entre Jéroboam II et Zacharie; mais nous croyons avoir montré le contraire dans notre supplément. Quelques-uns mettent encore une anarchie après le règne de Phacée, mais nous n'en voyons pas la preuve. La captivité de Babylone n'est pas proprement une anarchie ; c'est une dispersion et une captivité totale de toute la nation Juive

ANATH, père de Samgar, juge d'Israel. *Judic.*, III, 31.

ANATHEME, est un mot grec (*k*) qui signifie ce qui est mis à part, séparé, dévoué. Il se prend principalement pour marquer le retranchement et la perte entière d'un

(*a*) *Joseph. l.* II *de Bello*, *c.* XLII, *p.* 822, *c.*, etc.
(*b*) *Idem de Bello*, *l.* IV, *c.* XVII, *p.* 881 ; *c.* XI, *p.* 872; *c.* XVIII, *p.* 883.
(*c*) *Joseph. de Bello*, *l.* IV, *c.* XVII et XVIII.
(*d*) *De Bello*, *l.* IV, *c.* XVIII, *p.* 882.
(*e*) *Antiq. l.* XX, *c.* V.
(*f*) *De Bello*, *l.* II. seq. 20. seu *c.* XXIV, *p.* 819. *g.*
(*g*) *De Bello*, *l.* VII, *p.* 956, *c.* 9, seq. ay. *In Latino*, *c.* VII.

(*h*) Ἀναρχία, *Anarchia. Ubi nullus imperat.*
(*i*) *Judic.* XVII, 6 ; XVIII, 1, 31 ; XXI, 24.
(*j*) Josué mourut en 2561. Les Anciens gouvernèrent environ 15 ans, jusque vers l'an du monde 2576, et l'anarchie fut entière pendant environ 8 ans, jusque vers l'an 2591, avant Jésus-Christ 1409, avant l'ère vulg. 1413.
(*k*) Ἀνάθεμα, *ab* ἀνατίθημι.

homme séparé de la communion des fidèles, ou du nombre des vivants, ou des priviléges de la société ; ou le dévouement d'un homme, d'un animal, d'une ville, ou d'autre chose, à être exterminé, détruit, livré aux flammes et en quelque sorte anéanti.

Le mot hébreu *cherem* (*a*) signifie proprement dans la langue sainte, perdre, détruire, exterminer, dévouer, anathématiser. Moïse veut qu'on dévoue à l'anathème et qu'on extermine ceux qui sacrifient aux faux dieux (*b*). Dieu ordonne que l'on dévoue à l'anathème les villes des Chananéens qui ne se rendront pas aux Israélites (*c*). Achan ayant détourné à son usage quelque chose du butin de Jéricho que le Seigneur avait dévoué à l'anathème, fut exterminé lui et sa famille, ses animaux, ses meubles, sa tente, et tout ce qui était à lui (*d*). Il fut lapidé et consumé par le feu. — [*Voyez* ACHAN]

Le nom de *cherem*, ou d'*anathema*, se prend aussi quelquefois pour une chose consacrée, vouée, offerte au Seigneur, de telle sorte qu'on ne puisse plus l'employer à des usages communs et profanes (*e*). *Tout ce qui est dévoué au Seigneur, soit que ce soit un homme, ou une bête, ou un champ, ne se vendra point, et ne pourra être racheté. Tout ce qui aura ainsi été dévoué au Seigneur, sera d'une sainteté inviolable. Tout ce qui aura été dévoué par un homme*, si c'est un animal, *ne se rachètera point, mais il faudra nécessairement qu'il meure*. Il y en a même qui prétendent que les personnes ainsi dévouées étaient mises à mort ; ce dont on a un exemple mémorable dans la fille de Jephté, qui fut immolée au Seigneur par son père (*Judic.*, XI, 29, etc.). *Voyez* notre Dissertation sur le vœu de Jephté à la tête du livre des Juges. [*Voyez* aussi l'article de JEPHTHÉ, ci-après]. Quelquefois toute la nation dévouait quelqu'un, ou quelques villes. Par exemple, les Israélites dévouèrent le pays du roi d'Arad (*f*). Le peuple assemblé à Maspha (*g*) dévoua à l'anathème quiconque ne marcherait pas contre ceux de Benjamin, pour venger l'outrage fait à la femme du jeune lévite (*h*). Saül dévoua à l'anathème quiconque mangerait quelque chose avant le coucher du soleil, dans la poursuite des Philistins (*i*). Il paraît par l'exécution de tous ces dévouements, qu'il s'agissait de faire mourir ceux qui s'y trouvaient enveloppés.

Quelquefois des personnes se dévouaient elles-mêmes, si elles n'exécutaient quelque chose. Par exemple, dans les Actes des Apôtres (*j*), plus de quarante hommes se dévouèrent à l'anathème, qu'ils ne mangeraient ni ne boiraient qu'ils n'eussent fait mourir saint Paul. Les Esséniens (*k*) s'engageaient par les plus horribles serments à observer les statuts de leur secte ; et ceux qui tombaient dans quelque faute considérable, étaient chassés de leurs assemblées, mouraient d'ordinaire misérablement de faim, et étaient obligés de brouter l'herbe comme les bêtes, n'osant pas même recevoir la nourriture qu'on pouvait leur offrir, parce que les vœux qu'ils avaient faits, les engageaient à n'en pas user.

Moïse (*l*) et saint Paul (*m*) se sont en quelque sorte anathématisés eux-mêmes, ou du moins ont souhaité d'être anathèmes pour leurs frères. Moïse dit au Seigneur qu'il le conjure de pardonner aux Israélites, sinon qu'il l'efface de son livre, du livre de vie. Et saint Paul dit qu'il aurait désiré d'être lui-même anathème pour ses frères les Israélites, plutôt que de les voir exclus de l'alliance de Jésus-Christ par leur endurcissement et leur malice. L'excommunication, l'anathème, le retranchement, sont la plus grande peine qu'un homme puisse souffrir en ce monde, soit qu'on l'entende d'une mort violente et honteuse, soit qu'on l'explique de l'excommunication et de l'éloignement de la société des saints et de la participation de leurs prières et des choses saintes ; soit enfin qu'on l'entende de la réprobation ou malheur éternel ; car les interprètes sont partagés sur ces textes. Mais ils conviennent que Moïse et saint Paul ont donné dans ces occasions les preuves les plus sensibles de la charité la plus grande et la plus parfaite, et qu'ils ont exprimé par l'exagération la plus hardie et la plus forte, l'ardent désir qu'ils avaient de procurer le bonheur de leurs frères, et de les garantir du souverain malheur.

L'excommunication était aussi une espèce d'anathème chez les Hébreux comme chez les Chrétiens. Il y avait divers degrés d'excommunication dont le plus grand était l'anathème, par lequel l'excommunié était privé, non-seulement de la communion des prières et de la participation des choses saintes, mais aussi de l'entrée de l'église et de la compagnie des fidèles. Parmi les Hébreux, ceux qui étaient excommuniés ne pouvaient plus faire aucune fonction publique de leurs emplois ; ils ne pouvaient être ni juges ni témoins, ni faire les cérémonies des funérailles, ni circoncire leurs propres fils, ni s'asseoir dans la compagnie des autres hommes plus près que de quatre coudées. On ne leur rendait pas les devoirs publics des funérailles, et s'ils mouraient dans l'excommunication, on laissait une grosse pierre sur leurs tombeaux, ou même on lapidait leurs sépulcres, et on y amassait une grande quantité de pierres, comme l'on fit sur le corps d'Achan (*n*) et sur celui d'Absalom (*o*). On peut voir Selden *de Jure nat. et gent. l.* IV *c.* 1. — [*Voyez* EXCOMMUNICATION.]

(*a*) חרם *Cherem*.
(*b*) *Exod*. XXII, 19.
(*c*) *Deut*. VII, 2, 26 ; XX, 17.
(*d*) *Josue* VI, 17, 21 ; VII, 1, 2, etc.
(*e*) *Levit*. XXVII, 28, 29.
(*f*) *Num*. XXI, 2, 3.
(*g*) *Judic*. XXI, 5.
(*h*) *Judic*. XIX.
(*i*) I *Reg*. XIV, 24.
(*j*) *Act*. XXIII, 12, 13.
(*k*) *Joseph. de Bello*, *l*. II, *c*. XII, *p*. 786 *g*. 787 *a*.
(*l*) *Exod*. XXXII, 31.
(*m*) *Rom*. IX, 3.
(*n*) *Josue* VII, 26.
(*o*) II *Reg*. XVIII, 27.

ANATHOTH, ville de la tribu de Benjamin (*a*), éloignée de Jérusalem de trois milles selon Eusèbe (*b*) et saint Jérôme (*c*), ou de vingt stades selon Josèphe (*d*). C'était la patrie du prophète Jérémie. [Peut-être était-elle aussi celle d'Abiathar ou Achimélech que Salomon destitua de la souveraine sacrificature; du moins c'est à Anathoth que le monarque (III *Reg.* II, 26) exila le pontife]. Elle avait été donnée aux lévites de la famille de Caath pour leur demeure et pour être une ville de refuge. Cette ville [dont on voyait encore la tour du temps de saint Jérôme,] est entièrement ruinée. — [Elle n'était plus, lors de la première croisade, qu'un village, «que Guillaume de Tyr appelle mal à propos Emmaüs (1).» On y voit encore, dans la première moitié du XIX[e] siècle, «la nef et le toit d'une église bâtie au temps des croisades. Cette église était, dans le XVIII[e] siècle, desservie par les pères Latins du Saint-Sépulcre; mais ceux-ci, en butte à la barbarie des habitants, ont été forcés de l'abandonner. Les traditions nous apprennent que dans une seule nuit, quatorze prêtres furent égorgés (2).» Ce village s'appelle aujourd'hui Jérémie ou Saint-Jérémie; les voyageurs s'y arrêtent à cause de sa fontaine. «L'église, maintenant mosquée, paraît avoir été construite avec magnificence dans le temps du royaume de Jérusalem, sous les Lusignan. Le village est composé de quarante à cinquante maisons assez vastes, suspendues sur le penchant des deux coteaux qui embrassent la vallée. Quelques figuiers disséminés et quelques champs de vignes annoncent une espèce de culture; nous voyons des troupeaux répandus autour des maisons (3).» C'est du village de Saint-Jérémie que Tancrède partit pour délivrer Jérusalem, «qui n'en est qu'à une distance de six milles (4).» Partant de ce village, après une heure et demie de marche à travers de mauvais chemins, on arrive dans la vallée du Térébinthe, d'où il y a encore trois milles pour arriver à Jérusalem (5). Comment la ville d'Anathoth pouvait-elle être au N.-E. de Jérusalem, comme le disent les cartes et Barbié du Bocage?]

ANATHOTH, huitième fils de Béchor (I. *Par.* VII, 8), qui était fils de Benjamin.

ANCHIALE, *Anchialum.* Ce terme est célèbre parmi les critiques qui ont travaillé sur les affaires des Juifs; il se trouve dans Martial (*e*); *Jura, Verpe, per Anchialum. Jure, circoncis, pur Anchiale.* Qui est cet Anchiale? Est-ce le nom du vrai Dieu ou d'un faux dieu? Et pourquoi demande-t-on aux Juifs qu'ils aient à jurer par Anchiale? Ce peuple méprisé et haï des païens au milieu desquels il vivait, prenait part aux affaires et entrait dans le commerce; mais on se défiait beaucoup de leur bonne foi, et comme ils avaient une créance différente de celle des païens, on ne se contentait pas qu'ils fissent les serments ordinaires, on les obligeait de jurer par leurs propres dieux, comme aujourd'hui parmi nous on les oblige de jurer sur leurs livres sacrés, quand on veut s'assurer de leur parole. La question est donc de savoir ce que c'est qu'*Anchiale*; si c'est un nom ou une épithète de Dieu.

Il est certain que le jurement le plus ordinaire des Juifs est *Vive le Seigneur!* Ce serment se trouve en plusieurs endroits des livres saints (*f*). Le Seigneur lui même quand il fait un serment (*g*), n'ayant personne plus grand que lui par qui il puisse jurer, jure par sa propre vie: *Vivo ego, dicit Dominus.* Or, en hébreu, ce serment, vive le Seigneur, peut se prononcer ainsi: *Hachai-Elion* (*h*), par la vie du Très-Haut; ou *Ana-Chi-Eloa* (*i*), Ah! que le Seigneur vive; ou simplement, *Ha-Chi-El* (*j*), par la vie de Dieu; la terminaison latine *um* qui est à la fin d'*Anchialum*, ne faisant rien à la chose, non plus que la lettre *n* que le poëte y a mise, parce que dans la prononciation, en disant *Ha-chi-el* ou *al*, il semble qu'on prononce *Han-chi-al.*

Quelques-uns ont cru que l'on faisait jurer les Juifs par une statue de Sardanapale, érigée à Anchiale, ville de Cilicie; mais cela est tiré de trop loin.

D'autres (*k*) tirent *Anchialon* du grec *Anchialos*, qui signifie celui qui est près du rivage; comme si le Juif jurait par le Dieu qu'on adore sur le rivage; parce qu'en effet, les Juifs, hors de Jérusalem et de leur pays, allaient pour l'ordinaire faire leurs prières sur le bord des eaux. Enfin on a cru qu'il faisait son serment par le temple du Seigneur (*l*), *Heicaliah*: on sait que quelquefois les Juifs juraient par le temple (*m*): *Quicumque juraverit in templo* (ou *per templum*) *jurat in illo, et in eo qui habitat in ipso*, dit le Sauveur. Mais je trouve ces explications trop subtiles et trop peu naturelles. Un ancien exemplaire manuscrit qui appartenait à M. de Thou, porte: *Jura, Verpe, per Ancharium*, Jure, Juif, par l'âne; car on croyait, ou l'on feignait de croire que les Juifs adoraient cet animal (*n*).

> Judæus licet et porcinum numen adoret,
> Et Cilli summas advocet auriculas.

* ANCIEN DES JOURS, *Antiquus dierum*, L'ÉTERNEL est ainsi nommé par Daniel VII, 9, 13, 22.

(*a*) *Josue* xxi, 18.
(*b*) *Euseb. in Anathoth.*
(*c*) *Hieronym. in Jerem.* I, *et in Jerem* xxxi.
(*d*) *Joseph. Antiq. l.* X, *c.* x.
(*e*) *Martial. Epigr. l.* XI, *c.* xcv. *Ecce negas jurasque mihi per templa Tonantis. Non credo, jura, Verpe, per Anchialum.*
(*f*) *Judic.* viii, 19. *Ruth.* iii, 13. I *Reg.* xiv, 45, *et passim.*
(*g*) *Num.* xiv, 21. *Deut.* xxxii, 40. *Hebr.* vi, 13.
(*h*) חי עליון
(*i*) חי אני אלוה
(*j*) חי אל
(*k*) Le Moine. *Varia sacra t.* II, *p.* 58.
(*l*) היכל יה *Templum Dei.*
(*m*) *Matth.* xxiii, 21.
(*n*) *Petron. fragment.*
(1) Michaud, *Hist. des Croisades*, liv. IV, tom. I, pag. 311.
(2) Idem, *Correspondance d'Orient*, lettre XCIII, tom. IV, pag. 182.
(3) Lamartine, *Voyage en Orient*, tom. I, pag 405.
(4) Michaud, *Hist. des Cr.*, *ib.*
(5) Idem, *Corresp.*, *ibid.* p. 183.

ANCIENS D'ISRAEL. On entend sous ce nom les chefs des tribus, ou plutôt les chefs des grandes familles d'Israel, qui, dans les commencements, et avant que la république des Hébreux fût formée, avaient une espèce de gouvernement et d'autorité sur leur famille et sur tout le peuple. Par exemple, lorsque Moïse fut envoyé en Egypte pour délivrer Israel (*a*), il assembla les Anciens d'Israel, et leur dit que le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob lui avait apparu dans le désert, et lui avait ordonné de les tirer de l'Egypte. C'est toujours avec les Anciens d'Israel que Moïse et Aaron traitent, comme avec ceux qui représentaient toute la nation.

Lorsque le Seigneur voulut manifester sa gloire à Israel et donner la loi à Moïse, il lui dit (*b*) : *Prenez Aaron, Nadab et Abiu, ses fils, et les soixante-dix Anciens d'Israel, et montez vers le Seigneur*, jusqu'au pied de la montagne. Ils s'avancèrent jusque-là, ils virent le Dieu d'Israel, et sous ses pieds comme un ouvrage de saphire et comme un ciel lorsqu'il est serein ; mais ils ne montèrent pas sur la montagne, Moïse seul y monta avec Josué, et en partant il leur dit : *Attendez-nous ici jusqu'à ce que nous retournions ; s'il survient quelques difficultés, vous avez avec vous Aaron et Hur, vous la leur rapporterez.* On voit toujours dans la suite ce nombre de soixante-dix Anciens; mais il est à croire que comme il y avait douze tribus, il y avait aussi soixante-douze Anciens, six de chaque tribu, et qu'on a mis un nombre rond de soixante-dix, au lieu de soixante-douze; ou plutôt que Moïse et Aaron faisaient les soixante-onze et douzième, et qu'il n'y avait que quatre Anciens de la tribu de Lévi, eux non compris.

Quelques-uns (*c*) ont cru que ces soixante-dix Anciens d'Israel formaient dans l'Egypte une espèce de sénat pour gouverner et juger le peuple sous la dépendance du roi d'Egypte, et que de là est venu ce fameux Sanhédrin dont il est tant parlé dans les écrits des Juifs. Mais il est bien plus croyable que ces Anciens dans les commencements n'exerçaient, chacun sur leur tribu et tous ensemble sur tout le peuple, qu'une juridiction semblable à celle que les pères de famille exercent sur leurs enfants; une autorité d'amitié, de conseil, de persuasion, fondée sur l'obéissance respectueuse qui est due aux parents, plutôt qu'une autorité de contrainte et de force. Les commis établis sur les travaux des enfants d'Israel dans l'Egypte, ou selon l'Hébreu (*d*), les *Sotherim* étaient, selon quelques-uns, les mêmes que l'on vient de nommer Anciens d'Israel, qui jugeaient et qui commandaient le peuple. Les Septante traduisent *des écrivains*, des commissaires qui tenaient le rôle des ouvriers, qui leur partageaient leurs ouvrages, et qui avaient soin de les faire travailler.

Depuis l'arrivée de Jéthro dans le camp d'Israel, Moïse fit un changement considérable dans le gouvernement du peuple. Jusqu'alors Moïse avait seul jugé tout le peuple, et ce pénible emploi l'occupait tellement, qu'à peine avait-il le temps de respirer. Sur les remontrances de Jéthro, son beau-père (*e*), il établit sur tout Israel des chefs de mille, de cent, de cinquante et de dix hommes, afin qu'ils rendissent la justice au peuple en tout temps, et qu'ils rapportassent à Moïse tout ce qui se rencontrerait de plus difficile; mais cela ne subsista pas longtemps sans changement; car à l'occasion du murmure du peuple arrivé dans le campement surnommé *les Sépulcres de concupiscence* (*f*). Moïse établit soixante-dix Anciens d'Israel, auxquels Dieu communiqua une partie de l'esprit de Moïse; ils commencèrent à prophétiser et ne cessèrent plus. Et c'est là, selon la plupart des interprètes, le commencement du fameux Sanhédrin; mais pour soutenir ce sentiment, il faut faire bien des suppositions, afin de trouver dans Israel ce tribunal toujours subsistant.

Nous croyons que l'établissement des septante Anciens fait par Moïse, subsista non-seulement pendant la vie de ce législateur, mais encore sous le gouvernement de Josué, et même après sa mort, sous les Juges. Les Anciens du peuple et Josué jurent l'alliance avec les Gabaonites (*g*). Le même Josué, peu avant sa mort, renouvelle l'alliance avec le Seigneur, accompagné des *Anciens*, des princes, des chefs (*h*) et des maîtres. Après la mort de Josué et des *Anciens* qui lui survécurent (*i*), le peuple tomba sous diverses servitudes (1), d'où le Seigneur les tira par le moyen des Juges. On ne voit pas distinctement quelle autorité avaient les *Anciens* pendant tout ce temps, et encore moins sous les rois qui leur succédèrent. *Voyez* notre Dissertation sur la police et sur la justice des Hébreux, et ci-après l'article SANHÉDRIN.

ANDRE, capitaine des gardes de Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte, qui inspira à ce prince la résolution de donner la liberté à six-vingt mille Juifs qui demeuraient dans ses Etats. Il fut appuyé dans sa demande par Aristée, Zozibe et Tharentin, aussi gardes de Philadelphe. Tout cela n'est fondé que sur le récit d'Aristée dans son histoire des Septante interprètes, qui passe dans l'esprit de plusieurs savants pour une fable faite à plaisir. *Voyez* ARISTÉE.

ANDRE, apôtre de Jésus-Christ, était natif de Bethzaïde, et frère de saint Pierre. Il fut d'abord disciple de saint Jean-Baptiste, qu'il quitta pour suivre le Sauveur, après le témoignage que saint Jean lui rendit, en di-

(*a*) *Exod.* XII, 16; IV, 29, etc.
(*b*) *Exod.* XXIV, 1, 9, 10, 11.
(*c*) *Grotius in Exod.* IV, 29. *Bertram de Rep. Heb.*
(*d*) *Exod.* V, 14, 15. שוטרים; LXX. γραμματεῖς, *Scribæ*.
(*e*) *Exod.* XVIII, 21, 25, etc.
(*f*) *Num.* XI, 24, 35. An du monde 2516.
(*g*) *Josue* IX, 15.
(*h*) *Josue* XXIII, 2; XXIV, 1.
(*i*) *Josue* XXIV, 31.
(1) Un jeûne fut institué en mémoire de la mort des Anciens, successeurs de Josué. On l'observait le 4 ou le 5 du mois Sebath.

sant : *Vous êtes l'Agneau de Dieu qui ôtez les péchés du monde*. Il suivit le Sauveur avec un autre disciple de Jean, et alla dans la maison où logeait Jésus (*a*). Il y demeura depuis environ quatre heures du soir, jusqu'à la nuit. C'est le premier disciple que Jésus reçut à sa suite. André lui amena son frère Simon, ou Pierre, et ils passèrent un jour avec lui (*b*) ; après quoi ils allèrent aux noces de Cana, et enfin retournèrent à leur occupation ordinaire. Quelques mois après, Jésus les ayant rencontrés qui péchaient ensemble, les appela tous deux, et leur promit de les faire pêcheurs d'hommes. Ils quittèrent aussitôt leurs filets pour ne se séparer jamais de sa personne (*c*).

L'année suivante (*d*), Jésus-Christ étant dans le désert au delà de la mer de Galilée, demanda à ses disciples comment il donnerait à manger à cinq mille hommes qui l'avaient suivi. Saint André lui dit qu'il y avait là deux poissons et cinq pains d'orge (*e*). Peu de jours avant la Passion, quelques gentils ayant désiré voir Jésus-Christ, ils s'adressèrent à saint Philippe, qui en parla à saint André, et tous deux ensemble le dirent au Sauveur (*f*). Deux ou trois jours après, saint André et quelques autres apôtres demandèrent à Jésus-Christ quand la ruine du temple devait arriver. Voilà ce que l'Evangile nous apprend de ce saint apôtre.

[On publia sous le nom de saint André un *Evangile* et des *Actes*, que le concile de Rome, sous le pape Gélase, rejeta comme apocryphes. J'ignore s'il reste quelque chose de l'*Evangile de saint André*; quant à ses *Actes* qui étaient reçus par les Manichéens, saint Augustin dans son traité *de la Foi* contre ces hérétiques (1), en cite deux passages, qui étaient contraires au mariage. L'*Adversaire de la loi et des prophètes*, réfuté par le même Père (2), les avait allégués en plus d'un endroit. M. Dujardin, envoyé en Egypte par M. de Salvandy, ministre de l'instruction publique, a trouvé, entre autres manuscrits, une copie des *Actes* de saint André, écrite en dialecte saïdique.]

Quelques Anciens croient que saint André prêcha dans la Scythie (*g*). D'autres (*h*) assurent qu'il prêcha dans la Grèce; mais les uns croient que ce fut dans l'Epire, les autres dans l'Achaïe, d'autres à Argos. Les nouveaux Grecs lui attribuent la fondation de l'Eglise de Byzance, ou Constantinople; ce qui n'est connu par aucun Ancien. Les actes de son martyre, qui sont assez anciens, mais que les critiques ne croient point originaux, portent qu'il fut martyrisé à Patras en Achaïe, ayant été condamné à mourir sur la croix, par Egée, proconsul de cette province. On ne sait point en quel temps il a été martyrisé; mais tous les martyrologes anciens et nouveaux des Grecs et des Latins conviennent à mettre sa fête le 30 de novembre. Son corps fut enterré à Patras, où il avait été crucifié. De là il fut transporté à Constantinople, où il fit grand nombre de miracles (*i*). On voit aujourd'hui dans l'église de Saint-Victor, de Marseille, une croix que l'on croit être celle où saint André fut attaché. Elle est de la figure d'une croix ordinaire; elle est enfermée dans une châsse d'agent. On ne sait pourquoi les peintres nous représentent la croix de saint André comme un X. Saint Pierre Chrysologue (*j*) dit qu'il a été crucifié à un arbre. Le faux saint Hippolyte assure qu'il l'a été à un olivier (*k*). Toutefois la tradition qui le représente attaché à une croix de saint André est assez ancienne.

ANDRONIQUE, un des grands de la cour d'Antiochus Epiphane (*l*), fut laissé par ce prince pour gouverner en son absence la ville d'Antioche, pendant qu'il allait en Cilicie pour réduire certaines villes qui s'étaient révoltées. Ménélaüs, faux pontife des Juifs, crut que cette circonstance lui était favorable pour se défaire du grand-prêtre Onias, qui était venu à Antioche pour l'accuser auprès du prince. Il alla donc trouver Andronique, et lui fit de riches présents. Onias en étant informé, lui en fit de grands reproches, se tenant toutefois dans l'asile de Daphné, de peur qu'on ne lui fît violence.

Ménélaüs sollicita si fortement Andronique de faire mourir Onias, qu'Andronique vint lui-même à Daphné, promit avec serment à Onias qu'il ne lui serait fait aucun mal, et lui persuada de sortir de cet asile ; mais aussitôt qu'il en fut sorti, il le tua, sans se mettre en peine de la justice. Le roi Antiochus Epiphane étant de retour de son voyage, et ayant appris la mort d'Onias, en fut touché de douleur jusqu'aux larmes, et commanda que l'on dépouillât Andronique de la pourpre qu'il portait, qu'on le promenât honteusement par toute la ville, et qu'on le tuât au même lieu où il avait fait mourir Onias. Cela arriva l'an du monde 3834, avant J.-C. 166, avant l'ère vulgaire 170.

ANE, Anesse, animal domestique dont il est souvent parlé dans l'Ecriture. C'était la monture ordinaire, même des gens de condition dans la Palestine. Débora dans son cantique désigne les plus puissants d'Israel par ces mots (*m*) : *Vous qui montez des ânes luisants* ou peints (3). Jaïr de Galaad avait

(*a*) *Joan.* I, 39. An 33 de Jésus-Christ, 30 de l'ère vulgaire.
(*b*) *Joan.* I, 41.
(*c*) *Matt.* IV, 19
(*d*) L'an 35 de Jésus-Christ, 31 de l'ère vulg.
(*e*) *Joan.* VI, 9.
(*f*) *Joan.* X, 11, 22. L'an de Jésus-Christ 36, et 33 de l'ère vulg.
(*g*) *Euseb.* l. III, c. I, p. 71, *Hist. Eccles. ex Origene. Eucher. qu. in Acta. OEcumen. tom.* I *Proloq.* p. 13. *Sophron. de Viris illustr.*
(*h*) *Theodoret. in Psalm.* CXVI. *Nazianz. Orat.* 25. *Hieron. Ep.* 148.

(*i*) *Combefis. Auctuar. Bibl. PP.* I, p. 835. *Florentin.* p. 116, c.
(*j*) *Chrysolog. serm.* 133, p. 466.
(*k*) *Auctuar. Bibliot. PP.* 2, p. 832, b.
(*l*) II *Mac.* IV, 34.
(*m*) *Judic.* V, 10.
(1) *De Fide, contra Manich.* c. XXXVIII.
(2) *Lib.* I, c. XX, *contra Advers. leg. et proph.*
(3) Il y a dans l'Hébreu des *ânesses luisantes*, c'est-à-dire blanches, ou mieux d'une blancheur éclatante (*Ezech.* XXVII, 18), et non pas *peintes*. Les Septante disent des *ânesses du midi*, c'est-à-dire de l'Arabie.

trente fils (*a*), qui montaient autant d'ânes, et qui commandaient dans trente villes; Abdon, juge d'Israel, avait quarante fils et trente petits-fils (*b*) qui montaient soixante-dix ânes.

[Un écrivain célèbre, qui n'avait que de l'esprit, a voulu s'amuser, même aux dépens des ânes qui servaient de monture aux grands d'Israel. Suivant lui, le pays montagneux où les gens de condition montaient des ânes, il y a plusieurs milliers d'années, et non pas des chevaux comme en France au XVIIIe siècle, ne pouvait être qu'un misérable pays. C'est ainsi que raisonnait cet auteur au milieu d'un peuple qui pourtant le couronna. Les ânes étaient plus utiles dans la Palestine que ne l'eussent été les chevaux; l'usage de ferrer les chevaux ne remonte peut-être pas au delà du Ve siècle de notre ère; et comme la corne des ânes est plus dure que celle des chevaux, ils étaient plus propres à rendre beaucoup de services. Les ânes de la Palestine étaient extrêmement beaux et élégants; ils offraient une monture plus douce et plus sûre que les chevaux; ils étaient plus faciles à élever, à nourrir, à manier, plus courageux, et non moins rapides. Varron, qui vivait dans le Ier siècle avant J.-C., c'est-à-dire dans le temps où l'amour le plus effréné du luxe travaillait la société romaine, dit combien grande était en Grèce la réputation des ânes de l'Arcadie, et en Italie celle des ânes de Riéti : « A ma connaissance, dit-il (1), un âne de Riéti s'est vendu 60,000 sesterces (16,800 fr.), et un attelage d'ânes du même pays, pour un quadrige, a coûté à Rome 400,000 sesterces (112,000 fr.). » Sur quoi M. Dureau de la Malle fait les observations suivantes : « Ursini, dit-il (2), pense qu'il faut lire ici, pour le prix du quadrige, XII H. S., 1,200,000 sesterces (336,000 fr.), car Varron porte ailleurs (3) la valeur d'un étalon à 340,000 sesterces (95,200 fr.). Dans un autre endroit (4), Varron nous apprend que le sénateur Q. Axius avait acheté un âne 40,000 sesterces (11,200 fr.); Pline (5), en citant Varron, rapporte le même fait, mais il élève le prix de l'animal à 400,000 H. S., ou 112,000 francs, ou bien 99,000 francs si Pline a converti l'estimation en monnaies de son temps. » Si les ânes de Riéti étaient recherchés à ces prix exorbitants par les nobles Romains, faut-il donc s'étonner que les ânes de la Palestine aient servi de monture aux grands d'Israel? Suivant Chardin (6), il y a en Perse des ânes de deux sortes : « Les ânes du pays, qui sont lents et pesants, comme les ânes de nos pays, dont ils ne se servent qu'à porter des fardeaux, et une race d'ânes d'Arabie qui sont de fort jolies bêtes, et les premiers ânes du mond[e]. I[ls] ont le poil poli, la tête haute, les pieds l[é]gers, les levant avec action en marcha[nt]. L'on ne s'en sert que pour monture; les se[l]les qu'on leur met sont comme des b[ats] ronds et plats par-dessus, faites de drap [ou] de tapisserie... On met à plusieurs des ha[r]nais tout argent, tant le maître est conte[nt] de la légèreté et de la douceur de leur allure. Dans l'Hedjaz, ou Arabie Pétrée, il y a au[ssi] deux sortes d'ânes, dit Niébhur (7) : les un[s] petits, paresseux, peu estimés; les autre[s] grands, courageux, plus commodes que l[es] chevaux pour voyager, et qui sont f[ort] chers. Il dit encore (8) : « Les ânes de l'Ar[a]bie constituent une très-belle race, et pe[ut]-être la plus belle, c'est la monture habitue[lle] des gens riches, et surtout des femmes a[p]partenant aux classes élevées. » Volney [et] Salt disent la même chose dans leurs *Voya[ges] en Syrie*. « On ne connaît pas les voitur[es] en Egypte, pas plus que dans tout le Leva[nt], dit Aucher-Eloy (9)... L'âne surtout est u[ne] monture habituelle et très-agréable. [A] Alexandrie, les rues sont encombrées [de] conducteurs d'ânes qui vous offrent le[urs] services... Pour faire une promenade, j'e[n]fourchai un âne qui galopait comme [un] cheval. » Tout cela explique pourquoi l'â[ne] était chez les Hébreux un animal de luxe [et] de travail, et pourquoi ils le préféraient [au] cheval pour se promener, pour voyager [et] labourer.]

L'âne était un animal déclaré impur p[ar] la loi, et dont il n'était pas permis de goûte[r] de la chair, parce qu'il ne ruminait point (*c*). Il était défendu d'atteler ensemble un bœu[f] et un âne, pour les faire labourer ensem[]ble (*d*). On sait l'histoire de l'ânesse de B[a]laam qui lui parla (*e*). Il est parlé en quel[]ques endroits de l'Évangile, d'une meul[e] d'âne (*f*), *mola asinaria*, pour dire [une] grosse meule, telle que les ânes en tou[r]naient, et qui étaient plus lourdes et pl[us] grosses que celles qui étaient tournées p[ar] des esclaves.

Les profanes ont accusé les Juifs d'adore[r] la tête d'un âne. Appion le grammairien pa[]raît être le premier auteur de cette calom[]nie (*g*). Il disait que les Juifs avaient mis [une] tête d'âne dans le sanctuaire de leur temple, et qu'on l'y avait découverte, lorsque An[]tiochus Epiphane prit le temple de Jérusa[]lem, et entra dans le plus secret de ce sain[t] lieu. Il ajoutait qu'un certain Zabidus éta[it] un jour entré secrètement dans leur temple, et [en] avait enlevé la tête d'âne, et l'avait emporté[e] à Dora. Suidas (*h*) dit que Damocritus, ou Démocritus l'historien, disait que les Jui[fs] adoraient une tête d'âne d'or, et lui imm[o]laient un homme, qu'ils hachaient en p[ièces]

(*a*) *Judic.* x, 4.
(*b*) *Judic.* xii, 14.
(*c*) *Levit.* xi, 26.
(*d*) *Deut.* xxii, 10
(*e*) *Num.* xxii, et II *Petr.* ii, 6.
(*f*) *Matth.* xviii, 6. *Marc.* ix, 41, etc.
(*g*) *Appion, apud Joseph. l.* II *contra Appion.*
(*h*) *Suidas in Damocrito.*
(1) *De Re rustica*, II, 1, 14.
(2) *Economie polit. des Rom*, liv. III, c. xiii, t. II, p. 11[]
(3) II, viii, 3.
(4) III, ii, 7.
(5) VIII. 68.
(6) *Voyages*, etc., tom. III, p. 368.
(7) *Descript. de l'Arabie*, tom. I, p. 229, in-4.
(8) *Ibid.*, pag. 63.
(9) *Relations de voyages en Orient*, de 1830 à 1838, []
I, p. 15.

ces, tous les trois ans, ou tous les sept ans, comme il lit ailleurs (*a*).

Plutarque (*b*) et Tacite (*c*) se sont laissé tromper à cette calomnie. Ils croient que les Hébreux adoraient un âne, par reconnaissance de ce qu'après leur sortie d'Egypte, un âne leur avait découvert une fontaine, comme ils étaient accablés de soif et de lassitude dans le désert : *Effigiem animalis, quo monstrante, errorem, sitimque depulerant, penetrali sacravere*, dit Tacite.

Les païens voulurent imputer la même impertinence aux chrétiens : *Audio Christianos*, dit Cæcilius (*d*), *turpissimæ pecudis asini caput consecratum inepta nescio qua persuasione venerari*. Tertullien nous apprend la même chose (*e*) : *Nam et quidam somniastis caput asininum esse Deum nostrum*. Il dit de plus, que de son temps, quelques ennemis des chrétiens avaient exposé en public un tableau où était représenté un personnage tenant un livre à la main, et vêtu d'une robe longue, ayant des oreilles d'âne et un pied semblable à celui d'un âne, avec cette inscription : *Le Dieu des chrétiens a l'ongle d'âne*. Saint Epiphane (*f*) parlant des gnostiques, dit qu'ils enseignaient que le Dieu Sabaoth avait la figure d'un âne, et que d'autres lui donnaient la figure d'un porc.

Les savants qui ont voulu rechercher la source de cette calomnie, se sont fort partagés. La raison que Plutarque et Tacite en apportent, serait la plus plausible, si le fait sur lequel ils la fondent, était appuyé sur la vérité. Mais on ne voit rien dans l'histoire des Juifs qui puisse favoriser cette circonstance des ânes, que l'on prétend avoir montré une source d'eau à Moïse. Tanegui Le Fèvre a voulu tirer cette accusation du temple nommé *Onion*, dans l'Egypte ; comme si ce nom lui était venu d'*Onos*, un âne : conjecture qui est tout à fait heureuse ; car il est fort croyable que le bruit qui accusait les Juifs d'adorer un âne, est venu originairement de l'Egypte ; et l'on sait la haine que portaient aux Juifs les bourgeois d'Alexandrie, et leur penchant à la médisance et à la raillerie. Mais ils auraient pu apprendre que le temple d'Onion bâti à Héliopolis tirait son nom d'Onias, pontife des Juifs (*g*), qui l'avait bâti sous le règne de Ptolémée Philométor et de Cléopâtre, l'an du monde 3854, avant J.-C. 146, avant l'ère vulgaire 150.

D'autres (*h*) ont cru que l'erreur des païens ne venait que d'une équivoque et d'une mauvaise manière de lire. Les Grecs disaient que les Hébreux adoraient le ciel *Ouranon* ; au lieu d'*Ouranon*, on aura écrit par abréviation, *Ounon*. Les ennemis des Juifs en ont conclu qu'ils adoraient un âne, *onon*. Ou bien en lisant dans les Latins, qu'ils adoraient le ciel, *cœlum* (*i*) :

Nil præter nubes et cœli numen adorant ;

au lieu de *cœlum*, ils ont lu *cillum*, un âne (*j*), et ont avancé que les Juifs adoraient un âne. M. Bochart (*k*) croit que leur erreur est venue de ce qui est dit dans l'Ecriture (*l*), que *la bouche du Seigneur a parlé* ; dans l'Hébreu, *pi-Jehovah* ou *pi-ieo*. Or, dans le langage égyptien, *pieo* signifie un âne (*m*) ; les Egyptiens entendant souvent prononcer aux Juifs *pieo*, ont cru qu'ils invoquaient leur dieu, et en ont inféré qu'ils adoraient un âne. Ces explications sont assez ingénieuses, mais elles manquent de solidité. Il y a même beaucoup d'apparence que l'on ne donnera jamais de bonne raison d'une chose aussi ridicule que l'est cette accusation. M. le Moine semble avoir mieux rencontré, lorsqu'il a dit qu'apparemment on avait pris l'urne d'or qui renfermait la manne, et que l'on conservait dans le sanctuaire, pour une tête d'âne ; et que l'on aura confondu le *gomor*, de manne (*n*), avec l'hébreu *chamor* (*o*) qui signifie un âne (1). — [*Voyez*, sur ce qui a pu donner lieu de dire que les Juifs adoraient une tête d'âne, la Dissertation sur la manne, dans la Bible de Vence, tom. II, pag. 457.]

ANE SAUVAGE. *Voy*. ONAGRE.

ANEM, ville de la tribu d'Issachar (*p*) Elle est aussi appelée *Engamin*, — [et fut donnée aux lévites de la branche de Gersom.]

ANER, ville de la tribu de Manassé, qui fut donnée en partage aux lévites de la famille de Caath (I *Par*. VI, 70).

ANER et ESCOL, deux Chananéens qui joignirent leurs forces à celles d'Abraham dans la poursuite des rois Codorlahomor, Amraphel et leurs alliés, qui avaient pillé Sodome et enlevé Loth, neveu d'Abraham (*q*). Ils n'imitèrent pas le désintéressement de ce saint patriarche. Ils retinrent leur part du butin qu'ils avaient pris sur les rois vaincus.

ANESSE DE BALAAM. *Voy*. BALAAM.

* ANETH, petite plante dont il est parlé dans le Nouveau Testament (*Mat*. XXIII, 23). *Voy*. CUMIN, MENTHE. D. Calmet croit que c'est l'*anis*. *Voy*. ce mot.

ANGARIER, *Angariare*. Les Evangélistes se servent assez souvent de ce terme pour signifier contraindre, prendre de force. Le mot *angari*, d'où vient *angariare*, vient originairement des Perses, qui appelaient *angares* les postillons qui portaient les lettres

(*a*) *Suidas, in Juda*.
(*b*) *Plutarch. Symphosiac. l.* IV, *c.* v.
(*c*) *Tacit. hist. l.* v.
(*d*) *Cæcil. apud Minut.*
(*e*) *Tertull. Apolog. c* xvi.
(*f*) *Epiphan. de hæres. de Gnostic.*
(*g*) *Vide Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* vi, *et l.* XIV, *c.* xiv, *et de Bello l.* I, *c.* vii, *et l.* VII, *c.* xxxvii.
(*h*) *Auctor lib. cui titulus, Laus asini.*
(*i*) *Juvenal. Satyr.* xiv.
(*j*) *Pollux, Onomast. l.* VII *c.* xiii.
(*k*) *Boch. de Animal. sacr. l.* II *c.*, xviii.
(*l*) *Isai.* i, 20 ; xl, 5 ; lviii, 14.
(*m*) *Ita Nomenclator Ibnochabar, p.* 166
(*n*) עמר *Gomor, vel gomer.*
(*o*) חמר ou חמור *Asinus.*
(*p*) I *Par.* vi, 73 ; *Josue* xix, 21 ; xxi, 29.
(*q*) *Gen.* xiv, 13, 24.

(1) Cette interprétation a été adoptée par le savant Perezius Bayer, dans son ouvrage sur les monnaies samaritaines et elle est admise assez généralement de nos jours. (S.).

et les ordres des princes. Comme ils contraignaient les peuples qui se trouvaient sur leurs routes, de leur fournir des guides, des chevaux et des voitures, on se servait du verbe *angariare*, pour marquer ces sortes de contraintes. Il paraît que les Juifs étaient encore soumis aux *angares* sous les Romains, puisque l'on contraignit Simon le Cyrénéen à porter la croix après Jésus (*a*) : *Angariaverunt eum, ut tolleret crucem ejus*. Et le Sauveur dit à ses disciples (*b*), que si on les *angarie* à marcher mille pas, qu'ils en marchent deux mille. On croit que la distance ordinaire d'une angarie, ou d'une poste à l'autre, était de quatre mille pas. Les Allemands appellent encore *angaries* les jours des Quatre-Temps, parce que, ces jours, les sujets paient leurs cens et leurs redevances, et font les corvées à leurs seigneurs.

ANGE, *Angelus* (1). Ce nom est emprunté du grec et formé d'*Angelos*, qui signifie un messager, et qui répond à l'hébreu *Maleac*. Rien n'est plus fréquent dans l'Ecriture que les apparitions et les missions des anges, tant bons que mauvais. Dieu les envoie pour annoncer ses volontés, pour corriger, pour punir, pour enseigner, pour reprendre, pour consoler. Dieu donna la loi à Moïse (*c*), et apparut aux anciens patriarches (*d*), par le moyen des anges, qui le représentaient et qui parlaient en son nom (2).

Avant la captivité de Babylone, les Hébreux ne connaissaient le nom d'aucun ange: au moins on n'en trouve aucun de nommé dans les livres écrits avant cet événement. Les Talmudistes (*e*) disent qu'ils rapportèrent ces noms de Babylone. Il est vrai que l'on en trouve un grand nombre appelés par leurs noms dans le livre d'Hénoch; mais on sait que cet ouvrage est supposé, et qu'il est postérieur à la captivité dont on vient de parler. Tobie est le premier qui ait désigné un ange par son nom propre. Il nomme *Raphael* (*f*), celui qui conduisit le jeune Tobie en Médie. On croit que Tobie vivait à Ninive quelque temps avant la captivité de Juda. Daniel, qui vivait à Babylone quelque temps après Tobie, nous a enseigné les noms de *Michel* et de *Gabriel* (*g*). Le quatrième livre d'Esdras (*h*) parle d'*Uriel* et de *Jérémiel*; mais ce livre est nouveau. L'auteur a vécu apparemment depuis Jésus-Christ.

Les Juifs cabalistes donnent pour précepteurs aux patriarches, certains anges qu'ils désignent par leurs noms. Par exemple, ils disent que le précepteur d'Adam s'appelait *Raziel;* celui de Sem, *Jéphiel;* celui d'Abraham, *Zédékiel;* celui d'Isaac, *Raphael;* celui de Jacob, *Séliel;* celui de Joseph, *Gabriel;* celui de Moïse, *Métatron* ou *Métator*, comme qui dirait celui qui marque le camp; celui d'Elie, *Malushiel;* et celui de David, *Cerviel*. Ils croient aussi qu'il y a soixante et dix anges qui portent dans eux-mêmes le nom de Dieu, selon cette parole de l'Exode (*i*) : *Est nomen meum in illo*. Dans le Nouveau Testament, nous ne remarquons les noms que de deux anges, *Gabriel* (*j*) et *Michel* (*k*).

On dispute sur le temps de la création des saints anges. Les uns (*l*) croient qu'ils ont été créés en même temps que le ciel, et que Moïse les a compris sous le nom de ciel, en disant: *Au commencement Dieu créa le ciel*. D'autres (*m*) ont conjecturé qu'il avait voulu les exprimer sous le nom de *la lumière*, que Dieu créa au premier jour. D'autres (*n*) enfin ont prétendu qu'ils avaient été créés avant le monde sensible; et Job semble favoriser cette opinion, en disant (*o*): *Où étiez-vous quand je posais les fondements de la terre, ... et que tous les enfants de Dieu étaient dans des transports de joie?* Les Hébreux croient que Dieu les créa le second jour du monde, et que c'est les anges qu'il consulta, en disant (*p*): *Faisons l'homme à notre image et ressemblance* (3).

Plusieurs anciens Pères, trompés par l'autorité du livre d'Hénoch et par un passage de la Genèse qui est mal traduit, et où il est dit (*q*) que *les anges voyant les filles des hommes qui étaient belles, prirent pour femmes celles d'entre elles qui leur plurent*, se sont imaginé que les anges étaient corporels et sensibles aux plaisirs des sens et aux attraits de la volupté. Il est vrai qu'ils les nomment esprits et spirituels; mais c'est dans le même

(*a*) *Matth*. XXVII, 32.
(*b*) *Matth*. V, 41.
(*c*) *Act*. VII, 30, 53. *Galat*. III, 19
(*d*) *Hebr*. XIII, 2.
(*e*) *Talmud. Jerosol. lib. de Principio anni*.
(*f*) *Tob*. III, 25; XI, 14.
(*g*) *Dan*. X, 21, et VIII, 16; IX, 21.
(*h*) *Esdras*. IV, 36, et 6, 20.
(*i*) *Exod*. XX, 11, 21.
(*j*) *Luc*. I, 19, 26.
(*k*) *Judæ*. V 5, et *Apoc*. XII, 7.
(*l*) *Origen. homil*. 1. *in Genes. Beda*.
(*m*) *Aug. l*. I, *de Genesi ad Litt. c* IX, *et l*. XI, *de Civit. c*. IX, *et Rupert. l*. I, *de Trinit. c*. X.
(*n*) *Origen. homil*. I, *in Genes et homil*. X, *in Matth., et Basil. homil. in Hexaemer. Nazianz. Orat*. 38, *Ambros. in Hexaemer, alii plures*.
(*o*) *Job*. XXXVIII, 7.
(*p*) *Genes*. I, 26.
(*q*) *Genes*. VI, 2.

(1) Voyez mon *Dictionnaire de l'Ecriture sainte*.

(2) C'est un fait souvent constaté et rappelé dans la Bible que les patriarches, ancêtres du peuple hébreu, ont été favorisés par des apparitions d'anges. Cela n'a pas empêché certains incrédules, pleins de science et de vertu, comme on sait, de dire que ce peuple n'a eu connaissance des anges que dans sa captivité en Chaldée. D'autres disent que le dogme de l'existence des anges prit naissance chez les Indous et passa chez les Chaldéens. D'autres ont découvert que, après la sortie d'Egypte, le peuple hébreu, encore dans le désert, représenta les anges comme il les avait vus représentés chez les Egyptiens. Il me suffit de faire observer deux choses : la première, c'est qu'Abraham, le père du peuple hébreu, était né en Chaldée et y avait vécu soixante-quinze ans, à Ur et à Charran; que Rebecca, femme de son fils Isaac, était du même pays, et que Jacob, fils d'Isaac, y demeura vingt ans. Or, les anges étaient connus en Chaldée avant la naissance d'Abraham; donc Abraham, son fils et son petit-fils les connurent; il en est assez souvent parlé dans leur histoire; donc encore, les fils de Jacob connurent aussi l'existence des anges avant qu'ils n'allassent en Egypte, et le peuple hébreu avant sa captivité à Babylone. La seconde observation, c'est que le dogme de l'existence des anges n'était point exclusif aux Indous, et n'a point été inventé : on le trouve chez tous les peuples, et il remonte au delà de leurs traditions.

(3) Dans la *seconde lettre d'un rabbin converti*, M. Drach trouve que les anciens Hébreux entendaient ce passage d'une consultation entre elles des trois personnes de la sainte Trinité. (S).

sens que l'on nomme le vent esprit, et que les odeurs, les vapeurs, etc. sont spirituelles. Mais d'autres Pères en grand nombre ont soutenu que les anges étaient purement spirituels, et c'est aujourd'hui le sentiment commun de nos écoles. On peut voir notre Dissertation sur les bons et les mauvais anges, à la tête du commentaire sur saint Luc.

On attribue des anges aux empires, aux nations, aux provinces, aux villes et aux personnes particulières. Saint Michel est reconnu pour le protecteur du peuple d'Israel : *Michael princeps vester* (*a*), dit l'ange Gabriel, en parlant au prophète Daniel. Le même ange Gabriel parle aussi de l'ange protecteur de la Perse (*b*), selon la plupart des interprètes, lorsqu'il dit que le prince des Perses lui a résisté vingt-un jours. Saint Luc dans les Actes (*c*) dit qu'un homme macédonien apparut à saint Paul durant la nuit, et lui dit: *Passez en Macédoine, et venez nous aider*; ce que l'on entend communément de l'ange de la Macédoine, qui l'invitait à venir prêcher Jésus-Christ dans la province qui lui était confiée. Enfin les Septante dans le Deutéronome (*d*) disent que Dieu *a fixé les limites des nations, selon le nombre des anges de Dieu.* Ce qui est entendu par les Pères et par les rabbins, du gouvernement de chaque pays et de chaque nation que Dieu a confié à ses anges. Saint Jean, dans l'Apocalypse, écrit aux anges des sept églises chrétiennes de l'Asie mineure (*e*) ; ce qui ne doit pas seulement s'entendre des évêques de ces églises, mais aussi des anges que Dieu leur a donnés pour les protéger, selon plusieurs Pères (*f*).

A l'égard des anges gardiens, ils sont assez clairement marqués dans l'Ancien Testament. Jacob (*g*) parle de l'ange qui l'a toujours conduit dans tous ses voyages, et qui l'a délivré de tous les dangers. Le Psalmiste dans plus d'un endroit, parle des anges protecteurs des justes (*h*). C'était le sentiment commun des Juifs du temps de Notre-Seigneur. Lorsque saint Pierre sorti de prison, vint frapper à la porte de la maison où étaient les autres disciples, ils crurent que ce n'était pas lui, mais son ange qui heurtait (*i*). Jésus-Christ dans l'Evangile (*j*), nous avertit de ne pas mépriser aucun des petits, *parce que leurs anges voient sans cesse la face du Père céleste.* Les Pères ont été uniformes sur cet article. Les Juifs et les païens mêmes ont cru que les anges étaient attachés à nos personnes, et avaient soin de nous conduire et de nous protéger. Hésiode, le plus ancien, ou du moins un des plus anciens écrivains de la Grèce (*k*), dit qu'il y a sur la terre de bons anges envoyés par Jupiter pour la protection des hommes, et pour considérer le bien et le mal qu'ils font. Platon (*l*) dit que chacun de nous a deux démons, ou deux génies ; l'un qui nous porte au mal, et l'autre qui nous porte au bien. Apulée ne parle que d'un démon assigné à chaque homme par Platon : *Ex hac sublimiore dæmonum copia Plato autumat singulis hominibus in vita agenda testes et custodes singulos additos, qui nemini conspicui semper adsint.* — [Les Musulmans croient aussi aux anges gardiens. Suivant eux, chaque mortel, à sa naissance, est reçu par deux anges qui se placent l'un à sa droite et l'autre à sa gauche. Ils sont chargés de veiller constamment sur lui et d'enregistrer chacune de ses actions. Quand il en fait une bonne, ils prient le Tout-Puissant de faire qu'il persévère dans la bonne voie ; et quand il en fait une mauvaise, ils prient Dieu d'étendre sa miséricorde sur le coupable, de lui inspirer le repentir de sa faute et de lui pardonner. (*Voyez* ci-après Ange de mort.) Le livre des anges gardiens sera lu au jour du jugement dernier ; toutes les actions qui y sont consignées seront pesées avec soin, et c'est d'après elles que le jugement sera prononcé.]

L'apôtre saint Paul nous donne à connaître qu'il y a dans le ciel parmi les anges une subordination de divers chœurs des anges, qui diffèrent les uns des autres ou par leurs fonctions, ou par les degrés de gloire qu'ils possèdent (*m*). Mais les Pères, qui ont interprété les paroles de l'Apôtre, ne sont pas d'accord entre eux sur le nombre, ni sur l'ordre de la céleste hiérarchie. Origène (*n*) a cru que saint Paul n'avait rapporté qu'une partie des chœurs des anges, et qu'il y en avait plusieurs autres dont il n'avait rien dit : sentiment qui se remarque dans plusieurs anciens Pères qui l'ont suivi. D'autres ont compté dans saint Paul neuf chœurs des anges ; et c'est le sentiment qui est aujourd'hui communément reçu dans nos écoles de théologie. L'auteur qui est communément cité sous le nom de Denys l'Aréopagite (*o*), admet trois hiérarchies et trois ordres d'anges dans chaque hiérarchie. Dans la première sont les *séraphins*, les *chérubins* et les *trônes ;* dans la seconde, les *dominations*, les *vertus* et les *puissances ;* dans la troisième, les *principautés*, les *archanges* et les *anges.*

Dans quelques endroits de l'Ecriture, il est insinué qu'il y a sept anges principaux dans la cour céleste, qui sont toujours devant le Seigneur. Raphael dit au jeune Tobie (*p*), qu'il est un des sept anges qui se tiennent en la présence de Dieu. Saint Michel

(*a*) *Dan.* x, 21.
(*b*) *Dan.* x, 13.
(*c*) *Act.* xvi, 9.
(*d*) *Deut.* xxxii, 8.
(*e*) *Apoc.* ii, 1, 8, 12
(*f*) *Ambros. in Luc. l.* II. *Origen. in Luc. homil.* 13. *Hilar. in Psalm.* cxxx, *Basil. in Isai. p.* 854, *et Ep.* 191. *Nazianz. Orat.* 31 *et* 32. *Hieronym. in Mich.* vi *et in Matth.* xviii.
(*g*) *Genes.* xlviii, 16.
(*h*) *Psalm.* xxxiii, 8, *et* xc, 11.
(*i*) *Act.* xii, 15.
(*j*) *Matth* xviii, 10.
(*k*) *Hesiod. Oper. et dies, l.* I, *v.* 121.
(*l*) *Plato. l.* x. *de Legibus.*
(*m*) *Apulei Libello de Deo Socratis.*
(*n*) *Origen. in Joan. p.* 69, *edit. Huetii.*
(*o*) *Dionys. de cœlesti Hierarchia, c.* vi. *Greg Magn. homil.* 34, *in Evangel.*
(*p*) *Tob.* xii, 15.

dit à Daniel qu'il est un des premiers princes de la cour du Tout-Puissant (*a*) : *Daniel, unus de principibus*. Dans l'Apocalypse, saint Jean voit sept anges debout devant le Seigneur (*b*). Dans le *Testament des douze patriarches*, livre très-ancien, on les appelle *les anges de la face*; et dans la vie de Moïse, *les yeux du Seigneur*. Ces dénominations sont apparemment imitées de ce qui se voyait dans la cour des rois d'Assyrie, de Chaldée et de Perse, où il y avait sept eunuques ou sept grands officiers, qui étaient au-dessus de tous les autres et qui étaient toujours auprès du prince.

Le nombre précis des anges n'est marqué en aucun endroit de l'Ecriture; mais il y est toujours représenté comme très-grand, comme innombrable. Daniel (*c*) dit que s'étant approché du trône de l'*Ancien des jours*, il en vit sortir un fleuve de feu; et que mille milliers d'anges le servaient, et dix mille millions assistaient en sa présence. Et saint Jean, dans l'Apocalypse (*d*), dit qu'il vit autour du trône de l'Agneau des millions de millions et des milliers de milliers d'anges. Et Jésus-Christ, dans l'Évangile (*e*), dit que son Père céleste pourrait lui donner *plus de douze légions d'anges*, c'est-à-dire, plus de soixante-douze mille anges. Le Psalmiste dit que le char du Seigneur est accompagné de dix mille anges (*f*). Plusieurs Pères (*g*) pour donner une idée de la multitude des anges, comparée à celle des hommes, leur appliquent la parabole des quatre-vingt-dix-neuf brebis que le père de famille laisse dans les montagnes, pour aller chercher la centième qui s'était égarée. Les quatre-vingt-dix-neuf brebis marquent les anges qui sont demeurés fidèles dans le ciel. La brebis égarée marque l'homme qui est déchu de sa justice et de sa félicité originelle. D'autres Pères (*h*) ont inféré que le nombre des anges était infiniment plus grand que celui des hommes, de ce que la terre est infiniment plus petite que le ciel. Or, il est naturel de juger de la multitude des habitants d'un lieu, par la grandeur et l'étendue de leur demeure. L'auteur publié sous le nom de Denys l'Aréopagite dit que le nombre des anges est tel, qu'il n'y a rien qui l'égale dans la nature. Ceux qui seront curieux de voir avec plus d'étendue ce qui concerne les anges, pourront consulter notre Dissertation sur ce sujet à la tête de l'Evangile de saint Luc.

Les Saducéens niaient l'existence des anges (*i*) et de tous les esprits. D'autres juifs leur rendaient un culte superstitieux (*j*). L'auteur du livre *de la Prédication de saint Pierre*, ouvrage très-ancien, cité dans saint Clément d'Alexandrie (*k*), dit que les Juifs rendent un culte religieux aux anges et aux archanges, et même aux mois et à la lune. Celse (*l*) leur faisait à peu près les mêmes reproches. Tertullien (*m*) assure que Simon et Cérinthe préféraient la médiation des anges à celle de Jésus-Christ. Josèphe (*n*) et après lui Porphyre (*o*), disent que les Esséniens dans leur profession s'engagent par serment à conserver fidèlement les noms des anges et les livres de leur secte. Pour le culte des anges parmi les Juifs et les chrétiens, on peut voir notre Commentaire sur *Coloss*. II, 18, et la Dissertation sur les anges, p. XLVI, XLVII.

Sous le nom d'*Anges du Seigneur*, on entend souvent dans l'Ecriture des hommes de Dieu, des prophètes; par exemple (*p*) : *L'ange du Seigneur vint de Galgal au lieu nommé des Pleurs, et dit aux enfants d'Israel : Je vous ai tirés de l'Egypte et je vous ai fait entrer dans le pays que j'ai promis à vos pères, et je me suis engagé par serment à conserver l'alliance que j'ai jurée avec eux, à condition que vous ne feriez pas d'alliance avec les habitants de ce pays; mais vous ne m'avez point voulu ouïr. Et comme l'ange du Seigneur leur parlait, ils élevèrent leur voix et commencèrent à pleurer, et ils immolèrent des victimes au même lieu, et Josué renvoya le peuple*. Il y a toute apparence (*q*) que cet *ange* est Josué lui-même ou le grand-prêtre, ou quelque prophète. Plusieurs interprètes (*r*) croient que c'est le même Josué qui est désigné dans Moïse (*s*) sous le nom d'*ange du Seigneur*, qui doit introduire les Israélites dans la terre promise. Il est certain que dans l'Ecriture les prophètes sont quelquefois nommés les anges du Seigneur (*t*) : *Voici ce que dit Aggée, l'ange du Seigneur, d'entre les anges du Seigneur*. Malachie le dernier des douze petits prophètes est nommé par plusieurs Pères (*u*) sous le nom d'*Ange de Dieu*, et c'est en effet ce que son nom signifie en hébreu. Il y en a qui croient que c'est Esdras (*v*), qui est désigné sous le nom de Malachie ou d'ange du Seigneur. Eupolème parlant du prophète Nathan qui parla à David, et lui fit connaître son péché, l'appelle *un ange*, ou un envoyé du Seigneur. Manué, père de Samson (*x*), appelle indifféremment *ange* et *homme de Dieu*, celui qui apparut à sa femme, jusqu'à ce que s'étant évanoui avec la fumée de l'ho-

(*a*) *Dan*. x, 13.
(*b*) *Apoc*. viii, 2, 5.
(*c*) *Dan*. vii, 1.
(*d*) *Apoc*. v, 11.
(*e*) *Matth*. xxvi, 53.
(*f*) *Psalm*. lxvii, 18.
(*g*) *Hilar. in Matth. Can*. 18. *Ambros. in Luc. l*. VII, *c*. xv. *Nyssen. lib*. II, *contra Eunom. Cyrill. Catech*. 15.
(*h*) *Cyrill. Jerosolym. loco citato. Didymus Cæcus apud Maxim. ad cap*. 14 *Dionysii de cœlesti Hierarchia*.
(*i*) *Act*. xxiii, 8.
(*j*) *Coloss*. ii, 18.
(*k*) *Clem. Alex l*. vi *Stromat. p*. 635, 636.
(*l*) *Cels. apud Origen. contra Cels. l*. V.
(*m*) *Tertul. l. de Præscript. c*. xii.
(*n*) *Joseph lib*. II, *c*. xii, *de Bello*.
(*o*) *Porphyr. de Abstin. l*. IV, *p*. 301.
(*p*) *Judic*. ii, 1.
(*q*) *Jonathan. Mas. Vatab. Grot Jun. Drus*, etc.
(*r*) *Aug. qu*. 91 *in Exod. Justin. in dialog. cum Tryph*.
(*s*) *Exod*. xxiii, 20, 23.
(*t*) *Aggée*. i, 13. *Heb*. מלאך Grec, *Angelus*, Vulg. *Nuntius*.
(*u*) *Clem. Alex. l*. I. *Strom. Tertull. contra Judæos*, *c*. v.
(*v*) *Hieronym. præfat. et Comment. in Malachiam. Antiqui Hebræi. Jonath. Chaldæus*.
(*x*) *Judic*. xiii, 2 *et seq*.

locauste, il fut certain que c'était un ange.

Quelquefois dans l'Ecriture on donne aux anges le nom de Dieu. L'ange qui apparut à Moïse dans le buisson (*a*), qui lui donna la loi, qui lui parlait et qui conduisait le peuple dans le désert, est perpétuellement nommé du nom de Dieu, et le Seigneur dit de lui (*b*): *Est nomen meum in illo.* Les anges qui ont apparu aux saints patriarches (*c*), sont aussi nommés du nom de Dieu. C'est qu'ils agissaient en son nom, qu'ils étaient ses ambassadeurs, et qu'ils étaient les dépositaires de sa puissance et les interprètes de ses ordres. On leur donne non-seulement le nom d'*Elohim* ou d'*Adonai*, qui est quelquefois attribué même aux juges et aux princes, mais aussi celui de *Jehovah*, qui n'appartient qu'à Dieu seul, dont ils représentent la majesté (1).

Le sentiment qui attribue aux royaumes, aux provinces, aux nations, des anges tutélaires, est fondé dans l'Ecriture et adopté chez les Chrétiens et chez les Juifs. Le passage de Daniel, où Michel est nommé le prince du peuple de Dieu (*d*), *Michael princeps vester;* et celui des Actes (*e*), où un ange sous la forme d'un homme Macédonien, invite saint Paul à passer en Macédoine; ces passages paraissent exprès pour ce sentiment.

Mais il y a difficulté sur un autre passage de Daniel, que l'on cite pour la même chose; c'est celui où il est dit: que (*f*), *le prince des Perses a résisté à l'archange Gabriel pendant vingt-un jours;* car ce prince des Perses, au jugement de plusieurs bons commentateurs, est Cyrus roi de Perse, qui fut vingt-un jours avant que de se rendre aux inspirations de Gabriel.

L'autre passage est celui du Deutéronome (*g*), où il est dit que quand le Seigneur partagea les hommes, il les partagea *selon le nombre des anges de Dieu*. C'est ainsi que lisent les Septante. *Lorsque le Seigneur divisa les enfants d'Adam* (*h*), *il fixa les bornes des nations, suivant le nombre des anges de Dieu* (2); au lieu que l'Hébreu et la Vulgate portent: *Il fixa les limites des nations, suivant le nombre des enfants d'Israel.* De quelque manière qu'on lise, il y aura toujours difficulté sur le nombre des nations dispersées à la tour de Babel; car premièrement est-on bien sûr que ce passage regarde la division arrivée à Babel? En second lieu, est-on certain que chaque particulier qui concourut à cet édifice, forma une nation; et l'écrivain sacré n'aurait-il pas voulu marquer en cet endroit toutes les nations qui se sont formées et qui se formeront dans la suite des siècles? et certes, si l'on veut qu'elles aient toutes leurs anges tutélaires, il faudra bien l'entendre ainsi, en suivant la leçon des Septante.

Que si l'on suit celle de l'Hébreu et de la Vulgate, il sera question de savoir quelle époque Moïse a voulu marquer dans l'histoire de la nation d'Israel; car au temps de la tour de Babel, il n'y avait point encore d'Israélites. Si Moïse a fait attention à son temps, comme le nombre des Israélites était déjà très-grand, il faudra dire aussi que le nombre des nations qui devait sortir des bâtisseurs de Babel, devait être excessif; car quand on ne prendrait dans la nation d'Israel que les hommes capables de porter les armes, comment trouver dans le monde six cent mille nations?

La plupart (*i*) se sont fixés à soixante-dix ou soixante-douze peuples, fondés sur des raisons assez faibles; comme que dans le chapitre X de la Genèse, où Moïse donne le dénombrement des enfants de Sem, Cham, et Japhet, il y nomme soixante-douze personnes, d'où l'on croit que sont sortis soixante-

(*a*) *Exod.* III, 2, *etc. Vide Act.* VII, 30, 53; *Galat.* III, 19.
(*b*) *Exod.* XXIII, 21.
(*c*) *Hebr.* XIII, 2. *Genes.* XVIII, 3; XIX, 2.
(*d*) *Dan.* X, 21.
(*e*) *Act.* XV, 9.
(*f*) *Dan.* X.
(*g*) *Deut.* XXXII, 8.
(*h*) 70: ὡς διέσπειρεν υἱοὺς Ἀδάμ, ἔστησεν ὅρια ἐθνῶν κατὰ ἀριθμὸν ἀγγέλων Θεοῦ. Ils ont lu simplement בני אל *Filii Dei*, au lieu de בני ישראל *Filii Israel*.
(*i*) *Hebræi, Chaldæi, interp. Hieronym. in Matth.* XXVI, 53; *Clem. Alex., Epiphan., Aug., alii.*

(1) Les commentateurs sont fort partagés sur l'interprétation du mot *ange* dans un certain nombre de textes. Les uns croient qu'il désigne un envoyé céleste, les autres un homme, d'autres le Fils de Dieu. Il paraît que D. Calmet n'est pas de ces derniers, et n'admet pas, par exemple, la médiation personnelle de Jésus-Christ dans la délivrance, le voyage et l'établissement des Hébreux. Il appuie son opinion, ici et au commencement de son article, sur *Exod.* III, 2, etc., et sur *Act.* VII, 30, 53, et *Gal.* III, 19; mais l'ange dont il est parlé dans le premier de ces passages et dans plusieurs autres de l'Ancien Testament, était véritablement, disent plusieurs saints Pères, le Fils de Dieu, préludant à la restauration de l'humanité par la restauration du peuple choisi. J'indiquerai entre autres saint Clément, *Constit. apostol.* cap. XXI; saint Justin, *Contra Tryphonem*; saint Irénée, lib. III, *cap.* VI, et lib. IV, cap. XXVI; Tertullien, *Advers. Marcion.* lib. II, cap 27, *Advers. Judæos*, cap. IX; *De Carne Christi*, cap. VI; Eusèbe, *Hist. eccles.*, lib. I, cap. II; saint Grégoire de Nazianze, *De Fide orthod.* contra Arianos, § XV; saint Chrysostome, *Homil.* XVII *in Act.* VII, 33; saint Ambroise, *De Fide*, lib. I, cap. 4 et 13; saint Augustin, *In Heptateuch.* lib. I, n. 59. Le passage des *Actes* VII, 30, rappelle le fait et ne confirme pas du tout l'opinion de ceux qui veulent que l'ange n'était pas le Verbe. Le verset 53 ne peut leur être favorable; il dit: *Vous* (Juifs) *qui avez reçu la loi par le ministère des anges*, etc. Ils croient qu'il s'agit ici d'esprits célestes intermédiaires entre Dieu et Moïse; mais n'est-il pas plutôt question de Moïse et d'Aaron (*Exod.* XIX, 24)? Quand on lit le récit de ce qui se passa sur le Sinaï, peut-on bien se persuader que ce n'était qu'un ange qui parlait à Moïse, et que Moïse n'était pas, comme il le disait (*Deut.* V, 5), *l'entremetteur et le médiateur entre Dieu et le peuple?* Est-ce d'un ange qu'il est dit (*Exod.* XXXIII, 11. Voyez *Num.* XII, 8): *Le Seigneur parlait à Moïse face à face, comme un homme parle à son ami?* Lisez *Exod.* XXXIII et XXXIV. Jésus-Christ avant son incarnation n'était-il pas appelé l'*ange de l'alliance* (*Mal.* III, 1). L'ange avec qui Moïse s'entretenait sur le Sinaï (*Act.* VII, 38), n'était-il pas le même que ce divin ange de l'alliance avec lequel il eut une conférence sur le Thabor (*Matt.* XVII, 3). Quand saint Paul dit que des Hébreux tentèrent Jésus-Christ (ou le Seigneur) dans le désert (I *Cor.* X, 9), comment n'y voir qu'un ange? Et quand saint Jude (verset 5), rappelle que c'est Jésus-Christ (ou gr. le Seigneur) qui sauva les Hébreux en les faisant sortir d'Egypte, et qu'ensuite dans le désert, il fit périr ceux qui avaient été incrédules, pourquoi prétendre que ce n'est pas le Fils de Dieu qui délivra ce peuple de la tyrannie des Egyptiens et qui le conduisit dans la terre de la liberté?

(2) Ce passage doit s'entendre en ce sens que Dieu, lorsqu'il sépara les nations de la terre, disposa les choses de telle sorte que la multitude des Israélites put habiter au milieu d'eux sans en être incommodée. *Voyez* les commentaires de Bonfrère, de Rosen-Muller et mes scholies sur le Deuteronome. Cette interprétation coupe court à la difficulté qui arrête ici D. Calmet. (S).

douze peuples. Mais si l'on ôte les trois patriarches, Sem, Cham et Japhet, qui n'y doivent pas entrer, puisqu'on y met tous leurs enfants, et si l'on n'y comprend pas les treize fils de Jectan, qui ne naquirent apparemment qu'après la dispersion, le nombre en sera fort diminué. Je ne parle pas de *Cainan*, qu'on lit dans les Septante, au verset 24, ni d'*Eliza* et *Cozar*, qu'on donne pour fils à Japhet. Si on veut les admettre pardessus le nombre marqué dans l'Hébreu et dans la Vulgate, avec les Philistins et les Caphtorims du verset 14, on trouvera 76 peuples, au lieu de 72. Ainsi ce fondement n'est pas certainement d'une grande solidité.

D'autres prennent ce nombre de soixante-dix peuples, de celui des enfants de Jacob qui entrèrent avec lui en Egypte (*a*) : *Omnes animæ domus Jacob quæ ingressæ sunt in Ægyptum, fuere septuaginta*. Dans la rigueur il n'y eut que soixante-six personnes qui vinrent en Egypte, comme Moïse le remarque expressément au verset 26 : *Cunctæ animæ quæ ingressæ sunt cum Jacob in Ægyptum..... sexaginta sex*. Pour accomplir le nombre de soixante-dix, il y faut mettre Jacob, Joseph et ses deux fils : or, si l'on y met tous les fils de Jacob, il est inutile de l'y mettre lui-même, puisque Moïse dit expressément que *Dieu divisa les nations ou les fils d'Adam, selon le nombre des enfants d'Israel*. D'ailleurs les Septante en plus d'un endroit (*b*), et saint Etienne dans les *Actes*, lisent soixante-quinze personnes, au lieu de soixante-dix. Voilà encore de nouvelles difficultés contre ce nombre précis de soixante-dix ou soixante-douze peuples sortis des enfants de Noé, et par conséquent contre ce même nombre d'anges députés pour la garde des différents peuples.

De tout ceci on peut conclure que la tradition certaine de l'Eglise juive et de la chrétienne, est que chaque nation a son ange tutélaire. Mais pour le nombre des nations et par conséquent des anges qui sont députés pour les protéger, il n'est nullement certain. Ce nombre même a nécessairement varié, selon que le nombre des nations et des peuples s'est multiplié ou est diminué; car il est certain que depuis la tour de Babel jusqu'aujourd'hui, on a vu dans le monde une infinité de révolutions, qui ont causé la ruine de plusieurs peuples; et sans sortir de l'Ecriture, que sont devenus les Amalécites, les Philistins, plusieurs peuples de Chanaan, les Emim, les Zomzomim, etc.

ANGE EXTERMINATEUR, ANGE DE MORT, ANGE DE SATAN, ANGE DE L'ABIME. Tous ces termes signifient le démon et ses suppôts, les mauvais anges, ministres de la colère et de la vengeance de Dieu. Dieu frappa l'armée de Sennachérib par l'épée de l'ange exterminateur (*c*). Il fit mourir les Israélites, sujets de David, en punition de la vaine complaisance de ce prince (*d*), par le glaive de l'ange de mort : l'ange de Satan frappait saint Paul (*e*), et tendait des piéges à sa pureté : le même ange accusait le grand-prêtre Jésus devant le Seigneur et contestait avec l'archange saint Michel pour avoir le corps de Moïse (*f*). L'ange de l'abîme (*g*), ou l'*ange roi de l'abîme*, comme l'appelle saint Jean dans l'Apocalypse (*h*), est le même que le prince des démons, l'ange exterminateur. — Nous parlerons de l'ange exterminateur qui fit périr l'armée de Sennachérib, sous l'article de SENNACHÉRIB.

L'ANGE DE MORT est celui à qui Dieu a donné la commission de séparer l'âme du corps. Les Juifs, les Arabes, les Turcs et les Persans reconnaissent cet ange de mort. Les Perses le nomment *Mordad* ou *Asuman*; les rabbins et les Arabes lui donnent le nom d'*Azrael*; et les paraphrastes chaldéens celui de *Malk-ad-Mousa*. D'autres, comme le livre de l'*Assomption* ou de la *Mort de Moïse*, l'appellent l'ange *Samael*, prince des démons. Ce dernier livre raconte que l'heure de la mort de Moïse étant arrivée, le Seigneur dit à Gabriel de faire sortir l'âme de Moïse; mais il s'en excusa : saint Michel s'en exempta de même, comme fit aussi l'ange Zinghiel qui dit, qu'ayant été le précepteur de Moïse, il ne pouvait se résoudre à lui ôter la vie. Samael s'approcha pour faire sortir l'âme du corps de ce chef du peuple de Dieu; mais frappé par l'éclat de son visage et par la vertu du nom de Dieu écrit sur la verge dont Moïse se servait pour faire des miracles, il fut obligé de se retirer; de manière que Dieu lui-même vint tirer l'âme de son prophète, en lui donnant le baiser.

Les rabbins (*i*) tiennent que l'ange de mort ayant frappé un homme, lave son glaive dans l'eau de la maison et lui communique par là une infusion mortelle; d'où vient qu'ils répandent toute l'eau dans la rue. Cet ange de mort se trouve, disent-ils, au chevet du moribond, tenant en main une épée nue à l'extrémité de laquelle pendent trois gouttes d'une liqueur de fiel. Le malade n'a pas plutôt aperçu cet ange, que saisi de frayeur, il ouvre la bouche : alors l'ange de mort y coule ces trois gouttes mortelles; l'une lui donne une prompte mort, l'autre le rend pâle et livide, et la troisième le dispose à être promptement réduit en poussière dans le tombeau.

Ils croient de plus (*j*) que l'homme souffre encore une seconde mort dans le tombeau : que lorsqu'un Juif est enterré, l'ange de mort va s'asseoir sur la fosse et qu'en même temps l'âme vient aussi s'y réunir et le fait tenir sur ses pieds. Alors l'ange prenant une chaîne de fer dont la moitié est glacée et l'autre moitié brûlante, il en frappe le corps et en sépare tous les membres. Il le frappe une seconde fois et en écarte tous les os; enfin il

(*a*) *Genes.* XLVI, 26, 27.
(*b*) LXX *Genes.* XXVI, 27; *Exod.* I, 5; *Deut.* X.
(*c*) IV *Reg.* XIX, 35.
(*d*) II *Reg.*
(*e*) II *Cor.* XII, 7.
(*f*) *Zach.* III, 1, 2.
(*g*) *Judæ*, ℣ 9.
(*h*) *Apocal.* IX, 11.
(*i*) *Buxtorf. Synag. Jud. c.* XXXV.
(*j*) *Idem ibid. ex Elia in Thisbi.*

le frappe une troisième fois et le réduit tout en cendres. Après cela les bons anges viennent, ramassent et réunissent toutes ces parties et replacent le corps dans son tombeau. Ils tiennent néanmoins que les personnes pieuses et qui font de grandes aumônes, seront exemptes de ce supplice.

Les Musulmans (*Voy.* ANGE) et les Perses reconnaissent aussi un ange destiné de Dieu à donner la mort et à séparer l'âme du corps des créatures. Ils tiennent de plus (*a*) que quand le mort est enterré, deux mauvais esprits d'un regard affreux et de couleur noire, font asseoir le mort dans son cercueil et lui font son procès : s'il se trouve innocent, ils le font recoucher et se reposer tranquillement ; sinon, ils le frappent de grands coups de marteau entre les deux oreilles, ce qui lui cause des douleurs incroyables et lui fait jeter des cris terribles.

Il est parlé de l'ange de mort dans le grec du livre de Job en plus d'un endroit (*b*). *Quand il y aurait autour du juste mille anges de mort prêts à lui ôter la vie, aucun d'eux ne le frappera, s'il rentre en lui-même et pense à retourner au Seigneur ; s'il découvre à un homme son propre péché et s'il lui confesse sa folie, l'ange l'empêchera de tomber dans la mort.* Et ailleurs (*c*) : *Les richesses injustement amassées seront vomies avec horreur, et l'ange l'arrachera de sa maison.* Et encore (*d*) : *Que l'âme de l'hypocrite meure dans sa jeunesse et que sa vie soit arrachée par les anges.* Et Salomon (*e*) : *Le méchant cherche toujours des querelles et l'ange cruel sera envoyé contre lui.* C'est cet ange cruel, cet ange de mort qui fut envoyé contre les premiers maris de Sara, fille de Raguel (*f*), et qui les fit mourir lorsqu'ils voulurent s'approcher d'elle. C'est l'ange *Asmodée* ou destructeur qui est relégué et enchaîné dans le désert par l'ange Raphael (*g*). Enfin, c'est le mauvais ange dont parle le Psalmiste (*h*) : *Qu'ils soient comme la poussière dissipée par le vent, et que l'ange du Seigneur les froisse et* les fasse périr ; *que leur voie soit environnée de ténèbres, et que l'ange de Dieu les poursuive sans cesse.*

L'ANGE DE SATAN qui donnait des soufflets à saint Paul (*i*), est le ministre du démon, son envoyé. On considère dans l'Ecriture le démon comme un prince qui exerce sa domination sur d'autres démons d'un moindre rang et d'une moindre puissance. C'est en ce sens que dans l'Evangile on parle *du règne de Satan* (*j*) : *Si Satan est partagé contre lui-même, comment son empire subsistera-t-il?* Si le démon chasse les démons des corps qu'il possède, il détruit sa propre domination. Jésus-Christ est venu en ce monde pour ruiner la puissance de Satan ; et au jour du jugement, il enverra les réprouvés au feu éternel qui est préparé *au démon et à ses anges* (*k*), à ses ministres, à ses suppôts qui sont de même nature et condamnés aux mêmes supplices que lui.

L'ange de Satan donne donc des soufflets à saint Paul, ou en lui suggérant des pensées honteuses (*l*), ou en lui causant des infirmités corporelles (*m*), ou en lui suscitant des adversaires qui s'élevaient contre lui et s'opposaient à ses bons desseins ; comme l'ouvrier en cuivre, et Démètre, orfèvre d'Ephèse, et Hyménée et Philète dont il parle dans sa première épître à Timothée. Enfin, il y en a qui croient (*n*) que l'ange de Satan persécutait sensiblement saint Paul, le frappait et lui tendait des piéges, comme saint Athanase raconte que les démons frappaient et persécutaient quelquefois saint Antoine, et que plusieurs saints ont souvent été maltraités par les démons jaloux des progrès qu'ils faisaient dans le bien et enragés du renversement du règne de Satan qu'ils détruisaient.

ANGES (LANGUE DES). *Voy.* LANGUE.

ANGES DE LUMIÈRE et ANGES DE TÉNÈBRES. Nous appelons *anges de lumière* les bons anges dont la demeure est dans le ciel, dans la région de lumière, qui sont revêtus de lumière et de gloire, qui assistent devant le trône du Très-Haut, et qui inspirent aux hommes de bonnes actions, des actions de lumière et de justice. Les *anges de ténèbres* au contraire sont ceux qui sont les ministres du démon dont la demeure est dans l'enfer, dans la région des ténèbres, dans les noirs cachots où sont renfermés les méchants. Saint Paul dit que *Satan se transforme quelquefois en ange de lumière* (*o*), de même que Jésus-Christ dit dans l'Evangile (*p*) que les loups prennent quelquefois des vêtements de brebis pour séduire les simples ; mais on les reconnaît enfin par leurs œuvres ; ils se déclarent tôt ou tard, et on les distingue par les œuvres de ténèbres auxquelles ils engagent ceux qui les suivent.

ANGE, montagne dont il est parlé dans le texte latin de Judith (*q*) ; car il n'en est pas fait mention dans le Grec. Le texte dit que cette montagne est à la gauche de la Cilicie. Nous croyons que c'est le mont *Argée*, situé à la gauche ou au nord de la Cilicie. C'est là plus haute montagne de tous ces quartiers-là. Strabon (*r*) assure qu'elle est toujours couverte de neige, et que ceux qui peuvent parvenir à son sommet, ce qui n'arrive que très-rarement et très-difficilement, voient, quand

(*a*) *Pokok. not. Miscellan. p.* 241.
(*b*) *Job.* XXXIII, 23. ἄγγελοι θανατηφόροι.
(*c*) *Job.* XX, 85.
(*d*) *Job.* XXXVI, 14.
(*e*) *Prov.* XVII, 11.
(*f*) *Tob.* III, 8.
(*g*) *Tob.* VIII, 3.
(*h*) *Psalm.* XXXIV, 5, 6.
(*i*) II *Cor.* XII, 7. ἄγγελος σατᾶν ἵνα με κολαφίζῃ.
(*j*) *Math.* XII, 16
(*k*) *Matth.* XXV, 41.

(*l*) *Aug. concione* 2 *in Ps.* LVIII, *et l.* III, *c.* VII, *contra* 2 *ep. Pel. Hieronym. alii passim.*
(*m*) *Basil. Reg. fusiorib. c. ult. Aug. in Ps.* CXXX. *Hieronym. in Galat.* IV, 13. *Beda, Sedul. quid. apud Chrysost. D. Thom.*, etc.
(*n*) *Chrysost. Theodoret. in* II *Cor.* XII. *Ambrosiast. Primas.*, etc.
(*o*) II *Cor.* XI, 14.
(*p*) *Matth.* VII, 15.
(*q*) *Judith.* II, 12.
(*r*) *Strabo l.* XII.

l'air est serein, les deux mers, savoir : le Pont-Euxin et la mer de Cilicie. — [*Voy.* ci-après Bectileth. *Voy.* aussi Tirin, Vatable et Grotius, cités à propos de cette montagne, *Judith*, XI, 12 dans le *Cours complet d'Ecriture sainte*, tom. XII, col. 845 et 846, et Serarius, *ibid.*, col. 859 et suiv.]

ANGLE se met pour l'extrémité d'une terre, d'un pays, d'un habit, de la barbe, des cheveux, d'un peuple, d'un bâtiment, d'une table, d'un autel, etc. *Tu n'extermineras pas l'angle de ta barbe*, dit Moïse (*a*); tu ne la couperas pas entièrement vers les oreilles, à l'extrémité du menton. Tout Israel, *toutes les extrémités du peuple* et toutes les tribus s'assemblèrent à Maspha (*b*). Selon les uns, *l'extrémité du peuple* marque tout le peuple d'un bout à l'autre sans exception ; selon d'autres, cette expression désigne les premiers, les principaux. *Voy.* aussi I *Reg.* XIV, 38 : *Applicate huc universos angulos populi.* Et Isai. XIX, 13 : *Deceperunt Ægyptum, angulum populorum ejus.* Et Sophonie III, 6 : *Disperdidi gentes et dissipati sunt anguli earum.* Dans tous ces passages, l'angle du peuple semble marquer la totalité, depuis un angle jusqu'à l'autre (1).

L'angle marque quelquefois le lieu le plus élevé et le plus apparent de l'édifice. Zacharie parlant de la tribu de Juda, après le retour de la captivité (*c*) : *Ex ipso angulus, ex ipso paxillus*, etc.; cette tribu donnera des angles, des chefs; elle produira la pierre angulaire, le Messie réprouvé et rejeté par les Juifs (*d*), mais élevé en gloire par le Père céleste. L'angle se met aussi pour l'endroit le plus obscur de la maison ; *Prov.* XXI, 9 ; XXV, 24 : *Il vaut mieux demeurer dans un coin de la maison, que d'habiter avec une femme querelleuse;* et *Act.* XXVI, 26, saint Paul parlant devant le roi Agrippa de ce qui regardait Jésus-Christ et sa résurrection, le prend à témoin et lui dit que ces choses sont assez connues, et que rien de tout cela ne s'est passé dans un coin : *Neque enim in angulo quidquam horum gestum est.*

ANI, lévite, du nombre des musiciens et des joueurs d'instruments qui accompagnaient l'arche d'alliance, lorsque David la fit venir à Jérusalem (*e*).

* ANIA, chef du peuple au temps d'Esdras. *Neh.* VIII, 4.

ANIAM, fils de Sémida, de la tribu de Manassé. I *Par.* VII, 19.

ANIANUS, ou Ananias, premier évêque d'Alexandrie après saint Marc. Saint Marc entrant dans Alexandrie (*f*), rompit son soulier et le donna à raccommoder à un savetier nommé Anian. Cet homme s'étant blessé à la main avec son alène, s'écria de douleur, et dit : *Ah! mon Dieu!* Saint Marc en prit occasion de lui parler de Dieu et de lui annoncer l'Evangile. En même temps il fit un peu de boue avec sa salive, et l'appliquant sur la plaie d'Anian, le guérit aussitôt. Anian touché de ce bienfait, pria saint Marc d'entrer dans son logis, écouta la parole de vie qui lui fut annoncée, crut, et fut baptisé avec toute sa maison. Le nombre des chrétiens s'y multiplia bientôt de telle sorte, que les païens en conçurent de la jalousie contre saint Marc et l'obligèrent à se retirer de la ville. Mais il n'en sortit qu'après avoir ordonné saint Anian pour évêque. Il gouverna cette église dix-huit ans, et mourut l'an 86 de J.-C. ou de l'ère vulg.

ANILÉE, frère d'Asinée, tous deux Juifs de la province de Babylone et de la ville de Néerda sur l'Euphrate (*g*). Ces deux frères se trouvant dans la nécessité, après la mort de leur père, furent contraints d'apprendre le métier de tisserand, pour gagner leur vie. Un jour qu'ils étaient venus trop tard au travail, leur maître voulut les maltraiter; mais ils se sauvèrent, prirent des armes et assemblèrent autour d'eux bon nombre de gens déterminés, avec lesquels ils se saisirent de certains pâturages qui se trouvèrent dans des marais que forme l'Euphrate, dans l'endroit où il se divise en plusieurs branches. Ils s'y fortifièrent de telle sorte, qu'ils devinrent redoutables au gouverneur de Babylone, qui, les ayant voulu surprendre avec une armée, fut repoussé et obligé de se retirer. Le roi des Parthes nommé Artabane, conçut de l'estime pour leurs personnes, les voulut voir et les laissa en paix dans le canton dont ils s'étaient saisis.

Ils y demeurèrent paisiblement durant quinze ans, jusqu'à ce qu'Anilée devenu passionné de la femme d'un seigneur Parthe, gouverneur de la province, fit la guerre à ce seigneur, le défit, le tua et ensuite épousa sa femme. Cette femme apporta avec elle ses idoles et continua à les adorer; ce qui fit murmurer tous les Juifs. Asinée dissimula assez longtemps la faute de son frère; mais enfin il fut obligé de lui en parler et de lui dire qu'il fallait répudier sa femme. La passion d'Anilée fut plus forte sur son esprit que toutes les remontrances de son frère; et sa femme appréhendant ce soulèvement général des Juifs contre elle, empoisonna Asinée, son beau-frère.

Anilée fit ensuite des courses sur les terres de Mithridate, gendre du roi Artabane. Mithridate ayant assemblé une armée, fut surpris, défait et amené lui-même prisonnier par Anilée, qui, après l'avoir traité indignement, ne laissa pas de le renvoyer. Mithridate animé par les reproches de sa femme, rassembla encore des troupes. Anilée marcha contre lui; mais il fut défait et obligé de se retirer dans ses marais. Il y trouva en-

(*a*) *Levit.* xix, 27.
(*b*) *Judic.* xx, ii.
(*c*) *Zach.* x, 4.
(*d*) *Isai.* xxviii, 16. *Ps.* cxvii, 22. *Matth.* xxi, 42, etc.
(*e*) I *Par.* xv, 18, 20.
(*f*) *Vide Vit. S. Marci apud Bolland.* 25. *April.*
(*g*) *Joseph. Antiq. l.* XVIII, *c.* xii.

(1) Je pense que dans beaucoup de ces passages les angles sont mis pour les chefs, ceux qui étaient comme les pierres angulaires qui soutenaient l'édifice de la nation. *Voy.* mes scholies sur les Juges, ch. xx, 2. Consultez Veitnaver au mot *Angulus*. Le mot angle s'applique à Jésus-Christ dans Zacharie, ch. x, 4. (S).

core assez de monde pour s'y maintenir, jusqu'à ce que les Babyloniens, qui avaient reconnu le pays, en lui envoyant des députés pour traiter de quelque accord, fondirent sur lui durant la nuit et le tuèrent. Ceci arriva vers l'an de J.-C. 40.

ANIM, ville de la tribu de Juda. *Josue* XV, 50. C'est apparemment le bourg d'*Anam*, ou d'*Anem*, ou *Ancem*, dont parlent Eusèbe et saint Jérôme (*a*), et qui était à l'orient d'Hébron, à huit ou dix milles de cette ville.

ANIMAUX. Les Hébreux distinguent les animaux purs, c'est-à-dire, dont on peut manger et que l'on peut offrir au Seigneur, de ceux qui sont impurs et dont l'usage est défendu. Ils n'offraient communément en sacrifice 1° que la vache, le taureau et le veau. Le bœuf ne pouvait être offert en sacrifice, parce qu'il était coupé et imparfait (*b*) ; et lorsqu'il est dit qu'on offrit des bœufs en sacrifice, on doit l'entendre des taureaux. Je ne crois pas même que la mutilation des animaux fût ni permise, ni usitée dans Israel (*c*). 2° La chèvre, le bouc, le chevreau. 3° La brebis, le bélier et l'agneau ; et quand on parle de moutons offerts en sacrifice, il faut l'entendre des béliers ou des agneaux entiers et sans défauts corporels. J'entends des sacrifices pour l'holocauste et pour le péché; car, pour les sacrifices pacifiques ou de dévotion, on pouvait quelquefois offrir une femelle, pourvu qu'elle fût pure et sans défaut (*d*).

Outre ces trois sortes d'animaux qui s'offraient en sacrifice, on pouvait manger de quantité d'autres, soit sauvages, ou domestiques ; comme le cerf, le chevreuil et généralement de tous ceux qui ont la corne du pied fourchue et qui ruminent. Tous ceux qui ont la corne du pied d'une seule pièce, ou qui ont le pied fendu et ne ruminent pas, sont censés impurs et ne se peuvent ni offrir en sacrifice, ni manger dans les tables communes (*e*). La graisse de toutes sortes d'animaux immolés était interdite aux Israélites (*f*) : et le sang de toute sorte d'animaux généralement et en toute sorte de cas était aussi défendu aux Hébreux (*g*), sous peine de la vie (*h*). Ils n'usaient point non plus du nerf (1) de la cuisse de derrière des animaux, quoique purs d'ailleurs, en mémoire du nerf de la cuisse de Jacob qui fut frappé par l'ange qui lutta contre lui à Mahanaïm (*i*). Enfin ils ne mangeaient point d'animaux qui avaient été pris et touchés par une bête carnassière et impure (*j*), comme un chien, un loup, un sanglier, etc., ni d'un animal mort de lui-même. Celui qui en touchait le cadavre était impur jusqu'au soir (*k*), et ne rentrait dans le commerce ordinaire des autres Juifs, qu'au soir et après avoir lavé ses habits.

Les *poissons* qui n'avaient point de nageoires, ni d'écailles, étaient déclarés impurs. *Levit.* XI, 10.

Les *oiseaux* qui marchaient sur la terre à quatre pieds, comme la chauve-souris, les diverses sortes de mouches qui ont plusieurs pieds étaient aussi déclarés impurs (*l*). Mais la loi excepte les différentes espèces de *sauterelles* qui ont les pieds de derrière plus hauts que ceux de devant, et qui sautent plutôt qu'ils ne marchent sur la terre. Ces animaux sont purs et on en peut manger (*m*) ; comme en effet on en mangeait communément dans la Palestine (*n*).

On est fort partagé parmi les interprètes au sujet de la pureté ou impureté légale des animaux. On croit qu'elle était déjà en usage dès avant le déluge, puisque Dieu ordonna à Noé (*o*) d'introduire dans l'arche sept couples d'animaux purs, et seulement deux couples d'animaux impurs. Les uns (*p*) croient que cette distinction est toute symbolique et qu'elle marque seulement la pureté ou impureté morale que les Hébreux devaient rechercher ou éviter, suivant la nature et les inclinations des animaux dont ils devaient user ou s'abstenir. Le *porc*, par exemple, signifie la gourmandise, le *lièvre* l'impudicité, la *brebis* la douceur, la *colombe* la simplicité ; et ainsi des autres. En défendant l'usage du *porc*, le principal but de Moïse était d'interdire la gourmandise et les excès dans le boire et dans le manger. Saint Barnabé dans son Epître s'étend au long sur ces significations symboliques.

D'autres (*q*) croient que Dieu a voulu éloigner les Hébreux de la tentation d'adorer les animaux, en leur faisant manger ceux dont la plupart étaient regardés comme des dieux en Egypte, et en leur faisant regarder avec horreur d'autres animaux, auxquels on rendait aussi des honneurs divins. Ils n'avaient garde de rendre leur culte aux animaux qu'ils mangeaient, et encore moins à ceux dont ils ne daignaient pas même user pour leur nourriture. Tertullien (*r*) a cru que Dieu avait voulu accoutumer par là les

(*a*) *Vide Euseb. Onomastic. ad vocem Anea, Anem et Ansem.*
(*b*) *Levit.* XXII, 18, 19.
(*c*) *Levit.* XXII, 24 —[Je crois, moi, qu'elle y était usitée, et qu'elle ne fut point interdite. *Voyez* CASTRATION.]
(*d*) *Levit.* III, 1.
(*e*) *Voyez* le Lévitique, ch. XI, 2, 3, 4 et suiv.
(*f*) *Levit.* III, 17, et VII, 23, 24, 25.
(*g*) *Levit.* VII, 26, 27.
(*h*) *Levit.* VII, 27 ; XVII, 10.
(*i*) *Genes.* XXXII, 25, 32.—[Cet usage, parmi les Hébreux, de ne point manger la cuisse des animaux, est mentionné par Moïse au verset 32; il est donc antérieur à la loi. On ne trouve, en effet, rien dans la législation Mosaïque, en vertu de quoi cet usage ait pu s'introduire ou se maintenir.]

(*j*) *Exod.* XXII, 3. *Levit.* V, 2; XI, 39; XVII, 15; XXII, 8.
(*k*) *Levit.* XI, 39, 40.
(*l*) *Levit* XI, 20, 21.
(*m*) *Levit.* XI, 21, 22.
(*n*) *Matth.* III, 4.
(*o*) *Genes.* VII, 2.
(*p*) *Aug. l.* VI *contra Faust. c.* VII. *Iren. l.* V *adversus hæres. Origen. in Levit. Homil.* VII. *Cyrill. l.* VII *in Levit.*
(*q*) *Theodoret. qu.* 1 *in Levit.*
(*r*) *Tertull. l.* II *contra Marcion. c.* XVIII.
(1) C'est-à-dire, sans doute, de la chair qui tient au nerf et même de la cuisse. Cependant des Juifs ôtent dextrement le nerf, et mangent la viande sans scrupule. Je suis loin de le leur imputer à péché.

Hébreux à la tempérance, et les éloigner de la gourmandise, en leur ordonnant ainsi de se priver de plusieurs sortes de nourritures.

Enfin plusieurs commentateurs ne reconnaissent dans les animaux déclarés impurs, que des qualités naturelles qui sont réellement nuisibles, ou du moins qui le sont dans l'idée des peuples. Moïse a défendu l'usage des animaux, des oiseaux, des poissons, dont la chair passait pour mauvaise et dangereuse à la santé; les animaux farouches, dangereux, venimeux, ou qui étaient tels dans l'idée du peuple. Il semble aussi que Dieu ayant voulu séparer les Hébreux des autres peuples, comme une nation sainte et consacrée à son service, il leur interdit l'usage de certains animaux censés impurs, afin que cette pureté extérieure et figurative les portât à une autre pureté plus parfaite et plus réelle. C'est ce qu'il marque assez par ces paroles (a) : *Je suis le Seigneur votre Dieu, qui vous ai séparés de tous les autres peuples; faites donc la distinction des animaux purs et des impurs, des oiseaux purs et impurs, et ne souillez point vos âmes en mangeant des animaux que je vous ai marqués comme impurs. Vous serez mon peuple saint, parce que je suis saint, moi qui suis le Seigneur, et que je vous ai séparés de tous les autres peuples, afin que vous fussiez particulièrement à moi.*

Voici la liste des animaux impurs, dont Moïse a fait une mention expresse.

ANIMAUX IMPURS.

Animaux à quatre pieds.

Le chameau, le porc-épic ou l'hérisson, le lièvre, le porc.

Oiseaux.

L'aigle, le griffon, ou plutôt l'*ossifrague*, l'aigle de mer, le milan, le vautour et ceux de son espèce, le corbeau et tous les oiseaux de même espèce, l'autruche, le hibou, la poule d'eau, l'épervier, le chat-huant, le cormoran, l'ibis, le cygne, le butor, le porphyrion, ou peut-être le vautour, le héron, le courlis, la hupe, la chauve-souris.

Animaux à quatre pieds.

La belette, la souris, le crocodile, la musaraigne, le caméléon, le stellion, le lézard, la taupe.

Mais il est bon d'avertir que l'on ne connaît que très-imparfaitement la signification des termes hébreux qui signifient la plupart de ces animaux. Nous avons suivi la Vulgate dans la liste que nous en venons de donner. On peut consulter sur cette matière le grand ouvrage que Samuel Bochard a composé sur les animaux dont il est parlé dans la Bible, et les commentateurs sur le chapitre XI du Lévitique, et l'Epître de saint Barnabé. On peut voir aussi dans ce Dictionnaire les noms de chacun de ces animaux sous leurs articles.

* ANNAC. *Voyez* HENOCH.

* ANNALES. *Voyez* HISTOIRE (livres d').

ANIS, ou ANET, herbe assez connue, qui produit de petits grains, qui sont d'une très-bonne odeur. Notre-Seigneur reproche aux Pharisiens (b) leur exactitude scrupuleuse à payer la dîme de l'anis, de la menthe et du cumin, chose qui n'est point commandée expressément par la loi; pendant qu'ils négligeaient la justice, la miséricorde et la foi, qui sont des pratiques essentielles de la religion (c).

ANNE, ANNA, nom de la femme d'Elcana, de la tribu de Lévi, qui demeurait à Ramath, ou Ramathaïm, dans la tribu d'Ephraïm (d). Elcana étant un jour allé à Silo, pour y adorer le Seigneur, y mena ses deux femmes Anne et Phénenna. Phénenna avait des enfants, qui vinrent à la fête avec elle : mais Anne n'en avait point. Elcana donc ayant offert son sacrifice de dévotion, fit un festin à sa famille devant le Seigneur, et donna à Phénenna des parts de l'hostie, pour elle et pour chacun de ses enfants : mais il n'en donna qu'une part à Anne son épouse bien-aimée, parce qu'elle était seule et sans enfants. Anne était plongée dans la tristesse, et Phénenna sa rivale augmentait encore sa douleur, en lui reprochant que le Seigneur l'avait rendue stérile. Elcana voyant qu'Anne ne mangeait point, lui dit : *Pourquoi ne mangez-vous pas, et pourquoi votre cœur s'afflige-t-il? Ne vous suis-je pas plus que ne seraient dix enfants?* Anne mangea donc; et après cela elle alla seule au tabernacle répandre son âme devant le Seigneur; elle fit un vœu en ces termes : *Seigneur des armées, si vous daignez regarder l'affliction de votre servante, et si vous lui donnez un fils, je vous l'offrirai pour tous les jours de sa vie, et le rasoir ne passera point sur sa tête* (1).

Comme elle continuait à prier longtemps devant le Seigneur, le grand-prêtre Héli crut qu'elle avait bu avec excès (2), et lui dit : *Jusqu'à quand serez-vous ainsi prise de vin? Laissez un peu reposer le vin qui vous trouble.* Mais Anne lui répondit : *Pardonnez-moi, mon seigneur; je suis une femme comblée d'affliction; je n'ai bu ni vin, ni rien qui puisse enivrer : mais je viens répandre mon cœur devant le Seigneur.* Alors Héli lui dit : *Allez en paix, et que le Dieu d'Israël vous accorde la demande que vous lui avez faite.* Anne s'en alla retrouver son mari, prit de la nourriture, et son visage ne fut plus abattu. Après cela ils s'en retournèrent à Ramatha; et bientôt après Anne conçut et enfanta un fils, qu'elle appela Samuel, parce qu'elle l'avait demandé au Seigneur. Samuel naquit l'an du monde 2849, avant Jésus-Christ 1151, avant l'ère vulgaire 1155.

Anne n'alla point au temple, qu'elle n'eût

(a) *Levit.* xx, 24, 25, 26.
(b) *Matth.* xxiii, 23.
(c) *Vide Levit.* xxvii, 30, *et Deut.* xii, 17, et xiv, 23.
(d) I *Reg.* i, 2, 3, 4 et seq.
(1) C'est-à-dire : et il sera Nazaréen. *Voy. Num.* vi, 5, *Judic.* xiii, 5.
(2) Elle priait à voix basse, et ce fut le mouvement de ses lèvres et l'agitation de ses traits qui firent soupçonner à Héli qu'elle était dans un état d'ivresse. Vers. 12 et 13

serré son fils. Alors elle y vint, et l'y amena. Elle prit avec elle trois veaux, trois mesures de farine, et un outre plein de vin; et ayant fait son offrande et sa prière, elle offrit son fils au Seigneur entre les mains d'Héli, en lui disant qu'elle était cette femme, qui, quelques années auparavant, avait demandé un fils au Seigneur, et qui avait obtenu l'effet de ses promesses. *C'est pourquoi*, ajouta-t-elle, *je le lui remets entre les mains*, *afin qu'il soit à lui tant qu'il vivra*. Ils adorèrent donc le Seigneur, et Anne composa un cantique d'actions de grâces(a), où elle relève la puissance de la miséricorde du Seigneur, qui donne la fécondité, et qui cause la stérilité quand il lui plaît. On ne sait pas ce qui arriva à Anne depuis qu'elle eut offert Samuel au Seigneur : mais nous verrons ailleurs de combien de bénédictions Dieu combla Samuel, ce fruit de bénédictions.

On sait que chaque année, lorsque venait la grande fête, Anne, accompagnant son mari, portait à son cher fils Samuel une tunique qu'elle avait faite elle-même. Le grand-prêtre, touché de la grande tendresse qu'ils avaient pour cet enfant, et du dévouement avec lequel ils l'avaient consacré au service de Dieu, les bénissait; il répétait à Elcana le souhait qu'il lui avait exprimé lorsqu'ils lui avaient amené Samuel : *Que le Seigneur*, lui disait-il, *pour l'enfant que vous avez remis entre ses mains, vous en donne d'autres de cette femme*. Ces bénédictions, reçues avec piété, ne furent pas faites en vain. Le Seigneur visita Anne, qui conçut, enfanta trois fils et deux filles (I *Reg.*, II, 19-21).

« Le caractère d'Anne n'est que douceur, dit un écrivain, c'est d'ordinaire celui des femmes qui ont un vif désir de devenir mères; elles savent d'avance qu'elles aimeront leurs enfants. Au lieu de répondre aux méchancetés de sa rivale, Anne pleure et prie; l'avenir lui a montré que cette ressource était la meilleure. »

» Les femmes chrétiennes, dit un autre auteur, trouvent dans la mère de Samuel un modèle parfait de patience, de douceur et d'humilité. Elles apprennent de cette sainte femme à recourir à Dieu dans leurs peines, et à mettre en lui toute leur confiance. Elles voient, dans l'éducation qu'elle donne à son fils, le soin qu'elles doivent avoir de regarder leurs enfants comme des dépôts que Dieu leur a confiés, et dont elles doivent lui rendre compte. Elles voient, dans les grâces dont Dieu comble cet enfant, qu'elles ne peuvent rien faire de plus avantageux pour ceux qu'elles ont mis au monde, que de les consacrer au Seigneur. Il rend Samuel le chef de son peuple, le juge de Saül, le protecteur de David, et l'un de ses plus grands prophètes. »

« Le cantique d'Anne, dit Herder (1), nous rappelle l'héroïque Débora, dans une sphère plus humble et plus pacifique. » Sur ce chant M. Glaire (2) s'exprime en ces termes : « Il est rempli de beautés poétiques de tout genre. Les pensées sont partout grandes et nobles, le style sublime et élevé. Le début qui annonce le sujet du cantique est vif et animé; dans une courte, mais énergique invocation, cette femme poëte chante sur le ton de l'inspiration les attributs de la Divinité qui l'a secourue. Suit une apostrophe véhémente à sa rivale, jusque-là orgueilleuse et insultante : et à l'occasion du triomphe que Dieu lui a accordé, et dont elle vient de tracer un superbe tableau, elle fait la description la plus magnifique de sa providence (3)... »

On a prétendu qu'Anne ne composa ou ne chanta point ce cantique ; mais que, composé plus tard, il lui fut attribué. Cette idée est venue dans l'esprit de ceux qui n'admettent pas le caractère prophétique qui est assez prononcé. « Que ce morceau, dit Herder, ait été, en effet, chanté par Anne, ou qu'on le lui ait seulement prêté, il annonce des temps différents de ceux que nous venons d'examiner (c'est-à-dire de ceux qui ont précédé Samuel). Les orages de la guerre ont passé. La vanité qu'on tirait des hautes montagnes du pays que l'ennemi ne pouvait atteindre, n'était plus qu'un mot vide de sens. Inspirée par Dieu, Anne chante d'autres victoires et d'autres triomphes. Délivrée enfin de la honte de la stérilité, elle voit son fils se lever de la poussière et s'asseoir à côté des nobles en qualité de prince, de juge du peuple. La race d'Héli disparaît dans l'obscurité, Samuel seul s'élève: c'est par lui que Jéhovah juge le pays jusqu'à ses dernières limites, c'est par lui que le peuple d'Israel oint un roi heureux et vaillant....» Ce roi, c'est ou Saül seul, ou Saül et David ensemble, ou David seul ; on ne sait pas. J'admettrai volontiers qu'il s'agit de David seul, mais de David figurant le Messie, auquel la prophétie par laquelle se termine le cantique convient parfaitement, mieux encore qu'à David. Le cantique d'Anne paraît avoir fourni des idées et même des expressions au Psaume LXXIV, et au cantique encore plus sublime que chanta la Vierge immaculée qui avait cru à la parole du Messager céleste (*Luc.* I, 45 et suiv.).]

ANNE, femme de Tobie l'ancien, de la tribu de Nephthali, qui fut mené en captivité à Ninive, par Salmanazar, roi d'Assyrie (b). Après que Tobie eut perdu la vue, et qu'il fut tombé dans la pauvreté, Anne se vit obli-

(a) I *Reg.* II.
(b) *Tob.* I, 1, 2, etc.
(1) *Hist. de la poésie des Hébreux*, part. II, ch. VIII.
(2) *Introduction... aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, part. II, ch. IV, art. 5, § 4, tom. III, pag. 201.
(3) M. Glaire, comme d'autres critiques, croit que la femme d'Elcana ne s'occupe dans ce chant sublime qu'à célébrer sa joie d'être mère. Je ne puis adopter une pareille opinion; car il me semble qu'il s'agit d'un bienfait national beaucoup plus que d'un bienfait domestique. Samuel est accordé aux prières et aux larmes d'Anne, voilà le bienfait domestique; mais Samuel, d'abord par lui-même, ensuite par l'onction qu'il répandra sur Saül et surtout sur David, délivrera le peuple de ses oppresseurs, et lui donnera les biens qui suivent la liberté dans le pays et le triomphe dans la guerre, voilà le bienfait national. Je vois une *apostrophe véhémente* contre les ennemis d'Israel, et tout au plus une innocente allusion à Phénenna, à laquelle d'ailleurs l'Écriture ne fait aucun reproche. Voyez PHENENNA.

gée à aller tous les jours gagner sa vie à faire de la toile (*a*); et elle apportait pour vivre ce qu'elle pouvait gagner du travail de ses mains. Un jour ayant reçu un chevreau, elle l'apporta à la maison, et Tobie l'ayant entendu, lui dit : Prenez garde que ce chevreau n'ait été dérobé; rendez-le à ceux à qui il est. Alors Anne en colère lui répondit : Où est donc la récompense de toutes vos aumônes? Et que sont devenues toutes vos espérances? C'est ainsi que la patience de Tobie fut éprouvée au milieu de ses autres afflictions.

Quelque temps après, Tobie se croyant près de sa fin, appela son fils le jeune Tobie, et lui recommanda d'avoir toujours beaucoup de respect pour sa mère; de se souvenir de tout ce qu'elle avait souffert et de ce qu'elle avait fait pour lui. Enfin, ajouta-t-il, lorsqu'elle aura achevé le cours de sa vie, ensevelissez-la auprès de moi. Tobie vécut encore longtemps après cela, et Anne sa femme lui survécut, puisque peu de temps avant sa mort (*b*), il réitéra au jeune Tobie la prière qu'il lui avait faite autrefois, de mettre Anne sa femme auprès de lui dans le même tombeau après son décès. Tobie mourut vers l'an du monde 3363, avant Jésus-Christ 638, avant l'ère vulgaire 641. Ainsi Anne sera morte après ce temps-là; mais avant l'an 3378, qui est l'année de la prise de Ninive : car le jeune Tobie sortit de cette ville avant sa prise, comme son père l'en avait averti.

ANNE, fille de Raguel, cousine du vieux Tobie, de la même tribu et de la même captivité que lui. Elle et Raguel furent menés captifs à Ragès, ville des Mèdes. Elle était mère de Sara, qui devint femme du jeune Tobie (*c*), de la manière dont on le dira sous l'article de Tobie et de Sara.

ANNE, fille de Phanuel, prophétesse, veuve de la tribu d'Aser, dont il est parlé dans saint Luc (*d*), qui ayant été mariée de fort bonne heure, ne demeura que sept ans avec son mari. Alors se voyant dégagée des liens du mariage, elle ne pensa plus qu'à plaire à Dieu. Elle demeurait sans cesse dans le temple, servant le Seigneur jour et nuit dans les jeûnes et dans les prières. Elle avait quatre vingt-quatre ans lorsque la sainte Vierge vint offrir Jésus-Christ au temple. Etant survenue au temple dans le moment que le vieillard Siméon prononça le cantique d'actions de grâces, que nous lisons dans l'Evangile, Anne se mit aussi à louer Dieu, et à parler du Messie à tous ceux qui attendaient la rédemption d'Israel. On ne sait rien autre chose de la vie ni de la mort de cette sainte prophétesse. Le martyrologe romain met sa fête le premier jour de septembre; celui que Canisius a publié, le 28 août; celui d'Ughellus et les Menées des Grecs joignent la fête de sainte Anne la prophétesse à celle du vieillard Siméon, au 3 de février.

(*a*) *Tob.* II, 19.
(*b*) *Tob.* XIV, 13
(*c*) *Tob.* VII, 2, 3 et seq.

ANNE, mère de la très-sainte Vierge et femme de saint Joachim. Les noms d'Anne et de Joachim ne se lisent point dans les écritures canoniques du Nouveau Testament; mais on les lit dans d'anciens ouvrages, lesquels, quoiqu'ils n'aient pas une grande autorité, surtout dans l'église occidentale, ne laissent pas de mériter du respect. On les voit cités dans les écrits des Pères. La tradition de l'Eglise a conservé les noms d'Anne et de Joachim, et a rendu à leur mémoire les honneurs convenables, quoiqu'elle n'ait pas adopté tout ce qu'un zèle peu éclairé avait publié de leur vie. Ce que nous savons de Joachim et d'Anne, nous vient des Orientaux qui ont conservé plusieurs traditions historiques inconnues à l'Occident.

On lit dans le Protévangile attribué à saint Jacques (*e*), que Joachim voulant un jour présenter au temple son offrande dans un jour solennel, un Juif nommé Ruben l'en empêcha, disant que cela ne lui était pas permis, parce qu'il n'avait point de postérité dans Israel. Joachim chargé de confusion, se retira dans le désert, où il demeura quarante jours et quarante nuits dans le jeûne et dans la prière. Anne, son épouse, demeura dans sa maison, s'affligeant devant le Seigneur, tant à cause de sa stérilité, qu'à cause de l'absence de Joachim, son mari. Le jour d'une grande fête étant arrivé, Judith, sa servante, lui dit : *Jusqu'à quand demeurerez-vous dans la douleur ? Il ne vous est pas permis de vous affliger aujourd'hui, car c'est le grand jour du Seigneur. Prenez cette coiffure et parez-en votre tête ; car il ne m'appartient pas de la porter, à moi qui suis votre servante ; mais à vous, qui êtes de race royale.* Anne lui dit : *Retirez-vous, je ne ferai point cela, car le Seigneur m'a humiliée.* Sa servante irritée lui reprocha sa stérilité. Anne quitta ses habits de deuil, se coiffa et prit ses habits de noces.

Et vers la neuvième heure elle entra dans son jardin, et commença à prier le Seigneur qu'il daignât la bénir et la délivrer de l'opprobre de la stérilité ; et comme elle était sous un laurier, elle regarda en haut, et vit un nid d'oiseaux où il y avait des petits. Cet objet augmenta sa douleur ; elle cria au Seigneur et se plaignit amèrement de ce qu'elle demeurait dans la stérilité pendant que les animaux produisaient leurs petits devant le Seigneur, pendant que la terre portait son fruit en son temps, et bénissait le Créateur. *Je suis*, disait-elle, *comme une personne maudite dans Israel ; on me charge de confusion et de reproches, on me chasse du temple de mon Dieu. A qui puis-je me comparer!*

Alors un ange du ciel descendit vers elle, et lui dit : *Anne, Dieu a exaucé votre prière. Vous concevrez et vous enfanterez, et votre race sera louée dans tout le monde.* Anne répondit : *Vive le Seigneur mon Dieu ; s'il me donne un fils ou une fille, je le consacrerai au*

(*d*) *Luc.* II, 36. 37.
(*e*) *Protevangelium Jacobi*, c. I.

Seigneur, et il servira dans son temple tous les jours de sa vie. En même temps deux anges lui vinrent annoncer que Dieu avait aussi exaucé la prière de Joachim, et qu'il reviendrait incessamment avec ses troupeaux. Joachim revint donc des montagnes, et Anne alla au-devant de lui. Peu de jours après elle conçut ; et au bout de neuf mois elle enfanta Marie, et l'allaita de son lait. A six mois Marie commença à marcher seule, et à la fin de l'année Anne la sevra, fit un grand festin aux prêtres, et leur offrit Marie. Cet enfant demeura encore deux ans dans la maison de son père ; et lorsqu'elle eut trois ans, Joachim et Anne la présentèrent au temple pour y être élevée et pour y servir le Seigneur. Voilà ce qu'on lit d'Anne et de Joachim dans le Protévangile de saint Jacques.

Mahomet dans l'Alcoran (*a*), et les autres Arabes ont conservé plusieurs traditions touchant Joachim, Anne et Marie, leur fille. Ils disent qu'Anne était fille de Nachor et femme d'*Amram*. Ces mots portent naturellement à dire que Mahomet a cru que *Amram*, fils de Caath, et petit-fils de Lévi, père de Moïse, d'Aaron et de Marie, est le même qu'Amram, époux de sainte Anne et père de Marie ; et par conséquent, que ce faux prophète a confondu la Vierge Marie, avec Marie, sœur de Moïse : et c'est sur cela qu'est fondé le reproche qu'on lui fait d'avoir confondu ces deux personnes qui vivaient à plus de seize cents ans l'une de l'autre. Il est certain que Mahomet était assez ignorant pour tomber dans un pareil anachronisme.

Toutefois les interprètes de l'Alcoran tâchent d'excuser Mahomet, en disant qu'Amram, époux d'Anne et père de Marie, mère de Jésus-Christ, était à la vérité de la même famille qu'Aaron et Moïse ; ce qui peut en quelque sorte se soutenir, parce qu'il est dit dans saint Luc (*b*) qu'Elizabeth était de la race sacerdotale : *Ex filiabus Aaron*. Ils ajoutent qu'*Amrum*, père de la sainte Vierge Marie, était fils de *Mathée* ; de manière que leur Amram serait le même que notre Joachim, époux de sainte Anne.

Ils disent de plus qu'Anne étant grosse de Marie, voua son fruit au Seigneur, sans savoir si ce qu'elle portait était un fils ou une fille : que Dieu eut sa prière et son vœu pour agréables ; qu'Anne étant accouchée, Dieu donna lui-même le nom à Marie ; qu'Anne l'offrit au prêtre Zacharie, qui l'enferma dans une des chambres du temple, dont la porte était si élevée, qu'il y fallait monter par une échelle, et dont il portait toujours la clef sur lui. Zacharie rendait de temps en temps des visites à la sainte Vierge, et toutes les fois qu'il la visitait, il trouvait auprès d'elle quantité des plus beaux fruits de la terre sainte, et toujours à contre-saison ; ce qui le porta enfin à demander à Marie d'où lui pouvaient venir tous ces beaux fruits. Elle répondit : *Tout ce que vous voyez vient de la part de Dieu, qui pourvoit de toutes choses ceux qu'il lui plaît, sans compte et sans nombre.*

Quelques-uns ont dit que sainte Anne, mère de la Vierge Marie, avait épousé, en premières noces, Joachim, dont elle eut Marie, mère du Sauveur ; et en secondes noces, Cléophas, dont elle eut Marie, fille de Cléophas et mère de Jacques le Mineur, de Joseph le Juste, de Simon le Zélé, et de Thadée. Et enfin, en troisièmes noces elle épousa Salomas, dont elle eut une troisième fille, nommée Marie, qui eut pour époux Zébédée, et qui fut mère de saint Jacques le Majeur et de saint Jean l'Evangéliste. On cite (*c*) d'anciens vers qui confirment cette généalogie ; mais, et ces vers et les défenseurs de cette opinion sont d'une trop petite autorité pour la faire recevoir par les savants. Voici les vers.

Anna tribus nupsit : Joachim, Cleophæ, Salomæque ;
Ex quibus ipsa viris peperit tres Anna Marias.
Quas duxere Joseph, Alphæus, Zebedeusque.
Prima Jesum, Jacobum, Joseph, cum Simone, Judam,
Altera dat. Jacobum dat tertia, datque Joannem.

Il y a beaucoup plus d'apparence que les Marie dont il est parlé dans l'Evangile (*d*), et qui étaient sœurs de la sainte Vierge, étaient simplement ses parentes ou d'autres filles de Joachim et d'Anne, nées après la sainte Vierge. On ne sait rien d'exact sur le temps de la mort de sainte Anne ni de saint Joachim, ni même sur leur tombeau, quoiqu'on montre aux voyageurs certains monuments que l'on veut leur persuader avoir été leurs sépulcres. Les Latins font la fête de sainte Anne le 26 juillet, et les Grecs font celle de sa conception le 9 de décembre, et celle de son mariage avec saint Joachim, le 9 de septembre.

ANNE ou Ananus, grand-prêtre de Jérusalem. *Voyez* ci-devant Ananus.

ANNE ou Anno, ou Thecemine, épouse de Jéroboam I[er], roi d'Israel. Le nom de cette princesse ne se lit ni dans l'Hébreu ni dans la Vulgate, mais dans le Grec. On peut voir sous l'article d'*Abia*, fils de Jéroboam I[er], ce que l'on sait de cette reine. Le Grec du troisième des Rois (*e*) dit que Pharaon, roi d'Egypte, donna pour femme à Jéroboam, qui s'était réfugié en Egypte, Thécémine, sœur aînée de son épouse.

ANNEAUX. L'antiquité des anneaux est connue dans l'Ecriture et dans les profanes. Judas donna son anneau à Thamar (*f*). Pharaon ayant donné à Joseph le commandement de toute l'Egypte, tira l'anneau de son doigt (*g*) et le mit en la main de Joseph. Les Israélites, après la victoire qu'ils remportèrent sur les Madianites, offrirent au Seigneur les anneaux, les bracelets et les colliers d'or qu'ils avaient pris aux ennemis (*h*). Les femmes Israélites portaient des anneaux non-seulement aux doigts, mais aussi au nez (1), et aux oreilles (2). Saint Jacques distingue l'homme riche et en dignité, par l'an-

(*a*) *Alcoran Sura* 3. Voyez les notes de Maracci sur cet endroit.
(*b*) *Luc.* I, 5.
(*c*) *Vide apud Joan. Gerson. Cancellar. t.* III, *p.* 59.
(*d*) *Joan.* XIX, 2. *Matth.* XIII, 56. *Marc.* VI, 3.
(*e*) III *Reg.* XIV, 1, 2, 3 et seq. *in Græco edit. Romanæ.*
(*f*) *Gen.* XXXVIII, 18.
(*g*) *Genes.* XLI, 42.
(*h*) *Num.* XXXI, 50.
(1) De même, encore aujourd'hui, en Arabie et en Chaldée.
(2) Et aux jambes. *Isa.* III, 16, 18, Hebr.

neau d'or qu'il porte en son doigt (*a*). Au retour de l'enfant prodigue (*b*), le père de famille ordonne que l'on donne à ce fils nouvellement revenu, un habit neuf et un anneau d'or au doigt. Le Seigneur menaçant le roi Jéchonias des derniers effets de sa colère, (*c*) dit que quand il serait comme un anneau dans sa main droite, il l'en arracherait.

L'anneau servait principalement à cacheter, et l'Ecriture le met principalement entre les mains des rois et des puissants; comme du roi d'Egypte, de Joseph, d'Achaz, de Jézabel, ou plutôt d'Achab (*d*), du roi Assuérus (*e*), d'Aman, son favori, de Mardochée qui succéda à Aman dans sa dignité, du roi Darius (*f*). Les patentes et les ordres de ces princes étaient scellés de leurs sceaux; c'était ce qui les rendait authentiques et respectables. — [*Voyez* Bague.]

L'anneau était une des marques de la souveraine autorité. On a déjà remarqué que Pharaon donna son anneau à Joseph, en signe de l'autorité dont il le revêtait, et qu'il voulait qu'il exerçât sur tout son peuple. Alexandre le Grand ayant donné son anneau à Perdiccas, cela fit juger qu'il l'avait désigné pour son successeur (*g*). Antiochus Epiphane étant près de mourir, mit entre les mains de Philippe (*h*), un de ses amis, le diadème, le manteau royal et l'anneau, afin qu'il les remît au jeune Antiochus, son fils et son successeur. Auguste étant tombé malade d'une maladie dont il croyait devoir mourir, donna son anneau à Agrippa, comme au plus juste de ses amis (*i*).

On connaît certains anneaux magiques auxquels on attribue plusieurs effets extraordinaires, soit pour se préserver de certains maux, ou pour se procurer certain bonheur et certains avantages. Les Orientaux, par exemple, racontent mille choses d'un anneau prétendu de Salomon (*j*), qui lui communiquait des lumières admirables, qui l'ont fait regarder comme le plus sage et le plus heureux des rois. Ils disent que ce prince ayant un jour quitté son anneau en prenant le bain, une furie infernale le lui déroba, et le jeta dans la mer. Salomon s'abstint pendant quarante jours de monter sur son trône, ne se croyant pas capable de bien gouverner, étant dépourvu d'un secours qui lui était si nécessaire; mais enfin il le recouvra par le moyen d'un poisson qui l'avait avalé, et que l'on servit sur sa table.

Les anneaux, ou pendants d'oreilles si fréquents dans la Palestine et dans l'Afrique, étaient aussi apparemment des anneaux superstitieux, et des talismans, ou des phylactères à qui l'on attribuait des effets surnaturels. Jacob étant arrivé dans la terre de Chanaan, à son retour de Mésopotamie (*k*), ordonna à ses gens *de lui donner tous les dieux étrangers qui étaient en leurs mains, et les anneaux ou pendants qui étaient à leurs oreilles*. Ce qui semble insinuer que ces dieux étrangers étaient des figures magiques ou superstitieuses, qui étaient gravées dans leurs anneaux, dans leurs bracelets et dans leurs pendants d'oreilles; ou même, selon quelques commentateurs, que ces anneaux et ces pendants d'oreilles étaient aux mains et aux oreilles de ces faux dieux. Saint Augustin invective fortement contre *ces phylactères des faux dieux* (*l*), que les Africains ses compatriotes attachaient au haut de leurs oreilles, et auxquelles ils attribuaient mille vertus surnaturelles et superstitieuses, cherchant bien moins par cet ornement à se parer et à plaire aux hommes, qu'à plaire aux démons et à les servir (*m*): *Execranda superstitio ligaturarum, in quibus etiam inaures virorum in summis ex una parte auriculis suspensæ deputantur; non ad placendum hominibus, sed ad serviendum dæmonibus, adhibetur.*

ANNÉE. *Voyez* ci-devant An.

Les Hébreux avaient des années de quatre sortes; 1° une année *civile* composée de douze mois, qui furent premièrement solaires, et ensuite lunaires, comme nous l'avons montré dans l'article An. Cette année commençait [à la nouvelle lune la plus voisine de l'*équinoxe de l'automne*, c'est-à-dire] au mois hébreu *tisri*, qui répond à notre mois de septembre. [Elle réglait l'ordre des affaires et des événements civils.]

2° L'année *sainte* que l'on suivait dans l'ordre des solennités et des cérémonies de religion, [et dans les autres affaires qui concernaient le culte.] Elle commençait au mois de *nisan* (*n*), qui répondait au mois de mars; et la fête de Pâque, qui tombait au milieu de ce mois, était comme la mère des autres fêtes, et le commencement de l'année sainte.

3° L'année *sabbatique*, qui se célébrait de sept en sept ans (*o*), et dans laquelle on laissait la terre sans la labourer et sans la moissonner. Ce qu'elle produisait d'elle-même était au premier saisissant; les fruits des arbres et des vignes étaient pour les pauvres, pour les orphelins et pour les étrangers. En un mot, tout ce qui venait à la campagne, était commun pendant toute cette année. Elle commençait au mois de septembre, et finissait de même, en sorte que l'on pouvait recueillir toutes les moissons et les fruits de la sixième année, et que l'on pouvait faire les semailles pour la huitième, afin que la terre ne chômât point deux années de suite.

(*a*) *Jacobi* II, 2. *Vir aureum annulum habens*, etc.
(*b*) *Luc.* xv, 22.
(*c*) *Jerem.* xxii, 24.
(*d*) III *Reg.* xxi, 8.
(*e*) *Esther.* iii, 10 et seq.
(*f*) *Daniel.* vi, 17.
(*g*) *Quint. Curt. l.* x, *c.* 5.
(*h*) I *Macc.* vi, 15.
(*i*) *Xiphilin. in Augusto.*
(*j*) Biblioth. Orient. titre *Solıman.* p. 819. -- [Josèphe parle d'un anneau de Salomon, dans lequel était enchâssée une racine et avec lequel il a vu un homme chasser les démons ou délivrer des possédés en présence de Vespasien, de ses fils, etc. *Antiq. Jud.* liv. VIII, ch. II. Voyez Salomon.]
(*k*) *Genes.* xxxv, 4.
(*l*) *Aug. qu.* cxi, *in Gen.*
(*m*) *Aug. Ep. ad Possidium* 73.
(*n*) *Exod.* xii, 2.
(*o*) *Levit.* xxv, 2 et seq. *et Exod.* xxiii, 10.

Dieu avait commandé l'observance de l'année sabbatique (*a*), pour conserver la mémoire de la création du monde, pour reconnaître le souverain domaine du Seigneur sur toutes choses, et en particulier sur la terre de Chanaan, qu'il avait donnée aux Hébreux, en abandonnant les fruits de leurs propres champs au pauvre et à l'étranger; c'était une espèce de tribut qu'ils en payaient au Seigneur. De plus, il voulait inspirer l'humanité à son peuple, en ordonnant qu'ils abandonnassent aux esclaves, aux pauvres, aux étrangers et aux animaux, les productions de leurs champs, de leurs vignes et de leurs jardins.

On a beaucoup disputé sur la saison de l'année dans laquelle commençait l'année sabbatique. Les uns ont cru qu'il fallait la commencer au premier mois de l'année sainte, c'est-à-dire à nisan, au printemps; et les autres au premier mois de l'année civile, c'est-à-dire au mois tizri, qui répond à peu près à notre mois de septembre. Moïse ne s'explique pas sur cela d'une manière assez distincte; il dit simplement, que l'on ne labourera point la terre, et qu'on ne fera pas la moisson cette année. Les semailles se faisaient dans la Palestine en automne, tant pour le froment que pour les orges; et la moisson des orges se commençait à Pâques, et celle des froments à la Pentecôte. Ainsi, pour entrer dans l'esprit de la loi, en observant le repos de l'année sabbatique, sans que la terre demeure deux ans inculte, il fallait de nécessité la commencer en automne, après toutes les récoltes; on ne labourait point en automne, et l'on ne faisait point de moisson après l'hiver; mais l'automne suivant, on recommençait à labourer, pour pouvoir moissonner le printemps et l'été suivants.

Dieu avait aussi ordonné (*b*) que les esclaves hébreux seraient mis en liberté cette année, à moins qu'ils ne voulussent librement renoncer à leur droit, et se laisser percer l'oreille en présence des juges, pour marque qu'ils s'engageaient à une servitude perpétuelle, ou du moins à servir jusqu'en l'année du Jubilé (*c*). Ainsi dans l'année sabbatique on remettait les dettes (*d*), et on rendait la liberté aux esclaves. Mais remettait-on les dettes absolument, ou en suspendait-on seulement le paiement? Plusieurs (*e*) croient que la rémission était absolue, et que les dettes étaient absolument éteintes en l'année sabbatique. La précaution des riches dont parle Moïse (*f*), qui ne voulaient pas prêter à leurs frères quand l'année sabbatique approchait, semble prouver qu'après cette année, ils n'espéraient plus rien de leurs débiteurs; car si l'action du débiteur était simplement suspendue pendant cette année, ce n'était pas un motif suffisant pour les empêcher de prêter. Comme il n'est pas question ici du prêt à intérêt qui était interdit aux Hébreux envers leurs frères, mais d'un simple prêt, le créancier pouvait l'exiger avant ou après l'année sabbatique, dans la supposition de ceux qui croient que la rémission n'était pas absolue (*g*).

D'autres (*h*) distinguent entre les dettes hypothéquées sur des fonds et dont les contrats portaient la clause de dettes perpétuelles, et celles qui n'étaient point hypothéquées et portées dans de simples contrats. Ces dernières se quittaient pour toujours en l'année sabbatique; mais non pas les autres. Ménochius croit aussi la rémission générale et absolue pour les dettes, mais non pas pour le prêt, ni pour le dépôt. Tout ceci ne regardait que les Hébreux naturels, ou ceux qui avaient embrassé le judaïsme, mais non pas les étrangers.

On dispute aussi si les dettes se remettaient, et si les esclaves se relâchaient dès le commencement, ou seulement à la fin de l'année sabbatique : l'Hébreu à la lettre porte (*i*), *à la fin de sept ans vous ferez rémission;* ce qui a fait croire à quelques-uns que les dettes n'étaient remises, ni les esclaves mis en liberté qu'à la fin de l'année sabbatique; mais la plupart croient au contraire, qu'on commençait par l'année sabbatique. Le texte original l'explique très-naturellement de la fin de la semaine d'années, après laquelle venait l'année sabbatique qui en était la conclusion.

4° L'année du *jubilé* (*j*) se célébrait au bout de sept semaines d'années, ou la quarante-neuvième année (1). Elle avait toutes les mêmes prérogatives que l'année sabbatique par rapport au repos de la terre, et à la communauté des fruits qu'on abandonnait aux pauvres et aux étrangers, et à la liberté qu'on accordait aux esclaves Hébreux. Elle avait ceci de particulier, qu'elle affranchissait ceux mêmes qui avaient renoncé à leur liberté en l'année sabbatique, et qu'elle remettait en possession de leurs biens et de leurs héritages, ceux qui avaient été obligés de les vendre ou de les engager (2).

Le principal motif de ces lois était 1° de

(*a*) *Levit.* xxv, 2, 3, 4.
(*b*) *Exod.* xxi, 2. 3, etc
(*c*) *Ita Rabb. Grot. Fag. Drus. Tirin. Vatab.*
(*d*) *Deut.* xv, 2.
(*e*) *Hebr. Drusius, Estius, alii.*
(*f*) *Deut.* xv, 9.
(*g*) *Cajet. Burg. Piscat. in Deut.* xv. Basnage Antiq. des Juifs. t. I, p. 29.
(*h*) *Rabb. Grot.*
(*i*) *Deut.* xv, 1. מקץ שבע שנים Δι' ἑπτὰ ἐτῶν.
(*j*) *Levit.* xxv, 8, 9, etc.

(1) « Sept années sabbatiques étaient suivies de l'année jubilaire, qui tombait la cinquantième année (En effet, *Voyez Lév.* xv, 8, 10, 11), et non la quarante-neuvième, comme quelques-uns l'ont pensé. Pour déterminer l'année jubilaire, on commençait à compter du commencement de l'année sabbatique; ainsi, de même que la première année sabbatique avait été la septième à compter de la première année de la possession et de la culture du pays de Chanaan (*Voy. Lév.* xxv, 2 et suiv.), de même la première année jubilaire fut la cinquantième de la possession et de la culture de ce pays. » Glaire, *Introd.... aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.* sect. III, chap. III, art. 1, § 1, n. 3, tom. II, pag. 515.

(2) « De là vient que l'année jubilaire était appelée *l'année de la remise* (*Deut.* xv, 1). *Id. ibid.* — *Voyez*, dans la Bible de Vence (Dissert. sur le 3e âge du monde, § 4 et suiv.) des remarques chronologiques sur les années sabbatiques et sur les années jubilaires; ou plutôt voyez la table générale de cette Bible article *Année sabbatique*.

rappeler la mémoire de la création du monde par ces différentes sortes de sabbat, de septième jour, de septième année, et de sept semaines d'années; 2° de conserver, autant qu'il était possible, parmi les Hébreux, l'égalité de biens et de conditions, en remettant les esclaves en liberté, et en faisant rentrer les anciens propriétaires dans leurs biens engagés ou aliénés; 3° enfin de marquer le souverain domaine de Dieu sur les biens et sur les personnes des Israélites, en ordonnant que tous les biens de la campagne fussent communs pendant la septième année, et en accordant le repos à la terre, aux esclaves et aux animaux pendant tout le cours de cette année. — [*Voyez* LÉGISLATION DE MOISE.]

* ANNEE NOUVELLE (fête de l'). *Voyez* au mot FÊTE *des trompettes* (S).

ANNEE DES GRECS. L'ANNÉE DES GRECS, ou L'ERE DES SÉLEUCIDES, dont il est si souvent parlé dans les livres des Machabées, commençait en l'an du monde 3692, avant J.-C. 308, avant l'ère vulgaire 312. Le premier livre des Machabées commence ces années au printemps; et le second livre des Machabées les commence en automne de l'an du monde 3692, ainsi que les Syriens, les Arabes et les Edesséniens les comptaient (1).

ANNIUS RUFUS succéda dans le gouvernement de la Judée à Ambivius, et il eut pour successeur Valerius Gratus (*a*). Il gouverna cette province depuis l'an du monde 4016, jusqu'en 4018. Il avait été envoyé par Auguste: il fut rappelé par Tibère.

ANNONCIATION, fête dans laquelle l'Eglise chrétienne célèbre la conception ou l'incarnation du Fils de Dieu dans le sein de la Vierge Marie. L'ange Gabriel en avait porté la première nouvelle à Zacharie, en lui disant qu'il aurait un fils qui serait le précurseur et le prophète du Messie (*b*). Six mois après (*c*), le même ange Gabriel fut envoyé en une ville de Galilée appelée Nazareth, à la Vierge Marie, de la tribu de Juda, et de la famille de David. L'ange lui dit: *Je vous salue, ô pleine de grâce, le Seigneur est avec vous; vous êtes bénie entre toutes les femmes.* Marie l'ayant entendu, fut troublée de ses paroles; et elle pensait en elle-même quelle pouvait être cette salutation. L'ange lui dit: *Ne craignez point, Marie, vous avez trouvé grâce devant Dieu; vous concevrez et enfanterez un fils à qui vous donnerez le nom de Jésus; il sera grand, et sera appelé le Fils du Très-Haut. Le Seigneur lui donnera le trône de David son père, et il régnera éternellement sur la maison de Jacob, et son règne n'aura point de fin.*

Alors Marie dit à l'ange: *Comment cela se fera-t-il? car je ne connais point d'homme.* L'ange lui répondit: *Le Saint-Esprit surviendra en vous, et la vertu du Très-Haut vous couvrira de son ombre. C'est pourquoi le fruit saint qui naîtra de vous, sera appelé le Fils de Dieu. Et sachez qu'Elisabeth votre cousine a conçu elle-même un fils dans sa vieillesse, et que c'est ici le sixième mois de sa grossesse; parce qu'il n'y a rien d'impossible à Dieu.* Alors Marie lui dit: *Voici la servante du Seigneur; qu'il me soit fait selon votre parole.* En même temps l'ange se sépara d'elle, et elle conçut par l'opération du Saint-Esprit le Fils unique du Père, attendu depuis quatre mille ans, pour être le bonheur, la lumière et le salut de tous les hommes.

L'Eglise célèbre la mémoire de ce mystère au 25 de mars; et saint Augustin (*d*) dit que de son temps, l'Eglise croyait par une ancienne tradition, que le Sauveur du monde avait été conçu ce jour-là. Non-seulement l'Eglise Grecque et la Latine ont pris le 25 de mars pour célébrer ce mystère; mais aussi les Syriens, les Chaldéens, les Cophtes (*e*) font la même chose. Cette opinion paraît fondée principalement sur ce que l'on a supposé que Jésus-Christ était né le 25 décembre. Par une suite de ce sentiment, on a cru qu'il avait été conçu le 25 mars, parce qu'ordinairement il y a neuf mois entre la conception et la naissance des enfants. Nous parlerons dans l'article de NAZARETH, de l'église qui fut bâtie dans cette ville, au lieu où l'ange salua la sainte Vierge.

[Voyez sur cette fête le grand Traité de Benoît XIV, sur les fêtes de Notre-Seigneur et de la sainte Vierge, 2° partie, fêtes de la sainte Vierge, chap. 3. (S).]

ANOB, fils de Cos, de la tribu de Juda, I *Par*. IV, 8.

* ANOMEENS, hérétiques qui niaient la divine inspiration des livres saints. *Voyez* EUNOMIENS.

* ANTAKI, ANTACHIA, ANTACHIE et ANTACHIÉ; c'est aujourd'hui le nom de la ville d'Antioche.

ANTARADE, ville de Syrie ou de Phénicie, située sur le continent, vis-à-vis et à l'orient de l'île d'Arade, et de la ville de même nom située dans l'île. L'Ecriture ne parle pas expressément de la ville d'Antarade; mais elle fait mention en plus d'un endroit d'*Arade*, ou des Aradiens, qui sont mis au nombre des peuples Chananéens, dont le Seigneur devait donner le pays aux Hébreux (*f*). Antarade est aujourd'hui appelée *Tortose*. La ville est encore considérable, principalement par son beau port. On y montre un ancien tombeau de la longueur de vingt coudées. — [*Voyez* TORTOSE].

ANTECHRIST. C'est le nom de cet homme de péché qui doit précéder le second avénement de Jésus-Christ, et qui nous est représenté dans l'Ecriture et dans les Pères, comme le raccourci de tout ce qu'il y a jamais eu de plus abominable, de plus cruel et de plus

(*a*) *Joseph. Antiq.* l. XVIII, c. III.
(*b*) *Luc.* I, 5, 25.
(*c*) Id. ibid. 26 et seq.
(*d*) *Aug. l.* IV, *de Trinit. c.* 4, 5.
(*e*) *Vide Bolland.* XXV *Mart.*

(*f*) *Genes.* X, 18, et I *Par.* I, 16.
(1) Voyez pour la preuve de ce fait le père Petau, *Doctrina temporum*, Bianchini, *Opuscula varia*, Dissertation sur l'année de la mort de Jésus-Christ. (S).

impie. On lui attribue ce que les prophètes ont dit d'Antiochus Epiphanes, de Gog et de Magog, du pasteur insensé dont parle Zacharie, de l'homme de perdition, et de l'enfant de péché dont parle saint Paul, et que plusieurs appliquent à Néron dans le sens historique. Car on peut dire que les Nabuchodonosor, les Cambyse, les Antiochus Epiphanes, les Caïus et les Néron étaient autant d'Antechrists, ou de précurseurs de l'Antechrist (*a*). Et saint Jean dans son Epître, nous avertit que de son temps il y avait déjà grand nombre de semblables antechrists. *Mes chers enfants*, dit-il (*b*), *il est la dernière heure, et comme vous savez que l'Antechrist doit venir : mais à présent il y a plusieurs antechrists; ce qui nous fait juger qu'il est la dernière heure.* Ces antechrists dont parlait cet apôtre n'étaient autres que les persécuteurs et les hérétiques.

Mais l'Antechrist, le vrai, le réel Antechrist qui doit venir avant le jugement universel, réunira dans sa personne tous les caractères de malice que l'on n'a vus que séparément dans ces différents personnages, qui, par leur impiété, ont mérité le nom de figures ou de précurseurs de l'Antechrist. Voici une partie des traits dont les auteurs sacrés l'ont dépeint. *Je vis*, dit Daniel (*c*), *une corne qui avait des yeux, et une bouche qui proférait de grandes choses. Elle faisait la guerre aux saints, et remportait sur eux de grands avantages, jusqu'à la venue de l'Ancien des jours qui rendit la justice aux saints du Très-Haut, et jusqu'au temps du règne des justes.* Il fut dit au prophète que celui qui était représenté par cette corne, proférerait des blasphèmes contre le Très-Haut, foulerait aux pieds ses saints, et se flatterait de changer les temps et les lois; mais que le souverain Juge détruirait sa puissance et l'exterminerait pour toujours.

Dans une autre vision (*d*), le même prophète vit une petite corne qui s'élevait extraordinairement, et qui portait son insolence jusqu'à attaquer le ciel dont il abattait les étoiles, et les foulait aux pieds. *Il fit la guerre au roi de la force, à Dieu même, abolit son sacrifice perpétuel, et renversa le lieu qui lui était consacré. Dieu permit tout cela pour punir les péchés de son peuple. La vérité fut bannie de la terre ; l'ennemi réussit en tout, et fit tout ce qu'il voulut pendant l'espace de deux mille trois cents jours.* A tous ces malheurs succédera la résurrection des morts, et le bonheur éternel des fidèles : *Multi de his qui dormiunt in terræ pulvere, evigilabunt, alii in vitam æternam, alii in opprobrium, ut videant semper.*

Zacharie (*e*) représente l'adversaire du Messie sous l'idée d'un pasteur insensé, *qui ne visite point son troupeau abandonné, qui ne cherche point celui qui est dispersé, qui ne guérit point celui qui est blessé, qui ne nourrit point celui qui a besoin de nourriture. Il mangera les chairs des brebis grasses; il brisera la corne de leurs pieds. O pasteur! ô fantôme qui abandonne son troupeau! l'épée tombera sur son bras et sur son œil droit. Son bras se desséchera, et son œil droit sera couvert d'obscurité.* Tel sera l'Antechrist, et telle sera sa domination.

Notre Sauveur dans l'Evangile (*f*) nous décrit les temps qui précéderont son second avénement, comme des temps de guerre, de famine, de révolte ; il dit que tout cela n'est encore que le commencement des douleurs. Alors les justes seront livrés aux méchants qui les outrageront et les feront mourir. Plusieurs gens de bien tomberont dans le scandale ; on verra l'abomination de la désolation dans le lieu saint. Les maux seront si extrêmes, que s'ils n'étaient abrégés, nul ne serait sauvé. Mais en faveur des élus, ils seront abrégés ; on verra alors de faux Christs et de faux prophètes, qui feront des signes et des prodiges capables d'induire à erreur, s'il était possible, même les élus. Après tout cela, le Fils de l'Homme paraîtra dans tout l'éclat de sa majesté.

Saint Paul écrivant aux Thessaloniciens (*g*), dit que *cet homme de péché, cet enfant de perdition, cet ennemi de Dieu, s'élèvera au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu, et de ce qui est adoré, jusqu'à s'asseoir dans le temple de Dieu, voulant lui-même passer pour un Dieu, et recevoir les respects qui ne sont dus qu'à Dieu.* Il ajoute : *Vous savez bien ce qui empêche qu'il ne paraisse; car le mystère d'iniquité se forme dès à présent.... Alors se découvrira l'impie, que le Seigneur Jésus détruira par le souffle de sa bouche, et qu'il perdra par l'éclat de sa présence. Cet impie, qui doit venir accompagné de la puissance de Satan, avec toutes sortes de miracles, de signes, et de prodiges trompeurs, et avec toutes les illusions qui peuvent porter les hommes à l'iniquité, parce qu'ils n'ont pas reçu et aimé la vérité.*

Cet affreux portrait que saint Paul a tracé de l'Antechrist a paru si ressemblant à Néron, que plusieurs anciens (*h*) ont cru que ce prince était l'Antechrist, ou du moins son précurseur, et que l'Antechrist paraîtrait bientôt après lui. D'autres (*i*) ont cru que Néron ressusciterait avant la fin des siècles, pour accomplir tout ce qui est dit de l'Antechrist dans les Ecritures. Enfin saint Augustin (*j*) assure qu'il y en avait d'autres qui soutenaient que Néron n'était pas mort, mais qu'il vivait encore dans quelque lieu inconnu et inaccessible, conservant toute sa vigueur et toute sa cruauté dont il devait un jour faire ressentir les effets aux serviteurs de Dieu.

Saint Jean, dans l'Apocalypse (*k*), désigne

(*a*) *Vide Hieronym. in Dan.* xi, 21.
(*b*) I *Joan.* ii, 18.
(*c*) *Dan.* vii, 19, 20.
(*d*) Id. viii, 9, 10.
(*e*) *Zach.* xi, 16, 17.
(*f*) *Matth.* xxiv, 4, 5, etc.
(*g*) I *Thessal.* ii, 3, 4, 5.
(*h*) *Victorin. in Apocal.; Ambrosiast. in* II *Thessal.* ii; *Chrysost. in* II *Thessal.; alii.*
(*i*) *Hieronym. in Dan.* xi.
(*j*) *Aug. l.* XX, *de Civit. c.* xix.
(*k*) *Apoc.* xi, 7 ; xiii.

l'Antechrist sous le nom de *Bête qui monte de l'abîme, et qui met à mort les deux témoins* (que l'on croit être Enoch et Elie), *qui fait la guerre aux saints, les fait mourir et laisse leurs corps exposés dans la place publique de la grande cité qui, dans le langage mystique, s'appelle Sodome et Egypte, et où le Seigneur a été crucifié.* Il le décrit ensuite comme *une bête qui sort de l'abîme, ayant dix cornes et dix diadèmes sur ses cornes, et des noms pleins de blasphèmes sur ses têtes. Le dragon* (ou le diable) *lui a donné sa force et son pouvoir. On a adoré le dragon et la bête, et on lui a donné une bouche pour prononcer des blasphèmes, et le pouvoir de faire la guerre aux saints pendant quarante-deux mois. La bête a prévalu, et a été adorée par toute la terre.*

Il dit, dans un autre endroit (*a*), que *la bête obligera tout le monde, les grands et les petits, les riches et les pauvres, les personnes libres et les esclaves, à porter le caractère de son nom sur leur main droite et sur le front; en sorte que personne ne pourra ni vendre, ni acheter, à moins qu'il ne porte le caractère ou le nom de la bête, ou le chiffre de son nom. C'est ici où il est besoin de sagesse. Que celui qui a de l'intelligence suppute le nombre de la bête, car c'est un nombre d'homme. Son nombre est de six cent soixante et six.* On croit que ce nombre de six cent soixante et six, est celui des lettres du nom de l'Antechrist, prises selon leur valeur numérique, car en hébreu, en grec et en latin, les lettres de l'alphabet ont une certaine valeur numérique : par exemple, I en latin, vaut un; V vaut cinq; X vaut dix; L vaut cinquante; C vaut cent; D cinq cents; M mille. En grec, Α vaut un; I vaut dix; K vaut vingt; Λ trente; M quarante; et ainsi des autres.

On est embarrassé de savoir, 1° si le nom de la bête, dont parle saint Jean, doit se prendre dans la langue hébraïque, syriaque, grecque ou latine; 2° si ce sera le nom de sa personne, ou celui de sa dignité, ou celui que ses sectateurs lui donneront, ou enfin celui qu'il méritera par ses crimes. Il y a sur cela bien des conjectures; et presque tous les commentateurs se sont essayés sur cette matière, sans que l'on puisse dire avec certitude qu'aucun ait réussi à nous donner le vrai caractère de l'Antechrist, ni le chiffre qu'il fera porter à ses sectateurs. On a trouvé le nombre de 666 dans les noms d'*Ulpius Trajan* (*b*), de *Dioclétien* (*c*), de *Julien l'Apostat* (*d*), de *Luther* (*e*), d'*Evanthas* (*f*), de *Latinus* (*g*), de *Titan* (*h*), de *Lampétis* (*i*), de *Nikétès* (*j*), de *Kakos odégos* (*k*), c'est-à-dire de mauvais guide; d'*Arnoumai* (*l*), je renonce; *de Romiit* (*m*), Romaine, d'*Abinu Kadosch Papa* (*n*), notre saint-père le pape; enfin dans *Elion Adonai, Jehovah Kadosch* (*o*), le Très-Haut, le Seigneur, le Dieu saint. Ce dernier nom ne peut avoir été inventé que pour montrer l'inutilité des soins que l'on se donne dans cette recherche; puisqu'on trouve le nombre de 666 dans les noms les plus sacrés et les plus opposés à l'Antechrist. Le plus sage et le plus sûr est donc de demeurer dans le silence à l'égard de ce caractère et de ce nom (1).

(*a*) *Apoc.* XIII, 17, 18.

(*b*) Ο Υ Λ Π Ι Ο Σ.
70. 400. 30. 80. 10. 70. 6. Total, 666.

(*c*) DIOCLES AUGUSTUS. DCLXVI.

(*d*) C. F. JULIANUS. CESAR. ATHEUS. DCLXVI, ou plutôt : C. F. JULIANUS. CAES. AUG. DCLXVI.

(*e*) ל ו ל ת ר
200. 400. 30. 6. 30.

(*f*) Ε Υ Α Ν Θ Α Σ.
5. 400. 1. 50. 9. 1. 200.

(*g*) Λ Α Τ Ε Ι Ν Ο Σ.
30. 1. 300. 5. 10. 50. 70. 200.

(*h*) Τ Ε Ι Τ Α Ν.
300. 5. 10. 300. 1. 50.

(*i*) Λ Α Μ Π Ε Τ Ι Σ.
30. 1. 40. 80. 5. 300. 10. 200.

(*j*) Ο Ν Ι Κ Η Τ Η Σ.
70. 50. 10. 20. 8. 300. 8. 200.

(*k*) Κ Α Κ Ο Σ Ο Δ Η Γ Ο Σ.
20. 1. 20. 70. 200. 70. 4. 8. 3. 70. 200.

(*l*) Α Ρ Ν Ο Υ Μ Ε.
1. 200. 50. 70. 400. 40. 5

(*m*) ר ו ם י י ת
400. 10. 10. 40. 6. 200.

(*n*) א ב י נ ו ה ס ד ו ש א א פ י פ י
10. 80. 10. 80. 1. 1. 300. 6. 4. 100. 5. 6. 50. 10. 2. 1.

(*o*) ע ל י ו ן א ד נ י י ה ו ה ק ד ש
300. 4. 100. 5. 6. 5. 10. 10. 30. 4. 1. 50. 6. 10. 30. 70.

(1) M. Le Hir, professeur à Saint-Sulpice, dans son Commentaire encore manuscrit sur l'Apocalypse, pense que le nombre de la bête est [illegible] que les Pères donnaient à Julien l'Apostat. L'enchaînement des faits donne beaucoup de probabilité à ce sentiment. Pour arriver à cette lecture il faut réunir en une seule lettre le sigma et le tau selon l'usage de l'écriture cursive des Grecs. On trouve sur les monuments des preuves de cette réunion et l'on sait que ces deux caractères ainsi réunis valaient six dans la numération. (S).

Dans les commentaires sur l'Apocalypse par Bossuet, Holzhauzer, La Chétardie, de même que dans trois ou quatre autres publiés depuis quelques années, l'enchaînement des faits donne aussi beaucoup de probabilité au sentiment que chacun d'eux exprime. Voici sur ce sujet (*Apoc.* XIII, 18) quelques lignes que je tire du moins connu de ces commentaires, et que je trouve dignes de l'attention du lecteur. « Nous allons parler, dit l'interprète, d'un nombre fameux, au sujet duquel on a imaginé bien des hypothèses; la nouvelle explication que j'en donne doit satisfaire; comme il s'agit spécialement de l'arianisme, et en même temps de l'hérésie en général, il faut trouver un nombre qui remplisse ces deux conditions. — Le nombre 666 est indéterminé dans sa totalité, comme dans chacun de ses éléments 600, 60 et 6; c'est le nombre indéfini des hérétiques, des sophistes et des apostats qui paraissent dans le cours des sept âges de l'Eglise. En parlant d'eux, saint Jean dit qu'ils sont comme le sable de la mer. — En grec et en latin 600 est un nombre indéterminé; il en est de même de l'hébreu *Shishshithikha*, je te *sexcentuplerai*, c'est-à-dire je te multiplierai à l'infini (*Ezech.* XXXIX, 2). Il en est des nombres 6 et 60, comme de ce qui est dit dans l'Evangile : Je ne vous dis pas 7 fois, mais 70 fois 7. — Comme nombre indéfini on en trouve un exemple fort remarquable III *Rois* X, 14 et I *Par.* IX, 13. Il est dit que le roi Salomon recevait 666 talents d'or, tant du revenu de ses Etats propres, que du commerce extérieur et des rois ses tributaires. Cette somme énorme ne doit pas se prendre au réel; c'est le nombre indéterminé de la quantité d'or que Salomon recevait tous les ans. — Ainsi, le nombre 666 de la bête est le nombre indéterminé des ennemis de l'Eglise; il l'est 6 fois, 66 fois, 666 fois. Tel est enfin le vrai sens de ce nombre mystérieux; ce n'est pas le calcul des lettres de *Maometis* ni de [illegible], ni de tout autre nom; ce n'est pas non plus le nombre des évêques souscripteurs des formules ariennes, il s'en trouvait bien plus; c'est, d'une manière générale, le nombre immense de tous ceux qui n'ont pas le *signe du Dieu vivant* (VII, 2). » — Un peu plus loin (XIV, 1), le même commentateur s'exprime en ces termes : « Nous venons, dit-il, d'expliquer le nombre 666 comme désignant, dans le cours des siècles, le nombre indéfini des hérétiques; par opposition, les 144,000, nombre régulier et parfait, désignent, dans chaque âge et dans chaque tribu, le nombre indéfini des catholiques romains, distingués des hérétiques par une confession di-

J'en dis à peu près de même du temps auquel l'Antechrist paraîtra. On sait certainement qu'il viendra avant la fin des siècles, et qu'il précédera le second avénement de Jésus-Christ. Mais tous ceux qui ont voulu fixer l'année de sa venue, n'ont fait que découvrir leur ignorance et leur témérité. Dès le temps de saint Paul (*a*) il y avait des imposteurs qui effrayaient les fidèles, en voulant leur persuader que le jour du Seigneur était proche. C'est pour les rassurer que l'Apôtre écrit aux Thessaloniciens : *Nous vous prions, mes frères, par l'avénement de Notre-Seigneur Jésus-Christ, et par notre réunion avec lui, de ne vous pas légèrement ébranler, et de ne vous pas troubler sur quelque prophétie prétendue, ou sur quelque discours, ou quelque lettre que l'on supposerait venir de nous, comme si le jour du Seigneur était près d'arriver. Que personne ne vous séduise en quelque manière que ce soit; car il ne viendra point que la révolte et l'apostasie ne soient arrivées auparavant, et qu'on n'ait vu paraître cet homme de péché, cet enfant de perdition, cet ennemi de Dieu, qui doit s'élever au-dessus de tout ce qui est appelé Dieu.* Saint Jean, dans sa première Epître (*b*), dit que *tout Esprit qui divise Jésus*, c'est-à-dire qui dit qu'il n'est point Dieu, *ne vient point de Dieu; c'est là l'Antechrist duquel vous avez ouï dire qu'il doit venir, et dès à présent il est déjà dans le monde.* Les hérétiques d'alors étaient de vraies figures de l'Antechrist. Mais cela fait toujours connaître l'attente où étaient les chrétiens d'alors, de la venue du Messie.

On remarque les mêmes sentiments et les mêmes dispositions dans la plupart des Pères des premiers siècles. Les Eglises de Vienne et de Lyon, dans les Gaules (*c*), voyant la violence de la persécution excitée par Marc-Aurèle, crurent voir les préludes de la persécution de l'Antechrist. Un ancien auteur ecclésiastique, nommé Judas (*d*), qui vivait sous l'empereur Sévère, avança que l'Antechrist paraîtrait bientôt, sur ce que l'Eglise était alors dans le plus fort de la persécution. Tertullien (*e*), qui vivait dans le même temps, et saint Cyprien (*f*) qui florissait assez peu de temps après, ne doutaient pas de la venue prochaine de l'Antechrist. Saint Hilaire (*g*) voyant le progrès de l'arianisme, crut voir les signes avant-coureurs de l'Antechrist. Saint Basile le Grand (*h*), saint Ambroise (*i*), saint Jérôme (*j*), saint Martin (*k*), saint Chrysostome (*l*), saint Grégoire le Grand (*m*), ont cru que la fin du monde était proche, et que la venue de l'Antechrist ne pouvait être éloignée.

Depuis le dixième siècle, qui finissait le sixième millénaire, suivant l'opinion de ceux qui mettaient la naissance de Jésus-Christ vers l'an cinq mille du monde, on commença à se rassurer sur la crainte où l'on avait été jusqu'alors de la fin du monde qui devait arriver, selon la tradition des Anciens, après six mille ans de durée. On se mit à bâtir de plus grandes églises et de plus grands édifices. La traduction de l'Ecriture qui avait été faite par saint Jérôme, et qui ne donnait pas plus de quatre mille ans au monde avant Jésus-Christ, contribua aussi à faire croire que la fin du monde et la venue de l'Antechrist n'étaient pas si prochaines; cela n'empêcha pas toutefois que quelques-uns ne se hasardassent encore à vouloir fixer l'année de l'apparition de l'Antechrist. Le concile de Florence, assemblé en 1105, condamna Fluentius, évêque de la même ville, qui soutenait que l'Antechrist était déjà né. L'abbé Joachim, qui vivait au douzième siècle, prétendait que l'Antechrist paraîtrait à soixante ans de son temps; Arnaud de Villeneuve avait dit que l'Antechrist viendrait en 1326; Pierre Dailly avait cru observer qu'il devait paraître en 1789; le cardinal de Cusa, en 1730 ou 1734; Jean Pic de la Mirande, en 1994; François Melet, en 1530 ou 1540; Jean de Paris, en 1560; Jérôme Cardan, en 1800. Saint Vincent Ferrier, qui vivait au quinzième siècle, écrivit au pape Benoît XIII que l'Antechrist paraîtrait dans très-peu de temps, et qu'il y avait neuf ans qu'il avait appris d'un saint ermite, que cet ennemi de Dieu était déjà né. L'événement a déjà réfuté la plupart de ces prédictions, et on peut assurer, sans témérité, que les autres ne sont pas mieux fondées ni plus sûres que les précédentes.

Il y a une tradition qui paraît presque uniforme parmi les anciens, que l'Antechrist naîtra de la race des Juifs (*n*), et qu'il sortira de la tribu de Dan (*o*). On explique en ce sens ces paroles de Jérémie (*p*) : *Nous entendrons de Dan le bruit de ses coursiers, et le hennissement de ses chevaux. La terre en sera ébranlée; il viendra, et dévorera la terre avec ses habitants.* Les plus anciens commentateurs de l'Apocalypse comme Arétas, Bède, Primasius, Rupert, Haimon et plusieurs autres croient que l'omission que saint Jean a faite du nom de Dan dans le dénombrement des tribus d'Israel (*q*) ne vient que de ce qu'il savait que l'Antechrist naîtrait de cette

foi universelle et invariable. Hors de l'Eglise, tout est irrégularité et désordre; dans l'Eglise, tout est symétrie et harmonie. Le nombre 666 est irrégulier dans ses éléments, il n'est pas le produit de deux nombres entiers; le nombre 144,000 est régulier, c'est le produit de 12 par 12, et 1,000 marque une infinité; Dieu seul connaît le nombre de ses fidèles témoins. »

(*a*) II *Thessal.* II, 1, 2.
(*b*) I *Joan.* IV, 3.
(*c*) *Apud Euseb. l.* V, *hist. Eccl. c.* I.
(*d*) *Judas Syrus apud Euseb. l.* VI, *c.* VI, *hist. Eccl.*
(*e*) *Tertul. de Fuga in persecut. c.* II.
(*f*) *Cyprian. ep.* 56, *ad Tibarit. et ep.* 53, *ad Fortunat.*
(*g*) *Hilar. contra Auxentium. n.* 5, *p.* 1265.
(*h*) *Basil. ep.* 71.
(*i*) *Ambros. l.* X, *in Luc. c.* III.
(*j*) *Hieronym. ad Ageruchium.*
(*k*) *Apud Sulpit. Sever. Dialog.* 2.
(*l*) *Chrysost. homil.* 33, *in Joan.*
(*m*) *Greg. Mag. lib.* IV. *ep.* 34 *et* 38, *et homil.* I, *in Evangil.*
(*n*) *Pseudo-Hippolyt. de Consumm. mundi. Ambrosiast. in* II *Thessal.* II; *Hieronym. in Dan.* II.
(*o*) *Iren. l.* V, *advers. hæres. c.* XXXVIII; *Pseudo-Hippolyt. de Consum. mundi*; *Ambros. l. de Bened. Patriarch. c.* VII, *et in Psal.* XL; *Aug. qu.* 12, *in Josue*; *Theodoret. qu.* 109 *in Genes.*; *Greg. Mag. l.* XXXI *in Job, c.* XXIII; *Prosper de Promiss. parte* 4, *etc.*
(*p*) *Jerem.* VIII, 16.
(*q*) *Apoc.* VII, 5 *et seq.*

tribu. Et comment viendra-t-il de cette tribu, puisque les Juifs ne demeurent plus dans la Judée, ou du moins ne sont plus maîtres de cette province? Il viendra, disent ces Pères, de delà l'Euphrate, de la Babylonie, où l'on prétend que les dix tribus, et en particulier celle de Dan subsiste encore tout entière. Ce sentiment est suivi par presque tous ceux qui ont écrit depuis saint Jérôme (*a*), et c'était déjà un sentiment tout commun dans l'Eglise de son temps.

On n'est pas d'accord sur le père de l'Antechrist. Il y en a (*b*) qui croient qu'il sera engendré d'un démon et d'une femme très-corrompue; d'autres enseignent que l'Antechrist sera, non un homme, mais un démon incarné : *Unus de hominibus in quo Satanas habitaturus sit corporaliter*, dit saint Jérôme (*c*). Hilaire, diacre (*d*), a cru que de même que Jésus-Christ s'étant incarné, a prouvé sa divinité par ses miracles, ainsi le démon apparaîtra dans l'Antechrist et tâchera de faire croire qu'il est Dieu par les faux miracles qu'il opérera. Et de même que Jésus-Christ est né d'une vierge, dit saint Hippolyte, ainsi l'Antechrist se vantera d'avoir pris naissance d'une mère qui n'ait eu aucun commerce avec un homme; mais au lieu que le Fils de Dieu a pris une vraie chair, l'Antechrist ne prendra qu'une chair fantastique; c'est ce que dit cet auteur. Il vaut beaucoup mieux suivre le sentiment de saint Chrysostome (*e*), de Théodoret, de Théophylacte et d'une infinité d'autres, que l'Antechrist sera un vrai homme qui servira d'agent au démon pour exercer contre les fidèles toute sa cruauté et sa malice.

Ceux qui enseignent que la mère de l'Antechrist sera la plus corrompue et la plus impure de toutes les femmes, ou qu'il naîtra d'un inceste du père avec sa fille, ou du fils avec sa mère, ou enfin d'un homme et d'une femme obligés à la virginité par des vœux et des engagements solennels, ne peuvent soutenir ce sentiment, sans tomber dans une espèce de contradiction; car enfin, comment l'Antechrist prouvera-t-il la virginité de sa mère, si son origine est si corrompue et si souillée, et si sa mère est si décriée dans le monde? Comment peut-on soutenir qu'il sortira du milieu des Juifs, s'il doit naître d'un père et d'une mère engagés solennellement dans la profession monastique, qui, comme l'on sait, n'est point en usage parmi les Hébreux? Il est vrai que quelques-uns prétendent que cette femme fera au dehors profession de retraite, de piété et de virginité, et qu'elle saura si bien cacher ses honteux commerces, qu'elle persuadera tout le monde que le fils qu'elle enfantera, aura été produit en elle d'une façon surnaturelle. Mais où trouvera-t-elle des personnes assez crédules pour l'en croire sur sa parole? La naissance d'un homme d'une mère vierge n'est pas de ces choses que l'on croie si aisément. Il a fallu toute l'autorité des prophètes de l'Ancien Testament et celle du Nouveau, et tous les miracles de Jésus-Christ rapportés dans l'Evangile, pour nous persuader de la virginité de Marie après la conception et la naissance du Sauveur.

Reste à examiner à présent l'empire de l'Antechrist. Comme on suppose qu'il naîtra dans la Babylonie, on dit qu'il y jettera les fondements de son empire (*f*); que les Juifs seront les premiers (*g*) qui se déclareront pour lui, qui reconnaîtront sa domination et qui auront les premiers emplois de son empire. Il saura les gagner par ses prestiges, par ses caresses, par ses faux miracles et par toutes les apparences de bonté, de piété et de clémence; en sorte que ce malheureux peuple le prendra pour le vrai Messie, et se flattera de voir rétablir par son moyen le premier éclat du royaume d'Israël dans la terre promise.

Lorsque l'Antechrist paraîtra, il commencera à attaquer l'empire romain, qui sera alors partagé entre dix rois puissants, suivant ces paroles de Daniel (*h*), que l'on applique au royaume de l'Antechrist : *La quatrième bête que je vis, était terrible et admirable; elle avait de grandes dents de fer avec lesquelles elle brisait et dévorait toutes choses, foulant aux pieds le reste de ce qu'elle avait dévoré;* elle ne ressemblait à aucune *des autres bêtes que j'avais vues. Elle avait dix cornes, et comme je considérais ces dix cornes, je vis une petite corne qui s'élevait du milieu d'elles, et trois des premières cornes furent arrachées en la présence de cette petite corne.* Cette bête à dix cornes, selon les interprètes, n'est autre que l'empire romain. La petite corne est l'Antechrist, les trois cornes qui tombent en sa présence, sont trois monarques qui seront renversés par les armes de cet ennemi de Dieu. Daniel exprime ces trois monarques en un autre endroit (*i*) : *Il attaquera la terre d'Egypte, et elle ne lui échappera point. Il se rendra maître des trésors d'or et de toutes les richesses de ce pays. Il portera aussi ses armes dans la Libye et dans l'Ethiopie.* Voilà les trois royaumes par où commencera la décadence de l'empire romain. Leur chute entraînera la ruine de tout le reste. Nous ne garantissons point ces applications; nous rapportons ce que les anciens en ont dit.

Après avoir assujetti l'Egypte, l'Ethiopie et la Libye, il marchera contre Jérusalem; il en fera aisément la conquête et y établira le siége de son empire. Alors, il apprendra que les rois Gog et Magog viennent pour le combattre (*j*), il leur livrera la bataille et

(*a*) *Hieronym. in Dan.* XI : *Nostri interpretantur hæc omnia de Antichristo., qui nasciturus est de populo Judæorum, et de Babylone venturus.*
(*b*) *Lactant.* l. XVI, c. XVII; *Beda in Apoc.* XIII; *Sulpit. Dialog.* II. *Hieronym. in Isai.* XVII.
(*c*) *Hieronym. in Dan.* VII. *Vide et Bedam in Apoc.* XIII.
(*d*) *Ambrosiast. in II Thessal.* II.
(*e*) *Chrysost.*, *Theodoret.*, *Theophil. in II Thessal.* II.
(*f*) *Aretas in Apocal.* c. IX, 14; *Lactant.* l. VII, c. 10. *Hieronym. in Dan.* XI.
(*g*) *Vide Cyrill. Hierosol. Catech.* 15; *Hieronym. Theodoret.*, *Strabum.*, *alios in Dan.* XI.
(*h*) *Dan.* VII, 7, 8, 9, 24, 25.
(*i*) *Dan.* XI, 42.
(*j*) Voyez *Ezech.* XXXVIII, XXXIX.

les défera aisément au milieu de la Palestine. Tout le pays s'enrichira de leurs dépouilles. Après cela, l'Antechrist se voyant maître de l'empire d'Orient et d'Occident, tournera toute son application à détruire le royaume de Jésus-Christ, et à persécuter les gens de bien. *Il s'élèvera sur tout ce qui porte le nom de Dieu et sur tout ce qui est adoré, en sorte qu'il s'asseyera dans le temple de Dieu* (*a*), dans le temple de Jérusalem qu'il rétablira. Il y a même quelques anciens (*b*) qui croient qu'il s'asseyera dans les églises des chrétiens, et qu'il y recevra les adorations d'un grand nombre d'apostats qui renonceront à la foi de Jésus-Christ.

Alors *Dieu donnera son esprit à ses deux témoins* (*c*), que l'on croit être Hénoch et Elie; *ils prophétiseront pendant deux mille deux cent soixante jours vêtus de sacs..... Et lorsqu'ils auront consommé le temps de leur témoignage, la bête qui est sortie de l'abîme, leur déclarera la guerre, les vaincra et les fera mourir. Et leurs corps demeureront trois jours et demi sans sépulture, dans la ville qui est appelée dans le sens spirituel, Sodome et Egypte, et où le Seigneur a été crucifié. Mais après trois jours et demi, l'Esprit du Seigneur entrera dans eux; ils se lèveront sur leurs pieds à la vue de leurs ennemis qui en seront frappés de frayeur, et ils entendront une voix du ciel qui leur dira: Montez ici, et ils y monteront sur une nuée.* L'Ecriture ne nous dit pas précisément la durée du règne de l'Antechrist, mais elle semble en plus d'un endroit (*d*), donner trois ans et demi à la durée de ses persécutions. Du moins elle assigne trois ans et demi aux persécutions de ceux qui sont regardés comme les figures de l'Antechrist.

Les justes persécutés par l'Antechrist se retireront sur la montagne des Oliviers (*e*), où ils seront bientôt attaqués par cet ennemi de Dieu. Alors les justes crieront au Seigneur, et il leur enverra Jésus-Christ pour les délivrer. Il descendra du ciel accompagné de ses anges et précédé d'une flamme que rien ne pourra éteindre. Les anges livreront l'armée des méchants entre les mains des justes. Ils en feront un si grand carnage depuis la troisième heure du jour jusqu'au soir, que leur sang coulera comme un torrent dans la vallée. L'Antechrist viendra jusqu'au sommet de la montagne des Oliviers (*f*), et il y sera mis à mort dans sa propre tente et sur son propre trône, sans que personne lui donne le moindre secours. Ce qui est conforme à ces paroles de Daniel, que l'on applique à l'Antechrist (*g*): *Il dressera sa tente à Apadno, entre les mers, sur la montagne sainte et illustre; il montera jusqu'à son sommet et il ne trouvera personne qui lui donne du secours.* Ceux qui veulent savoir plus à fond ce que l'on dit sur l'Antechrist, peuvent consulter l'ouvrage de Malvenda, dominicain, *de Antichristo*, et notre Dissertation sur le même sujet, à la tête de l'Epître aux Galates.

Les musulmans, de même que les Juifs et les chrétiens, attendent un autre Christ. Les musulmans l'appellent *Daggial* ou *Deggial*, d'un nom qui signifie proprement un imposteur ou un menteur, et ils tiennent que leur prophète Mahomet enseigna à un de ses disciples, nommé Tamini-Al-Dari, tout ce qui regarde l'Antechrist; et c'est sur la foi de cet homme qu'ils nous disent que l'Antechrist doit venir à la fin du monde, qu'il fera comme Jésus-Christ son entrée à Jérusalem monté sur un âne; mais que Jésus-Christ qui, selon eux, n'est point encore mort, viendra le combattre dans son second avénement, et qu'après l'avoir vaincu, il mourra effectivement (*h*): que la bête décrite par saint Jean dans l'Apocalypse, paraîtra au temps de l'Antechrist et fera la guerre aux saints: que l'imam Mahadi, qui demeure caché parmi les musulmans, paraîtra alors, se joindra à Jésus-Christ, et combattra avec lui le Daggial; après quoi ils réuniront les chrétiens avec les musulmans, et des deux religions n'en feront qu'une. C'est ainsi que ces peuples pervertissent les vérités de la religion chrétienne, et s'attribuent les promesses que les apôtres ont faites à la nation des Juifs (*i*): savoir qu'à la fin du monde ils se réuniront à l'Eglise, et reconnaîtront le Sauveur qu'ils ont crucifié.

ANTHÉDON, ville de Palestine, située sur la Méditerranée, environ à vingt stades de Gaze, vers le midi. Hérode le Grand la nomma *Agrippiade*, en l'honneur d'Agrippa (*j*). Voyez ci-devant AGRIPPIADE.

* ANTHROPOPATHIE, mot formé de deux mots grecs, ἄνθρωπος, homme, et πάθος, *passio*, affection, souffrance; et par lequel on exprime une sorte de métaphore qui prête à Dieu les membres, les affections, les actions et les attributs de l'homme.

* ANTHROPOPHAGIE. Voltaire a osé dire que les descendants d'Abraham étaient anthropophages; *mais c'est à tort*, dit M. Victor Hennequin, qui ajoute: *Les exemples de cannibalisme qui se trouvent dans l'histoire israélite sont toujours occasionnés par un long blocus et par la famine. Il est vrai que ces horreurs sont fréquentes. La mère qui mange son fils, au siége de Jérusalem, n'est pas un individu, mais un type.* M. Hennequin dit cela dans un livre intitulé: *Introduction historique à l'étude de la législation française* (2 vol. in-8°; Paris, 1841), et qui ne traite que des Juifs. S'il y a de bonnes choses dans cet ouvrage, il y en a beaucoup plus de mauvaises. L'auteur s'y distingue par de fausses appréciations nombreuses, et par

(*a*) II *Thessal.* II, 4.
(*b*) *Hieronym. Ep. ad Algasiam qu.* II; *Œcumen. in* II *Thessal.* II, etc.
(*c*) *Apoc.* XI, 2, 3, 4.
(*d*) *Apoc.* XV, 2, 3; *Dan.* VII, 25, et XII, 11.
(*e*) *Lactant. l.* VII *de Divino pretio, c.* XVII, XIX.
(*f*) *Hieronym. in Dan.* XI; *Theodoret., Haymo., Strab. ibidem*, etc.
(*g*) *Dan.* XI, 45.
(*h*) Bibliot. Orient. p. 282 et 531. *Mahadi.*
(*i*) *Rom.* IX, 21; XI, 26; II *Cor.* III, 16.
(*j*) *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* XXI

des traits d'ignorance fréquents et visibles : *Le cannibalisme des Hébreux*, dit-il, *fut accidentel; c'est une calamité qu'ils subirent par intervalles, comme presque toutes les nations.* Quoi donc! parce que chez un peuple, placé accidentellement dans une circonstance violente, quelques individus sont réduits, pressés par la faim, à manger de la chair humaine, ce peuple tout entier est accidentellement anthropophage! Mais, d'abord, jamais aucun peuple, pas même le peuple hébreu, ne s'est trouvé tout entier dans une telle circonstance ; on n'y voit que quelques villes assiégées. Ensuite, dans ces villes, dont le nombre ne va peut-être pas à quatre, dans l'ancien monde, une ou deux personnes seulement furent poussées à une si déplorable extrémité. Au lieu de deux personnes, supposez-en dix ; qu'en pouvez-vous conclure de manière à pouvoir dire que tous les habitants bloqués dans ces villes furent accidentellement anthropophages ?

M. Hennequin rappelle les *exemples de cannibalisme* qui furent donnés aux siéges de Jérusalem et de Samarie ; il cite ensuite plusieurs passages empruntés des prophètes Jérémie, Baruch et Ezéchiel ; le tout pour prouver que dans l'histoire israélite *ces horreurs sont fréquentes.* Examinons ces preuves, procédant par ordre chronologique.

Le premier *exemple de cannibalisme* dont on accuse en masse les Hébreux, eut lieu 768 ans après leur sortie d'Egypte, qui fut effectuée l'an 1645 avant J.-C. Voici dans quelle circonstance.

Vers l'an 877 avant J.-C., il y avait sept ans que Dieu, pour punir l'infidélité des Israélites, tombés du schisme dans l'idolâtrie, leur refusait de la pluie. Les habitants de Samarie, capitale du royaume d'Israel, confondu avec celui de Juda, bloqués par Ben-Hadad, roi de Syrie, étaient, par suite de la famine et du blocus, réduits à la plus dure extrémité ; à une extrémité telle, dit l'historien, qu'une tête d'âne se vendait quatre-vingts pièces ou sicles d'argent, c'est-à-dire plus de cent vingts francs de notre monnaie. On peut juger par là combien cher se vendait la plus misérable nourriture, ou ce qui pouvait en servir. Un jour, le roi d'Israel (Joram) passait sur le rempart ; une femme crie vers lui, le priant de l'assister. Il lui dit qu'il ne peut la secourir ; et comme elle se lamentait d'une manière étrange ; Qu'as-tu? lui demande le roi. Elle lui répond : *Cette femme m'a dit : Donne-moi ton fils, nous le mangerons aujourd'hui; demain nous mangerons le mien. J'ai fait cuire mon fils; nous l'avons mangé. Le lendemain je lui ai dit : A ton tour, donne-moi ton enfant ; mais elle l'a caché.* M. Hennequin rapporte ces horribles paroles telles qu'on vient de les lire ; mais l'historien sacré ajoute : *Dès que le roi eut entendu cette femme parler de la sorte, il déchira ses vêtements*, exprimant ainsi avec énergie sa douloureuse surprise. Ainsi, malgré la plus affreuse disette où se soient trouvés les assiégés de Samarie, le roi est très-étonné d'apprendre que deux femmes aient mangé un enfant ; c'est que sans doute elles furent les seules. Ce fait déplorable eut lieu à la fin du siége, qui fut levé quelques heures après le moment où le roi en avait été instruit (IV *Reg.*, VI, 25 et suiv.; et VII, 5).

Environ 300 ans après, c'est-à-dire vers l'an 593 avant J.-C., Ezéchiel, emmené captif à Babylone, en même temps que Jéchonias, roi de Juda, prophétisait les calamités qui fondraient sur Jérusalem lorsqu'elle serait assiégée par Nabuchodonosor, en punition des prévarications dont le peuple juif s'était rendu coupable, et de son entêtement à persévérer dans une politique humaine, fausse et périlleuse. Parmi ces calamités, le prophète annonce, avec le blocus, une famine dans laquelle *les pères mangeront leurs enfants, et les enfants leurs pères* (V, 10). Jérémie, vers le même temps, prédisait la même chose (XIX, 9 ; et *Lam.*, II, 20). Cette prophétie s'accomplit comme toutes les autres (*Lam.*, IV, 10; et *Bar.*, II, 3). Mais, dans tout cela, il ne s'agit que d'un seul et même fait, savoir : Pendant que les Chaldéens tenaient le blocus devant Jérusalem, des Juifs, dévorés par la faim, mangèrent des cadavres humains (Conf. avec *Lam.*, II, 11, 12, 21; et IV, 4, 5).

Enfin, sept cent soixante ans environ se passent, et Titus, l'an 170 après J.-C., met le siége devant Jérusalem. Dans le blocus de cette ville, qui subissait alors toutes les calamités possibles, une mère arrache de sa mamelle desséchée l'enfant qui n'y trouve plus sa nourriture ; elle le tue, le fait cuire et le mange. Cette mère *n'est pas un individu*, dit M. Hennequin, *mais un type*, c'est-à-dire qu'en cette femme on a particularisé un fait, même un usage, qui doit s'entendre, non-seulement de la population assiégée, mais encore du peuple tout entier. Dans cette circonstance surtout, le *cannibalisme des Hébreux fut accidentel*, il est vrai, mais il fut réel et général. Voilà, ce me semble, ce que signifient les paroles qu'emploie M. Hennequin ; et maintenant, de deux choses l'une : ou il trompe sciemment ses lecteurs, ou il ne sait ce qu'il dit. Ecoutons Flavius Josèphe, témoin et historien du siége de Jérusalem, qui seul rapporte le fait.

Il présente la malheureuse mère dans l'alternative de voir son fils mourir dans les tourments de la faim, ou de le voir égorger par quelques-uns des factieux qui ont fait venir tous ces maux sur Jérusalem. Elle se décide à le tuer elle-même, afin de lui épargner des souffrances plus cruelles, et à lui servir de tombeau, afin qu'elle puisse braver quelques jours de plus les tyrans qui l'environnent. Après donc avoir mangé une partie du fruit de ses entrailles, « elle cache l'autre, dit l'historien ; aussitôt ces impies entrent dans sa maison : l'odeur de cette viande abominable leur donne l'espoir d'un repas ; ils lui demandent ce qu'elle a préparé, et menacent de la tuer si elle le leur refuse. Elle leur montre alors le reste du corps de son

fils. Quoiqu'ils eussent des cœurs de bronze, un tel aspect leur inspira tant d'horreur, qu'ils semblaient être hors d'eux-mêmes... Ces gens, qui jusqu'à ce moment n'avaient su ce que c'était que l'humanité, s'en allèrent tout tremblants, et quelque grande que fût leur avidité de trouver de quoi se nourrir, ils ne touchèrent point à cette détestable viande. Le bruit d'une action si funeste se répandit aussitôt par toute la ville; l'horreur que tous en conçurent ne fut pas moins grande que si chacun en particulier eût commis un semblable crime; les plus pressés de la faim ne souhaitaient rien tant que d'être promptement délivrés de la vie, et estimaient heureux ceux qui étaient morts avant d'avoir pu voir ou entendre raconter une chose si exécrable. » Voilà ce que dit Josèphe (1), le seul historien, je le répète, qui rapporte le fait. Qu'on juge maintenant de la bonne foi et de la science de M. Hennequin.

Je n'excuserai pas cette malheureuse mère, en disant qu'elle était en démence, quoique le récit me fournisse plus d'un trait qui servirait de base à mon argument; mais je dirai qu'il se passa dans ce siége des choses encore plus horribles et plus incroyables. Si on se fait une idée du tourment de la faim et de la position d'une mère qui l'éprouve, qui voit son enfant l'éprouver comme elle, qui ne peut le soustraire à la mort, et qui souffre cruellement et dans son corps et dans son âme, on comprendra qu'elle ait pu, en proie à tant de douleurs, se livrer à une action si extraordinaire; mais que dire de ces Romains, qu'on n'accuse pas d'être des barbares quand on considère les Juifs comme des sauvages, qui éventraient les Juifs pour voler l'or qu'ils supposaient avoir avalé? Il y a cependant encore quelque chose de plus monstrueux : c'est de corrompre le cœur et de pervertir l'intelligence par le mensonge érigé en système, et c'est ce qu'on fait dans le pays qui se targue d'être le plus civilisé du monde.

* ANTICIPATION, figure de rhétorique hébraïque. *Voyez* PROLEPSE.

ANTIGONE SOCCHÆUS, maître de Sadok, chef des Saducéens. Antigone fut chef d'une secte particulière, et, par un excès de spiritualité, enseignait qu'il fallait rendre au Seigneur un culte pur et désintéressé : *Ne soyez point comme des esclaves*, disait-il à ses disciples; *n'obéissez pas à votre Maître simplement par la vue des récompenses; obéissez sans intérêt et sans espérer aucun fruit de vos travaux; que la crainte du Seigneur soit sur vous.* Sadok, son disciple, ne pouvant s'accommoder d'une spiritualité si désintéressée, interpréta la maxime de son maître en un sens tout opposé. Il en conclut qu'il n'y avait ni peine ni récompense à attendre dans l'autre vie, et qu'il fallait faire le bien et éviter le mal en celle-ci, sans aucune vue de crainte ni d'espérance. Voilà, disent les Juifs, l'origine de la secte des Saducéens. Antigone avait succédé dans la tradition de la doctrine au grand prêtre Simon le Juste, qui fut souverain pontife depuis l'an du monde 3702 jusqu'en 3711, avant J.-C., 209, avant l'ère vulgaire, 213.

ANTIGONE, fils de Jean Hircan, et petit-fils de Simon Machabée. Il fut associé à la royauté par son frère Aristobule (*a*). Leur union fut troublée par des jaloux et des calomniateurs. On voulut rendre suspect Antigone à Aristobule; mais Aristobule n'écouta point les mauvais rapports qu'on lui fit de son frère, jusqu'à ce qu'un jour Antigone, revenant de la guerre avec des armes fort superbes, et accompagné d'une nombreuse suite, alla droit au temple, armé comme il était, le jour des Tabernacles, qui est une des principales fêtes des Juifs. Les ennemis d'Antigone firent entendre à Aristobule, qui était alors malade, que son frère affectait visiblement la royauté et prenait des airs de souverain; que bientôt il viendrait accompagné d'un grand nombre de gens de guerre pour le tuer.

Aristobule ne put s'imaginer que la chose fût comme on la lui disait. Il ne crut pourtant pas devoir négliger entièrement ces avis. Il fit donc placer ses gardes dans un lieu sombre et souterrain, par où Antigone devait passer, avec ordre de l'arrêter et de le tuer, s'il venait armé; et de le laisser passer s'il venait sans armes. Or, Aristobule était couché dans la tour, qui fut depuis nommée Antonia. Il envoya donc prier son frère de le venir trouver sans armes; mais la reine et les ennemis d'Antigone, au contraire, lui firent entendre que le roi ayant appris qu'il avait les plus belles armes du monde, souhaitait qu'il le vînt voir armé. Antigone, qui ne se défiait de rien, alla pour voir le roi comme il était; mais en passant sous une tour nommée de Straton, il y fut mis à mort par les gardes d'Aristobule. [*Voy.* ARISTOBULE.]

Il y avait alors à Jérusalem un nommé Judas qui avait le don de prophétie; en sorte qu'il prédisait toujours l'avenir à coup sûr. Ce jour-là, se trouvant au milieu de ses disciples, et voyant Antigone qui allait au temple, comme nous l'avons dit, il s'écria qu'il ne pouvait survivre à sa propre honte; puisque ayant autrefois prédit qu'Antigone serait tué ce jour-là dans la tour de Straton, il le voyait en vie et en santé, à six cents stades, ou vingt lieues de là, la plus grande partie du jour étant déjà passée. Mais peu de temps après on apprit que ce prince avait été massacré dans un lieu nommé la tour de Straton; ce qui confirma l'opinion que l'on avait que ses prédictions étaient infaillibles. Cela arriva l'an du monde 3899; avant J.-C., 101, avant l'ère vulgaire, 105.

ANTIGONE, fils d'Aristobule, qui était frère d'Hircan et d'Alexandra. Pompée ayant

(a) *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* XVIII, XIX.

(1) *De Bello judaico*, liv. VI, cap. XX et XXI.

pris Jérusalem (*a*), et s'étant saisi d'Aristobule et de ses deux fils, Alexandre et Antigone (*b*), Alexandre trouva moyen de s'échapper en chemin. Mais Aristobule et Antigone, son fils, furent menés prisonniers à Rome. Ils s'échappèrent et revinrent en Judée (*c*) cinq ou six ans après. Ils essayèrent d'y rétablir leurs affaires par le moyen de leurs amis; mais ils furent défaits et pris par Gabinius (*d*), qui les envoya de nouveau à Rome. Aristobule y demeura; mais on renvoya en Judée Alexandre et Antigone, ses fils, parce que Gabinius avait marqué qu'il l'avait ainsi promis à leur mère.

En l'an du monde 3955, avant J.-C. 45, avant l'ère vulgaire, 49, César renvoya Aristobule avec son fils Antigone en Judée, afin qu'il attirât cette province à son parti, et qu'il la soulevât contre Pompée (*e*); mais Aristobule fut empoisonné par ceux du parti de Pompée. Alexandre, son fils aîné, fut décapité par Scipion à Antioche; et Antigone, se voyant exclu de la Judée par Antipater et ses fils, eut recours à César, et lui exposa les malheurs que son père et son frère avaient essuyés à son occasion (*f*). Mais César eut plus d'égard aux raisons d'Antipater, et débouta Antigone de ses demandes (*g*). Environ six ans après (*h*), Antigone, aidé des troupes de Ptolémée, fils de Mennée, son beau-père, voulut tenter une irruption dans la Judée; mais il fut repoussé avec perte par Hérode, fils d'Antipater, qui n'était alors que simple particulier (*i*).

L'année suivante (*j*), Antigone ayant promis aux Parthes mille talents d'argent, et cinq cents femmes, à condition qu'ils l'établiraient prince de Judée, en la place de son oncle Hircan, et qu'ils feraient mourir Hérode et les siens; Pacorus, fils du roi des Parthes, entra dans la Judée, et s'avança jusque dans Jérusalem. Hérode et Phasael, son frère, après une vigoureuse résistance, se retirèrent dans le temple, et y furent assiégés par l'armée des Parthes et des Juifs du parti d'Antigone, qui s'étaient joints à eux (*k*). Hircan et Phasael, ayant eu l'imprudence de se fier à la parole des Parthes, furent arrêtés. Phasael se donna la mort, et on coupa les oreilles à Hircan, pour l'empêcher d'exercer jamais la souveraine sacrificature, la loi en excluant ceux qui avaient de semblables défauts corporels (*l*). Hérode fut obligé de se retirer dans l'Idumée avec ses proches. Ainsi Antigone fut établi roi de la Judée et grand sacrificateur par les Parthes, qui se retirèrent ensuite dans leur pays, emmenant avec eux le grand prêtre Hircan.

Cependant Hérode étant allé à Rome, laissa sa mère et sa femme avec son frère Joseph dans le château de Massada, où ils furent assiégés par Antigone. Mais Hérode ayant obtenu le titre de roi de Judée, par le crédit d'Antoine et de César (*m*), Antigone fut déclaré ennemi de la république par le sénat. Hérode revint promptement en Judée (*n*), et, aidé du secours de Ventidius et de Silon, il alla d'abord délivrer ses proches, qui étaient resserrés dans Massada; puis il vint pour assiéger Jérusalem. Mais Silon, qui avait été gagné par Antigone, ne voulut pas continuer le siége. L'armée romaine se mit en quartier d'hiver, et Antigone lui-même les reçut dans quelques-unes de ses villes. Quelque temps après, Hérode étant allé joindre Marc-Antoine, qui était alors occupé au siége de Samosate, en fut reçu très-honorablement; et après la fin de cette guerre, il fut renvoyé en Judée. Alors Antoine donna ordre à Sosius, gouverneur de la Syrie et de la Cilicie, d'aider Hérode de toutes ses forces contre Antigone.

Il revint donc dans la Judée, et vainquit Antigone en bataille rangée (*o*); et si la rigueur de la saison ne l'eût empêché de poursuivre sa victoire, il aurait pu prendre Jérusalem et finir la guerre (*p*). L'année suivante, Sosius ayant joint ses troupes à celles d'Hérode, ils vinrent ensemble assiéger Antigone dans Jérusalem. La ville soutint le siége pendant cinq mois entiers, après lesquels la basse ville et la partie extérieure du temple furent prises. Antigone et les Juifs qui lui étaient attachés, demeurèrent maîtres de la haute ville et du temple intérieur. Hérode attaqua cette partie de la ville, qui tenait pour Antigone, avec tant de vigueur, qu'enfin il la prit le premier jour de l'année (*q*) de la période julienne 4677. Alors Antigone voyant qu'il n'y avait plus d'espérance de salut, descendit d'une tour où il était, et vint se jeter aux pieds de Sosius, qui insulta à sa lâcheté, en l'appelant *Antigona*, au lieu d'*Antigonus*. Il le fit mettre dans les chaînes et garder étroitement. Après avoir pacifié toutes choses à Jérusalem, il en partit, menant avec lui Antigone à Antioche, où était Marc-Antoine. Celui-ci avait dessein de conserver Antigone, pour l'ornement du triomphe qu'il devait faire à Rome; mais Hérode, craignant qu'Antigone ne fît valoir ses droits et ses prétentions sur le royaume de Judée, et qu'il ne trouvât de la protection dans le sénat, gagna Antoine par de grandes sommes d'argent, et l'engagea à faire mourir Antigone. Ce malheureux prince eut la tête tranchée à Antioche (*r*), l'an 33 avant J.-C. — [Antoine, avant de faire mourir Anti-

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* II, *et l.* I *de Bello*, *c.* VI.
(*b*) L'an du monde 3953, avant Jésus-Christ 57, avant l'ère vulg. 61.
(*c*) L'an du monde 3948, avant Jésus-Christ 52, avant l'ère vulg. 56.
(*d*) *Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* II, *et de Bello*, *l.* I, *c.* VI.
(*e*) *Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* XIII, *et de Bello*, *l.* I, *c.* VII, *et Dio*, *l.* XLI.
(*f*) *Antiq. l.* XIV, *c.* XV, *et l.* I *de Bello*, *c.* VIII.
(*g*) L'an du monde 3957.
(*h*) L'an du monde 3963.
(*i*) *Antiq. l.* XIV, *c.* XXI, *et l.* I *de Bello*, *c.* X.
(*j*) An du monde 3964.
(*k*) *Antiq. l.* XIV, *c.* XXIV, XXV.
(*l*) *Levit.* XXI, 17, 18.
(*m*) *Joseph. l.* XIV, *c.* XXVI.
(*n*) An du monde 3965.
(*o*) An du monde 3966, avant Jésus-Christ 34, avant l'ère vulg. 38.
(*p*) *Antiq. l.* XIV, *c.* XXVII.
(*q*) An du monde 3967, avant Jésus-Christ 33, avant l'ère vulg. 37.
(*r*) *Antiq. l.* XIV, *c. ultimo*, *et l.* XX, *c.* VIII, *et l.* I *de Bello*, *c.* XIII.

gone, le fit attacher à un poteau et battre de verges. Cette action fut jugée comme elle devait l'être : tout le monde la vit comme un effet de la violence d'Antoine, et comme une chose qui n'avait jamais été pratiquée par les Romains envers aucun roi (*Voyez* Dion Cassius, liv. XLIX).

ANTI-LIBAN. C'est ainsi que les Grecs appelaient une chaîne de montagnes qui était à l'orient du Liban, et qui, à proprement parler, ne formait avec le Liban qu'une longue chaîne de montagnes, qui s'étendait du nord au midi, et ensuite du midi au nord, à peu près en forme de fer de cheval (*a*), dans l'espace d'environ quatre-vingts lieues. La partie orientale de ces montagnes s'appelait Anti-Liban; et la partie occidentale, Liban. Celle-ci s'étendait sur la Méditerranée, à peu près depuis Sidon jusqu'à Arade, ou Symira. Le texte hébreu de l'Ecriture ne parle jamais de l'Anti-Liban; elle l'appelle toujours du nom général de Liban; et les monnaies frappées à Laodicée et à Hiérapolis portent le nom de villes du Liban, quoiqu'elles appartiennent plutôt à l'Anti-Liban. Les Septante, au contraire, mettent souvent l'Anti-Liban, au lieu du Liban (*b*). La vallée qui sépare le Liban de l'Anti-Liban est très-fertile. Elle était autrefois fermée du côté de la Syrie par un mur, dont on ne voit plus de vestiges aujourd'hui (*c*). Strabon (*d*) dit que le nom de *Célé-Syrie*, ou de Syrie-Creuse, se donne principalement à cette vallée, qui est entre le Liban et l'Anti-Liban.

ANTILOGIE ou contradiction, opposition. On trouve dans l'Ecriture plusieurs contradictions apparentes, que les interprètes et les commentateurs sont occupés à concilier. Il est impossible que le Saint-Esprit, qui est auteur des Ecritures, se contredise et tombe dans des contrariétés réelles; mais le peu de connaissance que nous avons des choses divines et surnaturelles, l'ignorance où nous sommes de la langue, de l'histoire et des usages des Juifs, la perte de plusieurs anciens monuments, la condescendance que Dieu a eue de vouloir s'exprimer souvent d'une manière humaine et populaire, lorsqu'il parle de ses perfections divines et de ses opérations; toutes ces choses contribuent à répandre de l'obscurité sur le texte des livres saints et à nous y faire paraître des *antilogies* et des contradictions qui ne sont qu'apparentes et toutes relatives à notre manière imparfaite de concevoir. La vérité y est toujours, dit saint Augustin (*e*); mais tantôt d'une manière plus claire et tantôt plus obscure : *Cum in voluminibus sacrarum Litterarum... aliqua velut a veritate diversum sonante sententia, vel movetur lector, vel sollicitatur auditor, certa et inconcussa fide teneri debet unius atque ejusdem Spiritus, et ejus præter quem nihil est veritatis, apertius alibi, paulo obscurius alibi sonare mysteria*, etc.

ANTIMOINE, en latin *stibium*, en hébreu *Phuc*, en grec *stimmi*, est un minéral qui approche de la nature des métaux; on le trouve dans les mines d'argent et de plomb. Il est de couleur noire et rempli de longues aiguilles brillantes. On le mêle à divers métaux, et il sert généralement à leur fusion. L'antimoine est aujourd'hui fort employé dans la médecine; mais avant le douzième siècle, on ne s'en servait que dans la composition du fard, et c'est en ce sens et par rapport à cet usage que nous en parlons ici. L'Ecriture (*f*) nous le décrit comme un fard dont les femmes se servaient pour se noircir les yeux. Jésabel ayant appris que Jéhu devait entrer dans Samarie, *se farda les yeux avec de l'antimoine*, ou selon l'Hébreu, *se mit les yeux dans l'antimoine*, elle se les frotta entièrement, ou même elle les plongea dans le fard pour parler à cet usurpateur et pour se montrer devant lui.

Comme les yeux grands, bien fendus et noirs passaient pour les plus beaux, ceux et celles qui avaient soin de leur beauté, se frottaient les yeux, le tour de l'œil et la paupière avec une aiguille trempée dans une boîte de fard d'antimoine pour se noircir l'œil, pour étendre la paupière ou plutôt pour la replier, afin que l'œil en paraisse plus grand. Encore aujourd'hui, les femmes syriennes, arabes et babyloniennes (*g*) se frottent et se noircissent le tour de l'œil; et tant les hommes que les femmes, dans le désert, se mettent du noir dans les yeux pour se les conserver contre l'ardeur du soleil et contre la vivacité de ses rayons. M. Darvieux (*h*) dit que les femmes arabes bordent leurs yeux d'une couleur noire composée avec de la *tutie* que les Arabes appellent *Kehel*. Elles tirent une ligne de ce noir en dehors du coin de l'œil pour le faire paraître plus fendu. Isaïe (*i*), dans le dénombrement qu'il a fait des parures des filles de Sion, n'y a pas oublié les *aiguilles* dont elles se servaient pour peindre leurs yeux et leurs paupières :

Ille supercilium madida fuligine tinctum
Obliqua producit acu, pingitque trementes
Attollens oculos (*j*).

Jérémie (*k*) parlant aux filles de Sion : *En vain vous vous revêtirez de pourpre et vous mettrez vos colliers d'or, en vain vous vous peindrez les yeux avec l'antimoine : vos amants vous mépriseront*. Et Ezéchiel (*l*) découvrant les dérèglements de la nation juive sous l'idée d'une femme débauchée, dit qu'elle s'est baignée, qu'elle s'est parfumée,

(*a*) Voyez *Plin. l.* V, *c.* xx. *Ptolem. et Euseb. et Hieronym. in Libano et Antilibano. Maundrel. in Itinerario. Reland. Palæstina l.* I, *c.* XLVIII, *p.* 318 et seq.
(*b*) *Vide Deut.* I, 7; III, 25; XI, 24. *Josue.* I, 4, IX, 1.
(*c*) *Plin. l.* V, *c.* xx.
(*d*) *Strabo. l.* XVI.
(*e*) *Aug. de Prædestin. et gratia, c.* I.
(*f*) IV *Reg.* IX, 30 תשם בפוך עיניה
(*g*) Tavernier, Voyage de Perse, l. II, c. VII. *Gabriel Sionit. de Morib. Orient. c.* XI.
(*h*) Darvieux, Voyage au camp du grand Emir, en 1664, imprimé à Paris en 1717, p. 27, 28.
(*i*) *Isai.* III, 22.
(*j*) *Juvenal. Satir.* II.
(*k*) *Jerem.* IV, 30.
(*l*) *Ezech.* XXIII, 40.

qu'elle a frotté ses yeux d'antimoine, qu'elle s'est parée, qu'elle s'est assise sur un très-beau lit et devant une table bien couverte, etc. Job (*a*) marque assez l'estime que l'on faisait de l'antimoine, en donnant à une de ses filles le nom de *vase d'antimoine* ou de boîte à mettre ce fard : *cornu stibii*. L'auteur du livre d'Enoch dit que dès avant le déluge, l'ange Azléel apprit aux filles l'art de se farder.

Tertullien (*b*) et saint Cyprien (*c*) ont fort déclamé contre cette coutume usitée en Afrique, même parmi les hommes, de se peindre les yeux et les sourcils : *Inunge oculos tuos non stibio diaboli, sed collyrio Christi*, dit saint Cyprien. Pline (*d*) parlant des dames romaines, dit qu'elles se fardaient jusqu'aux yeux : *Tanta est decoris affectatio, ut tinguantur oculi quoque*. Sardanapale se peignait les yeux et les sourcils. Josèphe fait le même reproche aux séditieux qui prenaient le nom de Zélés et qui s'étaient emparés du temple de Jérusalem (*e*).

ANTIOCHE. On connaît plusieurs villes de ce nom; mais l'Ecriture ne parle que de la grande Antioche, capitale de Syrie; et d'une autre Antioche de Pisidie, dont nous parlerons ci-après. Antioche de Syrie [qu'on appelle aujourd'hui *Antaki*, *Antachia*, *Antachie* et *Antachié*] s'appelait autrefois *Réblat*, si l'on en croit saint Jérôme (*f*). Il n'est parlé d'Antioche que dans les livres des Machabées et dans ceux du Nouveau Testament; mais il est fait mention de Réblat ou Réblata dans le livre des Nombres (*g*), dans les livres des Rois (*h*) et dans Jérémie (*i*). Théodoret dit que de son temps, il y avait une ville de Réblat auprès d'Emèse de Syrie; ce qui est fort contraire à l'opinion de saint Jérôme. Quoi qu'il en soit, Antioche n'est connue sous ce nom que depuis le règne de Séleucus Nicanor, qui la bâtit et lui donna le nom d'Antioche, en considération de son père Antiochus, l'an 301 avant l'ère vulgaire de J.-C. Les rois de Syrie, successeurs d'Alexandre le Grand, faisaient leur séjour ordinaire à Antioche. C'est à Antioche que les disciples de Jésus-Christ prirent le nom de chrétiens (*j*), [l'an 41. Un siècle après, la foi nouvelle produisait à Antioche une célèbre école (1), rivale de celle d'Alexandrie (2)]. Cette ville autrefois si belle, si florissante et si illustre, n'est presque aujourd'hui qu'un grand amas de ruines. Les murailles subsistent encore; mais le dedans de la ville n'est rempli que de jardins et de ruines et de quelques mauvaises maisons (3). Le fleuve Oronte passe au dehors et auprès de la ville. Antioche est le lieu du premier siége que saint Pierre ait occupé (4). L'évêque d'Antioche porte le titre de patriarche et a eu dans tous les temps beaucoup de part aux affaires de l'Eglise d'Orient.

Cette ville était presque carrée, avait plusieurs portes et s'élevait en partie du côté du septentrion sur une haute montagne : elle était ornée de galeries et de belles fontaines. Ammien Marcellin (*k*) dit qu'elle était célèbre par tout le monde, et que nulle autre ne la surpassait, ni pour la fertilité du terroir, ni pour la richesse du commerce. Les empereurs Vespasien, Tite et autres lui accordèrent de très-grands priviléges; mais aussi elle a été exposée à de grands revers. Elle fut presque renversée par des tremblements de terre qui arrivèrent aux quatrième et cin-

(*a*) *Job*. XLII, 14.
(*b*) *Tertull. de Cultu femin.*
(*c*) *Cyprian. de Lapsis et de Disciplina et Cultu virgin. et de Opere et Eleemosyn.*
(*d*) *Athenæ. l.* XII.
(*e*) *Joseph. l.* V, *c.* IX, *de Bello Jud.*
(*f*) *Hieronym. in Ezechiel.* XLVII, *et in Isai.* XIII, 1, *et in Amos*, VI, 2.
(*g*) *Num.* XXXIV, 11.
(*h*) IV *Reg.* XXIII, 33; XXVII, 6, 20, 21.
(*i*) *Jerem.* XXXIX, 5; LII, 9, 10, 26, 27.
(*j*) *Act.* XI, 26.
(*k*) *Ammian. Marcel. l.* IV et XXII.
(1) Münter, *Antiochiæ Schola*. Hafniæ, 1811.
(2) Eug. Boré, *Correspond. et Mémoir.*, tom. I, p. 11, Paris 1840.
(3) M. Poujoulat (*Corresp. d'Orient*, lettr. CLXX, tom. VII, p. 104-120) a vu les ruines d'Antioche, et les a décrites le 23 juin 1831. Il termine en ces termes : « Telles sont les ruines que la vieille Antioche présente encore à l'ami du moyen âge et des antiques souvenirs; les édifices ont tous disparu; les murailles et les tours ont seules bravé la destruction. Cette vaste enceinte solitaire, fermée de tous côtés de grands murs, représente exactement un immense sépulcre vide; c'est bien là le tombeau d'Antioche; tout ce qu'il renfermait est devenu poussière. En parcourant les remparts de l'enceinte tout entière, j'ai compté cinquante-deux tours encore en assez bon état; il y en avait autrefois cent trente. Antioche eut trois cent soixante monastères, et c'est à peine si on en trouve quelques vestiges; au rapport des historiens, c'est ici que furent les plus belles églises du monde, et aujourd'hui les chrétiens d'Antioche, manquant de sanctuaires, s'en vont célébrer les saints mystères dans une grotte éloignée qui fut jadis un tombeau. (Un peu auparavant, le célèbre voyageur, parlant d'un des quatre mamelons de montagnes renfermés dans les murailles d'Antioche, avait déjà parlé de cette grotte : au pied de ce quatrième mamelon, avait-il dit, on voit une grotte qui porte le nom de Saint-Jean, et qui sert de sanctuaire aux chrétiens d'Antaki, semblables en ceci aux fidèles de la primitive Eglise). Les quatre villes dont se composait Antioche, et qui lui avaient fait donner le surnom de Tetrapolis, ne sont plus que de la froide cendre; et comme si la cendre avait fécondé le sol de l'enceinte, à leur place s'élèvent de grands et magnifiques jardins. »
(4) Saint Evode remplaça saint Pierre sur le siége d'Antioche, que saint Ignace occupa ensuite. Saint Ignace avait été disciple des apôtres; il mourut martyr, nous laissant ses exemples et sept épîtres adressées à diverses églises. On sait que saint Jean Chrysostome, patriarche de Constantinople, reçut le jour à Antioche, vers le milieu du quatrième siècle. « Les chrétiens d'Antaki, dit M. Poujoulat (*Corresp. d'Orient*, lettr. CLXXIV, tom. VII, pag. 201), m'ont fait voir les restes en briques de la maison de ce grand homme, et partout, sur les bords de l'Oronte et dans la vallée son image m'apparaît. Quelle noble et belle vie que la sienne! Après avoir passé la première jeunesse en sérieuses études, il dévoue son génie à la cause chrétienne, et voulant d'abord déclarer la guerre à ses propres passions, il revêt l'habit de la pénitence et se condamne à toutes les austérités de la vie monastique dans ces montagnes que je vois là-bas; quatre ans de macération avec d'autres chrétiens dans les vallons silencieux du Piérius ne suffisent point à sa piété ardente; il lui faut une retraite plus cachée, une existence plus solitaire et plus rude, et le voilà qui s'enferme seul dans une caverne et reste deux ans, dit-on, sans se coucher.... J'aime à m'arrêter sur les bords de l'Oronte devant l'imposant souvenir de Chrysostome, comme je me suis arrêté devant Jérôme au milieu des solitudes de Bethléem; ce sont là d'admirables figures rayonnantes du double éclat, de la double majesté de l'antique civilisation expirante, et du christianisme jeune et fort; ce sont là comme des colonnes immortelles, placées sur les confins d'un monde qui croule et d'un monde nouveau qui s'élève. »

quième siècles (a). L'empereur Justinien la fit réparer en 529 et la nomma, selon Evagre, *Théopolis*, c'est-à-dire ville de Dieu. Chosroès, roi des Perses, la prit en 548, en fit égorger les habitants et la brûla. Justinien la fit rebâtir en 552, plus belle et plus régulière qu'elle n'était auparavant. Chosroès la prit une seconde fois en 574, sous l'empire de Justin, et ruina ses murailles; elle souffrit encore, en 588, un furieux tremblement de terre, où plus de soixante mille personnes périrent. Elle fut encore rebâtie et dans la suite exposée à de nouveaux malheurs. Les Sarrasins s'en emparèrent en 637 ou 638, sous l'empire d'Héraclius. Nicéphore Phocas la reprit en 966. Cédrène rapporte qu'en 970, les Sarrasins au nombre de cent mille, l'assiégèrent sans la pouvoir prendre; mais que dans la suite ils la soumirent, y ajoutèrent de nouvelles fortifications et la rendirent presque imprenable. Les chrétiens qui se croisèrent avec Godefroi de Bouillon pour la conquête de la terre sainte, l'assiégèrent en 1097 (1). Ce siége fut long et sanglant; les chrétiens, par leurs travaux infatigables et par le moyen d'une intelligence secrète qu'ils eurent dans la place, l'emportèrent le jeudi 3 juin 1098 (2). Enfin cette ville, souvent attaquée par les Sarrasins, fut prise le 29 mai 1268, sous le sultan d'Egypte [Bibars] qui la démolit. Depuis ce temps elle a perdu sa réputation et sa magnificence, et gémit sous la domination du Turc (3).

Antioche fut féconde en grands hommes, et son Eglise a été longtemps gouvernée par d'illustres prélats; mais elle eut beaucoup à souffrir en diverses occasions; tantôt exposée à la violence des hérétiques, et tantôt déchirée par des schismes déplorables.

Tout, dans la vallée d'Antioche, sur les bords de l'Oronte, rappelle encore les croisés; la génération actuelle, écho des générations précédentes, redit l'héroïque valeur des chrétiens, et les merveilles qu'ils accomplirent. Le souvenir de la victoire qu'ils remportèrent le jour de la fête de saint Pierre et de saint Paul 1098 sur les Musulmans demeure impérissable. « Les siècles et les mille révolutions qui, depuis cette époque, dit M. Poujoulat (*Ibid.*, Lettr. CLXXII, tom. VII. p. 163), ont passé sur la vallée d'Antioche, n'ont pu suffire pour détruire en ces lieux la mémoire de tant de grandes choses. Sans parler ici des croix de nos guerres sacrées, magnifique ornement des murailles d'Antioche, témoignage glorieux de la conquête de nos pères, je dirai qu'en aucun pays d'Orient le nom de *Franc*, *Frangi* n'a laissé d'aussi profondes traces que sur les bords de l'Oronte; Frangi, c'est tout ce que les habitants de cette vallée peuvent concevoir de plus invincible, de plus puissant; ce nom équivaut pour eux à celui de génie de la guerre, démon victorieux, esprit terrible qui mugit comme la tempête et emporte tout comme elle. Cette toute-puissance attachée au nom Franc a donné lieu dans le pays à de fabuleuses histoires. Sur le chemin d'Antioche, au pont de Fer, mon guide turc me montrant à main droite une élévation de terrain à côté d'une colline couverte des débris d'un fort du moyen âge, me disait: Sous ce terrain que vous voyez là-bas est un lac dont les rivages resplendissent de

(a) L'an 340, 394, 396, 458, 526 et 528.

(1) Ils venaient sur Antioche par le chemin d'Alep; or, « en venant par ce chemin, dit M. Michaud (*Histoire des Croisades*, liv. III, tom. I, p. 206), on ne découvre Antioche qu'au moment d'y arriver; seulement, à une distance de trois quarts d'heure; les chrétiens purent apercevoir le sommet des tours et des murailles couronnant les montagnes de la ville. L'aspect d'Antioche, si célèbre dans les annales du christianisme, ranima l'enthousiasme religieux des croisés.... Pendant plusieurs siècles les fidèles étaient venus, dans un des faubourgs de la ville, prier sur le tombeau de saint Babylas, qui, sous le règne de Julien, avait fait taire les oracles d'Apollon. Antioche avait porté quelque temps le nom de *Théopolis* (cité de Dieu); c'était une des villes que les pèlerins visitaient avec le plus de respect. »

(2) Le siége avait commencé au mois d'octobre de l'année précédente. Les vainqueurs se livrèrent à la joie; mais bientôt une armée formidable de musulmans, conduite par Kerboga, prince de Mossoul, vint les enfermer dans la ville, impourvue de vivres. Ils souffrirent tous les tourments de la faim, et le désespoir les gagnait; la découverte d'une lance qu'on proclama être celle qui avait ouvert le côté de Jésus-Christ, réveilla leur courage, (*Voyez* LANCE (sainte), et le jour de la fête de saint Pierre et de saint Paul, après avoir reçu dans la communion le Dieu pour lequel ils avaient pris les armes, ils sortirent d'Antioche, et se mirent en ordre de bataille. On en vint aux mains, et cent mille musulmans perdirent la vie. « Le premier soin des croisés après leur victoire, dit M. Michaud, (*ibid.*, p. 278), fut de mettre, si l'on peut parler ainsi, Jésus-Christ en possession des pays qu'ils venaient de conquérir, en rétablissant son culte dans Antioche. La capitale de la Syrie eut tout à coup une religion nouvelle, et fut habitée par un peuple nouveau. Une grande partie des dépouilles des Sarrasins furent employées à réparer et à orner les églises qui avaient été converties en mosquées. » Antioche fut alors érigée en principauté.

(3) J'emprunterai encore de M. Poujoulat (*Ibid.* pag. 118, 119) les détails qu'il donne sur la ville actuelle d'Antaki. « Antaki occupe un sixième tout au plus de l'enceinte d'Antioche, du côté occidental. La population, formée de Turcs, de Chrétiens et d'Ansariens, peut être évaluée à quatre mille habitants. Ce n'est que depuis le dix-septième siècle que des familles chrétiennes sont venues s'établir dans cette ville; auparavant et depuis la prise d'Antioche par le sultan Bibars, pas un seul chrétien ne s'y trouvait. Il y a vingt ans que les Musulmans d'Antaki avaient encore une réputation de fanatisme qui éloignait d'eux les Francs et les Chrétiens; tous ceux qui portaient un chapeau ou un turban noir ne pouvaient se montrer à cheval dans la ville et aux alentours. Les Turcs Antakiotes se sont un peu dépouillés maintenant de leur humeur intolérante.

« Les maisons d'Antaki sont petites et d'une très-légère construction; les habitants ne veulent point se bâtir de hautes et d'épaisses demeures, de peur que, dans un tremblement de terre, ils ne soient écrasés sous les débris. Les secousses de 1822 avaient fait d'Antaki un vaste monceau de ruines. De telles calamités se sont renouvelées plus d'une fois dans les annales d'Antioche. Au temps de Justin l'Ancien, cette ville perdit deux cent cinquante mille habitants dans un tremblement de terre. Le chroniqueur Gauthier, chancelier de Roger, prince d'Antioche, a longuement décrit un horrible tremblement de terre, qui, en 1115, bouleversa la cité et les lieux d'alentour. Toutes les habitations qu'on voit maintenant sont de construction récente. Avant 1822, Antaki avait acquis une sorte d'importance, soit par son commerce, soit par la résidence d'un patriarche grec qui, depuis lors, a pris une autre cité pour demeure. Quatre ou cinq tanneries, situées au bord de l'Oronte, et le commerce des babouches, forment aujourd'hui les principales ressources d'Antaki. La ville dépend du pacha d'Alep. Les Musulmans ont trois mosquées. Près de la porte du pont (Bab Gessr) est une place ombragée par des saules, des platanes et des jujubiers; cette place, sur les rives verdoyantes de l'Oronte, est le rendez-vous accoutumé des Turcs oisifs, dont la vie entière s'écoule entre la prière, la pipe et le café. »

diamants et de monceaux d'or; un bateau flotte sur le lac; Musulmans, Arméniens, Grecs et Juifs pourraient entrer dans le bateau et se promener sur le lac; mais s'ils voulaient s'approcher du rivage pour prendre les diamants ou les monceaux d'or, le bateau s'attacherait immobile à la vague; c'est aux Francs seuls qu'appartient le privilége de toucher impunément à ces trésors, car les Francs sont des démons à qui Dieu permet tout.]

Près d'Antioche, il y avait un lieu fort célèbre. *Voy.* DAPHNÉ.

ANTIOCHE DE PISIDIE, ville dont il est fait mention dans les Actes, chap. XIII, 14. Saint Paul et saint Barnabé prêchèrent dans cette ville; et les Juifs, jaloux de ce que quelques Gentils avaient reçu l'Evangile, excitèrent une sédition contre Paul et Barnabé, et les obligèrent à sortir de cette ville. On l'appelle aujourd'hui *Versatgeli*, selon quelques-uns; ou *Tahoya*, ou *Sibi*, ou même *Antockio*, selon d'autres.

ANTIOCHIDE, ou ANTIOCHIS, concubine d'Antiochus Epiphane. Ce prince avait donné à cette femme les villes de Tharse et de Mallote, afin qu'elle employât de leurs revenus à sa volonté. Cette disposition du roi leur parut une marque de mépris insupportable; elles se soulevèrent contre Antiochus Epiphane, et ce prince fut obligé de marcher en personne pour les réduire à l'obéissance (*a*). Les rois de Perse avaient coutume d'en user ainsi et de donner à leurs femmes quelques villes pour leur entretien, pour leurs coiffures, pour leurs atours, pour leurs ceintures : *Uxoribus attribuunt civitates hoc modo : Hæc civitas mulieri in redimiculum præbeat; hæc in collum; hæc in crines. Ita populos habent universos non solum conscios libidinis suæ, sed etiam administros*, dit Cicéron (*b*).

ANTIOCHUS. Il y eut plusieurs rois de ce nom dans la Syrie, depuis Séleucus Nicanor, qui est compté pour le premier roi de Syrie depuis Alexandre le Grand, et qui fut père d'*Antiochus Soter* (1). Ce dernier [Antiochus I, que Séleucus Nicanor eut d'Apamée, sa première femme (2)] fut surnommé *Soter*, ou Sauveur, pour avoir empêché l'irruption des Gaulois qui voulaient envahir l'Asie (*c*). C'est apparemment dans cette occasion qu'arriva ce qui est rapporté dans le second livre des Machabées (*d*), que les Galates étant venus attaquer les Juifs dans la Babylonie, l'armée de ceux-ci n'étant que de huit mille hommes, soutenus de quatre mille Macédoniens, les huit mille Juifs attaquèrent si brusquement les Galates, qu'ils leur tuèrent cent vingt mille hommes. C'est aussi peut-être en considération de cette belle action, qu'Antiochus Soter accorda aux Juifs d'Asie le droit de bourgeoisie dans les villes des Gentils, et qu'il leur permit de vivre selon leurs lois (*e*). On place ce privilége sous l'an du monde 3743, avant J.-C. 257, avant l'ère vulg. 261.

ANTIOCHUS II, surnommé LE DIEU, fils et successeur d'Antiochus Soter, troisième roi de Syrie, épousa Bérénice, fille de Ptolémée Philadelphe, roi d'Egypte. Laodice, sa première épouse, se voyant méprisée, empoisonna, et Antiochus, et Bérénice, et leur fils destiné à succéder au royaume. Après cela Laodice fit reconnaître pour roi de Syrie Séleucus Callinicus, qu'elle avait eu d'Antiochus le Dieu. Voici comme Daniel prédit ces événements (*f*) : *Après plusieurs années, le* roi d'Egypte ou *du midi*, et celui *du septentrion* ou de Syrie, *feront alliance ensemble, et la fille du roi du midi viendra épouser le roi du septentrion, pour faire alliance ensemble : mais elle ne s'établira point par un bras fort, et sa race ne subsistera point; elle sera livrée elle-même avec les jeunes hommes qui l'avaient amenée et qui l'avaient soutenue en divers temps.* On peut voir les commentateurs sur cet endroit.

ANTIOCHUS III, surnommé le Grand, est fort célèbre dans l'histoire grecque et romaine, par rapport aux guerres qu'il fit contre l'Égypte et contre les Romains. Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur ce qu'il fit dans toutes ces guerres; nous nous bornerons à ce qui regarde l'histoire des Juifs. Antiochus était fils de Séleucus Callinicus et frère de Séleucus la Foudre, ou *Ceraunos*. Antiochus succéda à Séleucus la Foudre, son frère, l'an du monde 3781, avant J.-C. 219. Il fit la guerre à Ptolemée Philopator, roi d'Egypte, mais il fut vaincu près de Raphia, ainsi qu'il est raconté dans le troisième livre des Machabées, chap. I. Treize ans après (*g*), Ptolémée Philopator étant mort, Antiochus résolut de se rendre maître de l'Egypte; il se saisit d'abord de la Célé-Syrie, de la Phénicie et de la Judée (*h*). Mais Scopas, général des troupes du roi d'Egypte, étant entré dans la Judée pendant qu'Antiochus était occupé à la guerre contre Attalus, reprit les places qu'Antiochus avait usurpées sur le roi d'Egypte (*i*). Peu de temps après (*j*), Antiochus le Grand remit sous son obéissance ce que Scopas avait reconquis (*k*).

Ce fut dans cette occasion qu'arriva ce que Josèphe raconte du voyage de ce prince à Jérusalem. Après la victoire qu'Antiochus remporta sur Scopas vers les sources du Jourdain, il se rendit maître des places de la Célé-Syrie et de la Samarie; et les Juifs se

(*a*) II *Mac.* IV, 30.
(*b*) *Tullius in Verrem*, 5.
(*c*) *Appian. Syriac.* p. 130.
(*d*) II *Mac.* VIII, 20.
(*e*) *Joseph. Antiq.* l. XII, c. III.
(*f*) *Dan.* XI, 6.
(*g*) L'an du monde 3800, avant Jésus-Christ 200, avant l'ère vulg. 204.
(*h*) *Antiq.* l. XII, c. III; *Polyb.* l. III.
(*i*) *Ibidem*; et *Polyb.* l. XVI. An du monde 3806, avant Jésus-Christ 194, avant l'ère vulg. 198.
(*j*) La même année 3806.
(*k*) *Tit. Liv.* l. XXXIII.

(1) Voyez leur histoire dans le deuxième volume de mon ouvrage intitulé : *Histoire de l'Ancien Testament*, liv. IX et X.
(2) C'est lui qui devint violemment passionné pour Stratonice, seconde femme de son père, qui lui permit de l'épouser. Il en eut Antiochus le Dieu, qui lui succéda

donnèrent librement à lui, le reçurent dans leur ville, fournirent abondamment des vivres à son armée et à ses éléphants. Pour reconnaître leur affection, Antiochus leur donna un privilége rapporté par Josèphe (*a*), dans lequel il accorde vingt mille pièces d'argent pour acheter des animaux pour les sacrifices, mille quatre cent soixante mesures de farine, et trois cent soixante-quinze mesures de sel, pour être offertes avec les sacrifices; outre cela, tout le bois nécessaire pour le rétablissement des portiques de la maison du Seigneur.

Il veut que les sénateurs, les prêtres, les scribes et les chantres du temple soient exempts du tribut que l'on paie par tête. Enfin il permet aux Juifs de vivre selon leurs lois dans toute l'étendue de ses Etats. Il leur remet le tiers des tributs, pour les dédommager des pertes qu'ils avaient souffertes durant la guerre; il défend aux païens d'entrer dans le temple sans être purifiés, et d'apporter dans la ville de la chair de mulets, d'ânes ou de chevaux pour vendre, sous peine de trois mille drachmes d'amende.

L'an du monde 3812, il accorda sa fille Cléopâtre en mariage à Ptolémée Epiphane, roi d'Egypte, et lui donna pour sa dot la Célé-Syrie, la Phénicie et la Judée (*b*), à condition que les tributs provenant de ces trois provinces seraient partagés également entre les deux souverains, c'est-à-dire entre le roi de Syrie et le roi d'Egypte. Trois ans après (*c*), il fut vaincu par les Romains, et obligé de céder tout ce qu'il avait au delà du mont Taurus, et de donner vint otages, entre lesquels était son propre fils Antiochus, surnommé depuis Epiphane. Les Romains lui imposèrent de plus un tribut de douze mille talents d'Eubée, de quatre-vingts livres romaines de poids chacun. Pour satisfaire à la charge que les Romains lui avaient imposée, Antiochus résolut d'aller enlever les grands trésors qui étaient conservés dans le temple de Bélus, à Elymaïde (*d*). Mais les peuples de ce pays, informés de son dessein, le surprirent et le firent périr avec toute son armée, l'an du monde 3817, avant J.-C. 183, avant l'ère vulg. 187. Il laissa deux fils, Séleucus Philopator et Antiochus Epiphane, qui lui succédèrent et qui régnèrent l'un après l'autre.

ANTIOCHUS IV, Epiphane (1), fils d'Antiochus le Grand, dont nous venons de parler, et frère de Séleucus Philopator, roi de Syrie. Antiochus Epiphane ayant été en otage à Rome pendant quatorze ans, Séleucus, son frère, résolut de le faire revenir en Syrie. On croit qu'il avait dessein de s'en servir pour se rendre maître de l'Egypte, qui était depuis longtemps l'objet de l'ambition des rois de Syrie. Quoi qu'il en soit, Séleucus envoya à Rome son propre fils Démétrius en otage, en la place d'Antiochus; et pendant le voyage de ce dernier, Séleucus mourut (*e*), en sorte que, quand il aborda en Syrie, les peuples le regardèrent comme une divinité favorable qui venait prendre les rênes du gouvernement, et s'opposer aux entreprises de Ptolémée, roi d'Egypte, qui menaçait de s'emparer de la Syrie. C'est ce qui fit donner à Antiochus le surnom d'*Epiphane*, comme qui dirait, Dieu qui apparaît et qui se manifeste aux hommes.

Ce prince songea de bonne heure à se rendre maître de l'Egypte (*f*), qui était alors possédée par Ptolémée Philométor, son neveu, fils de Cléopâtre, sa sœur. Il envoya Apollonius, un de ses officiers, en Egypte, sous prétexte d'assister *à la première séance du jeune Ptolémée sur son trône* (*g*), mais, en effet, pour voir les dispositions des grands du royaume à son égard, et pour savoir s'ils seraient portés à lui déférer le gouvernement de l'Egypte pendant la minorité du roi, son neveu. Mais Apollonius ne trouva pas les esprits disposés en faveur de son maître, ce qui obligea Antiochus à faire la guerre à Philométor. Il vint à Jérusalem en 3831, et y fut reçu par Jason, à qui il avait vendu la souveraine sacrificature. Il avait voulu attaquer l'Egypte, mais il s'en retourna sans rien faire.

L'ambition des Juifs qui recherchaient la souveraine sacrificature, et qui l'achetaient d'Antiochus, fut le commencement et la source des maux qui accablèrent leur nation sous le règne d'Antiochus Epiphane. Jason se fit établir dans cette dignité en la place de son frère Onias III. Ménélaüs en ayant offert davantage, en fit débouter Jason, et se fit établir en sa place. Ces faux grands prêtres, pour complaire aux Syriens, prirent toutes les manières des Grecs, leurs jeux, leurs exercices, et négligèrent le culte du Seigneur et le service du temple. Cependant la guerre était allumée entre Antiochus Epiphane et Ptolémée Philométor. Antiochus entra en Egypte en 3833, et la soumit presque tout entière à son obéissance (*h*). L'année suivante il y revint encore, et pendant qu'il était occupé au siége d'Alexandrie, un faux bruit se répandit qu'il était mort. Les habitants de Jérusalem en ayant témoigné de la joie, Antiochus, au retour de l'Egypte, entra dans cette ville par force, traita les Juifs comme des rebelles, commanda à ses troupes de tuer tout ce qu'ils rencontreraient dans la ville. Il en fut tué quatre-vingt mille pendant trois jours, quarante mille furent faits captifs, et il n'y en eut pas moins de vendus (*i*). Il entra même dans le plus sacré du

(*a*) *Antiq. l.* XII, *c.* III.

(*b*) *Antiq. l.* XII, *c.* III.

(*c*) L'an du monde 3815, avant Jésus-Christ 185.

(*d*) *Vide Diodor. in Excerptis Vales. p.* 202, 298; *Strabo* l. XVI, p. 744; *Justin. l.* XXXII, etc.

(*e*) L'an du monde 3829, avant Jésus-Christ 171, avant l'ère vulg. 175.

(*f*) An du monde 3831, avant Jésus-Christ 169, avant l'ère vulg. 173.

(*g*) II *Mac.* IV, 21 et seq.

(*h*) *Vide* II *Mac.* V, 3, 4, 5, etc. *Liber de Machab.* c. IV.

(*i*) La construction du Grec insinue que les 80 mille font la somme totale de ceux qui périrent dans cette occasion. Ὀκτὼ μυριάδες κατεφθάρησαν, τέσσαρες μὲν ἐν χειρῶν νομαῖς, οὐχ ἧττον δὲ τῶν ἐσφαγμένων ἐπράθησαν.

(1) Voyez mon *Histoire de l'Ancien Testament*, liv. X

temple, conduit par le faux grand prêtre Ménélaüs, prit les vases les plus précieux, et emporta de ce saint lieu pour la valeur de dix-huit cents talents.

En 3835, Antiochus fit une troisième expédition contre l'Egypte, dans laquelle il l'assujettit entièrement (a). L'année suivante, il envoya Apollonius en Judée (b) avec une armée de vingt-cinq mille hommes, et lui donna ordre de tuer tous ceux qui seraient dans un âge parfait, et de vendre les femmes et les jeunes hommes. Apollonius n'exécuta que trop exactement ces ordres. Ce fut dans cette occasion que Judas Machabée se retira dans le désert avec son père et ses frères (c). Mais ces maux n'étaient que les préludes de ceux qu'ils eurent à souffrir dans la suite. Antiochus se mit dans l'esprit qu'il ne tiendrait jamais les Juifs dans l'obéissance, qu'il ne les obligeât à changer de religion et à embrasser les cérémonies et le culte des Grecs. Il fit donc publier un édit (d) qui leur ordonnait de se conformer aux lois des nations de la terre, et qui leur défendait d'offrir leurs sacrifices ordinaires dans le temple, et de célébrer leurs fêtes et leur sabbat. Plusieurs mauvais Juifs déférèrent à ses ordres; mais d'autres y résistèrent. Matathias et ses frères se retirèrent dans les montagnes; le vieillard Eléazar et les sept frères Machabées souffrirent généreusement la mort à Antioche (e); la statue de Jupiter Olympien fut placée sur l'autel du temple, et l'on vit l'abomination de désolation dans la maison de Dieu.

Matathias étant mort, Judas Machabée se mit à la tête des Juifs qui étaient demeurés fidèles au Seigneur. Il fit la guerre aux généraux que le roi Antiochus envoya en Judée, avec le succès que nous verrons ailleurs. Le roi, informé de la valeur de Judas et de la résistance des Juifs, y envoya de nouvelles forces; et voyant ses trésors épuisés, il résolut d'aller en Perse (f) pour y lever les tributs des peuples et y amasser les grandes sommes qu'il devait payer aux Romains. Il apprit qu'il y avait de très-grandes richesses dans le temple d'Elymaïde, et il prit la résolution de les enlever (g). Mais ceux du pays lui firent une si forte résistance, qu'il fut obligé de se retirer vers la Babylonie. Lorsqu'il fut arrivé vers Ecbatane, il reçut la nouvelle de la défaite de Nicanor et de Timothée; et on lui dit que Judas Machabée avait repris le temple de Jérusalem, et y avait rétabli le culte du Seigneur et les sacrifices.

A ces nouvelles, le roi transporté de colère, ordonna à celui qui conduisait son chariot de presser les chevaux et de hâter son voyage, menaçant de faire de Jérusalem un tombeau des Juifs. Mais la vengeance divine se fit bientôt sentir sur lui; il tomba de son chariot, et se meurtrit tous les membres. Il fut tourmenté d'une douleur d'entrailles qui ne lui laissait aucun repos. Le chagrin et la douleur de tant de mauvais succès se mêlant à sa maladie, le réduisirent bientôt aux portes de la mort. Dans cet état, il écrivit aux Juifs d'une manière très-soumise, leur fit de grandes promesses, et s'engagea même à se faire Juif, si Dieu lui rendait la santé. Il leur recommanda très-instamment son fils Antiochus, qui devait lui succéder, et les pria de le favoriser et de lui demeurer fidèles. Il mourut accablé de douleurs dans les montagnes de la Parætacène, dans la petite ville de Tabès (1), l'an du monde 3840, avant J.-C. 160, avant l'ère vulg. 164.

[Les exécuteurs de l'édit par lequel Antiochus Epiphane voulait empêcher l'exercice du vrai culte, déchirèrent, dit l'historien (I *Mach.* I, 59, 60), *les livres de la loi de Dieu, et les jetèrent au feu; et si l'on trouvait chez quelqu'un les livres de l'alliance du Seigneur, et s'il observait la loi du Seigneur, il était tué aussitôt, selon l'édit du roi*. Sur quoi quelqu'un, ennemi de la religion, « a voulu conclure qu'à cette époque les livres des Juifs ont tous disparu, et que ceux qu'on a aujourd'hui sont controuvés : comme si, lui répond le savant Huet, évêque d'Avranches (*Démonst. évangél.*, Prop. IV, ch. XII, rép. 19), comme si Antiochus, malgré ses plus sévères recherches, avait pu recueillir tous les exemplaires, et que dans toute la Judée on n'eût pu trouver un endroit assez sûr pour en dérober quelques-uns à la surveillance de ses agents; comme si dans les bibliothèques étrangères, à Alexandrie, par exemple, qui était en dehors de la puissance d'Antiochus, il ne se trouvait pas des exemplaires de ces livres, et principalement la version des Septante; comme si les Israélites, dont le royaume avait été détruit par Salmanasar, avaient pour cela renoncé à leur religion et perdu leurs livres sacrés. D'ailleurs l'auteur du livre des Machabées indique que quelques exemplaires furent dérobés à la fureur d'Antiochus, puisqu'il dit (I *Mach.* III, 48) que les Israélites jeûnèrent, se revêtirent de cilices, se mirent de la cendre sur la tête, déchirèrent leurs vêtements, et *ouvrirent les livres de la loi*. Dans la lettre aux Lacédémoniens, écrite par Jonathas et le peuple juif, il est dit que les livres de la loi font leur consolation. Cette réponse s'applique aussi à la difficulté tirée de l'incendie de Jérusalem par Nabuzardan, et des exemplaires de la loi brûlés par le roi Manassès. »]

ANTIOCHUS V, fils d'Antiochus Epiphane, n'avait que neuf ans lorsque Epiphane, son père, mourut, et lui laissa le royaume de Syrie. Lysias, qui gouvernait le royaume au nom de ce jeune prince, mena contre la Judée une armée de cent mille hommes de pied, de vingt mille chevaux et

(a) *Polyb. Legation. Diodor. in Excerptis Valesii.*
(b) II *Mac.* V, 24, 25.
(c) II *Mac.* V, 27.
(d) I *Mac.* I, 43 et seq.
(e) II *Mac.* VII.
(f) I *Mac.* III, 27.
(g) I *Mac.* VI, 1, 2, 3, etc., et II *Mac.* IX, 1, 2, 3.

(1) Les Juifs instituèrent un jeûne en mémoire de la mort de ce tyran, et le fixèrent au 19 du mois de schebat. Ils établirent aussi une fête en mémoire de la révocation de l'édit par lequel il leur avait été défendu de circoncire leurs enfants, d'observer le sabbat et d'éviter le culte des idolâtres, et le jour en fut marqué au 28 d'adar.

de trente éléphants (a). Il assiégea et prit la forteresse de Bethsura; de là il marcha contre Jérusalem. Malgré la résistance et la valeur des Machabées, la ville était prête à tomber entre les mains des ennemis, lorsque Lysias reçut la nouvelle que Philippe, à qui le roi Antiochus Epiphane, un peu avant sa mort, avait confié la régence du royaume pendant la minorité du jeune Eupator, son fils; ayant, dis-je, reçu la nouvelle que Philippe était venu à Antioche pour en prendre le gouvernement, selon la dernière disposition du feu roi, fit proposer aux Juifs un accommodement, afin de s'en retourner promptement à Antioche pour s'opposer aux entreprises de Philippe. Ainsi, ayant fait la paix, il retourna aussitôt avec le jeune roi et son armée en Syrie.

Cependant Démétrius Soter, fils de Séleucus Philopator, neveu d'Antiochus Epiphane, à qui le royaume appartenait de droit par sa naissance, car Antiochus Epiphane ne l'avait eu que par usurpation sur son neveu; Démétrius, dis-je, s'étant sauvé de Rome, où il était en ôtage (b), vint en Syrie, et ayant trouvé les esprits fort disposés à la révolte, se mit à la tête d'une armée, et marcha droit à Antioche contre Antiochus et Lysias. Mais les peuples n'attendirent pas qu'il mît le siége devant la ville; ils lui ouvrirent les portes, et lui livrèrent Lysias et le jeune roi Antiochus Eupator, qui furent mis à mort par ses ordres, sans avoir permis qu'ils parussent devant lui. Antiochus Eupator n'avait régné que deux ans. Il monta sur le trône de Syrie l'an du monde 3840, et mourut en 3842, avant J.-C. 158, avant l'ère vulg. 162.

ANTIOCHUS VI, Théos ou le Dieu, fils d'Alexandre Balas, roi de Syrie, fut élevé chez un prince Arabe nommé Elmalchuel (c). Démétrius Nicanor, roi de Syrie, s'étant rendu odieux à ses troupes, un nommé Diodote, autrement *Tryphon*, vint trouver Elmalchuel, et le pria de lui confier le jeune Antiochus, lui promettant de le placer sur le trône de Syrie, qui était occupé par Démétrius Nicanor (d). Elmalchuel eut d'abord quelque peine à y consentir, craignant que Diodote ne fît périr ce jeune prince après s'en être servi pour dépouiller Nicanor du royaume; mais enfin il lui confia le jeune Antiochus. Tryphon le mena en Syrie, et lui mit le diadème sur la tête. Les troupes que Démétrius avait congédiées vinrent se rendre à lui, et ayant formé une puissante armée, il marcha contre Démétrius. Celui-ci fut vaincu et obligé de se retirer à Séleucie. Tryphon se saisit de ses éléphants, et se rendit maître d'Antioche.

Antiochus le Dieu, pour se fortifier dans le royaume, envoya des lettres à Jonathas Machabée, grand-prêtre et chef des Juifs, par lesquelles il lui confirmait la souveraine sacrificature, lui accordait quatre toparchies, ou quatre places considérables dans la Judée, le recevait au nombre de ses amis, lui envoyait des vases d'or, lui permettait de se servir d'une coupe d'or, de porter la pourpre et l'agrafe d'or, et donnait à Simon Machabée, son frère, le commandement général des troupes qui étaient sur les côtes de la Méditerranée, depuis Tyr jusqu'aux frontières d'Egypte. Jonathas, gagné par tant de bienfaits, se déclara hautement contre Démétrius en faveur d'Antiochus le Dieu, ou plutôt en faveur de Tryphon, qui régnait sous le nom de ce jeune prince, et attaqua en plusieurs rencontres les généraux de Démétrius, qui occupaient encore diverses places au delà du Jourdain et dans la Galilée (e).

Tryphon voyant le jeune Antiochus assez paisible possesseur du royaume de Syrie, résolut de s'en défaire et d'usurper lui-même la couronne (f). Il crut qu'avant toutes choses il fallait s'assurer de Jonathas Machabée, qui était un des plus puissants appuis du trône d'Antiochus. Il vint donc dans la Judée avec des troupes, attira Jonathas dans Ptolémaïde, et l'y arrêta prisonnier sous de vains prétextes. Simon, frère de Jonathas, se mit à la tête des troupes de Judée, et s'opposa aux desseins de Tryphon, qui voulait se rendre maître de Jérusalem. Tryphon, frustré de ses espérances, fit mourir Jonathas à Basca, ou Bascama (g), et s'en retourna en Syrie, où il ne tarda pas d'exécuter le dessein qu'il avait conçu de faire mourir Antiochus. Il gagna des médecins qui ayant publié que le jeune prince était tourmenté de la pierre, le tuèrent en le taillant sans aucune nécessité. Ainsi Tryphon se trouva seul maître du royaume de Syrie l'an du monde 3861, avant J.-C. 139, avant l'ère vulg. 143.

ANTIOCHUS Sidètes, ou *Soter* ou *Eusèbes*, c'est-à-dire *le Pieux;* car on le trouve sous ces différents noms dans les Anciens, était fils de Démétrius Soter, et frère de Démétrius Nicanor. Tryphon, usurpateur du royaume de Syrie, s'étant rendu odieux à ses troupes, ses soldats le quittèrent et allèrent offrir leurs services à Cléopâtre, femme de Démétrius Nicanor (h), qui vivait enfermée avec ses enfants dans la ville de Séleucie, pendant que Démétrius, son mari, était prisonnier dans la Perse, où il avait épousé Rodegune, fille d'Arsace, roi des Perses (i). Cléopâtre donc envoya vers Antiochus Sidètes, son beau-frère, et lui offrit la couronne de Syrie, s'il voulait la prendre pour femme. Antiochus y consentit. Ce prince était alors à Cnide, où son père, Démétrius Soter, l'avait mis chez un de ses amis. Il vint en Syrie, et écrivit à Simon Machabée (j) pour l'engager à prendre son parti contre Tryphon. Il lui confirma les grâces et les

(a) II *Mac.* xiii, et I *Mac.* vi.
(b) I *Mac.* vii; II *Mac.* xiv.
(c) I *Mac.* xi, 39, 40, etc.
(d) An du monde 3859, avant Jésus-Christ 141, avant l'ère vulg. 145.
(e) I *Mac.* xi, 63 et seq., et xii, 24, 34.
(f) An du monde 3861, avant Jésus-Christ 139 avant l'ère vulg. 143.
(g) I *Mac.* xiii; II *Mac.* xiv.
(h) An du monde 3864, avant Jésus-Christ 136, avant l'ère vulg. 140.
(i) *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* xii.
(j) I *Mac.* xv, 1, 2, 3 et seq

priviléges que les rois de Syrie, ses prédécesseurs, lui avaient accordés, lui permit de faire battre de la monnaie à son propre coin, déclara Jérusalem et le temple libres de toute juridiction royale, et lui promit d'ajouter beaucoup d'autres grâces à celles-là, dès qu'il serait paisible possesseur du royaume de ses pères.

Antiochus Sidètes, étant donc arrivé dans la Syrie, l'an du monde 3865, épousa Cléopâtre, sa belle-sœur. Les troupes de Tryphon vinrent en foule se rendre à lui; et Tryphon, se voyant abandonné, se retira à Dora en Phénicie, où Antiochus le poursuivit avec une armée de terre de cent vingt mille hommes de pied et de huit mille chevaux, et avec une puissante armée navale. Simon Machabée lui envoya deux mille hommes de troupes choisies (*a*); mais Antiochus ne les voulut pas recevoir, et révoqua même toutes les promesses qu'il lui avait faites. Il envoya à Jérusalem Athénobius, pour obliger Simon de lui remettre les places de Gazare, de Joppé, et la forteresse de Jérusalem, et pour lui demander cinq cents talents pour les tributs des lieux qu'il tenait hors de la Judée, et cinq cents autres talents pour le dédommagement des torts que le roi avait soufferts, et pour le tribut de ses propres villes; le menaçant de lui faire la guerre, s'il ne satisfaisait à ces demandes. Simon fit voir à Athénobius tout l'éclat de sa puissance et de ses richesses, lui dit qu'il n'avait aucune place qui appartînt à Antiochus, et qu'à l'égard de Gazare et de Joppé, qui étaient des villes qui avaient causé une infinité de maux à son peuple, il voulait bien donner au roi une somme de cent talents pour qu'elles lui demeurassent en propre.

Athénobius s'en retourna vers Antiochus tout en colère, et le roi se tint fort offensé de la réponse de Simon. Cependant Tryphon, étant sorti secrètement de Dora, s'était jeté dans un vaisseau et avait pris la fuite. Antiochus se mit à le poursuivre et envoya Cendébée avec des troupes dans la contrée maritime de la Palestine, avec ordre de rétablir Gédor et de combattre les Juifs. Jean Hircan, fils de Simon Machabée, qui était à Gazare, donna avis à son père de la venue de Cendébée. Simon donna des troupes à ses fils, Jean Hircan et Judas, et les envoya contre Cendébée. Ils le battirent dans la plaine et le poursuivirent jusqu'à Azot.

Antiochus ne quitta point Tryphon, qui s'était retiré à Apamée, qu'il ne l'eût forcé à se donner la mort (*b*), l'an du monde 3866, après cinq ou six ans de règne. Alors il ne songea qu'à ramener à son obéissance les villes qui, au commencement du règne de son frère, s'étaient mises en liberté (*c*). Quelques années après (*d*), Simon Machabée, prince et grand-prêtre des Juifs, ayant été tué en trahison par Ptolémée, son gendre, dans le château de Doc, près de Jéricho (*e*), le meurtrier envoya aussitôt à Antiochus Sidètes pour lui demander des troupes, afin qu'il lui remît le pays et les villes des Juifs. Antiochus y vint lui-même avec une armée et assiégea Jérusalem. (*f*) Jean Hircan la défendit avec beaucoup de vigueur, et le siége fut long. Le roi avait partagé son armée en sept parties, pour occuper toutes les avenues de la ville. La fête des Tabernacles étant arrivée, les Juifs prièrent Antiochus de leur accorder sept jours de trêve. Ce prince les leur accorda et envoya des taureaux ayant les cornes dorées, et des vases d'or et d'argent remplis de parfum, pour être offerts au temple. Il fit même donner aux soldats juifs des vivres dont ils manquaient. Cette courtoisie du roi gagna tellement le cœur des Juifs, qu'ils lui envoyèrent des ambassadeurs pour traiter de paix avec lui et pour demander qu'il leur permît de vivre selon leurs lois.

Antiochus ordonna qu'ils rendissent leurs armes, qu'ils abattissent les murs de la ville, qu'ils payassent le tribut pour Joppé et pour les autres villes qu'ils tenaient hors de la Judée, et qu'enfin ils reçussent garnison dans leur ville. Les assiégés consentirent à ces conditions, hormis à la dernière, parce qu'ils ne pouvaient se résoudre à voir des étrangers dans leur capitale. Ils aimèrent mieux donner au roi des ôtages et cinq cents talents d'argent. Le roi entra donc dans la ville et fit abattre le parapet qui était au-dessus des murs, et se retira en Syrie, l'an du monde 3870, avant J.-C. 130, avant l'ère vulgaire 134.

Trois ans après, Antiochus marcha contre les Perses (*g*) ou les Parthes, répétant son frère Démétrius Nicanor ou Nicator, qui avait été emmené prisonnier de guerre longtemps auparavant par Arsace, et que le roi de Perse retenait malgré lui, parce qu'il voulait s'en servir pour susciter quelque jour la guerre à Antiochus même. Antiochus donc jugea à propos de le prévenir. Il avait une armée de quatre-vingt mille hommes, ou même de cent mille hommes, selon Orose (*h*). Leur équipage était si nombreux et si magnifique, que l'on y comptait deux cent mille valets, selon les uns, ou trois cent mille, selon les autres, dont la plupart étaient cuisiniers, ou pâtissiers, ou comédiens. Le roi Antiochus traitait ses officiers dans son camp avec autant de profusion et de délicatesse qu'il aurait pu faire au milieu de sa capitale. Son armée imitait la profusion du prince; la plupart des soldats avaient des clous d'or sous leurs souliers, se servaient de vaisselle d'argent, et avaient des tentes ornées d'ouvrages en broderie. Lorsqu'il parut sur les frontières, plusieurs rois d'Orient vinrent se rendre à lui,

(*a*) I *Mac.* XV, 25 et seq.
(*b*) *Strabo l.* XIV, *p.* 668. *Vide et Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* XII, *et Appian. Syriac. p.* 132.
(*c*) *Justin. l.* XXXVI, *c.* I.
(*d*) L'an du monde 3869, avant Jésus-Christ 131, avant l'ère vulg. 135.
(*e*) I *Mac.* XVI, 11, 17, 18, etc.
(*f*) *Joseph. Antiq. l.* XVI, *c.* XIII.
(*g*) *Justin. l.* XXXVIII, *c.* IX et X; *Livius l.* LIX; *Appian. Syriac. p.* 132.
(*h*) *Orosius l.* V, *c.* X.

détestant la hauteur et l'avarice des Perses. Antiochus battit ses ennemis dans trois combats, et se rendit maître de Babylone. Jean Hircan, grand-pontife des Juifs, l'accompagna dans ces expéditions (*a*), et on croit que c'est de là que lui vint le nom d'Hircan (*b*) ou d'Hircanion, qu'il acquit apparemment pour quelque action de valeur qu'il fit contre les Hircaniens dans cette guerre.

Comme l'armée d'Antiochus était trop nombreuse pour demeurer en un seul lieu, il fut obligé de la partager pour la mettre en quartier d'hiver. Ces troupes se conduisirent avec tant d'insolence, qu'elles aliénèrent tous les esprits. Les villes se rendirent secrètement aux Perses, et résolurent d'attaquer toutes en un même jour, chacune en particulier, la garnison qui était chez elles, afin que les troupes ainsi séparées ne pussent s'entre-secourir. Antiochus, qui était à Babylone, en fut averti. Il voulut accourir au secours de ses gens avec le peu de soldats qui se trouvèrent autour de lui. Phraates, roi des Perses, l'attaqua en chemin. Il combattit avec une valeur extraordinaire; mais enfin, étant abandonné des siens, il succomba et fut tué par les Perses ou les Parthes, selon la plupart des historiens (*c*); ou il se donna la mort, selon d'autres (*d*); ou enfin il se précipita, selon Elien (*e*). Cela arriva l'an du monde 3874, avant J.-C. 126 (1), avant l'ère vulgaire 130. Démétrius Nicanor ou Nicator, son frère, que le roi des Parthes avait envoyé en Syrie pour y faire diversion, remonta sur le trône après la mort de Sidètes.

ANTIOCHUS Gryphus ou Philométor, fils de Démétrius Nicanor et de Cléopâtre, vengea la mort de son père sur Alexandre Zébina, usurpateur du royaume de Syrie. Il l'attaqua, le vainquit, le contraignit de s'enfermer dans Antioche, d'où il fut bientôt chassé par la multitude du peuple accourue lorsqu'il voulut faire enlever une statue d'or de Jupiter fort massive. Il fut assailli sur mer d'une violente tempête, abandonné des siens, pris par des voleurs et emmené à Antiochus Gryphus, qui le fit mourir (*f*). Josèphe (*g*) dit que Zébina fut tué dans la bataille contre Gryphus, et Porphyre (*h*) raconte qu'il s'empoisonna, ne pouvant survivre à la perte de son armée. Cléopâtre, mère de Gryphus, jalouse des heureux succès de son fils, lui présenta, un jour qu'il venait de faire quelque exercice, une coupe de liqueur empoisonnée. Gryphus, qui avait été informé de ce complot, refusa de boire cette liqueur et força Cléopâtre elle-même à en faire l'épreuve sur elle-même, dont elle mourut (*i*). Après cela Gryphus jouit paisiblement du royaume pendant huit ans (*j*).

Après ce temps, comme il se disposait à faire la guerre aux Juifs (*k*), il apprit qu'Antiochus de Cyzique, son frère de mère, fils de Cléopâtre et d'Antiochus Sidètes, se préparait à marcher contre lui. Gryphus le prévint, l'attaqua, le vainquit et l'obligea à prendre la fuite. De là il vint assiéger Antioche, où Cléopâtre, épouse d'Antiochus de Cyzique, s'était enfermée. La ville étant prise, Cléopâtre se retira dans l'asile d'un temple, croyant se garantir par là des outrages et de la violence du vainqueur. Mais Tryphène, sa sœur, épouse de Gryphus, envoya malgré son mari des soldats dans le temple, qui tuèrent Cléopâtre aux yeux de la déesse qu'elle tenait embrassée (*l*).

L'année suivante (*m*), les deux frères, Antiochus Gryphus et Antiochus de Cyzique, en étant venus aux mains, Gryphus perdit la bataille; et Tryphène, sa femme, étant tombée en la puissance d'Antiochus de Cyzique, il la fit mourir pour venger la mort de Cléopâtre, que Tryphène, sa sœur, avait fait égorger. Par cette victoire, Antiochus de Cyzique se vit maître du royaume de Syrie, et Gryphus, son frère, se retira à Aspende, où il demeura jusqu'en l'année suivante, qu'il rentra en Syrie, et partagea le royaume avec son frère. Gryphus demeura maître de la Syrie, et Antiochus de Cyzique posséda la Célé-Syrie (*n*). Pendant que les deux frères se faisaient la guerre et s'affaiblissaient réciproquement, Jean Hircan se fortifiait dans la Judée et faisait tous les jours de nouveaux progrès (*o*). Antiochus Gryphus, après avoir vécu quarante-cinq ans, dont il avait régné onze ans seul, et quinze avec son frère Antiochus de Cyzique, fut mis à mort par le moyen d'Héraclion (*p*), qui l'attira dans ses embûches, l'an du monde 3907. Gryphus laissa cinq fils : 1° *Séleucus*, qui lui succéda; 2° et 3° *Antiochus et Philippe*, frères jumeaux; 4° *Démétrius Eukærus*; 5° *Antiochus* surnommé *Denys*.

ANTIOCHUS de Cyzique, frère de mère d'Antiochus Gryphus et fils de Cléopâtre et d'Antiochus Sidètes, son oncle, fut élevé à Cyzique par sa mère Cléopâtre, qui craignait que Démétrius Nicanor, son premier mari, ne le fît mourir. C'est de là que lui vint le nom de Cyzicénien ou d'Antiochus de Cyzique. Cyzique est une ville de l'Asie Mineure, sur la Propontide. Antiochus Gryphus ayant entrepris de faire empoisonner Antiochus de

(*a*) *Nicolaus Damasc. apud Joseph. l.* XIII. *Antiq. c.* XVI.
(*b*) *Euseb. in Chronic. Sever. Sulpit. l.* II *hist.*
(*c*) *Jul. obsequens l. de Prodigiis. Justin. l.* XXXVIII et XXXIX. *Joseph. l.* XIII, *c.* XVI. *Euseb. in Chronic. Oros. l.* V, *c.* X.
(*d*) *Appian. Syriac. p.* 132.
(*e*) *Ælian. l.* X, *c* XXXIV, *de Animalib*
(*f*) *Justin. l.* XXXIX, *c.* II.
(*g*) *Joseph. l.* XIII, *c.* XVII.
(*h*) *Porphyr. in Græcis, Euseb. Scaliger, p.* 227.
(*i*) *Justin. l.* XXXIX. *Appian. Syriac. p.* 132.
(*j*) Depuis l'an du monde 3882 jusqu'en 3890.
(*k*) *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* XVII.
(*l*) *Justin. l.* XXXIX, *c.* III.
(*m*) An du monde 3893, avant Jésus-Christ 108, avant l'ère vulg. 112.
(*n*) *Vide Justin. l.* XXXIX; *Appian. Syriac. p.* 132; *Porphyr. in Græc. Euseb. p.* 227.
(*o*) *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* XVII.
(*p*) *Joseph. ibidem. et Euseb. Græc. p.* 227.
(1) Ce prince mourut la 186e année de l'ère des Grecs, 122 ans avant Jésus-Christ, 126 avant l'ère vulgaire. Cette date est celle du second livre des Machabées, confirmée par les médailles d'Antiochus Sidètes des années 182, 183, 184, 185, 186, publiées par Froelich dans ses *Annales Syriæ* et dans la Défense de ses annales. (S).

Cyzique, son frère, celui-ci leva des troupes et prévint les effets de la mauvaise volonté de Gryphus (*a*). Nous avons vu dans l'article précédent de quelle manière Gryphus, après avoir gagné une première bataille, en perdit une seconde, et comment les deux frères s'accordèrent, en sorte que la Syrie demeura à Gryphus, et la Célé-Syrie au Cyzicénien. Ce dernier se voyant tranquille, tourna tous ses soins à la débauche et aux plaisirs de la bonne chère, de la chasse, des spectacles, des bouffonneries, et à faire des machines et des automates, qui par le moyen de certains nerfs et de certains ressorts, faisaient divers mouvements merveilleux (*b*).

Pendant ce temps (*c*), Jean Hircan, prince et grand-prêtre des Juifs, ayant assiégé Samarie, et la ville étant réduite à l'extrémité par la famine, les Samaritains appelèrent à leur secours Antiochus de Cyzique. Ce prince y vint en diligence; mais il fut vaincu par Antigone et Aristobule, fils de Jean Hircan, qui commandaient au siége et qui le poursuivirent jusqu'à Scythopolis. Ces deux fils d'Hircan revinrent au siége de Samarie et serrèrent la ville de si près, qu'elle fut de nouveau obligée de recourir à Antiochus de Cyzique (*d*). Ce prince ayant reçu six mille hommes de Ptolémée Lathure, fils de Cléopâtre reine d'Egypte, fit le dégât dans les terres des Juifs, s'imaginant par là obliger Hircan de lever le siége de Samarie : mais ses troupes furent enfin dissipées, et Samarie prise de force et rasée par Hircan (*e*). Antiochus de Cyzique fut vaincu et mis à mort par Séleucus, fils d'Antiochus Gryphus (*f*), l'an du monde 3910, avant Jésus-Christ 90, avant l'ère vulgaire 94. Justin dit qu'Antiochus de Cyzique mourut dans la bataille; Josèphe, qu'il fut pris et mis à mort par Séleucus; Porphyre dans Eusèbe, qu'il se donna la mort, étant sur le point de tomber entre les mains de son ennemi. Il avait régné dix-huit ans. Il laissa un fils nommé *Antiochus*, et surnommé le Pieux. Mais comme il n'en est pas parlé dans l'Ecriture et qu'il n'a point de liaison à l'histoire des Juifs, nous n'en dirons rien en cet endroit.

*ANTIOCHUS, père de Numénius, qui fut un des ambassadeurs du grand-prêtre Jonathas auprès des Romains et des Lacédémoniens, I *Mac.*, XII, 16; XIV, 22.

ANTIOCHUS, Juif d'Antioche, fils du premier des Juifs de cette ville, accusa en plein théâtre son père et les autres Juifs d'avoir voulu la nuit mettre le feu à la ville. Le peuple d'Antioche ayant ouï cette accusation, se jeta sur tous les Juifs qui étaient dans l'assemblée et en tua un grand nombre; mais Antiochus, qui cherchait moins à leur faire perdre la vie, qu'à leur faire abandonner leur religion, dit aux habitants d'Antioche, que pour distinguer ceux qui étaient entrés dans le complot de brûler la ville, de ceux qui étaient innocents, ils n'avaient qu'à les contraindre de sacrifier à la manière des Gentils; et que tous ceux qui refuseraient de le faire, étaient coupables du crime dont on les accusait. Plusieurs périrent dans cette occasion, aimant mieux mourir que sacrifier aux idoles. Les autres apostasièrent et sauvèrent leur vie par un sacrilége (*g*). Ceci arriva environ trente-cinq ans après la Passion de Jésus-Christ.

ANTIPAS-HÉRODE (*h*), ou HÉRODE-ANTIPAS. *Voyez* HÉRODE-ANTIPAS.

ANTIPAS, témoin fidèle, ou martyr, dont il est parlé dans l'Apocalypse (*i*). On dit qu'il fut un des premiers disciples du Sauveur, et qu'il souffrit le martyre à Pergame, dont il était évêque : l'Eglise fait sa fête le onzième d'avril. Ses actes portent qu'il fut brûlé dans un taureau d'airain.

ANTIPATER, fils de Jason, fut député [avec Numénius] par Simon Machabée [non par Simon, mais par Jonathas, auquel Simon succéda] vers [les Romains et] les Lacédémoniens, pour renouveler l'alliance avec eux. I *Mac.*, XII, 16, et XIV, 17.... 22.

ANTIPATER, Iduméen, père d'Hérode le Grand. Cet Antipater était fils d'un autre Antipas, ou Antipater, qui avait été établi gouverneur de l'Idumée par Alexandre Jannée, roi des Juifs (*j*). Il était le principal de l'Idumée, tant par l'antiquité de sa famille, que par ses richesses (*k*). Eusèbe (*l*) et Jules Africain appellent Hérode le père d'Antipater, et le font païen, et bourgeois d'Ascalon. Il disent qu'une troupe de voleurs ayant pillé un temple auprès d'Ascalon, y prirent le jeune Antipater, père du Grand Hérode, qui était ministre de ce temple; et que son père Antipater ne l'ayant pu racheter, les voleurs le menèrent en Idumée, où il s'établit; et que s'étant attaché à Hircan contre Aristobule, il fit la fortune que nous allons voir. Mais il vaut mieux s'en tenir au jugement et au récit de Josèphe, qui ne pouvait ignorer qui était Antipater. Quant à sa religion, on ne peut douter qu'il ne fût juif et circoncis; car il y avait longtemps que les Iduméens avaient reçu la circoncision et la religion des Juifs sous Hircan (*m*), lorsqu'il fit la conquête de leur pays.

Antipater, dont nous parlons ici (1), s'attacha fortement au parti d'Hircan, roi et

(*a*) *Justin. l.* XXXIX, *c.* III.
(*b*) *Dioder. Sicul. in Excerpt. Valesii p.* 585.
(*c*) An du monde 3895, avant Jésus-Christ 105, avant l'ère vulg. 109.
(*d*) *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* XVIII.
(*e*) *Joseph. ibidem.* An du monde 3895, avant Jésus-Christ 105, avant l'ère vulg. 109.
(*f*) *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* XXI, *p.* 460; *Porphyr. apud Euseb. Græc. p.* 227; *Justin. l.* XL. *Prolog.*
(*g*) *Vide Joseph. de Bello, l.* VII, *c.* XXI, *in Lat. p.* 975, seu alq. 0. *in Græc.*
(*h*) Le nom d'*Antipas* est le même que celui d'*Antipater*, qui signifie égal au père, ou comparable au père. Je pense que le nom hébreu qui répond à Antipater, est *Abiduz* אבידז, celui-ci est mon père; il me tiendra lieu de père.
(*i*) *Apoc.* II, 13.
(*j*) *Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* II.
(*k*) *Idem de Bello. l.* I, *c.* V.
(*l*) *Euseb. hist. Eccl. l.* I, *c.* 6.
(*m*) *Joseph. Antiq. l* III, *c.* XVII.
(1) Voyez mon *Histoire de l'Ancien Testament.* l. I ch. IX et X.

grand-prêtre des Juifs, contre Aristobule, qui lui contestait la souveraine autorité. Aristobule, qui avait beaucoup plus de valeur et d'esprit qu'Hircan, ayant levé une armée, et ayant battu les troupes de son frère, on ménagea entre les deux frères un accommodement (*a*), qui fut qu'Aristobule aurait le titre de roi et de grand-prêtre, et qu'Hircan demeurerait en repos dans sa maison, et jouirait tranquillement de ses biens (*b*). Antipater craignant la puissance et l'humeur entreprenante d'Aristobule, étant d'ailleurs son ennemi secret depuis longtemps, ne cessa d'animer contre lui les plus puissants des Juifs, et de solliciter Hircan à rentrer dans ses privilèges, dont Aristobule l'avait injustement dépouillé. Il lui fit même entendre que sa vie n'était pas en sûreté à Jérusalem, et il lui offrit de lui procurer une retraite assurée auprès d'Arétas, roi d'Arabie. Quoique l'humeur lente et paresseuse d'Hircan eût peine à se déterminer, Antipater le tourna de telle manière, qu'enfin il se résolut de se retirer en Arabie auprès d'Arétas, ami d'Antipater (*c*).

Lorsqu'il y fut arrivé, Antipater pressa Arétas de le rétablir dans ses États; et Hircan lui promit que s'il le faisait, il lui rendrait douze villes que son père Alexandre Jannée avait prises aux Arabes. Arétas marcha donc contre Aristobule et le vainquit. Aristobule abandonné de la plus grande partie de ses troupes, se retira dans Jérusalem et dans le temple, où il fut pendant quelque temps assiégé par Arétas. Pendant ce temps-là, Pompée ayant envoyé Scaurus en Syrie, et y étant venu peu après lui-même, Hircan et Aristobule allèrent à Damas, pour lui représenter leurs raisons; Antipater y soutint fortement le parti d'Hircan, et Pompée, sans se déclarer ouvertement ni pour l'un ni pour l'autre, les renvoya et leur dit qu'il irait incessamment dans leur pays, pour terminer leur différend. Il y vint en effet, prit Jérusalem et emmena Aristobule et ses enfants prisonniers à Rome. Mais Alexandre, fils d'Aristobule, s'étant échappé des mains de ceux qui le conduisaient, revint en Judée, et y aurait causé de nouveaux troubles, si Antipater avec les soldats romains qui étaient dans la province ne s'était opposé à lui (*d*).

Pendant la guerre que Jules-César fit en Egypte (*e*), Antipater lui rendit de très-grands services, en accompagnant Mithridate le Pergaménien, qui lui amenait du secours de Syrie. Il engagea les Juifs d'Egpyte à se déclarer pour lui, et à lui rendre tous les secours dont ils furent capables; et dans la bataille qui se donna dans le Delta (*f*), Antipater commanda l'aile gauche, et secourut si à propos Mithridate, qui commandait l'aile droite, que sans lui la bataille aurait été perdue. César sut si bon gré à Antipater du service important qu'il lui avait rendu dans cette occasion, qu'il accorda à Hircan la qualité de grand-prêtre, et qu'il offrit à Antipater quel gouvernement il voudrait, et lui donna l'intendance de la Judée. Il permit aussi à Hircan de rétablir les murs de Jérusalem, à la prière d'Antipater, et en fit expédier un rescrit fort honorable à Hircan et à la nation des Juifs.

Aussitôt qu'Antipater fut de retour à Jérusalem, il fit rétablir les murailles de la ville (*g*), que Pompée avait fait abattre, et fit donner à Phasael, son fils aîné, le gouvernement de Jérusalem et des environs; et à Hérode, son autre fils, qui n'avait alors qu'environ quinze ans, le gouvernement de la Galilée (*h*). Après la mort de Jules-César, Cassius, un de ses meurtriers, vint en Judée, et exigea de grandes sommes de la province (*i*). Antipater, en habile politique, fit en sorte qu'Hérode et Phasael ses fils furent des plus diligents à fournir ce qu'on exigeait d'eux. Il fournit même cent talents du sien, pour achever les sommes qu'il fallait; ce qui lui gagna l'affection des Romains (*j*). Mais Malichus qui avait été employé à la levée des mêmes deniers, conçut une telle jalousie contre Antipater, qu'il résolut de le faire mourir. Antipater s'en défia et amassa quelques troupes, pour se mettre en état de se défendre. Malichus assura avec de grands serments qu'il n'avait formé aucun mauvais dessein contre Antipater, et il feignit même de se réconcilier avec lui, par l'entremise de Marc, gouverneur de Syrie.

Mais ce n'était que pour mieux cacher ses piéges. Il corrompit un échanson d'Hircan, et l'engagea à donner à Antipater une coupe empoisonnée, pendant qu'ils étaient ensemble à table chez ce prince. Aussitôt qu'Antipater fut mort (*k*), Malichus se saisit du gouvernement de la ville de Jérusalem, et nia fortement qu'il eût eu aucune part à la mort d'Antipater. Hérode et Phasael feignirent de le croire; mais peu de temps après, ils le firent tuer près de Tyr, pour venger la mort de leur père (*l*).

ANTIPATER, fils d'Hérode le Grand, et petit-fils d'Antipater dont on vient de parler, était né de Doris, première femme d'Hérode. Son père lui fit épouser la fille d'Antigone, à qui Antoine avait fait trancher la tête à Antioche. Comme la mère d'Antipater n'était pas de condition, et qu'Antipater était né pendant qu'Hérode n'était encore que simple particulier, ce prince les tint lui et sa mère assez longtemps éloignés de la cour. Hérode ne se détermina à y rappeler Antipater, que lorsqu'il se fut aperçu qu'Alexandre et Aristobule, ses deux fils, qu'il avait eus de

(*a*) An du monde 3938.
(*b*) *Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* I.
(*c*) *Antiq. l.* XIV, *c.* II.
(*d*) *Antiq. lib.* XIV, *c.* X.
(*e*) *Antiq. lib.* XIV, *c.* XIV.
(*f*) *Antiq. lib.* XIV, *c.* XV.
(*g*) *Antiq. lib.* XIV, *c.* XVI, XVII.
(*h*) An du monde 3957, avant Jésus-Christ 43, avant l'ère vulg. 47.
(*i*) An du monde 3961, avant Jésus-Christ 19, avant l'ère vulg. 39.
(*j*) *Antiq. lib.* XIV, *c.* XVIII, XIX.
(*k*) An du monde 3961, avant Jésus-Christ 39, avant l'ère vulg. 43.
(*l*) *Antiq. lib.* XIV, *c.* XX.

Mariamne de la race des Asmonéens, parlaient d'une manière à lui donner du soupçon et de la défiance de leur soumission à ses volontés, et lorsqu'on les lui eut rendus suspects, par les mauvais rapports que l'on lui fit de leurs discours et de leur conduite (a).

Alors il commença à traiter Antipater avec beaucoup de distinction, et à lui faire espérer qu'il pourrait le déclarer son successeur au royaume. Il le mena avec lui lorsqu'il alla voir Agrippa, qui s'en retournait à Rome ; il le lui recommanda, et le pria de le présenter à Auguste, et de lui procurer l'honneur de ses bonnes grâces. Dès qu'Antipater se vit ainsi préféré à ses frères, il ne songea plus qu'à les faire périr, afin qu'il ne trouvât plus de compétiteurs qui pussent lui contester la royauté. Il les accusa, quoique absent, et Hérode déjà indisposé d'ailleurs contre eux, les mena à Rome, pour les accuser devant Auguste. Mais l'empereur les réconcilia à leur père, et Hérode les ramena de Rome avec Antipater (b). A son retour il assembla le peuple dans le temple, et lui déclara que ses fils régneraient après lui suivant cet ordre : premièrement Antipater, puis les deux frères Alexandre et Aristobule (c).

L'ambition d'Antipater remplit bientôt le palais d'Hérode de troubles et de frayeurs par ses calomnies contre ses frères. Hérode, qui lui avait donné toute sa confiance, écouta ses accusations avec d'autant moins de défiance, qu'Antipater feignait souvent de prendre leur parti, et de les défendre devant le roi contre ceux qui en disaient du mal (d). Enfin il vint à bout de les perdre ; et ils furent étranglés à Sébaste par ordre d'Hérode (e) l'an du monde 3999, un an avant la naissance de notre Sauveur. Après cela il ne restait plus à ce malheureux que de faire encore mourir son père, pour jouir plus tôt de son royaume. Il forma donc contre lui une conspiration avec Phéroras, son oncle, frère d'Hérode. Quelques-uns des conjurés furent découverts et punis. Le roi défendit à Antipater d'avoir aucun commerce avec Phéroras (f) ; et Antipater, pour écarter le soupçon que l'on pourrait former contre sa personne, se fit demander par ses amis de Rome, qui écrivirent à Hérode, qu'il fallait l'envoyer incessamment à l'empereur.

Antipater partit donc de Jérusalem avec de grands présents, et avec le testament d'Hérode, qui le déclarait son premier successeur, au cas qu'il vînt à mourir ; et après lui, il nommait Hérode né de Mariamne, fille du grand-prêtre Simon. Pendant l'absence d'Antipater, Hérode découvrit d'une manière à n'en pouvoir douter qu'il avait conspiré contre sa vie, et qu'il avait fait venir du poison, pour l'empoisonner. Bathyllus affranchi d'Antipater, arrivant de Rome, avoua qu'il apportait du poison à Doris et à Phéroras, pour le faire prendre au roi et pour le faire mourir, s'il n'était pas encore mort du premier poison qu'on avait dû lui donner, et qu'il supposait qu'on lui eût donné. Hérode ne doutant plus de la malice de son fils, lui écrivit, sans lui rien témoigner de ce qu'il savait, qu'il souhaitait qu'il revînt le plus promptement qu'il pourrait, de peur qu'en son absence il ne lui arrivât quelque chose de fâcheux. Antipater revint en Judée, sans que personne l'eût informé de ce qui se passait, quoiqu'il se fût écoulé sept mois entre la découverte de la trahison et son retour en Palestine (g).

Lorsqu'il fut arrivé à Césarée, il fut surpris que personne ne vînt au-devant de lui et ne s'empressât de lui faire honneur. Étant venu à Jérusalem, on ne permit pas à ses amis d'entrer avec lui dans le palais ; et lorsqu'il voulut embrasser le roi, il le repoussa, lui reprocha la mort de ses frères, Alexandre et Aristobule, et le parricide qu'il avait voulu commettre en sa personne. Le lendemain on le fit comparaître devant Varus, gouverneur de Syrie. Hérode lui-même fut son accusateur. On produisit le poison qu'il avait préparé pour son père, et on en fit prendre à un homme condamné à la mort, qui en mourut sur-le-champ. Antipater n'ayant pu rien dire pour sa justification, fut chargé de chaînes et mis en prison. Hérode écrivit en même temps à Auguste, pour lui faire savoir le procédé de son fils. Cependant le roi tomba malade, et se fit porter à Jéricho pour se faire traiter. Quelque temps après (h), les ambassadeurs qu'il avait envoyés à Rome revinrent et lui rapportèrent qu'Auguste le laissait maître de faire d'Antipater tout ce qu'il jugerait à propos, soit en l'envoyant en exil, ou en le faisant mourir.

Cette nouvelle fit plaisir à Hérode ; mais son mal augmentant toujours, il demanda une pomme et un couteau, comme pour la peler, et voulant se frapper avec ce couteau, Achiab, son petit-fils, qui se trouva là, lui retint le bras, et jeta un grand cri ; ce qui fit croire que le roi était mort. Ce bruit parvint jusqu'à la prison d'Antipater. Il pria celui qui le gardait, de le mettre en liberté, lui faisant de grandes promesses pour le présent et pour l'avenir. Hérode en ayant été informé, se leva sur son coude, et envoya sur-le-champ un de ses gardes pour le faire mourir (i). Ainsi finit Antipater, fils aîné d'Hérode, l'an du monde 4001, de J.-C. 1, avant l'ère vulg. 3. Il fut enterré sans cérémonie au château d'Hircanium. Hérode mourut peu de jours après.

ANTIPATRIDE, nommée anciennement *Caphar-saba* (j). Adrichomius l'a confondue avec *Dora* ; et Jacques de Vitry, avec Assus ou Arsus, ville maritime de la Palestine (k).

(a) *Antiq. lib.* XVI, *c.* VI, *et de Bello*, *l.* I, *c.* XVII.
(b) An du monde 3993, avant Jésus-Christ 7, avant l'ère vulg. 11.
(c) *Antiq. lib.* XVI, *c.* VII, VIII.
(d) *Antiq. lib.* XVI, *c.* XI.
(e) *De Bello*, *l.* I, *c.* XVII.
(f) *Antiq. lib.* XVII, *c.* III.
(g) *Antiq. lib.* XVII, *c.* VI, *et lib.* I, *de Bello*, *c.* XXI.
(h) An du monde 4001, de Jésus-Christ 1, avant l'ère vulg. 3.
(i) *Antiq. lib.* XVII, *c.* 9.
(j) *Joseph. Antiq.* *l.* XIII, *c.* XXIII, *et lib.* XVI, *c.* IX.
(k) *Jacob. de Vitriaco hist. Jerosolym.* *c.* XXIII, *Reland.* *l.* III, *p.* 369.

Antipatride n'était pas maritime, puisqu'elle se trouvait sur le chemin de Jérusalem à Césarée (a). Josèphe (b) dit qu'elle était éloignée de Joppé de cent cinquante stades, ou d'environ dix-sept milles, ou de sept lieues d'une heure de chemin. L'ancien Itinéraire de Jérusalem la met à dix milles de Lydda, et à vingt-six milles de Césarée. Hérode le Grand lui changea son ancien nom, pour lui donner celui d'Antipatride, en l'honneur de son père Antipater, dont nous avons parlé ci-devant. Antipatride était située dans une plaine très-fertile et très-agréable (c), arrosée de plusieurs belles eaux, et assez près des montagnes, sur le chemin de Jérusalem à Césarée. — [Suivant Barbié du Bocage, Antipatride était primitivement connue sous le nom de *Capharsalama*, et c'est maintenant le bourg d'*Arsuf*. Il est parlé de Capharsalama au 1er liv. des *Mach.* VII, 31.]

ANTOINE. Marc-Antoine, de l'illustre famille des Antoines de Rome. Son nom est très-célèbre dans l'histoire romaine et dans la grecque : mais ce qui nous intéresse dans cet ouvrage, c'est la part qu'il a eue aux affaires des Juifs (1). Après la bataille de Philippe, où Brutus et Cassius furent vaincus, Marc-Antoine vint en Asie. Et lorsqu'il fut arrivé en Bithynie, il s'y trouva des envoyés de toutes les nations d'Asie ; et entre autres des députés de la nation des Juifs, qui étaient venus pour accuser Hérode et Phasael, disant que ces deux frères s'attribuaient toute l'autorité du gouvernement, et ne laissaient à Hircan que le nom de roi (d). Mais Hérode sut si bien gagner Antoine par ses présents, qu'il ne voulut pas même donner audience à ses accusateurs, et qu'il confirma Hérode et Phasael dans les gouvernements qu'ils possédaient dans la Judée (e).

Quelque temps après (f), Hircan lui envoya une ambassade, pour lui demander qu'il lui plût ordonner que les Juifs que Cassius avait injustement emmenés captifs dans les provinces de l'Asie, fussent remis en liberté. Antoine leur accorda leur demande, et écrivit à Hircan, aux Tyriens, aux Sidoniens, à ceux d'Antioche et d'Arade, qu'ils eussent à remettre en liberté tous ceux qui avaient été vendus par Cassius. Sur la fin de la même année, lorsqu'Antoine était à Daphné, près d'Antioche de Syrie, il vint cent des principaux des Juifs pour accuser de nouveau Hérode et Phasael (g). Mais Antoine ayant demandé à Hircan qui étaient ceux qui gouvernaient mieux la province d'Hérode et de son frère, ou de leurs accusateurs, Hircan répondit que c'étaient Hérode et Phasael, et Antoine les confirma dans leurs gouvernements, et les établit tétrarques de toute la Judée. Il écrivit même des lettres en leur faveur, et fit mettre dans les liens quinze des plus ardents de leurs accusateurs.

Enfin Antoine étant arrivé à Tyr, les Juifs lui députèrent de nouveau mille des plus considérables d'entre eux, pour lui porter des plaintes contre les deux frères. Mais Antoine qui avait déjà été gagné par Hérode, ordonna aux magistrats de Tyr de punir ces brouillons, et de prêter main-forte aux tétrarques qu'il avait établis. Hérode avertit ces députés de se retirer : mais ne l'ayant pas voulu croire, les Juifs et les autres habitants de la ville sortirent sur eux, comme ils étaient sur le bord de la mer, en tuèrent une partie, et blessèrent les autres ; et quelques-uns d'entre eux s'étant sauvés, comme les Juifs faisaient grand bruit du traitement qu'on avait fait à leurs envoyés, Antoine fit mourir ceux qu'il tenait dans les liens. Ainsi Hérode et Phasael demeurèrent paisibles dans leurs gouvernements.

L'année suivante (h), les Parthes étant entrés dans la Syrie, et Antigone, fils d'Aristobule, leur ayant promis mille talents et cinq cents femmes (i), s'ils le rétablissaient sur le trône de ses pères, ils vinrent en Judée, prirent Hircan et Phasael, et obligèrent Hérode à se sauver à Rome, où il trouva Marc-Antoine et Auguste très-disposés à lui accorder toute leur protection, tant en haine d'Antigone, qu'ils regardaient comme un esprit turbulent et ennemi des Romains, qu'à cause des services qu'Antoine et Auguste avaient autrefois reçus d'Antipater, père d'Hérode. Ainsi, ils firent déclarer Hérode roi des Juifs par le sénat, et Antigone ennemi du peuple romain. Antoine et Auguste conduisirent Hérode au milieu d'eux au Capitole ; et après y avoir offert les sacrifices ordinaires, et déposé l'acte de son élection par le sénat, ils le traitèrent magnifiquement.

Hérode revint en Judée avec des lettres de recommandation d'Antoine, adressées aux officiers romains, afin qu'ils lui aidassent à se mettre en possession de son royaume ; et lorsque par le secours des siens et des troupes romaines, il se fut rendu maître de Jérusalem et d'Antigone (j), il fit tant auprès d'Antoine, qu'il le porta à faire trancher la tête à Antigone (k), et à le délivrer du plus grand ennemi qu'il pût avoir. Après cela, Antoine alla faire la guerre aux Parthes, où il ne fit rien de mémorable ; et son retour fut plus semblable à une véritable fuite, qu'à une retraite honorable. S'étant abandonné à l'amour de Cléopâtre, il répudia Octavie, et se plongea dans toutes sortes d'excès ; enfin ayant été vaincu par Auguste à Actium (l), il revint en Egypte, où, après avoir essayé di-

(a) *Act.* XXIII, 31.
(b) *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* XIII.
(c) *De Bello. l.* I, *c.* XVI.
(d) *Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* XXII.
(e) An du monde 3963, avant Jésus-Christ 37, avant l'ère vulg. 41.
(f) La même année, lorsque Marc-Antoine fut arrivé à Ephèse. *Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* XXII.
(g) *Antiq. lib.* XIV, *c.* XXIII.
(h) An du monde 3964, avant Jésus-Christ 36, avant l'ère vulg. 40.
(i) *Antiq. lib.* XIV, *c.* XXV.
(j) An du monde 3967, avant Jésus-Christ 33, avant l'ère vulg. 37.
(k) *Antiq. l.* XIV, *c.* ult. *et l.* XX, *c.* VIII, *et de Bello*, *l.* I, *c.* XIII.
(l) An du monde 3973.
(1) Voyez mon *Histoire de l'Ancien Testament.* liv. X, ch. X, n. 10, et liv. XI, ch. I, II, III.

vers moyens d'accommodement, il fut obligé de se tuer lui-même, l'an du monde 3974, avant J.-C. 27, et avant l'ère vulg. 31. Sur les particularités de sa mort, on peut voir Plutarque, Dion, Ussérius *ad ann.* 3964, p. 483 et s.

ANTONIA, tour ou forteresse de Jérusalem, située vers l'angle occidental et septentrional du temple de Jérusalem, et bâtie par Hérode le Grand, en l'honneur de Marc-Antoine, son ami. Elle était située sur une hauteur escarpée de tous côtés, et fermée d'un mur de trois cents coudées de haut; au delà elle contenait plusieurs appartements, des bains, des salles: en sorte qu'elle pouvait passer pour un fort beau palais. Elle avait la forme d'une tour carrée; et aux quatre coins, elle avait quatre tours qui la défendaient. Elle était si haute, que l'on voyait de là au dedans du temple; et il y avait un pont ou une arcade, qui donnait communication de cette tour ou de ce palais, dans le temple (*a*): de manière que comme le temple était en quelque sorte la citadelle de la ville, la tour Antonia était la citadelle du temple. Il est souvent parlé de la tour Antonia dans Josèphe, surtout dans l'histoire de la Guerre des Juifs. Les Romains tenaient d'ordinaire une garnison dans la tour Antonia; et c'est de là que le tribun avec ses soldats accourut pour tirer saint Paul des mains des Juifs qui l'avaient saisi dans le temple, et qui voulaient le faire mourir (*b*).—[Cette forteresse était élevée sur un rocher à l'angle du N.-O. du temple..... Les prisons de la ville s'y trouvaient sans doute placées. Elle renfermait le *prétoire*, lieu où se rendait la justice; et le *palais*, qui était occupé par les gouverneurs de la Judée, lorsque quelque événement les appelait de Césarée, leur résidence ordinaire, à Jérusalem. *Barbié du Bocage.*]

ANTONIN LE PIEUX, empereur romain, adopté par Adrien, était originaire de Nîmes. Les Juifs en racontent plusieurs choses très-apocryphes (*c*). Ils disent qu'il avait reçu la circoncision, qu'il favorisa toujours leur nation, pendant qu'il persécutait les chrétiens. Il devint disciple de Judas le Saint, et se rendit fameux dans l'étude de la loi de Moïse. Il se donna lui-même la circoncision, afin de pouvoir manger l'agneau pascal. Il dissimula sa religion, et joignit la profession secrète du judaïsme avec le culte des idoles. Ils disent qu'il était si savant dans les traditions, qu'il travailla avec son maître à la composition de sa Misnah. Antonin allait tous les jours par un chemin souterrain de son palais à la maison de Judas pour étudier avec lui, et posait deux sentinelles, l'une à la porte de son palais, et l'autre à celle du rabbin, afin qu'on ne s'aperçût pas de ces fréquentes allées et venues; et de peur que ces gardes ne révélassent ce secret, il les tuait à son retour.

Un jour il trouva le rabbin Chanina chez Judas le Saint; il voulut le tuer, de peur qu'il ne découvrît son commerce avec le Juif. Chanina lui dit: *Je ne suis pas un homme, mais un ange. Allez donc,* dit l'empereur, *ressusciter cet homme que j'ai tué à l'entrée du chemin souterrain.* Chanina alla et le ressuscita. Antonin soutenait à son rabbin que le corps et l'âme pourraient s'excuser après la mort, et rejeter la faute du péché l'un sur l'autre, l'âme disant que c'était le corps qui avait péché, puisque depuis sa séparation, elle était demeurée libre; et le corps au contraire, que depuis la mort il n'avait rien fait; mais le rabbin le désabusa par la parabole d'un maître, qui avait confié la garde de ses fruits à un aveugle et à un homme qui manquait de jambes. L'aveugle prit le boiteux sur ses épaules, et le fruit fut mangé: le maître découvrit leur finesse et les punit tous deux.

Judas soutenait que l'âme s'unissait au corps au moment de la formation. Antonin soutenait au contraire, qu'elle s'y unissait beaucoup plus tôt, parce qu'un morceau de chair ne pouvait demeurer trois jours sans être salé. Judas se rendit et convint que l'union se faisait au moment de la conception. Un jour l'empereur demandait à Judas pourquoi le soleil s'abaissait tous les soirs en se couchant. *C'est*, répondit Judas, *qu'il rend ses adorations au Seigneur; mais il diffère de le faire jusqu'au soir, pour la commodité des ouvriers et des voyageurs.*

Les Juifs donnent à Antonin un fils nommé Assuérus, à qui il destinait l'empire, mais qui mourut jeune. Tout ce qu'on vient de dire n'est qu'un tissu de fables. Capitolin nous apprend que les Juifs se révoltèrent sous Antonin: ce prince leur fit la guerre et les défit; toutefois il leur rendit la liberté de se circoncire, mais le défendit aux Samaritains; il leur défendit aussi de faire des prosélytes et de se faire eunuques.

ANUA, village à quinze milles de *Néapolis*, autrement *Sichem*, ou *Naplouse*, tirant vers Jérusalem (*d*).

ANUS *des Philistins*. L'arche du Seigneur ayant été prise par les Philistins (*e*), et ayant été déposée dans la ville d'Azot, la main du Seigneur s'appesantit sur ceux de cette ville et sur les autres satrapies des Philistins, et elle les frappa d'une maladie douloureuse dans l'anus, ou dans le plus secret de la partie d'où sortent les excréments. Les interprètes ne sont pas d'accord sur la signification du terme de l'original, que l'on a traduit par *anus*, ni sur la nature de la maladie dont les Philistins furent frappés. Les uns croient que Dieu leur envoya les hémorroïdes internes, ou cachées. L'hébreu signifie proprement ce qui est obscur ou caché. D'autres l'entendent de la dyssenterie; d'autres de la fistule, ou du condyloma, qui est une descente du fondement hors de sa place. Le Psalmiste désigne assez clairement la fistule, lorsqu'il dit (*f*): *Percussit inimicos suos in*

(*a*) *Vide Joseph. Antiq. l.* XV, *c.* XIV, *p.* 544, *et de Bello. l.* VI, *c.* XII, *p.* 919.

(*b*) *Act.* XXI, 31, 32, etc.

(*c*) Voyez Basnage, Hist. des Juifs, t. II, l. IV, c. IX, p. 169. *Edit. Paris. ex Gauz. Zemach. David. et Gedalia Schial. Schelet Kabbala.*

(*d*) *Euseb. in locis.*

(*e*) I *Reg.* v. 3: ויך אתם בעפלים; LXX [illegible]. Vulg. *In secretiori parte natium.*

(*f*) *Psalm.* LXXVII, 66.

posteriora, opprobrium sempiternum dedit eis : il les a frappés dans la partie d'où sortent les excréments, il les a chargés d'un opprobre éternel. Au v. 9, les Septante et la Vulgate ajoutent à l'Hébreu, que *les Philistins firent des siéges de peaux*, pour s'asseoir plus mollement, à cause de leur incommodité. Hérodote semble avoir eu quelque connaissance de cette histoire, mais il l'a mal entendue, et en a attribué la cause à autre chose (*a*). Il dit que les Scythes ayant pillé le temple d'Ascalon, ville célèbre des Philistins, la déesse (Dercéto, ou Vénus) qu'on y adorait, les frappa d'une maladie honteuse, qu'on croit être les hémorroïdes, laquelle passa à leur postérité. C'est peut-être ainsi que le racontaient les Philistins ; mais toujours il passait pour constant que cette maladie était ancienne et envoyée de Dieu parmi eux, et qu'elle passait à leurs enfants.

Les Philistins, pour se garantir de cette incommodité et des ravages des rats qui désolaient leur pays, furent conseillés par leurs prêtres et leurs devins (*b*) de renvoyer l'arche du Seigneur dans les terres d'Israel, mais de ne pas la renvoyer sans quelques présents; de faire cinq figures d'anus d'or, et autant de figures de rats de même métal, de mettre le tout dans l'arche, ou auprès de l'arche, et de rendre gloire à Dieu, en reconnaissant que cette plaie était un pur effet de sa justice. Ce conseil fut suivi et l'arche fut renvoyée. Josèphe (*c*), suivi de quelques interprètes, a cru que les cinq villes des Philistins firent chacune une statue qu'elles consacrèrent à Dieu, comme un monument de leur délivrance. Les païens ont souvent imité cette conduite des Philistins, en offrant aux dieux des figures qui représentaient les parties du corps où ils avaient été frappés de maladies. Les chrétiens, à leur imitation, consacrent encore aujourd'hui en plusieurs endroits, en l'honneur des saints, des figures de cire ou de métal, des parties du corps où ils croient avoir expérimenté leur puissance dans leur guérison (*d*).

AOD, juge d'Israel, succéda à Othoniel, et eut pour successeur Samgar. Eglon, roi des Moabites, ayant opprimé les Israélites pendant dix-huit ans (*e*), Dieu leur suscita un libérateur en la personne d'*Aod*, ou *Ehud*, comme le prononcent les Juifs, ou *Ajoth*, comme lisent quelques exemplaires des Septante, ou *Judé*, comme lit Josèphe. Aod était fils de Géra, de la tribu de Benjamin [*Voyez* AOD]; et il était ambidextre, se servant de la main gauche comme de la main droite (*f*). Les Israélites le choisirent pour envoyer des présents, ou pour porter les tributs qu'ils devaient à Eglon ; car dans l'Ecriture, on entend souvent les tributs sous le nom de présents. Aod [plein d'audace et d'adresse, avait jugé l'occasion favorable pour délivrer sa patrie; car comprenant bien que, « contre un vainqueur vigilant et habile, une guerre régulière était impossible, il conçut un de ces projets que notre admiration est accoutumée à louer dans les héros païens, et qui trouve ici sa raison dans l'injuste violence de la tyrannie et dans la volonté de Dieu (1). » En conséquence, il] s'était fait faire une dague à deux tranchants, qui avait une garde de la longueur de la paume de la main, et il la mit sous sa casaque à son côté droit. Il vint donc ainsi offrir ses présents à Eglon. Or, ce prince était extrêmement gras ; et quand Aod eut fait sa commission, il renvoya ceux qui l'avaient accompagné.

Et comme il venait de Galgal, où il y avait des figures superstitieuses, apparemment à l'usage des Moabites, il feignit d'avoir reçu en cet endroit quelques oracles importants, et il dit au roi qu'il avait un mot à lui dire en secret. Aussitôt le roi fit retirer tous ceux qui étaient dans sa chambre; et Aod s'étant approché, lui dit : *J'ai une parole à vous dire de la part de Dieu.* Alors le roi se leva de son trône par respect, et Aod ayant porté la main gauche à la dague qu'il avait à son côté droit, la tira et la lui enfonça si avant dans le ventre, qu'elle y demeura enfermée tout entière. Aod, sans retirer sa dague, sortit incontinent, ferma les portes sur le roi, et passa au travers du pérystile, sans que personne l'arrêtât, ni sans qu'on se défiât de lui, parce qu'on croyait que le roi avait fait fermer ses portes pour satisfaire à quelques besoins naturels. Cependant, après avoir attendu longtemps, ils prirent la clef, et ayant ouvert, ils trouvèrent le roi étendu mort sur la place.

Pendant le trouble où ils étaient, Aod s'avança jusqu'à Séïrath, vers le canton d'Ephraïm ; et ayant sonné de la trompette, il amassa une grosse armée, avec laquelle il se saisit des gués du Jourdain. Les Hébreux ne laissèrent passer aucun Moabite, mais ils en tuèrent environ dix mille. En ce jour-là Moab fut humilié sous la main d'Israel, et le pays demeura en paix pendant quatre-vingts ans, depuis l'an du monde 2679, jusqu'en 2759, avant J.-C. 1241, avant l'ère vulgaire 1245.

APADNO. Daniel (*g*) parlant de l'Antechrist, selon la plupart des commentateurs, ou d'Antiochus Epiphane, selon ceux qui suivent le sens littéral, dit *qu'il dressera sa tente à Apadno entre les mers, sur la montagne illustre et sainte, qu'il montera jusqu'à son sommet, et que nul ne lui donnera du secours.* Il s'agit de savoir où est située *Apadno*. Les uns l'entendent du mont des Oliviers, où les fidèles s'assembleront, où l'Antechrist ira les attaquer, et où il dressera sa tente entre les deux mers, la mer Morte et la mer Méditerranée. D'autres prennent *Apadno* dans un sens appellatif, pour son palais, ou sa tente. *L'assiette de sa tente*, ou *de son palais sera sur la montagne illustre et sainte, entre les deux mers.* Porphyre (*h*) disait qu'Apadno était le

(*a*) *Herodot. l.* I, *c.* cv. [Greek illegible]
(*b*) I *Reg.* vi, 1, 2, 3, etc.
(*c*) *Joseph. l.* VI *Antiq. c.* 1. [Greek illegible]
(*d*) *Vide Theodoret. l.* VIII, *de Græc. affection. curand.*
(*e*) Depuis l'an du monde 2662, jusqu'en 2679.
(*f*) *Judic.* iii, 15, 16 et seq.
(*g*) *Dan.* xi, 45.
(*h*) *Porphyr. apud Hieronym. in Dan.* xi.
(1) *Biographie catholique*, au mot *Aod*, tom. I, p. 187.

nom d'un endroit dans les montagnes de l'Elimée, ou de la Perse, où Antiochus Epiphane avait dressé ses tentes, entre l'Euphrate et le Tigre, lorsqu'il entreprit de piller le temple de Bélus, ou de Diane d'Elymaïs; mais son dessein ayant été découvert, il fut obligé de se retirer. Symmaque traduit (a) : *Il dressera les tentes de sa cavalerie entre les mers*. Fuller (b) : *Il dressera la tente de sa tunique entre deux mers*. Chez les Romains on mettait quelquefois au haut de la tente du général une cuirasse, ou une tunique couleur de pourpre, pour donner le signal de la bataille (c).

Nous traduisons l'Hébreu de cette sorte : *Il dressera ses tentes dans Apadno des deux mers*, ou dans *Padan des deux mers* (d), qui est le même que *Padan des deux fleuves*, la Mésopotamie, située entre l'Euphrate et le Tigre, deux grands fleuves, et justement comparés à la mer, surtout dans leurs débordements. Antiochus Epiphane étant allé faire la guerre à Artaxias, roi d'Arménie, qui s'était soulevé contre lui (e), mena son armée et dressa ses tentes dans la Mésopotamie, et entre les deux fleuves du Tigre et de l'Euphrate. Il se placera *sur la montagne illustre*. L'Hébreu : *Sur la montagne de Zobi; il montera jusqu'à son sommet*, et il y mourra *sans que personne lui donne le moindre secours*. Antiochus Epiphanes, revenant de Perse à Babylone, tomba de son chariot et se froissa tous les membres. Il mourut misérablement dans les montagnes de Tabès, comme nous l'apprennent les historiens (f). [*Voyez* mon *Histoire de l'Ancien Testament*, liv. X, ch. III, n° 10, tom. II, p. 264, col. 2.]

Théodoret (g) croit qu'*Apadno* était un lieu au voisinage de Jérusalem. Saint Jérôme (h) dit d'une manière plus précise, qu'Apadno était près de Nicopolis, autrement Emmaüs, où commencent les montagnes de Judée. M. Reland (i) a montré qu'Emmaüs, à qui l'on donna le nom de Nicopolis, était fort différente d'Emmaüs dont parle saint Luc (j), qui était à soixante stades de Jérusalem. Procope (k), parlant de certains lieux qui furent rétablis par Justinien aux environs d'*Amida* en Mésopotamie, nomme en particulier *Apadna* et *Byrthus*. Ce qui confirme notre sentiment, qui entend par *Apadno des deux mers* la Mésopotamie, nommée en hébreu *Padan-Aram*, ou *Aram-Naharaim*, la plaine d'Aram, ou Aram des deux fleuves.

APAMÉE, ville de Syrie sur l'Oronte. On croit qu'elle fut bâtie [j'ajoute ou rétablie, ou augmentée et embellie] par Séleucus I, roi de Syrie, ou par Antiochus Soter, son fils, en l'honneur de la reine Apamée, épouse de Séleucus et mère d'Antiochus. C'est apparemment la même que *Séphama*, ville de Syrie, dont il est quelquefois parlé dans l'Ecriture (l). — [Il y a dans les auteurs une assez grande confusion relativement à Apamée et à quelques autres villes voisines. Plusieurs prennent Apamée pour *Epiphania*. M. Poujoulat dit dans un endroit (1), que la ville actuelle de *Hama* est l'ancienne Apamée ; mais ailleurs, dans un passage que je vais citer, il dit que Hama est l'ancienne Epiphania. Pour D. Calmet, *Amath* est la même qu'*Emath*, qu'il croit aussi être la même qu'*Emèse* sur l'Oronte. Je serais assez porté à penser que Sephama et Amath sont la même que Hama ; mais ce n'est là qu'une conjecture que je ne suis point en mesure d'appuyer. Voici le passage de M. Poujoulat, il peut contribuer à éclaircir toute cette question : « Au delà du Liban, dit-il (2), et sur la rive droite de l'Oronte, se trouvent trois villes mentionnées par nos vieux auteurs du moyen-âge ; la première, c'est *Apamée*, appelée aujourd'hui *Famieh*, située au bord d'un lac que traverse l'Oronte ; elle est renommée en Syrie pour ses pâturages. En 1102, tandis que Tancrède gouvernait la principauté d'Antioche, il s'empara d'Apamée, et la bannière de la croix flotta quelque temps sur ses murailles. *Hama*, l'ancienne *Epiphania*, située au midi d'Apamée, sur la route d'Alep à Tripoli, renferme vingt-cinq à trente mille habitants ; la ville a des murailles et un château ; elle dépend du pacha de Damas. Hama n'appartint jamais à nos Latins, pas plus qu'*Emesse*, appelée aujourd'hui *Hums*, située à six heures au sud de Hama. Hums a quinze ou seize mille habitants, et dépend aussi du pacha de Damas ; elle a, comme sa voisine, des murailles et un château. Emesse portait, au moyen-âge, le nom de *Camela* ou *Chamele*. Si Emesse et Hama ne connurent jamais la domination latine, leur repos fut souvent troublé par les incursions de nos croisés.... A quelques heures au nord-est d'Apamée est une ville célèbre dans l'histoire de la première croisade, c'est Marra..... J'ai vu à Antaki [nom actuel d'Antioche] des chrétiens grecs de Marra ; ils m'ont dit que Marra est aujourd'hui une petite cité de cinq ou six mille habitants, avec un grand khan, des bazars et des mosquées : à huit heures de Marra, nos croisés possédaient une cité nommée *Albar* ou *Albarie* ; l'église d'Albar avait été élevée à la dignité de métropole ; je n'ai pu parvenir à savoir le nom et l'état actuels de cette dernière ville. » Il est parlé d'Apamée et de son territoire dans le livre

(a) ויטע אהלי אפדנו בין ימים *Sym.* [illegible]

(b) *Fuller Miscellan. l.* V. אפדנו *ab* אפד *Amicire; Ephod, amictus.*

(c) *Plutarch. in Fabio*, p. 182, *in Bruto*, p. 1002. *Isidor. Orig. l.* XIX, *c.* XXII. *Vide Lips. de Milit. rom. l.* IV, *c.* XII.

(d) *Vide Genes.* XXIV, 10. *Deut.* XXIII, 4. *Judic.* III, 8. *Genes.* XXV, 20. XXVIII, 2.

(e) *Appian. Syriac.* p. 117, 131. *Porphyr. apud Hieronym. in Dan.* XI.

(f) *Polyb. in Excerptis Valesii*, p. 144.

(g) *Theodoret. in Dan.* XI.

(h) *Hieronym. in Dan.* XI.

(i) *Reland. Palæstin. l.* II, *c.* VI, *et l.* III, *p.* 758.

(j) *Luc.* XXIV, 13.

(k) *Procop. l.* II, *c.* IV, *de Ædificiis Justiniani.*

(l) *Num.* XXXIV, 10 et 11.

(1) *Correspond. d'Orient*, lettr. CVII, mars 1831, tom. IV, pag. 401.

(2) *Ibid.*, lettr. CLXXII, juin 1831, tom. VII, p. 1[illegible] et suiv.

de Judith, III, 14; le Grec ne mentionne pas cette ville. Qu'il s'agisse d'Apamée de Syrie, ou d'Apamée de Pisidie, on a sans doute changé le nom que, dans ce livre, portait primitivement l'une ou l'autre de ces villes en celui d'Apamée, si elles furent ainsi appelées en l'honneur de la mère d'Antiochus Soter.]

APAMÉE, ville de Phrygie, sur le fleuve Marsyas. On a cru que c'était près d'Apamée que l'arche de Noé s'était arrêtée. Cette ville prenait le surnom d'Arche, et portait la figure d'une arche en ses médailles. Dans une pièce frappée en l'honneur d'Adrien, on voit la figure d'un homme qui représente le fleuve Marsyas, avec ces mots (a): *Médaille de ceux d'Apamée, l'arche et le fleuve Marsyas*. Et dans les vers Sybillins, dont l'auteur est assez ancien (b), on lit que le mont Ararat où s'arrêta l'arche est sur les confins de la Phrygie, aux sources du fleuve Marsyas; mais ce sentiment n'est pas soutenable, le mont Ararat était dans l'Arménie et non dans la Phrygie. — [*Voyez*, sur les médailles d'Apamée, rappelant le souvenir du déluge, une Dissertation de M. Connelly, dans les *Annales de Philos. chrét.*, tom. VIII, p. 144-153. *Voyez* encore le même recueil, tom. IX, p. 299, et XI, p. 369.]

APELLÈS, dont saint Paul a parlé dans le XVI[e] chapitre, ỳ 10 de l'Epître aux Romains, et qu'il appelle un homme éprouvé ou un homme de bien en Jésus-Christ: *Probum in Christo*. Les Grecs croient qu'Apellès était du nombre des soixante-douze disciples de Jésus-Christ, et qu'il fut fait évêque d'Héraclée. Ils font sa fête le 31 d'octobre. On le trouve dans le Martyrologe romain, le 22 d'avril et le 10 de septembre, avec Luc ou Lucius.

* APELLES, hérésiarque qui passe pour avoir composé un faux évangile. *Voyez* ÉVANGILE.

APHACA ou APHEC, ville de Syrie dans le mont Liban, entre Héliopolis et Biblos. *Voyez* APHEC.

APHAEREMA, l'une des trois toparchies ajoutées à la Judée par les rois de Syrie (c). Nous croyons que c'est la même qu'*Ephræm* ou *Ephraim*, marquée dans saint Jean (d).

* APHARA, ville de Benjamin (*Jos.*, XVIII, 23), au sud-est de Jéricho, dit B. du Bocage. *Voyez* APHRA.

* APHARSATHACHÉENS et APHARSÉENS *Voyez* DINÉENS.

APHEC. Il y a plus d'une ville du nom d'Aphec dans l'Ecriture. — I. APHEC dans la tribu de Juda. C'est là où les Philistins étaient campés, lorsque l'on amena de Silo l'arche du Dieu d'Israel, (e) qui fut prise dans la bataille par les Philistins. C'est apparemment la même qu'*Aphéca*, marquée dans Josué, XV. 53. [D. Calmet dit ici que cette première ville d'Aphec était dans la tribu de Juda: ailleurs, au mot *Aben Ezer*, il la place, sans y penser, dans la tribu de Dan. Les Philistins voulant faire la guerre aux Israélites, campèrent à Aphec, dit le texte, et les Israélites près d'Aben-Ezer, ou de la Pierre du Secours. Cet endroit étant placé dans la tribu de Dan, comme le dit D. Calmet au mot indiqué, près de la frontière du pays des Philistins, Aphec, par conséquent, n'était pas dans la tribu de Juda.] — II. APHEC, dans la vallée de Jezrael. C'est là où les Philistins étaient campés (f) pendant que Saül et son armée étaient près de Jezrael, sur les montagnes de Gelboé. — III. APHEC, ville de la tribu d'Aser (g), voisine du pays des Sidoniens. (h) Nous croyons que c'est la même que la suivante, dont nous allons parler. — IV. APHEC, ville de Syrie, une des principales du royaume de Benadad (i), près laquelle se donna une bataille entre Achab et Benadad, dans laquelle les Syriens furent vaincus; et comme ils se retiraient avec précipitation dans la ville, le mur tomba sur eux et en écrasa vingt-sept mille. C'est apparemment cette même ville d'Aphec ou *Aphaca*, située dans le Liban, sur le fleuve Adonis (j), où l'on voyait un temple fameux de Vénus Aphacite. Cette ville était entre Héliopolis et Biblos. C'est apparemment cette ville qui est enfoncée dans un lac du mont Liban, qui a neuf à dix milles de tour, dont parle Paul Lucas (k), et où il dit que l'on voit sous les eaux grand nombre de maisons tout entières. *Voyez* notre Commentaire sur *Josué*, XIX, 30, et sur III *Reg.*, XX, 26.

[Il faut que le nombre et la position des villes nommées *Aphec* soient bien difficiles à déterminer, car les savants sont loin de s'accorder. Simon mentionne d'abord, probablement d'après Josèphe, « une tour d'Aphec, près d'Antipatride, dans laquelle plusieurs Juifs se sauvèrent pour se mettre à couvert de la fureur de Cestius, général des armées romaines; » ensuite, citant Adrichomius, « une limite, nommée aussi Aphéca, dans la tribu de Ruben, près de laquelle, au temps de saint Jérôme, on voyait un beau bourg; » enfin plusieurs places, savoir, « une ville de la tribu d'Aser;... une forte tour près d'Antipatride;... une ville dans la tribu d'Aser, célèbre par tant de révolutions qui lui sont arrivées. » J'ai copié. Huré compte trois villes d'Aphec ou d'Aphéca; une dans la tribu d'Aser; l'autre dans celle de Manassé et d'Issachar; la troisième, dans Juda. Barbié du Bocage n'en admet que deux: une de la tribu d'Aser, et l'autre de celle d'Issachar; mais il reconnaît Aphéca, dans la tribu de Juda. La *Géographie sacrée* de la Bible de Vence s'exprime

(a) ΑΠΑΜΕΩΝ ΚΙΒΩΤΟΣ ΜΑΡΣΙΑΣ.

(b) Ἔστι δέ τι Φρυγίης ἐπὶ ἠπείροιο μελαίνης — ἠλίβατον, τανύμηκες ὄρος Ἀραράτ δὲ καλεῖται, — Μαρσύου ἔνθα φλέβες μεγάλου ποταμοῖο πέφυκαν.

(c) I *Mac.* XI, 34.

(d) *Joan.* XI, 54.

(e) I *Reg.* IV, 1, 2, 3 et seq.

(f) I *Reg.* XXIX, 1, etc.

(g) *Josue*, XIX, 30.

(h) *Josue*, XIII, 4.

(i) III *Reg.* XX, 26 et seq.

(j) *Sozomen.* l. XI, c. LV, et *Theophan.* in *Chronico*, p. 18.

(k) Paul Lucas, Voyage du Levant, tom. I, chap. XX, pag. 265.

en ces termes : « *Aphec*, ville de la tribu d'Aser (*Jos.*, XIX, 30 ; *Judic.*, I, 31). N. Sanson la place près d'Amma. — *Aphec*, ville royale des Chananéens (*Jos.*, XII, 18). N. Sanson suppose qu'elle était la même qu'Aphec, située près de Jezrael, dans le partage d'Issachar (I *Reg.*, XXIX, 1). — *Aphec*, que D. Calmet suppose être dans la Célé-Syrie (III *Reg.*, XX, 26, et IV *Reg.*, XIII, 17). N. Sanson suppose que c'est celle de la tribu d'Issachar. Voyez Aphéca. — *Aphec*, ville que D. Calmet suppose être dans la tribu de Juda, près de la Pierre du Secours (I *Reg.*, IV, 1). — *Aphéca*, ville de la tribu de Juda (*Jos.*, XV, 53). — *Aphéca*, autre ville que N. Sanson croit être la même qu'Aphec, de la tribu d'Issachar. D. Calmet pense qu'elle pourrait être la même qu'Aphec de la Célé-Syrie) *Jos.*, XIII, 4). »

Voici tous les textes où on trouve les noms d'Aphec et d'Aphéca, et, sur chacun d'eux, les *suppositions* de Huré, de Calmet et de Sanson. *Josué*, XII, 18 : Huré place Aphec dans la tribu de Manassé et d'Issachar ; Sanson, près de Jezrael, dans le partage d'Issachar. — XIX, 30 : Huré, Calmet et Sanson, dans la tribu d'Aser ; mais Calmet, près du pays des Sidoniens et dans la Syrie (creuse) ; et Sanson, près d'Amma. — *Judic.*, I, 31 : Huré et Sanson, dans la tribu d'Aser. — I *Reg.*, IV, 1 : Huré et Calmet, dans la tribu de Juda ; et le dernier, près de la Pierre du Secours, dans la tribu de Dan. — XXIX, 1 : Huré, dans la tribu d'Aser ; Calmet, dans la vallée de Jezrael, qu'il sait située dans la tribu d'Issachar (*Voyez* Jezrael et Vallée de Jezrael) ; Sanson, la même que *Jos.*, XII, 18, près de Jezrael, dans la tribu d'Issachar. — III *Reg.*, XX, 26, 30, et IV *Reg.*, XIII, 17 : Huré, dans la tribu d'Aser ; Calmet, dans la même tribu et dans la Syrie (creuse) ; Sanson, dans la tribu d'Issachar. — (Aphéca, confondue avec Aphec par Simon, Huré, Calmet et Sanson) ; *Jos.*, XIII, 4 : Huré, dans la tribu d'Aser ; Calmet, dans la même tribu et dans la Syrie (creuse) ; Sanson, dans la tribu d'Issachar. — XV, 53 : Huré et Calmet, dans la tribu de Juda.

Nous avons dit que, pour Huré, il y a trois villes d'Aphec ou d'Aphéca, placées, l'une dans la tribu d'Aser ; *Jos.*, XIII, 4 ; XIX, 30 ; *Judic.*, I, 31 ; I *Reg.*, XXIX, 1 ; III *Reg.*, XX, 26, 30 ; IV *Reg.*, XIII, 17 ; — la seconde, dans les tribus de Manassé et d'Issachar ; *Jos.*, XII, 18 ; — et la troisième dans la tribu de Juda : *Jos.*, XV, 53 ; I *Reg.*, IV, 1.

Nous voyons que, pour Calmet, il y en a également trois, situées, la première dans la tribu de Juda : *Jos.*, XV, 53 ; I *Reg.*, IV, 1 ; — la seconde, dans la vallée de Jezrael, en Issachar : I *Reg.*, XIX, 1 ; — et la troisième, dans la tribu d'Aser, près du pays des Sidoniens et dans la Célé-Syrie : *Jos.*, XIII, 4 ; XIX, 30 ; III *Reg.*, XX, 26.

Enfin, que pour Sanson, il n'y en a que deux ; l'une dans la tribu d'Aser, près d'Amma : *Jos.*, XXX, 30 ; et l'autre dans la tribu d'Issachar, près de Jezrael : *Jos.*, XII, 18 ; XIII, 54 ; I *Reg.*, XXIX, 1 ; III *Reg*, XX, 26, 30 ; IV *Reg.*, XIII, 17.

Maintenant voici ce que les historiens sacrés nous apprennent de certain : 1° Il y a une ville d'Aphec dans la tribu d'Aser : *Jos.*, XIX, 30, et *Jug.*, I, 31 ; — 2° Une autre dans la tribu d'Issachar : les Philistins étaient campés à Aphec, et les Israélites près de la fontaine de Jezrael, I *Reg.*, XXIX, 1 ; or Jezrael était dans la tribu d'Issachar, la fontaine de Jezrael était sans doute dans le voisinage de cette ville, d'où il suit qu'Aphec n'en était pas fort éloignée ; — 3° Deux villes d'*Aphéca*, différentes de celles d'Aphec *Jos.*, XIII, 4 ; XV, 53.

Il reste donc à savoir de laquelle de ces deux villes d'Aphec il est parlé dans *Jos.*, XII, 18 ; I *Reg.*, IV, 1 ; III *Reg.*, XX, 26, 30 ; IV *Reg.*, XIII, 17.]

* APHECA, ville que D. Calmet confond avec celle qui entra dans le partage d'Aser, qu'il place dans le voisinage du pays des Sidoniens, et qu'il attribue cependant à la Syrie. Tout cela ne peut pas être. Josué, parlant aux Israélites des divers pays qu'il leur restait à conquérir, mentionne (XIII, 4, 5) *Maara des Sidoniens, jusqu'à Aphéca, jusqu'à la frontière des Amorrhéens, les terres voisines* (ou la coutrée de Gibili ou Guibal), *la région du Liban, vers l'orient, depuis Baal-Gad, au-dessous du mont Hermon, jusque vers Emath.* Je pense que Josué tire d'abord une ligne depuis Maara des Sidoniens jusqu'au pays des Amorrhéens, à l'orient du Jourdain ; pays qui, dans la suite, fut en partie possédé par les Syriens, et où, aujourd'hui encore, la même ville d'Aphéca est nommée *Feihk* ou *Phik*, suivant Raumer, *Palestine*, page 126.

* APHECA, ville de la tribu de Juda. *Jos.*, XV, 53.

APHÈS-DOMIM, ou Dommim, ou Phès-Dommim, lieu de la tribu de Juda, entre Socho et Azécha, où les Philistins vinrent camper lorsque Goliath insulta aux bataillons d'Israel (*a*). — [*Voyez* Phès-Dommim.]

* APHIA, Benjamite, un des ancêtres du roi Saül (I *Reg.*, IX, 1).

APHRA, ou Aphara, ou Aphéra, ou Ephron (1), ville de la tribu de Benjamin (*Josué*, XVIII, 23). Saint Jérôme la met à cinq milles de Béthel, vers l'orient.

APHRAIM. Eusèbe met un bourg de ce nom à six milles de Légion, vers le nord.

APHSÈS, chef de la dix-huitième famille sacerdotale, d'entre les vingt-quatre que David choisit pour servir au Temple (I *Paralip.*, XXIV, 14).

APHUTHÉENS, Israélites qui revinrent de la captivité (*b*), et qui s'établirent dans leur ancien pays. Il y a apparence que le nom d'*Aphutæi* vient de *Jephta*, ville marquée dans Josué, XV, 44. — [Je ne vois pas pourquoi D. Calmet parle ici de la captivité. Huré dit que les Aphutéens étaient *des peuples de Samarie*, venus d'Assyrie ; c'est une

(*a*) I *Reg.* XVII, 1, 2.
(*b*) I *Par.* II, 53.

(1) Je ne sais pourquoi tous ces noms. Cette ville n'est nommée qu'une fois.

erreur. Le texte nous apprend que Sobal, descendant de Caleb et père de Cariathiarim, eut des fils, et que, « des familles qu'ils établirent dans (la ville ou le pays de) Cariathiarim, sont descendus les Jéthréens, les Aphuthéens, les Sémathéens, les Maséréens, desquels sont aussi venus les Saraïtes et les Esthaolites. »]

APIS. Les Egyptiens adoraient le bœuf ou le taureau; tous les anciens en font foi. Ils avaient un bœuf consacré au soleil, qu'ils nourrissaient à Héliopolis, et qu'ils appelaient *Mnevis*. Ils en avaient un autre nommé *Apis*, et qui était consacré à la lune, et se nourrissait à Memphis (1). C'était le dieu Osiris qu'on adorait sous la figure de cet animal (*a*). Voici les marques auxquelles on le reconnaissait : Il était noir par tout le corps, excepté une tache blanche en carré qu'il avait sur le front; il avait sur le dos une figure d'aigle, selon quelques-uns, ou, selon d'autres, la figure d'un croissant; les poils de la queue doubles, et la figure d'un escarbot sous la langue.

Quand on avait trouvé un veau ainsi marqué, on le menait avec de grandes réjouissances au temple d'Osiris, où il était nourri, gardé et adoré en la place de ce dieu, tant qu'il vivait. Après sa mort, on l'enterrait avec grande solennité et en grand deuil, après quoi on en cherchait un autre qui eût les mêmes marques. Quelquefois on était plusieurs années à le trouver; mais lorsqu'on l'avait trouvé, c'était une grande fête dans tout le pays. On ne doute pas que le veau d'or qu'Aaron fit aux Israélites dans le désert, et que les veaux que Jéroboam proposa aux dix tribus dans son royaume pour les adorer, ne fussent une imitation du culte superstitieux que les Egyptiens rendaient au taureau Apis.

Quelques savants (*b*) ont cru que les Egyptiens avaient rendu au patriarche Joseph des honneurs divins sous la figure d'un veau, ou sous le nom d'Apis (2). On dit qu'Apis était un roi de Memphis, qui nourrit ses sujets pendant le temps d'une grande famine; que le nom d'Apis signifie un bœuf; que cet animal est le symbole de l'agriculture (3). On s'imagine que ce roi de Memphis n'est autre que Joseph qui, comme on sait, sauva l'Egypte pendant les sept années de stérilité. Le patriarche Jacob, parlant de la violence exercée par Siméon et Lévi contre Joseph (*c*), dit que, dans leur fureur, ils ont tué un homme, et que, dans leur indignation, *ils ont coupé les jarrets à un taureau;* ce que plusieurs interprètes expliquent de Joseph. De plus, le roi Pharaon donnait à Joseph le nom d'*Abis* (*d*), mon père, qui revient beaucoup à celui d'*Apis*. Mais ces raisons ne sont certainement pas convaincantes pour assurer ce sentiment. Il n'y a nulle apparence que les Egyptiens aient adoré Joseph, qui était d'une religion différente de la leur, et qui avait toujours témoigné tant d'éloignement de leurs superstitions. D'ailleurs, les théologiens égyptiens donnaient à leur culte d'Apis des raisons toutes différentes de celles que l'on donne du culte prétendu de Joseph.

APOCALYPSE. Ce terme signifie en général *révélation*, et en particulier, l'Apocalypse ou la révélation qu'eut saint Jean l'évangéliste, dans l'île de Pathmos, où il avait été relégué par Domitien (*e*). Caïus, prêtre de l'Eglise de Rome, qui vivait sur la fin du second siècle de l'Eglise, semble assurer que l'Apocalypse était de l'hérésiarque Cérinthe (*f*). Saint Denis, évêque d'Alexandrie, dit que quelques-uns l'attribuaient à Cérinthe, que, pour lui, il la croit d'un saint homme nommé Jean; mais qu'il ne voudrait

(*a*) *Herodot.* *l.* III, *c.* XXXVIII. *Plin.* *l.* VIII, *c.* XLVI. *Strabo* *l.* XVII.

(*b*) *Gerard. Voss* *l.* IX *de Idololatr. Vide apud illum Julium Firmin. et Rufin*, etc.

(*c*) *Genes.* XLIX, 6, *ex Hebr.* עקרו שור; LXX, ἐνευροκόπησαν ταῦρον.

(*d*) *Genes.* XLV, 8. *Fecit me quasi patrem Pharaonis.*

(*e*) Entre les années 95 et 97 de Jésus-Christ.

(*f*) *Apud Euseb.* *l.* III, *c.* XXVIII. *Hist. Eccl.*

(1) « Les Egyptiens consacraient à Osiris deux bœufs, l'un à Héliopolis, l'autre à Memphis; celui d'Héliopolis se nommait Apis, et celui de Memphis s'appelait Mnévis. Ce sont les prêtres d'Egypte eux-mêmes qui ont appris à Plutarque cette origine d'Apis, comme il nous le dit lui-même dans le livre d'Isis et d'Osiris. » Huet, *Démonstr. évangél.* Prop. IV, ch. IV, § 4. *Voyez* Banier, *Mythologie expliquée par l'histoire*, liv. VI, ch. I, art. 3, tom. I, pag. 480-482, in-4°, 1738.

(2) Delort de Lavaur a aussi adopté cette opinion. *Voy.* parmi les additions que nous avons faites à l'article d'AARON. Le savant Huet, évêque d'Avranches, trouve, d'après plusieurs autorités qu'il cite, qu'Apis et Mnévis représentent Moïse, et termine par ces paroles : « Je ne contesterai pas, dit-il, l'opinion de quelques interprètes qui prétendent qu'Apis représentait Joseph; car souvent dans l'antiquité on a attribué l'histoire de deux personnes au même être imaginaire. Je ne voudrais même pas nier que le culte du bœuf ne fût plus ancien que Moïse lui-même; nous voyons qu'encore de nos jours il est très en vigueur chez tous les peuples d'Orient, et l'idolâtrie d'Aaron et de Jéroboam prouve que les Israélites, entraînés par l'exemple des Egyptiens, étaient très-portés pour son culte; mais je soutiens qu'on a confondu Apis avec Moïse. » *Démonstr. évangel.*, au lieu déjà indiqué.

(3) « Artapan, dit encore le même savant (*ibid.*), rapporte dans Eusèbe (*Prépar. Evangél.*, liv. IX), que l'Egyptien Nacherote demandant à Moïse ce qui pouvait être utile aux hommes, reçut pour réponse que c'était le bœuf qui labourait la terre; qu'alors Chénèphres, roi d'Egypte, appela un bœuf Apis, et lui fit construire un temple. Cette réponse de Moïse, qui fut l'origine du culte du bœuf Apis, a donné occasion aux générations qui ont suivi, et qui avaient une grande vénération pour Moïse, de confondre Apis avec Moïse. » — Un autre savant, M. Rossignol, notre contemporain, semble attribuer une autre origine au bœuf Apis. « En Egypte, dit-il dans un article de philologie inséré dans les *Annales de Philos. chrét.* tom. XI, p. 188; en Egypte, comme chez tous les peuples païens, la divinité n'a guère été considérée que sous le rapport de la puissance et de la force physique. Osiris était la principale divinité des Egyptiens, qui le regardaient comme le premier de leurs rois. On s'imagina que son âme avait passé dans le corps d'un *bœuf* (Voir le *Dict. des cultes relig.*, ou celui de Noel). Or, la racine *sir* du fameux *Osiris* signifie en hébreu celui qui a la *puissance*, la *force*; ses dérivés se traduisent par *roi* et *bœuf*.... Aussi, dit l'auteur du *Dictionnaire historique des cultes*, selon les anciens les plus savants et les plus judicieux, le nom d'Osiris signifiait le *roi*, le *gouverneur*. Ce n'était pas tout d'avoir trouvé le *bœuf* pour y loger l'âme du *fort*, il fallait donner à la divinité ruminante un nom qui exprimât sa puissance. Et le dieu qui mange du foin, comme dit David, fut appelé *Apir*, ou *Apis* pour nous conformer à l'usage; c'est ainsi que אבּיר *Abir* a été traduit par les Septante. *Jér.* XLVI. Il est à remarquer que les Septante ont commenté *Abir par puissant*, afin que l'on voie bien qu'il s'agit d'*Apis*. » — Banier, *Mythologie expliquée par l'histoire*, liv. I, ch. VI, tom. I, p. 61, avait dit, un siècle auparavant, qu'Apis fut changé en bœuf par les poëtes, « parce que *Abir* veut dire un bœuf. »

pas assurer qu'elle fût véritablement de l'apôtre et évangéliste de ce nom. Il passe toutefois pour constant dans l'Eglise, que l'Apocalypse est de l'apôtre saint Jean, fils de Zébédée et frère de Jacques; et les doutes de Caïus et de Denis d'Alexandrie n'ont pu empêcher que toute l'antiquité ne la lui ait attribuée d'une manière unanime.

L'Apocalypse n'a pas toujours été reconnue dans l'Eglise pour canonique. Saint Jérôme, Amphilochius, Sulpice-Sévère, remarquent que de leur temps il y avait plusieurs églises de Grèce qui ne recevaient point ce livre. Il n'est point dans le catalogue dressé par le concile de Laodicée, ni dans celui de saint Cyrille de Jérusalem; mais saint Justin, saint Irénée, Origène, saint Cyprien, saint Clément d'Alexandrie, Tertullien, et après eux, tous les Pères des quatrième et cinquième siècles et des siècles suivants, citent l'Apocalypse comme un livre canonique. Les hérétiques nommés *Aloges*, par saint Epiphane, les Marcionites et les disciples de Cerdon, Luther et plusieurs autres nouveaux hérétiques, ont aussi rejeté l'Apocalypse de saint Jean; mais cela même prouve qu'elle était reçue par les églises catholiques, et les protestants mêmes ont abandonné Luther en cela, et Bèze a fortement soutenu l'authenticité et la canonicité de l'Apocalypse contre ses objections.

L'Apocalypse contient vingt-deux chapitres. Les trois premiers contiennent une instruction aux évêques des sept églises de l'Asie Mineure, qui sont Ephèse, Smyrne, Pergame, Thyatire, Sardes, Philadelphie, Laodicée. Les quinze chapitres suivants contiennent les persécutions que l'Eglise a souffertes de la part des Juifs, des hérétiques et des empereurs romains, principalement de la part de Dioclétien, de Maximien Hercule, de Galère-Maximien, de Sévère, de Maxence, de Maximin et de Licinius, et enfin de Julien l'Apostat. Après cela, on y voit la vengeance que le Seigneur a exercée contre la personne des persécuteurs, contre l'empire romain et contre la ville de Rome, désignée sous le nom de Babylone, la grande prostituée, assise sur sept collines. Enfin, les chapitres XIX, XX, XXI et XXII renferment la description du triomphe de l'Eglise victorieuse de ses ennemis, des noces de l'Agneau, du bonheur de l'Eglise triomphante. On peut voir plus au long ce qui regarde l'Apocalypse dans les dissertations que M. l'abbé Du Pin a jointes à son analyse de ce livre, et dans la Préface que nous avons mise à la tête de notre Commentaire sur l'Apocalypse.

[L'Apocalypse est peu lue : c'est un livre si obscur! voilà ce que l'on dit. Oui, et il n'est personne qui n'en convienne; mais, malgré son obscurité, « on ressent en le lisant, dit Bossuet, l'impression la plus douce et en même temps la plus magnifique de la majesté de Dieu; il y paraît des idées si hautes du mystère de Jésus-Christ, une si vive reconnaissance du peuple qu'il a racheté de son sang, de si nobles images de ses victoires et de son règne, avec des chants si merveilleux pour en célébrer la grandeur, qu'il y a de quoi ravir le ciel et la terre. Il est vrai qu'on est à la fois saisi de frayeur en y lisant les effets terribles de la justice de Dieu, les sanglantes exécutions de ses saints anges, leurs trompettes qui annoncent ses jugements, leurs coupes d'or pleines de son implacable colère, et les plaies incurables dont ils frappent les impies; mais les douces et ravissantes peintures dont sont mêlés ces affreux spectacles jettent bientôt dans la confiance, où l'âme se repose tranquillement, après avoir été longtemps étonnée et frappée au vif de ces horreurs. Toutes les beautés de l'Ecriture sont ramassées en ce livre; tout ce qu'il y a de plus touchant, de plus vif, de plus majestueux dans la loi et dans les prophètes, y reçoit un nouvel éclat, et repasse devant nos yeux pour nous remplir des consolations et des grâces de tous les siècles (1). »

Quoique D. Calmet renvoie à son Commentaire, je crois utile de rapporter ici ses réflexions sur les beautés de l'Apocalypse. « De fort habiles critiques, dit-il, admirent l'art et la beauté de cet ouvrage. On sait les éloges que saint Jérôme lui a donnés; saint Denis d'Alexandrie ne parle qu'avec admiration du fond de l'ouvrage. Henri Morus croit qu'il n'y eut jamais d'ouvrage écrit avec plus d'art et de beauté; tout y est pesé et mis en sa place dans la plus grande justesse (2). M. l'abbé Du Pin (3) dit que le style de l'Apocalypse est élevé et prophétique, que toutes les narrations et descriptions de ce livre sont grandes, sublimes et exprimées en termes pathétiques; qu'il est écrit avec beaucoup d'art et d'élévation. Les figures de l'ancien Testament y sont expliquées d'une manière très-juste, et les expressions des anciens prophètes y sont employées très à propos. Le ciel et la terre sont le théâtre de toutes les visions. Le Seigneur, l'Agneau, les anges, les puissances infernales, les rois de la terre, l'idolâtrie, en sont les acteurs; et ce qu'ils représentent est retracé d'une manière vive et naïve qui frappe et qui touche sensiblement l'esprit des lecteurs. La narration en est simple et naturelle, mais en même temps grande et élevée, et les expressions en sont nobles et magnifiques. S'il y a quelque obscurité, elle n'est point dans les termes, mais dans les choses.

« S'il m'est permis de joindre ma pensée à celles de ces grands hommes, continue D. Calmet, je reconnaîtrai ingénument que lorsque je commençai à travailler sur ce livre, je n'étais nullement prévenu en sa faveur. Je le considérais comme une énigme, dont l'explication était impossible aux hommes sans une révélation particulière. Je regardais tous les commentateurs qui ont entrepris de l'expliquer comme des gens qui, au milieu des ténèbres, vont au hasard où

(1) Bossuet, *Préface sur l'Apocalypse*.
(2) Henric. Morus, *Vision. Apoc.*, l. V, c. xv, *in Synopsi*, p. 1661 : *Nullus unquam liber majori cum artificio scriptus est, unoquoque verbo velut in bilance pensitato*
(3) Du Pin, *Apocal.*, pag. 283 et suiv.

les porte leur bonne ou mauvaise fortune. Mais en examinant cet ouvrage avec plus de soin, j'y ai remarqué des beautés comparables à tout ce qu'il y a de plus pompeux, de plus grand dans les prophéties d'Isaïe, de Daniel, de Jérémie, d'Ezéchiel. J'y ai admiré l'ordre, l'arrangement, le choix des faits, la lumière répandue à propos sur certains endroits obscurs; les faits noblement enveloppés sous des figures naïves et expressives; une infinité d'allusions magnifiques à ce qu'il y a de plus brillant dans les prophètes, et à ce qui se pratiquait de plus pompeux dans le temple: des peintures grandes et propres à inspirer du respect et de la frayeur, lorsqu'il s'agit d'attirer l'attention du lecteur sur quelque objet important: la majesté de Dieu, son pouvoir infini, son autorité absolue sur les empires, sur les rois, sur les choses du monde, marqués par des traits vifs et perçants. Le récit y est soutenu, vif, varié, léger, intéressant. Je n'ai point vu de poésie plus animée; car tout y agit et tout y parle, et les caractères y sont admirablement conservés. Et quand on a une fois saisi le fil de l'histoire à laquelle il fait allusion, il vous semble lire une histoire écrite en figures ou embellie par les ornements de la poésie (1). »

Après avoir cité le jugement d'un évêque et d'un moine sur l'Apocalypse, il ne sera pas inutile de rapporter celui de deux savants plus modernes, puisqu'ils honorent l'époque où nous vivons; l'un, littérateur célèbre, Charles Nodier; l'autre, M. Rio, non moins distingué dans l'étude des beaux-arts que dans celle des lettres. Le premier s'exprime en ces termes: « Indépendamment de son *Evangile*, livre admirable, saint Jean, exilé par Domitien dans l'île de Pathmos, y a composé l'*Apocalypse*. On a appelé ce poëme, car c'est ainsi qu'il faut le nommer, l'épopée du jugement dernier, et nous ne connaissons point de définition qui puisse en donner une idée plus exacte. L'imagination n'a jamais embrassé de scènes plus imposantes, et l'homme ne s'est jamais servi, pour le représenter, de couleurs plus extraordinaires et plus merveilleuses (2). »

M. Rio considère de plus l'Apocalypse sous le rapport de la peinture. « L'Apocalypse, dit-il, est par elle-même un poëme sublime, ou plutôt c'est une œuvre qui n'a pas de nom dans le langage des hommes. Par son caractère essentiellement allégorique et mystique, elle échappe à toutes les formes, hormis à celle de l'art, encore cette exception n'a-t-elle lieu que pour les écoles fortement imbues de mysticisme, comme celle de Jean Van-Eyck, qui peignit son chef-d'œuvre dans la cathédrale de Gand, d'après un des plus beaux passages de l'Apocalypse, et dont le disciple Hemmelink retraça le même sujet dans les charmantes peintures qui décorent l'hospice de Saint-Julien, à Bruges (3). » Que des lilliputiens littéraires viennent donc après cela plaisanter aux dépens de l'Apocalypse et de ses commentateurs!]

APOCALYPSE DE SAINT PIERRE. Livre apocryphe dont parlent Eusèbe (*a*) et saint Jérôme (*b*), et que saint Clément d'Alexandrie avait cité dans ses Hypotyposes (*c*). On n'en a plus rien aujourdhui, que l'on sache. Sozomène (*d*) dit que de son temps on lisait l'Apocalypse de saint Pierre dans l'église, le jour du vendredi saint, auquel tout le peuple jeûnait très-religieusement, en mémoire de la passion de notre Sauveur. — [Ce livre, qui paraît avoir été composé peu de temps après la mort du prince des apôtres, contenait des prédictions sur la ruine de Jérusalem et sur l'état futur de l'Eglise. Théodote, qui vivait au second siècle, le cite. On en trouve, dans les *Institutions divines* de Lactance (liv. IV, ch. XXI) un fragment contenant une révélation de Jésus-Christ à saint Pierre et à saint Paul, touchant la guerre des Romains contre les Juifs, et les maux qui devaient l'accompagner et la suivre.]

APOCALYPSE DE SAINT PAUL. Livre apocryphe, qui était en usage parmi les Gnostiques et les Caïanites (*e*). Ce livre contenait, selon la prétention de ces hérétiques, les choses ineffables que l'Apôtre avait vues pendant son ravissement, et qu'il dit aux Corinthiens qu'il n'est pas permis de divulguer (*f*). Sozomène (*g*) dit que plusieurs moines de son temps faisaient grand cas de cet ouvrage, et assuraient qu'on l'avait découvert par une révélation divine, sous l'empire de Théodose, à Tarse, dans la maison de saint Paul, où elle était cachée dans un coffre de marbre, sous la terre; mais Sozomène s'étant informé de ce fait, auprès d'un ancien prêtre de l'Eglise de Tarse, ce prêtre lui répondit qu'il n'avait rien appris de cela, et qu'il croyait que cette histoire avait été feinte par les hérétiques.

APOCALYPSE DE SAINT JEAN, différente de la véritable Apocalypse dont on a parlé ci-devant. Lambécius dit qu'elle se trouve manuscrite dans la bibliothèque de l'empereur. *Cod.* 119. *Biblioth. fol.* 108.... 15.

APOCALYPSE DE CERINTHE. Cet hérésiarque avait composé certaines révélations qu'il feignait avoir eues (*h*), dans lesquelles il parlait d'un règne terrestre et de certains plaisirs des sens que les saints devaient goûter durant mille ans à Jérusalem. On a déjà vu ci-devant que quelques anciens attribuaient à Cérinthe l'Apocalypse même de saint Jean, peut-être à cause de l'abus que cet hérétique faisait des paroles de ce saint Apôtre, pour autoriser ses rêveries.

APOCALYPSE DE SAINT THOMAS. Elle n'est

(*a*) *Euseb. l.* III, *c.* III. *Hist. Eccl.*
(*b*) *Hieronym. in Catalog. Scriptor. Eccles.*
(*c*) *Apud Euseb. l.* VI, *c.* XIV *Hist. Eccl.*
(*d*) *Sozomen l.* VII, *c.* XIX.
(*e*) *Epiphan. hæres.* XVIII, *c.* XXXVIII. *G. Eycar. parte* II *tract. p.* 120. *Aug. tract.* 98 *in Joan.*
(*f*) II *Cor.* XII, 4.
(*g*) *Sozomen. l.* VII. *Hist. Eccl. c.* XIX.
(*h*) *Theodoret. l.* II *hæretic. Fab. c.* III.
(1) D. Calmet. *Préface sur l'Apocalypse.*
(2) *Bibliothèque sacrée*, pag. 88.
(3) Rio, *de la Poésie Chrétienne dans son principe, dans sa matière et dans ses formes.*

connue que par le decret du pape Gélase, qui la range au nombre des livres apocryphes.

APOCALYPSE D'ADAM. Les Gnostiques, au rapport de saint Epiphane (*a*) avaient une Apocalypse qu'ils attribuaient à Adam. On ne doute pas que ceux qui ont pris soin de faire cet ouvrage n'aient pris occasion de le forger de ce qui est dit dans la Genèse (*b*), le Seigneur envoya *un profond sommeil* à Adam, ou, selon les Septante, il lui envoya une extase.

APOCALYPSE d'ABRAHAM. Les hérétiques Séthiens avaient de même forgé une prétendue Apocalypse d'Abraham; c'était, dit saint Epiphane (*c*), un ouvrage rempli d'ordures.

APOCALYPSE DE MOYSE. George Syncelle (*d*), parlant de cette Apocalypse, dit que ce passage de saint Paul aux Galates en est pris (*e*) : *Neque circumcisio aliquid valet, neque præputium, sed nova creatura*. Cédrène dit qu'il y a des auteurs qui veulent que cette Apocalypse soit la même chose que la *petite Genèse*, autre livre apocryphe connu des anciens.

APOCALYPSE D'ELIE. Saint Jérôme (*f*) dit que les hérétiques prétendaient que ce passage de saint Paul aux Corinthiens (*g*) : *L'œil n'a point vu, l'oreille n'a point oui, et le cœur de l'homme n'a point compris ce que Dieu a préparé à ceux qui l'aiment*, que ces paroles, dis-je, sont prises de l'Apocalypse d'Elie. Origène (*h*), citant les mêmes paroles, dit qu'elles ne se trouvent nulle part que dans les livres secrets d'Elie.

APOCRYPHES. Le nom d'*apocryphe* (*i*) signifie proprement *caché*, selon la force de la racine grecque dont il dérive. On donne le nom de livre apocryphe, 1° à ceux dont l'auteur est inconnu, soit qu'il n'ait point mis de nom à son ouvrage, ou qu'il y en ait mis un faux (*j*); 2° à ceux qui ne sont pas dans le canon sacré des Ecritures, et qu'on ne lisait pas publiquement dans l'assemblée des fidèles, mais qu'on pouvait lire en particulier pour sa propre édification; 3° il se prend pour un livre qui ne passe pas pour authentique et d'une autorité divine, quoiqu'il passe pour être composé par un auteur sacré et par un apôtre : par exemple, l'Epître de saint Barnabé; 4° enfin, on appelle apocryphes les livres dangereux, composés par d'anciens hérétiques, pour autoriser leurs mauvais sentiments.

Il y a donc divers degrés entre les livres apocryphes. Les uns sont absolument faux, dangereux, impies, composés par des hérétiques, pour défendre l'erreur ou la superstition : comme les faux évangiles de saint Thomas, l'évangile des Valentiniens, des Simoniens, des Gnostiques, de Marcion, etc. [*Voy.* les mots ACTES, APOCALYPSE, EVANGILE, où se trouvent mentionnés les ouvrages apocryphes publiés sous ces titres.] D'autres sont simplement apocryphes, ne contenant rien de contraire à la foi et aux bonnes mœurs, et que l'on peut lire en particulier avec édification, comme le quatrième livre d'Esdras, les troisième et quatrième des Machabées, l'épître de saint Barnabé, le livre d'Hermas. Les autres, après avoir été assez longtemps contestés par quelques-uns, sont enfin entrés dans le canon, par le consentement des églises (*k*) comme Judith, Tobie, les deux premiers livres des Machabées, la Sagesse, l'Ecclésiastique, Baruch, les additions qui se trouvent dans le grec de Daniel et d'Esther, l'histoire de Suzanne et de Bélus, que saint Jérôme (*l*) range au nombre des apocryphes, et qu'il dit que l'Eglise lit, sans les admettre dans le canon : *Ecclesia quidem legit, sed intra canonicas scripturas non recipit*. Enfin, il y a des parties de l'Ecriture qui sont contestées encore aujourd'hui, et qui sont reçues par les uns pour canoniques, pendant que les autres les tiennent pour apocryphes; par exemple, les titres des Psaumes, la petite Préface de Jérémie, celle de l'Ecclésiastique, et, selon quelques-uns, les additions d'Esther et de Daniel (1).

Les protestants mettent au rang des apocryphes, non-seulement ceux qui passent pour tels dans l'Eglise romaine, comme l'Oraison de Manassé, roi de Juda, les troisième et quatrième livres des Machabées, les troisième et quatrième d'Esdras, l'Epître de saint Barnabé, le livre d'Hermas, l'addition qui est à la fin de Job, le Psaume cent cinquante-un, mais ils rangent dans le nombre des apocryphes la Sagesse, l'Ecclésiastique, les deux premiers livres des Machabées, Tobie, Judith, Baruch, et les additions de Daniel et d'Esther, qui ne se trouvent pas dans l'Hébreu. Et pour le nouveau Testament, ils sont partagés sur la canonicité de l'Epître aux Hébreux, de l'Epître de saint Jacques, de la seconde Epître de saint Pierre, de la seconde et de la troisième Epîtres de saint Jean, de celle de saint Jude et de l'Apocalypse (2).

Si l'on est curieux de voir un catalogue plus long et plus exact des écrits faux et apocryphes tant de l'ancien que du nouveau Testament, je veux dire des livres composés par d'anciens auteurs sous les noms respectables des patriarches ou des prophètes, on peut voir M. Fabricius dans les deux tomes imprimés sur ce sujet : le premier, sur l'ancien Testament, intitulé : *Codex pseudepigraphus veteris Testamenti*; et le second, intitulé : *Codex apocryphus novi Testamenti*.

APOLLO, ou APOLLON, fausse divinité des païens, à laquelle ils attribuaient les oracles

(*a*) *Epiphan. hæres.* XXXI, *c.* VIII. *Gnostic.*
(*b*) *Genes.* II, 21. *Heb.* תרדמה; LXX, ἔκστασιν.
(*c*) *Epiphan. hæres.* XXXIX, *c.* V.
(*d*) *Georg. Syncell. p.* 27.
(*e*) *Galat.* V, 6; VI, 15.
(*f*) *Hieronym. Epist.* 101 *ad Pammach.*
(*g*) I *Cor.* II, 9.
(*h*) *Origen. Homil. ult. in Matth.* XXVII, 9.
(*i*) Ἀπόκρυφος *absconditus, ab* ἀποκρύπτω, *abscondo.*
(*j*) *Hieronym. Ep. ad Lætam. Aug. l.* XV *de Civ. c.* XXIII.
(*k*) *Concil. Lateran. et Tridentin.*
(*l*) *Hieronym. Præfat. in lib. Salomon.*
(1) Les additions d'Esther et de Daniel ne peuvent être mises en doute depuis le décret du concile de Trente. (S.)
(2) De nos jours les protestants qui ne sont pas tombés dans le rationalisme admettent comme canoniques tous les livres du *Nouveau Testament*. (S).

et l'art de divination. On peut voir ci-après *Python*. Esprit de Python, *Act.*, XVI, 16. *Voy.* aussi *Deut.* XVIII, 11, et I *Reg.*, XXVIII, 7, et IV *Reg.*, XXI, 6.

APOLLO, ou APOLLON, Juif de la ville d'Alexandrie, qui vint à Ephèse (*a*) pendant l'absence de saint Paul qui était allé à Jérusalem. C'était un homme éloquent et puissant dans les Ecritures (*b*). Il était instruit de la voie du Seigneur; et, parlant avec zèle et avec ferveur, il expliquait et enseignait avec soin ce qui regardait Jésus, quoique jusqu'alors il n'eût connaissance que du baptême de Jean-Baptiste. Ainsi, il n'était que catéchumène et ne connaissait pas encore distinctement les mystères de notre religion, mais il savait que Jésus-Christ était le Messie, et se déclarait hautement son disciple. Etant donc arrivé à Ephèse, il commença à parler hardiment dans la synagogue, et à montrer que Jésus était le Christ. Aquila et Priscille, l'ayant ouï, le retirèrent chez eux, et l'instruisirent plus amplement de la voie de Dieu, et lui donnèrent apparemment le baptême de Jésus-Christ.

Quelque temps après, il voulut passer en Achaïe, et les frères l'y ayant exhorté, ils écrivirent aux disciples qu'ils le reçussent; il arriva à Corinthe et y fit beaucoup de fruit, en convainquant les Juifs par les Ecritures, et leur montrant que Jésus était le Christ. Ainsi il arrosa dans cette ville ce que saint Paul y avait planté (*c*). Mais l'attachement que ses disciples avaient pour sa personne, faillit à y causer un schisme; les uns disant : *Pour moi je suis à Paul*, et les autres : *Et moi à Apollon; et moi à Céphas.* Mais cette division, dont parle saint Paul dans sa première Epître aux Corinthiens, n'empêcha pas que saint Paul et Apollon ne fussent très-unis par les liens de la charité. Apollon ayant su que l'Apôtre était à Ephèse l'y alla joindre, et il y était lorsque saint Paul écrivit la première Epître aux Corinthiens, dans laquelle il témoigne qu'il avait prié instamment Apollon de retourner à Corinthe, mais qu'il n'avait pu l'y résoudre; que toutefois il lui faisait espérer qu'il irait lorsqu'il en aurait la commodité.

Saint Jérôme (*d*) dit qu'Apollon eut tant de déplaisir de la division qui était arrivée à Corinthe à son occasion, que cela l'obligea à se retirer en Crète avec Zène, docteur de la loi, et que ce trouble ayant été apaisé par la lettre que saint Paul écrivit aux Corinthiens, Apollon revint dans cette ville, où il fut évêque. Les Grecs dans leurs *Ménologes* le font évêque de Duras; et dans leurs *Ménées*, ils le font second évêque de Colophon en Asie; Ferrarius le fait évêque de Cone, ou d'Icone en Phrygie. D'autres le mettent évêque de Césarée.

APOLLONIA, Apollonie, ville de Macédoine, par où saint Paul passa, et par Amphipolis, pour venir à Thessalonique (*Act.*, XVII, 1). — [Elle était située à l'entrée de la Chalcidique, et elle ne présente plus aujourd'hui que des ruines sous le nom de *Palæo-Chori*, dit Barbié du Bocage.]

APOLLONIE, ville de Palestine, située assez près de la mer, entre Joppé et Césarée, à peu près à distance égale. Josèphe, Pline et Ptolémée en parlent. Les Tables de Peutinger la mettent à distance égale, entre Joppé et Césarée. Quelques-uns la confondent mal à propos avec *Antipatride*. Josèphe, (*Antiq.* l. XIII, c. 23), parle d'Antipatride et d'Apollonie comme de deux villes diverses. Il n'en est pas parlé dans l'Ecriture.

APOLLONIUS, officier d'Antiochus Epiphanes que Grotius croit avoir été gouverneur de la Mysie. Il est nommé dans le grec (*e*) *Mysarchès*, qui peut avoir ce sens, ou qui peut marquer chef des scélérats et des méchants (1). Antiochus Epiphanes ayant résolu de tirer de grandes sommes de Jérusalem, envoya Apollonius pour exécuter ce dessein (*f*); il y vint à la tête d'une armée

(*a*) L'an de Jésus-Christ 54.
(*b*) *Act.* xviii, 24.
(*c*) I *Cor.* iii, 7.
(*d*) *Hieronym. ad Tit.* iii.
(*e*) II *Macc.* v, 24
(*f*) An du monde 3886, avant Jésus-Christ 164, avant l'ère vulg. 167.

(1) Il y a dans la Vulgate : *Misit odiosum principem Apollonium.* Le Grec porte : Ἔπεμψε τὸν μυσάρχην Ἀπολλώνιον, c'est-à-dire, mot à mot en latin : *Misit autem mysarcham Apollonium*; et en français : *Mais il envoya le mysarque Apollonius.* Or, pourrait-on dire, le mot *mysarchès* ne signifie pas *chef des scélérats et des méchants*; car le mot μύσος qui entre dans sa composition, signifie *scélératesse, méchanceté, atrocité.* Il faudrait donc dire *chef de la scélératesse.* Mais parmi les mots composés d'ἀρχή, dont la classe est très-nombreuse, la langue grecque n'en fournit pas un seul dans lequel le premier élément représente une simple relation morale. Ainsi on chercherait en vain, dans les lexiques les plus complets, des composés d'ἀρχή signifiant *chef de la vertu, chef du crime, chef de la pudeur*, etc. Toujours l'idée de chef se trouve associée, dans ces sortes de combinaisons grammaticales, à l'idée d'une chose dont l'essence même exige les relations de commandement et de subordination. Les lexiques qui donnent le mot μυσάρχης ne citent point d'autre autorité que les interprètes de la Bible qui entendent ce mot dans le sens que précisément on peut contester. Ne serait-on pas fondé à admettre l'interprétation de Grotius, et n'y serait-on pas d'ailleurs déterminé par un passage qui se trouve un peu plus loin, chap. xii, 2, de sorte que *le mysarque Apollonius* aurait été gouverneur de Mysie, comme *Nicanor le cypriarque* était gouverneur de Cypre?

Ces considérations sont plus spécieuses que solides, et nous allons leur en opposer d'autres que nous croyons plus justes : 1° aucun monument, que nous sachions, n'annonce qu'Apollonius ait été gouverneur de Mysie, d'une Mysie quelconque, car il y en avait plusieurs. — 2° Si l'auteur avait voulu lui donner la qualité de gouverneur de Mysie, comme à Nicanor celle de gouverneur de Cypre, il se serait exprimé autrement; par exemple, il aurait dit *mysiarque* comme il a dit *cypriarque*. — 3° Il existe entre I *Mac.* 18-56, et II *Mac.* v, 1-27, un parallélisme qui nous semble devoir aider à décider la question. Les deux récits parlent des mêmes faits; le premier, au verset 30, dit que *le roi* Antiochus Epiphanes *envoya dans les villes de Juda un prince*, un receveur *des tributs;* le deuxième, au verset 24, nous apprend que ce receveur était Apollonius. Lisez les versets qui suivent, dans l'un et dans l'autre récit; vous y reconnaîtrez le même homme Apollonius, digne ministre d'un tyran tel qu'Antiochus Epiphanes. Le verset 36, dans le premier, dit que la ville de David ayant été prise, une race de péché, des hommes corrompus, *gentem peccatricem, viros iniquos*, y furent établis; qu'ils agirent (vers. 38, 39) comme le mauvais démon d'Israel; répandirent le sang innocent devant le lieu saint et souillèrent le sanctuaire. Apollonius était leur chef; il est probable qu'il leur commanda de faire toutes ces méchancetés, toutes ces scélératesses; il est certain qu'il ne faisait rien pour les empêcher; et voilà pourquoi il est appelé *mysarque*.

de vingt-deux mille hommes (a); il feignit d'y vouloir demeurer en paix, et attendit, sans rien dire, jusqu'au jour du sabbat. Alors il fit main basse sur le peuple et en tua un très-grand nombre; la ville fut brûlée et pillée, et il prit dix mille personnes, qu'il emmena captives, pour les vendre au profit du roi. Deux ans après (b), Judas Machabée ayant ramassé une armée de six mille Juifs, qui étaient demeurés fidèles au Seigneur, Apollonius, qui était alors à Samarie, marcha contre lui, et lui livra la bataille (c). Mais Judas remporta la victoire, défit Apollonius, le tua, dissipa son armée, remporta de riches dépouilles, et prit l'épée d'Apollonius pour s'en servir dans les combats. — [*Voy.* ma note sur l'article suivant.]

APOLLONIUS DAUS, gouverneur de la Cœlé-Syrie, et général des armées de Démétrius Nicanor, fils de Démétrius Soter, ayant quitté le parti d'Alexandre Ballès, pour se donner à Démétrius Nicanor, se mit à la tête d'une puissante armée, pour obliger les Juifs de se déclarer pour Démétrius (d). Il vint se camper à Jamnia, et écrivit à Jonathas Machabée, prince des Juifs, pour le défier de descendre dans la plaine, lui reprochant qu'il ne demeurait dans les montagnes et dans les rochers, que parce qu'il ne se sentait pas assez fort pour combattre en pleine campagne (e). Jonathas, piqué de ces reproches, prit avec lui son frère Simon et dix mille hommes de troupes choisies, et vint se présenter devant Joppé. La garnison, qui était composée des troupes d'Apollonius, lui ferma les portes; mais les bourgeois, voyant que Jonathas se disposait à les forcer, lui ouvrirent les portes, et le reçurent dans la ville.

Apollonius ayant appris que Jonathas s'était rendu maître de Joppé, s'avança jusqu'à Azoth avec trois mille chevaux, et huit mille hommes de pied; ayant outre cela laissé mille chevaux en embuscade dans un torrent, pour prendre les Juifs par derrière. Mais Jonathas, en ayant été informé, rangea ses troupes de manière qu'elles pouvaient faire face aux ennemis de tous côtés, et leur défendit de sortir de leurs rangs, mais il leur ordonna de demeurer de pied ferme et de soutenir tout l'effort des ennemis. La cavalerie d'Apollonius fut tout le jour à se fatiguer, et à lancer des dards et des flèches contre les troupes de Jonathas, qui, les recevant sur leurs boucliers, n'en étaient que très-peu incommodées. Sur le soir, Jonathas fit charger l'armée ennemie, la cavalerie prit la fuite, et l'infanterie fut entièrement défaite. Quelques-uns de ceux qui s'étaient sauvés, s'étant jetés dans le temple de Dagon, près d'Azoth, Jonathas les y poursuivit et les brûla avec le temple. Il prit aussi la ville d'Azoth, la pilla et y mit le feu; il périt dans cette journée huit mille hommes de l'armée d'Apollonius. Cette victoire de Jonathas lui attira de nouvelles grâces et de nouvelles louanges de la part d'Alexandre Ballès; il lui envoya une agrafe d'or, comme en portaient les parents du roi, et lui donna en propre la ville d'Accaron (1).

Observations (2) *sur la victoire de Jonathas contre Apollonius* (I *Mac.*, X). — L'action

(a) Voyez I *Macc.* I, 30, 31, et II *Macc.* V, 24, 25, etc.

(b) An du monde 3838, avant Jésus-Christ 162, avant l'ère vulg. 165.

(c) I *Mach.* III, 10, 11, 12.

(d) An du monde 3856, avant Jésus-Christ 144, avant l'ère vulg. 147.

(e) *Joseph. Antiq.* l. XIII, c. VIII, et I *Mach.* X, 69 et seq.

(1) « Le nom d'Apollonius était fort commun parmi les Syro-Macédoniens, aussi bien que parmi les Grecs; et il se trouve, dans les histoires de ce temps-là, plusieurs personnes différentes qui le portaient. Le premier de ce nom qui paraît dans l'histoire des Machabées est Apollonius, fils de *Thraséas* (II *Mac.* III, 5); il était gouverneur de la Cœlé-Syrie et de la Phénicie, sous Séleucus Eupator (lisez Philopator), quand Héliodore vint à Jérusalem pour piller le temple; ce fut lui qui soutint ensuite Simon, gouverneur du temple de Jérusalem, contre Onias, le souverain sacrificateur. Il fut aussi premier ministre du même Séleucus, mais à l'avénement au trône de son frère Antiochus Epiphanes, il fut disgracié et se retira à Milet (II *Mac.* IV, 4; Polyb. *Legat.* CXIV, p. 1310). Pendant qu'il y était dans la retraite, son fils, de même nom que lui, était à Rome, auprès de Démétrius, fils de Séleucus Philopator, qu'on y retenait comme ôtage; et il fut élevé avec ce jeune prince. Ce second Apollonius devint le favori de son jeune maître, qui, devenu roi, lui donna le gouvernement de la Cœlé-Syrie et de la Palestine qu'avait eu son père sous Séleucus Philopator. Je crois que c'est ce dernier qui, ayant conservé son gouvernement sous Alexandre (I *Mac.* X, 69), se révolta contre lui, et se déclara pour Démétrius, le fils de son ancien maître.

« Il est parlé encore d'un autre Apollonius (II *Mac.* IV, 21), favori et premier ministre d'Antiochus Epiphanes; mais comme il est appelé fils de *Mnesthée*, il est assez distingué par là des deux dont nous venons de parler. Il fut envoyé en ambassade par Antiochus (*Tit. Liv.*, XLIII, 6), premièrement à Rome, et ensuite auprès de Ptolémée Philométor (II *Mac.* IV, 21). Je crois que c'est lui qui est appelé *commis des tributs* dans l'histoire des Machabées (I *Mac.* I, 30; II *Mac.* V, 24) et qu'on y voit envoyé avec un détachement de vingt-deux mille hommes pour détruire Jérusalem et pour bâtir la citadelle d'Acra.

« Il y a encore deux autres Apollonius dont il est parlé dans cette histoire des Machabées. L'un, gouverneur de Samarie, du temps d'Antiochus Epiphanes, et qui fut tué dans une bataille par Judas Machabée (I *Mac.* III, 10, 11; Joseph. *Antiq.* XII, 7 et 10); l'autre (II *Mac.* XII, 2), appelé fils de *Gennée*, gouverneur de quelque petit pays de la Palestine sous Antiochus Eupator, qui se signala par sa haine contre les Juifs. » PRIDEAUX, tom. IV, liv. XII, p. 357.

On voit, d'après cet extrait de Prideaux, que D. Calmet ne mentionne pas tous les Apollonius, qu'il confond le *Mysarque* (II *Mac.* V, 24) avec celui qui fut tué par Judas Machabée (I *Mac.* III, 10-12), et qu'il ne parle pas de ses ambassades (II *Mac.* IV, 21); mais Prideaux, pour être plus complet, a-t-il rencontré plus juste? Je n'ose l'affirmer. Ce qui est certain, c'est que les auteurs des livres des Machabées distinguent plusieurs Apollonius: le premier (II *Mac.* III, 5), fils de Thraséas (dans le Grec; Thraséas dans la Vulgate), gouverneur de la Cœlé-Syrie et de la Phénicie, sous Séleucus Philopator (ans 187-176 avant Jésus-Christ); le second (II *Mac.* IV, 21), fils de Mnesthée, fut envoyé en ambassade par Antiochus Epiphanes l'an 175 ou 174 avant Jésus-Christ; Prideaux dit qu'il est le même que celui qu'il qualifie de premier ministre d'Antiochus Epiphanes et dont il est parlé (I *Mac.* I, 30 et suiv., et II *Mac.* V, 24 et suiv.), à propos de faits ou de crimes atroces commis par des scélérats dont il était le chef (an 168); d'où le nom de *mysarque* qui lui est donné. Antiochus Epiphanes régna depuis l'an 176 jusqu'à l'an 164. Le troisième Apollonius, fils de Gennée (II *Mac* XII, 2), vivait sous Antiochus Eupator, qui régna depuis l'an 164 jusqu'à l'an 162. — Apollonius, dont il est parlé I *Mac.* III, 10-12, fut tué sur le champ de bataille par Judas Machabée, l'an 166. — Apollonius, gouverneur de la Cœlé-Syrie, dit I *Mac.* X, 69, quitta le parti d'Alexandre Bala pour embrasser celui de Démétrius II, surnommé Nicator, vers l'an 146. Alexandre Bala fut maître du trône depuis l'an 150 jusqu'à l'an 145. Démétrius Nicator y monta en cette même année 145.

(2) Par Folard. Voyez la Préface, pag. XV.

de Jonathas est très-hardie et très-profonde, tant par sa conduite, que par l'excellence de la disposition de ses troupes, et fait voir ici qu'un corps d'infanterie sur une grande profondeur, les rangs et les files serrés, est toujours dans son avantage, dans quelque situation de pays où il se trouve obligé de combattre, soit contre la cavalerie, qui semble si redoutable dans les plaines, soit contre l'infanterie, si l'antagoniste n'attaque dans un ordre semblable : Jonathas, persuadé de cette vérité et de l'ignorance d'Apollonius, général de l'armée du roi Démétrius, dont il méprisait le nombre et les forces, lui fit voir dans cette action qu'il soutiendrait l'effort de la cavalerie qu'il lui faisait si redoutable, car il lui fit dire (a), touché de la hardiesse de Jonathas à vouloir tenir la campagne : *Comment pourrez-vous soutenir présentement l'effort de ma cavalerie et d'une si grande armée, dans une campagne où il n'y a ni pierres, ni rochers, ni aucun lieu pour vous enfuir?* On peut lire dans l'auteur sacré les éloges que ce général se donne, qui sentent fort le fanfaron. Le brave Israélite le tira d'erreur, et lui fit voir que le petit nombre vaut mieux que le grand, lorsqu'un habile homme se mêle de le conduire.

Jonathas se mit en campagne avec un corps de dix mille hommes, auquel Simon, son frère, se joignit apparemment avec les troupes qu'il avait à ses ordres (b) : *Occurrit ei Simon frater ejus in adjutorium.* Ces mots ne doivent pas s'entendre de sa seule personne, mais de l'union de ses troupes avec celles de son frère. Ils marchèrent contre la ville de Joppé, qu'ils emportèrent d'emblée. Apollonius, à cette nouvelle, *marcha comme pour aller vers Azot, et il se jeta tout d'un coup vers la plaine, parce qu'il avait beaucoup de cavalerie, en qui il se fiait principalement. Jonathas,* qui n'en avait point, *le suivit vers Azot, et là, ils donnèrent bataille.*

Apollonius qui connaissait la hardiesse audacieuse du général juif, lui tendit un piége, ayant laissé mille chevaux, qui, dans la marche de Jonathas, se trouvèrent sur ses derrières ; il en fut averti, sans qu'il en tînt pour cela grand compte ; de sorte qu'il se vit tout d'un coup au milieu de l'ennemi, attaqué de front, à dos et de toutes parts. *Circuierunt castra ejus :* ces mots m'embarrasseraient beaucoup pour ce qui me reste à dire, si le commentateur bénédictin ne m'apprenait que *castra* signifie l'armée ; car l'on voit assez, par ce que dit l'auteur sacré, que les Juifs ne campèrent pas, puisque le combat s'engagea dès que les armées furent en présence : cela est démonstratif. Dom Calmet, dans son commentaire, cite Josèphe, qui explique autrement le texte de cet endroit, et je crois qu'il a raison ; c'est aussi sur la foi de cet historien célèbre et vrai, que je règle la disposition des deux armées. Josèphe dit donc (c), que *Jonathas ayant aperçu les ennemis qui venaient par derrière, n'en fut pas troublé ; mais qu'ayant rangé ses troupes en bataillon carré (à la lettre, comme une tuile, selon la forme de la phalange Macédonienne), il leur ordonna de faire face de tous côtés.* Cela prouverait qu'il forma un carré oblong sur une très-grande profondeur, c'est-à-dire une phalange doublée. Apollonius, craignant que sa phalange ne rebouchât contre cette masse impénétrable d'infanterie, tenta de l'enfoncer avec sa cavalerie, en l'attaquant de toutes parts, pour ensuite la tailler en pièces par son infanterie, si la cavalerie l'avait une fois rompue ; il fut trompé, car il trouva une égale force et une valeur égale dans cette masse énorme de combattants, malgré les traits dont elle se voyait accablée, ce qui ne me laisse aucun doute qu'on avait disposé les archers de tous côtés. Ces mots, *comme une tuile*, marquent évidemment que les Juifs se servirent de leurs boucliers, comme l'infanterie d'Antoine dans sa retraite contre les Parthes, c'est-à-dire, qu'ils formèrent comme un bois de cette arme défensive ; c'est la tortue au pied de la lettre, sans qu'on puisse la contester, et le mot de tuile prouve encore que c'était un carré oblong.

Il y a ici une difficulté assez considérable, dont il est difficile de se tirer : l'on en fera peut-être un sujet de critique pour la planche que l'on a fait graver ; on pourrait avoir raison, car l'auteur de ce livre ne dit pas un mot de l'endroit où Simon était avec ses troupes : il s'était donc détaché de son frère, où était-il donc alors ? Toute l'armée juive n'était-elle pas environnée ? et cependant *Simon* fait *avancer ses troupes, et attaque l'infanterie*, ou la phalange des ennemis, *parce que la cavalerie était déjà fatiguée ; et l'ayant rompue, elle prit la fuite.* Démêlons un peu ceci, car il n'est pas possible qu'il fût séparé de son frère ; la vérité du fait est que cette infanterie, aussi lasse que la cavalerie qui l'environnait, perdit patience, qu'elle s'ébranla, et quittant son premier poste, elle marcha à une autre phalange ; et tombant de tout son poids dessus, elle l'enfonça, et la mit en fuite ; et comme Simon avait doublé à la queue de l'infanterie de son frère, il se trouva en face de la phalange ennemie, qu'il chargea pendant que Jonathas faisait front à la cavalerie et aux archers. Je crois que je raisonne juste, et que ma conjecture est plus que probable ; c'est tout ce que je puis faire de mieux. Si l'auteur du livre eût rapporté cette affaire un peu moins obscurément, nous eussions parlé plus pertinemment.

* APOLLONIUS, 1, fils de Thraséas ; — 2, fils de Mnesthée ; — 3, fils de Gennée. *Voyez* ma note sur l'article précédent.

APOLLOPHANES, fut tué, avec ses frères Chæréas et Timothée, dans la forteresse de Gazara, par vingt soldats de Judas Machabée. II *Mach.*, X, 37.

APOLLYON (d). Terme grec qui signifie

(a) I *Macc.* x, 73.
(b) *Ibid.* verset 74.
(c) *Antiq.* xiii, 8.
(d) Ἀπολλύων, *Disperdens. Heb.* אבדון

l'*Exterminateur*, et qui répond à l'hébreu *Abadon*, qui signifie la même chose. Saint Jean, dans l'Apocalypse (*a*), dit qu'un ange ayant ouvert le puits de l'abîme, il en sortit une fumée épaisse, et avec cette fumée des sauterelles, qui étaient semblables à des chevaux de bataille, et qui étaient commandées par un ange de l'abîme, nommé en hébreu *Abadon*, en grec *Apollyon*, et en latin *Exterminans*.

* APORIA. *Voyez* Aporior, qui suit.

APORIOR, *aporiari*. Ce verbe n'est pas ordinaire, il signifie être dans le doute, dans l'incertitude, dans la perplexité; il se trouve dans la Vulgate, *Eccli.*, XVIII, 6 : *Cum quieverit aporiabitur;* quand l'homme méditera en repos les merveilles de Dieu, il sera dans un profond étonnement. Et dans Isaïe (*b*) : *Aporiatus est quia non est qui occurrat*, etc., il a été dans la douleur, parce qu'il ne se présentait personne pour l'arrêter. Et dans saint Paul (*c*) : *Aporiamur, sed non destituimur:* nous sommes dans la perplexité, mais nous ne perdons point courage. On trouve aussi dans l'Ecclésiastique, XXVII, 5, *aporia*, qui vient de la même racine : *Sic aporia hominis in cogitatu illius ;* à force de rêver et de réfléchir souvent, à la fin on se trouve plus embarrassé, plus incertain.

APOSTAT, se dit principalement de ceux qui abandonnent la vraie religion pour embrasser l'idolâtrie, ou le mahométisme, ou l'hérésie, ou le schisme, ou quelqu'autre religion que ce soit, hors celle qui est approuvée de Dieu, comme était le judaïsme avant la venue de Jésus-Christ, et le christianisme depuis la mort du Sauveur. On donne aussi le nom d'*apostats* à ceux qui quittent une profession sainte, dans laquelle ils se sont engagés par des vœux solennels, pour rentrer dans le siècle. Dans l'Ecriture, le nom d'*apostat* ne se prend pas toujours en ce sens. Par exemple, dans Job (*d*) : *Dieu dit au roi : Vous êtes un apostat*. L'Hébreu porte simplement : *Qui dit au roi : Bélial*, vous êtes un homme de néant, ou un méchant. Et dans les Proverbes, VI, 12 : *L'homme apostat n'est bon à rien*. L'Hébreu : *L'homme de Bélial*, *l'homme d'iniquité*. Et dans Ezéchiel, II, 3 : *Gentes apostatrices* signifie des nations qui se sont révoltées contre le Seigneur. Et quand il est dit (*e*) que *le vin et les femmes font apostasier même les sages*, cela veut dire que ces deux choses sont les deux écueils les plus dangereux de l'homme, et ceux qui engagent le plus dans le crime et le déréglement.

APOTRE. Ce nom vient du grec *Apostolos*, qui signifie un envoyé. Les Hébreux avaient leurs apôtres, qui étaient envoyés par leur patriarche, pour recueillir chaque année certaine espèce de tributs que les Juifs lui payaient, et qui étaient appelés *aurum coronarium* (*f*). On prétend que, dès avant Jésus-Christ, ils avaient une autre sorte d'apôtres (*g*), dont l'emploi était de recueillir le demi-sicle, que chacun des Israélites devait payer par tête au tabernacle, ou au temple du Seigneur (*h*). Les députés qui avaient soin de faire payer ce demi-sicle avant la destruction du temple, pouvaient être appelés apôtres. Mais je ne remarque pas distinctement que ce nom leur ait été donné, comme il le fut à d'autres officiers des grands-prêtres, et des chefs du peuple, qui étaient envoyés pour porter leurs ordres dans les villes et dans les provinces, dès qu'il s'agissait des affaires de la religion.

Par exemple, saint Paul fut député aux synagogues de Damas, pour arrêter et mettre en prison ceux qui professaient la religion de Jésus-Christ. Cet apôtre fait allusion à cette coutume, selon la remarque de saint Jérôme (*i*), lorsqu'à la tête de son Epître aux Galates, il dit qu'*il est apôtre*, *non de la part des hommes*, *ni par l'autorité d'aucun homme*, *mais par Jésus-Christ*. Comme s'il disait qu'il n'est pas apôtre, à la manière de ceux qui se voyaient parmi les Juifs, qui ne tenaient leur mission que des princes des prêtres, ou des principaux de la nation, mais qu'il était apôtre de Jésus-Christ même.

Eusèbe et le même saint Jérôme (*j*) parlent aussi des apôtres qui furent envoyés par les Juifs pour décrier Jésus-Christ et ses disciples. Saint Justin le martyr, dans son dialogue contre Tryphon, dit qu'ils envoyèrent ceux qu'ils appellent apôtres, qui portèrent des lettres circulaires pleines de calomnies contre les chrétiens. Saint Epiphane, parlant de ces apôtres (*k*), remarque que c'était parmi les Juifs un emploi fort honorable et fort lucratif.

A l'égard des apôtres de Jésus-Christ, ils furent les premiers et les plus distingués de ses disciples; il leur donna la principale autorité, les remplit de son Esprit, les fit dépositaires de ses mystères, et les choisit du milieu de tous ceux qui le suivaient, pour établir sur eux l'édifice de son Eglise. Jésus-Christ les envoya, après sa résurrection, dans tout le monde, pour prêcher et baptiser au nom du Père, du Fils, et du Saint-Esprit; leur donna le pouvoir de faire toutes sortes de miracles et de guérisons. Voici les noms des douze apôtres choisis par Jésus-Christ : 1. Pierre, 2. André, 3. Jean l'Evangéliste, 4. Philippe, 5. Jacques le Majeur, 6. Barthélemi, 7. Thomas, 8. Matthieu, 9. Simon, 10. Thadée, ou Jude, 11. Jacques le Mineur, 12. Judas d'Iscariote. Ce dernier ayant trahi son Maître, et s'étant pendu de désespoir, on choisit en sa place saint Matthias. Enfin saint Paul, ayant été

(*a*) *Apoc.* IX, 11.
(*b*) *Isai.* LIX, 16.
(*c*) I *Cor.* IV, 8.
(*d*) *Job.* XXXIV, 18.
(*e*) *Eccli.* XIX, 2.
(*f*) *L.* 14. *Codic. Theodosiani de Judæis.*
(*g*) *Vide Gothofredi Notas in Cod. Theodos.*, *l.* XIV.
(*h*) *Exod.* XXX, 13. *Matth.* XVII, 23. *Cicero pro Flacco.* *Joseph. Antiq. l.* XVI, *c.* 10.
(*i*) *Hieronym. in Epist. ad Galat.* v. 1
(*j*) *Euseb. in Isai.* XVIII. *Hieronym. ibid.*
(*k*) *Epiphan. hæres.* XXX.

converti d'une manière miraculeuse par Jésus-Christ même, a été compté parmi les apôtres du premier rang. Nous donnerons en particulier la vie de chaque apôtre sous son titre.

Les ennemis du christianisme n'ont cessé de déclamer contre les apôtres, depuis les Juifs qui les accusaient d'être des magiciens, et les philosophes comme Porphyre ou Celse qui les déclaraient débauchés et imbéciles, jusqu'à Dupuis qui les a *astronomisés* ou plutôt *escamotés*, comme l'a dit un homme d'esprit (1), et jusqu'à un M. Reghellini de Schio, qui les prend pour ces Juifs qui, sous le nom de zélateurs, firent à leur patrie les maux dont Josèphe nous a laissé le triste tableau; ils ont tant déclamé, dis-je, qu'il serait à propos de présenter des considérations générales sur ces premiers héros du christianisme; mais la nature de ce Dictionnaire ne nous permet pas de nous étendre autant que le sujet semble le demander. Aussi, nous bornerons-nous à indiquer des ouvrages où on trouvera quelques-unes de ces considérations, par exemple, la *Démonstration évangélique* d'Addison, sect. V (2); *l'Histoire de l'établissement du Christianisme* de Bullet, notes 7, 12, 20, 36 (3); la *Certitude de la Religion révélée*, par Staller, chap. VII, art. 2 (4).

Je ne puis cependant m'empêcher de faire ici deux citations, parce que j'aurai lieu d'y renvoyer de plusieurs articles. — Le témoignage des savants païens touchant la prédication de l'Evangile par les apôtres est une très-grande preuve en faveur de la croyance chrétienne relativement à la mission des apôtres, si les savants païens ont pu s'informer par eux-mêmes de la vérité de l'histoire de Notre-Seigneur. Addison l'a bien senti, et c'est de cette preuve qu'il s'occupe dans la section de son ouvrage que nous avons indiquée. Nous trouvons dans le *Cours de littérature* de M. Amédée Duquesnel, professeur de l'Université de Paris, un passage qui se rapporte à cette même question et que voici: « Saint Paul vient établir à Rome une école fréquentée sans doute de préférence par les enfants, les pauvres et les esclaves, mais qui ne fut peut-être pas inconnue aux philosophes. Il en est un surtout qui a dû la connaître; c'est ce bel esprit curieux, ce courtisan si bien informé des choses de son temps, cet homme universel qui était à la recherche de toutes les idées nouvelles, Sénèque, le premier moraliste peut-être de toute l'antiquité. On a prétendu qu'il avait existé une correspondance entre lui et saint Paul, et que même elle était parvenue jusqu'à nous; mais, sans accepter un témoignage qui ne paraît nullement authentique, il suffit de lire avec attention les ouvrages du stoïcien, pour croire qu'en effet son intelligence a pu être éclairée d'un reflet des idées chrétiennes (*Voyez* SÉNÈQUE).

» Sénèque a fait un beau livre sur la Providence, qui, du temps de Cicéron, n'avait pas encore de nom à Rome. Il parle de Dieu avec le langage d'un chrétien, car non-seulement il l'appelle *Notre Père*, mais il veut, comme dans l'Oraison Dominicale, que sa volonté soit faite. Il enseigne qu'il doit être honoré, et ainsi il voit entre les hommes une parenté naturelle qui touche presque à la fraternité universelle des disciples du Christ. Avec quelle force il revendique les droits de l'humanité pour l'esclave né de la même origine que nous, asservi par le corps, mais libre par l'esprit! Et lorsqu'il parle à mots couverts, sous la vive impression d'un souvenir qui perce à travers les voiles d'une fiction philosophique, du supplice des premiers martyrs dont il avait été témoin dans les jardins de Néron, lorsque après avoir décrit *le pal qui traverse le cou et sort par la bouche*, *la tunique tissée et revêtue de tout ce qui peut servir d'aliment à la flamme*, *le glaive qui vient rouvrir les blessures à demi fermées et faire couler un sang nouveau par les plaies devenues des cicatrices*, il montre la victime au milieu de ces tortures, *calme*, *souriant et souffrant de bon cœur, regardant ses entrailles à découvert*, *et contemplant ses souffrances de haut : Invictus ex alto dolores suos spectat;* lorsque enfin il s'écrie : *Que celui dont l'âme a conçu l'éternité ne s'effraie donc d'aucune menace! comment s'effraierait-il celui pour qui la mort est une espérance?* ne croirait-on pas entendre quelque légende chrétienne, et faut-il s'étonner que quelques Pères l'aient appelé dans une sorte d'enthousiasme reconnaissant: *Seneca noster?*

» Après Sénèque, sont venus Epictète, Marc-Aurèle qui se sont élevés d'un degré de plus encore dans l'échelle de la sagesse, parce qu'alors le soleil du christianisme avait monté lui-même de quelques degrés sur l'horizon social. Leurs *méditations* sont une introduction à la vraie religion, dont ils semblaient dignes d'être les disciples...

» Nous pourrions ajouter à ces noms ceux des grands jurisconsultes Ulpien, Paul, Gaïus, qui firent pénétrer dans le vieux droit romain, si dur, si inflexible, si exceptionnel, les doctrines de Sénèque, leur maître, et les principes immuables de la raison et de la justice (5). »

Voici maintenant un coup d'œil historique sur le pouvoir législatif des apôtres; ce morceau, dû aussi à une plume laïque, embrasse et résume plusieurs questions importantes :

« Les apôtres, dit M. Charles de Riancey, avaient reçu l'ordre du Maître au moment où il s'élevait sur les nuées. Ils allèrent donc; et dans les cités, dans les bourgs, dans les cam-

(1) M. T. Toussenel, dans un article sur l'*Examen du Mosaïsme et du Christianisme*, par Reghellini de Schio; ouvrage dans lequel l'auteur *attache la haine à chaque mot et l'erreur à chaque page*. Cet article, inséré dans le journal *Le Temps*, fut reproduit par M. Bonnetty dans ses *Annales de Philos. chrét.*, tom. IX, pag. 154 et suiv.

(2) Dans la collection des *Démonstrations* publiée par l'éditeur-typographe de cet ouvrage, tom. IX, col. 978 et suiv. On y trouvera quelques erreurs; mais on sait qu'Addison est anglican.

(3) Dans la même collection, tom. XII, col. 389, 441, 442, 449, 461, 480.

(4) Dans la même collection, tom. X, col. 888 912.

(5) A. Duquesnel, *Cours de littérature*, Paris, 1842.

pagnes, partout où se porta leur marche, ils répandirent la parole divine. Certes, ils ne doutaient pas de leur mission : *Il y en a*, dit saint Paul (1), *qui vous troublent*, *qui veulent renverser l'Evangile du Christ* (2). *Mais quand nous vous annoncerions nous-mêmes*, *ou quand un ange du ciel vous annoncerait un autre Evangile que celui que nous vous avons annoncé*, *qu'il soit anathème*. Une autre fois il écrit (3) : *Que ceux qui sont mariés ne renvoient pas leurs femmes ; ce n'est pas moi qui le défends*, *c'est le Seigneur*. A mesure qu'ils s'avançaient, ils fondaient des églises sur leur passage; et celles-ci, gardiennes de la foi, conservant le dépôt précieux de la vérité, en communiquaient elles-mêmes à l'entour la précieuse semence, germe de nouvelles églises. Voilà, en effet, comment toutes les églises particulières ont été fondées, voilà comment on en voit naître encore sous les pas des missionnaires que députe aux infidèles le Siége éternellement apostolique. Toutes, elles ont la même source, la même origine, le même principe; si elles sont les églises du Christ, elles ne sont que les branches produites par le même tronc. Toutes, elles remontent, par une généalogie manifeste, aux premiers propagateurs du christianisme ; toutes, elles en sont les filles, ou, au moins et à divers degrés, elles en sont les directes et légitimes descendantes (4).

» Seuls, les apôtres pouvaient leur donner la vie; seuls, ils pouvaient aussi transmettre à l'Eglise universelle le pouvoir qui leur a été transmis par le Fils de Dieu au nom du Père tout-puissant. *Qui prêchera s'il n'en a reçu mission? On ne prend pas de soi-même un pareil honneur, mais il faut y être appelé par Dieu comme Aaron* (5). Dans la nouvelle loi, comme dans l'ancienne, nul ne peut se présenter sur sa parole. Pour parler au nom du Christ, il faut être envoyé, autorisé par le Christ; la transmission d'une pareille dignité est évidemment indispensable. Ceux-là mêmes qui sont élus par une vocation extraordinaire, comme saint Paul, doivent, comme lui, en aller demander la consécration aux pieds de saint Pierre.

» Mais quel est ce pouvoir que Notre-Seigneur Jésus-Christ a donné à ses apôtres, ce pouvoir qu'ils ont exercé en particulier et tous ensemble, ce pouvoir qu'ils ont transmis à l'Eglise et que l'Eglise possède à jamais? Pour le connaître, voyons-le dans son exercice, dans toute son étendue, dans toutes ses attributions, tel qu'ils en usèrent. Toute chose a sa démonstration en elle-même : le soleil n'a pas besoin de se prouver autrement que par la lumière qu'il répand sur le monde.

» Remarquons-le toutefois, car c'est un point important, quoiqu'il ne soit point controversé. Parmi les droits et priviléges dont jouirent les apôtres, il en était qui ne devaient point passer nécessairement à leurs successeurs, mais qui leur avaient été concédés en propre, qui étaient attachés à leurs personnes, qui devaient mourir avec eux (6). Qui ne le conçoit? Alors que le sang du Sauveur était encore, pour ainsi parler, tout chaud sur la terre; dans un temps où la diffusion immédiate, instantanée et universelle de la foi, pouvait paraître un signe nouveau et éclatant de son origine; quand surtout l'humanité gémissait depuis un si long temps dans l'esclavage, se désespérait sous le poids de ses fers et semblait arrivée à l'agonie suprême et à la mort, n'aurait-il pas été digne de la justice et de la miséricorde divines de répandre avec plus d'abondance et d'activité la grâce de la rédemption et la vie? Quoi de plus naturel aussi que le voir quelque puissance spéciale et quelque dignité d'honneur accordées extraordinairement par le Maître souverain à ses propres disciples, qui l'avaient vu, qui l'avaient entendu, qui avaient conversé et vécu avec lui, qui avaient été directement instruits par sa bouche et qu'il laissait après lui comme ses représentants? C'est ainsi que tous les apôtres reçurent personnellement, comme saint Pierre, la mission de prêcher, de baptiser, d'instruire (7), de fonder des églises, d'éta-

(1) *Gal.* I, 7, 8.

(2) Qui?... Des savants, sans doute; donc les savants ont pu s'informer par eux-mêmes de la vérité de l'histoire de Notre-Seigneur.

(3) I *Cor.* VII, 10.

(4) « Les apôtres, s'étant partagé l'univers, dit Tertullien (*De Præscript.*, XX), annoncèrent la même foi et la même doctrine aux nations, et fondèrent des églises. C'est de ces églises que les autres ont emprunté la semence de la doctrine, et qu'elles l'empruntent encore tous les jours à mesure qu'elles se forment. Par cette raison on les compte aussi parmi les églises apostoliques dont elles sont les filles. Tout se rapporte nécessairement à son origine : c'est pourquoi un si grand nombre d'églises si considérables sont censées la même église, la première de toutes, fondée par les apôtres, et la mère de toutes les autres : toutes sont apostoliques, toutes ensemble ne font qu'une seule Eglise... » — Que les hérétiques, dit plus loin, XXXII, le même Père, montrent donc l'origine de leurs églises, l'ordre et la succession de leurs évêques, en sorte qu'ils remontent jusqu'aux apôtres ou jusqu'à un de ces hommes apostoliques qui ont persévéré jusqu'à la fin dans la communion des apôtres; car c'est ainsi que les églises vraiment apostoliques justifient qu'elles le sont. Ainsi l'église de Smyrne montre Polycarpe que Jean lui a donné pour évêque, et l'Eglise de Rome Clément, ordonné par Pierre. Toutes nous montrent de même ceux que les apôtres ont établis leurs évêques. Que les hérétiques inventent du moins quelque chose de semblable. Après tant de blasphèmes tout leur est permis; mais ils auront beau inventer, ils ne gagneront rien : car leur doctrine, rapprochée de celle des apôtres, prouve assez par son opposition qu'elle n'a pour auteur ni un apôtre ni un homme apostolique. »

(5) *Rom.* X, 15; *Hebr.* V, 14.

(6) *Voyez* l'excellent manuel de Zallinger, *Institution. Jur. natur. et ecclesiastic. public.* — *In hac apostolorum institutione ratio muneris episcopalis et ratio apostolatus cum extraordinariis juribus ac donis conjuncta, necessario distinguendæ sunt et distinguentur ab ipsis secum.* Zallinger., l. V, c. III, n° 321.

(7) M. de Riancey omet celle de remettre les péchés : *Quæcunque alligaveritis super terram*, dit à tous ses apôtres le Fils de Dieu, *erunt ligata et in cælo*, *et quæcunque solveritis super terram*, *erunt soluta et in cælo* (Matth. XVIII, 18). *Quorum remiseritis peccata*, *remittuntur eis*, *et quorum retinueritis*, *retenta sunt* (Joan. XX, 23). Mais il faut remarquer qu'à Pierre seul, et en présence des autres, il a dit : *Et tibi dabo claves regni cœlorum : et quodcunque ligaveris super terram*, *erit ligatum et in cœlis*, *et quodcunque solveris super terram*, *erit solutum et in cœlis* (Matth. XVI, 19).

blir des évêques et d'imposer des lois aux évêques aussi bien qu'aux simples fidèles confiés à l'autorité pastorale. Ajoutez à cela les autres grâces que le Roi souverain daigna leur accorder comme des lettres de créance à ses ambassadeurs; caractères spéciaux et exceptionnels, tels que le don des miracles, le don des langues, le don de l'infaillibilité que chacun d'eux posséda en particulier (1), et qui manifestaient leur mission surnaturelle dans l'ordre triple des faits, de la parole et de la pensée.

» Quant à ces droits extraordinaires de l'apostolat, les compagnons de Pierre furent ses égaux, mais ils n'en restèrent pas moins soumis à leur chef, parce que celui-ci avait une juridiction suprême, universelle et immédiate sur toute l'Eglise. Saint Léon l'explique : *Entre les bienheureux apôtres, l'honneur était semblable, mais il y avait une distinction d'autorité; car si l'élection de tous était du même ordre, il n'avait été donné qu'à un seul d'être le supérieur de tous* (2).

» Il y avait aussi des droits ordinaires que les apôtres durent transmettre aux successeurs nommés par eux et qui font le droit général. Ainsi, quelles étaient leurs principales fonctions, leur occupation capitale, leur but nécessaire? Annoncer la destruction de l'idolâtrie, la connaissance du vrai Dieu, les mystères de l'incarnation du Verbe et de la rédemption du genre humain, la grâce du Christ qui remet les péchés, l'espérance qu'elle nous donne en nous rendant accessible la vie éternelle, les moyens enfin par lesquels cette grâce auguste s'obtient, se conserve et se développe; proclamer la foi, enseigner qu'elle est nécessaire pour le salut et prémunir les fidèles contre les séductions de l'erreur (3); enfin, si quelque controverse s'élevait, répondre à toutes les questions, résoudre tous les problèmes, définir et juger, voilà par où ils commençaient toujours. Puis, quand la bonne nouvelle avait été proclamée, quand la parole évangélique avait gagné les esprits et était descendue dans les cœurs, marquer les croyants du sceau du baptême, les faire entrer dans l'Eglise à travers cette eau régénératrice, les inscrire dans les rangs de la milice chrétienne, et dès-lors leur accorder successivement la communication de ces biens spirituels qui soutiennent l'âme dans le temps et la rendent capable de gagner l'éternité, c'était alors leur soin et leur devoir; car il ne leur avait pas été dit seulement : *Allez et enseignez*, mais aussi : *Baptisez toutes les nations.* Dans cette parole, toute leur conduite était tracée, parce que le baptême est le sacrement d'où découlent tous les autres; parce qu'il marque les chrétiens du sang de l'Agneau et les rend dignes de l'héritage céleste; parce qu'enfin, selon l'expression de Fénelon, *c'est la porte du christianisme et le fondement de tout l'édifice spirituel.* Et l'on voit, en effet, qu'après avoir lavé de cette façon sur leur front les dernières traces de la condamnation ancienne, les envoyés du divin Maître continuaient en son nom à faire descendre l'Esprit-Saint sur les disciples, à leur remettre leurs péchés, à les appeler à la table eucharistique, à bénir leur union qu'ils élevaient par la grâce à une dignité nouvelle, à recruter parmi eux l'ordre du sacerdoce, et enfin à sanctifier leurs derniers moments comme ils avaient béni leur berceau, par une auguste et sainte onction (4).

» Les fidèles ont donc accepté par la foi la société une, sainte, catholique et apostolique. Ils sont entrés par le baptême dans la cité choisie; ils y vivent dans l'union par la communauté des sacrements; ils forment le bercail, le peuple, le royaume de Dieu. Mais si ce bercail, ce peuple, ce royaume, sont constitués, reste le gouvernement quotidien, la vigilance de tous les jours; reste à conduire ceux qui font partie de la société nouvelle dans les droites voies où il faut qu'elle marche; il s'agit de façonner, de former la vie des chrétiens sur la doctrine qui leur a été prêchée. En effet, les apôtres règlent tous les actes, toute la conduite, toutes les mesures, avec autant de fermeté que de prudence; aucun détail n'est négligé : à leur sollicitude scrupuleuse, à leur exactitude austère, à leur sévérité paternelle, à leur dévouement infatigable (5), on reconnaît évidemment la pensée qui les dirige; on sent

(1) Des théologiens, hommes de parti ou peu judicieux, ont pu dire que tous les apôtres furent gratifiés du don de l'infaillibilité, et c'est sans doute par une pure inadvertance que M. Charles de Riancey le dit aussi. Rien, dans l'Ecriture, ne se montre en faveur de cette assertion singulière et fausse; on y voit au contraire des faits qui la détruisent : plusieurs fois les apôtres se réunirent en concile : pourquoi, si chacun d'eux était infaillible ? Ils ne l'étaient donc pas individuellement; réunis, ils ne l'étaient pas davantage, si Pierre ne s'y trouvait pas. Pierre seul reçut le don de l'infaillibilité; seul il le possède individuellement et à jamais : car à lui seul, en présence des autres apôtres, le divin Sauveur parla en ces termes, au milieu d'un discours qu'il leur faisait : *Simon, Simon, ecce Satanas expetivit vos ut cribraret sicut triticum : ego autem rogavi pro* TE *ut non deficiat fides* TUA : *et* TU *aliquando conversus* CONFIRMA *fratres tuos* (Luc. XXII, 31, 32).

(2) *Quoniam et inter beatissimos apostolos in similitudine honoris fuit quædam discretio potestatis; et cum omnium par esset electio, uni tamen datum est ut cæteris præeminere*. S. Leo Magnus. *Epist.* XIV, edit. Venet., olim XII. — *Voyez* encore Zallinger :... *Hæc sequitur conclusio : Petrum quoad jura extraordinaria apostolatus reliquis coæqualem fuisse, et reliquos Petro coæquatos. Qua non obstante æqualitate, salva manebat prærogativa, et integer ac salvus Petri primatus quo reliquis singulis et omnibus prælatus est; quo constitutus est fundamentum totius Ecclesiæ* (Matth. XVI, 18); *proindeque et apostolorum qui præcipua membra Ecclesiæ fuerant; quo factus est pastor universalis* (Joan. XXI, 15-17); *quo denique fratres confirmare in fide debuit* (Luc. XXII, 31, 32); *unde eidem sigillatim post resurrectionem suam Dominum apparuisse novimus* (Luc. XXIV, 34).

(3) *Voyez* I *Petr.* I, II, 4; *Rom.* XVI, 17; II *Joan.* VII, 10, 11.

(4) On voit les apôtres conférer les sacrements ou au moins en faire mention sans en excepter un seul. C'est ainsi qu'il est question :

1° Du Baptême. *Act.* II, 41.
2° De la Confirmation. *Act.* VIII, 15-17; XIX, 4-6.
3° De l'Eucharistie. *Act.* II, 42. I *Cor.* XI, 23-29.
4° De la Pénitence. I *Joan.* I, 8, 9. *Jac.* V, 16.
5° De l'Extrême Onction. *Jac.* V, 14, 15.
6° De l'Ordre. *Act.* VI, 6; XIII, 2, 3. I *Tim* IV, 14.
7° Du Mariage. *Eph.* V, 32. I *Cor.* VII. *Hebr.* XIII, 4.

(5) L'auteur a oublié d'ajouter : à leur désintéressement généreux, qui était aussi une de leurs grandes qualités. Voici, à ce propos, quelques lignes que nous avons lues dans un ouvrage de Paley, théologien anglican : « Je ne crois pas qu'on ait jamais insinué que les

qu'ils ne croyaient pas qu'il y eût rien d'indifférent à la dignité chrétienne. Que si, en définitive, toute beauté doit résider dans l'Eglise, si la loi tout entière n'est que l'imitation du Dieu fait homme; si conséquemment tout doit être composé dans la vie du croyant de façon à reproduire, autant que possible, l'image vivante proposée pour modèle, on le comprend, les plus pardonnables négligences sont encore des violations de la règle. Il est donc de devoir non-seulement de croire et de pratiquer la vérité dans les choses essentielles, mais aussi de s'en rapprocher en toutes circonstances de toutes les forces que Dieu nous a données. Et aussi, l'Apôtre ne se contente pas d'ordonner l'observation des grands préceptes et des devoirs parfaits et imparfaits; mais il descend ensuite aux plus simples recommandations; il ne veut pas qu'on sacrifie même ce qui n'est que de convenance. *N'oubliez ni la vérité, ni la pudeur, ni la justice; ne négligez rien de ce qui intéresse la sainteté, une aimable candeur, la bonne réputation, tout ce qui pourrait toucher à la vertu, à la perfection de la discipline.* Ce sont les paroles de saint Paul (1).

» Dans cette sphère, l'autorité des apôtres est incessamment active; elle s'y meut, elle s'y exerce sans cesse; cependant elle ne s'y borne pas, et elle paraît dans mille autres occupations. Sur le terrain catholique, il n'y a pas un point où elle ne se trouve, qu'elle ne vivifie et qu'elle n'éclaire.

» Il suffit de se rappeler que le Christ n'a pas voulu réduire en préceptes tout ce que dans les détails, l'Eglise devait, selon les temps et les lieux, pratiquer ou négliger, permettre ou défendre. Il l'a remise sous la direction perpétuelle et assurée du Saint-Esprit. *J'ai encore beaucoup de choses à vous dire, mais vous ne sauriez les porter maintenant. Lorsque l'Esprit de vérité sera venu, il vous enseignera toute vérité* (2). Ainsi dans le droit sacré il y a une loi positive, proférée directement par Dieu; il y a aussi une autre loi portée par une autorité humaine et néanmoins sacrée, établie par Dieu; de telle sorte que cette loi n'a pas moins de force que l'autre, puisque le Seigneur a dit: *Qui vous écoute m'écoute; qui vous méprise me méprise* (3). Et d'autre part: *Si quelqu'un n'écoute pas l'Eglise, qu'il soit comme un païen et comme un publicain* (4). C'est de cette loi que découlent presque tous les règlements de discipline, et les apôtres en instituèrent pour leur part un grand nombre (5).

» Parmi les prescriptions établies pour régulariser, par une sorte de police intérieure, l'existence de l'Eglise et son action spirituelle, citons-en seulement quelques-unes tirées de leurs Epîtres. On les voit s'occuper de l'usage et des abus des agapes, du don des langues et de la prophétie, de la tenue et de la conduite des femmes dans les assemblées, des prières publiques pour les puissances, du ministère des veuves dans les affaires de la religion (6). La tradition constante de l'Eglise affirme aussi qu'ils ne laissaient pas tomber en désuétude l'exercice du jeûne recommandé par Jésus-Christ lui-même, selon le témoignage de Saint Matthieu IX, 15: *Un jour viendra où l'Epoux vous aura été enlevé, et alors vous jeûnerez.* Elle constate aussi que diverses prescriptions sur les vigiles des fêtes, les rites mortuaires, la célébration de la Pâque et plusieurs solennités religieuses, remontent d'une manière indubitable jusqu'à l'institution des apôtres.

» A la même origine se rapportent, plus évidemment encore, s'il est possible, les coutumes qui président au choix et au recrutement des ministres dans la sainte hiérarchie. L'Apôtre des gentils écrit à Timothée: *Je suis une victime; le temps de ma sacrifice approche, hâte-toi de venir vers moi* (7). Le prince des apôtres dit encore plus nettement: *Je crois juste de vous élever en dignité pendant que je suis encore sous la tente; car je vais bientôt plier ma tente* (8). Or, il y a trois conditions nécessaires pour arriver à la dignité de l'ordre et où l'autorité apostolique se manifesta clairement. En premier lieu, elle a défini les qualités requises pour obtenir la délégation de l'ordre. En second lieu, elle a consacré cette délégation, ce choix, par une solennité, par des cérémonies, par des formes sacramentelles, telles que la prière, le jeûne, l'imposition des mains réservée aux évêques; ce qui fait, ce qui constitue l'ordination. En troisième lieu,

apôtres aient prêché l'Evangile pour faire fortune et gagner de l'argent. Cependant il n'est pas inutile d'observer, sur cette particularité de leur histoire, combien ils sont à l'abri de tout soupçon de vues intéressées. La garde et la direction des fonds communs leur fournissait l'occasion la plus favorable de faire leur profit aux dépens des nouveaux convertis, dans un temps où quelques-uns des plus riches vendaient leurs possessions et en déposaient le prix aux pieds des apôtres pour le soutien de la société. Mais les douze montrèrent une si grande indifférence pour les avantages que cette confiance leur présentait, que nous voyons qu'ils se déchargèrent de ce dépôt entre les mains d'intendants choisis, non par eux-mêmes, mais par tout le corps (*Act.* VI).

» Nous pourrions ajouter encore que les apôtres étaient bien éloignés d'exiger comme une obligation du christianisme, cet excès de générosité par lequel on versait ses propriétés particulières dans une caisse commune, puisque Pierre reproche à Ananias qu'il s'est rendu coupable d'une prévarication toute volontaire: *Pendant que ton fonds n'était pas vendu,* lui dit-il, *ne t'appartenait-il pas? et étant vendu, n'était-il pas en ta puissance?* » Paley, *Tableau des preuves du Christianisme*, part. 1, ch. II, note.

(1) *Phil.* IV, 8.

(2) *Joan.* XVI, 12, 13.

(3) *Luc.* X, 16.

(4) *Mat.* XVIII, 17.

(5) *Cætera cum venero disponam* (I *Cor.* XI, 34). — *Omnia autem honeste et secundum ordinem fiant* (Ib. XIV, 40). — *Quos oportet redargui: qui universas domos subvertunt docentes quæ non oportet, turpis lucri gratia... increpa illos dure, ut sani sint in fide*, etc. (Tit. I, 11, 13). — *Argue cum omni imperio* (II, 15).

(6) I *Cor.* XI, 20-22; XI; XIV. I *Tim.* II, 2; V, 9; et ailleurs.

(7) *Ego jam delibor, et tempus resolutionis meæ instat. Festina ad me venire cito.* II *Tim.* IV, 6, 8. Il me semble que M. de Riancey entend ce texte comme s'il s'agissait d'ordonner Timothée ou de le consacrer évêque; mais ce n'est pas pour cela que saint Paul l'appelle auprès de lui, car il est certain qu'alors Timothée était prêtre (I *Tim.* IV, 14, et II *Tim.* I, 6), et il est vraisemblable qu'il était aussi évêque.

(8) II *Petr.* I, 13, 14.

elle a prescrit des canons auxquels les ministres, revêtus du signe sacerdotal, doivent se conformer dans leur conduite et dans leurs fonctions. *Je vous écris*, dit l'un des apôtres, *pour que vous sachiez comment vous conduire dans la maison de Dieu*. Les conseils, les exhortations, les commandements ne manquent pas aux pasteurs institués de la part de ceux qui ont communiqué leur autorité (1). Notre-Seigneur a dit à saint Pierre : *Pais mes brebis et mes agneaux*. Saint Pierre dit, à son tour, á ses coopérateurs : *Paissez dans le troupeau de Dieu la portion qui vous a été confiée, non comme contraints et forcés, mais spontanément et selon Dieu; que ce soit, non par le honteux appât du gain, mais par un libre effet de votre volonté; non pour imposer un joug à vos clercs, mais pour inspirer votre esprit à votre troupeau* (2).

» Telle est la vie de chacun des douze, telle est l'étendue du pouvoir qu'ils exercent et dont leur histoire fait foi. Cette action de chacun d'eux avait pour principe la mission divine, l'institution confiée directement par le Fils de Dieu. Toutefois, il entrait dans les devoirs de leur apostolat de consulter leur prince, de se réunir et de convoquer des assemblées dans l'Eglise; de tenir, pour ainsi parler, de saints comices autour de Pierre, s'ils croyaient utile qu'il en fût ainsi pour l'accomplissement de leurs charges; et souvent ils le firent soit pour prendre quelque décision générale, soit pour arrêter quelque point important dans les affaires communes, soit dans les cas toujours graves de schisme, de trouble et d'hérésies. C'est au milieu d'une assemblée chrétienne que Matthias a été élu ; plusieurs fois encore Jérusalem verra se tenir ces augustes séances où les apôtres, joints au premier pasteur, commencèrent ainsi leurs décrets : *Il a plu au Saint-Esprit et à nous* (3). Voilà l'origine des conciles...... [*Voyez* CONCILE.]

»...A ce simple exposé, et quand on considère ce que le divin Maître a voulu faire par l'entremise de ses envoyés, on conçoit comment l'Eglise joint avec honneur à tous ses titres (Une, Sainte, Catholique) celui d'Apostolique. Et qu'on ne craigne point du reste que le tableau soit infidèle, que tous les traits n'en soient pas d'une exactitude rigoureuse, que rien dans l'ensemble ou dans les détails ait été retranché, ajouté ou modifié. Nous avons dit la vie des apôtres telle qu'ils l'ont dite eux-mêmes. Le livre de leurs Epîtres réunies, leur correspondance publique et avouée par tous les fidèles qui la reçurent; le livre où ils ont déposé comme l'acte et le procès-verbal authentique de toute leur conduite : tels sont les témoignages qui établissent et qui prouvent ce récit. Et quoi de plus net et de plus sûr que ces mémoires et ces lettres? quoi de plus certain que cette histoire racontée à la postérité par ceux-là mêmes qui en sont les personnages, et fortifiée par l'assentiment de tous ceux avec lesquels ils furent en communication continuelle (4)?

» Résumons-nous, maintenant. Le pouvoir des apôtres fut un pouvoir d'*inspection*, un pouvoir *législatif*, un pouvoir *exécutif*. A chaque pas qu'ils font en avant, ces conquérants portent leurs regards en arrière, non pour reculer, mais pour assurer leur victoire. Ils ne se contentent pas de propager la foi, il faut qu'ils la maintiennent et la conservent. Aussi ils ne ferment pas leurs paupières; ils ne dorment pas, ils ont l'œil partout. Saint Pierre se rend ce témoignage : *J'ai passé parmi vous tous* (5). *Mon cœur est saisi d'une grande sollicitude pour toutes les églises*, témoigne aussi saint Paul (6). Les douze prient et veillent, et leur vigilance, ils la recommandent et la communiquent aux évêques qu'ils instituent : *Veillez, veillez sur le troupeau* (7). C'est toujours le même conseil. Ils rappellent les lois que la vigilance des pasteurs doit établir, conserver, appliquer. *Leurs lettres*, dit saint Chrysostome (8),

(1) Ainsi voyez I *Tim.* III, 2, 6, 7. *Tit.* III, 14. II *Tim.* I, 13. *Act.* VI, 3, 6. XIII, 2, 3.

(2) I *Petr.* V, 2, 3.

(3) *Act.* I, 15 et suiv. IV, 23. VI, 4, 7, 8. XI, 2. XV, 1.

(4) Mais, disent les déistes et autres ennemis du christianisme, qu'est-ce que tout cela prouve, sinon que ces juifs ont habilement joué leur rôle pour accréditer et faire recevoir une imposture? — Qu'étaient-ils ces juifs? Des artisans, des ignorants, des gens de rien; c'est ce que reconnaissent les Celse, les Porphyre, les premiers ennemis de Jésus-Christ et leurs successeurs. Mais il se trouve dans cette abjecte position sociale des apôtres une preuve générale de la divinité de la religion chrétienne; preuve contre laquelle on ne saurait rien objecter. « Il est hors de toute vraisemblance, dit Lesley, fils de l'évêque protestant de Clogher, en Irlande, que dix ou douze pauvres pêcheurs entreprennent de persuader au monde ce qu'ils croiraient eux-mêmes n'être qu'une imposture; qu'ils l'entreprennent sans armes, sans science ni talents pour se rendre recommandables; qu'ils assujettissent l'univers à une doctrine tout opposée aux plaisirs et aux avantages de ce monde, et cela dans un siècle aussi savant et aussi éclairé que celui où ils ont annoncé l'Evangile; qu'ils se mettent au dessus des mépris et des persécutions; qu'ils s'exposent à une mort cruelle pour accréditer des faussetés. Il y a eu des hommes qui ont souffert la mort pour des erreurs qu'ils regardaient comme des vérités; mais on n'en voit point qui l'aient endurée pour ce qu'ils savaient être des mensonges. Les apôtres, s'ils n'enseignaient que des mensonges, le devaient bien savoir eux-mêmes, puisqu'ils parlaient de choses qu'ils avaient vues et entendues, et *touchées de leurs mains*. On ne peut point dire que peut-être ils se proposaient quelque avantage temporel, mais qu'ayant mal pris leurs mesures, ils ont eu en partage les souffrances au lieu de ce qu'ils attendaient. Car, dans ce cas, il est plus que probable que, voyant qu'ils s'étaient mal concertés, ils auraient avoué leur complot, surtout si on leur sauvait la vie, ou qu'on leur promît de grandes récompenses; que du moins quelqu'un d'entre eux se serait laissé gagner. Mais les apôtres ne nous disent-ils pas eux-mêmes que leur Maître les a préparés aux souffrances? Leur Evangile ne dit-il point la même chose, et ne l'enseignaient-ils point à ceux qu'ils convertissaient? leurs souffrances ne venaient donc point de ce qu'ils avaient mal pris leurs mesures : et cette doctrine, si méprisée d'abord, a néanmoins triomphé de tous les attraits de la chair et du sang, et de toutes les puissances du monde. N'en est-ce point assez pour prouver sa divinité? Quelle autre religion a jamais fait des conquêtes sans armes, persuadé sans rhétorique, vaincu ses ennemis sans obstacle, et subjugué des empires sans livrer un seul combat? » Lesley, *Méthode courte et aisée contre les déistes*, § 7.

(5) *Factum est, dum Petrus pertransiret universos, deveniret ad sanctos qui habitabant Lyddæ.* Act. IX, 32.

(6) II *Cor.* XI, 28.

(7) *Act.* XX, 28, 41.

(8) *Epistolam mittunt, ita, ut sit lex scripta... Vide brevem Epistolam, nihil abundans habere, neque syllogismos, sed imperium.* S. J. Chrys., *Homil.* XXXII in *Act.*

sont des lois écrites. Elles étaient acceptées ainsi; elles étaient sanctionnées par ce principe : *Qui vous écoute, m'écoute*. Elles embrassaient toute matière. Dans une de ses Epitres, saint Paul trace des règles de procédure à l'égard du prêtre, et décide qu'il ne saurait être accusé que sous la responsabilité de deux ou trois témoins (1). Enfin, ils exécutaient personnellement ou faisaient exécuter la loi qu'ils avaient proclamée. On sait la sentence portée contre l'incestueux de Corinthe, contre Simon le magicien, contre des hérétiques; et quelles déclarations d'ailleurs : *Que voulez-vous? voulez-vous que nous venions armés de la verge ou animés de la charité* (2)?

« Ce triple pouvoir législatif, exécutif et d'inspection, c'est le pouvoir de l'Eglise : il y a existé sans cesse; il y existe encore. Son droit est la parole de Dieu; son origine est l'origine apostolique; son but est de maintenir toujours l'Eglise telle que Notre-Seigneur Jésus-Christ l'a fondée : Une, Sainte, Catholique, Apostolique (3). »]

APPELER. Ce mot se prend souvent pour *être* (*a*). Il se nommera *admirable, Dieu fort, Conseiller, Père du siècle futur*, etc. Il possédera toutes ces qualités, il sera vraiment Dieu fort, admirable, etc. Et dans saint Luc (*b*): *Il sera nommé le Fils du Très-Haut*, il le sera véritablement. Et encore en parlant de saint Jean-Baptiste (*c*) : *Vous serez appelé le prophète du Très-Haut*.

Etre appelé par son nom dans les assemblées (*d*), est une marque particulière de distinction; on y appelait le peuple par un cri général, mais on appelait nommément les chefs des tribus, les premiers du peuple. L'Hébreu (*e*) porte *des hommes de nom*, des hommes célèbres, des hommes connus. Dieu appelle Bézeliel nommément, il le désigne pour travailler à son tabernacle. Il appelle nommément Abraham, il le destine à son service. Dieu appelle nommément Cyrus, etc.

APPELER, dans le sens de la vocation à un emploi, à la religion chrétienne. Saint Paul dit qu'il a été appelé à l'apostolat (*f*). Jésus-Christ dit qu'*il y a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus* (*g*). On nous exhorte à vivre d'une manière digne de notre vocation, et que chacun demeure dans la vocation où il est appelé (*h*), et qu'il assure sa vocation par ses bonnes œuvres. II *Petri*, I, 10.

APPELER UNE CHOSE PAR SON NOM, lui donner un nom, lui imposer le nom, est un exercice d'autorité : le père impose le nom à son fils, le maître à son serviteur; Dieu donne le nom aux étoiles et les appelle par leur nom. *Ps.* CXLVI, 4.

Appeler le nom de quelqu'un sur soi ou sur un autre (*i*) : *Que votre nom soit appelé sur nous*, qu'on nous donne seulement la qualité de vos épouses : *Votre nom, Seigneur, est invoqué*, ou *appelé sur nous*, on nous connaît sous le nom de peuple de Dieu (*j*). *Que le nom de Jacob soit appelé sur les deux enfants*, ils passeront pour fils de Jacob. Et le Psalmiste (*k*) : *Les riches ont appelé leur nom sur leurs terres;* ils les ont dénommées de leurs noms. Et dans la Genèse (*l*) : *In Isaac vocabitur tibi semen*, les enfants d'Isaac passeront pour votre vraie postérité.

APPELER, marque autorité; comme un maître qui appelle ses serviteurs. Dieu appelle la faim sur la terre : IV *Reg.*, VIII, 1. et *Psal.* CIV, 6. Le Seigneur *appelle la terre* pour la juger, *Ps.* XLIX, 1. Et dans *Aggée*, I, 11, il appelle la sécheresse et la stérilité dans le pays. Et dans *Amos*, V, 8, il appelle les eaux de la mer et les répand sur la terre. Et *Jérémie*, XXV, 29, il appelle le glaive, ou la guerre dans le pays, etc. Il appelle les étoiles et elles disent : Nous voici. *Baruc*, III, 35.

APPELER, pris dans le sens d'une invitation à un festin, se trouve communément dans l'Ecriture : Et *vocati*, *les appelés*, marquent quelquefois les conviés.

APPESANTIR son cœur, ses oreilles, etc. *Voyez* PESANTEUR.

APPHAIM [judaïte], fils de Nadab, I *Par.*, II, 30, —[et père de Jési (*Ibid.*, 31).]

APPHUS. Surnom que l'on donna à Jonathas Machabée, I *Mac.*, II, 5. Ce nom *Apphus* peut signifier celui qui tombe en défaillance (*m*), ou celui qui abonde, ou celui qui dissipe, suivant la diverse manière dont on l'écrit.

APPIA, épouse de Philémon, ami de saint Paul. On croit qu'elle souffrit le martyre avec Philémon, son mari, et on fait leur fête le 22 de novembre.

* APPIUS (le Forum ou Marché d'), lieu considérable, près de la mer, à vingt lieues de Rome, jusqu'où allèrent, au-devant de saint Paul, les chrétiens romains. *Act.*, XXVIII, 15 : *Lorsque les frères de Rome eurent appris des nouvelles de notre arrivée, ils vinrent au-devant de nous jusqu'au Marché d'Appius et jusqu'aux Trois-Loges ou aux Trois-Hôtelleries*. Ces deux endroits étaient renommés; le dernier n'était qu'à onze lieues de Rome.

APRIES, roi d'Egypte, nommé Pharaon Ephrée, ou Hophra dans les auteurs sacrés (*n*).

(*a*) *Isai.* IX, 16.
(*b*) *Luc.* I, 32.
(*c*) *Luc.* I, 76.
(*d*) *Num.* XVI, 2.
(*e*) אנשי שם LXX : Ἄνδρες ὀνομαστοί.
(*f*) *Rom.* I, 1.
(*g*) *Matth.* XX, 16
(*h*) *Ephes.* VI, 1.
(*i*) *Isai.* V.
(*j*) *Genes.* XLVIII.
(*k*) *Psalm.* XLIX.
(*l*) *Genes.* XXI.
(*m*) אפסים *Deficiens.* פסים *Abundare.* פזר *Spargere.*
(*n*) *Jerem.* XLIV. 30.

(1) I *Tim.* V, 19.
(2) *Voyez* la sentence contre l'adultère, I *Cor.* IV, 31 — *In promptu habentes, ulcisci omnem inobedientiam.* II *Cor.* X, 6. — *Quid vultis? In virga veniam ad vos, an in charitate?* I *Cor.* IV, 21.
(3) Charles de Riancey, *Cours sur l'histoire législative de l'Eglise*. 3e leçon, dans l'*Université catholique*, tom. XI, pag. 263-272. Paris, 1841.

Apriès était fils de Psammis, et petit-fils de Néchos, ou Néchao, qui avait fait la guerre à Josias, roi des Juifs. Il régna vingt-cinq ans (*a*) et fut regardé pendant longtemps comme un des plus heureux princes du monde. Mais ayant équipé une flotte pour réduire les Cyrénéens, il perdit presque toute son armée dans cette expédition. Les Egyptiens voulurent le rendre responsable de ce mauvais succès et se soulevèrent contre lui, prétendant qu'il n'avait entrepris cette guerre que pour se défaire de ses sujets et pour dominer avec plus d'empire sur ceux qui étaient restés. Il députa vers les rebelles un de ses principaux officiers, nommé Amasis, pour essayer de les ramener à l'obéissance. Mais pendant qu'il haranguait, un du peuple lui mit le diadème autour de son casque et le proclama roi; les autres lui applaudirent, et Amasis ne s'en défendit pas. Alors il se mit à leur tête, marcha contre Apriès, lui livra la bataille, le défit entièrement et le prit prisonnier. Amasis le traita avec assez de bonté, mais le peuple ne fut pas content qu'il ne l'eût tiré des mains d'Amasis et qu'il ne l'eût étranglé. Telle fut la fin d'Apriès, selon Hérodote. Jérémie (*b*) menaça ce prince de le livrer entre les mains de ses ennemis, comme il avait livré Sédécias, roi de Juda, entre les mains de Nabuchodonosor, roi de Babylone.

Ce prince avait fait alliance avec Sédécias et lui avait promis son secours (*c*); Sédécias, comptant sur les forces de l'Egypte, se révolta contre Nabuchodonosor, roi de Babylone (*d*). Ce roi, dès le commencement de l'année suivante, marcha contre Sédécias (*e*); mais comme il y avait quelques autres peuples de Syrie qui avaient aussi secoué le joug, il commença par les attaquer et les réduire; puis, sur la fin de l'année, vint mettre le siége devant Jérusalem. Sédécias s'y défendit assez longtemps pour donner à Pharaon Hophra, ou Apriès, le loisir de venir à son secours. Apriès sortit de l'Egypte avec une puissante armée. Le roi de Babylone leva le siége de Jérusalem et marcha à sa rencontre; mais Apriès et les siens n'osèrent hasarder la bataille contre les Chaldéens, ils se retirèrent en Egypte et abandonnèrent Sédécias à tous les périls de la guerre à laquelle ils l'avaient eux-mêmes engagé. Ezéchiel (*f*) leur en fait de grands reproches et les menace, puisqu'ils ont été *un bâton de roseau à la maison d'Israel* et une occasion de chute, *puisque voulant s'appuyer sur lui, ils sont tombés et se sont brisé les épaules et les reins*. Il leur prédit que l'Egypte sera réduite en solitude et qu'il enverra contre elle le glaive, qui y fera périr les hommes et les animaux. C'est ce qui fut exécuté dans la suite. Premièrement en la personne d'Apriès, qui fut dépouillé de son royaume par Amasis, ainsi que nous l'avons dit, et, après cela, par la conquête que les Perses firent de l'Egypte.

(*a*) *Herodot. l.* II, *c.* CLXI, CLXII *et* CLXIX.
(*b*) *Jerem.* XLIV, 30.
(*c*) *Ezech.* XVII, 15.
(*d*) An du monde 3411, avant Jésus Christ 584.

Nous appliquons au même roi ce que dit Habacuc (*g*) : *Malheur à celui qui mêle son fiel dans le breuvage qu'il donne à son ami et qui l'enivre pour voir sa nudité! Voyez* EPHRÉE.

* AQUEDUC. Il y avait des aqueducs dans la Judée. Le roi d'Assyrie Sennachérib envoya Tharthan, Rabsaris et Rabsacès, de Lachis (dont il faisait le siége), à Jérusalem, vers Ezéchias, roi de Juda, avec une armée; ils vinrent,.... *et se placèrent auprès de l'aqueduc du haut étang, qui est sur le chemin du champ du foulon* (*IV Reg.*, XVIII, 17; et *Isa.*, XXXVI, 2). Puisque c'était auprès de cet aqueduc-là, ce n'était pas auprès d'un autre; donc, il y avait plusieurs aqueducs qui conduisaient l'eau dans Jérusalem. Il y avait aussi plusieurs réservoirs; celui dont il est parlé dans le texte était le réservoir supérieur. Ce réservoir et cet aqueduc existaient sous Achaz (*Isa.*, VII, 3), qui régna depuis l'an 737 jusqu'à l'an 723 avant J.-C. Ezéchias, son fils et son successeur (723-694), fit faire un réservoir et un aqueduc (nouveaux) dit l'auteur du 4e liv. des *Rois*, XX, 20. Celui du 2e liv. des *Paralip.*, XXXII, 30, dit qu'il boucha la haute fontaine des eaux de Gihon et qu'il fit couler ces eaux à l'occident de la ville de David. C'est de l'aqueduc du roi Ezéchias que parle *Néhémie*, II, 14.—Un aqueduc amenait de loin de l'eau à Béthulie (*Judith.*, VII, 6), où il y avait néanmoins, à l'intérieur et à l'extérieur, des fontaines et des citernes (versets suivants); Holopherne fit couper l'aqueduc et garder les fontaines, lorsqu'il assiégeait Béthulie, au temps de Manassès, fils et successeur d'Ezéchias (694-640).

Le mot *Aquæductus* se trouve dans deux autres endroits de la Vulgate : II *Reg.*, II, 14:... *Ils arrivèrent jusqu'à la colline de l'aqueduc;* l'Hébreu dit : *jusqu'à la colline d'Ama.* —III *Reg.*, XVIII, 32 : Elias *fecit aquæductum;* c'est-à-dire une *rigole;* de même au verset 35.—*Eccli.*, XXIV, 41 : *Sicut aquæductus exivi de paradiso*, dit la Sagesse, et c'est une belle image.

Ecoutons le voyageur Pococke. « Etant, dit-il, descendu de la montagne de Bethléem, du côté du midi, nous traversâmes une vallée étroite et ensuite des montagnes, à côté desquelles est un aqueduc qui conduit à Jérusalem l'eau de la *Fontaine Scellée*. Nous traversâmes l'aqueduc, et, l'ayant laissé à gauche, nous nous rendîmes, par un chemin fait en forme de terrasse, à un village ruiné, à côté de la montagne, au-dessous de l'aqueduc, qu'on appelle le village de Salomon et de la *Fontaine Scellée*, parce que la tradition porte que le palais et les jardins de ce prince étaient dans cet endroit.... Il y avait au-dessous une vallée où est un assez bon quartier de terre arrosé par deux ruisseaux. Un peu au delà sont les réservoirs de Salomon (*Voyez* BASSINS). La tradition porte que c'est lui qui les fit construire, de même que

(*e*) IV *Reg.* XXV, 3; II *Par.* XXXVI, 17; *Jerem.* XXXIX, 1; LII, 1.
(*f*) *Ezech.* XXIX.
(*g*) *Habac.* II, 15.

l'aqueduc; ce qui s'accorde avec ce que dit Josèphe, qu'il y avait à Etham (*Voyez* ce mot), à six milles et un quart de Jérusalem, de très-beaux jardins où Salomon allait souvent (1). On croit que c'est de ces fontaines, de ces eaux et de ces jardins, qu'il est parlé dans le passage où il est dit que Salomon se fit des jardins, des vergers et des étangs d'eau (2), et que c'est eux qu'il paraît avoir en vue lorsqu'il compare son épouse à un jardin clos, à une source close et à une fontaine scellée (3). Les talmudistes (4) disent que Salomon conduisit l'eau de la fontaine d'Etham à Jérusalem; de sorte qu'il y a tout lieu de croire que ces réservoirs, de même que l'aqueduc, sont l'ouvrage de ce prince, bien qu'aucun auteur n'en ait fixé l'endroit (5). »

Ménandre d'Ephèse, dans ses *Annales des Tyriens*, nous apprend que la nouvelle ville de Tyr recevait l'eau du fleuve qui traversait l'ancienne au moyen d'aqueducs. Il parle de ces aqueducs à l'occasion de la guerre que Salmanasar, roi d'Assyrie, faisait à Elulée, roi de Tyr; le monarque Assyrien fit comme Holopherne à Béthulie, il coupa les aqueducs et mit des gardes aux fontaines (717), et cela dura cinq ans. Voyez mon *Histoire de l'Ancien Testament*, liv. VI, ch. 1, n. 5, tom. II, pag. 6, col. 2. Des voyageurs qui ont exploré la Palestine dans le siècle dernier, disent que les aqueducs de Tyr existent encore et sont toujours admirés.

AQUILA, natif de Pont, dans l'Asie Mineure, fut converti avec sa femme, Priscille, par saint Paul à la religion chrétienne (*a*). Comme le métier d'Aquila était de faire des tentes, aussi bien que celui de saint Paul, l'apôtre logea chez lui à Corinthe. Aquila était venu depuis peu d'Italie dans cette ville, ayant été obligé de sortir de Rome, par un édit de l'empereur Claude, qui en bannissait tous les Juifs (*b*). Saint Paul quitta ensuite le logis d'Aquila pour aller demeurer chez *Juste*, près de la synagogue des Juifs de Corinthe (*c*), apparemment à cause qu'Aquila était juif converti et que Juste était converti du paganisme; afin que les Gentils pussent le venir entendre avec plus de liberté. Lorsque l'Apôtre sortit de Corinthe, il fut accompagné par Aquila et Prisca. Ils allèrent ensemble à Ephèse, où il les laissa pour soutenir cette Eglise par leur exemple et leurs instructions, pendant qu'il allait à Jérusalem. Ils lui rendirent de très-grands services dans cette ville, jusqu'à exposer leur tête pour lui sauver la vie (*d*). Ils étaient retournés à Rome lorsque saint Paul écrivit l'Epître aux Romains, dans laquelle il les salue avec de grands éloges. Enfin étaient revenus à Ephèse lorsque saint P[aul] écrivit sa seconde épître à Timothée, da[ns] laquelle il le prie de les saluer de sa part (*e*). L'on ne sait pas distinctement ce qu'ils fir[ent] jusqu'à leur mort. Les Grecs donnent [à] Aquila les titres d'évêque et d'apôtre et f[ont] en son honneur leur grand office le 14 juillet. Les martyrologes marquent la f[ête] d'Aquila et de Prisca, sa femme, le 8 [du] même mois.

AQUILA, célèbre traducteur des Ecritu[res] de l'Ancien Testament d'hébreu en gr[ec]. Ayant été établi par l'empereur Adrien po[ur] avoir l'inspection sur le rétablissement de [la] ville de Jérusalem, à qui cet empereur don[na] le nom d'*Ælia*, il eut occasion d'y voir l[es] premiers disciples de Jésus-Christ, et touc[hé] de la pureté de leur vie et des gran[ds] exemples de vertus qu'il leur voyait prati[quer], embrassa le christianisme, demand[a] le baptême et l'obtint. Mais comme il éta[it] fort attaché à l'astrologie judiciaire et q[ue] les chefs de l'Eglise lui remontraient l'incom[patibilité] de cet art curieux et inutile av[ec] la profession du christianisme, voyant qu['il] ne le voulait pas quitter, ils le chassèrent [de] l'Eglise. Aquila, ne pouvant souffrir la hon[te] de cette excommunication, renonça au chr[is]tianisme et passa dans la religion des Ju[ifs] en recevant la circoncision. Alors il se m[it] à étudier la langue hébraïque (6) et, en ayan[t] acquis une connaissance exacte, il entrep[rit] de traduire l'Ancien Testament d'hébreu e[n] grec et, dans la vue de cacher la honte de son apostasie, il s'appliqua, dit saint Epiphane (*f*), de qui nous apprenons ces particularités, à détourner le sens des passages qui regardent notre Sauveur et à les interpréter dans un sens tout différent de celui des Septante. Ce qu'il exécuta, comme l'on croit, [du] temps même de l'empereur Adrien.

Aquila travailla d'abord à une traduction de l'Ecriture, dans laquelle il s'attachait à rendre le sens du texte, mais d'une manière plus libre et plus dégagée; après cela il en entreprit une autre plus scrupuleuse, et dans laquelle il s'appliquait servilement à rendre la signification littérale des moindres termes (*g*): et c'est cette dernière traduction que les Juifs appelaient la version exacte, et dont ils faisaient plus de cas que d'aucune autre traduction: *Aquila contentiosus interpres, qui non solum verba, sed etymologias quoque verborum transferre conatus est*, dit saint Jérôme, dans son épître à Pammachius. Cependant, en d'autres endroits, le même Père loue l'exactitude scrupuleuse et littérale d'Aquila (*h*): *Aq[uila] qui non contentiosius, ut quidam putant*, ...

(*a*) *Act*. XVIII, 2, etc.
(*b*) *Sueton. in Claudio*, c. XXV.
(*c*) *Act*. XVIII, 7.
(*d*) *Rom*. XVI, 4.
(*e*) II *Timot*. IV, 19
(*f*) *Epiphan. lib. de Ponderib et Mensuris*.
(*g*) *Origen. ad African. Hieronym. in Ezechiel. Idem ad Pammach.*
(*h*) *Hieronym. ad Damas.*
(1) *Joseph. Antiq. Jud.* liv. VIII, ch. VII.
(2) *Eccles*. II, 5, 6.
(3) *Cant*. IV, 12.
(4) Voyez Reland. *Palæst. illustr.* liv. I, cap. XLVI.
(5) Rich. Pocock, *Voyage*, etc., ch. III; *Descript. de l'Orient*, liv. I, ch. X, p. 127-129.
(6) Son maître pour ces études fut le célèbre rabbin Akiba. *Voyez* saint Jérôme sur le huitième chapitre d'Isaïe. Le Talmud de Jérusalem dit qu'il fit sa version ... que sous les yeux et la direction d'Akiba. Justinien ... la Novelle 146, permit aux Juifs helléniques l'usage de cette version dans leurs synagogues. Consultez sur Aquila Fabricy *Titres primitifs de la révélation*, ... et de Rossy, dans son *Dictionnaire des auteurs* ... mot *Aquila*. (S)

studiosius verbum interpretatur ad verbum. Et au lieu que la plupart des anciens l'accusaient d'avoir altéré le sens des passages qui favorisent le christianisme, saint Jérôme, écrivant à Marcella, dame romaine, lui dit, qu'examinant continuellement la version d'Aquila, il y trouve tous les jours plusieurs choses qui sont favorables à notre créance : *Ut amicæ menti fatear, quæ ad nostram fidem pertineant roborandam plura reperio.*

On ne sait pas certainement si Aquila était juif d'origine ou s'il était gentil avant qu'il embrassât le christianisme. Saint Epiphane ne doutait point qu'il ne fût gentil de naissance ; mais d'autres forment sur cela des doutes qu'il n'est pas aisé de résoudre. On dispute aussi si c'est le même qu'Onkélos, célèbre paraphraste du Pentateuque. Il y a des rabbins et des auteurs chrétiens pour l'affirmative comme pour la négative. Ce qui est certain, c'est que la plupart des Juifs font Onkélos plus ancien qu'Aquila dont nous parlons, et qu'il y a beaucoup d'endroits très-différemment traduits dans Onkélos et dans Aquila. On peut voir le R. P. D. Bernard de Montfaucon, à la tête de ses Hexaples, page 51. On peut voir aussi les Prolégomènes de Valton et de Serrarius.

AQUILON, vent du septentrion ou du nord. Les Hébreux désignent ordinairement le septentrion par la gauche, le midi par la droite, le couchant par le derrière, et l'orient par le devant, suivant la disposition d'un homme qui a le visage tourné à l'orient. *Voyez* notre Commentaire sur la Genèse, XIII, 9 (1).

AR, *Aréopolis*, *Ariel de Moab* (*a*) ou *Rabbath-Moab.* Tous ces noms ne signifient que la même ville, capitale des Moabites, située sur le fleuve d'Arnon (2), qui la sépare en deux. Théodoret (*b*) l'appelle simplement *Ariel.* Eusèbe (*c*) dit la même chose ; et il ajoute que l'on appelle *Ariel* l'idole de ces peuples, apparemment des Moabites. Saint Epiphane (*d*) dit que l'on nomme *Arielitis*, un petit pays qu'il joint à celui de Moab, à l'Iturée et au pays des Nabathéens. Le prophète Isaïe (*e*) l'appelle la ville aux murs de brique cuite : *Ad muros cocti lateris;* en hébreu, *Kir-harései*, ou *Kiriat-harès.* Saint Jérôme (*f*) dit que cette ville fut renversée de fond en comble par un tremblement de terre, lorsqu'il était encore jeune. Nous croyons que *Charac-Moba* ou *Charax-Moab* est la même qu'*Ar* et *Aréopolis.*—[Il est parlé de la ville d'Ar *Num.*, XXI, 15, 28 ; *Deut.* II, 9, 18, 29 ; *Isa.* XV, 1. « On (N. Samson) l'a confondue à tort, dit Barbié du Bocage, avec la ville d'Aroër, au delà de l'Arnon. Ses murailles tombèrent en une nuit par l'effet du fameux tremblement de terre arrivé 365 ans après Jésus-Christ. *El-Raba* est son nom actuel.]

ARA, ville ou canton d'Assyrie, où les Israélites des dix tribus furent transportés par Téglathphalasar. I *Par.*, V, 26. — [On dirait que tous les Israélites furent emmenés captifs dans la seule ville d'Ara, par Téglathphalasar ; mais le texte indiqué nomme deux autres villes, Lahéla ou Hala et Habor ; il dit aussi que les Israélites déportés furent seulement ceux des tribus situées à l'orient du Jourdain. Ces villes étaient situées, dit encore le texte, sur le fleuve Gozan. L'exemple de Téglathphalasar (742 avant Jésus-Christ) fut bientôt suivi par Salmanasar (718), qui mit fin au royaume d'Israel. «Il est vraisemblable, dit Barbié du Bocage, que cette ville d'Ar appartenait à l'*Arie*, partie de la Médie, représentée aujourd'hui par le territoire de *Hérat.* Dans cette contrée était *Artacoana*, connue aussi sous le nom d'*Aria*, et dont *Fuchendj* est le nom moderne. Y aurait-il identité entre l'Ara de l'Ecriture et cette ville d'Aria ?) »

ARA, fils de Jéther, de la tribu d'Aser. I *Par.*, VII, 38.

* ARAAS. *Voyez* Hasra.

ARAB, ville de la tribu de Juda. *Josue* XV, 52. —[Située au sud, vers l'Idumée, dit B. du B.]

ARABA, ville de la tribu de Benjamin. *Josue*, XVIII, 18, [dans l Hébreu.]

ARABES et ARABIE. L'Arabie, une des plus considérables parties de l'Asie ; elle est au midi et à l'orient de la Judée ou du pays des Hébreux (3). On distingue trois parties do

(*a*) I *Par.* II, 22.
(*b*) *Theodoret. in Isai.* XV *et* XXIX.
(*c*) *Euseb. in locis Hebr. in Areopolis.*
(*d*) *Epiphan.* l. I, *contra hæres.* p. 40.
(*e*) *Isai*, XVI, 7, 11.
(*f*) *Hieronym. in locis.*
(1) Consultez aussi la Dissertation de Christ. Bened. Michaelis. *De locorum differentia ratione anticæ, posticæ, dextræ, sinistræ.* Halæ Magd. 1735 (S).
(2) Au sud, dit Barbié du Bocage.
(3) J'aurais voulu, au moins, substituer l'article *Arabie* de Barbier du Bocage à celui de D. Calmet ; mais on le trouvera dans le troisième volume du Cours d'Ecriture Sainte, colonnes 1274-1278. Ce n'est guère que dans la Bible seulement qu'il y a des documents touchant l'histoire des anciens habitants de l'Arabie ; et ces documents sont courts et peu nombreux. Sous le nom d'Arabes est comprise une foule de peuplades qui ont différents noms, et sur chacune desquelles il faudrait rassembler et raisonner les fragments que fournit la Bible et ceux que l'on pourrait trouver ailleurs. « Chez les peuples *Moh'ammédans de l'Asie*, c'est-à-dire chez les Arabes, les Persans et les Turcs, dit Klaproth (*Mémoires relatifs à l'Asie*, pag. 390. Paris, 1824), la religion a détruit toute l'histoire ancienne, conformément au principe que ce qui n'est pas confirmé par le Koran, non-seulement n'est pas vrai, mais que c'est même une impiété de le croire. L'histoire véritable des Arabes remonte à peine au cinquième siècle de notre ère : elle se rattache aux traditions de l'Ancien Testament, et plus haut se perd dans l'incertain et le fabuleux. Antérieurement encore, elle présente des dynasties antédiluviennes, et les fables les plus absurdes qui ont pris leur source dans les rêveries des Juifs et des cabalistes bien postérieurs. Ce n'est que depuis *Moh'ammed* que règne chez les historiens arabes une chronologie certaine, et les plus raisonnables d'entre eux rejettent la plupart des faits qui sont cités comme arrivés avant cette époque.» Un Arabe savant et judicieux, *Ibn Khaldoun*, né à Tunis en 1332, mort en 1406, laissa un ouvrage sur l'*histoire des Arabes et des Berbers*, qui était perdu. M. l'abbé Arri, élève de M. de Sacy et membre de l'Académie des sciences de Turin, a retrouvé cet ouvrage. « C'est un grand volume qui renferme, dit M. Bonnetty (*Annales de philos. chrét.*, tom. XVI, pag. 390. Paris, 1838), l'histoire du monde depuis les premiers temps jusqu'à la mort de Husein, petit-fils de Mahomet, arrivée vers le milieu du septième siècle. L'on y trouve des détails nouveaux et très-étendus sur les anciennes dynasties des Perses, des Grecs, des Juifs, des Romains, des Cophtes, des Arabes, des Goths, extraits des auteurs les plus véridiques et les plus estimés.... » Malheureusement, le public ne jouit pas encore de la découverte de ce livre, et nous ignorons s'il en jouira.

l'Arabie : l'Arabie Déserte, l'Arabie Pétrée et l'Arabie Heureuse.

L'Arabie Déserte est à l'orient des montagnes de Galaad, entre l'Euphrate à l'orient et les montagnes de Galaad au couchant. Ce pays comprend les Ituréens, les Iduméens orientaux, les Nabathéens, les peuples de Cédar, et autres qui mènent une vie errante, sans villes, sans maisons et sans demeures fixes. Il semble que ce pays est plus souvent désigné, dans l'Ecriture, sous le nom d'*Arab*, qui signifie proprement en hébreu, *l'occident*, ou des peuples ramassés. Ils peuvent avoir tiré le nom d'Occidentaux, *Arabim*, à cause qu'ils sont à l'occident de l'Euphrate. Dans Eusèbe et les auteurs de ce temps-là et des siècles suivants, on attribue à l'Arabie le pays et la plupart des villes de delà le Jourdain, et de ce qu'ils appelaient la troisième Palestine.

L'Arabie Pétrée s'étend au midi de la Terre-Sainte. *Pétra* en est la capitale. Ce pays comprend les *Iduméens* méridionaux, les *Amalécites*, les *Chuschim*, nommés Ethiopiens dans les interprètes de l'Ecriture; et quelques autres peuples, comme les *Hévéens*, les *Méoniens* ou *Maonim*. Ces peuples ne sont plus connus aujourd'hui que sous le nom général d'Arabes. Mais il est important de marquer les anciens habitants de ces cantons, par rapport au texte des livres saints. Dans ce pays étaient Cadès-Barné, Gérare, Bersabée, Lachis, Lebna, Pharan, Arad, Asmona, Oboda, Phunon, Dédan, Ségor, etc. Enfin là est la montagne de Sinaï, où la loi fut donnée à Moïse.

L'Arabie heureuse était plus étendue vers le midi. Elle était bornée à l'orient par le golfe persique; au midi, par l'Océan, et au couchant, par la mer Rouge. Comme cette partie de l'Arabie ne touchait pas immédiatement la Terre-Sainte et le pays des Hébreux, il en est parlé plus rarement dans l'Ecriture. Nous croyons que la reine de Saba, qui vint visiter Salomon (*a*), était reine d'une partie de l'Arabie Heureuse. Ce pays abonde en richesses, et surtout en aromates.

L'Ecriture parle assez souvent des Arabes comme d'un peuple puissant et se piquant de sagesse. Leurs principales richesses consistaient en bétail et en troupeaux. Les Arabes payaient au roi Josaphat pour tribut sept mille sept cents moutons et autant de chevreaux chaque année (*b*). Les rois d'Arabie fournissaient à Salomon une grande quantité d'or et d'argent (*c*). Ils aimaient la guerre, mais ils la faisaient plutôt en coureurs et en pillards (*d*), qu'en soldats disciplinés et accoutumés aux exercices militaires. Leur demeure était d'ordinaire sous des tentes, vivant en liberté à la campagne, peu soigneux de cultiver la terre, et obéissant à des rois. C'est là l'idée que nous en donne l'Ecriture (*e*)

Les anciens peuples de l'Arabie, avant l'arrivée d'Abraham dans la terre promise, étaient de la race de Cham : nous y connaissons des Madianites de la race de Chus, chez qui se retira Moïse. Abimélech, roi de Gérare, est connu du temps d'Abraham; les Amalécites, du temps de Moïse; les Hévéens et les Amorrhéens, les Cinéens, les Méoniens, ou Mahoniens (*f*), s'étendaient assez avant dans l'Arabie Pétrée; les Horréens, dans les montagnes qui sont au midi de la terre de Chanaan, et à l'orient de la mer Morte. Les Réphaïm, les Emim, les Zuzim (*g*), et les Zomzomim habitaient dans le pays que l'on a depuis nommé Arabie Déserte, et qui a été peuplée par les Ammonites, les Moabites et les Iduméens.

Pour l'Arabie pierreuse et l'Arabie heureuse, elle a été possédée par les descendants d'Ismael, qu'on connaissait plus particulièrement sous le nom d'Arabes. On peut voir l'article des *Ismaélites;* et voici comme les Arabes eux-mêmes racontent l'histoire des premiers habitants de leur pays, et de quelle manière ils disent qu'ils y sont venus eux-mêmes:

Les premiers peuples d'Arabie (*h*), qu'ils appellent Arabes purs et sans mélange, descendaient de Cahtan, ou Jectan, fils d'Héber, et frère de Phaleg, lequel, après la division des langues, vint habiter cette péninsule d'Asie, qui peut avoir tiré son nom de Jarab, fils de Joctan, ou d'une grande campagne qui est dans la province de Tahamah, et qui porte le nom d'*Arabar*.

Les seconds Arabes qui ont succédé à ces premiers sont les descendants d'Ismael, fils d'Abraham et d'Agar, qui vint s'établir parmi les Arabes purs et anciens, et fut père des Arabes mêlés, ou *Mota-Arabes*, ou *Mota-Arabes*, ou Ismaélites, fort différents des *Mosarabes*, ou *Mostarabes* modernes; ainsi nommés par les Espagnols, parce qu'ils sont des Arabes mêlés avec les nations qui sont hors de l'Arabie.

Les Arabes purs et anciens étaient divisés par tribus, aussi bien que les fils d'Ismael; et de ces tribus, les unes subsistent encore dans l'Arabie, les autres sont éteintes et perdues; soit qu'elles aient été exterminées pour leurs crimes par la colère de Dieu, ou qu'elles aient été consumées par les guerres intestines qui ont été assez communes dans ce pays.

Quant aux Ismaélites, ils formèrent douze tribus, selon le nombre des douze fils d'Ismael (*i*), savoir Nabajoth, Céder, Abdéel, Mabsam, Masma, Duma, Massa, Hadar, Théma, Jéthur, Naphis, Cedma; mais quoique ces peuples soient fort soigneux de rechercher et de conserver leur généalogie, ils ne peuvent la faire remonter jusqu'à Ismael;

(*a*) III *Reg.* x, 1.
(*b*) II *Par.* xvii, 1.
(*c*) II *Par.* ix, 14.
(*d*) II *Par.* xxii, 1.
(*e*) *Isai.* xiii, 20.

(*f*) I *Par.* iv, 40, 41, *et* II *Par.* xx, 1.
(*g*) *Gen.* xiv, 5. *Deut.* ii, 8, 9, 10 *et seq.*
(*h*) Biblioth. d'Orient., p. 120, 121.
(*i*) *Genes.* xxv, 13, 14, 15, *etc.*

ils sont obligés de s'arrêter à *Adnan*, un de ses descendants, et la généalogie même de Mahomet ne remonte pas plus haut. — [*Voyez* Bédouins.]

Outre les descendants d'Ismael qui ont peuplé la plus grande partie de l'Arabie, on doit aussi reconnaître que les enfants d'Abraham et de Céthura (*a*), ceux de Loth, ceux d'Esaü, et une partie de ceux de Nachor (*b*) ont demeuré dans le même pays, et en ont exterminé une partie des anciens habitants.

On divise ces peuples en Arabes qui habitent les villes, et en ceux qui tiennent la campagne : ceux-ci demeurent continuellement sous des tentes, et dans les lieux déserts ; on les nomme *Bédouï* et *Arabi* : ils sont beaucoup meilleurs et plus subtils que les Arabes des villes. On divise encore les Arabes en gentils et en musulmans ; les premiers ont précédé Mahomet, et sont nommés, parmi eux, Arabes du temps d'ignorance ; les autres sont ceux qui ont reçu le dogme de l'unité d'un Dieu prêché par Mahomet. Ceux-ci sont nommés *Mos-Lémoun* ou *Musulmans*, c'est-à-dire fidèles ; ce sont eux qui ont conquis la plus grande partie de l'Asie et de l'Afrique, et même plusieurs grandes provinces de l'Europe, et qui ont fondé les quatre grandes monarchies des Turcs, des Persans, de Maroc, et du Mogol, sans parler de plusieurs provinces qu'ils tiennent dans les Indes.

L'Arabie est divisée, comme nous l'avons déjà remarqué, en trois parties principales ; savoir l'*Iémen* que nous appelons Arabie Heureuse ; les provinces de *Tahamah* et d'*Iémamah*, sont comme au centre du pays. L'Arabie Déserte est nommée *Hégiaz*, et est devenue la plus célèbre de toutes, à cause des villes de la Mecque et de Médine qui y sont situées. L'Arabie Pétrée porte aujourd'hui le nom d'*Hagr* ou *Hagiar*, qui signifie pierre, et c'est le nom de la capitale de ce pays. Toutefois les anciens donnaient une bien plus grande étendue à l'Arabie Déserte vers la Syrie et l'Euphrate.

Jectan ou *Jocthan*, fils d'Héber, s'étant habitué dans l'Iémen, y établit un royaume, dont il fut le premier roi. (*c*) Son fils Jarab lui succéda, et donna cours à la langue arabique qui a tiré de lui son nom, de même que tout le pays d'Arabie. Le troisième roi de l'Arabie Heureuse ou de l'Iémen fut *Jaschab*, et le quatrième fut *Abdalscham* ; il fut surnommé Sabas, et c'est lui qui donna le nom aux anciens Sabéens. Les descendants de celui-ci ont régné dans l'Iémen plus de deux mille ans avant l'origine du musulmanisme.

Les Arabes en général sont spirituels, subtils, ingénieux, généreux, aimant jusqu'à l'excès l'éloquence et la poésie : mais aussi ils sont superstitieux, vindicatifs, sanguinaires, et ne se faisant nul scrupule du vol, qu'ils se croient permis, parce qu'Abraham, père d'Ismael, ne donna rien à son fils (*d*).

Les anciens Arabes étaient tous idolâtres ; ils adoraient une pierre, dit saint Clément d'Alexandrie (*e*). Maxime de Tyr et les nouveaux Arabes les accusent de la même superstition. On voit encore dans le portique du temple de la Mecque la pierre noire qui était l'objet de leur culte. Hérodote (*f*) dit qu'ils ne connaissaient que deux divinités, savoir : Bacchus et Vénus la Céleste. Ils appelaient Bacchus ou Dionysius, *Urotalt*, et Vénus *Alilat*, ou *Alilatta*. Strabon dit qu'ils n'adoraient que Jupiter et Bacchus (*g*). Alexandre le Grand l'ayant appris, résolut de les subjuguer pour se faire adorer parmi eux comme une troisième divinité.

Les Arabes modernes, descendus d'Ismael, nous apprennent quelques noms des anciennes divinités des anciens peuples d'Arabie ; par exemple, *Sakiah*, qu'ils invoquaient pour avoir de la pluie ; *Hafedah*, à qui ils recouraient pour être préservés de mauvaises rencontres dans leurs voyages ; et *Razoca*, à qui ils demandaient les choses nécessaires à la vie. Ils adoraient aussi *Lath* ou *Al-lat* qui est un diminutif d'*Alla* qui est le vrai nom de Dieu ; *Azu* ou *Uza*, dérivé d'*Aziz* qui signifie le Dieu fort ; *Menat* qui dérive de *Menan*, distributeur des grâces. Il y a beaucoup d'apparence qu'ils adoraient aussi les deux gazelles d'or dont ils parlent si souvent dans leurs histoires, et qui avaient été offertes au temple de la Mecque. Les anciens Madianites où Moïse s'était retiré chez Jéthro, adoraient *Abda* et *Hinda* (*h*). Au reste, *Urotalt* d'Hérodote marque apparemment le soleil, et *Alilat*, la lune. Le premier terme peut signifier le dieu des lumières ; le second, le dieu ou *la déesse*, sans addition, la déesse par excellence. Voyez encore ce que nous avons dit ci-devant dans l'article d'Abraham.

Depuis la prédication de l'Evangile, plusieurs Arabes embrassèrent le christianisme : on connaît des évêques et des martyrs d'Arabie ; et du temps d'Origène on y tint un concile contre certains hérétiques. Les mahométans reconnaissent eux-mêmes (*i*) qu'avant Mahomet il y avait dans le pays trois tribus qui professaient le christianisme, savoir : celles de *Thanouk*, de *Bahera* et de *Naclab*. Celle de *Thanouk* ayant eu quelque différend avec ses voisins, au sujet de la religion, se retira dans la province de Baharaïn sur le golfe Persique, et s'y établit.

[La division de l'Arabie en trois parties, de chacune desquelles il a été parlé ci-dessus, ne paraît pas remonter au delà de Ptolémée. Ainsi, les écrivains sacrés ne distinguent pas entre elles, quand ils parlent de l'Arabie ou des Arabes. Huré a classé, suivant cette division, tous les textes de la Bible où se trouvent

(*a*) *Genes.* xxv, 1, 2, 3, etc.
(*b*) *Genes.* xxxi, 20, 21.
(*c*) Biblioth. Orient. p. 477. *Jaman* ou *Jemen*.
(*d*) *Genes.* xxv, 5, 6.
(*e*) *Clem. Alex. in Protreptico*, p. 29. Οἱ Ἄραβες τὸν λίθον
(*f*) *Herodot. l.* I *et l.* III.
(*g*) *Strabo l.* XVI, *p.* 510.
(*h*) D'Herbelot, Biblioth. Orient, p. 478.
(*i*) *Idem p.* 852. Thanouk.

les mots *Arabia* et *Arabs*. « Dans l'Ecriture, dit-il, le nom d'Arabie signifie :

1° L'Arabie en général, ce grand et vaste pays, III *Reg.*, X, 15 : *Omnes reges Arabiæ :* Tous les rois d'Arabie, II *Par.*, IX, 14, Isa. XXI, 13. *Ezech.*, XXVII, 21. *Galat.* I, 17.

2° Partie d'Arabie, savoir : les Sabéens dans l'Arabie Heureuse (Hebr. *Scheba*), pays fertile en or. *Ps.* LXXI, 15 : *Dabitur illi de auro Arabiæ,* on lui donnera de l'or de l'Arabie, et tout ce qu'il y aura de plus précieux lui sera offert. *Voyez* la quatrième signification du mot *arabe* ci-après.

3° L'Arabie Pétrée ou Pierreuse. *Galat.* IV, 25 : *Sina enim mons est in Arabia :* Car Sina est une montagne de l'Arabie (appelée Pierreuse).

4° L'Arabie Déserte. *Jerem.* XXV, 24 : *Cunctis regibus Arabiæ qui habitant in deserto :* A tous les rois d'Arabie qui habitent dans le désert.

Le nom d'*Arabe* veut dire qui est du pays d'Arabie; mais parce qu'il y a plusieurs provinces ou contrées dans l'Arabie, il y a aussi plusieurs sortes d'Arabes.

1° Les Arabes voisins de la Judée. II *Par.*, XVII, 11 : *Arabes quoque adducebant pecora:* les Arabes amenaient aussi à Josaphat des troupeaux de sept mille sept cents moutons et autant de boucs. Ce prince s'était rendu maître de quelqu'un de ces peuples qui lui payait ce tribut. II *Esd.*, II, 19; *c.* IV, 7; *c.* VI, 1. I *Mach.* V, 39; *c.* XI, *vers.* 17, 39; *c.* XXI, II *Mach.* XII, *versets* 10, 11.

2° Les Arabes qui habitaient le pays voisin de l'Ethiopie. II *Par.*, XXI, 16: *Suscitavit Dominus contra Joram spiritum Philistinorum et Arabum qui confines sunt Æthiopibus :* le Seigneur excita contre Joram l'esprit des Philistins et des Arabes, voisins des Ethiopiens; ce sont les habitants des deux Arabies, Pétrée et Heureuse, *chap.* XXII, 1.

3° Les Arabes qui demeuraient dans Gurbaal, II *Par.*, XXVI, 7 : *Adjuvit eum Deus contra Philisthim et contra Arabes qui habitabant in Gurbaal.* C'était un quartier qui était au midi de la Judée et avait les Philistins vers l'occident. Saint Jérôme croit que c'est Gerara où demeura Abraham. On croit que c'est Petra, et non Gerara. *Lubin.*

4° Les Arabes qui habitent l'Arabie Heureuse (Heb. *Scheba*) *Ps.* LXXI, 10 : *Reges Arabum et Saba dona adducent :* Les rois de l'Arabie et de Saba lui apporteront des dons.

5° Les Arabes de l'Arabie déserte appelés *Scénites*, parce qu'ils n'ont point de maisons et n'habitent que sous des tentes. *Isa.*, XIII, 20 : *Nec ponet ibi tentoria Arabs :* Les Arabes ne dresseront pas même leurs tentes à Babylone : elle demeurera si déserte, qu'il n'y aura point de pâturages pour les troupeaux des Arabes.

6° Les Arabes de l'Arabie Pétrée. II *Mach.*, V, 8 : *Conclusus ab Areta Arabum tyranno :* Jason fut mis en prison par Arétas, roi des Arabes; c'était apparemment un des ancêtres de celui qui fut beau-père d'Hérode *le Tétrarque*. *Voyez* II *Cor.* XI, 32.

7° Les Juifs dispersés par l'Arabie. *Act.* II, 11. *Cretes et Arabes :* Les Crétois et les Arabes étaient étonnés d'entendre les apôtres parler en leur langue. Huré, *Dictionnaire de l'Ecriture Sainte*, tom. I, pag. 146.]

* ARAC, ARACA. *Voyez* ARACÉENS.

ARACÉENS sont les descendants d'*Arac*, fils de Chanaan, lesquels avaient leur demeure dans la ville d'*Arcé* ou *Arca* [*Arcen* ou *Arcas*, ainsi l'écrit B. du B.], au pied du mont Liban (1). Josèphe et Ptolémée parlent de cette ville. L'Itinéraire d'Antonin la met entre Tripolis et Antaradus. Josèphe (*a*) rapporte un fragment de l'histoire d'Assyrie, qui porte que ceux d'Arcé se donnèrent aux Assyriens avec ceux de Sidon et de l'ancienne Tyr. Et ailleurs (*b*), il dit que le fleuve Sabbatique se dégorge dans la mer Méditerranée, entre *Arcé* et Raphanée. Je ne doute pas que ce ne soit la même ville d'*Arcé* dont il est parlé dans Josèphe, et qui est attribuée à la tribu d'Aser, et nommée autrement Antipas (*c*). Du temps de Salomon, Banaa était intendant de la tribu d'Aser, suivant le texte hébreu (*d*); mais Josèphe dit qu'il était gouverneur des environs de la ville d'*Arcé*, qui est sur la mer (*e*). Dans les derniers temps de la république des Juifs, cette ville était du royaume d'Agrippa (*f*). — [Elle s'est aussi appelée *Démétrias*, dit Barbié du Bocage; et il existe encore à l'est de Tripoli un lieu nommé *Arka*. *Voyez* ARCA].

ARACH, ville de Chaldée, bâtie par Nemrod, petit-fils de Chus. *Genes.*, X, 10. C'est apparemment la ville d'*Aracca*, posée par Ptolémée dans la Susiane, sur le Tigre, au-dessous de sa jonction avec l'Euphrate (2). Ammien la nomme *Arécha*. C'est de cette ville que les campagnes Arectéennes (*g*), qui sont pleines de naphte, et qui s'enflamment quelquefois, ont pris leur nom.

C'est apparemment de cette ville de Chaldée que les Arabes ont pris le nom d'*Iraque* ou *Eraque*, grande province d'Asie qui s'étend le long des deux rives du Tigre, de même que l'Égypte embrasse les deux côtes du Nil. La longueur de l'Iraque se prend depuis Takrith jusqu'à Abadan, où le Tigre se décharge dans le golfe Persique (*h*), et cette longueur est de vingt journées; sa largeur est prise depuis Cadesic jusqu'à Habran, et comprend le chemin d'onze journées. La capitale de cette province était Babylone sous les Chaldéens et les Assyriens; Madaïn l'a été sous les Cosroès, et Bagdad sous les Arabes. C'est cette province que les Grecs

(*a*) *Antiq. l.* IX, *c.* XIV.
(*b*) *De Bello, Jud. l.* VII, *c.* XIV.
(*c*) *Joseph. Antiq. l.* V, *c.* I, *p.* 142
(*d*) III *Reg.* IV, 16.
(*e*) *Joseph. Antiq. l.* VIII, *c. p.* 256, *f.*
(*f*) *De Bello, l.* VII, *c.* XXIV.
(*g*) *Tibull.*: *Ardet Arectæis aut unda per hospita campis.*
(*h*) Bibliot. Orient., p. 317.

(1) N. Sanson pense qu'ils habitèrent d'abord vers Pétra, capitale de l'Arabie Pétrée, parce que cette ville avait aussi été nommée *Arcé*, et qu'elle est encore aujourd'hui nommée *Herac*.

(2) Arach était située dans la plaine de Sennaar, dit B. du B.

et les Latins ont appelée Chaldée ou Babylonie.

* ARACH ou ARACHI, et ARCHI ou ARKI. Dans ces quatre noms qui n'en font que deux, on a vu deux villes. Suivant Simon, Arach en était une située dans la tribu de Ruben, et Archi était tout à la fois une ville et un grand pays de la tribu de Manassé, au delà du Jourdain. Huré, citant II *Reg.*, XV, 32 : *Chusaï d'Arach vint au devant de David*, dit que Chusaï était plutôt de la ville d'Archi que d'Arach ; il distingue donc aussi deux villes : cependant il semble les confondre, ne reconnaître que celle d'Archi, à laquelle il applique tous les textes où il est parlé de Chusaï d'Arach aussi bien que celui de Josué (XVI, 2); s'il ne reconnaît que la ville d'Archi, il a donc entendu, en nommant comme il le fait celle d'Arach, cette ville de la Chaldée où régna Nemrod (*Gen.* X, 10), et dont il parle immédiatement auparavant, mais dans un article exprès et séparé : il aurait donc voulu dire que Chusaï n'était pas venu des bords du Tigre. Personne, que je sache, ne l'a prétendu. Suivant lui, Archi était dans la tribu d'Ephraïm. — D. Calmet n'a pas placé Arach dans son Dictionnaire ; mais il y mentionne Archi, dont parle Josué (XVI, 2), et il place cette ville dans la tribu de Manassé, au delà du Jourdain. Dans son Commentaire, il dit qu'elle est située dans la tribu d'Ephraïm, et il pense qu'elle est la même qu'Arach, patrie de Chusaï (II *Reg.*, XV, 32). — Barbié du Bocage compte une ville Arach, patrie de Chusaï, dans la tribu de Ruben; et Archi, dont il ne fait qu'un avec Ataroth, Archi-Ataroth, petit pays situé sur la limite méridionale de la tribu d'Ephraïm (*Voyez* ATAROTH). — Cahen, sur Josué, XVI, 2, dit qu'il est probable qu'Arki (*passant par la limite de l'Arki*) est le nom d'une peuplade chananéenne ; et sur II *Reg.* XV, 32, il dit qu'Archi, patrie de Chusaï, était dans la tribu de Manassé, et il renvoie à Josué, XVI, 2.

Une chose sur laquelle ces savants sont d'accord, c'est que Archi ou Arki était une ville. C'est sous ce nom que l'Hébreu et la Vulgate la nomment au texte de Josué déjà indiqué. Chusaï est dit l'*Arachite* au deuxième livre des Rois, XV, 32; XVI, 16; XVII, 5, 14 ; et I *Par.*, XXVII, 33, dans la Vulgate; c'est-à-dire, s'en tenant à cette version : Chusaï *d'Arach* ou *d'Arachi*. C'est d'après cette interprétation qu'on a fait d'Arach une ville différente d'Archi. Mais l'Hébreu et le Grec disent : Chusaï l'*Archite*, c'est-à-dire de la ville d'*Archi*, nommée dans le livre de Josué ; d'où il suit que dans tous ces passages il ne s'agit que d'une seule et même ville, de celle d'*Archi*.

ARAD, ou ARADA, ou ARATH, ou ADRAA, ou ADAR, ville (1) située au midi de la tribu de Juda et de la terre de Chanaan, dans l'Arabie-Pétrée. Les Israélites (*a*) s'étant avancés vers la terre de Chanaan, le roi d'Arad s'opposa à leur passage, les vainquit et prit sur eux des dépouilles. Mais ceux-ci dévouèrent le pays de ce roi à l'anathème, et détruisirent ses villes lorsqu'ils se furent rendus maîtres du pays de Chanaan (*b*). Arad fut rétablie ; et Eusèbe la met au voisinage de Cadès, à quatre milles de Malathis, et à vingt milles d'Hébron. Les Israélites, dans leur voyage du désert, étant partis de Sépher, vinrent à Arad, et de là à Macéloth, que je crois être la même que Malathis.

[D. Calmet confond *Arad* avec *Arada*; il suit en cela le sentiment de Nicolas Sanson, qui s'était trompé. Arad était une ville royale, d'après ce que nous apprend Moïse dans les deux endroits indiqués, mais il ne nous dit pas ce qu'était Arada, au seul endroit (*Num.*, XXXIII, 24) où il en parle ; là eut lieu le vingt-unième campement des Israélites dans le désert. Encore suivant D. Calmet, Arad, qui était une ville capitale, était la même qu'*Adar* qu'il qualifie de village; mais d'ailleurs, ces trois noms sont écrits si différemment dans l'Hébreu, qu'il n'est pas permis, ce semble, de les confondre : *Adar* אדר, *Arad* ערד, *Arada* חרדה.]

* ARADA, vingt-unième station des Israélites. *Voyez* l'article précédent.

ARADE et ARADUS, ville et île dans la Méditerranée, près les côtes de Phénicie, vis à vis Antarade, qui est une ville de terre ferme. L'île d'Arade n'a que sept stades ou huit cent soixante-quinze pas de tour, et est éloignée de deux cents pas du continent. C'est à Arade que demeuraient les *Aradiens*, descendants [d'Arad, neuvième fils] de Chanaan, *Genes.*, X, 18; et I *Par.*, I, 16. Ce pays avait été promis aux Israélites ; mais ils ne s'en rendirent pas les maîtres, si ce n'est peut-être sous David et sous Salomon.

[D. Calmet dit ailleurs (2) que « l'île d'Arade était éloignée du continent d'environ vingt stades, c'est-à-dire deux mille six cents pas, et ayant de tour sept stades, c'est-à-dire huit cent cinquante pas ou environ, comme le marque Strabon. » Dans un autre endroit il adopte l'opinion qui confond la ville ou l'île d'Arade avec la ville d'Arphad ; Barbié du Bocage suit aussi cette opinion qui ne me paraît point fondée (*Voyez* ARPHAD). Les habitants d'Arade étaient de bons matelots et de bons soldats, d'après ce que dit Ezéchiel (3) ; ils se mettaient au service des Tyriens. Les Romains avaient à Arade une espèce de *procurator* auquel le consul Lucius écrivit, ainsi qu'à plusieurs autres, en faveur des Juifs (4). « Les Aradiens, dit encore Calmet (5), n'avaient point d'autre eau que celle de leurs citernes ou celle qu'ils allaient prendre dans le continent. On dit (6) qu'en

(*a*) *Num.* XXI, 1.
(*b*) *Num.* XXXIII, 40.
(1) Ville amorrhéenne de la tribu de Juda, au sud d'Hébron, dit B. du B. Arad n'est nommée que dans les deux endroits ci-après indiqués, et dans *Jug.* I, 16.
(2) Dissert. sur le partage des descendants de Noé, art. 2, § 16, dans la Bible de Vence, tome I.
(3) XXVII, 8, 11.
(4) I *Mac.* XV, 23.
(5) *Loco citato*.
(6) Plin. lib. II, c. CIII, et lib. V, c. XXXI.

temps de paix ils tiraient, par un tuyau de cuir, de l'eau douce d'une source qui était au fond de la mer. » Tout annonce, dit Barbié du Bocage, qu'Arade était une ville très-commerçante dont la puissance ne laissait pas d'être considérable, même au temps des Romains. De même que la plupart des villes phéniciennes, Arade eut ses princes ou rois particuliers. On y adorait les faux dieux. Une colonie sortie de cette ville participa, de concert avec les Sidoniens et les Tyriens, à la fondation de la ville de Tripoli qui, par ce motif, reçut des Grecs le nom de *Tripolis.* »

Voici quel est l'état actuel de l'île d'Arade, nommée aujourd'hui *Rouad :* « Séparée du continent par un intervalle de deux milles, écrivait, au mois de juin 1831, M. Poujoulat(1), elle n'a guère plus d'une demi-lieue de circuit; et cependant sur cette étroite roche subsiste une population de près de quinze cents habitants, tous marins ou pêcheurs; des oliviers, des figuiers et des palmiers couvrent le peu de terre susceptible de plantations. L'an dernier, par un de ces mouvements si rares dans ce pays, on a réparé deux vieilles tours placées sur le rivage oriental, et un château du moyen-âge situé au milieu de l'île. Des soldats gardent les deux tours et le château; ce château sert de demeure à quelques pauvres familles. On a aussi construit, l'an dernier, deux tours pour défendre le côté occidental de l'île; ces deux tours ont aussi une garnison. C'est dans l'île de Rouad qu'on envoie les exilés de Syrie, et c'est probablement pour mieux garder les proscrits que l'autorité a déployé sur le rocher d'Aradus une sorte d'appareil militaire. Vous vous rappellerez, à ce sujet, que cette île eut pour premiers habitants des exilés de Sidon (2); la colonie sidonienne, longtemps gouvernée par des chefs qu'elle se choisissait elle-même, subit à la fin la commune destinée des peuples de Syrie. Plus tard, Aradus, devenu un lieu de refuge, vit accourir dans son sein une si grande multitude d'hommes qu'on fut obligé, au rapport de Strabon, de multiplier les étages des maisons. L'île de Rouad est placée sous l'autorité d'un aga, soumis au mutselim de Tripoli comme l'aga de Tortose. »

* ARAIA, père d'Eziel. *Neh.*, III, 8.

* ARAIGNÉE, insecte qui a fourni aux écrivains sacrés le sujet de belles et justes comparaisons. *Job.*, VIII, 14; *Psal.* XXXVIII, 12; LXXXIX, 10; *Isa.* LIX, 5; *Ose.*, VIII, 6.

ARAM, cinquième fils de Sem (*a*), fut père des peuples de Syrie qui sont nommés Araméens de son nom.

[Le pays d'Aram est fort étendu; il s'entend de tout le territoire compris entre la Méditerranée, le mont Amanus, les montagnes de la Perse et celle de l'Arménie : tel est le pays d'Aram ou de Syrie dans sa plus grande extension. L'unité d'origine se montre dans les divers peuples qui habitent cette vaste contrée; « leur idiome général, quoique varié dans ses dialectes, paraissant, dit le savant Heeren (3), être le même dans toute l'étendue de cette région de l'Asie, prouverait qu'une peuplade considérable s'y serait originairement fixée. L'Arménie, la Mésopotamie, la Babylonie, l'Assyrie proprement dite, ou le Kurdistan au delà du Tigre, et la Syrie propre entre l'Euphrate et la mer Méditerranée, auraient donc été comprises dans cette vaste région appelée *Aram* dans l'Ecriture, et *Syrie* dans les temps postérieurs. Ce dernier nom, de formation assez récente, dérive probablement du mot *Sour* ou *Tyr* (4). »]

On distingue, dans l'Ecriture, plusieurs pays d'Aram; *Aram-Naharaïm*, ou la Syrie des deux fleuves, c'est la Mésopotamie; *Aram de Damas*, *Aram de Soba*, *Aram Bethrohob*, *Aram de Maacha;* parce que les villes de *Damas*, de *Soba*, de *Bethrohob* et de *Maacha* étaient dans la Syrie; ou du moins parce que la Syrie comprenait les cantons ou les provinces de *Soba*, de *Maacha*, de *Rohob*, etc. (5). Homère et Hésiode nomment *Araméens* les peuples que les Grecs des temps plus nouveaux ont appelés Syriens. Le prophète Amos (*b*) semble dire que les premiers Araméniens avaient eu leur demeure dans le pays de Kir, dans l'Ibérie où coule le fleuve Cyrus; et que Dieu les en avait tirés comme il avait fait les Hébreux de l'Egypte. Mais on ne sait quand arriva cette transmigration. Elle doit être fort ancienne, puisque Moïse nomme toujours les Syriens et les peuples de Mésopotamie Araméens. Les peuples de Syrie ont souvent fait la guerre aux Hébreux. David les assujettit et les obligea à lui payer tribut. Salomon conserva sur eux la même autorité. Mais depuis la séparation des dix tribus de celle de Juda, il ne paraît pas que les Syriens généralement aient été assujettis aux rois d'Israel, si ce n'est peut-être sous Jéroboam II, qui rétablit le royaume d'Israël dans son ancienne étendue. II *Reg.*, XIV, 25.

ARAM, fils d'Esron, et père d'Aminadab. *Ruth.*, IV, 20; *Matth.*, I, 3, 4; et *Luc.* III, 33. —[Il est nommé Ram; I *Par.*, II, 9, 10.]

* ARAM, descendant d'Aser, I *Par.*, VII, 34.

* ARAM, ce nom désigne, *Num.*, XXIII, 7, non pas une ville de la Mésopotamie, comme on l'a cru, mais la Mésopotamie elle-même, comme le prouve *Deut.*, XXIII, 4; la Mésopotamie est encore appelée Aram, *Gen.*, XXIV, 10 et ailleurs.

(*a*) *Gen.* x, 22. ארם *Aram.*

(*b*) *Amos.* ix, 7.

(1) Corresp. d'Orient, lettre CLX, tom. VI, pag. 429.

(2) Pour moi, je ne me le rappelle pas; j'avoue même que je ne l'avais jamais entendu dire. Je voudrais bien savoir quel historien l'a écrit le premier, et d'où il a tiré ce fait. C'est peut-être Strabon; mais il importe peu que l'île d'Arade ait eu pour premiers habitants, ou les exilés de Sidon, ou les descendants du neuvième fils de Chanaan. comme on l'a cru. D'autres (Glaire, *Introduction, etc.*, tom. II, pag. 16) ont pensé que la postérité d'Arad avait peuplé les villes arabes d'Arad, d'Hérimoth, d'Hébron, d'Odolla et d'Eglon.

(3) *Politiq. et comm. des peuples de l'antiquité*, tom. I, pag. 190, trad. franç.

(4) Barbié du Bocage.

(5) Voyez la *Dissert. sur le partage des enfants de Noé*, art. 3, § 9, dans la Bible de Vence, tom. I, pag. 522.

ARAMA, ville de la tribu d'Aser. *Josué*, XIX, 36.— [Non de la tribu d'Aser, mais de celle de Nephthali, comme le prouvent les versets 32 et 39.]

* ARAMA, ville située au midi du pays de Chanaan, aux habitants de laquelle, ainsi qu'à ceux de plusieurs autres, David envoya une partie du butin fait sur les Amalécites. I *Reg.*, XXX, 30.

ARAN, fils aîné de Tharé (1) et frère d'Abraham et de Nachor. Aran fut père de Loth, de Melcha et de Jescua. Nachor épousa Melcha; et Abraham, suivant plusieurs interprètes, épousa Sara, autrement nommée *Jescua*. Mais ce dernier sentiment est fort douteux à l'égard du mariage d'Abraham et de Jescua. Aran mourut avant son père Tharé, chose dont jusque-là (2) on n'avait point encore d'exemple. Saint Épiphane (*a*) dit qu'Aran fut frappé de Dieu pour punir Tharé, son père, qui avait forgé des dieux nouveaux. Les rabbins (*b*) enseignent qu'Aran fut accusé par Tharé, comme ne voulant pas adorer le feu, et condamné à être jeté dans une fournaise ardente, où il fut consumé en présence de son père. D'autres disent qu'Abraham mit le feu au lieu où étaient les idoles de Tharé, et qu'Aran ayant voulu les tirer des flammes, y fut lui-même consumé.

ARAN, fils de Disan et frère de Hus, de la race d'Esaü. *Genèse*, XXXVI, 28.— [Non de la race d'Esaü, mais de celle de Seïr horréen. *Voyez* ELIPHAZ.]

* ARAN, nommé *Aram* dans la Vulgate; judaïte, fils de Jéramiel. I *Par.*, II, 25.

ARAPHA ou plutôt *Rapha*, père des géants ou Raphaïm (*c*). Peut-être aussi que le nom de *Rapha* signifie simplement un géant, et que les géants de la race d'Enach, qui étaient autrefois dans la Palestine, ne sont nommés *Raphaïm*, qu'à cause de leur taille gigantesque et de la signification générique du nom Rapha. *Voyez* RAPHA et RAPHAÏM.

ARARAT, montagne fameuse dans l'Arménie, sur laquelle on dit que l'arche s'arrêta après le déluge (*d*). On dit, mais sans aucune bonne preuve, que l'on voit encore, sur le sommet de cette montagne, des débris de l'arche de Noé. Jean Struis, dans ses Voyages, assure qu'il a monté sur le sommet de cette montagne, et qu'un ermite qui y demeurait l'assura que l'on y voyait des restes de l'arche, et qu'il lui donna même une croix qui était faite du bois de ce fameux bâtiment; mais M. de Tournefort, qui a été sur les lieux, m'a assuré qu'il n'y avait rien de semblable; que le sommet du mont Ararat est inaccessible, tant à cause de sa hauteur et de sa rapidité, qu'à cause des neiges qui en couvrent perpétuellement le sommet. Le mont Ararat est à douze lieues d'Erivan, du côté de l'orient, et dans une vaste campagne, au milieu de laquelle il s'élève et est isolé de tous côtés. Voyez notre Commentaire sur la Genèse, VIII, 4.

Josèphe (*e*) dit que les restes de l'arche de Noé se voyaient encore de son temps dans un canton de l'Adiabène ou des environs, nommé *Cœron*, qui est un pays très-fertile en cynnamome.

Les Orientaux nomment *Ar-dag* ou *Parmak-dagh* (*f*), la montagne du doigt, le mont *Ararat*, sur lequel l'arche s'arrêta. On lui donne ce nom parce qu'elle est droite et isolée comme un doigt élevé; elle est si haute, qu'on la voit de dix journées de caravanes. La ville de Tauris n'en est pas éloignée. Tavernier dit que sur cette montagne d'Ararat il y a quantité de monastères (*g*); que les Arméniens l'appellent *Mesesoussar*, parce que l'arche s'y arrêta; elle est comme détachée des autres montagnes de l'Arménie qui font une longue chaîne, et depuis le milieu jusqu'au sommet elle est souvent couverte de neiges pendant trois ou quatre mois. Il ajoute (*h*) que la ville de *Nekgivan* ou *Nakschivan*, qui est bâtie à trois lieues de la montagne d'Ararat, est la plus ancienne du monde; que c'est là où Noé vint habiter au sortir de l'arche; que le mot de *Nak-sivan* vient de *Nak* qui signifie navire, et *Schivan* qui veut dire posé ou arrêté, en mémoire du séjour de l'arche sur le mont Ararat. D'autres (*i*) nomment cette montagne *Gioud*, ou *Giouda*, dans le pays de *Moussal*, ou de *Diar-Rabiah* en Mésopotamie, au pied de laquelle il y a encore un village nommé Thamanim et Corda; ce nom de *Tamanim* veut dire *huit*, en mémoire des huit personnes qui sortirent de l'arche, et *Corda* désigne les monts *Gordiens*, si connus dans les anciens. Nous avons parlé ci-devant de l'opinion qui veut que l'arche se soit arrêtée sur une montagne près d'Apamée de Phrygie (*j*).

Les Perses nomment *Ararat* le mont Asis, comme qui dirait la montagne heureuse ou fortunée, à cause du choix que Dieu en fit pour servir de port à l'arche de Noé. Les Arméniens tiennent par tradition, que depuis Noé personne n'a pu monter sur cette montagne, parce qu'elle est perpétuellement couverte de neiges qui ne fondent jamais que pour faire place à celle qui tombe de nouveau; qu'au sortir de l'arche, Noé vint

(*a*) *Epiphan.*, *l.* I *de hæres.*
(*b*) *Hieronym. Quæst. Hebr. in Genes. Lyran. in Genes.* XI.
(*c*) II *Reg.* XXI, 18, 21, 22.
(*d*) *Genes.* VIII, 4.
(*e*) *Joseph. Antiq. l.* XX, *c.* II, *p.* 684. Ἔστι δὲ αὐτῇ καὶ τὰ λείψανα τῆς λάρνακος... καὶ μέχρι νῦν τοῖς ἰδεῖν βουλομένοις ἐπιδείκνυνται.
(*f*) Voyage de la Boulaye, p. 42. Bibl. Orient., p. 404.
(*g*) Tavernier, Voyage de Perse, tom. I.
(*h*) *Idem tom.* IV, *p.* 398.
(*i*) Bibliot. Orient. p. 404. *Gioud.*

(*j*) On peut voir sur ce sujet M. Saurin, Dissert. Historique, tom. I, p. 115 et 131, etc.
(1) Pourquoi dire qu'Aran était le fils *aîné* de Tharé, quand l'historien sacré s'est exprimé en ces termes : *Tharé.... engendra Abram, Nachor et Aran* (Gen. XI, 26)? Il s'agit ici de généalogie, et Moïse s'exprime selon l'ordre de la naissance des enfants de Tharé : ainsi Abraham naquit le premier, Nachor le second, et Aran le troisième.
(2) C'est-à-dire depuis Noé; car on sait que, dans le monde antédiluvien, Abel aussi mourut avant son père.

s'établir à Erivan, à douze lieues d'Ararat, et que ce fut à une lieue de cette ville, dans un heureux aspect, que ce patriarche planta la vigne, en un lieu où l'on fait encore aujourd'hui un excellent vin.

[Il convient de suppléer à cet article par quelques témoignages récents. Voici d'abord l'illustre G. Cuvier : « Il est certain, dit-il, que la tradition du déluge existait en Arménie longtemps avant Moïse de Chorène, le principal des historiens arméniens du moyen-âge ; la ville qui, selon Josèphe (1), était appelée *le lieu de la descente*, subsiste encore au pied de l'Ararat, et porte le nom de *Nachidchevan* qui a en effet ce sens-là (2). »

Un autre savant, Jules Klaproth, non moins célèbre par ses voyages et par ses étonnantes connaissances philologiques, dit que le mont Ararat, nommé dans le récit de Moïse, « est *sans doute* l'Ararat de l'Arménie, situé au midi de l'Araxe, et dont les sommets sont couverts de neiges éternelles. Les habitants du pays, ajoute-t-il, prétendent qu'on y voit encore les débris de l'arche de Noé (3). »

Maltebrun, qui a aussi beaucoup voyagé et laissé sur la géographie des travaux universellement estimés, s'exprime en ces termes, lorsqu'il parle de la géographie de Moïse et de la Bible : « Une chaîne de montagnes est nommée Ararat, et si l'on compare tous les passages où il en est parlé (4), on reste persuadé que c'est dans les branches du Taurus, répandues en Arménie et en Churdistan, qu'il faut chercher ces fameuses montagnes, près desquelles l'historien hébreu place le second berceau du genre humain (5). »

Voici maintenant un voyageur plus jeune, mais déjà célèbre aussi par des bonnes œuvres de plus d'un genre, c'est M. Eugène Boré. « Les Arméniens, dit-il, en se fondant sur la tradition biblique, qui donne le mont Ararat comme le lieu où s'arrêta l'arche, prétendent que Noé s'établit d'abord en ces lieux, et que la ville de *Nakhdjavan*, qui signifie *lieu de la première descente*, confirme ce fait par l'ancienneté de son nom (6). Ils ajoutent que c'est dans le même endroit que le patriarche planta la vigne. Aussi montra-t-on à Chardin, à une lieue d'Erivan, un petit clos que l'on assure être celui de Noé. Ce fait serait attesté par le nom d'*Agorhi*, que porte cette petite bourgade, et qui viendrait des deux mots *arg ouri*, signifiant *il planta la vigne*....

« De l'Araxe aux bords du Tigre et jusqu'aux rives de l'Euphrate et du lac de Van, s'étendent de longs chaînons dont la partie la plus élevée est le célèbre mont Ararat des saintes Ecritures. Les Anciens l'appelaient *Masis*, nom qu'il conserve encore vulgairement dans le pays ; mais les Turcs lui donnent aujourd'hui celui d'*Agri-Dagh*. — Le mont Ararat se compose de deux immenses pics dont l'un est beaucoup plus élevé que l'autre. L'escarpement des rochers taillés à pic et la couche des glaces qui les recouvre éternellement avaient toujours avant ce siècle fait regarder son ascension comme impraticable.

« La gloire de l'ascension était réservée au docteur Fr. Parrot, professeur de physique à Dorpat. L'an 1830,... après plusieurs jours de marche et de fatigues inouïes, il parvint à la hauteur de quinze mille cent trente-huit pieds au-dessus du niveau de la mer, c'est-à-dire trois cent cinquante pieds environ plus haut que le Mont-Blanc. Là, il planta dans la glace une longue croix noire avec une inscription.... Il s'apprêtait à s'élever encore, lorsqu'une tourmente soudaine obscurcit l'air et le força de redescendre précipitamment pour échapper à une mort certaine. Il revint au monastère de Saint-Jacques, mais ne regardant point sa tâche comme accomplie, il se prépara à une seconde ascension ; et, le 23 septembre, il se mettait en route avec un jeune diacre du couvent d'Eczmiazin, etc... Le 27 septembre, à trois heures, il était sur le point culminant de la montagne. Là, il trouva une plate-forme unie de deux cents pas de diamètre, laquelle pouvait par conséquent, comme le remarque notre voyageur, fort bien servir de point d'appui à l'arche lorsqu'elle s'y arrêta, puisque le récit de la Genèse ne donne à ce vaisseau de Noé que trois cents coudées de longueur sur cinquante de largeur. De cette élévation, qu'il évalue à seize mille deux cents pieds, l'œil embrassait un horizon immense, etc. (7) »

Plus tard, M. Boré dans un Mémoire sur la Chaldée et les Chaldéens, adressé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, revient par occasion au lieu où s'arrêta l'arche. « Nous cherchons, dit-il, à établir un fait digne d'attention, et peut-être nouveau, c'est que la nation chaldéenne, la même qu'ont citée les auteurs sacrés et profanes, dès la plus haute antiquité, existe actuellement au centre de l'Asie occidentale, et s'y est conservée dans son

(1) *Antiq. Jud.* liv. I, ch. III.

(2) G. Cuvier, *Disc. sur les révol. du globe*. L'illustre auteur renvoie ici à la préface des frères Whiston sur Moïse de Chorène, pag. 4.

(3) J. Klaproth, *Asia polyglotta*, vol. in-4°. Paris, 1823.

(4) *Gen.* VIII, 4; II *Reg.* XIX, 37; *Isa.* XXXVII, 38; *Jer.* LI, 27; *Tob.* I, 24.

(5) Maltebrun, *Géogr.* Il renvoie ici à Bochart, *Phaleg*, I, 3.

(6) « Plusieurs autres noms de lieu fort antiques, dit en note M. Boré, semblent perpétuer le souvenir traditionnel de l'établissement primitif de la famille sauvée du déluge. Ainsi l'on fait dériver le nom de la petite province d'Arhnaïoda, située à l'orient du mont Ararat, de trois mots signifiant *auprès du pied de Noé*, parce que Noé se serait arrêté dans ce canton en sortant de l'arche. La ville de Marant, située dans l'Aderbaidjan, vers le lac d'Ourmia, tirerait son nom des mots *mair ant*, c'est-à-dire *la mère est là*, parce que Noemzara, la prétendue femme de Noé, aurait été enterrée en cet endroit. L'origine de ces noms est antérieure au christianisme, puisqu'ils sont cités par Ptolémée et l'historien Josèphe; et le seul moyen d'expliquer cette coïncidence assez remarquable, c'est de les attribuer aux Juifs venus antérieurement en Arménie, et qui avaient établi leurs colonies sur les bords de l'Araxe, dans les environs de cette province. »

(7) Eug. Boré, Hist. de l'*Arménie*, pag. 4, 6, 8, dans *l'Univers Pittoresque*, collection d'histoires publiée par Firmin Didot.

intégrité primitive (1). » Il déclare ensuite qu'il écrit son Mémoire « au pied même des montagnes des Chaldéens. » Et plus loin (2), il s'exprime en ces termes : « Les Chaldéens habitent encore les montagnes dont la chaîne, épanouie entre Mossoul, Diarbékir, Van et Suleimania, couvre le pays de ses innombrables rameaux. Retranchés là, comme dans une forteresse inexpugnable, ils se sont maintenus dans une indépendance et une liberté sauvage, qu'ils prisent toujours au-dessus de tous les autres biens. Ces monts portaient anciennement le nom de Gorduiens, Carduiens ou Cardou (3), d'après l'Ecriture et la prononciation des Chaldéens et le témoignage des livres sacrés. La version syriaque, en effet, ne dit pas, comme le texte hébreu et la tradition arménienne (4), que l'arche se soit arrêtée au mont Ararat, mais bien sur le sommet de la montagne Cardou (5).

« Les premiers chrétiens bâtirent, au lieu désigné par la tradition, un couvent dit le monastère de l'Arche (6), où ils célébraient une fête annuelle, en mémoire du jour où le patriarche en était sorti avec sa famille (7). Selon le compagnon de voyage de l'abbé Sestini (8), Sullivan, des derviches musulmans y entretiennent actuellement, dans un oratoire, le feu perpétuel d'une lampe. On montre toujours au voyageur ce sommet vénéré, sur le chemin de Mossoul à Amadia ; les Turcs l'appellent *Djoudi*. Alors le mont Cardou serait le même que l'Ararat, nommé *Macis* par les Arméniens (9), et *Agri-Dagh* par les Mahométans, opinions dont le désaccord, loin de nuire à la concorde des textes sacrés, prouve au contraire que ce fait mémorable s'est accompli dans cette partie de l'Asie. Les monts Cardou, Macis, Ararat ne sont d'ailleurs que des anneaux de l'immense chaîne appelée Taurus (10), qui, du Liban jusqu'au Caucase, divise et morcelle le sol de l'Asie occidentale, en prenant des noms différents.

« En insistant sur ce point, nous voulions montrer l'ancienneté historique des monts Cardou, que nous pensons avoir été constamment le pays central des Chaldéens; etc. (11) » — Voyez ARMÉNIE, NOÉ.]

ARARI, ce mot, suivant les uns, est un nom de lieu, patrie de Semma, fils d'Agé; suivant quelques autres, c'est un adjectif venant de *arar*, montagne, et signifiant *montagnard*. II *Reg*., XXIII, 11, 33. Ce chapitre donne la liste des braves de David, de chacun desquels l'historien dit le nom et la patrie; je suis, pour cette raison, porté à prendre Arari pour un nom de localité, ville, bourg, village ou domaine. Mais une autre difficulté se présente dans les noms d'hommes : aux versets 11, 25 et 33 du chapitre cité, la Vulgate lit, *Semma;* et quant au nom de lieu, elle lit, vers. 11, *de Arari;* verset 25, *de Harodi*, et verset 33, *de Orori*. L'Hébreu porte, verset 11, *Samma...* (d') *Arari;* vers. 25, *Shamma, le Harodite;* verset 33, *Shamma l'Ararite*. *Voyez* encore I *Par*., XI, 27, 33. S'agit-il 1° d'un seul et même personnage; 2° d'une seule et même localité? Et puis encore dans la Vulgate, Aiam, fils de Sarar, Ararite, II *Reg*., XXIII, 33, est dit: fils de Sachar, Ararite, I *Par*., XI, 34.

ARAXE, fleuve célèbre, qui prend sa source dans le mont Ararat, à six mille pas de la source de l'Euphrate, et qui va se dégorger dans la mer Caspienne. Ce fleuve est grand et si rapide, surtout lorsqu'il est enflé par la fonte des neiges, qu'il n'y a ni digues, ni autres bâtiments qu'il n'emporte (*a*). Le bruit de ses eaux effraie ceux qui l'entendent. Le courant emporte les bateaux avec une telle impétuosité, qu'il leur fait faire cinq cents pas en un instant. On a essayé plusieurs fois de construire des ponts sur ce fleuve, mais tous ceux qu'on y a bâtis, ont toujours été renversés par ses eaux (12). Paul Lucas (*b*) dit toutefois qu'il y a à présent un pont sur l'Araxe, et que la tradition du pays est que ce fleuve a sa source dans le paradis terrestre. Nous

(*a*) Chardin, voyage de Perse.
(*b*) Lucas, tom. I, c. XXVII, p. 362, 363.
(1) Eugène Boré, *Correspondance et Mémoires d'un voyageur en Orient*; Mémoire adressé à MM. les membres de l'Académie, part. 1, § 1. Tom. II, pag. 158. Paris, 1840.
(2) Id., ibid., § 6, pag. 168.
(3) Strabon, lib. XVI, τὰ περὶ Γορδυαίους. — Cellarius, lib III, cap. II. Assemani, Biblioth. Orient., tom. III, p. 2, p. 734.
(4) Moïse, *Gen*. VIII, 4. Moïse de Chorène, lib. II, cap. II, pag. 90. Tchamtch., tom. II, p. 837, Géogr. anc. de l'Armén., p. 377. Tournefort, tom. III, p. 316. Travels of Morier, p. 312. Commencement de l'histoire arménienne de Jean VI, le Patriarche. Eusèbe, Prépar. évang. liv. IX, ch. XI, XII.
(5) Touré Cardou.
(6) Beit-Chévélah.
(7) Assem. *Biblioth. Orient*., tom. II, p. 113.
(8) Rennell's, *illustr. of the history of the exped. of Cyrus*, p. 162
(9) Saint-Martin, *Mémoires sur l'Arménie*, tom. I, p. 0, 251. Ker-Porter *Travels*, tom. I, p. 182, 184, tom. II, p. 636. — Parmi les Arméniens, plusieurs montagnes disputent à l'Ararat l'honneur d'avoir servi de port au vaisseau de Noé. Ainsi, on nous a indiqué comme le Macis un pic très-élevé, qui domine les solitudes où mourut saint Grégoire l'Illuminateur, dans le voisinage d'Erzingam. Quelques-uns citent encore l'Arakadz, dont le sommet est blanchi par des neiges éternelles, comme celui de l'Ararat, auquel il est opposé. On découvre encore, à l'ouest du lac de Van, une haute montagne que l'on nomme *Subhan Thaq*, parce que le patriarche ou prophète Noé, au rapport des Turcs ou des Curdes, descendant de l'arche, prononça ces mots : *Subhan Allah*, c'est-à-dire *gloire à Dieu*. Nous traduisons surtout ce mot, d'après le sens primitif de son radical chaldéen, qui revient continuellement dans la liturgie sous la forme de *Chevoukhla*, *Ticheroukhla*, *Gloire*, *Honneur* (Gram. arab. de M. de Sacy, t. II, p. 70). La hauteur de cette montagne, que Mac-Kenneir appelle *Sipan*, est fixée à onze mille pieds au-dessus du niveau de la mer. — Denys, dans sa Chronique, qui remonte à l'année des Grecs 1077, rapporte que l'arche aborda au mont *Cardou*. — Assem. Bibliot. Orient. tom. III, p. 1, p. 217.
(10) Taurus est le mot *Tor* ou *Taur* des langues chaldéenne, phénicienne, arabe, hébraïque, etc., signifiant *montagne*, auquel les Grecs ont donné une terminaison hellénique (*Tauros*). Les auteurs arméniens parlent d'une montagne, dite *Doros*, avoisinant les monts Sim et Sassoun, dans la province d'Arzuik, qui est l'Arzane des écrivains du Bas-Empire. — Procop., *de Bello Persico*, lib. I, p. 24. Amm. Marcell., lib. XXV, cap. VII. Agath. lib. IV, p. 140. *Géogr. Arm*. Venise, 1822, p. 62, 71.
(11) Eug. Boré, *ibid*., p. 168 et suiv.
(12) C'est pourquoi Virgile (*Æneid*. VIII, 728) dit : *Pontem indignatus Araxes*. Tous les voyageurs, à la vue de l'Araxe, se rappellent le vers du poëte de Mantoue. Mais ce fleuve n'est pas toujours *indigné*. M. Eug. Boré, dans un Mémoire écrit de Van le 14 octobre 1838, et adressé à l'Académie des inscriptions et belles-lettres, raconte son

croyons que c'est le même que le *Géhon* marqué dans Moïse (*a*). Le nom de *Géhon* en hébreu, signifie couler avec impétuosité, de même qu'*Araxe* en Grec. *Voyez* notre Commentaire sur la Genèse, chap. II, verset 13.—[*Voyez* ARMÉNIE.]

ARBACÈS, général des Mèdes et gouverneur de Médie de la part de Sardanapale, roi d'Assyrie (*b*), voyant la mollesse et les manières efféminées de Sardanapale, ne put se résoudre de lui obéir plus longtemps. Il se souleva contre lui avec les principaux de l'armée des Mèdes, il fit alliance avec Bélésis, satrape de Babylone, et allèrent ensemble attaquer Sardanapale avec une armée de quatre cent mille hommes. Arbacès eut du désavantage dans les trois premiers combats qu'il livra au roi d'Assyrie. Mais, au quatrième, les Bactriens s'étant rangés de son côté, il attaqua à l'improviste Sardanapale pendant la nuit et le chassa de son camp. Ce prince se retira dans Ninive et donna à Salamène, frère de sa femme, le commandement de son armée. Salamène perdit deux batailles contre les conjurés, et presque toutes ses troupes furent taillées en pièces. Ninive fut assiégée pendant trois ans, depuis l'an du monde 3254 jusqu'en 3257. Mais cette dernière année, le Tigre s'étant extraordinairement enflé, à cause des pluies, se déborda et renversa vingt-deux stades ou deux mille cinq cent cinquante pas de la muraille de la ville. Alors les conjurés entrèrent dans la ville par la brèche et saluèrent roi Arbacès, le principal de leurs chefs. Mais Arbacès, content d'avoir rendu la liberté à sa patrie, ne voulut point porter le titre de roi; il ne laissa pas de gouverner sa nation avec beaucoup de sagesse et d'autorité. Après sa mort, il y eut un interrègne qui dura jusqu'en l'an du monde 3296, que Déjocès fut reconnu roi des Mèdes.

ARBATTES, ville de Galilée qui fut prise et ruinée par Simon Machabée. I *Mac.*, V, 23. —[« On ne connaît en Galilée aucune ville du nom d'*Arbates*. Quelques-uns croient avec assez de vraisemblance que ce mot est pris de l'hébreu *araboth*, qui signifie des plaines. D. Calmet pense que le lieu dont il est parlé à l'endroit indiqué est le Grand-Champ ou la vallée de Jezrael. » Bible de Vence, sur I *Mac.*, V, 23, et Géogr. sacr., au mot *Arbates*. Simon, Huré, Barbié du Bocage prennent Arbates pour une *ville* de la tribu d'Issachar. Ils pensent aussi que cette ville était la même que celle d'*Arbath*, dont l'article suit. *Voyez* aussi ARBÉLA.]

* ARBATH, ville, patrie d'Abi-Albon, dit D. Calmet, ci-dessus, article *Abi-Albon*. « Cette ville, dit Simon, avait produit de très-grands hommes, et singulièrement Abi-Albon, un des trente vaillants de l'armée de David (II *Reg.*, XXIII, 31), avec un nommé Abiel aussi très-valeureux (I *Par.*, XI, 32. » Mais Abi-Albon et Abiel étaient le même personnage; il est dit *Arbathite* ou d'*Arbath*, à chacun de ces endroits. Cette ville, suivant plusieurs, est peut-être la même qu'*Arbattes*, qui précède. Le géographe de la Bible de Vence fait une autre conjecture : « *Arbathite*, dit-il, peut signifier un homme d'*Araba*, qui pouvait être le même lieu que *Betharaba*. » Peut-être me serait-il difficile d'adopter cette conjecture.

ARBÉE, autrement HÉBRON (*Gen.*, XXIII, 2; XXXV, 27) (1). Arbée était apparemment le premier fondateur d'Hébron, comme Icone l'insinue. La ville d'Arbée fut d'abord possédée par des géants de la race d'Hénac, ensuite elle fut donnée à la tribu de Juda, et cédée en propre à Caleb. Les rabbins, dont saint Jérôme a rapporté la tradition dans ses Questions hébraïques sur la Genèse, disent qu'on donna à Hébron le nom d'*Arbé*, c'est-à-dire Quatre, à cause que quatre des plus illustres patriarches y furent enterrés, savoir : Adam, Abraham, Isaac et Jacob; d'autres croient que c'est parce que quatre des plus célèbres matrones de l'antiquité y ont eu leur sépulture, savoir : Eve, Sara, Rebecca et Lia. Mais on ne doit faire aucun fond sur ces traditions rabbiniques. — [*Voyez* HÉBRON.]

* ARBÉLA, ville que N. Sanson place sur sa carte dans la tribu d'Issachar. Elle n'est connue que par le témoignage d'Eusèbe et de saint Jérôme, qui en font mention. Bonfrérius pense qu'elle est la même qu'*Arbelles*, ville que N. Sanson suppose être située dans la tribu de Nephthali. D. Calmet pense que ce mot, *Arbelles*, qui se trouve I *Mac.*, IX, 2, est mis en cet endroit pour *Arbates*, et qu'ils viennent l'un et l'autre de l'hébreu *Araboth*, qui signifie des plaines. Bible de Vence sur I *Mac.*, IX, 2, et *Géogr. sacrée*, aux mots *Arbéla* et *Arbelles*.—*Voyez* ci-dessus ARBATTES. Adrichomius avait placé Arbelles dans la tribu de Nephthali; Simon, Huré, Barbié du B., adoptent cette conjecture comme N. Sanson.

ARBÈLE. Nous connaissons plus d'une ville de ce nom dans la Palestine. Josèphe parle d'un lieu nommé *Arbèle* dans la Galilée, assez près de Séphoris (*c*). Bacchides, venant d'Antioche en Judée, campa à Arbèle. Il y avait près d'Arbèle des cavernes d'un très-difficile accès, où les voleurs se retiraient quelquefois. Hérode (*d*) trouva moyen de les y forcer, mais ils y revinrent dans la suite et firent bien des maux dans le pays. Il dit qu'étant envoyé gouverneur de Galilée au commencement de la guerre contre les Romains, il fortifia un lieu nommé Arbèle (*e*).

ARBÈLE, ville située dans le Grand-

(*a*) *Genes.* II, 13.
(*b*) *Diodor. l.* II. *Herodot. l.* I, *et Justin. l.* I.
(*c*) *Antiq. l.* XII, *c.* XVIII. *Vid. et l.* XIV, *c.* XXVII.
(*d*) *Antiq. l.* XIV, *c.* XXVII.
(*e*) *De Bello, l.* II, *c.* XXV, *et de Vita sua, p.* 1013.
(1) *Gen.* XXIII, 2; XXXV, 27.

voyage du monastère d'E[illegible] au monastère de Seven. « Je pris, dit-il, la direction du sud; et pendant tou[te] la journée (du 19 septembre 1838) je cheminai à tra[vers] la plaine d'Ararat. À la distance de quatre lieues, je [tra]versai l'Araxe, alors fort paisible dans son cours. L[e lit] de ce fleuve, que les poëtes peignent comme to[ujours] indigné, mouillait à peine les sangles de mon cheval. » *Corresp. et Mém. d'un voyageur en Orient*, tom. II, p. 57, Paris, 1840.

Champ, à neuf milles de Légion, apparemment vers l'orient. Eusèbe et saint Jérôme. — [*Voyez* Arbéla.]

ARBÈLE, ville au delà du Jourdain, dans la dépendance de Pella. Eusèbe.

ARBÈLE, lieu dont il est parlé dans *Osée*, X, 14, où nous lisons dans la Vulgate : *Sicut vastatus est Salmana a domo ejus qui vindicavit Baal :* comme Salmana fut vaincu par celui qui lui fit la guerre, après avoir détruit l'autel de Baal. Il veut désigner Gédéon. Voyez *Judic.*, VI, 25; VII, VIII, 10, etc. Mais l'Hébreu porte : *Comme Salmana a ruiné la maison d'Arbèle au jour de la guerre*. Ce que quelques commentateurs expliquent de la prise de la ville d'Arbèle par Salmanasar. Mais comme cet événement n'est point marqué dans l'histoire, il vaut mieux lire en cet endroit, avec saint Jérôme et le manuscrit alexandrin, *Jérobaal*, et l'entendre, commé a fait la Vulgate, de la victoire remportée par Gédéon sur Salmana.

Au reste, *Arbèle*, ou *Arbah-el* (*a*), signifie de très-belles campagnes, des *campagnes de Dieu;* d'où vient que l'on trouve tant de lieux du nom d'Arbèle. Il est dit dans les Machabées (*b*), que Bacchide et Alcime vinrent dans la Galilée, et campèrent *à Masaloth, qui est en Arbèle.* [*Voyez* Arbéla.] La ville de *Masal*, ou *Mésal*, était dans la tribu d'Aser (*c*), auprès de laquelle étaient de belles campagnes et un lieu nommé Arbèle.

* ARBI, ville, disent quelques-uns, ou plutôt localité de moindre importance, patrie de Pharaï, un des braves de David. N. Sanson et d'autres supposent qu'elle était dans la tribu de Benjamin.

* ARBITRAGE, ARBITRES. Quand certains crimes ou délits avaient été commis au préjudice du prochain, soit dans sa personne, soit dans ses biens, le coupable était tenu à payer une indemnité. Elle était fixée, soit par les juges institués par la loi, soit par un ou plusieurs hommes que choisissaient les parties, ou seulement la partie lésée. C'étaient de simples arbitrages « qui avaient lieu, dit Pareau, du temps de Moïse et même auparavant (1) » *Exod.*, XXI, 21; *Job.*, XXXI, 11, 28. — *Voyez* Amende.

ARBRES. Il n'y a guère de choses moins connues dans l'Écriture que les noms hébreux des plantes et des arbres. Nous n'en donnons point ici le dénombrement, mais nous parlerons, à mesure que l'occasion s'en présentera, des principaux, dont il est fait mention dans les livres saints. Lorsque les Juifs avaient planté une vigne ou un arbre fruitier, il leur était défendu d'en manger les fruits pendant les trois premières années; ils offraient à Dieu ceux de la quatrième (*d*), et après cela ils pouvaient user indifféremment de tout ce que leurs arbres produisaient. Les fruits des trois premières années étaient censés impurs. L'Écriture dit que, pendant ces trois années; on donnait en quelque sorte la circoncision à ces arbres : *Auferetis præputia eorum*. Après cela ils les rendaient communs. *Ils profanaient* (*Vide Genes.*, IX, 20, ויחל־כרם) en quelque sorte leurs arbres, après en avoir offert les prémices au Seigneur.

ARBRE DE VIE. C'était un arbre planté au milieu du paradis, dont le fruit aurait eu la vertu de conserver la vie à Adam; s'il avait obéi aux ordres qu'il avait reçus de Dieu. Mais cet arbre de vie fut pour lui un arbre de mort, à cause de son infidélité et de sa désobéissance. — [M. Bonnetty pense que la tradition de l'*arbre de vie* peut être conservée ou rappelée par un bas-relief égyptien. Voyez ses *Annales de philos. chrét.*, tom. XXI, pag. 129, d'où il a occasion de renvoyer, pour le même sujet, au tom. XIII, pag. 129.]

ARBRE DE LA SCIENCE DU BIEN ET DU MAL. C'était un arbre que Dieu avait planté au milieu du paradis, et auquel il avait défendu à Adam de toucher, sous peine de la vie (*e*) : *Quo enim die comederis ex eo, morte morieris*. On dispute si l'arbre de vie et l'arbre de la science du bien et du mal étaient un même arbre. Les sentiments sont partagés sur cela. Voici les raisons que l'on apporte pour et contre le sentiment qui tient que c'étaient deux arbres différents. Moïse dit que Dieu ayant planté le jardin d'Eden (*f*), y mit toutes sortes de bons arbres, et en particulier *l'arbre de vie au milieu du paradis, comme aussi l'arbre de la science du bien et du mal:* et lorsqu'il eut mis l'homme dans le paradis, il lui dit (*g*) : *Mangez de tous les fruits du jardin, mais ne mangez pas du fruit de la science du bien et du mal, car, au moment que vous en aurez mangé, vous mourrez*. Et lorsque le serpent tenta Eve, et lui dit (*h*) : *Pourquoi Dieu vous a-t-il défendu de manger de tous les fruits du jardin?* Eve répondit : Dieu nous a permis de manger des fruits du paradis, *mais il nous a défendu d'user du fruit qui est au milieu du jardin, de peur que nous ne mourions*. Le serpent répliqua : *Vous ne mourrez point, mais Dieu sait qu'aussitôt que vous en aurez mangé, vos yeux seront ouverts, et vous serez comme des dieux, sachant le bien et le mal*. Et après qu'Adam et Eve eurent violé le commandement du Seigneur, Dieu les chassa du paradis, et leur (2) dit : *Voilà Adam qui est devenu comme l'un de nous, sachant le bien et le mal : mais à présent, de peur qu'il ne prenne encore du fruit de vie, qu'il n'en mange, et ne vive éternellement, il le mit hors du paradis*.

De tous ces passages on peut inférer en faveur du sentiment qui n'admet qu'un arbre dont Dieu ait défendu l'usage à Adam : 1° Qu'il n'est pas nécessaire d'en reconnaître

(*a*) ערבה אל *Campestria Dei*.
(*b*) I *Mac.* IX, 2.
(*c*) *Josue* XVI, 30, *et* I *Par.* VI, 14.
(*d*) *Levit.* XIX, 23.—[Voyez, au commencement de cet ouvrage, le *Calendrier des Juifs*, mois de Sabath, XV.]
(*e*) *Genes.* II, 9.

(*f*) *Genes.* II, 9.
(*g*) *Ibid.* 17.
(*h*) *Genes.* III, 1, 2, 3.
(1) Pareau, *Antiq. Hebr.*, p. III, sect. 1, c. IV, § 3, n. 20.
(2) Il n'y a pas *leur* dans le texte.

deux, le même fruit qui devait conférer la vie à Adam pouvant aussi lui donner la science. 2° Le texte de Moïse peut fort bien s'entendre d'un seul arbre. *Dieu planta l'arbre de la vie, ou l'arbre de la science*. Souvent, dans l'hébreu, la conjonction *et* est équivalente à la disjonctive *ou*, et de la même manière, *de peur qu'il ne prenne aussi du fruit de vie, et ne vive éternellement*, se peut expliquer en ce sens : De peur que, comme il en a pris, croyant y trouver la science, il n'y retourne pour y trouver aussi la vie. 3° Enfin le démon attribue visiblement au même arbre le fruit de la vie et le fruit de la science : *Vous ne mourrez point*, *mais Dieu sait qu'aussitôt que vous aurez mangé de ce fruit*, *vous saurez le bien et le mal*. Il les rassure contre la peur de la mort, et leur promet la science, en leur offrant le fruit défendu.

Mais l'opinion contraire paraît mieux fondée dans la lettre du texte : Moïse distingue manifestement ces deux arbres : l'arbre de la vie et l'arbre de la science; pourquoi les vouloir confondre sans nécessité? La vie et la science sont deux effets tout différents, pourquoi vouloir qu'ils soient produits par le même fruit? Est-ce trop que de défendre à Adam l'usage de deux arbres? Le discours que Dieu tient à Adam après son péché me paraît bien exprès pour distinguer ici deux arbres : *de peur qu'il ne prenne aussi du fruit de vie, et ne vive éternellement;* comme s'il disait : il a déjà goûté du fruit de la science, il faut l'éloigner du fruit de vie, de peur qu'il n'en prenne aussi. Le démon, à la vérité, rassure Eve et Adam contre la crainte de la mort, mais il ne leur offre que le fruit de la science, en leur disant que, dès qu'ils en auront goûté, ils seront aussi éclairés que des dieux; d'où vient qu'après leur péché, il est dit que *leurs yeux furent ouverts*. Ces raisons nous font préférer ce dernier sentiment au premier que nous avons épousé. *Voyez* saint Augustin, l. VI de l'Ouvrage imparfait contre Julien, c. 30, p. 1359 et suiv.

On demande quelle était la nature du fruit défendu. Quelques-uns ont cru que c'était le froment, d'autres que c'était la vigne (a), d'autres le figuier (*b*), d'autres le cerisier, d'autres le pommier. Ce dernier sentiment a prévalu, quoiqu'il ne soit guère mieux fondé que les autres : on cite pour le prouver ce passage du Cantique des Cantiques (*c*) : *Je vous ai éveillée sous un pommier, c'est là que votre mère a perdu son innocence :* comme si Salomon avait voulu parler en cet endroit de la chute de la première femme.

Plusieurs Anciens ont pris tout le récit de Moïse dans un sens figuré, et ont cru qu'on ne pouvait expliquer le récit de Moïse que comme une allégorie. Saint Augustin (*d*) a cru que la vertu de l'arbre de vie et de l'arbre de la science du bien et du mal était surnaturelle et miraculeuse; d'autres (*e*) croient que cette vertu lui était naturelle. Selon Philon (*f*), l'arbre de vie marquait la piété, et l'arbre de la science la prudence. Dieu est auteur de ces vertus. Les rabbins racontent des choses incroyables et ridicules de l'arbre de vie. Il était d'une grandeur prodigieuse; toutes les eaux de la terre sortaient de son pied (*g*). Quand on aurait marché cinq cents ans, on en aurait à peine fait le tour. Peut-être que tout cela n'est qu'une allégorie, mais la chose ne mérite pas qu'on se fatigue à en chercher le sens caché.

ARC. Tout le monde sait ce que c'est que l'arc et les flèches, et que ces armes remontent aux premiers âges. L'arc était une arme fort connue dans Israel, et il y avait dans les armées de ce peuple plusieurs archers très-habiles (1). Dans l'Ecriture, quand on parle de tendre l'arc, ordinairement on se sert du verbe *fouler aux pieds*, parce qu'en effet on met le pied sur l'arc, pour le tendre avec plus de facilité. David rend grâces à Dieu d'avoir donné à ses bras la force d'un arc d'airain : *Posuisti ut arcum æreum brachia mea* (*h*). Pour l'ordinaire, ils étaient de bois (2). Pour dire que Dieu détruira la puissance d'un peuple, on dit que Dieu lui brisera son arc (*i*) : *Confringam arcum*

(*a*) *Rabb. in Sanhedrin. fol.* 70. *Benidbar. Rabb. fol.* 170 *et* 238.
(*b*) *Theodor. apud Theodoret., qu.* 28 *in Gen. Isidor. Pelus. l.* I, *ep.* II.
(*c*) *Cant.* VIII, 5.
(*d*) *Aug. de Genes. ad litter. l.* VIII, *c.* V, *et lib.* II, *de Peccat. meritis, c.* XXI.
(*e*) *Joseph. Antiq. l.* I, *c.* I, *Bonavent. in* II *Sent. dist.* 13. *Strab. in Genes. Hug. Victor. Abulens. alii passim.*
(*f*) *Philo, de Opificio mundi, p* 35.
(*g*) Basnage, Hist. des Juifs, *l.* VI, *c.* XII, *art.* 18.
(*h*) *Psalm.* XVII, 35.
(*i*) *Jerem.* XLIX, 35.
(1) Ils appartenaient principalement aux tribus de Benjamin et d'Ephraïm. « Les Hébreux s'exerçaient hors des villes à tirer de l'arc contre certains buts dressés exprès. (I *Reg.* XX, 20; *Lam.* III, 12.) Aujourd'hui dans l'Orient, c'est encore un exercice ordinaire. Il y a une espèce de mur de terre, qu'on a soin de tenir un peu molle, afin que la flèche puisse y entrer et s'y ficher... La flèche était une des principales armes des Hébreux. David loue Jonathas de son adresse à tirer de l'arc; il dit que *sa flèche* ou *son arc ne s'est jamais retiré en arrière*, n'a jamais manqué de toucher : *Sagitta* (Hebr. *Arcus*) *Jonathæ numquam rediit* (Hebr. *avertit se*) *retrorsum*. II Reg. I, 22. » Dissertation de D. Calmet sur la milice des Hébreux, refondue et insérée dans la Bible de Vence, tom. VI, p 611.

(2) « L'arc, pour l'ordinaire, était d'airain, *Job.* XX, 24, *Psal.* XVIII, 35, » dit-il dans sa Dissertation déjà citée. « Les arcs étaient de bois; cependant il y en avait quelques-uns de fer. Les premiers même étaient tellement solides, que souvent les soldats faisaient assaut de force pour les armer. L'arc se tendait en appuyant sur la terre l'une de ses extrémités que l'on maintenait avec le pied, et en courbant l'autre bout avec la main gauche, pendant que la droite conduisait la corde au point d'arrêt. C'est ce qui nous rend raison du mot *calcare*, employé pour signifier la tension de l'arc. Un arc dont la tension était trop élastique pouvait blesser celui qui s'en servait : c'est l'*arcus dolosus* du Psalmiste. Pour empêcher que l'humidité ne produisît cette trop grande élasticité, on enfermait ces cordes dans une espèce de bourse. On se servait de lanières de cuir, de crins de cheval ou de boyaux de bœuf, pour fabriquer ces cordes. On portait l'arc au bras ou sur l'épaule gauche. Les roseaux furent les premières flèches, plus tard on se servit de baguettes armées d'un dard. Quelques expressions figurées n'autorisent pas à croire qu'on les empoisonnât; mais il est certain qu'on s'en servait pour incendier, et c'est pour cela que nous les voyons comparées aux éclairs. Le carquois avait la forme d'une pyramide renversée, s'attachait derrière le dos, de manière que le soldat pût prendre les flèches par-dessus son épaule. » *Introd. aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.*, tom. II, p 463.

Elam; et Osée (*a*) : *Conteram arcum Israel.*

Un arc trompeur (*b*), *Facti sunt quasi arcus dolosus*, signifie un arc qui n'est pas bien monté, qui ne donne pas droit au but. Le roi Ozias fit de bons arsenaux, où il mit quantité de bonnes armes, entre autres quantité d'arcs et de frondes (*c*). L'Ecriture donne à Dieu l'arc et les flèches, comme on les donne aux guerriers et aux conquérants (*d*) : *Suscitans suscitabis arcum tuum juramenta Tribubus quæ locutus es:* Vous réveillerez votre arc, vous le tendrez, et vous le mettrez en état de tirer, etc. Les enfants d'Ephraïm, qui se vantent d'être si habiles archers, ont pris la fuite au jour du combat (*e*) : *Filii Ephræm intendentes et mittentes arcum, conversi sunt in die belli.* Le Seigneur promet de livrer à l'*arc du juste*, de Cyrus, du Messie, les nations, comme la paille qui est jetée au vent (*f*). Les Perses, nommés Elamites dans l'Ecriture, et dont Cyrus était roi, étaient les plus habiles archers du monde.

ARC DE TRIOMPHE. Il est dit dans le premier livre des Rois (*g*), que Saül, après la défaite des Amalécites, s'érigea un arc de triomphe sur le Carmel : *Eo quod venisset Saul in Carmelum, et erexisset sibi fornicem triumphalem.* L'Hébreu porte qu'il *s'érigea une main*, c'est-à-dire, un monument. On ne sait de quelle nature ni de quelle forme était ce monument. Mais il y a apparence que ce fut quelque monceau de pierre ou quelque colonne, pour servir à conserver le souvenir de sa victoire contre Amalec. L'auteur des Traditions hébraïques sur les Livres des Rois, dit que cet arc de triomphe de Saül fut composé de branches de myrthe, de palmier et d'olivier.

ARC EN CIEL. *Voyez* IRIS.

ARCA, ville de Phénicie. *Voyez* ARACA et ARACÉENS. Elle était destinée à la tribu d'Aser. Elle est située entre Arad et Tripolis. Josèphe (*h*) met le fleuve Sabbatique entre *Arca* et Raphanée.

[*Arca, Arka, Arcas, Archas*, car tous ces noms ne sont que le même nom, celui d'une ville située entre Tripoli et Tortose, mais plus près de la première que de la dernière : il est probable que cette ville est la même que celle des descendants d'Arac. Lors de la première croisade, Archas vit pendant trois mois l'armée chrétienne sous ses murs. « La ville, dit M. Michaud (1), était bâtie sur des rochers élevés, et ses remparts paraissaient inaccessibles. » Il raconte ensuite « comment cette place fut attaquée vainement par les croisés, dit M. Poujoulat, et comment la famine ramena dans le camp des pèlerins les maux qui les avaient désolés autour des murailles d'Antioche. Là périt Anselme de Ribeaumont, dont la mort fut entourée de pieuses fables ; là périt aussi Pons de Balazun, chroniqueur chevalier... ; là enfin, dans cette plaine, au pied de la colline d'Archas, Pierre Barthélemy, prêtre de Marseille, qui avait fini par se laisser convaincre lui-même de ses propres visions, consentit à subir l'épreuve du feu à laquelle il ne survécut point. Ce fut un spectacle digne des âges les plus poétiques, que celui de quarante mille pèlerins occidentaux, rassemblés sur un rivage de la Phénicie autour d'un grand bûcher, pour voir passer à travers les flammes un pauvre prêtre dont les visions avaient trouvé des incrédules; cette lance, que beaucoup de croisés prétendaient alors n'être point d'origine merveilleuse, avait sauvé les chrétiens, à Antioche, par l'enthousiasme que sa découverte excita dans l'armée ; et si la découverte de la lance n'avait rien de merveilleux (*Voyez* LANCE (*Sainte*), l'étonnante victoire remportée sur le sultan de Mossoul n'était-elle pas un assez grand miracle (*Voyez* ANTIOCHE)? Le pauvre Barthélemy mourut et fut enseveli dans l'endroit même où il avait subi la terrible épreuve....

» Un petit village, appelé *Arca*, a succédé au château de ce nom contemporain des croisades; une colline isolée, que les gens du pays désignent sous le nom de *Tel Arka*, présente au voyageur de nombreux débris de la vieille citadelle; le Tel Arka se trouve à cinq heures au nord de Tripoli, à trois heures de la mer. A peu de distance du petit village d'Arca, s'élève un bourg, nommé *Akkar*, chef-lieu d'un district... C'est dans le voisinage d'Akkar que se trouve le monastère de Saint-Georges... Aucun habitant du pays, pas même l'évêque maronite, qui prend le titre d'évêque d'Arcas, ne savent rien des événements qui se sont passés dans cette plaine. Arcas, comme tous les lieux célèbres de l'Orient, n'a des souvenirs et une histoire que pour le voyageur venu des pays lointains (2). »

M. Michaud raconte encore comment les croisés, pendant qu'ils étaient réunis sous les murs d'Archas, accueillirent les ambassadeurs de l'empereur grec Alexis, et ceux du calife du Caire, et comment ils levèrent le siége de cette ville pour aller délivrer Jérusalem (3). Il paraît qu'Archas fut enfin prise par les croisés, puisque cette ville fit partie d'un des états qu'ils fondèrent (4). *Voyez* TRIPOLI.]

ARCE, autrement *Rékem*, ou *Pétra*, capitale de l'Arabie Pétrée. *Voyez* RÉKEM et PÉTRA.

ARCEUTINUS. Il est parlé (II *Par.*, II, 8) de *Ligna arceutina*, de bois de genièvre; mais l'hébreu *Bérusim* signifie proprement *du sapin* (II *Par.*, II, 8, עצי ברושים).

ARCHE, *Arca*. Le mot français *arche*, que l'usage a conservé, est très-impropre

(*a*) *Osée*, I, 5.
(*b*) *Osée*, VII, 16.
(*c*) II *Par.* XXVI, 14.
(*d*) *Habac.* III, 9.
(*e*) *Psalm.* LXXVII, 9.
(*f*) *Isai.* XLI, 2.
(*g*) I *Reg.* XV, 12.

(*h*) *De Bello*, l. VII, c. XXIV.
(1) *Histoire des Croisades*, liv. III, tom. I, pag. 293, 6e édit.
(2) *Corresp. d'Orient*, lettre CLIX, tom. VI, pag. 422-424.
(3) *Hist. des Croisades*, *ibid.*, pag. 300 et suiv.
(4) *Hist. des Croisades*, liv. V, tom. II, pag. 43.

pour signifier ce que l'Ecriture entend par *arca*. Ce terme latin signifie proprement *un coffre*, et c'est la vraie signification de l'hébreu *aran*, ארון, *aron*, *arca*, que Moïse emploie pour désigner le coffre dans lequel on mit en dépôt les tables où étaient écrites les paroles de l'alliance, ou les dix principaux commandements de la loi. Ce coffre était de bois de séthim, couvert de lames ou de feuilles d'or, ayant deux coudées et demie de long, une coudée et demie de large, et une coudée et demie de haut. Elle avait tout autour par le haut une petite espèce de couronne d'or, et deux chérubins étaient attachés au couvercle du coffre. Aux deux côtés de ce coffre il y avait quatre anneaux d'or, deux de chaque côté, dans lesquels on passait des bâtons pour aider à la porter dans les marches du désert. Voilà ce que c'était que l'*arche d'alliance*, un coffre précieux où l'on mettait les deux tables de pierres écrites de la main de Dieu. Après le passage du Jourdain, l'arche demeura quelque temps à Galgal, de là elle fut placée à Silo. Elle était en ce lieu-là, lorsque les Israélites la firent venir pour livrer la bataille aux Philistins, et c'est alors qu'elle tomba entre les mains des ennemis. Les Philistins, accablés sous la main du Seigneur qui s'appesantissait sur eux, renvoyèrent l'arche, et elle fut mise à Cariath-Iarim. On la vit ensuite à Nobé sous Saül. David la transporta de Cariath-Iarim, dans la maison d'Obédédom; de là dans son palais à Sion, et enfin Salomon la fit venir dans le temple qu'il avait fait bâtir dans Jérusalem.

[« Depuis Moïse jusqu'au temps de Salomon et de la construction du temple, il fut assez ordinaire de porter l'arche d'alliance dans l'armée d'Israel. Elle demeura toujours au milieu du camp dans le désert. Lorsque les Hébreux voulurent, contre le commandement du Seigneur, s'avancer vers la terre de Chanaan, il est remarqué que l'arche et Moïse ne quittèrent pas le camp (*a*). Josué mena ordinairement avec lui ce gage précieux de la protection du Seigneur. Les Israélites ayant été mis en fuite par les Philistins, du temps du grand-prêtre Héli (*b*), les Anciens du peuple firent venir l'arche du Seigneur. Sa venue remplit d'allégresse le camp d'Israel, et jeta les Philistins dans la consternation. Mais Dieu permit que l'arche fût prise (1), et Israel mis en déroute, en punition des crimes des prêtres et du peuple. L'arche était apparemment à Galgal, lorsque Saül y offrit des holocaustes (*c*), puisque ce prince, peu de temps après, dit à Achias de consulter le Seigneur devant son arche (*d*). David avait eu soin qu'on la portât au siége de Rabbath, où était l'armée d'Israel, puisque Urie disait (*e*) : *L'arche de Dieu, Israel et Juda, sont sous des tentes, et moi, j'irais dans ma maison !* Enfin David étant contraint de se sauver devant Absalom, le prêtre Sadoc lui apporta l'arche; mais David la fit reporter à Jérusalem (*f*). Les païens portaient dans leurs armées leurs divinités et ce qu'ils avaient de plus sacré, comme les Hébreux y portaient l'arche qu'ils regardaient comme le trône du Seigneur. Les Philistins portaient aussi leurs dieux dans leur camp (*g*), et les Israélites des dix tribus (*h*) leurs veaux d'or (2). » Voici maintenant sur ce que devint l'arche.]

Elle demeura dans le temple avec le respect convenable jusqu'aux derniers rois de Juda, qui, s'abandonnant à l'idolâtrie, osèrent placer leurs idoles jusque dans le lieu saint. Alors les prêtres ne pouvant souffrir cette profanation, prirent l'arche du Seigneur et la portèrent de lieu en lieu pour la soustraire à la fureur de ces princes impies. Josias leur ordonna de la remettre dans le sanctuaire (*i*), et leur défendit de la porter par le pays, comme ils avaient fait jusqu'alors.

Quelque temps avant la captivité de Babylone, Jérémie prévoyant les malheurs qui devaient arriver à sa nation, et éclairé d'une lumière surnaturelle, transporta le tabernacle et l'arche d'alliance (*j*) dans une caverne de la montagne où Moïse avait monté peu avant sa mort, et d'où il avait vu l'héritage du Seigneur. Jérémie alla à cette montagne, cacha dans une caverne ces sacrés dépôts: et les prêtres qui l'accompagnaient ayant voulu marquer l'endroit pour s'en souvenir, ne le purent jamais retrouver. Le prophète les reprit de leur curiosité, et leur déclara que ce lieu demeurerait inconnu, jusqu'à ce que le Seigneur rassemblât son peuple dispersé, et se réconciliât avec lui. On doute avec raison que l'arche d'alliance ait été rétablie dans le temple depuis le retour de la captivité de Babylone.

Les Thalmudistes (*k*) racontent que Salomon ayant appris par révélation, qu'un jour les Assyriens brûleraient le temple qu'il avait bâti, et enlèveraient les choses précieuses qu'il y avait mises, fit faire sous terre une cache secrète, où l'on pourrait mettre, en cas de besoin, les ornements les plus précieux et les choses les plus sacrées du temple pour les dérober à la connaissance des ennemis. Josias, prévoyant les maux qui allaient fondre sur la nation des Hébreux, cacha dans ce lieu l'arche d'alliance, la verge d'Aaron, le vase de la manne, le pectoral du grand-prêtre, et l'huile sainte. Mais, pendant la captivité de Babylone, les prêtres ayant perdu la connaissance

(*a*) *Num.* xiv, 44.
(*b*) I *Reg.* iv, 4, 5.
(*c*) *Ibid.*, xiii, 9.
(*d*) *Ibid.*, xiv, 18, 19.
(*e*) II *Reg.* xi, 11.
(*f*) *Ibid.* xv, 24 et suiv.
(*g*) I *Par.* xiv, 12.
(*h*) II *Par.* xiii, 8.
(*i*) II *Par.* xxxv, 3.

(*j*) II *Mac.* ii, 4... 9.
(*k*) *Galatin.* l. IV *de Arcanis*, c. ix. *Genebr. Chronol.* l. II. *Rab. Juda et Abarbanel. in Daniel. Maimonid.*, etc.

(1) Le grand-prêtre Héli, en apprenant cette nouvelle, tomba à la renverse, se cassa la tête et mourut. Un jeûne fut institué à cause de ce double événement et fixé au 10 du mois *iar*.

(2) *Dissertation sur la milice des Hébreux*, § 39.

du lieu où ces choses avaient été cachées, on ne les revit plus depuis, et elles ne se trouvèrent pas dans le second temple.

D'autres assurent que Nabuchodonosor emporta l'arche à Babylone, et qu'elle était du nombre des autres vases précieux qu'il enleva du temple. Il y en a qui croient que le roi Manassès ayant placé des idoles dans le temple, en ôta l'arche, qui n'y fut plus rétablie depuis son règne. L'auteur du quatrième livre d'Esdras (*a*) fait dire aux Juifs de la captivité que l'arche du Testament a été prise par les Chaldéens dans le pillage du temple.

La Gémare de Jérusalem (*b*) et celle de Babylone (*c*) reconnaissent que l'arche d'alliance est une des choses qui manquaient au second temple, après le retour de la captivité de Babylone. Les Juifs se flattent (*d*) qu'elle paraîtra de nouveau avec le Messie qu'ils attendent. Mais Jérémie (*e*), parlant du Messie et de la vocation des gentils à la foi, dit qu'alors *on ne parlera plus de l'arche du Seigneur, qu'on n'y pensera plus, qu'on ne s'en souviendra plus*. Esdras, Néhémie, les Machabées, Josèphe, ne font jamais mention de l'arche d'alliance dans le second temple; et Josèphe (*f*) même dit expressément qu'à la prise de Jérusalem par Tite, il n'y avait rien du tout dans le sanctuaire.

Saint Epiphane (*g*) raconte, sans doute sur l'ancienne tradition des Juifs, que Jérémie, prévoyant la ruine prochaine du temple, porta l'arche d'alliance dans une caverne, et obtint par ses prières qu'elle fût enfoncée et absorbée dans le rocher, en sorte qu'elle ne parût plus. Alors il dit aux prêtres et aux anciens qui l'accompagnaient : *Le Seigneur est monté de Sion dans les cieux, d'où il doit descendre un jour avec son armée céleste; et le signe de sa venue sera lorsque toutes les nations adoreront le bois. Nul ne pourra découvrir cette arche, sinon Moïse, le prophète du Seigneur; et nul prêtre ni nul prophète n'ouvrira les tables qui y sont renfermées, si ce n'est Aaron, l'élu de Dieu. Mais dans la seconde résurrection, cette arche s'élèvera et sortira du rocher, sera placée sur la montagne de Sina, et tous les saints s'assembleront autour d'elle, attendant le retour du Seigneur et cherchant à se garantir de l'ennemi qui la voudrait prendre. Jérémie en même temps scella la pierre, en écrivant avec ses doigts sur la place le nom de Dieu, de même que si on l'eût taillé avec le fer. Dès ce moment, une nuée ténébreuse parut sur le nom de Dieu, et l'a tenu caché jusqu'à ce jour; de manière que nul n'a pu ni découvrir l'endroit, ni lire ce nom divin. On voit encore toutes les nuits cette nuée toute lumineuse sur la caverne, comme pour montrer que la gloire du Seigneur ne quitte point sa loi; et le rocher est entre les deux montagnes où moururent Moïse et Aaron.*

Josèphe, fils de Gorion, qui avait vu les livres des Machabées, après avoir raconté que Jérémie avait caché l'arche et les voiles du tabernacle de Moïse, fait dire à Jérémie ces paroles aux prêtres qui l'avaient suivi, et qui voulaient savoir le lieu où ces choses étaient cachées : *Le Seigneur a juré qu'aucun homme ne connaîtrait ce lieu et ne le découvrirait, jusqu'à ce que le prophète Isaïe et moi revenions au monde : alors nous replacerons l'arche dans le sanctuaire et sous les ailes des chérubins.* Enfin les rabbins s'accordent à dire que l'arche ne parut plus depuis la captivité de Babylone, et qu'on mit à sa place, dans le sanctuaire, *la pierre du fondement*, qu'on croit être le centre de la montagne sainte. Les Pères et la plupart des commentateurs chrétiens conviennent avec les Juifs, en ce point, que l'arche ne fut point retrouvée après la captivité. On peut voir notre Dissertation sur cette matière, à la tête du livre des Machabées, et celle de Frischmut, *De non speranda arcæ fœderis restitutione*.

Outre les tables de l'alliance que Moïse mit dans le coffre sacré, le Seigneur ordonna aussi qu'on y mît la verge d'Aaron qui fleurit (*h*), et le gomor plein de manne (*i*) qu'on ramassa dans le désert (1). Tertullien (*j*) veut qu'on y ait mis aussi les douze pierres que l'on tira du fond du Jourdain, lorsque les Israélites le passèrent à pied sec (*k*). Les mahométans (*l*) assurent qu'on y conserva aussi un des souliers de Moïse, dont il se déchaussa devant le buisson ardent (*m*); qu'on y conservait de plus la tiare pontificale d'Aaron, un morceau du bois nommé *Alouah*, dont Moïse s'était servi pour adoucir les eaux de Mara. Ils ajoutent que cette arche avait été donnée de Dieu toute faite à Adam, et qu'elle était passée de main en main, et de patriarches en patriarches jusqu'à Moïse; que tous les portraits des patriarches et des prophètes étaient représentés autour de l'arche, et que la *Schekinath*, ou la majesté de Dieu reposait sur cette arche; qu'au temps de guerre, il sortait de l'arche un vent impétueux, qui fondait sur les ennemis d'Israel et les défaisait entièrement; que c'est

(*a*) IV *Esdr*. x, 22.
(*b*) *Gemar. Jerosolym. tit. Maccoth.*
(*c*) *Gemar. Babyl. tit. Joma. c.* i.
(*d*) *Abarbanel, in Daniel*, ix.
(*e*) *Jerem*. iii, 16.
(*f*) *Joseph. de Bello, l.* V, *c.* xiv; *in Græco*, Ἔκειτο δὲ οὐδὲν ὅλως ἐν αὐτῷ.
(*g*) *Epiphan. Vita Jerem. Prophetæ.*
(*h*) *Num*. xvii, 10.
(*i*) *Exod*. xvii, 33, *et Heb*. ix, 3, 4. *Arcam Testamenti in qua urna aurea et virga Aaron.*
(*j*) *Tertull.*
(*k*) *Josue* iv, 4, 5.
(*l*) Bibliot. Orient. p. 1022 et 831.
(*m*) *Exod*. iii, 5.
(1) C'était aussi dans l'arche que l'on déposait les livres que le témoignage des prophètes avait fait reconnaître pour inspirés. (Voyez Tertullien, *de Habitu mulier.*, ch. iii; S. Epiphane, *de Ponderibus et mensuris*, ch. iv; S. Augustin, *de Civitate Dei*, livre XV, ch. xxiii; S. Jean Damascène, *de Fide orthodoxa*, liv. IV, ch. xvii). Et les livres, ainsi déposés, pouvaient seuls être lus dans l'assemblée des fidèles. Or, après le retour de la captivité, l'arche n'ayant pas été retrouvée, il fut impossible de constater, par le dépôt près d'elle, la divinité des écrits que les prophètes composèrent par la suite, ou dont la connaissance ne parvint que plus tard aux Juifs de Jérusalem; de là l'infériorité légale où se trouvèrent ces livres, en regard de ceux déposés dans l'arche. C'est l'enseignement de l'Église qui les a relevés de cette infériorité. Voyez ci-après le mot Canonique. (S).

pour cela qu'ils faisaient souvent marcher l'arche d'alliance à la tête de leurs armées.

Les païens avaient aussi dans leur religion des coffrets, ou *cistes*, dans lesquels ils serraient ce qu'ils avaient de plus sacré (*a*). Apulée (*b*) dit que, dans certaines processions profanes qu'on faisait en Egypte, on voyait un porte-coffre, qui tenait une cassette renfermant ce qu'il y avait de plus superbe dans la religion. Plutarque, dans son livre intitulé d'Isis et d'Osiris, dit à peu près la même chose. Pausanias (*c*) parle d'un coffre dans lequel les Troyens serraient leurs mystères, et qui, ayant été pris au siége de Troie, échut en partage à Euripile. Les anciens Hétrusciens (*d*) avaient aussi des cistes parmi leurs vaisseaux sacrés : les Grecs et les Romains avaient le même usage ; mais souvent ces cassettes ne renfermaient que des choses honteuses, profanes, superstitieuses et ridicules (*e*), au lieu que l'arche du Seigneur contenait les choses du monde les plus sacrées et les plus sérieuses, savoir les tables de la loi de Dieu, etc.

[M. Victor Hennequin dit nettement que l'arche d'alliance n'était qu'une copie de la *bari* des Egyptiens. Je réponds nettement à M. Victor Hennequin que c'est une de ses assertions qui ne méritent pas de réfutation sérieuse.—Nous avons vu ci-dessus, à propos des Hébreux, qui avaient la coutume de porter l'arche dans leurs armées, que les païens portaient aussi dans leurs guerres des objets sacrés. L'histoire constate cet usage; mais je n'y trouve aucun document qui nous révèle son introduction chez les païens antérieurement aux Hébreux. La mythologie nous offre plusieurs traits que les poëtes semblent avoir empruntés de l'arche d'alliance. Delort de Lavaur en a fait ressortir quelques-uns.

« L'arche d'alliance, dit-il, espèce de coffre fait d'un bois incorruptible, par l'ordre et suivant le modèle que Dieu même en avait donné, et dont les prodiges étaient célèbres, a fourni plusieurs idées à la fable. Les Israélites la gardaient religieusement comme un gage de la protection de Dieu ; battus par les Philistins, ils la tirèrent du lieu où elle était gardée.... ; elle fut prise, et l'on compta dès-lors qu'Israel, en la perdant, avait perdu toute sa force et toute sa gloire.

« De là s'est formé le fameux palladium (effigie de Minerve), envoyé du ciel (1), placé au haut du temple qu'on avait bâti dans Troie à cette déesse. Les oracles avaient prédit que cette ville serait imprenable tant qu'elle conserverait ce gage de la protection de la déesse (2), et que les Troyens seraient perdus dès qu'ils le laisseraient emporter hors de leurs murailles. Les Grecs, instruits de ces oracles (3), détachèrent deux de leurs chefs qui, avec le secours de quelques Troyens, gagnèrent les gardes de cette effigie, et se la firent livrer. Aussitôt les devins (4) publièrent que la ruine de Troie était inévitable.

« L'arche, dont la prise avait si fort réjoui les Philistins, devint, quand elle fut parmi eux, le sujet de leurs afflictions (5). Sa présence renversa leurs idoles ; les habitants de la ville d'Azot, où elle fut portée, furent frappés de plaies et de douleurs dans les parties secrètes du corps ; la ville et le voisinage étaient ravagés par la mort ; tous les lieux où on la promena en furent également frappés. Enfin, les Philistins se virent forcés de renvoyer l'arche chez les Israélites ; et, par l'avis de leurs prêtres et des devins, ils firent faire des figures d'or des parties dans lesquelles ils avaient été frappés, pour les offrir à Dieu, et lui demander grâce en renvoyant l'arche et ces figures avec tout l'honneur qu'ils purent imaginer. Ils la firent porter jusque chez les Bethsamites, qui la reçurent avec les plus vives démonstrations de joie. Les fléaux des Philistins cessèrent : mais les Bethsamites ayant voulu considerer l'arche de trop près, le Seigneur en fit mourir cinquante mille (6). Voyons les copies dans la fable.

Pausanias, dans ses Achaïques (7), conte que les Grecs trouvèrent dans Troie une arche où l'effigie d'un Dieu était enfermée ; que cette effigie avait été donnée à Dardanus par Jupiter même, et qu'Eurypyle, petit-fils d'Hercule, un des princes grecs, ayant ouvert ce coffre, par la curiosité de voir l'effigie, en avait d'abord perdu l'esprit ; sur quoi l'oracle de Delphes, consulté, avait répondu que là où il trouverait des hommes qui sacrifieraient avec des cérémonies et un culte différent de ceux des autres nations (il ne pouvait entendre par là que les Juifs), il déposât cette arche et la dédiât à la divinité qui y serait représentée. Ce qu'Eurypyle ayant fait, il fut remis dans son bon sens. On a aussi attribué les infortunes des principaux chefs des Grecs, persécutés des dieux, après la ruine de Troie, à l'enlèvement du palladium fatal, qu'on fait rendre à Enée par Diomède, poussé sur les côtes d'Italie, et garder ensuite religieusement à Rome par les Vestales (8).

Les fables ont ajouté, comme le remarque Bochard (9), que Bacchus, irrité contre les Athéniens qui ne l'avaient pas reçu avec assez de pompe, lorsqu'il leur fut porté de la Béotie, les avait frappés de maladies et de douleurs violentes dans les parties secrètes

(*a*) *Vide Spencer. de legib. Hebræorum.*
(*b*) *Apul. de Asino aureo l.* IX, *et l.* II.
(*c*) *Pausan.* 7, *p.* 435.
(*d*) *Clem. Alex. in protreptico. Euseb. Præpar. Evang. l.* II, *c.* IX.
(*e*) *Vide Clem. Alex. admonit. ad Gentes p.* 12, 14.
(1) Dictys de Crète, liv. II de son Histoire.
(2) Apollodore, dans la Bibliothèque, et Noel le Comte, dans sa Mythologie, liv. IV, ch. VI.
(3) Au même liv. V de Dictys de Crète, ch. XXII, et au ch. XXXIV de Conon, rapporté dans le Codex 186 de Photius.
(4) *Nempe capi Trojam, prohibebant fata sine illa* Ovide, *Métamorph.* liv. XIII.
(5) I *Reg.* V.
(6) Ch. VI du même livre des Rois.
(7) In Achaicis.
(8) Denys d'Halicarnasse, en son premier livre.
(9) In Chanaan, lib. I, ch. XVIII, et Noel le Comte, liv. V de sa Mythologie, ch. XIII de Bacchus.

de leur corps, et que tous ceux qui en étaient attaqués périssaient, jusqu'à ce que, par ordre d'un oracle, ils offrirent à ce Dieu des représentations des mêmes parties dans lesquelles ils avaient été frappés. Peut-on méconnaître dans ces copies l'original des maux envoyés aux habitants d'Azot et aux Bethsamites, et des remèdes que Dieu leur fit enseigner?

La fable semble aussi avoir emprunté, des effets prodigieux de l'arche, l'idée du fameux cheval qui fit prendre Troie; ce n'était qu'un grand coffre de bois, que Paléphate, très-ancien et docte grammairien égyptien ou grec, met au nombre des narrations fabuleuses, qui ne méritent aucune foi. A la seule approche de l'arche, les murailles de Jéricho tombèrent d'elles-mêmes, comme si les habitants eussent travaillé de leur côté à les renverser (1); les Israélites entrèrent dans la ville sans résistance; ils firent un carnage horrible des habitants; ils réduisirent la ville en cendres; la seule Rahab, avec ses parents réfugiés chez elle, fut exempte de la ruine générale, comme on le lui avait promis, pour avoir favorisé les Israélites.

Sur cela la fable a imaginé ce cheval suggéré par la déesse de la Sagesse (2), comme l'arche avait été ordonnée par la Sagesse divine. Il avait aussi été prédit (3) aux Grecs que le dernier coup fatal à la ville de Troie, d'où suivraient sa prise et sa destruction, devait venir d'un cheval de bois qui en renverserait les murs. Les habitants, qui voyaient sans frayeur approcher cette machine, parurent aider eux-mêmes à détruire les murs de leur ville (4) pour l'y recevoir; les Grecs, entrés sans obstacle, la mirent à feu, à sang; les maisons, les temples et tous les édifices ne furent qu'un bûcher pitoyable. Enée et Anténor seuls furent sauvés dans leurs maisons avec ceux de leurs sujets qui s'y étaient réfugiés, parce qu'ils avaient été d'intelligence avec les Grecs. Le rapport de cette copie avec l'original est sensible.

Jetons les yeux sur la punition d'Oza, frappé d'une mort subite pour avoir eu la témérité de porter la main sur l'arche, lorsqu'elle parut chanceler, dans le temps que David (5), avec tout le peuple, jouait des instruments et chantait en l'honneur de Dieu devant elle.

Considérons ce châtiment, duquel David et tout Israel furent effrayés, nous y reconnaîtrons sans difficulté l'original de la mort de Laocoon, qui, suivant la fable (6), courut sur la machine fatale et lui donna un coup qui la fit chanceler, pendant que tout le peuple troyen chantait des hymnes à la louange des dieux; ce qui fut, dans l'instant, suivi de sa mort, par un châtiment qui épouvanta tous les Troyens. La fable, tournant cette aventure à son système, semble avoir voulu conserver dans le nom de *Laocoon* (7), qui veut dire une *voix forte*, le sens d'*Oza*, qui, en hébreu, signifie force (8).» [*Voyez* JOSUÉ.]

ARCHE DE NOÉ, en hébreu *Thébah* (*a*), est une espèce de coffre. Le terme dont se sert Moïse pour l'exprimer, est différent du nom ordinaire qu'il emploie pour marquer un coffre. C'est le même terme hébreu, *Thébat*, qu'il emploie, lorsqu'il parle du petit vase de jonc, dans lequel il fut exposé sur le Nil. C'était une manière de barque ou de nacelle, approchant de la forme d'un coffre. Les Anciens nous apprennent que les Egyptiens se servaient de nacelles de jonc, pour aller sur le Nil (*b*), et qu'elles étaient si légères, que quelquefois ils les portaient sur leurs épaules, lorsqu'ils rencontraient des chutes d'eau qui les empêchaient de passer.

A l'égard de l'arche de Noé, il y a toute apparence qu'elle avait la même forme que ces nacelles des Egyptiens; mais d'un volume infiniment plus grand (9). Elle avait trois cents coudées de long, cinquante de large, et trente de haut. En prenant la coudée hébraïque à vingt pouces $\frac{11}{15}$, ou presque vingt pouces et demi, mesure de Paris, l'arche de Noé devait avoir par dehors cinq cent douze pieds $\frac{4}{5}$ de longueur, et quatre-vingt-cinq pieds $\frac{3}{5}$ de largeur, et cinquante-un pieds $\frac{2}{5}$ de hauteur; et toute la capacité du vide de l'arche était de trois cent cinquante-sept mille six cents coudées cubes hébraïques; et en ne prenant la coudée qu'à dix-huit pouces, sa longueur était de quatre cent cinquante pieds de long, de soixante-quinze de large, et de quarante-cinq pieds de haut. Sa figure était d'un carré oblong, dont la couverture pouvait avoir quelque pente, afin de laisser écouler les eaux qui tombaient sur son toit. Sa longueur était telle, qu'il y a peu d'églises dans l'Europe qui soient plus grandes. Sa hauteur pouvait être partagée en quatre étages donnant trois coudées et demie au premier, sept au second, huit au troisième, et six et

(a) תבה *Thebah. Arca. Græc.* Κιβωτὸς, ou λάρναξ. Un coffre.

(b) Voyez *Herodot. l.* II; *Diodor. l.* I; *Plin. l.* VII, *c.* LVI, *et l.* XIII, *c.* XI.

(1) Josué, ch. VI; Histoire des Juifs, par Josèphe, liv. V, ch. I.

(2) *Instar montis equum divina Palladis arte Ædificant*. Enéide, liv. II.

(3) Suivant l'histoire du prétendu Dictys de Crète, liv. V, ch. XXIII, et au ch. XXIV de Conon, Code 186 de la Bibliothèque de Photius.

(4) *Dividimus muros, et mœnia pandimus urbis*. Enéide, liv. II.

(5) II Livre des Rois, ch. VI, vers. 6 et 7.

(6) *Validis ingentem viribus hastam*
In latus, inque feri curvum compagibus alvum
Contorsit : *stetit illa tremens*, etc.
. . . . *Circum pueri innuptæque puellæ*
Sacra canunt, etc.
Tum vero tremefacta novus per pectora cunctis
Insinuat pavor; et scelus expendisse merentem
Laocoonta ferunt. Enéide, liv. II.

(7) *Lako*, en grec, Je fais retentir ma voix.

(8) Delort de Lavaur, Conférence de la Fable avec l'Histoire, article 27, pag. 184-187, édit. in-8°, Avignon, 1835.

(9) On va voir plus loin que la capacité de l'arche a été le sujet des principales objections avancées par les incrédules; et à la fin de cet article une preuve, mathématique et récente, que l'arche était près d'un tiers plus grande qu'il ne fallait pour contenir et conserver les débris vivants du monde antédiluvien, et par conséquent que toutes les objections des incrédules sont parfaitement ridicules.

demie au quatrième, et laissant les cinq coudées restant des trente de hauteur, pour les épaisseurs du fond de comble, et des trois ponts ou planchers des trois derniers étages.

Le premier de ces étages pouvait être le fond, ou ce qu'on appelle la carène dans les navires. Le second pouvait servir de grenier ou de magasin. Le troisième pouvait contenir les étables; et le quatrième les volières. Mais la carène ne se comptant point pour un étage, et ne servant que de réservoir d'eau douce, Moïse dit que l'arche n'avait que trois étages; et si les interprètes y en mettent quatre, c'est qu'ils y comprennent la carène. Les étables servaient à loger les animaux à quatre pieds; et les volières, à mettre les oiseaux. Quelques-uns mettent autant d'étables qu'il y avait de sortes d'animaux, ce qui n'est nullement nécessaire, puisqu'il y a plusieurs sortes d'animaux et d'oiseaux, qui peuvent fort bien vivre ensemble, et qui usent d'une même nourriture.

Le nombre des animaux qui devaient entrer dans l'arche n'est pas si grand qu'on pourrait se l'imaginer. Nous ne connaissons des animaux à quatre pieds, qu'environ cent trente espèces; des oiseaux, de même cent trente espèces; et des reptiles, au plus trente espèces. On ne connaît que six espèces d'animaux qui soient plus gros que le cheval. Il y en a peu qui lui soient égaux; et il y en a un grand nombre qui sont bien moins grands, et qui sont même au-dessous de la brebis. En sorte que tous les animaux à quatre pieds, y compris trois mille six cent cinquante brebis, que l'on met pour la nourriture des animaux carnassiers, n'occupent à peu près qu'autant d'espace que six-vingts bœufs, que trois mille sept cent trente brebis, et que quatre-vingts loups.

Des oiseaux, il y en a peu qui soient plus gros que le cygne, et presque tous le sont moins.

Pour les reptiles, leur nombre n'est pas grand. La plupart sont petits. Il y en a aussi un grand nombre qui peuvent vivre longtemps dans l'eau, et qu'il ne fut pas nécessaire de faire entrer dans l'Arche.

On pouvait aisément loger tous les animaux à quatre pieds dans trente-six étables; et tous les oiseaux dans autant de volières, en donnant à chacune des étables et des volières, vingt-cinq pieds et demi de long, vingt-neuf de large, et treize et demi de haut.

L'eau douce qui était dans la carène, pouvait être de plus de trente et un mille cent soixante-quatorze muids; ce qui est plus que suffisant pour abreuver pendant un an quatre fois autant d'hommes et d'animaux qu'il y en avait dans l'arche.

Le grenier, ou magasin qui était dans le premier étage, pouvait contenir plus de provisions qu'il n'en fallait pour la nourriture de tous les animaux en un an, soit qu'ils vécussent tous de foin, de fruits et de légumes; ce qui est très-probable dans cette conjoncture, n'y en ayant aucun qui ne puisse dans la nécessité se passer de viande; soit qu'il y eût des brebis destinées pour la nourriture des animaux carnassiers.

Outre le logement des animaux et des oiseaux, et de leurs provisions, Noé put ménager dans le troisième étage trente-six loges pour serrer les ustensiles du ménage, les instruments du labourage, les grains, les semences pour ensemencer la terre après le déluge. Il s'y pouvait ménager une cuisine, une salle, quatre chambres, et un espace de quarante-huit coudées de longueur, pour se promener. On peut consulter l'ouvrage de M. le Pelletier de Rouen sur l'Arche de Noé, et celui de Jean Butéo, Anglais (1) sur la même matière, et notre Commentaire sur la Genèse, IV, 14 (2).

On forme plus d'une difficulté sur l'arche de Noé. Par exemple, on demande combien de temps Noé fut à la bâtir. La plupart des interprètes croient qu'il fut six-vingts ans: on fonde ce sentiment sur ces mots de la Genèse (a) : *Mon esprit ne contestera plus avec l'homme; ses jours seront de six-vingts ans* (3). On a prétendu (b) que Dieu en cet endroit voulait marquer qu'il n'y avait plus que six-vingts ans jusqu'au déluge, et qu'il fallut tout ce temps à Noé pour faire ses préparatifs, pour construire l'Arche, pour prêcher la pénitence aux hommes, pour ramasser les provisions et les animaux qui devaient entrer dans l'Arche.

Mais comment concilier cela avec ce qui est dit ailleurs (c), que Noé était âgé de *cinq cents ans lorsqu'il eut Sem, Cham et Japhet*? et lorsque Dieu lui ordonne de bâtir l'arche, il lui dit (d) : *Vous entrerez dans l'arche, vous et vos fils, votre femme et les femmes de vos fils.* Noé avait donc alors non-seulement ses trois fils, qui ne naquirent qu'après l'an 500, de son âge; mais ses fils étaient tous mariés, et toutefois il est certain que le déluge arriva *l'an six cent de Noé*. Il est donc impossible qu'il ait reçu l'ordre de bâtir l'arche six-vingts ans avant le déluge.

Quelques Pères (e) répondent que les *cinq cents ans* de Noé marqués au chapitre V.

(a) *Genes.* VI, 3.
(b) *Chrysost. Homil.* 22 *in Genes.*; *Aug. l.* XV *de Civit. c.* XXIV; *Hieronym. l. de Qu. Heb.*
(c) *Genes.* V, 32.
(d) *Genes.* VII, 18.
(e) *Aug. loco citato.*
(1) Jean Butéo n'était point Anglais. Il s'appelait aussi Jean Borrel, et était Français. Il naquit à Charpey, dans le Dauphiné, l'an 1492, et mourut à Romans ou dans une petite localité voisine de cette ville, en 1564 ou 1572. Il était chanoine régulier de Saint-Antoine; il commença à se livrer aux mathématiques dans l'école d'Oronce Finé et rétablit en France l'étude de cette science qui y était fort négligée. Voyez son article biographique dans le Dictionnaire de Feller, où vous trouverez de judicieuses réflexions sur les objections des incrédules relatives à la capacité de l'arche de Noé.
(2) Voyez aussi ce que j'ai dit de la grandeur de l'arche dans mes Scholies sur le vers. 15 du chapitre VI de la Genèse (S.).
* (3) Je crois que le sens de ce passage est, qu'à partir de ce moment, la vie ordinaire de l'homme sera de cent vingt ans, interprétation qui annule toutes les difficultés que propose D. Calmet. (S).

32 de la Genèse, sont mis pour *cinq cent vingt;* un nombre rond pour un nombre rompu; et que Noé avait réellement cinq cent vingt ans, quand Dieu lui commanda de bâtir l'arche. D'autres (*a*) veulent que Dieu ait retranché vingt ans des six-vingts qu'il leur avait d'abord donnés pour faire pénitence, et que le déluge vint au bout de cent ans, au lieu qu'il ne devait venir qu'au bout de six-vingts ans.

Mais ces réponses ne sont que de simples conjectures avancées sans aucune preuve solide; ce sont des *peut-être* qui ne sont pas capables de détruire des textes exprès et formels : de plus elles ne satisfont qu'à une partie de la difficulté; reste toujours à savoir comment Noé, depuis l'âge de cinq cents ans jusqu'à vingt ans de là, a pu avoir ses trois fils et les marier, pour que Dieu pût lui dire : *Vous entrerez dans l'arche, vous et votre femme, vos fils et leurs femmes.* Il est bien difficile à croire qu'en ce temps que les hommes vivaient des huit et neuf cents ans, ils fussent nubiles dès l'âge de dix-sept à dix-huit ans. Enfin on peut dire que quand il est dit que Noé, âgé de cinq cents ans, engendra Sem, Cham et Japhet, il faut traduire, *il avait engendré*, au lieu de *il engendra.*

Aussi plusieurs commentateurs ne donnent à Noé pour bâtir l'arche que cinquante-deux ans, ou soixante-dix-huit ans; d'autres (*b*) en donnent beaucoup moins. Les mahométans (*c*) ne lui donnent que deux ans pour cet ouvrage. Ils ajoutent que Dieu lui montra l'arbre dont il devait se servir pour la structure de son vaisseau, qu'il le planta, et que dans vingt ans il devint d'une grosseur suffisante pour l'usage auquel on le destinait, après quoi Noé se mit à travailler à l'arche et l'acheva en deux ans; c'est ce que disent les interprètes de l'Alcoran.

Quant à l'espèce du bois dont l'arche fut bâtie, l'Hébreu porte (*Gen.* VI, 14, עצי גפר. LXX: ἐκ ξύλων τετραγώνων. *Alius*, ἐκ ξύλων κεδρίνων. *Alius*, ἐκ ξύλων ἀσήπτων. *Quod forte Theodot.* ἐκ πλακῶν πυξίνων.), *du bois de Gopher*, les Septante, des bois équarrés, d'autres des bois de cèdre ou des bois de buis, ou des bois incorruptibles. Bochart soutient que *Gopher* signifie le cyprès; dans l'Arménie et dans l'Assyrie, où l'on suppose avec raison que l'arche fut construite, il n'y a que le cyprès propre à faire un long vaisseau, comme était l'arche. Alexandre le Grand voulant faire une flotte (*d*), ne put trouver de bois propre dans la Babylonie, il fut obligé de faire venir des cyprès d'Assyrie. D'autres croient que l'hébreu *gopher* signifie en général des bois gras et résineux, comme le pin, le sapin, le térébinthe. Le mot *gophrit*, qui approche beaucoup de *gopher*, signifie du soufre, et qu'on peut étendre à la résine, à la poix et aux autres matières inflammables tirées du bois. Saint Jérôme traduit ici des bois taillés; ailleurs (*e*) il entend l'hébreu *des bois enduits de bitume*, ou des bois bitumineux, *ligna bituminata*. Les paraphrastes Onkélos et Jonathan et quelques autres (*f*), ont estimé que ce bois était le cèdre. Il faut convenir que la chose est indécise; mais si j'avais à choisir un sentiment, je préférerais celui qui l'entend du cyprès. On a vu ci-devant que les mahométans l'expliquent du *saq*, ou platane des Indes.

Ils croient de plus que Noé s'embarqua dans l'arche à *Coufah*, ou, selon d'autres, près du lieu où dans la suite on bâtit Babylone, ou dans *Ain-varda*, dans la Mésopotamie; d'autres le font embarquer dans les Indes, et veulent qu'il ait fait le tour du monde dans les six mois que dura le déluge.

Pendant que Noé était occupé à ce bâtiment, les pécheurs s'en raillaient en disant : A quoi bon bâtir un vaisseau en pleine campagne, et loin de l'eau? Les autres lui disaient par une raillerie qui a passé en proverbe : Vous faites un vaisseau, faites-y donc venir l'eau. D'autres lui insultaient, en disant qu'après avoir fait longtemps le métier de laboureur, il était enfin réduit à celui de charpentier. Mais il leur répondait : J'aurai mon tour, et vous apprendrez à vos dépens qui est celui qui punit les méchants en ce monde, et qui leur réserve des châtiments dans l'autre.

La plus grande difficulté que l'on forme sur l'arche de Noé, roule principalement sur sa grandeur et sa capacité, et comment on a pu construire un vaisseau capable de contenir les hommes, les animaux et les provisions nécessaires pour l'entretien des uns et des autres pendant un an entier. Il a fallu pour résoudre ces difficultés, entrer dans de grands détails sur la grandeur de la coudée dont parle Moïse, sur le nombre des animaux qui entrèrent dans l'arche, sur toutes les dimensions de ce vaste bâtiment; et après l'examen, les supputations et les dimensions prises dans toute la plus grande précision géométrique, les plus savants et les plus exacts calculateurs, et les plus entendus en fait de bâtiments de mer (*g*) concluent que quand on aurait consulté les plus habiles mathématiciens pour régler les proportions des divers appartements de l'arche, ils n'auraient pu le faire avec plus de justesse que l'a fait Moïse; et bien loin que ce que nous en dit l'histoire sainte fournisse des armes aux déistes pour affaiblir l'autorité des saintes Ecritures, sa narration nous fournit au contraire des arguments pour la confirmer, puisqu'il paraît comme impossible qu'un homme au temps de Noé, où la navigation n'était pas encore perfectionnée, ait pu, par son propre esprit et par son invention,

(*a*) *Hieronym. l. de Qu. Heb.*
(*b*) *Pseudo-Beros.*
(*c*) Bibliot. Orient. p. 575, 676.
(*d*) *Arian. in Alex. l.* VII. *Strab. l.* XVI.
(*e*) *Hieronym. Quæst. hebraic.*

(*f*) M. Le Pelletier, Dissert. sur l'Arche de Noé, c. v.
(*g*) Vilkins, évêque de Chester. Essay Towards Real caracter. part. II, c. v, p. 162. Saurin, Discours historiq., etc., t. I, p. 87, 88.

trouver cette justesse et cette régularité de proportions qui se remarquent entre les différents appartements de l'arche, et le but auquel ils étaient destinés. D'où il s'ensuit qu'on doit donc l'attribuer à l'inspiration de Dieu et à une lumière surnaturelle.

Quelques-uns ont formé des difficultés sur la figure carrée et oblongue de l'arche, mais ils n'ont pas fait attention que ce bâtiment n'était pas fait pour voguer, mais simplement pour flotter, pour se tenir sur les eaux pendant un terme considérable, et pour conserver l'espèce des hommes, des animaux et des plantes qui y étaient renfermés; de plus on peut leur prouver par des exemples (*a*) qu'il n'était pas moins commode pour voguer que pour porter beaucoup. George Hornius, dans son Histoire des empires, rapporte qu'au commencement du siècle dix-septième, un nommé Pierre Hans de Horne fit construire deux navires sur le modèle et les proportions de l'arche, dont l'un avait six-vingts pieds de long, vingt de largeur, et douze de hauteur. Ces bâtiments eurent le même sort que celui de Noé, ils furent d'abord un sujet de raillerie et de risée à ceux qui les virent, mais l'expérience fit voir que ces bâtiments portaient un tiers plus que les autres, encore qu'ils n'eussent pas besoin d'un plus grand équipage, qu'ils étaient meilleurs voiliers et qu'ils allaient beaucoup plus vite. Tout l'inconvénient qu'on y trouva, fut qu'on reconnut qu'ils n'étaient propres qu'en temps de paix, à cause qu'ils étaient incommodes pour le canon.

Le nombre des hommes et des animaux qui devaient entrer dans l'arche, fournit aux critiques une ample matière de dispute. Pour le nombre des hommes, si l'on s'en tenait au texte de Moïse et à celui de saint Pierre, il n'y aurait pas la moindre contestation, car Moïse dit expressément (*b*) que Noé entra dans l'arche lui, sa femme, ses trois fils et leurs trois femmes; et saint Pierre dit (*c*) qu'il n'y eut que huit personnes sauvées des eaux du déluge : *In qua pauci, id est octo animæ salvæ factæ sunt per aquam.* Mais l'esprit humain, fécond en imaginations et toujours curieux et inquiet, a bien su augmenter ce nombre. Quelques-uns ont cru rendre en cela service à Dieu, s'imaginant que huit personnes ne suffisaient pas pour subvenir aux besoins de tant d'animaux. D'autres se sont imaginé que ce serait donner des bornes trop étroites à la miséricorde de Dieu, que de dire qu'il n'avait sauvé du déluge que huit personnes. Mahomet, dans l'Alcoran (*d*), dit que Noé étant monté sur le toit de l'arche, criait aux hommes incrédules : *Embarquez vous au nom de Dieu;* et pendant qu'il leur disait ces choses, l'arche s'avançait et s'arrêtait par l'invocation du nom du Seigneur. Dieu lui avait ordonné de recevoir dans l'arche ceux qui s'y présenteraient, même les infidèles, mais il lui avait prédit qu'il y en aurait fort peu. Les interprètes mahométans croient, qu'outre les huit personnes dont nous avons parlé, il y en entra encore soixante-douze, tant des enfants des fils de Noé, que de leurs domestiques. Il n'y eut, selon le Coran, de toute la famille de Noé, que le seul Chanaan, son petit-fils, qui refusa d'y entrer, et qui fut englouti par les flots.

Quelques rabbins enseignent qu'un roi de Basan se sauva des eaux du déluge, s'étant mis à cheval sur le toit de l'arche; d'autres veulent que Philémon, prêtre égyptien, et sa famille s'y retirèrent avec Noé; la sybille de Babylone dit qu'elle y fut préservée avec son mari. Fables.

Le nombre des animaux est sans comparaison plus difficile à fixer que celui des hommes. Moïse lui-même nous jette dans l'embarras, en disant : שבעה שבעה... אשר לא טהרה הוא שנים איש ואשתו; LXX : Ἑπτὰ ἑπτὰ ἄρσεν καὶ θῆλυ... δύο δύο ἄρσεν καὶ θῆλυ : *Vous ferez entrer dans l'arche de tous les animaux purs, sept, et sept, mâles et femelles, et de tous les animaux impurs, deux, et deux, mâles et femelles* (*Genes.* VII, 2). On forme sur ces paroles plusieurs questions : premièrement, quels étaient ces animaux purs et impurs, et secondement, si l'on en fit entrer dans l'arche quatorze de purs, et quatre d'impurs, ou seulement sept de purs, et deux d'impurs. Le texte hébreu lit : *Vous prendrez des animaux purs sept, sept mâles et femelles, et des animaux impurs deux.* (Il ne met qu'une fois *deux* (*mâle et femelle*). Mais le texte samaritain, les Septante et la Vulgate lisent deux fois *deux;* et l'Hébreu lui-même, au ℣ 9 du chapitre VII, lit deux fois deux, *duo et duo;* ce qui laisse la difficulté dans toute sa force, le texte pouvant également marquer sept et sept, c'est-à-dire, quatorze; ou vous les ferez entrer par sept et par couple, ou deux à deux et sept à sept; de même que dans l'Evangile il est dit que le Sauveur envoya ses disciples *deux à deux* (*e*), et qu'il fit asseoir les troupes *par troupes, par troupes*, et qu'elles s'assirent *par rangs, par rangs* (*f*), de cent et de cinquante; c'est-à-dire, qu'ils s'assirent par rangs distingués de cent et de cinquante, et qu'ils s'en allèrent deux à deux, et non quatre à quatre.

Ce sentiment est suivi par Josèphe l'historien (*g*), par plusieurs Pères (*h*) et par presque tous les commentateurs. Mais l'opinion contraire ne manque pas de défenseurs, et le texte original peut les favoriser. Il peut marquer : Vous les introduirez dans l'arche, quatorze animaux purs, ou sept paires.

(*a*) Le Pelletier, Dissert. sur l'Arche de Noé, c. II, p. 29, 30.
(*b*) *Genes.* VII, 13.
(*c*) I *Petr.* III, 20.
(*d*) Bibliot. Orient., p. 676, col. 2.
(*e*) *Marc.* VI, 7.
(*f*) *Marc.* VI, 39, 40.
(*g*) *Joseph. Antiq. l.* I, *c.* III.
(*h*) *Chrysost. Homil.* 24 *in Genes. Theodor. qu.* 50 *in Gen. Hieronym l.* I, *contra Jovinian. Aug. de Civit. l.* XV, *c.* XXVII, etc.

et s'ils sont impurs, deux paires, ou seulement une paire, *deux et deux*. Origène (*a*), l'auteur des Questions aux orthodoxes sous le nom de saint Justin (*b*), Abenezra, Denis le Chartreux, Oleaster, et quelques autres, ont suivi cette dernière opinion.

Mais que doit-on entendre ici par le nom d'animaux purs et impurs? La distinction que Moïse a marquée dans la loi entre les animaux dont il était permis de manger, et ceux dont l'usage était illicite; cette distinction était-elle connue et usitée dès avant le déluge, ou Moïse l'a-t-il marquée ici par anticipation? Il y a apparence que cette distinction n'était pas inconnue à Noé, puisque, sans autre explication, Dieu lui dit de prendre un plus grand nombre d'animaux purs que d'animaux impurs; et qu'à l'égard de Noé, les animaux purs et impurs étaient les mêmes qu'à l'égard des Juifs, puisque Moïse n'y distingue rien. Or, il paraît que sous le nom d'animaux purs en général on n'entendait que ceux que l'on pouvait offrir en sacrifice, comme le bœuf, le mouton, la chèvre et leurs espèces; et quelques sortes d'oiseaux, comme la colombe, la tourterelle, la poule, le moineau.

Dans l'usage de la vie, Moïse permet un plus grand nombre d'animaux; mais je doute que, dans l'endroit que nous examinons, il faille étendre le nom d'animaux purs au delà de ceux que l'on sacrifiait. Le couple d'animaux immondes ne pouvait être que d'un mâle et d'une femelle: mais le septenaire des animaux purs pouvait être de deux mâles et de cinq femelles; l'un des mâles était réservé pour le sacrifice, et l'autre pour la multiplication de l'espèce.

Nous nous sommes expliqué ci-devant sur le lieu où s'arrêta l'arche, dans les articles d'Ararat, et d'Apamée *de Phrygie*.

[Le déluge universel est un fait universellement transmis de génération en génération par tous les peuples; les incrédules eux-mêmes reconnaissent la vérité de ce fait et de ce témoignage. Maintenant donc, de ces deux choses une seule est vraie: ou un couple de chaque espèce d'êtres vivants fut préservé du déluge, ou il y eut après le déluge une création nouvelle. Personne n'a osé dire qu'il y eut une création nouvelle; l'histoire, au contraire, nous apprend que Noé, sa femme, leurs trois fils, autant de brus, et un couple de chaque espèce d'animaux, furent préservés du cataclysme universel, au moyen d'un vaisseau fait exprès. On voit bien qu'aucun autre moyen ne pouvait être employé; mais on a dit et on répète que, à en juger d'après les dimensions données à ce vaisseau par l'historien du déluge, il ne pouvait contenir un couple de chaque espèce d'animaux, avec les vivres nécessaires pendant un long temps. Il me semble qu'il eût été plus raisonnable d'avouer qu'on ne comprenait point les mesures énoncées par l'historien, ou qu'on ne savait pas l'arithmétique. Mais voici un mathématicien, né en 1733, mort en 1815, M. Thévenard, chef de construction, vice-amiral, ministre de la marine, sénateur, pair de France, et auteur de *Mémoires relatifs à la marine*, publiés en 1800, et formant 4 vol. in-8°. Il s'exprime, sur la capacité de l'arche, dans les termes suivants:

« Sa longueur était de 300 coudées, sa largeur de 50, et sa hauteur de 30.

Ces trois dimensions forment un volume cubique de 450 mille coudées, pour la capacité de l'arche. Or, la coudée hébraïque qui a servi, sans doute, pour ces mesures, était de vingt pouces, mesure de France.

« Ainsi les 300 coudées donnent 500 pieds de long; les 50 coudées, 83 pieds de large; et les 30 coudées, 50 pieds de haut.

« Ces trois dimensions forment un volume de deux millions 75 mille pieds cubes pour la capacité de l'arche.

« L'espace pour contenir un homme à l'aise et sans gêne pourrait être estimé à 6 pieds de hauteur, 2 pieds de largeur et 1 pied 8 pouces d'épaisseur. Ces dimensions donnent 20 pieds cubes d'espace qu'on assigne ici pour un homme.

« En prenant ce nombre de 20 pour diviseur des 2,075,000 pieds cubes, capacité de l'arche, le quotient est 103,750 pour le nombre d'hommes que l'arche pourrait contenir, si on les suppose placés les uns près des autres, sans être ni pressés entre eux, ni gênés.

« Mais assignons un espace suffisant à chaque homme, tel qu'il conviendrait pour un logement libre et aisé, pour pouvoir agir, se mouvoir en tout sens, et pour vivre dans un air suffisant en quantité, en salubrité. Dix pieds en tout sens, c'est-à-dire, en longueur, largeur et profondeur, feraient un espace de mille pieds cubes; capacité qu'on peut croire plus grande qu'il ne faut pour le logement d'un seul homme. Mais nous supposerons cet espace nécessaire pour le cas présent. Ainsi ce nombre de 1000 étant admis pour diviseur de 2,075,000, le quotient 2,075 exprime le nombre d'hommes qui auraient pu être logés avec aisance et commodité dans l'arche du déluge.

« Mais la famille de Noé n'était que de huit personnes, à chacune desquelles assignant 1000 pieds cubes d'espace pour le logement, les 8000 pieds cubes étant déduits de la capacité totale de l'arche (2,075,000), il restera 2,067,000 pieds cubes d'espace, destiné pour contenir tous les animaux, les provisions, munitions, ustensiles et usines nécessaires pour sustenter les hommes et les bêtes, pendant les quatre-vingt-dix jours qu'ils restèrent dans l'arche, suivant le texte.

« *Calcul approximatif de l'espace que les hommes et les animaux pouvaient occuper.*

« On assignera ici pour chacune des différentes grandeurs d'animaux une aisance

(*a*) *Origen. l. IV contra Cels.*

(*b*) *Justin. Martyr. qu. 43 ad Orthodox.*

telle qu'on l'a désignée ci-devant pour les hommes.

DIMENSIONS de l'espace. pour chaque individu.	QUANTITÉ SUPPOSÉE d'individus vivants	ESPACE pour chacun des individus.	ESPACE pour chacune des classes d'individus.
10 pieds de hauteur. 10 de largeur: 10 de longueur.	8 personnes.	p. cub. 1000	p. cub. 8 000
12 de hauteur. 12 de largeur. 12 de longueur.	20 animaux des deux sexes.	1728	34,560
11 p. sur 11, et sur 11 p.	20 animaux *id.*	1331	26,620
10—sur 10, et sur 10	20 *id.*	1000	20,000
9—sur 9, et sur 9	40 *id.*	729	29,160
8—sur 8, et sur 8	60 *id.*	512	30,720
7—sur 7, et sur 7	80 *id.*	343	27,440
6—sur 6, et sur 6	120 *id.*	216	25,920
5—sur 5, et sur 5	200 *id.*	125	25,000
4—sur 4, et sur 4	400 *id.*	64	25,600
3—sur 3, et sur 3	600 *id.*	27	16,200
2—sur 2, et sur 2	800 *id.*	8	6,400
1 ½ sur 1 ½, et sur 1 ½	1000 *id.*	3⅜	3,375
1—sur 1, et sur 1	1200 *id.*	1	1,200
	4560 animaux mâles et femelles. 8 personnes.		
	4568 indiv. vivants.		280,195 p. c.
	Capacité totale de l'arche.		2,075,000
Il restera libre en capacité pour les provisions les 7/8 environ de la capacité totale de l'arche			1,794,805

« Il reste donc 1,794,805 pieds cubes de libres, ou 37,391 tonneaux d'arrimage, suivant l'usage de mer, à raison de 48 pieds cubes au tonneau. Ainsi la capacité totale du bâtiment (2,075,000 pieds cubes) était de 43,229 tonneaux d'arrimage, et de 86,458,000 livres en pesanteur, l'usage de mer étant de compter deux mille livres en poids pour un tonneau. La capacité de l'arche était donc plus que suffisante pour contenir les huit personnes et les quatre mille cinq cent soixante animaux, qui n'exigeaient, suivant nous, que 280,195 pieds cubes de capacité, pour être contenus à l'aise, ce qui n'est qu'environ le ⅛ de la capacité totale de l'arche. Or, les autres ⅞ restant libres, étaient un beaucoup plus grand espace qu'il ne fallait pour toutes les provisions, les ustensiles et les usines nécessaires pour vivre pendant les quarante jours d'inondation croissante, et les cinquante jours que les eaux mirent à se ranger dans leur lit, et à laisser l'arche sur le mont Baris, partie du Taurus, entre l'Arménie et la Mésopotamie.

« Si l'on porte ici à 4560 le nombre d'animaux des deux sexes, on n'en sait pas moins que ce nombre est excessif, en le comparant à celui de chaque espèce d'animaux qui existent sur la terre. Aristote, Pline, Gesner, Aldovrande, n'en ont remarqué que cent cinquante espèces primitives. Quant aux insectes et aux reptiles, ils n'en ont pu nombrer que 48. Ces naturalistes ne connaissaient donc que cent quatre-vingt-dix espèces d'animaux; et ce nombre devant être doublé à raison des deux sexes, il n'aurait existé, suivant eux, que trois cent quatre-vingts espèces d'animaux accouplés. Mais comme depuis l'époque où Aristote et les autres ont écrit leurs ouvrages, les recherches et les voyages ont fait découvrir de nouvelles espèces, le nombre qui en est allégué ci-dessus est plus grand qu'on ne le connaissait alors, surtout en oiseaux, serpents et autres reptiles. On ne comprend pas ici les poissons qui devaient nager dans les eaux du déluge.

Pieds cubes.

« Résumons, en disant que la capacité totale de l'arche était de 2,075,000.

« Que les hommes et les animaux occupaient avec aisance 280,195

« Et que l'espace restant libre était de 1,794,805

« Supposons ensuite que les provisions occupassent quatre fois plus d'espace que n'en occupaient les 4,568 individus vivants; cet espace serait de 1,120,780

« Il resterait donc d'espace libre en sus de celui nécessaire pour les hommes, les animaux et pour leurs provisions, ci 954,220.

« C'est-à-dire, qu'après avoir destiné suffisamment et même largement un espace pour contenir et faire vivre les gens et les animaux dans l'arche, il restait libre encore dans ce bâtiment près d'un tiers de sa capacité totale.

« Il n'est pas besoin d'expliquer comment toutes ces choses étaient logées et arrangées dans l'arche; on sent bien que les gros quadrupèdes, les moyens et les plus petits étaient contenus sur le premier étage, ou rez-de-chaussée; que les hommes étaient au premier étage, qui pouvait être élevé de vingt pieds au-dessus du fond du bâtiment; que le second étage, ou plancher au-dessus du logement des hommes, pouvait être élevé de douze pieds au-dessus du premier étage, et qu'il restait après cela dix-huit pieds en hauteur pour arriver jusqu'au sommet du comble; espace suffisant tant pour les oiseaux et les insectes voltigeants, que pour les autres insectes, les vers et les reptiles, pour lesquels on avait pu pratiquer des compartiments relatifs à leurs espèces et à leurs habitudes, sur chacun des trois étages (compris le rez-de-chaussée) dont les surfaces étaient assez grandes pour les y distribuer aisément;

« Qu'enfin les provisions, tant solides que liquides, pour ce nombre d'êtres vivants, pouvaient être maintenues dans des compartiments ou magasins, pratiqués vers chacun des bouts de l'arche, sur chacun des trois planchers, en y plaçant, pour les individus qu'ils supportaient, les aliments nécessaires pour chacune de leurs espèces ou genres. »]

ARCHELAIS, ou ARCHELAÏDE, ville ou bourg de Judée, bâtie par Archélaüs, ethnarque du pays (a), et fils du grand Hérode,

(a) *Antiq. l.* XVII, *c.* XV.

quelque temps avant son exil à Vienne en Dauphiné. Les tables de Peutinger la placent entre Jéricho et Scythopolis, apparemment dans cette grande plaine qui est sur le bord occidental du Jourdain.

ARCHELAUS, roi de Cappadoce, père de Glaphyre, épouse d'Alexandre, fils d'Hérode le Grand. Archélaüs était un prince sage et judicieux, qui, ayant appris la mauvaise disposition où était Hérode à l'égard d'Alexandre, son gendre, vint à Jérusalem (a), témoigna d'abord entrer dans la passion d'Hérode, lui déclara qu'il était prêt à rompre le mariage de sa fille avec Alexandre, blâma beaucoup la conduite de ce jeune prince, et loua la conduite d'Hérode; puis, quand il vit le roi adouci, il commença adroitement à rejeter les fautes dont on accusait Alexandre, sur ceux qui l'approchaient; et Phéroras, frère d'Hérode, étant venu trouver Archélaüs, pour le prier de faire sa paix avec le roi son frère, Archélaüs l'engagea à confesser à Hérode qu'il était la cause de tout le trouble de sa famille, et à lui en demander pardon; et qu'alors lui Archélaüs se joindrait à lui, pour le faire rentrer dans les bonnes grâces du roi. Phéroras le crut; et Archélaüs, par sa prudence, rétablit la paix dans la cour d'Hérode, et lui réconcilia Alexandre et Aristobule, ses fils, et Phéroras, son frère.

Quelque temps après, Alexandre ayant été accusé auprès d'Hérode d'avoir voulu se retirer avec sa femme auprès d'Archélaüs, son beau-père, et Alexandre ayant avoué la chose, Hérode en conçut du soupçon contre Archélaüs; et dans la dernière assemblée qu'il fit tenir à Béryte, où la mort d'Alexandre et d'Aristobule fut arrêtée, il ne voulut pas qu'Archélaüs s'y trouvât, quoique l'empereur Auguste l'eût expressément marqué dans la lettre qu'il lui en avait écrite (b).

ARCHELAUS, fils du grand Hérode et de Malthacé, sa cinquième femme. Hérode ayant fait mourir Alexandre, Aristobule et Antipater, ses fils, et ayant rayé de son testament Hérode Antipas, qu'il avait d'abord déclaré roi, lui substitua Archélaüs, et ne donna à Antipas que le titre de tétrarque. Après la mort d'Hérode (c), Archélaüs fit lire son testament, qui le déclarait roi, mais toutefois sous le bon plaisir d'Auguste. Alors toute l'assemblée cria : Vive le roi Archélaüs! et les soldats lui promirent la même fidélité qu'ils avaient eue pour son père. Après qu'Archélaüs eut fait des obsèques magnifiques à son père, il vint à Jérusalem, et y fit le deuil pendant sept jours, suivant la coutume; puis il donna un grand repas à tout le peuple. Il alla au temple, y harangua la multitude, lui promit toute sorte de bons traitements, et déclara qu'il ne prendrait pas le titre de roi, jusqu'à ce que l'empereur le lui eût confirmé (d).

Cependant le peuple en tumulte demandait que l'on mît à mort ceux qui avaient conseillé à Hérode de faire mourir certains zélés, qui avaient arraché un aigle d'or qui était sur une des portes du temple (e). Ils voulaient de plus qu'Archélaüs dépouillât Joazar de la grande sacrificature, et chargeaient d'injures et d'outrages la mémoire du feu roi. Archélaüs, pour réprimer les mutins, envoya contre eux des troupes, qui en tuèrent près de trois mille aux environs du temple. Après cela, il s'embarqua à Césarée, pour aller à Rome demander à Auguste la confirmation du testament d'Hérode, qui le déclarait roi de Judée. Antipas, son frère, se transporta aussi à Rome, pour lui disputer le royaume; prétendant que le premier testament d'Hérode, par lequel il était déclaré roi, devait être préféré au dernier, qu'il avait fait dans un temps où il n'avait plus le même esprit qu'auparavant.

Les deux frères Archélaüs et Antipas firent proposer leurs prétentions devant l'empereur par des orateurs habiles; et quand ils eurent parlé, Archélaüs se jeta aux genoux d'Auguste. Auguste le releva avec douceur, et lui dit qu'il le croyait digne du royaume; qu'il ne voulait rien faire de contraire à l'intention d'Hérode, ni à ses intérêts : cependant il ne voulut rien décider alors sur cette affaire. Quelque temps après, les Juifs envoyèrent à Rome une ambassade solennelle (f), pour demander à Auguste qu'il leur permît de vivre selon leurs lois, et de demeurer sur le pied de province romaine, sans être soumis aux rois de la maison d'Hérode, mais simplement aux gouverneurs de Syrie. Auguste leur donna audience, et écouta aussi les défenses d'Archélaüs; puis il rompit l'assemblée, sans se déclarer.

Enfin, quelques jours après (g), il fit venir Archélaüs, lui donna non le titre de roi, mais celui d'ethnarque, avec la moitié des Etats dont Hérode, son père, avait joui. Il lui promit qu'il lui accorderait la royauté, s'il s'en rendait digne par sa bonne conduite. Archélaüs, étant de retour en Judée, ôta la souveraine sacrificature à Joazar, sous prétexte qu'il avait favorisé les séditieux contre lui, et donna cette dignité à Eléazar, son frère (h). Il gouverna la Judée avec tant de violence, que, sept ans après son retour de Rome (i), les premiers des Juifs et des Samaritains vinrent l'accuser devant Auguste. L'empereur aussitôt fit venir l'agent qu'Archélaüs avait à Rome; et sans daigner seulement écrire à Archélaüs, il ordonna à cet agent d'aller incessamment en Judée, et d'ordonner de sa part à Arché-

(a) *Antiq. l.* XVI, *c.* XII, *et de Bello Jud. l.* I, *c.* XVII, p. 757, 759.
(b) Voyez *Antiq. l.* XVI, *c.* XVI *in fine, et c.* XVII *initio. De Bello. l.* I, *c.* XVII, *p.* 760.
(c) *Antiq. l.* XVII, *c.* X.
(d) An du monde 4001, 3 ans avant l'ère vulg. et première année de Jésus Christ.
(e) *Joseph*, *Antiq. c.* XI.
(f) *Antiq. l.* XVII, *c.* XII.
(g) *Antiq. l* XVII, *c.* XIII
(h) An du monde 4002, de Jésus-Christ 2, avant l'ère vulg. 2.
(i) *Antiq. l.* XVII, *c. ult. et de Bello, l.* I, *c.* VI.

ordre de venir promptement à Rome, pour y rendre compte de sa conduite.

Ce prince étant arrivé à Rome (*a*), l'empereur fit venir ses accusateurs, et lui permit de se défendre. Il le fit si mal, qu'Auguste le relégua à Vienne dans les Gaules (*b*), où il demeura en exil jusqu'à la fin de sa vie, dont on ne sait pas bien l'année.

ARCHI, ville de la tribu de Manassé, au delà du Jourdain. *Josue*, XVI, 2. — [*Voyez* ARACH.]

ARCHIPPE, dont parle saint Paul aux Colossiens (*c*). Quelques-uns croient qu'Archippe était évêque de Colosses. D'autres veulent qu'il ait été simple prêtre, ou seulement diacre de cette Église. L'auteur des Constitutions apostoliques (*d*), veut qu'il ait été évêque de Laodicée en Phrygie. Les Grecs font sa fête le 22 de novembre, et disent qu'il fut martyrisé à Colosses, sous le règne de Néron. Les Latins l'honorent le 20 de mars.

ARCHISYNAGOGUS, chef de la synagogue. C'était un titre d'office chez les Juifs. Ordinairement il y avait plusieurs notables qui présidaient aux synagogues et aux assemblées qui s'y tenaient. Leur nombre n'était pas fixe, ni égal dans toutes les villes. Cela dépendait de la grandeur des lieux, et du plus ou moins grand nombre de gens qui venaient aux synagogues. Il y avait telle synagogue, où soixante-dix anciens présidaient; d'autres en avaient dix; d'autres neuf; d'autres seulement quatre ou cinq, ou même un seul chef, ou *Archisynagogus*. On leur donne quelquefois le nom d'Ange de la synagogue, ou de Prince de la synagogue. Les Juifs leur donnent aussi le nom de *Chachamim*, ou Sage. Ils présidaient aux assemblées de religion, invitaient à parler ceux qui s'en trouvaient capables, jugeaient des affaires pécuniaires, des larcins, et autres choses de cette nature. Ils avaient droit de faire fouetter ceux qui étaient convaincus de quelques contraventions à la loi. Ils pouvaient aussi excommunier et chasser de la synagogue ceux qui avaient mérité cette peine. *Voyez* Basnage, *Hist. des Juifs*, *l.* VII, *c.* 7, et Vitringa, *De Synagog.*

ARCHITRICLINUS, que l'on traduit ordinairement par *maître-d'hôtel*, signifie plutôt *le maître*, ou *l'intendant du festin*. C'était, dit saint Gaudence de Bresse (*e*), un des amis de l'époux, lequel était chargé de l'ordre et de l'économie du festin. Il donnait ses ordres aux domestiques, veillait à tout, faisait servir ou desservir selon qu'il jugeait plus à propos: *Qui conviviorum apparatum, ministros atque ordinem dispensaret; et hic pro officio Architriclinus, hoc est, triclinii præpositus, dicebatur.* C'était lui qui goûtait, et distribuait le vin aux conviés. Voici comme l'auteur de l'Ecclésiastique (XXXII, 1, 2, 3) décrit l'office de ce maître du festin: *Vous a-t-on établi maître du repas? ne vous en élevez point. Soyez au milieu d'eux comme un d'entre eux. Ayez l'œil à tout. Après quoi vous pourrez vous asseoir à table, et recevoir la couronne, comme la récompense de votre service.* Chez les Romains on avait aussi des rois ou des maîtres du repas: *Magister in convivio*, comme les nomme Apulée. Varron (*Ling. Lat. l.* IV) dit que, dans les festins publics, on créait encore de son temps un roi du repas, pour conserver la mémoire de l'antiquité, et qu'alors on faisait courir des vases pour boire à la ronde: *In publico convivio etiam nunc, antiquitatis retinendæ causa, cum Magistri fiunt, potio circumfertur.* Quelques anciens ont cru qu'*Architriclinus* était le nom de l'époux des noces de Cana. Le roman de Garin le Lorrain:

> Par cil Dame Deu, qui de l'iau fit vin,
> Au jor des nôces de S. Architriclin.

[L'histoire des noces de Cana (*Joan.*, II, 1 et *suiv.*) est le sujet de l'Evangile du deuxième dimanche après l'Epiphanie, et à cause de cela ce dimanche fut appelé dans un temps *Architriclini festum* ou *dies*. Le mot *Architriclinus* fut aussi employé pour *metropolitanus*, *archiepiscopus*, etc. C'est dans cette acception qu'on le trouve dans Tidericus Langenius *in Saxonia: Architriclini*, dit-il, *sunt metropoles utpote Bremensis, Venerandus Magdeburgensis. Vid.* Puricellum in Monumentis Ambrosiæ Basilicæ, pag. 107, in verb. *Architriclinus.*]

ARCTURUS, signifie proprement la queue de l'ourse et marque une étoile qui était derrière la queue de la grande ourse, et dont le lever et le coucher présageaient, disait-on, des tempêtes et du mauvais temps (*f*):

> Arcturus signum sum omnium quam acerrimum.
> Vehemens sum, cum exorior, cum occido, vehementior

Job (IX, 9, עש, *archerus*) parle de l'arcturus, ou de l'ourse, sous le nom d'*as;* de l'orion, sous le nom de *chésil;* c'est cette étoile de la seconde grandeur que les astronomes placent au cœur du scorpion; des *hyades*, sous le nom de *chimah;* et enfin *du fond du midi*, ou du pôle antarctique, sous le nom de *interiora austri*. On peut voir notre commentaire sur Job, IX, 9, et XXXVII, 9.

ARDON, fils de Caleb et d'Asuba. I *Par.*, II, 18.

AREA. Ses descendants revinrent de Babylone au nombre de sept cent soixante et quinze. *Voyez Esdr.* II, 5. — [*Néhémie*, VII, 10, dit seulement six cent cinquante deux. Cette différence n'est pas une difficulté sérieuse. Le nom d'Aréa se trouve une autre fois dans *Néhémie*, VI, 18: *Séchénias, fils d'Aréa*... Contrairement à l'opinion de ceux qui voient dans ces textes deux personnages différents, je crois qu'il ne s'agit que d'un seul et même Aréa, et qu'il faut lire: *Séchénias*, descendant d'*Aréa*.]

AREA ATHAD, AREA NACHON. *Voyez* AIRE D'ATHAD, AIRE DE NACHON, etc.

AREBBA, ville [de la tribu de Juda.]

(*a*) An du monde 4010, de Jésus-Christ 10, de l'ère vulg. 7.
(*b*) *Antiq. l.* XVII, *c. ult.*; *et l.* II *de Bello*, *c.* VI.
(*c*) *Coloss.* IV, 17.
(*d*) *Constitut. l.* VII, *c.* XLVI.
(*e*) *Gaudent. Brixian. tract.* 9.
(*f*) *Plaut. in Rudente, Prolog.*

l'ouest de Jérusalem, dit Barbié du Bocage.] dont il est parlé dans Josué, XV, 60. Peut-être la même qu'*Arbée*, ou *Hébron*. Au lieu d'*Arobba*, on peut lire *Rabba*, la grande, dans l'Hébreu. Saint Jérôme parle d'une ville de *Rebbo* dans les confins d'Eleuthéropolis, vers l'orient.

ARECON, ville de la tribu de Dan (*Josué*, XIX, 46). — [dans le voisinage de Joppé, dit Barbié du Bocage ; ce que le texte semble indiquer.]

ARED, fils de Géra, fils de Benjamin, *Gen.*, XLVI, 21. — [Ared, d'après le texte indiqué, était le dixième et dernier fils de Benjamin, et frère de Géra, qui était le quatrième.]

AREE, fils d'Olla, et petit-fils d'Aser. I *Par.*, VII, 39. — [Ce qui suppose qu'Olla était fils d'Aser; il n'était qu'un de ses descendants.]

ARELI, dernier fils de Gad. *Genes.*, XLVI, 16. — [Il est nommé Ariel, *Num.*, XXV, 17.]

AREM. Ses descendants revinrent de Babylone à Jérusalem au nombre de mille dix-sept. II *Esdr.*, VII, 42.

AREOPAGE, lieu où les Aréopagites, qui étaient de fameux juges d'Athènes, s'assemblaient autrefois. L'Aréopage est situé sur une hauteur, qui était anciennement presque au milieu de la ville. Aujourd'hui il est hors d'Athènes. On en voit encore des restes, dans des fondements qui forment un demi-cercle, bâti avec des carreaux de pierres d'une grandeur prodigieuse. Ces fondements soutiennent une terrasse ou plate-forme d'environ cent quarante pas, qui était la cour de cet auguste sénat. Au milieu on voit un tribunal taillé dans le roc, et, tout autour, des siéges aussi taillés dans la pierre, où les juges de l'Aréopage jugeaient autrefois en plein air, et sans aucune couverture (*a*). Près de là on voit quelques cavernes creusées dans le roc, où apparemment l'on tenait les prisonniers qui devaient comparaître devant ces juges. On dit qu'ils prononçaient leurs jugements pendant la nuit, afin que la vue des personnes qui parlaient, et se défendaient, ne les touchât point. Saint Paul ayant prêché, à Athènes, contre la pluralité des dieux, et ayant avancé qu'il venait annoncer aux Athéniens un Dieu qu'ils adoraient sans le connaître [*Voyez* AUTEL D'ATHÈNES], fut mené devant les Aréopagites, comme introducteur d'une nouvelle religion (*b*). Il y parla avec tant de sagesse, qu'il convertit Denys, l'un de ses juges, et qu'il fut renvoyé sans qu'on ait eu rien à lui dire.

[D. Calmet vient de citer M. Spon, qui visitait les ruines de l'Aréopage en 1676; le lecteur aurait raison de se plaindre de moi si je ne citais un voyageur plus moderne. Entre plusieurs, je choisis M. Michaud, le célèbre historien des croisades, qui visitait les mêmes ruines en 1830.

« Lorsque nous eûmes quitté la prison de Socrate, dit-il, on nous montra, à notre gauche, le lieu où s'élevait jadis l'Aréopage. Il ne reste rien de ce sanctuaire de la justice que deux escaliers parallèles qu'on aperçoit encore sur une hauteur escarpée. Le palais de l'Aréopage était construit en murailles de terre ; on lui avait conservé la simplicité des premiers temps, et les Athéniens parlaient de cette simplicité du temple des lois avec autant d'orgueil qu'ils parlaient de la magnificence du temple de Minerve. Un voyageur chrétien ne peut passer en ce lieu sans se rappeler que l'apôtre Paul comparut devant l'Aréopage, et qu'il y prêcha le Dieu crucifié, le Dieu *inconnu* auquel Athènes avait élevé des autels (1). Il faut ressentir les vives impressions qui naissent de l'aspect des lieux pour juger la position où se trouvait alors l'apôtre du Christ, pour apprécier dignement la grandeur de sa mission, le courage de son entreprise, et la sainte audace de ses discours. Il avait devant lui les temples du Parthénon, le théâtre de Bacchus, la grotte de Pan, et dans le lointain il pouvait voir d'un côté le temple de Jupiter olympien, de l'autre celui de Thésée. Quelle dût être la surprise de ses juges et du peuple athénien qui l'écoutait, lorsqu'il fit entendre ces paroles : *Ce Dieu qui a fait le monde et tout ce qui est dans le monde, étant le Seigneur du ciel et de la terre, n'habite point dans les temples bâtis par des hommes; il n'est point honoré par les ouvrages de la main des hommes, comme s'il avait besoin de ses créatures, lui qui donne à tous la vie, la respiration et toutes choses... Il a fait naître d'un seul toute la race des hommes et leur a donné pour demeure l'étendue de toute la terre, ayant marqué l'ordre des saisons et les bornes de l'habitation de chaque peuple... Quelques-uns de vos poëtes ont dit que nous étions tous les enfants de la race de Dieu. Nous ne devons donc pas croire que la Divinité soit semblable à de l'or, à de l'argent, à de la pierre dont l'industrie humaine compose des images et des figures.* Voilà ce que disait l'Apôtre en présence de l'Aréopage; puis il prêcha la résurrection du Christ, la résurrection des morts, la nécessité d'oublier toutes les grandeurs profanes et de s'humilier devant Dieu en faisant pénitence. Chez un peuple où, selon l'expression de Démosthènes, les citoyens et les étrangers passaient leur vie à dire et à demander quelque chose de nouveau, l'annonce d'un Dieu crucifié devait être une bien grande nouvelle. Il ne s'agissait plus de savoir si Philippe était malade, mais si Dieu était mort; s'il était ressuscité, si le genre humain devait ressusciter un jour. *Nous vous entendrons une autre fois sur ce point*, lui répondirent-ils; car jamais les orateurs du Pnix n'avaient dit au peuple d'aussi grandes merveilles. Relisez, mon cher ami,

(*a*) Voyez le *Voyage de Grèce* de M. Spon, en 1676.
(*b*) *Act.* XVII, 19 .. 22, et seq.
(1) On trouve dans la Bible de Vence une Dissertation sur ce *Dieu inconnu*. En voici le sommaire : I. Texte qui donne lieu à cette dissertation. Diverses opinions sur l'autel du Dieu inconnu. — II. Qui était le Dieu inconnu à qui les Athéniens avaient dressé cet autel? — III. Pourquoi les Athéniens avaient-ils dressé cet autel au Dieu inconnu? — IV. Comment saint Paul a-t-il pu dire aux Athéniens qu'il venait leur annoncer le Dieu inconnu qu'ils adoraient?

le discours entier de saint Paul ; arrêtez-vous surtout aux passages où l'Apôtre s'élève contre les dieux sortis de la main de Phidias et de Praxitèle, et rappelez-vous que ces paroles étaient prononcées dans une ville où chaque pierre était un autel, un monument religieux, où les chefs-d'œuvre des arts étaient comme autant de miracles qui entretenaient la croyance et réchauffaient l'enthousiasme de la multitude ; rappelez-vous, dis-je, que saint Paul parlait ainsi au milieu d'une grande et magnifique cité, où il était plus facile de rencontrer un dieu qu'un homme, où il y avait plus de dieux qu'on n'en comptait dans tout l'Olympe, où les monuments élevés à tous ces dieux étaient la gloire et comme la vie d'un peuple superstitieux et ami des arts (1). »

AREOPOLIS, la même qu'ARIEL, ou AR, ou RABBAT-MOAB. *Voyez* AR.

ARETAS, roi d'Arabie. Il y a plusieurs princes de ce nom dans l'Arabie. Josèphe (*a*) parle d'un roi Arétas, qui était grand ami d'Antipater, et qui ayant reçu chez lui Hircan, grand-prêtre et prince des Juifs, dépossédé de sa dignité par son frère Aristobule, entreprit de le rétablir, marcha contre Aristobule avec une armée de cinquante mille Arabes, le vainquit, et le contraignit de se sauver à Jérusalem, où Arétas l'assiégea (*b*). La ville était déjà au pouvoir des Arabes, et Aristobule n'avait plus que le Temple, d'où il se défendait avec les prêtres, lorsque Scaurus, envoyé par Pompée, vint à Damas. Aristobule et Hircan lui envoyèrent des ambassadeurs, et lui promirent de grandes sommes pour l'attirer dans leur parti. Scaurus préféra les offres d'Aristobule, dont il connaissait les richesses et la libéralité, et obligea Arétas de quitter le siége du Temple, le menaçant, en cas de refus, de le faire déclarer ennemi du peuple Romain. Ainsi Arétas s'en retourna dans son pays ; mais Aristobule ne le laissa pas retourner paisiblement. Il marcha contre lui et contre Hircan avec une puissante armée, et lui ayant livré la bataille dans un lieu nommé Papyron, il lui tua environ sept mille hommes.

Trois ou quatre ans après (*c*), Scaurus, que Pompée avait laissé pour gouverner dans la Judée, marcha contre Arétas (*d*) ; et comme il ne pouvait arriver avec son armée jusqu'à Pétra, capitale de l'Arabie Déserte, à cause de la difficulté des chemins et de l'inégalité du pays, il faisait le dégât dans les lieux des environs. Mais comme son armée ne laissait pas de souffrir de la faim, il députa Antipater vers Arétas, pour l'engager à faire la paix, et à racheter par une somme d'argent le pillage de son pays. Arétas délivra trois cents talents ; et ainsi la guerre fut finie autant à l'avantage de Scaurus que d'Arétas. On dit que Scaurus, durant qu'il était édile, fit frapper une pièce de monnaie, où il fit représenter un roi barbare à genoux à ses pieds, qui lui présente une couronne portée sur le dos d'un chameau, avec cette inscription : *Marcus Scaurus, édile, a fait frapper cette monnaie par ordonnance du Sénat*. Et au bas : *Le roi Arétas* (*Pigh.* Annal. *Rom.*, *t.* III, *apud Usser. anno* 3943 : M. SCAURUS ÆD. CUR. EX S. C. *et infra* REX ARETAS.

ARETAS, nommé auparavant *Enée*, roi d'Arabie, fils, ou petit-fils de celui dont on vient de parler, succéda à Obodas dans le royaume d'Arabie (*e*). Un nommé Syllæus l'ayant mis mal dans l'esprit d'Auguste, en l'accusant d'avoir pris la couronne d'Arabie, sans attendre le consentement de l'empereur, il fut quelque temps dans de grands embarras, n'étant pas à portée de se faire entendre, ni de détruire les calomnies de son ennemi. Mais enfin l'empereur, ayant reconnu les impostures de Syllæus (*f*), confirma le royaume à Arétas (*g*). Hérode Antipas épousa la fille d'Arétas. Mais, quelque temps après, Antipas la répudia, pour prendre Hérodiade, sa belle-sœur, femme de son frère Philippe (*h*). La princesse fille d'Arétas s'étant retirée chez son père, Arétas déclara la guerre à Antipas, sous prétexte de quelques difficultés sur les limites de Gamala. L'armée d'Arétas demeura victorieuse, et celle d'Antipas fut entièrement défaite (*i*). Tout le monde crut que c'était une juste punition du meurtre de Jean-Baptiste, qu'Hérode avait fait décapiter, à cause de la liberté avec laquelle il reprenait Hérode de son inceste.

Antipas écrivit à Tibère ce qui était arrivé, et la guerre qu'Arétas lui avait faite ; ce qui irrita tellement l'empereur, qu'il écrivit à Vitellius, qui était pour lors gouverneur de Syrie, de faire la guerre à Arétas, et de le lui faire mener, s'il pouvait le prendre en vie, sinon, de lui envoyer sa tête. Vitellius se mit en campagne, s'avança avec son armée jusqu'à Ptolémaïde ; mais les Juifs l'ayant prié de ne pas passer par leur pays avec ses troupes, à cause des images qu'elles portaient dans leurs enseignes, Vitellius fit marcher son armée par le Grand-Champ, apparemment pour aller passer le Jourdain à Scythopolis. Pour lui, il alla à Jérusalem avec ses amis, où il demeura pendant trois jours. Pendant ce séjour, on apprit la mort de Tibère, et l'élévation de Caïus à l'empire. Alors Vitellius fit revenir son armée sur ses pas, ne voulant pas commencer cette guerre, sans les ordres du nouvel empereur.

L'année suivante (*j*), l'apôtre saint Paul, qui était à Damas depuis assez long-temps, et y prêchant l'Evangile avec beaucoup de

(*a*) *Antiq. lib.* XIV, *c.* II, 3, 4.
(*b*) L'an du monde 3939, avant Jésus-Christ 61, avant l'ère vulg. 65.
(*c*) An du monde 3942, avant Jésus-Christ 58, avant l'ère vulg. 60.
(*d*) *Antiq. l.* XIV, *c.* IX, *et de Bello*, *l.* I, *c.* VI.
(*e*) *Antiq. lib.* XVI, *c.* XV.
(*f*) *Antiq. lib.* XVI, *c.* XVI, p. 577, *d.*
(*g*) An du monde 3998, avant Jésus-Christ 2, et 6 ans avant l'ère vulg.
(*h*) *Antiq. lib.* XVIII, *c.* VII.
(*i*) An du monde 4040, de Jésus-Christ 40, de l'ère vulg. 37.
(*j*) An du monde 4041, de Jésus-Christ 41, de l'ère vulg. 38.
(1) Michaud, *Correspond. d'Orient*, Lettr. VIII, tom. I, pag. 167-169.

zèle; les Juifs de cette ville, qui obéissait alors à Arétas, gagnèrent le gouverneur, afin qu'il fît garder les portes jour et nuit, de peur que Paul ne leur échappât. Mais Paul, étant informé de leur dessein, consentit à la prière des frères, qui le firent descendre dans une corbeille, par les murs de la ville. Et ainsi il évita heureusement leurs embûches (*Act.*, IX, 23, 24, etc. II *Cor.*, XI, 33).

ARETH ou HARETH, forêt dans la tribu de Juda, dont il est parlé dans le premier livre des Rois (XXII, 5). Ce fut dans cet endroit que David se sauva durant la persécution de Saül.

ARETHUSE, ville de Judée, aux environs de Marissa et d'Azoth. Pompée la rendit à ses habitants avec les villes de Marissa, d'Azoth et de Jamnia (*a*). Cette ville n'est pas nommée dans les livres sacrés, mais dans la suite elle devint assez célèbre.

AREUNA ou ORNAN. *Voyez* ci-devant dans l'article d'AIRE *d'Aréuna* ou *d'Ornan*. Pendant la peste qui ravageait Jérusalem (*b*), l'ange du Seigneur commanda à Gad de dire à David de venir, et de dresser un autel au Seigneur dans l'*aire d'Ornan* ou d'*Aréuna le Jébuséen*. Aréuna était apparemment un ancien habitant de Jérusalem, qui avait encore sa demeure et son aire sur le mont Moria où dans la suite on bâtit le temple de Jérusalem. David alla donc aussitôt vers la demeure d'Aréuna pour exécuter l'ordre du Seigneur. Dès qu'Aréuna l'eut aperçu, il courut au-devant de lui, se prosterna en sa présence, et lui demanda ce qu'il désirait de lui. David lui dit qu'il venait pour acheter son aire et pour y dresser un autel au Seigneur, afin qu'il lui plût de faire cesser la peste qui tuait tout le peuple. Aréuna lui offrit non-seulement l'aire, mais aussi ses bœufs et le bois pour l'holocauste. Mais le roi ne voulut point les accepter, qu'il ne lui eût dit ce qu'il en voulait avoir; *car*, disait-il, *à Dieu ne plaise que j'offre au Seigneur ce qui ne me coûte rien*. David acheta donc l'aire et les bœufs *cinquante sicles d'argent*, ou, comme portent les Paralipomènes, il les acheta *six cents sicles d'or*.

Les six cents sicles d'or dont David acheta l'aire d'Aréuna (*c*), et les *cinquante sicles d'argent* qu'il donna, selon le livre des Rois, pour acheter l'aire et les bœufs, font un grand embarras aux interprètes. Les uns croient que David n'acheta d'abord que les bœufs et l'aire d'Aréuna pour la somme de *cinquante sicles d'argent*, et qu'ensuite il lui acheta toute la montagne, dont il paya avec l'aire et les bœufs la somme de *six cents sicles d'or*. C'est, dit-on, cette montagne sur laquelle on bâtit dans la suite le temple de Jérusalem (*d*). Les Juifs veulent que chaque tribu d'Israel ait donné cinquante sicles d'or pour acheter ce terrain; et comme douze fois cinquante sicles font la somme de six cents sicles, Bochart (*e*) a cru que dans les livres des Rois le mot *d'argent* signifie non la matière, mais la monnaie, et que les Paralipomènes ont exprimé et la matière et la somme, en disant que l'aire et les bœufs avaient été achetés six cents sicles d'or.

[Il me semble, en comparant les versets parallèles des *Rois* et des *Paralip.*, que les copistes ont oublié au livre des *Rois* le prix du fonds, et au livre des *Paralipomènes* celui des bœufs. D'après cette interprétation, le prix du fonds serait de six cents sicles d'or, et celui des bœufs de cinquante sicles d'argent. Ces prix concordent avec ce que nous savons du prix de la terre et des animaux dans l'antiquité. (S).]

ARÉUS, roi de Lacédémone. *Voyez* ARIUS.

ARGENT. Ce métal ne paraît pas avoir été en usage avant le déluge, du moins Moïse n'en parle pas; il ne parle que des métaux d'airain et de fer (*Genes.*, IV, 22). Mais du temps d'Abraham il était déjà commun, et le commerce se faisait avec ce métal. L'Écriture (*Genes.*, XIII, 2) remarque que ce patriarche était riche *en or et en argent*, et qu'il acheta pour *quatre cents sicles d'argent* un sépulcre pour y enterrer Sara (*Genes.* XXIII, 15). Cet argent n'était pas monnayé, selon toutes les apparences, mais seulement en barres et en lingots, et on le pesait dans le commerce ordinaire. *Voyez* ci-après l'article MONNAIE. — [*Voyez* aussi FER, mon addition, et OR.]

ARGENTEUS, pièce d'argent. Ce nom se prend ordinairement pour le sicle qui vaut, selon l'estimation que nous suivons, trente-deux sous six deniers.

ARGOB, canton du pays de delà le Jourdain, dans le pays de la demi-tribu de Manassé. Ce canton était dans le pays de Basan, un des plus fertiles de delà le Jourdain. C'est dans Argob que l'on voyait ces soixante villes nommées *Chavoth-Jair* qui avaient de très-hauts murs avec de bonnes portes, sans compter beaucoup de hameaux et de villages non fermés (*Deut.*, III, 4, 14; *et* III *Reg.*, IV, 13). On remarque quelques traces du nom d'Argob dans *Ragaba*, ville de delà le Jourdain. *Voyez* l'article suivant.

ARGOB, ville capitale du canton d'Argob dont nous venons de parler. Eusèbe (*in Argob*) dit que de son temps, Argob était un lieu à quinze milles de Gérasa vers le couchant. C'est apparemment le même que *Ragab* ou *Ragaba* (1) dont nous parlent la Misne (*f*), et Josèphe (*g*). La version samaritaine met ordinairement *Rigoba* au lieu d'Argob.

ARGOB, lieu de Samarie, proche le palais royal, où Phacée, fils de Romélie, assassina Phacéia, fils de Manahem, roi d'Israel (IV *Reg.*, XV, 25).

[C'est d'après la Vulgate que Argob est pris pour un nom de lieu, ainsi que *Arié*, dont

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* VIII, *et de Bello. l.* I, *c.* VII.
(*b*) I *Par.* XXI, 18 et seq. et II *Reg.* XXIV, 18.
(*c*) I *Par.* XXI, 25, et II *Reg.* XXIV, 24.
(*d*) Voyez II *Par.* III, 1.

(*e*) *Bochart, de Animal. sac.* parte II, *l.* II, *c.* XXXVIII.
(*f*) *Misna in Menachot.* VIII, 3.
(*g*) *Antiq. lib.* XIII. *c.* VI.
(1) Barbié du Bocage.

Calmet ne parle pas. Elle porte que Phacée ayant conspiré contre Phacéia, *il l'attaqua à Samarie dans la tour de la maison royale, près d'Argob et d'Arié* (*juxta Argob et juxta Arie*). Mais, d'après l'Hébreu et le Grec, Argob et Arié sont des noms d'homme, c'est-à-dire, les noms de deux des complices de Phacée. Ils s'expriment ainsi : *Il le frappa à Samarie au palais de la maison royale, avec Argob et avec Arié*. Les trois textes ajoutent : *Ayant avec soi cinquante hommes des fils de Galaad*. On voit, par les articles qui précèdent, qu'Argob est un nom galaadite. Il est donc probable qu'Argob et Arié étaient les principaux d'entre les *fils de Galaad* complices de Phacée. Voici ce que dit là-dessus M. Cahen : « *Argob*; il en est question Deuter. III, 13, 14. Le rabbi Lévi Ben Gerson croit que Argob dont il s'agit ici est le nom du chef de la province du même nom. Chais rapporte une supposition ingénieuse sur cette expression : את ארגב ואת האריה; אריה signifie *lion*, et ארגוב serait composé de אר abréviation de ארי lion, et de גוב qui signifie *fosse*; et le sens serait : Il le tua dans son appartement *comme un lion dans sa caverne.* »]

ARIARATHER, roi de Cappadoce, fils d'un autre Ariarather. Celui dont nous parlons fut d'abord chassé de ses Etats par Orophernes, et ensuite rétabli par les Romains (*a*), l'an du monde 3847. Le sénat romain lui écrivit en faveur des Juifs vers l'an 3865. *Voyez* I *Mac.*, XV, 22.

ARIBA, ville de Juda. *Voyez* Aréba.

ARIDAI, neuvième fils d'Aman, qui fut étranglé sur un gibet avec ses frères (*Esth.*, IX, 9).

ARIDATHA, sixième fils d'Aman (*Esth.*, IX, 9).

ARIÉ. *Voyez* Argob.

ARIEL, [septième et dernier] fils de Gad (*Num.* XXVI, 17). — [Il est le chef des Ariélites, et nommé *Aréli* au liv. de la *Genèse* XLVI, 16.]

ARIEL se prend aussi pour l'autel des holocaustes ou pour la ville de Jérusalem. A la lettre, *ariel* signifie un lion de Dieu, un très-grand lion.

[L'autel des holocaustes, dit Huré, est nommé Ariel (*Isa.*, XXIX, 2 : *Et erit mihi quasi Ariel*), parce qu'il dévorait les victimes comme un lion. De même, dans Ezéchiel, XLIII, 15, 16, Jérusalem est aussi nommée Ariel (*Isa.*, XXIX, 1 : *Vœ Ariel, Ariel civitas, quam expugnavit David*.... 2 : *et circumvallabo Ariel*...), soit à cause de sa puissance, soit à cause de sa fierté à l'égard de Dieu même et de sa cruauté à l'égard des prophètes; ou bien, comme veulent quelques-uns, parce qu'elle appartenait en partie à la tribu de Juda, dont l'emblème était le lion : *Juda est un jeune lion*, Gen. XLIX, 9.]

ARIEL, un de ceux qu'Esdras, lorsqu'il stationnait auprès du fleuve Ahava, pour revenir de la captivité, députa vers les fils de Lévi pour qu'il en vînt plusieurs remplir le service du temple. *Voyez* Eliézer.

ARIEL. Eusèbe (*b*) dit que c'est le nom d'une idole des Moabites, dont la capitale était *Ariel*.

ARIEL de Moab. Il est parlé dans l'Ecriture (I *Par*. XI, 22) des deux Ariels de Moab, qui ne sont autres que la ville d'*Ar*, ou *Aréopolis*, capitale de Moab, et partagée en deux par le fleuve Arnon. *Voyez* ci-devant Ar.

ARIMANON, ville de refuge au delà du Jourdain (*c*). C'est apparemment la même que Ramoth de Galaad. *Voyez Josué*, XXI, 38.

ARIMATHIE, ou Ramatha, ville d'où était Josèphe d'Arimathie, connue dans l'Evangile (*Luc*. XXIII, 52). Saint Jérôme (*d*) la place entre Lydda et Joppé; les nouveaux voyageurs parlent d'une ville de Ramatha, entre Joppé et Jérusalem, située sur une montagne. Le nom de *Ramatha*, d'où est formé Arimathie, signifie hauteur. Mais ce lieu est fort différent de *Ramathaim-Sophim*, patrie de Samuel. Arimathie était au couchant de Jérusalem, et Ramathaïm était au nord de la même ville dans les montagnes d'Ephraïm (I *Reg*. I, 1). De plus, la route que Saül suivit en cherchant les ânesses de son père, ne souffre pas que l'on place Ramathaïm au couchant de Jérusalem, comme il est aisé de s'en persuader en le suivant (I *Reg*. IX, 4, 6). Il partit de Gabaa; de là il s'avança vers le nord dans les montagnes d'Ephraïm; puis il tourna vers le couchant, alla à *Salisa* ou Baal-Salisa au couchant de Jérusalem. De là il vint dans la terre de *Salim* ou de *Salem*, c'est-à-dire, autour de Jérusalem; et, s'avançant toujours vers l'orient, il parcourut la tribu de Benjamin; et comme il voulait retourner vers Gabaa, il vint vers le nord dans la terre de Suph ou de Sophim, près de Ramathaïm-Sophim, où il parla à Samuel. (Je pense que cette ville de *Ramathaim-Sophim*, est la même que *Rama*, près de Béthel, à quatre lieues de Jérusalem). Au sortir de là, Samuel dit à Saül (*e*) qu'en s'en retournant à Gabaa il trouverait deux hommes qui venaient de près de Bethléem du tombeau de Rachel, qui lui diraient que les ânesses de son père étaient retrouvées; et qu'un peu plus loin il trouverait trois hommes qui s'en allaient en pèlerinage à Bethel, et qu'enfin il arriverait à la hauteur qui était alors occupée par les Philistins au-dessus de Gabaa, sa patrie. Il faut voir la carte géographique. — [*Voyez* Rama ou *Ramatha*, et Ramla.]

ARMMI (*f*), sont les mêmes que les Araméens, ou les Syriens descendants d'*Aram*. *Voyez* Aram.

ARINDELE, ville de Palestine. On connaît dans les conciles des évêques d'Arindèle.

ARIOCH, roi de Pont, ou, selon l'Hébreu, roi d'*Ellasar*; ou, selon le Paraphraste Jonathan et le Syriaque, roi de *Thalassar*. Or, Thalassar était une province de delà l'Euphrate, pas loin de l'Arménie, puisque Isaïe

(*a*) *Appian. Syriac. p.* 118. *Polyb. Legat.* 126.
(*b*) *Euseb. Onomast. in Ariel.*
(*c*) *Joseph. Antiq. l.* IV, *c.* vii.

(*d*) *Hieronym. in Epitaphio Paulæ.*
(*e*) I *Reg.* i, ii, iii. Voyez l'Hébreu.
(*f*) *Strabo lib.* XVI, *ad finem.*

XXXVII, 12, parle des enfants d'Eden qui étaient à Thalassar. Arioch s'était ligué avec Chodorlahomor pour venir faire la guerre aux rois de Sodome et de Gomorrhe. *Voyez Genes.* XIV, 1, etc.

ARIOCH, général des troupes du roi Nabuchodonosor (*Dan.*, II, 14). Ce prince ayant eu un songe dont il ne se souvenait plus, voulut contraindre les Mages et les interprètes des songes qui étaient à Babylone, non-seulement de lui interpréter son songe, mais aussi de le lui rappeler à la mémoire; et comme cela surpassait le pouvoir des Mages, il ordonna à Arioch de les faire mourir. Daniel ayant appris d'Arioch les ordres du roi, demanda du temps pour y penser; et peu de temps après il découvrit au roi et son songe et sa signification.

ARISAI, septième fils d'Aman, qui fut pendu avec son père et ses frères (*Esth.*, IX, 9).

ARISISA, épouse de Japhet, selon la tradition des Orientaux. Eutich. patriarc. d'Alex. *tom.* I *Annal.*

ARISTARQUE, dont parle saint Paul (*a*) dans les Epîtres aux Colossiens et aux Philippiens, et dont il est souvent parlé dans les Actes des apôtres (*b*). Il était Macédonien et natif de Thessalonique. Il accompagna saint Paul à Ephèse, y demeura avec lui pendant les deux ans qu'il y fut, partageant avec lui les dangers et les travaux de l'apostolat. Il faillit d'être tué dans le tumulte excité par les orfèvres d'Ephèse. Il sortit de cette ville avec l'Apôtre et l'accompagna dans la Grèce. De là il le suivit en Asie, de l'Asie en Judée, et de la Judée à Rome. Adon et le Martyrologe romain le font évêque de Thessalonique; mais les Grecs enseignent qu'il fut évêque d'Apamée en Syrie, et qu'il fut décapité à Rome, avec saint Paul, sous Néron, étant demeuré jusqu'à la fin constamment attaché à l'Apôtre.

ARISTÉE, auteur de l'histoire ou plutôt du roman de la version des Septante, est un auteur dont on ne sait ni l'origine, ni le pays, ni l'âge. Il se donne pour Egyptien, garde du corps de Ptolémée Philadelphe, bien avant dans les bonnes grâces de ce prince et païen de religion; mais quand on examine son ouvrage et ses discours, on reconnaît aisément qu'il était Juif; il fait paraître dans tous ses discours les sentiments, le langage, les expressions d'un Juif. On ignore le temps auquel il a vécu : les uns le placent sous Philadelphe, roi d'Egypte; d'autres sous Philométor; d'autres soutiennent qu'il est beaucoup plus récent. Dodwel, dans la Dissertation qu'il a composée sur Aristée (*c*), croit qu'il a vécu depuis Philon le Juif, et que ce dernier est le premier écrivain qui ait parlé de la traduction des saintes Ecritures, faite d'hébreu en grec (*d*) par les soins de Ptolémée Philadelphe. Aristobule, que l'on prétend avoir été un Juif péripatéticien et qui est cité dans Eusèbe (*e*), parle aussi de cette traduction; mais il ne nomme pas Aristée, non plus que Philon (1). Josèphe l'historien est le premier qui en ait parlé expressément. Quant à Aristobule, nous en parlerons ci-après. Il nous suffit de montrer ici que ce qu'on dit de la personne et de l'histoire d'Aristée, souffre de très-grandes difficultés et est enveloppé de bien des fables.

[Aristée, comme le témoigne Hécatée d'Abdère, philosophe et homme d'Etat, contemporain d'Alexandre le Grand et des deux premiers Ptolémée, était un des capitaines des gardes de Ptolémée-Philadelphe. Il fut envoyé, ainsi qu'André, autre capitaine des gardes du même roi, avec Démétrius de Phalère, chercher à Jérusalem des hommes capables de traduire les livres sacrés des Juifs. C'est encore Hécatée qui donne ces renseignements; ce n'est donc pas Josèphe qui a parlé le premier d'Aristée; c'est Hécatée cité, il est vrai, par Josèphe; mais cette citation a été complétement ignorée des critiques qui se sont occupés d'Aristée et de l'origine de la version des Septante. Il me semble qu'on ne peut douter du témoignage d'Hécatée sur l'existence et la qualité d'Aristée, ni que ce dernier ait composé une Histoire de la version grecque. Je crois que cette histoire fut altérée dans la suite par quelque Juif qui la surchargea de circonstances imaginaires; mais je pense aussi qu'une critique éclairée parviendrait à démêler le vrai du faux. Si je ne me trompe, j'ai débarrassé la question de l'origine de la version des Septante, des ténèbres qui l'enveloppaient. Quant à l'époque où cette version fut faite, elle se trouve entre la date de l'abdication publique de Ptolémée Soter qui eut lieu au mois de janvier 283 avant l'ère vulgaire, et la date de sa mort qui arriva à la fin de l'année suivante 282, c'est-à-dire dans les deux dernières années de la vie de Ptolémée-Soter, et en même temps dans les deux premières du règne de Ptolémée-Philadelphe, son fils et son successeur. *Voyez* mon *Histoire de l'Ancien Testament*, lib. IX, chap. IV, n. 2, tom. II, pag. 190 et suivantes.

(*a*) *Coloss.* IV, 10, *et Philemon.* V, 24.
(*b*) *Act* XIX, 29; XX, 4, et XXVII, 2.
(*c*) *Dodwel. Dissert. super historia Aristeæ*, c. I.
(*d*) *Philo de Vita Mosis*, *l.* II.
(*e*) *Præparat. Evangel.* *l.* III, *c.* IX, [ou plutôt liv. XIII, ch. XII.]

(1) Si c'est là un argument contre Aristée ou contre son livre, il est bien faible. Pourquoi Aristobule et Philon auraient-ils nommé Aristée? quelle raison les y obligeait? Est-ce qu'ils n'ont pu parler de la traduction des Septante sans parler en même temps d'Aristée ou de son ouvrage? Eusèbe annonce un *Extrait des ouvrages qu'Aristobule a dédiés au roi Ptolémée*, et aussitôt il cite un petit fragment pour prouver, par le témoignage d'Aristobule, que les Grecs avaient puisé leur philosophie dans celle des Hébreux. A la fin de ce fragment, Aristobule parle de la traduction des Septante dans les termes qui suivent : « *La traduction complète de toutes nos lois*, dit-il, *fut exécutée sous le règne du roi nommé Philadelphe, votre aïeul, qui s'en occupa avec plus de zèle que tout autre. L'œuvre fut confiée aux soins de Démétrius de Phalère.* » Eusèbe coupe ici la citation pour la reprendre, dit-il, un peu plus loin; on voit qu'il la coupe brusquement, laissant de côté des détails, je crois pouvoir raisonnablement le supposer, sur la manière dont fut exécutée l'œuvre confiée aux soins de Démétrius de Phalère. Le passage qui renfermait ces détails ne se rattachant nullement au sujet que traitait Eusèbe, il a dû l'omettre. Serait-il improbable qu'Aristobule eût fait mention d'Aristée dans ce passage? Quoi qu'il en soit, il est évident qu'on ne peut pas dire qu'Aristobule n'a point nommé Aristée, puisque d'ailleurs nous n'avons de lui que quelques fragments tronqués.

ARISTOBULE était un Juif de la race des prêtres (II *Mac.*, I, 10), philosophe et précepteur de Ptolémée, roi d'Egypte. Saint Clément d'Alexandrie (*a*) cite le premier livre d'Aristobule adressé au roi Philométor, dans lequel il avance qu'avant la version procurée par Démétrius Phaléréus, il y en avait une autre, dans laquelle Pythagore et Platon avaient puisé plusieurs de leurs sentiments. Anatolius, cité dans Eusèbe (*b*), dit que ce même Aristobule était du nombre des septante interprètes, et qu'il avait composé des commentaires sur les livres de Moïse qu'il avait dédiés aux rois Ptolémée, fils de Lagus, et à son fils Ptolémée Philadelphe. Les mêmes saint Clément (*c*) et Eusèbe (*d*) croient que c'est cet Aristobule, dont il est parlé dans la préface du second livre des Machabées et qui est nommé *précepteur du roi Ptolémée et de la race des prêtres oints*, c'est-à-dire des prêtres du Dieu d'Israel, que l'on consacrait par l'onction sainte.

On tient communément que Ptolémée, dont Aristobule était précepteur, est celui qui est surnommé *Philométor*. La lettre où son nom se trouve (II *Mac.*, I, 10), est datée de la cent quatre-vingt-huitième année des Grecs, qui revient à l'an du monde 3880. Philométor était mort en 3860, vingt ans auparavant. Cela n'empêche pas que l'on n'ait pu donner à Aristobule la qualité de précepteur de ce prince : ce n'est pas cela qui embarrasse ; mais comment faire vivre Aristobule jusqu'en 3880, lui qui a dédié des livres à Ptolémée, fils de Lagus, mort en 3720, c'est-à-dire cent soixante ans auparavant ? Il devait avoir au moins vingt ans, lorsqu'il composa et dédia ces livres. Ainsi, en 3880, il aurait eu cent-soixante et dix ans, ce qui me paraît incroyable. Il vaut donc mieux reconnaître que le vrai Aristobule marqué dans les Machabées est fort différent de celui dont saint Clément d'Alexandrie et Eusèbe ont parlé, ou bien que ce dernier est un auteur supposé, sous le nom duquel on a publié des ouvrages fabriqués longtemps depuis les Machabées et inconnus à tous les anciens avant saint Clément d'Alexandrie : on peut voir la Dissertation de Dodwel sur l'histoire d'Aristée, chap. 28 (1).

[Je ne suis pas à portée de vérifier si Anatolius a dit qu'Aristobule, qui avait adressé un livre à Ptolémée Philométor était *le même* que celui qui en avait dédié un à Ptolémée Lagus et à Ptolémée Philadelphe ; mais quand il l'aurait dit, je ne vois pas pourquoi on dût en être si fort embarrassé. Ce qui est certain, c'est que, postérieurement à Ptolémée Lagus, et à son fils et successeur Ptolémée Philadelphe, un savant Juif, nommé Aristobule, vivait à la cour d'un autre Ptolémée, soit celui qui fut surnommé Philométor, soit celui qui lui succéda immédiatement et qu'on surnomma Physcon. Des auteurs ont pensé qu'il vivait à la cour de Ptolémée Lathyre, successeur de Physcon ; mais l'opinion la plus commune est que c'était à celle de Philométor. Pour être fixé sur cette question, il faudrait l'être sur la date énoncée au deuxième livre des Machabées, chap. I, verset 10.

Je ne puis vérifier non plus si Clément d'Alexandrie et Eusèbe ont cru que l'Aristobule qui dédiait des livres aux deux premiers Lagides était celui dont il est parlé à l'endroit indiqué du deuxième livre des Machabées ; mais quand ils l'auraient cru, ce ne serait qu'une erreur facile à commettre et à redresser.

Il se peut que, comme l'a dit Anatolius, il y ait eu un nommé Aristobule parmi les septante interprètes ; et il se peut aussi qu'il ait confondu avec lui celui qui vécut à la cour d'un successeur éloigné des deux premiers Ptolémées.

Il y aurait donc eu deux personnages du nom d'Aristobule, l'un qui aurait travaillé à la version des Septante, l'autre qui, longtemps après, faisait des commentaires sur les livres de Moïse ; mais l'existence même de ce dernier, auquel D. Calmet a consacré cet article, a été contestée ; car de même qu'on a nié l'existence d'Aristée, capitaine des gardes de Ptolémée Philadelphe et auteur d'une histoire de la version des Septante (Voyez l'article précédent), on a voulu nier aussi celle d'Aristobule, contemporain de Ptolémée Philométor.

Eusèbe ayant été l'objet d'une grave accusation de la part de M. Lobeck, professeur à Konisberg, M. Séguier de Saint-Brisson, membre de l'Académie des Inscriptions, a établi, dans une *Dissertation* sur l'authenticité des fragments de Sanchoniaton, qu'Eusèbe n'avait point inventé les vers d'Orphée qui se trouvent dans la *Préparation évangélique*, mais qu'il les avait empruntés d'Aristobule, et il donne en même temps de l'existence de cet Aristobule des preuves que je vais rapporter.

« Parmi les auteurs cités par Eusèbe, dit-il, on remarque Aristobule, Juif savant et philosophe péripatéticien, qui vivait à la cour de Ptolémée Philométor, auquel il a dédié des *Interprétations* des livres saints. Pour faire valoir auprès de ce prince la doctrine qui y était contenue, il n'a pas craint d'interpoler les anciens poëtes grecs, dont il alléguait le témoignage comme appuyant ces mêmes doctrines. Eusèbe, dans un fragment de cet auteur (2), rapporte des *vers orphiques* qui en font partie, évidemment supposés, et où sont professées non-seulement l'unité de Dieu et sa puissance infinie ainsi que toutes les doctrines judaïques, mais même

(*a*) *Clem. Alex. l.* I. *Stromat.*
(*b*) *Euseb. l.* VII, *c.* XXXII, *hist. Eccl.*
(*c*) *Clem. Alex. l.* V *Stromat.*
(*d*) *Euseb. hist. Eccl. l.* III, *c.* IX.
(1) La réalité d'Aristobule et l'authenticité de son ouvrage ne peuvent être contestées, et ne le sont en réalité par aucun des vrais critiques. Cet auteur ne dit pas que toute la Bible a été traduite avant les Septante, mais seulement que des parties du Deutéronome et de la Genèse l'avaient été avant le temps d'Alexandre. (S.)
(2) *Prép évang.* liv. XIII, ch. XII.

Abraham y est indiqué clairement, aussi bien que Moïse.

» A qui appartient cette supposition? Walckenaer, qui a laissé une *Dissertation* posthume sur Aristobule, la lui impute complétement.....

» Il ne se peut que ces vers aient été totalement fabriqués par Aristobule. Il a travaillé sur un premier canevas dû aux Pythagoriciens, qui ont beaucoup fait parler Orphée; il a donc ajouté, suivant les vraisemblances, ce qui est étranger à leurs idées et hors de leurs connaissances.

» .... Eusèbe, citant Aristobule qui a publié ces vers, les donne comme il les trouve dans cet auteur qui devient son garant. Pour qu'il fût prévaricateur, il faudrait qu'il eût forgé toute la citation ou seulement une partie. Pour qu'il fût l'auteur du tout, il faudrait faire d'Aristobule un être de raison : c'est ce que Richard Simon, qui n'hésite pas quand il s'agit de créer des pseudonymes, ne se gêne pas de déclarer (1) : les livres d'Aristobule et de quelques autres anciens auteurs qui ont écrit si favorablement des Juifs ont été supposés; il laisse à d'autres le soin de démontrer qu'un Juif ne pouvait pas écrire favorablement de sa nation.

» Van Dale et Hody, en réfutant le récit d'Aristée, importunés de ce qu'Aristobule dit de la traduction de la Bible sous Philadelphe, cherchent aussi à l'anéantir. Leur grand argument est le silence de Josèphe et de Philon; mais Isaac Vossius dit avec raison, en parlant du premier : Quelle cause aurait pu porter Josèphe à parler, dans son Histoire, d'Aristobule? On peut dire la même chose de Philon : il y a trop de garants de l'existence d'Aristobule, pour qu'on puisse la révoquer en doute. » — M. Séguier de Saint-Brisson ajoute en note

» Voir sur Aristobule le 2e livre des Machabées, ch. Ier; Origène contre Celse, IV, 543; Anatolius, cité par Eusèbe, *Hist. eccl.*, VII, 32, 287; Cyrille, *contre Julien*, IV, 134; Clément, Eusèbe et saint Jérôme, *De Viris illustribus*, cap. XXXVIII. — On peut consulter Walckenaer, ch. VII, *de Aristobulo*; il administre, ch. XXIII, une preuve curieuse : ce sont des plagiats de Clément, qui a copié plusieurs fois mot pour mot Aristobule sans le nommer... (2). »]

ARISTOBULE, dont parle saint Paul dans l'Epître aux Romains (*Rom.*, XVI, 11), était, selon les nouveaux Grecs, frère de saint Barnabé. Ils disent qu'il était l'un des septante disciples, qu'il fut ordonné évêque par saint Barnabé ou par saint Paul qu'il suivit dans ses voyages; qu'il fut envoyé en Angleterre, y souffrit de grands travaux, y fit beaucoup de conversions et y finit enfin sa vie. Ils font sa fête le 15 et le 16 mars et encore le 31 d'octobre; d'autres (*a*) ont douté même qu'Aristobule, dont parle saint Paul, ait été chrétien, parce que saint Paul ne le salue pas, mais seulement ceux qui s'assemblaient dans sa maison; d'autres (*b*) le font père des apôtres saint Jean l'Evangéliste et saint Jacques le Majeur, et le confondent avec Zébédée; mais il est inutile d'entasser une foule de fables, puisque l'on sait qu'il n'y a rien de certain sur cet Aristobule.

ARISTOBULE, autrement appelé JUDAS et PHILELLEN, ou amateur des Grecs, fils de Jean Hircan et petit-fils de Simon Machabée; grand-prêtre et prince des Juifs, qui, le premier des Assamonéens, prit le titre de roi, donna des preuves de sa valeur du vivant de son père, dans le siége de Samarie, qu'il conduisit avec son frère Antigone (*c*). Après la prise de la ville (*d*), Hircan la démolit entièrement et jeta les matériaux dans les torrents qui coulaient au pied de la montagne sur laquelle la ville était bâtie. Trois ans après, c'est-à-dire l'an du monde 3898, Hircan mourut et Aristobule lui succéda (*e*); mais il ne régna qu'un an; il mit sa mère et trois de ses frères en prison; il eut la cruauté de faire mourir de faim sa mère dans sa prison; mais il donna à son frère Antigone beaucoup de part au gouvernement; il fit la guerre aux Ituréens (*f*), peuples descendus de *Jéthur*, un des fils d'Ismael (*g*), qui demeuraient dans l'Arabie au delà du Jourdain, entre le pays de Damas au nord et la demi-tribu de Manassé au midi; il les soumit et les obligea de recevoir la circoncision; leur ayant offert l'alternative, ou d'embrasser le judaïsme, ou de sortir de leur pays et d'aller chercher un établissement ailleurs; ils aimèrent mieux rester et faire ce qu'on exigeait d'eux.

Quelque temps après, Aristobule fit mourir son frère Antigone par un accident fort tragique. Aristobule étant malade, envoya son frère Antigone à une expédition militaire d'où il revint victorieux. Ses jaloux firent entendre au roi que son frère affectait la royauté, qu'il était allé au temple dans un équipage qui ne convenait pas à un particulier, et que bientôt il devait venir accompagné d'une troupe de gens armés pour le tuer. Le roi ne put d'abord s'imaginer que la chose fût comme on la lui disait. Il ne laissa pas de concevoir quelque soupçon et envoya dire à son frère qu'il le priait de le venir voir sans armes, et commanda à ses gardes, s'il venait armé, de le mettre à mort dans un lieu souterrain et obscur par où il devait passer, en venant du temple à l'appartement du roi.

(*a*) *Vide Paræum in Rom.* XVI, 11.
(*b*) *Sophronius in tom.* VII *Bibliot. PP. Ita et Halec. in Chronico Lucii dextri. Vide et Pseudo-Dorotheum.*
(*c*) *Antiq. l.* XIII, *c.* XVIII.
(*d*) Samarie fut assiégée pendant un an, depuis 3894 jusqu'en 3895.
(*e*) *Antiq. l.* XIII, *c.* XIX, *et de Bello Jud. l.* I, *c.* III.
(*f*) *Joseph. l.* XIII. *Antiq. c.* XIX.
(*g*) *Genes.* XXV, 15.
(1) Richard Simon, *Hist. crit. de l'Ancien Testament*, l. III, c. XXIII, p. 560.
(2) Séguier de Saint-Brisson, *Dissertation sur l'authenticité des fragments de l'Histoire Phénicienne de Sanchoniaton*, renfermée dans le premier livre de la *Préparation évangélique* d'Eusèbe, insérée dans les *Annal. de Phil. chrét.*, 5e article, tom. XX, pag. 122, 127, Paris, 1840.

Ceux qu'Aristobule avait envoyés, au lieu de dire à Antigone de venir sans armes, lui dirent au contraire que le roi était envieux de le voir avec les belles armes que l'on disait qu'il avait rapportées de la guerre. Antigone vint aussitôt, et les gardes, à qui l'on avait ordonné de le tuer, s'il venait armé, le massacrèrent lorsqu'il voulut passer outre. Aristobule n'eut pas plutôt commis ce crime, qu'il fut saisi d'un cuisant repentir qui ne contribua pas peu à augmenter son mal et à abréger sa vie (1). Un jour qu'un de ses serviteurs portait dehors du sang que ce prince avait vomi, il le laissa par hasard tomber au lieu où l'on voyait encore les marques de celui d'Antigone. Ceux qui en furent témoins jetèrent un grand cri qui fut ouï du roi ; il en voulut savoir la cause, et l'ayant apprise, il en fut si sensiblement touché que, ne pouvant retenir ses larmes et ses sanglots, il s'écria : *Grand Dieu, vous vengez justement le parricide que j'ai commis! Jusqu'à quand mon corps retiendra-t-il mon âme criminelle?* En disant ces mots, il expira l'an du monde 3899 [*Voyez* ANTIGONE]. Il eut pour successeur son frère Alexandre Jannée, que Salomé ou Alexandra, femme d'Aristobule, tira de prison aussitôt après la mort du roi.

ARISTOBULE, second fils d'Alexandre Jannée et de la reine Alexandra et frère puîné du grand-prêtre Hircan, témoigna hautement qu'il désapprouvait la conduite qu'Alexandra, sa mère, tenait envers quelques anciens serviteurs du roi son père, qu'elle faisait emprisonner et mourir au gré des Pharisiens (*a*). Un jour les amis et les partisans du feu roi vinrent trouver la reine, ayant Aristobule à leur tête. Ils lui étalèrent les services qu'ils avaient rendus au feu roi et leur attachement pour lui dans toutes ses guerres; qu'il leur était fort dur qu'à présent on leur fît un crime de tout ce qu'ils avaient fait pour lui; qu'ils la suppliaient de leur permettre de se retirer du pays, ou du moins qu'on les mît dans les places où elle avait garnison, afin qu'ils pussent y être à couvert de la persécution de leurs ennemis. La reine, touchée de leurs plaintes, mais ne pouvant faire pour eux tout ce qu'elle aurait souhaité, leur permit de se retirer dans les châteaux où elle avait garnison.

Quelque temps après, elle envoya le prince Aristobule son fils (*b*), contre Ptolémée, fils de Mennée, roi de Chalcide, dont la demeure était au pied du mont Liban et qui incommodait extrêmement ses voisins et surtout ceux de Damas. Aristobule marcha avec les troupes vers Damas, entra dans la ville et revint sans avoir rien fait de fort considérable dans cette expédition. Sa grande ambition était de mettre les troupes dans ses intérêts, afin de se rendre maître du royaume à la mort de sa mère. En effet voyant que la reine Alexandra était à l'extrémité (*c*), il sortit secrètement de Jérusalem (*d*) et alla dans les châteaux qui étaient gardés par les amis de son père, dont il fut très-bien reçu. Il se rendit maître de quinze forteresses en vingt-deux jours, ce qui jeta la reine sa mère et les principaux des Juifs dans une extrême consternation. Dans cette extrémité, ils se saisirent de la femme et des enfants d'Aristobule et les mirent dans la forteresse qui était attenante au temple de Jérusalem, croyant par là réprimer les entreprises d'Aristobule; mais il continua à amasser des troupes et à prendre tous les postes les plus avantageux du pays, en sorte qu'il ne lui manquait que le nom de roi.

La reine Alexandra mourut bientôt après, accablée par la force de la maladie. Elle avait donné le royaume à Hircan, son aîné, et laissé le soin du gouvernement aux principaux de la nation. Mais Aristobule s'affermissait de jour en jour, et faisait de nouveaux progrès, de sorte que, trois ans après la mort d'Alexandra (*e*), les deux frères ayant livré le combat dans la plaine de Jéricho (*f*), Aristobule demeura victorieux, et Hircan fut obligé de se sauver à Jérusalem, dans la forteresse où la femme et les enfants d'Aristobule étaient arrêtés. Il y fut bientôt assiégé, et les troupes d'Hircan n'étant pas en état de soutenir le siége, on fit un accord ou traité de paix entre Hircan et Aristobule, qui portait que Hircan vivrait en simple particulier, dans la jouissance de ses biens, et qu'Aristobule aurait le titre de roi et l'honneur de la souveraine sacrificature. Ce traité fut juré entre les deux frères dans le temple même; et après s'être embrassés mutuellement, Aristobule se logea dans le palais royal, et Hircan se retira dans la maison qu'avait occupée Aristobule son frère.

Celui-ci jouit de la royauté et de la souveraine sacrificature pendant trois ans et trois mois (*g*); et il en aurait joui bien plus longtemps, sans Antipater, iduméen, père du grand Hérode, qui engagea Hircan à se retirer auprès d'Arétas, roi d'Arabie, et qui porta ensuite Arétas à faire la guerre à Aristobule (*h*). Arétas remporta sur lui une grande victoire, et l'assiégea avec une armée de cinquante mille hommes dans le temple

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* XXIV.
(*b*) *Joseph. Ibid. p.* 464, *et de Bello, l.* I, *c.* IV, *p.* 717.
(*c*) *Antiq. lib.* XIV, *c. ult et lib.* XIII, *c.* 1.
(*d*) An du monde 3935.
(*e*) L'an du monde 3938, Joseph. Antiq. l. XV, c. IX, dit qu'Hircan ne régna en paix que trois mois. Mais Usssérius sur cette année montre fort bien qu'il faut lire trois ans.
(*f*) *Antiq. lib.* XIV, *c.* I.
(*g*) *Antiq. lib.* XX, *c.* VIII.
(*h*) An du monde 3939, avant Jésus-Christ 61, avant l'ère vulg. 65.

(1) Aristobule, évidemment, ne commit ni ne fit commettre le crime qui priva de la vie son frère Antigone. D. Calmet copie simplement Josèphe, qu'il aurait dû corriger ou expliquer. Il est vrai que, d'après Josèphe, Aristobule se reprocha ce crime; c'est que sans doute il s'en reconnut coupable pour y avoir donné involontairement occasion. Il avait sur la conscience un autre crime dont il était seul et délibérément l'auteur; il avait fait mourir de faim sa mère, et ce souvenir rendait plus amers ses regrets sur le meurtre de son frère, qu'il aimait. Ses dernières paroles expriment ses remords. *Voyez* Josèphe

de Jérusalem (*a*), où Aristobule se défendait avec les prêtres qui lui étaient attachés. Quelques mois après (*b*), Scaurus ayant été envoyé par Pompée en Syrie, arriva à Damas, où il reçut des ambassades de la part des deux frères Hircan et Aristobule (*c*), qui lui faisaient de grandes offres, pour tâcher de l'attirer chacun à son parti. Aristobule lui offrit trois cents talents, et Scaurus se déclara pour lui. Il fit dire à Arétas d'abandonner le siége, à moins qu'il ne voulût être déclaré ennemi du peuple romain.

Ainsi, Aristobule se trouva en liberté; mais Pompée étant venu lui-même à Damas sur la fin de la même année, Aristobule lui envoya par présent une vigne d'or, estimée cinq cents talents. Quelque temps après (*d*), il vint à Damas des ambassadeurs d'Hircan et d'Aristobule; ceux d'Aristobule accusèrent Gabinius et Scaurus d'avoir reçu de l'argent; Gabinius trois cents talents, et Scaurus quatre cents; ce qui lui rendit ennemis ces deux Romains, qui auraient pu lui rendre Pompée favorable. Mais comme Pompée ne pouvait asseoir un jugement certain sur les discours des deux ambassadeurs, il ordonna à Hircan et à Aristobule de venir eux-mêmes se présenter devant lui pour soutenir leurs droits. Hircan se plaignit de la violence d'Aristobule, qui l'avait injustement dépouillé de la royauté. Aristobule prétendit, au contraire, que Hircan était déchu de cette dignité, par sa nonchalance et par sa lâcheté. D'un autre côté les Juifs se plaignaient des deux frères, et demandaient qu'ils ne fussent pas soumis à des rois, mais à des prêtres, selon l'ancien usage de leur nation.

Pompée, après les avoir entendus, blâma la violence d'Aristobule, et les renvoya tous en paix, disant qu'il les accorderait dès qu'il aurait réglé les affaires des Nabathéens. En effet, il vint en Judée sur la fin de l'année, et manda Aristobule, qui était alors dans le château d'Alexandrion (*e*). Aristobule le vint trouver, et Pompée lui permit de s'en retourner jusqu'à deux ou trois fois. Mais enfin lui ayant commandé de rendre ses forteresses et d'écrire à ceux qui les tenaient de sa part, de les rendre, Aristobule obéit, mais fort à regret, en sorte qu'il se retira aussitôt à Jérusalem, dans le dessein de se préparer à la guerre. Pompée le suivit de si près, qu'il ne lui donna pas le temps d'exécuter son dessein; il était à Jéricho avec son armée, marchant contre Jérusalem, lorsque Aristobule, craignant les suites de la guerre, vint trouver Pompée et le pria de ne point pousser les choses à l'extrémité, lui promettant de lui remettre la ville, et de lui donner une grosse somme d'argent. Pompée y consentit, et envoya Gabinius à Jérusalem, pour toucher les sommes qu'il avait promises: mais les soldats d'Aristobule ne voulurent pas lui ouvrir les portes, et il fut obligé de s'en retourner sans rien faire.

Pompée, irrité de ce refus, retint Aristobule prisonnier, et alla former le siége de Jérusalem. La ville fut prise trois mois après, et Hircan fut confirmé par Pompée dans la dignité de prince des Juifs et de souverain sacrificateur, à l'exclusion d'Aristobule, qui fut mené prisonnier à Rome, avec ses deux fils Antigone et Alexandre, et ses deux filles (*f*). Alexandre se sauva de ses gardes et revint en Judée; mais Antigone fut mené à Rome avec ses deux sœurs et Aristobule leur père. Il y demeura huit ans (*g*), après lesquels il s'échappa avec son fils Antigone, et revint en Judée (*h*); il y amassa quelques troupes avec lesquelles il voulut se fortifier dans le château d'Alexandrion; mais Gabinius, gouverneur de Syrie, envoya contre lui des troupes, qui le prévinrent. Il s'efforça ensuite de se rendre maître de Machéronte, et ayant formé une armée de huit mille hommes, il osa hasarder un combat contre les troupes romaines. Il perdit cinq mille hommes dans cette bataille, se fit jour avec mille hommes au travers des ennemis, et se retira à Machéronte, dans le dessein de s'y fortifier, mais on ne lui en laissa pas le loisir, il y fut assiégé; et après deux jours de siége, il se rendit, tout couvert de blessures, avec son fils Antigone, et fut mené captif à Gabinius, qui le fit de nouveau conduire à Rome.

Lorsqu'il y fut arrivé, le sénat ordonna qu'Aristobule demeurerait dans les liens, mais que l'on renverrait ses fils en Judée, parce que Gabinius avait écrit qu'il l'avait ainsi promis à leur mère, et que ce n'était que sous cette condition qu'elle avait consenti de lui remettre les places du pays dont elle était la maîtresse (*i*).

Il y demeura pendant sept ou huit ans, depuis l'an du monde 3948 jusqu'en 3955; Jules César le remit en liberté, et voulut l'envoyer en Palestine, afin qu'il y entreprît quelque chose contre Pompée (*j*); il lui destinait même deux légions, pour s'en servir à s'assurer de la province; mais ceux du parti de Pompée l'empoisonnèrent avant qu'il fût sorti de Rome, et les partisans de César lui rendirent les honneurs de la sépulture, l'an du monde 3955, avant J. C. 45, avant l'ère vulgaire 49. Son corps demeura à Rome assez longtemps, embaumé dans du miel, jusqu'à ce que Marc-Antoine le fit reporter en Judée, pour être enterré dans les tombeaux des rois.

ARISTOBULE, fils d'Alexandre, et petit-fils d'Aristobule dont nous venons de parler; sa mère était Alexandra, fille d'Hircan.

(*a*) *Vide Antiq. l.* XIV, *c.* II, III.
(*b*) An du monde 3939, avant Jésus-Christ 61, avant l'ère vulg. 65.
(*c*) *Antiq. lib.* XIV, *c.* IV, 5.
(*d*) An du monde 3940, avant Jésus-Christ 60, avant l'ère vulg. 64.
(*e*) *Antiq. lib.* XIV, *c.* VI.
(*f*) *Ant. lib.* XIV, *c.* VIII, *et lib.* I, *de Bello, c.* 5.
(*g*) Jusqu'en l'an du monde 3948 avant Jésus-Christ 52, avant l'ère vulg. 56.
(*h*) *Antiq. lib.* XIV, *c.* II, *et de Bello, l.* I, *c.* VI.
(*i*) *Antiq. lib.* XIV, *c.* II, *et lib.* I, *de Bello, c.* VI.
(*j*) *Dio lib.* XLI. *Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* XIII, *et de Bello, l.* I, *c.* VII.

Il eut pour sœur Mariamne, épouse du grand Hérode; Aristobule était un des plus beaux princes de son temps. Comme il était le dernier de la race des Asmonéens, Hérode, son beau-frère, fit ce qu'il put pour l'éloigner de la souveraine sacrificature, qui était due à sa naissance. Toutefois, vaincu par les pressantes sollicitations de Mariamne, sa femme, et d'Alexandra, sa belle-mère, il revêtit de cette dignité le jeune Aristobule, qui n'avait alors que dix-sept ans (*a*). Mais ayant remarqué la trop grande inclination du peuple pour ce jeune prince, il en conçut une telle jalousie, qu'il résolut de le faire périr. Il en trouva l'occasion un jour qu'il était à Jéricho. Aristobule ayant eu envie de se baigner avec quelques autres jeunes gens, dans un réservoir d'eau qui était près du palais, Hérode donna ordre secrètement qu'on le noyât, en le faisant plonger comme par divertissement (*b*). Cela arriva l'an du monde 3970, avant J.-C. 30, avant l'ère vulgaire 34. Aristobule n'avait pas été grand-prêtre un an entier.

ARISTOBULE, fils du grand Hérode et de Mariamne, et frère d'Alexandre; il avait épousé Bérénice, fille de Joseph, et sœur du grand Hérode; il laissa trois fils et deux filles; savoir : *Hérode*, qui fut roi de Chalcide; *Agrippa*, qui fut roi des Juifs, et surnommé le Grand; *Aristobule*, qui épousa Jotapé, fille du roi d'Emèse. Les filles furent 1° *Hérodias*, qui épousa en premières noces Hérode, autrement Philippe, son oncle, puis Antipas : 2° *Mariamne*, qui épousa Antipater, son oncle paternel. Aristobule, père de tous ces enfants, fut mis à mort par les ordres d'Hérode le Grand, avec son frère Alexandre (*c*). Comme la mauvaise fortune de ces deux frères fut toujours commune, et que les événements de leur vie se trouvèrent toujours mêlés (*d*), on peut consulter la vie d'Alexandre, que nous avons donnée ci-devant.

ARIUS, ou ARÉUS, roi de Sparte, dont il est parlé I *Mac.*, XII, 7, et dans Josèphe, *Antiq.*, *l.* XII, *c.* 5. Ce prince écrivit au grand prêtre Onias une lettre, dont on voit les termes dans le premier livre des Machabées, XII, 20 : elle portait que les Lacédémoniens étaient frères des Juifs, c'est-à-dire, qu'ils sortaient de la même origine, ayant pour père Abraham. On peut voir sur cela notre Dissertation sur la parenté des Juifs et des Spartiates, au commencement des livres des Machabées. La lettre d'Aréus était écrite sur un carré, et le sceau était d'un aigle qui tient un dragon entre ses serres (Josèphe, *ibid.*). On ignore la date de cette lettre, et on ignore à quel Onias elle fut adressée, et par quel Arius elle fut écrite. Mais on sait qu'Onias III fut fait grand-prêtre en 3805, et qu'il fut déposé en 3829, et qu'Arius II, roi de Lacédémone, régna après l'an 549 de la fondation de Rome, c'est-à-dire, depuis l'an du monde 3805. Il mourut âgé de huit ans, ayant eu pour père et pour prédécesseur Acrotatus II, et pour successeur Léonidas, fils de Cléonyme. Ainsi, si cette lettre est de lui, elle doit être plutôt considérée comme l'ouvrage de son conseil que comme son ouvrage propre, puisqu'il mourut si jeune. On connaît encore un autre Arius, roi de Lacédémone, qui est plus célèbre dans l'histoire. Il était mort quarante-quatre ans avant qu'Onias III fût fait grand-prêtre. Mais, sous son règne, on trouve Onias I, qui gouverna ou qui fut grand-prêtre, depuis l'an 3682 jusqu'en 3702. Et comme Arius I commença à régner en 3700, on pourrait aussi fixer l'époque de cette lettre sous Onias I, en la première ou seconde année d'Arius I.

ARMAGEDON. Il est parlé de ce lieu dans l'*Apocalypse*, XVI, 16. Ce terme, en hébreu, signifie la montagne de Mageddon. Or, Mageddo ou Mageddon est une ville située dans le Grand-Champ, au pied du mont Carmel. C'est là où le bon roi Josias fut blessé à mort, dans la bataille contre Néchao, roi d'Egypte (II *Par.*, XXXV, 22, 23). C'est à *Armageddo* que le mauvais ange sorti de la gueule du dragon assemblera les rois de toute la terre, pour donner la bataille au grand jour de la vengeance du Seigneur, comme il est dit dans l'Apocalypse. On peut voir notre Commentaire sur cet endroit.

ARMÉES. Dans l'Ecriture, le Seigneur prend le nom de *Dieu des armées*, יהוה צבאות. Le mot hébreu *zebaoth*, qui signifie *armées*, se prend aussi pour signifier des troupeaux de brebis (*Cant.*, II, 7; *Jerem.* III, 19, etc.), et, dans plus d'un endroit des livres saints, on compare les armées à des troupeaux. Saül fait la revue de son armée comme *d'un troupeau de moutons* (I *Reg.*, XV, 4). Jérémie parlant de l'armée des Assyriens (*Jérém.*, VI, 3), dit qu'elle viendra devant Sion comme *un troupeau conduit par son pasteur*. Dans une infinité d'endroits, la nation des Hébreux est appelée l'*armée du Seigneur*, parce que Dieu en était considéré comme le chef et le général. C'était lui qui nommait les chefs de ses armées, qui ordonnait la guerre et la paix; ses prêtres y sonnaient de la trompette et donnaient le signal du combat : aussi ces guerres étaient ordinairement accompagnées de prodiges.

Les armées d'Israel n'étaient pas composées de troupes soudoyées, réglées et entretenues; toute la nation était une nation de guerriers, prête à marcher à l'ennemi dès que la nécessité ou les ordres de Dieu le demandaient. L'armée n'attendait point d'autre récompense que la gloire de vaincre, ni d'autre salaire que les dépouilles que l'on prenait sur les ennemis, et qui se partageaient par les chefs. Chacun se fournissait d'armes et de provisions, et pour l'ordinaire les guerres étaient de courte durée. Ils

(*a*) *Joseph. Antiq. lib.* XV, *c.* II, III. L'an du monde 3969, avant Jésus-Christ 31, avant l'ère vulg. 35.

(*b*) *Antiq. lib.* XVI, *c.* III.

(*c*) An du monde 3909, un an avant la naissance de Jésus-Christ.

(*d*) *Antiq lib.* XVI, *c. ult. et lib.* I, *de Bello*, *c.* XVII.

combattaient à pied, et on ne vit point de chevaux dans leur armée que sous le règne de Salomon. David est le premier qui ait eu des troupes réglées; ses successeurs, pour la plupart, n'avaient que des milices, excepté leurs gardes du corps, qui n'étaient pas fort nombreux.

[« Cependant, dit sur ce qu'on vient de lire M. Glaire, quoiqu'il n'y eût point de troupes réglées, le recensement qui fut fait la seconde année après la sortie d'Egypte, et dans lequel Moïse statua, d'après l'ordre même du Seigneur, que tout Israélite ayant atteint sa vingtième année devait être enrôlé comme soldat; ce recensement, disons-nous, probablement fait par les chefs des tribus, assistés des généalogistes, et renouvelé trente-huit ans après, porte à croire qu'il y avait toujours une armée effective, divisée en plusieurs catégories, de manière qu'au moment d'une guerre, on savait déjà quels étaient ceux qui devaient marcher immédiatement à l'ennemi, et ceux qui devaient former l'armée passive et de réserve. Sous David, tout le peuple était enrégimenté, et, à quelques exceptions près, il en fut ainsi sous tous les rois. C'est ce qui nous explique comment il leur était possible de lever avec tant de promptitude de si nombreuses armées. — L'armée existant donc en tout temps sur les matricules des généalogistes, ces derniers n'avaient plus qu'à faire un travail de révision au moment où elle devait marcher à l'ennemi (1). »]

Lorsqu'on était près de livrer la bataille, on publiait à la tête de chaque bataillon [ou, comme dit M. Glaire, quand on avait réglé jusqu'à quel âge s'étendait l'appel, les généalogistes étaient chargés de constater les exemptions que chacun pouvait faire valoir. Or, on exemptait de droit ceux dont il est parlé dans ce passage du Deutéronome] : *Que celui qui a bâti une maison neuve, et n'en a point encore fait la dédicace, s'en retourne dans sa maison, de peur qu'un autre ne vienne et ne la dédie. Que celui qui a planté une vigne, et ne l'a pas encore rendue commune, en sorte que l'on puisse librement manger de son fruit, s'en retourne, de peur qu'il ne meure à la guerre, et qu'un autre ne jouisse du fruit de son héritage. Que celui qui a épousé une femme et ne l'a pas encore conduite dans sa maison, s'en retourne, de peur qu'un autre ne l'épouse.* Après cela, on disait encore : *Que celui qui est timide et qui manque de cœur, s'en aille, de peur qu'il ne décourage les autres par son exemple* (*Deut.*, XX, 5). En même temps le prêtre se mettait à la tête de l'armée, et disait au peuple : *Ecoutez, Israel, vous devez aujourd'hui livrer la bataille à vos ennemis; ne craignez point, ne vous effrayez point, ne reculez point, parce que le Seigneur votre Dieu est au milieu de vous, pour combattre pour vous, et pour vous délivrer de la main de vos ennemis.*

[« Il paraîtrait, d'après ce qui est dit dans plusieurs passages de l'Ecriture (2), que l'armée, chez les Hébreux, formait ordinairement trois corps qui, selon l'opinion de Jahn, étaient vraisemblablement l'aile droite, l'aile gauche et le centre (3). Une autre division qui paraît ressortir de quelques endroits des livres saints (4), était en bandes ou pelotons de cinquante hommes. Enfin, on divisait encore l'armée de manière à former des compagnies de cent hommes, des légions ou régiments de mille, et des corps ou divisions de dix mille. Sous David, l'armée se composait de cent quatre-vingt mille hommes, divisés en douze corps de vingt-quatre mille chacun, qui faisaient successivement le service pendant un mois. Sous Josaphat, elle ne formait que cinq corps d'inégale force. La cavalerie, les chariots de guerre et l'infanterie formaient trois corps différents, et l'infanterie elle-même était divisée par armes : ainsi les vélites, armés de frondes, de javelots, d'arcs, d'épées, et dans les derniers temps d'un bouclier léger, étaient destinés à harceler l'ennemi en tirailleurs; les hastaires, combattant avec des glaives, des lances et des boucliers pesants, formaient le corps de bataille. Les tribus de Benjamin et d'Ephraim fournissaient les vélites. L'armée se divisait en légions; chaque légion formait dix cohortes, chaque cohorte trois manipules, chaque manipule deux centuries; de sorte qu'une légion était composée de trente manipules ou de six mille hommes, et la cohorte de six cents hommes, quoiqu'il soit vrai de dire que ce nombre varie souvent. Du temps de Josèphe, les cohortes romaines, en Palestine, étaient de mille hommes, d'autres de six cents fantassins et cent vingt cavaliers (5). »]

On portait ordinairement l'Arche du Seigneur dans l'armée; elle ne quitta pas le camp d'Israel pendant tout le temps du voyage du désert. Josué la fit porter presque toujours avec lui dans les guerres qu'il fit aux Chananéens. Les Israélites ayant été mis en fuite par les Philistins, du temps du grand-prêtre Héli (I *Reg.*, IV, 4, 5), envoyèrent quérir l'arche du Seigneur : sa venue les remplit d'allégresse, et répandit la terreur dans le camp des Philistins. David ordonna qu'on la portât au siége de Rabbat, où était l'armée d'Israel (II *Reg.*, XI, 11); et ce prince étant obligé de s'enfuir devant son fils Absalom (II *Reg.*, XV, 24), le grand prêtre Sadoc lui apporta l'arche du Seigneur, mais David la fit reporter à Jérusalem. Les Israélites des dix tribus, à l'imitation de ceux de Juda, portèrent leurs veaux d'or dans leur camp (II *Par.*, XIV, 12), et les Philistins y portaient leurs idoles (II *Par.*, XIII, 8). — [*Voyez* ARCHE D'ALLIANCE.]

ARMÉNIE, province d'Asie : qui renferme les sources de l'Euphrate et du Tigre, de l'Araxe et du Phasis, et dans laquelle nous

(1) *Introd. aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.* t. II, chap. IV, art. 1, § 1, pag. 458, 459.
(2) *Judic.* VII, 16; I *Reg.* XI, 11, 2; II *Reg.* XVIII, II *Job.* I, 17.
(3) Jahn, *Arch. bibl.*, p. 11, c. IV, § 269.
(4) I *Reg.* VIII, 12; IV *Reg.* I, 9-14, 19.
(5) *Introd.... aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.*, tom. II, p. 459, 460.

croyons que se trouve la province d'Eden, où était le Paradis terrestre. Le nom d'*Arménie* dérive ou d'*Aram*, père des Syriens, ou de *Har-Minni*, montagne des Minéens. Minni, ou les Minéens, sont connus dans Jérémie (*Jérém.*, LI, 27). Dans la Genèse (*Genes.*, VIII, 4), où Moïse dit que l'Arche s'arrêta *sur les montagnes d'Arménie*, l'Hébreu lit simplement, *sur les montagnes d'Ararat;* et au quatrième livre des Rois (IV *Reg.*, XIX, 37), où il est dit que les deux fils de Sennachérib, après avoir tué leur père, se sauvèrent dans l'Arménie, *in terram Armeniorum*, l'Hébreu lit, *dans la terre d'Ararat.*

[L'Arménie a été visitée récemment par de savants voyageurs, Saint-Martin, et, en dernier lieu, Eugène Boré, de qui j'ai emprunté les renseignements qui suivent. « Ce pays, situé entre l'Euphrate et la mer Caspienne, se montre à peu près aussi étendu que le royaume actuel de France, lorsqu'on fixe ses limites septentrionales à la Géorgie et au mont Caucase, et que l'on descend au midi jusqu'au Diarbekre. On se souvient de l'arche se reposant sur les montagnes d'Ararat en Arménie et du nom de Tigrane avec lequel est cité celui de Mithridate; mais « l'on ignore que, dans cette partie de l'Asie, subsiste un peuple, formant plus de quinze siècles avant notre ère, une des monarchies les plus puissantes de l'Orient, ayant ses lois et sa constitution propre, ses mœurs, ses dynasties de rois, son langage, sa littérature, et sa liturgie ecclésiastique lorsqu'il entre dans la famille des peuples chrétiens (1). »

» Un fait assez singulier, c'est que le nom d'*Arménie*, usité généralement par tous les écrivains anciens ou modernes de l'Orient et de l'Occident, pour désigner ce pays, n'est point celui que les Arméniens donnent à leur patrie. Ils l'appellent *Haïasdan*, ou *pays des Haikhs*, du nom d'un certain Haïg, leur premier roi, qui vint de Babylone s'établir en Arménie, avec toute sa famille, environ vingt-deux siècles avant notre ère. Ils ont encore plusieurs autres noms tirés de quelques anciens patriarches mentionnés dans la Bible, et qui, par conséquent, ne doivent pas être antérieurs à l'établissement du christianisme en Arménie. Tel est le nom d'*Ask'hanazéan*, dérivé de celui du patriarche Askenez, fils aîné de Gomer, fils de Japhet. On trouve aussi fréquemment, dans les auteurs, le royaume d'Arménie désigné sous le nom de *Maison de Thorgom*, dont ils ont formé l'autre nom générique de *Thorkomatsi*, dans lequel certains orientalistes ont à tort voulu retrouver le mot *Turcoman*. Ils prétendent que le patriarche Thorgom était, comme Askénez, fils de Thiras, fils de Gomer, quoique l'Ecriture nous dise qu'il était directement fils de Gomer. Selon ces historiens, ce Thorgom aurait été le père de Haïg, premier chef de leur nation. Les traditions géorgiennes sont parfaitement conformes à cette opinion: les Arméniens, les Géorgiens, et tous les peuples du Caucase, sont désignés par la dénomination générale de *Thargamosiani*, ou descendants du patriarche *Thargamos*, dont le fils aîné, appelé *Haos*, est évidemment le même que Haïg.

» L'origine précise du nom d'Arménie est enveloppée d'obscurités. Les historiens nationaux le font dériver d'Aram, un de leurs plus anciens rois, qui se rendit fort célèbre par ses grandes conquêtes. « On raconte d'Aram, dit Moïse de Khorène, l'historien le plus célèbre de la nation, beaucoup de traits de courage et de belles actions qui étendirent dans tous les sens les limites de l'Arménie. C'est de son nom que tous les peuples tirent celui de notre pays. Les Grecs le nomment *Armen*; les Syriens et les Persans le nomment Arménig. » Plusieurs autres écrivains soutiennent la même opinion. Quoi qu'il en soit de l'origine de ce nom, il est certain qu'il est fort ancien.

» On pourrait peut-être le rapporter à celui d'Aram, donné dans la Bible à la Syrie et à la Mésopotamie. Il était connu des Grecs dès le cinquième siècle avant notre ère, et ils l'appliquaient au pays que nous appelons Arménie, et même quelquefois à la partie orientale de la Cappadoce. La Bible mentionne trois fois le pays d'Ararat, sans le désigner sous le nom d'Arménie.

» Le passage de Jérémie, chap. LI, vers. 27, où il est dit: *Annoncez aux rois d'Ararat, de Menni ou Mini et d'Askénez*, etc., a beaucoup embarrassé les commentateurs. Le mot *Menni* placé près de deux autres qui conviennent au pays de l'Arménie, a fait croire qu'il désignait l'Arménie même, aussi la version des Septante et les textes arménien et syriaque traduisent ce mot par celui d'*Armenia*. Néanmoins, à l'époque de Jérémie, ce nom n'était point encore usité. Le savant Saint-Martin a cru reconnaître dans ce nom celui de Manavaz, fils de Haïg, qui fut le père d'une postérité nombreuse, établie dans la province de Hark'h, où la ville de Manazgerd fut fondée. Cette partie de la nation était désignée sous le nom spécial de *Manazavéans*. Il paraît aussi que l'on appelait *Minyas* une certaine contrée de l'Arménie centrale. Nicolas de Damas, historien contemporain d'Auguste, en fait mention (2). »

Depuis l'impression de l'ouvrage que je viens de citer, M. Eugène Boré, son auteur, a voyagé en Orient, exploré l'Arménie. Dans son *Mémoire sur la Chaldée et les Chaldéens*, écrit parmi ce peuple qu'il visitait, et adressé à l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, il a souvent occasion de parler des Arméniens. « Les Arméniens, dit-il, en un endroit (3), malgré l'analogie apparente du nom d'Aram, auquel leurs historiens rattachent celui de la nation (4) ne peuvent nean-

(1) Précis de l'histoire d'*Arménie*, faisant partie de la collection publiée par F. Didot, et intitulée l'*Univers* pag. 1.
(2) *Ibid.*, p. 5.

(3) Part. I, § 9, tom. II de la Correspondance et des Mémoires d'un voyageur en Orient, pag. 189.
(4) Moïse de Chorène, lib. I, cap. II, pag. 34 [illegible] *Dissert.*, pag. 16. Bochart, *Phaleg.*, lib. I, cap. III, p. [illegible]

moins être classés dans cette catégorie. Ils appartiennent à une race complétement séparée des peuples araméens par le caractère, les mœurs, l'origine et le langage. Il est même indubitable qu'ils ne prirent possession de leurs montagnes qu'après en avoir chassé ou asservi la population aborigène, comme l'indique le *Combat épique* d'Haïg (1), contre le roi des Assyriens, Bélus, qui ouvre l'entrée de la race Arménienne sur la scène historique (2). »

Voici maintenant « quelques considérations sur la position géographique et l'antiquité de l'Arménie, sur l'idiome de ses habitants et sur leur littérature ancienne. » Elles sont d'un Arménien, c'est-à-dire de M. l'abbé Grégoire Kabaragy, garabed, collègue de M. Boré à l'académie Arménienne de Venise, et auteur de la traduction française de l'histoire du *Soulèvement de l'Arménie au cinquième siecle;* traduction suivie de notes et publiée à Paris en 1844. M. Kabaragy s'exprime dans les termes qui suivent:

« Moïse, l'historien le plus ancien, dans ce code des lois divines et humaines, morales et politiques, dans la Genèse (*chap.* II), fait la description d'une terre située vers l'orient (par rapport à la Palestine), où prenaient naissance quatre grands fleuves qui arrosaient dans leur cours des contrées lointaines. Près de la source de ces fleuves était un jardin délicieux, *paradis terrestre*, nommé *Eden*, que Dieu avait préparé pour le premier homme, et où il le plaça.

» Un coup-d'œil sur le point du globe terrestre où ces quatre fleuves prennent naissance nous suffira pour reconnaître d'une manière positive l'endroit où était situé l'*Eden.* La Genèse donne à ces grands courants d'eau les noms de *Efrad*, *Dicrise*, *Guihon* et *Picon*. Les deux premiers, on le sait, coulent en Asie et prennent leur source en *Arménie*. Quant aux deux derniers, nous n'hésitons pas à dire que leurs noms, comme tant d'autres ont été défigurés par la manière différente d'écrire et de prononcer des Egyptiens et des Hébreux, et que ce sont le Cyrus et l'Araxe (en Arménien *Gour* et *Ierazkhe*), qui sont aussi de grandes rivières comme les deux premiers, et qui ont aussi leur source en Arménie. Ainsi le *Gour* n'est autre que le Guihon des Hébreux. Quant au fleuve Araxe, son nom est entièrement méconnaissable. Toutefois nous avons contre nous en apparence une description du cours de ces fleuves, par le pays de Hévila et d'Ethiopie, et l'on trouve, dit-on, dans leur lit de l'or et des pierres précieuses. Ce sont là les points enveloppés d'obscurité que les savants naturalistes cherchent à éclaircir et qui se rencontrent souvent chez les anciens historiens.

» Nous voyons dans la Genèse (III, 24) que Dieu chassa l'homme du jardin d'Eden après sa désobéissance, et qu'il l'établit non loin de ce lieu (les Septante disent « en face ») où fut le berceau des premiers hommes, qui ensuite remplirent toute la terre de leur postérité.

» Ainsi l'Arménie revendique pour elle l'honneur d'avoir été le pays choisi par Dieu pour y créer l'Eden, aux sources de ces quatre fleuves, et y placer le premier homme, jusqu'à ce qu'on puisse réfuter, par des preuves aussi authentiques, le livre de Moïse.

» La Genèse (*chap.* VII) nous raconte la terrible catastrophe du déluge, dans laquelle fut exterminée toute la race humaine, à l'exception de Noé et de sa famille, qui se réfugièrent dans une arche flottant sur les eaux, laquelle vint s'arrêter sur le mont *Ararat* en Arménie. Depuis une haute antiquité, les habitants de cette contrée, sans avoir eu la moindre relation avec les Hébreux, sans connaître leurs livres d'histoire, appellent cette montagne *Airarad*, et le pays environnant, pays d'*Airarad* et *Nakchivan*, dont l'étymologie est *première ville*.

» Noé sortit de l'arche (VIII) et descendit jusqu'au pied du mont Ararat. Là il érigea un autel et offrit des sacrifices à Dieu en actions de grâce. Ensuite il cultiva la terre et planta la vigne. Il but du vin et s'enivra. Alors toute la terre parlait *la même langue*. Quel point sur le globe a plus de droit à la vénération des peuples, que celui qui servit de berceau à la race humaine régénérée!

» Je n'agiterai pas ici la question si controversée de la langue primitive, ou de la langue d'Adam et de Noé; je tâcherai seulement de démontrer que l'Arménie doit être considérée comme le berceau du monde, et que ce n'est pas sans raison que ses habitants ont la prétention de parler le dialecte de Noé et d'Adam, non pas certes dans son antique pureté (car les perfectionnements des arts et les progrès de l'esprit font naître des besoins plus nombreux; et de là des changements continuels dans la langue), mais que l'on peut au moins rapporter avec certitude à la source primitive.

» Bon nombre de savants, et même des écrivains revêtus d'un caractère sacré, ont traité cette question en partant du même point, c'est-à-dire avec l'autorité de la Bible; mais, n'étant mus dans cette controverse par aucun intérêt national ou local, ils sont restés, selon nous, en dehors de la vérité.

» Relisons attentivement la Genèse (XI); voici ce que nous y trouvons: « Il arriva qu'ils partirent de l'Orient (*se dirigeant vers le sud*, mots que le texte omet, car, par rapport à la Palestine, c'était aussi l'Orient, comme la contrée où se trouvaient l'Eden et le mont Ararat; c'était une troupe d'aventuriers, le trop plein de leur nation), et qu'ils trouvèrent au pays de Sennaar une campa-

(1) « Si nous lui donnons cette épithète, dit M. Boré, c'est que le style de Moïse de Chorène, qui sort du ton de l'histoire dans ce récit et dans plusieurs autres, ferait penser qu'il avait tiré ces renseignements de quelque poëme national, conservé peut-être par les rapsodes de Daron. »

(2) *Corresp. et Mém.* de M. Boré, tom. II, p. 189.

gne fertile où ils s'arrêtèrent..... et ils se dirent : Venez, bâtissons une ville et une tour dont le sommet se perde dans les nuages..... Dieu, entendant cela, dit : Ils ne forment qu'un peuple et parlent tous la même langue, rien ne les empêchera de mettre leurs projets à exécution ; confondons là leur langage; qu'il ne soit plus le même, afin qu'ils ne puissent se faire entendre les uns des autres. » Contrainte ainsi de renoncer à bâtir cette ville et cette tour, cette troupe aventureuse fut dispersée par toute la terre.

» La conséquence de ce récit est bien simple. Elle est évidente pour quiconque a étudié les instincts de l'homme et connaît l'histoire des anciens Grecs et Egyptiens. Le pays d'Ararat, cette riante contrée, arrosée par quatre grands fleuves et par une infinité de courants d'eau, si fertile et si productive, située sous un climat tempéré, cette terre qui, depuis quatre siècles, était devenue si florissante, cette heureuse terre que Noé habitait avec ses enfants, et qu'il gouvernait et comme père et comme roi, qui aurait pu songer (et n'oublions pas que le cœur des hommes n'avait pas encore perdu toute sa pureté primitive), qui aurait pu songer, disons-nous, à quitter cette vie en famille, ces nombreux parents, ces lieux qu'un long séjour devait rendre nécessaires, pour s'en aller à l'aventure dans un pays nouveau? Ce fut probablement après la mort de Noé, ou peut-être de son vivant, par son ordre ou avec sa permission, que le trop plein de cette grande famille quitta sa terre natale, pour la seule cause qu'elle était trop peuplée et qu'elle ne suffisait pas à nourrir ses enfants. Il serait absurde de prétendre que la totalité, ou même la moitié de ce peuple, quitta des demeures tranquilles, des terres cultivées, pour se répandre à travers des contrées inconnues.

» Il est donc évident qu'une partie seulement de ce peuple s'éloigna vers le sud; et ce fut à leur arrivée dans la plaine de Babylone, sur les bords du Tigre, que ces émigrants conçurent l'orgueilleux projet de bâtir la tour. Ce projet déplut à Dieu, et pour en empêcher l'exécution par un châtiment bien simple il mit le désordre et la confusion dans le langage des travailleurs, et ceux-ci ne comprirent plus les ordres qu'ils se donnaient entre eux. J'ai dit un châtiment bien simple, car, supposé que chaque individu se trouvât tout d'un coup avoir quelque nerf de la langue paralysé, de façon à ne pouvoir prononcer huit ou dix consonnes ou voyelles des 38 de l'alphabet qui forme la langue araratienne, il en résultera autant d'idiomes qu'il y aura d'hommes. Ainsi, le langage de chacun des constructeurs et des travailleurs de la tour étant changé, il s'ensuivit une confusion générale.

» Dès lors les chefs de famille se divisèrent ; et chacun d'eux, emmenant sa femme, ses enfants et petits-enfants, se dirigea à l'aventure, s'arrêtant en chemin là où il trouvait de la nourriture et des terres à cultiver. Quelques-uns restèrent et sont encore jusqu'aujourd'hui nomades et errants. Par la suite, ces hommes s'étant multipliés formèrent les nations avec leurs gouvernements, leurs religions, leurs langues; puis ils devinrent étrangers les uns aux autres, ensuite ennemis, et s'égorgèrent entre eux. Telle est l'histoire fidèle du genre humain.

» Je reviens maintenant à mon propos, savoir que tous les idiomes ont leur source dans la confusion des langues, que Dieu infligea pour punition aux orgueilleux architectes de la tour de Babel. Mais doit-on confondre avec les autres, l'idiome du peuple paisible du pays d'Ararat? Ce peuple éprouva-t-il une paralysie d'un des nerfs de la langue qui empêchât de prononcer quelque lettre, ou continua-t-il à parler la langue qu'il tenait de Noé?... Personne assurément ne saurait chercher à rétorquer ces arguments; mais ce qu'il y a de certain, c'est que tous les idiomes ont subi, par la suite des temps, des extensions, des altérations et des mélanges plus ou moins notables jusqu'à l'invention de l'écriture.

» J'entends parler ici de l'origine d'une langue qui ne s'est jamais altérée et trouble forcément. Ainsi, les habitants du pays d'Ararat, qu'on appelle la nation arménienne, se glorifient de parler une langue qui dérive de Noé et d'Adam, et non de la confusion de Babel.

» Maintenant cette langue est-elle conservée ?

» Ma réponse est facile ; elle est [illegible] dans l'histoire de notre pays. Par l'analyse que nous avons faite de plusieurs passages du livre de Moïse, nous espérons avoir suffisamment démontré que l'Arménie était bien la terre arrosée des sueurs de Noé, le berceau du genre humain. Parmi ceux qui, ainsi que nous l'avons vu plus haut, avaient quitté cette terre bienheureuse, et quoique quelques-uns, comme les Chaldéens, les Mèdes et les Assyriens, eussent ensuite formé des monarchies, un bon nombre menaient cependant une vie errante et misérable. Poussés par un instinct secret, ils se sentaient toujours ramenés vers elle comme vers leur première patrie. Les faibles venaient lui demander un refuge et l'hospitalité; les forts, comme des enfants dénaturés, en faisaient le théâtre de leurs pillages et de leurs violences. Elle, comme une mère indulgente, accueillait et soulageait les uns, et courbait patiemment la tête sous les attaques parricides des autres. Jamais poussés par l'esprit de conquête et la soif du pillage, les Arméniens n'allaient inquiéter les peuples voisins. Heureux dans leur pays, ils n'en sortaient point, se contentant de repousser les agresseurs. C'est l'instinct, c'est en deux mots l'histoire de l'Arménie. Comment ce peuple aurait-il pu cultiver les lettres, quand, à de rares intervalles près, il ne connaissait point de repos à cause des aggressions des Perses et des Romains ? Cependant ils cultivèrent la littérature et les sciences. Une faible partie de leurs ouvrages

est dans nos mains; le reste, nos ennemis l'ont détruit par le feu et par l'eau. L'autre moitié existe encore.....

»...On ne pense pas que les Arméniens aient jamais été un peuple nomade et aventurier ; il n'est aucune tradition parmi eux, d'après laquelle ils soient venus d'une autre contrée s'établir en Arménie, ainsi que tant d'autres peuples qui se disent colonie de tel ou tel autre pays. On voit, au contraire, qu'ils avaient appris et suivi fidèlement l'exemple de leur père Noé; qu'ils vivaient sédentaires, bâtissaient et habitaient des villes, des villages et ensuite des châteaux, et qu'ils étaient uniquement occupés, ce en quoi la fertilité du sol les servait admirablement, à cultiver la terre et élever de nombreux troupeaux et des chevaux excellents, et aux arts de première nécessité. L'Arménie était divisée en plusieurs principautés, séparées les unes des autres par des rivières et des montagnes, et gouvernées chacune par un prince dont l'autorité était absolue. Des colonies peu nombreuses de Syriens, de Juifs, de Parthes, de Persans, de Kurds, de Huns et même de Chinois, vinrent, à différentes époques, s'établir en Arménie, et occupèrent diverses parties de son territoire que le roi d'Arménie leur avait concédées. Ces étrangers adoptèrent la loi générale et les usages des indigènes avec les leurs, et ils finirent avec le temps par se confondre en un seul peuple.

» Tel était le royaume d'Arménie, fractionné en une multitude de principautés héréditaires qui, avec leurs subdivisions, formaient plus de cent gouvernements. Ces petits souverains ne contribuaient aux charges de l'Etat qu'en payant quelques droits insignifiants; ils étaient tenus de fournir aussi quelques chevaux et un certain nombre d'hommes à l'armée, et d'entretenir un de leurs fils à la cour. Du reste, leur intérêt particulier était leur première affaire : le peuple était occupé à ses travaux paisibles; et princes et peuples oubliaient l'intérêt général, peu soucieux de l'agrandissement et du bien-être de leur patrie commune.

» Pendant la paix, cet état de choses n'offrait pas de grands inconvénients, mais en temps de guerre tout était bouleversé. Un coup-d'œil sur la carte d'Asie résumera pour le lecteur l'histoire de notre pays. Resserrée entre la Perse, les provinces romaines, l'Assyrie et les peuples du Caucase, l'Arménie eut besoin, presque à tout moment, de faire des appels réitérés à la valeur de ses enfants. Contre un ennemi faible, quelques principautés étaient plus que suffisantes; mais lorsque les Romains, les Perses et les Assyriens marchaient contre nous, le roi d'Arménie se trouvait souvent presque seul en face d'eux. Le patriotisme et la nationalité étaient des sentiments inconnus à eux et à leurs peuples : la défense de leur principauté, leurs intérêts privés, tel était le mobile de leurs actions. Les uns allaient au devant du conquérant et se soumettaient à lui; les autres se réfugiaient dans les montagnes avec leur peuple, se contentant de garder quelque gorge ou défilé; quelques-uns se réunissaient au roi, mais aucun ne songeait à la défense de la patrie commune. Succombaient-ils, ils attendaient ensuite avec impatience l'occasion favorable de secouer le joug.

» Par suite de ce défaut de centralisation, ou peut-être aussi à cause de l'ignorance qui régnait parmi le peuple, l'Arménie ne s'affranchissait du joug des Romains que pour tomber sous celui des Perses, jusqu'à ce qu'enfin ces deux peuples, l'ayant envahie et conquise, la démembrèrent et se la partagèrent entre eux en y établissant deux rois pour la forme. Les princes, qui tantôt voulaient se soumettre aux Romains, tantôt aux Perses, tantôt, se fiant sur les défilés inaccessibles de leur territoire, résister aux uns et aux autres, ne songèrent point à protester contre ce partage : ainsi eux-mêmes, par leur mésintelligence, contribuèrent-ils à ce déchirement.

» Ainsi, les Arméniens, ce peuple de huit ou dix millions d'hommes pleins de force et d'activité, cavaliers aguerris, combattants infatigables et pleins d'ardeur, ce peuple qui avait fourni aux armées de Cyrus, de Xerxès et de Darius soixante ou quatre-vingt mille combattants intrépides, parmi lesquels les rois de Perse et Constantin le Grand avaient choisi leurs gardes du corps, cette nation que l'on vit briller à la cour de Constantinople, et qui, à différentes époques, avait même donné six ou sept souverains à l'empire; ce peuple, dis-je, fidèle et uni chez les étrangers, manquait chez lui d'union, d'esprit de nationalité et de patriotisme. Jamais, dans aucune occasion, il n'a connu cet esprit d'union dont étaient animés les Grecs et les Romains, qui, en invoquant le nom de la patrie, suivirent toujours contre les autres nations leur système d'envahissement et de conquête, système qui était, pour ainsi dire, devenu un instinct dans leurs mœurs guerrières. Il n'a pas eu non plus cet esprit d'union qui rassemblait les Huns, les Arabes ou les Sarrasins dans une confraternité de brigandage et de dévastation. Notre nation n'a pas été non plus en butte au mépris et à la persécution des autres nations, par exemple, comme les Juifs, et quelques autres peuplades, mépris et persécution qui lui auraient fait sentir le besoin de chercher la force dans l'union et dans une assistance réciproque.

» La religion du Christ avait, il est vrai, fait naître en Arménie des sentiments d'union et de fraternité; mais l'instinct de l'isolement avait relâché, sinon brisé, ces liens, ainsi que nous l'apprennent Elisée (1) et

(1) Elisée est l'auteur de l'ouvrage intéressant traduit par M. Gabaragy. Voici le titre de cette histoire : *Soulèvement national de l'Arménie Chrétienne au Ve siècle, contre la loi de Zoroastre, sous le commandement du prince Vartan le Mamigonien*; ouvrage écrit par Elisée, vartabed, contemporain, sur la demande de David le Mamigonien,

les autres historiens. En effet, les princes dont les possessions confinaient au territoire persan trahirent, pour la plupart, par intérêt ou par peur, la cause nationale représentée par Vartan. Quelques-uns lui restèrent fidèles dans des vues spirituelles et temporelles; d'autres, poussés également par l'ambition, restèrent neutres ou émigrèrent, sans se préoccuper aucunement de l'intérêt général. C'est en tout temps le sujet de plaintes de nos historiens.

» Or, tous ces princes qui jouissaient en Arménie d'une liberté illimitée faisaient de fréquents voyages à la cour des Perses et chez les Romains. Chacun, suivant ses penchants, adoptait les mœurs et les usages de ces peuples. Aux premiers, ils empruntaient le faste et le luxe asiatique, leurs riches habits brodés d'or, leurs cachemires sans prix et les tissus de soie fabriqués en Chine, les armes précieuses, les chevaux magnifiquement caparaçonnés, les chiens de chasse les plus agiles, les festins splendides, les mets exquis, une étiquette sévère, des jardins toujours fleuris, des eaux jaillissantes, enfin tout ce qui peut amollir l'âme et flatter les sens. Aux Romains, l'architecture corinthienne, les théâtres, les cirques, les jeux de buffles, de vastes palais, des salons spacieux où chaque famille plaçait les portraits de ceux de ses membres qui s'étaient distingués à la guerre, des statues en marbre reproduisant les personnages célèbres. Enfin les assemblées augustes des fêtes religieuses présentaient aux Asiatiques un spectacle imposant et extraordinaire pour eux.

» Les Arméniens adoptèrent donc ce qui était beau et digne d'admiration chez leurs voisins. Mais ils restèrent toujours en arrière de ceux-ci pour les belles-lettres et la littérature. Leur alphabet, dont l'invention ne remontait qu'à un demi-siècle avant l'époque de cet événement, avait besoin d'être perfectionné. L'unité dans la langue aurait pu adoucir les mœurs, faire disparaître la désunion; mais les injustes exigences et la tyrannie des Perses, les invasions des Huns ou des Tartares, le débordement, tour à tour des Arabes et des Mahométans, sur l'Arménie qui leur offrait une riche proie, sans que le conflit des intérêts divers et le défaut d'union permissent de tenter une défense fructueuse : tout se réunit pour accabler les habitants de ce malheureux pays, qui, après une lutte longue et sanglante, succombèrent enfin sous le glaive des Turcs (1)... »

Ecoutons encore M. Boré. « La position géographique des peuples, dit-il, influe directement sur leurs destinées, comme le prouve l'histoire de l'Arménie. Isolée au milieu des nations qui ont constitué successivement les grandes monarchies de l'Asie, elle n'a jamais eu assez de force, ni surtout une union sociale assez compacte pour s'affranchir de la tutelle ou du joug de ses voisins. Elle a été perpétuellement un champ ouvert à l'ambition, et comme la voie publique qu'ont foulée tous les triomphateurs de l'Orient. Les Babyloniens ont gravé, en caractères ineffaçables, sur le roc de la forteresse de Van, le souvenir de leur conquête. Après eux sont venus les Mèdes et les Perses, de qui les Curdes et les Persans ont reçu les provinces méridionales, comme un héritage de leurs ancêtres. Alexandre le Grand détacha un de ses généraux pour aller la soumettre. Les Romains y envoyèrent leurs consuls. Plus tard les Grecs de Byzance l'asservirent à plusieurs reprises. Puis les Arabes, les Tatares, les Géorgiens, les Turcs Seldjoukides, les Turcs Ortokides, et enfin les Turcs proprement dits se disputèrent et s'arrachèrent tour à tour cette proie. Ainsi, vouée à un sort précaire, comme la fortune de ses maîtres, l'Arménie était devenue une sorte de milieu politique, auquel aboutissaient toutes les secousses des diverses révolutions sociales. Supposez alors un peuple observateur, intelligent, renonçant à la gloire des armes impossible à sa faiblesse, pour aspirer à celle de la science ou des lettres; il aura une mission importante à remplir : il tiendra un registre ouvert des événements qui se passent sous ses yeux, et il en sera l'historiographe. Alors nous aurions peut-être la clef des inscriptions cunéiformes attribuées à Sémiramis;... enfin, il n'est pas jusqu'à notre histoire du moyen âge qui n'y eût trouvé son profit...

» ...Malheureusement nous savons que les premiers monarques arméniens, y compris ceux de la dynastie des Arsacides, peu soucieux de tirer la nation de son ignorance, confiaient à des étrangers, tels que les Grecs et les Syriens, le soin d'écrire les fastes de leurs règnes, sans comprendre, ni honorer aucunement le mérite du savoir. Les Arméniens n'avaient encore aucun système graphique ; et toute leur poésie, ce langage primitif des sociétés, se bornait à quelques chants... C'est le christianisme qui, en effectuant l'œuvre difficile de leur civilisation, donna naissance à une littérature nationale... (2).

» L'apôtre des Arméniens fut leur premier patriarche, l'illustre saint Grégoire, surnommé à juste titre l'*Illuminateur*, puisque c'est lui qui, selon les anciens chants liturgiques de leur Eglise, *les tira des épaisses ténèbres de l'idolâtrie, et fit luire à leurs yeux la lumière incréée du Verbe fait chair*. Elevé à l'école de Césarée, Grégoire y avait puisé, avec la science grecque, les principes de la foi chrétienne. Il revint dans sa patrie, convertit le roi Tiridate, son persécuteur, et jeta les fondements de l'Eglise arménienne, que les lumières et la sainteté de ses Pères et de ses

son collègue; traduit en français par M. l'abbé Grégoire Kabaragy, Garabed, de l'Académie Arménienne de Venise, membre correspondant de la Société Orientale de Paris. Un vol. in-8° de 368 pages, avec une carte, Paris, 1844.

(1) Pages 343-348, 354-357.

(2) *Mémoire à l'Académie des Inscriptions et Belles Lettres*, daté de Van, le 14 oct. 1838; tom. II de la *Corresp. et Mém.*, pag. 42-44.

Docteurs ont élevée à un haut degré de gloire dans l'Orient. Les successeurs de Grégoire se montrèrent dignes, par leur savoir et leurs vertus, d'occuper le siége patriarcal, tant qu'ils demeurèrent dans l'orthodoxie, c'est-à-dire jusqu'à l'époque du concile de Chalcédoine. Mais lorsque la doctrine d'Eutychès et les principes du monophysisme eurent altéré l'intégrité de la foi, la nation entière fut comme frappée d'une impuissance soudaine. Elle s'arrêta dans la voie de la civilisation et perdit son indépendance politique. Le clergé déchut de la gloire littéraire que les écrivains du quatrième et du cinquième siècles avaient fait rejaillir sur le corps tout entier. On concevra facilement la raison de ce changement, si l'on réfléchit que les Arméniens, en se séparant de l'Eglise romaine et de l'Eglise grecque, encore orthodoxe, se privaient des ressources de la civilisation dont Rome et Constantinople étaient les deux principaux foyers; en même temps qu'ils ne devaient plus espérer de trouver dans leurs gouvernements des protecteurs contre la puissance envahissante des Arabes. Dès le second siècle de l'Hégire, les khalifes étendaient leur juridiction sur la majeure partie de ces contrées, dont les habitants, abandonnés à eux-mêmes, étaient dépouillés de la liberté civile et religieuse. Il y eut, à la vérité, une ou deux époques plus heureuses, où la royauté, rétablie avec de persévérants efforts, semblait reprendre vie, et où les lettres jetèrent de nouveau un assez vif éclat. Mais comme ni les patriarches, ni les rois ne désiraient véritablement se réunir au centre de la catholicité, et qu'ils persistaient avec un triste orgueil à s'isoler dans leur propre faiblesse, la nation ne put se relever... (1) »

ARMES *des Hébreux*. Les Hébreux se servaient de toutes les mêmes armes qui étaient en usage parmi les autres peuples de leur temps et de leur pays. Ils étaient armés d'épées, de dards, de lances, de javelots, d'arcs, de flèches et de frondes. Ils portaient pour armes défensives le casque, la cuirasse, le bouclier, les cuissards. On remarque que dans certains temps, surtout dans des temps d'oppression et de servitude, des armées entières d'Israélites n'avaient aucunes bonnes armes. Dans la guerre de Déborah et de Barac contre Jabin, on ne vit ni boucliers ni lances dans une armée de quarante mille Israélites (*Judic.*, V. 8) Du temps de Saül, au jour de la bataille contre les Philistins (I *Reg*, XIII, 22), il ne se trouva dans tout Israel que Saül et Jonathas armés de lances et d'épées, parce que les Philistins qui régnaient dans le pays avaient interdit aux Hébreux les métiers de forgerons et de maréchaux, et qu'ils les obligeaient de venir dans leur pays, même pour raccommoder leurs outils de labourage, et ne voulaient pas leur forger d'armes.

Les armes, anciennement, étaient indifféremment de cuivre ou de fer. (Voyez notre *Dissertation sur la milice des Hébreux*.) On voit, dans l'Ecriture, des boucliers, des casques et des arcs d'airain (*Job*, XX, 24; *Ps.* XVII, 35; III *Reg.*, XIV, 27). Goliath portait un casque d'airain, des bottines et un bouclier de même matière. Les Hébreux étaient d'habiles archers et d'habiles frondeurs; on sait de quelle manière David usa de la fronde contre Goliath (I *Reg*, XVII, 5-7). Ceux de Benjamin étaient si adroits à tirer de la fronde, qu'ils auraient atteint un cheveu (*Judic.*, XX, 16). L'Ecriture ajoute qu'ils étaient pour la plupart ambidextres.

L'Ecriture emploie dans le texte original jusqu'à quatre termes, pour signifier les boucliers : (כידון. *chidon;* מגן. *magen;* צנה. *zinna;* סחרה, *Scharah*). On ne doute pas qu'il n'y eût entre eux quelque différence, mais il serait bien malaisé d'en fixer la forme et l'usage particulier. On les faisait de bois ou d'osier, et on les couvrait de cuivre, de cuir ou de fer; quelquefois on les bordait simplement de métal, d'autres fois on y mettait plusieurs doubles de cuir. (*Voyez* BOUCLIER.) Un large bouclier d'airain couvrait les épaules de Goliath, quand il s'avança contre l'armée d'Israel.

Les cuirasses étaient quelquefois de lin, de laine ou de coton battu en manière de feutre; d'autres fois elles étaient de cuivre ou d'airain; tantôt faites en chemises de mailles, et tantôt composées d'écailles ou de lames posées l'une sur l'autre, et tantôt de plaques solides de cuivre, de fer ou d'acier. Goliath avait une *cuirasse d'écailles*, I *Reg.*, XVII, 5 : שריון קשקשים, *loricam squammeam*. Saül en avait une de lin très-solide et presque impénétrable, II *Reg.*, I, 9 : *Tenent me angustiæ; Heb.*, כי אחזני השבץ. Or, l'Hébreu שבץ signifie un tissu de lin, *Exod.*, XXVIII, 3, *et Psalm.* XLIV, 14. Nous avons fait voir, dans la *Dissertation sur la milice des Hébreux* que ces sortes de cuirasses n'étaient pas inconnues aux anciens.

C'était la coutume de suspendre des armes et des boucliers aux tours des forteresses. Il est parlé, dans le *Cantique* (a), de boucliers suspendus à la tour de David. Ezéchiel (b) parle des boucliers et des casques que les Tyriens, les Perses, les Libyens et les Lydiens suspendaient aux murs de Tyr. Les Machabées (c), ayant purifié et de nouveau dédié le temple, ornèrent son portail de couronnes d'or et de boucliers. Simon Machabée orna le mausolée de ses frères avec des armes et des navires taillés dans la pierre (d).

Saint Paul, dans presque toutes ses Epîtres, fait allusion aux armes, à la guerre, aux exercices militaires et à ceux des athlètes dans les jeux publics; il veut que les chrétiens (e) emploient leurs membres comme *des armes de justice*, pour servir Dieu,

(1) Lettre sur *les Religieux Arméniens de Vienne*, datée de Trieste, le 16 novembre 1837, tom. I de la *Corresp. et des Mém.*, pag. 52, 53.

(a) *Cant* IV, 4.

(b) *Ezech.* XXVII, 10.

(c) I *Mach.* IV, 57.

(d) I *Mach.* XIII, 29.

(e) *Ephes.* VI, 11, 12, 13, etc.

et non comme *des armes d'iniquité*, pour commettre le péché; qu'ils se revêtent *d'armes de lumières* ou d'armes éclatantes et brillantes; qu'ils n'ont pas à combattre contre des ennemis mortels, composés de chair et de sang, mais contre les princes des ténèbres et les puissances de l'air, contre les démons. *C'est pourquoi*, leur dit-il, *prenez les armes de Dieu, revêtez-vous de la cuirasse de justice, prenez la chaussure de la préparation à l'Evangile de paix, prenez le casque du salut, l'épée de l'esprit, qui est la parole de Dieu*, etc. Et ailleurs (*a*) : *Nous portons la cuirasse de la foi et de la charité, et le casque qui est l'espérance du salut. Ceux qui combattent dans les jeux publics s'abstiennent de plusieurs choses pour obtenir une couronne périssable* (*b*), etc. *Celui qui combat dans les jeux ne sera pas couronné, qu'il n'ait combattu selon les règles* (*c*), etc.

ARMILLUS. C'est le nom que les Juifs donnent à l'Antechrist (*d*). Il naîtra de la conjonction de quelques scélérats de diverses nations à une statue d'une vierge parfaitement belle, que l'on verra à Rome : sa taille sera prodigieuse. Il publiera qu'il est le Messie et le Dieu qu'on doit adorer. Toute la postérité d'Esaü (c'est ainsi qu'ils appellent les Romains) se rangera sous ses lois. Néhémie, fils de Joseph, premier Messie (car ils en attendent deux), lui fera la guerre; il marchera contre lui, à la tête de trente mille Juifs. Armillus sera battu, et deux cent mille hommes périront dans le premier combat. Armillus reviendra à la charge, et après avoir perdu une infinité de soldats, il tuera, sans le savoir, le Messie Néhémie.

Alors les Juifs perdront courage, et prendront la fuite : toutes les nations les persécuteront, et ils n'auront jamais été traités avec plus de rigueur. A la fin, ils se relèveront. L'archange Michel sonnera trois fois de la trompette : au premier coup, paraîtra le Messie, fils de David, avec le prophète Elie; les Juifs se rassembleront autour de lui, et feront la guerre à Armillus : celui-ci sera tué dans la bataille. Après cela, suivra le règne du Messie, et la ruine entière des chrétiens et des infidèles. Telle est l'idée que les rabbins se forment de l'Antechrist. On trouve le nom d'Armillus dans le paraphraste Jonathan; mais on ne sait pas s'il y est de la première main, et s'il n'y a pas été ajouté et mis après coup.

ARMON, dont il est parlé dans Amos (IV, 3, *Projiciemini in Armon*) signifie, selon saint Jérôme, le Chaldéen, le Syriaque, Symmaque, Grotius, Bochart et plusieurs autres, l'*Arménie*, où les dix tribus d'Israel furent transportées par les rois d'Assyrie. — [D'autres, non contents de cette supposition, prétendent qu'*Armon* est un pays situé au pied du mont Hermon; ainsi Barbié du Bocage. D'autres, que peut-être, au lieu de הַהַרְמוֹנָה, *in Harmon*, il faudrait lire חרמים, *in sagenas*, et l'on vous jettera dans les filets; ce qui serait une suite de la comparaison que fait le prophète; ainsi la Bible de Vence sur cet endroit.]

ARMON ou ARMONI, fils de Saül et de Respha. Il fut crucifié avec ses frères [à l'exception de Miphiboseth], par les Gabaonites (II *Reg.*, XXI, 8).

ARNON, fleuve ou torrent, dont il est souvent parlé dans l'Ecriture. Il prend sa source dans les montagnes de Galaad ou des Moabites, et se dégorge dans la mer Morte. Il coule d'abord du septentrion au midi, puis de l'orient au couchant, et va tomber dans la partie orientale de la mer Morte.

ARNONA. C'est un canton au delà du Jourdain, qui s'étend le long du fleuve Arnon. *Voyez* Reland, *Palæst., t.* I, *lib.* II, *c.* 12, *p.* 495.

AROD, cinquième [lisez sixième] fils de Gad. *Num.*, XXVI, 17. — [Il se nommait aussi *Arodi* (*Gen.*, XLVI, 16), et était le chef de la famille des Arodites.]

AROD, Benjamite, cinquième fils de Baria. 1 *Par.*, VIII, 15.

AROER, ville [importante, dit B. du Bocage] de la tribu de Gad (*e*). Elle était située sur le bord septentrional du torrent d'Arnon (*f*), à l'extrémité du pays que les Hébreux possédaient au delà du Jourdain (*g*). Eusèbe dit que de son temps, Aroer se voyait située sur une montagne. — [*Voyez* AR. Elle était située vis-à-vis de Rabbath, la capitale des Ammonites, dit B. du B., qui ajoute, d'après la Bible, qu'elle fut en partie détruite, lors de la conquête du pays, en sorte que les Gadites, à qui elle échut, furent obligés de la reconstruire.]

AROER. Reland, *t.* II, *p.* 583, croit qu'il y avait une ville de ce nom près de Rabbath des Ammonites, autrement Philadelphie, et et que c'est de cette Aroer qu'il faut entendre *Josué*, XIII, 25, et *Judic.*, II, 33.

AROER, dans la tribu de Juda. I *Reg.* XXX, 28. On peut aussi l'entendre d'Aroer, au delà du Jourdain. David avait demeuré quelque temps dans les terres de Moab, et il pouvait avoir laissé quelques-uns de ses parents à Aroer. Mais on lit dans Josué, XV, 22, dans les Septante, *Aroer* ou *Arcel*, qui pourrait bien être *Aroer* de Juda, et Eusèbe et saint Jérôme parlent d'*Aruir*, à vingt milles de Jérusalem, vers le nord. Aroër, en hébreu, signifie *de la bruyère*. Ainsi il est fort possible qu'il y ait eu dans le pays plusieurs lieux qui tirent leur nom d'*Aroer*, prise en cette signification.

* AROMATES, herbes ou plantes odoriférantes; il en est souvent parlé dans l'Ecriture. Les Hébreux cultivaient plusieurs de ces substances. « Le baumier de Jéricho fut surtout célèbre : son produit se vendait au

(*a*) *Thessal.* v, 8.
(*b*) I *Cor.* ix, 25.
(*c*) II *Timot* ii, 15.
(*d*) *Vide Hulx. de Theolo. Judaic. l.* I, p. 52, 78, 80, 58, 142, 150.
(*e*) *Num.* xxxii, 34.
(*f*) *Deut.* ii, 36; iii, 12; iv, 48.
(*g*) *Josue.* xii, 11; *Deut.* iv 48.

poids de l'or. Les Romains s'emparèrent avec avidité des deux seuls enclos qui le renfermaient, et où il était l'objet des soins les plus minutieux (1). Des bosquets de sycomores, joints à des carrés de plantes aromatiques, formaient les jardins d'agrément (2).» Salomon compare son épouse à un jardin délicieux, et ses perfections aux plantes aromatiques qu'on y cultive ou aux parfums qu'elles exhalent (*Cant.*, IV, 12-14.) *Voyez* PARFUMS.

ARPHAD. C'est apparemment une ville fameuse de Syrie (3). Dans l'Ecriture, on met toujours *Arphad* avec *Emath* (a). Sennachérib se vante d'avoir réduit Arphad et Emath, et d'avoir détruit les dieux de l'une et de l'autre. Nous savons qu'*Emath* est Emèse, et nous conjecturons qu'*Arphad* est la ville d'*Arad* ou *Arvad*, ainsi qu'elle est quelquefois appelée dans l'Hébreu. D'autres croient que c'est la ville ou le bourg d'*Arphas*, marqué dans Josèphe (*De Bello, l.* III, *c.* 11), comme bornant les provinces ou les cantons Gamalitique, Gaulanite, Batanée et Trachonite, du côté du nord ou de l'orient, comme Juliade les bornait du côté du couchant et du midi. Cette position conviendrait assez à Arphad, voisine d'Emath, et Josèphe nous aurait fait plaisir de marquer plus exactement la position d'Arphas. Je conjecture que cette ville d'*Arphas*, désignée par Josèphe, n'est autre que Raphané ou Raphan, entre les monts Casius et Anticasius. Josèphe (*De Bello*, *l.* VII, *c.* 24) dit que le fleuve Sabbatique coule entre Arcé et Raphanée, et Etienne le Géographe (*in* Ἐπιφάνεια) met Raphanée près d'Epiphanie, aux environs d'Arad.

ARPHASACHÉENS, peuples envoyés par les rois d'Assyrie, pour habiter le pays de Samarie, en la place des Israélites qui avaient été transportés au delà de l'Euphrate (I. *Esdr.*, IV, 9). Ils s'opposèrent avec les autres Samaritains au rétablissement des murs de Jérusalem (*Esdr.*, V, 7). Nous croyons que les *Arphasachéens* sont les *Persoschytes*.

ARPHAXAD, fils de Sem, et père de Salé. Arphaxad naquit l'an du monde 1658, un an après le déluge, et mourut l'an du monde 2096, âgé de quatre cent trente-huit ans. Voyez *Genes.*, XI, 12, *etc.*

ARPHAXAD, roi des Mèdes, dont il est parlé dans Judith (*b*). Nous croyons que c'est le même que Phraortes, fils et successeur de Déjocès, roi des Mèdes. On peut voir Hérodote, liv. I, c. XCVII et suivants. Il dit que Phraortes assujettit premièrement les Perses, et qu'ensuite il se rendit maître de tous les peuples de l'Asie, passant successivement d'une nation à l'autre, toujours accompagné de la victoire; mais qu'enfin, étant venu attaquer Ninive et l'empire des Assyriens, il fut vaincu et mis à mort, la vingt-deuxième année de son règne. Le livre de Judith nous dit qu'il bâtit Ecbatanes, et qu'il fut vaincu dans la grande plaine de Ragau, apparemment celles qui sont aux environs de la ville de Ragès, dans la Médie. *Voyez* Tobie, I, 16; III, 7; IV, 11, et notre Commentaire sur Judith. *Voyez* aussi le R. P. de Montfaucon, *de la Vérité de l'histoire de Judith*.

[C'est de l'année que Phraortes monta sur le trône, qu'il faut compter les cent dix-huit ans que dura la domination des Mèdes dans la Haute-Asie, jusqu'au commencement de Cyrus. L'Ecriture lui fait honneur de la fondation d'Ecbatanes, parce qu'il acheva cet ouvrage, commencé par son père. (*Art de vérifier les Dates*).]

* ARRESTATION des prévenus d'un délit ou d'un crime. *Voyez* DÉTENTION.

* ARROSAGE. *Voyez* IRRIGATION.

ARSA, gouverneur de Thersa, autrefois capitale du royaume des dix tribus d'Israel. C'est dans la maison d'Arsa que Zambri tua Ela, roi d'Israel (III *Reg.* XVI, 10), l'an du monde 3075, avant Jésus-Christ 925, avant l'ère vulgaire 929.

* ARSACES, autrement MITHRIDATES, roi des Parthes, dont il est parlé au premier livre des *Machabées*, chap. XIV, 2. Par sa valeur et par sa conduite, il agrandit considérablement le royaume des Parthes. Démétrius Nicanor, ou Nicator, roi de Syrie, étant entré (an du monde 3863, avant Jésus-Christ 137, avant l'ère vulgaire 141) avec une armée sur ses terres, remporta d'abord divers avantages. La Médie se déclara pour lui: les Elyméens, les Perses et les Bactriens se révoltèrent contre Arsaces, et se joignirent à Démétrius. Il gagna plusieurs batailles, et fut d'abord assez heureux; mais enfin Arsaces lui ayant envoyé un de ses officiers, comme pour traiter de paix avec lui, il tomba dans les embûches qu'on lui avait dressées; son armée fut taillée en pièces par les Perses, et lui-même tomba vif entre les mains d'Arsaces (I *Mac.*, XIV, 2, 3. Josèphe, *Antiq.*, *lib.* XIII, *c.* IX. *Justin.* *l.* XXXVI *et* XLI).

ARSENAL, ARSENAUX. Les anciens Hébreux avaient chacun leurs propres armes, parce qu'ils allaient tous à la guerre; ils n'avaient point d'arsenaux ni de magasins d'armes, parce qu'ils n'avaient point de troupes réglées ni de soldats à gages. Ce ne fut que sous les règnes de David et de Salomon qu'on vit des arsenaux dans Israel. David avait fait de grands amas d'armes, et les avait consacrées au Seigneur, dans son tabernacle. Le grand prêtre Joïada les tira du trésor du temple, pour armer le peuple

(a) IV *Reg.* XVIII, 34; XIX, 13: *Isai.* X, 9; XXXVI, 19: XXXVII, 13; *Jerem.* XLIX, 23.
(b) *Judith.* I, 1.
(1) Pline, *Histor. natur.* lib. XII, c. XIV.
(2) Salvador, *Instit. de Moïse*. liv. III, ch. IV, tom. I, p. 201
(3) « D. Calmet avait d'abord suivi l'opinion de ceux qui croient que c'est l'île d'Arade; mais depuis il a préféré de suivre ceux qui pensent que c'est Raphané entre Emèse et Arade. » *Géograph. sacrée* de la Bible de Vence.

[illegible]

ARTAXERXÈS, surnommé A LA LONGUE MAIN, régna depuis l'an du monde 3531 jusqu'en [illegible], avant Jésus-Christ 621, avant [illegible]

[illegible] Cyrus, qui était lui-même [illegible] joire, de favoriser les Juifs en [illegible] pourrait, ce que Cyrus ne [illegible] faire, les ayant renvoyés dans leur [illegible]

[illegible] 11, 12 [illegible] regarde pas Salomon, [illegible]

[illegible] et [illegible] viii, 8.

[illegible] et Mem.

[illegible] que l'Artaxerxès dont [illegible] fait mention en cet endroit est Xercès Ier. Voyez [illegible]

[illegible] sur le Ier liv. d'Esdras. [illegible]

(k) [illegible] Esdr. i, 11.

(l) Biblioth. Orient., p. 170, b

(m) Plutarch. in Cimone. Strabo. l. XV

(1) iv, 4.

(2) xxvii, 10.

(3) III Reg. x, 16, 17 ; II Par. ix, 15 ; [illegible]

(4) III Reg. xiv, 26, 27 ; II Par. xii, 9, 10

(5) II Par. xi, 12.

(6) Ce nom était un titre pris par tous les [illegible] Voyez Diodore de Sicile, Hist. liv. xi. [illegible]

leur ayant permis de rétablir le temple de Jérusalem : c'est ce que nous racontent ces historiens, dont nous ne voudrions pas être garants.

On a cru que ce prince était celui qui répudia Vasthi et épousa Esther. Nous examinerons ci-après ce sentiment, dans l'article de DARIUS, *fils d'Hystaspe*. — [*Voyez* ASSUÉRUS.]

Puisque nous avons donné le précis de la vie d'Artaxerxès selon les historiens persans, il faut aussi le donner selon les historiens grecs. Xerxès, roi de Perse, si connu dans toutes nos histoires, fut tué par Artaban, capitaine de ses gardes, lequel, ayant conçu le dessein de monter sur le trône, résolut de se défaire des trois fils de Xerxès. Le premier de ses fils était Darius, qui lui devait succéder; le second était Hystaspe; et le troisième était Artaxerxès à la longue main.

Artaban fit donc accroire à Artaxerxès que le roi son père avait été mis à mort par son frère aîné Darius, et que ce jeune prince, après avoir tué son père, avait dessein de se défaire encore de lui, et qu'ainsi il devait se tenir sur ses gardes et pourvoir à sa propre sûreté. Artaxerxès, ne se défiant pas de la sincérité d'Artaban, conclut qu'il fallait, pour venger la mort de son père et pour prévenir son propre malheur, faire mourir son frère Darius; et, sans plus délibérer, il entre dans son appartement accompagné d'Artaban, et le tue. Hystaspe, second fils de Xerxès, à qui la couronne appartenait, était dans la Bactriane, et par conséquent fort éloigné. Artaban, sans s'en mettre en peine, prit Artaxerxès, et le plaça sur le trône, se flattant d'y monter bientôt lui-même, et d'en chasser Artaxerxès. Mais ce prince ayant découvert les complots d'Artaban, les prévint, et le fit mourir (*a*).

Cette mort ne l'affermit pas tout à fait sur le trône. Les parents et les amis d'Artaban formèrent un puissant parti contre lui, amassèrent des troupes, et lui livrèrent une bataille qu'ils perdirent. Il marcha ensuite contre son frère Hystaspe, gouverneur de la Bactriane; il lui fit la guerre pendant deux années de suite, et, à la seconde, il le défit dans un sanglant combat. Cette victoire le rendit paisible possesseur de l'empire. Il mit de nouveaux gouverneurs dans la plupart des provinces, et s'appliqua à réformer les désordres et les abus du gouvernement précédent, ce qui lui attira l'estime et l'amitié de son peuple.

Environ trois ans après, les Egyptiens, las de porter le joug des Perses, se révoltèrent contre Artaxerxès (*b*), et prirent Inare, prince des Libyens, pour leur roi. Ils appelèrent à leur secours les Athéniens, qui avaient alors une flotte de cent voiles dans l'île de Chypre. A la nouvelle de cette révolte, Artaxerxès leva une armée de trois cent mille hommes, résolu de marcher contre l'Egypte; mais ses amis lui ayant conseillé de ne point hasarder sa personne, il confia le soin de cette expédition à Achéménides, l'un de ses frères, ou son oncle selon d'autres (*c*). Etant arrivé en Egypte, il fut défait par les Egyptiens, soutenus des Athéniens, qui étaient venus à leur secours. On compta cent mille Persans de tués dans cette bataille. Ceux qui échappèrent se retirèrent à Memphis; les vainqueurs les y poursuivirent, et se rendirent maîtres d'abord de deux parties de la ville. Mais les Perses, s'étant fortifiés dans la troisième, nommée la Muraille-Blanche, y soutinrent vaillamment un siége de trois ans, après lesquels Artaxerxès envoya à leur secours Mégabyse et Artabaze, deux de ses généraux, qui les délivrèrent, défirent l'armée d'Inare, et soumirent de nouveau l'Egypte à la domination des Perses.

Cependant les Athéniens, qui avaient soutenu la révolte des Egyptiens, agirent offensivement contre les Perses, et leur causèrent des pertes très-considérables en plusieurs occasions, ce qui obligea Artaxerxès de faire enfin la paix avec eux sous ces conditions (*d*) : 1° que toutes les villes grecques de l'Asie auraient la liberté et le choix des lois et du gouvernement sous lequel elles voudraient vivre; 2° qu'aucun vaisseau de guerre persan n'entrerait dans les mers depuis le Pont-Euxin jusqu'aux côtes de la Pamphilie; 3° qu'aucun commandant persan n'approcherait, avec des troupes, plus près que de trois jours de marche de ces mers; 4° que les Athéniens n'attaqueraient plus aucune des terres des Etats du roi.

Artaxerxès, après avoir résisté pendant cinq ans aux importunités et aux prières de sa mère, qui lui demandait Inarus et les Athéniens, qui avaient été pris avec lui en Egypte, pour les sacrifier aux mânes de son fils Achéménides, les lui accorda enfin. Cette femme fit crucifier Inarus, et trancher la tête à tout le reste. Cette inhumanité irrita tellement Mégabyse, qui leur avait donné sa parole de ne les point sacrifier après la victoire qu'il remporta sur eux, qu'il quitta la cour, et se retira en Syrie dont il était gouverneur, et y leva une armée pour en tirer vengeance. Le roi envoya contre lui Osiris avec une armée de deux cent mille hommes. Mais Osiris fut battu, blessé, et pris par Mégabyse. L'année suivante, il envoya de nouveau contre lui une armée, sous le commandement de Ménossane, un de ses généraux. Mais celui-ci fut encore vaincu et mis en fuite par Mégabyse. Enfin Artaxerxès pardonna à Mégabyse, et il revint à la cour. Artaxerxès régna quarante-un ans, et mourut l'an du monde 3572, avant Jésus-Christ 428.

ARTAXERXÈS. Esdras (IV, 7) donne ce nom au mage nommé *Oropaste* par Justin,

(*a*) *Vide Ctesiam. Diodor. Sicul. l.* XI. *Justin. l.* III, *cap.* 1

(*b*) *Thucid. l.* 1. *Ctesias Persic.*

(*c*) *Herodot. l.* III *et l.* VII, *et Diodor. l.* VI.

(*d*) *Diodor. Sicul. l.* XI, *Plutarch. in Cimone.*

Smerdis par Hérodote, *Mardus* par Eschyle, et *Spendadates* par Ctésias. Ce mage, après la mort de Cambyse, usurpa l'empire des Perses, feignant d'être Smerdis, fils de Cyrus, que Cambyse avait fait mourir. C'est ce mage, nommé *Artaxerxès*, qui écrivit à ses gouverneurs de delà l'Euphrate qu'ayant reçu les avis qu'ils lui avaient donnés touchant les Juifs, il avait fait consulter les annales et avait trouvé que Jérusalem était une ville autrefois puissante, qui s'était révoltée contre les anciens rois; qu'ainsi il leur ordonnait de faire signifier aux Juifs la défense qu'il leur faisait de rebâtir Jérusalem, jusqu'à un nouvel ordre de sa part. Ce qui fut ponctuellement exécuté. Ainsi, depuis l'an du monde 3483, les Juifs n'osèrent travailler aux réparations des murs de Jérusalem jusqu'en 3487, que Darius, fils d'Hystaspe, leur permit de continuer à rebâtir le temple; mais pour les murailles de Jérusalem, on ne recommença à y travailler qu'en 3550, que Néhémie obtint d'Artaxerxès *à la longue main* la permission de les rétablir (II *Esdr.*, *cap.* I *et* II).

ARTEMAS, disciple de saint Paul (*Tit.*, III, 12), fut envoyé par l'Apôtre dans l'île de Crète, en la place de saint Tite, pendant que Tite demeura auprès de saint Paul à Nicopolis, où il passa l'hiver. On ne connaît rien de particulier de la vie ni de la mort d'Artémas; mais l'emploi auquel l'Apôtre le destinait est une preuve de son grand mérite.

ARTICLES *de foi des Juifs*. On en compte ordinairement treize; nous les avons rapportés sous le titre de FOI. — Ces treize articles furent dressés par Maïmonides, à la fin du onzième siècle de l'ère chrétienne. Ils furent généralement reçus, et tous les Juifs sont obligés de vivre et de mourir dans cette créance (Léon de Modène, *Cérémon. des Juifs*, part. V, c. XIII; Basnage, *Hist. des Juifs*, t. IV, l. VI, c. 1).

ARUBOTH ou ARABOTH. On croit que c'est une ville ou une contrée de la tribu de Juda (*a*), mais on n'en sait pas la vraie situation. *Aruboth* peut signifier des déserts ou des campagnes incultes. — [*Voyez* EPHER.]

ARUIR. Eusèbe et saint Jérôme parlent d'une ville de ce nom, à vingt milles de Jérusalem, vers le nord. — [*Voyez* AROER.]

ARUM, père d'Aharéel et fils de Cos (I *Paral.*, IV, 8).

ARUMA, autrement RUMA, ville près de Sichem (*Judic.*, IX, 41), où se campa Abiméiech, — [l'usurpateur de la judicature d'Israel].

ARUS, village près de Samarie, où Varo se campa (*Joseph.*, *Antiq.*, XVII, 12; et *de Bello*, *l.* I, *c.* 2). Saint Jérôme parle d'A*tharus*, à quatre milles de Samarie, vers le nord.

ASA, fils et successeur d'Abia, roi de Juda (III *Reg.*, XV, 8 *et seq.*; *et* II *Par.*, XIV, 1, 2). Il commença à régner l'an du monde 3049, avant J.-C. 951, avant l'ère vulgaire 955. Il régna quarante-un ans à Jérusalem (1). Sa mère s'appelait Maacha (2), était fille d'Abessalom. Asa fit ce qui est droit et juste devant le Seigneur, ainsi qu'avait fait David, son père. Il chassa de ses terres ceux qui, par une superstition sacrilége, se prostituaient en l'honneur des faux dieux, et il purgea Jérusalem de toutes les infamies des idoles que les rois ses prédécesseurs avaient souffertes. Il ôta à sa mère la souveraine autorité et les marques de la royauté (3), parce qu'elle avait fait une idole dans un bois de futaie consacré à Astarté. Il [illegible] cette idole et la brûla dans la vallée de [illegible] nom, où coulait le torrent de Cédron. L'Écriture lui reproche toutefois de n'avoir [illegible] détruit les hauts lieux que la superstition des peuples avait consacrés au Seigneur. [illegible] crut devoir les tolérer, pour éviter un plus grand mal, qui est l'idolâtrie. Il porta dans la maison du Seigneur les vases d'or et d'argent que son père Abia avait fait vœu de consacrer à Dieu.

Asa fortifia plusieurs villes de ses [illegible] et répara celles qui avaient besoin de réparations (II *Par.*, XIV, 1, etc.), encouragea son peuple à travailler à cet ouvrage, pendant que le royaume était en paix et que le Seigneur les honorait de sa protection. Après cela il leva dans Juda une armée de trois cent mille hommes, armés de boucliers et de piques; et dans Benjamin, encore deux cent quatre-vingt mille hommes, aussi armés de boucliers et de flèches, tous gens de cœur et très-vaillants (4). Alors Zara, roi d'Éthiopie, ou plutôt roi de Chus, c'est-à-dire de cette partie de l'Arabie qui est jointe avec l'Égypte (5), marcha contre Asa avec une armée d'un million d'hommes de pied et de trois cents chariots de guerre (*b*), et s'avança jusqu'à Marésa. Asa vint à sa rencontre et se campa dans la campagne de Séphata, ou plutôt *Séphala*, près de Marésa. Asa fit sa prière au Seigneur, et Dieu inspira une terreur panique à l'armée de Zara; elle commença à fuir, et Asa la poursuivit jusqu'à Gérare. Il y en eut une infinité de tués, parce que le Seigneur combattait pour son peuple.

Ils revinrent donc à Jérusalem chargés de [illegible]

(*a*) III *Reg.* IV, 10.

(*b*) Apparemment l'an 15, d'Asa. *Voyez* II *Par.* XV, 10, et l'an du monde 3064.

(1) Et fut contemporain de six rois d'Israel, c'est-à-dire de Nadab, de Baasa, d'Ela, de Zamri, de Homri et d'Achab.

(2) C'est-à-dire sa grand' mère. *Voyez* mon *Hist. de l'Anc. Test.* liv. V, ch. III, n. 4, tom. I, pag. 523, col. 2, note 1.

(3) Asa était à peine âgé de cinq ans lorsqu'il monta sur le trône, et il n'en avait pas encore quinze accomplis quand il dépouilla son aïeule du titre et des droits de la régence. Des politiques se sont demandé s'il avait le droit de priver Maacha de ses prérogatives, s'il était majeur. Question vaine et ridicule : le zèle pour la gloire de Dieu et l'amour du bien public n'attendent pas le nombre des années.

(4) *Voyez* mon ouvrage cité, pag. 526, col. 1, et note.

(5) *Voyez* le même ouvrage, *ibid.* Ce Zara, au sentiment de plusieurs, serait le pharaon Osorchôn, fils de Sésac et deuxième roi de la vingt-deuxième dynastie. *Voyez* ZARA.

butin; et le prophète Azarias, fils d'Oded (II *Par.*, XV, 1, etc.), rempli de l'Esprit du Seigneur, vint au-devant d'eux et leur dit : *Ecoutez-moi, Asa, et vous, Juda et Benjamin : le Seigneur a été avec vous, parce que vous avez été avec lui; si vous le cherchez vous le trouverez, et si vous l'abandonnez il vous abandonnera. Il se passera plusieurs jours pendant lesquels Israel sera sans le vrai Dieu, sans prêtres, sans docteurs et sans loi* (Il veut apparemment parler de la captivité des dix tribus). *Mais lorsqu'ils retourneront au Seigneur, ils le trouveront. Pour vous, armez-vous de courage, car vos œuvres ne demeureront pas sans récompense.*

Asa, ayant ouï ces paroles, se sentit rempli d'une nouvelle force. Il détruisit les idoles de Juda, de Benjamin et des villes dont il avait fait la conquête dans la montagne d'Ephraïm. Il répara l'autel des holocaustes, et assembla tout Juda et tout Benjamin; et, outre cela, plusieurs Israélites des tribus de Siméon, de Manassé et d'Ephraïm, et fit une grande solennité le troisième mois de l'an quinzième de son règne. Ils immolèrent, des animaux qu'ils avaient pris sur Zara, sept cents taureaux et sept mille béliers; et ils renouvelèrent l'alliance avec le Seigneur, et s'engagèrent à le chercher de tout leur cœur et de toute leur âme; et ils jurèrent l'alliance au son des trompettes et des cymbales : que quiconque ne chercherait pas le Seigneur soit mis à mort. Dieu leur donna la paix, et le royaume de Juda fut tranquille jusqu'à la trente-cinquième année d'Asa, selon les Paralipomènes. Mais apparemment il faut lire la vingt-cinquième année, au lieu de la trente-cinquième, puisque Baasa, qui fit la guerre à Asa, ne vécut que jusqu'à la vingt-sixième année d'Asa (III *Reg.*, XVI, 8).

La trente-sixième, ou plutôt la vingt-sixième année du règne d'Asa (*a*), Baasa, roi d'Israel, se mit à fortifier Rama, sur les frontières des deux royaumes de Juda et d'Israel, pour empêcher que les Israélites des dix tribus ne pussent aller librement dans le royaume de Juda et au temple du Seigneur. Alors Asa envoya à Benadad, roi de Damas, tout l'or et l'argent qu'il avait dans son palais, et tout ce qu'il y en avait dans les trésors du temple, pour le prier de se départir de l'alliance de Baasa et de faire irruption dans ses terres, afin de l'obliger à quitter l'entreprise qu'il avait faite à Rama. Benadad accepta les présents d'Asa et entra sur les terres de Baasa, où il prit plusieurs villes de la tribu de Nephthali. Alors Baasa fut obligé d'abandonner Rama, pour accourir à la défense de son pays; et Asa, ayant ordonné à tout son peuple de se trouver à Rama, il fit enlever tous les matériaux que Baasa avait destinés pour bâtir et pour fortifier cette place, et les employa à bâtir Gabaa de Saül et Maspha.

En ce temps-là le prophète Hanani (II *Par.*, XVI, 7) vint trouver Asa et lui dit : *Puisque vous avez mis votre confiance dans le roi de Syrie, et non pas dans le secours du Seigneur, l'armée du roi de Syrie vous a échappé. Vous n'auriez eu que faire de recourir aux Syriens, si vous eussiez eu recours au Seigneur. L'armée de Zara et de ses alliés n'était-elle pas bien plus forte que la vôtre? et cependant le Seigneur l'a livrée entre vos mains, parce que vous avez mis votre confiance en lui. Vous avez manqué de sagesse, et, pour vous punir, le Seigneur va susciter des guerres contre vous.* Asa, offensé de ces reproches, fit mettre le prophète dans les liens, et dans le même temps il fit mourir (1) plusieurs personnes de Juda. Or, sur la fin de sa vie, Asa fut très-incommodé de la goutte aux pieds, et l'humeur étant remontée, il mourut. L'Ecriture lui reproche d'avoir eu recours, dans sa maladie, aux médecins plutôt qu'au Seigneur (2). Il fut enterré dans le tombeau qu'il s'était fait faire dans la ville de David, et on mit sur son lit, après sa mort, une grande quantité de parfums et d'aromates, avec lesquels on le brûla; puis on mit ses os et ses cendres dans son tombeau. Il mourut l'an du monde 3090, avant J.-C. 910, et 913 avant l'ère vulgaire.—[*Voyez* mon *Histoire de l'Ancien Test.*, chapitre cité, n. 5, 6, 9, 14, pages 326, 328, 332.]

ASA. Josèphe (*b*) nomme *Asa* le lieu où Judas Machabée fut tué; mais le premier livre des Machabées le nomme *Azoth*. On n'en sait pas la situation, car ce ne peut pas être la fameuse ville d'Azoth.— [*Voyez* Aza.]

* ASA, fils d'Elcana et père de Barachia (I *Par.*, IX, 16).

ASAA fut envoyé par le roi Josias pour consulter la prophétesse Holda sur le livre de la loi du Seigneur, qui fut trouvé dans le temple (II *Par.*, XXXIV, 20, 21). An du monde 2951, avant J.-C. 1049, avant l'ère vulgaire 1053. — [Il est nommé *Asaias*, IV *Reg.*, XXII, 12.]

ASAEL, fils de Sarvia [sœur de David], et frère de Joab, fut tué par Abner dans le combat de Gabaon, s'étant mis à poursuivre opiniâtrément ce général (II *Reg.*, II, 18, etc.). Ce fut pour venger sa mort que, quelques années après, Joab, son frère, tua en trahison Abner, qui était venu trouver David à Hébron, pour le faire reconnaître par tout Israel (II *Reg.*, III, 26, 27). An du monde

(*a*) Il y a de grandes difficultés sur cette année. Les Paralipomènes, II *Par.* XVI, 1, marquent la 36e année d'Asa. Mais on prend le commencement de cette 36e année à la séparation des royaumes de Juda et d'Israel, ou plutôt il faut lire la 25e et 26e année d'Asa, au lieu de la 35e et 36e.

(*b*) *Joseph. Antiq. l.* XII, *c.* XIX.

(1) La Vulgate (II *Par.* XVI, 10) rend le mot hébreu par *interfecit*; mais l'Ecriture ne reproche pas (II *Par.* XV, 17; XVI, 12) à Asa d'avoir commis ce crime : aussi ai-je pensé qu'au lieu d'*interfecit* il fallait lire *confregit* ou *contrivit* (il opprima, vexa durement), comme plus conforme à l'Hébreu.

(2) « Divers textes, dit un auteur, prouvent que l'exercice de la médecine, souvent confié aux prêtres et surtout pour l'affreuse maladie de la lèpre, n'était point interdit aux laïques (IV *Reg.* VIII, 29; IX, 15. *Isa.* I, 6. *Jer.* VIII, 22. *Ez.* XXX, 21). Mais quelquefois on joignait aux procédés de l'art des rites superstitieux, des incantations, même des pratiques idolâtres, et c'est en ce sens qu'il faut prendre le reproche adressé à Asa (II *Par.* XVI, 12). »

2956, de J.-C. 1044, avant l'ère vulgaire 2048).

[L'auteur du deuxième livre des *Rois*, II, 18, dit qu'Asael était léger à la course comme un chevreuil des montagnes. Jeune et emporté par son ardeur, il pressait vivement Abner, lui déclara son nom, et s'indignant de sa pitié, refusa obstinément de tourner ses armes contre un ennemi moins redoutable. C'est alors qu'Abner, obligé de se défendre, lui porta un coup de lance dont il mourut au moment même. On enleva le corps d'Asael et on l'ensevelit dans le sépulcre de son père à Bethléem (vers. 32). Dans les guerres de l'antiquité, dit un auteur, c'était un utile avantage d'être léger à la course; aussi les poëtes ont souvent donné cette qualité et cette épithète à leurs héros. Asael en conçut sans doute cette confiance présomptueuse, qui le perdit. Il est nommé dans les deux listes (II *Reg.*, XXIII, 24; I *Par.*, XI, 26) des héros du règne de David; on croit qu'il tenait le troisième ou dernier rang dans la seconde classe et qu'il était le chef des trente guerriers qui formaient le troisième ordre.]

* ASAEL, lévite du temps de Josaphat. *Voyez* Ben-Haïl.

* ASAEL. *Voyez* Azael.

* ASAEL. *Voyez* Chonénias.

* ASAIA, siméonite, I *Par.*, III, 36.

* ASAIA, fils aîné de Siloni, judaïte. I *Par.*, IX, 5.

* ASAIA, chef des lévites issus de Mérari. I *Par.*, XV, 6.

* ASAIAS. *Voyez* Asaas.

* ASALELPHUNI, fille d'Etam, siméonite, et sœur de Jezrahel, etc. I *Par.*, IV, 3.

ASAMON, montagne de Galilée, près de Séphoris (*a*).

ASAN, ville de la tribu de Juda. *Josue*, XV, 42. Eusèbe dit qu'on voyait de son temps *Beth-Asan*, à seize milles de Jérusalem, vers le couchant. C'est peut-être la même qui, dans la suite, fut cédée à la tribu de Siméon. *Josue*, XIX, 7. — [Elle fut donnée aux prêtres, I *Par.*, VI, 59. D'après la Vulgate, un lac était dans son voisinage, I *Reg.*, XXX, 30. Il y a quelque difficulté à propos d'Asan. Suivant le géographe de la Bible de Vence, *Asan* et *Aën* sont la même ville; suivant Barbié du Bocage, elles sont différentes, mais il croit qu'Asan et *Jéta* ou *Jota* sont la même; suivant D. Calmet, Asan est différente d'Aen; mais il dit (*Voyez* Asêna) qu'elle est la même qu'Aséna, et il pense (*Voyez* Jota) que Jéta est peut-être la même que Jota et que *Jethnam*. La Bible de Vence et Barbié du Bocage distinguent cette dernière des autres.]

* ASANA, benjamite, père d'Oduïa. I *Par.*, IX, 7.

ASAPH, père de Johahé, qui fut secrétaire [ou plutôt chancelier] du roi Ezéchias (IV *Reg.*, XVIII, 37. *Isa.*, XXXVI, 3, 22).

ASAPH, fils de Barachias, de la tribu de Lévi (I *Par.*, VI, 39). Il fut père de *Zacur* (1), de *Joseph*, de *Nathania*, et d'*Asarela* (I *Par.*, XXV, 2). Asaph était un musicien célèbre du temps de David. Dans la distribution que ce prince fit des lévites, pour chanter dans le temple du Seigneur, il ordonna que ceux de la famille de Caath tiendraient le milieu autour de l'autel des holocaustes; ceux de la famille de Mérari, la gauche, et ceux de la famille de Gerson, la droite. Asaph, qui était de cette dernière famille, présidait à la bande qui occupait la droite; et ses descendants occupèrent la même place, et eurent le même rang dans le temple. On trouve plusieurs Psaumes intitulés du nom d'Asaph, comme le XLIX, et les dix depuis le LXXII jusqu'au LXXXII, soit qu'Asaph les ait composés (2), ou que David les lui ait adressés, pour y donner l'air; soit enfin, ce que nous croyons plus probable, que quelques-uns des descendants d'Asaph les aient écrits, et leur aient donné le nom de ce fameux chef de la musique du temple: car il paraît que ces Psaumes ne conviennent pas au temps d'Asaph, et qu'ils ont été écrits, les uns, pendant la captivité, comme le XLIX, les LXXIII, LXXVIII, LXXIX, les autres, au temps de Josaphat, comme les LXXXI et LXXXII. Nous fixons le LXXVII au temps d'Asa. *Voyez* notre Préface sur le Psaume XLIX.

[« Tous les Psaumes qui portent le nom d'*Asaph*, d'*Eman*, et des autres chantres fameux du temps de David, dit la Bible de Vence, ne peuvent leur être généralement attribués, à moins qu'on ne les fasse vivre jusqu'après la captivité; car la plupart de ces cantiques sont, ou du temps de cette captivité, ou depuis le retour de Babylone. Nous sommes convaincus qu'il y eut dans Juda plusieurs chantres du nom d'Asaph, et qu'on vit parmi eux, ce qui arrive souvent dans la même famille, que l'on donnait aux enfants dans la suite de plusieurs générations, le nom d'un homme illustre qui s'y était distingué au-dessus des autres. Ce nom même devint quelquefois surnom, comme celui de *César*, parmi les empereurs romains. Peut-être aussi qu'on mit simplement le nom d'Asaph à la tête des Psaumes qui avaient été confiés par les prophètes à la bande de ce fameux musicien; ou que ceux de cette famille qui dans la suite composèrent des cantiques, leur donnèrent le nom d'Asaph, pour faire honneur à cet illustre chef de leur troupe. Il est au moins bien certain qu'il y a des Psaumes sous le nom d'Asaph, dans des temps fort éloignés les uns des autres; et que, de-

(*a*) *Joseph. lib.* II, *de Bello*, c. xxiii.

(1) Ou, je pense, de Zéchri, I *Par.* ix, 15.

(2) « L'Écriture donne à Asaph, à Héman et à Idithun le titre de voyant ou de prophète (I *Par.* xxv, 2. II *Par.* xxix, 30 et xxxv, 15), et l'on pense, dit M. Coquerel, que ce titre désigne ici plutôt leur génie comme musiciens et poëtes, que l'esprit prophétique. Ils sont nommés dans une foule de passages où il s'agit de la musique sacrée. L'institution de David comptait quatre mille chantres ou musiciens, tous lévites, sous deux cent quatre-vingt-huit chefs, et distribués en vingt-quatre classes, qui chacune à son tour, de semaine en semaine, chantait ou jouait de divers instruments dans les cérémonies religieuses. On peut juger par ces nombres seuls de la magnificence de ce culte, et de l'état florissant de la poésie et des arts. Les Psaumes dont Asaph est l'auteur sont le 50e, le 73e et suivants jusques et y compris le 83e, » c'est-à-dire le 49e, le 72e... 82e.

puis David jusqu'à la dispersion entière de la nation des Juifs et de la désolation du temple par les Romains, les bandes des lévites portèrent toujours les anciens noms de leurs premiers et anciens chefs. Suivant notre hypothèse, on peut donc attribuer aux descendants d'Asaph, tous les Psaumes qui leur sont attribués dans le Psautier, au nombre de douze. Le LXXVII[e] regarde la victoire remportée par Asa sur les troupes du roi d'Israel, ou des dix tribus. Le LXXXII[e] fut composé pour célébrer la victoire de Josaphat sur les Ammonites et les Iduméens; le LXXV[e] pour la défaite de Sennachérib, roi d'Assyrie; les autres regardent la captivité de Babylone. Le LXXX[e] ne fournit aucune matière distincte du temps où il a été composé. On peut le placer ou pendant ou après la captivité. » Bible de Vence, *Dissert. sur les auteurs des Psaumes*, § VI.

Cent vingt-huit (*Esdr.*, II, 41) ou cent quarante-huit (*Neh.*, VII, 45) musiciens descendants d'Asaph, revinrent de la captivité avec Zorobabel. Lorsque les fondements du temple furent posés, dans la seconde année après le retour, ils célébrèrent cet événement louant Dieu *par David*, c'est-à-dire en chantant des Psaumes composés par le roi-prophète (*Esdr.*, III, 10).]

* ASAPH, garde des bois, vraisemblablement du Liban, pour le roi de Perse, au temps de Néhémie. *Néh.*, II, 8.

ASARADDON, ou *Esar-haddon*, ou *Assaradon*, fils de Sennachérib, et son successeur dans le royaume d'Assyrie. Il est nommé *Sargon* ou *Saragon* dans Isaïe (XX, 1). Il régna vingt-neuf ans, et fit la guerre aux Philistins, et leur prit Azoth, par le moyen de Thartan, général de son armée (*Isai.*, XX, 1): car pour lui, il ne se trouva point à cette expédition. Il attaqua aussi l'Egypte, le pays de Chus et l'Idumée (*Isai.*, XX et XXXIV), apparemment pour venger l'injure que Sennachérib, son père, avait reçue de Tharaca, roi de Chus, et du roi d'Egypte, ligués avec Ezéchias (*Vide Isai.*, XXXVI, 9, et XXXVII, 9). C'est ce même Asaraddon qui envoya des prêtres aux Cuthéens (I *Esdr.*, IV, 2, 10), que Salmanasar, roi d'Assyrie, avait fait venir dans le pays de Samarie, en la place des Israélites, qu'il avait fait transporter au delà de l'Euphrate. Il fit la guerre à Manassé, roi de Juda, prit Jérusalem, et emmena le roi à Babylone (II *Par.*, XXXIII, 12), dont il s'était rendu maître par la force (*Isai.*, XXIII, 13), et peut-être aussi parce qu'il ne se trouva point d'héritier de la race de Bélésis, roi de Babylone (*a*). On lui donne vingt-neuf ou trente ans de règne à Ninive, depuis l'an du monde 3294, qui est celui de la mort de Sennachérib, jusqu'à l'an 3323. De là il régna encore treize ans à Babylone; en tout quarante-deux ans. Il mourut l'an du monde 3336, et eut pour successeur Saosduchin.

ASARAMEL (I *Machab.*, XIV, 28). Nous croyons que c'est la place de *Mello*, connue dans les livres des Rois (II *Reg.*, V, 9). *Asar-Mello*, ou *Haser-Mello*, signifie le parvis de Mello. D'autres, comme Vatable et Tirin, ont cru qu'*Asaramel* était mis pour Jérusalem. Serrarius traduit ce terme par, *le prince de la part du Seigneur*, ou le prince du peuple du Seigneur; et il l'explique du grand-prêtre Simon, qui gouvernait alors.

ASARELA, quatrième fils d'Asaph, dont on a parlé un peu plus haut. *Voyez* I *Par.*, XXV, 2.

ASARMOTH, troisième fils de Jectan (*b*). On trouve la ville d'Asarmoth dans l'Arménie (*c*). Quelques-uns croient que les Sarmates ont tiré leur nom d'*Asarmoth*.

[Jectan était fils d'Héber, descendant de Sem. « Le nom d'Asarmoth, dit Barbié du B., s'écrit quelquefois *Hadramant*, et même *Chatsarmavet*. Il s'établit dans le sud-ouest de l'Arabie Heureuse, où le nom *Hadramant* s'est conservé. » Le nom hébreu d'Asarmoth est *Hetsar-Maveth*, selon M. Cahen, ou *Hatsarmâveth*, selon M. Franck.]

ASASON-THAMAR (*d*). C'est la même qu'*En-gaddi* (*e*), sur le bord occidental de la mer Morte. *Voyez* ENGADDI, et mon addition à AMALEC.

ASBAI [ou plutôt AZBAÏ], père de Naaraï; dont il est parlé I *Par.*, XI, 37.

ASBEL, second fils de Benjamin. I *Par.*, VIII, 1, et *Num.*, XXVI, 38. — [Il est aussi nommé *Jadihel*, I *Par.*, VII, 6, 10, 11, et le chef des Asbélites.]

ASCALON, ville du pays des Philistins, située entre Azoth et Gaza, sur les bords de la Méditerranée. Elle était à cinq cent vingt stades de Jérusalem (*f*). La tribu de Juda, après la mort de Josué, prit la ville d'Ascalon (*g*), qui était une des cinq satrapies des Philistins. Les anciens ont parlé avec éloge de l'échalote, qui tire son nom d'Ascalon (*h*). On parle aussi du vin d'Ascalon, et du cypre, arbuste fort estimé, qui y était fort commun. Origène (*i*) fait mention des puits que l'on voyait à Ascalon (1), et que l'on disait avoir été creusés par Abraham et par Isaac. Il est souvent parlé d'Ascalon dans les livres saints. Ce lieu subsiste encore aujourd'hui; mais c'est fort peu de chose. Auprès d'Ascalon, il y avait un étang rempli de poissons consacrés à la déesse Dercéto, et dont les peuples du pays n'osaient manger, non plus que des colombes, qui étaient consacrées à la même divinité (*j*).

[« Ascalon avait un temple consacré à Vénus Uranie, qui fut détruit par les Scythes 630 ans avant Jésus-Christ; un autre, dédié à Dercéto, que l'on croit être la même idole

(*a*) *Usser. ad an. mundi* 3323, *ex Canone Reg. Ptolemaico.*
(*b*) *Genes.* x, 26, *et* I *Par.* I, 10.
(*c*) *Plin. l.* VI, *c.* XXVI.
(*d*) *Genes.* XIV, 7.
(*e*) II *Par.* XX, 2.
(*f*) *Joseph. de Bello l.* III, *c.* I.
(*g*) *Judic.* I, 18.
(*h*) *Athen. l.* II, *c.* XXVII. *Plin. l.* XIX, *c.* VI. *Strabo lib.* XVI, *alii*
(*i*) *Lib.* III, *contra Celsum. Vide et Euseb. Onomast. ad vocem* φρέαρ.
(*j*) *Diodor. l.* I. *Bibl. Vide et Lucian. de Dea Syra, et Philon. apud Euseb. Præpar. Evang., l.* VIII, etc.
(1) « Origène parle de quelques puits et citernes situés près d'Ascalon. » B. du B.

que Dagon, la divinité tutélaire des Philistins, à qui on rendait un culte particulier; et un autre où l'on adorait Apollon, et que desservait comme prêtre, Hérode, le père d'Antipater, et l'aïeul d'Hérode le Grand, qui était lui-même né dans cette ville, ce qui lui fit quelquefois donner le nom d'*Ascalonite*. Dans les premiers temps du christianisme, Ascalon fut le siége d'un évêché (1). »

Sur la fin de la première croisade, après la prise de Jérusalem, le 14 août 1100, les Croisés gagnèrent la célèbre bataille d'Ascalon sur les musulmans Egyptiens, conduits par l'émir Afdal, qui faillit tomber au pouvoir des vainqueurs, laissa son épée sur le champ de bataille, et alla s'embarquer sur la flotte venue d'Egypte. « Si on en croit le moine Robert, témoin oculaire, et Guillaume de Tyr, les chrétiens n'avaient pas vingt mille combattants, et l'armée musulmane comptait trois cent mille hommes sous ses drapeaux. Les vainqueurs auraient pu se rendre maîtres d'Ascalon, mais l'esprit de discorde, qu'avait fait taire le danger, ne tarda pas à renaître parmi les chefs, et les empêcha de mettre à profit leur victoire (2).»

En 1153, Baudouin, roi de Jérusalem, assiégea Ascalon. « Cette ville s'élevait en cercle sur le bord de la mer, et présentait, du côté de la terre, des murailles et des tours inexpugnables; tous les habitants étaient exercés au métier de la guerre, et l'Egypte, qui avait un si grand intérêt à la conservation de cette place, y envoyait quatre fois par année des vivres, des armes et des soldats (3). » Les assiégeants construisirent « un grand nombre de machines, et entre autres une tour roulante d'une immense hauteur, semblable à une forteresse avec sa garnison. Poussée vers les remparts, elle portait d'affreux ravages dans la ville.... A la fin, les infidèles, déterminés à détruire cette machine formidable, jetèrent entre la tour et le rempart une grande quantité de bois sur lequel on répandit de l'huile, du soufre et d'autres matières combustibles; on y mit ensuite le feu, mais le vent, qui venait de l'orient, au lieu de pousser la flamme contre la tour, la poussa contre la ville; cet incendie dura tout le jour et toute la nuit, et comme le vent ne changea point de direction, les pierres de la muraille se trouvèrent calcinées par le feu. Le lendemain, au point du jour, le mur tout entier s'écroula avec un fracas horrible; les guerriers chrétiens accoururent au bruit, couverts de leurs armes; Ascalon allait enfin tomber en leur pouvoir, un incident singulier vint tout à coup leur dérober la victoire.... Le roi de Jérusalem, lui-même, ainsi que les principaux chefs des guerriers, désespérait de la conquête d'Ascalon, et proposait d'abandonner le siége; le patriarche et les évêques, pleins de confiance dans la bonté divine, s'opposaient à la retraite, et leur opinion ayant prévalu, on se prépara à de nouvelles attaques; le lendemain, l'armée chrétienne se présenta devant les murailles, excitée par les exhortations des prêtres.... Pendant toute la journée, on combattit de part et d'autre avec une ardeur égale; mais la perte des musulmans fut plus grande que celle des chrétiens; on convint d'une trève pour ensevelir les morts. En voyant le grand nombre de guerriers qu'ils avaient perdus, les infidèles tombèrent dans le découragement.... Tout à coup le peuple s'assemble en tumulte; il demande à grands cris qu'on mette un terme à ses maux.... Des députés furent nommés pour se rendre au camp des chrétiens et proposer une capitulation au roi de Jérusalem.... Ils se présentèrent au camp, sans que personne pût soupçonner l'objet de leur mission; ils furent admis devant les chefs, et, dans une attitude suppliante, ils annoncèrent la capitulation proposée. A cette ouverture inattendue, tout le conseil fut frappé d'une si grande surprise, que, lorsqu'on demanda aux barons et aux prélats leur avis, aucun d'eux ne trouva de paroles pour répondre, et que tous se mirent à remercier Dieu, en versant des larmes de joie. Peu d'heures après, on vit l'étendard de la croix flotter sur les murs d'Ascalon, et l'armée applaudit par des cris d'allégresse à une victoire qu'elle regardait comme un miracle du ciel. — Les musulmans abandonnèrent la ville le troisième jour: les chrétiens en prirent possession et consacrèrent la grande mosquée à l'apôtre saint Paul (4). »

En 1177, Baudouin IV remporta sur Saladin une éclatante victoire, dans cette plaine où les compagnons de Godefroy avaient vaincu trois cent mille Egyptiens. Ce même roi, en mariant sa sœur Sibille à Guillaume-Longue-Epée, lui donna Ascalon pour sa dot. En 1187, Saladin assiégea cette ville; après quelques avantages remportés sur les chrétiens, il leur proposa une capitulation qu'ils acceptèrent par égard pour le roi Guy de Lusignan, que le sultan retenait prisonnier (5).

Plus tard, dans la troisième croisade, celle de Philippe-Auguste et de Richard Cœur-de-Lion, Saladin fit détruire la ville d'Ascalon, de même que Joppé et diverses forteresses. « Les croisés, en arrivant à Ascalon, n'y trouvèrent qu'un amas de pierres: Saladin en avait ordonné la destruction; après avoir consulté les imans et les cadis, il avait, de ses propres mains, travaillé à renverser les tours et les mosquées. Un auteur Arabe, déplorant la chute d'Ascalon, nous apprend que lui-même s'assit et pleura sur les ruines de l'*épouse de Syrie*. — L'armée réunie s'occupa de rebâtir la ville; tous les pèlerins étaient remplis d'ardeur et de zèle: les grands et les petits, les prêtres et les laïques, les chefs et les soldats, même les valets d'armée, tous travaillaient ensemble, se

(1) Barbié du Bocage.
(2) Michaud, *Hist. des Croisades*, liv. IV, tom. I, pag. 509.
(3) *Id.*, *ibid.*, liv. VII, tom. II, pag. 213.
(4) *Id.*, *ibid.*, pag. 216-219.
(5) *Id.*, *ibid.*, pag. 251, 382. Poujoulat, *Corresp. d'Orient*, lettre CXXX, tom. V, pag. 387, 388.

passaient de main en main les pierres et les décombres, et Richard les encourageait, soit en travaillant avec eux, soit en leur adressant des discours, soit en distribuant de l'argent aux pauvres. Les croisés, comme on nous peint les Hébreux construisant le temple de Jérusalem, tenaient d'une main les instruments de maçonnerie et de l'autre l'épée. Ils avaient à se défendre des surprises de l'ennemi, et souvent même quelques-uns d'entre eux faisaient des courses sur le territoire des musulmans. Dans une excursion vers le château de Daroum, Richard délivra douze cents prisonniers chrétiens, qu'on emmenait en Egypte, et ces captifs vinrent partager les travaux des croisés (1).»

Quelque temps après (1190), les infidèles et les croisés « paraissaient également fatigués de la guerre; les deux chefs, Saladin et Richard, avaient le même intérêt à conclure la paix. La disposition des esprits et l'impossibilité de poursuivre les entreprises guerrières firent enfin adopter une trêve de trois ans et huit mois... On convint que Jérusalem serait ouverte à la dévotion des chrétiens, et que ceux-ci posséderaient toute la côte maritime depuis Joppé jusqu'à Tyr. Les Turcs et les croisés avaient des prétentions sur Ascalon, qu'on regardait comme la clé de l'Egypte. Pour terminer les débats, on arrêta que cette ville serait de nouveau démolie (2).» Vers 1271, le sultan Bibars, craignant que les chrétiens ne s'établissent à Ascalon, fit détruire tout ce qui restait des fortifications de cette ville (3).

A une demi-heure du village d'Hamami, nom qui veut dire *colombe*, est le village de Machdal, où M. Poujoulat a reconnu une ancienne église convertie en mosquée. « Machdal, dit-il, est dans une plaine; cette plaine est celle d'Ascalon, dont les ruines couvrent un plateau, à une demi-heure à l'ouest de Machdal, vers la mer. — Ascalon, appelée aujourd'hui Askalâan, est, après Jérusalem, la ville de Palestine dont le nom doit le mieux sonner à votre oreille, dit-il au célèbre historien des Croisades.... La plaine d'Ascalon s'étend à l'est, environ à une lieue de distance; de ce côté elle est bornée par des élévations qui méritent à peine le nom de collines; au nord, la plaine se mêle à d'autres plaines, excepté au nord-ouest, où les hauteurs sablonneuses l'arrêtent et la dominent; au midi, le côté de la plaine le plus voisin de la mer est borné par des collines de sable; le reste du côté méridional est ouvert et se confond avec d'autres solitudes. Le village de Machdal, à l'est des ruines d'Ascalon, à une demi-heure de distance, est entouré de grands oliviers, de palmiers, de figuiers, de sycomores, de prairies verdoyantes, de champs d'orge et de blé; des haies de figuiers d'Inde ferment ces jardins. Les oliviers paraissent pour la plupart d'une grande vieillesse, et pourraient avoir été contemporains de Godefroy et de l'émir Afdal; ces vergers se prolongent jusqu'au pied des monticules sablonneux qui terminent la plaine au sud, et forment là comme un angle de verdure. Avant d'arriver à l'emplacement d'Ascalon, on passe sur une colline couverte de sable, du haut de laquelle le regard plane sur toutes les terres environnantes. Un long pan de mur, débris d'une ancienne mosquée, s'élève solitaire au-dessus des monts sablonneux, et annonce de loin au voyageur les ruines d'Ascalon....

» ... Ce que je vois d'abord, ce sont les restes de la forteresse et des remparts de la ville, sur une bande de rochers semblable à une haute chaussée, qui va du nord au sud-ouest et domine l'emplacement de la cité. Je ne vous décris point les vastes débris de cette forteresse et de ses remparts autour desquels le sable s'est amoncelé. Ce qui m'a frappé dans ces ruines, c'est un air de désolation, un caractère de destruction solennelle qui atteste le bouleversement le plus complet. Des jardins clos de petits murs, d'énormes décombres, des pierres de taille, des piédestaux, des fragments de chapiteaux et de colonnes, voilà ce qu'on rencontre sur l'emplacement proprement dit de la cité. On m'a montré l'endroit fouillé par la célèbre lady Sthanope, en 1814.... Quarante colonnes, dont trois en porphyre, les autres en granit furent rendues à la clarté du soleil; on trouva trois pavés différents qui marquaient les trois âges du monument; le premier pavé était à la manière arabe, le second à la manière chrétienne du moyen âge, le troisième à la manière antique; ces trois pavés annonçaient que l'édifice avait d'abord appartenu à la déesse Astarté, la Vénus phénicienne, puis au culte du Christ, ensuite au culte de Mahomet. Une statue colossale en marbre, d'une magnifique draperie, était couchée sur le pavé antique; la tête et les pieds lui manquaient; le tronc lui seul avait six pieds de longueur....

» Ascalon avait la forme d'une flèche, et s'étendait du nord au midi, sur un espace de trois quarts de lieue environ; de l'est à l'ouest, la cité n'occupait guère plus d'un quart de lieue de terrain. Le plateau de la ville domine de beaucoup la mer. Ascalon n'a jamais eu de port; sa rade, ouverte à l'ouest, au nord et au sud, n'est abritée que contre les vents d'est qui soufflent rarement dans ces contrées. Des fûts de colonnes de granit et quelques blocs de murs gisent sur le rivage, et les vagues les couvrent incessamment de leur écume....

» Nous trouvons dans nos chroniques des guerres sacrées de précieux détails sur Ascalon. Guillaume de Tyr a décrit ces lieux avec beaucoup de vérité; il nous apprend que la cité n'avait aucune fontaine dans l'intérieur de ses murs ni dans le voisinage, mais qu'elle avait des puits et des citernes. L'historien compte quatre portes; la pre-

(1) Michaud, *ibid.*, liv. VIII, pag. 413.
(2) *Id.*, *ibid.*, pag. 438.
(3) *Id.*, liv. XVIII, tom. V, pag. 91. M. Michaud ajoute : *Et combler le port*; mais, dit M. Poujoulat, dans une lettre qu'il lui écrivit après avoir visité les lieux, *Ascalon n'a jamais eu de port*, elle avait une rade.

mière, à l'orient, se nommait la Grande Porte ou la porte de Jérusalem; elle était protégée par deux hautes et fortes tours qui servaient, à cette époque, de citadelle à la ville; la seconde porte, à l'occident, se nommait Porte de la mer; la troisième, au midi, faisait face à Gaza et portait le nom de cette cité; la quatrième, au nord, s'appelait porte de Joppé. Gauthier Vinisauf nous a laissé le nom de quelques-unes des tours d'Ascalon; il cite la tour des Jeunes-Filles, la tour des Boucliers, la tour du Sang, la tour des Emirs, la tour des Bédouins.... On retrouve les débris de la plupart de ces tours à différents intervalles le long des murailles.

».... Depuis qu'Ascalon fut détruite pour terminer les débats qui, à la fin de la troisième croisade, existaient entre les croisés et les musulmans, cette ville n'a plus été rebâtie. Maintenant les Arabes de Djora (petit village au nord de la citadelle d'Ascalon, à un quart d'heure de distance) traversent seuls quelquefois la ville renversée, et le voyageur y entend pour tout bruit le vent qui pousse le sable au pied des débris.

»... J'ai parlé plus haut d'un village des alentours d'Ascalon, appelé Amami, nom qui en arabe signifie *colombe*. Vous vous souvenez qu'Ascalon fut le berceau de Sémiramis, et que, d'après les traditions antiques, des colombes nourrirent cette reine dans sa première enfance; devenue l'épouse de Ninus, elle voulut porter le nom de Sémiramis, qui veut dire *colombe*, dans la langue assyrienne, en mémoire des oiseaux qui avaient pris soin de ses premiers jours. Comment est-il arrivé que les derniers habitants d'Ascalon aient donné le nom de *colombe* à un de leurs villages, et que de pauvres Arabes aient ainsi conservé, à leur insu sans doute, le souvenir de la grande reine dont ils foulent le sol natal? La mémoire des choses antiques est partout restée en Orient, dans des noms ou des traditions qui seraient précieux à recueillir (1). »]

ASCHAN. *Voyez* ci-devant ASAN, ville de la tribu de Juda.

ASCENES, premier fils de Gomer (*Genes.*, X, 3). Nous conjecturons qu'il est le père des *Ascantes*, peuples qui demeuraient aux environs du Tanaïs et des Palus-Méotides (*a*). *Voyez* le Commentaire sur *Genes.*, X, 3, [ou la Bible de Vence, *Dissertation sur le partage des enfants de Noé*, art. I, § II, tom. I, pag. 453.]

ASCENSION *de notre Seigneur*, fête que l'Eglise célèbre quarante jours après la résurrection de Jésus-Christ, en mémoire de ce qui arriva, lorsque le Sauveur ayant conversé avec ses apôtres pendant quarante jours après sa résurrection, et les ayant suffisamment instruits, les mena hors de Jérusalem, jusqu'à Béthanie, et à la montagne des Oliviers, à une demi-lieue de Jérusalem (*Luc.*, XXIV, 50, et *Act.*, I, 4, etc.) Alors, étendant les mains sur eux, pour les bénir, il s'éleva au ciel à leur vue, et s'assit à la droite de son Père, jusqu'à ce qu'il en descende, au dernier jour, pour juger les vivants et les morts, et rendre à chacun selon ses œuvres. On croit (*b*) que le Sauveur mangea avec ses disciples dans une caverne de la montagne des Oliviers, avant qu'il se séparât d'eux. Plusieurs anciens (*c*) assurent que notre Sauveur, en montant au ciel, laissa les vestiges de ses pieds imprimés sur la terre, et qu'ils y étaient demeurés toujours depuis, quoique les fidèles emportassent tous les jours de la terre de cet endroit, pour la conserver par dévotion.

On ajoute à ce miracle (*d*) que l'impératrice Hélène ayant fait bâtir la magnifique église de l'Ascension, au milieu de laquelle se voient les vestiges des pieds de notre Seigneur, lorsqu'on voulut paver cet endroit comme le reste, on ne le put jamais, tout ce que l'on y mettait pour l'orner, quittant aussitôt; de sorte qu'il le fallut laisser en l'état où il était, et où on le voit encore aujourd'hui. On tient aussi (*e*) que l'on ne put fermer la voûte qui répondait à cet endroit, et qu'on laissa libre tout cet espace par où Jésus-Christ monta au ciel. Saint Augustin (*f*) a cru que Jésus-Christ avait sanctifié l'heure du midi, en montant au ciel; et les Constitutions apostoliques ordonnent qu'on en fera la fête le jeudi (*g*). Cette solennité est si ancienne dans l'Eglise, que l'on n'en connaît pas le commencement; ce qui fait croire qu'elle est venue de la tradition même des apôtres.

* ASCENSION *de Moïse* (Livre de l'). *Voyez* ASSOMPTION.

ASCOPERA. Le traducteur latin du texte de Judith (*h*), a employé ce terme dans sa version. Il signifie proprement une outre, ou un sac de cuir enduit de poix en dedans, pour contenir des liqueurs.

* ASEBAIM, nom qui, dans la Vulgate (*Esdr.*, II, 59), est pris pour un nom de lieu: *Les descendants de Phochéreth, qui étaient d'Asébaïm*; mais au texte parallèle dans Néhémie, VII, 59, c'est un nom d'homme: *Les descendants de Phochéreth, qui était né de Sabaïm*.

ASEDOTH (*i*). Ce terme signifie des plaines, des lieux fertiles et arrosés (2). On connaît une ville de ce nom dans la tribu de Ruben (*j*); on l'appelle aussi *Asedoth-Phasga*, parce qu'elle était dans les plaines au pied du mont Phasga.

ASEL, benjamite, fils d'Elasa, de la race

(*a*) *Plin.* l. VI, c. VII.
(*b*) *Euseb.* l. III, c. XLI, 43, *Vit. Constant.* p. 503, 504, 505. *Vide et Chrys. in Acta homil.* I, p. 8.
(*c*) *Sulpic. Sever.* l. II, c. XLVIII, *hist. Paulin. Ep.* 11. *Optat.* l. VI. *Aug. in Joan. homil.* 47.
(*d*) *Euseb. Vit. Const.* l. III, c. XLIII
(*e*) *Hieronym. seu quis alius, in locis Actorum. Beda locis SS.* c. VII.
(*f*) *Augustin. apud Prosper Sentent.* 205, p. 44
(*g*) *Constitut.* l. V, c. XIX.
(*h*) *Judith.* X, 5. *Græc.*: ἀσκοπυτίνην οἴνου
(*i*) האשדות
(*j*) *Josue.* X, 40 [ou plutôt XI, 13, et XII, 20].
(1) Poujoulat, *Corresp. d'Orient*, lettre CXIX, avril 1831, tom. V, pag. 378-389, *passim*.
(2) Il paraît être employé en ce sens par Josué, X, 40, et XII, 8.

de Cis (*a*), [qui fut le père du roi Saül (I *Par.*, VIII, 33). Asel eut six fils (*Ibid.*, vers. 38), savoir : Ezricam, Bocru, Ismael, Saria, Abdia, et Hanan. Il avait un frère (*vers.* 39), Esée, qui eut trois fils, Ulam, Jehus et Eliphalet.]

ASEM, ville de la tribu de Siméon. *Josué*, XIX, 3. Peut-être la même qu'*Asemona*. — [Elle serait plutôt la même qu'*Esem*, autre ville de Juda (*Jos.*, XV, 29), dit la Géographie de la Bible de Vence; c'est aussi, ajoute-t-elle, la pensée de N. Sanson, qui suppose qu'elle était appelée *Iim-Esem*. Elle est la même qu'*Asom*, de I *Par.*, IV, 29. Barbié du Bocage dit qu'Asem ou Esem étaient une même ville de la tribu de Siméon; mais, suivant lui, Asom était une autre ville de la même tribu. Il place Asem près de la frontière de l'Idumée, et il n'indique pas la position d'Asom.]

ASEMONA (*b*) ou HESMONA (*c*), ville dans la partie la plus méridionale de la tribu de Juda, tirant vers l'Egypte. (*d*) C'est une des stations des Hébreux dans le désert. — *Voyez* ASEM et AZEM.

[Conférez cet article avec ASSEMON. — Nicolas Sanson avait confondu, avant D. Calmet, Asémona avec Hassemona, et Barbié du Bocage les confond aussi après tous les deux. Le géographe de la Bible de Vence fait remarquer que dans l'Hébreu il y a cependant bien de la différence entre עצמון, *Asemon*, et חשמון, *Hassemon*; et il dit que cette dernière pourrait être la même que *Jésimon*, ou, selon l'Hébreu, *Huiésimon*, I *Reg.*, XXIII, 24. Malgré cela, Asémon ou Hassemon est placée dans les cartes de Vence, comme dans les autres, *non loin du torrent de Bésor*, pour nous servir des expressions de Barbié du Bocage. Il est évident que tout cela n'est pas exact, car Hassemon est une des stations des Israélites, et les Israélites n'ont point stationné dans l'endroit où l'on place Hassemon. Il est donc certain que cette ville doit être distinguée d'Asémon, ou il faut reconnaître qu'Asémon était plus éloignée du torrent de Bésor qu'on ne l'a supposé. Hassemon, vingt-sixième station des Hébreux, était dans le désert de Pharan. Asémon est mentionnée par Moïse, lorsqu'il fait connaître les limites que devait avoir le pays promis aux Hébreux (*Nomb.*, XXXIV, 4, 5), et est rappelée par Josué (XV, 4), lorsqu'il fait le partage de la tribu de Juda.]

ASENA, ville de la tribu de Juda; la même qu'*Asan*, ou *Ascan*. *Josué*, XV, 33.

ASENA, chef de famille nathinéenne, dont les descendants revinrent de la captivité avec Zorobabel. *Esdr.*, II, 50.

ASENAPHAR, roi d'Assyrie, qui envoya les Cuthéens dans le pays des dix tribus (I *Esdr.*, IV, 10). Plusieurs croient que c'est *Salmanasar*; mais d'autres se persuadent plus probablement que c'est *Assaradon* (1).

ASENETH, fille de Putiphar, et épouse du patriarche Joseph (2). Elle fut mère d'Ephraim et de Manassé (3). On doute si Aseneth est fille du même Putiphar qui acheta Joseph, et qui trompé, par les calomnies de sa femme, le jeta dans un cachot (4). Les Hébreux cités dans Origène (*e*), racontent qu'Aseneth découvrit à Putiphar, son père, ce qui s'était passé entre Joseph et sa mère, et le détrompa sur les soupçons qu'il avait d'abord conçus contre son serviteur. Saint Jérôme (*f*), l'abbé Rupert, Tostat, et quelques autres sont aussi persuadés qu'Aseneth est la fille de Putiphar, premier maître de Joseph.

Mais la plupart des Pères et des interprètes sont d'un sentiment contraire : 1° le nom de Putiphar (פוטיפרע), beau-père de Joseph, s'écrit en hébreu différemment de celui qui l'acheta (פוטיפר) lorsqu'il fut d'abord amené dans l'Egypte. 2° L'Ecriture n'ayant pas dit que ce fût le même Putiphar, on a lieu de croire que c'en était un autre. Cette circonstance était trop remarquable pour n'être pas relevée. 3° Saint Augustin (*g*) remarque que la dignité de prêtre d'Héliopolis, que l'Ecriture donne à Putiphar, beau-père de Joseph, ne paraît pas compatible avec la qualité de maître des cuisiniers, ou capitaine des gardes de Pharaon, que l'Ecriture donne à Putiphar, maître de Joseph. 4° Enfin la ville d'Héliopolis, nommée en hébreu *On*, est trop éloignée de celle de Tanis, où le roi d'Egypte tenait sa cour, pour croire que le même Putiphar, qui avait cet emploi dans cette cour, pût faire sa résidence à *On*, qui en est à plus de quinze lieues. Ces raisons ont déterminé la plupart des commentateurs à croire qu'Aseneth, épouse de Joseph, n'était pas fille de Putiphar, à qui Joseph fut vendu en arrivant en Egypte. Ces preuves ne sont pas toutefois sans réplique, comme on l'a montré dans l'article de *Putiphar*.

Si l'on est curieux de fables, on peut lire dans les Rabbins un long récit de la manière dont Aseneth devint l'épouse de Joseph. Voici comme Vincent de Beauvais raconte son mariage : La première des sept années de stérilité, Joseph (*h*), visitant l'Egypte, arriva aux environs d'Héliopolis, où demeurait Putiphar, conseiller de Pharaon, qui avait une fille nommée Aseneth, d'une beauté toute extraordinaire. Elle demeurait dans une tour joignant la maison de son père. Cette tour avait dix chambres, ou dix appartements; dans le premier étaient les dieux d'Aseneth, auxquels elle immolait tous les jours des sacrifices; le second contenait les parures d'Aseneth, ses habits précieux, ses pierreries; le troisième

(*a*) I *Par.* VIII, 37.
(*b*) *Num.* XXXIV, 4.
(*c*) *Num.* XXXIII, 29.
(*d*) *Josue.* XV, 4.
(*e*) *Origen. in Caten. Mss. in nov. edit. Hexapl.*
(*f*) *Hieronym. Qu. Heb. Vide et Auth. Testamenti* XII, *Patriarch.*
(*g*) *Aug. qu.* 136, *in Genes.*
(*h*) *Vide in Speculo histor. l.* II, *c.* CXVII, *et in historia Scolastica.*

(1) Suivant Gesenius, dont l'opinion me semble la plus probable, ce nom était celui du satrape qui était à la tête de la colonie envoyée à Samarie. (S).
(2) *Gen.* XLI, 45.
(3) *Ibid.* 50, et XLVI, 20.
(4) Comparez *Gen.* XXXVII, 36 et XXXIX, 1, avec XLI, 45, 50, et XLVI, 20.

était rempli de tous les biens de la terre. Les sept autres appartements étaient habités par des vierges qui servaient Aseneth, lesquelles étaient toutes d'une rare beauté, et qui n'avaient jamais parlé à aucun homme.

La chambre d'Aseneth avait trois fenêtres, l'une à l'orient, l'autre au midi et l'autre au septentrion. On y voyait un lit d'or avec des rideaux de pourpre brodés d'or; et autour de cette tour, il y avait une cour environnée de murs fort élevés de pierres de taille, où l'on voyait quatre portes de fer gardées par dix-huit jeunes hommes bien armés. A la droite du parvis, il y avait une fontaine et un bassin pour recevoir les eaux qui arrosaient les arbres du jardin.

Aseneth était grande comme Sara, bien faite comme Rebecca, belle comme Rachel. Joseph étant venu dans ce canton, fit dire à Putiphar qu'il logerait dans sa maison. Putiphar s'en réjouit, et dit à sa fille que Joseph, le fort de Dieu, devait venir loger dans sa maison, et qu'il voulait le lui faire épouser. Elle répondit qu'elle ne voulait point d'un esclave, mais qu'elle n'aurait pour époux qu'un fils de roi. En même temps, on avertit que Joseph arrivait. Aseneth monta promptement à son appartement, et voyant Joseph arriver, assis sur le char de Pharaon, qui était tout d'or, tiré par quatre chevaux plus blancs que la neige; Joseph, vêtu d'un manteau de pourpre broché d'or, ayant sur la tête une couronne d'or ornée de douze pierres précieuses et tenant à la main un rameau d'olivier et un sceptre d'or: aussitôt qu'elle l'eut aperçu, elle fut troublée, voyant son extrême beauté et dit: *Voici le soleil qui vient à nous dans son char. Je ne savais pas que Joseph était un fils de Dieu; car quelle est celle qui peut engendrer une telle beauté?*

Joseph étant entré dans la maison, on lui lava les mains, et il demanda : Qui est cette femme que j'ai remarquée par cette fenêtre? car il craignait qu'elle ne fît comme quantité d'autres femmes, qui lui envoyaient des présents et qui le recherchaient. Putiphar lui dit qu'elle était sa fille, qu'elle n'avait jamais parlé à aucun homme et n'en pouvait souffrir aucun, que, s'il le souhaitait, elle viendrait lui faire la révérence. Joseph répondit : *Si elle est vierge, qu'elle vienne, et je l'aimerai comme ma sœur*. La mère de la fille monta et l'amena, et Putiphar lui dit : *Saluez votre frère, qui hait toutes les femmes comme vous haïssez tous les hommes; embrassez-le*. Joseph étendit sa main, la lui mit sur le sein, en disant qu'il ne souffrirait pas qu'une personne qui adorait les idoles le touchât.

Aseneth en fut touchée jusqu'aux larmes. Joseph la bénit; elle renonça à ses idoles et se coucha malade de douleur. Joseph étant sur le point de partir, Putiphar voulut le retenir; mais il ne voulut pas demeurer, et promit de revenir dans huit jours. Pendant tout ce temps, Aseneth demeura vêtue de noir, jeta ses idoles par les fenêtres et ne prit point de nourriture. Au huitième jour, au lever de l'aurore, un ange du ciel vint consoler Aseneth, lui dit de manger, de se revêtir de ses plus beaux habits, que son nom était écrit dans le livre de vie, qu'elle ne s'appellerait plus Aseneth, mais de grand Refuge. En même temps, elle lui servit du pain et du vin, et il lui demanda un rayon de miel. Elle lui dit qu'elle était fâchée de n'en pas avoir: *Allez*, lui dit-il, *dans votre garde-manger et vous en trouverez*. En effet, elle en trouva; l'ange le prit et en mangea un très-petit morceau, et donna le reste à Aseneth. Les abeilles vinrent et firent leur miel dans la main de cette vierge, puis s'envolèrent au ciel par le commandement de l'ange.

Aseneth pria l'ange de donner aussi sa bénédiction à sept vierges qui étaient avec elle dès l'enfance et avaient été nourries dans le même appartement. L'ange les bénit toutes et disparut à leurs yeux. Un moment après, on vint lui annoncer le retour de Joseph. Elle accourut au-devant de lui, lui raconta que l'ange lui avait dit qu'elle serait son épouse. Dès le lendemain, Joseph la demanda pour femme à Putiphar, et il la lui accorda.

J'omets plusieurs particularités moins importantes. En voilà assez pour juger du mérite de la pièce et pour en inspirer tout le mépris qu'elle mérite.

Les Orientaux ont aussi composé des livres mystiques contenant les amours de Joseph et de Zoleïkab, fille de Pharaon, roi d'Egypte, et femme de Putiphar, maître de Joseph. Ils expliquent ces histoires à peu près comme nous faisons le Cantique des Cantiques de Salomon, c'est-à-dire d'une manière morale et relevée, de l'amour de l'âme envers son Dieu. *Voyez* ci-après JOSEPH.

ASER, fils de Jacob et de Zelpha, servante de sa femme Liah (*a*). On ne sait rien de particulier de sa vie ni de sa mort; car nous ne faisons aucun fond sur ce qui est dit dans le *Testament des douze Patriarches*, où l'on trouve un assez long discours d'Aser et une prédiction de la captivité de sa tribu, de sa délivrance par Jésus-Christ et de la sépulture de ce patriarche à Hébron. Aser eut quatre fils et une fille (*b*). Le partage de ses enfants fut dans un pays très-fertile, ayant au couchant la Phénicie, au nord le mont Liban, au midi le mont Carmel et la tribu d'Issachar, et, à l'orient, les tribus de Zabulon et de Nephthali (1). La tribu d'Aser ne posséda jamais tout le terrain qui lui avait été assigné; son partage devait s'étendre dans le Liban, dans une partie de la Syrie et dans la Phénicie; mais ou sa faiblesse, ou sa négligence, ou ses péchés, ou toutes ces raisons ensemble furent cause qu'elle ne put se mettre en possession de tout son lot.

[« Josué, dit N. Sanson, compte *vingt-deux villes* dans la tribu d'Aser, tandis que dans le dénombrement on pouvait en compter vingt-cinq ou vingt-six. Mais en prenant

(*a*) *Genes*. XXX, 13.
(*b*) *Genes*. XLIX, 20, *et Deut*. XXXIII, 24.

(1) *Josué*, XIX, 24-31.

Beth-Dagon pour la maison ou le temple de Dagon sur les limites de cette tribu, *Jephthael* pour une vallée, *Chabul* pour une région ou district, *Rohob* pour une seule ville dont le nom est répété deux fois, il restera le nombre précis de vingt-six villes. » *Remarques* de N. Sanson, citées dans la Géographie de la Bible de Vence, tom. XXIV, 654.]

ASER, ville située entre Scythopolis et Sichem (*a*), et par conséquent assez éloignée de la tribu d'Aser.

[Le texte porte : *La frontière de Manassé fut d'Aser à Machméthath*. Aser, est-ce bien une ville ? N'est-ce pas plutôt de la tribu d'Aser qu'il s'agit ? N. Sanson a pensé qu'il s'agissait d'une ville, que cette ville était la même que Machméthath, et qu'elle était nommée *Aser-Machméthath*. Et en effet, dit le géographe de la Bible de Vence, c'est le sens de l'Hébreu. Mais non, ce n'est pas le sens de l'Hébreu ; pour que ce fût le sens de l'Hébreu, il faudrait qu'il y eût conjonction entre les deux noms : or, il n'y a point de conjonction. M. Cahen trouve même qu'il y a disjonction bien caractérisée. D. Calmet n'a pas admis non plus qu'il dût y avoir un signe conjonctif entre ces deux mots ; mais il a cru qu'Aser était une ville. Pour nous, comme il est dit au verset 10 que la tribu de Manassé tenait à la tribu d'Aser, nous croyons qu'au verset 7 il s'agit de la tribu d'Aser, et non pas d'une ville.]

* ASER, ou plutôt ASIR, fils aîné de Coré. *Voyez* ASIR.

ASER. Eusèbe dit qu'il y avait un gros bourg de ce nom entre Azoth et Ascalon.

ASER-GADDA, ville de Juda, du côté du midi (*b*), — [voisine de Gerara, dit Barbié du B.].

ASEROTH et ASERIM. *Voyez* HASEROTH et HASERIM.

* ASHUR, fils d'Hesron et d'Abia, et père de Thécua. I *Par.*, II, 24. Il est appelé *Assur*, IV, 5.

ASIARQUES, *Asiæ principes*, comme ils sont nommés dans la version latine des Apôtres (*Act.* XIX, 31 : Τινὲς δὲ καὶ τῶν Ἀσιαρχῶν : *Quidam de Asiæ principibus*). C'étaient des souverains pontifes païens de l'Asie, qui étaient choisis par distinction pour faire célébrer à leurs dépens les jeux solennels et publics (*c*). Ceux de la ville d'Ephèse, par amitié et par considération pour saint Paul, l'empêchèrent, dans la sédition de l'orfèvre Démétre, d'aller se présenter au théâtre.

ASIE, une des plus grandes parties du monde. Les anciens Hébreux ne connaissaient pas la division de la terre en trois ou quatre parties, et on ne trouve jamais le nom d'*Asie* dans les livres écrits en Hébreu. Il semble qu'ils ne comptaient pour continent que la grande Asie et l'Afrique. Le reste du monde, et même l'Asie Mineure, était compris sous le nom d'*Ile des Nations* (*d*). On ignore la vraie étymologie du nom d'Asie. Il ne se trouve, dans l'Ecriture, que dans les livres des Machabées et dans quelques endroits du Nouveau Testament. On regarde l'Asie comme celle de toutes les parties du monde qui a été la plus privilégiée. C'est là où le premier homme fut créé, où les patriarches ont vécu, où la Loi a été donnée, où se sont formées les plus grandes et les plus célèbres monarchies ; c'est de là que sont venues les colonies des premiers fondateurs des villes et des nations dans les autres parties de la terre. Enfin, c'est dans l'Asie que Jésus-Christ a paru, qu'il a opéré le salut des hommes, qu'il est mort et ressuscité, et c'est de là que la lumière de l'Evangile s'est répandue par tout le monde. Les lois, les arts, les sciences, les religions sont presque toutes sorties du sein de l'Asie.

ASIEL, siméonite, père de Saraïas (I *Par.*, IV, 35).

ASILE. *Voyez* ASYLE et REFUGE.

ASIMAH, fameuse divinité que ceux d'Emath, transportés à Samarie, inventèrent et adorèrent (*e*). Les rabbins disent, les uns, qu'*Asimah* avait la figure d'un singe (*f*) ; les autres, celle d'un agneau ; les autres, d'un bouc ou d'un satyre (*g*). Rien de certain (*h*). Ceux qui l'ont entendu d'un singe, semblent avoir eu égard au son du mot *Sima*, qui a quelque rapport au grec *Simia* ; mais les Hébreux ont un autre terme pour signifier un singe. Au reste, et le singe (*i*) et le bouc (*j*), étaient des divinités adorées dans l'Egypte, et ailleurs dans l'Orient.

ASIMAH. Quelques rabbins (*k*) se sont imaginé que le fameux Mardochée, nourricier d'Esther, était l'auteur du Pentateuque samaritain, qu'il le donna aux Perses du royaume d'Assuérus ; que les Perses, ayant reçu cet ouvrage dans leur bibliothèque, en effacèrent le nom de Dieu d'*Elohim*, qui se lit au commencement de la Genèse, et y substituèrent le nom d'Asimah, leur fausse divinité, dont le culte fut apporté à Samarie par ceux que les rois d'Assyrie y envoyèrent. Cette accusation est certainement fausse : nous avons en main des exemplaires manuscrits authentiques, et des imprimés du Pentateuque samaritain, où le nom d'*Elohim* se lit de même que dans les exemplaires hébreux des Juifs.

Un critique (*l*), prévenu de la pensée que les anciens Perses adoraient le feu, s'est imaginé qu'Asimah signifiait cet élément, que les Samaritains avaient aussi adoré dans leur pays : au lieu d'*Asimah*, il voudrait lire *Aschita*, qu'il explique du feu du ciel, ou *Eschiomah*, le feu journalier. Mais, si on veut trouver le feu dans *Asimah*, il est plus

(*a*) *Josue.* XVII, 7. *Euseb. Onomast.*
(*b*) *Josue.* XV, 27.
(*c*) *Vide Grot. et Hammond. ad Act.* XIX.
(*d*) *Genes.* X, 5.
(*e*) IV *Reg.* XVII, 30.
(*f*) *Elias Levita in Thisbi.*
(*g*) *Rab. Salomon. et Kimchi.*
(*h*) Voyez *Selden. de Diis Syr. Syntagm.* II, *c.* IX, *et additiones Andr. Beyeri, ibidem.*
(*i*) *Juvenal. Satir.* 15 : *Effigies sacri nitet aurea cercopitheci.*
(*j*) *Vide Levit.* XVII, 7. *Diodor. Sicul.* *l.* I.
(*k*) *Abarbanel. Vide Scalig. de emendat. tempor. l.* VII, *c.* DCLXIII.
(*l*) Basnage, Antiquités Judaïq., t. I, p. 190.

naturel de dire *esch-schamaï*, le feu du ciel (*Asimah*, אשימא. *Aschita*, אשיתא. *Aschioma*, אשקימא. *Esch-samaï*, אש שמי).

Ces peuples étaient venus d'Emath ou d'Emèse, ville de Syrie sur l'Oronte, où nous lisons qu'on adorait le soleil sous le nom d'*Elah-Gabalah*, d'où l'empereur *Héliogabal* a tiré le sien. Ce dieu Elagabal était représenté sous la figure d'une grande pierre ronde par le bas, et qui, s'élevant en pointe insensiblement, se terminait en figure conique ou pyramidale (*a*). Le culte de ce faux dieu devint célèbre à Rome depuis le règne d'Héliogabale, qui lui fit bâtir un temple superbe. On voyait autour de ce temple plusieurs autels sur lesquels on immolait, tous les matins, des hécatombes de taureaux et une grande quantité de moutons : on jetait sur les autels une profusion d'aromates et quantité d'excellent vin. Des chœurs de musiciens et de joueurs d'instruments étaient placés autour de l'autel; des femmes phéniciennes dansaient en cercle, jouant des cymbales et des tympanons, en présence du sénat et des chevaliers romains. Tel était le culte qu'Héliogabale faisait rendre à son dieu, venu d'Emèse.

Pour venir au nom d'*Asimah*, on peut fort bien l'entendre du feu du ciel ou du soleil, comme nous l'avons dit, ou le tirer du persan *Asuman*. C'est le nom d'un ange ou génie (*b*), qui, selon la superstition des anciens mages de Perse, préside à tout ce qui arrive le vingt-septième jour de chaque mois solaire de l'année persienne, auquel on a donné pour ce sujet le nom de ce génie. Les Mages croient qu'Asuman est l'ange de mort qui sépare les âmes des corps. Les Perses appellent aussi le ciel *Asuman* et *Suman*, qui approche assez de l'hébreu *Schamaïm*.

ASIONGABER. *Voyez* ESIONGABER.

ASIR, fils de Jéchonias, roi de Juda (I *Par.*, III, 17). *Asir* fut frère de Salathiel, qui se trouve dans la généalogie de Notre-Seigneur, selon saint Matthieu (*c*). — [La Vulgate porte : *Les fils de Jéchonias furent Asir, Salathiel*. L'Hébreu, dit sur ce texte une note de la Bible de Vence, porte : *Jéchonias, prisonnier* à Babylone, *n'eut d'enfants* que *Salathiel*.]

ASIR [fils aîné de Coré, et arrière-petit-]fils de Caath, de la tribu de Lévi (I *Par.*, VI, 22). Il est nommé *Aser* dans l'Exode, VI, 24. [*Voyez* l'article suivant].

ASIR, fils du même Caath (I *Par.*, VI, 23). Ce second *Asir* n'est pas marqué dans l'Exode VI, 24, ni dans I *Par.*, VI, 36, 37. Ce qui me fait conjecturer qu'il est de trop en cet endroit. — [Il n'est pas de trop en cet endroit, car il est le même que celui qui fait le sujet de l'article précédent, tel que je l'ai corrigé. Caath n'a pas eu de fils nommé Asir; et parmi ses descendants, on n'en connaît qu'un de ce nom, lequel était fils aîné de Coré, qui était fils d'Aminadab, qui était fils de Caath. Asir ou Aser avait deux frères, Elcana et Abi-Asaph. *Voyez* ce dernier nom.]

ASLA, père de Saphan (IV *Reg.*, XXII, 3).

ASMODEE, certain démon qui obsédait Sara, fille de Raguel, et qui fit mourir les sept premiers maris qu'on lui donna avant le jeune Tobie (*d*); ce démon fut ensuite chassé par le moyen de la fumée d'un fiel de poisson, et lié par l'ange Raphael dans les déserts de la haute Egypte (*e*). On forme sur ce démon Asmodée bien des questions curieuses. 1° On demande ce que veut dire le nom d'Asmodée. Les uns croient qu'il dérive de l'Hébreu אש מדי *Es-Madaï*, le feu de la Médie, parce qu'il inspirait le feu de l'amour impur dans ce pays, dont il se regardait comme le maître. D'autres, avec bien plus de vraisemblance, le font venir de l'Hébreu *Schamad*, השמד, exterminer : de sorte qu'*Asmodée* ne voudrait dire autre chose, sinon l'Ange destructeur ou exterminateur.

Les rabbins disent qu'Asmodée est né de l'inceste de Tubalcaïn et de Noëma, sa sœur, et que ce démon étant devenu amoureux de Sara, fille de Raguel, tuait tous ceux qui voulaient s'approcher d'elle, et qui, par la brutalité de leur passion, se livraient en quelque sorte à son pouvoir. D'où vient que l'Ange dit à Tobie (*f*) : *Ceux qui, en s'engageant dans le mariage, bannissent Dieu de leur cœur et de leur esprit, et ne pensent qu'à satisfaire leur passion et leur brutalité, comme les chevaux et les mulets qui sont sans raison: c'est sur eux que ce démon exerce son pouvoir. Mais, pour vous*, ajouta-t-il, *lorsque vous aurez épousé cette femme, vivez en continence avec elle pendant trois jours*, etc.

On demande comment la fumée du fiel d'un poisson a pu chasser Asmodée, et comment l'ange Raphael a pu l'enchaîner dans la haute Egypte. Ceux qui donnent aux anges et aux démons des corps subtils, et qui croient qu'ils sont sensibles aux plaisirs des sens, de l'odorat et de l'ouïe, et qu'ils aiment les concerts et les bonnes odeurs, ne sont nullement empêchés à résoudre ces difficultés. Ils diront que l'odeur forte du fiel du poisson aura pu faire abandonner à Asmodée la chambre où était Sara, et qu'ensuite l'ange Raphael l'aura suivi et l'aura conduit invisiblement et avec une promptitude proportionnée à la subtilité de son corps, dans quelque caverne de la haute Egypte, où il l'aura enfermé.

Mais, comme la foi nous enseigne d'autres principes, et que nous tenons les anges et les démons pour des substances purement spirituelles, nous croyons que tout l'effet de la fumée du fiel du poisson que brûla Tobie, ne tomba que sur les sens de Tobie et de Sara, qu'il amortit dans eux le sentiment du plaisir et les mouvements de la volupté; et que l'enchaînement d'Asmodée doit s'expliquer dans un sens allégorique et figuré de l'ordre de Dieu qui lui fut signifié par Ra-

(*a*) *Herodian.* I.
(*b*) Biblioth. Orient. p. 141, col. 2. *Asuman.*
(*c*) *Matth.* I, 12, *collat. cum.* I *Par.* III, 17.
(*d*) *Tob.* VI, 14 *et* III, 8.
(*e*) *Tob.* VIII, 2, 3.
(*f*) *Tob.* VI, 17.

phael, et qui l'obligea de ne plus s'approcher de Sara, et de ne donner plus de marques de sa présence, sinon dans la haute Egypte. On peut consulter notre Dissertation sur le démon Asmodée, à la tête de Tobie.

Les rabbins (a) racontent que le démon Asmodée avait chassé Salomon de son royaume, et avait pris sa place; mais que Salomon, étant revenu, le détrôna et le chargea de chaînes. Ils disent de plus que ce prince avait forcé Asmodée à lui servir dans la construction du temple de Jérusalem; que, par le secret que ce démon lui enseigna, il l'avait bâti sans employer le fer, ni faire du bruit, selon cette parole de l'Ecriture (III *Reg.*, VI, 7) : *Malleus et securis, et omne ferramentum non sunt audita in domo cum ædificaretur.* Il employa, disent-ils, la pierre de Schamir, qui taillait la pierre comme nos vitriers coupent leur verre avec le diamant. Les Arabes mahométans croient (b) que Salomon enchaîna le démon *Laora-Elmand* sur la montagne de Barend.

ASMONEENS. *Voyez* ci-après ASSAMONÉENS.

ASNAA. Les enfants d'Asnaa, après le retour de Babylone, firent la porte de Jérusalem surnommée la porte des Poissons (II *Esdr.*, III, 3).

ASNE, ASNESSE. *Voyez* ANE, ANESSE.

ASOCHIS, ville de Galilée (c), dont Ptolémée Lathure se rendit maître, l'ayant attaquée à l'improviste un jour de sabbat, et où il prit dix mille captifs. Est-ce la même qu'*Azech*, dont il est souvent parlé dans les livres de l'Ancien Testament? Josèphe dit qu'*Asochis*, ou *Azochis*, était voisine de Séphoris — [*Voyez* AZECA.]

ASOM, sixième fils d'Isaï de Bethléem, et frère de David (I *Par.*, II, 15).

ASOM, quatrième fils de Jéraméel (I *Par.*, II, 25).

* ASOM, ville. *Voyez* ASEM.

ASOPH, lieu assez près du Jourdain, où Alexandre Jannée fut battu par Ptolémée Lathure, et où il perdit trente mille hommes (*Antiq. lib.* XIII, *c.* 21, *initio*).

ASOR, ville de la tribu de Juda (*Josue*, XV, 23). Eusèbe parle d'un bourg nommé *Asor*, à l'orient d'Ascalon. — ASOR-LA-NEUVE, autrement *Hesron*, dans la même tribu (*Jos.*, XV, 25). — ASOR, ville de la tribu de Nephthali (*Josue*, XIX, 36). C'est apparemment la fameuse ville d'Asor, capitale du roi Jabin (*Josue*, XI, 1, *et seq.*), laquelle fut prise par Josué, après une grande bataille qu'il gagna contre Jabin et ses alliés sur les eaux de Mérom (*Josue*, XI, 7 ..... 10, 11). Asor était située sur le lac Séméchon. — ASOR, bâtie par Salomon (*Josèphe*, *Antiq.* *l.* VIII, *c.* 11). Les livres des Rois (III *Reg.*, IX, 15) l'appellent *Hazer* ou *Chazer*. Il n'y a nulle contradiction à dire que c'est la même ville d'Asor de Nephthali, que Salomon rebâtit ou fortifia; car les Hébreux, n'ayant point de noms composés, emploient souvent le nom de *bâtir* au lieu de *rebâtir*. — [*Voyez* HASERIM.]

(a) *Gemar. Cod. Gitthin.*
(b) *Golius in Abulfarag.*, p. 18.

[Simon compte cinq villes d'Asor, trois en Juda et deux en Nephthali. Huré n'en compte que trois, une en Nephthali, une en Juda et une en Benjamin. Calmet, deux en Juda et une en Nephthali. Barbié du Bocage en reconnaît quatre, dont trois en Juda et une en Benjamin. Le géographe de la Bible de Vence en admet quatre ou cinq, ou même six.

Ouvrons maintenant la Bible. Le nom d'*Asor* s'y trouve quinze ou dix-huit fois; et d'abord elle mentionne ASOR, capitale d'une contrée chananéenne dont Jabin était roi lorsque Josué entra dans le pays de Chanaan. Cette ville fut prise et brûlée (*Jos.*, XI, 1, 10, 13, et XII, 19) l'an 1605 avant Jésus-Christ, suivant *l'Art de vérifier les dates.* Elle fut rebâtie; et un autre Jabin, qui y régnait lorsque la prophétesse Debbora jugeait Israel, tenait les Hébreux dans une dure servitude. Barac, fils d'Abinoem, de Cédès en Nephthali, sur un ordre divin qui lui fut transmis par la prophétesse, assembla une armée de dix mille Israélites des tribus de Nephthali et de Zabulon, et la conduisit sur le mont Thabor. Sisara, général de Jabin, vint prendre position sur le bord du torrent de Cison. Alors Barac descendit du Thabor et mit en fuite Sisara; ce dernier, arrivé à la tente de Haber, Cinéen, dans la vallée de Sennim, près de Cédès, y accepta l'hospitalité et y trouva la mort (*Judic.*, IV, 2, 6 et suiv.; *voyez* aussi V, 18 et suiv.), l'an 1396 avant Jésus-Christ. Tout cela nous indique que la ville d'Asor, capitale des Chananéens, au temps de Josué et de Debbora, était située dans la tribu de Nephthali. Barbié du Bocage ne reconnaît pas de ville de ce nom dans cette tribu, et le géographe de la Bible de Vence, après avoir cité D. Calmet « qui suppose que cette ville royale des Chananéens était dans la tribu de Nephthali, près du lac Séméchon, » ajoute que « le texte de Josué, XV, 25, donne lieu de penser que c'est celle qui fut appelée *Cariath Hesron* dans la tribu de Juda. » Le chapitre cité du livre des Juges ne permet pas de penser cela. N. Simon, Barbié du Bocage et le géographe de la Bible de Vence, qui placent cette ville dans la tribu de Juda, n'ont pas connu les textes où il en est parlé dans le livre des Juges. D. Calmet ne cite pas ces textes, et j'ignore sur quoi il se fonde pour dire qu'Asor était dans la tribu de Nephthali et sur le lac Séméchon, ce qui toutefois est vrai. Je reconnais cette même ville d'Asor dans les textes que voici : *Jos.*, XIX, 36; IV *Reg.*, XV, 29, et I *Mac.* XI, 67.

Sa situation est exactement indiquée, ainsi que celle de plusieurs autres lieux, par M. Gillot de Kerhardène, qui explorait la Palestine en même temps que M. Poujoulat. Le 14 juin 1831, à trois heures du soir, M. Gillot quitta Safad, et, se dirigeant d'abord vers le nord, « Nous tournâmes bientôt à l'est, dit-il, et nous descendîmes vers le Jourdain par une vallée escarpée dont le fond est en

(c) *Antiq. lib.* XIII, *c.* XX, *p.* 457. *E. et de Bello*, *l.* I, *c.* III.

hiver le lit orageux d'un torrent. Sur la droite on voit, à une heure de la ville, le lieu où campa Murat. Toute cette partie au nord de l'antique plaine de Dothaïm est un désert, mais sur la gauche on compte six villages. Le lieu du rendez-vous de la caravane était *Méléa*, situé à trois heures de *Safad*, dans le Ghor ou pays bas. On n'y voit plus que quelques ruines et un moulin mû par un ruisseau qui va se jeter dans le Jourdain. Ce nom de Méléa ou Méhéla est vague; il s'étend à toute la rive du lac de Houlé au sud-ouest... En suivant le ruisseau de Méléa, je descendis peu à peu jusqu'aux rives du Jourdain, qui occupe exactement le milieu de la vallée. C'est là, au-dessus du *pont de Jacob*, ou plutôt des filles de Jacob, comme s'expriment les Arabes *el Ghor* que campait Beaudouin III, quand il fut surpris par Nouredin, et obligé de se réfugier dans la forteresse de Safad. Les historiens arabes donnent à ce combat le nom de Méhéla. C'est là que Murat, maître du pont de Jacob, extermina les restes de l'armée turque, qui, fuyant en tumulte le champ de bataille du Thabor, vinrent se heurter contre les baïonnettes françaises ou se précipiter dans le Jourdain... Profitant de la dernière heure du jour, j'allai visiter la rive gauche du fleuve, jusqu'au kan où commence le pachalik de Damas. Le pont a pris son nom de ce que *Jacob* y rencontra *Esaü*, à son retour de la Mésopotamie dans le pays de Chanaan. C'était alors un *gué* impraticable en hiver, et qui a gardé chez les Arabes le nom de digue, ou gué de Jacob, tel qu'il est aujourd'hui... Comme le soleil se couchait, je revins lentement sur mes pas à Méléa... Le lendemain, au lever de l'aurore, nous levâmes le camp à la hâte, et la caravane se mit en mouvement en tenant le milieu entre les hauteurs et le Jourdain. Le pays de Safad finit à Méléa; alors commence le pays de Houlé qui s'étend jusqu'à *Banias* (*Panéade*). Nous laissâmes à gauche l'antique *Cadès*, placée comme un point de communication entre Safat et Banias. Cadès, ville de refuge, appartenait aux lévites, et c'est à ses pieds, au lieu même que nous foulons maintenant, que Jonathas, frère de Judas Machabée, après avoir été défait par surprise, dans une première rencontre, tailla en pièces, avec une poignée de braves, l'immense armée de Démétrius Nicator. Les hauteurs sont couronnées de quatre villages qui se suivent, et un second ruisseau en descend vers le lac de Houlé. On voit de là, au-dessus du lac et sur la rive gauche du petit Jourdain, le village d'Açour qui marque la position de la ville d'*Asor*, capitale du petit Etat de Jabin, qui s'était ligué contre Josué avec quatre rois chananéens de la vallée et des montagnes. Açour est à une lieue et demie de Cadès, à l'orient, et les alentours sont bien cultivés. Le petit lac de Houlé ou de *Hélou*, d'une lieue de longueur en été, est bordé de joncs et de papyrus. Il a la forme d'un long trapèze, dont la base s'appuie sur le Jourdain. Après avoir longé le côté occidental du petit lac, on arrive au bord du petit Jourdain qui s'y perd à l'angle du nord-ouest, et l'on suit en montant toujours le cours de ce charmant ruisseau, qui est presque perpendiculaire. Pour atteindre la belle presqu'île que tracent le *petit Jourdain*, le lac de Houlé ou les eaux de *Mérom*, et le ruisseau de *Jor* qui, s'étant grossi d'un petit ruisseau au-dessous de Banias, porte le nom de *grand Jourdain*, on traverse un beau pont de pierre, nommé le pont El-Merdj. Cet ouvrage antique, composé d'une seule arche à plein ceintre, est construit avec un art ingénieux. Il facilite le passage du cours d'eau que les commentateurs de la Bible ont nommé le ruisseau de Dan ou le petit Jourdain (1). »

En second lieu, Josué, dans le partage de Juda, mentionne deux villes d'Asor au chapitre XV, 23 : *Cadès*, *Asor*, *Jethnam*; et au verset 25 : *Asor-la-Nouvelle ou Carioth-Hesron, qui est la même qu'Asor;* à moins que ce verset 25 ne soit une parenthèse qui se rapportât à la ville d'Asor nommée au verset 23. Dans ce cas, il n'y aurait qu'une ville d'Asor en Juda. Je n'en reconnais pas en Benjamin avec Huré et Barbié du Bocage, d'après *Néh.* XI, 33; je crois que la ville d'Asor dont il s'agit en cet endroit appartenait à Juda ou plutôt à Nephthali.

Quant aux pays d'Asor contre lesquels prophétise *Jérémie*, XLIX, 28, et suiv., D. Calmet n'en parle pas.]

ASOR-HADDAN (*Esdr.*, IV, 2). *Voyez* Asaraddon, roi d'Assyrie.

ASOTH, troisième fils de Jéphlat, et petit-fils d'Héber (I *Par.*, VII, 33).

ASPHALTE. Ce terme signifie du *bitume* De là vient le nom du *lac Asphaltite*, donné au lac de Sodome, à cause de la quantité de bitume qui s'y trouve. Elle est telle que nul poisson ne peut vivre dans ses eaux (*a*), et qu'un homme n'y saurait que difficilement enfoncer à cause de leur épaisseur et de leur pesanteur. On voit quelquefois sur ces eaux des morceaux de bitume de la grosseur d'un taureau sans tête; d'autres fois, de plus petits que l'on pêche, et dont on fait un grand usage dans la médecine, surtout pour embaumer les corps (*b*). Comme les Hébreux donnent au bitume et au nitre le nom de *mer Salée*, Galien (*c*) dit qu'elle est non-seulement salée au goût, mais amère, et tellement imprégnée de sel, que ceux qui s'y enfoncent en sortent chargés de saumure, et que, si l'on y jette du sel, il a de la peine à s'y fondre. Enfin on lui donne le nom de *mer Morte*, à cause que nul animal n'y peut vivre (*d*), et que si par hasard l'impétuosité de l'eau y jette quelque poisson, il meurt aussitôt, et sur-

(*a*) *Joseph. lib.* I, *de Bello*, *c.* IV. *Galen. de simplic. medicam. Facult. l.* IV, *c.* XIX.

(*b*) *Joseph lib.* V *de Bello*, *c.* IV, *seu c.* V, *in lat. p.* 892, *D.*

(*c*) *Galen. l.* IV, *de simplic. medic. Facultatibus*, c. XIX

(*d*) *Hieronym. in Ezechiel.*, XLVII.

(1) Gillo de Kerbardène, dans la *Correspond. d'Orient*, lettr. CLXXXIV, datée du 18 juin 1831, et adressée à M. Poujoulat; tom. VII, pag. 383-385, 391, 393.

nage sur les eaux du lac. Josèphe donne au lac de Sodome cinq cent quatre-vingts stades de longueur depuis l'embouchure du Jourdain jusqu'à Ségor, c'est-à-dire environ vingt-deux lieues, à trois mille pas la lieue, et cent cinquante stades de largeur, c'est-à-dire environ cinq lieues de même mesure.

Le lac Asphaltite reçoit dans son sein toute l'eau du Jourdain et des torrents d'Arnon, de Jabok et autres eaux qui se rendent de toutes les montagnes des environs, et cependant il ne regorge point, quoiqu'il n'ait point d'issue sensible. On croit qu'il se décharge, par quelques canaux souterrains, dans la mer Rouge ou dans la mer Méditerranée. On a parlé, sous l'article de *Sodome*, des restes que l'on remarque encore à présent autour de ce lac, qui prouvent le prodige raconté dans l'Ecriture. *La terre de Sodome, déserte et fumante encore,* dit l'auteur du livre de la Sagesse (*a*), *les fruits qui ne parviennent jamais à une parfaite maturité, et la statue de sel, monument de l'âme incrédule, sont des monuments de la méchanceté de ces villes.* — [*Voyez* MER MORTE].

Démétrius, fils d'Antigone, roi de Macédoine, ayant été envoyé par le roi Antigone, son père, contre les Nabathéens, se rendit avec son armée sur le lac Asphaltite. Il y remarqua qu'on pourrait tirer un revenu considérable de son bitume; et, à son retour, il en parla au roi son père (*b*). Antigone lui sut bon gré d'une découverte qui pouvait lui apporter des sommes considérables, et envoya aussitôt Jérôme le Cardien pour examiner la chose et pour exécuter le dessein qu'on avait pris d'y établir une espèce de manufacture; mais à peine eut-il fait faire les bateaux nécessaires pour cette pêche et les eut-il mis en œuvre pour en faire des amas dans les magasins, que les Arabes, au nombre de six mille, vinrent fondre sur lui, brûlèrent ses bateaux, tuèrent une grande partie de ses ouvriers, et l'obligèrent de se retirer lui-même. Ainsi ce projet échoua.

Au reste, l'asphalte ou le bitume de Judée ou de la mer Morte passe pour le meilleur qu'on connaisse. Il s'élève en certaines saisons du fond du lac, et paraît sur l'eau quelquefois gros comme un bœuf, d'autres fois comme un tonneau ou une nacelle. Les Arabes des environs le pêchent avec soin, ou le ramassent sur le bord lorsque le vent l'y a poussé. Il sert à divers usages de la médecine. Autrefois on l'employait pour embaumer les corps, surtout en Egypte. Le vrai asphalte ou bitume de Judée est resplendissant, de couleur de pourpre, fort pesant, et d'une odeur forte. On n'apporte plus de bitume de Judée; mais celui qui se voit dans les boutiques d'apothicaires est un composé d'huile, de pétrole et de poix.

ASPHAR. C'est apparemment le même que le lac Asphaltite dont nous venons de parler. Le premier livre des Machabées, IX, 33, dit que Jonathas et Simon, son frère, se retirèrent dans le désert de Thécua, près du lac d'*Asphar*. Or, on ne connaît point d'autre lac aux environs de Thécua que celui qui est nommé Asphaltite. — [Il paraît cependant qu'il y en a un autre « situé dans la tribu de Juda, au désert de Thécua, non loin du rivage du lac Asphaltite, » dit Barbié du Bocage. Simon et Huré reconnaissent aussi le petit lac d'Asphar. La Bible de Vence, dans sa note sur I *Mach.*, IX, 33, dit que c'est apparemment le lac Asphaltite, et, dans sa Géographie, elle le marque comme différent, dans la tribu de Juda, près du désert de Thécua. »]

ASPHÉNEZ, intendant ou gouverneur des eunuques du roi Nabuchodonosor. C'est lui qui changea le nom de Daniel en celui de Balthasar, celui d'Ananias en celui de Sidrach, et celui d'Azarias en celui d'Abdénago (*c*). Daniel, ayant formé la résolution de ne pas manger des viandes des gentils, supplia Asphénez de lui permettre, et à ses compagnons, de n'user que de légumes, et de nourriture permise par la loi de Moïse. Asphénez n'osa le lui permettre, de peur que le roi ne s'en aperçût à leur maigreur et à leur air. Mais Malasar, qu'Asphénez leur avait donné pour gouverneur, leur en donna en secret la permission; et Dieu permit que, bien loin que cela diminuât leur embonpoint, au contraire, il l'augmentât (*Dan.*, I, 8, 9... 12, etc.).

ASPIC, sorte de serpent dont le venin est si prompt et si dangereux, qu'il tue, presque dans le moment qu'il a mordu, sans qu'on y puisse apporter de remède. Il court si vite, qu'il semble voler. On dit qu'il est fort petit. L'Ecriture en parle souvent. L'endroit où elle parle de l'aspic sourd, qui se bouche l'oreille pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur, est des plus fameux. On assure que cet animal se bouche les oreilles pour ne pas entendre celui qui le veut charmer; et c'est à quoi le Psalmiste fait allusion lorsqu'il dit (*Psal.* LVII, 5) que *la fureur du méchant est semblable à celle du serpent et de l'aspic sourd, qui se bouche les oreilles pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur.*

Nous avons parlé au long des enchantements des serpents dans une dissertation faite exprès à la tête du premier volume sur les Psaumes, et nous y avons rapporté trois manières diverses d'expliquer le passage du Psaume que nous venons de citer. Les uns (*d*) croient qu'il y a une sorte d'aspic réellement sourd, qui est le plus dangereux de tous, et que c'est de celui-là que parle ici le Psalmiste; d'autres (*e*) veulent que l'aspic, étant vieux, devienne sourd d'une oreille, et se bouche l'autre avec de la terre pour ne pas entendre la voix de l'enchanteur; d'autres, enfin, prétendent que l'aspic, de même que les autres serpents, a l'ouïe très-fine, mais (*f*) que, quand on veut l'enchanter, il se bouche les oreilles par artifice en appliquant l'une fortement contre terre et se bouchant l'autre avec le bout de sa queue. On

(*a*) *Sap.* x, 7.
(*b*) *Diodor. Sicul. l.* XIX.
(*c*) *Dan.* I, 6, 7.
(*d*) *Vide Boch. de Animal. sacr., parte* 2, *l.* III, *c.* VI, *Kimchi.*
(*e*) *Rabb. Salomon. et Kalmenachi.*
(*f*) *Aug., Cassiodor., Beda, Isidor., alii.*

peut voir Bochart et notre Dissertation (1).

[« Le *hakschoub* עכשוב s'entend généralement de l'aspic, dit un auteur copié par M. Glaire; mais, comme il y a plusieurs espèces de ces reptiles, il est difficile de déterminer quelle est celle qu'a eue en vue l'Ecriture, qui du reste n'emploie ce mot qu'une seule fois, et pour dire que *le venin des aspics est sous la langue des méchants* (*Psalm.* CXL (*Vulg.* CXXXIX), 4). L'aspic se roule et fait de son corps divers plis du milieu desquels il lève la tête et combat ses ennemis; c'est de là qu'il tire son nom *aspis*, qui, en latin, signifie une sorte de bouclier rond. Les interprètes expliquent aussi de l'aspic le mot *péthen* פתן. Les écrivains sacrés parlent surtout du venin du *péthen*. Or, on sait que le poison de l'aspic est extrêmement subtil, et qu'il attaque en un instant le fluide vital. Lorsque le Psalmiste parle d'un aspic qui est sourd et qui se bouche les oreilles, il veut dire seulement que les enchantements ne font pas plus d'effet sur lui que s'il était réellement sans oreilles ou qu'il les bouchât. Il est incontestable que les magiciens possédaient l'art d'enchanter les serpents, et, par ce moyen, de les empêcher de piquer; c'est pourquoi, lorsque l'Ecriture veut parler de serpents redoutables, elle les appelle des serpents qui ne se laissent point enchanter, ou qui sont sourds à la voix des enchanteurs (*Psalm.* LVIII (*Vulg.*, LVII), 5, 6; *Compar. Jér.*, VIII, 17).]

ASRIEL, fils de Galaad, chef de la famille des Asriélites (*Num.*, XXVI, 13). — Il est nommé Esriel (*Jos.*, XVII, 2; et I *Par.* VII, 14).

* ASSAISONNEMENT *des aliments.* Il n'est pas fait mention, dans l'Ecriture, de l'emploi des épiceries pour l'assaisonnement des aliments. La Bible parle souvent du sel, et on peut croire que de tout temps on a mis du sel dans la plupart des mets cuits, bouillis ou rôtis que l'on mangeait. On a pensé, d'après le *Cantique*, V, 1, et quelques autres passages, que, chez les Hébreux, l'assaisonnement était seulement le sel, le miel, l'huile, le lait, la crème et le beurre; sans doute l'art culinaire n'était pas chez eux et n'a jamais été en Orient ce qu'il a été chez les Romains à une certaine époque, et ce qu'il est chez nous aujourd'hui; mais il serait peut-être vrai de dire que quelques-uns des aromates dont parle aussi l'Ecriture étaient employés dans la cuisine des Hébreux.

ASSAMONÉENS ou ASMONÉENS, nom que l'on donna aux Machabées, descendants de Mathatias. On ne convient pas de l'origine de ce terme. Les uns (*a*) tiennent qu'il leur vient du bourg d'Assamon, situé dans la tribu de Juda (*b*), d'où leur famille pouvait être originaire; Noldus a conjecturé qu'ils tiraient ce nom de la montagne d'Asamon dont parle Josèphe (*c*), et qu'il place au milieu de la Galilée, près de Séphoris; Kimchi (*d*) soutient que ce nom fut donné à Mathatias par honneur, et qu'il passa à ses descendants : *Chasmamim*, en Hébreu, signifie des princes; Josèphe (*e*) avance une chose qui paraît plus vraisemblable, et son sentiment est plus suivi : il enseigne que Mathatias était fils de Jean, petit-fils de Simon, et arrière-petit-fils d'*Assamonée*; ailleurs il semble faire venir Mathatias immédiatement d'Assamonée (*f*); et d'autres le font fils de Jean, et petit-fils de Hésénaï. La famille des Asmonéens devint très-illustre dans les derniers temps de la république des Hébreux; elle y soutint la religion et la liberté, et y posséda la souveraine autorité depuis Mathatias jusqu'au règne du grand Hérode, pendant environ cent vingt-huit ans. *Voyez* MACHABÉES, et la liste des princes asmonéens, sous l'article ROIS DES JUIFS.

ASSARADDON et ASSARADDIN. *Voyez* ci-devant ASARADDON.

ASSARON ou *gomor* est une mesure creuse des Hébreux. C'était la dixième partie de l'*épha*, comme le nom même d'*Assaron* le dénote : ce nom signifie *dixième*. Il contenait trois pintes moins très-peu de chose, mesure de Paris. L'assaron était la mesure de manne que Dieu avait accordée à chaque Israélite (*Exod.*, XVI, 16).

* ASSASSINAT. *Voyez* HOMICIDE, MEURTRE.

ASSEDIM, ville de la tribu de Nephthali (*Jos.*, XIX, 35). L'Hébreu de l'endroit cité de Josué ne lit pas *Hassedim*, mais ערי מבצר הצדים צר וחמת : *Les villes fortes des Tyriens sont Tyr et Emath.* — [D'autres, au contraire, trouvent Assedim dans l'Hébreu, qu'ils traduisent littéralement de cette manière : *Ses villes fortes* (de Nephthali, étaient) : *Tsidime, Tser, Hamath, Rakath et Kinereth;* ce qui est conforme à la Vulgate qui porte : *Ses villes fortes : Assedim, Ser, Emath, Reccath et Cénéreth;* tandis que les Septante disent : *Les villes fortes des Tyriens étaient Tyr, Omathadaketh et Kenereth.*]

ASSEM était un bourgeois considérable de Jérusalem (I *Par.*, XI, 33). Il est nommé *Jasem* dans les Livres des Rois (II *Reg.*, XXIII, 33, 34).

* ASSEMBLÉES publiques chez les Hébreux. Le jour du sabbat, « l'assemblée publique, dit Salvador, se formait devant la principale porte de toutes les villes de l'Etat : là on lisait, on expliquait les lois, on s'entretenait des intérêts de ces villes, de la tribu, de tout le pays, et on prêtait une oreille attentive aux hommes doués de sagesse et d'éloquence, qui prêchaient avec d'autant plus de ferveur contre tous les genres d'abus, que le droit de la parole était illimité; et que la vraie manière de vivre noblement, pour me servir des expressions d'un auteur reli-

(*a*) *Drus. Præfat. in* I *Mac.*
(*b*) *Josue* xv, 27.
(*c*) *Joseph de Bello*, *l.* II, *c.* xxiii.
(*d*) *Kimchi ad Psalm.* lxvii, 33. יאתיו חשמנים מני מצרים.
(*e*) *Joseph. Antiq. lib.* XII, *c.* viii.
(*f*) *Idem, De Bello*, *l.* I, *c.* i, *p.* 709

(1) L'haje, *coluber haje*, de Linné, si bien figurée dans le grand ouvrage de la Commission d'Egypte (*Reptiles*, pl. 7), paraît être le véritable aspic de l'antiquité. On désigne vulgairement sous le nom d'*huile d'aspic* une huile employée dans les arts, et que l'on retire par la distillation de la lavande, *lavandula spica* Linn.

gieux, consistait à conserver soigneusement sa liberté, à n'être sujet qu'aux lois et à la puissance publique (1). — Les femmes, dont l'influence est si grande sur les mœurs des citoyens, et les enfants eux-mêmes assistaient à ces réunions de chaque semaine, pour se pénétrer de bonne heure de l'esprit national. De là l'ordre qui fut donné, sous le climat chaud de la Syrie, de ne pas allumer en ce jour le feu dans l'intérieur des demeures, afin que les femmes, ayant préparé les aliments dès la veille, restassent, comme les hommes, exemptes de tout travail domestique (2).... Le législateur favorisa de tous ses moyens la tenue des assemblées en faisant bientôt adopter la loi sévère qui ordonne à tous les individus, sans exception, et sous les plus redoutables peines, de suspendre en ce jour les travaux privés auxquels l'égoïsme aurait le plus souvent sacrifié l'intérêt général....

Outre les assemblées de chaque semaine, la loi en établit plusieurs autres à temps fixe, les assemblées du premier jour du mois lunaire ou les *néoménies*, et les trois grandes assemblées générales et annuelles dans la ville capitale de l'Etat.

Isaïe, se plaignant de la conduite de ses concitoyens dans ces assemblées diverses, indique en peu de mots leur nombre, leur nature et les intentions du législateur. *Qu'ai-je besoin*, dit Jéhovah (3), *de tant de sacrifices, de vos oblations et de votre parfum? Toutes ces choses m'obsèdent et me font trouver de l'ennui à vos nouvelles lunes, à vos jours de sabbat, à la publication de vos convocations et à vos assemblées solennelles.... Recherchez le droit, redressez celui qui est foulé, rendez justice à l'orphelin : soutenez la cause de l'étranger et de la veuve; alors Sion méritera d'être nommée la Cité juste et fidèle* (4). »

ASSEMON, *Assemona*, la même qu'*Asemon*, *Asemona*, ou *Asmon*, ou *Hesmona*, ou *Jesimon*, ville du désert de Maon (I *Reg.*, XXIII, 24), au midi de la tribu de Juda (*Jos.*, XV, 4). C'est aussi un campement des Israélites dans le désert (*Num.*, XXXIII, 29). Asemona était la ville la plus voisine de l'Egypte, du côté du midi (*Num.*, XXXIV, 4, 5), — [*Voyez* ASEMONA].

ASSER-SUAL. *Voyez* HAZER-SUAL.

ASSEZ, *satis*. Le terme latin *satis*, qui signifie *assez*, se met souvent pour l'hébreu *meod*, qui signifie *beaucoup*; par exemple : *Homines isti boni satis fuerunt nobis*; l'Hébreu : *Valde boni* (I *Reg.*, XXV, 15 טובים לנו מאד). Et ailleurs (II *Reg.*, II, 17) : *Bellum durum satis fuit*; et l'Hébreu : *Bellum durum usque ad valde*. Et dans Isaïe (LXIV, 9) : *Ne irascaris, Domine, satis*; l'Hébreu : *Ne irascaris ad multum*. Et Ezéchiel (XXIV, 18 : המעט מכם : *Nonne satis erat vobis pascua bona depasci?* L'Hébreu : *Est-ce peu pour vous d'avoir pris pour vous les bons pâturages?* Et ch. XLVII, 9 : *Pisces multi satis*; l'Hébreu : *Multi valde*. Et dans Zacharie (IX, 9) : *Exsulta satis, filia Sion*; l'Hébreu : *Exsulta valde*.

ASSIDEENS. Le nom d'*Assidéens* se trouve aux Psaumes LXXVIII, 2 et LXXXIV, 9, et souvent dans les Machabées, comme I *Mac.*, II, 42, VII, 13, et II *Mac.*, XIV, 7. On dispute sur l'origine de ce terme. Les uns croient qu'il vient de l'hébreu *Chasidim* חסידים, miséricordieux, pieux, saints. Et l'auteur de l'Ecclésiastique (XLIV, 10), faisant l'éloge des plus grands hommes de sa nation, leur donne le nom d'*hommes de miséricorde*, qui est équivalent à celui d'*Assidéens*, pris dans le sens que nous venons de dire. D'autres (*a*) soutiennent que les Assidéens sont les mêmes que les *Esséniens*, dont la manière de vie a été si fort louée par Josèphe, par Philon, et même par Pline, et par plusieurs autres après eux. Ce sentiment paraît confirmé par le quatrième des Machabées (*b*), qui donne le nom d'*Asdanim* aux Esséniens. D'autres ont cru que les Assidéens s'étaient partagés dans la suite et avaient produit les *Saducéens* et les *Pharisiens*. Le nom de *Saducéens* signifie juste, et celui de *Pharisiens*, séparés ; pour marquer qu'ils se distinguaient des autres Juifs par leur justice et leur bonne vie.

Scaliger (*c*) a prétendu que les Assidéens étaient une confrérie de Juifs, dont la principale dévotion consistait à entretenir les édifices du temple : ils ne se contentaient pas de payer le tribut ordinaire d'un demi-sicle par tête, ordonné pour l'entretien du temple, ils s'en imposaient volontairement d'autres. Ils juraient par le temple, ils offraient tous les jours, hors le onzième du mois de tizri, un agneau en sacrifice, qui était appelé l'oblation des Assidéens pour le péché. Et c'est de cette secte que sortirent les Pharisiens, qui produisirent les Esséniens. L'Ecriture (I *Mac.*, II, 42; VII, 13, et II *Mac.*, XIV, 7), nous représente les Assidéens comme une secte nombreuse, qui était distinguée, au temps des Machabées, par sa valeur et par son zèle pour la loi du Seigneur : *Synagoga Assidæorum fortis viribus ex Israel, omnis voluntarius in lege*.

ASSOMPTION. Terme consacré, dans le langage de l'Eglise, pour signifier la mort de la sainte Vierge, et, selon quelques anciens et plusieurs nouveaux, sa résurrection arrivée trois jours après sa mort, et son élévation dans le ciel. Mais il faut convenir que toutes les particularités que l'on a débitées sur la mort de la sainte Vierge, aussi bien que ce que l'on en lit dans quelques auteurs depuis le cinquième siècle, est extrêmement douteux, après ce qu'on a écrit sur cela dans ces derniers siècles. On peut voir en particulier M. de Tillemont, tom. I, notes 13,

(a) *Serrar. in* I *Mac.* VII, 13. *Grot. Tirin. Mari. Gorrond. alii.*
(b) *Vide.* IV *Mac.* VI.
(c) *Scalig. Elenchus Trihæres. c.* XXII.
(1) *Fleury, Mœurs des Israélites.*
(2) *Exod.* XXXV, 3.
(3) *Isa.* I, 11-17, passim.
(4) Salvador, *Institut. de Moïse*, liv. I, ch. I, tom. I, pag. 88-91, passim.

14 et 15, sur la Sainte Vierge. Nous n'entrons point dans cette discussion, qui regarde l'Histoire de l'Eglise, plutôt que le Dictionnaire de la Bible, puisqu'il n'est rien dit dans l'Ecriture ni de la mort, ni de l'Assomption de la Vierge.—[Nous dirons cependant qu'il est déjà fait mention de la fête de l'Assomption à Rome, sous le pape Pascal, qui mourut en 824, et que l'Eglise grecque en parle même beaucoup plus tôt, c'est-à-dire dès le règne de Maurice en 669, et même de Justinien en 565.]

ASSOMPTION DE MOÏSE (*a*), livre apocryphe, intitulé en hébreu *Petirath Mosé* פטירת משה, et en grec *Analepsis Moysi* Ἀνάληψις Μωυσέως. Ce livre contient l'histoire de la mort de Moïse, et du transport de son âme dans le paradis. On croit que c'est de cet ouvrage qu'est tirée la particularité du combat de saint Michel contre le démon, à l'occasion du corps de Moïse, dont il est parlé dans l'Epître de saint Jude. Nous en avons traité au long dans la Dissertation sur la mort et la sépulture de Moïse, dans le dernier tome de notre Commentaire.

ASSOMPTION DE LA VIERGE, livre apocryphe imputé à saint Jean l'évangéliste. *Voyez Sixt. Senens., lib.* II; *Baron., an.* 44, § 48.

ASSON, ou Assos, ville maritime que quelques géographes attribuent à la Mysie, et d'autres à la Troade (1). Saint Luc et les autres compagnons de voyage de saint Paul, allèrent de Troade à Asson par mer; mais saint Paul y alla par terre; et étant réunis à Asson, ils allèrent tous ensemble à Mytilène, l'an de J.-C. 56 (*Act.*, XX, 13, 14). — [Le nom d'*Asson* se retrouve au chap. XXVII, 13; mais ici il s'agit d'une ville de l'île de Crète.]

ASSUERUS, *Dan.*, IX, 1; autrement *Astyages* (*Dan.*, XIII, 65), et *Artaxerxès* (*Dan.*, VI, 1, dans le Grec. *Voyez* ci-après l'article d'ASTYAGES.

ASSUERUS (2). Nous avons déjà parlé d'Assuérus, époux d'Esther, sous le nom d'*Artaxerxès;* et nous avons remarqué que c'était le même que Darius, fils d'Hystaspe. Ce prince naquit vers l'an de la période Julienne 4165, du monde 3455, avant J.-C. 545, avant l'ère vulgaire 549. Après la mort de Cambyse, roi de Perse, arrivée l'an du monde 3482, sept mages du pays usurpèrent la souveraine autorité (*b*), feignant que *Smerdis*, fils de Cyrus, et frère de Cambyse, était vivant, et que c'était lui qui régnait. Mais Ostanès, un des grands de la Perse, s'étant informé de sa fille, qui était une des concubines du roi, si celui qui régnait, c'est-à-dire le premier des mages avait des oreilles (car Cyrus, ou, selon d'autres, Cambyse, les lui avait coupées), elle répondit qu'il n'en avait point. Alors il reconnut que c'étaient les mages, et non pas Smerdis, qui régnaient (*c*).

Ostanès en informa les principaux seigneurs de la cour, qui, s'étant engagés par serment à tuer le roi, partirent sur-le-champ et allèrent au palais. Ils égorgèrent d'abord tous ceux qu'ils rencontrèrent, et étant arrivés à l'appartement des mages, ils les attaquèrent. Ceux-ci se défendirent et blessèrent deux des conjurés; mais les conjurés étant les plus forts, un nommé Gobryas saisit au corps le premier des mages; et, comme ses compagnons craignaient de le frapper au lieu du mage, parce que la chose se passait dans un lieu obscur, Gobryas leur cria de percer l'ennemi, même au travers de son corps, de peur de le manquer; mais la Providence permit que le mage fût tué, sans que Gobryas fût seulement blessé. Ainsi les sept conjurés délivrèrent leur patrie de l'oppression de ces usurpateurs (*d*).

Six jours après, les sept conjurés s'assemblèrent pour délibérer sur la forme de gouvernement qu'ils devaient établir dans la Perse. Ostanès était pour la démocratie, ou pour le gouvernement populaire; Mégabyse pour l'oligarchie, c'est-à-dire, pour donner le gouvernement à un petit nombre de personnes choisies; et Darius, fils d'Hystaspe, que nous appelons Assuérus, pour la monarchie, ou le gouvernement royal. Ce dernier sentiment l'emporta, et ils convinrent que le lendemain ils se rendraient tous en un même lieu à cheval, avant le lever du soleil, et que celui dont le cheval saluerait le premier le soleil par son hennissement, serait reconnu pour roi des Perses et successeur de Cambyse. L'écuyer de Darius ayant su cela, mena le soir même le cheval de son maître avec une jument sur la place où ils devaient se trouver : en sorte que le lendemain, dès que le cheval de Darius y arriva, l'odeur et le sentiment de ce qui s'était passé la veille lui firent pousser des hennissements qui valurent le royaume à son maître; car aussitôt les autres six conjurés descendirent de cheval, et le saluèrent roi des Perses (*e*). —[*Voyez* mon *Histoire de l'Ancien Testament*, liv. VIII, ch. 1, n. 11, tom. II, pag. 108.]

Darius étant ainsi monté sur le trône de Cambyse, épousa Atharse, qui était fille de Cyrus, fondateur de cette monarchie, et qui avait été premièrement femme de Cambyse, et puis du mage usurpateur de la couronne (*f*). La seconde année de son règne (*g*), les Juifs qui étaient de retour dans la Palestine, étant poussés par les exhortations des prophètes Aggée (*h*) et Zacharie (*i*), commencèrent à travailler au rétablissement du temple, dont l'ouvrage avait été interrompu neuf

(*a*) *Origen. Peri-archôn. l.* III. *Athanas. in Synopsi.*
(*b*) *Valer. Max. l.* IX, *c.* II. *Ammian. Marcell. l.* XXIII.
(*c*) *Vide Justin. l.* IX. *Herodot. l.* III. *Ctesiam*, etc.
(*d*) An du monde 3483, avant Jésus-Christ 517, avant l'ère vulg. 521.
(*e*) *Hérodot. l.* III, *c.* LXXX.... LXXXVIII. *Justin. l.* III.
(*f*) *Justin. l.* I. *Herodot. l.* III, *c.* LXXXVIII.
(*g*) An du monde 3485.
(*h*) *Agg.* I, 1... 15, *et* II, 2... 9, 10.
(*i*) *Zach.* I, 1... 6.
(1) Ceux qui disent qu'Asson était dans la Mysie ne se trompent pas, car la Troade était une province de la Mysie; mais Barbié du Bocage dit qu'Asson était ville et port de mer de l'Eolide, vis-à-vis de l'île Lesbos.
(2) Ce prince me semble être Cambyse, appelé aussi Assuérus au premier livre d'Esdras, ch. IV, 6. *Voyez-en* les preuves de ce sentiment ma préface et mes notes sur le livre d'Esther. (S).

ans auparavant, sous le règne de Cambyse (a). Alors les gouverneurs de la province, de la part des Perses, vinrent leur demander en vertu de quoi ils entreprenaient de rétablir cet édifice (b). Mais les Juifs leur répondirent que c'était en suite de l'édit de Cyrus, qui le leur avait permis. Cependant ces gouverneurs en écrivirent à Darius, lui dirent que l'édit de Cyrus devait se trouver à Babylone, et lui demandèrent ce qu'il souhaitait que l'on fît. Darius ordonna que l'on cherchât l'édit de Cyrus; et l'ayant trouvé à Ecbatane, il le confirma, et manda à ses officiers de prêter la main aux Juifs pour l'exécution de ce dessein, et de leur fournir même les choses nécessaires pour les sacrifices et pour l'édifice du temple. Ces ordres furent exécutés, et sans peu le temple s'avança très-considérablement.

L'année suivante (c), Assuérus fit un festin aux principaux de son empire dans la ville de Suse, où il fit éclater toute la grandeur de sa magnificence (*Esth.*, I, 1, etc.). Ce festin dura cent quatre-vingts jours, ou six mois entiers. Après ce terme, le roi invita tout le peuple de Suse, depuis le plus grand jusqu'au plus petit, et commanda qu'on leur préparât un festin pendant sept jours. Rien n'égalait la magnificence et la somptuosité de ce banquet. L'appareil et la chère étaient dignes de la grandeur du plus puissant monarque du monde. La reine Vasthi fit aussi un festin aux femmes dans le palais du roi. Le septième jour, Assuérus étant plus gai qu'à l'ordinaire et dans la chaleur du vin, ordonna à ses principaux eunuques de faire venir la reine devant tout le peuple pour leur faire voir sa beauté; car elle était parfaitement belle. Mais Vasthi refusa de venir. Ce qui irrita extrêmement le roi. Il assembla son conseil et lui demanda ce qui lui semblait de la conduite de Vasthi. Ils répondirent qu'elle n'avait pas seulement offensé le roi, mais que sa résistance à ses ordres pourrait engager les autres femmes à en user de même envers leurs maris; et qu'ils étaient d'avis que le roi la répudiât et en prît une autre.

Ce conseil fut suivi, et Esther, nièce de Mardochée, Juif de nation, fut choisie pour devenir épouse d'Assuérus, ainsi que nous le dirons ailleurs. Mardochée ne déclara pas qui il était et il se contenta de demeurer à la porte du palais pour savoir l'état de la santé d'Esther, sa nièce. Toutefois lorsqu'Aman eut obtenu du roi un édit qui condamnait tous les Juifs à la mort et à la perte de leurs biens, il engagea Esther à se présenter devant le roi, pour lui demander la révocation de cet édit. Or, Assuérus avait fait défense sous peine de la vie, à quelque personne que ce fût, de se présenter devant lui, à moins qu'elle ne fût mandée ou qu'il n'étendît son sceptre vers elle, lorsqu'elle s'approcherait de son trône (*Esther*, V, 1 *et seq.*). Esther se hasarda d'y paraître sans être appelée. Le roi étendit son sceptre vers elle et lui dit de lui demander ce qu'elle souhaitait. Esther le supplia de venir le jour même au festin qu'elle lui avait préparé, et Aman avec lui. Assuérus y vint; et après avoir bu et mangé, il dit à Esther de lui demander tout ce qu'elle voudrait et qu'il le lui accorderait. Mais Esther lui dit que la seule faveur qu'elle lui demandait, était qu'il vînt encore le lendemain, avec Aman, au festin qu'elle lui préparerait. Assuérus y consentit; et Aman, qui se croyait au comble de son bonheur, n'avait point d'autre chagrin que de voir Mardochée qui ne se prosternait pas en sa présence, lorsqu'il passait.

Cependant il arriva une chose qui l'humilia extrêmement. Le roi ne put dormir la nuit suivante (*Esth.*, VI, 1, etc.), et il ordonna qu'on lui lût les journaux et les annales des années précédentes. On tomba sur l'endroit où il était dit que deux eunuques ayant conspiré d'ôter la vie au roi, un nommé Mardochée avait découvert la conspiration et avait sauvé la vie au roi. Assuérus interrompit la lecture et demanda si Mardochée avait été récompensé. On lui dit qu'il n'avait reçu aucune récompense. Le lendemain du grand matin, Aman étant venu au lever du roi pour lui demander que Mardochée fût attaché à un poteau qu'il avait fait dresser, Assuérus le fit entrer; et avant qu'il parlât, il lui dit: *Que peut-on faire pour honorer un homme que le roi désire de combler d'honneur?* Aman, qui crut que c'était lui-même à qui le roi voulait faire cette grâce, lui répondit: *Il faut que cet homme soit revêtu des habits royaux, qu'il monte le même cheval que le roi a accoutumé de monter, et qu'il ait sur la tête le diadème royal; que le premier des grands de la cour tienne les rênes de son cheval et qu'il marche devant lui dans la place de la ville, en criant: C'est ainsi que sera honoré celui qu'il plaira au roi d'honorer.* Le roi lui répondit: *Hâtez-vous et faites au Juif Mardochée ce que vous venez de dire.* Aman n'osa désobéir au roi; et Mardochée reçut un honneur qu'il n'attendait guère et qu'il ne goûta point du tout, à cause du danger où il voyait tous ses frères.

Cependant l'heure du dîner étant venue, on vint chercher Aman, qui alla, avec le roi, au festin que la reine Esther leur avait préparé. Assuérus, dans la chaleur du vin (*Esth.*, VII, 1, etc.), dit de nouveau à Esther: *Que me demandez-vous et que désirez-vous que je fasse?* Esther lui répondit: *O roi, si j'ai trouvé grâce à vos yeux, je vous prie de m'accorder, s'il vous plaît, ma propre vie et celle de mon peuple; car nous avons tous été livrés pour être égorgés et exterminés.* Le roi répondit: *Et qui est assez puissant pour oser entreprendre ce que vous dites?* Esther lui dit: *C'est cet Aman que vous voyez, qui est notre ennemi mortel.* Aman, entendant cela, demeura tout interdit; et le roi en même temps se leva tout en colère et sortit du lieu du festin, pour entrer dans un verger qui était là auprès. Alors Aman se jeta aux pieds de

(a) I Esdr. IV, 6.
(b) I Esdr. V, 3, 4, 5, 6... 13.

(c) An du monde 3486, avant Jésus Christ 514, avant l'ère vulgaire 518.

la reine qui était couchée sur un lit de table, à la manière des Perses. Assuérus étant rentré dans ce moment, et ayant vu Aman sur le lit où était la reine, s'écria : *Comment, il veut encore faire violence à la reine en ma présence et dans ma maison?* A peine cette parole était sortie de la bouche du roi, que des eunuques se saisirent d'Aman et lui couvrirent le visage comme à un homme condamné à mort. Alors un des eunuques du roi lui dit : *Il y a une potence de cinquante coudées de haut dans la maison d'Aman, qu'il avait destinée pour y pendre Mardochée.* Assuérus dit : *Qu'Aman y soit pendu.*

Après cela (*Esth.*, VIII, 1, etc.), il donna à Mardochée les emplois d'Aman, et à Esther la confiscation de ses biens. Il révoqua l'édit qui portait que les Juifs seraient mis à mort dans le treizième jour du mois d'adar, donna des lettres contraires et leur permit de se venger de leurs ennemis le même jour qui avait été destiné pour leur propre perte. Tout cela se passa les années du monde 3494, 3495 et 3496. Comme le reste de la vie de Darius, fils d'Hystaspe, n'a point de rapport avec l'histoire sainte, nous ne nous étendrons pas sur ses conquêtes et sur ses guerres. [*Voyez* DARIUS, *fils d'Hystaspe*.] Ce prince mourut l'an du monde 3519, avant J.-C. 481, avant l'ère vulgaire 485, après trente-six ans de règne. Il eut pour successeur Xerxès, qu'il avait eu d'Atharse ou Vasthi, dont on a parlé au commencement de cet article.

Nous avons suivi le sentiment qui explique de Darius, fils d'Hystaspe, ce que l'Ecriture nous apprend d'Assuérus, époux d'Esther. Cependant comme la chose n'est pas sans difficulté, nous allons proposer ce que M. Prideaux (*a*) a écrit contre cette opinion et en faveur de la sienne, qui est qu'Artaxerxès à la longue main était celui que l'Ecriture appelle *Assuérus*, époux d'Esther. Il s'éloigne en cela, comme il le reconnaît lui-même, de deux grands hommes, Ussérius et Joseph Scaliger. Ussérius croit qu'Assuérus était Darius, fils d'Hystaspe ; et Scaliger que c'était *Xerxès*. Voici ce qu'il dit contre le sentiment d'Ussérius et par conséquent contre notre système, puisque nous avons adopté celui d'Ussérius, mais non pas dans tout, comme on le peut voir par notre commentaire.

Ussérius croit que Darius, fils d'Hystaspe, épousa *Athosse*, qui est la même que Vasthi, qu'il répudia dans la suite ; et qu'il prit aussi pour femme Aristone, fille de Cyrus et veuve de Cambyse, qui est la même qu'Esther. Mais ce sentiment est contredit par Hérodote (*b*), qui nous apprend qu'*Aristone* était fille de Cyrus, et par conséquent elle ne pouvait être Esther qui était jeune. Il dit encore qu'Athosse eut quatre fils de Darius (*c*), sans compter les filles, et qu'elle eut toujours un si grand ascendant sur l'esprit de Darius, qu'elle le détermina à déclarer Xerxès, son fils, successeur à la couronne, à l'exclusion de ses fils.

Nous avons prévu cette objection dans le commentaire sur Esther (I, 9) ; et, sans oser dire qui était *Vasthi* qui fut répudiée par Assuérus, nous avons fait voir qu'il n'avait répudié ni *Athosse*, que nous croyons avoir été la fille de Cyrus, ni Aristone qu'il avait épousée vierge, et qui pourrait bien être Esther. Hérodote dit expressément, au troisième livre, que la fille de Cyrus, épouse de Darius, était *Athosse* (*d*).

M. Prideaux ajoute que la principale raison qui a engagé Ussérius dans le sentiment qu'il a soutenu, c'est que le livre d'Esther dit que Darius, fils d'Hystaspe, *imposa un tribut sur la terre ferme et sur les îles* (*Esth.*, X, 1), ce qui se lit aussi dans Hérodote (*e*) ; mais Strabon (*f*) attribue cela à *Darius Longue-main*, ce que notre auteur veut qu'on explique d'*Artaxerxès Longue-Main*.

Pour ce qui est de Scaliger (*g*), il croit que *Xerxès* est l'Assuérus de l'Ecriture, et *Amestris*, son épouse, la reine Esther. Il se fonde uniquement sur la ressemblance des noms. Mais les caractères que l'histoire donne à Amestris prouvent invinciblement qu'elle n'est point du tout l'Esther de l'Ecriture. Amestris, épouse de Xerxès, avait un fils de ce prince, qui était en âge d'être marié la septième année du règne de son père (*h*) : ce ne peut donc être Esther, qui ne fut mariée à Assuérus que la septième année de son règne. Il n'en faut pas davantage pour détruire le sentiment de Scaliger.

Venons à présent aux raisons que M. Prideaux apporte pour Artaxerxès Longue-Main. Il montre premièrement que Josèphe (*i*) dit en termes exprès, que l'époux d'Esther était Artaxerxès Longue-Main. La version des Septante et les additions grecques au livre d'Esther, nomment Assuérus *Artaxerxès*; il y a diverses circonstances dans ces additions qui ne peuvent être appliquées à Artaxerxès *Mnémon;* la faveur extraordinaire dont Artaxerxès Longue-Main honora les Juifs, prouve encore qu'apparemment il avait épousé une Juive. Ce sentiment est soutenu par Sulpice-Sévère, et par quantité d'anciens et de modernes. C'est ce qu'on dit en faveur de ce sentiment. On peut voir aussi notre préface sur *Esther*. —[*L'art de vérifier les dates* croit aussi que Darius, fils d'Hystaspe, fut l'époux d'Esther ; et monseigneur de Bovet l'a récemment prouvé, à la manière de Guérin du Rocher, dans son *Histoire... des premiers rois de Perse*. Vence et D. Cellier croient que ce fut Artaxerxès Longue-Main. Cette dernière opinion m'a paru mieux appuyée que la première, et je l'ai adoptée. *Voyez* mon *Hist. de l'Anc. Testam.*, liv. VII, ch. III, n. 1, tom. II, pag. 113, 114.]

(*a*) Prideaux, Histoire des Juifs tom. II, pag. 457 et suiv.
(*b*) *Herodot. l.* III et *l.* VII.
(*c*) *Herodot l.* VII, *sub initium.*
(*d*) *Herodot. l.* III, *c.* LXVIII et LXXXVIII.
(*e*) *Herodot. l.* III, *c.* LXXXIX.
(*f*) *Strabo, lib.* XV.
(*g*) *Scaliger de Emendat. temp*, *lib.* IX.
(*h*) *Herodot. l.* IX.
(*i*) *Joseph. Antiq. l.* XI, *c.* VI.

ASSUR, fils de Sem (1), donna son nom à l'Assyrie. On croit qu'originairement il demeurait dans le pays de Sennaar et autour de la Babylonie; mais que, forcé par l'usurpateur Nemrod, il en sortit pour aller plus haut vers les sources du Tigre, dans la province d'Assyrie, à laquelle il donna son nom et où il bâtit la fameuse ville de Ninive et celles de *Rohobot*, de *Chalé* et de *Résen*. C'est le sens que l'on donne ordinairement à ces paroles de Moïse (*Genes.*, X, 11; 12) : *De terra illa (Sennaar) egressus est Assur, et ædificavit Niniven, et plateas civitatis, et Chale; Resen quoque inter Niniven et Chale* (2).

Mais d'autres (*a*) expliquent autrement le texte de Moïse. Ils l'entendent de Nemrod, qui sortit de son pays, et vint attaquer l'Assyrie, dont il se rendit maître et où il bâtit Ninive, Rohobot, Chalé et Résen, y établit le siége de son empire et y devint le plus puissant et apparemment le premier monarque de l'Orient. Le prophète Michée (V, 6) donne à l'Assyrie le nom de terre de Nemrod : *Pascent terram Assur in gladio, et terram Assur* (3) *in lanceis suis* (4).

Suidas (*b*), Jean Malala (*c*), et Cédrène (*d*), racontent qu'après Ninus, régna Thuras à Ninive. Il eut guerre avec Caucase, de la race de Japhet; il le vainquit et le tua. Après la mort de Thuras, les Assyriens donnèrent son nom à la planète de Mars, et l'adorèrent sous le nom de Baal, qui dans leur langue signifie le dieu de la guerre. C'est ce dieu Baal dont parle Daniel, et qui était adoré à Babylone. Voilà ce que dit Suidas. On croit communément que Thuras est le même qu'Assur et que le Baal des Assyriens et des Babyloniens est leur premier roi, et le fondateur de leur monarchie. Mais au lieu de faire Thuras fils et successeur de Ninus, il faudrait au contraire dire que Ninus fut le fils et le successeur de Thuras ou d'Assur, autrement Baal ou Bélus; car les historiens (*e*) font constamment Ninus fils de Bélus. Mais il y en a qui confondent Ninus avec Assur. D'autres le font fils de Nemrod. On ne doit guère espérer de lumières de la part des profanes dans une telle antiquité. Mais on doit bien distinguer Bélus l'ancien, qui est apparemment le même qu'Evéchoüs, roi de Chaldée; et Bélus l'Assyrien, père de Ninus. Evéchoüs régnait à Babylone quatre cent quarante ans avant Bélus l'Assyrien.

L'empire des Assyriens passe pour le plus ancien des empires d'Orient. On en attribue la fondation à Assur, ou à Nemrod, ou à Bélus, ou à Ninus. Les origines n'en sont pas tout à fait bien distinctes. Hérodote (*f*), que l'on suit le plus ordinairement dans cette matière, dit que Ninus, fils de Bélus fonda l'empire d'Assyrie, qui subsista cinq cent vingt ans dans la haute Asie. Ussérius fixe le commencement de cet empire à l'an du monde 2737, de la période Julienne 3447, avant Jésus-Christ 1263, et avant l'ère vulgaire 1267. A Ninus succéda Sémiramis, son épouse, qui régna quarante-deux ans. Après elle, régna Ninias, son fils, pendant trente-neuf ans. On lui donne pour successeurs une suite de trente-six rois (*g*), dont on marque les noms, les dates et la durée du règne, jusqu'à Sardanapale. Mais comme ces listes sont fort suspectes et qu'elles n'apprennent rien de particulier, nous croyons qu'il est inutile de les rapporter ici.

L'Ecriture (*Gen.*, X, 8-11) nous parle de la fondation de l'empire d'Assyrie par Nemrod (5), longtemps avant Ninus; c'est-à-dire, vers le temps de la tour de Babel, du monde 1757, avant Jésus-Christ 1243, avant l'ère vulgaire 1247, et avant la prise de Babylone par Alexandre le Grand, dix-neuf cent trois ans. Dès ce temps-là, les Babyloniens commencèrent à faire leurs observations célestes; et celles qui furent envoyées par Callisthène à Aristote, remontaient à dix-neuf cent trois ans auparavant. Nous ne connaissons pas les successeurs de Nemrod; seulement nous lisons que, du temps d'Abraham (*Gen.* XIV) et vers l'an du monde 2092, Codorlahomor, roi des Elamites, s'étant ligué avec Amraphel, roi de Sennaar, Arioch roi d'Ellazar, Thadal roi des Nations, vint attaquer les rois de Sodome et de Gomorrhe et des villes voisines, qui s'étaient soulevés contre lui. Et longtemps après, sous les Juges (*Judic.*, II, 10), vers l'an du monde 2591, le Seigneur livra les Israélites à Chusan-Rasathaïm, roi de Mésopotamie, qui les opprima pendant huit ans. Jules Africain dit qu'Evéchoüs régna en Chaldée deux cent vingt-quatre ans avant les Arabes; c'est-à-dire l'an du monde 2242,

(*a*) Voyez *Bochart. Phaleg. l.* IV, *c.* XII.
(*b*) *Suidas in Thuras.*
(*c*) *Joan. Malala*, *p.* 20.
(*d*) *Cedren*, *p.* 15.
(*e*) *Herodot. l.* I, *c.* XCV.
(*f*) *Herodot. l.* I, *c.* XCV.
(*g*) Voyez Jules Africain et Eusèbe.
(1) *Gen.* X, 22, et I *Par.* I, 17.
(2) Je pense avec Larcher, *Supplément à la philosophie de l'Histoire*, seconde édit., pag. 76 et suiv., que ce verset doit être mis entre parenthèse, et que l'historien sacré venant à raconter l'origine de Babylone, en prend occasion de parler de celle de Ninive, ville aussi considérable, mais sans vouloir en rapporter la fondation au temps de celle de Babylone. La chronologie d'Hérodote, et la tradition des Juifs citée par Josèphe, d'après Cléodème, ne permettent de rapporter la fondation de l'empire d'Assyrie qu'au temps des enfants d'Abraham. Voici comme le savant Larcher résume son travail sur la chronologie de l'empire d'Assyrie : « En plaçant, avec Diodore de Sicile, le commencement de Déjocès, la seconde année de la dix-septième Olympiade, c'est-à-dire l'an 4003 de la période Julienne, les Mèdes auront secoué le joug des Assyriens l'an 3997, c'est-à-dire six ans auparavant, comme il ressort du récit d'Hérodote, et Ninive aura été prise la 55e année de Cyaxare, c'est-à-dire l'an 4111, époque de l'affranchissement des Mèdes. Vous retranchez les 520 ans qu'Hérodote assigne à l'empire d'Assyrie depuis son origine jusqu'à la défection de ces peuples. On remontera jusqu'en 3477. Ainsi cet empire commencera l'an de la période Julienne 3477, c'est-à-dire 1237 ans avant notre ère, et il finira l'an 4111 ou 603 avant l'ère commune. Assur, fils d'Abraham, pouvait avoir fondé Ninive vers l'an 2967 de la période Julienne, c'est-à-dire 510 ans avant que l'Assyrie devînt un royaume réglé. » (S).
(3) Lisez *Nemrod*. (S).
(4) Il me semble qu'il est question dans ce passage de deux endroits différents qui furent ravagés par les mêmes ennemis du *Sennaar* ou terre de Nemrod, et de l'Assyrie ou terre de Ninive. (S).
(5) Voyez la remarque que nous avons faite ci-dessus au sujet du verset *De terra illa*... (S).

du temps d'Isaac. Les Arabes conquirent l'empire de Chaldée en 2466, et le tinrent pendant deux cent seize ans, jusqu'à l'an du monde 2682. Aux Arabes succéda Bélus l'Assyrien, cinquante-cinq ans avant la fondation de l'empire des Assyriens par Ninus.

Denys d'Halycarnasse (*a*) remarque fort bien que l'empire d'Assyrie était fort peu étendu dans les commencements; et ce que nous venons de dire le montre assez, puisque nous voyons des rois de Sennaar, d'Elam, de Chaldée, et d'Ellazar, dans le temps où l'empire d'Assyrie, fondé par Nemrod, devait subsister et avant que Ninus, fils de Bélus fondât, ou plutôt agrandît le seul empire d'Assyrie qui ait été connu par les auteurs profanes; car ils n'ont pas été informés de celui qui avait été établi par Nemrod.

Sous David et sous Salomon, les monarques d'Assyrie ne possédaient rien en deçà de l'Euphrate. David subjugua toute la Syrie, sans que ces rois s'en missent en peine. Lorsqu'il attaqua les Ammonites, ils envoyèrent demander du secours au delà de l'Euphrate (II *Reg.*, X, 16); mais David battit le secours et obligea même les peuples de delà ce fleuve à lui payer tribut (*Ibid.*, X, 16, 19). Le premier roi d'Assyrie dont il soit parlé dans l'Ecriture, est celui qui régnait à Ninive lorsque Jonas y alla prêcher la pénitence (*Jonas* III, 6), vers l'an du monde 3180. Ce prophète ne nous apprend pas le nom du prince qui régnait alors à Ninive; mais il décrit cette ville comme une place d'une grandeur prodigieuse. Les livres des Rois et des Paralipomènes (IV *Reg.*, XV, 19, *et* I *Par.* V, 26), racontent que *Phul*, roi d'Assyrie, vint sur les terres d'Israel, sous le règne de Manahem. On conjecture que *Phul* est le père de Sardanapale. Ce dernier commença à régner, selon Ussérius, l'an de la période Julienne 3947, du monde 3237, qui était la cinquième année de Manahem; et la venue de Phul sur ses terres arriva au commencement du règne de Manahem.

Les crimes de Ninive étant montés à leur comble, Dieu suscita à Sardanapale des ennemis, qui l'obligèrent à se tuer. Arbacès, gouverneur de Médie, indigné de voir la mollesse où vivait Sardanapale dans le secret de sa cour, se ligua avec Bélésus, satrape de Babylone, et résolut avec lui de secouer le joug des Assyriens, et de mettre les Mèdes et les Chaldéens en liberté. Après divers combats, Sardanapale fut contraint de s'enfermer dans Ninive; et la troisième année du siége, comme le Tigre eut abattu vingt stades des murs de la ville, Sardanapale se brûla dans son palais avec ses richesses, ses eunuques et ses concubines. Ainsi la ville étant prise, Bélésus et Arbacès prirent le nom de roi, mirent en liberté les Mèdes et les Chaldéens (*b*), et démembrèrent l'ancien empire des Assyriens, qui avait duré depuis Nemrod environ deux mille cinq cents ans et depuis Ninus, fils de Bélus, cinq cent vingt ans (*c*).

Cet ancien empire d'Assyrie se soutint encore avec quelque éclat à Ninive sous le jeune Ninus et ses successeurs. Nous croyons que ce Ninus est le même que Téglathphalassar, dont il est parlé dans les livres des Rois (*d*). Ce prince vint au secours d'Achaz, roi de Juda, et vainquit les rois de Damas et d'Israel. Salmanassar succéda à Téglathphalassar, l'an 3986, de la période Julienne, du monde 3236, avant Jésus-Christ 764. Sennachérib, successeur de Salmanassar, est célèbre dans l'Ecriture et dans les profanes (*e*). Il fut tué par deux de ses fils (*f*), et eut pour successeur un autre de ses fils nommé *Asaraddon*, qui après avoir régné quelque temps à Ninive, se rendit maître de Babylone, et réunit l'empire des Chaldéens à celui des Assyriens (*g*). Il laissa l'empire à Saosduchin, qui régna vingt ans (*h*). On croit que c'est lui qui est nommé Nabuchodonosor dans Judith. A Saosduchin succéda Sarac, ou Chinaladan (*i*), qui régna vingt-deux ans.

Nabopolassar, autrement Nabuchodonosor, satrape de Babylone et *Astyages*, autrement Assuérus, fils du roi de Médie, ayant assiégé Ninive, prirent la ville, tuèrent Chinaladan, et se partagèrent la monarchie des Assyriens (*j*). Nabopolassar eut Ninive et Babylone, et Astyages demeura maître de la Médie et des provinces voisines. Nabopolassar fut père du grand Nabuchodonosor qui prit Jérusalem. Evilmérodach lui succéda (*k*), et Balthasar succéda à Evilmérodach (*l*). Après Balthasar, Darius le Mède entra en possession de l'empire. Jusqu'ici nous avons l'autorité de l'Ecriture, qui nous marque distinctement Nabuchodonosor, Evilmérodach, Balthasar, et Darius le Mède.

Mais les auteurs profanes racontent différemment la suite des successeurs d'Evilmérodach. Mégasthène (*m*) dit qu'Evilmérodach fut mis à mort par Nériglissor, son beau-frère, qui régna quatre ans. Il eut pour successeur Labassoaraschus. Celui-ci fut mis à mort par des conjurés, qui déférèrent la couronne à l'un d'eux, nommé Nabonide, ou Nabannidoch, ou Labinith. C'est sur ce dernier que Cyrus conquit Babylone. Bérose (*n*) dit à peu près la même chose que Mégasthène. Il donne à Nériglissor quatre ans de règne, à Laborosardoch neuf mois, à Nabonide dix-sept ans. Après quoi Cyrus se rendit maître de l'empire de Chaldée, et réunit les empires d'Assyrie, de Chaldée et des Perses.

(*a*) *Dionys. Halicar. l.* I. *Antiq. Rom.*

(*b*) L'an du monde 3257, avant Jésus-Christ 743, avant l'ère vulg. 748.

(*c*) *Herodot. l.* I, *c.* xcv.

(*d*) IV *Reg.* xv, 29; xvi, 7, 10, et I *Par.* x, 6, et II *Par.* xxviii, 20.

(*e*) *Beros. apud Joseph. Antiq. l.* X, *c.* i.

(*f*) An du monde 3294, avant Jésus-Christ 706, avant l'ère vulg. 709.

(*g*) L'an du monde 3323. *Vide Usser. ad hunc annum.*

(*h*) An du monde 3335, avant Jésus-Christ 665, avant l'ère vulg. 669.

(*i*) An du monde 3356, avant Jésus-Christ 644, avant l'ère vulg. 647.

(*j*) An du monde 3378, avant Jésus-Christ 622, avant l'ère vulg. 625.

(*k*) An du monde 3443, avant Jésus-Christ 577, avant l'ère vulg. 580.

(*l*) An du monde 3444, selon Ussérius, avant Jésus-Christ 556, avant l'ère vulg. 560

(*m*) *Megasthen. apud Euseb. Præpar. l.* IX, *c.* xii.

(*n*) *Beros. apud Joseph. l.* I, *contra Appion.*

* **ASSUR.** *Voyez* Asscr.

* **ASSURIM**, descendants d'Abraham et de Céthura par Jecsan, leur second fils, et Dadan, second fils de Jecsan. Les Assurim étaient sans doute une peuplade, comme je suppose que l'étaient les Latusim et les Loomim, également issus de Dadan. *Gen.* XXV, 3.

ASTAROTH (1) ou Astaroth-Carnaïm (2), ou simplement Carnaïm (3), ou Carnéa, ville [du pays de Basan ou de la Batanée, demi-tribu de Manassé] au delà du Jourdain, à six milles ou deux lieues d'Adraa ou Edraï, entre cette ville et celle d'Abila (4). Il y avait deux lieux nommés *Astaroth*, dans la Batanée, distant de neuf milles l'un de l'autre, entre Abila et Adraa (*a*). Il y avait encore une ville de Carnaïm aux environs de Jérusalem, dit Eusèbe (*b*).

[« Nicolas Sanson, distingue Astaroth et Carnaïm, dit le géographe de la Bible de Vence, et suppose qu'Astaroth est la même que *Bosra*, qui fut donnée aux Lévites, parce qu'en effet la ville lévitique, nommée *Bosra*, dans la Vulgate, au livre de Josué, XXI, 27, est nommée *Astaroth* dans l'Hébreu et dans la Vulgate, au 1er des Paralipomènes, VI, 71. Mais, au livre de Josué, l'Hébreu lit בעשתרה *Bostra*, d'où a fort bien pu venir au livre des Paralipomènes עשתרות *Astaroth;* ainsi il est probable que ce n'est pas la même. » *Voyez* Bosra.]

On croit que le nom d'*Astaroth-Carnaïm*, vient de la déesse Astarté, qui y était adorée et que l'on dépeignait avec des cornes, ou un croissant sur le front; car *Carnaïm* signifie des cornes ; et la déesse Astarté était la plus célèbre déesse des Phéniciens. Nous en avons parlé au long dans la *Dissertation sur les Divinités Phéniciennes*, à la tête des petits prophètes, pag. 61, 62, 63, et nous y avons montré qu'Astarté était la déesse des bois, la lune, la reine du ciel, la déesse céleste, ou la Vénus céleste, ou la déesse de Syrie, ou Vénus la Syrienne, épouse d'Adonis. Enfin, saint Augustin assure que Junon est nommée Astarté par les Carthaginois (*c*). C'était aussi apparemment la même que la déesse Isis des Égyptiens, que l'on représentait, de même qu'Astarté (*d*), avec une tête de bœuf, ou des cornes sur la tête (*e*). L'auteur du second livre des Machabées (*f*), dit qu'il y avait dans la ville d'Astaroth-Carnaïm, un temple de la déesse *Atergata*. Or, *Atergata* était la même que *Dercéto*, adorée à Ascalon, et représentée sous la forme d'une femme, ayant tout le bas d'un poisson (*g*), et qui était connue des Hébreux sous le nom du dieu Dagon, ou du dieu Poisson.

ASTAROTH, mère de Melchisédech, selon les Orientaux ; d'autres l'appellent *Astérie*, ou Salathiel (*h*).

ASTARTE, ou *Astaroth*, déesse des Phéniciens. L'Écriture la nomme souvent du nom pluriel d'*Astaroth*, qui signifie proprement des troupeaux de brebis ou de chèvres (עשתרות *Deut.* XII, 13.) On la nommait aussi quelquefois *Aserach*, le bocage, ou *Aseroth*, ou *Aserim*, des bois *Asera*, אשרה. *Aserot*, אשרות. *Aserim*, אשרים parce qu'on l'adorait dans les bois, qu'elle était la déesse des bois, et que les bois étaient proprement son temple. On lui consacrait des *Asera*, des bois, où l'on commettait d'ordinaire des impudicités qui ont rendu son culte infâme. On la nommait quelquefois *la Reine du ciel* (*i*); et quelquefois on désigne son culte par celui de *milice du ciel* (*j*). Les auteurs sacrés la joignent presque toujours au dieu Baal, et lui donnent le nom de *dieu* (*k*), n'ayant point de nom particulier pour exprimer une déesse.

On croit que c'était la lune que l'on adorait sous ce nom. Ses temples étaient d'ordinaire avec ceux du soleil, et pendant qu'on offrait à Baal, ou au Soleil, des sacrifices sanglants, et quelquefois des victimes humaines, on présentait à Astarté, ou à la Reine du ciel, des pains, des liqueurs, des parfums (*l*), on lui dressait des tables sur les plates-formes des maisons, auprès des portes, dans les vestibules, aux carrefours, et on lui servait à souper aux premiers jours des mois. C'est ce que les Grecs nommaient le souper d'Hécate.

Saint Jérôme traduit en plus d'un endroit le nom hébreu *Asera* ou *Astarté*, par celui de Priape (*m*), comme pour marquer les impudicités qui se commettaient dans les bois consacrés à Astarté. Les Orientaux adoraient en plusieurs endroits la lune sous le nom d'un dieu ; on la représentait avec de la barbe, et armée (*n*). La statue qu'on adorait dans le temple d'Héliopolis, en Syrie, était d'une femme vêtue en homme (*o*). Salomon, qui avait épousé plusieurs femmes étrangères, introduisit le culte d'Astarté dans Israel; mais ce fut principalement Jézabel, fille du roi de Tyr, et épouse d'Achab, qui mit en vogue le culte de cette divinité dans la Palestine.

Saint Augustin assure que les Africains descendus des Phéniciens tenaient qu'Astarté était la même que Junon (*p*) : *Juno sine dubitatione ab illis* (*Pœnis*) *Astarte vocatur.* Hérodien (*q*) toutefois dit que les Carthaginois nomment *Astroarché* la déesse céleste, et

(*a*) *Euseb., in Astaroth.*
(*b*) *Idem in Carnaim.*
(*c*) *Aug. qu.* 16, *in Judic.*
(*d*) *Vide Sanchoniat. apud Euseb. Præp. l.* I, *c. ult.*
(*e*) *Herod. l.* II, *c.* XLI.
(*f*) II *Mac.* XII, 26. [Il ne s'agit pas ici d'Astaroth-Carnaïm, mais de Carnion, que plusieurs croient n'être pas la même ville. Voyez Carnion.]
(*g*) Voyez notre *Dissertation sur les Divinités des Phéniciens*, à la tête des *Juges.*
(*h*) *Fabric. apocryph. Vet. Test. p.* 328.
(*i*) *Jerem.* VII, 18, *et* XLIV, 17, 18.
(*j*) IV *Reg.* XVIII, 4.
(*k*) III *Reg.* XI, 5; XIII, 33.
(*l*) *Isai.* LXV, 11. *Jerem.* VII, 18; XLIV, 17.
(*m*) III *Reg.* XV, 13, *et* II *Par.* 15, 16.
(*n*) *Vide Macrob. Saturnal. l.* III, *c.* VIII
(*o*) *Plin. l.* V, *c.* XXIII.
(*p*) *Aug. qu.* 16, *in Judic.*
(*q*) *Herodian. l.* V. Οὐρανίαν Φοίνικες Ἀστροάρχην ὀνομάζουσι, σελήνην εἶναι θέλοντες.
(1) *Deut.* I, 4; *Jos.* IX, 10; XII, 4; XIII, 12, 31.
(2) *Gen.* XIV, 5.
(3) I *Mac.* V, 26, 43, 44.
(4) Sur la rive méridionale de l'Hiéromax, dit Barbié du Bocage. C'était une des plus importantes du pays, même du temps d'Abraham (*Gen* XIV, 5). Prise par Judas Machabée, elle vit son temple incendié (I *Mac.* V, 26-28).

disent que c'est la même que la lune. Les théologiens phéniciens (*a*) assuraient que leur Astarté était la Vénus Syrienne, native de Tyr, et épouse d'Adonis ; fort différente de celle qui était née dans l'île de Cypre. Enfin, Lucien (*b*) qui a écrit exprès sur la déesse de Syrie, qui n'est autre qu'Astarté, dit expressément qu'elle n'est autre que la lune, et il est indubitable que cet astre était adoré sous différents noms dans presque toutes les parties d'Orient. *Cœlestem Afri, Mithram Persæ, plerique Venerem colunt, pro diversitate nominis, non numinis diversitate* (*c*).

[Lucien dit aussi que de toutes les villes de Syrie, Hiérapolis était celle où Astarté était le plus honorée; il fait la description de son temple, et un savant auteur a remarqué que, soit pour la construction du temple, soit pour le culte de la déesse, on avait beaucoup emprunté de celui de Salomon et des cérémonies qui s'y faisaient. *Voyez* HIÉRAPOLIS.]

La manière dont on représentait Astarté sur les médailles, n'est nullement uniforme (*d*). Elle est quelquefois en habit long, et quelquefois en habit court; quelquefois tenant un long bâton surmonté d'une croix ; dans d'autres médailles on la voit couronnée de rayons, et ailleurs couronnée de créneaux, ou couronnée par la Victoire; dans une médaille frappée à Césarée de Palestine, elle est en habit court, couronnée de créneaux, tenant de la main droite une tête d'homme, et de la gauche un bâton. On croit que cette tête d'homme est celle dont parle Lucien, et qu'on apporte tous les ans d'Égypte à Biblos, ville de Phénicie, dont nous avons parlé ci-devant dans l'article d'*Adonis*. Sanchoniaton (*e*) dit qu'elle était représentée avec une tête de vache, représentant par ses cornes la royauté et les rayons de la lune.

[Sur le faîte du temple de Bélus étaient placées trois statues d'or battu, de grande dimension, qui représentaient des divinités désignées par les Grecs sous le nom de *Zeus*, *Rhéa* et *Héra*. La première était celle de *Bel*, qui est souvent le symbole du *Soleil*... La seconde, celle de Rhéa, c'est-à-dire de *Mylitta*, était cette *déesse-nature*... qui était adorée aussi en Syrie, dans le célèbre sanctuaire d'Hiérapolis... On la voyait assise sur un trône avec deux lions. Le même attribut se voit aussi dans plusieurs images de *Cybèle*, et la déesse Phénicienne *Astarté* est représentée sur différentes médailles carthaginoises assise sur un livre. Ces trois simulacres semblent avoir la position que les Romains donnaient à leurs dieux dans la cérémonie du *Lectisternium* (1). » Cette cérémonie avait lieu lorsqu'on était effrayé de quelque prodige où qu'on voulait conjurer la colère de quelque dieu ou déesse; elle consistait à descendre de sa niche la statue de cette idole, et à la coucher sur un lit, auprès duquel on mettait une table qu'on chargeait de mets, faisant ainsi à l'idole un festin propitiatoire.]

ASTRES. Moïse, pour précautionner les Hébreux contre l'abus qui régnait dans presque tout l'Orient, d'adorer le soleil, la lune et les astres, nous apprend, tout au commencement de la Genèse, que Dieu leur donna l'être, et les tira du sein de la matière, qu'il avait produite du néant (*Genes.*, I, 14, 15, 16). Job (XXXVIII, 7) nous décrit les astres au commencement du monde, qui louent le Créateur ; et Isaïe (XIV, 13), fait dire à Lucifer dans sa révolte : *Je monterai dans les cieux, j'élèverai mon trône sur les astres, je m'assiérai sur la montagne du testament*, etc.

La beauté et l'éclat que les hommes ont remarqués dans les astres, et les grands avantages qu'ils en ont tirés; l'ordre admirable qu'ils ont remarqué dans leur cours, l'influence qu'on leur a attribuée pour la production et la conservation des animaux, des fruits, des plantes et des minéraux, ont déterminé presque tous les peuples du monde à leur attribuer la vie, la connaissance, la puissance, et à leur rendre un culte souverain. *Prenez garde*, dit Moïse (*Deut.* IV, 19, *que levant vos yeux vers le ciel, vous ne considériez le soleil, la lune et tous les astres des cieux, et que, séduits par leur beauté, vous ne vous portiez à les adorer, et à rendre à ces créatures, que le Seigneur a créées pour le service de toutes les nations qui sont sous le ciel, un culte superstitieux et idolâtre.* Et Job (XXXI, 25, 26) : *Si j'ai vu le soleil dans son éclat, et la lune dans tout son brillant, si mon cœur s'en est réjoui en secret, et si j'ai baisé ma main* (pour les adorer), *ce qui est un très-grand péché, et une espèce de renoncement contre le Très-Haut*, etc. Le culte de Baal, d'Astarté, de la Reine du ciel, de la milice du ciel, etc., qui est si souvent reproché aux Juifs, n'est autre que le culte des astres, surtout du soleil et de la lune. Saint Etienne dans les Actes (VII, 42), après avoir parlé de l'adoration du veau d'or par les Israélites dans le désert, dit que Dieu les a abandonnés à leur aveuglement, et qu'ils ont rendu leurs adorations à la milice du ciel, et qu'ils ont porté dans le désert *la tente de Moloch, et l'arche de leur dieu Rempham*. Nous examinerons ailleurs les termes de saint Etienne.

Les Juifs anciens et modernes donnent beaucoup aux influences des astres. Philon leur attribue une très-grande part à tout ce qui arrive sur la terre (*f*). Il dit ailleurs que les astres sont non-seulement des animaux, mais même qu'ils sont des esprits très-purs (*g*); que l'air est plein d'animaux, ou d'esprits, qui en descendent continuellement pour animer les corps ; il avait puisé ces sentiments dans Platon, son maître. Origène

(*a*) *Cicero. l.* III, *de Natura deorum.*
(*b*) *Lucian. de Dea Syra.* [illegible]
(*c*) *Ambros. Ep.* 31.
(*d*) Voyez notre *Dissert. sur les Divinités Phéniciennes*, et D. Bern. de Montfaucon, *Antiquité expliquée*, t. II, p. 388.
(*e*) *Sanchoniat. apud Euseb præpar. l.* I, *c. ultimo.*
(*f*) *Philon. Leg. allegor. l.* I, *p.* 41.
(*g*) *Idem de Somniis, p.* 586. [illegible]
(1) Raoul-Rochette, *Cours d'archéologie*, fait en 1835, à la Bibliothèque royale. Le savant professeur décrit, dans ce cours, les ruines de Babylone.

a été dans les même erreurs (*a*). Les Rabbins (*b*) donnent de même de l'intelligence au ciel et aux étoiles ; ils tiennent qu'elles connaissent Dieu, qu'elles se connaissent elles-mêmes, que Dieu est l'objet de leurs désirs, que leurs connaissances et leurs actions sont plus parfaites que celles de l'homme.

Maimonide dit qu'il n'y a point de dispute entre les sages sur le sujet des astres : ils conviennent tous qu'ils ont une grande influence sur la génération et la corruption des corps sublunaires (*c*). Quelques-uns attribuent la direction des événements plutôt aux anges qu'aux étoiles ; mais d'autres soutiennent que ce sont les astres qui versent leurs influences sur la terre : chaque herbe a, selon eux, son étoile particulière, dont elle reçoit sa vertu ; cette vertu s'étend même sur le corps humain et sur les principales actions de la vie. Cela toutefois ne détruit pas la liberté de l'homme ; les planètes ne leur imposent aucune nécessité ; leurs effets tombent principalement sur nos corps, sur la santé, sur la complexion et sur tout ce qui en dépend.

Les livres saints semblent quelquefois donner du sentiment aux astres : on nous dit que les astres louaient le Seigneur au commencement du monde (*d*) : on invite le soleil, la lune et les étoiles à louer le Seigneur : on dit que la lune retire sa lumière, qu'elle obéit à la voix de Josué ; que le soleil s'arrête au commandement de ce chef du peuple de Dieu ; que le soleil se lève comme un époux qui sort de sa chambre nuptiale (*e*). Moïse semble favoriser le sentiment qui attribue des influences au soleil et à la lune, lorsqu'il promet à Joseph (*f*) *abondance des fruits du soleil et de la lune*. Job (*g*) dit que le Seigneur *donne des ordres au soleil, et qu'il ne se lève point*. Et le Psalmiste (*h*), que le soleil connaît le lieu et le temps de son coucher. Et Salomon (*i*) : *Le soleil se couche et se lève, et revient au lieu d'où il est parti, et renaissant au même endroit, tourne par le midi et s'avance du côté du septentrion : cet esprit* (*j*) *visite toutes choses et tourne de tous côtés, et revient sur lui-même par de longs circuits* : ce qui est assez semblable à cette expression de l'Ecclésiastique : (*k*) *Sol illuminans per omnia respicit, et gloria Domini plenum est opus ejus*. Et encore (*l*) : *Sol in aspectu annuntians, in exitu vas admirabile, opus excelsi*. Baruch (*m*) dit que le soleil et la lune, ces astres si brillants, obéissent au Seigneur, etc.

Mais toutes ces expressions, qui sont purement populaires, ne doivent pas s'expliquer à la lettre ; autrement il faudrait dire que la terre, que les arbres, que les eaux sont animés, puisqu'on trouve dans l'Ecriture des expressions qui semblent aussi l'insinuer. Toutes les créatures louent le Seigneur, bénissent le Seigneur, obéissent au Seigneur, chacune en sa manière. Si l'on donne quelque chose de plus au soleil, à la lune, aux étoiles, c'est que ce sont des créatures plus parfaites, et où la magnificence de Dieu éclate d'une manière plus sensible.

ASTYAGES, autrement CYAXARES, roi des Mèdes et successeur de Phraortes, régna quarante ans et mourut l'an du monde 3409, avant J.-C. 591, avant l'ère vulgaire 595. Il eut pour fils *Astyages*, autrement *Darius le Mède*; et pour filles, *Mandane* et *Amyit*. Astyages ou Darius le Mède, nommé autrement Assuérus, fit la guerre à Sarac, roi de Ninive, et régna ensuite à Babylone, ainsi que nous le dirons dans l'article suivant. *Amyit* épousa Nabuchodonosor, fils de Nabopolassar, roi de Chaldée, et fut mère d'Evilmérodach. *Mandane* épousa Cambyse, Perse, et fut mère de Cyrus.

ASTYAGES, nommé autrement ASSUÉRUS (*Tobiæ ult.* ℣ *ult.*, dans le Grec, et *Dan.* IX, 1), ou ARTAXERXÈS (*Dan.*, VI, 1, dans le Grec, ou DARIUS LE MÈDE (*Dan.*, V, 31) et CYAXARES, du nom de son père, dans Xénophon, ou APANDAS dans Ctésias. Cet Astyages fut établi par Cyaxares, son père, satrape de Médie (*n*), et envoyé avec Nabopolassar, roi de Babylone, contre Sarac, autrement Chinaladan, roi d'Assyrie. Ces deux princes assiégèrent Sarac dans Ninive, prirent la ville et démembrèrent l'empire d'Assyrie. Astyages se trouva avec Cyrus à la conquête de Babylone (*o*) et succéda à Balthazar, roi des Chaldéens, ainsi qu'il est porté expressément dans Daniel, V, 30, 31, l'an du monde 3447. Après sa mort, Cyrus lui succéda, l'an du monde 3456. *Voyez Dan.*, XIII, 65.

ASYLE (*Asylum, Græce ἄσυλον, ab ἀ, et σύλη, præda ; quod spoliare nefas. Quidam deducunt ab Aschel* אשל *Lucus*). Ce terme marque un lieu sacré où les malheureux pouvaient se retirer, pour se mettre à couvert de la violence de leurs ennemis, sans que personne pût les en tirer malgré eux. On prétend que les petits-fils d'Hercule furent les premiers auteurs des asyles (*p*). Craignant le ressentiment de ceux qu'Hercule avait maltraités pendant sa vie, ils établirent un asyle, c'est-à-dire un temple de la miséricorde à Athènes (1). Cadmus en établit aussi un à Thèbes,

(*a*) *Origen. l.* I *in Joan.*, *p.* 17.
(*b*) *Maimonid. Mose-Nebochim, parte* 2, *c.* IV, etc. *Menasse-Ben-Israel, problem.* 25, etc.
(*c*) Voyez Basnage, Hist. des Juifs, t. I, p. 362, l. III, c. II.
(*d*) *Job.* XXXVIII, 7.
(*e*) *Psalm.* XVIII, 6.
(*f*) *Deut.* XXXIII, 14.
(*g*) *Job.* IX, 7.
(*h*) *Psalm.* CIII, 19.
(*i*) *Eccle.* I, 5.
(*j*) On explique plus communément *cet esprit* du vent.
(*k*) *Eccli.* XLII, 16.
(*l*) *Eccli.* XLIII, 2.

(*m*) *Baruch.* V, 59.
(*n*) *Alex. Polyhistor. apud Cedren.*
(*o*) Voyez *Isai.* XIII, XIV, XXI, XLV, XLVI, XLVII. *Jerem.* L, LI. *Megast. apud Euseb. Præp. l.* V, *c.* XLI.
(*p*) *Servius ad Æneid.* VIII, *v.* 342.
(1) Quant à l'origine du droit d'asyle, voici ce que dit, dans sa *Mythologie expliquée par l'histoire* (liv. III, c. VIII, tom I, p. 227; in-4°, Paris, 1738), l'abbé Banier, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, d'après un Mémoire de M. Simon, inséré dans le troisième volume des Mémoires de cette Académie : « Le paganisme qui avait imité plusieurs usages du peuple de Dieu, en avait aussi sans doute pris celui du droit d'asyle ; ainsi l'époque de la fondation des premiers temples et des autels parmi

et Romulus un autre à Rome sur le mont Palatin. Celui de Daphné, près d'Antioche, est célèbre ; et nous lisons dans les Machabées (a) qu'Onias III, grand-prêtre des Juifs, s'étant retiré dans cet asyle et s'y tenant comme dans un lieu de sûreté, Andronique, gagné par Ménélaüs, lui persuada frauduleusement d'en sortir et le tua aussitôt.

L'autel des holocaustes et le temple du Seigneur étaient aussi des asyles inviolables. Joab (b) s'y retira pour s'y mettre en sûreté ; mais Salomon le fit tuer au même endroit, voyant qu'il ne voulait pas quitter l'autel qu'il tenait embrassé (1). Moïse (c) ordonne que l'on arrache de l'autel du Seigneur celui qui s'y retire après avoir commis un homicide volontaire. L'asyle n'est point en faveur des méchants, comme le reconnaissent même les auteurs profanes (d), mais en faveur de l'innocence et de la justice injustement attaquées. Lorsque des scélérats se retiraient à l'asyle d'un temple, ou on les y faisait mourir de faim, ou on les forçait d'en sortir en allumant du feu autour d'eux. Nous parlerons ailleurs des villes d'asyle ou de refuge que le Seigneur avait déterminées dans la terre d'Israel, en faveur de ceux qui avaient fortuitement commis un meurtre involontaire. *Voyez* Refuge, *ville de refuge.*

ASYNCRITE, dont il est parlé dans saint Paul, *Rom.*, XVI, 24. Les Grecs le font évêque de l'Hyrcanie et marquent sa fête le 8 d'Avril. Le Martyrologe romain la met le même jour. On ne sait rien de certain de ce saint.

ATABYRIUS MONS. C'est le mont Thabor. *Voyez* Thabor. Il y avait au-dessus de cette montagne une ville nommée *Athabyrium* ou *Ithabyrium*, dont parle Polybe, *lib.* 1, *p.* 413. On trouve quelques médailles où l'on voit Jupiter, surnommé *Athabyrius.* Mais comme il y a plusieurs villes du nom d'*Athabyrium*, on ne sait pas précisément dans laquelle il était principalement révéré.

ATAD. *Voyez* ci-devant l'Aire *d'Athad.*

ATARA, deuxième femme de Jéraméel et mère d'Onam (I *Par.*, II, 26).

ATAROTH, ville de la tribu de Gad (*Num.*, XXXII, 3, 34), au delà du Jourdain.

ATAROTH, dans la tribu d'Ephraïm (*Josue*, XVI, 7). Elle était entre Janoë et Jéricho. — [Le même chapitre, versets 2 et 5, nomme deux autres fois Ataroth. D. Calmet, suivant le géographe de la Bible de Vence, croit qu'il s'agit de cette même ville qui est mentionnée au verset 7 ; ainsi, D. Calmet ne voit dans ces trois passages, qu'une seule ville d'Ataroth. Au contraire, dans ces mêmes passages, N. Sanson croit reconnaître trois cités différentes, savoir : *Archi-Atharoth* (vers. 2), *Atharoth-Addar* (vers. 5) et *Atharoth* (vers. 7) ; car c'est ainsi qu'il les nomme, en y ajoutant une aspiration, *h*, qui, selon l'Hébreu, ne doit pas y être. Barbié du Bocage reconnaît aussi trois localités de ce nom : *Archi-Ataroth*, petit pays, dit-il, situé sur la limite méridionale de la tribu d'Ephraïm (*Voyez* Arach) ; *Ataroth-Addar*, ou simplement *Ataroth*, ville située à l'orient de la même tribu, assez proche du Jourdain ; et Ataroth, encore dans la même tribu, entre Bethel et Béthoron-la-Basse. Mais il semble qu'il confond ici cette dernière ville d'Ataroth avec Archi-Ataroth, qu'il en avait distinguée. *Voyez* le verset 2. Huré reconnaissait deux villes d'Ataroth-Addar : la première dans la tribu d'Ephraïm (vers. 5), et la seconde sur les frontières de Benjamin (XVIII, 13). Le géographe de la Bible de Vence les prend pour une seule et même cité différente d'Ataroth (vers. 2 et 7). Ataroth-Addar, ville d'Ephraïm (vers. 5), était située, dit-il, sur les frontières d'Ephraïm et de Benjamin (XVIII, 13)].

ATAROTH-SCHOPHAN. *Voyez* Ethroth XXXII, 35.

ATER. Ses enfants, au nombre de quatre-vingt-dix-huit, revinrent de Babylone (e). — [Il y a ici erreur. *Voyez* Ather et Sellum.]

* ATERGATA ou Atergatis. On lit dans le Grec de II *Mac.*, XII, 26 : Judas retourna ensuite à Carnion *et au temple d'Atargatée*, et il tua vint-cinq mille hommes. Cette Atargatée est une divinité qui paraît être la même qu'Astaroth et Astarté. *Voyez* ces noms et Dagon.

ATHAC, ville de la tribu de Juda (I *Reg.*, XXX, 30).

* ATHAIAS, judaïte, fils d'Aziam, fut désigné par le sort pour demeurer à Jérusalem, après le retour de la captivité (*Neh.*, XI, 4).

ATHALAI, fils de Bébaï, répudia sa femme,

(a) II *Mac.* iv, 34. An du monde 3284, avant Jésus-Christ 168, avant l'ère vulgaire 172.
(b) III *Reg.* ii, 28, 29... 34.
(c) *Exod.* xxi, 14.
(d) *Demosthen. Ep.* 3, *de Lycurgi liberis.*
(e) I *Esdr.* ii, 16.

eux, serait, si on la savait, celle de l'origine de ce droit. Tout ce qu'on peut assurer c'est qu'il est très-ancien, sans qu'on puisse déterminer au juste le temps où il a commencé. Nous savons par Pausanias (*In Beot.*), que Cadmus l'accorda à la ville ou à la citadelle qu'il fit construire en Béotie ; et il y a apparence, comme le remarque M. Simon, que ce prince, originaire de Phénicie, et voisin de la Palestine, ayant appris combien le concours des coupables et des débiteurs dans les villes de refuge parmi les Juifs, avait servi à les peupler, employa le même moyen pour attirer des habitants dans la sienne. Thésée pour Athènes, et Romulus pour sa nouvelle ville, usèrent de la même politique, si nous en croyons Plutarque (*in Thes.*; *in Rom.*). Diodore de Sicile (lib. III) assure que Cybèle avait fondé le droit d'asyle dans la Samothrace. Hercule l'Egyptien passait pour l'auteur de celui de Canope : celui de Diane *Stratonia*, à Smyrne, et celui de Neptune Ténéen devaient leur institution à la réponse des oracles. »

(1) Joab était évidemment coupable de meurtre et de conspiration. Voltaire accuse Salomon de scélératesse et de sacrilége pour avoir ordonné la punition de Joab au pied de l'autel. J'ai examiné ce double procès dans mon *Hist. de l'Anc. Test.*, tom. I, pag. 270. De nos jours, le fils d'un avocat honorable et célèbre, M. Victor Hennequin, auteur d'un livre sur les institutions juives, où le voltairianisme se montre souvent, accuse Salomon d'avoir violé le droit d'asyle. Ainsi, dans son opinion, Joab avait droit à l'impunité, et il flétrit Salomon, mais il ignore, apparemment, que, d'après la loi, il n'y avait pas d'asyle pour le coupable tel que l'était Joab, meurtrier volontaire. Si toutefois l'ignorance peut l'excuser sur ce point, il n'en mérite pas moins le reproche d'avoir parlé de ce fait sans mentionner les crimes de Joab qui motivaient sa condamnation. A l'entendre, Joab était un innocent, et Salomon un tyran barbare.

parce qu'elle n'était pas Israélite (I *Esdr.*, X, 28.)

* ATHALIAS, père d'Isaïe, descendant d'Alam ou Elam (*Esdr.*, VIII, 7).

ATHALIE, fille d'Achab, roi de Samarie, et femme de Joram, roi de Juda. Ayant appris que Jéhu avait mis à mort son fils Ochosias, et quarante-deux princes de son sang, nés de diverses femmes, elle résolut de faire tuer tous les princes de la race royale (*a*), afin de pouvoir monter sur le trône de Juda sans obstacle. Mais Jotaba, fille du roi Joram, et sœur du roi Ochosias, prit Joas, fils d'Ochosias, avec sa nourrice (*b*), et le déroba du milieu des enfants du roi, pendant qu'on les égorgeait par les ordres d'Athalie. Ce jeune prince fut nourri dans le temple avec sa nourrice pendant six ans; et la septième année, le grand-prêtre Joïada résolut de le mettre sur le trône de ses pères et de faire périr Athalie. Il fit assembler les prêtres et les lévites qui gardaient le temple, leur découvrit son dessein, leur fit voir le jeune roi; et sans perdre de temps, les ayant postés aux endroits convenables, ils déclarèrent roi le jeune Joas, au bruit des acclamations de la multitude.

Athalie, ayant ouï le bruit, entra parmi la foule dans le temple du Seigneur, et ayant vu le jeune roi assis dans son trône, elle déchira ses vêtements et s'écria : *Trahison! trahison!* En même temps Joïada ordonna aux lévites qui étaient en armes : *Prenez-la et emmenez-la hors de l'enceinte du temple; et si quelqu'un la suit, qu'il périsse par l'épée.* Les officiers la saisirent donc, la traînèrent par le chemin de la porte aux Chevaux, près le palais; et elle fut tuée en ce lieu-là, l'an du monde 3126, avant J.-C. 874, avant l'ère vulgaire 878. Elle avait régné six ans.

ATHANAI, lévite, musicien du temps de David (I *Par.*, VI, 41).

ATHAR, ville de la tribu de Siméon (*Josue*, XIX, 7). Saint Jérôme parle d'un lieu nommé *Atharus*, à quatre milles au septentrion de Sébaste ou Samarie; mais cela est trop éloigné de la tribu de Siméon. Je crois qu'*Athar* est la même qu'*Ether* ou *Jéther*, qui fut d'abord donnée à la tribu de Juda et ensuite cédée à celle de Siméon. *Ether* et *Asan* sont jointes (*Josué*, XV, 42), de même qu'*Athar* et *Asan* (*Josué*, XIX, 7). Or, *Ether* ou *Jéther*, ou *Jéthira* était, du temps d'Eusèbe et de saint Jérôme (*c*), un gros bourg, à dix-huit milles d'Eleuthéropolis, dans la partie la plus méridionale de Juda, vers *Malatis*.

ATHÈNES, ville célèbre dans la Grèce, autrefois république très-puissante, et qui s'est fort distinguée dans la guerre. Mais elle s'est acquis encore plus de gloire par la science, l'éloquence et la politesse dont ses citoyens faisaient profession. Il serait inutile de faire ici l'histoire d'Athènes. Nous remarquerons seulement que saint Paul y étant arrivé, l'an de J.-C. 52, la trouva toute plongée dans l'idolâtrie (*Act.*, XVII, 15 *et seq.*), toute occupée à apprendre et à débiter des nouvelles, transportée de curiosité de tout savoir, toute partagée de sentiments sur la vraie religion et sur le souverain bien. Saint Paul y ayant pris occasion de prêcher Jésus-Christ, fut mené devant les juges de l'Aréopage, où il rendit un témoignage illustre à la vérité et à l'unité d'un Dieu [*Voyez* ARÉOPAGE]. Il y convertit saint Denys l'aréopagite et Damaris, qui, selon quelques anciens (*d*), était femme de ce sénateur. Saint Denys fut ordonné premier évêque d'Athènes, et on croit qu'il y finit sa vie par un glorieux martyre. — [A saint Denys succéda Publius, et à Publius, Quadrat, qui était disciple des apôtres. Lorsque, l'an 124, l'empereur Adrien vint à Athènes, Quadrat lui présenta une apologie de la religion chrétienne, écrite, dit Eusèbe, avec beaucoup d'esprit et avec la plus grande sincérité contre les calomnies de Celse, philosophe païen, et dans laquelle il défendit parfaitement la vérité des miracles de Jésus-Christ. Ces faits sont appuyés par une lettre de saint Denys, évêque de Corinthe, écrite vers l'an 167 aux Athéniens, et par un fragment de l'apologie de Quadrat, que l'on trouve dans Eusèbe (*Hist.* IV, 3), dans ses *Chroniques*, aux années 124-127, et encore dans son *Hist.*, IV, 23. Quant aux ruines d'Athènes en 1830 et en 1832, voyez-en la description dans la *Correspondance d'Orient*, lettr. VII et VIII de M. Michaud, et dans le *Voyage en Orient* par M. de Lamartine, tom. I, pag. 122 et suiv.]

ATHENOBIUS, fils de Démétrius, fut envoyé par Antiochus Sidétès, roi de Syrie (I *Mac.*, XV, 28), vers Simon Machabée, pour lui commander de lui rendre les villes de Joppé, de Gazara, et la forteresse de Jérusalem, qu'il tenait; de lui payer les tributs pour les villes qu'il occupait hors de la Judée, et de le dédommager pour les dégâts qu'il avait faits dans les terres des Etats du roi de Syrie. Il lui demandait cinq cents talents d'argent pour ces dédommagements, et cinq cents autres talents pour les tributs qu'il prétendait lui être dus. Simon répondit à Athénobius qu'il n'avait rien usurpé du domaine du roi, et que pour les places que le roi répétait, elles avaient été prises par les Juifs, pour se mettre à couvert des maux continuels qu'elles leur faisaient; qu'au reste, il était prêt de donner au roi une somme de cent talents pour ces places. Athénobius s'en retourna fort en colère au siége de Dora, où était Antiochus, et lui rapporta la réponse de Simon. Antiochus envoya contre lui Cendebée, qui ne fit rien de fort remarquable. Il fut défait et mis en fuite par les deux fils du grand-prêtre Simon (I *Mac.*, XVI, 1, *et seqq.*).

* ATHER, chef de famille, dont les descendants, issus d'Ezéchia ou Jézéchia, ou Hézéchia, revinrent au nombre de quatre-

(*a*) IV *Reg.* XI, 1, 2, etc.
(*b*) An du monde 3120, avant Jésus-Christ 880, avant l'ère vulgaire 884.
(*c*) *Euseb. et Hieronym. in Jether, et Ether.* Voyez le Commentaire sur I *Reg.* XXX, 27. *Josue*, XV, 42, 43, 47. et XIX, 7.
(*d*) *Chrysost. de Sacerdot. l.* IV, *c.* VII, *et Aster. homil.* 8, *p.* 162.

vingt-dix-huit, de la captivité avec Zorobabel (*Esdr.*, XI. 16, et *Neh.*, VII, 21), où il est nommé *Ater*.

ATHERSATA. C'est le même que Néhémie. Le nom d'*Athersata* est celui de son emploi; il signifie *échanson du roi* התרשתא (*Pincerna regis. Vide* II *Esd.*, I, 11; VIII, 9; X, 1). *Voyez* Néhémie. — [Le mot *Athersata* se rencontre quatre fois dans l'Ecriture; d'abord dans *Esdras*, II, 63, et 2° dans *Néhémie*, VII, 65, et ne peut s'entendre que de Zorobabel, comme on le voit par le verset 2 de ce même chapitre d'*Esdras*, et par le 7° du même chapitre de *Néhémie*, et encore par *Esdras*, III, 2, 8, et IV, 2. En troisième lieu, dans *Néhémie*, VII, 70, où il ne peut encore désigner que Zorobabel, ce verset étant parallèle à *Esdras*, II, 68. Enfin, ce mot se trouve pour la dernière fois dans *Néhémie*, VIII, 9, où il suit le nom même de Néhémie Il suit de là que ceux qui ont vu Néhémie dans Athersata, ailleurs que dans ce dernier endroit, se sont trompés. Mais que signifie le mot *Athersata?* Ce mot n'est pas hébreu; les commentateurs, persuadés qu'il ne désignait que Néhémie, et considérant que Néhémie avait été *échanson du roi* de Perse (*Neh.*, I, 11, et II, 1), ont cru qu'il exprimait cette dignité; mais c'est une erreur, parce que Zorobabel, plus souvent désigné par le même mot, avant même que Néhémie ne fût né, n'avait point été *échanson du roi*. On ignore la signification du mot *Athersata*.]

ATHLETE. Il est souvent parlé d'athlètes dans les livres de l'Ecriture, composés depuis l'établissement de la monarchie des Grecs dans l'Orient. Avant ce temps, ni les athlètes, ni les jeux d'exercices où ils s'exerçaient, n'y étaient point connus. Les athlètes étaient des hommes qui s'exerçaient, ou pour leur propre satisfaction, ou par principe de santé, ou enfin pour paraître dans les jeux publics, et pour y remporter les prix et les couronnes qui y étaient proposés. Il y avait plusieurs sortes de jeux, mais on en comptait principalement six : qui sont la lutte, la course, le saut, le palet, le combat à coups de poings, et à coups de poings et de pieds tout ensemble. La vie des athlètes était très-laborieuse, et ils s'abstenaient de toute délicatesse, et surtout de l'usage du mariage (*a*). C'est à quoi saint Paul fait allusion (I *Cor.*, IX, 25), lorsqu'il dit : *Qui in stadio currit, ab omnibus se abstinet.* Il fait encore souvent allusion à leurs exercices, à leurs récompenses (I *Cor.*, IX, 24) : *Ne savez-vous pas que quand on court dans la carrière, tous courent, mais un seul remporte le prix? Tous les athlètes gardent en toutes choses une exacte tempérance, et cependant ce n'est que pour gagner une couronne corruptible. Voyez* aussi *Philipp.*, III, 14. Les athlètes qui faisaient profession d'apprendre et d'exercer ce qui se pratiquait communément dans les jeux publics, soit de la course et de la lutte, soit du ceste, du trait et du jeu de palet, vivaient d'une manière fort sévère, entraient jeunes dans les exercices, souffraient le froid et le chaud, vivaient dans un travail presque continuel, s'abstenaient des plaisirs, du vin, de boire frais, ne mangeaient qu'avec règle et mesure, et se privaient de plusieurs sortes de nourritures, que l'on croyait propres à les affaiblir (*b*).

> Qui studet optatam cursu contingere metam,
> Multa tulit, fecitque puer, sudavit et alsit.
> Abstinuit Venere et Baccho, etc.

La récompense des athlètes était une couronne de chêne, de pin, de laurier ou d'olivier; mais il y avait outre cela d'autres prérogatives qui consistaient en exemptions des charges publiques, en certains honneurs, comme d'être menés en triomphe, d'avoir des statues érigées dans les villes. Mais originairement l'honneur de la victoire était le seul prix des vainqueurs, et on remarque que les premiers athlètes vivaient d'une manière bien plus frugale et plus laborieuse que ne firent ceux qui vinrent dans la suite. Cela sert à concilier ceux qui parlent des athlètes comme de gens mis à l'engrais, *homines altiles*, dit Tertullien, avec ceux qui louent leur abstinence et leur tempérance.

ATHMATHA, ville de la tribu de Juda (*Josue*, XV, 54). Il est parlé d'une ville de *Thémath* ou *Thamath*, dans le Grec (I *Reg.*, XXX, 29). Et saint Jérôme (*c*) parle de *Thabatha*, patrie de saint Hilarion, à cinq milles de Gaze, vers le midi. Nicéphore, qui l'appelle *Thébase* (*d*), la met à quinze milles de la même ville de Gaze. Je croirais volontiers que c'est la même ville qu'*Athmatha*.

ATHON, ville frontière d'Arabie, prise par Alexandre Jannée sur Arétas, roi d'Arabie (*e*).

ATLAS. Quelques-uns font Atlas, fils de Japhet et de Clymène (*f*). Ils disent que ce héros ayant offensé Jupiter, fut condamné à porter le ciel sur sa tête et sur ses épaules, dans un pays fort éloigné, et vis-à-vis les Hespérides. Il semble que saint Jérôme ait voulu marquer le supplice d'Atlas, lorsqu'il a dit dans Job (*g*) : *Dieu, à la colère duquel nul ne peut résister, et sous le poids duquel sont courbés ceux qui portent le monde : Sub quo curvantur qui portant orbem.* Les Septante : *Les poissons, ou les monstres marins qui sont sous le ciel, sont courbés sous le poids de sa majesté.* Ovide (*h*) qui le fait aussi fils de Japhet, dit qu'il avait un jardin rempli d'excellents arbres, dont l'un portait des pommes d'or. Thémis lui avait prédit qu'un fils de Jupiter lui enlèverait ses pommes. Il les avait données à garder à un grand dragon et avait fermé son jardin d'une forte muraille. Persée vint lui demander le couvert, il le lui refusa; Persée, pour l'en punir, lui montra la tête de Méduse et le métamorphosa en montagne. C'est ce qui a donné lieu à dire qu'Atlas portait le ciel, parce que la

(*a*) *Plato. l.* VIII, *de Legib. Plin. l.* XXXIV, *c.* XVIII.
(*b*) *Horat. de Arte Poetica*, v. 412.
(*c*) *Hieronym. Vita S. Hilarionis.*
(*d*) *Nicephor. Hist. Eccl. l.* IX, *c.* XV.
(*e*) *Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* II.
(*f*) *Hesiod.* v. 509, 515.
(*g*) *Job* IX, 13.
(*h*) *Ovid. Metamorph. l.* IV, v. 630 et suiv.

montagne d'Atlas en Afrique est si haute, qu'elle semble porter le ciel sur son sommet. Eupolème, cité dans Eusèbe (*a*), a cru qu'Atlas était le même qu'Hénoch, que les anciens font inventeur de la science des cieux et des arts.

ATTALE, roi de Pergame. Il y a eu plusieurs rois de ce nom dans Pergame; celui dont il est parlé dans le premier Livre des Machabées (*b*), et auquel les Romains écrivirent en faveur des Juifs, est Attalus, surnommé *Philadelphe*, qui gouvernait le royaume en la place de son neveu Attalus III, Philométor, fils d'Eumène, roi de Pergame. C'est ce dernier Attalus qui laissa le peuple romain héritier de ses biens (*c*) : ce que ceux-ci prétendirent devoir être entendu même de son royaume. L'arrivée des ambassadeurs juifs à Rome, pour renouveler l'alliance, en conséquence de quoi le sénat romain écrivit à Attale, se met l'an du monde 3865, et Attalus Philadelphe commença à gouverner en 3845. Il gouverna pendant vingt-un ans, et remit, en 3866, le royaume à son neveu Philométor, à qui il appartenait de droit. Attalus Philométor mourut sans enfants, l'an du monde 3871, avant J.-C. 129, avant l'ère vulgaire 133.

ATTALIE, ville maritime de la Pamphylie, où saint Paul et saint Barnabé allèrent prêcher l'Evangile (*d*), l'an de J.-C. 45.

* ATTENUATION, figure de la rhétorique des Hébreux, qui consiste dans l'emploi d'expressions plus faibles que n'exige le sujet. C'est le contraire de l'hyperbole.

AUGURE. Le nom d'augure se prend principalement pour ceux qui se mêlent de prédire l'avenir par le vol, ou le chant, ou le manger des oiseaux. Je ne remarque pas cette manière d'augure dans l'Ecriture; mais il y en a un grand nombre d'autres. On a étendu le nom d'augures à tous ceux qui prédisaient l'avenir, soit par la vue des oiseaux, du ciel, des éléments, des animaux, du tonnerre, des entrailles des victimes, de l'eau, des baguettes, etc. Et c'est dans ce sens étendu que l'on trouve quelquefois *auguror* et *augurium* dans l'Ecriture, pour toute sorte de divination ou de magie. Dieu avait défendu à son peuple de consulter les magiciens, sous peine de la vie (*e*), et il avait expressément défendu que l'on ne souffrît aucune sorte de devins ou de magiciens dans le pays des Hébreux (*f*).

Nous lisons dans la Genèse (*Genes.*, XLIV, 5) que Joseph fit cacher dans le sac de Benjamin la coupe dont il se servait pour tirer des augures : *Scyphus ipse est in quo bibit dominus meus, et in quo augurari solet. Heb.* נחש LXX : Αὐτὸς δὲ οἰωνισμῷ οἰωνίζεται, ἐν αὐτῷ. On ne prétend pas dire que Joseph se soit servi de l'art d'augurer d'une manière superstitieuse; il était trop sage et trop religieux pour employer une chose aussi vaine et aussi contraire à la religion, que les augures, de quelque nature qu'ils fussent; mais ses gens ont pu parler aux frères de Joseph selon l'opinion du peuple d'Egypte, qui tenait Joseph pour un grand devin (*g*); ou bien le mot d'*augurari* se prend dans cet endroit pour prédire l'avenir; ainsi cette tasse est celle dont se sert Joseph pour offrir à Dieu des libations, lorsqu'il veut le consulter sur l'avenir (*h*). Les Orientaux ont toujours été fort superstitieux; ils ont donné cours à la plupart des augures. On en a vu qui se vantaient d'entendre le langage des oiseaux. c'est sur cela qu'est fondé l'art des augures. Quoique les Romains s'en servissent dans leurs entreprises les plus sérieuses, les plus sensés d'entre eux s'en moquaient dans leur âme.

AUGUSTE, empereur Romain, successeur de Jules César. La bataille d'Actium qu'il donna contre Marc-Antoine, et qui le rendit maître de l'empire, arriva quinze ans avant la naissance de Jésus-Christ, et l'an du monde 3985. Auguste vécut encore dix-sept ans depuis; il mourut l'an 14 de l'ère commune, et dix-sept ans après la naissance du Sauveur. Ce fut cet empereur qui ordonna le dénombrement dont il est parlé dans saint Luc (*i*); ce qui obligea saint Joseph et la sainte Vierge de se transporter à Bethléem, où Jésus-Christ prit naissance.

Auguste fit donner à Hérode par le sénat la couronne de Judée. Après la défaite de Marc-Antoine, Hérode s'attacha à Auguste, et lui fut toujours très-fidèle. Auguste le combla de biens et d'honneurs; et lorsque ce monarque entreprit d'assujettir l'Arabie à l'empire Romain, Hérode donna cinq cents de ses gardes à Ælius Gallus, qui était chargé de cette expédition. Auguste voulut bien prendre soin de l'éducation d'Alexandre et d'Aristobule, fils d'Hérode, et les retenir dans son palais. Auguste étant venu en Syrie, Zénodore et les Gadaréniens vinrent lui faire des plaintes contre Hérode, l'accusant de violence, de rapine et de tyrannie; mais Hérode par sa présence dissipa ces accusations, et obligea ses accusateurs à se donner la mort, de peur d'être livrés entre ses mains, et Auguste, loin d'avoir égard à ces accusations, le combla d'honneurs et augmenta son royaume de la Tétrarchie de Zénodore (*j*).

Il eut la bonté d'entrer dans l'examen des brouilleries d'Hérode avec ses enfants, et il les réconcilia ensemble.

Sylleus, ministre d'Obodas, roi des Nabathéens, ayant accusé Hérode d'avoir fait irruption en Arabie avec une puissante armée, et d'y avoir fait mourir bien du monde (*k*), Auguste en écrivit à Hérode d'une manière piquante; mais il sut si bien justifier sa conduite, que l'empereur lui rendit ses bonnes grâces et les lui conserva jusqu'à

(*a*) *Euseb. Præpar. l.* IX.
(*b*) I *Mac.* xv, 22.
(*c*) *Livius, l.* LIX. *Flor. l.* II, etc.
(*d*) *Act.* xiv, 24.
(*e*) *Levit.* xx, 6.
(*f*) *Deut.* xviii, 10, 11.
(*g*) *D. Thom.* 2, 2, *qu.* 195, *art.* 7.
(*h*) *Grot. in Genes.* xliv.
(*i*) *Luc.* ii, 1.
(*j*) *Joseph. Antiq. l.* XV, *c.* xiii.
(*k*) *Idem Antiq l.* XVI, *c.* xiv, xv.

la fin. Mais cela ne l'empêcha pas de désapprouver beaucoup les rigueurs qu'Hérode exerça envers ses fils, ayant fait mourir Alexandre, Aristobule et enfin Antipater; ce qui fit dire à cet empereur qu'il valait beaucoup mieux être le pourceau d'Hérode que son enfant (a).

Auguste, après la mort de Lépidus, avait pris la charge de souverain pontife des Romains (b). Cette dignité lui donnait inspection sur les cérémonies et la religion. Un de ses premiers soins fut de faire examiner les livres sibyllins, qui étaient alors fort communs et causaient de grands désordres parmi le peuple et dans le gouvernement, chacun se donnant la liberté de les interpréter et de les tourner à sa fantaisie et suivant ses inclinations. Auguste en fit faire la recherche, et en fit brûler, dit-on, près de deux mille exemplaires. Il ne conserva que ceux qui portaient le nom de quelques sibylles, et qui passaient pour être leur ouvrage; et encore les soumit-il à un examen sévère. Ceux qu'il conserva comme authentiques, furent mis dans deux cassettes d'or sous le piédestal de la statue d'Apollon, dont le temple était bâti dans l'enceinte du palais. *Voyez* ci-après l'article SIBYLLES. Le reste de l'histoire d'Auguste n'a point de rapport à notre dessein.

[Saint Luc parle d'un dénombrement ordonné par Auguste, et sur lequel on s'est plu à faire des difficultés. *Voyez* QUIRINIUS.

D'anciens historiens mentionnent, à propos d'Auguste, un fait peu connu et qui mérite d'être cité ici. Jean d'Antioche, surnommé Malalas, auteur d'une histoire du monde depuis son origine jusque dans le sixième siècle après Jésus-Christ, le rapporte ainsi qu'il suit: « Auguste César Octavien alla visiter l'Oracle de Delphes la cinquante-cinquième année de son règne, au mois d'octobre. Ayant offert le sacrifice d'une hécatombe, il demanda à la Pythie de lui apprendre quel serait celui qui, après lui, gouvernerait l'empire Romain. Mais la prêtresse ne lui donna aucune réponse; il fit donc un nouveau sacrifice, et renouvela la demande en ces termes: Pourquoi l'Oracle garde-t-il le silence, et ne me donne-t-il aucune réponse? Alors enfin la Pythie répondit: *L'enfant Hébreu, Dieu, Roi des bienheureux, me prescrit de quitter ce lieu et de rentrer de nouveau dans l'enfer; retire-toi donc, et ne continue pas à fatiguer mes autels :*

Παῖς Ἑβραῖος κέλεταί με, Θεὸς. μακάρεσσιν ἀνάσσων,
Τὸνδε δόμον προλιπεῖν, καὶ ἄϊδος πάλιν αὖθις ἱκέσθαι.
Καὶ λοιπὸν ἄπιθι ἐκ πρόμων ἡμετέρων. »

Ces deux derniers vers sont défectueux. Suidas au mot Αὔγουστος rapporte mieux en ces termes la réponse de la Pythie: *L'enfant Hébreu, Roi des dieux immortels, m'ordonne de quitter ce temple, et de retourner de nouveau dans l'enfer; retire-toi donc en silence et laisse mes autels:*

Παῖς Ἑβραῖος κέλεταί με, Θεοῖς μακάρεσσιν ἀνάσσων,
Τόνδε δόμον προλιπεῖν, καὶ ἄδην αὖθις ἱκέσθαι·
Λοιπὸν ἄπιθι σιγῶν ἐκ βωμῶν ἡμετέρων.

« Auguste donc ayant quitté l'Oracle, et étant venu au capitole, y fit construire un autel élevé, où il fit graver en lettres latines: *C'est ici l'autel du premier-né de Dieu:* ARA PRIMOGENITI DEI. On voit encore maintenant même cet autel au Capitole, ainsi que le rapporte le sage Timothée. Ὅστις βωμὸς ἐστιν εἰς τὸ Καπιτώλιον ἕως τοῦ νῦν· καθὼς Τιμόθεος ὁ σοφὸς συνεγράψατο. » Joannes Malala, lib. IX, pag. 98, dans le 23e vol. des *Ecrivains de l'histoire Bysantine*. 1733.

Malalas vivait au neuvième siècle; et Timothée, qu'il cite, était un chronographe bien plus ancien, puisque Hesychius, écrivain du quatrième siècle, parle de lui et l'appelle *chronographe ami de Dieu*. Le même fait est rapporté par Suidas, Georges Cedrenus, Nicéphore, Baronius, avec quelques variantes. L'authenticité de cette prophétie sibylline a été attaquée; M. Bonnetty a examiné les objections qu'on a dirigées contre elle et montré leur peu de valeur. *Voyez* les *Annal. de Philos. chrét.*, tom. XIV, pag. 62-71.]

AUJOURD'HUI, ne signifie pas seulement le jour auquel on parle, mais aussi un temps indéfini, par exemple (c): *Aujourd'hui, si vous entendez sa voix, n'endurcissez pas vos cœurs;* cet *aujourd'hui*, dit saint Paul, marque toute notre vie (d): *Per singulos dies donec hodie cognominatur.* Et (e): *Je vous ai engendré aujourd'hui*: c'est-à-dire, de toute éternité, et je ne cesse point de vous engendrer. Et saint Paul (f): Jésus-Christ *était hier, il est aujourd'hui et sera dans tous les siècles.* Et Néhémie (g): Nous sommes *aujourd'hui* vos serviteurs; nous le sommes comme nous l'avons toujours été. Et l'Ecclésiastique (h): *C'est aujourd'hui à moi, et demain à vous:* Il vous faudra subir la même condition que moi. Et Jésus-Christ dans saint Luc (i): Il faut que je marche encore *aujourd'hui, demain, et le jour suivant;* c'est-à-dire, encore quelque peu de temps.

AULON. C'est le nom que l'on donnait, du temps d'Eusèbe et de saint Jérôme (j), à cette vaste vallée qui s'étend le long du Jourdain, depuis le Liban jusqu'au désert de Pharan. Ce nom paraît dérivé du Grec *Aulos*, qui se prend pour une vallée. On appelle aussi *Aulon* le Grand-Champ, et la vallée qui est entre le Liban et l'Antiliban (k).

AURAN. Ezéchiel XLVII, 16, parle d'Auran, comme d'un canton situé à l'orient septentrional de la terre sainte. On prétend que c'est la même chose que l'Iturée. Saint Luc (l) dit que Philippe, fils d'Hérode, était maître de l'Iturée et de la Trachonite; et Josèphe (m) dit qu'il possédait la Batanée, la

(a) *Macrob. Saturn. l.* II, *c.* IV.
(b) *Sueton. in Octav. Dio Cassius, l* LIV.
(c) *Psalm.* XCIX, 8.
(d) *Heb.* III, 13.
(e) *Psalm.* CIX.
(f) *Hebr.* XIII. 8.
(g) II *Esdr.* IX, 36.
(h) *Eccli.* XXXVIII, 23.
(i) *Luc.* XIII, 33.
(j) *Euseb. et Hieronym. Onomastic.* in [illegible]
(k) *Vide Reland. Palæst. t.* I, *p.* 364, 365 *et* 372.
(l) *Luc.* III, 1.
(m) *Joseph. Antiq. l.* XVII, *c.* VII.

Trachonite, et l'Auranite; où l'on voit que l'Auranite et l'Iturée sont mises l'une pour l'autre. Saint Jérôme (*a*) dit qu'Auran est une ville du pays de Damas, dans la solitude. Un géographe arabe met le pays d'Auran, ou, comme il parle, d'Avran, au midi de Damas (*b*); et Abulféda (*c*) dit que *Bozra* est la capitale du *pays d'Havran*. Golius, dans ses notes sur Abulpharage, dit que les Syriens et les Arabes appellent *Auran* le pays où est située Tibériade sur la mer de Galilée. Guillaume de Tyr (*d*) donne aussi à ce pays le nom d'Auranite. Il est certain que l'Auranite était au delà du Jourdain. — [Auran était la ville capitale de l'Auranite, ou l'Auranitide, pays situé au nord-est d'Israel et au sud de Damas; on l'a confondue à tort avec la ville de Bostra, dit Barbié du Bocage. L'Auranitide, jadis couverte de villes, est maintenant un pays ras qu'on appelle Haouran: « Combien, dit M. Poujoulat (1), j'aurais aimé à parcourir les plaines du Haouran (*Belad Haouran*), l'ancienne Auranite!.... » *Voyez* Bosor.]

AURORE. Le Psalmiste parlant de la naissance ou de la génération éternelle du Messie (*e*), dit qu'il a été engendré avant l'aurore, ou, selon l'Hébreu: Que *sa postérité est comme la rosée qui est produite du sein de l'aurore*. Cette postérité sont les fidèles qui ont cru en Jésus-Christ. Leur multitude est fort bien comparée à une rosée abondante qui tombe le matin, et qui semble sortir du sein même de l'aurore.

Le même Psalmiste, pour montrer la rapidité de sa fuite, s'exprime ainsi (*f*) : *Si je prends les ailes de l'aurore, et que je veuille m'enfuir à l'extrémité de la mer pour me dérober à votre connaissance, c'est votre main qui m'y conduira, et qui me soutiendra dans mon vol*. On ne connaît rien de plus prompt que l'effusion des rayons du soleil au lever de l'aurore.

Isaïe (*g*) dit que ceux qui ne s'attacheront pas à la loi et aux observances, *ne jouiront pas de l'aurore : Non erit eis matutina lux*. Ils périront sans voir la lumière, ils ne dureront pas jusqu'au lendemain.

Job compare les yeux du Béhémoth à l'éclat de l'aurore (*h*) : *Oculi ejus ut palpebræ diluculi*. Ils sont aussi brillants que l'aurore. Le Béhémoth est l'éléphant.

AUSITIDE. C'est le pays de Job. *Voyez* Hus; *la terre de Hus*.

AUSTER, le midi. Dans l'Ecriture (*i*), *Négeb*, le midi, marque l'Arabie Pétrée, ou l'Idumée méridionale, ou la partie méridionale de Juda. Quelquefois les Hébreux l'expriment par *la droite*. Eusèbe et saint Jérôme se servent souvent du mot *Darôma*, pour désigner le midi. Ce terme se trouve dans l'Hébreu en plusieurs endroits, dans le même sens (ים דרום *Eccle*. I, 6; *Ezech*. XX, 46, XL, 24, etc.

AUTEL. Comme les sacrifices offerts à Dieu sont aussi anciens que le monde, les autels n'ont pas une moindre antiquité. L'Ecriture nous parle en quelques endroits des autels érigés par les patriarches; mais elle ne nous en marque ni la forme, ni la matière. L'autel que Jacob érigea à Béthel n'était autre que la pierre qui lui avait servi de chevet. Gédéon sacrifia au Seigneur sur un simple rocher qui était près de sa maison. Les premiers autels que Dieu ordonna à Moïse de lui élever, devaient être de terre, ou de pierres brutes (*j*), et le Seigneur lui déclara que s'il y employait le fer, l'autel serait impur. L'autel des Holocaustes (*k*) qu'il fit faire quelque temps après, était une espèce de bois de séthim, creux, et couvert de plaques de cuivre. *Voyez* ci-après Holocauste, et *Autel des Holocaustes*, au même endroit.

L'Autel que Moïse ordonne à Josué de bâtir sur le mont Hébal, devait être de pierres brutes (*l*); et il y a toute apparence que ceux qui, dans la suite, furent bâtis par Samuel, par Saül et par David, étaient de même structure. L'autel que Salomon bâtit dans le temple, était d'airain (*m*), mais rempli, à ce que l'on croit, de pierres brutes. Il avait vingt coudées de long, vingt coudées de large et dix de haut. Enfin celui que Zorobabel et les autres Juifs, de retour de Babylone, rebâtirent à Jérusalem, n'était que de pierres brutes, non plus que celui que rebâtirent les Machabées (*n*). Josèphe (*o*) dit que celui que l'on voyait de son temps dans le temple, était de pierres brutes, haut de quinze coudées, long de quarante et large d'autant.

AUTEL des parfums, était une petite table de bois de séthim, couverte de lames d'or, ayant une coudée de long (*p*), une coudée de large, et deux coudées de haut. Il avait aux quatre coins quatre espèces de cornes, et tout autour un petit rebord ou couronne par dessus. Tous les matins et tous les soirs le prêtre qui était de semaine, et désigné par le sort pour cet office, offrait sur cet autel un parfum d'une composition particulière, et entrait pour cela avec l'encensoir fumant, et rempli du feu de l'autel des holocaustes, dans le Saint, où cet autel était placé, vis-à-vis l'autel des Pains de proposition. C'est cet autel qui fut caché par Jérémie, avant la captivité (*q*). Le prêtre ayant mis l'encensoir sur cet autel, se retirait hors du Saint.

AUTEL des Pains de proposition, était une petite table de bois de séthim, couverte

(*a*) *Hieronym. ad Ezech*. xlvii, 16.
(*b*) *Apud Reland. Palæst. l*. I, *l*. I, *c*. xxii, *p*. 107.
(*c*) *Apud eumdem. t*. II. *l*. III, *p*. 666.
(*d*) *Guilelm. Tyr. l*. XXII.
(*e*) *Psalm*. cix, 3.
(*f*) *Psalm*. cxxxviii, 8.
(*g*) *Isai*. viii, 20.
(*h*) *Job*. xli, 9.
(*i*) *Deut*. xxxiii, 23.
(*j*) *Exod*. xx, 24, 25.
(*k*) *Exod*. xxvii, 1, 2, 3, etc.
(*l*) *Deut*. xxvii, 5. *Josue* viii, 31.
(*m*) II *Par*. iv, 1, 2, 3.
(*n*) I *Mac*. iv, 44 *et seq*.
(*o*) *De Bello*, *l*. VI, *c*. 13, *p*. 918, *d*.
(*p*) *Exod*. xxx, 1, 2, 3.
(*q*) II *Mac*. ii, 5, 6.
(1) *Corresp. d'Orient*., lettre CXLVIII, tom. VI, p. 209.

de lames d'or (a), avec un petit rebord orné de sculpture à jour par-dessus tout autour. Elle avait deux coudées de long, une coudée de large, et une coudée et demie de haut. Elle était placée dans le Saint. On mettait tous les jours de sabbat sur cette table douze pains, avec de l'encens et du sel. *Voyez* PAINS *de proposition*.

AUTEL DES HOLOCAUSTES. *Voyez* HOLOCAUSTES.

AUTEL *d'Athènes* inscrit AU DIEU INCONNU. Saint Paul étant arrivé de Thessalonique à Athènes, disputait tous les jours ou dans la synagogue avec les Juifs, ou dans la place publique avec les philosophes. Comme il parlait de la résurrection des morts, et qu'il annonçait Jésus-Christ crucifié Dieu et Homme, quelques philosophes le traduisirent devant les juges de l'Aréopage pour y rendre compte de ses sentiments. Lors donc qu'il fut devant ces juges, il leur parla en ces termes (b) : *Peuples Athéniens, vous me paraissez religieux jusqu'à la superstition : car comme je passais, et que je regardais les images de vos dieux ; j'ai rencontré un autel avec cette inscription :* Au Dieu inconnu; *je viens donc vous annoncer aujourd'hui ce que vous ignorez.*

On demande quel était cet autel consacré *au Dieu inconnu ?* Saint Jérôme (c) enseigne que cet autel n'était pas précisément inscrit, comme le dit saint Paul, mais qu'il portait : *Aux dieux de l'Asie, de l'Europe et de l'Afrique ; aux dieux inconnus et étrangers ;* et que l'Apôtre changea exprès le pluriel en singulier, parce qu'il n'avait besoin pour son dessein, que de montrer aux Athéniens qu'ils adoraient *un dieu inconnu*.

D'autres (d) croient que saint Paul a voulu parler des autels que l'on voyait, sans aucune inscription particulière dans plusieurs endroits de l'Attique, érigés en suite d'une expiation solennelle du pays, faite par le philosophe Epiménide (e).

D'autres veulent que l'autel du dieu inconnu soit celui dont parlent Pausanias et Philostrate (f). Ces auteurs disent qu'il y avait à Athènes des autels consacrés *aux dieux inconnus :* il y avait apparemment plusieurs autels, dont chacun était inscrit *Au Dieu inconnu ;* c'est pourquoi ils en ont parlé au pluriel, comme d'autels inscrits *aux dieux inconnus*. Lucien, dans le dialogue intitulé *Philopatris*, jure par *le Dieu inconnu* d'Athènes : il ajoute : *Étant arrivé à Athènes, et y ayant trouvé le Dieu inconnu, nous l'avons adoré et lui avons rendu grâces, élevant les mains au ciel.*

Pierre le Mangeur, auteur de l'Histoire scolastique, raconte que saint Denys l'Aréopagite, ayant remarqué, étant à Alexandrie, l'éclipse qui arriva contre nature à la mort du Sauveur, en conclut que quelque dieu inconnu souffrait ; et n'en pouvant alors savoir davantage, érigea, à son retour à Athènes l'autel au Dieu inconnu, qui donna occasion à saint Paul de faire à l'Aréopage le discours que nous rapporte saint Luc.

Théophylacte raconte d'une autre manière l'occasion de cet autel. Après une bataille que les Athéniens avaient perdue, un spectre leur apparut, et leur dit que c'était lui qui était cause du malheur qui leur était arrivé, et que c'était en haine de ce que, célébrant des jeux en l'honneur de tous les autres dieux, ils n'en faisaient point en son honneur : après cela il disparut sans dire son nom. Les Athéniens, pour réparer leur faute, érigèrent aussitôt un autel au dieu inconnu.

Æcuménius raconte la chose un peu autrement : Les Athéniens, frappés d'une maladie brûlante, qui ne leur permettait pas de rien souffrir sur leur corps, s'adressèrent inutilement à tous les dieux qui étaient honorés dans leur ville. Voyant qu'ils n'en recevaient aucun soulagement, ils s'avisèrent d'ériger un autel au dieu inconnu, de peur que quelque divinité étrangère ne les eût frappés dans sa colère. On attribua à ce Dieu inconnu la guérison de leur maladie.

D'autres disent que durant la guerre des Perses contre les Grecs, ceux-ci envoyèrent Philippide demander du secours aux Lacédémoniens : le dieu Pan lui apparut sur le mont Parthénius, et se plaignit qu'il était le seul dieu à qui ils ne rendissent point leurs adorations ; et en même temps leur promit son secours s'ils le recevaient au nombre de leurs dieux. Ils le firent, lui érigèrent un autel, et de peur qu'il n'y eût encore quelque autre dieu mécontent de leur indifférence, ils bâtirent un autel au dieu inconnu.

Il n'est aucun de ces sentiments qui ne souffre quelque difficulté. L'autel intitulé *aux dieux de l'Asie, de l'Europe, de l'Afrique, aux dieux inconnus et étrangers*, n'est pas apparemment celui dont parle saint Paul : les Aréopagites ne l'auraient pas reconnu au seul nom *du Dieu inconnu*. Ceux d'Epiménides, qui ne portaient l'inscription d'aucune divinité, ne sont pas non plus l'autel que nous cherchons. Les histoires que racontent l'auteur de l'Histoire scolastique, Théophylacte et Æcuménius, n'ont aucun garant dans l'antiquité. Il y a donc assez d'apparence que les Athéniens, peuples extrêmement superstitieux, dans la crainte d'avoir oublié quelque divinité, à laquelle ils n'eussent pas rendu leur culte, avaient érigé dans quelque endroit de leur ville des autels inscrits *Au Dieu inconnu*, dont saint Paul prit occasion de leur prêcher Jésus-Christ, Dieu véritablement inconnu à leur égard, et qu'ils adoraient déjà en quelque sorte sans le connaître.

C'est la pensée de saint Chrysostome (g), qui est fondée sur ce que nous avons rapporté ci-devant de Philostrate, de Pausanias et de Lucien.

(a) *Exod.* XXV, 23, 24.
(b) *Act.* XVII, 22, 23.
(c) *Hieronym. in ep. ad Tit. c.* I.
(d) *Grot. Voss. Bezain. Act.* XV, 11. *Casaub. ad Laert. Selden de Synod. l.* III, *c.* XIII. *Hammond. alii.*
(e) *Diogen. Laert l.* I, *in Epimenide.*
(f) *Philostrat. Pausan. in Attic. l.* VI, *c.* II : [illegible] βωμοὶ ἵδρυνται.
(g) *Chrysost. in Acta.*

Saint Augustin(*a*) ne doute pas que les Athéniens n'aient adoré le vrai Dieu sous le nom de Dieu inconnu : il compare leur culte à celui que les schismatiques rendent à Dieu hors de l'Eglise. L'Apôtre voulait donc les porter à adorer utilement et sagement dans l'Eglise, ce qu'ils adoraient aveuglément et inutilement hors de l'Eglise : *Ut eumdem Deum quem præter Ecclesiam ignoranter atque inutiliter colebant, in Ecclesia sapienter et utiliter colerent.* On peut voir notre dissertation sur l'autel du Dieu inconnu, à la tête du livre des Actes des apôtres [*Voyez* Aréopage et Athènes].

AUTRUCHE, en latin *sthruthio.* Il en est souvent parlé dans l'Ecriture. Moïse en défend l'usage aux Hébreux (*b*). Les interprètes ne sont pas d'accord entre eux sur la signification de l'Hébreu *jaanah* (*c*), que les Septante, saint Jérôme, Aquila, Symmaque et Théodotion, ont rendu par l'*autruche*. Plusieurs nouveaux l'entendent de la chouette, *ulula*. Nous avons proposé sur Isaïe, XIII, 21, quelques conjectures pour prouver que c'est le *cygne*, voyez *Job*, XXX, 29; *Isai.* XXXIV, 13; XLIII, 20 ; *Jerem.* L, 39 ; *Thren.* IV, 3 ; *Mich.*, I, 8.

On trouve dans Job, XXXIX, 13, un autre terme hébreu, savoir *rhenanim*, que l'on traduit par l'*autruche*. D'autres le prennent pour un *paon*. Mais d'habiles interprètes (*d*) appliquent à l'autruche le terme *noza* (*e*), qui se lit dans le même verset ; et c'est le sentiment que nous avons suivi dans le Commentaire sur Job. Les caractères que Job attribue au *noza* conviennent fort bien à l'autruche.

Cet animal est mis au rang des oiseaux : il est fort gros, a les jambes fort longues, les ailes fort courtes, le cou de quatre ou cinq palmes de longueur. Les plumes de ses ailes sont fort estimées, et servent d'ornement aux chapeaux, aux lits, aux dais ; on les teint de diverses couleurs, et on en fait de fort belles aigrettes. Leur pennache est blanc et noir ; les femelles sont mêlées de gris, de noir et de blanc. On les chasse à la course, car elles ne volent point ; mais elles se servent de leurs ailes pour s'aider à courir avec plus de vitesse. Xénophon raconte que l'armée du jeune Cyrus trouva proche de l'Euphrate beaucoup d'autruches ; qu'on leur donna la chasse avec les chevaux de l'armée les plus vites, sans pouvoir jamais les atteindre. On dit aussi que quand elles se voient poursuivies, elles prennent des pierres avec leurs pattes fendues, et qu'elles les jettent contre ceux qui les suivent, avec autant de raideur que l'homme le plus fort.

On dit que l'autruche digère le fer ; mais c'est une erreur populaire : cet oiseau avale effectivement quelques morceaux de fer ou de cuivre, si on lui en jette, ou qu'il en rencontre, de même que les autres oiseaux avalent de petites pierres, ou du sable, non pour s'en nourrir, mais pour aider à broyer leur nourriture. On a trouvé dans le ventricule d'une autruche, dont on a fait la dissection dans l'Académie des sciences, jusqu'à soixante-dix liards, la plupart usés, rayés, et consumés presque des trois quarts, apparemment par leur frottement mutuel.

Il y a une quantité prodigieuse d'autruches dans l'Ethiopie. L'autruche fait ses œufs au mois de juin, les met en terre, les couvre de sable, et les abandonne : le soleil ensuite les fait éclore : c'est apparemment pour cela qu'on la prend pour le symbole de la cruauté et de l'oubli : *Les animaux les plus farouches allaitent leurs petits*, dit Jérémie (*f*), *mais la fille de mon peuple est une cruelle, comme une autruche dans le désert.* Job décrit plus au long la cruauté et l'oubli de l'autruche en ces termes (*g*) : *L'aile des oiseaux de ramage est-elle aussi forte que celles de la cigogne et de l'autruche ? Lorsqu'elle abandonne ses œufs sur la terre, sera-ce vous qui les échaufferez dans le sable ? Elle s'endurcit contre ses petits, comme s'ils n'étaient point à elle. Elle rend son travail inutile, sans y être forcée par aucune crainte. Dieu l'a privée de sagesse, et ne lui a point donné l'intelligence. Lorsqu'elle est poursuivie, elle court élevant ses ailes, et se moque du cheval et du cavalier.*

Voilà en raccourci presque tout ce que l'on nous raconte de l'autruche. Elle pond ses œufs sur la terre, les cache sous le sable, le soleil les fait éclore : cela n'est nullement incroyable. On sait que dans l'Egypte on fait tous les jours éclore une infinité d'œufs dans des fours faits exprès, et échauffés jusqu'à un certain degré de chaleur. Comme l'autruche est extrêmement grosse et pesante, elle écraserait ses œufs, si elle les couvait comme les autres oiseaux : elle les met donc sous le sable, les garde et les couve, pour ainsi dire, de ses yeux (*h*), comme le dit Vansleb : le mâle et la femelle demeurent auprès d'eux à l'alternative, et pendant que l'un va chercher sa nourriture, l'autre ne les perd pas de vue : si toutefois l'un et l'autre étaient chassés, ou s'ils s'éloignaient de leur nid, ils ne pourraient plus retrouver leurs œufs ; et c'est apparemment sur cela qu'est fondé ce qu'on a dit de leur cruauté et de leur oubli.

Dans le grand nombre d'œufs qu'elle pond, car on assure qu'elle en produit jusqu'à dix, douze, quinze ou vingt, il est malaisé qu'il n'y en ait toujours quelques-uns qui ne réussissent pas : l'autruche les casse, et des vers qui s'en engendrent elle nourrit ses petits. Enfin Job dit que *Dieu a privé l'autruche d'intelligence*. Cela se justifie par ce qu'on raconte de cet oiseau. Il se laisse prendre par un homme couvert de la peau d'une autruche (*i*), et qui, mettant son bras dans la

(*a*) *Aug. lib.* I. *contra Crescen. c.* xxix.
(*b*) *Levit.* xi, 16, *Deut.* xiv, 14.
(*c*) יענה ou בת יענה Στρουθοκάμηλος.
(*d*) *Coccius. Jun. Tremel. Grot. Piscator.*
(*e*) נצה *Avis pennata, seu plumis obtecta.*
(*f*) *Jerem. Lament.* iv, 3.
(*g*) *Job* xxxix, 13 *et seq.*
(*h*) Vansleb, Relation d'Egypte, p. 103.
(*i*) *Strabo lib.* XVI.

peau du cou de l'animal, l'élève en haut, et imite le mouvement de sa tête. D'autres (*a*) disent qu'étant poursuivie par les chasseurs, elle se cache la tête dans le sable, et y demeure, se croyant bien en assurance. Pline dit qu'elle se met la tête dans des broussailles, et s'y tient comme si tout son corps était bien caché; enfin on dit qu'elle est naturellement sourde (*b*), ce qui ne contribue pas peu à sa stupidité.

Elle court élevant ses ailes, et se moque du cheval et du cavalier. L'autruche est fort haute. On a fait la dissection, à l'Académie des Sciences, d'une autruche qui avait sept pieds et demi de haut, depuis la tête jusqu'à la terre. Pline (*c*) dit qu'elle surpasse en hauteur un homme à cheval. Pour la vitesse, on convient qu'il y a peu de chevaux qui puissent les atteindre à la course. Nous avons parlé ci-devant de l'aventure dont parle Xénophon : dans les pays où les autruches sont communes, on les chasse avec des chevaux barbes harpés comme des lévriers, qui les attrapent à la course.

Moïse défend l'usage de la chair de l'autruche (*d*), du moins nos traductions le portent ainsi. Il est constant que l'on en mange dans le Pérou et dans l'Afrique, où elles sont communes. Marmol avoue que leur chair sent mauvais et est gluante, particulièrement celle des cuisses; mais on ne laisse pas d'en manger. Quand les peuples de Numidie en ont pris des petits, ils les élèvent, les engraissent et les mènent paître par troupes dans le désert, et quand ils sont gras, ils les tuent et les salent. Les Ethiopiens mangent aussi leurs œufs, et les tiennent pour un mets délicieux. Ces œufs sont pour la plupart de la grosseur d'une grosse boule, et quelques uns moindres. On dit que les Ethiopiens font des coupes de ces œufs. Piérius dit même qu'ils en font des bonnets qu'ils portent et qu'ils estiment.

L'Ecriture parle encore de l'autruche en d'autres endroits; mais on doute que les termes de l'original signifient cet oiseau. On peut voir les commentateurs sur Isaïe, XIII, 21; XXXIV, 13; XLIII, 20; Jérém., L, 39; Mich., I, 8.

AVA. Il est dit dans le quatrième Livre des *Rois*, chap. XVIII, 34, et *Isai.*, XXXVII, 13, que les *Sépharvaim* adoraient Ana et Ava : *Ubi est deus Sepharvaim, Ana et Ava?* Et dans *Isaïe*, XXXVII, 13, et IV *Reg.*, XIX, 13 : *Où est le roi de Sépharvaïm, Ana et Ava?* Je conjecture que ces dieux Ana et Ava sont les mêmes qu'*Anamélech* et *Adramélech*, dieux de Sépharvaïm, dont il est parlé (IV *Reg.*, XVII, 31) : *Hi qui erant de Sepharvaim, comburebant filios suos igni, Adramelech et Anamelech diis Sepharvaim;* et que dans les autres passages que nous venons de citer, les rois d'Emath et de Sépharvaïm ne sont autres que les dieux de ces peuples; car dans le style des Hébreux et des anciens Orientaux, on donnait souvent le nom de rois aux divinités des peuples. Or Anamélech et Adramélech signifient le soleil et la lune. On doit donc conclure qu'*Ana* et *Ava* signifient la même chose. *Ana-mélech* signifie le roi benin; *Adra-mélech*, le roi magnifique; *Ava-mélech*, le roi inique, ou le dieu pervers. Les Hébreux aimaient à défigurer les noms des dieux des païens. Ils ont mis ici apparemment *Ava*, *iniquus*, *obliquus*, *perversus*, au lieu d'*Adra*, magnifique; comme ils mettent *Boseth*, pour *Baal*, *Miphiboseth*, pour *Miphibaal;* et *Beth-aven*, maison d'iniquité, pour *Béth-el*, maison de Dieu.

D'autres croient que Ana et Ava sont des noms de lieux ou de provinces. Ils traduisent (IV *Reg.*, XVIII, 34) : *Où est le Dieu de Sépharvaïm, d'Ana et d'Ava?* Ce qui est confirmé par IV *Reg.*, XIX, 13, où il est dit : *Ubi est Rex civitatis Sepharvaim, Ana et Ava?* Ce qui est encore répété dans (*Isaïe*, XXXVII, 13). S'il avait voulu désigner des rois ou des dieux sous les noms d'Ana et d'Ava, il n'aurait pas dit au singulier : *Où est le roi de Sépharvaïm, Ana et Ava?* Mais : *Où sont les rois Ana et Ava?* De plus, au quatrième Livre des Rois, XVII, 24, il est dit que le roi des Assyriens fit venir à Samarie des habitants de Cutha, d'*Ava*, d'Emath, etc. Ce qui fait croire à la plupart des commentateurs qu'en l'endroit que nous examinons, Ana et Ava marquent des noms de provinces au delà de l'Euphrate, et qu'apparemment ils signifient un canton d'Assyrie, nommé Diaba, Adiaba et Adiabène. Je ne voudrais pas toutefois abandonner le sentiment qui explique *Ana* et *Ava*, comme synonymes à *Anamélech* et à *Adramélech*, au soleil et à la lune (1).

On connaît une ville d'*Ana* à l'extrémité de l'Arabie déserte sur l'Euphrate. Tavernier dit qu'elle occupe les deux bords de ce fleuve, à peu près de même que Paris est sur les deux bords de la Seine; mais un autre voyageur m'a écrit qu'elle n'occupe qu'un bord de l'Euphrate, et n'a qu'une rue qui est extrêmement large. Dans une île qui en est voisine, il y a une très-belle mosquée. La terre est bien cultivée à une demi-lieue autour de la ville; mais au delà ce ne sont que déserts affreux.

AVEUGLE, AVEUGLEMENT. L'aveugle-

(*a*) *Claudian. in Eutrop. Oppian, Halieut. l.* IV.
(*b*) *Marmol. Afric.*
(*c*) *Plin. l.* X, *c* I.
(*d*) *Levit.* XI, 16. *Deut.* XIV, 15.
(1) Cependant D. Calmet abandonne ailleurs ce sentiment, auquel il paraît tenir ici : « N. Sanson et D. Calmet, dit la *Géographie* de la Bible de Vence, au mot *Ana*, supposent qu'Ana est la même ville qu'*Ana*, qui se trouve encore aujourd'hui sur l'Euphrate, à quatre journées de Bagdad. » Et elle indique ces textes : IV *Reg.* XVIII, 34; XIX, 13, et *Isa.* XXXVII, 13. Puis, au mot *Ava*, ou *Avah*, « ville que M. Sanson, dit-elle, suppose être à la pointe occidentale du golfe Persique, près de l'embouchure de l'Euphrate. » Elle indique ensuite les mêmes textes, et de plus IV *Reg.* XVII, 24. Voici maintenant l'opinion de Barbié du Bocage, 1° sur *Ana*, « ville située vraisemblablement, dit-il, sur le bord de l'Euphrate, dans la Mésopotamie. On trouve en effet, dans cette ancienne province du royaume d'Assyrie, dans une île de l'Euphrate, une ville nommée *Anatho*, dont s'empara l'empereur Julien; et sur le bord méridional du fleuve, et en face de cette position, est aujourd'hui un lieu que l'on appelle encore *Ana*. Ce ne serait donc point le nom d'une divinité, comme l'ont prétendu quelques commentateurs de la *Bible*. » 2° sur *Ava* ou *Avah*, il croit qu'elle était la même qu'*Ahava*. Voyez ce mot.

ment se prend quelquefois pour une privation réelle de la lumière, quelquefois pour un simple obscurcissement passager. Par exemple, l'aveuglement de l'aveugle-né de l'Évangile, celui de Tobie, étaient réels, et ils avaient véritablement perdu la vue. Les hommes de Sodome qui cherchaient la porte de Loth, sans la pouvoir trouver (*a*), et saint Paul pendant les trois premiers jours qu'il fut à Damas (*b*), étaient seulement privés de l'usage de la vue pour un temps; les fonctions de leurs yeux étaient suspendues. Les Septante (סנורים; LXX, Ἀορασίᾳ) ont fort bien fait entendre la situation où étaient ceux de Sodome, en disant qu'ils furent frappés *aurasia*, comme qui dirait *avidentia*, d'une impuissance actuelle de voir.

Moïse défend (*c*) de mettre quelque chose devant l'aveugle pour le faire trébucher : *Nec coram cœco pones offendiculum*. Ce qu'on peut entendre simplement et à la lettre, ou dire que Moïse recommande par là l'humanité et la charité que l'on doit avoir envers ceux qui manquent de lumière et de conseil, montrer le chemin à ceux qui sont en danger de s'égarer; instruire les ignorants, ne pas scandaliser les petits et les faibles. Moïse, dans le Deutéronome (*d*), semble expliquer sa pensée lorsqu'il dit : *Maudit soit celui qui fait égarer un aveugle en lui montrant un mauvais chemin.*

Les Jébuséens pour insulter à David et à son armée qui assiégeait Jérusalem, leur disaient par moquerie (*e*) : *Vous n'entrerez point ici que vous n'en ayez chassé les aveugles et les boiteux* qui défendent la place : comme en effet, pour plus grande insulte, ils eussent fait paraître de ces sortes de gens sur leurs murailles, ou qu'ils aient seulement voulu dire qu'ils ne voulaient que des aveugles et des boiteux pour défendre leur ville. Jérusalem toutefois fut emportée, et David ne pardonna à aucun de ces aveugles et de ces boiteux qui lui avaient insulté : *Abstulit cœcos et claudos odientes animam David.* Job dit qu'il a été l'œil des aveugles : *Oculus fui cœco* (*f*), qu'il a donné bon conseil à ceux qui en avaient besoin; qu'il a travaillé à tirer de leur égarement ceux qui manquaient de lumière et d'intelligence. Le Sauveur dit à peu près dans le même sens (*g*), que *si un aveugle conduit un autre aveugle, ils tomberont tous deux dans la fosse.* Il voulait marquer la présomption des pharisiens, qui, tout aveugles qu'ils étaient dans les voies de Dieu, se vantaient de conduire les autres. Il leur dit encore ailleurs (*h*) qu'il est venu en ce monde, afin que *ceux qui sont aveugles recouvrent la vue, et que ceux qui sont clairvoyants perdent la vue.* Et comme les pharisiens s'aperçurent qu'il disait cela pour eux, ils lui dirent : *Est-donc que nous sommes aveugles?* Il leur répondit : *Si vous étiez aveugles, vous ne seriez point coupables; mais comme vous vous donnez pour clairvoyants, votre péché demeure.* Si vous aviez assez de sincérité et d'humilité pour reconnaître que vous manquez de lumière, et que vous vous adressiez à Celui qui est la lumière du monde, vous pourriez éviter le péché, etc.

Un des principaux caractères du Messie marqué dans les Prophètes (*i*), est que les aveugles seront éclairés. Aussi Jésus-Christ le fit remarquer aux disciples de Jean, qui étaient venus de la part de leur maître lui demander s'il était celui qu'on attendait. Rapportez à Jean, leur dit-il, ce que vous avez vu et ouï (*j*) : *Les aveugles voient, les sourds recouvrent l'ouïe*, etc. Les évangélistes nous ont conservé la mémoire de plus d'une guérison miraculeuse que le Sauveur a faite sur des aveugles.

L'Aveuglement du cœur des Juifs endurcis est souvent marqué surtout dans les livres du Nouveau Testament. Jésus-Christ l'a vu et en a gémi (*k*) : *Contristatus super cœcitate cordis eorum.* Isaïe l'avait prédit, et Dieu en lui parlant lui dit (*l*) : *Allez, dites à ce peuple : Voyez et ne comprenez point; aveuglez le cœur de ce peuple, appesantissez ses oreilles, et fermez ses yeux.* C'est-à-dire, prophétisez, et dites-lui qu'il sera endurci, aveuglé; qu'il ne verra ni n'entendra ce qui est destiné pour lui procurer le salut.

* AVEUGLE-NÉ. *Voyez* sur le miracle par lequel le divin Sauveur lui rendit la vue, et sur le procès qui en fut la suite, les *Recherches* de Bonnet *sur le christianisme*, et l'*Apologie de la religion*, par Labarpe, dans la collection des *Démonstrations*, tom. XI, col. 529, et XIII, col. 583 et suivantes.

AVIM, ville de la tribu de Benjamin (*Josué*, XVIII, 23 ;—[au sud de Béthel.]

AVITH, capitale d'Adad, roi d'Idumée (*m*), —[ou plutôt de Seir. *Voyez* Eliphaz.]

AVOTH-JAIR. L'Hébreu *Avoth* ou *Havoh*, signifie proprement les cabanes ou les maisons des Arabes, qui sont ramassées en rond, et dont l'assemblage produit un hameau ou un village. C'est ce que signifie *Havoth* encore aujourd'hui en Arabe. Celles de Jaïr furent ainsi nommées, parce que Jaïr, fils de Manassé, en fit la conquête, et les posséda (*n*). Elles étaient dans la Batanée, au delà du Jourdain, dans le pays de Galaad (*o*), et appartenaient à la demi-tribu de Manassé (*p*).

AXA, fille de Caleb (1), qui fut promise par son père à celui qui prendrait *Cariath-Sepher*, qui lui était échue en partage.

(*a*) *Genes.* xix, 11.
(*b*) *Act.* ix, 9.
(*c*) *Levit.* xix, 14.
(*d*) *Deut.* xxvii, 18.
(*e*) II *Reg.* v, 6.
(*f*) *Job* xxix, 15.
(*g*) *Matth.* xv, 14.
(*h*) *Joan.* ix, 40, 41.
(*i*) *Isai.* xxix, 18; xxxv, 5; xlii, 16, etc.
(*j*) *Matth.* xi, 5.
(*k*) *Marc.* iii, 5.
(*l*) *Isai.* vi, 10.
(*m*) *Genes.* xxxvi, 35, *et* I *Par.* i, 46.
(*n*) *Num.* xxxii, 41.
(*o*) *Euseb. et Hieronym. in Avoth-Jair.*
(*p*) *Josue.* xiii, 31. 32.
(1) *Jos.* xv, 16, 17. *Judic.* i, 12, 13. Elle est nommée *Achsa*, I *Par.* ii, 49.

Othoniel, l'ayant prise, épousa Axa (a). Dans la cérémonie de ses noces, lorsqu'on la conduisait en cérémonie chez son époux, Othoniel lui persuada de demander à Caleb, son père, un champ arrosé. Axa donc descendit de sa monture, et se jeta aux pieds de son père. Caleb lui demanda : *Que voulez-vous ?* Elle dit : *Mon père, vous m'avez donné une terre sèche et aride, donnez-m'en une qui soit arrosée.* Caleb lui donna donc un champ qui était arrosé en haut et en bas, ou qui était arrosé et par des sources d'eaux et par la rosée et les pluies.

AXAPH (*Josué*, XIX, 25), ou plutôt ACSAPH. C'est *Ecdippe*, entre Ptolémaïde et Tyr [Ce n'est pas Ecdippe]. *Voyez* ci-devant ACSAPH.

AZA. Ses enfants retournèrent de Babylone avec Zorobabel. I *Esdr.*, II, 49. — [C'était un chef de famille nathinéenne.]

AZA. On donne quelquefois ce nom à la ville de *Gaza* (b) et à celle d'*Azot* (c). Josèphe (d) parle encore d'une montagne nommée Aza, auprès de laquelle Judas Machabée combattit contre Bacchide, dans la dernière bataille où il mourut. Dans le premier des Machabées (XII, 19), ce même lieu est nommé la montagne d'*Azoth*. — [*Voyez* ASA.]

AZA*, ville d'Ephraïm (I *Par.*, VII, 28). — [A l'est de Sichem, dit B. du B.]

AZAEL, roi de Syrie, *Amos*, I, 4. *Voyez* HAZAEL.

* AZAEL ou AZAHEL, père de Jonathan. *Esdr.*, X, 15.

* AZANIAS, lévite, père de Josué, un de ceux qui signèrent l'alliance avec Dieu, au temps de Néhémie (1).

AZANOT-THABOR (*Josué*, XIX, 34) ou simplement *Azanoth* ou *Aznoth*. Eusèbe la met dans les environs de Diocésarée, dans la plaine. — [C'était une ville de Nephthali, au sud et près du mont Thabor, suivant B. du B.]

* AZARÉEL, un des benjamites et des parents de Saül, qui abandonnèrent son parti pour celui de David (2).

* AZARÉEL ou OZIEL, lévite et célèbre musicien, fils d'Héman, fut désigné par le sort pour chef de la onzième classe des musiciens du temple (3).

AZARIAS (II *Par.*, VI, 9), grand pontife des Juifs. Il succéda à Achimaas, et eut pour successeur Johanan. C'est peut-être le même qu'Amarias, qui vivait sous Josaphat, roi de Juda (e), vers l'an du monde 3092, avant Jésus-Christ 908, avant l'ère vulgaire 912.

AZARIAS, fils de Johanan, grand-prêtre des Juifs (f). Peut-être le même que Zacharie, fils de Joïada, tué l'an du monde 3164 (II *Par.*, XXIV, 20, 22).

AZARIAS, aussi grand-prêtre des Juifs, sous le règne d'Ozias, roi de Juda. Ce prince ayant entrepris de présenter l'encens devant le Seigneur (II *Par.*, XXXVI, 17), Azarias s'y opposa avec vigueur, et la main de Dieu se fit sentir sur le roi Ozias, et le frappa de lèpre. Aussitôt on le fit sortir du Temple, et il demeura hors de la ville, et séparé du commun des hommes, jusqu'au jour de sa mort.

AZARIAS, grand-prêtre des Juifs, sous le règne d'Ezéchias (II *Par.* XXI, 10). Il était père d'Helcias. *Voyez* au mot PRÊTRES la liste des grands prêtres. [*Voyez* aussi, parmi les pièces préliminaires, deux autres listes.]

AZARIAS, sous les derniers rois de Juda. Il fut père de Saraïas (g), dernier grand-prêtre des Juifs, avant la captivité.

AZARIAS, fils du grand prêtre Sadoc (III *Reg.*, IV, 2). On ne lit pas qu'il ait succédé à son père.

AZARIAS, fils de Nathan, capitaine des gardes de Salomon (h).

AZARIAS ou OZIAS, roi de Juda. (*Voyez* OZIAS.

AZARIAS, fils de Jéhu et père de Hellès. I *Par.* II, 39. — [Il descendait d'un esclave égyptien, nommé Jérac. *Voyez* ce nom.]

· AZARIAS [nommé aussi *Ozias*, lévite de la race de Coré], fils d'Uriel, autrement appelé *Sophonias*. — [Il fut le père de Saül ou Johel]. I. *Par.*, VI, 24, 36.

AZARIAS, prophète, fils d'Oded (i), fut envoyé par le Seigneur au-devant d'Asa, roi de Juda, comme il retournait victorieux de Zara, roi de Chus [et d'Egypte]. Azarias donc dit à Asa et à son peuple : *Le Seigneur vous a assistés, parce que vous vous êtes attachés à lui. Si vous le cherchez, vous le trouverez; mais si vous le quittez, il vous abandonnera. Il se passera beaucoup de temps, pendant lequel Israel sera sans vrai Dieu, sans prêtre, sans docteur et sans loi. Que si, dans leur affliction, ils reviennent au Seigneur, ils le trouveront. Dans ce temps-là la terreur sera répandue sur tous les habitants de la terre, et on verra une nation se soulever contre une autre nation, et une ville contre une autre ville. Mais pour vous, prenez courage; que vos mains ne s'affaiblissent point, et votre persévérance sera récompensée.* Ces paroles inspirèrent un nouveau zèle à Asa, et il commença à exterminer tous les restes des idoles qui étaient dans ses États. Voilà tout ce que l'on sait du prophète Azarias. Ceci arriva l'an du monde 3063, avant Jésus-Christ 937, et avant l'ère vulgaire 941.

AZARIAS, fils d'Obed [de même qu'AZARIAS, fils de Jéroham], un de ceux à qui le grand-prêtre Joïada découvrit que le jeune prince Joas était en vie, et qu'il envoya dans tout le pays pour rassembler les lévites, afin de placer ce jeune prince sur le trône de ses pères (II *Par.*, XXIII, 1, 2); l'an du monde

(a) *Josue.* XV, 16, 17, *etc.*
(b) *Stephan. in Gaza.*
(c) *Idem in Azotos.*
(d) *Antiq. lib.* XII, *c.* XIX.
(e) II *Par.* XIX, 11.
(f) I *Par.* VI, 10.
(g) I *Par.* V, 14.
(h) III *Reg.* IV, 5.
(i) I *Par.* XV, 1, etc.
(1) *Néhémie*, X, 9.
(2) I *Par.* XII, 6.
(3) I *Par.* XXV, 4, 18.

126, avant Jésus-Christ 934, avant l'ère vul-
.aire 978.

AZARIAS. C'est le nom de deux fils de Jo-
aphat, roi de Juda (II *Par.*, XXI, 1, 2).

AZARIAS. L'ange Raphael prit ce nom
orsqu'il s'engagea à conduire le jeune To-
ie à Ragès. *Tob.*. V, 18.

AZARIAS, fils d'Ozaïas, accusa le prophète
érémie (*Jerem.*, XLIII, 2) de tromper le
euple, parce qu'il dissuadait au reste des
uifs d'aller en Egypte. Azarias appuyé de
ohanan, fils de Carée. et de quelques autres,
ntraina Jérémie et Baruc en Egypte avec
: reste du peuple.

AZARIAS. Ayant été laissé par Judas Ma-
habée à la garde de Jérusalem, avec un au-
'e capitaine nommé Joseph (I *Mac.*, V, 56),
t ayant appris les heureux succès de Judas,
oulurent aussi rendre leur nom célèbre, en
llant combattre les ennemis; mais ils fu-
ent battus par Gorgias, près de Jamnia, et
erdirent deux mille hommes, l'an du monde
841, avant J.-C. 159, avant l'ère vulgaire
63.

AZARIAS, autrement ABDÉNAGO, un des
rois Israélites qui furent jetés dans la four-
aise ardente par Nabuchodonosor, pour
voir refusé d'adorer la statue qu'il avait
ait ériger (*Dan.*, III, 49). An du monde 3444,
vant Jésus-Christ 556, avant l'ère vul-
aire, 560.

AZARIAS, fils unique d'Ethan, et arrière-
etit-fils de Judas et de Thamar. I *Par.*,
I, 8.

* AZARIAS, fils de Johanan, un de ceux des
rincipaux Ephraïmites qui s'opposèrent à ce
ue les Judaïtes faits prisonniers par l'armée
'Israel fussent réduits en captivité. Les autres
phraïmites étaient Barachias, fils de Mosal-
imoth, Ezéchias, fils de Sellum, et Amasa,
ls d'Adali (II *Par.*, XXVIII, 12). Dans cette
irconstance, ils se rendirent aux représen-
itions du prophète Oded (versets 9 et sui-
ants).

* AZARIAS, un ou deux lévites de ce nom
u temps d'Ezéchias. *Voyez* CHONÉNIAS et
IAHATH.

* AZARIAS, citoyen considérable qui re-
int de la captivité avec Zorobabel. *Neh.*,
II, 7.

* AZARIAS, fils de Maasias, fut un de ceux
ui, au temps de Néhémie, travaillèrent à la
econstruction des murailles de Jérusalem.
Néh., III, 23, 24. C'est probablement le même
ui est nommé VIII, 7.

AZARICAM, fils d'Hasabias, lévite. II *Esdr.*
I, 15.

AZAU, fils de Nachor frère d'Abraham et
e Melcha. *Gen.*, XXII, 22.

AZAZ, fils de Samma, de la tribu de Ruben.
Par., V, 8.

AZAZEL ou HAZAZEL. *Voyez* HAZAZEL.

AZAZIAS, lévite zélé pour la loi du Sei-
neur. II *Par.*, XXXI, 13.

[La Vulgate le nomme AZARIAS. Il était un
es préposés à la garde des dîmes. *Voyez* CHO-
NÉNIAS.]

AZAZON-THAMAR. *Voyez* ASASON-THA-
MAR ou ENGADDI.

AZBAI, père de Naaraï, un des trente bra-
ves de l'armée de David. I *Par.* XI, 37.

AZBOC, père de Néhémias, habitant de Jé-
rusalem du temps de Néhémie. II *Esdr.*, III,
16.

AZECA, ville de la tribu de Juda. *Josué*,
XV, 35 Les Philistins, dans l'armée desquels
était Goliath, étaient campés entre Soco et Azé-
ca. I *Reg.*, XVII, 1. Eusèbe et saint Jérôme
disent que de leur temps on voyait encore
une ville d'Azéca entre Jérusalem et Eleu-
théropolis.

* AZECH. *Voyez* ASOCHIS et AZECA.

AZEM ou EZEM, ville de la tribu de Si-
méon. *Josué*, XIX, 3. Peut-être la même
qu'*Esmona* ou *Asmona*.—[*Voyez* ASEM.]

AZER, fils de Josué, prince de Maspha (II
Esdr., III, 19).

[Il fut un de ceux qui travaillèrent à la
reconstruction des murs de Jérusalem sous
Néhémie.]

* AZGAD, chef de famille dont les descen-
dants revinrent de la captivité avec Zoro-
babel, au nombre de douze cent vingt-deux
(*Esdr.*, II, 12) ou de deux mille trois cent
vingt-deux (*Neh.*, VII, 17). Il en vint encore
d'autres avec Esdras (VIII, 12).

* AZIAM, judaïte, fils de Zacharie et père
d'Athaïas, fut prince du peuple après le re-
tour de la captivité. *Néhém.*, XI, 3, 4.

AZIMA ou HAZIMA. *Voyez* ci-devant ASI-
MA.

* AZIZA, de la famille de Zéthua, fut un
de ceux qui répudièrent les femmes étran-
gères qu'ils avaient épousées dans la capti-
vité. *Esdr.*, X, 27.

AZMAVETH (I *Esdr.*, II, 24) ou AZMOTH,
ou BETHAZMOTH (II *Esdr.*, VII, 28), ville ap-
paremment dans la tribu de Juda, aux en-
virons de Jérusalem et d'Anathoth. — [D'au-
tres prennent un de ces noms (*Esdr.*, II, 24)
pour un nom d'homme ; et l'autre (*Neh.*, VII,
28) pour un nom de lieu près de Jérusalem.
Asmaveth, dit B. du Bocage, était un canton
de la Judée, au sud-est de Jérusalem, cédée
aux lévites au retour de la captivité. *Voyez*
BETH-AZMOTH.]

AZMAVETH, fils de Béromi, un des trente
braves de l'armée de David (II *Reg.*, XXIII,
31). — [Il est nommé *Azmoth*, I *Par.*, XI,
32.]

AZMON ou ASMON, ou ASMONA. *Voyez* AS-
MONA.

AZMOTH, fils de Joïada, de la tribu de
Benjamin et de la famille de Saül (I *Par.*,
VIII, 36).

AZMOTH, fils d'Adiel (I *Par.*, XI, 32;
XXVII, 25).

* AZMOTH, fils de Béromi. *Voyez* ASMA-
VETH.

AZOCH ou ASOCHIS, ville de Galilée, pas
loin de Séphoris (*Joseph.*, *l.* XIII, *c.* xx *et in
vita*).

AZOR. *Voyez* ASOR, ville de Juda.

* AZOR. *Voyez* AMATHÉENS.

AZOR, fils d'Eliakim. Son nom se trouve
dans la généalogie de Jésus-Christ en tant
qu'homme. *Matth.*, I, 13.

AZOTH, ou, suivant la leçon de l'Hébreu,

Ashdod (אשדוד *Aschdod*. *Gr.* Ἄζωτος), fut assignée à la tribu de Juda par Josué (*Josué*, XV, 47). Mais elle fut possédée longtemps par les Philistins. Cette ville était maritime, ayant un port sur la Méditerranée. Elle était située entre Ascalon et Accaron, ou entre Jamnia et Ascalon, comme il est dit dans Judith, III, 2, *in Græco;* ou entre Gaza et Jamnia, comme le dit Josèphe, *Antiq.*, XIII, 23. Tout cela se concilie aisément, en disant qu'elle était entre ces villes, mais non pas immédiatement, ni dans le même sens (1). *Voyez* la carte géographique. Azoth était une des cinq satrapies des Philistins (*a*). Hérodote (*b*) dit que Psammétichus, roi d'Egypte, fut vingt-neuf ans devant Azoth et que c'est de toutes les villes que l'on connaisse, celle qui a soutenu un plus long siége (2). Le texte des Machabées porte que Judas Machabée fut tué sur la montagne d'Azoth (I *Mac.*, X, 85).

* AZREEL. *Voyez* ADIEL.

AZUBA, première femme de Caleb. I *Par.*, II, 18, 19.

AZUBA, femme d'Asa, roi de Juda, et mère du roi Josaphat. III *Reg.*, XXII, 42.

AZUR, père du faux prophète Hananias (*Jerem.*, XXVIII, 1).

AZUR, père de Jézonias, prince du peuple. *Ezech.*, XI, 1.

AZURA, fille d'Adam, selon les Orientaux (*c*).

AZYLE, *Asylum*. *Voyez* ASYLE, et REFUGE.

AZYMES. Ce mot vient du grec *azymos* (Ἄζυμος, *azymus*, *infermentatus*. *Heb.* מצה *matsa*), qui signifie *sans levain*. Les Hébreux usaient de pain sans levain dans une de leurs principales fêtes, qui était la Pâque, pendant toute l'octave (*Deut.*, XVI, 8, *Exod.*, XII, 8, etc); et cela en mémoire de ce que leurs pères en sortant d'Egypte furent obligés d'emporter de la farine et de faire du pain à la hâte; les Egyptiens les pressant si fort de sortir, qu'ils ne leur donnèrent pas le loisir de façonner leur pain et de faire lever leur farine (*Exod.*, XI, 39). On commençait à nettoyer la maison de tout levain dès le 13 de nisan, on cherchait partout avec grand soin de peur qu'il n'en restât quelque chose dans des recoins ou dans des armoires; en sorte que, dès le 14 de nisan après midi, il n'y en devait plus avoir dans la maison. Les Juifs sont encore aujourd'hui fort religieux sur cette observance, et saint Paul y fait quelque allusion lorsqu'il dit (I *Cor.*, V, 6 et *Galat.*, V, 9) qu'*un peu de levain corrompt toute la masse;* c'est-à-dire, que pour peu de levain qu'il y ait dans une quantité de pain ou de pâte, durant les jours de la Pâque, il la corrompt et la rend impure pour ce temps-là. Il faut la jeter ou la brûler. Il n'est plus permis de s'en servir. Il dit ailleurs (I *Cor.*, V, 7, 8) que la Pâque des chrétiens consiste, non pas à s'abstenir du pain levé, mais à vivre dans la pureté, la sincérité et l'innocence, et notre Sauveur, dans l'Evangile (*Matth.*, XVI, 11), dit à ses apôtres de se donner de garde du levain des pharisiens, des saducéens et des hérodiens, c'est-à-dire de leur doctrine.

Voici ce que les Juifs observent aujourd'hui (*d*) au sujet des pains sans levain. Il leur est défendu de manger, ni d'avoir chez eux, ni en leur pouvoir, des pains levés, ni aucun levain. Pour bien observer cela, ils cherchent dans tous les recoins de leur maison avec une exactitude scrupuleuse tout ce qu'il pourrait y avoir de pain ou de pâte levée, ou de choses qui en approchassent. Après avoir ainsi bien nettoyé la maison, ils la blanchissent et la meublent d'ustensiles de table et de cuisine tout neufs, ou d'autres qui ne servent que ce jour-là. Si ce sont des meubles qui aient servi à autre chose, et qui soient de métal, ils les font polir et passer par le feu, pour en ôter toute l'impureté qu'ils pourraient avoir contractée par le levain. Tout cela se fait le treizième jour de nisan, surveille de la fête de Pâques, qui commence avec le quinzième du même mois au soir du quatorzième jour, car les Hébreux comptent leur jour d'un soir à l'autre

Le 14 de nisan, sur les onze heures, on brûle du pain ordinaire, pour marquer que la défense de manger du pain levé est commencée; et cette action est accompagnée de paroles par lesquelles le maître du logis déclare qu'il n'a plus aucun levain en sa puissance, que du moins il le croit ainsi, et qu'il a fait tout ce qu'il a pu pour cela. Incontinent après, ils se mettent à faire des pains sans levain, et ils en font autant qu'il leur en faut pour toute l'octave de Pâque. Ils prennent garde que la farine dont ils se servent n'ait été ni échauffée, ni mouillée; et de peur que leurs pains ne lèvent, ils les mettent promptement au four, et au sortir de là, ils les gardent dans un lieu fort sec. Ce sont des gâteaux plats, massifs et de différentes figures. Ils en font quelquefois de plus fins pour leurs malades ou pour leurs amis même chrétiens; ils les pétrissent avec du lait, du sucre et des œufs; mais ils ont toujours grand soin qu'ils soient sans aucun levain. Ils nomment ces sortes de gâteaux *masa haschira*, riche gâteau sans levain.

(*a*) I *Reg*. xv, 17.
(*b*) *Herodot*. *l*. II, *c*. CLVII.
(*c*) *Joel*. *in limine Chronograph*.
(*d*) Léon de Modène, *Cérém. des Juifs*, *partie* 3, c. III.

(1) « Le village d'*Ezdoud*, bâti sur la hauteur où fut l'ancienne Azot, dit M. Poujoulat, se trouve à une demi-heure au delà du torrent de Sou-Kreck (Sorrec); des jardins plantés de beaux figuiers et d'autres arbres en font un des plus charmants villages de la Palestine.... A l'époque des Croisades, Azot avait un château fort et un évêché; mais le nom d'Azot ne s'est mêlé à aucun grand événement des guerres saintes. Au bas du village d'Ezdoud, à droite, au bord du chemin, j'ai remarqué un grand kan bâti en pierres de taille.... Nous marchons encore une heure, et nous rencontrons un village nommé Hamamé. Une demi-heure plus loin nous traversons le village de Machdal... qui est dans la plaine d'Ascalon. » *Corresp. d'Orient*, lettr. CXXX, tom. V, p. 377.

(2) « Le règne de ce roi fut en effet très-long; les listes de Manéthon et le texte d'Herodote le fixent également à cinquante-quatre ans. » Champollion-Figeac, *Egypte*, p. 368.

Pour la question de savoir si Jésus-Christ dans son dernier souper a institué l'eucharistie avec du pain sans levain ou du pain levé, elle dépend principalement de la question de savoir s'il a fait la Pâque comme les autres Juifs, ou s'il l'a anticipée, ou enfin s'il a fait un simple souper avec ses apôtres. Cette discussion n'est pas la matière de ce Dictionnaire. On peut voir ceux qui ont écrit exprès sur cette matière, et notre Dissertation sur la dernière Pâque de Notre-Seigneur, à la tête du Commentaire sur saint Matthieu.

AZZI, fils de Banni, chef des lévites de Jérusalem, après le retour de la captivité. II *Esdr.*, XI, 22.

B

* BAAL, lévite, quatrième fils de Jéhiel-Abi-Gabaon, I *Par.*, VIII, 30; IX, 36.

* BAAL, rubénite, fils de Réia. I *Par.*, V, 5.

BAAL, ou BEL, divinité des Phéniciens ou Chananéens. On joint d'ordinaire *Baal* avec *Astaroth*, et comme on croit qu'*Astaroth* marque la lune, on a raison de dire que *Baal* marquait le soleil. Souvent le nom de *Baal* est pris, dans un sens générique, pour le grand dieu des Phéniciens, des Chaldéens, des Babyloniens, des Moabites, etc. *Baal*, en Hébreu, signifie maître, seigneur, mari. On joint souvent le nom de Baal au nom d'une autre fausse divinité, comme *Béel-phégor*, *Béel-sébub*, *Bal-gad*, *Béel-séphon*, *Baal-bérith*. La plus ancienne divinité des Chananéens est Baal. Les Hébreux n'ont que trop souvent imité l'idolâtrie des Chananéens, en adorant Baal. Ils lui offraient des victimes humaines (*a*), ils lui bâtissaient des autels dans les bois, sur les hauteurs et sur les terrasses des maisons (*b*). Baal avait des prêtres et des prophètes consacrés à son service (*c*). On commettait, dans les fêtes de Baal et d'Astarté toutes sortes d'impudicités et d'infamies (*d*).

Quelques savants ont soutenu que *Baal* des Phéniciens n'était autre que Saturne. On a trouvé que les victimes humaines que l'on offrait à Saturne avaient une grande conformité avec ce que l'Ecriture nous apprend des sacrifices de Baal. D'autres ont cru que Baal était l'Hercule phénicien ou syrien, divinité très-ancienne dans la Phénicie; mais nous avons tâché de montrer, dans la Dissertation sur les divinités phéniciennes, que Baal était le soleil, et que tous les caractères que l'Ecriture donne à cette divinité s'expliquaient aisément dans cette supposition. On adorait cet astre dans tout l'Orient, et c'est la plus ancienne divinité dont on reconnaisse le culte parmi les païens (*e*). Les Grecs ont adoré des hommes, et ils ont répandu leur fausse religion parmi les Romains et presque par toute la terre; mais les peuples d'Orient ont adoré les astres et les éléments. Les Egyptiens mêmes, qui dans la suite prodiguèrent leur culte aux hommes, aux animaux et aux choses insensibles, n'eurent dans les commencements point d'autres divinités que les cieux, les astres et les éléments. Leur religion, qui nous paraît et qui est en effet si monstrueuse et si ridicule, l'est principalement par le mélange qu'ils ont voulu faire de la théologie des Grecs avec la leur; et à la fin, les Egyptiens, les Grecs et les Latins, à qui l'on faisait honte d'une religion si bizarre, et de leurs divinités mortelles et vicieuses, se sont avisés de revenir à la simplicité des anciens qui adoraient l'air, le soleil, la lune, la terre et les éléments, et qui, sous ces noms, ne reconnaissaient que la nature mère de toutes choses.

Mais il est impossible de sauver les absurdités de la religion païenne, quelque couleur qu'on lui donne, et de quelque prétexte qu'on la couvre. Le culte d'un astre ou d'un élément n'est pas plus raisonnable que celui d'une autre créature; et si les païens, au lieu de prendre pour objet de leurs adorations des hommes et des femmes corrompus et vicieux, avaient choisi des personnes vénérables par leur vertu et par leur innocence, on ne les blâmerait que d'avoir adoré la créature, et on ne leur reprocherait pas d'avoir divinisé le crime et le désordre.

Ceux qui tenaient que les astres étaient des intelligences très-pures, ou qui les croyaient animés et conduits par les anges, étaient moins inexcusables: dans cette supposition, ils ne voyaient dans la nature rien de plus parfait que le soleil, les étoiles et les planètes; ils n'étaient blâmables qu'en ce qu'ils ne s'élevaient pas de la créature au Créateur, et qu'ils ne rendaient pas à Dieu la gloire qui lui est due (*f*).

Les Hébreux ont quelquefois désigné le soleil sous le nom de *Baal-semés*, Baal le soleil. Manassé adora Baal, planta des bocages, et rendit son culte à toute l'armée du ciel (*g*); et Josias, voulant réparer le mal qu'avait fait Manassé, fit mourir. IV *Reg.*, XXIII, 5: לבעל לשמש ולירח ולמזלות, *les pré-*

(*a*) *Jerem.* xxxii, 35; xix, 5. IV *Reg.* xvii, 16.
(*b*) IV *Reg.* xxiii, 4, 5. 12.
(*c*) III *Reg.* xviii, 22; IV *Reg.* x, 19.
(*d*) III *Reg.* xiv, 24; xv, 12; xxii, 47; IV *Reg.* xxiii, 7; *Osee* iv, 14.
(*e*) *Platon. in Cratylo.*
(*f*) *Rom.* i, 21.
(*g*) II *Par.* xxxiii, 3, 5.

tres des idoles qui brûlaient de l'encens à Baal-semés, à la lune et aux planètes. Il fit *jeter hors du temple tous les vases qui avaient servi à Baal, à Astarté et à la milice du ciel;* enfin *il fit ôter les chevaux que les rois de Juda avaient consacrés au soleil à l'entrée du temple du Seigneur, et fit brûler les chariots consacrés à cet astre.* Voilà le culte du soleil bien marqué, et le soleil bien désigné sous le nom de *Baal.*

Les temples et les autels du soleil ou de Baal étaient d'ordinaire sur les hauteurs. Comme le temple du Dieu d'Israel était sur une montagne, Manassé y plaça, dans les deux parvis, des autels à toute la milice du ciel (*a*), et en particulier l'idole d'Astarté ou de la lune. Jérémie menace ceux de Juda qui avaient sacrifié à Baal sur le toit de leur maison (*b*). Josias détruisit les autels qu'Achaz avait érigés sur la terrasse de son palais (*c*).

On offrait à Baal des victimes humaines, comme on en offrait au soleil. Mitra, qui était le même que le soleil, était honoré par de pareils sacrifices (*d*). Apollon a quelquefois exigé de semblables victimes (*e*). Moloc, dieu des Ammonites, est célèbre dans toute l'Ecriture par les enfants qu'on faisait passer par le feu en son honneur. Jérémie reproche à ceux de Juda et de Jérusalem (*f*) *d'avoir bâti un temple à Baal, pour brûler leurs enfants dans le feu, et pour les offrir à Baal en holocauste.* Nous n'examinons point ici si l'on brûlait réellement ces victimes, ou si on les faisait simplement passer par le feu. On peut voir ci-après l'article Moloc, et notre Dissertation sur cette fausse divinité.

L'Ecriture a un terme particulier pour désigner les temples consacrés au soleil ou à Baal; elle les appelle חמנים, *Chamanim* (*g*); c'étaient des lieux fermés de murailles, dans lesquels on entretenait un feu éternel. Ils étaient très-fréquents dans l'Orient, et surtout chez les Perses; et les Grecs les nommaient *pyreia* ou *pyratheia*, d'un mot dérivé du grec, *pyr*, le feu, ou *pyra*, un bûcher. On y voyait un autel, beaucoup de cendres et un feu qu'on ne laissait point éteindre: Πυραιθεῖα, σηκοί τινες ἀξιόλογοι· ἐν τούτοις μέσοις βωμός, ἐν ᾧ πολλή τε σποδὸς, καὶ πῦρ ἄσβεστον, dit Strabon, *liv.* XV. Maundrel, dans son voyage d'Alep à Jérusalem, a encore remarqué quelques vestiges de ces enclos dans la Syrie. Dans la plupart, on ne voyait point de statues, dans d'autres on en voyait, mais rien d'uniforme pour la figure.

Plusieurs critiques ont cru que le Bélus des Chaldéens ou des Babyloniens, n'était autre que Nemrod, leur premier roi. D'autres ont cru que c'était Bélus l'Assyrien, père de Ninus (*h*); d'autres, que c'était un des fils de Sémiramis (*i*): enfin plusieurs ont prétendu que Bélus était le même que Jupiter. Mais nous nous en tenons à ce que nous avons dit, que Baal était le soleil (1) chez les Phéniciens et les Chananéens; que souvent il désignait en général le grand dieu des Orientaux. Et, à l'égard des Chaldéens et des Babyloniens, il est très-croyable que Bélus était un de leurs premiers rois; mais on ignore si c'est Assur, ou Nemrod, ou Thuras, ou Bélus père de Ninus, ou Bélus fils de Sémiramis. [*Voyez* Bel.]

BAAL. Il y a plusieurs villes de Palestine auxquelles on joint le nom de Baal, soit qu'on y adorât le dieu Baal, soit que ces lieux fussent comme des capitales de canton.

* BAAL, ville de la tribu de Siméon (I *Par.* IV, 33), au sud du torrent de Bésor, et sur la limite du désert. C'est la même que *Baalath-Beer-Ramath*, nommée dans Josue, XIX, 8.

* BAAL, *voyez* Baala, autrement *Cariath-iarim.*

* BAALA, colline ou montagne qui servait de limite à la tribu de Juda (*Jos.* XV, 11), vers le nord-ouest, dit Barbié du Bocage, qui suppose avec d'autres que dans son voisinage était la ville de *Baala*, nommée aussi *Cariath-iarim*, etc.

BAALA, Baalah, ou Baalat, autrement *Cariath-iarim* (*j*), ou *Cariath-Baal*, ou simplement *Baal*, ou *Baalim de Juda*, ou *Sédé-iarim*, et *Campi Sylvæ* du Psaume CXXXI, 6, ne sont qu'une même ville, située dans la tribu de Juda, pas loin de Gabaa et de Gabaon. L'arche d'alliance fut transportée à *Cariath-iarim*, lorsque les Philistins l'eurent renvoyée de leur pays (*k*). Elle y demeura dans la maison d'Aminadab, jusqu'à ce que David la fit transporter à Jérusalem.

BAALA ou BAALATH, dans la tribu de Siméon (*l*). C'est apparemment celle qui est marquée dans le dénombrement des villes méridionales de Juda (*m*), et qui fut ensuite cédée à la tribu de Siméon. On la place entre Azem ou Asémon et Hazar-Suai [*Voyez* ces noms et Azem]. Ainsi elle était fort avancée

(*a*) IV *Reg.* xxi, 5, 7.
(*b*) *Jerem.* xxxii, 29.
(*c*) IV *Reg.* xxiii, 12.
(*d*) *Vide Euseb. l.* IV, *Præparat.*
(*e*) *Dionys. Halicarnas. apud Euseb.*
(*f*) *Jerem.* xxix, 5, 6.
(*g*) *Levit.* xxvi, 30; *Isai.* xvii, 8; xxvii, 9, *et* II *Par.* xxxiv, 4.
(*h*) *Vide Marsham. Can. Chronolog. sæcul.* 1.
(*i*) *Vide Syncell. p.* 97. *Cedren. p.* 16, *etc.*
(*j*) *Josue* xv, 9, 10, 60. I *Par.* xiii, 6.
(*k*) I *Reg.* vi, 21.
(*l*) *Josue* xix, 3, *et* I *Par.* iv, 28, 29.
(*m*) *Josue* xv, 28, 29.

(1) Il est certain que l'idole Baal, dont il est parlé III *Rois,* xviii, 26, est la même qu'*Apollon* ou le *Soleil.* Or, nous voyons dans Callimaque (*Hymne sur Délos*, v. 137) la description des mêmes cérémonies qu'ici, dans le culte de ce dernier faux dieu. Plusieurs passages de l'Ancien Testament font allusion à ces pratiques des idolâtres (*Michée*, iii, 5; *Zach.* ix, 7). — Plutarque (*Vie de Thésée*) rapporte que ce prince ayant abordé dans l'île de Délos en revenant de Crète, y institua une danse religieuse appelée *grue*, parce qu'on y décrit des cercles comme la grue en volant. Les prêtres de Baal dansaient en rond autour de leur autel. Cette danse, qui imite les détours d'un labyrinthe, s'est conservée en Grèce jusqu'à nos jours, sous le nom de *candiot.* Voy. Guy, *Hist. litt. de la Grèce*, lettr. XIII; et la gravure dans l'ouvrage de Leroy, *Ruines des plus beaux monuments de la Grèce.* Edit.

vers l'Arabie Pétrée. — Barbié du Bocage dit que cette ville de Baala était située près de la montagne du même nom, sur la limite de la tribu de Juda.]

* BAALAM ou BALAAM, ville de la demi-tribu occidentale de Manassé, assignée aux lévites de la maison de Caath (I *Par.*, VI, 70). « Elle est nommée dans l'Hébreu *Balaam* בלעם, et, dit le géographe de la Bible de Vence, elle paraît être la même que *Jeblaam*, יבלעם (*Jos.*, XVII, 11). Il semble qu'elle soit aussi la même que *Geth-Remmon*, ville lévitique de la même tribu (*Jos.*, XXI, 25). »

BAALATH, ville de la tribu de Dan (*a*). Josèphe parle de *Baleth*, pas loin de Gazara. *Jos.*, *Antiq.* *l.* VIII, *c.* II.— [D. Calmet confond deux villes bien différentes. *Voyez* l'article suivant.]

* BAALATH, ville syrienne bâtie ou rebâtie par Salomon (III *Reg.*, IX, 18), que Barbié du Bocage dit être la même que l'ancienne *Baalbeck* ou *Balbec*, et qu'il distingue avec raison de la ville de Baalath qui était située dans la tribu de Dan. *Voyez* BALBEC ou HÉLIOPOLIS.

BAALATH-BEER, ville au midi de la tribu de Siméon. *Josue*, XIX, 8. — [*Voyez* BAAL.]

BAAL-BERITH, c'est-à-dire, *Seigneur de l'alliance*, divinité des Sichemites (*b*). Après la mort de Gédéon, les Israélites abandonnèrent le Seigneur, se prostituèrent à l'idolâtrie de Baal et *se donnèrent Baal-Bérith pour dieu.* Il y avait à Sichem un temple consacré à Baal-Bérith, où ils avaient mis de l'argent en dépôt, qu'ils donnèrent ensuite à Abimélech, fils de Gédéon. Diodore de Sicile (*c*) parle d'une déesse des Crétois, nommée *Britomartis*, qui est apparemment la même que *Baal-Bérith. Britomartis* vient de *Marath-Bérith*, maîtresse de l'alliance (1).

Philon de Biblos (*d*) dit qu'*Elion* et *Beruth* sont deux divinités phéniciennes qui eurent pour fils *le ciel*, et pour fille *la terre.* La beauté de ces deux enfants fut cause qu'on donna leur nom au ciel et à la terre que nous voyons. Si l'on pouvait faire quelque fond sur le récit de cet auteur, il ne faudrait pas aller ailleurs chercher l'origine de *Baal-Bérith;* mais et Porphyre et Sanchoniaton sont aujourd'hui tellement décriés parmi les savants, qu'on n'ose plus les citer, du moins on ne peut faire aucun fond sur leur témoignage.

Bochart (*e*) croit que Bérith pourrait bien être la même que Béroë, fille de Vénus et d'Adonis, que Neptune demanda en mariage et qui fut donnée pour femme à Bacchus (*f*), laquelle donna son nom à la ville de Bérith en Phénicie, et en devint ensuite la déesse. C'est la conjecture de Bochart; car on n'a aucune preuve que la déesse Bérith ait été adorée dans cette ville.

La manière la plus simple et la plus naturelle d'expliquer le nom de Baal-Bérith est de le prendre en général pour le dieu qui préside aux alliances et aux serments. En ce sens, le vrai Dieu peut être nommé le Dieu de l'alliance; et si l'Écriture n'avait pas ajouté le nom de *Baal* à celui de *Bérith*, on pourrait l'expliquer du vrai Dieu. Mais les nations les plus barbares, de même que les plus superstitieuses, les plus religieuses et les plus éclairées, ont toujours pris Dieu à témoin de leurs alliances et de leurs serments. Les Grecs avaient leur Jupiter témoin et arbitre des serments : *Zeus arkios*, et les Latins leur *Deus fidius* ou *Jupiter Pistius*, qu'ils regardaient comme le dieu de la bonne foi, qui présidait aux traités et aux alliances; ils juraient même quelquefois par Jupiter-la-pierre : *Per Jovem lapidem*, parce qu'on frappait d'une pierre la victime destinée pour ratifier l'alliance, ou parce qu'on priait Jupiter de précipiter celui qui manquerait à sa parole, comme on jetait du haut du Capitole la pierre que le pontife tenait entre ses mains.

BAAL-GAD, ville située au pied du mont Hermon (*Josue*, XV, 17), qui est au midi du Liban et de Damas, et au nord du mont Liban (2). Dans *Josué*, XI, 17, et XII, 7, on semble dire que le mont Hermon est en deçà du Jourdain; mais on sait d'ailleurs très-certainement que cette montagne, et par conséquent *Baal-gad*, était au delà du Jourdain (*Josue*, XII, 1 et 5). Gad était aussi une fausse divinité qui était apparemment le Soleil ou la bonne Fortune (*Vide Genes.* XXX, 11). *Baal-gad* tirait son nom de cette déité qui y était adorée. — [*Voyez* BAAL-HERMON.]

BAAL-HAZOR, ville de la tribu d'Ephraïm, où Absalom avait ses troupeaux (II *Reg.*, XIII, 23). — [Barbié du Bocage et d'autres disent aussi que c'était une ville; mais suivant la géographie de la Bible de Vence, ce n'était qu'un lieu : elle le place près d'Ephraïm ou Ephrœm, sur les confins du partage d'Ephraïm.]

BAAL-HERMON [partie de la montagne d'Hermon, dit Barbié du Bocage], que l'on place ordinairement au nord de la tribu d'Issachar et du Grand-Champ (Voyez *Judic.*, III, 3, et I *Par.*, V, 23),— [dans le territoire de la demi-tribu E. de Manassé, dit encore Barbié du Bocage, qui ajoute : « Quelques-uns considèrent le nom de Baal-Hermon comme étant celui d'une ville située au N.-E. de Panéas. » D'autres ont pensé que Baal-Hermon était la même chose que Baal-Gad. N. Sanson a supposé qu'il y avait un temple de Baal à Baal-Hermon.]

BAALIA, un des trente braves de l'armée de David. I *Par.*, XII, 5.

BAALIADA, fils de David. I *Par.*, XIV, 7.

(*a*) *Josue* XIX, 44, et III *Reg.* IX, 18.
(*b*) *Judic.* VIII, 3; IX, 4.
(*c*) *Diodor.* *l.* V, *p.* 236, *seu* 342.
(*d*) *Phil. Bibl.* apud *Euseb. Præpar.* *l.* I.
(*e*) *Bochart.* *Chanaan.* *l.* II, *c.* XVII.
(*f*) *Nonnus Dionys.* *art.* 41, 42.

(1) Cette étymologie est plus que forcée. (S).
(2) Baal-Gad, selon Barbié du B., était aussi une *ville*, située sur la limite septentrionale de la tribu de Nephthali, au pied de l'Hermon; mais selon le géographe de la Bible de Vence, ce n'était qu'un *lieu* situé au pied du mont Liban. *Jos.* XII, 7; XIII, 5.

BAALIM *de Juda*. C'est *Baala* ou Cariathiarim. *Voyez* ci-devant.

BAALIM. C'est le pluriel de *Baal;* c'est-à-dire les faux dieux en général.

BAALIS, roi des Ammonites, qui envoya Ismael, fils de Nathanias, pour tuer Godolias (*Jerem*., XL, 14), lequel avait été établi sur les restes du peuple de Juda, qui n'avait pas été envoyé captif à Babylone.

* **BAAL-MAON**. *Voyez* Baal-Méon.

BAAL-MEON, ville de la tribu de Ruben. (*Num*., XXXII, 38). Elle est quelquefois nommée *Beth-Baal-méon* (1). Les Moabites la prirent sur les Rubénites, et ils en étaient maîtres du temps d'Ezéchiel (XXV, 9). Eusèbe et saint Jérôme placent *Béel-méon* ou *Béel-maüs* à neuf milles d'*Esbus* ou d'*Esébon*, au pied du Mont *Baaru* ou du mont Abarim. — [*Voyez* Baaras et Béan.]

BAAL PHARASIM, lieu où David mit en fuite les Philistins (*a*). Ce lieu n'était pas fort loin de Jérusalem, puisqu'il était dans la vallée des Réphaïm.

BAAL-SALISA (*b*) [ville de la Samarie, tribu d'Ephraïm.] Saint Jérôme et Eusèbe la mettent à quinze milles de Diospolis, vers le nord. — [Barbié du Bocage la place à cinq milles de Diospolis, au nord, sur le mont Ephraïm.]

BAAL-THAMAR, lieu de la tribu de Benjamin où les enfants d'Israel combattirent contre les Benjamites (*c*). Eusèbe dit que *Baal-Thamar* était près de Gabaa.

BAALTIS. C'est la même qu'Astarté ou la lune, la grande divinité des Phéniciens après Baal.

BAANA et Réchab, officiers d'Isboseth, fils de Saül, lesquels étant entrés secrètement dans la maison de ce prince pendant qu'il dormait, à midi, lui coupèrent la tête et la portèrent à David (*d*) qui, au lieu de les récompenser pour une aussi lâche action, leur fit couper les pieds et les mains, et les fit pendre sur la piscine d'Hébron.

* **BAANA**, fils de Husi, prince de la tribu d'Aser, sous Salomon, et un des douze officiers qui étaient chargés de pourvoir à l'entretien de la table du roi, chacun pendant un mois de l'année. (S).

* **BAANA**, père d'Héled, qui était un des héros de David. II *Reg*., XXIII, 29; I *Par*., XI, 30.

* **BAANA**, un des principaux Juifs qui revinrent de la captivité avec Zorobabel (*Esdr*., II, 2; *Neh*., VII, 7), probablement le père de Sadoc, qui contribua à la reconstruction des murs de Jérusalem (*Neh*., III, 4).

BAARAS, ou Baaris, ou Baru. Eusèbe (*e*) et saint Jérôme font mention d'un lieu nommé *Baru* ou *Baris*, auprès de *Cariatha*. Or, Cariatha est, selon eux, à dix milles de Medaba, vers l'occident. Et ailleurs (*f*) ils disent que Béel-maüs ou Béel-méon est à deux milles d'*Esbus*, près de Baaru. Enfin Josèphe (*g*) dit qu'au septentrion de Machéronte il y a une vallée nommée *Baaras*, où l'on trouvait une racine merveilleuse de même nom, qui était de couleur de feu, et qui sur le soir jetait des rayons comme ceux du soleil. Il raconte plusieurs particularités de cette plante qui paraissent fort extraordinaires et que bien des gens regardent comme fabuleuses. Toutefois le P. Eugène Roger en parle comme témoin et comme bien persuadé de ce que dit Josèphe.

BAASA, fils d'Ahias, général des armées de Nadab, fils de Jéroboam, roi d'Israel. Il tua son maître en trahison au siége de Gebéthon, ville des Philistins (*h*), et usurpa le royaume (2) qu'il garda vingt-quatre ans entiers (*i*). Il extermina toute la race de Jeroboam, ainsi que Dieu le lui avait ordonné. Mais il encourut l'indignation du Seigneur par sa mauvaise conduite et par son idolâtrie. C'est pourquoi Dieu lui envoya le prophète Jéhu, fils d'Hanani (*j*), qui lui dit : *Je vous ai élevé de la poussière et vous ai établi chef de mon peuple d'Israel; et après cela vous avez marché dans la voie de Jéroboam, et vous avez engagé dans le péché mon peuple d'Israel. C'est pourquoi je retrancherai de dessus la terre la postérité de Baasa, et je traiterai votre maison comme j'ai fait celle de Jéroboam. Celui de la race de Baasa qui mourra dans la ville sera mangé des chiens, et celui qui mourra à la campagne sera mangé par les oiseaux du ciel.*

Baasa, au lieu de profiter de ces avis et de retourner au Seigneur par une sérieuse conversion, s'emporta de colère contre le prophète et le tua (3). Baasa mourut (4) et fut enterré à Thersa (*k*), qui était alors la capitale du royaume des dix tribus. Ela, son fils, régna en sa place (*l*). On lit dans les Paralipomènes (*m*) une circonstance du règne de Baasa, qui ne se trouve point dans les livres des Rois : c'est l'entreprise que fit Baasa de fortifier Ramath contre Asa, roi de Juda. Ce dernier engagea Bénadad, roi de Damas, à faire irruption dans les terres de Baasa pour lui faire quitter son entreprise; ce qui lui réussit comme il l'avait prévu.

BABAS, de la race des Asmonéens. Hérode fit mourir les fils de Babas qui s'étaient op-

(*a*) II *Reg*. v, 20.
(*b*) I *Reg*. ix, 4, et IV *Reg*. iv, 42.
(*c*) *Judic*. xx, 33.
(*d*) *Vide* I *Reg*. iv, 2 *et seq*.
(*e*) *Euseb. in Kariathaim. Hieronym. ibidem.*
(*f*) *Idem in Beelmon.*
(*g*) *Joseph. de Bello, l.* VII, *c.* xxv, *p.* 981. κεφ. κγ' *in Græco.*
(*h*) An du monde 3051, avant Jésus-Christ 949, avant l'ère vulg. 953.
(*i*) III *Reg*. xv, 27 *et seq*.
(*j*) III *Reg*. xvi, 1, 2, *etc*.
(*k*) An du monde 3074, avant Jésus-Christ 926, avant l'ère vulgaire 930.
(*l*) III *Reg*. xvi, 7, 8
(*m*) II *Par*. xvi, 1, *et seq*.
(1) Une seule fois dans l'Hébreu, *Jos*. xiii, 17, et pas même une fois dans la Vulgate, si je ne me trompe; ici la Vulgate l'appelle *Baal-Maon*; ailleurs *Béelméon* (I *Par*. v, 8; *Ez*. xxv, 9), et *Bethmaon* (*Jer*. xlviii, 23). Suivant D. Calmet, dit le géographe de la Bible de Vence, c'est qu'elle est la même que *Béon* (*Num*. xxxii, 3).
(2) J'ai montré, dans mon *Hist. de l'Anc. Test.*, liv. V, ch. iii, n. 2, qu'il ne fut point usurpateur. *Voyez* aussi n° 7, tom. I, pag. 324, col. 2 et suiv.; et 327, col. 2.
(3) Il ne le tua pas. *Voyez* mon ouvrage cité, n° 10, pag. 327, col. 1, et note 2.
(4) Il fut assassiné, dit Josèphe.

posés à son entrée dans Jérusalem, du temps d'Antigone (*a*).

BABEL ou BABYLONE. Ce terme signifie confusion ; et on donna ce nom à la ville et à la province de Babylone, parce qu'à la construction de la tour de Babel, Dieu confondit la langue des hommes qui travaillaient à cet édifice ; en sorte qu'ils ne pouvaient plus s'entendre (*b*). On débite diverses conjectures sur la manière dont s'est faite la confusion des langues à Babel, qui ne sont point de notre sujet. [*Voyez* néanmoins LANGUES]. On peut voir sur cela les commentateurs, et ce qu'ont écrit sur ce sujet M. Simon dans son *Histoire critique de l'ancien Testament*, *l.* I, *c.* 14 et 15, et l'auteur des *Sentiments de quelques théologiens de Hollande*, lettre 19. On fixe la construction de la tour de Babel et la confusion des langues vers l'an du monde 1775, et cent vingt ans après le déluge.

On croit (*c*) que Nemrod, fils de Chus, fut le principal auteur de l'entreprise de la tour de Babel. Il voulait, dit Josèphe, bâtir une tour si élevée qu'elle pût le garantir d'un nouveau déluge, et se mettre en état de venger, même contre Dieu, la mort de ses ancêtres causée par le déluge. Il est difficile de croire qu'il se soit mis une aussi folle imagination dans l'esprit. L'Ecriture (*d*) dit simplement que les hommes étant partis de l'orient, et étant venus dans la terre de Sennaar, se dirent les uns aux autres : *Faisons-nous une ville et une tour dont le sommet s'élève jusqu'au ciel, et rendons notre nom célèbre avant que nous soyons dispersés dans toute la terre.* Or, le Seigneur, voyant qu'ils avaient commencé cet ouvrage et qu'ils étaient résolus de ne le pas quitter qu'ils ne l'eussent achevé, descendit et confondit leur langage ; en sorte qu'ils furent contraints de se disperser par toute la terre et d'abandonner leur entreprise. — [*Voyez* ARMÉNIE.]

On ne sait jusqu'à quelle hauteur cette tour avait été élevée, et tout ce que l'on trouve dans les auteurs ne mérite aucune créance. Plusieurs ont cru que la tour de Bélus, dont parle Hérodote (*e*), et que l'on voyait encore de son temps à Babylone, était la tour de Babel, ou du moins qu'elle avait été bâtie sur les fondements de l'ancienne. Ce dernier sentiment paraît d'autant plus vraisemblable (1), que cette tour était achevée et avait toute sa hauteur. Elle était composée, dit Hérodote, de huit tours placées l'une sur l'autre, en diminuant toujours en grosseur depuis la première jusqu'à la dernière. Au-dessus de la huitième était le temple de Bélus. Cet auteur ne dit pas quelle était la hauteur de tout l'édifice, mais seulement que la première des huit tours, et celle qui servait comme de base aux sept autres, avait un stade ou cent cinquante pas en hauteur et en largeur, ou en carré, car son texte n'est pas bien clair (*f*). Quelques écrivains croient que c'était là la hauteur de tout l'édifice ; et Strabon l'a entendu en ce sens (*g*). D'autres soutiennent que chacune des huit tours avait un stade, et que tout l'édifice avait huit stades, ou mille pas de hauteur, ce qui paraît impossible. Toutefois, saint Jérôme (*h*) dit, sur le rapport des autres, qu'elle avait quatre mille pas de hauteur. D'autres lui en donnent encore davantage.—[*Voyez* BEL.]

Bélus, roi de Babylone, à qui l'on attribue le bâtiment de la tour dont parle Hérodote, a vécu longtemps après Moïse, soit qu'on entende sous ce nom *Bélus* père de Ninus, ou *Bélus* fils de Sémiramis. Ussérius ne met *Bélus* père de Ninus, que sous la judicature de Samgar, vers l'an du monde 2682, de la période Julienne 3392, long-temps après Moïse.

Les nouveaux voyageurs varient dans la description qu'ils nous donnent des restes de la tour de Babel. Fabricius dit qu'elle peut avoir environ un mille de tour. Guion dit la même chose. Benjamin, qui est beaucoup plus ancien, dit qu'elle avait deux mille pas de long par les fondements. Le sieur de la Boulaye le Gouz, gentilhomme angevin, qui dit avoir fait un assez long séjour à Babylone ou Bagdad, dit qu'il y a, environ à trois lieues de cette ville, une tour nommée Mégara, et située entre l'Euphrate et le Tigre, dans une rase campagne. Cette tour est toute solide en dedans, et ressemble plutôt à une montagne qu'à une tour. Elle a, par le pied, cinq cents pas de circuit, et, comme la pluie et les vents l'ont beaucoup ruinée, elle ne peut avoir de hauteur qu'environ cent trente-huit pieds de roi. Elle est bâtie de briques qui ont quatre doigts d'épaisseur ; et, après sept rangs de briques, il y a un rang de paille de trois doigts d'épaisseur, mêlée avec de la poix ou du bitume. Depuis le haut jusqu'en bas, on en compte environ cinquante rangs. On peut voir ce que nous avons dit dans notre Commentaire sur la Genèse, ch. X, v. 4. Il y a toute apparence que tout ce que l'on raconte de cette tour, excepté ce que l'on en trouve dans l'Ecriture, est fabuleux, et que les restes de quelques tours, que l'on montre dans la Babylonie, ne sont rien moins que les restes de la tour de Babel, mais seulement des débris de l'ancienne Babylone, bâtie par Nabuchodonosor. — [*Voyez* notre addition à l'article BABYLONE qui suit.]

BABYLONE. La ville de Babylone, capitale de Chaldée, fut bâtie par Nemrod, à l'endroit où la tour de Babel avait été commencée. Elle fut capitale de l'empire de Nemrod (*i*). Ainsi, l'on ne peut révoquer en

(*a*) *Joseph. Antiq.* l. XV, *c.* XI, *p.* 532.
(*b*) *Genes.* XI, 7, 8, 9, *etc.*
(*c*) *Joseph. Antiq.* l. I, *c.* V.
(*d*) *Genes.* XI, 4, 5, 6, *etc.*
(*e*) *Hérodot.* l. I, *c.* 181.
(*f*) [illegible]
(*g*) *Strabo*, *l.* XVI, *initio.*
(*h*) *Hieronym. in Isai.* XVI, *l.* V, *p.* 114, *nov. edit.*
(*i*) *Genes.* X, 10.
(1) Il résulte des explorations récemment faites, que le temple de Bélus ne fut point bâti sur les fondements de la tour de Babel, et que ce furent deux monuments différents, et assez éloignés l'un de l'autre. *Voyez* nos additions aux articles de BABYLONE et de BEL.

doute son antiquité. Les profanes (*a*), qui ne connaissaient point l'histoire des Juifs, en ont attribué la fondation au fils de Bélus, qui vivait deux mille ans avant Sémiramis. D'autres en attribuent la fondation à Bélus l'Assyrien (*b*), père de Ninus: d'autres à Sémiramis. Marsham (*c*) en recule le commencement jusqu'au temps de Nabonassar. Mais l'opinion la plus suivie et la mieux fondée est que Nemrod la fonda, que Bélus l'augmenta et que Sémiramis y fit tant de grands ouvrages et l'orna en tant de manières, que l'on peut dire qu'elle en est la fondatrice, avec autant de raison que l'on dit que Constantin est fondateur de Constantinople.

L'Ecriture parle de Babylone en une infinité d'endroits, surtout depuis le règne d'Ezéchias, qui fut visité, après sa maladie, par les ambassadeurs de Mérodac-Baladan, roi de Babylone (*d*). Isaïe, qui vivait dans le même temps, parle très-souvent des maux que les Babyloniens devaient faire dans la Palestine, de la captivité des Hébreux, de leur retour de Babylone, de la chute de cette grande ville et de sa prise par les Perses et les Mèdes. Les prophètes qui ont vécu après Isaïe, comme Jérémie, Ezéchiel et Daniel, qui ont vu le règne de Nabuchodonosor, les derniers malheurs de Jérusalem et la désolation du royaume de Juda, sont encore plus occupés de la grandeur de Babylone, de sa cruauté et des maux dont Dieu la devait accabler.

Les auteurs sacrés en parlent comme d'une des plus grandes et des plus puissantes villes du monde (*e*) : *N'est-ce pas là cette grande Babylone que j'ai bâtie dans la grandeur de ma puissance et dans l'éclat de ma gloire?* disait Nabuchodonosor. Bérose et Abydène (*f*) attribuent à ce prince les murs de Babylone et ces prodigieux jardins soutenus sur des voûtes, que d'autres ont attribués à Sémiramis. Quant à la grandeur et à la hauteur des murs de Babylone, les historiens ne sont pas d'accord entre eux. Clitarque, cité dans Diodore de Sicile, leur donne trois cent soixante-huit stades de tour; Quinte-Curce, soixante mille pas; Hérodote, trois cent quatre-vingts stades; Ctésias, dans Diodore de Sicile, trois cent soixante stades (*g*); Strabon, trois cent quatre-vingt-cinq. Quinte-Curce et Strabon leur donnent soixante-cinq pieds de haut et trente-deux de large; mais Pline et Solin les font de deux cents pieds de haut et de cinquante de large. Quinte-Curce dit qu'on fut un an à bâtir ces murs et qu'on en faisait un stade par jour, c'est-à-dire cent vingt-cinq pas; mais Bérose et Abydène nous apprennent que tout cet ouvrage si merveilleux fut exécuté en quinze jours.

Quoique la monarchie de Babylone soit peut-être la plus ancienne du monde, supposé, comme nous l'avons dit, que Nemrod ait commencé à régner à Babylone, on ne voit pas toutefois, ni dans l'Ecriture ni dans les profanes, que cet empire ait eu de grandes suites. Du temps d'Abraham, nous remarquons un roi de Sennaar (*h*). Babylone était dans le pays de Sennaar; mais on peut douter que le roi de Sennaar fût roi de Babylone, et quand il l'aurait été, la figure qu'il faisait dans l'armée de Codorlahomor, où il n'était que comme auxiliaire ou comme prince ligué, n'en donne pas une fort haute idée.

Jules Africain dit qu'Evéchoüs, qui est apparemment le même que Jupiter Bélus, commença à régner sur les Chaldéens deux cent vingt-quatre ans avant les Arabes, c'est-à-dire l'an 2932 de la période Julienne, du monde 2242, du temps du patriarche Isaac, 1762 avant notre ère vulgaire. Les Arabes ayant déclaré la guerre à Chinizitus, roi de Babylone, le dépouillèrent de ses Etats, et Mardocentès y régna en sa place, l'an de la période Julienne 3176, du monde 2466, avant notre ère vulgaire 1538, et avant Bélus l'Assyrien, deux cent seize ans, vers la quarantième année de Moïse.

Bélus l'Assyrien commença à régner à Babylone l'an de la période Julienne 3392, du monde 2682, avant l'ère vulgaire 1322, du temps de Samgar, juge d'Israel. Bélus eut pour successeurs Ninus, Sémiramis, Ninyas et les autres, dont on trouve les noms dans les listes ordinaires. Tous ces princes sont inconnus dans l'Ecriture, au moins sous le nom de rois de Babylone. Ninus fonda l'empire d'Assyrie (1), selon Hérodote (*j*), et cet empire subsista dans la haute Asie pendant cinq cent vingt ans. Durant cet intervalle, la ville et la province de Babylone étaient gouvernées par un satrape, envoyé du roi d'Assyrie. De tout le grand nombre de monarques assyriens régnant à Ninive, l'Ecriture ne nous parle que de *Phul*, qui fut apparemment père de *Sardanapale*, le dernier des monarques d'Assyrie, successeurs de Ninus.

Sous le règne de ce dernier, l'an de la période Julienne 3966, du monde 3257, *Arbaces*, satrape des Mèdes, et *Bélésus*, autrement *Baladan* (*k*) ou *Nabonassar*, satrape de Babylone, s'étant révoltés contre Sardanapale, l'assiégèrent dans Ninive, l'obligèrent à s'y brûler avec tout ce qu'il avait de plus cher et de plus précieux, et partagèrent sa monarchie; en sorte qu'Arbacès mit les Mèdes en liberté et que Bélésus fonda le royaume de Babylone. *Ninus* le jeune, appelé dans

(*a*) *Herennius apud Stephan. in Babyl.*

(*b*) *Doroth. Sidonius Poeta. Item Abyden. apud Euseb. Præp. l.* IX, *c.* XLI.

(*c*) *Marsham sæcul.* XIII.

(*d*) IV *Reg.* XX, 12.

(*e*) *Dan.* IV, 27.

(*f*) *Vide Joseph. l.* X *Antiq. c.* XI, *et lib.* I *contra Appion. et Euseb. l.* IX. *Præpar. c. ult.*

(*g*) Les 360 stades font quarante-quatre mille six cents pas, c'est-à-dire près de quinze lieues, à trois mille pas par lieue.

(*h*) *Genes.* XIV, 1, 2, etc.

(*i*) An de la période Julienne 3417, du monde [illegible], avant l'ère vulgaire 1267.

(*j*) *Herodot. l.* I, *c.* XCV.

(*k*) *Isai.* XXXIX, *collatum cum* IV *Reg.* XX, 12.

(1) *Voyez* notre remarque au mot Assur. (S).

l'Ecriture (a) *Téglathphalassar*, régna à Ninive, et continua la succession des rois d'Assyrie, mais dans un royaume bien moins étendu. Il eut pour successeurs Salmanasar, Sennachérib et Assaradon, dont les noms ne sont que trop célèbres dans les livres saints par les maux qu'ils ont faits aux Hébreux.

Bélésus ou Baladan, roi de Babylone, fut père ou aïeul de *Mérodach-Baladan*, qui envoya visiter Ezéchias après le miracle de la rétrogradation du soleil (b), arrivée au temps de sa guérison. On ignore les noms et les actions de ses successeurs, mais on sait qu'*Assaradon*, roi d'Assyrie, conquit le royaume de Babylone (c), et qu'il le posséda lui et ses successeurs *Saosduchin* et *Chinaladan*, autrement *Sarac*, jusqu'à ce que *Nabopolassar*, satrape de Babylone, et *Astyages*, fils de *Cyaxares*, roi de Médie, se soulevèrent contre *Chinaladan* (d), le tuèrent, se partagèrent ses Etats et ruinèrent entièrement l'empire d'Assyrie, l'an du monde 3378, de la période Julienne 4088, avant l'ère vulgaire 626.

Nabopolassar fut père du grand Nabuchodonosor, destructeur de Jérusalem et le plus magnifique roi de Babylone que nous connaissions. Nous avons vu que quelques auteurs lui attribuent les grands ouvrages dont d'autres font honneur à la reine Sémiramis. Evilmérodach succéda à Nabuchodonosor et Balthasar à Evilmérodach. Les auteurs profanes (e) parlent assez différemment des successeurs de Balthasar et d'Evilmérodach (1), mais Daniel (f) nous dit expressément que Darius-le-Mède succéda à Balthasar, et Cyrus à Darius-le-Mède, nommé autrement Astyages (g).

Les successeurs de Cyrus sont connus : Cambyse, les sept Mages, Darius, fils d'Hystaspe, Xerxès, Artaxerxès à la longue main, Xerxès II, Secundianus ou Sogdianus, Ochus, autrement Darius-Nothus, Artaxerxès-Mnémon, Artaxerxès-Ochus, Arsen, Darius-Codomanus, qui fut vaincu par Alexandre le Grand, l'an de la période Julienne 4383, du monde 3673, avant l'ère vulgaire 331.

Les Pères grecs (h), en suivant le texte des Septante, dans Isaïe, X, 9, ont cru que la tour de Babel avait été bâtie à Chalannée. Voici comme ils lisent (i) : *N'ai-je pas pris le pays qui est au-dessus de Babylone et de Chalannée, où la tour fut bâtie?* au lieu que l'Hébreu porte : *Calanné*, ou Calno, *n'est-elle pas comme Carchemis? Amath n'est-elle pas comme Arphad, et Samarie comme Damas? N'ai-je pas réduit toutes ces villes sous mon obéissance?* Ainsi, on ne peut tirer aucun avantage de ce passage des Septante pour fixer le lieu où la tour de Babel fut construite. On ne peut guère douter que ce ne soit ou au dedans ou fort près de l'ancienne Babylone.

Les Perses (j) attribuent à Thahamurath, un de leurs plus anciens monarques, la fondation de Babylone et de Ninive. Ce prince laissa à ses sujets une entière liberté de conscience, de sorte que, sous son règne, l'idolâtrie s'étendit en plusieurs branches et se répandit dans tout l'Orient; ce que quelques-uns entendent du temps qui précéda le déluge, et revient à ce que dit Moïse, que, du temps d'Enos, *on commença à profaner le nom de Dieu*, en le donnant aux idoles (*Genes.* IV, 26, selon l'Hébreu : אז החל לקרא בשם יהוה. *Vide Hieronym., in qu. Hebr. in Genesim*). En effet, plusieurs Orientaux veulent que Malaléel, fils de Caïnan, ait fondé cette ville avant le déluge ; mais la plupart tiennent que Nemrod fut le principal auteur de la construction de la tour de Babel ; et voici comme ils tournent la chose à leur manière, qui tient toujours un peu du miraculeux (k) : Nemrod ayant remarqué qu'Abraham était sorti sain et sauf du feu où il l'avait fait jeter, dit à ses courtisans : *Je veux monter au ciel pour y voir ce Dieu si puissant qu'Abraham nous prêche.* On eut beau lui remontrer que cette entreprise était impossible, il ordonna qu'on lui bâtît une tour la plus élevée qu'on pourrait. On y travailla trois ans, et Nemrod étant monté au sommet de cet édifice, fut surpris de voir que le ciel lui paraissait dans une aussi grande distance qu'auparavant. Ce qui augmenta sa surprise, c'est que le lendemain on lui donna avis que sa tour était renversée. Il commanda qu'on lui en bâtît une autre plus haute et plus solide que la première ; mais elle eut le même sort que celle qu'on avait élevée d'abord. Enfin, il résolut de se faire porter au ciel par quatre oiseaux monstrueux nommés Kerkès. Ces oiseaux le promenèrent quelque temps dans les airs, et enfin ils le jetèrent par terre contre une montagne, qui fut ébranlée de sa chute. Fables.

Un voyageur allemand, nommé Ranwolf, qui passa, en 1574, par l'endroit où était l'ancienne Babylone, parle ainsi des ruines de cette fameuse ville (l) : « Le village d'Elugo est situé où était autrefois Babylone de Chaldée. Le port en est à un quart de lieue; on y aborde pour aller par terre à la fameuse ville de Bagdad, qui en est à une journée et demie à l'orient, sur le Tigre. Le terroir est si sec et si stérile qu'on ne le peut pas labourer, et si nu que je n'aurais jamais pu croire que cette puissante ville, autrefois la plus superbe et la plus fameuse du monde, et située dans le pays fertile de Sennaar, eût pu y avoir été, si je

(a) IV *Reg.* xv, 29; xvi, 7, 10, *et* I *Par.* v, 6; *et* II *Par.* xxviii, 20.
(b) IV *Reg.* xx, 12.
(c) *Vide Usser. ad ann.* 3323, *et Isai.* xxiii, 13.
(d) *Alex. Polyhistor. apud. Syncell.; Usser. ad ann. mund.* 3378.
(e) *Vide Beros. apud Joseph. l.* I, *contra Appion.*, p. 1043.
(f) *Dan.* v, 31.
(g) *Dan.* xiii, 65. Nous mettons la mort de Balthasar en l'an du monde 3448, et la première année de Cyrus à Babylone, l'an du monde 3457.
(h) *Cyrill. Alex.*, *Basil.*, *Gregor. Nazian.*
(i) *Isai.* x, 9 : Οὐκ ἔλαβον τὴν χώραν τὴν ἐπάνω Βαβυλῶνος καὶ Χαλάννης, οὗ ὁ πύργος ᾠκοδομήθη.
(j) Bibliot. Orient. p. 1016, et 159. *Babel.*
(k) Bibliot. Orient. 668. *Nemrod.*
(l) Ranwolff, Voyage, c. viii.
(1) Consultez la dissertation de M. Quatremère sur Darius-le-Mède. (S). — [*Voyez* mon addition à l'article Balthasar.]

« n'avais vu par la situation et par plusieurs « antiquités d'une grande beauté, quoique « entièrement négligées, qui se voient là au« tour, qu'elle y était assurément. Première« ment, par le vieux pont de l'Euphrate, « dont il reste encore quelques piles et quel« ques arches de brique, si fortes que c'est « une merveille... Tout le devant du village « d'Elugo est la colline sur laquelle était le « château. On y voit encore les ruines de « ses fortifications, quoique démolies et in« habitées. Derrière, et assez près de là, « était la tour de Babylone... On la voit en« core, et elle a une demi-lieue de diamètre; « mais elle est si ruinée, si basse et si pleine « de bêtes venimeuses qui ont fait des trous « dans ces masures, qu'on n'en ose appro« cher d'une demi-lieue, si ce n'est deux « mois de l'année en hiver, que ces animaux « ne sortent point de leurs trous. Il y en a « surtout une espèce que les habitants ap« pellent églo dans la langue du pays, qui « est le persan, dont le poison est fort sub« til : ils sont plus gros que nos lézards. »

On peut comparer à ce que dit ce voyageur la description que fait Isaïe de l'état où doit être réduite Babylone après sa chute (*a*). *Ainsi Babylone, la gloire des royaumes et l'excellence de l'orgueil des Chaldéens, sera comme quand Dieu détruisit Sodome et Gomorrhe : on ne l'habitera plus, l'Arabe n'y plantera plus ses tentes, les pasteurs même n'y parqueront pas. Les bêtes sauvages du désert y auront leur repaire, leurs maisons seront remplies de dragons, les autruches et les boucs* (ou les satyres) *y feront leurs demeures, les chats-huants y hurleront dans ses châteaux, et les oiseaux de mauvais augure dans leurs maisons de plaisance.*

Or voici qu'elle était Babylone dans son plus grand éclat, soit qu'elle fût l'ouvrage de Sémiramis ou de Nabuchodonosor, car les anciens ne conviennent pas entre eux sur cet article. Nous tirerons principalement cette description d'Hérodote (*b*), qui avait été sur les lieux et qui est le plus ancien auteur qui ait traité cette matière. La ville était carrée, de six-vingts stades en tout sens, c'est-à-dire de quinze milles, ou de cinq lieues en carré, et de tour, en tout, quatre cent quatre-vingts stades, ou vingt lieues. Ses murs étaient bâtis de larges briques cimentées de bitume, liqueur épaisse et glutineuse qui sort de terre en ce pays-là, qui lie plus fortement que le mortier et devient plus dure que la brique, à laquelle elle sert de ciment. Ces murs avaient 87 pieds d'épaisseur, 350 de hauteur et 480 stades de circuit. Ceux qui ne leur donnent que cinquante coudées de hauteur en parlent selon l'état où ils étaient après Darius, fils d'Hystaspe, qui, pour châtier la révolte des Babyloniens, fit raser leurs murailles à la hauteur dont nous venons de parler.

La ville était environnée d'un vaste fossé rempli d'eau et revêtu de briques des deux côtés. La terre qu'on avait tirée en les creusant avait été employée à faire les briques dont les murs de la ville étaient bâtis : ainsi, par l'extrême hauteur et épaisseur des murailles, on peut juger de la grandeur et de la profondeur du fossé. Il y avait cent portes à la ville, vingt-cinq de chacun des quatre côtés. Toutes ces portes étaient de bronze massif avec leurs dessus et leurs montants. Entre deux de ces portes étaient trois tours de distance en distance, et trois entre chaque angle de ce grand carré, et ces tours étaient élevées de dix pieds plus haut que les murs, ce qu'il faut entendre seulement des lieux où les tours étaient nécessaires : car la ville, étant environnée en divers endroits par des marais toujours pleins d'eau, qui en défendaient l'approche (*c*), elle n'avait pas besoin de tours de ces côtés-là; aussi leur nombre n'était que de deux cent cinquante, au lieu que, s'il y en avait eu partout, le nombre en aurait été beaucoup plus grand.

A chaque porte répondait une rue, de manière qu'il y avait en tout cinquante rues, qui allaient d'une porte à l'autre, qui se coupaient à angles droits, et dont chacune avait quinze milles ou cinq grandes lieues de long et 150 pieds de large. Il y avait quatre autres rues qui n'étaient ornées de maisons que d'un côté, étant bordées de l'autre par les remparts. Elles faisaient le tour de la ville le long des murailles et avaient chacune deux cents pieds de large. Comme les rues de Babylone se croisaient, elles formaient six cent soixante-seize carrés, dont chacun avait quatre stades et demi de chaque côté, ce qui faisait deux milles et un quart de circuit. Ces carrés étaient environnés, par dehors, de maisons hautes de trois ou quatre étages (*d*), dont le devant était orné de toutes sortes d'embellissements; l'espace intérieur était occupé par des cours ou des jardins.

L'Euphrate coupait la ville en deux parties égales du nord au midi. Un pont d'une structure admirable, d'un stade ou 125 pas de long, et de trente pieds de large, donnait la communication d'une partie de la ville à l'autre; aux deux extrémités du pont étaient deux palais : le vieux au côté oriental du fleuve, et le neuf au côté occidental opposé (*e*). Le premier contenait quatre des carrés dont on a parlé, et l'autre en occupait neuf. Diodore donne au premier 30 stades de tour, et au second 60. Le temple de Bélus, qui était proche du vieux palais, remplissait un autre de ces carrés. La ville entière était située dans une vaste plaine, dont le terroir était extrêmement gras et fertile. Nous avons donné le plan de cette fameuse ville, d'après le P. Kircher (*voyez* l'atlas). Pour la peupler, Nabuchodonosor y transporta une infinité de peuples captifs du nombre de ceux qu'il avait subjugués. Les livres saints nous racontent plusieurs détails de la captivité des Juifs à Babylone.

(*a*) *Isai.* XIII, 19, 22.
(*b*) *Herodot. l.* I.
(*c*) *Diodor. Sicul. l.* II.
(*d*) *Herodot, l.* I.
(*e*) *Beros. apud Joseph. Antiq. l.* X, *c.* XI, *Herod. l.* I, *Diodor. Sicul. l.* II.

Nous avons déjà parlé ci-devant du temple de Bélus que plusieurs confondent [à *tort*] avec la tour de Babel [*Voyez* Babel, Babylone *et* Bel]. Nous parlerons ailleurs de la statue que Nabuchodonosor fit élever dans la campagne de Dura en la province de Babylone. Il nous reste à dire un mot de ces *fameux* jardins suspendus, qui passaient pour une des merveilles du monde. Ils contenaient un espace de quatre cents pieds en carré (*a*); au dedans de cet espace s'élevaient ces fameux jardins, composés de plusieurs *larges* terrasses posées en amphithéâtres, et dont la plus haute plate-forme égalait la hauteur des murs de Babylone, c'est-à-dire avait trois cent cinquante pieds de haut. On montait d'une terrasse à l'autre par un es*calier* large de dix pieds; toute cette masse était soutenue par de grandes voûtes bâties l'une sur l'autre, et fortifiées d'une muraille de vingt deux pieds d'épaisseur, qui l'entourait de toutes parts; sur le sommet de *ces voûtes* on avait posé de grandes pierres plates de seize pieds de long et quatre de large.

On avait mis par-dessus une couche de roseaux enduits d'une grande quantité de bi*tume*, sur laquelle il y avait deux rangs de briques liées fortement ensemble avec du mortier. Tout cela était couvert de plaques de plomb, et sur cette dernière couche était posée la terre du jardin. Toutes ces précau*tions* avaient été prises pour empêcher que l'eau et l'humidité ne perçassent point et ne s'écoulassent à travers les voûtes. On y avait amassé une si grande quantité de terre, que les plus grands arbres pouvaient y prendre racine. On y voyait tout ce qui peut conten*t*er la vue et la curiosité en ce genre : de *t*rès-beaux et de très-grands arbres, des *f*leurs, des plantes, des arbustes; sur la *p*lus haute des terrasses il y avait un aque*d*uc dans lequel on tirait l'eau du fleuve, ap*p*aremment par une pompe, et de là on ar*r*osait tout le jardin. On assure que Nabuchodonosor entreprit ce fameux et admirable *é*difice, par complaisance pour son épouse *A*mytis, fille d'Astyage, qui, étant native de *M*édie, avait conservé beaucoup d'inclina*ti*on pour les montagnes et les forêts.

L'Ecriture, en aucun endroit, ne fait men*ti*on des ces fameux jardins, mais elle parle des *s*aules qui étaient plantés sur les bords des ruis*se*aux de Babylone, ou de la Babylonie, aux*qu*els les prêtres ou les lévites, ministres du *te*mple du Seigneur, avaient suspendu leurs *in*struments de musique pendant leur capti*vit*é (*b*) : *In salicibus in medio ejus suspen*dimus *organa nostra*. Et Isaïe voulant parler *en* style prophétique de la captivité où les *h*abitants devaient être réduits par Nabucho*do*nosor, dit (*c*) qu'ils seront conduits à la *va*llée des saules. Ailleurs (*d*) le même prophète, décrivant les maux que Babylone devait souffrir de la part de Cyrus, donne à cette ville le nom de désert de la mer : *Onus deserti maris*. Et Jérémie (*e*) : *Je dessécherai la mer de Babylone, et je tarirai ses sources*. Et encore : *Elle a été inondée des eaux de sa mer, ses flots l'ont toute couverte*. Et Mégasthène (*f*) assure que Babylone était bâtie dans un lieu qui était auparavant tellement rempli d'eau, qu'on l'appelait *la mer*.

Voici ce qu'Isaïe a prophétisé contre Babylone (*g*) : *Levez l'étendard sur la montagne couverte de nuages*, sur la Médie, ce pays de montagnes; *haussez la voix, étendez la main, et que les princes entrent dans la ville*, qu'ils se rassemblent pour marcher contre Babylone. *J'ai donné mes ordres à mes troupes, j'ai fait venir mes guerriers; déjà les montagnes retentissent du bruit de la multitude, on entend la voix comme de plusieurs rois et de plusieurs nations réunies ensemble..... Poussez des cris et des hurlements, parce que le jour du Seigneur est proche. Les cœurs des Babyloniens seront brisés de douleur, ils se fondront de découragement, ils se regarderont l'un l'autre avec étonnement, leurs visages seront comme brûlés par le feu..... Je viendrai venger les crimes que les Babyloniens ont commis contre le reste du monde, je ferai cesser leur orgueil, et j'humilierai leur insolence; l'homme sera plus précieux* (et plus rare) *que l'or..... Babylone sera comme un daim qui s'enfuit, et comme une brebis égarée. Quiconque se trouvera dans ses murailles sera mis à mort, et ceux qui se présenteront pour la défendre, seront passés au fil de l'épée. Leurs enfants seront écrasés contre la pierre à leurs yeux; leurs maisons seront pillées et leurs femmes violées. Je susciterai contre eux les Mèdes, qui ne chercheront point l'argent, et ne se soucieront point de l'or..... Cette grande Babylone, cette reine entre les royaumes du monde, sera détruite, comme le Seigneur a ruiné Sodome et Gomorrhe. Elle ne sera plus jamais habitée, et ne se rebâtira plus dans la suite des siècles*, etc. *Voyez* aussi *Isaïe*, XIV, XXI, XLV, XLVI, XLVII, XLVIII; *Jérémie*, L, LI; *Ezech.*, XXI, 30, 31, 32; *Habac.*, II, etc.

Les prédictions des prophètes contre Babylone s'accomplirent par degrés. Bérose (*h*) raconte que Cyrus, s'étant rendu maître de cette ville, en fit démolir les murailles extérieures, parce que la ville lui parut trop forte, et qu'il craignait qu'elle ne se révoltât. Darius, fils d'Hystaspe (*i*), ayant pris Babylone, en fit rompre les portes, et réduisit les murs à la hauteur de cinquante coudées, pour châtier l'orgueil de cette ville. Alexandre le Grand avait conçu le dessein de la rétablir, mais sa mort précipitée l'en empêcha, et ses successeurs le négligèrent (*j*). Séleu-

(*a*) *Diodor. Sicul.*, *l.* II, *Strabo*, *l.* XVI, *Q. Curt.* *l.* V, *c.* I.
(*b*) *Psalm.* CXXXVI, 2.
(*c*) *Isai.* XV, 7.
(*d*) *Isai.* XXI, 1.
(*e*) *Jerem.* LI, 36, 42.

(*f*) *Megasthen. apud Euseb. Præparat.*, *l.* IX, *c.* XLI.
(*g*) *Isai.* XIII, 1, 2, etc.
(*h*) *Beros. apud Joseph.*, *l.* I, *contra Appion*, *p.* 1045.
(*i*) *Herodot.*, *l.* III, *c. ult.*
(*j*) *Strabo*, *l.* XVI.

cus Nicator, un des successeurs d'Alexandre, ayant bâti Séleucie sur le Tigre, le voisinage de cette dernière place, dont Séleucus voulait faire une grande ville, dépeupla insensiblement Babylone (*a*). Strabon (*b*) assure que de son temps, c'est-à-dire sous l'empire d'Auguste, Babylone était presque entièrement déserte. Il lui applique ce qu'un ancien poëte avait dit de Mégalopolis, qu'elle n'était plus qu'un grand désert. Diodore de Sicile (*c*), qui vivait dans le même siècle, assure qu'il n'y avait plus qu'une petite partie de la ville d'habitée.

Pausanias (*d*), qui vivait dans le second siècle de l'Eglise, dit qu'elle n'avait plus rien que de vastes murailles. Théodoret remarque que de son temps elle n'était plus habitée que de quelques Juifs. Eusèbe, écrivant sur le chapitre XIII d'Isaïe, dit que de son temps elle était entièrement déserte, ainsi que le témoignaient ceux qui venaient de ces quartiers-là. Enfin saint Jérôme, sur ce même chapitre XIII d'Isaïe, raconte, sur le témoignage d'un religieux Elamite, qui demeurait à Jérusalem, que les rois de Perse se servaient de Babylone comme d'un grand parc, dans lequel ils nourrissaient grand nombre d'animaux sauvages pour la chasse. Benjamin de Tudèle, Juif du douzième siècle, dit qu'il trouva Babylone entièrement ruinée, et qu'on y remarquait encore les ruines du palais de Nabuchodonosor, duquel on ne pouvait approcher à cause des serpents qui y étaient en très-grande quantité. Depuis ce temps, les vestiges de cette superbe ville sont tellement effacés, qu'on ne sait pas même au vrai où elle était autrefois. Ainsi ceux qui confondent la ville de *Bagdad* avec l'ancienne Babylone, sont dans une erreur grossière.

[M. Raoul-Rochette, professeur d'archéologie asiatique à la Bibliothèque royale, a consacré, en 1835, plusieurs de ses leçons à décrire les ruines de Babylone. Nous allons en donner ici une analyse faite par M. Thomassy et insérée dans l'*Université Catholique*, tome IV.

« Au village nommé Iscandéria, commencent les monceaux de briques babyloniennes. Mais Babylone est plus loin, séparée de ce lieu par trois canaux, dont l'un dut être le fossé de cette capitale. A mesure qu'on s'en approche, on voit les monceaux de briques de son enceinte qui s'élèvent et s'exhaussent, non plus isolés, mais formant au contraire des chaînes de collines qui indiquent la suite et l'ancien emplacement des maisons et des palais. Des vallées étroites, profondes et sinueuses les séparent et donnent la direction des rues. Et partout, sur une surface dont l'œil ne peut embrasser l'étendue, c'est un chaos semblable d'excavations et de hauteurs, seuls restes qui indiquent, de nos jours, l'antique capitale d'Assyrie. C'est là, sur ces masses énormes de terres et de briques, qu'il faut reconstruire par la pensée, et à l'aide des débris que nous ont fait connaître les voyageurs, les remparts, les habitations et les monuments merveilleux de Babylone, qui furent un objet d'étonnement pour l'antiquité, et d'incrédulité pour les temps modernes. L'histoire nous apprend que ses remparts avaient 365 pieds d'élévation, et qu'ils firent toujours l'orgueil de ses habitants. Darius en réduisit la hauteur à 150 pieds, pour punir une de ses révoltes et l'asservir en l'abaissant. Ce qui reste des murailles ne peut donner aucune idée de ce qu'elles furent jadis; toutefois l'énorme tranchée qu'on voit à leurs pieds et qui a dû se combler à mesure, en recevant tous leurs débris, permet de concevoir les récits des historiens. Quant à la forme de ces remparts, nous en trouvons le modèle sur des médailles. Ils étaient crénelés et portaient le symbole du lion terrassant le taureau, et l'image de Jupiter de Tarse, qui était le dieu Bel des Assyriens. Les médailles où ils sont représentés, rares et non moins précieuses par leur travail que par leur ancienneté, furent frappées bien avant Alexandre. Dans l'intérieur des remparts, l'impression générale que l'aspect des ruines de Babylone a laissée à tous les voyageurs, est celle d'un site couvert d'énormes monticules dont chacun renferme des amas de briques, vieux débris de palais à l'état de décombres. Vers l'occident, c'est-à-dire sur la rive droite de l'Euphrate, un monument se fait tout d'abord remarquer : c'est la plus haute et la plus auguste des antiquités de la terre, nommée, dans le langage de la contrée, ***Birs-Nemrod***, ou le palais de Nemrod, à un mille du fleuve et dans l'enceinte de la ville. Il est difficile au voyageur de l'examiner dans toutes ses parties, et à l'imagination de lui restituer ses formes primitives. *Les Juifs d'aujourd'hui l'appellent la prison de Nabuchodonosor.* La description la plus parfaite en a été donnée par M. Rignon. C'est une ruine oblongue irrégulière, et dont la base a 2082 pieds. Strabon ne donnant que 20 pieds de moins à celle du temple de Bélus, *rien ne s'opposerait, à la rigueur*, à ce qu'on y reconnût ce monument; car, il serait très-possible que la chute des décombres eût augmenté la largeur de la base de manière à satisfaire à la différence des mesures; mais ce n'est point là une raison suffisante pour confondre les deux monuments. La hauteur du Birs Nemrod est irrégulière, ayant 200 pieds d'un côté et 190 de l'autre; sur le sommet, on voit plusieurs terrasses de constructions qui s'élèvent en retraite et forment amphithéâtre de chaque côté; enfin, au troisième étage de cette espèce de tour, qui dut en avoir huit, on trouve des murailles solides et intactes dans leur parement intérieur, qui ont 35 pieds d'élévation. D'énormes monceaux de briques couvrent la base de ce monument, qui ne peut être que l'ancienne tour de Babel: et ce qu'il y a de plus remarquable, c'est que ces briques sont toutes vitrifiées, comme si elles avaient été soumises au feu le plus actif et le plus violent. Ce fait, de la plus haute importance, est garanti par tous les

(*a*) *Plin.*, *l.* VI, *c.* XXVII.
(*b*) *Strabo*, *l.* XXVI.
(*c*) *Diodor.*, *l.* II, *c.* IX.
(*d*) *Pausan. Arcadi.*, *c.* XXXIII.

voyageurs, et leurs témoignages sont unanimes à cet égard. On ne peut donc le nier; mais comment l'expliquer? Quelle cause trouver à ce désastre étonnant et terrible qui se révèle dans cette effroyable accumulation de masses vitrifiées? Les voyageurs, qui les ont observées, ont cru devoir attribuer au feu du ciel une destruction qui a laissé des ruines aussi extraordinaires. Toujours est-il qu'un feu prodigieusement actif a pu seul les vitrifier comme on peut le juger d'après les fragments que possède le cabinet des antiques, à la Bibliothèque royale, et d'après ce qui résulte des observations faites sur les lieux par des hommes éclairés et dignes de foi, sans liens de communication entre eux, et dont le témoignage par conséquent doit être admis dans toute sa valeur.

« Mais il ne suit pas de ce grand fait, qui est unique dans les antiquités du monde et qui n'appartient qu'à Babylone, que cette pyramide si informe, et dont la hauteur était prodigieuse, soit à la fois, comme l'ont pensé les voyageurs Ker Porter et Rich, la tour de Babel, fondée par Nemrod, et le temple de Bélus, qu'on croit y avoir été construit plus tard par Nabuchodonosor. Ces deux monuments durent être séparés; car la tour de Babel resta inachevée et ne put se transformer en temple de Bélus, qui était couronné à son faîte, et qui fut observé par Hérodote, Ctésias et les écrivains compagnons d'Alexandre. La confusion de ces deux monuments est une erreur de Ker Porter, de Rich et de la plupart des voyageurs; car, dans le témoignage des lieux, comme dans le souvenir de l'histoire, rien ne prouve que le Birs Nemrod soit à la fois la tour de Babel et le temple de Bélus (1).

« Si de la rive droite de l'Euphrate, nous passons à la rive gauche de ce fleuve, qui traversait Babylone, comme la Seine traverse Paris, nous trouvons les huit quais superbes qui embellissaient la ville et la défendaient contre les inondations: le palais royal, divisé en deux parties, qui communiquaient entre elles par des galeries souterraines, et qui se trouvaient chacune dans une moitié de la ville; les jardins suspendus de Sémiramis, qui furent admirés comme une merveille de l'ancien monde, et une multitude d'autres monuments dégradés par les siècles, méconnaissables sur leur ancien emplacement, occupent, d'après le récit de M. Raimond, jusqu'à une étendue de dix-huit lieues de pays. Ainsi se trouvent confirmées, par les observations modernes, les récits d'Hérodote que les savants et les hommes de cabinet ne peuvent plus désormais taxer d'exagération.

« Au centre de Babylone, sur les rives du fleuve, deux ouvertures indiquent l'emplacement du fameux pont de Sémiramis, qui joignait entre elles les deux moitiés de la ville. Ce pont occupait sur le fleuve une largeur de deux cent vingt mètres; les débris de ses arches sont en briques cuites au four, et l'on y a vu les crampons de bronze qui les liaient les unes aux autres. C'était par-dessous ce pont, et sous le lit du fleuve, qu'avaient été construits les vingt-cinq passages souterrains qui donnaient communication aux deux palais placés à chaque tête du pont, sur chaque côté de l'Euphrate. C'était un tunnel asiatique, comme celui de la Tamise à Londres, mais dont la supériorité prodigieuse sur l'admirable travail de l'industrie anglaise rappelle une des merveilles de la puissance assyrienne. Ce que les historiens, et entre autres Diodore de Sicile, en avaient rapporté, avait été mis au nombre des fables. Aujourd'hui le tunnel de Londres fait concevoir la possibilité d'un travail semblable sur de plus vastes proportions, et justifie pleinement les témoignages de l'histoire.

« Mais nous voici sur une place magnifique, d'où l'on aperçoit les ruines du temple de Bélus et des monceaux de briques, de bitume, de tuiles et de poterie mêlés confusément, comme dans tous les édifices de Babylone. On distingue quatre grandes masses; la première, aujourd'hui nommée la colline de Amram, offre une ligne immense d'édifices défigurés ou brillants encore, les poteries vernissées et les verres émaillés de l'industrie babylonienne; la seconde masse a une forme à peu près carrée, et chaque face est de 700 mètres de largeur; la construction en est parfaite, son parement intérieur est revêtu de briques cuites au four et couvertes de lettres cunéiformes.

« L'ensemble et la distribution des parties indique une bâtisse supérieure à toutes celles de Babylone, également remarquable par la masse, la perfection et la beauté de la matière, qui forme sans doute les principales causes de sa ruine et de sa dégradation actuelle; car c'est le plus vaste magasin de briques qui se trouve à Babylone; c'est une immense carrière ouverte à qui veut y prendre des matériaux de construction, et toutes les générations y sont allées puiser, sans méthode, sans plan et sans but: chacune selon ses besoins ou ses caprices. De là, les excavations irrégulières, les crevasses, les cavernes qu'on rencontre çà et là et qui permettent difficilement de parcourir cet édifice, boule-

(1) « Pour démontrer, dit M. de Paravey, que le *Birs-Nemrod*, dont les murs sont renversés et vitrifiés par les feux célestes, répond bien exactement et bien certainement à l'ancien emplacement de Babel, on peut faire les rapprochements suivants. Le Pentateuque samaritain appelle LILAQ l'ancienne Babel. Or, non loin de cette tour de Nemrod, et dans l'enceinte même de Babylone, il existe encore une petite ville nommée HILLAH, ou HILLACQ, ou ILAQ; ce qui est évidemment l'antique nom samaritain LILAQ. Ce nom est encore conservé dans le nom d'IRAK-ARABY, ou l'*Irac des Arabes*, *l'Irac civilisé*, donné à la Babylonie, comme l'a observé M. Raoul-Rochette, dans une de ses leçons sur les ruines de Babylone. [Voyez ACHAD, ci-dessus.] Le nom d'*Irac-Araby*, était donné à la Babylonie pour la distinguer de l'*Irac de la Perse*, IRAC-ADJEMI, ou l'IRAC DES ÉTRANGERS. — Cette remarque est d'une haute importance pour l'étude des langues orientales. En effet, ces noms nous prouvent que, conformément aux traditions bibliques et historiques, la civilisation eut pour centre, après le déluge, la *Babylonie*, et l'*Arabie*, et non l'*Inde*, et encore moins la *Chine*, comme l'ont prétendu quelques auteurs. Il nous serait facile de prouver qu'à l'époque où la Babylonie était déjà fort avancée en civilisation, la Chine avait à peine des habitants. »

versé de fond en comble et presque méconnaissable; mais cependant on peut trouver des marbres, des tuiles émaillées ou vernissées, dont l'éclat, conservant une fraîcheur admirable, nous donne une idée des richesses de Babylone et rend témoignagne à la vérité de l'histoire.

« L'abbé de Beauchamp a rapporté de ses missions quelques fragments de ces briques coloriées, et l'on y remarque le jaune et le bleu si en usage dans les peintures babyloniennes. Or, quand on pense que le sol est tout semé de pareils débris, et qu'on ne peut faire un pas sans fouler ces riches émaux incrustés sur des briques ou des tuiles, on conçoit alors la splendeur de ces anciens édifices, tous revêtus en dehors et à l'intérieur de brillantes peintures, dont nous retrouvons la réminiscence et de faibles vestiges sur les cylindres antiques.

« Ces détails caractéristiques des ruines du second monument, parmi les quatre que nous avons mentionnés, suffiraient pour indiquer que c'était le temple carré de Bélus, au sommet duquel s'élevait la célèbre tour où les prêtres du dieu pouvaient se livrer à l'observation des astres. Mais une découverte importante confirme cette présomption. M. Rich pratiqua une fouille dans un lieu où la tradition locale disait être une idole enfouie, et il parvint à découvrir ce que les habitants croyaient être une idole et qui n'était qu'un lion en granit, ancien symbole de la puissance assyrienne. Un monument unique de l'art primitif fut ainsi retrouvé; mais qui le croirait ? il ne tarda pas à être livré à la destruction ; car, lorsque M. Mignan passa par le même lieu, en 1827, il eut la douleur de trouver le lion mutilé, et sa tête avait été brisée par des vandales modernes. En dédommagement, il fit une nouvelle découverte et qui vient, comme la première à l'appui de l'opinion de M. Raoul-Rochette, sur la position du temple de Bélus. C'est qu'à peu de distance du lion, il découvrit un débris aux formes colossales, une statue dorée, longue de neuf pieds, sculptée en granit, et portant tous les caractères d'un monument de la plus haute antiquité. Voilà donc deux débris éminemment précieux, uniques dans l'histoire des monuments babyloniens; et il est à jamais regrettable que le monde savant de l'Europe n'ait pu se les procurer; car un grand échantillon serait nécessaire pour bien apprécier l'art qui nous occupe, et de petits cylindres, seuls restes que nous possédons, ne peuvent pas donner une base toujours sûre à des observations archéologiques.

« Après le temple de Bélus, vient un troisième monument, où il est impossible de ne pas reconnaître les fameux jardins suspendus de Sémiramis. Il est construit en amphithéâtre de chaque côté et s'élève avec des terrasses ou retraits, forme de construction propre à l'Asie et qu'on retrouve partout dans l'Inde. Ces terrasses étaient soutenues par des galeries et se dominaient les unes les autres ; de manière que le plan de la dernière terrasse, d'après Ctésias et Diodore, s'élevait de cinquante coudées au-dessus du sol. Elles reposaient les unes sur les autres, appuyées sur des pilastres cubiques, hauts de seize pieds, creusés à l'intérieur et remplis de terre pour nourrir les racines des arbres. On a retrouvé quelques-uns de leurs débris, qui ont pleinement justifié cette forme que leur avaient attribuée les historiens. Le plafond des terrasses se composait de roseaux cimentés avec du bitume : par-dessus étaient des briques également cimentées, et le tout, recouvert de plomb, supportait la terre végétale des jardins suspendus. On y arrivait d'étage en étage à l'aide des machines mues par l'eau de l'Euphrate. Et ces escaliers mobiles, dont nous ne pouvons nous faire une idée, mais qui indiquent un prodigieux développement d'industrie, devaient être en rapport avec toutes les merveilles de ces lieux enchantés.

« Tel était le jardin suspendu de Sémiramis ou le *Paradis* de Babylone, car ce mot est une émanation de l'antiquité asiatique. Παράδεισος est une expression grecque empruntée à l'Asie. Or, le témoignage des historiens a été confirmé par l'observation des voyageurs, M. Rich et M. Raimond, son traducteur. Ils ont remarqué les passages souterrains, et parmi les débris accumulés, ils ont retrouvé des plaques de granit et même de plomb qui ne pouvaient appartenir qu'aux plafonds des galeries.

« Les habitants de la contrée donnent encore, de nos jours, à ce monument, le nom de *Palais*. Cet écho des anciennes traditions porte à croire, en effet, que c'était là le palais des rois d'Assyrie. Une particularité, digne d'attention et garantie par tous les voyageurs, ne doit pas être omise : c'est l'existence d'un arbre qui, d'après les mêmes traditions locales, portait des fleurs dans l'antiquité et a été préservé de la destruction, afin que le voyageur pût y attacher son cheval. Or, cet arbre, dont il ne reste que la moitié du tronc, et qui ne conserve qu'une faible végétation à l'extrémité des branches, est d'une espèce étrangère au pays, et a été reconnu par les naturalistes comme une variété de l'Inde, inconnue au climat de Babylone. Ne serait-ce pas là un débris vivant du paradis babylonien, un des arbres qui ornaient le jardin suspendu, ou du moins un rejeton des racines primitives? Ce qu'on ne peut du moins révoquer en doute, c'est l'existence de ce phénomène végétal sur les ruines de Babylone ; car il est attesté par tous les voyageurs qui, à diverses époques, ont visité le troisième monument que nous venons de décrire.

« Le quatrième monument, situé plus au nord, est une masse non moins gigantesque que les trois premières, mais beaucoup plus informe et amoncelée, *sens dessus dessous*, expression qui convient plus ou moins, mais sans exception, à tout le reste de Babylone. Son état de décomposition le rend impossible à décrire, et dans la confusion des lieux, les témoignages des historiens nous manqueraient pour nous servir de guide.

« Tel est le coup d'œil général des ruines actuelles de Babylone. Mais veut-on savoir

pourquoi nous possédons si peu de ses monuments? pourquoi nous n'avons pu retirer de ses débris que quelques fragments de briques et quelques cylindres de métal? c'est que la désolation en éloigne tous les habitants de la contrée, la désolation qui semble un caractère aussi distinctif que providentiel de cette antique cité. Elle n'est plus aujourd'hui, et depuis bien des siècles, qu'un repaire de bêtes féroces. Le lion, le chakal, les hiboux, les scorpions; tout ce que la nature a produit d'animaux hideux et malfaisants s'y trouve réuni et semble vouloir habiter sans partage ces lieux déserts; c'est à la lettre l'accomplissement de la prédiction de l'Ecriture. On n'y trouve nul abri, nul asile; les voyageurs effrayés ne les parcourent jamais qu'avec méfiance, et plusieurs, en pénétrant dans des souterrains, ont couru risque d'y être suffoqués par l'odeur qu'y avait laissée le lion.

« Babylone, jadis capitale du plus vaste empire du monde, semble aujourd'hui frappée de malédiction : son nom est un nom de terreur pour les habitants du désert; c'est l'effroi des nations; et les caravanes s'éloignent d'elle avec précipitation pour éviter jusqu'à l'aspect de ses ruines. »]

Babylone (*Observations astronomiques faites à*). On a toujours beaucoup vanté l'antiquité de ces Observations. Les Babyloniens comptaient quatre cent soixante-treize mille ans depuis les observations de leurs premiers astrologues, jusqu'à l'arrivée d'Alexandre le Grand (*a*). Cicéron (*b*) met un compte rond : quatre cent soixante-dix mille ans. Pline (*c*), de la manière dont M. Périzonius et le P. Hardouin l'ont corrigé, porte qu'Epigène donnait à ces observations sept cent vingt mille ans, et que Bérose et Critodème, qui sont ceux qui leur donnent moins d'antiquité, avouent pourtant que ces Observations allaient à quatre cent quatre-vingt mille ans. Ce nombre d'années est excessif, et va non-seulement beaucoup plus loin que le déluge, mais aussi que le commencement du monde marqué par Moïse. Si les Babyloniens avaient eu véritablement une telle antiquité, ne nous serait-il rien resté de leur ancienne histoire? Josèphe (*d*) dit que Bérose convenait avec Moïse, dans ce qu'il disait de la corruption des hommes et du déluge. Et Aristote (*e*), curieux de savoir la vérité de ce que l'on publiait sur ces Observations, écrivit à Callisthène de lui envoyer ce qu'il trouverait de plus certain sur cet article parmi les Babyloniens. Callisthène lui envoya des Observations célestes de mille neuf cent trois ans (1), à commencer dès l'origine de la monarchie de Babylone, jusqu'à Alexandre. Et les imprimés de Pline au lieu des sept cent vingt mille ans d'Epigène, n'en portent que sept cent vingt; et au lieu des quatre cent quatre-vingt mille que l'on veut faire dire à Bérose et à Critodème, ils n'en lisent que quatre cent quatre-vingts. Mais sans vouloir défendre la leçon ordinaire de Pline, qui véritablement paraît fautive, nous ne pouvons admettre le sentiment de ceux qui donnent aux Chaldéens une si haute antiquité. Elle est démentie par les livres saints, qui sont d'une autorité infiniment supérieure. La supputation même de Callisthène paraît un peu enflée; car, selon notre chronologie, nous ne comptons depuis Nemrod et la tour de Babel, jusqu'au règne d'Alexandre à Babylone, qu'environ dix-huit cents ans.— [*Voyez* Bel, notre addition, § V, et Chaldéens.].

BABYLONE d'Égypte (2). Diodore de Sicile (*f*) en rapporte l'origine au temps de Sésostris. Il dit que des captifs, amenés de Babylone par ce prince, se fortifièrent dans cet endroit et y bâtirent une ville du nom de leur première patrie. Ctésias, cité dans le même Diodore, raconte que les Babyloniens étant venus en Egypte avec Sémiramis y avaient fondé Babylone; mais Josèphe (*g*) est bien plus croyable, lorsqu'il dit que cette ville ne fut bâtie que du temps de Cambyse, et qu'elle doit son origine à quelques Perses, à qui ce prince donna ce terrain et à qui il permit de s'y établir (3). Quelques nouveaux critiques ont prétendu que c'était de Babylone d'Egypte, que saint Pierre avait écrit sa première Epître. Nous avons réfuté ce sentiment dans une dissertation particulière à la tête du dernier tome de notre Commentaire. — [*Voyez* Caire.]

BABYLONIE, province de la Chaldée ou de l'Assyrie, dont Babylone était la capitale. On l'appelle aujourd'hui *Térack*.

BACA, lieu qui sépare les terres des Tyriens de la Galilée (*h*).

BACATHA, ville ou bourg que saint Epiphanes (*i*) place dans l'Arabie aux environs

(*a*) *Diodor.*, *l.* II.
(*b*) *Cicero de Divinat.*, *l.* I, *fol.* 307, *et l.* II, *fol.* 320.
(*c*) *Plin.*, *lib.* VII, *c.* LVI.
(*d*) *Beros apud Joseph. contra Appion. lib.* I, *p.* 1044, *a.*
(*e*) *Vide Simplicium l.* III, *de Cœlo.*
(*f*) *Diodor. l.* I.
(*g*) *Joseph. Antiq. l.* XXI, *c.* v.
(*h*) *Joseph. l.* III, *de Bello*, *c.* II.
(*i*) *Epiph. advers. hæres. l.* II, *p.* 397, *et p.* 489.

(1) Voici ce que Larcher (*Supplément à la philosophie de l'histoire*, seconde édit., pag. 39), dit de ces Observations : « Sans m'arrêter à Callisthène que Strabon regarde comme un auteur suspect, qu'on me montre une seule observation astronomique antérieure à l'ère de Nabonassar (746 ans avant notre ère), je ne dis pas parmi les Grecs, mais même chez les Egyptiens et les Babyloniens. Ptolémée, Hipparque, Aristarque, Timocharis, qui touchaient au siècle d'Alexandre, et par conséquent à celui de Callisthène n'en rapportent aucune. Que sont donc devenues les observations si vantées que ce philosophe envoya de Babylone à Aristote? Si elles avaient été aussi anciennes et aussi exactes qu'on voudrait nous le persuader, les astronomes ses contemporains les auraient regardées comme un trésor, et les auraient conservées avec le plus grand soin. Il ne paraît pas cependant que ni eux ni ceux qui sont venus après, en aient eu la plus légère connaissance. Cela semble d'autant plus étonnant, que la découverte de ce philosophe eût dû exciter leur curiosité. Je conclus donc de leur silence, qu'il faut mettre ces observations dans la même classe que la colonne astronomique de Seth, qui, si nous en croyons Josèphe, existait encore de son temps dans la Siriade. » (S).

(2) Ou Fostat. D. Calmet, au mot Égypte, confond à tort cette ville avec *Memphis*.

(3) Voyez la *Corresp. d'Orient*, lettr. CXXXIX, de M. Michaud, t. VI, pag. 17 et suiv.; et M. Dureau de la Malle, dans la *Dissertation sur la Poliorcétique des Hébreux*, part. I, § XI, à la tête de ce Dictionnaire.

de Philadelphie au delà du Jourdain. On trouve un évêque de *Bacatha* dans les souscriptions de quelques conciles (*a*). Charles de saint Paul et, après lui, le père Labbe croient que *Bacatha* est la même que *Bazcata*, dans la tribu de Juda.

BACBACAR, lévite, fut employé à la construction du temple de Jérusalem (*b*).

* BACBUC, nathinéen, dont les descendants revinrent de la captivité avec Zorobabel. *Esdr.*, II, 51.

BACCHIDE, général des troupes de Démétrius Soter, roi de Syrie et gouverneur de Mésopotamie (*c*), fut envoyé par Démétrius, avec le grand-prêtre Alcime, pour prendre connaissance des maux que l'on accusait Judas Machabée d'avoir faits dans le pays. Il vint donc à Jérusalem avec une grande armée, et députa vers Judas Machabée et vers ses frères, pour leur faire de frauduleuses propositions de paix. Mais, ni Judas, ni ses frères ne voulurent pas s'y fier (*d*). Et quelques prêtres, avec quelques Assidéens, s'étant rendus auprès de Bacchide, il en fit mourir soixante. Après cela, il quitta Jérusalem; et étant allé camper à Bethzeca, il envoya prendre quelques-uns de ceux qui avaient quitté le parti des Syriens; et les ayant mis à mort, il les jeta dans un puits. Puis il remit toute la province entre les mains d'Alcime, à qui il laissa des troupes pour se soutenir, et s'en retourna à Antioche auprès du roi.

Quelque temps après (*e*), et sur la fin de la même année, Bacchide revint de nouveau en Judée, avec l'élite des troupes du roi, pour réprimer Judas qui venait de remporter une grande victoire sur Nicanor. Bacchide vint droit à Jérusalem, croyant y trouver Judas; mais celui-ci s'était retiré à Laïsa ou Lésen; Bacchide l'alla chercher. L'armée de Judas n'était que de trois mille hommes, et celle de Bacchide était de vingt mille hommes de pied et de deux mille chevaux. Les troupes de Judas, intimidées par le grand nombre des ennemis, se retirèrent insensiblement; en sorte qu'il ne lui resta que huit cents hommes. Il ne laissa pas de livrer la bataille à Bacchide et de rompre son aile droite, qu'il poursuivit jusque sur la montagne d'Azoth. Mais l'aile gauche de Bacchide ayant enveloppé Judas et sa petite armée, ce héros fut opprimé par la multitude, et tué par les ennemis (*f*). *Voyez* les observations sur cette bataille ci-après sous l'article LAÏSA.

Alors tout le pays se soumit à Bacchide (*g*), et il en donna le gouvernement à des hommes impies qui exerçaient leur cruauté sur tous les amis de Judas. Mais tout le peuple ayant choisi Jonathas pour succéder à Judas Machabée, son frère, Bacchide fit tous ses efforts pour le saisir et le faire mourir. Jonathas, en étant informé, se retira à Thécué, près de Jérusalem, et de là passa le Jourdain. Bacchide le suivit et l'enveloppa dans un lieu où il avait derrière lui le Jourdain, et à ses deux côtés des bois; de manière qu'il fallait vaincre ou mourir. Il livra la bataille et combattit vaillamment avec ses troupes; mais ne pouvant résister au grand nombre des ennemis, il se jeta dans le Jourdain et le passa à la nage avec ses gens. Il demeura mille hommes de l'armée de Bacchide sur la place, après quoi ce général s'en retourna à Jérusalem. Il fortifia diverses places dans le pays, prit pour ôtages les enfants des principaux d'Israel, les mit dans la forteresse de Jérusalem; et quelque temps après, Alcime étant mort, il quitta la Judée et se retira à Antioche. (An du monde 3843, avant J.-C. 157, avant l'ère vulg. 161).

Deux ans après (*h*), les mauvais Juifs qui étaient en Judée rappelèrent Bacchide (*i*), il revint avec une armée, et sollicita ceux de son parti de se saisir de Jonathas. Mais celui-ci évita leurs embûches et se retira: il fortifia Bethbessen, et s'y tint avec son frère Simon. Bacchide, en étant informé, l'y vint assiéger. Mais après avoir soutenu le siége assez longtemps, Jonathas sortit de la place, y laissa son frère Simon et se mit en campagne à la tête de quelques troupes. Simon, de son côté, fit des sorties sur l'ennemi, brûla ses machines et l'obligea à lever le siége. Enfin, Jonathas ayant envoyé demander la paix à Bacchide, celui-ci la lui accorda, lui rendit les prisonniers et s'en retourna à Antioche, d'où il ne revint plus en Judée. Voilà tout ce que nous savons de l'histoire de Bacchide. Il est parlé (II *Mach.*, VIII, 30) de quelques combats de Judas contre Bacchide, mais on n'en sait ni les particularités, ni le temps, si ce n'est qu'ils arrivèrent après l'an du monde 3840.

BACCHUS. *Voyez* LIBER.

BACENOR, père de Dosithée, dont il est parlé II *Mach.*, XII, 35.

BACHUR ou BAHURIM, ou BACHOR, ou BACHORA, ou CHORABA, ou CHORAMON; car on trouve ce lieu marqué de toutes ces manières (*j*). C'était un village assez près de Jérusalem tirant vers le Jourdain, où Séméi, fils de Géra, vint au devant de David, et le chargea d'injures et d'imprécations (II *Reg.*, XVI, 5).

BADACER, capitaine des gardes de Jéhu, roi d'Israel. Jéhu dit à Badacer de jeter le corps de Joram, fils d'Achab, dans le champ de Naboth de Jezrael (IV *Reg.*, IX, 25).

BADAD, père d'Adad (*Genes.*, XXXVI, 35) Iduméen. Les Septante dans la Genèse et dans les Paralipomènes l'appellent *Barad*.— [Il n'était pas Iduméen. *Voyez* ELIPHAZ.]

BADAIAS, fut un de ceux qui, après le retour de Babylone, se séparèrent de leurs

(*a*) *Vide Reland. Palæst. l.* III, *p.* 612.
(*b*) I *Par.* IX, 15.
(*c*) I *Mac.* XII, 8.
(*d*) An du monde 3843, avant Jésus-Christ 157, avant l'ère vulgaire 161.
(*e*) I *Mac.* IX, 1, 2, etc.
(*f*) An du monde 3843, avant Jésus-Christ 157, avant l'ère vulgaire 161.
(*g*) I *Mac.* IX, 24 et seq.
(*h*) I *Mac.* IX, 57, 58, 59, etc.
(*i*) An du monde 3846, avant Jésus-Christ 154, avant l'ère vulgaire 158.
(*j*) Voyez *Joseph. Antiq. l.* VII, *c.* VIII, IX.

femmes, qu'ils avaient prises contre la loi (I *Esdr.*, X, 35).

BADAN. Dans le premier livre des Rois (I *Reg.*, XII, 11), il est dit que le Seigneur envoya pour sauver Israel divers libérateurs, comme *Jérobaal*, *Badan*, *Jephté*, *Samuel*. On sait que Jérobaal est le même que Gédéon; mais on ne trouve pas le nom de Badan parmi les juges d'Israel. Les Septante au lieu de *Badan* lisent *Barac*. D'autres (*a*) soutiennent que *Badan* est le même que *Jaïr*, de la tribu de Manassé, qui jugea Israel pendant vingt-trois ans (*b*). Il y a un *Badan* arrière-petit-fils de Machir (*c*). Jaïr était descendu d'une fille de Machir. Le Chaldéen, les Rabbins et après eux la plupart des commentateurs (*d*), ont avancé que Badan était Samson, qui était de la tribu de Dan. Mais je préférerais le sentiment qui l'explique de Jaïr. On avait ajouté les noms de Samson et de Barac dans plusieurs exemplaires latins (*e*) avant les corrections des censeurs romains.

BÆTER ou **BÉTHER**, **BÆTHARRUS**. *Voyez* BÉTHER.

BAGATHAN, un des officiers des gardes du roi Assuérus ou Darius, fils d'Hystaspe, ayant conjuré contre le roi son maître, fut découvert par Mardochée (*Esth.*, II, 21). Le terme Bagathan est à peu près le même que *Bagoas*, qui signifie un *eunuque*. Le Chaldéen, et quelques exemplaires des Septante portent : *Bagathan et Tharès, son compagnon, se portèrent à conspirer contre le roi, parce qu'ils craignaient la future élévation de Mardochée, oncle de la reine.* D'autres croient qu'étant fort attachés à Aman, ils avaient formé le dessein de l'élever sur le trône en tuant Assuérus. Ce qui est certain, c'est que l'on ignore la cause de leur mécontentement.

BAGDAD ou **BAGDET**, ville célèbre sur le Tigre. Plusieurs lui donnent le nom de Babylone; mais elle est assez éloignée de la place où était l'ancienne ville de ce nom. Bagdad est la capitale de la province d'*Yerach*. — [*Voyez* ACHAD.]

BAGOAS. Ce terme se trouve assez souvent dans les histoires d'Orient. Il signifie un eunuque. C'est le même que *Vagoa* (*Judith*, XII. 10), et *Egeus* ou *Egaïos*, dans *Esther*, II, 3. 8. 15.

* **BAGUE.** Chardin, faisant la description du luxe des Persans, dit (1) : *Outre les bagues que les hommes portent aux doigts, les gens riches en portent des paquets de sept, huit et plus dans leur sein, pendues à un cordon passé au cou, où leurs cachets sont attachés, et une petite bourse. Tout cela ensemble se passe dans leur sein, entre leur veste et leur robe, et ils l'en tirent lorsqu'ils veulent mettre le sceau à quelque écrit.* « Cet usage, dit l'auteur de l'*Introduction aux livres de la Bible* (2), nous explique l'endroit de la Genèse (XXXVIII, 18) où il est dit que Thamar demanda à Juda son cachet et son cordon, et celui du Cantique des cantiques (VIII, 6), dans lequel l'époux prie l'épouse de le mettre comme un sceau sur son cœur et sur son bras. Les expressions *ôter de dessus la main*, *mettre dessus la main*, que l'Ecriture emploie exclusivement toutes les fois qu'elle a occasion de parler d'anneaux, semblent prouver que chez les anciens Hébreux on ne portait point l'anneau passé au doigt, comme l'usage en a été introduit dans la suite chez presque tous les peuples. On le portait donc sur le dos de la main, soit qu'il y fût attaché par un cordon, soit qu'on fît cette sorte d'ornement assez large pour que la main pût y entrer. Ce qui donne à cette opinion le plus grand poids, c'est que les Hébreux ayant dans leur langue, aussi bien que les Grecs, des termes propres pour exprimer les doigts, aucun écrivain, soit de l'Ancien, soit du Nouveau Testament, ne les a employés quand il a eu à parler d'anneaux. — Warnekros dit : *Die Ringe an den Finger hiessen* טַבָּעוֹת *und waren ein fast allen Nationen gemeinschaftlicher Schmuck* (3). Nous ne partageons pas son avis en ce qui regarde les Hébreux. M. A. Scholz nous a paru plus exact, quand il s'est borné à dire : *Es war von jeher im Orient üblich Ringe an den hænden zu tragen* (4). Quant au mot טַבַּעַת, qui a la plus grande analogie avec אֶצְבַּע, *doigt*, il ne fait pas une difficulté réelle à notre opinion, parce qu'après tout on peut considérer טבעת comme simplement attaché au poignet et tombant sur les doigts, sans que pour cela il fût passé à quelqu'un d'eux. »]

BAGUETTE MAGIQUE. *Voyez* ci-après BATONS.

BAHEM. Dans le premier livre des Machabées (XIII, 37), il est dit que le roi Démétrius écrivit au grand-prêtre Simon en ces termes : *Coronam auream et bahem quam misistis, suscepimus.* Les uns croient que ce nom *bahem* signifie *des perles*, d'autres *un habit* (*f*). Le Grec, au lieu de *bahem*, lit *baïnan*, que Grotius dérive de *baïs*, une branche de palmier. Ce sentiment paraît le meilleur (5). Il était assez ordinaire d'envoyer ainsi des couronnes et des palmes d'or aux rois vainqueurs, en forme de présents.

BAHURIM. *Voyez* BACHUR.

* **BAINS**; leur usage est aujourd'hui très-fréquent dans l'Orient, et il est vraisemblable qu'il le fut toujours. Sous un tel climat, les bains sont une nécessité : Moïse en prescrivit même légalement, pour divers cas, l'usage aux Hébreux, qui, à ce qu'il paraît, l'ont constamment suivi. (*Voyez* BAPTÊME,

(*a*) *Jun. Piscat.* in I *Reg.* XII, 11.
(*b*) *Judic.* X, 3.
(*c*) I *Par.* VII, 17.
(*d*) *Lir. Est. Menoch. Tir. Cornel. Sanct.*
(*e*) *Ita Sixt.* V, *editi. Jerobaal, et Badan, et Samson, et Barak, et Jephte.*
(*f*) *Vide Syr. ad* I *Mac.* XIII, 37.
(1) *Voyages*, tom. IV, pag. 23.

(2) Tom. II, pag. 316.
(3) *Entwurf der Hebr. Alterthumer*, *seit.* 495.
(4) *Handbuch der biblischen Archeologie*, *seit.* 348.
(5) La Vulgate confirme cette interprétation jusqu'au ℣ 51 de ce même chapitre. Elle traduit le même mot par *rameau de palmier*. On voit par le II des *Mac.*, ch. XIV, ℣ 4, que l'on offrit à Alcime *une couronne d'or et une branche de palmier*. (S).

BARBE, BETH-EZDA, PURIFICATIONS.) La femme d'Urie prenait un bain lorsque David la vit (*II Reg.*, XI, 2); Elisée prescrivit comme remède à Naaman d'aller se laver dans le Jourdain (*IV Reg.*, V, 10; *voyez* la suite pour la différence de la qualité des eaux); Suzanne allait se mettre au bain quand elle fut surprise par les deux vieillards impudiques (*Dan.*, XIII, 15 et suiv.). On ne peut douter qu'il n'y eût des bains minéraux chez les Hébreux; mais je ne crois pas avec Jahn (*Balnea mineralia*, dit-il (1), *neglecta non fuisse*, *argumento est* Gen., XXXVI, 14), et avec d'autres que Ana, gardant les troupeaux de son père dans le désert, ait trouvé une source d'eaux minérales. *Voyez* ANA.

BAISER. Il y a dans le style de l'Ecriture des baisers d'amitié, des baisers d'adoration, d'hommage et de respect, et des baisers de paix et de réconciliation.

[« Le baiser parmi les Arabes nomades, dit M. Léon de Laborde (2), est non-seulement une manifestation de tendresse, c'est encore une forme d'étiquette, un signe maçonique au moyen duquel ils se reconnaissent de tribu à tribu. — Quand deux troupes d'Arabes se rencontrent, elles s'arrêtent à quelque distance l'une de l'autre. Un homme se détache de chaque côté, à titre de parlementaire; ils s'approchent, se tendent la main, se baisent sur les deux joues, ou plutôt en font le simulacre, et, se tenant longtemps par la main, s'adressent des questions sur leur santé et sur leurs intérêts réciproques dans les formules reçues. Lorsque Jéthro vient au Sinaï à la rencontre de Moïse (3), ce même cérémonial est observé. [Aaron va par l'ordre de Dieu trouver Moïse; quand il l'aborde, il l'embrasse (4).] Ici, entre les deux frères, ce baiser était en outre une preuve de leurs bons sentiments. »]

Saint Paul parle souvent du baiser de paix qui était en usage parmi les fidèles, et qu'ils se donnaient même en signe de charité et d'union, dans leurs assemblées publiques de religion (*a*) : *Salutate invicem in osculo sancto*. Nous avons déjà parlé du baiser d'adoration sous le terme ADORER (5). Joseph étant venu visiter son père Jacob, qui était au lit de la mort, ce bon vieillard baisa le bout du bâton de commandement que portait Joseph (*Adoravit fastigium virgæ ejus*. *Vide* LXX *in Genes.*, XLVII, 31). Esther (V, 2) baise le bout du sceptre du roi Assuérus, par une manière d'hommage et d'adoration. Le Psalmiste (II, 12, *juxta Hebr.*) nous exhorte à embrasser le Fils de Dieu et à reconnaître son empire. Nous baisons le texte des saints Evangiles, la croix, les saintes reliques, les autels, les vases sacrés, par respect et par une espèce de culte relatif que nous leur rendons. C'est dans ce même esprit que la pécheresse convertie baisait les pieds du Sauveur, les arrosait de ses larmes et les essuyait avec ses cheveux (*b*).

[Chez les Juifs on donnait, et on donne peut-être encore, aux mourants et même aux morts un dernier baiser; usage qui existait aussi chez les païens et qui fut suivi par les premiers chrétiens. « Les Juifs (6) se font une dévotion d'assister à la mort des gens de bien et des hommes distingués par leur savoir. Ils espèrent en tirer de grands avantages pour leur sanctification, parce qu'il est écrit: *Il ne verra point la corruption, lorsqu'il aura vu les sages sortir de ce monde par la mort* (7). L'application du passage n'est nullement juste; mais nous nous contentons d'exposer ici simplement ce qui se pratique. Quelques-uns baisent les mourants, comme pour recueillir leur dernier soupir. L'usage en est ancien; car Philon (8), rapportant les plaintes de Jacob sur la mort imprévue de son fils Joseph, lui fait dire qu'il n'aura pas la consolation de lui fermer les yeux et de lui donner le dernier baiser; et l'Ecriture dit que Jacob étant mort, Joseph se jeta sur lui et le baisa (9). Quelques-uns expliquent ces paroles du Deutéronome : *Moïse mourut par l'ordre du Seigneur* (10), ou suivant l'Hébreu, *selon la bouche du Seigneur*, c'est-à-dire *il mourut dans le baiser du Seigneur*, comme si Dieu même lui eût donné le baiser de paix, en retirant de lui son âme. On trouve chez les païens les mêmes sentiments et les mêmes pratiques. Ils recevaient l'âme des mourants, en leur donnant le baiser; ils recueillaient leur dernier soupir, en signe de tendresse et d'union.

Hærentemque animam non tristis in ora mariti
Transtulit (11).

Les anciens chrétiens et les prêtres mêmes baisaient autrefois les morts en cérémonie (12); ce qui fut ensuite défendu par le concile d'Auxerre (13). »]

BALA, servante de Rachel, fut donnée par Rachel à Jacob, son mari, afin qu'au moins par son moyen elle pût avoir un fils. Bala conçut et enfanta *Dan*, qui signifie *Jugement* (*c*). Elle eut encore un second fils nom-

(*a*) *Hebr.* xi, 21.
(*b*) *Luc.* vii, 38.
(*c*) *Genes.* xxx, 3. 4, 5, etc.
(1) *Archeol. biblica.*
(2) *Commentaire géographiq. sur l'Exode*, iv, 27, pag. 15, col. 2.
(3) *Exod.* xviii, 5 et suiv.
(4) *Exod.* iv, 27.
(5) Les païens regardaient le baiser comme un acte d'adoration, aussi bien que la génuflexion. On baisait l'idole même, ou on lui envoyait le baiser, que l'on appliquait sur sa propre main, comme il est indiqué dans le *livre* III *des Rois*, xx, 18, *osculans manus*. Pline (*Hist. nat.*, xxviii, 2) dit : *In adorando dextram ad osculum referimus*. Minutius Félix cite la même pratique : *Cæcilius, simulacro Serapidis denudato manum ori admovens, osculum labiis pressit.* Cicéron parle, dans une de ses *Verrines*, d'une statue d'Hercule dont le menton et les lèvres étaient tout usés des baisers des adorateurs des faux dieux. Voyez aussi S. Jérôme, *in Oseam*, ch. xiii; *Contra Ruf.*, liv. I; et le texte hébreu, *Ps.* ii, 12; *Job.* xxxi, 26-27, où le verbe *baiser* est employé pour *adorer*. EDIT.
(6) *Dissert. sur les funérailles et les sépultures des Hébreux.*
(7) *Psal.* xlviii, 11.
(8) *Philo. de Joseph.* [illegible]
(9) *Genes.* l, 1.
(10) *Deut.* xxxiv, 5.
(11) *Statius.*
(12) *Dionys. Areop. Hierarch. Eccles*, c. vii.
(13) *Concil. Antissiod. can.* 12.

mé *Nephthali*. Le *Testament des douze patriarches* (*a*), livre ancien, mais apocryphe, dit que ce fut avec Bala, concubine de Jacob, que Ruben, son fils, commit un inceste qui lui est reproché d'une manière si aigre (*Gen.*, XLIX, 3), et que Rachel étant morte en travail de Benjamin, on donna ce fils à nourrir à Bala (*b*). Mais ces particularités sont fort douteuses.

BALA, autrement SÉGOR (*c*), ville de la Pentapole. *Voyez* SÉGOR. On dit (*d*) qu'on lui donna le nom de *Bala*, c'est-à-dire engloutie, parce qu'aussitôt que Loth en fut sorti, elle fut engloutie et abîmée dans la terre.

BALA, ville de la tribu de Siméon (*e*), peut-être la même que *Ségor*. — [Il n'est pas possible qu'elle soit la même que Ségor. C'est de cette même ville de Bala qu'il est parlé I *Par.*, IV, 29, et elle est vraisemblablement la même que Baal ou Baala (*voyez* ce mot), autrement Cariath-iarim.

* BALA, rubénite considérable, fils d'Azaz (I *Par.*, V, 8).]

BALAAM, prophète ou devin de la ville de Péthor, sur l'Euphrate. Moïse (*Num.*, XXII, 4, etc.) nous apprend que Balac, roi des Moabites, ayant vu la multitude des enfants d'Israel, craignit qu'ils ne se jetassent sur son pays; et, ne se sentant pas assez fort pour leur résister par les armes, prit le parti d'envoyer chercher le devin Balaam, afin qu'il les dévouât et qu'il les maudît, suivant une très-ancienne superstition qui était en usage chez les païens. Il envoya donc des députés à Balaam, fils de Béor, qui demeurait à Péthor sur l'Euphrate, pour le prier de venir maudire les Israélites. Les députés de Moab et de Madian partirent donc, portant avec eux de quoi payer le devin, et lui exposèrent ce qu'ils avaient commission de lui dire. Il leur répondit : *Demeurez ici cette nuit, et je vous répondrai demain ce que le Seigneur m'aura dit.* La nuit, le Seigneur lui apparut et lui dit : *Que veulent dire ces gens qui sont venus chez vous?* Balaam répondit : *Ce sont les envoyés de Balac, roi de Moab, qui me prie d'aller dévouer un peuple qui couvre toute la terre, et qui est sur les frontières de ses Etats.*

Le Seigneur lui dit : *Gardez-vous bien d'y aller et de maudire ce peuple, parce qu'il est béni.* Balaam, s'étant levé le matin, répondit aux princes de Moab et de Madian : *Retournez-vous-en dans votre pays, parce que le Seigneur m'a défendu d'aller avec vous.* Les députés, s'en étant retournés, dirent à Balac ce que Balaam leur avait répondu. Mais Balac lui renvoya d'autres députés en plus grand nombre et plus qualifiés que les premiers. Ils vinrent vers Balaam et le prièrent avec instance de venir, lui promettant de la part de Balac de le combler d'honneur et de lui donner tout ce qu'il voudrait. Mais Balaam leur répondit : *Quand Balac me donnerait plein sa maison d'or et d'argent, je ne pourrai point changer la parole du Seigneur mon Dieu pour dire plus ou moins qu'il ne m'aura dit. Je vous prie donc de demeurer ici cette nuit, afin que je sache la volonté du Seigneur.*

La nuit suivante, le Seigneur lui apparut et lui dit : *Si ces hommes sont venus vous appeler, levez-vous et allez avec eux; mais gardez-vous bien de faire autre chose que ce que je vous ordonnerai.* Balaam se leva donc, prit son ânesse et alla avec les envoyés. Mais Dieu, qui voyait les mauvaises dispositions de son cœur, entra en colère contre lui, et l'ange se mit dans le chemin pour l'empêcher d'avancer plus avant. L'ânesse de Balaam, voyant l'ange qui avait l'épée nue à la main, se détourna du chemin et allait à travers les champs. Balaam la ramena à force de coups dans le chemin; et l'ange lui ayant apparu de nouveau dans un chemin étroit, entre deux murailles qui enfermaient des vignes, l'ânesse se serra contre le mur et froissa le pied de Balaam. Enfin, comme il continuait à s'avancer et à frapper sa monture, l'ange lui apparut pour la troisième fois dans un lieu si étroit, qu'il n'était pas possible de se détourner ni à droite ni à gauche. Alors l'ânesse s'abattit sous les pieds du devin, sans vouloir avancer plus avant; et comme Balaam la frappait violemment, le Seigneur ouvrit la bouche de l'ânesse, et elle dit à Balaam : *Que vous ai-je fait? pourquoi m'avez-vous frappée déjà trois fois?* Balaam lui répondit : *Parce que tu l'as mérité et que tu t'es moquée de moi. Que n'ai-je une épée pour te tuer!* L'ânesse répondit : *Ne suis-je pas votre monture ordinaire? Dites-moi si je vous ai jamais fait rien de semblable? Jamais*, lui répondit-il. — [*Voyez* ci-après BALAAM (*Anesse de*)].

Alors le Seigneur ouvrit les yeux à Balaam, et il aperçut l'ange qui était dans le chemin avec une épée nue, et il l'adora, se jetant le visage contre terre. L'ange lui dit : *Pourquoi avez-vous battu votre ânesse par trois fois? Je suis venu pour m'opposer à vous, parce que votre voyage est mauvais et qu'il est contraire à ma volonté; et si votre ânesse ne s'était détournée du chemin, je vous aurais tué.* Balaam répondit : *J'ai péché au Seigneur, ne sachant pas que vous étiez dans le chemin; mais à présent, s'il ne vous plaît pas que j'aille plus avant, je m'en retournerai.* L'ange lui répondit : *Allez avec eux, mais prenez bien garde de ne rien dire que ce que je vous ordonnerai.* Il continua donc son chemin avec les députés de Balac, et ce prince, ayant su qu'il venait, alla au devant de lui et lui dit : *Je vous ai envoyé des députés pour vous prier de venir; pourquoi n'êtes-vous pas venu aussitôt?* Balaam répondit : *Me voilà arrivé; puis-je dire autre chose que ce que le Seigneur me mettra dans la bouche?* Il le mena donc à la ville capitale de Moab, qui est *Ar* ou *Kirhareseth*; et Balac ayant fait tuer des bœufs et des brebis, en envoya des présents à Balaam, et le lendemain, dès le matin, il le mena sur les hauteurs consacrées à Baal et lui fit voir de là l'extrémité du camp d'Israel.

(*a*) *Testament* XII *Patriarch. in Rube* c. III.
(*b*) *Idem in Benjam. in initio.*
(*c*) *Genes.* XIV, 2, 8.
(*d*) *Vide Theodoret. qu.* 70, *in Genes. Procop. Diodor. in Caten. Vide et Hieronym. quæst. Hebr.*
(*e*) *Josue* XIX, 3.

Alors Balaam dit à Balac (*Num.*, XXIII, 1, 2, etc.) : *Faites-moi dresser ici sept autels, et préparez-moi sept veaux et autant de moutons.* On exécuta ce que Balaam avait dit, et on mit sur chaque autel un veau et un mouton. Alors Balaam dit à Balac : *Demeurez ici auprès de votre holocauste, pendant que j'irai à l'écart pour voir si le Seigneur se présentera à moi, et je vous dirai ce qu'il m'ordonnera de vous dire.* Bientôt Dieu se présenta à lui, et Balaam lui dit : *J'ai dressé sept autels et j'ai mis un veau et un bélier sur chacun.* Le Seigneur lui mit la parole dans la bouche et lui dit de s'en retourner. Balaam revint auprès des sept autels, où il trouva Balac avec les princes de Moab, et il leur dit : *Balac, roi des Moabites, m'a fait venir d'Aram, des montagnes d'Orient : Venez,* m'a-t-il dit, *maudissez Jacob; hâtez-vous, et dévouez Israel. Comment maudirai-je celui que le Seigneur n'a point maudit? comment dévouerai-je celui que le Seigneur a protégé? Je le verrai du haut des rochers, je le considérerai du sommet des collines. Ce peuple habitera seul et séparé, et ne sera pas mis au nombre des autres nations. Qui pourra compter la poussière de Jacob, et qui pourra connaître le nombre de la postérité d'Israel? Que je puisse mourir de la mort des justes, et que la fin de ma vie puisse ressembler à la leur!*

Alors Balac dit à Balaam : *Que faites-vous? je vous ai fait venir pour maudire mes ennemis, et vous les comblez de bénédictions.* Balaam lui répondit : *Puis-je dire autre chose que ce que le Seigneur me met dans la bouche?* Balac lui dit : *Venez en un autre lieu, d'où vous le verrez entier, car vous n'en avez vu qu'une partie, et vous le maudirez de là.* Et l'ayant conduit au sommet du mont Phasga, il y érigea sept autels, et mit sur chacun un veau et un bélier, et alla à l'écart pour chercher le Seigneur. Aussitôt le Seigneur lui mit la parole dans la bouche et le renvoya à Balac, et Balac lui dit : *Que vous a dit le Seigneur?* Balaam répondit : *Demeurez debout, Balac, et écoutez : Dieu n'est point comme l'homme, pour mentir; ni comme le fils de l'homme, pour se repentir. Il a dit, et ne fera-t-il pas? il a parlé, et n'exécutera-t-il pas? J'ai été amené pour maudire, et je ne puis empêcher la bénédiction. Il n'y a point d'enchantements contre Jacob ni de prestiges contre Israel. Le Seigneur leur Dieu est avec eux, et on entend dans son camp le son de la victoire de ce puissant Monarque. Dieu a fait sortir ce peuple de l'Egypte; sa force est semblable à celle du rhinocéros. On dira dans tous les siècles à Jacob et à Israel ce que le Seigneur a fait. Voilà ce peuple; il s'élèvera comme une lionne et il se dressera comme un lion. Il ne se couchera point qu'il ne dévore sa proie et qu'il ne boive le sang de ceux qu'il aura tués.*

Alors Balac dit à Balaam : *Ne lui donnez ni bénédiction ni malédiction.* Et Balaam lui répondit : *Ne vous ai-je pas dit que je ferais tout ce que Dieu m'ordonnerait?* Balac pour voir si Dieu ne lui inspirerait pas enfin quelque autre chose, le mena sur le sommet du mont Phégor, et y dressa sept autels comme auparavant; mais Balaam ne doutant plus de la volonté du Seigneur (*Num.*, XXIV, 1, etc.) n'alla pas plus loin pour former ses augures; il se tourna du côté du désert et commença à parler ainsi : *Voici ce que dit Balaam, fils de Béor; voici ce que dit celui qui entend les paroles du Seigneur, qui a vu les visions du Tout-Puissant, qui est tombé, et dont les yeux se sont ouverts en tombant.* Il fait allusion à ce qui lui était arrivé, lorsque son ânesse se renversa sous lui.) *Que vos pavillons sont beaux, ô Jacob! Que vos tentes sont magnifiques, ô Israel! Elles sont comme des vallées couvertes de grands arbres, et comme des jardins plantés sur le coulant des eaux. L'eau coulera toujours de son seau, et sa race s'augmentera comme de grandes eaux. Son royaume sera élevé au-dessus de Gog, et sa monarchie sera augmentée.* [*Voyez* AGAG.] *Dieu l'a tiré de l'Egypte, il dévorera les nations qui seront ses ennemis, il brisera leurs os et les percera de ses flèches. Il s'est couché pour dormir comme un lion et comme une lionne; qui osera l'éveiller? Celui qui vous bénira, sera béni lui-même; et celui qui vous maudira, sera maudit.*

Balac, l'entendant, se mit en colère et lui dit : *Je vous ai fait venir pour maudire mes ennemis, et vous les avez bénis par trois fois; retournez en votre pays. J'avais résolu de vous récompenser magnifiquement; mais le Seigneur vous a privé de la récompense que je vous destinais.* Balaam lui répondit : *N'avais-je pas dit à vos députés, que quand vous me donneriez plein votre maison d'or et d'argent, je ne pourrais outrepasser les ordres du Seigneur? Toutefois, en m'en retournant, je vous donnerai un conseil de ce que vous avez à faire, et je vous informerai de ce que ce peuple fera au vôtre dans les derniers temps.* Et reprenant son style prophétique, il continua à parler : *Voici ce que dit le devin Balaam :* JE LE VERRAI (ce grand Roi, ce Messie tant désiré), MAIS NON PAS SITÔT; JE LE CONSIDÉRERAI, MAIS NON PAS DE PRÈS. UNE ETOILE SORTIRA DE JACOB; UNE VERGE S'ÉLÈVERA D'ISRAEL (1), *et elle frappera les enfants*

(1) « Avec quelle solennité *Balaam nous dispose* à la dernière prophétie!

» *Je* LE *verrai, mais non maintenant; je* LE *considérerai, mais non pas de près.* « Quel autre serait donc l'Etre, dont on ne profère point le nom, que l'on désigne ici d'une manière si solennelle par ce simple mot LE, si ce n'était Celui que l'Ecriture sainte nous montre sans cesse, tantôt avec des expressions plus ou moins voilées, tantôt sans aucun mystère, auquel enfin toutes choses se rapportent comme à leur centre? De même que beaucoup d'autres prophéties, celle de Balaam embrasse des temps plus voisins, d'autres plus reculés. David s'assujettit les Moabites et les Edomites. Néanmoins, non-seulement tous les interprètes chrétiens depuis les saints Pères jusqu'à nos jours, mais encore les plus grands docteurs de la synagogue, Onkelos et Jonathan, qui fleurirent au plus tard à l'époque du Sauveur, si ce n'est antérieurement à sa naissance, s'accordent à reconnaître que Balaam désignait le Messie par ces paroles : « *Une Etoile sortira de Jacob, un Rejeton* (Sceptre) *s'élèvera d'Israel.* » Ajoutons à ces témoignages celui du rabbin Maimonides, qui vivait au douzième siècle.

» Dans le deuxième Psaume, verset neuvième, il est dit au Messie : « *Vous les gouvernerez avec une verge* (sceptre) *de fer, et les briserez comme le vaisseau du potier.* »

» Le Sauveur dit dans l'*Apocalypse* de saint Jean : « *Je*

de Moab; elle brisera les enfants de l'orgueil. L'Idumée sera sa possession : Séir sera son héritage. Il sortira des princes de Jacob, mais Séir perdra ses villes. Et jetant les yeux sur Amalec, il dit : *Amalec a été le premier des peuples, mais à la fin il périra.* Il regarda ensuite le pays des Cynéens, et il dit : *Votre pays est fort d'assiette; mais quand vous auriez mis votre demeure dans le roc, votre nid ne servira qu'à brûler; et enfin Assur vous emmènera captifs. Hélas ! qui sera en vie lorsque Dieu fera toutes ces choses? Il viendra des peuples de Macédoine, qui vaincront les Assyriens ; ils ruineront les peuples de delà l'Euphrate, et à la fin ils périront eux-mêmes.*

Après cela, Balaam se sépara de Balac et reprit le chemin de son pays. Mais, avant que de sortir des terres de Moab, il dit à Balac et aux Madianites (*Num.* XXIV, 14; *Mich.*, VI, 5; II *Petr.*, II, 5; *Judæ*, ỷ 11; *Apoc.*, 11, 14) que s'ils voulaient se garantir des efforts des Hébreux, et même remporter sur eux quelque avantage, il fallait les engager dans l'idolâtrie et dans l'impudicité; qu'alors abandonnés du secours de leur Dieu, ils deviendraient la proie de leurs ennemis. Ce mauvais conseil fut suivi. Les filles moabites invitèrent les Hébreux aux fêtes de Béelphégor, et après les avoir engagés dans l'idolâtrie, ils les firent tomber dans l'impureté. Dieu ordonna que Moïse tirât vengeance de ce crime. Il déclara la guerre aux Madianites (*Num.*, XV, 17, 18), leur tua cinq de leurs princes, avec un très-grand nombre d'autres personnes de tout âge et de tout sexe; et Balaam fut enveloppé dans leur malheur (*Num.*, XXXI, 1, 2, 7, 8). Voilà ce que l'Ecriture nous apprend de Balaam. — [*Voyez* BALAC.]

Mais les rabbins (*a*) nous racontent bien d'autres particularités de sa vie et de sa personne. Ils croient qu'il fut d'abord un des conseillers de Pharaon, et que, s'étant sauvé de la cour, il se retira en Ethiopie, où il se révolta et engagea dans sa révolte une ville célèbre, qu'il prétendit rendre imprenable par les secrets de sa magie. Mais Moïse sut rendre inutiles tous ses efforts, et se rendit maître de la ville. Balaam se sauva et se retira en Arabie. Quelques Hébreux le confondent avec Eliu, ami de Job; et saint Jérôme fait mention de cette opinion dans ses Questions hébraïques. D'autres croient que c'est le même que Laban; ils lui donnent pour fils Jannès et Mambrès, fameux magiciens. Ils disent qu'il était louche et boiteux. Ils prétendent qu'il est auteur de cet endroit des Nombres où nous lisons son histoire, et que Moïse l'a insérée dans son ouvrage, de même qu'il y a inséré, par exemple, les dernières paroles de Jacob, et quelques passages du livre des Guerres du Seigneur. Quelques Pères (*b*) ont cru que les mages qui vinrent adorer Jésus-Christ à Bethléem, étaient les disciples et les descendants de Balaam, et avaient appris de lui qu'au lever d'une étoile miraculeuse, il paraîtrait un nouveau roi et le Messie dans Israel.

Les Mahométans tiennent qu'il était Chananéen de nation, et de la race des Enacim ou géants de la Palestine; qu'il avait lu les livres d'Abraham, dans lesquels il avait appris le nom ineffable de Dieu (*c*), par la vertu duquel il prédisait les choses à venir, et obtenait de Dieu tout ce qu'il demandait. Les géants du pays, étonnés du grand nombre de l'armée d'Israel et des prodiges que Dieu avait faits en sa faveur, envoyèrent prier Balaam de venir maudire ce peuple. On lui porta de grands présents, et on le sollicita avec de grandes instances à venir dévouer ce peuple. Il s'en défendit d'abord avec beaucoup de vigueur, et il ne se rendit qu'aux pressantes sollicitations de sa femme, que les Chananéens avaient gagnée par leurs présents.

Balaam s'étant donc mis en devoir de prononcer sa malédiction contre Israel, Dieu, offensé de son procédé, lui ôta de la mémoire son nom ineffable, retira ses grâces et l'abandonna à son propre sens; en sorte, dit Mahomet, *qu'on peut le comparer à un chien qui tire toujours sa langue et montre ses dents, quand vous le quittez après l'avoir poursuivi.* [*Voyez* ci-après BALAAM (*anesse de*).]

On demande si Balaam était un vrai prophète du Seigneur ou un simple devin, un magicien, un diseur de bonne aventure, *ariolus*, ainsi qu'il est nommé dans les Nombres, XXII, 5. On est partagé sur cette question. Origène (*d*) dit que tout le pouvoir de cet homme ne consistait que dans la magie et dans les malédictions qu'il donnait; parce que le démon, dont il employait le pouvoir, ne sait ce que c'est que donner des bénédictions, mais seulement maudire et malfaire. Théodoret (*e*) croit que Balaam ne consultait pas le Seigneur; mais que le Seigneur l'inspirait malgré lui, et lui mettait dans la bouche des choses qu'il n'avait nulle envie de prononcer. Saint Cyrille d'Alexandrie (*f*) dit qu'il était un scélérat, un magicien, un idolâtre, un faux prophète, qui ne dit la vérité que malgré lui et contre son ordinaire. Saint Ambroise (*g*) le com-

(*a*) *Videntiam Mosis a Gaulmino editam, et Archiva V. T Scipionis Sgambati*, etc., l. II, p. 253. *Denique Fabricii apocrypha V. T. pag.* 807 *et seq.*

(*b*) *Origen.* l. I, *contra Celsum. Auct. Oper. imperfecti in Matth. homil.* 2.

(*c*) Bibliot. Orient., p. 180.

(*d*) *Origen. homil.* 13, *in Num.*

(*e*) *Theodoreti quæst.* 39 *et* 42, *in Num.*

(*f*) *Cyrill. Alexand. lib.* IV *et* VI, *de Adorat. in spiritu.*

(*g*) *Ambros. Ep.* 50, l. *Class. nov. edit.*

mais le rejeton et le Fils de David, l'étoile *brillante, l'étoile du matin* (*Apocal.* XXII, 16). »

» Le prophète parle également de ce rejeton ou *sceptre : « Il sortira un rejeton de la tige de Jessé, et une fleur naîtra de sa racine; et l'esprit du Seigneur se reposera sur lui, l'esprit de sagesse et d'intelligence, l'esprit de conseil et de force, l'esprit de science et de piété, et il sera rempli de l'esprit de la crainte du Seigneur* (*Isaie*, XI, 1, 3). »

» Quelque jugement que nous portions sur Balaam, et bien qu'il vécût au milieu d'un peuple païen, il n'en reste pas moins démontré qu'il connaissait le vrai Dieu : dès lors sa prédiction du Messie est une preuve remarquable que nous fournit l'antiquité. » Schmitt, *la Rédemption annoncée par les traditions.*

pare à Caïphe, qui prophétisa sans savoir ce qu'il disait. La plupart des commentateurs (*a*) croient aussi que Balaam était un magicien et un idolâtre.

Mais saint Jérôme (*b*) semble avoir adopté le sentiment des Hébreux, qu'il rapporte, et qui tiennent que Balaam connaissait le vrai Dieu, qu'il lui fit ériger des autels, qu'il était un vrai prophète, quoique fort corrompu dans ses mœurs. Moïse dit expressément qu'il consulta le Seigneur (*c*); et Balaam appelle le Seigneur *son Dieu* (*Num.*, XXII, 18): *Non potero immutare verbum Domini Dei mei.* Saint Augustin (*d*) n'a osé décider cette question. Il dit que Balaam sera du nombre de ceux qui, au jour du jugement, diront à Dieu : *Seigneur, n'avons-nous pas prophétisé en votre nom?* Ce qui insinue qu'il le croyait vrai prophète, quoique très-méchant et du nombre des réprouvés. On peut voir pour le même sentiment Tostat et les autres commentateurs.

BALAAM (*Anesse de*). On peut voir ci-dessus, article de Balaam, l'histoire de ce qui lui arriva avec son ânesse, qui lui parla. Ici nous ne nous arrêtons qu'à examiner ce fait, s'il est arrivé réellement et à la lettre, comme le raconte Moïse, ou si c'est une simple allégorie, une imagination ou une vision de la part de Balaam. Saint Augustin (*e*), avec le plus grand nombre des commentateurs, suppose le fait comme certain, et il le prend dans toute la rigueur de la lettre. Il ne trouve dans tout cela rien de plus surprenant que la stupidité de Balaam, qui entend son ânesse lui parler, et qui lui parle comme il aurait fait à une personne raisonnable. Ce saint croit que ce devin était accoutumé à de pareils prodiges : *Talibus monstris assuetus*, ou qu'il était étrangement aveuglé par son avarice, pour n'être pas arrêté par un événement si extraordinaire. Il ajoute que Dieu n'avait pas donné à l'ânesse une âme raisonnable, mais qu'il avait permis qu'elle proférât des paroles, pour reprendre l'avarice du prophète.

Saint Grégoire de Nysse (*f*) semble croire que l'ânesse ne proféra aucune parole distincte; mais qu'ayant seulement poussé son braire accoutumé, le devin, habitué à tirer des présages du cri des animaux et du chant des oiseaux, comprit aisément ce que son ânesse voulait lui dire par son cri. Moïse, dans le dessein de traduire en ridicule cet art superstitieux des augures et des aruspices, nous a raconté la chose, comme si véritablement l'ânesse avait proféré des paroles articulées.

Maimonides veut que tout ce dialogue ne soit qu'une espèce de fiction et d'allégorie, par laquelle Moïse nous a raconté comme une histoire, ce qui s'était seulement passé dans l'imagination de Balaam.

D'autres (*g*) ont cru satisfaire à la difficulté qui se présente naturellement à l'esprit, pourquoi Balaam, sans s'étonner, répond à sa bête, comme si elle eût été capable, non-seulement de raisonner, mais même qu'elle eût eu l'usage de la parole; ils ont cru, dis-je, satisfaire à cette difficulté, en disant que Balaam imbu de la créance de la métempsycose, qui veut que par une révolution continuelle les âmes passent de corps en corps, de celui d'un homme dans celui d'une bête réciproquement, selon que le sort ou leur choix en décident; que ce prophète, dis-je, n'a pas été surpris qu'une ânesse se plaignît à lui, et qu'il a pu lui répondre et lui parler sans s'étonner.

Dans le système de ceux qui croient que les bêtes ont l'usage de la raison jusqu'à un certain point, la difficulté de cet endroit ne consiste pas à voir l'ânesse de Balaam se plaindre et raisonner, elle ne consiste qu'à l'entendre parler. Il n'est pas rare de voir des perroquets, des corbeaux, des pies, des geais, des sansonnets apprendre à parler, parce que leurs organes sont susceptibles de l'habitude de la parole. Mais on ne conçoit pas que l'ânesse en puisse faire de même. Toutefois les anciens n'ont pas fait difficulté d'avancer des choses aussi incroyables; par exemple, que le serpent parla à Eve; qu'un âne parla à Bacchus; que les chevaux d'Achille, l'agneau de Phrixus, l'éléphant de Porus ont proféré des paroles, et ont parlé à leurs maîtres. Il faut, ou que les anciens qui nous ont raconté ces choses, les entendissent d'une manière allégorique et figurée, ou qu'ils n'eussent pas la même idée que nous avons sur l'impossibilité de ces événements. L'apôtre saint Pierre (*h*) parle de ce fait comme d'un fait littéral et certain, et presque tous les interprètes l'expliquent de même. Il faut donc dire que c'est un fait miraculeux, raconté par un écrivain inspiré, contre l'autorité duquel il n'est pas permis de former le moindre doute; mais on peut chercher des moyens pour l'expliquer de la manière la plus conforme à la raison, et la plus propre à en sauver les difficultés, sans donner atteinte à la vérité de l'histoire. Or, il est très-possible à Dieu de faire proférer à une ânesse quelques paroles articulées. La chose est miraculeuse et au-dessus de la faculté ordinaire de cet animal; mais elle n'est pas contre les lois de la nature.

[« Les rabbins font un grand cas de l'ânesse de Balaam. C'est, disent-ils, un animal privilégié que Dieu forma à la fin du sixième jour. Abraham se servit d'elle pour porter le bois destiné au sacrifice d'Isaac; elle porta ensuite la femme et le fils de Moïse dans le désert. Ils assurent que cette ânesse est soigneusement nourrie et réservée dans un lieu secret jusqu'à l'avénement du Messie juif, qui doit la monter pour soumettre toute la terre. » Collin de Plancy, *Dict. inf.*]

BALAAM, ville de la tribu de Manassé, au

(*a*) *Lyr. Cajet. Burg. Jans. Oleast. Tir*, etc.
(*b*) *Hieronym. Quæst. Hebr. in Genes.*
(*c*) *Num.* XXII, ℣. 8, 9, 12, 18, 19, 20.
(*d*) *Aug. l.* II, *de divers. Quæst. ad Simplicium, art.* 9, *et qu.* 48, *in Num.*
(*e*) *Aug. qu.* 48 et 50, *in Genes.*
(*f*) *Greg. Nic. in vita Moysis.*
(*g*) *Cleric. in Num.* XXII, 28
(*h*) II *Petr.* II 16.

delà du Jourdain. Elle fut donnée aux Lévites de la famille de Caath, I *Par.*, VI, 70. [*Voyez* BAALAM.]

* BALAAN, fils d'Éser, qui l'était de Séir, horréen, *Gen.*, XXXVI, 27; et I *Par.*, I, 42.

BALAAT, ville de la tribu de Dan, *Josue*, XIX, 44. [*Voyez* BAALATH.]

BALAAT, ville qui fut bâtie par Salomon, I *Par.*, VIII, 6. [*Voyez* BAALATH.]

BALAC, fils de Séphor, roi des Moabites, voyant la multitude des Israélites qui étaient campés près de son pays, et craignant qu'ils ne l'attaquassent, comme avaient fait les Amorrhéens, députa vers le devin Balaam, pour le prier de venir maudire ou dévouer ce peuple (*a*). Balaam y vint, comme nous l'avons dit dans son article; mais, au lieu de maudire les Israélites, il les combla de bénédictions. Balac, entrant en colère, renvoya Balaam sans le récompenser aussi bien qu'il avait résolu. Mais Balaam lui ayant conseillé d'engager les Israélites dans le crime en les invitant aux fêtes de Phégor, Balac suivit ce conseil, qui fut également pernicieux à celui qui le donna, à ceux qui le suivirent et à ceux contre qui il était donné. Les Israélites prévaricateurs furent mis à mort par leurs propres frères qui étaient demeurés fidèles (*b*); Balaam fut enveloppé dans le carnage que l'on fit des Madianites (*c*); enfin, les Madianites, qui avaient été les plus ardents à corrompre les Hébreux, furent taillés en pièces, et leur pays saccagé (*d*). On ne sait rien de la mort de Balac, Dieu n'ayant pas permis que l'on attaquât les Moabites, à cause de leur père Loth, neveu d'Abraham (*e*).

BALADAN (1), roi de Babylone (*f*), est nommé, par les profanes, du nom de *Bélésis*, ou *Bélésus*, ou *Nabonassar*, ou *Nanybrus* (*g*). Baladan n'était d'abord que satrape de Babylone. Il se ligua avec Arbacès, satrape de Médie, et se souleva contre Sardanapale, roi d'Assyrie (*h*). Ces deux généraux marchèrent contre Sardanapale avec une armée de quatre cent mille hommes. Les conjurés perdirent les trois premières batailles; mais, les Bactriens s'étant jetés dans leur parti et ayant quitté celui du roi, Baladan et Arbacès attaquèrent l'ennemi pendant la nuit et prirent son camp. Après cet échec, Sardanapale se retira dans Ninive, et laissa le commandement de son armée à Salæmen, son beau-frère. Les conjurés attaquèrent Salæmen et le battirent dans deux grandes batailles; de là il allèrent assiéger Ninive. Sardanapale soutint le siége pendant trois ans; mais, la troisième année, le Tigre, s'étant débordé, abattit vingt stades ou deux mille cinq cents pas des murailles: alors les conjurés y entrèrent, et Sardanapale se brûla, avec ce qu'il avait de plus précieux, sur un bûcher qu'il avait fait dresser dans son palais. Arbacès fut reconnu roi de Médie, et Baladan roi de Babylone. *Bérodac-Baladan*, qui envoya des ambassadeurs à Ezéchiel (*i*), était fils de Baladan.

BALAIA, fils de Melchia, lévite, issu du second fils de Gerson. I *Par.*, VI, 40.

[D. Calmet le mentionne encore sous le nom de *Barzaias*; mais le fils de Melchia n'avait ni l'un ni l'autre de ces noms: il s'appelait *Basaia* selon la Vulgate, ou *Baaséiah* selon l'Hébreu, vers. 25.]

BALAN, fils de Jadiel et père de Jéhu (I *Par.*, VII, 10)

BALANAN, fils d'Achobor, succéda à Saül dans le royaume d'Idumée, et en fut le septième roi (*Genes.*, XXXVI, 38; et I *Par.*, I, 49). —[Il était horréen, et régna dans le pays de Séir, qui fut nommé depuis Idumée. *Voyez* ELIPHAZ.]

BALBECH. C'est l'ancienne ville d'Héliopolis, dans la Célé-Syrie. *Voyez* la carte.

[Suivant Barbié du Bocage, Balbech ou Heliopolis était la même ville que Baalath (*Voyez* ce nom). Voici en quels termes il s'exprime: « Baalath, ville construite ou plutôt reconstruite par Salomon, dans la fertile vallée qui sépare le Liban de l'Anti-Liban, et que l'on nomme aujourd'hui *El-Beqâa*, par 33° 25' lat. N. Son nom signifie *Temple du Soleil;* c'est le même que celui de *Baalbeck*, qui veut dire *Vallée du Soleil*. *Héliopolis*, nom qui lui fut appliqué par les Grecs, est l'exacte traduction de la première de ces deux dénominations. Cette ville, où l'on rendait un culte renommé à *Baal* (le soleil), comme cela avait lieu dans un grand nombre de villes moins célèbres, qui cependant avaient reçu de là une partie au moins de leur dénomination, possédait de très-beaux monuments, dont on ne voit plus que les débris. Le temple du Soleil est celui dont les ruines frappent le plus vivement d'admiration pour ces antiques édifices. La main des Turcs, autant que les tremblements de terre, a concouru à la destruction de la belle ville de Baalbeck. Cette cité faisait autrefois un grand commerce. » *Voyez* HÉLIOPOLIS.]

BALCHIS ou BALKIS. *Voyez* BALTIS.

BALDAD DE SUEH, un des amis de Job (*j*), était de la race de Sué, fils d'Abraham et de Céthura (*k*). Les descendants de Sué demeuraient dans l'Arabie Déserte, à l'orient de la Terre-Sainte.

BALÉ, fils de Béor, qui régnait à Dénaba, au pays d'Édom I *Par.*, I, 43. — [Il était horréen, et non pas édomite; il régna au pays de Séir, et non pas d'Édom. *Voyez* ÉLIPHAZ. Il est nommé Béla, *Gen.*, XXXVI, 32.]

* BALÉ, fils aîné de Benjamin. *Voyez* BÉLA.

(*a*) Voyez *Num.* XXII, XXIII, XXIV, XXV.
(*b*) *Num.* XXV, 5 *et seq.*
(*c*) *Num.* XXXI, 8.
(*d*) *Num.* XXXI, 1, 2, etc.
(*e*) *Deut.* II, 1.
(*f*) *Isai.* XXXIX, *et* IV *Reg.* XX, 12.
(*g*) *Vide Usser. Annal. ad an. per Jul.* 3906, 3967.
(*h*) An du monde 3251, de la période Jul. 3961, avant l'ère vulg. 750.

(*i*) IV *Reg.* XX, 12.
(*j*) *Job.* XI, 11.
(*k*) *Genes.* XXV, 2.
(1) On ne sait si le Baladan, père de Merodach Baladan, était roi; mais la chronologie et la ressemblance des noms forcent de reconnaître dans le Merodach Baladan de l'Écriture le *Mardocempad* du canon de Ptolémée, qui mourut la 3993 année de la période julienne, 721 avant Jésus-Christ, après un règne de 12 ans. (S).

BALEINE, le plus gros des poissons que l'on connaisse. Pline (*a*) dit qu'on a vu des baleines de six cents pieds de long et de trois cent soixante de large; et Solin (*b*) écrit qu'on en a vu qui avaient quatre arpents de long, c'est-à-dire huit cents pieds, en donnant deux cents pieds à l'arpent. D'autres (*c*) ont dit que la baleine pouvait engloutir un vaisseau avec toute sa charge. Festus Avienus :

Protinus hæc ipsas absorbent fame carinas,
Involvuntque simul mox monstra natantia nantes.

Mais ce sont des fables ou des exagérations outrées. Le P. du Tertre dit que, dans plus de douze mille lieues de mer qu'il a faites, il n'en a vu aucune qui parût avoir plus de cinquante ou soixante pieds de long. On assure pourtant qu'il y en a, dans l'Amérique, qui sont si grandes, qu'elles ont quatre-vingt-dix ou cent pieds de long de la tête à la queue; et on avoue que les baleines du Nord sont beaucoup plus grandes que celles qui attérissent sur les côtes de Guyenne ou de la Méditerranée.

La baleine produit ses baleinons vivants, ainsi que les animaux parfaits; mais elle n'en porte qu'un ou deux au plus, et les nourrit à la mamelle avec grand soin.

La plupart des baleines n'ont point de dents, mais seulement des fanons ou barbes dans la gueule, larges d'un empan, et longues de quinze pieds, plus ou moins, finissant, en franges semblables, par le bout, à la soie de pourceau, lorsqu'elles sont enchâssées par en haut dans le palais et rangées en ordre selon leur différente grandeur. Ces barbes servent à dilater ou à restreindre les joues de la bête, qui sont quelquefois si grandes, qu'elles sont capables de contenir les baleinons nouvellement nés pendant les orages, comme écrit Olaus.

Elles se nourrissent d'une eau ou écume qu'elles tirent de la mer, et de quelques petits poissons, comme de la puce de mer, de l'araignée de mer, des anchois, de l'herbe verte. Il y en a toutefois qui ont des dents, et dans le ventre desquelles on a trouvé trente ou quarante morues.

Il y a des baleines de plusieurs sortes : celles du Japon ont deux grands trous sur le mufle par où il entre quantité d'eau qu'elles vomissent ensuite avec grande impétuosité à la hauteur de deux piques, et, dans cet effort, elles font un certain meuglement qui se fait entendre d'un grand quart de lieue. Leurs yeux sont longs de trois aunes, et larges d'un pied et demi; leurs ouïes sont beaucoup plus grandes dedans que dehors; et, quand elles ouvrent la gueule, elle est large de plus de cinq brasses; leur langue a dix-huit pieds de long sur six de large : elles se nourrissent de poisson (*d*).

Les baleines qui se trouvent dans la mer de l'Amérique ont de grandes barbes pendantes depuis le dessous du nez jusqu'au nombril, et vers la fin des parties de derrière une crête sur le dos (*e*); elles ont la figure fort aiguë par le derrière, approchant du toit d'une maison couverte d'ardoises ou de tuiles plates; leur dos est extrêmement noir, et le ventre blanc : elles sont plus longues que les baleines du Groënland, mais moins épaisses.

Il y a une espèce de baleines qui ont de petites dents plates dans la gueule sans fanons; c'est de celles-là que les Basques tirent la drogue qu'on nomme sperme de baleine, et dont on se sert pour faire un fard excellent.

Il y en a une autre espèce qui a l'ouverture de l'oreille sur les épaules : elle se sert de sa queue pour nager en frappant l'eau, et pour renverser les barques des pêcheurs qui la poursuivent.

Les baleines du Nord se retirent sur les côtes d'Espagne, vers l'équinoxe de septembre, et demeurent proche les murs de l'ancien château de Ferragus, à une lieue de Bayonne; puis, vers le mois de mars, elles retournent vers la mer glaciale du Nord. Celles de l'Amérique se retirent de même dans certains lieux plus commodes selon les saisons. On conjecture qu'elles se retirent dans des antres herbus du golfe de la Floride. La baleine tient toujours son baleinon sous ses ailerons, et ne le quitte jamais qu'il ne soit sevré; elle n'a pas de pis, mais elle a des mamelons et des tétines qui contiennent du lait en si grande abondance, qu'on en a quelquefois tiré jusqu'à deux barriques (*f*).

Il est souvent parlé dans l'Ecriture de *cetus* ou baleines. Mais l'Hébreu *thannim* (תנים, *cete grandia*), que l'on traduit par *cete*, se dit en général de tous les grands poissons soit de mer ou de rivière. *Léviathan*, dont il est parlé dans Job (*g*), et que plusieurs interprètes entendent de la baleine (*h*), signifie plutôt le crocodile (*i*). Enfin, le poisson qui engloutit Jonas (*j*), est apparemment le *carcharias* ou chien marin, ainsi que nous l'avons montré dans la dissertation sur le poisson qui engloutit Jonas, à la tête des douze petits prophètes. *Voyez* aussi l'article POISSON *qui engloutit Jonas*.

* **BALISTE**. *Voyez* BÉLIER.

BALOT, ville de la tribu de Juda (*Josue*. XV, 24), peut-être la même que *Balat*, que Salomon fortifia. I *Par*., VIII, 6. — [Indication fautive. Balot ne peut être la même que Balat. *Voyez* BAALATH et BALBECH. N. Sanson n'en fait qu'une avec Asor-la-Nouvelle, et suppose qu'elle était nommée *Baloth-Asor*. *Voyez* la Bible de Vence.

BAL-SALISA. *Voyez* BAAL-SALISSA.

BAL-THAMAR. *Voyez* BAAL-THAMAR.

BALTHASAR (1), fils d'Évilmérodach et petit-fils du grand Nabuchodonosor. Ce prince

(*a*) *Plin*. *l*. XXXII, *c*. I.
(*b*) *Solin*. *c*. 52.
(*c*) *Dionys*. *Periegel*. *v*. 603. *Priscian*.
(*d*) Ambassade des Hollandais au Japon, partie II, p. 139.
(*e*) Journaux des Savants d'Angleterre.
(*f*) Ambassade des Hollandais au Japon, partie II, p. 146.

(*g*) *Job*. XL, 20.
(*h*) *Boch*. *de Animal*. *sacr*. *parte* 2, *l*. V, *c*. XII.
(*i*) *Voyez* notre Comment. sur Job. XL, 20.
(*j*) *Jonas*. II, 1, 2, etc. *Matth*. XII, 40.
(1) Voici mes conjectures au sujet de ce Balthasar. Tous les historiens profanes rapportent que le Nabonide qui régnait à Babylone, lors de l'expédition de Cyrus, était étranger à la famille royale, et qu'une sédition l'avait porté

fit un grand festin à mille des plus grands de sa cour (*a*), et chacun y buvait selon son âge (*b*). Le roi, étant plein de vin, commanda que l'on apportât les vases d'or et d'argent que son aïeul Nabuchodonosor avait emportés du temple de Jérusalem, afin que le roi bût dedans avec ses femmes et ses concubines, et les grands de sa cour : ils se mirent donc à boire et à louer leurs fausses divinités. Au même moment on vit paraître comme les doigts de la main d'un homme qui écrivaient, vis-à-vis du chandelier, sur la muraille de la salle du roi. Balthasar, ayant vu cela, fut saisi d'un grand trouble : il jeta un grand cri, et ordonna qu'on fît venir tous les devins et les sages de Babylone pour lui expliquer ce qui venait d'être écrit sur la muraille.

Lorsqu'ils furent arrivés, le roi promit à celui qui lui donnerait l'explication de cette écriture, de le faire revêtir de pourpre, de lui faire porter le collier d'or et de l'établir le troisième dans son royaume. Mais les mages ne purent rien comprendre à cette écriture, ce qui augmenta encore le trouble et les inquiétudes du roi et de tous les grands de sa cour. Alors la reine mère qui avait été épouse du grand Nabuchodonosor (*c*) étant entrée dans la salle du festin, dit à Balthasar qu'il y avait dans ses Etats un homme, nommé Daniel, qui surpassait en science tous les mages et les devins de la Chaldée, et qui avait donné plusieurs preuves de sa suffisance sous le règne de Nabuchodonosor. Le roi le fit donc venir aussitôt, et lui dit que s'il pouvait lui interpréter ce qui était écrit sur la muraille, il lui donnerait le troisième rang dans son royaume, le revêtirait de pourpre et lui mettrait au cou un collier d'or. Daniel le remercia de ses présents, et promit de lui interpréter ce qu'il demandait.

Il lui reprocha avec hardiesse son ingratitude envers Dieu, qui l'avait élevé à la souveraine puissance, et la profanation qu'il venait de faire des vaisseaux sacrés du Seigneur, puis il dit : Voici ce qui est écrit : *Mané Théchel, Pharès*. Ces mots étaient apparemment gravés ou peints sur la muraille en caractères phéniciens ou hébreux anciens, inconnus aux Chaldéens ; et quand ils leur auraient été connus, la difficulté était toujours d'en donner l'explication. Voici donc comme Daniel les expliqua au roi : *Mané*, Dieu a compté les jours de votre règne, et en a marqué la fin ; *Théchel*, vous avez été pesé à la balance, et vous avez été trouvé trop léger ; *Pharès*, votre royaume a été divisé et a été donné aux Mèdes et aux Perses.

Alors Daniel fut vêtu de pourpre ; on lui mit au cou un collier d'or, et on fit publier qu'il tenait le troisième rang dans le royaume ; et, cette même nuit, Balthasar fut tué, et Darius le Mède lui succéda au royaume, âgé de soixante-deux ans. Voilà ce que nous lisons, dans le cinquième chapitre de Daniel, touchant Balthasar. Mais quand on veut concilier l'histoire profane avec la sacrée sur cet article, on trouve une infinité d'embarras. La plupart croient qu'Evilmérodach eut pour successeur *Nériglissor*, et qu'à Nériglissor succéda *Laborosardoch*, et que Balthasar est le même que Nabonide ou Labynit. On peut voir notre Commentaire sur *Dan.*, V, 1, pages 627, 628, 629 et 638, et le Discours sur les quatre grandes monarchies, à la tête du Commentaire sur Isaïe, pages LVII et LXIII.

Tous les caractères que l'histoire attribue à Nabonide conviennent à Balthasar. Hérodote (*d*) dit que *Nabonide*, autrement *Labynit*, fut le dernier roi de Babylone ; qu'il n'était pas de la famille de Nériglissor ni de Laborosardoch ; qu'il était fils de la grande reine Nitocris. Balthasar est de même le dernier roi des Chaldéens, fils d'un roi de Babylone, qui ne peut être autre qu'Évilmérodach. Daniel donne, en quelque lieu (*e*), à Balthasar, le nom de fils de Nabuchodonosor ; mais c'est que, dans le style des Hébreux, le nom de fils se donne souvent aux petits-fils. Enfin Jérémie dit expressément (*f*) que toutes les nations seront assujetties à Nabuchodonosor, à son fils et à son petit-fils, jusqu'à ce que le temps de la vengeance de son pays et de lui-même soit arrivé.

Xénophon (*g*) dit que Cyrus prit Babylone par stratagème : ayant coupé le lit de l'Euphrate en différents endroits, et ayant jeté ses eaux dans des fossés creusés depuis longtemps par la reine Sémiramis ; que son armée entra dans la ville par le lit même du fleuve et par les portes qui lui donnaient entrée dans Babylone ; qu'alors toute la ville était dans la débauche et dans la joie à cause d'une fête qui s'y célébrait ce jour-là ; que le roi de Babylone fut mis à mort dans son palais par les gens de Gadutas et de Gobrias, babyloniens, qui avaient passé dans le parti des Mèdes pour se venger du roi de Babylone.

(*a*) *Dan.* v, 1, 2, etc.

(*b*) Balthasar monta sur le trône de Chaldée l'an du monde 3444. Il fit ce festin l'an 3449. Ainsi nous ne lui donnons que quatre ans de règne.

(*c*) *Vide Origen. et Theodoret. apud Hieronym. in Dan.* v.

(*d*) *Herodot*, *l.* I.

(*e*) *Daniel*, v, 2.

(*f*) *Jerem.* xxvii, 6, 7.

(*g*) *Xenophon. Cyropæd.*, *l.* VII.

sur le trône au détriment des descendants de Nabuchodonosor. D'un autre côté, Daniel nous apprend que le Balthasar, roi de Babylone, qui périt à la prise de cette ville, était fils ou petit-fils de Nabuchodonosor. La vérité du récit de Daniel, auteur contemporain et écrivant sur le théâtre des événements, ne peut pas être mise en doute, pas plus que celle d'Abidène, de Bérose et des autres auteurs qui rapportent uniformément les mêmes faits. Il y a donc entre eux quelques moyens de conciliation que la conjecture peut nous aider à trouver. Nous savons par Bérose que Nabonide n'était point dans Babylone lorsque Cyrus en fit le siége, mais qu'il s'était retiré, après sa défaite par ce conquérant, dans la citadelle de Borsippe. Balthasar, dont l'aïeule maternelle était fille d'Astyage, roi des Mèdes, crut les circonstances favorables pour remonter sur le trône qui avait appartenu à sa famille. Il se fit donc déclarer roi de Babylone avec l'aide des partisans de sa maison, et conserva la royauté pendant tout le temps du siége, qui qui fut très-long, suivant Hérodote et Diodore de Sicile. Les dates données par Daniel ch. VII, 8, nous montrent qu'il ne finit au plus tôt que la troisième année après son ouverture. (S).

Bérose et Mégasthène (a) racontent que Nabonide fut attaqué, la dix-septième année de son règne, par Cyrus; Nabonide lui livra la bataille et la perdit. Il se sauva avec peu de ses troupes à Borsippe. Cyrus, par ce moyen, devint maître de Babylone : en ayant fait abattre les murs extérieurs, il marcha droit à Borsippe; mais Nabonide ne jugea pas à propos de soutenir un siége, il se rendit à Cyrus, qui le traita humainement, et lui donna une retraite dans la Caramanie, où il passa le reste de sa vie. Cela est sans doute fort différent de ce que l'Ecriture nous apprend de Balthasar.

Mais, quelque variété que l'on remarque dans les différents historiens, il résulte toujours de leur récit que la plupart des prophéties contre Babylone furent accomplies à la lettre à la mort de Balthasar : cette ville fut assiégée par une armée composée de Mèdes, d'Elamites et d'Arméniens, selon la prédiction d'Isaïe (b) et de Jérémie (c); que les gués de la rivière seront saisis; que le trouble et la confusion régneront dans la ville; que les forts de Babylone seront dans la consternation; que le fleuve d'Euphrate sera réduit à sec (d); que la ville sera prise dans un temps de réjouissance; que ses sages, ses princes et ses capitaines seront plongés dans l'ivresse, et passeront du sommeil naturel à un sommeil éternel dont ils ne se réveilleront jamais (e); que cette ville, autrefois si belle, si puissante et si florissante, deviendrait la demeure des butors et des oiseaux de mauvais augure (f).

[M. Quatremère, de l'Académie des Inscriptions et Belles-Lettres, a fait un *Mémoire sur Darius le Mède et Balthazar, rois de Babylone* (1). Il recherche quel fut ce Balthasar dont parle l'Ecriture; il examine les diverses opinions, et termine par les pages que nous allons rapporter ici.

« Les historiens et les chronologistes ont pour la plupart, dit-il, adopté l'hypothèse qui confond *Balthasar* avec le *Nabonnède* des historiens de Babylone, le *Labynète* d'Hérodote. Cette opinion, au premier coup d'œil, semble la plus naturelle, et paraît mieux qu'aucune autre se concilier avec le récit de Daniel. Toutefois, quand on examine la chose avec attention, il se présente plusieurs objections qui ont, si je ne me trompe, une force bien réelle. D'abord, le nom de *Nabonnède* est bien d'origine chaldéenne. Il est formé du mot *Nabo*, qui désignait une divinité babylonienne, et qui entre dans la composition de plusieurs autres noms propres, tels que *Nabopolassar*, *Nabuchodonosor*, *Nabuzardan*, etc. Comment donc, je le répète, un roi aurait-il porté à la fois deux dénominations aussi différentes?

« 2° Dans le récit de Daniel, Balthasar est nommé fils de Nabuchodonosor. Je sais que ce témoignage s'accorde avec celui d'Hérodote, qui assure que *Labynète* était fils d'un autre *Labynète* et de *Nitocris*. Mais les historiens de Babylone rejettent ce fait, et attestent que *Nabonnède* n'appartenait point à la famille royale. D'ailleurs, s'il avait eu *Nabuchodonosor* pour père, il n'eût pas eu besoin qu'on prît soin de lui rappeler les faits qui avaient rapport au règne de ce monarque.

« 3° *Nabonnède*, à qui ses grandes qualités avaient fait déférer unanimement la couronne, après un règne de dix-sept ans passés au milieu des combats et des orages, était sans doute incapable de se livrer aux éclats de cette gaîté scandaleuse, à ces orgies bruyantes qui précédèrent immédiatement la chute de Babylone, et qui convenaient mieux à un jeune homme évaporé qu'à un guerrier blanchi dans les combats et entièrement occupé de veiller au salut de sa patrie.

« 4° Enfin, « Balthasar, dit Daniel, périt de mort violente la nuit même qui suivit son tumultueux festin. » Et, suivant le témoignage unanime des historiens de Babylone, *Nabonnède*, après la prise de sa capitale, s'étant réfugié dans la forteresse de Borsippa, obtint de son généreux vainqueur une capitulation honorable, et le gouvernement de la Caramanie. Or, ces écrivains connaissaient parfaitement l'histoire de leur pays, et n'ont pas pu se tromper sur un fait aussi important. Donc il me paraît difficile de voir dans Nabonnède et Balthasar un seul et même prince.

« Quel moyen reste-t-il donc pour résoudre une difficulté aussi réelle? Voici l'opinion que je crois pouvoir offrir à mes lecteurs.

« Rappelons-nous que, suivant la prédiction de Jérémie (2), *Nabuchodonosor* devait avoir pour successeurs au trône de Babylone son fils et le fils de son fils. D'un autre côté, souvenons-nous que, suivant le témoignage des historiens les plus instruits, *Nabonnède* paraît n'avoir eu aucune liaison de parenté avec la famille royale, et n'avoir dû le trône qu'à son courage et au rang qu'il tenait sans doute comme général des armées Chaldéennes. On peut croire que cet homme ambitieux, mais habile, considérant les révolutions rapides qui avaient en si peu de temps enlevé à plusieurs rois la couronne et la vie, ne tarda pas à sentir que ses droits étaient bien équivoques, que son titre d'usurpateur, en éveillant l'ambition de ses rivaux, allait peut-être attirer sur sa tête des orages sans fin et plonger Babylone dans un abîme de malheurs. Il crut donc pouvoir prévenir ces maux en s'associant au trône un rejeton de la famille de Nabuchodonosor. Il choisit pour cet effet *Balthasar*, fils d'*Evilmérodach*, et qui était peut-être encore dans l'enfance. De cette manière, soit qu'il eût pris lui-même le titre de roi, soit qu'il se fût en apparence contenté

(a) *Beros. apud Joseph., l.* I, *contra Appion, p.* 1045, *et Megasthen. apud Euseb. Præpar. l.* IX, *c.* XLI.
(b) *Isai.* XIII, 17; XXI, 2.
(c) *Jerem.* LI, 11, 27, 28, 29, 30.
(d) *Jerem.* L, 38; LI, 36.
(e) *Jerem.* LI, 39, 57.
(f) *Isai.* XIV, 23.
(1) Inséré dans les *Annales de Philos. chrét.*, t. XVI, p. 317-336.
(2) Ch. XXVII, 5, 7.

de la seconde place, il s'entourait du respect que les Babyloniens devaient avoir pour le sang de Nabuchodonosor ; il écartait des prétentions rivales, et était bien sûr de régner seul sous le nom d'un prince qu'il saurait bien séduire par les appas du luxe et de la volupté, et auquel il ne laisserait que le titre de souverain, se réservant à lui-même toutes les prérogatives essentielles de la royauté. Au reste, l'histoire de l'Orient nous offre quantité de faits analogues à celui que je suppose. Nous voyons à plusieurs époques des hommes audacieux s'emparer du pouvoir suprême; mais souvent pour déguiser leur ambition et en imposer aux peuples, ces usurpateurs avaient soin de placer sur le trône un fantôme de souverain auquel ils ne laissaient que le nom de prince ; tandis que, sous le nom d'*Atabek* ou régent, ils exerçaient l'autorité la plus absolue. C'est ainsi que le premier sultan *Mamlouk* d'Egypte, au moment où il s'arrogea la puissance souveraine, fut d'abord forcé par la clameur publique de s'associer un enfant choisi dans la famille de *Saladin*.

« Si l'on admet cette hypothèse, il me semble que tout s'explique sans effort. La prédiction de Jérémie, que le fils et le petit-fils de Nabuchodonosor lui succéderait au trône, se trouva complétement réalisée. 2° Si Daniel et la reine-mère parlant à Balthasar le désignent comme fils de Nabuchodonosor, quoiqu'il ne fût que son petit-fils, cette expression n'a rien d'étrange. Dans toutes les langues du monde, un aïeul est souvent qualifié de père, et une locution analogue se retrouve constamment chez les écrivains orientaux. Dans bien des passages, un personnage se trouve désigné, non pas par son véritable nom, mais par le mot *Ebn*, fils, joint à un autre nom. Or, dans cette circonstance, c'est souvent le nom de l'aïeul et non celui du père, qui se trouve relaté. Ainsi, un général qui se signale à la tête des Arabes, dans le premier siècle de l'Hégire, et qui se nommait *Abd-allah*, est désigné souvent par le surnom d'*Ebn-Abi-Serah*, quoique *Abou-Serah* ne fût pas son père, mais son grand-père. Le célèbre historien arabe *Ebn-Khaldoun* n'était pas réellement fils de *Khaldoun;* mais le personnage ainsi nommé avait vécu plus de quatre siècles avant la naissance de l'écrivain, et le surnom d'*Ebn-Khaldoun* s'était constamment perpétué parmi les membres de la famille. Si *Balthasar* était, non le fils, mais le petit-fils de *Nabuchodonosor*, on conçoit comment ce prince, qui n'était peut-être pas né au moment de la mort de son aïeul, avait eu besoin qu'on lui rappelât les événements terribles et mémorables qui avaient signalé le règne de ce monarque.

« Le caractère de *Balthasar* paraît avoir été précisément tel que pouvait le désirer l'ambitieux *Nabonnède*. Plongé dans la mollesse, ivre de tous les plaisirs, il ne voyait dans la dignité royale que la facilité de satisfaire ses passions, et laissait à son collègue tous les soins de la guerre et de l'administration. Ce fut *Nabonnède* qui marcha audevant de *Cyrus* pour lui fermer la route de Babylone, et qui, trahi par la fortune, se renferma dans cette capitale, et la défendit avec tant de courage et de talent. Tandis que le faible *Balthasar*, oubliant le danger qui menaçait sa patrie, se livrait à tout l'emportement de ses passions, et remplissait le palais des éclats d'une frénésie turbulente, il est probable que *Nabonnède* s'occupait de soins plus convenables à un souverain, puisqu'il se trouva en mesure d'opérer sa retraite et de tenir encore tête au vainqueur.

« Si *Balthasar*, comme je le crois, était petit-fils de *Nabuchodonosor*, cette circonstance pourrait rendre raison de l'assertion d'Hérodote, qui prétend que *Labynète* était fils d'un prince de même nom, époux de *Nitocris*. L'historien grec ayant recueilli à Babylone des renseignements sur la catastrophe de cette ville, et n'ayant entendu parler que de *Nabonnède* ou *Labynète* dont le nom avait seul conservé une réputation durable, aura appliqué à ce prince un titre qui ne convenait qu'à son méprisable collègue.

« Une circonstance vient, si je ne me trompe, à l'appui de ce que je viens de dire sur le règne simultané de *Nabonnède* et de *Balthasar*. Ce dernier prince, au moment où il est frappé de terreur par la vue des caractères mystérieux tracés sur la muraille, déclare que celui qui parviendra à déchiffrer et à interpréter cette écriture, sera revêtu d'un manteau de pourpre, paré d'un collier d'or et considéré comme la troisième personne du royaume. Or, dans cette conjoncture, le faible monarque attachait à la révélation du secret contenu dans ces caractères une si haute importance, qu'aucune distinction ne lui paraissait trop éminente pour récompenser l'homme habile dont la sagacité parviendrait à percer ce mystère. Les ornements désignés dans le discours du prince sont les insignes de la première dignité de l'Etat, du grand visir. Par conséquent, l'interprète de ces caractères devait se trouver au faîte des grandeurs, et prendre place immédiatement après *Balthasar* et *Nabonnède*.

« Si l'on admet l'hypothèse que je viens d'exposer, il n'existe plus de contradiction entre le récit de Daniel, qui atteste que *Balthasar* périt de mort violente la nuit même qui suivit son orgie, et la narration des historiens de Babylone, au rapport desquels *Nabonnède* survécut à la prise de cette ville. On conçoit sans peine que les Mèdes et les Perses, introduits dans cette grande capitale, marchèrent d'abord vers le palais où l'on était plongé dans l'ivresse et dans le sommeil; que le faible *Balthasar*, incapable de se défendre, reçut la mort des mains de l'ennemi, sans qu'aucun trait de courage, aucune action remarquable honorât sa chute. Ainsi périt ce prince efféminé, dont la vie lâche, sans gloire, s'écoula obscurément dans la mollesse, et dont le nom même aurait échappé à l'histoire, si Daniel n'avait pris soin d'en conserver le souvenir. *Nabonnède*, au milieu de la ruine de sa patrie, ne

désespéra pas de son salut, et s'il ne put pas arrêter le cours de la destinée, il sut du moins tomber avec gloire et mériter l'estime de son vainqueur. »]

BALTHASAR. On donna ce nom à Daniel dans la cour de Nabuchodonosor (a).

BALTHASAR. On donne aussi ce nom à un des mages qui vinrent adorer Jésus-Christ dans Bethléem. Mais on n'a aucune preuve qu'aucun des mages ait porté ce nom.

BALTIS, BALCHIS ou BALKIS. C'est le nom que les Orientaux donnent à la reine de Saba qui vint voir Salomon (b). Ils enseignent qu'elle était reine d'Arabie, de la postérité d'Iarab, fils de Cathan. Elle régnait dans la ville de Mareb, capitale de la province de Saba; son père était Hadhad, fils de Scharhabis, vingtième roi d'Iémen ou de l'Arabie Heureuse; d'autres la font fille de Sarahil, qui descendait en droite ligne de Saba, fils d'Iakh-Schab, fils d'Iaarab, fils de Cathan ou Joctan. Les mahométans racontent une infinité de particularités fabuleuses touchant un prétendu voyage que Salomon fit en Arabie, et les messages qu'il faisait faire par un oiseau que nous appelons huppe, et qu'il avait toujours auprès de lui; ils racontent aussi à leur manière le voyage que la reine Balkis fit en Palestine pour voir Salomon, les présents qu'elle lui envoya, et le mariage qu'elle contracta avec ce prince. Tout cela, raconté dans leur histoire, est bien plus propre à fournir la matière d'un roman qu'à donner quelques lumières aux récits des auteurs sacrés des Juifs. *Voyez* l'article CANDAULE, qui est le nom que Josèphe donne à la reine de Saba, et SABA, *reine de Saba*.

BAMAH, en hébreu, signifie une hauteur, [une élévation artificielle. *Voyez*, sur ce mot et sur *Bamoth*, la dissertation de l'abbé Arri, insérée dans les *Annales de philosophie chrétienne*, tom. XIV, pag. 27, sous le titre d'*Essai philologique et historique sur les temples du Feu mentionnés dans la Bible*].

BAMOTH. *Num.*, XXI, 19, 20. Moïse dit que les Hébreux allèrent de Nahaliel à Bamoth, et de Bamoth à la vallée qui est dans la campagne de Moab. Eusèbe dit que Bamoth est une ville de Moab, sur l'Arnon.

[D. Calmet pense que ce lieu est le même que celui qui (*Ibid.*, 28) est nommé *Bamoth-Arnon* (*Voyez* l'article suivant). « Il faut placer sur la route des Israélites et sur l'Arnon, dit M. Léo de Laborde (*Commentaire sur l'Exode*, p. 135, col. 2), les *lieux* appelés Nahaliel, sur la rive gauche, et Bamoth, sur la hauteur dominant la rive droite (*Num.*, XXI, 19, 20). »]

BAMOTH-BAAL, ville de delà le Jourdain, qui fut donnée à la tribu de Ruben (c). Eusèbe dit qu'elle est située dans la plaine où coule l'Arnon.—[D. Calmet pense qu'elle est la même que *Bamoth* ou *Bamoth-Arnon* (*Voyez* l'article précédent). « On y rendait, à ce qu'il paraît, dit Barbié du Bocage, un culte particulier à Baal; car le nom de cette ville signifie *haute place de Baal.* »]

BANA, fils d'Ahilud, gouverneur de Thanac, Mageddo et Bethsan (d).

BANAA ou BAANA, fils de Mosa et père de Rapha, I *Par.*, VIII, 37.

* BANAIA *de Pharaton*, un des trente braves de David, II *Reg.*, XXIII, 30; I *Par.*, XI, 31; XXVII, 14.

* BANAIA, siméonite, chef de famille, I *Par.*, IV, 36.

* BANAIA ou BANAIAS, lévite, chantre du second rang, l'un de ceux qui furent choisis par ordre de David pour la cérémonie du transport de l'arche, I *Par.*, XV, 18, 20.

* BANAIA ou BANAIAS, lévite, fils de Jébiel et père de Zacharie, de la famille d'Asaph, I *Par.*, XX, 14.

* BANAIA, descendant de Nébo, qui, ayant épousé une femme étrangère, la renvoya après le retour de la captivité, *Esdr.*, X, 43.

* BANAIA ou BANAIAS, père de Pheltias, *Ezech.*, XI, 1, 13.

BANAIAS, fils de Joaïda, capitaine des gardes de David. Il prit les deux lions de Moab (e), c'est-à-dire les deux villes d'Ar ou Ariel, ou la ville d'Ar, partagée en deux par l'Arnon; il tua aussi un lion qui était tombé dans un puits, au temps d'une grande neige; il combattit contre un géant haut de cinq coudées, et qui était armé de lance et d'épée, quoique lui n'eût que son bâton, et il le renversa mort sur la place. Il s'attacha au parti de Salomon contre Adonias, fut envoyé par Salomon pour tuer Joab, et fut établi généralissime en sa place (f).

BANAIAS ou BANANIAS, fils de Phaat, après son retour de Babylone, se sépara de sa femme, qu'il avait prise contre la loi (g)

* BANAIAS, prêtre, sonnait de la trompette devant l'arche, lors de la cérémonie de sa translation, I *Par.*, XV, 24.

* BANAIAS, descendant de Phahath-Moab, qui, ayant épousé une femme étrangère, la renvoya après le retour de la captivité, *Esdr.*, X, 30.

* BANAIAS. *Voy.* CHONÉNIAS.

* BANDEAU. Les Hébreux allaient communément tête nue... Au lieu de chapeau ou de bonnet, il paraît qu'ils portaient une espèce de bandeau dont ils se serraient la tête. Il en est parlé d'une manière assez claire dans Ezéchiel, lorsque le Seigneur lui dit: *Vous ne prendrez aucune marque de deuil: votre couronne demeurera liée sur votre tête, et vous aurez vos souliers à vos pieds; et vous direz aux enfants d'Israel: Vous ferez comme j'ai fait, vous aurez vos couronnes sur vos têtes et vos souliers à vos pieds* (1). Ces couronnes ou bandeaux ne différaient du diadème que par leur couleur, leur matière et leur prix. Saint Luc, dans les *Actes* (2), parle des suaires de saint Paul que l'on mettait sur les malades, et par le moyen desquels

(a) *Dan.* I, 8
(b) III *Reg.* X, 1 *et seq.*
(c) *Judic.* XII, 17.
(d) III *Reg.* IV, 11.
(e) II *Reg.* XXIII, 20.
(f) III *Reg.* I, 36 *et* XI, 29.
(g) I *Esdr.* X, 43.
(1) *Ezech.* XXIV, 17, 23.
(2) *Act.* XIX, 12.

ils recouvraient la santé : ce que plusieurs savants interprètes (1) expliquent de certains bandeaux de laine ou de lin que cet apôtre portait autour de sa tête (2).

BANÉ, ville de la tribu de Dan, *Josue*, XIX, 45. — [*Voyez* BÉNÉ-BARAH.]

BANÉ, nom d'un solitaire essénien, sous la discipline duquel Josèphe, l'historien juif, se mit, et y demeura depuis la seizième année de son âge jusqu'à la dix-neuvième, *Joseph.*, lib. *de Vita sua*, pag. 999, A.

BANÉA et BANÉAS, deux Juifs qui quittèrent leurs femmes après le retour de la captivité, parce qu'ils les avaient épousées contre la loi (*a*). — [Banéa descendait de Pharos, et Banéas de Bani.]

BANI [ou BANNUI]. Les enfants de Bani revinrent de Babylone au nombre de six cent quarante-deux [ou six cent quarante-huit]. *Voyez* I *Esdr.*, II, 10, — [et *Néhém.*, VII, 15. Plusieurs avaient épousé des femmes étrangères, *Esdr.*, X, 29, 34. Il paraît, par ces deux textes, qu'il y avait deux chefs de famille du nom de Bani.]

* BANI, laïque, descendant d'un des deux chefs de famille de ce nom, qui, ayant épousé une femme étrangère, la renvoya après le retour de la captivité, *Esdr.* X, 38. C'est probablement le même qui signa le renouvellement de l'alliance, *Néh.*, X, 14.

* BANI, lévite, était un de ceux qui, selon la Vulgate, faisaient faire silence parmi le peuple quand Esdras lut la loi ; ou, selon l'Hébreu, interprétaient la loi au peuple, *Néh.*, VIII, 7-9. C'est vraisemblablement le même qui est nommé au chap. IX, 4, et qui signa le renouvellement de l'alliance, X, 13.

* BANIAS, nom arabe de Césarée, de Philippe ou Panéade, Panéas et Panias.

* BANINU, lévite qui signa le renouvellement de l'alliance après le retour de la captivité, *Néh.*, X, 13.

BANNUI. *Voyez* BANI.

BAPTÊME. Ce terme vient du grec, *baptismos* ou *baptisma*, qui dérive du verbe *baptizo*, je lave, je plonge, je baptise. Les Hébreux avaient plusieurs espèces de baptêmes ou de purifications : quelquefois ils se lavaient tout le corps en le plongeant dans l'eau; quelquefois ils ne lavaient que les habits ; et d'autres fois ils lavaient et le corps et les habits. Les plus superstitieux d'entre eux se lavaient les bras depuis les coudes jusqu'aux extrémités des mains lorsqu'ils revenaient de la place publique (*b*) ou de la rue, craignant d'avoir touché quelque chose ou quelques personnes souillées. Ils lavaient aussi fort exactement leurs mains avant et après le repas. Enfin ils lavaient les meubles et les ustensiles de table et de cuisine (*c*) lorsqu'ils avaient quelque léger soupçon d'avoir été souillés par quelque accident.

Lorsqu'ils recevaient un prosélyte dans leur religion, ils lui donnaient la circoncision et le baptême, prétendant que ce baptême était une espèce de régénération qui faisait que le prosélyte devenait par là un homme nouveau : d'esclave, il devenait libre ; ceux qui étaient ses parents avant cette cérémonie ne l'étaient plus après. On croit que notre Sauveur fait allusion à cela, lorsqu'il dit à Nicodème que, pour devenir son disciple, il fallait naître de nouveau (*d*).

Toute la loi et l'histoire des Juifs sont pleines de lustrations et de baptêmes de différentes sortes : Moïse ordonne au peuple de laver ses vêtements et de se purifier, pour recevoir la loi du Seigneur (*e*). Les prêtres et les lévites n'entrent point la première fois dans l'exercice de leur ministère qu'après s'être lavé tout le corps dans l'eau (*f*). Toutes les souillures légales se nettoient par le baptême, ou en se plongeant dans l'eau (*g*). Il y a même certaines maladies et certains maux naturels aux hommes et aux femmes qui passaient pour souillures et qui devaient être purifiés par le bain : l'attouchement d'un mort et l'assistance à ses funérailles rendaient impurs et demandaient des purifications (*h*).

Mais ces purifications n'étaient pas uniformes : pour l'ordinaire, on se plongeait entièrement dans l'eau, et c'est la notion la plus simple et la plus naturelle du mot baptiser. Quelquefois aussi on se contentait d'un baptême par aspersion ou d'une lustration par laquelle on répandait légèrement du sang ou de l'eau lustrale sur la personne, par exemple : quand Moïse (*i*) consacra les prêtres et l'autel, lorsqu'on arrosait le tabernacle avec le sang au jour de l'expiation solennelle (*j*), ou lorsqu'il offrait le sacrifice pour le péché du grand-prêtre et de la multitude, et qu'il teignait les cornes de l'autel avec le sang de la victime (*k*), lorsqu'on purifiait un lépreux après sa guérison (*l*), ou un homme souillé par l'attouchement ou par la rencontre d'un mort (*m*), on se contentait de les arroser légèrement, et par aspersion, de l'eau lustrale.

Lorsque saint Jean-Baptiste commença à prêcher la pénitence, il institua une sorte de baptême qu'il donnait dans les eaux du Jourdain. Il ne lui attribuait pas la vertu de remettre les péchés, mais seulement de disposer à recevoir le baptême de Jésus-Christ (*n*) et la rémission des péchés par les œuvres de pénitence dont il voulait que cette cérémonie fût accompagnée. Il ne demandait pas une simple douleur des péchés, il exigeait des œuvres satisfactoires et un changement de vie. Le baptême de Jean était beaucoup plus

(*a*) I *Esdr.* x, 25 *et* 35.
(*b*) *Marc.* vii, 4.
(*c*) *Marc.* vii, 2; *Joan.* ii, 6.
(*d*) *Joan.* iii, 10.
(*e*) *Exod.* xix, 10.
(*f*) *Exod.* xxix, 4, *et Levit.* viii, 6, *et Num.* viii, 6, 7, 8.
(*g*) *Levit.* xiii, 6, 34; xvi, 6, 7 et seq.; xi, 25, 28; xxii, 6.
(*h*) *Num.* xxxi, 24; xix, 14.
(*i*) *Exod.* xxix, 21; *Lev.* viii, 11.
(*j*) *Levit.* xvi, 14, 15.
(*k*) *Levit.* iv, 32.
(*l*) *Levit.* xiv, 7.
(*m*) *Num.* xx, 12, etc.
(*n*) *Marc.* i, 4, 8; *Matth.* iii, 11.
(1) Œcumen. et sauct. in Acta xix, Hist. Scholast.
(2) *Dissert. sur les habits des anciens Hébreux*, V.

parfait que celui des Juifs, mais moins parfait que celui de Jésus-Christ. C'était, dit saint Chrysostome (*a*), *comme un pont qui conduisait du baptême des Juifs à celui du Sauveur, plus élevé que le premier et plus bas que le second*. Celui de saint Jean promettait ce que celui de Jésus-Christ exécutait. Après le baptême de Jean, celui de Jésus-Christ était encore nécessaire pour recevoir le pardon des péchés et la grâce sanctifiante, dit saint Augustin (*b*).

Quoique saint Jean n'eût pas ordonné à ses disciples de continuer après sa mort de donner le baptême de la pénitence, parce qu'il devenait inutile après la manifestation du Messie et l'établissement du baptême du Saint-Esprit : toutefois, il y eut plusieurs de ses sectateurs qui continuèrent à le donner, et qui, plusieurs années après la mort et la résurrection de Jésus-Christ, ne savaient pas même qu'il y eût un autre baptême que celui de Jean : tel était Apollon, homme savant et zélé, qui était d'Alexandrie et qui vint à Ephèse vingt ans après la résurrection du Sauveur (*c*); il ne connaissait que le baptême de Jean, et lorsque saint Paul arriva dans la même ville après Apollon (*d*), il y avait encore plusieurs Ephésiens qui n'avaient point reçu d'autre baptême et qui ne savaient pas même s'il y avait un Saint-Esprit que l'on reçût par le baptême de Jésus-Christ. *Voyez* ci-après l'article de JEAN-BAPTISTE.

Quant à ce dernier baptême, Jésus-Christ envoyant ses apôtres prêcher l'Evangile par tout le monde, il leur dit (*e*) : *Allez, enseignez toutes les nations, et baptisez-les au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit : quiconque croira et sera baptisé, sera sauvé ; mais quiconque ne sera pas baptisé, sera condamné.* Le baptême est donc absolument nécessaire au salut, et c'est le premier caractère des vrais disciples de Jésus-Christ, croire et être baptisé au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit. Nous ne nous étendons pas sur cette matière qui n'entre qu'indirectement dans le plan de notre dictionnaire.

Le nom de *baptême* se prend assez souvent dans l'Ecriture pour les souffrances, par exemple (*f*) : *Pouvez-vous boire le calice que je boirai et être baptisé du baptême dont je dois être baptisé?* Et ailleurs (*g*) : *Je dois être baptisé d'un baptême; et combien me sens-je pressé jusqu'à ce qu'il s'accomplisse?* Expressions dont on trouve des vestiges dans l'Ancien Testament, où les eaux marquent souvent les tribulations et où l'on dit : Etre abîmé sous les eaux, ou passer de grandes eaux, pour : Etre accablé de malheurs, de disgrâces.

BAPTÊME PAR LE FEU (1). Les paroles de saint Jean-Baptiste (*h*), qui dit que pour lui, il ne baptise que par l'eau, mais que *celui qui viendra après lui baptisera par le Saint-Esprit et par le feu*, nous donnent lieu d'examiner ce que c'est que le baptême par le feu. Plusieurs anciens Pères (*i*) ont cru que tous les fidèles, avant que d'entrer dans le paradis, passeraient à travers un feu qui purifierait les souillures qui pourraient leur rester à expier. Ce sentiment est proposé, mais avec quelque différence, par la plupart des Anciens : il est fondé sur ce qui est dit dans la Genèse (*j*) du Chérubin placé à l'entrée du paradis terrestre avec un glaive de feu, et sur ce que dit saint Paul (*k*) : *Si l'on élève sur le fondement de Jésus-Christ un édifice d'or, d'argent, de pierres précieuses, de bois, de foin, de paille, l'ouvrage de chacun paraîtra enfin, et le jour du Seigneur fera voir quel il est, car il sera découvert par le feu, et le feu mettra à l'épreuve l'ouvrage de chacun.*

D'autres (*l*) Pères expliquent ce feu de celui de l'enfer; d'autres (*m*), du feu des tribulations et des tentations; d'autres (*n*), d'une abondance de grâces; d'autres (*o*), de la descente du Saint-Esprit sur les apôtres en forme de langues de feu; d'autres (*p*) enfin ont prétendu qu'en cet endroit le nom de *feu* était ajouté, et qu'il fallait simplement lire dans saint Matthieu : Je baptise par l'eau; mais celui *qui viendra après moi baptisera par le Saint-Esprit*. Il est certain qu'il y a plusieurs exemplaires manuscrits de saint Matthieu, où l'on ne lit pas le nom de feu; mais on le lit dans saint Luc et dans les versions orientales de saint Matthieu.

Quelques anciens hérétiques (*q*), comme les séleuciens et les hermiens, prenaient ceci à la lettre et soutenaient que le feu matériel était nécessaire dans l'administration du baptême; mais on ne nous dit pas ni comment, ni à quelle partie du corps ils l'appliquaient, ou s'ils se contentaient de faire passer les baptisés par dessus ou à travers les flammes. Valentin rebaptisait ceux qui avaient reçu le baptême hors de sa secte, et les faisait passer à travers le feu (*r*) :

Bis docuit tingui, traducto corpore flamma.

Héraclion cité dans saint Clément d'Alexandrie dit que quelques-uns appliquaient un fer rouge aux oreilles des baptisés, com-

(*a*) *Chrysost. tom.* I, *homil.* 24, *p.* 312.
(*b*) *Aug. l.* V *contra Donatist. c* x; *Enchirid. de Fide, Spe, et Charitate, c.* XLIX.
(*c*) *Act.* XVIII, 25.
(*d*) *Act.* XIX, 1.
(*e*) *Matth.* XXVIII, 16; *Marc.* XVI, 14; *Joan.* III, 1.
(*f*) *Marc.* X, 38.
(*g*) *Luc.* XII, 50.
(*h*) *Matth.* III, 11.
(*i*) *Origen. Homil.* 3 *in Ps.* XXXVI; *et Hom.* 24 *in Lucam. Lactant. l.* VII, *c.* XXI. *Hilar. in Ps.* CXVIII, *n.* 5 *et n.* 12. *Ambros. in Ps.* CXVIII, 11, 12, 13, *etc.*
(*j*) *Genes.* III, 24.
(*k*) I *Cor.* III, 13, 14.
(*l*) *Basil. l.* V *contra Eunom.; Theophil. Antioch. l.* I.
(*m*) *Auct. operis imperfecti in Matt., Homil.* 5.
(*n*) *Chrysost. Homil.* 11 *in Matt.*
(*o*) *Ita commentatores plures.*
(*p*) *Vide Millii Nov. Test. Græc. in Matth.* III, 11, *et Prolegom.* 690, 1098, 1177.
(*q*) *Apud Aug. hæres.* 59, *et Philast. de Hæres. c.* LV, LVI, LVII.
(*r*) *Tertul. Carmin. contra Marcion. l.* I.
(1) Ansaldi, dans sa dissertation sur le baptême dans le Saint-Esprit et le feu prouve que S. Jean a emprunté une locution en usage parmi les Juifs pour enseigner que Jésus Christ devait rendre à l'Eglise le don des miracles et de prophéties, l'éclat de la présence divine, *dans cet éclat*, qui avaient disparu d'Israel depuis le retour de la captivité de Babylone. (S).

me pour leur imprimer un caractère (*Clem. Alex.* : Ἔνιοι πυρὶ τὰ ὦτα τῶν σφραγιζομένων κατεσημήναντο.)— On dit que les Ethiopiens (*a*) encore à présent impriment des stigmates aux enfants nouveau-baptisés, avec un fer chaud en trois endroits, savoir : sur le nez, entre les yeux et sur les tempes. Le Père Eugène Royer dit qu'ils se servent pour cela d'un petit fer chaud à deux tranchants. On assure que les Jacobites, chrétiens d'Orient, impriment un fer chaud sur le front de leurs enfants, après leur avoir donné la circoncision.

Mais M. l'abbé Renaudot (*b*) soutient que tout ce que l'on dit de ce prétendu baptême par le feu pratiqué chez les Ethiopiens est faux, et M. Ludolf (*c*) avoue que ni l'Ethiopien Grégoire qu'il consultait, ni les Pères jésuites missionnaires n'en ont rien dit ; mais il remarque que les peuples d'Afrique, tant païens que mahométans, ont coutume d'appliquer un cautère à leurs enfants sur les tempes pour les préserver du catarrhe ; que quelques Ethiopiens en usent de même, que c'est apparemment ce qui a donné lieu de croire que c'était là un acte de leur religion.

De tout ce que l'on vient de dire, on peut inférer que l'Eglise n'a jamais approuvé ceux qui, prenant les paroles de l'Evangile à la lettre, prétendaient que le feu devait entrer dans la cérémonie du baptême de Jésus-Christ ; mais qu'elle a laissé la liberté d'expliquer ce feu, ou de l'abondance des grâces qui est répandue dans nos âmes par le baptême, ou du feu qui accompagna la descente du Saint-Esprit sur les apôtres, ou du feu des tribulations, de la douleur et de la pénitence qui doit accompagner le baptême.

BAPTÊME *au nom de Jésus-Christ*. On a formé plusieurs difficultés sur ces paroles de saint Luc dans les Actes des Apôtres (*d*) : *Que chacun de vous soit baptisé au nom de Jésus-Christ, pour recevoir la rémission de ses péchés*. Et encore (*e*) : *Le Saint-Esprit n'était encore venu sur aucun d'eux, mais ils étaient baptisés seulement au nom de Jésus*. L'on demande si l'on a jamais baptisé au nom de Jésus-Christ seul, sans faire mention expresse des autres personnes de la Trinité, et si ce baptême est valide et légitime.

Plusieurs Pères et quelques conciles ont cru que les apôtres avaient quelquefois baptisé au nom de Jésus-Christ seul ; et en cela, dit saint Hilaire (*f*), on ne doit pas les accuser de prévarication, ni condamner les Ecritures, comme si elles étaient contraires à elles-mêmes, en ordonnant de baptiser au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit ; et, toutefois, nous enseignant que les apôtres ont baptisé au nom seul de Jésus-Christ. Un ancien auteur (*g*), qui a écrit contre saint Cyprien au sujet du baptême, croit que le baptême donné au nom de Jésus-Christ seul ne suffit pas, sans la confirmation, dans laquelle on reçoit le Saint-Esprit : mais aussi qu'il ne faut pas réitérer ce baptême comme nul, car l'invocation du nom de Jésus-Christ ne doit pas passer pour inutile. Saint Ambroise (*h*) soutient que quand on n'exprimerait qu'une personne de la Trinité, le baptême est parfait : *Si unum sermone comprehendas, aut Patrem, aut Filium, aut Spiritum Sanctum, plenum erit fidei Sacramentum* ; car, ajoute-t-il, qui nomme une personne de la Trinité, la désigne toute : *Quia qui unum dixerit, Trinitatem signavit*.

Le vénérable Bède (*i*), saint Bernard (*j*), le pape Nicolas Ier (*k*), les conciles de Fréjus de l'an 791, et de Nîmes de l'an 1284, Hugues de Saint-Victor (*l*), le Maître des Sentences, Pierre de Poitiers, Alexandre d'Alez, saint Thomas et plusieurs autres docteurs scolastiques, Théophylacte, Denys le Chartreux, le cardinal Hugues, croient sans difficulté que les apôtres ont quelquefois baptisé au nom de Jésus-Christ seul, et que ce baptême était bon et légitime.

Mais comme ce sentiment n'est fondé que sur un fait douteux et sur un texte obscur, il n'est nullement impossible que les Pères et les docteurs, et même les conciles particuliers que l'on vient de citer, se soient trompés, premièrement sur le fait et sur l'explication du texte de saint Luc, et ensuite dans la conséquence qu'ils en ont tirée. De plus, il est certain que les auteurs latins et les conciles que nous avons rapportés se sont principalement appuyés sur l'autorité de saint Ambroise, qui leur a paru décisive pour la validité de ce baptême. Or, on peut faire voir 1° que le texte des Actes des Apôtres n'est nullement clair pour cette opinion ; 2° qu'il est par conséquent très-douteux que les apôtres aient jamais baptisé au nom de Jésus-Christ seul ; et 3° que saint Ambroise même n'est pas favorable à ce sentiment.

Baptiser au nom de Jésus-Christ peut signifier deux choses : ou baptiser en invoquant le nom de Jésus-Christ seul, sans faire mention expresse des autres personnes de la Trinité, ou baptiser en son nom, par son autorité, et du baptême qu'il a institué, en exprimant les trois personnes de la Trinité, comme il l'a ordonné clairement et expressément dans saint Matthieu (*m*). Puis donc que nous tenons un texte clair et exprès, qui nous oblige de le quitter pour en suivre un autre, qui est susceptible de différents sens ; qui croira que les apôtres, abandonnant la forme du baptême prescrite par Jésus-Christ, en aient institué une autre toute nouvelle sans aucune nécessité ?

Le texte de saint Ambroise est encore sujet à difficulté ; car 1° en plusieurs autres

(*a*) *Paul. Jovin. hist. l.* XVIII. *Leon. Rauchwolff. Itiner. Orient. l.* III, *c.* XVII.
(*b*) Renaudot. t. IV. Perpétuité, t. 81.
(*c*) *Ludolf. hist. Æthiop. l.* III, *c.* VI, *n.* 41 42.
(*d*) *Act.* II, 38.
(*e*) *Act.* XIII, 16.
(*f*) *Hilar. lib de Synod.*, *n* 83.
(*g*) *Tom.* I. *Concil. p.* 770, 773, 775.
(*h*) *Ambros. de Spirit. san. l.* I, *c.* III, *n.* 41, 42.
(*i*) *Beda in Acta.*
(*j*) *Bernard. Epist.* 403. *nov. edit.*
(*k*) *Nicolaus* I *Respons. ad Consulta Bulgaror. c.* CIV.
(*l*) *Hugo Victorin. l.* I *de Sacrament. c.* XIII.
(*m*) *Matth.* XXVIII, 19.

endroits (*a*) il enseigne que le baptême n'est d'aucun mérite sans l'invocation expresse des trois personnes de la Trinité : comment donc se contredirait-il d'une manière si évidente, en disant, comme on le prétend, que le baptême conféré au nom de Jésus-Christ seul est bon et valide? De plus, il est très-croyable que saint Ambroise, dans l'endroit qui fait ici de la difficulté, a suivi saint Basile, à son ordinaire. Or, saint Basile (*b*) a soutenu que, pour la validité du baptême, l'invocation des trois personnes de la sainte Trinité est absolument nécessaire; car encore, dit-il, que souvent l'Apôtre ne fasse pas mention ni du Père, ni du Saint-Esprit, mais seulement du Fils, on n'en doit pas conclure qu'il les exclue : car l'invocation du nom de Jésus-Christ est une espèce de profession de foi que l'on croit toute la sainte Trinité, et le Père qui a donné l'onction, et le Fils qui l'a reçue, et le Saint-Esprit, qui est lui-même cette onction. De même, ajoute-t-il, encore que dans d'autres passages l'Ecriture ne semble faire mention que du Saint-Esprit, on n'en doit pas inférer que le baptême où l'on n'invoque que le Saint-Esprit soit parfait; car la tradition que nous avons reçue doit demeurer inviolable. Séparer le Saint-Esprit du Père et du Fils est un attentat dangereux à celui qui baptise, et inutile à celui qui est baptisé.

Mais venons au passage de saint Ambroise, et voyons s'il dit ce qu'on lui impute. Il soutient que le baptême de Jean était nul, parce qu'on n'y reconnaissait ni Jésus-Christ, ni le Saint-Esprit, et que le baptême n'est ni plein, ni parfait, que quand on y confesse le Père, le Fils et le Saint-Esprit : *Plenum autem est si Patrem et Filium, Spiritumque sanctum fatearis*. Celui qui nie une seule personne renverse tout le mystère, et celui qui n'en exprime qu'une par ses paroles, sans toutefois nier ni le Père, ni le Fils, ni le Saint-Esprit, ne laisse pas de recevoir le sacrement de baptême plein et parfait. Dans tout cela, il est visible que saint Ambroise ne parle pas du ministre qui baptise, mais de la foi de celui qui est baptisé. Il suppose que le ministre du baptême a fait son devoir, mais il croit que celui qui nie une des personnes de la Trinité en recevant le baptême, ne reçoit pas la grâce, et que le sacrement n'est ni plein ni parfait à son égard; et au contraire, que quand il n'exprimerait qu'une des personnes, s'il les croit toutes comme il doit, le sacrement est entier et parfait envers lui. Il en reçoit tout l'effet, *quia qui unum dixerit, Trinitatem signavit*. Tout cela regarde uniquement celui qui a reçu le baptême.

Au reste, le sentiment qui tient que le baptême doit être nécessairement conféré au nom de toute la sainte Trinité, et avec l'invocation expresse des trois personnes, et que celui où l'on n'invoquerait que l'une des trois personnes serait invalide, est celui des plus savants théologiens (*c*) qui ont écrit sur cette matière.

BAPTÊME *pour les morts*. Saint Paul, dans sa première Epître aux Corinthiens (*d*), s'applique à prouver le dogme de la résurrection des morts, et, après plusieurs autres raisons, il dit : *Si les morts ne ressuscitent point, que feront ceux qui reçoivent le baptême pour les morts?* On demande ce que c'est que ce baptême pour les morts? La première pensée qui vient à l'esprit, c'est que ceux à qui saint Paul écrit se faisaient baptiser pour leurs parents ou leurs amis décédés sans avoir reçu le baptême, espérant que le baptême qu'ils recevaient pour eux leur servait dans l'autre vie; de même, à proportion que les prières et les aumônes que l'on fait pour les morts leur servent pour effacer les péchés véniels qu'ils n'auraient pas expiés, et pour hâter leur béatitude.

On ne prétend pas dire que l'Apôtre approuve ici cette pratique, ni qu'il autorise ces sentiments. Il suffit qu'il y ait eu des gens qui pensaient et qui agissaient selon ces principes, pour raisonner contre eux par un argument qu'on appelle *ad hominem*; il ne dit pas que les Corinthiens se faisaient baptiser pour les morts, *mais que feront ceux qui se font baptiser pour les morts?* Comment soutiendront-ils cette pratique, sur quoi la fonderont-ils, si les morts ne ressuscitent point, et si les âmes des morts ne subsistent pas après le décès?

Il n'est question que de montrer qu'en ce temps-là il y avait des personnes qui se disaient chrétiens, et qui se faisaient baptiser pour les morts, et au profit des morts, pour leur soulagement et pour leur avantage. Or, nous savons que dès le temps de la première Epître aux Corinthiens, c'est-à-dire vingt-trois ans après la résurrection du Sauveur, les hérétiques simoniens, gnostiques et nicolaïtes subsistaient, qu'ils niaient la réelle résurrection des morts, et n'en reconnaissaient point d'autre que celle qui se reçoit dans le baptême par la grâce sanctifiante.

On sait de plus que les marcionites, qui parurent quelque temps après, étaient dans les mêmes principes, niaient la résurrection des morts, et, ce qui est plus particulier, recevaient le baptême pour les morts. C'est ce que nous apprenons de Tertullien (*e*), lorsqu'il dit aux marcionites qu'ils ne doivent pas se prévaloir de l'autorité de saint Paul pour établir leur pratique sur le baptême qu'ils recevaient pour les morts : et que si l'Apôtre a fait mention de cet usage, ce n'est que pour prouver contre eux-mêmes la résurrection des morts : *Ut tanto magis sisteret carnis resurrectionem, tanto illi qui vane pro mortuis baptizarentur, fide resurrectionis hoc facerent*. Dans un autre endroit (*f*) il reconnaît que du temps de saint

(*a*) *Ambros. de Mysteriis, c.* IV, *n.* 20, *et in Luc. l.* VIII, *n.* 67, *et de Sacrament. l.* II, *c.* V et VII.
(*b*) *Basil. de Spirit. San. c.* X, XI, XII.
(*c*) *Bellarm. de Sacram. Bap. l.* I, *c.* III. *Estius in* 4, *Sentent. distinct.* 3, § 3. *Natal. Alexan. Sæcul.* 3. *Disser.* 13. *Notæ in novam edit. S. Ambros. in l.* I *de Spirit. san. c.* IV. *Harduin. de Baptis. in nomine Christi. Mabill. Notæ in Ep.* 103. *D. Bernardi.*
(*d*) I *Cor.* XV, 29.
(*e*) *Tertull. l.* V, *c.* X, *contra Marcion.*
(*f*) *Idem de Resurrect. carnis, c.* XLVIII.

Paul il y avait des gens qui recevaient un second baptême pour les morts, dans l'espérance qu'il servirait aux autres pour la résurrection.

Saint Chrysostome (*a*) entre dans un plus grand détail; il dit que quand il est mort parmi les marcionites quelques-uns de leurs catéchumènes, ils couchent une personne vivante sous le lit du mort, puis, s'approchant du mort, ils lui demandent s'il ne veut pas recevoir le baptême. Celui qui est sous le lit répond pour lui qu'il souhaite de tout son cœur d'être baptisé: on le baptise donc au lieu du mort, par une momerie plus digne du théâtre que d'un ministère si sacré. Saint Epiphane (*b*) avance que les marcionites recevaient le baptême non-seulement une fois, mais deux et trois fois, et aussi souvent qu'on le jugeait à propos; qu'ils se faisaient baptiser au nom de ceux d'entre eux qui étaient morts sans baptême, et que ce sont ces hérétiques que saint Paul avait en vue en établissant le dogme de la résurrection dans la première Epître aux Corinthiens.

Le sentiment que nous venons de proposer a été suivi par les plus anciens et les plus fameux commentateurs de la première Epître aux Corinthiens, comme Hilaire, diacre, ou l'Ambrosiaster, l'auteur imprimé sous le nom de saint Anselme, Théophylacte, saint Thomas, la Glose ordinaire, Valafride Strabon, et un très-grand nombre de nouveaux. On peut voir la dissertation de Bochart sur cette matière, tom. II, Géograph., p. 1026; Daniel Grade, Dissert. sur le même sujet, Salomon Deiling, tom. II, Observat. sacr., c. 44, et notre dissertation sur ce sujet, à la tête des Epîtres de saint Paul.

BARA, roi de Sodome, qui vivait du temps d'Abraham. Ce prince était tributaire de Codorlahomor, roi d'Elam. On ne sait par quelle aventure ce roi d'Elam, si éloigné de la Palestine, avait subjugué les rois de la Pentapole. Mais enfin Bara et quatre autres rois des villes voisines, appuyés apparemment par les peuples des environs, secouèrent le joug des Elamites. Codorlahomor s'étant ligué avec trois autres rois, vint attaquer Sodome, Gomorrhe, Adama, Séboïm et Ségor, les prit, les pilla et emmena le butin jusqu'à Hoba, un peu plus loin que les sources du Jourdain. Abraham les poursuivit, les atteignit, les dissipa, reprit le butin, et rendit à Bara et aux autres rois de la Pentapole ce qui leur avait été pris (*c*). Cette guerre est la première dont il soit fait expresse mention dans l'Ecriture. Elle arriva l'an du monde 2092, avant J.-C. 1908, avant l'ère vulg. 1912.

BARA, femme de Saharaïm, qui fut par lui répudiée. I *Par.*, VIII, 8.

BARABBAS, insigne voleur, séditieux et meurtrier, que les Juifs préférèrent à Jésus-Christ, lorsque Pilate leur demanda à la fête de Pâque lequel des deux ils voulaient qu'il leur délivrât, de Jésus ou de Barabbas (*d*). Origène dit (*e*) que plusieurs exemplaires lisaient que Barabbas s'appelait aussi Jésus. L'Arménien lit de même : *Lequel voulez-vous que je vous délivre; Jésus Barabbas, ou Jésus, qui est appelé le Christ?*

BARAC, fils d'Abinoëm, ayant été choisi de Dieu pour affranchir les Hébreux de la servitude de Jabin, roi des Chananéens (*f*), refusa d'obéir aux ordres du Seigneur, qui lui furent signifiés par la prophétesse Débora. *Allez*, lui fit dire cette prophétesse, *menez l'armée sur la montagne de Thabor. Prenez avec vous dix mille combattants des tribus de Zabulon et de Nephthali, et je vous amènerai sur le torrent de Cison, Sisara, général de l'armée de Jabin, et je vous le livrerai entre les mains.* Barac lui répondit : *Si vous venez avec moi, j'irai; sinon je n'irai point.* Débora lui dit : *Je veux bien aller avec vous; mais la victoire pour cette fois ne vous sera point attribuée, parce que Sisara sera livré entre les mains d'une femme.* Elle voulait parler de Jahel, qui tua Sisara ; ou d'elle-même, qui eut la principale part au succès de cette expédition. Débora partit donc aussitôt et marcha avec Barac vers Cadès, capitale de Nephthali; et ayant assemblé dix mille hommes, ils s'avancèrent ensemble vers le mont Thabor.

Sisara en étant averti, fit marcher son armée avec neuf cents chariots de guerre, et vint se camper sur le torrent de Cison. Alors Débora dit à Barac : *Voici le jour que le Seigneur a livré Sisara entre vos mains.* En même temps Barac descendit du mont Thabor, et le Seigneur ayant répandu l'épouvante dans l'armée de Sisara, Barac la mit aisément en fuite, et remporta une victoire complète. *Voyez* ci-après les observations sur la défaite de *Sisara*, à son article. Sisara, troublé par la peur, sauta à bas de son chariot pour fuir plus vite; et étant entré dans la tente d'Héber le Cinéen, il fut mis à mort par Jahel, femme d'Héber, ainsi qu'on le dira ailleurs. Barac arriva peu de temps après dans la tente de Jahel, qui lui montra le corps de Sisara étendu sur la place. Ainsi Israel fut délivré de la servitude de Jabin, roi d'Asor. Alors Barac et Débora composèrent un cantique d'actions de grâces au Seigneur (*g*); et le pays demeura en paix pendant quarante ans, depuis l'an du monde 2719 jusqu'en 2759, avant J.-C. 1241, avant l'ère vulg. 1245.

Quelques-uns (*h*) ont cru que Barac était le fils de Débora; d'autres, qu'il était son père; et d'autres, qu'il était son mari; et que Barac et Lapidoth ne sont que la même personne (*i*). Mais saint Jérôme (*j*) soutient que c'est une grande ignorance de dire que Débora ait été veuve, et que Barac ait été son fils. Il paraît certain, par le texte, que Dé-

(*a*) *Chrysost. in* I *Corinth.*, *homil.* 40.
(*b*) *Epiphan. hæres.* 42, *et hæres.* 28.
(*c*) Voyez *Genes.* XIV.
(*d*) *Joan.* XVIII, 40.
(*e*) *Origen. in Matth. tract.* 35, *p.* 123. *B.*
(*f*) *Judic.* IV, 4, 5 et seq.
(*g*) *Judic.* V.
(*h*) *Ambros. l. de Viduit. c.* VIII.
(*i*) *Rab. David*, *Hugo a S. Victore*, *alii plures.*
(*j*) *Hieronym. Ep.* X *ad Furiam.*

bora était mariée à Lapidoth, et que Barac ne lui appartenait point.

BARACH, ville de la tribu de Dan., *Jos.*, XIX, 45. — [*Voyez* Béné-Barah.]

* BARACHA, benjamite et parent de Saül, qui, avec plusieurs autres, embrassa le parti de David, I *Par.*, XII, 3.

BARACHEL, père d'Eliu Busite, *Job*, XXXII, 2).

BARACHIAS, fils de Zorobabel. I *Par.*, III, 20.

BARACHIAS, père d'Asaph, lévite. I *Par.*, VI, 39.

BARACHIAS, fils d'Asa, lévite. I *Par.*, IX, 16.

BARACHIAS, fils de Mésézabel, et père de Mésollam, fut un de ceux qui revinrent de Babylone, et qui contribuèrent à rebâtir Jérusalem (*a*).

BARACHIAS, père de Zacharie, dont il est parlé dans saint Matthieu, XXIII, 35. *Jérusalem, qui tuez les prophètes qui vous sont envoyés, afin que tout le sang innocent qui a été répandu sur la terre retombe sur vous, depuis le sang d'Abel le juste, jusqu'au sang de Zacharie, fils de Barachie, que vous avez tué entre le temple et l'autel.* On est fort partagé sur la personne de ce Zacharie, fils de Barachie. Les uns (*b*) croient que c'est Zacharie, fils de Joïada, qui fut tué par les ordres de Joas entre le temple et l'autel (*c*). Ils prétendent que Joïada avait deux noms, savoir, Barachie et Joïada; et dans l'Evangile des Nazaréens, cité dans saint Jérôme, on lisait Zacharie, fils de Joïada, au lieu de Zacharie, fils de Barachie.

D'autres (*d*) croient que c'est Barachie, père de Zacharie, le dernier des douze petits prophètes (*e*). Mais on n'a aucune preuve que ce Barachie soit mort d'une mort violente, ni qu'il ait été tué dans le temple, entre l'autel des holocaustes et le vestibule du temple.

Plusieurs anciens (*f*) ont cru que Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, était le fils de Barachie dont il est parlé ici; et on lisait dans quelques anciens livres apocryphes (*g*), qu'en effet Zacharie avait été tué dans le temple, parce qu'il avait soustrait son fils à la fureur d'Hérode, lorsqu'il faisait mourir les enfants de Bethléem. Mais ce récit n'est rien moins que certain.

Il y a un Zacharie, fils de Barachie, à qui le prophète Isaïe (*h*) s'adressa pour être témoin de la prophétie qu'il écrivait alors sur la naissance du Messie. Mais on ignore la vie et la mort de ce Barachie et de Zacharie, son fils.

Enfin plusieurs nouveaux (*i*) conjecturent que ce Barachie n'est autre que Baruch, père de Zacharie, dont parle Josèphe dans ses livres de la Guerre des Juifs (*j*). Zacharie fut tué au milieu du temple par les zélateurs, un peu avant la prise de Jérusalem par les Romains. On peut choisir parmi ces opinions; car il n'y en a aucune qui n'ait sa probabilité, et qui n'enferme ses difficultés.

* BARACHIAS, père du prophète Zacharie. *Voyez* l'art. précédent.

* BARACHIAS, père d'un autre Zacharie qui était contemporain du prophète Isaïe. *Voyez* le même article.

* BARACHIAS et ELCANA, lévites, lors de la translation de l'arche, remplissaient la fonction d'huissier ou de portier. I *Par.*, XV, 23.

* BARACHIAS, prince d'Ephraïm sous Achaz. *Voyez* Azarias, fils de Johanan.

BARAD, ville de la tribu de Juda, située aux environs de Cadès (*k*). Le Chaldéen l'appelle *Agara;* le Syriaque, *Gédar;* l'Arabe, *Jader*. C'est peut-être la même qu'*Arad* ou *Arada*, marquée, *Num.* XXXIV, 4, dans la partie méridionale de Juda. — [« Barad, suivant Barbié du B., était une partie du désert situé au sud de la tribu de Juda, et au nord de Cadès-Barné. Entre ces deux lieux était le puits ou la fontaine d'Agar. ». C'était une ville, dit Huré, et elle était située près de la fontaine d'Agar.]

BARAIA, fils de Séméï. I *Par.*, VIII, 21.

BARASA (1), apparemment la même que *Bazora* ou *Bosra*, capitale de l'Idumée orientale. *Voyez* Bozra. — [D. Calmet n'a pas *Bosra*, mais *Bosor*, qu'il confond avec *Bosra*, et qu'il place dans la tribu de Ruben. Barbié du Bocage place la ville de Barasa dans la tribu de Gad, au pays de Galaad; elle était grande et fortifiée, dit-il, et on l'a confondue avec celle de Bosra.]

BARBARES. Ce terme ne se trouve qu'une seule fois dans la traduction latine des livres saints écrits en hébreu; c'est au psaume CXIII, 1, *In exitu Israel de Ægypto, domus Jacob de populo barbaro*. Selon les Hébreux, le terme *loëz*, qu'on a rendu par *barbare*, (לעז, *lohez*. LXX: βαρβάρος), signifie un étranger, qui ne sait ni la langue sainte, ni la loi du Seigneur. Dans l'idée des Grecs, les *Barbares* étaient ceux qui n'étaient point Grecs ou qui n'étaient pas policés par des lois comme les Grecs; ainsi les Perses, les Egyptiens, les Hébreux, les Arabes, les Gaulois, les Allemands, les Latins mêmes étaient barbares à leur sens. Saint Paul, par exemple, comprend tous les hommes sous les noms de Grecs et de barbares (*l*): *Græcis et barbaris, sapientibus et insipientibus debitor sum*. Saint Luc appelle les habitants de l'île de Malte *barbares* (*m*). Saint Paul, dans son

(*a*) II *Esdr.* III, 4, 30; VI, 18.
(*b*) *Hieronym. Beda, Mald., alii in Matt.* XXXIII, *c. ult.*
(*c*) II *Par.* XXIV, 21, 22.
(*d*) *Strab. in Matt.* XXIII. *Sanct. ad Zach.* I, 1. *Natal. Alex. in Matt.* XXIII.
(*e*) *Zach.* I, 1.
(*f*) *Origen. et Chrysost. et Theophil. et Euthym. in Matt.* XXIII, *Basil. de Human. Christ., Gener. Tertull. Scorpiac., Epiphan. alii.*
(*g*) *Vide Protevangelium Jacobi.*

(*h*) *Isai.* VIII, 1, 2. *Voyez le* P. Martianay sur S. Matth. XXIII.
(*i*) *Grot. Hammond. Lud. de Dieu*, sur S. Matth. II et Tillemont, tit. I des Empereurs, art. 54.
(*j*) *Joseph. de Bello Jud. l.* V, *c.* I, *in Lat.* et *l.* ..., *c.* .. *in Græc. p.* 883, *g.*
(*k*) *Genes.* XVI, 14.
(*l*) *Rom.* I, 14.
(*m*) *Act.* XXVIII, 2, 4.
(1) I *Mac.* V, 26.

Épître aux Colossiens (a), met le *Barbare* et le *Scythe*, comme termes à peu près de même valeur : et dans la première Épître aux Corinthiens (b), il dit que si celui qui parle une langue étrangère dans une assemblée, n'est pas entendu de ceux à qui il parle, il sera *barbare* à leur égard; et réciproquement, s'il n'entend pas ceux qui lui parlent, ils seront *barbares* à son égard. Barbare est donc mis pour tout étranger qui ne parle pas notre langue, soit que nous soyons Grecs, Latins, ou Hébreux, etc.

L'on ne convient pas de l'origine du nom *barbare*: les uns le dérivent de *bar*, qui en arabe signifie *désert*. D'autres le font venir de l'adverbe chaldéen *bara*, qui signifie *dehors*: d'autres de *barbar*, qui signifie *murmurer*. D'autres veulent que ce terme vienne originairement d'un son qui ne signifie rien, et que les Grecs, pour imiter en raillant le langage des étrangers, disaient *barbar*, d'où ils ont formé les mots de *barbaros* et *barbarizein*. Le concile de Chalcédoine donne aux évêques qui sont hors des limites de l'empire romain, le nom de *barbares*. Nous donnons depuis plusieurs siècles le nom de *Barbarie* (1) à une partie de l'Afrique qui est située sur la Méditerranée, ayant l'Égypte à l'orient, le Bildalgerib et le mont Atlas au midi, l'Océan au couchant, et la Méditerranée au septentrion. On croit que ce nom lui vient de ce qu'une partie de ce pays n'était pas soumise à l'Empire romain; or, les Romains, comme on l'a vu, nommaient barbares ceux qui n'étaient pas de leur domination.

BARBE. Les Hébreux portaient tous de la barbe sur le menton, mais non pas sur la lèvre d'en haut, ni sur les joues. Moïse leur défend de *couper entièrement l'angle*, ou l'extrémité *de leur barbe* (c); c'est-à-dire, de la faire à la manière des Égyptiens, qui ne laissaient qu'un toupet de barbe à l'extrémité du menton, au lieu que les Juifs, encore aujourd'hui, laissent un filet de barbe, depuis le bas de l'oreille jusqu'au menton, où ils ont un bouquet de barbe assez long, ainsi que sur la lèvre d'en bas. Dans leur deuil, ils rasaient entièrement les poils de leurs cheveux et de leur barbe (d), et négligeaient de faire leur barbe (e), c'est-à-dire, de couper ce qui croissait sur la lèvre d'en haut et sur leur joue; dans les temps de douleur et d'affliction, quelquefois ils s'arrachaient la barbe et les cheveux (f), comme le pratiquaient les autres nations dans leurs plus fâcheuses disgrâces.

Le roi des Ammonites voulant faire insulte aux ambassadeurs de David, leur coupa la moitié de la barbe et la moitié des habits (g); c'est-à-dire, qu'il leur coupa la barbe de tout un côté du visage; et David ne permit pas qu'ils parussent à sa cour, que leur barbe ne fût entièrement revenue.

Lorsqu'un lépreux était guéri de sa lèpre (h), il se lavait dans le bain, et rasait tous les poils de son corps, puis rentrait dans le camp ou dans la ville, et sept jours après il se baignait de nouveau avec ses habits, rasait tout son poil, et offrait les sacrifices ordonnés pour sa purification.

Les lévites, au jour de leur consécration (i), se purifiaient par le bain, et en lavaient leur corps et leurs habits, puis se rasaient tous les poils du corps, et offraient ainsi les sacrifices de leur consécration. *Voyez* ci-après RASER.

Quoique les Hébreux eussent grand soin de leur barbe, de la faire d'une certaine manière dans le temps qu'ils n'étaient pas dans le deuil, et, au contraire, de la laisser croître dans le deuil, toutefois je ne remarque pas qu'ils aient eu aucune vénération pour leur barbe. Les Arabes, au contraire (j), « ont « tant de respect pour elle, qu'ils la considèrent comme un ornement sacré que Dieu « leur a donné pour les distinguer des femmes. Ils ne la rasent jamais, et la laissent « croître dès leur première jeunesse. Il n'y « a point de plus grande infamie pour un « homme que de la raser; ils en font un « point capital de leur religion, parce que « Mahomet ne l'avait jamais rasée. C'est « aussi une marque d'autorité et de liberté « parmi eux, aussi bien que parmi les Turcs. « Les Persans, qui la rognent et qui la rasent par-dessus la mâchoire, sont réputés « hérétiques. Le rasoir ne passe jamais sur « le visage du Grand Seigneur; tous ceux « qui servent dans son sérail, l'ont rasée, « pour marque de leur servitude; ils ne la « laissent croître que quand le Sultan les a « mis en cette liberté qui leur tient lieu de « récompense et qui est toujours accompagnée « de quelque emploi....

« Les jeunes gens qui ne sont pas mariés « peuvent couper leur barbe; mais quand « ils sont mariés, ou dès qu'ils ont un enfant, « ils ne la coupent plus, pour marquer qu'ils « sont devenus sages et qu'ils ont renoncé « aux vanités de la jeunesse, et qu'ils ne « songent plus qu'à leur honneur et à leur « salut. Lorsqu'ils peignent leur barbe, ils « tiennent un mouchoir sur leurs genoux, et « ramassent soigneusement les poils qui « tombent, et lorsqu'ils en ont ramassé une « certaine quantité, ils les plient dans du « papier et les portent au cimetière.

« C'est encore parmi eux une plus grande « infamie de couper la barbe à quelqu'un, « que parmi nous de donner le fouet et la « fleur de lys. Il y a beaucoup de gens en ce « pays-là, qui préféreraient la mort à ce « genre de supplice (2)...

« Les femmes baisent la barbe à leurs maris, et les enfants à leurs pères, quand ils « viennent les saluer; les hommes se la bai-

(a) *Coloss.* III, 11.
(b) I *Cor.* XIV, 11.
(c) *Levit.* XIX, 27.
(d) *Isai.* XV, 2; *Jerem.* XLI, 5; *et* XLVIII 37. *Baruc.* VI, 30.
(e) II *Reg.* XIX, 24.
(f) I *Esdr.* IX, 3.
(g) II *Reg.* X, 4, 5, *et* I *Par.* XIX, 5.
(h) *Levit.* XIV, 9.
(i) *Num.* VIII, 7.
(j) Mœurs des Arabes, par M. Darvieux, p. 173, c. VII.
(1) Ce nom vient de la nation des *Berbers* qui habite ces contrées (S).
(2) Faire raser la barbe est un affront sanglant au-dessus duquel on ne peut rien imaginer en Orient. (*Voy.* I *Rois* X, 4). Il nous reste des vestiges de la même opinion parmi nous, témoin cette expression proverbiale,

« sent réciproquement des deux côtés, lors« qu'ils se saluent dans les rues, ou qu'ils » arrivent de quelque voyage.... Ils disent « que la barbe est la perfection de la face « humaine, et qu'elle serait moins défigurée, « si au lieu d'avoir coupé la barbe, on en « avait coupé le nez....

« Ils admirent ceux qui ont une belle « barbe, et leur portent envie. Voyez, je « vous prie, disent-ils, cette barbe; il ne « faut que la voir pour croire que c'est un « homme de bien. Que si un homme avec « une belle barbe fait quelque chose de mes« séant, ils disent: quel dommage de cette « barbe! cette barbe est à plaindre. S'ils « veulent faire quelque correction, ils diront « plusieurs fois: soyez honteux de votre « barbe; la confusion ne tombe-t-elle pas « sur votre barbe? S'ils prient quelqu'un, ou « s'ils font des serments pour nier ou pour « affirmer, ils disent: par votre barbe, par « la vie de votre barbe, accordez-moi cela; « ou, par votre barbe, cela est, ou n'est pas « Ils disent encore pour remerciement: Dieu « veuille conserver votre bénite barbe; Dieu « veuille verser ses bénédictions sur votre « barbe. Et dans les comparaisons: cela vaut « mieux que la barbe.

« Une des principales cérémonies dans les « visites sérieuses, est de jeter de l'eau de « senteur sur la barbe, et de la parfumer en« suite avec du bois d'aloës, qui s'attache à « cette humidité, et lui donne une odeur « agréable, etc. » Ceci est assez semblable à ce qui est dit dans le psaume CXXXII, v. 2, que l'onction qui fut répandue sur la tête d'Aaron, coula jusque sur sa barbe et sur le bord de son habit: *Sicut unguentum in capite, quod descendit in barbam, barbam Aaron.*

BAR-CHOCHEBA, ou Chochebas, ou Chochibus, fameux imposteur. Il prit, dit-on, le nom de Chochébas, ou Bar-Chochébas, c'est-à-dire, fils de l'étoile, à cause de ces paroles de Balaam, qu'il s'appliquait, prétendant être le Messie, *Num.* XXIV, 17, דרך כוכב מיעקב: *Il sortira une étoile de Jacob, et il s'élevera un sceptre d'Israel.* D'autres croient qu'il tirait son nom du bourg de *Cochaba*, situé au delà du Jourdain, aux environs d'Astaroth-Carnaïm, et au delà d'Adrac ou Edraï (*a*). Scaliger remarque, sur l'autorité des rabbins, que son véritable nom était *Gazeb* ou *Caseb*, menteur; ou *Bar-Coschebas* (בר כוזבה), fils du mensonge; mais ayant honte de ce nom, il le changea en celui de *Bar-Cochébas*, fils de l'étoile. Il engagea les Juifs dans la révolte, sous l'empire d'Adrien. Le fameux rabbin Akiba l'appuyait et soutenait qu'il était le Messie (*Voyez* Akiba). Spartien avance (*b*) que le motif de la révolte des Juifs, fut que l'on leur défendait de se circoncire. On dit que Bar-Chochébas, pour tromper les Juifs, mettait dans sa bouche de la paille allumée, et faisait semblant de vomir la flamme (*c*). Il se fortifia en une infinité d'endroits, et massacra une infinité d'hommes. Il en voulait principalement aux chrétiens (*d*), et il en fit mourir un très-grand nombre.

L'empereur Adrien envoya contre eux Julius Sévérus, qui les attaqua séparément et les prit en plusieurs endroits; enfin il les enferma dans Bitter. Le siége de cette place fut long, et la défense des Juifs très-opiniâtre. La ville fut prise, et bientôt après la guerre fut entièrement finie. Barchochébas y périt (*e*), et le nombre des Juifs qui furent mis à mort ou vendus pendant et après la guerre est presque innombrable (*f*). On en vendit un très-grand nombre à la foire du Térébinthe; ceux qui ne purent être vendus en cet endroit, furent exposés en vente à Gaza; et ceux dont on ne put se défaire à Gaza, furent menés en Egypte, où ils périrent par les naufrages, par la famine ou par les mains des païens. Après cela, Adrien fit afficher un édit, qui défendait aux Juifs d'aller dans

(*a*) *Vide Epiph. lib.* I, *advers. hæres. p.* 128 *et* 142.
(*b*) *Spartian. in Adriano, c.* xiv.
(*c*) *Hieronym. Apolog.* 2, *advers. Rufin.*
(*d*) *Justin. Martyr. Apolog. ad Anton. Pium.*
(*e*) Les Juifs disent qu'il tomba entre les mains des Romains, qui lui déchirèrent la peau avec des ongles de fer, et qu'il mourut ainsi misérablement.
(*f*) *Hieronym. in Jerem.* xxxi, *et in Zach.* xi. *Vide et Chronic. Alex. p.* 596.

faire la barbe à quelqu'un. Chez les Orientaux, surtout chez les Arabes et les Ottomans, la barbe est une marque de liberté et de dignité; on la coupe aux esclaves et aux captifs; de là vient l'impression défavorable que produit parmi les Turcs la vue d'un Européen (*Voy.* Volney, *Voyages*, vol. I, p. 118). Cette phrase, « Ibrahim-Bey *permit* à Ali *de laisser croître sa barbe* », équivaut à « *lui rendit la liberté.* » Un grand nombre d'Arabes aimeraient mieux perdre la vie que la barbe; d'Arvieux rapporte qu'un Arabe qui avait reçu une blessure dans la mâchoire préféra s'exposer à mourir plutôt que de permettre au chirurgien de lui ôter la barbe: On sait l'opposition qu'éprouva Pierre-le-Grand quand il demanda à ses sujets le sacrifice de leur barbe. Plus d'un Moscovite, obligé de céder et de se séparer de sa chère barbe, la conservait religieusement et recommandait instamment à sa famille de l'enterrer avec lui. Les Perses, qui se rognent la barbe et ôtent les favoris, sont censés hérétiques. Les Juifs de la Pologne regardent comme apostats ceux de leurs frères qui se coupent la barbe: c'est pourquoi nos rabbins conservent et entretiennent soigneusement l'ornement de leur menton, ce qui ne laisse pas de leur donner un air savant.

Les Arabes ont un si grand respect pour la barbe, qu'ils jurent par elle-même quand il s'agit de faire un serment solennel. Veulent-ils demander une grâce avec instance, ils disent: *Pour l'amour de votre barbe; je vous prie par la vie de votre barbe; que Dieu préserve la vie de votre barbe bénie!* Veulent-ils exprimer qu'une chose est très-précieuse, ils diront qu'elle vaut encore plus que la barbe. Parmi les Maures de Maroc, quand des amis se rencontrent, ils s'embrassent et se baisent pendant quelques instants la figure et la barbe. Conférez aussi II *Rois* xx, 9: *Et tenuit manu dextera mentum Amasæ quasi osculans eum.*

La plus grande peine que les Spartiates purent imaginer contre ceux qui auraient la lâcheté de tourner le dos à l'ennemi, était de les obliger à paraître en public ayant la moitié de la barbe rasée. Schah-Abbas, roi de Perse, furieux contre l'empereur de l'Indostan, qui par mégarde lui avait donné un titre inférieur à celui de grand schah-in-chah (grand roi des rois), fit couper la barbe à ses ambassadeurs. De même en 1765, Kérim-Khan, l'un des prétendants à la couronne de Perse, entra avec une armée formidable dans le Benderrig, pour venger l'affront que Mir-Mahenna, souverain de ce pays, lui avait fait en privant de la barbe les ambassadeurs qu'il lui avait envoyés pour demander un tribut considérable.

Le prophète Ezéchiel, pour exprimer la première dignité de Jérusalem, et ensuite sa profonde humiliation, ne trouve pas de comparaison plus forte que celle d'une barbe que fait tomber un fer injurieux. Nous en trouvons également des exemples dans l'antiquité païenne. Thétis [illegible] Jupiter en tenant de sa droite la barbe du dieu (*Iliad.* [illegible]).

Pline (*Hist. nat.* XI, 53) rapporte que c'était un usage commun parmi les Grecs de prendre par le menton ceux dont on voulait obtenir une grâce. Edit.

Jérusalem, sous peine de la vie (a); et on mit exprès des gardes aux portes pour les empêcher d'y entrer. La révolte des Juifs sous Barchochébas arriva les années 17 et 18 d'Adrien, 178 et 179 de J.C. —[*Voyez* BETHER.]

Les Juifs prétendent qu'il y a eu dans leur nation deux imposteurs du nom de Barchochébas (*b*), le grand-père et le petit-fils. Que *Cacheba*, ou *Coziba* I, fut élu roi par les Juifs cinquante-deux ans après la ruine du premier temple, et mourut à Bitter ville voisine de Jérusalem et capitale de son Empire. Son fils le roux prit sa place, et ensuite régna son petit-fils *Romulus*, appelé *Coziba:* c'est ce dernier que les Juifs reconnurent pour le Messie. L'empereur Adrien informé de la révolte de Coziba, et du soulèvement des Juifs, vint en Judée avec une armée, prit Bitter, et fit périr un grand nombre de Juifs, l'an 73 de la ruine du temple. D'autres disent que Coziba fut tué par ses propres gens dans la ville de Bitter, parce qu'il n'avait point le caractère du Messie, qui était de connaître par l'odorat si un homme était criminel. Il est inutile de réfuter des faits si mal concertés et si visiblement fabuleux.

Barchochébas amassa une grosse armée, et fit de très-grands désordres dans la Judée. Il en voulait principalement aux chrétiens, et on dit qu'il en fit périr un grand nombre, et en précipita beaucoup d'autres dans l'apostasie, les obligeant, disent les *Thalmudistes*, à se circoncire de nouveau, et à reprendre le Judaïsme qu'ils avaient quitté. Tinnius Rufus fut le premier qui s'opposa à lui, ensuite l'Empereur y envoya Jules Sévère, qui le prit dans la ville de Bitter, et le fit mourir. Les Juifs disent qu'Adrien à qui l'on avait apporté sa tête, eut la curiosité de voir son corps; mais lorsqu'on voulut l'enlever, on trouva un serpent autour de son cou, qui effraya les porteurs; et le prince reconnut que Dieu seul pouvait tuer cet homme.

Les écoliers d'*Akiba* qui avaient défendu la ville de Bitter, furent liés avec leurs livres, et jetés dans le feu. On ajoute que le massacre fut si grand, qu'il périt plus de Juifs dans cette guerre qu'il n'en était sorti de l'Egypte. On trouva sur une seule pierre les crânes de trois cents enfants : les ruisseaux de sang étaient si gros, qu'ils entraînaient des pierres de quatre livres à la mer, qui en était éloignée de quatre milles. Enfin les habitants de ces lieux ne fumèrent point pendant sept ans leurs terres, suffisamment engraissées par les cadavres. Dans le jeûne qu'ils célèbrent le 18 du mois *ab*, qui répond aux mois de juillet et août, ils appellent Adrien un second Nabuchodonosor, et prient Dieu de se souvenir de ce prince cruel, qui a détruit 480 Synagogues. Voilà une partie de ce que les Juifs nous apprennent de Barchochébas.

(a) *Hieronym. in Isai.* VI. *Euseb. l.* IV, *c.* VI, *hist. eccles.*
(b) Voyez Basnage, Hist. des Juifs, t. II, p. 123, 124.
(c) *Act* XIII, 6.
(d) *Origen. in Exod. edit. Huet, p.* 22, 23.

BARED, fils de Suthala, de la tribu d'Ephraïm. I *Par*. VII, 20.

BARIA, quatrième fils d'Aser. I *Par*., VII, 30. — [Il est nommé Béria (*Gen*., XLVI, 17) et Brié, chef de la famille des Briéites (*Num*. XXVI, 44, 45).]

* BARIA, troisième fils de Séméia, qui était fils de Séchénias. I *Par*., III, 22.

* BARIA, benjamite, chef de famille. I *Par*. VIII, 13, 16.

* BARIA, lévite, quatrième fils de Séméi, de la famille de Gersom. I *Par*. XXIII, 10, 11.

BAR-JESU (*c*), ou, selon quelques exemplaires, *Bar-jéü*, était un Juif magicien demeurant dans l'île de Crète. Saint Luc lui donne le nom d'*Elymas*, qui en arabe signifie un magicien. Il était avec le proconsul Sergius Paulus, qui était un homme sage et prudent. Ce proconsul ayant envoyé chercher Paul et Barnabé, désirait entendre la parole de Dieu. Mais Bar-Jésu leur résistait, s'efforçant d'empêcher que le proconsul n'embrassât la foi. Alors Paul rempli du Saint-Esprit, et regardant fixement cet homme, lui dit: *O homme plein de toute sorte de fourberie, enfant du diable, ennemi de toute justice, ne cesseras-tu point de pervertir les voies droites du Seigneur? Mais maintenant la main du Seigneur est sur toi, tu vas devenir aveugle, et tu ne verras point le soleil jusqu'à un certain temps*. Aussitôt il fut frappé d'aveuglement; et tournant de tous côtés, il cherchait quelqu'un qui lui donnât la main. Le proconsul ayant vu cela, se convertit. Origène (*d*), et saint Chrysostome (*e*) croient qu'Elymas, ou Bar-Jésu, se convertit aussi, et que saint Paul lui rendit la vue.

BAR-JONA, ou fils de Jona, ou fils de la Colombe. C'est le surnom que Jésus-Christ donne quelquefois à saint Pierre (*f*). Il y en a qui croient que *Bar-Jona* est mis pour *Bar-Johanna*, fils de Jean. (*g*).

BARIS. C'est le nom du palais que commença Jean Hircan sur la montagne du temple, et qui servit dans la suite de demeure aux princes Asmonéens (*h*). Hérode le Grand le perfectionna, et en fit une citadelle qu'il nomma *Antonia*, en l'honneur de Marc-Antoine son ami et son protecteur. Ce bâtiment était carré, situé sur un rocher escarpé, qui avait cinquante coudées de haut, du côté de la vallée qui regardait la ville de Jérusalem; mais il était de plain-pied avec le temple: l'édifice avait deux stades de tour, c'est-à-dire, soixante-trois pas et un peu plus, de chaque face. C'est dans ce palais, qu'on conservait les ornements pontificaux du grand-prêtre, et où l'on les serrait lorsqu'il s'en était servi aux jours de grandes fêtes.

Le nom de *Baris* est employé par les Septante pour marquer un palais, une grande maison fermée de tous côtés, en forme de

(e) *Chrysost. in Acta homil.* 28. *Isidor. Grot. citt.*
(f) *Matth.* XVI, 17.
(g) *Hieronym. in Matth.* XVI.
(h) *Joseph. Antiq. l.* XVIII, *c.* VI, *et de Bello, l.* VI, *c.* XV.

tour (*a*). Ce mot vient du chaldéen *berah*, qui se trouve souvent dans le même sens dans les livres hébreux écrits depuis la captivité de Babylone, comme Daniel, Esdras, Néhémie, Esther. Saint Jérôme dit que c'est un terme propre à la Palestine pour signifier ce que nous venons de dire. *Baris* fait au pluriel *bareis*, qui est équivoque, parce qu'il peut venir de *barus* qui signifie pesant. De là quelques Latins interprétant le Psaume XLIV, v. 10, où nous lisons *a domibus eburneis*, lisaient *a gravibus eburneis*, ce qui n'a point de sens, et qui a produit une autre faute; car quelques-uns voulant corriger ces premiers, ont lu, *a gradibus eburneis*, des degrés d'ivoire, qui n'ont nul rapport au passage du Psaume. Ainsi dans le Psaume XLVII, 14, où nous lisons, *distribuite domos ejus*; d'autres trompés par le même équivoque du terme *bareis*, ont lu *graves ejus*; et d'autres voulant enchérir et subtiliser, *distribuite gradus ejus*.

BARNABÉ, disciple de Jésus-Christ (*b*), et compagnon des travaux apostoliques de saint Paul. Il était natif de l'île de Cypre, et de la tribu de Lévi. Son nom signifie, *le fils de consolation*, ou *de la prophétie*. Il avait encore le nom de *Joseph*, ou *José*; et quelques exemplaires grecs au lieu de *Barnabas*, l'appellent *Barsabas*; ce qui a donné lieu à quelques-uns de le confondre avec *Barsabas* qui tira au sort avec saint Matthias, pour remplir la place de Judas dans l'apostolat (*c*). On croit qu'il renonça à tous ses biens, qu'il les vendit, et en apporta le prix aux pieds des apôtres. On dit aussi qu'il avait étudié aux pieds de Gamaliel avec saint Paul. Lorsque l'Apôtre vint à Jérusalem, trois ans après sa conversion (*d*), saint Barnabé l'amena aux autres apôtres, et le leur fit connaître.

Cinq ans après (*e*), l'Eglise de Jerusalem ayant su le progrès que l'Evangile faisait dans Antioche, y envoya saint Barnabé (*f*), qui vit avec joie les merveilles que la grâce de Dieu y avait opérées. Il y exhorta les fidèles à persévérer dans le service du Seigneur; et quelque temps après, il alla à Tharse, pour y chercher saint Paul, et pour l'amener à Antioche. Ils demeurèrent ensemble deux ans dans cette ville, où ils firent un si grand nombre de conversions, que ce fut là que les disciples commencèrent à être appelés chrétiens. Ces deux saints quittèrent Antioche en l'an 44 de J.-C. pour porter les aumônes que les fidèles de cette Eglise envoyaient à celle de Jérusalem. A leur retour, ils amenèrent avec eux Jean Marc cousin de Barnabé.

Comme ils étaient dans cette ville (*g*), le Saint-Esprit ordonna qu'on les lui séparât, et qu'on les consacrât, pour les employer à la fonction qu'il leur avait destinée. Ainsi après la prière et le jeûne, ils reçurent l'imposition des mains, et partirent d'Antioche, pour aller à Séleucie. Et de là ils passèrent dans l'île de Cypre. Etant à Salamine, et y prêchant l'Evangile, ils y convertirent le proconsul Sergius Paulus; et saint Paul frappa d'aveuglement le magicien Bar-Jésu, dont nous avons parlé un peu plus haut. De Salamine, ils allèrent à Paphos, où ils s'embarquèrent, pour se rendre dans la Pamphilie. Cependant Jean Marc, cousin de Barnabé, se sépara d'eux, et se retira à Jérusalem.

Ils prêchèrent à Perge en Pamphilie, sans beaucoup de succès, à cause de l'endurcissement et de la malice des Juifs (*h*). Ils sortirent de la ville, secouant contre eux la poussière de leurs pieds, et vinrent à Icone, où ils firent un assez grand nombre de conversions (*i*). Mais les Juifs endurcis excitèrent contre eux une sédition, et les obligèrent de se retirer à Derbes, et à Lystres en Lycaonie. C'est là où saint Paul ayant guéri un homme nommé Enée, qui était boiteux dès sa naissance, les peuples de Lystres les prirent pour des dieux, et voulurent leur offrir des sacrifices disant que Barnabé était Jupiter, et Paul Mercure. Les deux apôtres déchirant leurs habits, et se jetant au milieu de la multitude, eurent bien de la peine à les empêcher de leur sacrifier.

Peu de temps après, il vint à Lystres quelques Juifs d'Antioche, de Pisidie et d'Icone, qui, ayant appris à ceux de Lystres quels étaient Paul et Barnabé, et les ayant fait passer pour des perturbateurs du repos public, ils traînèrent Paul hors de la ville, le lapidèrent; et l'ayant laissé pour mort, il fut relevé par les disciples, et ramené dans la ville. Le lendemain il partit avec Barnabé, pour aller à Derbes. Enfin, après avoir de nouveau visité toutes les villes par où ils avaient passé, et où ils avaient annoncé l'Evangile, ils revinrent à Antioche de Syrie, d'où ils étaient partis.

L'an 51 de Jésus-Christ, saint Barnabé fut envoyé avec saint Paul d'Antioche à Jérusalem (*j*), à l'occasion des disputes qui s'étaient élevées sur l'observation des cérémonies légales, auxquelles les Juifs voulaient assujettir les Gentils convertis. Paul et Barnabé y assistèrent au concile de Jérusalem; on les y reconnut pour apôtres des Gentils, et on leur recommanda seulement les pauvres de la Judée. Ils retournèrent aussitôt à Antioche, où saint Pierre, étant venu quelque temps après, et s'étant laissé aller à autoriser en quelque sorte l'observation des cérémonies de la loi par son exemple, Barnabé même se laissa emporter à cette dissimulation. Mais la liberté avec laquelle saint Paul reprit saint Pierre, corrigea bien

(*a*) *Hieronym. in Jerem.* XVI, *in Osee* IX, *in psalm.* XLIV, *ad principium: Usque hodie domus ex omni parte conclusæ et in modum ædificatæ turrium* βάρεις *appellantur.*

(*b*) *Clem. Alex., Strom. l.* II; *Euseb. hist. Eccl. l.* I, *c.* XVI; *Epiphan. hæres.* 20, *c.* IV.

(*c*) *Act.* I, 23.

(*d*) *Act.* IX, 26, 27. Vers l'an 37 de l'ère vulg.

(*e*) Vers l'an 42 de Jésus-Christ.

(*f*) *Act.* IX, 22, 24.

(*g*) *Act.* XII, 1, 2, 3, *etc.*

(*h*) *Act.* XIII, 50, 51, 52.

(*i*) *Act.* XIV.

(*j*) *Act.* XV.

Pierre et Barnabé, et ceux qui les avaient suivis en cela.

Saint Paul ayant ensuite résolu d'aller visiter les églises qu'ils avaient fondées dans l'île de Cypre et dans l'Asie Mineure, Barnabé souhaita que Jean Marc les accompagnât dans ce voyage, comme il avait fait dans le premier. Mais saint Paul n'y ayant pu consentir, parce que Marc les avait quittés la première fois, les deux apôtres se séparèrent. Paul prit la route de l'Asie, et Barnabé avec Marc allèrent en Cypre. Voilà ce que l'on sait de certain sur saint Barnabé; car on ne peut guère faire de fond sur les prétendus actes qui portent le nom de Jean Marc, ni sur sa vie, écrite par le moine Alexandre. On dit qu'il fut lapidé par les Juifs de Cypre à Salamine; et en effet son corps fut découvert dans cette île du temps de l'empereur Zénon (a). Son sépulcre étant ouvert, on y trouva son corps; et sur sa poitrine, l'Évangile de saint Matthieu, écrit en grec de sa propre main. Cela arriva vers l'an de Jésus-Christ 488. Les Grecs et les Latins font sa fête le 11 de juin.

Nous avons sous le nom de saint Barnabé une Epître qui a été citée par divers anciens (b), et qui a été mise par quelques-uns d'entre eux au rang des Ecritures canoniques. Et certes il est assez malaisé de dire qu'elle soit de saint Barnabé, sans croire aussi qu'elle est canonique; mais l'Eglise ne l'ayant pas reçue comme inspirée, nous donne lieu de douter qu'elle soit l'ouvrage de ce saint Apôtre. Il est certain qu'elle est très-ancienne, et écrite du temps des Apôtres. Son principal objet est de prouver l'abolition de la loi par l'Évangile, l'inutilité des cérémonies légales, et la nécessité de l'incarnation et de la mort de Jésus-Christ.

[Clément d'Alexandrie, vers la fin du second livre des *Stromates*, dit que Barnabé avait été du nombre des soixante-douze disciples de Jésus-Christ. Eusèbe le confirme au chapitre XII du premier livre de son *Histoire ecclésiastique*, et s'appuie d'un passage du livre intitulé *Hypotyposeon*, de ce même Père, qui confond cet apôtre avec Joseph dit Barsabas, dont il est parlé *Act.* I, 22; et c'est sans doute sur la foi de ce Père qu'Eusèbe dit la même chose, au chapitre premier du second livre de son *Histoire*. *Voyez* au chapitre II du livre VI, le premier des anciens Pères qui cite la lettre de cet apôtre. C'est le même Clément d'Alexandrie, dans son second livre des Stromates, au lieu déjà indiqué; et l'endroit qu'il cite se trouve au nombre XVI de cette lettre. On peut en voir plusieurs autres endroits dans le même livre de ce Père, et dans son cinquième livre des *Stromates*, et dans le second de son *Pédagogue*, chap. X. — Elle se trouve aussi citée par Origène, livre I *Contre Celse*, vers la fin, où il lui donne le nom de *Catholique*, c'est-à-dire qu'elle est adressée à tous les chrétiens; et dans le troisième livre de son *Périarchon*, chap. II. Eusèbe, livre III de son *Histoire*, chap. XIX, parlant des Ecritures canoniques du Nouveau Testament, met cette Epître dans une seconde classe, et au nombre de celles qui sont faussement attribuées à ceux dont elles portent le nom, ou qui ne sont point reçues de toutes les églises, mais non pas au nombre de celles qui sont ou supposées par les hérétiques, ou reconnues pour fausses et absolument apocryphes; et ainsi ce n'est pas dans ce dernier sens, mais dans le second, que saint Jérôme (*Catalog.*, n. 6) dit que cette lettre est entre les apocryphes, puisqu'il ajoute qu'elle peut beaucoup servir à l'édification de l'Eglise, et qu'il la croit, aussi bien qu'Eusèbe, véritablement de saint Barnabé. — Ceux qui prétendent qu'on la doit rejeter comme un ouvrage absolument supposé, disent qu'elle ne ressent point la simplicité des premiers siècles, par les allégories forcées, par des citations de passages tirés de livres apocryphes, par des morales appuyées sur les fables et les fictions des naturalistes (*Voyez* les chapitres VII-X); mais ils n'ont pas pris garde que les premiers Pères de l'Eglise qui ont vécu immédiatement après ces premiers temps, ont fait la même chose, ayant reçu sans trop d'examen les livres et les faits rapportés par les Juifs et par les païens, pour s'en servir contre eux à les convaincre de la vérité de ceux qui appartenaient à la religion. — Cette Epître n'a aucun titre, ni aucune adresse, ni aucune date en tête; mais il paraît, par ce qu'elle contient, qu'elle fut écrite peu de temps après la ruine de Jérusalem (chap. XVI), qu'elle est adressée à des Juifs Hellénistes nouveaux convertis (chap. IV et XXI), mais encore un peu attachés aux cérémonies judaïques; et c'est pour les en détacher qu'il leur explique fort exactement les sens spirituels qui étaient compris sous la lettre de la loi, et leur prouve que c'est à ces seuls sens spirituels qu'ils doivent s'appliquer; il ajoute à cela des préceptes pour bien vivre (1).

Il est difficile de ne pas admettre l'authenticité de l'Epître de saint Barnabé; il est au moins probable que cet apôtre en est l'auteur. Mais quand même elle ne serait pas son ouvrage, il est un fait important qu'on ne peut ne pas reconnaître, c'est qu'elle appartient certainement aux temps apostoliques. « On suppose (2), dit Paley, docteur anglican, qu'elle fut écrite d'abord après la destruction de Jérusalem, pendant les calamités qui la suivirent, et cette lettre porte en effet le caractère du siècle auquel on l'at-

(a) *Theod. Lector. l.* II *pag.* 557.
(b) *Vide Hieronym. de Viris illustrib. Euseb. l.* III, *c.* XXV. *Clem. Alex. Origen.*
(1) Tiré d'une préface sur l'Epître de saint Barnabé.
(2) *On suppose.* L'auteur de l'Epître dit lui-même: « Je vous parlerai encore du temple et de l'aveuglement des Juifs qui ont mis leur espérance dans cet édifice matériel... Et ailleurs l'Ecriture dit (*Isa.* XLIX, 17): Ceux qui ont détruit ce temple le rebâtiront eux-mêmes. Et cela est arrivé ainsi parce qu'ils ont fait la guerre. Leur temple vient d'être ruiné par leurs ennemis; et ces mêmes ennemis vont à leur tour élever à Dieu des temples spirituels. Enfin, l'Ecriture fait encore voir que la ville sainte et toute la nation des Juifs seraient un jour livrés entre les mains de leurs ennemis... Et cela est arrivé comme le Seigneur l'a prédit. » Traduction de Cotelier.

tribue. » Il dit encore : « Elle appartient certainement à cette époque. » Continuons de le citer. « Dans cette Epître, nous trouvons les souffrances du Christ, le choix et le nombre de ses apôtres, sa passion, la robe d'écarlate dont il fut couvert, le vinaigre, le fiel et les outrages dont il fut abreuvé, son côté percé, le sort jeté sur sa robe (*chap.* VII), sa résurrection, le premier jour de la semaine, et l'institution de ce jour comme un mémorial de cet événement extraordinaire, son apparition après être ressuscité, son ascension. Ses miracles y sont aussi positivement rapportés dans les paroles suivantes : « Enfin, « instruisant le peuple d'Israel et *faisant plu-* « *sieurs signes et plusieurs miracles au milieu* « *d'eux*, il leur prêchait et leur montrait le « grand amour dont il était animé pour eux « (chap. V). »

Et plus loin, ce même auteur, revenant sur cette lettre, pour prouver l'authenticité des Evangiles, s'exprime en ces termes : « Dans cette Epître, dit-il, on trouve ce passage remarquable : *Prenons garde qu'il ne nous arrive*, COMME IL EST ÉCRIT : *Il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.* Nous inférons avec certitude de cette expression *comme il est écrit*, qu'à l'époque où vivait l'auteur de cette Epître, il existait un livre bien connu des chrétiens, faisant autorité parmi eux, et contenant ces mots : *Il y en a beaucoup d'appelés, mais peu d'élus.* Ce livre, c'est notre Evangile de saint Matthieu, dans lequel ces paroles se rencontrent deux fois, sans qu'on les trouve dans aucun autre livre connu de nos jours. — Observons de plus sur les termes de la citation, que l'auteur de l'Épître était Juif, et que la phrase *il est écrit* était la formule qu'employaient les Juifs en citant leurs Ecritures. Il n'est donc pas probable que l'auteur de la lettre eût employé cette phrase sans autre qualification, en parlant de livres qui n'auraient pas eu quelque autorité de livres sacrés. Si ce passage d'un ancien écrit se fût trouvé dans une des Epîtres de saint Paul, on l'aurait envisagé comme un témoignage important en faveur de l'Evangile de saint Matthieu; il faut donc se rappeler que l'ouvrage dans lequel il se trouve n'est postérieur que de peu d'années à ceux de saint Paul. — Outre ce passage, l'Epître de Barnabas en contient encore plusieurs autres dont le sens est le même que celui de divers passages de l'Evangile de saint Matthieu, et deux ou trois dans lesquels on reconnaît les mêmes expressions. En particulier, l'auteur de cette lettre répète ce précepte du Sauveur : *Donnez à chacun ce qu'il vous demande* (Matth., V, 42). Il dit que parmi ceux que le Christ choisit pour apôtres et pour prédicateurs de son Evangile, il y eut des hommes qui avaient été précédemment de grands pécheurs, afin de montrer qu'*il n'était pas venu appeler les justes, mais les pécheurs à la pénitence* (*Id.* IX, 13). » — Il ne serait pas impossible d'ajouter de nouvelles remarques à celles du docteur Paley. Je vais me borner à deux ou trois. Saint Barnabé dit (*chap.* XIX, 10) : *Vous ferez part au prochain de tous les biens que vous possédez, sans vous imaginer que rien vous appartienne en propre; car si vous êtes en société pour les choses incorruptibles, combien plus y devez-vous être pour des biens corruptibles et périssables !* Ce qui montre qu'à l'époque où ces paroles furent écrites, les chrétiens mettaient leurs biens en commun, ainsi que nous l'apprend le livre des *Actes*, IV, 32, et ailleurs. Il dit aux fidèles (*Ibid.*, 15) : *Vous chérirez comme la prunelle de vos yeux tous ceux qui vous annoncent la parole du Seigneur;* et aux prêtres (17, 18) : *Vous chercherez à voir les fidèles, et vous vous appliquerez à les consoler par vos discours et par vos visites, mettant tous vos soins à contribuer au salut des âmes, et vous travaillerez de vos mains pour vous racheter de vos péchés.* Enfin voici un texte qui prouve la pratique de la confession à l'origine du Christianisme (23) : *Vous confesserez vos péchés, et vous ne vous présenterez point devant Dieu pour le prier avec une conscience impure et souillée.*]

Les nouveaux Grecs (*a*) donnent à saint Barnabé un frère nommé Aristobule, dont ils racontent bien des merveilles. Ils prétendent que c'est lui dont parle saint Paul aux Romains (*b*) : *Salutate eos qui sunt ex Aristobuli domo.* Mais on n'a rien de bien certain sur cet Aristobule, qui a été inconnu aux anciens, en qualité de frère de saint Barnabé.

On a attribué à saint Barnabé un faux Evangile, dont parle le pape Gélase dans son décret contre les livres apocryphes. Cet ouvrage est perdu, et on n'en connaît plus aucun exemplaire, ni manuscrit, ni imprimé; mais les Turcs ont malicieusement composé un faux Evangile sous le nom de saint Barnabé (*c*), dans lequel ils ont fourré quantité de choses injurieuses à Jésus-Christ, et honorables à leur faux prophète. Le manuscrit de cet ouvrage est dans la bibliothèque du prince Eugène. Il a été composé en arabe, à ce que croit M. de la Crose, sous l'empire de l'empereur Frideric II, qui régna depuis l'an 1211 jusqu'en 1245, et qu'ensuite il fut traduit en italien vers le milieu du quinzième siècle. On ne le trouve qu'en cette dernière langue, il n'a jamais été imprimé : on croit même que le manuscrit du prince Eugène est unique.

Barnabé qui se dit chargé de l'écrire, s'y donne pour un apôtre familier avec Jésus-Christ et avec la sainte Vierge; mieux instruit que saint Paul du mérite de la circoncision, et de l'usage qu'on doit faire des viandes accordées ou défendues aux fidèles on y voit que les peines infernales des Mahométans ne seront pas éternelles : Jésus-Christ n'y est appelé simplement que prophète; qui ne fut pas crucifié : mais qu'ayant été trans-

(*a*) *Doroth. in Synops. Menæ. p.* 392.
(*b*) *Rom.* XVI, 11.
(*c*) Voyez M. de la Monnoye, Notes sur Menagiana, l. IV, édit. d'Amsterd. 1716, p. 321, et Fabricius Apocryph. N. T. tom. II, p. 373 et suiv.

porté au troisième ciel, Judas le fut en sa place; que la Vierge Marie même et les apôtres crurent que Jésus-Christ avait été mis à la croix, tant il ressemblait à Judas; que Jésus avait obtenu la permission de venir consoler sa mère et ses apôtres; que Dieu, pour les punir de ce que les hommes lui ont donné le nom de Dieu, a permis que jusqu'à la fin du monde il serait le jouet des hommes, qui demeurent persuadés que c'est lui qui est mort à la croix. Voilà quel est l'ouvrage que les Mahométans ont attribué à ce saint disciple, bien différent sans doute de celui qui avait été proscrit par Gélase.

BAR-PANTHER, ou *fils de Panther*. Saint Jean Damascène (*a*) dit que *Lévi*, descendu de David par Nathan, eut pour fils *Melchi* et *Panther*. Panther engendra *Bar-Panther*, et de Bar-Panther sortit Joachim, père de la sainte Vierge. Les Juifs, dans les fausses vies qu'ils ont publiées de Jésus-Christ, avancent que le Sauveur est né de l'adultère de Panther avec Marie sa mère. Le nom de Panther se trouve déjà dans Origène (*b*) et dans le Thalmud (*c*), et cela fait voir l'antiquité des fables et des calomnies des Juifs contre Jésus-Christ. Au reste, le système généalogique de saint Jean Damascène n'est pas soutenable, puisqu'il est contraire à l'Evangile, qui ne met entre *Lévi* et la sainte Vierge que le seul *Héli*, qui est apparemment le même que Joachim.

* BARRADA et BARRADY. *Voyez* ABANA.

BARRES. Ce terme signifie proprement les barres des portes, tant des maisons particulières que des portes des villes; il se prend quelquefois pour toutes sortes de défenses et d'obstacles. Dieu dit, par exemple, qu'il a mis des portes et des barres à la mer (*Job*, XXXVIII), pour l'empêcher de se répandre sur la terre; ailleurs (*Ezech.*, XXX) il dit, qu'*il brisera les barres de l'Egypte*, ses forteresses, ses barrières. Il promet à Cyrus qu'il marchera devant lui, et qu'il brisera en sa présence les portes d'airain et les barres de fer (*Isai.*, XLV, 2); c'est-à-dire qu'il le rendra maître des villes les plus fortes. Et *Amos*, I, 5: *Je briserai les barres de Damas*. Jonas II, 7, décrivant l'état où il se trouva étant englouti par le poisson, dit que les barres de la terre l'ont enfermé: *Vectes terræ concluserunt me;* c'est-à-dire, qu'il s'est trouvé renfermé de tous côtés dans les abîmes, comme dans une prison fermée de bons barreaux.

BARSABAS. Joseph Barsabas, surnommé *le Juste*, fut un des premiers disciples de Jésus-Christ (*d*), et apparemment du nombre des soixante-dix disciples. Après l'ascension du Sauveur, lorsque les apôtres étaient assemblés, attendant la descente du Saint-Esprit, que Jésus-Christ leur avait promis; saint Pierre proposa à l'assemblée de choisir un disciple du nombre de ceux qui avaient été témoins de tout ce que le Sauveur avait fait depuis le commencement de sa prédication, pour le mettre en la place de Judas le traître. On présenta donc deux personnes: *Barsabas*, surnommé *le Juste*, et Matthias. Et ayant tiré au sort, le sort tomba sur Matthias. Papias (*e*) nous apprend que Barsabas ayant un jour bu du poison, la grâce de Jésus-Christ l'empêcha d'en ressentir aucun mal. On ne sait rien de particulier de sa vie. Quelques-uns l'ont confondu avec saint Barnabé. Les martyrologes d'Usuard et d'Adon mettent sa fête le 20 de juillet, et disent qu'ayant beaucoup souffert pour l'Evangile, il mourut en Judée, et eut une fin très-glorieuse.

BARSABAS. C'est le surnom de Jude, l'un des principaux disciples, dont il est parlé dans les Actes des apôtres (*f*): *Judam qui cognominabatur Barsabas, et Silam viros primos in fratribus*. Il fut envoyé avec quelques autres de la part des apôtres à Antioche, avec Paul et Barnabé, pour y porter la lettre des apôtres, qui leur marquait ce qui avait été décidé dans le concile de Jérusalem. Etant arrivés à Antioche, ils assemblèrent les fidèles, et leur présentèrent la lettre des apôtres (*g*). Elle fut lue, et donna à toute l'assemblée beaucoup de consolation et de joie. Jude et Silas y instruisirent et y fortifièrent les frères durant quelque temps; après quoi, Jude ou Barsabas s'en retourna à Jérusalem. C'est ce que nous savons de ce Barsabas.

BARSAIT, fils de Melchiel. I *Par.* VII, 31.

BARTHELEMY, ou BAR-THOLOMAIOS, c'est-à-dire, *fils de Ptolomée*, était de Galilée, aussi bien que les autres apôtres (*h*); mais on ne sait quelle était sa patrie. [*Voyez* CANA.] L'Evangile ne nous apprend rien de particulier sur la personne de saint Barthélemy, et l'on n'a aucune histoire certaine de sa vie, ni de sa mort. On croit communément qu'il a prêché dans les Indes (*i*); et on assure qu'il y porta l'Evangile de saint Matthieu, écrit en hébreu, et que saint Patène l'y trouva cent ans après (*j*). On dit aussi qu'il a prêché dans l'Arabie Heureuse et dans la Perse, et même dans l'Abyssinie [lisez: dans l'Arménie, qui est voisine de la Perse], où il est en grande vénération; ce qui n'a rien de contraire à ceux qui tiennent qu'il a prêché dans les Indes, puisqu'il put passer par ce pays pour s'avancer plus avant dans l'Inde; peut-être même que l'on a entendu ces pays sous le nom d'Indes.

[Saint Barthélemy prêcha l'Evangile dans la Chaldée, dans l'Arménie, chez les Ibères et parmi les peuplades du Caucase (*Voyez* CHALDÉE, CHALDÉENS, ou saint THOMAS). Il y a dans l'Arménie une région, celle des Antzaviens, voisine de celle des Mogs, qui est située à l'ouest de Gordjaïk. « Le mot *antza-*

(*a*) *Damascen. l.* IV, *c.* XV, *de Fide.*
(*b*) *Origen. contra Celsum. l.* I, *p.* 25.
(*c*) *Thalmud. tract. Sanhedrin.*
(*d*) *Act.* I, 21, 22, *etc. Vide Euseb. l.* I, *c.* XII, *ex Clem. Alex. Beda in Acta, Epiphan. de Christo, c.* IV.
(*e*) *Apud Euseb. l.* III, *c.* XXXIX.
(*f*) *Act.* XV, 22 *et seq.*
(*g*) An de Jésus-Christ 51.
(*h*) *Act.* I, II, 11, 7.
(*i*) *Euseb. l.* V, *c.* X.
(*j*) *Euseb. l.* V, *c.* XI, *p.* 175, *c. Hieronym. de Viris illust. c.* XXXVI.

vien, dit Eugène Boré, est le synonyme exact du mot *troglodyte*, ou habitant des cavernes. Il caractérise la nature de ce pays, voisin de celui des Mogs, et qui, au rapport de Jean le patriarche, historien contemporain de l'historien Thomas Ardzerouni, est hérissé d'affreuses montagnes, d'où se précipitent des cascades mugissantes. Les habitants avaient, nous dit-il, le nom vulgaire de *Cardahs*... Régis spirituellement par des évêques, selon le témoignage d'Elisée, auteur arménien du V° siècle, ils avaient embrassé de bonne heure la foi chrétienne, puisque, au rapport de Moïse de Chorène, l'apôtre saint Barthélemy qui les évangélisa, « triomphant de la puissance des démons, renversa leur temple « consacré à la déesse Anaïs, et bâtit une « église au lieu dit Gangavar, près des sources du Tigre. Cette église fut mise sous l'invocation de la sainte Vierge, dont l'Apôtre « confia l'image miraculeuse à la garde des « saintes femmes, sœurs d'Ousgan, d'Ormuzlad et de Makovder. Le lieu prit ensuite « le nom d'Hokéats-Vank. » (*Géogr. anc.*, pag. 198, 199). Cette tradition, sous tous les rapports, est pleine d'intérêt, puisqu'elle nous prouve l'existence du culte d'une divinité babylonienne chez les Cardahs, ou Chaldéens septentrionaux, et qu'elle nous donne des renseignements précis sur le lieu qu'ils habitaient. En effet, Hokéats-Vank est à douze heures au sud de la ville de Van... (1) »]

L'on ne sait pas bien sûrement ni le temps, ni le lieu, ni le genre de la mort de saint Barthélemy. Les nouveaux Grecs et les Latins conviennent à dire qu'il mourut dans la ville d'Albane, ou Albanople; c'est apparemment Albane en Albanie, sur la mer Caspienne, et frontière d'Arménie. Ce pays a quelquefois été désigné sous le nom d'Indes. On tient que saint Barthélemy fut écorché vif par Astyage, frère de Polémon, roi d'Arménie, en haine de la religion chrétienne qu'il avait fait embrasser à Polémon. Mais ces faits ne sont rien moins que certains.

Plusieurs ont cru (*a*) que Nathanael était le même que Barthélemy (2). On fonde cette conjecture sur ce que : 1° la vocation de Barthélemy n'est marquée nulle part, à moins que ce ne soit celle de Nathanael; 2° les évangélistes qui parlent de Barthélemy, ne disent rien de Nathanael, et saint Jean qui parle de Nathanael, ne dit rien de Barthélemy; 3° le nom de *Barthélemy* n'est pas un nom propre. Il signifie simplement le fils de Ptolomée. Il pouvait outre cela porter le nom de Nathanael; 4° saint Jean semble mettre Nathanael au rang des Apôtres (*b*), lorsqu'il dit que saint Pierre, saint Thomas, les deux fils de Zébédée, Nathanael et deux autres disciples étant allés pêcher, Jésus se manifesta à eux. On peut voir notre Commentaire sur saint Matthieu, ch. X, p. 218.

On a attribué à saint Barthélemy un faux Evangile qui fut mis au rang des apocryphes par le pape Gélase. Saint Bernard et l'abbé Rupert (*c*) ont cru qu'il était l'époux des noces de Cana.

BAR-TIMÉE, ou *fils de Timée*, aveugle de la ville de Jéricho, qui se trouva sur le chemin lorsque Jésus passait par là pour aller à Jérusalem. Saint Marc (*d*) dit que Jésus sortant de Jéricho pour aller à Jérusalem accompagné d'une grande troupe de peuple, un aveugle nommé Bar-Timée, qui était sur le chemin, demandant l'aumône, ayant appris que c'était Jésus de Nazareth qui passait, commença à crier: *Jésus, fils de David, ayez pitié de moi.* Ceux qui étaient là lui disaient de se taire; mais il criait toujours davantage : *Jésus, fils de David, ayez pitié de moi.* Alors Jésus s'arrêta et le fit venir. *Bar-Timée* accourut aussitôt, et Jésus lui dit : *Que voulez-vous que je vous fasse?* L'aveugle lui répondit : *Seigneur, que je voie la lumière.* Jésus lui dit : *Allez, votre foi vous a sauvé.* Et aussitôt il vit et le suivait avec les autres.

Mais saint Matthieu (*e*) racontant la même histoire, dit que deux aveugles qui étaient assis le long du chemin ayant appris que Jésus passait, commencèrent à crier : *Seigneur, fils de David, ayez pitié de nous;* et que Jésus les ayant appelés, leur demanda ce qu'ils voulaient. Ils lui dirent qu'ils lui demandaient la vue. Jésus, ému de compassion, leur toucha les yeux, ils recouvrèrent incontinent la vue et se mirent à le suivre. Saint Marc a jugé à propos de ne marquer que *Bar-Timée* parce qu'il était le plus connu ou qu'il témoigna plus de zèle et de foi et que ce fut lui qui parla à Jésus-Christ et qui se fit le plus remarquer dans cette occasion. La guérison d'un autre aveugle marquée dans saint Luc, XVIII, 35... 43, est différente de celle-ci. Celle de saint Luc arriva lorsque Jésus entra à Jéricho et l'autre arriva le lendemain, lorsqu'il en sortit.

BARUCH, fils de Nério et petit-fils de Maasias, était d'une naissance illustre de la tribu de Juda. Saraïas, son frère, avait un emploi important dans la cour du roi Sédécias. Baruch s'attacha à la personne du prophète Jérémie et fut son plus fidèle disciple (*f*). Il lui servit de secrétaire pendant sa vie et ne le quitta qu'après sa mort. Sous le règne de Joakim, roi de Juda (*g*), pendant que Jérémie était en prison (*h*) ce prophète reçut ordre du Seigneur de mettre en écrit toutes les prophéties qu'il avait publiées jusqu'alors. Il appela donc Baruch et les lui dicta par cœur. Quelque temps après il l'envoya les lire au peuple qui était assemblé dans le temple.

(*a*) *Rupert. in Joan.* I. *Jansen. Cornel. a Lapide, Haum. in Joan. Tostat. in Matth.* X.
(*b*) *Joan.* XXI, 2.
(*c*) *Rupert. in Joan.* I, *Bern. serm. de S. Joan.*
(*d*) *Marc.* X, 46... 52.
(*e*) *Matth.* XX, 30.
(*f*) *Jerem.* LI, 61.
(*g*) *Jerem.* XXXVI, 1, 2, 3, *etc.*

(*h*) An du monde 3398, avant Jésus-Christ 602, avant l'ère vulgaire 606.
(1) Eugène Boré, *Mémoire sur la Chaldée et les Chaldéens*, 1re part. § VIII; tom. Ier de sa *Correspondance*, p. 173, note.
(2) C'est l'opinion constante des Syriens et autres peuples de l'Orient. Voyez Assemani, *Bibliothèque orientale*, tom. III, 2e partie, pag. 3, 4, 5. (S).

Mais Michée, fils de Gamarias, ayant ouï cette lecture, se crut obligé d'en donner avis aux conseillers du roi, qu'il trouva assemblés dans le palais (*a*). Ils donnèrent ordre que l'on fît venir Baruch et ils lui commandèrent de lire en leur présence les mêmes choses qu'il venait de lire au temple. Il les lut; et après qu'ils eurent entendu cette lecture, ils en furent frappés d'étonnement et dirent à Baruch qu'ils ne pouvaient se dispenser d'en informer le roi. Après cela ils lui demandèrent comment il avait écrit toutes ces choses. Baruch leur dit que Jérémie les lui avait dictées par cœur, comme un homme qui lirait dans un livre. Les conseillers du roi lui dirent : *Allez, cachez-vous, vous et Jérémie, en sorte que personne ne sache où vous êtes.* Ils prirent le livre qui avait été écrit par Baruch et le déposèrent dans la chambre d'Elisama, secrétaire.

Après cela, étant allés trouver le roi ils lui dirent ce qui s'était passé. Le roi envoya Judi pour prendre ce livre, et l'ayant apporté devant Joakim, ce prince le fit lire en sa présence et en présence des princes qui étaient debout autour de lui; et après que Judi en eut lu quatre ou cinq pages, le roi prit le livre, le coupa avec le canif du secrétaire et le brûla tout entier dans un brasier qui était allumé devant lui. En même temps il ordonna à quelques-uns de ses gens d'aller arrêter de sa part Baruch et Jérémie, mais le Seigneur ne permit pas qu'on les trouvât.

Le Seigneur ordonna ensuite à Jérémie d'écrire de nouveau ses prophéties. Baruch les écrivit sous lui et le prophète y en ajouta plusieurs qui n'y étaient point auparavant. L'attachement de Baruch à Jérémie lui attira plusieurs persécutions et divers mauvais traitements. Il tomba un jour dans le découragement et se plaignit amèrement de tant de maux, mais Dieu le rassura par la bouche de Jérémie (*b*) et depuis ce temps il demeura plus ferme et plus tranquille. La quatrième année de Sédécias (*c*), Baruch alla à Babylone avec Saraïas, son frère et y porta une longue lettre de Jérémie (*d*) dans laquelle le prophète prédisait les malheurs qui devaient arriver à Babylone et promettait aux captifs qu'ils seraient un jour remis en liberté. Baruch exécuta les ordres du prophète, lut la lettre de Jérémie au roi Jéchonias et aux autres captifs, après quoi il la jeta dans l'Euphrate, ainsi que le prophète le lui avait commandé.

Les captifs touchés de componction par la lecture de la lettre de Jérémie, donnèrent à Baruch quelque argent pour en offrir des sacrifices au Seigneur dans son temple de Jérusalem. Ils écrivirent aussi à leurs frères de Jérusalem une longue lettre, dont apparemment Baruch fut le secrétaire et qui se trouve dans les cinq premiers chapitres du livre qui porte son nom. Après son retour à Jérusalem il continua dans son attachement à Jérémie, et, lorsque Jérusalem fut assiégée par Nabuchodonosor, Jérémie ayant été mis en prison, Baruch y fut aussi enfermé; et, après la prise de la ville, Nabuzardan lui témoigna beaucoup de considération, le mit en liberté et lui permit d'aller où il voudrait avec Jérémie (*e*).

Les restes du peuple qui avaient été laissés dans le pays sous la conduite de Godolias, ayant pris la résolution d'aller en Egypte, comme Jérémie s'opposait à ce voyage, le peuple s'en prit à Baruch et prétendit que c'était lui qui faisait parler le prophète et qui le détournait de ce dessein (*f*). Enfin, Jérémie et Baruch ayant été obligés de suivre le peuple en Egypte, Jérémie y mourut, et Baruch se retira à Babylone, où les rabbins disent qu'il mourut la douzième année de la captivité. Voilà ce que nous savons de certain touchant Baruch.

Quant au livre de Baruch, que l'on met d'ordinaire avec celui de Jérémie, et que l'on place à la fin des écrits de ce prophète, nous ne l'avons plus en hébreu, mais seulement en grec. Les Juifs qui se font une loi de ne recevoir dans leur Canon des Ecritures que les livres qui sont écrits en leur langue, en excluent Baruch. Saint Jérôme parle de cet ouvrage d'une manière qui marque qu'il n'en faisait pas la même estime que des autres livres canoniques. Il dit (*g*) qu'il n'a pas jugé à propos de commenter le livre de Baruch que l'on joint à Jérémie dans l'édition des Septante, parce que ce livre ne se lit pas chez les Hébreux et qu'il contient une Epître qui porte faussement le nom de Jérémie. Il dit ailleurs (*h*), qu'il ne l'a pas traduit comme il a fait Jérémie, parce qu'il n'est point en hébreu et que les Juifs ne le reçoivent point dans leur Canon. On ne trouve point Baruch dans les anciens catalogues des Ecritures cités dans les Pères et dans les Conciles. Les protestants et même quelques auteurs catholiques (*i*) ne le comptent pas au nombre des livres canoniques.

Mais on répond à tout cela que l'exemple des Juifs qui ne reçoivent pas Baruch dans leur Canon, n'est pas une raison pour nous le faire abandonner. Nous avons d'autres livres qu'ils n'ont point admis pour canoniques que nous recevons comme tels. Si les anciens catalogues de l'Eglise ne l'ont point exprimé c'est qu'ils le comprenaient sous le nom de Jérémie. Les conciles de Florence et de Trente l'ont nommément mis dans le Canon et les anciens Pères, comme saint Irénée, saint Cyprien, saint Clément d'Alexandrie, Eusèbe, saint Ambroise, Julius Firmicus, saint Augustin, saint Basile, saint Chrysostome, saint Epiphane et les autres qui sont venus depuis l'ont cité comme Ecri-

(*a*) An du monde 3399, avant Jésus-Christ 601, avant l'ère vulgaire 605.
(*b*) *Jerem.* XLV, 2, 3.
(*c*) An du monde 3409, avant Jésus-Christ 591, avant l'ère vulgaire 595.
(*d*) *Jerem.* L, 51.

(*e*) *Joseph. Antiq. l.* X, *c.* XI.
(*f*) *Jerem.* XLIII, 1, 2, 4, *etc.*
(*g*) *Hieronym. Præfat. in exposit. Jerem.*
(*h*) *Idem Præfat. in Versionem Jerem.*
(*i*) *Driedo Descrip. et dogmat. Eccles. l.* I, *cap.* III, *Lyran. Dionys. Carthus.*

ture sacrée, mais assez souvent ils le citent sous le nom de Jérémie, et, encore aujourd'hui, l'Eglise, lorsqu'elle emploie les écrits de Baruch dans son office, les cite sous le nom de Jérémie. Outre la version grecque de Baruch, il y en a deux de syriaques, dont une s'éloigne beaucoup du grec; mais comme on n'a pas l'original de ce prophète, on ne peut juger laquelle de ces trois versions est la meilleure. On peut voir notre préface sur Baruch, où nous traitons ces questions dans une plus grande étendue. — [*Voyez* Bel, mon addition à cet article n° 7.]

* BARUCH, fils de Zachaï, fut un de ceux qui, après le retour de la captivité, contribuèrent le plus à la reconstruction des murs de Jérusalem. *Neh.*, III, 20.

* BARUCH, un des prêtres qui, après le retour de la captivité, signèrent le renouvellement de l'alliance. *Neh.*, X, 6.

* BARUCH, fils de Cholhoza, et père de Maasia, descendant de Pharès. *Neh.*, XI, 5.

BARUTH [ou Bàyruth], autrement Béryte. *Voyez* Bérite.

BARZAPHERNES, général des armées de Pachore, roi des Parthes. Barzaphernes ayant été envoyé en Palestine au secours d'Antigone, roi des Juifs, contre Hircan et Hérode, prit Hircan prisonnier, rétablit Antigone à Jérusalem et obligea Hérode de s'enfuir (*a*). On peut voir cela plus au long dans l'article d'Antigone et d'Hircan et dans Josèphe, *Antiq.*, *l.* XIV, *c.* 25.

BARZAIAS, fils de Melchias, lévite. I *Par.*, VI, 40. — [*Voyez* Balaia].

* BAS. « On croit que les Hébreux ne se servaient point de bas, dit D. Calmet dans sa Dissertation sur les habits des anciens Hébreux. La principale raison qu'on en ait, c'est la pratique constante où ils étaient de laver les pieds aux hôtes; parce que, quoiqu'ils portassent des sandales qui leur garantissaient les pieds contre les pierres et contre ce qui aurait pu les blesser, cela ne les mettait pas à couvert de la poussière qui s'attachait aux pieds et aux jambes en marchant. De plus, on remarque qu'aussitôt qu'ils avaient quitté leurs chaussures ou leurs sandales, ils étaient entièrement nu-pieds. C'est ainsi qu'ils se mettaient à table dans les derniers temps, qu'ils entraient dans le temple (1) et qu'ils demeuraient pendant le temps du deuil. C'était l'usage général des autres peuples d'Orient d'aller les jambes nues et de chausser leurs souliers ou leurs sandales à nu et sans bas. Pour les femmes, elles allaient de même que les hommes. Toutes les raisons qu'on vient de proposer ont aussi lieu à leur égard, et il y en a une qui les regarde en particulier et qui est encore plus plausible : c'est qu'elles portaient aux jambes des carcans ou des anneaux précieux, comme on le voit par Isaïe (2); et l'on a déjà remarqué dans le Cantique (vii, 1) que les pieds de l'épouse se voyaient à nu au travers des courroies de ses sandales. »

* BASAIA. *Voyez* Balaia.

BASAN. Le pays de *Basan*, autrement dit *Bathanée*, dans la Pérée, c'est-à-dire au delà du Jourdain, au nord des tribus de Gad et de Ruben et dans le pays de la demi tribu de Manassé. Ce pays est borné à l'orient par les monts de Galaad et le pays d'Ammon et l'Idumée orientale; au nord, par le mont Hermon; au midi, par le torrent de Jabok; à l'occident, par le Jourdain. Og, roi des Amorrhéens, possédait le royaume de Basan lorsque Moïse en fit la conquête. Dans ce pays est le canton d'Argob, dont il est parlé *Deut.*, III, 4, 14, et III *Reg.*, IV, 13. Basan passait pour un des plus fertiles pays du monde. On loue principalement ses bons pâturages, ses chênes, son beau bétail (*b*).

[« Comme royaume, dont Og le souverain fut défait par les Israélites, dit Barbié du Bocage, le Basan embrassait tout le pays qui s'étend entre la rivière de Jaboc au sud, et le mont Hermon au nord, et entre le Jourdain à l'ouest, et les déserts de l'Auranitide à l'est. L'Ecriture parle beaucoup des hautes montagnes de ce pays, de ses chênes, dont le bois était propre à faire des galères et des rames, et qui s'expédiaient à Tyr, de ses fruits, de ses pâturages, de ses troupeaux de menu bétail surtout, et généralement de sa beauté comme de sa fertilité. Ses premiers habitants étaient de la race des géants, dont Og paraît être lui-même un reste. La taille de ce prince était prodigieuse en effet, si on en juge d'après les dimensions de son lit, que l'on conservait dans la capitale des Ammonites. Le territoire de Basan comprenait la Batanée, la Gaulonitide, le pays d'Argob, et en outre une partie du pays de Galaad, et renfermait un grand nombre de villes fortifiées. *Edrai*, près de laquelle Og fut vaincu par les Israélites et qui paraît avoir été la capitale, *Astaroth*, *Gaulon*, ville de refuge et lévitique, comme Astaroth et *Salecha* en étaient les plus importantes (3). »]

BASARA, ville de Galilée, à vingt stades de Gaba, aux environs de Ptolémaïde (*c*).

BASCA, bourg où Jonathas Machabée fut tué (*d*). L'auteur du premier livre des Machabées l'appelle *Bascama* (*e*). — [*Voyez* ce mot, qui suit.]

BASCAMA. Apparemment le même que *Bésech* (*f*), ou *Baschath* (*g*), dans la tribu de Juda. *Voyez* Basca. Bésech n'était pas loin de Bethsan, où l'on passait le Jourdain pour aller au pays de Galaad. Tryphon ayant tué Jonathas à Bascama s'en retourna tout à coup en Syrie. Lisez I *Mach.*, XIII, 22, 23, 24, dans le Grec.

[Que Basca et Bascama soient le même bourg, c'est ce qui résulte de la conférence

(*a*) An du monde 3964 avant Jésus-Christ 36, avant l'ère vulgaire 40.
(*b*) Voyez *Reland. Palæst. l.* II, *p.* 200, 201, 202.
(*c*) *Joseph. lib. de Vita sua.*
(*d*) *Antiq. lib.* XIII, *c.* vi.
(*e*) I *Mac.* xiii, 23.
(*f*) *Judic.* i, 4, 5, 6.
(*g*) *Josue* xv, 40.
(1) *Misna in Massechet. Berach. c.* ix. *Maimon. Halac. Beth Habbecchira, c.* vii.
(2) *Isa.* iii, 16 : *Et composito gradu incedebant.* Hebr. alit. : *Et pedibus suis periscelidibus ornatæ gradiebantur.*
(3) Barbié du Bocage.

du texte de Josèphe avec celui des Machabées; mais que ce bourg soit encore le même que *Besech* ou plutôt *Bezec* et *Bascath*, c'est ce qui ne me semble pas devoir être accordé. Suivant N. Sanson et Barbié du Bocage, Basca ou Bascama, où fut tué par trahison Jonathas, était dans la tribu de Gad, à l'orient du Jourdain. *Bezec*, ville royale du pays de Chanaan (*Judic.*, I, 4, etc.), nommée *Bezech* (I *Reg.*, XI, 8), était située dans la tribu de Juda, près de Jérusalem, dit Barbié du Bocage, qui ajoute qu'elle était peut-être la même que *Betzécha*. Le géographe de la Bible de Vence, qui distingue aussi Bascama, Bezec et *Bascath*, place cette dernière ville, d'après *Jos.*, XV, 49, dans la tribu de Juda; Barbié du Bocage l'attribue à celle de Siméon, à laquelle elle aurait été donnée dans la suite, et dit qu'elle était située près de Lachir.]

BASEMATH, fille d'Elon le Héthéen (*a*). [Elle se nommait aussi ADA. *Voyez* ce mot.] Esaü l'épousa contre le gré d'Isaac et de Rébecca, ses père et mère. Elle fut mère de Rahuel (*b*).—[Basémath ou Ada, fille d'Elon, ne fut pas mère de Rahuel (*Voyez* l'article suivant), mais d'Eliphaz. *Gen.*, XXXVI, 2, 4, 10.]

* BASEMATH, fille d'Ismael, sœur de Nabajoth, troisième femme d'Esaü et mère de Rahuel. *Genes.*, XXXVI, 3, 4, 10.

BASEMATH, fille de Salomon, épousa Achimaas, de la tribu de Nephthali (*c*).

BASILIC, en latin *Basiliscus*, ou *Regulus*, sorte de serpent très-dangereux, qui tue, dit-on, par son seul souffle ou même par sa vue. On lui a donné le nom de *Regulus* qui est équivalent à celui de *Basiliscus*, comme qui dirait *petit roi*, parce qu'il porte sur la tête une manière de couronne et parce qu'il est le plus dangereux de tous les serpents. Galien (*d*) dit qu'il est jaunâtre, ayant la tête munie de trois petites éminences marquetées de taches blanchâtres qui lui font paraître une espèce de couronne. Elien (*e*) dit que son venin est si pénétrant qu'il fait mourir les plus grands serpents par sa seule vapeur. Il tue ceux dont il a seulement mordu l'extrémité du bâton. Il chasse tous les autres serpents par le bruit de son sifflement. Pline (*f*) dit qu'il tue ceux qui l'ont regardé. On montre dans quelques boutiques d'apothicaires de petits serpents morts que l'on dit être des basilics. C'est une espèce de petit oiseau à peu près comme un coq, mais sans plumes, ayant la tête élevée, des ailes presque comme la chauve-souris, de grands yeux et le cou assez court.

Mais les plus habiles des médecins et des philosophes modernes traitent de fable tout ce que l'on a dit du basilic et soutiennent que tout ce que l'on en a dit a été inventé à plaisir; que personne n'a vu de vrais basilics; que ceux que l'on montre et que l'on vend à Venise et ailleurs, ne sont autres que de petites raies à qui l'on donne par artifice une forme approchante de celle d'un jeune coq en leur étendant les ailes et leur formant une petite tête avec des yeux postiches. Et c'est en effet ce que nous avons remarqué dans un prétendu basilic que l'on nous a montré dans une boutique d'apothicaire à Paris, et dans un autre chez les PP. jésuites du Pont-à-Mousson. On peut voir notre Commentaire sur le psaume XC, 13. Le terme hébreu *petep* (*g*), que l'on a traduit par *basilic*, signifie un *aspic*, du consentement des meilleurs interprètes. —[*Voyez* ASPIC. « On croit, dit l'auteur de l'*Introduction aux livres du Nouveau et de l'Ancien Testament*, que le *tséfah* ou *tsifhôni* צפע, צפעני nom d'un serpent que l'Ecriture représente comme très-redoutable et très-dangereux, est le basilic... » Le basilic des naturalistes modernes est un lézard innocent, voisin, par ses rapports organiques, des dragons plus innocents encore].

BASIOTHIA [ou mieux BAZIOTHIA], ville de la tribu de Juda (*h*). Ce terme ne se lit pas dans les Septante; on lit en sa place, *Josue*, XV, 28: *Leurs bourgs et leurs métairies.*—[*Voyez* BAZIOTHIA.]

BASSIN, ou *grand lavoir du tabernacle.* Moïse remarque (*i*) qu'il fut fait de l'airain des miroirs des femmes dévotes qui veillaient et qui faisaient sentinelle à la porte du tabernacle. Athénée (*j*) nous apprend que chez les Perses il y avait des femmes qui veillaient la nuit et qui faisaient garde à la porte du palais du roi. Elles dormaient le jour et passaient la nuit à chanter et à jouer des instruments à la clarté des lampes. Cet ancien usage de voir les femmes faire la garde à l'entrée du palais des rois d'Orient, subsiste encore aujourd'hui (*k*). C'est apparemment de cette sorte que ces femmes Israélites passaient la nuit, mais d'une manière plus modeste, à la porte du Tabernacle, comme à la porte de leur seigneur et de leur monarque.

A l'égard des miroirs, on en faisait autrefois de toutes sortes de métaux, d'argent, de cuivre, d'étain, et d'un mélange d'étain et de cuivre. En Orient encore aujourd'hui, presque tous les miroirs sont de métal : il fut donc facile à Moïse de les jeter en fonte, pour en former le bassin du tabernacle; il en fallut un grand nombre pour composer un aussi grand vaisseau, mais, selon la force des termes de l'original, ces femmes venaient en troupe, comme une espèce d'armée, à la porte du tabernacle; ainsi il dut y en avoir encore de reste.

BASSUS. Lucilius Bassus succéda dans le gouvernement de la Judée à *Cerealis Vitalianus*. Comme les Juifs révoltés continuaient dans leur rébellion, même après la prise de Jérusalem, Bassus les poursuivit partout où ils s'étaient retirés. Il prit les châteaux d'Hérodion et de Machéronte, et éteignit les restes de la révolte. Il mourut dans son gou-

(*a*) *Genes.* XXVI, 34.
(*b*) *Genes.* XXXVI, 10.
(*c*) III *Reg.* IV, 15.
(*d*) *Galen. de therioca ad Pison.*
(*e*) *Ælian. l.* II, *c.* V *et c.* VII.
(*f*) *Plin. l.* VIII, *c.* XXII.

(*g*) *Psalm.* XC, 13 פתן *Pethen.* LXX : βασιλίσκος, vel ἀσπὶς vel δράκων.
(*h*) *Josue* XV, 28.
(*i*) *Exod.* XXXVIII, 8.
(*j*) *Athen. l.* XII. *Dipnosoph. c.* II.
(*k*) Chardin. Voyage de Perse, *l.* II. *p.* 222.

vernement, et eut pour successeur Flavius Silva. *Voyez* Josèphe, liv VII de la Guerre des Juifs, chap. xxx.

BATIR, *édifier*. Outre la signification propre et littérale de ce terme, il se met aussi pour donner des enfants et une nombreuse postérité. Sara prie Abraham de prendre Agar pour femme, afin que, par son moyen, *elle puisse se bâtir* (*a*), c'est-à-dire, avoir des enfants pour soutenir sa maison. Les sages-femmes, qui n'avaient pas voulu déférer aux ordres de Pharaon, qui voulait qu'on fit mourir tous les enfants mâles des Hébreux, en furent récompensées, parce que Dieu bâtit leur maison (*b*), leur donna une nombreuse postérité.

Le prophète Nathan promet à David, de la part de Dieu, qu'il lui bâtira sa maison (*c*), qu'il lui donnera des successeurs et des enfants. L'Ecriture parlant de la formation de la première femme (*d*), dit que Dieu la bâtit avec la côte d'Adam. Edifier, dans le sens moral, se dit des bonnes instructions et des bons exemples que l'on donne au prochain pour lui inspirer l'amour de la vertu, pour l'entretenir dans ces sentiments et pour les augmenter en lui.

BATON, Tobie dit que son fils était *le bâton de sa vieillesse* (*e*). Dieu menace Moab de lui briser *le bâton de sa gloire* (*f*), de sa force, dans lequel il mettait sa confiance : *Quomodo confracta est virga fortis, baculus gloriosus?* Les prophètes, menaçant de la famine, disent que Dieu brisera le bâton du pain (*g*) : *Conteram baculum panis*, et qu'il les réduira dans la dernière disette. Espérez-vous de trouver du secours dans *ce bâton de roseau* (*h*), dans le roi d'Egypte ? c'est un roseau fragile, qui se brisera sous celui qui voudra s'en servir pour marcher, et ses éclats entreront dans sa main et le blesseront (*i*). Les méchants seront comme un bâton dans la main de Dieu : il s'en sert souvent pour éprouver les bons (*j*) : *Assur virga furoris mei, et baculus*, etc. On verra encore dans Jérusalem des vieillards qui s'appuieront sur leurs bâtons (*k*). Jacob dit qu'il a passé le Jourdain n'ayant qu'un bâton à la main (*l*), et qu'il le repasse avec deux grosses troupes de personnes et de bestiaux. Dieu ordonne aux Israélites qui mangent la pâque d'avoir un bâton à la main (*m*), comme des voyageurs. David (*n*) fait une espèce d'imprécation contre Joab, en disant qu'il y ait toujours dans sa maison des gens qui marchent avec un bâton, c'est-à-dire des boiteux. Saint Jérôme a traduit, des hommes qui manient le fuseau, *tenentes fus[i]*

BATONS, ou *baguettes magiques et [divi]natoires*. Il est dit dans Ezéchiel (*o*) q[ue le] *roi Nabuchodonosor venant avec son [armée] vers la Palestine, s'arrêta à la tête de[s deux] chemins, et mêla des flèches dans un carq[uois] pour en tirer un augure de la route qu'i[l de]vait prendre*. Saint Jérôme, Théodoret, [...]tius, et la plupart des nouveaux interp[rètes], écrivant sur ce passage d'Ezéchiel, [disent] que les Chaldéens avaient coutume, [lorsqu']ils voulaient entreprendre quelque [...] ou quelque voyage, d'écrire sur des ba[guet]tes, ou sur des flèches qu'ils mêlaient [dans] un carquois, le nom des villes où ils voul[aient] aller, ou des choses qu'ils voulaient e[n]prendre ; et qu'ensuite tirant au hasa[rd les] flèches du carquois, ils se déterminai[ent à] ce qui était écrit sur la flèche ou sur l[a ba]guette qui venait la première. Cet usa[ge de] deviner par les baguettes, est très-a[ncien] dans l'Orient. Les Scythes (*p*) et les Alai[ns] devinaient par le moyen de certaines [...]ches de saule ou de myrthe. Les Arabe[s en]core aujourd'hui (*r*) se servent de trois [...]ches enfermées dans un sac. Sur l'u[ne ils] écrivent ; *Commandez-moi, Seigneur*, [sur] l'autre : *Empêchez, Seigneur* ; et ils [n'écri]vent rien sur la troisième. Si la flèc[he que] l'on tire du sac la première, porte [*Empê*]*chez, Seigneur*, on n'entreprend p[as la] chose dont il est question. On voit aussi [quel]que chose de pareil chez les Turcs (*s*), [chez] les Chinois (*t*), et anciennement che[z les] Mèdes (*u*) et les Hébreux (*v*). Tacite [re]marque chez les anciens Germains. Ils [cou]paient en plusieurs pièces une branche [d'un] arbre fruitier ; et les marquant de ce[rtains] caractères, les jetaient au hasard s[ur un] drap blanc. Alors le père de famille [...] ces branches les unes après les autres, [et] tirait des augures pour l'avenir, par [l'in]spection des caractères qui y étaient.

BATONS, BASTONADE. Supplice [usité] chez les Grecs et les Romains, et q[u'on] voit aussi chez les Hébreux. Il est dit (*x*) [que] le saint vieillard Eléazar fut conduit [au sup]plice ; et qu'étant sur le point d'expir[er sous] les coups de bâtons, il dit en gémiss[ant : *Le*] *Seigneur est témoin des douleurs que j[e souf]fre, accablé de coups de bâtons*. Ce s[upplice] s'appelait *tympanum*, parce que le p[atient] était frappé à coups de verges com[me un] tambour. Saint Paul (*y*) dit que q[uelques] saints *ont souffert le supplice du tymp[anum,] espérant une meilleure résurrection*.

Cette peine est encore en usage a[ujour]d'hui en Orient. On fait coucher le cou[pable]

(*a*) *Genes*. xvi.
(*b*) *Exod*. i.
(*c*) II *Reg*. vii, 27.
(*d*) *Genes*. xi, 22.
(*e*) *Tob*. v, 23.
(*f*) *Jerem*. xlviii, 17.
(*g*) *Ezech*. iv, 16.
(*h*) IV *Reg*. xviii, 21. *Ezech*. xxix.
(*i*) *Isai*. xxxvi, 6.
(*j*) *Isai*. x, 5.
(*k*) *Zach* viii, 4.
(*l*) *Genes*. xxii, 10.
(*m*) *Exod*. x.
(*n*) II *Reg*. iii, 29. מחזיק בפלך.
(*o*) *Ezech*. xxi, 22.
(*p*) *Herodot*. *l*. IV, *c*. lxvii.
(*q*) *Ammian*. *l*. XXXI.
(*r*) D'Herbelot, Bibliot. Orient. sous le mot [...]
(*s*) Thévenot, Voyage du Levant, ch. xxvi.
(*t*) *Gonzal. et Mendeza*, *l*. II, *c*. iv.
(*u*) *Dio Chrysost*.
(*v*) *Osee* iv, 12. *Maimon. tract. de Idolol.* c. [...]
(*x*) II *Mac*. vi, 19.
(*y*) *Hebr*. xi, 35.

sur le ventre : il a les pieds élevés en haut, et attachés à un piquet, qui est soutenu par les soldats. On le frappe avec un bâton sur la plante des pieds, et même sur les échines, et sur le dos, et on lui donne quelquefois jusqu'à cinq cents coups. L'ordinaire est de cent coups. Ceux à qui on en donne mille survivent rarement à ce supplice.

BATANEE ou BATHANEE. C'est le pays de Basan, au delà du Jourdain. *Voyez* ci-dessus BASAN.

BATH, ou *bathus*, ou *épha*, sorte de mesure des Hébreux, contenant la dixième partie du *chore*, ou *gomar*, c'est-à-dire, vingt-neuf pintes, chopine, demi-setier, un poisson, et cette fraction de pouce [illegible]. Quelques-uns ont imaginé, sans aucune raison, un bath sacré, différent du bath ordinaire. Le premier, disent-ils, contenait un bath et demi ordinaire : ce que l'on essaye de prouver, parce que dans les livres des Rois (*a*) il est dit que la mer de Salomon contenait deux mille baths ; et que dans les Paralipomènes (*b*), il est dit qu'elle tenait trois mille mesures, ou trois mille baths. Mais on concilie aisément cette différence, en disant que la coupe ou cuvier de la mer d'airain, contenait deux mille baths, comme le dit le troisième livre des Rois, et que le pied de ce vase, qui était creux, en contenait encore mille ; en tout trois mille baths, comme portent les Paralipomènes.

BATH-KOL, ou *fille de la voix*. C'est le nom que les auteurs Juifs (*Talmud Sotha* c. IX, p. 48 : בת קול) donnent à la révélation que Dieu a faite de sa volonté au peuple choisi, depuis que la prophétie verbale a cessé dans Israel ; c'est-à-dire, depuis les prophètes Aggée, Zacharie et Malachie. C'est sur cette fille de la voix qu'ils fondent la plupart de leurs traditions, et des usages de leur nation. Ils prétendent que Dieu les a révélés à leurs anciens, non par une prophétie articulée, ni par une inspiration secrète, mais par une révélation qu'ils appellent la *fille de la voix*.

Les rabbins reconnaissent dans leur nation trois manières de prophéties. La première par le moyen de l'*Urim* et *Thummim*, qui faisait entendre sa voix du fond du sanctuaire, ou du pectoral du grand-prêtre : la seconde par l'esprit de prophétie qui inspira les prophètes, tant avant la Loi, que depuis Moïse : la troisième par la *fille de la voix*, *Bath-Kol*. La première a duré, selon eux, depuis la construction du tabernacle jusqu'à celle du temple. La seconde depuis le commencement du monde, jusqu'à la mort de Malachie, le dernier des prophètes, sous le second temple, quoique son usage le plus fréquent ait été sous le premier temple. La troisième commença après Malachie, et a subsisté jusqu'aujourd'hui dans leur nation.

Ils prétendent que la *fille de la voix* est la voix du ciel, qui se fait entendre d'une manière articulée, de même à peu près que la voix qui appela le jeune Samuel, lorsque Dieu lui révéla ce qui devait arriver au grand-prêtre Héli et à sa famille : Dieu l'appela par une voix articulée jusqu'à trois fois (*c*). Samuel répondit comme il aurait fait à un homme ne sachant pas encore distinguer la voix du Seigneur ; ou la fille de la voix ressemble à celle qui sortait du sanctuaire, lorsque Dieu parlait à Moïse, ou qu'il répondait au grand-prêtre qui le consultait par l'*Urim* et *Thummim*. Ces deux sortes de voix étaient comme la mère de cette autre voix qui lui succéda, et qu'on appela *Bath-Kol*, *fille voix*, ou *fille de la voix*, parce qu'elle était comme la fille de cette première voix : c'était une manière d'inspiration bien moins parfaite, mais néanmoins aussi certaine que la première.

Mais il y aurait de l'erreur à s'imaginer que la révélation de *Bath-Kol* se fit toujours par une voix articulée venue du ciel, et entendue distinctement par ceux à qui Dieu faisait connaître ses volontés par ce canal. On ne peut pas même assurer que les anciens prophètes entendissent des voix articulées, lorsque la parole de Dieu se faisait entendre à eux. *Factum est verbum Domini ad Isaiam*, etc. Il suffit de croire que c'était une parole intérieure, une inspiration, un mouvement, une lumière qui les pénétrait, et leur faisait connaître d'une manière vive et lumineuse ce que Dieu voulait qu'ils annonçassent aux hommes. Ainsi à proportion lorsque Dieu manifestait ses volontés par la *fille de la voix*, ou il le faisait par une voix articulée et entendue distinctement, ou par une vive impression dans l'imagination ou dans l'esprit, ou enfin par une voix entendue au hasard, et que l'on prenait comme un oracle venu du ciel.

En voici un exemple tiré du Talmud. Deux rabbins ayant envie d'aller voir leur ami, le rabbin Samuel, docteur de Babylone, dirent : Suivons ce que nous en dira *Bath-Kol* ; en passant près d'une école, ils entendirent un jeune garçon qui lisait ce passage du premier livre des Rois, ch. XXV, 1 : *Et Samuel mourut*. Ils en conclurent que Samuel était mort : l'événement justifia ce qu'ils avaient pronostiqué, car on trouva alors que le rabbin Samuel, de Babylone, était décédé. On pourrait en citer plusieurs autres exemples de même espèce, répandus dans les livres des Juifs. Ces oracles casuels et bizarres étaient considérés comme des voix envoyées de Dieu, de même à peu près que pendant plusieurs siècles on s'est servi dans l'Eglise des premières paroles qui se lisent dans un livre ouvert à l'aventure, pour en tirer des présages pour l'avenir.

BATH-SAMA ; *Joseph. lib.* VI *Antiq. c.* II. Apparemment la même que *Beth-Samès*.

BATHUEL, fils de Nachor et de Melcha, était neveu d'Abraham, et père de Laban et de Rébecca, femme d'Isaac. Josèphe (*d*) assure que Bathuel était mort, lorsqu'Eliézer

(*a*) III *Reg.* VII, 26.
(*b*) II *Par.* IV, 5.

(*c*) I *Reg.* III, 4, 5 *et seq.*
(*d*) *Joseph. Antiq. lib.* I, *c.* XXIV

vint demander Rébecca pour femme à Isaac. Bathuel ne paraît pas dans toute cette affaire, mais seulement Laban (*a*).

* **BATHUEL**, ville de Juda, dit Huré; de Siméon, dit Barbié du B., ainsi que le Géographe de la Bible de Vence. I *Par*. IV, 30. Ce dernier ajoute : elle est nommée ailleurs *Béthul*, XIX, 4, et elle paraît être la même que *Césil*, qui fut une des villes de la tribu de Juda cédées à la tribu de Siméon. *Jos*. XV, 30. Barbié du B. distingue Béthuel de Béthul, qu'il croit être la même que Césil. La position de Béthuel, dit-il, était peu éloignée de celle de Sicéleg; et, d'après lui, Béthul ou Césil n'en était pas éloignée non plus.

BATHYRA, ville bâtie par Hérode dans la Bathanée, pour mettre à couvert les Juifs qui venaient de Babylone, contre les Trachonites, qui les attaquaient sur leur chemin (*b*).

BAVAI, fils d'Enadad, fut un de ceux qui contribuèrent à bâtir Jérusalem, au retour de la captivité (*c*).

BAUDRIER. *Voyez* CEINTURE.

BAUME, *Balsamum*. Le nom de *Balsamon*, peut venir de l'hébreu *Baal-Schemen* (בעל שמן); comme qui dirait l'huile royale, ou la plus précieuse des huiles de parfum. Ce nom ne se trouve dans aucun lieu des livres hébreux de l'Ancien Testament; mais on trouve dans le Cantique des cantiques (I, 13), *les vignes d'Engaddi*, que l'on croit être celles du baume; et dans Ezéchiel (XXVII, 17, פנג *pannag*), on lit le terme *pannag*, que la Vulgate a traduit par *balsamum*; ce qui est entendu de même par le Chaldéen et plusieurs autres interprètes.

Le baume est un arbrisseau, qui ne s'élève guère plus haut que nos grenadiers. Dapper dit qu'il est de la forme de l'*agnus castus*, et qu'il est de la hauteur du troëne; il a peu de feuilles, jette beaucoup de branches garnies de petites feuilles arrondies, toujours vertes; son bois est gommeux, et de couleur rougeâtre, ses branches sont longues, minces et garnies de peu de feuilles; ses fleurs sont petites, blanches et fort odoriférantes; son fruit est un noyau couvert d'une peau sèche brune; il enferme ordinairement une petite amande, mais quelquefois sa semence étant avortée, ce noyau est rempli d'une liqueur jaune, semblable à du miel, d'un goût amer et qui pique la langue. Le baume se cultive à peu près comme la vigne; la plante ne devient pas grande, et on ne la laisse pas croître non plus que la vigne. Marmol (*d*) lui donne trois pieds de haut, et dit que ses branches sont comme le sarment de la vigne, et de même couleur et que la graine est rouge.

Quelques auteurs ont écrit que l'arbre du baume était propre à la Judée. Diodore de Sicile (*e*) et quelques autres assurent qu'il n'en venait en aucun endroit du monde, sinon aux environs d'Engaddi et de la mer Morte; que c'était là que le vrai et le bon baume croissait; mais on sait, à n'en pouvoir douter, que cet arbrisseau est propre à l'Arabie, qu'il vient comme naturellement en ce pays-là, aux environs de la Mecque et de Médine (*f*); que sur la montagne et dans la plaine, dans les terres cultivées et incultes, et même sur les sablons, il croît une infinité d'arbres de gomme; que les habitants de ces lieux, pour en tirer plus de profit, les tirent des lieux incultes et stériles, et les transplantent dans des lieux plus gras et plus fertiles; que ceux qui viennent dans des lieux sablonneux ne rendent que fort peu de baume, mais beaucoup de graines, que l'on envoie vendre en Europe. Les Arabes enseignent que leur pays n'en a jamais été dénué; c'est de là que la reine de Saba en fit apporter en Judée, et que Salomon en fit cultiver dans les plaines d'Engaddi et de Jéricho (*g*). Celui qui croît en Egypte aux environs de Matara, vient originairement d'Arabie. Depuis que les Arabes se sont aperçus du grand profit que l'on pouvait faire sur le baume, ils en ont entièrement multiplié l'espèce : cependant, il y a une loi qui défend de semer ou de multiplier cet arbre sans la permission du grand seigneur.

La liqueur du baume se recueille de l'arbre dont nous venons de parler, pendant les mois de juin, juillet et août, par le moyen des incisions qu'on fait à l'écorce, ou par l'écoulement qui s'en fait naturellement. Les incisions se font avec des couteaux de verre, de pierre ou d'ivoire (*h*); et on prétend que le fer est mortel à cet arbre (*i*). Ce suc est blanc au commencement; peu après il devient vert, et ensuite de couleur d'or, et quand il vient à vieillir, il est de couleur de miel; il est trouble d'abord, après il s'éclaircit, et a la consistance de la térébenthine. Son odeur est agréable et fort pénétrante, son goût amer, âcre et astringent; il est fort léger quand il est nouveau; si on en verse dans l'eau, il ne s'enfonce pas, mais s'élevant tout aussitôt, il se répand sur toute la surface de l'eau. Il se mêle avec elle, et s'y dissout promptement, mais peu après il se coagule et devient blanc comme du lait, et c'est alors qu'on le tire de l'eau.

Il y en a qui disent (*j*) qu'en arrachant la feuille de la plante du côté du soleil levant, et y faisant une incision, il en découle aussitôt une liqueur très-odorante.

Le baume qu'on apporte d'Arabie au Caire, encore qu'il soit de bonne odeur, n'est pas tout de véritable gomme de cet arbrisseau, ni des larmes qu'on tire de son écorce, car il en tombe fort peu. La plupart du baume qu'on vend chez les marchands, est fait de

(*a*) *Genes*. XXIV.
(*b*) *Antiq. lib*. XVII, *c*. II.
(*c*) II *Esdr*. III, 18.
(*d*) *Marmol*. *l*. XI, *c*. XII.
(*e*) *Diodor*. *l*. II, *c*. XLVIII. *Vide Joseph*. *Antiq*. *l*. IX, *c*. I. *Plin*. *Dioscorid*.
(*f*) Dapper, *Description de l'Égypte*, p. 62.
(*g*) *Joseph*. *Antiq*. *l*. VIII, *c*. II, *p*. 270, *F*.
(*h*) *Theophraste*. *Plin*. *Dioscor*.
(*i*) *Plin*. *l*. XII, *c*. XXV. *Tacit*. *l*. V *Hist*. *c*. [illegible] *Marmol*.
(*j*) *Suliniac*.

bois et des branches vertes de l'arbre distillés au feu, encore n'est-il pas pur; on le falsifie en y mêlant de la térébenthine d'Egypte. De plus, on extrait de la graine une liqueur qu'on fait passer pour du véritable baume, quoiqu'il n'ait pas l'odeur si forte, et qu'il soit plus amer au goût.

Outre le baume d'Arabie, ou de la Mecque, il en vient de plusieurs sortes de l'Amérique; les plus considérables sont ceux du Pérou, de Tolu et de Capaïba. Mais comme ils n'ont pas été connus aux anciens, il est inutile d'en parler dans ce Dictionnaire, qui n'est fait que pour éclaircir le texte de la Bible. —[*Voyez* Aromates.]

[« On donne, dit M. Orfila, le nom de *baume* à des substances végétales, concrètes ou liquides, très-odorantes, amères et piquantes, composées de résine, d'acide benzoïque, et quelquefois d'une huile essentielle, qui laissent dégager l'acide benzoïque par l'action de la chaleur, qui se dissolvent facilement dans les huiles volatiles, l'alcool et l'éther, et qui, traitées par les alcalis, donnent un benzoate soluble, et laissent précipiter la résine. On ne connaît que cinq baumes : celui du Pérou, le baume de Tolu, le benjoin, le styrax solide ou storax, et le styrax liquide. Il existe une foule de préparations pharmaceutiques et de sucs résineux d'une odeur balsamique, auxquelles on donne improprement le nom de *baumes;* mais elles en diffèrent essentiellement par leur composition et par leurs propriétés : tels sont le *baume tranquille*, le *baume de vie*, le *baume vert*, le *baume de copahu*, le *baume de Judée*, le premier qui ait été appelé baume, etc.»]

* BAZIOTHIA, ou Biziothia, ville de la tribu de Juda (*Jos.*, XV, 28). Le Syriaque a *le puits de Ioutio*. N. Sanson, qui nomme cette ville *Basiothia*, suppose qu'elle est la même que *Bersabée;* mais le texte la distingue. Barbié du Bocage, qui la reconnaît différente, la place près de Bersabée.

BDELLION. C'est une gomme qui vient d'un arbre assez commum en Arabie, et en plusieurs autres endroits de l'Orient (1) Pline dit (*a*) que le meilleur *bdellium* vient de la Bactriane; que l'arbre qui le produit est noir, de la grandeur d'un olivier, ayant des feuilles comme le chêne, et portant des fruits comme le caprier. Le *bdellium* doit être clair et jaune comme la cire, amer au goût, gras et ayant l'odeur de l'*unguis odoratus*, quand il est brûlé. Il se trouve aussi du *bdellium* dans l'Arabie, dans la Médie et dans la Babylonie. L'Hébreu l'appelle *bdolach*. Moïse dit qu'on en trouve dans le pays où coule le Phison (*b*), et que la manne avait la couleur du *bdellium* (*c*); c'est-à-dire, qu'elle tirait sur le jaune. — [*Voyez* la *Dissertation sur le paradis terrestre*, § IX, dans la Bible de Vence, tom. I.]

BEAN. Il est dit dans les Livres des Machabées (*d*), que *les enfants de Béan* étaient comme un piége et un filet pour prendre les Israélites, en leur dressant des embûches dans le chemin. On ne sait si Béan est un nom d'homme ou de ville. Quelques-uns croient que c'est le nom d'une ville nommée *Béon*, au delà du Jourdain (*e*); d'autres, que *Béan* est mis pour la *Bathanée ;* d'autres que *Béan* est un nom d'homme.

[La Bible de Vence sur I *Mac*.V, 4, s'exprime en ces termes : « On ignore qui étaient les enfants de Béan. On connaît aux environs de la mer Morte, la ville de *Béon* (*Num.* XXXII, 3) qui pourrait bien être celle dont il s'agit ici. » Et sur ce verset du livre des Nombres, elle dit : « *Béon* paraît être aussi le même lieu que *Baal-méon* du verset 38. » Ainsi, Béan, Béon et Baal-Méon seraient la même ville. *Voyez* Baal-Méon. M. Cahen prend aussi Béon et Baal-Méon pour la même ville et il ajoute : « Septante, Βαιὰν, *Baiane*. *Voy.* Josué XIII, 17. I Chr. V, 8, citée comme ville moabite, par Jérém. XLVIII, 23, et Ezéch. XXV, 9. Seetsen et Burkhard ont vu les ruines de cette ville. » Béan, suivant Barbié du Bocage, était une ville fortifiée, et située sur les confins du pays de Gad. Bien que la Bible de Vence reconnaisse, dans le commentaire, Béan pour une ville, elle ne la mentionne pas dans son Index géographique. Ceux qui croient que Béan était plutôt un nom d'homme, disent que cet homme était fort puissant parmi les Iduméens ; que son nom est formé de deux mots, de *ben* qui veut dire *fils*, et de *Acan*, nom propre d'un homme qui est mentionné *Gen.* XXXVI, 27, qui était fils d'Etzer et est appelé *Jaacan* (I *Par.* I, 42). Ainsi *filii Jaacan* sont une peuplade iduméenne dont il est parlé *Num.* XXXIII, 31, 32, et *Deut.* X, 6. Je ne sais si, en examinant les textes indiqués, on pourrait se mettre en état de juger définitivement entre ces deux opinions, de décider si Béan était certainement une ville ou un homme. Une troisième opinion naîtrait peut-être de cet examen, c'est que Béan, après avoir été le nom d'un homme, est devenu celui de la localité qu'habitait cet homme ; mais cette opinion aurait aussi ses difficultés non moins insolubles. Je crois que ce qu'il y a de plus probable, c'est que Béan était une ville.]

* BEATITUDES (Montagne des). On nomme ainsi la montagne où Jésus-Christ, après l'élection des douze apôtres, prononça cet admirable sermon rapporté par saint *Matthieu*, ch. V, VII : *Beati pauperes...!* Il existe, sur la pente septentrionale de cette montagne, un misérable village nommé Hittin, et ce nom est celui de la montagne parmi les Arabes : ils l'appellent *montagne de Hittin*. C'est là que, le 4 juillet 1187, se donna, entre le roi Gui de Lusignan et Saladin, la terrible bataille dite de *Tibériade*, où les croisés furent vaincus par la soif et la chaleur avant que de l'être par les armes des infidèles, et dont on peut voir les tristes

(*a*) *Plin. l.* XII, *c.* ix.
(*b*) *Genes.* ii, 12.
(*c*) *Num.* xi, 7.
(*d*) I *Mac.* v, 4, 6.
(*e*) *Num.* xxxii, 3.
(1) Le végétal qui produit cette gomme-résine est encore inconnu aux botanistes. Edit.

détails et les funestes résultats dans l'*Histoire des Croisades*, tom. II, liv. VI, et dans une lettre de M. Gilot de Kerhardène écrite sur les lieux et insérée dans la *Correspondance d'Orient*, tom. V, lettr. CXXXV. Ce dernier donne, à ce sujet, quelques détails topographiques qu'il ne sera pas inutile de reproduire ici. M. Gilot, ayant quitté Samarie ou Sébaste, arriva à Genine, puis il franchit les hauteurs du Petit-Hermon, et descendit dans la plaine d'Esdrelon, située entre le Petit-Hermon et le Thabor, et alla se reposer à l'ombre d'une vieille forteresse, assise sur un plateau, à un quart de lieue du Thabor; puis, étant parti de là, il se trouva dans une vaste plaine onduleuse dont Loubi est le centre, et dont le Thabor, les bords élevés du lac (de Tibériade) et les deux cornes de Hittin forment les limites; il franchit ensuite « l'espace entre Loubi et Hittin; cet espace est le théâtre de la fameuse bataille de Tibériade, qui fut la ruine du royaume latin..... Nous entrâmes, dit-il, dans Hittin, à quatre heures et demie du soir..... Le versant méridional, formé par la chaîne de hauteurs dont la *montagne des Béatitudes* est la plus culminante, voilà le champ de bataille de Tibériade. C'est un vaste plateau couvert d'une pâle verdure..... Situé entre trois vallées, celle de Batouf à l'ouest, celle de Hittin au nord, et celle de Hama au sud-est, ce plateau est d'un côté à trois lieues du Thabor, de l'autre à une heure du lac de Tibériade. Le lieu précis où fut livrée la bataille a pour bornes la fontaine de Hittin au nord, la colline de la *multiplication des pains* au nord-est, les rives escarpées du lac à l'est, et le village de Loubi au midi. L'occident reste libre, et s'étend sur des champs cultivés jusqu'à Cana au nord-ouest, et jusqu'à l'arête de collines que couronne le village de Aïn-al-Mahel. »

BEAUME, *Voyez* BAUME.

BEAUTÉ. Le terme hébreu *Naveh*, qui signifie *beauté*, se prend aussi souvent pour *une demeure* (1). Le Seigneur a aimé *la beauté de Jacob*, son temple, sa demeure qu'il a choisie dans Jacob (*a*) : *Elegit nobis hæreditatem suam, speciem Jacob quam dilexit*. On peut expliquer de même cet autre passage, *Psal.* XLIX, 2 : *Ex Sion species decoris ejus*. Et encore, *Psalm.* LXVII, 13 : *Speciei domus dividere spolia*, l'Hébreu, *la demeure de la maison ;* ceux qui sont demeurés au logis ont partagé le butin avec ceux qui ont été à la guerre. Le temple du Seigneur et son tabernacle, qui sont les lieux de sa demeure pour les hommes, sont aussi nommés sa demeure. Le Seigneur livra *la beauté des Israélites*, l'arche du Seigneur entre les mains des Philistins (*b*). Jérémie XXXI, 2, nomme le temple, *Pulchritudo justitiæ, mons sanctus;* et ailleurs, il le compare à un lion et l'appelle *Pulchritudinem robustam*, à cause de sa force (*c*). Job dit qu'il a maudit la beauté de l'impie (*Job* V, 3), l'Hébreu, *sa demeure* (*f*). Sur la beauté de Jésus-Christ, *voyez* JÉSUS-CHRIST.

BEBAI. Les fils de Bébaï revinrent de Babylone au nombre de six cent vingt-trois (*d*), — [ou de six cent vingt-huit. *Neh.*, VII, 17.]

BEBETHEN, ville à huit milles de Ptolémaïde, vers l'orient (*e*).

BECAH, ou BÉKAH. C'est le demi-sicle. Chaque Israélite donnait par tête chaque année cent *békas* pour l'entretien du temple (*f*). *Voyez Matth.*, XVII, 23, et ci-après, sous le titre DIDRAGME.

* BECBECIA, lévite de la famille d'Asaph. *Voyez Neh.* XI, 17.

BECHER, fils d'Ephraïm, chef de famille des Béchérites. *Num.* XXVI, 35.

BECHOR, [second] fils de Benjamin, et père de Zémira, etc., *Genes.*, XLVI, 21, et I *Par.* VII. 6, 8.

BECHORATH, fils d'Aphia, et bisaïeul de Cis, père de Saül. I *Reg.* IX, 1. — [Voyez ABI-GABAON.]

BECTILETH. *Voyez Judith.*, II, 21, dans le Grec. Il est dit qu'Holopherne étant parti de Ninive, après trois jours de marche, arriva avec son armée à *Bectileth, et campa près de la montagne, qui est à la gauche de la Cilicie*. Nous croyons que *Bectileth* est la campagne *Bagdanie*, à la gauche et au nord du *mont Argée*, appelé dans la Vulgate, *montagne d'Angé*. — [*Voyez* ANGÉ.]

* BEDOUINS, *Bedaouy*, nom par lequel on distingue les Arabes nomades, qui vivent sous des tentes et sont errants (*Voyez* CÉDAR), de ceux qui ont des habitations fixes et... les uns cultivent le sol et les autres font le commerce et se mêlent avec les étrangers. Les Bédouins passent pour être les descendants d'Ismael; ils errent avec leurs troupeaux dans les vastes déserts de l'Arabie, de la Syrie et de l'Afrique. Ils sont en effet une preuve toujours subsistante de la vérité d'une prophétie qui concerne Ismael et sa race, et qui fut prononcée il y a plus de quarante et un siècles. Ismael n'était pas encore né, quand l'an 2280 avant Jésus-Christ, suivant l'*Art de vérifier les dates*, un ange du Seigneur dit à Agar, concubine légitime (femme du second ordre) d'Abraham, les paroles que voici : *Tu as conçu, et tu enfanteras un fils; tu le nommeras Ismael..... Ce sera un homme fier et sauvage; il lèvera la main contre tous, et tous la lèveront contre lui. Il dressera ses tentes* (mobiles) *en face des demeures* (permanentes) *de ses frères* (qui ne pourront l'en empêcher. C'est par lui que je *multiplierai ta postérité, qui sera innombrable* (2). Les diverses parties de cette prophétie ont été littéralement accomplies. Les descendants d'Ismael se sont excessivement multipliés. Ils ont toujours été farouches; ils

(*a*) *Psalm.* XLVI, 5.
(*b*) *Psalm.* LXXVII, 16.
(*c*) *Jerem.* XLIX, 19.
(*d*) I *Esdr.* II, 11.
(*e*) *Euseb. Onomast. voce* ...
(*f*) *Exod.* XXX, 13.
(1) C'est-à-dire pour ce qui rend une chose supérieure à ce qu'elle est par elle-même. (S).
(2) *Gen.* XVI, 10, 12.

jours ils ont levé la main contre tous, et tous l'ont levée contre eux. *Ils sont armés contre le genre humain*, dit Gibbon. Par leurs vols, leurs incursions, par toutes leurs entreprises contre *leurs frères*, ils excitèrent en eux une haine qui se perpétue comme ses causes. Ils subsistent en peuple distinct, et parcourent les divers territoires que parcoururent leurs ancêtres, malgré l'inimitié qui a toujours régné entre eux et le reste des hommes. Ils ont constamment maintenu leur indépendance; et quelques efforts qu'on ait faits pour les détruire, *ils dressent* toujours *leurs tentes en face des habitations de leurs frères*.

« Ils n'ont, dit Keith, jamais été assujettis par leurs puissants voisins, les Egyptiens, les Assyriens et les Perses. Cyrus et ses successeurs n'ont jamais pu subjuguer la nation entière des Arabes. Hérodote dit expressément que les Arabes ne furent jamais réduits par les Perses à la condition de sujets, mais qu'ils étaient considérés par eux comme des amis; et tandis que la Phénicie, la Palestine, la Syrie et les contrées voisines étaient tributaires, le territoire des Arabes restait exempt de tout tribut.

« Alexandre-le-Grand, après avoir renversé l'empire des Perses et conquis l'Asie, préparait une expédition contre les Arabes, quand une fièvre inflammatoire le moissonna à la fleur de son âge. Les successeurs d'Alexandre essayèrent de les soumettre, mais ce fut sans succès; les Romains, devant qui tout fléchissait, ne purent jamais cependant réduire l'Arabie en province romaine. Le grand Pompée, Elius Gallus sous le règne d'Auguste, l'empereur Trajan, Sévère et plusieurs de ses successeurs, firent de vains efforts pour conquérir l'Arabie : tous échouèrent dans leurs projets après y avoir perdu beaucoup de monde.

« Tels furent l'état et la condition des Arabes jusqu'au temps de Mahomet, qui jeta les fondements d'un puissant empire. Ils furent dès-lors, pendant plusieurs siècles, mieux connus des nations européennes sous le nom de *Sarrasins*. En peu d'années, ils inondèrent plus de pays et subjuguèrent plus de peuples, que n'avaient fait les Romains pendant plusieurs siècles. Après que leur empire fut dissous, et qu'ils furent réduits aux limites naturelles de leurs pays, ils maintinrent toujours leur liberté contre les Tartares, les Mamelouks, les Turcs et tous les autres ennemis étrangers. Quel que fût le conquérant de l'Asie, ils restaient toujours en dehors de ses conquêtes, continuant leurs incursions et leurs brigandages. Les Turcs sont aujourd'hui, depuis plusieurs siècles, les maîtres des contrées adjacentes; mais ils ont été si peu en état d'arrêter les déprédations des Arabes, qu'ils ont dû leur payer une espèce de tribut annuel.

« C'est ainsi que cette nation seule a résisté pendant quatre mille ans à la haine du monde entier. Les grands empires se sont écroulés tout autour d'eux, tandis qu'ils sont restés les mêmes, ce qui était hautement improbable dans le cours ordinaire des affaires humaines; ils sont le seul peuple, excepté les Juifs, qui ait subsisté comme peuple distinct depuis le commencement. Il se glorifient, ainsi que les Juifs, d'être descendus d'Abraham, de qui ils déclarent avoir reçu le rite de la circoncision; et il est à remarquer que c'est à l'âge de treize ans qu'ils la reçoivent; trait de ressemblance de plus qu'ils ont conservé avec leur père Ismael, qui ne fut circoncis qu'à cet âge (*Gen.*, XVII, 23).

« Les marques frappantes de la vérité de la prophétie que ce peuple offre encore de nos jours, ne sauraient être mieux présentées que dans ce passage d'un voyageur célèbre, qui venait de visiter un camp arabe, et avait observé de près toutes les singularités qui caractérisent cette race d'hommes : « En calculant au plus bas, dit sir Robert-Porter, il doit y avoir aujourd'hui « plus de trois mille ans que ce peuple a les « mêmes mœurs et les mêmes usages ; véri« fiant ainsi en tous points ce qui avait été « prédit à Ismael..., qu'il serait dans sa pos« térité un homme farouche, et que ses des« cendants ne perdraient jamais ce caractère, « quoique habitant pour toujours en pré« sence de leurs frères (1); et qu'un peuple « spirituel et actif, environné depuis tant de « siècles de nations policées et qui jouissent « de toutes les douceurs et de tout le luxe « de la civilisation, soit encore de nos jours « tel qu'il s'est montré dès sa formation, un « peuple de sauvages, habitant à la vue de « ses frères (car nous pouvons donner ce « nom à ses voisins); que rien n'ait pu sub« juguer ni le changer; il y a là en effet un « miracle permanent, un de ces faits mysté« rieux qui établissent la vérité des prophé« ties (2). »

Shaw affirme des Bédouins, qu'ils ont conservé les mœurs antiques : « Quant aux manières et coutumes des Bédouins, il est à observer, dit-il, qu'ils ont conservé quantité d'usages dont il est fait mention dans l'histoire sacrée et profane; de sorte qu'à la religion près, on peut dire que c'est encore le même peuple que passé deux ou trois mille ans (3). »

Parmi ces usages, je rappellerai celui d'exercer l'hospitalité. « Les Arabes-Bédouins eux-mêmes, » dit M. de Choiseul-Gouffier, « toujours prêts pour le pillage, qu'aucun lien n'unit aux autres nations, qui dépouillent sans pitié les caravanes traversant les déserts, et poursuivent le voyageur fuyant à leur aspect, qui se croient le droit de reprendre par la force l'antique héritage dont ils furent, disent-ils, injustement dépouillés dans la personne d'Ismael, semblent tout-à-coup, par une étonnante opposition, oublier leur caractère pour exercer la plus noble et la plus courageuse hospitalité. Jamais aucun

(1) Les Juifs, les Edomites, les Moabites, etc., étaient en réalité les frères des Arabes, puisqu'ils descendaient, comme eux, d'Abraham....

(2) Sir Robert-Porter, *Voyages*, tom. I, p. 504, cité par Keith, *Accomplissement littéral des prophéties*.

(3) Shaw, tom. I, pag. 390.

d'eux n'abandonnera l'étranger qu'il aura reçu : la famille entière périra plutôt pour le défendre, pour le préserver de l'affront d'avoir laissé insulter un de ses hôtes : et à l'abri de ce titre sacré, le voyageur traversera le désert au milieu des hordes ennemies, protégé à la fois par l'honneur et la religion. Tous s'indigneraient de la seule idée de trahir le malheureux qui se serait réfugié sous leur toit, qui aurait touché le pan de leur robe (1). »

M. Alexandre de Laborde rend le même hommage aux Arabes-Bédouins : « Ceux, principalement, qui habitent la lisière du désert, dit-il, sont encore tels que l'Ecriture nous peint les patriarches, avec leurs tentes, leur nombreux troupeaux, leur vie errante et leurs mœurs simples... La principale qualité des Arabes à laquelle nous devons rendre hommage, est le sentiment de l'hospitalité que l'on trouve partout, comme au temps d'Abraham. Dans les moindres villages il existe une maison pour l'étranger qui arrive, et il est défrayé par la commune pendant vingt-quatre heures, sans qu'on lui demande son état ni son nom... (2). »

BEEL-MEON, *Voyez* BAAL-MÉON.

BEEL-MEUS à neuf milles d'Esébon. Il y a des eaux chaudes à Béel-Méus, dit Eusèbe. C'est la même que BAAL-MÉON.

BEEL-PHEGOR, בעל פעור, ou le dieu *Phegor* ou *Phogor*. Nous avons rapporté plusieurs conjectures sur cette fausse divinité, dans une *Dissertation* faite exprès, à la tête du livre des *Nombres*, p. xx (3), et nous avons tâché d'y montrer que c'est le même dieu qu'Adonis, ou qu'Orus, adoré par les Egyptiens et par la plupart des peuples d'Orient. L'Ecriture dit (*a*) que les Israélites étant campés au désert de Sin, se laissèrent aller à l'adoration de Béel-phégor, qu'ils participèrent à ses sacrifices, et qu'ils tombèrent dans l'impudicité avec les filles de Moab ; et le Psalmiste (*b*) racontant le même événement, dit que les Hébreux furent initiés aux mystères de Béel-phégor, et qu'ils participèrent *aux sacrifices des morts*. *Phégor* ou *Péor* est le même qu'*Or* ou *Orus*, en retranchant de ce mot l'article *pé*, qui ne signifie rien. Orus est le même qu'Adonis, ou Osiris. On célébrait les fêtes d'Adonis comme des funérailles ; on commettait dans ces fêtes mille dissolutions, lorsqu'on disait qu'Adonis qu'on avait pleuré mort, était vivant.

Origène (*c*) a cru que *Phégor*, ou *Béel-Phégor*, dieu des Moabites, était le même que *Priape* ou *l'idole de turpitude*, qui était adoré principalement par les femmes, et que Moïse, craignant de souiller les oreilles des Hébreux, n'a pas jugé à propos de distinguer d'une manière plus claire de quelle sorte de turpitude il voulait parler. Saint Jérôme (*d*) dit que cette idole était représentée d'une manière obscène, comme l'on a accoutumé de représenter Priape. Il croit que les hommes efféminés et les femmes qui se prostituaient en l'honneur des idoles, dont parle si souvent l'Ecriture, étaient consacrés à Béelphégor, ou à Priape. Il semble croire que cette honteuse divinité avait en la bouche ce que l'on a accoutumé de représenter dans les figures de Priape (*e*).

Maimonides veut qu'on ait adoré Béelphégor, en découvrant devant lui ce que l'honnêteté cache avec le plus de soin ; et Salomon Jarchi, qu'on lui ait offert des excréments. Il est indubitable que Béelphégor était un dieu d'impureté : on sait avec quelle impudence les filles de Moab engagèrent les Israélites dans l'impudicité (*f*) ; et le prophète Osée (*g*), parlant de ce crime, dit qu'*ils sont allés vers Béelphégor, qu'ils se sont égarés dans leurs actions honteuses, et ont commis des choses abominables, suivant le penchant de leur amour*.

D'autres (*h*) ont prétendu que Béelphégor était *Saturne*, divinité adorée en Arabie. L'aventure que l'on raconte de cette divinité mutilée par son propre fils, a pu donner lieu aux obscénités du culte de Béelphégor dont nous avons parlé. On pourrait encore trouver quelques marques de ressemblance entre Saturne et Loth, père des Moabites, adorateurs de Béelphégor.

Quelques-uns ont cru trouver dans Béelphégor le dieu que les païens ont adoré sous le nom de *Crepitus* (*i*) ; le verbe *phégor* dérive d'une racine qui signifie lâcher le ventre. D'autres ont cru que les Moabites adoraient leur dieu sous le nom de *Béel-réem*, le dieu du tonnerre, mais que les Hébreux par dérision lui donnaient le nom de *Béelphégor*, le dieu Pet. Vossius (*j*) croit que les Moabites adoraient le Soleil et Priape sous le nom de Béelphégor. Selden (*k*) veut que Béelphégor soit le dieu Pluton. Il fonde sa conjecture sur ce qui est dit dans les psaumes (*l*) : *Ils se firent initier aux mystères de Béelphégor, et mangèrent des sacrifices des morts*. Ces sacrifices sont, dit Selden, ceux qu'on faisait aux mânes pour les apaiser. Apollinaire, dans sa Paraphrase sur ce Psaume, dit que les Hébreux se souillèrent dans les sacrifices de Béelphégor, en mangeant des hécatombes

(*a*) *Num.* xxv, 1, 2, 3, *etc.*
(*b*) *Psalm.* cv, 28.
(*c*) *Origen. in Numer. c.* xxv. *Homil.* xx. Béelphégor, *quod est idolum turpitudinis.*
(*d*) *Hieronym. in Osee* iv. *Colentibus maxime feminis Beelphegor, ob obscœni magnitudinem, quem nos Priapum possumus appellare.*
(*e*) *Idem in Osee* ix. *Denique interpretantur Beelphegor idolum lentiginis, habens in ore, id est, summitate pellem, ut turpitudinem membri virilis ostenderet.*
(*f*) *Num.* xxv.
(*g*) *Osee* ix, 10.
(*h*) *Theodoret. in Psalm.* cv. *Apollinar. Caten. in Psalm. Suidas, Masius in Josue. Hottinger. hist. Orient. c.* vii, etc.
(*i*) *Minutius in Octaviano. Nec Serapidem magis Ægyptii, quam strepitus per pudenda corporis expressos contremiscunt. Origen. contra Celsum*, p. 253. *Hieronym. in Isai.* xiii. *Ut taceam de formidoloso et horribili cepe, et crepitu ventris inflati, quæ Pelusiaca religio est.*
(*j*) *Gerard. Joan. Voss. de origine et progressu idololatr. l.* II, *c.* vii.
(*k*) *Selden. de Diis Syris, Syntagm.* I, *c.* v.
(*l*) *Psalm.* cv, 28.
(1) Choiseul-Gouffier, *Voyage pittoresque de la Grèce.*
(2) A. de Laborde, *Voyage dans le Levant.*
(3) Elle paraît avoir été retouchée par l'abbé de Vence, et a été insérée dans sa Bible, t. III.

mmolées aux morts. On dit (*a*) que Saturne mit au rang des dieux son fils *Moth*, qu'il vait eu de Rhéa, et que Moth fut adoré des 'héniciens, tantôt sous le nom de la Mort, t tantôt sous celui de Pluton.

Mais tous ces divers sentiments nous paraissent encore moins probables que celui ue nous avons proposé et soutenu dans otre Dissertation sur Béelphégor, savoir que ette fausse divinité n'était autre qu'*Adonis*, u *Osiris*. On peut ajouter à ce que nous en vons dit ailleurs, que, selon quelques-uns, *donis* était père de Priape; qu'on faisait es repas funéraires en son honneur, que on peut fort bien entendre sous le nom de crifices (*b*) : *Sacerdotes rugiunt clamantes ontra deos suos, sicut in cœna mortui*. Si le salmiste (*c*) a désigné sous un nom pluriel, *omederunt sacrificia mortuorum*, c'est que s sacrifices de Béelphégor n'étaient pas omme ceux des autres divinités : c'étaient es repas comme aux funérailles des morts, la différence que souvent ceux des morts aient accompagnés et suivis de douleur elle et véritable, et qu'au contraire dans ux d'Adonis, ce n'était que pleurs feints, véritables dissolutions. On peut voir notre issertation, et si l'on veut, Selden *de Diis yris*, et les commentateurs sur *Num.* XXV.

BEEL-SEBUB, le dieu Mouche. *Voyez* ÉEL-ZÉBUB.

BEEL-SAMIN. *Voyez* BÉEL-ZÉBUB.

BEEL-SEPHON (*d*). Les Hébreux étant rtis de l'Egypte, après trois jours de marche, rrivèrent à Béel-séphon, où ils passèrent la er (*e*). *Béel-séphon* était donc près de *lysma*, ou *Colsum* (1); car c'est là que les nciens nous disent que les Hébreux passèrent la mer Rouge. Voyez notre Dissertation sur le passage de cette mer, à la tête de l'Exode, p. XL, et le Supplément, p. 54. On croit que *Séphon*, ou *Zéphon*, était une divinité égyptienne, qui donnait le nom à la ville de Béel-séphon. Mais on ne sait pas précisément qui elle était *Séphon* en hébreu signifie le septentrion, ou le caché. Adonis, à l'égard des Egyptiens, était le dieu du septentrion, puisqu'il avait été tué dans le mont Liban, et qu'on l'adorait principalement à Biblos dans la Phénicie. Il était aussi le dieu Caché, et les Egyptiens l'appelaient *Thammuz* (*f*), qui signifie caché; parce que dans ses mystères, on le tenait enfermé comme un mort dans un cercueil, et qu'ensuite on feignait qu'il était ressuscité; ou parce que l'on disait qu'il passait six mois sur la terre avec Vénus, et six mois dans les enfers avec Proserpine (*g*). Les Rabbins disent que Béel-séphon était une idole, ou figure constellée, placée en cet endroit par Pharaon, afin d'arrêter les Hébreux et les empêcher de sortir du pays. Il y en a qui lui donnent la forme de chien, comme les Egyptiens décrivaient leur dieu Anubis, avec une tête de chien, peut-être afin que ce chien veillât sur cet endroit, et avertît par ses aboiements de l'arrivée des ennemis, et qu'il gardât la côte de la mer Rouge de ce côté là (*h*). On dit qu'il était placé là, principalement pour arrêter tous les esclaves qui s'enfuyaient de chez leurs maîtres. Le Targum de Jérusalem assure que toutes les statues des divinités égyptiennes ayant été détruites par l'ange exterminateur, Béel-séphon fut la seule qui résista. Les Egyptiens conçurent par là une grande idée de son pouvoir, et redoublèrent

(*a*) *Sanchoniat. apud. Euseb. Præpar. l.* I, *c.* X.
(*b*) *Baruch.* VI, 31.
(*c*) *Psalm.* CV, 28.
(*d*) בעל צפן.
(*e*) *Exod.* XIV, 2, 9.
(*f*) *Ezech.* VIII, 14. *Vide Hieronym. in eum locum.*
(*g*) *Vide Theocriti Scoliasten.*
(*h*) *Voyez* Basnage, Antiq. des Juifs, t. II, p. 669-670.

(1) Ce doit être le *Héroopolis* de l'Itinéraire d'Antonin cité par Lanauze, *Mémoires de l'Académie des Inscriptions*, tom. XXXVI, pag. 99. Cette ville était celle de yphon, appelée Djophou par les Egyptiens. (S).

Je préfère le sentiment de M. Léo de Laborde, fondé r ses propres explorations, que je crois exactes. Je r. i d'abord remarquer que l'endroit nommé Béelséphon t mentionné à l'occasion du troisième campement des ébreux, après leur départ de Ramessé, ou de la terre Gessen, *Exod.* XIV, 2, et *Num.* XXXIII, 7. Le premier mpement, à Socoth, est marqué, *Exod.* XII, 37, et um. XXXIII, 3, 5; le second, à Etham, *Exod.* XIII, 20, et um. XXXIII, 6. Moïse, pour passer la mer à marée basse se rendre au Sinaï, se dirigeait de l'est à l'ouest, par le emin ordinaire, qu'il connaissait, au nord de Phi-Hahiroth, que suit aujourd'hui la caravane de la Mecque. Mais le Seigneur parle à Moïse, dit M. de Laborde dans son omment. *sur l'Exode* XIV, 2, et lui indique la direction nouvelle qu'il doit prendre; c'est vers le sud : il fera camper n peuple près de la mer, en vue de Phi-Hahiroth, qui st entre Magdalum (Migdol) et la mer et près de Béel-éphon. Je comprends ainsi ces positions : Phi-Hahiroth, ppelé de ce nom, parce qu'il domine l'entrée du golfe, t Adjeroud, nom qui offre de l'analogie avec le nom ébreu ou égyptien Hahiroth Adjeroud. Cet Adjeroud a n puits d'eau potable, et fut, par cette seule considéra-on, un endroit connu, dès la plus haute antiquité... ig ol désigne la montagne Attaka; car je ne puis voir ans ce nom le Migdolon, Magdolon d'Ezéchiel, qui forme, près de Péluse, la frontière septentrionale de l'Egypte (XXIX, 10; XXX, 6). Enfin Béelséphon, qui ne peut correspondre avec Héroopolis, comme le suppose Foster, était sur le bord de la mer, où, de tout temps, il dut exister une ville que l'ensablement de la côte a ruinée, et qui est devenue Clysma, Kolzum, et plus tard Suez.

« Eusèbe place Béelséphon près de Clysma, et le plus grand nombre des traditions fixaient le passage des Hébreux près de cette ville. Ce serait écrire l'histoire de Suez que d'établir la position de Clysma et de Kolzum; nous en dirons peu de mots, ces recherches ayant trouvé leur place ailleurs. Clysma et Kolzum étaient situées à l'extrémité du golfe de la mer Rouge, qui reçoit aujourd'hui son nom de Suez. C'est un fait énoncé clairement par tous les géographes. Clysma semble une ville antérieure à la domination arabe, tandis que Kolzum lui appartient, et donne pendant un certain temps son nom au golfe, Bahar el Kolsum.

« Mais de cette différence de nom et de domination, résulte-t-il deux villes et deux positions différentes? Faut-il placer Kolzum au nord de Suez, et Clysma à l'est, sur l'emplacement des sources de Moïse, comme l'indiquent les cartes de la commission d'Egypte? Je ne le pense pas. Dans mon opinion, Clysma est le nom qui fut donné à la ville quelconque qui succéda à Béelséphon; Kolsum n'est qu'une altération de nom, et Suez l'a remplacé.

« Je trouve la raison de cette opinion dans la connaissance de la contrée, qui ne me montre qu'un seul port, qu'une seule place tenable sur cette côte aride. Les sources de Moïse, qui offrent des traces d'aqueduc, dirigées vers la mer, ne présentent sur la côte que des ruines modernes et sans importance. L'industrie des Vénitiens et des Portugais a pu utiliser ce lieu pour fournir de l'eau à leurs vaisseaux, mais elle n'est jamais parvenue à créer un port là où il n'y a pas même une anse protégée contre les vents; aussi leur flotte se mettait-elle à l'abri dans le port de Kolzum, qui est aujourd'hui celui de Suez. »

leur dévotion à son égard. Moïse, voyant que les peuples y allaient en foule, demanda à Pharaon d'y aller aussi avec les Israélites. Pharaon leur en accorda la permission; mais comme ils étaient occupés à ramasser, sur le rivage de la mer Rouge, les pierres précieuses que le Phison avait apportées dans le Gihon, et qui de ce dernier fleuve étaient passées dans la mer Rouge, et que cette mer avait jetées sur son rivage, Pharaon les surprit comme gens destitués de conseil et tout interdits; il offrit ses sacrifices à Béelséphon, attendant au lendemain à attaquer les Israélites, qu'il croyait que son dieu lui avait livrés entre les mains. Mais, pendant ce temps, ils passèrent la mer Rouge et lui échappèrent, et son prétendu dieu Béelséphon ne fut pas capable de le délivrer de la mort. Ce sont là des fables rabbiniques indignes de toute créance.

M. Basnage (*a*) croit que *Béelzéphon* signifie le soleil; *zéphon* en hébreu signifie celui qui contemple, comme qui dirait le dieu spéculateur, le soleil, ce grand œil de la nature qui connaît, qui voit et qui éclaire toutes choses. Le poëte Ezéchiel, cité dans Eusèbe (*b*), croit que Béelzéphon était une ville, et la construction du texte de Moïse est très-favorable à ce sentiment. *Voyez* ci-après CLYSMA

BEEL-TEEM, ou RÉUM BÉEL-TÉEM. *Réum* était son nom; *Béel-téem* était celui de sa dignité, que quelques-uns croient être celle de conseiller, ou de secrétaire, ou d'intendant des finances. Il était à la tête des officiers du roi de Perse qui commandaient dans la Samarie et la Palestine. Il écrivit à *Artaxerxès*, nommé autrement *Smerdis*, ou *Oropaste*, successeur de Cambyse, pour s'opposer au rétablissement du temple de Jérusalem (*c*). Sa lettre eut l'effet qu'il souhaitait. Artaxerxès envoya défense de continuer à bâtir le temple.

BEEL-ZEBUB (בעל זבוב), dieu Mouche, divinité adorée par ceux d'Accaron. On dispute sur la forme et sur les qualités de ce dieu ridicule. Nous en avons traité assez au long dans la *Dissertation sur les divinités des Philistins*, imprimée à la tête de notre Commentaire sur le premier livre des Rois, pag. XXVII [et insérée dans la Bible de Vence, tom. V. *Voyez* la seconde partie de cette dissertation, § IV]. *Béel-zébub*, ou comme il est assez souvent appelé dans le grec et dans le latin, *Béel-zébul*, ou *Béelzébut*, avait un temple et un oracle célèbres à Accaron. Ochozias, roi d'Israel, étant tombé de la terrasse de sa maison dans sa salle à manger (*d*), et étant dangereusement blessé, envoya consulter Béel-zébub s'il guérirait de sa blessure. Dans le Nouveau Testament (*e*), Béel-zébub est souvent appelé le prince des démons.

Quelques commentateurs veulent que le nom de Béel-zébub ne soit pas le vrai nom de cette divinité, mais que son vrai nom fût *Béel-samin*, le dieu du ciel, à qui les Hébreux par dérision donnaient le nom de *Béel-zébub*, le dieu Mouche, ou *Béel-zébul*, le dieu d'ordure. D'autres croient que l'on donnait au dieu des Accaronites le nom de dieu des mouches, parce qu'il garantissait des mouches; de même que les Eléens adoraient Jupiter le chasseur de mouches (*f*), et que les Romains adoraient Jupiter sous la même qualité (*g*). Enfin, d'autres croient qu'on adorait à Accaron la mouche ou l'escarbot, et la figure de cet insecte. C'est l'opinion qui nous paraît la plus certaine. Pline (*h*) assure que les Egyptiens, si voisins des Philistins, où était Accaron, rendaient des honneurs divins à l'escarbot. On remarque des escarbots dans le tableau d'Isis commenté par Pignorius. L'auteur du livre de la Sagesse (*i*), après avoir dit que Dieu envoya contre les Chananéens et les Amorrhéens des mouches et des guêpes, pour les chasser petit à petit de leur pays, ajoute que Dieu les châtia par les mêmes choses à qui ils rendaient des honneurs divins. Ils adoraient donc des mouches et des guêpes. On dit que l'on trouve des médailles ou cachets antiques, où sont représentés des mouches et des escarbots. On ne sait pas bien pourquoi les Juifs du temps de Jésus-Christ appelaient Béel-zébub le prince des démons.

Il y a des auteurs qui croient que le nom d'Achor (*j*), divinité qu'on invoquait à Cyrène contre les mouches, vient du dieu d'*Accaron*, ville où l'on adorait Béelsébub. D'autres croient que le vrai nom que les Philistins donnaient à leur divinité était *Béelzébach*, dieu du sacrifice, ou *Béelzébaoth*, dieu des armées, ou *Béelzébul*, dieu de l'habitation ou du ciel; et que les Juifs qui se plaisaient à défigurer les noms des faux dieux et qui se faisaient même un scrupule de les nommer par leur nom (*k*), lui donnaient par dérision celui de dieu Mouche ou dieu d'ordure. Le nom de *Béelzébuth* n'est pas fort éloigné de celui de *Béelzébaoth*, dieu des armées.

Le culte de ce faux dieu devait être encore en réputation du temps du Sauveur, puisque les Juifs l'accusaient de chasser les démons au nom de Béelsébub (*l*), *prince des démons*, c'est-à-dire de Satan, de Lucifer, du chef des anges révoltés, à qui les Juifs du temps de Jésus-Christ donnaient le nom de Béelsébut ou de Béelsébub. Cela paraît clairement par la réponse et par le raisonnement du Sauveur (*m*) : *Si Satan chasse Satan, son royaume est divisé, et comment pourra-t-il subsister?*

On demande quelle est la vraie leçon du

(*a*) *Loco citato*, p. 671.
(*b*) *Ezechiel. Poeta apud Euseb. demonstrat. l.* CX, *c.* XXIX, p. 444.
(*c*) I *Esdr.* IV, 9 *et seq.*
(*d*) IV *Reg.* I, 2, 3, *etc.*
(*e*) *Matth.* XII, 24. *Luc.* XI, 15. *Marc.* III, 22.
(*f*) *Plin. l.* X, *c.* XXIX. *Solin. c.* I.
(*g*) *Clem. Alex. in Protreptico*, *et Pausan. in Eliac.*
(*h*) *Plin. l.* XXX, *c.* XI. *Plutarch. Sympos. l.* IV, *c.* I.
(*i*) *Sap.* XII, 8, 23, 24.
(*j*) *Plin. l.* X, *c.* XXVIII : *Cyrenaici Achorem deum*, etc.
(*k*) *Psalm.* XV, 4. *Exod.* XIII, 13.
(*l*) *Matth.* XII, 24.
(*m*) *Ibidem*, 26, 27.

texte de saint Matthieu, XII, 24, si c'est *Béelzébub*, comme nous lisons dans la Vulgate, ou *Béelzébul*, comme lisent la plupart des anciens exemplaires grecs et les versions orientales faites sur le grec; ou *Belsebuth*, comme nous prononçons en français. Il est certain que dans les livres hébreux de l'Ancien Testament, on lit toujours *Béelzébub* (*a*), c'est-à-dire le dieu Mouche ou le dieu de la mouche. Les Septante le traduisent par *Baal-la-Mouche*, et par conséquent ils lisaient *Béelzébub*. Il y en a qui croient que les originaux du Nouveau Testament lisaient de même et que les copistes, par ignorance ou par dérision, y ont substitué *Béelzébul*, le dieu de l'ordure; mais c'est de quoi on n'a aucune preuve. Pour *Belzébuth*, on voudrait le justifier en disant que c'est le pluriel de *Sébub*, et que l'on a dit d'abord *Béelzébuboth*, dieu des mouches, et par abréviation *Béelzébuth;* mais on ne peut produire aucun passage où l'on trouve *Béelsébuboth* au lieu de *Béelsebub*. On peut voir Bochart, *De animal. sacr.*, *p.* 2, *l.* IV, *c.* IX; et Selden, *de Diis Syris*, *Syntag.* I, *c.* VI.

BEEL-ZEBUTH. *Voyez* BEEL-ZEBUB qui précède.

BEER ou BÉERA. Ce nom signifie un *puits* en hébreu (באר *béer*, un *puits*). Il y a une ville de ce nom à quatre lieues de Jérusalem, tirant vers Sichem ou Naplouse (*b*). C'est apparemment en cet endroit où se retira Joatham, fils de Gédéon, de peur de tomber entre les mains de son frère Abimélech (*c*). — [*Voyez* BÉRA.]

* BEERA, prince rubénite, fut emmené en captivité par Théglatphalasar (I *Par.*, V, 6).

BEER-ELIM ou *Puteus-Elim*, dans Isaïe, XV, 8, c'est-à-dire le *Puits des princes;* apparemment le même dont il est parlé dans le livre des Nombres (*d*), sous le nom de Puits des princes, *Béer-Sarim*. — [*Voyez* ce mot.]

BEERI, père du prophète Osée (*Osée*, I).

BEERI, père de Judith, femme d'Esaü (*Genes.*, XXVI, 34).

BEEROTH, ville des Gabaonites (*e*), qui fut ensuite cédée à la tribu de Benjamin (*f*). Eusèbe dit que Béeroth est située à sept milles de Jérusalem, tirant vers Nicopolis. Saint Jérôme, au lieu de *Nicopolis*, lit *Néapolis* ou Naplouse. M. Réland préfère la leçon d'Eusèbe. On peut voir ses preuves (*g*). — [*Voyez* BÉROTH.]

BEEROTH BENE-JAACAN, *des fils de Jaacan*. Il en est parlé dans le Deutéronome X, 6, et Eusèbe dit que l'on montre cette station des Israélites à dix milles de la ville de Pétra (*h*). Moïse (*Num.* XXXIII, 31, 32) lit simplement *Béné-Jaacan* au lieu de *Béeroth-Béné-Jaacan* (*Deut.* X, 6). — [Ce lieu, la vingt-huitième station des Israélites, était dans le désert de Pharan.]

BEER-SABE ou BERSABÉE, *le puits du Jurement* ou *le puits de Sept;* parce que c'est là où Abraham fit alliance avec Abimélec, roi de Gérare (*i*), et qu'il lui donna sept brebis pour servir de monument de l'alliance qu'ils venaient de jurer ensemble (*j*). Béersabée fut d'abord donnée par Josué à la tribu de Juda (*k*) et ensuite cédée à celle de Siméon (*l*). Elle était située à vingt milles d'Hébron, vers le midi, et il y avait là une garnison romaine du temps d'Eusèbe et de saint Jérôme (*m*). Dans l'Ecriture on marque souvent les limites de la Terre-Sainte par ces termes: *Depuis Dan jusqu'à Béersabée* (*n*). Dan était à l'extrémité septentrionale et Béersabée à l'extrémité méridionale du pays. — [Beersabée, à raison de sa position sur la frontière, entre Juda et le désert, fut considérée comme une ville importante; les croisés la fortifièrent. Les écrivains profanes la nomment *Berzimma* et *Bersabe*. Aujourd'hui on l'appelle encore *Bir-Sabéa*. « Au sud-est d'Ascalon, dit M. Poujoulat, à quatre heures de distance, j'ai cru reconnaître la position d'une citadelle chrétienne, celle de Bersabée, construite en 1136, et dont la garde avait été confiée aux chevaliers de l'Hôpital; elle occupait la place de l'antique Bersabée... Un village arabe a remplacé la forteresse où flotta longtemps la bannière des Hospitaliers (1). »

* BEER-SARIM, lieu qui paraît situé entre le torrent de Zared et celui d'Arnon, et où les Israélites, avant ou après leur campement à Dibongad, manquèrent d'eau. Dieu leur fit découvrir une source, et les chefs creusèrent un puits. Cet heureux événement fut célébré par la poésie et fit donner à ce lieu le nom de *Béer-Sarim* ou de *Puits-des-princes* (*Num.* XXI, 12, 13, 16-18; XXXI, 45). Nicolas Sanson distingue à tort, pensons-nous, ce lieu de celui qui est nommé *Béer-Elim*. *Voyez* ce nom.

BEESTERA. C'est la même que *Bostra* ou *Bozra*, capitale de l'Idumée orientale. *Voyez* BOZRA, — [ou plutôt BOSOR].

BEGABAR, ville au delà du Jourdain, et patrie du prophète Nahum (*o*). C'est apparemment la même que *Bethabara*.

BEGUAI [chef de famille], et ses fils revinrent de Babylone avec Zorobabel (I *Esdr.* II, 2, 14) — [au nombre de 2056 ou de 2067 (*Neh.*, VII, 20). Il est aussi nommé *Bégui;* et soixante-douze autres de la communauté dont il était le chef, revinrent plus tard de la captivité avec Esdras (I *Esdr.*, VIII, 14)].

BEGUI revint de Babylone avec Esdras (I *Esdr.* VIII, 14). — [C'est le même que *Béguai*, article précédent. Il ne revint donc pas avec Esdras.]

(*a*) IV *Reg.* I, 2: בעל זבוב 70: [illegible]
(*b*) Maundrel, voyage d'Alep à Jérusalem.
(*c*) *Judic* IX, 21.
(*d*) *Num.* XXI, 17.
(*e*) *Josue*, IX, 17.
(*f*) II *Reg.* IV, 2.
(*g*) *Reland*. *Palæst*. *l.* III, *p.* 618, 619.
(*h*) *Euseb*. *Onomast*. *ad vocem Beeroth*.
(*i*) *Genes.* XXI, 22.
(*j*) *Genes.* XXI, 30, 31.
(*k*) *Josue* XV, 28.
(*l*) *Josue* XIX, 2.
(*m*) *Euseb. et Hieron. in locis.*
(*n*) II *Reg.* XXIV, 11, etc.
(*o*) *Epiphan. de Vita et Morte Prophetarum.*
(1) *Corresp. d'Orient*, Lettr. CXXXII, tom. V, p. 419.

BEHEMOTH. Job parle d'un animal qu'il appelle *béhémoth* (*Job* XL. 10 : בהמות), et dont il décrit assez au long les propriétés. Bochart a fort travaillé pour faire voir que c'est l'*hippopotame* ou cheval de rivière. Sanctius croit que c'est le bœuf. Les Pères l'entendent du démon ; nous croyons, avec la plupart des interprètes, que c'est l'*éléphant*. *Béhémoth*, en hébreu, signifie en général des *bêtes*, surtout de gros animaux de service. Les rabbins enseignent que Béhémoth est le plus grand des animaux à quatre pieds que Dieu ait créés ; qu'il en fit deux au commencement, le mâle et la femelle. Il tua la femelle et la sala pour en faire un régal aux élus au temps du Messie. Le mâle vit encore, et il le tuera dans ce même temps pour le donner aux Israélites ressuscités. Ils sont si persuadés de ces rêveries, qu'ils jurent souvent sur leur part du béhémoth.

[L'opinion commune est que le béhémoth est l'éléphant ; plusieurs savants, entre autres Franz, Ludolf, le Père Houbigant, Scheuchzer, Rosenmüller, Herder, Virey, croient avec Bochart que c'est l'hippopotame.

La raison qu'on a de reconnaître le béhémoth dans l'éléphant, c'est que cet animal est le plus grand des quadrupèdes qui existent. Comme la baleine est le plus grand des poissons, de même on a décidé qu'elle était le léviathan dont parle aussi le livre de Job. Ces raisons ne me paraissent pas des plus solides, car il aurait pu exister des animaux plus grands que ceux-là. D'ailleurs, pour ce qui concerne le béhémoth, on s'imaginait autrefois que le rhinocéros lui ressemblait beaucoup, et on trouve maintenant que l'éléphant lui ressemble davantage ; mais la description de l'éléphant comparée à celle du béhémoth présente de notables différences, et je serais assez porté à reconnaître le béhémoth dans l'hippopotame. D. Calmet a bien reconnu, avec Bochart, le léviathan dans le crocodile, et non pas dans la baleine.

« Le R. P. Houbigant, dit l'auteur d'une dissertation sur ce sujet, insérée dans la Bible de Vence, prétend que dans le sens littéral et immédiat, ces deux monstres (le béhémoth et le léviathan) sont l'hippopotame et le crocodile. Cette application a paru d'autant plus heureuse, que dans les ouvrages des anciens, comme dans le livre de Job, on trouve ces deux monstres ainsi unis et comparés l'un avec l'autre ; jusque-là que Pline disait qu'il y avait une certaine affinité entre le crocodile et l'hippopotame, comme habitant également le même fleuve, et vivant également sur les bords et dans le sein des eaux. *Est crocodilo cognatio quædam amnis ejusdem geminique victus cum hippopotamo* (1). Hérodote, Diodore, Méla, Solin, Pausanias, Philon et autres, parlent ainsi conjointement de ces deux animaux. On les voit réunis au revers d'une médaille de l'empereur Adrien, et sur un colosse, représentant le Nil, conservé à Rome. On a remarqué que l'hippopotame pouvait être appelé *l'éléphant de l'Egypte ; et le crocodile, la baleine de l'Egypte* (2). »

Le savant naturaliste Virey, membre de l'Académie de médecine de Paris, expose en ces termes les motifs qui lui ont fait adopter l'opinion de Bochart : « On rencontre en effet l'hippopotame dans les fleuves de l'Afrique, dit-il, et il a probablement fréquenté les rivières de l'Idumée, lorsque ce pays contenait peu d'habitants. On sait que ce quadrupède colossal vit d'herbes et de joncs, qu'il se tient caché dans les lieux aquatiques, entre les roseaux. Ses dents sont grandes et fortes ; leur dureté et leur blancheur les rendent plus précieuses que l'ivoire. Cet animal est doux et tranquille ; il se tient en troupes, ou plutôt en famille, et sort pendant la nuit pour chercher sa pâture. Sa taille est un peu moindre que celle de l'éléphant ; mais sa queue n'a guère qu'un pied de longueur, ce qui ne se rapporte pas trop avec le récit de Job, qui compare la queue du béhémoth au cèdre du Liban (3). »

Cette différence dans la longueur de la queue n'a pas empêché M. Virey de reconnaître le béhémoth dans l'hippopotame. On voit qu'il tient à cette opinion, jusque-là qu'il suppose que l'hippopotame fréquentait les *rivières de l'Idumée*, où il n'y a point de rivières. Il lui a paru qu'un Iduméen ne pouvait parler d'un animal qui n'aurait pas vécu dans le même endroit que lui, et voilà pourquoi il suppose qu'il vivait dans un pays où il n'aurait pu vivre. J'aime mieux ce que dit Herder.

« On trouve dans le poëme de Job beaucoup d'images égyptiennes. Par exemple, le Nil y est, comme partout en Egypte, appelé la mer. Il est souvent question du roseau à papier, du crocodile, des îles où résident les morts.... et du béhémoth, qui, selon toutes les probabilités, était non l'éléphant, mais le cheval du Nil.... ; mais qu'est-ce que tout cela prouve ? Certes, Job n'a pas vécu en Egypte ; ou, en d'autres termes, son livre n'est égyptien ni sous le rapport de l'action, ni sous le rapport de la pensée.... Les notions sur Dieu, sur le monde, sur la création, sur les hommes et sur leurs destinées énoncées dans ce livre, portent le cachet hébraïque.... Relisez-le, ce livre, avec attention, et vous trouverez, à chaque page, des preuves convaincantes. Après ce nouvel examen, vous reconnaîtrez que les images égyptiennes ne sont qu'une richesse empruntée à un pays lointain. Au reste, il est impossible de ne pas s'apercevoir que les comparaisons et les descriptions scientifiques ont été prodiguées et décorées avec une magnificence asiatique. Nous trouverons, dans un autre moment, toute l'étendue de la richesse orientale réunie sur un point de ce poëme où on l'y attendait le moins, c'est-à-dire dans son hymne à la Sagesse. Il en est de même d'une foule d'autres descriptions qui ne figurent là que parce que les objets sur lesquels elles portent sont inconnus et fournissent au

(1) Pline, lib. XXVIII, c. VIII.
(2) Bible de Vence, tom. IX, p. 67, 68.
(3) *Nouveau Dictionnaire d'histoire naturelle*, tom. [illegible] p. 304.

poëte le moyen d'étaler son érudition. Les descriptions de l'autruche, du béhémoth et du léviathan en sont une preuve incontestable. Si ces deux derniers animaux avaient existé dans le pays de Job, aurait-il pu en faire un tableau aussi gigantesque et aussi solennel ? Non, sans doute ; ils n'ont été mis en scène qu'en qualité de monstres étrangers : c'est là le but de leur apparition.....

«.... Le béhémoth, d'après l'opinion généralement admise, c'est l'éléphant. Je ne me chargerai pas de motiver cette opinion toute moderne ; les anciens croyaient que ce monstre était le rhinocéros, et ils ont pour eux, non-seulement des autorités respectables, mais encore les principales descriptions bibliques, qui en font un animal amphibie ; car, selon ces descriptions, il faut compter parmi les qualités merveilleuses dont il était doué, celle de manger de l'herbe comme les taureaux, de trouver, comme eux, sa nourriture sur les montagnes, et de voir bondir autour de lui les animaux des champs. Il dort, est-il dit, au milieu des roseaux, et se cache dans les marais du rivage, ce que l'éléphant ne fait jamais. Il va au-devant du courant des fleuves, comme s'il voulait boire toute l'eau qu'ils contiennent ; en faut-il davantage pour prouver qu'il s'agit d'un animal aquatique ? « Sa vigueur est dans ses reins, sa force est dans son nombril ; » et c'est là précisément où l'éléphant est le plus vulnérable. « Ses os sont des tuyaux d'airain, son échine est une barre de fer ; celui qui l'a fait l'a doté du harpon. » Cette dernière image s'applique aux dents saillantes de l'hippopotame, et non aux défenses de l'éléphant. Au surplus béhémoth paraît être dérivé du mot égyptien *P-ehe-motüh*, qui signifie taureau marin ; car les Hébreux, comme les Grecs, avaient l'habitude de changer tous les mots étrangers pour les plier aux exigences de leur langue. J'ajouterai qu'il se trouve, ainsi que le crocodile, opposé aux animaux indigènes ; qu'il figure seul dans une partie du discours de Dieu, en qualité de monstre étranger, et qu'enfin c'est par lui que se termine la description des animaux. Tant de considérations réunies m'autorisent à croire que mon opinion deviendra bientôt l'opinion générale. En attendant, lisez à ce sujet Bochart, Ludolf, Reimarus, et vous verrez que les descriptions bibliques du béhémoth, ou plutôt de l'hippopotame, sont aussi exactes qu'il était possible de les faire d'un monstre étranger.

« -- Mais la trompe qu'il allonge semblable à un cèdre ?.. — Il n'est pas question d'une trompe, mais d'une queue, et la comparaison ne porte pas sur la longueur, mais sur la courbure des branches du cèdre. Pour vous en convaincre, relisez le texte, et même les plus anciennes versions des passages qui parlent de cet animal. Les courbures des branches du cèdre sont, au reste, une image assez fidèle des mouvements de ce massif monstre amphibie (1). »

On doit convenir, après cela, que le béhémoth est l'hippopotame plutôt que l'éléphant ; cependant, d'autres savants croient que ce n'est ni l'un ni l'autre, pas plus l'hippopotame que l'éléphant. Ils le reconnaissent de préférence dans certains animaux fossiles, découverts dans ces derniers temps, et reconstruits si heureusement par l'illustre Cuvier. Quelques-uns prétendent que c'est l'*anoplotherium* de ce grand naturaliste (2) ; mais cet animal n'avait pas plus de trois pieds de hauteur, d'où il faut conclure qu'il n'était pas le béhémoth. D'autres naturalistes trouvent avec raison entre le béhémoth et le *mastodonte*, ou *mammouth*, tel qu'ils le décrivent, une ressemblance frappante.

« Le grand mastodonte, dit l'un d'eux, a la stature de l'éléphant ; mais ses proportions étaient plus lourdes et plus massives : il avait, comme ce quadrupède, des défenses d'ivoire et une trompe ; mais ce qui forme le trait le plus distinctif de son organisation, ce sont ses dents très-volumineuses, et qui offrent, à la surface, des pointes arrondies et coniques, disposées par paires ; elles ont quelque ressemblance avec celles de l'hippopotame : quelques-unes de ces dents énormes pèsent jusqu'à douze livres. La forme de ces dents doit nous porter à croire que, comme l'hippopotame, le mastodonte choisissait de préférence les racines et les autres parties charnues des végétaux, et cette sorte de nourriture devait sans doute l'attirer sur les terrains mous et marécageux, sur le bord des fleuves (3). »

Il y a même des auteurs qui, d'après certains rapports venus, en 1829, de Francisville, sur le Mississipi, croient que le béhémoth n'est pas perdu ; car le mammouth ou mastodonte, qui n'est autre, suivant eux, que le béhémoth, existe encore dans les contrées occidentales de l'Amérique du nord. « Ce colosse du règne animal est frugivore ; sa nourriture favorite est un certain arbre dont il mange les feuilles, l'écorce et même le bois. Sa forme n'est pas belle, car il ressemble plutôt à un sanglier haut de quinze pieds, qu'à un éléphant ; il n'a point de trompe (4). »]

BEIZA ou Béizath. Ce terme en hébreu signifie *un œuf* (ביצה, *ovum*), et une certaine mesure usitée parmi les Juifs. Il disent que l'œuf contient la sixième partie du log, et par conséquent trois pouces cubes et cette fraction de pouce $\frac{...}{...}$. Le Béizath est aussi une monnaie d'or usitée parmi les Perses : le *Béizath* pèse quarante drachmes, et c'est de ce mot que le *Besam* a été formé, et non pas de la ville de Bysance. Un besam valait deux dinars, et chaque dinar valait vingt ou même vingt-cinq drachmes (a). Les

(a) Bibliot. Orient. p. 286. B.

(1) Herder, *Hist. de la poésie des Hébreux*, Ire partie, v° dialogue.

(2) *Recherches sur les fossiles.*

(3) Demerson, *Hist. naturelle du globe terrestre*, pag. 451. Voyez aussi les *Lettres* de M. Bertrand *sur la géologie*.

(4) *Voyageur moderne*, tom. II, p. 336. Voyez le *Mémorial portatif* de Verdière, IIIe partie, pag. 795.

Perses disent que Philippe, roi de Macédoine devait mille beizaths ou œufs d'or de tribut à Darius, roi de Perse, et qu'Alexandre le Grand, ayant succédé à Philippe, refusa de les payer, disant que l'oiseau qui pondait ces œufs s'était envolé en l'autre monde.

BEL ou Bélus, premier roi de Babylone, qui, après sa mort, reçut dans cette ville et dans toute la Chaldée les honneurs divins.

On ne sait pas au juste si c'était Nemrod ou Bélus, père de Ninus, ou quelqu'autre de leurs rois, qu'ils adoraient, sous le nom de Bélus; ou si c'était le soleil, ou Saturne, ou Jupiter. *Voyez* ci-devant l'article de Baal. Isaïe (a) menace Bel de le rompre et de le briser. Jérémie (b) parlant de la ruine de Babylone par les Perses et les Mèdes : *Babylone est prise, Bel est confondu, Mérodach est vaincu : ses idoles sont dans la confusion, ses faux dieux sont vaincus.* Le même prophète dit ailleurs (c) : *Je visiterai dans ma colère Bel dans Babylone ; j'arracherai de sa bouche ce qu'il avait englouti : les nations ne se retireront plus vers lui ; car le mur de Babylone sera renversé.* C'est ce que l'on vit exécuté sous Cyrus, sous Darius, fils d'Hystaspe, et sous les princes qui leur succédèrent. *Voyez* Babylone.

Les Babyloniens adoraient Bel comme un Dieu vivant : ils lui attribuaient le don de guérir les maladies et croyaient qu'il buvait et mangeait comme une personne vivante. Baruch (d) dit qu'on lui présentait un muet afin qu'il lui rendît la parole, lui qui était muet et incapable de parler; et Daniel (e) raconte de quelle manière il découvrit la friponnerie des prêtres de Bel, qui venaient toutes les nuits, par des portes secrètes, manger ce que l'on offrait tous les jours à cette fausse divinité.

Hérodote (f) décrit le temple de Bélus à Babylone comme un des plus merveilleux ouvrages qui fût dans le monde. C'était une tour prodigieuse, dont la base était un carré dont chaque côté était d'un stade ou cent vingt-cinq pas, ce qui faisait cinq cents pas de circuit : elle consistait en huit tours bâties l'une sur l'autre. Strabon, dans la description qu'il en fait (g), l'appelle pyramide, parce qu'elle allait en décroissant de tour en tour, et lui donne un stade de hauteur, c'est-à-dire cent vingt-cinq pas. On y montait par un escalier qui allait en tournant par dehors. Les huit tours étaient comme autant d'étages où l'on avait pratiqué plusieurs grandes chambres soutenues par des piliers : tout au haut de la tour était le temple de Bélus, où il y avait plusieurs statues d'or massif, entr'autres une de quarante pieds de haut. Ce temple (h) avec ses richesses subsista jusqu'au temps de Xerxès, qui, au retour de sa malheureuse expédition de Grèce, renversa le temple et enleva les richesses immenses qui y étaient enfermées, tant en statues d'or qu'en meubles et instruments destinés à leur culte. On peut voir Babel et Tour de Babel.

[M. Raoul-Rochette, professeur d'archéologie à la Bibliothèque royale, a décrit, dans son cours de 1835, les ruines de Babylone. Il a consacré sa troisième leçon à la description du temple de Bel ou Bélus, de la statue de ce dieu, des simulacres de quelques autres divinités babyloniennes, et à des notions sur le culte qu'on leur rendait; il continue d'exposer ses recherches et ses appréciations dans sa quatrième leçon, et nous allons rapporter ici de l'une et de l'autre des extraits intéressants.

Voici d'abord, en forme de sommaire, les sujets dont il va être question, afin que, comme nous y renverrons de plusieurs articles, on les trouve plus facilement. Les six premiers numéros sont extraits de la troisième leçon; les VII-IX le sont de la quatrième.

I. Origine du temple de Bélus; ce temple a été à tort confondu avec la tour de Babel. — II. Chaldéens; incertitude de leur origine; font la conquête de Babylone et y établissent le centre d'un vaste empire. — III. État prospère du temple de Bélus sous les rois chaldéens; sa décadence progressive à partir de la conquête de Babylone par Cyrus. — IV. Description de ce temple; ses dimensions. Habitations des prêtres. Forme de la tour de Bélus, au faîte de laquelle s'élevait le temple. Intérieur de ce temple : chapelle, statues, autels, tables, etc. Autres statues placées sur le faîte du temple : Bélus ou Zeus; Mylitta ou Rhéa; Cybèle, Astarté; Héra. — V. Observations sur la plate-forme du temple (voyez VII, VIII). Inscriptions, etc. sur les murs. Nombre des prêtres; témoignage de Daniel confirmé. — VI. Figures d'animaux monstrueux décrites par Bérose; origine des religions et des philosophies grecques (voyez IV, note, et VIII et IX). — VII. Principales divinités babyloniennes : Bélus et Mylitta; leurs statues; témoignages des Grecs, appréciés, rectifiés d'après les récits des prophètes hébreux : Isaïe, Jérémie, Baruch, Daniel. — VIII. Idée complète des images de Bélus et de Mylitta, et des symboles qui les entouraient. Mylitta se retrouve dans la Diane et la Junon des Grecs. — IX. Nabo, autre dieu babylonien, médiateur entre le principe du bien et le principe du mal; Camillas, Hermès, Mercure; Hercule-Sandès, aussi dieu babylonien.

I. « L'origine de la tour et du *temple de Bélus* se confond dans les traditions bibliques avec celle de la *tour de Babel* (1). Quelques voyageurs modernes ont cru retrouver à la fois les deux monuments dans une seule ruine sur la rive droite de l'Euphrate; mais ces traces évidentes du feu du ciel qu'elle porte encore, et qui indiquent la *tour de Babel*, sont une réfutation suffisante de ce système. [*Voyez* Babel.] La *tour de Belus*, sur le côté oriental du fleuve, fut commencée à une époque très-reculée, mais sa construction ne fut pas terminée, ou du moins était déjà altérée par les siècles, lorsque dans un temps postérieur, sous *Nebuchadnézar*, le *Nabuchodonosor* (605 562 avant J.-C.) de l'Ecriture, elle prit sa forme définitive. Ce prince élevait à la fois sur la rive droite un édifice semblable, sinon par les dimensions, du moins par le plan général.

On sait que cette époque est marquée par une grande révolution.

(a) *Isai.* XLVI, 1.
(b) *Jerem.* L, 2.
(c) *Idem.* L, 44.
(d) *Baruc.* VI, 40.
(e) *Dan.* XIV, 2.

(f) *Herodot. l.* I, *c.* CLXXXI.
(g) *Strabo, l.* XVI.
(h) *Diodor. Sicul. l.* II.
(1) *Voyez* une note de M. de Paravey, jointe à mon addition au mot Babel.

II. « Un peuple inconnu, les Chaldéens, descendaient des montagnes, et venaient bouleverser par la conquête les monarchies de l'Orient. Quel est leur origine? Vaste et importante question qui a préoccupé en vain les érudits, et que de nos jours, peut-être, l'archéologie, aidée et vérifiée par les combinaisons et les rapports que la philologie lui présentera, est appelée à résoudre. Tout est incertain chez ce peuple. On ne sait s'il est originaire du Caucase ou du Taurus; ses institutions religieuses et politiques, sa marche, ses progrès, son influence sur les nations qu'il a conquises, sa décadence intérieure, sont autant de mystères. Il est certain cependant que c'est un assemblage de peuples nomades qui, parti des montagnes situées entre la mer Caspienne et le Pont-Euxin, se répandit comme un torrent sur les contrées méridionales, et vint, vers l'an 630 avant J.-C., établir à Babylone le centre d'un vaste empire. Cette domination, qu'on ne saurait comparer qu'à celle des Arabes, au septième siècle de notre ère, prit de rapides accroissements. Sous Nebuchadnézar elle s'étendait jusqu'à la Méditerranée. La Syrie, la Judée, la Phénicie, étaient devenues ses provinces; l'Egypte vaincue, et repoussée avec son roi Nechao, était envahie passagèrement.

III. « En même temps on fondait à Babylone le grand temple de ce culte, le centre d'où partait la force morale qui animait le peuple tout entier.

« Comme les Arabes, les Chaldéens recevaient de leur religion leur constitution politique et civile, leur gouvernement et leurs mœurs. Le *Sabéisme* prêchait le despotisme le plus absolu, l'obéissance la plus servile; étudiait les sciences les plus hautes et les plus inaccessibles au vulgaire, et confondait dans un même secret ses mystères et ses découvertes, saisissant à la fois l'imagination par la puissance du fanatisme et par les merveilles de l'esprit humain. La tour et le temple de Bélus étaient son sanctuaire : il fut honoré de tous, enrichi des offrandes des rois, tant que dura la domination des rois chaldéens. Mais après la prise de Babylone par Cyrus, il déchut rapidement; le culte de Mithra l'avait remplacé dans la foi des peuples, comme Persépolis avait succédé à Babylone. Darius osa violer par sa présence le sanctuaire du dieu. Xerxès, son fils, pendant sa lutte contre les Grecs, s'empara des richesses que contenait le temple, mais ne le détruisit pas, comme plusieurs savants l'ont pensé; car Hérodote le visita environ trente ans après, et le trouva encore debout : sa description en fait foi (1). Alexandre (330 avant J.-C.) conçut le projet de prendre Babylone pour capitale, et de rendre au *temple de Bélus* son antique splendeur. Strabon, qui nous donne ces détails, assure qu'il aurait fallu dix mille hommes pendant plus de deux mois pour déblayer seulement le temple des ruines qui l'entouraient. Il faut entendre par ces ruines, non pas les débris mêmes de l'édifice, mais ceux des habitations sacerdotales, comme nous nous en convaincrons bientôt. Cependant le projet d'Alexandre n'eut pas de suite, sa mort vint en arrêter l'exécution, et emporter avec sa dernière pensée, le dernier espoir de Babylone. Après lui, Seleucus Nicator, celui de ses généraux qui resta maître de cette province, transporta les habitants de Babylone dans une ville nouvelle, et peu éloignée, qu'il appela *Séleucie*, de son propre nom. Mais il garda encore quelque respect pour le temple d'un dieu presque oublié, et permit à ses prêtres d'habiter dans son enceinte, pour conserver ainsi à *Bélus* ses derniers adorateurs. Pausanias, qui visita Babylone dans le *second siècle* de notre ère, trouva encore le temple de Bélus, qu'il appelle le plus grand reste de la ville, et qui était seul debout avec ses murailles, qu'il compare à celles de Tyrinthe. C'est le dernier auteur de l'antiquité qui nous fournisse des renseignements sur cette ville. Après lui un vaste silence se fait autour de ses ruines, et ce qui était une grande cité n'est plus qu'un grand désert.

IV. « Le temple de Bélus était une pyramide carrée par sa base, et qui, suivant Hérodote, présentait un stade de largeur sur chacune de ses faces, et un stade de hauteur, car tel est le véritable sens de ce passage (2). Ce qu'il y a de plus difficile dans cet endroit, c'est de déterminer la longueur du stade. Si Hérodote entend ici le petit stade de cinquante toises, chacune des dimensions de l'édifice serait de trois cents pieds. Mais si, au contraire, Hérodote veut indiquer le stade persique, dont il se sert souvent pour les mesures itinéraires de ces contrées, la tour de Bélus a quatre-vingts toises et demie, ou quatre cent quarante-quatre pieds de largeur et de hauteur, quatre toises de moins que la grande pyramide de Memphis, et cent pieds de plus que la flèche de Salisbury, l'édifice le plus élevé de l'Angleterre.

« Le temple de Bélus était isolé au milieu d'une enceinte carrée comme lui, et qui présentait (3) deux stades sous toutes ses faces. Cet espace était destiné aux habitations des prêtres; c'est un trait particulier à l'Orient que cette enceinte consacrée, qui empêchait le temple de toucher à aucun édifice profane. On le retrouve dans l'*Area* du *Birs-Nemrod*. Sur ces précieuses médailles de Tarse, qui portent d'un côté le Bélus et de l'autre l'image de son temple, on voit également cette disposition. Il y avait aussi un lieu consacré autour du temple de Jérusalem, dans lequel étaient bâties les trente édicules ou maisons des lévites. La tour de Bélus était composée de huit étages en retrait, genre de construction particulier à l'Orient, et dont on trouve encore aujourd'hui des exemples dans les temples de l'Inde. Xénophon, dans sa *Retraite des dix mille*, dont il fut l'historien et le héros, a remarqué des temples semblables qui jouissaient du droit d'asile. Le *Birs-*

(1) Voyez *Clio.*, ch 181.

(2) Ἐν μέσῳ δὲ τοῦ ἱεροῦ πύργος στερεὸς ᾠκοδόμηται, σταδίου καὶ τὸ μῆκος καὶ τὸ εὖρος. *Ibid.*

(3) Hérod. *Ibid.*

Nemrod est aussi élevé en retrait, et trois de ses huit étages subsistent encore. Cette forme, que l'on croyait particulière à la tour de Bélus, a causé l'erreur que nous avons réfutée plus haut. On montait d'un étage à l'autre par des escaliers extérieurs. Au centre de l'édifice était une grande salle, ornée de siéges somptueux et destinée à servir de lieu de repos. Au faîte s'élevait le temple de Bélus, dans lequel il y avait une table d'or et un lit de même métal, mais sans aucun simulacre; la statue du dieu, cachée dans une chapelle intérieure, était d'or, ainsi que les meubles et les autels qui l'entouraient. De ces deux autels, le plus petit servait aux sacrifices d'animaux à la mamelle, et le plus grand à l'immolation des animaux adultes. Outre cette première statue assise, il y en avait une autre debout, un pied devant l'autre, et dans la position d'un homme qui marche; elle était en or, travaillée au repoussé, et présentait une hauteur de douze coudées. Telles sont les richesses que contenait le temple de Bélus, richesses qui, suivant les calculs d'Hérodote, ne s'élèvent pas à moins de *cinquante-quatre millions* de francs, et dont les rois Mèdes, successeurs de Cyrus, s'emparèrent successivement. La lettre de Jérémie, qui suit la prophétie de Baruch, nous donne sur ces simulacres les plus précieux détails, et nous apprend que le roi allait les adorer tous les jours (1). Il est évident qu'il faut entendre par là, non pas les rois Mèdes, qui professaient une autre religion et qui ne résidaient pas à Babylone, mais les anciens rois Chaldéens.

« Outre ces statues d'or, le temple de Bélus contenait des images de toute forme et de tout métal, et possédait les riches offrandes dont l'avait décoré la piété des fidèles. Diodore (2) prétend qu'il y avait une statue en or, haute de soixante pieds et du poids de quarante talents; mais il semble qu'il est ici l'écho d'une de ces exagérations nationales dont aucun peuple n'est exempt. Sur le faîte de l'édifice étaient placées trois statues d'or battu, de grandes dimensions, qui représentaient des divinités désignées par les Grecs sous les noms de *Zeus*, *Rhéa* et *Héra*. La première, celle de *Bel*, qui est souvent le symbole du *soleil*, était debout, un pied devant l'autre, dans la position de marcher. Cette attitude se retrouve dans une foule d'images des dieux égyptiens, et est reproduite également dans les monuments du premier âge de la Grèce. La seconde, celle de *Rhéa*, c'est-à-dire de *Mylitta*, était cette *déesse-nature* (3) qui, transportée dans la mythologie hellénique, avait sous différents noms des temples à Ephèse, à Paphos, à Perga. Elle était adorée aussi en Syrie, dans le célèbre sanctuaire d'Hiérapolis, dont Lucien, qui était Syrien et de la ville de Samosate, nous donne une description détaillée. On la voyait assise sur son trône avec deux lions. Le même attribut se voit aussi dans plusieurs images de *Cybèle*, et la déesse phénicienne *Astarté* est représentée sur différentes médailles carthaginoises assise sur un lion. Ces trois simulacres semblent avoir la position que les Romains donnaient à leurs dieux dans la cérémonie du *lectisternium* (4).

Il n'est pas jusqu'à leur situation au sommet de l'édifice, qui ne donne lieu à de nombreux rapprochements. Dans l'Inde, on voit des statues de dieux placées au faîte des temples; le point le plus élevé de la grande pyramide de Memphis était, comme on le sait, occupé par un simulacre gigantesque, et les Grecs et les Romains, imitant cet usage, placèrent aussi des images sur le fronton de leurs édifices. Enfin les proportions colossales que, dans la Chaldée comme dans l'Inde et l'Égypte on donnait aux représentations figurées des idoles, répondent à une même idée, la grandeur physique, emblème de la puissance et de la grandeur morale.

V. « Sur la plate-forme, qui dominait tout le monument, était un observatoire où les prêtres se livraient, suivant les dogmes de leur religion, à l'étude assidue des révolutions célestes. Le résultat de leurs observations, inscrit sur des briques cuites au four, qui lors de la conquête des Grecs remontaient, dit-on, à dix-neuf siècles, fut adressé par Alexandre à Aristote. Les murs des étages inférieurs étaient également couverts d'inscriptions en caractères *cunéiformes*. Tous les actes de la vie publique, lois, traités, fondations des monuments, et probablement le récit des événements importants, étaient gravés sur les parois des édifices. Les Grecs et les Romains ont emprunté à l'Orient cet usage comme tant d'autres, et tel est le principe des nombreuses inscriptions monumentales qu'ils nous ont laissées. Les prêtres qui desservaient le temple étaient au nombre de soixante-dix, suivant le témoignage de Daniel (5). Ils vivaient avec leurs femmes et leurs enfants des présents offerts en nature au dieu, et tous les jours on met-

(1) Baruch, ch. vi, vers. 37.

(2) Liv. II.

(3) « A la Chine et au Japon, dit M. de Paravey, cette *déesse-nature*, grande déesse d'Ephèse, est également honorée sous le nom de Kouan-Yn, par les *Tao-sse*, anciens débris des Sabéens; on peut la voir figurée avec tous ses attributs dans le bel ouvrage de Kœmpfer sur le Japon. Dans notre *Essai sur l'origine unique et hiéroglyphique des Lettres*, nous avons démontré que les lettres éphésiennes, si célèbres chez les Grecs par les idées mystiques qu'elles offraient, se retrouvent dans les cycles d'heures et de jour conservés en Chine et au Japon, et forment une partie des symboles dont est ornée cette déesse *Kouan-Yn*, la même que la Diane d'Ephèse. »

(4) « Quand il se manifestait quelque effrayant prodige, remarque là-dessus M. Bonnetty, ou que l'on voulait conjurer la colère de quelque divinité, on descendait la statue de sa niche, et on la couchait sur un lit, auprès duquel on approchait une table que l'on chargeait de mets en l'honneur de la divinité: c'est ce que l'on nommait *Lectisternium*. L'an 356 de Rome, une peste ayant ravagé cette ville, et un sénatus-consulte ayant ordonné de consulter les livres sibyllins, les Décemvirs, gardiens de ces livres, firent célébrer pour la première fois un *lectisternium*: on plaça Apollon, Latone, Diane, Hercule, Mercure et Neptune dans trois lits, et, pendant huit jours, on leur servit des festins propitiatoires. *Voyez* Tite-Live, v, 13, et saint Augustin, *De Civit. Dei*, l. III, c. xvii. »

(5) Prophétie de Daniel, cap. xiv, vers. 14.

ait sur la table d'or dont nous avons parlé, e nombreuses provisions, que les prêtres enaient consommer pendant la nuit. On onnaît à cet égard les récits de Daniel, et : moyen dont il se servit pour apprendre au oi la fraude des prêtres (1). Sans entrer ans la discussion qu'a suscitée l'authenticité canonique de ce passage, nous pouvons : considérer comme incontestablement historique, et ajouter une foi entière aux renseignements curieux qu'il nous transmet. Du este, ce fait n'est pas sans exemple dans antiquité. M. Munter affirme que l'on voit ncore sur les ruines du temple de Bélus des races de ce passage secret (2). Les voya;eurs ne disent rien qui puisse justifier ce ait; mais on a trouvé dans le temple d'Isis, Pompéia, une porte cachée, que le simuacre de la déesse devait dérober entièrenent aux regards. C'est par cette porte, raisemblablement, que les prêtres s'introluisaient toutes les fois qu'il fallait faire arler ou agir Isis.

VI. « Outre les inscriptions dont nous venons de parler, les murs du temple de Bélus présentaient les images d'animaux monstrueux, dont Bérose nous a laissé la description. « Il fut un temps, dit-il, où tout « était ténèbres et humidité (3), au sein des« quelles se produisirent des êtres mons« trueux, sous des formes singulières. C'é« taient tantôt des hommes à deux ailes, ou « à quatre ailes et à double visage, ou des « hommes qui réunissaient les deux sexes, « hommes et femmes à la fois. Tantôt d'au« tres hommes qui avaient des cuisses et des « cornes de bouc, ou des pieds de cheval, ou « la partie supérieure du corps d'un homme « et la partie inférieure d'un cheval, comme « des hippocentaures. Il se forma aussi des « taureaux portant des têtes humaines, des « chiens à quatre corps, qui se terminaient « en poissons, des chevaux à tête de chien, « des hommes avec des têtes et des corps de « chevaux ou des queues de poisson, d'au« tres animaux avec les formes de monstres « de toute sorte; en outre des poissons, des « reptiles, des serpents et d'autres bêtes « étranges, qui ont changé entre eux de « figure. Telles étaient les images consacrées « dans le temple de Bélus (4). »

« Voici les emblèmes bizarres de la religion des Babyloniens, voici les objets de leur culte; mais au fond de ces écarts de la pensée, nous découvrons une opinion qui a exercé la plus grande influence sur l'histoire de la philosophie grecque. L'*eau*, l'*humidité*, considérée comme le principe de toute chose. Dans le *chaos*, dans cette confusion inerte de tous les éléments, c'est l'*eau* qui domine, les êtres subsistent en germe, mais informes et mêlés; leurs organes s'assemblent au hasard sans arriver par l'agencement des parties à l'harmonie de l'ensemble. Cette doctrine a été développée à la fois sous ses côtés scientifiques et sous ses côtés religieux, par la philosophie et la mythologie. Comme tant d'autres caractères de la civilisation, elle a passé d'Asie en Europe. Thalès regarde l'eau comme principe de l'univers (ὕδωρ πάντων ἀρχή) (5), et son opinion est suivie par une grande école tout entière, et devient la base d'immenses spéculations. En même temps, nous voyons paraître de toute part ces êtres qui présentent un mélange confus des caractères de différents genres, composés bizarres de l'homme et des êtres qui lui sont inférieurs, ou des animaux entre eux, Janus hermaphrodite, centaure, triton, sirène, sphinx, satyre, griffon, chimère, cerbère, tragelaphe, et tant d'autres jeux d'une imagination déréglée, que la Grèce au berceau avait reçus de l'Asie. Au siècle de Périclès, lorsque les Athéniens recherchaient avec tant d'avidité ces brillants tissus de la Chaldée, qui portaient sans doute la figure de ces animaux fantastiques, ils ne songeaient peut-être pas qu'ils y trouvaient les indices les plus certains de l'origine de leur religion et de leur civilisation.

VII. « Les deux principales divinités babyloniennes, celles dont les images se multiplient le plus sur les monuments, sont *Bel* et *Mylitta*. On leur consacrait des statues colossales en or, car, dans les idées de ces peuples, l'exagération des formes et la richesse de la matière rendaient visibles la puissance de la grandeur du dieu. Les historiens grecs, pleins des récits des prêtres, et frappés de la magnificence de ces temples, ne craignent pas d'affirmer que ces statues sont d'or massif, et de leur attribuer un poids immense. Ces témoignages ne doivent pas être acceptés sans contrôle. Les écrivains grecs, sous le coup d'un spectacle étrange, exprimaient plutôt une admiration naïve et crédule, que le résultat d'un examen éclairé. Ils racontaient ce qu'ils avaient entendu, sans songer à le vérifier, sans peut-être le pouvoir. Par bonheur, nous avons des contemporains dont les renseignements sont irrécusables, des observateurs que leur position préservait des prestiges d'un spectacle merveilleux, des témoins auxquels leur religion interdisait un enthousiasme irréfléchi, et ces contemporains, ces observateurs, ces témoins, ce sont les prophètes hébreux dont plusieurs ont habité Babylone, et qui regardaient sans extase des divinités qui n'étaient pour eux que des ouvrages d'artistes. Or, ils nous ont laissé, tant sur la fabrication de ces idoles que sur leur conformation, des détails circonstanciés. Isaïe nous raconte par quels procédés et de quelle manière elles étaient faites, et, avec l'aide des autres prophètes, nous pouvons compléter ces détails. Nous lisons dans Isaïe (6) :

« *L'ouvrier en métaux emploie la lime, il*

(1) Prophétie de Daniel, cap. XIV, vers 14.
(2) *Religion der Babylonier*, in-4°, 1827, pag. 86.
(3) Σκότος καὶ ὕδωρ.
(4) Comme nous n'avons pu saisir complétement la traduction de M. Raoul-Rochette, nous avons pris le parti de traduire ce morceau sur le texte grec. Il est tiré de la *Chronographie du Syncelle*. Les divers fragments que les auteurs anciens nous ont conservés de Bérose ont été réunis plusieurs fois, et notamment dans le tome XV de la Bibliothèque grecque de Fabricius. (Note de M. Bonnetty.)
(5) Aristote. *Métaphysique*, I, 3.
(6) C. XLIV, vers. 12, 13, 14, 15, 16, 17, trad. Genoude.

forme une idole à l'aide de la flamme et du marteau, et opère par la vigueur de son bras... — Le sculpteur étend sa règle sur le bois; il le polit, il le mesure au compas, il en fait l'image d'un homme orgueilleux qui habite dans les palais. — « Il (l'ouvrier) abat un cèdre: choisira-t-il dans la forêt l'aune ou le cyprès? Prendra-t-il le pin qui s'élève à la faveur des pluies? Ces arbres destinés au feu de l'homme, réservés pour l'hiver et pour cuire ses aliments, deviennent les dieux qu'il adore: il en forme une statue, et il s'incline devant elle. — Il a brûlé la moitié de cet arbre, et il en a fait cuire ses aliments, et il s'est rassasié, et il s'est réchauffé, et il a dit: J'ai allumé mon foyer, je me suis réchauffé. — Et de ce qui lui reste il fait un dieu et une idole, il s'incline devant lui, et il l'adore, et il le prie disant: Sauve-moi, tu es mon Dieu. »

« Jérémie, dans sa lettre que nous avons déjà citée, et qui se trouve dans la prophétie de Baruch, nous donne de précieux renseignements sur les ornements de ces idoles (1).

« *Comme on pare une jeune fille qui aime à orner son visage, ainsi l'on revêt ces idoles d'or. — Ces dieux ont des couronnes d'or sur la tête, mais leurs prêtres enlèvent l'or et l'argent, et s'en servent pour eux-mêmes.... — Après qu'ils les ont revêtus d'une robe de pourpre, ils nettoient leurs faces à cause de la poussière qui s'élève aux lieux où ils sont. — L'un tient un sceptre comme un homme, comme le juge d'une province; mais il ne peut punir celui qui l'offense. — L'autre a une épée et une hache à la main, mais il ne peut se défendre des guerriers ou des voleurs.*

« Daniel, en plusieurs endroits de son livre, confirme et développe ces témoignages.

« Nous pouvons conclure de ces divers passages que les simulacres gigantesques des temples babyloniens étaient des troncs d'arbres équarris, et sculptés en forme humaine, puis revêtus de lames d'or et d'argent, à une assez grande épaisseur.

VIII. « Si, d'après les différents documents que nous fournissent les écrivains de l'antiquité grecque et hébraïque, et d'après la comparaison de figures de *Bel*, qui nous ont été conservées en assez grand nombre, et qui, notamment, sont gravées sur ces cylindres répandus maintenant dans toutes les collections de l'Europe, on veut se faire une idée complète des images de ce dieu et des symboles qui l'entouraient, on devra le représenter, tantôt debout, une jambe devant l'autre dans l'attitude de la marche, la tête, soit imberbe, soit barbue, coiffée d'une tiare radiée, tenant d'une main une couronne et de l'autre un poignard, un sceptre ou une épée; tantôt les symboles du *Soleil* ou de la *Lune*, signes nécessaires dans une religion qui n'était autre que le culte des astres.

« La plus importante divinité des Chaldéens après *Bel* était *Mylitta*, cette *déesse-nature*, cette expression de l'*humide*, principe générateur de tous les êtres, dont les Grecs ont des reproductions variées dans la *Diane* d'Ephèse, la *Junon* de Samos. Son simulacre était assis sur un siége radié, vêtu d'habits splendides, avec les fruits du pavot et de la grenade, emblème de sa fécondité: la figure était vue de face, position qui indiquait le disque de la lune, et le corps s'appuyait sur un lion; devant lui deux chiens s'élançaient l'un sur l'autre, en se croisant; à ses pieds était un autel sur lequel étaient placées des têtes de béliers, signe de l'équinoxe; à côté de lui, une étoile et un croissant, signes du soleil et de la lune. Cette personnification de l'*élément femelle* est passée avec tous les symboles dans la mythologie des Grecs. Sur un monument très-curieux, qui se trouve dans la collection des monuments orientaux de M. le marquis de Fortia d'Urban, formée par M. Lajard, on voit devant la déesse, telle que nous venons de la décrire, un personnage, la barbe rasée et la tête surmontée de deux cornes de vache, vêtu d'une tunique qui semble formée de morceaux d'étoffes cousus ensemble, et qui répond trait pour trait à la description que Jérémie nous donne des prêtres chaldéens. Ce prêtre conduit un jeune homme qui porte une gazelle sous son bras, et qui semble un initié que l'on introduit dans le sanctuaire de la déesse. De l'autre côté du jeune homme est un autre prêtre, coiffé aussi d'une tiare en cornes de vache, tenant à la main un rameau sacré, et accompagné d'un chien, animal consacré à *Mylitta*, comme chez les Grecs à *Hécate*.

IX. « A ces deux grandes divinités babyloniennes il faut en joindre une troisième, c'est *Nébo* ou *Nabo*, dieu médiateur entre le principe du bien et du mal, comme le *Camillas* des Etrusques, comme l'*Hermès* des Grecs, comme le *Mercure* des Latins; quelque effacé que soit ce symbole, après avoir passé par tant de mythologies, on le retrouve également dans le culte de *Mithra*, et ses représentations se voient sur plusieurs monuments assyriens. Le voyageur Mignan a trouvé une de ces images, et l'a fait graver pour servir de frontispice à son ouvrage. C'est une figure mâle et barbue, la tête couverte d'une tiare attachée avec des bandelettes, revêtue d'une tunique courte, serrée et sans manches, et, ce qui est un trait propre à la civilisation orientale, les jambes couvertes d'une sorte de pantalon d'étoffe rayée. Elle est debout, et ses pieds reposent sur deux sphinx ailés qui tournent le dos, et elle retient de chaque main deux animaux, probablement des lions dressés sur leurs pattes de derrière, et qui semblent vouloir s'élancer l'un sur l'autre.

« Cette idée d'un combat entre les deux principes, entre le bien et le mal, est commune à tous les systèmes religieux, et exprimée dans tous par la lutte d'animaux entre eux. Tantôt c'est un lion et un cerf, tantôt un lion et un taureau. Diodore nous apprend que les murs extérieurs du palais de Sémiramis étaient ornés de chasses et de combats

(1) Baruch, c. vi, vers. 8 et suiv.

[a]nimaux. On retrouve le même sujet grave [s]ouvent sur les cylindres. Le même symbole [e]st passé chez les Etrusques et se voit aussi [su]r leurs monuments.

« Bérose nous fait encore connaître une [au]tre divinité babylonienne, l'*Hercule-Sandès*, que l'on voit sur ces curieuses médailles [de] Tarse qui nous ont déjà donné tant de [re]nseignements importants sur les monuments figurés. Il est représenté debout sur [u]ne base carrée, vêtu d'une peau de lion, [av]ec un carquois attaché sur ses épaules, et [un] vase ou une couronne à la main. La ville [de] Tarse avait été fondée, dans des temps [fa]buleux, par Hercule et Persée, qui, seuls [da]ns la mythologie grecque, sont reconnus [po]ur être des personnifications de mythes [as]iatiques. Dion Chrysostome nous a laissé, [da]ns un de ses discours prononcés sur la [pla]ce publique de Tarse (ταρσικὸς λόγος), des [dé]tails précieux sur le culte que Tarse consacrait à *Sandès*, et sur la fête que l'on célébrait en son honneur tous les ans. Enfin, [qu]elques cylindres portent des images de ce [di]eu.

« Telles étaient les divinités qui étaient le [plu]s souvent, dans leurs temples, l'objet de [l'a]doration des Chaldéens. »

BELA, la même que *Bala*, ou *Ségor*. *Voyez* [ce]s mots.

BELA, fils de Béor, roi de Dénaba (*a*) dans [l'I]dumée orientale. — [*Voyez* Balé.]

BELA, fils [aîné] de Benjamin, chef de la [fa]mille des Bélites [lisez Bélaïtes. *Gen.* XLVI, [21]; *Num.*, XXVI, 38. Il est appelé Balé, I [Pa]r., VIII, 1, et il eut cinq fils qui furent [ch]efs de famille, I *Par.*, VII, 6, 7, et quelques [au]tres, VIII, 3-5.]

BELETTE. *Voyez* Taupe.

BELEUS, ou Bélus, petit fleuve de Galilée, [qu]i tombe dans la Méditerranée, à deux stades de Ptolémaïde (*b*). [*Voyez* Ptolémaïde.] [Pl]ine (*c*) dit qu'il a sa source dans un lac, ou [m]arais, nommé Cendévia. Il ne coule qu'environ dans l'espace de cinq milles. Ses eaux [ne] sont pas bonnes à boire, son fond est marécageux; mais l'eau de la mer, qui remonte [da]ns son lit, en lave le sable, dont on fait le [ve]rre. Le bord d'où l'on tire ce sable n'a pas [plu]s de cinq cents pas d'étendue; et quoiqu'on [en] tire, depuis tant de siècles, continuellement du sable, il demeure toutefois inépuisable, et fournit toujours de nouvelles matières. [Jo]sèphe et Tacite (*d*) en parlent de même que [Pl]ine. Mais les auteurs des guerres saintes (*e*), [ne] font mention de ces sables du Bélus [qu]e comme d'une chose qui était de leur [tem]ps hors d'usage, et que l'on ne connaissait que par les écrits des anciens.

BELGA, chef de la quinzième bande des [pr]êtres établie par David. I *Par.*, XXIV, 13. — [Il descendait du grand-prêtre Eléazar, fils d'Aaron, vers. 4.]

' Belga, un des principaux prêtres qui revinrent de la captivité avec Zorobabel. *Neh.*, XII, 5. Il était sans doute le même que Belgaï qui suit.

BELGAI, de la race des prêtres, fut un de ceux qui signèrent l'alliance avec le Seigneur, au retour de Babylone (*f*). — [c'est-à-dire au temps de Néhémie. *Voyez* l'art. précédent.]

BELIAL. Ce terme est purement hébreu (בְּלִיַּעַל, *Belial, absque jugo*), il signifie un homme qui ne vaut rien, un méchant, un homme qui ne veut point souffrir de joug, un rebelle, un désobéissant. Ainsi on donne dans l'Ecriture le nom de *Bélial* aux habitants de Gabaa, qui abusèrent de la femme du Lévite (*g*). Ophni et Phinées, fils du grand-prêtre Héli, sont aussi appelés *enfants de Bélial* (*h*), à cause de leurs crimes et de la manière indigne dont ils se conduisaient dans le tabernacle du Seigneur.

Quelquefois on prend le nom de *Bélial* pour désigner le démon. Par exemple, saint Paul (*i*) dit: *Quel accord y a-t-il entre Jésus-Christ et Bélial?* Ce qui fait juger que de son temps les Juifs entendaient communément le démon sous le nom de Bélial, dans les lieux où ce terme se rencontre dans l'Ancien Testament.

BELIER, *aries*; c'est le mâle de la brebis. Le bélier dogue, c'est-à-dire se défend en présentant la tête au chien, ou à un autre bélier qui l'attaque, et va doguer contre lui. Il semble que cet animal ait été la victime la plus agréable au Seigneur. Dans le sacrifice que Dieu ordonne à Abraham de lui offrir, il lui demande un bélier de trois ans (*j*). Le même patriarche étant près de sacrifier son fils, suivant l'ordre qu'il en avait reçu, l'ange du Seigneur lui fit voir un bélier (*k*), qu'il offrit en holocauste à la place de son fils. A la consécration d'Aaron et de ses fils, le Seigneur commande à Moïse d'immoler deux béliers (*l*). Enfin, dans la plupart des sacrifices de l'ancienne loi, il était ordonné d'immoler des béliers sans taches et sans défauts. *Voyez* Sacrifices.

BELIER, machine de guerre assez connue. Il en est parlé dans Ezéchiel (*m*) en deux endroits, et Nabuchodonosor s'en servit au siége de Jérusalem. Pline (*n*) dit que ce fut Epéus qui inventa le bélier au siége de Troie. Mais Vitruve (*o*) et Tertullien (*p*) en attribuent l'invention aux Carthaginois. Je pense qu'Ezéchiel est le plus ancien auteur qui fasse mention de cette machine.

[Ozias, roi de Juda, « fit faire dans Jérusalem des machines d'une invention particulière (חִשְּׁבֹנוֹת *hisbenôth*) pour mettre sur les tours et les coins des murs et pour lancer des dards et de grosses pierres. » Sur quoi

(*a*) *Genes.* xxxvi, 32.
(*b*) *Joseph. l.* II, *de Bello*, *c.* ix.
(*c*) *Plin.*, *l.* XXXVI, *c.* xxvi.
(*d*) *Tacit. hist.*, *l.* V.
(*e*) *Vide Gesta Dei per Francos*, *p.* 1166.
(*f*) II *Esdr.* x, 8.
(*g*) *Judic.* xix, 22.
(*h*) I *Reg.* ii, 12.
(*i*) II *Cor.* vi, 15.
(*j*) *Genes.* xv, 9.
(*k*) *Ibid.* xxii, 13.
(*l*) *Exod.* xxix, 1.
(*m*) *Ezech.* iv, 1, 2, *et* xxi, 22.
(*n*) *Plin. l.* VII, *c.* lvi.
(*o*) *Vitruv. l.* X, *c.* xix.
(*p*) *Tertull. de Pallio.*

l'auteur de *l'Introduction... à l'Ancien et au Nouv. Test.* s'exprime dans les termes qui suivent : « Ces machines pourraient bien être des *catapultes* et des *balistes*, et peut-être même des *béliers*, dont le nom propre *kârim* (כרים) et l'appellatif *mehi qôbel* (מחי קבל), c'est-à-dire *qui frappe vis-à-vis*, sont employés dans Ezéchiel, XIV, 2; XXVI, 9. Quoi qu'il en soit, la *catapulte* n'était qu'un grand arc que l'on tendait, et qui lançait à une très-grande distance des *flèches*, des *javelots* très-lourds et même des poutres. La baliste, qui faisait l'office d'une grande fronde, lançait des pierres à une fort grande distance. Quant au *bélier*, on en distinguait de trois espèces : le bélier proprement dit ou poutre bélière ; le bélier suspendu et le bélier roulant. Le premier était porté par ceux qui le faisaient mouvoir, le second était soutenu par des cordes sur lesquelles on le balançait, et le troisième roulait sur des cylindres. La tête de la poutre mobile était garnie de fer et destinée à frapper le mur que l'on voulait détruire. Une voûte qu'on appelait *tortue* protégeait les travailleurs contre les traits de l'ennemi. » *Voy.* la *Diss. sur la poliorcétique des Hébreux*, à la tête de ce volume.]

BELMA. Le livre de Judith parle de *Belma* (*a*), ou *Belmon*, au voisinage de la vallée d'Esdrelon. — [*Voyez* l'article suivant.]

BELMEN. Judith, IV, 4, dans le Grec parle de *Belmen*, [et VII, 3, de *Belthem*] apparemment la même que *Béel-maim*, peut-être *Abel-maim*, de la tribu de Nephthali (II *Par.* ,XVI, 4), ou *Abel-méhula*, comme lit le Syriaque, *Judith*, IV, 4, et VII, 3, en sorte que *Belmen*, *Belma* [*Belthem*], *Bel-maim*, et *Abel-mehula*, ne seraient qu'un même lieu. — [Oui; mais si Belma est la même que Belmen, et celle-ci la même qu'Abel-maïm, etc., comment serait-elle située dans le voisinage de la plaine d'Esdrelon, qui était dans la tribu d'Issachar, suivant D. Calmet lui-même (*Voyez* Esdrelon), et en même temps dans la tribu de Nephthali, entre le Liban et l'Anti-Liban (*Voyez* Abel)? Le géographe de la Bible de Vence fait la même faute en confondant aussi Belma avec Abel-maïm ; car, tout en reconnaissant que cette dernière était située dans la tribu de Nephthali, il place Belma dans la tribu de Zabulon. Barbié du Bocage les distingue, et je crois aussi qu'il faut les distinguer. On a vu au mot *Abel* son opinion sur la position d'Abel-maïm ; quant à Belma, c'était une « ville de la tribu de Zabulon, dit-il, voisine de Béthulie, et dans les montagnes. C'était là qu'Holopherne avait établi son camp, lorsqu'il vint faire le siége de cette place. »]

BELUS, ou Béléus, fleuve. *Voyez* Béléus.

BELUS, divinité des Chaldéens. *Voyez* Bel.

BELZEPHON, ou Belséphon. *Voyez* Béel-Zéphon.

BEMESELIS, autrement *Béthomé*, ville assujettie par Démétrius, roi de Syrie. Comp. Josèphe, *de Bel.*, *l.* I, *c.* 3, *et Ant.*, *l.* XIII, *c.* 22.

BEN-ABINADAB, gouverneur de la contrée de Dor, avait épousé Tophet, fille de Salomon (III *Reg.* IV, 11).

BEN-ADAD, fils de Tabremon, roi de Syrie, vint au secours d'Asa, roi de Juda, contre Baasa, roi d'Israel; il fit diversion en entrant sur les terres d'Israel, et obligea Baasa d'accourir au secours de son propre pays, et d'abandonner Rama, qu'il avait entrepris de fortifier (*b*). Cela arriva l'an du monde 3066, avant l'ère vulgaire 938. Ce Ben-adad est apparemment fils d'*Adad*, Iduméen, qui se souleva contre Salomon à la fin du règne de ce prince (*c*).

[D. Calmet dit que ce Ben-adad est fils de Tabremon et qu'il est apparemment fils d'Adad, Iduméen. Il copie Simon. Ben-adad I ou Hadad V était fils de Tabremon ou Hadad IV, qui était fils d'Hézion ou Hadad III qui succéda à Adad, prince iduméen, successeur de Resom. *Voyez* Adad, et mon *Hist. de l'Anc. Test.*, liv. V, ch. III, n. 8, tom. I, p. 328.]

BEN-ADAD II, roi de Syrie, fils de Ben-adad (*d*) dont on vient de parler, fit la guerre à Achab, roi d'Israel (*e*), l'an du monde 3103, c'est-à-dire trente-sept ans après la guerre de Ben-adad I contre Baasa, roi d'Israel. Nous avons parlé de cette guerre dans un grand détail sous l'article d'Achab. Ben-adad fut vaincu, et perdit tout son bagage dans cette guerre (*f*). Ses généraux lui dirent que le Dieu des Hébreux était le Dieu des montagnes, et que, pour vaincre ce peuple, il fallait mettre une nouvelle armée sur pied, et l'attaquer dans la plaine. Ben-adad suivit ce conseil, et, au commencement de l'année suivante, il vint à Aphec avec une puissante armée. Achab se mit aussi en campagne avec ses troupes. Les deux armées furent sept jours en présence sans en venir aux mains. Enfin, le septième jour la bataille se donna, et l'armée d'Israel tua cent mille hommes des troupes de Ben-adad, et le reste de son armée ayant voulu se sauver dans Aphec, les murs de la ville tombèrent sur eux, et en écrasèrent encore vingt-sept mille hommes (1). Ben-adad se cacha dans le plus secret de son palais, pour ne point tomber entre les mains d'Achab.

Alors les serviteurs de Ben-adad lui dirent: *Nous avons appris que les rois d'Israel sont doux et cléments, mettons donc des sacs sur nos reins, et des cordes sur nos têtes, et allons demander grâce au roi Achab.* Ils allèrent ainsi trouver Achab, et lui dirent : *Ben-adad votre serviteur nous envoie pour vous demander la vie.* Achab répondit : *S'il est en vie, c'est mon frère. Allez, amenez-le moi.* Ben-adad étant venu, Achab le fit monter dans son chariot, et le roi de Syrie lui dit : *Je vous rendrai les villes que mon père a prises à votre père, et faites-vous des places pub...*

(*a*) *Judith.* VII, 3.
(*b*) III *Reg.* XV, 18.
(*c*) III *Reg.* XI, 25.
(*d*) III *Reg.* XX, 34.
(*e*) III *Reg.* XX. *per totum.*

(*f*) An du monde 3103 et 3104, avant l'ère vulg. 901.

(1) Ce passage (III *Reg.* XX, 30) a embarrassé plus d'un commentateur. *Voyez* notre *Histoire de l'Anc. Test.*, t. I. pag. 337. col. 1.

ans Damas, comme le roi mon père en avait ait dans Samarie, et rendez-moi la liberté. chab accepta ces conditions, et le renvoya. lors Dieu lui envoya un prophète [nommé lichée], pour le reprendre d'avoir ainsi acordé la liberté à un méchant; et Achab, en-ant en colère, fit mettre le prophète en rison, et se moqua de ses prédictions. [Voyez ACHAB.]

Environ douze ans après (a), le même Ben-dad déclara la guerre à Joram, fils et successeur d'Achab, roi d'Israel (b). Mais le prohète Elisée découvrait tous les desseins de en-adad à Joram, et par là les rendait inules. Ben-adad soupçonna ses officiers de ahison, mais on lui dit que c'était Elisée ui découvrait tous ses projets à son ennemi. en-adad résolut de se saisir d'Elisée; et, yant appris qu'il était à Dothan, il envoya ses meilleures troupes pour investir la ille, et pour l'arrêter. Mais le prophète les appa d'aveuglement; en sorte qu'ils ne le connurent point, lorsqu'il leur parla, et u'il se présenta à eux. Il les mena jusque ans Samarie sans qu'ils s'en aperçussent; , lorsqu'ils y furent, il pria Dieu de leur uvrir les yeux, et dit à Joram de leur faire onner à manger, et de les renvoyer sans ur faire aucune violence.

Quelques années après (c), Ben-adad vint assiéger Samarie, et la famine y fut si extême, que la tête d'un âne, qui est une iande que les Hébreux tiennent pour imure, fut vendue jusqu'à quatre-vingts sicles, t qu'environ chopine de certaine espèce de ois (d) fut vendue cinq sicles; enfin la ose alla à un tel point, qu'une mère mangea on propre enfant [Voyez ANTHROPOPHAGIE]. oram, informé de ces malheurs, les imputa Elisée, et envoya pour le faire mourir. ais avant que ses gens fussent entrés dans maison du prophète, il y arriva lui-même, Elisée lui prédit que le lendemain à même eure (e), la mesure de farine se donnerait our un sicle à la porte de Samarie. La chose rriva comme il l'avait dit. Pendant la nuit ne terreur panique se répandit dans l'armée es Syriens; ils s'imaginèrent que Joram vait fait venir à son secours une armée Hétéens et d'Egyptiens, et, abandonnant urs chevaux, leurs tentes, leurs provisions, s ne songèrent qu'à se sauver par la fuite.

Quatre lépreux qui étaient hors de la ille de Samarie, à cause que leur maladie e leur permettait pas de demeurer avec s autres hommes, étant entrés dans le amp des Syriens, l'ayant trouvé abandonné, t le voyant rempli de toutes sortes de biens, n donnèrent avis à Joram. Le roi s'étant evé, car il était nuit, crut que les Syriens oulaient lui tendre un piége. Il envoya onc du monde à la découverte, et ils lui rapportèrent qu'ils avaient trouvé par tous les chemins des hardes et des armes que les Syriens avaient jetées dans leur fuite, pour courir plus vite. Aussitôt que cette nouvelle se fut confirmée, le peuple de Samarie sortit de la ville, et pilla le camp des Syriens. Alors on vit le parfait accomplissement de la prédiction d'Elisée, qui avait dit que la mesure de pure farine ne serait vendue qu'un sicle à la porte de Samarie.

L'année suivante (f), Elisée étant allé du côté de Damas, Ben-adad, qui était alors tombé malade, envoya Hazael au-devant de l'homme de Dieu avec des présents (g), afin de savoir de lui s'il relèverait de sa maladie. Hazael partit donc de Damas avec quarante chameaux chargés de présents de tout ce qu'il y avait de plus précieux à Damas, et il dit à Elisée: *Ben-adad, roi de Syrie, votre fils, demande s'il pourra relever de sa maladie.* Elisée répondit: *Allez, dites-lui: Vous guérirez. Mais le Seigneur m'a fait voir qu'il mourra assurément.* En même temps, Elisée prédit à Hazael qu'il régnerait lui-même à Damas et qu'il ferait une infinité de maux à Israel. Hazael étant donc de retour à Damas, dit à Ben-adad qu'il recouvrerait la santé; mais, le lendemain, il prit une couverture qu'il trempa dans l'eau, l'étendit sur le visage du roi et l'étouffa. Aussitôt, il se saisit du royaume et régna à Damas, selon la prédiction d'Elisée. Telle fut la fin de Bena-dad.

[On a vu, à l'article d'Achab, avec quelle insolence le roi de Syrie, assiégeant Samarie, somma le roi d'Israel de se rendre à sa discrétion, et envoya dire aux assiégés que la poussière de cette capitale ne suffirait pas pour remplir le creux de la main de ses soldats. Tant de jactance entrait dans les mœurs des monarques de l'Orient.

« Nous concevons à peine aujourd'hui, dit un auteur, comment un prince, trois fois repoussé par la main divine, revient trois fois à la charge, et finit par consulter le prophète du Dieu qui l'a confondu; mais aucune histoire n'est plus empreinte que celle de ce Ben-adad de l'idée universelle du paganisme que chaque peuple avait sa divinité particulière, tantôt défavorable, tantôt propice. Toute la crédulité de l'idolâtrie se montre à découvert dans cet espoir des Syriens que les dieux d'Israel sont des dieux de montagnes, qui ne pourront accorder une victoire en pays de plaine. La superstition a toujours été assez ingénieuse pour promettre des triomphes, et, en cas de besoin, pour expliquer des défaites.

« La frayeur panique qui disperse l'armée syrienne n'a point obtenu créance parmi les adversaires de l'Ecriture. Ce n'est pas que l'histoire profane n'offre divers exemples tout aussi étranges d'une terreur soudaine et sans fondement, saisissant toute une armée; mais ici l'événement est représenté comme un effet immédiat de la puissance di-

(a) An du monde 3115.
(b) IV *Reg.* vi, 8 *et seq.*
(c) An du monde 3119, avant J.-C. 881, avant l'ère vulg. 885.
(d) La Vulgate traduit l'hébreu חריונים par *fiente de pigeons*, que Bochart entend d'une espèce de légume de la nature des pois chiches *Boch. de Animal. sacr.*, *t.* II, *l.* I, *c.* vii, *art.* 7.
(e) IV *Reg.* vii.
(f) An du monde 3120, avant J.-C. 880, avant l'ère vulgaire 884.
(g) IV *Reg.* viii, 7, 8 *et seq.*

vine, et l'on a révoqué en doute comme miraculeux un fait, plus incroyable encore quand il est naturel. A moins de nier la vérité du récit, nous cherchons en vain quelle objection peut arrêter. Rien n'est plus contagieux que la peur, et pourquoi une terreur divine, si l'on ose ainsi parler, le serait-elle moins qu'une épouvante purement humaine?

« Ce Ben-adad est celui qui a envoyé Naaman à Joram (IV *Rois*, V, 1, etc.), et la lettre de recommandation qu'il lui donne pour le roi d'Israel est remarquable : *Dès que ces lettres te seront parvenues, sache que je t'ai envoyé mon serviteur Naaman afin que tu le délivres de sa lèpre*. C'est ainsi que cet infidèle ordonne un miracle. Evidemment, Elisée n'était aux yeux de Ben-adad que le mage, le devin de Joram, et devait se tenir prêt à opérer des prodiges à l'ordre de son maître. Le ton que prend le roi de Syrie est celui d'un dominateur envers son vassal, et quelque difficile qu'il soit de fixer l'époque de cet événement, nous croyons devoir le placer quelque temps avant le siége de Samarie. Ben-adad, quoique encore sans victoire, avait certainement la force et le nombre de son côté. Le récit, d'ailleurs, offre des preuves que ces guerres ne sont pas racontées en détail.

« Nous manquons de données pour juger du caractère de ce prince; un trait cependant mérite un moment d'attention : il y a trois guerres dans son histoire et trois fuites; quoique l'art des retraites ait été de tout temps inconnu à la stratégie de l'Orient, Bena-dad, recommençant toujours des guerres qu'il termine en se sauvant, montre combien peu la persistance de la haine et de l'ambition ressemble à la fermeté du vrai courage. »

Ben-adad se fit, de son vivant, construire un vaste tombeau qui devint un temple; ses sujets lui décernèrent les honneurs divins. — *Voyez* l'article suivant et mon *Hist. de l'Anc. Test.*, tom. I. p. 561, col. 2. et ailleurs.

BEN-ADAD III, fils [et successeur] de Hazael (*a*), dont il a été parlé dans l'article précédent. Joas, roi d'Israel, reprit sur ce Ben-adad (*b*) tout ce que Hazael avait pris sur Joachas, roi d'Israel, son prédécesseur. Joas le battit par trois fois, et le contraignit de lui rendre tout le pays de delà le Jourdain; c'est-à-dire les terres de Gad, de Ruben et de Manassé, que Hazael avait prises sous les règnes précédents. — [Ce troisième Ben-adad est l'Adad VII de Nicolas de Damas. On voit que s'il hérita de la valeur de son père, il n'en eut point l'habileté.]

Josèphe (*c*) donne le nom d'*Adad* à ces deux derniers princes, que l'Ecriture appelle *Ben-Adad* ou fils d'Adad, et il ajoute (*d*) que les Syriens de Damas ont rendu les honneurs divins au dernier Adad et à Hazael, en considération de leurs bienfaits, et en particulier parce qu'ils avaient orné la ville de Damas par des temples magnifiques. Ils portent chaque jour leurs statues en procession et vantent leur antiquité, quoiqu'ils ne soient nullement anciens et qu'il n'y ait pas onze cents ans depuis leur temps jusqu'au nôtre, dit Josèphe. Mais, selon notre chronologie, depuis la mort du second Ben-adad et le commencement d'Hazael jusqu'à la mort de Jésus-Christ, il n'y a que neuf cent dix-sept ans.

BEN-DECAR, gouverneur des villes de Macès, Sélébin, Beth-samès, Elon et Bethanan, sous le règne de Salomon (III *Reg.*, IV, 9).

BENE-BARAH, ville de la tribu de Dan (*e*). La Vulgate en fait deux villes : *Bané* et *Barach*, — [et, d'après elle, D. Calmet lui-même (*Voyez* BANÉ et BARACH), le géographe de la Bible, Barbié du Bocage, etc.]

BENEDICTION (1). Les Hébreux entendent souvent sous ce nom les présents que se

(*a*) IV *Reg.* XIII, 3, 24, 25.
(*b*) An du monde 3168.
(*c*) *Antiq. l.* VIII, *c.* VIII, *et l.* IX, *c.* II.
(*d*) *Lib.* IX, *c.* II, *p.* 306, *O. F.*
(*e*) *Josue* XIX, 45.

(1) On a hasardé, sur l'origine et la signification du mot bénédiction, un sentiment qui m'a paru nouveau et peu fondé. Il me plaît cependant, et je vais le rapporter, ainsi que quelques lignes qui le suivent et sont bien pensées.

« Le mot *bénédiction*, à son origine apparente dans nos langues vulgaires, ne nous présente qu'un sens obscur et indéterminé, celui de *bien dire;* mais, en remontant à sa véritable racine, qui est hébraïque, on lui trouve la signification énergique et profonde de *parole du Fils*. Or, toute parole du Fils est une création; et s'il est vrai que conserver la vie ne soit autre chose que continuer à la donner, rien n'existe et ne se conserve que par une bénédiction continuelle. Souhaiter à quelqu'un une bénédiction, c'est lui souhaiter que la parole du Fils descende sur lui; c'est lui souhaiter que le Verbe répande sur lui ses vertus et ses puissances; et si nous disons : *Que le nom de Dieu soit béni!* c'est encore le Fils qui parle en nous pour rendre grâce au Père et lui porter l'hommage de sa créature. Car la bénédiction descend incessamment du Créateur sur la créature pour lui verser la vie; et elle remonte de la créature vers le Créateur, toujours par le même Verbe qui est l'éternel médiateur; et la parole, soit qu'elle remonte ou qu'elle descende, est également vivifiante et créatrice, puisqu'elle établit toujours une communication plus intime entre la créature vivante et la source de toute vie.

« Il y a des bénédictions universelles qui s'appliquent à tous les êtres vivants : *Aperis tu manum tuam, et imples omne animal benedictione* (Ps. CXLIV, 16); il y a des bénédictions générales qui concernent l'humanité : il en est de spéciales pour les races et les nations, et il en est de particulières pour les familles et les individus. On les acquiert par la grâce de Dieu; on les conserve par la culture et la prière; on les perd par la négligence et l'abus qu'on en fait; mais on peut toujours les recouvrer par le sacrifice, qui est à la fois la plus excellente prière et l'action la plus efficace.

« S'il y a des bénédictions spirituelles et des bénédictions matérielles, c'est que l'homme, amoindri et souillé dans sa double nature, avait besoin d'être doublement fortifié et réparé. C'est ainsi que tout ce qui arrive dans le monde invisible doit se manifester dans le monde visible, dont l'existence toute phénoménale n'a même pas d'autre but que cette manifestation.

« Il ne faut pas confondre les grâces et les bénédictions. Celles-ci appartiennent au plan providentiel que chaque créature est appelée à réaliser dans le temps, et sont en quelque sorte le complément de la création. La nourriture, le vêtement, les différents métiers, les arts, le langage, la musique, la religion, sont autant de bénédictions matérielles ou spirituelles qui étaient nécessaires au développement et à la réparation de la créature humaine, sans lesquelles elle ne pouvait remplir sa destination. Les grâces sont de purs dons gratuits qui assistent et fortifient extraordinairement la créature, l'ornent sans l'enrichir, la rendent plus excellente sans changer sa nature. Le Père est la source commune des grâces et des bénédictions : celles-ci nous viennent par le Fils, celles-là par le Saint-Esprit. » MARGERIN, *Les Bénédictions de la terre*, dans l'*Université Catholique*, tom. V, pag. 372.

ont les amis, apparemment parce qu'ils sont l'ordinaire accompagnés de bénédictions et le compliments de la part de ceux qui les lonnent et de ceux qui les reçoivent. *Voyez* *ienes.*, XXXIII, 11; *Josue*, XV, 19; I *Reg.*, XV, 27; XXX, 26; IV *Reg.*, V, 15, etc.

BENEDICTIONS solennelles que les prê-res donnaient au peuple dans certaines cé-émonies; par exemple, Moïse dit au grand-rêtre Aaron (a): *Quand vous bénirez les nfants d'Israel, vous direz: Que le Seigneur ous bénisse et vous conserve; que le Seigneur ısse briller sur vous la lumière de son visage, u'il ait pitié de vous, qu'il tourne sa face vers ous et qu'il vous donne sa paix.* Il pronon-ait ces paroles debout, à voix haute et les ıains étendues et élevées. Les prophètes et s hommes inspirés donnaient aussi sou-ent des bénédictions aux serviteurs de ieu et au peuple du Seigneur. Les psau-ıes sont pleins de pareilles bénédictions. es patriarches, au lit de la mort (b), bénis-aient leurs enfants et leurs familles. Le eigneur ordonne que le peuple d'Israel tant arrivé dans la terre promise (c), on ssemble toute la multitude entre les mon-ıgnes d'Hébal et de Garizim, et que l'on isse publier des bénédictions pour ceux ui observent les lois du Seigneur sur la ıontagne de Garizim, et des malédictions ontre les violateurs de ces lois sur la mon-ıgne d'Hébal. C'est ce que Josué exécuta près qu'il eut fait la conquête d'une partie e la terre de Chanaan (d). *Voyez* l'article Hébal.

Bénédiction signifie aussi abondance (e): *elui qui sème avec épargne moissonnera peu, celui qui sème avec bénédiction moissonnera vec bénédiction*, avec abondance. Et en-ore (f): Je les ai priés de passer chez vous, *fin que cette bénédiction que vous avez pro-ise soit toute prête et qu'elle soit*, comme lle est véritablement, *une bénédiction*, *et on un don d'avarice*. Et Jacob souhaite à on fils Joseph (g) *les bénédictions du ciel*, a la pluie et la rosée en abondance; *les bé-édictions de l'abîme*, l'eau des sources; *les ænédictions des entrailles et des mamelles*, a fécondité des femmes et des animaux. Et Psalmiste (h): *Vous remplissez tout animal e bénédiction*, de l'abondance de vos biens.

BÉNÉDICTION (*Vallée de*). Lieu situé dans a tribu de Juda, aux environs de la mer lorte et d'Engaddi. On lui donna ce nom de *allée de bénédiction*, après la victoire mira-uleuse que le roi Josaphat remporta sur armée liguée des Ammonites, des Moabites des Iduméens (i), l'an du monde 3108; vant J.-C. 892; avant l'ère vulgaire 896.

BENÉ-JAACAN. *Voyez* Béeroth-Béné-Jaacan.

BEN-GABER. Le fils de Gaber, de la tribu e Manassé, possédait les villes de Jaïr et toute la région d'Argob au delà du Jourdain. III *Reg.*, IV, 13.

BEN-HAIL, fut un de ceux que Josaphat envoya dans les villes de ses Etats pour instruire le peuple et le retirer de l'idolâtrie. II *Par.*, XVII, 7.

[Dès que Josaphat, roi de Juda, eut pris les rênes du gouvernement, il ouvrit la voie où avait marché David pour y marcher lui-même; il donna ses soins pour bannir de son royaume l'ignorance, la corruption des mœurs et l'idolâtrie. La troisième année de son règne (II *Par.*, XVII, 7 et suiv.) il envoya plusieurs princes de sa cour, des lévites et des prêtres dans tout le pays pour instruire ses peuples de la loi du Seigneur. Les princes qu'il choisit jouissaient de l'estime publique; c'étaient Ben-Haïl, Abdias, Zacharie, Nathanael et Michée. Les lévites qu'il leur associa se nommaient Séméias, Nathanias, Zabadias, Azael, Sémiramoth, Jonathan, Adonias, Tobias et Tob-Adonias. Les prêtres étaient Elisama et Joram. C'était une vraie mission. *Voyez* mon *Histoire de l'Ancien Testament*, liv. V, ch. IV, n. 4, tom. I, pag. 334, col. 2.]

BEN-HENNON, *ou Ben-hinnon*, ou *Geh-hinnon*, ou *Geh-Bené-hennon*, vallée des enfants d'Hennon (j). Elle était à l'orient et au midi de la ville de Jérusalem (*Vide Euseb.*, *ad vocem* Γαὶ Ἐννούμ, גיא הנם *Geh-hennon*. גיא בני הנם). On dit que c'était la voirie de Jérusalem et la figure de l'enfer; d'où vient que l'on a donné à l'enfer le nom de *Gehenna*, dérivé de *Ge-hennon*, la vallée d'Hennon. *Voyez* Gehenna. Cette vallée s'appelait aussi *Tophet*. *Voyez* sous le nom de Tophet.

BEN-HESED fut gouverneur de *Soco* et du canton d'Epher, sous le règne de Salomon (k).

BEN-HUR était gouverneur de la province d'Ephraïm, sous le règne de Salomon (l).

BEN-JAMIN, dernier fils de Jacob et de Rachel. Jacob étant de retour de la Mésopotamie, comme il s'avançait du côté du midi, Rachel, sa femme, fut surprise des douleurs de l'enfantement environ à un quart de lieue de Bethléem et mourut dans les douleurs, après avoir mis au monde un fils à qui elle donna en mourant le nom de *Ben-oni*, c'est-à-dire fils de ma douleur (*Genes.*, XXXV, 16, etc. בן אוני *Ben-oni*, בן ימין *Ben-jamin*). Mais Jacob changea ce nom et l'appela *Benjamin*, le fils de ma droite. Souvent dans l'Ecriture il est simplement appelé *Jemini*, c'est-à-dire, ma droite: *Filii Jemini*, les enfants de Benjamin.

Pendant la grande famine qui désola la terre de Chanaan et les pays des environs (m), Jacob ayant envoyé ses fils en Egypte pour y acheter du froment, retint Benjamin auprès de lui pour sa consolation, de peur qu'il ne lui arrivât quelque malheur en chemin. Joseph ayant reconnu ses frères, quoiqu'ils ne

(a) *Num.* VI, 24.
(b) *Genes.* XXVII, XLIX; *Deut.* XXXIII; *Tob.* VII, 7.
(c) *Deut.* XI, 26, 29, *etc.*; XXVII, XXVIII, *et Josue.*
(d) *Josue* VIII, 30, 31.
(e) II *Cor.* IX, 6.
(f) *Ibid.* vers. 5.
(g) *Genes.* XLIX, 15.
(h) *Psalm.* CXLIV, 16.
(i) II *Par.* XX, 23, etc.
(j) *Josue* XV, 8; IV *Reg.* XXIII, 10.
(k) III *Reg.* IV, 10.
(l) III *Reg.* IV, 8.
(m) *Genes.* XLI, XLII.

le reconnussent pas, et n'ayant pas vu Benjamin avec eux, s'informa adroitement s'il était en vie et ne leur donna du froment qu'à condition qu'ils le lui amèneraient, et pour assurance de leur parole il retint Siméon en prison jusqu'à leur retour. Jacob eut toutes les peines du monde à laisser aller Benjamin; mais enfin, pressé par la famine et sollicité par ses fils, il le leur donna, et ils partirent pour l'Egypte.

Joseph ayant vu Benjamin avec ses autres frères (*a*), il les fit entrer dans sa maison et les fit manger avec lui, mais non pas à sa table, parce qu'il ne voulait pas encore se manifester à eux et que les Egyptiens ne mangeaient point avec les Hébreux. Joseph fit placer ses frères selon leur âge; et, dans la distribution qu'il fit des viandes qu'il leur envoya, la part de Benjamin se trouva cinq fois plus grande que celle des autres. Après cela Joseph, pour éprouver la fidélité de ses frères et leur amitié pour Benjamin, ordonna à l'intendant de sa maison (*b*) de remplir de blé les sacs de tous ces hommes et de mettre dans le sac du plus jeune la coupe d'argent dont il se servait et l'argent que Benjamin avait apporté pour le paiement de sa charge de blé. Cet ordre fut exécuté; et, lorsque les frères de Joseph furent sortis de la ville, il fit courir après eux, et l'intendant de sa maison leur dit qu'ils étaient des voleurs qui avaient pris la coupe de son seigneur. Ils s'en excusèrent et dirent qu'ils consentaient que celui d'entre eux qui aurait fait ce vol fût mis à mort et que les autres demeurassent pour esclaves à Joseph. L'intendant répondit qu'il n'en voulait qu'à celui qui avait fait le vol, que tous les autres pouvaient s'en aller en liberté.

En même temps il les fouilla tous et trouva la coupe dans le sac de Benjamin. Alors ils déchirèrent leurs habits et retournèrent dans la ville. Joseph leur fit des reproches de leur infidélité, et Juda fit ce qu'il put pour excuser Benjamin. Il conjura Joseph de le retenir lui-même pour esclave en la place de son frère. Il lui dit que son père était un vieillard qui ne pourrait survivre à la perte de son fils, que d'ailleurs il s'en était chargé et en avait répondu. Alors Joseph, ne pouvant plus retenir ses larmes, leur déclara qui il était, et se jetant au cou de Benjamin (*c*), il le baisa et tous ses frères après lui. Il les invita à venir s'établir en Egypte et d'y amener leur père. Il leur donna à chacun une paire d'habits, c'est-à-dire deux tuniques et deux manteaux; et pour Benjamin, il lui donna cinq robes et trois cents pièces d'argent. Il leur donna aussi des présents pour son père, et les renvoya ainsi, en leur recommandant la paix et l'union.

Depuis ce temps, l'Ecriture ne nous apprend rien de particulier sur la personne de Benjamin; car je compte pour rien ce qui est rapporté dans le *Testament des douze Patriarches*, qui, comme l'on sait, est une pièce apocryphe et sans autorité. Jacob, au lit de mort (*d*), dit à Benjamin : *Benjamin est un loup ravissant; le matin il dévorera sa proie, et le soir il partagera les dépouilles.* Et Moïse dans son dernier cantique (*e*), dit à Benjamin : *Le bien-aimé du Seigneur demeurera dans son partage avec assurance; il y habitera tout le jour comme dans sa chambre nuptiale; il se reposera entre ses bras.* On explique d'ordinaire ces mots: Benjamin est un loup ravissant, ou de saint Paul, qui était de la tribu de Benjamin; ou de la valeur de ceux de cette tribu, qui soutinrent la guerre contre toutes les autres tribus pour la défense du crime de ceux de Gabaa, qui avaient violé la femme d'un Lévite qui passait par leur ville.

* BENJAMIN, laïque, descendant d'Hérem, fut un de ceux qui ayant épousé des femmes étrangères pendant la captivité, les renvoyèrent au retour, d'après les observations d'Esdras. *Esdr.*, X, 32. C'est probablement lui qui est mentionné par *Néhemie*, III, 23, comme étant l'un de ceux qui contribuèrent à la reconstruction des murs de Jérusalem.

BENJAMIN *de Tudèle*, Juif célèbre, originaire du royaume de Navarre, et natif de la ville de Tudèle, vivait au douzième siècle. Il voyagea dans tous les lieux où il crut qu'il y avait des synagogues, afin de s'instruire de l'état de sa nation. Après avoir voyagé pendant plusieurs années, il revint en France sous le règne de Louis le Jeune, et passa en Castille en 1173, où il mourut la même année. Il a écrit la relation de ses voyages, où l'on trouve plusieurs particularités touchant la nation des Juifs; mais il est peu exact, mauvais géographe, et souvent historien fabuleux. Cependant il ne laisse pas d'être très-propre à donner une idée générale de l'état des Juifs tant en Orient qu'en Occident, pendant le douzième siècle. On lui reproche beaucoup d'entêtement en faveur de sa nation. Son ouvrage fut d'abord imprimé en hébreu à Constantinople en 1543. Arias Montanus le traduisit en latin, et le fit imprimer à Anvers en 1575. Depuis, Constantin l'Empereur le fit réimprimer avec des notes, à Leyde, en 1633. On peut voir sur son sujet Fabricius *de Apocryphis veteris Testamenti*, p. 1168, et la critique de cet auteur dans l'*Histoire des Juifs* de M. Basnage, t. III, l. v, c. 6, p. 111 et suiv., édition de Paris.

* BENNI, père de Réhum. *Neh.*, III, 17.

BENNO, lévite, fils d'Osan. I *Par.*, III, 26.

* BENNOI, père de Noadaïa, lévite. *Esdr.*, VIII, 33.

BENNUI, israélite [descendant de Phahath-Moab], répudia sa femme, qu'il avait épousée contre la disposition de la loi. I *Esdr.*, X, 30.

* BENNUI, descendant de Bani, fit comme son homonyme dont il vient d'être parlé. *Esdr.*, X, 38.

* BENNUI, fils d'Hénadad, contribua, après le retour de la captivité, à la reconstruction des murs de Jérusalem. *Neh.*, III, 24.

(*a*) *Genes.* XLIII, 16, 17, etc.
(*b*) *Genes.* XLIV, 1, 2, 3, etc.
(*c*) *Genes.* XLV.
(*d*) *Genes.* XLIX, 27.
(*e*) *Deut.* XXXIII, 12.

BEN-ONI, le fils de ma douleur. C'est le nom que Rachel donna à son fils, qui fut nommé Benjamin par Jacob. *Gen.*, XXXV, 18. —[*Voyez* BENJAMIN.]

BEN-ZOHETH, fils de Jési. I *Par.*, IV, 20.

BEON, *Num.*, XXXII, 3; autrement *Bean*, I *Mac.*, V, 4, 6, ville de delà le Jourdain. Eusèbe (*ad Baal*) dit qu'elle était à la tribu de Ruben. — [*Voyez* BAAL-MÉON.]

BEOR, père de Béla. Béla fut roi de Dénaba en Idumée (*a*). — [*Voyez* BALÉ.]

BERA, ou plutôt BEERA. *Voyez* ci-devant BÉER; et *Judic.*, IX, 21. Eusèbe met une ville de *Béra*, à huit milles d'Eleuthéropolis, vers le septentrion.

[Le géographe de la Bible de Vence dit que Béra peut être la même que *Beth-Béra*, ville située aux environs de Sichem. *Judic.*, VII, 24, et IX, 24 (*Voyez* BETH-BERA). « Béra, dit Barbié du Bocage, était, suivant saint Jérôme, au nord d'Eleuthéropolis; cependant, d'après le livre des Machabées, sa position semblerait plus rapprochée de Jérusalem. Peut-être bien, comme le pense Reland, se trouvait-elle sur la route de Jérusalem à Sichem. » *Voyez* BÉRÉE.]

* BERA, onzième fils de Supha. I *Par.*, VIII, 37.

* BERCOS, chef nathinéen. *Esdr.*, XI, 53; *Néh.*, VII, 55.

BEREA, ou BÉROÉA, ou BÉROA, ville de Macédoine, où saint Paul prêcha l'Evangile avec beaucoup de succès. *Act.*, XVII, 10, 13.

* BEREE ou BÉRÉA, peut-être la même que *Béroth*, ville de la tribu de Benjamin (I *Mac.* X, 4), dit la Géographie de la Bible de Vence.

BERENICE, fille d'Agrippa, surnommé le Grand, roi des Juifs et sœur du jeune Agrippa, aussi roi des Juifs. Elle fut d'abord fiancée à Marc, fils d'Alexandre Lysimaque, alabarque d'Alexandrie; ensuite elle épousa Hérode, roi de Calcide, son propre oncle paternel (*b*). Après la mort d'Hérode, (*c*) elle fit proposer à Polémon, roi de Pont et d'une partie de la Cilicie, de se faire circoncire, pour l'épouser. Polémon accepta ce parti, et l'épousa. Mais Bérénice ne demeura pas longtemps avec lui. Elle retourna auprès de son frère Agrippa, avec qui elle vivait d'une manière qui faisait parler tout le monde. Elle assista un jour avec Agrippa, son frère (*d*), au discours que saint Paul fit devant Festus à Césarée de Palestine. Tite, fils de Vespasien, eut de l'amitié pour Bérénice, et Vespasien lui-même lui fit de grands présents (*e*).

BERENICE. Plusieurs croient que c'est le nom d'une sainte dame, nommée vulgairement *Véronique*, qui ayant présenté son mouchoir au Sauveur, lorsqu'il allait au Calvaire, s'en essuya le visage, et y imprima son portrait. On croit que c'est cette même image que l'on conserve à Rome, et que l'on appelle la sainte Face, ou la Véronique. Tout ce que l'on a publié jusqu'ici de la Véronique, comme son voyage dans les Gaules avec saint Martial; et ensuite son voyage de Rome, pour y voir saint Pierre; et enfin son retour à Bordeaux, vers saint Martial, n'a pas paru mériter beaucoup de créance dans l'esprit des plus sages critiques. Il y en a qui croient qu'il n'y eut jamais de Véronique, ni de Bérénice, qui ait reçu l'empreinte de la face de Jésus-Christ sur son mouchoir, et que la Véronique n'est autre que *vera icon*, la *vraie image*, dont l'on a imprudemment fait une personne, que quelques modernes ont mise au rang des saintes le 4 de février ou en d'autres jours. Mais elle n'est point dans le Martyrologe romain, quoique l'on prétende qu'elle soit morte à Rome. On veut que ce soit elle que l'on honore en quelques endroits sous le nom corrompu de sainte *Vénice* (Voyez *Bolland.* 4 *Februar.*, et M. de Tillemont, tom. I *Hist. eccles.*, not. 33 sur J.-C., p. 471).

BERESCHIT. C'est le nom que les Hébreux donnent à la *Genèse*, parce que ce livre commence par *Bereschith*, qui en hébreu signifie: *Au commencement*, בראשית, *In principio*. — [D'autres traduisent autrement ce mot.]

BERGERS. Moïse (*f*) dit que *les pasteurs ou bergers sont odieux aux Egyptiens*. *Voyez* ci-après PASTEURS.

* BERGERS auxquels apparurent les anges la nuit de la naissance de Jésus-Christ. *Voyez* mon addition à l'article BETHLÉEM.

BERI, quatrième fils de *Scépha* [ou *Supha*], de la tribu d'Aser (*g*)

BERIA, fils d'Aser, père d'Héber, et de Melchiel. *Gen.*, XLVI, 12. — [*Voyez* BARIA.]

* BÉRIA, fils d'Ephraïm. I *Par.*, VII, 23.

BERILLE, la huitième pierre du rational du grand-prêtre; elle est nommée dans la Vulgate et dans les Septante *bérille* (*h*), et en hébreu *jasphé*. On a déjà remarqué que la valeur des noms hébreux des pierres précieuses était inconnue pour la plupart aux Hébreux et aux commentateurs.

BERITE, ou BARUTE [autrement BERYTE, BAYRUTH, BEYROUTH, etc.], ville de Phénicie, sur la Méditerranée, entre Biblos et Sidon, à quatre cents stades de cette dernière ville, vers le septentrion (*i*).

On doute que l'Écriture parle de cette ville [*Voyez* BÉROTH]. Il y en a qui croient que le dieu *Bérith*, dont nous avons parlé ci-devant sous le nom de *Baal-Bérith*, était adoré dans cette ville, et lui avait donné son nom: d'autres le dérivent de *Béroé*, fille de Vénus et d'Adonis, qui était la déité la plus honorée de ce pays-là. D'autres croient que le nom de *Bérith* vient de *Béaroth*, des puits, ou des sources. Il y a plus d'une ville de ce nom dans la Palestine. David (*j*) tira beaucoup de cuivre des villes de *Beté* et de *Béroth* dans la Syrie.—[Michaud, *Histoire des Croi-*

(*a*) *Genes.* XXXVI, 32; I *Par.* I, 43.
(*b*) *Antiq.* l. XX, c. v, p. 693.
(*c*) La mort d'Hérode, roi de Calcide, arriva l'an de Jésus-Christ 48.
(*d*) *Act.* XV, 13... 23.
(*e*) *Tacit.* l. II *hist.*, c. LXXXI.

(*f*) *Genes.* XLVI, 34.
(*g*) I *Par.* VII, 36.
(*h*) *Exod.* XXVIII, 20.
(*i*) *Strabo*, l. 16.
(*j*) II *Reg.* VIII, 8.

sades, et Poujoulat, *Correspondances d'Orient*, tom. VI, Lettre CXLIII, donnent des détails intéressants sur Beyrouth. On a découvert près de cette ville, en 1833, une figure de Sésostris gravée dans le roc; c'est sans doute une de celles qu'avait vues Hérodote (*Liv.* II, *c.* 106) et qui lui prouvaient l'existence et conquêtes, souvent contestées, de ce prince. *Voyez* les *Annal. de phil. chrét.*, tom. IX, p. 326, et XI, p. 210. Ce dernier volume, p. 444, parle encore d'un autre monument trouvé aussi près de Beyrouth. C'est un bas-relief qui représente, dit-on, un roi ou un prêtre phénicien. Il en existe une empreinte à la Bibliothèque royale.]

BERODACH-BALADAN (1), fils de Baladan, roi de Babylone, envoya vers Ezéchias, roi de Juda, des ambassadeurs (*a*), avec des lettres et des présents, parce qu'il avait su qu'il avait été malade, et qu'il avait été guéri d'une façon toute miraculeuse (*b*), le soleil, ou du moins son ombre, s'étant retiré de dix lignes pour l'assurer de la vérité des promesses d'Isaïe, qui lui promettait le recouvrement de sa santé et quinze années de vie. Ezéchias eut une grande joie de l'arrivée de ces ambassadeurs; il leur montra tout ce qu'il y avait de plus riche et de plus beau dans son palais; le Seigneur n'approuva pas cette conduite: il envoya Isaïe au roi, pour lui dire que tout ce qui était dans son palais, et toutes les richesses que lui et les rois ses successeurs [lisez prédécesseurs], y avaient amassées, et qu'il avait fait voir à ces étrangers, seraient portées à Babylone.

BEROSE, historien de Babylone, était Chaldéen de nation, et prêtre de Bélus, divinité de Babylone. Tatien (*c*) dit qu'il vivait du temps d'Alexandre le Grand, et qu'il dédia son ouvrage au roi Antiochus, le troisième après Alexandre, c'est-à-dire, à Antiochus le Dieu; car *Séleucus Nicanor* fut le premier roi de Syrie, *Antiochus Soter* le second, et *Antiochus le Dieu* le troisième. Si l'on veut comprendre Alexandre le Grand dans le nombre de trois, il faudra dire que Bérose vivait sous Antiochus Soter, et certes le grand nombre d'années qui se sont écoulées depuis Alexandre jusqu'à Antiochus le Dieu (car on compte 64 ans entre la mort d'Alexandre et la première année d'Antiochus le Dieu) pourrait faire croire qu'il faut en effet l'entendre en ce sens. Quoi qu'il en soit, Bérose ayant appris la langue grecque, passa premièrement à l'île de Cos (*d*), où il établit une école et y enseigna l'astronomie et l'astrologie; de là il vint à Athènes, où il acquit tant de réputation par ses prédictions astrologiques, qu'on lui éleva dans le gymnase où se faisaient les exercices de la jeunesse, une statue avec une langue d'or (*e*). Josèphe et Eusèbe nous ont conservé d'excellents morceaux de cette Histoire de Bérose, qui répandent une grande lumière sur plusieurs endroits de l'Ancien Testament, et sans lesquels il serait malaisé de donner une suite exacte des rois de Babylone.

[« Bérose donne à Babylone une antiquité effrayante; mais, dit M. Cuvier (2), c'est à Nabuchodonosor, prince relativement très-moderne, qu'il en attribue les monuments principaux (3). » — Annius de Viterbe, qui vivait dans le seizième siècle, a publié des fragments de Bérose jusqu'alors inconnus. Il y eut, tant à cette occasion qu'au sujet de plusieurs autres publications du même genre par le même savant, une polémique qui devint assez vive. On soutenait contre Annius et ses partisans que les fragments par lui publiés n'étaient que des pièces fausses, récemment fabriquées. « De notre temps, dit M. Bonnetty (4), deux savants distingués, M. Eusèbe Salverte, dans son *Origine des noms propres*, et M. le marquis de Fortia d'Urban, dans *Bérose et Annius de Viterbe*, Paris, 1808, faisant le 7e volume de son *Histoire ancienne du globe*, et dans son 5e vol., 2e partie de l'*Histoire du Hainault*, ont soutenu que les fragments d'Annius étaient vrais au moins en partie. » *Voyez* BEL, mon addition à cet article, en plusieurs endroits.]

BEROTH, ville de la tribu de Benjamin, *Josue*, IX, 17; XVIII, 25; *Esd.*, II, 25; *Neh.*, VII, 29. *Voyez* BÉEROTH. — [Elle était la patrie de Remmon, père de Réchab, qui était un des deux chefs de brigands qu'Isboseth, fils de Saül, avait à son service, II *Reg.* IV, 2. Elle était aussi celle de Naharaï, l'un des braves de David, II *Reg.* XXIII, 37; I *Par.* XI, 39. La Géographie de la Bible de Vence dit que Béroth est peut-être la même que *Béréa* ou *Béréa*, I *Mac.*, IX, 4].

BEROTH. *Voyez* II *Reg.* VIII, 8, ville dont David fit la conquête. C'est apparemment *Béroé* de Syrie, ou *Bérithe* en Phénicie, autrement *Baruth* ou *Béroth*, entre Héthalon et Emèse. — *Voyez* BÉRITE et BÉROTHA; ce sont probablement divers noms de la même ville. Elle est encore nommée *Chun*, 1 Par. XVIII, 8. L'Hébreu l'appelle *Bérothaï*, II Reg. VIII, 8. « Béroth, dit Barbié du Bocage, peut-être la *Bérotha* d'Ezéchiel, ville maritime de la Phénicie, au nord de Sidon, fut prise sur le roi Adadezer par David, qui en enleva une prodigieuse quantité d'airain. Détruite par Diodotes Tryphon, 140 ans avant Jésus-Christ, elle fut rebâtie par les Romains, et jouit du *jus italicum*. On l'appelle aussi *Colonia Felix Julia* et *Colonia Julia Augusta*, *Felix Berytus*. Aujourd'hui elle se nomme *Bairout*; mais elle n'a plus de ses magnifiques édifices construits par Auguste, Agrippa et autres souverains du pays, que des fragments de colonnes et des chapiteaux qui gisent sur le

(*a*) IV *Reg.* xx, 1, 2, 3, etc.
(*b*) L'an du monde 3292, avant J.-C. 708, avant l'ère vulgaire 712.
(*c*) *Tatian. contra Gentes.*
(*d*) *Vitruv. l.* IX, *c.* VII.
(*e*) *Plin. l.* VII, *c.* XXXVII.
(1) Il est probable qu'il faut lire *Merodach* avec un très-grand nombre de mss hébreux, les Septante, les versions syriaque et arabe, le Talmud de Jérusalem et celui de Babylone. C'est le prince qui est appelé *Mardokempad* dans le canon de Ptolémée. (S).
(2) *Disc. sur les révol. du globe.*
(3) Josèphe, *Contr. Apion.*, lib. I, c. XIX.
(4) *Annal. de philos. chrét.*, tom. XII, p. 339.

ol ou sont employés à divers usages. » *Voyez* ;ÉTÉ, CHUN.]

BEROTHA, entre Héthalon et Emèse (*a*); eut-être *Bérythe*, ou *Béroth*, dont David fit ı conquête sur Adadezer, roi de Syrie (*b*).— *Voyez* BÉROTH.]

BERSA, roi de Gomorrhe, qui eut guerre vec Codorlahomor et ses alliés. *Genes.*, .IV, 2.

BERSABÉ, bourg de Galilée. Il était au ıidi de la haute Galilée, et au nord de la asse Galilée (*c*). Josèphe l'historien fit rétalir et fortifier le bourg de Bersabé.

BERSABÉE, de la tribu de Siméon, au midi e la Palestine. *Voyez* BÉERSABÉE. On la trouve ussi marquée sous le nom de *Beersheba*, *Beosba*, et *Berzamma*.

BERYTE. *Voyez* BÉRITE.

BERZELLAI, natif de Rogel dans le pays e Galaad, était un vieillard, ami de David, t qui le secourut dans sa disgrâce, lorsqu'il ıt chassé de Jérusalem par Absalom (*d*). Il int trouver ce prince à Mahanaïm, au delà u Jourdain, et lui offrit toutes sortes de raralchissements. Après la défaite d'Absalom, ›rsque David s'en retournait à Jérusalem, erzellaï l'accompagna jusque sur le Jourain (*e*); et David l'ayant invité de venir à la ›ur, pour y passer le reste de sa vie dans ı repos, Berzellaï lui répondit : *Combien de mps ai-je encore à vivre, pour aller aujourhui avec le roi à Jérusalem? J'ai à présent ıatre-vingts ans, et mes sens ne sont plus en at de faire la distinction du doux et de l'aer, ni de prendre plaisir dans le boire ou le anger, ou au son des instruments, ou des ›ix des musiciens. Pourquoi votre serviteur rait-il à charge au roi mon seigneur? Je ıpplie VotreMajesté de me permettre de l'acımpagner encore un peu jusque sur le fleuve, après cela de m'en retourner dans ma maiın, afin que je meure dans ma ville, et que sois enterré auprès de mon père et de ma ère. Mais voilà Chamaan mon fils, votre serteur, il aura l'honneur de vous accompagner, le roi lui fera ce qu'il jugera à propos.* Le ›i répondit : *Que Chamaan vienne donc, et je ıi accorderai tout ce que vous me demanrez.* Après donc que le roi et tout le peuple ırent passé le Jourdain, David embrassa ›rzellaï, il lui souhaita toutes sortes de bédictions, et Berzellaï s'en retourna dans ı patrie. Cela arriva l'an du monde 2981, rant J.-C. 1019, avant l'ère vulg. 1022.

BERZELLAI, natif de la ville de Molath, ıns la tribu de Siméon. Ce Berzellaï était ère d'*Hadriel*, qui avait épousé Michol, auıravant femme de David (*f*).

BERZELLAI, de la race des sacrificateurs, ıi épousa une des filles de la race de Ber:llaï de Galaad. II *Esdr.*, VIII, 63.—[*Voyez* CCOS.]

(*a*) *Ezech.* XLVII, 16.
(*b*) II *Reg.* VIII, 8.
(*c*) *Joseph. l.* III *de Bello*, *c.* II, *et lib.* II, *c.* XXV; *et lib. Vita sua*, *p.* 1013.
(*d*) II *Reg.* XVII, 27, 28.
(*e*) II *Reg.* XIX, 33, 34, etc.
(*f*) II *Reg.* XXI. 8.
(*g*) I *Esdr* II, 17.

BESAI, Israélite, dont les descendants revinrent de Babylone au nombre de trois cent vingt-trois (*g*).

*BESAI, *Neh.* VIII, 52, chef de famille nathinéenne, nommé aussi Bésée, *Esdr*, II, 49.

BESARA ou BÉZARA, ville aux environs de Ptolémaïde, à vingt stades de Gabaa (*h*).

BESECH, ou BÉSECA, ou plutôt BÉSEC, BÉZACA, ou BÉZECATH. On croit qu'Adoni-béséch qui fut pris et mis à mort par les enfants de Juda (*i*), et qui se vantait d'avoir coupé les extrémités des pieds et des mains à soixante et dix rois, était roi de Bésech. Saül voulant marcher contre Jabès de Galaad, fit la revue de son armée à Bésech (*j*). Eusèbe dit qu'il y a deux villes de ce nom assez près l'une de l'autre, à sept milles de Sichem, tirant vers Scythopolis. Nous croyons que Bézech ou Bézéchat était en effet située [dans la demi-tribu de Manassé] vers le passage du Jourdain, qui était à Scythopolis ou aux environs. [Bésécath était la patrie de Hadaïa, père d'Idida, qui fut mère de Josias. IV *Reg.*, XXII, 1.]

BESELAM MITHRIDATE, un des officiers du roi de Perse au deçà de l'Euphrate, écrivit avec Réum Béeltéem au roi Artaxerxès, pour le prier de défendre aux Juifs de continuer le bâtiment du temple, I *Esdr.*, IV, 7.

BESELEEL, fils d'Uri ou de Hur et de Marie, sœur de Moïse. Béséléel reçut de Dieu un talent extraordinaire d'intelligence et d'industrie pour travailler toutes sortes de métaux, et pour inventer toutes sortes de choses dans les ouvrages mécaniques (*k*). Il fut employé par Moïse aux travaux du tabernacle de l'alliance, avec Ooliab, fils d'Achisémech, de la tribu de Dan. Les Juifs de la ville de Sidon croient que le tombeau de Béséleel et celui du prophète Sophonie sont auprès des murailles de leur ville, et ils les visitent avec beaucoup de dévotion. — [*Voyez* SIDON.]

* BESELEEL, descendant de Phaath Moab, épousa, dans la captivité, une femme étrangère qu'il répudia au retour. *Esd.*, X, 30.

BESETHA, était une des montagnes sur lesquelles la ville de Jérusalem était bâtie. Elle était du côté du septentrion par rapport au temple (*l*).

BESIMOTH. La même que *Bethjesimoth*, au delà du Jourdain.

BESIRA. C'est la même que la *Citerne de Sira*, dont il est parlé dans le second livre des Rois (*m*). Josèphe (*n*) met Bésira à vingt stades ou sept lieues d'Hébron.

BESODIA, père de Mosollam. II *Esdr.* III, 6.

BESOR, ou BOSOR, torrent (*o*) qui tombe dans la Méditerranée entre Gaze et Rhinocorure; ou plutôt, entre Rhinocorure et l'Egypte, selon saint Jérôme sur le VI° ch. d'Amos.

(*h*) *Joseph*, *lib. de Vita sua.*
(*i*) *Judic.* I, 4, 5, 6, 7.
(*j*) I *Reg.* XI, 8.
(*k*) *Exod.* XXXI, 2.
(*l*) *Joseph*, *de Bello*, *l.* VI, *c*, X, *p.* 919, *C.*
(*m*) II *Reg.* III, 26.
(*n*) *Joseph.*, *Antiq. l.* VII, *c.* I.
(*o*) I *Reg.* XXX, 9, 10, 21.

C'est *le torrent du désert* (a), que plusieurs ont pris mal à propos pour le torrent ou le fleuve d'Egypte, dont il est parlé en quelques endroits de l'Ecriture (b), et qui n'est autre que le Nil, ou le bras le plus oriental de ce fleuve.

BETE, animal dénué de raison, destiné au service de l'homme et à l'ornement de l'univers. Dieu créa, au commencement, les poissons de la mer et les oiseaux du ciel, le cinquième jour du monde (c); il créa ensuite les animaux de la terre, et l'homme le sixième jour (d). Enfin il amena à Adam les oiseaux du ciel et les animaux de la terre, afin qu'il leur imposât leurs noms (e), et qu'il commençât par là l'exercice du domaine que Dieu lui avait donné sur tous les animaux (f). Le Seigneur bénit l'homme, les oiseaux, les poissons et les bêtes de la terre; leur commanda de se multiplier et leur donna pour leur nourriture tous les fruits et les herbes de la terre (g). Il n'accorda à l'homme l'usage de la viande que depuis le déluge (h), et encore lui défendit-il l'usage du sang, en le menaçant de punir l'effusion du sang par une peine pareille, et de châtier même les bêtes qui auraient répandu le sang humain (i).

En effet, dans la loi de Moïse, l'animal qui aura tué un homme (j), ou qui aura servi d'instrument à un crime abominable (k), est puni de mort. Les villes coupables d'apostasie sont dévouées au feu, avec leurs habitants et leurs animaux (l). Lorsque Noé sort de l'arche avec ses enfants et les animaux qu'il avait conservés avec lui, Dieu dit qu'il fait alliance avec Noé, avec sa famille, avec leurs descendants et avec tous les animaux qui sont sortis de l'arche, et qu'il s'engage envers eux de ne plus envoyer de pareil déluge sur la terre (m). Dieu ordonnant le repos du Sabbat (n), déclare qu'il entend que les animaux, de même que les esclaves, se reposeront ce jour-là. Dieu frappa dans l'Egypte les premiers-nés des hommes et des animaux; et pour mémoire de ce qu'il avait épargné les Hébreux, il ordonne qu'ils lui consacrent les premiers-nés des hommes et des animaux (o).

Eve s'entretient avec le serpent (p), sans s'étonner de l'entendre parler et raisonner. Balaam parle de même à son ânesse et lui répond comme il aurait fait à un homme raisonnable (q). Après la chute d'Adam et d'Eve, Dieu parle au serpent, le maudit, le punit, lui prédit son malheur (r), comme il fait à Adam et à Eve. Moïse remarque que le serpent était le plus fin des animaux de la terre, et le Sauveur nous ordonne d'avoir la prudence du serpent et la simplicité de la colombe (s); le Sage renvoie le paresseux à la fourmi (t), et nous décrit ces animaux comme composant une petite république pleine d'activité et de prévoyance (u). Dans les prophètes, Dieu menace d'exterminer les peuples et les animaux des pays qui ont encouru son indignation (v). Jonas ayant prêché à Ninive, que le Seigneur était près de faire éclater sa colère contre la ville, les Ninivites se convertirent (x), se couvrirent de sacs, depuis le plus petit jusqu'au plus grand; le roi même descendit de son trône, et défendit que ni *les hommes, ni les bêtes, ne bussent, ni ne mangeassent.* Pourquoi faire jeûner les bêtes, si elles ne sont pas capables de raison, ni de mérite ou de démérite? Et lorsque Dieu touché de l'humiliation des Ninivites, eut remis leur péché, et que Jonas se plaignit de l'indulgence du Seigneur, il lui fut dit (y): Pourquoi ne pardonnerai-je pas à cette ville, dans laquelle il y a un si grand nombre d'hommes qui ne savent pas distinguer leur main droite de la gauche, *et un si grand nombre de bêtes?* Comme si cette multitude d'animaux était un motif pour pardonner à Ninive.

Les Egyptiens, parmi lesquels les Hébreux ont demeuré si longtemps, adoraient les animaux, et par conséquent les croyaient non-seulement raisonnables, mais aussi supérieurs à l'homme. Les Israélites étaient aussi apparemment dans les mêmes principes, puisqu'ils rendirent leur culte au veau d'or dans le désert, et que, depuis le schisme de Jéroboam, ils continuèrent à adorer de pareilles divinités.

Le dogme de la métempsycose, si commun dans tout l'Orient et même parmi les Hébreux, ce dogme dont on voit des vestiges dans les Israélites du temps de notre Sauveur (*Voyez* MÉTEMPSYCOSE), et même dans les apôtres avant qu'ils eussent reçu le Saint-Esprit, ce sentiment suppose manifestement que les animaux sont raisonnables, puisque les mêmes âmes qui ont animé les hommes les plus sages et les plus éclairés passent successivement dans le corps des animaux (z).

> Omnia mutantur : nihil interit; errat et illinc
> Huc venit, hinc illuc, et quoslibet occupat artus
> Spiritus, æque feris humana in corpora transit,
> Inque feras noster : nec tempore deperit ullo.

Ces sentiments ne sont ni nouveaux, ni rares parmi les Juifs : on les remarque, quoique avec quelques variétés, dans Philon (aa) et dans les plus célèbres rabbins (bb).

Plusieurs prétendent que les oiseaux ont

(a) *Amos* VI, 14.
(b) *Josue* XV, 4, 47; II *Par.* VII, 8.
(c) *Genes.* I, 20, 21, 23.
(d) *Genes.* I, 24, 26, 31.
(e) *Genes.* II, 19.
(f) *Genes.* I, 28.
(g) *Genes.* I, 29.
(h) *Genes.* IX, 3
(i) *Genes.* IX, 5.
(j) *Exod.* XXI, 28, 29.
(k) *Levit.* XX, 15, 16.
(l) *Deut.* XIII, 15.
(m) *Genes.* IX, 9.
(n) *Exod.* XXIII.
(o) *Exod.* XXII *et* XXIII.
(p) *Genes.* III, 1.
(q) *Num.* XXII, 28.
(r) *Genes.* III, 14.
(s) *Matth.* X, 16.
(t) *Proverb.* VI, 3.
(u) *Proverb.* XXX, 25.
(v) *Jerem.* L, 51; *Ezech.* XIV; *Sophon.* I, 1.
(x) *Jonas.* III, 5, 6.
(y) *Jonas.* IV, 11.
(z) *Ovid. Metamorph. l.* XV.
(aa) *Phil. de Somniis.*
(bb) Basnage, Hist. des Juifs, tom. IV, l. VI, c. III

ntre eux une espèce de langage. Porphyre apporte que Thrésias et Apollonius de Thyane ntendaient ce langage; et il y a encore aujourd'hui des gens dans l'Arabie (*a*) qui se antent de le savoir. Ils disent que cette cience leur est connue depuis le temps de alomon et de la reine de Saba, lesquels vaient un oiseau nommé *huddud*, qui est la uppe, pour messager de leurs amours. uelques auteurs arabes (*b*) ont cru qu'il y vait des éléphants musulmans et qui adoaient Dieu; Pline (*c*) et d'autres après lui nt écrit que les éléphants étaient capables e religion, qu'ils adoraient le soleil et la une.

La plupart des philosophes de l'antiquité, mpédocles, Pythagore, Galien, Cléante, udoxe, Porphyre, Élien, Pline, ont cru que s bêtes raisonnaient. Diogène de Laerce (*d*) it qu'Eudoxe, philosophe pythagoricien, vait traduit de l'Égyptien en Grec un dialoue des chiens. Enfin presque tout le monde, hilosophes et autres, croyaient, en Europe, ue les bêtes raisonnaient, avant que Desartes eût inventé son système des machines. l est vrai qu'avant lui un médecin espagnol, ommé Gosnesius Pereira, avança que les êtes n'étaient que des machines. Il fut rente ans à composer son livre, et il le fit araître en 1554; mais on y fit si peu d'atention, qu'on ne daigna pas le réfuter. Le évérend père Pardies, jésuite, a fait un lire *de la Connaissance des bêtes*, pour monrer qu'elles ne sont destituées ni d'intelliience, ni de sentiment. Thomas Willis a ait aussi un *Traité de l'âme des brutes;* il y aussi un Traité de M le Grand, sur le mêe sujet; et un livre intitulé *de l'Ame des êtes*, imprimé à Lyon en 1676, composé par ntoine d'Illy, prêtre d'Embrun (*e*).

Salomon, dans le livre de l'Ecclésiaste, soit u'il propose ses propres sentiments, ou les entiments des philosophes et des esprits-forts e son temps, s'exprime d'une manière à aire croire que les bêtes ont de l'intelligence t une âme raisonnable (*f*) : *J'ai dit dans on cœur que Dieu éprouve les enfants des ommes, et qu'il fait voir qu'ils sont semblales aux bêtes; car les hommes meurent comme s bêtes, et leur condition est semblable : omme l'homme meurt, la bête meurt aussi; les ns et les autres respirent de même, et l'homme 'a rien plus que la bête... Qui sait si l'âme es enfants des hommes monte en haut, et si âme des bêtes descend en bas?* L'Ecriture arle de la mort des animaux comme de elle des hommes (*g*) : *Vous retirerez leur sprit, et ils mourront, et ils rentreront dans a poussière, d'où ils sont tirés.* Et Job (*h*) : *i Dieu retire son souffle et son esprit, toute hair tombera dans la défaillance.*

Mais il ne faut pas pousser trop loin les onséquences de ces passages, et l'on n'en doit pas inférer que la bête soit en tout égale à l'homme, qu'elle raisonne comme lui, qu'elle soit capable de religion, de connaître Dieu, de parvenir à la béatitude, d'agir par des vues surnaturelles : les connaissances, les raisonnements, les désirs, les vues de la bête sont bornés à la connaissance et au discernement de ce qui peut contribuer à sa béatitude temporelle, et à la conservation de son corps, et à la multiplication de son espèce. Son âme peut bien juger et discerner entre le chaud et le froid, entre l'utile et le dangereux pour sa santé; mais elle n'ira pas jusqu'à distinguer le bien du mal moral, entre le juste et l'injuste, le licite et l'illicite. Elle sera, si l'on veut, immortelle et éternelle, puisqu'enfin, si elle pense, elle est nécessairement spirituelle; mais c'est un privilége qui lui est commun avec les corps et avec la matière, dont l'essence est indéfectible et dont la nature ne peut pas périr. La matière peut changer de figure, de situation, être en repos ou en mouvement; mais elle ne peut être anéantie, ni cesser d'être, à moins que Dieu ne cesse de la conserver : et en ce sens, les anges mêmes et l'âme de l'homme ne sont pas plus privilégiés que la matière.

Mais que devient l'âme de la bête séparée de la matière? Nous n'avons sur cela aucune réponse à faire, parce que nous n'avons aucun principe qui puisse nous le faire connaître : ni la révélation, ni l'expérience, ni le raisonnement par les effets ni par les causes, ne nous fournissent sur cela la moindre lumière. Nous savons que Dieu a créé toutes choses pour sa gloire, que l'âme de la bête est incapable de s'élever jusqu'à la connaissance et à l'amour de son Créateur : il faut donc qu'il en soit glorifié par quelque autre manière qui ne nous est pas connue. Pourquoi vouloir sonder les secrets de sa sagesse et porter nos jugements au delà de nos connaissances?

Nous savons la grande objection que l'on tire de saint Augustin (*i*) contre l'âme des bêtes : Sous un Dieu juste, dit ce Père, nul ne peut être malheureux qu'il ne le mérite : *Neque enim sub Deo justo miser esse quisquam, nisi mereatur, potest*. Or, si les bêtes ont du sentiment et du raisonnement, elles sont malheureuses : elles ont donc mérité de l'être. Elles ne peuvent l'avoir mérité que par le péché : or, si elles ont péché, elles sont donc capables de religion, d'amour et de connaissance de Dieu, ce qui est contraire à tout ce que l'on a dit ci-devant. Qu'elles soient malheureuses, on n'en peut pas disconvenir, puisque l'homme les tue, les mange, les assujettit aux travaux les plus durs et les plus outrés, les frappe, les maltraite, les poursuit, sans autre raison que sa volonté, son bon plaisir ou son divertissement. Si les bêtes avaient une âme capable de rai-

(*a*) D'Herbelot, Bib. Orient., p. 443, col. 1.
(*b*) *Idem*, p. 319, *col.* 2.
(*c*) *Plin. l.* VIII, *c.* 1.
(*d*) *Diogen. Laert.*
(*e*) Diction. de Trévoux, article *Bêtes.*

(*f*) *Eccle.* III, 18, 19, 21.
(*g*) *Psalm.* CIII, 30.
(*h*) *Job.* XXXIV, 14.
(*i*) *Aug. Oper. imperf. contra Julian.*, *l.* I, *art.* 39, p. 887.

son et de sentiment, aurait-il donné sur elles à l'homme pécheur un domaine si entier et si absolu?

On peut répondre que Dieu étant maître absolu de sa créature, en peut disposer à sa volonté, sans être obligé de rendre compte à personne de sa conduite. Le potier de terre n'est-il pas le maître de faire de son argile tout ce qu'il juge à propos : un vase d'honneur, ou un vase destiné à des usages honteux (a)? Dieu a créé les animaux pour l'homme, il a donné à l'homme un empire absolu sur les animaux : ce sont des vérités connues. Il a permis à l'homme de manger, et par conséquent de tuer les animaux. L'homme use de ce pouvoir et de cette liberté : jusque-là tout est dans l'ordre. De quoi se peut plaindre la bête, que je suppose raisonnable? Dira-t-elle à Dieu : Je suis innocente, et vous m'assujettissez à un homme pécheur, brutal, insensé, qui abuse manifestement du pouvoir et du domaine que vous lui avez donné sur moi? L'enfant malheureux et pécheur, fils de colère et d'indignation, né pour le travail et pour la misère, *dira-t-il à son père : Pourquoi m'avez-vous engendré? et à sa mère : Pourquoi m'avez-vous mis au monde* (b)? *L'argile dira-t-elle au potier : Que faites-vous? votre ouvrage n'a rien d'une main habile.*

Ne voyons-nous pas, dans Job, que Dieu punit quelquefois les justes quoique innocents : *Multiplicabit vulnera mea etiam sine causa* (c). Et ailleurs Dieu dit au démon (d) : *Tu m'as porté à agir contre lui, en l'affligeant sans sujet.* Et dans l'Evangile (e), les disciples, ayant vu un aveugle-né, demandèrent à Jésus-Christ si c'étaient les péchés de cet homme ou ceux de ses parents qui lui avaient mérité cette disgrâce. Il répondit : Ce n'est ni l'un ni l'autre; mais c'est afin de manifester en lui les œuvres de Dieu. Nous savons que la sainte Vierge et saint Jean-Baptiste ont vécu dans l'innocence, et n'ont pas même apporté au monde le péché originel; et cependant le Saint-Esprit nous apprend que le glaive de douleur perça le cœur de Marie (f), et que saint Jean, après avoir beaucoup souffert dans la prison, mourut enfin par le fer des méchants (g) : les innocents et les justes ne sont donc pas toujours exempts de peine et de souffrance. Et pour revenir aux bêtes, Dieu use envers elles de son souverain pouvoir; il use de son droit de Père et de Créateur, il ne fait injustice à personne : il était maître de créer les bêtes ou de les laisser dans le néant. Elles lui ont une obligation infinie au milieu de leur malheur, puisque enfin elles tiennent de lui l'être, la vie, l'action et tout ce qu'elles ont de bien.

* BETARAMPTA. *Voyez* BÉTHARAN.

BÉTÉ ou BÉTEN, ville de Syrie, que David prit sur Adadézer (h). C'est peut-être la même que Béthen, que Josué attribue à la tribu d'Aser (i); ou Bathné, dans la Syrie, entre Bérée et Hiérapolis. — [Elle est nommée Thébath, I *Par.*, XVIII, 8. Plusieurs, Huré, la Bible de Vence, Barbié du Bocage et d'autres, distinguent avec raison Bété de Béthen. Il faut aussi distinguer entre la Syrie de Damas et la Syrie de Soba, plus éloignée de la Terre-Sainte. Barbié du Bocage reconnaît Bété dans la Syrie de Soba, et dit qu'elle était voisine de Béroth; cependant il place Béroth dans la Phénicie, sur la Méditerranée, au nord de Sidon. Béthen, ville de la tribu d'Aser, dit la Géographie de la Bible de Vence, d'après *Jos.*, XIX, 25, était située dans la tribu d'Aser; dans la vallée sud-est de Tyr, dit Barbié du Bocage.]

BETHABARA. C'est à Bethabara, au delà du Jourdain, que saint Jean-Baptiste baptisait (*Joan.*, I, 28 : Βηθανία, *alias* Βηθαβαρά). Le texte latin de saint Jean lit *Bethania*, au lieu de *Bethabara*; mais la vraie leçon est Bethabara, comme le remarquent Origène (j), saint Chrysostome (k) et saint Epiphane (l). L'on croit que *Bethabara* qui, en hébreu, signifie *la Maison du passage*, est le lieu où les Israélites passèrent le Jourdain sous Josué; et que c'est le gué ordinaire du Jourdain.

[L'Index géographique de la Bible de Vence dit que le lieu nommé *Bethabara* était situé près du bord occidental du Jourdain; mais le texte (*Joan.*, I, 28) dit *trans Jordanem*, au-delà du Jourdain, c'est-à-dire sur le bord oriental de ce fleuve. Barbié du Bocage pense que ce lieu est le même que *Bethbéra*, et D. Calmet, le même que *Bégabar*.]

BETHACAD, village à quinze milles de Légion, dans le Grand-Champ (m). — [Ce mot se trouve dans l'Hébreu, IV *Reg.*, X, 12. Les Septante l'ont pris pour un nom propre de lieu : *Il* (Jéhu) *vint à Baithacath sur le chemin des bergers.* La Vulgate le prend pour un nom commun : *Lorsqu'il fut arrivé à une cabane de bergers, sur le chemin.* Suivant Cahen qui traduit : *Arrivé à une maison de réunion des bergers, sur le chemin*..., l'Hébreu בית עקד הרעים signifie littéralement *la maison de la ligature par les bergers*, et Kim'hi, dit-il, suppose qu'en cet endroit les bergers s'occupaient de la tonte des brebis, qu'ils liaient avant de les tondre. » Cet endroit est sans doute devenu le village dont parle Eusèbe. *Voyez* BETHEKED.]

BETHA-CHARA, ou BETHACHEREM, *Jerem.*, VI, 1, ville située [dans la tribu de Juda] sur une hauteur, entre Jérusalem et Thécué (n), [au sud-est de Bethléem et près de cette ville, dit B. du B.]; Melchias, fils de Réchab, était prince de *Bethacara*. II *Esdr.*, III, 14.

BETH-AGABRA, ou BETHOGABRI, ou BETHO-

(a) *Rom.* IX, 21; *Sap.* XV, 7, 8.
(b) *Isai.* XLV, 9, 10.
(c) *Job.* IX, 17.
(d) *Job.* II, 2.
(e) *Joan.* IX, 2.
(f) *Luc.* II, 35.
(g) *Marc.* XIV, 10.

(h) II *Reg.* VIII, 8.
(i) *Josue* XIX, 25.
(j) *Origen. in Joan. tom.* VIII.
(k) *Chrysost. homil.* 16, *in c.* I, *Joan.*
(l) *Epiphan. l.* II *contra hæres.*, p. 455.
(m) *Euseb. in locis.*
(n) *Jerem.* VI, 1.

BRIA. Les Tables de Peutinger mettent *thogabri* entre Ascalon et Jérusalem. olémée met *Bethogabria* au 65 ½ degré de titude et au 31 ½ de longitude. Josèphe (*a*) et *Begabris* au milieu de l'Idumée. Guilume de Tyr dit que les Arabes donnent à ersabée le nom de Bethgabril, et qu'elle t à douze milles d'Ascalon. Benjamin dit ie *Bethgaberin* est à cinq parasanges d'Héon, et que c'est la même que *Maresa;* et s Actes de saint Ananie la placent dans le rritoire d'Eleuthéropolis. Tous ces caictères réunis nous déterminent à la placer itre Eléuthéropolis et Hébron [ou plutôt ETH-HAGLA].

* BETHAGAN, lieu situé au midi de Jezıel, IV *Reg.*, IX, 2. Ce mot, pris pour un om commun par la Vulgate et d'autres interprètes, qui le rendent par *la Maison du rdin*, a été pris pour un nom propre par s Septante qui l'écrivent *Baithgan*.

BETH-AGLA. Il y a deux lieux de ce nom; un placé par Eusèbe (*in* Βηθαλαίμ) à huit milles e Gaza; et l'autre placé par saint Jérôme *n Area Athad)* à deux milles du Jourdain. osué attribue *Bethagla* à la tribu de Juda, *osue*, XV, 6. C'est apparemment celle dont arle Eusèbe; et le même Josué, XVIII, 21, ttribue à Benjamin l'autre Bethagla, dont arle saint Jérôme.—[*Voyez* BETH-BESSEN. Sion, Huré, Barbié du Bocage et le géographe e la Bible de Vence, ne reconnaissent qu'une ocalité nommée Beth-Hagla, et croient que 'était une ville; mais Simon, comme après ui D. Calmet, pense qu'elle fut attribuée à a tribu de Juda par *Jos.*, XV, 6. Or ce texte ıe parle de Beth-Hagla que pour la délimiation de cette tribu, comme un autre texte, XVIII, 19, ne la mentionne aussi que pour la lelimitation de la tribu de Benjamin, voisine le celle de Juda. Huré, Barbié du Bocage et a Bible de Vence, disent au contraire, et avec 'aison, que la ville de Beth-Hagla était de la ribu de Benjamin: c'est en effet ce que dit 'historien sacré, XVIII, 21. Les deux autres extes indiqués plus haut marquent sa position sur la limite des deux tribus. Barbié du Bocage dit que cette ville était peu éloignée du Jourdain.]

BETH-AMMARKEVOTH [ou plutôt BETH-MARKABOTH], ville de la tribu de Siméon, *Josue*, XIX, 5.

* BETHANAN, nommée III *Reg.*, IV, 9. On a soupçonné que ce pouvait être la même que *Béthanath;* mais dans l'Hébreu, ces deux noms, בית ענת *Bethanath*, et בית חנן *Bethanan*, sont trop différents. *Géograph. sac.* de la Bible de Vence.

BETHANATH, ville de la tribu de Nephtali. *Josue*, XIX, 38; *Jud.*, I, 33.

BETHANIA était à quinze stades (*b*), ou environ deux mille pas de Jérusalem, [au delà et] au pied du mont des Oliviers, à l'orient de Jérusalem, sur le chemin de Jéricho à Jérusalem. C'est là où demeuraient Marthe et Marie, et leur frère Lazare que Jésus-Christ ressuscita. C'est là aussi où Marie répandit un parfum sur la tête du Sauveur. Nous avons déjà averti sur *Bethabara*, que dans les exemplaires latins de saint Jean, ch. I, ℣ 28, on lisait *Bethania* au lieu de *Bethabara*. *Voyez* Suidas sur *Bethania*. Plusieurs exemplaires grecs sont corrompus en cet endroit, aussi bien que les latins.

[« Bethanie, appelé aujourd'hui *Lazarié*, est un village arabe habité par une trentaine de pauvres familles; les huttes ou les grottes qui servent d'habitations à ces familles ressemblent plutôt à des cavernes d'animaux qu'à des demeures d'hommes. La population de Lazarié, mêlée de chrétiens et de musulmans, subsiste des produits de l'agriculture; elle a le caractère sauvage des Arabes du pays, sans avoir ni leur physionomie sombre ni leur barbarie. Deux choses sont remarquables à Bethanie, le tombeau de Lazare et les ruines d'un grand édifice que tous les voyageurs appellent le château de Lazare, et qui n'est autre chose qu'un ancien monastère du royaume de Jérusalem, bâti par Mélisende, femme de Beaudoin III. La grotte sépulcrale, qui porte le nom de tombeau de Lazare, n'offre rien de curieux; on trouve au fond de la grotte un autel de chétive apparence, sur lequel on dit la messe tous les ans. Le sépulcre avait été enfermé dans l'enceinte du monastère de Mélisende.... Les souvenirs évangéliques m'ont suivi à Bethanie. Ce lieu est un de ceux que le Christ aimait le plus à fréquenter; en parcourant Bethanie et les champs voisins, on foule une terre que Jésus a souvent foulée, on peut espérer de s'asseoir sûr des pierres où Jésus s'est assis, de poser ses pieds où l'Homme-Dieu posa les siens. Si le voyageur se plaît à visiter, à Athènes, les jardins d'Académus, à suivre, dans la ville de Minerve, les promenades de Platon, avec quel intérêt il s'arrêtera sur les côteaux, dans les vallées où le Christ avait coutume d'enseigner à ses disciples ces doctrines qui devaient changer la face du monde.... » *Correspond. d'Orient*, Lettr. XCVI, par M. Poujoulat, tom. IV, p. 220....222.]

BETHANIM, village à quatre milles d'Hébron, et à deux milles du Térébinthe d'Abraham (*Euseb.*, *ad vocem* Ἀρί).

BETHAPHUA, ou plutôt *Bethtaphua*, c'est-à-dire la Maison de la pomme ou du pommier, ville de la tribu de Juda (*c*). Eusèbe (*d*) dit que Beth-taphua est la dernière ville de la Palestine tirant vers l'Egypte, et située à quatorze milles de Raphia.

BETH-ARABA, ville de la tribu de Juda, *Josue*, XV, 6, et ensuite donnée à Benjamin, *Josue*, XVIII, 22. — [*Voyez* ARBATH.]

BETHARAN, ou *Bethharam* (*e*), ou *Betharamphta*, nommée depuis Liviade, au delà du Jourdain vers la mer Morte. *Antiq. l.* XVIII, *c.* 3. — [Cette ville était située dans la tribu de Gad, vers le confluent du Jaboc et du Jourdain. Hérode-Antipas (et non pas Phi-

(*a*) *De Bello, l.* V, *c.* IV.
(*b*) *Joan.* II, 18.
(*c*) *Josue* XV, 53.

(*d*) *Euseb. Onomast. in Bethtaphut.*
(*e*) *Josue* XIII, 27; *Num.* XXXII, 36.

lippe-le-Tétrarque, comme le dit Barbié du Bocage, ni Hérode-le-Grand, comme le dit le géographe de la Bible de Vence) la fit fortifier, et la nomma, non pas Liviade, comme le dit D. Calmet, mais Juliade, comme le rapporte Josèphe, qui ajoute que ce fut en l'honneur de l'impératrice, c'est-à-dire de la femme d'Auguste. Cette femme s'appelait, il est vrai, Livie, mais les Grecs la nommaient Julie ; de sorte que la ville dont il s'agit peut bien être appelée en même temps Liviade par les uns et Juliade par les autres.]

BETHAVEN. C'est la même que *Béthel*. Depuis que Jéroboam, fils de Nabat, eut mis ses veaux d'or à Béthel, les Hébreux attachés à la maison de David, donnèrent par dérision à cette ville le nom de *Bethaven* [בית־און, *Bethara*), c'est-à-dire Maison de néant, ou Maison d'iniquité, au lieu de *Bethel*, Maison de Dieu, (בית־אל, *Bethel. Vide Osee*, IV, 15; V, 8; X, 5), que Jacob lui avait donné, lorsqu'il y eut la vision de l'échelle mystérieuse par laquelle les anges montaient et descendaient du ciel en terre, *Genes.*, XXVIII, 19. On peut voir ci-après BETHEL.

[Il paraît qu'il y a quelque chose qui se nomme Bethaven, et qui n'est pas Béthel. Huré et Barbié du Bocage disent que c'est une ville de la tribu de Benjamin ; le premier, d'après *Jos.* VII, 2; I *Reg.*, XIII, 5, et XIV, 23. Le géographe de la Bible de Vence dit que ce n'est qu'un lieu (*Jos.*, XVIII, 12), situé près de Haï (VII, 2). Barbié du Bocage s'appuie sans doute, comme Huré, sur *Jos.*, VII, 2, cité par ce lexicographe; et on voit que le géographe de la Bible de Vence indique le même texte pour marquer la position de Bethaven. Ce texte, dans la Vulgate, porte en effet que « Josué envoya des hommes de Jéricho à Haï qui est près *de Bethaven, à l'orient de la ville de Bethel.* » Le chapitre XVIII, 12, servirait aussi à prouver que Bethaven n'est pas la même chose que Béthel. Je n'oserais affirmer que Bethaven soit une ville : le chap. VII, 2, ne le dit pas. Voici cependant ce que dit Barbié du Bocage : « Cette ville de Bethaven était située sur la frontière de Benjamin, à l'est de Béthel, avec laquelle on l'a confondue à tort. Jéroboam y avait placé, dans un temple, une vache d'or, à laquelle on rendait, surtout les habitants de Samarie, un culte particulier. L'idole fut transportée en Assyrie lors de la conquête d'Israel par les Assyriens. Il y avait auprès de Béthaven une étendue de terrain vague qui portait le nom de *désert de Bethaven.* » L'existence de ce *désert de Bethaven* est peut-être la seule chose qui soit certaine ici, attestée qu'elle est par *Jos.*, XVIII, 12, et qu'il faille certainement distinguer de Béthel. Indépendamment de Béthaven, que Huré, comme je l'ai dit, prend pour une ville de Benjamin, cet auteur reconnaît que le nom de Bethaven fut donné par mépris à la ville de Béthel, située, dit-il, dans la tribu d'Ephraïm. *Voyez* BETHEL.]

* BETH-AZMOTH, ou BETH-AZMAVETH, *Neh.*, VII, 28, ailleurs AZMAVETH, *Esd.*, II, 24, homme ou ville. Azmaveth a probablement été le nom d'un homme, d'abord, et ce nom fut ensuite donné à la localité habitée par ses descendants. *Voyez* AZMAVETH.

BETH-BAAL-MEON (*Josue*, XIII, 17), la même que *Baal-Meon*. *Num.*, XXXII, 38.

BETH-BERA, lieu au delà du Jourdain (*Judic.*, VIII, 24). Apparemment le même que *Beth-abara* [et que *Bégabar*], dont on a parlé ci-devant. — [Barbié du Bocage croit aussi, comme D. Calmet, que Bethabara, Bethanie et Beth-Bera sont le même lieu.]

* BETH-BERAI, ville de la tribu de Siméon, I *Par.*, IV, 31, non loin de Sicéleg, dit B. du B. *Voyez* BETH-LÉBAOTH.

BETH-BESSEN (*a*), ville dans la tribu de Juda, que Simon et Jonathas Machabées firent fortifier, et où Bacchide les assiégea sans aucun succès. Le Grec lit *Bethbasi*, au lieu de *Bethbessen*. — [Le géographe de la Bible de Vence place Beth-Bessen dans la tribu de Benjamin; et il ajoute : D. Calmet (sur I *Mac.*, IX, 62, 64) remarque que Josèphe nomme ce lieu *Bethalaga*, et il en conclut que c'est *Beth-Agla* ou *Beth-Hagla*.]

BETH-CAR, ville de la tribu de Dan (*b*), [peu éloignée de Bethsamès, dit Barbié du Bocage. Ce n'est qu'un lieu que l'on suppose être dans le partage des Philistins, dit le géographe de la Bible de Vence, qui ajoute : « N. Sanson le met au midi de Geth. L'interprète syrien et l'interprète arabe ont lu *Bethsan;* ce qui porte à croire que c'est le lieu marqué au verset suivant *sen*, où les mêmes interprètes ont lu également *Beth-san.* » *Voy.* ABEN-ESER, mon addition, et BETHEKED.]

BETH-DAGON, ville de la tribu d'Aser. *Josue* XIX, 27, [sur la limite de celle de Zabulon, dit B. du B.] *Beth-Dagon* signifie la maison ou le temple de Dagon.

BETH-DAGON, ville de la tribu de Juda (*c*), ainsi nommée apparemment parce qu'il y avait un temple de Dagon, avant que les Israélites la possédassent.

* BETH-DAGON, maison ou temple de Dagon dans Azot ou près d'Azot. I *Mac.*, X, 83.

BETHEKED ou BETH-AKAD (*d*) que quelques-uns entendent dans un sens général, pour une *cabane de pasteurs* (*e*); mais les Septante et plusieurs bons interprètes l'expliquent d'un lieu situé entre Jezrael et Samarie. C'est peut-être le même que *Beth-kar.* — *Voyez* BETH-CAR et BETHACAD.]

BETHEL, ville au couchant d'Haï (*f*), sur les confins des tribus d'Ephraïm et de Benjamin. Le patriarche Jacob fuyant la colère de son frère Esaü (*g*), et allant en Mésopotamie, arriva après le coucher du soleil, en un certain lieu où il voulut passer la nuit; et ayant pris une des pierres qui étaient là, et

(*a*) I *Macc.* IX, 62, 64.
(*b*) I *Reg.* VII, 11.
(*c*) *Josue* XV, 41.
(*d*) IV *Reg.* X, 12, 14.
(*e*) *Ita Vulg. in* IV *Reg.* X, 12
(*f*) *Genes.* XII, 5.
(*g*) *Genes.* XXVIII, 10, 11, 12. An du monde 2245, av. J.-C. 1755, avant l'ère vulg. 1759

l'ayant mise sous sa tête, il s'y endormit. Alors il vit en songe une échelle, dont le pied était appuyé sur la terre, et le haut touchait au ciel; et des anges de Dieu qui montaient et qui descendaient par cette échelle. Il vit aussi le Seigneur, appuyé sur le haut de l'échelle, qui lui dit : *Je suis le Seigneur, le Dieu d'Abraham et le Dieu d'Isaac, je vous donnerai et à vos descendants, la terre où vous dormez. Votre race sera nombreuse comme le sable de la mer, et toutes les nations seront bénies dans vous et dans celui qui sortira de vous. Je serai votre conducteur partout où vous irez, et je vous ramènerai dans ce pays.* Jacob, s'étant éveillé après cette vision, dit: *Le Seigneur est vraiment en ce lieu, et je ne le savais pas;* et, tout saisi de crainte, il ajouta: *Que ce lieu est terrible! Certes ce n'est autre chose que la maison de Dieu et la porte du ciel.*

S'étant donc levé de grand matin, il prit la pierre qu'il avait mise sous sa tête, l'érigea en monument, répandant de l'huile par dessus, et donna le nom de Bethel à la ville, qui auparavant s'appelait Luza (1), c'est-à-dire qu'il donna le nom de Bethel au désert où il passa la nuit, lequel était auprès d'une bourgade nommée Luza, à qui les Hébreux donnèrent le nom de Bethel, lorsqu'ils se furent rendus maîtres du pays de Chanaan. Eusèbe dit que Bethel était à douze milles ou quatre lieues de Jérusalem, sur le chemin de Sichem (*a*).

Les rabbins disent que la pierre sur laquelle Jacob reposa sa tête à Bethel, fut mise dans le sanctuaire du temple bâti depuis le retour de la captivité, que l'on plaça sur cette pierre l'arche d'alliance, et que longtemps, depuis la ruine du temple, les Juifs avaient accoutumé d'aller pleurer leur malheur sur cette pierre. Les mahométans croient que leur temple de la Mecque est fondé sur cette même pierre, et ils ont pour elle beaucoup de vénération. C'est de l'onction que Jacob donna à la pierre de Béthel, qu'est venue la superstition des Anciens pour les *béthules* (2), qui étaient des pierres que l'on oignait et que l'on consacrait à la mémoire des grands hommes, après leur mort. Sanchoniaton, ou plutôt Porphyre, auteur du fragment qu'Eusèbe (*b*) nous a conservé sous le nom de Sanchoniaton, attribue l'invention de ces bethules à Saturne. Damascius, cité dans la Bibliothèque de Photius, dit que l'on consacrait de ces béthules aux dieux des païens, à Saturne, au soleil et aux autres dieux. Et Hésychius assure que les Anciens donnaient le nom de béthule à la pierre que Saturne avait engloutie, croyant manger son fils Jupiter. Asclépiade, cité dans Damascius, raconte quantité de choses surprenantes des béthules de la déesse Vénus Aphachite.

[D. Calmet, le géographe de la Bible de Vence et Barbié du Bocage ne comptent qu'une ville de Bethel nommée auparavant *Luza*. Le premier la place sur les confins des tribus d'Ephraïm et de Benjamin; le second dit seulement, mais d'après *Jos.* XXVIII, 12, qu'elle se trouva dans le partage de la tribu de Benjamin; le troisième, qui la reconnait dans cette même tribu, dit qu'elle était située au nord de Jérusalem, sur une montagne qui avait reçu de là son nom. D'autres croient qu'il y avait deux villes de Bethel; par exemple, Huré en trouve une dans la tribu de Benjamin, d'après *Gen.*, XII, 8; XIII, 3, etc.; XXVIII, 19, et XXXV, 6, 7, 15, laquelle, d'après ces mêmes textes conférés, est la même que l'antique *Luza;* et l'autre dans la tribu d'Ephraïm, près de Sichem, et où Jéroboam fit dresser le veau d'or, d'après III *Reg.*, XII, 29, 32, 33; XIII, 1, etc., laquelle, ajoute-t-il, fut nommée *Bethaven*, à cause du culte idolâtrique qu'on y pratiquait. Il cite Amos, V, 5 : *Nolite quærere Bethel*, Ne cherchez point Bethel, c'est-à-dire le veau d'or qui y est adoré, et ajoute : C'est pourquoi Bethel a été appelée Bethaven, *maison de Vanité*, pour *maison de Dieu*, Osee, IV, 15; V, 8; X, 5. Il observe en outre qu'on confond ordinairement ces deux Bethel en une, comme étant sur les confins de l'une et de l'autre tribus. Enfin il croit que la Bethel de Benjamin est la même que Bether. *Voyez* Bethaven et Bether. Voilà sur les villes de Béthel et de Béthaven, des opinions qui sont loin de s'accorder. Pour décider entre elles, il faudrait avant tout examiner et discuter les faits à l'occasion desquels ces villes ont été nommées.]

BETHELIA, aux environs de Gaza. *Voyez* Béthul et Béthulie.

BETH-EMEK, ville frontière d'Aser. *Josue*, XIX, 27.

BETHER. Il est parlé des montagnes de *Bether* ou *Bitther*, dans le Cantique des Cantiques (*c*). L'auteur de la Vulgate a lu *les montagnes du parfum*, Cant. VIII, 14, et plusieurs exemplaires latins lisent *Béthel* au lieu de *Bether*. Cantiq., II, 17. Mais l'Hébreu, en l'un et l'autre endroit, lit *Bether*. On demande ce que c'est que Béther et quelle est sa situation. Quelques-uns croient que c'est Bethoron, appelée *Bether* dans Eusèbe, *Bethara* dans Josèphe, et *Bethra* dans un ancien Itinéraire. Il est souvent parlé, dans les écrits des Hébreux, de *Bether* prise par Sévère, général des troupes de l'empereur Adrien, dans la révolte de Barchochébas. Le nombre des Juifs qui s'y étaient renfermé, était si grand, disent les rabbins dans la Gémarre (*d*), que *le sang des morts, qui coulait dans la mer, entraînait des pierres de la grosseur de quatre seahs* (le *seah* ou *satum* était une mesure creuse qui tenait neuf pintes, chopine, demi-setier, un posson et un peu plus), *et qu'il coulait jusque dans la mer, à la longueur de quatre mille pas. Vous direz peut-être que c'était une ville maritime.* Point

(*a*) *Euseb. Onomast. in* [illegible].
(*b*) *Euseb. Præpar. l.* I, *p.* 37.
(*c*) *Cant.* II, 17, *et* VIII, 14.
(*d*) *Gemar. Ierosol. Gittim. fol.* 57.

(1) *Genes.* XXVIII, 19.
(2) Le mot *Bétyles*, nom des pierres que les païens consacraient, est visiblement dérivé de *Bethel*, dit M. Drach.

du tout. *Elle était à quatre milles de la mer.* Plusieurs, comme nous l'avons dit, croient que c'est la même que *Bethoron.* D'autres veulent que ce soit *Betharis*, entre Césarée et Diospolis, marquée dans l'ancien Itinéraire dont nous avons parlé; ou enfin *Bæther*, marquée dans les Septante, *Josue*, XV, 60, entre les villes de Juda. Pour moi je tiens que c'est *Bethoron-la-Haute*, ou *Bethora*, entre Diospolis et Césarée. Eusèbe (*a*) parle de *Betharim*, près de Diospolis; et en parlant de Béther, prise par Adrien, il dit qu'elle était voisine de Jérusalem. *Hist. l.* IV, *c.* 6.— [Barbié du Bocage croit que Béther est une montagne située probablement sur le territoire de la tribu de Benjamin.]

Les rabbins (*b*) disent qu'il y avait dans cette seule ville quatre cents colléges : dans chaque collége quatre cents professeurs, et que chaque professeur avait quatre cents écoliers, lesquels rassemblés composèrent une grosse armée. Ils soutinrent les premiers efforts du siége, quoiqu'ils ne fussent armés que des poinçons dont ils se servaient pour écrire sur des tablettes enduites de cire, à la manière de ce temps-là. Un rabbin fameux, nommé Tryphon, ayant parlé de rendre la ville, fut mis à mort par Barchochébas. Malgré sa résistance et celle des assiégés, la ville fut prise, Barchochébas tué, les écoliers qui avaient si bien défendu la place, furent liés avec leurs livres, et jetés au feu. On ajoute que le massacre fut si grand, qu'il périt plus de monde dans cette guerre, qu'il n'en était sorti d'Egypte au temps de Moïse, et qu'on trouva sur une seule pierre les crânes de trois cents enfants qu'on avait froissés contre elle.

BETH-EZDA, ou, comme elle est appelée dans les exemplaires de la Vulgate, *Bethsaïda*, ou *Piscine probatique* (*Joan.*, V, 2 : Ἐν τῇ προβατικῇ κολυμϐήθρᾳ), parce qu'on y lavait les brebis destinées pour le sacrifice, et que ces brebis, en Grec, s'appellent *probata*. *Bethezda* signifie, selon plusieurs interprètes (בית חסדה *Beth-chezda, domus misericordiæ*), *la Maison de miséricorde*, apparemment à cause des malades qui étaient sous les portiques qui l'environnaient; ou, selon d'autres (בית אשדה, *domus effusionis*), *la Maison de l'égout*, ou de l'écoulement, parce que c'étaient des eaux qui venaient du temple et du lieu où l'on lavait les victimes. Eusèbe et saint Jérôme (*c*) disent que, de leur temps, on montrait deux piscines, ou une espèce de réservoir double, à Jérusalem. L'un de ces réservoirs se remplissait tous les ans par les eaux de la pluie; et l'autre était rempli d'une eau entièrement rouge, comme si elle eût encore conservé quelque chose du sang des victimes que l'on y lavait autrefois. L'Evangile nous apprend qu'autour de cette piscine, il y avait cinq galeries, apparemment parce que la piscine était de figure pentagone, et qu'il y avait toujours là quantité de malades, qui attendaient que l'eau fût remuée, pour y descendre; car l'ange du Seigneur descendait en certain temps, et remuait l'eau; et le premier malade qui y descendait alors, était guéri, quelque maladie qu'il eût. Les voyageurs disent que cette piscine était à l'orient de Jérusalem. — [*Voyez* BETHSAÏDE.]

BETHEZOBA. C'est la patrie de cette femme dont parle Josèphe (*d*), qui, pendant le dernier siége de Jérusalem par les Romains, mangea son propre enfant.

BETH-GABRIS, ou BETH-GABRIL. *Voyez* ci-devant BETHAGABRA.

BETH-GADER, nom d'un homme de la race de Caleb. I *Par.*, II, 51. — [Beth-Gader n'est pas le nom d'un homme, mais d'une localité dont Hariph, de la race de Caleb, était prince, comme on le voit au texte indiqué. Cette localité était vraisemblablement dans la tribu de Juda.]

BETH-GAMUL, ville des Moabites, dans la tribu de Ruben. *Voyez Jerem.*, XLVIII, 23.

* BETH-HAGLA. *Voyez* BETH-AGLA.

BETHIA, fille de Pharaon, femme de Méred. I *Par.*, IV, 18.

* BETH-HORON. *Voyez* BETH-ORON.

BETH-IESIMOTH, ville de la tribu de Ruben. *Josue*, XIII, 20. Elle fut dans la suite [comme auparavant] occupée par les Moabites. Ezéchiel (*e*) prédit sa ruine avec celle des autres villes de Moab. Eusèbe dit que Beth-Iésimoth est à dix milles du Jourdain : mais il y a beaucoup d'apparence qu'il la confond avec *Jésimon*, dont il est parlé I *Reg.*, XXIII, 24, et qui était au deçà du Jourdain. — [Elle est nommée ailleurs *Beth-Simoth*. *Voyez* ce mot. Barbié du Bocage n'a pas pensé qu'Eusèbe ait confondu Beth-Iésimoth avec Jésimon; mais il lui a semblé au contraire que la ville de Beth-Iésimoth que Josué indique comme étant située sur la limite méridionale du royaume de Séhon, près de la mer Morte, et la place de ce nom qu'Eusèbe indique à l'est du Jourdain, à environ dix mille de Jéricho, vers le sud, étaient bien la même.]

BETH-LEBAOTH, ville de la tribu de Siméon. *Josue*, XIX, 6. Quelquefois on l'appelle simplement *Lebaoth*. *Josue*, XV, 32.

[Elle paraît être la même que Beth-Béraï, I *Par.*, IV, 31, dit le géographe de la Bible de Vence; suivant Barbié du Bocage, c'est à tort que l'on confond ces deux villes, qui sont l'une et l'autre de la tribu de Siméon. *Voyez* BETH-LEPHTHEPHA.]

BETH-LEHEM, ou BETH-LECHEM, la maison du pain, ville de la tribu de Juda (*f*), nommée ordinairement *Bethléhem de Juda*, pour la distinguer d'une autre ville de même nom dans la tribu de Zabulon (*g*). On lui donne aussi le nom d'*Ephrata* (*h*), et ses habitants sont nommés Ephratéens; — [elle est

(*a*) *Euseb. in Arem.*
(*b*) *Voyez* Basnage, Histoire des Juifs, t. II, p. 37, l. IV, c. VIII.
(*c*) *Euseb. et Hieron. in locis Hebr.*
(*d*) *Joseph, de Bello, l.* VII, *c.* VIII.
(*e*) *Ezech.* XXV, 9.
(*f*) *Josue* XVII, 7.
(*g*) *Josue* XIX, 15.
(*h*) *Genes.* XLVIII, 7; *Mich.* V, 2; *Ruth.* I, 2, et I *Reg.* XVII, 12.

encore appelée *ville de David* (1), parce que le saint roi-prophète y reçut le jour. Elle était aussi la patrie de Booz (2), l'un des ancêtres de ce grand homme (3).] — Cette ville est assez peu considérable par sa grandeur et par ses richesses; mais elle l'est infiniment, pour avoir donné naissance au Messie. Michée, relevant cet avantage de Bethléhem, lui dit : *Et vous, Bethléhem de Juda, quoique vous soyez une des moindres villes de Juda, il sortira de vous un dominateur, qui régnera sur tout mon peuple d'Israel.* Il ne voulait pas sans doute marquer David, qui était né à Bethléhem tant de siècles auparavant, mais Jésus-Christ, qui y prit naissance plusieurs siècles après.

On forme sur la prophétie de Michée, qui prédit la naissance du Messie à Bethléhem, quelques difficultés. Premièrement, saint Matthieu lit (*a*) : *Et vous, Bethléhem de Juda, vous n'êtes pas la plus petite des villes de Juda;* au lieu que Michée lit : *Et vous, Bethléhem, petite ville pour être entre les milliers de Juda.* Et secondement Michée dit : *Qu'il sortira de Juda un dominateur qui dominera sur Israel, et sa naissance est dès le commencement, et dès le temps de l'éternité.* On objecte donc qu'il y a contrariété entre saint Matthieu et Michée, dont l'un dit que Bethléhem est trop petite pour être comptée entre les villes les plus considérables de Juda; et l'autre au contraire dit qu'elle n'est pas des petites villes de Juda.

Mais on répond que saint Matthieu a pu lire le texte de Michée avec une interrogation, de cette sorte : *Et vous, Bethléhem. Êtes-vous trop petite pour être mise au rang des grandes villes de Juda?* Ainsi il a fort bien rendu le sens du prophète : Vous n'êtes pas une *des petites villes de Juda.* De plus, quelques critiques (*b*) soutiennent que l'Hébreu *tséhir*, que l'on traduit ordinairement par *petit*, signifie aussi le contraire; et on cite pour le prouver *Jérémie*, XLVIII, 4, XLIX, 20; *Zach.*, XIII, 7, où *zéhir* (*Mich.*, V, 1, צעיר להיות באלפי יהד), du consentement des Juifs, signifie les chefs, les principaux du peuple. Enfin saint Jérôme (*c*) et plusieurs autres après lui, ont cru que saint Matthieu avait proposé historiquement le passage de Michée, non comme il est écrit dans Michée, mais comme il avait été proposé par les prêtres, pour relever, en passant, leur négligence ou leur ignorance.

Quant à la seconde difficulté, la plupart des Juifs veulent bien reconnaître que le Messie sortira de Bethléhem, mais ils soutiennent que ce Messie n'est point Jésus, et que la prophétie de Michée ne regarde ni Jésus, ni le Messie. Celui dont parle Michée, V, 2, *régnera sur Israel.* Et 3 : *Les restes de ses frères se convertiront et se réuniront aux enfants d'Israel.* Jésus n'a pas régné sur Israel, et s'il est Dieu, il ne peut avoir de frères. De plus, n'est-ce pas trop borner le règne du Messie, que de le resserrer dans Israel? *Ex te egredietur qui sit dominator in Israel.* On répond que Jésus, comme Dieu, n'a point de frères, mais qu'il en a comme fils de Marie. Le prophète distingue fort bien ici sa naissance temporelle à Bethléhem, et sa naissance éternelle, *Egressus ejus ab initio, a diebus æternitatis.* Il n'est pas plus contraire à la grandeur du Messie de dire qu'il régnera sur Israel, qu'il l'est à Dieu de se qualifier en tant d'endroits le Dieu d'Israel. Cela n'exclut pas le domaine de l'un ni de l'autre sur tout le reste des hommes et des autres créatures.

Bethléhem est située sur le penchant d'une colline, à six milles (*d*), ou deux lieues de Jérusalem, vers le midi. Josèphe (*e*) semble ne l'éloigner que de trente stades, qui font seulement trois mille sept cent cinquante pas; et saint Justin le martyr (*f*), de trente-cinq stades, qui font quatre mille trois cent soixante-quinze pas. Mais il y a quelque apparence que les chiffres qui marquent cette distance, sont corrompus dans ces deux auteurs; car tous les autres, tant anciens que modernes, mettent constamment deux lieues de distance de Jérusalem à Bethléhem. Saint Jérôme (*g*) met quarante-six milles de Joppé à Bethléhem.

La caverne où naquit notre Sauveur n'est pas précisément dans la ville, mais au dehors de Bethléhem. Saint Jérôme (*h*) dit qu'elle est du côté du midi. Saint Justin le martyr (*i*) et Eusèbe (*j*) disent simplement qu'elle était hors de la ville et à la campagne. L'hôtellerie où la sainte Vierge et saint Joseph se retirèrent, était apparemment un carvansérail, ou maison publique, où l'on recevait les hôtes gratuitement, et où on leur donnait seulement le couvert. Mais comme la foule était grande lorsque saint Joseph et Marie arrivèrent, toutes les chambres étaient prises, et ils furent contraints de se retirer dans une caverne, qui servait d'étable au carvansérail. Ce qui est certain, c'est que les anciens marquent la naissance de Jésus-Christ dans une caverne (*k*). Les voyageurs disent que le lieu où naquit notre Sauveur, a environ quarante pieds de profondeur, et douze de largeur, allant toujours en retrécissant jusqu'au fond. Saint Jérôme (*l*) nous apprend que l'empereur Adrien, pour effacer la mémoire du lieu où Jésus-Christ était né, avait fait planter au-dessus de la caverne un bois de futaie en l'honneur de Thammuz, ou Ado-

(*a*) *Matth.* II, 6; *Mich.* V, 2.
(*b*) *Pokock. Hottinger. Frischmuth. Hammond. Mill. in Matth.* II.
(*c*) *Hieronym. in Mich.* V; *D. Thom. in Matth. Melchior Can. l.* II, *c.* XIV. *Maldonat. Jun.*, etc.
(*d*) *Ita Euseb., Hieron, Sulpitius Severus, Phocas, alii*
(*e*) *Antiq. lib.* V, *c.* II.
(*f*) *Justin. Martyr. Apolog.* II.
(*g*) *Hieronym. Ep. ad Dardanum.*
(*h*) *Hieronym. Ep.* 24 *ad Marcellam.*
(*i*) *Justin. Martyr. Dialog. cum Tryphone.*
(*j*) *Euseb. l.* VII, *c.* IV. *Demonstr. Evang.*
(*k*) *Origen. l.* I, *contra Celsum. Hieronym. sæpe. Epiphan. hæres.* 51. *Nyssen. Orat. de S. Christi nativit. Athanas, Theodoret*, etc.
(*l*) *Hieron. Ep. ad Paulin.*
(1) *Luc.* II, 4.
(2) *Ruth*, I, 2, 19, 22; II, 2; IV, 11.
(3) *Ruth*, IV, 21, 22.

nis; en sorte que, dans les fêtes de cette infâme divinité, on entendait retentir la sainte grotte des lamentations que l'on faisait en l'honneur de l'amant de Vénus : *In specu ubi quondam Christus parvulus vagiit, Veneris amasius plangitur.*

[Ecoutons sur Bethléhem un voyageur qui l'a visitée récemment. « Il m'a fallu peu de temps, dit M. Poujoulat, pour bien connaître la petite cité appelée *Maison de pain* ou *Maison de chair*. Je suis déjà devenu comme un habitant de Bethléhem..... J'éprouve ici des impressions tout à fait différentes de celles que me donnait Jérusalem. Pendant que j'étais dans la ville sainte, mon esprit n'était rempli que de sombres idées, une douleur indéfinissable me poursuivait partout, et chaque objet se teignait à mes yeux des couleurs du deuil; ici, au contraire, mon esprit ne me présente que de riantes images, la nature semble m'inviter à une douce joie, et je respire plus à mon aise; cette différence d'impression, que j'attribue d'abord au changement de paysage, provient sans doute aussi des souvenirs austères ou joyeux que réveillent les deux cités : à Jérusalem, on trouve toutes les douleurs, toutes les calamités qui peuvent tomber sur un peuple, et, pour dernier malheur, on voit le Juste condamné à la croix et à l'ignominie; Bethléhem, au contraire, nous offre tout ce qui peut enchanter l'imagination : c'est une jeune Nazaréenne qui met au monde Celui que les siècles attendaient; ce sont des rois des pays lointains qu'une étoile conduit vers le sacré berceau, des pasteurs qui laissent leurs troupeaux pendant la nuit pour venir adorer un enfant; j'entends les chœurs des anges, les symphonies du ciel, je sens la terre tressaillir d'allégresse : à Jérusalem, la mort et la dévastation; à Bethléhem, la vie et l'espérance...

« Après l'histoire merveilleuse de la naissance du Christ, ce qui frappe le plus mon imagination à Bethléhem, c'est le souvenir de saint Jérôme... Souvent je descends dans la grotte où ce grand homme écrivit et pria, et je repasse sa vie toute pleine de souffrances, de travaux et de larmes...

« Vous connaissez l'histoire de Paule et d'Eustochie, sa fille, qui préférèrent la pauvreté de la crèche aux grandeurs de Rome, et qu'une sainte amitié liait à l'anachorète de Bethléhem. Après avoir visité tous les lieux sacrés de la Syrie et de l'Egypte, la fille des Gracques et des Scipions vint établir sa demeure à Bethléhem. Paule y fonda un monastère pour les hommes, et trois monastères pour les jeunes filles. Maintenant, les trois plus illustres hôtes du désert de Bethléhem ont leurs tombeaux à côté de l'étable qui recueillit autrefois leurs soupirs et leurs larmes...

« Bethléhem n'a pour tout monument que le couvent latin, semblable à une forteresse, et une église qui remonte au temps de Justinien (1); les deux édifices se touchent, et c'est dans leur enceinte que se trouvent tous les lieux que les traditions chrétiennes ont rendus sacrés. Deux entrées conduisent à la grotte de la Nativité, la première appartient aux Latins, la seconde aux Grecs; elles sont à l'opposé l'une de l'autre. L'entrée latine est à l'extrémité de la chapelle des franciscains; on descend quinze degrés, à la lueur d'un flambeau qu'on porte soi-même, et après avoir traversé ces grottes ou chapelles obscures consacrées aux saints Innocents, à saint Joseph, à saint Jérôme, à sainte Paule et à sa fille Eustochie, on arrive au sanctuaire de la Nativité; c'est une grotte taillée dans le roc, revêtue de marbre et de draperies de soie rouge, et soutenue par trois colonnes de marbre; elle est illuminée par trente-cinq lampes d'argent, suspendues à la voûte;— la place où enfanta le Sauveur est marquée d'un marbre, au milieu duquel on a enchâssé du jaspe, entouré d'un cercle d'argent, formant comme un soleil; autour du rayon de ce soleil, on lit les mots suivants gravés en gros caractères :

Hic de Virgine Maria Jesus Christus natus est.
C'est ici que Jésus-Christ est né de la Vierge Marie.

« Au-dessus de cette table de marbre s'élève un petit autel, éclairé par trois lampes, dont la plus riche fut envoyée par Louis XIII. A quelques pas de là, à droite, deux marches qu'on descend vous mènent à la crèche: la véritable crèche a été emportée de Bethléhem, et c'est Rome qui a hérité de cette précieuse relique; elle a été remplacée par un bloc de marbre, posé à un pied au-dessus du sol, en travers d'une petite voûte formée dans le roc...

« Beaucoup de voyageurs ont parlé de l'ancienne église attenant au couvent latin, et qui fut jadis un des plus beaux monuments de la Terre-Sainte; quelques inscriptions, qu'on y reconnaît encore, annoncent que l'église fut réparée et embellie par les rois latins de Jérusalem. Les Grecs se sont emparés de la partie du chœur de l'église, et en ont fait leur sanctuaire. Ce temple vénérable où Baudouin Ier fut sacré roi, et qui retentit pendant un siècle et demi des chants et des prières de nos croisés, est maintenant abandonné à la poussière et à la destruction, et n'est plus qu'un passage public pour les religieux du monastère et les Arabes chrétiens (2).

(1) « La construction primitive de l'église est attribuée à sainte Hélène, ainsi que la plupart des édifices chrétiens de la Palestine. On objecte, il est vrai, que parvenue déjà à un âge avancé, lorsqu'elle visita la Syrie, elle n'a pu faire exécuter de si nombreux travaux; mais la pensée ne demande ni temps ni espace; il me semble que sa volonté créatrice et son zèle pieux ont pu présider à des monuments commencés par ses ordres, et terminés après sa mort. » Madame de Lamartine, dans le *Voyage en Orient*, tom. II, pag. 292.

(2) Voici en quels termes M. Michaud parle de la prise de Bethléhem (1099) par Tancrède (première croisade). L'armée des croisés était arrivée un soir à Anathot, où il fut résolu qu'elle passerait la nuit. « Les chefs de l'armée reçurent alors une députation des fidèles de Bethléhem, qui envoyaient demander du secours contre les Turcs. Godefroy accueillit les députés et fit aussitôt partir Tancrède avec cent cavaliers armés de cuirasses. Les croisés furent reçus à Bethléhem au milieu des bénédictions du peuple chrétien; ils visitèrent, en chantant les cantiques

« Les collines où s'élève Bethléhem présen-ent un aspect riant avec leurs vergers d'oli-iers et leurs figuiers, dont la verdure éclate avantage sur un sol rougeâtre et semé de ierres ; le territoire de Bethléhem mérite ncore le nom d'*Ephrata* (fertilité). Les ar-res fruitiers et les moissons donnent d'abon-antes récoltes, sans beaucoup de culture. ethléhem compte deux mille habitants, dont uinze cents catholiques, quatre cents Grecs chismatiques, et le reste musulman. Les écréants ont toujours été en petit nombre ans ce pays, parce que les Bethléhémites, ommes forts et courageux, ne supportent u'avec peine la présence des sectateurs de lahomet. Une remarque à faire, c'est que ethléhem est peut-être la seule cité d'Orient ui ne soit point gouvernée par un chef mu-ulman; il n'y a ici ni aga, ni mutzelin... Le ionastère franc est pour les Bethléhémites n temple d'où leur prière monte au ciel, un ibunal où se jugent toutes leurs querelles, ne hôtellerie où les pauvres trouvent du ain, et, au besoin, comme je l'ai dit plus aut, une forteresse pour repousser toute spèce d'agression. Les troupeaux, la culture es champs, et surtout le commerce des roix, des images de la Vierge, des boîtes en acre, sont les ressources de Bethléhem... (1).

« Bethléhem est un lieu que j'aime, dit en-ore M. Poujoulat dans une autre lettre (2); a colline me sourit plus que les autres col-nes de la Judée : le nom de Bethléhem est si oux à prononcer! Tout est gracieux, tout st noble et pur dans les impressions et les ouvenirs qu'il éveille. Quelle ravissante his-oire que celle de Ruth et de Booz! Et c'est l, dans les champs voisins, que se sont pas-ées toutes ces scènes bibliques d'un intérêt i touchant. Ce divin berceau sur lequel une toile est descendue, ce berceau qui doit sau-er le monde, et qui n'est connu que du bœuf t de l'ânon, ne jette-t-il pas sur le pays un harme merveilleux, une douce et grande oésie! Ruth et Booz, Jésus enfant et les pas-eurs expriment tout Bethléhem : Bethléhem des idylles comme Jérusalem a des lamen-tions.

« Le monastère est habité par douze reli-ieux franciscains, gardiens de la crèche du auveur. Chaque jour, à quatre heures après idi, les religieux, portant un flambeau, vont isiter en procession la grotte de la Nativité; s chantent des versets et des hymnes ana-gues à la naissance du Christ. En sortant e la grotte de la Nativité, les cénobites font es stations pieuses à l'autel de saint Joseph, la grotte des saints Innocents, à l'oratoire e saint Jérôme et à son tombeau, aux tom-eaux de sainte Paule et de sainte Eustochie, t de saint Eusèbe de Crémone. De là on re-ionte dans la chapelle de sainte Catherine, qui est l'église du couvent. Dans cette cha-pelle est un puits qui ne tarit jamais, et qui fournit une eau délicieuse à boire...

« Les troupeaux ne manquent pas à Beth-léhem ; il n'est pas une famille qui ne pos-sède au moins quelques chèvres. Nulle part je n'ai bu un lait aussi doux, aussi parfumé qu'à Bethléhem...

« Autour de Bethléhem, quelques lieux révérés attirent la curiosité des pèlerins. La *Grotte du lait de la Vierge*, à peu de distan-ce, à l'est du monastère, renferme sept à huit colonnes de pierre et un pauvre autel, sur lequel on dit quelquefois la messe ; ce lieu est sacré, dit la tradition, parce que la Vierge y laissa tomber de son lait, un jour que Jésus enfant était suspendu à sa mamelle. La grotte appartient aux Grecs; une lampe, entretenue par eux, veille sans cesse en face de l'autel. A quelques centaines de pas, à l'est de la grotte, on visite le petit village de *Bastours*, dont presque tous les habitants sont musulmans ; c'était là, dit la tradition, la demeure des pasteurs à qui les anges ap-parurent la nuit de la naissance du Sauveur. Au-dessous de ce village, à un quart d'heure, on m'a montré le champ où les bergers pais-saient leurs troupeaux au moment de la mi-raculeuse apparition. Une chapelle ruinée se voit dans le champ sacré. Vous avez lu, dans l'histoire du peuple de Dieu, que David, près de combattre les Philistins, éprouvant une soif ardente, souhaita de boire de l'eau de la citerne de Bethléhem : les chrétiens du pays donnent le nom de citerne de David à un puits situé à vingt minutes, au nord de Beth-léhem, à droite du chemin qui mène à Jé-rusalem; les savants qui ont passé par ici ne sont point d'accord avec la tradition, et pla-cent ailleurs la citerne historique. Pour moi, je serais tenté de croire que la citerne de Da-vid n'est autre chose que le puits enfermé aujourd'hui dans la chapelle du monastère latin, et qui porte le nom de puits de Sainte-Catherine; l'eau de ce puits est la meilleure du pays, et méritait le souvenir du roi David, dans une journée brûlante. Je n'entrerai point dans les dissertations historiques, pour prou-ver que la situation du puits de Sainte-Ca-therine n'a rien qui puisse nous empêcher de le regarder comme étant la véritable citerne de David ; j'aime peu les longs discours pour les petites questions. »]

BETH-LEHEM, de la tribu de Zabulon (*a*), n'est guère connue que parce qu'elle porte le même nom que la ville qui a donné la nais-sance au roi David et à Jésus-Christ, Roi des rois. — [*Voyez* ABESAN.]

BETH-LEPHTHEPHA, ville et toparchie de la Judée, connue dans Josèphe (*b*) et dans Pline (*c*). Elle était au midi de la ville de Jérusalem, et ce pourrait bien être la même

e la délivrance, l'étable où naquit le Sauveur ; le brave aucrède fit arborer son drapeau sur la sainte métropole 'église principale], à l'heure même où la naissance de ésus avait été annoncée aux bergers de la Judée. » lichaud, *Hist. des Croisades*, liv. IV, tom. I, pag. 312. — Baudouin, dit encore M. Michaud, liv. V, tom. II, p. 56, ota richement les églises, surtout celle de Bethléhem, u'il érigea en évêché... »

(a) *Josue*, XIX, 15.
(b) *Joseph. de Bello*, *l.* V, *c.* IV, *p.* 890.
(c) *Plin. l.* V, *c.* XIV.

(1) *Corresp. d'Orient*, lettr. XCV, février 1831, par M. Poujoulat, tom. IV, 206.
(2) La CXXI[e], avril 1831, tom. V, p. 184.

que *Beth-Lebakoth*, dont on a parlé ci-devant.

BETH-MAAKA, ou ABEL-MAACHA, ou ABEL-BETH-MAACHA. *Voyez* ci-devant ABEL-MAACHA.

BETH-MAON, ville des Moabites, dans la tribu de Ruben. *Voyez* Jérémie, XLVIII, 23. — [*Voyez* BAAL-MÉON.]

BETH-MARCHABOTH. *Voyez* BETH-HAMMARKAVOTH, dans la tribu de Siméon.

[*Jos.*, XIX, 5, et I *Par.*, IV, 31. N. Sanson, Huré, Barbié du Bocage, supposent que cette ville est la même que *Médéména*, *Jos.* XV, 31. Dans ce cas, elle aurait d'abord appartenu à la tribu de Juda; c'est ce qu'apprend ce dernier texte. On voit aussi, par chacun des trois textes, qu'elle était située dans le voisinage de Sicéleg.]

BETH-MAUS, dans la Galilée, entre Séphoris et Tibériade, à cinq stades de cette dernière ville. *Joseph.*, *lib. de Vita sua*, p. 10. Ce même lieu est nommé *Beth-Méon*, dans le Thalmud, suivant la remarque de Ligtfoot (*a*).

BETH-MÉ [ou plutôt BETH-EMEK], ville de la tribu d'Aser. *Josué*, XIX, 27.

BETH-MELLO, lieu voisin de Sichem. IV *Reg.* XII, 20. — [D. Calmet fait un nom propre de deux mots qui signifient la *maison de Mello*, dans l'Hébreu, les Septante, la Vulgate, etc. *Voyez* MELLO.]

BETH-NABRIS, au delà du lac de Génézareth, à cinq milles de Livias ou Bethzaïde, vers le nord (*b*).

BETH-NEMRA, ville de la tribu de Gad [*Jos.*, XIII, 27; elle est nommée *Nemra*], *Num.*, XXXII, 36. Je croirais que c'est la même que *Nemrim*, *Jerem.* XLVIII, 34, ou que Bethnabris, dont on vient de parler, qui était à cinq milles de Livias, vers le nord. La difficulté est d'étendre la tribu de Gad jusqu'à *Nemrim*, du côté du midi, ou jusqu'à Bethnabris, du côté du nord.

[Les Gadites furent obligés de rebâtir Beth-Nemra; ils la fortifièrent, quand ils eurent pris possession du pays. Elle devait, aussi bien que la vallée à laquelle elle donnait son nom, dit Barbié du Bocage, se trouver sur la limite méridionale de la tribu, et près du Jourdain. Isaïe, XV, 6, de même que Jérémie, mentionne Nemrim comme étant une ville de Moab.]

BETHOANNABA, ou BETH HANNABA. Eusèbe dit que c'est un bourg, à quatre mille pas de Diospolis, vers l'orient. Saint Jérôme dit que plusieurs la mettent à huit milles de Diospolis. Il semble que *Bethoannaba* conserve quelques vestiges du mot *Nobé*, où le tabernacle d'alliance demeura quelque temps, sous le règne de Saül (*c*). Saint Jérôme, dans l'épitaphe de sainte Paule, dit que Nobé n'était pas loin de Diospolis.

BETHOGABRA. *Voyez* BETHAGABRA.

BETHOM, ou plutôt BÉTHORA, ou BÉTHARAN, autrement JULIAS, patrie du prophète Joel (*d*). — [*Voyez* l'article suivant.]

BETHOMÉ, ville des Juifs, qui, s'étant révoltée contre Alexandre Jannée (*e*), fut prise, et ses habitants envoyés captifs à Jérusalem. C'est la même que *Béthom*.

BETHOMESTEM, ville dénommée dans Judith, IV, 5; XV, 3. Au lieu du Grec *Bethomestem*, le Latin lit *Esthamo*, qui est une ville de Juda.

BETH-ONEA, ou BETH-OANEA, à quinze milles de Césarée, vers l'orient, où Eusèbe et saint Jérôme disent qu'il y a des bains d'eaux chaudes, très-utiles pour la santé (*f*).

BETHONIM [ou plutôt BÉTONIM], ville de la tribu de Gad (*g*), vers l'extrémité septentrionale de cette tribu, et frontière de Manassé. — [Peut-être au nord d'Hesebon, dit B. du B.]

BETHORA. Apparemment la même que Béthoron. *Voyez* Josèphe, *Antiq.*, *l.* V, *c.* 1, *et lib.* XII, *c.* 10. — [*Voyez* aussi BETHER, BÉTHOM et BETHORON.]

BETHORON [ou mieux BETH-HORON]. Apparemment la même que Béthora, Béthra, Béther et Bitther. (*Voyez* ces noms.) L'Écriture nous parle de deux villes de Bethoron: l'une, nommée *Bethoron-la-Haute*, et l'autre, *Bethoron-la-Basse*. Les Israélites de la tribu d'Ephraïm, ayant reçu Bethoron dans leur lot, cédèrent cette ville aux lévites (*h*). Elle était, selon Eusèbe, à douze mille pas, ou quatre milles de Jérusalem, vers Sichem ou Naplouse, c'est-à-dire au nord de Jérusalem. Il ajoute que Béthoron-la-Haute fut bâtie par Salomon, et Béthoron-la-Basse cédée aux Lévites, pour leur servir de demeure. Josèphe met Bethoron environ à cent stades de Jérusalem (*i*). Saint Jérôme dit que sainte Paule passa par les deux Bethoron, en allant de Naplouse à Jérusalem.

[Je remarquerai que, bien que l'Ecriture parle de Beth-Horon-la-Haute (*Jos.*, XVI, 5; et II *Par.*, VIII, 5), et de Beth-Horon-la-Basse (*Jos.*, XVI, 3; XVIII, 13; III *Reg.*, IX, 17; et II *Par.*, VIII, 7), on ne doit pas en conclure que ce sont deux villes distinctes. Je crois qu'il n'y avait qu'une ville de Beth-Horon, et qu'elle était divisée en *haute* et en *basse;* elle est en effet nommée souvent sans distinction dans plusieurs endroits (*Jos.*, X, 10, 11; XXI, 22; I *Reg.*, XIII, 18; II *Reg.*, II, 29; I *Par.*, VI, 68; II *Par.*, XXV, 13. I *Mac.*, III, 16, 24; IV, 29; VI, 30; IX, 50. Elle était située sur la limite d'Ephraïm et de Benjamin (*Jos.*, XVI, 5; et XVIII, 13. aussi a-t-on dit qu'il y avait Beth-Horon-la-Haute dans la tribu d'Ephraïm, et Beth-Horon-la-Basse dans la tribu de Benjamin. — Je crois encore que le lieu nommé la *Descente de Beth-Horon* dans Josué, X, 11; et I *Mac.*, III, 24, est une dépendance de Beth-

(*a*) *Ligfoot. Centur. Chorograph. c.* LXXVIII
(*b*) *Euseb. Onomast. ad Bethnabram.*
(*c*) I *Reg.* XXI, 1.
(*d*) *Epiphan. de Vita et Morte prophet. Chron. Paschale. Vide Reland. in Bethom.*
(*e*) *Joseph, lib.* XIII, *c.* XXII, *p.* 461.
(*f*) *Euseb. ad vocem* Ἀνεά.
(*g*) *Josue*, XIII, 26.
(*h*) *Josue*, XXI, 22.
(*i*) *Lib.* II, *de Bello. c.* XI, *collatum cum lib.* IX *Antiq. c.* IV.

Horon-la-Haute, et que par cette expression est désignée Beth-Horon-la-Basse. Beth-Horon, tant la Haute que la Basse, fut bâtie par Sara, arrière-petite-fille d'Ephraïm (I *Par.*, VII, 24); elle fut donnée aux lévites de la maison de Caath (*Jos.*, XXI, 22; I *Par.*, VI, 68), et fut rebâtie par Salomon (II *Par.*, VIII, 5). — La Bible de Glaire dit (I *Par.*, XXV, 13) que Beth-Horon était une ville de Juda. C'est une erreur. Cette ville est mentionnée comme étant une ville de Judée, I *Mac.*, IV, 29; IX, 30; et c'est avec raison : mais il ne faut pas confondre la Judée avec la tribu de Juda.]

BETH-PHAGÉ, petit village, au pied du mont des Oliviers, entre Bethanie et Jérusalem. C'est à Bethphagé que Jésus-Christ, venant de Bethanie, dit à ses disciples de lui aller chercher un âne pour sa monture (*a*), et pour lui servir à son entrée triomphante à Jérusalem. On ne met que quinze stades, ou mille huit cent soixante-quinze pas de Jérusalem à Bethphagé.

[Le petit village de Beth-Phagé n'existe plus. Autrefois, du lieu où il fut, les religieux de Saint-Sauveur, qui s'y étaient rendus, le jour des Rameaux, revenaient processionnellement à la ville sainte, en mémoire de la marche triomphale du Sauveur, quelques jours avant son supplice. Cette procession n'a plus lieu depuis plusieurs années. *Voyez* la *Correspondance d'Orient*, Lettre CVIII, par M. Poujoulat, tome V, page 406.]

BETH-PHALETH, ou BETH-PHELETH, ville située dans la partie la plus méridionale de la tribu de Juda. *Josue*, XV, 27, 2. *Esdr.*, II, 26. Cette ville était de celles qui avaient été cédées à la tribu de Siméon.

BETH-PHÉSÈS, ville de la tribu d'Issachar. *Josue*, XIX, 21.

BETH-PHOGOR, ville de Moab, attribuée à la tribu de Ruben. *Deut.*, III, 29; IV, 46 [dans l'Hébreu], *Josue* XIII, 20. On y adorait le Dieu Phogor.

BETHRAPHA, fils d'Ethéon [lisez Esthon], de la tribu de Juda. I *Par.*, IV, 12.

BETHSABÉE, fille d'Eliam ou d'Ammiel (1), épouse d'Urie, Héthéen, demeurait à Jérusalem, en une maison qui était assez près du palais de David. Ce prince s'étant un jour levé de dessus son lit, après avoir dormi à midi (*b*), comme c'est la coutume dans les pays chauds, monta sur la terrasse de son palais et aperçut, dans la cour ou dans le jardin d'une maison voisine, Bethsabée qui se baignait (*c*). Comme cette femme était d'une rare beauté, David envoya demander qui elle était. On lui dit que c'était Bethsabée, femme d'Urie, Héthéen. Aussitôt il la fit venir, et en abusa. Elle retourna chez elle, se purifia et, quelque temps après, elle envoya dire à David qu'elle était enceinte (*d*). Après cela, David manda à Joab, général de son armée, qui était alors occupé au siége de Rabbat, capitale des Ammonites, de lui envoyer Urie. Joab obéit, et Urie étant arrivé, David lui demanda des nouvelles de ce qui se passait à l'armée, et ensuite lui dit de s'en aller en sa maison, de se laver les pieds, et de se reposer. En même temps, il lui envoya des mets de sa table, afin qu'il bût et mangeât dans sa maison, avec sa femme. David croyait par là cacher son adultère, parce que le fruit qui naîtrait de Bethsabée passerait pour être d'Urie, si celui-ci retournait dans son logis, et passait la nuit avec sa femme.

Mais Urie, au lieu d'aller dans sa maison, passa la nuit avec les autres gardes du roi, à la porte du palais. David en ayant été averti, lui dit : *D'où vient qu'au retour d'un voyage, vous n'êtes point allé chez vous?* Urie lui répondit : *L'arche du Seigneur et tout son peuple demeurent sous des tentes; Joab mon seigneur, et les serviteurs de mon seigneur couchent dans le camp, à plate terre, et moi cependant j'irais en ma maison boire et manger, et dormir avec ma femme? Je jure, par la vie et par le salut de mon roi, que je ne le ferai jamais.* Le lendemain, le roi le fit venir à sa table, et l'enivra. Mais Urie, au lieu d'aller dans sa maison, coucha dans son lit, avec les autres gardes du roi; car il était au service de David, et, comme l'on croit, un de ses gardes. David, voyant qu'il ne pouvait réussir à mettre l'honneur de Bethsabée à couvert par cette voie, résolut de se défaire d'Urie, et d'épouser Bethsabée. Il envoya donc des ordres à Joab, d'exposer Urie au plus grand danger, afin qu'il y demeurât. Urie fut porteur de ces ordres, et ils furent trop ponctuellement exécutés.

Bethsabée ayant appris la mort de son mari, en fit le deuil à l'ordinaire; et, après que le temps du deuil fut passé, David la fit venir dans sa maison, et l'épousa. Bientôt après, elle enfanta un fils. Or, cette action déplut extrêmement au Seigneur, et le Seigneur envoya le prophète Nathan (*e*) vers David, pour lui faire des reproches de son crime. Nathan lui proposa la parabole d'un homme riche, qui, ayant grand nombre de brebis et de bœufs, au lieu de prendre dans ses troupeaux de quoi régaler un ami qui lui était venu de la campagne, alla chez un pauvre qui n'avait du tout qu'une brebis, la lui prit, et la donna à manger à son ami, qui lui était arrivé de dehors. David ne se reconnut pas d'abord dans ce portrait; mais il dit à Nathan : *Vive le Seigneur! Celui qui a fait cette action est digne de mort; il rendra la brebis au quadruple.* Alors Nathan lui dit : C'EST VOUS-MÊME QUI ÊTES CET HOMME. Et continuant à lui reprocher son ingratitude et son infidélité envers le Seigneur, qui l'avait comblé de biens, il lui fit de grandes menaces, et lui dit : *Le glaive ne sortira*

(*a*) *Matth.* XXI, 2; *Marc.* II, 2. *Joan.* XII, 14.
(*b*) II *Reg.* XI, 32, et seq.
(*c*) La Vulgate dit que David la vit qui se baignait sur la terrasse de sa maison. Mais cela n'est pas dans le texte hébreu.
(*d*) An du monde 2969, avant Jésus-Christ 1031, avant l'ère vulg. 1034.
(*e*) II *Reg.* XII, 1, 2, 3, etc.
(1) *Voyez* mon *Hist. de l'Anc. Test.*, tom. I, p. 232, col. 2, note 4.

point de votre maison; je prendrai vos femmes à vos yeux, et je les donnerai à un autre; vous avez fait cette action en secret, et moi je la ferai contre vous, à la vue de tout Israel et à la vue du soleil qui nous éclaire.

David dit à Nathan : *J'ai péché contre le Seigneur*. Nathan répondit : *Le Seigneur a transféré la peine de votre péché; vous ne mourrez point; mais l'enfant qui vous est né perdra la vie.* En effet, l'enfant fut frappé du Seigneur, et bientôt sa santé fut désespérée. David pria le Seigneur pour l'enfant; il jeûna, il se retira en particulier, et demeura couché sur la terre. Les principaux de sa maison vinrent le prier de se lever et de prendre de la nourriture; mais il le refusa et se tint dans cet état d'humiliation et de pénitence. Le septième jour, l'enfant mourut, et les serviteurs de David n'osaient le lui dire. Mais s'étant aperçu de leur embarras, et ayant su qu'il était mort, il se leva de terre, alla au bain, s'oignit d'huile, changea d'habit, entra dans la maison du Seigneur, l'adora, revint dans sa maison, et prit de la nourriture. Ses officiers, étonnés de cette conduite, qui leur paraissait si singulière, lui en demandèrent la cause, et il leur dit : *J'ai jeûné et j'ai pleuré, tandis que l'enfant a été en vie, parce que je pouvais encore espérer que le Seigneur lui rendrait la santé; mais à présent qu'il est mort, pourquoi jeûnerais-je et pleurerais-je? Est-ce que je puis encore le faire revivre? C'est moi qui irai vers lui; pour lui, il ne reviendra jamais à moi* (1).

Après cela, David consola Bethsabée, et elle conçut un second fils, qui fut nommé Salomon (*a*). Nathan vint dire à David que le Seigneur aimait cet enfant, et il lui donna le nom de *Jédidiah*, c'est-à-dire le *bien-aimé du Seigneur*. Dans la suite, Dieu déclara (*b*) qu'il régnerait après David, qu'il lui bâtirait un temple, qu'il serait comblé de sagesse, de biens et de lumières. Sur la fin du règne et de la vie de David, Adonias s'étant formé un parti, prétendit qu'en vertu du privilége de son âge, il régnerait préférablement à Salomon, qui était beaucoup plus jeune que lui. Nathan en donna avis à Bethsabée, et lui conseilla d'en aller parler au roi, lui promettant qu'il irait lui-même appuyer tout ce qu'elle lui aurait dit.

Bethsabée alla donc trouver David (*c*), elle s'inclina profondément en sa présence, et David lui ayant demandé ce qu'elle souhaitait, elle dit : *Mon seigneur, vous avez promis avec serment à Salomon, mon fils, votre serviteur, qu'il régnerait après vous et qu'il serait assis sur votre trône; cependant voilà Adonias qui s'est fait roi sans que vous le sachiez, ô roi mon seigneur, il a immolé grand nombre de victimes, et il a fait un grand festin, auquel il a convié tous les enfants du roi, avec le grand-prêtre Abiathar et Joab, général de vos armées; mais il n'y a point invité Salomon, votre serviteur. Cependant tout Israel a les yeux sur vous, mon seigneur, attendant que vous leur déclariez qui doit être assis sur votre trône après vous. Car après que le roi mon seigneur se sera endormi avec ses pères, nous serons traités comme criminels, moi et mon fils Salomon.*

Elle parlait encore au roi lorsque le prophète Nathan arriva. On l'annonça, et lorsqu'il fut entré, il se baissa profondément devant le roi et lui dit : *O roi, mon seigneur, avez-vous ordonné qu'Adonias régnât après vous, et qu'il s'assît sur votre trône; car le voilà qui a fait aujourd'hui un grand festin aux fils du roi, au grand-prêtre Abiathar et aux généraux de l'armée, et ils ont crié. Vive le roi Adonias. Mais il n'a invité ni le grand-prêtre Sadoc, ni Banaïas, fils de Joïada, ni Salomon, ni moi qui suis votre serviteur.* Le roi ordonna aussitôt que l'on fît revenir Bethsabée, et lorsqu'elle fut entrée, il lui dit : *Vive le Seigneur, qui m'a délivré de tant de dangers; je veux exécuter aujourd'hui la promesse que je vous ai faite avec serment, en disant : Salomon, votre fils, régnera après moi.* Bethsabée, se prosternant le visage contre terre, lui dit : *Que David mon seigneur vive à jamais.* Le roi ajouta : *Qu'on me fasse venir Sadoc, Nathan et Banaïas.* Lorsqu'ils furent arrivés, il leur dit : *Faites monter sur ma mule mon fils Salomon et menez-le à Gihon; que le grand-prêtre Sadoc et le prophète Nathan le sacrent en ce lieu-là, et que l'on sonne de la trompette, en criant : Vive le roi Salomon. De là vous retournerez ici et vous le ferez asseoir sur mon trône. Il régnera en ma place, et je lui ordonnerai de gouverner Israel et Juda.* Tout cela fut exécuté, comme nous le dirons ailleurs, et après la mort de David, Salomon régna paisiblement sur tous ses états.

Or, Adonias voyant Salomon assis sur le trône de David (*d*), vint trouver Bethsabée, et lui dit : *Vous savez que le royaume m'appartenait, et que tout Israel m'avait choisi pour son roi; mais le Seigneur en a disposé autrement, et le royaume a été donné à Salomon. Maintenant donc je n'ai qu'une petite grâce à vous demander, qui est que Salomon m'accorde Abisag de Sunam, afin que je l'épouse.* Bethsabée lui promit d'en parler au roi, et en effet elle l'alla trouver. Salomon, la voyant, se leva de son trône, vint au devant d'elle, la salua profondément, s'assit sur son trône, et commanda que l'on apportât aussi un trône pour sa mère, à sa main droite. Bethsabée lui dit : *Je n'ai qu'une petite grâce à vous demander, je vous prie de ne me la pas refuser.* Salomon lui dit : *Ma mère, vous pouvez parler, car il ne serait pas juste de ne pas vous renvoyer contente.* Elle lui dit : *Donnez pour femme Abisag de Sunam à Adonias, votre frère.* Salomon, pénétrant l'intention d'Adonias, dit à sa mère : *Pourquoi demandez-vous Abisag pour femme à Adonias?*

(*a*) An du monde 2971, avant Jésus-Christ, 1029, avant l'ère vulgaire 1033.
(*b*) *Psalm.* CXXXI, 11, *Vide et* II *Reg.* VII, 12, 13, etc.
(*c*) III *Reg.* I, 15, 16, 17, etc.
(*d*) III *Reg.* II, 12 et seq.
(1) *Voyez mon Histoire de l'Ancien Testament*, tom. I, pag. 232 et suiv.

lue ne demandez-vous aussi pour lui le oyaume? Vous savez qu'il a pour lui le grand-rêtre Sadoc et Joab, fils de Sarvia, général es troupes, et qu'il est mon aîné. Je jure par a vie et par mon trône qu'Adonias mourra ujourd'hui (1). En effet, il envoya Banaïas, ls de Joïada, qui perça Adonias et le tua (a). epuis ce temps, il n'est plus parlé de Bethbée.

Le premier livre des Paralipomènes (b) le second livre des Rois (c), marquent d'autres fils de Bethsabée, qui sont *Simma* ou *mna*, *Sobab* et *Nathan*, outre Salomon, ont nous venons de parler. Quelques interprètes croient que ces trois fils : Samna, Sobab et Nathan, étaient fils d'Urie le héthéen; ais la plupart soutiennent qu'ils étaient ls de David. Le texte du second livre des ois est formel pour ce sentiment, et saint uc nous donne la généalogie de Nathan, ls de David, comme l'un des aïeuls du Mesie. L'endroit que l'on cite des Proverbes (d) ù Salomon dit qu'il a été le fils bien-aimé e son père et le fils unique de sa mère, ne rouve autre chose que la tendre prédilecon de David et de Bethsabée envers lui, à ause des promesses du Seigneur et des faeurs qu'il lui avait faites.

On croit communément (e) que le chapitre XXI des Proverbes est une instruction que Bethsabée donna à son fils Salomon et que ce prince, pour en consacrer la mémoire, voulut exprès la placer dans le recueil de ses Proverbes ou de ses Maximes de morale; il y en a même qui vont jusqu'à ire que Bethsabée était inspirée, comme lle l'insinue par ces mots : *Visio qua erudiit eum mater sua*. Et si l'on reconnaît que e chapitre, tel qu'il est dans le livre des roverbes, a été écrit par Bethsabée, on ne aurait se dispenser de la reconnaître pour nspirée. Mais il est fort possible que Salomon, pour faire honneur à sa mère, ait rédigé lui-même les instructions qu'il en avait reçues et qu'il les ait données au public, omme si elle-même les eût dictées ou écrites.

BETHSAIDE. Les exemplaires latins de aint Jean (f) lisent *Bethzaïda*, au lieu de *Béthesda* (2), en parlant de la piscine probatique de Jérusalem. Mais la vraie leçon st *Béthesda*, comme nous l'avons remarqué ous ce mot. Il y en a qui croient que c'est ans cette piscine que Jérémie et les prêtres vaient caché le feu sacré, en la place duquel on trouva du temps de Néhémie, au eu du feu, de l'eau boueuse (g) qui, ayant te versée sur l'autel des holocaustes prit feu ès que le soleil commença à briller. Mais cette opinion n'a aucun fondement solide.— [Il ne faut pas confondre ce lieu avec la ville de Bethsaïde que D. Calmet écrit Beth-Zaïde.]

BETH-SALISA, apparemment la même que *Baal-salisa*. Eusèbe (*Onomast.*, *in* Βαιθσαρισάθ) dit que Beth-salisa est à quinze milles de Diospolis, vers le septentrion, dans le canton de *Thamna*.

BETH-SAMES, ville sacerdotale de la tribu de Juda (h). Elle ne se trouve pas toutefois, au moins sous ce nom, dans le dénombrement des villes de Juda donné par Josué. Eusèbe dit que Beth-samès est à dix milles d'Eleuthéropolis, vers l'Orient, tirant vers Nicopolis ou Emmaüs. M. Réland croit qu'on doit distinguer *Hir-schemesh* ou *Irsamès*, de la tribu de Dan (i), de *Beth-samès*, de la tribu de Juda. Mais ses raisons ne nous ébranlent point. Les passages mêmes qu'il rapporte de Josué, XIX, 41, comparés à III *Reg.*, IV, 7, où *Hir-sémès* est mise comme parallèle à *Beth-sémès*, nous persuadent que ce n'est que la même ville. *Hir-sémès* signifie la ville du soleil; et *Beth-sémès*, la maison du soleil. Comme les tribus de Juda et Dan sont limitrophes, la même ville est attribuée tantôt à une de ces tribus et tantôt à l'autre. Les Philistins ayant renvoyé l'arche du Seigneur, elle arriva à Beth-samès, et quelques-uns du peuple ayant voulu la regarder avec trop de curiosité, le Seigneur en fit mourir soixante et dix des principaux et cinquante mille du peuple (j).

BETHSAMES, ville de la tribu d'Issachar. *Josué*, XIX, 22. Il y en a qui en mettent encore une troisième dans la tribu de Nephthali. *Josué*, XIX, 38. *Judic.*, I, 33.

BETH-SAN, plus connue sous le nom de *Scythopolis*. Le second livre des Machabées, XII, 29, met six cents stades, ou soixante et quinze milles, qui font vingt-deux lieues, à trois milles la lieue. Josèphe (k) dit qu'elle était à cent vingt stades de Tibériade. Ainsi elle ne peut être aussi près du lac de Tibériade, que le prétendent quelques géographes. Elle était au deçà et au couchant du Jourdain, à l'extrémité du Grand-Champ. Abulféda dit qu'il y a une petite rivière qui tombe dans le Jourdain à Scythopolis. Le nom de Scythopolis, ou ville des Scythes, lui est venu, selon George Syncelle (l), des Scythes qui firent irruption dans la Palestine sous le règne de Josias, fils d'Amos, roi de Juda. Le géographe Etienne et Pline lui donnent aussi le nom de *Nysa*. Dans le texte hébreu de l'Ancien Testament, elle n'est nommée que *Bethsan*; mais les Septante, *Judic.*,

(a) An du monde 2990, avant Jésus-Christ 1010, avant ère vulgaire 1014.
(b) I *Par.* III, 5.
(c) II *Reg.* V, 14.
(d) *Prov.* IV, 3.
(e) *Ita Patres, Rabbini, et Interpp. plerique.*
(f) *Joan.* V, 2.
(g) II *Mac.* I, 20, 21, 22.
(h) *Josue.* XXI, 16. I *Reg.* VI, 12. IV *Reg.* XIV, 11. I *Par.* I, 59.
(i) III *Reg.* IV, 9.

(j) I *Reg.* VI, 9, 10, etc.
(k) *Joseph. lib. de Vita sua*, p. 1025.
(l) *Georg. Syncell.* p. 214.
(1) Voyez mon *Histoire de l'Ancien Testament*, t. 1, p. 258 et suiv.
(2) L'ancienne version latine, manuscrite de Colbert, lit *Bethsaida*; le *Codex Vercellensis* lit *Belzatha*; le *Codex Veronensis* porte *Betzeta*; le *Codex Brixianus* porte *Betesda*; le *Codex Corbeiensis* a *Berzeta*; le Ms. *Cantabrig.* a *Belzetha*; le Ms. grec *Cantabrig.* a *Bethesda*, comme le grec et le latin vulgaires.

I, 27, lisent *Bethsan*, autrement *la ville des Scythes*. Et dans les livres des Machabées et dans Josèphe, elle est assez souvent appelée Scythopolis. Après la bataille de Gelboé, les Philistins ayant pris les corps de Saül et de Jonathas, les pendirent aux murailles de Bethsan; mais ceux de Jabès de Galaad, de delà le Jourdain, vinrent la nuit, enlevèrent ces corps et les enterrèrent honorablement dans la chenaie qui était près de leur ville (*a*).

* BETHSANÈ, c'est Bethsan ou Nysa dont il vient d'être parlé.

BETH-SECA, ville au deçà du Jourdain (*b*) que Bacchide surprit et dont il jeta tous les habitants dans un puits. C'est apparemment la même que *Bezech* ou *Bezecath*.

BETH-SEMES. *Voyez* BETH-SAMÈS, — [et ABEN-ESER, mon addition.]

BETH-SETTA. Gédéon poursuivit les Madianites jusqu'à Beth-setta (*c*), — [ville de la demi-tribu de Manassé à l'ouest, en deçà du Jourdain.]

BETH-SIMOTH (*d*). La même que *Bethsimoth* (*e*), au delà du Jourdain, dans les déserts de Moab.

BETH-SUR ou plutôt BETH-ZURA, forteresse importante, principalement du temps des Machabées. Roboam, roi de Juda, la fit fortifier (*f*). Lysias, régent du royaume de Syrie, sous le jeune Antiochus, fils d'Antiochus Epiphane, mit le siége devant Bethsure avec une armée de soixante mille hommes de pied et de cinq mille chevaux. Judas Machabée étant venu au secours de la place, obligea Lysias de lever le siége et mit en fuite son armée qui était très-forte, et ensuite profitant des armes et des dépouilles qu'il trouva dans le camp des ennemis après leur déroute, cela rendit les Juifs plus forts et plus formidables (*g*).

☞ *Observations sur la déroute de l'armée de Lysias par l'armée de Judas Machabée*. I *Mach.*, IV. — Judas Machabée était trop habile pour ne pas combattre Nicanor et Gorgias avant la jonction de leurs forces; il les attaqua donc séparément et les mit en déroute. Lysias, consterné d'une défaite si honteuse, *lève une armée de soixante mille hommes choisis et de cinq mille chevaux, pour exterminer les Juifs*, dit l'auteur des Machabées. *Cette armée marcha en Judée, campa près de Béthoron, et Judas vint au devant d'eux avec dix mille hommes*. La partie n'était pas égale, diront mes lecteurs, je penserais comme eux, si un général médiocre de cœur et d'intelligence attaquait un Lysias plus habile que lui; mais ici c'est un excellent chef de guerre, hardi, entreprenant, qui en attaque un mal habile, quoique six fois plus fort en troupes; et ces sortes de miracles sont fort ordinaires, sans qu'il soit besoin de l'interposition de la Divinité pour les produire. L'histoire ancienne et moderne nous fournit une infinité de victoires de cette espèce, et beaucoup plus surprenantes qu'aucune des Machabées; car le mépris que l'on fait d'un ennemi faible et dont les forces sont si disproportionnées aux grandes qu'on lui oppose; ce mépris, dis-je, est un des plus grands dangers qu'on puisse courir à la guerre, parce qu'on est moins sur ses gardes et qu'on ne croit pas son ennemi capable d'oser rien entreprendre, et d'oser même paraître en campagne; témoin l'action d'Uladus, prince de Valachie, qui attaqua l'armée de Mahomet II, forte de plus de cent mille hommes, à la faveur d'une nuit sans lune, quoiqu'il n'eût que cinq à six mille chevaux, et cependant il porta la terreur et l'épouvante dans une armée prodigieuse, et la mit dans une confusion et un tel désordre, que si un corps de janissaires n'eût fait ferme et n'eût donné le temps aux autres de revenir de leur épouvante, cette armée eût été mise en fuite.

Judas qui vit que Lysias était entré dans la Judée, marcha droit à son camp sous Béthoron. L'auteur, contre son ordinaire, dans une affaire de cette importance, ne nous dit rien de la disposition et de la distribution des troupes des deux armées; mais comme nous ne saurions nous tromper dans la méthode des Juifs et dans leur façon de combattre, lorsque leur faiblesse ne leur permettait pas d'attaquer sur un front égal à celui de l'ennemi, c'est-à-dire, sur une phalange parfaite, et particulièrement les Machabées, qui ne se sont jamais trouvés à la tête d'un nombre de troupes qu'on pût appeler une armée, nous aurons recours à leur méthode ordinaire. Il est apparent que Judas partagea ses dix mille hommes en quatre ou cinq corps, sur une grande profondeur, comme les Machabées l'ont toujours pratiqué dans tous les combats qu'ils ont donnés. l'auteur ne fait aucune mention de cavalerie, et il est certain que les Machabées n'en ont presque jamais eu; leur façon de combattre comme en manière de colonnes, les en dispensait assez.

L'Ecriture n'eût pas manqué de nous l'apprendre, si Judas en avait eu, puisqu'elle parle de celle de Lysias et qu'elle en spécifie le nombre. Comme les peuples de l'Asie et les autres jetaient leur cavalerie sur les ailes et l'infanterie au centre, je range ainsi l'armée de Lysias, et il y a apparence qu'il couvrit les ailes de son infanterie et de sa cavalerie. *Le combat se donna en même temps*, dit l'auteur, *cinq mille hommes de l'armée de Lysias furent taillés en pièces*. C'est peu de chose que cinq mille hommes de tués dans une armée de soixante-cinq mille hommes; cette victoire a tout l'air d'une déroute remportée sur des gens ramassés à la hâte, plutôt que sur de véritables soldats. Cela me fait soupçonner que l'auteur des Machabées

(*a*) I *Reg*. XXXI, 10, etc.
(*b*) I *Mac*. VII, 19.
(*c*) *Judic*. VII, 23.
(*d*) *Num*. XXXIII, 49. *Josue* XII, 3.
(*e*) *Josue* XIII, 20. *Ezech*. XXV, 9.
(*f*) II *Par*. XI, 7.
(*g*) I *Mac*. VI, 6.

exagère à l'égard du nombre des ennemis (1).

L'année suivante, du monde 3841, avant J.-C. 159, avant l'ère vulgaire 163, Lysias l'ayant attaquée de nouveau, la prit (a), et elle demeura en la puissance des Syriens jusqu'au gouvernement de Jonathas Machabée (b), qui la conquit sur eux, l'an du monde 3860, avant J.-C. 140, avant l'ère vulgaire 144.

Bethsure était à la tribu de Juda. *Josué*, XV, 38. Elle était à l'opposite de l'Idumée méridionale (c), c'est-à-dire qu'elle défendait l'entrée de la Judée du côté de l'Idumée. On lit, dans le second livre des Machabées, XI, 5, que Bethsure était à cinq stades de Jérusalem, mais c'est une faute visible. Eusèbe la met à vingt milles ou sept lieues de Jérusalem, en allant vers Hébron. On montre, au pied de la montagne de Bethsure, la fontaine où l'on tient que l'eunuque de la reine de Candace fut baptisé (d).

* BETH-TAPHUA. *Voyez* BETHAPHUA.

BETHUL, ou BÉTHUEL, ville de la tribu de Siméon. *Josué*, XIX, 4. [*Voyez* BATHUEL.] Apparemment la même que *Béthélie*, dont parle Sozomènes (e) dans son Histoire. Il dit que c'est un bourg de ceux de Gaze, qui est fort peuplé et qui a des temples remarquables, et pour leur structure, et pour leur antiquité. Il y a surtout un panthéon, ou un temple dédié à tous les dieux, situé sur une éminence faite de terres rapportées, et qui domine sur toute la ville. Je conjecture, continue Sozomènes, que le nom de *Béthélie*, qui signifie Maison de Dieu, a été donné à cette ville, à cause de ce temple consacré à tous les dieux. Saint Jérôme, dans la Vie de saint Hilarion, parle aussi de *Béthélie*, et dit que de là à Péluse il y a cinq petites journées de chemin. Enfin on trouve un évêque de *Béthélie* parmi les évêques de la Palestine (f). — [*Voyez* BÉTHULIE.]

BETHULES [ou mieux BÉTYLES], pierres ointes. *Voyez* [BÉTHEL et] PIERRE DE JACOB.

BETHULIE, ville célèbre par le siége qu'en fit Holopherne, et auquel il fut tué par Judith. Nous avons dit, dans le Commentaire sur Judith (g), que cette ville n'était autre que celle de *Béthul* ou *Béthuel*, dont nous venons de parler. Judith et son mari, et les principaux de Béthulie étaient de la tribu de Siméon (h). Le dessein d'Holopherne était d'aller en Egypte. Il avait soumis toute la Galilée, tout ce qui est au delà du torrent de Cison, et même les montagnes qui séparaient le royaume de Juda des terres de Samarie. Il ne lui restait donc plus à assujettir que les terres de Juda et de Siméon, pour ensuite entrer en Egypte.

Mais, me dira-t-on, comment accorder cela avec ce que dit l'Écriture (i), que Béthulie était au voisinage de Dolhaïm et d'Esdrelon, de Cadmon et de Bethléem? On sait que ces villes étaient dans le Grand Champ et aux environs, bien éloignées de Béthul. Je réponds que, dans cet endroit, l'auteur du livre de Judith marque la marche de l'armée d'Holopherne, et donne la description du camp qu'elle quitta pour aller faire le siége de Béthulie, et non pas le camp qu'elle occupa, en faisant ce siége (j): *Holopherne ordonna à son armée de marcher contre Béthulie... Ils se préparèrent donc tous au combat contre les enfants d'Israel, et ils s'avancèrent par le pied de la montagne, jusqu'à la hauteur qui est au-dessus de Dothaïm.* Leur camp s'étendait *depuis Belma*, ou Belmaïm, *jusqu'à Chelmon, qui est vis-à-vis d'Esdrelon. Le grand-prêtre Eliacim* (k) *écrivit à tous ceux qui étaient vis-à-vis d'Esdrelon et du Grand-Champ, contre Dothaïm, de se saisir des hauteurs, pour empêcher l'armée d'Holopherne de pénétrer dans le pays de Juda.* Jusque-là il n'y a rien de contraire à ce que nous avons dit de Béthulie, située vers Gaza, dans la tribu de Siméon.

Il est vrai que les voyageurs nous parlent d'une ville de Béthulie, située dans la tribu de Zabulon, à une lieue de Tibériade et à pareille distance d'Abelino, à trois lieues de Dothaïm et au nord de Scythopolis; mais cette ville n'est connue d'aucun ancien. Ni Josué, ni Josèphe, ni Eusèbe, ni saint Jérôme, ne connaissent aucune ville de Béthulie en cet endroit: ce qui nous fait croire que celle que l'on y a montrée depuis les croisades, n'y a été fixée que par conjecture; les voyageurs ayant ainsi souvent donné à tout hasard des noms anciens à des lieux qu'ils s'imaginaient être en la place des anciennes villes qui leur étaient d'ailleurs connues par l'histoire. Nous donnerons, sur l'article de Judith, l'histoire du siége de Béthulie.

[Les raisons par lesquelles D. Calmet cherche à établir que Béthulie était dans la tribu de Siméon n'ont pas été fort goûtées. Le P. Houbigant sur Judith, VII, 3 (Grec), réfute son opinion. Ce texte est ainsi conçu, verset 1: ... *Holopherne ordonna à toute son armée... de décamper pour s'avancer vers Béthulie.... 3 Ils campèrent dans la vallée près de Béthulie, auprès de la fontaine, et s'étendirent en largeur au-dessus de Dothaïm jusqu'à Belthem* (sic), *et en longueur depuis Béthulie jusqu'à Cyamon qui est vis-à-vis d'Esdrelon.* D. Calmet, pour soutenir son opinion sur ce point, est obligé de dire que le camp décrit ici est celui qu'Holopherne quittait; tandis que, comme le remarque le P. Houbigant, il est assez visible que c'est celui qu'il vint occuper. D'où il suit, dit encore le même savant, que si, de l'aveu même

(a) I *Mac.* VI, 31, 32, *et seq.*
(b) I *Mac.* XI, 65.
(c) I *Mac.* IV, 61; II *Mac.* XIII, 19.
(d) *Euseb. et Hieronym. in locis, voce Bethsur. Ita alii plerique.*
(e) *Sozom., Hist. Eccl. l.* V, *c.* XV.
(f) *Vide Reland, l.* I, *c.* XXXV, *p.* 200.
(g) *Judith.* VI, 7. *Comment. p.* 411, 412.
(h) *Judith.* VI, 11, *et* VIII, 1, 2, 3, *et* IX, 2.
(i) *Judith.* IV, 5; VII, 3.
(j) *Judith.* VII, 1, 3.
(k) *Judith.* IV, 5.
(1) D. Calmet n'a pas cru devoir prendre la peine d'avertir que cette réflexion est de Folard. Ici finissent les *Observations* de ce dernier sur la déroute de Lysias.

de D. Calmet, le camp décrit ici devait être dans la tribu de Zabulon, Béthulie devait être dans cette tribu.

Barbié du Bocage reconnaît Béthulie dans la Galilée Inférieure, tribu de Zabulon, à l'ouest du lac de Tibériade, dans un pays montueux, et riche en sources et en fontaines.

Il me semble avoir lu quelque part que Béthulie était dans la tribu de Nephthali. Je suis assez porté à embrasser ce sentiment, d'après lequel cette ville aurait été située au nord de l'endroit où la placent Barbié du Bocage et presque tous les géographes, c'est-à-dire à l'ouest du Petit-Jourdain. M. Gilot de Kerhardène reconnaît Béthulie dans Safad. Voici comment il en parle (1):

« Safad est la ville la plus élevée de la Syrie. La montagne de Béthulie est aussi haute que le Thabor, c'est-à-dire à cinq cents toises d'élévation au-dessus de la mer. En suivant la route de Jérusalem à Damas, dite le Grand-Champ d'Esdrelon, du côté oriental, on voit Safad s'élever dans les cieux avec ses deux châteaux semblables à deux ailes brillantes; on croit l'atteindre en quelques heures, mais on se trompe facilement sur les distances dans un pays de montagnes.... Safad se trouve à égale distance de la forteresse de Baudouin, près du pont des Filles de Jacob et des ruines de Jotapata, sur la route d'Acre; la ville est bâtie sur trois montagnes, et les cinq villages agglomérés dont elle se compose renferment neuf mille habitants.... Du temps des croisades la montagne de Béthulie était entourée de murs, mais la ville occupait, comme aujourd'hui, trois montagnes au moyen de vastes faubourgs, l'enceinte murée ne suffisant pas à la population. Depuis le tremblement de terre qui n'avait laissé debout que la forteresse, les Juifs et les Turcs se sont refait deux quartiers séparés en rebâtissant des maisons sur les ruines; rien ne les empêchait d'obéir, en cette occasion, à leur antipathie mutuelle. Quant aux chrétiens du pays, établis entre les Juifs et les Turcs, ils habitent le village intermédiaire placé sur la route même, mais ils y sont comme inaperçus, n'ayant point d'église...

« De la vallée intermédiaire qui s'ouvre au nord et sépare les deux quartiers, on jouit, à travers le ravin qui mène au lac au sud-est, du point de vue le plus magnifique. Le lac tout entier, pris dans sa longueur, forme la plus sublime perspective. Le bassin bleuâtre semble, par un effet d'optique, s'encadrer dans une bordure de rochers lumineux, et si on se place à l'entrée du ravin où est la fontaine de Judith, on croit toucher le lac avec la main: comment se persuader qu'il y ait trois lieues de distance? Ce ravin devient, plus bas, une vallée qui s'ouvre sur une plaine fertile s'étendant jusqu'aux bords du lac...

« Pour le moment je ne chercherai point à prouver que Safad est Béthulie, quoique la tâche soit d'autant plus facile que j'ai retrouvé la fontaine de Judith dans le ravin qui touche Safad au midi... (2). »]

* BÉTHULIE, montagne et village peu éloignés du labyrinthe de Thécua dans la tribu de Juda. « Au sortir de ce vallon, en cheminant vers le nord-est, on arrive, après trois quarts d'heure de marche, à la montagne nommée par les chrétiens du pays le *Mont-Français*, ou le Mont de Béthulie, à cause d'un village de ce nom situé à un quart-d'heure de là. » Voyez *Corresp. d'Orient*, lettr. CXXI, de M. Poujoulat, tom. V, p. 201; et Lamartine. *Voy. en Orient*, tom. I, p. 466, 467.

BETH-ZACHARA, ou BETH-ZACHARIA, lieu situé au voisinage de Bethsure (*a*), [à 70 stades de cette ville, dit B. du Bocage]. Saint Epiphane, dans son livre de la Vie des Prophètes, dit que le prophète Abacuc était natif du territoire de Bethzachar. Saint Luc (*b*) dit que la sainte Vierge alla saluer sainte Elizabeth, et entra dans la maison de Zacharie: ce que l'on peut entendre de *Beth-za-char*, qui signifie la Maison de Zacharie, qui est dans les montagnes de Juda, et aux environs d'Hébron. Mais il est plus naturel de dire que saint Luc n'a pas marqué le nom de la ville où demeurait Zacharie, mais simplement qu'elle entra dans le logis de Zacharie.

Beth-zachara est célèbre dans l'Ecriture par le combat qui se donna entre Antiochus Eupator et Judas Machabée. Antiochus se voyant bravé par Judas, et ayant appris qu'il s'était retiré dans le détroit de Beth-zachara, fit marcher son armée contre lui. Elle était composée de cent mille hommes de pied, de vingt mille chevaux, et de trente-deux éléphants dressés au combat (*c*). Mais parce que le terrain n'était pas assez large, il fut obligé de faire avancer sa nombreuse armée sur trois lignes; chaque éléphant portait une tour pleine d'archers, et était accompagné de cinq cents chevaux et de mille hommes de pied; le reste des troupes avait ordre de gagner les deux côtés de la montagne. L'armée d'Antiochus vint en cet état à la charge; les soldats jetaient de si grands cris, que les habitants d'alentour en étaient effrayés, et leurs boucliers d'or et de cuivre, frappés par la lumière du soleil, éblouissaient les yeux. Mais Judas Machabée, dont le cœur était intrépide, les reçut avec tant de vigueur, que

(*a*) I *Mac.* VI, 32, 33.
(*b*) *Luc.* I, 39, 40.
(*c*) I *Mac.* VI, 30.

(1) Voici l'itinéraire suivi par M. Gilot, d'après le journal d'Aucher-Eloy, qui l'accompagnait. Le 5 juin 1831, départ de *Jérusalem* pour Damas. Le 6, *Naplous*, 18 à 20 mille habitants. Le 7, arrivée à *Djenin*, village. Le 8, *Mont-Thabor*; couchée à *Coulé*, à deux heures du lac de Tibériade ou Tabarieh. Le 9, *Safed*, ou Safad, par le lac; belle vallée. Excursion au Jourdain. Séjour à Safed. Le 14, départ de Safed; couchée à *Meleah*. Hoole, ruisseau qui va se jeter dans le Jourdain. Le 16, nous longeons le Jourdain, qui se divise en plusieurs branches... Banias (ou *Panias*);... caverne d'Abraham;... sources du Jourdain. Couchée dans un vallon. Le 18, grande journée; couchée à trois heures de Damas, au centre de la plaine. Le 19, *Damas*.

(2) *Correspond. d'Orient*, lettr. CLXXXIV, de M. Gilot de Kerhardène, tom. VII, pag. 371, 373, 378. Cette lettre est datée du 14 juin 1831.

six cents hommes du premier choc tombèrent morts sur la place. Son frère Eléazar, surnommé Abaron, voyant un éléphant entre tous les autres plus magnifiquement enharnaché, crut qu'il portait le roi; ainsi, exposant sa vie pour délivrer son peuple, il s'avança, se fit jour à travers la foule des ennemis, en tua plusieurs, et se coulant sous le ventre de l'éléphant, le perça de son épée, et l'animal venant à tomber, Eléazar fut écrasé sous son poids, et finit ainsi glorieusement sa vie. Judas, voyant alors qu'il lui était impossible de résister plus long-temps à une armée si nombreuse et si forte, se retira à Jérusalem, résolu d'en soutenir le siége.

☞ *Observations sur le combat de Judas Machabée contre l'armée d'Antiochus Eupator, dans le défilé de Bethzacara* (I *Mach.*, VI). — Je ne doute nullement des grandes actions des Machabées dans les guerres qu'ils ont soutenues contre les puissances les plus formidables de l'Asie. Quand l'Ecriture n'en dirait rien, je croirais Josèphe dans son Histoire des Juifs, auteur digne de foi; mais que ces guerres aient échappé à Polybe, auteur contemporain, et même le nom de ces grands hommes, qui s'en sont démêlés avec tant de gloire: voilà ce qui doit surprendre, et beaucoup au delà de ce que je pourrais dire, puisque les historiens Grecs et Latins qui ont écrit après lui des événements de l'Asie, n'en ont point parlé. Il faut que ces guerres n'aient pas été aussi considérables qu'on le prétend, pour que leur renommée n'ait pu venir à la connaissance des peuples éloignés de la Judée. Tout convaincu que je suis des grandes actions de ces héros du peuple Juif, des victoires qu'ils ont remportées, je suis persuadé qu'il y a un peu d'exagération à l'égard du nombre de leurs ennemis contre un rien, pour ainsi dire, qui leur tenait tête; car j'appelle un rien un corps de troupes de huit à dix mille hommes et très-souvent moins, contre des armées de soixante mille combattants. En voici une de cent mille hommes d'infanterie, et de vingt mille chevaux, apparemment contre une autre de huit à dix mille hommes; car l'Ecriture ne s'explique point sur les forces de Judas; je suis assuré qu'il n'en avait guère davantage, et je ne suis nullement surpris que ce grand capitaine ait osé l'attaquer, et qu'il ait remporté un grand avantage sur elle. Je sais assez de quoi est capable la valeur intrépide, audacieuse, et bien conduite, et combien de petites armées ont remporté des victoires contre les plus grandes, souvent très-braves et très-aguerries. L'histoire ancienne et moderne est toute parsemée de ces sortes d'exemples, et il y en a de tels, qu'ils sont même fort au-dessus de ceux des Machabées. A l'égard des surprises d'armées, je renvoie le lecteur à l'Histoire de Polybe, pour en être convaincu.

Quant au nombre de ces armées prodigieuses opposées aux Machabées, je ne sais qu'en dire. Si elles avaient été telles que l'auteur les représente, leur défaite aurait produit un tel éclat dans le monde, qu'il ne faut pas douter que Polybe, auteur contemporain, n'en eût parlé. Lorsqu'on y réfléchit, une si grande disproportion ne peut que surprendre. Quant aux éléphants chargés de tours, de machines de guerre et de trente hommes de combat, je suis du sentiment de Bochart, qui regarde cela comme exagéré, et croit que ces armées n'étaient pas telles que l'auteur nous les représente; mais, par comparaison aux forces de ces célèbres chefs des Juifs, elles étaient très-grandes, et les éléphants très-gros et très-puissants, sans être si chargés.

L'Ecriture nous explique fort clairement la disposition de l'armée d'Antiochus, et la situation des lieux où l'action se passa. Elle ne dit pas un mot de celle de Judas Machabée; à cela près, sa conduite et sa hardiesse me paraissent fort surprenantes. Il attaqua sans doute par corps séparés sur une très-grande profondeur, façon de combattre admirable et prudente: c'était la méthode des Juifs. Comme ils étaient toujours ou presque toujours inférieurs à leurs ennemis, la nécessité de se défendre contre la puissance formidable de leurs voisins, qui cherchaient à les soumettre, animés qu'ils étaient par le zèle du vrai Dieu dont ils soutenaient la cause, tout cela joint ensemble leur inspira cette belle façon de combattre, vigoureuse et propre aux petites armées. Ces capitaines célèbres, faibles comme ils étaient par leur petit nombre de troupes, n'avaient d'autres ressources que dans l'usage d'une tactique rusée, dans la surprise, le plus souvent à la faveur des ténèbres et dans les avantages des lieux où ils attendaient leurs ennemis sans craindre d'être enveloppés, et les obligeaient par là à combattre sur un front égal au leur, et souvent ils les attaquaient dans les plaines, tant leur façon de se ranger était propre à tout, et leurs soldats prêts à tout faire et à tout tenter.

L'action dont il s'agit ici ne fut ni décisive ni générale : elle se passa dans la gorge d'une vallée; l'armée d'Antiochus occupa l'entrée, et Judas se rangea à l'endroit le plus resserré du défilé : Josèphe (*a*) dit formellement que le poste de Bethzacara était un défilé fort étroit; mais comme presque toutes les vallées qui versent dans une plaine vont toujours en élargissant, comme les fleuves dans leurs embouchures, Antiochus se posta d'abord au débouchement de la vallée, et comme elle se rétrécissait à mesure qu'il avançait, il se vit obligé de faire passer des troupes sur les hauteurs des montagnes, peut-être dans le dessein d'enfermer les Juifs et de leur couper retraite, et de marcher sur plusieurs phalanges redoublées. C'est une conjecture que je hasarde ici, mais non pas si légèrement qu'elle ne me semble très-probable : elle l'est d'autant plus, que je suis persuadé que le combat qui s'engagea à la première ligne avec la cavalerie, entrelacée entre les éléphants, apporta quelque trouble dans la seconde. Rien de plus précis et de plus clair que la description de l'ordre

(*a*) *Antiq. l.* XII, *c.* XIV.

de bataille d'Antiochus, et de sa marche dans la vallée. La première ligne où il avait placé les éléphants était seule capable de donner de la terreur; elle est dans un ordre admirable, chaque armée se trouve soutenue par l'autre, de sorte qu'elle me semble plus forte que sa prodigieuse phalange. *Les ennemis*, dit l'Ecriture (a), *partagèrent les bêtes par légions*, c'est-à-dire, par brigade: *mille hommes, armés de cottes de maille et de casques d'airain, accompagnaient chaque éléphant, et cinq cents chevaux choisis avaient ordre de se tenir toujours près de chaque bête;* c'est-à-dire à côté, comme je les ai placés. Je forme une seconde ligne, des mille hommes qui soutenaient cette première: ces deux lignes, ainsi disposées, valaient bien la phalange, ou pour mieux dire, son salut en dépendait; car si Judas eût enfoncé celle des éléphants, elle eût renversé ou fort troublé le second rang, et si tout cela avait été mis en fuite, la phalange n'eût pu résister: étant composée d'une seule masse sans intervalles, les fuyards l'eussent mise en désordre et entraînée avec eux, sans qu'on eût pu y apporter le moindre remède. Les anciens Grecs et Asiatiques se rangeaient en phalange, et lorsque le terrain ne permettait pas de s'étendre sur tout son front, on la doublait, c'est-à-dire, qu'on se rangeait sur deux phalanges, ou deux lignes, ce qui était très-dangereux; car, par cette méthode insensée, un petit corps de troupes combattant sur un front égal, pouvait battre une armée infiniment supérieure, parce qu'il suffisait de renverser la première, assuré que la défaite de l'une amènerait celle de toutes les autres. C'est ce qui arriva à Annibal à la bataille de Zama, où sa gloire et sa réputation échouèrent misérablement. Il s'était rangé sur trois lignes en phalanges, les unes derrière les autres, à une certaine distance, et bien qu'il eût une armée de cinquante mille hommes accoutumés aux actions, il fut pourtant défait par Scipion, dont toutes les forces consistaient en vingt-deux mille hommes, qu'il rangea en colonnes, et ainsi cette petite armée passa sur le corps de ces trois phalanges: il lui suffit de battre la première, pour être assuré de la déroute des deux autres, sans qu'Annibal y pût apporter de remède; du moins il ne compta pas qu'on pût réparer une si grande bévue.

Pour revenir à l'ordre de bataille d'Antiochus, j'ai dit que je le trouvais excellent dans ses deux premières lignes; quant à la phalange, j'ai dit ce que j'en pensais, il la rangea selon la coutume ordinaire, peut-être aussi ancienne que la guerre; mais cet usage de si longue prescription, et qui continue encore, ne prouve rien pour la bonté, comme je l'ai démontré dans le sixième livre de mon Commentaire sur Polybe. A l'égard de la cavalerie, elle fut placée sur les ailes, pour soutenir l'infanterie.

Quoique cette armée d'Antiochus fût formidable, Judas n'en serait peut-être pas demeuré là après son premier avantage: il savait bien, par son expérience, qu'il lui suffisait de battre la première ligne, pour avoir ensuite bon compte du reste, sans perdre beaucoup de monde: il se retira pourtant. La raison de cette retraite a été rapportée plus haut: c'est qu'il craignit d'être coupé par les troupes qui marchaient par les hauteurs; et comme il n'y a point de montagnes sans revers, il jugea à propos de sortir de ce pas dangereux, pour n'être pas arrêté dans sa retraite. Quant au dévouement d'Eléazar, qui se glissa sous le ventre d'un éléphant plus magnifiquement orné que les autres, et qu'il tua à coups d'épée, croyant qu'il portait le roi, et de la chute duquel il fut écrasé, cette action est belle et digne d'un homme vraiment courageux; mais ces sortes de dévouements sont si ordinaires dans l'histoire, que nous y sommes trop accoutumés pour la regarder comme un prodige de valeur.

BETH-ZAIDA [ou plutôt BETHSAÏDE], ville située au delà du Jourdain, sur la mer de Tibériade, presqu'à l'endroit où le Jourdain se décharge dans cette mer. Le tétrarque Philippe orna et augmenta la ville de Bethzaïde et la nomma *Juliade*. Josèphe marque distinctement que Bethsaïde était dans la Gaulonite et au delà du Jourdain (b). Nous avons examiné, dans la Dissertation sur la géographie de la Terre-Sainte, les raisons que l'on oppose pour montrer que Bethsaïde est au couchant et non à l'orient de la mer de Tibériade (c).

Bethsaïde n'est point connue sous le nom de Juliade dans le Nouveau Testament. Les apôtres saint Pierre, saint André et saint Philippe étaient de Bethsaïde; notre Sauveur y fut souvent: il y guérit un aveugle (d) en mettant de la salive sur ses yeux; il le mena hors du bourg, et lui ayant imposé les mains, il lui demanda s'il voyait quelque chose. Il dit qu'il voyait des hommes qui marchaient et qui lui paraissaient comme des arbres. Jésus lui ayant mis encore une fois les mains sur les yeux, l'aveugle fut tellement guéri, qu'il voyait distinctement toutes choses. Jésus y fit un très-grand nombre d'autres miracles; mais les habitants ne profitèrent pas des leçons qu'il leur donna, ni des miracles qu'ils lui virent faire; ce qui l'obligea un jour de dire (e): *Malheur à vous, Corozaïm, malheur à vous, Bethsaïde, car si les miracles qui ont été faits au milieu de vous, avaient été faits dans Tyr et dans Sidon* (qui sont des villes païennes), *il y a longtemps qu'elles auraient fait pénitence dans le sac et la cendre.* Le mot hébreu *Bethzaïde* signifie la Maison de la Chasse ou de la Pêche.

[Il y avait deux villes de Bethsaïde, et D. Calmet les confond. Il dit que Pierre,

(a) I *Mac.* vi, 35.
(b) *Antiq.* l. XVIII. c. iii, *et de Bello*, l. II, c. xiii. *Vide Cellar. Geograph. antiq.*, p. 587; *et Reland.* t. II, p. 653, 654.

(c) Dissert. sur la Géogr. à la tête de Josué, p. 10, 11.
(d) *Marc.* viii, 22.
(e) *Luc* x, 13.

André et Philippe étaient de la seule Bethsaïde qu'il reconnaisse et qui était située au delà du Jourdain, dans la Gaulonite; mais ces apôtres étaient de Bethsaïde *en Galilée*, dit expressément saint Jean, XII, 21. Or, la Galilée était en deçà du Jourdain. Il est assez dificile de faire à chacune des deux localités nommées Bethsaïde la part qui leur revient des textes où ce nom se trouve. Les diverses concordances historiques des évangélistes ne s'accordent pas sur ce point. *Voyez* COROZAÏM.]

* BÊTSA. *Voyez* BEIZA.

BETH-ZECHA. Apparemment la même que *Bézech*, ou *Basech*, *Bascah*, etc. *Voyez* ci-devant BETH-SÉCHA.

* BETH-ZURE. *Voyez* BETH-SUR.

* BÉTYLES. *Voyez* BÉTHEL, et PIERRE DE JACOB.

BEURRE, dans l'Ecriture, se prend pour la crème ou beurre liquide, comme il est presque toujours dans l'Orient. Voyez notre Commentaire sur la Genèse, XVIII, 8, et le Supplément qui est à la fin de l'Apocalypse. On nourrissait les enfants de miel et de beurre, *Isaïe*, VII, 15, 22, c'est-à-dire de laitage, de crème et de miel, qui était fort commun dans la Palestine. Quelques-uns croient que sous le nom de *butyrum*, dans l'Ecriture, il faut entendre du fromage: mais nous ne pouvons être de leur avis. Les Hébreux ont un nom pour signifier le fromage, différent de celui qu'ils emploient pour signifier le beurre ou la crème.

[*Voyez* ASSAISONNEMENT. Le mot beurre est poétiquement employé pour exprimer l'abondance; ainsi, dans ses invectives contre le possesseur illégitime d'une grande fortune, Sophar, l'un des interlocuteurs de Job, dit: *Qu'il ne voie point..... les torrents de miel et de beurre* (*Job*. XX, 17). Sur quoi M. Drach fait cette remarque: « Le terme hébreu peut aussi se traduire par crème de lait; mais il signifie communément beurre: c'est ce qui a déterminé saint Jérôme à adopter ce dernier sens (1). Nous autres Européens nous avons de la peine à nous figurer *un torrent de beurre;* mais dans les climats brûlants de l'Orient, le beurre n'a pas la consistance que nous lui voyons. Shaw nous apprend (p. 169) qu'en Barbarie on *verse* le beurre dans des cruches pour le conserver. » — Job, décrivant l'état fortuné où il était d'abord, dit: *Quand je lavais mes pieds dans le beurre.* C'est encore une tournure poétique pour exprimer l'abondance; toutefois, dit à ce sujet M. Drach, je ne saurais m'empêcher de citer les deux faits suivants qui peuvent jeter de la lumière sur ce passage. Hasselquist (*Voyage*, p. 58) rapporte que les prêtres grecs de Magnésie, à la cérémonie du lavement des pieds du Jeudi saint, *oignent de beurre frais* les pieds qu'ils viennent de laver. Brun nous apprend que le roi d'Abyssinie a coutume de s'oindre la tête tous les jours avec du beurre. » — Jahn (*Archéol. Biblica*, § 47) dit qu'il n'est nullement fait mention de beurre dans la Bible; car, dit-il, ce qui dans la Vulgate, *Jud.*, V, 25, est rendu par beurre était un breuvage. Ce texte ne prouve pas la proposition. Il me serait difficile d'admettre, sur des preuves de ce genre, que le beurre n'était pas connu des Hébreux ou qu'ils n'en faisaient pas usage. M. Glaire (*Introd. aux livres saints*, tom. II, p. 82) admet l'opinion de Jahn, qu'il copie. Au livre des Proverbes, XXX, 33, c'est, dit-on, de la crème qu'il est fait mention; car dans l'Hébreu, il y a: *Celui qui presse le lait en fait sortir la crème*. Je ne suis pas fort en économie rurale, toutefois j'ai quelque motif de croire que presser, agiter ou battre le lait ne serait pas un bon moyen d'en faire sortir la crème. J'ai vu que pour obtenir de la crème, il fallait laisser le lait en repos, et qu'elle venait toute seule à la surface du lait, et je n'ai pas ouï dire qu'en aucun pays et en aucun temps on ait employé le procédé contraire. Quand on a de la crème, on la *presse*, on l'*agite*, on la *bat*, pour en faire sortir le beurre, procédé qui est d'autant plus prompt que la température est plus chaude. Je crois donc que le texte des Proverbes doit être expliqué ainsi qu'il suit: *Celui qui presse* (ou bat) *le lait* (c'est-à-dire la crème) *en fait sortir le beurre.*]

BEZEC, capitale du royaume d'Adonibésech. *Judic.*, I, 4. *Voyez* ci-devant BESEC, BESECAH. Cette ville n'était pas loin de Bethsan et du passage du Jourdain.

BEZEDEL, village près d'Ascalon (*a*) où les Juifs, poursuivis par Antoine, capitaine romain, se retirèrent et où ils soutinrent assez longtemps l'effort des Romains, dans une très-forte tour qui y était. Mais enfin les Romains s'en rendirent maîtres, après y avoir mis le feu.

BEZER ou BOZOR, ou BOSRA, ou BOSTRA, ou BESTERA. *Voyez* BOSOR ou BOZRA.

BEZETH ou BETZETHO, lieu où Bacchide, étant sorti de Jérusalem, alla se camper (*b*).

BEZETHA ou BETZETHA, quartier de Jérusalem, situé sur une montagne et environné de bonnes murailles. C'était comme une nouvelle ville ajoutée à l'ancienne. *Betzeta* était au nord de Jérusalem et du Temple (*c*).

BIBLE. Ce terme vient du grec *Biblos*, qui signifie *un livre*. Nous donnons au Recueil des saintes Ecritures le nom de *Bible* ou de *Livre* par excellence; et les Hébreux lui donnent celui de *Mikra*, qui signifie *lecture* ou *écriture*. Ils ne reconnaissent pour canoniques (2) que vingt-deux livres de la Bible, et voici l'ordre qu'ils leur donnent.

Ordre des livres de la Bible, selon les Hébreux
La loi.

1. La Genèse, en Hébreu *Bereschit: In principio*. Ce sont les premiers mots du livre.

(*a*) *Joseph. de Bello*, l. III, c. 1, p. 832.
(*b*) I *Mac.* VII, 19. *Antiq.* l. XII, c. XIV.
(*c*) *Joseph. de Bello*, l. VI, ..., p. 919. *G.*
(1) Ce dernier sens avait été *adopté* auparavant par les Septante; et l'ancienne Vulgate, comme la nouvelle, dit *mellis et butyri*.
(2) *Voyez* au mot CANON. (S).

2. L'Exode, en hébreu *Véellé Schemoth : Et hæc sunt nomina.*

3. Le Lévitique, en hébreu *Vai-ikra : Et vocavit.*

4. Les Nombres, en hébreu *Bammidbar : In deserto.*

5. Le Deutéronome, en hébreu *Elle addebarim : Hæc sunt verba.*

Les premiers Prophètes.

6. Josué.

7. Les Juges.

8. Le premier et le second Livres de Samuel, qui n'en font qu'un chez les Hébreux.

9. Le premier et le second Livres des Rois, qui n'en font qu'un chez les Hébreux.

Les derniers Prophètes.

10. Isaïe.

11. Jérémie et Baruc.

12. Ezéchiel.

13. Les douze petits prophètes ne font qu'un livre, savoir : Osée, Joel, Amos, Abdias, Nahum, Jonas, Michée, Abacuc, Sophonie, Aggée, Zacharie, Malachie.

Les livres sacrés ou les Hagiographes.

14. Les Psaumes. Les Hébreux les partagent en cinq livres.

15. Les Proverbes.

16. Job.

17. Le Cantique des cantiques.— Les Juifs mettent les Lamentations et le livre de Ruth après le Cantique des cantiques.

18. L'Ecclésiaste.

19. Esther.

20. Daniel.

21. Esdras et Néhémie.

22. Les deux Livres des Paralipomènes ou des Chroniques.

Voici un catalogue des livres sacrés selon les Hébreux, tiré d'Origène, t. I, éd. Huet, p. 47.

1. La Genèse.
2. L'Exode.
3. Le Lévitique.
4. Les Nombres.
5. Le Deutéronome.
6. Josué.
7. Les Juges et Ruth.
8. Le premier et le second de Samuel.
9. Le premier et le second des Règnes.
10. Le premier et le second des Paralip.
11. Le premier et le second d'Esdras.
12. Les Psaumes.
13. Les Proverbes.
14. L'Ecclésiaste.
15. Le Cantique des cantiques.
16. Isaïe.
17. Jérémie et les Lamentations et l'Epître aux captifs.
18. Daniel.
19. Ezéchiel.
20. Job.—21. Esther. —22. Les petits Prophètes.

Ordre et division des livres de la Bible, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, suivant la décision du concile de Trente, session IV, décret 1.

La Genèse. — L'Exode. — Le Lévitique. —Les Nombres.—Le Deutéronome.— Josué. — Les Juges, et Ruth. Le premier Livre des Rois. — Le second Livre des Rois. — Le troisième Livre des Rois. — Le quatrième Livre des Rois. — Le premier Livre des Paralipomènes. — Le second Livre des Paralipomènes. — Le premier Livre d'Esdras.—Le second Livre d'Esdras, ou Néhémie. — Tobie. — Judith. — Esther. — Job.—Les Psaumes. — Les Proverbes. — L'Ecclésiaste. Le Cantique des Cantiques. — La Sagesse. — L'Ecclésiastique. — Isaïe. — Jérémie, et Baruc. — Ezéchiel, — Daniel. — Osée. — Joel. — Amos. — Abdias. — Nahum. — Jonas. — Michée. — Abacuc. — Sophonie. — Aggée.— Zacharie. — Malachie. — Le premier Livre des Machabées. — Le second Livre des Machabées.

Les livres du Nouveau Testament sont :

L'Evangile de saint Matthieu. — L'Evangile de saint Marc. — L'Evangile de saint Luc. — L'Evangile de saint Jean. — Les Actes des Apôtres.

Les Epîtres de saint Paul.

L'Epître de saint Paul aux Romains. — La première Epître de saint Paul aux Corinthiens. — La seconde Epître aux Corinthiens. — L'Epître aux Galates. — L'Epître aux Ephésiens. — L'Epître aux Philippiens. L'Epître aux Colossiens. — La première Epître aux Thessaloniciens. — La seconde Epître aux Thessaloniciens. — La première Epître à Timothée. — La seconde Epître à Timothée. — L'Epître à Tite. — L'Epître à Philémon. — L'Epître aux Hébreux.

Epîtres Canoniques (ou Catholiques).

Epître de saint Jacques. — La Ire Epître de saint Pierre. — La IIe Epître de saint Pierre. — La Ire Epître de saint Jean. — La IIe Epître de saint Jean. — La IIIe Epître de saint Jean. — Epître de saint Jude. — L'Apocalypse de saint Jean.

Des Livres apocryphes de la Bible.

Les livres apocryphes de l'Ancien Testament, sont : le Livre d'Hénoch (a), les troisième et quatrième Livres d'Esdras, les troisième et quatrième Livres des Machabées, l'Oraison de Manassé, le Testament des douze Patriarches, le Psautier de Salomon, et quelques autres pièces de cette nature.

Les Livres perdus, cités dans l'Ancien Testament, sont : le Livre des Justes, *Josué*, X, 13, et I. *Reg.*, XVII, 18; le Livre des Guerres du Seigneur, cité *Num.*, XXI, 14; les Annales des Rois de Juda et d'Israel, citées si souvent dans les Livres des Rois et des Paralipomènes. Ces Annales avaient pour auteurs les prophètes qui vivaient dans les royaumes de Juda et d'Israel. Nous n'avons aussi qu'une partie des trois mille Paraboles de Salomon, et de ses mille cinq Cantiques(b); et nous avons entièrement perdu ce qu'il avait écrit sur les plantes, sur les animaux, sur les oiseaux, sur les poissons, et sur les

(a) *Vide Judæ* v. 14.

(b) III *Reg.* IV, 32.

reptiles (a). L'on n'a plus l'écrit du prophète Jérémie (b), par lequel il ordonna aux captifs qui allaient en Babylone de prendre le feu sacré et de le cacher; et les préceptes qu'il leur donna, pour se garder de l'idolâtrie. Enfin on doute que l'on ait les Lamentations qu'il composa sur la mort de Josias, roi de Juda; car celles que nous avons de ce prophète paraissent avoir pour objet la prise et la ruine de Jérusalem par Nabuchodonosor (c).

Les Livres apocryphes du Nouveau Testament, sont : l'Epître de saint Barnabé, l'Epître prétendue de saint Paul aux Laodicéens, plusieurs faux Evangiles, plusieurs faux Actes des Apôtres, et plusieurs fausses Apocalypses; le Livre d'Hermas, intitulé : Le Pasteur; la Lettre de Jésus-Christ à Abgare; les Epîtres de saint Paul à Sénèque, et diverses autres pièces de pareille nature, que l'on peut voir dans le Recueil des Pièces apocryphes du Nouveau Testament, ramassé par J. Fabricius.

De la langue en laquelle ont été écrits les livres de la Bible.

Les livres de l'Ancien Testament ont été écrits en hébreu, pour la plus grande partie. Il y a quelques endroits d'Esdras (d) et de Daniel (e), qui sont écrits en Chaldéen. Tobie, Judith, les Machabées et l'Ecclésiastique ont aussi été écrits en cette langue, ou en syriaque. Mais pour le livre de la Sagesse, il n'a jamais été écrit autrement qu'en grec. On peut voir nos préfaces sur tous ces livres en particulier.

Les livres du Nouveau Testament ont tous été écrits en grec, à l'exception de saint Matthieu, qui a écrit en hébreu, c'est-à-dire en syriaque, qui était la langue que l'on parlait de son temps dans la Judée. On dispute si saint Marc a écrit en latin ou en grec, et si l'Epître aux Hébreux n'a pas d'abord été écrite en hébreu. Mais nous croyons avoir bien montré, dans les préfaces sur ces ouvrages, qu'ils ont été composés originairement en grec.

Des traductions des livres de la Bible (1).

Les Hébreux furent d'abord assez réservés à se communiquer aux étrangers (f). Comme ils n'avaient que du mépris et de l'éloignement pour les Gentils, ils ne daignaient pas leur faire part des trésors cachés dans les saintes Ecritures; et réciproquement les peuples voisins des Juifs, comme les Egyptiens, les Arabes et les Phéniciens, n'étaient pas fort curieux de connaître les lois et l'histoire d'un peuple qu'ils haïssaient, ou qu'ils méprisaient. Ce ne fut qu'après les différentes captivités des Juifs, que les étrangers admirant la singularité des lois et des cérémonies de cette nation, voulurent les connaître plus à fond.

Josèphe, qui a étudié les antiquités de sa nation avec une diligence presque incroyable, n'a su trouver que quelques légères traces de l'histoire des Juifs, mêlées dans l'histoire égyptienne, chaldéenne et phénicienne; et il n'y a remarqué aucune notion de leurs lois et de leur religion, si ce n'est dans des temps fort modernes, comparés à l'antiquité des Hébreux. Cet auteur est même obligé de chercher la raison de ce silence des écrivains étrangers (g): c'est, dit-il, qu'ils n'avaient point lu les livres des Hébreux. Il ajoute que si Démétrius Phaléréus, Philon l'ancien, et Eupolème ont parlé des Juifs avec si peu de succès et d'exactitude, c'est qu'ils n'étaient point en état de s'appliquer avec tout le soin nécessaire à la lecture de leur histoire. Et d'où vient qu'ils ne pouvaient pas s'y appliquer, sinon parce que les saints livres n'étaient pas encore traduits en grec, ni connus aux écrivains de cette nation ?

Il est vrai qu'Aristée (h) dit qu'avant Démétrius de Phalère, il y avait une traduction, quoique imparfaite, des livres saints des Juifs, et que Théopompe en ayant voulu insérer quelque chose dans ses vers, en avait perdu l'esprit; mais Aristée dit cela sans preuve, et sans aucune vraisemblance. Pour qui aurait-elle été cette version? Etait-ce pour les Grecs païens? Mais il n'y en avait point dans l'Orient qui s'intéressassent à cela. Il y avait encore moins de Juifs qui eussent besoin qu'on traduisît pour eux les saintes Ecritures. Ce ne fut donc que depuis Alexandre le Grand, et assez tard, que les Juifs qui demeuraient dans les provinces en grand nombre, et qui n'entendaient plus assez l'hébreu, souhaitèrent que l'on mît leurs Ecritures en grec. On peut joindre à cela la curiosité des philosophes et des savants du paganisme, et, si l'on veut, l'envie que les rois d'Egypte eurent d'embellir et d'enrichir leur bibliothèque, qui produisirent les premières traductions de l'Ecriture. Voilà les vraies raisons qui firent penser à traduire d'hébreu en grec les Ecritures des Juifs.

(a) III *Reg.* iv, 33.
(b) II *Mac.* ii, 1.
(c) *Voyez* notre Préface sur les Lamentations de Jérémie.
(d) I *Esdr.* iv, 7, 8; v, vi, 1... 19, vii, 12... 27.
(e) *Dan.* iii, 98, 99, 100, iv, 1, 2... 34. *Dan.* ii, 4 et seq. *Dan.* iii, 14, 15, et v, 17, etc.; vi, 21, etc.
(f) *Vide Joseph. l.* I, *contra Appion. p.* 1038.
(g) *Joseph. contra Appion. l.* I, *p.* 1051.
(h) *Voyez* Aristée, *Hist. des* 70 *Interpr.* Il dit que Théodecte et Théopompe, ayant voulu mêler quelque chose des livres sacrés des Hébreux dans leurs ouvrages, en furent punis d'une manière miraculeuse.
(1) Les anciennes traductions de la Bible, tenant lieu du texte sur lequel elles ont été faites et le représentant, jouissent d'une grande autorité pour décider de la vraie leçon de ce texte, lorsqu'il est prouvé qu'elles ne sont point interpolées dans le passage dont-on veut se servir. Or, la vraie leçon d'une version est établie par les manuscrits que nous en avons, et les versions qui en ont été faites. — Un autre usage des versions est de fixer la signification des termes de l'original en montrant le sens qu'on leur donnait concurremment au moment où elles ont été composées. — Les principales versions pour la critique du texte hébreu, sont : 1° la chaldéenne; 2° la grecque des Septante; 3° celles d'Aquila, de Théodotion et de Symmaque; 4° la version syriaque Peschito; 5° la version latine de saint Jérôme. Pour celles du texte grec du Nouveau Testament : 1° la version syriaque; 2° la version latine italique; 3° les versions cophtes, arméniennes, géorgiennes, etc. *Voyez* nos suppléments à la troisième édition de l'Herméneutique sacrée de Janssens. (8).

Bibles grecques des Septante.

Nous examinerons, sous l'article des Septante, l'histoire d'Aristée et ce qu'il dit de la version procurée par Démétrius Phaléréus, bibliothécaire de Ptolémée Philadelphe. En attendant, nous déclarons ici que nous voulons bien ne pas croire la version grecque attribuée aux Septante beaucoup plus récente que le règne de Ptolemée Philadelphe, mais aussi que nous ne croyons pas qu'il y en ait eu aucune plus ancienne, et nous avons peine à nous persuader que d'abord on ait traduit en grec toute la Bible. Ce qui est bien certain, c'est que les versions des autres livres de l'Ecriture ne sont pas, à beaucoup près, si correctes et si exactes que l'est celle des cinq livres de Moïse; et que les critiques remarquent, dans les autres livres, des différences considérables pour le style, et pour les manières de parler et de traduire le même terme.

[D. Calmet oublie la version grecque faite sur le texte samaritain à l'usage de ces sectaires. *Voyez* sur cette version les *Nouveaux Eclaircissements sur le Pentateuque samaritain;* Fabricy, *des Titres primitifs de la révélation*. Les Samaritains ont encore une version en leur propre langue (S).]

Versions chaldéennes.

Les versions chaldéennes de l'Ecriture passent pour anciennes, et il y a des critiques qui les croient antérieures au temps de Jésus-Christ; mais il est certain qu'elles sont plus récentes. On peut voir sur cela les Exercitations bibliques du P. Morin, *l.* II, *Exercit.* 8, *c.* 2. Elles ne sont pas de simples traductions littérales du texte hébreu, ce sont plutôt des paraphrases ou explications. Nous en parlerons plus au long sur l'article de *Targum* ou de *Paraphrases chaldaïques.*

Bible en syriaque.

Les Syriens ont en leur langue une traduction de l'Ancien Testament, faite sur l'Hébreu, qu'ils donnent pour très-ancienne. Ils prétendent qu'une grande partie de cette version fut faite du temps de Salomon, et l'autre du temps d'Abgare, roi d'Edesse. Hiram, roi de Tyr et ami de Salomon, pria, disent-ils, ce prince de communiquer aux Syriens l'usage des Lettres et de l'Ecriture, et de leur traduire en syriaque tous les livres sacrés des Hébreux qui existaient alors, savoir : le Pentateuque, Josué, les Juges, Ruth, les deux premiers Livres des Rois, les Psaumes, les Proverbes, l'Ecclésiaste, le Cantique des Cantiques et Job. Salomon accorda volontiers à Hiram la grâce qu'il lui demandait, et, depuis le règne de ce prince jusqu'au temps de Jésus-Christ, les Syriens n'eurent point d'autres livres de l'Ecriture que ceux que nous venons de nommer. Mais depuis la prédication de saint Thadée, différent de l'apôtre de même nom, qui leur fut envoyé après l'ascension de Jésus-Christ, ils reçurent tous les autres livres de l'Ecriture, qui furent alors traduits en syriaque par les soins d'Abgare, roi d'Edesse, qui embrassa le christianisme, après avoir connu Jésus-Christ, même avant sa passion. Voilà quelle est la tradition des Maronites sur le sujet de leur version de l'Ecriture faite sur l'Hébreu.

Mais on regarde comme fabuleux tout ce qu'ils avancent de leur version faite du temps d'Hiram et de Salomon. On ne convient pas même que la traduction syriaque que nous connaissons soit du temps d'Abgare, quoiqu'on avoue qu'elle est très-ancienne, puisque les Pères grecs la citent assez souvent. On ne sait qui en est l'auteur ni en quel temps précisément elle a été faite. Pocok (*a*) cite une version syriaque faite par un certain Thomas d'Héraclée (1); mais il avoue qu'avant ce Thomas il y en avait une beaucoup plus ancienne. M. l'abbé Renaudot dit que ce Thomas était évêque d'Héraclée, de la secte des jacobites ou de Dioscore, et qu'étant venu en Egypte, il travailla à confronter les Bibles syriaques sur les exemplaires [grecs] anciens, qui se conservaient dans le monastère de saint Antoine : de sorte que, depuis ce temps, on collationne et on corrige tous les livres sacrés des Syriens sur cette édition de Thomas d'Héraclée, qui passe pour la plus correcte et la plus exacte de toutes. Mais on n'a aucune preuve qu'il ait jamais composé de traduction de son chef.

Outre cette version syriaque ancienne faite sur l'Hébreu, qui est imprimée dans les Polyglottes de Paris et d'Angleterre, les Syriens en ont encore une autre faite sur le Grec. On n'en sait pas distinctement l'origine. Masius (*b*) dit qu'il avait en main le Deutéronome, Josué, les Juges, les Rois, les Paralipomènes, Esdras, Judith et Tobie traduits sur le Grec, l'an de J.-C. 615, d'après les exemplaires grecs corrigés par Origène, dans laquelle on avait mis avec une diligence incroyable les obèles et les astérisques d'Origène. Mais ces versions dont parle Masius n'ont jamais paru; et on ne peut même s'empêcher de former quelques doutes sur cela (2), quand on considère l'extrême différence des langues grecque et syriaque, et l'impossibilité de mettre toutes les obèles et les astérisques d'Origène, dans une langue où l'on ne trouve ni les articles ni les autres particules qui sont dans la grecque. On connaît une version syriaque faite sur le Grec, et on sait qu'elle est d'un nommé *Mar-Abba* (*c*).

Bibles latines.

La version latine de la Bible est toute des plus anciennes, mais elle ne passe pas le

(*a*) *Pocok Præfat. gener. in Joel.*

(*b*) *Masius Proem. Comment. in Barcepha de Paradiso. Et Ep. Nuncupator. Comment. in Josue.*

(*c*) *Hebed-Jesu Catalog. Lib. Chaldæorum.*

(1) Cette version, connue sous le nom de *philoxénienne*, était faite sur les Septante. La version simple ou *peschito*, faite sur l'Hébreu, est beaucoup plus ancienne. Saint Ephrem la commente dans ses Scholies. (S).

(2) Une partie de la version *syriaque Hexaplaire* a été publiée par Norberg, Bruzati, etc., d'après le célèbre manuscrit de la bibliothèque ambrosienne. La bibliothèque royale de Paris possède les livres des Rois de cette version, qui se trouve tout entière, à l'exception du n° chapitre de Daniel, dans la bibliothèque du grand duc de Toscane. (S).

commencement du christianisme. Les Juifs qui demeuraient dans l'empire romain ne s'avisèrent pas de mettre l'Ancien Testament en latin, parce qu'ils entendaient tous le Grec ou l'Hébreu, et qu'étant venus d'Asie ou de Grèce, le Grec était très-connu parmi eux. Mais, dès l'origine du christianisme, plusieurs païens, qui ne savaient pas la langue latine, ayant embrassé la foi de Jésus-Christ, on fut obligé de leur procurer une version de l'Ecriture en cette langue. L'auteur, ou plutôt les auteurs, car il y en a plusieurs qui y ont travaillé (*a*), ne sont pas connus; et la manière dont ils ont traduit le grec en latin fait juger, ou qu'eux-mêmes ne possédaient pas toute la finesse de la langue latine, ou que ceux pour qui ils travaillaient étaient des gens grossiers, simples et sans lettres : et en effet il y en eut beaucoup de cette sorte dès l'origine du christianisme (*b*). Or, il n'y avait guère que ceux-là qui eussent besoin d'une traduction latine, car les personnes de condition, ceux qui avaient étudié et qui tenaient quelque rang dans le monde, savaient le Grec et n'allaient pas consulter les traducteurs. De plus, les premiers chrétiens en général méprisaient les charmes de l'éloquence mondaine; ils allaient au solide et au vrai; ils cherchaient dans les livres saints de quoi s'édifier et devenir meilleurs, et non pas de quoi se divertir et s'amuser par la beauté des paroles et l'arrangement du discours.

La première version latine de l'Ancien Testament fut faite sur le grec des Septante, qui était le seul qui fût connu par les traducteurs latins. On ne songea à traduire l'Ancien Testament sur l'Hébreu que du temps de saint Jérôme. Entre plusieurs éditions latines qui eurent cours avant saint Jérôme, on distingue toujours l'ancienne ou italique, comme étant la plus claire et la plus littérale (*c*). Mais depuis que saint Jérôme eut achevé sa traduction sur l'Hébreu, toute l'Eglise latine insensiblement abandonna l'ancienne italique et adopta celle de ce Père, qui est aujourd'hui dans nos Bibles imprimées et manuscrites.

L'ancienne italique ne se trouve plus entière en aucun endroit que l'on sache (1), mais on en a conservé quelques morceaux dans nos Bibles ordinaires, par exemple : le Psautier, le livre de la Sagesse, l'Ecclésiastique, et les additions de Daniel et du Livre d'Esther, Baruch, les Machabées et l'Epître de Jérémie. Quant au Nouveau Testament, de même saint Jérôme le traduisit entièrement sur le Grec, et c'est sa version dont l'Eglise se sert aujourd'hui, et qui a été déclarée authentique dans le concile de Trente.

L'ancienne italique du Nouveau Testament n'est pas entièrement perdue, et il ne serait pas impossible de la rétablir. Nous avons trouvé les quatre Evangiles suivant cette ancienne version dans un très-ancien manuscrit de Corbie, coté 195, et nous en avons donné les diverses leçons dans notre supplément imprimé à la fin de l'Apocalypse. Le R. P. Martianay a donné l'Evangile de saint Matthieu sur d'autres anciens manuscrits, aussi bien que l'Epître de saint Jacques. Luc de Bruges (*d*) dit qu'il a eu en main un vieux manuscrit latin de l'abbaye de Malmedy, qui contenait l'ancienne italique, qui était en usage avant le temps de saint Jérôme. Ajoutez le manuscrit grec et latin des Epîtres de saint Paul, dont il y a un exemplaire dans la bibliothèque du roi, et un autre dans celle de Saint-Germain-des-Prés, dont la colonne latine comprend l'ancienne Vulgate. Je ne doute pas que si on voulait exactement chercher dans les bibliothèques, on ne trouvât toute cette ancienne version. Mais il ne faut pas s'imaginer qu'elle dût être toute uniforme, puisque saint Jérôme et saint Augustin (*e*) nous apprennent que les anciens exemplaires étaient assez différents entre eux

Nous aurons de nouveau occasion de parler de la version latine de la Bible sous l'article de la Vulgate.

Bibles arabes.

Pocok et Valton remarquent qu'il y a deux versions arabes de l'Ancien Testament usitées chez les chrétiens d'Orient. L'une est en usage dans l'Eglise d'Antioche, et l'autre dans celle d'Alexandrie et dans les Eglises qui dépendent de ces deux principales métropoles d'Orient. Cornelius à Lapide croyait avoir découvert des exemplaires de l'une et de l'autre dans la bibliothèque du grand duc de Toscane (*f*), mais M. l'abbé Renaudot (*g*) assure que l'Eglise grecque d'Alexandrie se sert dans son office de la langue grecque et de la version des Septante, et que hors de l'église elle emploie dans le particulier une version arabe faite sur les Septante. Mais l'Eglise cophte, ou égyptienne hérétique du même pays, se sert dans l'office public de la langue cophte, quoiqu'elle ne soit plus commune dans l'Egypte.

Que les Grecs d'Antioche ou les Syriens melchites, qui suivent le rite des Grecs, font l'office et administrent tous les sacrements en grec; mais que les Syriens jacobites ou nestoriens se servent dans leur office public de la version syriaque, et dans le particulier d'une version arabe faite sur le Syriaque, et par conséquent assez approchante de l'Hé-

(*a*) *Aug. de Doct. Christ.*, *l.* II, *c.* II : *Qui Scripturas in linguam Græcam verterunt, numerari possunt : Latini autem Interpretes nullo modo. Ut enim primis fidei temporibus in manus venit codex Græcus, et aliquantulum facultatis sibi utriusque linguæ habere videbatur, ausus est interpretari.* Vide *Mill. Proleg in nov. Test. Græc.*, *p.* 50.

(*b*) I *Cor.* I, 26, 27. *Vide Justin. Martyr. Apolog. Chrysost. ad cap.* II *primæ ad Corinth.*

(*c*) *Aug. l.* II, *de Doctr. Christ. c.* XV.

(*d*) *Vide Brugens in annotationib. in sacra Bibl. in quib. [illegible] loca discutiuntur. In Catalogo mss. quib. usus est.*

(*e*) *Aug. loco supra citato. Hieronym. Præfat. in quatuor Evangelia.*

(*f*) *Cornel. a Lapide argumento in Commentat. ad Prophetas minores.*

(*g*) *Euseb. Renaudot. apud P. le Long Biblioth. sacra, c.* II, *sect.* 5, *p.* 176. *Vide eumdem Commentar. in Liturg. Copticam S. Basilii, p.* 208.

(1) Elle a été publiée en grande partie par Blanchini et Sabatier. Le cardinal Mai vient d'en donner tout récemment de nouveaux fragments dans sa collection du Vatican. (S).

breu, sur lequel la syriaque elle-même a été faite, c'est ce que Valton et Pocok ne savaient pas exactement. Le même M. Renaudot remarque que, quoique les Syriens aient aussi une version syriaque faite sur le Grec, ils ne s'en servent jamais ni dans l'office ecclésiastique, ni dans les questions théologiques.

Outre la version arabe faite sur le Syriaque, il y en a une autre faite sur les Septante par *Hareth, fils de Sénan*. La diversité qui se remarque entre les divers exemplaires de cette version est si grande, qu'il est impossible de la concilier. L'usage de cette version n'est pas général dans l'Orient, il est borné à quelques Eglises de Melchites ou de Grecs orthodoxes, qui font l'office en grec, et qui dans le particulier lisent l'Ecriture en arabe, suivant la version des Septante. Les Cophtes ont aussi une version arabe qui est faite, ou immédiatement sur le Grec, ou sur le Cophte même qui est traduit sur le Grec; car la chose paraît encore douteuse à M. l'abbé Renaudot, qui nous fournit ces remarques.

Les versions arabes imprimées dans les Polyglottes de Paris et de Londres n'ont rien de commun avec les traductions arabes qui sont en usage dans l'Orient, et, ce qui est assez particulier, il n'y a aucune Eglise orientale qui doive reconnaître sa version dans celles dont nous venons de parler. La version arabe du Pentateuque imprimée dans les Polyglottes est prise sur le fond de celle que Saadias Gaon, Juif d'Egypte, avait faite en faveur de ses confrères, sur le texte hébreu. Mais les chrétiens l'ayant interpolée et ajustée à leur usage particulier, Gabriel Sionite, qui présida à l'édition de l'arabe des Polyglottes de Paris, se servit de cette version ainsi altérée et interpolée. Les livres de l'Ecriture sont pris tantôt d'un côté, tantôt d'un autre; et les versions arabes sont faites tantôt sur le Grec, et tantôt sur le Syriaque : ceux qui ont eu soin de cette édition ne s'étant mis en peine que de fournir une version arabe d'un tel livre, sans se mettre en peine d'en faire une exacte critique et de l'examiner. En sorte que ces versions arabes ne sont d'aucune autorité parmi les chrétiens d'Orient.

Les Juifs ont aussi diverses traductions arabes de l'Ecriture, dont on trouve quelques-unes dans les bibliothèques; mais elles ne sont pas fort anciennes et n'ont par elles-mêmes aucune autorité. Les unes sont écrites en caractères arabes, et les autres en caractères hébreux. Celle de Saadias Gaon est peut-être la meilleure de celles qui sont faites sur l'Hébreu, mais il faudrait l'avoir entière et dans sa pureté (1).

Bibles éthiopiennes.

La version éthiopienne de l'Ancien Testament est prise immédiatement sur le texte grec, ou sur le texte cophte ou arabe, lesquels sont eux-mêmes traduits du grec des Septante. M. Ludolf (*a*) remarque que cette version a un rapport très-sensible avec le manuscrit alexandrin; l'ordre des chapitres, les inscriptions des psaumes, et tout le reste, s'y rencontrent tout semblables. Les Ethiopiens attribuent leur version de l'Ecriture à *Salama*, que l'on croit être le même que *Frumentius*, apôtre d'Ethiopie, envoyé en ce pays par saint Athanase. Le martyrologe des Abyssins la lui attribue. Mais d'autres (*b*) croient que c'est l'ouvrage des neuf premiers apôtres de cette nation et qu'elle a été faite sur l'Arabe. On trouve dans les livres des Ethiopiens certains vers qui font mention de cette version des livres sacrés faite sur l'Arabe. Mais M. Ludolf croit que sous le nom de *livres sacrés* il faut entendre les constitutions et les canons attribués aux apôtres, qui sont en effet traduits d'arabe en éthiopien.

Mais M. l'abbé Renaudot (*c*) et M. Simon (*d*) soutiennent que la version éthiopienne de toute l'Ecriture, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, est faite sur le Cophte, c'est-à-dire sur l'Egyptien. Ainsi la version égyptienne étant faite sur les Septante et sur d'anciens exemplaires conformes au manuscrit alexandrin, il n'est pas étonnant que l'on remarque tant de conformité entre la version éthiopienne et celle des Septante de ce manuscrit. Il est certain que depuis la domination des mahométans dans l'Egypte, l'Eglise d'Ethiopie a toujours été soumise à l'Eglise des jacobites d'Egypte, et ainsi il n'est pas étrange qu'elle ait pris d'elle le texte des Ecritures, sur lequel elle a fait sa traduction éthiopienne.

Bibles cophtes ou égyptiennes.

Le nom de *cophte* est formé de celui d'*Egyptos* ou *Aiguptos*, et la version cophte est la traduction faite en langue égyptienne. Les savants conviennent que cette version est formée sur le Grec des Septante, qu'elle exprime à la lettre le sens de ces interprètes; et M. l'abbé Renaudot (*e*) remarque une chose fort particulière à ce sujet, qui est que les Egyptiens ont été si ponctuels à conserver l'ancienne version grecque des Septante, dont leur Eglise d'Alexandrie s'est servie dès les commencements, qu'ils n'ont pas voulu profiter des travaux d'Origène et des autres qui ont travaillé à confronter la version grecque avec le texte hébreu; et on lit même dans la Vie de Démétrius, archevêque d'Alexandrie, qu'Origène avait anéanti les anciennes prophéties qui regardaient le Messie et qu'il s'était retiré chez les Juifs, après avoir été excommunié par son évêque. Voilà l'idée que les Egyptiens ont d'Origène.

On dispute sur l'antiquité de la version égyptienne (2). Quelques-uns croient que dès le commencement du christianisme il y avait

(*a*) *Ludolf. hist. Æthiop.*, *l.* III, *c.* IV.

(*b*) *Epist. PP. Societ. Jesu de annis* 1607 *et* 1608, *c.* XV, *p.* 28.

(*c*) *Renaudot apud P. le Long in addendis. Bibliot. sacr.*, *p.* 666.

(*d*) Simon, Hist. critique du vieux Testam.

(*e*) *Renaudot. Liturg. Oriental. tom.* I. *Comment. in Liturg. Coptic. Basilii*, *p.* 207.

(1) Les Samaritains ont aussi une version arabe du Pentateuque pour leur usage. *Voyez* le *Mémoire de S. Silvestre de Sacy* sur cette version. (S).

(2) Consultez M. Quatremère, *Recherches sur l'ancienne langue des Egyptiens.* (S).

une traduction de l'Ecriture en cette langue, faite par saint Marc en faveur des chrétiens qui n'entendaient pas le grec. Saint Athanase (a) remarque que saint Antoine, qui ne savait que l'égyptien (b), ayant un jour entendu lire ces mots dans l'église (c) : *Allez, vendez ce que vous avez et le donnez aux pauvres*, il prit ces paroles comme ayant été dites à lui seul, et résolut sur-le-champ de les mettre en pratique. On conclut de cet endroit qu'il y avait donc dès lors une traduction de l'Ecriture en égyptien, que l'on lisait publiquement dans l'Eglise. Mais d'autres croient que saint Antoine entendit ces paroles de la bouche du prêtre, qui expliquait en égyptien ce qu'il avait lu en grec dans l'office public; car il est certain que, dès le commencement, la liturgie se célébrait en grec dans l'Egypte (d), comme le montrent encore certaines parties de l'office qui se récitent en grec : ce qui n'empêche pas que d'assez bonne heure on ne célébrât la liturgie en cophte dans la haute Egypte, où le grec était plus commun, pendant qu'on continuait à la célébrer en grec dans Alexandrie et dans la basse Egypte (e).

Quoi qu'il en soit, on ne sait pas l'origine de la version cophte, ni si celle que nous avons aujourd'hui est la toute ancienne que l'on présume avoir été en usage dès le temps de saint Antoine et dans les siècles suivants, où nous voyons, dans les conciles d'Ephèse et de Chalcédoine, quelques évêques qui signent en égyptien, ne sachant pas écrire en grec, et où il y avait plusieurs abbés et plusieurs solitaires qui ne savaient que l'égyptien. Or, il n'est pas croyable que ces évêques et ces religieux eussent vécu sans lire et sans expliquer les Ecritures. Il y en avait donc dès lors une traduction égyptienne. Mais, comme je l'ai dit, on a des raisons de douter si celle que l'on a aujourd'hui est la même que cette ancienne, ou si elle est plus récente. Je croirais plus volontiers que c'est l'ancienne : car pourquoi en faire une nouvelle, si l'on en avait déjà une autre? Si l'on avait travaillé à une version depuis les septième et huitième siècles, on en connaîtrait apparemment l'auteur et on en saurait l'époque; mais comme on ne sait ni l'un ni l'autre, il est très-probable que celle que nous avons est la même que l'ancienne.

La langue cophte, dans laquelle est faite la version égyptienne, est la langue égyptienne primitive (f), du moins quant au fond; mais elle est mêlée de beaucoup de mots et de manières de parler imitées du grec; le caractère même est imité du grec. Quoique le cophte ne soit plus commun dans l'Egypte et que le peuple n'entende plus cette langue, on ne laisse pas de continuer à célébrer la liturgie en cophte, mais on explique l'évangile et l'épître en arabe, qui est la langue vulgaire du pays.

(a) *Athanas. in Vita Antonii.*
(b) *Pallad. sub finem c.* XXVI, *hist. Lausiacæ.*
(c) *Matt.* XIX, 21.
(d) *Renaudot. tom.* I, *p.* 206. *Liturg. Orient.*
(e) *Idem. t.* I, *p.* 43.
(f) *Vide R. P. le Long, Bibliot. sacr. t.* I, *p.* 236, *et seqq.*
(g) *Vide Jacobi le Long, Biblioth. sacr. tom.* I, *p.* 219, 220, 221.

Bibles persanes

Il y a plusieurs versions persanes, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament, composées par différents auteurs, la plupart inconnus, qui en ont fait les uns une partie, les autres une autre. Mais on n'en a aucune qui soit entière d'un seul auteur et reconnue pour authentique par tous ceux qui se servent de la langue persane. Entre celles qui se voient dans les bibliothèques, les unes sont en caractères hébreux; apparemment celles qui ont été faites pour l'usage des Juifs; les autres en caractères persans. La plupart sont encore manuscrites (g).

On a une version des Psaumes en persan par un carme, nommé le père Jean ; et une autre du même livre, faite sur le latin , par des pères jésuites. On trouve aussi les Evangiles en persan, copiés en 1388 sur un plus ancien original. Valton a fait imprimer dans les polyglottes de Londres les Evangiles traduits sur le syriaque par un chrétien perse, nommé Simon, fils de Joseph , qui vivait en 1341. Valton donna cette version comme la plus ancienne et la meilleure de toutes celles que l'on connût en cette langue (h). Wélochus, en 1657, fit imprimer une version persane de l'Evangile, qui est différente de celle de Simon, fils de Joseph de Tabriz; mais elle est faite sur le Grec , de même que celles qu'on a imprimées dans les polyglottes de Londres; à l'exception toutefois de la version du Pentateuque, qui a été faite sur l'Hébreu, par un juif nommé Jacob , fils de Joseph de Tavas.

Bibles en langues turque, arménienne et géorgienne.

L'on a quelques traductions manuscrites de l'Ecriture en langue turque. Par exemple, Jean Vugnadius fit traduire toute la Bible en cette langue , comme le dit M. de Thou, sous l'an 1564. Albert Bobavins , renégat polonais, nommé, depuis son abjuration, *Ali-Beg*, fit aussi une version de l'Ecriture en turc, à la prière de *Levinus Varnerius*. Nous ne connaissons rien d'imprimé en cette langue sur l'Ancien Testament; mais on imprima à Londres, en 1666 , une version du Nouveau , en langue turque , qui est différente de l'arabe pur et du persan.

Les Arméniens ont leur version de la Bible, assez ancienne , faite en leur langue sur le grec des Septante (1). Grégoire, évêque d'Alexandrie, qui vivait en 620, dit que saint Chrysostome étant en exil à Cucuse , ville d'Arménie, et y ayant trouvé heureusement quelques personnes qui entendaient le Grec, les engagea à traduire le Nouveau Testament et le Psautier en arménien , pour l'u-

(h) *Idem. p.* 222.
(1) Une excellente édition de cette Bible a été donnée par le docteur Zorab, en 1805, d'après un manuscrit de 1319. Le savant éditeur y a joint les variantes de plusieurs autres manuscrits. L'édition donnée à Amsterdam en 1666 par l'évêque Uscan, passe pour ne pas reproduire les manuscrits avec assez d'exactitude. (S)

sage du peuple (*a*). Mais on doute de la vérité de ce fait et de la sincérité de Grégoire d'Alexandrie, que Photius accuse d'avoir quelquefois avancé des faits contre la vérité de l'histoire.

On assure (*b*) que les premières traductions de l'Ecriture en langue arménienne que l'on ait vues sont du temps de l'empereur Arcade et de saint Jean Chrysostome. Ce furent trois savants arméniens qui s'y employèrent : savoir, Moïse, surnommé le Grammairien; David le philosophe et Mampræus ; et qui traduisirent de grec en arménien la plupart des livres de l'Ecriture, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament.

D'autres en attribuent l'honneur au saint abbé Mesrope, aidé de deux de ses disciples, Jean et Joseph, du temps de Théodose le Jeune. Gretsérus cite un fragment grec, qui porte que du temps de Théodose le Grand, et de Bahram, roi d'Arménie, qui vivait vers l'an 380, quelques-uns firent une traduction des psaumes en arménien ; ce qui fut trouvé fort mauvais par Théodose, qui se plaignit que l'on eût abandonné la tradition que les Arméniens avaient reçue de Grégoire, leur apôtre. *Voyez Gretser. Defens. Bellarm., l.* II, *c.*16, *col.* 881. Mais on doute fort de la vérité de tout ce récit. Les Orientaux ne sont pas toujours fort exacts ni fort scrupuleux en fait d'histoire.

On dit aussi (*c*) que Barthélemy le Petit, et Jean l'Ange, de l'ordre des frères Prêcheurs, avec deux Arméniens, nommés Jean et Jacques, firent une traduction du Latin en Arménien de toute la Bible, l'an de J.-C. 1316; mais on révoque encore en doute ce fait, qui ne se trouve attesté par aucun auteur ancien.

Les Arméniens, en 1666, firent imprimer à Amsterdam une Bible en leur langue, par les soins d'un évêque arménien, qui présida à cette édition. Elle fut faite sur le grec des Septante, et ne fut pas du goût des Arméniens. On en imprima encore une autre à Anvers, en 1670, par les soins de Théodore Pétræus; et le Nouveau Testament séparément, en 1668 et en 1698. M. Piques, docteur de Sorbonne, croyait la version arménienne très-ancienne et très-propre à réformer le texte grec, sur lequel elle a été faite.

Les Géorgiens (*d*) ont aussi une version de la Bible en langue ancienne géorgienne ; mais comme cette langue n'est entendue que de peu de personnes, et que le peuple du pays est extrêmement ignorant, on ne trouve presque personne qui la lise ni qui l'entende ; si ce n'est quelques femmes, qui en savent par cœur quelques histoires de l'Evangile.

Bibles françaises (1).

Nous ne nous étendrons pas beaucoup sur les versions françaises de la Bible. Il y a déjà beaucoup d'ouvrages imprimés sur cette matière, que l'on pourra consulter si l'on veut s'en instruire à fond. La première Bible française dont on ait une connaissance distincte et certaine, est celle de Pierre de Vaux, chef et auteur des Vandois, qui vivait vers l'an 1160. On ne sait s'il s'en trouve encore quelques exemplaires dans les anciennes bibliothèques (*e*).

Innocent III écrivant à Bertram, évêque de Metz (*f*), témoigne que plusieurs personnes laïques, poussées du désir de lire les saintes Ecritures, avaient fait traduire en français les Evangiles, les Epîtres de saint Paul, le Psautier, les Morales de Job, et plusieurs autres livres. Cette Epître d'Innocent III est de l'an 1200.

Plusieurs nouveaux écrivains ont attribué à *Nicolas Oresme* une ancienne traduction française de la Bible ; mais le P. Le Long (*g*), soutient qu'Oresme n'est point du tout auteur de la Bible traduite en français sous Charles V, roi de France ; mais *Raoul de Presle*, qui avait reçu ordre du roi d'y travailler, comme il le marque expressément dans son Epître dédicatoire à ce prince, surnommé le Sage. Cette traduction fut faite vers l'an 1380.

Et par conséquent elle est postérieure à celle de *Guiard des Moulins*, qui fut achevée en 1294, comme il le dit lui-même dans son prologue. Cette traduction se trouve en manuscrit dans plusieurs bibliothèques. Guiard déclare qu'il a inséré dans le texte de la Bible plusieurs apostilles, et plusieurs remarques tirées de l'Histoire scholastique de Pierre le Mangeur, et qu'il y a omis différentes choses qu'il n'était pas nécessaire de traduire ; comme des détails de généalogies, et choses pareilles. Cette Bible de Guiard des Moulins a été imprimée plus d'une fois sous ce titre : *Bible historiale*, ou *historiée*.

Outre ces versions, qui comprennent toute la Bible, il y en a d'autres anciennes de quelques parties de l'Ecriture, comme du

(*a*) Greg. *in Vita Chrysost. tom.* VIII. *Oper. D. Chrysost. edit. Savill.* § 59.

(*b*) *Vide Jacobi le Long, Bibliot. sacr. tom.* I, *p.* 230, 231 et seq.

(*c*) *Altamur. Bibliot. Prædicat. ad an.* 1333

(*d*) Chardin, Voyage de Perse, et le Long, Bibl. p. 235.

(*e*) *Voyez* le P. le Long, Bibl. sacr. t. II, p. 3.

(*f*) *Innocent.* III. *Ep.* 141, *p.* 432, *edit. Baluz.*

(*g*) Le Long, Bibl. sacr. t. II, p. 4 et 17.

(1) On a retouché, dans ces derniers temps, celles des traductions françaises de la Bible qu'on regardait comme les meilleures, notamment celle de Sacy, pour la Bible dite de Carrière. On a même fait une ou deux versions nouvelles. Ces dernières ne sont pas moins défectueuses que celles même qui ont été corrigées, et on peut dire avec vérité que nous n'avons pas une traduction passable de la Bible en français. Le succès de toutes ces versions vient, non pas de leur mérite, mais de l'esprit de parti ou du savoir-faire des libraires-éditeurs. « Il serait grandement à désirer, dit le père Guéranger (*Auxil. cathol.*, tom. I, pag. 331 ; 15 août 1848), que l'Église de France possédât aussi une version complète des saintes Écritures en langue vulgaire, approuvée par l'autorité compétente. Les fidèles ignorent, pour la plupart, les dispositions de l'Église sur cette importante matière; et des versions de la Bible publiées par des auteurs hétérodoxes, par des traducteurs systématiques, ou même par les sociétés bibliques, des versions non-seulement sans notes, mais tronquées et remplies d'erreurs, circulent de toutes parts et exposent la foi des fidèles à plus d'un péril. » *Voyez* ma note, ci-après, dans la section des *Bibles anglo-saxonnes et anglaises modernes*.

Nouveau Testament. On en peut voir la liste dans la Bibliothèque sacrée du P. Le Long, t. II, p. 21, 22, 23.

Guillaume le Ménard fit imprimer vers l'an 1484 une Bible française, suivant la version latine de Pierre le Mangeur. Peut-être n'est-ce que celle de Guiard des Moulins, retouchée et rhabillée.

Jean de Rely fit aussi une révision de la Bible de Des Moulins, sous le règne de Charles VIII.

Jacques le Fèvre d'Etaples traduisit de latin en français toute la Bible, et la fit imprimer à Paris en 1528. Le Nouveau Testament avait été imprimé en 1523, et le Psautier en 1525. Elle a été imprimée plusieurs fois depuis en différents endroits du royaume.

Les docteurs de Louvain ayant traduit la Bible de latin en français, par l'ordre de l'empereur Charles V, ils la firent imprimer à Louvain en 1550. Le privilége de Charles V est de 1546; et cette Bible a été très-souvent réimprimée. On a reproché (a) aux docteurs de Louvain de n'avoir fait autre chose, dans leur traduction, que copier presque partout, et corrigé en quelques endroits la version de Genève, faite par Olivétan. Mais M. Simon (b) remarque que dès l'an 1530, ou plutôt 1534, Martin l'Empereur avait imprimé à Anvers une Bible française de la traduction de Nicolas de Leuse, docteur de Louvain, et que cette Bible est la même, quant au fond, que celle qui parut quelques années après, sous le nom des docteurs de Louvain, imprimée principalement par les soins du même Nicolas de Leuse, qui avait travaillé à la première traduction. Et c'est sur cette version de Leuse, qu'Olivétan lui-même fit la sienne, qui fut imprimée à Genève en 1535.

René Benoît publia à Paris, en 1566, une Bible française, avec des notes marginales sur certains endroits difficiles. Cette édition fut censurée par la faculté de théologie de Paris en 1567, comme n'étant autre que la version de Genève, que René Benoît croyait avoir suffisamment purgée, mais que l'on trouva encore toute pleine de fautes.

Le P. Véron, dans sa Préface du Nouveau Testament qu'il avait traduit en français, avance que les versions françaises qui parurent ensuite sous le nom de Pierre Frizon et de Pierre de Besse, ne sont autres que celle de René Benoît, ou plutôt celle de Genève, qui sont encore remplies d'une infinité de fautes.

Jacques Corbin fit imprimer, en 1643, une Bible française qu'il avait traduite par l'ordre de Louis XIII; mais on la trouve trop barbare et trop servilement attachée au texte latin, dont elle imitait jusqu'au tour et aux manières de parler.

Le cardinal de Richelieu avait commencé à faire travailler à une nouvelle traduction de la Bible en français; mais la mort ayant prévenu le cardinal, cet ouvrage ne fut point exécuté.

Michel de Maroles ayant traduit la Bible en français et y ayant joint des notes d'Isaac La Peirère, en avait déjà fait imprimer jusqu'au chap. XXIII du Lévitique, avec privilége du roi, lorsque l'impression en fut arrêtée tout d'un coup par M. le chancelier Séguier, vers l'an 1671. J'en ai vu des feuilles imprimées dans la bibliothèque du roi. Le public n'a rien perdu à cette supression.

Isaac Le Maître de Sacy, ayant fait imprimer, en 1672, sa version de la Bible avec des explications du sens littéral et spirituel, cet ouvrage fut reçu avec de grands applaudissements et un succès merveilleux. Depuis ce temps, on y a fait beaucoup de corrections et elle a été imprimée très-souvent en différentes formes. Celui qui a procuré l'édition de Broncart, en 1701, l'a revue et corrigée en plusieurs endroits. Nous l'avons aussi retouchée dans l'édition de ce texte qui est à la tête de notre commentaire littéral.

Pour les Nouveaux Testaments qui ont été imprimés à part et par des auteurs particuliers, ceux qui ont fait le plus de bruit et qui méritent le plus de considération, sont celui du P. Amelotte de l'Oratoire, composé par l'ordre de quelques prélats de France, et imprimé avec des notes à Paris, dans les années 1666, 1667 et 1670; savoir : les Evangiles et les Actes, en 1666, les Epîtres de saint Paul en 1667, les Epîtres canoniques et l'Apocalypse, en 1670. Cet auteur, dans sa préface, dit que, pour rendre sa traduction plus parfaite et pour s'assurer que le texte latin de la Vulgate est très-conforme aux plus anciens originaux grecs, il a fait chercher dans toutes les bibliothèques de l'Europe les plus anciens manuscrits qui y fussent, et dont quelques-uns sont de douze ou treize cents ans; qu'il en a tiré des extraits; qu'il a eu en main vingt manuscrits de France et tous ceux de la bibliothèque Vaticane et des autres bibliothèques d'Italie; seize manuscrits d'Espagne, sans compter ceux dont le cardinal Ximenès s'est servi dans son édition de la Bible polyglotte de Complute; enfin qu'il s'est servi de plusieurs manuscrits d'Angleterre et des pays septentrionaux, et de plusieurs autres que l'on a trouvés dans la Grèce, etc. Mais quand on examine les notes du R. P. Amelotte (c), on remarque que hors trois ou quatre manuscrits qu'il a consultés et qui n'ont pas plus de quatre ou cinq cents ans d'antiquité, il n'a produit aucune variété de leçons tant soit peu considérables, qui n'eussent déjà paru, soit dans la Bible polyglotte de Londres, ou ailleurs; et lorsqu'on l'a pressé sur cela, il n'a pas fait difficulté d'avouer que tout ce qu'il en avait dit, n'était qu'une espèce de figure de discours qu'il avait employée pour donner un certain relief à son ouvrage.

Le Nouveau Testament de Mons, qui fut imprimé en 1665 avec la permission de monsieur l'archevêque de Cambray et le privilége

(a) *Franc. Veron.* Préface sur le Nouveau Testament en français.

(b) Simon, histoire critique du Nouveau Testament, c. XXIX. *Voyez* le P. Le Long, t. II, p. 31, 32.

(c) Hist. critique des versions du Nouv. Test., c. XXXII

du roi d'Espagne, a fait tant de bruit, qu'il mérite une attention particulière. Le premier auteur de cet ouvrage est M. Le Maître, qui, ayant traduit en français les quatre Evangiles, M. Antoine Arnaud et M. le maître de Sacy y firent beaucoup de corrections. M. de Sacy en composa la préface, aidé de M. Nicole et de M. Claude de Sainte-Marthe. Mais M. Arnaud seul est désigné dans le privilége, qui porte que la traduction est l'ouvrage *d'un docteur de Sorbonne*. Le manuscrit, de la main de M. Le Maître, avec des corrections à la marge de la main de M. Arnaud et de M. de Sacy, fut donné à M. Toynard par un des Elzévirs (a) qui l'avaient imprimé ; car, quoiqu'au frontispice on lise qu'il a été imprimé à Mons chez Gaspard Migeot, il est vrai qu'il n'y en eut jamais aucun de ses exemplaires imprimé à Mons. Ce fut M. de Cambout, abbé de Pont-Château, qui alla exprès à Amsterdam, pour l'y faire imprimer par les Elzévirs.

Ce livre a souffert de grandes contradictions qui ne sont point de mon sujet. Il fut condamné par les papes Clément IX en 1668, et Innocent XI en 1679, et en différents évêchés de France, en différents temps. Ce qui n'a pas empêché qu'il ne s'en soit fait une infinité d'éditions et que la plupart de ceux qui, depuis ce temps, se sont appliqués à traduire le Nouveau Testament en français, ne se soient servis de cette version, comme d'un fond sur lequel ils ont travaillé et qu'ils ont essayé de corriger et de purger de tout ce qui n'était pas de leur goût et qui avait pu lui attirer la censure du pape et des évêques ; car, et la version qui est dans la Bible de M. de Sacy et celle qui accompagne les réflexions du P. Quesnel, et celle qui est dans le Nouveau Testament de M. Huré, ne sont autres, quant au fond, que la version de Mons que l'on a retouchée et corrigée dans tous les endroits qui avaient fait de la peine aux censeurs.

M. Antoine Godeau, évêque de Vence, fit imprimer à Paris, en 1668, une version du Nouveau Testament qu'il avait faite ; mais elle n'est proprement ni une version littérale, ni une paraphrase ; elle tient le milieu entre les deux, et ajoute au texte certains mots qui en expliquent le sens.

Le Nouveau Testament français que M. Simon publia en 1702, à Trévoux, avec des notes littérales et critiques sur les endroits difficiles, fut condamné par messieurs les évêques de Paris et de Meaux, qui en défendirent l'usage dans leurs diocèses en 1702 et 1703.

Le R. P. Bouhours, jésuite, publia à Paris, en 1697, la version du Nouveau Testament qu'il avait composée conjointement avec ses confrères les RR. PP. Michel Tellier et Pierre Besnier. Pendant l'impression de cet ouvrage Monseigneur l'archevêque de Paris nomma des réviseurs pour l'examiner et pour le corriger. La version en est d'ordinaire un peu dure et obscure, parce que l'auteur a voulu s'attacher trop scrupuleusement au texte latin qu'il traduisait. Le P. Lallemant, jésuite, a adopté cette traduction dans les explications du Nouveau Testament qu'il a données depuis quelques années.

Le révérend Père dom Jean Martianay a aussi donné une nouvelle version du Nouveau Testament, imprimée à Paris en 1712, avec des notes *et des explications littérales*, qu'il dit avoir *tirées uniquement des pures sources de l'Ecriture*.

Enfin M. l'abbé Fleury, ci-devant précepteur des enfants de France et depuis confesseur du roi Louis XV, a fait, par l'ordre du roi Louis XIV et de Monseigneur le cardinal de Noailles, une traduction française du Nouveau Testament qui n'a pas encore été imprimée. Voilà les principales traductions de l'Ancien et du Nouveau Testament faites par des auteurs catholiques.

Versions françaises de la Bible, faites par les protestants.

La première Bible française donnée par les protestants est celle de Robert-Pierre Olivétan, imprimée à Genève en 1535, et réimprimée souvent depuis avec des corrections de Jean Calvin et de quelques autres. Mais les premières éditions d'Olivétan furent très-défectueuses, parce que l'auteur ne parlait pas bien français et ne savait pas les langues originales de l'Ancien ni du Nouveau Testament. On prétend même que cette version d'Olivétan n'est autre chose que la Bible de Nicolas de Leuse, docteur de Louvain, imprimée à Anvers, par Martin l'Empereur, en 1534 ; et en effet quand on les compare ensemble, on remarque qu'elles ne diffèrent que dans les lieux où Olivétan a cru devoir abandonner la Vulgate, pour s'attacher à l'hébreu de l'Ancien Testament, traduit par Pagnin, et au grec du Nouveau, traduit par Erasme (b). Ainsi il était aisé à Olivétan de se vanter d'avoir traduit, dans l'espace d'un an, toute la Bible en français ; l'Ancien Testament sur l'Hébreu; et le Nouveau sur le Grec; comme il fait dans l'édition faite à Neufchâtel, par les frais des Vaudois, l'an 1535.

Sébastien Castalion ou Châteillon, fit imprimer à Bâle, en 1555, une traduction française de l'Ancien Testament sur l'Hébreu, et du Nouveau sur le Grec ; mais cette traduction n'eut aucun succès et ne fit point d'honneur à son auteur, parce qu'il ne savait pas le français. Il se rendit ridicule par des manières de parler entièrement éloignées du bel usage de cette langue. Par exemple, au lieu de *transgresser*, il met *très passer* ; au lieu de *circoncision*, il dit *rognement* ; au lieu de *prépuce*, il se sert du mot *avant-peau*. Voici la traduction des versets 25, 26 et 27 du chap. II de l'Epître aux Romains, selon Châteillon : *Si tu viens à très passer la loi, ton rognement devient avant-peau. Que si un empellé* (il veut dire un homme qui n'est point circoncis) *garde les ordonnances de la loi, certes son avant-peau lui sera compté pour rognement. Et celui qui de nature est empellé et garde la loi, te condamnera, toi qui as la lettre et rognement, et si très passes la loi.*

(a) Le Long, Bibl. sacr., t. II, p. 58, 59.
(b) Voyez M. Simon, *Hist. critique des Versions de la Bible*, c. xxvi; et Jacob. Le Long, t. II, p. 72, *Bibl. sacra*.

Jean Diodati donna une Bible française traduite sur le Grec et l'Hébreu, avec des notes de sa façon, imprimée à Genève en 1644. Les prétendus réformés l'approuvèrent fort; et ils s'en servent encore autant, et peut-être plus volontiers, que de celle d'Olivétan, si souvent retouchée, et pour le sens et pour les expressions, par les plus habiles théologiens protestants. Mais on trouve à redire à la méthode de Diodati, qu'il n'est point assez attaché à la lettre, et que, pour se rendre plus intelligible à tout le monde, il paraphrase plutôt le texte qu'il ne le traduit, et qu'il insère souvent des mots dans sa traduction, pour lui donner une plus grande clarté.

On assure que M. Charles Le Cène et M. Le Clerc ont aussi composé, l'un et l'autre, une version entière de la Bible; mais ni l'une ni l'autre n'ont pas encore paru.

A l'égard du Nouveau Testament, imprimé à part par les soins des auteurs protestants, les principales versions sont celles de Jean Le Fèvre d'Etaples, retouchée et accommodée à l'usage des églises prétendues réforformées du Piémont, et imprimée en 1534.

Le Nouveau Testament traduit en français par Pierre Dolet parut avant l'an 1545, qui est l'année où l'auteur fut brûlé.

Jean Daillé le fils, et Valentin Conrat, avaient fait imprimer à Paris, en 1671, un Nouveau Testament français, compilé des versions de Mons et du P. Amelotte; mais à peine l'édition fut-elle achevée, qu'elle fut entièrement supprimée (a).

M. Jean Le Clerc fit aussi imprimer à Amsterdam chez De Lorme, en 1703, un Nouveau Testament français, avec des notes tirées pour la plupart de Grotius et d'Hammond. M. Bayle dit que cette édition fut défendue et proscrite en Hollande, par l'ordre des Etats Généraux et par les décrets de plusieurs synodes des églises protestantes; et en Prusse, par l'ordre du consistoire de Berlin, comme un ouvrage propre à renouveler les erreurs de Sabellius, et à fomenter celles de Socin.

Bibles italiennes.

Sixte de Sienne (b), et après lui Antoine Possevin (c), parlent d'une traduction de la Bible en italien, faite par Jacques de Voragine, qui vivait en 1270. Mais on doute avec raison que cette Bible ait jamais existé, puisque Jacques de Voragine lui-même n'en dit rien dans le catalogue de ses ouvrages, qu'il donne dans son histoire de Gènes, en l'an 1292, et qu'on ne trouve aucun exemplaire de traduction de la Bible qui porte son nom dans les bibliothèques d'Italie (d). Les Bibles italiennes qui sont en manuscrit dans les bibliothèques ne portent point de nom d'auteur.

La première Bible italienne qui ait paru par les soins des catholiques est celle de Nicolas Malerme ou Malherbe, moine bénédictin de l'ordre des Camaldules, imprimée à Venise en 1471, au mois d'août. Il en parut une autre sous le nom du même auteur, la même année 1471, au mois d'octobre, toute différente de la première quant à l'Ancien Testament, mais presque la même pour le Nouveau. On n'y trouve ni le nom de l'imprimeur ni le lieu de l'impression. La Bible de Malerme a été imprimée plusieurs fois en Italie. Elle est faite sur la Vulgate latine.

Antoine Brucioli en fit une autre de l'Ancien Testament sur l'Hébreu, et du Nouveau sur le Grec, qui fut imprimée à Venise en 1532. Mais cette Bible fut mise au rang des livres défendus par le concile de Trente. Le Nouveau Testament de cette version avait été imprimé dès l'an 1530.

Sontes Marmochinus retoucha l'édition de Brucioli, et la fit imprimer, comme une nouvelle traduction, à Venise, en 1538, et on eu a fait plus d'une édition.

Grégoire Léti (e) avance que Sixte V fit faire une traduction italienne de toute la Bible en 1590; mais que le roi d'Espagne, Philippe II, et les cardinaux lui ayant fait sur cela des remontrances, il voulut bien la supprimer. Il dit que l'on trouve encore des exemplaires de cette version dans les bibliothèques du grand duc de Toscane, dans l'Ambrosienne à Milan, et dans celle de Genève. Mais on s'inscrit en faux (f) contre tout ce récit, et on soutient qu'il n'y eut jamais de pareille version, et qu'on ne voit en aucune bibliothèque des exemplaires d'une Bible italienne qui ait été publiée par les ordres de Sixte V.

Les calvinistes ont aussi leurs Bibles italiennes. On imprima à Genève, en 1532, une Bible italienne à leur usage, traduite sur l'Hébreu de l'Ancien Testament, et sur le Grec du Nouveau. C'est la traduction de Brucioli retouchée, et beaucoup plus pure et plus élégante. Le Nouveau Testament est plutôt pris sur l'édition de Fabius Tudesque, faite en 1560, que sur celle de Brucioli.

Jean Diodati donna d'abord, en 1607, puis en 1641, une édition de la Bible en italien, selon la même méthode qu'il avait suivie dans sa version française, c'est-à-dire qu'il est plutôt paraphraste que traducteur littéral. Son Nouveau Testament a paru à part à Genève en 1608, à Amsterdam et à Harlem en 1665.

Maxime Théophile fit aussi imprimer à Lyon, en 1551, le Nouveau Testament traduit en italien, et dédié à François de Médicis, duc de Toscane.

Les Juifs d'Italie n'ont point de version entière de la Bible en italien, les inquisiteurs de la foi ne leur ayant jamais voulu accorder la permission d'en imprimer. Léon de Modène, pour suppléer en quelque sorte à ce qui leur manque à cet égard, publia en 1612

(a) *Vide P. Le Long, Bibl. sacra, t. II, p. 93.*
(b) *Sixt. Sen. l. IV Biblioth.*
(c) *Possevin, in Apparatu sac.*
(d) *Le Long, t. II, p. 97, 98, Bibliot. sacr.*
(e) *Greg. Leti, vita Sixti V. Hetrusco Idiomate condi* 1688, *t. IV, p. 399.*
(f) *Le Long, Bibliot. sacr., t. II, p. 100, 107.*

un dictionnaire hébreu-italien, dans lequel il explique en italien tous les endroits les plus difficiles de la Bible (a). De sorte que cet ouvrage peut tenir lieu d'une traduction entière de la Bible en italien.

Bibles espagnoles.

Jacques Ier, roi d'Aragon, qui mourut en 1276, fit une constitution qui ordonne que quiconque aura les livres de l'Ancien et du Nouveau Testament en langue romance, ou en langue vulgaire du pays, et ne les apportera pas à l'évêque du lieu pour être brûlés, sera tenu pour suspect d'hérésie, soit qu'il soit laïque, ou clerc (b). Ces livres étaient apparemment de la traduction des Albigeois.

Alphonse, roi de Castille, fit traduire en castillan les livres de l'Ecriture, si l'on en croit Mariana (c). Gesnère (d) dit que Jean II, roi de Léon et de Castille, fit aussi traduire en sa langue les saintes Ecritures. Il ajoute que ces livres sont encore existants. On trouve en effet des traductions espagnoles manuscrites de diverses parties de la Bible, dans différentes bibliothèques; mais on n'en dit pas les auteurs.

Mais la première Bible espagnole imprimée que l'on connaisse, est celle dont parle Cyprien de Valère, et qu'il dit avoir été publiée vers l'an 1500. Cet auteur dit l'avoir vue. On n'en connaît pas l'auteur; mais on croit qu'il vivait vers l'an 1420, et qu'il traduisit toute la Bible en espagnol, tel qu'on le parle dans le royaume de Valence.

Le même Cyprien de Valère fit imprimer à Amsterdam, en 1602, la Bible qu'il avait traduite en espagnol sur l'Hébreu, qui n'est autre que la Bible de Cassiodore de Reyna, calviniste, qu'il retoucha et qu'il fit imprimer sous son nom.

Ambroise de Montésin publia en 1512 les Epîtres et les Evangiles de toute l'année, qu'il avait traduites en espagnol. Je ne parle pas ici des Psaumes et autres petites parties de la Bible traduites en cette langue par des auteurs catholiques. Ce détail mènerait trop loin.

Cassiodore de Reyna, calviniste, donna sa traduction de la Bible en espagnol, sur l'Hébreu de la version de Santès Pagninus, et la fit imprimer à Bâle en 1569. Cyprien de Valère, comme nous l'avons dit, la retoucha et la fit réimprimer en 1602.

François Enzinas, autrement Driander, publia à Anvers, en 1543, le Nouveau Testament en espagnol traduit sur le Grec, et le dédia à l'empereur Charles V.

Les Juifs d'Espagne ont à leur usage l'Ancien Testament en espagnol, traduit sur l'Hébreu. Gilbert Voëtius (e), et après lui Henry Hottinger (f), avancent que David Kimchi, fameux rabbin, qui vivait au treizième siècle, avait fait une version espagnole de la Bible; mais on doute de ce fait, et on ne connaît pas cette version, à moins que ce ne soit celle dont le Pentateuque fut imprimé à Constantinople en caractères hébreux, en 1546.

La première Bible à l'usage des Juifs qui ait paru en espagnol, est celle qui fut imprimée à Ferrare en 1553, en caractères gothiques, dédiée à Hercule d'Est, duc de Ferrare, et avec son privilége. Le Pentateuque de cette édition est presque entièrement semblable à celui qui fut imprimé en 1566 à Constantinople, en espagnol, mais en caractères hébreux (1). On ne doute pas (g) que cette version ne soit assez ancienne, et apparemment en usage parmi les Juifs d'Espagne, avant que Ferdinand et Isabelle, en l'an 1492, les eussent chassés de leurs Etats. Et lorsque les Juifs, dans la préface de leur Bible de Ferrare, témoignent qu'ils ont suivi la traduction de Santès Pagnin, dominicain, ils ne le font que pour éviter les poursuites des inquisiteurs, qui sont fort attentifs à leur défendre la publication de la Bible de leur traduction en langue vulgaire. La Bible espagnole de Ferrare a été réimprimée en 1630 à Amsterdam par les soins de Menassé Ben-Israel, et en 1661, par les soins de Samuel de Cazéres.

Bibles allemandes.

Comme la langue allemande est très-étendue par les divers dialectes qu'elle a enfantés, et qu'elle a produit un très-grand nombre de versions différentes, nous ne nous engageons point ici à les rapporter toutes exactement, mais seulement les principales. Ceux qui auront besoin de s'en informer plus à fond, pourront consulter les livres qui en ont traité exprès.

La première et la plus ancienne traduction de la Bible en langue tudesque ou allemande que nous ayons, est celle que fit Ulphilas, évêque des Goths (h), vers l'an 360. Mais cet évêque ne jugea pas à propos de traduire les livres des Rois, qui traitent de la guerre, parce que les Goths n'avaient déjà que trop de penchant à cet exercice, et qu'il craignait d'exciter encore leur humeur martiale par le récit des guerres de l'Ecriture. Il ne reste de cette ancienne version que ce qui en a été trouvé dans l'abbaye de Verden, près de Cologne, dans un manuscrit écrit en lettres d'argent, ce qui lui a fait donner le nom de *Codex argenteus*. Ce monument étant tombé entre les mains de M. de la Gardie,

(a) *Richard Simon, t. I, Epist. Select. Ep. 25, initio, Vide P. Le Long, Bibliot. sacr., t. II, p.* 114, 115.
(b) *Cangius ad vocem Romanicum, t. III Glossar. Latin.*
(c) *Mariana, de Reb. Hispan. l.* XIV, *c.* VII.
(d) *Gesner. Partition. Theo. tit. 2, sect. 6, l. ult.*
(e) *Voët. Bibliot. Studii Theolog. l. II, p.* 511.
(f) *Henric. Hottinger. Dissert. de Translat. Bibl. in linguas vernaculas. Vide et P. Le Long, t. II, p.* 123, *Biblioth. sacr.*
(g) *Idem pag.* 129, 130.
(h) *Socrat. l. IV, hist. Eccl. c.* XXXIII. *Sozomen. l. III, hist. Eccl. c.* XXXVII. *Philostorg. l. II, c.* V, etc.

(1) Cette assertion est fausse. *Voyez* la notice très-étendue que donne de cette édition de Rossi, *de Typographia Hebræa Ferrariensi commentarius*, pag. 68-102. Il existe des exemplaires de cette version à l'usage des chrétiens, d'autres à l'usage des Juifs. Ces exemplaires ne diffèrent que par la traduction du célèbre passage d'Isaïe, ch. VII, v. 14. Les exemplaires pour les chrétiens portent *he la virgen concibien*, ceux pour les Juifs *he la moça concibien*. Cette version, reçue par tous les Juifs, est importante pour fixer le sens qu'ils attachent aux locutions obscures de la Bible. (S).

chancelier de Suède, qui l'acheta cinq cents ducats, il en laissa tirer une copie à François Junius, qui la fit imprimer en 1665, avec les notes de M. Maréchal, et un dictionnaire pour l'expliquer. Ce manuscrit se conserve encore aujourd'hui dans la bibliothèque d'Upsal, et il contient les quatre Evangiles, non pas toutefois entiers, mais avec plusieurs lacunes, à cause que l'ancien exemplaire a été gâté par le temps et par la négligence de ceux qui l'ont possédé.

Quelques auteurs écrivent (*a*) que Charlemagne fit traduire en langue franque ou allemande les livres du Nouveau Testament; mais ces écrivains ne nous citent aucun garant ancien de ce qu'ils avancent. On sait que l'empereur Charlemagne travailla à corriger la Vulgate latine, et que pour mettre le Nouveau Testament dans sa pureté, il se servit des textes grecs et syriaques. Cela paraît par les historiens de son temps (*b*). Mais ils ne disent pas qu'il ait fait traduire le Nouveau Testament en langue franque de ce temps-là, qui n'était autre que la tudesque.

D'autres (*c*) avancent que Louis le Débonnaire fit faire une traduction de l'Ecriture en langue saxonne, mais ce fait n'est pas fondé sur de bonnes preuves historiques. On trouve dans les bibliothèques des versions allemandes manuscrites de la Bible assez anciennes, mais on ne peut pas assurer qu'elles soient du temps de Charlemagne, ni de Louis le Débonnaire. On conservait dans la bibliothèque de Saint-Gal qui, depuis quelques années, a été dissipée par les Suisses protestants, un Psautier et le livre de Job, traduits par Notkar Labéon, abbé de cette abbaye, qui vivait sous l'empereur Arnoud, vers l'an 890. Et Goldast assure qu'il avait en main, lorsqu'il écrivait, un Psautier allemand, écrit de la main d'Ekkehardus le Jeune, vers l'an 1004, à l'usage de l'impératrice Cunegonde, femme de Henri II, empereur. Voilà ce que l'on connaît de plus ancien pour les manuscrits.

Quant aux Bibles allemandes imprimées, on en voit de fort anciennes, mais dans la plupart on ne lit pas l'année de l'impression, sinon ajoutée à la main (*d*), ce qui rend ces dates suspectes. La plus ancienne dont l'année soit bien connue est celle de Nuremberg, imprimée en 1477, et celle d'Augsbourg de la même année. On en a fait diverses autres éditions dans les mêmes villes, avant que Luther parût, et à Strasbourg en 1485. Mais on ne sait qui sont les auteurs de cette ancienne traduction.

Jean Dietemberger fit une traduction de la Bible en allemand sur la Vulgate, qui fut imprimée à Mayence en 1534, et réimprimée plusieurs fois depuis. Les critiques remarquent que le traducteur suivit presque en tout la version allemande du Nouveau Testament, qui avait été faite par Jérôme Emser, chapelain de George, duc de Saxe. Emser avait entrepris sa traduction pour l'opposer à celle de Luther, lorsque cet hérésiarque commença à paraître.

Jean Eckius traduisit l'Ancien Testament sur la Vulgate, mais il déclare dans son épître dédicatoire qu'il y a joint le Nouveau Testament d'Emser, dont nous venons de parler, ne voulant pas imiter l'injustice de ceux qui ont mis son ouvrage sous leur nom, sans en faire honneur à celui qui en est le véritable auteur. Cette Bible d'Eckius fut imprimée en 1537.

Ferdinand, duc de Bavière et électeur de Cologne, procura une nouvelle traduction de la Bible, par les soins de Gaspard Ulembergius. Elle fut imprimée à Cologne en 1630. Mais comme Ulembergius était de Westphalie, et qu'il ne possédait pas toute la pureté de la langue allemande, les théologiens de Mayence retouchèrent sa version et en procurèrent une nouvelle édition en 1662. Voilà les principales versions allemandes faites par les catholiques.

Martin Luther donna la sienne de l'Ancien Testament, faite sur l'Hébreu, et celle du Nouveau sur le Grec, en l'espace de onze ans. Le Pentateuque parut en 1522, les livres historiques de l'Ancien Testament en 1524, aussi bien que le Psautier. On croit que les livres de Salomon furent imprimés en 1527, Isaïe en 1529, les Prophètes en 1531 et 1532, les autres livres de l'Ancien Testament en 1530, le Nouveau Testament en 1522. Depuis ce temps, on a fait un très-grand nombre d'éditions de la Bible entière suivant la traduction de Luther. Les savants conviennent que le langage en est pur, la version claire et débarrassée, mais aussi souvent l'auteur est plutôt paraphraste que véritable interprète (*e*).

La Bible de Luther a été retouchée plus d'une fois, et par lui, pendant qu'il vivait, et par d'autres, après sa mort. Mais ces détails ne sont pas de notre sujet en ce lieu-ci. La plupart des Bibles allemandes que l'on a fait imprimer en Saxe, en Suisse, ou ailleurs, sont presque toutes prises du fond de celle de Luther. Par exemple, celle de Zurich, qui est la plus fameuse et la plus travaillée, exprime presque par tout l'Ancien Testament selon l'interprétation de Léon de Juda, ministre allemand, qui avait traduit en latin la Bible sur l'Hébreu, et toutefois elle suit en plusieurs endroits les expressions que Luther avait employées dans les livres de la Bible qu'il avait alors mis en lumière; car toute sa Bible n'était pas encore imprimée.

En 1604, Jean Piscator publia une nouvelle traduction de la Bible en allemand, faite sur la version latine de Junius et Tremellius. Il s'attacha tellement à exprimer la

(*a*) *Vide Vitum Amerbach. Præfat. dedicatoria ad Carol. V, Imp. et Ferdin. Cæsar. in Constitut. Caroli Magni. Claudium Spinc. tract. quod Principem Litteræ decent. Hotting. Bibliothecarii quadripart.* t. I, c. III.

(*b*) *Vide apud Andr. Duchesne*, t. II. n. 7, p. 277.

(*c*) *Vide apud P. Le Long*, t. II, p. 145, 146. *Bibliot. sacr.*

(*d*) *Vide Le Long*, p. 150, 151.

(*e*) *Vide R. P. Le Long, Bibliot. sacr.* t. II, p. 165, 161, *et Auctores ab eo laudatos*. On assure que pour rendre sa version plus belle et plus pure, il la faisait passer par les mains de plusieurs personnes de qualité, qui possédaient toute la finesse de la langue allemande. *Voyez* la Vie de Luther par médailles.

sens de ces auteurs, que l'on se plaignit qu'il avait rempli sa version de tours latins et qui ne sont nullement du génie de la langue allemande.

Les anabaptistes ont aussi leur Bible allemande, imprimée à Worms en 1529, de la traduction de Louis Hetzérus, aidé de Jean Denkius. On prétend que ces traducteurs se sont beaucoup servis de la version de Zurich.

Jean Crellius fit paraître à Racovie en 1630, le Nouveau Testament, qu'il avait traduit en allemand, et Felbinger en fit imprimer une traduction à Amsterdam en 1660.

Les Juifs d'Allemagne ont quelques versions de la Bible en leur langue, les unes imprimées en caractères hébreux et les autres en caractères allemands. On reproche à leurs versions d'être trop littérales, et de rendre servilement le texte hébreu en allemand mot pour mot.

Bibles flamandes.

Les Bibles flamandes à l'usage des catholiques qui sont en grand nombre, ne portent point de nom d'auteur pour la plupart, avant celle de Nicolas de Vingh, imprimée à Louvain en 1548, et à Cologne la même année. L'auteur reconnaît qu'il a été aidé dans son travail par deux théologiens de Louvain, dont il ne dit pas les noms.

Les versions flamandes dont se sont servis les calvinistes jusqu'en 1636 ou 1637 ont été faites sur celle de Luther, ou sur celle de Zurich de Suisse. Mais leur Synode de Dordrecht, en 1618 et en 1619, ayant ordonné que l'on travaillerait à une nouvelle traduction de la Bible en flamand, on nomma des députés pour cet ouvrage, qui ne fut achevé qu'en 1636 et 1637. Depuis ce temps on en a fait un grand nombre d'éditions.

Bibles danoises.

La première édition de la Bible danoise, imprimée en 1550, fut faite par Pierre Palladius, Olaüs Chrysostome, Jean Synningius et Jean Machabée, en suivant la première version allemande de Luther. Cette édition fut retouchée et réimprimée en 1589.

Jean-Paul Résénius, évêque de Seeland, fit aussi paraître en 1605 une nouvelle traduction de la Bible en danois, sur l'original hébreu. Le traducteur, pour s'être trop servilement attaché à rendre son original à la lettre, s'est rendu presque inintelligible en sa langue ; sa version est dure et obscure. Mais en 1633, Christian IV, roi de Danemark, la fit corriger et mettre dans un meilleur style.

Jean Michel fit imprimer le Nouveau Testament qu'il avait traduit en langue danoise, à Leipsick, en 1524, et à Anvers, en 1529, et Christian, fils de Pierre, chanoine de Lunden, en donna aussi une traduction en 1531. Cette version parut d'abord assez barbare dans la première édition, mais elle fut châtiée dans les éditions suivantes.

Bibles suédoises.

L'auteur de la Vie de sainte Brigitte (a) dit que cette sainte, qui vivait au quatorzième siècle, lisait assidûment la sainte Bible, qu'elle s'était fait traduire en sa langue naturelle, qui était la suédoise. On dit que ce fut Matthias, chanoine de Lincolp, confesseur de la sainte, qui fit cette traduction, mais on n'en trouve plus aucun exemplaire que l'on sache.

En 1534, Olaüs et Laurent, fils de Pierre, firent imprimer une Bible suédoise qu'ils avaient traduite sur la version allemande de Martin Luther. Gustave-Adolphe, roi de Suède, la fit retoucher vers l'an 1617, en sorte que dans la suite elle fut presque généralement suivie; car, quoiqu'on l'ait souvent corrigée encore depuis, c'est toujours la même quant au fond.

Bibles anglo-saxonnes et anglaises modernes.

On assure (b) qu'Adelme, évêque de Schirebury, qui vivait en 709, fit une version anglo-saxonne des Psaumes, et qu'Eadfride ou Ecbert, évêque de Lindisfarne, qui vivait vers l'an 730, traduisit divers livres de l'Ecriture en la même langue (c). On prétend (d) aussi que le vénérable Bède, qui mourut en 735, traduisit toute la Bible en saxon ; mais Cutbert, disciple de Bède, dans le dénombrement des ouvrages de son maître, parle seulement de la traduction qu'il fit de l'Evangile en sa langue, et ne dit rien du reste de la Bible (e).

On veut qu'Alfrède, roi d'Angleterre, qui vivait en 890, ait aussi traduit une grande partie de l'Ecriture en sa langue; du moins qu'il y ait travaillé, surtout à traduire le Psautier (f), qu'il ne put achever, ayant été prévenu par la mort. Baléus cite aussi Guillaume de Malmesbury, qui dit que le roi Ethelstane fit traduire l'Ancien Testament d'hébreu en anglo-saxon, apparemment par quelque Juif converti au christianisme.

On trouve une version ancienne en cette langue de plusieurs livres de la Bible, faite par Ælfric, abbé de Malmesbury. Guillaume L'Isle, Anglais, fit imprimer à Londres, en 1638, les fragments de la Bible traduits par Ælfric ; mais Edmond de Thwats publia la vraie traduction d'Ælfric à Oxford, en 1699. On voit dans les bibliothèques d'Angleterre quantité de traductions de livres particuliers de l'Ecriture manuscrites en cette langue, mais sans noms d'auteurs (g).

Matthieu Parker fit paraître à Londres, en 1571, les quatre Evangiles en langue anglo-saxonne, d'une très-ancienne traduction, dont l'auteur est inconnu. Thomas Maréchal les fit réimprimer, en 1665, en caractères anglo-saxons, avec des remarques de sa façon.

(a) *Apud Surium, 23 Julii.*
(b) *Balæus Script. Britan. cent.* I, *c.* LXXXIII.
(c) *Idem cent.* II, *c.* IV.
(d) *Joan. Foxius Præf. in Evang. Anglo-Sax. an.*1571. *Joan. Caius, l.* I, *de Antiq. academ. Cantabrig. p.* 150. *Balæus cent.* II, *c.* I.
(e) *Acta SS. Ord. S. Bened. t.* III, *parte* 1, *p.* 537.
(f) *Guillelm. Malmesbur. l.* II, *de Gestis Reg. Angl.* : II. *Polydor. Virgil. Hist. Angl. l.* V, *ad an.* 885.
(g) Voyez le P. Le Long, Bibliot. sacr. t. II, p. 55 et suiv.

M. Mille remarque que cette ancienne version est faite sur un exemplaire latin de l'ancienne Vulgate qui était en usage dans tout l'Occident, avant que saint Jérôme eût donné sa nouvelle traduction; ce qui fait juger que l'auteur en doit être très-ancien.

Pour ce qui est des Bibles anglaises, on croit que le premier auteur des versions de la Bible en cette langue est Jean Trévisa, qui acheva sa traduction en l'an 1357 (*a*). Le second auteur que l'on connaisse, qui ait travaillé à cette sorte d'ouvrage, est Wiclef, dont la traduction anglaise se trouve manuscrite dans plusieurs bibliothèques d'Angleterre; mais elle n'a jamais été imprimée que l'on sache. On y en trouve encore diverses autres manuscrites, la plupart sans noms d'auteurs.

La première Bible anglaise, imprimée à l'usage des catholiques, est celle qui parut à Douai en 1609 et 1610, et à Paris en 1635. Cette Bible ne contient que l'Ancien Testament, et elle est traduite sur la Vulgate, avec des notes de quelques théologiens de Douai. Le Nouveau Testament parut à Reims en 1582, avec des notes des théologiens anglais de Reims (1).

La Bible anglaise à l'usage des protestants a été traduite par Guillaume Tyndall, et partie par Milésius Coverdal. Elle parut à Londres en 1535. Ce livre a eu une fortune assez bizarre, aussi bien que ses auteurs; mais enfin, après bien des contradictions, elle passa, et le roi Henri VIII ordonna qu'elle serait imprimée et mise dans toutes les églises d'Angleterre pour y être lue publiquement (*b*).

La version de Thomas Matthieu ou de Jean Roger, publiée à Londres en 1537, ne diffère presque en rien de celle dont on vient de parler. Celle qui parut à Londres, en 1541, par l'autorité du roi Henri VIII, avait été revue et corrigée par Cutbert Tonstal et Nicolas Héath : le premier, évêque de Dunelme, le second, évêque de Glocester. L'année suivante, cette même version fut défendue par arrêt du parlement et par ordonnance du roi (*c*); en sorte que, pendant tout le reste du règne de Henri VIII, il n'y eut en Angleterre aucune version de l'Ecriture en langue vulgaire, autorisée et approuvée publiquement. Mais aussitôt qu'Edouard fut monté sur le trône, Crammer procura une nouvelle édition de la Bible traduite par Tonstal et Héath, et y mit une préface de sa façon. Elle parut à Londres en 1549.

Sous le règne de la reine Marie, plusieurs Anglais qui avaient été exilés à Genève (*d*) entreprirent une version anglaise de la Bible sur celle de Genève. Elle parut en 1561, dédiée à la reine Elisabeth. Elle fut ensuite réimprimée plusieurs fois; mais elle ne plut pas à tous les Anglais : ce qui fut cause que l'on réimprima, en 1568, la Bible de Matthieu Parker, qui fut nommée la Bible des épiscopaux (*e*).

Enfin, en 1612, sous le règne de Jacques Ier, parut la Bible dite la Bible royale, traduite sur le Grec et l'Hébreu par André, évêque de Vinton, Ovéral, évêque de Norvich, et plusieurs autres théologiens, au nombre de quarante-sept, qui se partagèrent l'ouvrage et y travaillèrent avec grand soin. Voilà les principales éditions de la Bible en anglais.

Bibles esclavones.

On a cru (*f*) que saint Jérôme, qui était Dalmate de nation, avait traduit en sa langue la sainte Ecriture de l'Ancien et du Nouveau Testament, mais cette opinion n'est pas soutenue de bonnes preuves ; car, premièrement, saint Jérôme était de Dalmatie, et non d'Esclavonie; et 2° lorsque ce saint, dans sa lettre à Sophronius, dit qu'il a traduit l'Ecriture aux personnes de sa langue : *Suæ linguæ hominibus*, il faut l'entendre de la langue latine, qui lui était toute familière et comme naturelle.

D'autres croient que la version esclavone est l'ouvrage de saint Cyrille et de saint Méthode, qui travaillèrent à la conversion des Esclavons, vers l'an 880. Ce sentiment se trouve appuyé par deux historiens de Bohême, dont l'un vivait en 993, et l'autre en 1200. Cette ancienne version fut imprimée par les Moscovites en 1581.

La première Bible imprimée en cette langue est celle qui fut traduite par Jean de Glogov, et imprimée à Cracovie. Cet auteur mourut en 1507, et on n'a pas la Bible entière de sa traduction, mais seulement plusieurs livres imprimés, comme nous l'avons dit, à Cracovie. Nous ne croyons pas même qu'il y ait une version entière de toute la Bible imprimée en cette langue, mais seulement le Psautier, les Epîtres et Evangiles de toute l'année.

(*a*) *Vide Le Long, Bibliot. sacr. tom.* II, *p.* 250.
(*b*) *Acta Erudit. Lipsic. an.* 1691, *p.* 319, *et Supplem. p.* 184, I *tom.*
(*c*) *Joan. Dunell. Vindic. Eccle. Angl. c.* XXVII, *p.* 306.
(*d*) *Idem sub finem, c.* IX, *p.* 72.
(*e*) *Vide P. Le Long, Bibliot. sacræ tom.* II, *p.* 264.
(*f*) *Vide eumdem et Auctores ab eo laudatos*, *p.* 277.

(1) Cette version de la Bible en langue anglaise a été approuvée par le premier concile de Baltimore, en 1829. Voici pour quelles causes et en quels termes (*Can.* IX) : « Comme la garde fidèle du dépôt des saintes Ecritures, confié par le Seigneur à son Eglise, exige des évêques qu'ils s'emploient de toutes leurs forces à écarter des fidèles la parole de Dieu altérée par la fraude et l'incurie des hommes, nous exhortons fortement tous les pasteurs des âmes de cette province à avoir continuellement devant les yeux tout ce qui, dans une chose de si grande importance, a été décrété par le saint concile de Trente, et recommandé par les souverains Pontifes, principalement par Léon XII et Pie VIII d'heureuse mémoire, dans leurs lettres encycliques, et aussi par l'illustrissime et révérendissime Jean Carrol, archevêque de Baltimore, avec les autres évêques de cette province dans l'assemblée de 1810; qu'ils rejettent loin de leurs brebis les Bibles corrompues par les non-catholiques, qu'ils ne leur permettent de se nourrir de l'incorruptible aliment de la parole de Dieu que dans des versions et éditions approuvées. Nous statuons donc que la version de Douai, reçue dans toutes les églises dont les fidèles parlent la langue anglaise, et proposée avec raison pour l'usage desdits fidèles par nos prédécesseurs, soit entièrement conservée. Toutefois les évêques auront soin que toutes les éditions nouvelles, tant du Nouveau que de l'Ancien Testament, de la version de Douai, soient faites désormais très-correctement, d'après un exemplaire soigneusement examiné et désigné par eux, et avec des annotations prises seulement dans les ouvrages des saints Pères, ou du moins d'écrivains doctes et catholiques. »

Bibles bohémiennes, polonaises, russiennes ou moscovites.

Les Thaborites, sorte d'hérétiques de Bohême, firent imprimer à Venise, en 1506, une Bible en leur langue, qu'ils avaient eux-mêmes traduite sur la Vulgate; elle fut réimprimée plus d'une fois; mais comme le texte sur lequel elle était faite ne plaisait point aux nouveaux réformés, leurs confrères firent imprimer, en 1579, la Bible entière traduite sur le Grec et l'Hébreu par huit de leurs docteurs qu'ils avaient envoyés exprès aux écoles de Vittemberg et de Bâle, pour y étudier les langues originales. Cette Bible fut imprimée au château de Cralitz, en Moravie. La première partie ou le premier tome parut en 1579, et le sixième et dernier ne parut qu'en 1593.

La première version de la Bible polonaise que l'on connaisse est, dit-on, celle que composa Hedvige, femme de Jagellon, duc de Lithuanie, lequel embrassa le christianisme en 1390. On parle aussi d'une version de la Bible en polonais, faite par André de Jassovitz, et écrite en 1455 par l'ordre de Sophie, femme de Jagellon, roi de Pologne; mais ces Bibles ne sont que manuscrites.

En 1599, on vit paraître à Cracovie la traduction de la Bible en polonais, faite par quelques théologiens de cette nation, surtout par Jacques Wieck, jésuite. Il en parut encore une autre à *Hanovia*, apparemment *Hayin*, dans la Bohême, dans la province de Silésie, en 1608, traduite par *Jérôme de Léopole*, ou, comme l'appelle Sixte de Sienne, *Jean de Léopole*.

Les protestants publièrent en 1596 une Bible en polonais, faite sur la version de Luther. Elle fut réimprimée en 1632, dédiée à Uladislas IV, roi de Pologne.

Les sociniens ont aussi leur Bible en cette langue. Elle fut traduite sur l'Hébreu et sur le Grec, et imprimée à Brestia, ville de Lithuanie, en 1562. Quelque temps après, savoir en 1572, il en parut une autre de leur part à Caslau, ville de Lithuanie, revue et corrigée par Simon Budnéus. Ils ont encore à leur usage le Nouveau Testament de la traduction de Martin Czechovic, et un autre traduit par Valentin Smalcius.

Les Russiens ou Moscovites firent paraître à Ostrovie, en 1581, la Bible en leur langue, traduite sur le Grec par saint Cyrille, apôtre des Sclaves. Mais comme cette ancienne traduction était trop obscure, Ernest Gliik, qui avait été emmené captif à Moscou après la prise de Nerva, commença à travailler à une nouvelle traduction de la Bible en esclavon; et Gliik étant mort en 1705, le czar de Moscovie, aujourd'hui régnant, fait continuer son ouvrage par des théologiens qu'il a désignés pour cela (*a*). Mais cette nouvelle traduction n'a pas encore vu le jour, que nous sachions.

Je n'entrerai pas en cet endroit dans un plus grand détail des Bibles traduites en langue vulgaire. Ceci doit suffire pour un dictionnaire. Ceux qui voudront être instruits plus à fond pourront consulter les auteurs qui ont écrit exprès sur cela; par exemple, les OEuvres critiques de M. Simon sur l'Ancien et le Nouveau Testament, et la Bibliothèque Sacrée du R. P. Lelong, duquel nous avons tiré presque tout ce que nous avons rapporté ici.

A l'égard des auteurs de chaque livre de la Bible, du temps auquel ils ont été écrits, de leur canonicité et des autres questions que l'on a coutume de former sur chacun d'eux, on peut voir nos préfaces et chercher dans ce Dictionnaire les articles où se trouvent les noms de ces livres ou de leurs auteurs.

BIBLIOTHÈQUE. On appelle quelquefois *Bibliothèque sacrée*, le corps des saintes Ecritures de l'Ancien et du Nouveau Testament. Ainsi l'on dit la Bibliothèque sacrée de saint Jérôme, pour dire le Recueil des livres sacrés qu'il a traduits. Nous ne lisons pas qu'il y ait eu des bibliothèques formées chez les anciens Hébreux, avant le temps de Néhémie et de Judas Machabée. Mais on peut considérer comme des bibliothèques, les Annales des rois de Juda et d'Israel, dont il est parlé si sommairement dans les livres des Rois et dans les Paralipomènes. Salomon se plaignait déjà, de son temps, qu'il n'y avait point de fin de faire des livres (*b*); lui-même en avait écrit un grand nombre (*c*); et parmi les effets de sa magnificence, il est très-probable qu'il n'avait pas manqué de composer une riche bibliothèque.

Esdras, qui a retouché et rédigé la plupart des livres historiques de l'Ecriture, avait sans doute un grand nombre de Mémoires, d'Annales, de Registres généalogiques et autres, qu'il cite lui-même, principalement dans les Paralipomènes. Il est remarqué expressément dans le second livre des Machabées (*d*), que Néhémie amassa dans Jérusalem une bibliothèque composée des livres des Rois, des Prophètes, de David ou des Psaumes et des Mémoires des offrandes que l'on avait faites au temple. Judas Machabée imita la diligence de Néhémie (*e*). Il ramassa ce que la guerre d'Antiochus Epiphane avait dispersé, et il répara ce qu'elle avait ruiné. Il est aussi parlé dans le livre des Proverbes (*f*), du Recueil des Sentences morales, qui avait été fait par Ezéchias. Benjamin de Tudèle, voyageur juif très-célèbre, dit que sur le bord de l'Euphrate, près du sépulcre du prophète Ezéchiel, il y a une grande bibliothèque qui contient les livres qui étaient sous le premier et sous le second temple. On y voit entre autres le volume du prophète Ezéchiel, écrit de sa propre main. Il y a aussi plusieurs autres livres, et tous ceux qui n'ont point d'enfants ont accoutumé d'y léguer leurs livres, dit cet auteur (1).

(*a*) *Vide Le Long, Bibliot. sacr. p.* 295, 296.
(*b*) *Eccles* xii, 12.
(*c*) III *Reg.* iv, 32, 33.
(*d*) II *Mac.* ii, 13.
(*e*) II *Mac.* ii, 14.

(*f*) *Prov.* xxv, 1.
(1) Consultez sur cette matière l'ouvrage de M. Gr[illegible] intitulé *Notice historique sur les bibliothèques des Hébreux*. (S).

BIBLUS, ville de Phénicie. Voyez ci-après BYBLOS.

BICHE. Souvent le texte hébreu porte *une biche*, où nous lisons dans la Vulgate *un cerf*: par exemple, Genèse XLIX, 21: *Nephthali est une biche échappée*. Et dans les Psaumes, Psal. XVII, 34: *Vous avez rendu mes pieds aussi vites que ceux des biches*. La biche est un animal doux et aimable. Le Sage (*Prov.* V, 19) compare l'épouse d'un homme rég'é à une biche et à un faon: *Cerva charissima, et gratissimus hinnulus*; l'Hébreu: *Cerva amorum, et hinnulus gratiæ*.

* BIERE. « On peut assurer, ce semble, dit un auteur, qu'après le vin, la bière ou cervoise a été la boisson la plus ancienne et la plus généralement usitée. Elle servait en effet de boisson commune et ordinaire à la plupart des contrées de l'Egypte, et l'usage en était établi dans la Grèce et dans une partie de l'Italie dès les temps les plus anciens. C'est sans doute une boisson de ce genre qui est exprimée en hébreu par *schéchdr* (שכר), terme que nous ne voyons usité d'ailleurs chez l'ancien peuple de Dieu qu'après sa sortie de l'Egypte (*Num.* VI, 3), mais qui dans la suite a été appliqué à d'autres liqueurs enivrantes. Les Arabes donnent encore aujourd'hui le nom de *scekar* à une espèce de vin qui est fait avec des dattes, et qu'ils estiment beaucoup (1). »

* BIJOUTERIE, BIJOUX. *Voyez* ORFÈVRE.

BITHINIE, province de l'Asie Mineure, sur la Propontide, au nord de la Mysie et de la Phrygie. Saint Paul étant arrivé en Mysie avec son disciple Timothée, et voulant aller en Bithinie, *l'Esprit de Jésus ne le lui permit pas* (*a*), pour des raisons qui ne sont connues que de Dieu seul, qui fait grâce à qui il veut, et qui laisse dans l'endurcissement qui il lui plaît.

BITTHER. *Voyez* BÉTHER ou BETHORON. Eusèbe (*b*) dit que *Bitther* n'était pas loin de Jérusalem.

BITUME est une matière grasse, inflammable, onctueuse, qui se trouve en plusieurs endroits, particulièrement aux environs de Babylone; et dans la Judée, au lac Asphaltite, ou dans la mer Morte. Noé enduisit l'Arche avec du bitume (*c*), et les bâtisseurs de la tour de Babel employèrent la même matière au lieu de ciment (*d*). On enduisit aussi de bitume le petit vaisseau dans lequel Moïse fut exposé au bord du Nil (*e*).—[*Voyez* BLÉ, § 8].

BLASPHEME. Le crime de blasphème est lorsque l'on parle de Dieu ou de ses attributs d'une manière outrageuse, qu'on lui attribue des qualités qu'il n'a pas, ou qu'on lui ôte celles qu'il a. La loi condamne les blasphémateurs à mort (*f*). Tous ceux qui avaient ouï le blasphème, et qui étaient témoins du crime, mettaient leurs mains sur la tête des coupables, comme pour témoigner par cette cérémonie qu'ils se déchargeaient sur eux de toute la peine de cette action. On conduisait les coupables hors de la ville, et tout le peuple les lapidait.

(*a*) *Act.* XV, 7, 8.
(*b*) *Euseb. hist. Eccl.* l. IV, c. VI.
(*c*) *Genes.* VI, 14.
(*d*) *Genes.* XI, 3.
(*e*) *Exod.* II, 3.
(*f*) *Levit.* XXIV, 12, 16.

* BLASTE ou BLASTUS, chambellan d'Hérode-Agrippa. *Act.*, X, 20.

* BLÉ. Lorsque Dieu eut créé l'homme, il lui dit: *Je vous ai donné toutes les herbes qui portent leurs graines sur la terre, ... afin qu'elles vous servent de nourriture* (*Gen.* I, 29). Les plus précieuses de ces herbes sont, sans contredit, les céréales, essentielles à l'alimentation des hommes, et ainsi nommées de *Cérès*, mère des peuples syriens et divinité païenne. *Voyez* § XIV.

M. Dureau de la Malle, membre de l'Académie des Inscriptions, a fait un Mémoire pour prouver que la Judée est la première patrie des céréales, notamment du blé et de l'orge, et de la vigne. Ce Mémoire important, et refait plusieurs fois par son savant auteur, a été inséré dans les *Annales des sciences naturelles*, tom. IX, p. 64 et suivantes, et fondu dans l'ouvrage qu'il a publié sous le titre d'*Economie politique des Romains* (2), liv. III, ch. X, p. 93 et suivantes. Nous allons citer une grande partie de ce chapitre, auquel nous renvoyons de beaucoup d'articles, et que nous avons divisé en plusieurs paragraphes, afin de faciliter les recherches. Les notes, on le verra bien, sont de M. de la Malle; j'en ai ajouté quelques autres tirées de M. de Paravey, comme je l'ai remarqué à la fin de chacune d'elles. *Voyez* AGRICULTURE, notamment le § III. M. de la Malle s'exprime en ces termes:

I. « Si l'origine des plantes alimentaires répandues aujourd'hui dans les cinq parties du monde est enveloppée de profondes ténèbres, si, à travers la nuit des temps, il est difficile de découvrir l'aurore de la civilisation, qui tient essentiellement à l'introduction et à la culture des céréales, cette époque, cependant, présente un si grand intérêt, et a exercé une si grande influence sur le bonheur de la société, que ces recherches ne paraîtront ici ni déplacées ni tout à fait inutiles. Je sens que, dans la question dont je vais m'occuper, on ne peut apporter qu'une certaine somme de probabilités, car la preuve évidente consisterait à mettre sous les yeux un individu de chaque espèce dont l'état sauvage et la provenance seraient parfaitement constatés. Mais cette preuve est très-difficile à fournir pour les espèces non indigènes, cultivées depuis un temps presque immémorial, puisque, d'après les observations unanimes des agriculteurs, si la terre est restée assez meuble, le *blé* et l'*orge* se perpétuent quelquefois de graine dans nos climats pendant deux ans après une première culture, puis meurent la troisième année (3). L'avoine même, comme on a pu l'observer, s'est reproduite depuis 1815 jus-

(1) *Intr. à l'Anc. et au Nouv. Test.*, tom. II, p. 526.
(2) 2 vol. in-8°. Paris, 1840.
(3) *Voy.* FAZELLO (cité par HEYNE, *Opusc. acad.*, t. I, p. 356, not. 2), qui dit que le blé croît et fructifie en Sicile sans culture.

qu'en 1819, dans les parties du bois de Boulogne occupées par les bivouacs des armées étrangères. Il aurait donc fallu que les botanistes qui ont cru avoir trouvé en différents lieux des céréales à l'état sauvage, fussent restés plusieurs années dans le pays natal de ces plantes, et eussent constaté avec soin la perpétuité de leur reproduction spontanée. Quant à moi, je m'estimerai assez heureux, si je réussis à appeler sur ce sujet l'attention des voyageurs et des botanistes qui parcourent le globe, et si je parviens à jeter quelques lumières sur cette partie de l'histoire des plantes, de la culture et de la civilisation.

II. J'ai cru qu'on pouvait parvenir à une solution satisfaisante de ce problème historique en combinant les dénominations appliquées aux céréales dans les plus anciennes langues, les traditions les plus anciennes, les plus anciens monuments sculptés, avec les récits de la *Bible*, en rapprochant l'origine et les migrations du culte de Cérès, qui ne sont probablement que les migrations de la plante, avec les figures de l'*Epi*, représenté sur les zodiaques dans le signe de la Vierge, avec les céréales elles-mêmes trouvées dans les tombeaux de Thèbes, et en appliquant ensuite aux genres *triticum* et *hordeum* cette règle de critique adoptée par les plus savants botanistes (1). « *Lorsque la patrie d'une espèce cultivée est inconnue, le pays qui renferme le plus grand nombre d'espèces indiquées de ce genre doit être regardé comme la patrie probable de cette espèce.* »

III. Je procéderai d'abord par une méthode d'exclusion qui resserrera beaucoup la zone qu'on peut attribuer pour patrie aux *céréales*. — Le *blé* (2) et l'*orge* (3) gèlent souvent dans nos climats; ils ne vivent ni dans les contrées équatoriales d'une hauteur médiocre, ni au delà des tropiques, à une très-haute élévation au dessus du niveau de la mer. Cette circonstance doit faire présumer qu'ils sont originaires d'un pays tempéré (4), soit par la latitude, soit par sa hauteur absolue. — On sait positivement que leur reproduction spontanée n'existe ni dans l'Europe, ni dans toutes les parties de l'ancien et du nouveau continent, où les Européens ont porté leurs colonies et cultivé ces grains si utiles pour les progrès de la civilisation et le bonheur de la société. Théophraste (5) dit qu'en Egypte et dans plusieurs autres lieux, le *blé* et l'*orge* sont bisannuels, et qu'après avoir été coupés, ils produisent de racine un autre épi l'année suivante: φύεται δὲ καὶ ἀπὸ τῶν ῥιζῶν πυρὸς, καὶ κριθὴ, πολλαχοῦ τῷ ὑστέρῳ ἔτει. C'est une preuve que dans ces contrées ces grains étaient plus rapprochés du lieu de leur origine.

IV. On peut supposer avec beaucoup de probabilité que les céréales n'existent pas à l'état sauvage dans les vastes contrées habitées par les peuples chasseurs et nomades; car ces peuples auraient changé assurément une nourriture incertaine et précaire pour un aliment agréable, qui, leur offrant des produits abondants, devait augmenter leur population, concentrer leurs forces, assurer l'existence et le bonheur de leurs familles. —Les Egyptiens, les Hébreux, les Grecs, plusieurs peuples de l'Asie et de l'Europe, nous offrent l'exemple de ce passage de la vie nomade à la vie agricole sitôt qu'ils ont découvert les céréales ou qu'on les a importées dans leurs pays.

V. Maintenant que la philologie et l'histoire naturelle nous ont donné des lumières précises sur les anciennes migrations des peuples, sur l'origine des langues anciennes et modernes de l'Europe, sur celle de nos animaux domestiques et de nos plantes usuelles, nous nous servirons de ce nouvel instrument pour parvenir à déterminer la région d'où ont été importées chez nous les céréales. J'emploierai toujours la méthode d'exclusion, en parcourant le globe de l'est à l'ouest. — La Chine ne peut pas être la patrie de l'*orge* et du *blé*; car, dans les anciens caractères qui ont servi à former l'écriture chinoise, le riz et le millet sont au premier rang, et l'on n'y voit pas encore l'*orge* et le *froment*. J'en ai pour garant l'autorité imposante d'Abel-Rémusat (6). — Dans l'Inde, le *froment* n'a que deux noms, *godhûma* et *sumanas*. Le premier document dans lequel on trouve le mot *godhûma* avec la signification de *froment* est de beaucoup postérieur à la mention des *céréales* dans les hiéroglyphes égyptiens, dans la *Genèse*, dans Homère et Hésiode; ce mot n'a d'ailleurs aucune ressemblance avec les noms des céréales en égyptien, en hébreu et en grec. Nous savons au contraire que le riz est originaire de l'Inde; aussi le mot sanscrit *vrihi* est-il la racine incontestable de l'ὄρυζα grec et de tous les noms de ce grain dans les langues anciennes et modernes (7). Les *céréales* ne sont point originaires de la Tartarie; l'épi de blé ne se trouve point sur le zodiaque tartare. En turc, le froment s'appelle *boghdaï*, l'orge, *kèchkèk*, l'épeautre *chinthah*, comme en arabe (8). En arménien, *tsoriean* est le froment pur, l'épeautre, *tzavar*, l'orge, *kari*. — Le nom du blé est *agd* en pelhvi, en persan, *guendum*. Tous ces noms n'ont aucune analogie avec ceux des langues égyptienne, hébraïque, grecque et latine. — Suivant Moïse de Chorène (9), l'*orge* se trouve sau-

(1) HUMBOLDT, *Geograph. Plant.*; Essai politique sur la Nouvelle-Espagne, t. II, p. 360. BROWN, Appendice du Voyage de Tuckey sur le Zaïre, p. 44, 50.
(2) *Triticum hibernum, triticum æstivum.*
(3) *Hordeum vulgare, hexastichon.*
(4) M. DE HUMBOLDT, *Distrib. geogr. Plant.*, p. 160, donne les hauteurs auxquelles ces plantes cessent de fructifier.
(5) Hist. des Plantes, VIII, 7.
(6) Mém. sur les plus anciens caractères qui ont servi à former l'écriture chinoise. Journal asiatique, t. II, p. 135. Recherches sur l'origine et la formation de l'écriture chinoise, dans les Mém. de l'Acad. des Inscr. et Belles-Lettres, t. VIII, p. 23.
(7) Voy. LINK, Monde primitif, t. II, p. 338 et 339. THÉOPHRAST., *Hist. Plant.*, IV, v, a, le premier, fait mention du riz.
(8) Voy. LINK, Monde primitif, t. II, p. 321, ss.
(9) Géogr. arméno., p. 360

vage sur les bords de l'Araxe ou du Kur, en Géorgie; aussi le nom arménien, *kari*, de cette graminée est-il presque identique avec κρῖ ou κριθή, qui la désigne dans la langue grecque. — Le nom générique du *froment*, dans les hiéroglyphes égyptiens, est *har*, selon Salvolini; en hébreu, *bar;* en arabe, *bourr* (1); en grec, πυρός; en latin, *far*, et en celtique, *bara*. Cette analogie de noms est frappante, surtout chez ceux de ces peuples dont la langue dérive presque entièrement des idiomes indo-persans. Car la *brebis*, dont l'origine est asiatique, se nomme en sanscrit *kurari;* en celtique irlandais, *caora*(2). *Bahusa*, truie en sanscrit, a fait en celtique le sanglier *baez* et le cornique *bahet*. Le suédois *basse* signifie aussi sanglier, tandis que l'allemand *bache* a conservé le sens de *truie* (3). Or, nous savons que ces deux animaux domestiques sont originaires, la *brebis* de l'Asie orientale, et le *cochon* de l'Inde. Enfin n'est-il pas remarquable qu'à l'extrémité de l'Occident, dans une population celtique, dont la langue est presque entièrement dérivée de l'idiome sanscrit, les deux mots pain et vin, *bara*, *gouin*, soient absolument identiques avec les mots hébreux qui ont formé le πυρὸς et le *far*, l'οἶνος et le *vinum* des Grecs et des Latins? et ne peut-on, sans trop d'invraisemblance, y voir une trace de l'importation, par un peuple sémitique, de ces deux plantes qui étaient originaires de sa patrie, et qu'il avait cultivées le premier dès l'aurore de la civilisation? Ne semble-t-il pas qu'on suive en quelque sorte, de l'orient à l'occident, les migrations de la plante dans la filiation du langage et dans l'identité de l'étymologie?

VI. Selon les plus anciens monuments de l'histoire égyptienne, c'est près de *Nysa* ou *Bethsané*, dans la vallée du Jourdain, qu'Isis et Osiris trouvèrent à l'état sauvage le blé, l'orge et la vigne.

Il s'agit d'abord de fixer la position de cette ville de *Nysa*. Homère est le plus ancien auteur qui en ait parlé. *Il y a*, dit-il, *une ville de Nysa, située sur une haute montagne couverte d'arbres fleuris, assez loin de la Phénicie, plus près des eaux de l'Egypte.* — Ce passage (4) et quatre autres de Diodore (5), fixent d'une manière générale la position de *Nysa* dans l'Arabie, entre le Nil et la Phénicie. — Pline (6) est le plus précis : il met *Nysa* en Palestine, sur les frontières de l'Arabie. *Philadelphiam, Raphanam, omnia in Arabiam recedentia*, SCYTHOPOLIM, ANTEA NYSAM, *a Libero patre, sepulta ibi nutrice.* Etienne de Byzance (7) est du même avis : *Nysa* ou *Scythopolis*, dit-il, *ville de la Cœlé-Syrie* (dans l'Ammonite); et Josèphe nous apprend (8) que cette ville de *Nysa*, nommée ensuite par les Grecs *Scythopolis*, s'appelait de son temps *Bethsané*, et était située au bout d'une grande plaine, au delà du Jourdain. — La position de cette ville est donc établie par les textes positifs de Diodore, de Pline, de Josèphe, d'Etienne. *Nysa*, *Scythopolis* et *Bethsané* sont la même cité. Du temps d'Osiris et même de Diodore, comme les limites de l'Arabie ont toujours été très-indéterminées, la portion de la Palestine voisine de l'Arabie a pu être comprise sous le nom générique de la Syrie ou de la Péninsule arabique dont elle fait partie. L'épithète εὐδαίμων, donnée à l'Arabie par Diodore (9), doit être considérée comme une glose insérée dans le texte, ou comme une épithète d'ornement appliquée à tous les terrains fertiles ou remarquables par des productions précieuses, d'autant plus que ce même Diodore, en parlant de la ville de Nysa qu'Osiris bâtit dans l'Inde, en mémoire de l'autre ville de *Nysa* κατ' Αἴγυπτον, où il avait été élevé, ne fait plus mention de l'Arabie Heureuse, et qu'en un autre endroit (10) il place cette même *Nysa* vers l'Arabie, entre la Phénicie et le Nil. Dans l'ancienne histoire de Java, l'*orge* est regardée comme une plante importée, et se nomme *Jawa nusa* (11). Serait-ce une vieille tradition de l'origine et de l'ancienne introduction de cette céréale? Je ne présente cette idée que comme un doute; mais l'identité de nom est frappante. Une autre raison, tirée de la patrie bien connue d'une plante fameuse, vient à l'appui des géographes que j'ai cités, et doit fixer irrévocablement en Palestine la position de *Nysa*. C'est auprès de *Nysa* qu'Osiris et le *Bacchus* égyptien, regardés par Diodore et les Grecs les plus instruits comme un seul et même roi, trouvent la vigne sauvage en général suspendue ou mariée aux arbres (12). C'est aussi dans la terre de Chanaan que *Noé* découvre la *vigne* (13). On connaît la grosseur des grappes de raisin rapportées à Moïse des environs d'Hébron (14); or, on sait que la *vigne* est un arbrisseau affecté en général au bassin de la Méditerranée (15); il ne croît spontanément ni

(1) Ce mot signifie primitivement *pur*, *purus*, comme si l'on voulait désigner par cette dénomination le véritable *froment*. C'est peut-être la racine de l'adjectif latin *purus*. Les *Hébreux* appellent *kusemeth* une espèce de *blé* qui paraît être le *triticum spelta*, le *dinkel* des Allemands. (Voy. *Exode*, c. IX, v. 32.)

(2) Voy. AD. PICTET, Sur l'affinité des langues celtiques avec le sanscrit, Nouv. Journal asiatiq., t. I, 3e série, p. 425.

(3) *Id.*, tom. II, p. 433. Le mot irlandais *tolg*, lit; le gallois *tyle*, couche, lit de repos (identique avec le grec τύλη, matelas, coussin), ont une affinité évidente avec le sanscrit *tûlikâ*, matelas, lit; or, ce substantif est un dérivé de *tûla*, l'un des noms sanscrits du *coton* (de la racine *tûl*, jeter au dehors) *Ibid.*, 438.

(4) Cité par DIODORE, III, 65, p. 255, éd. Wesseling.

(5) I, 19; III, 64, 65; IV, 2.

(6) Hist. nat., lib. V, c. XVI, p. 262, éd. Hardouin.

(7) *De Urb.* voce Νύσα.

(8) *Ant. Jud.*, XII, VIII, 5, p. 624, éd. Havercamp.

(9) DIOD., l. I, c. XV, p. 19.

(10) L. IV, c. II, p. 248.

(11) RAFFLES, t. II, p. 65.

(12) DIOD. SIC., lib. III, c. LXVIII, LXIX; lib. I, c. XV.

(13) « Cœpitque Noe vir agricola exercere terram, et plantavit vineam, bibensque vinum inebriatus est. » *Genes.*, c. IX, vers. 20, 21.

(14) *Numeri*, cap. XIII, vers. 23, 24.

(15) Je n'entends point pourtant circonscrire aux environs de Nysa la patrie de la vigne ou son habitation primitive; je sais qu'elle est sauvage en Arménie. M. du Petit-Thouars l'a vue à Madagascar; y est-elle native ou importée? est-ce bien la *vitis vinifera?* Je dis seulement que les traditions, les histoires égyptiennes recueillies par Diodore la placent, à l'état sauvage, près de *Nysa* et du *Jourdain*.

dans l'Ethiopie, ni dans l'Arabie proprement dite, ni même dans l'Egypte. Ainsi les livres sacrés, l'histoire ancienne des Egyptiens et l'histoire naturelle s'accordent sur ce point important. C'est dans la Palestine que l'*agriculture* a commencé; on y a d'abord trouvé le *blé*, l'*orge*, puis la *vigne*, qu'Osiris a importée dans la Haute-Egypte, et dont les descendants de Seth et de Caïn ont perfectionné la culture. Ce fait historique, que j'appuierai bientôt de grandes probabilités, découle immédiatement de la position de la ville de *Nysa*, qu'il s'agissait de fixer, et que j'espère avoir maintenant déterminée avec assez de précision.

VII. C'est donc dans la vallée du Jourdain que, selon les traditions égyptiennes, Isis et Osiris trouvèrent à l'état sauvage le *blé*, l'*orge* et la *vigne*, qu'ils transportèrent en Egypte, dont ils enseignèrent la culture et dont ils montrèrent l'utilité aux Egyptiens. — L'histoire égyptienne assure, dit Diodore (1), qu'*Osiris*, *originaire de Nysa*, *située dans l'Arabie fertile qui avoisine l'Egypte*, *aima l'agriculture*, *et trouva la vigne dans les environs de sa ville natale. Cet arbrisseau y était sauvage*, *très-abondant*, *et en général suspendu aux arbres.—C'est là aussi*, dit toujours Diodore (2), *qu'Isis trouva le blé et l'orge*, *croissant au hasard dans le pays*, *parmi les autres plantes*, *mais inconnu aux hommes.* Des fêtes où l'on portait des gerbes de *blé* et des vases pleins de *blé* et d'*orge*, servirent à conserver la mémoire de cette grande découverte, qui fit cesser chez les Egyptiens l'horrible usage de l'anthropophagie (3). Diodore cite même les écrivains qui assuraient qu'à Nysa une colonne avec une inscription en caractères sacrés, ἱεροῖς γράμμασιν, attestait cette découverte d'Isis. Elle portait (4): *Je suis la reine de toute cette contrée; je suis la femme et la sœur d'Osiris. Je suis celle qui ai fait*, *la première*, *connaître les grains aux mortels; je suis celle qui se lève dans la constellation du Chien* (5). *Réjouis-toi*, *Egypte*, *ma nourrice.*

VIII. C'est aussi dans la Palestine que, selon la *Genèse*, les céréales ont été découvertes, et que l'agriculture a commencé (6). — Moïse, dans le *Deutéronome*, rappelle au peuple hébreu cette circonstance qui devait lui rendre la TERRE PROMISE plus désirable encore et plus chère. *Dieu*, lui dit-il (7), *t'introduira dans une bonne terre*, *une terre pleine de ruisseaux et de fontaines*, *la terre du* froment, *de l'*orge *et de la vigne*, *où naissent le* figuier, le grenadier *et l'*olivier, *une terre d'huile et de miel*, *dont le fer sont les pierres*, *et des montagnes de laquelle on extrait le cuivre métallique.* — C'est aussi dans la Palestine que *Noé* trouve la *vigne* (8); c'est la patrie du *bitume* (9). C'est cette même Palestine, la *terre du blé*, *de l'orge et du vin* (10), que la *Bible* nous représente comme la patrie ou le séjour du *cèdre* du Liban, du *baumier* (*Amyris opobalsamum*), du *Solanum melongena*, du *palmier dattier*, du *figuier sycomore;* c'est le pays du *dromadaire*, du *chacal*, du *daman*, de la *gerboise*, du *lion*, de l'*ours* et de la *gazelle*. L'histoire égyptienne et l'histoire hébraïque s'accordent tout à fait sur l'origine des *céréales*, de la *vigne* et de l'*olivier*. — Voyons si la Palestine réunit effectivement le concours des diverses circonstances que j'ai présentées d'après les plus anciens monuments. Si, l'origine des céréales n'étant pas encore bien établie, la patrie, l'*habitat* des différentes espèces de végétaux, de minéraux et d'animaux indiqués, a néanmoins été constatée avec certitude, nous connaîtrons déjà un des termes de la proposition, et il nous deviendra facile d'éliminer l'inconnu. — Or, tous les savants qui ont visité la Palestine y ont constaté l'*indigénat* de la *vigne*, de l'*olivier*, du *grenadier* et du *figuier*. Ils y ont trouvé à l'état sauvage, le *cèdre*, le *figuier sycomore*, les *pins* et les *palmiers;* l'existence dans cette contrée du *baumier* (*Amyris opobalsamum* et du *cupressus phœnicea*, du *daman*, de l'*ours*, du *lion*, du *chacal*, de la *gazelle* et de l'*abeille* a été vérifiée; la présence des mines de *fer*, de *cuivre*, et des lacs de *bitume* a été mise hors de doute. On voit aussi que l'existence, dans la même contrée, de végétaux à qui une grande chaleur est nécessaire, et d'autres qui se plaisent dans un climat froid ou tempéré, tels que les *palmiers* et le *cèdre*, le *baumier* et la *vigne*, circonscrit beaucoup le terrain et indique positivement un pays de montagnes, susceptible, par la différence de son élévation, de températures très-variées.

IX. Maintenant, puisque les assertions des traditions ou des histoires hébraïques et égyptiennes se trouvent confirmées sur tous ces points, il y a, ce me semble, une grande probabilité qu'elles se vérifieront aussi pour le *froment* et l'*orge*, qu'elles assurent être in-

(1) DIOD. SIC., l. I, c. XV; l. III, c. LXVII, LXIX.

(2) DIOD. SIC., l. I, c. XIV.

(3) On voit donc que l'Égypte était civilisée, aussi bien que les Indes, par les habitants primitifs de la Judée Arabique; les noms de *couleurs*, donnés aux *quatre mers* qui entourent la Judée et les pays d'Alep, le démontrent encore. Voyez *Annales de Philosophie*, t. XI, p. 216. (Note de M. de Paravey).

(4) DIOD., I, 27.

(5) Le planisphère de Denderah offre en effet la Vache, symbole égyptien, d'Isis, mère et nourrice des premiers hommes, dans la région que devrait occuper Sirius ou le grand Chien, et les noms des constellations chinoises expliquent tout ceci. (Note de M. de Paravey.)

(6) Fuit autem Abel pastor ovium, et Caïn agricola. Factum est autem post multos dies ut offerret Caïn, de fructibus terræ, munera Domino. *Genes.*, cap. IV, vers. 2, 3. — [Faisant, on ignore pourquoi, abstraction du déluge, M. de la Malle cite ici Caïn, qui fut le premier laboureur, et Noé qui planta la vigne, et fut aussi agriculteur, et semble les placer en Palestine, parce que leur histoire qui se retrouve chez tous les peuples, n'est regardée par lui que comme celle du peuple Hébreu seulement; erreur qui est aussi énoncée dans Maltebrun et dans beaucoup d'autres auteurs célèbres..... (Note de M. de Paravey.)]

(7) Deus introducet te in terram bonam, terram rivorum aquarumque et fontium, *terram frumenti, hordei* ac vinearum, in qua ficus et mala granata et oliveta nascuntur, terram olei ac mellis, cujus lapides ferrum sunt, et de montibus ejus æris metalla fodiuntur. *Deuter.* VIII, 7, 8, 9.

(8) *Genes.* IX, 20, 21. *Voyez* ci-dessus, col. 895, not. 6.

(9) « Bitumine linies intrinsecus et extrinsecus. » *Genes.* VI, 4.

(10) Voy. *Deuteron*, XXXII, 14; *Psalm.* LXXX, 17; *Num.* XIII, 24; *Judic.* XIV, 5.

digènes dans la *Judée*, et dont une trop ancienne culture nous avait fait perdre l'origine. — Ce fait, assez intéressant pour l'histoire de la botanique et de la civilisation, ne serait peut-être plus mis en doute si des botanistes, occupés de ce genre de recherches, fussent restés plusieurs années sur les lieux, et eussent été à même, pendant ce séjour, de distinguer positivement les espèces reproduites momentanément dans des cultures abandonnées des espèces véritablement sauvages et indigènes. — Théophraste, dans son *Histoire des Plantes* (1), nous dit que, dans l'Egypte et dans plusieurs autres lieux, le *blé* et l'*orge* repoussent de leurs racines après avoir été coupés, et produisent encore des épis une seconde année. Ce fait, que j'ai déjà signalé (2), et que l'on n'a jamais vu se produire en Europe, semble indiquer que ces *céréales* se trouvent, sinon dans leur patrie, au moins très-près du lieu de leur origine. — M. de Labillardière a observé, dans une contrée voisine, et m'a transmis un fait qui confirme entièrement l'observation curieuse de Théophraste. Il a vu, auprès de Baalbec, en Syrie, du *blé* se reproduire pendant deux ans consécutifs, et, dans un autre endroit, du *froment*, que la sécheresse avait empêché de germer, se développer et fructifier la troisième année, dans ce même champ resté sans culture. Cette circonstance n'a été observée dans aucune autre contrée où l'on cultive nos céréales, et tend à prouver que les chaînes du Liban, du Kurdistan et peut-être de l'Arménie, sont le pays d'où l'*orge* et le *blé* tirent leur origine. Olivier (3) dit positivement que dans la Mésopotamie, près d'Anah, sur l'Euphrate, il a trouvé le *froment*, l'*orge* et l'épeautre à l'état sauvage. Ailleurs (4) il assure les avoir rencontrés à une journée d'Amadan. Le botaniste Michaux, qui a voyagé en Arménie et en Mésopotamie, affirme aussi qu'il a trouvé l'épeautre sauvage près d'Amadan; et un fragment de Bérose (5) nous apprend que la Babylonie, c'est-à-dire la plaine située entre l'Euphrate et le Tigre, produisait spontanément le blé, l'orge, le sésame et le lupin, plantes auxquelles la Bible ajoute (6) la vigne et l'olivier. Tous ces faits, comme on le voit, se contrôlent, se vérifient mutuellement et apportent une grande somme de probabilités pour faire attribuer à la zone que j'ai indiquée, l'origine et la patrie des *céréales*.

X. Je prévois deux objections qu'on pourrait me faire : l'une, que le blé (*chittah*, *barah*, πυρὸς ou *triticum*) et l'orge (*hordeum* ou κριθὴ), indiqués par la *Bible* et les historiens de l'Egypte, peuvent n'être pas les espèces cultivées aujourd'hui sous ce nom; l'autre, que ces espèces peuvent être fort différentes de leur état primitif, et avoir été améliorées, dénaturées par la culture. » —[L'auteur répond à la première objection par l'histoire naturelle et par des faits : les espèces simples, à trois étamines, telles que les graminées, changent peu ou point par la culture, et le blé trouvé à Thèbes dans les tombeaux des Pharaons a paru aux savants tout à fait identique à notre froment actuel]. — « D'ailleurs, ajoute-t-il, la culture du *blé* n'a point été interrompue en Egypte et en Palestine depuis l'époque où elle y a commencé, et ces plantes ont toujours gardé le même nom. Les épis représentés sur les zodiaques peints de Thèbes et d'Esné, les blés figurés dans les scènes d'agriculture d'Eleithuia, qui sont aussi d'une très-haute antiquité, ont paru de même offrir une exacte ressemblance avec nos céréales. J'ajouterai que le blé cultivé en Egypte, par la longueur de ses barbes et par son épi carré, est facile à distinguer : c'est celui qu'on voit sur les monuments. — En juillet 1826, M. Brown, l'un des plus habiles botanistes de notre siècle, m'a fourni ce fait remarquable, et m'a autorisé à le publier : « Dans les pains extraits des hypogées de la Haute-Egypte et rapportés par M. Héninken, M. Brown a trouvé plusieurs glumes d'orge entières et parfaitement semblables à celles de l'orge cultivée aujourd'hui. Il a reconnu, à la base de ces glumes d'orge antique égyptienne, un petit rudiment dont l'existence n'est pas consignée dans les descriptions des botanistes modernes. M. Brown s'est assuré que ce rudiment se trouvait tout semblable et à la même place, sur les balles de l'orge que nous cultivons; c'est une preuve sans réplique que depuis deux mille ans au moins cette espèce de céréales n'a pas été altérée ni même modifiée par la culture dans la moindre de ses parties. » — L'Exode nous en offre même une autre assez positive, en indiquant l'époque de la maturité du blé et de l'orge. Dans une des plaies de l'Egypte, celle de *la grêle*, le lin et l'orge furent détruits, car l'orge était montée, et le lin était en graine. Le froment et l'olyre ou l'épeautre ne furent pas détruits, parce qu'ils mûrissent tard (7). — Or, nous savons que dans les climats chauds l'orge et le lin mûrissent avant le blé et l'épeautre. M. Delille m'a confirmé ce fait pour le blé, l'orge et le lin. L'épeautre ou l'olyre n'est plus cultivé en Egypte. — Quant à l'objection de la *dégénérescence* ou du changement de ces espèces par la culture, ce blé des tombeaux de Thèbes, qui compte peut-être trente à quarante siècles d'existence (8), les grains plus modernes trouvés à Herculanum, à Pompéi, à Royat en Auvergne, et qui n'ont à la vérité que dix-sept cents ans d'ancienneté, prouvent que, depuis ce temps au moins, l'espèce n'a point changé de forme. »

XI. [Il y a cependant un blé dont parle Homère (*Il.* X, 569), et qui peut sembler n'être pas notre froment. M. Dureau de la Malle est porté à croire que, par l'épithète de μίκρους, appliquée à ce blé, Homère a voulu indiquer l'épeautre (*triticum spelta*), dont les grains sont

(1) Liv. VIII, ch. 7.
(2) *Voy.* ci-dessus, col. 891, § III.
(3) Voyag., t. III, p. 460.
(4) Encyclop. méthod., art. Botanique, t. II, p. 160.
(5) *Ex Alexandr. Polyhistor. descript. a Syncello, chronograph.*, p. 28.
(6) IV *Reg.* XVIII, 32.
(7) *Exod.*, IX, 31, 32.
(8) JOMARD, Notice sur les nouvelles découvertes faites en Egypte, p. 16; Revue encyclopédique, mai 1819.

plus petits que ceux du froment. — L'auteur continue en ces termes :] « Il n'est pas étonnant que l'assertion d'Homère (1), de Diodore (2) et de Bérose, qui donnent pour patrie au *froment*, les deux premiers la Sicile, le troisième la Babylonie (3), ait trouvé peu de croyance. Celle de Heintzelman, rapportée par Linnée (4), qui assigne pour patrie au *triticum æstivum* le pays des Baskires, n'est pas plus admise. Le froment d'été, qui, selon Strabon (5), croît naturellement dans le pays des Musicans, province du nord de l'Inde, n'y a point été trouvé à l'état sauvage par les botanistes anglais...

« On a rejeté aussi les témoignages de Moïse de Chorène (6), de Marc Pol (7) et de Bérose, qui donnent pour patrie à l'orge, le premier les bords de l'Araxe ou du Kur en Géorgie ; le second, le Balaschiana, province de l'Inde septentrionale, et le troisième la Babylonie. Enfin, Théophraste et Pline lui donnent les Indes pour patrie (8), et Pausanias (9), dont l'opinion a été adoptée par le savant Barthélemi (10), le fait venir, avec Cybèle, de la Phrygie.—L'origine de l'épeautre (*triticum spelta*) n'est pas non plus regardée comme certaine. — Il faut reléguer au rang des fables l'origine que Pline (11) attribue au seigle Le peu de foi qu'on a ajoutée à ces diverses assertions tient à ce que les voyageurs n'ont pas fait un assez long séjour dans le pays pour distinguer avec certitude l'individu sauvage de l'individu provenant d'une culture abandonnée. L'origine et la patrie des céréales étaient donc un problème historique qui restait encore à résoudre. Essayons si nous ne pourrons pas nous approcher de cette solution par un examen attentif des divers zodiaques connus. » [L'auteur se livre à cet examen, duquel il résulte que] « toutes les traditions historiques et mythologiques, les voyages d'Osiris et d'Hermès, de Cérès et de Triptolème, dans le but de répandre la culture des *céréales*, nous indiquent les migrations successives de ces plantes alimentaires, et nous offrent toujours pour premier point de départ l'Egypte et la Phénicie (12). »

XII. [Enfin, après avoir appliqué aux genres *triticum* et *hordeum* la règle de critique dont il a parlé au commencement, M. Dureau de la Malle conclut en ces termes] : « Maintenant, d'après les faits que j'ai développés plus haut, ne sera-t-on pas disposé à convenir que la ville de *Nysa*, patrie du *blé* et de l'*orge*, est la même que *Scythopolis* ou *Bethsané*, et est située dans la vallée du Jourdain ; que l'identité du *blé* et de l'*orge*, cultivés anciennement en Egypte et en Palestine avec nos céréales, est certaine, que l'*habitat* de tous les végétaux, animaux, minéraux, indiqués par les monuments les plus anciens, comme existant dans la patrie de l'orge et du blé, a été constaté avec certitude, que la comparaison des divers zodiaques, les migrations du culte de Cérès confirment cette origine des céréales ; enfin, que le plus grand nombre d'espèces des genres *triticum*, *hordeum* et *secale* dont l'*habitat* est connu, étant indigènes dans le Levant, les témoignages de l'histoire s'accordent assez bien avec les règles de critique établies par la science, et que la vallée du Jourdain, la chaîne du Liban, ou la partie de la Palestine et de la Syrie qui avoisine l'Arabie, doit être, avec une grande probabilité, assignée pour patrie à nos céréales ? Un des faits les plus probants en faveur de cette conclusion, est celui que j'ai déjà signalé d'après l'observation de M. de Labillardière. [*Voyez* le n° IX]. »

XIII. Je crois qu'on ne peut raisonnablement faire difficulté d'admettre comme certaine la conclusion de M. Dureau de la Malle. S'il pouvait être permis d'ajouter quelque chose à ce sujet, qu'il a si savamment traité, je voudrais essayer de proposer, par surabondance, une nouvelle règle de critique que je crois fournie aussi par l'histoire naturelle, et qui conduirait également au résultat obtenu par le célèbre écrivain. J'oserai cependant la hasarder : *Lorsque la patrie d'une espèce cultivée est inconnue, le pays dans lequel cette espèce produit le plus doit être regardé comme la patrie de cette espèce.* — On sait combien la Sicile était féconde en *blé*, et nous avons vu ci-dessus (n° XI) qu'Homère et Diodore la lui avaient donnée pour patrie : c'était à tort, sans doute ; mais la fécondité de ce pays avait pu les autoriser à le supposer ou à le répéter. Suivant Pline (13), il y avait en Sicile des endroits qui produisaient cent grains pour un ; mais Cicéron (14), mieux informé, dit qu'il était très-rare que les meilleurs territoires de la Sicile donnassent dix pour un. Nous lisons dans la *Genèse* que Joseph eut un songe : *Il vit sept épis pleins de grains et fort beaux, qui sortaient d'une même tige* (15). En songe, c'est possible, dira-t-on : or, il y eut *sept années de fertilité* extraordinaire, et on récolta une *si grande quantité de froment*, que l'historien la compare au *sable de la mer*, et dit qu'*on ne pouvait pas même la mesurer* (16). Ce fait arriva en Egypte, et comme il n'est qu'extraordinaire, nous pouvons chercher ailleurs la patrie du *blé* ; mais comme il annonce un rapport très-élevé entre le produit et la semence, nous pouvons croire que cette patrie n'est pas fort éloignée. Avant cette époque, Isaac, pour

(1) *Odyss.*, IX, 109.
(2) V, 2.
(3) *Ex Alexandr. polyhistor. descr. a Syncello, chronogr.*, p. 28.
(4) *Spec. plant.*, t. I, p. 126.
(5) L. XV, p. 694.
(6) Géogr. armen, p. 360.
(7) *Ramusio*, t. II, f° 10, r° B
(8) Theophr., *Hist. plant.*, IV, 5 ; Plin., *Hist. nat.* XVIII, 13.
(9) L. I, c. 38.
(10) T. V, p. 558, ch. 68.
(11) *Hist. nat.* XVIII, 10.
(12) Diod. Sic, I, 17, 18.
(13) XVIII, 21.
(14) *Verr.* III, 47.
(15) *Gen.* XLI, 5.
(16) *Ibid*, 47-49.

se soustraire à la famine qui désolait Bersabée, fut obligé de se retirer à Gérare; *il y sema, et recueillit, l'année même, le centuple d'orge* (1). Le petit Etat de Gérare était voisin de la Judée; mais l'historien nous dit que ce produit de cent pour un était l'effet d'une bénédiction particulière de Dieu en faveur d'Isaac. Les habitants, singulièrement affectés d'une si grande prospérité, ne purent souffrir Isaac parmi eux. Jésus-Christ, dans sa parabole de la semence, dit que *dans une bonne terre quelques grains rendent cent pour un, d'autres soixante, d'autres trente* (2). Suivant son habitude, le divin Sauveur a sans doute fait allusion à une chose connue de tous dans le pays, c'est-à-dire, au rapport du produit à la semence dans la Judée. A cette époque la Judée avait pourtant beaucoup perdu de sa fertilité; mais on ne cite aucun pays, aucun terrain qui rende trente pour un; l'Italie n'a jamais rendu plus de dix, et le témoignage de Cicéron a détruit l'assertion de Pline touchant la Sicile (3). Aujourd'hui encore, malgré tant de malédictions qui pèsent sur la Judée, il paraît, si l'on s'en rapporte à plusieurs voyageurs modernes, doués d'un talent peu commun d'observation, que cette terre produirait plus abondamment que nulle autre si on la cultivait.

XIV. M. de Paravey a fait des recherches sur le nom de *Ta-Tsin*, donné par les Chinois à la Judée, et il y a entre elles et celles de M. Dureau de la Malle, sur la patrie des céréales, de singulières coïncidences. A la suite de ses recherches insérées dans les *Annales de philosophie chrétienne*, tome XII, p. 245, 268, sous le titre de: *Dissertation abrégée sur le Ta-Tsin ou sur le nom antique et hiéroglyphique de la Judée*, M. de Paravey s'exprime en ces termes:

« Quand on a lu l'excellent Mémoire où, d'après les seuls auteurs hébreux, grecs et romains, M. Dureau de la Malle, le fils, a démontré que le *froment* et les *céréales* les plus précieuses ont été cultivés d'abord en Judée, et plantés en premier lieu près de *Nysa* ou *Beth-Sané* (nom où *Sané* semble n'être que l'inversion hébraïque du nom grec *Nysa*);

« Quand, dans la Bible elle-même, on voit Moïse annonçant à son peuple la TERRE PROMISE, s'écrier: *Dieu t'introduira dans une bonne terre, dans une terre à torrents d'eau, et remplie de sources jaillissantes, la* TERRE DU FROMENT, *de* L'ORGE *et de* LA VIGNE, *où naissent le figuier, le grenadier et l'olivier, une terre d'huile et de miel, et dont les pierres sont de fer* (4);

« Quand, d'un autre côté, on voit Diodore de Sicile placer la ville de Nysa, où naquirent, dit-il, Osiris et Isis, et où ils trouvèrent et plantèrent la vigne, l'*orge* et le FROMENT, dans l'Arabie-Heureuse (Εὐδαίμων), c'est-à-dire, suivant M. de la Malle lui-même, dans la Judée Arabique, véritable *terre de promission* et de *bonheur* [*Voyez* § VIII]:

« Quand on se rappelle que, d'après les livres sacrés (conservés actuellement en Chine, mais qui furent aussi ceux des Phéniciens et des Egyptiens), *Heou-Tsy*, dans lequel nous voyons *Sem*, fils de Noé, fut celui qui, après le déluge, présida à l'Agriculture, aussi bien qu'au Culte; et que, d'une autre part, divers scholiastes de la Bible placent le séjour de ce patriarche célèbre, tige d'Abraham, de David et du Messie, en Judée ou Palestine, pays où nous voyons ensuite le roi de Salem ou le mystérieux pontife Melchisédech, offrir le sacrifice symbolique du pain et du vin:

« Quand enfin, comme aurait dû l'observer M. Dureau de la Malle (au lieu de citer Caïn, agriculteur en effet, mais dont le pays anté diluvien nous est inconnu), nous trouvons sur les sicles ou médailles antiques des Samaritains, non-seulement des grappes de raisin, figurées sur un calice sacré; mais aussi des épis de blé ou de froment; symboles conservés même chez les Romains:

« Alors, nous devons admirer comment le *Tsin* ou *Ta-Tsin*, donné autrefois à la Palestine (*Pales-Tsine Sion*, capitale de la Judée, se nommait aussi ציון *Tsion*), offre encore, même sous sa forme moderne et actuelle, *deux mains réunies*, mains portant ou adorant un ÉPI DE FROMENT: tandis qu'une de ses formes, *kou-wen*, c'est-à-dire, en écriture antique, nous offre, outre ces mêmes symboles, celui du *grand comble* ou du CIEL, type hiéroglyphique de DIEU.

« Ce pays même, dès les temps les plus anciens, était donc celui où l'on offrait au ciel les *céréales* ou le *blé*, aliment essentiel des hommes, et dont la culture, suivant le *Pen-Tsao* (antique botanique chinoise), leur fut enseignée par des intelligences divines.

« En effet, ce nom de *Tsin* est, même encore en ce jour, comme l'avoue le P. Visdelou (5), le nom d'une espèce de *froment* ou de *céréale* analogue, blé que cultiva la première, après le déluge, *Isis* ou *Cérès*, mère des peuples Syriens ou *Seres*, et qu'elle planta sans doute à Nysa ou à Beth-Sané, c'est-à-dire dans le pays de *Tsin*, pays de la Palestine ou de la Judée.

« Nous le répétons donc, soit antique, soit moderne, ce caractère de *Tsin* nous indique le pays du *froment* ou du Blé mystique, emblème connu de Jésus-Christ ou du Messie, né à *Bethléem*, בית־לחם, *ville* (beth) des *aliments* (léem), et dont le sacrifice devait illustrer à jamais la Judée, et être remplacé par celui de l'*Eucharistie*.»

BOANERGES, c'est-à-dire *fils du tonnerre*. C'est le nom que Jésus-Christ donna aux enfants de Zébédée, Jacques et Jean (*a*), apparemment à l'occasion de la demande qu'ils lui firent de faire descendre le feu du ciel, et de réduire en cendres une ville des Sama-

(*a*) *Marc.* III, 17.
(1) *Gen.*, XXVI, 12.
(2) *Mat.* XIII, 8.
(3) Voyez Dureau de la Malle, *Economie*, etc., liv III c. XI.
(4) *Deut.* VIII, 7, 8.
(5) P. 424, tom. IV, in-4°. *Biblioth. Orientale.*

ritains qui n'avait pas voulu les recevoir (*a*). Le terme *Boanergès* n'est ni hébreu, ni syriaque; et il y a assez d'apparence que les copistes grecs l'ont mal écrit, et qu'au lieu de *Bané-regem* (בני רגם, *Bane-Rehem*, ou *Regem*), fils du tonnerre, ou *Bané-regès* (בני רגש, *Bane Rahasch* ou *Ragasch*), fils de la tempête, ils ont écrit *Boanergès*. Ou enfin *Boanergès* est une mauvaise manière dont les Galiléens prononçaient *Bané-regès*.

BOCCI, fils de Jogli, de la tribu de Dan. *Num.*, XXXIV, 22.

BOCCI, grand-prêtre des Juifs, fils d'Abisué, et père d'Ozi. 1 *Par.*, VI, 5.

BOCCIAU, lévite qui jouait devant l'Arche. 1 *Par.*, XXV, 4. — [Il était fils aîné d'Héman et chef de la sixième classe. *Ibid.* et 13.]

BOCHIM, lieu des pleurants ou des mûriers. *Voyez* ci-après CLAUTHMON.

BOCHRI, père de Séba. Celui-ci est fameux par sa révolte contre David (*b*).

BOCHRU, fils d'Asel, de la tribu de Benjamin. 1 *Par.*, VIII, 38.

BOETHUS, père de Simon. Ce dernier fut grand-prêtre des Juifs depuis l'an du monde 3981 jusqu'en 3999.

* BOEUF, en hébreu *bâqâr* (בקר), mot qui désigne également le taureau et la vache, et se prend en général pour troupeau de gros bétail. L'Ecriture, qui parle très-souvent des bœufs, loue leur beauté et leur force. « Les bœufs et les vaches de l'Orient sont généralement moins grands et moins gros que les nôtres; et ils ont à l'épaule, au-dessus des jambes de devant, une élévation ou morceau de graisse qui, comme aux chameaux, est plus grande à proportion de ce que ces animaux sont plus gras (1). Les bœufs et les taureaux de Basan, qui étaient les plus forts et les plus féroces, sont souvent pris par les écrivains sacrés comme symbole d'ennemis puissants et redoutables. Les cornes des bœufs étaient l'image de la puissance. On employait les bœufs non-seulement à traîner des chariots et la charrue, mais encore à porter des fardeaux. *Voyez* CASTRATION.

BOIRE. Nous avons dit quelque chose qui a rapport à boire dans l'article de *Calice*. Isaïe invite tous ceux qui ont soif à venir boire du vin et du lait sans argent et sans échange (*c*); il parle du temps du Messie et de ces fontaines du Sauveur, dont il parle ailleurs (*d*) : *Haurietis in gaudio de fontibus Salvatoris*. Et Jésus-Christ promet à la Samaritaine une eau vive (*e*) qui étancherait pour toujours la soif de ceux qui en boiraient. Job dit que le méchant boit l'iniquité comme de l'eau (*f*). Eliu reproche à Job [de] boire les mépris et les reproches comme l'eau (*g*). Rabsacès dit qu'Ezéchias veut porter les Juifs à soutenir le siége de Jérusalem contre Sennachérib, pour les réduire à boire leur urine (*h*), c'est-à-dire pour les exposer aux dernières extrémités d'un siége.

Le Sage exhorte son disciple *à boire l'eau de sa citerne* (*i*), c'est-à dire à se contenter des plaisirs permis du mariage, sans songer à ce qui est défendu par la loi. *Manger* [et] *boire*, est mis dans l'Ecclésiaste (*j*) pour [se] donner du bon temps : *Hoc visum est mihi bonum ut comedat quis et bibat, et fruatur lætitia et labore suo;* et dans l'Evangile il est mis pour vivre d'une manière commune [et] ordinaire (*k*). Jean est venu *ne mangeant* [ni] *ne buvant*, et vous dites : Il est possédé du démon; le Fils de l'homme est venu *mangeant et buvant* comme un autre homme, [et] vous dites : C'est un gourmand et un buveur. Au temps de Noé, lorsque Dieu envoya le déluge, et au temps de Loth, lorsqu'il extermina Sodome, les hommes buvaient et mangeaient (*l*) à leur ordinaire, sans se défier de rien. Les apôtres disent qu'ils ont bu et mangé avec Jésus-Christ après sa résurrection, qu'ils ont conversé, qu'ils ont vécu avec lui. *Act.*, X, 41.

Boire se met aussi simplement pour faire bonne chère et se divertir à table. Bénadad, roi de Syrie, *buvait dans sa tente* avec les rois ses alliés (*m*). Et le Psalmiste (*n*) : Ceux qui *buvaient du vin* faisaient des chansons sur moi. *Boire et manger devant le Seigneur*, signifie faire des festins de religion dans le temple. *Boire du vin* (*o*) signifie souvent faire un festin; car dans les repas ordinaires, on ne servait point de vin.

J'ai bu des eaux étrangères, disait Sennachérib (*p*), *et j'ai desséché dans ma marche toutes les eaux enfermées.* J'ai bu les eaux des peuples chez qui j'ai fait passer mes armées; j'ai épuisé leurs puits et leurs citernes. C'est une exagération pour donner une haute idée de sa puissance. Jérémie reproche (*q*) aux Juifs d'avoir eu recours à l'Egypte pour boire de l'eau boueuse et de s'être adressés aux Assyriens pour boire l'eau de son fleuve, c'est-à-dire d'avoir cherché l'eau du Nil en Egypte et l'eau de l'Euphrate en Assyrie; il veut marquer par là le secours de ces deux peuples.

Boire le sang (*r*) marque se rassasier de carnage : *Vous boirez le sang des princes de la terre*, vous les mettrez à mort. David (*s*) refusa de boire l'eau que trois braves de son

(*a*) *Luc.* IX, 53, 54.
(*b*) II *Reg.* XX, 1, 2, etc.
(*c*) *Isai.* LV, 1.
(*d*) *Isai.* XII, 3.
(*e*) *Joan.* IV, 10.
(*f*) *Job.* XV, 16.
(*g*) *Job.* XXXIV, 7
(*h*) IV *Reg.* XVIII, 27. — [Au moment de mettre cette feuille sous presse, les nouvelles de notre armée d'Afrique nous apprennent que quatre-vingt trois braves, retranchés dans le marabout de Sidi-Brahim, ont été réduits, au bout du troisième jour, à boire leur urine.]
(*i*) *Proverb.* V, 15.
(*j*) *Eccle.* V, 17.
(*k*) *Matt.* XI, 18.
(*l*) *Luc.* XXVII, 26, 27, 28.
(*m*) III *Reg.* XX, 12.
(*n*) *Psalm.* LXVIII, 3.
(*o*) *Job.* I, 13, 18; *Judith.* XII, 2; *Cant.* V, 1. *Isai.* XXII, 13.
(*p*) IV *Reg.* XIX, 24. Comparez *Isai.* XXXVII, 25.
(*q*) *Jerem.* II, 18.
(*r*) *Ezech.* XXXIX, 17, 18.
(*s*) II *Reg.* XXIII, 16, 17.
(1) Shaw, tom. I, p. 311. Niebuhr, *Descript. de l'Arabie*, art. 1, c. XXV, art. V, tom. I, p. 230, édit. in-4°.

armée étaient allés lui chercher au péril de leur vie, disant : *Dieu me garde de boire le sang de ces hommes*. Jésus-Christ nous ordonne de boire son sang et de manger sa chair. Nous mangeons et buvons l'un et l'autre réellement, mais toutefois spirituellement et mystiquement, dans l'Eucharistie. Boire l'eau avec mesure (*a*) et acheter l'eau pour boire (*b*) marquent la dernière disette et une extrême désolation. Dans le jeûne, les Juifs s'abstenaient de boire et de manger pendant tout le jour, croyant qu'il était également de l'essence du jeûne de souffrir la faim et la soif.

BOIS, *lignum*. Ces termes se mettent souvent pour *des arbres*. Le bois de science, le bois de vie, pour l'arbre de la science et l'arbre de vie. On dit aussi (*c*) : *Maudit celui qui est pendu au bois*, ou à la potence; et : *Vous servirez au bois et à la pierre qui ne voient pas* (*d*), c'est-à-dire aux idoles composées de bois et de pierres.

Il est souvent parlé dans l'Ecriture de bois de futaie, dans lesquels on commettait mille infamies, en l'honneur des fausses divinités (*e*) : *Ils offraient leur encens et leurs sacrifices sur les hauteurs, sur les collines et sous les arbres touffus : Sub ligno frondoso*. — [*Voyez* Bois sacrés.]

Moïse adoucit les eaux du désert, en y jetant du bois nommé *alvah* (*f*). *Voyez* ci-devant Alvah.

Jérémie (*Jerem.*, XI, 19), parlant de la passion du Sauveur, exprime la rage de ses ennemis en ces termes : נשחיתה עץ בלחמו; LXX : Ἐμβάλωμεν ξύλον εἰς τὸν ἄρτον αὐτοῦ : *Mittamus lignum in panem ejus*, etc. *Jetons du bois dans son pain, exterminons-le de la terre des vivants, et que son nom n'y soit plus connu*. On donne plusieurs sens à ce passage; l'Hébreu à la lettre : *Corrompons du bois dans son pain*. Mettons du bois venimeux, râpons quelque racine mortelle dans sa nourriture pour le faire mourir, pour l'empoisonner. Louis de Dieu traduit : *Rompons du bois sur sa chair*. Le terme hébreu qui signifie du pain, marque aussi quelquefois de la chair. Glassius : *Corrompons du bois dans son pain*, ou corrompons son pain dans son bois; empoisonnons le pétrin dans lequel il pétrit son pain.

* BOIS SACRÉS, sont très-anciens, dit D. Calmet (1) et après lui M. Glaire (2), puisque nous lisons dans la Genèse (3) qu'Abraham, après l'alliance qu'il fit avec Abimélech, roi de Gérare, planta à Bersabée un bocage qui était comme une espèce de temple où il allait religieusement avec sa famille offrir à Dieu ses prières et ses sacrifices. Ainsi, après les autels, nous ne voyons rien de plus ancien parmi les lieux sacrés que ces sortes de bois. Moïse ne parle jamais bien clairement de temples, tandis qu'il revient très-souvent sur les bois consacrés aux idoles. Il ordonne, par exemple, aux Israélites de détruire les autels des Chananéens, d'abattre leurs bois, de démolir leurs statues, mais il ne leur commande point de démolir leurs temples; ce qu'il n'aurait pas sans doute manqué de faire, si ce genre d'édifices sacrés eût été commun dans ce pays. On ne remarque pas que lui-même en ait démoli aucun dans les conquêtes qu'il fit au delà du Jourdain, quoiqu'on n'ignore pas que tout ce pays était plongé dans l'idolâtrie, et que Phégor, Moloch et Chamos y étaient adorés. Cet usage des bois sacrés se répandant de plus en plus, on planta toujours depuis sur les hauteurs une infinité de bocages consacrés au culte des idoles. De là, l'ordre exprès que Dieu donna à Moïse de les détruire (*Deut.*, XII, 3), et le zèle des princes et des rois pieux à les abattre. C'était dans ces bois que se commettaient ordinairement les désordres et les abominations que les prophètes reprochent si souvent aux Juifs.

BOITER. *Voyez* Clocher.

BON. Ce terme se met assez souvent pour *beau*, pour *agréable*, pour parfait en son genre. Dieu vit tout ce qu'il avait créé, et il était parfaitement bon, *et erant valde bona* (*g*) : chaque créature avait la bonté, la beauté, la perfection qui lui convenait. *Cet homme ne me prophétise rien de bon* (*h*), rien d'agréable. Nous sommes arrivés *ici en un bon jour* (*i*), un jour de fête, un jour de joie. *Si cela est bon à vos yeux*, si vous l'avez pour agréable. Les parents de Moïse virent que c'était un très-bel enfant, à la lettre, *qu'il était bon* (*Exod.*, II, 1 : כי טוב הוא). *J'espère de voir les biens du Seigneur dans la terre des vivants* (*j*), de jouir du bonheur du ciel. *Rendez bonnes vos voies et vos inclinations* (*k*), conduisez-vous en gens de bien.

Un bon œil signifie la libéralité; *un œil mauvais*, un avare et un jaloux. *Voyez* ci-après, Œil et Yeux.

BONNETS des prêtres hébreux. *Voyez* [Bandeau] Cidaris, et l'article des Prêtres.

BONNI, fils de Sommer, lévite, de la famille de Mérari. I *Par.*, VI, 46.

BONNI, de Gadi, un des héros de l'armée de David. II *Reg.*, XXIII, 36.

* BONNI, un des fils de Pharès. I *Par.*, IX, 4.

* BONNI, lévite. *Neh.*, IX, 4.

BONS-PORTS, en latin, *Boni Portus*, sur les côtes méridionales de Crète, près Thalasse ou Lasse. *Voyez Act.* XXVII, 8. — [Le port de Bons-Ports, selon Barbié du Bocage, était situé sur la côte N.-E. de l'île de Crète, non loin du Samonium-Promontorium. On sait que saint Paul y aborda.]

BOOZ, fils de Salmon et de Rahab. On sait que Rahab était une chananéenne de Jéricho. Salmon, de la tribu de Juda, l'ayant épousée, en eut Booz, un des aïeux de notre Sauveur

(*a*) *Ezech.* IV, 11.
(*b*) *Jerem. Thren.* V, 4.
(*c*) *Deut.* XXI, 23.
(*d*) *Deut.* IV, 28.
(*e*) IV *Reg.* XVI; IV *Jerem.* II, 20; *Isai.* LVII, 5, etc.
(*f*) *Exod.* XV, 25.
(*g*) *Genes.* I, 31.
(*h*) II *Par.* XVIII, 7.
(*i*) I *Reg.* XXV, 8.
(*j*) *Psalm.* XXVI, 13.
(*k*) *Jerem.* VII, 3.
(1) Dissertat. sur les temples anciens.
(2) Introduct. aux livres saints.
(3) *Gen.* XXI, 33.

Jésus-Christ selon la chair. Quelques-uns (*a*) reconnaissent trois Booz, fils, petit-fils et arrière-petit-fils de Salmon, dont le dernier Booz fut mari de Ruth et père d'Obed [*Voyez* Ruth]. Ils prétendent que l'on ne peut pas autrement concilier l'Ecriture avec elle-même, puisqu'elle met entre le mariage de Salmon et la naissance de David trois cent soixante-six ans, et qu'elle ne reconnaît entre Salmon et David que trois personnes, savoir : *Booz*, *Obed et Jessé*.

Mais quoiqu'il soit mal aisé de remplir un espace de trois cent soixante-six ans par quatre personnes qui se succèdent de père en fils, et qu'il soit rare de voir dans la même famille quatre personnes de suite vivre fort longtemps et avoir des enfants dans un âge fort avancé, toutefois la chose n'a rien d'absolument impossible, surtout en ce temps-là, où nous trouvons encore des hommes qui ont vécu plus de cent ans. Salmon, âgé de cent six ans, a pu engendrer Booz, environ soixante-six ans après que les Israélites furent entrés dans la terre promise. Booz, âgé peut-être de cent ans, aura engendré Obed. Celui-ci, âgé d'un peu plus ou d'un peu moins, aura eu pour fils Isaï; enfin Isaï, âgé aussi de cent ans, aura eu David : ce n'est là qu'une supposition; mais il suffit qu'elle n'ait rien d'impossible ni de contradictoire, pour nous dispenser d'admettre trois Booz, au lieu d'un seul, dont l'Ecriture nous parle.

Quelques rabbins (*b*) veulent qu'Abésan, juge d'Israel, dont il est parlé *Judic.*, XII, 8, soit le même que Booz. Le fondement de cette opinion est qu'Abésan était de Bethléem, et que le nom d'Abésan a quelque rapport à celui de Booz ; mais Abésan ayant gouverné Israel, depuis l'an du monde 2823 jusqu'en 2830, il ne peut être le même que Booz, qui ne peut pas être né plus tard que l'an du monde 2620, Salmon, son père, ayant épousé Ruth en 2553. Or, en supposant qu'il serait né en 2620, il aurait eu deux cent dix ans l'an 2830, qui est celui de sa mort ; ce qui ne paraît nullement croyable.

BOOZ, nom de l'une des deux colonnes de bronze que Salomon fit mettre au vestibule du temple (*c*) ; l'autre colonne s'appelait *Jachin*. Celle-ci était au côté droit de l'entrée du temple, et *Booz* au côté gauche; *Jachin* signifie que Dieu l'a affermie (יָכִין *statuet*); et *Booz* (בעז *firmitas, robur*), la force, la fermeté. Elles avaient ensemble trente-cinq coudées de haut, comme il est dit dans les Paralipomènes (*d*), c'est-à-dire chacune en particulier avait dix-sept coudées et demie (*e*). Le texte du troisième livre des Rois et de Jérémie porte *dix-huit coudées* (*f*); mais on croit que l'écrivain sacré a mis un nombre rond, au lieu d'un nombre rompu. Leur épaisseur était de quatre doigts, comme le dit Jérémie (*g*); car elles étaient creuses; elles avaient douze coudées de circonférence (*h*), ou quatre coudées de diamètre. Le chapiteau de chacune des deux colonnes avait en tout cinq coudées de haut (*i*). L'Ecriture donne à ces chapiteaux, tantôt trois coudées (*j*), tantôt quatre (*k*), et tantôt cinq ; c'est qu'ils étaient composés de divers ornements que l'on considérait, tantôt comme séparés, et tantôt comme unis au chapiteau. Le corps du chapiteau était de trois coudées ; les ornements qui le joignaient au faîte de la colonne étaient d'une coudée : voilà quatre coudées ; la rose qui était au-dessus de tout le chapiteau, était encore d'une coudée; en tout cinq coudées.

BORITH. L'herbe de *Borith* est marquée dans Jérémie, XI, 22 : *Si multiplicaveris tibi herbam Borith, maculata es iniquitate tua.* On croit que l'herbe de *Borith* est le *kali*, ou la soude, de la cendre de laquelle on fait du savon et une très-bonne lessive pour nettoyer le linge. On assure que la soude seule en feuilles a la vertu d'ôter les taches de la peau, lorsqu'on la froisse et qu'on la frotte avec la main. Jean Michel Langius a fait une dissertation assez étendue sur l'herbe de Borith : nous en parlons assez au long sur le chapitre XI, 22, de Jérémie.

* BORNES des champs. Il y a dans les lois de Moïse des dispositions particulières, mais éparses, qui forment un code rural. Le Deutéronome, XIX, 14, dit : « Tu ne lèveras ni ne transporteras les bornes de ton prochain qu'auront placées tes prédécesseurs dans l'héritage que le Seigneur ton Dieu te donne, etc. Cette loi fut violée, et Dieu, par ses prophètes, menaça les violateurs (*Is.*, V, 8; *Os.*, V, 10), qui furent punis. « Chez les anciens, dit M. Drach, les bornes étaient regardées comme des divinités sous le nom de *Jupiter terminalis*, etc. Celui qui les déplaçait était puni de mort comme sacrilége, en vertu d'une loi de Numa Pompilius. Menu condamne le coupable à être défiguré par la perte d'un des principaux membres. *Voy.*: Homère, *Il.*, XII, 421, et XXI, 405; Virg., *Georg.*, I, 125; *Voyage de Parson en Asie*; Maurice, Antiquités indiennes, tom. IV, pag. 305. »

BOSES. C'est le nom du rocher [très-haut et très-escarpé] sur lequel Jonathas, fils de Saül, monta, lorsqu'il alla attaquer les Philistins. I *Reg.*, XIV, 4.

BOSOR, ou Bosra, ou Bostres, ville au delà du Jourdain, donnée par Moïse à la tribu de Ruben (*l*), fut destinée par Josué pour servir de ville de refuge à ceux qui avaient commis un meurtre involontaire (*m*). Elle fut cédée aux Lévites de la famille de Gerson pour leur servir de demeure (*n*). Il y

(*a*) *Quidam in Rab. Salom. Lyran. in Ruth.* II *et* IV, *Catharin., alii.*
(*b*) *Targum Ruth. Talmud. Jerosol. Rabbini Sal. Kimchi, Levi fil. David. Abraham Zaccuta*, etc.
(*c*) III *Reg.* VII, 21.
(*d*) II *Par.* III, 15.
(*e*) *Vat. Grot. Sanct.*
(*f*) III *Reg.* VII, 15. *Jerem.* LII, 21.
(*g*) *Jerem.* LII, 21.
(*h*) III *Reg.* VII, 15.
(*i*) III *Reg.* VII, 16. *Jerem.* LII, 22.
(*j*) IV *Reg.* XXV, 17.
(*k*) III *Reg.* VII, 19.
(*l*) *Deut.* IV, 44.
(*m*) *Josue* XX, 8; XXI, 6.
(*n*) *Josue* XXI, 27.

criture, en parlant de *Bosor*, ou *Bosra*, la met toujours *dans la solitude*, parce qu'en effet elle était dans l'Arabie déserte et dans l'Idumée orientale, environnée de déserts de tous côtés. Isaïe menace Bozra de très-grands malheurs (*a*), et il décrit un conquérant qui vient de Bozra, ayant ses habits tout couverts de sang (*b*). On croit que ce conquérant n'est autre que Judas Machabée, qui prit Bosor ou Bosra, et y fit de grands ravages (*c*). Il tua tout ce qu'il trouva de mâles dans cette ville, la pilla et y mit le feu.

Jérémie (*d*) fait aussi de grandes menaces contre Bozra, et nous croyons qu'elles eurent leur accomplissement, lorsque Nabuchodonosor porta ses armes contre l'Idumée et les provinces voisines (*e*), cinq ans après la prise et la désolation de Jérusalem. Eusèbe (*f*) met *Bostra* à vingt-quatre milles d'Adraa, ou Edraï. Cette ville est quelquefois attribuée à Ruben, quelquefois à Moab, et quelquefois à Edom; parce qu'étant frontière de ces trois provinces, elle était tantôt à l'une, et tantôt à l'autre, selon que la force et le sort des armes en décidaient. On trouve des médailles de Bostres. La ville est très-célèbre dans les anciens. Il y a divers évêques de Bostres, qui ont signé dans les conciles. Elle est quelquefois attribuée au pays de Galaad, quelquefois à la Trachonite, quelquefois à l'Auranite, et le plus souvent à l'Arabie ou à l'Idumée. Quelques géographes admettent plusieurs villes de Bosor ou Bozra : mais nous ne voyons point de nécessité de les multiplier.

Elle est à quatre journées de Damas, vers le midi (*g*). Elle a un château très-fort, une sorte de la hauteur de vingt coudées, et un des plus grands bassins ou mares d'eau qui soient dans tout le Levant, dit le géographe Persien.

[*Voyez* AURAN, BARASA, BEESTERA. Il est évident que D. Calmet confond *Bosor et Bosra*; j'entends Bosra, capitale de l'Auranite : car il paraît, quoi qu'il dise, qu'il y avait plus d'une cité de ce nom, si l'on s'en rapporte au géographe de la Bible de Vence, qui distingue Bosor de Bosra, et reconnaît trois villes nommées Bosra. Quant à *Bosor*, il dit que c'était une « ville de la tribu de Ruben, choisie pour être ville de refuge (*Deut.* IV, 43 ; *Jos.* XX, 8). Elle fut donnée aux lévites descendants de Mérari (*Jos.* XX, 36 ; I *Par.* VI, 78). » Barbié du Bocage, qui fait aussi cette distinction, ajoute : « Elle était située dans la solitude de Misor à laquelle elle donnait aussi son nom, sans doute, dans les plaines de Moab. Du temps des Machabées, Bosor était une ville importante par ses fortifications. Elle était défendue par une forteresse dont Judas fut obligé de faire le siége, quoiqu'il fût déjà maître de la ville, dont il avait passé tous les hommes au fil de l'épée, dont il avait enlevé toutes les richesses, et qu'il avait fini par incendier. » *Voyez* BOSRA.]

BOSPHORE. Le prophète Abdias (*Abdias* v. 20 : ספרד *Sepharad*), parlant du retour de la captivité des Juifs, dit : *L'armée des enfants d'Israel, qui avait été transportée hors de son pays, possédera toutes les terres des Chananéens, jusqu'à Sarepta; et les villes du midi obéiront à ceux qui avaient été emmenés de Jérusalem jusqu'au Bosphore.* On connaît trois Bosphores, où les Hébreux pouvaient avoir été emmenés : 1° le Bosphore Cimmérien, à l'extrémité du Pont-Euxin, entre cette mer et les Marais Méotides; 2° le Bosphore de Thrace, qui est celui de Constantinople, ou le bras de mer entre Chalcédoine et Constantinople; 3° le Bosphore, ou le bras qui sépare l'Espagne de l'Afrique. On nomme ces détroits *Bosphores*, ou plutôt, *Bospores*, en grec, parce qu'un bœuf les peut passer à la nage, et parce que la fille d'Inachus, transformée en génisse, passa à la nage le détroit de Thrace, entre Constantinople et Chalcédoine. Ce détroit n'a que quatre stades ou cinq cents pas de largeur.

Les interprètes sont partagés sur le détroit dont parle Abdias. Le Juif que saint Jérôme (*h*) consultait dans ses difficultés sur l'Hébreu, lui dit que le Bosphore marqué dans le Prophète, était le Bosphore Cimmérien où l'empereur Adrien avait relégué plusieurs Juifs pris dans la guerre qu'il fit dans la Palestine; circonstance toutefois dont on ne trouve rien dans l'histoire. D'autres croient avec plus de raison que les captifs marqués dans Abdias, avaient été relégués par Nabuchodonosor vers les Palus Méotides, qui passent pour un des plus affreux pays du monde, et où les persécuteurs des chrétiens ont souvent relégué les confesseurs de notre religion. Enfin, plusieurs autres entendent l'Hébreu de l'Espagne. Ils traduisent ainsi Abdias : *Les captifs de Jérusalem qui sont à Sépharad;* c'est-à-dire, dans l'Espagne, *posséderont les villes du midi*. Les historiens profanes, comme Mégasthènes (*i*) et Strabon (*j*), avancent que Nabuchodonosor poussa ses conquêtes jusque dans l'Afrique et dans l'Ibérie, au delà des colonnes; ce que nous entendons des colonnes d'Hercule. Or, ce fut, dit-on, dans cette expédition contre l'Espagne, qu'il transporta plusieurs Juifs dans ce pays. Ainsi on concilie la version qui lit le Bosphore, avec le sentiment des Juifs et des auteurs qui les ont suivis, en interprétant Sépharad de l'Espagne.

Mais on peut douter que *Sépharad* signifie l'Espagne; quelques-uns l'entendent de la France, et les anciens interprètes Grecs ont conservé ce terme hébreu sans le traduire. Du temps de saint Jérôme, les Hébreux l'expliquaient du Bosphore. Les Septante ont lu *Ephrata*, au lieu de *Sépharad*; je croirais que *Sépharad* signifie quelque pays de delà

(*a*) *Isai.* XXXIV, 16.
(*b*) *Isai.* LXIII, 1.
(*c*) I *Mac.* V, 26, 27, 28.
(*d*) *Jerem* XLVIII, 24, 25; XLIX, 13, 22, etc.
(*e*) *Joseph. Antiq. l.* X *c.* II. *Hieronym. in Jerem.* XXV, 2, etc.
(*f*) *Euseb. in Onomast. voce Bosra.*
(*g*) Bibliot. Orient. p. 211, col. 2.
(*h*) *Hieronym. in Abdiam.*
(*i*) *Megasthenes apud Euseb. Præp. Evang. l.* IX, *c.* XL.
(*j*) *Strab. l.* XV.

l'Euphrate, comme le pays des *Sapires* ou *Saspires*, vers la Médie, ou la ville de *Hippara*, dans la Mésopotamie.

* BOSRA. J'ai déjà dit, au mot BOSOR (*Voy.* ce mot, ainsi que AURAN, BARAZA, BEESTERA), que D. Calmet avait confondu *Bosor* et *Bosra*. Voici en quels termes Barbié du Bocage parle de cette dernière. « *Bosra*, ville contre laquelle les prophètes ont émis des prophéties terribles (1), est bien différente de celle de *Bosor*, avec laquelle plusieurs commentateurs, et D. Calmet est du nombre, l'ont confondue. Elle appartenait à la demi-tribu E. de Manassé, et fut donnée aux lévites. Etant située sur la frontière, au pays de Theman, dans l'Idumée orientale, on a supposé, avec assez de vraisemblance, que c'était la même ville que *Bostra*, qui donna naissance à l'empereur Philippe, surnommé l'Arabe, successeur de Gordien III. D'après les paroles d'*Isaïe* (LXIII, 1), on pourrait croire qu'il y avait à Bosra des ateliers où l'on teignait fort bien les étoffes en rouge. »

On a vu au mot *Bosor* que D. Calmet rejette l'opinion de ceux qui admettent plusieurs villes de Bosra. Barbié du Bocage ne mentionne que celle dont il vient d'être parlé. L'auteur de la *Géographie sacrée*, qui fait partie de la Bible de Vence, reconnaît cependant trois villes de ce nom. Je ne voudrais pas affirmer qu'il y en eût trois, mais je suis bien persuadé qu'il y en avait plus d'une; le lecteur décidera. Voici donc ce que dit à ce sujet le géographe dont je parle :

« BOSRA, ville de la demi-tribu de Manassé au delà du Jourdain, donnée aux lévites de la famille de Gerson; elle est nommée dans l'Hébreu *Bostra* (*Jos.* XXI, 27). Elle paraît être la même qu'*Astaroth*, ville lévitique de la même tribu (I *Par.* VI, 71); mais différente d'*Astaroth* qui avait été ville royale (*Jos.* XII, 4), et que Nicolas Sanson confond avec *Bostra*. *Voyez* ASTAROTH.

» BOSRA, ville du pays de Moab (*Jer.* XL, 24). D. Calmet pense qu'elle est la même que *Barasa* (I *Mac.* V, 26), qu'il pense aussi être la même que *Bosra*, du pays de Moab (*Jer.*, XLVIII, 23; *Isa.*, XXXIV, 24).

» BOSRA, ville célèbre de l'Idumée (*Gen.*, XXXVI, 6, etc.»

Il est certain qu'il existait une ville de Bosra, beaucoup plus près de Damas que ne l'a cru D. Calmet, et que c'est à tort qu'il l'a confondue avec Bosor. Ce qu'il applique à cette ville par lui placée dans la tribu de Ruben appartient à celle que d'autres reconnaissent dans la demi-tribu de Manassé. Bosra était la capitale de l'Auranite, dont le nom est le même que celui d'Haouran que porte maintenant le même pays. « Au sud de Damas, dit Seetzen (2), s'étendent les contrées nommées *Auranitis* et *Gaulonitis* par les anciens, aujourd'hui *Hauran* et *Chaulân*, contrées formées presque en entier par une vaste et superbe plaine, qui a pour limites, au nord l'*Hermon* des anciens, aujourd'hui *Djebel-el-Schech*; au sud-ouest, *Djebel-Edgelhoun*, et à l'est, *Djebel-Haouran*. Toutes ces contrées ne renferment pas une seule rivière qui conserve de l'eau pendant l'été; il n'y a que des torrents ou *ouadi*. La plupart des villages ont chacun leur étang, qu'ils laissent remplir par un *ouadi* pendant la saison de la pluie. Dans toute la Syrie, il n'y a pas de contrée plus renommée pour la culture du froment que le *Harouan*.... L'ancienne *Bostra* ou *Bosra*, chef-lieu du pays de Harouan et capitale de l'Arabie Romaine, dans le troisième siècle, conserve encore son nom, mais elle est en ruines. On y voit la colonnade d'un temple et un long pont qui conduit à un château construit sur l'emplacement d'un vaste théâtre romain (3). »

« Un savant voyageur du dernier temps, dit M. Poujoulat, a traversé une portion de ces pays qui s'étendent au sud de Damas, sur les limites de la Syrie et de l'Arabie, mais les recherches de Burkhard sont loin d'avoir amené des résultats complets. Combien j'aurais aimé à parcourir les plaines du Haouran (*Belad Haouran*), l'ancienne Auranite, jadis couverte de villes: les vastes solitudes du *Ledja* et du Gebel-el-Harouan, qui représentent les cantons *Trachônes*, dont parle Strabon! Les ruines de plus de deux cents villages en basalte ou pierre noire, annoncent que, même dans les temps les plus reculés, la Thraconite nourrissait encore une population nombreuse; on cite Bozra comme la métropole de toutes ces contrées, cette même Bozra que l'Arabie Romaine avait pour capitale; la ville nouvelle s'élève à côté des débris immenses du passé. Au temps des croisades, dans la deuxième année du règne de Beaudoin III (1145), *Bosra* ou *Bostrum*, appelé au moyen-âge *Bussoreth*, fut le but d'une expédition chrétienne qu'on peut regarder comme le plus curieux événement de cette époque....» *Voyez* la *Corresp. d'Orient*, Lettr. CXLVIII, par M. Poujoulat, tom. VI, pag. 209.

BOUC. Les démons sont quelquefois appelés *Boucs*, ou velus, soit à cause qu'on s'imagine qu'ils apparaissent en forme de boucs, ou parce que les Hébreux adoraient des idoles sous la forme des boucs, ou qu'enfin ils adoraient de véritables boucs. Dans le *Lévitique* (*a*), Dieu ordonne à son peuple d'amener à la porte de son tabernacle tous les animaux qu'il voudra immoler : *Et ils n'immoleront plus leurs hosties aux démons*; à la lettre, *aux boucs, auxquels ils se sont prostitués*. Et dans les Paralipomènes (*b*), il est dit

(*a*) *Levit.* XVII, 7. ולא יזבחו עוד את־זבחיהם לשעירים LXX : τοῖς ματαίοις; *vanis* ou *falsis*; *supple diis*.

(*b*) II *Par.* XI, 15.

(1) *Isa.* XXXIV, 6; LXIII, 1; *Jer.* XLVIII, 24; XLIX, 13, 22. *Am.* I, 12. J'indique ces textes sans être certain que Barbié du Bocage les ait tous eus en vue. Aucun autre prophète ne parle de Bosra.

(2) Annal. des voyages, I, 398, première édition (II, 2e édit.).

(3) Voyez Malte-Brun, *Géograph. univers.*, tom. IV, p. 489, 4e édit., 1842.

que Jéroboam établit des prêtres pour les hauts lieux, *pour le service des boucs et des veaux qu'ils avaient faits.* Isaïe (a) parlant de l'état auquel Babylone devait être réduite après sa destruction, dit que les *boucs y danseront.* Et ailleurs (b) : que *les boucs se répondront l'un à l'autre.*

La plupart l'entendent des démons, des spectres, des satyres, des figures de boucs auxquels les Egyptiens et les Hébreux idolâtres rendaient leurs adorations. Hérodote (c) dit qu'à Mendèse, dans la basse Egypte, on adorait le bouc et la chèvre; qu'on dépeignait cette divinité comme les Grecs représentent le dieu Pan, avec un visage et des cuisses de bouc; non pas qu'ils le crussent de cette figure, car, selon eux, il ne diffère pas de la figure des autres dieux; mais parce qu'ils étaient dans l'usage de le représenter ainsi, et qu'ils croient que les dieux aiment d'être dépeints sous la figure des animaux. Ils adoraient aussi de vrais boucs, et on les voit communément ainsi dans le tableau d'Isis. Les abominations que l'on commettait dans les fêtes de ces infâmes divinités ne sont que trop connues; et les auteurs anciens qui en ont parlé, ne justifient que trop les termes de prostitutions et de fornications dont Moïse se sert en parlant du culte qu'on leur rendait.

BOUC. Sous le nom de boucs, les Hébreux entendent quelquefois les chefs du peuple: *Je ferai la revue des boucs,* dit le Seigneur dans Zacharie X, 3, je commencerai ma vengeance par les chefs de mon peuple. Et Isaïe, XIV, 9 : *Tous les boucs de la terre vous viendront au-devant, lorsque vous descendrez dans l'enfer, ô roi d'Assyrie!* tous les rois, tous les grands. Et Jérémie parlant aux princes des Juifs (d) : *Sortez de Babylone, et soyez comme des boucs devant le peuple.* Jésus-Christ, dans l'Evangile (e), dit qu'au jour du jugement, les boucs, c'est-à-dire les méchants, les réprouvés, seront mis à la gauche, et condamnés au feu eternel.

BOUC EMISSAIRE. Bouc que l'on mettait en liberté au jour de l'Expiation solennelle. Voici la cérémonie qui s'observait à l'égard du bouc Emissaire (f) : Le grand-prêtre recevait de la main du peuple deux boucs pour le péché. Il présentait devant le Seigneur les deux boucs à l'entrée du tabernacle de l'Alliance, et jetant le sort sur les deux boucs, pour voir lequel des deux serait immolé, et lequel serait renvoyé en liberté. Il immolait celui qui était destiné par le sort à être immolé, et pour celui qui devait être mis en liberté, il le présentait devant le Seigneur, faisait sur lui certaines prières, et lui ayant mis les deux mains sur la tête, il confessait toutes les iniquités des enfants d'Israel, toutes leurs offenses et tous leurs péchés, en disant : Seigneur, j'ai failli, j'ai manqué, j'ai péché devant vous, moi et ma maison; pardonnez-nous, Seigneur, les péchés, les fautes et les offenses que nous avons commis devant vous, moi et ma maison; à quoi les prêtres et tout le peuple répondaient : Que le nom vénérable de son règne soit loué dans les siècles des siècles.

Après avoir fait cette confession, et ayant chargé la tête du bouc d'imprécations, et de la peine des péchés de la multitude, il l'envoyait au désert, par les mains d'un homme préparé pour cela. Cet homme le menait dans un lieu désert et escarpé, et le laissait là en liberté; après quoi il revenait au camp, mais il n'y rentrait qu'après avoir lavé son corps et ses habits dans l'eau pure. Voilà ce que l'Ecriture ordonne sur le bouc émissaire. Il y a assez d'apparence que ce bouc était de ces sortes de victimes d'expiations, que l'on chargeait de malédictions, et que l'on croyait propres à détourner la colère des dieux de dessus les hommes. Tels étaient ces hommes que les Marseillais précipitaient du haut d'un rocher (g), et ces animaux dont les Egyptiens jetaient la tête dans la mer, après les avoir chargés d'imprécations (h). Il y en a qui croient que l'on précipitait le bouc émissaire, et d'autres qu'on le mettait simplement en liberté, l'abandonnant à ce qu'il plaisait à la Providence d'en ordonner. *Voyez* Hazazel.

BOUCHE. Nous avons remarqué sur le verbe *adorer*, que baiser sa main et la porter à sa bouche, était une marque d'adoration. Les Hébreux, par une manière de *pléonasme*, disent assez souvent : *Ouvrant la bouche, il parla, il maudit, il chanta,* etc. Ils disent aussi que Dieu ouvre la bouche des prophètes, qu'il met ses paroles dans leur bouche, qu'il leur ordonne de parler, et de dire ce qu'il leur inspire. *Interroger la bouche du Seigneur* (i), le consulter. Dieu dit qu'il sera dans la bouche de Moïse et d'Aaron (j). *Demandons la bouche de la fille* (k), sachons ce que Rébecca en pense. Entendons ce qui est dans la bouche d'Achitophel (l), consultons-le sur cette affaire.

Ouvrir la bouche, emporte assez souvent une espèce d'emphase, pour dire parler hautement, hardiment, librement. I *Reg.* II, 1 : *Dilatatum est os meum super inimicos meos*, dit Anne, mère de Samuel. *Ezech.* XXIV, 27 : *In die illa aperietur os tuum, et loqueris et non silebis.* Et Isaïe, LVII, 4 : *Super quem dilatasti os ;* et dans un sens contraire, fermer la bouche (m), imposer silence, est une marque d'humiliation et de douleur : *Omnis iniquitas oppilabit os suum.* Et Psalm. XXXVII, 14 : *Factus sum sicut mutus, non aperiens os suum, et non habens in ore suo redargutiones.* Mettre sa bouche dans le

(a) *Isai.* XIII, 21.
(b) *Isai.* XXXIV, 14.
(c) *Herodot. l.* II. *c.* XLVI.
(d) *Jerem.* L, 8.
(e) *Matth.* XXV, 33.
(f) *Levit.* V, 6. 7, etc.
(g) *Petron. Satir. in fine.*
(h) *Herodot. l.* II, *c.* XXXIX.
(i) *Josue.* IX, 14.
(j) *Exod.* IV, 15.
(k) *Genes.* XXIV, 57.
(l) II *Reg.* XVII.
(m) *Psalm.* CVI, 42.

ciel (*a*), signifie parler arrogamment, insolemment, sans craindre Dieu.

Dieu ordonne que sa loi soit toujours dans la bouche de son peuple (*b*), que les Israélites s'en entretiennent souvent. Il leur défend de prononcer même le nom des dieux étrangers (*c*) : *Neque audietur ex ore vestro.* Dieu dit que la terre a ouvert sa bouche et a reçu le sang d'Abel (*d*). Les Hébreux disent ordinairement, faire passer à la bouche de l'épée, au lieu que nous disons, au fil de l'épée. *Parler bouche à bouche* (*e*) est une manière de parler commune chez les Hébreux, de même que parmi nous. Moïse raconte que *Dieu ouvrit la bouche de l'ânesse de Balaam* (*f*), c'est-à-dire qu'il la fit parler à son maître. *Mettre sa main sur sa bouche* (*g*) signifie se taire par respect, par admiration, par crainte (*h*). *Remplir d'une bouche à l'autre*, d'une extrémité à l'autre ; comme un sac qui est plein depuis le fond jusqu'à l'ouverture (*i*). *Ne fermez pas la bouche de ceux qui vous louent* ; ne souffrez pas qu'ils soient opprimés et qu'ils n'aient pas lieu de publier vos louanges. Souvent l'Ecriture dit que Dieu fait ce qu'il permet simplement, ou même ce qu'il prédit. *D'une seule bouche* (*j*), d'un commun accord. *Observer la bouche du roi*, Eccli. VIII, 2, écouter attentivement ses paroles. *Marcher à la bouche de quelqu'un*, suivant ses ordres. *Transgresser la bouche du Seigneur* (*k*), violer ses ordonnances. Vous serez justifié par votre bouche, vous serez condamné par votre bouche, par le bon ou le mauvais usage de votre langue.

Osée VI, 5, dit que le Seigneur a fait mourir son peuple par les paroles de sa bouche : *Occidit eos in verbis oris mei* ; c'est-à-dire qu'il leur a prédit la mort, la captivité, etc., par la bouche de ses prophètes. Isaïe, XI, 4, dit que le Messie *frappera la terre du souffle de sa bouche, et fera mourir l'impie du vent qui sortira de ses lèvres.* Ces expressions marquent la souveraine puissance de Dieu, à qui il ne faut qu'un souffle pour exterminer ses ennemis. Le même prophète (*l*) dit que le Seigneur *a rendu sa bouche comme un glaive tranchant.* Et saint Paul dit que la parole du Seigneur est comme une épée à deux tranchants (*m*). Toutes manières de parler fort énergiques, pour exprimer le souverain empire de Dieu sur les cœurs comme sur les corps.

La bouche parle de l'abondance du cœur, dit Jésus-Christ (*n*), nos discours sont l'écho des sentiments de notre cœur. *Ce n'est pas ce qui entre dans la bouche* (*o*) *qui souille l'homme* ; ce n'est ni le boire ni le manger qui nous rend souillés aux yeux de Dieu. Saint Paul dit qu'il a été délivré de la gueule du lion (*p*) ; c'est-à-dire qu'il a échappé à la cruauté de Néron. *Metite in ore misericordiæ*, dit Osée X, 12, c'est-à-dire, faites en sorte que vous moissonniez à proportion de vos miséricordes et des aumônes que vous aurez faites. Cette expression *in ore*, ou *ad os* (*q*), signifie souvent, *pro ratione, pro portione servata;* par exemple : Ils prendront des leurs voisins, selon qu'il en faudra pour manger l'Agneau, *Exod.*, XII, 4. Vous la ferez racheter selon le nombre des années : *Ad os multitudinis annorum*, Levit., XXV, 16. Vous leur partagerez leur lot, selon le rapport des commissaires : *Ad os visitatorum*, Num., XXVI, 54, etc.

BOUCLIER. Dans l'Ecriture Dieu est souvent appelé le bouclier de son peuple. *Je serai votre bouclier*, dit le Seigneur à Abraham (*r*). *Vous me couronnerez de votre bienveillance comme d'un bouclier*, dit le Psalmiste (*s*). *Sa vérité vous environnera comme un bouclier* (*t*). Les grands, les princes sont aussi nommés les boucliers du peuple : Saül est appelé le bouclier d'Israel (*u*). *Les boucliers de la terre appartiennent au Seigneur* (*v*), sont dans sa dépendance. Les Septante : *Les dieux forts de la terre se sont fort élevés.*

On pendait des boucliers aux tours pour l'ornement et pour s'en servir dans l'occasion. La tour de David était ornée de mille boucliers qui pendaient autour d'elle : on y voyait des armes de toutes sortes (*x*) : *Mille clypei pendent ex ea, omnis armatura fortium.* Les Machabées ornèrent la façade du temple avec des boucliers qu'ils y suspendirent (*y*) : *Ornaverunt faciem templi coronis aureis et scutulis.* On les ôtait de là quand il était question de marcher à l'ennemi (*z*) : *Parietem nudavit clypeus.* Ezéchiel dit que les Perses, les Lydiens et les Libyens avaient suspendu leurs boucliers dans Tyr, pour l'ornement de la ville (*aa*): *Clypeum et galeam suspenderunt in te, pro ornatu tuo.*

La matière ordinaire des boucliers était le bois : on les couvrait de cuir, de lames d'or ou d'airain : quelquefois on les faisait tout d'or ou d'airain. Ceux que Salomon fit faire étaient d'or. Sésac, roi d'Egypte, les ayant enlevés, Roboam en mit d'autres d'airain en leur place. Le bouclier de Goliath était d'airain (*bb*). Nahum décrit les boucliers des Chaldéens comme tout étincelants (*cc*). Le Psalmiste dit que Dieu fera régner la paix parmi

(*a*) *Psalm.* LXXII, 9.
(*b*) *Exod.* XIII, 9.
(*c*) *Exod.* XXIII, 13.
(*d*) *Genes.* IV, 11.
(*e*) *Num.* XII, 8.
(*f*) *Num.* XXII, 28.
(*g*) *Judic.* XVIII, 19; *Sap.* VIII, 12; *Isai.* LII, 15.
(*h*) *Esdr.* IX, 12.
(*i*) *Esther* XIII, 17; XIV, 9; *Judith* XIII, 25.
(*j*) *Dan.* III, 51.
(*k*) I *Reg.* XV, 24.
(*l*) *Isai.* XLIX, 2.
(*m*) *Heb.* IV, 12.
(*n*) *Matth.* XII, 34.
(*o*) *Matth.* XV, 11.
(*p*) II *Tim.* IV, 17.
(*q*) *Osee* X, 12.
(*r*) *Genes.* XV.
(*s*) *Psalm.* V, 13.
(*t*) *Psalm.* XC, 5.
(*u*) II *Reg.* I, 21.
(*v*) *Psalm.* XLV, 10.
(*x*) *Cant.* IV, 4.
(*y*) I *Mac.* IV, 57.
(*z*) *Isai.* XXII, 6.
(*aa*) *Ezech.* XXVII, 10.
(*bb*) I *Reg.* XVII, 45.
(*cc*) *Nahum.* II, 3.

son peuple et qu'il jettera les boucliers au feu : *Et scuta comburet igni*. Psalm. XLV, 10. Ces boucliers étaient donc de bois.

[D. Calmet a remarqué, au mot ARMES, que l'Ecriture emploie quatre termes pour signifier les boucliers. En effet, « il y avait plusieurs sortes de boucliers ; on nommait les uns *mâguén* (מגן), les autres *tsinnâ* (צנה), d'autres *sôhérâ* (סחרה), d'autres enfin *scheldtim* (שלטים). Il est difficile d'assigner à ces différents boucliers leur forme respective. On s'accorde cependant à dire que le *mâguén* était le petit, et le *tsinnâ* celui qui couvrait tout le corps. Quelques-uns pensent que le *sôhérâ* formait un croissant, son nom se rapprochant de deux autres mots qui signifient la lune. Quant aux *scheldtim*, Gesenius (*Lexic. man.*, 1011), les expliquant par l'Arabe, leur donne le sens de *durs* (1). La matière de cette sorte d'armes était le bois ou l'osier, le cuir et le métal qui les couvraient, ou qui les bordaient simplement. On avait soin de les huiler pour les rendre imperméables à la pluie. En temps de paix on les gardait dans les arsenaux, et même on les employait pour décorer les tours; mais en temps de guerre les soldats ne les quittaient jamais. Au moment de la bataille, ils prenaient ces boucliers de la main gauche, les serraient les uns contre les autres, et présentaient à l'ennemi une espèce de mur impénétrable. S'il s'agissait d'un assaut à livrer, ils les élevaient sur leurs têtes, formaient la tortue, et se garantissaient par là des projectiles qu'on leur lançait. La perte de son bouclier était une infamie pour le soldat, de même que sa gloire se calculait d'après le nombre de ces armes qu'il avait prises à l'ennemi (2). »]

BRACCA. Il est dit dans Daniel (*Dan*. III, 21 : בסרבליהון. *Aqu. Theodot.* : Σαραβάροις *Sym.* : Ἀναξυρίδας), que ses trois compagnons furent jetés dans la fournaise ardente avec leurs chausses : *Cum braccis suis*. L'Hébreu lit, *saraballa*. Or, les saraballes étaient certaines chausses des Perses, dont ils enveloppaient leurs jambes et leurs cuisses (*a*).

BRAS, *Brachium*. Le bras est le symbole de la force. Dieu a délivré son peuple de la servitude d'Egypte, avec un bras étendu (*b*) : *In brachio extenso* ; par la force de son bras : *In magnitudine brachii sui* ; avec un bras élevé (*c*) : *In brachio excelso*. Pour dire qu'on réduira un homme dans l'humiliation, dans la disette, dans l'impuissance, on dit qu'on lui brisera le bras (*d*). *Præcidam brachium tuum, et brachium domus patris tui*, dit le Seigneur au grand-prêtre Héli. *Vous avez tendu mes bras comme un arc d'airain* (*e*), dit David. Malheur à celui qui met sa confiance en un bras de chair (*f*) : *Qui ponit carnem brachium suum*. Le bras du méchant sera desséché, et il ne pourra s'en servir (*g*) : *Brachium ejus ariditate siccabitur*.

Pour exprimer une famine extrême, Isaïe dit que chacun mangera la chair de son bras (*h*), tant la famine et le désespoir seront grands. Dans Daniel (*i*), *des bras*, pris absolument, marquent des hommes forts et puissants : *Brachia ex eo stabunt, et polluent sanctuarium fortitudinis*. Et dans l'Ecclésiastique (*j*) *brachia* signifie l'épaule de la victime pacifique que l'on donnait au prêtre pour son honoraire. *Propurga te cum brachiis* (*k*), et un peu après : *Datum brachiorum tuorum, et sacrificium sanctificationis offeres Domino* : Offrez au Seigneur les épaules de vos victimes.

BREBIS. [La brebis est d'origine asiatique (*Voyez* BLÉ, § V). Cet animal (שה *sé*) et la chèvre (עז *hez*) formaient chez les Hébreux le menu bétail, nommé *tsôn* (צאן). En général, les brebis étaient blanches ; il y en avait peu de noires et de marquetées. On distingue aujourd'hui en Orient plusieurs espèces différentes de brebis. Les Arabes se servent de certaines expressions particulières, soit pour ramener les brebis qui s'écartent du troupeau, soit pour les appeler quand il faut les traire ou les conduire à l'abreuvoir. C'est de cet usage, sans doute, que le divin Sauveur emprunta le fond de son admirable parabole du bon pasteur. *Voyez* saint Jean, X, 3 et suiv. Il y a des Arabes qui gardent dans leur tente une ou deux brebis qu'ils y apprivoisent et y nourrissent avec autant de soin et de délicatesse, que si elles étaient du nombre des enfants dont la famille se compose. Ils les appellent comme par privilége, *brebis familières*. Ces brebis favorites portaient le même nom chez les Hébreux (אלוף). L'Ecriture nous dit qu'elles venaient boire dans la coupe de leur maître, et même reposer à ses côtés (II *Reg*. XII, 3, 6 ; *Jer*. II, 19). Les brebis étaient constamment en plein air ; pendant la nuit on les tenait dans des enclos ou dans des parcs formés pour la plupart de quatre murailles peu élevées : et ces parcs ou bergeries étaient toujours découverts. La tonte des brebis était chez les Hébreux une fête domestique, un temps de réjouissance ; on invitait ses amis, on leur donnait un festin et on s'amusait (3).]

Nous avons parlé, sous l'article MOUTONS, de ces grosses queues de brebis qui se voient en Orient. Par le nom de *brebis*, l'Ecriture entend souvent les peuples : *Nous sommes votre peuple et les brebis de votre pâturage*, Psalm. LXXVIII, 13 ; et ailleurs : *O pasteurs d'Israel, qui conduisez Joseph comme un troupeau de brebis*, Psalm. LXXIX, 2. Jésus-Christ dit qu'il n'est envoyé qu'aux brebis égarées d'Israel, *Matth*. XV, 24. Les justes sont souvent comparés à des brebis exposées aux

(*a*) *Vide Brisson. l. I, de Regno Persar.*
(*b*) *Deut*. v, 5.
(*c*) *Exod*. vi, 6.
(*d*) I *Reg*. ii, 31.
(*e*) *Psalm*. xvii, 35.
(*f*) *Jerem*. xvii, 5.
(*g*) *Zach*. xi, 17.
(*h*) *Isai*. ix, 20.

(*i*) *Dan*. xi, 31.
(*j*) *Eccli*. vii, 33, 37.
(*k*) *Levit*. vii, 32. *Exod*. xxix, 22.
(1) Le syriaque *Sahro* (סהרא) signifie *luna*, et l'hébreu *scaharônim* (שהרנים) des *petites lunes*.
(2) Introd. aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test., t. II, p. 461.
(3) I *Reg*. xxv, 4 et suiv ; II *Reg*. xiii, 23 et suiv.

violences des méchants, à la rage des loups, à la boucherie ; *Psalm*. LXIII, 22 : *Æstimati sumus sicut oves occisionis*. Au jugement dernier, les justes représentés sous le nom de brebis seront à la droite du souverain Juge, et mis en possession du royaume des cieux. Le Sauveur dit que les séducteurs sont des loups qui se couvrent de la peau de brebis, *Matth*. VII, 15.

BRIE, quatrième fils d'Aser, père des Briéïtes. *Num*. XXVI, 44.—[*Voyez* Baria.]

BRUCHUS, sorte de sauterelles. L'hébreu *arbe* (ארבה. LXX : Βροῦχος) est traduit diversement. Les Septante et la Vulgate mettent ordinairement *bruchus* ; et les autres interprètes, *locusta*. Or *locusta* et *bruchus* diffèrent, selon saint Augustin (*a*), comme la mère et la fille. *Locusta* est une sauterelle parfaite, *bruchus* est une jeune sauterelle qui n'a pas encore ses ailes. Dieu avait permis aux Hébreux de manger les diverses espèces de sauterelles (*b*) ; et on sait que c'était la nourriture ordinaire de saint Jean-Baptiste (*c*). Il y avait plusieurs autres peuples qui en mangeaient, comme on l'a montré sur saint Matthieu.

BUBASTE, ville fameuse d'Egypte. Ezéchiel (XXX, 17 : פי בסת) en parle sous le nom de *Phi-beseth*. Elle est assise sur le bord oriental du bras du Nil le plus avancé vers l'Arabie. Ezéchiel la menace des derniers malheurs de la part de Nabuchodonosor, roi de Babylone.

[D'après M. Malus, qui a vu le lieu où était Bubaste, les débris de cette ville ne sont plus qu'une montagne de matériaux jadis travaillés et mis en place ; sa forme était à peu près circulaire ; un vaste bassin en occupait l'intérieur ; c'est-là qu'étaient construits les grands monuments, et son étendue était d'environ 1400 mètres dans sa plus grande longueur. On y voit beaucoup de briques crues que M. Malus attribue aux Israélites, et un obélisque dont une face est parsemée d'étoiles. De grosses masses de granit attestent encore l'étendue des monuments de Bubaste ; les habitants actuels les convertissent en meules de moulin, comme ils ont converti en chaux les masses calcaires tirées de ces mêmes ruines. Voyez la *Notice sur quelques antiquités de la Basse-Egypte*, par M. Malus, dans les *Mémoires de la société des sciences de Strasbourg*, tom. II, p. 234. *Voyez* Onion.]

BUFFLE, *Bubalus*. Il est assez souvent parlé de *bubalus* dans l'Ecriture (*d*). Moïse en permet l'usage aux Hébreux ; et on en servait sur la table de Salomon. L'hébreu *jachmur* (*e*) signifie un certain animal qui se trouve vers l'Euphrate, ayant des cornes comme le cerf, et le poil roux. C'est ainsi que les auteurs arabes nous décrivent le *jachmur*, que la Vulgate a traduit par *bubalus*.

BUGÉE, *Bugeus* ; c'est le surnom que l'Ecriture (*f*) donne à Aman, ennemi des Juifs. Le grec *Bugeus* ou *Bougaîos*, signifie un homme vain et bouffi d'orgueil. *Bugeus* ne se lit pas dans l'Hébreu, mais seulement dans le Grec. Je crois que *Bugeus* est mis pour *Bagoas*, qui signifie un eunuque, un officier de la cour du roi de Perse.

BUISSON ARDENT, dans lequel le Seigneur apparut à Moïse, au pied du mont Horeb (*g*). Moïse paissait près de là les troupeaux de son beau-père Jéthro, lorsqu'il aperçut un buisson qui était tout en feu et qui ne se consumait pas. Il dit en lui-même, je m'approcherai pour voir cette grande vision ; mais comme il s'approchait, Dieu lui cria du milieu du buisson : *Otez vos souliers, car le lieu où vous êtes, est une terre sainte*. Cette nudité du pied est une cérémonie qui a été imitée par plusieurs peuples, pour marquer leur respect en entrant dans leurs temples. Les Egyptiens, les Mahométans, les Indiens, les Ethiopiens la pratiquent encore aujourd'hui, quand ils entrent dans leurs lieux de prières (1). Dieu ordonne aux prêtres hébreux de se laver les pieds et les mains (*h*), quand ils approcheront de l'autel et qu'ils entreront dans le sanctuaire. Les rabbins (*i*) croient même que le commun des Israélites quittait ses souliers en entrant dans le temple ; Juvenal (*j*) semble dire la même chose :

Exercent ubi festa mero pede sabbata reges.

Mais je ne sais si ces auteurs étaient bien informés, car je ne vois rien de semblable ordonné dans la loi.

Quant à celui qui apparaît dans le buisson, l'Ecriture lui donne en plus d'un endroit le nom de Dieu (*k*) ; il dit lui-même qu'il est le Seigneur, le Dieu qui est ; le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob, le Dieu qui doit tirer son peuple de la servitude de l'Egypte, et Moïse dans la bénédiction qu'il donne à Joseph (*l*), lui dit : *Que la bénédiction de celui qui était dans le buisson demeure sur la tête de Joseph*. Mais dans les endroits de l'Exode que nous examinons, au lieu de, *le Seigneur lui apparut*, l'Hébreu et les Septante portent : l'ange *du Seigneur lui apparut ;* saint Etienne dans les Actes (*m*) dit de même ; saint Paul écrivant aux Galates (*n*),

(*a*) *Aug. in Psalm*. CIV.
(*b*) *Levit*. XI, 22.
(*c*) *Matt*. III, 4.
(*d*) *Deut*. XIV, 5, 5; *Reg*. IV, 23.
(*e*) יחמור *Bubalus*.
(*f*) *Esth*. XII, 6.
(*g*) *Exod*. III, 2.
(*h*) *Exod*. XXX, 19.
(*i*) *Rab. Salom. in Levit*. XIX, 30. *Maimonid. in Misna de Benedict*.
(*j*) *Juvenal. Satir*. VI.
(*k*) *Exod*. III, 2, 6, 15, 14, etc.
(*l*) *Deut*. XXXIII, 16.
(*m*) *Act*. VII, 3.
(*n*) *Galat*. III, 19.

(1) « L'usage de retirer ses souliers, comme marque de respect dans les pratiques religieuses, fut adopté par ces peuples qui s'accroupissent. Ainsi les chrétiens de l'Asie et de l'Abyssinie laissent leurs pantoufles à la porte des églises. Josué (v, 15) reçoit comme Moïse l'ordre d'ôter ses souliers, par la raison que la terre où il se trouve est sainte... Quand on entre dans la chapelle du Buisson ardent, au fond de l'église qui s'élève au milieu du couvent du Sinaï, on retire ses souliers. Cette coutume générale prend ici plus de gravité et d'importance par les souvenirs qu'elle rappelle, et il semble, sur cette place consacrée, qu'on se rapproche des temps éloignés où la voix de Dieu se faisait entendre. » M. de Laborde, *Comment. sur l'Exode*, III, 5, page 11, col. 2.

dit que la loi a été donnée par les anges. Saint Jérôme (a), saint Augustin (b) et saint Grégoire le Grand (c) enseignent la même chose. C'était un ange qui représentait le Seigneur et qui parlait en son nom : *Angelorum vocabulo exprimuntur, qui exterius ministrabant, et appellatione Domini ostenditur, qui eis interius præerat*, dit saint Grégoire. Il est pourtant vrai que la plupart des anciens (d) tiennent que c'est le Fils de Dieu qui apparut dans le buisson ; et saint Augustin (e) reconnaît que l'un et l'autre sentiment se peut soutenir sans blesser la foi : *Duæ sunt sententiæ, quarum quælibet vera sit, ambæ secundum fidem sunt.*

Les Mahométans croient que l'on mit dans l'arche d'alliance un des souliers dont Moïse s'était déchaussé en approchant le buisson ardent, pour conserver la mémoire de ce miracle.

[On a imaginé un autre conte sur le buisson ardent. *Voyez* VERGE *de Moïse*.]

BUL, huitième mois des Hébreux (f), nommé depuis *marshevan*. Il répond à notre mois d'octobre. C'est le second mois de l'année civile, et le huitième de l'année ecclésiastique. Il est composé de vingt-neuf jours. Le sixième jour de ce mois était jeûne, à cause que Nabuchodonosor fit mourir en ce jour-là les enfants de Sédécias en présence de ce prince malheureux, et qu'ensuite il lui fit crever les yeux à lui-même. *Voyez* IV *Reg.*, XXV, 7. On ne trouve le nom de *Bul* que III *Reg.*, VI, 38, du temps de Salomon.

BUNA, fils de Jéraméel. I *Par.*, II, 25.

* BURNOUS, manteau des Arabes-Kabyles, qui est probablement, suivant Shaw, le même que celui des anciens Hébreux et la robe sans couture de Notre Seigneur. [*Voyez* VÊTEMENT.]

BUTIN. Moïse, ou plutôt le Seigneur, ordonne dans la loi, que le butin pris sur l'ennemi (g) *se partagera également entre ceux qui ont combattu et tout le reste du peuple.* C'est-à-dire, que l'on devait partager tout le butin en deux parties égales, dont la première était pour ceux qui avaient été à la guerre, et l'autre partie était pour le peuple qui était demeuré dans le camp. Ainsi si l'armée qui avait combattu, n'était que de vingt mille hommes, et que ceux qui étaient demeurés dans le camp, fussent de quarante mille, les premiers avaient toute la moitié du butin, quoique bien moindres en nombre.

Moïse ajoute : *Vous séparerez aussi la part du Seigneur, que vous tirerez de tout le butin de ceux qui ont combattu ; et de cinq cents hommes, ou bœufs, ou ânes, ou brebis ; vous en prendrez un, que vous donnerez au grand-prêtre, parce que ce sont les prémices du Seigneur. Quant à l'autre moitié du butin, qui appartiendra aux enfants d'Israel,* qui n'ont pas combattu, *de cinquante hommes ou bœufs, ou ânes, ou brebis ou autres animaux, quels qu'ils soient ; vous en prendrez un, que vous donnerez aux lévites, qui veillent à la garde et aux fonctions du tabernacle du Seigneur.* De cette sorte la portion d'Eléazar et des prêtres se trouva beaucoup plus grande à proportion que celle des douze mille soldats qui avaient été à la guerre, et que celle des lévites ; et ce qui se pratiqua dans cette occasion fut une loi pour toute la suite des temps. On en peut voir un exemple dans ce qui arriva sous David, après la défaite des Amalécites qui avaient pillé Sicéleg (h).

Les rabbins (i) prétendent que sous les rois d'Israel on suivit une autre règle dans la distribution du butin. L'on donnait au roi 1° tout ce qui avait appartenu au roi vaincu : sa tente, ses esclaves, ses animaux, ses dépouilles, son trésor. Après cela on partageait le reste du butin en deux parties égales, dont le roi avait moitié, et les soldats qui avaient combattu, l'autre moitié. Cette dernière partie était distribuée également entre les soldats qui avaient combattu et ceux qui étaient demeurés pour la garde du camp. Ils prétendent que ces règles subsistaient dès le temps d'Abraham : il est malaisé de le prouver ; mais nous savons qu'Abraham (j) offrit au Seigneur la dîme de ce qu'il avait pris sur les cinq rois, et qu'il en fit présent à Melchisedech.

Chez les profanes on remarque à peu près les mêmes usages que nous voyons ici. Parmi les anciens Grecs, les soldats mettaient tout le butin en commun, puis le roi ou le général le partageait également entre eux (k). On donnait aussi aux dieux leur part des dépouilles gagnées sur l'ennemi. Numa avait ordonné (l) qu'on en offrirait à Jupiter Férétrius la première partie, la seconde à Mars, la troisième à Quirinus. Quelquefois on brûlait en l'honneur des dieux la part du butin qu'on leur destinait, et d'autres fois on le mettait dans leurs temples.

Dans l'Alcoran, sous le titre *Anfal*, il est porté que de tout ce qui s'est pris chez l'ennemi, des cinq parts, les soldats en auront quatre, *et la cinquième partie appartiendra à Dieu, au prophète Mahomet, à ses parents, aux orphelins, aux pauvres et aux pèlerins.* Plusieurs interprètes musulmans tiennent que ce n'est que par honneur et par cérémonie, qu'il est parlé de donner à Dieu une part du butin ; mais d'autres soutiennent au contraire que la chose est d'obligation, et que cette part doit être employée aux réparations et à l'ornement du temple de la Mecque et des autres mosquées. Quant à la portion du prophète et de ses parents, les uns disent qu'elle est devenue caduque par sa

(a) *Hieron. in Epist. ad Galat. c.* III.
(b) *Aug. l.* III, *de Trinit. c.* II.
(c) *Gregor. Mag. l.* XXVIII. *Moral. c.* I.
(d) *Tertull. contra Judæos Justin dialog. cum Tryphon. Iren. l.* IV, *c.* XXVI. *Basil. l.* II *et* IV, *contra Eunom. Hilar. l.* IV *et* V, *de Trinit. Theodor. qu.* 5, *in Exod.*
(e) *Aug serm.* 7, *de Scrip. vet et nov. Testam.*
(f) III *Reg.* VI, 38.
(g) *Num.* XXXI, 27.
(h) I *Reg.* XXX, 21, 23.
(i) *Vide Selden. de Jure nat. et gen. l.* VI, *c.* XVI.
(j) *Genes.* XIV, 20.
(k) *Homer. Iliad* A.
(l) *Servius in Æneid.* VI

mort et par celle de ses proches, et qu'ainsi le cinquième du butin appartient entièrement aux orphelins, aux pauvres et aux pèlerins. Les autres soutiennent que la portion du prophète doit être employée aux affaires générales des Musulmans, ou donnée au chef de la mosquée du lieu, ou des lieux où il y a plus de nécessité. Cela nous importe assez peu ; mais il est visible que ce faux prophète avait tiré ceci des lois de Moïse.

BUZ, fils de Nachor et de Melcha, et frère de Hus. *Genes.* XXII, 21. Eliu, un des amis de Job, était de la race de Buz, fils de Nachor. L'Ecriture (*a*) l'appelle *Araméen* ou Syrien; *Eliu Buzites de cognatione Ram.* Ram est mis pour *Aram*. Le prophète Jérémie (*b*) menace les Buzites des effets de la colère de Dieu. Leur demeure était dans l'Arabie déserte.

BUZ, fils d'Abdiel et père de Jeddo, de la tribu de Juda (*c*).

BUZI, prêtre et père du prophète Ezéchiel (*d*).

BYBLOS [au moyen-âge GIBELET, maintenant GÉBAÏL et DJÉBAÏL], ville de Phénicie, entre Sidon et Orthosie [entre le Lycus ou rivière du Chien et l'antique Botrys ou Botiron au moyen-âge, et aujourd'hui Batroun, à environ deux heures au sud de cette dernière. Byblos était] fameuse par son attachement au culte d'Adonis, que l'on croit avoir été blessé par un sanglier dans le Liban, au-dessus de cette ville. Le fleuve Adonis qui descend du Liban, passe à Byblos et se charge en certain temps d'une couleur rouge comme du sang, à cause d'une certaine terre à travers laquelle il passe, et qu'il entraîne en grande quantité dans ses débordements (1). C'est alors que ceux de Byblos pleurent Adonis, feignant que c'est de son sang que leur fleuve est rougi (2). Les Egyptiens, tous les ans à la fête d'Adonis, avaient coutume de jeter dans la mer une boîte faite en forme de tête, qu'ils disaient être la tête d'Osiris, dans laquelle était une lettre adressée à ceux de Byblos, éloignés de plus de quatre-vingts lieues. Cette boîte allait, disait-on, d'elle-même se rendre à Byblos au bout de sept jours. On croit que le prophète Isaïe (*f*) fait allusion à cette coutume, lorsqu'il dit : *Malheur au pays qui envoie ses ambassadeurs sur la mer et les fait courir dans des vaisseaux de jonc.*

On croit aussi que ceux qui sont appelés dans l'Ecriture *Giblii* (*g*), et dont on loue l'adresse à tailler le bois et à construire des vaisseaux, étaient ceux de Byblos, nommés en hébreu *Gébal* (*h*). Elle était au pied du Liban, sur la Méditerranée, à peu près vis-à-vis le lieu où l'on voit encore aujourd'hui quelques cèdres. — [*Voyez* GIBLOS.]

(*a*) *Job.* XXXII, 2.
(*b*) *Jerem.* XXV, 23.
(*c*) I *Par.* V, 14.
(*d*) *Ezech.* I, 3.
(*f*) *Isai.* XVIII, 1.
(*g*) III *Reg.* V, 18.
(*h*) *Ezech.* XXVII, 9.

BYSSUS. On entend communément sous ce nom du fin lin d'Egypte, que l'on employait pour les tuniques des prêtres. Mais dans l'Ecriture on doit fort distinguer trois sortes de choses que l'on confond ordinairement et que l'on comprend sous le nom de lin : (בד *bad*, *linum*. שש *schesch*, *gossypium*. בוץ *buz*, *byssus*). 1° L'hébreu *bad* signifie du lin. 2° *Schesch* qui signifie du coton. 3° *Buz*, qui est ce que l'on appelle communément *byssus*, et qui n'est autre que la soie qui naît à la racine d'un poisson à écailles nommé *pinna*. Philon dit que le byssus est un lin le plus pur, le plus beau, le plus blanc, le plus brillant et le plus fort ; qu'il n'est point tiré d'une chose mortelle, c'est-à-dire de la laine ou de la peau d'aucun animal, mais qu'il vient de la terre, et devient toujours plus blanc et plus brillant, lorsqu'on le lave comme il faut. *Philon*, *de Somniis*, p. 597 : Λευκὴν δὲ ἑτέραν Βύσσου τῆς καθαρωτάτης πεποιημένην ἀναλαμβάνει· ἥδε ἐστὶ σύμβολον εὐτονίας καὶ φεγγοειδεστάτου φέγγους· ἀρραγεστέρα γὰρ ἡ ὀθόνη, καὶ ἐξ οὐδενὸς τῶν ἀποθνησκόντων γίνεται, καὶ ἔτι λαμπρότατον καὶ φωτοειδέστατον ἔχει, μὴ ἀμελῶς καθαρθεῖσα, χρῶμα. *Vide et de Vita Mosis p.* 666, 667.

On trouve dans les confins de l'Arabie et dans l'île de Chypre (*i*) une espèce de pierre ponce nommée amiante ou incorruptible, laquelle se bat et se dissout de la même manière que nous faisons le papier, puis étant desséchée, se file comme du coton. Les Arabes se font des bas, des chaussons et des caleçons de cette matière, pour se garantir des chaleurs brûlantes des sables de l'Arabie. Cette espèce de toile est incorruptible et ne se brûle point, mais se nettoie dans les flammes. Pline (*j*) appelle ce lin *linum vivum*, et dit que les Romains en faisaient des nappes et des serviettes, qui se nettoyaient et devenaient plus belles en passant par le feu. On pourrait croire que Moïse n'aurait pas oublié cette espèce de lin parmi celles dont il parle. Mais l'a-t-il exprimée sous le nom de byssus ? C'est ce qu'on ne peut assurer sans témérité.

Nous nous sommes déclaré, dans le Commentaire sur l'Exode et sur les Paralipomènes, en faveur de cette espèce de soie qui se trouve à la queue d'un poisson nommé *pinna*, et qui le tient attaché à la terre par une espèce de houppe, qui a la couleur d'une soie jaune et dorée, et dont on faisait autrefois des manteaux précieux pour les rois (*Basil. in Hexaëmeron*, *Orat.* 7. Πόθεν οἱ πολλοὶ τοῖς βασιλεῦσι τὰς ἁλουργίδας χαρίζουσι). Procope (*k*) dit que l'empereur Justinien avait un manteau de cette sorte de soie, dont il se servait dans les cérémonies.

Toutefois j'ai encore quelque doute sur ce sentiment ; car je ne trouve pas le nom de *bus* dans le texte hébreu de Moïse, quoique les interprètes grecs et latins aient employé ce-

(*i*) Relation des Caravanes imprimée à Nancy, 1767, par M. Bugnou, géographe de S. A. R.
(*j*) *Plin. l.* XIX, *c.* I.
(*k*) *Procop. de Fabriciis.*
(1) Ce fleuve s'appelle aujourd'hui *Ibrahim-Pacha*
(2) Lucian., *de Dea Syria.* Maundrell, *Journey*, ... p. 33.

ui de byssus pour signifier le fin lin de certains habits des prêtres. Il y a donc lieu de croire que Moïse n'en a pas voulu parler. Le nom de *buz* ne se trouve dans la Bible que dans les Paralipomènes, dans Ezéchiel (*a*) et dans Esther. On y voit David revêtu d'un manteau de *buz* (*b*), avec tous les chantres et tous les lévites. Salomon emploie le *buz* dans les voiles du temple et du sanctuaire(*c*). Les tentes d'Assuérus étaient soutenues par des cordons de *buz* (*d*), et Mardochée fut revêtu d'un manteau de pourpre et de *buz* (*e*) lorsque le roi Assuérus l'eut honoré du premier emploi de son royaume. Enfin on remarque qu'il y avait une manufacture de *buz* dans la ville de Bérsabée en Palestine (*f*). J'ai peine à me persuader que du temps de David et de Salomon la soie du poisson *pinna* fût pu être si fréquente en ce pays-là; il fallait pourtant que le *buz* fût différent du lin ordinaire, puisqu'au même lieu où l'on lit que David avait *un manteau de byssus*, on lit aussi *qu'il portait un Ephod de lin*. *Voyez* aussi ci-après l'article Coton.

[« Le byssus, dit M. Drach (sur Esth., I, 6), était une étoffe précieuse, que les uns assimilent au lin le plus fin, d'autres au coton, à la ouate, à la toile d'abeste, et même à la soie, qui était totalement inconnue aux anciens. Tant de variations peuvent faire croire que, sous la dénomination générique de byssus, les anciens entendaient les étoffes les plus rares et les plus précieuses. »

Suivant M. Letronne, Forster, *de Bysso*, et Larcher, traduction d'Hérodote, tome II, p. 357, ont prouvé que le byssus était le coton.

Mais, suivant M. James Thompson, M. Bauer et M. Dutrochet, d'après les observations qu'ils ont faites sur les toiles qui enveloppent les momies d'Egypte, le *byssus* avec lequel elles ont été fabriquées, au rapport d'Hérodote, n'était pas du coton, comme le soutient M. Letronne avec Forster et Larcher, mais du lin. *Voyez* Lin.]

(*a*) *Ezech.* xxvii, 16.
(*b*) I *Par.* xv, 27, *et* II *Par.* v, 12.
(*c*) II *Par.* ii, 14, *et* iii, 14.
(*d*) *Esther.* i, 6.
(*e*) *Esther.* viii, 15.
(*f*) I *Par.* iv, 21.

C

CAATH [second] fils de Lévi, et père d'Amram, d'Adar [lisez Isaar ou Jesaar], d'Héron et d'Oziel (*a*). La famille de Caath fut chargée, dans les marches du désert, de porter l'arche et les vases sacrés du tabernacle (*b*). — [Caath était frère de Gerson et de Mérari; il fut grand-père d'Aaron et de Moïse. Ainsi à sa famille seule fut attaché, dans Aaron, le sublime privilége du sacerdoce, et encore dans Aaron et dans l'aîné de sa race, par héritage, la dignité de souverain pontife.]

CABALE. Ce terme, dans le style des Hébreux, a une signification fort différente de celle qu'on lui donne en notre langue. L'hébreu *cabala* (קַבָּלָה), signifie *tradition*, et les rabbin, qui sont nommés *cabalistes*, s'appliquent principalement à la combinaison de certains mots, de certaines lettres, de certains nombres, par le moyen desquels ils se vantent de découvrir les choses futures, et de pénétrer le sens de plusieurs passages difficiles de l'Ecriture. Cette science n'a point de principes assurés, mais elle suit certaines traditions des anciens, d'où lui vient le nom de Cabale. Les cabalistes ont un grand nombre de noms qu'ils appellent sacrés, par lesquels ils invoquent les esprits, et dont ils prétendent tirer de grandes lumières. Ils enseignent que les secrets de la cabale furent découverts à Moïse sur le mont Sinaï, et qu'ils sont venus de père en fils jusqu'à eux, sans interruption et sans aucun usage des lettres, parce qu'il n'est pas permis de les écrire. On dit qu'il y a grand nombre de Juifs cabalistes dans la Pologne et dans d'autres endroits du Nord. *Voyez* Basnage, Continuation de Josèphe, tom. VI, l. IX, c. 7.

Voici la manière dont Maimonide (*c*) explique la *cabale* ou tradition des Juifs. Dieu donna à Moïse, non-seulement la loi, mais aussi l'explication de la loi, sur la montagne de Sinaï. Quand il était descendu, et qu'il était entré dans sa tente, Aaron l'allait trouver, et Moïse lui apprenait les lois qu'il avait reçues de Dieu, et lui donnait l'explication que lui-même avait aussi reçue de Dieu. Après cela Aaron se mettait à la droite de Moïse, Eléazar et Ithamar, fils d'Aaron, entraient, et Moïse leur répétait ce qu'il venait de dire à Aaron. Après, s'étant placés l'un à la droite et l'autre à la gauche de Moïse, entraient les soixante-dix Anciens d'Israel, qui composaient le sanhédrin. Moïse leur exposait encore les mêmes lois et leurs explications, ainsi qu'il avait fait à Aaron et à ses fils. Enfin, on faisait entrer tous ceux du peuple qui voulaient, et Moïse les instruisait encore comme il avait fait les autres. De sorte qu'Aaron entendait quatre fois ce que Moïse avait appris de Dieu sur la montagne; Eléazar et Ithamar l'entendaient trois fois, les soixante-dix vieillards deux, et le peuple une fois.

Moïse rédigeait ensuite par écrit les lois qu'il avait reçues, mais non pas l'explication de ces lois. Il se contentait de les confier à la mémoire de ceux dont nous avons parlé, qui, en étant parfaitement instruits, les faisaient passer à leurs enfants, et ceux-ci aux leurs de siècle en siècle. Les lois que Moïse a écrites se lisent dans ses livres, dans

(*a*) *Genes.* xlvi, 11; *Exod* vi, 18; *Num.* iii, 17; xvi, 1; xxvi, 57; I *Par.* vi, 2, 16; xxiii, 6.
(*b*) *Num.* iv, 4, 5, 6, etc.
(*c*) Maimonid. *Préface* sur la *Mischne*.

l'Exode, le Lévitique et les Nombres; mais l'explication, la tradition, ou cabale de ces mêmes lois, s'est conservée dans la mémoire des Hébreux jusqu'aujourd'hui. Cela s'appelle aussi la *loi orale*, parce qu'elle est passée des pères aux fils de bouche en bouche, pour la distinguer des *lois écrites*.

Il y a de ces traditions ou cabales qu'ils attribuent aux patriarches instruits par leurs anges (*a*). Adam eut pour maître l'ange *Raziel*, qui lui apprit la cabale; *Japhiel* fut le maître de Sem; *Zedekiel* le fut d'Abraham; *Raphael* d'Isaac; *Peliel* de Jacob; *Gabriel* de Joseph, *Métatron* de Moïse; et *Malathiel* d'Elie. C'est ainsi que les rabbins tâchent de concilier une grande autorité à leurs traditions et à leurs explications de la loi, contre lesquelles Jésus-Christ s'est si fort élevé dans l'Evangile; et voilà la vraie notion de la cabale ou tradition des Juifs.

Il y a une autre *cabale* qu'on nomme *artificielle*, qui consiste à chercher les significations abstruses et mystérieuses que l'on donne à un mot de l'Ecriture, et d'où l'on tire certaines explications par la combinaison des lettres qui le composent. Cette cabale se divise en trois espèces: la *Gematrie*, le *Notaricon*, le *Temurah*, ou changement. La Gematrie consiste à prendre les lettres d'un mot hébreu pour des chiffres ou nombres arithmétiques, et à expliquer chaque mot par la valeur arithmétique des mots dont il est composé. Par exemple (*b*), les lettres hébraïques de יבא שילה *Jabo-Schiloh* (*c*): *Siloh viendra*, font le même nombre arithmétique que משיח *Messiach*, le Messie, d'où ils concluent que *Schilo* signifie le Messie.

La seconde espèce de cabale, qui est nommée *Notaricon*, consiste à prendre chaque lettre d'un mot pour une diction entière; par exemple, de *Bereschit* (בראשית *in principio*), qui est le premier mot de la Genèse, composé des lettres B, R, A, SCH, IT, on fait ברא־רקיע־ארץ־שמים־ים־תהומות *Bara-Rakia-Arez-Schamain-jam-Tehomoth : Il a créé le firmament, la terre, les cieux, la mer et les abîmes.* Ou bien à prendre les premières lettres d'une sentence pour en former une seule diction; par exemple : אתה־גבור־לעולם־אדני : *Athah-Gibbor-Leholam-Adonai : Vous êtes fort dans l'éternité, Seigneur*. En prenant les premières lettres de cette sentence, on fait ce nom de Dieu *Agla* (אגלא). *Vide Galatin. Arcan.*, *l.* II, *c.* 15. Ce terme peut signifier *je révélerai*, ou une goutte de rosée.

La troisième espèce de cabale, nommée *Themurah* (תמורה), c'est-à-dire *changement*, consiste à faire différentes transpositions ou changements de lettres, mettant l'une pour l'autre, ou l'une devant l'autre, à peu près comme on fait des anagrammes en latin ou en français. Par exemple, du mot *Bereschit* (בראשית), qui commence la Genèse, on fait א־בתשרי, 1 *in Tizri*, *A-betisri*, le premier jour du mois de tizri; et on en infère que le monde a été créé le premier jour du mois tizri, qui revient à peu près à septembre.

On donne aussi par abus, parmi les chrétiens, le nom de *Cabale* à une certaine magie qui abuse des passages de l'Ecriture pour des opérations magiques, ou pour former des caractères magiques et des figures constellées et des talismans. Tels sont les *abraxas*, si connus parmi les antiquaires. On comprend quelquefois sous le même nom l'art hermétique ou la recherche de la pierre philosophale.

[Le mot *cabale* signifie *réception par tradition*, dit M. Bonnetty. Ainsi, d'après son nom, la cabale serait le recueil des traditions juives antiques, conservé de père en fils, depuis Moïse, et même depuis Adam. Ce serait une espèce de théologie secrète, enseignant à découvrir dans l'Ecriture des sens mystiques et allégoriques; voilà pourquoi les rabbins cabalistes définissent la cabale : *Une science qui élève à la contemplation des choses célestes et au commerce avec les esprits bienheureux; elle fait connaître les vertus et les attributs de la Divinité, les ordres et les fonctions des anges, le nombre des sphères, les propriétés des astres, la proportion des éléments, les vertus des plantes et des pierres, les sympathies, l'instinct des animaux, les pensées les plus secrètes des hommes.*

On a vu ci-dessus qu'il y a trois parties dans la cabale.

Cinquante entrées différentes, suivant les rabbins, conduisent à la connaissance générale des mystères; c'est ce qui s'appelle les cinquante portes de l'intelligence (1). Dieu en fit connaître quarante-neuf à Moïse, qui renferma toute cette doctrine, toute l'étendue de la science que Dieu lui avait donnée, dans les cinq livres du Pentateuque; elle y est contenue, ou dans le sens littéral, ou dans le sens allégorique, ou dans la valeur et la combinaison arithmétique des lettres, dans les figures géométriques des caractères, dans les consonnances harmoniques des sons. C'est à l'y découvrir que travaillent tous ceux qui se sont occupés de la cabale. On comprend, par ce court exposé, que s'il est cinquante portes ouvertes à l'intelligence, le nombre de celles qui sont ouvertes à l'erreur doit être infini.

On trouve des vestiges écrits de la cabale dans le *Thalmud*, compilé vers le sixième siècle, et particulièrement dans les écrits du rabbin Haï-Gaon, mort l'an 1037; mais cette science remonte bien plus haut. Quelques savants, même chrétiens, se sont occupés de la cabale, et ont voulu lui assigner une place dans les études sérieuses. Le ca-

(*a*) R. *Abraham-Bendior præfat. in* Jetzira.
(*b*) *Genes.* XLIX, 10.
(*c*)

י.	10.	מ.	40.
ב.	2.	ש.	300.
א.	1.	י.	10.
ש.	300.	ח.	8.
י.	10.		
ל.	30.		
ה.	5.		
	358.		358.

(1) Reuchlin, *De Arte cabalistica*.

meux Pic de la Mirandole a composé un livre tout exprès pour en faire sentir l'importance (1). Il y dit sérieusement que celui qui connaît la vertu du nombre 10, et la nature du premier nombre sphérique qui est 5, aura le secret des cinquante portes d'intelligence, du grand jubilé de cinquante ans des Juifs, de la millième génération de l'Apocalypse, et du règne de tous les siècles dont il est parlé dans l'Evangile. Il enseignait, en outre, que, pour son compte, il y avait trouvé toute la doctrine de Moïse, la religion chrétienne, les mystères de la Trinité et de la Rédemption, la hiérarchie des anges, la chute des démons, les peines de l'enfer, etc. Toutes ces assertions forment les soixante-douze dernières propositions des neuf cents qu'il soutint à Rome, avec l'admiration générale, à l'âge de vingt-quatre ans.

L'abbé Bergier (*Dict. de Théol.*) croit que la cabale n'a commencé que vers le dixième siècle; mais il est dans l'erreur, dit encore M. Bonnetty. Cette science, surtout dans les deux premières parties, est très-ancienne; elle se lie avec la doctrine astrologique des Chaldéens, avec la vertu des nombres et des éléments, que l'on trouve dans les plus anciens livres chinois, avec la philosophie des nombres de Pythagore et de Platon. Il nous paraît prouvé, en effet, que les anciens avaient attaché des vérités fort importantes aux nombres et aux éléments; mais la tradition et l'explication de ces vérités se sont altérées et perdues. Aucun criterium, aucune règle sûre n'existe plus pour les retrouver. Il serait cependant à souhaiter qu'un homme d'un sens droit et d'un esprit positif et non systématique voulût remuer cette masse de conceptions plus ou moins hétéroclites, et les comparer ensemble. Nous sommes assurés, c'est toujours M. Bonnetty qui parle, qu'il ortirait de cet examen une connaissance curieuse et nouvelle des doctrines métaphysiques, physiques et psychologiques des anciens peuples.

On sait que M. Cahen est rationaliste et ne croit pas aux traditions révélées; cependant il ne nie pas la réalité des traditions précieuses qui se trouvent renfermées dans l'antique recueil des traditions juives. « La *Cabalah*, tradition mystique du judaïsme, dit-il (*La Bible*, trad. nouv., vol. d'*Isaïe*, ou IX, pag. 70), renferme des mystères identiques, pour le fond, à ceux du christianisme, et en différant par l'énoncé. Ainsi l'*homme antérieur* (קדמון) des cabalistes n'est évidemment autre que le *Logos*, le Verbe incarné de l'Evangile, qui porte le nom de saint Jean. Ce qu'on lit dans le verset 3 du chapitre I du même Evangile, se lit également, mais en d'autres termes, dans le *Zohar*, nouveau testament des cabalistes. Des théologiens ont entrepris de nous convertir, en démontrant par le *Zohar* les mystères chrétiens : le moyen est excellent auprès des Juifs qui admettent le *Zohar*. Il est même à remarquer que la secte cabalistique, qui a fait tant de bruit au dix-septième siècle, et avait pour chef le célèbre *Sabtai-Sevi*, a disparu et s'est fondue presque totalement dans le christianisme. Toutefois, il serait possible que la secte toujours subsistante et si nombreuse des *Chasidim polonais* fût une branche des *Sabtaiens*. La *Cabalah* a exercé une influence puissante et funeste sur la vie du Juif, depuis son entrée dans le monde jusqu'à la dernière pelletée de terre qui ferme son tombeau. Nos momeries les plus absurdes, nos superstitions les plus honteuses sont uniquement fondées sur des pratiques cabalistiques, en opposition même avec le vrai esprit du *Thalmud*; car, quoique cette collection renferme des idées et des faits mystiques, on ne les rencontre que dans la partie dite *Hagadtha*, peu estimée et décriée en plusieurs endroits du *Thalmud* même, ce qui rend probable l'opinion que cette partie a été ajoutée plus tard, et subrepticement; elle ne se rattache d'ailleurs directement ni à la *Mischnah*, ni à la *Guemarah*.» Voy. l'article qui suit.]

CABALISTES. On nomme ainsi les docteurs juifs rabanistes qui reçoivent non-seulement les textes des Ecritures, mais aussi les explications du Thalmud et les traditions des anciens, et qui, outre cela, s'appliquent à chercher dans l'Ecriture des sens cachés et mystérieux que Dieu y a mis, et qu'il a laissés à la recherche des hommes; car, selon eux, il n'y a pas un mot, pas une lettre, pas un accent dans la loi qui ne soit rempli de mystère.

Le premier auteur cabaliste qu'on connaisse est Simon, fils de Joachaï, que les Juifs et quelques chrétiens vantent beaucoup, et qu'ils prétendent avoir vécu peu de temps avant la ruine de Jérusalem, par Tite (*a*); mais d'autres ne le mettent qu'au dixième siècle, et rangent au nombre des fables tout ce qu'on dit de ce fameux personnage. Son livre intitulé *Zohar* est imprimé; mais on convient qu'on y a fait quantité d'additions.

CABSEEL, ville de la tribu de Juda, dans la partie méridionale de cette tribu (*b*). — [Banaïas, ce brave entre les braves, y avait reçu le jour (II *Reg.*, XXIII, 10; I *Par.*, XI, 22), et elle fut repeuplée après la captivité (*Neh.*, XI, 25).]

CABUL, ou CHABUL. *Voyez* CHABUL, ou *Chabelon*, ou *Chabalon*.

CABUS, ou CAB, mesure hébraïque, qui était la sixième partie du *séah*, ou *satum*, et la dix-huitième partie de l'*épha*. Le *cab* était d'une pinte, chopine, un poisson, un pouce cube, et un peu plus. Le *quart de cab* était cette mesure de fiente de pigeon, ou d'une sorte de pois chiche appelée de ce nom, qui fut vendue à Samarie jusqu'à cinq sicles pendant le siége (*c*). Ce *quart de cab* contenait un demi-setier, un pouce cube et un peu plus. On l'appelle aussi *rog*, ou *robah*. Le *cab* est fort différent du *cad* ou *cadus*.

(*a*) Voyez Basnage hist. des Juifs, tom. VI, l. IX, c. vii, 717.
(*b*) Josue xv, 21.
(*c*) IV Reg. vi, 25.
(1) Il est intitulé : *Porta lucis*.

CACHER, *se cacher*. Cacher son visage, se détourner de quelqu'un; ces expressions marquent quelque aversion et quelque éloignement. Le Prophète prie le Seigneur de ne pas détourner de lui son visage, de ne se pas cacher devant lui; c'est-à-dire il le prie de l'exaucer, de le regarder favorablement. Il dit ailleurs qu'il cache ses amis dans le secret de sa face (*a*) : *In abscondito faciei tuæ;* dans un lieu secret, où ils voient sa face, dans l'intérieur de son palais. Il prie Dieu de ne lui pas cacher ses commandements (*b*) : *Non abscondas a me mandata tua*, de lui en découvrir le sens. Saint Paul dit que le sacrement (*c*) *ou le mystère de notre salut a été caché aux siècles passés et manifesté à ses saints* dans les temps de la nouvelle alliance. *Cacher* se met souvent pour *protéger*. Les saints sont quelquefois appelés *les cachés*, dans les Psaumes (*d*) : *Cogitaverunt adversus sanctos tuos;* l'Hébreu : *Adversus absconditos tuos* (אל צפוניך).

CAD ou *cadus*, signifie en hébreu une cruche, une barrique, un seau; mais dans saint Luc, XVI, 6, il est mis pour une certaine mesure : *Combien devez-vous à mon maître? Cent cades d'huile.* Le Grec lit : *Cent baths.* Or, le *bath*, autrement *éphi*, contenait vingt-neuf pintes, chopine, demi-setier, un poisson et un peu plus, mesure de Paris. Le cad est fort différent du *cab*, qui était une mesure qui n'était que la dix-huitième partie de l'épha ou du *cadus*.

* CADAVRES (Vallée des). *Voyez* Vallée.

CADEMOTH, ville de Ruben. *Voyez* ci-après Cedimoth.

* CADEMOTH, lieu d'où Moïse députa vers Sehon, avant d'entrer dans ses terres (*Deut.*, II, 26), ce qui prouve que ce lieu était à l'orient du torrent d'Arnon. N. Sanson le confond avec la ville de Cademoth, qui était à l'occident (Géographie de la Bible de Vence).

CADES ou Cadès-Barné, autrement nommée la *Fontaine du Jugement* (*e*). Cette ville, [dont je dirai plus bas la situation, était déjà importante quand les Israélites y arrivèrent après leur sortie d'Egypte. Ils séjournèrent longtemps dans ses environs; et c'est de son nom qu'est marquée leur trente-troisième station dans le désert. Cadès devint] célèbre par divers événements. C'est à Cadès que Marie, sœur de Moïse, mourut (*f*); c'est là où Moïse et Aaron, ayant témoigné quelque défiance au pouvoir du Seigneur, lorsqu'ils frappèrent le rocher aux eaux de contradiction, furent condamnés à mourir sans avoir la consolation d'entrer dans la terre promise (*g*). Le roi de Cadès fut un des princes tués par Josué (*h*). Cette ville fut donnée à la tribu de Juda (*i*); elle était environ à huit lieues d'Hébron, vers le midi.

[D. Calmet ne reconnaît que deux Cadès, dont l'une est *Cadès-Barné*, et l'autre *Cédès;* Barbié du Bocage ne reconnaît aussi que ces deux-là. Mais le géographe de la Bible de Vence en compte cinq, et M. Cahen (sur *Num.*, XIII, 27, et XX, 1), distingue, comme ce dernier, Cadès de Cadès-Barné. Ce géographe et M. Cahen se trompent. D. Calmet dit que le roi de Cadès ou Cadès-Barné fut un de ceux que tua Josué, XII, 22; en quoi il se trompe aussi : car en cet endroit il s'agit de Cadès ou Cédès en Nephthali. A l'exception de ce texte de Josué, d'*Eccli.*, XXIV, 18, et de I *Mac.*, XI, 63, 73, tous les autres, où l'on trouve Cadès ou Cadès-Barné, regardent la même ville ou la même localité. Cadès ou Cadès-Barné (Conf. *Num.*, XIII, 1, 27.... *Deut.*, I, 19, 22, et IX, 23. *Jos.*, XIV, 6, 7), située entre les déserts de Pharan et de Sin (*Voyez* les mêmes textes et *Num.*, XX, 1; XXXIII, 36), le long de la frontière d'Edom, ou dans la limite du pays de Chanaan ou de la tribu de Juda, au midi (*Num.*, XX, 16. *Jos.*, XV, 3). On a vu là deux positions, par conséquent deux villes; mais la position le long de la frontière d'Edom est la même que celle dans la limite de Chanaan, comme la position dans le désert de Pharan est la même que celle dans le désert de Sin. « Le Psalmiste, XXVII, 8, parle du désert de Cadès-Barné, dénomination que l'on peut considérer dans sa bouche comme générale. Elle semble, en effet, s'appliquer à tous les déserts de l'Arabie dans lesquels les Israélites errèrent pendant quarante ans. De la position de Cadès, premier lieu que l'on rencontre dans le désert en sortant du pays de Chanaan, il est assez naturel de penser que son nom a pu s'étendre à l'ensemble du pays. C'est d'ailleurs ce que l'on doit conclure des *livres de Moïse*, qui placent Cadès, soit au désert de Pharan, soit au désert de Sin (1). »]

Cadès ou Cadès-Barné est peut-être la même que *Cadytis*, dont parle Hérodote (*j*), et dont il nous donne ainsi à entendre la situation : *Le pays des Syriens, nommé* Palæstini, *s'étend depuis la Phénicie jusqu'aux montagnes de Cadis. Or, Cadis est une ville qui, à mon sens, n'est guère moindre que Sardes. Depuis Cadis, les lieux de commerce qui sont sur la mer, jusqu'à la ville de Jenysus, sont de l'Arabie; et depuis Jenysus jusqu'au lac de Sirbon, ils sont de nouveau de la dépendance de Syrie.* La Palestine s'étend donc depuis la Phénicie, qui finit vers le mont Carmel, jusqu'aux montagnes de Cadès-Barné, qui sont au midi de la Palestine. Depuis Cadès jusqu'à *Jenysus*, lieu qui nous est inconnu, les villes maritimes sont aux Arabes; et depuis Jenysus jusqu'au lac Sirbon, elles sont de nouveau aux Palestins ou aux Syriens de Palestine : cela paraît assez clair. Ailleurs (*k*), Hérodote dit que *Nechos*, roi d'Egypte, ayant attaqué les Syriens à Magdolum, les défit et leur prit Cadytis, qui est

(*a*) *Psal* xxx, 21.
(*b*) *Psal.* cxviii, 19.
(*c*) *Coloss.* i, 26. Voyez aussi *Ephes.* iii, 9
(*d*) *Psal.* lxxxiii, 4.
(*e*) *Genes.* xiv, 7. — [*Voyez* Amalec, mon addition.]
(*f*) *Num.* xx, 1.
(*g*) *Num.* xxvii, 14.
(*h*) *Josue* xii, 22.
(*i*) *Josue* xv, 24.
(*j*) *Herodot.* l III, c. v.
(*k*) *Herodot.* l II, c. clix.
(1) Barbié du Bocage.

ne grande ville de Syrie. On croit qu'il veut arler du combat que Néchao livra à Josias, i de Juda, où ce dernier prince fut vaincu blessé très-dangereusement. L'Ecriture (*a*) t que ce combat se donna à *Mageddo*, qui assez de rapport avec Magdolum, dont rle Hérodote. Ce sentiment a été suivi par aliger.

D'autres ont cru que Cadytis signifiait la lle de Jérusalem, nommée *Cadytha* ou *Cascha*, comme qui dirait *la ville sainte*. Mais ne lit pas expressément dans l'Ecriture e Néchao ait pris cette ville, ni avant, ni rès son expédition de Carchemise. Nous ons cru autrefois (*b*) que Cadis, dont parle rodote, est la même que *Cadès* ou *Cédès* Nephthali, dans la haute Galilée, que Néao put prendre après avoir vaincu Josias pied du mont Carmel, à *Mageddo*. Son emin en allant à Carchemise, sur l'Eurate, était de passer aux environs de Ca- de Nephthali.

CADES DE NEPHTHALI, communément Cés *de Nephthali*. Josèphe l'appelle Cadésa Cædesa, et le Grec de Tobie, *Cadis*. Elle it dans la haute Galilée (1), au-dessus de asson, ayant à sa gauche ou à son septenon Sephet(*c*). Cadès fut donnée à la tribu Nephthali (*d*), et ensuite cédée aux lévites la famille de Gerson, pour leur demeu- (*e*), et enfin déclarée ville de refuge (*f*). C'était une ville royale des Chananéens. ué en tua le roi lorsqu'il fit la conquête la terre promise (*Jos.*, XII, 22). Les palers de Cadès furent renommés comme les lres du Liban et les rosiers de Jéricho *ccli.*, XIV, 18). *Voyez* AMATHÉENS, ASOR, CADÈS, qui précède.

CADMONEENS. *Voyez* CEDMONÉENS.

CADRAN D'ACHAZ. *Voyez* HORLOGE.

CADUMIM. Le torrent de *Cadumim* est rqué dans les *Juges*, V, 21. Plusieurs ient que ce torrent coulait d'occident en ent, du pied du mont Thabor dans la mer Tibériade; mais nous n'avons aucune uve de ce prétendu torrent de *Cadumim* cet endroit. D'autres croient que le tort de *Cadumim* est synonyme au torrent de on. L'Ecriture n'est pas contraire à ce timent : *Torrens Cison traxit cadavera; rens Cadumim, torrens Cison* (2). Nous maissons dans ces quartiers-là la ville de *mon*, marquée dans Judith (*g*), qui pourt bien avoir donné le nom au torrent *Canim*, autrement *Cison*. Eusèbe parle d'un lieu nommé Kammon, dans le Grandmp, à six milles de Légion, vers le nord.

CAILLE. On sait que Dieu donna des lles à son peuple, dans le désert, en deux occasions : la première (*h*), dans le désert de Sin, peu de jours après le passage de la mer Rouge; et la seconde (*i*), au campement nommé en hébreu *Kibéroth-Aba*, ou *Sépulcres de Concupiscence*. L'une et l'autre arrivèrent au printemps, lorsque les cailles passent de l'Asie en Europe. Alors on en trouve une très-grande quantité sur les côtes de la mer Rouge et de la Méditerranée. Dieu fit élever un vent qui les jeta au dedans et autour du camp des Israélites. C'est en cela que consiste le miracle, de les avoir amenées en ce lieu-là à point nommé et en si grande quantité, qu'il y en eut pour rassasier plus d'un million de personnes pendant plus d'un mois. Le terme hébreu *schalav* (*Exod.*, XVI, 13 : שלו. *Chald.* : סלוי, *selau*. *Syr.* : סלוי, *salvai*. *Arab.* : סלוי, *salva*, *coturnix*. LXX : ὀρτυγομήτρον) signifie une *caille*, du consentement des anciens interprètes ; et les langues chaldéenne, syriaque et arabe les appellent à peu près de même. Cependant M. Ludolf, *Hist. Æthiop.*, *l.* I, *c.* XIII, § 96, s'efforce de montrer que Moïse a parlé non des cailles, mais des sauterelles.

Voici les raisons que M. Ludolf apporte pour prouver que Moïse a voulu parler non des cailles, mais des sauterelles, dans l'Exode, XVI, 3, 13, et dans les Nombres, XI, 32. Il remarque que le terme original, *selaw*, peut dériver d'une racine qui signifie *abondance* : ce qui convient mieux aux sauterelles qu'aux cailles. Il avoue que les versions orientales l'expliquent des cailles; mais il soutient qu'ils n'ont pas entendu le vrai sens du texte. Porphyre (*j*) remarque qu'une armée prête à mourir de faim, en Afrique, fut secourue fort à propos par une nuée de sauterelles qui lui servit de nourriture. Ludolf conjecture que ce fut un pareil événement qui satisfit aux désirs des Israélites dans les déserts d'Arabie. On prouve aisément, par le témoignage de plusieurs auteurs anciens et modernes (*k*), qu'il y a une quantité presque incroyable de sauterelles dans l'Orient; que des peuples d'Arabie vivent de sauterelles, qui leur sont apportées par les vents; qu'ils les amassent en monceaux, qu'ils les conservent dans le sel; qu'on les mange, qu'on les sert même sur la table des rois; qu'elles sont excellentes au goût et salutaires à la santé.

Quelquefois les sauterelles volent dans les airs en si grand nombre, qu'elles obscurcissent le soleil (*l*) et couvrent les moissonneurs comme d'une nuée de mauvais augure; que, quand elles s'abattent sur une contrée, elles n'y laissent rien d'entier : elles rongent, elles dévorent, elles brûlent tout,

(a) IV *Reg.* xxiii, 29, 30.
(b) Voyez notre Comment. sur IV *Reg.* xxiii, 29.
(c) *Tob.* i, 1, 2.
(d) *Josue* xix, 36.
(e) *Josue* xxi, 32.
(f) *Josue* xx, 7.
(g) *Judith.* vii, 3, in Syriaco.
(h) *Exod.* xvi, 3... 13.
(i) *Num.* xi, 32; *Psal.* civ, 40.
(j) *Porphyr. de Abstinent.* *l.* I, *c.* lv.
(k) *Strabo*, *l.* XVI, *Diodor. Sicul.* *l.* III, *Plin. hist. nat.* *l.* X, *c.* xxiii, *Clenard. Epist.* *l.* I, *Kirsten. in Matth.* iii, 4, etc.
(l) *Plin.* *l.* X, *c.* xxiii.
(1) I *Mac.* xi, 63, 73.
(2) Barbié du Bocage, au mot *Cadumim*, dit que c'était « sans doute un des affluents du Cison. » Mais d'autres ne croient pas que *Cadumim* soit le nom d'un torrent, ou d'un des affluents du Cison; par exemple, M. Cahen traduit en ces termes le texte cité : « Le torrent de Kischone les a entraînés; torrent des anciens (temps), torrent Kischone ! »

jusqu'aux bois les plus durs. On a vu des nations entières être obligées de quitter leurs demeures, pour s'éloigner de ces formidables insectes.

Ludolf montre ensuite que le récit de Moïse est favorable à son opinion. 1° Les sauterelles sont bonnes à manger, et permises expressément par la loi de Moïse (*a*). 2° Ce fut le vent qui amena dans le camp les animaux dont parle ce législateur : ce qui convient beaucoup mieux aux sauterelles qu'aux cailles. 3° Il est dit qu'ils étaient répandus sur le camp et qu'ils le couvraient à une journée de chemin; qu'ils étaient à la hauteur d'une coudée, qu'on les ramassait par monceaux, qu'on en recueillait dix chomers : expressions qu'on a toutes les peines du monde de soutenir dans le système ordinaire des cailles, et qui s'expliquent aisément des sauterelles. 4° *On étendait ces animaux tout autour du camp*, ou, selon la Vulgate (*b*), *on les séchait autour du camp* : ce qui ne peut s'entendre des cailles, qui auraient été bientôt remplies de vers si on les avait ainsi exposées au soleil.

Mais ce qui renverse toutes ces conjectures, c'est premièrement le consentement des langues et des versions orientales, qui ont entendu des cailles sous le nom de *selavo*. Les Septante, Josèphe, et tous les commentateurs anciens et modernes l'entendent de même. De plus, les Hébreux demandaient de la chair à Moïse; la manne les dégoûtait : auraient-ils voulu se contenter de sauterelles?

Mahomet, dans l'Alcoran, parle du miracle que Dieu fit en envoyant de la chair aux Israélites. Il se sert du même mot que Moïse (*c*). Un de ses interprètes (*d*) dit que ce terme, *salva*, signifie non-seulement des cailles, mais aussi du miel. Un autre interprète dit que la plupart expliquent le mot *salva* par le mot *sumani*, qui est plus usité parmi les Arabes pour signifier une caille, que les Persans appellent aussi *sémanah*; cependant, ajoute-t-il, c'est un oiseau particulier de l'Arabie Heureuse, plus gros qu'un moineau, et plus petit qu'un pigeon, qui n'a ni nerfs, ni os, ni veines, et dont le chant est fort agréable. Il dit de plus que le vent envoyé de Dieu fut si impétueux, qu'il rompit les ailes de ces oiseaux, et les fit tomber comme une nuée fort épaisse dans le camp des Israélites, qui les prenaient av[ec] la main et les mangeaient avec la man[...] Ce qu'ils disent que cet oiseau n'a ni os, nerfs, ni veines, est une hyperbole, po[ur] marquer qu'il est fort gras et fort tendre[,] peu près comme nos becfigues, nos ortola[ns] et nos rouge-gorges.

CAIN, premier fils d'Adam et d'Eve. Il [na]quit sur la fin de la première année de [la] création du monde (1). On croit qu'Eve p[ro]duisit en même temps une fille, sœur de C[aïn,] laquelle est appelée, par les uns, *Calmana*[,] par les autres, *Azura* ou *Azrun*. Mais l'Éc[ri]ture n'en parle point.

Lorsque Caïn fut grand, il s'appliqu[a à] l'agriculture (2), et Abel, son frère, s'occu[pa] à faire paître des troupeaux. Un jour Ca[ïn] ayant offert au Seigneur les prémices de [son] travail, et Abel, des graisses ou le lait de [son] troupeau, Dieu marqua par quelque si[gne] sensible que les offrandes d'Abel lui é[taient] agréables, et non pas celles de Caïn (3), [ce] qui mit Caïn dans une telle colère et le pi[qua] d'une telle jalousie, que son visage en [fut] tout changé. [Le monde était déjà ce mo[...] Alors le Seigneur lui dit : Pourquoi êtes-v[ous] fâché et pourquoi votre visage est-il abat[tu?] Si vous faites bien, n'en recevrez-vous pa[s la] récompense? et si vous faites mal, la pe[ine] ne suivra-t-elle pas votre péché? Abel [vous] demeurera assujetti, et vous, en qualité [de] premier-né, vous le dominerez (4).

Mais Caïn, se laissant aller à sa jalou[sie,] dit à son frère : Allons aux champs; et, lo[rs]qu'ils y furent, il s'éleva contre lui et [le] tua (5). Alors le Seigneur dit à Caïn : Où [est] Abel, votre frère? Caïn répondit : Je ne [sais;] suis-je le gardien de mon frère? Dieu lui d[it :] Qu'avez-vous fait? la voix du sang de vo[tre] frère crie vers moi de la terre où vous l'a[vez] versé. Mais, à présent, vous serez maudit [sur] la terre, qui a ouvert sa bouche et a reçu [le] sang de votre frère, que vous avez répand[u.] Lorsque vous la cultiverez, elle ne vous do[n]nera pas son fruit : vous serez errant et v[a]gabond dans le monde. Caïn répondit : M[on] iniquité est trop grande pour espérer d'[en] recevoir le pardon. Vous me chassez auj[our]d'hui de votre présence, et je serai errant s[ur] la terre, en sorte que quiconque me trouv[era] me fera mourir. Il n'en sera point ainsi, [dit] le Seigneur; mais celui qui tuera Caïn, se[ra]

(*a*) *Levit*. xi, 22.
(*b*) *Num*. xi, 32.
(*c*) Moïse, dit *Selav*, et Mahomet *Salva*.
(*d*) *Houssain Vaëz*, *vide Bibl. Orient*. *p*. 749, *col*. 1.

(1) Ce n'est qu'une conjecture.

(2) *Gen*. iv, 2 et seq.

(3) Voilà deux actes de culte. Ils ne sont pas sans doute les premiers : Caïn et Abel suivaient en cela l'exemple de leurs parents. Mais ces deux-là sont mentionnés, parce qu'il y a entre eux une différence dont il n'a pas plu à Dieu de nous révéler l'importance. Peut-être Caïn introduisait-il un changement dans le culte : cette raison, en ce cas, n'eût-elle pas suffi, pour que Dieu n'agréât pas son offrande? Nous le croyons (*Voyez* ALLIANCE, note). Si nous ne pouvons que soupçonner pourquoi Dieu vit une si grande différence entre ces deux actes de culte, nous savons du moins que cette différence existe, de manière à nous faire comprendre que nous ne sommes pas libres de rendre à Dieu le culte que nous voulons, et que nous sommes tenus de lui rendre celui qui lui plaît.

(4) Dom Calmet donne ici une traduction d'une [...] du chapitre iv de la *Genèse*; mais ce passage : *Abel [vous] demeurera assujetti, et vous, en qualité de premier-né, [vous] le dominerez*, exprime une idée qui n'est ni dans l'[origi]nal, ni dans aucune version, du moins à ma connaissa[nce;] et, de plus, il fait disparaître un des monuments [de la] vérité catholique. C'est Calvin qui a imaginé cette f[ausse] interprétation du texte sacré, pour ne pas admettr[e le] libre arbitre de l'homme.

(5) « Suivant le *Targum* ou la paraphrase de Jérusal[em, il] » y eut dans les champs une conversation entre Ca[ïn et] » Abel dans laquelle le premier dit à l'autre qu'il n'y [a ni] » jugement à venir, ni récompenses pour les justes, [ni] » châtiment pour les méchants, ni intelligence d[...] » monde, attendu que son oblation n'avait pas été ag[réée.] » Abel soutint le contraire, et ainsi commença la [que]» relle. » Salvador, *Institut. de Moïse*, liv. III, [...] tom. III, p. 267, note.

ıni sept fois (1). Et le Seigneur mit un signe ır Caïn (*a*), afin que quiconque le trouverait : le tuât point (*b*).

Caïn sortit donc de devant la face du Seiureur (2), et se retira dans la terre de *Nod*, ıi est à l'orient de la province d'Eden. Etant ı ce pays, il eut un fils auquel il donna le ım d'Hénoch, et il bâtit une ville de même ım en mémoire de ce fils : voilà ce que l'Ecriture nous dit de Caïn (3). On forme pluırs questions sur son sujet, que l'on trouve aitées dans les commentateurs. Par exempe, quel fut le prétexte ou le motif qui porta ıïn à tuer Abel; de quel instrument il se rvit; de qui il redoutait le ressentiment et vengeance; en quel pays il se retira; quel t le signe que Dieu mit sur lui; quelle fut ı mort. Pour ce dernier article, on dit qu'il t tué par Lamech, un de ses neveux. ımech était, dit-on, devenu aveugle par ıelque aventure. Il ne laissait pas d'aller ıelquefois à la chasse; il se faisait conduire ır un jeune homme, qui l'avertissait lors-ı'il voyait du gibier. Un jour, ayant entendu ı bruit dans des halliers, son conducteur ut que c'était une bête sauvage : c'était aïn qui y était; Lamech tira, et le tua. Aussitôt qu'il eut reconnu sa faute, il entra dans ne telle colère, qu'il porça celui qui le conduisait; et étant de retour dans sa maison, dit à ses deux femmes, Ada et Sella (*c*) : *'coutez, femmes de Lamech, j'ai tué un homme our mon malheur, et un jeune homme pour a disgrâce. Le meurtrier de Caïn sera puni sept fois; mais le meurtrier de Lamech le sera septante fois sept fois.* Mais cette tradition n'est nullement certaine.

Josèphe (*d*) dit que Caïn s'étant établi à *Naïd* ou *Nod*, y bâtit une ville pour lui et pour sa famille, et qu'au lieu de se corriger par l'exil dont Dieu l'avait puni, il se corrompit de plus en plus, s'abandonna à toutes sortes de désordres et de violences, et se mit à la tête d'une troupe de voleurs qu'il ramassa et à qui il apprit à s'enrichir comme lui aux dépens des autres. Il changea l'ancienne simplicité et la droiture qui régnaient dans le monde, et introduisit la fraude et la tromperie dans le commerce en inventant les poids et les mesures. C'est lui qui, le premier, mit des bornes aux champs (4), et qui bâtit et fortifia une ville.

On ne sait pas combien vécut Caïn. Les uns lui donnent huit cents ans; les autres, sept cent un ans de vie; les autres, six cent quatre-vingt-huit ans; les autres, neuf cent trente-un ans. Quelques-uns le font vivre jusqu'au déluge. Il y en a qui croient qu'il fut écrasé sous les ruines d'une maison; les autres, qu'il fut tué par Lamech, comme nous l'avons dit; d'autres, enfin, qu'il se tua lui-même (*e*). Rien de certain sur tout cela, non plus que sur la plupart des autres questions que l'on forme sur son histoire. On peut consulter sur cela les commentateurs.

[Des voyageurs modernes ont trouvé, chez divers peuples barbares et idolâtres, des traditions qui sont l'histoire défigurée de Caïn.

(*a*) On est fort partagé sur ce signe. Les uns veulent ıe Dieu lui fit naître une corne sur le front; d'autres ı'il y grava une lettre; par exemple, la première lettre ı nom de Caïn. D'autres que Dieu lui imprima un tremement de tous ses membres, qui marquait sa mauvaise ınscience et le remords de son crime. Ce dernier sens est plus suivi parmi les Pères. Les Rabbins lui donnent un ıien qui aboyait continuellement devant lui.

(*b*) Il craignait le ressentiment des enfants d'Abel et ses autres frères et parents. Il appréhendait qu'ils ne poursuivissent et ne le tuassent, à moins qu'il ne se retât si loin d'eux, qu'il ne pût jamais tomber entre leurs ains. Car en ce temps-là, et encore longtemps depuis, ı se croyait obligé de venger la mort de ses proches, et ı s'en faisait un devoir réel. La loi avait ordonné des lles de refuge pour les meurtriers involontaires, tolént en quelque sorte la vengeance dans les autres cas.— Dom Calmet dit : *Car en ce temps-là... on se croyait obligé*, etc.; mais en ce temps-là aucun homicide n'avait été ommis : celui dont Caïn se rendit coupable est le preıier. Ce n'est donc qu'à l'occasion de ce crime, en ce mps où il n'y avait pas de tribunaux, que les parents de victime se crurent obligés de la venger. « A Choa, disent M. Combes et Tamisier, les homicides, reconnus cou-ables, sont livrés à la famille de la victime, qui se fait le-même justice; il n'y a pas, en Abyssinie, de bourreau n titre, et les parents du mort remplissent toujours cet ffice, qui n'est pas plus déshonorant pour eux que le rôle es soldats qui fusillent un de leurs camarades; ils sont rdinairement au nombre de six, et si les divers membres e la famille ne suffisent pas, le roi désigne alors ceux de es hommes qui doivent se joindre à eux. » *Voyage en Abyssinie*, Paris, 1843, tom. III, p. 7.]

(*b*) *Genes.* IV, 23.

(*c*) *Joseph. Antiq. l.* I, *c.* III.

(*d*) Voyez le *Dictionnaire* de Bayle, sous *Caïn*.

(1) Par ces paroles, Dieu nous fait comprendre qu'à ıi seul appartient la vengeance; il inflige une peine à uiconque, de son autorité privée, punirait un coupable. a société elle-même n'a le droit de punir que parce que Dieu le lui a donné, dans de certaines limites, et elle ne eut l'exercer que suivant certaines règles.

(2) « Le tempérament de justice et de grâce que Dieu vait pris pour contenir les hommes dans *l'obéissance*, par la *foi* d'un Sauveur (*Voyez* ALLIANCE, note), ne réussit pas à l'égard de Caïn, dit un auteur. Ce furieux trempe ses mains dans le sang de son frère, et marque l'ouverture du genre humain par l'un des plus grands crimes que les hommes puissent commettre. Le dépit de ce que son sacrifice avait moins plu que celui d'*Abel* lui fournit le prétexte de cette barbarie. Peut-être en conclut-il qu'il n'était pas lui-même la semence promise, ou qu'elle ne sortirait point de sa race, et que son ressentiment lui représenta tout permis contre un frère qui semblait le priver d'une si glorieuse espérance. Quel qu'en fût le motif, l'action était certainement à tous égards des plus noires, et les circonstances mêmes demandaient qu'elle fût punie d'une façon exemplaire. Cependant le coupable, qui craint avec raison une mort violente, en est garanti par Dieu lui-même. On s'en étonne, et quel est pourtant ici le sujet de surprise? *Caïn* n'en est pas moins mortel dans le cours de la nature et dans les suites de la sentence prononcée contre le péché. Le délai de ce châtiment général est-il donc une grâce pour lui? Point du tout : c'est plutôt le contraire, si l'on fait attention que Dieu ne lui laisse la vie que pour la passer dans les cruels *remords* de conscience dont il paraissait agité; qu'il redouble à cette occasion l'arrêt de *malédiction* sur la terre qu'il devait cultiver, et qu'enfin il le *bannit* dans un pays éloigné de sa famille, lui donnant, par cela même, l'exclusion des faveurs et des espérances qu'il réservait à ses frères. »

(3) « Où donc Josèphe a-t-il pris que Caïn, fuyant ses » pères, rencontra d'autres hommes qu'il suppose aussi » méchants que lui? La *Genèse* ne fait allusion qu'à une » foule de fils et de petit-fils d'Adam qui auraient voulu » venger la mort de leur frère. Ce passage de Josèphe a » donné peut-être la première idée au Hollandais Lape» reyre, chef des *Préadamites*, qui attribuaient à l'auteur » sacré d'avoir seulement présenté Adam comme la » souche du peuple hébreu, de sorte que d'autres hom» mes et des peuples auraient existé avant sa formation. » Salvador, *ubi supra*, pag. 208, note.

(4) Quand Rousseau a dit que celui qui se fixa dans un endroit, et prétendit qu'il lui appartenait, avait fait le malheur du genre humain, il pensait peut-être à Caïn, à ce premier homme ennemi de l'homme, disant : Ces champs sont à moi.

Par exemple, M. de Humboldt, expliquant un monument mexicain qui représente la première femme en rapport avec le serpent, et un homme qui fait violence à un autre, s'exprime en ces termes : « Ce groupe représente la célèbre *femme au serpent*, *Cihuacohuatl*... Les Mexicains la regardaient comme la *mère du genre humain*... La femme au serpent était regardée au Mexique comme mère de deux enfants jumeaux. Ces figures nues (qui représentent la lutte d'un homme contre un autre), sont peut-être les enfants de Cihuacohuatl; elles rappellent le *Caïn* et l'*Abel* des traditions hébraïques (1). » M. Dumont d'Urville, parlant des dieux des Nouveaux-Zélandais, dit que, « suivant les uns, *Mawi-Moua* et *Mawi-Potiki*, leurs deux principales divinités, étaient deux frères, dont le *premier tua* et mangea *le cadet*... » Il a trouvé, dans l'île de Tonga, qui est la plus considérable de celles des Amis, une tradition analogue. Tangaloa, un des dieux des habitants de cette île, avait deux fils. « L'aîné, dit M. Dumont d'Urville, se nommait *Toubo*, et le plus jeune, *Vaka-Akou-Ouli*. Celui-ci était doué d'une grande sagesse, et ce fut lui qui inventa le premier les haches, les colliers, les étoffes et les miroirs. *Toubo* montrait un caractère tout différent, car il était paresseux, ne faisait que courir çà et là ou dormir, et convoitait ardemment les beaux ouvrages de son frère. — Pour s'en rendre maître, il résolut de tuer par trahison *Vaka-Akou-Ouli;* un jour qu'il le rencontra à la promenade, il le frappa jusqu'à ce qu'il fût mort. Alors leur père descendit du *Bolotou* dans une violente colère, et demanda à *Toubo :* Pourquoi avez-vous tué votre frère? ne pouviez-vous pas travailler comme lui? Oh! méchant que vous êtes!... (2) »]

CAINS ou CAINITES, certains hérétiques qui parurent au second siècle de l'Eglise, et qui croyaient que Caïn avait été produit par une vertu plus puissante et plus élevée que n'était celle qui avait produit Abel; que, pour cette raison, Caïn avait prévalu à Abel. Sur ce même principe, ils rendaient de grands honneurs et portaient un grand respect à toutes les personnes qui sont le plus décriées dans l'Ecriture, comme les habitants de Sodome, Coré, Dathan et Abiron, et en particulier au traître Judas, lequel, sachant que la mort de Jésus-Christ sauverait les hommes, l'avait livré à ses ennemis pour le faire mourir, malgré certaines puissances ennemies de notre bonheur, qui voulaient l'en empêcher. Les caïnites avaient ramassé ce qu'il y avait de plus honteux et de plus sale dans l'hérésie des gnostiques et des autres hérétiques de ce temps-là. On peut voir saint Epiphane, *hérésie* 38; Tertull., *De Præscriptionibus*, c. 47, etc.

Les Orientaux tiennent que les enfants de Seth, qui étaient les enfants de Dieu et les fidèles d'avant le déluge, eurent plusieurs guerres à soutenir contre les enfants de Caïn, nommés dans l'Ecriture les enfants des hommes. Ils ajoutent que Caiumaras, premier roi de l'Orient, selon les Persans, servit beaucoup les enfants de Seth, aussi bien que son général nommé Dudasch (*a*).

On vit, dans les premiers siècles de l'Eglise, une secte d'hérésie nommée *caïniens* ou *caïnites*, ainsi nommés de Caïn, qu'ils regardaient comme leur chef et leur père. C'était une branche de gnostiques, qui tenaient des erreurs monstrueuses : ils soutenaient que Caïn, Esaü, Loth, Judas le traître, ceux de Sodome, tous ceux enfin dont les livres saints parlent avec horreur et dont ils rapportent les actions impies, étaient nés d'une vertu céleste très-puissante; qu'Abel, au contraire, et les autres justes, étaient produits par une vertu plus faible. Les exemples de ces scélérats et les livres qu'ils leur attribuaient, les autorisaient à commettre les actions les plus honteuses (*b*) et les plus excessives débauches. — [*Voyez* le *Dictionnaire des Hérésies*, par Pluquet.]

CAINAN, fils d'Enos, naquit l'an du monde 325. Enos, son père, avait alors quatre-vingt-dix ans (*Genes.*, V, 9). Nous ne savons aucune particularité de sa vie, sinon qu'âgé de soixante-dix ans, il engendra Malaléel. Caïnan mourut âgé de neuf cent dix ans, l'an du monde 1235, avant J.-C. 2765, avant l'ère vulgaire 2769.

CAINAN, fils d'Arphaxad et père de Salé, n'est pas dans le texte hébreu ni dans la Vulgate (*Genes.*, XII, 12, 13, 14); mais on le lit dans *S. Luc*, III, 36, qui le met entre Salé et Arphaxad : *Qui fuit Sale*, *qui fuit Cainan*, *qui fuit Arphaxad*. Les Septante (*Genes.*, X, 24, et XI, 12) l'admettent de même que saint Luc. Quelques-uns ont cru que les Juifs avaient supprimé le mot de Caïnan et l'avaient ôté de leurs exemplaires pour rendre suspects les Septante et saint Luc, qui le recevaient; d'autres ont cru que Moïse avait exprès omis Caïnan, parce qu'il ne voulait compter que dix générations depuis Adam jusqu'à Noé, et depuis Noé jusqu'à Abraham; d'autres veulent qu'Arphaxad ait été père de Caïnan et de Salé : de Salé, selon l'ordre naturel, et de Caïnan, selon la loi; enfin, d'autres ont avancé que Caïnan et Salé n'étaient qu'une même personne, qui avait été marquée par saint Luc et par les Septante par ces deux noms : voilà ce que l'on dit pour appuyer le sentiment qui soutient que réellement Caïnan est fils d'Arphaxad et père de Salé. Nous ne nous arrêtons point à réfuter ces diverses opinions. On peut voir notre Commentaire sur la Genèse, X, 24, et les auteurs qui ont travaillé exprès sur Caïnan (*c*).

Ceux qui soutiennent que Caïnan a été fourré dans les Septante, et qu'il est passé de là dans saint Luc, prétendent que l'autorité de l'Hébreu, de la Vulgate, du Chal-

(*a*) D'Herbelot, *Biblioth. Orient.* p. 323.
(*b*) *Vide Epiphan. hæres.* 38.
(*c*) *Voyez* la *Dissert.* de M. Ussérius *sur Cainan*; Cornel. a Lapide *in Genes.* XI. Natal. Alex. *Dissert. in V. T.* Grot. *in Luc.* III, 36. Mill. *ibidem.* Spanheim *Dub. Evang.* Bochart. *Phaleg.* l. II, c. XIII, et notre *Comment. sur Genes.* X, 24, *et Luc.* III, 30.

(1) De Humboldt, *Vue des Cordillières*, etc., tom. I.
(2) Dumont d'Urville, *Voyage de l'Astrolabe*, 1834, tom. IV, part. 1.

éen et du Syriaque, doit beaucoup l'emorter sur les Septante : que saint Luc ayant implement copié ces interprètes, son texte n cet endroit ne peut être d'une plus grande utorité que celui des Septante; que les reranchements et les changements qu'ils ont aits dans les années des patriarches, suffient seuls pour ruiner leur autorité dans)ut ce qu'ils ont de contraire à l'Hébreu; que :s éditions des Septante comparées ne sont as même semblables entre elles. Enfin, il y n a qui soutiennent que le nom de Caïnan st étranger dans le texte des Septante (1); ue ces interprètes ne l'y ont point mis; que :s plus anciens Pères ne l'y ont point lu. t en effet, ni Josèphe ni Philon n'ont point onnu Caïnan, fils d'Arphaxad; et les aniens Pères ne comptent que dix générations epuis Noé jusqu'à Abraham. Or, il y en auait onze, si l'on y comprenait Caïnan. Si onc saint Luc l'a mis dans son Evangile, 'est qu'il était dès lors dans quelques exemlaires des Septante; et il y a plusieurs hailes gens qui croient que dans les premiers :xtes de saint Luc, ce nom ne se rencon-rait point (2), et que c'est une addition qui a été faite par les copistes.

CAIPHE, ou JOSEPH CAÏPHE, grand-prêtre es Juifs, succéda dans la grande sacrificaure à Simon, fils de Camith; et après avoir ossédé neuf ans cette dignité, c'est-à-dire epuis l'an du monde 4029 jusqu'en 4038, il ut pour successeur Jonathas, fils d'Anaus. Caïphe était grand-prêtre l'an du monde 037, qui est celui de la mort de Jésus-hrist. Il fut déposé par Vitellius, gouvereur de Syrie. Caïphe avait épousé une des lles d'Ananus ou Anne, qui est aussi nomé grand-prêtre dans l'Evangile, parce u'il avait possédé assez longtemps cette dinité.

Lorsque les prêtres délibéraient s'ils arêteraient et feraient mourir Jésus-Christ, Caïhe leur dit qu'il n'y avait point à délibérer i-dessus, et qu'il fallait qu'un homme iourût pour tout le peuple, afin que toute i nation ne pérît point (a). Ce qui était une rophétie que Dieu permit qui fût prononcée ar la bouche du grand-prêtre dans cette ccasion, pour montrer que la mort du Sauur serait le salut du monde.

Après que Judas eut livré Jésus-Christ, t que le Sauveur eut été pris et lié au Jarin des Oliviers, pendant la nuit qui précéda a passion, il fut d'abord amené par les solats qui l'avaient arrêté, dans la maison 'Anne, beau-père de Caïphe. Anne interogea Jésus-Christ sur ses disciples et sur a doctrine (b). Jésus lui répondit qu'il n'aait rien enseigné en secret, et que tout le euple était témoin de sa doctrine et de ses entiments. Alors un des serviteurs de Caïhe lui donna un soufflet, en lui disant : Est-ce ainsi que vous répondez au pontife? Toutefois Anne n'était pas grand-prêtre cette année-là, mais Caïphe, ainsi qu'on l'a dit. Mais comme il l'avait été auparavant, on lui en conservait le titre.

Anne ayant ouï Jésus, le renvoya à Caïphe, son gendre (c), qui demeurait peut-être dans la même maison. Les prêtres et les docteurs de la loi s'y étaient assemblés pour juger Jésus, et ils cherchaient contre lui des témoignages pour le pouvoir condamner. On ouït quelques faux témoins, mais leurs témoignages ne suffisant pas pour faire prononcer contre lui une sentence de mort, et Jésus demeurant dans un profond silence, Caïphe lui demanda pourquoi il ne parlait point : mais Jésus ne lui répondit rien. Alors le grand-prêtre lui dit : Je te conjure par le Dieu vivant de nous dire si tu es le Christ, le Fils de Dieu? Jésus répondit : Vous l'avez dit; je le suis. Mais je vous dis que vous verrez un jour le Fils de l'Homme à la droite de la Vertu du Père, qui viendra dans les nues pour exercer le jugement. Caïphe ayant entendu ces paroles, déchira ses vêtements, et dit : Qu'avons-nous encore besoin de témoins? Vous avez tous ouï ses blasphèmes. Que vous en semble? Ils répondirent : Il est digne de mort.

Alors Jésus fut remis entre les mains des soldats, et l'assemblée des prêtres se sépara, jusqu'à ce qu'il fît jour. De grand matin, Caïphe, les autres prêtres, les docteurs et le sénat, se rassemblèrent dans le Sanhédrin, qui se tenait dans le temple. Jésus y fut amené, et ils lui demandèrent s'il était le Christ. Il répondit : Quand je vous le dirai, vous ne me croirez point, et quand je vous supplierai de me mettre en liberté, vous ne m'écouterez point : mais je vous dis qu'un jour vous verrez le Fils de l'Homme assis à la droite de Dieu. Ils lui dirent tous : Vous êtes donc le Fils de Dieu? Il répondit : Je le suis. Alors ils conclurent qu'il était digne de mort. Et comme ils n'avaient plus le droit de vie et de mort, et que ce droit était réservé aux Romains, ils le conduisirent à Pilate, gouverneur de la province, afin qu'il confirmât leur sentence, et qu'il le fît exécuter à mort.

Deux ans après, c'est-à-dire, l'an 35 de l'ère vulgaire, et 38 depuis la naissance de Jésus-Christ, Vitellius, gouverneur de Syrie, étant venu à Jérusalem à la fête de Pâques, y fut reçu magnifiquement par le peuple; et, par reconnaissance, il rendit aux prêtres la garde des ornements du souverain Pontife, leur remit certains impôts que l'on levait sur les fruits, et déposa le grand-prêtre Caïphe. Josèphe (d) semble mettre cette déposition entre les faveurs que Vitellius accorda aux Juifs. On ne sait quelle fut la fin

(a) *Joan.* XI, 51, 52.
(b) *Joan.* XVIII, 21, 22.
(c) *Joan.* XVIII, 24.
(d) *Joseph. Antiq. l.* XVIII, *c.* VI.
(1) Le ms. coté par Holmes sous le n° 82, ne porte pas ...non que ne mentionne point la version arménienne ...ite sur les Septante au quatrième siècle de notre ère. Eusèbe l'omet dans la liste des patriarches qui ont vécu depuis le déluge, selon les Septante. Voyez *Eusebii chronicon*, édition de Milan 1818, p. 61. (S).
(2) Ce nom manque dans le manuscrit de Cambridge d'après Westein et Greisbach, qui affirme l'avoir de nouveau collationné. (S).

de Caïphe, ni quand il mourut. On montre encore aujourd'hui sa maison à Jérusalem. Mais quel fond peut-on faire sur ces sortes de monuments, après tant de révolutions arrivées à la ville de Jérusalem?

[« Le trait le plus curieux de l'histoire de Caïphe, dit un écrivain protestant, est sans contredit le conseil qu'il a donné de faire mourir un homme pour le peuple (*Joan.* XI, 51), conseil que l'évangéliste prend ensuite dans un sens prophétique. Si Balaam et Saül sont comptés parmi les prophètes, certes, Caïphe peut bien être mis de pair avec eux. Mais il nous semble qu'il ne doit point porter ce titre. Les chefs du peuple, comme le récit le prouve, craignaient de voir les Juifs, excités ou non par Jésus qu'ils prenaient pour un Messie temporel, lui décerner la couronne que souvent on lui avait offerte, s'armer contre les Romains, et attirer ainsi de nouveaux orages sur la Judée. Peut-être au fond n'étaient-ils pas sincères dans cette crainte; peut-être savaient-ils que Jésus avait toujours refusé d'être fait roi, et ne cherchaient-ils qu'un prétexte pour le perdre. Caïphe saisit avidement cette idée, et dit : Vous n'y entendez rien; vous craignez ces Romains, et vous ne considérez pas qu'il est utile alors qu'un homme meure pour le peuple, et qu'ainsi la nation ne périsse point. La preuve évidente que Caïphe, en parlant ainsi, donnait un conseil et ne rendait pas un oracle, c'est que saint Jean (XVIII, 14) a rappelé cet avis pour montrer ce que le Christ devait espérer d'un tel juge. Mais Dieu se sert contre les méchants de leurs propres paroles, et les tourne contre eux; ce qu'ils pensent en mal, Dieu le pense en bien. — Caïphe, en ce sens, prophétisait sans le savoir; l'analogie entre le conseil politique de ce pontife, et la charité du bon Pasteur qui donne sa vie pour ses brebis, était trop frappante pour échapper aux auteurs sacrés et aux premiers chrétiens; c'est là ce qu'il n'a pas dit de lui-même; car de lui-même il a dit seulement qu'un homme devait mourir pour éviter une nouvelle tentative du peuple de secouer le joug des Romains. Prophétiser en effet n'est pas toujours prédire; le don des oracles n'était pas attaché à la souveraine sacrificature, et ce qui achève d'éclaircir ce passage remarquable, c'est que saint Jean, par une explication qui lui est propre, complète le sens chrétien de la pensée de Caïphe, et l'étend à tous les fidèles; ce que Caïphe, qui ne songeait qu'aux Juifs, n'avait pu faire. — La haine de ce pontife contre le Christ et sa doctrine, est le seul trait de son caractère que l'Évangile fasse connaître. On n'y remarque que beaucoup d'envie et de colère, et quelque adresse. Il est si facile de haïr et de persécuter, que tous les ennemis de Jésus ont été des hommes médiocres. » Le triste rôle que Caïphe a joué dans les faits qui ont préparé le crucifiement de l'Homme-Dieu, a trouvé un défenseur dans M. Salvador, israélite, qui prétend que Caïphe agissait dans les limites de son droit; mais M. Dupin aîné a prouvé le contraire dans un petit ouvrage intitulé : *Jésus devant Caïphe et Pilate*, et qui fait partie du seizième volume de la collection des *Démonstrations évangéliques*.]

CAIPHE, ou CAÏAPHA, ou HÉPHA (חיפה, *Heipha*), ville située au pied du mont Carmel, au septentrion, sur le golfe de Ptolémaïde. Son nom ancien était *Sycaminos*, ou *Porphyreôn*. Le nom de *Sycaminos*, ou *Sycaminôn*, lui vient apparemment des sycomores qui y étaient, et celui de *Porphyreôn*, de la pêche des poissons qui servaient à teindre de couleur de pourpre. On pourrait croire que celui de *Cépha*, ou *Caipha*, lui a été donné à cause de ses rochers, appelés en syriaque *Cépha* : mais les Hébreux l'écrivent *Hépha*, et non pas *Chépa*, ou *Képha*. Cette ville était séparée de celle d'*Acco*, ou Ptolémaïde, par son port, qui est beau et vaste. D'*Acco* à *Cépha*, par mer, et en droite ligne, il n'y a qu'environ quinze milles, ou cinq lieues; mais par terre, il y a le double de chemin (*a*). — [*Voyez* la *Correspondance d'Orient*, lettr. XC, de M. Poujoulat, tom. IV, pag. 115, 116, 129; et le *Voyage en Orient*, par M. de Lamartine, tom. I, pag. 350.]

CAIRE. Le grand Caire est aujourd'hui appelé *Mezer* par les Arabes. Les uns disent que c'est l'ancienne *Memphis*; d'autres, que c'est Babylone d'Egypte. On peut voir MEMPHIS et BABYLONE. Le nom de Caire ne se trouve point dans l'Ecriture, parce qu'il est plus récent que les Livres sacrés, tant de l'Ancien que du Nouveau Testament. Memphis était sur le bord occidental du Nil, au lieu que le Caire est à l'orient de cette rivière. Babylone d'Egypte était à peu près où l'on voit aujourd'hui les ruines du vieux Caire. On y montre un lieu où l'on prétend que Notre-Seigneur demeura quelque temps durant sa fuite en Egypte.

CAIUS, ou GAÏUS, disciple de saint Paul, dont il est parlé dans les Actes (*b*). Caïus était apparemment Macédonien; mais il était établi à Corinthe, où il eut l'honneur de loger saint Paul, pendant le séjour qu'il y fit (*c*). Lorsque l'Apôtre vint en Asie, Caïus et Aristarque l'accompagnèrent jusqu'à Ephèse, où ils demeurèrent assez longtemps avec saint Paul; en sorte que dans la sédition excitée dans cette ville par les orfèvres, à l'occasion de Diane d'Ephèse, les Ephésiens accoururent au logis de Caïus et d'Aristarque, et les entraînèrent au théâtre. Saint Paul lui-même y voulait aller; mais il en fut empêché par ses amis. Il n'arriva toutefois aucun mal à Caïus, ni à Aristarque, parce que l'émotion fut apaisée par la prudence d'un greffier de la ville. Origène parle d'un Caïus, disciple de saint Paul, que l'on disait avoir été fait évêque de Thessalonique (*d*).

(*a*) *Vide Scherif ibn idris, seu Nubiens. apud Reland.* t. II, p. 819.
(*b*) *Act.* XIX, 29.
(*c*) *Rom.* XV, 23. *Caius hospes meus.*
(*d*) *Origen. in Rom.* XVI, p. 632.

CAIUS, à qui saint Jean écrivit sa troisième Epître, était, selon plusieurs écrivains, le même que Caïus, disciple de saint Paul, et son hôte à Corinthe. D'autres croient que Caïus, à qui saint Jean adresse sa troisième Epître, était celui dont il est parlé *Act.* XX, 4, et qui était de Derbes en Lycaonie, et par conséquent fort différent de Caïus, Macédonien. Les constitutions des apôtres (a) portent que saint Jean établit évêque de Pergame un nommé Caïus; et l'auteur des additions faites à la Synopse de saint Athanase, semble croire que Caïus, hôte de saint Paul, avait donné le style à l'Evangile de saint Jean (b). Il y a beaucoup plus d'apparence que c'est Caïus de Derbes, dont nous parlons dans cet article.

CAIUS CALIGULA, empereur Romain, successeur de Tibère. Il prit le gouvernement de l'empire l'an de J.-C. 37. Il régna trois ans, neuf mois et vingt-huit jours. Nous ne trouvons point dans l'histoire de l'Eglise qu'il ait rien fait contre les chrétiens. Il entreprit de se faire adorer; il en vint aisément à bout parmi les païens. Mais ayant ordonné à Pétrone, gouverneur de Syrie, de mettre sa statue dans le temple de Jérusalem, ce gouverneur y trouva tant d'opposition de la part des Juifs, que craignant une sédition et une révolte générale, il écrivit à Caïus (c), non pas que les Juifs ne voulaient pas recevoir sa statue, ni lui rendre les honneurs divins, ç'aurait été s'exposer à une mort certaine, et attirer sur les Juifs les derniers malheurs; il lui écrivit que l'on n'avait pas encore eu le temps d'exécuter ses ordres, parce que les ouvriers qui travaillaient à sa statue, demandaient du temps pour lui donner toute la perfection dont ils seraient capables, et pour en faire, s'ils pouvaient, un chef-d'œuvre. Il ajouta qu'on n'avait pas non plus osé presser les Juifs à cause de la saison, parce que, si les terres demeuraient sans être semées, tout le pays demeurant stérile, l'on n'en pourrait plus tirer les impôts ordinaires, et que la misère y ferait une infinité de voleurs.

Caïus reçut les lettres de Pétrone, et feignit de ne pas désapprouver les raisons de son délai. Il lui fit écrire qu'il louait sa prudence; mais qu'il lui recommandait de ne point perdre de temps à faire consacrer sa statue. Mais ceux qui le connaissaient, et qui avaient observé son air pendant qu'il lisait ces lettres, ne doutèrent point que la perte de Pétrone ne fût résolue.

Sur ces entrefaites, Agrippa étant revenu de Judée à Rome, sans rien savoir de ce qui était arrivé dans la Palestine, ni des lettres de Pétrone, vint à son ordinaire, pour faire sa cour à Caïus. Il trouva ce prince ému; et ne pouvant deviner le sujet de sa colère, il fut lui-même tout interdit, en considérant que Caïus tenait les yeux fixés sur lui. Alors l'empereur le voyant dans cet embarras, lui dit : Vos admirables Juifs, qui seuls d'entre les hommes ne veulent pas que Caïus soit un dieu, semblent courir volontairement à leur perte par le refus qu'ils font de m'obéir. J'ai commandé qu'on mît dans leur temple la statue de Jupiter; et eux, sous prétexte de demander grâce, se sont soulevés de tous côtés contre moi.

A ces mots, Agrippa tomba en défaillance. On l'emporta chez lui, où il demeura sans mouvement et sans connaissance jusqu'au soir du lendemain. Il ouvrit alors un peu les yeux, et regarda les assistants; puis retomba dans son assoupissement. Le troisième jour il revint tout à fait à lui, et écrivit à l'empereur une grande lettre, pour le prier de pardonner aux Juifs, et de ne pas les contraindre à recevoir sa statue dans leur temple. Caïus fut touché des raisons d'Agrippa; et Agrippa l'invita à venir manger chez lui à Rome, où il le traita avec toute la magnificence dont il put s'aviser. Caïus satisfait de sa générosité, lui dit dans la chaleur du vin, qu'il voulait le rendre heureux, et le combler de bienfaits. Il le pressa ensuite de lui dire en quoi il pourrait le plus l'obliger. Agrippa lui répondit que la seule grâce qu'il lui demandait, était de ne plus penser à mettre sa statue dans le temple de Jérusalem. L'empereur la lui accorda, et fit écrire à Pétrone que si sa statue était placée dans le temple, il pouvait l'y laisser; sinon de ne rien entreprendre de nouveau sur cela, ajoutant qu'il avait changé d'avis en considération d'Agrippa.

Mais comme s'il se fût repenti de la grâce qu'il venait de faire aux Juifs, au lieu de la statue que l'on avait commencée à Sidon, il en fit faire une autre à Rome, de cuivre doré, extrêmement grande, dans le dessein de la faire porter secrètement en Egypte, lorsqu'il y irait au commencement de l'année suivante, et de la faire placer sans bruit dans le temple de Jérusalem, avant que les Juifs en sussent rien. Il écrivit même à Pétrone, que puisqu'il avait eu moins d'égard à ses volontés qu'aux présents qu'il avait reçus des Juifs, il lui ordonnait de se juger lui-même, et de se traiter comme le méritait un homme qui avait désobéi à son prince. C'était lui commander de se donner la mort. Mais Dieu permit que cette lettre ne fût rendue à Pétrone, qu'après la mort de Caïus.

Les Juifs d'Alexandrie souffrirent dans le même temps d'étranges persécutions de la part des païens de la même ville, qui, appuyés de Flaccus, leur gouverneur, n'oubliaient aucune occasion de les maltraiter. Philon le Juif fut député avec quelques autres vers l'empereur (d) pour demander justice contre ceux d'Alexandrie. Ils lui présentèrent un mémoire qui contenait l'abrégé de ce qu'ils avaient souffert. D'abord Caïus les reçut fort civilement, et leur fit dire qu'il les écouterait lui-même à son premier loisir. Un accueil si favorable fit croire à tout le monde qu'ils gagneraient

(a) *Constitut.* l. VII, c. XLVI.
(b) *Athanas. Synop.* p. 155, d.
(c) *Vide Joseph. Antiq.* l. XVIII, c. II, *de Bello*, l. II, c. XVII
(d) *Voyez* Philon, *de Legatione ad Caium.*

leur cause. Mais Philon, que l'âge et la science rendaient plus défiant que les autres, craignit que ce prince n'eût été gagné par les Alexandrins, et que ces beaux semblants ne se terminassent à leur faire perdre leur cause.

Enfin Philon eut son audience auprès de la ville, dans les maisons de plaisance qui portaient le nom de Mécænas. Caïus fit ouvrir toutes les chambres de ces palais, pour les voir l'une après l'autre, et au milieu de cette occupation, il fit venir les Juifs. D'abord il leur dit avec un ris amer : Vous êtes donc ces ennemis des dieux qui ne voulez pas me reconnaître pour dieu, quoique tous les autres le fassent ; et qui aimez mieux en adorer un autre, que vous ne sauriez seulement nommer ? En même temps étendant la main vers le ciel, il proféra un blasphème, que Philon, qui raconte toute cette histoire, n'a osé rapporter. Alors un certain Isidore s'adressant à l'empereur, lui dit : Vous détesteriez, seigneur, encore davantage ces gens-ci, si vous saviez l'aversion qu'ils ont pour vous ; car ils sont les seuls qui n'aient pas sacrifié pour votre santé, lorsque tous les peuples le faisaient. A ces mots les Juifs s'écrièrent tous ensemble que c'était une pure calomnie ; qu'ils avaient offert trois fois, pour sa prospérité, les sacrifices les plus solennels de leur religion. Soit, dit Caïus : vous avez sacrifié ; mais ç'a été à un autre. Et quel honneur en ai-je reçu, puisque vous ne m'avez pas sacrifié ?

Cependant Caïus parcourait ses appartements, et donnait ses ordres pour les changements qu'il voulait qu'on y fît. Après quoi il revint aux Juifs, et leur demanda gravement pourquoi ils ne mangeaient point de pourceau. Les Juifs lui représentèrent que chaque nation avait ses lois et ses usages particuliers, et qu'il y avait aussi bien des choses dont leurs adversaires ne mangeaient pas. Sur quoi quelqu'un ayant dit que bien des gens ne mangent pas même d'agneau : Ils ont raison, dit Caïus en riant, car la chair n'en a pas de goût. Après cela, il leur demanda sur quoi ils fondaient leur droit de bourgeoisie d'Alexandrie. Ils commencèrent à déduire leurs raisons ; et, sans attendre qu'ils eussent achevé, il rompit le discours pour aller en courant, dans une grande salle, dont il fit le tour. Au sortir de là, il demanda aux Juifs avec un air plus modéré, s'ils avaient encore quelque chose à dire ; et comme ils commençaient à parler, il les quitta encore, pour aller dans une autre salle, où il avait fait mettre divers tableaux. Quelque temps après, il les congédia en disant : Ces gens-là ne me semblent pas si méchants qu'ils sont malheureux et insensés de ne pas me croire dieu. Nous ne savons pas quel jugement il rendit, mais nous apprenons de Josèphe et de Philon, que sous son règne, les Juifs d'Alexandrie furent toujours dans l'oppression, et exposés à la violence de leurs ennemis.

Nous ne rapportons pas ici tout le détail de la vie de Caïus ; il nous suffit d'avoir dit ce qu'il fit par rapport à la nation des Juifs. C'est la seule chose qui doive nous intéresser dans cet ouvrage. Ce prince fut tué d'une manière tragique par Chéréas, un de ses gardes, comme il sortait du théâtre. Ce fut l'an de J.-C. 41 et la quatrième année de son règne. Il eut pour successeur l'empereur Claude.

Caïus avait comblé de biens le roi Agrippa, et lui avait donné le royaume de Judée. Lorsque ce prince fut arrivé en Judée, Hérode Antipas, son oncle, qui était tétrarque de Galilée, jaloux de sa bonne fortune, et sollicité par Hérodias, sa femme, crut qu'allant à Rome, il obtiendrait aussi de Caïus le titre de roi. Il y alla ; mais Agrippa, par une autre espèce de jalousie, envoya après lui à l'empereur, et l'accusa d'entretenir des correspondances contre les Romains avec le roi des Parthes, et d'avoir dans ses arsenaux de quoi armer soixante et dix mille hommes (a). Lorsque Hérode fut arrivé en Italie, il alla d'abord à Bayes, où était alors Caïus, et comme il y était, Fortunat affranchi d'Agrippa y arriva aussi, et présenta des lettres de son maître à l'empereur. Caïus les lut aussitôt, et les ayant achevées, il demanda à Hérode s'il était vrai qu'il eût une si grande quantité d'armes. Hérode ne le put nier. Alors l'empereur, sans attendre qu'il se justifiât, au lieu de lui donner le titre de roi, le priva de toute sa tétrarchie, et de toutes ses richesses, et le relégua pour toute sa vie à Lyon. Et ayant su qu'Hérodiade était sœur d'Agrippa, il voulut lui pardonner à cause de son frère, mais elle aima mieux suivre son mari dans son exil, puisque c'était elle qui l'avait engagé dans ce malheur. Ainsi Dieu vengea la mort de Jean-Baptiste, qu'Hérodias avait sollicitée et qu'Hérode avait exécutée.

CALAL, ou Chalal, Israélite qui quitta sa femme au retour de Babylone, parce qu'il l'avait épousée contre la loi I *Esdr.* X, 30.

CALAMUS AROMATICUS, ou *odoratus*, sorte de roseau, ou racine odorante. Il en est parlé en quelques endroits de l'Ecriture (b), où il est fait mention des drogues qui entraient dans la composition des parfums. C'est une racine noueuse, rougeâtre au-dessus, et blanche au dedans, qui pousse des feuilles longes et étroites. La véritable canne vient des Indes. Les prophètes en parlent comme d'une marchandise étrangère et de prix. Théophraste et Pline (c) parlent des cannes odorantes qui naissaient dans la Syrie, au delà du Liban, entre cette montagne et une autre petite montagne,

(a) Voyez *Joseph. Antiq. l.* XVIII, *c.* VIII, IX.
(b) *Exod.* XXX, 23. *Isai.* XLIII, 24. *Jerem.* VI, 20. *Ezech.* XXVII, 19.

(c) *Theophrast. hist. Plant.* l. X, c. VII ; *Plin.* l. XII, c. XXII, *et l.* XIII, *c.* XI.

dans un lac dont on desséchait les marais pendant l'été, et qui occupait un espace de plus de trente stades, et qui était à cent cinquante stades de la mer; toutes circonstances qui nous font croire qu'ils parlent du lac Séméchon. Ces cannes odorantes ne donnent aucune odeur tandis qu'elles sont vertes, mais seulement lorsqu'elles sont sèches. Leur forme n'est point différente des autres roseaux, et leur odeur se fait sentir, dès qu'on entre dans le marais.

CALAMUS, sorte de mesure, en hébreu, *kanna*. Ezéchiel (XL, 3, קנה), et saint Jean dans l'Apocalypse (*a*), parlent de cette canne de mesure ou toise, et Ezéchiel dit qu'elle avait six coudées et une palme, ou plutôt six coudées et six palmes; c'est-à-dire six coudées hébraïques dont chacune est plus grande d'une palme que la coudée babylonienne. Le prophète est obligé de déterminer ainsi la coudée dont il parle, parce qu'alors il était au delà de l'Euphrate, et que les mesures de ce pays étaient moins grandes que celles de la Palestine. La coudée hébraïque avait vingt-quatre doigts ou six palmes, ou environ vingt pouces et demi, en prenant le pouce à douze lignes.

CALAMUS SCRIPTORIUS, ou *Arundo scriptoria*. *Voyez* ci-après CANNE ou *jonc* à écrire.

CALANNE ou CHALANÉ, ville dans la terre de Sennaar où régna autrefois Nemrod. La ville de Calanné fut une des premières de son empire (*b*). Nous croyons que c'est la même que *Calano* marquée dans Isaïe (*c*), et *Channé* dans Ezéchiel (*d*). Elle devait être dans la Mésopotamie, puisque ces prophètes la joignent à Haran, à Eden, à l'Assyrie, à Chelmad qui venaient trafiquer à Tyr. On croit (*e*) que *Calanné* fut dans la suite nommée Ctésiphon, qui était capitale d'une province nommée Chalonite (*f*). — [*Voyez* CHALANNE.]

CALCAL ou CHALCOL, quatrième fils de Mahol, fils de Zaré. I *Par.* XI, 6 et III *Reg.*, IV. 31. — [*Voyez* CHALCHOL.]

CALCIDE ou CHALCIDE, ville et principauté de Syrie, située entre le Liban et l'Anti-Liban (*g*). Il n'en est point parlé dans les livres saints. Mais Josèphe en parle souvent, et elle fut possédée avec titre de royaume par quelques-uns des descendants d'Hérode et par Ptolémée, fils de Mennée.

CALDÉE ou CHALDÉE, contrée de l'Asie, vers le confluent de l'Euphrate et du Tigre, dont la capitale était Babylone. Le nom de *Chaldée* ne se trouve point dans le texte hébreu, mais celui de *Chasdim*; soit que les Chaldéens aient pris ce nom de *Cased*, fils de Nachor, frère d'Abraham ou de quelque autre plus ancien. La Chaldée en elle-même était originairement assez bornée; mais dans la suite l'empire des Chaldéens s'étant fort agrandi, le nom de Chaldée s'est aussi pris dans un sens plus vague et plus étendu.

[*Voyez* sur *la Chaldée* et *les Chaldéens*, le *Mémoire* de M. Eug. Boré, adressé aux membres de l'académie des Inscriptions et belles-lettres, dans le tome II de sa *Correspondance* et de ses *Mémoires*, pag. 157 et suiv. J'emprunterai de ce beau travail (première partie, § XV) un morceau concernant la prédication de l'Evangile dans la Chaldée. « La tradition nous apprend, dit M. Boré, que la vocation des Gentils commença par le peuple chaldéen; puisque trois de ses princes, initiés au culte et à la science des mages, furent miraculeusement appelés au berceau du Rédempteur. L'annonce de la *Bonne Nouvelle* se fit dans la nation, à l'arrivée de ces rois ambassadeurs; de sorte qu'elle était déjà préparée à recevoir la doctrine de l'*Espérance*, lorsque les apôtres, assistés de l'Esprit-Saint, se partagèrent l'empire spirituel du monde. Saint Thomas, qui, deux ans après l'assemblée du cénacle, avait déjà parcouru la Perse, la Bactriane, les vallées de Caboul, de Candahar et de Cachemire, et pénétré dans l'Inde plus avant que le conquérant Alexandre; et saint Barthélemi qui déposa les premières semences de la foi en Arménie, dans le pays des Ibères et chez les peuplades du Caucase, avaient d'abord l'un et l'autre traversé la Chaldée, et leur parole avait enfanté des disciples à la vie spirituelle.

» Marès et Adée, le Thadée des Arméniens, développant leur œuvre, fondèrent l'église de Mésopotamie où fut rédigée la première liturgie chaldéenne. La parole de Jésus-Christ annonçant qu'il est venu diviser le frère contre le frère et susciter parmi les hommes la guerre sans armistice de la vérité contre le mensonge, se vérifie surtout dans la lutte ensanglantée que livra durant plus de six siècles le magisme à la religion chrétienne. Le culte réformé de la Médie et de la Perse avait beaucoup perdu de sa pureté primitive, et la corruption philosophique des écoles de la Grèce et de Rome l'avait abaissé généralement jusqu'au sensualisme le plus voluptueux. Voilà la cause de l'insurmontable résistance qu'éprouva le vrai culte qui prêche à tous la pauvreté, la pénitence et la mortification des sens.

» Les peuples de Ctésiphon et de Séleucie fermèrent leur cœur à la prédication de Marès, parce que, la tête couronnée de fleurs et les oreilles réjouies par la musique des concerts, ils restaient ensevelis dans l'ivresse des festins. Néanmoins la parole divine prit racine dans quelques consciences, qui furent comme la pierre angulaire sur laquelle se bâtit insensiblement l'église patriarcale de la Chaldée. De là, comme d'un centre lumineux, la foi rayonna dans la presqu'île Arabique, la Susiane et le pays d'Hormuz; et sa lumière éclaira les contrées conquises par saint Thomas au delà de l'Indus et du Gange. Le peuple de Ninive, qui avait écouté les avertissements de Jonas, fut aussi docile aux enseignements des apôtres, et si les

(*a*) *Apoc.* x, 1.
(*b*) *Genes.* x, 10.
(*c*) *Isai.* x, 9.
(*d*) *Ezech.* xxvii, 23.
(*e*) *Chald. Euseb. Hieronym. Boch. etc.*
(*f*) *Plin. l.* VI, *c.* xxvi.
(*g*) *Vide Strabo. l.* XVI, *p.* 755. *et Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* xiii, *p.* 650.

Hébreux avaient renié le Messie salué par Abraham, les Chaldéens, sortis de la même tige que ce patriarche, furent moins aveugles et moins ingrats. » *Voyez* Bélus, mon addition.]

CALDEENS ou Chaldéens. Ce nom se prend en deux manières. 1° Pour les peuples de Chaldée et pour les sujets de l'empire de Chaldée; et 2° pour une sorte de philosophes et de devins qui s'appelaient Chaldéens, et en hébreu, *Casdim*. La principale occupation de ces philosophes était l'étude des mathématiques et de l'astrologie. Ils se vantaient de connaître par l'inspection des astres la bonne ou mauvaise destinée des hommes qui étaient nés sous certaines constellations (*a*) : *Chaldæi non ex artis, sed ex gentis vocabulo nominati, diuturna observatione siderum scientiam putantur effecisse, ut prædici posset quid cuique eventurum, et quo quisque fato natus esset.* Ils se vantaient d'avoir chez eux des observations astronomiques depuis quatre cent soixante et douze mille ans (*b*); Cicéron (*c*) n'en met que quatre cent soixante et dix mille. Epigènes cité dans Pline (*d*), sept cent vingt mille; enfin ceux qui leur donnaient moins d'antiquité, faisaient remonter l'antiquité de leurs observations à quatre cent quatre-vingt mille ans (*e*). Mais cette antiquité a toujours été soupçonnée de faux. Aristote, curieux d'en savoir la vérité, écrivit à Callisthènes, qui était à Babylone avec Alexandre, de lui faire savoir ce qu'il trouverait de plus assuré sur cela dans le pays. Callisthènes lui envoya des observations célestes de mille neuf cent trois ans (*f*), depuis le commencement de la monarchie des Chaldéens jusqu'au règne d'Alexandre le Grand. Or, en remontant depuis Alexandre, c'est-à-dire depuis sa victoire contre Darius en 3674, nous trouvons l'an du monde 1771, qui est à peu près le temps où fut fondée la tour de Babel. — [*Voyez* Babylone (*Observ. astron.*).]

Quant à l'empire des Chaldéens, nous en connaissons le commencement sous Nemrod; mais nous n'en voyons pas distinctement la suite. Du temps d'Abraham nous trouvons un roi de Sennaar (*g*), qui était apparemment aussi roi de Chaldée. Jules Africain dit qu'Evéchoüs régna en Chaldée deux cent vingt-quatre ans avant les Arabes, c'est-à-dire l'an du monde 2242 du temps d'Isaac. Les Arabes conquirent l'empire de Chaldée en 2466, et ils le tinrent pendant deux cent seize ans, jusqu'en 2682. Aux Arabes succéda Bélus l'Assyrien qui régna cinquante-cinq ans avant la fondation de l'empire d'Assyrie par Ninus.

Les Chaldéens demeurèrent sous la domination des rois d'Assyrie, jusqu'au temps de Sardanapale. L'an du monde 3254 avant Jésus-Christ 750. Arbacès, gouverneur de Médie, et Bélésis, gouverneur de Babylone, se révoltèrent contre Sardanapale, le contraignirent de s'enfermer dans Ninive et de s'y brûler. Bélésus affranchit les Chaldéens de la domination des Assyriens, et fut reconnu roi de Babylone (*h*). C'est le même qui est nommé *Baladan* (1) dans l'Ecriture (*i*), et *Nabonassar* dans Hipparque, dans Censorin et dans Ptolémée. Il eut pour successeur dans le royaume de Chaldée *Bérodac-Baladan*, ou *Mérodac-Baladan* dont il est parlé dans le quatrième livre des Rois (*j*), et qui envoya des ambassadeurs à Ézéchias, roi de Juda.

Il paraît que les Babyloniens retombèrent bientôt sous la puissance des Assyriens, puisqu'en l'an du monde 3378, sous le règne de Josias, roi de Juda, *Nabopolassar* ayant été établi gouverneur de Babylone par *Chinaladan* ou *Sarac*, roi d'Assyrie, se souleva contre son roi; et s'étant ligué avec Cyaxares, satrape de Médie, ils assiégèrent Ninive, la prirent, tuèrent le roi Chinaladan, et Cyaxares et Nabopolassar se partagèrent l'empire d'Assyrie (*k*). Cyaxares eut la Médie et l'Arménie, et Nabopolassar l'Assyrie et la Chaldée. C'est proprement sous Nabopolassar que commence la grande, la fameuse monarchie de Chaldée qui subsista sous les rois Nabopolassar, Nabuchodonosor, Evilmérodach et Balthasar, jusqu'au règne de Darius le Mède auquel succéda Cyrus à Babylone.

CALE ou Chalé ou Cala ou Chalach, ville d'Assyrie, bâtie par Assur ou par *Nemrod* (*l*); car on prétend que le texte de l'Ecriture où il est parlé de la fondation de cette ville est équivoque. Mais qui que ce soit qui l'ait fondée, il est certain qu'elle était à une assez grande distance de Ninive, et que la ville de Résen était entre Chalé et Ninive. Chalé est peut-être la capitale de la province de Chalacène, aux environs des sources du Lycus (*m*), ou Chala capitale de la Chalénite, qui est séparée de la Médie par le Mont Zagrus (*n*). — [*Voyez* Chalé.]

CALEB, fils de Jéphoné de la tribu de Juda, fut envoyé avec Josué et dix autres députés choisis des douze tribus d'Israël pour aller considérer la terre de Chanaan que Dieu leur avait promise (*o*). Les députés s'acquittèrent exactement de leur commission; ils parcoururent tout le pays et en apportèrent des plus beaux fruits à la multitude de leurs frères; mais quelques-uns d'entre eux, après avoir fait leur rapport sur la beauté et la bonté du pays, ajoutant: C'est à la vérité un pays où coulent des ruis-

(*a*) *Cicero de Nat. deorum, l.* I, *c.* I.
(*b*) *Diodor. Sicul. l.* II, *p.* 83. *Biblioth.*
(*c*) *Cicero l.* I, *et l.* II, *de Divinat.*
(*d*) *Plin. l.* VII, *c.* LVI.
(*e*) *Beros. et Critodem. apud eumd. Plin. ibidem.*
(*f*) *Apud Simplic. l.* III.
(*g*) *Genes.* XIV. Vers l'an du monde 2092.
(*h*) Voyez Diodore de Sicile, l. II, *et Usser. ad an.* 3254.
(*i*) *Isai.* XXXIX, 1. IV *Reg.* XX, 12.
(*j*) IV *Reg.* XX, 12.
(*k*) *Usser. ex Alexandro Polyhist ad ann.* 3378, *ad æram vulg.* 626, *ante nat. Christ.* 625.
(*l*) *Genes.* X, 11, 12.
(*m*) *Strabo l.* XI, *et l.* XXI.
(*n*) *Isidor. Characen.*
(*o*) *Num.* XIII, 2 et seq.
(1) *Voyez* ma note ci-dessus au mot Bérodach-Baladan. (S).

seaux de lait et de miel, mais ses habitants sont d'une force extraordinaire, et ses villes sont grandes et fermées de bonnes murailles. Cependant comme le peuple commençait à murmurer, Caleb, fils de Jéphoné, leur dit: Le pays est excellent, allons hardiment nous en mettre en possession (a). Mais les autres députés qui avaient été avec lui disaient au contraire : Nous ne pourrons jamais nous en rendre les maîtres, parce que le peuple qui le possède est plus fort que nous. C'est une terre qui dévore ses habitants. Nous y avons vu des géants en comparaison desquels nous ne paraissions que comme des sauterelles.

Alors le peuple se souleva ouvertement et dit (b) : Ne vaut-il pas mieux nous en retourner en Egypte, que de mourir, nous et nos enfants, dans ce pays? Etablissons-nous un chef, et retournons en Egypte. A ces mots, Moïse et Aaron se jetèrent le visage contre terre devant toute la multitude d'Israel, et Josué et Caleb déchirant leurs vêtements, commencèrent à encourager les Israélites en leur disant : Le pays que nous avons vu est excellent, si Dieu est avec nous, nous pourrons aisément en faire la conquête. Ne vous soulevez point contre le Seigneur, nos ennemis sont sans secours, nous les dévorerons comme le pain. Mais le peuple en fureur se mit à crier et prit des pierres pour les lapider. Alors la gloire du Seigneur parut sur le tabernacle et menaça d'exterminer toute la multitude. Mais Moïse pria pour eux avec tant d'instance, que Dieu voulut bien ne les pas faire périr sur l'heure, mais il protesta avec serment qu'aucun de ceux qui avaient murmuré contre lui ne verrait la terre de Chanaan, et qu'ils mourraient tous dans le désert. Mais, ajouta-t-il, pour mon serviteur Caleb qui m'a suivi fidèlement, je l'introduirai dans ce pays, et il le possédera, lui et ses enfants après lui.

Après donc que Josué fut entré dans le pays de Chanaan, et qu'il en eut conquis une grande partie, Caleb, avec ceux de sa tribu, vint le trouver à Galgal (c), et Caleb lui dit (d) : Vous savez ce que le Seigneur a dit à Moïse en ma faveur, et les promesses qu'il m'a faites. J'avais quarante ans, lorsque Moïse, serviteur du Seigneur, m'envoya de Cadès-barné pour considérer le pays où nous sommes entrés. Je fis mon rapport suivant la vérité, et je réprimai, autant que je pus, le murmure du peuple. Alors le Seigneur me dit : Vous posséderez le pays que vous avez visité, vous et votre race après vous, parce que vous avez suivi le Seigneur. Dieu m'a conservé la vie jusqu'aujourd'hui; il y a quarante-cinq ans que le Seigneur m'a fait ces promesses; j'ai aujourd'hui plus de quatre-vingts ans, ma santé et mes forces ne sont point diminuées. Donnez-moi, je vous prie, cette montagne où demeurent les géants d'Enacim, afin que je m'en mette en possession. Josué le combla de bénédictions, et lui accorda sa demande (e).

Caleb marcha donc avec ceux de sa tribu contre la ville de *Cariath-arbé*, autrement *Hébron*; et l'ayant prise, il y tua trois géants de la race d'Hénach; savoir, Sésaï, Ahimam et Tholmaï. De là il passa à Dabir, nommée autrement *Cariath-sepher*. Comme cette place était extrêmement forte, Caleb promit de donner pour femme Axa, sa fille, à celui qui la pourrait prendre. Othoniel, fils de Cenez, la prit, et Caleb lui donna sa fille. On croit que ce brave Israélite survécut à Josué; mais on ne sait pas le temps de sa mort.

[Il avait été choisi d'avance avec d'autres chefs pour partager la terre promise entre les tribus (*Num.*, XXXIV, 19), et son nom fut donné au pays qui était devenu son domaine. (*Voyez* l'article CALEB, qui suit). « Caleb, au lieu d'être faible avec les faibles, dit un auteur, a montré la fermeté rare d'espérer quand tous désespéraient; le courage qu'il déploya au milieu de tout un peuple épouvanté est d'autant plus admirable, qu'il ne s'appuyait que sur les secours de Dieu; il montra une douleur profonde, quand il vit ses concitoyens refuser en quelque sorte leur patrie, et regretter leur servitude. Un homme tel que lui ne pouvait préférer l'esclavage à des combats; la confiance en Dieu fera toujours et les meilleurs guerriers et les meilleurs citoyens. »]

CALEB. Nom d'un canton de la tribu de Juda (f), où étaient situées les villes de Cariath-Sepher et d'Hébron, appartenant à la famille de Caleb, fils de Jéphoné, dont nous venons de parler.

CALEB, ou CALUBI, fils d'Hesrom, épousa d'abord Azuba, et ensuite Ephrata. Il y a sur ce sujet quelque difficulté dans le texte hébreu, qu'il est bon de voir dans le texte même (I *Par.*, II, 9, 18 et 24), et dans les commentateurs.

* CALEB, père d'Ela, *Voyez* CENEZ.

CALENDES. C'est le premier jour du mois dans le style des Latins. Les Grecs n'ont point de calendes, d'où vient qu'en proverbe on renvoie aux calendes grecques, c'est-à-dire à un temps inconnu et incertain. Chez les Hébreux, le premier jour de chaque mois avait certaines cérémonies particulières, dont nous parlerons sous l'article de NÉOMÉNIE, qui en grec signifie la même chose que *calendes*. Et les traducteurs de l'Ecriture emploient indifféremment l'un et l'autre de ces deux noms, pour marquer le premier jour du mois.

* CALEÇONS, *michnasim*, rendu par *feminalia* dans la Vulgate. Lorsque Dieu donnait à Moïse ses ordonnances touchant les vêtements sacerdotaux, il lui dit de faire faire pour les prêtres « des *caleçons* de lin qui couvrissent les parties honteuses depuis les reins jusqu'au bas des cuisses (*Exod.*, XXVIII, 42). » Il y en a qui traduisent jusqu'*au haut* des

(a) An du monde 2514, avant l'ère vulg. 1490. Caleb avait alors 40 ans.
(b) *Num.* XIV.
(c) *Josue* XIV, 6, 7.
(d) An du monde 2559, avant l'ère vulg. 1445. Caleb était âgé de 85 ans.
(e) *Josue* XV, 13, 14.
(f) I *Reg.* XXX, 14.

cuisses; mais je copie ceux, en plus grand nombre, qui disent jusqu'*au bas*. Moïse fit donc faire « des caleçons de fin lin retors (*ibid.*, XXXIX, 27)); » il en est encore parlé dans *le Lévitique*, VI, 10; XVI, 4. *Voyez* aussi Ezéchiel XLIV, 18. Telle est, sans doute, l'origine de ce genre de vêtement, qui ne paraît pas avoir été connu auparavant chez aucun peuple. Dieu le prescrivit pour la décence, comme il défendit aux prêtres, pour le même motif, de monter à l'autel par des degrés (*Exod.*, XX, 26). L'usage du caleçon fit, dans la suite, inventer le *pantalon*. Il passa des prêtres, qui le mettaient sous la tunique, dans les autres classes de la société, tellement qu'il devint universel parmi les femmes comme parmi les hommes. Depuis longtemps, en Orient, les femmes portent le pantalon (1); le pantalon, en Grèce, fait partie généralement de l'habillement des femmes, et les femmes européennes ont commencé aussi à l'adopter. Quelques auteurs trouvent une grande analogie, et même confondent les *caleçons* dont il s'agit dans les textes indiqués ci-dessus avec une espèce de *ceinture* dont se servait *Jérémie*, XIII, 4; nous pensons que c'est à tort.

M. Glaire parle de l'usage des caleçons chez les Hébreux, en ces termes : « Les caleçons *n'étaient pas en usage chez les anciens Hébreux*, quoiqu'ils soient fort communs aujourd'hui dans l'Orient où les hommes et les femmes en portent indistinctement. » Il cite ensuite Shaw, qui donne des détails touchant l'usage de ce vêtement parmi les Bédouins et les Bédouines de notre temps, et ajoute : « On voit par là que même aujourd'hui tout le monde porte des caleçons. *Ainsi* il n'est pas étonnant que, comme nous venons de le dire, on ne trouve *aucune trace* de cet usage *chez les anciens Hébreux*. Ce vêtement paraît *donc* avoir *pris origine chez cette nation au temps de Moïse....* » Tout cela se trouve dans une demi-page de l'*Introduction..., aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, par J. B. Glaire, doyen et professeur d'Ecriture sainte à la Faculté de théologie de Paris, seconde édition, *revue et corrigée*, tom. II, p. 291.

CALICE. Ce terme se prend dans l'Ecriture au sens propre et au sens figuré. Dans le propre, il signifie une coupe ordinaire, dans laquelle on boit dans les repas; ou une coupe de cérémonie, dont on se sert dans les repas solennels et de religion, comme dans celui de Pâques, où le père de famille prononce certaines bénédictions sur la coupe, et après en avoir goûté, en fait boire à toute la compagnie et à toute sa famille à la ronde (*a*).

[Après la prise de Césarée, en 1101, « les Génois se vantaient, dit l'historien des croisades, liv. V, tom. II, p. 24, d'avoir eu dans leur part du butin le vase qui servit à la cène de Jésus-Christ (2); ce vase d'émeraude fut longtemps conservé dans la cathédrale de Gênes; vers la fin du dix-huitième siècle et pendant la guerre d'Italie, cette précieuse relique fut apportée à Paris : elle a été rendue aux Génois dans l'année 1815]

Le nom de *calice*, dans le sens figuré, se prend, d'ordinaire, pour les afflictions que Dieu nous envoie. Boire le calice, signifie souffrir les peines que Dieu a résolu que nous souffrions. *Levez-vous, Jérusalem, vous qui avez bu le calice de la colère de Dieu*, dit Isaïe (*b*). Et le Psalmiste (*c*) : *Le Seigneur tient en sa main un calice pour en faire boire à tous les pécheurs de la terre.* On dit, dans le même sens, enivrer de douleur, enivrer d'afflictions, enivrer du vin de la colère de Dieu; toutes ces expressions sont des suites de cette première métaphore du *calice*. Elle vient de la coutume qui s'observait dans les festins de boire à la ronde et dans la même coupe. On ne souffrait pas dans un festin ceux qui refusaient le calice ou la coupe à leur tour. Qu'il boive ou qu'il s'en aille. C'était une espèce de proverbe. Quand les enfants de Zébédée demandèrent au Sauveur les premières places dans son royaume, et d'être assis à sa table, l'un à sa droite, et l'autre à sa gauche, il leur répondit (*d*) : *Etes-vous d'humeur à boire le calice que je dois boire?* etc. — [*Voyez* Boire et Coupe.]

CALI, ou Chali, ville de la tribu d'Aser (*e*). On n'en sait pas la situation.

CALITA, ou Calaia, lévite (I *Esdr.*, X, 23).

CALLIRHOE, ville au delà du Jourdain, près du lac Asphaltite. Il y avait là des sources d'eaux chaudes, qui, outre qu'elles étaient très-utiles à la santé, n'avaient rien que de très-agréable à boire (*f*). Ces eaux se déchargeaient dans la mer Morte.

[« A une demi-lieue de Tyr, et non point à une lieue et demie, comme le dit Pokoke, les fontaines appelées dans l'antiquité grecque Abarbazée et Callirhoé, et par les Arabes *Ras-el-Aïn* (source de l'eau), arrêtent le voyageur. Quelques savants ont prétendu que Salomon a voulu parler de ces eaux lorsqu'il a dit : *C'est là qu'est la fontaine des Jardins et les puits d'eaux vives qui descendent avec impétuosité du Liban* (Cant. IV, 15). Mais les eaux de Ras-el-Aïn ne descendent point du Liban, elles naissent dans la plaine et sortent comme d'un abîme. Les gens du pays disent que Dieu seul connaît la profondeur de ces fontaines; le voyageur Maundrell jeta la sonde dans la plus grande piscine, et trouva trente pieds. La construction

(*a*) Léon de Modène, part. 3, c. III, *des Cérémonies des Juifs*. Buxtorf. *Synag. Jud. de Paschate.*
(*b*) *Isai.* LI, 17.
(*c*) *Psal.* LXXIV, 9.
(*d*) *Matth.* XX, 22.
(*e*) *Josue* XIX, 25.
(*f*) *Joseph. lib.* XVII, *c.* VIII, *de Bello*, *l.* I, *c.* XXI. *Plin. l.* V, *c.* XVI.
(1) *Corresp. d'Orient*, lettre de M. Poujoulat, tom. VII, p. 320. *Voyage en Orient*, par M. de Lamartine, tom. I, p. 191, 355; tom. II. p. 90.
(2) Cette tradition nous paraît suspecte. Il n'est pas probable que Jésus-Christ se soit servi d'un vase d'émeraude dans la dernière réunion du mont Sion. Tout nous porte à croire que le vase dont il est ici question avait été trouvé dans le temple d'Auguste, converti en mosquée par les musulmans, et que cette coupe avait servi au culte de l'empereur romain. *Note de M. Michaud.*

de ces piscines porte un caractère évident de haute antiquité, mais on ne peut guère leur assigner une date précise. L'eau de ces belles sources abreuvait l'ancienne ville de Tyr, portée par un aqueduc aujourd'hui ruiné. » (*Corresp. d'Orient*, Lettre CXXXVI, de M. Poujoulat, tom. V, p. 493.]

CALLISTHENES, officier du roi de Syrie, qui avait mis le feu aux portes du temple du temps des Machabées. Mais le jour qu'on célébrait à Jérusalem la fête des victoires, que Judas Machabée avait remportées sur les généraux d'Antiochus, le peuple ayant découvert Callisthènes, qui s'était sauvé dans une certaine maison, ils y mirent le feu et l'y brûlèrent (*a*).

CALMANA. C'est le nom que quelques-uns donnent à la fille aînée d'Adam et d'Eve, et qui fut la sœur jumelle de Caïn. Mais ces traditions n'ont qu'une certitude assez médiocre.

CALOMNIE. Les bergers d'Isaac donnèrent le nom de *Calomnie* ou d'injustice et de violence, au puits qu'ils avaient creusé aux environs de Gérare, et qui leur fut ôté de force par les pasteurs d'Abimélech, roi de Gérare (*Genes.*, XXVI, 20).

Souvent, dans le style de l'Ecriture, le nom de *calomnie* se prend pour l'injustice, la violence, la fraude, l'oppression.

CALPHI, père de Judas. Ce dernier fut chef d'une partie des troupes de Jonathas Machabée, et tint ferme avec trois autres dans le combat que Jonathas donna aux Syriens dans la plaine d'Asor, près le lac de Génésareth (*b*), l'an du monde 3860, avant l'ère vulgaire 183.

CALVAIRE, ou GOLGOTHA (קיקלתא, *Gigolta*, pour גלגלתא, *Golgolta*, *Cranium*, *Syr.*), c'est-à-dire le *crâne*. On appelait ainsi une petite montagne (1) au nord du mont de Sion (*c*), apparemment à cause de sa figure d'un crâne, ou de la tête d'un homme. Plusieurs anciens (*d*) ont cru que le nom de calvaire ou de *crâne* fut donné à cette montagne, parce que la tête du premier homme y avait été enterrée, et que notre Sauveur y fut crucifié, afin que son sang coulant sur le corps de ce premier père, lui donnât la vie et lui procurât la grâce de la résurrection. Pour appuyer cette tradition, on dit que Noé ayant mis dans l'arche le corps du premier homme, en distribua les reliques à ses enfants, et en donna la tête, ou le crâne, par un privilége spécial, à Sem, qui devait être le père de la race sainte, d'où devait sortir le Messie; que Sem, par un esprit de prescience, enterra ce crâne au Calvaire, où il savait que le Messie devait être crucifié. Mais, ni les anciens Pères, ni les auteurs modernes qui ont rapporté ces traditions, n'en ont jamais été bien persuadés, et l'on peut, sans leur manquer de respect, les mettre au rang des apocryphes.

La montagne du Calvaire était fort près de Jérusalem, et c'était là apparemment que l'on exécutait ordinairement les criminels. Après que la ville de Jérusalem eut été détruite par les Romains sous l'empire de Tite, elle se rétablit peu à peu; et les Juifs y étaient en assez grand nombre lorsque Barcoquebas se révolta contre les Romains. Adrien, ou ses généraux, furent obligés de l'assiéger; et l'ayant prise, ils la ruinèrent entièrement (*e*). Après cela, Turanus Rufus, ou Tinnius Rufus, qui était alors gouverneur de Judée, fit passer la charrue sur l'endroit où avait été le temple (*f*), pour montrer que cet endroit ne devait jamais être rétabli sans un arrêt exprès du sénat. Après la guerre, Adrien défendit aux Juifs de mettre jamais le pied dans Jérusalem, sous peine de la vie (*g*). Il y établit une colonie romaine, et appela la ville *Ælia Capitolina*. Cette nouvelle ville ne fut pas bâtie sur les ruines de l'ancienne, mais plus au septentrion; en sorte que le mont de Calvaire, qui auparavant se trouvait hors de la ville, fut presque au centre d'Ælia. On n'enferma dans cette ville qu'une assez petite partie de l'ancienne Jérusalem (2). Le mont de Sion, où avait été le temple, était ou labouré comme un champ, ou couvert de démolitions et de ruines (*h*).

Aujourd'hui la ville de Jérusalem est au même endroit où Adrien l'avait mise. Mais, au lieu que ce prince avait profané le mont Calvaire, et en particulier la place où Jésus-Christ avait été mis en croix, et celui où son corps avait été enseveli, l'impératrice Hélène, mère du grand Constantin, y fit bâtir une superbe église, qui subsiste encore, et l'enrichit de plusieurs ornements magnifiques (3), en sorte que la croix et le sépulcre de Jésus-Christ et le Calvaire sont plus honorés par tous les chrétiens que ne le fut jamais l'ancienne Jérusalem par les fils de la Synagogue.

[« Le saint Sépulcre et le Calvaire sont confondus et comme noyés (vus du haut de la montagne des Oliviers) dans l'immense dédale de dômes, d'édifices et de rues qui les environnent, et il est difficile de se rendre

(*a*) I *Mac.* VII, 33.
(*b*) I *Mac.* XI, 70.
(*c*) *Euseb.* et *Hieronym. in locis.*
(*d*) *Vide Hieron. in Ephes.* V, 14, *et Ep. Paulæ et Eustoch. ad Marcellan. Vide et Ambros. in Luc.* XXIII. *Vide et Tertull. Origen. Cyprian. Euseb. August.* etc., *apud Gretser. de Cruce, l.* I, *c.* XVIII.
(*e*) *Euseb. Demonst. l.* VI, *c.* XVIII. *Hieron. Chronic. an.* 124, *in Joel*, *c.* I, *et in Jerem.* XXXI, *in Dan.* IX, *in Zach.* V, etc. *Appian. Syriac.* p. 85, etc.
(*f*) *Scaliger. Isagog. l.* III, *p.* 311, *et in Euseb. p.* 211.
(*g*) *Euseb. l.* IV, *c.* VI, *hist. Eccl. Hieronym. in Isai.* VI, etc.
(*h*) *Euseb. Demonstr. l.* VI, *c.* XIII, *et l.* VIII, *c.* III *et Cyrill. Jerosolym. Catech.* 16.

(1) On appelait *Calvaire* ou *Golgotha*, non pas la petite montagne, mais un *lieu* qui y était et où l'on exécutait ordinairement les malfaiteurs. Les évangélistes, lorsqu'ils parlent, soit du Calvaire (*Mat.* XXVII, 33; *Marc.* XV, 22; *Luc.* XXIII, 33; *Joan.* XIX, 27), soit du Golgotha (*ibid.*), disent que c'est un *lieu*; mais son nom de Calvaire et de Golgotha a été donné depuis à toute la *petite montagne*, située hors de Jérusalem, près de ses murs, à l'ouest. *Voyez* mon addition à la fin de l'article.
(2) L'empereur Adrien fit placer la statue de Vénus sur le Calvaire, et celle de Jupiter sur le tombeau de Jésus-Christ.
(3) C'est l'église de la Résurrection ou du Saint-Sépulcre.

compte ainsi de l'emplacement du Calvaire et de celui du Sépulcre, qui, selon les idées que nous donne l'Evangile, devraient se trouver sur une colline écartée hors des murs, et non dans le centre de Jérusalem. La ville, rétrécie du côté de Sion, se sera sans doute agrandie du côté du nord pour embrasser dans son enceinte les deux sites qui font sa honte et sa gloire, le site du supplice du Juste, et celui de la résurrection de l'Homme-Dieu. Lamartine, *Voyage en Orient*, tom. I, pag. 434.]»

CAMBYSES, fils de Cyrus, succéda à son père l'an du monde 3475, avant l'ère vulgaire 529. C'était un prince violent, emporté, cruel, qui avait des accès de folie qui allaient jusqu'à la fureur. Nous ne nous engageons pas ici à rapporter toute sa vie. Il nous suffit de marquer ce qui peut avoir rapport à l'Ecriture et à l'histoire des Juifs. Dès le commencement de son règne, les Samaritains qui, sous le règne de Cyrus, n'avaient osé attaquer les Juifs que secrètement et d'une manière indirecte, les attaquèrent directement et ouvertement, et écrivirent à Cambyses, qu'ils nomment *Assuérus* (*a*), pour l'engager à défendre aux Juifs de travailler au rétablissement de leur temple. Nous ne savons pas de quels motifs ils se servirent, mais il est certain que Cambyses fit cesser les ouvrages, et que pendant les sept ans et cinq mois qu'il vécut, on ne travailla pas à cet édifice.

La seconde année de son règne, il se disposa à porter la guerre en Egypte. Un eunuque du roi d'Egypte, qui trahit son maître et qui livra à Cambyses les ponts et les avenues du pays, lui en facilita l'entrée et la conquête (*b*). Après avoir été cinq ans dans ce pays, il fut obligé d'en sortir pour retourner à Babylone, où le mage Pathizites avait mis son propre frère Smerdis sur le trône de Perse, feignant que c'était Smerdis, frère de Cambyses. Cambyses était dans la Palestine, à Ecbatanes, au pied du mont Carmel, lorsqu'il lui vint des nouvelles que Smerdis avait usurpé l'empire. Alors, frémissant de colère, il monta à cheval avec précipitation; et son épée étant par hasard sortie du fourreau, il se blessa à la cuisse; et vingt jours après, se voyant sur le point de mourir, il fit venir les principaux de la Perse, leur dit qu'il avait fait mourir Smerdis, son frère, que celui qui régnait était un usurpateur; il les exhorta à ne pas souffrir son crime impuni, et à empêcher que Smerdis ne transportât l'empire des Perses aux Mèdes (*c*); car Smerdis était Mède de naissance. Après cela, il mourut à Ecbatanes, ainsi que l'oracle le lui avait prédit; non pas à Ecbatanes de Médie, ainsi qu'il se l'était imaginé, mais à Ecbatanes de Syrie.

Nous rapportons au temps de Cambyses ce qui est dit dans Ezéchiel (*d*), des guerres de Gog et de Magog contre Israel, et du jugement que Dieu devait exercer contre les ennemis de son peuple. C'est apparemment aussi au même événement que l'on doit appliquer ce qui est dit dans les Prophètes des maux qui devaient arriver aux Israélites après le retour de leur captivité. *Voyez* par exemple, *Joel*, II, 30, 31; III, 2, 3, 4, 6, 15, 16; *Isai*. XLI, 15, 16; *Mich*. IV, 11, 12, 13. Enfin quelques auteurs (*e*) rapportent au temps de Cambyses l'histoire de Judith. On peut consulter notre dissertation sur Gog et Magog, à la tête d'Ezéchiel.

CAMELEON. Moïse défend aux Hébreux l'usage de la chair du caméléon, comme d'un animal impur (*f*). Le caméléon est un petit animal fait comme un lézard, mais il a la tête plus grosse et plus longue. Il a quatre pieds, et à chaque pied trois doigts; la queue longue, avec laquelle il s'attache aux branches des arbres, aussi bien qu'avec les pieds. Sa queue est plate, et son museau long et fait en pointe obtuse. Il a le dos aigu, la peau plissée et hérissée comme une scie, depuis le cou jusqu'au dernier nœud de la queue, et une forme de crête sur la tête. Du reste, il est fait comme un poisson; c'est-à-dire qu'il n'a point de cou. Quelques-uns ont dit qu'il ne vivait que de l'air; d'où vient que Tertullien (*g*) l'appelle une peau vivante; mais ceux qui l'ont observé de plus près, remarquent qu'il se nourrit de mouches qu'il attrape avec sa langue. Cette langue est longue de dix lignes et large de trois, faite de chair blanche, ronde et aplatie par le bout, où elle est creuse et ouverte, semblable en quelque sorte à la trompe d'un éléphant. Elle s'allonge et se retire de même. Il la darde et retire promptement sur les mouches, qui s'y trouvent attrapées comme sur de la glu.

On dit aussi qu'il prend la couleur des choses sur lesquelles on l'applique (*h*); qu'il est blanc sur le blanc, noir sur le noir, rouge sur le rouge. Mais les nouveaux naturalistes assurent que sa couleur naturelle, lorsqu'il est en repos et à l'ombre, est d'un gris bleuâtre. Il y en a de jaunes et d'autres verts qui sont plus petits. Quand il est exposé au soleil, ce gris se change en un gris plus brun, tirant sur le minime; et ses parties moins éclairées se changent en diverses couleurs, qui forment des taches de la grandeur de la moitié du doigt. Les grains de sa peau non éclairés, ressemblent aux draps mêlés de plusieurs couleurs. Quelquefois, quand on le manie, il paraît marqueté de taches brunes qui tirent sur le vert. Si on le met sur un chapeau noir, il paraît violet. Quelquefois, quand on l'enveloppe dans un linge, on l'en retire blanc. Mais il n'est pas vrai qu'il prenne la couleur des étoffes dans lesquelles on l'enveloppe. Sa couleur ne change qu'es

(*a*) I *Esdr*. IV, 6.
(*b*) An du monde 3478, avant l'ère vulgaire 526.
(*c*) *Herodot*. *l*. III, *c*. LXII, LXIII, LXIV, LXV, LXVI.
(*d*) *Ezech*. XXXVIII, XXXIX.
(*e*) *Petr*. *Comestor*. *Auth*. *hist*. *Scolast*. *Dionys*. *Carthus*.
(*f*) *Levit*. XI, 30.

(*g*) *Tertull*. *de Pallio*, *c*. III: *Pellicula vivit... scilicet semper, et indefectus, oscitans vescitur, follibus ruminat, de vento cibus.*
(*h*) *Idem ibidem*: *Cum illi coloris proprietas* [illegible] *quid accessit, inde suffunditur.*

quelques parties de son corps. Voilà ce que l'on dit du caméléon.

Mais nous doutons que le terme hébreu, que l'auteur de la Vulgate a traduit par caméléon et que Moïse défend aux Hébreux, comme un animal impur, soit véritablement un caméléon. Bochart, qui a fort étudié la matière qui regarde les animaux de l'Ecriture, croit que l'Hébreu *hacoah* (הכח), signifie une espèce de lézard très-vigoureux, qui se trouve dans l'Arabie, et qui attaque les serpents dans leur repaire, les en chasse et les tue. Les Arabes le nomment *alvarlo*.

CAMELEOPARD, *Camelo-pardus*, ou *Camelo-pardalus*, animal dont Moïse permet l'usage aux Hébreux (*Deut.* XIV, 5, 6, זמר). Le caméléopard tire son nom de ce qu'il ressemble au chameau par sa taille, et à la panthère par son poil, ayant la peau tachetée de blanc sur un fond roussâtre. On dit qu'il est produit par l'accouplement d'une panthère femelle et d'un chameau, ou plutôt, d'une panthère mâle et d'une chamelle; mais l'un et l'autre est également éloigné du vraisemblable.

D'autres traduisent *camelo-pardalus*, par la giraffe, qui est un animal de l'Inde orientale, au delà du Gange (*Voyez* GIRAFFE). Son cou est long et menu, de la longueur d'environ une toise. Il a les oreilles fendues et les pieds fourchus; la queue ronde, qui ne lui passe pas les jarrets; les jambes hautes plus qu'aucun autre animal; ce qui l'empêche de boire, à moins qu'il n'écarte les jambes. On lui donne deux petites cornes. D'autres soutiennent que le caméléopard est un animal chimérique, qui n'existe nulle part. Bochart croit que Moïse n'a voulu marquer ni la giraffe, ni le caméléopard, parce que ces animaux étaient inconnus aux Hébreux, et qu'ils ne se trouvaient que dans des pays trop éloignés du leur. Il dit de plus que le chameau étant un animal déclaré impur par la loi, il n'y a point d'apparence que le caméléopard ait été permis. Enfin il croit que l'hébreu *samer*, signifie une chèvre sauvage. D'autres le traduisent par l'*élan*, ou le *chamois*.

CAMON, ville en deçà du Jourdain, dans le Grand-Champ, à six milles de Légion, tirant vers le septentrion (*a*). Peut-être la même que *Cadmon*, ci-dessus.

CAMON, ville au delà du Jourdain, dans le pays de Galaad (*b*). C'est apparemment la même que *Camon*, dont parle Polybe (*c*), et qui fut prise par le roi Antiochus. Jaïr, juge d'Israel, fut enterré dans la ville de Camon, de la tribu de Manassé, au delà du Jourdain (*d*).

* CAMP DE DAN, lieu situé au nord de Cariathiarim, et où campèrent les six cents Danites qui passèrent de là à la montagne d'Ephraïm, et ensuite à Dan, dans le nord de la Palestine. *Barbié du Bocage*.

* CAMP DE DAN. *Voyez* DAN (*Camp de*).

(*a*) *Euseb. in locis.*
(*b*) *Joseph. Antiq. l.* V, *c.* VIII.
(*c*) *Polyb. hist. l.* V, *p.* 414.
(*d*) *Judic.* X, 5.
(*e*) *Genes.* XXII, 21.
(*f*) *Strabo, l.* XVI, *p.* 710.

CAMPEMENTS *des Israélites dans le désert*. 1 Ramessé, 2 Socoth, 3 Étham, 4 Phiahiroth, 5 Béel-séphon, 6 sur la mer Rouge, après leur passage; 7 au désert de Sur, 8 Mara, 9 Elim, 10 sur la mer Rouge, 11 au désert de Sin, 12 Daphca, 13 Alus, 14 Raphidim, 15 mont Oreb, 16 Sinaï, 17 Tabéera ou Embrasement, 18 Sépulcres de Concupiscence, 19 Cadès-barné, 20 Haséroth, 21 Rethma, 22 Remmonpharès, 23 Lebna, 24 Ressa, 25 Céelata, 26 mont Sépher, 27 Adar ou Arad, 28 Macéloth, 29 Tahath, 30 Tharé, 31 Metca, 32 Hesmona, 33 Mozéroth (peut-être la même que Hazéroth), 34 Béné-jacan, 35 mont Gagad, 36 Jétébata (peut-être le même que les Sépulcres de Concupiscence), 37 Hébrona, 38 Elath, 39 Asiongaber, 40 Mozéroth ou le mont Hor, 41 Salmona, 42 Phunon, 43 Obodat ou Oboth, 44 Jéabarim, 45 Zared, 46 Mathan, 47 Nahaliel, 48 Bamoth-Arnon, 49 Dibongad, 50 Helmon-deblataïm. Nous ne nous arrêtons pas à fixer la situation de tous ces lieux, ni à dire ce qui est arrivé dans chacun d'eux, parce que nous en parlerons dans les articles particuliers que nous en ferons. *Voyez* ci-après MARCHES. [*Voyez* aussi une note sous l'an 1484 avant J.-C. dans la *Table chronologique*, pag. XIX, col. 2.]

CAMUEL, troisième fils de Nachor. Moïse dit qu'il fut père des Syriens (*e*), ou plutôt, père d'*Aram*. Il eut un fils de ce nom, ou il eut un fils qui fut surnommé le Syrien, ou l'Araméen; car on sait que la nation des Syriens vient d'*Aram*, un des fils de Sem. Camuel a pu donner son nom aux Camilètes, peuples syriens, au couchant de l'Euphrate (*f*).

CAMUEL, fils de Sophtan, de la tribu d'Ephraïm, fut un des députés pour faire le partage de la Terre promise aux autres tribus (*g*).

CANA, en Galilée, petite ville où Jésus-Christ fit son premier miracle (*h*). [Ce miracle, où notre Sauveur changea l'eau en vin, Dieu l'opère tous les jours, en faisant si bien unir l'eau à la vertu du cep, que les raisins se remplissent, non d'eau, mais d'un jus délicieux (1).] On dit que Cana est entre Séphoris, et Nazareth, à six milles de Séphoris, vers l'occident. On trouve dans le même canton *Sepher-Cana*, à quatre milles de Nazareth, vers le nord, tirant un peu vers l'orient. Josèphe parle aussi d'une ville de Cana (*i*); mais je croirais que c'est celle dont nous allons parler sous le nom de *Canath*. D'autres reconnaissent encore une ville de *Cana*, vers Sidon, d'où ils prétendent qu'était la Cananée, dont J.-C. admira la foi (*j*); mais c'est sans aucun fondement solide.

[Barbié du Bocage, ainsi que le géographe de la Bible de Vence, reconnaît deux villes de Cana, une dans la tribu d'Aser, *Jos.* XIX, 28, qu'on surnommait *la Grande*, pour la dis-

(*g*) *Num.* XXXIV, 24.
(*h*) *Joan.* III, I, 2, etc.
(*i*) *Antiq. l.* XV, *c.* VI, *et de Bello, l.* I, *c.* XIV.
(*j*) *Matth.* XV, 21. *Marc.* VII, 24.
(*k*) *Num.* XXXII, 42.
(1) Fabricius, *Théologie de l'eau.* liv. I, ch. V.

tinguer de l'autre, située, suivant N. Sanson et dom Calmet, dans la tribu de Zabulon. Cette dernière, surnommée *la Petite*, était, dit Barbié du Bocage, à peu de distance de Capharnaum, au sud-ouest, et la patrie de Nathanael, qu'on croit être le même que Barthélemi. Quelques Pères ont pensé qu'elle était aussi la patrie de Simon le Chananéen ou le zélé (1). « Elle était située sur le penchant d'une colline, dit un auteur, qui ajoute qu'elle était autrefois assez grande, si l'on en juge par ses restes qui ne sont que des ruines qui forment un village rempli de cabanes habitées par des Arabes. Lebrun, dans son *Voyage du Levant*, a donné une estampe qui représente les ruines de Cana (2). » M. Bonnetty (3), dans ses *Recherches sur la personne de la sainte Vierge*, s'exprime en ces termes : « Sainte Hélène transforma la maison où se fit le miracle du changement de l'eau en vin, en une église qui subsiste encore, et dont les musulmans ont fait une mosquée. Cette église, qui est assez grande, ressemble à une salle de festin, longue d'environ quarante pas, sur vingt de large. Au-dessous est une chapelle où était la cruche sur laquelle Jésus opéra le miracle. On voit encore sur le portail la figure de ces cruches ou urnettes, dont la forme se rapproche de celle de nos pots à fleurs (4). » Le Père Romain Joly, qui avait dit (5) les mêmes choses dans les mêmes termes, un siècle auparavant, ajoute « qu'on montre encore la fontaine où fut puisée l'eau » qui servit au premier miracle du Seigneur.

Ecoutons un voyageur qui a visité Cana au mois de septembre 1829. « La fontaine de Cana, dit M. Gillot de Kerhardène (6), est abondante et ne tarit jamais ; placée à l'embranchement de la route de Cana à Nazareth, et de la route de Tibériade à cette dernière, elle est éloignée d'un demi-mille de Cana. Cette petite ville (7) peut avoir quinze cents habitants, et n'a d'autres souvenirs que ceux de l'Évangile. Elle n'a de remarquable que sa belle position dans une plaine fertile, au midi des montagnes de Tyr. Par une singulière destinée, Cana a toujours conservé son ancien nom, tandis que tant de villes autour d'elle en ont changé.

« On a beaucoup disputé pour savoir si cette Cana est bien la petite ville où se célébrèrent les noces dont parle l'Evangile. Sans vouloir renouveler une dissertation où plusieurs voyageurs se sont perdus, je me bornerai à déclarer qu'après avoir bien examiné le pour et le contre, je reste persuadé, en dépit de la tradition grecque qui va chercher plus à l'ouest une autre Cana, que cette petite ville est celle où se passa le premier miracle public de Jésus-Christ ; l'autre Cana qui a existé un peu plus loin, n'offrait pas toutes les données nécessaires pour obtenir cet honneur.

« On ne voit plus à Cana aucune des six urnes de pierre qui servaient aux purifications des Juifs et que le Christ remplit de vin (8). Comme tant d'autres monuments, elles furent transportées en Occident, du temps des croisades. Les pierres ont aussi leur destinée, et sans doute que l'urne de Cana, que l'on conservait à Paris, dans l'abbaye de Port-Royal, aura disparu à son tour..... » Les habitants de Cana doivent être appelés Canaïtes, et non pas Cananéens.]

* CANAAN. *Voyez* CHANAAN.

CANATH, ville de la tribu de Manassé, au delà du Jourdain. Elle prit le nom de Nobé (*k*), depuis qu'un israélite, nommé Nobé, en eut fait la conquête. Mais elle est toutefois plus connue sous celui de *Canath*. Eusèbe dit qu'elle est dans la Trachonite, aux environs de Bozra. Pline la met au nombre des villes de la Décapole (*a*). *Voyez* NOBÉ.

* CANCER. *Voyez* GANGRÈNE.

CANDACE, nom d'une reine d'Ethiopie, dont l'eunuque étant venu à Jérusalem pour adorer le Seigneur (*b*), fut baptisé par le diacre saint Philippe, auprès de Betshure, sur le chemin de Gaze, comme il s'en retournait dans son pays, ainsi que nous le dirons dans l'article du diacre Philippe. Quelques-uns ont cru que le nom de Candace marquait la souveraine autorité, et que c'était le nom commun de toutes les reines de l'île ou péninsule de Méroë ; car c'est ce pays que l'on doit entendre ici sous le nom d'Éthiopie. Pline (*c*) témoigne que les femmes régnaient communément dans ce pays, et qu'il y en avait déjà un bon nombre du nom de Candace qui y avaient régné. Quelques Pères (*d*) ont cru que le nom de l'eunuque était Candace, soit que leurs exemplaires portassent ainsi, soit que ce soit une faute de mémoire. On dit que la reine Candace se convertit, et crut en Jésus-Christ, persuadée par la prédication de son eunuque. — [*Voyez* PHILIPPE, diacre.]

* CANDAULE. *Voyez* BALTIS.

* CANIF. Les Hébreux se servaient pour fendre et tailler le roseau, avec lequel ils écrivaient, d'un petit instrument nommé en

(*a*) *Plin. l.* V, *c.* XVIII.
(*b*) *Act.* VIII, 26
(*c*) *Plin l.* VI. *c.* XXIX. *Vide et Strabo.*, *l.* XVII.
(*d*) *Athanas. Sinait. l.* VI. *Euthym. in Psal.* LXIII. *Nazianz. in sanctum Baptisma.*
(1) *Theodor. in Psal.* LXVII, 18 ; *Hieron. in Matth.* X.
(2) *Voyages de Jésus-Christ*, pag. 115, 117.
(3) *Annal. de philos. chrét.*, tom. IX, pag. 69.
(4) « Ces cruches étaient si grandes qu'elles contenaient chacune au moins deux mesures appelées en latin *metretæ* ou *metretes*, en grec μέτρης, en hébreu *bathim*. Chaque mesure contenait, suivant le calcul de Josèphe (liv. VIII, c. II, 9), soixante-douze sextiers, sixième partie du conge, qui, à raison de 24 onces ou deux livres romaines le sextier, feraient pour chaque mesure 144 livres. » Fabricius, *Théologie de l'eau*, liv. I, ch. VIII.
(5) *Lettres sur... la Géographie sacrée*, in-4°, pag. 149, col. 1.
(6) *Correspond. d'Orient*, lettr. CXXXIV, tom. V, p. 438.
(7) Joli village turc, gracieusement penché sur les deux bords d'un bassin de terre fertile, environné de collines couvertes de nopals, de chênes et d'oliviers. Lamartine, *Voy. en Or.*, tom. I, pag. 337.
(8) Parmi les choses remarquables que M. de Lamartine a vues à Cana, il mentionne « la maison de saint Barthélemi, apôtre. A côté, la maison où eut lieu le miracle de l'eau changée en vin : elle est en ruines et sans toit. Les religieux montrent encore les jarres qui continrent le vin du prodige. » *Voyage en Orient*, tom. I, p. [illegible]

leur langue *tahar hassôphîr;* c'est-à-dire *petit couteau de l'écrivain*. Cet instrument était semblable à celui que nous nommons *canif*, ou n'en différait pas beaucoup, l'usage en étant le même. Le mot hébreu *tahar* signifie aussi *rasoir*, qui est une autre sorte de *petit couteau;* car ce mot exprime, en général, à la lettre, une lame *nue*, ou servant à *dénuder*. Il est employé pour signifier *canif* dans *Jérémie*, XXXVI, 23 : « Le roi coupa le livre avec le *canif* du secrétaire. »

CANNE, sorte de mesure de six coudées hébraïques, dont chacune avait une palme de plus que la coudée babylonienne. Les six coudées, ou la canne ou la toise hébraïque étaient de dix pieds trois pouces. *Voyez* CALAMUS

CANNE, ou *jonc à écrire*, *calamus scriptorius*, ou *arundo scriptoria*. Les anciens se servaient de stylets pour écrire sur les tablettes enduites de cire, ou de jonc, ou de canne, pour écrire sur le parchemin, ou le papier d'Egypte ; car notre papier ordinaire est d'une invention nouvelle. Le Psalmiste dit que sa langue est comme la canne ou le jonc à écrire d'un écrivain habile (*a*) : *Lingua mea calamus scribæ*. Mais le texte hébreu signifie plutôt un stylet qu'une canne à écrire. L'auteur du troisième Livre des Machabées, dit que les écrivains employés à faire le rôle des Juifs qui étaient en Egypte, vinrent montrer leurs roseaux tout usés, disant qu'ils ne pouvaient suffire à faire le dénombrement que l'on demandait. Baruch écrivait ses prophéties *avec de l'encre* (*b*), et par conséquent avec les roseaux dont nous venons de parler; car il ne paraît pas que l'usage des plumes fût connu en ce temps-là. Saint Jean dans sa troisième Epître (*c*) dit qu'il n'a pas voulu écrire avec l'encre et le roseau : *Nolui per atramentum et calamum scribere tibi*. Cet usage est trivial chez les profanes (*d*).

Inque manus chartæ, nodosaque venit arundo.

Les Arabes, les Perses, les Turcs, les Grecs et les Arméniens, se servent encore aujourd'hui de ces cannes ou roseaux, comme le témoignent les voyageurs. — [*Voyez* Montfaucon, au livre I, ch. III de sa *Paléographie grecque*, pag. 20 et suiv. (S).]

CANNE AROMATIQUE, ou ODORANTE. *Voyez* CALAMUS *aromaticus*.

CANON. Ce terme signifie *règle*, selon la force du grec. Il est consacré dans le style de l'Eglise pour signifier les règles que les conciles prescrivent sur la foi, sur la discipline ou sur les mœurs. On l'emploie aussi pour marquer les livres de l'Ecriture qui sont reçus pour inspirés et pour canoniques, et pour les distinguer des livres profanes, ou même des livres apocryphes et contestés. On dit, par exemple, que la Genèse est dans le canon sacré des Ecritures, et qu'elle est reconnue pour canonique par les Juifs et par les Chrétiens. On dit au contraire que le livre de la Sagesse est dans le canon des Chrétiens, mais non pas dans celui des Juifs. Enfin, on dit que certains livres ont été contestés pendant quelque temps, et n'ont été reçus dans le canon d'un consentement unanime de toutes les Eglises chrétiennes, qu'après quelques siècles ; comme la Sagesse, l'Ecclésiastique, Tobie, Judith, les deux premiers Livres des Machabées, Baruch ; et pour le Nouveau Testament, l'Epître aux Hébreux, la seconde de saint Pierre, les seconde et troisième de saint Jean et l'Apocalypse. — [*Voyez*, quant au temps où l'Eglise a formé son canon et l'a publié authentiquement pour la première fois, ma dissertation sur le *Canon des livres Saints*, insérée dans les *Annales de philosophie chrétienne*, tom. XXIV, pag. 85 et suiv. (S).]

Les Hébreux n'admettent que vingt-deux livres dans le canon des saintes Ecritures, ou au plus vingt-quatre, en séparant Ruth des Juges, et les Lamentations de Jérémie. On peut voir la manière dont ils les distribuent dans leur Bible, ci-devant, sous l'article BIBLE. Ils croient communément que le canon des Ecritures ne fut fermé, comme ils parlent, c'est-à-dire que le nombre des livres inspirés qu'il renferme, ne fut fixé à vingt-deux, de la manière que nous l'avons dit, qu'au temps d'Esdras. Esdras du consentement du conseil général de toute la nation, ramassa tout ce qu'il y avait alors de livres sacrés et inspirés parmi les Juifs, en composa un corps, et régla ce que nous appelons le canon sacré des Ecritures (*e*) ; en sorte que depuis ce temps, les Juifs n'ont admis aucun livre au rang des canoniques : du moins n'en ont-ils reçu aucun au même rang d'autorité que les premiers, comme nous l'apprend Josèphe (*f*), qui dit que depuis Moïse, jusqu'au règne d'Artaxerxès, roi de Perse, les Juifs ont reçu des prophètes vingt-deux livres qu'ils tiennent pour divins, et auxquels ils n'oseraient faire le moindre changement; et que depuis Artaxerxès, on a continué avec la même diligence à écrire ce qui arrive de mémorable dans la nation ; mais que les livres qui en ont été composés n'ont pas le même degré d'autorité que les premiers.

Génébrard et Serrarius croient que depuis Esdras, les Juifs de la grande synagogue admirent encore dans le canon les livres composés depuis ce temps, comme la Sagesse, l'Ecclésiastique, Tobie, Judith, et les deux Livres des Machabées, quoiqu'ils ne leur donnassent pas la même autorité qu'aux anciens, quoiqu'ils les tinssent pour inspirés. Mais cela n'est pas sans difficulté ; car, premièrement, il y a assez d'apparence que les livres de Tobie et de Judith ont été composés avant la captivité; deuxièmement, si les Juifs les eussent tenus pour inspirés, pourquoi ne les pas admettre dans le canon, et au même rang que les autres? La raison

(*a*) *Psalm.* XLIV, 2. לשני עט סופר.
(*b*) *Jerem.* XXXVI, 18.
(*c*) III *Joan.* ỳ. 13.
(*d*) *Persius*, *Satir.* 3.

(*e*) *Ita Hebræi communiter. Vide et Iren. l.* III, *c.* XXV. *Tertull. de Habitu mulier.*, *c.* III. *Hieronym. contra Helvid. c.* III. *Hilar. Præfat. in Psalm. Athanas. in Synopsi.*
(*f*) *Joseph. l.* I, p. 1030. *g. contra Appion.*

que Josèphe (a) en donne, qui est que depuis Artaxerxès, on n'eut plus chez les Juifs une succession de prophètes comme auparavant, n'est point solide; car s'ils ont eu parmi eux des hommes reconnus pour inspirés, qui aient écrit les livres dont nous parlons, ces hommes inspirés ne pouvaient-ils pas ajouter leurs livres au canon composé sous Esdras? Matathias, Judas Machabée, Simon et Jonathas, ses frères, n'ont-ils pas eu cette autorité? Et Jean Hircan, que Josèphe lui-même (b) dit avoir été un homme favorisé de Dieu et éclairé d'une lumière surnaturelle, ne pouvait-il pas faire la même chose? L'auteur du second Livre des Machabées (c) dit que Judas Machabée imita le zèle et l'attention de Néhémie à ramasser les livres qui contenaient l'histoire de ce qui était arrivé aux Juifs durant la guerre contre les Syriens. Pourquoi Judas ne mit-il pas ces monuments dans le canon, puisqu'il les jugeait si dignes de ses soins (1)?

On pourrait peut-être soupçonner les Juifs hébraïsants d'avoir exclu ces livres du canon, parce qu'ils n'étaient pas écrits en hébreu, qui est la langue sainte. Mais ils y ont bien reçu Daniel et Esdras, dans lesquels on trouve d'assez grands morceaux écrits en chaldéen. Or, il est certain que l'Ecclésiastique, Tobie, Judith, et au moins le premier des Machabées, ont été d'abord écrits en cette langue. Ne serait-ce pas aussi la jalousie des Juifs hébraïsants contre les Juifs hellénistes, qui serait cause de cette diversité, et qui aurait fait exclure du canon par les hébraïsants, les mêmes livres que les hellénistes regardaient comme inspirés? ou enfin, la vaine superstition des Juifs, qui, par un respect mal entendu pour la disposition d'Esdras, n'auraient osé toucher au canon des Ecritures qu'il avait formé. Quoi qu'il en soit, c'est sans doute des Juifs, et apparemment des hellénistes que l'Eglise chrétienne a reçu ces livres; et elle ne les aurait certainement pas reçus comme ins[pi]rés, et, en cette qualité, ne les aurait p[as] admis dans son canon, si ceux qui les l[ui] donnaient ne les eussent eux-mêmes reco[n]nus pour inspirés et pour canoniques.

Si les Eglises particulières ont délibé[ré] quelque temps à leur donner rang parmi l[es] Ecritures sacrées, si quelques docteurs [ou] quelques conciles ne les ont pas comp[ris] dans les catalogues qu'ils ont faits des liv[res] saints, si d'autres les en ont exclus form[el]lement, cela ne doit scandaliser person[ne.] Cette conduite ne prouve autre chose que [la] grande circonspection que l'Eglise a app[or]tée à n'admettre dans son canon, que ce [qui] était réellement inspiré; et cette réser[ve] doit nous répondre, que si enfin elle s'est [dé]terminée à les y recevoir, elle en a eu [de] très-bonnes raisons. Il a fallu du temps po[ur] s'assurer de la tradition des Eglises sur [ce] sujet, et pour fixer les doutes de celles [qui] ne les avaient pas reçus dès le commen[ce]ment. Ceux des anciens qui ne recevai[ent] pas pour canoniques les livres dont no[us] parlons, s'attachaient au canon des Hébreu[x,] l'Eglise chrétienne n'en ayant point enco[re] de solennellement approuvé par un concile général. Mais depuis le concile de Trente, il y a dans l'Eglise une parfaite uniformité de sentiments et de langage sur ce sujet.

CANONIQUES. Epîtres canoniques ou catholiques. *Voyez* ci-après CATHOLIQUES.

CANTHARA. Simon Canthara, fils de Simon Boétus, fut élevé à la dignité de souverain pontife des Juifs, par la faveur d'Agrippa, surnommé le Grand, qui le fit succéder à Théophile, fils de Jonathas (d). Il jouit de cette dignité durant environ deux ans (e), à deux diverses fois; la première, pendant un an, ayant été obligé de s'en démettre en faveur de Mathias, fils d'Ananus (f); et la seconde, il succéda à Elimée. Après la mort d'Agrippa, Hérode, roi de Calcide, lui ôta

(a) *Joseph. loco cit. l.* I. *contra Appion.*

(b) *Antiq. lib.* XIII, *c.* XVIII, p. 454. *b. et c.* XX. p. 456. *c.*

(c) II *Mac.* XI, 14. [Greek text, illegible] On pourrait, ce me semble, traduire : *Il ramassa les livres qui avaient été égarés, ou perdus pendant la dernière guerre; il les fit chercher, et les ramassa.* Mais l'autre sens que nous avons exprimé dans le texte, est plus littéral.

(d) *Antiq. lib.* XIX, *c.* V.

(e) La première fois depuis 4044, jusqu'en 4045; et la seconde en 4048. Il fut déposé la même année.

(f) *Joseph. Antiq. l.* XIX, *c.* VI.

(1) Le canon des Juifs dans son état primitif n'avait pas pour objet d'indiquer d'une manière exclusive les livres inspirés, mais seulement de faire connaître ceux de ces livres qu'il était permis de lire publiquement dans les synagogues. Voici en abrégé la preuve de cette assertion.

I. Les Juifs qui vivaient du temps de Notre-Seigneur, et dans les siècles qui précédèrent ou suivirent immédiatement cette époque, regardaient comme inspirés tous les livres du canon; car 1° ces livres ont été traduits par les Septante et insérés par eux au milieu des autres sans rien qui indiquât une différence dans leur nature. Or, une telle conduite dans des hommes qui ne devaient traduire que leurs livres sacrés prouve bien qu'ils regardaient tous ces livres comme en faisant partie; 2° ces livres sont cités comme inspirés par les auteurs du Talmud (*Voy.* Péronne *de Locis theologicis*, liv. II); 3° les Apôtres dans leurs épîtres adressées aux Juifs font des allusions fréquentes à ces livres, allusions dont ils se fussent abstenus, si ces livres n'avaient pas été reconnus comme inspirés par ceux à qui ils s'adressaient; 4° Josèphe en cite plusieurs comme Ecriture, et dans certains endroits de ses ouvrages il déclare avoir tiré des livres inspirés des faits qui ne se trouvent que dans ceux contenus dans le canon des chrétiens.

II. Cependant tous ces livres ne sont pas dans le canon des Juifs, et voici comment les Juifs ne pouvaient lire dans leur office public que les livres dont les prophètes avaient déclaré l'inspiration, et qui par suite de cette inspiration avaient été déposés à côté de l'arche ou Ar[...] (*Voyez* saint Epiphane *de Pond. et Mens.*, ch. IV, Eusèbe, Préparat. évangélique, liv. XII, ch. V, XXIII). Esdras, Néhémie furent, selon la tradition constante des Chrétiens et des Juifs, ceux qui promulguèrent les derniers ce catalogue. Après eux les prophètes ayant cessé de paraître, le grand-prêtre ne rendant plus d'oracles par l'Urim et Thummim, et l'arche cachée par Jérémie n'ayant pas été retrouvée, le *canon* ou catalogue authentique se trouva naturellement fermé par l'impossibilité où se trouvaient les Juifs d'établir sous la forme légale l'inspiration des livres composés par les prophètes ou connus à Jérusalem postérieurement à cette époque. Le nombre des livres qui étaient alors inscrits dans le canon étaient de vingt-deux, les autres reconnus pour inspirés comme nous l'avons établi en commençant, furent gardés avec respect comme les pierres de l'autel jusqu'à la venue du prophète qui devait venir. Josèphe dans son premier livre contre *Appion*, saint Epiphane de *Ponderibus*, n° 10, le quatrième livre d'Esdras, reconnaissent cette double classe des livres inspirés. (S).

cette dignité pour la donner à Joseph, fils de Camith (a).

CANTIQUE. Les Hébreux avaient accoutumé de composer des cantiques dans des occasions importantes : par exemple, Moïse en composa un après le passage de la mer Rouge (b), pour rendre grâces à Dieu de la délivrance de son peuple, et pour célébrer la grandeur de ce prodige. David composa un cantique lugubre à la mort de Saül et de Jonathas (c), et un autre à la mort d'Abner (d). Jérémie écrivit ses Lamentations, qui sont un cantique, où il déplore la ruine de Jérusalem. Il en avait encore composé un autre à la mort de Josias, roi de Juda (e). Débora et Barac firent un cantique de victoire après la défaite de Sisara (f), et Judith après la défaite d'Holopherne (g). Le Cantique des Cantiques et le Psaume XLIX, sont des cantiques pour célébrer un mariage; ce sont des pièces que les Grecs appellent épithalames. Anne, mère de Samuel (h), et le roi Ezéchias (i), rendirent graces à Dieu de la grâce qu'ils avaient reçue de lui par des cantiques solennels. Les cantiques que la sainte Vierge, que Zacharie, père de saint Jean-Baptiste, et que le vieillard Siméon composèrent, sont de la même nature : ce sont des actions de grâces des faveurs de Dieu. L'Ecriture (j) dit que Salomon avait composé cinq mille cantiques, dont il ne nous reste que celui qui est intitulé *Cantique des Cantiques*, dont nous allons parler dans un article à part.

CANTIQUE DES CANTIQUES, livre sacré de l'Ecriture, nommé par les Hébreux *Schir, Haschirim*, le Cantique des Cantiques, ou le plus excellent des cantiques. On croit que Salomon le composa à l'occasion de son mariage avec la fille du roi d'Egypte, et que c'est comme son épithalame. Mais pour en pénétrer le sens et en compreudre tout le mystère, il faut s'élever à des sentiments au-dessus de la chair et du sang, et y considérer le mariage de Jésus-Christ avec la nature humaine, avec l'Eglise et avec une âme sainte et fidèle. C'est là la clef de ce divin livre, qui est une allégorie continuée, où, sous les termes d'une noce ordinaire, on exprime un mariage tout divin et tout surnaturel.

[Des hommes prévenus ou se mêlant de ce qu'ils ignorent, ont avancé, tant ils sont chastes, que le Cantique des Cantiques attestait la corruption des mœurs chez les Hébreux au temps de Salomon. « Je ne verrais pas, dit à ce propos M. Gaillardin, professeur d'histoire au Collége royal de Louis le Grand, une preuve de corruption dans les expressions du Cantique des Cantiques. Cette franchise dans les termes est au contraire une preuve d'ingénuité; nous sommes trop fiers, aujourd'hui, des précautions de notre langage; je crains bien que cette décence extérieure ne soit qu'une dissimulation; l'innocence et la pureté ne préparent ni leurs pensées, ni leur manière de dire (1). » — Sous le rapport littéraire, la poésie du Cantique des Cantiques l'emporte infiniment sur les compositions amoureuses des poètes arabes d'aujourd'hui. « Sous le même ciel, aux mêmes lieux, dit M. Poujoulat (2), quelle différence entre les inspirations des deux âges! » Il fait remarquer qu'il y a du charme dans trois pièces qu'il rapporte, et ajoute : « Mais il y a loin de là à cette ineffable suavité des peintures de Salomon, à ces fraîches et ravissantes images de l'amoureux cantique! C'est comme si vous vouliez comparer la pauvre et triste Jérusalem du temps présent à l'ancienne Jérusalem, qui faisait la joie de toute la terre, selon l'expression du Prophète; ou comme si vous vouliez comparer la pâle nature de la Judée actuelle à la Judée biblique, où coulaient le lait et le miel. » — « Le Cantique des Cantiques échappe, selon nous, dit un critique (3), à tout développement purement esthétique; c'est une extase, une ivresse faite pour le cœur, et non un travail de l'esprit.... On peut dire, parlant du plus grand nombre des livres inspirés, des Psaumes même et des prophètes, qu'il y a dans l'exposition un plan, une suite, dans l'expression un choix, susceptibles d'analyse et de développement.... Mais nous ne savons apercevoir rien de semblable dans le Cantique des Cantiques; nous n'y voyons qu'une chose, l'amour, l'amour dans le délire du ciel. »]

On remarque dans le Cantique sept nuits ou sept jours, marqués assez distinctement, parce qu'on célébrait les noces pendant sept jours chez les Hébreux (k). Ce cantique raconte les aventures de ces sept jours, mais d'une manière poétique et fort différente d'un récit historique et ordinaire. Les Hébreux craignant qu'on ne l'entendît d'une manière charnelle et grossière, avaient sagement défendu qu'on n'en fît pas la lecture avant l'âge de trente ans (l). On a suivi cette règle même parmi les Chrétiens, et rien n'est plus dangereux que de le lire avec des sentiments charnels. On s'expose non-seulement à perdre toute l'estime que l'on en doit avoir, mais même à blesser son âme au lieu de s'édifier.

L'Eglise chrétienne, aussi bien que la Synagogue, a toujours reçu ce livre au nom-

(a) *Antiq. lib.* XX, *c.* 1.
(b) *Exod.* xv, 1, 2, etc.
(c) II *Reg.* i, 18.
(d) II *Reg.* iii, 33.
(e) II *Par.* xxxv, 25.
(f) *Judic.* v, 1, 2, 3, etc.
(g) *Judith.* xv, 1, 2.
(h) *Reg.* ii, 1, 2, 3. etc.
(i) II *Reg.* xxxviii, 10, 11 et seq.
(j) III *Reg.* iv, 32 *Fuerunt carmina ejus quinque et mille*: à la lettre : *Mille et cinq.* Josèphe l'entend de *cinq mille odes*; mais la plupart l'expliquent de cinq mille pièces en vers, ou de cinq mille vers.
(k) *Genes.* xxix, 22; *Judic.* xiv, 12, 15, 17; Tob. viii, 23.
(l) *Origen. et Theodoret. Præfat. in Cant. Hieronym. Præfat. in Ezech.*
(1) *Université catholique*, tom. I, p. 548, col. 2.
(2) *Corresp. d'Orient*, Lettr. CXC, tom. VII, p. 509.
(3) M. Alexis Combeguille. *Voyez* son compte-rendu de l'Histoire des Lettres avant le christianisme, par M. Amédée Duquesnel, dans l'*Université catholique*, tom. II, pag. 130.

bre des Ecritures canoniques (*a*). Nous ne connaissons dans l'antiquité que Théodore de Mopsueste qui l'ait rejeté et qui ait nié sa canonicité. Quelques rabbins ont douté de son inspiration, et les anabaptistes le rejettent comme un dangereux livre. Mais on leur oppose l'autorité de la Synagogue et de l'Eglise chrétienne, qui l'ont toujours mis au rang des saintes Ecritures les moins douteuses. Si l'on nous objecte que ni Jésus-Christ, ni les apôtres ne l'ont jamais cité, et que le nom de Dieu ne s'y trouve point, nous répondons qu'il y a bien d'autres livres saints que le Sauveur n'a pas cités expressément; et que, dans une allégorie où le Fils de Dieu est caché sous la figure d'un Epoux, il n'est pas nécessaire qu'il soit exprimé sous son propre nom; s'il était exprimé nommément, ce ne serait plus une allégorie.

CAOS [ou plutôt CHAOS]. On appelle de ce nom la confusion où se trouva la matière nouvellement sortie du néant, au commencement du monde, avant que Dieu, par sa parole toute-puissante, l'eût mise dans l'ordre et en l'état où elle fut après les sept jours de la création. Moïse, pour exprimer le chaos, se sert des termes *Tohu* et *Bohu* (*Genes.*, I, 2; ובהו תהו LXX : Ἀόρατος, καὶ ἀκατασκεύαστος. que les Septante ont rendu par *invisible et en désordre*, Symmaque, par *une masse sans mouvement et en désordre;* Aquila et Théodotion, par *un vide et un rien*. Ovide (*b*) a fort bien exprimé le chaos par ces vers :

> ... Rudis indigestaque moles,
> Nec quidquam nisi pondus iners, congestaque eodem
> Non bene junctarum discordia semina rerum.

Chaos se prend aussi pour un abîme, un espace impénétrable, qui fait que l'on ne peut aller d'un endroit dans un autre. Ainsi, Abraham disait au mauvais riche qu'il y avait (*Luc.* XV, 26) entre eux un grand chaos, (le Grec, un grand creux, Μέγα χάσμα.) qui les séparait : *Inter vos et nos chaos magnum firmatum est.*

CAPER-NOMA, ou *Capharnaum*, au delà du Jourdain, où il y avait une fort belle fontaine que l'on croyait être une branche du Nil, dit Josèphe (*c*).

CAPHAR. Ce terme, en hébreu, signifie un champ ou un village; d'où vient qu'il se trouve assez souvent avec un autre terme, qui est le nom propre du champ ou du village. On trouve aussi le nom de *Caphar* joint à un nom de ville, parce qu'il est arrivé souvent qu'un village s'est agrandi et est devenu ville.

CAPHAR, ou CAPHARA, village de la tribu de Benjamin (*Josue*, XVIII, 26). —[La même, suivant Barbié du Bocage et le géographe de la Bible de Vence, que Caphira, *Jos.*, IX, 17. *Voyez* CEPHIRA.]

CAPHAR-ABIS, château en Idumée, dont parle Josèphe (*d*). Céréalis, tribun des troupes romaines, prit cette place avec très-peu de monde. La Gémarre (*e*) parle d'une place considérable de l'Idumée méridionale, nommée *Caphar-bisch*. Ce devait être une grande ville, et non une simple forteresse.

CAPHAR-BARUCHA, c'est-à-dire, *village de bénédiction*, dans la tribu de Juda. Saint Jérôme (*f*) dit que sainte Paule y étant montée, se souvint de la caverne de Loth, et vit l'endroit où étaient autrefois Sodome et Gomorrhe. On croit que le patriarche Abraham accompagna jusque-là les anges qu'il avait eu l'honneur de recevoir, et qui allaient à Sodome. Saint Epiphane (*g*) met ce lieu à trois mille d'Hébron.

CAPHAR-ARIA, le village ou le Champ du lion, entre Jérusalem et Ascalon, suivant les Tables de Peutinger.

CAPHARATH, village de Galilée, que Josèphe fit fortifier, comme il le dit dans sa Vie, page 1013.

CAPHAR-DAGON. le village de Dagon, entre Diospolis et Jamnia, dit Eusèbe (in Βηθαγίον.).

CAPHAR-ETHAIA, patrie de l'hérésiarque Ménandre. Ce lieu était dans la Samarie (*h*).

CAPHAR-GAMALA. C'est un lieu à vingt milles de Jérusalem. Lucius, prêtre, auteur du cinquième siècle, qui a écrit l'histoire de l'invention de saint Etienne, était de Caphar-Gamala. Il semble que ce lieu prenait son nom de Gamaliel, qui en était le propriétaire, et qui y avait fait enterrer saint Etienne.

CAPHAR-IAMA (*i*). La même que Jabnéel, dans la tribu de Nephthali (*j*).

* CAPHARNAITES. C'est dans la Synagogue de Capharnaüm, ville que Jésus-Christ avait adoptée à la place de l'ingrate Nazareth, que ce divin Sauveur enseignait qu'il est le pain de vie descendu du ciel, que ce pain est sa chair, sa chair une nourriture et son sang un breuvage (*Joan.*, VI, 60). Il avait là un grand nombre de disciples; plusieurs, scandalisés de ses paroles, *se retirèrent de sa suite et n'allèrent plus avec lui* (61-67). Ils protestèrent comme d'autres ont protesté depuis contre les mêmes dogmes, et furent les premiers hérétiques.

CAPHAR-NAUM, ou CAPER-NAUM, ville célèbre dans l'Evangile, où Jésus-Christ faisait sa principale demeure pendant les trois années de sa prédication (*k*). Elle était à l'orient [*lisez* à l'occident], et sur le bord du lac de Génésareth (*l*). On n'en sait pas aujourd'hui exactement la situation; mais il paraît, par l'Evangile, qu'elle n'était pas éloignée de Bethzaïde. On la voyait encore [mais déjà ruinée en grande partie] aux se-

(*a*) *Concil. Constantinopol.* 2, *collat.* 4, *orat.* 58 *et seq. et Epist. Pelag.* II, etc.
(*b*) *Ovid. Metamorph. l.* I.
(*c*) *Joseph. de Bello, l.* III, *c.* XVIII.
(*d*) *Joseph. de Bello, l.* IV, *c.* XXXIII.
(*e*) *Gemar. Babyl. Gittim.* 57, I.
(*f*) *Hieronym in. Epitaph. Paulæ.*
(*g*) *Epiphan. contra hæres. p.* 291.
(*h*) *Justin. Martyr. Apolog.* 2.
(*i*) *Gemar. Jerosol. Megill. fol.* 70, *col.* 1.
(*j*) *Josue*, XIX, 33.
(*k*) *Matth.* IV, 13. *Marc.* XI, 1.
(*l*) *Joan.* VI, 17.

tième et huitième siècles, comme il paraît par les voyages d'Adamnanus et de saint Willibalde. Adamnanus dit qu'elle s'étendait au couchant en orient, ayant une montagne au nord, et le lac de Tibériade au midi. Notre-Seigneur prêcha souvent à Capharnaüm et y fit beaucoup de miracles; mais les Capharnaïtes ne surent pas profiter de toutes ses instructions. Il leur en fait de grands reproches, et leur dit qu'après avoir été élevés jusqu'au ciel, ils seront rabaissés jusqu'en l'abîme (*a*), et que, s'il eût fait dans Tyr et dans Sidon autant de miracles qu'il en avait fait dans cette ville, Tyr et Sidon, qui étaient païennes, se seraient converties depuis longtemps. C'est dans Capharnaüm que Jésus-Christ appela saint Matthieu à sa suite (*b*).

[Capharnaüm, dit Barbié du Bocage, «était une ville de la Galilée inférieure, tribu de Nephthali, non loin de la limite de Zabulon, à l'extrémité d'une belle prairie, sur le bord occidental du lac de Génézareth. Sa position était tellement agréable, que c'était, disait-on, de là qu'elle tirait son nom, qui signifie *Champ de joie* ou *de beauté*. L'Evangile la nomme la *Ville de Jésus-Christ*, parce que ce fut pendant trois années le principal théâtre des instructions de Notre-Seigneur. Aujourd'hui, on ne voit plus sur son emplacement que des ruines éparses. Cette ville fut siége épiscopal; alors on la nommait *Caparcotia*. Près de ses murs est une fontaine remarquable par sa beauté, et que l'on a appelée *Fontaine de Capharnaüm*.» La première hérésie, croyons-nous, est née à Capharnaüm, comme nous le disons au mot CAPHARNAÏTES.]

CAPHAR-ORSA, ville de l'Idumée, au couchant du Jourdain.

CAPHAR-SABA. Hérode bâtit la ville d'Antipatride en l'honneur de son père Antipater, dans la campagne de Caphar-saba (*c*). — *Voyez* ANTIPATRIDE.]

CAPHAR-SALAMA, ou CAPHAR-SARAMA (*d*); peut-être le même que *Caphar-Sémélia* marqué dans l'histoire de l'invention des reliques de saint Etienne. Il n'était pas loin de Jérusalem.

[Barbié du Bocage donne à Caphar-Salama le titre de ville, et rappelle que Nicanor y fut défait par Judas Machabée. *Voyez* ANTIPATRIDE.]

CAPHAR-SOREC. Il y avait du temps de saint Jérôme (*e*) un bourg de ce nom au nord d'Eleuthéropolis, près de Saraa. On croit que Caphar-Sorec, prenait son nom du torrent, ou de la vallée de Sorec, d'où était Dalila (*f*).

CAPHAR-TOBA, village d'Idumée. *Joseph. de Bello, l.* V, *c.* IV.

CAPHET-RAMIS, ou CAPHETRA, ville de l'Idumée supérieure, qui fut rasée par le tribun Céréalis (*g*).

(*a*) *Matth.* XI, 23.
(*b*) *Matth.* IX, 9.
(*c*) *Antiq. lib.* XVI, *c.* IX.
(*d*) I *Mac.* VII, 31.
(*e*) *Hieronym. Onomast. in Sorec*

CAPHIRA, ville de Benjamin. *Josue*. IX, 17.

* CAPHTHOR, septième fils de Mesraïm, fils de Cham. C'est de lui que sont issus les *Caphthorim* (Gen. X, 13, 14), qui peuplèrent l'île de *Caphthor*, appelée aussi *Coptos*, qui est le même nom. La critique doit à l'abbé Pluche la découverte de cette île, dont il a fait connaître la situation (*Voyez* l'addition que nous avons faite à l'article *Caphthor* ci-après), et qui semble mettre fin à la question de l'origine des Philistins. «Selon la lecture présente du texte sacré, les Philistins et les *Caphthorim* paraissent être des colonies des Chasluhim. *Chasluim* (ou selon l'Hébreu *Chasluhim*) *de quibus egressi sunt Philisthiim et Caphthorim* (Gen. X, 14). Mais Masius remarque très bien que Philisthiim doit se rapporter à *Caphthorim*, et non à *Chalushim*; c'est-à-dire que pour remettre ce passage dans son ordre naturel, il faudrait lire: *Mesraim genuit Ludim, et Anamim, et Labahim, et Nephtahim, et Phetrusim, et Chasluhim, et Caphthorim, de quibus egressi sunt Philisthiim*. La nécessité de recourir à cette interprétation est fondée sur ce qu'on lit dans d'autres endroits de l'Ecriture, que les Philistins sont venus des Caphthorim. Par exemple, Jérémie (XLVII, 4), dit que les Philistins sont des restes de l'île (*Hebr.*) *de Caphthor*; et dans Amos (IX, 7) le Seigneur dit: *N'ai je pas tiré les Philistins* (*Hebr.*) *de Caphthor?* Dans le Deutéronome (II, 23), il est dit aussi que (*Hebr.*) *les Caphthorim, étant sortis de Caphthor*, attaquèrent les Hévéens, les défirent et habitèrent dans leur pays. Tous ces passages insinuent assez clairement que les Philistins étaient descendus des Caphthorim (1)». Or les Caphthorim n'étaient, comme on l'a cru, ni les *Cappadociens*, ni les *Cypriotes*, ni les *Crétois*, selon l'opinion de Pluche, qui est la plus probable, en ce qu'elle révèle l'existence d'une *île de Caphthor*, ou de *Coptos* dans l'intérieur des terres de Mesraïm ou de l'Egypte. D'après quoi, «nous concevrons aisément, dit Vence, que quelque révolte ou mécontentement aura donné lieu à la retraite des Philistins, qui, en s'échappant par l'isthme de Suez, et ayant traversé le désert de Sur, se seront jetés sur les premiers terrains habitables depuis Gérara, Gaza et Geth, jusqu'à Joppé, où ils furent arrêtés et bornés par les Chananéens. C'est là proprement *la Palestine*, dont le nom s'est peu à peu étendu par l'usage jusqu'aux pays voisins (2).» Ainsi se trouve renversée l'opinion de Calmet, qui, après avoir prouvé que les Philistins n'étaient pas originaires de la Cappadoce, ni une colonie d'Egyptiens qu'on supposait avoir été laissée par Sésostris dans la Colchide, et qu'ils n'existaient pas avant les Chananéens et les Hévéens, persiste à croire qu'ils sont originaires de l'île de Crète, malgré les critiques qui ne

(*f*) *Judic.* XVI, 4.
(*g*) *Joseph. de Bello, l.* V, *c.* VIII.
(1) Bible de Vence, *Dissert. sur le partage des enfants de Noé*, § 12, tom. I, pag. 502, 4e édition.
(2) *Ibid*, pag 504.

manquaient pas de raisons pour repousser cette hypothèse. On peut voir dans la première partie de la *Dissertation sur l'origine des Philistins*, avec quelle ardeur il défend son opinion; mais on ne pourra s'empêcher de faire avec l'abbé de Vence une réflexion qui est en faveur du sentiment de Pluche : « Est-il bien vraisemblable qu'une colonie des enfants de Cham soit partie de l'Egypte pour traverser la mer et aller s'établir dans l'île de Crète ; et qu'ensuite un détachement de cette colonie ait encore traversé la mer pour revenir s'établir dans le pays des Philistins ? Combien n'est-il pas plus probable que ces *Caphthorim*, enfants de Cham, ont passé directement du centre de l'Egypte au pays des Philistins (1). »

CAPHTHOR, l'île de Caphthor (*a*), d'où sont sortis les Caphthorim (*b*), nommés autrement *Crétim*, *Céréthim* ou *Philistins*. La plupart des interprètes croient que *Caphthor* signifie la Cappadoce, et *Caphthorim*, les Cappadociens, et que c'est de là que sont venus les Philistins et les *Céréthim*. Dans la première édition de notre Commentaire sur la Genèse, X, 14, nous avions dit que les Caphthorim venaient de l'île de Chypre. Mais depuis ce temps, nous avons tâché d'établir dans une dissertation particulière, imprimée à la tête du premier Livre des Rois, qu'ils étaient originaires de l'île de Crète. Voici les raisons qui nous persuadent que *Caphthor* est l'île de Crète. Les Philistins étaient étrangers dans la Palestine, l'Ecriture (*c*) le marque expressément. Les Septante traduisent toujours ce nom par *Allophiloi*, c'est-à-dire *étrangers* (פלשתים, LXX : Ἀλλόφυλοι, *passim*). Leur nom propre était *Céréthim*, comme on le voit par Ezéchiel et par Sophonie et par le premier Livre des Rois. Ezéchiel parlant contre les Philistins (*d*) : *J'étendrai ma main sur les Philistins, je ferai mourir les Céréthim, j'exterminerai les restes du pays maritime*. Sophonie invectivant contre ce même peuple (*e*) : *Malheur à vous qui habitez sur les côtes de la mer, peuple Céréthim*. Et l'historien sacré (*f*) dit que les Amalécites firent irruption *dans le pays de Céréthim*, c'est-à-dire des Philistins, comme le prouve la suite du discours; et dans la suite les rois de Juda eurent des gardes étrangères nommées *Céréthim* et Phélétim, qui étaient du nombre des Philistins (*g*).

Les Septante ont entendu sous le nom de *Céréthim* les Crétois, et sous le nom de *Céroth*, la Crète (*Ezech.*, XXV, 16 : והכרתי את כרתים. LXX : ἐξολοθρεύσω Κρῆτας. *Et Sophon.*, II, 5 : גוי כרתים, LXX : πάροικοι Κρητῶν. *Et* ỳ 6 : והיתה חבל הים נות כרת רעים LXX : καὶ ἔσται Κρήτη νομὴ ποιμένων). De plus l'Ecriture dit que les Philistins sont venus de l'île de *Caphthor* (*h*). Or on ne voit aucune île dans la Méditerranée à qui conviennent mieux les caractères que l'Ecriture donne à *Caphthor* et aux *Céréthim*, que l'île de Crète. Aptère ville de Crète a un rapport sensible à Caphthor; ce nom lui fut donné par le roi Aptère. C'est près de cette ville que les Sirènes vaincues par les Muses, perdirent leurs ailes. Le nom de *Crétim*, ou *Céréthim*, est le même que celui *Cretenses*; on y connaît un fleuve nommé *Kairat*, la déesse *Cérès* (*i*); les *Curètes*, qui élèvent Jupiter sur le mont Ida; le nom de *Curetis* donné à toute l'île (*j*). Les Crétois sont un des plus anciens et des plus célèbres peuples qui aient habité les îles de la Méditerranée. Ils se disaient nés de leur propre terre; cette île était déjà très-peuplée du temps de la guerre de Troie; Homère l'appelle *l'île à cent villes* (*k*). La ville de Gaze en Palestine a porté le nom de *Minoa* (*l*), à cause de Minos roi de Crète, qui étant venu dans le pays, donna son nom à cette ancienne ville.

Hérodote (*m*) reconnaît que les Crétois originairement étaient tous barbares et ne venaient point de la Grèce. Homère dit qu'on parlait différents langages dans l'île de Crète, qu'il y avait des Grecs, *des vrais Crétois*, ou anciens Crétois, *des Pelasges*, etc. Les anciens Crétois sont les mêmes que les *Céréthim*, les *Pelasges* sont les *Philistins*, ou *Phéléthim* de l'Ecriture. Leur langage était le même que celui des Chananéens ou des Phéniciens, c'est-à-dire l'hébreu; ils étaient descendus de Cham par Mezraïm, de même que Chanaan (*n*).

Les mœurs, les armes, la religion, les divinités des Crétois, et celles des Philistins, étaient à peu près les mêmes. Les armes des uns et des autres étaient l'arc et la flèche. Le dieu Dagon des Philistins était le même que Dictime des Crétois. Etienne le géographe dit que Marnas de Gaze est le Jupiter des Crétois. Le dieu Belsébub ou le dieu Mouche, était apparemment en mémoire des abeilles qui nourrirent Jupiter sur le mont Ida, et auxquelles ce Dieu donna diverses prérogatives, et changea leur couleur noire en une couleur d'airain tirant sur l'or (*o*).

On peut objecter contre notre sentiment, que du temps d'Abraham les Philistins étaient déjà dans la Palestine (*p*), et qu'alors l'île de Crète ne pouvait encore être bien peuplée, et beaucoup moins envoyer des colonies dans la Palestine. Je réponds que, du temps d'Abraham, c'est-à-dire vers l'an du monde 2090, il y avait quatre cent trente-quatre ans que le déluge était arrivé, et environ trois cent vingt ans que la dispersion des peuples s'était faite à Babel. Mizraïm aïeul des Philistins et des Caphthorim avait une nombreuse famille; il était fils immédiat de Cham, il peupla l'Egypte de très-bonne

(*a*) *Deut*, II, 23; *Jerem.* XLVII, 4; *Amos* IX, 7.
(*b*) *Genes.* X, 14; *Deut.* II, 23.
(*c*) *Genes.* X, 14; *Jerem.* XLVII, 4 ; *Amos* IX, 7.
(*d*) *Ezech.* XXV, 16.
(*e*) *Sophon.* II, 5.
(*f*) I *Reg.* XXX, 14, 15.
(*g*) II *Reg.* XV, 18. *Voyez* le Commentaire.
(*h*) *Jerem.* XLVII, 4
(*i*) *Callimach. Hymno in Dianam.*
(*j*) *Plin. l.* IV, *c.* X.
(*k*) *Homer. catalog. navium.*
(*l*) *Stephan. Byzant. in Gaza.*
(*m*) *Herodot. l.* II, *c.* CLXXIII.
(*n*) *Genes.* X, 6, 13, 14.
(*o*) *Diodor. l.* V, *p.* 236, 237.
(*p*) Dictionn. de Trévoux. *Caphtorim.*
(1) *Ibid. Dissert. sur l'origine des Philistins*, tom. I, pag. 268, note.

ure. Le trajet de l'Egypte en l'île de Crète est ni long, ni difficile; et que ne peut-on s faire dans l'espace de trois ou quatre nts ans?

[La Bible de Vence, 4e édition, disserte sur Caphthorim (tom. I, pag. 502, 503), et end par là les Cappadociens (sur Gen. X, . Mais après avoir rapporté que dom lmet avait conjecturé d'abord que l'île de phthor était l'île de Chypre et ensuite l'île Crète, et fait remarquer qu'elle-même ait adopté cette dernière opinion, les rejette ntes pour une autre dont elle parle en ces rmes : « Mais, dit-elle, voici une autre concture proposée avec quelque vraisemblance r Pluche, dans la *Concorde de la Géograie des différents âges* (pag. 254 et suiv.). mme le mot égyptien *Apis* était prononcé ir par les Hébreux, ceux-ci de même proonçaient *Caphthor* le mot *Coptos*, qui était nom égyptien d'une ville célèbre au cœur l'Egypte moyenne. Cette ville était d'un and abord dans la haute antiquité. Elle fiquait avec les Arabes, et surtout avec Sabéens, par le golfe Arabique. Les Eupéens mêmes, aussi bien que les habitants la Basse-Egypte, venaient, par les canaux Nil et en remontant ensuite le lit du fleuve, heter à *Coptos* les marchandises précieuses l'Yemen et de l'Orient. — Cette moyenne ntrée de l'Egypte, qui était bornée au nord r le canal Bubastique, à l'orient par le lfe Arabique, et tout le long de l'occident r le Nil, était regardée comme une *île;* elle portait le nom, comme nous donnons ce- i d'*Ile-de-France*, à la province qui est re l'Oise, l'Aisne, la Seine et la Marne. Egypte moyenne, à cause de la capitale, se mmait en hébreu, *Ai Caphthor*, et en égypn, *Ai Coptos*, l'île de Caphthor ou Coptos. mot *Ai Coptos* est assez visiblement l'orie du mot grec, Αἴγυπτος d'où, en latin, *yptus*. Du temps d'Homère, on ne donnait int en grec d'autre nom au Nil, que celui γυπτος qui était en égyptien le nom de grande île ou du terrain spacieux, le long uel il coulait. On donne encore aujourui le nom de *Coptes* aux Egyptiens natu-s, et de *Copte* ou *Coptique* à la langue ptienne. — Connaissant l'*Ile de Coptos Caphthor*, comme une colonie de Mesraïm, sque toute environnée d'eau et située au r de l'Egypte,... nous n'irons plus, avec plupart des interprètes, chercher hors de ypte et jusque dans les montagnes de la padoce, une île qui faisait partie de ypte et d'où l'Egypte a vraisemblablet tiré son nom.»]

CAPITATION DES JUIFS. Moïse avait ormé (a) que chaque Israélite donnerait un i-sicle par tête *pour son âme*, ou pour rachat, *lorsqu'on ferait le dénombrement peuple, afin qu'ils ne fussent pas frappés plaies*. Et plusieurs habiles interprètes ent que Moïse faisait cette loi pour toutes les fois que l'on ferait le dénombrement du peuple; et que David ayant manqué à faire payer le demi-sicle par tête, lorsqu'il fit faire le dénombrement de ses sujets (b), Dieu en frappa de mort un si grand nombre. Mais la plupart tiennent que Moïse ordonne ici un tribut par tête sur tout le peuple, payable chaque année, pour fournir aux frais de l'entretien du tabernacle, pour les hosties, le bois, l'huile, le vin, la farine, les habits et la nourriture des prêtres et des Lévites. Du temps de notre Sauveur on payait exactement ce tribut au temple. *Voyez* ci-après *Didragme*. —[*Voyez* aussi le *Calendrier des Juifs*, mois d'*adar*, XV, à la tête de ce volume.]

Au retour de la captivité de Babylone (c), les Israélites s'obligèrent de payer au temple un tiers de sicle, n'étant pas apparemment alors en état à cause de leur pauvreté, d'en faire davantage. Après la ruine du temple de Jérusalem par les Romains (d), on obligea les Juifs à payer au temple de Jupiter Capitolin, le demi-sicle qu'ils avaient accoutumé de payer au temple de Jérusalem. Ils le levaient dans toutes les provinces où ils se trouvaient, et ils avaient des procureurs qui le portaient à Jérusalem. Cicéron remarque (e) que Flaccus défendit d'y porter celui qu'on levait sur les Juifs d'Italie, et Tite parlant aux Juifs (f), leur reproche leur ingratitude, de ce que les empereurs romains leur ayant permis par une indulgence particulière de lever ce tribut, pour être employé au culte de leur Dieu, ils l'ont employé contre leurs bienfaiteurs et pour faire la guerre aux Romains.

Les rabbins remarquent que tous les Juifs généralement, même les prêtres, à l'exception des femmes, des enfants au-dessous de treize ans, et des esclaves, étaient soumis à payer le demi-sicle. Les collecteurs le demandaient dès le commencement du mois de nisan; mais on ne contraignait personne jusqu'à la fête de Pâques; alors on obligeait de payer ceux qui ne l'avaient pas fait, ou on leur prenait des gages. Le demi-sicle valait environ seize sols de notre monnaie. Moïse dit qu'on le payait *selon la mesure du temple*, c'est-à-dire selon la plus juste mesure, dont les étalons se conservaient dans le temple (g). *Voyez* ci-après POIDS *du Sanctuaire*.

*CAPITOLE. Il paraît qu'Auguste y dédia un autel au Messie. *Voyez* AUGUSTE, mon addition.

CAPITOLIAS, ville de Palestine, que les tables de Peutinger mettent entre Gadare et *Edraï* ou *Adraa*, au delà du Jourdain.

CAPITOLINA. C'est le surnom de Jérusalem, depuis qu'Adrien l'eut rétablie et lui eut donné le nom d'*Ælia Capitolina*.

* CAPPADOCE, région de l'Asie-Mineure, où il y avait beaucoup de Juifs, qui, pour la plupart, étaient à Jérusalem pour la fête de la Pentecôte, lorsque les Apôtres, venant de

(a) Exod. xxx, 13.
(b) II Reg. xxiv, 1.
(c) II Esdr. x, 32.
(d) Xiphilin. in Vespasiano.
(e) Cicero orat. pro Flacco.
(f) Joseph. de Bello, l. VII, c. xiii.
(g) Vide I Par. xxiii, 29.

recevoir le Saint-Esprit, parlèrent toutes les langues (*Act.* II, 9). Ces Juifs cappadociens embrassèrent le christianisme et ils furent de ceux à qui saint Pierre écrivit sa première *Epître*, comme on le voit au chap. I, vers. 1. La Cappadoce avait depuis longtemps perdu de son importance et était alors assez circonscrite. « Son nom, dit Barbié du Bocage, s'étendit d'abord à tout le pays compris entre l'Halys et l'Euphrate, le Pont-Euxin et le Taurus : avec elle on confondait le Pont. Sous l'empire des Perses, tout ce pays fut divisé en deux satrapies, la *Grande Cappadoce* et le *Pont*, qui, sous les successeurs d'Alexandre, formèrent également deux royaumes distincts. Les Romains laissèrent les Cappadociens libres de se choisir un gouvernement; mais ceux-ci préférèrent le gouvernement monarchique et élurent un souverain, dont les successeurs les gouvernèrent jusqu'au temps de Tibère, époque où la Cappadoce fut réduite en province romaine. Les Cappadociens étaient d'origine syrienne; mais à cause de leur teint, qui, dit Strabon (p. 819), était plus blanc que celui de leurs compatriotes du sud, ils ne sont désignés par les auteurs du temps des Perses que sous le nom de *Syriens blancs*. La Grande-Cappadoce ou Cappadoce proprement dite, peu favorisée par la nature de son sol, était mal cultivée. Des terres labourables on tirait cependant quelque froment; mais la majeure partie du pays, étant couverte de hautes steppes, seulement propres aux pâturages, et placée sous un climat âpre et rigoureux, était abandonnée. Le bois manquait aussi, ce qui, en mettant entrave à la construction des habitations et par suite à celle des villes, réduisit le plus grand nombre des Cappadociens à la condition de pasteurs. Il est vrai que leur menu bétail et leurs chevaux étaient renommés; ceux-ci, surtout, étaient vantés à cause de leur légèreté; aussi étaient-ce là les objets les plus importants des exportations. Le peuple avait le renom d'être menteur. Il était réduit à un état d'esclavage dont il ne cherchait point à sortir, bien qu'il fût exposé à être vendu par les seigneurs, qui s'en défaisaient comme ils se débarrassaient de leurs bestiaux, et tiraient même de cette vente leur principal revenu. Comme au moyen âge, dans les pays de l'Europe, la Cappadoce était alors couverte de châteaux-forts. On recherchait à Rome, pour en faire des porte-faix, les hommes sortis de cette partie de l'Asie; leurs larges épaules leur permettaient en effet de porter les plus lourds fardeaux. *Mazaca*, depuis *Cæsarea*, et aujourd'hui *Kaisarieh*, située au pied du mont Argée, en était la capitale. Saint Basile y vit le jour. » *Voyez* l'addition au mot CAPPADOCIENS, qui suit.

CAPPADOCIENS. On trouve assez souvent ce nom dans les livres de l'Ancien Testament. Mais l'Hébreu dans tous ces endroits lit *Caphthorim* כפתרים, que nous expliquons des anciens peuples de Crète, qui passèrent dans la Palestine, et qui y furent connus sous le nom de *Céréthim*, et de Philistins.

[Cette explication donnée par dom Calmet n'est que la suite d'une hypothèse. Il l'a imaginée pour la substituer à celle qui lui avait montré d'abord les anciens peuples de Chypre où il voit maintenant ceux de Crète, et dont il était également l'auteur. Il dut l'abandonner, la mettant ainsi au même rang que trois ou quatre autres qu'il avait réfutées. Mais sa dernière opinion, admise par quelques-uns, doit être abandonnée aussi en faveur de celle de l'abbé Pluche. *Voyez* les deux mots CAPHTHOR. D. Calmet dit qu'on trouve *assez souvent* le nom de *Cappadoce* dans la Vulgate. On ne l'y rencontre qu'une fois, et c'est au *Deutéronome*, II, 23, où l'Hébreu lit *Caphthorim*, et trois fois le nom de *Cappadoce*, savoir : dans le même verset du *Deutéronome*, dans *Jérémie*, XLVII, 4, et dans *Amos*, IX, 4, où l'Hébreu lit *Caphthor*; à la place de ce nom, on a mis une Cappadoce imaginaire. Nous ne parlons pas des autres endroits où il est parlé de la Cappadoce que tout le monde connaît. *Voyez* l'article qui précède.]

* CAPRE, *capparis*, petit fruit qui a une propriété excitante. Ce mot, qui ne se trouve qu'une fois dans la Vulgate *Eccle.*, XII, 5, n'est point dans l'original, où, au lieu de *capparis*, on lit, ou *aviditas*, ou *concupiscentia*, ou *libido*. Un commentateur expliquant ce texte, *dissipabitur capparis*, — *est*, dit-il, *concupiscentia carnis*, *quæ sic* [...] *natur, eo quod capparis est herba, qua lux*[...] *excitatur*. Un autre : *Evanescet, extinguetur libido, ut interpretatur R. David in Rad. et R. Abraham. Dicunt enim* [...] *significare desiderium coitus. Alii, ut ait David, dicunt esse epithetum membri genitalis quod noster interpres honesto ac metaphorico vocabulo capparim appellavit propter similitudinem glandis*. D'autres, se tenant au *capparis* de la Vulgate, ne voient dans ce mot que le fruit dont se servent les cuisiniers pour assaisonner les ragoûts et exciter l'appétit. Mais on voit, par les précédentes interprétations et par le contexte que ce passage signifie, que quand on deviendra vieux (vers. 3 et 4) *peribit libido*, la passion des plaisirs vénériens se passera.

* CAPTIFS ou autres étrangers réduits en servitude. M. Salvador (1) fait à leur sujet une question intéressante, que nous croyons devoir recueillir. « Je n'affirmerai point, dit-il, qu'on ait étendu jusqu'aux serviteurs vendus par les nations étrangères et aux captifs le principe fondamental de la loi du jubilé; s'ils comptent parmi les habitants, ils doivent participer aux bienfaits de cette loi. Que le lecteur soit juge : *En cette année vous publierez la liberté dans le pays pour tous ses habitants :* CHACUN *retournera dans sa possession*, CHACUN *dans sa famille* (2). Cette extension pourrait être soutenue en droit; elle [...]

(1) *Institut. de Moïse*, liv. VII, ch. V, tom. II, pag. 418.

(2) *Lev.* XXV, 10. L'auteur fait remarquer que « le législateur (en employant le mot *homo* et quelque [...]) sert des expressions les plus générales qu'il soit possible. »

digne d'un grand législateur, digne de celui qui a dit : *Quand un esclave se réfugiera chez toi, tu ne le livreras point à son maître, tu le laisseras habiter dans celle de tes villes qui lui plaira, et tu ne lui feras aucune peine* (1) ; digne enfin de l'homme qui répète sans cesse au peuple : *Que le plus grand bienfait de Jéhovah est de l'avoir retiré de la maison de servitude* (2). Il y a une disposition relative aux femmes captives, qui pourrait peut-être aider à résoudre cette question dans le sens affirmatif. Elle est dans le *Deutéronome*, XXI, 11 *et suiv.* : *S'il arrive... que tu voies parmi les captifs une femme belle qui t'inspire de l'affection et que tu veuilles l'épouser, tu la conduiras dans ta maison*, mais c'est à la condition qu'*elle se rasera la tête* en signe de deuil (*Lévit.*, XIX, 27 ; XXI, 5) *et se coupera les ongles ; elle ôtera ses vêtements*, soit en signe d'humiliation (3), soit pour prendre immédiatement les vêtements qui seront en usage parmi les femmes d'Israel ; *elle se tiendra recluse dans ta maison et pleurera son père et sa mère un mois durant ;* c'est-à-dire elle renoncera aux erreurs religieuses, aux mœurs et aux usages de sa patrie ; *après cela tu viendras auprès d'elle, tu consommeras le mariage et elle sera ta femme*, et, comme telle, jouira des mêmes facultés que les femmes d'Israel. »

CAPTIVITE. Dieu punissait d'ordinaire les infidélités et les crimes de son peuple, par différentes captivités ou servitudes, dans lesquelles il permettait qu'ils tombassent. La première de ces captivités ou servitudes est celle d'Egypte, d'où Moïse les tira et que l'on doit considérer plutôt comme un effet de la Providence, qui la permit pour manifester sa gloire, que comme une punition des crimes des Israélites. Pour la durée de cette captivité, *voyez* ci-après EXODE.

L'on compte après cela six servitudes, ou captivités sous les Juges; la première sous Chusan Rasathaïm roi de Mésopotamie, qui dura environ huit ans; la seconde, sous Eglon, roi de Moab, dont ils furent délivrés par Aod; la troisième sous les Philistins, dont Samgar les délivra; la quatrième sous Jabin roi d'Azor, laquelle dura vingt ans, et dont ils furent délivrés par Débora et Barac. La cinquième sous les Madianites dont Gédéon les affranchit; la sixième enfin sous les Ammonites et les Philistins pendant les judicatures de Jephté, d'Abésan, d'Elon, d'Abdon, d'Héli, de Samson et de Samuel.

Mais les plus grandes et les plus fameuses captivités des Hébreux sont celles qui arrivèrent dans Juda et dans Israel sous les rois de l'un et de l'autre royaume de ce nom (4).

Téglatphalassar, en l'an du monde 3264, prit plusieurs villes du royaume d'Israel et en emmena un grand nombre de captifs, principalement des tribus de Ruben, de Gad et de la demi-tribu de Manassé (*a*). Ensuite Salmanasar prit et ruina Samarie après trois ans de siége, en 3283, et emmena au delà de l'Euphrate les tribus que Téglatphalassar avait épargnées (*b*). On croit communément que cette captivité fut sans retour et que les dix tribus ne revinrent jamais de leur dispersion. Josèphe (*c*) assure qu'elles ne revinrent jamais de leur exil et qu'on les connaissait encore de son temps dans les provinces de delà l'Euphrate, où elles sont, dit-il, en si grand nombre qu'on ne les saurait compter. Et saint Jérôme, écrivant sur ces paroles du prophète Osée (*d*) : *Nommez-la sans miséricorde, parce que je ne ferai pas miséricorde à la maison d'Israel et que je les abandonnerai à un éternel oubli*, dit que la captivité des dix tribus dure encore et que de son temps elles étaient assujetties aux rois de Perse : *Usque hodie Persarum regibus serviunt, et numquam est eorum soluta captivitas.*

Cependant, examinant avec soin les écrits des prophètes, on trouve le retour de la captivité d'Israel marqué d'une manière presque aussi claire que l'est celui des tribus de Juda et de Benjamin. Le même Osée, que l'on cite pour prouver que les dix tribus ne revinrent pas de leur captivité, dit ailleurs (*e*) : *Le nombre des enfants d'Israel sera comme le sable de la mer, on ne les pourra compter ; et au lieu qu'auparavant on leur disait : Vous n'êtes pas mon peuple, on les nommera les enfants du Dieu vivant.* Et encore (*f*) : *Ils s'envoleront comme un oiseau du milieu de l'Egypte et comme une colombe du pays des Assyriens, et je les rétablirai dans leur maison.* Et Amos (*g*) : *Je rappellerai mon peuple d'Israel de sa captivité; ils habiteront leurs villes ruinées, ils y habiteront de nouveau*, etc. Abdias (*h*) : *La maison d'Israel sera comme le feu, et celle d'Esaü sera comme la paille. Celle-ci sera dévorée par le feu qui sortira de Jacob. L'armée des captifs d'Israel possédera tout le pays de Chanaan jusqu'à Sarepta*, etc.

Les grands prophètes Isaïe, Jérémie et Ezéchiel ne sont pas moins exprès pour ce retour. Isaïe (*i*) : *Le Seigneur lèvera l'étendard et rassemblera les fugitifs d'Israel et les captifs de Juda des quatre coins de la terre. Ephraïm n'aura plus de jalousie contre Juda, et Juda ne combattra plus contre Ephraïm.* Ezéchiel reçoit ordre du Seigneur de prendre deux morceaux de bois (*j*), d'écrire sur l'un : *Pour Juda et pour les enfants d'Israel ;* et sur l'autre : *Pour Joseph et pour toute la maison*

(*a*) IV *Reg.* XV, 29.
(*b*) IV *Reg.* XXII, 6 ; XVIII, 10, 11.
(*c*) *Joseph. Antiq. l.* XI, *c.* V.
(*d*) *Hieronym. in Osee* I, ŷ 6.
(*e*) *Osee* I, 10.
(*f*) *Osee* XI, 10, 11.
(*g*) *Amos* IX, 4.
(*h*) *Abdias* ŷ 18 *et* 20.
(*i*) *Isai.* XI, 13. Voyez aussi XXVII, 12, 13.
(*j*) *Ezech.* XXVII, 16.
(1) *Deut.* XXIII, 15, 16.

(2) *Ex.* XIII, 3, 14. *Deut.* VI, 13 ; VII, 8 ; XIII, 5, 10, et ailleurs.
(3) *Isa.* III, 17 ; XX, 4 ; *Jer.* XIII, 26 ; *Lam.* IV, 21 ; *Ez.* XVI, 37.
(4) Je pense qu'au temps de David, les garnisons que ce monarque avait laissées sur les bords de l'Euphrate et les colonies hébreues qui s'y étaient établies, furent réduites en captivité. L'histoire ne parle pas de cette captivité comme des autres ; mais on trouve éparpillés divers traits qui, rassemblés, autorisent à admettre ce fait. *Voyez* mon *Histoire de l'Ancien Testament*, tom. I, règne de David.

d'Israel; de réunir ces deux bois, afin qu'ils n'en fassent qu'un, pour montrer la réunion de Juda et d'Israel. Jérémie n'est pas moins exprès (*a*) : *La maison de Juda ira trouver la maison d'Israel, et elles reviendront ensemble de la terre d'aquilon dans le pays que j'ai donné à leurs pères.* Voyez aussi Jérémie, XXXI, 7, 8, 9, 16, 17, 20; XVI, 14; XLIX, 2, etc. On peut consulter Zacharie, IX, 13; X, 6, 10; et Michée, II, 12.

Si l'on joint aux prophéties les livres historiques de l'Ecriture, on y verra les Israélites revenir dans leur pays, de même que ceux de Juda et de Benjamin. Tobie père (*b*) assure son fils que la parole du Seigneur n'est point tombée par terre, que ses frères des dix tribus qui ont été dispersés de la terre d'Israel y retourneront. Entre ceux qui revinrent de captivité avec Zorobabel, on compte ceux d'Ephraïm et de Manassé (*c*), qui s'établirent à Jérusalem avec ceux de Juda. Lorsque Esdras fit le dénombrement de ceux qui étaient revenus de la captivité, il ne s'informa d'autre chose, sinon s'ils étaient de la race d'Israel (*d*) : *Utrum ex Israel essent;* et à la première Pâque qui se célébra alors dans le temple, on immola *douze boucs pour toute la maison d'Israel, suivant le nombre des tribus* (*e*). Sous les Machabées et du temps du Sauveur, nous voyons toute la Palestine peuplée d'Israélites de toutes les tribus indifféremment. La chronique des Samaritains (*f*) avance que, l'an 35 du pontificat d'Abdélus, les Israélites revinrent de leur captivité par la permission du roi Saurédius, au nombre de trois cent mille, sous la conduite d'Adus, fils de Simon.

Les captivités de Juda. On en compte jusqu'à quatre : la première tombe en l'an du monde 3398, sous le roi Joakim, lorsque Daniel et ses compagnons furent menés captifs à Babylone (*g*); la seconde en l'an 3401, en la septième de Joakim, lorsque Nabuchodonosor emmena en Babylone 3023 Juifs (*h*); la troisième en 3406, l'an quatrième de Jéchonias, lorque ce prince fut mené en Babylone avec une partie de son peuple (*i*); enfin, la quatrième et dernière en l'an du monde 3416, sous Sédécias (*j*). C'est de là que commencent les septante années de captivité prédites par le prophète Jérémie (*k*).

Les Juifs furent menés à Babylone et dans la Babylonie par Nabuchodonosor, qui, ayant dessein de faire de cette ville la capitale d'Orient, y transporta pour la peupler un très-grand nombre de peuples de ceux qu'il avait subjugués dans différents pays. Les Juifs y eurent des juges et des anciens qui les gouvernaient et les jugeaient selon leurs lois. On en voit la preuve dans l'histoire de Susanne, qui fut jugée et condamnée à mort par les anciens de sa nation (*l*).

Le roi Cyrus permit aux Juifs de s'en retourner dans leur pays, l'an du monde 3457, la première année de son règne à Babylone (*m*); mais ils n'obtinrent la permission de rétablir le temple de Jérusalem, et on ne vit le parfait accomplissement des prophéties qui avaient prédit la fin de la captivité après soixante dix ans, que l'an du monde 3485, lorsque Darius, fils d'Hystaspe, leur permit par une ordonnance particulière de rebâtir le temple. Enfin, en 3537, Artaxerxès à la longue main renvoya Néhémie à Jérusalem (*n*). Les Juifs assurent qu'il n'y eut que le son, le rebut de leur nation qui revint de la captivité; les principaux demeurèrent dans les établissements qu'ils s'étaient faits dans le pays de Babylone, où ils ont effectivement été très-nombreux depuis la transmigration arrivée sous Nabuchodonosor.

Depuis la ruine du temple de Jérusalem par les Romains, les Hébreux se vantent d'avoir toujours eu des chefs.

Chefs de la captivité dans l'Orient et dans l'Occident.

Le chef de la captivité d'Orient gouvernait les Juifs qui habitaient à Babylone, dans la Chaldée, dans l'Assyrie et dans la Perse; et le chef de la captivité d'Occident gouvernait ceux qui demeuraient en Judée, en Egypte, en Italie et dans les autres parties de l'empire romain (*o*). Les Juifs mettent une grande différence entre les patriarches de la Judée et les princes de la captivité à Babylone. Les premiers s'appelaient rabban, et les autres rabbana; ceux-ci descendaient de David en ligne directe par les mâles, au lieu que les patriarches n'en descendaient que par les femmes. Ils disent, de plus, que la maison de David est dans toute sa vigueur, parce qu'il y a encore des personnes illustres de cette famille à Bagded, parmi lesquelles on choisit des chefs de la nation, comme on a toujours fait depuis un temps immémorial. C'est ainsi que le content les Juifs.

Le prince de la captivité qui résidait en Judée faisait sa demeure ordinaire à Tibériade et prenait le titre de *rosch-abboth*, chef des pères ou patriarches. Il présidait aux assemblées et dans les synagogues, il décidait des affaires importantes de la nation et des cas de conscience. Il levait des tributs pour subvenir aux frais de ses visites, il avait sous lui des officiers qui couraient les provinces pour l'exécution de ses ordres. Les Juifs tiennent que l'institution de ces patriarches précéda de cent ans la ruine du temple, car ils content que trente ans avant la naissance de Jésus-Christ, Hillel, surnommé le Babylonien, arriva à Jérusalem, fut consulté sur

(*a*) *Jerem.* II, 18.
(*b*) *Tobiæ* XIV, 6. *Vide et* XIII, 12, 17.
(*c*) I *Par.* IX, 34.
(*d*) I *Esdr.* II, 59.
(*e*) I *Esdr.* VI, 16, 17; VIII, 35.
(*f*) *Chronic. Samarit. sub an.* 3005.
(*g*) IV *Reg.* XXIII, 36; II *Par.* XXXV, 5, 6; *Jerem.* XXVI, 1, etc.
(*h*) IV *Reg.* XXIV, 2; *Jerem.* LII, 28.
(*i*) IV *Reg.* XXIV, 14.
(*j*) *Jerem.* XXXII, 4; XXXIV, 3; *Ezech.* XII, 13; *Jerem.* XXV, 11.
(*k*) *Jerem.* XXV, 11; XXIX, 10.
(*l*) *Daniel.* XIII, 41, etc.
(*m*) I *Esdr.* I, 1.
(*n*) I *Esdr.* VII, 1, 78.
(*o*) Basnage, *Hist. des Juifs*, tom. II, l. IV, c. III, art. 2, et c. IV et V.

la célébration de la fête de Pâques, qui tombait cette année-là un samedi, et que l'on fut si content de sa décision, qu'on le fit patriarche de sa nation et que sa postérité lui succéda jusqu'au cinquième siècle de l'Eglise chrétienne, auquel les patriarches de Judée furent abolis.

Les auteurs juifs ne sont pas d'accord sur le nombre de ces patriarches; les uns en comptent treize depuis Hillel, et les autres dix seulement. Voici leurs noms :

1. Hillel, Babylonien.
2. Siméon, son fils.
3. Gamaliel, fils de Siméon.
4. Siméon II, fils de Gamaliel.
5. Gamaliel II, fils de Siméon.
6. Siméon III, fils de Siméon II.
7. Judas, fils de Siméon III.
8. Gamaliel III, fils de Juda.
9. Juda II, fils de Gamaliel III.
10. Hillel II, fils de Juda.
11. Judas III, fils de Hillel II.
12. Hillel III, fils de Juda.
13. Gamaliel IV, fils de Hillel.

On peut voir M. Basnage, *Histoire des Juifs*, l. IV, c. I, II, III, IV, V, où il s'étend fort au long sur ces princes de la captivité d'Occident et examine tout ce que les Juifs en racontent, montrant qu'il y a bien du douteux et du faux dans tout cela.

Quant aux princes de la captivité de Babylone ou d'Orient (a), on n'en sait ni l'origine ni la suite; il paraît seulement qu'ils ne subsistaient point avant la fin du second siècle. On ne songea pas à faire des chefs de captivité pendant que le temple subsista; les Juifs d'Orient, comme ceux d'Occident, demeurèrent soumis au grand sacrificateur. Aucun historien n'a parlé de ces prétendus princes de la captivité avant la ruine du temple. Le premier de ces chefs qui paraît sur la scène est *Huna*, qui ne vivait qu'à la fin du second siècle de l'Eglise; et depuis Huna jusqu'à la perfection du Thalmud, c'est-à-dire dans un espace de trois cents ans, à peine en produisent-ils trois. Les Juifs prétendent que c'est parmi ces princes de captivité de Babylone, qui étaient tous de la tribu de Juda et de la race de David, que se trouvait *le sceptre de Juda* dont parle le patriarche Jacob (b), et que dans la Judée, parmi les patriarches dont nous avons parlé, se trouvait *le législateur* dont il parle au même endroit.

Les auteurs juifs décrivent avec pompe la manière dont le chef de la captivité d'Orient était établi (c). Les chefs des académies voisines, les sénateurs et le peuple se rendaient en foule à Babylone. Le prince de la captivité s'asseyait sur un trône, et le chef de l'académie de Syrie le haranguait et l'exhortait à ne pas abuser de son pouvoir. Le jeudi suivant, les directeurs des académies lui imposaient les mains dans la synagogue. Le samedi matin, il était conduit à la synagogue en cérémonie; il y faisait le sermon et donnait la bénédiction au peuple. Quelques jours après, il allait à l'audience du roi de Babylone, qui lui faisait de très-grands honneurs.

Les chefs de la captivité d'Orient ont eu quelquefois leur domicile à Mahazia, mais il fut de là transféré à Babylone ou Bagded. Là il y avait dix siéges de justice sur lesquels il présidait. Il y avait aussi vingt-huit synagogues, entre lesquelles celle du prince était distinguée par la beauté et la magnificence de la structure; au-devant de l'armoire qui renferme la Loi, était un tribunal élevé de dix degrés, sur lequel était placé le siége du prince de la captivité et de sa maison. Son empire s'étendait sur tous les Juifs dispersés dans l'Assyrie, la Chaldée et tout le royaume des Parthes. Benjamin de Tudèle, qui vivait au douzième siècle, dit qu'il trouva encore en ce pays un chef de la captivité. Mais depuis ce temps on n'en connaît plus, et peut-être étaient-ils supprimés dès auparavant.

Il serait à souhaiter que la succession et l'histoire de ces princes de captivité, tant d'Orient que d'Occident, fût mieux prouvée et plus suivie : les historiens juifs sont très-peu exacts, et les historiens étrangers ne nous apprennent rien du tout sur ces chefs de la captivité. J'en excepte le patriarche d'Occident, de Palestine ou d'Egypte, dont l'empereur Adrien, Origène, saint Jérôme et le code théodosien font mention; mais ils ne disent rien du chef de captivité de Babylone, parce qu'il vivait sous la domination des Perses.

Après les premières nouvelles qui vinrent en Portugal de la découverte qui avait été faite du Prêtre-Jean ou roi d'Ethiopie (d), qui portaient que ce prince était de la race de Salomon, que tous ses sujets étaient circoncis, qu'ils observaient le sabbat et s'abstenaient de la chair de porc, et qu'ils avaient diverses autres coutumes judaïques, on crut d'abord que ces peuples étaient des Juifs. Comme parmi ceux qui furent choisis pour faire cette découverte il y avait deux Juifs, ils ne manquèrent pas d'exagérer à ceux de leur nation toutes ces circonstances. Il n'en fallut pas davantage pour leur persuader qu'il y avait un roi juif en Afrique; ils en tirèrent toutes les conséquences favorables à leurs préjugés.

Le rabbin Abarbanel, qui était alors à Lisbonne, se servit, en quelque endroit de ses Commentaires sur les Prophètes, des premières relations des Portugais sur le grand nombre de Juifs qu'il avaient trouvé dans les Indes. Ceux de Constantinople firent imprimer une traduction espagnole d'une prétendue lettre du Prestejan en caractères hébreux, et elle se répandit partout en diverses langues. Mais on ne fut pas longtemps à

(a) Basnage, *Hist. des Juifs*, l. IV, c. VI, etc.
(b) *Genes.* XL, X, 10.
(c) Basnage, *Hist. des Juifs*, tom. II, l. IV, c. VI, art. 7. — M. l'abbé Renaudot, *Notes* sur le *Voyage de deux Arabes à la Chine au neuvième siècle*, pag. 332, 333, dit que ce que les Juifs ont dit de ce prince ou chef de captivité, est véritable; que la manière de les installer était à peu près la même que celles des patriarches chrétiens du même pays. On peut lire ce qu'il en dit.
(d) Renaudot, *Notes* sur le *Voyage de deux Arabes à la Chine au neuvième siècle*, p. 331.

reconnaître la fausseté de cette opinion des Juifs, lorsque les Portugais, étant entrés dans l'Ethiopie, trouvèrent que si ces peuples avaient plusieurs pratiques judaïques, dont quelques auteurs modernes ont tâché inutilement de les justifier, ils étaient néanmoins chrétiens. Ainsi tout le système qu'on avait bâti sur ce fondement, pour dire que le sceptre n'était pas encore ôté de Juda, tomba de lui-même.

CARACTÈRE. Le caractère de la bête, ou de l'Antechrist, marqué dans l'Apocalypse (*a*), n'est autre que le nombre des lettres qui doivent composer son nom, suivant la valeur numérique de ces lettres. *Voyez* ce que nous avons dit ci-devant sur l'ANTECHRIST.

CARACTÈRE de certains sacrements de la nouvelle loi, comme le baptême, la confirmation et l'ordre. C'est un signe ou caractère invisible, imprimé dans l'âme de celui qui a reçu ces sacrements, qui fait qu'on ne les doit jamais réitérer.

CARACTÈRES hébreux. *Voyez* LETTRES *hébraïques*.

CARAITES. Sorte de secte parmi les Juifs. Ce nom vient de l'Hébreu *Caraï* ou *Caraïm* (קראים, *Keraïm*), qui veut dire gens consommés dans l'étude de l'Ecriture, gens attachés au texte et à la lettre de l'Ecriture. C'est là en effet le vrai caractère des caraïtes. Ils sont opposés aux rabbanistes, en ce que les rabbanistes admettent toutes les traditions des anciens; au lieu que les caraïtes sont plus attachés au texte et à la lettre des livres saints, et qu'ils n'admettent pas légèrement ce que l'on veut faire passer pour tradition. Ils ne reçoivent les traditions qu'après les avoir bien examinées et après s'être assurés qu'elles sont véritablement venues des anciens, et qu'elles n'ont rien de contraire au texte et à l'esprit de l'Ecriture (*b*).

On dit (*c*) que les caraïtes se vantent de descendre d'Esdras, et qu'ils prouvent la succession de leurs Eglises par un catalogue exact de toutes les personnes qui ont enseigné ou combattu le caraïsme. Il y en a même qui se donnent encore une plus haute antiquité, puisque ceux qui vivent aujourd'hui dans la Pologne et dans la Lithuanie prétendent être descendus des dix tribus qui furent emmenées en captivité par Salmanasar. Les rabbanistes, toujours contrepointés contre les caraïtes, enseignent que la secte des caraïtes subsistait à Jérusalem dès le temps d'Alexandre le Grand; que Jaddus, chef des rabbanistes, fit un miracle en présence de ce prince : ce qu'Ananus et Crescanatus, chefs des caraïtes, ne purent faire. Tout cela ne mérite aucune attention. On croit (*d*) plus vraisemblablement que les caraïtes ne parurent que vers le huitième siècle, ou du moins que leur secte fut alors rétablie par Ananus, lorsque les thalmudistes voulurent autoriser leurs traditions et les mettre au rang des vérités et des pratiques les plus sacrées de la religion. Alors un nombre de Juifs zélés pour la loi s'y opposa et fut nommé caraïte, comme uniquement attaché au texte de l'Ecriture. — [*Voyez* le *Calendrier des Juifs*, au 23 du mois *jiar*.]

Les rabbanistes ont voulu imputer aux caraïtes la plupart des erreurs des saducéens comme de nier l'immortalité de l'âme et l'existence des esprits. Mais les caraïtes rejettent ces accusations et montrent la pureté de leur foi et de leur sentiment sur ces articles (1). Il y a d'assez bons auteurs caraïtes que l'on pourrait consulter utilement sur le sens de l'Ecriture, mais il y en a peu d'imprimés; les autres sont manuscrits et cachés dans les grandes bibliothèques. Ils attendent le Messie, qu'ils regardent, avec les autres Juifs, comme un roi temporel; ils défendent de calculer les années auxquelles il doit paraître. Ils rejettent tous les livres qui ne sont point dans l'ancien canon des Juifs; ils exigent une foi aveugle pour l'Ecriture sainte, et ne permettent pas d'examiner si un article de la Loi est vrai ou faux. Ils n'ont ni phylactères ni parchemins aux portes de leurs maisons, ni ces fronteaux que les Juifs portent sur leur front. Ils appellent les autres Juifs *des ânes bridés*, lorsqu'ils les voient ainsi avec ces parchemins sur leur front dans leurs synagogues. Ils expliquent figurément les passages où il est parlé de ces phylactères, que les autres Juifs entendent à la lettre. On trouve des caraïtes non-seulement à Constantinople, en Syrie, en Palestine et au delà de l'Euphrate, mais aussi dans la Pologne et dans la Lithuanie.

Volfius (*e*), dans sa Notice des caraïtes, décrit aussi l'origine, le progrès et la décadence des caraïtes, sur les mémoires du caraïte Mardochée. Alexandre Jannée, roi des Juifs, ayant fait mourir tous les docteurs de la Loi et presque tous les savants de la nation, donna occasion au schisme qui divisa les Juifs. Siméon, fils de Sétah et frère de la reine, ayant été soustrait par sa sœur à la fureur du roi, s'enfuit en Egypte, où il imagina le système des prétendues traditions. Etant de retour à Jérusalem, il débita ses visions et interpréta la loi à sa mode, se vantant d'être le dépositaire des connaissances que Dieu avait communiquées à Moïse. Il eut plusieurs disciples et contradicteurs. Ces derniers soutenaient que tout ce que Dieu avait dit à Moïse était écrit. Cette division produisit deux sectes : celle des caraïtes, qui s'attachaient uniquement au texte, et ce...

(*a*) *Apoc.* XIII, 6; XIV, 9; XVI, 2; XIX, 20; XX, 4.

(*b*) Le P. Morin et divers autres soutiennent qu'ils ne reçoivent aucune tradition. Voyez Basnage *Histoire des Juifs*, tom. VI, l. IX. c. I, pag. 206, 207, 208, etc.

(*c*) Voyez M. Basnage, continuation de Josèphe, tom. VI, l. IX, c. XI et XII.

(*d*) Basnage, tom. VI, l. IX, c. II, pag. 223 et suiv.

(*e*) *Volf. Notitia Caraiturum*, à Hambourg et à Leipsick, 1714.

(1) « Après la dispersion générale..., la secte des Saducéens cessa de faire corps, et ne compta que des [illegible] isolés, qu'il ne faut pas confondre avec les *caraïtes* ou *lecteurs* de la Loi, secte encore subsistante, qui, ayant pour principe de rejeter, sans exception, toutes les traditions des pharisiens, prêche néanmoins les peines et récompenses futures. » Salvador, *Institutions de Moïse*, part. II, liv. I, ch. II, tom. III, pag. 214.

des traditionnaires, qui soutenait les traditions. Hillel se distingua parmi ces derniers, et Judas, fils de Sabbaï, parmi les premiers.

Volfius met au nombre des caraïtes les Saducéens et les Scribes dont il est parlé dans l'Evangile; mais les traditionnaires, nommés autrement rabbanistes ou pharisiens, furent les plus forts et l'emportèrent sur les caraïtes. Ils seraient même entièrement tombés dès le huitième siècle, s'ils n'eussent été soutenus par quelques-uns de leur secte, et en particulier par le rabbin Anan. Au neuvième siècle, le rabbin Salomon, fils de Jérucham, imita le zèle d'Anan et attaqua le fameux Saadias Gaon. Les siècles suivants ne furent pas moins heureux pour les caraïtes et produisirent plusieurs écrivains célèbres. Depuis le quatorzième siècle, leur secte s'est un peu affaiblie.

Trigland, qui a fait imprimer un traité sur les caraïtes à Delf, en 1703, explique l'origine des caraïtes d'une manière un peu différente de Volfius. Peu après la mort des prophètes, les Juifs se partagèrent touchant les œuvres de surérogation; les uns soutenant qu'elles étaient nécessaires selon les traditions, et les autres s'en tenant à ce qui est écrit par la loi : ceux-ci donnèrent naissance à la secte des caraïtes, qui se vantent de venir des prophètes Aggée, Zacharie, Malachie et Esdras. Un de leurs principaux auteurs (*a*) dit qu'après bien des recherches, il a trouvé qu'au temps de Jean Hircan et Alexandre, son fils, roi des Juifs, Rabi Juda, fils de Thaddaï, s'opposa à Rabi Simon, fils de Sérach, qui s'efforçait d'introduire une loi nouvelle : ce Juda est donc un des premiers auteurs des caraïtes. La Misne fait mention de cette secte en parlant des Théphilims; ce qui fait voir leur antiquité.

Caraïtes. M. Prideau nous donne encore une autre histoire de leur origine (*b*). La compilation du Thalmud ayant paru au commencement du sixième siècle de Jésus-Christ, tous les gens de bon sens furent si choqués des bagatelles, du galimatias et des fables ridicules et incroyables dont il est plein, et de voir en même temps qu'on osât soutenir que tout cela venait de Dieu, qu'ils l'abandonnèrent et ne voulurent fonder leur foi que sur la parole de Dieu contenue dans les Ecritures, ne regardant le Thalmud que comme un ouvrage humain qui ne devait être reçu qu'avec examen. Ce refus d'admettre le Thalmud comme une règle irréfragable de créance ne causa toutefois aucun schisme parmi eux pendant assez longtemps.

Mais vers l'an 750, Anan, Juif Babylonien de la race de David, et Saül, son fils, se déclarèrent ouvertement pour la seule parole de Dieu écrite, à l'exclusion des traditions qui n'y étaient pas conformes. Leur déclaration produisit un schisme : ceux qui soutenaient le Thalmud avec toutes les traditions, étant presque tous rabbins ou élèves des rabbins, furent nommés *Rabbinistes;* les autres qui rejetèrent les traditions humaines, ne recevant pour règle que l'Ecriture, furent appelés *Caraïtes*, comme qui dirait *Scripturaires*, du nom *Cara*, qui en langage babylonien signifie l'Ecriture.

Les Juifs (*c*) prétendent que la vraie cause de ce schisme vint de l'ambition d'Anan, qui, piqué de ce qu'on lui avait refusé le degré de *Gaon*, c'est-à-dire d'*Excellent*, c'est ainsi qu'ils appelaient certains docteurs; chagrin aussi d'avoir échoué dans la poursuite de la charge de chef de la captivité, à laquelle il avait prétendu comme descendant de David, fit naître le schisme dont nous parlons.

Les caraïtes passent pour les plus habiles des docteurs juifs; il y en a peu dans l'Occident : la plupart sont dans la Pologne, dans la Moscovie et dans l'Orient. Vers le milieu du dernier siècle, on en fit un dénombrement : il y en avait en Pologne deux mille; à Caffa, dans la Tartarie Criméo, douze cents; au Caire trois cents; à Damas deux cents; à Jérusalem trente; en Babylonie cent; en Perse six cents; en tout quatre mille quatre cent trente. Tout cela joint ensemble ne fait qu'un fort petit nombre, comparé au gros de la nation qui est dans le parti des rabbinistes.

Les rabbinistes ou traditionnaires ont une si grande aversion des caraïtes (*d*) qu'ils ne veulent point s'allier, ni même converser avec eux; ils les traitent de Mamzerim ou bâtards, à cause qu'ils n'observent aucune des constitutions des rabbins dans les mariages, répudiations et purifications des femmes. Cette aversion est telle, que si un caraïte voulait se faire rabbiniste, les autres Juifs ne le voudraient pas recevoir.

Pour donner un exemple de la méthode des caraïtes, on peut prendre ce qui est dit dans Moïse (*e*) : *Vous lierez mes paroles sur vos mains, elles seront comme un bandeau entre vos yeux; vous les écrirez sur les poteaux de vos maisons.* Les rabbinistes entendent tout cela à la lettre et le pratiquent de même; les caraïtes, au contraire, croient que Dieu, par ces paroles, n'a voulu marquer autre chose, sinon que la Loi de Dieu doit toujours être présente à l'esprit des Israélites, soit qu'ils entrent ou qu'ils sortent, etc. De même Moïse (*f*) défend *de cuire le chevreau dans le lait de sa mère;* ce que les rabbinistes entendent à la lettre, ou en disant qu'il est défendu de manger en un même repas de la chair et du lait; les caraïtes, au contraire, l'expliquent par cet autre passage du Deutéronome (*g*) : *Vous ne prendrez pas la mère avec ses petits*, etc. C'est un précepte d'humanité que Dieu donne à son peuple.

[« Quelque aversion que les Juifs aient témoignée contre les caraïtes, dit un auteur, les plus habiles rabbins des derniers temps,

(*a*) *Rab. Mose Reschitzi.*
(*b*) Prideaux, *Hist. des Juifs*, tom. IV, pag. 70, 71.
(*c*) *Rab. Abrah. Ben-David Cabala historica. Zachut. in Juchasin. David Ganz in Zemach David.*

(*d*) Léon de Modène, *Cérémonies des Juifs*, part. V, ch. 1.
(*e*) *Deut.* VI, 8.
(*f*) *Exod.* XXIII, 19; XXXIV, 26. *Deut.* XIV, 21.
(*g*) *Deut.* XXII, 6.

comme Kimchi, Aben-Ezra, ont suivi à peu près leur méthode, en s'attachant dans leurs commentaires à expliquer avec le plus d'exactitude possible le sens de la lettre, et en marquant la signification de chaque mot et le sens naturel de chaque passage. C'est aussi à l'interprétation du sens littéral de l'Ecriture que les plus habiles interprètes des derniers temps se sont attachés dans leurs commentaires, en expliquant les termes du texte selon la signification qu'ils ont dans l'Hébreu et dans le Grec; en examinant, quand il y a quelque différence entre le texte et les versions, quel est le sens qu'on doit suivre et qui convient mieux à ce qui précède et à ce qui suit; en comparant un passage avec d'autres passages semblables; en cherchant le vrai sens du texte par la suite du discours et par le but que l'auteur s'est proposé; en éclaircissant les doutes que peut faire naître la construction du discours; en faisant connaître les hébraïsmes et les manières de parler propres et particulières aux auteurs sacrés; en levant les difficultés qui se trouvent, soit dans la doctrine, soit dans l'histoire, la chronologie et la géographie, soit dans les termes des arts, des sciences, des plantes, des animaux, etc.; et enfin en n'oubliant rien de ce qui peut contribuer à l'intelligence du sens propre et naturel du texte sacré (1). »]

Rabbi Caleb, caraïte, réduit à trois points ce en quoi les rabbinistes diffèrent des caraïtes : 1° les caraïtes nient que la loi orale vienne de Moïse, et rejettent la cabale ou la tradition; 2° ils ont horreur du Thalmud; 3° ils observent le sabbat beaucoup plus rigoureusement en plusieurs choses que les rabbinistes. De plus, ils étendent presque à l'infini les degrés défendus du mariage; et quant à leurs exemplaires de la Loi, ils les ont comme les rabbinistes, mais se mettent peu en peine des dictions pleines ou défectives; ils croient néanmoins, selon Péringer, que les points voyelles viennent de Moïse.

CARCAA, ville aux confins de la tribu de Juda, du côté du midi (*a*). Eusèbe met un château nommé *Carcaria* à une journée de Pétra.

CARCAMIS, ou CHARCAMIS, ou CARCHEMIS, ville sur l'Euphrate, dépendante des Assyriens. Néchao, roi d'Egypte, la prit sur le roi d'Assyrie (*b*); Néchao y laissa garnison, qui fut prise et taillée en pièces la quatrième année de Joachim, roi de Juda, par Nabuchodonosor, roi de Babylone (*c*). Isaïe (*d*) parle de *Carcham* ou *Carchamise*, et il semble dire que Téglathphalasar en avait fait la conquête, peut-être sur les Egyptiens. Les profanes ne parlent ni de cette ville ni de ces guerres. Mais il y a assez d'apparence que Carchemis est la même que *Cercusium*, ou *Circessum*, ou *Circeium*, ou *Circesium*, située dans l'angle que forment le Chaboras et l'Euphrate dans leur jonction. — [Barbié du Bocage n'en doute pas; il dit : « Charcamis, depuis *Circesium*, ville de la Mésopotamie, au confluent du Chaboras et de l'Euphrate, est aujourd'hui Karkisia. » Il ajoute que Dioclétien la fortifia.]

CARCHAS, un des sept premiers eunuques du roi Assuérus, époux d'Esther (*e*).

CARÉE, père de Johannam (*f*).

* CAREHIM, patrie de Jesboam, un des braves de l'armée de David (I *Par.*, XII, 6). Ce nom a été omis par D. Calmet; il l'a été aussi par l'auteur de la *Géographie sacrée* dans la *Bible de Vence*. Est-ce le nom d'une ville? Plusieurs croient que Carehim était la *ville* de *Coréa* dont parle Josèphe (*Ant. jud.*, IV, 6, 10), et qu'elle était dans la demi tribu de Manassé, en deçà du Jourdain. Barbié du Bocage dit que c'est sans autorité que la *ville* de Caréhim est attribuée à cette demi-tribu.

CARÊME, *quadragesima*, quarantaine; ainsi nommée à cause du jeûne de quarante jours observé premièrement par Moïse sur le mont Sinaï, lorsqu'il y reçut la Loi de Dieu (*g*), et ensuite par le prophète Elie allant au mont Horeb et fuyant la persécution de Jézabel (*h*); et enfin par notre Sauveur, qui après son baptême se retira dans le désert et y demeura quarante jours et quarante nuits sans boire ni manger (*i*). Les apôtres, à leur imitation, ont institué le jeûne du carême, pour honorer principalement le jeûne du Sauveur (*j*); on n'en voit pas l'institution par l'Ecriture, mais on suit dans cette matière cette règle de saint Augustin (*k*), que tout ce qu'on trouve généralement établi dans toute l'Eglise, sans en voir l'institution dans aucun concile, doit passer pour une chose établie par les apôtres.

Or, nous croyons le carême établi dans l'Eglise dès les premiers siècles. Saint Ignace dans son Epître aux Philippiens, Tertullien dans son livre du Jeûne, les Constitutions attribuées aux apôtres, saint Irénée cité dans Eusèbe, l. V, c. XXIV, Hist. eccl., les conciles de Nicée, de Laodicée, d'Agde, etc.; les Pères saint Léon, saint Basile, saint Ambroise et les autres parlent du carême comme d'un établissement ancien dans l'Eglise. Il est vrai que la manière de l'observer n'a pas toujours été uniforme ni d'obligation stricte, qu'on a varié sur le nombre des jours qu'on jeûnait et sur le temps auquel on le commençait; mais ces différences mêmes prouvent l'antiquité et l'universalité de la chose. Dans les observances qui sont de discipline, on a toujours usé d'une grande liberté dans l'Eglise dans la manière de les observer : le terme ou la fin du carême a toujours été la fête de Pâques ou la résurrection du Sauveur; mais on l'a commencé tantôt plus tôt et tantôt plus tard : on a varié de même sur

(*a*) *Josue* XV, 3, 4.
(*b*) II Par XXXV, 20, IV *Reg.* XXIII, 29.
(*c*) *Jerem.* XLVI, 1, 2.
(*d*) *Isai.* X, 9.
(*e*) *Esth.* I, 10.
(*f*) IV *Reg.* XXV, 23. *Jerem.* XL, 8, etc.
(*g*) *Exod.* XXIV, 18.
(*h*) III *Reg.* XIX, 7, 8.
(*i*) *Matth.* IV, 2.
(*j*) *Hieronym. epist. ad Marcellam.* *Leo Mag. ser.* I. *Quadr.*
(*k*) *Aug. ep.* 118, *ad Januar. et l.* IV *de Bapt.*
(1) *Introduction aux livres de l'Ancien et du Nouveau Testament*, par J.-B. Glaire, tom. I, pag. 39.

qualité de la nourriture et sur l'heure des repas. Nous ne nous étendons point sur cette matière qui n'est pas de notre sujet; elle n'entre dans le dessein de ce dictionnaire qu'à cause de son institution.

CARIATH. Ce terme signifie une ville; d'où vient qu'il se rencontre souvent dans les noms de lieu de la Palestine.

CARIATH, bourg près de Gabaon, de la tribu de Benjamin.

[D. Calmet avait indiqué *Josué*, XV, 3, comme mentionnant *Cariath* (Simon donne la même indication); mais ce nom ne se trouve pas en cet endroit : il est au chapitre XVIII, 28. Cariath était une des quatorze villes de Benjamin, desquelles dépendaient des villages. Elle était située au nord du Cédron, dit Barbié du Bocage. Plusieurs disent qu'elle était la même que Cariath-iarim, mentionnée dans le même livre, IX, 17.]

CARIATHA, ville de la tribu de Juda.

[Simon parle de *Carintha* comme D. Calmet, et l'un et l'autre indiquent *Josué*, XV, 13, mais il n'en est fait mention, ni en cet endroit, ni ailleurs.]

CARIATHA, ou CARIADA ou CARIATHAÏM, ville au delà du Jourdain, à dix mille de Médaba, vers le couchant (*a*).

[Cette ville de *Cariatha*, ou plutôt *Cariathaïm*, nommée aussi *Savé-Cariathaïm*, était une ville forte au delà du Jourdain. Nous la voyons occupée par les Emim qui y furent défaits par Chodorlahomor (*Gen.*, XIV, 5), roi des Elamites. Les Moabites la possédaient lorsque vinrent en Chanaan les Israélites qui la détruisirent; elle fut rebâtie par les Rubénites (*Num.*, XXXII, 37), à qui elle était échue en partage (*Jos.*, XIII, 19. Reprise longtemps après par les Moabites, elle fut, de même que leurs autres villes, le sujet des prédictions menaçantes des prophètes (*Jer.*, XLVIII, 1, 23; *Ez.*, XXV, 9). Située au sud d'Hésébon, entre cette ville et la mer Morte, elle avait dans son voisinage la *vallée de Savé*, appelée aussi la *vallée du roi* (Gen., XIV, 17.)]

* CARIATHAIM. *Voyez* CARIATHA, qui précède immédiatement.

CARIATHAIM, ville de la tribu de Nephthali (I *Par.*, VI, 76). — [C'était une des villes lévitiques; elle est nommée *Carthan* dans *Josué*, XXI, 32.]

* CARIATH-ARBÉ, ancien nom d'Hébron, ville de la tribu de Juda. *Jos.*, XIV, 15.

* CARIATH-BAAL, ville de Juda (*Jos.*, XV, 60), la même que Cariath-iarim, qui suit.

CARIATH-IARIM, ou CARIATH-BAAL, ou BAALATH DE JUDA, ou BALA, ville de Juda sur les limites de Benjamin, où l'arche fut en dépôt pendant plusieurs années, dans la maison d'Aminadab, jusqu'à ce que David la transporta à Jérusalem (*b*). *Voyez* BALA.

CARIATH-SENNA, ville de la tribu de Juda. *Josué*, XV, 49.

CARIATH-SEPHER, c'est-à-dire la ville des lettres ou des livres, nommée autrement *Dabir*, ville de la tribu de Juda, du nombre de celles qui échurent en partage à cette tribu, et qui furent ensuite données à Caleb. Elle fut prise par Othoniel, à qui Caleb donna pour récompense sa fille Axa en mariage (*c*).

* CARIE, province excessivement fertile et très-commerçante, à l'extrémité S.-O. de l'Asie Mineure, entre l'Ionie, la Lydie, la Phrygie, la Pisidie, la Lycie et la Doride (1). Elle est arrosée par le Méandre, si connu par son cours sinueux. Ses habitants, dont l'origine était la même que celle des Lydiens, se servaient comme eux de la langue grecque. Ces deux peuples faisaient en commun des sacrifices avec les Mysiens. Les Cariens ont longtemps exercé le métier de pirates, ce qui leur donna les moyens de se rendre maîtres des Cyclades. Sous les Romains, le gouverneur de cette province résida d'abord à Halycarnasse, et ensuite à Aphrodisias (2).

* CARIOTH, ville des Moabites, enveloppée dans les menaçantes prophéties de *Jérémie*, XLVIII, 24, 41, et d'*Amos*, II, 2.

* CARIOTH, ou CARIOTH-HESRON, ville de la tribu de Juda, la même qu'*Asor-la-nouvelle* (Josué, XV, 25), patrie, suivant plusieurs, du malheureux qui trahit son Maître et le nôtre, de Judas, surnommé Iscariotes, en hébreu, *homme de Carioth*.

CARITH. Le torrent de Carith est au delà du Jourdain (3), et tombe dans ce fleuve au-dessous de Bethsan. C'est auprès de ce torrent et dans la vallée où il coulait que le prophète Elie demeura caché pendant quelque temps, pour éviter les persécutions de Jézabel, et où les corbeaux lui apportaient chaque jour, soir et matin, de la viande et du pain (*d*).

CARMEL, ville de la tribu de Juda, située sur une montagne de même nom, dans la partie la plus méridionale de la Palestine (*e*). C'est là où demeurait Nabal du Carmel, mari d'Abigaïl (*f*). Saint Jérôme dit que de son temps les Romains avaient une garnison au Carmel; ce qui doit s'entendre de la ville de ce nom, au midi de Juda. C'est sur cette même montagne que Saül, au retour de son expédition contre Amalec, érigea un arc de triomphe. I *Reg.*, XV, 11.

CARMEL, montagne (4) au midi de Ptolémaïde et au nord de Dora, sur la Méditerranée. Au pied de cette montagne, du côté du nord, coulait le torrent Cison, et un peu plus loin, le fleuve Béléus. Josèphe (*g*) attribue le Carmel à la Galilée; mais il appartenait plutôt à la tribu de Manassé et au milieu de la tribu d'Aser (*h*). Le nom de *Carmel* signifie une vigne de Dieu; et saint Jérôme nous

(*a*) *Euseb. in Cariathaim.*
(*b*) II *Reg.* VI.
(*c*) *Josue* XIV, 6, 7, etc. *Judic.* I, 10, 11, 12, 13.
(*d*) III *Reg.* XVII, 3, 5.
(*e*) *Josue* XV, 55, et IV *Reg.* XXV, 5.
(*f*) I *Reg.* XXV, 5. *Vide Euseb. in* Χέρμελα, *Procop. in* I *Reg.* XXV, et *Theodoret. in* I *Reg. quæst.* 59.
(*g*) *Joseph. l.* III *de Bello*, *c.* II.
(*h*) *Josue* XIX, 26.

(1) Elle est mentionnée dans I *Mach.* XV, 23.
(2) Barbié du Bocage.
(3) [Au couchant du Jourdain et à l'orient de Samarie.]
(4) Ou plutôt « suite de montagnes qui limitent au sud et au sud-est, le bassin du Cison, dont les eaux baignent sa base. Elle s'étend jusqu'à la mer au sud du golfe de Ptolémaïs, et forme même un petit promontoire *appelé le cap Carmel.* » Barbié du B.

apprend que le sommet de cette montagne était fertile en pâturages.

[Elle conserve encore aujourd'hui ce nom de *champ fertile;* « et en effet, le Carmel est couvert d'oliviers, de figuiers, de vignes et d'autres arbres à fruits, et les bois de chênes et de pins y sont encore à présent assez abondants pour que l'on puisse reproduire à leur égard les expressions de *grands bois* et de *forêts* du Carmel dont se sert l'Ecriture. Ses pâturages, remarquables par leur bonté, contribuaient, autant que ses jardins et ses vergers, à donner au Carmel un aspect de beauté qui devait en rendre le séjour agréable et bien fait pour lui mériter les louanges des prophètes. Les grottes dont le Carmel est percé sont innombrables; plusieurs ermites y sont venus, à diverses époques, chercher un paisible asile. Le séjour d'Elie et d'Elisée les ont surtout rendues célèbres. Au haut de la montagne, on montre encore celle où le prophète Elie se cacha pour fuir la persécution de Jésabel. Cette grotte peut avoir 15 ou 16 pieds de longueur sur 10 à 12 de largeur; on y descendait comme dans un puits. Une chapelle dédiée à la Vierge, qui venait souvent à Nazareth visiter le Carmel, est adossée à cette grotte, où l'on entre à présent par une porte : à côté est un hospice destiné aux pèlerins. Plus haut que cette grotte, on trouve celle d'Elisée, qui peut avoir 25 pieds de longueur sur 10 à 12 de largeur. Ce fut au pied de cette montagne, sur le bord du Cison, que le culte de Baal fut détruit; que les 450 prophètes de ce dieu et les 400 prophètes des grands bois furent massacrés par l'ordre d'Elisée, et que l'impiété d'Achab se trouva confondue. Lors de la conquête du pays par Josué, la contrée du Carmel était gouvernée par un roi dont *Jachnan* était la résidence, et qui avait dans son domaine plusieurs bourgs et villages situés sur la montagne. Dans le partage du pays de Chanaan, le Carmel échut à la tribu d'Issachar. » *Barbié du Bocage.*]

On adorait sur cette montagne une ancienne divinité, nommée aussi Carmel (*a*); mais elle n'y avait ni temple, ni statue, dit Tacite; seulement on y voyait son autel et on lui rendait un culte religieux : *Nec simulacrum deo, aut templum : sic tradidere majores, aram et reverentiam.* Jamblique dit que Pythagore allait souvent sur cette montagne et se tenait seul dans le temple qui y était. On y voit encore aujourd'hui (1730) un monastère habité par des religieux carmes.

[« A l'époque de la révolution grecque, en 1821, une grande fermentation s'éleva contre tout ce qui était chrétien. Abdallah, pacha d'Acre, crut voir alors dans l'habitation des cénobites du Carmel, une forteresse, une véritable place de guerre, où la révolte pourrait se mettre à l'abri. Dans cette persuasion ou plutôt dans cette crainte, il fit démolir le couvent, malgré les réclamations des consuls français. Le grand seigneur, sur les instances du roi de France, ordonna au pacha de rebâtir l'édifice démoli, à ses frais.... Ce dernier aurait pu bâtir pour les moines un kiosque simple et fragile à la manière des Turcs, ou faire durer éternellement la construction de l'édifice... Aussi les moines ont-ils mieux aimé mettre eux-mêmes la main à l'œuvre et se charger de toutes les dépenses.... Lorsqu'on a jeté les fondements de l'édifice, il ne restait plus que quatre cénobites du couvent d'Elie; deux ont présidé aux travaux, les deux autres se sont mis à parcourir le monde chrétien *per avere della moneta;* enfin ils sont venus à bout d'achever l'œuvre commencée et de relever le monastère dans l'espace de trois ans. J'ai été émerveillé de la solidité de cette construction; je ne sais point ce qu'était l'ancien couvent qu'on a détruit sous prétexte qu'il ressemblait à une citadelle; mais je crois que dans le nouvel édifice, les bons pères peuvent fort bien soutenir un siége lorsque l'occasion s'en présentera. » *Corresp. d'Orient*, Lettr. XC, tom. IV, p. 119-121.]

On sait l'histoire de ce qui arriva sur le mont Carmel, lorsque le prophète Elie pria Achab d'y amener les faux prophètes de Baal, et qu'il fit descendre le feu du ciel sur l'holocauste qu'il y avait préparé (*b*).

CARMEL. Ce nom se donne quelquefois en général à toutes sortes de lieux plantés de vignes et d'arbres fruitiers et remarquables par leur fertilité. On prétend qu'il se donne aussi à la pourpre (*c*), parce que l'on péchait au pied et au nord du Carmel, les coquillages qui servaient à teindre en cette couleur.

CARNAIM, ou ASTAROTH-CARNAÏM, c'est-à-dire Astaroth aux deux cornes, ville de delà le Jourdain, dans le pays de Galaad. Voyez ci-devant ASTAROTH-CARNAÏM. Cette ville est aussi nommée *Carnion*. II *Mac.*, XII, 21. — [*Voyez* CARNION, qui suit.]

* CARNION, place forte, considérée, en raison de sa position, comme imprenable. Elle était située dans la Batanée, sur une des branches de la rivière Hiéromax, et il fallait traverser plusieurs défilés avant que d'y arriver : malgré cela, Judas Machabée s'en empara sur Timothée, qui y avait envoyé ses bagages comme dans un lieu sûr. Judas y tua vingt-cinq mille hommes : au temps de saint Jérôme, on l'appelait *Carnea;* on l'a à tort confondue avec la ville de *Carnaïm*. Barbié du Bocage. — *Voyez* CARNAÏM.

CAROUBES, ou *Carouges*, fruits dont se nourrissait l'enfant prodigue (*Luc.*, XV, 16. *Voyez* ci-après GOUSSES, SILIQUES.

CARPE, ou CARPUS, disciple de saint Paul demeurant à Troade. Saint Paul étant venu en Asie en l'an de Jésus-Christ 65, et ayant débarqué à Troade, logea chez Carpe, et laissa chez lui un habit (I *Timoth.*, IV, 13 : Τὸν φελόνην, *penulam*), ou, comme d'autres l'expliquent, un sac à mettre des livres (*d*), et outre cela quelques autres écrits et des mem-

(*a*) *Tacit. hist. l.* II.
(*b*) III *Reg.* XVIII.
(*c*) *Vide Boch. de Animal. sacr. part.* I, *l.* II, *c.* XLVIII, *et part.* II, *l.* V, *c.* IX.
(*d*) *Vide Chrysost. in* II *Timoth. homil.* X.

branes, ou des livres écrits sur du vélin, et que l'on croit avoir été les saintes Ecritures (1). On ne sait que peu de chose de la vie de saint Carpe. Les Grecs en disent bien des particularités, mais elles ne sont pas certaines. Ils veulent qu'il ait été l'un des septante disciples, qu'il ait répandu la vérité dans beaucoup de lieux, qu'il ait fait une infinité de miracles, qu'il ait été le ministre de saint Paul dans la prédication de l'Evangile et pour porter ses lettres. Ils le font évêque de Bérée et disent qu'il mourut en paix (a). Les Latins en font mémoire le 13 d'octobre, et les Grecs le 26 de mai.

* CARRHES. *Voyez* CHARAN.

CARTHAGE, ville célèbre sur les côtes d'Afrique et colonie de Tyr en Phénicie. Ezéchiel (b) dit que les Carthaginois venaient à Tyr pour trafiquer : *Carthaginenses negotiatores tui.* Mais le texte hébreu, au lieu de *Carthaginenses*, porte *Tharsis*, qui signifie plutôt la ville de Tharse en Cilicie, qui était autrefois un fameux lieu de commerce.

* CARTHA, ville lévitique de Zabulon (*Jos.*, XXI, 35); suivant Calmet, la même que Cateth (XIX, 15); suivant N. Sanson, la même que Thabor (1 *Par.*, VI, 76), que Cetron ou Cethron (*Jug.*, I, 30), et que Carthan et Casaloth ou Cheseleth-Thabor.

* CARTHAN, ville lévitique de Nephthali (*Jos.*, XXI, 32), nommée aussi *Cariathaim* dans le texte parallèle de I *Par.*, VI, 76.

CASAIA, père d'Ethan, lévite de la famille de Mérari (I *Par.*, XV, 17).

CASALOTH, ou CAZALOTH-THABOR, ville à côté du Thabor. *Josue*, XIX, 18. Eusèbe et saint Jérôme l'appellent (c) *Casalus* ou *Exalus*, et la mettent à dix milles de Diocésarée, vers l'orient.

CASBI. Dans la Genèse (d), au lieu de ces mots : La femme de Juda cessa d'avoir des enfants après la naissance de Zéla ; l'Hébreu lit : *Elle était à Casbi lorsqu'elle accoucha.* Casbi ou Casib est un nom de lieu dans Josué (e) et dans Michée (f). Casbi était un lieu désert près d'Odollam, du temps d'Eusèbe. — [*Voyez* ACHZIB.]

CASBON (g), ou CHASBON, la même qu'Hésébon, ou Esébon, ou Esbus, au delà du Jourdain; elle est plus connue sous le nom d'*Esébon*. *Voyez* son article.

CASED, père des *Casedim* ou *Casdim* : c'est ainsi que les Hébreux nomment les Chaldéens. *Cased* fut fils de Nachor et de Melcha (h); mais il y a beaucoup d'apparence que les Casdim ou Chaldéens venaient d'un autre Cased.

CASIS. La vallée de *Casis* (*Josue*, XVIII, 21) dans la tribu de Benjamin.

CASIUS, montagne qui sépare la Syrie de l'Egypte, et qui est entre la ville de Péluse et le lac Sirbon. On adorait autrefois sur cette montagne Jupiter, surnommé Casius, qui était représenté avec une pomme de grenade à la main (i). Il semble que le nom de Casius vienne de l'hébreu Kez ou Cas, qui signifie extrémité, terme, limite, parce que le Casius séparait la Palestine de l'Egypte.

CASIUS, montagne de Syrie, près de Séleucie. Nous croyons qu'elle est désignée dans Moïse par (j) *la montagne de la montagne*, ou la très-haute montagne, à cause de son excessive hauteur. Elle bornait la terre promise du côté du nord, comme l'autre Casius, voisine de Péluse, la bornait du côté du midi.

CASLEU, neuvième mois des Hébreux, suivant l'ordre du sacré, et le troisième suivant l'ordre civil et politique; il répond à peu près à novembre; il a trente jours pleins. Le septième de casleu, les Juifs font un grand jeûne en mémoire de ce que le roi Joakim perça d'un canif le livre des prophéties de Jérémie, et les jeta sur du charbon allumé dans une chaufferette (k). Le quinzième du même mois, ils s'affligent devant le Seigneur, à cause qu'en pareil jour Antiochus Epiphane profana le temple de Jérusalem et y plaça la statue de Jupiter olympien (l). Le vingt-cinquième de casleu, Judas Machabée purifia le temple et en fit de nouveau la dédicace (m). On en conserva religieusement la mémoire, et dans saint Jean, nous voyons que Jésus-Christ se trouva à la fête qu'on en célébrait tous les ans (n) : *Facta sunt Encœnia Jerosolymis, et hiems erat*, etc. On dit aussi que le trentième de ce mois, Néhémie offrit un sacrifice solennel et répandit sur l'hostie de l'eau boueuse, qui avait été trouvée au lieu où l'on avait auparavant caché le feu sacré. Dieu fit descendre une flamme du ciel et alluma le feu sur l'autel (o).

CASLUIM, ou CHASLUCHIM, peuples descendus de Mizraïm, dont on ne sait pas le pays ni la demeure. Ils habitèrent apparemment dans la haute Egypte. *Voyez* les Commentaires sur *Genes.*, X, 14 et I *Par.*, I, 12.

CASPHIN (p). C'est la même que *Chesbon* ou *Esébon*, dans la tribu de Ruben. —[*Voyez* CASPHOR.]

CASPHOR (q). Il faut lire apparemment *Casbon* ou *Chesbon*. C'est la même ville qu'*Esébon* ou *Esbus*, au delà du Jourdain. Le Grec lit *Chascor*, et Josèphe *Chasphon*.

CASPIES. MONTS CASPIES. Ce terme ne se trouve pas expressément dans le texte de la

(a) *Menæa die* 26 *Maii.*
(b) *Ezech.* XXVII, 12.
(c) *Vide Euseb. et Hieronym. ad Acsaph.*
(d) *Genes.* XXXVIII, 5.
(e) *Josue* XV, 44.
(f) *Mich.* I, 14.
(g) I *Mac.* V, 36.
(h) *Gen.* XXII, 22.
(i) *Achiles Tatius*, *l.* III.
(j) *Num.* XXXIV, 7.
(k) *Jerem.* XXXVI, 23.
(l) I *Mac.* I, 57.
(m) II *Mac.* I, 18.
(n) *Joan.* X, 22.
(o) II *Mac.* I, 19, 20.
(p) II *Mac.* XII, 13.
(q) I *Mac.* V, 26. Comparez le vers. 36.
(1) « C'était peut-être l'Ancien Testament, dit M. Coquerel, ou les extraits que saint Paul en avait faits pour son usage, copiés sur des feuilles de parchemin attachées ou roulées ensemble. Cependant, à cette époque, on se servait plus communément de l'écorce du papyrus, que l'on tirait en grande abondance de l'Egypte, et qui était d'un prix très-inférieur au parchemin. »

Bible, à moins qu'Esdras ne l'ait voulu marquer par ces mots (a) : *Misi eos ad Eddo, qui est primus in Chasphiæ loco :* Je les envoyai vers Eddo qui était chef de ceux qui habitent à Chasphia. Esdras étant sur le point de partir pour se rendre dans la Palestine, souhaita d'avoir quelques Nathinéens pour servir dans le temple du Seigneur. Il envoya donc vers Eddo, qui était à la tête de ces Nathinéens, qui travaillaient apparemment aux mines dans les monts Caspies, situés entre la Médie et l'Hyrcanie. C'est dans ces montagnes que plusieurs mettent *les Portes Caspiennes*, qui sont une gorge très-étroite par laquelle on passe de la Médie dans l'Albanie, au couchant de la mer Caspienne. Selon d'autres, les Portes Caspiennes sont dans le mont Taurus, et font la communication de l'Assyrie avec la Médie. Les Orientaux (b) croient que ce fut Alexandre le Grand qui fit bâtir une fort longue muraille pratiquée dans les ouvertures de la montagne, pour fermer le passage dans la Perse aux peuples du Nord, appelés par eux Gog et Magog. Il y a près de là une ville nommée *Derbend*, qui signifie en langue persane *passage fermé*, ou barrière. Les Turcs les nomment *Demir-capi*, Portes de fer. La muraille qui fut bâtie par Alexandre surnommé Dhoul-Carnein, différent d'Alexandre le Grand, est nommée par les Arabes, la digue d'Alexandre, ou le rempart de Gog et Magog.

Elle fut ruinée par le temps ou par l'effort des Scythes; mais Jezdegierd, fils de Baharam, roi de Perse, la fit réparer, et Chosroës, surnommé Nuschirvan, un de ses successeurs, acheva de la fortifier. La province où la ville de Derbent et la muraille dont nous venons de parler se trouvent, s'appelle Schirvan. Autrefois elle était nommée le trône d'or, parce que le roi de Perse avait permis au gouverneur de cette province de s'asseoir en rendant la justice, sur un trône d'or, en considération de l'importance du poste qu'il gardait. On dit (c) qu'Artaxerxès Ochus ayant pris une partie de la Judée, ou plutôt ayant conquis l'Egypte, en transporta un grand nombre de Juifs dans l'Hyrcanie proche la mer Caspienne. Orose dit que les Juifs transportés sur les bords de cette mer, y étaient fort multipliés de son temps, et espéraient d'en revenir pour peupler la Judée ; et l'auteur de l'histoire dit qu'Alexandre le Grand ayant trouvé grand nombre de Juifs en ce pays-là, les enferma dans les Portes Caspiennes dont on a parlé.

LA MER CASPIE OU LA MER CASPIENNE, est une espèce de grand lac, qui n'a aucune communication sensible avec aucune mer ; c'est sa vaste étendue qui lui a fait donner le nom de mer. Les Hébreux nomment ainsi tous les grands lacs, comme celui de Sodome et de Génésareth. L'on a depuis peu donné une description exacte de cette mer et de ses environs, sur les mémoires envoyés par le Czar de Moscovie à messieurs de l'Académie des Sciences de Paris. Les eaux de la mer Caspienne sont salées et amères comme celles des autres mers, à l'exception du côté de l'Hyrcanie, où elles ne sont ni douces ni salées. Cette mer est extrêmement poissonneuse. Plusieurs grandes rivières, comme le Volga, l'Araxe, le Jaik, le Chesel et le Jehun se perdent dans la mer Caspienne, et toutefois elle ne paraît jamais ni augmenter, ni diminuer, et c'est dans elle plus que dans aucune autre que se vérifie sensiblement ce que dit Salomon *Eccli.*, I, 7 : *Tous les fleuves entrent dans la mer, et la mer ne déborde point.* On conjecture que ces eaux s'écoulent par des conduits souterrains, ou dans le golfe Persique, ou dans la mer Noire, ou qu'elles vont sourdre en différents endroits pour produire des fleuves (1), l'Euphrate, le Tigre, et qu'en passant sous la terre, elles se filtrent et perdent leur salure.

* CASQUE. *Voyez* ARMES. Il est parlé du casque, au propre, I *Reg.*, XVII, 38; II *Par.*, XXVI, 14; *Jer.* XLVI, 4; *Ezec.* XXIII, 24; XXVII, 10; XXXVIII, 5; I *Mac.* VI, 35; II *Mac.* V, 3. Et au figuré, *Sap.* V, 19; *Is.* LIX, 17; *Eph.* VI, 17; I *Thes.* V, 8. Comme le casque défend la tête, d'où dépend la conservation du corps ; ainsi, par métaphore, il signifie ce qui nous défend contre nos ennemis spirituels. Le casque emboîtait la tête de manière à ne laisser que le visage de libre; il était surmonté d'une aigrette dont la matière n'est pas bien déterminée. Il n'y avait d'abord que les hastaires qui portaient des casques; mais on en donna plus tard aux soldats de toutes armes. Dans le principe ils étaient uniquement faits de cuir; dans la suite on les garnit de feuilles d'airain.

CASSIA. C'est le nom de la seconde des filles que Job eut après sa disgrâce (d).

CASSIDILIS, une poche, une besace. Ce terme se trouve dans Tobie VII, 2.

CASSIE; en latin, *Cassia;* aromate dont parle Moïse, et qu'il fait entrer dans la composition de l'huile sainte dont on devait se servir pour la consécration des vases sacrés du tabernacle (e). L'Hébreu l'appelle *Kidda*, et les Septante, *Iris*. Quant à la casse aromatique, on dit que c'est l'écorce d'un arbre fort semblable à la canelle, et qui vient dans les Indes, sans être cultivé.

CASSIUS, surnommé *Longinus*, fut questeur de Crassus en Syrie, dans la fameuse expédition de ce général contre les Parthes. Crassus ayant été défait et mis à mort, Cassius recueillit les débris de l'armée romaine, et chassa les Parthes de la Syrie, où ils s'étaient avancés jusqu'à Antioche. De là il vint à Tyr, et après avoir mis ordre aux affaires de la Syrie de ce côté-là, il marcha vers la

(a) I *Esdr.* VIII, 17.
(b) Bibliot. Orient, p. 291, col. 2, et 157.
(c) *Hieronym. in Chronic.*
(d) *Joan.* XLII, 14.
(e) *Exod.* XXX, 24. קדה *Kiddah.*

(1) C'est par l'évaporation que se maintient la hauteur de la mer Caspienne, malgré les eaux nombreuses qui s'y rendent. Le volume de ces eaux ne fait que remplacer celui que dissipe chaque jour l'évaporation. (S).

Judée (a), et assiégea Tarichée sur le lac de Génésareth, où s'était enfermé Philolaüs, avec les restes de la faction d'Aristobule, dont il avait depuis peu embrassé le parti. Cassius emporta la place, réduisit en esclavage toutes les personnes qu'il y trouva, excepté Philolaüs qu'il fit exécuter, de l'avis d'Antipater, comme le plus sûr moyen d'abattre la faction d'Aristobule. Il obligea ensuite Alexandre fils de ce dernier, à demander la paix, qu'il lui accorda, et marcha vers les bords de l'Euphrate, contre les Parthes, qui menaçaient d'une invasion.

Après le meurtre de Jules César commis par Brutus et Cassius, ces deux chefs des conjurés résolurent de rétablir la liberté de la république. Cassius se rendit en Syrie, où il était en grande considération, et il se vit bientôt à la tête de huit légions. Il passa ensuite dans la Phénicie et dans la Judée, et n'eut pas de peine de s'assurer de l'une et de l'autre (b). Pendant qu'il y était, il passa par la Palestine quatre légions, que Cléopâtre, reine d'Egypte, envoyait au secours de Dolabella, qui tenait le parti opposé à Cassius. Celui-ci les enveloppa avec ses troupes, les engagea à prendre son parti, et se vit par ce moyen une armée de douze légions.

Pour entretenir toutes ces troupes, il fut obligé de lever de grosses sommes sur la province. La Judée fut taxée pour sa part à sept cents talents (c). Antipater eut soin de faire lever promptement cette somme par Phasael et Hérodes, deux de ses fils, et par un nommé Malichus et quelques autres à qui il donna leur département. Hérodes fut le premier qui apporta sa part, ce qui le mit *bien* dans l'esprit de Cassius.

Les villes de Gophna, d'Emmaüs, de Lydde, de Thamna, et quelques autres n'ayant pas fourni à temps leur contingent, Cassius fit vendre tous leurs habitants à l'encan, pour faire les sommes qu'elles devaient fournir, et Malichus pensa payer de sa tête la négligence avec laquelle il s'était acquitté de sa commission. Hircan le tira de ce danger, envoyant à Cassius cent talents de sa propre bourse. Le reste de l'histoire de Cassius n'a point de rapport à l'Ecriture, ni aux affaires des Juifs. Il fut défait avec Brutus à Philippe en Macédoine, et contraint de se donner la mort l'an du monde 3963, avant J.-C. 37, avant l'ère vulg. 40.

* CASTRATION DES ANIMAUX. Dieu l'a-t-il prohibée dans la loi mosaïque? on le croit, et j'ignore sur quoi on se fonde. Le *Lévitique*, XXII, 24, que l'on cite en faveur de cette opinion est conçu en ces termes : *Omne animal, quod vel contritis, vel tusis, vel sectis, ablatisque testiculis est, non offeretis Domino; et in terra vestra hoc omnino ne faciatis*, ou, comme portent, au lieu du dernier membre de la phrase, l'Hébreu et les Septante, *et non facietis in terra vestra;* différence, au reste, qui n'affecte pas le sens. On dit donc que cette dernière partie du verset, soit dans l'original, soit dans la Vulgate, exprime la défense de pratiquer la castration ; et puis, comme il est souvent parlé de bœufs dans l'Ecriture, on a soin d'ajouter que *ces bœufs sont des taureaux*. Pour labourer, dit-on encore, les Hébreux se servaient exclusivement de taureaux, qu'ils savaient facilement subjuguer et rendre souples et dociles (1). Pures imaginations ; c'est ainsi que je me permets d'en juger, jusqu'à ce qu'on donne des preuves. J'admets, toutefois, la possibilité de dompter les taureaux et de les employer au labourage; mais je ne puis admettre l'interprétation qu'on donne au texte cité. 1° On le traite comme s'il y avait : *Omne animal quod contritis,... testiculis est non offeretis, et non facietis animal quod contritis testiculis est;* or, ce dernier membre de phrase, grammaticalement parlant, n'a aucun sens, en prenant *facietis* dans l'acception que lui donnent ceux que je réfute. Jamais, par exemple : *Facere hominem qui est eunuchus* n'a pu signifier *faire un eunuque;* il y aurait contradiction dans les termes : puisqu'il *est* (eunuque), on ne peut pas *le faire tel*. 2° La phrase ne renferme qu'un seul complément (*animal quod.... testiculis est*) et deux verbes ; d'où il suit qu'il est beaucoup plus naturel de donner au second verbe le complément du premier, en attribuant à ce second verbe (*facietis*) une signification qui le rende propre à recevoir ce complément sous la forme qu'il a dans le verset. C'est ce que nous ferons en traduisant, comme d'ailleurs nous y sommes autorisés, *facere* par *sacrifier*. En effet, nous lisons dans l'Exode, XXIX, 38 : *Hoc est quod facies in altari : agnos anniculos duos*, etc., c'est-à-dire, *voici ce que tu sacrifieras sur l'autel : deux agneaux d'un an*. Num. VI, 10, 11 : *Nazaræus offeret duos turtures, vel duos pullos columbæ, sacerdoti.... facietque sacerdos unum pro peccato*, etc.; c'est-à-dire : Le Nazaréen *offrira au prêtre...., deux tourterelles ou deux petits de colombe; et le prêtre en sacrifiera un pour le péché*, etc. Ce même mot est employé d'autres fois en ce même sens dans les Nombres et dans le Lévitique; c'est un hébraïsme assez fréquent qu'on retrouve dans les écrivains postérieurs à Moïse (*Judic.*, XIII, 16; III *Reg.*, XVIII, 25 ; *Os.*, II, 8; *Bar.*, I 10 ; *Ex.*, XLIII, 25). Les profanes ont aussi le même mot dans la même acception ; ainsi Virgile : *Cum faciam vitula pro frugibus*, etc. Enfin dans le texte cité à l'appui de l'opinion que je combats, le mot hébreu traduit dans la Vulgate par *faciatis* est rendu dans la version syriaque par *sacrificabitis*.

3° Le verset suivant, par la connexion qu'il a avec celui que nous discutons, confirme notre interprétation. Il commence ainsi : *Et de la main d'un étranger vous n'offrirez aucun de ces animaux-là*, etc., c'est-à-

(a) *Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* xii, *et de Bello, l.* I, c. vi.

(b) *Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* xviii, *et de Bello. Jud. l.* I, *c.* ix.

(c) An du monde 3961.

(1) Glaire, *Introduction... aux livres de l'Anc. et du Nouv. Test.*, tom. II, ch. iii, art. 2, § 2, pag. 148.

dire, ayant quelque défaut, étant aveugle, blessé, malade, amputé, coupé, etc. (depuis le verset 19). Pourquoi dans l'un, ces mots : *In terra vestra;* et dans l'autre : *De manu alienigeni?* c'est que Dieu leur défend de lui offrir aucun de ces animaux, soit existant dans leur pays, soit venant de l'étranger. Donc, ces mots : *Et non facietis in terra vestra* se rapportent à la défense d'offrir à Dieu aucun sujet mâle, faisant partie du bétail (vers. 19) s'il a subi, par un des quatre moyens usités et énoncés, la perte de la faculté génératrice, fût-il parfait d'ailleurs, et n'eût-il aucun défaut corporel, naturel ou accidentel (vers. 20, 22, 23).

4° Il y a de plus, en faveur de notre sentiment, une raison de logique qui n'a pas moins de force. En effet, s'il était défendu de mutiler des animaux, il n'était pas nécessaire d'en défendre l'oblation ; une défense impliquait l'autre. Et si on persiste à voir dans le verset en question la réunion des deux défenses, on l'aura interprété comme s'il y avait dans la disposition de leur énoncé quelque chose qui répugnât au bon sens, comme si la défense de mutiler les bêtes avait été faite avant celle de les offrir.

CASTOR ET POLLUX. Il est dit dans les Actes des apôtres (*a*), que le vaisseau que montait saint Paul, lorsqu'il fut mené à Rome, pour comparaître devant l'empereur, avait pour enseigne *les Dioscures*, c'est-à-dire, Castor et Pollux. Or, Castor et Pollux étaient deux frères, fils de Jupiter et de Léda, qui étaient, dit-on, sortis d'un même œuf; d'où vient qu'on les représentait ayant chacun la moitié d'une coque d'œuf dans la main. On croyait que Jupiter avait eu commerce avec Léda, ayant pris la figure d'un cygne. Castor et Pollux s'étaient rendus recommandables par leur valeur, et surtout par la guerre qu'ils firent aux pirates et aux corsaires. C'est ce qui leur mérita les honneurs divins, et qui fit que les gens de mer eurent pour eux une dévotion toute particulière. On les invoquait dans les tempêtes, et on leur faisait des vœux en s'embarquant. Le vaisseau où était saint Paul portait le nom des Dioscures, ou de Castor et Pollux ; parce que leurs figures étaient en peinture, ou en relief sur la proue. Il y avait outre cela quelques autres divinités sur la poupe, que l'on regardait comme les patrons et les dieux tutélaires du vaisseau. *Voyez* notre commentaire sur les Actes, XXVIII, 11.

* CATACHRÈSE, figure de rhétorique en usage chez les Hébreux comme chez les autres peuples. La Catachrèse ou abus des termes est cette manière de s'exprimer, éloignée de l'usage ordinaire. « κατάχρησις, *abusio vocatur*, dit Glassius (1) : *Non ac si scriptores sacri vocibus abuterentur, sed quia a communi troporum usu aliquantum discedunt, atque ex genio linguarum occidentalium paulo durius videntur locuti. Quæ vero scriptoribus sacris minime vitio sunt vertenda, quippe ex usu loquendi inter populares suos recepto recte iis uti poterant.* »

CATA-MANE, ou plutôt, ΚΑΤΑ-ΜΑΝΕ; c'est-à-dire, *tous les matins*. Le terme *cata*, est une préposition grecque, que l'on a conservée dans la version latine d'Ezéchiel (*b*).

* CATAPULTE. *Voyez* BÉLIER.

CATARACTES. Le terme latin, *cataracta*, vient du grec *cataractès*, qui signifie ce qui tombe avec raideur et impétuosité. Il se dit principalement d'une chute d'eau, d'une cascade, d'une rivière qui tombe et se précipite avec rapidité d'un rocher. Les cataractes du Nil, qui saute à bas d'un très-haut rocher, sont célèbres. Moïse dit que Dieu ouvrit les cataractes du ciel, et en fit tomber un déluge d'eau pour inonder les méchants (*c*). Le terme hébreu *aruboth* (ארבות. LXX : Καταῤῥάκται, qu'on a traduit par *cataractes*, se peut prendre pour des fenêtres, des ouvertures pratiquées en un lieu élevé ; et l'Ecriture se sert du même terme pour marquer une tempête ou une pluie abondante qui tombe du ciel ; il dit qu'il ouvre pour cela les cataractes du ciel (*Isaïe* XXIV, 18, et *Malac.*, III, 10).

Le Psalmiste, pour exprimer les malheurs dont il a été comme accablé, dit (*Psalm.*, XLII, 9 לקול צנוריך), que *l'abîme a appelé un autre abîme au bruit des cataractes du ciel, qu'il a ouvertes* pour l'inonder. Le terme hébreu, dont il se sert en cet endroit, est différent de celui qui est employé dans les autres passages, où se trouve le mot de *cataracta*. Celui du Psaume XLI est *sénor*, qui signifie des canaux, des gouttières. *L'abîme* des eaux de la mer *a appelé l'abîme* des eaux du ciel, *au bruit de vos gouttières*, pour m'inonder. Les eaux de la mer et celles du ciel sont, pour ainsi dire, appelées, afin de m'accabler de concert.

CATÉCHISME, *catéchiser, catéchèses*. Ces termes sont grecs, et signifient instruction, instruire : *catéchiste*, celui qui instruit ; *catéchumène*, celui qui se fait instruire, pour entrer dans le christianisme. Saint Paul (*d*) veut que celui qui reçoit les instructions d'un autre, lui fasse part de tous ses biens, en reconnaissance du service et de la grâce qu'il en reçoit : *Communicet autem is qui catechizatur verbo, ei qui se catechizat in omnibus bonis.*

CATETH, ville de la tribu de Zabulon (*Josue*, XIX, 15).

CATHOLIQUE. Ce terme est grec dans son origine ; il signifie universel ou général. On appelle l'Eglise de Jésus-Christ catholique parce qu'elle s'étend par tout le monde, et qu'elle n'est point bornée par les temps. Ce titre lui fut donné presque dès le temps des apôtres. Saint Ignace, leur disciple, évêque d'Antioche et martyr, dans son Epître aux Smyrniens, VIII, dit : *Ubi fuerit Christus Jesus, ibi catholica est Ecclesia.* Eusèbe rapporte une lettre des fidèles de Smyrne

(*a*) *Act.* XXVIII, 11 : Cui erat insigne Castorum. *Le Grec* : Παράσημον Διοσκούροις.
(*b*) *Ezech.* XLVI, 14, 15.
(*c*) *Genes.* VII, 2, VIII, 2.
(*d*) *Galat.* VI, 6.
(1) *Philologia sacra*, lib II, tract. 1, c. [illegible], p. [illegible]

dans laquelle ils font mention de l'Eglise *catholique* et des prières que fit saint Polycarpe pour toute l'Eglise *catholique*.] On dit des *vérités catholiques*, parce qu'elles sont reçues de tous les fidèles. *Catholique* est souvent opposé à *hérétique*, ou *sectaire*, et à *schismatique*, ou séparé de la véritable Eglise.

CATHOLIQUES. *Epîtres catholiques*, ou *canoniques*. Elles sont au nombre de sept, savoir : celle de saint Jacques, les deux de saint Pierre, les trois de saint Jean, et celle de saint Jude. On les appelle catholiques, parce qu'elles sont adressées à tous les fidèles, et non pas à une église particulière; et canoniques, parce qu'elles contiennent d'excellentes règles de foi et de morale. Il y a quelque différence entre l'ordre que ces Epîtres tiennent aujourd'hui dans nos Bibles, et celui qu'elles tenaient autrefois chez les Grecs (*a*). Sur quoi on peut voir notre préface générale sur ces Epîtres. Les anciens ont été partagés sur le nombre de ces Epîtres : les uns les recevaient toutes sept; les autres n'en recevaient que trois, et rejetaient la seconde de saint Pierre, la seconde et la troisième de saint Jean, et celle de saint Jude (*b*) (1). Le but principal de ces sept Epîtres est de réfuter les hérésies de Simon, de Nicolas, de Cérinthe et des autres premiers hérésiarques, qui, abusant de la liberté que l'Evangile nous a procurée, niaient la nécessité des bonnes œuvres (*c*).

CATULE ou CATULUS, gouverneur de la Libye pentapolitaine, fit périr une infinité de Juifs de cette province, qui s'étaient assemblés dans un désert, sous la conduite d'un tisserand, nommé Jonathas, lequel avait séduit ces malheureux en leur promettant de faire en leur présence toutes sortes de prodiges. Catule, qui avait excédé dans la recherche et dans le supplice des coupables, en fut puni, dès ce monde, par des douleurs terribles et par des frayeurs qui ne lui laissaient aucun repos (*d*).

CAUDE ou GAUDE, selon Pline, ou CLAUDE, selon le grec des Actes (*e*) et selon Ptolémée, était une petite île, située vers l'extrémité méridionale et occidentale de l'île de Crète.

*CAVALERIE. Les traducteurs de la Bible en langue française ont rendu par *cavalerie* le mot *equites*, qui se lit plusieurs fois dans le XIV[e] chap. de l'Exode (versets 18, 21, 26, 28) et ailleurs, comme s'il y eût eu en Egypte de ces corps d'armée que nous nommons *cavalerie*. Il est vrai que la Vulgate emploie, dans deux endroits du même chapitre (vers. 9 et 23) le mot *equitatus*; mais l'emploi de ce dernier mot, et l'acception dans laquelle on a entendu le premier, ne conviennent pas, s'il est vrai qu'au temps de Moïse, les Egyptiens n'avaient point de corps de cavalerie dans leurs armées. Il paraît, en effet, qu'ils n'en eurent que longtemps après. Les monuments ne représentent rien qui puisse militer en faveur de l'interprétation qui est le sujet de notre remarque. Le texte original, sur lequel nous l'appuyons, ne parle point de cavalerie, mais de cavaliers ou de gens montés sur les chevaux attelés aux chariots. Les Hébreux, comme les Egyptiens, eurent plus tard de la cavalerie, mais fort peu, même au temps des Machabées.

CAVERNES. Il y en avait un grand nombre dans la Palestine. *Voyez* ci-après l'article ROCHER.

CAVERNE DOUBLE. Genèse, XXIII, 9. *Voyez* MACPHELA.

CAYRE. *Voyez* CAIRE.

CAZALOT. *Voyez* ci-devant CASALOTH.

CEDAR, fils d'Ismael (*f*), est le père des Cédréens ou Cédaréniens, dont parle Pline, et qui habitaient au voisinage des Nabathéens, dans l'Arabie déserte. Ces peuples ne demeurent point dans des villes ni dans des maisons, mais sous des tentes (*g*), d'où vient que l'on ne peut que difficilement marquer le lieu de leur habitation, parce qu'ils en changent souvent. Dans l'Ecriture, on donne quelquefois le nom de Cédar à toute l'Arabie déserte; mais la demeure des Cédaréniens était principalement dans la partie méridionale de l'Arabie déserte, et au nord de l'Arabie Pétrée et de l'Arabie Heureuse. Il y en avait même jusqu'à la mer Rouge. [*Voyez* BÉDOUINS. Il est parlé de Cédar ou des Cédaréniens : *Ps*. CXIX, 5. *Cant*. 1, 5. *Is*., XXI, 16; XLII, 11; LX, 7. *Jér*., II, 10; XLIX, 28; *Ez*., XXVII, 21.]

CEDES, autrement CADÈS, ville célèbre de la tribu de Nephthali. *Voyez* ci-devant CADÈS.

* CEDES, ville lévitique de la tribu d'Issachar. I *Par*., VI, 72, nommée aussi Cesion. *Jos*., XXI, 27.

CEDES DE JUDA, c'est CADÈS-BARNÉ. *Voyez* ce mot.

CEDIMOTH, ville de la tribu de Ruben (*h*), la même que *Cadémoth*, à l'orient [*lisez* à l'occident. *Voyez* CADÉMOTH, lieu.] du torrent d'Arnon. C'est une des stations des Hébreux dans le désert (*i*). Elle fut donnée aux enfants de Mérari, de la race de Lévi, pour leur demeure (*j*). — [C'est la même que Jethson, *Jos*. XXI, 36, disent Barbié du Bocage et le géographe de la Bible de Vence.]

CEDMA, dernier fils d'Ismael (*k*), qui eut sa demeure, de même que ses frères, à l'orient des montagnes de Galaad. Peut-être que la ville de Cédémoth fut d'abord aux

(*a*) *Prol g. sub nomine S. Hieronym. in Epist Catholic.*
(*b*) *Greg. Nazianz. Carm. de Scriptur. Canone.*
(*c*) *Aug. de Fide et Operib. c.* XIV.
(*d*) *Joseph. de Bello, l.* VII, *c.* XXVIII. An de Jésus-Christ 75, de l'ère vulgaire 72.
(*e*) *Act.* XXVII, 16.
(*f*) *Genes.* XXV, 13; I *Par.* I, 29.
(*g*) *Cantiq.* I, 4. *Jerem.* XLIX, 11.
(*h*) *Josue.* XIII, 18.
(*i*) *Deut.* II, 26
(*j*) I *Par.* VI, 79.
(*k*) *Genes.* XXV, 15.
(1) D. Calmet aurait dû ajouter que si quelques Pères ont douté de quelques-unes d'entr'elles, la majeure partie des Anciens les ont admises; qu'elles se trouvent dès le quatrième siècle dans le canon de l'Eglise de Rome, dans celui de l'Eglise d'Afrique, dans celui de l'Eglise grecque, etc. *Voyez* notre dissertation sur *le canon des livres saints*, insérée dans les *Annales de Philosophie chrétienne*. tome XXIV. (S).

descendants de Cedma ; mais on ne peut le regarder comme père des *Cadmonéens* ou *Cedmonéens*, dont il est parlé *Genèse*, XV, 19 ; car ceux-ci sont d'anciens peuples de Chanaan, qui étaient déjà puissants du temps d'Abraham, aïeul de *Cedma*.

CEDMIHEL, un des enfants d'Odovia, qui revint de la captivité de Babylone (*Esdr.* II, 40).

CEDMONÉENS, ou CADMONÉENS, c'est-à-dire *Orientaux*, anciens habitants de la terre promise, descendus de *Chanaan*, fils de *Cham*. Leur demeure était au delà du Jourdain, et à l'orient de la Phénicie, aux environs du mont Liban (1). On croit que le fameux *Cadmus*, fondateur de Thèbes en Béotie, était Cadmonéen d'origine, et qu'Hermione, sa femme, prenait son nom de la montagne d'Hermon. Les Cadmonéens étaient *Hévéens*, et le nom d'*Hévéens* dérive d'une racine qui signifie un serpent. La fable a dit que Cadmus avait semé des dents de serpent, et qu'il en était venu des hommes belliqueux, parce qu'il établit à Thèbes ses Hévéens ou ses *Cadmonéens*, qui furent pères d'une nation vaillante et guerrière.

CEDRE, arbre fameux dans les Ecritures. Il y en a encore aujourd'hui sur le Liban, mais en assez petit nombre, au-dessus et à l'orient de Biblos et de Tripoli : on n'en voit point ailleurs dans ces montagnes ; mais il y a apparence qu'autrefois il y en avait beaucoup davantage, puisqu'on en employait à tant de grands ouvrages. Ces arbres sont d'une grosseur et d'une grandeur prodigieuses. Entre ceux qu'on voit aujourd'hui sur le Liban, on dit qu'il y en a qui ont trente-cinq et quarante pieds de grosseur. Le cèdre jette ses branches à dix ou douze pieds de terre : ses branches sont grandes et éloignées les unes des autres, ses feuilles sont assez semblables à celles du romarin ; il est toujours vert, et distille une espèce de gomme, à qui l'on attribue différents effets. Son bois est incorruptible (*a*), beau, solide, tirant sur le brun ; il porte une petite pomme semblable à celle du pin, si ce n'est que l'écorce en est plus délicate, plus unie et moins ouverte. — [*Voyez* le *Voyage en Orient*, de M. de Lamartine, 23 avril 1833, tom. II, p. 261 et suiv. 265, et la *Correspondance d'Orient*, Lettr. CL, de M. Poujoulat, tom. VI, p. 260-263.]

Le cèdre aime les lieux froids et les montagnes, et si on lui taille la cime, il meurt. Les branches qu'il pousse d'espace en espace, et par certains intervalles, en diminuant toujours jusqu'en haut, forment comme une espèce de roue, et s'élèvent en forme de pyramide. Bruyn, dans son voyage de la Terre Sainte, dit que les feuilles du cèdre montent en haut, et que le fruit pend en bas. Ce fruit est fait en pommes semblables à celles des Perses, mais plus longues, plus dures et plus nourries, et sont difficiles à détacher de leur queue ; elles contiennent une graine semblable à celle du cyprès, et jettent une résine grosse, épaisse, transparente, d'une odeur forte, qui n'est point coulante, mais qui tombe goutte à goutte. Cet auteur dit qu'ayant eu la curiosité de mesurer deux cèdres du Liban de ceux qui lui parurent les plus gros, il trouva que l'un avait cinquante-sept paumes de tour, et l'autre quarante-sept. Il croît des cèdres non-seulement sur le Liban, mais aussi en quelques endroits de l'Afrique, dans l'île de Cypre, et dans celle de Crète ou de Candie. Les naturalistes distinguent plusieurs sortes de cèdres ; mais nous nous bornons à celui du Liban, qui est le seul dont parle l'Ecriture. On se servait de cèdres pour faire des statues qu'on voulait qui fussent d'une longue durée. L'on se servait de ce bois non-seulement pour des poutres et pour des ais qui couvraient les édifices, et servaient de plafond aux appartements, on le mettait aussi dans le corps des murailles, et on les arrangeait avec la pierre, en sorte qu'il y avait, par exemple, trois rangs de pierre et un rang de bois de cèdre (*b*). Quelquefois ces bois étaient posés d'un parement de mur à l'autre (*c*), alternativement avec des rangées de pierres, qui allaient aussi d'un parement à l'autre, et qui faisaient, à chaque parement, comme un échiquier. Le temple de Jérusalem et le palais du roi Salomon étaient bâtis de cèdres, et il y en avait une si grande quantité, que quelquefois le temple est appelé Liban (*d*), *Aperi, Libane, portas tuas*, et que la maison où Salomon logeait, à Jérusalem, est nommée la maison du bois du Liban, *Domus saltus Libani* (*e*). Le toit du temple de Diane d'Ephèse était aussi de cèdre, selon Pline (*f*). Josèphe (*g*) dit que Salomon planta des cèdres dans la Judée, en si grande quantité, qu'on y en vit autant que de sycomores, qui sont des arbes très-communs dans ce pays-là.

On attribuait apparemment au cèdre une vertu purgative, puisque Moïse ordonne que dans la purification d'un lépreux, on emploie ce bois avec l'hysope pour faire un bouquet (*h*), avec lequel on arrose le lépreux. Voici comme était fait ce bouquet : on prenait une branche de cèdre et une branche d'hysope, avec un oiseau pur ; on liait le tout avec un ruban de pourpre ou cramoisi, de manière toutefois que l'oiseau avait la tête du côté du manche ; on trempait ce bouquet dans une eau où l'on avait fait couler le sang d'un autre oiseau pur, on en arrosait le lépreux, puis on lâchait l'oiseau vivant, et on le mettait en liberté. On se servait aussi d'un pareil bouquet, à l'exception qu'on n'y mettait point d'oiseau vivant, dans les aspersions qui se faisaient

(*a*) Le bois de cèdre se corrompt aisément lorsqu'il est exposé à l'eau. *Cedrus durabilis, nisi humore tangatur*. *Pallad*. *l*. II, *c*. XVI.

(*b*) III *Reg*. VI, 36, *et* VII, 12 ; *et* I *Esdr*. VI, 3, 4.

(*c*) *Vitruve*, *l*. I, *c*. V, et Notes de M. Perraut sur cet endroit.

(*d*) *Zach* XI, 1.

(*e*) III *Reg*. VII, 2, *et* X, 10.

(*f*) *Plin*. *l*. XVI, *c*. XL.

(*g*) *Joseph*. *l*. VIII, *c*. II, *Antiq*. comparez II *Par*. I, 15, IX, 27.

(*h*) *Levit*. XIV, 4.

(1) Peut-être au sud-est de l'Hermon.

le jour de l'expiation solennelle, avec le sang de la vache rousse (*a*).

CÉDRON, torrent de Cédron, qui [prend naissance au nord de Jérusalem], coule dans une vallée [celle de Josaphat] à l'orient, entre cette ville et le mont des Oliviers, et qui va se dégorger dans la mer Morte. Il est d'ordinaire assez peu rempli d'eau; souvent il n'en a point du tout. Mais lorsqu'il fait des orages ou de grosses pluies, il est fort enflé, et coule avec beaucoup d'impétuosité. Quelques-uns ont cru que le nom de Cédron lui venait de la quantité de cèdres qui étaient, dit-on, autrefois plantés sur son rivage, mais on n'a aucune preuve de ce fait; et le nom de *Cédron* vient plutôt ou de l'obscurité de ce torrent, qui coule dans une vallée profonde, et qui était autrefois ombragé de beaucoup d'arbres (קדרון à קדר, *obtenebratus fuit*), ou des égouts de la ville qui s'y déchargeaient (1). Josèphe décline toujours *Cédron*, *Cédronos*, *Cédroni*. La vallée de Cédron, surtout dans sa partie méridionale, était comme la voirie de Jérusalem (קדרון, *ab Arabico* קדר, *spurcus fuit*); les rois Asa (*b*), Ezéchias (*c*), et Josias (*d*) y ont brûlé les abominations et les idoles, qui avaient servi au culte des Juifs prévaricateurs.

* CEDRON, ville frontière de la Judée, du côté des Philistins, dit Barbié du Bocage, au sud-est de Jabné ou Jamnia, qu'Antiochus avait fait fortifier par Cendebée, I *Mac*. XVI, 9. Le géographe de la Bible de Vence dit avec plusieurs que Cédron paraît être le même lieu que Gédor, I *Mac*. XV, 39, 40; Barbié du Bocage dit que l'on confond à tort ces deux localités.

CEELATHA, campement des Israélites dans le désert. Au sortir de Ressa, ils allèrent à *Céélatha. Num*. XXXIII, 22. Nous croyons que c'est la même que *Ceila* ou *Ceilath*, ville au midi de Juda, dont nous allons parler. Or, quand nous disons qu'ils allèrent à *Ceilath*, nous entendons simplement qu'ils allèrent dans le désert qui était aux environs de cette ville.

CEILA, ville de la tribu de Juda, [à l'ouest ou au sud-ouest de la tribu, dans les montagnes.] (*e*) Eusèbe la met à dix-sept milles d'Eleuthéropolis, du côté d'Hébron. [Les Philistins l'attaquèrent, mais elle fut défendue par David, qui sauva ses habitants en remportant sur les ennemis la victoire la plus éclatante, I *Reg*. XXXIII, 1, etc.] Saint Jérôme ne la met qu'à huit milles d'Hébron. On dit qu'on y montrait le tombeau du prophète Abacuc (*f*).

CEINTURE. Les Hébreux ne portaient pas ordinairement de ceinture dans la maison, ni même au dehors, sinon lorsqu'ils travaillaient ou qu'ils allaient en voyage. Alors ils se retroussaient et ceignaient leurs habits qui étaient longs, comme les portent encore aujourd'hui les Orientaux. Cela paraît par plusieurs endroits de l'Ancien et du Nouveau Testament. Le jeune Tobie ayant trouvé l'ange Raphael (*g*) *ceint et comme prêt à marcher*, le pria de l'accompagner dans son voyage. Le Seigneur voulant se mettre en état de laver les pieds à ses disciples, *se ceignit d'un linge* (*h*). Les soldats étaient aussi d'ordinaire ceints de leurs baudriers : *Præcinxisti me virtute ad bellum* (*i*).

Souvent les baudriers étaient d'une matière précieuse. La femme forte faisait des ceintures précieuses (*j*), et les vendait *aux Chananéens*, c'est-à-dire aux marchands phéniciens. Ces ceintures étaient communes aux hommes et aux femmes : celles des femmes sont plus souvent nommées *zona*. On peut juger de leur prix, par ce que les rois de Perse donnaient quelquefois des villes ou des provinces entières à leurs épouses, pour la dépense de leurs ceintures (*k*). Le Sauveur, dans l'Apocalypse (*l*), paraît à saint Jean avoir une ceinture d'or. Et dans le même livre les sept anges qui sortent du temple, sont vêtus de lin, et ceints de ceintures d'or. Au contraire, les prophètes, les personnes qui faisaient profession de pénitence et de mépris du monde portaient des ceintures de peaux ou de cuir simple. Le prophète Elie (*m*) en portait de cette sorte, aussi bien que saint Jean-Baptiste (*n*). Dans le deuil on prenait des ceintures de cordes, pour marque d'humiliation et de douleur. Isaïe (*o*) menace les filles de Sion, qui l'avaient offensé par l'excès de leurs parures, de les réduire à porter le cilice et la ceinture de cordes. Ailleurs (*p*) il menace Jérusalem de la réduire en captivité, de lui faire couper ses cheveux, instruments de son orgueil, et de lui faire porter un sac pour ceinture : *ad planctum, ad calvitium, et ad cingulum sacci*.

La ceinture militaire, ou le baudrier, ne descendait pas de dessus l'épaule, comme chez les anciens Grecs; elle était portée sur les reins, d'où viennent ces expressions (*q*) : *Gladio accinctus renes*, ou (*r*) *balteo accinctus renes*. Ces baudriers d'ordinaire étaient précieux, et on les donnait quelquefois pour récompense aux soldats. Joab dit à celui qui avait vu Absalom pendu à un arbre (*s*) : *Si tu l'avais percé, je t'aurais donné dix sicles ou un baudrier*. Jonathas, fils de Saül, fit

(*a*) *Num*. xix, 6.
(*b*) III *Reg*. xv, 13.
(*c*) II *Par*. xxix, 16.
(*d*) IV *Reg*. xxiii, 4.
(*e*) *Josue* xv, 44.
(*f*) *Sozomen. hist*. l. VIII, *c*. xxix.
(*g*) *Tob*. v, 5.
(*h*) *Joan*. xiii, 4, 5.
(*i*) *Psalm*. xvii, 40.
(*j*) *Proverb*. xxxi, 24.
(*k*) *Plato Alcibiad. Athenæ*, l. I, etc.
(*l*) *Apoc*. i, 13.
(*m*) IV *Reg*. i, 8.
(*n*) *Matth* iii, 4.
(*o*) *Isai*. iii, 24.
(*p*) *Isai*. xxii, 12.
(*q*) II *Esdr*. iv, 18.
(*r*) *Ezech*. xxiii, 15.
(*s*) II *Reg*. xviii, 11.

(1) « Cédron veut dire en hébreu *tristesse, noire pensée*, le torrent *de la tristesse* doit gémir en coulant; l'Israélite, l'Arabe chrétien ou musulman, qui entend le bruit de ses eaux au milieu du silence de la vallée de Josaphat, croit entendre des plaintes, des soupirs de douleur s'échappant du fond des sépulcres. » Poujoulat, *Correspond. d'Orient*, Lettre CV, tom. IV, p. 354.

présent de son baudrier [ou de sa ceinture (1)] à David (*a*). Job relevant la puissance de Dieu, dit qu'il ôte le baudrier aux Rois, et qu'il leur donne pour ceinture une corde (*b*).

Nous avons parlé de la ceinture des prêtres, sous l'article *des* PRÊTRES.

La ceinture servait *de bourse*, autrefois, comme on le voit dans les livres du Nouveau Testament et dans plusieurs passages des Anciens. Le Sauveur défend à ses apôtres de porter de l'argent dans leurs ceintures (*c*) : *neque pecuniam in zonis vestris*. Ces ceintures étaient larges et creuses, comme celles des Orientaux encore aujourd'hui, à peu près comme une dépouille de serpent ou la peau d'une anguille. Aggée voulant marquer l'inutilité du travail d'un ouvrier, dit (*d*) *qu'il met son salaire dans une ceinture percée*. Horace dit que celui qui a perdu sa ceinture, c'est-à-dire son argent, est prêt à tout faire (*e*) :

Ibit eo quo vis qui zonam perdidit.

[C'est aussi à la ceinture que les Hébreux portaient les écritoires; car tel est incontestablement le sens du passage où Ezéchiel, IX, 2, parle d'un homme qui avait une écritoire *sur les reins*. Cette coutume de porter une ceinture aux reins, et les divers emplois qu'on en faisait chez les Hébreux, se trouvent confirmés par les usages des Orientaux de nos jours. « Les ceintures de ces peuples, dit Schaw (2), sont communément des laines artistement travaillées avec toutes sortes de figures, et elles font plusieurs tours autour du corps. L'un des bouts, qui est retourné et doublé, est cousu des deux côtés, et leur sert de bourse, conformément au sens dans lequel le mot *zone* se prend quelquefois dans l'Ecriture. Les Turcs et les Arabes font encore un autre usage de leurs ceintures, c'est d'y porter leurs couteaux et leurs poignards; et les hojias, ou leurs gens de plume, se reconnaissent aisément à la marque de leur profession, je veux dire à l'écritoire qu'ils portent à la ceinture en guise de poignard. »]

Les femmes portaient aussi des espèces de ceintures qui leur serraient le sein. Isaïe menace les filles de Sion de leur donner un cilice au lieu de ces rubans qui leur serrent le sein et les mamelles (*f*). Et Jérémie demande si l'épouse oubliera cet ornement (*g*) : *An obliviscetur fasciæ pectoralis suæ?* Le Seigneur, dans Ezéchiel, dit qu'il a donné à son épouse une ceinture du plus fin lin (*h*) : *Cinxi te bysso*.

CELAI, de la race des sacrificateurs. II *Esdr*. XII, 20.

CELAIA, lévite, I *Esdr*. X, 23, le même que *Calita*.

CELER, maître de camp de l'armée de Cumanus, étant convaincu de plusieurs violences exercées contre les Juifs, fut renvoyé à Jérusalem par l'empereur Claude pour y être traîné par les rues jusqu'à la mort (*i*).

CELEUSMA. Ce terme se lit en trois endroits de Jérémie (*j*). Il se met pour les cris de joie des vendangeurs, et par proportion pour les cris de joie des vainqueurs qui insultent aux vaincus. Il semble que Jérémie le met pour un cantique de victoire. Le terme grec *keleusma* à la lettre, signifie les cris des matelots; l'Hébreu *heïdad* se dit proprement des vendangeurs, qui crient : *hedad*, *hedad*, *hedad*.

COELE-SYRIE, en grec, *Koilé-Syria*, Syrie-Creuse. Ce nom se donne principalement au vallon qui est entre le Liban et l'Antiliban (*k*), et qui s'étend en longueur du midi au septentrion, depuis l'entrée d'Emath jusqu'au delà d'Héliopolis ou *Baal-Bek*. Denys le géographe la renferme entre le Liban et le mont Casius. — « [La vallée appelée *Bekaa* va du sud-ouest au nord-est; elle prend, du côté du nord-est, le nom de vallée de *Balbek*, et elle est ce que les anciens appelaient la Cœlé-Syrie (3). »]

Mais dans un sens plus étendu, on prend aussi la Cœlé-Syrie pour tout le pays qui est au midi de la Séleucie, et qui s'étend jusqu'à l'Egypte et l'Arabie. Josèphe met le pays d'Ammon dans la Cœlé-Syrie (*l*); et Etienne le géographe y met la ville de Gadare, qui est à l'orient de la mer de Tibériade. Voici la liste des villes de la Cœlé-Syrie, selon Ptolémée : Abila, Lysanium, Saana, Ina, Damas, Samulis, Abida, Hippos, Capitolias, Gadara, Adra, Scythopolis, Gérasa, Pella, Dium, Gadara, Philadelphie, Canatha. Par où l'on voit qu'elle renfermait plusieurs villes de la Pérée.

Dans l'Ecriture, on ne distingue pas la Cœlé-Syrie par aucun nom particulier. Elle est comprise sous le nom général d'*Aram*, et peut-être que la *Syrie de Soba* ou *Aram-Soba* s'étendait dans la Cœlé-Syrie; de quoi pourtant je ne sais si on a de bonnes preuves; car nous ignorons où était la ville de Soba, qui donnait le nom à *Aram de Soba*: à moins que ce ne soit la même que *Hoba*, marquée dans la Genèse (*m*), ou *Chobal*, comme lisent les Septante, d'où l'on a fait *Abyla*, à l'entrée de la Cœlé-Syrie.

CELLON. La terre de *Cellon* est marquée dans Judith, II, 13. C'est la même que *Chellus* du même livre, chap. I, ỳ. 9. Or *Chellus* est un canton de la Palmyrène (4). Ou bien *Chellus* sera la même qu'*Allus*, ville de l'Idumée méridionale, nommée autrement

(*a*) I *Reg*. XVIII, 4.
(*b*) *Job*. XII, 18.
(*c*) *Matth*. X, 9; *Marc*. VI, 8.
(*d*) *Agge*. I, 6.
(*e*) *Horat. epist*. 2, *l*. I
(*f*) *Isai*. III, 24. ותחת פתיגיל מחגרת שק
(*g*) *Jerem*. II, 31.
(*h*) *Ezech*. XVI, 10.
(*i*) *Joseph. Antiq*. *l*. XX, *c*. V.
(*j*) *Jerem*. XXV, 30; XLVIII, 33; *et* LI, 14.
(*k*) *Strabo*, *l*. XVI.
(*l*) *Joseph. Antiq*. *l*. I, *c*. II.
(*m*) *Genes*. XIV, XV.

(1) La ceinture, chez les Hébreux, était une marque d'honneur, et l'insigne du commandement. *Voyez* I *Reg*. XVIII, 4 (Hebr.), et Lydius, *De Re militari*.
(2) *Observat. sur les royaumes d'Alger et de Tunis*, tom. I, p. 579.
(3) Poujoulat, *Corresp. d'Orient*, lettr. CXLIV, tom. VI, p. 140.
(4) Cellon était, suivant Barbié du Bocage, une contrée de l'Idumée orientale; et, suivant la géographie de la Bible de Vence, un canton situé entre l'Arabie et l'Euphrate.

Elusa ou *Chalusa*. Eusèbe et saint Jérôme mettent Allus aux environs de Pétra, capitale de l'Arabie déserte.

CENACLE, en latin, *cænaculum*, en grec *hyperôon*, signifie proprement une salle en haut, ou un appartement où l'on avait accoutumé de manger. Notre Sauveur, la veille de sa passion, dit à ses disciples de lui aller préparer à souper dans Jérusalem, et qu'ils y trouveraient un grand cénacle tout préparé: *Cœnaculum grande stratum*, une salle à manger, avec les lits de table à l'ordinaire. On a montré à Jérusalem, dans les siècles postérieurs, une grande salle, qui fut ensuite convertie en église par l'impératrice Hélène, où l'on prétendait que notre Sauveur avait fait son dernier souper, et avait institué l'Eucharistie. Mais on a grand sujet de douter que cette salle se soit garantie de la ruine de Jérusalem par les Romains.

[« Nous voyons sur le mont Sion, écrivait M. Poujoulat au mois d'avril 1831 (1), le monument le plus entier qui nous soit resté de la domination latine à Jérusalem, l'église du Saint-Cénacle convertie en mosquée depuis l'an 1560; c'est ce sanctuaire que le comte de Toulouse présentait à ses chevaliers comme une première conquête digne de leur zèle religieux; il renferme dans son enceinte les sépulcres de David et de Salomon; ce fut le lieu de la cène du Christ avec ses apôtres. Guillaume de Tyr et d'autres chroniques racontent que Godefroy concéda l'église du Saint-Cénacle à un prieur et à des religieux de la règle de saint Augustin, à condition qu'ils entretiendraient cent cinquante chevaliers pour la défense de la Terre-Sainte. Quand les cénobites franciscains vinrent pour la première fois à Jérusalem, ils s'établirent dans un monastère à côté du Saint-Cénacle; en 1560, comme je l'ai dit plus haut, les musulmans s'emparèrent du Cénacle pour le consacrer au prophète, et chassèrent les religieux de leur couvent; le monastère, depuis lors, a toujours été habité par des familles musulmanes; ces deux édifices construits en pierres de taille sont semblables à nos vieux monastères d'occident. »

« Le Saint-Cénacle, écrivait deux ans après monsieur de Lamartine (2), est une grande salle voûtée, soutenue par des colonnes et noircie par le temps; si la vétusté est admise comme preuve, il porte les marques d'une antiquité reculée. Situé sur le mont Sion, hors des murs de la ville d'alors, il serait fort possible que les disciples s'y fussent retirés après la résurrection, et qu'ils s'y trouvassent rassemblés à l'époque de la Pentecôte, ainsi que l'affirment les traditions populaires. Cependant le sac de Jérusalem, sous Titus, ne laissa guère debout que les tours et une partie des murailles; mais les sites restaient ainsi suffisamment indiqués; et les premiers chrétiens durent mettre une grande importance à en perpétuer le souvenir par des constructions successives sur les mêmes lieux, et souvent avec les débris des anciens monuments. »]

CENCHREE, port de mer de Corinthe dans l'Archipel. Cenchrée était un bourg assez éloigné de Corinthe, qui ne laissait pas de passer comme une espèce de faubourg de la ville (3). Saint Paul étant sur le point de s'embarquer pour aller à Jérusalem, se fit couper les cheveux à Cenchrée (*a*), pour s'acquitter d'un vœu qu'il avait fait. On croit que ce vœu qu'il avait fait étant à Corinthe, était un vœu pareil à celui des Nazaréens, et qu'il consistait à ne point boire de vin pendant un certain temps; après lequel celui qui avait acquitté son vœu, se coupait les cheveux à la porte du temple, et offrait certains sacrifices (*b*). Mais comme l'Apôtre n'était pas à portée d'arriver assez tôt à Jérusalem, pour pouvoir y couper ses cheveux, il se les coupa à Cenchrée, en attendant qu'il fût à Jérusalem, pour y achever le reste des cérémonies qui regardaient ce vœu.

CENDEBEE, général des troupes d'Antiochus Sidetès, fils de Démétrius, roi de Syrie. Ce prince s'étant brouillé avec Simon, grand prêtre et prince des Juifs, lui ôta le gouvernement des côtes de la Méditerranée, et le donna à Cendebée, avec ordre de fortifier *Gédar*, ou Gadara, et de faire le dégât dans la Judée (*c*). Cendebée vint donc à Jamnia, fortifia Gédar et fit des courses sur les terres des Juifs. Jean avertit Simon, son père, de tout ce qui se passait, et Simon envoya ses deux fils, Jean et Judas, avec des troupes, pour s'opposer à Cendebée, ne pouvant y aller lui-même à cause de son grand âge. Jean livra la bataille; et au moment qu'on eut fait sonner les sacrées trompettes, Cendebée prit la fuite avec toutes ses troupes. Jean et Judas les poursuivirent, et en tuèrent plusieurs. Le reste se sauva avec Cendebée dans Gédar qu'il avait fortifiée. Voici quelques observations sur la déroute des troupes de Cendebée par Jean Machabée, fils de Simon.

☞ *Observations* (4) *sur la déroute de Cendebée par Jean Machabée, fils de Simon. Machab., l. I, chap.* 16. — Le livre des Machabées est de tous ceux de l'Ecriture celui où il y a le plus à apprendre dans la science militaire, quoique j'y remarque presque tous les mêmes principes de la tactique des anciens Hébreux. Rien n'est plus beau, plus instructif, plus capable de former un héros chrétien et un excellent chef d'armée. Dieu favorise les grands courages, les âmes nobles et intrépides sans acception de personne; il s'en sert dans l'exécution de ses volontés et de ses desseins pour la punition ou pour le salut et la gloire de son peuple, aussi je ne vois nulle part dans les livres

(*a*) *Act.* XVIII, 18.
(*b*) *Num.* VI, 5, 11.
(*c*) II *Mac.* XV, 26 et seq., XVI, 1, 2, etc. An du monde 3866, avant Jésus-Christ 134, avant l'ère vulgaire 138.
(1) *Corresp. d'Orient*, Lettr. CXVIII, tom. V, p. 162.
(2) *Voyage en Orient*, par M. de Lamartine, t. II, p. 297.
(3) Il était à peu près à trois lieues et demie au N.-E. de la ville, sur le Saronicus-Sinus, aujourd'hui *Kenkrie*. Barbié du Bocage.
(4) Du chevalier Folard. *Voyez* la Préface, p. XV.

sacrés, si je ne me trompe, qu'il ait fait choix d'un homme sans cœur dans les guerres qu'il a ordonnées ou qu'il a inspirées à des peuples pour le châtiment des autres. Tous les Machabées ont été des héros ; le père a commencé de rendre son nom recommandable, les enfants n'ont pas moins été dignes de ce nom : ils ne se sont pas moins acquis de gloire dans les armes. Chose rare et merveilleuse que les enfants des héros ressemblent à leurs pères.

Il y a plus dans les Machabées : écoutons l'Ecriture (a). *Jean avertit Simon, son père, de de tout ce que Cendebée avait fait contre son peuple.* Simon fait alors venir ses deux fils, et leur dit : *Nous avons battu et humilié, mes frères et moi, et toute la maison de mon père, les ennemis d'Israel, depuis notre jeunesse jusqu'à ce jour, et les affaires ayant réussi sous notre conduite, nous avons délivré Israel diverses fois.* Voilà trois générations de héros, de grands capitaines ; non pas un seul des enfants de cette tige miraculeuse, mais tous tiennent de leurs pères et de leurs aïeux. Si l'on trouve ailleurs que dans les Machabées une chose si extraordinaire, on me surprendra fort; je ne sache pas avoir rien lu de semblable dans aucun historien. Le père décrépit, et n'en pouvant plus, exhorte ses enfants de l'imiter dans ses belles actions, comme dans celles des héros de leur nom.

Jean, animé par son père, se met en campagne, à la tête d'une armée de vingt mille hommes, et marche à l'ennemi tout plein d'espérance, de courage et de résolution ; et, imbu des maximes et des principes de son père, il débute par une action digne d'un grand capitaine : ce n'est pas la fortune ou le hasard qui le fait vaincre, mais l'ordre et la conduite. La victoire, dit-on, est pour les gros escadrons ; non, certainement, mais pour les petits bien conduits et bien menés ; il faut que ceux-ci l'emportent sur les gros, car à la guerre le nombre ne fait rien, il est au contraire très-méprisable, quand même il serait bien conduit, si un autre plus faible lui oppose une plus grande habileté. Voilà comme la maxime des gros escadrons tombe d'elle-même ; cela est fâcheux pour tant de généraux qui en sont follement entêtés.

L'armée de Cendebée était supérieure à celle de Jean, et avantagée encore par un torrent qui séparait les deux armées, et qu'il fallait que les Hébreux passassent pour combattre leurs ennemis.

Jean, dit l'Ecriture (b), *fit avancer ses troupes vers eux ; et voyant que ses gens craignaient de passer le torrent, il le passa le premier ; ce que les troupes ayant vu, ils le passèrent après lui.* Voilà un général qui commence le premier à donner l'exemple, pour guérir ses soldats de la crainte du désavantage. Mais ce n'est pas ce que les gens du métier, comme les autres, doivent le plus admirer dans ce nouveau général, qui débute par un coup de vieux guerrier, c'est-à-dire par un coup de maître ; c'est l'ordre et la distribution de ses armées, c'est ce qu'on voit rarement. J'ai donné une dissertation dans mes *Nouvelles Découvertes sur la guerre*, où je fais voir le ridicule de mettre la cavalerie sur les ailes, et l'infanterie au centre ; car c'est l'infanterie, comme une armée très-forte, qui doit bien plutôt assurer et couvrir les ailes de la cavalerie. Je crois cet exemple très-grave et très-sensé, et j'ai regret d'avoir négligé de l'apporter pour preuve.

Jean ayant passé le torrent avec une diligence extraordinaire, cela ne pouvait être autrement, pour être aussitôt formé de l'autre côté, *divisa*, dit l'auteur sacré, *son infanterie en deux corps, et mit au milieu sa cavalerie. Quant aux ennemis, ils avaient un grand nombre de gens de cheval.*

Il est apparent que Cendebée, qui ignorait l'ordre sur lequel son ennemi devait se ranger, suivit la tactique ordinaire des nations de l'Asie; car c'est ici une disposition qui n'entre point dans la tête des partisans de la routine, il dut disposer sa cavalerie sur les ailes, et l'infanterie au centre ; car de changer son ordre en présence de l'ennemi, ce mouvement était trop délicat ; il paraît même qu'il n'y pensa pas, puisqu'il marcha droit à lui. Cet ordre de bataille de Jean dut surprendre Cendebée et son armée ; l'infanterie qui vit de la cavalerie lui faire front, au lieu de l'infanterie, dut tomber dans une grande surprise ; cela suffit pour la décourager, car il est ordinaire à l'infanterie qui n'a pas accoutumé à combattre la cavalerie, de craindre une arme qu'elle croit plus redoutable dans une plaine, qu'elle ne l'est en effet. Il en est de même de la cavalerie contre l'infanterie ; mais celle-ci serait la maîtresse contre la cavalerie et la battrait toujours, si elle connaissait sa force. Il paraît dans cette affaire que les yeux furent les premiers vaincus dans l'armée de Cendebée, de là vint la victoire de Jean presque sans combat. Il n'y a donc rien de miraculeux dans la défaite de Cendebée ; ou si l'on veut qu'il y ait du miracle, ce n'est qu'en ce que Dieu favorise toujours ceux qui prennent la défense de la justice et de la religion.

CENDEVIA (c). C'est le nom d'un étang d'où sort le fleuve de Béléus ou Bélus qui tombe dans la Méditerranée, auprès de Ptolémaïde.

CENDRE. *Faire pénitence sur le sac et sur la cendre*, s'affliger pour ses péchés, ou pour quelque disgrâce, et s'asseoir sur une étoffe grossière et dans la poussière ou dans la cendre, sont des expressions toutes communes dans l'Ecriture. *Je ne suis que poussière et cendre* (d), disait Abraham au Seigneur. Dieu menace son peuple de faire pleuvoir sur ses terres de la cendre au lieu de pluie (e), afin de les rendre stériles, au lieu de leur donner la fécondité; pour les

(a) I *Mac.* XVI, 1.
(b) I *Mac.* XVI, 6.
(c) *Plin. l.* V, *c.* XIX, et *l.* XXXVI, *c.* XXVI.

(d) *Genes.* XVIII, 27.
(e) *Deut.* XXVIII, 24.

dessécher de plus en plus, au lieu de les humecter. Thamar, après l'outrage que lui fit Amnon, son frère, se couvrit la tête de cendres (a). Le Psalmiste, dans sa douleur, dit qu'il se nourrissait de cendre au lieu de pain (b); c'est une hyperbole. Il était assis sur la cendre, il avait jeté de la cendre sur sa tête; sa nourriture, son pain était gâté par cette cendre dont il était tout couvert. Jérémie, dans ses Lamentations (c), fait dire à Jérusalem que le Seigneur l'a nourrie de cendre. Job dit que l'homme qui n'est que cendre doit aussi retourner en cendre (d).

On composait une espèce de lessive et d'eau lustrale avec la cendre d'une génisse rousse qu'on immolait au jour de l'expiation solennelle, et dont on distribuait la cendre au peuple; et on se servait de cette eau pour se purifier, lorsqu'on avait touché un mort ou assisté à des funérailles (e).

Les anciens Perses avaient une sorte de supplice, qui consistait à faire mourir dans les cendres certains grands criminels. C'est ainsi qu'on fit périr le méchant Ménélaüs, qui était la cause de tous les troubles dont la Judée était agitée (f). On le précipita dans une tour de cinquante coudées de haut, qui était remplie de cendres à une certaine hauteur. Le mouvement que se donnait le criminel pour se tirer de ce lieu l'y enfonçait toujours davantage; et on augmentait encore cette agitation avec une roue, qui remuait sans cesse la cendre autour de lui jusqu'à ce qu'enfin elle l'étouffât. *Voyez* l'article SUPPLICES.

CENERETH ou CENEROTH, ou CINNERETH, ou KINNERETH, ville de la tribu de Nephthali (g) au midi de laquelle était une grande plaine, qui s'étendait jusqu'à la mer Morte, le long du Jourdain (h). Plusieurs croient avec assez de vraisemblance que *Cinnereth* était la même que *Tibériade*; et comme le lac de Génésareth, qui est nommé dans l'Hébreu *lac de Cénéreth*, est indubitablement celui de Tibériade, on a quelque raison de croire que *Cénéreth* et *Tibériade* sont aussi la même ville. *Voyez* TIBÉRIADE, où nous rapportons quelques raisons pour le sentiment contraire.

Lac de Cénéreth ou mer de *Kinnereth* ou de *Tibériade*, ou lac de *Génézareth*, ou de *Génésar* (i). Ces noms lui sont donnés à cause de la ville de Cennéreth ou de Tibériade, qui est sur son bord occidental et vers son extrémité méridionale, et parce que le canton de Génézar s'étend sur son bord oriental. Il est aussi nommé *mer de Galilée* (j), à cause que la Galilée l'enveloppait du côté du nord et de l'orient. Josèphe (k) lui donne cent stades de long et quarante de large; c'est-à-dire environ douze milles ou quatre lieues et demie de long et deux de large. L'eau de ce lac est fort bonne à boire, et elle nourrit quantité de poissons. Saint Pierre, saint André, saint Jean et saint Jacques, qui étaient pêcheurs, y exerçaient leur métier. Le Jourdain passe au travers de ce lac et y apporte continuellement de nouvelles eaux. Les environs de la mer de Galilée sont très-beaux et très-fertiles.

CENEZ, père d'Othoniel et de Caleb. *Josué*, XV, 17; *Judic.*, I, 13; II, 9, etc. — [*Voyez* CENEZ, fils d'Ela.]

CENEZ, quatrième fils d'Eliphaz, fils d'Esaü. Il fut un des ducs d'Idumée. Il succéda à Sépho et eut pour successeur Coré. *Genes.*, XXXVI, 15.—[Mais Sépho et Coré étaient aussi fils d'Eliphaz. D. Calmet les présente à tort comme des princes qui régnaient par ordre de succession. Ailleurs (I *Par.*, I, 36), Cenez est compté le cinquième fils d'Eliphaz, de même que *Gen.*, XXXVI, 12. *Voyez* CÉNÉZÉENS.]

* CENEZ, descendant d'Esaü ou Edom. *Gen.*, XXXVI, 42; I *Par.*, I, 53. *Voyez* ALVA.

* CENEZ, fils d'Ela, qui l'était de Caleb (I *Par.*, IV, 15); il fut père d'Othoniel, 13. Il me semble qu'il y a de la confusion dans tous ces noms. Compar. *Jos.*, XV, 17; *Jud.*, I, 13; III, 9, 11.

CENEZEENS, anciens peuples de Chanaan, dont Dieu promit le pays aux descendants d'Abraham (l). On croit que les Cénézéens demeuraient dans les montagnes qui sont au midi de la Judée. *Cenez*, fils d'Eliphaz, prit apparemment son nom des Cénézéens au milieu desquels il s'établit.—[Conférez *Gen.*, XV, 19; *Num.*, XXXII, 12; *Jos.*, XIV, 6, 14.]

* CENI, ville ou contrée située au midi de Juda, et habitée par les Cinéens (I *Reg.*, XXVII, 10; XXX, 29).

CENTURION, capitaine de cent hommes d'armes. Il répond à peu près à ce que nous appelons capitaine. Il est souvent parlé de centurion dans les livres du Nouveau Testament. Dans l'Hébreu de l'Ancien Testament, on l'appelle *chef de cent hommes*.

CEPHA ou *Keipha*, signifie en syriaque un rocher ou une pierre. Jésus-Christ changea à saint Pierre le nom de *Simon*, en celui de *Kepha*, qui a été rendu par les Grecs, *Petros*, et par les Latins, *Petrus*, dans la même signification de *pierre* ou de *rocher*.

CEPHA. *Voyez* ci-devant CAIPHA ou SYCAMINON, ci-après.

CEPHARNAUM ou CEPHARNUM. *Voyez* CAPHARNAUM. Ce terme signifie *Beau-Champ*.

CEPHAS. Saint Paul, dans l'Epître aux Galates (m), dit qu'étant venu à Jérusalem, il conféra avec les Apôtres de peur qu'il ne courût ou qu'il n'eût couru en vain : les Apôtres ayant reconnu que Dieu lui avait

(a) II *Reg.* XIII, 19.
(b) *Psal.* CI, 10.
(c) *Thren.* III, 16.
(d) *Job.* XXXIV, 15.
(e) *Num.* XIX, 17. *Heb.* IX, 13.
(f) II *Mac.* XIII, 5, 6. *Voyez* Valère-Maxime, l. IX, c. II. *Extern.* § 6.

(g) *Josue* XIX, 35.
(h) *Josue* XI, 2; XII, 3. *Deut.* IV, 49.
(i) I *Mac.* XI, 67. *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* XIX, etc.
(j) *Matth.* IV, 18.
(k) *Joseph. lib.* III, *de Bello*, *c.* XVIII.
(l) *Genes.* XV, 19.
(m) *Galat.* I, 18; II, 9, 10, etc.

confié la prédication aux Gentils, comme il avait donné l'apostolat à Pierre pour les circoncis, *Jacques, Céphas et Jean qui passaient pour être les colonnes de l'Eglise, nous donnèrent les mains*, dit-il, *à Barnabas et à moi, afin que nous prêchassions aux Gentils, comme eux prêchèrent aux circoncis... Or, Céphas étant venu à Antioche, je lui résistai en face, parce qu'il était répréhensible. Je dis à Céphas devant tout le monde : Si vous, qui êtes né Juif, vivez comme les Gentils convertis, pourquoi voulez-vous contraindre les Gentils de judaïser?*

L'on forme sur ces paroles une assez grande difficulté qui consiste à savoir si Céphas repris ici par saint Paul est le même que saint Pierre, ou si c'est un personnage différent. Nous avons traité cette difficulté dans une dissertation particulière à la tête des Epîtres de saint Paul, et nous allons en donner ici le précis, parce que l'*on nous a donné avis* que le sentiment qui tenait que saint Pierre était différent de Céphas faisait du progrès dans le monde, et qu'*il était important de l'arrêter*.—[Je trouve cela singulier et naïf.]

Voici donc ce qu'on peut dire de plus plausible en faveur de ce sentiment. On cite premièrement les Hypothiposes de saint Clément d'Alexandrie (*a*), qui distingue Pierre de Céphas. Saint Chrysostome (*b*), saint Jérôme (*c*), saint Grégoire le Grand (*d*), Œcuménius et l'auteur du Commentaire sur l'Epître aux Galates, sous le nom de saint Anselme, témoignent que quelques-uns doutaient que Céphas fût le même que saint Pierre. Dorothée de Tyr (*e*) et l'auteur de la Chronique d'Alexandrie (*f*) parlent d'un Céphas du nombre des soixante-douze disciples qui est celui, disent-ils, à qui saint Paul résista en face.

A ces autorités on joint ces raisons. Si celui à qui saint Paul a résisté en face est saint Pierre, il faut dire que le prince des apôtres est tombé dans l'hérésie, puisqu il enseignait à Antioche par son exemple aux fidèles tout le contraire de ce qui avait été décidé en sa présence au concile de Jérusalem. Or, on ne peut former contre ce saint apôtre une telle accusation, donc.... De plus saint Paul dans l'Epître aux Galates appelle deux fois saint Pierre de son nom de Pierre, et en parle avec le respect convenable; comment donc dans la même Epître et dans le même discours l'appellerait-il Céphas, et se vanterait-il de lui avoir résisté en face? Le texte de cette Epître insinue que saint Paul regardait Céphas comme beaucoup inférieur à saint Barnabé. Céphas, dit-il, s'étant retiré des Gentils, et ne voulant plus manger avec eux, les autres Juifs imitèrent son déguisement, *en sorte que Barnabé lui-même s'y laissa entraîner*. Quelle merveille y aurait-il que Barnabé eût imité le prince des Apôtres? Mais qu'il eût suivi l'exemple de Céphas, *un homme du commun, méprisé, sans nom* (*g*), c'est ce qui fit de la peine à saint Paul.

Une autre preuve que Céphas n'était pas saint Pierre, c'est que Paul le reprend avec hauteur, en public, avec autorité; chose qu'il n'aurait pas faite envers le prince des Apôtres. Le père Hardouin, qui a écrit exprès pour soutenir le sentiment qui distingue Céphas de saint Pierre, croit que Céphas, dont parle saint Paul dans la première Epître aux Corinthiens, à qui Jésus-Christ avait apparu, qui avait prêché à Corinthe et qui menait une sœur avec lui (*h*), est le même Céphas auquel saint Paul résista à Antioche. On remarque aussi, comme une raison conséquente, que dans la Vulgate déclarée authentique par le concile de Trente, on a abandonné le texte grec et les anciens qui lisaient *Petrus* au lieu de *Céphas* aux ỳ 9, 11, 14.

Enfin, on s'efforce de montrer que saint Pierre était à Jérusalem dans le temps que saint Paul résista en face à Céphas à Antioche, et que le voyage de saint Paul et de Silas à Jérusalem, qui fut suivi de la tenue du concile de Jérusalem, n'arriva que quelques mois après cet événement, mais toutefois dans la même année 49 de Jésus-Christ.

Voyons à présent ce que l'on oppose à ce sentiment. Saint Jérôme (*i*) remarque que l'on ne se serait jamais avisé de distinguer saint Pierre de Céphas, sans les reproches de Porphyre et de quelques autres ennemis de la religion chrétienne, qui prétendaient tirer avantage de cette dispute des deux principaux apôtres de la religion chrétienne, pour accuser ces deux apôtres, l'un d'erreur, l'autre d'orgueil, tous deux de mensonge, et les chrétiens d'une vaine crédulité. C'est pour répondre aux objections des ennemis de notre religion que les anciens Pères ont eu recours à différents tempéraments: les uns ont dit que cette dispute des deux Apôtres n'était qu'une espèce de feinte, et qu'elle s'était faite de concert pour l'instruction des fidèles, et surtout des Juifs. D'autres ont distingué Pierre de Céphas; mais ce dernier parti est demeuré presque inconnu et enseveli dans l'oubli jusqu'aux derniers siècles que quelques savants l'ont renouvelé, comme nous venons de le voir.

Les Anciens que l'on allègue en faveur de cette distinction, ou l'ont proposée en doutant, ou l'ont réfutée expressément, ou sont par eux-mêmes si peu dignes de considération, qu'ils méritent à peine d'être réfutés. Le livre des Hypotyposes, soit qu'il soit de saint Clément d'Alexandrie ou d'un autre Clément, ne subsiste plus aujourd'hui. Photien (*j*), qui l'avait lu, en parle avec un souverain mépris, comme d'un ouvrage rempli de fautes, d'erreurs grossières, de fables et

(*a*) *Apud Euseb. l.* I, *c.* II. *Eccles. hist.*
(*b*) *Chrysost. Homil.* 61, *t.* V, *p.* 719, 720.
(*c*) *Hieronym. in epist. ad Galat.* II.
(*d*) *Gregor. Mag. Homil.* 18, *in Ezech.*
(*e*) *Chronic. Paschal. edit. Cang.*
(*f*) *Chronic. Alex. p.* 215.
(*g*) *Chrysost. Homil.* 61, *t.* V, *p.* 719, 720.
(*h*) I *Cor.* I, 12; III, 22; IX, 5; XV, 5.
(*i*) *Hieronym. in Galat.* II, 10, *et in prologo Comment. in Galat.*
(*j*) *Photius Cod* CIX.

e sentiments impies. Saint Chrysostome, ui n'a pas dissimulé la force des raisons u'on peut opposer au sentiment commun, e laisse pas de conclure que tout ce qui récède et ce qui suit démontre que tout endroit doit s'entendre de saint Pierre. aint Jérôme, après avoir rapporté l'objecon de Porphyre et le sentiment qui distinue Céphas de Pierre, conclut qu'il ne connaît point d'autre Céphas que celui qui, dans Evangile et dans les Epîtres de saint Paul, st nommé indifféremment tantôt Pierre et ntôt Céphas; et que si l'on voulait admete un second Céphas, pour répondre à Porbyre, il faudrait effacer plusieurs passages l'Ecriture, que cet ennemi de notre relion n'attaque que parce qu'il ne les entend is.

Saint Grégoire le Grand réfute le sentient qui distingue Pierre de Céphas; OEcuénius ne l'adopte point, non plus que l'auur du Commentaire imprimé sous le nom saint Anselme. Dorothée de Tyr est un rivain sans autorité. La Chronique d'Axandrie n'en a pas beaucoup davantage; , après tout, ils ne produisent aucune reuve de ce qu'ils avancent. L'arrangement hronologique qu'a inventé le R. P. Harouin pour montrer que saint Pierre n'était as à Antioche lorsque la dispute en queson y survint, est purement arbitraire et 'est fondé sur aucune preuve solide. Les utres raisons qu'on rapporte pour détruire sentiment commun ne sont que des conenances qui ne peuvent porter coup contre n fait clairement marqué dans le texte de int Paul. Vouloir que saint Pierre ne soit mais nommé Céphas dans l'Ecriture, que ans le seul endroit où Jésus-Christ lui dit (*a*): *ous êtes Simon, fils de Jonah, vous vous apllerez Céphas*, c'est une erreur évidente.

Si Céphas dont parle saint Paul en tant endroits de ses Epîtres était un homme si petite considération dans l'Eglise, que squ'ici il y ait été presque oublié, pouroi l'Apôtre a-t-il tant d'attention à le citer à se prévaloir de son autorité et de son probation (*b*)? Et pourquoi a-t-il tant de in de précautionner les fidèles contre l'imession de son exemple (*c*)? Pourquoi rele-r comme une preuve solide de la résurction du Sauveur (*d*), qu'il a apparu à phas? D'où vient que ce Céphas a été telment négligé des évangélistes, qu'ils n'en ent jamais fait mention? Nous savons le spect et la vénération qui est due à saint erre et au souverain pontife, son succesur; nous avons toute l'inclination et l'inrêt possible à soutenir ses droits, sa priauté, ses prérogatives; mais cela doit-il us empêcher de dire que saint Pierre a nié Jésus-Christ, et qu'il a été répréhensie à Antioche? Mais en voilà assez pour ce Dictionnaire. Si l'on veut s'instruire plus à fond sur cette difficulté, on peut consulter la *Dissertation* du R. P. Hardouin, celle de M. l'abbé Boileau, celle de M. Deling, t. II, *Observ.* c. XLV, et celle que nous avons fait imprimer sur ce même sujet à la tête des Epîtres de saint Paul. — [Je me propose d'examiner un jour cette question, que l'esprit de parti a embrouillée.]

CEPHIRA, ou KEPHIRA, ou CAPHIRA, ville des Gabaonites qui fut ensuite cédée à la tribu de Benjamin (*e*). — [*Voy.* CAPHAR et CEPHIRA, qui suit.]

CEPHIRA, fils de Cariath-Yarim. I *Esdr.*, II, 25. — [Nous pensons qu'il s'agit ici, de même qu'au livre de *Neh.*, VII, 29, des habitants de Céphira, ville dont l'article précède.]

CERASTE, c'est-à-dire *cornu*, sorte de serpent ainsi nommé parce qu'il a, dit-on, quatre espèces de cornes sur la tête. Il se cache dans le sable, et ne laisse paraître que ses cornes, qui sont prises pour de la chair par les oiseaux, dont le céraste fait ensuite sa pâture, lorsqu'ils veulent s'approcher pour le manger. On dit de plus qu'il a la couleur du sable, et qu'il marche ou rampe de biais, et semble siffler en marchant. C'est là ce que l'on dit du céraste. Ce nom ne se trouve qu'une fois dans l'Ecriture (*f*): *Que Dan soit comme un serpent dans le chemin, comme un céraste dans le sentier*. L'Hébreu, au lieu de *céraste*, porte *schephiphon*, que les uns entendent de l'*aspic*, d'autres du *basilic*. Mais Bochart, à qui nous déférons volontiers dans ces matières, soutient qu'il faut s'en tenir à la version qui porte *céraste*.

* CEREALES. *Voyez* BLÉ.

CEREALIS, tribun de la cinquième légion des troupes romaines, fut envoyé par Vespasien avec six cents chevaux et trois mille hommes de pied, contre onze mille six cents Samaritains qui s'étaient attroupés sur le mont Garizim. Céréalis les défit tous et les tailla en pièces (*g*). Le même Céréalis fit aussi le dégât de la haute Idumée, et y prit quelques places durant la guerre des Juifs contre les Romains (*h*). C'est peut-être aussi le même *Céréalis* qui est surnommé *Vetilianus*, et qui fut laissé en Judée après la prise de Jérusalem. Lucilius Bassus y fut envoyé en sa place, et Céréalis lui remit les troupes qu'il commandait (*i*).

CEREMONIES, ou CÆRÉMONIE, ou CÉRIMONIE. Ce terme vient du latin *cærimonia*, ou *cæremonia*, qui signifie les rits extérieurs et la manière dont les ministres de la religion doivent s'acquitter de leurs fonctions sacrées. Le vrai culte de Dieu, le culte essentiel que la divinité demande de nous, est le sacrifice de notre esprit et de notre cœur. *Les vrais adorateurs doivent adorer Dieu en esprit et en vérité* (*j*). Mais cela n'empêche pas que le culte extérieur et les cérémonies

(*a*) *Joan.* I, 42.
(*b*) *Galat.* II, 9.
(*c*) *Galat.* II, 11.
(*d*) I *Cor.* XV, 5.
(*e*) *Josue* IX, 17; XVIII, 26.
(*f*) *Genes.* XLIX, 17. שפיפן

(*g*) *Joseph. de Bello*, *l.* III, *c.* XII, *in Lat.* XXV, *in Græco.*
(*h*) *Joseph. de Bello*, *l.* V, *c.* VIII, *in Lat. et l.* IV, *c.* XXXIII, *in Græco.*
(*i*) *Idem l.* VII, *c.* XXV, *in Lat. et c.* XX, *in Græco.*
(*j*) *Joan.* IV, 24.

ne fassent partie de la religion, et même partie essentielle et nécessaire, dès qu'on conçoit les hommes réunis dans une société sainte, et formant un corps d'Eglise et de religion de quelque nature qu'il soit (*a*). Sans cela leur religion ne serait qu'une cohue, et leur culte dégénèrerait aisément en superstition, chacun ne suivant que sa fantaisie et son propre esprit : et par là l'union et le concert, qui doivent en être l'âme, en seraient bientôt bannis.

Dans la première alliance, Dieu donna d'abord les grands préceptes de sa loi, qui renferment les obligations essentielles de l'homme envers Dieu et envers le prochain. Il ne prescrivit les cérémonies qu'après coup. Il voulait, par cet amas de pratiques extérieures, réprimer le penchant que les Hébreux avaient à l'idolâtrie, et les accabler, pour ainsi dire, sous le joug des cérémonies (*Act.*, XV, 10), afin de leur faire désirer plus ardemment leur affranchissement et la venue du souverain Libérateur (1). Jésus-Christ dans la nouvelle alliance, ni les apôtres instruits par son Esprit, n'ont presque point ordonné de cérémonies. Ils ne les ont regardées que comme des accessoires à la religion chrétienne. Ils n'ignoraient pas que cette religion, toute sainte et spirituelle qu'elle fût, ne pouvait entièrement s'en passer; mais ils jugèrent qu'on ne devait les employer que comme des moyens pour entretenir le culte intérieur, et par condescendance pour les plus faibles.

Le terme *cérémonie* se trouve souvent dans la Vulgate de l'Ancien Testament; mais saint Jérôme, qui est l'auteur de cette traduction, n'a pas toujours employé le même nom pour exprimer le terme hébreu, qu'il rend quelquefois par *ceremonia* (*Genèse*, XXVI, 5. Il rend חקּה par *ceremonia*. *Exod.*, XXXVIII, 21 : עדות. *Levit.*, V, 15 : קדש); et on peut dire même que les Hébreux n'en ont aucun qui signifie précisément la même chose que le latin *ceremonia*. Moïse se sert d'un terme qui signifie le culte, le service, les ordonnances, les statuts, les préceptes, et tout cela se rend quelquefois par *ceremonia*.

C'est une grande question de savoir si les cérémonies des Juifs sont imitées de celles des Egyptiens, ou si celles des Egyptiens au contraire sont imitées de celles des Juifs. La conformité que l'on a remarquée de tout temps entre les lois, les pratiques et les cérémonies de ces deux peuples, a partagé la plupart des savants. Dès le temps des premiers empereurs romains (*b*), on confondait d'ordinaire les superstitions juives et égyptiennes, et elles étaient également odieuses aux étrangers. Le chevalier Marsham (*c*) et Jean Spencer, Anglais (*d*), ont prétendu montrer que Moïse avait en beaucoup de choses imité les Egyptiens. Leur sentiment a été suivi par plusieurs savants.

On peut remarquer d'abord qu'en effet il y a beaucoup de ressemblance entre certaines cérémonies qui sont communes à ces deux peuples, mais aussi qu'en d'autres choses il y a une très-grande différence, qui paraît même étudiée et affectée. De plus, il paraît un très-grand éloignement réciproque entre ces deux peuples, et cependant un très-grand penchant de la part des Israélites à imiter le culte et les superstitions des Egyptiens; et à proportion de la part des Egyptiens, une forte passion d'introduire dans leur religion les cérémonies des peuples, leurs voisins. Ces inclinations si opposées ont dû produire nécessairement d'une part plusieurs lois et plusieurs cérémonies entièrement opposées entre les deux peuples, et d'une autre part plusieurs autres toutes semblables.

Quand après cela on vient à l'examen des lois et des cérémonies particulières des deux peuples, on distingue certaines cérémonies particulières dans lesquelles Moïse a vou... par condescendance au goût, à l'inclination, à l'habitude, aux préjugés et même à la dureté du cœur des Hébreux, permettre ou défendre certaines pratiques qui étaient permises ou défendues parmi les Egyptiens; par exemple, il a pu se conformer à eux sur les habits et les ornements des prêtres, sur le choix de certaines victimes, sur leur poil, leur sexe, leur âge et la manière de les offrir; il a pu prendre quelque chose de la forme de leurs temples et de leurs autels. De la même manière pour les lois judiciaires, il y en a plusieurs parmi les Hébreux qui paraissent copiées sur celles des Egyptiens. La raison en est aisée à comprendre : les Israélites demeurèrent longtemps en Egypte : ils commencèrent à former un peuple dans ce pays; ils furent obligés de suivre les lois de ce peuple. Moïse, comme un législateur prudent et discret, sut conserver plusieurs choses utiles ou même indifférentes, auxquelles le peuple était habitué, se contentant de supprimer ou de condamner les usages et les lois pernicieuses et contraires à la justice, à la pudeur, à la religion.

De là tant de règlements et de cérémonies dont nous avons peine à reconnaître les causes et les motifs, et tant d'autres qui nous paraissent frivoles et de nulle importance. Elles sont très-sagement établies et très-sérieuses dans leur fin, qui est d'éloigner les Hébreux des sentiments, des usages, des superstitions des Egyptiens, et de mettre entre ces deux peuples une distance aussi grande qu'il était nécessaire pour garantir les Juifs de l'idolâtrie, et pour les guérir du penchant qu'ils avaient à imiter le culte et les abominations des Egyptiens. Nous n'entrons point ici dans le detail des cérémo...

(*a*) *Aug. l. XIX, contra Faust.*
In nullum nomen religionis seu verum, seu falsum coagulari possunt homines, nisi aliquo signaculorum vel sacramentorum visibilium consortio colligentur.

(*b*) *Sueton. in Tiberio, c.* xxxvi. *Tacit. Annal.* ii.

(*c*) *Marsham Canon Chronolog*, etc. *Sæcul.* xi.

(*d*) *Joan. Spencer de legib. Hebræorum Ritual.*

(1) Un autre motif de ces cérémonies multipliées, de séparer le peuple juif des autres peuples, de former dans cet état d'isolement à la pratique de ... de le disposer à supporter la doctrine si sublime, ... si sévère de la nouvelle alliance. (S).

particulières, des lois et des sacrifices des Hébreux, cela mènerait à l'infini; on en produira quelques exemples dans le cours de cet ouvrage.

* CERES. *Voyez* BLÉ.

CERETHEI ou CÉRÉTIM, ou CRETIM. Ces termes marquent les Philistins, comme on le voit par Ezéchiel et par Sophonie : *J'étendrai ma main sur les Philistins*, dit Ezéchiel (*a*), *je ferai mourir les Céréthim, j'exterminerai les restes des pays maritimes*. Et Sophonie invectivant contre les Philistins (*b*) : *Malheur à vous qui habitez les côtes de la mer, peuples Céréthim*. Il est dit dans le premier livre des Rois (*c*) que les Amalécites firent irruption *dans la partie méridionale du pays des Céréthim*, c'est-à-dire des Philistins. David et quelques-uns de ses successeurs, rois de Juda, eurent des gardes étrangères, nommées *Cerethim* et *Pelethim* (*d*), qui étaient du pays des Philistins.

On demande d'où sont venus les Philistins ou les Céréthim dans la Palestine? L'Ecriture nous dit expressément que les Philistins sont venus de l'île de Caphtor (*e*). Nous avons tâché de faire voir dans une dissertation faite exprès (*f*), que l'île de Caphtor signifiait l'île de Crète. Les Septante traduisent *Céréthim* par *Cretenses*, et Céreth par *Creta*. On remarque dans les Philistins, dans leurs coutumes et dans leur religion, plusieurs vestiges de leur origine crétoise. On a donc sujet de croire qu'ils viennent originairement de cette île. D'autres les font venir de la Cappadoce, ainsi que nous l'avons montré ci-devant sur *Caphtor*. — *Voyez* ce mot.

* CERETHIENS. *Voyez* CÉRÉTHEI.

* CERINTHE (*Evangile de*). *Voyez* EVANGILE.

CEROS, Nathinéen, dont il est parlé, I *Esdræ*. II, 44.

CESAR ou plutôt CÆSAR. C'est le nom de tous les empereurs romains, depuis Jules-César jusqu'à la ruine de l'empire romain. Dans l'Ecriture, on désigne ordinairement l'empereur régnant par le nom de *César*, sans exprimer son autre nom, sous lequel il est plus connu dans l'histoire. Par exemple, Jésus-Christ appelle *Tibère* simplement César, en disant : *Rendez à César ce qui appartient à César* (*g*). Et saint Paul appelle de même Néron (*h*) : *J'en appelle à César*, c'est-à-dire à Néron qui régnait alors. *Voyez* JULES-CÉSAR.

CESAREE DE PALESTINE, nommée auparavant, la *tour de Straton*, et bâtie par Hérode le Grand en l'honneur d'Auguste, était située sur la côte orientale de la Méditerranée, et avait un fort beau port. Josèphe (*i*) dit qu'elle était à six cents stades, c'est-à-dire environ à vingt-cinq ou vingt-six lieues ordinaires de Jérusalem. Vespasien, après la guerre des Juifs, mit dans Césarée une colonie romaine. Ses habitants étaient partie Juifs et partie Grecs ou idolâtres. De là les fréquentes séditions entre ces deux peuples. Il est souvent parlé de Césarée dans le Nouveau Testament. C'est là où le roi Agrippa fut frappé du Seigneur pour n'avoir pas rendu gloire à Dieu, lorsque le peuple le comblait de louanges (*j*). C'est à Césarée que demeurait le centenier Corneille qui fut baptisé par saint Pierre (*k*). C'est là où le diacre saint Philippe avait sa demeure avec ses quatre filles vierges (*l*). C'est dans Césarée que le prophète Agabus prédit à saint Paul qu'il serait lié et arrêté par ses ennemis à Jérusalem (*m*). Enfin le même apôtre demeura deux ans prisonnier à Césarée (*n*), en attendant qu'on le conduisît à Rome, où il avait appelé au tribunal de Néron. Lorsqu'en parlant des villes de Palestine, on dit *Césarée* sans ajouter *de Philippe*, on doit toujours l'entendre de Césarée dont nous parlons ici.

[Césarée eut ses temps de gloire sous la domination romaine; on peut voir dans l'historien Josèphe une pompeuse description de son cirque, de son amphithéâtre, de ses palais de marbre, de son temple de César-Auguste, de son port qui égalait ceux du Pyrée et de Tyr (1). Elle possédait un collége, où Origène, chassé d'Egypte, avait des évêques pour auditeurs (2). Alors Théoctiste occupait le siége épiscopal de Césarée. Cette ville devint métropole, et le célèbre Eusèbe en fut évêque.

Saint Jérôme dit que de son temps on voyait encore à Césarée la maison du centurion Corneille, qui était devenue une église. L'histoire de Césarée, dit M. Poujoulat (3), est environnée de ténèbres jusqu'au moment où elle tomba au pouvoir du calife Omar. En 1101, les croisés assiégèrent cette ville, alors florissante et peuplée de riches marchands; ils la prirent au bout de quinze jours, et s'y conduisirent d'une manière qui n'était pas inspirée par les vrais et purs principes du christianisme; ils y établirent un archevêque qu'ils élurent en commun (4). Césarée retomba au pouvoir des musulmans au temps de Saladin; puis elle fut reconquise et réparée par Richard, roi d'Angleterre. Saint Louis y séjourna plusieurs mois (5); par ses soins, elle vit s'élever et s'agrandir ses tours et ses murailles (6). Elle passa de

(*a*) *Ezech.* XXV, 16.
(*b*) *Sophon.* II, 5.
(*c*) I *Reg.* XXX, 14.
(*d*) II *Reg.* XV, 18. *Voyez* notre Comment. sur cet endroit.
(*e*) *Jerem.* XLVII, 4. *Amos.* IX, 7.
(*f*) *Voyez* notre *dissert. sur l'origine et les divinités des Philistins*, à la tête du premier livre des *Rois*, p. VIII, X, etc.
(*g*) *Matth.* XXII, 21.
(*h*) *Act.* XXV, 10.
(*i*) *Joseph. de Bello*, *l.* I, *c.* III. *Antiq. l.* XIII, *c.* XIX.
(*j*) *Act.* XII, 23.
(*k*) *Act.* X, 1 *et seq.*
(*l*) *Act.* VIII, 40.
(*m*) *Act.* XXI, 10, 11.
(*n*) *Act.* XXIII, XXIV, XXV.
(1) Poujoulat, *Corresp. d'Orient*, Lettr. XCIII, suite, t. IV, 161.
(2) Eug. Boré, *Mém. et Corresp.* t. I, p. 11.
(3) *Loc. cit.*
(4) Michaud, *Histoire des Croisades*, liv. V, tom. II, p. 23, 24.
(5) Poujoulat. *Loc. cit.*
(6) Michaud, *ibid.* liv. XVI, tom. IV, p. 307; Lamartine. *Voy. en Or.*, tom. I, p. 380.

nouveau entre les mains des musulmans, et fut prise par le fameux Bibars, qui fit tant de mal aux colonies chrétiennes. Depuis l'an 1264, elle n'est plus rentrée sous la domination des chrétiens, et son entière décadence s'est accomplie sous l'étendard du croissant. Le port est tout à fait comblé. Les débris des temples et des palais ont été transportés dans les villes voisines... (1). Ses murailles sont cependant intactes et serviraient encore aujourd'hui de fortifications excellentes à une ville moderne (2). Bien que le sol soit jonché de ruines, on y trouve encore des rues, des places, des églises assez bien conservées; aussi est-on surpris de voir cette ville absolument abandonnée (3). M. Poujoulat n'y vit pas un être vivant; M. de Lamartine fit lever trois chakals du sein des décombres qui retentissaient sous les pieds de ses chevaux. Le nom actuel de Césarée est *Kaisarieh*].

CESAREE DE PHILIPPE, nommée auparavant *Panéas* ou *Panéade*, est située au pied du mont Panéus et près les sources du Jourdain. On croit que son vrai ancien nom était *Dan* ou *Laïs*. Elle n'est appelée *Panéas* que par les Phéniciens (*a*). Mais Eusèbe distingue *Dan* de *Panéas*, comme deux lieux voisins (*b*). Césarée était à une journée de Sidon (*c*) et à une journée et demie de Damas (*d*). Philippe le Tétrarque la fit bâtir, ou du moins l'embellit et l'augmenta, et lui donna le nom de *Césarée*, en l'honneur de Tibère. Ensuite on lui fit porter le nom de *Néroniade*, en l'honneur de Néron (*e*). La source du Jourdain, qui paraissait près de Césarée de Philippe, venait par des canaux souterrains et naturels, du lac Phiala, qui en était éloigné de cent vingt stades ou de cinq lieues (*f*). —[*Voyez* PANÉADE ou PANÉAS.]

On dit que la femme qui était incommodée d'une perte de sang, et qui fut guérie par Jésus-Christ (*g*), était de Césarée de Philippe, et qu'après sa guérison, étant de retour dans sa ville, elle érigea une statue à son bienfaiteur (*h*). Au pied de cette statue croissait une herbe qui avait la vertu de guérir plusieurs maladies. Julien l'Apostat fit renverser cette figure et fit mettre la sienne en la place. Mais les chrétiens du lieu prirent cette statue du Sauveur, la placèrent avec honneur dans leur église, et le feu du ciel consuma celle de Julien.

CESELETH-THABOR. *Voyez* CASELETH-THABOR, et *Josue*, XIX, 12.

CESENNIUS-GALLUS, ou simplement *Gallus*, suivant le Grec, commandant de la douzième légion de l'armée romaine en Syrie, fut envoyé par Cestius pour réduire la Galilée (*i*). Il prit Séphoris et diverses autres places, et défit un gros corps de Juifs qui s'étaient retranchés sur la montagne d'Asamon dans la Galilée.

CESIL, ville de la tribu de Juda. *Josué*, XV, 30. Eusèbe l'appelle *Xil*, et la met dans la partie méridionale de Juda. — [*Voyez* BATHUEL.]

CESION, de la tribu d'Issachar (*j*), fut cédée aux lévites de la famille de Gerson (*k*). — [Nommée Cédès, I *Par.*, VI, 72.]

CESTIUS-GALLUS, gouverneur de Syrie de la part des Romains. Ce fut sous son gouvernement que commença la révolte des Juifs. Florus, gouverneur de Judée, avait poussé à bout la patience de ce peuple par ses injustices, ses vexations, ses cruautés. Il ne désirait rien tant que de voir la rébellion et la guerre s'allumer dans le pays, sachant que si jamais on venait à rechercher sa vie, il ne pourrait éviter les derniers châtiments. Ainsi il n'oubliait rien pour mettre les Juifs eux-mêmes dans leur tort, en les forçant en quelque sorte à prendre les armes contre les Romains (*k*). Cestius Gallus étant venu à Jérusalem, l'an 66 de J.-C., à la fête de Pâque, les Juifs lui firent de grandes plaintes de Florus (*l*). Il leur fit espérer que Florus changerait de conduite; mais Florus se moqua de tout cela, et dès que Cestius s'en fut retourné, il recommença à tourmenter les Juifs, ce qui les réduisit au désespoir.

Pendant que Cestius était à Jérusalem, comme il voyait la province toute disposée à la révolte, il voulut savoir le nombre des Juifs qui étaient venus à la fête de Pâque, afin qu'il pût mander à Néron que cette nation n'était point aussi méprisable qu'il le croyait. Il pria donc les pontifes de compter les agneaux que l'on immolait pour la Pâque, depuis trois heures du soir jusqu'à cinq (*m*). Il n'y avait que les Juifs seuls qui en immolassent, et il n'y avait parmi les Juifs que ceux qui étaient purifiés qui en mangeassent. Un agneau servait quelquefois pour vingt personnes et jamais pour moins de dix. On compta donc les agneaux, et on en trouva deux cent cinquante-cinq mille six cents; ce qui, à ne prendre que dix personnes pour chaque agneau, faisait deux millions cinq cent cinquante-six mille personnes.

Peu de temps après le retour de Cestius, les Juifs se révoltèrent et prirent les armes. Cestius en étant informé, s'avança vers la Palestine avec une puissante armée. Il réduisit d'abord la Galilée par Cesennius Gallus, qu'il y envoya. Il prit Lidda et Joppé en chemin faisant, et vint camper près de Gabaon, à deux lieues de Jérusalem (*n*). Les Juifs quittèrent la fête des tabernacles qu'ils célébraient alors, et vinrent fondre sur Cestius

(*a*) *Euseb. hist. l.* VII, *c.* XVI. *Sozomen. hist. l.* V, *c.* 21.
(*b*) *Euseb. ad vocem* [illegible] *et ad vocem* [illegible].
(*c*) *Antiq. l.* V, *c.* II.
(*d*) *Abulfeda apud Reland. Palæst. tom.* II, *p.* 920.
(*e*) *Joseph. Antiq. l.* XX, *c.* VIII.
(*f*) *Idem de Bello, l.* I, *c.* XVI.
(*g*) *Matth.* IX, 20. *Luc.* VIII, 43.
(*h*) *Euseb. l.* VII, *c.* IV. *Nicephor. l.* VIII, *c.* XV.
(*i*) *De Bello, l.* II, *c.* XXIII, *in Lat.*, etc., 37, *in Græco*, *p.* 818.
(*j*) *Jo*[illegible] XIX, 20.
(*k*) Voyez *Joseph. Antiq. l.* XX, *c.* IX, *p.* 1702. *De Bello*, *l.* II, *c.* XXV.
(*l*) *De Bello, l.* II, *c.* XXIV.
(*m*) *De Bello, l.* VI, *c.* XLIII, *p.* 968.
(*n*) *De Bello, l.* II, *c.* XXXVII.
(1) Poujoulat, *loc. cit.*
(2) Lamartine, *loc. cit.*
(3) Malte-Brun, *Géogr.* t. IV, p. 401.
(4) *Josue* XXI, 28.

avec tant de vigueur et d'impétuosité, qu'ils ébranlèrent l'armée romaine et faillirent de la rompre. Cestius demeura trois jours en cet endroit, et à Béthoron, environné de Juifs et en danger de n'en pas sortir sans perte. Mais Agrippa ayant envoyé de sa part offrir aux Juifs la paix et le pardon, s'ils voulaient quitter les armes, cela mit la division parmi eux, et Cestius, profitant de l'occasion, les poussa si vivement, qu'il les rompit et les poursuivit jusqu'à Jérusalem.

Il demeura trois jours campé en un lieu nommé Scopos, ou la Guérite, à un grand quart de lieue de la ville, sans l'attaquer néanmoins; comme s'il eût cru que les Juifs se rendraient d'eux-mêmes. Le quatrième jour, qui était le 30 d'octobre, il s'avança en bataille, et donna un tel effroi aux séditieux, qu'ils se renfermèrent dans la dernière enceinte de la ville et dans le temple, lui abandonnant le reste où il mit le feu. On convient que s'il eût donné l'assaut à l'heure même, il aurait emporté la ville, et aurait fini la guerre dès ce jour-là. Mais il en fut détourné par plusieurs de ses officiers, qui avaient été gagnés par Florus, comme le croit Josèphe.

Les cinq jours suivants, il chercha quelque endroit des murailles qu'il pût forcer; mais il n'en trouva point, les séditieux faisant bonne garde partout. Le sixième jour, qui était le 5 de novembre, il fit donner un grand assaut contre une des portes du temple; ce qui remplit les séditieux d'un tel effroi, qu'ils étaient prêts à abandonner la ville et à se retirer, et que le peuple, qui désirait la paix, se disposait à ouvrir la porte aux Romains. Mais tout d'un coup Cestius, qui ne connaissait point son avantage, fit cesser l'assaut; et, sortant de la ville, s'en retourna à son camp de Scopos. Les séditieux le poursuivirent et lui tuèrent dans sa retraite beaucoup de gens de pied et de cheval.

Le lendemain il décampa de Scopos, pour regagner son premier camp de Gabaon; mais il fut toujours suivi par les Juifs, qui, le prenant en queue et en flanc, lui tuèrent un grand nombre de soldats, et lui prirent la plus grande partie de son bagage. Il demeura deux jours à Gabaon, sans savoir à quoi se résoudre. Enfin le troisième, qui était le 8 de novembre, voyant que le nombre des Juifs croissait toujours, il se mit en chemin, abandonnant le bagage, et faisant tuer toutes les bêtes de somme, à la réserve de celles qui portaient les machines et les javelots. Les Juifs le poursuivirent, mais assez faiblement, jusqu'à une descente fort étroite, où ils l'attaquèrent de front et de tous côtés. Le combat dura jusqu'à la nuit. Les Romains y perdirent quatre mille hommes de pied, et près de quatre cents chevaux. La nuit donna lieu aux Romains de se retirer à Béthoron.

Mais Cestius se voyant environné par les Juifs de tous côtés, ne jugea pas à propos d'attendre le jour pour décamper; il partit la nuit même, et laissa dans Béthoron quatre cents hommes, avec ordre de monter sur les plates-formes des maisons, et de crier par reprises, comme les sentinelles, durant la nuit, afin que les Juifs crussent que toute l'armée y était encore. Le lendemain au matin, les Juifs tombèrent sur ces quatre cents hommes, les taillèrent en pièces et se mirent à poursuivre Cestius. Mais il avait fait tant de diligence, qu'ils ne le purent atteindre. Il leur abandonna ses machines, dont ils firent dans la suite grand usage durant le siége de Jérusalem. Cestius ne survécut guère à cette déroute. Il mourut l'année suivante, 67 de Jésus-Christ.

CETHEENS, ou CHÉTÉENS, ou CHITÉENS. *Voyez* HÉTHÉENS.

CETHIM, fils de Javan, et petit-fils de Noé. Nous avons montré dans le commentaire sur la Genèse (*a*), que *Céthim* avait peuplé la Macédoine. Josèphe entend *Céthim* de l'île de Chypre; d'autres, de l'île de Chios; d'autres, de la Cilicie; d'autres, de l'Achaïe. Mais l'auteur du premier livre des Machabées l'entend comme nous des Macédoniens, puisqu'il appelle Alexandre, *roi des Cithéens* (*b*), et qu'il dit que *Persée, roi des Cithéens*, a été vaincu par les Romains (*c*). Daniel (*d*) parle des *vaisseaux de Céthim*, que Bochart croit désigner la flotte romaine. Il veut que *Céthim* marque l'Italie. Il est vrai que Daniel parle en cet endroit de la flotte romaine: mais il l'appelle *flotte de Céthim*, parce qu'elle était dans les ports de la Macédoine, lorsqu'elle partit pour aller attaquer Antiochus, sous la conduite de Caïus Popilius; et c'est de cet événement dont Daniel veut parler dans le passage cité par Bochart. Ainsi la flotte de Céthim et de Macédoine est aussi flotte romaine dans cette circonstance.

Isaïe parlant de la ruine de Tyr par le roi Nabuchodonosor, dit (*e*): *Criez et hurlez, vaisseaux de la mer, puisque le lieu d'où les navires avaient accoutumé de faire voile, a été détruit; sa ruine viendra de la terre de Céthim.* Si la terre de Céthim signifie la Macédoine, comme nous l'avons fait voir dans le commentaire sur le dixième chapitre de la Genèse, ou dans le Dictionnaire, comment peut-on dire ici que la ruine de Tyr causée par Nabuchodonosor, lui viendra de la terre de Céthim? Ne vaudrait-il pas mieux l'expliquer de la ruine de cette ville par Alexandre le Grand? Un auteur moderne (*f*) entend par le mot de *Céthim*, les Chutéens, habitants de la Susiane, voisine de Babylone, et sujets de Nabuchodonosor, qui marchèrent sous la conduite de ce prince, et contribuèrent au siége de Tyr avec les autres peuples qui composaient l'armée. Mais en quel endroit de l'Écriture les Chutéens sont-ils désignés sous le nom de *Céthim*? Bochart entend les Romains par les Céthim, mais les Romains n'ont eu aucune part au siége de Tyr, dont

(*a*) Voyez *Genes.* x, 4.
(*b*) I *Mac.* I, 1.
(*c*) I *Mac.* VIII, 5.
(*d*) *Dan.* XI, 30.
(*e*) *Isai.* XXIII, 1.
(*f*) Basnage, *Antiquités des Juifs*, t. I, p. 330.

parle Isaïe; et sous l'empire romain, Tyr n'était plus un objet digne de leur colère.

Nous croyons que *Céthim* en cet endroit, comme partout ailleurs, désigne les Macédoniens; et voici comme nous traduisons l'Hébreu d'Isaïe (*Isai.* XXIII, 1. הילילו אניות תרשיש כי־שדד מבית מבוא מארץ כתים נגלה־למו : *Hurlez, vaisseaux de Tharsis, parce que Tyr est détruite par dedans, elle est découverte du côté que l'on vient de Céthim*. On venait de Macédoine à Tyr du côté de la mer. La ville passait pour imprenable de ce côté-là, parce qu'elle était bâtie sur un rocher battu de la mer de tous côtés. Toutefois le prophète prédit qu'elle sera prise, désolée, *et découverte* de ce côté-là : de plus elle sera ravagée *par le dedans*, par ses propres habitants ; la division se mettra parmi ses bourgeois, ou parmi les soldats qui la défendent.

Isaïe ajoute au v. 12 : *Fille de Sidon*, ville de Tyr, *faites voile en Céthim, et vous n'y trouverez pas même du repos*. Cherchez un asile en Macédoine, dans un pays éloigné et maritime, mais Dieu saura vous y poursuivre : sa main ne vous y laissera pas en repos.

Jérémie reprochant aux Israélites leur inconstance dans la religion de leurs pères, leur dit (*a*) : *Passez aux îles de Céthim et voyez : députez à Cédar, et informez-vous, si jamais nation a fait ce que vous avez fait, si une nation a abandonné ses dieux*. Le prophète parle des îles de Céthim, du pays de Macédoine sous le nom d'île, à la manière des Hébreux, qui appellent ainsi les Péninsules et les pays maritimes.

CETHLIS, ville de la tribu de Juda. *Josue* XV, 40.

CETRON, ville de Zabulon, que ceux de cette tribu ne purent prendre sur les Chananéens. *Judic*. I, 30.

CETHURA, seconde femme d'Abraham (*b*). Les Juifs disent que Céthura est la même qu'Agar, qu'Abraham rappela dans sa maison, après que Sara fut morte. D'autres croient qu'elle était Chananéenne. Mais il vaut mieux convenir qu'on n'en sait rien. On s'étonne qu'Abraham, âgé de cent quarante ans, aille encore épouser une femme, et peut-être une Chananéenne, et qu'il en ait pu avoir les enfants dont nous allons parler. Les uns disent, comme saint Augustin (*c*), que Dieu lui conserva miraculeusement jusqu'à cet âge, la fécondité qu'il lui avait donnée pour engendrer Isaac. Les autres veulent qu'il ait épousé Céthura longtemps avant la mort de Sara, et qu'il l'ait gardée en qualité de femme du second rang (*d*), jusqu'après la mort de Sara; et qu'alors seulement il lui ait donné le rang et la qualité de matrone et de femme du premier rang; qu'enfin il en ait eu les enfants qui sont marqués dans l'Ecriture, peu de temps après la naissance d'Isaac et l'expulsion d'Agar.

(*a*) *Jerem*. II, 10.
(*b*) *Gen*. XXV, 1, 2, etc.
(*c*) *Aug*. *l*. III, *contra Julian*.
(*d*) I *Par*. I, 32, *et Genes*. XXV, 6.
(*e*) *Joseph*. *Antiq* *l*. VIII, *c*. II.

Voici les fils qui naquirent de Céthura et d'Abraham : Zamram, Jecsan, Madan, Madian, Jesboc et Sué. Abraham donna des présents à tous ces enfants, et les envoya demeurer vers l'Orient, dans l'Arabie deserte, ne voulant pas qu'ils habitassent dans le pays que le Seigneur avait promis à Isaac.

CHABALON, ou CHABULON, ou CHABELON, ou CHABUL. Il est parlé dans le troisième livre des Rois (IX, 13 : ארץ כבול. LXX : Ἐκάλεσεν αὐτὸ ὅριον), de *la terre de Chabul*. C'est ainsi que Hiram, roi de Tyr, nomma les vingt villes dont Salomon lui fit présent en reconnaissance des services qu'il lui avait rendus dans la construction du temple. On dispute et sur la signification de *Chabul*, et sur la situation de ce pays. Josèphe (*e*) dit que *Chabul* en phénicien signifie ce qui ne plaît point : d'autres, qu'il signifie une terre stérile, sablonneuse, desséchée; et d'autres au contraire une terre boueuse et humide, trop chargée d'herbes. Les Septante : *Il les appela la frontière;* comme s'ils avaient lu *Gabul*, au lieu de *Chabul*. D'autres croient que Chabul en hébreu, peut signifier une chose de néant : *Chabul, quasi nihil*.

Quant à la situation de Chabul, Josèphe dit que les villes de Chabul étaient au voisinage de Tyr. D'autres les placent au delà du Jourdain, dans la Décapole (*f*). Grotius croit qu'entre les villes de Chabul, étaient comprises celles que Pharaon avait conquises sur les Philistins, et qu'il avait cédées à Salomon. La plupart sont persuadés que la ville de Chabul, marquée dans Josué (*g*), était du nombre de ces villes, et que ce fut apparemment à son occasion que Hiram donna ce nom aux autres villes qui lui avaient été cédées par Salomon. Or, Chabul était apparemment la même que Chabalon ou Chabal, que Josèphe (*h*) place au voisinage de Ptolémaïde, au midi de Tyr.

CHABORAS, fleuve. *Voyez* CHOBAR.

CHABRATH ou CHAPHRATH. *Voyez* KIBRATH.

CHABRI et CHARMI, deux sacrificateurs ou deux Anciens qui étaient dans Béthulie, lorsque Holopherne l'assiégea. Judith se plaignit à eux de ce qu'Ozias avait promis de rendre la ville dans cinq jours, s'ils ne recevaient point de secours (*i*), voulant ainsi en quelque sorte imposer des lois au Seigneur.

CHABUL. *Voyez* CHABALON.

* CHACAL. *Voyez* BLE, § VIII.

CHADID. *Voyez* HADID.

CHÆREAS, frère de Timothée et d'Apollophane, gouverneur de Gazara. Il fut tué avec ses frères dans un marais, où ils s'étaient allés cacher après la prise de Gazara (*j*).

CHÆREAS, chevalier romain, qui tua l'empereur Caïus Caligula.

* CHAINES. Joseph, faussement accusé par la femme de Putiphar, fut mis en prison.

(*f*) *Hieronym. in Amos*. I.
(*g*) *Josue*. XIX, 27.
(*h*) *Joseph. in Vita sua*, *p*. 1015 et 1016.
(*i*) *Judith*. VIII, 9.
(*j*) II *Mac*. X, 32, 37.

Gen. XXXIX, 20, et enchaîné : on lui mit les chaînes aux pieds, *Psal.* CIV, 18. Samson, livré par Dalila aux Philistins, fut chargé de chaînes, conduit à Gaza et mis en prison, *Jud.* XVI, 21. Les rois captifs étaient ordinairement mis dans les chaînes : c'est ce qui arriva à Osée, roi d'Israel, pris par Salmanasar, IV *Reg.*, XVII, 4 ; à Joachaz, roi de Juda, pris par Néchaô, *ib.* XXIII, 33 ; à Manassé, roi de Juda, pris par les Assyriens, II *Par.*, XXXIII, 11 ; à Sédécias, roi de Juda, pris par les Chaldéens, IV *Reg.*, XXV, 7, et encore à d'autres. Les prisonniers criminels, et, comme eux, les captifs et certains esclaves, étaient ordinairement et plus ou moins chargés de chaînes ; on leur mettait des entraves aux pieds, des menottes et des colliers, *Jer.*, XXVI, 13 ; *Eccli.* VI, 25 ; XXI, 22 ; *Jer.*, XXVII, 2. Ces instruments de force étaient le plus souvent d'airain, comme l'indiquent plusieurs textes dans l'original ; aussi, disait-on en hébreu, *être chargé d'airain. Jud.*, XVI, 21 ; II *Reg.*, III, 34 ; IV *Reg.*, XVII ; II *Par.*, XXXIII, 11 ; XXXVI, 6 ; *Jer.*, LII, 11, et ailleurs, comme on dit en latin et en français, *être chargé de fers.*

CHAIR se prend en différentes manières ; par exemple, pour la chair, qui est la matière du corps des hommes et des animaux. Les Hébreux n'usaient pas de la chair de certains animaux, parce qu'ils la croyaient impure. Saint Paul nous apprend que plusieurs fidèles faisaient scrupule de manger la chair des animaux consacrés aux idoles ; mais il nous apprend aussi que tout est pur à ceux qui sont purs (*a*), et que le royaume de Dieu ne consiste pas dans la nourriture ni dans le choix des viandes et des boissons (*b*).

La *chair* se met aussi pour l'homme vivant, et même pour tous les animaux en général. *La fin de toute chair est arrivée en ma présence* (*c*), je suis résolu de faire périr tout ce qui a vie. Et (*d*) : *Faites entrer dans l'arche toute chair*, des animaux de toutes les espèces. Et encore (*e*) : *Toute chair avait corrompu sa voie*, etc. Et encore : *Mon esprit ne demeurera plus dans l'homme, parce qu'il est chair.*

La chair se prend comme opposée à l'esprit (*f*) : *La chair a des désirs contraires à ceux de l'esprit, et l'esprit en a de contraires à ceux de la chair... Conduisez-vous selon l'esprit, et vous n'accomplirez pas les désirs de la chair.* Et ailleurs (*g*) : *Les œuvres de la chair sont la fornication, l'impureté, la dissolution, l'idolâtrie, les empoisonnements, les inimitiés, les jalousies, les hérésies... Les fruits de l'esprit, au contraire, sont la charité, la joie, la paix, la patience, l'humanité, la bonté, la douceur*, etc. Crucifier sa chair avec sa concupiscence ; ne point accomplir les désirs de la chair ; les Juifs selon la chair, et les Juifs selon l'esprit ; la sagesse de la chair, la prudence de la chair, etc., sont des expressions connues dans l'Ecriture, et qui ne demandent point d'explications particulières.

Qui nous donnera de sa chair, afin que nous le dévorions (*h*) ? C'est le discours des ennemis ou même des domestiques de Job dans sa disgrâce. Ils voudraient le manger tout vif, tant ils sont animés contre lui : c'est ainsi qu'ils paient d'ingratitude les services qu'il leur a rendus. Le Psalmiste dit à peu près de même (*i*) : *Ceux qui me veulent perdre sont prêts de fondre sur moi, comme pour me manger tout vivant.* Cette expression marque la haine la plus outrée, la plus excessive cruauté. Elle insinue que la coutume de manger de la chair des hommes vivants, ou du moins de se repaître de chair humaine, n'était pas inconnue dans ces pays-là. L'auteur du livre de la Sagesse reproche aux Chananéens d'avoir mangé des entrailles d'hommes : *Comestores viscerum hominum, Sap.*, XII, 5. On a dans l'histoire sainte et dans celle de Josèphe, quelques exemples de cette barbarie. Jérémie (*j*) menace ceux de Jérusalem de les réduire à une telle extrémité, qu'ils seront contraints de manger la chair de leurs enfants et la chair de leurs amis. Et dans ses Lamentations (*k*), nous apprenons que la chose arriva en effet : *Manus mulierum misericordium coxerunt filios suos, facti sunt cibus earum.* On voit la même chose dans Ezéchiel, V, 10. Josèphe raconte un exemple fameux d'une pareille inhumanité, exercée par une mère contre son fils, pendant le dernier siége de Jérusalem par les Romains (*Joseph. de Bello, l.* VI, *c.* XXI). —[*Voyez* ANTHROPOPHAGIE.]

La coutume de manger de la chair humaine est encore commune dans plusieurs endroits.. Les Chinois mangent tous ceux qui sont tués (*l*), jusque-là même qu'ils vendent de la chair humaine dans leurs places publiques. Ils mangent leurs ennemis tués à la guerre et les criminels condamnés à la mort (1). On voit la même barbarie dans plusieurs îles des mers d'Orient (*m*) : il y en a même qui mangent leurs pères quand ils sont vieux : d'autres n'épargnent aucun des européens qu'ils peuvent attraper : les Peguants avaient la même coutume, et vendaient la chair humaine publiquement. Les Cafres de la côte de Barbarie firent, en 1589, une course dans l'intérieur de l'Afrique, au nombre de quatre-vingt mille hommes, mangeant tous ceux qu'ils trouvaient ; et ils rui-

(*a*) *Tit.* I, 15.
(*b*) *Rom.* XIV, 17 ; I *Cor.* VIII 8.
(*c*) *Genes.* VI, 13.
(*d*) *Genes.* VII, 15, 16.
(*e*) *Genes.* VI, 12.
(*f*) *Galat.* V, 16, 17.
(*g*) *Ibid.* V. 19, 20.
(*h*) *Job.* XXXI, 31. *Vide et* XIX, 22.
(*i*) *Psalm.* XXVI, 2.
(*j*) *Jerem.* XIX, 9.
(*k*) *Jerem. Thren.* II, 20 ; IV, 10.
(*l*) *Voyage d'Arabie*, composé par deux Arabes au neuvième siècle, traduit par M. l'abbé Renaudot, et imprimé à Paris, en 1718, p. 42. 54, 56.
(*m*) P. 3, notes, p. 131.
(1) Cette coutume peut avoir existé en Chine dans les temps anciens, mais elle a cessé depuis des siècles. *Voy.* dans le Recueil des lettres édifiantes l'examen fait par le père Premare des assertions des deux voyageurs arabes. (S).

nèrent ainsi plus de trois cents lieues de pays. On dit la même chose de ceux de Siam et des Célèbes.

Nous sommes votre chair et vos os (*a*), expressions familières dans l'Écriture, pour marquer la parenté, la liaison du sang et de la chair.

La voie de toute chair (*b*) : Je vais entrer dans la voie de toute chair ; je vais subir la loi de la mort, à laquelle tous les hommes sont condamnés.

Les chairs des impudiques sont comparées aux chairs des chevaux et des ânes (*c*). Le Sage dit que *les chairs* des intempérants sont consumées par des maladies honteuses (*d*). L'auteur de l'Ecclésiastique (*e*) veut que l'homme sage sépare *de ses chairs* une femme coureuse et libertine. Ces expressions marquent d'une manière honnête et cachée ce que la pudeur ne permet pas de nommer dans l'homme. Saint Jude (*f*), parlant des déréglements de Sodome et de Gomorrhe, ou de ceux des mauvais anges qui, selon l'idée des anciens, s'étaient corrompus avec les filles des hommes, dit qu'ils ont suivi une chair étrangère : *Abeuntes post carnem alteram*, parce qu'ils ont déshonoré la nature par leur impudicité abominable.

CHAIRE. *La chaire de Moïse* (*g*), sur laquelle étaient assis les Scribes et les Pharisiens, marque l'autorité des docteurs de la loi et la fonction d'enseigner qu'on leur a déférée, ou qu'ils se sont arrogée. Le Seigneur veut qu'on les écoute et qu'on les respecte ; mais il ne veut pas qu'on imite leur conduite.

La chaire de pestilence ou *des pestilents*, dont il est parlé dans le Premier psaume, signifie les discours scandaleux et la vie licencieuse des libertins, qui corrompent autant par l'exemple de leur conduite que par le scandale de leurs maximes, ceux qui les écoutent et qui les fréquentent. L'Hébreu au lieu de *pestilents*, lit, *des moqueurs* (*Psalm.* I, 1 : במושב לצים), des railleurs, ces prétendus esprits-forts, qui se raillent de la crédulité et des frayeurs des simples. Salomon en parle souvent dans ses Proverbes (*h*), et il a grand soin de prévenir son disciple contre les traits dangereux de leur langue.

La chaire d'honneur, dont parle l'Ecclésiastique (*i*), *les premières chaires* qu'affectaient les Pharisiens dans les synagogues (*j*) ; *la chaire* que l'on préparait à Job dans les assemblées (*k*), *la chaire du roi et celle de Dieu*, s'expliquent assez d'elles-mêmes. Le trône appartient à Dieu et au roi ; la chaire d'honneur aux amis du roi et aux grands ; la chaire des docteurs à ceux qui font profession de science.

* CHAISE. *Voyez* SIÉGE.

* CHALACH. *Voyez* CALÉ.

CHALAL, Israélite qui revint de Babylone, et qui quitta sa femme qu'il avait épousée contre la loi (*l*).

CHALANNE, ville dans la campagne de Sennaar, bâtie par Nemrod (*m*). C'est apparemment la même que *Calno*, marquée dans Isaïe (*n*), et nommée *Canné* dans Ezéchiel (*o*). Plusieurs savants ont cru que c'était *Callinicum* ; mais d'autres (*p*) soutiennent que c'est plutôt *Ctésiphon*, qui était capitale d'une province nommée Calonite (*q*). —[*Voyez* CALANNÉ.]

CHALCHOL, lévite, quatrième fils de Mahol, lévite et musicien fameux. *Voyez* III *Reg.*, IV, 31, où il est nommé *Cholchol*.—[*Voyez* l'article qui suit.]

CHALCHOL, fils de Zara, de la tribu de Juda. I *Par.*, II, 6.—[D. Calmet distingue ici deux personnages qu'il confond ailleurs. *Voyez* CALCAL.]

CHALCHUL. *Voyez* HALHUL.

CHALCIDE. *Voyez* CALCIDE, ci-devant.

CHALDEE. *Voyez* CALDÉE.

CHALE, ville d'Assyrie, bâtie par Assur (*r*). Il est fait mention de *Chala* dans les livres des Rois (IV *Reg.*, XVII, 6. Vulg., *Hala*. hebr., לחח) ; et on la met avec *Chabor* : ce qui fait croire qu'elle n'était pas éloignée du fleuve Chaboras.—[*Voyez* CALÉ.]

CHALI, ville de Phénicie, dans la tribu d'Aser. *Josue* XIX, 25.

CHALIZA (חליצה *chaliza*, *extractio* vel *exuvio*). Les Juifs appellent de ce nom la cérémonie par laquelle une femme délaissée veuve déchausse les souliers de son beau-frère, qui devrait l'épouser, et par ce moyen, est laissée en liberté de se marier à qui elle juge à propos. *Voyez* ci-après LÉVIRAT.

CHAM, fils de Noé, et frère de Sem et de Japhet. On croit qu'il était le dernier des fils de Noé (*s*). Un jour que Noé avait pris du vin avec excès, Cham l'aperçut couché dans sa tente et découvert d'une manière indécente. Au lieu de le cacher, il s'en alla le dire à Sem et à Japhet. Ceux-ci, se couvrant d'un manteau et marchant en arrière, allèrent jeter ce manteau sur leur père, et couvrirent ainsi sa nudité. Noé, à son réveil, ayant appris ce qui s'était passé, dit : *Que Chanaan soit maudit, et qu'il soit l'esclave des esclaves envers ses frères*. Ces paroles font conjecturer que Chanaan avait averti Cham, son père, de la nudité de Noé ; d'autres croient que Noé voulut frapper Cham d'une manière plus sensible en

(*a*) *Genes.* XXIX, 14 ; XXXVII, 27, *et* II *Reg.* V, 1, *et* I *Par.* XI, 1.
(*b*) *Josue*, XXIII, 14.
(*c*) *Ezech.* XVI, 26 ; XXIII, 20.
(*d*) *Proverb.* V, 11.
(*e*) *Eccli.* XXV, 36.
(*f*) *Judæ.* V. 7.
(*g*) *Matth.* XXIII, 2.
(*h*) *Prov.* I, 22 ; III, 34 ; IX, 12, 7, 8 ; XIII, 1 ; XIV, 6 ; XV, 12 ; XIX, 25 ; XX, 1, etc.
(*i*) *Eccli.* VII, 4.
(*j*) *Matth.* XXIII, 6.
(*k*) *Job.* XXIX, 7.
(*l*) I *Esdr.* X, 30.
(*m*) *Genes.* X, 10.
(*n*) *Isai.* X, 9.
(*o*) *Ezech.* XXVII, 23.
(*p*) *Chaldæi Interpp. Euseb. Hieronym. Bochart*, etc.
(*q*) *Plin.* l. VI, c. XXVI.
(*r*) *Genes.* XII, 12.
(*s*) *Genes.* IX, 24. *Cum didicisset Noe, quæ fecerat ei filius suus minor.* Quelques-uns rapportent ces mots à Chanaan, fils de Cham et petit-fils de Noé ; mais il est plus naturel de les rapporter à Cham.

donnant sa malédiction à Chanaan, son fils. Noé ajouta : *Que le Seigneur, le Dieu de Sem, soit béni; que Cham soit esclave de Sem; que Dieu étende la possession de Japheth ; que Japheth demeure dans les tentes de Sem, et que Chanaan soit son esclave.* — [*Voyez* ALLIANCE, parmi les notes.]

Cham eut une très-nombreuse postérité : il fut père de Chus, de Mezraïm, de Phut et de Chanaan. Nous parlerons des descendants de chacun de ses fils dans leurs articles particuliers, et du pays qu'ils occupèrent. A l'égard de Cham, on croit qu'il eut l'Afrique entière en partage, et qu'il la peupla par ses enfants. Pour lui, il demeura dans l'Egypte, qui passe pour la plus fertile partie de l'Afrique. L'Afrique est nommée *la Terre de Cham* en plus d'un endroit des Psaumes (*a*). Dans Plutarque (*b*), l'Egypte est nommée *Chémia*. On remarque des vestiges du nom de Cham dans *Pso-chemmis*, *Psitta-chemmis*, qui sont des cantons d'Egypte. Enfin on croit qu'Ammon, adoré dans l'Egypte et dans la Libye, n'est autre que Cham, fils de Noé.

L'auteur du Tarik-Thabari (*c*) enseigne que Noé ayant donné sa malédiction à Cham et à Chanaan, l'effet de cette malédiction fut que non-seulement leur postérité fut asservie à ses frères, et née pour ainsi dire dans l'esclavage, mais aussi que tout à coup la couleur de leur chair devint noire; car ils tiennent que tous les noirs viennent de Cham et de Chanaan. Noé, voyant ce changement si prompt, en fut attendri, et pria Dieu qu'il lui plût d'inspirer aux maîtres de Chanaan un amour de tendresse et de compassion pour lui. Et cette prière de Noé fut exaucée; car, si l'on voit encore aujourd'hui l'effet de la malédiction de Noé dans la servitude des descendants de Cham, nous y remarquons aussi l'effet de sa prière, en ce que cette sorte d'esclaves noirs est chérie et recherchée en tous lieux.

Plusieurs ont cru que la postérité de Cham était la seule ou du moins la principale cause de la construction de la tour de Babel; qu'elle en inspira le dessein aux autres, et forma le dessein présomptueux d'élever une tour qui s'élevât jusqu'au ciel, pour rendre leur nom célèbre dans tous les siècles et pour se mettre en état de ne pas craindre un nouveau déluge si Dieu voulait l'envoyer sur la terre. Nous n'aurons pas de peine à avouer que l'entreprise des bâtisseurs de Babel était criminelle aux yeux de Dieu; l'auteur de la Sagesse (*d*) l'appelle *un consentement d'iniquité;* mais il n'est pas juste d'en charger sans preuves la seule race de Cham.

Un auteur arabe (*e*) nous assure que Cham fut le premier qui répandit l'idolâtrie sur la terre, qui inventa les thèmes célestes et la magie, fut auteur de diverses superstitions, à cause de quoi on l'appela Zoroastre ou Adris le Prophète, c'est-à-dire l'image d'un astre, ou un feu qui luit en tout temps.

La fable a conservé quelques vestiges de l'histoire de Cham. On raconte qu'un jour Myrrha, épouse, ou, selon d'autres, nourrice d'Hammon et mère d'Adonis, étant accompagnée de son fils, trouva Cinyras qui dormait dans sa tente tout découvert et dans une posture indécente; elle courut aussitôt en donner avis à Hammon. Celui-ci en avertit ses frères, qui, pour sauver à Cinyras la honte de se trouver nu à son réveil, le couvrirent de quelque chose. Cinyras, ayant appris ce qui s'était passé, donna sa malédiction à Adonis, et poursuivit Myrrha dans l'Arabie, où, après avoir erré neuf mois, elle fut changée en l'arbre qui porte la myrrhe. *Hammon* est le même que Cham, et *Adonis* le même que Chanaan.

[Au mot Jupiter, dom Calmet dit : « Jupiter est *Cham*, Neptune est *Japheth*, *Sem* est Pluton. On s'est expliqué ailleurs plus au long sur ce sujet. » Il n'indique pas en quel endroit. Ce n'est pas à l'article de Cham, où il dit seulement que Ammon, le Jupiter des Egyptiens et des Libyens, est le même que le troisième fils de Noé. Delort de Lavaur a fait sur ce sujet des recherches intéressantes, et nous allons les reproduire pour réparer l'omission de dom Calmet.

« Sur le partage que Noé fit de toute la terre entre ses trois enfants, les poètes, dit le savant que nous venons de nommer (1), partagèrent l'empire de l'univers entre les trois enfants de Saturne. Ceux qui en ont examiné les rapports ont trouvé que de Cham ils avaient fait leur Jupiter, maître du ciel et de la terre, des dieux et des hommes ; de Japheth, Neptune avec l'empire de la mer ; et de Sem, Pluton, le maître et le dieu des morts et des enfers.

« C'est ce qui se justifie par tout ce que l'antiquité nous en apprend et par les différents noms qu'on avait donnés à Jupiter, tirés en partie non-seulement des différentes fonctions qu'on lui attribue, mais des divers noms de *Cham* ou *Ham*, qui eut dans son partage l'Egypte et la Libye, d'où ce pays-là, et particulièrement l'Egypte, est appelé, dans nos Ecritures, *la Terre de Cham*, et par Plutarque *Chémia*, par les Egyptiens *la Terre de Ham*. Toute l'Afrique en fut nommée *la Terre de Hamon* (2), et les Egyptiens appelèrent Jupiter, Hammon, dont le célèbre temple, visité par Alexandre, était dans la Libye, et un autre du même nom, à Méroé (3), dans l'Ethiopie. Plutarque dit, au commencement de son Traité d'Isis et d'Osiris, que le nom propre de Jupiter était *Amoun* ou *Hammon* et *Ammon*.

« Bérose, chaldéen, dit qu'Ammon fut un roi de Libye qui épousa Rhéa, fille du ciel, et fut père de Bacchus ; qu'il fut en danger de périr de soif dans les déserts de la Libye, lorsqu'un bélier lui découvrit une fontaine ;

(*a*) *Psalm.* LXXVII, 51 ; CIV, 23 ; CV, 22.
(*b*) *Plut. de Iside et Osiride.*
(*c*) Biblioth. Orient. p. 412.
(*d*) Sap. x, 5.
(*e*) *Abenephi. apud Kirker. Templ. Isiac.*

(1) *Conférence de la fable avec l'histoire sainte*, § VII, p. 57-60, in 8°, 2e édit. Avignon, 1835.
(2) *Terra Ammonis*, dans Alexandre Polyhistor.
(3) Pline, liv. VI, ch. XIX.

qu'en reconnaissance il bâtit un temple à son père Hammon, dont la statue a la tête d'un bélier avec des cornes au front (figure sous laquelle il apparut aussi à Hercule) : c'est ce qui a été tiré de l'histoire de Moïse (1) (mêlée avec celle de Noé), lorsqu'il descendit de la montagne, où Dieu lui avait donné les Tables de la loi, le visage éclatant des rayons de lumière qui ressemblaient à des cornes (2). Il parut ainsi au peuple, et c'est comme on le dépeint. La fontaine que Dieu fit naître pour Moïse dans le désert est assez connue. Les ennemis des Hébreux débitaient qu'elle leur avait été découverte par un animal sauvage.

« La ville de Jupiter, en Egypte, appelée par les Grecs *Diospolis*, était appelée en hébreu *la Ville d'Amon* (3).

« Le nom propre grec de Jupiter est *Zeus*, du même sens que celui de Cham, l'usage des Grecs étant de conserver la signification des noms qu'ils prenaient des autres nations, comme nous le ferons voir, dans la suite, par l'aveu même de leurs auteurs. Ce nom grec veut dire *chaleur*, du verbe *zeô*, chauffer, brûler, ce que signifie Cham et Ham en hébreu.

« Saturne fut mutilé par Jupiter, son fils, parce que Cham découvrit la nudité de son père, et que le mot hébreu qui signifie découvrir est presque le même que celui qui signifie mutiler.

« Les habiles ne croyaient qu'un Jupiter; mais, comme on rassemblait en lui le pouvoir de diverses fonctions, on en fit plusieurs dieux, et on lui donna différents noms. Cicéron (4) en compte trois : l'un né de l'Air; l'autre, du Ciel; et le troisième, fils de Saturne, dont on voyait le tombeau dans l'île de Crète, où il avait régné. Il y en a qui en comptent jusqu'à trois cents. Chaque nation voulait en avoir un de son pays et lui donner des noms en sa langue.

« On le croyait, et il était appelé le premier des dieux, comme Nemrod ou Bélus, descendant de Cham, fut le premier homme adoré comme un Dieu. Bélus était aussi le Jupiter des Babyloniens et des Assyriens (5).

« Sanchoniathon, dans la Théologie des Phéniciens, compte Bélus parmi les enfants de Saturne, et assure que c'était Jupiter; et comme Nemrod est connu dans l'Ecriture sous le nom de puissant sur la terre et de vigoureux chasseur (6), on a fait Jupiter grand dans le monde et on l'a appelé le Chasseur (7). Les conquêtes des enfants de Cham, qui, les premiers, portèrent leurs armes dans l'Asie sur le partage de Sem, le firent regarder comme le plus puissant, et firent appeler Jupiter *Victorieux* et *Aimant le butin* (8).

« Ils l'appelèrent aussi *Père du jour* (9), de l'assurance que Dieu avait donnée à Noé, père de Cham, de conserver le jour et la nuit dans leur ordre immuable (10), et de ce que Noé ouvrit le jour à tout le genre humain en ouvrant l'arche.

« Les Grecs, outre le nom de *Zeus*, du même sens que celui de Cham, appelaient aussi Jupiter *Egyptien*, et quelquefois *le Nil* (du partage de Cham), Dieu de la guerre et de la *victoire*, et *Répandant la fureur* (11), ce qui convient à Cham et à sa famille.

« Le nom d'*Aigiokos*, formé d'*aigos* ou *aigis*, une *chèvre*, et son bouclier de peau de chèvre, appelé *ægide*, étaient pris d'un habit des habitants de la Libye, où Cham régna et où il fut adoré sous le nom d'Hammon. Cet habit était appelé *aigis :* sans doute la peau ou le poil de chèvre y entrait et en faisait partie.

« Il fut aussi nommé *Laboureur* (12) et l'Inventeur du labourage, et par les Phéniciens, *Dagon*, du même sens, parce que la famille de Noé répandit la méthode de travailler la terre, qu'elle avait apprise de lui (13). Les titres de *Libérateur* et de *Sauveur* (14), sous lesquels on dédia des temples à Jupiter, n'ont jamais mieux convenu qu'à Noé, père de Cham. On lui a donné divers autres noms, pris des lieux où il était adoré et des sujets pour lesquels il était honoré ou invoqué.

« On voit, dans les violences, les usurpations et les désordres des guerres, qui ont commencé par Cham et par sa famille, maudits par Noé, l'original de ce que la fable a feint, que l'âge de fer avait succédé, sous Jupiter, à l'âge d'or, qui était sous Saturne. » *Voyez* JAPHETH et SEM.

C'est donc à tort qu'on en a douté, Cham est le Hammon des Egyptiens et le Jupiter des Grecs et des Latins. Il est le père des Egyptiens, des Ethiopiens et des Nègres.

« La troisième race d'hommes connue de Moïse et des Hébreux, dit Malte-Brun (15), est représentée comme la postérité de *Cham* ou *Ham*, troisième fils de Noé; et les malédictions dont tous les écrivains hébreux la chargent semblent prouver qu'elle a dû différer des peuples sémitiques, soit par sa constitution physique, soit par sa langue et ses mœurs... Le nom même de *Cham* ou *Ham* signifie, en hébreu, la couleur foncée de ces peuples, ou la chaleur du climat sous lequel ils habitent (16). Ce nom se retrouve évidemment dans celui de *Cham* ou *Chamia*, donné à l'Egypte par les indigènes dans les temps an-

(1) Au ch. XXXIV de l'Exode, versets 29, 30 et 31.

(2) *Qui videbant faciem egredientis Moysi esse cornutam.* Ibid. verset 35.

(3) No-Amon, Ville d'Amon. Bochard, liv. IV, ch. I. du Phaleg.

(4) Cicero, liv. III. de Natura deorum, n. 53.

(5) *Lilius Gerardus, de Diis gentium Syntagm.* 4.

(6) *Ipse cœpit esse potens in terra, et robustus venator coram Domino*, ch. X. de la Genèse.

(7) *Cynethæus*, c'est-à-dire, chasseur.

(8) *Prædator*.

(9) *Diespiter, id est, diei pater*.

(10) *Nox et dies non requiescent*, dit Dieu à Noé, ch. VIII de la Genèse.

(11) *Stratios* (martial, militaire), *Nicophores* (qui remporte la victoire), et *Maimactes* (furieux) : tous ces noms sont recueillis dans Lilius Gérald. Syntag. 2.

(12) *Aratrius*.

(13) *Cœpit Noe vir agricola exercere terram.* Au ch. IX de la Genèse.

(14) *Eleutherius*, Libérateur et Sauveur.

(15) *Géographie univers.*, 5e édit., augm. par Huot, t. I, p. 21, col. 1, Paris, 1842.

(16) חם ou חום, Forster, *Epist.*, p. 36.

ciens et modernes (1). Il est également incontestable que le nom d'un des fils de Ham, *Mizr* (au pluriel Mizraïm), est le même qui, chez les Arabes et les Turcs, désigne encore l'Egypte, principalement le Delta (2). Ce point de la géographie mosaïque semble donc très-clair; et, s'il nous est impossible de retrouver d'une manière certaine tous les peuples indiqués comme descendants de Mizraïm, il nous est pourtant permis de croire que les Hébreux connaissaient toute l'Egypte et une partie des côtes africaines du golfe Arabique. On ne peut guère non plus douter que le nom de *Kusch*, donné à l'un des fils de Ham, ne désigne les peuples de l'Arabie méridionale et orientale où les géographes grecs et romains connurent les villes ou les peuples de *Sabba*, de *Subbatha*, de *Regma* et autres, dont les noms, selon les auteurs hébreux, appartenaient à des descendants de Kusch. » — *Voyez* CHUS, EGYPTE, ETHIOPIE. LIBYE.]

* CHAMAAL, fils de Jephlat, descendant d'Aser. I *Par.*, VII, 33.

CHAMAAM, fils de Berzellaï de Galaad, suivit David à Jérusalem après la guerre d'Absalom, et David le combla de biens, en considération de son père Berzellaï, qui l'avait si généreusement secouru dans sa fuite (*a*).

CHAMAAN, lieu au voisinage de Bethléhem (*b*).

CHAMANIM. C'est ainsi que l'on nomme, en hébreu, ce que les Grecs nommaient *pyræia*, ou *pyrateria*, et que saint Jérôme a traduit dans le Lévitique (XXVI, 30 : חמנים; LXX : Τὰ ξύλινα χειροποίητα) par *simulacra*, et dans Isaïe (XXVII, 9 : חמנים; LXX : ὥσπερ δρυμὸς μακράν) par *delubra*. Ces *chamanim*, ou ces *pyræia* étaient, selon le rabbin Salomon, des idoles exposées au soleil sur le toit des maisons. Selon Abenezra, c'étaient des chapelles ou des temples portatifs faits en forme de chariots, en l'honneur du soleil. Ce que les Grecs appellent *pyrées*, ou *pyræia*, étaient des temples consacrés au soleil et au feu, où l'on entretenait un feu éternel. On les bâtissait sur des hauteurs; c'étaient de grands enclos découverts où l'on adorait le soleil. Hérodote (*c*) et Strabon en parlent, et les Guèbres ou les adorateurs du feu dans les Indes et dans la Perse, ont encore aujourd'hui de ces pyrées. Strabon (*d*) dit que de son temps on voyait en Cappadoce beaucoup de ces temples, qui étaient consacrés à la déesse *Anaïte* et au dieu *Homanus*; Anaïte est apparemment la lune, et Homanus le soleil. Le nom de *chamanim* vient de *chaman*, qui signifie *chauffer*, brûler. — [*Voyez* sur ce mot, une dissertation de l'abbé Arri, intitulée: *Essai philologique et historique sur les temples du feu mentionnés dans la Bible*, et insérée dans les *Annal. de philos. chrét.*, tom. XIV, p. 27.]

CHAMARIM. Ce terme se trouve dans l'Hébreu en plus d'un endroit de l'Ancien Testament : et on le traduit ordinairement par les *prêtres des idoles*, ou des *prêtres vêtus de noir*, parce que *chamar* signifie *noir* ou *noirceur*. Saint Jérôme le traduit dans le quatrième livre des Rois (XXIII, 5 : השבית את הכמרים LXX : Τοὺς χωμαρίμ) par *aruspices*. Dans Osée (*e*) et dans Sophonie (*f*) il traduit par *æditui*, des marguilliers; mais les meilleurs commentateurs croient qu'on doit entendre sous ce terme les prêtres des faux dieux, et en particulier des adorateurs du feu (*g*), parce qu'ils étaient, dit-on, vêtus de noir; ou peut-être les Hébreux leur donnèrent-ils ce nom par dérision, parce qu'étant toujours occupés à nourrir et entretenir le feu, ils étaient noirs comme des forgerons ou des charbonniers. On trouve des prêtres nommés *melanéphori*, c'est-à-dire porte-noir, entre les prêtres d'Isis. Mais je ne sais si c'est à cause qu'ils portaient des habits noirs, ou si ce n'est pas plutôt parce qu'ils portaient un certain voile noir et brillant dans la procession de cette déesse (*h*) : *Quæ longe lateque meum confutabat obtutum palla nigerrima, splendescens atro nitore. Camar* en arabe signifie la lune : Isis est la même divinité. Grotius croit que les prêtres romains nommés *Camilli* viennent de l'hébreu *chamarim*. Ceux qui sacrifiaient aux dieux infernaux, parmi les païens, avaient des habits noirs (*i*).

Vidi egomet nigra succinctam vadere palla
Canidiam pedibus nudis, passoque capillo.

CHAMEAU, animal très-commun dans l'Arabie, dans la Judée, et dans les pays voisins. L'Ecriture l'appelle *gamal*, et il n'y a nulle difficulté sur la signification de son nom. Moïse le met au nombre des animaux impurs (*j*). On peut distinguer trois espèces de chameaux. Les uns sont gros et corpulents, et propres à porter des fardeaux; on dit qu'ils portent jusqu'à mille livres pesant. Les autres ont deux bosses sur le dos, comme une selle naturelle, qui les rend propres, soit à porter des fardeaux, ou à servir de monture aux hommes; enfin les troisièmes sont plus maigres, et d'une taille plus déliée, et on les appelle dromadaires, à cause de leur vitesse. C'est la monture ordinaire des gens de qualité.

[Les voyageurs Oléarius et Thévenot, qui cependant n'est pas sans exactitude, disent les mêmes choses du chameau, et M. Léon Delaborde (*Comment. sur l'Exode*, IX, 3), qui les cite, dit que ce sont des erreurs et des fables. Au mot *dromadaire*, dom Calmet, suivant sans doute Oléarius, ou quelque auteur qui l'aura copié, dit que le chameau n'a qu'une bosse et le dromadaire deux. C'est tout le contraire. Ecoutons les naturalistes : Le chameau, disent-ils, est un genre de

(*a*) II *Reg.* xix, 37, 38, 40.
(*b*) *Jerem.* xli, 17.
(*c*) *Herodot.* l. I, p. 87.
(*d*) *Strabo.* l. XV.
(*e*) *Osee*, x, 5.
(*f*) *Sophon.* i, 4.

(*g*) *Kimchi in Sophon.* i, 4.
(*h*) *Apulei lib.* X, *Miles.*
(*i*) *Horat.* l. I. *Satir.* 8, vers. 13.
(*j*) *Deut.* xiv, 7; *Levit.* xi, 4.
(1) Plut. *In Isid.* Hartmann, *Egypten*, p. 4.
(2) Edrisi *Africa*, edit. Hartmann, p. 324.

mammifères de la famille des ruminants, renfermant deux espèces seulement: le chameau qui a deux bosses et le chameau qui n'en a qu'une; elles ont des races différentes, et sont à l'état de domesticité dans l'Orient. Le chameau qui n'a qu'une bosse est appelé dromadaire, et c'est de lui seul qu'il est parlé dans la Bible.

Il est dit dans la *Genèse*, XII, 16, que les Egyptiens firent présent à Abraham de diverses sortes d'animaux parmi lesquelles sont nommés les chameaux; et dans l'*Exode*, IX, 3, on voit encore mentionnés les chameaux avec les animaux que Dieu menace de frapper de la peste si le pharaon ne donnait aux Hébreux la liberté réclamée par Moïse. Cependant il semble que le chameau était, non pas inconnu aux anciens Egyptiens, mais repoussé par eux. «Un fait très-digne de remarque, dit M. Champollion-Figeac (Histoire d'*Egypte*, dans l'*Univers Pittoresque*, publié par Didot, pag. 196, col. 1), c'est qu'on ne trouve sur aucun monument la figure ni la mention du chameau; habitant de l'Arabie, ce précieux animal paraît avoir été inconnu aux anciens Egyptiens pour leur service.» En effet, durant la famine qui désola l'Egypte sous l'administration de Joseph, les Egyptiens engagèrent leurs troupeaux, tous leurs animaux utiles et même leur liberté pour avoir du blé; le texte fait mention de leurs chevaux, de leurs brebis, de leurs bœufs, de leurs ânes, mais nullement de leurs chameaux (Voyez *Gen.* XLVII, 14-17): donc ils n'avaient probablement point de chameaux. Cette conclusion, dont on voit la réserve, n'est encore que conjecturale, et sans lui accorder plus de valeur, on pourrait dire que, probablement aussi, les textes cités présentent une contradiction. M. Delaborde a vu cette difficulté, et voici en quels termes il s'exprime:

«Les auteurs grecs et latins (Hérodote, Diodore de Sicile, Strabon, Pline, Pomponius Méla, Dion Cassius, Plutarque, etc.), l'histoire de toutes les guerres de l'antiquité, dans la Perse, la Médie, la Phrygie (Hérodote, Diodore, Elien, Plutarque, Frontin, Hérodien, etc.), concourent avec la Genèse entière pour nous apprendre que le chameau était en usage dans l'Asie dès la plus haute antiquité, et dès lors nous devons croire qu'il est originaire de cette partie du monde (1).

«Les Egyptiens, qui avaient des rapports commerciaux avec les peuplades de la Syrie, voyaient arriver chaque jour sur leurs frontières les innombrables caravanes de chameaux qui apportaient les matières premières et les esclaves que les Madianites et les Ismaélites échangeaient contre les objets manufacturés. Ils voyaient aussi ceux qui venaient, soit de la côte de la mer Rouge, soit de l'intérieur de l'Afrique; ils souffraient dans leur voisinage, et sur les terrains qu'ils concédaient, que des peuples nomades élevassent ces animaux. Un de leurs pharaons fait chercher, dans ces tribus de pasteurs, des chameaux pour les donner à Abraham (*Gen.* XII, 16); et cependant tout porte à croire qu'un préjugé ou un précepte religieux s'opposait à ce qu'ils en fissent usage.

«Nous n'avons ni une explication de ce préjugé, ni un document qui cite ce précepte, ni une preuve positive que les chameaux n'aient pas été employés alors, comme ils le sont maintenant, dans le pays qui semble en être la patrie, tant la race en est belle aujourd'hui et l'usage général. Deux faits seulement doivent nous faire croire à l'existence de ce préjugé et de ce précepte et à l'absence complète des chameaux sur les terres de l'Egypte proprement dite.» Pour le premier fait, M. Delaborde cite textuellement la *Gen.* XLVII, 14-17, dont nous avons rapporté ci-dessus les traits nécessaires.

«En second lieu, dit-il, les peintures, bas-reliefs et sculptures égyptiennes ne représentent jamais le chameau. Cet animal n'a point été admis parmi les signes hiéroglyphiques, et il ne figure pas dans les innombrables scènes qui retracent si complétement toute la vie privée et les habitudes domestiques des Egyptiens.

«De ces deux faits, aussi positifs, aussi significatifs l'un que l'autre, nous devons conclure que les Egyptiens ne firent point usage des chameaux à l'époque du séjour des Hébreux sur la frontière de leur pays, mais qu'ils étaient entourés de peuples pasteurs dont ils avaient les habitudes et probablement aussi l'animal de prédilection en abomination. Nous n'allons donc pas aussi loin que M. Desmoulin, auteur d'un mémoire sur la patrie du chameau, qui prétend prouver que les Egyptiens n'auraient pas même connu de vue le chameau lorsque Ptolémée, fils de Lagus, au rapport de Lucien, fit paraître au théâtre, devant la population d'Alexandrie, un chameau bactrien noir.

«Les Egyptiens, comme je l'ai dit, connurent de tout temps le chameau, qui paissait en troupes nombreuses sur leurs frontières, et qui, à cette époque comparativement récente, arrivait par toutes les voies commerciales sur leurs terres. Ils n'en faisaient pas usage par suite d'un préjugé ou d'un précepte religieux; et l'un ou l'autre se maintint très-longtemps, parce que la séquestration de l'Egypte à l'extérieur et son sol canalisé dans l'intérieur ne rendaient pas nécessaires les bêtes de somme et les longs voyages. Quant à la nouveauté d'un chameau noir à deux bosses (bactrien) et à la curiosité qu'il excite, à la peur qu'il inspire, on les conçoit dans un pays où les chameaux avaient le poil ras et presque blanc, comme de nos jours, et seulement une bosse, tandis que le chameau bactrien, avec son corps velu, sa longue laine noire et ses deux bosses, est, même aujourd'hui, en Syrie, un objet de

(1) M. Delaborde dit plus loin: «Dans tout le nord de l'Afrique et dans l'Arabie, le haut prix des grains, la rareté de l'eau, l'énormité des distances à travers les solitudes du désert ont fait de cet animal une possession précieuse, et le genre d'*harmonie* qui existe entre les accidents du sol et les qualités du chameau, ne laisse guère de doutes qu'il est originaire de ces contrées.»

spectacle, quand il y passe, et peut être regardé comme un animal effrayant et entièrement différent du chameau de l'Egypte.

« Cette aversion des Egyptiens pour le chameau et l'absence de cet animal parmi leurs bestiaux, prouvées par les monuments et confirmées par un passage de la Bible, ne forment donc point une contradiction avec l'*Exode* IX, 3. L'épidémie qui frappait les animaux de l'Egypte s'étendait sur tous ceux qui naissaient sur son sol, aussi bien sur les rives du Nil que sur la lisière des terrains cultivés; la terre des Hébreux, le pays de Goshen, fut seul préservé, et Moïse veut faire entendre que tous les chameaux des peuples nomades, fixés, comme les Hébreux, sur la frontière de l'Egypte, moururent de l'épidémie, en même temps que les chevaux, les ânes, les brebis et les bœufs des Egyptiens. »]

Les Arabes, les Perses, et d'autres peuples mangeaient de la viande de chameau, et on en servait sur les meilleures tables (*a*). Mais l'usage en était interdit aux Hébreux, comme nous l'avons déjà dit. Il se met sur ses genoux pour se reposer. Eliézer, serviteur d'Abraham, fit plier les genoux à ses chameaux, pour les faire reposer près la fontaine de Haran (*b*). Les chameaux gardent l'eau fort long-temps dans leur estomac pour se rafraîchir. La nature leur a donné pour cela un grand ventricule, autour duquel on trouve un nombre considérable de sacs enfermés entre ses tuniques, dans lesquels il y a apparence que ces animaux mettent leur eau en réserve. On assure qu'ils demeurent dix ou douze jours sans boire ni manger (1).

Cependant ce que l'on dit des sacs que l'on trouve autour du ventricule des chameaux, où ils réservent de l'eau pour plusieurs jours, est démenti par les observations physiques que les jésuites ont faites à la Chine, où ils ont disséqué divers chameaux, et où ils n'ont rien trouvé de semblable. Dès que le chameau est né, on lui lie les quatre pieds sous le ventre, on lui met sur le dos un tapis, dont les bords sont chargés de pierres, afin qu'il ne puisse se relever pendant vingt jours; c'est ainsi qu'on lui fait prendre l'habitude de fléchir les genoux pour se reposer, ou lorsqu'on le veut charger et décharger (2). Il a le pied large et solide, et non pas dur; il est couvert d'une simple peau, et au printemps tout le poil lui tombe en moins de trois jours, et la peau lui demeure toute nue. Alors les mouches l'incommodent extrêmement, et il n'y a point de remède que de lui goudronner le corps. On se sert d'une petite baguette pour le panser au lieu d'étrille, dont on frappe sur lui comme sur un tapis pour en ôter la poussière. Lorsqu'il est en marche, le maître le suit en chantant et sifflant, et plus il chante fort, et mieux il marche. — [M. Léon Delaborde a consacré au chameau onze ou douze colonnes de son *Commentaire sur l'Exode*, in-fol., pag. 34-40, pleines de détails curieux et intéressants, comme on en peut juger par les lignes que nous en avons extraites].

CHAMOS, idole ou dieu des Moabites. Le nom de *Chamos* (כמוש) vient d'une racine qui en arabe signifie se hâter. C'est ce qui a fait croire à plusieurs que Chamos était le soleil, à qui la précipitation de sa course a pu faire donner le nom de hâté ou de vite. D'autres ont confondu Chamos avec le dieu *Hammon*, adoré non-seulement dans la Libye et dans l'Egypte, mais aussi dans l'Arabie, dans l'Ethiopie et dans les Indes (*c*). Macrobe (*d*) montre que Hammon était le soleil, et que les cornes qu'on lui donnait désignaient ses rayons. Nous croyons que le dieu *Hamanus* et *Apollon Chomeus*, dont parlent Strabon (*e*) et Ammien Marcellin (*f*), n'étaient autres que Chamos ou le soleil. On adorait ces déités dans plusieurs provinces d'Orient. Quelques-uns (*g*), fondés sur une ressemblance du terme hébreu chamos et du grec *cômos*, ont cru que chamos signifiait le dieu Bacchus, le dieu de la débauche, selon la signification du grec *cômos*. Saint Jérôme (*h*) et le plus grand nombre des interprètes croient que Chamos et Phégor sont la même divinité. Or, nous avons montré que Béelphégor n'était autre que Thamuz ou Adonis : il faut donc dire que Chamos n'est autre que ce dieu dans lequel les païens ont aussi trouvé le soleil.

Ceux qui dérivent ce nom de l'hébreu *comos* (כמס, Chamas, *occultavit*), avec un *caph*,

(*a*) *Aristot. l.* VI. *c.* XXVI *Plin. l.* XI. *c* XLI. *Athen. l.* IV. *Herodot. in Clio.*

(*b*) *Genes.* XXIV, 10 : *Cumque camelos fecisset accumbere.*

(*c*) *Lucan. l.* IX *Pharsal.* :

Quamvis Æthiopum populis, Arabumque beatis
Gentibus, atque Indis unus sit Juppiter Ammon.

(*d*) *Macrob. Saturn. l.* I, *c.* XXI.

(*e*) *Strabo, l.* XV.

(*f*) *Ammian. l.* XXIII.

(*g*) *Voss. de Orig. et Progress. Idolol. l.* II, *c.* VIII.

(*h*) *Hieronym. in Isai.* XV.

(1) Buffon dit que la bosse simple ou double du chameau est une difformité, et qu'*on doit présumer que cette bosse ou ces bosses n'ont eu d'autre origine que la compression des fardeaux, qui, portant inégalement sur certains endroits du dos, auront fait élever la chair et boursouffler la graisse et la peau*. Mais « les Arabes, qui ne dissimulent pas leur reconnaissance pour les bienfaits de la Providence, dit M. Delaborde, trouvent dans cette conformation une raison d'admirer sa prévoyance. Outre le réservoir d'eau que le chameau possède pour supporter la soif, ils admettent, conformément aux observations les plus récentes de la science, qu'ils ont leur bosse pour supporter la faim; et que c'est au moyen de cette masse de chair, qui diminue ou augmente selon les circonstances, qu'on peut leur faire traverser les déserts avec si peu de nourriture. »

(2) « En revenant de l'Akabah, Achmed, qui nous apportait de l'argent, dit M. Delaborde (*Comment. sur l'Exode* IX, 3), montait une chamelle, qui, quinze jours auparavant, avait mis bas un petit. Cette jeune bête l'avait suivi, et se rallia avec sa mère à notre caravane... Lorsque nous nous arrêtions, et que la mère était assise, l'Arabe avait soin de faire accroupir le petit tout à côté, et de lui lier les jambes. Mais je remarquai fort bien que ce n'était pas pour contraindre son corps à se plier à cette posture, car il la prenait facilement, mais pour l'empêcher de se lever sans cesse, selon son inclination, ou de courir la nuit, ce qui l'exposait à s'égarer et à être dévoré par les bêtes fauves. Cuvier et Geoffroy Saint-Hilaire disent dans leur Musée d'histoire naturelle, en parlant du dromadaire. *On leur apprend dès leur jeunesse à s'agenouiller pour se faire charger*. La seule chose qu'on leur apprenne, c'est de s'agenouiller à temps, et lorsque cela devient nécessaire. Ne dresse-t-on pas le cheval à galoper? cependant le galop est bien dans la nature du cheval. »

mem, *samech*, prétendent qu'il signifie le dieu caché ou Pluton, dont la demeure est dans les enfers : en ce sens il sera le même que *Thamuz* (תמוז), qui signifie la même chose et qui se prend pour Adonis, parce que ce dieu était adoré comme caché et enseveli dans un cercueil, puis ressuscité et reparaissant en vie. Mais jamais, dans l'Ecriture, le dieu *Chamos* ne s'écrit de la manière dont on vient de parler, pour lui faire signifier le dieu caché. On peut voir ces choses plus au long dans la Dissertation que nous avons faite sur Béelphégor et Chamos, à la tête du Commentaire sur le Livre des Nombres.

CHAMP, GRAND-CHAMP. *Voyez* GRAND-CHAMP.

* CHAMP-DES-ÉPIS. Un jour de sabbat, le divin Sauveur passait le long des blés ; arrivé à un certain champ, ses disciples, ayant faim, arrachèrent des épis et en mangèrent le grain. *Matth.*, XII, 1 ; *Marc.*, II, 23 ; *Luc.*, VI, 1. Ce champ est sur la route de Tibériade à Cana, sur la droite ; c'est un sol fertile, cultivé avec soin, dit M. Gillot de Kerhardène (1), qui ajoute que de là il ne tarda pas beaucoup à arriver à la fontaine de Cana.

* CHAMP-DU-SANG. *Voyez* HACELDAMA.

CHANAAN [ou, plus conformément à l'Hébreu, CANAAN, ou mieux encore KENAAN], fils de Cham. Les Hébreux (*a*) croient que Chanaan, ayant le premier découvert la nudité de Noé, en donna avis à son père Cham ; que celui-ci s'en divertit, et en avertit ses frères Sem et Japhet, lesquels, par un sentiment de respect, couvrirent leur père, ainsi que nous l'avons dit sous l'article de CHAM ; que Noé, à son réveil, ayant appris ce qui s'était passé, donna sa malédiction à Chanaan, qui était le premier auteur du mal. D'autres croient (*b*) que Noé, ne pouvant causer un plus sensible déplaisir à Cham que de maudire son fils Chanaan, voulut le punir en la personne de ce fils. Quelques-uns, au lieu de (*c*) : *Maudit soit Chanaan ; qu'il soit l'esclave des esclaves à l'égard de ses frères*, lisent : *Maudit soit Cham*, etc., ou suppléent : *Maudit soit* le père de *Chanaan*. L'effet de cette malédiction de Noé parut dans l'anathème prononcé par le Seigneur contre les Chananéens (*d*), et par la sévérité dont il ordonne à son peuple d'user envers eux, lorsqu'il aura fait la conquête de son pays (*e*). Les Chananéens furent non-seulement réduits au plus dur esclavage, mais entièrement exterminés, mis à mort ou chassés de leur propre pays.

[« *Que le Seigneur, le Dieu de Sem soit béni*, s'écria Noé ; *que Chanaan soit son esclave !... — Que Dieu multiplie la postérité de Japhet ! qu'il habite dans les terres de Sem, et que Chanaan soit son esclave !* Dès ce moment semblent naître la servitude et l'esclavage, dit M. le vicomte Alban de Villeneuve-Barjemont. — On est douloureusement saisi à ces paroles terribles et prophétiques du vieux patriarche, continue-t-il. Elles semblent expliquer l'organisation future des divers Etats de l'antiquité, jusqu'à l'époque du christianisme ; et des écrivains modernes ont cru même y apercevoir la cause de la supériorité de certaines races primitives sur d'autres races qui leur sont entièrement soumises et subordonnées. On observe encore, en effet, cette inégalité bien distinctement tracée chez les peuples dont les diverses castes ne se sont pas mélangées ; tandis que, dans les nations où toutes les classes sociales tendent à se confondre, les caractères primitifs des races disparaissent successivement. Toutefois, l'établissement de l'esclavage ne fut point immédiat, et encore moins commandé par Dieu même, comme on pourrait l'induire des paroles de Noé. Mais l'inégalité des conditions humaines (conséquence nécessaire de l'état de société et de l'inégalité physique et morale des hommes) devait y conduire inévitablement, dès que les notions de justice et d'humanité se trouveraient altérées ou méconnues. Dans la famille même, il dut exister, dès le principe, sinon la servitude, du moins une sorte de domesticité. Les femmes et les enfants en remplirent d'abord les devoirs envers les vieillards et les chefs de famille ; ensuite, les familles multipliées étant devenues peu à peu étrangères les unes aux autres, et l'inégalité des forces et de l'intelligence ayant attribué aux unes le pouvoir, les lumières et les richesses, et aux autres l'indigence et l'infériorité morale et physique, les premières engagèrent les pauvres à travailler pour elles moyennant un salaire ou des conditions réciproquement convenus. C'est, en effet, le propre de la richesse de porter au repos, à l'oisiveté, au luxe et au commandement... Toutefois, cette domesticité conditionnelle et volontaire, qui ne blessait point l'équité naturelle, n'était pas l'esclavage. Mais lorsque les tribus et les nations voulurent s'agrandir les armes à la main, lorsque l'ambition, la soif des richesses et des conquêtes, consacrèrent le droit de la guerre, c'est-à-dire la loi du plus fort, on établit la coutume d'accorder aux vaincus la vie et la liberté corporelle, à condition qu'ils serviraient toujours en qualité d'esclaves ceux entre les mains desquels ils étaient tombés. Cette condition s'étendit aux enfants des vaincus, et perpétua des races soumises à l'esclavage, sur lesquelles, en souvenir de leur origine, les maîtres conservaient le droit de vie, de mort et de châtiment. Cette législation barbare s'appliquait ensuite à tous les esclaves, sans distinction d'origine, le maître eut les mêmes droits sur les infortunés qu'il achetait, et qui se trouvaient, comme les animaux et les autres propriétés, objets d'échange, de spéculation-

(*a*) *Bereschit Rabb. sect.* 37. *Theodoret. qu.* 57 *in Genes.*
(*b*) *Chrysost. Homil.* 29, *in Genes. Ambros. de Noe et Arca*, c. XXXII. *Aug. l.* XVI, *de Civit. c.* I.
(*c*) *Genes.* IX, 25.

(*d*) *Vide Deut.* VII, 2, 26 ; XIII, 15 *et* XX, 17.
(*e*) *Vide Levit.* XVII, 25. *Deut.* XVIII, 9 *et* XX, 16, 17.
(1) *Correspond. d'Orient*, lettr. CXXXIV, tom. V, p. 157.

et de commerce. — Telle fut la marche progressive de cet ordre social, qui devint la base de l'économie politique de presque tous les peuples de l'univers, jusqu'à l'avénement du christianisme. — Dieu le permit sans doute pour manifester hautement la punition d'une race maudite, et pour marquer du sceau divin la mission du Christ et le passage de la loi ancienne à la loi nouvelle (1). »]

Chanaan eut une grande postérité (*a*). Son fils aîné fut *Sidon :* du moins il fonda et peupla Sidon, et fut père des Sidoniens et des Phéniciens. Chanaan eut outre cela dix fils, qui furent pères d'autant de peuples habitants de la Palestine et d'une partie de la Syrie, savoir : *les Héthéens, les Jébuséens, les Amorrhéens, les Gergéséens, les Hévéens, les Aracéens, les Sinéens, les Aradiens, les Samaréens et les Amathéens.* Nous parlerons de chacun de ces peuples sous leurs articles particuliers. [*Voyez* aussi CHANANÉENS.] On croit que Chanaan vécut et mourut dans la Palestine, qui, de son nom, est ordinairement appelée terre de Chanaan; et on montrait autrefois son tombeau, long de vingt-cinq pieds, dans une caverne de la montagne dite des Léopards, qui n'était pas loin de Jérusalem.

Les mahométans croient que Chanaan périt par les eaux du déluge, n'ayant pas voulu entrer dans l'arche. Mahomet fait ainsi parler Dieu à Noé : *Prenez et transportez avec vous dans l'arche deux couples de tous les animaux, mâle et femelle, et avec toute votre famille, à la réserve de celui qui a déjà été condamné par votre bouche* (c'est-à-dire Chanaan). *Recevez aussi avec vous les fidèles, et même les infidèles; mais il y en entrera fort peu.* En suite de ce commandement, Noé introduisit dans l'arche jusqu'à quatre-vingts personnes; et voyant que Chanaan, son petit-fils, ne s'embarquait pas, et ne sachant pas encore qu'il fût du nombre des infidèles, il lui cria : *Embarquez-vous, mon fils, avec nous, et ne soyez pas du nombre des infidèles. Chanaan répondit : Je me sauverai sur la montagne, et elle me garantira de l'eau. Mais Noé répliqua : Il n'y a que la seule miséricorde de Dieu qui puisse vous sauver. Pendant cet entretien, un flot les sépara l'un de l'autre et enveloppa Chanaan, qui fut submergé.* C'est ainsi que Mahomet corrompt les saintes Ecritures, en y mêlant ses imaginations.

CHANAAN (TERRE DE). Ses propriétés, sa fertilité, etc. *Voyez* PALESTINE.

CHANAANA, quatrième fils de Balan, benjamite. I *Par.*, VII, 10.

CHANAANA, père du faux prophète Sédécias. III *Reg.*, XXII, 11; II *Par.*, XVIII, 23.

CHANANÉENS, peuples descendus de Chanaan et sortis des onze fils de ce patriarche. Leur première demeure fut dans le pays de Chanaan, où ils se multiplièrent extrêmement. Leurs principales occupations étaient le commerce et la guerre : de là leurs grandes richesses et leurs colonies, répandues dans presque toutes les îles et les provinces maritimes de la Méditerranée. Leurs idolâtries et leurs abominations étaient montées à leur comble lorsque Dieu livra leur pays aux Israélites, qui en firent la conquête sous Josué. Comme Dieu avait ordonné de traiter ces peuples, dévoués depuis longtemps à l'anathème, dans la dernière rigueur, Josué en extermina un très-grand nombre et obligea les autres à s'enfuir. Les uns se sauvèrent en Afrique, les autres en Grèce; il y a même des écrivains qui croient qu'il en vint en Allemagne et en Esclavonie, et que d'autres se retirèrent en Amérique.

Mais l'opinion qui est la mieux soutenue veut qu'ils se soient retirés en Afrique. Les rabbins assurent que les Gergéséens prirent ce parti-là; mais ils ne nous apprennent point en quel endroit de l'Afrique ils se retirèrent. Procope (*b*) dit que s'étant d'abord retirés en Egypte, et ne s'y croyant pas assez en sûreté, ils s'avancèrent plus avant dans l'Afrique, où ils bâtirent un grand nombre de villes, et se répandirent dans toutes ces vastes régions qui s'étendent jusqu'aux colonnes d'Hercule, conservant leur ancien langage, quoique un peu altéré. Cet auteur ajoute que l'on voit dans la province Tingitane, dans la très-ancienne ville de Tingis, qu'ils avaient fondée, deux grandes colonnes de pierres blanches, dressées près la grande fontaine, avec une inscription en caractères phéniciens, qui portait : *Nous sommes des peuples qui nous sommes sauvés de devant le voleur Jésus, fils de Navé, qui nous poursuivait.* Du temps de saint Augustin (*c*), les Africains se disaient encore descendus des Chananéens; et quand on leur demandait quelle était leur origine, ils répondaient : Canani. On convient que la langue punique était presque entièrement la même que la langue chananéenne et que l'hébraïque.

Les colonies de *Cadmus* à Thèbes de Béotie, celle de *Cilix*, frère de Cadmus, en Cilicie, sont venues de la race de Chanaan. On croit que les îles de Sicile, de Sardaigne, de Malte, de Chypre, de Corfou, de Majorque et Minorque, de Gades et d'Ebuse, furent aussi peuplées par les Chananéens. Bochart, dans son grand ouvrage, intitulé *Chanaan*, a mis toute cette matière dans un grand jour. Nous avons aussi travaillé en particulier sur le pays où les Chananéens, chassés par Josué, se retirèrent, et nous avons examiné les preuves de ceux qui les ont fait aller en Amérique. *Voyez* notre Dissertation à la tête du Commentaire sur Josué.

CHANANI, Lévite, I *Esdr.* IX, 4.

* CHANATH, *Voyez* CANATH. *Jug.* I, 27.

* CHANCELIER, en hébreu *mazkir* (מזכיר) titre d'un des premiers dignitaires de la cour des rois hébreux. Les fonctions des chanceliers ne peuvent être exactement marquées; il semble pourtant qu'ils étaient chargés de rédiger et de conserver les mé-

(*a*) *Genes.* x, 15, 16, 17.
(*b*) *Procop. de Bello Vandal. l.* II, *c.* 10.
(*c*) *Aug. exposit. inchoata in Epist. ad Rom. Interrogati rustici nostri quid sint, Punice respondent : Chanani.*

(1) M. Alban de Villeneuve-Barjemont, *Economie politique.*

moires d'Etat et l'histoire de ce qui arrivait chaque jour. Leur titre hébreu signifie en effet *mémorialiste*, et c'est peut-être de leurs mains que sont sortis les mémoires appelés *Verba dierum*, dont l'Histoire sainte parle si souvent.

CHANDELIER *d'or à sept branches*, qui fut fait par Moïse pour être mis dans le tabernacle. Il était d'or battu au marteau (*a*), du poids d'un talent ; il avait un pied de même métal et une tige accompagnée de sept branches, ornées à distances égales de six fleurs comme des lis, d'autant de boules, et de six coupes placées à l'alternative. Au-dessus de la tige et des six branches du chandelier étaient des lamperons d'or amovibles, dans lesquels on mettait l'huile et la mèche ; on allumait ces sept lampes tous les soirs et on les éteignait le matin. Le Saint, dans lequel était placé ce chandelier, était comme l'antichambre du sanctuaire, et il n'était éclairé par aucun autre endroit que par la lumière du chandelier. Il était placé du côté du midi, dans le Saint, et servait à éclairer l'autel du parfum et la table des pains de proposition qui étaient au même lieu.

Lorsque Salomon eut bâti le temple du Seigneur, il ne se contenta pas d'y mettre un chandelier d'or, il y en mit dix de même forme et de même métal que celui de Moïse, cinq au septentrion et cinq au midi du Saint (*b*). Les mouchettes et pincettes qui servaient aux chandeliers d'or, tant à celui de Moïse qu'à ceux de Salomon, étaient d'or très-pur. Il paraît que David avait destiné de l'argent pour faire des chandeliers d'argent, aussi bien que de l'or pour faire des chandeliers d'or (*c*), mais nous n'en voyons pas l'exécution, quant aux chandeliers d'argent, à moins que Salomon n'en ait fait d'argent pour l'usage du temple, différents de ceux d'or qui furent mis dans le Saint.

Après le retour de la captivité, on rétablit dans le temple le chandelier d'or, comme il avait été auparavant sous Moïse, et il en est parlé expressément dans Zacharie (*d*) et dans les livres des Machabées (*e*). Josèphe (*f*) dit qu'après la ruine du temple par les Romains, on porta en triomphe à Rome les choses que l'on avait trouvées dans le temple, savoir, la table d'or et le chandelier d'or à sept branches. Mais, ajoute-t-il, on avait donné au chandelier une forme différente de ce qui était en usage dans notre nation, car il était fait en forme de colonne portée sur une base, et du corps de cette colonne on voyait sortir comme six espèces de cannes, ou de branches fort minces, qui finissaient en triangle et qui portaient chacune un lamperon. La table et le chandelier d'or furent mis dans le temple que Vespasien fit bâtir sous le titre de la Paix ; et on voit encore aujourd'hui au pied du mont Palatin (*g*) un arc de triomphe où est représenté le triomphe de Vespasien, et où sont gravés les monuments qui y furent portés ; entre autres on y remarque le chandelier à sept branches.

CHANDELIER *d'or à sept branches*, vu dans une vision du prophète Zacharie (*h*). Ce chandelier était semblable à celui de Moïse (*i*) et à ceux de Salomon (*j*), toute la différence est que dans les uns les prêtres versaient séparément l'huile dans chaque lamperon, et dans celui-ci l'huile se communiquait également aux sept lamperons par sept canaux qui la recevaient d'une bouteille commune placée à la tête ou en haut du chandelier, et cette bouteille était remplie d'huile qui découlait dedans par deux espèces d'entonnoirs qui la recevaient de deux oliviers placés aux deux côtés du chandelier. Nous ne croyons pas que cette lampe ait jamais existé, mais la composition n'en est nullement difficile. Nous avons développé l'énigme cachée sous la vision de ce chandelier dans notre Commentaire sur le prophète Zacharie.

CHANNATON, ville de Zabulon (*k*). Voyez HANNATON.

CHANTRES. Il y avait dans le temple de Jérusalem grand nombre de Lévites employés à chanter les louanges du Seigneur et à jouer des instruments devant son autel ; sous le règne de David il y avait quatre mille chantres avec leurs chefs et leurs présidents (*l*). Asaph, Héman et Idithun étaient les maîtres de la musique du temple, sous les règnes de David et de Salomon. Asaph avait quatre fils, Idithun six et Héman quatorze. Ces vingt-quatre lévites, fils des trois grands maîtres de la musique, furent établis à la tête de vingt-quatre bandes de chantres. Chacun d'eux avait sous lui onze maîtres d'un ordre inférieur, qui présidaient à d'autres chantres et qui les instruisaient. Ceux de la famille de Caath tenaient le milieu dans le temple, ceux de Mérari la gauche, et ceux de Gerson la droite. Il semble qu'ils étaient encore distingués par les instruments de musique dont ils se servaient. Les fils d'Idithun jouaient du *cinnor* ou *cithare*, ceux d'Asaph du *nabal* ou *psaltérion*, et ceux d'Héman jouaient du *mizlothaim*, qui était une manière de cloche.

Les chantres et les lévites occupés à chanter, à jouer des instruments et aux autres fonctions du temple, n'avaient point d'habits distingués du reste du peuple. Toutefois dans la cérémonie du transport

(*a*) *Exod.* xxv, 31, 32, etc.
(*b*) III *Reg.* vii, 49.
(*c*) I *Par.* xxviii, 15.
(*d*) *Zach.* iv, 2, 11.
(*e*) *Mac.* iv, 49, 50.
(*f*) *Joseph. de Bello*, l. VII, c. xiv, in Lat., seu 17 in Græco. p. 979.
(*g*) *Baron. an. Christi* 73, art. 2.
(*h*) *Zach.* iv, 2, 3.
(*i*) *Exod.* xxv, 31 ; xxxvii, 17, 18.
(*j*) III *Reg.* vii, 4.
(*k*) *Josue* xix, 14.
(*l*) *Vide* I *Par.* xxv, 1, 2, 3 et seq.

de l'arche dans le temple de Jérusalem, bâti par Salomon (*a*), les chantres parurent revêtus de tuniques de byssus ou de fin lin. Josèphe (*b*) remarque que du temps du roi Agrippa, ils obtinrent de ce prince de porter dans le temple la robe de lin, comme les prêtres la portaient. Agrippa crut qu'il serait glorieux à son règne de le signaler par un changement aussi considérable que celui-là. Les autres lévites occupés dans le temple à différents exercices sous le commandement des prêtres, obtinrent aussi la permission d'apprendre à chanter, afin de pouvoir jouir des mêmes prérogatives que leurs frères. Cela était contraire aux lois de Dieu, dit Josèphe, et jamais on ne les viola impunément.

CHAOS. *Voyez* CAOS.

CHAPHRATH. *Voyez* KIBERATH-AREZ.

CHARABE, bourg de la haute Galilée, qui fut fortifié par Josèphe l'historien (*c*). C'est apparemment le même qu'il appelle (*d*) *la Pierre des Achabanes.*

CHARACA, ville de la tribu de Gad, d'où Judas Machabée chassa Timothée (*e*).

[Dans son Commentaire, D. Calmet pense que ce mot *characa* ou *caraca* pourrait signifier simplement une forteresse, et que cette forteresse pourrait être celle de *Datheman*, nommée I *Mac.*, V. 9. Le mot *carac* ou *crach*, en chaldéen et en syriaque, veut dire *forteresse.* Voyez CHARAC-MOBA qui suit.]

CHARAC-MOBA (*f*), ou peut-être *Charac-Moab*, ville de la troisième Palestine. Elle est jointe à Aréopolis, à Pétra, à Ségor, dans les anciennes notices et dans les souscriptions des conciles (*g*). Je crois que c'est la même que *Characa*, dont nous venons de parler.

CHARAN, ou HARAN, dernier fils de Dison fils de Séhir le Horréen (*h*).

CHARAN, ou HARAN, autrement CHARRÆ, ou CHARRES, en Mésopotamie, ville célèbre pour avoir été la première retraite d'Abraham après sa sortie de la ville d'Ur (*i*), et pour avoir été le lieu de la mort et de la sépulture de Tharé, père d'Abraham. C'est là aussi où Jacob se retira auprès de Laban lorsqu'il fuyait la colère de son frère Esaü (*j*). Enfin c'est à Haran ou à Charres de Mésopotamie, que Crassus, consul et général de l'armée romaine, fut défait et mis à mort par les Parthes. *Charan* était située entre l'Euphrate et le Chaboras, assez loin de la jonction de ces deux fleuves. L'auteur de la Vulgate lit toujours *Haran* et non pas *Charan.*

M. Basnage dans dans ses *Antiquités Judaïques* imprimées en 1723 (*k*) prétend que l'on a cherché mal à propos la ville d'Ur entre Nisibe et le Tigre et la ville de Haran à Charres en Mésopotamie, entre l'Euphrate et le Chaboras. Il soutient que Ur était située à peu près où l'on a bâti depuis la ville d'Edesse, où régnait le roi Abgares, et qu'*Haran* ou Charan était une place aujourd'hui inconnue, hors de la Mésopotamie, dans la Syrie de Soba, tirant vers la terre de Chanaan. Je ne rapporte ce sentiment qu'à cause de sa singularité; l'auteur n'apportant que des conjectures assez faibles pour l'appuyer.

Le P. Hardouin (*l*) a cru que Haran était dans la Mésopotamie, qu'il place entre l'Euphrate et le Jourdain, et que c'est non la ville de Charres, célèbre par la défaite de Crassus, mais celle de Palmyre, ou quelque autre ville de la Cœlé-Syrie. Il tâche de prouver qu'il y avait une Mésopotamie en deçà de l'Euphrate, entre ce fleuve et le Jourdain, par le titre du Psaume LIX, qui porte que *David combattit dans la Mésopotamie et dans la Syrie de Soba;* et par le ch. II, ỳ. 14, du livre de Judith, où il est dit qu'Holopherne, ayant passé l'Euphrate, vint dans la Mésopotamie. Mais ces autorités ne prouvent nullement ce qu'il prétend; le titre du psaume ne dit pas que la Mésopotamie soit en deçà de l'Euphrate; David a pu faire la guerre dans la Mésopotamie en un temps, et dans un autre temps dans la Syrie de Soba; ou plutôt il faut dire qu'il défit les peuples de la Mésopotamie dans la Syrie, et en deçà de l'Euphrate. Voyez II *Reg.*, X, 16, 19; et I *Par.*, XIX, 19. Holopherne a pu retourner au delà de l'Euphrate et dans la Mésopotamie, après avoir d'abord passé ce fleuve.

On dit que les peuples de Charres en Mésopotamie adoraient la lune sous le nom et l'habit d'un dieu, et non d'une déesse, et que dans le culte qu'ils lui rendaient, les hommes portaient l'habit de femmes, et les femmes l'habit d'un homme.

[« Au printemps de l'an 1104, plusieurs chefs croisés se réunirent *pour passer l'Euphrate*, dit M. Michaud (1) et pour mettre le siége devant la ville de Charan ou Carrhes, *située à quelques milles d'Edesse*. Quand les princes chrétiens arrivèrent devant la ville, ils la trouvèrent en proie à la disette et presque sans moyens de défense. Les habitants avaient envoyé solliciter des secours à Mardin, à Mossoul, et chez tous les peuples musulmans de la Mésopotamie. Après quelques semaines de siége, ayant perdu l'espoir d'être secourus, ils résolurent d'abandonner la place et proposèrent une capitulation qui fut acceptée. Tandis qu'on jurait de part et d'autre d'exécuter fidèlement les conditions du traité, il s'éleva une vive contestation entre le comte d'Edesse (Baudouin du

(*a*) II *Par.* v, 12.
(*b*) *Joseph. Antiq. l.* XX, *c.* VIII.
(*c*) *Joseph in Vita, p.* 1013.
(*d*) *Idem l.* II, *de Bello, c.* XXV.
(*e*) II *Mac.* XII, 17.
(*f*) *Ptolem. l.* V, *et Stephan.* [illegible]
(*g*) *Vide Reland. tom.* I, *p.* 212, 213, *et tom.* II, *p.* 533 et 705.
(*h*) *Genes.* XXXVI, 26; I *Par.* I, 41.
(*i*) *Genes.* XI, 31, 32.
(*j*) *Genes.* XXVII, 43; XXVIII, 10, etc.
(*k*) *Voyez* Basnage, *Antiquités des Juifs*, tom. II, pag. 512.
(*l*) *Hardouin Chronolog. V. Testam.*, p. 24.
(1) *Histoire des Croisades*, liv. V, tom. II, pag. 35, 36.

Bourg) et le prince d'Antioche (Bohémond), pour savoir quel drapeau flotterait sur les murs de la cité. L'armée victorieuse attendait pour entrer dans la ville que cette contestation fût terminée; mais Dieu voulut punir le fol orgueil des princes et leur retira la victoire qu'il leur avait envoyée. Baudouin et Bohémond se disputaient encore la ville conquise, lorsque tout à coup on aperçut sur les hauteurs voisines une armée musulmane s'avançant en ordre de bataille et les enseignes déployées. C'étaient les Turcs de Maridin et de Mossoul qui venaient au secours de la ville assiégée. A leur approche, les chrétiens, frappés de stupeur, ne songent plus qu'à fuir. En vain les chefs cherchent à ranimer leurs soldats, en vain l'évêque d'Edesse, parcourant les rangs, veut relever les courages abattus; dès la première attaque l'armée de la croix fut dispersée; Baudouin du Bourg et son cousin Joscelin furent faits prisonniers; Bohémond et Tancrède échappèrent presque seuls à la poursuite du vainqueur. »]

* CHARAN, ville dont il est parlé dans le livre de Tobie, XI, 1, et qui était située sur le chemin d'Ecbatane à Ninive, dit le géographe de la Bible de Vence.

CHARCAMIS ou CHARCHAMIS. *Voyez* CARCAMIS.

CHARCHUS, un des sept premiers eunuques d'Assuérus. *Esth.*, I, 10.

CHARIOTS DE GUERRE. L'Ecriture parle de deux sortes de chariots de guerre; les uns étaient pour la monture des généraux et des princes, et les autres pour rompre les bataillons des ennemis, en lâchant contre eux de ces chariots armés de fer, qui faisaient de terribles ravages dans les armées. Les plus anciens chariots de guerre dont on ait connaissance, sont ceux de Pharaon qui furent submergés dans la mer Rouge (*a*). Les Chananéens que Josué combatit aux eaux de Mérom avaient de la cavalerie et une multitude de chariots (*b*), *Equi et currus immensæ multitudinis*. Sisara, général de l'armée de Jabin, roi d'Asor, avait dans son armée neuf cents chariots de guerre (*c*). La tribu de Juda ne put se rendre maîtresse des terres de son partage, parce que les anciens habitants du pays étaient forts en chariots armés de fer (*d*). Les Philistins, dans la guerre qu'ils firent à Saül, avaient jusqu'à trente mille chariots et six mille chevaux (*e*). David ayant pris sur Adarézer, roi de Syrie, mille chariots de guerre, coupa les jarrets aux chevaux et brûla neuf cents chariots, n'en réservant que cent pour lui (*f*).

Il ne paraît pas que les rois hébreux aient jamais employé les chariots dans la guerre. Salomon en avait un nombre considérable (*g*); mais nous ne connaissons aucune expédition militaire où il les ait employés. Il avait, dit l'Ecriture (*h*), quatorze cents chariots et douze mille chevaux. Comme la Judée était un pays fort montueux, les chariots de guerre n'y pouvaient être d'aucun usage que dans les plaines, et souvent les Hébreux les ont rendus inutiles en combattant sur leurs montagnes; et de là vient aussi apparemment qu'ils ne furent jamais fort curieux d'en avoir dans leurs armées.

Il est parlé dans les livres des Machabées (*i*) des chariots armés de faux que le roi de Syrie amena contre la Judée. Or, voici la description que les Anciens nous donnent de ces chariots (*j*): le timon auquel étaient attachés les chevaux était armé de piques avec des pointes de fer qui s'avançaient en devant; les jougs des chevaux avaient aussi deux pointes longues de trois coudées. A l'essieu étaient aussi attachées des broches de fer, armées de faux à leurs extrémités; on plaçait entre les rais des roues des dards qui donnaient en dehors; les jantes même des roues étaient garnies de faux qui mettaient en pièce tout ce qu'elles rencontraient.

L'essieu était plus long qu'à l'ordinaire, et les roues plus fortes, pour pouvoir résister à l'effort du mouvement, et afin que le chariot fût moins sujet à verser. Le siége du cocher était une espèce de petite tour de bois bien solide, et élevée à hauteur d'appui: le cocher était armé de toutes pièces et tout couvert de fer. Quelquefois on mettait sur les chariots plusieurs hommes bien armés qui combattaient à coups de dards et de flèches. On peut juger des efforts terribles que causaient ces machines quand une fois elles étaient en mouvement et qu'elles rencontraient les troupes des ennemis (*k*).

Les rois d'Israel allaient ordinairement à la guerre montés sur des chariots; ils combattaient ainsi et donnaient leurs commandements, et il y avait toujours un second chariot vide qui les suivait, afin que si le premier venait à se rompre, ils pussent incontinent monter sur le second (*l*).

L'on consacrait quelquefois des chariots au soleil (*m*), et l'Ecriture remarque que le roi Josias brûla ceux qui avaient été offerts au soleil par les rois ses prédécesseurs. Cet usage superstitieux était imité des païens, et principalement des Perses qui avaient des chevaux et des chariots consacrés en l'honneur du soleil. Hérodote, Xénophon et Quinte-Curce (*n*) parlent des chariots blancs et couronnés qui étaient consacrés au soleil, et que les Perses conduisaient dans leurs cérémonies avec des chevaux blancs consacrés à ce même astre.

(*a*) *Exod.* XIV, 7.
(*b*) *Josue* XI, 13.
(*c*) *Judic.* IV, 4.
(*d*) *Judic.* I, 19.
(*e*) I *Reg.* XIII, 15.
(*f*) I *Par.* XVIII, 4, et II *Reg.* VIII, 4.
(*g*) III *Reg.* IX, 19, 22.
(*h*) III *Reg.* X, 26.

(*i*) II *Mac.* XII, 2.
(*j*) *Diodor. Sicul.* l. XVII. *Q. Curt.* l. IV. *Xenoph. Cyropæd.* l. VI.
(*k*) *Vide Lucret. de Rer. Nat.*, l. III.
(*l*) II *Par.* XXXV, 24.
(*m*) IV *Reg.* XXIII, 11.
(*n*) *Herodot.* l. VII. *Xenophon.* l. VIII. *Cyropæd.* Q. *Curt.* l. III.

Les Rhodiens jetaient tous les ans un chariot dans la mer en l'honneur du soleil, parce qu'ils croyaient qu'il faisait tous les jours le tour de la terre monté sur un chariot (a).

CHARIOTS ou TRAINOIRS propres à battre les grains. *Voyez* ci-après TRAINOIRS.

CHARMI, quatrième fils de Ruben, chef de la famille des Charmites (b).

CHARMI, père d'Achan, de la tribu de Juda. *Josue* VII, 1, 18; I *Par.*, II, 7.

CHARMI, surnommé OTHONIEL ou GOTHONIEL, était dans Béthulie, pendant qu'Holopherne l'assiégeait (c).

* CHARMEL, dans Isaïe, XXIX, 17, et XXXII, 15, est un terme métaphorique comme *Liban*, dans le premier de ces textes; mais ces deux métaphores sont tirées de deux montagnes célèbres, le Liban au nord de la Palestine, et le Carmel au sud de Ptolémaïs.

CHARSENA, un des premiers officiers du palais d'Assuérus (d).

CHARTA, papier à écrire. *Tob.*, VII, 17; II *Joan.* XII. *Voyez* ci-après PAPYRUS.

CHARTA, ville de la tribu de Zabulon. Elle fut donnée en partage aux lévites de la famille de Mérari. *Josue* XXI, 35. — [*Voyez* CARTHA.]

CHARTAN, ville de la tribu de Nephthali, qui tomba en partage aux lévites de la famille de Gerson. *Josue* XXI, 32. — [*Voyez* CARTHAN.]

CHASELON, père d'Elidad, de la tribu de Benjamin. Il [non pas Chesclon, mais son fils] fut un des députés [lisez préposés] pour faire le partage de la terre de Chanaan (e).

CHASLUIM, un des fils [le sixième et dernier] de Mezraïm (f). On est fort partagé sur le lieu de sa demeure et sur la nation dont il fut le fondateur. Le paraphraste Jonathan explique *Chasluim* par *les Pentapolitains*, ceux de la Pentapole ou Cyrénaïque; le paraphraste jérosolymitain l'entend de ceux de *Pentachœnos*, dans la basse Egypte; l'Arabe, de ceux de Saïde dans la Thébaïde. Bochart et plusieurs autres après lui l'entendent des *Colchiens*. Hérodote (g) dit que ceux de Colchos avaient la circoncision; comme les Egyptiens, le teint basané, les cheveux noirs et crépus, le langage même et la manière de vivre des peuples d'Egypte. Il assure que ce fut Sésostris, roi d'Egypte, qui laissa dans la Colchide une colonie de ses troupes. Il avoue toutefois que les Egyptiens ne se souvenaient pas que les Colchiens fussent originaires de leur pays.

Ces raisons sont plausibles. Mais quand on avouerait tout ce que dit Hérodote, cela ne prouverait pas que les Colchiens fussent les mêmes que Chasluim. Quand on serait assuré que Sésostris a laissé une colonie d'Egyptiens à Colchos, s'ensuivrait-il qu'il y eût laissé la nation entière, ou la plus grande partie des Chasluim? Peut-on avancer qu'avant Sésostris, la Colchide ne portât pas encore ce nom, et qu'elle n'a commencé à le porter que depuis la venue de ces prétendus Chasluim. Moïse nous dit que des Chasluim sont sortis les Philistins et les Caphtorim (h); et les prophètes Jérémie et (i) Amos (j) nous apprennent que les Philistins sont sortis de Caphtor. Pour accorder donc Moïse avec ces deux prophètes, il faut dire que les Caphtorim sont sortis immédiatement des Chasluim, et que des Caphtorim sont venus les Philistins.

Nous avons montré ci-devant, sous l'article *Caphthor*, que ce nom marquait l'île de Crète; il faut donc dire que Chasluim envoya de la Cyrénaïque une colonie dans l'île de Crète, et que de là sortirent les Philistins, lesquels étaient déjà dans la Palestine longtemps avant Sésostris et sa prétendue colonie de Colchos. Dans le commentaire sur le chapitre X, 14, de la Genèse, nous avons proposé quelques autres conjectures sur le pays des Chasluim, et nous avons dit que les anciens Chasluim pouvaient avoir leur demeure sur les côtes occidentales de la mer Rouge, vis-à-vis l'île Colocasite ou Coloca. Ces différentes opinions ne doivent pas surprendre. Il est permis, dans des matières aussi obscures que celles-ci, de proposer quelques conjectures. Elles donnent quelquefois ouverture à des découvertes importantes. —[*Voyez* CAPHTHOR.]

CHASPIA. Esdras (k) dit qu'étant sur le point de s'en retourner dans la Judée, il envoya vers Eddo, qui demeurait à Chaspia. Nous croyons qu'il veut marquer les monts Caspiens vers la mer Caspienne, entre la Médie et l'Hyrcanie où il y avait plusieurs captifs. *Voyez* ci-devant CASPIES, où il s'agit des *monts Caspies*, et de la *mer Caspie* ou *Caspienne*.

CHASPHORA ou CHASBONA, ville du pays de Galaad, qui fut prise par Juda Machabée (l). C'est apparemment *Esébon*.

CHASSE, *chasser*. La chasse est comme un apprentissage et une imitation de la guerre; *Nemrod était un grand chasseur devant Dieu* (m). C'était un guerrier, un conquérant, un tyran qui s'assujettissait les hommes libres, et mettait à mort ceux qui ne voulaient pas se soumettre à son empire. Les prophètes expriment quelquefois la guerre sous le nom de chasse : *Je leur enverrai des chasseurs*, dit Jérémie (n), *et ils les prendront dans les montagnes, les collines et les antres des rochers*. Il parle des Chaldéens ou des Perses qui prirent les Juifs et les tinrent sous leur domination. Quelques-uns croient que les chasseurs dont parle Jérémie, sont les Perses qui mirent les Hébreux en liberté; et dans un sens plus

(a) *Festus in Octobri.*
(b) *Ex.* VI, 14; *Num.* XXVI, 6; I *Par.* V, 3.
(c) *Judith* VI, 11; VIII, 9.
(d) *Esth.* I, 14.
(e) *Num.* XXXIV, 21.
(f) *Genes.* X, 14.
(g) *Herodot. l.* II. *c.* CIV. *et alii post eum passim.*
(h) *Genes.* X, 14.
(i) *Jerem.* XLVII, 4.
(j) *Amos* IX, 7.
(k) *Esdr.* VIII, 17.
(l) I *Mac.* V, 26. *Joseph. Antiq. l.* XII, *c.* XII.
(m) *Genes.* X, 9.
(n) *Jerem.* XVI, 16.

relevé, les apôtres qui sont comme des chasseurs qui cherchent à prendre les hommes par leurs prédications. Ezéchiel (*a*) parle aussi des rois persécuteurs des Juifs, sous le nom de chasseurs, *principes aquilonis omnes*, *et universi venatores*. Il les place dans l'enfer avec les rois incirconcis.

Le Psalmiste (*b*) rend grâces à Dieu de l'avoir délivré des piéges des chasseurs. Michée (*c*) se plaint que dans le pays tout le monde dresse des embûches à son prochain, et que le frère est à la chasse contre son frère pour le faire mourir : *Vir fratrem suum ad mortem venatur*. Ezéchiel (*d*) invective contre les faux prophètes, qui mettent des coussins sous les coudes des pécheurs et qui tendent des filets pour les prendre à la chasse. Jérémie (*e*), dans ses Lamentations, représente Jérusalem qui se plaint de ses ennemis, qui l'ont prise comme un oiseau dans leurs filets.

[« Les pasteurs, obligés de garder leurs troupeaux contre les bêtes féroces, se sont, dit un auteur, accoutumés dès l'origine à la chasse, et s'y sont toujours livrés avec d'autant plus de plaisir qu'elle fournissait souvent pour leurs repas d'excellents mets (1). La chasse a dû être une occupation utile et même nécessaire de ces anciens temps, où tous les pays étaient infestés de bêtes sauvages qui les rendaient inhabitables ; mais aussi dans la suite elle a dû perdre de son importance et de son utilité. C'est pourquoi elle figure à peine dans la législation mosaïque, car on y trouve seulement deux règlements qui ont pour but la conservation des espèces dans la Palestine (2). Le chasseur devait être léger, agile, prompt et fort ; car il lui arrivait quelquefois de lutter corps à corps et sans autre défense avec les lions, et de les étrangler, ce qui n'est pas sans exemple aujourd'hui dans l'Orient. — Quant aux armes de chasse, c'étaient les mêmes que les armes de guerre ; l'arc et les flèches, la pique ou la lance, le dard et l'épée. On avait aussi recours à la ruse et aux embûches. C'est ainsi que les lions étaient quelquefois pris dans des filets (3). On employait encore les piéges et les lacs, puis les fosses ; mais cette dernière manière de faire la chasse, était principalement en usage pour prendre les lions. Un passage de Shaw (4) peut donner une idée de la manière dont on prenait anciennement ces bêtes féroces, par le procédé qu'emploient aujourd'hui les Arabes. « Les Arabes, dit-il, « observent par quel chemin les lions viennent pour s'emparer de quelques brebis ou « de quelques chèvres ; après quoi ils creusent dans ce chemin une fosse, qu'ils couvrent légèrement de roseaux ou de petites « branches d'arbres, et de cette manière ils « les font souvent tomber dans le piége. » — Les oiseaux se prenaient dans les filets. Ces manières de prendre les animaux ont fourni aux écrivains sacrés une foule d'images qui leur ont servi à exprimer tantôt des piéges et des embûches, tantôt un danger grave et imminent, tantôt une ruine et une perte inévitables. De là ils ont représenté la mort elle-même comme un chasseur armé de son dard et de ses filets, pour prendre et tuer les hommes (5). »]

Pour la chasse avec les *chiens*, on peut voir Chiens.

CHAT-HUANT, ou Hibou, oiseau impur, dont il est défendu aux Juifs de manger *Levit*. XI, 16 : תחמס). Il n'est pas certain que l'hébreu *tachmas*, que l'on a traduit dans le Lévitique par le hibou, signifie cet oiseau. Bochart l'entend du mâle de l'autruche. Il est parlé du hibou dans le Psaume CII, 7 (כוס חרבות) sous un autre nom ; et on ne peut pas contester qu'il ne signifie une chouette, puisqu'il est synonyme à *l'oiseau solitaire*, dont il est parlé au même endroit : *Sicut nycticorax in domicilio, et sicut passer solitarius in tecto*. L'hébreu *schelech*, que l'on traduit par une chouette dans le Deutéronome (XIV, 17 : השלך, *haschelec*), signifie plutôt un plongeon au jugement des meilleurs interprètes ; et le terme *ineschoph* (*Levit*., XI, 17 ; *Deut*., XIV, 16 ; *Isai*., XXXIV, 11 : ינשוף, *ineschoph*), que l'on explique communément du hibou, est rendu par les Septante et la Vulgate, tantôt par un *ibis* et tantôt par un *cygne*, et jamais par une chouette. Mais il faut avouer que l'on ne sait point au vrai la signification de ces termes.

CHAUSSURE *des Hébreux*. Les Hébreux, communément parlant, allaient chaussés, surtout à la campagne et dans la ville ; mais dans la maison et dans leur particulier assez souvent ils étaient déchaux. Ils quittaient aussi quelquefois leur chaussure par respect, comme Moïse devant le buisson ardent (*f*) [*Voyez* Buisson ardent, note]. Josué devant l'ange qui lui apparut dans la plaine de Jéricho (*g*), les prêtres dans le temple durant le temps de leur service (*h*) ; quelquefois par un principe de douleur et de pénitence, comme David quand il sortit de Jérusalem pendant la révolte d'Absalom (*i*), et les Juifs le jour de l'expiation solennelle et dans le deuil. Dieu défend à Ezéchiel de se déchausser et de faire le deuil de son épouse qui venait de mourir (*Ezech*., XXIV, 17). Isaïe reçoit ordre d'aller nu-pieds et de quitter ses habits, pour marquer d'une manière plus expresse la future captivité de l'Egypte (*j*).

[On a vu, à l'article Buisson ardent, que l'usage d'ôter ses souliers comme marque de respect dans les pratiques religieuses, sub-

(*a*) *Ezech*. xxxii, 30.
(*b*) *Psalm*. xc, 3.
(*c*) *Mich*. vii, 2.
(*d*) *Ezech*. xiii, 20.
(*e*) *Jerem*. *Thren*. iii, 52.
(*f*) *Exod*. iii, 5.
(*g*) *Josue* v, 15.
(*h*) *Exod*. xxx, 19.

(*i*) II *Reg*. xv, 30.
(*j*) *Isai*. xx, 2.
(1) *Gen*. xxvii. *Conf*. x, 9.
(2) *Ex*. xxiii, 11 ; *Lev*. xxv, 6, 7 ; *Deut*. xxii, 6, 7.
(3) *Ez*. xix, 8.
(4) *Voyage*, etc., tom. I, p. 317.
(5) *Ps*. xc, 3 ; *Os*. xii, 4 ; I *Cor*. xv, 55.

iste encore dans l'Orient. « Cette action de e déchausser, dit M. Léon Delaborde (1), vait encore dans l'Ecriture deux autres significations qu'elle n'a pas conservées en Orient : elle était un signe de deuil [comme le fait voir le texte cité d'Ezéchiel] et indiquait l'accomplissement d'une transaction (Deutér., Ruth, etc., etc.). » *Voyez* LÉVIRAT.]

Quelques anciens (*a*) ont cru que notre Sauveur n'avait point de souliers et qu'il marchait ordinairement nu-pieds, mais d'autres soutiennent le contraire. Saint Jean-Baptiste dit qu'il n'est pas digne de porter ou de délier les souliers de Jésus-Christ (*b*), et il n'est pas croyable qu'il ait voulu dans une chose aussi indifférente s'éloigner de la pratique de sa nation, ni qu'il eût permis à ses apôtres de porter des souliers (*c*), s'il n'en eût pas porté lui-même.

Les femmes de condition portaient des chaussures précieuses, comme on le voit par l'Epouse du Cantique, par Judith et par Ezéchiel, qui met les chaussures précieuses parmi les présents qu'il a faits à son épouse qui n'est autre que son peuple. L'Ecriture (*d*) dit que les chaussures de Judith ravirent les yeux d'Holopherne. Les souliers que le Seigneur donne à son Epouse (*e*) sont de couleur de pourpre.

La matière des chaussures était le cuir, ou le lin, ou le jonc, ou le bois, car on n'a rien de certain sur cela. Pour l'ordinaire ils étaient d'un fort bas prix, et on dit par une manière de proverbe : aussi vil, aussi méprisable que des souliers. *Ils ont vendu le pauvre pour des souliers*, dit Amos (*f*). L'Ecriture rend témoignage au désintéressement de Samuel, qu'il n'a pas même reçu des souliers de qui que ce soit (*g*). Les gens de guerre portaient quelquefois des chaussures de fer et d'airain (*h*) : *Ferrum et æs calceamentum ejus.* On peut voir l'article SANDALES. — [*Voyez* Bynæus, *de Calceis Hebræorum.*]

* CHAUVE. *Voyez* CHEVEUX.

CHAUVE-SOURIS (2), oiseau impur, qui participe de l'oiseau et de la souris, ayant le corps d'une souris et les ailes d'un oiseau, non pas toutefois avec des plumes, mais avec une certaine peau qui s'étend et qui forme ses ailes, dont elle se sert pour voler. Elle fait ses petits vivants et les allaite, comme les animaux à quatre pieds, et ne pond pas simplement des œufs comme les oiseaux. Le terme hébreu *hataluph* (*Levit.*, XI, 19 ; *Deut.*, XIV, 18 : עֲטַלֵּף, *Hataloph.* LXX : Νυκτερίς), que les interprètes expliquent communément de la chauve-souris, signifie *l'hirondelle*, selon les rabbins. Il y a une sorte de chauve-souris en Orient qui est plus grosse que l'ordinaire, que l'on sale et que l'on mange.

La chauve-souris ne s'apprivoise jamais, elle se nourrit de mouches, d'insectes, de choses grasses, comme de la chandelle, de l'huile, de la graisse. Elle ne paraît que la nuit, et encore quand il fait beau et que le temps est chaud. Celles d'Afrique et d'Ethiopie ont une queue longue comme celle de la souris, qui s'étend au delà de ses ailes et de sa membrane ; il s'en trouve qui ont quatre oreilles, d'autres seulement deux. Elles ne bâtissent point de nid, mais font leurs petits dans quelques creux ou fentes des toits et des couvertures des maisons. Il y en a de noires, de blanches, de fauves et de cendrées. La mère allaite ses petits attachés à ses mamelles; et lorsqu'elle est obligée de les quitter pour aller chercher sa nourriture, elle les détache de ses mamelles et les suspend à la muraille, dont ils ne se détachent point. On dit qu'il y a des chauve-souris dans la Chine qui sont aussi grosses que des poules et qui ne sont pas moins délicates. Celles du Brésil, de Madagascar et des Maldives sont grosses comme des corbeaux et ont la tête de la forme de celle d'un renard : elles se pendent aux arbres par de petites agrafes qui sont au nœud de leurs ailes, et sucent le sang des hommes endormis pendant la nuit, s'attachant au premier membre qu'elles trouvent découvert.

CHEBBON, ville de la tribu de Juda. *Josue*, XV, 40.

CHEBRON. I *Mac.*, V, 65. *Voyez* HÉBRON et CARIATH-ARBÉ.

CHEFS DE LA CAPTIVITÉ. *V.* CAPTIVITÉ.

CHELEAB (*i*), second fils de David et d'Abigaïl, auparavant femme de Nabal. — [Il naquit à Hébron et est appelé Daniel. I *Par.*, III, 1.]

CHELIAU, Israélite qui se sépara de sa femme, qu'il avait épousée contre la défense de la loi (*j*).

CHELION, fils d'Elimélech et de Noëmi, de la ville de Juda, qui pendant une grande famine se retira avec son père et sa mère dans le pays de Moab, où il épousa une femme moabite, nommée *Orpha.* Il mourut quelque temps après dans ce pays sans laisser d'enfants (*k*).

* CHELMAD, *Ezech.*, XXVII, 23, où les Septante lisent CHARMAN, désignant ainsi la Caramanie, province de Perse.

CHELMON, ville [*Voyez* CYAMON] qui est vis-à-vis d'Esdrelon (*l*), et près de laquelle une partie de l'armée d'Holopherne était campée avant qu'il vînt assiéger Béthulie. *Chelmon* est peut-être la même que *Selmon*, dont il est parlé dans les Psaumes (*m*) et ailleurs, ou *Cedmon*, ou enfin *Belmon*, ou *Cyamon*, comme porte le Grec, *Judith* VII, 3, ou *Cammon*, dont parle Eusèbe, et qu'il place à sept

(*a*) *Hieronym. ad Eustochium de servanda virginitate. Ita et Dionys. Chartus. Bonavent. Lyran.*, etc.
(*b*) *Matt.* III, 11. *Joan.* I, 27.
(*c*) *Marc.* VI, 9.
(*d*) *Judith* X, 3, 16, 11.
(*e*) *Ezech.* XVI, 10.
(*f*) *Amos* II, 6; VIII, 6.
(*g*) *Eccli* XLVI, 22.
(*h*) *Deut.* XXXIII, 25.

(*i*) II *Reg.* III, 3.
(*j*) I *Esdr.* X, 35.
(*k*) *Ruth* I, 1, 2... 9.
(*l*) *Judith* VII, 3.
(*m*) *Psalm.* LXVII, 15, *et Judic.* IX, 48.
(1) *Comment. sur l'Exode*, III, 5, pag. 11, col. 2.
(2) On donne vulgairement ce nom aux mammifères de la famille des chéiroptères.

milles de Légion, tirant vers le nord.—[*Chelmon*, ou, selon le Syriaque, *Cadmon* pouvait être un lieu situé près du torrent de Cadumim ou Cisson (*Judic.*, V, 21), dit la Bible de Vence.]

CHELUB, père d'Ezri. 1 *Par.*, XXVII, 26.

CHEMINÉE, *caminus*. Fournaise, foyer (*a*). On ne doit pas s'imaginer que les Hébreux ni les Egyptiens eussent des cheminées comme les nôtres, ni que *caminus* signifie proprement une cheminée à notre manière. Dans la Palestine, dans l'Arabie et dans l'Egypte on use peu de feu pour se chauffer, parce que ces pays sont fort chauds ; et si on se chauffe, c'est à un foyer ou à une chaufferette remplie de charbons. Le roi Joachim était assis dans son appartement d'hiver, ayant un brasier devant lui, lorsqu'on lui présenta le volume de Jérémie (*b*) ; il le coupa avec un canif et le jeta sur le feu du brasier. Quand il est dit dans l'Exode (*c*) que Moïse prit des cendres de la cheminée : *Plenas manus cineris de camino*, l'Hébreu lit, de la fournaise, ou de la forge, *de fornace*. L'Ecriture parle souvent du *caminus*, ou de la forge, ou creuset où l'on épure l'or et l'argent (*d*), et où l'on fond les métaux ; et par métaphore on appelle *la fournaise de l'humilité, de la pauvreté, de la servitude* (*e*), l'état triste et douloureux des pauvres, des esclaves, des opprimés. Moïse dit que Dieu a tiré les Hébreux de la fournaise de fer (*f*) de l'Egypte ; expression qui se trouve répétée dans plus d'un endroit de l'Ecriture. *Voyez* ci-après l'article des Supplices, pour la fournaise ardente où Daniel fut jeté.

CHENÉ, dans *Ezéch.*, XXVII, 23, apparemment la même que *Chalanné*, *Genes.*, X, 10. *Voyez* ci-devant Calanné.

* CHÊNE-DES-PLEURS, nom qui fut donné au chêne sous lequel fut enterrée Debbora, nourrice de Rébecca, au pied de Béthel (*Gen.*, XXXV, 8).

* CHÊNES DE SICHEM, lieu où Josué, à la fin de ses jours, renouvela l'alliance d'Israel avec le Seigneur (*Jos.*, XXIV, 26).

CHEREAS. *Voyez* Chæreas.

CHEREM, anathème (חרם, *cherem*, *anathema*). Les Hébreux distinguent trois sortes d'anathèmes ou excommunications. La première est *niddui* (*g*), *séparation*, la moindre excommunication. La seconde est *cherem*, la grande excommunication ou l'anathème : et la troisième est *schammata* (שמתא), l'excommunication à laquelle est attachée la peine de mort. Le *cherem*, dont nous parlons ici, prive l'excommunié de la plupart des avantages de la société civile. Il ne peut avoir commerce avec personne, ni vendre, ni acheter, sinon les choses absolument nécessaires à la vie ; ni fréquenter les écoles, ni entrer dans les synagogues. On ne peut ni boire ni manger avec lui. La sentence de *cherem* ne pouvait être prononcée que par dix personnes, ou du moins en la présence de dix personnes. Mais l'excommunié pouvait être absous par trois Juifs, ou même par un seul, pourvu qu'il fût docteur de la loi. La forme de l'excommunication était chargée d'une multitude de malédictions et d'imprécations, tirées de différents endroits de l'Ecriture. *Voyez* Bartolocci, *Bibl. Rabbin.*, *t.* III ; Selden, *De Synedriis*, *l.* I ; Basnage, *Histoire des Juifs*, *t.* V, *l.* VII, *c.* xx, édit. Paris, etc. *Voyez* Anathème et Excommunication.

CHERUB, un des Israélites de retour de Babylone, qui ne put prouver sa généalogie (I *Esdr.*, II, 59).—[*Voyez* Addon.]

CHERUB, *Cherubim*. Le terme de *Cherub* en hébreu, se prend quelquefois pour un veau, ou pour un bœuf. Ezéchiel (I, 10, comparé au même : *Ezech.* X, 14, כרוב, *Cherub*) met *la face de Charab*, comme synonyme à *la face de bœuf*. Le nom de *Charob* en Syriaque et en Chaldéen, signifie labourer : ce qui est le propre ouvrage des bœufs. *Cherub* signifie aussi *fort*, et *puissant*. La force du bœuf est connue. Grotius dit que les chérubins étaient des figures qui approchaient de celle du veau. Bochart croit de même que la figure du bœuf dominait dans celle du chérubin. Spencer est dans le même sentiment. Enfin saint Jean, dans l'Apocalypse, appelle les chérubins des animaux (IV, 6, 7) : *In circuitu throni quatuor animalia*. Josèphe (*h*) dit que les chérubins sont des animaux extraordinaires et d'une figure inconnue aux hommes. Saint Clément d'Alexandrie (*i*) croit que les Egyptiens ont imité les chérubins des Hébreux dans la représentation de leurs sphinx et de leurs animaux hiéroglyphiques.

Toutes les descriptions que l'Ecriture nous donne des chérubins sont différentes entre elles ; mais elles conviennent, en ce qu'elles représentent toutes une figure composée de différentes choses, comme de l'homme, du bœuf, de l'aigle et du lion. Tels étaient les chérubins décrits par Ezéchiel (*j*). Ceux que vit Isaïe (*k*), et qu'il nomme *Séraphins*, avaient la figure humaine, avec six ailes, deux desquelles leur couvraient la face ; deux autres leur couvraient les pieds, et ils volaient avec les deux autres. Ceux que Salomon mit dans le temple de Jérusalem, devaient être à peu près de même forme. III *Reg.*, VI, 23. Ceux que décrit saint Jean, dans l'Apocalypse (*l*), étaient tout chargés d'yeux devant et derrière, ayant chacun six ailes. Le premier avait la forme d'un lion : le second, celle d'un veau ; le troisième, celle d'un homme ; et le quatrième, celle d'un aigle. Ils criaient continuellement jour et nuit : Saint, saint, saint, etc. Ceux que Moïse mit sur l'arche d'alliance (*m*) ne nous

(*a*) *Exod.* IX, 8.
(*b*) *Jerem.* XXXVI, 22.
(*c*) *Exod.* IX, 8.
(*d*) *Prov.* XVII, 3. *Apoc.* I, 15. *Eccli.* II, 5.
(*e*) *Jerem.* XLVIII, 10. *Eccli.* II, 5. *Apoc.* II, 15.
(*f*) *Deut.* IV, 10. III *Reg.* VIII, 53. *Jerem.* XI, 4.
(*g*) נדוי *Niddui*.
(*h*) *Antiq.* *l.* III, *c.* VI, *p.* 83.
(*i*) *Clem. Alex.* *l.* V, *Stromat.*
(*j*) *Ezech.* I, 5 *et seq.* X, 20, 21.
(*k*) *Isai.* VI, 23.
(*l*) *Apoc.* IV, 6, 7.
(*m*) *Exod.* XXV, 18, 19, 20.

sont point bien décrits dans l'Ecriture, non plus que ceux que Dieu posta à l'entrée du jardin de délices, d'où il avait chassé Adam et Eve (a). Mais il y a beaucoup d'apparence que les uns et les autres avaient la figure humaine, puisqu'il est dit de ceux qui furent placés à l'entrée du paradis terrestre, qu'ils y étaient pour en garder l'entrée, et qu'ils avaient en main une épée flamboyante (b). Et Ezéchiel (c) compare le roi de Tyr au *chérubin qui était étendu* sur l'arche d'alliance, *sur la montagne sainte;* c'est-à-dire, qu'il était comme ce chérubin, tout brillant d'or et de gloire. De plus, Moïse dit que les deux chérubins couvraient le propitiatoire avec leurs ailes étendues des deux côtés, et se regardaient l'un l'autre, ayant le visage tourné vers le propitiatoire qui couvrait l'arche.

De tout ce que nous venons de dire, il résulte que les chérubins n'avaient pas une figure toujours uniforme, puisque nous en voyons qui avaient la forme d'homme, d'autres, la forme d'aigle; d'autres, celle de bœuf; d'autres, celle de lion; et d'autres réunissaient toutes ces figures ensemble. Aussi Moïse appelle *ouvrage de chérubin* (Exod. XXVI, 1; *Vulg.: Variatas opere plumario: Heb.:* כרבים מעשה חשב, *cherubim opus industrii hominis*), ou en forme de cherubin, les représentations symboliques ou hiéroglyphiques, qui étaient représentées en broderies sur les voiles du tabernacle. Telles étaient les figures symboliques que les Egyptiens mettaient à la porte de leurs temples, et les images de la plupart de leurs dieux, qui n'étaient autres pour l'ordinaire que des statues composées de l'homme et des animaux (d) :

Omnigenumque deum monstra, et latrator Anubis.

CHESELETH-THABOR, ville de Zabulon, au pied du mont Thabor. *Voyez* ci-devant Casaloth, ou *Casaloth-Thabor*.

CHESITAH. *Genes.* XXXIII, 19. Ce terme est traduit par *des moutons*. *Voyez* Kesitha.

CHESLON, ville de la tribu de Juda, *Josue* XV, 10, [sur les frontières septentrionales de cette tribu, dit le géographe de la Bible de Vence; — au sud de Bethsamès, dit Barbié du B.]

CHETIM. *Voyez* ci-devant Céthim. C'est la Macédoine. I *Mac.*, I, 1.

CHEVAL, animal très-commun et très-connu dans ce pays, mais qui a été très-rare parmi les Hébreux, jusqu'au temps de Salomon. Avant lui, on ne connaît point de cavalerie dans les armées d'Israel. Dieu défend aux rois de son peuple d'avoir beaucoup de chevaux (e), et de se servir de ce prétexte pour ramener le peuple en Egypte. Il ordonne à Josué (f) de couper les jarrets aux chevaux des Chananéens qu'il prendra dans les batailles, et de brûler leurs chariots de guerre. David (g) ayant gagné une grande bataille contre Adarezer, roi de Soba, lui prit dix-sept cents chevaux, et coupa les jarrets à tous les chevaux des chariots de guerre, réservant seulement cent chariots. La monture ordinaire des juges et des princes d'Israel était des ânes, ou des mules. Depuis David, on vit plus communément des chevaux dans le pays.

Salomon est le premier des rois de Juda qui ait eu un grand nombre de chevaux; et il les nourrissait plutôt pour la pompe que pour la guerre : car on ne dit pas qu'il ait fait des expéditions militaires. Il avait, dit l'Ecriture (h), quarante mille crèches de chevaux destinés à conduire ses chariots, et douze mille pour des chevaux de monture. Il avait quatorze cents chariots, et douze mille cavaliers (i) distribués dans ses places fortes. Il tirait ses chevaux de l'Egypte (j), et il n'y avait point d'attelages de chevaux qui ne lui revînt à plus de six cents sicles, qui font environ 913 liv. 6 s. 8 d. de notre monnaie.

CHEVAUX *consacrés au soleil*. On lit dans les livres des Rois (k) que Josias ôta les chevaux que les rois de Juda, ses prédécesseurs, avaient consacrés au soleil. On sait que le soleil était adoré dans tout l'Orient, et que le cheval, comme le plus vite des animaux domestiques, était consacré à cette divinité, qu'on se figurait, montée sur un chariot attelé des plus beaux et des plus vites chevaux du monde, aller tous les jours de l'orient à l'occident, porter sa lumière aux hommes. Dans la Perse et chez les Messagètes, on sacrifiait des chevaux au soleil (l) :

Placat equo Persis radiis Hyperiona cinctum;
Ne celeri detur victima tarda Deo.

Xénophon (m) décrit un sacrifice solennel de chevaux, que l'on fit en cérémonie au soleil. Ces chevaux étaient tous des plus beaux, et ils accompagnaient un chariot blanc et couronné, consacré au même dieu. On peut croire que les chevaux que Josias ôta du parvis du temple étaient destinés à de pareils sacrifices.

Les rabbins (n) enseignent que ces chevaux se mettaient tous les matins aux chariots consacrés au soleil, dont il est parlé au même livre, et que le roi, ou quelques-uns de ses officiers, les montaient, et allaient au devant du soleil à son lever, depuis la porte orientale du temple jusqu'aux faubourgs de Jérusalem.

D'autres croient que les chevaux dont il est parlé dans les livres des Rois, étaient des chevaux de bois, de pierre, ou de métal, érigés dans le temple en l'honneur du soleil; d'autres, que c'étaient des chevaux qu'il n'était permis ni de monter, ni d'attacher au joug, mais qui étaient libres et abandonnés

(a) *Genes.* III, 24.
(b) *Idem, ibid.*
(c) *Ezech.* XXVIII, 14.
(d) *Virgil. Æneid.* VIII.
(e) *Deut.* XVII, 16.
(f) *Josue* XI, 6.
(g) II *Reg.* VIII, 4, 5.
(h) III *Reg.* IV, 26.
(i) III *Reg.* X, 26.
(j) *Ibid.* ỳ 18, 19.
(k) IV *Reg.* XXIII, 11.
(l) *Ovid. Fast. l.* II, 2; *Herodot. l.* I, tom. LV.
(m) *Xenoph. Cyropæd. l.* VIII.
(n) *Rabb. Salom. et Kimchi.*

à eux-mêmes, comme ceux que Jules César lâcha et mit en liberté après son passage du Rubicon (*a*). Les Perses avaient aussi de ces chevaux (*b*), de même que les anciens Germains (*c*). Ceux des Perses étaient tigrés, et ceux des Germains étaient tout blancs. On ne les employait jamais à aucun usage profane, et on tirait de leur hennissement et de leur mouvement des présages pour l'avenir.

CHEVEUX. La loi de Dieu n'avait fait aucune ordonnance aux Hébreux au sujet des cheveux. Ils les portaient longs, comme ils venaient naturellement; seulement les prêtres se les faisaient couper, pendant qu'ils étaient occupés au service du temple, tous les quinze jours : ils n'y employaient que les ciseaux, et non le rasoir (*d*). De plus, il leur était défendu de couper leurs cheveux en l'honneur du mort (*e*), c'est-à-dire d'Adonis, quoique dans les autres deuils ils se les coupassent sans aucun scrupule (*f*).

Dieu leur avait aussi défendu de couper leurs cheveux en rond (*g*) : *Neque in rotundum attondetis comam*, à l'imitation des Arabes, des Ammonites, des Moabites, des Iduméens, des peuples de Dedan, Théma et Buz (*h*). C'était, dit-on (*i*), pour imiter Bacchus, qui avait ainsi porté sa chevelure.

Les Septante traduisent le texte de Moïse (*Levit.*, XIX, 28 : Οὐδὲ ποιήσετε σισοὴν ἐκ τῆς κόμης τῆς κεφαλῆς ὑμῶν.) : *Vous ne ferez point de sisoë des cheveux de votre tête*. Ce terme hébreu *sisoë* signifie, selon un ancien scoliaste, une tresse de cheveux que l'on offrait à Saturne. Lucius témoigne que les Syriens offraient ainsi leurs cheveux à leurs dieux.

[Couper simplement les cheveux était, chez les Juifs, une peine infamante et non afflictive, mais souvent on ne se bornait pas à couper les cheveux aux coupables : on les leur arrachait de la même manière que l'on plume un oiseau en vie (*Neh.*, XIII, 25). On répandait quelquefois des cendres chaudes sur la peau dont on avait arraché les cheveux, pour augmenter les souffrances du patient. A Athènes, on faisait ce traitement aux adultères, selon la remarque du scoliaste sur Aristophane (*Nubes*). Cette peine était commune en Perse. Artaxerxès l'abolit seulement à l'égard des généraux d'armée (Plutarque, *Apophth.*). Domitien fit raser au philosophe Apollonius les cheveux et la barbe (*Philostrate*, III, 24).]

On sait que souvent les païens faisaient vœu de ne se faire ni les cheveux, ni la barbe, qu'ils n'eussent vaincu leurs ennemis (*j*) :

> Occumbis Sarmens, flavam qui ponere victor
> Cæsariem, crinemque tibi, Gradive, vovebat.

Les Germains en usaient ainsi (*k*) : *Crinem barbamque summittere, nec nisi hoste cæso exuere, votivum obligatumque virtuti oris habitum.* Civilis ayant pris les armes contre les Romains, fit vœu de ne pas couper ses cheveux, qu'il portait longs et roussis par artifice, à la manière des Allemands, qu'après la défaite des légions (*l*) : *Civilis barbaro voto, post capta adversus Romanos arma, propexum rutilatumque crinem, patrata demum cæde legionum, deposuit.* Cela a quelque rapport à ce que la loi ordonnait aux Nazaréens (*m*). *Pendant tout le temps de leur nazaréat, le rasoir ne passera point sur leur tête; que si quelqu'un meurt subitement devant lui, la consécration de sa tête sera souillée; il se fera raser aussitôt*, comme s'il n'avait encore rien fait : il sera souillé par la présence de ce mort, et il recommencera toute la cérémonie de son nazaréat. *Voyez* ce *Dictionnaire* sous l'article NAZARÉENS.

Lorsqu'un homme était soupçonné d'avoir la lèpre, on examinait soigneusement si la couleur de ses cheveux changeait, ou si les cheveux tombaient : car c'était là une marque de lèpre (*n*); et lorsqu'il était guéri de sa lèpre, il lavait ses habits et son corps (*o*), coupait ses cheveux, sa barbe et tout le poil de son corps, et offrait son offrande à la porte du tabernacle : mais il n'entrait dans le camp que huit jours après, en coupant de nouveau tout le poil de son corps.

On a parlé du poids des cheveux d'Absalom, dans ce Dictionnaire, sur l'article d'ABSALOM. Les cheveux noirs passaient pour les plus beaux (*p*) : *Comæ ejus sicut elatæ palmarum, nigræ quasi corvus.* C'était aussi le goût des Romains (*q*) :

> Spectandum nigris oculis, nigroque capillo.

[Les Egyptiens et certaines tribus arabes se rasaient la tête; au contraire, les Hébreux ne coupaient leurs cheveux que quand ils devenaient trop longs; ils attachaient un grand prix à une longue chevelure (*Cant.*, V, 11); à leurs yeux une tête chauve et pelée était une difformité des plus honteuses, et le titre de chauve réveillait en eux les idées les plus déshonorantes (IV *Reg.*, II, 23). On coupait les cheveux à certains coupables pour leur faire souffrir une peine ignominieuse et humiliante. Néhémie coupa les cheveux à des Juifs qui avaient épousé des femmes philistines de la ville d'Azoth (*Neh.*, XIII, 25). Dieu, pour punir les filles de Sion de leurs frisures et du soin excessif qu'elles prenaient de se coiffer, les menace de rendre leur tête chauve (*Is.*, III, 17). Un motif particulier portait ces filles à dépenser tant d'art et de temps à leur chevelure. C'était un abus qui révélait un vice dangereux, une passion mauvaise. — Il a été dit ci-dessus que la couleur des cheveux la plus estimée était la noire; on parfumait les cheveux avec des huiles

(*a*) *Sueton. in Julio.*
(*b*) *Dion. Nicæ. in Severo.*
(*c*) *Tacit. de Morib. German.*
(*d*) *Ezech.* XLIV, 20.
(*e*) *Levit.* XIX, 28.
(*f*) *Jerem.* XLI, 5; *Ezech.* V, 1.
(*g*) *Levit.* XIX, 28.
(*h*) *Jerem.* IX, 25, 26; XXV, 23; *Herodot. l.* III, *c.* VIII.
(*i*) *Herodot. loco cit.*
(*j*) *Silius Italic. l.* IV, *de Bello Punic.*
(*k*) *Tacit. de Morib. German.*
(*l*) *Idem Hist. l.* IV.
(*m*) *Num.* VI, 5, 9.
(*n*) *Levit.* XIII, 4, 10, 31, 32, etc.
(*o*) *Levit.* XIV, 8, 9.
(*p*) *Cantic.* V, 11.
(*q*) *Horat. de Arte Poet., et Carm. l.* I, *od.* 32.

précieuses; ce n'étaient pas seulement les femmes qui y mettaient ce luxe et cette délicatesse, les hommes aussi oignaient leur tête. Les jeunes gens qui accompagnaient Salomon, quand il paraissait en public, se parfumaient les cheveux avec des huiles de senteur, puis jetaient par-dessus de la poudre d'or, qui les faisait briller aux rayons du soleil de l'éclat le plus vif (Josèphe, *Antiq.*, VIII, 11; Confér. *Cant.*, V, 13). L'Evangile loue Marie, sœur de Lazare, d'avoir répandu un parfum précieux sur la tête de Jésus-Christ (*Mat.*, XXVI, 7; *Mar.*, XIV, 3; *Joan.*, XI, 2; XII, 2, 3). Les cheveux de Marie étaient si longs qu'elle s'en servit pour essuyer les pieds du Sauveur.]

CHEVRE (1), animal domestique fort connu, du nombre des animaux purs, dont on pouvait manger, et qu'on pouvait offrir en sacrifice. [Les chèvres avec les brebis formaient le menu bétail (*Voyez* BREBIS).] On tondait les chèvres dans la Palestine, et dans plusieurs autres endroits, comme on fait encore aujourd'hui dans l'Orient, et [de leur poil] on faisait des étoffes qui servaient pour faire des tentes. Dieu ordonne à Moïse de faire une partie des voiles du tabernacle, avec du poil de chèvres (*a*).

[« Il ne faut point oublier, dit M. de Laborde (*sur l'Exode*, IX, 3, pag. 41, col. 2), que les Hébreux avaient dans leurs troupeaux des chèvres, lorsqu'ils étaient dans la terre de Chanaan (*Gen.*, XXIV, 35; XXVI, 14; XXIX, 9, 16), et qu'ils les conservèrent sans doute en Egypte, qui les produit en grande quantité (*Gen.*, XII, 16), et où elles sont si communes aujourd'hui, qu'elles fournissent presque tout le lait dans les villes. En Syrie, après le retour des Hébreux, on continua à en élever un grand nombre (I *Reg.*, XXV, 2). Les longs poils de ces chèvres servaient de comparaison avec les cheveux pendants d'une jeune fille (*Cant.*, IV, 1). » *Voyez* la plupart de ces textes dans l'Hébreu.]

CHEVRE. *Voyez* POIL DE CHÈVRE.

CHEZIB. *Voyez* ci-devant CASBI. Ce lieu était voisin d'Odollam.

CHIBRATH-AREZ. *Voyez* ci-après KIBRATH-HARETZ.

CHIBEROTH-ABA, SÉPULCRES DE CONCUPISCENCE. C'est le nom que l'on donna à un campement des Israélites, où il en mourut un grand nombre, après avoir mangé des cailles (*b*). Nous croyons que c'est le même campement, qui est nommé *Jé-téébata*, Hauteurs de concupiscence (*c*). — [*Voyez* le mot qui suit.]

CHIBROTH-ABAH; SÉPULCRES DE CONCUPISCENCE. *Voyez* KIBEROTH-ABAH, et CONCUPISCENCE. — [Et le mot qui précède.]

CHIDON. L'*Aire de Chidon* est le lieu où Oza fut subitement frappé à mort pour avoir imprudemment porté la main à l'arche qui chancelait sur son chariot (*d*). Dans le second livre des Rois (*e*), cette aire est nommée l'*aire de Nachon*. On ne sait si *Nachon* et *Chidon* sont des noms d'hommes ou des noms de lieux. — [*Voyez* AIRE DE NACHON.]

CHIEN (2), animal domestique, fort connu, déclaré impur par la loi, et fort méprisé parmi les Juifs. Ils n'ont rien de plus injurieux à dire, que de comparer un homme à un chien mort. David, pour faire sentir à Saül que la persécution injuste qu'il lui faisait ne lui faisait à lui-même aucun honneur, lui dit (*f*) : *Qui persécutez-vous, roi d'Israel? Qui persécutez-vous? Vous persécutez un chien mort.* Et lorsque David fit l'honneur à Miphiboseth de lui donner sa table (*g*), Miphiboseth, en le remerciant, lui dit : *Qui suis-je moi, votre serviteur, pour mériter que vous jetiez les yeux sur un chien mort comme moi?* Job dit que, dans sa disgrâce, des jeunes gens l'osaient insulter (*h*), dont il n'aurait pas daigné auparavant mettre les pères au rang des chiens qui gardaient ses troupeaux.

Le nom de chien se met quelquefois pour un homme qui a perdu toute pudeur, pour un homme qui se prostitue par une action abominable; car c'est ainsi que plusieurs entendent la défense que Moïse fait d'offrir au tabernacle du Seigneur (*i*) *le prix de la prostitution, et la récompense du chien;* et ce que dit l'Ecclésiastique (*j*) : Quel rapport y a-t-il *entre un homme pur* et sanctifié, *et un chien?* Jésus-Christ dans l'Apocalypse (*k*) exclut de sa maison *les chiens, les empoisonneurs, les impudiques, les homicides, les idolâtres*, etc. Saint Paul (*l*) donne le nom de chien aux faux apôtres, à cause de leur impudence, et de leur avidité pour le gain sordide. Enfin Salomon et saint Pierre comparent les pécheurs qui retombent toujours dans leurs crimes (*m*), aux chiens qui retournent à leur vomissement. David compare ses ennemis à des chiens (*n*) qui ne cessaient d'aboyer contre lui par leurs médisances, et de le mordre par leurs persécutions et leurs mauvais traitements.

[Au livre de l'*Exode*, XI, où Dieu menace les Egyptiens de frapper de mort les premiers-nés, il dit (vers. 6, 7) qu'à la vue de ce malheur *un grand cri s'élèvera dans toute l'Egypte*, tandis que, parmi les Israélites, *on*

(*a*) *Exod.* xxv, 4; xxxv, 6, etc.; xxxvi, 14.
(*b*) *Num.* xi, 34; xxxiii, 16.
(*c*) *Num.* xxxiii, 33, 34; *Deut.* x 7.
(*d*) I *Par.* xiii, 9.
(*e*) II *Reg.* vi, 6.
(*f*) I *Reg.* xxiv, 15.
(*g*) II *Reg.* ix, 8.
(*h*) *Job.* xxxi, 1.
(*i*) *Deut.* xxiii, 18.
(*j*) *Eccli.* xiii, 22.
(*k*) *Apoc.* xxii, 15.
(*l*) *Philipp.* iii, 2.
(*m*) *Proverb.* xxvi, 11, *et* I *Petri* ii, 21.
(*n*) *Psal.* xxi, 17, 21.

(1) *Capra*, genre d'animaux mammifères de la famille des ruminants. La chèvre ordinaire, *capra hircus*, est un animal domestique, aux diverses parties duquel on a longtemps attribué des propriétés médicinales. Aujourd'hui on n'emploie que son lait dans les irritations chroniques de la poitrine.

(2) *Canis*, genre d'animaux mammifères de la famille des carnivores, lequel renferme le chien ordinaire, le loup, le renard, le chakal, etc. Les excréments de chien étaient autrefois employés en médecine sous le nom d'*album græcum*.

n'entendra pas seulement un chien gronder, ou, autrement, le moindre bruit capable de faire aboyer un chien. « C'était, dans une tribu, dit M. Delaborde sur ce texte, le plus grand signe du silence, et, par allusion, une preuve de la tranquillité et de l'indifférence de tout le peuple d'Israel.

« En effet, l'Orient n'est pas seulement bruyant par ses habitants, il l'est aussi par ses chiens. Dans les villes, ils sont l'inquiétude des voleurs pendant la nuit, et l'effroi des étrangers pendant le jour. Dans les bazars,... ce sont les chiens, qui, toute la nuit, font la garde avec une vigilance sans pareille. Depuis le coucher du soleil jusqu'à son lever, à moins d'être du quartier, il est dangereux de traverser les rues sans le gardien de chacune des circonscriptions, car les chiens, au premier aboiement de leurs sentinelles avancées, se réunissent, s'excitent, et bientôt dévoreraient le malheureux qui serait sans protection. Le gardien vous précède donc avec une lanterne, il connaît les chiens et il est connu d'eux; il parle aux plus doux, frappe de sa canne ceux qui ne se dérangent pas assez vite, et impose à tous par son autorité un silence qui succède aux aboiements qu'avait occasionnés le premier bruit de vos pas. Pendant le jour, ces nombreux animaux n'ont ni maître ni refuge. Ils n'ont qu'un quartier et un chef, un quartier qu'ils ne peuvent quitter, parce que le quartier voisin est occupé par une autre bande, qui se réunit pour chasser, d'un commun accord, l'intrus qui vient prendre part à leurs chances de nourriture. Un chef, qui se fait reconnaître d'eux, on ne sait par quelle autorité, mais que l'on distingue facilement à son éveil, à son courage, toujours le premier à aboyer, le premier à l'attaque, et guidant, rapide comme l'éclair, sa bande, d'une extrémité du quartier, son domaine, à l'autre. Ils restent ainsi dans leurs rues, ils s'ébattent, s'accouplent, mettent bas sur la voie publique et ne retrouvent, le jour, l'esprit hargneux de leurs fonctions nocturnes, que lorsqu'ils distinguent un Européen dans la foule des passants; les hurlements sont alors étourdissants et font écho dans les troupes de chiens qui habitent les autres quartiers.

« Il faut rapporter à cet aboiement contre un étranger les paroles de Judith, qui annonce à Holopherne qu'il domptera Israel *sans qu'un chien ose aboyer contre lui* (Judith, XI, 15), c'est-à-dire de manière à se faire adopter, reconnaître.

« ... Chez les Musulmans, les chiens n'entrent jamais dans les maisons... Chez les Hébreux, le chien était également conservé en plein air, pour la sûreté. Il était aussi bruyant la nuit (*Ps.* LVIII, 15) que de nos jours en Orient, aussi acharné (*Ps.* XXI, 17), aussi affamé (III *Reg.*, XIV, 11; XXI, 23; XXII, 38; IV *Reg.*, IX, 36), aussi méprisé à cause de son impureté (IV *Reg.*, VIII, 13), à cause de son accouplement et de la banalité de ses amours (*Deut.*, XXIII, 19). Lorsqu'Abner s'écria : *Suis-je donc un chien chef de bande* (II *Reg.*, III, 8), il désignait ce guide que chaque troupe reconnaît et qui semble responsable de ses actions. En un mot, c'étaient, d'un côté, les mêmes traitements; de l'autre, les mêmes services. »]

Je ne remarque pas que les Hébreux se servissent de chiens pour la chasse. Le gibier qui aurait été tué par un chien aurait été souillé, et ils n'auraient pu s'en servir (*a*). Je ne trouve aucune mention de chiens, lorsqu'il est parlé de chasse, ni aucune mention de chasse, quand il est parlé de chiens. Dans l'Orient (*b*) on se sert plutôt de lions, de léopards, ou de quelques autres animaux semblables, qu'un cavalier porte en croupe, ou devant lui à cheval; et lorsqu'il aperçoit le gibier, il ôte une espèce de bourrelet que l'animal a sur les yeux, et lui montrant sa proie, il se jette dessus avec une très-grande agilité. Je ne voudrais pas toutefois nier qu'ils ne pussent se servir de chiens, pourvu qu'ils empêchassent qu'ils ne tuassent les animaux qu'ils poursuivaient; car le chien ne souille pas, tant qu'il est en vie.

Les Arabes, de même que les Juifs, tiennent les chiens pour impurs (*c*), les flattent de paroles, les nourrissent bien, mais ne les touchent pas; surtout s'ils étaient mouillés, ils ne les laisseraient point approcher, de peur que quelque goutte d'eau ne tombât sur leurs habits, ce qui les rendrait incapables de faire leur oraison. Mais ceux qui aiment la chasse, ne laissent pas de nourrir des lévriers et des chiens couchants, disant que ces chiens étant toujours à l'attache, et ne mangeant rien d'impur, sont exempts de la loi commune. Ils en disent de même des petits chiens. Personne chez eux ne fait de mal aux chiens, et si l'on en tuait quelqu'un de propos délibéré, on en serait châtié en justice.

CHINE. La Chine est un des plus beaux pays de l'Asie. Les Arabes l'écrivent *Sin*; les Persans et les autres Orientaux *Tchin*. Ils disent que ce pays a tiré son nom d'un des fils de Japhet (*d*), nommé *Sin*. C'était, disent-ils, l'aîné et le plus habile des enfants de Japhet; aussi eut-il le meilleur partage et le grand pays de la Chine; ce fut lui qui enseigna à ses enfants la peinture, la sculpture, et l'art de préparer la soie pour en faire diverses sortes d'étoffes. En un mot, l'on prétend que la plus grande partie des ouvrages, qui sont aujourd'hui en vogue dans la Chine, et dont les étrangers font si grand cas, sont de son invention.

Il eut pour fils aîné Matchin, qui peupla la Chine méridionale, en y comprenant la Cochinchine, le Tunquin, le royaume d'Anan, avec ceux de Siam et de Pégu. Les anciennes histoires des Perses disent que Féridoun, roi de la première dynastie, nommée des Pischdadiens, donna à *Tour*, son fils, la Chine et le Turkestan pour partage, et le titre de *Fagfour*, qui est demeuré héréditaire aux rois

(*a*) Levit. xvii, 15.
(*b*) Chardin, *Voyage de Perse*, tom. II, p. 32.

(*c*) Darvieux, *Mœurs des Arabes*, c. viii, p. 182.
(*d*) Bibliot. Orient., p. 811.

de ce pays-là, comme celui de Pharaon à ceux d'Egypte.

C'est une très-ancienne tradition chez les Orientaux (a), qu'il y a un très-grand nombre de Juifs dans la Chine, et qu'ils y sont passés du temps de Josué, Dieu leur ayant ouvert un chemin pour y arriver. Mais il y a bien plus d'apparence que ceux qui se trouvent en ce pays-là, y sont allés depuis les captivités d'Israel, sous Salmanasar et les autres rois d'Assyrie. En effet, le trajet n'en est pas fort difficile du pays des Perses et des Mèdes.

On ne peut nier qu'il n'y ait eu autrefois grand nombre de Juifs à la Chine; les plus anciennes relations (b) qu'on ait de ce pays-là témoignent que dans la désolation générale du pays, principalement à la prise de Cumdan, il y eut grand nombre de chrétiens et de Juifs massacrés. Mais on ignore quand et à quelle occasion les Juifs y étaient entrés. Les histoires des Chinois n'en apprennent rien, parce que les historiens chinois, qui ont pour maxime de ne pas parler des affaires étrangères, n'ont pas jugé à propos d'en faire mention.

Il y en a peu aujourd'hui dans la Chine, où ils sont dispersés dans diverses provinces, et surtout dans les villes de commerce. Le P. Ricci raconte qu'un Juif de la ville de Caifamfu étant venu à Pekin pour y prendre les degrés, eut la curiosité de le voir, ayant appris qu'il adorait un seul Dieu, et n'était pas engagé dans les superstitions des idolâtres du pays. Le P. Ricci le mena à la chapelle où il y avait un tableau de la sainte Vierge tenant l'enfant Jésus, et saint Jean-Baptiste auprès de lui. Le Juif s'imagina que c'était Rébecca, Jacob et Esaü. Il fit un pareil jugement d'un tableau qui représentait les quatre évangélistes. Le Père lui fit ensuite diverses questions, et reconnut par ses réponses qu'il faisait profession de l'ancienne loi, et qu'il se reconnaissait pour Israélite, et non pas pour Juif, ce qui fit juger qu'il était des descendans des dix tribus menées en captivité.

Le P. Ricci lui fit voir ensuite la Bible polyglotte d'Anvers; le Juif y reconnut les caractères hébreux, mais il ne les put lire, parce que, comme il l'avoua, il avait négligé l'étude de cette langue, pour s'adonner à l'étude des lettres chinoises, ce qui avait failli à le faire exclure de la synagogue. On apprit aussi de lui qu'il y avait dans la même ville dix ou douze familles de Juifs, avec une synagogue assez belle, et qu'on y conservait depuis cinq ou six cents ans le Pentateuque écrit sur des volumes ou rouleaux; qu'il y avait aussi dans la province de Chequiang un plus grand nombre d'Israélites et une synagogue; mais que dans les autres provinces, leur nombre y était fort diminué, n'y ayant point de synagogue.

Le père Adam Schaal, fameux missionnaire, écrivait de Pékin qu'il avait vu des Juifs, dans le royaume de *Kaschemir*, qui avaient conservé le judaïsme et l'Ancien Testament, et qui ne savaient rien de la mort de Jésus-Christ, qui avaient même voulu faire le jésuite leur *Chakam*, pourvu qu'il voulût s'abstenir de manger du porc.

Un autre jésuite, nommé Gozani, rapporte la découverte d'une synagogue dans la province d'Homan, à la Chine. Il croit qu'il y avait des Juifs en ce pays-là avant Jésus-Christ : ils connaissent Esdras et Jésus fils de Sidrach (apparemment Jésus fils de Sirach, auteur de l'Ecclésiastique), et ils suivent dans leurs explications la méthode des talmudistes. Mais tout cela est plus propre à persuader que ces Juifs sont modernes, qu'à faire croire qu'ils sont de l'ancienne dispersion des dix tribus; car ni les talmudistes, ni l'Ecclésiastique, ni l'histoire de Judith, ne devaient pas leur être connus.

L'on a une assez longue lettre des Juifs de Cochin (c) écrite à la synagogue d'Amsterdam, dans laquelle ils disent qu'ils se sont retirés aux Indes dans le temps de la conquête de la Terre Sainte par les Romains; qu'ils ont eu dans la Chine soixante-douze rois, qui se sont succédé les uns aux autres dans l'espace de mille ans; que la division s'étant mise entre deux frères qui se disputaient le royaume, les princes voisins les subjuguèrent, et que depuis ce temps ils sont demeurés assujettis aux rois de la Chine; que la constante fidélité qu'ils ont conservée envers ces princes leur a mérité de leur part plusieurs marques d'estime et de confiance; qu'en l'an 1640, Samuel, un de leurs frères, mourut gouverneur de Cochin, et laissa sa charge à un Juif de même nom que lui.

Manassé-Ben-Israel, qui était persuadé qu'il y avait grand nombre d'Israélites dans la Chine, leur appliquait ce passage d'Isaïe : (XLIX, 12: מארץ סינים. Vulg. : *De terra Australi*. LXX: *De terra Persarum*, Ἄλλοι δὲ ἐκ γῆς Περσῶν) : *Ils retourneront de la terre des Sinéens;* c'est-à-dire, selon lui, de la terre des Chinois (1). Saint Jérôme traduit : *De la terre du Midi*; les Septante, *de la Perse;* mais l'hébreu *Sin* signifie de la boue, et la ville de Peluse ou Damiette. Ainsi il y a apparence que le prophète a voulu marquer Damiette et l'Egypte par ces mots : De la terre de *Sinnim*.

Quant à ce que disent les Orientaux de Schin, ou de Sin, fils de Japhet et père des Chinois, nous ne croyons pas y devoir faire grand fond, les livres saints ne nous en disant rien. Nous parlerons ci-après, sous le nom de *saint* THOMAS, des chrétiens de la Chine, et de la fameuse inscription trouvée en ce pays-là.

[Il y aurait un beau et intéressant travail à faire sur les Chinois considérés par rapport à la Bible, aux traditions antiques, aux peu-

(a) Bibliot. Orient., p. 471.

(b) Voyez *Relation de la Chine*, imprimée à Paris en 1713, p. 324. — Voyez aussi ma dissertation sur les Juifs de Chine dans les *Annales de phil. chrét.*, et mes *Suppléments à l'herméneutique sacrée* de Janssens, 3e édit. (S).

(c) Basnage, *hist. des Juifs*, t. V, l. VII, c. XXXIII.

(1) Ce sentiment a été adopté par Gésénius dans la quatrième édition de son *Dictionnaire* hébreu et latin au mot *Sin*. (S).

ples Chananéens, aux Syriens, aux Hébreux, ou Juifs; on trouvera une foule de matériaux épars, mais précieux, dans les *Annales de Philosophie chrét.*, qui, de plus, mettront sur la voie pour en découvrir d'autres.]

CHION, ou CHEVAN. Ce terme se trouve dans l'Hébreu du prophète Amos, cité dans les Actes des apôtres : voici comme lit saint Luc (*a*) : *Vous avez porté le tabernacle de Moloc, et l'arche de votre dieu Rempham, qui sont des figures que vous avez faites pour les adorer.* Et voici comme porte l'Hébreu d'Amos : (V, 26 : ונשאתם את סכות מלככם ואת כיון צלמיכם כוכב אלהיכם אשר עשיתם לכם : *Vous avez porté les tentes de votre roi et le piédestal* (le chion) *de vos figures*, *l'étoile de vos dieux que vous vous êtes faits.* Il y a assez d'apparence que les Septante ont lu *Repham*, ou *Revan*, au lieu de *chion* ou *chevan*, et qu'ils ont pris le piédestal pour un dieu. D'autres croient voir ici trois fausses divinités, *Moloc*, *Chion* et *Remphan*. D'autres veulent que ces trois noms ne marquent qu'un même dieu adoré sous ces trois noms, et que ce dieu était Saturne et sa planète. Saumaise et Kircher avancent que *Kiion* est Saturne, et que son étoile s'appelle *Keiran* chez les Perses et les Arabes, et que Remphan ou Rephan signifiait la même chose chez les Egyptiens. On ajoute que les Septante, qui faisaient leur traduction en Egypte, ont changé le terme *chion* en celui de *Remphan*, parce qu'ils avaient la même signification. *Voyez* dans ce Dictionnaire l'article REMPHAN, et notre *Dissertation* sur l'idolâtrie des Hébreux dans le désert, à la tête des douze petits prophètes. M. Basnage, dans son livre intitulé *Antiquités Judaïques*, après avoir beaucoup discouru sur *Chion* et *Remphan*, conclut que Moloch était le soleil, et Chion ou Rephan, la lune; t. II, p. 576... 581, 611, 614, 617.

CHIPPUR, ou KIPPUR, fête de l'expiation solennelle parmi les Juifs. Ce terme vient de *caphor*, ou *kipper*, expier. *Voyez* EXPIATION.

CHLOE, femme corinthienne, fidèle, qui fit avertir saint Paul des divisions qui régnaient alors à Corinthe à l'occasion de Céphas, d'Apollon et de lui Paul. *Voyez* I *Cor.*, I, 11. Chloé n'écrivit pas à saint Paul, mais elle fit écrire par quelques-uns de sa maison (I *Cor.* I, 11 : *Ab his qui sunt Chloes.* Ὑπὸ τῶν Χλοῆς). Saint Chrysostome conjecture qu'elle employa pour cela Stéphane, Fortunat et Achaïque, qui étaient les prémices de l'Achaïe. Quelques-uns ont pris Chloé pour un homme, mais c'est un nom de femme. Pausanias (*b*) donne à Cérès le surnom de *Chloé*.

CHOBAR, autrement CHABORAS, fleuve d'Assyrie, qui se décharge dans l'Euphrate, au haut de la Mésopotamie. Ezéchiel était sur le fleuve Chobar, lorsque Dieu lui fit sentir l'impression de son Saint-Esprit. *Ezech.*, I, 1.

CHODCHOD. Ezéchiel (XXVII, 16, כדכד, *Chadchod*) parle du Chodchod parmi les marchandises que l'on apportait à Tyr. Les anciens interprètes ont conservé ce terme dans leur traduction, ne sachant ce qu'il signifiait. Saint Jérôme avoue qu'il n'en a pu trouver la signification. Le Chaldéen l'entend des *perles*; d'autres de l'*onix*, ou du *rubis*, ou de l'*escarboucle*, ou du *crystal*, ou du *diamant*. Chacun devine comme il peut. — [Le même mot se trouve *Is.* LIV, 12, où les Septante et la Vulgate le rendent par *jaspe*.]

CHODORLAHOMOR, roi des Elimééens ou des Elamites, qui étaient ou les Perses, ou fort voisins des Perses. Chodorlahomor était un des quatre rois ligués qui firent la guerre aux cinq rois de la Pentapole de Sodome, et qui les ayant vaincus et fait un grand butin, furent poursuivis et dissipés par Abraham (*c*, l'an du monde 2092, avant la naissance de J.-C. 1908, et avant l'ère vulgaire 1911. *Voyez* ci-après CODORLAHOMOR.

CHOEROGRILLUS (1), hérisson terrestre, ou porc-épic, animal que la loi de Moïse a déclaré impur (*Levit.* XI, 5. שפן, *schaphan.* χοιρογρύλλιος, *chœrogrillus*).

Le législateur dit que le Chœrogrillus rumine, mais que comme il n'a pas l'ongle fendu, il est censé souillé. L'hébreu *schaphan* n'est pas bien connu. Quelques-uns l'expliquent *du lièvre*, et d'autres *du lapin*; mais Moïse a déjà parlé du lièvre auparavant, et le lapin ne rumine point. Ce ne peut donc être aucun de ces deux animaux. Ce n'est pas non plus le Chœrogrillus ou le hérisson, puisqu'il ne rumine pas. Bochart croit que c'est une espèce de gros rat, commun en Arabie, bon à manger, et nommé *aliarbuho*. Ces animaux ruminent, demeurent dans les rochers, et vont en troupes; qualités que l'Ecriture attribue au *schaphan*. *Voyez* l'Hébreu, *Psal.* CIII, 18; *Prov.* XXX, 26; *Lévit.* XI, 5.

* CHOLERA. Les observations et les recherches des médecins ont prouvé la justesse d'une assertion du Sage, qui dit que l'excès du boire et du manger a tué plus d'hommes que l'épée; aussi, à l'occasion du *choléra-morbus*, qui envahit une partie de l'Europe, vers l'an 1830, a-t-on recommandé la tempérance, et cité deux passages de l'Ecriture où se trouve le mot *choléra*. *A l'homme réglé peu suffit; il n'est pas tourmenté dans son sommeil; les veilles, le choléra et les tranchées sont le partage de l'intempérance.* Eccli., XXXI, 22, 23. *L'excès du manger cause des maladies, et l'intempérance donne le choléra.* Eccli., XXXVII, 33. Tout cela est vrai; mais il ne s'agit pas ici de cette terrible maladie, espèce de peste, nommée *choléra-morbus*, ou *choléra asiatique*, qui exerça ses ravages à l'époque que nous avons marquée. Il est certain cependant, quoi qu'en disent les Grecs et leurs amis, que le nom de ce fléau est hébreu : *choli-ra*,

(*a*) *Act.*, VII, 43.
(*b*) *Pausan.* l. I.
(*c*) *Genes.* XIV, 1, 2 et seq.
(1) D'après saint Jérôme, *Lettre à Sunie et Fretelle*, cet animal, commun en Palestine, tient du rat et de l'ours, et on l'appelle en grec ἀρκτόμυς : il vit dans des trous et les creux des rochers. Bochart pense que c'est une espèce de gerboise. (S).

littéralement, *maladie maligne*. Il est composé de deux mots qui, soit réunis, soit séparés, désignent, au propre, surtout les plus dangereuses maladies des entrailles, et au figuré les affections de l'âme les plus vives. Voici sur ces mots, qui quelquefois n'en font qu'un, le résultat des recherches des hébraïsants :

« *Choli* signifie souffrance, *maladie;* au figuré, affliction de l'esprit. Il vient du verbe *chala*, souffrir, tomber malade, et qui dérive de *choul*, avoir les douleurs de l'enfantement, avoir des tiraillements spasmodiques, trembler, etc. — *Rá* veut dire *très-mauvais*, *malfaisant*, *destructif;* comme substantif, *mal*, *calamité*, *punition* infligée par Dieu. Il vient de *raá*, briser, broyer, qui est un dérivatif de *rouah*, être mauvais, faire du mal, écraser.

« Moïse prédit aux Juifs, s'ils sont désobéissants, de grandes calamités, parmi lesquelles nous lisons (*Deut*. XXVII, 59) : « IEHOVAH rendra étonnantes tes plaies et » les plaies de ta postérité ; plaies grandes et » durables, maladies malignes (*cholaim raim*, » pluriel de *choli-rá* et durables. » — Salomon, parlant d'un homme riche qui ne peut jouir de ses richesses, dit (*Eccle*. VI, 2) : Ceci est vanité, et une maladie très-affligeante, » *choli-rá*. L'expression semble ici métaphorique pour un malheur très-affligeant. — Le même, racontant que l'homme doit quitter la terre aussi nu qu'il y est venu, sans rien emporter de tout ce qu'il acquiert par son travail, dit (*Eccle*. V, 15):«Ceci pareillement est une pénible maladie, » *raá chola*. Pour bien entendre ces métaphores hardies, il faut se rappeler que l'*Ecclésiaste* est un traité sur les maladies morales de la race humaine.

« Pour qu'on puisse juger de la valeur individuelle de chacun des mots qui composent le mot *choléra*, il faut citer des passages où ils sont employés séparément. Voici donc un endroit où *choli* désigne spécialement une dyssenterie mortelle, II *Par*. XXI, 15 : « Tu auras de grosses maladies (*cholaim*), une maladie (*choli*) d'entrailles, jusque-là que tes entrailles sortiront à cause de la maladie. » — Voici maintenant plusieurs passages où se trouve le mot *rá*, syllabe finale de cholé-*ra*. Le mémorable fléau qui fit périr dans une seule nuit tous les premiers-nés de l'Egypte, est attribué par l'écrivain sacré (*Psal*. LXVIII; *Vulg*. LXXVII, 49-51) à des anges exterminateurs (*raim*, pluriel de *ra*), que Dieu envoya sur les Egyptiens. Le même événement est appelé *une peste* dans le verset 50. L'épithète *ra* est appliquée à une bête féroce dévorant un homme (*Gen*. XXXVII, 20) ; aux vaches *excessivement* chétives, laides et maigres que le Pharaon vit en songe (*Gen*. XLI, 19) ; à un cœur *extrêmement* affligé (*Pr*. XXV, 20), et en général à tout ce qui est mauvais au superlatif. »

CHOLOZA, père de Sellum. II *Esdr*. III, 15.

CHOMER, ou HOMER. C'est le même que le core ou *corus*, qui contenait dix baths, et par conséquent deux cent quatre-vingt-dix-huit pintes, chopine, demi-setier, et un peu plus; savoir, 310720/794969es de pouce cube.

CHONENIAS, maître de la musique du temple (*a*). Il entonnait les cantiques dans les cérémonies, parce qu'il était très-habile dans son art.

* CHONENIAS, chef des lévites préposés à la garde des dîmes sous le roi Ezéchias. Séméi, son frère, était garde en second; et après Séméi, c'étaient Jahiel, Azarias, Nahath, Asael, Jérimoth, Jozabad, Eliel, Jesmachias, Mahath et Banaias. II *Par*. XXXI, 12, 13. Quelques-uns de ces noms se retrouvent ailleurs. *Voyez* MAHATH.

CHORAZIN. *Voyez* CHOROZAÏM.

CHORREENS, ou HORRÉENS, furent les premiers habitants du pays de Séhir, qui fut depuis occupé par les Iduméens (*b*). Ils étaient déjà puissants du temps d'Abraham (*c*), et longtemps avant la naissance d'Esaü. Séhir, fort différent d'Esaü, était leur père (*Genes*., XXXVI, 20 : שֵׂעִיר הַחֹרִי *Sehir Horræi*). Les enfants d'Esaü conquirent le pays de Séhir, ou se mêlèrent avec les Horréens, descendants de Séhir; car on ne sait pas comment cela s'est fait, mais on sait qu'ils sont toujours regardés comme ne faisant qu'un même peuple, ayant leur demeure dans l'Arabie Pétrée (*d*) et dans l'Arabie déserte, au midi, et à l'orient de la terre de Chanaan. On trouve le nom de Horréens dans un sens appellatif, au troisième livre des Rois, chap. XXI, 2, où les interprètes l'ont traduit par *Optimates* ou *Herois*.

CHOUETTE, *Noctua*, oiseau nocturne, déclaré impur dans Moïse (*e*). L'Hébreu *tachmas* signifie, selon Bochart, l'autruche mâle. *Voyez* ci-devant CHAT-HUANT.

* CHREST, *Chrestus*. *Voyez* le mot CHRÉTIEN, qui suit.

CHRETIEN, *Christianus*, disciple de Jésus-Christ. Ce fut à Antioche que l'on commença à distinguer les Chrétiens des Juifs, et qu'on leur donna le nom de *Christianus*, ou disciple de Christ (*f*). On les nommait communément *frères*, *fidèles*, *saints*, *croyants*. Les païens leur donnèrent aussi le nom de *Nazaréens* et de *Galiléens*, parce que Jésus-Christ était de Nazareth en Galilée. Plusieurs ont cru que le nom de *Chrétien* venait du grec *chrestos*, bon, utile; et Suétone (*g*) parlant de Claude, qui chassa les Juifs de Rome, dit qu'il les en chassa, parce qu'ils étaient continuellement en dissension à cause de Chrest : *Judæos, impulsore Chresto, assidue tumultuantes, Roma expulit*. Le nom de *Christ* n'est pas un nom propre, dit Lactance (*h*) : c'est un nom qui marque

(*a*) I *Par*. XV, 22.
(*b*) *Genes*. XXXVI, 20, 21.
(*c*) *Genes*. XIV, 6.
(*d*) *Deut*. II, 1; *et* XXXIII, 2; *et Judic*. V, 4.
(*e*) *Levit*. XI, 16. *Deut*. XIV, 15.
(*f*) *Act*. XI, 26.
(*g*) *Sueton. in Claudio.*
(*h*) *Lactant. de vera Sapientia*, IV, c. VII.

la puissance; car les Juifs avaient coutume d'appeler ainsi leurs rois : (ils les appelaient Christs, ou oints, à cause de l'onction sainte qu'on leur donnait). *Mais les païens*, ajoute-t-il, *donnent à Jésus-Christ, par erreur, le nom de* Chrestus : *Sed eum, immutata littera*, Chrestum *solent dicere*. Et Tertullien (*a*) : Le nom de Chrétien vient de l'onction que Jésus-Christ a reçue; et celui de *Chrestianus*, que vous nous donnez quelquefois par erreur (car vous ne savez pas même distinctement notre nom), désigne la douceur, dont nous faisons profession : *Sed et perperam* Chrestianus *pronuntiatur a vobis* (*nam nec nominis certa est notitia penes vos*) *de suavitate vel benignitate compositum est.*

CHRETIENS DE SAINT JEAN. Ceux que les voyageurs appellent Chrétiens de saint Jean, et les Orientaux *Sabiens* (*b*), ne sont pas une nation particulière, comme serait celle des *Sabéens* en Arabie, mais ceux qui font profession d'une religion particulière, assez répandue dans les provinces d'Orient : il n'est pas même aisé de marquer en quoi consiste particulièrement cette religion, les auteurs Orientaux étant assez peu d'accord sur cela; mais il est constant que la religion des Sabiens est une des trois auxquelles Mahomet a donné sa protection dans l'Alcoran; et ces trois religions sont le judaïsme, le christianisme, et le sabiisme. *Voyez* dans ce Dictionnaire l'article ZABIENS.

Les Chrétiens de saint Jean, ou Sabiens, ont tiré plusieurs observances de la religion chrétienne; ils ont une espèce de baptême, et ont beaucoup de vénération pour saint Jean-Baptiste, duquel ils se disent disciples. Ils lisent non-seulement le livre des Psaumes, qu'ils nomment *Zebour*, mais aussi un autre livre qu'ils attribuent à Adam, qu'ils regardent comme leur Bible, dont les caractères sont tout à fait particuliers, mais dont la langue est presque entièrement chaldaïque.

Les auteurs Arabes (*c*) disent que ces gens-là sont les descendants de la plus ancienne nation du monde; qu'ils parlent encore aujourd'hui, du moins dans leurs livres, la langue qu'Adam et ses enfants ont parlée; qu'ils tiennent leur religion et leur loi de *Scheith* et d'*Edris*, qui sont les patriarches Seth et Noé, dont ils ont encore aujourd'hui les livres pleins d'instructions morales. Ils prient Dieu sept fois le jour, et ne mêlent à cet exercice aucune autre action. Ils jeûnent pendant le cours entier d'une lune, et ne prennent aucune nourriture depuis le lever jusqu'au coucher du soleil. Ils terminent toujours ce jeûne à l'équinoxe du printemps, ce qui revient à peu près à la Pâque des Juifs.

Ils honorent le temple de la Mecque, et ont aussi beaucoup de respect pour les pyramides d'Egypte, à cause qu'ils croient que Sabi, fils d'Enoch, est enterré dans la troisième. Leur principal pèlerinage se fait en un lieu proche de Haram, en Mésopotamie, que quelques-uns tiennent pour le lieu de la naissance d'Abraham, mais qui est sûrement celui d'où il partit pour se rendre en Palestine. D'autres croient qu'ils honorent ce lieu à cause de *Sabi fils de Mari*, qui vivait du temps d'Abraham, et dont ils tirent apparemment leur origine, bien plutôt que de Sabi fils d'Enoch, qui n'est point connu dans l'Ecriture, et qui doit avoir vécu avant le déluge.

Un autre auteur Arabe (*d*) dit que la religion des Sabiens a été non-seulement la plus ancienne, mais encore la générale et la seule religion du monde, jusqu'au temps d'Abraham, duquel toutes les autres religions sont descendues. Ils disent que les anciens Perses, Chaldéens, Assyriens, Grecs, Egyptiens et Indiens, étaient tous Sabiens, avant qu'ils eussent embrassé le judaïsme, le christianisme, ou le mahométisme; et les Chrétiens Orientaux ne font point de difficulté de dire que le grand Constantin a quitté la religion des Sabiens pour prendre celle des Chrétiens.

M. Chardin (*e*), dans son Voyage de Perse, dit que les disciples de saint Jean-Baptiste sont en assez petit nombre, répandus dans l'Arabie, dans la Perse, et le long du golfe Persique; que leur origine vient de la Chaldée, et qu'ils étaient d'anciens disciples de Zoroastre, dont ils tiennent encore plusieurs opinions : ils reçurent le baptême de saint Jean, firent un mélange de la doctrine chrétienne, des pratiques judaïques et des rêveries du mahométisme. Ils tiennent saint Jean-Baptiste pour auteur de leur créance, de leurs rits, et même de leurs livres. Ils reçoivent tous les ans le baptême de saint Jean : ce saint est leur grand et unique saint, avec ses père et mère : ils placent son tombeau proche de Chuster, capitale de Chusistan : ils placent au même endroit la source du Jourdain. Ils ne tiennent pas Jésus-Christ pour fils de Dieu, mais seulement pour prophète et pour l'Esprit de Dieu. Leur vénération pour la croix va presque jusqu'à l'idolâtrie.

Ils ont un livre, nommé *Divan*, qu'ils tiennent pour sacré : on y lit que Dieu est corporel, et qu'il a un fils, nommé Gabriel, par lequel il a créé le monde. Il créa aussi des anges corporels de l'un et de l'autre sexe, et capables d'engendrer. On dit qu'ils consacrent, ou qu'ils croient consacrer un pain pétri avec du vin et de l'huile, et qu'après l'avoir porté en procession, ils le mangent. Ils ont des évêques et des prêtres, qui se succèdent de père en fils : leurs prêtres se marient avec une fille vierge. On assure qu'une fois l'année ils immolent une poule sur le bord du fleuve, et qu'ils sacrifient aussi un bélier. Ils reçoivent tous les ans leur baptême par aspersion, ou par immer-

(*a*) *Tertull. Apologet.*
(*b*) Biblioth. Orient. p. 725.
(*c*) *Ben-Schanah, ibid.*
(*d*) *Ben-Hazem.*
(*e*) Chardin, *Voyage de Perse*, t. I, p. 507. Gouvernement politique des Perses.

sion, à leur volonté, et au nom de Dieu seul, car ils ne reconnaissent ni le Fils, ni le Saint-Esprit. La polygamie est permise parmi eux : ils sont scrupuleux sur les purifications, à peu près comme les Juifs. Tels sont les prétendus Chrétiens de saint Jean.

CHRÉTIENS DE LA CEINTURE. On appelle ainsi dans l'Orient (a) les Nestoriens ou Jacobites, et quelquefois même les Maronites, quoique ces derniers soient catholiques; voici l'origine de cette dénomination. Motavakel, dixième kalife de la maison des Abbastides, fut le premier des princes Mahométans, qui obligea les Chrétiens et les Juifs de ses Etats de porter une ceinture de cuir noire, assez large (b), qu'ils portent encore aujourd'hui, principalement dans l'Asie, pour se distinguer des Mahométans. Depuis ce temps les Chrétiens de Syrie et de Mésopotamie, qui sont presque tous Nestoriens ou Jacobites, la portent ordinairement; ce qui leur a fait donner le nom de *Chrétiens de la ceinture*. Lorsqu'on excommuniait quelqu'un de ces gens-là, on leur coupait la ceinture nommée *Zonnar*, et on leur en donnait même quelques coups sur les épaules. Lorsque les poëtes orientaux veulent louer leurs princes et exagérer leurs conquêtes sur les Chrétiens, ils disent qu'ils ont fait taire leurs cloches, et mis en mille pièces leurs ceintures noires.

CHRIST. Ce nom vient du grec *Christos*, qui signifie *Oint*, et qui répond à l'hébreu *Messiah*. C'est le nom que les Hébreux attribuaient au libérateur et au sauveur qu'ils attendaient, et qui leur était promis par tous les prophètes. Comme on donnait l'onction sainte aux rois, aux prêtres et aux prophètes, en désignant le sauveur promis sous le nom d'*Oint*, ou de *Messie*, on témoignait assez qu'il devait réunir éminemment dans sa personne les qualités de roi, de prophète et de grand prêtre, et qu'il devait exercer ces qualités, non-seulement sur les Juifs, mais sur tous les hommes, et d'une façon plus particulière sur ceux qui croiraient en lui, et qui le reconnaîtraient pour leur sauveur, leur roi, leur prêtre et leur prophète. Nous parlerons ailleurs de Jésus-Christ, vrai Messie et vrai libérateur du genre humain. *Voyez* l'article de JÉSUS-CHRIST, et celui de MESSIE.

CHRONIQUES. On donne le nom de *Chroniques* aux deux livres que nous appelons *Paralipomènes*, et les Hébreux *Dibrei-Haiamim* (דברי הימים), ou Paroles des jours. *Voyez* PARALIPOMÈNES.

Les Juifs ont en leur langue des chroniques ou histoires, mais elles sont peu correctes et assez modernes. Nous avons parlé, sous le titre de JOSEPH, *fils de Gorion*, de l'histoire de cet auteur. Il y a outre cela sept Chroniques ou livres historiques parmi les Juifs, dont il est bon de dire un mot en cet endroit.

1° *Seder-olam-Rabba*, c'est-à-dire la grande Chronique, ou *le grand ordre du siècle*, ainsi nommée pour la distinguer de la petite Chronique, nommée *Seder-olam-Seutah*, parce que celle-ci est plus courte et plus récente (c). On croit que Rabi *José*, *fils de Chalipta*, est l'auteur du *Seder-olam-Rabba* : il a vécu un peu après le commencement du second siècle, et a été, à ce que l'on dit, le maître de Rabi Juda le Saint, qui a composé la Misne. Mais le rabbin Azariar, dans la troisième partie de son *Meor-enaim*, dit en avoir vu un manuscrit où l'on avait marqué que l'auteur vivait sept cent soixante-deux ans après la destruction du temple de Jérusalem, ce qui revient à l'an de Jésus-Christ 832. Il est bien certain qu'il n'a écrit que depuis le Talmud de Babylone, car il y a quantité de fables et de rêveries que l'on voit clairement qui en sont tirées. L'auteur ne parle guère que des événements qui sont contenus dans l'Ecriture. Buxtorf dit qu'elle descend jusqu'au temps d'Adrien, et de la victoire remportée par cet empereur sur *Barchocheba :* ce qui prouve que le rabbin José n'en est pas l'auteur, c'est qu'il y est cité en plusieurs endroits. L'auteur avance que le prophète Elie, après son enlèvement, a écrit dix lettres au roi Joram; qu'il écrit dans le lieu de sa demeure l'histoire du monde; que Job est le père de Balaam; que Josué, après le passage du Jourdain, écrivit la Loi en sept langues sur les douze pierres qu'il fit tirer du Jourdain.

La seconde Chronique des Juifs est intitulée : *Jesu Both R. Serira Gaon :* Les Réponses du R. Serira, le docteur sublime. C'est un traité historique écrit par demandes et par réponses : l'ouvrage est fort court. L'auteur fut président à Babylone, et chef de toutes les écoles et des académies de ce pays-là. Il entra en charge en 967, et fut trente ans en possession de cette dignité, qu'il résigna à son fils le rabbin Haia, le dernier de ceux qui ont porté le nom de *Gaon*, ou docteurs sublimes. Ce fut de son temps, en 1037, que le roi de Babylone, qui était mahométan, chassa tous les Juifs de ses Etats, de sorte que toutes leurs écoles furent abandonnées. Serira avait écrit l'histoire de ces académies, et avait donné la succession des rabbins qui y avaient paru depuis le Talmud jusqu'à son temps.

La troisième Chronique a pour titre : *Seder-olam-Zutha*, ou la petite Chronique, à la distinction de *Seder-olam-Rabba*, dont on a parlé. La petite Chronique a été écrite mille cinquante-trois ans après la destruction du temple, c'est-à-dire l'an de Jésus-Christ 1123. On ignore qui en est l'auteur : il donne une histoire très-abrégée depuis la création du monde jusqu'à l'an 522 de Jésus-Christ. Depuis ce temps elle donne encore huit générations, mais il n'y a que les noms.

La quatrième Chronique est intitulée : *Sepher Cabbala R. Abraham Levitæ Ben-Dior :* le livre de la Tradition composé par le rabbin Abraham le Lévite, fils de Dior. Le prin-

(a) D'Herbelot, Biblioth. orient., p. 68, 939.
(b) Cette ordonnance fut publiée l'an 235 de l'hégire.

(c) Prideaux, t. III, *Préface*, Hist. des Juifs; Bartholocci, Bibl. Rabbin.

cipal dessein de cet ouvrage est de donner la succession de ceux par les mains de qui ont passé les traditions des Juifs de génération en génération, depuis Moïse jusqu'à l'auteur, qui vivait l'an de Jésus-Christ 1160. Il suit beaucoup Joseph fils de Gorion, et est un de ceux qui lui ont donné plus de vogue.

La cinquième Chronique est le *Sepher Juchasin*, ou le livre des généalogies. Cet ouvrage est plus gros qu'aucun des quatre qu'on vient de nommer. Il commence à la création, et conduit l'histoire jusqu'à l'an de Jésus-Christ 1500. L'auteur est *Abraham Jachux*, qui le publia à Cracovie, en Pologne, en l'an 1580. Il a soin de marquer la succession de la tradition des Juifs depuis le mont Sinaï, et les noms des docteurs qui les ont enseignées jusqu'à son temps.

La sixième Chronique a pour titre : *Schalschelesh Hakabala*, ou *la Chaîne de la tradition*. C'est un livre historique de même espèce que le précédent : l'auteur est Rabi *Gedalia*, fils de Jéchaia, qui le publia à Venise en 1587.

La septième Chronique est le *Tsemach-David*, ou *Rejeton de David*. Elle commence à la création, et descend jusqu'à l'an de Jésus-Christ 1592, qu'elle a paru à Prague en Bohême. Le sujet est le même que des deux précédents. L'auteur est *David Ganx*, Juif de Bohême. Guillaume Henri Vorstius, fils de Conrade Vorstius, la traduisit en latin, et la fit imprimer à Leyde en 1644.

CHRONIQUE *du prophète Moïse*, intitulée en hébreu *Dibrei-Hajamina-Schel-Mosé;* c'est un livre fabuleux de la vie de Moïse, imprimé à Venise en 1544, traduit en latin par M. Gaulmin.

CHRONIQUE *des Samaritains;* elle a été publiée par M. Bernard, et communiquée aux journalistes de Leipsick. M. Basnage (*a*)[1] l'a insérée avec des remarques dans son Histoire des Juifs. Elle commence à la création du monde, et continue jusqu'à la prise de Samarie par Saladin en 1187 : elle est très-courte et très-peu exacte. *Voyez* l'article SAMARITAINS.

CHRYSOLITHE, pierre précieuse qui était la dixième dans le rational du grand-prêtre, et sur laquelle on avait gravé le nom de Zabulon (*Exod.* XXVIII, 20; *et* XXXIX, 19). Cette pierre est transparente, de couleur d'or et mêlée de vert, qui jette un beau feu. L'Hébreu porte *Tharsis* (תרשיש). Les Septante et saint Jérôme ont quelquefois traduit Tharsis par *l'escarboucle*. Les rabbins l'expliquent *du Berille;* mais on peut assurer qu'ils ne la connaissent point.

CHRYSOPRASE. La céleste Jérusalem avait pour fondement en dixième lieu la chrysoprase (*b*), qui était une pierre précieuse, dont la couleur était d'un vert semblable à celui du poireau, mais tirant sur l'or, comme son nom même le marque.

* CHRYSORRHOAS. *Voyez* ABANA, PHARPHAR.

CHRYSTAL. *Voyez* VERRE.

CHUB. Ce nom se trouve dans Ezéchiel (*c*). Il marque apparemment les Cubiens, placés par Ptolémée dans la Maréote (*d*) [en Egypte]. *Chub* ne se voit dans aucun autre endroit de l'Ecriture. — [D'autres, dit Barbié du Bocage, placent les Chubéens en Nubie, d'autres en Ethiopie, d'autres enfin dans la Marmarique, vers les confins de l'Egypte. Saint Jérôme dit que les Chubéens étaient des Arabes établis dans la Haute-Egypte.]

CHUN, ou CUN, ville de Syrie dont David fit la conquête (*e*). Nous croyons que c'est la ville de *Cunna*, marquée dans l'Itinéraire d'Antonin, nommée peut-être *Ganna* dans Ptolémée.

[L'auteur du deuxième livre des *Rois*, VIII, 8, dit que David enleva une prodigieuse quantité d'airain des villes *de Bété et de Béroth;* et l'auteur du premier livre des *Paralip.*, XVIII, 8, endroit parallèle à celui des *Rois* que nous venons de citer, dit des villes *de Tébath et de Chun*. Il semble qu'il ne s'agit ici que de deux villes, que Bété est la même que Tébath, et Béroth la même que Chun ; c'est en effet ce qu'on croit généralement. Cependant Barbié du Bocage compte ici quatre villes ; quant à Chun, « elle devait être, dit-il, sur une colline du Liban, entre Baalath ou Héliopolis, et Laodicæa, près du passage pratiqué au-dessous de l'Eleutherus. » *Voyez* ALEP, BÉROTH, etc.]

CHUS, premier fils de Cham et père de Nemrod (*f*). Les Orientaux (*g*) donnent à Chus, fils de Chanaan et petit-fils de Cham, un fils nommé *Habaschi* ou *Haboschi*, père des *Abyssins* ou Ethiopiens, que les Perses appellent *Indiens noirs*. Les grammairiens arabes dérivent le mot *Habaschah*, qui signifie l'Ethiopie, de *Hoboucha*, qui signifie un peuple mêlé de différentes nations, originaires de différents pays, qui vivent unis ensemble, et que c'est la véritable origine du nom *Habasch*, qui comprend les Abyssins, les Nubiens et les Fonges. Les livres sacrés ne connaissent point ni Chus fils de Chanaan, ni *Habasch* fils de Chus, mais seulement Chus fils de Cham, à qui ils donnent pour fils Saba (*h*), Hevila, Sabatha, Rhegma, Sabathaca et Nemrod. Une partie de l'Arabie, et particulièrement celle que nous appelons Heureuse, a autrefois été comprise sous le nom d'Ethiopie, à cause que les Abyssins qui l'avaient conquise la possédèrent longtemps. Dhou-Izen, roi de l'Iemen, les en chassa avec le secours des Perses.

Nous ne connaissons dans l'Ecriture qu'un seul homme du nom de Chus : mais on trouve plusieurs pays qui portent ce nom ; soit que le même homme ait demeuré en plus d'un endroit, soit qu'il y ait eu quelque autre Chus qui ne nous est point connu. La Vulgate, les Septante et les autres interprètes, tant anciens que nouveaux, traduisent ordinairement *Chus* par l'Ethiopie, mais il y a

(*a*) *Hist. des Juifs*, *t.* VI, *l.* VIII, *c.* VI, p. 610.
(*b*) *Apoc.* XXI, 20.
(*c*) *Ezech.* XXX, 5.
(*d*) *Ptolem.* *l.* IV, *c.* V, *p.* 107.
(*e*) I *Par.* XVIII, 8.
(*f*) *Genes.* X, 8.
(*g*) Biblioth. Orient. p. 408.
(*h*) *Genes.* X, 7, 8.

plusieurs passages où certainement cette traduction ne peut pas avoir lieu. Il faut donc examiner en particulier les diverses acceptions du nom de Chus.

Chus marque le pays qui était arrosé par l'Araxe (*a*). Ceux qui ont traduit en cette occasion *Chus* par l'Ethiopie, ont donné lieu à l'opinion insoutenable qui a entendu le *Géhon* du Nil. Le Nil est trop éloigné de l'Euphrate et du Tigre, pour qu'on puisse dire qu'il sortait, comme eux, du paradis terrestre. Nous croyons donc que *Chus*, sur le Géhon, n'est autre que l'ancien pays des Scythes sur l'Araxe. Hérodote (*b*) dit que la première demeure de ces peuples fut sur l'Araxe, et qu'ils passèrent ce fleuve étant chassés par les Massagètes, et se retirèrent dans le pays des Cimmériens. Justin (*c*) met l'Araxe et le Phasis comme limites des Scythes, du côté du midi. Diodore de Sicile (*d*) dit que les Scythes, qui sont voisins de l'Inde, habitèrent d'abord sur l'Araxe, et que les *Saces* et les *Massagètes* sont diverses branches des Scythes. Le nom de *Cuthæi* et de *Cutha*, d'où l'on a fait *Scythæ* ou *Scuthæ*, est le même que *Chus*. Les Chaldéens mettent d'ordinaire le *tau* où les Hébreux emploient le *schin*. Ils disent *Chut*, au lieu de *Chus* (כוש *Chusch*. כות, *Chut*, ou כותא *Chuta*, d'où l'on a fait *Scytha*). Les Cuthéens qui vinrent habiter le pays de Samarie étaient originaires du pays des Mèdes, sur la mer Caspienne. Ils étaient donc du pays de Chus dont nous parlons. On trouve aux environs de ce pays des vestiges sensibles du nom de Chus; les *Quitiens*, les *Cethéens* ou *Coëtæ*, les *Cythéens*; les villes de *Cotatis*, *Cetemane*, *Cythanum*, *Cyta*, *Cytaïa*, *Cethyæum*, *Cethena*. — [*Voyez* Achad.]

[« Il y avait dans la Susiane un peuple qui se nommait *Chusii*, et encore aujourd'hui la Susiane elle-même porte le nom de *Khouzistan propre*. Ces dénominations ne se rattacheraient-elles pas au nom de Chus? Il n'est rien de plus naturel à penser; car la colonie dont Nemrod fut le père, et qui était par conséquent Chusite, put certes bien facilement s'étendre dans les contrées situées à l'orient du Tigre, et en Susiane plutôt qu'ailleurs. » *Barbié du Bocage*.]

Chus. Josèphe (*e*) dit que les Ethiopiens s'appellent eux-mêmes du nom de Chus, et que toute l'Asie les nomme de même. Saint Jérôme (*f*) dit aussi que les Hébreux donnent aux Ethiopiens le nom de Chus; et les Septante ne les nomment pas autrement. Jérémie (*g*) dit que : *Comme un Chuséen* (ou Ethiopien) *ne peut changer la couleur de sa peau, ainsi les Juifs ne peuvent changer de conduite*. Dans Ezéchiel (*h*) le Seigneur menace de *réduire l'Egypte en solitude, depuis Migdol jusqu'à Sienne, et jusqu'aux confins de Chus*, ou de l'Ethiopie; et dans Isaïe (*i*), il dit qu'*il rappellera son peuple qui est dispersé dans l'Assyrie, dans l'Egypte, dans Pathurès et dans le pays de Chus*. Tous ces caractères conviennent à l'Ethiopie proprement dite, qui est au midi de l'Egypte. — [Les Egyptiens eux-mêmes appelaient ainsi l'Ethiopie. *Voyez* la correspondance de Champollion le Jeune.]

Chus. Bochart (*j*) a fort bien montré qu'il y avait une terre de *Chus* dans l'Arabie Pétrée, frontière d'Egypte; que ce pays s'étendait principalement sur le bord oriental de la mer Rouge; et au fond, à la pointe de cette mer, tirant vers l'Egypte et la Palestine. Voici les preuves de ce sentiment. Séphora, femme de Moïse, qui était de Madian, est nommée *Chusite* par Moïse lui-même (*k*). Or, Madian habitait sur la mer Rouge, à l'orient de cette mer, dans l'Arabie, du consentement de Josèphe, de Ptolémée et de saint Jérôme. Chus était donc dans le même pays. Habacuc (*l*) met le pays de *Chus* ou *Chusan* comme synonyme à celui de *Madian*: *J'ai vu les tentes de Chusan mal assurées; j'ai vu les pavillons de Madian ébranlés*. Job (*m*) parle du *topaze de Chus*. Or, le topaze ne se trouvait que dans une île de la mer Rouge, voisine du pays dont nous parlons (*n*). Isaïe (*o*) et Sophonie (*p*) nous décrivent l'Egypte comme située *au delà des fleuves de Chus*; ce qu'on ne peut pas entendre des fleuves de l'Ethiopie. Le roi *Tharaca* (*q*), qui vint attaquer Sennachérib, et Zara (*r*), qui vint une autre fois faire irruption dans le pays de Juda, étaient rois de Chus, du pays dont nous venons de parler, frontière d'Egypte et de Palestine, comme le montrent toutes les circonstances de l'histoire. Ainsi, voilà trois pays de *Chus* bien marqués dans l'Ecriture, tous confondus par les interprètes sous le nom général d'Ethiopie. [*Voy*. Ethiopie.] On connaît encore aujourd'hui une ville autrefois considérable du nom de Chus, ou Kous, sur le bord oriental du Nil, à une petite journée de Carie. *Voyez* Paul Lucas, *Voyage d'Egypte*, t. III, p. 1, 2.

CHUSA, intendant de la maison d'Hérode Agrippa, et mari de Jeanne. *Luc*. VIII, 3.

CHUSAI, de la ville d'Arach, et ami de David. Ayant appris la révolte d'Absalom (*s*), et que David était obligé de se retirer de Jérusalem et de prendre la fuite, il vint joindre son roi et son ami, sur la hauteur qui est hors de la ville, ayant la tête couverte de poussière et les habits déchirés. David l'ayant aperçu, lui dit : *Si vous venez avec moi, vous*

(*a*) *Genes*, II, 13.
(*b*) *Herodot*. *l*. I, *c*. CCI, *et l*. IV, *c*. XI.
(*c*) *Justin*. *l*. I, *et l*. II.
(*d*) *Diodor*. *lib*. XI, *p*. 335.
(*e*) *Joseph*. *Antiq*. *l*. I, *c*. VII.
(*f*) *Hieronym*. *quæst*. *Hebr*. *in Genes*.
(*g*) *Jerem*. XIII, 23.
(*h*) *Ezech*. XXIX, 10.
(*i*) *Isai*. XI, 11.
(*j*) *Bochart Geogr*. *Phaleg*. *l*. IV, *c*. II.
(*k*) *Num*. XI, 1.
(*l*) *Abacuc*. III, 7.
(*m*) *Job*. XXVIII, 19.
(*n*) *Plin*. *l*. XXXVII, *c*. VIII; *Strabo*. *l*. XVI.
(*o*) *Isai*. XVIII, 1.
(*p*) *Sophon*. III, 10.
(*q*) IV *Reg*. XIX, 9.
(*r*) II *Par*. XIV, 9.
(*s*) II *Reg*. XV, 32. An du monde 2981, avant J.-C. 1019, avant l'ère vulgaire 1023.

me serez à charge. Mais vous pouvez me rendre un service important, en retournant à la ville, et en feignant de vous attacher à Absalom, pour dissiper le conseil d'Achitophel ; et vous aurez soin de m'informer de tout ce qui se passera, par le moyen des grands prêtres Abiathar et Sadoc, à qui vous donnerez avis de tout.

Chusaï s'en retourna donc à Jésusalem ; et comme il entrait dans la ville, Absalom y entrait aussi. Il alla trouver Absalom et lui dit (*a*) : *Je vous salue, Sire ; Sire, je vous salue.* Absalom lui répondit : *Est-ce ainsi que vous en usez envers votre ami ? Pourquoi n'êtes-vous pas allé avec David?* Chusaï lui dit : *Je serai à celui que le Seigneur a choisi, et je demeurerai avec le roi que tout ce peuple et tout Israel reconnaît. Comme j'ai obéi à votre père, je vous obéirai de même.* Après cela, Achitophel dit à Absalom (*b*) : *Je vais prendre dix mille hommes, et je poursuivrai David cette nuit; je tomberai sur lui, et je l'accablerai, pendant qu'il est accablé de fatigue.* Cet avis parut bon à Absalom et à tous les siens.

Mais Absalom voulut encore savoir l'avis de Chusaï d'Arach; et l'ayant fait venir, il lui proposa ce qu'Achitophel avait dit. Chusaï répondit ; *Le conseil qu'Achitophel a donné n'est pas bon pour cette fois : vous savez que votre père, et tous ceux qui l'accompagnent, sont tous gens très-vaillants, et outrés de douleur. David est grand capitaine, et il n'aura garde de s'arrêter dans la campagne. Il est peut-être à présent caché dans quelque caverne. Si vous l'attaquez, et que vous receviez quelque échec, on dira aussitôt que le parti d'Absalom a été battu ; et les plus courageux de ceux qui sont attachés à vous, tomberont dans le découragement. Mais voici ce qui me paraît de plus avantageux. Faites assembler tout Israel, depuis Dan jusqu'à Bersabée; après cela vous irez tomber sur votre père, et vous ruinerez son parti, sans qu'il lui reste un seul homme. Que s'il s'est enfermé dans quelque ville, tout Israel l'y assiégera, et tirera avec des cordes toutes les pierres de ses murailles dans le torrent, sans qu'il en reste une seule pierre* (1).

Cet avis du Chusaï fut approuvé d'Absalom et de tous les Anciens du peuple; et Dieu permit que le conseil d'Achitophel fût ainsi renversé, pour le malheur d'Absalom. Chusaï fit aussitôt savoir aux grands prêtres Sadoc et Abiathar ce qui s'était passé; et la nouvelle en fut promptement portée à David, qui fit au plus vite passer le Jourdain à tout son monde, de peur qu'Absalom, changeant de résolution, ne vînt fondre sur lui avec ses troupes. Achitophel voyant que son conseil n'avait pas été suivi, et prévoyant la perte d'Absalom, s'en retourna dans sa maison et se pendit de désespoir (*c*). Nous ne savons pas quelle fut la fin de Chusaï.

CHUSAN-RASATHAIM, roi de Mésopotamie, opprima les Israélites pendant huit ans (*d*). Au bout de ce terme, les Hébreux crièrent au Seigneur ; et il leur suscita un libérateur, en la personne d'Othoniel, fils de Cénez et gendre de Caleb. Othoniel marcha contre Chusan-Rasathaïm, et le Seigneur le lui livra entre les mains (*e*).

CHUSI, apporta à David la nouvelle de la défaite et de la mort d'Absalom (*f*).

CHUSI, père de Sélémias, *Jerem.*, XXXVI, 14.

CHUSI, père du prophète Sophonie, *Sophon.*, I, 1.

CHUTÉENS, peuples de delà l'Euphrate, que Salmanasar transporta dans la Samarie en la place des Israélites, qui y demeuraient auparavant (*g*). Nous croyons qu'ils étaient venus du pays de Chus, ou de Chuta, sur l'Araxe, et que leur première demeure était dans les villes des Mèdes subjuguées par Salmanasar et par les rois d'Assyrie, ses prédécesseurs (*h*), et que l'on transporta les Israélites aux mêmes lieux d'où étaient sortis les Chutéens [*Voyez* CHUS]. L'Ecriture remarque que les Chutéens, étant arrivés dans ce nouveau pays, continuèrent à y adorer les dieux qu'ils adoraient au delà de l'Euphrate. Le Seigneur, irrité par leurs crimes, envoya contre eux des lions, qui les tuaient (*i*). On en porta la nouvelle à Assaradon, roi d'Assyrie, qui avait succédé à Sennachérib, et on lui dit que les Chutéens qui avaient été envoyés à Samarie ne sachant pas la manière dont le dieu de ce pays voulait être adoré, ce dieu avait envoyé contre eux des lions, qui les dévoraient.

Alors Assaradon envoya un des prêtres du Dieu d'Israel (*j*), afin qu'il leur enseignât le culte du Seigneur. Ce prêtre étant arrivé dans le pays, fixa sa demeure à Béthel, et commença à instruire les Chutéens dans la religion des Hébreux. Mais ces peuples crurent pouvoir allier leur ancienne superstition avec le culte du vrai Dieu. Ils se forgèrent chacun des divinités, qu'ils placèrent dans les villes où ils demeuraient. Ceux de Babylone firent *Succoth-Bénoth*, c'est-à-dire des tentes pour la prostitution des jeunes filles en l'honneur de leurs fausses divinités. Les Chutéens firent *Nergel;* ceux d'Emath, *Asima ;* les Hévéens firent *Nébahaz* et *Thartac*. Ceux de Sépharvaïm faisaient brûler leurs enfants en l'honneur de leurs dieux *Adramelech* et *Anamelech*. On peut voir ce que nous disons de chacune de ces divinités sous leurs articles.

Ces peuples adoraient donc tout ensemble

(*a*) II *Reg.* XVI, 17, 18, etc.
(*b*) II *Reg.* XVII, 1, 2, 3, etc.
(*c*) An du monde 2981, avant la naissance de J.-C. 1019, avant l'ère vulgaire 1023.
(*d*) Depuis l'an du monde 3591, jusqu'en 3599.
(*e*) *Judic.* III, 8, 9, 10.
(*f*) II *Reg.* XVIII, 21. An du monde 3981, avant J.-C. 1019, avant l'ère vulgaire 1023.
(*g*) Samarie fut prise l'an du monde 3283, avant J.-C. 717, avant l'ère vulgaire 721.
(*h*) IV *Reg.* XVII, 17, 24..., comparé à IV, XVIII, 34, et XVII, 6, *et* XVIII, 11, *et* XIX, 12, 16.
(*i*) IV *Reg.* XVII, 25.
(*j*) Vers l'an du monde 3295. Il commença à régner en 3293, avant J.-C. 707.
(1) Dom Calmet, dans sa *Dissertation sur la sédition des Hébreux*, met par erreur ce discours dans la bouche d'Achitophel.

le Seigneur et les faux dieux, et ils choisissaient les derniers du peuple pour les établir prêtres sur les hauts lieux. Ils demeurèrent dans cet usage pendant assez longtemps; mais ensuite ils abandonnèrent le culte des idoles, et s'attachèrent uniquement à l'observance de la loi de Moïse, comme l'observent encore aujourd'hui les Samaritains, descendus des Chutéens. Lorsque les Juifs furent de retour de la captivité, les Samaritains leur députèrent quelques-uns d'entre eux (*a*) pour les prier de trouver bon qu'ils travaillassent avec eux au bâtiment du temple (*b*), disant que depuis le règne d'Assaradon ils avaient toujours adoré le Seigneur. Mais Zorobabel, Josué, fils de Josédech, et les anciens du peuple leur répondirent qu'ils ne pouvaient leur accorder ce qu'ils demandaient; le roi de Perse n'ayant permis qu'aux seuls Juifs de construire un temple au Seigneur. Il paraît par là que jusqu'alors les Chutéens n'avaient point de temple commun dans leur pays, mais que dans chaque ville ils adoraient Dieu, et peut-être les idoles, dans les lieux consacrés, ou sur les hauteurs des anciens Israélites. En effet, Josèphe (*c*) nous apprend que ce ne fut que sous Alexandre le Grand qu'ils obtinrent de pouvoir bâtir un temple commun sur le mont Garizim. Nous parlerons plus au long des Chutéens et de leurs aventures, sous le titre de SAMARITAINS. — *Voyez* le Calendrier des Juifs, mois de marchevan, XXV; et de casleu, XXI.]

* CHYPRE. *Voyez* CYPRE.

CHYTROPODES, des *marmites*. Ce terme se trouve dans le Lévitique, XI, 35, où Dieu commande de briser les marmites de terre dans lesquelles il serait tombé quelque chose d'impur. Le terme hébreu *kiraïm* (*Levit.*, XI, 35 : כירים, *kiraïm*, χυτροπόδες. כיור *Concha, luter :* un *bassin*, une *cuvette*), que saint Jérôme a rendu par des *marmites*, est entendu par d'autres, d'un *foyer*, ou d'un *fourneau*, ou d'une *cuvette*, d'un *bassin* à laver les pieds. *Kiraïm* est au duel, et signifie un vaisseau composé de deux pièces.

CIBSAIM, ville de la tribu d'Ephraïm, qui fut destinée pour être ville de refuge, et qui fut assignée pour demeure aux lévites de la famille de Caath (*d*). — [Elle est nommée ailleurs Jecmaam (I *Par.*, VI, 68; et Jecmaan, III *Reg.*, IV, 12), dit le géographe de la Bible de Vence.]

CICER, pois chiche. Les anciens Hébreux se servaient de pois chiches, comme d'une provision ordinaire, lorsqu'ils se mettaient en campagne. Ils les grillaient et les mangeaient ainsi. Berzellaï apporta à David dans sa fuite, entre autres provisions, des pois chiches grillés : *Frixum cicer* (*e*). Encore aujourd'hui dans l'Egypte, lorsqu'on se met en voyage, on se munit de pois chiches grillés dans la poêle (*f*). Bellon assure qu'au Grand-Caire et à Damas il y a plusieurs boutiques où l'on ne fait autre chose que frire des pois pour la provision des voyageurs. En Ethiopie, ils prennent de l'orge rôtie de même (*g*); en Turquie ils font provision de riz préparé et écossé. Le terme hébreu *cali* signifie proprement *du grillé* en général ; et on l'entend de l'orge, des pois, du riz grillés. Il y en a même qui l'entendent du café. Il y a une sorte de pois chiche que l'on appelle *fiente de pigeon* (*h*), dont on parlera dans son article.

CIDARIS, bonnet du grand-prêtre des Hébreux. L'hébreu lit toujours *miznepheth* (*Exod.*, XXVIII, 4 : מצנפת, *miznepheth*, *cidaris*. מגבעות *pileus*), quand il s'agit de la mitre du grand prêtre, et *mygbaoth*, quand il parle du bonnet des simples prêtres. Les rabbins disent que ces deux termes signifient la même chose, et que le bonnet des prêtres en général était composé d'une bande de toile longue de seize aunes, qui enveloppait la tête des prêtres comme un casque ou un turban; et toute la différence qu'ils mettent entre le bonnet des simples prêtres et celui du souverain pontife, est que celui-ci était plus plat et plus approchant de la forme d'un turban; au lieu que celui des simples prêtres allait un peu plus en pointe. Je ne parle pas ici de la lame d'or, qui était un ornement particulier au bonnet du grand-prêtre.

Josèphe (*i*) dit que le bonnet des simples prêtres est composé de plusieurs tours d'une bande de lin repliée et cousue, en sorte qu'il paraît comme une couronne épaisse faite d'un tissu de lin. Par-dessus ce bonnet il y a une toile qui l'enveloppe tout entier, et qui descend jusque sur le front, pour cacher la difformité des coutures. A l'égard du bonnet du grand prêtre, il dit qu'il est semblable à celui que nous venons de décrire, mais que par-dessus on met un autre bonnet de couleur d'hyacinthe, qui couvre le derrière de la tête et les deux tempes, et est environné d'une triple couronne d'or, où il y a de petits boutons de fleurs de jusquiame. Le contour de ces fleurs est interrompu par devant la tiare, à l'endroit où la lame d'or, qui est chargée du nom de Dieu, se rencontre.

Saint Jérôme assure (*j*) que le bonnet des prêtres était rond, semblable à celui que l'on met sur la tête d'Ulysse, comme si l'on coupait une sphère en deux, et que l'on en prît la moitié pour servir de bonnet. Il n'avait point de pointe en haut, et ne couvrait pas toute la chevelure, mais en laissait le tiers à découvert par devant; et afin qu'il ne tombât pas, il était attaché par un ruban qui se nouait par derrière. Le bonnet était de fin lin et couvert d'un linge, avec tant de propreté, qu'il en cachait toutes les coutures. Il

(*a*) An du monde 3469, avant la naissance de J.-C 531, avant l'ère vulgaire 535.
(*b*) I *Esdr.* IV, 1, 2.
(*c*) *Joseph. Antiq.* l. XI, c. VIII, p. 381, 383.
(*d*) *Josue* XXI, 22.
(*e*) II *Reg.* XVII, 28.
(*f*) *Bellon.* l. II, c. LII.
(*g*) Relation d'Éthiopie.
(*h*) IV *Reg.* VI, 25.
(*i*) *Antiq.* l. III, c. VIII.
(*j*) *Hieronym. ad Fabiolam.*

croit que c'est là ce que les Hébreux appelaient *miznepheth*, et que cette sorte de bonnet était à l'usage des simples prêtres et du grand-prêtre : *Pileo de quo diximus, tam sacerdotes quam pontifices utebantur*.

Par tout ce que nous venons de dire, il paraît que la forme des bonnets des prêtres hébreux n'est pas bien connue, puisqu'il y a tant de diversité entre les descriptions qu'on nous en donne. Moïse nous dit expressément que la tiare du grand-prêtre était de *schesch*, c'est-à-dire de coton; et celle des simples prêtres, seulement de lin. La tiare et les bonnets des simples prêtres étaient liés d'un ruban, qu'Ezéchiel appelle couronne (*a*); mais celle du grand prêtre était plus précieuse, et remarquable par une lame d'or chargée du nom de Dieu, qui était par devant la tiare, et qui couvrait une partie du front du grand prêtre; le ruban se nouait par derrière la tête : enfin le terme hébreu *migbaoth*, qui désigne le bonnet des simples prêtres, et que saint Jérôme traduit par *mitra*, insinue que ce bonnet ressemblait à un casque. Et celui de *miznepheth*, qui marque la tiare du grand prêtre, et que saint Jérôme a rendu par *cidaris*, était apparemment d'une autre forme, et peut-être semblable à ces tiares droites que portaient les rois de Perse (*b*). Nous voyons dans Isaïe que les rois de Juda portaient sur la tête un bonnet nommé *zenuph*, qui vient de la même racine que *miznepheth*. Au reste, les prêtres hébreux ne paraissaient que la tête couverte dans le temple. Encore aujourd'hui, dans l'Orient, c'est une incivilité et une marque de mépris de se découvrir et de montrer sa tête nue devant quelqu'un.

CIEL. *Le ciel et la terre* sont mis (*Genes.*, I, 1) pour toutes les créatures sensibles. Le ciel se met aussi fort souvent pour l'air : *Les oiseaux du ciel* sont les oiseaux qui volent dans l'air; *les eaux du ciel, les cataractes du ciel*, sont les eaux des pluies. Dieu fit pleuvoir le soufre et le feu *du ciel* sur Sodome (*c*), c'est-à-dire, il fit descendre tout cela de l'air. *La rosée du ciel*, la manne qui tombait *du ciel*; les nuées *du ciel*, les vents *du ciel*. Dans tous ces passages, le ciel est mis pour l'air.

Les étoiles sont placées *dans le ciel*, ou *dans le firmament*. Les Hébreux concevaient le ciel des étoiles comme une voûte solide et étendue. *Dieu plaça le soleil et la lune dans le firmament du ciel* (*d*). Les astres sont nommés la milice *du ciel* (*e*). Dieu, comme un puissant monarque, impose les noms aux étoiles (*f*), et leur donne ses ordres.

Le Dieu des Hébreux est nommé, non-seulement par les Juifs, mais aussi par les païens et par les peuples étrangers, *le Dieu du ciel* (*g*), parce que les Juifs n'adoraient rien de sensible, et qu'ils disaient que leur Dieu était au ciel, qu'il y avait son trône, et qu'il exerçait sa domination souveraine sur toutes les créatures.

Le ciel des cieux est le plus haut des cieux, comme *le Cantique des cantiques* est le plus excellent cantique; *le Dieu des dieux, le Seigneur des seigneurs* : le plus grand des dieux, le plus puissant des seigneurs. C'est aussi *le troisième ciel* dont parle saint Paul (*h*); car les Hébreux connaissent trois cieux : 1° le ciel aérien, où les oiseaux volent, où les vents règnent, et où les pluies se forment; 2° le ciel des étoiles, ou le firmament; 3° le ciel des cieux, ou le troisième ciel, qui est la demeure de Dieu, des anges et des bienheureux.

Les noms des saints, des prédestinés sont *écrits dans le ciel* (*i*), dans le livre de vie. *Les Tables du ciel*, dont il est fait mention dans le *Testament des douze Patriarches*, et dans quelques autres anciens ouvrages, étaient apparemment certains livres apocryphes, où l'on avait ramassé diverses prétendues prophéties. D'autres croient que c'étaient des secrets de l'astrologie judiciaire (*j*); d'autres, que c'étaient les prototypes des lois de Moïse, et même du Nouveau Testament, que l'on croyait être dans le ciel.

Le royaume des cieux se prend en différents sens, que l'on peut voir sous l'article ROYAUME.

CIGOGNE, *ciconia*, sorte [genre] d'oiseaux assez connu [de l'ordre des échassiers]. Les Hébreux l'appellent (חסידה *chasida*, de חסד *misericordia*) *chaseda*, ou *chasida*, qui signifie *miséricorde*, apparemment à cause de sa tendresse pour ses père et mère, qu'il n'abandonne jamais, mais qu'il nourrit et défend jusqu'à la mort.

La cigogne a le bec et les jambes longues et rouges; elle vit de serpents, de grenouilles et d'insectes; son plumage serait entièrement blanc, si ce n'était qu'elle a l'extrémité des ailes noires, et quelque peu de la tête et des cuisses. Elle couve l'espace de trente jours, et ne fait que quatre œufs. On ne mangeait pas autrefois de cigognes, à présent on les estime pour la délicatesse de leur chair : elles s'en vont à la mi-août, et reviennent au printemps. Bellon dit que la dernière qui arrive au lieu où elles s'assemblent pour partir, est tuée sur la place; elles partent la nuit dans les pays méridionaux.

Outre la cigogne ordinaire que nous venons de décrire, il y en a une noire, que les Egyptiens appellent *ibis*, qui n'est point un oiseau de passage, mais qui demeure toujours dans le pays. Nous en parlerons sous le nom IBIS.

La cigogne est un oiseau passager qui va passer l'hiver dans les pays chauds : *La cigogne et l'hirondelle savent le temps de leur*

(*a*) *Ezech*. XXIX, 17.
(*b*) *Xenophon. de Expedit. Cyri junioris*.
(*c*) *Genes*. XIX, 24.
(*d*) *Genes*. I, 14, 15, 16, 17.
(*e*) *Deut*. XVII, 3.
(*f*) *Psalm*. CXLVI, 4.

(*g*) I *Esdr*. I, 2, V, 11, VI, 9, 10, VII, 12, etc.; *Judith* ... 12; *Jonas* I, 9.
(*h*) II *Cor*. X, 1, 2.
(*i*) *Luc*. X, 20; *Hebr*. XII, 23.
(*j*) *Vide Dodwell. et Simon. apud. Fabric. Apocryph. V. T. t.* II, *p*. 551.

retour, dit Jérémie (*a*). Saint Jérôme et les Septante rendent quelquefois l'hébreu *chasida* par *herodius*, le héron, et quelquefois par *pélican*, ou *milan*. Mais les interprètes sont assez d'accord pour lui faire signifier une cigogne. Moïse la met parmi les animaux impurs (*b*). Le Psalmiste (*c*) dit qu'elle fait son nid sur les plus hauts sapins. Dans nos quartiers elle le fait plutôt sur les hautes tours, ou sur le faîte des maisons; mais dans la Palestine, où les toits des maisons sont en plate-forme, elle le fait sur les plus hauts arbres. Les auteurs profanes parlent beaucoup de la piété de la cigogne, et de sa reconnaissance envers ses père et mère. Saint Ambroise (*d*) dit que les Romains l'appelaient pour cette raison, *avis pia;* et un poète l'appelle *pietatis cultrix* (*e*).

Ciconia etiam grata, peregrina, hospita,
Pietati-cultrix, gracili-pes, crota-listria.

[Le mot *hasîdâ* (חסידה) venant d'un verbe qui signifie *être bon, bienfaisant*, a fait croire que les écrivains sacrés avaient voulu désigner par ce terme la *cigogne*, dont tous les naturalistes ont vanté la nature sensible et bienfaisante. Pour établir cette opinion, Bochart a étalé une érudition qui a imposé à la plupart des interprètes. Cependant Michaëlis ayant examiné la chose plus à fond, a proposé contre cette opinion plusieurs difficultés dont voici la principale : 1° aucun ancien interprète n'a songé à la cigogne; cependant il n'est pas probable que le nom d'un oiseau si connu ait été entièrement ignoré. — 2° Il est dit, au *Psaume* CIV, 17, que les *hasîdôth* (חסידות) établissent leurs demeures sur le haut des sapins, ce qui ne peut convenir aux cigognes, qui non-seulement en Europe, mais encore en Asie, font leurs nids sur le toit des maisons.— 3° On ne saurait entendre de la cigogne ce que Zacharie (V, 9) dit de *hasîdâ*. D'où le même critique conclut : que nous savons bien que ce n'est pas *hasîdâ*, mais qu'il est très-douteux de savoir au juste quel oiseau il désigne. Cependant il regarde comme assez vraisemblable que c'est le *héron* (Michaëlis, *Supplém.*, pag. 856-861. *Voyez* aussi saint Jérôme *in Psal.* CIV, 17; *Jer.* VIII, 7; *Zac.* V, 9; et *Ep. ad Suniam et Fretellam*, CXXXV). Nous penchons nous-même pour le *héron*, qui semble répondre mieux que la cigogne à tout ce que l'Ecriture dit de *hasîdâ*. J. B. Glaire, *Introd.*, tom. II, p. 112.]

* CIGUË. Le mot *rosch* (ראש) est, selon plusieurs interprètes, cette plante que l'Ecriture nous représente comme une tige qui s'élève de sa racine, qui fleurit, et dont le suc est d'une amertume extrême, c'est-à-dire la ciguë; et de là vient que cette plante est nommée souvent avec l'absinthe : *Deut.* XXIX, 17; *Os.* X, 4; *Lam.* III, 5, 19; *Psal.* LXIX (Vulg. LXVIII), 22. On trouve des passages où le même mot signifie évidemment un liquide, surtout un liquide vénéneux : *Deut.* XXXII, 32, 33; *Job.* XX, 16; *Jer.* VIII, 14; IX, 14; — XXIII, 15.

CILICE, *cilicium*, sorte d'habits d'étoffe grossière et de couleur noire, ou sombre, qui était autrefois en usage parmi les Hébreux dans le deuil et dans la disgrâce. On leur donnait le nom de cilice, parce qu'ils venaient de Cilicie, ou plutôt parce que les Ciliciens avaient inventé cette sorte d'habits faits de poil de chèvre, et usités principalement dans les camps et dans les vaisseaux pour les soldats et les matelots (*f*). Les Septante et l'Hébreu appellent *des sacs* ce que saint Jérôme rend par *cilicia*, soit à cause que ces étoffes servaient à faire des sacs, ou parce que les cilices étaient serrés et étroits comme un sac. Saint Jean, dans l'Apocalypse, (*g*) fait voir que ces sacs ou cilices étaient noirs, lorsqu'il dit que le soleil devint noir comme un sac de Cilicie : *Sol factus est niger tanquam saccus cilicinus.*

Il est dit dans l'Ecriture (*h*) que Jacob se revêtit d'un cilice, lorsqu'on lui eut dit que son fils Joseph était mort. Respha, concubine de Saül (*i*), se coucha sur un cilice, en gardant ses fils que les Gabaonites avaient mis en croix. Achab se revêtit d'un cilice, ayant ouï les menaces que le prophète Elie lui faisait de la part du Seigneur (*j*). Le même prince portait un cilice sur sa chair, pendant que les Syriens assiégeaient Samarie (*k*), et ayant appris qu'une femme avait mangé son propre enfant, il déchira ses habits royaux, et tout le peuple vit le cilice qu'il portait sur sa chair. Ainsi ces cilices étaient assez différents de ce que nous appelons aujourd'hui de ce nom. Les anciens moines allaient assez souvent vêtus de cilices, mais de ces cilices antiques, c'est-à-dire, d'habits grossiers, rudes et d'une couleur obscure, tel que peut être l'habit des capucins. Saint Paulin en parlant de saint Martin (*l*) :

Quin et contexto setis coopertus amictu
Exesa assiduo compunxit acumine membra.

CIN, père des *Cinéens*. *Num.* XXIV, 22. *Voyez* CINÉENS.

CINA, ou CYNA, ville de la tribu de Juda. *Josué* XV, 22.

* CINARE. *Voyez* CINYRA.

CINEENS, peuples qui avaient leur demeure au couchant de la mer Morte, et qui s'étendaient assez avant dans l'Arabie Pétrée, puisque Jétro, beau-père de Moïse, et prêtre de Madian, était Cinéen (*m*), et que du temps de Saül, les Cinéens étaient mêlés parmi les Amalécites (*n*) [*Voyez* AMALEC, mon

(*a*) *Jerem.* VIII, 7.
(*b*) *Levit.* XI, 19; *Deut.* XIV, 18.
(*c*) *Psalm.* CIII, 17.
(*d*) *Ambros. in Hexaemer. l.* V, *c.* XVI.
(*e*) *Publius apud Petron. Vide Bochart. de Anim. sacr.* 1, *l.* II, *c.* XXIX
(*f*) *Virgil. Georgic. l.* III, *v.* 311 :
Nec minus interea barbas incanaque menta
Cinyphii tondent hirci, setasque comantes.
Usum in castrorum et miseris velamina nautis.

(*g*) *Apoc.* VI, 12.
(*h*) *Genes.* XXXVII, 14.
(*i*) II *Reg.* XXI, 10.
(*j*) III *Reg.* XXI, 27.
(*k*) IV *Reg.* VI, 29, 30.
(*l*) *Paulin. l.* II, *de Vita sancti Martini.*
(*m*) *Judic.* I, 16; *et* I *Par.* II, 55.
(*n*) I *Reg.* XV, 16.

addition]. Quoique les Cinéens fussent du nombre des peuples dont le Seigneur avait promis les terres aux descendants d'Abraham (a), toutefois, en considération de Jétro, beau-père de Moïse, on conserva dans leur pays tous ceux qui se soumirent aux Hébreux. Les autres se retirèrent apparemment parmi les Iduméens et les Amalécites. Les terres des Cinéens se trouvèrent dans le partage de Juda.

Balaam ayant été appelé par Balac, roi de Moab, pour dévouer et pour maudire les Israélites (b), lorsqu'il fut sur une montagne d'où il pouvait voir le camp d'Israel, et le pays de Cin, il dit ces paroles, s'adressant aux Cinéens : *Votre demeure est forte d'assiette; mais quand vous auriez établi votre demeure dans le roc, et que vous seriez le plus vaillant de la race de Cin, combien de temps pourrez-vous subsister? car Assur vous prendra.* La demeure des Cinéens était dans des montagnes et des rochers presque inaccessibles. Le nom de *Cin* marque un nid, un trou, une caverne; et *Cinnim* en grec, se pourrait traduire par *Troglodites*. Les Cinéens furent vaincus et menés en captivité par Nabuchodonosor (c). Il n'est plus fait aucune mention des Cinéens depuis Saül; mais ils subsistèrent confondus avec les Iduméens et les Arabes de l'Arabie Pétrée. Nous parlerons ailleurs de *Haber le Cinéen*.

CINIPHES. *Voyez* SCINIPHES.

CINNAMOME. Dieu ordonne à Moïse (d) de prendre du cinnamome et divers autres aromates, et d'en composer une huile de parfum pour oindre le tabernacle et tous ses vases. Le cinnamome est un arbrisseau dont l'écorce a une odeur admirable. Plusieurs modernes le confondent avec la canelle et la case aromatique. D'autres distinguent ces aromates. Il est certain que le vrai cinnamome est très-rare. Matthiole assure que, quelque recherche qu'il en ait pu faire, il n'en a jamais trouvé de vrai; et du temps de Galien, il était déjà si rare que l'on n'en trouvait que dans les cabinets des empereurs. Pline (e) dit que le prix du cinnamome était autrefois à mille deniers, mais que le prix en était crû de moitié par le dégât des barbares qui en avaient brûlé tous les plants. Matthiole croit que le cinnamome a manqué en Arabie, de même que le baume en Judée. Quelques Rabbins entendent l'hébreu *cinnamon* de l'aloës (קנמון *kinnamon*. LXX : κιννάμωμον).

On ne doute plus à présent que le cinnamome dont les anciens ont parlé si confusément ne soit la canelle : or, la canelle est une écorce longue, mince, roulée, d'une couleur rouge-brun, d'un goût piquant, aromatique et fort agréable. La canelle fine vient toute de l'île de Ceylan. On donne aussi le nom de canelle à quelques autres écorces, comme la canelle giroflée, la canelle blanche, la cassia lignea. La canelle giroflée est l'écorce d'un arbre qu'on trouve dans l'île de Madagascar, et qu'on appelle Ravendsar. La canelle blanche est l'écorce d'un arbre qui croît en Amérique, à la Jamaïque et à Saint-Domingue. *La Casia lignea* est l'écorce d'un arbre nommé Katoukarva par les Malabarois. Quelques-uns croient que c'est la seconde écorce du franc canelier.

Mais il n'y a guère d'apparence que Moïse ait voulu parler de la canelle de Ceylan, ni même de celles de l'Amérique. Le pays de l'Amérique n'était pas connu, et, selon même les apparences, n'était pas même peuplé de son temps; et le commerce avec l'île de Ceylan ou de Tapobrane n'était pas encore ouvert. Mais il pouvait y avoir de la canelle dans l'Arabie ou dans l'Ethiopie; ou, en tout cas, le terme hébreu *cinnamoms* dont se sert Moïse, signifie autre chose que la canelle. L'Hébreu (*Exod.* XXX, 23) lit Kinnamon (קנמן בשם, κιννάμωμον εὐώδες) ici et *Cant.* IV, 14. Matthiole dit que le cinnamome a manque en Arabie, de même que le baume en Judée. Il semble que ce devrait être une gomme ou une huile, plutôt qu'une écorce ou un bois odorant.

CINNERETH. Mer de Cinnereth, ou mer de Génézareth, ou lac de Tibériade. *Voyez* CENERETH.

CINYRA. C'est le même que l'hébreu *cinnor* (כנור. Gr. : κιθάρα, ψαλτήριον, κιννύρα), qui est ordinairement traduit par *cithara*, ou *lyra*, ou *psalterium*. Cet instrument était en usage dès avant le déluge (f); et Jubal, fils de Lamec, l'avait inventé. C'est du *cinnor* dont David jouait devant Saül : (g) et c'est lui que les Lévites captifs pendaient aux saules de Babylone (h). Cet instrument était de bois, et on en jouait dans le temple de Jérusalem. Isaïe insinue que le son en était triste et lugubre (*Isai.* XXIII, 16 : *Mon ventre dans ma douleur résonnera comme le cinnor*). Hésychius remarque que *cinnyros* en grec signifie triste et lamentable. Josèphe dit que la *cynnare* du temple avait dix cordes, et qu'on la touchait avec l'archet (j). Il dit ailleurs (k) que Salomon en fit un très-grand nombre avec un métal précieux, nommé *electrum*; en quoi il est contraire à l'Ecriture, qui porte que les cinnors de Salomon étaient de bois (l).

Le premier livre des Machabées (m) semble distinguer la *cythare* de la *cinnyra* : *Templum renovatum est in canticis, et cytharis et cinyris*. D'autres les confondent. Il est sûr que ces instruments étaient fort peu différents entre eux, et que toute la différence consistait peut-être dans le nombre ou la disposition des cordes. Car chez les

(a) *Genes.* xv, 19.
(b) *Num.* xxiv, 21, 22.
(c) *Joseph. Antiq.* l. x, c. 11, p. 343.
(d) *Exod.* xxx, 23.
(e) *Vide Plin.* l. XII, c. 19.
(f) *Genes.* iv, 21.
(g) I *Reg.* xvi, 16, 23.
(h) *Psalm.* cxxxvi, 2.
(i) III *Reg.* x, 12; *et* II *Par.* ix, 11.
(j) *Antiq.* l. VII, c. xx, p. 243.
(k) *Idem*, l. VIII, c. II.
(l) III *Reg.* x, 12.
(m) I *Macc.* iv, 54; *et* xiii, 51.

nciens nous voyons des cythares ou lyres e diverses sortes. Il paraît certain que du :nuor des Hébreux sont venus la plupart es instruments dont nous parlent les anciens, et même ceux qui sont aujourd'hui n usage, comme la lyre, la guitare, le saltérion, le luth, le violon, la basse, etc. e que les Grecs nous racontent de l'invenon de la lyre par Mercure, et de sa perfecon par différents musiciens, ne regarde que ı Grèce. La musique et les instruments taient connus et perfectionnés chez les Héreux, longtemps avant Mercure, Orphée, .inus, Terpandre, Simonide et Timothée.

CIRCONCISION. Ce terme est pris du lan *circumcidere*, qui signifie *couper tout utour*, parce que les Juifs qui donnaient la irconcision à leurs enfants, leur coupaient insi la pellicule qui couvre le prépuce. Dieu rdonna la circoncision à Abraham, pour iarque de l'alliance qu'il faisait avec lui (*a*): *'oici le pacte que vous observerez*, dit le eigneur à Abraham, *entre moi et vous, et otre postérité après vous. Tous les mâles qui ont parmi vous seront circoncis, afin que ela soit une marque de l'alliance entre moi et ous. L'enfant de huit jours sera circoncis, ınt les enfants libres et domestiques, que les sclaves et les étrangers qui seront à vous. :'enfant dont la chair ne sera pas circoncise, era exterminé de son peuple, parce qu'il a endu inutile mon alliance.* En suite de cette rdonnance, Abraham qui était alors âgé de uatre-vingt-dix-neuf ans, se circoncit; il irconcit aussi son fils Ismael, avec tous les sclaves de sa maison.

Dieu réitéra le précepte de la circoncision (*b*) n parlant à Moïse; il ordonna que tous eux qui voudraient participer à la victime ascale, reçussent la circoncision, et que on fît cette opération aux enfants nouveaués, au huitième jour après leur naissance. es Juifs ont toujours été assez exacts à obrver cette cérémonie, et il paraît même ue, dans l'Egypte, ils ne la négligeaient pas. Iais Moïse étant chez Jétro, son beau-père, Madian, n'avait point circoncis les deux !s qui lui étaient nés en ce pays-là; et duant le voyage du désert, on ne donna point a circoncision aux enfants qui naquirent, pparemment à cause du danger de leur vie, ıarce que le peuple n'était pas fixe dans un eul endroit, et qu'il était obligé de changer rès-souvent de demeure.

La loi n'a rien ordonné, ni sur le ministre ıi sur l'instrument de la circoncision. Le ıère, ou un autre parent, ou un chirurgien, ıu tel autre que l'on veut choisir, peut faire :ette cérémonie. On se sert ordinairement l'un couteau, ou d'un rasoir. Séphora, femme le Moïse, circoncit son fils Eliézer (*c*) avec ıne pierre tranchante; Josué en usa de nême envers les Israélites qui n'avaient pas reçu la circoncision dans le désert (*d*). C'était apparemment de ces pierres faites en forme de couteaux, dont les Egyptiens se servaient pour ouvrir les corps des personnes qu'ils embaumaient (*e*). On prétend que ces sortes de couteaux sont bien moins dangereux que ceux de fer ou d'airain, et qu'ils ne causent point tant d'inflammation dans la plaie. Les Galles, qui sont les prêtres de la mère des dieux, se mutilaient avec une pierre tranchante, ou avec un têt de pot cassé, ne pouvant le faire autrement sans se mettre en danger de leur vie (*f*).

Voici les cérémonies que les Juifs d'aujourd'hui observent dans la circoncision (*g*): Quand il est né un fils dans une maison, quelques-uns ont accoutumé de mettre sur de petits billets aux quatre coins de la chambre, *Adam et Eve: Lilith, hors d'ici.* (Les Juifs tiennent que Lilith est la première femme d'Adam, qui, s'étant séparée de lui, demeure dans les airs, et est ennemie de l'accouchement et des enfants nouveau-nés.) Ils y écrivent aussi les noms de trois anges, afin de garantir l'enfant de tout sortilége. Mais tous n'observent pas ces pratiques superstitieuses.

Le père est obligé de faire circoncire son fils au huitième jour, à moins que la faiblesse ou l'infirmité de l'enfant n'oblige à différer. La nuit qui précède la circoncision se nomme veille, parce que toute la famille ne dort point pour garder l'enfant; et les amis et amies visitent le père et la mère, ce qui se passe en civilités et en réjouissances. Les parrains et marraines sont déjà choisis auparavant; le parrain tient l'enfant pendant la circoncision, et la marraine le porte à la synagogue. A l'égard de celui qui donne la circoncision, on choisit qui l'on veut; le père même de l'enfant peut faire cette fonction, s'il en est capable. C'est un grand honneur parmi les Juifs d'être *Mohel*, c'est-à-dire, circonciseur. Il n'est pas nécessaire d'aller dans la synagogue pour circoncire l'enfant, on peut le faire dans la maison, si l'on veut.

On prépare pour cela deux siéges avec deux carreaux de soie: l'un des siéges est pour le parrain qui tient l'enfant, l'autre demeure vide, et il est destiné, disent quelques-uns, pour le prophète Elie, qu'ils croient assister invisiblement à toutes les circoncisions, tant il avait de zèle pour observer la loi. Celui qui circoncit, vient avec un plat, où sont les instruments et les choses nécessaires pour l'opération; comme le rasoir, les poudres astringentes, le linge, la charpie, et l'huile rosat. Ceux qui sont présents chantent quelques cantiques en attendant la marraine, qui apporte l'enfant sur ses bras, accompagnée d'une troupe de femmes, mais pas une ne passe la porte de

(*a*) *Genes.* xvii, 10.
(*b*) *Exod.* xii, 44, 48. *Levit.* xii, 3.
(*c*) *Exod.* iv, 25.
(*d*) *Josue* v, 3.
(*e*) *Herodot. l.* II, *c.* lxxxvi.
(*f*) *Plin. l.* XXXV, *c.* xii. *Samia testa matris Deum sacerdotes, qui Galli vocabantur, virilitatem amputabant, nec aliter citra perniciem. Ovid. Fast.* iv.
Ille etiam saxo corpus laniavit acuto, etc.
(*g*) Léon de Modène, c. viii, et quatrième partie des *Cérémonies des Juifs*. Voyez la *Dissert.* de Jean-Jacques Quandt, *de Cultris circumcisor. Hebræorum.*

la synagogue; là elles donnent l'enfant au parrain, et aussitôt tous les assistants crient : *Baruch haba*, le bien-venu.

Le parrain s'assied sur son siége, et ajuste l'enfant sur ses genoux, puis celui qui doit circoncire développe les langes; il y en a qui se servent d'une pincette d'argent pour prendre du prépuce ce qu'ils en veulent couper, d'autres le prennent avec les doigts; puis, tenant le rasoir, celui qui circoncit, dit : *Béni soyez-vous, Seigneur, qui nous avez commandé la circoncision*. Et en disant cela, il coupe la grosse peau du prépuce; puis avec les ongles des pouces, il déchire une autre peau plus délicate qui reste; il suce deux ou trois fois le sang qui abonde et le rend dans une tasse pleine de vin, ensuite il jette sur la plaie du sang de dragon, de la poudre de corail et autre chose, pour arrêter le sang, à quoi il ajoute des compresses d'huile rosat, et enveloppe bien le tout. Après cela, il prend la tasse où il a rendu le sang qu'il a sucé de la plaie, la bénit, bénit aussi l'enfant, lui impose le nom que le père souhaite, en prononçant ces paroles d'Ezéchiel (a) : *Et j'ai dit : Vis en ton sang;* et lui mouille les lèvres de ce vin qui est dans la tasse. Après quoi on récite le Psaume CXXVIII : *Bienheureux tout homme qui craint le Seigneur*. Cela fait, le parrain rend l'enfant à la marraine, pour le porter au logis et le remettre entre les mains de sa mère. Tous ceux qui ont assisté à la cérémonie, disent au père en s'en allant : *Puissiez-vous ainsi assister à ses noces*. L'enfant est ordinairement guéri de la plaie de la circoncision en vingt-quatre heures. Si l'enfant meurt avant le huitième jour, il y en a qui lui donnent la circoncision après sa mort, en lui coupant le prépuce avec un roseau.

A l'égard des filles qui naissent aux Juifs, comme elles ne reçoivent point la circoncision, voici ce qui s'observe : La mère demeure dans sa maison pendant quatre-vingts jours (b), après quoi elle va à la synagogue, et le chantre prononce une bénédiction en faveur de la petite fille, et le chantre [*sic*] lui impose le nom que le père ou la mère désirent. Dans certains endroits, l'on ne porte pas l'enfant à la synagogue; mais le chantre va faire la cérémonie dans le logis de l'accouchée. Ils ne pratiquent plus ce qui est marqué dans la loi, que la mère qui avait eu un fils ou une fille, allait à la porte du temple, ou du tabernacle, et offrait un agneau et une tourterelle, ou une colombe, pour être immolés au Seigneur. Depuis la ruine du temple, cette cérémonie ne peut plus se pratiquer.

On dispute si la circoncision remettait le péché originel, ou si c'était une simple marque qui distinguait les Juifs des gentils. Les anciens Pères qui ont vécu avant saint Augustin, avaient borné les effets de la circoncision à imprimer aux Hébreux un caractère sensible, qui les distinguât des autres peuples, qui n'étaient point dans l'alliance du Seigneur. C'est le sentiment de saint Justin le martyr (c), de saint Irénée (d), de saint Chrysostome (e), de saint Epiphane (f), d'Hilaire, diacre (g), de saint Jérôme (h), de saint Jean Damascène (i). Mais saint Augustin (j) a prétendu que la circoncision remettait le péché originel; fondé sur ce que l'Ecriture condamne à l'extermination (k) les enfants qui n'auraient pas été circoncis le huitième jour. Or, de quel autre péché cet enfant pouvait-il être coupable, sinon du péché originel? Saint Grégoire le Grand (l), Bède le Vénérable (m), saint Fulgence, saint Prosper, saint Bernard et plusieurs théologiens ont suivi le sentiment de saint Augustin. On peut voir notre Dissertation sur ce sujet, à la tête du Commentaire sur saint Paul.

La circoncision a été en usage, non-seulement parmi les Hébreux, mais aussi parmi les Arabes, les Egyptiens, les Ethiopiens et les Iduméens. Il y a même des auteurs de réputation, qui ont prétendu que c'était des Egyptiens qu'elle était venue aux autres peuples. Celse et Julien l'Apostat soutenaient qu'Abraham avait appris cette cérémonie dans l'Egypte (n). Marsham (o) et M. Leclerc (p) ont adopté ce sentiment. Mais l'autorité d'Hérodote (q), qui assure que la circoncision n'est connue que des peuples à qui les Egyptiens l'ont communiquée, ne mérite pas d'en être crue sur sa parole, ou plutôt sur celle des prêtres Egyptiens, qui lui en imposaient, en vantant leur antiquité et leurs cérémonies. L'Ecriture nous parle de l'institution de la circoncision d'Abraham comme d'une chose toute nouvelle. Elle nous dit que c'est le sceau de l'alliance que Dieu fit avec ce patriarche. Et comment la circoncision aurait-elle été un caractère qui distinguât Abraham et sa race du reste des peuples, si elle eût été commune aux Egyptiens et aux Ethiopiens, aux Phéniciens, et à tant d'autres peuples qui l'ont pratiquée autrefois?

Nous ne sommes pas embarrassés à trouver l'origine de la circoncision chez les Arabes, les Sarrasins, les Ismaélites. Ces peuples sont sortis d'Abraham comme les Hébreux, mais ils n'ont jamais regardé la circoncision comme une cérémonie essentielle, qui les obligeât sous peine d'être retranchés de leur peuple. Ils la prennent plu-

(a) *Ezech.* xvi, 6.
(b) *Levit* xii, 5, 6.
(c) *Justin. Dialog. cum Tryph.* p. 241.
(d) *Iren. l.* IV, *c.* iii.
(e) *Chrysost. homil.* 39 *in Genes.*
(f) *Epiphan. hæres.* 30.
(g) *Ambrosiast. in Rom.* iv, 11.
(h) *Hieronym. in Epist. ad Galat.* v, ..
(i) *Damascen. de fide Orthodox. l.* IV, *c.* xxv.
(j) *Aug. l.* II *de Nuptiis et Concupisc. c.* xi, *et l.* XVI *de Civit. c.* xvii, *et de Baptismo contra Donatistas, l.* IV *c.* xxiv.
(k) *Genes.* xvii, 12, 14.
(l) *Greg. l.* IV *Moral. in Job. c.* iii.
(m) *Beda in Luc.* xi.
(n) *Vide Origen. contra Cels. l.* I, *et l.* V, *et Cyrill. contra Julian.*
(o) *Marsham. Canon Ægypti sæculo* v.
(p) *Cleric. in Genes. cap.* xvii, 10.
(q) *Herodot. l.* II, *c.* xxxv, xxxvi.

tôt par dévotion que par nécessité. Les Samaritains ou les Chutéens reçurent la circoncision, en prenant la loi de Moïse. Les Iduméens, quoique descendus d'Abraham et d'Isaac, ne se firent circoncire que depuis que Jean Hircan les eut vaincus et les eut forcés à recevoir la circoncision et la loi de Moïse (a). Ceux qui avancent que les Phéniciens se font circoncire, entendent apparemment sous ce nom les Samaritains, car on sait d'ailleurs que les Phéniciens n'observaient point cette cérémonie.

A l'égard des Egyptiens, la circoncision n'a jamais été chez eux d'une obligation générale et indispensable pour toute la nation. On y obligeait simplement certains prêtres et certaines professions. Philon (b) ne donne que des raisons naturelles ou symboliques de cette pratique. Vesting, fameux médecin (c), croit qu'il y a des raisons naturelles pour les hommes, et même pour les femmes, en Egypte, de recevoir la circoncision. Artapane, cité dans Eusèbe (d), assure que ce fut Moïse qui la communiqua aux Egyptiens. Origène (e) croit que ce qui a donné tant de vogue à la circoncision parmi les étrangers, est que l'on croyait qu'il y avait un ange qui mettait à mort ceux qui étaient incirconcis, et qui n'avait aucun pouvoir sur ceux qui avaient reçu la circoncision. Plusieurs estiment que ce fut sous le règne de Salomon que les Egyptiens commencèrent à se circoncire. D'autres, comme Bochart, soupçonnent que ce n'est point des Juifs, mais des Arabes, que les Egyptiens prirent cette coutume. Enfin la plupart soutiennent que les Hébreux sont les premiers qui l'aient pratiquée. On peut voir Spencer, *De Legib. Ritual. l.* I, *c.* 4, et notre Dissertation sur l'origine de la circoncision, à la tête du commentaire sur la Genèse.

Quant à la circoncision des femmes, elle n'a jamais été en usage chez les Hébreux, mais seulement chez les Egyptiens et dans quelques endroits d'Arabie et de Perse : saint Ambroise (f) avance indéfiniment que les Egyptiens donnent la circoncision aux hommes et aux femmes au commencement de la quinzième année. Strabon (g) dit aussi que les femmes égyptiennes reçoivent la circoncision. Mais les voyageurs et les médecins (h), qui nous apprennent que cet usage est, encore aujourd'hui, commun dans l'Egypte, ne nous disent pas qu'il y soit général, ni d'aucune obligation. Il n'est fondé, cet usage, que sur des raisons naturelles qui n'ont pas lieu dans toutes les femmes de ce pays-là. Chardin (i) dit qu'elle n'est d'obligation que dans quelques pays d'Arabie et de Perse ; comme vers le golfe Persique et la mer Rouge, où l'on circoncit les deux sexes avec une pareille régularité, mais avec cette différence, que l'on peut circoncire les hommes à cinq, six, neuf, ou treize ans ; mais pour les femmes, on ne les circoncit que quand elles ont passé la jeunesse, parce qu'auparavant il n'y a point d'excroissance pour l'excision.

Réitérait-on quelquefois la circoncision ? On ne la réitérait jamais aux Hébreux, non plus que nous ne réitérons jamais le baptême à ceux qui l'ont reçu comme il faut ; mais quand les Juifs recevaient un prosélyte d'une nation où la circoncision était en usage, comme un Samaritain, un Arabe, un Egyptien, s'il avait déjà reçu la circoncision, on se contentait de lui tirer quelques gouttes de sang du même endroit où l'on donne la circoncision, et ce sang s'appelait *le sang de l'alliance*. Saint Epiphane (j) dit qu'on réitérait la circoncision aux Samaritains lorsqu'ils se faisaient Juifs. On en usa ainsi envers Symmaque qui embrassa le judaïsme. Trois témoins assistaient à cette cérémonie afin de la rendre plus authentique ; on y bénissait Dieu et on y récitait cette prière : *O Dieu, faites-nous trouver dans la loi les bonnes œuvres et votre protection, comme vous avez introduit cet homme dans votre alliance.*

Les Juifs qui renonçaient au judaïsme s'efforçaient d'effacer en eux-mêmes la marque de la circoncision, comme on le voit dans le livre des Machabées (k) : *Fecerunt sibi præputia, et recesserunt a testamento sancto.* Les rabbins prétendent qu'Esaü est le premier qui mit en usage cette manière de déguiser sa circoncision, en abandonnant l'alliance du Seigneur et la religion d'Abraham et de Jacob. Quelques-uns croient que les Israélites, dans le désert, avaient aussi caché la marque de leur circoncision, ce qui obligea Josué à les circoncire une seconde fois (l). On dit que plusieurs Juifs employèrent l'artifice pour faire recroître leur prépuce pendant la persécution qu'ils souffrirent sous les Romains, après la ruine du temple, mais que Barcochebas les fit tous circoncire de nouveau. Il semble que saint Paul craignait que les Juifs convertis au christianisme ne s'avisassent de faire de même (m). *Circumcisus aliquis vocatus est ? non adducat præputium.*

(a) *Joseph. Antiq. l.* XIII. *c.* XVII.
(b) *Philo, de Circumcisione*, p. 810.
(c) *Vesling. Syntagm. Anatomic.*, *c.* VI.
(d) *Euseb. Præpar*, *l.* IX, *c.* XXVIII.
(e) *Origen contra Cels. l.* V, *p.* 165.
(f) *Ambros. l.* II. *de Abrah. c.* XI.
(g) *Strabo, l.* XVII.
(h) *Vide Huet. not. in Origen. p.* 5. *Circumcisio feminarum fit resectione clitoridis, quæ pars in australium præcipue mulieribus ita excrescit, ut ferro sit coercenda. Ita tradunt medici insignes Paul. Ægineta, l.* VI, *c.* LXX ; *Aetius, tetrab.* IV, *serm.* 4, *c.* CIII. *Quorum hic ita pergit : Quapropter Ægyptiis visum est, ut antequam exuberet (pars illa scilicet) amputetur, tum præcipue, cum virgines nubiles sunt elocandæ... Porro hanc consuetudinem circumcidendarum mulierum hodieque retinere Ægyptios ferunt ii qui regiones illas lustraverunt, ignemque ad compescendam partis hujus luxuriem adhiberi scribit Bellon. l.* III, *c.* XXVIII. *Morem hunc servare feminas in Persia, et Cophtas etiam in Æthiopia, Christi licet nomen professos, Leo Africanus, l.* VIII, *narrat Mahumedi lege id præscribi, quamvis in Ægypto tantum et Syria obtineat, munusque id obire vetulas, quasdam per vicos Cairi ministerium suum venditantes.*
(i) Chardin, Voyage de Perse, tom. III, p. 207.
(j) *Epiphan. de Ponderib. et mensur. l.* II, p. 172.
(k) I *Mac.* I, 16. *Joseph. Antiq. l.* XII, *c.* VI, τὴν τῶν αἰδοίων περιτομὴν ἐπεκαλύψαν.
(l) *Josue* V, 2.
(m) I *Cor.* VII, 18.

Il est vrai que saint Jérôme (*a*) et quelques autres (*b*), après lui, ont prétendu que la marque de la circoncision était tellement ineffaçable, que rien n'était capable de supprimer cette marque dans la chair du circoncis : *Neque enim potestatis nostræ est adducere præputium post circumcisionem ;* et que ce que l'on dit dans les Machabées, doit s'entendre des pères qui ne voulaient pas donner la circoncision à leurs enfants. Origène (*c*), dans un endroit, dit de même, qu'il est impossible de faire renaître la peau qui est une fois coupée dans la circoncision : mais ailleurs (*d*) il reconnaît que plusieurs, pour cacher la difformité de leur circoncision, se mettaient entre les mains des chirurgiens pour retirer la peau.

Saint Epiphane (*e*) parle de l'instrument dont les médecins se servaient pour cela, et des moyens qu'ils employaient pour faire reprendre la peau qui avait été rompue. Le fameux médecin Cornelius Celsus a fait un chapitre exprès pour cette opération. Galien en parle à peu près de même que Celse. Bartolin (*f*) cite Ægineta et Fallopius qui ont enseigné le secret de couvrir les marques de la circoncision ; et Buxtorf le fils, dans sa lettre à Bartolin, cite un grand nombre de Juifs qui parlent de cette pratique, comme usitée parmi les apostats de leur religion.

CIS, fils d'Abi-gabaon et de Maacha. I *Par.*, VIII, 30.

CIS, fils de Ner, et père de Saül. I *Reg.*, IX, 1 ; et I *Par.*, VIII, 33 ; IX, 38, 39.

CIS, fils d'Abdi, lévite de la famille de Mérari, II *Par.*, XXIX, 12.

CISON, ou CISSON, ou KISSON. Le torrent de *Cison* a sa source dans la vallée de Jezraël. Il coule le long de cette vallée, au midi du mont Thabor, et va se dégorger dans le port d'*Acco*, autrement nommé Ptolémaïde, dans la Méditerranée.

CITERNE. Il y avait plusieurs citernes à la campagne dans la Palestine ; il y en avait aussi dans les villes et dans les maisons particulières. Comme la plupart des villes étaient bâties sur des montagnes, et que les pluies ne tombent régulièrement dans la Judée qu'en deux saisons de l'année, au printemps et en automne, on était obligé de conserver de l'eau dans les citernes à la campagne, pour abreuver les animaux, et dans les villes, pour les besoins des hommes. On en voit encore aujourd'hui dans la Palestine de très-grandes, dont les unes sont longues de cent cinquante pas, et larges de soixante ; d'autres, longues de cent vingt-deux pas et larges de cinquante-quatre. On en voit une à Rama qui a trente-deux pas de long, et vingt-huit de large. On confond assez souvent les puits et les citernes, et même les fontaines et les sources, dans le langage de l'Ecriture.

CITHARA. Le terme hébreu *kinnor* (... *cinnor*, *cithara*) est assez souvent traduit par *cithara*. Or la cithare ou la lyre ancienne est un instrument qui n'est plus en usage aujourd'hui. Il était composé d'une espèce de base ou ventre creux et résonnant, et de deux branches élevées perpendiculairement aux deux côtés de ce ventre. Au haut de ces branches était un bois qui traversait et qui tenait de l'une à l'autre branche. A ce bois étaient attachées trois, six ou neuf cordes qui rendaient un son harmonieux, lorsqu'elles étaient ou pincées avec le doigt, ou touchées avec l'archet. *Voyez* ci-devant CINYRA.

[Blanchini, dans ses Recherches sur les instruments de musique des Anciens, pense que le *cinura* ou *cithara*, identiques au *kinnor* des Hébreux, devaient avoir la forme d'un triangle et être en tout semblables à celui dont il a donné la figure, d'après d'anciens manuscrits, dans la planche V, n° 14. (S).]

CLAUDE. L'empereur Claude, dont il est parlé en quelques endroits de l'Ecriture, succéda à Caïus Caligula, l'an de Jésus-Christ 41, régna treize ans, huit mois et dix-neuf jours, et mourut l'an 54 de Jésus-Christ. Le roi Agrippa contribua beaucoup à lui faire accepter et conserver l'empire qui lui avait été déféré par les soldats. Pour reconnaître ce service, il donna à Agrippa toute la Judée, et à Hérode, son frère, le royaume de Chalcide (*g*). Il finit le procès qui était entre les Juifs d'Alexandrie et les autres bourgeois de la même ville, confirma les Juifs dans le droit de bourgeoisie qu'ils y avaient dès le commencement, et les maintint partout dans le libre exercice de leur loi et de leur religion (*h*) ; mais il ne permit point qu'ils fissent d'assemblées à Rome (*i*).

Le roi Agrippa étant mort l'an 4 de Claude, de Jésus-Christ 44, l'empereur réduisit de nouveau la Judée en province, et y envoya Cuspius Fadus en qualité d'intendant. Ce fut vers le même temps qu'arriva la famine marquée dans les Actes des apôtres (*j*), et prédite par le prophète Agabus. Alors les chrétiens d'Antioche secoururent ceux de Jérusalem par les aumônes qu'ils leur envoyèrent par les mains de Saul et de Barnabé, l'an 44 de Jésus-Christ. Claude ordonna, l'année suivante, que l'habit pontifical du grand-prêtre demeurât au pouvoir des Juifs (*k*), au lieu que les intendants de la province voulaient en avoir la garde.

Dans le même temps, Hérode, roi de Chalcide, obtint de l'empereur d'avoir autorité sur le temple et sur l'argent consacré à Dieu, avec le pouvoir de déposer et d'établir les grands-pontifes. Enfin l'an 9 de Claude, et 49 de J.-C. l'empereur fit chasser les Juifs de Rome (*l*). Il y a beaucoup d'apparence

(*a*) *Hieronym. in Isai.* LII, *et in Jovinian. l.* I.
(*b*) *Rupert. l.* IX, *de Victoria, c.* XVIII. *Haimo in* I *Cor.* VII, 18.
(*c*) *Origen.* Περὶ ἀρχῶν. *l.* IV, *c*, II.
(*d*) *Philocalias*, *c.* I.
(*e*) *Epiphan. de Ponderibus et Mensuris.*
(*f*) *Bartolin. de Morib. Biblic.*, *art.* 26.
(*g*) *Joseph Antiq. l.* XIX, *c.* IV ; *de Bello*, *l* II, *c* ... p. 792.
(*h*) *Antiq. l.* XIX, *c.* IV, *p.* 674.
(*i*) *Dio*, *l.* LX, *p.* 669.
(*j*) *Act.* XI, 28, 29, 30. *Joseph. Antiq. l.* XX, *c* ...
(*k*) *Antiq. l.* XX, *c.* I, *p.* 682.
(*l*) *Act.* XVIII, 2 ; *Sueton. l.* V, *c.* XXV.

que les Chrétiens, que l'on confondait alors avec les Juifs, en furent aussi chassés; et Suétone l'insinue assez, lorsqu'il dit que Claude chassa les Juifs de Rome à cause des troubles continuels qu'ils y excitaient à l'instigation de Chrestus : *Judæos, impulsore Chresto, assidue tumultuantes Roma expulit.* [Sur *Chrestus*, voyez CHRÉTIEN.] Voilà à peu près ce que l'on trouve sous le règne de Claude, qui puisse avoir plus de rapport aux affaires des Juifs et des chrétiens, et qui mérite de trouver place dans un dictionnaire de la Bible. Claude fut empoisonné par sa femme Agrippine, et il eut pour successeur Néron.

CLAUDE LYSIAS, tribun des troupes romaines, qui faisaient garde au temple de Jérusalem. Ayant vu le tumulte qui s'y était excité à l'occasion de Paul (*a*), que les Juifs avaient arrêté et qu'ils voulaient faire mourir, il accourut et tira Paul de leurs mains. Il le fit lier de deux chaînes, et le mena dans la forteresse Antonia, où était la cohorte. Alors Lysias voulant connaître quel était le sujet de l'animosité des Juifs contre saint Paul, le fit étendre par terre, pour lui faire donner la question en le fouettant. Mais saint Paul ayant demandé s'il était permis de traiter ainsi un citoyen romain, Lysias eut peur et fit retirer ceux qui se disposaient à le fouetter.

Le lendemain, le tribun fit venir les pontifes et tout le conseil des Juifs, pour savoir au juste le sujet de l'émotion du jour précédent. Saint Paul leur parla, et sachant que l'assemblée était composée de pharisiens et de saducéens, il s'écria qu'il était pharisien et qu'il n'était accusé qu'à cause de la résurrection des morts. Il n'en fallut pas davantage pour mettre la division parmi ceux qui composaient l'assemblée. Les pharisiens prirent le parti de Paul, et comme le tumulte croissait, Lysias envoya des soldats pour enlever Paul du milieu de l'assemblée, et le ramener dans la tour Antonia, où il fut mis en prison.

Le jour d'après, plus de quarante Juifs ayant conjuré de faire mourir saint Paul, saint Paul en fut averti par son neveu, fils de sa sœur; et le tribun l'ayant su par la même voie, fit préparer, la nuit suivante, une bonne escorte, pour conduire Paul à Césarée. Voilà ce que nous connaissons de Lysias qui ait rapport à notre dessein.

CLAUDE FELIX, successeur de Cumanus dans l'intendance de la Judée (*b*). Félix fit solliciter Drusille, sœur du jeune Agrippa (*c*), à quitter Azize, roi des Emesséniens, son mari, pour l'épouser. Drusille y consentit et fit divorce avec Azize. Félix envoya à Rome Eléazar, fils de Dinée, chef d'une troupe de voleurs qui désolaient la Palestine (*d*). Félix fit aussi tuer le grand-prêtre Jonathas, qui se donnait quelquefois la liberté de lui représenter son devoir (*e*). Il dissipa une troupe de trois mille hommes, qu'un Egyptien, faux prophète, avait assemblés sur le mont des Oliviers (*f*). Enfin saint Paul ayant été amené à Césarée (*g*), où Félix faisait sa résidence ordinaire, il le traita assez bien, et permit même que les siens le vissent et lui rendissent tous les services qu'ils voudraient, espérant que saint Paul se ferait racheter par une somme d'argent. Il ne jugea pas à propos ni de le condamner, ni de le renvoyer en liberté, lorsque les Juifs l'accusèrent, il aima mieux remettre à juger l'affaire quand Lysias, qui commandait les troupes à Jérusalem et qui avait arrêté saint Paul, serait arrivé à Césarée.

Un jour Félix, étant avec sa femme Drusille, qui était juive de religion, fit venir saint Paul, et lui fit expliquer quelle était la religion de Jésus-Christ (*h*). Saint Paul parla avec sa hardiesse ordinaire, et comme il l'entretenait de la justice, de la chasteté et du jugement dernier, Félix en fut effrayé, et renvoya saint Paul dans sa prison. De temps en temps il l'envoyait ainsi quérir pour l'entendre, comme s'il eût voulu profiter de ses instructions; mais il ne cherchait qu'à en tirer de l'argent. C'est ce qui fit qu'il laissa saint Paul pendant deux ans à Césarée, et qu'il ne voulut pas terminer son affaire, étant d'ailleurs bien aise de faire ce plaisir aux Juifs, qui étaient d'ailleurs extrêmement mécontents de lui. Il fut rappelé à Rome l'an 60 de J.-C., et plusieurs Juifs y étant allés pour l'accuser des concussions et des violences qu'il avait commises dans la Judée, il n'évita la mort que par le crédit de son frère Pallas, affranchi de l'empereur Claude (*i*). Félix eut pour successeur Porcius Festus.

CLAUDIA, ou CLAUDIE, dame romaine convertie par saint Paul (*j*). Il y en a qui croient qu'elle était femme de Pudent, qui est nommé immédiatement avant elle dans la seconde Epître de saint Paul à Timothée. Martial parle d'une Claudia, femme de Pudent (*k*); d'autres croient que Claudia était la femme de Pilate, qui, s'en étant retournée à Rome avec son mari, persévéra dans la foi qu'elle avait reçue étant encore dans la Palestine; mais cela est absolument apocryphe. On ignore jusqu'au nom de la femme de Pilate; et quand on saurait qu'elle s'appelait Claudia, quelle preuve a-t-on qu'elle ait embrassé la religion chrétienne? D'autres veulent que Claudia ait été anglaise de nation, et femme d'Aulus Rufus Pudent. Vaines conjectures.

CLAUTHMON, terme grec (κλαυθμών), qui signifie *les Pleurs*, et qui répond à l'hébreu *Bochim*, בוכים, et au latin *Locus flentium*

(*a*) *Act.* xxi, 27, 28, etc.; xxii, 1, 2, 3, etc.
(*b*) An de l'ère vulg. 53.
(*c*) *Antiq. lib.* xx, *c.* v.
(*d*) *Antiq. l.* xx, *c.* vi.
(*e*) *Ibidem*, p. 695.
(*f*) *Ibidem*, p. 695, e. f.
(*g*) *Act.* xxiii, 26, 27, etc., xxiv, 1, 2, 3, etc. An de l'ère vulg. 58.
(*h*) *Act.* xxiv, 24.
(*i*) *Antiq. l.* xx, *c.* vii, p. 696.
(*j*) II *Timoth.* iv, 21.
(*k*) *Vide Bolland*, xix *Maii*.

(*Judic.*, II, 5). *L'ange du Seigneur vint de Galgal au Lieu des pleurs*, *ad Locum flentium*. Il est parlé du même endroit, II *Reg.*, V, 24 : *Lorsque vous entendrez du bruit du haut de Bochim*, *vous donnerez le combat*. Enfin il semble que le Psalmiste veut parler du même lieu, lorsqu'il dit (*a*) : *Il a disposé sa marche dans la Vallée des larmes*. D'autres traduisent l'hébreu *Bochim*, par *des poiriers* ou *des mûriers*, et au lieu de la Vallée ou du Lieu des larmes, ils lisent : *la Vallée* ou *le Lieu des mûriers*.

La difficulté à présent consiste à fixer le lieu de Bochim, soit qu'il signifie des Mûriers ou les Pleurants. Les uns le mettent à Silo, parce que le peuple était assemblé au lieu où l'ange les vint trouver, et qu'ils sacrifièrent au même endroit. Or, il était défendu de sacrifier ailleurs qu'au tabernacle. Il est donc très-probable que *Clauthmôn* et *Bochim* sont le même que Silo, où était alors le tabernacle de l'alliance. D'autres placent Bochim près de Jérusalem. Il est certain que la bataille que David livra aux Philistins dans la vallée de Bochim, II *Reg.*, V, 24, fut donnée près de Jérusalem. Ainsi, à moins de distinguer deux lieux nommés *Bochim*, il faut reconnaître que ce lieu était près de Jérusalem.

CLEF. Il est souvent parlé de clef dans l'Ecriture, tant dans le sens littéral et naturel, que dans le sens figuré et moral. Les clefs des anciens, en général, étaient fort différentes des nôtres, parce que leurs portes et leurs coffres ne se fermaient ordinairement qu'avec des liens, et que la clef ne servait qu'à délier ces liens et à les lier d'une manière artificieuse. Les clefs, encore aujourd'hui dans l'Orient, sont assez peu semblables aux nôtres. Chardin dit que la serrure des Orientaux est comme une petite herse, qui entre à demi dans une gâche de bois ; et la clef est un manche de bois au bout duquel sont des pointes, qu'on pousse par dessus dans la gâche, et qui lèvent cette petite herse. Voyez aussi Dandini, *Voyage du mont Liban*, ch. XIV, et notre *Dissertation sur les demeures des anciens Hébreux*, à la tête du Commentaire sur le livre des Juges.

Clef, dans le sens moral, a plusieurs significations ; par exemple, *Isai.*, XXII, 22 : *Je donnerai à mon serviteur Eliacim la clef de la maison de David ; il la portera sur son épaule, il ouvrira, et nul ne fermera ; il fermera, et nul n'ouvrira*. Il sera grand-maître et premier officier de la maison de son prince ; il ouvrira et fermera avec une entière autorité, sans qu'aucun puisse ni ouvrir ce qu'il aura fermé, ni fermer ce qu'il aura ouvert. C'est ainsi que Jésus-Christ donne à saint Pierre (*b*) la première autorité dans son Eglise ; il lui donne la clef du royaume des cieux, le pouvoir de lier et de délier, c'est-à-dire d'ouvrir et de fermer ; car souvent cela ne consistait qu'à lier et à délier, comme nous l'avons dit. Isaïe remarque qu'Eliacim portera sa clef sur son épaule, comme une marque de distinction. Ces clefs étaient de bois, et assez longues et grosses, comme elles sont encore à présent dans l'Orient. Callimaque dit que Cérès porte une clef sur son épaule.

Jésus-Christ (*c*) reproche aux scribes et aux pharisiens d'avoir pris la clef de la science, de n'entrer pas dans le royaume de Dieu et d'empêcher les autres d'y entrer ; c'est-à-dire de lire et d'étudier les Ecritures, sans en profiter pour eux-mêmes et sans découvrir aux autres la vérité, qu'ils tenaient en quelque sorte captive dans l'injustice (*d*).

Enfin dans l'Apocalypse (*e*) Jésus-Christ dit qu'il a la clef de la mort et de l'enfer, c'est-à-dire, qu'il est maître de conduire au tombeau ou d'en tirer qui il lui plaît, de donner la vie ou la mort. Et ailleurs (*f*), saint Jean lui applique ce que Isaïe a dit d'Eliacim, qu'il a la clef de la maison de David, qu'il ferme, et que nul ne peut ouvrir ; qu'il ouvre, et que nul ne peut fermer : ce qui est très-certain, et à la rigueur, en parlant de Jésus-Christ, qui est le maître de la vie et de la mort, de la perte ou du salut éternel. Les rabbins disent que Dieu s'est réservé quatre sortes de clefs, qu'il n'a confiées à personne, pas même aux anges : la clef de la pluie, la clef du tombeau, la clef de la fécondité et la clef de la stérilité.

* CLÉMENCE. S'il y a, dans l'histoire des Hébreux, des exemples de sévérité excessive contre quelques peuples ennemis en temps de guerre (nous ne parlons pas des Chananéens qui devaient être détruits), on y trouve aussi des exemples d'humanité et de clémence. Malgré l'ordre que les Hébreux avaient reçu d'anéantir les peuplades chananéennes, ils usèrent quelquefois de clémence envers elles, et l'Ecriture leur en fait souvent le reproche. Achab, roi d'Israel, ayant remporté une victoire toute miraculeuse sur Benadad, roi de Syrie, eut la faiblesse de se laisser aller aux prières de ce prince, de lui donner la vie et de faire un traité avec lui (III *Reg.*, XX, 27 *seqq.*). Dieu l'en reprit sévèrement par son prophète, et lui fit dire : *Puisque vous avez laissé aller un homme digne de mort, votre vie répondra pour la sienne, et la vie de votre peuple pour celle de son peuple.* Quelques troupes de Syriens ayant été envoyées pour prendre Elisée, le prophète pria le Seigneur de répandre l'obscurité dans leurs yeux, et il les mena ainsi jusque dans Samarie, sans qu'ils le reconnussent (IV *Reg.*, 18 *seqq.*). Alors le roi d'Israel demanda à Elisée : *Mon père, les ferai-je mourir. Gardez-vous-en bien*, dit le prophète ; *car vous ne les avez point pris avec votre épée ni avec votre arc : mais donnez-leur à manger et à boire, et renvoyez-les à leur maître.* Les Israélites des dix

(*a*) *Psalm.* LXXXIII, 7.
(*b*) *Matth.* XVI, 19.
(*c*) *Luc.* XI, 52.
(*d*) *Rom.* I, 18.
(*e*) *Apoc.* I, 18.
(*f*) *Apoc.* III, 7.

tribus remportèrent un jour de très-grands avantages sur Achaz, roi de Juda; ils prirent jusqu'à deux cent mille personnes, tant femmes qu'enfants, de leur pays (II *Par.*, XXVIII, 8 *seqq.*); comme ils menaient toute cette multitude à Samarie, pour la réduire en esclavage, un prophète, nommé Obed, vint au-devant d'eux, les menaça de la colère de Dieu, et les obligea de renvoyer tous leurs captifs et de relâcher leur butin. On leur donna des habits et des chaussures; on leur présenta à boire et à manger; on mit sur des montures ceux et celles qui ne pouvaient marcher, et on les reconduisit jusque dans les Etats de Juda.

* CLÉMENS (FLAVIUS). *Voyez* FLAVIUS CLÉMENS.

CLEMENT. Il est parlé de saint Clément dans l'Epître de saint Paul aux Philippiens (*a*). Saint Paul dit que le nom de Clément est écrit au Livre de vie. La plupart des Pères et des interprètes ne doutent point que ce ne soit le même Clément qui succéda à saint Pierre, après saint Lin et saint Clet, dans le gouvernement de l'Eglise de Rome; et l'Eglise semble marquer la même chose, lorsqu'elle fait réciter cet endroit de l'Epître aux Philippiens, dans son Office, le jour de Saint-Clément. Grotius, au contraire, croit que Clément dont parle saint Paul était un simple prêtre de l'Eglise de Philippes.

On trouve bien des choses de la vie de saint Clément dans les Récognitions et dans les Constitutions dites des apôtres; mais comme ces ouvrages ne passent pas pour authentiques, quoiqu'il puisse y avoir beaucoup de vérités puisées dans la tradition des premiers siècles, nous n'osons faire un grand fond sur leur témoignage. Saint Chrysostome (*b*) croit que Clément dont parle saint Paul dans son Epître aux Philippiens, était un des compagnons ordinaires des voyages de l'Apôtre. Saint Irénée (*c*), Origène (*d*), saint Clément d'Alexandrie (*e*) et d'autres d'entre les anciens avancent que Clément était disciple des apôtres, qu'il les avait vus et qu'il avait écouté leurs instructions. Saint Epiphane, saint Jérôme, Rufin, Bède et quelques autres ont cru que les apôtres saint Pierre et saint Paul ne pouvant pas toujours être à Rome, à cause des fréquents voyages qu'ils étaient obligés de faire ailleurs, et la ville de Rome ne pouvant pas demeurer sans évêque, il fallut y suppléer en y établissant Lin, Anaclet et Clément. Les Constitutions portent (*f*) que ce fut saint Paul qui donna l'ordination à saint Lin. Tertullien (*g*) et saint Epiphane (*h*) disent que ce fut saint Pierre qui la donna à saint Clément. Rufin (*i*) dit que cet apôtre choisit saint Clément pour être son successeur; mais saint Epiphane croit qu'après avoir été fait évêque de Rome par saint Pierre, il refusa d'exercer cette charge, jusqu'à ce qu'après la mort de saint Lin et de saint Anaclet, il fut obligé de se charger du soin de l'Eglise; et c'est ce qui est le plus généralement suivi. Saint Pierre eut pour successeur immédiat saint Lin. A saint Lin succéda Anaclet, et à Anaclet saint Clément (*j*); et cela en l'année 91 de Jésus-Christ, qui était la dixième de Domitien.

Durant son pontificat, l'Eglise de Corinthe ayant été troublée par l'esprit de division, saint Clément écrivit aux Corinthiens une grande lettre, que nous avons encore, et que les anciens estimaient tant, qu'on la lisait publiquement dans plusieurs églises, et que quelques-uns l'ont voulu mettre au rang des Ecritures canoniques.

[« Les anciens, dit le docteur anglican Paley, font mention de cette Epître comme étant universellement reconnue. Irénée, pour en faire sentir le prix, dit qu'*elle fut écrite par Clément, qui avait vu les bienheureux apôtres, qui avait conversé avec eux, qui entendait encore leurs prédications retentir à ses oreilles, et qui avait leurs traditions sous ses yeux.* Ce qui suffirait pour démontrer l'authenticité de cette Epître, c'est que Denys, évêque de Corinthe, vers l'an 170, c'est-à-dire environ cent quatre-vingts ans après sa publication, témoigne que *dès les plus anciens temps on avait accoutumé de la lire dans l'Eglise.* »

Contemporain des apôtres, saint Clément est un témoin de leur enseignement et de l'histoire de Jésus-Christ. Son épître prouve l'authenticité des Evangiles.

« Entre autres passages bien dignes de remarque, dit Paley, cette Epître contient ceux-ci (1): *Vous rappelant spécialement les paroles que le Seigneur Jésus prononça en enseignant la douceur et la patience; car il dit* (Matth., V, 7; Luc, VI, 37, 38; Matth., VII, 2): *Soyez miséricordieux, afin d'obtenir miséricorde; pardonnez, et l'on vous pardonnera; comme vous faites, il vous sera fait; comme vous donnez, l'on vous donnera; comme vous jugez, on vous jugera; selon que vous vous montrerez bienveillant, on se montrera tel à votre égard; de la mesure dont vous mesurerez, on vous mesurera aussi: c'est sur ces commandements et ces règles que vous devez vous conformer, afin d'obéir constamment à ses saintes paroles.*

« Dans un autre endroit (2): *Rappelez à votre mémoire les paroles du Seigneur Jésus, car il a dit: Malheur à l'homme par qui le scandale arrive, il vaudrait mieux pour lui qu'il ne fût pas né, que d'être en scandale à l'un de mes élus; il vaudrait mieux qu'on lui eût attaché une meule de moulin au cou et qu'on l'eût noyé dans la mer, plutôt qu'il eût scandalisé l'un de mes petits* (Matth., XVIII, 6; Luc, XVII, 2).

(*a*) *Philipp.* IV, 3.
(*b*) *Chrysost. homil.* I, *in Timoth.* I, *p.* 403, *a.*
(*c*) *Iren. l.* III, *c.* III.
(*d*) *Origen. Princip. l.* II, *c.* III.
(*e*) *Clem. Alex. Stromat. l.* IV, *p.* 516.
(*f*) *Constit. l.* VII, *c.* XLVI.
(*g*) *Tertull. Praescript. c.* XXXII.
(*h*) *Epiphan. haeres.* 27, *c.* VI.
(*i*) *Recognit. prim. parte, p.* 398.
(*j*) *Iren. l.* III, *c.* III, *Euseb. l.* III, *c.* II; IV, XXI, *hist. Eccl.*
(1) N° XIII.
(2) N° XLVI.

« Nous voyons par ces deux passages le grand respect que l'on avait pour les paroles de Jésus-Christ, telles qu'elles sont rapportées par les évangélistes : *Rappelez-vous les paroles du Seigneur Jésus, conformez-vous à ces commandements et à ces règles, pour obéir constamment à ses saintes paroles.* Nous n'apercevons aussi dans Clément aucune espèce de doute que ces paroles que nous lisons dans l'Evangile ne fussent les propres paroles de Jésus-Christ; et cette observation s'applique à toute la suite des témoignages, surtout aux plus anciens. Toutes les fois que quelque passage de l'Evangile se trouve cité dans les écrits des premiers chrétiens, il est toujours présenté comme une vérité reconnue, sans incertitude, ni doute, ni raisonnement pour le justifier. Il faut observer encore que, comme l'Epître de Clément était adressée, au nom de l'Eglise de Rome, à celle de Corinthe, on doit l'envisager comme exprimant, non la seule opinion de Clément qui l'avait écrite, mais celles des églises elles-mêmes, du moins pour ce qui concerne l'autorité des livres qu'elle cite. On pourrait objecter que Clément ne disant point qu'il fait une citation, il n'est pas certain qu'il ait tiré ces paroles de Jésus-Christ de quelque livre particulier, mais qu'il pourrait les avoir entendu prononcer aux apôtres, et les avoir ainsi recueillies par une tradition orale. On a fait cette objection; mais les trois considérations suivantes prouvent que l'on ne peut tirer cette conséquence du défaut de citation. 1° Clément suit la même méthode et ne parle point de citation quand il cite en effet un passage de l'Epître de saint Paul aux Romains (*Rom.*, I, 29); passage qui, par la singularité et l'ordre de ses expressions, paraît manifestement avoir été tiré de ce livre. On peut faire la même remarque sur quelques sentiments qui ne se trouvent que dans l'Epître aux Hébreux. 2° On trouve dans la lettre de Clément plusieurs sentences de la première Epître de saint Paul aux Corinthiens, sans aucun signe de citation, et qui en sont cependant, car il paraît que Clément avait sous les yeux l'Epître de saint Paul, et que, dans un endroit, il en fait mention en termes trop exprès pour qu'on puisse élever le moindre doute à cet égard : *Prenez en main l'Epître du bienheureux apôtre Paul.* 3° Les anciens chrétiens, comme nous le verrons par la suite, étaient en usage d'adopter les paroles de l'Ecriture sans indiquer leur source. Non-seulement les analogies repoussent l'objection, mais elles présentent encore une présomption contraire et fournissent une preuve positive que les paroles dont il s'agit ont été tirées des endroits de l'Ecriture où nous les trouvons aujourd'hui.

« Mais supposons, si l'on veut, que Clément ait entendu ces paroles de la bouche des apôtres et des premiers prédicateurs du christianisme, cette supposition serait presque aussi concluante pour l'objet précis que nous cherchons à démontrer, savoir, que les Ecritures contiennent ce que les apôtres ont enseigné. »]

L'empereur Domitien ayant dessein de déclarer la guerre à l'Eglise de Jésus-Christ, Hermas en reçut une révélation, et il lui fut dit d'en donner une copie au pape saint Clément (*a*), afin qu'il en avertît les autres églises, et qu'il les précautionnât contre cette tempête. On ne sait rien de bien certain sur ce qui arriva à saint Clément durant cette persécution; mais on sait assurément (*b*) qu'il vécut jusqu'à la troisième année de Trajan, qui est l'an centième de Jésus-Christ. Bède et tous les martyrologes latins mettent sa fête au 23 de novembre. Les Grecs l'honorent le 24 ou le 25 du même mois. Rufin et le pape Zozime lui donnent le titre de martyr; et l'Eglise, dans son canon, le range parmi les saints qui ont donné leur sang pour Jésus-Christ.

On lit dans une ancienne histoire (*c*), mais qui n'est pas au-dessus de tout reproche, que saint Clément fut relégué par Trajan dans la Chersonèse, au delà du Pont-Euxin; qu'il y fit naître une fontaine par ses prières, en faveur des autres saints confesseurs qui y étaient relégués comme lui; qu'y ayant demeuré environ un an, il convertit tout le pays d'alentour; que Trajan y envoya un officier, par ordre duquel Clément fut noyé dans la mer avec une ancre attachée à son cou; que la mer s'étant ensuite retirée jusqu'au lieu où son corps avait été jeté, qui était à une grande lieue de la terre, et les chrétiens y étant allés trouvèrent son corps dans un tombeau de pierre, sous un temple tout de marbre, et que tous les ans la mer se retirait de même au jour de la fête du saint, et laissait aux fidèles la liberté d'aller visiter son tombeau.

CLEOPATRE. Il y a plusieurs princesses de ce nom, dont il est fait mention, ou expresse ou tacite, dans l'Ecriture.

CLEOPATRE, fille d'Antiochus le Grand, et épouse de Ptolémée Epiphane, roi d'Egypte. Antiochus le Grand, ayant formé le dessein de se rendre maître de l'Egypte, donna sa fille Cléopâtre en mariage au jeune roi Ptolémée, espérant que sa fille, entrant dans ses vues, lui faciliterait la conquête du royaume de son mari; mais il en arriva autrement. Cléopâtre préféra les intérêts de son époux aux injustes vues de son père (*d*). Nous croyons que c'est cette princesse qui est désignée dans Daniel par ces mots (*e*) : *Il s'affermira dans le dessein de s'emparer de tout le royaume du roi du midi*, du roi d'Egypte. *Il feindra de vouloir agir de bonne foi avec lui ; il lui donnera sa fille* (Cléopâtre) *en mariage, afin de le perdre.*

CLEOPATRE, fille de cette Cléopâtre dont nous venons de parler, et de Ptolémée Epi-

(*a*) *Hermas Pastor.* l. I, c. II.
(*b*) *Euseb.* l. III, c. XXXIV, *hist. Eccl. Hieronym. de Viris illustrib.* c. XV.
(*c*) *Coteler. Patres* I *sæculi*, p. 828... 836.

(*d*) *Hieronym. in Dan.* XI, 17. *Appian. Syr.* p. 88.
(*e*) *Dan.* XI, 17.

phane, roi d'Egypte. Elle épousa Ptolémée Philométor, son propre frère. Il est parlé de cette Cléopâtre et de Ptolémée, son mari, dans le livre d'Esther, XI, 1, où il est dit que *la quatrième année de Ptolémée et de Cléopâtre, Dosithée, qui se disait prêtre et de la race de Lévi, et Ptolémée, son fils, apportèrent* aux Juifs d'Alexandrie le livre d'Esther ou l'Epître de Purim, traduite d'hébreu en grec par Lysimaque, fils de Ptolémée. Cela arriva l'an du monde 3827, de la période julienne 4537, avant Jésus-Christ 177, avant l'ère vulgaire 181.

CLEOPATRE, fille de Ptolémée Philométor et de Cléopâtre dont nous venons de parler, épousa premièrement Alexandre Ballès, roi de Syrie. Quatre ans après, son père, Philométor, l'ôta à Ballès, pour la donner à Démétrius Nicanor, aussi roi de Syrie. Mais Démétrius étant demeuré prisonnier chez les Parthes, auxquels il avait été faire la guerre, et ayant épousé Radegune, fille d'Arsaces, son vainqueur, Cléopâtre épousa Antiochus Sidétès, frère de Démétrius Nicanor. Enfin Démétrius Nicanor étant retourné en Syrie, et étant remonté sur le trône de ses pères, Cléopâtre se réconcilia avec lui et retourna en sa compagnie. Il n'est point parlé expressément de cette princesse dans les livres sacrés; mais on en parle quelquefois dans les commentaires sur les Machabées. Ayant voulu empoisonner son fils Gryphus, celui-ci la prévint et l'obligea de boire le poison qu'elle lui avait préparé (*a*), l'an du monde 3882, avant Jésus-Christ 118, avant l'ère vulgaire 122.

CLEOPATRE, sœur et femme de Ptolémée Physcon, après la mort de son mari, voulut placer sur le trône d'Egypte Alexandre, le plus jeune de ses deux fils; mais les grands de son royaume l'ayant obligée de suivre la loi de la nature, et d'y placer Lathurus, elle suscita tant d'affaires à celui-ci, qu'il fut obligé de se retirer en Chypre. Cette princesse avait une confiance particulière aux Juifs d'Egypte, et elle donna le commandement de ses troupes à Chelcias et à Ananias, qui étaient de cette nation (*b*). Elle poursuivit son fils Lathurus jusque dans l'île de Chypre, où il s'était retiré. Il vint en Palestine, où ceux de Ptolémaïde l'avaient invité, afin qu'il les secourût contre Alexandre Jannée, roi des Juifs, qui les assiégeait. On parlera encore de cette princesse dans les articles de *Ptolémée Physcon* et de *Ptolémée Lathure*.

Alexandre Jannée, roi des Juifs, qui savait les mauvaises dispositions de Cléopâtre contre Lathurus, invita cette princesse à entrer en alliance avec lui contre Lathurus. La reine y entra aisément (*c*), et quelque temps après envoya son armée, commandée par Ananie, contre la ville de Ptolémaïde (*d*). Elle y vint elle-même quelque temps après, et ayant pris la ville, Alexandre Jannée l'y vint trouver avec des présents. Les ennemis d'Alexandre voulaient persuader à la reine de s'emparer du pays des Juifs; mais Ananias l'en dissuada, en lui remontrant que si elle commettait une telle perfidie, elle aurait pour ennemis tous les Juifs du monde. Cléopâtre fit donc alliance avec Jannée dans la ville de Scythopolis (*e*). Elle mourut l'an du monde 3916, avant Jésus-Christ 84, avant l'ère vulgaire 88. Comme elle avait formé le dessein de se défaire de son fils Alexandre, roi d'Egypte, celui-ci la prévint et la fit mourir (*f*). Cet Alexandre avait régné dix-huit ans avec sa mère. *Voyez* PTOLÉMÉE LATHURE.

CLEOPATRE, dernière reine d'Egypte, fille de Ptolémée *Aulètes*, c'est-à-dire, le joueur de flûte, sacrifia à son ambition ses deux frères et sa sœur, nommée Arsinoé. Elle sut si bien gagner Marc-Antoine, qu'il répudia Octavie, sœur d'Auguste, pour l'épouser. Elle n'a point eu de part aux affaires de la religion, ni des Juifs, ni des Chrétiens, et son nom ne se rencontre pas dans la Bible : mais elle était liée d'une étroite amitié avec Alexandra, mère de Mariamne, et belle-mère du grand Hérode ; laquelle ayant du mécontentement à la cour de son gendre, en écrivit à Cléopâtre, qui l'invita de venir en Egypte avec son fils Aristobule (*g*). Ce qui, ayant été connu par Hérode, l'irrita extrêmement contre Alexandra; et cela ne contribua pas peu à la résolution qu'il prit de la faire mourir, et qu'il exécuta quelques années après; premièrement contre Aristobule (*h*), et ensuite contre Alexandra.

Cléopâtre ne cessa de solliciter Antoine de tirer vengeance de cet attentat commis par Hérode contre Aristobule. Antoine donna ordre à Hérode de venir rendre compte de sa conduite. Mais Hérode gagna Antoine par ses présents, et le mit dans ses intérêts. Sur la fin de cette année, du monde 3970, Cléopâtre passa par la Judée, au retour d'un voyage qu'elle avait fait avec Antoine jusque sur l'Euphrate. Hérode la reçut avec toute la magnificence imaginable; elle tâcha de lui donner de l'amour, et le sollicita au crime. Mais Hérode se montra toujours insensible à ses attraits, et il délibéra même avec ses amis s'il ne la ferait point mourir; mais ils l'en détournèrent. Il la conduisit jusqu'à Peluse, et la combla de présents (*i*). Peu de temps après se donna la bataille d'Actium, où Antoine fut vaincu par Auguste. Antoine se retira en Egypte auprès de Cléopâtre; Auguste l'y suivit. Cléopâtre se donna la mort par la piqûre d'un aspic, l'an du monde 3974, avant J.-C. 26, avant l'ère vulg. 30.

(*a*) *Justin. l.* XXXIX, *c* II. *Appian. Syriac.*, *p.* 132.
(*b*) *Joseph. Antiq. l.* XIII, *c.* XVII; *et Strabo apud eumdem*, *p.* 453.
(*c*) An du monde 3898, avant Jésus-Christ 102, avant l'ère vulgaire 106.
(*d*) An du monde 3901 et 3902.
(*e*) An du monde 3902, avant Jésus-Christ 98, avant l'ère vulgaire 102. *Antiq.* l. III, c. XXI.
(*f*) *Justin. l.* XXXIX, *c.* IV. *Pausan. Atticis*, *p.* 8.
(*g*) *Joseph. Antiq. l.* XV, *c.* II. An du monde 3969, avant Jésus-Christ 31, avant l'ère vulgaire 35.
(*h*) An du monde 3970, avant Jésus-Christ 30.
(*i*) *Joseph. de Bello*, *l.* 1, *c.* XIII. *Antiq. l.* XV, *c.* V.

CLEOPHAS, selon les anciens Pères qui en ont parlé (*a*), était frère de saint Joseph, et fils, comme lui, de Jacob. Il fut père de saint Siméon, évêque de Jérusalem, de saint Jacques le Mineur, de saint Jude et de Joseph ou José. Cléophas avait épousé Marie, sœur de la sainte Vierge. Ainsi il était oncle de Jésus-Christ, et ses fils étaient les cousins germains du Sauveur. Cléophas, sa femme et ses fils étaient du nombre des fidèles disciples de Jésus-Christ, et du nombre de ceux qui le regardaient comme le Rédempteur et le Sauveur d'Israel. Mais Cléophas n'avait point assez compris le mystère de la croix, et ce que Jésus-Christ avait dit si souvent à ses disciples, qu'il devait mourir et s'en retourner à son Père. Cléophas ayant vu le Sauveur expirer sur la croix, perdit l'espérance de voir le royaume de Dieu s'établir par son moyen sur la terre.

Il partit de Jérusalem deux jours après la mort du Sauveur, c'est-à-dire, le jour même de sa résurrection; et comme il allait à Emmaüs (*b*) avec un autre disciple (*c*), comme ils s'entretenaient de ce qui s'était passé durant la fête, surtout à l'égard de Jésus-Christ, le Sauveur, sous la forme d'un voyageur, se joignit à eux, leur demanda de quoi ils s'entretenaient, les rassura, en leur montrant par les Ecritures qu'il fallait que le Christ souffrît la mort. Lorsqu'ils furent près d'Emmaüs, Jésus feignit de vouloir passer plus avant; mais Cléophas et son compagnon le retinrent à souper avec eux. Etant à table, Jésus prit le pain, le bénit, le rompit et leur en présenta. Alors leurs yeux furent ouverts, ils le reconnurent. Mais il disparut à leurs yeux, et s'en alla.

Sur-le-champ ils reprirent la route de Jérusalem, et vinrent trouver les disciples qui étaient assemblés dans un même lieu. Ils leur rapportèrent ce qui leur était arrivé. Les apôtres et les disciples leur racontèrent, à leur tour, les raisons qu'ils avaient de croire la résurrection de Jésus-Christ, et comme il avait apparu à Pierre. Comme ils parlaient encore, Jésus apparut debout au milieu d'eux, quoique les portes fussent fermées. Il les salua, les bénit, les rassura, leur montra les plaies de ses pieds et de ses mains, mangea même en leur présence, leur donna l'intelligence des Ecritures, et leur dit d'aller annoncer son Evangile par tout le monde.

On ne sait pas distinctement ce que fit saint Cléophas le reste de sa vie; mais Usuard et Adon disent qu'il fut martyrisé par les Juifs, et enterré dans la même maison où il avait reçu Jésus-Christ à sa table. En effet saint Jérôme (*d*) croit que Cléophas avait sa demeure ordinaire à Emmaüs, et que ce fut dans cette maison où il invita le Sauveur à demeurer. On croit qu'on y bâtit dans la suite une église. Mais supposé que Cléophas fût frère de saint Joseph, et père de saint Jacques, de saint Jude, de Siméon et de José, il y a plus d'apparence qu'il était Galiléen, et que sa demeure était dans quelque ville de Galilée. Quoi qu'il en soit, les Latins honorent Cléophas au nombre des saints le 25 de septembre. Les Grecs en font mention le 13 d'octobre, ou plutôt le 30, et lui donnent le titre d'apôtre.

CLERUS, vient du grec *cléros*, qui signifie partage (*e*) : *Neque ut dominantes in cleris, sed forma facti gregis ex animo*. Vous ne devez point dominer sur l'héritage du Seigneur, sur son troupeau qui vous est confié; mais vous devez les soutenir par votre exemple. D'autres lisent (*f*) : *Neque dominantes in Clero;* et ils l'expliquent comme une défense que saint Pierre fait aux évêques d'exercer une autorité trop despotique sur les prêtres, les diacres et les autres personnes du clergé qui leur sont soumises.

On trouve le même terme de *cleros*, dans le Psaume LXVII, 14 : *Si dormiatis inter medios cleros, pennæ columbæ deargentatæ, et posteriora dorsi ejus in pallore auri*. Ce que l'on peut traduire ainsi : *Quand vous étiez couchés au milieu de vos partages, colombes aux ailes argentées et aux plumes dorées*. Et nous croyons que le Psalmiste en cet endroit parle aux tribus de Ruben et de Gad, qui ne s'étaient point trouvées dans la bataille que Débora et Barac livrèrent à Sisara. Il leur dit : Il est vrai, colombes aux ailes argentées et aux plumes dorées, que dans cette occasion, vous n'eûtes point de part à la victoire de Débora, lorsque le Seigneur mit en fuite les rois ligués. Vous demeurâtes sur vos ruisseaux et au milieu de votre partage. Mais vous y êtes devenues blanches comme la neige de Selmon. Vous vous êtes rendues illustres par d'autres actes de valeur.

CLOCHER, *boiter des deux côtés* (*g*). C'est le reproche qu'Elie faisait aux Israélites des dix tribus; ils n'adoraient pas le vrai Dieu d'un culte pur et sincère; et ils voulaient allier son culte avec celui des idoles. Dieu dit qu'il ramassera celle qui cloche et qui est rejetée (*h*) : *Congregabo claudicantem et eam quam ejeceram*. Cette épouse incommodée, difforme et répudiée, je la reprendrai et je lui donnerai une nombreuse postérité. Il parle des Juifs dispersés et comme abandonnés de Dieu. *Voyez* la même expression, *Sophon.*, III, 19. Le Psalmiste dit que ses ennemis se sont réjouis de le voir boiter (*i*). *In claudicatione mea lætati sunt*. La Vulgate

(*a*) *Euseb. l.* III *Hist. eccl.*, *c.* II. *Epiph. hæres.* 78, *c.* VII.
(*b*) *Luc.* XXIV, 13, 33.
(*c*) S. Grégoire le Grand. *in Job. l.* I, *c* I, croit que le disciple qui allait à Emmaüs avec Cléophas, était saint Luc. Origène, *in Jerem. homil.* 19, et S. Basile *in Isai.* V, le nomment *Simon*. S. Epiphane, *Hæres.* XXIII, c. VI, croit que c'était *Nathanael*. S. Ambroise, Apologie de David, . I, c. VIII, et sur S. Luc, c. XII, et ailleurs, lui donne le nom d'*Emmaüs*. Il est nommé de même dans un très-ancien manuscrit de l'Evangile conservé à Corbie, et dont nous avons donné les variétés de leçons à la fin du Comment. sur l'Apocalypse.
(*d*) *Hieronym. Ep.* 27, 172, *c.*
(*e*) I *Petri.* V, 3.
(*f*) *Septima Synod. general. Can.* 4. *Hieronym. ad Nepotian. Ep.* 2. *Bernard Ep.* 237, etc.
(*g*) III *Reg.* XVIII, 21.
(*h*) *Mich.* IV, 6.
(*i*) *Psalm.* XXXV, 15.

lit, *et adversum me lætati sunt*. Et Jérémie (*a*) : *Tous ceux qui faisaient semblant d'être de mes amis ont observé*, ont épié, *lorsque j'étais boiteux. Omnis homo pacis meæ observavit claudicationem meum*. La Vulgate lit : *Pacifici mei observantes latus meum.*

CLOCHETTE. Moïse (*b*) avait ordonné que le bas de la tunique couleur d'hyacinthe, que le grand-prêtre portait dans les cérémonies, serait orné de pommes de grenade et de sonnettes d'or, entremêlées également et à distances égales. Les pommes de grenade étaient de laine de couleur d'hyacinthe, de pourpre et de cramoisi, et les sonnettes étaient d'or. Moïse ajoute : *Aaron se revêtira de cette tunique dans l'exercice de son ministère, afin qu'on entende le son de ses sonnettes, lorsqu'il entrera dans le sanctuaire, en la présence du Seigneur, ou qu'il en sortira, et qu'il ne soit point puni de mort.* Quelques Hébreux croient que ces sonnettes étaient rondes, comme nos grelots; d'autres les représentent comme les sonnettes ordinaires.

On dit (*c*) que les rois de Perse avaient le bord de leurs robes orné, comme celui du grand-prêtre des Juifs, de pommes de grenade et de sonnettes d'or. Les dames arabes qui sont auprès de la personne du roi (*d*), qui le servent et le divertissent, ont des grelots d'or aux jambes, au cou et au coude, et lorsqu'elles dansent, le mouvement de ces sonnettes fait une harmonie fort agréable. Les princesses arabes (*e*) portent aux jambes de gros anneaux d'or creux, que l'on remplit de petits cailloux, qui sonnent comme des grelots lorsqu'elles marchent ; ou bien ce sont de gros cercles garnis de petits anneaux qui pendent à l'entour et qui font le même effet. Ces anneaux sont ouverts en un endroit en forme de croissant, par où elles passent le plus menu de la jambe. Elles ont outre cela quantité de pendeloques plates attachées au bout de leurs cheveux nattés en long par derrière, qui font du bruit lorsqu'elles se remuent, et qui avertissent que la maîtresse du logis passe, afin que les domestiques se tiennent en respect, et que les étrangers se retirent pour ne pas voir la personne qui passe.

C'était donc apparemment pour avertir que le grand-prêtre passait, qu'il portait aussi des sonnettes au bas de sa robe; ou bien c'était comme une espèce d'avertissement qu'il entrait dans le sanctuaire. Dans la cour des rois de Perse, on n'entrait point dans les appartements qu'on n'avertît, et on n'avertissait pas en heurtant, ou en frappant, ou même en parlant, mais par le son de quelque chose (*f*). Ainsi, le grand-prêtre, par respect, ne frappait pas en entrant dans le sanctuaire; mais par le son des sonnettes qui étaient au bas de sa robe, il demandait en quelque sorte permission d'entrer, *afin qu'on entende le son des sonnettes, et qu'il ne soit point puni de mort*, dit Moïse.

On n'est pas d'accord sur le nombre des clochettes que portait le grand-prêtre. Les uns en mettent douze, les autres cinquante, les autres soixante-six, les autres soixante-douze, et les autres quatre-vingts. Rien de certain, cela dépend de la grosseur dont on les faisait; car si c'étaient de petits grelots, on en pouvait mettre un assez grand nombre pour garnir le bas de la tunique du grand-prêtre.

[Ces sonnettes étaient au nombre de cinquante, suivant saint Prosper; de soixante-douze, suivant saint Jérôme; mais Clément d'Alexandrie dit qu'il y en avait autant que de jours à l'année, c'est-à-dire, trois cent-soixante-six. Elles étaient une figure symbolique; elles faisaient partie du vêtement du grand-prêtre, afin, dit saint Cyrille d'Alexandrie, de marquer la prédication de l'Evangile qui devait retentir par toute la terre (1); afin, dit saint Jérôme, que le grand-prêtre entrant dans le Saint des Saints, comprît qu'il devait être tout voix, que toute sa vie il devait parler, sans quoi il mourrait aussitôt (2); afin, dit encore le même saint, que tous ses pas, ses mouvements, toutes les facultés de son âme et les parties de son corps portassent les hommes à penser à Dieu, et qu'il donnât des preuves de sa science, de son érudition et de la vérité dont son esprit était rempli (3); afin, dit saint Grégoire le Grand, de faire voir qu'un prêtre est obligé de se faire entendre par la voix de la prédication, de peur que son silence n'offense le souverain Juge qui le regarde (4).]

Il est souvent parlé dans l'Ecriture de sonnettes, ou de clochettes, dont on se servait quelquefois dans le temple. Nous n'en savons pas la figure. L'Hébreu (I *Par.*, XV, 19) les nomme *mizelotht*, ou *mizlothaim*, מצלתים נחשת להשמיע. Elles étaient de cuivre et rendaient un son aigu et que l'on entendait de loin. Le prophète Zacharie parle des sonnettes qu'on mettait à la bride des chevaux de bataille pour les accoutumer au bruit (*g*). *Le temps viendra*, dit ce prophète, *qu'on écrira sur les brides des chevaux ces mots : Consacré au Seigneur.* On appelait, parmi les Grecs, *un cheval qui n'a point ouï le bruit de la sonnette*, celui qui n'était point aguerri, et à qui on n'avait pas fait porter la clochette (*h*). On avait mis une sonnette d'or à chaque mâchoire des mulets qui conduisaient le convoi d'Alexandre le Grand (*i*).

CLOU, *clavus*. Moïse dit que si les Hébreux épargnent les Chananéens, ces peuples deviendront à leur égard *comme des clous fichés dans leurs yeux*, et comme des lances

(*a*) *Jerem.* xx, 10.
(*b*) *Exod.* xxviii, 33, 34; *Eccli.* xlv, 10, 11; *Jos. Antiq. l.* III, *c.* viii.
(*c*) *Targum Schem in Esther*, vi, 10.
(*d*) Traité des Caravanes par M. Bugeron, p. 83.
(*e*) M. Darvieux, *Coutumes des Arabes*, c. xvii, p. 2[illegible].
(*f*) *Judith.* xiv, 8, 9.
(*g*) *Zach.* xiv, 20.
(*h*) *Vide Scoliast. Aristophan. in Ranis, et etymologic. in* [illegible]; *et Henric. Stephan. in Thesauro in* [illegible].
(*i*) *Diodor. Sicul. Biblioth. l.* XVIII.
(1) *De Adorat. in spir. et verit.*, lib. II.
(2) *Epist. ad Fabiol. de Vestim. sacerd.*
(3) *Ibid.*
(4) *In Pastoralibus.*

dans leurs côtés (*a*); ou selon quelques interprètes, comme des *aiguillons dans leurs yeux, et comme des javelots dans leurs côtés.* Souvent sous le nom de *clous* on entend ces piquets qu'on fichait en terre pour soutenir les tentes. Isaïe parlant de la nouvelle Jérusalem sous l'allégorie d'une tente nouvellement dressée (*b*) : *Non auferentur clavi ejus in sempiternum, et omnes funiculi ejus non rumpentur.* Et ailleurs, en parlant d'Héliacim, fils d'Helcias (*c*) : *Figam illum praxillum in loco fideli..... et suspendent super eum omnem gloriam domus patris ejus.* Je le mettrai comme un clou dans un lieu ferme, et on y suspendra tout ce qu'il y a de plus beau et de plus précieux dans la maison.

CLOUS. On ne doute pas que Jésus-Christ n'ait été attaché à la croix avec des clous, et que ces clous n'aient percé ses pieds et ses mains. Le texte des Evangiles est trop exprès pour cela (*d*). Le Psalmiste, si longtemps auparavant (*e*), avait prédit qu'on lui percerait les pieds et les mains : *Foderunt manus meas et pedes meos.* Mais on dispute sur le nombre de ces clous. Les Grecs représentent toujours Jésus-Christ attaché à la croix avec quatre clous. Saint Grégoire de Tours en met autant (*f*); un à chaque main, et un à chaque pied; et sous les pieds, une espèce de base, pour empêcher que le poids du corps ne l'attirât en bas, et ne lui déchirât les mains. Saint Grégoire de Tours ajoute que l'impératrice Hélène fit mettre deux de ces clous dans le mors de la bride du cheval de Constantin, son fils, et qu'elle en jeta un dans la mer Adriatique pour en calmer les agitations. D'autres (*g*) racontent qu'elle mit aussi un de ces clous dans le casque de l'empereur Constantin.

Mais d'autres croient qu'il n'y eut que trois clous qui percèrent les mains et les pieds du Sauveur; savoir, un clou à chaque main, et un aux deux pieds; et l'usage des Latins est plutôt pour ce dernier sentiment; car la plupart des anciens crucifix faits dans l'Eglise latine ne mettent que trois clous pour attacher le Christ à la croix. Nonnus (*h*) croit qu'on se servit aussi de chaînes pour y lier les bras du Sauveur; et saint Hilaire parle des cordes avec lesquelles on l'y attacha. On montre des clous de Notre-Seigneur, ou plutôt, des parties de clous de Notre-Seigneur en diverses églises. Mais on n'en peut pas conclure, ni que ces reliques soient toutes fausses et incertaines, ni qu'il y ait eu plus de quatre clous qui aient servi à attacher Jésus-Christ à la croix. Ceux que l'on montre dans les trésors des églises ne sont que des parties des clous du Sauveur; et il se peut faire que quelques-uns aient été employés, non à percer ses pieds et ses mains, mais à attacher les morceaux de la croix, le marchepied sur lequel étaient posés les pieds du Sauveur, et l'inscription que Pilate fit mettre au haut de la croix. Tout cela, dans la suite, a pu être confondu avec les clous dont Jésus-Christ a été attaché à la croix. On en peut voir la figure ci-après sous l'article LANCE.

On a douté si le poids du corps du Sauveur attaché à la croix était suffisamment retenu par les clous dont on se servit pour l'y attacher; et on a cru que, pour suppléer à cela et pour empêcher qu'il ne fût entraîné en bas par sa propre pesanteur, et que ses mains ne fussent déchirées, il fallut mettre sous ses pieds une espèce de base ou d'appui, et outre cela un bois entre ses cuisses, ou siége pour le soutenir (*i*). Mais Bartholin a fort bien dit que non-seulement un homme vivant pouvait se soutenir suspendu à la croix par deux clous aux deux mains; mais aussi un homme mort; qu'à la vérité on mettait quelquefois quelque chose sous les pieds ou au milieu du corps des crucifiés, afin qu'ils pussent demeurer à la croix longtemps après leur mort, et lorsque leurs corps, gâtés par la pourriture, ne pouvaient plus se soutenir ni demeurer attachés par de simples clous. On peut voir aussi la lettre de Nicolas Fontaine sur le même sujet, où il apporte quelques exemples de personnes qui sont demeurées suspendues par la main, ou même par une seule main, ou par la peau du côté.

CLYSMA, ou CLISMA, ou COLSUM. C'est l'endroit où les Israélites passèrent la mer Rouge, comme le marquent expressément Eusèbe (*j*), Philostorge (*k*), le moine Cosme l'Egyptien (*l*), et Grégoire de Tours ([illegible]). Clysma était, selon saint Epiphane (*n*), un des trois ports qui se trouvaient sur la mer Rouge. Le premier est Ailat, le second Bérénice, et le troisième est au château de Clysma. Quelques-uns (*o*) le mettent à l'orient, et d'autres (*p*) à l'occident de la mer Rouge: mais nous sommes persuadé qu'il le faut mettre à l'orient; et que Clysma est le même que Colsuma d'aujourd'hui. Et comme Clysma donnait son nom à tout le bord occidental de cette mer, de même encore aujourd'hui on appelle *mer de Colsuma*, ou *Bahar-el-Colsum*, le bras de cette mer qui s'étend vers l'Egypte, et qui est opposé au golfe d'Elat, ou Ailath. Clysma était vers l'extrémité, ou la pointe de la mer Rouge; mais je ne puis au juste marquer la distance qu'il y avait de Clysma à l'extrémité de cette mer. Grégoire de Tours, Paul Orose et quelques autres assurent qu'encore de leur temps...

(*a*) *Num.* XXXIII, 55.
(*b*) *Isai.* XXXIII, 20.
(*c*) *Isai.* XXII, 23.
(*d*) *Joan.* XX, 26. *Luc.* XXIV, 39.
(*e*) *Psal.* XXI, 17.
(*f*) *Greg. Turon. l.* I, *de Gloria martyr.*, *c.* VI.
(*g*) *Theodoret. l.* II, *hist. Eccles. c.* XVIII. *Ambros.*, etc.
(*h*) *Nonnus in Joan. Nazianz. poemat. de Christo*, etc.
(*i*) *Justin. contra Tryphon. Irenæ, l.* II, 42. *Ipse habitus crucis fines et summitates habet quinque, duas in longitudine, et duas in latitudine, et unam in medio, ubi requiescit qui clavis affigitur. Vide Bartholin. de Cruce, c.* I, *de Somedio.*
(*j*) *Euseb. in locis in Beelsephon.* [illegible]
(*k*) *Philostorg. hist. Eccl. l.* III, *c.* VI.
(*l*) *Cosm. Ægypt. l.* V, *p.* 194.
(*m*) *Greg. Turon. hist. l.* I, *c.* X.
(*n*) *Epiphan. l.* II, *contra hæres. p.* 615.
(*o*) *Vide Athanas. hist. Arian. ad monach* [illegible] *et Tabul. Peutinger.*
(*p*) *Ptolem. Itinerar. Antonini* etc.

'endroit où les Hébreux avaient passé la ner Rouge, l'on voyait les vestiges des oues et les débris des chariots de Phaaon (1).

Voici ce que dit Abulféda (*a*) de la ville de *Colzum* : C'est une petite ville située à l'extrémité septentrionale de la mer Rouge, sous e quarante-quatrième degré ½. D'autres isent sous le quarante-sixième degré et emi de longitude, et sous le vingt-troisième legré ½ de latitude. Cette ville est située à 'occident d'Ailat, ou Elat; l'une et l'autre yant presque la même latitude. Ailat est ituée sur l'extrémité du bras, ou du canal riental; et Colzum, à l'extrémité du canal ccidental. Entre Ailat et Colzum, est le nont Al-tour, ou Sinaï, qui est plus méridional que Colzum. Il faut nécessairement que ceux qui viennent de Sinaï, pour aller n Egypte, passent aux environs de Colzum. La mer Rouge ayant fait quelque chemin u delà de Colzum, s'étend des deux côtés ers le midi et vers l'orient, jusqu'à ce que on canal d'un rivage à l'autre ait environ oixante mille pas de largeur, et cet endroit, qui est un des plus larges, est nommé Barka Gorandal. Clysma est le même que Colzum. — [*Voyez* BEELSEPHON.]

COA. Il est parlé de Coa III *Reg.*, X, 28, et II *Par.*, I, 16, et il y est dit que l'on amenait à Salomon des chevaux de Coa, pour un certain prix. Il y en a qui prennent Coa pour l'île de Cô, célèbre par les ouvrages de soie et de laine qu'on y faisait. Mais cela ne prouve pas qu'il y ait des chevaux, ni qu'on en ait amené à Salomon de cet endroit-là. D'autres croient (*b*) que ces chevaux venaient de la ville de Coa, dans l'Arabie Heureuse. D'autres (*c*) les amènent de Co, ville d'Egypte, et capitale du canton nommé Cynopolitain.

On pourrait traduire l'Hébreu (יקוּ מקוה במצרים) par : *On faisait venir des chevaux à Salomon, de l'Egypte et de Michoë.* Pline (*d*) assure qu'anciennement la Troglodite, voisine de l'Egypte, s'appellait Michoë. D'autres traduisent (*e*) : *On amenait à Salomon des chevaux de l'Egypte, et les marchands du roi achetaient du fil à prix d'argent.* Ils prétendent que l'Hébreu *mikoa* signifie du fil. Jarhi l'entend d'une file de chevaux attachés l'un à l'autre, queue à queue, ce qui est suivi par plusieurs nouveaux interprètes (*f*). Bochart (*g*) entend par *mikoa* un tribut. Il traduit : *On tirait des chevaux de l'Egypte, pour Salomon ; et quant aux tributs, les fermiers de ce prince les recevaient suivant un certain prix.*

[Salvador (*Inst. de Moïse, tom.* I, *p.* 332) prétend qu'il s'agit de *lin filé*, et il remarque en note, par forme de critique, que « la Vulgate traduit par un nom de pays, *Coa*, le mot *mikvé*, qui vient de *kavah*, cordeau, fil. » J'ignore si beaucoup d'interprètes juifs croient qu'il soit ici question de *lin filé.* M. Cahen traduit en ces termes les deux endroits où la Vulgate rend *mikvé* par *Coa :* « Et le débouché des chevaux qu'avait Salomon était l'Egypte ; une *caravane* de marchands du roi en prenait une quantité contre (ou dont ils payaient) le montant. » Et il dit en note : « Les Septante rendent מקוה par ἐκ Θεκουέ *de Tecoué ;* la Vulgate dit *de Coa* ; de même Abarbanel prenant le מ dans le sens de *de*, et קוה pour un nom de lieu. Sans adopter cette dernière version, nous la trouvons plus rationnelle que celle des Septante. » Le géographe de la Bible de Vence mentionne *Coa*, en faisant remarquer que dom Calmet et quelques autres doutent que l'Hébreu signifie un nom de lieu. Barbié du Bocage fait la même remarque, mais il n'en considère pas moins Coa comme un *lieu*, où il paraît, dit-il, qu'on élevait des chevaux de prix. Ce lieu serait donc une ferme, un village, un canton. C'est, à mon avis, plus que cela ; je tiendrais pour le pays de Coa en Arabie, en supposant la certitude de son existence; mais je crois qu'il s'agit plutôt du royaume de *Choa* en Afrique, où aujourd'hui encore on s'occupe beaucoup du commerce des chevaux.]

COCCUS, *coccinum*, *coccineus color*, cramoisi ou, selon d'autres, écarlate. Moïse se sert souvent de *coccum bis tinctum*, de l'écarlate teinte deux fois; parce qu'en effet on teignait deux fois l'écarlate ou la pourpre (*h*) :

Nec quæ bis Tyrio murice lana rubet.

L'Hébreu porte : *Tolahat schani* (תולעת שני), c'est-à-dire *du vers double* ou *du vers schani ;* comme si *schani* était le nom propre du vermisseau dont il s'agit ici. Voici ce que Bellon (*i*) nous enseigne du vermisseau dont on se sert pour teindre en cramoisi. Il y a dans l'île de Crète beaucoup de *coccus*, dont on fait un grand trafic dans cette île. On le trouve, au mois de juin, sur une espèce de petit chêne dont les feuilles sont épineuses et chargées de certaines petites graines de la grosseur d'un petit pois et pleines de petits vers rouges, gros comme une lente. L'on détache ces graines des feuilles, et les petits animaux dont elles sont pleines en sortent par un trou qui s'y trouve du côté qu'ils étaient attachés à la feuille. On sépare ces petits animaux du grain par le moyen d'un crible, et on les met ensemble en les pressant légèrement. On en fait des boules de la grosseur d'un œuf de poule. Les Arabes nomment ce vermisseau *charmés*, d'où vient le nom de *cramoisi ;* parce qu'ils servent à teindre en cette couleur. *Voyez* ci-après VER, *vermiculus*.

* COCHON. *Voyez* POURCEAU.

(*a*) Abulféda, description de la mer Rouge, p. 70, 71 & 73.
(*b*) *Malvenda.*
(*c*) *Serar. Cornel.* — [Ptolémée, dit Barbié du Bocage, place une ville de *Coa* dans l'Arabie Heureuse.]
(*d*) *Plin. l.* VI, *c.* XXIX.
(*e*) *Montan. Jun. Lud. de Dieu. Braun.*
(*f*) *Pagnin. Vatab. Castal.*
(*g*) *Bochart. de Anim. sacr., parte* 1, *l.* II, *c.* IX.
(*h*) *Ovid. Amor. l.* III.
(*i*) *Bellon. observ. l.* I, *c.* XVII.
(1) La seule observation que je puisse faire ici, et que je ne fais pas aussi souvent que j'en ai l'occasion, c'est que je me suis engagé à ne rien retrancher.

COCYTE, *Cocytus*, fleuve d'Arcadie, qui prend sa source du Styx, et que les poëtes ont feint être un des quatre fleuves de l'enfer. Il y en avait un de même nom dans la Campanie, lequel tombait dans le lac Lucrin. Le traducteur latin du livre de *Job*, XXI, 33, a mis ce terme dans sa traduction, pour marquer la descente des méchants aux enfers. Il n'y a rien dans l'Hébreu, ni dans les anciennes versions qui ait rapport au Cocyte; et il n'y a nulle apparence que Job en ait voulu parler. Ces fables sont de beaucoup postérieures à son temps. L'Hébreu porte simplement: *Les mottes du torrent lui ont été douces*; au lieu que nous lisons dans la Vulgate: *Dulcis fuit glareis Cocyti*. Sa présence a été agréable aux rivages du Cocyte.

CODORLAHOMOR, roi des Elamites. Ce prince, après avoir tenu assujettis, pendant douze ans, sous sa domination cinq rois, savoir: Bara, roi de Sodome, Bersa, roi de Gomorrhe, Sennaab, roi d'Adama, Semeber, roi de Séboïm et le roi de Ségor, ils se révoltèrent contre lui, vers l'an (*a*) du monde 2091. Codorlahomor assembla une grande armée et s'étant ligué avec Amraphel, roi de Sennaar, Arioch, roi d'Ellasar, peut-être *Talassar*, près de l'Assyrie, dans la province d'Eden, et avec Thadal, roi des nations, apparemment des nations qui étaient au delà du Jourdain, dans la Galilée des Gentils (*b*). Ces quatre rois avec leurs troupes marchèrent vers la terre de Chanaan: ils attaquèrent en chemin quelques peuples de delà le Jourdain, comme les géants Réphaïm, qui occupaient le pays qui est entre le torrent Jaboc et l'Arnon: ils prirent et pillèrent Astaroth-Carnaïm, ville fameuse, située à l'orient de la mer de Galilée.

Ils battirent aussi les Zuzim, apparemment les mêmes que les *Zomzomims*, anciens habitants du pays qui fut ensuite occupé par les Ammonites. (*c*) Moïse dit que les Zuzim furent battus à Cham, peut-être *Chamin*, ancienne ville du même pays (*d*). Ils défirent encore les Emim dans Savé-Kariathaïm. Les Emim sont un peuple ancien qui demeurait originairement dans le pays qui fut depuis possédé par les Moabites (*e*); et *Savé-Kariathaïm* ou la Vallée de Cariathaïm est une ville du même pays, qui appartint depuis au roi Séhon (*f*). Enfin ils attaquèrent dans les monts de Galaad, les Chorréens, peuples fameux qui descendaient de Séhir le Chorréen, et dont le pays fut ensuite occupé par les Iduméens (*g*): ils poussèrent leurs conquêtes jusqu'aux campagnes de Pharan dans l'Arabie Pétrée. De là, ils retournèrent vers Cadès-Barné, où est la fontaine de Misphat, qui ne porta ce nom que depuis Moïse (*h*). Ils ravagèrent le pays des Amalécites, qui habitaient dans l'Arabie Pétrée, et défirent les Amorrhéens, dont la demeure était à Hazazon-Thamar, que l'on croit être la même que Engaddi, ville voisine de la Pentapole et de Gomorrhe; ainsi les quatre rois alliés commencèrent par abattre la puissance des peuples voisins de Sodome et Gomorrhe, afin que ces villes n'ayant plus aucun secours à espérer de ce côté-là, elles ne pussent échapper à leur vengeance.

Les cinq rois révoltés, voyant les alliés s'approcher de leur ville, mirent leur armée en campagne (*i*) et la rangèrent dans la plaine même où leurs villes étaient situées. Or, il y avait dans cette plaine beaucoup de puits d'où l'on tirait du bitume, circonstance qui pouvait en rendre l'accès plus difficile et plus dangereux à la cavalerie ennemie. Le combat se donna, et les rois de Sodome, de Gomorrhe, de Séboïm, d'Adama et de Ségor furent mis en fuite; une partie de leur armée fut taillée en pièces, et l'autre partie se retira sur les montagnes voisines, laissant leurs villes en proie aux vainqueurs. Sodome, Gomorrhe et les autres places furent pillées; et l'ennemi, chargé de butin et de captifs, reprit la route de l'Euphrate.

☞ *Observations sur la bataille des [illegible] rois ligués contre Codorlahomor dans la [illegible] des Bois* (1) (*Genes.* XIV, 8). Je ne m'[illegible] pas beaucoup sur cette journée; le [illegible] de raisonner sur des faits si reculés dans [illegible] espaces des temps antiques? Une op[illegible] dont on aurait de la peine à me guérir, [illegible] qu'en ce temps, et même avant, les peuples de l'Asie n'étaient pas si malhabiles qu'[illegible] pourrait se l'imaginer. De la manière [illegible] l'Ecriture en parle, on faisait fort bien [illegible] guerre; car l'on voit dès lors une tactique réglée fort sensée et même savante. A [illegible] dre certaines gens, on dirait que les ar[illegible] du temps d'Abraham combattaient co[illegible] feraient les Hottentots. Si le monde n'est [illegible] plus ancien qu'on le prétend, on do[illegible] étonné que ces peuples aient pu faire [illegible] grand progrès dans l'art de la guerre, [illegible] si peu de temps. C'est ce que je ferai [illegible] remarquer dans ma Dissertation sur la [illegible] tique des Hébreux et des peuples de l'Asie; mais ce n'est pas ici le lieu. — [Cette Dissertation est parmi les pièces qui précèdent [illegible] Dictionnaire.]

L'Ecriture ne dit pas un mot de la disposition des deux armées; mais cela n'empê[illegible] pas que nous ne les mettions en ordre [illegible] bataille, parce que nous ne saurions ig[illegible] leur tactique. Il est certain qu'ils com[illegible] taient par grands corps et sur une gra[illegible] profondeur: mille exemples le dém[illegible] ront. L'ordre d'Abram, qui, sur l'armée [illegible] perte de cette bataille, marcha contre les [illegible] rois victorieux, est une bonne preuve [illegible] l'on combattait de la sorte, c'est-à-[illegible] portions ou par divisions de phalange, [illegible] vent en phalange parfaite; car cette pha[illegible] tant vantée des Grecs ne différait que [illegible] nom avec celle des peuples de l'Asie.

(*a*) Avant Jésus-Christ 1109, avant l'ère vulg. 1913.
(*b*) Voyez *Jos.* xii, 23; *Matth.* iv, 15; *Isai*, ix, 1.
(*c*) *Deut.* ii, 20, 21.
(*d*) Voyez *Judic.* x, 5, et les notes sur la Ge[illegible]èse, xiv, 5.
(*e*) *Deut.* ii, 20, 21.
(*f*) *Jos.* xiii, 19, 21.
(*g*) *Genes.* xxxii, 3, et xxxvi, 20.
(*h*) *Num.* xx, 13.
(*i*) Vers l'an du monde 2092.
(1) Par Folard. Voyez la Préface, pag. [illegible]

Je range donc les troupes des cinq rois sur utant de corps et sur une grande profondeur, elon la méthode de ces anciens temps, plus age et plus éclairée que n'est la nôtre. Il est pparent que l'armée de Codorlahomor fut angée sur le même ordre, pour leur faire 3te. Qu'on ne s'avise pas de me dire que ces eux dispositions sont imaginaires : je l'ai éjà dit, nous connaissons leur méthode de ombattre, et cela suffit pour nous mettre au iit des autres ordres de bataille que les au-eurs sacrés n'expliquent pas, ce qui est ssez rare. Il serait facile à un auteur qui oudrait faire un plan de la bataille de Lens ans mille ans d'ici, de ranger l'armée dans ette plaine, quand même notre méthode de ombattre qui est en usage aujourd'hui se-ait perdue, pourvu qu'il n'ignorât rien de la ictique des Français et de celle des autres euples de ce temps-là. Nous n'avons point e plan de la bataille de Cannes, cependant ar ce que Polybe nous en apprend la dispo-ition, on ne saurait se méprendre dans le lan de l'armée des Carthaginois et dans ce-ji des Romains, dont nous connaissons la iéthode ; et bien que celui de ceux-ci ne soit as tout à fait conforme à la disposition or-inaire de leurs cohortes, l'historien nous 'explique de façon et si clairement, qu'il est mpossible, pour peu d'expérience que l'on it, de pouvoir se tromper dans le plan qu'on oudrait en faire. L'Écriture n'entre point lans les circonstances du combat entre Co-lorlahomor et les cinq rois : ceux-ci furent jattus et par conséquent mis en fuite, c'est out ce qu'elle nous en apprend.

Après la défaite des cinq rois par Codor-ahomor et ses alliés, Loth, qui s'était retiré lans Sodome, fut enveloppé dans la disgrâce le cette ville ; on ravit tout ce qu'il avait, et l fut lui-même emmené avec les autres cap-ifs. Alors un homme qui s'était sauvé du ombat, vint donner avis à Abram de ce qui était passé. Abram demeurait pour lors ans la vallée de Mambré, et avait fait une spèce de ligue offensive et défensive avec lambré, Eschol et Aner, qui demeuraient ans la même plaine. Aussitôt qu'il eut ap-ris cette nouvelle, il en donna avis à ses al-és, et les exhorta à lui aider à délivrer oth, son neveu. Ils armèrent leurs gens; bram se mit à la tête de trois cent dix-uit de ses serviteurs (a), tous gens de réso-ition, et commença à poursuivre l'armée es quatre rois victorieux. Ils firent près de oixante et dix lieues sans les pouvoir at-indre ; enfin ils les joignirent à Dan, près s sources du Jourdain. Abram forma plu-eurs corps de ses gens et de ceux de ses al-iés, et venant fondre sur les ennemis pen-int la nuit, il jeta la terreur dans leur camp, s défit et les poursuivit jusqu'à Hoba, ou bila, au nord de Damas, dans la vallée qui it entre le Liban et l'Anti-Liban. Il ramena vec lui Loth, son neveu, tout ce qui était à ii, les femmes captives et tout le butin que odorlahomor et ses alliés avaient fait dans la défaite des cinq rois révoltés et dans le pillage de Sodome et Gomorrhe.

☞ *Observations sur la surprise du camp de Cordorlahomor par Abram* (1). *Gen.* c. XIV, v. 14. Il s'était donné une grande bataille dans la Vallée des Bois. Codorlahomor, roi des Elamites, et trois autres rois alliés de celui-ci, avaient remporté une grande victoire sur cinq autres rois qui s'étaient ligués ensemble. Abram ayant appris que Loth, son neveu, avait été pris dans cette bataille, ne perdit pas un instant pour tâcher de le délivrer. *Il choisit parmi ses serviteurs*, dit l'Écriture, *ceux qui étaient propres à porter les armes, au nombre de trois cent dix-huit, et se mit à les poursuivre jusqu'à Dan.*

Pour rendre dans le véritable sens militaire le *Persecutus est eos usque Hoba*, je voudrais dire qu'Abram se jeta sur la marche des victorieux; car le mot de poursuivre signifierait qu'Abram les avait déjà battus, au lieu que c'est un autre ennemi, un ennemi tout nouveau, qui les suit en queue, et qui cache sa marche pour n'être pas découvert et pour les surprendre. Il était trop faible pour les attaquer dans le plein jour; il attendit donc la nuit, qui est la ressource des généraux qui ont de petites armées, et l'heure la plus commode pour la surprise des camps. Il arriva sur eux lorsqu'ils s'y attendaient le moins. *Et ayant partagé ses gens en plusieurs troupes, il vint fondre sur les ennemis durant la nuit, les défit et les chassa jusqu'à Hoba, qui est à la gauche de Damas.* La ruse est bonne, et c'est toujours le meilleur, dans les attaques nocturnes, d'occuper les ennemis en différents endroits. Outre que les ténèbres augmentent la terreur, et que la surprise grossit tout en mal, on ignore les forces de l'ennemi, et on les croit toujours plus grandes qu'elles ne le sont en effet, parce qu'on ne peut s'imaginer qu'une poignée de gens osât attaquer une grande armée, et cette opinion est ordinaire dans les surprises.

Abram se rangea donc sur plusieurs petits corps, *divisis sociis*; l'Écriture n'en explique pas le nombre: je crois que ces trois cent dix-huit hommes peuvent être de quelque effet sur quatre petits corps. On comprend aisément qu'il dut battre ses ennemis; la nuit et la surprise sont deux choses plus dangereuses dans les grandes armées que dans les petites, parce qu'elles sont plus sujettes aux terreurs paniques. L'exemple de la défaite des Bavarois auprès de Rhinsfeld, qui venaient de gagner une grande victoire sur le duc de Weimar, est une preuve démonstrative de cette maxime; car celui-ci, ayant rassemblé les tristes restes de sa défaite, les rallia, et forçant une marche de nuit, tomba à l'improviste sur le camp des Bavarois, qui prirent la fuite sans rendre aucun combat. Il y a de l'apparence qu'Abram mit le feu dans le camp des ennemis, après l'avoir donné en proie à ses troupes victorieuses.

(a) *Genes.* xiv, 14.

(1) Par Folard.

COELE-SYRIE. *Voyez* ci-devant Célé-Syrie.

COENA MORTUI. Repas à l'honneur d'un mort. *Voyez* ci-après Mort et Repas.

COENOMUYA, ou Cynomya, ou Cinomuia. Ce terme est écrit différemment dans les Psaumes LXXVII, 50, et CIV, 31. On lit aujourd'hui *cœnomyian*. Mais les anciens exemplaires latins lisaient *cynomyian*, mouche de chien, comme lisent encore aujourd'hui la plupart des exemplaires grecs. La bonne leçon est celle de la Vulgate, qui porte *cœnomyian*, mélange de toutes sortes de mouches; ce qui est conforme à l'Hébreu et aux anciennes versions grecques (*Heb.* ערב, *mixtura.* Κοινόμυιαν, *muscæ variæ.* Κυνόμυιαν, *muscam caninam*). Quelques anciens Psaumes [*lisez* Psautiers] latins, comme ceux de Rome, de Milan et de saint Pierre de Chartres, lisent: *Muscam caninam*; ce qui exprime à la lettre le grec *kynomyian*. Saint Jérôme, dans l'Exode, VII, 21, a mis: *Omne genus muscarum.* Mais les Septante au même endroit, lisent: Mouche de chien, *cynomyian*. Or, cette mouche est un insecte très-dangereux, qui s'attache principalement aux chiens, et dont la piqûre est très-maligne.

COEUR. Dans toutes les langues ce terme a une emphase particulière. Les Hébreux regardaient le cœur comme la source de l'esprit, de l'intelligence, de l'amour, du courage, de la douleur, du plaisir. De là viennent une infinité de manières de parler: *Trouver son cœur, posséder son cœur, incliner son cœur, porter son cœur* vers le Seigneur. *Un bon cœur, un mauvais cœur*, un cœur libéral, un cœur qui fait plaisir librement, volontairement, de grand cœur, etc. Endurcir son cœur, élever son cœur à Dieu; le prier de changer nos cœurs de pierre en des cœurs de chair. Aimer de tout son cœur; n'avoir qu'un cœur et qu'une âme avec quelqu'un: *Convertir les cœurs des enfants vers les pères, et les cœurs des pères vers les enfants* (*a*), faire qu'ils soient parfaitement réconciliés, et qu'ils soient dans les mêmes sentiments.

Manquer de cœur, marque quelquefois manquer d'intelligence et de prudence (*b*). *Columba seducta non habens cor*: une colombe sans finesse et sans esprit. O insensés et tardifs de cœur! *O stulti et tardi corde* (*c*)! insensés, hommes sans lumière et sans intelligence. Le cœur de ce peuple est appesanti, afin qu'ils n'aient point d'intelligence dans le cœur (*d*): *Incrassatum est cor populi hujus... ne corde intelligant.* Vous parlez à tous ceux *qui ont le cœur sage*, et que j'ai remplis d'intelligence: *Cunctis sapientibus corde* (*e*). Les faux prophètes parlent de leur cœur: *Dices prophetantibus de corde suo* (*f*), qui donnent leurs imaginations pour de vraies prophéties. *Mettre quelque chose sur son cœur*, ou *mettre son cœur sur quelque chose*, c'est-à-dire, s'en souvenir, s'y appliquer, l'avoir à cœur. *Le juste périt, et nul ne met cela sur son cœur* (*g*), nul n'y fait attention. *Revenir à son cœur, Redire ad cor*, rentrer dans soi-même.

Tendre de cœur, c'est-à-dire, *timide*. Le cœur se dilate dans la joie, se resserre dans la tristesse, se brise de douleur, s'engraisse et s'endurcit dans la prospérité: il résiste quelquefois à la vérité; Dieu l'ouvre, le prépare et le convertit quand il veut. On dit, *dérober le cœur de quelqu'un* (*h*), faire quelque chose à son insu. *Le cœur se fond*, dans le découragement. *Le cœur s'abandonne*, dans la frayeur: *le cœur est désolé*, dans l'étonnement; *le cœur est flottant*, dans le doute. *Posséder son cœur*, être le maître de ses mouvements. *Parler au cœur d'une personne*, la consoler, lui dire des choses touchantes et flatteuses.

Le cœur se dit aussi du milieu; par exemple, *Tyr est dans le cœur de la mer* (*i*), au milieu de la mer. Je ne craindrais point quand les montagnes seraient renversées dans le cœur de la mer (*j*). Comme Jonas a été trois jours dans la mer, *ainsi le Fils de l'homme sera trois jours dans le cœur de la terre* (*k*). Et Moïse parlant aux Israélites, leur dit (*l*): *Vous avez vu le feu qui brûlait jusqu'au cœur du ciel*, qui s'élevait jusqu'aux nues.

Il faut briser son cœur, et non pas déchirer ses habits (*m*). C'est par le cœur qu'on croit pour obtenir la justice (*n*): *Corde creditur ad justitiam.* Dieu promet de donner à son peuple *un cœur intelligent et craignant Dieu* (*o*). Il faut *soutenir son cœur par la grâce*, et non par la nourriture corporelle (*p*).

[*Ce qui sort de la bouche part du cœur... C'est du cœur que viennent les pensées mauvaises...* Matth. XV, 18, 19. *Où est votre trésor, là aussi est votre cœur.* Matth. VI, 21. « Du cœur, c'est-à-dire de la partie la plus intime de l'âme procèdent les *désirs*: dans le cœur résident les *affections*; dans le cœur résident les *passions*. Le cœur est en quelque sorte l'ovaire universel dans lequel toutes nos passions reposent à l'état de germe, en attendant leur fécondation par les circonstances extérieures. » Steinmetz, *Physiologie chrétienne*, 5e leçon.]

COHORTE, en latin, *cohors*, en grec, *speira*. Terme de la milice romaine. La cohorte était d'ordinaire de six cents soldats à pied. La légion avait dix cohortes, chaque cohorte avait trois manipules, et chaque manipule était composée de deux cents soldats. Ainsi la légion était de six mille hommes. D'autres ne donnent que cinq cents hommes à chaque cohorte. Ainsi, la légion

(*a*) *Luc.* I, 17.
(*b*) *Osee* VII, 11.
(*c*) *Luc.* XXIV, 25.
(*d*) *Matth.* XIII, 15.
(*e*) *Exod.* XXVIII, 3.
(*f*) *Ezech.* XIII, 2.
(*g*) *Jerem.* XII, 11.
(*h*) *Genes.* XXXI, 20. II *Reg.* XV, 4.
(*i*) *Ezech.* XXVII, 4.
(*j*) *Psalm.* XLV, 3.
(*k*) *Matth.* XII, 40.
(*l*) *Deut.* IV, 11.
(*m*) *Joel* II, 13.
(*n*) *Rom* X, 10.
(*o*) *Deut.* XXIX, 4.
(*p*) *Hebr.* XIII, 9.

n'aurait été que de cinq mille hommes. Il y a beaucoup d'apparence que chez les Romains les cohortes, comme parmi nous les compagnies, ont souvent varié, quant au nombre.

COLERE. L'Ecriture attribue souvent la colère au Seigneur, non que Dieu soit capable de ces mouvements déréglés que cause cette passion, mais parce qu'il punit les méchants avec la sévérité d'un père ou d'un maître irrité.

La colère se met souvent pour la peine, pour le châtiment. Le magistrat est vengeur *pour la colère* : *Vindex ad iram*, dit saint Paul (*a*) ; c'est-à-dire, pour la vengeance. Dieu est-il injuste, lui qui fait sentir les effets de sa colère? *Qui infert iram* (*b*), c'est-à-dire *pœnam*. La colère est sortie du Seigneur, et elle commence à se faire sentir : *Jam enim egressa est ira a Domino, et plaga desævit* (*c*).

Souvent on joint la colère à la fureur : *Ira furoris*, même en parlant de Dieu; mais c'est pour exagérer les effets de sa colère, ou les justes sujets de son indignation : *Quæ est hæc ira furoris ejus immensa* (*d*)? Eloignez de nous la fureur de votre colère : *Averte a nobis furorem iræ tuæ* (*e*).

Les Hébreux mettent la colère dans le nez : *Que votre nez* ne se fâche pas, ne s'enflamme pas. Un homme colère est appelé au court nez, et le patient au nez long. *Voyez* Nez.

Le *jour de la colère* est le jour du jugement de Dieu, le jour de sa vengeance. Saint Jean-Baptiste l'appelle aussi la colère future (*f*): *Quis vos docuit fugere a ventura ira?* et saint Paul aux Thessaloniciens (*g*) : *Eripuit nos ab ira ventura ;* et : *Vous vous amassez un trésor de colère au jour de la colère*, ou *de la vengeance* (*h*).

Nous étions tous enfants de colère (*i*) ; et ailleurs (*j*) : *Nous étions des vases de colère, destinés à la destruction.*

Donner lieu à la colère: Dare locum iræ (*k*). N'irritez pas les méchants, déjà assez animés contre vous; évitez leur rencontre, et laissez tomber leur colère; ne vous exposez pas mal à propos à leur emportement. Quand on rencontre un animal fougueux et en fureur, on se détourne et on l'évite: faites-en de même envers vos persécuteurs. Autrement : *Donnez lieu à la colère de Dieu ;* attendez les moments, ne vous empressez pas de vous venger, Dieu saura vous faire justice.

Les *vases de la colère de Dieu* (*l*) sont tous les instruments dont il se sert pour nous punir; la guerre, la disette, la stérilité, les maladies, etc., mais surtout la guerre, qui est l'assemblage de tous les maux et la plénitude *du calice de la colère de Dieu. Consommer, achever, remplir* sa colère, c'est-à-dire, en faire sentir les effets dans toute la rigueur.

Tout le pays est ruiné et désolé par la colère de la colombe (*m*) : *A facie iræ columbæ;* et ailleurs, ch. XLVI, 16 : *Fuyons dans notre pays devant le glaive de la colombe;* c'est-à-dire des Chaldéens, qui portaient, dit-on, une colombe dans leurs enseignes, à cause de Sémiramis qui avait été métamorphosée en colombe. [*Voyez* Ascalon.] Mais les meilleurs interprètes traduisent le nom de *Jonah*, qui signifie quelquefois une colombe, par un ravisseur, un destructeur, un ennemi, tel qu'était Nabuchodonosor à l'égard des Juifs. [*Voyez* Colombe, qui suit.]

COLOMBE (1), pigeon, oiseau domestique, déclaré pur par la loi de Moïse, qui ordonne (*n*) que quand une femme allait au temple au temps marqué après ses couches, elle devait offrir au Seigneur un agneau et une colombe, ou une tourterelle, ou bien un jeune pigeon, ou un petit de tourterelle. L'agneau était offert en holocauste, et le pigeon en hostie pour le péché. Que si la personne n'était pas aisée, au lieu d'un agneau, elle offrait deux pigeons ou deux tourterelles. Il n'importait de quel sexe ils fussent, ni peut-être de quel âge ; car *pullus columbæ* peut marquer ou un pigeon en général, ou un jeune pigeon. La sainte Vierge, pour satisfaire à cette loi, quoiqu'elle n'y fût pas obligée en rigueur, offrit deux pigeons (*o*), ou deux tourterelles, parce qu'elle était pauvre. Et comme il aurait été malaisé que toutes celles qui venaient de loin pussent apporter des colombes pour les offrir au temple, les prêtres avaient permis qu'on vendît de ces oiseaux dans les parvis du lieu saint. Ce que Jésus-Christ ne put souffrir. Etant un jour entré dans le temple, il fit un fouet avec des cordes et en chassa tous ceux qui y faisaient trafic de colombes (*p*).

Il y avait encore d'autres occasions, où l'on pouvait offrir au Seigneur des oiseaux en holocauste, ou même pour l'expiation de quelque péché. Ceux qui étaient riches offraient des animaux à quatre pieds ; les pauvres ne présentaient que des colombes. Voici les cérémonies avec lesquelles on les sacrifiait (*q*). Le prêtre prenait la colombe, lui tordait avec violence le cou et la tête. Quelques interprètes croient même qu'il lui arrachait entièrement la tête ; d'autres veulent qu'il lui tordît simplement le cou : et c'est ce qui paraît le plus certain. Voyez *Levit.* V, 8. Il lui faisait avec les ongles une ouverture, pour faire couler le sang sur le bord de l'autel. Il jetait les plumes et la pe-

(*a*) *Rom.* xiii, 4.
(*b*) *Rom.* iii, 5.
(*c*) *Num.* xvi, 46.
(*d*) *Deut.* xxix, 24.
(*e*) II *Par.* xxix, 10.
(*f*) *Matth.* iii, 7.
(*g*) I *Thessal.* i, 10.
(*h*) *Rom.* ii, 5.
(*i*) *Ephes.* ii, 3.
(*j*) *Rom.* ix, 22.
(*k*) *Rom.* xii, 19.
(*l*) *Jerem.* l, 25.
(*m*) *Jerem.* xxv, 38.
(*n*) *Levit.* xii, 8. *Num.* vi, 10.
(*o*) *Luc.* ii, 24.
(*p*) *Matth.* xx, 12. *Marc.* xi, 15. *Joan.* ii, 14.
(*q*) *Levit.* i, 14, 15, 16, 17.
(1) *Columba*, dénomination générique des pigeons, oiseaux de l'ordre des gallinacées.

tite vessie du gosier, c'est-à-dire, le jabot, à l'orient de l'autel, au lieu où l'on mettait les cendres qu'on ôte de l'autel. Après cela, il rompait les ailes de l'oiseau; et sans diviser l'hostie avec le fer, il la mettait sur le feu de l'autel, où elle était entièrement consumée. Si c'était un sacrifice pour le péché (*a*), on y observait les mêmes cérémonies qu'on vient de marquer, à la réserve que le sang de l'hostie était répandu, non-seulement aux côtés, mais aussi aux pieds de l'autel.

Il est dit dans le quatrième livre des Rois, chap. VI, 25, que pendant le siége de Samarie, sous le règne d'Achab, roi d'Israel, la famine fut si grande, que l'on vendit jusqu'à cinq sicles, ou environ huit livres de notre monnaie, *le quart d'un cab de fiente de pigeons* (IV *Reg.*, VI, 25, קַב־דִּבְיוֹנִים); c'est-à-dire, une mesure qui tenait un demi-setier, un poisson, un pouce cube et un peu plus. Mais nous croyons, avec Bochart, que cette *fiente de pigeons* n'était autre chose qu'une espèce de pois chiche, nommé par les Arabes *Usnen*, ou *Kali*. Or, les Hébreux appellent *Kali* les pois chiches rôtis à la poêle, dont on use beaucoup dans l'Orient, et dont il y a des boutiques au Caire et à Damas, où l'on ne fait autre chose que frire des pois chiches, pour la provision des voyageurs. *Voyez* ci-devant CICER. Les autres endroits de l'Ecriture où il est parlé de colombes, ne sont point fort difficiles. Par exemple, il est dit dans le Cantique des cantiques (*b*), que l'Epouse est semblable à une colombe dans son trou de rocher; parce que dans l'Orient il y a ainsi beaucoup de pigeons sauvages et même privés, qui se retirent dans des creux de rochers.

Jérémie (XXV, 38), parlant des ravages que Nabuchodonosor devait faire dans la Judée dit: *La terre a été désolée par la colère de la colombe* (מִפְּנֵי חֲרוֹן הַיּוֹנָה). Et encore (*c*): *Fuyons dans notre pays, pour éviter le glaive de la colombe;* et ailleurs (*d*): *Chacun fuira devant l'épée de la colombe.* Quelques-uns (*e*), sous le nom de *colombe*, entendent en cet endroit le Seigneur, qui de colombe était devenu un lion rugissant, armé de glaive et prêt à saccager tout le pays. D'autres (*f*) entendent Nabuchodonosor, roi des Chaldéens, lequel portait, dit-on, une colombe dans ses enseignes, en mémoire de Sémiramis, que l'on disait avoir été métamorphosée en colombe, ou qui est appelée colombe par antiphrase [*Voyez* ASCALON, à la fin de l'article et de l'addition]. Mais il est plus simple et plus naturel de traduire l'Hébreu *jona*, par un ennemi, un destructeur, un ravageur. C'est une épithète qui convient admirablement à Nabuchodonosor. La terre a été désolée par ce ravageur; fuyez devant l'épée de ce prince, qui porte la terreur et le f[er] dans tous les lieux où il va. On ne [nous] prouve pas bien que les Chaldéens portassent la colombe dans leurs étendards. [*Vid. infr.*]

La colombe est le symbole de la simplicité et de l'innocence. Le Saint-Esprit parut dans le baptême du Sauveur sous la forme d'une colombe (*g*). Jésus-Christ recommande à ses disciples la prudence du serpent et la simplicité de la colombe (*h*). Le prophète Osée compare les Israélites à une colombe séduite (*i*), qui n'a point de cœur ou d'intelligence. La colombe est un animal sans défense, sans ruse, sans fiel, exposé à la poursuite des hommes et des animaux, qui ne sait ni se défendre, ni défendre ses petits, ni se précautionner contre ceux qui en veulent à sa liberté et à sa vie. Ainsi les Israélites, malgré les châtiments dont Dieu les avait frappés, et les captivités où il les avait réduits, ne laissaient pas de retomber toujours dans leurs déréglements et de s'exposer de nouveau aux mêmes disgrâces.

L'Ecriture, en quelques endroits, semble attribuer à la colombe de la réflexion et de la méditation (*j*): *Meditabor in columba* (*k*); et: *Et quasi columbæ meditantes*, etc. Mais on l'entend ordinairement de ses gémissements (*l*): *Gementes ut columbæ.* La colombe et la tourterelle gémissent et roucoulent. L'Epouse du Cantique est souvent comparée à la colombe, à cause de son innocence, de sa douceur, de sa candeur et de sa fidélité. Noé fit sortir la colombe de l'arche, pour savoir si les eaux du déluge s'étaient retirées (*m*). Il choisit la colombe comme un oiseau domestique, ennemi du carnage et de l'ordure; elle revint à lui d'abord, n'ayant pu trouver où asseoir son pied, parce que les eaux du déluge ne s'étaient pas encore retirées. Il la renvoya une seconde fois, et elle revint, portant en son bec un jeune rejeton d'olivier vert, qui avait déjà poussé depuis le déluge; enfin, il l'envoya une troisième fois, et elle ne revint plus, parce que le déluge était entièrement cessé.

[« La troisième Personne divine s'exprima, dès l'origine de l'Eglise, par une colombe de feu, planant sur le monde. Déjà pris pour emblème de l'amour divin chez les Indiens, comme le prouvent les sculptures de leurs pagodes, cet oiseau était principalement vénéré des Assyriens qui le portaient sur leurs étendards, depuis que leur reine Sémiramis nourrie, suivant eux, dans son berceau par des colombes, avait fini par être métamorphosée en l'une d'elles.

Chez les Juifs, la colombe était de même honorée, mais comme emblème du saint amour

Alba Palestino sancta columba Syro,

dit Tibulle. Puis les Grecs vinrent consacrer aux voluptés ce symbole que les chrétiens

(*a*) *Levit.* v, 8.
(*b*) *Cant.* II, 14.
(*c*) *Jerem.* XLVI, 16.
(*d*) *Jerem.* L, 16.
(*e*) *Greg Mag. l.* XXXII *Moral.*, *c.* VI. *Thom. Hugo*, etc.
(*f*) *Hieronym. in Jerem.* XXV, 38, *et in Ezechiel.* XXIV. *Bochart. Maldon Sanct. Tirin.*, etc.
(*g*) *Matth.* III, 16.
(*h*) *Matth.* X, 16.
(*i*) *Osee* VII, 4, 11.
(*j*) *Isai.* XXXVIII, 14, *et* LIX, 11.
(*k*) *Nahum.* II, 7.
(*l*) *Cant.* I, 15; II, 10, 14, etc.
(*m*) *Genes.* VIII, 8, 10.

élevèrent enfin comme tout le reste au-dessus des sens.

Dans toutes les cryptes, la colombe suspendue couvait, comme l'Esprit-Saint, la cendre des morts purs. On en mettait dans les tombeaux, au-dessus des sarcophages des martyrs. Grégoire de Tours parle d'une tentative faite pour enlever la colombe d'or appendue dans la tombe de saint Denis, évêque de Paris. A partir du quatrième siècle, on commença à renfermer les hosties consacrées dans des colombes de métal enrichies de diamans; on en plaçait d'autres au-dessus des fonts baptismaux. Le pape Innocent Ier, à l'entrée du cinquième siècle, fit présent à l'Eglise des saints Gervais et Protais d'une colombe en métal doré, pesant trente livres. Enfin, on en surmonta les chaires des évêques. Celle en marbre qu'on a trouvée dans la catacombe des saints Marcel et Pierre avait à son sommet cet oiseau ceint du diadème. Byzance faisait de même dans ses églises.

Plusieurs anciennes peintures montrent l'oiseau sacré sur la tête ou l'épaule droite de saint Grégoire le Grand, pour signifier l'inspiration du Saint-Esprit.

Il écrivait lui-même que les prédicateurs du Verbe sont comme la colombe qui plane au-dessus de la terre, lui annonçant la paix, mais sans la toucher, sans lui demander de nourriture.

Ce docteur est représenté écoutant la colombe qui lui parle à l'oreille sur un bas-relief des cryptes vaticanes, bien postérieur, il est vrai, à saint Grégoire; mais cette légende ne s'applique pas qu'à lui seul. Saint Ephrem de Syrie prétendait avoir vu aussi une colombe lumineuse sur l'épaule de saint Basile le Grand, et qui lui dictait ses écrits. C'est de là sans doute que le plagiaire Mahomet aura emprunté sa science (1).

Cet oiseau est l'emblème qui se retrouve le plus souvent sur les sarcophages primitifs. Là, on le voit emporter dans son bec une palme, une branche d'olivier, ou percer des raisins, figure de l'âme des confesseurs qui s'envole innocente, versant comme un vin précieux son sang sur la terre. C'est ainsi qu'on voit monter en colombe au-dessus de son corps décapité, l'âme de sainte Reparata, vierge et martyre, qui avait refusé de sacrifier aux idoles. La même chose se répète pour saint Potitus et l'évêque saint Polycarpe décolés, du sang desquels l'oiseau blanc comme la neige s'élance, et vole à tire d'ailes vers les cieux (2). Les actes du martyre de saint Quentin disent avec une suavité de paroles et un élan de foi remplis de charme : *Visa est felix anima velut columba, candida sicut nix, de collo ejus exire et liberno volatu cœlum penetrare.*

Pour les esprits grossiers, encore offusqués par les ténèbres de l'idolâtrie, on exprimait ainsi la survivance et l'immortalité de l'âme; comme plus tard, lorsque parut dans l'art l'anthropomorphisme, on l'exprima par un petit enfant, sortant quelquefois de la bouche même du décédé.

A San-Clemente, l'abside offre une mosaïque, mais déjà barbare, où les douze apôtres en colombes environnent Jésus crucifié. Souvent, au nombre de deux sur les sarcophages, ces oiseaux signifient la fidélité et l'indissolubilité du lien des époux; mais seuls, c'est toujours l'âme qui s'envole.

Ainsi, prêtant son image hiératique aux âmes qu'il échauffait de son amour, le Saint-Esprit était censé habiter dans chaque créature fidèle. Ce ne fut que bien tard, à Byzance, quand l'expression morale brisa impatiente les bandelettes de l'hiéroglyphe, qu'on cessa de figurer ainsi les âmes bienheureuses; mais cette image continua de rester consacrée à l'Esprit-Saint. Les deux ailes étendues et pleurant, la tête penchée sur le monde, il dessine au sommet des ogives mauresques d'Orient, en Grèce et en Russie, aussi bien que dans nos tableaux gothiques, un trèfle mystérieux, qu'on trouve parfois enveloppé de neuf chœurs d'anges, disposés à l'entour en trois grands cercles. Car sans cesse revient la triade.

Quand on approche des temps modernes, le génie de l'innovation cherche à représenter l'Esprit-Saint comme un beau jeune homme, comme l'Eternel adolescent, dont est éprise la nature (3). Mais le pape, dans un bref qu'on verra cité ailleurs, prohiba cette icone comme contraire aux traditions. A la rigueur, il n'y a que le Verbe qui devrait revêtir la forme humaine; car toute révélation extérieure de la divinité se fait par lui; le Créateur dans le paradis terrestre, et le Jéhovah du Sinaï, ne sont que lui-même. Pourtant, on comprend qu'alors il apparaisse sous la figure d'un vieillard, et soit ainsi confondu avec le Père éternel. Mais pour le Saint-Esprit, il n'est aucun moyen de lui donner forme humaine sans tomber à l'instant dans les méprises les plus graves. Ainsi la papauté eut raison de tenir ferme et de maintenir l'antique colombe (4). »]

Dans l'Orient, surtout dans la Syrie, dans l'Arabie et dans l'Egypte, on dresse des pigeons à porter des billets sous leurs ailes, et à rapporter la réponse à ceux qui les ont envoyés. Le Mogol fait nourrir en beaucoup d'endroits des pigeons qui servent à porter les lettres dans les occasions où l'on a besoin d'une extrême diligence; ils les portent d'un bout de ses Etats à l'autre. Tous les jours le consul d'Alexandrette envoie des nouvelles à Alep en cinq heu-

(1) Münter, cité par Wernsdorf. Voyez la note 4.

(2) Prudentius, chantant sainte Eulalie, a dit de ...ue :

Emicat inde columba : repens
Martyris os, nive candidior
Visa relinquere et astra sequi.

(3) Voir *Chronique de Strasbourg*, anno 1404.

(4) Cyprien Robert, *Hiéroglyphique chrétienne*, dans l'*Université catholique*, tom. VI, pag. 352, d'après Wernsdorf, *De Simulacro columbæ in locis sacris antiquitus recepto*. Vitembergæ, 1773. Et *De Columba auriculæ Gregorii Magni adhærente*. Ibid., 1780.

res, quoique ces villes soient éloignées de trois journées de cheval (a). En Hollande on s'est quelquefois servi de cette invention dans les occasions de siége. Les caravanes qui voyagent en Arabie font savoir leur marche aux souverains arabes avec qui elles sont entrées en alliance, par des pigeons à qui on met un billet sous l'aile (b). Ces oiseaux vont avec une rapidité et une promptitude extraordinaire, et reviennent encore avec plus de diligence, pour se rendre au lieu où ils ont été nourris, et où ils ont leurs nids. On a souvent vu de ces pigeons couchés sur le sable, le ventre en l'air et le bec ouvert, attendant la rosée pour se rafraîchir et reprendre haleine.

Il y a dans les villes d'Egypte certaines gens qui font métier de dresser les pigeons à ce métier; et d'autres dont le principal exercice est de voler des pigeons et de les attirer des colombiers des autres dans les leurs. Les Hébreux excluent de l'entrée du Sanhedrin ceux qui s'exercent à de pareilles choses.

COLONNES. *Une colonne de nuée* (c), *une colonne de feu* (d) *une colonne de fumée* (e), signifient une nuée, un feu, de la fumée, qui s'élèvent vers le ciel en forme d'une colonne irrégulière. *Les colonnes du ciel*, Job, XXVI, 11, et *les colonnes de la terre*, Job, IX, 6, et Psalm. LXXIV, 4, sont des expressions métaphoriques qui supposent que le ciel et la terre sont comme un édifice élevé de la main de Dieu, fondé sur son fondement et sur ses bases; cela paraît par les paroles de Job (f): *Où étiez-vous quand je jetais le fondement de la terre? qui en a pris les dimensions, qui en a jeté le niveau? sur quoi sont appuyées ses bases, et qui a posé sa pierre angulaire?* Les anciens croyaient la terre plate, et que les cieux portaient sur ses extrémités.

[Chez les anciens, la place la plus honorable et la plus distinguée dans les assemblées était toujours *auprès d'une colonne*. Nous en voyons fréquemment des exemples dans Homère, *Odyss.*, VIII, 65, 473; XXIII, 90.

Au II[e] livre des *Paralip.* VI, 12, 13, il est dit que Salomon fit faire une *estrade*, ou *colonne*, ou *tribune*, au milieu du parvis du peuple, et qu'il y monta le jour de la dédicace du temple, et y fit devant le peuple assemblé l'admirable prière que rapporte l'historien sacré. Au IV[e] livre des *Rois* XI, 14, le petit roi Joas était, selon la coutume, sur cette *estrade* ou *colonne*, quand Athalie, entendant un mouvement populaire, vint voir ce qui se passait. Et au chap. XXIII, 3, Josias, roi de Juda, lorsqu'il se disposait devant le peuple assemblé, à renouveler l'alliance avec le Seigneur, se plaça aussi sur cette même *estrade*.]

Les colonnes de l'Eglise, *Jacques, Céphas et Jean qui paraissaient être les colonnes, me donnèrent les mains* (g); et dans l'Apocalypse (h): *Celui qui remportera la victoire, sera une colonne dans le temple de Dieu*; il sera l'appui, la force, l'ornement de la maison de Dieu. L'église de Jésus-Christ est nommée par saint Paul (i), *la colonne et l'appui de la vérité*. Le Seigneur envoyant Jérémie prêcher aux nations, lui dit (j): *Je vous rendrai aujourd'hui comme une ville forte, comme une colonne de fer, comme un mur d'airain*, et capable de résister à tous les efforts de vos ennemis, et incapable de céder à leurs violences.

COLONNE DE NUÉES. *Voyez* l'article NUÉE.

COLOQUINTE, ou *courge sauvage*. La coloquinte [(*cucumis colocynthis*) est une plante de la famille des cucurbitacées, originaire de l'Egypte et des autres contrées du Levant. Sa pulpe, excessivement amère, offre un purgatif très-énergique, beaucoup plus employé autrefois qu'actuellement.] Cette plante produit ses sarments et ses feuilles semblables aux concombres des jardins, qui rampent par terre et sont en partie échiquetées. Son fruit, nommé coloquinte, est de la grosseur et figure d'une orange. Il est d'une substance légère et blanche lorsqu'on lui a ôté son écorce, et d'un goût si amer, qu'on lui a donné [poétiquement] le nom *de fiel de la terre*, [et vulgairement celui de *chicotin*].

On lit dans le quatrième livre des Rois (k), qu'Elisée étant allé à Galgala pendant une grande famine, il dit à l'un de ses serviteurs de préparer à manger aux prophètes qui étaient en ce lieu-là. Ce serviteur étant allé au champ, trouva des coloquintes, en cueillit plein son manteau, et les ayant apportées, les coupa par morceaux et les mit dans le pot, ne sachant ce que c'était. Lorsqu'on servit à manger, les prophètes en ayant goûté, s'écrièrent que c'était un poison mortel. Aussitôt l'homme de Dieu se fit apporter de la farine, la jeta dans le pot et leur dit d'en manger sans crainte; ils en mangèrent et n'y sentirent plus aucune amertume. Cette plante ou ce fruit s'appelle en Hébreu *pékaah*.

COLOSSE. Le colosse de Rhodes était une statue d'airain d'une si grande hauteur, que les navires passaient à pleines voiles entre ses jambes; c'était une des sept merveilles du monde (l); il avait septante coudées, ou cent cinq pieds de haut. Charès disciple du fameux Lysippe, l'avait jeté en moule. Il y avait peu de gens qui pussent embrasser son pouce; il était consacré à Apollon ou au Soleil. Le roi Démétrius

(a) Tavernier.
(b) Relation des caravanes, p. 114, 115.
(c) *Exod.* XIII, 21.
(d) *Ibidem.*
(e) *Judith.* XX, 40.
(f) *Job.* XXXVIII, 4, 5, 6.
(g) *Galat.* II, 9.
(h) *Apoc.* III, 12.
(i) I *Timoth.* III, 15.
(j) *Jerem.* I, 18.
(k) IV *Reg.* IV, 39. ללקט....פקעת
(l) *Plin.* l. XXXIV, c. VII. *Strabo.* l. XIV.

après avoir assiégé pendant un an la ville de Rhodes sans pouvoir s'en rendre maître, fit la paix avec les Rhodiens, et s'en retournant, il leur fit présent de toutes les machines de guerre qu'il avait employées à ce siége. Ils les vendirent quelque temps après pour la somme de trois cents talens qu'ils employèrent avec quelques autres sommes qu'ils y joignirent à faire ce colosse. Charès y travailla pendant douze ans. Il fut commencé l'an du monde 3700, et renversé par un tremblement de terre soixante ans après qu'il eut été érigé.

Les Rhodiens feignant de vouloir relever le colosse, firent des quêtes chez tous les Etats grecs et chez tous les rois (a) d'Egypte, de Macédoine, de Syrie, du Pont et de Bithynie; ils surent si bien exagérer leur perte, que la cueillette qu'on fit pour eux alla pour le moins à cinq fois autant que leur véritable perte. Au lieu d'employer cet argent à rétablir leur colosse, ils prétendirent que l'oracle le leur avait défendu, et gardèrent pour eux cet argent. Le colosse demeura abattu pendant 894 ans, au bout desquels, l'an de Jésus-Christ 672, Moavias, sixième calife des Sarrasins, ayant pris Rhodes, vendit l'airain du colosse à un marchand juif, qui en eut encore la charge de neuf cents chameaux : ce qui, en comptant huit quintaux pour une charge, se montait encore à 7,200 quintaux, ou à 720,000 livres.

Les Rhodiens représentaient ordinairement sur leurs médailles, d'un côté la tête d'Apollon ou du Soleil, et de l'autre une Rose avec cette légende : ΡΟΔΙΩΝ, des Rhodiens. Quelques-uns ont prétendu que c'était de ces pièces que les Juifs donnèrent à Judas pour le prix de sa trahison. *Voyez* ci-après RHODIUM, et RHODES.

COLOSSES, ville de la grande Phrygie. On croit que saint Paul n'avait jamais été dans cette ville (b), quoiqu'il eût prêché dans la Phrygie; mais les Colossiens avaient reçu la foi, apparemment d'Epaphras leur évêque. Saint Paul ayant appris que les faux apôtres avaient été à Colosses, y avaient prêché la nécessité de la circoncision et des observances légales, et le culte superstitieux des anges par les sentiments d'une fausse humilité, leur faisant entendre qu'il fallait adresser leurs prières, non à Dieu le Père ou à Jésus-Christ, mais aux anges qui étaient les médiateurs entre Dieu et les hommes. L'Apôtre, dis-je, ayant été informé de tout cela, ou par Epaphras qui était alors dans les liens à Rome avec lui, ou par une lettre de ceux de Laodicée, leur écrivit la lettre que nous avons, où il relève en Jésus-Christ la qualité de médiateur et de réconciliateur des hommes avec Dieu, et le chef de l'Eglise, qui répand dans tous ses membres l'action, le sentiment, la vie et l'esprit. Il attaque les faux apôtres et réfute solidement leur doctrine touchant l'obligation d'observer la circoncision et les cérémonies légales; il leur débite après cela la plus belle et la plus sublime morale.

L'Apôtre était alors dans les liens à Rome, l'an de J.-C. 62. Il avait avec lui Epaphras, Timothée, Aristarque, Jean-Marc, Luc, Démas, et Jésus surnommé le Juste. La lettre fut portée aux Colossiens par Tychique, son fidèle ministre, et par Onésime, que Philémon lui avait renvoyé pour le servir. Plusieurs exemplaires grecs, au lieu de *Colosses*, lisent *Colasses* : et plus d'un critique soutiennent que cette dernière leçon est la bonne. Mais les exemplaires latins ne varient point et portent constamment *Colosses*, il s'est même trouvé des écrivains, tant grecs que latins (c), qui ont cru que cette Epître avait été écrite aux fidèles de Rhodes, fameux par leur colosse du Soleil.

COLSUM ou COLZUM. La ville de Colzum, autrefois célèbre et considérable, était située sur la mer Rouge, au bord (1) opposé à celui où se voyait celle d'*Elana*, située au pied du mont Sinaï (d). Ces deux villes sont aujourd'hui ruinées. Il y avait autrefois un canal tiré de Colzum jusqu'au Caire, dont on ne voit aujourd'hui aucun vestige. Omar, second kalife après la conquête d'Egypte, ordonna à Amon qui l'avait subjuguée, de faire creuser ce canal afin que l'on pût facilement par ce moyen transporter les grains d'Egypte dans la mer Rouge. Mais comme Médine par succession de temps ne fut plus le siége des kalifes, l'usage de ce canal n'étant plus si nécessaire, on le négligea, et les sables le remplirent. *Voyez* CLYSMA et BEELSEPHON.

COMBAT *de saint Paul contre les bêtes à Ephèse*. Voyez PAUL (*saint*.)

COMMUN se dit pour *profane*, pour *souillé* : *manger avec des mains communes*, c'est-à-dire sans laver ses mains (e) ; *Communibus manibus, id est, non lotis, manducare*. Je n'ai jamais mangé *rien de commun*, de profane, dit saint Pierre (f), mais il entendit une voix qui lui dit : N'appellez point commun ce que Dieu a purifié : *quod Deus purificavit, tu commune ne dixeris*. Et saint Paul, Rom. XIV, 14 ; Il n'y a rien de commun ou de profane de sa nature : *Nihil commune per ipsum, nisi ei qui existimat quid commune esse*. C'est à peu près dans ce même sens que Moïse appelle une vigne *commune* ou *profane* celle dont il est permis à tout le monde de manger (g) : *Qui a planté une vigne et ne l'a pas encore rendue commune?* il peut s'en retourner dans sa maison. C'est que les premiers fruits de la vigne et des arbres étaient censés impurs, ou plutôt ils étaient consacrés au Seigneur, et il n'était pas permis d'y toucher qu'après la qua-

(a) *Polyb. l. V, et Strabo. l. XIV.*
(b) *Vide Coloss.* II, 1. *Hieronym. ad Philemon.* ȳ. 22. *Chrysost. Theophyl. Athanas. in Synopsi. Estius, alii.*
(c) *Suidas, Zonar. Glycas, Eustat. Calepin, Munster.*
(d) Bibliot. Orient. p. 271.

(e) *Matth.* VII, 2, 5.
(f) *Act.* X, 4, 15.
(g) *Deut.* XX, 6.
(1) C'est-à-dire au fond du second des golfes que forme la mer Rouge en se terminant. (S).

trième année (a). *Voyez* ci-après PROFANE.

* COMPLAINTE. *Voyez* LAMENTATION.

* COMPLUTE (*Bible de*) ou *d'*ALCALA. On appelle ainsi la polyglotte du cardinal Ximenès, la première qui ait paru. Elle fut imprimée en 1515 à Alcala de Hénarès, en Espagne, en six vol. in-folio et en quatre langues.

COMPONCTION. Terme consacré dans le langage ecclésiastique, pour marquer la douleur de ses péchés : *Ayez de la componction dans votre lit, de ce que vous avez dit dans votre cœur* (b). Le méchant a persécuté le pauvre, il a mortifié (c) celui qui a la componction dans le cœur : *Compunctum corde mortificare.*

Mais les Septante portent souvent le terme *catanuxis*, qui signifie componction, dans un sens fort différent, pour le sommeil, la pesanteur, l'assoupissement, l'endurcissement, l'insensibilité. Par exemple, dans Isaïe, XXIX, 10, רוח תרדמה; Vulg. : *Spiritum soporis;* LXX : πνεῦμα κατανύξεως : *Le Seigneur a mêlé sur vous l'esprit de sommeil*, de pesanteur, d'engourdissement. Les Septante ont traduit *l'esprit de componction.* Et saint Paul, *Rom.*, XI, 9, les a suivis : *Dedit eis Dominus spiritum compunctionis.* Ainsi dans le Psaume où on lit dans l'Hébreu (*Psal.* LIX, 5) : יין תרעלה; LXX : οἶνος κατανύξεως : *Vous nous avez abreuvés du vin d'assoupissement*, d'un vin qui enivre et qui ôte le sens, comme celui qu'on donnait aux hommes condamnés à la mort. Les Septante lisent : *Du vin de componction.* Enfin, dans le passage que nous avons cité au commencement de cet article : *In cubilibus vestris compungimini*, Psal. IV, 5, l'Hébreu porte : על משכבכם ודמו : *Parlez dans vos cœurs sur votre lit, et demeurez dans le silence.* Les Septante : ἐπὶ ταῖς κοίταις ὑμῶν κατανύγητε : *Soyez touchés de componction sur vos lits.*

Dans tout cela, il faut revenir à l'original, et entendre sous le nom de *componction*, dans Isaïe, XXIX, et Psalm., LIX, un sommeil profond, qui trouble et offusque la raison. Mais, dans quelques autres endroits, par exemple, Act., II, 37 : *Compuncti sunt corde;* et Psalm. CVIII, 17 : *Compunctum corde mortificare;* on doit l'entendre de la componction du cœur. Mais, dans les autres passages, Psalm. XXIX, 13 : *Ut cantet tibi gloria mea, et non compungar;* l'Hébreu lit : *Et non taceat* : Que ma gloire publie vos louanges, et ne se taise point. Et Psal. XXXIV, 16 : *Dissipati sunt nec compuncti;* l'Hébreu lit : *Ils m'ont déchiré* par leur mauvais discours, *et ne se sont point tus.*

CONCILE, en latin *concilium.* Ce terme se prend quelquefois, dans un sens générique, pour toute sorte d'assemblées; d'autres fois pour l'assemblée du *Sanhédrin*, ou du sénat de Jérusalem; et d'autres fois pour une assemblée des pasteurs, qui se trouvent ensemble pour terminer les affaires ecclésiastiques, soit qu'elles regardent la foi, la discipline ou les mœurs. Ainsi l'assemblée des apôtres et des prêtres à Jérusalem (d), pour décider si l'on imposerait aux gentils convertis le joug de la Loi, est regardée comme le premier concile de l'Eglise chrétienne. Les mêmes apôtres, peu de temps après l'ascension du Sauveur, furent cités et comparurent devant le Sanhédrin, qui les fit frapper de verges, et leur défendit de prêcher la doctrine de Jésus-Christ. Mais ils ne déférèrent pas à cette sentence, et sortirent de l'assemblée, s'estimant heureux d'avoir souffert quelque chose pour le nom de leur divin Maître (e). *Voyez* ci-après SANHÉDRIN.

Quelques auteurs rapportent une suite de conciles des Juifs, qu'ils croient avoir été tenus avant et après la venue de Jésus-Christ, mais ces prétendus conciles ne sont point du tout marqués dans l'Ecriture. A l'égard du premier concile tenu à Jérusalem, qui est le modèle que l'on s'est proposé dans tous ceux que l'on a tenus dans l'Eglise, il ordonna qu'on n'imposerait point aux gentils convertis à la foi le joug de la circoncision et des autres observances de la Loi, mais qu'on les obligerait à s'abstenir des chairs immolées aux idoles, des animaux suffoqués, du sang et de la fornication. Je ne parle point des autres conciles tenus dans l'Eglise depuis les apôtres, parce qu'il n'en est point parlé dans l'Ecriture. Il y en a qui croient que les apôtres s'assemblèrent en concile pour composer le Symbole; c'est ce que nous examinerons sous l'article de SYMBOLE.

[« Naissante et peu nombreuse encore, l'Eglise, pour ainsi parler, était sans cesse rassemblée. Mais, indépendamment de cette réunion habituelle, il y en avait d'autres particulières. Ainsi les apôtres se rassemblèrent plusieurs fois dans des conciles dont le modèle, la forme, les traits essentiels et les cérémonies ont été pieusement recueillis par les plus anciens docteurs et par toutes les générations catholiques. Telle est, en effet, la base nécessaire de tous les conciles qui se sont tenus jusqu'à présent et se tiendront dans la suite des âges (1); les actes de ces assemblées sont donc, on le voit, d'importants matériaux pour l'histoire législative de l'Eglise. — La première de ces mémorables séances fut celle qui eut lieu pour l'adjonction de saint Mathias au nombre des douze; Pierre convoqua le synode, le présida et dirigea toute l'affaire (*Voyez* MATHIAS. Le second synode eut pour motif des troubles qui agitèrent la société catholique à son berceau; il eut pour résultat l'institution

(a) *Levit.* XIX, 24, 25.
(b) *Psal.* IV, 5.
(c) *Psal.* CVIII, 17.
(d) *Act.* XV, 7, 8 et *seq.*
(e) *Act.* V, 41.
(1) Ex Actis apostolicis colliguntur a scriptoribus ecclesiasticis, ac potissimum glossa ordinaria, conventiones sive concilia aliquot Apostolorum, primitivæ quoque Ecclesiæ; in quibus exempla, forma, imagines, ac cæremoniæ certæ conciliorum, tam generalium quam provincialium, traduntur; postea per sanctos Patres et Ecclesiæ catholicæ posteros observandæ. Joan. Mansi, *Act. concil.*, tom. I.

d'un nouvel ordre de ministres chargés de venir en aide aux évêques et aux prêtres, l'institution du diaconat (*Voyez* DIACONAT, DIACRE).

« ... Bientôt une plus importante question se souleva [touchant l'introduction des gentils dans le royaume de Dieu (*Mat.*, VIII, 2)]. Si les Juifs convertis n'osaient résister en face à l'enseignement divin et fermer aux nations la porte de l'Eglise, au moins essayaient-ils sans cesse d'en rendre l'entrée difficile. Autrefois, sous la loi mosaïque, les étrangers qui embrassaient le culte du vrai Dieu n'étaient point admis pour cela dans la synagogue; ils se tenaient dans le pourtour du temple, adorant de loin un Dieu sévère : on les appelait les *prosélytes de la porte*. Voilà le rang à peu près où les Hébreux de Palestine voulaient placer les nouveaux convertis de ce monde qu'ils regardaient toujours comme barbare.

« Mais s'il se trouve de l'opposition parmi les fidèles, le prince des apôtres, saint Pierre, ne se laissa point arrêter. La voix du Seigneur retentissait à ses oreilles ; des signes particuliers lui rappelaient la volonté divine. Sa main, qui tient les clefs, introduisit dans l'Eglise le premier gentil, le centenier Corneille... (*Act.* X). Mais sa conduite ne fut pas à l'abri de la controverse; les Juifs circoncis de Jérusalem disaient : *Pourquoi avez-vous été chez des hommes incirconcis, et pourquoi avez-vous mangé avec eux ?* Le saint apôtre alors ne dispute pas, ne contredit pas, ne raisonne pas : il raconte ce qu'il a fait; il dit l'ordre qui lui a été donné par le Saint-Esprit, et par là il définit la règle qu'il faut suivre à l'avenir. Après l'avoir entendu, les réclamations cessent ; le Sauveur a parlé par la bouche de Pierre, et la multitude glorifie Dieu en disant : *Ainsi Dieu a fait part aux gentils eux-mêmes du don de la pénitence qui mène à la vie* (Act. XI).

« Mais, le principe admis, restaient les conséquences à débattre. L'orgueil israélite n'abandonna point le champ, et la lutte recommença : des chrétiens, sortis de la secte des pharisiens, voulurent imposer aux gentils la circoncision et l'observance des cérémonies mosaïques; comme si la loi de l'Evangile était incomplète, comme si le sang du Seigneur Jésus ne suffisait pas pour la rédemption.

« Alors ce fut un grand spectacle ; jamais encore l'Eglise n'avait été si divisée : les disciples n'étaient point d'accord, et chacun, au point de vue de ceux qu'il évangélisait, craignait le scandale et la diminution de la foi : à Antioche, Paul et Barnabé virent leur parole contestée ; ils se rendirent à Jérusalem, où de tous les points du globe les apôtres accouraient (*Act.* XV), et il se tint dans la ville sainte une immense assemblée que l'Eglise reconnaît pour le premier concile et comme le modèle de tous les autres (1). Les apôtres y siégèrent seuls : juges, il leur appartenait de décider, de trancher la question, les prêtres et les anciens y prirent part ; intéressés à la controverse, ils devaient la débattre, donner leurs avis, éclairer la discussion, mettre la vérité en évidence. Enfin le peuple assista aussi aux séances, non par droit de présence, non qu'il y fût convoqué, non pour examiner et juger le jugement des apôtres, mais pour l'écouter avec respect, pour en répandre la connaissance et en porter témoignage dans le monde (2).

« Ainsi s'ouvrirent ces majestueuses assises. Après les débats, le prince des apôtres, le chef de l'Eglise universelle, Pierre se lève et termine la discussion :

« *Mes frères*, dit-il, *vous le savez : il y a longtemps que Dieu m'a choisi d'entre nous pour que les gentils entendissent par ma bouche la parole de l'Evangile et qu'ils crussent. Et Dieu qui connaît les cœurs leur a rendu témoignage, leur donnant le Saint-Esprit aussi bien qu'à nous. Et il n'a point fait de différence entre eux et nous, ayant purifié leurs cœurs par la foi. Et maintenant, pourquoi tentez-vous Dieu en imposant aux disciples un joug que ni nos pères ni nous n'avons pu porter? Nous croyons que c'est par la grâce de Notre-Seigneur Jésus-Christ que nous serons sauvés et eux aussi* (3).

« Après ces paroles, un autre apôtre, l'évêque de Jérusalem, saint Jacques, appuie la décision de saint Pierre par les témoignages des prophètes : *Mes frères, écoutez-moi. Simon vous a représenté comment Dieu a regardé favorablement les gentils, voulant choisir parmi eux un peuple consacré à son nom. Les paroles des prophètes sont d'accord, selon qu'il est écrit :* Je reviendrai, je rétablirai la maison de David qui est tombée ; je réparerai ses ruines et je la relèverai, afin que le reste des hommes et tous les gentils qui seront appelés de mon nom cherchent le Seigneur. *Le Seigneur l'a dit, et il l'a fait ; Dieu connaît son œuvre de toute éternité : c'est pourquoi je juge qu'il ne faut pas inquiéter ceux d'entre les gentils qui se convertissent à Dieu ; qu'on*

(1) De tertia conventione Apostolorum, quæ fuit plenaria conciliorum forma, postmodum a summis pontificibus et sanctis Patribus observata et observanda, legimus, *Actor.* XV. J. Mansi, *Act. concil.* tom. I. Saint Paul parle de ce concile des Apôtres, dans son Epître aux Galates, c. II : Deinde post annos quatuordecim, ascendi, etc.

(2) Præter legem Evangelii, ceremonialem legem mosaicam observandam esse, Cerinthus heresiarcha primus propugnavit et pertinaciter defendit. Hujus controversiæ definiendæ judicio, cum presbyteris et plebe, apostoli per orbem terræ longe lateque divisi, Dei instinctu et revelatione ante admoniti (quod de se Paulus *ad Galatas*, cap. II, fatetur) interfuerunt : apostoli, tanquam controversiæ judices, ad decidendum et definiendum ; presbyteri, velut inquisitores veritatis, ad disputandum et consultandum ; plebs autem vocata interfuit, non quidem ad examinandum, sed ad audiendum apostolorum sententiam, cui obtemperare deberet. Post multam causæ hujus disceptationem, non ex Scriptura, sed suffragio apostolorum, et judicio Petri principis apostolorum, definitum est. (J Mansi, *Act. Concil.*, Severini Binii *Notæ*)

(3) Viri fratres, vos scitis quoniam ab antiquis diebus Deus in nobis elegit per os meum audire gentes verbum Evangelii, et credere. Et qui novit corda Deus, testimonium perhibuit, dans illis Spiritum Sanctum sicut et nobis. Et nihil discrevit inter nos et illos, fide purificans corda eorum. Nunc ergo quid tentatis Deum, imponere jugum super cervices discipulorum, quod neque patres nostri, neque nos portare potuimus? Sed per gratiam Domini Jesu Christi credimus salvari, quemadmodum et illi. (*Act. Apost.* c. XV, v. 7-11

leur écrive seulement qu'ils s'abstiennent des souillures des idoles, de la fornication, des chairs étouffées et du sang (1).

« Voici donc ce qui résulte du jugement de saint Pierre soutenu du suffrage des apôtres : c'est que « les chrétiens ne sont nullement obligés par la loi de la circoncision, ni par aucune autre loi cérémonielle de Moïse (2). » Il n'est pas besoin de faire remarquer l'importance de cette décision, elle est trop manifeste. Quand Dieu avait voulu mettre à part la postérité d'Abraham et l'isoler au milieu de la terre, il lui avait donné pour signe et comme sceau de son alliance cette marque distinctive qui suffisait seule pour établir entre la branche choisie et le reste de la famille humaine une barrière insurmontable. Maintenant la barrière s'abaisse, l'abîme est comblé ; les deux poutres de l'édifice, si longtemps éloignées, se rejoignent ; il n'y a plus qu'un bercail, il n'y aura plus qu'un troupeau et un pasteur.

« La promulgation du décret se fit au dehors de l'assemblée par une députation envoyée de Jérusalem à Antioche, portant une lettre du concile : cette pièce a été conservée dans les Actes.

« *Les* APOTRES *et les prêtres d'entre les frères aux frères d'entre les gentils qui sont à Antioche, en Syrie et en Cilicie, salut. — Nous avons appris que quelques-uns d'entre nous ont troublé par leurs paroles et ont porté l'inquiétude dans vos âmes sans que nous en eussions donné aucun ordre. Alors nous nous sommes assemblés et nous avons jugé à propos de vous envoyer des personnes choisies avec nos très-chers frères Barnabé et Paul, qui ont dévoué leur vie pour le nom de Notre-Seigneur Jésus-Christ ; nous vous envoyons donc Jude et Silas, qui vous feront entendre les mêmes choses.* Il a semblé bon au Saint-Esprit et à nous *de ne vous point imposer d'autres charges que celles-ci, qui sont nécessaires, savoir : de vous abstenir de tout ce qui a été sacrifié aux idoles, des chairs étouffées et de la fornication ; gardez-vous de ces choses, et vous ferez bien. — Valete* (3).

« Les apôtres n'hésitent pas : parlent-ils seulement en leur nom ? nullement. Nous l'avons lu : IL A SEMBLÉ BON AU SAINT-ESPRIT ET A NOUS ! Dès lors le doute ne fut plus permis dans l'Eglise, et la paix dut renaître : elle fut rétablie, au moins parmi les hommes de bonne volonté, à qui seuls elle est due. Il est vrai, les opiniâtres ne se soumirent point sur-le-champ ; l'Apôtre le savait, lui qui a dit : *Il faut qu'il y ait des hérésies* (4) ; mais une fois qu'elles se heurtent directement contre la chaire de saint Pierre, contre le fondement de l'Eglise, les hérésies sont frappées à mort. Après comme avant le concile, Cérinthe défendit son erreur ; Pierre l'écrasa. Les autres hérétiques de ce temps ne méritèrent pas l'honneur d'être réfutés par l'Eglise aussi solennellement : Simon le Magicien fut vaincu par Jean le Théologien, l'ami du Sauveur ; les autres, Valentin, Secundus, Marcion, Basilide, Saturninus, Carpocrate, Abion, Hermogène, Alexandre ne levèrent la tête qu'un instant et succombèrent bientôt, foudroyés par l'anathème.

« La lettre des apôtres contient, outre la décision de la controverse principale, deux autres décrets : l'un touche à un point de morale qu'il définit, par conséquent, d'une manière inflexible pour le présent et pour l'avenir : il s'agit de la fornication simple qu'un grand nombre de Juifs et de païens ne croyaient pas défendue par la loi naturelle ; d'autres, il est vrai, soutenaient le contraire ; mais, au moment où, sur un objet déterminé, la loi de Moïse était abrogée, il convenait sur celui-ci de confirmer les défenses du Décalogue et de prévenir les disputes en confirmant la vérité et en fixant la loi (5).

« L'autre statut intéresse seulement la discipline ; la même autorité qui accorde une si large dispense des cérémonies judaïques prohibe sévèrement l'usage du sang cru ou cuit, de la viande des animaux étouffés et des chairs souillées par leur destination aux sacrifices idolâtriques. Il y avait à ces prescriptions prohibitives de graves et fortes raisons : la participation aux victimes immolées était un acte d'adhésion au culte des idoles ; il eût donc été imprudent de laisser aux nouveaux convertis une pratique qui pouvait les ramener à l'erreur, et qui, en tout cas, maintenait une ligne infranchissable de séparation entre eux et leurs frères de Judée. L'autre abstinence n'était pas moins nécessaire : il fallait aussi aplanir

(1) Viri fratres, audite me. Simon narravit quemadmodum primum Deus visitavit sumere ex gentibus populum nomini suo. Et huic concordant verba prophetarum, sicut scriptum est : Post hæc revertar et reædificabo tabernaculum David, quod decidit ; et diruta ejus reædificabo, et erigam illud : ut requirant cæteri hominum Dominum, et omnes gentes super quas invocatum est nomen meum, dicit Dominus faciens hæc. Notum a sæculo est Domino opus suum. Propter quod ego judico, non inquietari eos qui ex gentibus convertuntur ad Deum ; sed scribere ad eos ut abstineant se a contaminationibus simulacrorum, et fornicatione, et suffocatis, et sanguine (*Act. Apost*, c. XV, v. 13-20).

(2) Definitum est : Neminem christianorum lege circumcisionis, vel ulla alia ceremoniali judaica obligari (Severini Binii *Notæ* apud Mansi.).

(3) APOSTOLI, et seniores fratres, his qui sunt Antiochiæ, et Syriæ, et Ciliciæ, fratribus et gentibus, Salutem. Quoniam audivimus quia quidam ex nobis exeuntes, turbaverunt vos verbis, evertentes animas vestras, quibus non mandavimus ; placuit nobis collectis in unum, eligere viros, et mittere ad vos, cum charissimis nostris Barnaba et Paulo, hominibus qui tradiderunt animas suas pro nomine Domini nostri Jesu Christi. Misimus ergo Judam et Silam, qui et ipsi vobis verbis referent eadem. VISUM EST ENIM SPIRITUI SANCTO, ET NOBIS, nihil ultra imponere vobis oneris, quam hæc necessaria : ut abstineatis vos ab immolatis simulacrorum, et sanguine, et suffocato, et fornicatione ; a quibus custodientes vos, bene agetis. Valete. (*Act. Apost*. c. XV, vers. 23-29).

(4) B. Paul. apost. I *Epist. ad Corinth.*, c. XI, 18 — Terrible IL FAUT, qu'on ne lit point sans un profond étonnement. Mais sans les schismes et les hérésies, il manquerait quelque chose à l'épreuve où Jésus-Christ veut mettre les âmes qui lui sont soumises pour les rendre dignes de lui. (Bossuet, Ire *Instruction sur les promesses de l'Eglise*).

(5) Fornicatio prohibetur, quia plerique gentilium existimabant simplicem fornicationem non esse per se malam, neque illicitam. (Bellarm., *de Conc.* l. II et III ; *Deutéron.*, c. XXIII, v. 17, 18. — *Exode*, c. XXII).

par là les obstacles qui divisaient les chrétiens, et la tradition avait en cette matière une puissante autorité ; c'était pour inspirer l'horreur du meurtre que Dieu avait défendu à Noé la nourriture du sang, soit qu'il fût pris pur, soit qu'il le fût dans le corps des animaux étouffés (1). Lorsqu'après la dispersion, les hommes eurent mis cette défense en oubli, Dieu la renouvela par sa loi. Envoyés aux Grecs et aux Romains comme aux Juifs, aux Barbares comme à tous les autres, les apôtres jugèrent essentiel de la rappeler solennellement, d'une part pour ne point blesser chez les uns une habitude consacrée, de l'autre pour ne pas laisser subsister des abus cruels et qui font horreur (2). Quand, en effet, on va au fond des mystères antiques et des cérémonies des cultes barbares, on y trouve du sang humain. La décision apostolique répondait à des nécessités du temps ; elle tranchait au vif dans la racine de ces hideuses superstitions.

« Mais cette loi disciplinaire, spéciale à un siècle, n'était pas faite pour toujours. Saint Augustin, constatant ce fait, s'écrie : « Quel est le chrétien qui l'observe ? » Et il ajoute, pour qu'il ne soit permis à personne d'accuser l'Eglise de contradiction : « On ne « reprochera pas à la science médicale de « donner, la veille ou le lendemain, des or- « donnances différentes, et même de défen- « dre un jour ce qu'auparavant elle a pres- « crit ; et en effet, les besoins du corps sont « tels, et c'est ainsi qu'on le guérit. Depuis « Adam jusqu'à la fin des siècles, et tant « que l'enveloppe corruptible pèsera sur « l'âme, l'homme est un malade et un blessé, « et il ne doit pas reprocher à la médecine « divine de varier ses remèdes selon les « plaies, et de prescrire dans certains cas « autre chose que ce qu'elle a prescrit au- « paravant, alors surtout qu'elle s'est tou- « jours engagée envers lui à cette varié- « té (3). » Seulement, dès que le mal disparaît, le remède qui n'est plus utile est mis de côté : l'exception à la règle n'est maintenue que par nécessité ; la cause cessant, l'effet cesse également, et tout rentre dans la loi. Or, l'Eglise d'Occident étant guérie, ne faisant plus d'acception de Juifs et de gentils, a eu raison d'abroger d'un consentement unanime une coutume vieillie et tombée en désuétude (4). (An 49) (5).

« Toujours est-il que les apôtres avaient un soin extrême de ménager toutes les susceptibilités, d'éviter tout prétexte d'achoppement et de scandale : ils se faisaient tout à tous ; ils prêtaient l'oreille aux réclamations des gentils, et accédaient à ce qu'elles avaient de légitime et de raisonnable. Ils écoutaient aussi les Juifs ; ils avaient pour leurs frères égarés un profond amour ; ils ne brisaient à la légère avec aucune tradition, et ils ne s'écartaient pas sans réflexion des plus simples observances de la loi mosaïque.

« Ainsi, tant que le Temple subsista, ils le regardèrent avec respect et ils ne le laissèrent pas sans honneur. Le culte juif rendu au vrai Dieu ne pouvait pas être confondu avec le culte des idoles ; il eût été injuste et coupable de traiter de même et de condamner radicalement, comme les religions du paganisme, une religion fondée par la Divinité, donnée par elle à un peuple choisi, privilége glorieux, don inestimable approprié aux circonstances. Sans doute, les circonstances changèrent ; mais il n'appartenait pas aux enfants affranchis de la synagogue de flétrir leur mère comme impie et malfaisante ; et aussi ils lui portèrent vénération jusqu'à la fin, et voulurent l'ensevelir avec piété. C'est ainsi que, dans le troisième synode, le ministère de la circoncision et le gouvernement des Juifs convertis sont réservés à Pierre comme un honneur (6) ; c'est ainsi que, dans un quatrième synode, les apôtres décidèrent encore avec solennité qu'il était permis aux enfants d'Israël de joindre les cérémonies de l'Ancien Testament à la foi et aux sacrements du Nouveau, au moins tant que le Temple et le culte antique se perpétueraient dans Jérusalem (An 56). (7).

« Les chrétiens seulement ne durent pas considérer cette observance comme essentielle, ni lui donner dans leur esprit un prix

(1) *Genèse*, c. IX, v. 4.

(2) Minutius Felix dit que dans les mystères de Bellone on était initié par le sang humain ; les Scythes en buvaient aussi pour cimenter leurs alliances. (Dom Calmet, *Com. histor. dogmat.*).

(3) Apostoli elegisse mihi videntur pro tempore rem facilem, et nequaquam observantibus onerosam, in qua cum Israelitis etiam gentes, propter angularem illum lapidem duos parietes in se condentem, aliquid communiter observarent... Ac ubi Ecclesia gentium talis effecta est, ut in ea nullus Israelita carnalis appareat ; *quis jam hoc Christianus observat*, ut turdos et minutiores aviculas non attingat, nisi quarum sanguis effusus est ; aut leporem non edat, si manu a cervice percussus, nullo cruento vulnere occisus est ? Et qui forte pauci adhuc tangere ista formidant a cæteris irridentur... Sicut æger non debet reprehendere medicinalem doctrinam, si aliud illi hodie præceperit, aliud cras, prohibens etiam quod ante præceperat ; sic enim se habet sanandi ejus corporis ratio : ita genus humanum ab Adam usque in finem sæculi, quamdiu corpus, quod corrumpitur, aggravat animam, ægrum atque saucium, non debet divinam reprehendere medicinam, si in quibusdam hoc idem, in quibusdam vero aliud prius, aliud posterius observandum esse præcepit ; præsertim quia se aliud præcepturam esse promisit. (S. Augustin. *Contra Faust* . l. XXXII, c. XIII, XIV

(4) Manifesta est omnibus veritas christianæ doctrinæ non coinquinare hominem quod per os intrat (*Luc.*, c. VII), nihilque rejiciendum quod cum gratiarum actione sumitur (*Ad Timoth.*, I *Ep.*, c. IV). Quare cum hæ rationes et pericula scandali apud omnes christianos cessent, ipsa quoque lex, totius occidentalis ecclesiæ consensu, laudabiliter est antiquata. (S. Biuli *Notæ* ap. Mansi.)

(5) Hoc concilium apostolorum, quod Hierosolymitanum appellari solet, habitum est Hierosolymis anno Christi 51 (aut potius 49), et 9 Claudii, quo cum Judæis et Christianis Petrus Roma expulsus est, quique est 15 post conversionem Pauli. (Sev. Binii *Notæ* apud J. Mansi.)

(6) Hoc eodem concilio, Paulo gentium, Petro eorum qui, ex circumcisione ad fidem venissent, cura, sollicitudo, et patrocinium commissa fuerunt ; non quidem quod Petro gentibus Evangelium Christi annuntiare non licuerit, adeoque ille universæ Ecclesiæ pastor esse desierit ; sed ut circumcisionis ministerio, velut honestissimo quodam titulo, ac singulari prærogativa, soli Christo, Christique successori Petro delata, solus Petrus Christi successor nobilitaretur. (S. Binii *Notæ* apud Mansi, ex Baron , *Ann. Eccl.*, ann. 51, n° 28 et seq.)

(7) Quarta Hierosolymitana synodus habita est Hierosolymis anno Christi 58 (aut potius 56), circa festum Pentecostes. (S. Binii *Notæ* ap. Mansi)

qui n'est attaché qu'au sang et aux mérites du Rédempteur (1).

« La prédication de saint Paul avait encore été le motif de cette assemblée. Les ennemis de l'Apôtre le poursuivaient de leurs invectives et de leurs attaques ; ils l'accusèrent calomnieusement dans Jérusalem de condamner et de détruire la loi. A cette occasion et pour prévenir désormais toutes ces imputations, Jacques et le docteur des nations réunirent un concile et y manifestèrent hautement leur doctrine; saint Paul, du reste, ne s'en tint pas à des paroles, et il prouva la sincérité de sa déclaration par des actes et par les actes les plus intimes du culte hébraïque (2). Ce qu'il voulait, ce que les apôtres voulurent, ce que Notre-Seigneur luimême a voulu, c'était moins de nous débarrasser de quelques pratiques importunes et devenues inutiles, que d'accomplir la loi et d'achever la préparation du salut par le salut lui-même.

« A la suite des apôtres, les chrétiens conservent une vénération profonde pour la révélation mosaïque, base essentielle sur laquelle s'appuie la révélation complète de l'Homme-Dieu. La synagogue est morte; mais elle a été glorieusement enterrée par ses fils. Mieux que cela, elle vit encore en partie dans l'Eglise. Le dogme n'a pas été changé, il n'a été que développé; le Dieu que nous adorons est le Dieu d'Abraham, d'Isaac et de Jacob; mais qui connaît le Père, si ce n'est le Fils, et si l'on ne connaît le Fils, comment connaîtra-t-on le Père? Voilà pourquoi le Fils, voulant à la fois payer la rançon des hommes et leur porter la lumière, s'est incarné, selon les promesses faites aux premiers jours et dont la réalisation était si impatiemment attendue.

« Tel est le dogme catholique. Dans ses prescriptions, la loi de Moïse n'a pas non plus entièrement disparu; la partie principale est restée la même; les commandements imposés au peuple délivré de l'Egypte sont toujours les commandements de Dieu; ils sont encore le fondement de toute la législation divine. Il n'y a qu'une chose de plus : la charité, sans laquelle, il est vrai, tout était incomplet et inachevé...

« ... Outre ces quatre conciles apostoliques relatés aux *Actes des apôtres*, il y eut encore deux autres assemblées décrites dans ces mêmes Actes, c. IV et XI, et classés, d'après l'opinion de quelques-uns, dans les conciles des apôtres, ainsi qu'on peut le remarquer plus haut. Trois autres sont encore mentionnés chez les saints Pères et les anciens docteurs : le premier eut lieu en Judée, l'an de J.-C. 44, à l'époque où ce pays fut divisé et partagé (Baron., *Ann.* 44, 14 et 15 ; le symbole appelé Symbole des apôtres y fut rédigé (Clém., *Ep.* I ; — Cyp., *in Expositione Symbol.* ; Ambr., *Discours sur le jeûne d'Elie*, et *Ep.* 81 à *Siricius*. — Epiph., *Hæres.* 72. — Ruffin., *in Præfat. Expos. Symb.* — Augustin., *Serm.* 115 *et* 181, *de Tempore.* — Léon, pape, *Ep.* 13 *à Pulchérie*, et *Sermo II de Passione.* — Venant. Fortunat. *in Præfat. Expos. Symb.*, et plusieurs autres). Il ne nous a été transmis que par tradition (On le trouve encore dans Irénée, *l.* I, *c.* II, et *l.* III, c. IV ; — Jérôme, *Ep.* 61 *ad Pammachum*, contre les erreurs de Jean de Jérusalem ; — Augustinus, *liber* I, *de Fide et operibus*, cap. 9 ; — Ambrosius, *Epis.* 13 ; — Maxim. Taurin., *in Exposition. Symb.*). D'après l'opinion de Genebrard et de quelques autres, ils y rédigèrent les *Canons des apôtres* que l'on trouve dans saint Clément de Rome, bien que Onuphrius, dans son Catalogue, les rapporte au célèbre concile de Jérusalem, cité plus haut. On peut croire que François Turrianus parle de ce concile lorsqu'il dit que les canons ecclésiastiques des saints apôtres ont été rédigés, non pas au concile d'Antioche, mais bien à celui de Jérusalem; car il parle du concile où l'on décida que l'on devait s'abstenir de l'usage du sang et de viandes étouffées (Turr., *l.* I, *pro Canonibus*, c. XXV). Ils y sanctionnèrent encore les Canons des apôtres que l'on trouve dans les huit livres de saint Clément de Rome, et fixèrent aussi la sainte liturgie ou la messe, rapportée au livre huitième de ses Constitutions, c. XII, ou ailleurs, XIV (*Voyez* Genebr., *in Petro*). (Ceci est douteux).

« Vers la même époque, les apôtres se réunirent encore à l'occasion de la mort de la bienheureuse vierge Marie, pour célébrer son entrée triomphante dans les cieux; témoins Denys l'Aréopagite, *l. de Divin. nominib.*, *c.* III. — Juvénal, évêque de Persépolis, dans le *discours* qu'il prononça à ce sujet devant l'empereur Marcien, et transcrit par Nicéph., *l.* XV de son *Histoire*, *c.* IV. — Saint Grégoire de Tours, *l.* I de la *Gloire des Martyrs*, *c.* IV. — Saint Jean Damascène, *Orat.* 2, *sur la mort de la sainte Mère de Dieu*, vers la fin. — André de Crète, *Sermon sur la*

(1) De quarta Ecclesiæ primitivæ congregatione seu synodo, scribitur *Actor.* XXI, in qua declaratum fuit, teste Beda, Dionysio Cartusiano, et aliis, licitum esse conversis Judæis uti cum fide sacramentis Novi Testamenti, etiam circumcisione et aliis ceremoniis et sacrificiis Veteris Testamenti, quamdiu templum et sacrificia legis in Jerusalem stabant ; non quasi lex Evangelica non sufficeret, sed ut mater synagoga paulatim cum honore sepeliretur, et non statim, velut impia et mortifera..., damnaretur, cum fuerit a Deo fundata et tempore suo in remedium et salutem genti Judæorum data. Cum ergo Paulus ab æmulis suis, velut destructor et damnator legis, esset vehementer et falso apud Hierosolymam infamatus, communi concilio, Jacobus, Paulus et seniores statuerunt, ex judaismo conversos legis ceremonias pro tempore illo non damnare, sed licite observare posse, dummodo spem salutis suæ in illis non collocarent. Hinc scribitur (*Act.*, c. XXI) : Et cum venissemus Hierosolymam, libenter exceperunt nos fratres, etc. (Mansi, *Act. concil.* tom. I)

(2) Quare ut, tempori inserviendo, omnes lucrifaceret, factus Judæus Judæis, ad solemne festum Pentecostes Hierosolymam festinat accedere, ut declaret se patrias leges non adeo aversari. Huc cum venisset seniorumque conventio facta esset, rogatum est ne credentes Judæi legalibus uti prohiberentur. Decernitur rata ac firma esse debere, quæ de gentibus ad fidem conversis, superiore synodo statuta fuerunt; Judæis vero credentibus usus legalium permittitur. Paulus, qui hanc ob causam Antiochiæ Petro in faciem restiterat, qui sæpius antehac scriptis epistolis, de legalibus abrogandis, contenderat, huic seniorum conventui tantum detulit, ut se illorum voluntati, ad evitandum eorum scandalum subjecerit, et ut probaret se legis Mosaicæ observantissimum [illegible] (Mansi.)

mort de la sainte Mère de Dieu. — Epiph., prêtre, *Sermon sur le même sujet.* Nicéph., *l.* II *c.* XII; Genebr. *in Petro*, et beaucoup d'autres dont on ne peut fixer l'époque. — Baron., *Ann.* 48, n° 4 et suivants, principalement 24; puisque Eusèbe, *in Chronic. Ann.* 48, place la mort de la Mère de Dieu vers l'an 48 de J.-C.; de sorte que si vous y ajoutez 14 ou 15 ans qu'elle avait déjà au moment de la naissance de son Fils (Bar., *Ann.* 48, n° 7), vous trouverez qu'elle mourut vers 62 ou 63 ans, tandis que le prêtre Epiph., cité plus haut, et Cedrenus, *in compendio, in Tiberio*, dont fait mention Baronius (*Ann.* 48, n. 5, 7), pensent qu'elle vécut 72 ans. Si donc de ce nombre vous retranchez ces 14 ou 15 années dont j'ai parlé, sa mort ne serait arrivée que vers l'année 57 de Jésus-Christ. Or, cette manière de compter est préférée par saint Denis, qui n'embrassa la foi de Jésus-Christ que vers l'année 52. De même Paul alla pour la dernière fois à Jérusalem avant l'an 57 (Baron., *Ann.* 48, n. 7); ce que l'on croyait généralement à Antioche, comme nous l'affirme le martyr Pamphyle. » Ch. de Riancey, *Cours sur l'Histoire législative de l'Eglise*, dans l'*Univers. cathol.*, tom. XII, pag. 327, 328, 332 et suiv., d'après Mansi, *Act. concil.*, tom. I, col. 21-28.

* CONCOMBRES, קשאים, *kischschuim*, un des fameux légumes d'Egypte qui revenaient à l'esprit des Israélites dans le désert et dégoûtés de la manne (*Num.*, XI, 5). « Les Egyptiens les nomment *kathe* et les mangent en guise de fruit rafraîchissant, comme en Europe on mange les pommes. La chair en est ferme et fraîche, le goût doux et se rapprochant de celui de nos melons brodés; le prix en est très-modique et les champs tellement remplis, que le passant ne se donne pas la peine de les acheter. Combien de fois suis-je descendu de ma monture pour en cueillir quelques-uns, sans trouver personne pour m'en empêcher ou pour en recevoir le prix? Je n'ai jamais ressenti de mauvais effet de cette nourriture, qui est si froide dans nos climats, » dit M. Léon de Laborde, *Comment. sur l'Exode*, XXXIII, 16, pag. 117, col. 2. Prosper Alpin, *De Plantis Ægypti*, cap. XXXVIII, parle aussi des concombres de l'Egypte. Longtemps avant lui, Benjamin de Tudèle les avait cités parmi les légumes qu'on mangeait en ce pays. On a pensé que le concombre *kathé*, cultivé aujourd'hui par les Egyptiens, était le même que celui regretté par les Israélites; la ressemblance des noms est en effet assez frappante : le mot *kathe*, qui répond à l'arabe *koté* et au syriaque קטא, n'est aux yeux des philologues orientalistes que l'hébreu קשא, au pluriel קשאים.

CONCORDANCES *de la Bible.* On appelle de ce nom une espèce de dictionnaire, où les mots de la Bible sont rangés selon leur ordre alphabétique, et cotés par livres, par chapitres et par versets. Nous en avons parlé assez au long dans la préface du Dictionnaire de la Bible, et dans la Bibliothèque sacrée que nous avons mise à la fin du Dictionnaire. — [Dans cette *Bibliothèque sacrée*, D. Calmet répète quelque chose de ce qu'il a déjà dit dans sa préface, et donne les titres de plusieurs concordances hébraïques, chaldaïques, syriaques, etc., latines, françaises, allemandes, etc. *Voyez* la préface du Dictionnaire de la Bible, page IX, surtout ma *Note* sur les concordances, même page. Quant à la *Bibliothèque sacrée*, elle sera complétée et formera un ouvrage séparé.]

CONCUBINE. Ce terme, dans les auteurs latins, signifie d'ordinaire une femme qui, quoiqu'elle ne soit pas mariée avec un homme, vit avec lui comme sa femme; mais, dans les auteurs sacrés, le nom de *concubine* se prend en un autre sens, פלגש, *pilgesch*, *pellex*, *concubina*. Il marque une femme légitime, mais qui n'a pas été prise avec les solennités et les cérémonies ordinaires; une femme du second rang, et inférieure à la maîtresse du logis, à la matrone. Les enfants des concubines n'héritaient pas des biens du père; mais le père pouvait, de son vivant, les pourvoir et leur faire des présents [*Gen.*, XXI, 8-21; XXV, 1-6; XLVIII, 21, 22; XLIX, 1-27]. Ainsi Abraham avait pour femme Sara, qui lui donna Isaac, l'héritier de toutes ses richesses; mais il eut aussi deux concubines, savoir : Agar et Céthura, qui lui donnèrent d'autres enfants, qu'il sépara de son fils Isaac, et à qui il fit des présents. Parmi les Juifs, où la polygamie était tolérée, il était ordinaire de voir dans chaque famille une ou deux, ou plusieurs femmes légitimes, et outre cela, plusieurs concubines. David avait sept femmes et dix concubines (*a*). Salomon avait jusqu'à sept cents femmes, ayant train de reines, et trois cents concubines (*b*). Roboam, son fils, eut dix-huit femmes et soixante concubines (*c*). Depuis que Jésus-Christ a abrogé la polygamie, et réduit le mariage à sa première institution, l'abus des concubines a été condamné et interdit dans le christianisme, quoiqu'on y ait toléré assez longtemps les mariages clandestins, dans lesquels on appelait assez souvent la femme du nom de *concubine*.

CONCUPISCENCE. Terme pris par saint Jean pour signifier l'amour déréglé du plaisir, des richesses, des honneurs, que saint Jean a compris sous ces mots (*d*) : *Tout ce qui est dans le monde est concupiscence de la chair, ou concupiscence des yeux, ou orgueil de la vie.* La concupiscence n'est pas un péché, mais elle est l'effet et la cause du péché. C'est l'effet du péché originel, et la source de tous les maux qui se commettent dans le monde. Et comme dans l'un et dans l'autre Testament, les mauvais désirs, aussi bien que les méchantes actions, y sont également proscrites; aussi le premier soin de tout homme qui veut plaire à Dieu est de réprimer sa concupiscence.

Ce terme *concupiscence* se prend d'ordi-

(*a*) I *Reg.* III, 1, 2, 3; XX, 3.
(*b*) III *Reg.* XI, 3.
(*c*) II *Par.* XI, 21.
(*d*) *Joan.* XI, 16.

naire pour un appétit désordonné de quelque chose que ce soit. Les Hébreux ayant demandé à Moïse de la chair en des termes de murmure et avec un désir déréglé, Dieu les punit par la mort de plusieurs d'entre eux, et le lieu fut nommé *les Sépulcres de concupiscence* (*a*). Le Seigneur défend de désirer d'un amour de concupiscence ce (*b*) qui est à notre prochain. La concupiscence se met plus souvent en mauvais sens, surtout pour les désirs de la chair; mais quelquefois elle se prend en bonne part; par exemple, pour l'amour de la science et de la sagesse (*c*) : *Initium sapientiæ, verissima est disciplinæ concupiscentia.* Et un peu après : *Concupiscentia sapientiæ deducit ad regnum perpetuum;* et dans le Psaume LXXXIII, 3 : *Concupiscit et deficit anima mea in atria Domini.* Et Psalm. CXVIII, 20 : *Concupiscit anima mea desiderare justificationes tuas.*

Le Seigneur dit à Caïn, qui était jaloux des faveurs qu'Abel recevait de lui : Votre concupiscence vous sera soumise, et vous la dominerez (*d*) : *Sub te erit appetitus ejus, et tu dominaberis illius.* C'est ainsi qu'on entend ordinairement ce passage; mais d'autres lui donnent un autre sens, en rapportant *ejus*, non au péché, mais à Abel, comme si Dieu disait à Caïn : Que craignez-vous, et pourquoi vous laissez-vous aller à l'abattement? Si vous faites bien, n'en recevrez-vous pas la récompense? Et si vous faites mal, le péché est à la porte; Abel vous sera soumis, et vous conserverez sur lui votre droit d'aînesse. C'est ainsi que l'explique saint Chrysostome (*e*) après les Septante, et ce passage a un rapport manifeste à celui par lequel Dieu donne à l'homme la supériorité sur la femme. Gen., III, 16 : *Vous serez sous la puissance de l'homme, et il vous dominera.* L'Hébreu : *Ad virum tuum concupiscentia tua, et ille dominabitur tui.* Voy. CAIN, note.

CONCUPISCENCE (Sépulcres de), en hébreu, *Kiberoth-aba*, קברות התאוה, *Kiberoth hattaavah.* Num., XI, 34, campement des Hébreux dans le désert, où ils arrivèrent, après être décampés de Sinaï. On donna à ce campement le nom de *Sépulcres de concupiscence*, parce qu'il y mourut vingt-trois mille Israélites, frappés de Dieu pour leur murmure, et pour avoir mangé avec excès des cailles, que Dieu, dans sa colère, avait fait tomber autour de leurs camps. *Voyez Num.*, XI, 34; *Deut.*, IX, 20, 22. — [*Voyez* KIBEROTH-AVAH.]

CONDAMNER, *déclarer coupable;* ne se dit pas seulement dans les actes judiciaires, mais aussi dans toute autre chose qui y a rapport. Les prêtres condamnaient les lépreux d'impureté (*f*), c'est-à-dire ils les déclaraient impurs. *Daniel*, I, 10 : *Condemnabitis caput meum morti*, vous serez cause qu'on me condamnera à perdre la vie. Job, IX, 20 : *Ma bouche me condamnera*, Dieu me jugera par mes propres paroles. Sap., IV, 16 : *Le juste mort condamne les impies vivants*, la conduite du juste mort est une condamnation des désordres des impies. Dans un sens à peu près semblable, Jérusalem criminelle et idolâtre justifie Sodome et Gomorrhe; elle les fait paraître justes comparées à elle (*g*) : *Justificasti sorores tuas in omnibus abominationibus tuis.*

CONFESSEUR, CONFESSION. Dans le style de l'Eglise, on donne le nom de *confesseurs* à ceux qui ont confessé le nom de Jésus-Christ devant les juges, ou qui ont souffert quelque peine pour la défense de la foi. S'ils donnaient leur vie dans les tourments, on les nommait *martyrs*. Jésus-Christ dit qu'il confessera devant son Père céleste, celui qui l'aura généreusement confessé devant les hommes (*h*); et saint Paul (*i*) loue Timothée *d'avoir confessé une bonne confession*, c'est-à-dire d'avoir, au péril de sa vie, rendu un illustre témoignage à la vérité. Le même apôtre dit que Jésus-Christ a rendu *une bonne confession devant Ponce Pilate* (*j*).

Dans l'Ancien Testament, nous trouvons deux sortes de confessions : la confession de louanges et la confession des péchés. Rien n'est plus ordinaire, dans l'Ecriture, que ces mots : *Confitemini Domino; confitebor Domino*, etc., c'est-à-dire : Louez le Seigneur; je louerai le Seigneur. Les Israélites avaient aussi la confession des péchés, tant en public qu'en particulier; ils confessaient leurs péchés au Seigneur, et ils les confessaient aux prêtres. Dans la cérémonie de l'Expiation solennelle, le grand-prêtre confessait en général ses péchés, ceux des autres ministres du temple (*k*) et ceux de tout le peuple (*l*); et dans toutes les autres occasions, lorsqu'un Israélite venait offrir une victime pour le péché, il mettait les mains sur la tête de l'hostie, et confessait ses fautes (*m*). Il y a des interprètes qui croient qu'il ne suffisait pas qu'il se déclarât pécheur en général, mais qu'il fallait confesser en particulier le péché pour lequel il offrait ce sacrifice. On assure que les Juifs pratiquent encore à présent la confession particulière de leurs péchés, le jour de l'Expiation solennelle, nommée parmi eux *Cippur*.

CONFESSION. On donne le nom de *confession*, à la déclaration publique ou particulière que l'on fait de ses péchés à un ministre qui a le pouvoir d'absoudre, pour en recevoir la pénitence et l'absolution. Saint Matthieu (*n*) dit que les Juifs venaient de toutes parts trouver Jean-Baptiste, pour confesser leurs péchés et recevoir le baptême; saint Jacques (*o*) veut que nous confessions

(*a*) *Num.* xi, 33, 34.
(*b*) *Exod.* xx, 17; *Deut.* v, 21.
(*c*) *Sap.* vi, 18, 21.
(*d*) *Genes.* iv, 7.
(*e*) *Chrysost. Homil.* xviii *in Genes.*, p. 203.
(*f*) *Levit.* xiii, 8.
(*g*) *Ezech.* xvi, 51, 52.
(*h*) *Matth.* x, 32.
(*i*) I *Timoth.* vi, 12.
(*j*) I *Timoth.* vi, 13
(*k*) *Levit.* xvi, 6.
(*l*) *Levit.* xvi, 21
(*m*) *Levit.* iv, 1, 2, 3, 4, etc.
(*n*) *Matth.* iii, 6.
(*o*) *Jacobi* v, 16.

nos péchés les uns aux autres, afin que nous soyons sauvés; et saint Jean (a) dit que si nous confessons nos péchés, Dieu est fidèle et juste, et nous remettra nos fautes.

La confession que saint Jean-Baptiste exigeait de ceux qui s'approchaient de son baptême, n'était pas seulement une déclaration générale, par laquelle ils se reconnaissaient pécheurs, ou une confession vague des fautes qu'ils avaient commises par pensées, par œuvres et par omission; c'était une déclaration distincte et particularisée des fautes qu'ils avaient pu commettre contre la loi, semblable à celle que les Hébreux faisaient en mettant leur main sur la tête des victimes qu'ils offraient pour le péché. Et le baptême de Jean ne remettait pas réellement les péchés ainsi confessés : il en promettait seulement le pardon qu'ils recevraient dans le baptême de Jésus-Christ : *Ut ab eo baptizatis in spe remitterentur peccata, reipsa vero in Domini baptismo id fieret* (b). Il ne se contentait pas même de cette confession et de la douleur intérieure qui devait l'accompagner; il demandait *de dignes fruits de pénitence* (c).

On voit dans les Actes des apôtres (d), que les gentils qui se convertissaient, venaient confesser leurs péchés aux pieds des apôtres : *Multi credentium veniebant confitentes et annuntiantes actus suos*. Les Juifs d'aujourd'hui se confessent à peu près comme nous au lit de la mort (e). Les plus ignorants ont une formule générale de confession qu'ils récitent; les autres expriment leurs péchés en particulier. Au commencement de l'année ils confessent aussi leurs péchés, étant dans une cuve pleine d'eau : leur formule de confession a vingt-deux mots, autant qu'il y a de lettres dans l'alphabet, et à chaque fois qu'ils prononcent une parole de la confession, un homme qui est présent leur enfonce la tête dans l'eau, et le pénitent se frappe la poitrine avec la main droite (f).

Le jour de l'Expiation solennelle, voici de quelle manière ils se confessent (g) : deux Juifs se retirent dans un coin de la synagogue; l'un s'incline profondément devant l'autre, ayant le visage tourné vers le nord; celui qui fait l'office de confesseur, frappe trente-neuf coups d'une lanière de cuir sur le dos du pénitent, en récitant ces mots (h) : *Dieu qui est miséricordieux condamne l'iniquité, mais il n'extermine pas le pécheur; il a détourné sa colère, et n'a pas allumé toute sa fureur* : et comme il n'y a que treize mots dans ce verset récité en hébreu, il le répète trois fois, et frappe un coup à chaque mot; ce qui fait trente-neuf mots, et autant de coups de lanière. Pendant ce temps, le pénitent déclare ses péchés et se frappe la poitrine à chaque péché qu'il confesse. Après cela celui qui a fait l'office de confesseur se prosterne par terre et reçoit à son tour trent-neuf coups de fouet de son pénitent.

Grotius (i) écrivant sur saint Matthieu, s'explique sur la confession particulière d'une manière remarquable : Quant à la question, dit-il, qu'on forme entre les savants, savoir si dans les passages des Nombres et du Lévitique, où il est parlé de la confession, il s'agit d'une simple confession de l'homme à Dieu, ou si l'homme devait déclarer ses péchés aux prêtres, je tiens pour très-probable l'opinion de ceux qui veulent que l'on ait fait une confession particulière de ses péchés aux prêtres, dans les cas qui n'emportaient pas peine de mort contre les coupables; car, dans les autres cas, il suffisait de s'accuser en général; et il est très-croyable que la même chose s'observait encore avec plus de piété et de confiance par ceux qui venaient à Jean-Baptiste, qui était prêtre et prophète, et d'ailleurs d'une fidélité reconnue. — [Sur l'importante question de la confession, dont l'usage remonte à la chute de nos premiers parents, et qui fut mieux réglé par Jésus-Christ, *Voyez* le *Traité de la Confession, sa divinité et ses avantages prouvés par les faits*, par M. Guillois, curé au Mans. *Voyez* aussi le *Cours d'introduction à l'étude des vérités chrétiennes*, par M. l'abbé Gerbet, 3e, 4e, 6e leçons, dans l'*Université catholique*, tome I, Paris, 1836. D'après M. Drach, *Observations sur une de ces leçons de M. Gerbet*, Rome, 1836, les Juifs n'ont jamais connu qu'une confession générale, qui pouvait même se faire par délégation.]

CONFIRMATION. Le sacrement de confirmation est celui qui nous rend chrétiens parfaits, et qui nous imprime, après le baptême, un caractère ineffaçable, et nous donne un esprit de force pour confesser la religion chrétienne même au péril de notre vie. Il est souvent nommé dans les anciens, *Imposition des mains*; parce qu'on le confère par l'imposition des mains. L'administration de ce sacrement fut dès le commencement réservée aux apôtres ou aux évêques, leurs successeurs, qui en sont les seuls ministres ordinaires. On en voit la pratique dans les Actes des apôtres, où il est dit (j) que les apôtres ayant appris que ceux de Samarie avaient reçu la parole du Seigneur et avaient été baptisés par le diacre Philippe, les apôtres Pierre et Jean s'y rendirent et imposèrent les mains à ceux qui avaient cru, lesquels reçurent le Saint-Esprit. Saint Paul parle aussi des effets de ce sacrement, lorsqu'il dit aux Ephésiens (k) : *Gardez-vous bien d'attrister le Saint-Esprit, par lequel vous avez été marqués comme d'un sceau, au jour de la rédemption.*

Dans les commencements du christianisme, l'imposition des mains des apôtres

(a) I *Joan.* I, 9.
(b) *Aug. l.* V, *contra Donatist. c.* X.
(c) *Matth.* III, 8.
(d) *Act.* XIX, 18.
(e) *Buxtorf. Synagog. Judæor* c XXXV.
(f) *Idem. c.* XVIII.
(g) *Idem. c.* XX.
(h) *Psal.* LXXVII, 38.
(i) *Grot. in Matth.* III, 6.
(j) *Act.* VIII, 14, 15, 16, etc.
(k) *Ephes.* IV, 30.

ou la confirmation, était d'ordinaire accompagnée de dons et de grâces miraculeuses, et de dons extérieurs du Saint-Esprit, comme du don des langues, de la prophétie, du don des miracles, du don de guérir les maladies. C'est ce qui parut manifestement au baptême de Corneille (*a*); le Saint-Esprit étant descendu sur ceux qui demandaient comme lui d'être baptisés, et ayant prévenu l'imposition des mains, par une dispensation extraordinaire de la Providence. Les Juifs qui étaient venus à Césarée avec saint Pierre, en furent étonnés; et ils virent avec admiration ces païens qui parlaient diverses langues et qui glorifiaient Dieu, comme ceux qui avaient été baptisés et qui avaient reçu l'imposition des mains. Et lorsque les apôtres furent venus à Samarie (*b*), pour confirmer les fidèles qui avaient cru à la prédication de Philippe, ils leur imposèrent les mains, et leur donnèrent le Saint-Esprit. Alors Simon le magicien ayant vu les effets merveilleux de l'imposition de leurs mains, leur présenta de l'argent, afin qu'ils lui accordassent aussi le pouvoir de donner le Saint-Esprit. Enfin saint Paul, dans ses Epîtres, parle très-souvent (*c*) de ces dons surnaturels accordés aux fidèles par l'imposition des mains. Et il paraît par les Pères (*d*), que cela a subsisté dans l'Eglise jusqu'aux troisième et quatrième siècles.

Quant à la manière dont les apôtres donnaient la confirmation, l'Ecriture ne parle que de l'imposition des mains et de la prière. Les plus anciens Pères, de même que les plus anciens Rituels, n'expriment aussi que l'imposition des mains. Dans les églises orientales, depuis un très-long temps, les évêques et les prêtres ont confirmé par l'onction de l'huile sainte; et dans l'église latine, les évêques, qui sont les seuls ministres ordinaires de ce sacrement, le confèrent par l'imposition des mains et par l'onction du saint chrême faite sur le front, avec cette prière : *Je vous marque du signe de la croix, et je vous confirme avec le chrême du salut, au nom du Père, et du Fils, et du Saint-Esprit.*

CONNAITRE. *Exod.*, XXXIII, 12, 17 : *Je vous connais par votre nom*, je vous connais très-particulièrement, je sais qui vous êtes; vous êtes mon serviteur particulier, à qui j'ai imposé le nom; c'est Dieu qui parle à Moïse. Autrement : Je vous ai appelé nommément à mon service. *Num.* XXXI, 17: *Vous ferez mourir toutes les femmes qui ont connu des hommes*, toutes les femmes mariées et non vierges. Ainsi : *Adam cognovit uxorem suam; Virum non cognosco; Rex non cognovit eam :* toutes ces expressions marquent d'une manière honnête l'acte du mariage.

Connaître le Seigneur (*e*), connaître la voie et les jugements du Seigneur. Et dans un sens contraire : *Ils n'ont pas connu le Seigneur*, ni ses voies, ne signifie pas une simple connaissance spéculative, mais une connaissance pratique accompagnée d'actions de charité. *Le bœuf a reconnu son maître, et Israel ne l'a point connu.* Isa. I, 3.

Je vous ai connu dans le désert (*f*); je vous ai choisi pour mon peuple, et je vous ai donné ma loi dans le désert. Et Amos (*g*): *Je n'ai connu que vous de toutes les nations de la terre;* vous êtes les seuls que j'ai pris pour mon peuple. Et encore (*h*) : *Ils ont régné, et je ne les ai point connus;* ils se sont élevés sur mon peuple sans mon aveu, sans ma mission.

Je ne vous connais point, je ne sais qui vous êtes; c'est-à-dire, je n'ai nulle affaire à vous; je veux vous traiter comme étranger, comme indifférent, comme une personne que je n'ai jamais vue.

Connaître marque aussi assez souvent une vue d'approbation, d'estime, d'amitié. *Le Seigneur connaît la voie des justes.* Psalm., I, 6. *Et il connaît les jours de ceux qui vivent dans l'innocence*, Psalm., XXXVI, 18 Et, *le Seigneur connaît les voies qui sont à droite*, il les approuve, il les aime. *Prov.*, IV, 27.

CONSACRER, CONSÉCRATION. Consacrer est destiner ou offrir quelque chose au culte et au service du Seigneur. Dans l'ancienne loi, Dieu avait ordonné que tous les premiers-nés, tant des hommes que des animaux, lui fussent consacrés (*i*). Il avait aussi consacré spécialement à son culte toute la race d'Abraham, par Isaac et par Jacob (*j*): enfin il avait destiné encore plus particulièrement à son service la tribu de Lévi et la race d'Aaron (*k*). Outre ces consécrations que le Seigneur avait faites par son autorité souveraine et absolue, il y en avait d'autres qui dépendaient de la bonne volonté des hommes, qui se consacraient eux-mêmes, ou qui consacraient les choses qui leur appartenaient, ou les personnes qui étaient dans leur dépendance, au service du Seigneur pour toujours, ou pour un temps seulement.

Josué dévoua ou consacra les Gabaonites au service du Tabernacle (*l*). David et Salomon dévouèrent de même les Nathinéens, qui étaient des restes des Chananéens, au service du Temple, et cela pour toujours, tant pour eux que pour leurs descendants (*m*). Anne, mère de Samuel, offrit son fils au Seigneur, pour servir dans son tabernacle tous les jours de sa vie (*n*). L'Ange qui promit un fils à Zacharie, lui ordonna de la part du Seigneur, de le consacrer à Dieu, et de lui faire observer les lois du Nazaréat tout le temps qu'il vivrait (*o*). Les simples Nazaréens étaient aussi consacrés au Seigneur,

(*a*) *Act.* x, 44, 45, 46, etc.
(*b*) *Act.* viii, 9. 14, 16, 17, 18.
(*c*) I *Cor.* xii, xiii; *Rom.* xii, 6, 7; *Ephes.* iv, 7.
(*d*) *Vide Iren. l.* II, *c.* lii *et* lvii, *et l.* V, *c.* vi; *Justin. Apolog.* i, *et Dialog. cum Tryphone, p.* 315; *Constit. Apost. l.* VIII, *c.* i; *Hilar. in Psal.* lxiv, ℣ 12; *Euseb. in Psal.* xlvi.
(*e*) *Jerem.* xxxi, 34; *Osee* xiii, 4, etc.
(*f*) *Osee* xiii, 5.
(*g*) *Amos* iii, 2.
(*h*) *Osee* viii, 4.
(*i*) *Exod.* xiii, 2, 12, 15; xxxiv, 19; *Num.* iii, 12.
(*j*) *Exod.* xix, 6. I *Petr.* xi, 9.
(*k*) *Num.* i, 49, iii, 6 *et seq. Deut.* x, 8.
(*l*) *Josue* ix, 27.
(*m*) I *Esdr.* viii, 20, *et* I; *Esdr.* ix, 38, *et* III *Reg* xi, 20, 21
(*n*) I *Reg.* i, 11.
(*o*) *Luc.* i, 15.

mais seulement pour un certain temps (*a*).

Les Hébreux vouaient quelquefois leur bétail, ou leurs champs au Seigneur, et dès-lors, ils n'étaient plus en leur pouvoir. Il fallait qu'ils les rachetassent, s'ils voulaient en jouir de nouveau (*b*). David et les rois, ses successeurs, ont souvent voué et consacré au Seigneur des armes et des dépouilles prises sur les ennemis (*c*). Quant aux consécrations ou dévouements que l'on faisait quelquefois des ennemis, de leurs villes, ou de leurs pays, à une perte entière, on peut consulter ci-devant l'article ANATHÈME.

Dans le Nouveau Testament, nous voyons à proportion les mêmes sortes de consécrations que dans l'Ancien : tous les fidèles sont consacrés au Seigneur; ils sont sa race sainte et son peuple choisi (*d*). Les évêques et les autres ministres sacrés lui sont dévoués d'une manière plus spéciale que le commun des chrétiens, et ceux qui se consacrent au Seigneur par les vœux solennels et par l'exercice de la vie religieuse, répondent à peu près aux Nazaréens perpétuels de la loi de Moïse. Les temples, les cimetières, les maisons de piété, les monastères, les vases sacrés et tout ce qui appartient au culte du Seigneur, sont aussi des choses consacrées, qui méritent plus ou moins de respect, selon qu'ils ont plus ou moins de rapport au sacrifice non sanglant du corps et du sang de Jésus-Christ, qui s'offre sur nos autels, qui est le Saint des saints, et qui répand la sanctification sur tout ce qui en approche.

CONSCIENCE. C'est le témoignage ou jugement secret de l'âme, qui donne son approbation aux actions qu'elle croit bonnes, ou qui se reproche celles qu'elle croit mauvaises. C'est une suite de la lumière naturelle, qui juge de la bonté ou de la malice de nos actions. *Est qui promittit, et quasi gladio pungitur conscientiæ*, dit le Sage (*e*). Il y a des gens qui s'engagent trop légèrement et qui n'ont pas plutôt promis, qu'ils sont touchés de remords; tel fut Hérode, qui promit à Salomé, fille d'Hérodiade, tout ce qu'elle lui demanderait; et qui eut bientôt la douleur de voir qu'elle lui demandait la tête de Jean-Baptiste (*f*). Une conscience troublée, une mauvaise conscience, présume toujours que quelque malheur lui doit arriver (*g*) : *Semper præsumit sæva perturbata conscientia*. Saint Paul dit que ceux qui n'ont pas la loi écrite, ont leur conscience qui leur rend un témoignage intérieur du bien ou du mal qu'ils font (*h*). Il veut que les chrétiens soient soumis aux puissances séculières, *non-seulement par des vues de crainte, mais aussi par devoir de conscience* (*i*) : *Non solum propter iram, sed etiam propter conscientiam*. Ailleurs (*j*), il permet aux fidèles d'aller manger chez les païens, s'ils y sont invités, et de manger de tout ce qu'on leur sert, sans s'informer de rien par un scrupule de conscience : *Nihil interrogantes propter conscientiam*. Mais que si on leur dit : Ceci a été immolé aux idoles, n'en mangez point, dit-il, à cause de celui qui vous a donné cet avis, et aussi de peur de blesser, non votre conscience, mais celle d'un autre : *Conscientiam autem dico, non tuam, sed alterius*. Si celui qui vous donne cet avis est un chrétien, et que vous ne laissiez pas, malgré cet avertissement d'en manger, il vous condamnera dans son cœur, ou il en mangera à votre exemple contre sa propre conscience, et vous serez coupable de son péché; si c'est un païen qui vous avertit et qu'il vous voie en manger, il concevra du mépris pour vous et pour votre religion.

CONSEIL. Outre la signification ordinaire de ce terme, on peut remarquer que dans l'Ecriture il se met souvent pour les décrets de Dieu, les ordres de sa providence (*k*) : *Non vestro consilio, sed Dei voluntate huc missus sum*; c'est un effet du décret de Dieu et par l'ordre de sa providence, que j'ai été amené ici, plutôt que par un dessein formé de votre part. Dieu réprouve les conseils, les vues, les desseins des princes, mais *le conseil du Seigneur demeure éternellement* (*l*). Ses décrets, ses résolutions, ses volontés s'exécutent sans que rien puisse s'y opposer. *Les conseils de Dieu sont terribles sur les enfants des hommes* (*m*), ses vues, ses desseins. *Ils ont irrité le conseil du Très-Haut* (*n*); ils se sont opposés à ses volontés. *Je vous ai annoncé tout le conseil de Dieu* (*o*), sa volonté, sa doctrine. *Les Juifs ont méprisé le conseil de Dieu sur eux* (*p*), les bontés de Dieu, ses desseins de salut en leur faveur. Dieu manifestera *les conseils des cœurs* (*q*), les desseins, les pensées, les résolutions les plus cachées. Jésus-Christ est nommé dans Isaïe, IX, 6, selon les Septante, *Magni consilii Angelus*; l'ange, le ministre, l'exécuteur de ce grand et admirable dessein de Dieu pour sauver les hommes.

* CONSEILLER. Le nom de conseiller, en hébreu *yôhêts* (יועץ) et en Chaldéen *yahêt* (יעט), dit tout ce que nous pourrions ajouter pour l'explication de cette dignité. On connaît Achitophel, si fameux sous le règne de David; on sait que Roboam, au lieu de suivre les avis des anciens conseillers de Salomon, son père, préféra les conseils des jeunes gens qui avaient été élevés avec lui, et que cela lui fit perdre les dix douzièmes de son royaume. Le nombre des conseillers était fixé à sept, chez les rois de Perse, comme on le voit dans Esdras, VII, 14, et dans Esther, I, 14. On les appelait les *yeux du roi*, et il n'était plus permis au prince de révo-

(*a*) *Num.* vi, 1, 2, 3, etc.
(*b*) *Levit.* xxvii, 28, 29.
(*c*) I *Par.* xviii, 11. II *Par.* xxix, 9.
(*d*) I *Petr.* ii, 9.
(*e*) *Proverb.* xii, 18.
(*f*) *Matth.* xiv, 6 *et seq.*
(*g*) *Sap.* xvii, 10.
(*h*) *Rom.* ii, 15.
(*i*) *Rom.* xiii, 5.
(*j*) I *Cor.* x, 27.
(*k*) *Genes.* xlv, 8.
(*l*) *Psal.* xxxii, 10.
(*m*) *Psal.* lxv, 5.
(*n*) *Psal.* cvi, 11.
(*o*) *Act* xx, 27.
(*p*) *Luc.* vii, 30.
(*q*) I *Cor.* iv, 5.

quer les arrêts prononcés après sa délibération et par le conseil de ces sept officiers. *Esth.*, I, 19; *Dan.*, VI, 8, 18.

CONSISTOIRE, *Consistorium Palatii*, dont il est parlé dans Esther (V, 1), est nommé autrement *Basilica Regis;* en hébreu, *Maison du Royaume*. Il faut remarquer que dans l'appartement du roi de Perse, il y avait trois pièces principales : la première était le parvis extérieur, *atrium exterius*, où se tenaient les courtisans qui venaient à la cour; *Esth.* VI, 4. La seconde, la salle ou le parvis intérieur, *atrium interius*, où il était défendu d'entrer sous peine de la vie, à moins que l'on n'y fût appelé; *Esth.*, IV, 11. La troisième était le cabinet, ou une espèce de réduit ou d'alcôve, dans lequel se voyait le trône du roi, nommé *Consistorium Palatii*, ou *Basilica Regis*. Esth., V, 1, 2.

Pour ce qui regarde les différents consistoires, ou lieux dans lesquels les Hébreux rendaient la justice, nous en parlerons sous le titre de SANHÉDRIN, ou TRIBUNAL.

CONSOLER, *Consolation*, se mettent assez souvent chez les Hébreux dans le sens de *venger*. *Voyez* VENGEANCE.

CONSOMMATION. Ce terme ne signifie pas seulement l'achèvement, la fin, la perfection d'une chose, il marque aussi fort souvent le dernier malheur (*a*). *Numquid iratus es nobis usque ad consummationem?* Etes-vous fâché contre nous, jusqu'à nous perdre sans ressource? Et Psalm. LVIII, 14 : *Annuntiabuntur in consummatione; in ira consummationis, et non erunt* : On publiera partout que vous exercez contre eux votre vengeance au jour de la colère, et ils ne subsisteront plus. Et Isaïe X, 22 : *Consummatio abbreviata inundabit justitiam; consummationem et abbreviationem faciet Dominus* : La justice de Dieu se répandra sur les pécheurs comme un déluge d'eau; leur perte est résolue, il les exterminera et les détruira dans peu. *Consummatio abbreviata*, ou plutôt, selon l'Hébreu, *Consummatio*, ou *desolatio decisa* : perte résolue, fixée, déterminée. Le prophète Nahum, parlant de la ruine de Ninive (*b*) : *In diluvio prætereunte consummationem faciet.... consummationem faciet, et non consurget duplex tribulatio* : Dieu inondera cette ville des flots de sa colère, il la détruira, et n'en fera pas à deux fois.

Jérémie, IV, 27 : *Deserta erit omnis terra, sed tamen consummationem non faciet* : Le Seigneur réduira le pays en solitude, mais il ne le perdra pas entièrement. Et Ezéchiel XI, 13 : *Heu, heu, heu, Domine Deus, consummationem tu facis reliquiarum Israel!* Hélas, Seigneur, vous allez anéantir les restes d'Israel. On peut voir des expressions à peu près semblables dans *Isaïe* XXXVIII, 22; *Jérémie* V, 10, 18; XXX, 11; XLVI, 28; *Ezechiel* XX, 17; *Dan.* IX, 27, etc. Dans le Psaume CXVIII, 96, il y a un passage plus difficile, mais qui revient toujours au même : *Omnis consummationis vidi finem; latum mandatum tuum nimis* : J'ai vu, j'ai essuyé les plus grands dangers, les plus grands malheurs; j'ai été exposé à une perte entière; mais vos commandements m'ont mis au large, m'ont garanti. L'Hébreu, *latitudo mandatorum tuorum*, est opposé à *finis consummationis*, ou *extremæ consummationis*.

CONTRADICTION. *Eaux de contradiction*. C'est le nom qu'on donna au campement dans lequel Moïse frappa le rocher pour en tirer de l'eau, et où il témoigna quelque défiance aux paroles du Seigneur; ce qui fut cause que le Seigneur lui déclara qu'il n'entrerait point dans la terre promise (*c*). Cela arriva dans le désert de Pharan, au campement de Cadès; et on donna à ces eaux le nom d'*Eaux de Contradiction*, parce que les Israélites se soulevèrent contre Moïse, et murmurèrent contre le Seigneur. — [*Voyez* EAUX DE CONTRADICTION.]

* CONTRAT DE VENTE. *Voyez* ACQUISITION.

CONTRISTER, affliger, maltraiter. *Ne contristez point l'étranger* (*d*). *David ne voulut pas contrister l'esprit d'Amnon, son fils* (*e*). Et saint Paul dit aux Corinthiens, qu'il est bien aise, non de les voir contristés, mais *de les voir contristés pour faire pénitence* (*f*) : *Sed quia contristati estis ad pœnitentiam*; c'est-à-dire, que votre tristesse produise de dignes fruits de pénitence, et une grande horreur du mal. *Ne contristez point l'Esprit de Dieu* (*g*), c'est à peu près la même chose que ce qu'il dit aux Thessaloniciens : *N'éteignez point l'Esprit-Saint* (*h*), ne faites et ne dites rien qui puisse affliger le Saint-Esprit qui est en vous, ou dans vos frères. Ne commettez aucune action qui puisse diminuer en vous les effets de la grâce du Saint-Esprit, qui puisse vous priver de sa grâce intérieure, ou de ses dons extérieurs, ou qui puisse en arrêter ou en suspendre les effets dans vos frères ou dans vous-mêmes. L'ancien Evangile hébreu dont se servaient les Nazaréens, mettait au rang des plus grands crimes, de contrister l'esprit de son frère (*i*).

CONTRITION, ou douleur de ses péchés, accompagnée de la résolution sincère de s'en corriger (*j*). Ce terme ne se trouve pas en ce sens dans l'Ecriture; mais on y remarque plusieurs expressions équivalentes, qui prouvent que, sans contrition, il n'y a point de pénitence; ni sans pénitence, point de rémission des péchés : *Vous ne mépriserez point, Seigneur, un cœur contrit et humilié*, Psal. L, 19. *Je repasserai toutes mes années dans l'amertume de mon cœur*, Isaïe XXXVIII, 15. *Vous trouverez le Seigneur, votre Dieu, lorsque vous le chercherez de tout votre cœur, et avec toute la douleur de votre âme*, Deut. IV, 29. Voyez aussi *Deut.* XXX, 1, 2. Saint

(*a*) I *Esdr.* IX, 14.
(*b*) *Nahum.* I, 8, 9.
(*c*) *Num.* XX, 7... 13.
(*d*) *Levit.* XXII, 21.
(*e*) II *Reg.* XIII, 21.
(*f*) II *Cor* VII, 8, 9.
(*g*) *Ephes.* IV, 30.
(*h*) I-*Thessal.* V, 19.
(*i*) *Hieronym. in Ezech.* XVIII, 7.
(*j*) *Concil. Trident. sess.* 14, *c.* IV. *Contritio est animi dolor ac detestatio de peccato commisso, cum proposito non peccandi de cætero.*

Paul, parlant au roi Agrippa, lui dit, *Act.* XXVI, 20 : *J'ai prêché aux Juifs et aux Gentils, afin qu'ils fissent pénitence, et qu'ils se convertissent au Seigneur, en faisant de dignes fruits de pénitence.*

Dans la plupart des lieux où se rencontrent les termes de *conterere* et *contritio*, ils marquent briser, brisement, humiliation, douleur, ruine, destruction. Par exemple : *la contrition et le malheur sont dans la voie des méchants* (a) ; c'est-à-dire : Dieu les brisera et les accablera de disgrâces. *La contrition est précédée par l'orgueil* (b) ; c'est-à-dire : l'orgueil et l'élévation sont d'ordinaire suivies de la disgrâce et de la chute, etc.

* CONTRADICTIONS *dans la Bible*. Il arrive assez souvent qu'en étudiant l'Ecriture sainte on rencontre des passages qui semblent se contredire. Or, comme l'Ecriture, qui est divinement inspirée, ne saurait être réellement opposée à elle-même, il est bon de donner quelques règles pour lever ces contradictions apparentes. Voici celles que la raison même prescrit et dont les unes sont générales, et les autres regardent plus particulièrement les contradictions dogmatiques, prophétiques ou historiques.

Le premier devoir d'un interprète qui découvre quelque contradiction entre deux passages de l'Ecriture est 1° d'examiner avec soin si l'un des deux n'est point interpolé. Dans ce cas, la critique lui apprendra à rétablir la vraie leçon, et la vraie leçon, à son tour, lui donnera les moyens de concilier les passages opposés. C'est ainsi qu'on lève les contradictions qui paraissent exister entre les livres des Paralipomènes et ceux des Rois. 2° De s'assurer si les deux endroits ont été bien interprétés ; l'herméneutique, en lui découvrant le vrai sens des deux passages, lui fournira le moyen de les accorder ensemble. 3° De voir, dans le cas où ils seraient bien interprétés l'un et l'autre, s'ils sont inspirés tous les deux, car, dans le cas où l'un ne le serait point, il n'y aurait aucune nécessité de l'accorder avec celui qui l'est réellement (1). 4° De s'attacher surtout à bien connaître si la contradiction est réelle, c'est-à-dire si dans les deux endroits le sujet et l'attribut de la proposition, qui semblent contradictoires sont les mêmes ; si l'un est affirmé ou nié de l'autre, dans le même temps et sous le même rapport. Or, cet examen lui découvrira nécessairement, ou que le sujet et l'attribut ne sont pas les mêmes, ou que les deux endroits ne paraissent opposés que par l'omission de quelques circonstances que l'écrivain sacré aura retranchées, parce qu'elles étaient suffisamment connues de ceux pour qui il écrivait.

Quand deux passages qui regardent le dogme paraissent opposés, il faut examiner celui où la doctrine est plus clairement exposée et s'en servir pour expliquer l'autre, qu'on verra alors s'accorder parfaitement avec lui. Si l'opposition se trouve entre des passages de l'Ancien et du Nouveau Testament, il faut examiner si cette opposition ne vient point 1° de ce que le dogme est moins développé dans l'Ancien Testament que dans le Nouveau. Ainsi, au dogme de la vie future, obscurément expliqué dans l'Ancien Testament, on ajoute avec plus de clarté dans le Nouveau les récompenses et les peines éternelles. 2° De ce que l'Evangile, étant plus parfait, condamne ce qui était permis parmi les Juifs, ainsi la polygamie, permise dans l'ancienne loi, est réprouvée dans la nouvelle.

Pour faire disparaître les contradictions prophétiques qui ont lieu, soit quand deux prophètes semblent se contredire ou quand ils paraissent être opposés à l'événement qui doit accomplir leurs oracles sacrés, il faut examiner avec grand soin 1° si la prophétie n'est pas conditionnelle, car si elle l'était véritablement, elle pourrait paraître en opposition avec une prophétie absolue et répugner à l'événement qui doit l'accomplir ; 2° si les deux prédictions ont absolument le même objet, si le temps de leur accomplissement est bien le même, et enfin si elles ont été faites sous le même rapport ; si, en un mot, elles ne présentent rien de différent dans aucune de leurs circonstances ; 3° si les paroles du prophète n'énoncent point un commandement fait à certaines personnes, et qui, pouvant n'avoir pas été exécuté par leur faute, a empêché l'effet des promesses divines : ainsi quelques interprètes prétendent que si les douze tribus eussent obéi au commandement que Dieu leur avait fait de revenir dans la Palestine, une nouvelle division de la terre aurait eu lieu, et un nouveau temple admirable, et tel qu'il nous est décrit par Ezéchiel, aurait été élevé, comme le promet ce prophète, et que si cette promesse resta sans exécution, c'est à cause de l'infidélité des dix tribus qui ne revinrent point avec les deux autres ; 4° si la prophétie n'est point parabolique, car dans une prophétie parabolique on ne doit point exiger rigoureusement l'accomplissement de toutes les circonstances, puisqu'il y en a plusieurs qui ne sont que pour l'ornement.

Quant aux contradictions historiques, il y a plusieurs observations à faire : 1° il faut tenir pour maxime que tous les faits qui ont ensemble quelque ressemblance ne sont pas toujours les mêmes : ainsi les multiplications des pains dont il est parlé dans l'Evangile, les expulsions des changeurs du temple, plusieurs guérisons, quoique assez semblables dans plusieurs circonstances, ne sont

(a) *Psalm.* xiii, 3.
(b) *Prov.* xvi, 18.
(1) Quand nous supposons qu'il y a des passages de l'Ecriture qui ne sont pas divinement inspirés, nous l'entendons de certains discours qui n'ont pas été inspirés aux personnes qui les ont tenus, quoique l'auteur sacré qui les rapporte ait été lui-même mu par l'Esprit-Saint pour les rapporter : tels sont, par exemple, les discours des amis de Job, que l'auteur du livre, inspiré lui-même, ne nous a pas donnés comme dictés par l'Esprit-Saint à ces mêmes amis. Or, comme de semblables discours sont l'œuvre de personnes faillibles, ils peuvent renfermer des erreurs, et par conséquent être en opposition avec d'autres passages de l'Ecriture qui ont été réellement inspirés à leur auteur

cependant pas réellement les mêmes. C'est par ce principe qu'on a fait disparaître plusieurs contradictions apparentes des Evangiles, et que les narrations des historiens de la résurrection ont été accordées de la manière la plus satisfaisante. Cependant ce serait évidemment abuser de ce principe, que de multiplier par trop les faits semblables, si on n'avait d'autres motifs de le faire que le besoin de concilier les écrivains sacrés. Quelques auteurs de concordes n'ont pas été exempts d'un pareil défaut. 2° Quand ce sont les mêmes historiens qui rapportent des passages en apparence contradictoires, il faut examiner si la contradiction apparente ne vient point d'une omission de circonstances, parce que dans un endroit ce fait est rapporté plus succinctement, et dans un autre avec plus de détails. 3° On ne doit jamais perdre de vue que les personnages dont il est parlé dans les écrivains sacrés peuvent avoir deux noms, deux pères différents, et peuvent être omis dans les généalogies, qui, chez les Juifs, n'étaient pas toujours complètes. On doit encore remarquer que les nombres ne sont pas mis exactement; on retranche souvent plusieurs années pour obtenir un nombre rond : on se sert quelquefois d'un nombre déterminé pour exprimer un nombre indéterminé. Enfin il faut considérer que les mêmes choses peuvent être considérées dans différents temps, dans différents lieux et sous différents rapports. Avec ces moyens, on peut concilier la plupart des contradictions apparentes des écrivains sacrés, et quand ils ne suffisent pas, on doit bien se garder de prononcer qu'il y a contradiction réelle, mais il faut faire un examen plus approfondi. Que de choses qui ne nous paraissent contradictoires que parce que nous ne connaissons pas suffisamment la langue, les objets, les usages et toutes les circonstances dont parlent les auteurs sacrés! Que de passages qui semblaient autrefois inexplicables, et qui cependant ont été expliqués d'une manière très-satisfaisante par les recherches des interprètes! Or, nous avons plus d'un motif d'espérer qu'il en sera de même de ceux qui paraissent encore aujourd'hui inconciliables (1). »

CONVERTIR. Tout le monde sait que ce terme, dans sa signification littérale, marque changer : *Vous avez converti mes pleurs en joie* (a). Ne vous tournez point vers les idoles : *Ad idola nolite converti* (b). Dieu convertit le cœur du roi des Assyriens; convertissez-nous, Seigneur, et nous serons convertis, etc. Toutes ces manières de parler sont usitées même en français. Mais souvent, dans l'Ecriture, *converti* se prend pour retourner de la captivité de Babylone : *Lorsque le Seigneur a converti la captivité de Sion* (c), lorsqu'il a tiré son peuple de captivité. *Je réunirai les restes de mon troupeau, de tous les pays où je les ai dispersés*, et je les ramènerai dans leurs champs (d) : *Et convertam eos ad rura sua*; et ailleurs (e) : *Convertam captivitatem eorum*, etc.

(a) *Psalm.* XXIX, 11.
(b) *Levit.* XIX, 4
(c) *Psalm.* CXXV, 1.
(d) *Jerem.* XXIII, 3.
(e) *Jerem.* XXXII, 44.
(1) Glaire, *Introd.*, tom. I, pag. 417-421.

* CONVIVES. Lorsque, chez les Hébreux, plusieurs personnes étaient à la même table, la place d'honneur était au haut de la table, vers le mur, au fond de la salle. C'est la place que Samuel donna à Saül, avant qu'il ne l'eût sacré roi (II *Reg.* IX, 22), et c'est celle que depuis lors ce prince occupait dans sa famille (I *Reg.* XX, 25). C'est vraisemblablement à cette place d'honneur qu'il est fait allusion dans le livre des Proverbes (XXV, 5, 7), où il est dit : *In loco magnorum ne steteris; melius est enim ut dicatur tibi*: Ascende huc, *quam ut humilieris coram principe.* Jésus-Christ, un jour qu'il était venu dîner chez un des principaux Pharisiens, considérant que les invités, gens orgueilleux et superbes, qui voulaient, comme les philosophes, passer pour les plus dignes et plus considérables, recherchaient avec empressement les premières places, leur adressa un petit discours, rapporté par saint Luc, XIV, 8-11, et qu'il faut lire et méditer souvent.

COPHER. Il est parlé *des raisins de Copher, qui venaient dans les vignes d'Engaddi*, Cant. I, 13. La Vulgate traduit *copher*, par *cyprus : Botrus cypri*. Or le cypre est un arbrisseau qui croît à la hauteur d'un grenadier, ayant la feuille semblable à celle de l'olivier, la fleur blanche et odorante, et les fruits pendants en grandes grappes d'une odeur fort agréable. Lorsque ses feuilles sont brisées étant sèches, elles donnent une poudre jaune, dont les Egyptiens et les Turcs se peignent les ongles, et dont leurs femmes se peignent les mains, et une partie des cheveux et du corps. — [*Voyez* CYPRE, arbrisseau.]

COPHTES. C'est ainsi qu'on appelle aujourd'hui les Egyptiens qui font profession du Christianisme. Ce nom vient apparemment d'*Aigyptos*, ou d'*Aicuphtos*, en retranchant *Ai* (2). Il est souvent parlé de l'Egypte dans l'Ecriture, sous le nom de *Mizraïm*, dans les livres écrits en Hébreu; et d'*Aigyptos*, dans ceux qui sont écrits en Grec.

[*Voyez* EGYPTE. « Parmi tous ces débris des anciens peuples, dit Michaud (3), le plus considérable est la nation des Cophtes; on en compte encore cent soixante mille en Egypte : ils forment le vingtième des habitants de la capitale; les Cophtes ont toujours été chargés de mesurer les terres, de lever les impôts, ils n'ont jamais cessé d'administrer, comme agents secondaires, les finances du gouvernement, et même celles des grands personnages du pays. Quoique les Cophtes aient été souvent persécutés, ils ont conservé en Egypte quarante-cinq églises, vingt-six dédiées à la Vierge, dix-neuf à saint Georges. On peut dire que ce peuple est aujourd'hui ce que sont tous les peuples

(2) Cette étymologie, adoptée par tous les savants modernes, a été démontrée vraie par l'abbé Renaudot. *Voy.* Et. Quatremère, *Recherches sur l'Egypte*, pag. 30, 31. (S)
(3) *Corresp. d'Orient*, Lettr. CXXIII, écrite du Caire en 1831, tom. V, pag. 240, 242.

qui ont vécu longtemps dans la servitude, et qui se sont arrangés pour y vivre. L'Égypte n'a point d'habitants plus patients, plus souples et plus dociles que les Cophtes. Ils passent pour descendre des anciens Égyptiens; ils en ont le caractère triste et mélancolique; leur langue est devenue, pour les savants, comme la clef des hiéroglyphes; mais cette langue ils ne la parlent plus; leurs prêtres les moins ignorants peuvent à peine déchiffrer les livres dépositaires de leurs traditions religieuses. Lorsqu'on voit l'obstination invincible avec laquelle ils restent attachés à leurs croyances hérétiques, on aimerait presque mieux qu'ils fussent demeurés fidèles au culte d'Osiris, de Phta ou d'Amoun-ra; nous aurions du moins sous les yeux des ruines vivantes de l'antiquité, des ruines qui pourraient quelquefois suppléer au silence des sphinx, des obélisques et des pyramides, ce qui vaudrait beaucoup mieux que les doctrines d'Arius, d'Eutychès et de tant d'autres. »]

COPONIUS, fut le premier gouverneur de Judée, établi par Auguste, après que le roi Archélaüs eut été relégué à Vienne, en France. Coponius eut pour successeur *Marcus Ambivius* (*a*).

COQ, *gallus*, oiseau domestique, fort connu. Il est dit dans Job, XXXVIII, 36: *Qui a donné au coq l'intelligence?* Ce qu'on explique (*b*) de l'exactitude avec laquelle le coq, par son chant, marque les heures de la nuit; car il chante d'ordinaire trois fois la nuit, à minuit, deux heures avant le jour, et au point du jour. Mais le terme hébreu (מי־נתן לשכוי בינה) que l'on a traduit par un coq, signifie, selon plusieurs interprètes (*c*), l'âme, l'entendement. Les Septante semblent l'entendre d'une femme habile à broder.

Dans les Proverbes (XXX, 31, זרזיר מתנים), on loue la démarche majestueuse du coq: *Gallus succinctus lumbos*. Plusieurs interprètes traduisent le terme de l'original par, *le léopard*, ou *le lévrier*, ou *le cheval de bataille*, ou *l'abeille*. Mais il y en a un grand nombre qui tiennent pour *le coq*.

Isaïe (XXII, 17: הנה יהוה מטלטלך טלטלה גבר) menace Sobna de le faire transporter de son pays comme on porte un coq au marché: *Dominus asportari te faciet, sicut asportatur gallus gallinaceus*. Saint Jérôme dit que le rabbin qui lui montrait l'hébreu, lui apprit que le terme de l'original, qui ordinairement signifie *un homme*, marquait en cet endroit un coq. Mais cela n'empêche pas que plusieurs interprètes ne s'en tiennent à la signification ordinaire de ce terme, et ne traduisent: *Le Seigneur vous fera transporter ailleurs, ô homme de guerre;* ou, *il vous fera quitter votre pays, comme un guerrier*, etc.

Les Juifs, la veille de l'expiation solennelle, prennent un coq blanc (*d*), s'ils en peuvent trouver de cette couleur, et jamais un coq rouge, s'imaginant que le coq blanc marque l'innocence, et le coq rouge le péché. Après avoir prononcé quelques prières, ils se frappent trois fois la tête avec le coq, en disant: *Que ce coq soit immolé au lieu de moi;* il souffrira la mort pour moi; il sera mon expiation et ma réconciliation. Après cela, ils tuent le coq, ils lui coupent le cou, ils le jettent par terre, l'éventrent, et jettent ses tripailles sur le toit de la maison, et le font rôtir. Tout cela a ses significations figuratives, qu'il n'est pas nécessaire de ramasser ici. Léon de Modène (*e*) dit que les Juifs d'Italie et du Levant ne pratiquent plus guère cette cérémonie, parce qu'ils ont reconnu que c'était une superstition qui n'était fondée sur rien. Mais il paraît, par Buxtorff, qu'elle se pratique encore en Allemagne.

* COR, ou CORNE. *Voyez* TROMPETTE.

CORAIL. Les rabbins prétendent que l'hébreu *almugim*, que saint Jérôme a traduit par *ligna thyiana*, III *Reg.*, X, 11, signifie du corail. *Voyez* ci-devant ALMUGIM.

CORBAN. *Marc.*, VII, 11, ou CORBONA, *Matth.*, XXVII, 6. Ce terme vient de l'hébreu *karab*, ou *hekerib* (קרב, *karab*. קרבן *corban*), offrir, présenter. Il se met pour une offrande, un don, un présent que l'on fait à Dieu ou à son temple. Les Juifs faisaient quelquefois serment par le *corban*, ou par les dons qui étaient offerts à Dieu, *Mat.* XXIII, 18: *Quicumque juraverit in dono quod est super altare, debet.* Théophraste (*f*) dit que les Tyriens proscrivaient l'usage des serments étrangers, et en particulier du *corban*, qui n'était, dit Josèphe, en usage que chez les Juifs.

Jésus-Christ, dans l'Évangile, reproche aux Juifs leur dureté envers leurs parents, et il dit que pour se dispenser de leur faire part de leurs biens, ils leur disaient: *Que ce que vous me demandez, soit corban*, et consacré à Dieu; ou: *Que tout ce que je pourrais vous donner, me soit corban*, et tellement dévoué à Dieu, que ni vous ni moi n'en puissions rien employer à notre usage; ou enfin: *Je jure par le corban*, ou par le don qui est fait au Seigneur, *que je ne vous aiderai en quoi que ce soit.* Saint Matthieu XV, 5, exprime ainsi la réponse des fils envers leurs parents: *Munus quodcumque est ex me, tibi proderit:* L'offrande que je fais à Dieu vous sera utile. J'ai voué à Dieu ce que vous me demandez; il n'est plus ni à vous, ni à moi; mais vous aurez part au mérite de mon offrande.

Josèphe (*g*) remarque que parmi les Hébreux les hommes et les femmes se rendaient quelquefois *corban*, c'est-à-dire qu'ils se consacraient à Dieu, ou à certains ministères pour son service. Lorsque ces sortes de personnes voulaient se faire délivrer de l'obligation qu'elles s'étaient imposée, ou du ministère auquel elles s'étaient vouées, elles donnaient au prêtre une somme d'argent; l'homme cinquante sicles, et la femme trente.

(*a*) *Vide Jos. Antiq. l.* XVIII, *c.* I-III, *et de Bello*, II, XII.
(*b*) *Chald. et Hebræi. Lyr. Thom. in Job.* XXXVIII, 36.
(*c*) *Syr. Mercer. Grot. Vatab. Scultet. Boch.*
(*d*) *Buxtorf. Synag. Jud. c.* XX.

(*e*) Cérémon. des Juifs, part. 5, c. VI.
(*f*) *Apud Joseph. l.* I, *contra Appion. p.* 1047, *a.*
(*g*) *Antiq. l* IV, *c.* IV. Καὶ οἱ Κορβᾶν αὑτοὺς ὀνομάσαντες τῷ Θεῷ· δῶρον δὲ τοῦτο σημαίνει κατὰ Ἑλλήνων γλῶτταν.

Que s'ils ne se trouvaient pas en état de satisfaire à cette somme, ils convenaient avec le prêtre, et lui donnaient ce dont il se tenait content.

Philon (*a*), parlant de ceux qui se dévouaient au Seigneur, rapporte ce que Moïse a dit, au Lévitique, ch. XXVII, 2, 3, 4 et suivants : *Celui qui a voué à Dieu son âme*, sa vie, sa personne, *rendra le prix qui sera estimé* par le prêtre : *l'homme depuis vingt jusqu'à cinquante ans, donnera cinquante sicles, suivant la mesure du sanctuaire; et la femme trente. Depuis cinq ans jusqu'à vingt, le garçon donnera vingt sicles, et la fille dix. Depuis un mois jusqu'à cinq ans, on donnera cinq sicles pour le garçon et trois pour la fille. Depuis soixante ans et au-dessus, l'homme donnera quinze sicles, et la femme dix. Si celui qui a fait le vœu est trop pauvre, et qu'il ne puisse donner cette somme, il se présentera devant le prêtre, et il paiera suivant l'estimation qui en sera faite.*

D'où vient, dit Philon, que dans tout cela on ne fait attention qu'à l'âge, et non pas aux richesses ou aux autres qualités de ceux qui ont fait le vœu? C'est, dit-il, premièrement, parce que le vœu est d'une dignité égale, de quelque condition que soient ceux qui le font. Secondement, il ne convient point de considérer ceux qui font des vœux, comme on fait les esclaves, auxquels la beauté, la belle taille, la bonne santé donnent du prix et du mérite. La troisième et principale raison, c'est que Dieu considère et estime l'égalité des conditions; et les hommes au contraire la méprisent.

Moïse parle encore de différentes sortes de corban, ou de dévouements que l'on faisait d'une partie de ses biens, que l'on rachetait ensuite, ou que l'on sacrifiait, si c'étaient des animaux, de la manière dont le législateur l'ordonne (*b*).

Quand un homme avait dévoué tous ses biens, il lui était défendu d'en user; s'il avait fait corban tout ce qu'il devait donner à sa femme ou à ses père et mère, il ne lui était plus permis de leur donner la subsistance nécessaire. Ceux qui, dans les Actes des Apôtres (*c*), firent vœu de ne boire ni manger qu'ils n'eussent mis à mort l'apôtre saint Paul, avaient en quelque sorte rendu corban tout ce qui leur appartenait, ou tout ce qui pouvait leur donner à boire ou à manger. Les fils dont parle l'Evangile (*d*), qui rendaient corban tout ce qu'ils auraient pu donner de nourriture à leurs père et mère, ne se portaient à cette cruauté que par quelque emportement; car si c'eût été par avarice, que gagnaient-ils de vouer à Dieu ce qu'ils refusaient à leur père? Mais souvent, sans le vouer à Dieu, ils se contentaient de le faire *corban*, pour ceux à qui ils en devaient faire part, par exemple ils disaient : Tout mon bien est corban pour vous; je ne puis vous en rien donner; j'ai fait vœu de ne vous en pas faire part (*e*).

Pour faciliter ces vœux si contraires à la charité et à la religion, ou plutôt pour fortifier et augmenter l'esprit de superstition dans les peuples, les docteurs juifs ne demandaient pas que l'on prononçât ces vœux dans toutes les formes; il importait même peu que l'on proférât le mot de *corban*, quoique plus usité, pourvu qu'on dît quelque chose qui en approchât. Ce sont ces vœux imparfaits dans les termes, que les talmudistes appellent *des Anses* (*f*), parce que comme il suffit de prendre un vase par l'anse pour l'enlever tout entier, de même c'est assez de prononcer quelque mot d'un vœu pour le rendre complet; et si quelqu'un disait : *Ceci me soit comme le temple*, ou comme *l'autel*, ou *comme le feu*, ou enfin comme la *victime*, c'était un vœu indispensable. Ils permettaient même aux débiteurs de frauder leurs créanciers, en consacrant à Dieu leur dette (*g*), comme si la chose eût été à eux, et non à leurs créanciers.

Si quelquefois les enfants, touchés de repentir, voulaient rendre à leurs pères quelques offices de charité, après avoir inconsidérément ou par passion fait le vœu corban que Jésus-Christ condamne dans l'Evangile, ils étaient obligés d'avoir recours à quelques subtilités pour éluder le vœu (*h*); par exemple, un fils conseillera à son père de lui rendre le peu qui lui reste, à condition de le nourrir tout le reste de sa vie. Un autre fera donner à manger à son père par un de ses amis, et le paiera, etc.

[Après tout ce que vient de dire dom Calmet, le passage de saint Matthieu est-il clairement expliqué? le sens en est-il vraiment exposé? Je ne le pense pas, et j'interroge tous les interprètes que je rencontre. Je trouve un commentateur protestant qui adopte une interprétation donnée par des catholiques, et qui ajoute des raisons qui semblent la confirmer. Il raisonne dans les termes suivants.

« La loi donnée sur le mont Sinaï, et que Dieu lui-même avait écrite sur des tables de pierre, renfermait ce commandement: *Honore ton père et ta mère* (1). « Ce commandement comprend tous les devoirs des enfants « envers leurs parents, » comme le dit Théodore de Bèze. Et Dieu avait commandé que *celui qui maudirait son père ou sa mère serait puni de mort* (2). Or, il est évident qu'il est aussi coupable de faire du mal à ses parents, ou de ne pas leur rendre les soins qui leur sont dus, que de leur souhaiter du mal; d'autant plus que la dernière de ces fautes peut être commise dans un moment de vivacité, tandis que la première est nécessairement réfléchie et habituelle. Cependant les scribes avaient décidé, par leurs traditions, que un fils, sans égard pour l'âge, la pauvreté ou les infirmités de ses parents, leur déclar-

(*a*) *Philo, de speciali lib. Legib.*, *p.* 774.
(*b*) *Levit.* xxvii, 9, 10, et seq.
(*c*) *Act.* xxiii, 12.
(*d*) *Marc.* vii, 11.
(*e*) Basnage, *Hist. des Juifs*, l. vii, c. xix.
(*f*) ידות *ansas*, ou *manus*, des anses, des mains.
(*g*) *Vide Capell. in Evangel. Matt. c.* xv, *ex Origen.*
(*h*) Basnage, *hist. des Juifs*, l. VII, c. xix, art. 4.
(1) *Exod.* xx, 12.
(2) *Exod.* xxi, 17; *Lev.* xx, 9; *Deut.* xxi, 18-21.

qu'il avait voué au trésor du temple tout ce qu'il aurait pu consacrer à leurs besoins, et alléguait cette excuse pour se dispenser de leur témoigner le respect, la gratitude et l'affection qu'il leur devait, et pour continuer à vivre dans l'abondance, tandis que les auteurs de ses jours manquaient du nécessaire, non-seulement il ne pouvait pas être forcé, mais il ne pouvait pas même lui être permis de rien faire pour eux. Il était probablement entendu que, par voie de compensation, il devait verser de temps en temps de l'argent dans le trésor sacré, dont la garde était confiée aux scribes et aux pharisiens. C'est ainsi que, sous un vain prétexte de piété, ils renversaient la loi de Dieu et l'*anéantissaient par leur tradition*. Et comme il en était de même à beaucoup d'autres égards, il fallait nécessairement combattre et rejeter ces traditions, afin d'assurer à la loi de Dieu l'obéissance et le respect qui lui sont dus. « Celui « (dit Hammond, rapportant les décisions des « rabbins), celui qui peut répondre à ses parents, lorsqu'ils lui demandent des secours: « *Je me suis engagé par serment à ne rien faire « pour le soulagement de mon père, ni de ma « mère*; ou, selon d'autres interprètes: *Mon « père, ce que je pourrais employer à venir à « votre secours, est un don déjà consacré à Dieu « et que je ne puis employer à un autre usage; « par cet acte de piété, je vous suis tout aussi « utile; car Dieu nous le rendra à vous et à moi, « selon nos besoins*..., celui-là, dis-je, est « obligé de ne rien donner à son père... Un « père dans l'indigence réclame le secours de « son fils; celui-ci lui répond qu'il a fait vœu « de ne pas le soulager, et que par conséquent il ne pourrait pas le faire légitimement; et les pharisiens l'approuvent. Ils « autorisent ainsi cet homme à manquer à « son devoir envers ses parents, et lui font « considérer comme obligatoire la violation de la loi qui lui ordonne de les assister et de les respecter. Maimonidès et les rabbins citent plusieurs cas dans lesquels il en était précisément de même. » Le prétexte is en avant ici est qu'il faut consacrer à ieu, comme le lui ayant promis par serment, argent qu'on refuse à ses parents. — « Un homme peut être tellement lié par les vœux qu'il a faits, qu'il ne peut plus, sans commettre un grand péché, faire ce que Dieu lui commande dans sa loi. Si donc il a fait un vœu qu'il ne peut accomplir sans transgresser la loi de Dieu, il doit tenir son vœu, et le commandement de Dieu doit être violé (1). » — Ces exemples suffiont pour prouver à tout homme d'un jugeent sain que les traditions humaines et la i de Dieu ne sauraient subsister ensemble; que là où l'autorité de la tradition est mise (en opposition avec la loi), l'autoté de la loi est foulée aux pieds. Il n'est nc pas difficile de comprendre pourquoi tre-Seigneur s'opposait avec tant de force x traditions. »

Cette savante explication ne me satisfait pas, cependant, bien qu'elle soit appuyée sur des usages pharisaïques. C'est en effet aux pharisiens qu'il faut demander quelle est la tradition que Notre-Seigneur condamne ici avec une si grande force, puisque c'est d'eux qu'il s'agit. Un rabbin converti, M. Drach, me paraît avoir dégagé le passage qui nous occupe de la profonde obscurité qui l'enveloppait; obscurité que le temps a faite, car elle n'existait pas lorsque Jésus-Christ reprochait aux pharisiens de substituer leurs traditions à la loi divine. Ecoutons M. Drach, qui rappelle d'abord que les 5e et 6e versets du chap. XV de saint Matthieu, sont un des passages qui ont le plus exercé la sagacité des interprètes de l'Ecriture sainte. « Leur embarras, dit-il, est venu de ce que cette phrase de l'original, Δῶρον ὃ ἐὰν ἐξ ἐμοῦ ὠφεληθῇς, est un pur hébraïsme qu'ils n'ont pas entendu. Presque tous les commentateurs expliquent ceci d'une véritable consécration de son bien au Seigneur. Selon leur exposition, les disciples des pharisiens disaient à leurs parents nécessiteux: *Le secours que vous me demandez, je l'ai consacré au Seigneur; et de cette manière il ne laissera pas de vous profiter*. Les commentateurs sont comme un troupeau de moutons: quand l'un prend une direction, tous les autres suivent sans regarder. Un tant soit peu d'attention les aurait préservés de prêter aux paroles de Notre-Seigneur un sens dont elles ne sont nullement susceptibles. Car que les choses vouées au Seigneur fussent sacrées, et que celui qui en usait commît un sacrilége, ce n'était pas là une vaine tradition pharisaïque: le texte de la loi est formel à cet égard (2). D'ailleurs ce moyen ne pouvait pas trop convenir à des gens que la cupidité rendait barbares envers leurs parents, puisque ce qu'ils refusaient aux auteurs de leurs jours serait tombé dans le trésor du temple. — Mais, me direz-vous, ils ne donnaient pas cet argent au temple. — Dans ce cas, ils auraient profané ce qui était consacré au Seigneur, seul crime que le Sauveur aurait eu à leur reprocher en cette circonstance. Et d'ailleurs je demanderai toujours où est la tradition si sévèrement blâmée par Jésus-Christ? On ne peut pas admettre non plus que, lorsque ces enfants dénaturés prononçaient *corban!* ou *don!* ce n'était qu'une défaite pour éconduire leurs parents; car d'après les matériels pharisiens, ces paroles קרבן, *corban* ou דורון, *don*, produisaient leur effet lors même qu'elles étaient prononcées sans intention, ou par plaisanterie, enfin de quelque manière que ce fût.

« La tradition qu'ici Notre-Seigneur frappe de sa réprobation appartient entièrement aux pharisiens; voilà pourquoi il l'appelle VOTRE *tradition*, παράδοσιν ὑμῶν, tandis qu'eux disaient *la tradition des anciens*, παράδοσιν τῶν πρεσβυτέρων. Elle revient presque à chaque

(1) Canon juif, tiré de Pocock.
(2) Voy. *Levit.* v, 14 et suiv.; xxii, 14-16; tout le chap. xxvii, et surtout les vers. 14 et suiv.

page du traité *Nedarim* du Talmud. D'après cette tradition donc, si quelqu'un disait à un autre, par exemple Ruben à Siméon : *Tout ce que j'ai soit pour vous* CORBAN (ou *anathème*), Siméon ne peut plus tirer aucune utilité de Ruben : car chacun peut rendre ses biens et ses services sacrés pour tel qu'il lui plaît. De cette manière, tout ce qui appartient à Ruben, sans être aucunement consacré au Seigneur, se trouve, à l'encontre de Siméon, dans le même cas que les choses saintes du temple; Ruben même ne peut plus sans pécher rendre à Siméon quelque service que ce soit (1). Dans le cas dont il s'agit, Ruben est appelé dans le Talmud *maddir*, מדיר, « interdisant ; » Siméon est appelé *muddar*, מודר, « interdit. ».

« Cette singulière interdiction d'utilité, נדר הנאה, comme l'appellent les rabbins, laquelle ne se trouve nulle part dans la loi écrite, les pharisiens l'étendaient même aux pères et mères. Voici ce qui le prouve : — 1° Le Talmud (2) rapporte le fait suivant : *Un homme de Bet-Horon qui avait* INTERDIT SON PÈRE (3) *vint à marier son fils. Désirant que son père pût assister au repas de noces, il avisa à ce moyen. Il dit à son ami : « Je vous fais don « de la salle et du festin, à condition que vous « y invitiez mon père. » Les docteurs déclarè« rent nulle la donation, et le père resta exclus « de la maison. »* — 2° Le mari a le pouvoir de relever sa femme de ses vœux et serments, s'il en résulte pour elle une souffrance ou mortification, ענוי נפש, ou s'ils ont trait aux rapports que le mariage établit entre les époux. Mais, dit le Talmud (4), si la femme dit : *Que le travail de mes mains soit anathème pour mon père*, le mari n'a pas autorité de la relever de ce serment. *Car*, dit un bon et sensible rabbin, *il n'en résulte point de souffrance pour la femme; que son père aille se pourvoir ailleurs.*—3° Si quelqu'un (5) aperçoit une troupe de gens qui mangent les figues de son arbre, il peut crier : *Que le fruit de mon arbre soit pour vous corban!* S'il sait que son père est avec ces hommes, et qu'il ne veuille pas l'envelopper dans l'interdiction, il doit ajouter : .... *excepté pour mon père.* S'il n'a pas su que son père en était, nous devons supposer qu'il n'a pas voulu interdire son père.

« Maintenant, peut-il rester le moindre doute sur le véritable sens de ce passage de saint Matthieu? *L'interdisant* se servait de cette formule : .... קרבן (שהקדש) כל מה שתהנה ממני Mot à mot : « *Corban* (ou *anathème*) » [suppléez *soit*] « *tout ce qui de moi tournera à votre utilité.* » En grec mot à mot : « κορβᾶν (ou δῶρον) » [suppléez ἔστω] « ὃ ἐὰν ἐξ ἐμοῦ ὠφεληθῇς ; » exactement comme porte notre texte et celui de saint Marc, VII, 11. Le Syriaque, non pas tel qu'il est défiguré dans la version latine de Walton, mais tel qu'il existe dans l'original, reproduit dans les mêmes termes la formule hébraïque que je viens de rapporter.

« Le mot *est* dans la Vulgate est transposé: sa place est après *munus. Est* pour *esto* ou *sit* est encore un hébraïsme. De même *et non*, καὶ οὐ, du verset suivant; car, καὶ et *et* représentent ici le ו hébreu, qui signifie souvent *alors* : « *Alors il n'honorera plus*, c'est-à-dire ne doit plus honorer, » etc. — Origène dit qu'il ne serait jamais parvenu à expliquer ce passage de l'Évangile, si un Juif ne lui eût donné connaissance de la tradition à laquelle Jésus-Christ fait ici allusion; savoir: Lorsqu'un créancier désespérait d'être payé par un débiteur de mauvaise volonté, il lui disait : *Je consacre aux pauvres ce que vous me devez;* alors le débiteur était forcé, sous peine de sacrilége, de verser la somme dans le trésor du temple. Les enfants en usaient de même à l'égard de leurs parents. Mais, encore une fois, ce n'est pas là une tradition des pharisiens; l'inviolabilité des choses consacrées est reconnue par la loi écrite, ainsi que nous l'avons vu plus haut; et les enfants ne gagnaient rien à ce subterfuge. »]

Corbona signifie aussi le trésor du temple où l'on mettait les offrandes en argent que l'on faisait au Seigneur. Les Juifs ayant pris l'argent que Judas avait jeté dans le temple, lorsqu'il eut trahi Jésus-Christ, se firent un scrupule de le mettre dans le trésor du temple, parce que c'était le prix du sang (a), et qu'une pareille offrande passait pour impure. Ils résolurent donc d'en acheter un champ pour la sépulture des étrangers.

CORBEAU, oiseau de rapine, de plumage noir, déclaré impur par la loi de Moïse (b). Noé ayant fait sortir un corbeau de l'arche, pour voir si les eaux s'étaient retirées de dessus la terre, cet animal ne revint point dans l'arche (c). On dit que quand le corbeau voit ses petits nouvellement éclos et couverts d'un poil blanc, il en conçoit une telle aversion qu'il les abandonne et ne retourne à son nid que quand ce premier poil est tombé, et qu'ils commencent à se revêtir d'un plumage noir. C'est, dit-on, à cela que le Psalmiste fait allusion, lorsqu'il dit (d) : *Dieu donne la nourriture aux animaux et aux jeunes du corbeau qui crient vers lui.* Et Job (e) : *Qui a préparé la nourriture au corbeau, lorsque ses petits crient au Seigneur courant çà et là, parce qu'ils n'ont rien à manger.* Mais ceux qui ont étudié le plus exactement la nature des oiseaux et des animaux, ne conviennent pas de ce fait qui, d'ailleurs, a trop l'air de fable pour être cru sans de bonnes preuves.

Vossius (f) dit que ce qui fait que les corbeaux quittent quelquefois leur nichée, c'est

(a) *Matth.* XXVII, 6.
(b) *Levit.* XI, 15.
(c) *Genes.* VIII, 6, 7.
(d) *Psalm.* CXLVI, 9.
(e) *Job* XXXVIII, 41.
(f) *Voss. de Idololat. l.* III, *c.* LXXXVIII. *Vide et Vales. de sacr. Philosoph. c.* LV.

(1) *Voyez*, entre autres, Talmud, traité *Nedarim*, fol. 47, v°; Maimonides, même traité, ch. v, § 1, 3-8; Joseph Caro, in *Schulkhan*-Haruhh-Yoré-Dégua, n° 22.
(2) Traité cité, fol. 48, v°.
(3) Rabbi-Nissim, pour empêcher toute méprise, a soin de prévenir dans sa glose que c'était le fils qui était *maddir*, l'interdisant.
(4) Même traité, fol. 85, r°.
(5) Même traité, fol. 25, v°.

l'extrême voracité des jeunes corbeaux, que leurs pères et mères ne peuvent suffire à nourrir. D'autres veulent que cela vienne uniquement d'oubli de la part des corbeaux, qui ne pensent plus à retourner à leur nid pour y nourrir leurs petits. D'autres croient que Job et le Psalmiste font attention à ce qui est est dit dans quelques auteurs (*a*), que les corbeaux chassent leurs jeunes du nid de très-bonne heure, et les obligent de s'éloigner du lieu où demeurent leurs pères; et que c'est dans ces occasions que la Providence prend soin de leur nourriture. Enfin il y en a d'autres qui, sans y chercher plus de finesse, tiennent que la Providence s'étend sur les animaux à quatre pieds, et sur les oiseaux qui crient à elle à leur manière, et que les corbeaux sont mis dans les endroits que nous avons cités, au lieu des oiseaux en général.

Le prophète Elie s'étant retiré par l'ordre de Dieu sur le torrent de Carith (III *Reg.*, XVII, 5. את־הערבים צוית), le Seigneur le fit nourrir pendant quelque temps par des corbeaux qui lui apportaient, le soir et le matin, du pain et de la chair. Quelques interprètes au lieu des corbeaux, traduisent les termes de l'original par *des Arabes*, ou *des marchands*, ou même des habitants de la ville d'Arabo ou d'Oreb, près de Bethsan (*b*). Pour appuyer ces traductions, on remarque que le corbeau étant un oiseau déclaré impur par la loi (*c*), il n'y a pas d'apparence que Dieu l'eût voulu employer à ce ministère. Mais, malgré ces raisons, la plupart des interprètes et des commentateurs s'en tiennent à la version qui porte des corbeaux. Si ceux qui apportaient de la chair et du pain à Elie étaient des hommes, pourquoi ne lui auraient-ils pas aussi apporté de l'eau, lorsque le torrent de Carith fut desséché, pour lui épargner la peine d'aller chercher une autre retraite chez une pauvre veuve à Sarepta?

Le corbeau était consacré à Apollon, comme au dieu de la divination. La noirceur du corbeau est passée en proverbe (*d*) : *Comæ tuæ nigræ quasi corvus.* On voit toutefois des corbeaux blancs, et ils ne sont pas rares dans les pays septentrionaux (*e*), où la neige demeure longtemps sur la terre. On a cru que le corbeau concevait par le bec, mais c'est une fable. Le corbeau vit très-longtemps. Pline (*f*) a dit qu'ils vivaient l'âge de neuf hommes; mais il convient que c'est un conte. On assure qu'ils vivent jusqu'à cent ans. Ils se nourrissent de carnage et mangent les corps des hommes pendus et crucifiés.

Non pasces in cruce corvos,

dit Horace (*g*).

Et le Sage (*h*): *Que les corbeaux du torrent arrachent les yeux du fils qui se moque de son père!* Sophonie (*i*) semble marquer que l'on nourrissait des corbeaux sur la porte des maisons : *Vox cantantis in fenestra, corvus in superliminari.* Mais il marque plutôt qu'après la désolation des peuples de l'Idumée, des Moabites et des Ammonites, on verra des corbeaux sur leurs fenêtres et sur les portes de leurs maisons ruinées. Cet oiseau apprend assez aisément à parler et il imite la voix de l'homme.

On connaît plusieurs espèces de corbeaux; on en a vu qui avaient le bec et les pieds rouges comme du corail. Il y a un corbeau rouge, *Pyrrus corax.* Il est plus petit que la corneille et que le chomas rouge, il est de la grosseur du petit chomas ou chouette. Il a les jambes et le bec jaunes et tirant sur le noir, du reste il est tout noir. Cet oiseau se trouve dans les Alpes, en Suisse, en Auvergne, en Candie, au mont Jura. Le corbeau aquatique a le bec long et crochu par le bout; il a le haut de la mandibule supérieure noir, le reste d'une couleur composée de jaune et de rouge; les plumes de ses ailes et de son dos sont d'une couleur de châtain; les bords extérieurs en sont noirs, tout le reste de l'oiseau est noir, les plumes de son ventre sont blanches, les plumes de son dos sont colorées d'un vert noirâtre par les bords et par le milieu d'un cendré clair et de roux. Le dessus du cou est couvert de plumes noires et blanches, et le devant de plumes noires et vertes. Ses ailes sont très-longues et de même couleur que le dos.

Le *corbeau de bois*, nommé par les Lorrains *corneille de mer*, est de la grandeur d'une poule; à le voir de loin, il paraît noir par tout le corps; mais si on le considère de près, principalement lorsque les rayons du soleil donnent sur lui, il paraît d'une couleur verte. Son bec est rougeâtre et longuet, il a les pieds à peu près semblables à ceux d'une poule, il se nourrit de vers et d'insectes, ses jambes sont longues et d'un rouge obscur. Il fait son nid au haut de tours inhabitées, et qui tombent en ruine.

Le *petit corbeau*, ou corbeau de nuit, *nycticorax*, fréquente les eaux et se retire dans les roseaux, où il fait, la nuit, un cri fort désagréable, et tel qu'un homme qui vomit. Il fait son nid au haut des arbres, pond deux ou trois œufs, et se nourrit ordinairement de poisson. Nous connaissons dans Moïse le nom d'un oiseau qui est traduit *Pélican*, Ps. CI, 7, et Levit XI, 18, qui vient d'une racine qui signifie *vomir*, et qui pourrait bien être le corbeau dont nous parlons ici. *Voyez* ci-après *Pélican.*

Il est parlé dans l'Ecriture (*j*) de certaines machines avec quoi on démolissait les villes, et on arrachait les pierres des murailles. Ces machines s'appelaient des *corbeaux*, et les anciens s'en sont beaucoup servis dans les sièges, etc.

(*a*) *Plin. l.* X, *c.* XII. *Ælian. l.* II, *c.* XLIX. *Aristot. l.* II, *c.* XII.
(*b*) *Euseb. et Hieronym. in Araba, seu Aravas.*
(*c*) *Levit.* XI, 15.
(*d*) *Cant.* V, 11.
(*e*) *Aristot. Scaliger, Olaus Magnus, Longolius, Vossius*, etc.
(*f*) *Plin. l.* VII, *c.* XLVIII.
(*g*) *Horat. Epist. l.* I, *v.* 48.
(*h*) *Proverb.* XXX, 17.
(*i*) *Sophon.* II, 14. *Isai.* XXXIV, 11.
(*j*) II *Reg.* XVII, 13.

siéges des villes (*a*). —[*Voyez* la *Dissertation, sur la poliorcétique des Hébreux*, parmi les pièces qui précèdent ce *Dictionnaire*.]

CORDE. Mettre des cordes sur ses reins ou se ceindre d'une corde était une marque d'humiliation et de douleur : *Dieu ôte aux rois leurs baudriers, et leur donne une corde pour ceinture*, dit Job (*b*). Les serviteurs de Benadad, roi de Syrie, se présentèrent au roi d'Israel, *ayant des sacs sur leurs reins et des cordes sur leurs têtes* (*c*), pour venir implorer la clémence d'Achab envers Benadad. Isaïe III, 24, menace les filles de Sion de leur donner *pro zona funiculum*, des cordes pour ceintures.

La corde, *funiculus*, se met souvent pour le partage : *Je vous donnerai la terre de Chanaan, la corde de votre héritage* (*d*). *Joseph a une double corde* (*e*), un double lot. C'est qu'on mesurait la terre avec la corde; et Josué distribua à chaque tribu un certain nombre de cordes, d'arpens, etc. *Funes ceciderunt mihi in præclaris* (*f*), mon lot est tombé dans un excellent pays.

Les cordes de l'enfer m'ont environné (*g*), ou, comme lit l'Hébreu, *les câbles de l'enfer*, du tombeau, m'ont enveloppé. Il fait allusion à ces bandelettes dont on enveloppait les corps morts; il les appelle encore au même endroit, *les liens de la mort*. Les Septante au lieu de *cables de l'enfer*, ont traduit, au Psaume XVII, 6, *les douleurs de la mort*. Saint Pierre (*h*) dit que le Seigneur a entraîné dans le tartare les anges rebelles *avec les câbles de l'enfer;* il veut marquer par là des cordes d'une solidité et d'une force à qui rien n'est capable de résister.

Les cordes des pécheurs, *funes peccatorum circumplexi sunt me* (*i*), sont les piéges dans lesquels ils prennent les faibles, les innocents. *Les cordes des péchés*, dont parle le Sage, *Prov.* V, 22, sont les suites des crimes et des mauvaises habitudes; le crime ne demeure jamais impuni, soit dans ce monde, soit dans l'autre; et les mauvaises habitudes que l'on contracte, sont comme des liens indissolubles, dont il est presque impossible de se défendre.

Baruch (*j*) parle d'une coutume fort extraordinaire des Babyloniens : *Des femmes ceintes avec des cordes sont assises dans les rues, brûlant des noyaux d'olives; et lorsque l'une d'elles a été emmenée par quelque paysan, elle insulte à celle qui est auprès d'elle, de ce que la corde dont elle est ceinte n'a pas été rompue*. Il fait allusion à la cérémonie dont parle Hérodote (*k*) : les femmes babyloniennes, dit-il, ont coutume de se prostituer une fois en leur vie à l'honneur de Melitta; elles se tiennent près le temple de la déesse, ayant des cordes autour de la tête, pour marque de leur dévouement. Elles sont séparées entre elles par des cordeaux, les étrangers entrent dans ces séparations, emmènent celles qu'ils jugent à propos, et rompent les cordes dont elles ont la tête enveloppée.

Tendre le cordeau sur une ville, signifie la ruiner, la détruire de fond en comble, la mettre au niveau de la terre, Jérémie, *Lament.* II, 8 : *Cogitavit Dominus dissipare murum filiæ Sion, tetendit funiculum suum, et non avertit manum suam a perditione.*

Les cordages qu'on tendait pour dresser les tentes fournissent aussi diverses métaphores; par exemple : Les cordages de Jérusalem ne seront point rompus, ni les clous qui les attachent ne seront point arrachés (*l*). Et ailleurs : Vos cordages sont relâchés et ne peuvent se soutenir. Et Jérémie X, ŷ. 20 : *Mes tentes sont ravagées, mes cordages sont rompus*, etc.

CORE, *corus* ou *chomer*, sorte de mesure des Hébreux, qui contenait dix baths ou deux cent quatre-vingt-dix-huit pintes, chopine, demi-setier, et $\frac{810720}{704969}$ de pouce cube. Lorsque Dieu envoya des cailles pour la seconde fois dans le camp des Hébreux, chacun en amassa en si grande quantité, que ceux qui en avaient le moins, en eurent jusqu'à dix cores (*m*) : *Qui parum, decem coros.*

CORE, espèce de vent qui se lève au couchant d'été, et que l'on appelle à présent *nord-est*. Saint Luc dans les *Actes* (*n*), dit que le vaisseau qui conduisait saint Paul à Rome, alla de Bonports à Phénice, qui est un autre port de l'île de Crète, et qui est situé entre les vents nommés *africus* et *corus*, c'est-à-dire les vents d'entre le couchant d'hiver et d'été.

*CORE, troisième fils d'Esaü et d'Oolibama (*Gen.*, XXXV, 5, 18.)

CORE, fils d'Esaü et d'Olibama (*Gen.* XXXVI, 15, 16). Il succéda à Cenez dans le royaume d'une partie de l'Idumée et eut pour successeur Gatham. — [Ce Coré n'était pas fils d'Esaü, mais le cinquième fils d'Eliphaz, qui était le fils aîné d'Esaü et d'Ada (*Gen.*, XXXVI, 4, 10, 15, 16). Il ne succéda à personne et n'eut point de successeur, dans le sens qu'expriment les paroles employées par D. Calmet; Cenez et Gatham étaient ses frères; il fut, comme eux, chef de tribu, et en même temps qu'eux. *Voyez* CENEZ, ELIPHAZ, etc.]

CORE, fils d'Isaar, de la race de Lévi, et père d'Aser, d'Elcana et d'Abiasaph [*Voyez* ce nom], et chef de la famille des Corites, célèbre parmi les Lévites. Coré, peu satisfait du rang qu'il tenait parmi les enfants de Lévi, et jaloux de l'autorité dont Moïse et Aaron jouissaient, forma contre eux un parti, où il engagea Dathan, Abiron et Hon, avec deux cent cinquante des principaux Lévites (*o*). Coré alla, à la tête des rebelles, trouver

(*a*) *Diodor. l.* XVII, *Vitruv. l.* X, *c.* XIX, *Homer. Iliad. M.*
(*b*) *Job* XII, 18.
(*c*) III *Reg.* XX, 31, 32.
(*d*) *Psalm.* CIV, 11.
(*e*) *Ezech.* XLVII, 13.
(*f*) *Psalm.* XV, 6.
(*g*) II *Reg.* XXII, 6.
(*h*) II *Petri* II, 4.
(*i*) *Psalm.* CXVIII, 61.
(*j*) *Baruc.* VI, 42, 43.
(*k*) *Herodot. l.* I, *c.* CXCIX.
(*l*) *Isai.* XXXIII, 20, 23.
(*m*) *Nahum.* XI, 32.
(*n*) *Act.* XXVII, 12.
(*o*) *Num.* XVI, 1, 2, 3, etc.

Moïse et Aaron, pour se plaindre qu'eux seuls s'arrogeaient toute l'autorité sur le peuple du Seigneur. Moïse, se jetant le visage contre terre, leur répondit : *Demain au matin le Seigneur fera connaître ceux qui sont à lui. Que chacun de vous prenne donc son encensoir; et demain vous y mettrez de l'encens, que vous offrirez en présence du Seigneur; et celui-là sera reconnu pour le prêtre, que le Seigneur aura choisi et agréé.*

Le lendemain, Coré et ses deux cent cinquante partisans s'étant présentés avec leurs encensoirs en présence du Seigneur, on vit paraître la gloire du Seigneur au-dessus du tabernacle, et on entendit une voix qui dit : *Séparez-vous du milieu de cette assemblée, afin que je les détruise tout d'un coup.* Moïse et Aaron, s'étant jetés le visage contre terre, lui dirent : *O Dieu très-fort, maître de la vie de toute chair, votre colère éclatera-t-elle contre tous pour le péché d'un seul?* Et le Seigneur dit à Moïse : *Ordonnez à tout le peuple qu'il se sépare des tentes de Coré, de Dathan et d'Abiron.* Lors donc que le peuple se fut retiré, Moïse dit : *Si ces gens-ci meurent d'une mort ordinaire aux hommes, ce n'est point le Seigneur qui m'a envoyé; mais si la terre s'ouvre et les dévore tout vivants, vous connaîtrez qu'ils ont blasphémé contre le Seigneur.* Aussitôt qu'il eut parlé, la terre s'entrouvrit sous leurs pieds et les dévora avec ce qui leur appartenait. — [*Voyez* AARON, dans l'addition.]

Mais on vit alors une merveille surprenante (*a*), qui est que quand Coré fut englouti dans la terre, ses enfants furent préservés de ce malheur. On ne sait pas précisément l'année dans laquelle arriva la mort de Coré et de ses complices. Les enfants de Coré continuèrent, comme auparavant, à servir dans le tabernacle du Seigneur [*Voyez* AMASAI, note]. David les destina à servir dans le temple, à garder les portes et à chanter les louanges de Dieu. On leur attribue plusieurs Psaumes qui portent le nom de Coré, comme les XLI, XLIII, XLIV, XLV, XLVI, XLVII, XLVIII, et les LXXXIII, LXXXIV, LXXXVI, LXXXVII, c'est-à-dire onze Psaumes.

[« Les rabbins veulent que les enfants de Coré, marqués à la tête de ces Psaumes, soient les mêmes qui, dans le désert, furent préservés du malheur où leur père fut enveloppé avec ses complices. D'autres soutiennent avec plus de vraisemblance que ce sont les lévites descendants de ces anciens fils de Coré. Le Psaume XLIV fut composé, à ce qu'on croit, dans la solennité des noces de Salomon; les autres sont du temps de la captivité, et quelques-uns même depuis le retour de la captivité. Origène (*Hom. in libb. Regum*), saint Jérôme (*in Psal.* LXXXIV et LXXXV), Génébrard, ont trouvé dans les auteurs de ces Psaumes un certain caractère de douceur et un esprit qui les inspirait pour prédire des choses heureuses et agréables. Grotius (*in Ps.* XLI) dit qu'ils avaient un talent singulier pour consoler et que leur chant portait à la joie En effet, la plupart des cantiques qui nous restent sous leur nom contiennent des épanchements de joie sur l'espérance certaine de leur retour futur dans leur patrie et dans le temple du Seigneur. Mais, au travers de cela, on en voit où la tristesse et la douleur sont très-bien peintes.» *Diss. sur les aut. des Ps.*, § VI.]

Les mahométans ont plusieurs traditions sur le sujet de Coré, qu'il est bon de rapporter ici, quoiqu'on n'y fasse pas beaucoup de fond. Ils disent (*b*) que Coré, qu'ils appellent *Carun*, était fils de Masaab, cousin germain de Moïse. Moïse, le voyant dans la pauvreté, lui enseigna la chimie, par le moyen de laquelle il acquit des richesses si immenses, qu'il lui fallait quarante chameaux pour porter son or et son argent. Il y en a même qui veulent qu'il avait plusieurs chameaux chargés seulement des clefs de ses coffres-forts.

Moïse ayant ordonné aux Israélites de payer la dîme de tous leurs biens, Coré refusa d'obéir, se souleva même contre son bienfaiteur, répandit contre lui plusieurs calomnies qui allaient à lui faire perdre toute son autorité parmi le peuple. Moïse s'en plaignit à Dieu, et Dieu lui permit de le punir de la manière qu'il jugerait à propos. Il lui donna donc sa malédiction, et ordonna à la terre de s'ouvrir et de l'engloutir: ce qui fut exécuté sur-le-champ.

Une autre tradition des mahométans est que Coré, voyant abîmer sous terre ses trésors, puis sa tente, ensuite sa famille, et enfin se voyant déjà jusqu'aux genoux dans la terre, demanda quatre fois pardon à Moïse, qui ne se laissa point fléchir. Dieu apparut quelque temps après à ce prophète et lui dit : Vous n'avez pas voulu accorder à Coré le pardon qu'il vous a demandé quatre fois; s'il se fût adressé à moi une seule fois, je ne le lui aurais pas refusé.

* CORÉ, judaïte, fils d'Hébron, descendant de Caleb. I *Par.*, II, 43.

* CORÉ, lévite, fils de Jemna, eut un poste élevé dans l'administration du temple, au temps d'Ezéchias. Sous ses ordres étaient Eden, Benjamin, Jésué, Séméias, Amarias et Séchénias. *Voyez* II *Par.*, XXXI, 14 et suiv.

COREÆ. Josèphe (*c*) dit que Corées était le commencement de la Judée, du côté du nord. Cette ville était près du château d'Alexandrion, situé au haut d'une montagne, sur le chemin entre Corées [*sic*] et Jéricho (*d*).

CORIANDRE, [*coriandrum*, plante de la famille des ombellifères, exhalant, lorsqu'elle est fraîche, une odeur de punaise très-prononcée. Les graines sèches sont au contraire un aromate fort agréable]. Moïse dit que la manne que Dieu donna aux Israélites dans le désert était semblable, quant à sa forme, à la graine de coriandre (*e*). Mais, pour sa couleur, la manne était blanche ou

(*a*) *Num* XXVI, 10, 11.
(*b*) D'Herbelot. Biblioth. Orient , p. 259 et 1006.
(*c*) *Antiq. l.* XIV, *c.* VI.
(*d*) *Antiq. l.* XIII, *c.* XXIV, XVI, 2; XIV, 6.
(*e*) *Exod.* XVI, 31. *Num.* XI, 8.

couleur de bdellium, comme le dit Moïse aux mêmes endroits, où il la compare à la coriandre.

CORINTHE [auparavant *Ephyra*], ville célèbre, capitale d'Achaïe, située sur l'isthme qui sépare le Péloponèse de l'Attique. [Autrement : Située sur la pente d'une colline d'où elle dominait l'isthme de son nom et deux mers, le golfe Saronique à l'E., et le golfe de Corinthe à l'O. La position élevée de sa citadelle, l'*Acro-Corinthe*, au S. de la ville, avait donné lieu à ce proverbe, d'un fréquent usage dans l'antiquité : *Non cuivis homini contingit adire Corinthum*, Il n'est pas permis à tout le monde d'aller à Corinthe. Cette citadelle était située par 37° 53' lat. N., et 20° 32' long. E. de Paris. Le voisinage des deux mers donnait à Corinthe le moyen de faire un commerce immense; son port était *Cenchrées*, sur le golfe Saronique. Elle implantait ses colonies dans les pays qu'elle visitait. Les côtes de la Thrace, celles de l'Epire, de l'Italie et de la Sicile en reçurent plusieurs. Près de la ville, qui était la plus voluptueuse de la Grèce et la plus ornée, on célébrait les jeux isthmiques, qui attiraient un grand concours de monde. Le consul Mummius, l'an 146 avant J.-C., détruisit entièrement Corinthe et en transporta à Rome les incomparables statues, sans en connaître le prix. Les Romains ignoraient les arts de la Grèce, et se contentaient alors de savoir la guerre, la politique et l'agriculture. Cependant César releva Corinthe et y envoya une colonie romaine, qui prit le nom de *Colonia Laus Julia Corinthus*, et elle devint le siége du proconsul d'Achaïe.]

Saint Paul vint prêcher à Corinthe l'an 52 de J.-C. (*a*). Cette ville était une des plus peuplées et des plus opulentes de la Grèce. Sa situation entre deux mers lui attirait de toute part le commerce de l'Occident et de l'Orient. Les richesses y avaient produit l'orgueil, la mollesse, le faste et tous les vices, qui sont des suites de la trop grande abondance. L'impudicité surtout y était non-seulement tolérée, mais en quelque sorte consacrée par le culte de Vénus et par la prostitution publique de celles qui lui étaient dévouées. Les Corinthiens, de même que les autres Grecs, se piquaient aussi de philosophie, de politesse et de belles connaissances. Telle était Corinthe lorsque saint Paul y arriva : voilà les monstres qu'il y eut à combattre.

Il y logea chez un nommé Aquila et Priscille, sa femme, qui travaillaient, comme lui, à faire des tentes, gagnant ainsi sa vie du travail de ses mains, pour n'être à charge à personne. Il prêchait, tous les samedis, dans la synagogue des Juifs et y fit quelques conversions. C'est de Corinthe qu'il écrivit ses deux Epîtres aux Thessaloniciens, l'an 52 de J. C. Quelque temps après, voyant que les Juifs de Corinthe, au lieu de profiter de ses instructions, s'opposaient à lui avec des paroles de blasphème, il secoua contre eux ses vêtements et leur dit (*b*) : *Que votre sang retombe sur votre tête; pour moi, j'en suis innocent, et je m'en vais désormais vers les gentils*. Il alla donc se loger chez Juste, surnommé Tite, qui était gentil, mais craignant Dieu. Et alors plusieurs gentils embrassèrent la foi. Saint Paul eut beaucoup à souffrir à Corinthe ; mais Jésus-Christ lui apparut une nuit et lui dit : *Ne craignez point, parce que j'ai un grand peuple dans cette ville*. Encouragé par ces paroles, il demeura dix-huit mois à Corinthe (*c*) ou aux environs.

Il en partit la cinquante-quatrième année de J.-C. pour aller à Jérusalem (*d*); et, environ deux ans après, c'est-à-dire l'an 56 de J.-C., il écrivit aux Corinthiens sa première Epître, de la ville d'Ephèse où il était alors. L'Apôtre y reprend certaines personnes qui troublaient la paix de cette Eglise, et qui, prétendant que dans l'Eglise il y avait différentes sectes ou différents partis, de même que parmi les philosophes, disaient, les uns, qu'ils étaient à Paul; d'autres, qu'ils étaient à Pierre ou à Céphas ; et d'autres, qu'ils étaient à Apollon (*e*). Il se plaint aussi qu'il y avait quelques désordres dans leurs assemblées; qu'ils avaient des procès entre eux, et qu'un chrétien avait même commis un inceste avec sa belle-mère, femme de son père. La lettre fut envoyée par Stéphane, Fortunat et Achaïque. Cette Epître eut tout le succès que saint Paul pouvait espérer, puisqu'elle y causa une tristesse salutaire; elle y produisit une vigilance contre les vices qu'il leur avait reprochés, et une crainte salutaire de la colère de Dieu. Ils réparèrent le scandale et témoignèrent beaucoup de zèle contre le crime de l'incestueux (*f*).

Saint Paul ayant appris les bons effets que sa première lettre avait produits parmi les Corinthiens, leur en écrivit une seconde, l'an de J.-C. 57. Il l'écrivit de Macédoine et apparemment de la ville de Philippes. Il leur témoigne sa satisfaction de la conduite qu'ils ont tenue à l'égard de l'incestueux (*g*). Il se justifie de ce que les faux apôtres avaient avancé contre lui, et il relève le ministère évangélique au-dessus de celui de Moïse (*h*). Il s'y glorifie de ses travaux et des persécutions qu'il a souffertes. Enfin il exhorte les Corinthiens (*i*) à tenir prêtes les aumônes qu'ils voulaient envoyer aux fidèles de Judée. Cette seconde Epître fut envoyée par Tite et par un autre frère que les Eglises lui avaient associé pour recueillir les aumônes des fidèles. Ce frère est, selon les uns, saint Luc, et selon d'autres, saint Barnabé. Il y a assez d'apparence que saint Paul vint lui-même à Corinthe sur la fin de cette année cinquante-septième (*j*).

(*a*) *Act.* XVII, 1, 2 *et seq.*
(*b*) *Act.* XVIII, 6, 7, 8.
(*c*) *Act.* XVIII, 11.
(*d*) *Act.* XVIII, 18.
(*e*) I *Cor.* I, 10, 12.
(*f*) II *Cor.* VII, 9, 10, 11.

(*g*) II *Cor.* II, 5... 11.
(*h*) Ch. III, IV, VI, X.
(*i*) Ch. VIII, IX.
(*j*) *Vide Act.* XX, 2, *et* II *Cor.* XII, 14; XIII, 1 *Cor* *Tillem.*, *alii*.

CORNE. Les Hébreux, sous le nom de *cornes*, entendent quelquefois une hauteur, un angle, un coin (a) : *Vinea facta est dilecto meo in cornu filio olei :* Mon bien-aimé a une vigne située sur une hauteur, ou sur le coin d'une montagne fertile et grasse. Plusieurs entendent *les cornes* de l'autel des holocaustes (b) des angles de cet autel ; mais il est certain qu'il y avait, outre cela, *des cornes* ou des éminences aux quatre coins de l'autel, auxquelles étaient attachées quatre chaînes d'où pendait la grille de l'autel.

La *corne* marque aussi la gloire, l'éclat, les rayons ; par exemple, on dit que le visage de Moïse était environné de cornes (c), c'est-à-dire qu'il était rayonnant et qu'il en sortait comme des cornes de lumière. Et dans d'autres endroits on dit (d) : *Dieu a élevé ma corne, il a élevé la corne de son oint ;* c'est-à-dire il m'a comblé de gloire, il a relevé la gloire de son roi ou de son prêtre. *N'élevez point votre corne* (e), dit le Psalmiste, ne vous glorifiez point. *Sa corne sera élevée en gloire*, il sera comblé d'honneurs, etc.

Comme les anciens se servaient souvent de cornes pour mettre des liqueurs, l'Ecriture donne souvent le nom de cornes aux vases où l'on mettait l'huile, les parfums, soit qu'ils fussent réellement de corne ou d'autre matière (f) : *Imple cornu tuum oleo*, dit le Seigneur à Samuel, et allez donner l'onction royale à David. Le grand-prêtre Sadoc prit une corne d'huile du tabernacle (g) et en alla oindre Salomon. Job donne à l'une de ses filles le nom de *Corne d'antimoine* (h), *Cornu stibii*, ou de corne à mettre de l'antimoine, dont se servent encore aujourd'hui les femmes dans l'Orient. — [*Voyez* CORNU STIBII.]

La principale défense et la plus grande force des bêtes à cornes consiste dans leurs cornes : aussi l'Ecriture nous donne la corne comme le symbole de la force. Le Seigneur élève la corne de David (i) ; la corne de son peuple (j) ; il brise la corne des méchants (k) ; il coupe la corne de Moab (l) ; il casse dans sa fureur toute la corne d'Israel (m) ; il promet de faire pulluler la corne d'Israel (n) ; de le rétablir en honneur, et de lui rendre sa première vigueur. Moïse compare Joseph à un jeune taureau, et dit qu'il a des cornes comme celles du rhinocéros (o). Les auteurs sacrés expriment souvent la victoire par ces mots : Vous les jetterez en l'air avec les cornes ; vous les dissiperez, comme un taureau dissipe avec les cornes tout ce qui se présente devant lui (p).

Les royaumes, les grandes puissances sont aussi souvent désignées sous le nom de cornes. C'est ainsi que Daniel (q) nous décrit la puissance des Perses, celle des Grecs, celle de Syrie et d'Egypte. Il nous dépeint Darius et Alexandre comme un bouc et un bélier qui se heurtent violemment avec leurs cornes ; et Antiochus Epiphanes, comme une corne qui prononce des blasphèmes, et qui fait la guerre aux saints.

Dans ces passages, le prophète nous représente ces animaux comme ayant plusieurs cornes, dont l'une naissait de l'autre, ce qui ne doit pas surprendre ; puisque, dans la Barbarie et dans l'île de Chypre, on voit encore aujourd'hui des béliers qui ont plusieurs cornes. Dans Daniel elles sont mystérieuses, mais le mystère est fondé sur une chose qui arrive quelquefois dans la nature.

Dans les livres des Machabées (r), l'aile droite et l'aile gauche d'une armée sont nommées la corne droite et la corne gauche. Et dans Habacuc il est dit (s) : que le Seigneur vient de Pharan, tout environné de gloire et de majesté, *ayant des cornes dans ses mains ;* c'est-à-dire, ayant les mains armées de dards enflammés de flèches de feu. Dans les auteurs profanes, on donne quelquefois aux flèches ou aux dards le nom de cornes, parce qu'autrefois on les armait de cornes. Plusieurs peuples garnissaient de cornes le bout de leurs dards ; et le centaure Dorylas était armé de deux cornes de bœuf au lieu de javelots (t) :

Sævique vicem præstantia teli
Cornua dura bovum multo madefacta cruore.

* CORNE ou COR. *Voyez* TROMPETTE.

CORNEILLE, ou CORNELIUS, centenier d'une cohorte de la légion surnommée Italienne (u). Il était du nombre des gentils, mais il craignait Dieu, priait incessamment, et faisait beaucoup d'aumônes. Toute sa maison servait Dieu comme lui. Il avait apparemment appris ces pratiques de piété des Juifs, qui étaient en grand nombre à Césarée, où il était en garnison. Etant un jour à jeun, et en prières, vers les trois heures après midi, il vit clairement en vision entrer dans sa chambre un ange de Dieu, sous la forme d'un homme revêtu d'une robe éclatante, qui l'appela par son nom, et lui dit : *Vos prières et vos aumônes sont montées jusqu'à Dieu, et il s'en est souvenu. Envoyez donc présentement à Joppé, et faites venir Simon Pierre ; il vous dira ce qu'il faut que vous fassiez pour vous sauver, vous, et toute votre maison.* Après cela, l'ange lui enseigna où Pierre demeurait, et se retira.

Quand l'ange se fut retiré, Corneille appela deux de ses domestiques, et un soldat crai-

(a) *Isai.* v, 1.
(b) *Exod.* XXVII, 2; XXX, 2.
(c) *Exod.* XXXIV, 29.
(d) I *Reg.* II, 1, 10.
(e) *Psalm.* LXXIV, 5, 6.
(f) I *Reg.* XVI, 1.
(g) III *Reg.* I, 39.
(h) *Job.* XLII, 14.
(i) *Psalm.* CXXXI, 17.
(j) *Eccli.* XLVII, 6.
(k) *Idem* XLVII, 8.
(l) *Jerem.* XLVIII, 25.
(m) *Thren.* II, 3.
(n) *Ezech.* XXIX, 21.
(o) *Deut.* XXXIII, 17.
(p) *Psalm.* XLIII, 6; *Ezech.* XXXII, 2; XXXIV, 21, etc; I *Mac.* VII, 46.
(q) *Dan.* VII, VIII.
(r) I *Mac.* IX, 1, 12, 16.
(s) *Habac.* III, 4.
(t) *Ovid. Metamorph. l.* II.
(u) *Act.* X, 1, 2, 3, 4, 5, 6, etc.

gnant Dieu ; il leur raconta ce qui lui était arrivé, et les envoya à Joppé, prier saint Pierre de venir. Ils partirent en même temps, et arrivèrent le lendemain à Joppé, sur le midi, ou un peu après. Or, avant qu'ils arrivassent, Pierre était monté sur la terrasse de la maison où il logeait; et pendant qu'il y priait, il eut un ravissement d'esprit, dans lequel il vit comme une grande nappe, tenue par les quatre coins, qui descendait du ciel jusqu'à lui. Il y avait dans cette nappe toute sorte de bêtes, de reptiles et d'oiseaux, et il ouït une voix, qui lui dit : *Levez-vous, Pierre; tuez, et mangez*. Ces paroles voulaient dire qu'il n'y avait rien d'impur, de ce que Dieu déclarait pur. Il s'excusa d'y toucher, parce qu'il n'avait jamais rien goûté de souillé. Mais la voix lui répondit : *N'appelez pas impur* ce que Dieu a purifié. La même chose se fit par trois fois : puis la nappe fut retirée dans le ciel.

Dans ce même temps, les trois hommes envoyés par Corneille à Joppé arrivèrent; et le Saint-Esprit dit intérieurement à Pierre que c'était lui qui les avait envoyés, et qu'il ne fît point de difficulté d'aller avec eux. Ainsi Pierre les reçut, les retint ce jour-là, et le lendemain il partit avec eux; et ils arrivèrent à Césarée le jour d'après, vers les trois heures après midi. Corneille attendait saint Pierre avec tous ses parents et ses plus intimes amis qu'il avait fait assembler pour cela. Dès qu'il sut qu'il était proche, il vint au devant de lui et se jeta à ses pieds. Mais saint Pierre le releva, en lui disant : *Je ne suis qu'un homme, non plus que vous*. Ils entrèrent dans la maison, en s'entretenant ensemble. Corneille lui fit le récit de ce qui lui était arrivé, et lui dit que lui et tous ceux qui étaient dans sa maison attendaient qu'il leur déclarât ce que Dieu devait leur apprendre par sa bouche.

Alors Pierre leur dit, en peu de mots, que Jésus-Christ avait été envoyé de Dieu pour le salut de tous les hommes, pour être le Juge des vivants et des morts, et pour accorder la rémission des péchés à quiconque croirait en lui : Que les Juifs l'avaient injustement crucifié ; mais que Dieu l'avait ressuscité, et que ses disciples avaient bu et mangé avec lui depuis sa résurrection.

Durant que saint Pierre parlait de la sorte, le Saint-Esprit, qui avait purifié leurs cœurs par la foi, descendit sur tous ceux qui l'écoutaient; et ils commencèrent à parler diverses langues, et à glorifier Dieu : ce qui surprit extraordinairement les Juifs fidèles qui étaient venus de Joppé avec saint Pierre. Alors il dit : *Peut-on refuser l'eau du baptême à ces gens qui ont déjà reçu le Saint-Esprit comme nous?* Et il commanda qu'on les baptisât au nom de Jésus-Christ. Corneille pria saint Pierre de demeurer quelques jours avec eux; et il n'en fit point de difficulté. La nouvelle de ce baptême donné à un homme incirconcis, ayant été portée à Jérusalem, y causa un grand scandale parmi les fidèles (a), car jusqu'alors la porte de la foi n'avait point encore été ouverte aux gentils. Mais saint Pierre étant de retour à Jérusalem, et leur ayant raconté ce qui s'était passé, ils s'apaisèrent, et glorifièrent Dieu, qui avait aussi fait part aux gentils du don de la pénitence, pour leur donner la vie éternelle.

Usuard et les autres Latins font saint Corneille évêque de Césarée en Palestine. Les Constitutions apostoliques (b) mettent aussi un Corneille pour évêque de cette ville, après Zachée; mais elles ne disent pas que ç'ait été le centenier dont nous parlons ici. Eusèbe, qui était évêque de cette Eglise, ne le compte pas parmi ses prédécesseurs. Les Actes que l'on a de saint Corneille ne sont point une pièce originale, ni authentique. Les nouveaux Grecs le font évêque, les uns d'Ilium, et les autres de Scepsis, qui n'en est pas loin. Les Grecs, dans leurs Ménologes, le traitent de martyr. Ils font sa fête le 13 de septembre; et les Latins, le 2 février. Saint Jérôme (c) témoigne que la maison que Corneille avait à Césarée, fut depuis changée en église, que sainte Paule visita par dévotion, l'an de J.-C. 385.

CORNU-STIBII, corne, ou vase plein de fard ou d'antimoine. Anciennement on se servait beaucoup de cornes, au lieu de vases ; et l'antimoine était fort employé pour se teindre les yeux, et pour se dilater les paupières. Car les yeux noirs, et les grands yeux passaient pour les plus beaux. L'Hébreu lit, *Job*. XLII, 14. קרן פוך, LXX, κέρας ἀμαλθείας : *Corne de phuc*. Or, le nom *phuc* signifie quelquefois de l'antimoine, et quelquefois une pierre précieuse (d). Les Septante ont traduit : *Corne d'abondance*, ou *corne d'Amalthée*. Le Chaldéen : *Brillante comme l'émeraude*.

COROZAIM, ou CHORAZIN, ville de Galilée, située sur le bord occidental de la mer de Tibériade, assez voisine de Bethzaïde. Saint Jérôme la met à deux mille pas de Capharnaüm ; Eusèbe lit douze mille pas, mais c'est une faute. Jésus-Christ fit grand nombre de miracles dans cette ville, et y prêcha souvent; mais elle ne se convertit pas et ne fit pas son profit de tant de grâces. C'est pourquoi le Sauveur lui reprocha son ingratitude et son endurcissement, et lui dit (e) que s'il avait fait dans Tyr et dans Sidon les merveilles qu'il avait faites dans elles, il y aurait longtemps que ces villes païennes auraient fait pénitence.

[Il y avait deux villes de Bethsaïde, comme déjà nous l'avons remarqué au mot BETHZAÏDE (*Voyez* cet article); l'une était située dans la Galilée (*Joan*. XII, 21), et était la patrie de Pierre, d'André et de Philippe ; et l'autre au-delà du Jourdain, comme le dit D. Calmet, c'est-à-dire, sur le bord occidental du lac de Tibériade. Cette dernière, suivant Bur

(a) *Act*. xi, 1, 2 *et seq*.
(b) *Constit. Apostol. l*. VII, *c*. xlvi.
(c) *Hieronym. Ep*. 17.

(d) I *Par*. xxix, 2; *Isai*. liv, 11.
(e) *Matth*. xi, 21; *Luc*. x, 13.

bié du Bocage, était la même que *Corozaïm* qui reçut le nom de *Juliade*.]

CORPS. Le corps se dit d'une assemblée, d'une compagnie; par exemple (*a*) : tous les fidèles *ne font qu'un corps : Unum corpus multi sumus*. Saint Jacques (*b*) dit que la langue souille tout le corps : *Maculat totum corpus*, tout le corps de nos actions; ou même qu'elle influe dans tous les péchés que nous commettons par les autres membres de notre corps. Ainsi le Sauveur dans l'Evangile (*c*) : *Si votre œil est simple, tout votre corps sera dans la lumière;* si vos intentions sont droites, toute votre conduite sera agréable à Dieu. Ou bien, *si votre œil est simple*, si vous êtes libéral et bienfaisant, tout le reste de vos actions sera bon; du moins vous éviterez bien des péchés qui sont la suite de l'avarice et de l'attachement aux choses de la terre.

Saint Paul (*d*) parle d'un corps spirituel, opposé à un corps animal : *Seminatur corpus animale, surget corpus spirituale*. Le corps que nous animons, et qui va dans la terre, est un corps animal; mais celui qui ressuscitera sera un corps spirituel, n'étant plus ni grossier, ni pesant, ni caduc, etc., ni soumis aux besoins que nous sentons.

Le corps est opposé à l'ombre, à la figure (*e*) : *Quæ sunt umbra futurorum, corpus autem Christi*. Les cérémonies de la loi, les fêtes des Juifs ne sont que des figures et des ombres qui se réalisent dans Jésus-Christ et dans la religion chrétienne. La pâque judaïque, par exemple, n'est que la figure de la pâque des chrétiens; le sacrifice de l'agneau pascal n'est que l'ombre du sacrifice de Jésus-Christ; la plénitude de la divinité réside dans Jésus-Christ corporellement (*f*) : *In ipso inhabitat omnis plenitudo divinitatis corporaliter*, réellement, essentiellement. Dieu habite dans les saints comme dans son temple : il y habite par son Saint-Esprit, par sa lumière, par sa grâce; mais dans Jésus-Christ, toute la plénitude de la divinité y habite, non allégoriquement, figurément et en passant, mais réellement et essentiellement. Le corps d'une chose, dans le style des Hébreux, est la réalité même de la chose (*g*) · *Le corps du jour, le corps de la pureté, le corps de la mort, le corps du péché*, signifient le plein jour, l'innocence même; la substance, la réalité, la force du péché, ou notre corps engendré dans le péché. *Le corps de la mort* marque ou le corps mortel, ou le corps qui nous entraîne au péché par la concupiscence, qui excite son empire dans nos membres.

Ubicumque fuerit corpus, illuc congregabuntur et aquilæ (*h*). C'est une manière de proverbe dont Jésus-Christ s'est servi dans l'Evangile, et qui est tiré du livre de Job (*i*), où il est dit que l'aigle a sa demeure sur les plus hauts rochers, considérant sa proie de fort loin; et que, aussitôt qu'il y a un corps mort en quelque endroit, il s'y trouve aussitôt un aigle pour le dévorer. Jésus-Christ compare la nation des Juifs à un corps que Dieu, dans sa colère, a livré aux oiseaux et aux bêtes carnassières : partout où il se trouvera des Juifs, il y aura aussi des ennemis pour les poursuivre et les saccager. *Corpus*, dans les bons auteurs latins, se met quelquefois pour un cadavre, un corps mort.

Entrer avec son corps et sortir avec son corps (*j*) veut dire entrer seul chez un maître et en sortir de même; y entrer sans femme ni enfants, et en sortir de la même sorte. Si l'esclave y entre avec sa femme, il en sortira avec elle en l'année sabbatique. Saint Jérôme traduit : *Cum quali veste intraverit, cum tali exeat;* mais les meilleurs interprètes l'entendent comme nous l'avons marqué d'abord. *Gaph*, en hébreu, signifie *le corps* et *le pan d'un habit*.

Le corps est souvent mis par opposition à l'esprit (*k*) : *Le corps est mort par le péché, mais l'esprit vit par la justice*. Nous naissons pécheurs et mortels; mais Jésus-Christ nous rend la vie et nous mérite le bonheur éternel par sa mort et par sa grâce, quand nous persévérons dans la pratique du bien.

CORSEUS. C'est le nom d'un fleuve qui coule près de Césarée de Palestine. *Ptolem.*

CORUS ou CORE, sorte de mesure. *Voyez* ci-devant CORE.

CORUS, vent qui s'élève au couchant d'été. *Voyez* ci-devant CORE.

COS, père d'Anob et de Sobaba. I *Par.*, IV, 8.

* COS, île. *Voyez* COUS.

COSAN, fils d'Elmadan, un des ancêtres de Jésus-Christ selon la chair (*l*).

COSTOBARE, Iduméen sorti d'une des plus illustres familles du pays, et dont les ancêtres avaient été prêtres du dieu Chosen, que les Iduméens adoraient avant que Jean Hircan les eût subjugués et leur eût fait recevoir la circoncision (*m*). Hérode le Grand, à qui Costobare avait rendu de grands services, lui fit épouser sa sœur Salomé. Mais Costobare, poussé d'une ambition démesurée, voulut persuader aux Iduméens de secouer le joug des Juifs, et écrivit à la reine Cléopâtre de demander ce royaume à Marc-Antoine, s'imaginant que cette princesse lui en mettrait la couronne sur la tête. Hérode, ayant découvert tout ce complot, voulait faire périr Costobare; mais Salomé, sa sœur, et épouse de Costobare, lui obtint le pardon et lui sauva la vie.

Quelque temps après, Costobare s'étant brouillé avec Salomé, celle-ci fit divorce avec lui, puis l'alla accuser, auprès d'Hérode, d'être entré dans la conspiration d'Antipa-

(*a*) I *Cor.* x, 17.
(*b*) *Jacob.* III, 6.
(*c*) *Matth.* VI, 22.
(*d*) I *Cor.* XV, 44.
(*e*) *Coloss.* II, 17.
(*f*) *Coloss.* II, 19.
(*g*) *Genes.* VII, 13; XVII, 23; XII, 17. *Levit.* XXIII, 4.
(*h*) *Matth.* XXIV, 28.
(*i*) *Job* XXXIX, 30.
(*j*) *Exod.* XXI, 2.
(*k*) *Rom.* VIII, 10.
(*l*) *Luc.* III, 28.
(*m*) *Antiq.* l. XV, c. II.

ter, de Lysimaque et de Dosithée, et d'avoir sauvé et retiré dans un de ses châteaux les enfants de Babas, qu'Hérode avait ordonné que l'on mît à mort lorsqu'il prit Jérusalem. Ces accusations s'étant trouvées véritables, Hérode fit mourir Costobare (*a*), l'an du monde 3978, avant l'ère vulgaire 26.

COSTOBARE, parent du roi Agrippa. S'étant mis, avec un nommé Saule, à la tête d'une troupe de scélérats et de voleurs, ils firent une infinité de maux dans la Judée. Ils sortirent de Jérusalem après la défaite de Cassius, prévoyant bien les malheurs qui devaient accabler leur patrie (*b*), et se retirèrent auprès de Cestius, qui les renvoya à Néron, qui était alors en Achaïe, afin qu'ils lui exposassent l'état de la Judée et qu'ils imputassent toute la cause de la guerre à la mauvaise conduite de Florus.

COTE. L'évangéliste saint Jean nous dit que le côté de Jésus-Christ, en croix, fut ouvert par un soldat (*c*), qui le perça avec sa lance, et qu'il en sortit du sang et de l'eau. On nomme communément ce soldat Longin, et on en fait un saint (*Voyez* l'article LONGIN). Saint Jean ne marque pas lequel des deux côtés fut percé. La version arabe et éthiopienne, et l'Evangile de l'enfance de Jésus-Christ, traduit de l'arabe, et quelques anciens (*d*), lisent *le côté droit;* mais d'autres croient (*e*) qu'on lui perça *le côté gauche*. Le poëte Prudens dit qu'il fut percé de part en part : *Per utrumque latus*.

COTON, en latin *gossypium*, sorte de laine blanche et douce, qui se trouve dans une sorte de noix brune qui naît sur un arbrisseau dont les feuilles sont semblables à celles du sycomore et presque de même figure. Cette plante pousse quantité de belles fleurs jaunes, plus belles que celles de la menthe musquée. Le fond de cette fleur est de couleur de pourpre, et toute rayée par dedans. Il y a un bouton ovale qui paraît au milieu, et qui croît, avec le temps, aussi gros qu'un œuf de pigeon; quand il est mûr, il devient noir et se divise en trois par le haut. Le coton paraît blanc comme la neige, dans ce flocon, qui se gonfle, par la chaleur, jusqu'à la grosseur d'un œuf de poule. Il y a trois grains noirs, aussi gros que des lupins, attachés ensemble.

Nous croyons que c'est du coton qu'il est parlé dans l'Ecriture, sous le nom hébreu de *schesch* (שש, *schesch*, *byssus*. Exod., XXV, 4), et qui est traduit en latin par *byssus*. Le nom de *xilinum*, qui signifie du coton, peut dériver de *schesch* ou *xes*, et de *linum;* et celui de *gossypium*, qui signifie la même chose, peut être formé de l'hébreu *ægos*, une noix, et *pioth*, les bouches, parce que la noix qui porte le coton s'entr'ouvre et fait voir la laine dont elle est remplie. *Voyez* notre Commentaire sur *Exod.*, XXV, 4. — [Je pense qu'il s'agit ici du lin d'Egypte. *Voyez* mes scolies sur le ỷ 4, ch. XXV de l'Exode. (S). — *Voyez* BYSSUS et LIN.]

COUDÉE, *cubitus*, sorte de mesure usitée chez tous les anciens. Les Hébreux la nomment *amma* (אמה, *amma ; Gr.*, πῆχυς), comme qui dirait la mère des autres mesures. La coudée, originairement, n'était autre que la distance depuis le coude replié jusqu'à l'extrémité du doigt du milieu de la main. Cette mesure est la quatrième partie de la taille d'un homme bien proportionné. La coudée ordinaire est de dix-huit pouces. La coudée hébraïque, selon la supputation de M. Cumberland et de M. Pelletier de Rouen, que nous avons suivie, est de vingt pouces et demi, mesure de Paris. Plusieurs autres la fixent à dix-huit pouces juste. [La valeur de la coudée hébraïque, en décimales, est de $0^m,555$.] Les talmudistes remarquent que la coudée hébraïque était plus grande d'un quart que la romaine. Origène (*f*) a cru que la coudée dont se servit Noé, dans la construction de l'arche, était de six coudées ordinaires. Saint Augustin (*g*) a suivi le sentiment d'Origène, et traite de ridicules les objections que quelques-uns faisaient contre l'énorme grandeur qu'aurait eue l'arche, en suivant ces dimensions.

Louis Capelle et plusieurs autres ont prétendu qu'il y avait, chez les Hébreux, deux sortes de coudées : l'une sacrée, et l'autre commune; la première, de trois pieds de roi; et la seconde, d'un pied et demi. Voici les preuves dont on appuie ce sentiment : Moïse, *Num.*, XXXV, 4, assigne aux lévites mille coudées (*sacrées*) autour de la ville de leur demeure; et au verset suivant, il leur en donne deux mille (*de communes*). De même, III *Reg.*, VII, 15, on donne dix-huit coudées aux deux colonnes de bronze qui étaient dans le temple de Salomon; et au second livre des *Paralipomènes*, III, 15, on les fait de trente-cinq coudées : ce qui ne peut se concilier qu'en distinguant deux sortes de coudées, dont les unes sont le double des autres.

Villalpand et plusieurs écrivains après lui ne donnent à la coudée sacrée qu'une palme par-dessus la coudée ordinaire. Il prétend que Moïse a parlé de la coudée commune, lorsqu'il a dit, *Deut.*, III, 11, qu'elle était de la grandeur ou de la mesure du bras replié de l'homme : *Ad mensuram cubiti virilis manus;* et que la coudée sacrée avait une palme par-dessus cette autre coudée commune, comme il est assez bien marqué dans Ezéchiel, XL, 9, et XLIII, 13 : *Istæ mensuræ altaris in cubito verissimo, qui habebat cubitum et palmum*.

Nonobstant ces raisons, nous sommes persuadés que parmi les Hébreux, depuis leur sortie de l'Egypte jusqu'à la captivité de Babylone, il n'y eut qu'une sorte de coudée, qui est la même que la coudée d'Egypte, dont on

(*a*) *Antiq. l.* XV, *c.* XI.
(*b*) *Antiq. l.* XX, *c.* VIII, *p.* 699; *et de Bello, l.* II, *c.* XXV, *p.* 821.
(*c*) *Joan.* XIX, 34.
(*d*) *Apud Crenium, parte* 2 *Animadvers.*, *p.* 165.
(*e*) *Luc. Brugens. Franc. Collius, alii.*
(*f*) *Origen. homil.* 11, *in Genes. et l.* IV, *contra Celsum.*
(*g*) *Aug. quæst. in Genes. l.* I, *c.* IV, *et de Civit. Dei l.* XV, *c.* XXVII.

a pris depuis quelques années la mesure sur les anciens étalons du Grand Caire ; et que ce n'est que depuis le retour de la captivité, que l'Ecriture a marqué deux sortes de mesures, pour distinguer l'ancienne coudée hébraïque de celle de Babylone, à laquelle les captifs s'étaient accoutumés pendant leur séjour au delà de l'Euphrate. C'est sur cela qu'est fondée la précaution que prend Ezéchiel de remarquer que la coudée dont il parle est la vraie et l'ancienne coudée, plus grande d'une palme que la coudée ordinaire. A l'égard des autres passages, il est aisé d'y satisfaire, sans recourir à cette coudée sacrée que l'on prétend avoir été double de l'ordinaire. *Voyez* les Commentateurs.

COUPE. On peut voir ce que nous avons dit sur le mot CALICE. *La coupe de bénédiction* est celle que l'on bénissait dans les repas de cérémonie et dans laquelle on buvait à la ronde. C'est ainsi que dans la dernière cène (*a*), Jésus-Christ bénit le calice de son sang après le souper et le fit boire à tous ses apôtres. *La coupe de salut*, dont il est parlé dans les Psaumes (*b*), est une coupe d'actions de grâces, que l'on buvait en bénissant le Seigneur et en lui rendant grâces de ses miséricordes. On en voit encore la pratique dans le troisième livre des Machabées, où les Juifs d'Egypte, dans les festins qu'ils firent pour leur délivrance, offrirent des coupes de salut (III *Mac.*, VI, 27 : κώθωνα σωτήριον συνεσταμένοι).

Les Juifs ont encore aujourd'hui de ces coupes d'actions de grâces, que l'on bénit dans les cérémonies de leurs mariages et dans les repas qu'ils font pour la circoncision de leurs enfants (*c*). Quelques commentateurs croient que *la coupe de salut* n'est autre chose que le vin que l'on répandait sur les victimes d'actions de grâces, suivant la loi de Moïse (*d*).

La coupe, dans le style de l'Ecriture, marque aussi quelquefois le partage (*e*) : *Dominus pars hæreditatis meæ et calicis mei*, parce que dans les repas on donnait à chacun sa coupe que l'on remplissait de vin autant de fois qu'il en avait besoin ; ou bien le prophète parle de ces coupes que l'on buvait en cérémonie et chacun à son tour. Dieu est mon héritage et ma coupe : je ne veux avoir aucune part à l'héritage, aux festins, aux sacrifices, au partage, à la société des méchants ; Dieu seul me suffit, il est mon partage et ma coupe : je n'en désire pas davantage.

La coupe de Joseph dont parle l'Ecriture (*f*), et que l'on cacha dans le sac de Benjamin, le plus jeune des frères de ce patriarche, est le sujet de plusieurs différentes conjectures fondées sur les paroles des officiers de Joseph : *La coupe que vous avez volée est celle dans laquelle mon seigneur boit et dont il se sert pour prédire l'avenir.*

On demande si en effet Joseph se servait de la coupe pour prédire l'avenir, ou si ses gens le croyaient ainsi, ou s'ils disent cela suivant l'opinion commune des Egyptiens, qui tenaient Joseph pour un grand magicien ; ou s'ils le disent pour intimider les frères de Joseph, leur faisant accroire que Joseph, qu'ils ne connaissaient pas encore pour leur frère, était un homme très-expert dans l'art de deviner, qui avait connu par la vertu de son art le vol qu'ils lui avaient fait.

Tous ces sentiments ont leurs défenseurs. Il est certain que les anciens avaient une sorte de divination par la coupe. Les Orientaux disent que l'ancien roi Giamschid, qui est le Salomon des Perses, et Alexandre le Grand, avaient des coupes par le moyen desquelles ils connaissaient toutes les choses naturelles et quelquefois même les surnaturelles. Les anciens (*g*) parlent de certaines coupes divinatoires pleines de vin ou d'autres liqueurs, que l'on répandait en cérémonie du côté de l'anse et dont on tirait des présages pour l'avenir. Pline (*h*) parle des divinations par le moyen des eaux et des bassins. Or, voici de quelle manière on devinait par le gobelet. On y jetait de petites lames d'or ou d'argent, ou quelques pierres précieuses, sur lesquelles étaient gravés certains caractères ; après quelques invocations et cérémonies superstitieuses, on consultait le démon. Il répondait en plusieurs façons : quelquefois par des sons articulés ; quelquefois il faisait paraître sur la superficie de l'eau les caractères qui étaient dans le gobelet et formait sa réponse par leur arrangement : quelquefois il traçait l'image de la personne au sujet de laquelle on l'avait interrogé.

D'autres fois on attachait un anneau à un fil qu'on tenait suspendu sur l'eau qui était dans la coupe. L'anneau marquait par ses différentes percussions les choses qu'on voulait savoir. Quelquefois aussi on jetait dans l'eau qui était contenue dans le gobelet, des gouttes de cire fondue, qui s'arrangeaient avec art et formaient les réponses aux questions qu'on avait faites.

Nous ne prétendons nullement prouver par là que Joseph se soit servi de la coupe pour deviner : il était certainement très-habile dans la science de prédire l'avenir ; mais ce n'était pas une science acquise, ni un art curieux et diabolique : c'était une vertu surnaturelle que Dieu lui avait communiquée et qui lui avait attiré cette haute considération où il était dans l'Egypte. Il n'est pas incroyable que les Egyptiens et peut-être une partie de ses gens le crussent vraiment magicien et qu'ils en aient parlé suivant cette prévention, mais il ne s'ensuit pas qu'il ait usé de la coupe pour deviner.

Le texte hébreu même de la Genèse peut avoir un autre sens : *N'est-ce pas la coupe dans laquelle mon seigneur boit et qu'il cherche avec beaucoup de soin ?* Ou bien : *N'est-ce pas la coupe dans laquelle mon seigneur boit et par laquelle il vous a éprouvés.* Il va

(*a*) *Luc.* XXII, 20. I *Cor.* XI, 25.
(*b*) *Psalm.* CXV, 13.
(*c*) Voyez Léon de Modène, Cérémonies des Juifs.
(*d*) *Vide Exod.* XXIX, 40; *Num.* XV, 5; XXVIII, 7, 14.
(*e*) *Psalm.* XV, 5.
(*f*) *Genes.* XLIV, 5.
(*g*) *Eustat. in Odyss.*
(*h*) *Plin. l.* XXX, *c.* II.

éprouver si vous êtes aussi reconnaissants que vous devez être des bontés qu'il a eues pour vous. Cette coupe servira à donner une preuve de votre ingratitude et de votre infidélité.

* COUR DES ROIS HEBREUX. Comme tous les monarques de l'Orient, les rois hébreux avaient une cour nombreuse. La première dignité du palais était celle d'*intendant* ou de *maître de la maison du roi* ; elle avait du rapport avec celle de *præpositus magni palatii* de la cour de Constantinople, et de *major domus* des anciens rois de France. Les marques extérieures de cet intendant étaient, à ce qu'il paraît, une clef qu'il portait sur l'épaule, une ceinture magnifique, un habit de même, le nom de *père de la maison de Juda* et une place distinguée dans les assemblées (*Isa.*, XXII, 21, 22). Sobna, revêtu de sa dignité, est aussi appelé *Sohhen*, nom qui signifie trésorier (*Isa.*, XXII, 15). Les autres dignités étaient celles de chancelier, de secrétaire, de second ou vicaire du roi, de conseiller, etc. *Voyez* ces mots.

COURGE SAUVAGE. *Voyez* ci-devant COLOQUINTE.

COURONNE. Il est souvent parlé de couronnes dans l'Ecriture, et il paraît que l'usage en était fort commun parmi les Hébreux. Le grand-prêtre portait une couronne qui ceignait sa *mitre* ou son bonnet par le bas et qui se nouait par derrière la tête. Au-devant était une lame d'or, sur laquelle étaient écrits ces mots : *La sainteté est au Seigneur* (*a*). Il semble que les simples prêtres et même les simples Israélites portaient aussi une espèce de couronne, puisque Dieu ordonne à Ezéchiel (*b*) de ne pas ôter sa couronne et de ne pas prendre les marques d'un homme qui est dans le deuil ; ce qui marquait que les Israélites, dans leur captivité, en useraient de même et ne pourraient pas témoigner leur douleur de la mort de leurs proches. Cette couronne était un simple ruban ou un bandeau, nommé en hébreu *péer* (פאר), dont les Juifs se ceignaient la tête ; coutume qui leur était commune avec plusieurs autres peuples d'Orient, qui n'avaient rien autre chose sur la tête que ce bandeau ou ruban, lequel ne différait du diadème des princes que par la couleur et par le prix (*c*). Lorsque Moïse ordonne aux Israélites (*d*) de porter les paroles de la loi comme une couronne sur leur tête et comme un bracelet sur leur main, il insinue que l'usage des couronnes et des bracelets était commun parmi eux.

Les nouveaux mariés et les nouvelles mariées portaient des couronnes, mais plus précieuses et plus belles que l'ordinaire (*e*). On se couronnait de fleurs dans la prospérité, dans les festins, dans la joie (*f*).

On confond souvent *la couronne*, *le diadème*, *la mitre*, *le bandeau royal*, *la tiare*. La couronne se donnait aux dieux, aux rois et aux princes, comme la principale marque de leur dignité. David prit la couronne du dieu Moloch ou Melchom (*g*), qui était d'or et enrichie de pierreries, et la mit sur sa tête ; ou plutôt il la suspendit sur sa tête, car elle pesait un talent, c'est-à-dire cent soixante-treize marcs, six onces, trois gros, un demi-gros, vingt-deux grains et deux septièmes. L'Amalécite qui se vantait d'avoir tué Saül (*h*), apporta à David le diadème ou bandeau royal de ce prince. L'Epouse du Cantique invite ses compagnes à voir le roi Salomon avec le diadème dont sa mère lui avait fait présent au jour de ses noces (*i*). C'était une bande de toile précieuse et ornée de broderie travaillée apparemment par la reine Bethsabée. On mit le diadème sur la tête du jeune roi Josias, lorsqu'on le présenta au peuple pour le reconnaître (*j*). Les idoles des Babyloniens portaient des couronnes d'or, dit Baruch (*k*). Les reines portaient aussi le diadème parmi les Perses. Le roi Assuérus avait honoré de cette marque de puissance la reine Vasthi, son épouse, et après qu'il l'eut répudiée, il accorda la même faveur à Esther (*l*). Dieu dit qu'il a mis une couronne d'or sur la tête de la nation juive, qu'il représente comme son épouse (*m*). On envoyait des couronnes d'or aux vainqueurs, aux rois et aux conquérants (*n*).

Les rois prenaient quelquefois plusieurs diadèmes, lorsqu'ils avaient plusieurs royaumes. Par exemple, le roi Ptolémée ayant conquis la Syrie, fit son entrée à Antioche et mit sur sa tête deux diadèmes : celui d'Egypte et celui d'Asie (*o*). Dans l'Apocalypse, le dragon à sept têtes avait sept diadèmes, un à chaque tête (*p*) ; et dans le même livre, la bête qui sortait de la mer, ayant dix cornes, avait aussi dix diadèmes (*q*). Enfin le Verbe éternel, le Vrai et le Fidèle avait sur la tête plusieurs diadèmes (*r*) : *In capite ejus diademata multa.*

Les époux et les épouses portaient des couronnes le jour de leurs noces ; nous l'avons déjà remarqué de Salomon. Isaïe (*s*) le prouve encore : *Quasi sponsum decoratum corona* ; et Ezéchiel (*t*) : *Coronas speciosas in capitibus eorum.* Le même prophète insinue la même chose pour l'épouse (*u*) : *Dedi coronam decoris in capite tuo.*

Les personnes élevées en dignité portaient le même ornement : Aman dit au roi Assuérus que celui que le roi veut combler d'hon-

(*a*) *Exod.* XXV, 11 ; *et* XXVIII, 36, 37. *Eccli.* XLV, 14. *Sapient.* XVIII, 24.
(*b*) *Ezech.* XXIV, 17, 24.
(*c*) Voyez notre Comment. sur *Exod.* XXIV, 17.
(*d*) *Deut.* VI, 8.
(*e*) *Isaie* LXI, 10. *Cant.* III, 11.
(*f*) *Sap.* II, 8. II *Macc.* VI, 7. *Isai.* XXVIII, 5.
(*g*) I *Par.* XX, 2. II *Reg.* XII, 30.
(*h*) II *Reg.* I, 10.
(*i*) *Cant.* III, 11.
(*j*) II *Par.* XXIII, 11.
(*k*) *Baruch* VI, 9.
(*l*) *Esther* II, 17.
(*m*) *Ezech.* XVI, 12.
(*n*) I *Mach.* X, 20, 29 ; XIII, 33 ; *et* II *Mach.* XIV, 4.
(*o*) I *Mach.* XI, 13.
(*p*) *Apoc.* XII, 3.
(*q*) *Apoc.* XIII, 1.
(*r*) *Apoc.* XIX, 12.
(*s*) *Isai.* LXI, 10.
(*t*) *Ezech.* XXIII, 42.
(*u*) *Ezech.* XVI, 12.

neur doit être revêtu d'habits royaux et porter un diadème sur la tête (*a*); ces honneurs furent en effet donnés à Mardochée : il paraissait en public avec une couronne d'or (*b*): *Fulgebat vestibus regiis... coronam auream portans in capite.*

Enfin dans la joie, dans les festins, dans les réjouissances, on portait des couronnes ou des diadèmes; mais il y avait toujours de la différence entre la couronne des rois et des grands et celles des particuliers, soit dans la forme ou dans la matière. Le diadème des rois était d'ordinaire un bandeau blanc dont ils se ceignaient le front et dont les extrémités, nouées derrière la tête, retombaient sur le cou : quelquefois ils étaient d'un tissu d'or orné de pierreries. Celui du grand-prêtre des Juifs, qui est le plus ancien dont on ait la description, était une bande d'or posée sur le front et nouée par derrière avec un ruban de couleur d'hyacinthe ou de bleu céleste; ce diadème ou cette couronne ne se mettait qu'après que le grand-prêtre avait pris son bonnet.

COURONNE, dans le sens figuré, signifie l'honneur, la joie : *La couronne des vieillards est la grande prudence.* Eccli., XXV, 8. *Vous êtes ma joie et ma couronne*, dit saint Paul aux Philippiens IV, 1. Ce mot se met aussi pour la récompense, parce qu'on couronnait les vainqueurs dans les jeux publics.

COURONNE D'EPINES DE NOTRE-SEIGNEUR: Les soldats de la garde de Pilate pour insulter à Jésus-Christ, qui se disait roi des Juifs, lui mirent sur la tête une couronne d'épines (*c*). On ne sait pas de quelle sorte d'épines elle était composée: Les uns croient que c'était de l'aubépine, d'autres de nerprun, d'autres d'épine vinette, d'autres de groseillier et d'autres de jonc marin ou de l'acacie. *Voyez* EPINE. — [L'opinion qui me semble la plus vraie et la plus conforme aux diverses reliques de la sainte couronne est celle qui la suppose composée de nerprun et autres branches épineuses, liées ensemble par du jonc marin. Cette opinion est celle de M. Gosselin, *Notice sur la sainte couronne*. Paris, 1828. (S). — Suivant la tradition latine à Jérusalem, la couronne de Jésus-Christ fut prise sur l'arbre épineux, *lycium spinosum*.]

* COURONNÉS ou GÉLILÉENS, païens chassés par les Machabées. *Voyez* le calendrier des Juifs, au 27 du mois *jiar*.

* COUREURS, qualification souvent donnée aux gardes qui, chez les Hébreux, accompagnaient le roi ; il est à présumer qu'elle leur fut donnée à cause de leur agilité et de leur emploi, qui les obligeait à courir pour porter les ordres du roi et pour rapporter les réponses, comme cela se pratique encore chez quelques princes d'Allemagne, qui ont des heiduques ou des coureurs à cet effet. Samuel prédit aux Israélites (I *Reg.*, VIII, 11) que le roi qu'ils demandent prendra leurs jeunes gens pour en faire ses *coureurs*. On donne ce nom aux gardes de Saül (I *Reg.*, XXII, 17), et aux soldats qu'Absalom (II *Reg.*, XV, 1) et Adonias (III *Reg.*, I, 5) avaient pris pour les accompagner comme devant succéder au royaume de David: Ceux qui faisaient garde devant le palais sous le règne de Roboam sont aussi appelés *coureurs* (III *Reg.*, XIV, 27); enfin on donne à la salle des gardes le nom de *Chambre des coureurs* (*Ibid.*, 28). Sous Ezéchias, ils vont de ville en ville porter les ordres et les invitations du roi de se trouver à la fête de Pâque au temple du Seigneur (II *Par.*, XXX, 6, 10).

COURRIERS. *Voyez* POSTES.

* COURSE, exercice qui était fort estimé chez les Hébreux. David rend grâce à Dieu de lui avoir donné des pieds qui égalent les cerfs ou les biches à la course (*Ps.* XVII, 34). Les braves Gadites qui se réunirent à David, lorsqu'il était persécuté par Saül, égalaient à la course les chevreuils des montagnes (I *Par.*, XII, 8). Azael, frère de Joab, était renommé pour le même avantage (II *Reg.*, II, 18). Homère donne presque continuellement à Achille l'épithète de *prompt à la course*, πόδας ὠκύς. C'était ce qui le distinguait le plus. Idoménée disait (*Iliad.*) qu'Ajax ne le cédait point à Achille en valeur, mais seulement en vitesse et en légèreté.

COUS ou Cos, île de l'Archipel, vis-à-vis Cnide et Halicarnasse: saint Paul, étant parti de Milet, vint à l'île de Cos, et de là à l'île de Rhodes (*d*).

* COUSINS, insectes. *Voyez* SCINIPHES.

* COUTEAU. Les Hébreux, de même que les Orientaux, autrefois et encore aujourd'hui, ne se servaient pas de couteaux à table, ni de cuillers, ni de fourchettes.

COUTEAUX DE PIERRE employés pour donner la circoncision. *Voyez* ci-après l'article PIERRE.

COZAR. Les historiens orientaux (*e*) racontent que Cozar ou Khozar, le septième des fils de Japhet, s'étant séparé de ses frères qui s'établirent en différents endroits des pays qui sont compris dans la grande Tartarie, arriva sur le bord du fleuve Volga et y bâtit une ville à laquelle il donna son nom, et fit semer à l'entour du millet, qui est le seul grain qui croît dans ce pays-là. Le pays a retenu le nom de Chozar, et les habitants sont connus sous le nom de Chozariens : il est situé au septentrion de la mer Caspienne et s'étend depuis le Volga en tirant vers le levant; il a donné son nom à la mer Caspienne, que les Persans appellent la mer de *Chozar*.

Les auteurs juifs (*f*) prétendent que Chozar ou Khozar était petit-fils de Japhet par Thogorma, qu'il fonda le royaume de Chozar dont la ville de Thogorma est une des principales du pays. Le rabbin Petachia (*g*) assure qu'il a demeuré huit jours dans ce royaume qu'une veine de la mer sépare de la Tartarie, que des frontières de ce royaume sortent sept grands fleuves, qu'il y a deux

(*a*) *Esther* VI, 8.
(*b*) *Esther* VIII, 15.
(*c*) *Matth.* XXVII, 29.
(*d*) *Act.* XXI, 1.

(*e*) D'Herbelot, Biblioth. Orient., p. 1102. *Kozar.*
(*f*) Basnage, Hist. des Juifs, t. III, l. V, c. 1.
(*g*) *Apud Buxtorf in Cozri præfat.*

mers séparées l'une de l'autre d'une journée de chemin. L'une est si puante que tous ceux qui y naviguent sont tués par sa mauvaise odeur. La ville de Thogorma est située sur les montagnes d'Ararat : on y suit la loi de Mahomet; de là on arrive à Nisibe, qui en est éloignée de huit jours de marche : on y voit trois synagogues.

Un autre voyageur juif (a), curieux de savoir si le sceptre subsistait encore dans Juda et s'il se trouvait encore quelque pays au monde où les Juifs jouissent des droits de la royauté, apprit d'un Juif qui était médecin d'un prince, que dans le royaume de Chozar le roi faisait profession de la loi de Moïse, et il se confirma dans ce sentiment, lorsqu'il vit les lettres de Joseph, roi de Chozar, à un rabbin espagnol.

Abulfarage écrit que les Chozariens sont les mêmes que les Géorgiens (b), et Eutychius, patriarche d'Alexandrie, écrit que l'empereur Héraclius obtint du roi des Chozariens un grand secours contre les Persans, et que, pour récompense, il leur promit un trône, c'est-à-dire une séance honorable dans les assemblées de son palais impérial. Edrissi écrit dans sa Géographie que, chez les Chozariens, chacun suit la religion qui lui paraît la meilleure et qu'on y a une liberté entière de conscience, qu'il y a des musulmans, des chrétiens et des Juifs mêlés parmi eux. On assure que le calife Abdalmelech fit la guerre aux Chozariens dans l'Arménie, qu'il les brûla dans leurs églises, qu'il les défit aux Portes de Fer, et que ceux qui restèrent se firent chrétiens.

Malgré tous ces témoignages, il y a encore des savants (c) qui doutent qu'il y ait un royaume de Chozar, ou plutôt qui soutiennent qu'il est évident qu'il n'y en a point et que tout ce qu'on en dit n'est fondé que sur des fables, et que ni les Juifs ni les chrétiens n'ont encore pu marquer sa situation. J'aimerais mieux dire que ce pays est aujourd'hui inconnu à nos géographes sous le nom de Chozar; mais après les témoignages que nous avons produits des auteurs orientaux, peut-on douter que ce pays ne subsiste et ne leur soit connu?

Quoi qu'il en soit, on raconte que, vers l'an de Jésus-Christ 740, un roi de Chozar voulant, en suite d'un songe qu'il avait eu (d), s'instruire de toutes les religions, pour savoir laquelle était la meilleure, il fit venir un philosophe, un chrétien, un mahométan, il entra en dispute avec chacun d'eux et ne fut point touché de leurs raisons; il fit ensuite appeler un Juif, nommé Sangari, qui réussit à lui persuader que la religion juive était la seule véritable.

Nous avons la prétendue conférence de Sangari avec Cozri, où certainement on lit des choses très-peu propres à convaincre un infidèle; mais enfin Cozri, s'étant converti, fit confidence de son secret au général de ses armées : l'un et l'autre partirent secrètement de Chozar et arrivèrent heureusement dans des montagnes où des Juifs célébraient le sabbat. Le roi et son général y reçurent la circoncision, firent profession du judaïsme, et étant retournés dans la capitale, ils engagèrent le peuple du pays à prendre le même parti. Si la lettre de Joseph, roi de Chozar au rabbin espagnol Chasdaï était véritable, il faudrait dire que le judaïsme subsista dans le royaume de Chozar, au moins jusqu'à la fin du quatorzième siècle, puisque ce rabbin vivait vers l'an 1394 (e).

Mais et cette lettre du roi Joseph et la conversion prétendue du roi de Chozar sont très-douteuses : il y a beaucoup d'apparence que le livre nommé Cozri, dont les Juifs font un si grand cas, qu'ils voudraient qu'on l'apprît par cœur; que ce livre, dis-je, qui renferme l'histoire de cette conversion et les raisons du rabbin Sangari, est un pur roman. L'auteur juif du livre hébreu intitulé *Meorenaim* (f), doute qu'il y ait jamais eu un tel roi des Chozariens, qui ait embrassé la religion des Juifs. Cet aveu est remarquable dans un auteur de cette nation, en une chose de cette conséquence.

COZBA [ou plutôt COZEBA], ville de Juda I *Par.*, IV, 22. [Ici, dans la Vulgate, au lieu de : *Les hommes de Cozeba*, il y a : *Les hommes de mensonge*. Cozeba est] apparemment la même que *Caseb* ou *Casbi*. *Josue*, XV, 44; *Mich.*, I, 14. — [Au texte indiqué de Josué, il y a *Achsib* dans l'Hébreu et dans la Vulgate; au texte de Michée, il y a aussi *Achsib* dans l'Hébreu, et *mendacii* dans la Vulgate. Voyez CASBI.]

COZBI, fille de Zur, prince des Madianites. Cette fille étant allée, avec d'autres personnes de son âge et de son sexe, dans le camp des Hébreux, y sollicita aux crimes les plus honteux et même à l'idolâtrie les principaux des Israélites. Zambri, fils de Salu, de la tribu de Siméon, étant entré publiquement dans la tente où elle était (g), Phinée, fils d'Eléazar, y entra après lui, et les perça tous deux de son épée dans leur honteux embrassement.

COZIBA. *Voyez* BAR-CO-CHEBAS.

CRACHAT. *Voyez* SALIVE.

CRAINTE. *Voyez* FRAYEUR.

CRASSUS. Marcus Crassus étant venu en Judée, lorsqu'il allait faire la guerre aux Parthes (h), prit dans le trésor du temple de Jérusalem huit mille cent talents d'or et deux mille talents d'argent; et comme il voulait encore enlever les vases sacrés et les voiles les plus précieux du temple, le sacrificateur Eléazar, qui était chargé de la garde des voiles sacrés, lui dit qu'il lui montrerait une poutre d'or massif d'un très-grand poids, s'il voulait lui promettre avec serment qu'il ne toucherait point à tout le reste : Crassus le lui jura, et Eléazar lui découvrit une poutre

(a) Isaac, fils d'Abraham, an. 1562.
(b) Bibliot. Orient., p. 1065.
(c) Voyez Basnage, *Hist. des Juifs*, l. V, c. I, p. 5, 6.
(d) *Vide libr. Cosri a Buxtorf. editum et latine versum.*
(e) *Vide Bartolocci Bibl. Rabin. t. II, p. 853.*
(f) *Vide Bibliot. Orient. p. 1003, col. 2, Basnage loco citato.*
(g) *Num.* XXV, 6, 15.
(h) An du monde 3950, avant J.-C. 50, avant l'ère vulgaire 54.

d'or du poids de trois cents mines : or la mine chez les Hébreux est de deux livres et demie. Cette poutre était cachée dans une autre de bois creuse, à laquelle on pendait les voiles les plus précieux du temple; mais l'avarice de Crassus ne fut point encore satisfaite de toutes ces richesses ; il fit enlever, après cela, tout l'or qui était dans le temple. La vengeance de Dieu ne différa pas de beaucoup la peine de ce sacrilége : Crassus étant entré sur les terres des Parthes, y périt avec la plus grande partie de son armée (*a*).

CRÉATEUR, Création, Créer. Ces termes marquent proprement le passage du non être à l'être ; la production des choses tirées du néant, ou l'acte de Dieu, qui les tire du néant. Les Hébreux se servent du verbe *bara* (ברא, *bara*. Ποιῶ, Κτίζειν) pour signifier la création proprement dite, et ils n'ont point de mots qui la signifient d'une manière plus précise. Mais ce terme, aussi bien que le latin *creo*, s'emploie aussi quelquefois pour désigner la simple conformation de la matière, son changement de forme, d'état, de situation.

Création *successive et simultanée*. *Voyez* sur cela l'article Sabbat.

CRECHE, *Præsepe*, ou *Præsepium* ; mangeoire des animaux. Saint Luc raconte (*b*) que la sainte Vierge et saint Joseph n'ayant pu trouver place dans l'hôtellerie publique, furent obligés de se retirer dans l'étable, où la sainte Vierge mit au monde Jésus-Christ, et l'ayant emmaillotté, *le coucha dans une crèche*. Les anciens Pères (*c*) qui parlent du lieu de la naissance du Sauveur, marquent toujours qu'il naquit dans *une caverne* creusée dans le roc. Saint Justin (*d*) et Eusèbe (*e*) disent que ce lieu n'est pas dans la ville de Bethléhem, mais à la campagne et près de la ville. Ils en devaient être mieux informés que d'autres, puisque saint Justin était du pays, et qu'Eusèbe y avait sa demeure. Saint Jérôme (*f*) met cette caverne à l'extrémité de la ville de Bethléhem, vers le midi.—[*Voyez* Bethléem.]

La sainte Vierge fut obligée de mettre l'enfant Jésus nouveau-né dans la crèche de l'étable où elle était, parce qu'elle n'avait point de berceau, ni d'autre lieu où elle pût le placer. La crèche était apparemment ménagée dans le rocher, et il pouvait y avoir, au dedans de la crèche de pierre, une auge de bois, où l'enfant Jésus fut couché. La crèche que l'on conserve à Rome est de bois. Un auteur latin, cité dans Baronius (*g*) sous le nom de saint Chrysostome, dit que la crèche où Jésus-Christ fut mis, était de terre, et qu'on l'avait ôtée pour mettre en sa place une crèche d'argent.

Les peintres ont accoutumé de représenter auprès de la crèche du Sauveur un bœuf et un âne. On cite pour ce sentiment ce passage d'Isaïe (*h*) : *Le bœuf a reconnu son Maître, et l'âne la crèche de son Seigneur* ; et ces autres d'Abacuc (*i*) : *Vous serez connu au milieu de deux animaux* ; et plusieurs Pères (*j*), qui disent que Jésus-Christ dans la crèche a été reconnu par le bœuf et par l'âne. L'auteur du poëme sous le nom de Lactance est exprès pour ce sentiment, aussi bien que l'auteur du livre des Promesses, cité sous le nom de saint Prosper. Mais, nonobstant ces autorités, plusieurs critiques doutent que le bœuf et l'âne aient été dans l'étable de Bethléhem ; ni l'Evangile, ni les plus anciens Pères ne l'ayant point remarqué ; et les passages d'Isaïe et d'Abacuc, que l'on cite pour le prouver, ne le marquant pas distinctement.

CRESCENT. Saint Paul dans sa seconde Epître à Timothée, chap. IV, ỳ 10, dit que Crescent est allé en Galatie ou en Gaule (*k*), et Tite en Dalmatie. Eusèbe, Théodoret, saint Epiphane, la Chronique d'Alexandrie, Nicéphore, un anonyme cité par Œcuménius, Dorothée tiennent que Crescent a prêché dans les Gaules. Saint Jérôme, Usuard, Adon le tiennent de même. On croit qu'il fonda l'église de Vienne en Dauphiné, et c'est la tradition de cette église. Serrarius, dans son histoire de Mayence, dit qu'il est l'apôtre de l'église de Mayence ; et il cite pour son sentiment l'abbé Rupert : mais il reconnaît que ni le Missel, ni le Bréviaire de cette église, ni aucun ancien monument ne parlent de saint Crescent, comme fondateur, de l'église de Mayence.

La tradition de l'église de Vienne n'est pas beaucoup mieux fondée. Cette tradition n'est pas fort ancienne. Il n'y a pas deux cents ans que l'on a commencé à mettre le nom de saint Crescent dans les litanies de cette église. Dans les disputes qui s'élevèrent entre l'église d'Arles et celle de Vienne, sur le droit de métropole, on ne s'avisa pas de faire valoir la mission de saint Crescent. Il est vrai que l'on produit une lettre du pape Paul I à Charlemagne, où il dit que la ville de Vienne a eu pour maître saint Crescent, collègue des apôtres. Mais cette lettre, n'ayant été produite que dans ces derniers temps, est fort suspecte de supposition. Les Latins font mourir saint Crescent le 27 de juin ; et les Grecs le 30 de juillet. Les Constitutions des apôtres (*l*) fixent son apostolat dans la Galatie, et disent qu'il y est mort. — [*Voyez* Gaules.]

CRETE. Ile de Crète, aujourd'hui *Candie*, dans la Méditerranée. Saint Paul établit Tite,

(*a*) *Joseph. Antiq. l.* XIV, *c.* XII.
(*b*) *Luc.* II, 7.
(*c*) *Origen. in Cels. l.* I. *Athanas. Ambros. in Luc. p.* 27. *Epiphan. hæres.* 51. *Nyssen. de sancta Christi Nativit. Theodoret. l.* VIII, *de Græc. affect. curatione.*
(*d*) *Justin. dialog. p.* 304.
(*e*) *Euseb. Demonstr. l.* VII, *c.* IV, *et Vita Constantini. l.* III, *c.* XLI.
(*f*) *Hieronym. Ep.* 21, *ad Marcell.*
(*g*) *Baron. anno Christi* 1, § 5, *ex Chrysost. in Luc. c.* II, *Nunc nos Christiani quasi pro honore tulimus luteum, et posuimus argenteum.*
(*h*) *Isai.* I, 3.
(*i*) *Abac.* III, 2.
(*j*) *Nazianz. orat. de Christ. Nativ. Nyssen. de Christi General. Prudent, in Cath. die* 8 *Cal. Januarii.*
(*k*) *Ita Theodoret. Euseb. Libri quidam.* Εἰς Γαλλίαν, *alii passim,* εἰς Γαλατίαν.
(*l*) *Constit. l.* VII, *c.* XLVI.

son cher disciple, évêque des Crétois ; et dans l'Epître qu'il lui écrivit, il lui recommande de les reprendre durement, et avec force, afin qu'ils ne s'attachassent point aux fables judaïques, à des ordonnances humaines, et aux pratiques de la Loi ; mais de les exhorter à demeurer fermes dans la foi : car, ajoute-t-il (a), *les Crétois*, selon le témoignage d'un de leurs prophètes, ou de leurs poëtes, *sont toujours menteurs, de mauvaises bêtes, des ventres paresseux*. Ce prophète des Crétois, dont parle l'Apôtre, n'est autre que le poëte Epiménides, natif de Crète, qui a porté ce témoignage contre ses propres compatriotes. Saint Chrysostome, Théodoret, et plusieurs autres ont attribué à Callimaque ce que dit saint Paul; parce que Callimaque est auteur de deux vers qui portent : *Les Crétois sont toujours menteurs ; car ils vous ont érigé un tombeau, ô roi Jupiter, vous qui n'êtes pas mort, mais qui êtes immortel*. Mais les vers que cite saint Paul, sont certainement d'Epiménides ; et Callimaque en a simplement cité les premiers mots.

Nous avons dit dans l'article CAPHTOR, ou *Caphtorim*, que c'était le nom ancien de l'île de Crète ; que les Philistins en étaient sortis, et que le nom des *Ceretim* ou *Crétim*, dont il est parlé si souvent dans l'Ecriture, était le même que celui de Crétois. On peut voir notre Dissertation sur l'origine des Philistins, à la tête du premier Livre des Rois. — [On la trouve aussi au même endroit et, avec des notes importantes, dans la Bible de Vence. *Voyez* CAPHTHOR.]

* CRI DE GUERRE ET MOT DU GUET. On remarque une espèce de cri de guerre dans ce que Gédéon dit à ses troupes : « Lorsque vous m'entendrez sonner du cor, sonnez-en vous-mêmes et criez : *Au Seigneur, et à Gédéon !* » ou : « *L'épée du Seigneur et de Gédéon* (Judic., VII, 18, 20) ! » Tout le monde sait ce qu'on dit de la devise des Machabées. Ils avaient, dit-on, pris cette sentence de l'Exode (XV, 11) : מי כמכה באלהים יהוה : *Qui est semblable à vous parmi les dieux, Seigneur ?* et avaient mis dans leurs étendards les premières lettres des mots hébreux de cette sentence, qui forment le nom de Machabaï, מכבאי, lequel leur fut donné toujours depuis ; mais cela est assez incertain ; nous lisons que Judas Machabée, dans le combat qu'il livra à Nicanor, avait donné à ses troupes pour signal ou mot du guet (II *Mac.*, VIII, 23) : *Le secours de Dieu ;* et dans le combat contre Lysias (II *Mac.*, XIII, 5) : *La victoire de Dieu*.—Dom Calmet, *Dissert. sur la milice des Hébreux*.

CRIER. Le sang d'Abel *crie* de la terre où il a été répandu (b). *Le cri des désordres de Sodome* est monté jusqu'aux cieux (c). *Les cris des Israélites opprimés* par les Egyptiens sont venus jusqu'au trône de Dieu (d). J'attendais que ma vigne produisît des fruits de justice, *et voilà un cri* (e). *Si ma terre crie contre moi*, et que ses sillons jettent des larmes, dit Job (f). L'emphase de toutes ces expressions est telle, que les expressions qu'on y pourrait donner ne feraient que les affaiblir.

Jésus-Christ, dans l'Evangile (g), parlant aux Pharisiens, qui se plaignaient qu'il laissât crier à ses disciples : *Béni soit le roi qui vient au nom du Seigneur !* il leur dit : *Si ceux-ci se taisent, les pierres crieront*. Dans le Psaume CXLVI, 9, il est dit que les petits du corbeau *crient vers Dieu : Pullis corvorum invocantibus eum*. L'Hébreu, *clamantibus ad eum*. Le Saint-Esprit (h) *crie dans nos cœurs : Mon père, mon père*. Dans tous ces exemples le verbe *crier* se prend dans un sens métaphorique. Dieu permettrait plutôt que les pierres criassent et fissent retentir des voix, que de fermer la bouche de mes apôtres dans cette occasion. Il faut que l'œuvre de Dieu s'accomplisse ; il est temps que le Fils de Dieu soit manifesté. Les petits du corbeau *crient* et parlent à Dieu en leur manière pour leurs besoins. Le Saint-Esprit *crie* dans nos cœurs, lorsqu'il nous inspire de crier à Dieu : *Vous êtes mon père*.

Dans l'Ecriture il y a un cri du cœur aussi bien qu'un cri de la bouche. *Mon cœur a crié vers le Seigneur* (i). Et dans l'Exode (j) il dit à Moïse : *Quid clamas ad me ?* quoiqu'il n'eût encore rien dit. Les prophètes, dont le style est d'ordinaire fort hardi et fort figuré, animent et font parler les animaux, les arbres, les montagnes, les terres, les villes, par des prosopopées, dont on voit des exemples, mais moins fréquents que dans les poëtes profanes.

Enfin *crier*, surtout dans les Psaumes, signifie demander avec grande instance, et avec des cris redoublés.

CRISPE, ou CRISPUS, chef de la synagogue des Juifs de Corinthe (k), fut converti par saint Paul, et baptisé par le même apôtre (l), vers l'an de Jésus-Christ 52. On prétend (m) que Crispe fut établi évêque de l'île d'Egine, auprès d'Athènes. Les Grecs font sa fête le quatrième d'octobre.

CRISTAL. *Voyez* VERRE.

CROCODILE, animal amphibie, cruel, vorace, de la forme à peu près d'un lézard, mais beaucoup plus gros. Il se trouve principalement dans le Nil. On en a vu aussi dans le fleuve *Darat*, dans la Mauritanie (n), et dans les Indes (o). Il paraît qu'on en a vu aussi dans la Palestine, puisque Pline et Ptolémée parlent de la ville nommée *Crocodilôn*, entre Ptolémaïde et Césarée de Palestine.

(a) *Tit.* I, 12, 13.
(b) *Genes.* IV, 10.
(c) *Genes.* XVIII, 20.
(d) *Exod.* III, 9.
(e) *Isa.* V, 7.
(f) *Job.* XXXI, 38.
(g) *Luc.* XIX, 39. 40
(h) *Rom.* VIII, 15. *Galat.* IV, 6.
(i) *Thren.* II, 18.
(j) *Exod.* XIV, 15.
(k) *Act.* XVIII, 8.
(l) I *Cor.* I, 14.
(m) *Constit. Apost. l.* VII, *c.* XLVI.
(n) *Strabo. l.* XVII. *Plin. l.* VI, *c.* I. *et* V, IX.
(o) *Plin. l.* VI, *c.* XX.

Le crocodile est couvert d'écailles très-dures, et très-difficiles à percer; excepté sous le ventre, où il a la peau tendre. Il a la gueule grande, avec des dents aiguës et séparées, qui entrent l'une dans l'autre; et il en a plusieurs rangs. Il est fort bas sur ses pieds et rampe presque par terre. Il court avec beaucoup de vitesse; mais il ne se tourne pas aisément. Il vit longtemps, et on dit qu'il croît toujours jusqu'à la mort; mais cela n'est nullement vraisemblable. On en voit de la longueur de quinze ou dix-huit coudées.

Les crocodiles font leurs œufs sur la terre, ou sur le sable des rivages. Ces œufs sont comme des œufs d'oie, et quelquefois ils en font jusqu'à soixante. Ils les couvrent dans le sable, afin que la chaleur du soleil contribue à les faire éclore. Lorsqu'on les éventre, ou qu'on les blesse, ils sentent fort bon. Il y a diverses manières de les prendre. Quelquefois on les attrape avec de grands hameçons, auxquels on attache de la chair de porc, qu'ils aiment beaucoup. D'autres fois on les prend dans des fosses couvertes de branchages et de terre, où ils tombent, et d'où ils ne peuvent sortir. On dit que l'ichneumon ou rat d'Inde, qui est de la grosseur d'un chat domestique, écrase les œufs du crocodile lorsqu'il les trouve sur le rivage, et qu'il entre même dans le ventre de cet animal, lorsqu'il le trouve endormi la gueule ouverte, lui ronge les entrailles et le fait mourir.

On croit que le nom de crocodile vient du grec *croco-deilos*, qui signifie *craignant le safran*, parce qu'en effet il a horreur et de la fleur et de l'odeur du safran (1). Il a la vue très-perçante lorsqu'il est sur la terre, mais, dans l'eau, il ne voit qu'obscurément. On sait que les Egyptiens adoraient le crocodile. On dit qu'il passe les quatre mois d'hiver, novembre, décembre, janvier et février, sous les eaux, sans rien manger. Les Egyptiens lui rendaient des honneurs divins (2), particulièrement ceux d'Arsinoé, et ceux qui demeuraient aux environs de Thèbes et du lac Mœris. Mais ceux de Tentyre et d'Eléphantis les tuaient et les mangeaient. Nous croyons que c'est de ces peuples dont Job a voulu parler lorsqu'il a dit (*a*): *Que ceux qui maudissent le jour, et qui sont prêts à susciter le léviathan*, ou d'éveiller le crocodile, *maudissent le jour de ma naissance*. *Voyez* notre Commentaire sur cet endroit. *Voyez* aussi le Psaume LXXXIII, 14: *Vous avez brisé la tête du léviathan, et vous l'avez donné à manger aux peuples de Chus.*

Job fait une peinture admirable du crocodile sous le nom du léviathan (*b*) dans les chapitres XL, 20 et suiv., et XLI, 1, 2, etc. On peut voir Bochart, *de Animal. sacr.*, *parte* II, *l.* V, *c.* XVI. Ezéchiel, XXIX, 3, 4, et XXXII, 2, 3, apostrophe le roi d'Egypte sous le nom de léviathan, ou de crocodile: *C'est à toi que j'adresse ma parole, grand dragon marin, qui es couché au milieu de tes fleuves, et qui dis : Mon fleuve est à moi, et je me suis fait moi-même.* Il y en a (*c*) qui croient que le nom de *Pharao*, qui marque le roi d'Egypte, signifie proprement un crocodile.

[Pour comprendre l'*admirable peinture* du crocodile, il faut savoir ce qu'est cet animal, et les notions qu'en donne Calmet, d'après Hérodote, je pense, sont ou inexactes ou incomplètes. Voici donc en quels termes le décrit Duméril : « Le corps des crocodiles est couvert d'écailles carrées ou de boucliers osseux, dont plusieurs forment des lignes saillantes qui se prolongent en une ou deux crêtes sur la queue. Leurs dents sont pointues, coniques, et sur une rangée; il n'y en a point au palais. Leur langue est plate, courte, charnue, et ne peut sortir de la bouche. Leur tête est longue et pesante; leurs mâchoires sont articulées tout à fait en arrière de la tête. Leurs narines forment un canal qui s'ouvre dans la gorge et aboutit au bout du museau, où leur orifice, en croissant, s'ouvre et se ferme à volonté; leurs yeux vifs, à prunelles en fente, sont munis de trois paupières; leurs oreilles ou tympans sont recouverts d'une sorte de valvule; leurs pattes, courtes, écartées, ont cinq doigts devant et quatre seulement derrière; le doigt externe est toujours sans ongle, et ces doigts sont retenus entre eux par des membranes qui facilitent leur nager. On dit qu'ils sont palmés ou demi-palmés... On les a rapportés à trois sous-genres : les crocodiles proprement dits, comme celui du Nil, le *léviathan* ou le *suchos*, adoré autrefois en Egypte, et ceux des Indes, etc. (3). »]

CROCODILE DE TERRE. Cet animal est autrement nommé *stinx*. Il est partie dans l'eau et partie sur la terre : il a quatre jambes courtes et menues comme le lézard; son museau est fort pointu, et sa queue courte et menue. Il est couvert de petites écailles fort bien arrangées, de couleur argentine, brunies en quelques endroits, de couleur dorée et particulièrement sur le dos. Il demeure toujours petit, et naît en Egypte près la mer Rouge, en Lybie et aux Indes. Il a une raie tirée le long de son corps, depuis la tête jusqu'à la queue.

Il est parlé dans le Lévitique d'une espèce de crocodile, nommé en hébreu *choled*, que les Septante ont rendu par *crocodile de terre*

(*a*) *Job.* III, 8.

(*b*) לויתן *Leviathan.* Κροκόδειλος.

(*c*) *Bochart. de Animal. sacr. p.* II, *l.* V, *c.* XVI, *p.* 795.

(1) C'est un préjugé, et l'étymologie est fort incertaine.

(2) Hérodote (liv. II, § 148) dit que les souterrains du fameux labyrinthe d'Égypte *servaient de tombeau* aux crocodiles sacrés, mais non pas qu'on les y nourrissait, ce qui, du reste, ne se concevrait pas facilement. C'est une erreur de Bossuet, qui a été reproduite par Rollin. — On a dit aussi que le crocodile était utile aux Égyptiens, en ce qu'il défendait le pays contre l'incursion des voleurs arabes : cela est fort douteux. Cicéron dit : *Possum de ichneumone utilitate, de crocodilorum, de felium dicere* (*De Nat. deor.*, I, § 36); mais il aurait été vraisemblablement assez embarrassé pour dire quelle pouvait être l'utilité des crocodiles. Enfin, on a prétendu que les hommages des Égyptiens s'adressaient particulièrement à une espèce de crocodiles d'un naturel fort doux ; malheureusement pour cette explication, on lit dans Elien (*Hist. des Animaux*, X, 21), et dans Maxime de Tyr (*Dissert.*, XXXVIII), que les crocodiles sacrés dévoraient les enfants de leurs adorateurs. (LETRONNE.)

(3) Duméril, *Eléments des sciences naturelles*, tom. II, pag. 223.

(*Levit.*, XI, 29 : חלד, LXX ; κροκόδειλος χερσαῖος) et qui est mis parmi les animaux impurs. Ce crocodile de terre se nourrit des plus odorantes fleurs qu'il puisse trouver, ce qui fait fort estimer ses intestins pour la bonne odeur. Saint Jérôme (*a*) dit que les Syriens mangent de ces sortes de crocodiles, qui ne vivent que sur la terre. Quelques interprètes traduisent l'hébreu *choled* par *une tortue*, ou *une grenouille verte*. Saint Jérôme a suivi les Septante, en traduisant *crocodile*.

CROISSANT, sorte d'ornement que les filles de Jérusalem portaient. *Isai.*, III, 24. *Voyez* ci-après LUNULES.

CROIX. Sous le nom de croix, nous entendons un gibet composé de deux bois croisés, soit qu'ils se croisent à angles droits au haut de l'un d'eux, ou au milieu de leur longueur, ou en croix de saint André, ou en forme de fourche. Le Grec *stauros*, qui signifie une croix, se met aussi souvent pour un simple bois fiché en terre, nommé par les Latins *palus*, ou *vallum* : mais la croix proprement dite ressemble au T. La croix était le supplice des plus vils esclaves, on appelait ce supplice (*b*) *servile supplicium*. C'était une grande infamie à un soldat, à un officier, à un homme de condition, d'être mis en croix (1). Ce supplice était si commun parmi les Romains, que les peines, les afflictions, les chagrins, les mauvaises affaires s'appelaient croix, et qu'on se servait du verbe *cruciare* pour toutes sortes de châtiments et de peines de corps et d'esprit.

Le supplice de la croix était commun chez les Syriens, les Egyptiens, les Perses, les Africains, les Grecs, les Romains et les Juifs. Le pannetier de Pharaon fut décapité, selon la prédiction de Joseph (*c*), puis son cadavre fut attaché à la croix. Aman avait fait dresser une grande croix pour y attacher Mardochée, mais il y fut pendu lui-même (*d*). Josué fit pendre à une croix le roi de Haï (*e*), et Moïse pendit de même à des poteaux, ou à des croix, les princes d'Israel qui s'étaient laissés aller aux abominations de Béelphégor (*f*). Tout le monde sait que ce supplice était tout commun parmi les Grecs et les Romains, et il est inutile d'en rapporter des preuves et des exemples ; on en trouve à chaque pas dans l'histoire.

Les Juifs reconnaissent qu'à la vérité on crucifiait les hommes dans leur nation, mais ils nient qu'on les y ait crucifiés tout en vie. On les faisait premièrement mourir, puis on les attachait à la croix par la main ou par le cou. *Voyez* l'article SUPPLICES. On trouve en effet plusieurs exemples d'hommes ainsi attachés au poteau après leur mort ; mais on peut prouver, par des preuves indubitables, que souvent aussi on les mettait en croix tout en vie. Les adorateurs de Béelphégor, et le roi de Haï, dont on a parlé, furent pendus tout vivants, aussi bien que les descendants de Saül, qui furent livrés aux Gabaonites (*g*). Le Psalmiste (*h*), en parlant de la mort du Messie, dit : *Ils ont percé mes pieds et mes mains, et ils ont compté tous mes os.* Le prophète Zacharie (*i*) dit qu'au jour du jugement, les Juifs verront celui qu'ils ont percé de clous : *Aspicient ad me quem confixerunt.* Josèphe (*j*) raconte qu'Alexandre, roi des Juifs, ayant fait crucifier huit cents de ses sujets rebelles, ordonna que l'on mît à mort au pied de leur croix, et à leurs yeux, pendant qu'ils vivaient encore, leurs femmes et leurs enfants. On peut voir notre Dissertation sur les supplices, à la tête du Commentaire sur le Deutéronome, p. XLII et suivantes.

La loi (*k*) ordonnait qu'on ne laissât pas les suppliciés attachés à la croix jusqu'après le coucher du soleil, parce que celui qui est ainsi pendu est maudit de Dieu : *Son cadavre ne demeurera point attaché au poteau, mais on l'en détachera avant le coucher du soleil, parce que le pendu est anathème du Seigneur.* Josué ayant fait crucifier le roi de Haï, ne laissa son corps à la croix que jusqu'au soir (*l*). Les Juifs (*m*) croient que les âmes de ceux qui demeurent attachés au gibet et sans sépulture, ne jouissent pas de la paix, ne profitent pas des prières que l'on fait pour elles, et demeurent vagabondes jusqu'à ce que leurs corps soient ensevelis ; ce qui est conforme au sentiment des Grecs et des Romains. Homère Iliade Ψ, et Virgile Eneide.

> Nec ripas datur horrendas, et rauca fluenta
> Transportare prius quam sedibus ossa quierint.

La croix à laquelle notre Sauveur fut attaché était faite en forme de T, c'est-à-dire de l'ancien *tau* des Samaritains (*n*), qui ressemblait au *tau* des Grecs, et non pas à celui des Hébreux d'aujourd'hui. Mais il ne faut pas l'entendre à la rigueur ; car le *tau* est une ligne qui est tirée sur une autre à angle droit, au lieu que la croix du Sauveur représentait une ligne qui en croisait une autre à angles droits, et transversalement ┼. C'est ainsi que les anciens monuments, les monnaies de l'empereur Constantin et les croix anciennes nous la représentent. Saint Jérôme (*o*) la compare à un oiseau qui vole, à un homme qui nage ou qui prie, les bras étendus en croix. Il y avait donc, outre le tronc et les bras, un bois qui croisait, et qui s'élevait en haut. Ce fut à ce bois que Pilate fit attacher ces mots : *Jésus de Nazareth*, roi *des Juifs* ; qui marquaient le crime prétendu du Sauveur.

Quelquefois on crucifiait le criminel à un arbre avec des cordes : Tibère fit ainsi cru-

(*a*) *Hieronym. contra Jovinian. l.* II.
(*b*) *Lipsius de Cruce. l.* I, *c.* x, 12.
(*c*) *Genes.* XL, 19.
(*d*) *Esth.* VII, 10.
(*e*) *Josue.* VIII, 29.
(*f*) *Num.* XXV, 4.
(*g*) II *Reg.* XXI, 9.
(*h*) *Psalm.* XXI, 17.
(*i*) *Zach.* XII, 10.
(*j*) *Joseph. l.* XIII, *c.* XXII, *Antiq.*

(*k*) *Deut.* XXI, 22.
(*l*) *Josue.* VIII, 29, 30.
(*m*) *Talmud. tract. Sanhedr. Rab. Bar-Nachman in Bereschith-Rabba, c.* XXII.
(*n*) *Hieronym. in Ezech. c.* IX.
(*o*) *Idem in Marc.* XI.
(1) Chez les Juifs, plus une croix était élevée, plus le supplice était infamant. Plusieurs savants prétendent que par la même raison, la croix de Notre-Seigneur dépassait les hauteurs ordinaires. *Voy.* Gretser. de Cruce, l. I.

cifier les prêtres de Saturne de Carthage, à des arbres devant le temple de leur dieu (a) : *Saturni sacerdotes in eisdem arboribus templi sui obumbratricibus scelerum, votivis crucibus exposuit.* Ausone (b) dépeint de cette sorte l'Amour crucifié à un arbre.

Hujus in excelso suspensum stipite Amorem
Devinctum post terga manus, substrictaque plantis
Vincula mœrentem, nullo moderamine pœnæ
Affigunt.

Quelquefois on attachait le patient la tête en bas ; c'est ainsi que saint Pierre voulut être crucifié, par respect pour Jésus-Christ son maître, ne se croyant pas digne d'être mis en croix comme lui (c). Sénèque (d) parle de ce supplice : *Alios converso capite in terram suspendere.* Eusèbe (e) remarque qu'en Egypte on fit souffrir le même supplice à plusieurs martyrs. Quelquefois on allumait, au pied de la croix, un feu pour faire mourir le patient à la flamme et à la fumée. L'empereur Alexandre Sévère fit ainsi mourir un trompeur, un charlatan, un vendeur de fumée, afin qu'il y eût quelque rapport entre son crime et son supplice (f) : *Præcone dicente : Fumo punitur qui fumum vendidit.*

La manière ordinaire de crucifier était d'attacher le criminel avec des clous, un à chaque main, et un aux deux pieds, ou un à chaque pied ; car la chose n'était pas uniforme, les anciens nous représentant Jésus-Christ tantôt crucifié avec quatre clous (g), et tantôt avec trois (h). *Voyez* ce que nous avons dit ci-devant sur l'article Clous. Souvent aussi on attachait avec des cordes ; et ce supplice qui paraît plus doux en un sens, puisqu'il cause moins de douleur, était plus cruel en un autre, puisqu'il faisait languir plus longtemps les patients. *Arbori infelici recte suspendito* (i). On dit que saint André fut ainsi attaché à la croix avec des cordes (j) ; aussi y demeura-t-il trois jours en vie. Le Sauveur prédit à saint Pierre, par ces paroles, qu'il mourrait en croix (k) : *Quand vous étiez jeune, vous vous ceigniez, et vous alliez où vous vouliez ; mais quand vous serez vieux, un autre vous ceindra, et vous mènera où vous ne voudrez pas ;* on ceignait ceux qu'on allait attacher à la croix (l) : *Tunc Petrus ab altero cingitur, cum cruci astringitur.* On les conduisait chargés de liens, et on les attachait à la croix avec des cordes (*Theophylact. in Joan.* : Τὴν ἐπὶ τοῦ σταυροῦ ἔκτασιν, καὶ τὰ δεσμὰ δηλοῖ).

On joignait quelquefois les clous aux cordes. Lucain parlant d'un crucifié qu'on détache de la croix (m) :

Laqueum nodosque nocentes
Ore suo rupit.
Insertum manibus chalybem, nigramque per artus
Stillantis tabi saniem virusque coactum
Sustulit.

Quoique pour l'ordinaire on attachât le patient à la croix avec des clous, toutefois on en usait quelquefois autrement : saint Pionius, martyr, ayant été condamné à ce supplice, se dépouilla lui-même, s'étendit sur le bois, et donna ses membres aux soldats pour être attachés avec des clous. Quand on joignait des cordes aux clous, il n'y avait nul inconvénient à élever en haut le patient avec la croix ; il était assez soutenu par les cordes, et on ne se mettait guère en peine d'épargner les douleurs et les tourments à un scélérat condamné à la croix.

Avant que d'attacher le patient à la croix, on le fouettait d'ordinaire avec des fouets ou des étrivières, ce qui passait pour plus dur et plus infamant que d'être frappé de verges. Quelquefois on attachait à ces fouets des osselets ou des morceaux d'os, pour faire souffrir davantage le criminel. On fouetta rudement notre Sauveur durant sa passion. Pilate, l'ayant condamné, le fit fouetter et le livra pour être crucifié (n). On attachait assez souvent les esclaves criminels à une fourche ou à une croix, et on les promenait ainsi par la ville en les frappant de verges (o). C'est ainsi que l'on chargea Jésus-Christ du bois de sa croix (p), et comme il succombait sous le faix, on contraignit Simon le Cyrénéen de la porter après et avec lui.

Le criminel était crucifié tout nu (q). Le Sauveur du monde ne fut pas apparemment plus épargné que les autres à qui l'on faisait souffrir ce supplice. Les soldats partagèrent entre eux ses habits, mais ils tirèrent au sort sa tunique (r) qui est l'habit de dessous, et qui se portait sur la chair comme la chemise. Les chrétiens, par respect et par un principe de pudeur, ont représenté Jésus-Christ couvert d'une manière décente, tantôt entièrement vêtu (s), tantôt couvert depuis les reins jusqu'aux genoux, et tantôt seulement couvert d'un voile sur les parties que la pudeur veut qu'on cache. Mais cet usage ne prouve nullement que l'on en usât ainsi pour l'ordinaire, ni qu'on ait eu cet égard pour Jésus-Christ qu'on ne connaissait pas, et qui a voulu se charger de la peine et de la honte de nos iniquités.

L'on forme plusieurs questions sur la croix du Sauveur. Les uns (t) croient qu'elle fut faite de quatre bois différents ; savoir : de cyprès, de cèdre, de pin et de buis. Saint

(a) *Tertull. in Apolog. c.* VIII.
(b) *Auson. in Cupidine affixo.*
(c) *Chrysost. Orat. in Petr., et Paul. Abdias in Petro,* etc.
(d) *Senec. Consolation. ad mort., c.* XX.
(e) *Euseb. Hist. Eccl. l.* VIII, *c.* VIII.
(f) *Lamprid. in Alexandro.*
(g) *Cyprian. de Passione :* clavis sacros pedes terebrantibus.
(h) *Greg. Nazianz. carm.* de Christo patiente. τρίσιν.
(i) *Tit. Liv. l.* I.
(j) *Abdias l.* III *Hist. Apostol.*
(k) *Joan.* XXI, 18.
(l) *Tertul. in Scorpiac.*
(m) *Lucan. l.* VI *de Maga Thessala.*

(n) *Matth.* XXVII, 26.
(o) *Lips. l.* III, *c.* V, *de Cruce, et l.* II, *c.* II, III.
(p) *Joan.* XIX.
(q) *Lips. l.* II *de Cruce, c.* VII. *Artemidor.* γυμνοὶ γὰρ σταυροῦνται.
(r) *Matth.* XXVII, 35. *Joan.* XIX, 23, 24.
(s) J'ai vu dans la maison de refuge de l'abbaye d'Epternach, à Luxembourg, un volume manuscrit contenant les quatre Évangiles en lettres d'or, d'une beauté et d'une magnificence royale, donné par l'empereur Othon et par l'impératrice Théophanie, où le Sauveur et les larrons sont représentés en croix tout vêtus.
(t) *Chrysost. seu alius, serm. de Cruce. Beda in Collectan.*

Bernard (*a*) dit qu'elle était faite de cyprès, de cèdre, d'olivier et de palmier. Le cyprès en faisait le pied ou la base, le cèdre en composait la hauteur, l'olivier en était comme le chapiteau, et le palmier les bras. Proba Falconia, dans ses Centons, dit qu'elle était de chêne :

Ingentem quercum decisis undique ramis
Constituunt.

L'auteur de l'Histoire scolastique et, après lui, plusieurs autres ont dit que la reine de Saba entrant dans le palais de Salomon, qui était nommé la maison du Liban, y remarqua une poutre, qu'elle prédit devoir servir au supplice d'un homme qui causerait la ruine de tout Israel. Salomon, pour prévenir ce malheur, fit, dit-on, enterrer cette poutre en l'endroit même où était la piscine probatique, dont il est parlé dans saint Jean (*b*). Au temps de la passion de Jésus-Christ, on découvrit ce bois, et on s'en servit pour faire la croix du Sauveur. D'autres, non contents de ces fables, y ajoutent que Seth, troisième fils d'Adam, étant allé au paradis terrestre, obtint de l'ange qui le gardait trois graines de l'arbre de vie, qu'il planta sur le sépulcre de son père. De ces trois graines sortirent trois petites verges qui, s'étant jointes ensemble, formèrent la poutre du palais de Salomon, dont nous avons parlé, et qui fut ensuite employée au supplice du Sauveur. Mais c'est faire trop d'honneur à ces fables que de les rapporter seulement.

On dit que cette croix était haute de quinze pieds, que les bras étaient longs de sept ou huit pieds, que le dessus auquel était attaché le titre ou la sentence de condamnation de Jésus-Christ, n'était qu'un bois postiche avec une planche sur laquelle étaient gravés ces mots : *Jésus de Nazareth, Roi des Juifs*. Mais il est malaisé de savoir certainement ces choses, dont, ni les auteurs sacrés, ni les premiers Pères n'ont rien dit. Les écrivains qui en ont parlé sont trop récents pour faire foi dans une chose de fait comme celle-là.

Les peintres nous représentent d'ordinaire la croix renversée dans le moment qu'on y attache le Sauveur, pour la redresser ensuite, et élever avec elle le corps du Sauveur; les spéculatifs se servent de ces considérations, pour exagérer l'excès des douleurs de son crucifiement; mais ce sentiment n'est nullement vraisemblable. Est-il ordinaire d'abattre d'abord la potence lorsqu'on y veut attacher un criminel, pour la relever ensuite, lorsque le patient y est attaché? Les secousses et l'ébranlement de la croix, jointes au poids du corps, auraient seules été capables de briser les pieds et les mains du crucifié et de le détacher de la croix, avec des douleurs inexplicables. Nonnus, l'auteur de la tragédie intitulée, *Jésus souffrant*, saint Augustin et les plus savants interprètes (*c*) croient que Jésus-Christ fut attaché à la croix déjà élevée.

Quelques-uns (*d*) ont cru qu'il y avait, au-dessous des pieds du crucifié, une espèce de marchepied, ou de bois avancé, sur lequel ses pieds étaient posés et attachés. Saint Grégoire de Tours (*e*) le marque expressément, et on voit un très-grand nombre de croix faites de cette sorte. Il faut avouer que sans cela il aurait été malaisé que le crucifié pût demeurer longtemps attaché à la croix, tout le poids du corps étant porté par ses mains; mais d'autres (*f*) soutiennent que l'on ne voit aucun vestige de ce marchepied dans les descriptions de la croix, que les plus anciens auteurs grecs et latins nous ont laissées. Mais ils parlent d'une espèce de chevalet sur lequel le patient était comme à cheval, afin que le poids de son corps n'arrachât point ses mains. C'était une grosse cheville fichée au milieu de la hauteur de la croix. C'est ce qui paraît assez clairement dans saint Justin (*g*), dans saint Irénée (*h*), et dans Tertullien (*i*), et qui est soutenu par plusieurs habiles critiques (*j*).

Nous parlerons, sur l'article VIN, du vin de myrrhe qu'on donna à boire au Sauveur étant à la croix. Quelquefois ceux qui étaient attachés à la croix y demeuraient assez longtemps en vie : on croit que saint André y vécut pendant trois jours. Eusèbe parle de quelques martyrs d'Égypte que l'on garda à la croix jusqu'à ce qu'ils moururent de faim (*Eusèbe, l.* VIII, *c.* VIII : Τηρούμενοί τε ζῶντες εἰσότε καὶ ἐπ' αὐτῶν ἰκρίων λιμῷ διαφθαρεῖεν). On dit que le martyr saint Victorin demeura en vie pendant trois jours attaché à la croix (*k*), et que les saints Timothée et Maure y vécurent neuf jours (*l*). Pilate s'étonna que Jésus-Christ y fût si tôt mort (*m*) parce que naturellement il aurait dû vivre plus longtemps, s'il n'eût été maître de laisser et de reprendre son âme quand il voulait. On rompit les cuisses aux deux voleurs pour les faire mourir plus tôt, afin que leurs corps ne demeurassent pas à la croix le jour du sabbat (*n*), et pour obéir à la loi de Moïse (*o*), qui défend d'y laisser les corps après le coucher du soleil.

Mais chez les autres nations on les y laissait longtemps. Quelquefois ils y étaient mangés tout vifs par les oiseaux et les bêtes carnassières. (Prudent. περὶ στεφαν. Car. XI) :

Crux illum tollit in auras,
Viventesque oculos offerat alitibus.

(*a*) *Bernard in Cant.* VII, 8.
(*b*) *Joan.* V, 2, 3, 4.
(*c*) *Vide Bynæum de Morte Christi, l.* III, *c.* VI, *art.* 7. *Lips. de Cruce, l.* II, *c.* VII.
(*d*) *Lips. not. in lib.* II *de Cruce, c.* X. *Feuardent. not. in Irenæ, l.* II, *c.* XLII. *Hens. ad Nonni Paraphr. in Joan.* XIX, 18.
(*e*) *Gregor. Turon. de Gloria Martyr l.* I, *c.* VI.
(*f*) *Scaliger. animadvers. in Euseb. digressione de litter. Gonicar. origine, litt.* T. *Bynæus de Morte Christi,* l. III, *c.* V, *art.* 11, 12, 13.
(*g*) *Justin. Dialogo cum Tryphone.*
(*h*) *Irenæ l.* I, *c.* XLVI.
(*i*) *Tertull. l.* II *contra Nationes.*
(*j*) *Scaliger. loco citato. Salmas. de Cruce. Bartholin. de latere Christi aperto, et de Cruce.* [illegible] l. III, c. [illegible] *art.* 12
(*k*) *Martyrol* 3 *septemb.*
(*l*) 3 *Maii Martyrolog.*
(*m*) *Marc.* XV, 44.
(*n*) *Joan.* XIX, 31, 32, 33.
(*o*) *Deut.* XXI, 22.

Et pour l'ordinaire les loups, les chiens, les oiseaux les dévoraient après leur mort : si les croix étaient plus hautes, ils étaient la pâture des oiseaux ou ils pourrissaient et tombaient en pièces. De peur que leurs parents et leurs amis ne les détachassent pour leur donner la sépulture, on leur donnait des gardes (a). On sait l'histoire du soldat qui gardait les croix, et de la Matrone d'Ephèse. Les soldats romains qui avaient crucifié Jésus-Christ et les deux larrons, demeurèrent auprès de leurs croix jusqu'à ce qu'on les en eût détachés.

Les Hébreux ne prient point pour ceux de leur nation qui sont demeurés attachés à la potence, ou du moins ils n'y prient point dans la synagogue et en public, comme il se pratique pour les autres morts, pendant les onze mois qui suivent leur décès (b). De plus, ils ne permettaient pas aux parents des suppliciés de mettre leurs proches dans les tombeaux de leur famille, sinon après que leurs chairs avaient été consumées dans les sépulcres publics (c) : alors il leur était permis de transporter leurs os dans les sépulcres particuliers. C'est peut-être pour cette raison que Joseph d'Arimathie demanda à Pilate de mettre le corps de Jésus dans son sépulcre, afin qu'il ne fût point mis dans les sépulcres publics destinés aux criminels.

Jésus-Christ dit souvent, dans l'Evangile, que celui qui veut être son disciple doit porter sa croix après lui : la croix est le symbole des ignominies et des souffrances ; c'est, pour ainsi dire, la devise et la gloire des chrétiens. Saint Paul (d) dit qu'il est crucifié avec Jésus-Christ, et qu'il ne se glorifie qu'en la croix du Sauveur (e) ; que ceux qui sont à Jésus-Christ ont crucifié leur chair (f) avec tous ses désirs déréglés. Jésus-Christ est la voie que nous devons suivre ; nous ne pouvons arriver à la gloire et au bonheur qui nous sont promis, que par le chemin de la croix.

[Je voudrais rapporter ici des recherches intéressantes qui ont été faites sur la croix, considérée comme signe hiéroglyphique, avant et depuis Jésus-Christ ; mais cet article, duquel je ne dois rien retrancher, est déjà fort long, et je ne puis qu'indiquer ces recherches. Les unes sont dues à M. l'abbé Brunati, qui les a publiées en forme de monographie sous le titre suivant : *Du Monogramme du Christ et des signes de croix qui se trouvent sur des monuments païens antérieurs à Jésus-Christ*, dans les *Annales de Philosophie chrétienne*, tom. XXII, pag. 188-199, Paris, 1841 ; les autres à M. Cyprien Robert, et se trouvent, sous le titre de *Cours d'hiéroglyphique chrétienne*, dans l'*Université catholique*, tome VI, pag. 345-348, Paris, 1838.

Je n'omettrai pas de dire que, suivant M. de Paravey, la croix, comme *symbole de salut*, existait, avant Jésus-Christ, en Chine. *Voyez* sa *Dissertation abrégée sur le Ta-Tsin, ou sur le nom antique et hiéroglyphique de la Judée*, insérée dans les *Annal. de philos. chrét.*, tom. XII, pag. 256. Enfin, j'indiquerai la découverte récente, au Mexique, du grand bas-relief dit *Croix de Palenque*, dont on ignore encore l'origine, et celle plus ancienne, de la *Croix de Si-gan-fou*, chargée d'une longue inscription qui prouve que le christianisme a été florissant en Chine pendant les septième et huitième siècles. On sait que l'authenticité de ce dernier monument, attaquée par Voltaire, a été dignement vengée par un savant de nos jours, M. Abel Remusat. *Voyez*, sur ces deux monuments, les *Annal. de philos. chrét.*, tom. XII, pag. 147, 185, 446 ; et le tom. IV, pag. 126, où M. Remusat est cité.

Dans la croix, *symbole de salut*, en Chine, est exprimé l'acte d'adoration : c'était avant Jésus-Christ. La croix du divin Sauveur est aussi adorée chez ses vrais disciples, dans le sens défini par les théologiens. Les protestants se sont récriés contre ce culte. Ce culte, pourtant, remonte à une antiquité inassignable. Voici quelques monuments qui en attestent la pratique à une époque bien antérieure au protestantisme et dans un pays où il n'a pu encore répandre ses erreurs. Parmi les XXVIII inscriptions arméniennes recueillies par M. Klaproth (1). La XI[e], qui « se trouve sur le dos d'une croix en pierre qu'on voit à Khogowakin, ou à la source du village d'Olzno, » est conçue en ces termes :

« Au nom de Dieu, moi, Kopnt Bkhab « Meràex, ai établi ici un aqueduc ; j'y ai « construit un hospice, et ai érigé cette croix « pour la prolongation de la vie de l'Amir « Sbassalar, du Chabanchah, et en mémoire « de mon fils Kanantz (le verd). Que ceux « qui *adoreront cette croix* veuillent prier « Dieu pour eux. » — Quant à la date, elle n'est pas marquée. L'inscription numérotée X, est de l'an 499 de l'ère arménienne, ou 1050 de l'ère vulgaire. La XII[e] est de l'an 440 (991).

La XIII[e], « qui se trouve à Haghpad, sur le vestibule de l'église de la Sainte-Croix (de la Vraie-Croix, construite en 440 (991), par Sempad et Kourken, rois d'Arménie), du côté de l'occident, » porte une date, et est conçue ainsi qu'il suit :

« L'an de l'ère arménienne 634 (1185), « moi, Mariam, fille du roi Kourken, ai « bâti cette maison de prières, avec grand « espoir et sur le tombeau de mon père, de « mes sœurs Roussoukana, Mariam, Thamar « et de moi Mariam, dans le temps de l'archevêque Barsegh (Basile), et qui fut terminée « sous lui. Je prie ceux qui entreront dans « cet édifice et qui *prieront devant la sainte « Croix*, de faire mention dans leurs prières « de nous et de nos ancêtres royaux, et de

(a) *Vide Lips. de Cruce, l.* II, *c.* XV, 16.
(b) *Bar-Nachman in Bereschit. Rab. c.* XXII *Thalmud. tract. Sanhedr. c.* IV.
(c) *Misna. c.* I, *n.* 11, 15.
(d) *Galat.* II, 19.
(e) *Idem.* VI, 14.
(f) *Galat.* V, 24.
(1) *Mémoires relatifs à l'Asie*, Paris, 1824, pag. 223, 234, 235.

« toute notre famille, qui est enterrée dans « cet endroit et sous cette coupole. »

La XIXe. « Au cimetière public de Haghpad, dit le célèbre voyageur, est posée une croix extraordinairement grande qui porte le nom de saint Sarkis (Serge), et sur laquelle on lit les mots suivants :

« Par le don de Dieu et dans tout le temps « de l'archevêque Hamazasp, nous, Agoph « et Markar, avons érigé cette croix en in- « voquant saint Sarkis, pour qu'il soit mé- « diateur pour nos âmes et pour celles de « Mekhitar de Kopayretso, du père Barsegh « et les défunts de notre famille. Ceux qui « *adoreront cette croix* au nom de Christ « n'oublieront pas de prier pour nous; et « s'ils se souviennent de nous, ils seront « bénis par le Seigneur. L'an 704 (1255). »

On voit aussi, par ces inscriptions, que chez les Arméniens on érigeait des croix en des endroits divers. — *Voyez* VRAIE CROIX.]

* CRONOS. *Voyez* SATURNE.

CRYSTAL. *Voyez* ci-après VERRE.

CTESIPHON, ville située sur le Tigre, à trois milles de Séleucie, et capitale d'Assyrie, nommée Calonite. Eusèbe, saint Jérôme et les interprètes chaldéens croient qu'elle fut bâtie au même endroit que l'ancienne ville de Calanné, marquée dans la Genèse, X, 10. — [*Voyez* CALANNÉ.]

* CUIRASSE. Il y avait différentes espèces de cuirasses chez les Hébreux. Les unes étaient de lin ou de laine battue en manière de feutre ; les autres étaient de métal, c'est-à-dire de fer ou d'airain ; et ces dernières étaient encore différentes entre elles, en ce que les unes étaient composées de diverses écailles ou lames posées et ajustées les unes sur les autres, à peu près comme les écailles de poisson ; les autres étaient proprement ce qu'on appelle *chemises de maille ;* enfin les autres étaient composées le plus souvent de deux pièces d'airain ou d'acier, dont l'une était destinée à garantir la poitrine et l'autre le dos. On les rattachait au moyen d'agrafes. L'Ecriture parle de toutes ces espèces de cuirasses. Goliath avait une *cuirasse d'écailles,* selon l'expression de l'original (I *Reg.*, XVII, 5), c'est-à-dire composée de plusieurs lames d'airain et de fer superposées en forme d'écailles. Il n'était pas rare de voir de pareilles cuirasses. Les Hébreux commencèrent à en faire usage sous David. On croit que la cuirasse dont Saül était revêtu à la bataille de Gelboé (II *Reg.*, I, 9) était de lin ou de laine. L'Amalécite qui raconte à David la mort de ce prince, lui dit qu'il l'avait vu appuyé contre son épée et essayant de se percer, mais qu'il ne pouvait pénétrer sa cuirasse de lin (Confer. *Ex.* XXVIII, 4; *Ps.* XLV, 14). Les Egyptiens, les Perses, les Grecs et les Romains ont porté de ces sortes de cuirasses, qui, comme celles de laine, qu'ils avaient aussi, résistaient au fer, et, se prêtant, laissaient le mouvement du corps parfaitement libre (1).

M. Papadopoulo Vreto a lu à l'Académie des Sciences (séance du 7 février 1842) un Mémoire sur les cuirasses en feutre, soit de lin, soit de laine, dont se servaient les anciens, et sur la possibilité de fabriquer aujourd'hui une cuirasse en feutre de lin, qui serait avantageusement mise en usage à bord des vaisseaux de guerre. L'Académie, ayant nommé deux commissaires pour éprouver une cuirasse de ce genre, fabriquée par M. Papadopoulo, il lui fut fait, dans la séance du 18 juillet, un rapport dont je vais citer les lignes suivantes :

« Le Mémoire de M. Papadopoulo contient d'intéressantes recherches sur les armes défensives des anciens ; sans vouloir reproduire les citations nombreuses d'auteurs consultés par M. Papadopoulo, qu'il nous soit permis de dire que ses investigations tendent à établir, en définitive, qu'à ces époques reculées, les matières végétales filamenteuses, imprégnées de sel et de vinaigre, étaient employées avec succès pour former des cuirasses propres à garantir le corps des hommes de l'atteinte des armes blanches perforantes ou coupantes.

« Préoccupé du choix que les anciens avaient fait des substances végétales pour protéger leurs corps dans les combats, M. Papadopoulo a pensé que de semblables procédés, légèrement modifiés, pourraient encore servir utilement de nos jours à garantir les soldats contre le choc si violent des petits projectiles lancés par la poudre. — Aussi a-t-il fait confectionner, avec du lin très-divisé, une espèce de feutre auquel il a donné le nom de *pilima* (de πῖλημα, *feutre*, en grec). C'est avec cette matière qu'il a formé le plastron qu'il propose pour l'armement des troupes et sur l'efficacité duquel il a provoqué avec confiance votre examen.

« ... La prétention de M. Papadopoulo est de former avec du lin divisé, macéré dans une dissolution de sel et de vinaigre, feutré à l'arçon du chapelier, une espèce de matelas végétal et infranchissable à la balle du pistolet de munition tiré même à bout portant... Vos commissaires... rendent hommage à la vérité en déclarant que toutes les balles par eux tirées, ...avec le pistolet de cavalerie, ...contre le plastron de *pilima*, se sont toutes arrêtées dans son épaisseur... » *Comptes rendus des séances de l'Académie des Sciences*, tom. XV, pag. 103 et suiv.

* CUISINE. Les Hébreux avaient-ils des cuisines ? Il ne le paraît pas. Ezéchiel est le premier écrivain sacré qui parle de cuisines proprement dites (XLVI, 23, 24) ; mais il s'agit en cet endroit des cuisines du temple, et non de celles des particuliers. « Ces cuisines étaient des cours de quarante coudées de long sur trente de large, autour desquelles étaient des foyers où l'on cuisait les viandes des sacrifices pacifiques, et la fumée montait en plein air et sans aucun conduit. Osée, XIII, 3, parle des fenêtres ou ouvertures par où passait la fumée (2). »

* CUISSARD ou BRODEQUINS D'AIRAIN. Cette partie de l'armure des anciens n'est nommée dans la Bible que lorsque l'historien sacré

(1) *Dissert. sur la milice des Hébreux.*

(2) *Dissert. sur les demeures des Hébreux.*

décrit l'armure de Goliath (I *Reg.*, XVII, 6). Comme le terme hébreu, *mitsah*, qui la désigne, dérive de *metsah*, qui veut dire le *front*, le devant, il semble qu'elle ne couvrait que le devant de la jambe. On a pensé que, par ce nom, elle était distinguée d'une autre sorte de brodequins nommée *seon* par Isaïe, IX, 4. On croit encore que les cuissards n'étaient point en usage dans les armées des Hébreux.

CUISSE. Abraham envoyant son serviteur Eliezer pour chercher une femme à Isaac, son fils, lui dit (*a*) *Mettez votre main sous ma cuisse, et jurez-moi, par le Seigneur, que vous ne prendrez aucune femme chananéenne pour la faire épouser à mon fils.* Jacob, au lit de la mort, dit de même à Joseph, son fils (*b*): *Mettez votre main sous ma cuisse, et promettez-moi avec serment de ne me pas enterrer dans l'Egypte.* Depuis ce temps nous ne voyons pas qu'en aucune occasion les Juifs aient employé cette cérémonie dans leurs jurements. On ignore les motifs de cette cérémonie, et toutes les conjectures des commentateurs ne satisfont pas. Les Juifs (*c*) croient que ces patriarches, par cette action, voulaient exiger le serment par la circoncision, qui était alors le caractère de la vraie religion; d'autres, qu'ils faisaient jurer par le Messie qui, selon le langage des Juifs, devait sortir de la cuisse des patriarches. Josèphe (*d*) dit que l'on était encore dans cette pratique de son temps; et on assure que les Juifs pratiquent encore à présent cette manière de prêter serment entre eux.

Les âmes qui sont sorties de la cuisse de Jacob (*e*), c'est-à-dire les personnes qui sont sorties de lui immédiatement, ou médiatement par ses fils et par ses filles. Cette expression est très-commune dans l'Ecriture.

Les Juifs portaient l'épée ou le coutelas sur la cuisse (*f*) : *Accingere gladio tuo super femur tuum.* Et dans le Cantique (*g*) : *Uniuscujusque ensis super femur suum, propter timores nocturnos.*

Frapper sur sa cuisse, marque un grand étonnement, une grande douleur (*h*) : *Postquam ostendisti mihi, percussi femur meum.* Et Ezéchiel, XXI, 12 : *Clama et ulula.... quia gladio traditi sunt, idcirco plaude super femur.* Dans le livre des Juges (*i*), il est remarqué que Samson fit tant de maux aux Philistins, qu'ils mettaient la jambe sur la cuisse : *Ita ut stupentes suram femori imponerent;* ils demeuraient tout interdits, et comme sans résolution; tenant leurs jambes sur la cuisse, ou retirant le gras de la jambe contre la cuisse, ils marquaient leur surprise et leur douleur. L'Hébreu porte : *Il leur frappa la cuisse sur la jambe,* ou *la cuisse et la jambe;* il les battit dos et ventre; il battit les cavaliers et les piétons, les fuyards comme ceux qui firent résistance; ou il leur coupa cuisses et jambes, comme nous dirions en notre langue : il leur coupa bras et jambes.

* CUIVRE. *Voyez* Blé, § VIII, et Fer.

CULON ou Caulon, ville de la tribu de Juda, et qui ne se trouve que dans le Grec. *Josue*, XV, 60.

* CULOTTES. *Voyez* Caleçons.

CULTE ETRANGER. Les Hébreux appellent ainsi généralement toute idolâtrie, toute superstition, toute imitation du culte des peuples étrangers et idolâtres, tout sacrilége, tout culte de religion rendu même au Seigneur dans un lieu, dans un temps, ou en une manière différente de ce qu'il a ordonné; tout cela est nommé *culte étranger*, parce qu'il n'est pas conforme à celui des Patriarches et des Pères de la nation.

CUMANUS fut gouverneur de la Judée après Tibère Alexandre (*j*); il commit diverses injustices et extorsions contre les Juifs, ce qui les obligea de porter leurs plaintes à Quadratus, gouverneur de Syrie, lequel fit prendre Cumanus, et l'envoya, chargé de chaînes, à Rome. à l'empereur Claude; celui-ci envoya Cumanus en exil, et donna le gouvernement de la Judée à Claude Félix, frère de Pallas (*k*).

CUMIN, sorte de plante qui est assez semblable au fenouil. Elle produit sa fleur et ses branches en forme de bouquet. Isaïe (*l*) dit que le laboureur sème la nielle et le cumin après avoir aplani sa terre; et qu'il le bat, non avec de gros fléaux, ni avec les traînoirs armés de fer et de pierres, mais avec de simples bâtons. Ces grains et la manière dont on les bat marquent les plus doux effets de la justice de Dieu. Le Seigneur réserve les grands châtiments aux plus grands pécheurs. Jésus-Christ dit aux scribes et aux pharisiens (*m*), qu'ils sont fort soigneux de payer la dîme de la menthe, de l'aneth et du cumin, pendant qu'ils négligent les œuvres et les pratiques essentielles de la loi de Dieu.

CUSI, fils d'Abdi, et père d'Ethan, lévite. Il était chantre, et se tenait toujours devant l'arche (*n*).

CUSPIUS FADUS fut envoyé, après la mort du grand Agrippa, pour gouverner la Judée (*o*). A son arrivée dans la province, il fit pendre un certain Ptolémée, chef de voleurs, qui ravageait impunément la Judée. Après cela, ayant appris qu'un certain Theudas, enchanteur, contrefaisant le prophète, avait séduit une grande troupe de peuple, à qui il faisait accroire qu'il arrêterait le Jourdain d'une seule parole, et qu'il le leur ferait passer à pied sec, Fadus envoya de la cavalerie contre ces gens. Plusieurs furent tués; les autres mis en fuite. Theudas fut pris, et eut la tête tranchée (*p*), l'an de Jésus-Christ

(*a*) *Genes.* xxiv, 2.
(*b*) *Genes.* xlvii, 29.
(*c*) *Chaldæi Interpr. et Hebræi apud Hieronym. qu. Hebr. in Genes.*
(*d*) *Joseph. Antiq. l. I. c.* xxiv.
(*e*) *Genes.* xlvi, 26.
(*f*) *Psalm.* xliv, 4.
(*g*) *Cant* iii, 8.
(*h*) *Jerem.* xxxi, 19.
(*i*) *Judic.* xv, 8.
(*j*) L'an de Jésus-Christ 48, de l'ère vulgaire 51.
(*k*) *Antiq. lib.* xx, *c* v.
(*l*) *Isai.* xxviii, 25. 27.
(*m*) *Matth.* xxiii, 23.
(*n*) I *Par.* vi, 44.
(*o*) An de Jésus Christ 18, de l'ère vulg. 45
(*p*) *Antiq. l.* XX, *c.* ii.

45. Fadus eut pour successeur Tibère Alexandre (*a*), l'année suivante, de Jésus-Christ 46.

CUTHA, pays d'Assyrie, dont les habitants furent transportés dans la Samarie par Salmanasar (*b*). Les Cuthéens adoraient l'idole de *Nergel* (*c*). Nous croyons que *Cutha* est le même que *Scytha*, et que les Cuthéens qui furent amenés dans la Samarie, venaient du pays de *Chus* ou *Chuth*, marqué *Genes.*, II, 13. *Voyez* ci-devant CHUTÉENS.

CUVES ou petits lavoirs du temple de Salomon. C'étaient des vases portés par quatre chérubins, soutenus sur des socles ou piédestaux, montés sur des roues d'airain, et ayant des bras, afin que l'on pût les tirer et les mener d'un lieu en un autre, selon les besoins du temple. Ces lavoirs étaient doubles, c'est-à-dire composés d'un bassin qui recevait l'eau qui tombait d'un autre vase carré qui était au-dessus, et d'où l'on tirait l'eau par des robinets. Tout l'ouvrage était de bronze, le vase carré était orné de têtes de lion, de bœuf et de chérubin, c'est-à-dire d'animaux hiéroglyphiques et extraordinaires. *Voyez* l'Atlas, planche 33. Chacun de ces lavoirs contenait quarante bathes ou quatre muids, quarante-une pintes et quarante pouces cubes, mesure de Paris. On en fit dix de cette forme et de cette capacité, et on les plaça cinq à la droite et cinq à la gauche du temple, entre l'autel des holocaustes, et les degrés qui conduisaient au vestibule du temple (*d*).

CYAMON, lieu situé vis-à-vis Esdrelon, *Judith*, VII, 3, dans le Grec. Il est nommé *Cheimon* dans le Latin. C'est peut-être le même que *Camon*, dont parle Eusèbe, et qu'il met dans le Grand-Champ, à six milles de Légion, vers le nord. — [*Voyez* CHELMON.]

CYATHUS, coupe dont on se servait dans le temple pour faire les libations (*e*). Les Hébreux avaient aussi une mesure qu'ils appelaient *kos*, ou coupe, qui tenait quatre pouces cubes, et un peu plus. C'était le calice, ou le vase de bénédiction, dans lequel on buvait, pour rendre grâces après les repas de solennités, comme au jour de Pâques. *Voyez* COUPE.

CYAXARES I, fils de Phraortes, ayant succédé à son père dans le royaume des Mèdes (*f*), assembla une grande armée pour se venger des Assyriens, et les ayant défaits dans un grand combat, il conduisit pour la seconde fois les Mèdes au siége de Ninive; mais, pendant qu'il était occupé à ce siége, les Scythes, étant sortis des Palus-Méotides, et ayant fait le tour du Caucase, s'étaient jetés dans la Médie. Il accourut pour défendre son pays; mais il fut défait et dépouillé de l'empire de la Haute-Asie que les Scythes possédèrent pendant vingt-huit ans. De là ils passèrent dans la Syrie et dans la Palestine. On croit que c'est pendant cette expédition qu'ils se rendirent maîtres de Bethsan, qui fut ensuite nommée Scythopolis ou ville des Scythes, et qu'ils pillèrent le temple de Vénus d'Ascalon (*g*). Cyaxares mourut après quarante ans de règne, et eut pour successeur *Astiages*, nommé autrement *Assuérus* (*Tob. ult.*, *et Dan.*, IX, 1). Cyaxares commença à régner vers l'an du monde 3390, et mourut vers l'an 3430.

CYAXARES II, fils et successeur d'Astyages, roi des Mèdes (*h*), voyant les grands progrès que faisait le roi d'Assyrie Evilmérodach ou Balthasar, son fils, appela à son secours Cyrus, son neveu, fils de Cambyses, roi des Perses, et de Mandane, fille du roi Astyages, et par conséquent sœur de Cyaxares. Ils attaquèrent ensemble Babylone, comme on l'a vu sous l'article de *Balthasar* et de *Babylone*, l'an du monde 3448. Xénophon dit que Cyrus laissa le gouvernement du royaume de Babylone à Cyaxares, son oncle, qui ne le tint que deux ans, étant mort en 3468, avant Jésus-Christ 550. Ce Cyaxares est aussi nommé *Darius le Mède*, et nous en parlerons sous cet article.

CYDIDA, *Cydis*, ne sont autres que la ville de Cédès de Nephtali, en Galilée.

CYDOESSA ou *Cydossus*, dont parle Josèphe (*i*), est un bourg des Tyriens, sur les frontières de Galilée, et qui fut toujours contraire aux Galiléens. Eusèbe dit que *Cydossa* est un lieu près de Panéade, à vingt milles de Tyr.

CYGNE (1). Le cygne est un gros oiseau aquatique qui a le cou long et fort droit: il est fort blanc, excepté quand il est jeune. Ses jambes, ses pieds et son bec sont noirs; son bec approche de celui de l'oie, mais il est un peu plus rond et un peu plus crochu en bas par le bout; les deux côtés du dessous de ses yeux sont noirs et éclatants comme de l'ébène. Cet oiseau étend ses ailes à la manière des voiles, afin que le vent le pousse quand il est dans l'eau. Il se nourrit d'herbes et de quelques grains, comme l'oie. Il vit fort longtemps, et on en a vu qu'on dit avoir vécu trois cents ans. Il y a une espèce de cygne qui a le pied droit comme les serres d'un oiseau de proie; il s'en sert pour prendre du poisson en plongeant; mais son pied gauche est comme celui d'une oie, et ne lui sert qu'à nager. Il y en a encore une autre espèce qui a toutes les plumes de la tête, du côté de la poitrine, marquées à l'extrémité d'un point jaune comme de l'or, tirant sur le rouge (*j*), et c'est apparemment cette espèce de cygne qu'Horace (*k*) appelle *purpurei*, et à qui il fait traîner le char de Vénus. Le cygne était consacré à Apollon comme au dieu de la musique, à cause qu'on croyait qu'il

(*a*) *Antiq. l.* XX, *c.* III
(*b*) IV *Reg.* XVII, 24.
(*c*) IV *Reg.* XVII, 30.
(*d*) *Voyez* III *Reg.* VII, 27 .. 39, et notre Comment. sur cet endroit.
(*e*) *Exod.* XXV, 29 מנקיתיו.
(*f*) *Herodot. l.* I.
(*g*) *Idem, ibidem.*

(*h*) *Xenophon. Cyropæd. l.* I.
(*i*) *Joseph. de Bello, l.* IV, *c.* IV.
(*j*) Voyez le *Dictionn. de Trévoux*, sous le nom *Cygne*
(*k*) *Horat. Carmin. l.* IV, *Od.* I, *Purpureis ales oloribus.*
(1) Cygne (*cygnus*), genre d'oiseaux de l'ordre des palmipèdes, et voisin des oies et des canards. La blancheur des cygnes est passée en proverbe; cependant la Nouvelle-Hollande en produit de noirs.

chantait très-mélodieusement lorsqu'il était près de mourir (1). Le texte latin de l'Ecriture ne parle du cygne que dans le dénombrement des oiseaux dont il est défendu de manger.

Moïse met le cygne parmi les animaux impurs (*Levit.*, XI, 18, ותנשמת; LXX : Πορφυρίωνα), au moins c'est ainsi que saint Jérôme a traduit l'hébreu *tanschemeth*, que les Septante ont entendu du porphyrion, qui est un oiseau qui a les jambes et le bec rouges comme le porphyre, [et qui est commun dans la Libye, la Comagène et la Syrie]. Onkélos, le Traducteur samaritain, et Bochart l'expliquent du hibou ou de la chouette. Nous avons proposé quelques conjectures sur Isaïe, XIII, 21, pour montrer que l'hébreu *bath-ianah* était le cygne. Cet oiseau aime les eaux; il est fort cruel; il est célèbre par ses chants lugubres et par ses cris perçants, qu'il pousse quelquefois avec tant de force et si longtemps, qu'il se donne la mort (*a*), ce qui a fait dire à plusieurs qu'il chantait lorsqu'il était sur le point de mourir :

Sic ubi fata vocant udis adjectus in herbis,
Ad vada Mæandri concinit albus olor.

Moïse met *la fille de haiana*, que l'on traduit ordinairement par l'autruche, au nombre des animaux impurs (*Levit.*, XI, 16; *Deut.*, XIV, 16).

CYNOMYIA, mouche de chien. *Voyez* ci-devant CÆNOMYIA, toutes sortes de mouches.

CYPRE ou CHYPRE, île fameuse dans la Méditerranée. Elle est la plus grande île de cette mer, et située entre la Cilicie et la Syrie. [Elle a cent vingt lieues de tour. On en tirait du vin excellent, de l'huile, du miel, de la laine, du cuivre et du cristal. L'air qu'on y respirait était doux et pur, et] ses habitants étaient plongés dans le luxe et perdus de débauche (*b*). Leur principale divinité était Vénus [« qui y était adorée plus qu'en aucun autre lieu du monde. L'île avait reçu des colonies phéniciennes bien longtemps avant que des colonies grecques ne vinssent, postérieurement à la guerre de Troie, y former des établissements. Il y avait, entre autres villes d'origine phénicienne, une place nommée *Cittium*, dont le nom a servi en partie à motiver le rapprochement que l'on a établi entre le mot *Cethim* des écrivains sacrés et l'île de Chypre. L'île renfermait neuf villes assez considérables pour avoir chacune un roi. Ces rois furent d'abord tributaires de la Perse, ensuite d'Alexandre, et, après ce conquérant, des rois de Syrie. L'île passa des mains de ces derniers dans celles des Romains. Après la mort de saint Etienne, l'île de Chypre fut le refuge d'une partie des chrétiens qui quittèrent Jérusalem. »]

Saint Paul et saint Barnabé, étant partis d'Antioche (*c*), s'embarquèrent à Séleucie, et arrivèrent dans l'île de Chypre. Etant dans la ville de Salamine, ils prêchèrent Jésus-Christ dans les synagogues des Juifs, et de là ils se répandirent dans toutes les villes de l'île, annonçant partout l'Evangile. Etant à Paphos, ils y trouvèrent un faux prophète, nommé Bar-Jésu, qui était avec le proconsul ou gouverneur de l'île, nommé Sergius Paulus. Ce faux prophète s'opposait à la prédication de Paul, et empêchait que le proconsul ne crût en Jésus-Christ; mais saint Paul le frappa d'aveuglement, et le proconsul, touché de ce prodige, embrassa la foi (an de Jésus-Christ 44).

Quelque temps après (an de Jésus-Christ 51), saint Barnabé alla de nouveau dans cette île, accompagné de Jean Marc (*Act.*, XV, 39). Il est considéré comme le principal apôtre et le premier évêque de Chypre. On dit qu'il y souffrit le martyre, ayant été lapidé par les Juifs de la ville de Salamine (*d*); et son corps y fut trouvé, du temps de l'empereur Zénon (*e*), ayant sur sa poitrine l'Evangile de saint Mathieu, que saint Barnabé avait copié de sa propre main.

[Quelques auteurs croient que c'est de la vigne ou du raisin de Chypre que parle Salomon dans le *Cantique*, I, 13; et M. Michaud, qui a visité cette île, dit : « La vigne de Chypre, célébrée par Salomon, n'a rien perdu de son antique gloire; elle couvre encore, comme aux premiers temps, les côteaux voisins de Limissol (2). » Mais, suivant d'autres, il ne s'agit point, dans le *Cantique*, du raisin de l'île de Chypre (*Voyez* CYPRE, arbrisseau, article suivant). « Dans la plus haute antiquité, dit encore M. Michaud (3), les femmes de l'île de Chypre avaient coutume de se rendre en procession aux bords de la mer, et de célébrer, par des hymnes et des danses, la naissance de Vénus et la fête d'Adonis. On a conservé jusqu'à nos jours quelque chose de cet usage antique; il n'est plus question d'Adonis ni de Vénus, mais on se rassemble encore au bord de la mer pour se livrer au plaisir et à la joie, et c'est le second jour de la Pentecôte qu'on a choisi pour cette commémoration païenne. » — Cette île, qui avait autrefois neuf royaumes différents et quinze villes richement peuplées, est maintenant déserte, pour ainsi dire : « Elle n'a plus que trente mille âmes. Elle serait la plus belle colonie de l'Asie Mineure; elle nourrirait et enrichirait des millions d'hommes : partout cultivable, partout féconde, boisée, arrosée, avec des rades et des ports naturels sur tous ses flancs; placée entre la Syrie, la Caramanie, l'Archipel, l'Egypte et les côtes de l'Europe, ce serait le jardin du monde (4). »]

(*a*) *Ælian.* *l.* V, *c.* XXXIV.
(*b*) *Justin.* *l.* XVIII, *c.* V. *Lactant.* *l.* I, *c.* 17.
(*c*) *Act.* XIII, 4, 5, 6, etc.
(*d*) *Acta S. Barnabæ*, XI *Junii.*
(*e*) *Theodor. Lector.* *l.* II, *p.* 557, 558. *Cedren.* *tom.* I, *p.* 353.

(1) L'opinion que les cygnes ne chantent que quand ils sont près de mourir, et qu'alors ils chantent fort mélodieusement, est cependant fondée sur quelque chose de réel. Les observations des modernes et particulièrement de M. Mongez, ont constaté que les cygnes sauvages sont doués d'une espèce de chant. Ainsi les anciens ne se sont pas trompés en leur attribuant cette faculté; ils ont erré seulement en l'attribuant à tous les cygnes sans distinction, tandis qu'elle est particulière aux cygnes sauvages. *Voy.* Mongez, *Dictionnaire des Antiquités*, article *Cygnes*. (LETRONNE.)
(2) *Corresp. d'Orient*, Lettr. LXXXVIII, tom. IV, pag. 54.
(3) *Ibid.* Lettr. LXXXIX, pag. 107.
(4) Lamartine, *Voyage en Orient*, tom. II, pag. 307.

CYPRE, *cyprus* ou *cyperus*, arbrisseau connu, dans l'Écriture, sous le nom de *copher* en hébreu et de *cyprus* en latin (*Cant.*, I, 13; IV, 13, כפר); il est commun dans l'île de Chypre, et on croit que c'est de là que cette île a tiré son nom. Le cypre produit une fleur fort odoriférante, et celui de l'île de Chypre par-dessus les autres (*Plin.*, l. XII, c. XXIV). Il venait aussi des cypres dans le territoire d'Engaddi, comme le dit l'Epouse du Cantique (I, 13), qui compare son Epoux au raisin de Chypre, qui croît dans les vignes d'Engaddi. Pline dit que le meilleur cypre était celui de Canope, et après lui celui d'Ascalon, en Palestine. Dioscoride dit la même chose. Quelques-uns croient que le *cyprus* est le même que le *ligustre* ou *troène;* mais c'est plutôt le *souchet*. Les Orientaux s'en servent avec la feuille de sené pour se noircir le poil (*a*). Or, le souchet, en latin, *cyperus odoratus*, a les feuilles semblables à celles du roseau, plus longues, plus grêles, plus dures que celles du poireau. Sa tige croît à la hauteur d'environ deux pieds, droite, triangulaire, sans nœuds, au haut de laquelle viennent les fleurs, qui sont à plusieurs étamines ramassées en des bouquets larges; sa semence est dure, triangulaire, couverte d'une écorce noire; ses racines sont longues, nouées, entrelacées l'une dans l'autre, noirâtres, d'une odeur agréable. Il y a une autre espèce de souchet qui est semblable au précédent, à la différence que ses racines sont rondes, de la grosseur d'une olive, jointes plusieurs ensemble.

CYPRÈS, *cupressus* ou *cypressus*, arbre fort haut, fort droit, qui ne vient que difficilement, dont le fruit est inutile, dont les feuilles sont amères, et dont l'odeur même et l'ombre sont dangereuses : *Arbor natu morosa, fructu supervacua, baccis torva, folio amara, odore violenta, ac ne umbra quidem gratiosa*, dit Pline (*liv.* XVI, *c.* XXXIII); d'où vient que les Romains le regardaient comme un arbre funeste et qu'on employait dans les cérémonies lugubres et dans les funérailles. Le bois du cyprès est toujours vert, fort massif, de bonne odeur, et n'est jamais ni pourri ni vermoulu, non plus que celui du cèdre, de l'ébène, de l'if, du buis, de l'olivier. Il hait le fumier et les lieux aquatiques, qui le font mourir. On distingue le cyprès mâle et le cyprès femelle : les branches du premier sont comme horizontales, et celles de la femelle sont droites, et c'est de cette dernière que l'on prend ordinairement pour les palissades des jardins et pour en dresser des pyramides. Les fruits du cyprès sont ronds, couleur d'olive, et gros comme des noix dans leur maturité, et viennent dans des endroits séparés. Les Latins l'appellent *conus* à cause de sa figure. Ce fruit est composé de quelques espèces d'écailles, qui cachent dans leurs fentes de petites semences aplaties et anguleuses. Cet arbre croît fort bien de graines et vient fort vite.

Le cyprès est commun sur le mont Liban (*b*), et les auteurs sacrés tirent quelquefois des comparaisons du cyprès comme d'un arbre beau et grand (*c*) : *Je me suis élevée comme le cèdre dans le Liban et comme le cyprès dans le mont Hermon*. Le mont Hermon faisait comme partie du Liban. Et ailleurs (*d*): *Simon, fils du grand-prêtre Onias, a paru comme un olivier qui pousse ses rejetons, et comme un cyprès qui s'élève en hauteur*. L'Epouse du Cantique (*e*) dit que *les lambris de sa maison sont de cyprès*. L'Hébreu porte *beroth*, que plusieurs entendent du sapin. Mais il vaut mieux l'entendre d'une espèce de cyprès nommé *bruta*, qui a l'odeur et la solidité du cèdre, mais qui ne vient pas si grand (*f*).

CYPRIARCHES. Nicanor est qualifié *Cypriarches* dans le second livre des Machabées. chap. XII, 2, c'est-à-dire qu'il était gouverneur de Chypre.

CYPROS, château bâti par Hérode le Grand, au-dessus de Jéricho, en l'honneur de sa mère, Cypros (*Joseph. Antiq. l.* XVI, *c.* IX; *et de Bello, l.* II, *c.* XX, *p.* 416, *a*).

CYPROS, femme d'Antipater et mère d'Hérode, de Phazael, de Phéroras, de Joseph et de Salomé.

CYPROS, fille d'Hérode le Grand et de Mariamne, sœur d'Alexandre et d'Aristobule, et femme d'Antipater, fils de Salomé (*Antiq. l.* XVIII, *c.* VII). Cette Cypros eut une fille de même nom.

CYPROS, fille de Phazael, frère d'Hérode le Grand, et de Salampso, fille du même Hérode et de Mariamne. Elle épousa le Grand Agrippa, et fut mère du jeune Agrippa, de Drusus, de Bérénice, de Mariamne et de Drusille (*Antiq. l.* XVIII, *c.* VII)

CYRÈNE, ville et province de la Libye Pentapolitaine, entre la grande Syrte et la Maréote. La ville de Cyrène s'appelle aujourd'hui *Caïroan*, et elle est dans le royaume de *Barca*. Le canton où est située cette ville s'appele *Mesratu*. C'est de là qu'était Simon le Cyrénéen, père d'Alexandre et de Rufe (*g*), que les soldats romains chargèrent de la croix de Jésus-Christ. Il y avait beaucoup de Juifs dans la Cyrénaïque, et plusieurs embrassèrent la religion chrétienne (*h*); mais d'autres s'y opposèrent avec beaucoup d'opiniâtreté (*i*). Saint Luc nomme entre les plus grands ennemis de notre religion, ceux de cette province qui avaient une synagogue à Jérusalem, et qui s'élevèrent contre saint Etienne.

Après la ruine de Jérusalem par Tite, un des sicaires ou assassins de la Judée, étant passé à Syrène, sut si bien gagner les Juifs de la ville, qu'il les engagea à le suivre dans le désert, sur l'assurance qu'il leur ferait

(*a*) D'Herbelot, *Bibliot. Orient.*, p. 803.
(*b*) *Cyrill. in Isai. l.* V, *p.* 848. *Phocas in descript. Terræ sanctæ.*
(*c*) *Eccli.* XXIV, 17, *in Græco.*
(*d*) *Eccli.* L, 11.
(*e*) *Cant.* I, 16.
(*f*) *Plin. l.* XII, *c.* XVII.
(*g*) *Matth.* XXVII, 32. *Luc.* XXIII, 26.
(*h*) *Vide Act.* XI, 20; XIII, 1.
(*i*) *Act.* VI, 9.

voir par des signes merveilleux, que Dieu n'était plus en colère contre les Juifs (*a*), et qu'ils pourraient bientôt rebâtir Jérusalem. Catulle, qui était gouverneur de la Cyrénaïque, en étant informé, marcha contre ces malheureux, enveloppa le bois où ils étaient, et les tailla tous en pièces. Il réserva Jonathas, dont il se servit pour lui découvrir une prétendue conspiration, dans laquelle il enveloppa malicieusement les plus honnêtes gens du pays.

CYRÈNE. Il est parlé, dans les livres de l'Ancien Testament, d'une autre province de *Cyrène*, différente de celle d'Afrique. Téglathphalassar transporta les habitants de Damas à *Cyrène* (*b*), ainsi que le prophète Amos l'avait prédit environ vingt-cinq ans auparavant (*c*) : *Transferetur populus Syriæ Cyrenem*. Ce n'est pas sans doute dans la Cyrénaïque voisine de l'Egypte, où Téglathphalassar n'avait rien ; mais dans l'Ibérie ou l'Albanie, où se trouve le fleuve Kir ou Cyrus, qui se décharge dans la mer Caspienne. Josèphe, *Antiq.* l. IX, c. XII, dit qu'ils furent transportés dans la Médie supérieure ; ce qui revient à notre sentiment. Car anciennement la Médie avait beaucoup d'étendue.

Amos dit que les Araméens étaient originaires de Kir : *Numquid non ascendere feci Syros* (Hébr. *Aram.*) *de Cyrene?* Le prophète a voulu apparemment comprendre sous le nom de *Syr* ou *Kir*, les peuples de delà l'Euphrate et de la Mésopotamie, d'où les Araméens étaient vraiment sortis par Aram, fils de Sem. Nous n'avons aucune connaissance distincte qu'ils soient sortis en particulier de ce pays, où coule le fleuve Cyrus. —[*Voyez* CYRUS, fleuve.]

CYRENIUS, CYRINUS ou QUIRINIUS, successeur de Quintilius Varus dans le gouvernement de la Syrie. *Voyez* ci-après QUIRINIUS.

CYRUS, fils de Cambyses [roi de Perse] et de Mandane, fille d'Astyages, roi des Mèdes. Astyages ayant songé qu'il sortait du ventre de sa fille Mandane (*d*) un cep de vigne qui couvrait toute l'Asie, consulta les devins, qui lui dirent que cela marquait la grandeur et la puissance future du fils qui devait naître de sa fille ; mais aussi que ce même enfant le dépouillerait de son royaume. Astyages, pour prévenir les effets de cette prédiction, au lieu de marier sa fille à quelque prince puissant, la donna à Cambyses, qui était un Perse d'une condition médiocre, et qui n'était point en état de former de grands desseins, ni de soutenir, par sa puissance ou par ses richesses, l'ambition de son fils.

Astyages n'en demeura pas encore là. La crainte qu'il eut que le fils de Mandane ne trouvât peut-être, dans son courage ou dans d'heureuses circonstances, les secours qu'il ne rencontrerait pas dans sa famille, lui fit prendre la résolution de le faire mourir. Dès qu'il eut appris la grossesse de sa fille, il la fit venir dans sa cour, et donna ordre à un de ses officiers, nommé Harpagus, de faire mourir l'enfant dès qu'il serait né. Harpagus, craignant le ressentiment de Mandane, remit l'enfant entre les mains de l'intendant des troupeaux du roi, afin qu'il l'exposât lui-même. La femme de ce pasteur, touchée de la beauté du jeune Cyrus, pria son mari d'exposer plutôt son propre fils, qui lui était né quelque temps auparavant, et de conserver le jeune prince. Ainsi Cyrus fut conservé et nourri parmi les pasteurs du roi.

Un jour, comme les pasteurs jouaient entre eux, Cyrus fut choisi roi de leur jeu ; et ayant maltraité un des petits bergers, ses parents en portèrent leurs plaintes à Astyages. Ce prince ayant fait venir Cyrus, remarqua dans son air quelque chose de grand et quelques traits de sa fille Mandane. Il examina la chose de plus près, et trouva qu'en effet il était son petit-fils. Harpagus, qui l'avait conservé, fut puni par la mort de son propre fils ; et Astyages, croyant que la royauté que les devins avaient promise au jeune Cyrus n'était autre que celle qu'il venait d'exercer parmi les jeunes pasteurs, ne s'en mit pas davantage en peine.

Cependant, lorsque Cyrus fut devenu grand, Harpagus lui découvrit tout le secret de sa naissance, et de quelle manière il l'avait dérobé à la cruauté de son aïeul. Il l'exhorta à venir en Médie, et lui promit de lui fournir des forces pour se rendre maître du pays et pour déposséder Astyages. Cyrus écouta ces propositions, fit soulever les Perses contre les Mèdes, marcha à leur tête contre Astyages, le défit, et se rendit maître de la Médie. Après plusieurs autres guerres, il vint assiéger Babylone, et la prit après un long siége. Voilà le précis de la vie de Cyrus, telle qu'on la lit dans Hérodote et dans Justin, abréviateur de Trogus. Mais les savants ne font nulle difficulté de reconnaître que tout ce récit est tellement mêlé de fables, que l'on ne peut que très-difficilement démêler le vrai du faux.

Xénophon nous a donné une autre histoire de Cyrus, fort différente de celle que nous venons de voir ; celle de Xénophon, au jugement de plusieurs critiques, n'est pas plus certaine que celles d'Hérodote, de Ctésias et de Trogus. Platon (*e*) n'a pas cru que Cyrus fût un aussi beau modèle d'un prince que l'a cru Xénophon ; ou plutôt il n'a pas cru que le portrait de Cyrus tracé par Xénophon fût un excellent modèle d'un roi parfait. Il y trouve à redire, par exemple, que Cyrus ne se soit pas appliqué au bon gouvernement de sa famille, et qu'il ait donné ses enfants à élever aux femmes. En un mot, Xénophon a bien pu nous décrire, sous le nom de Cyrus, un bon général et un prince affectionné à sa patrie ; mais non pas un prince parfait. C'est le jugement de Platon. Cicéron (*f*) n'en juge pas plus favorablement : *Cyrus ille a Xenophonte non ad historiæ fidem*

(*a*) *Joseph. de Bello, l.* VII, *c.* XXXVII.
(*b*) IV *Reg* XVI, 9. *Amos* I, 5.
(*c*) *Amos* IX, 7.
(*d*) *Justin. l.* I. *Herodot. l.* I, *c.* CVII *et seq.*

(*e*) *Plato de Leg. l.* III, *p.* 815, *c Vide Diogen. Laert. in Platone :* Ἐν τοῖς Νόμοις ὁ Πλάτων πλάσμα φησὶν εἶναι τὴν παιδείαν αὐτοῦ (Κύρου), μὴ γὰρ εἶναι Κῦρον τοιοῦτον.
(*f*) *Cicero ad Q. fratrem Ep.* I.

scriptus est, *sed ad effigiem imperii*. Xénophon n'a pas prétendu nous donner l'histoire de Cyrus, mais seulement nous tracer en sa personne un prince accompli.

Voici le précis de la vie de Cyrus, selon Xénophon (*a*). Astyages maria sa fille Mandane à Cambyses, roi de Perse, fils d'Achemène, roi de la même nation. Cyrus naquit dans la cour du roi son père, et y fut élevé avec tout le soin que sa naissance demandait. Etant âgé d'environ douze ans, son aïeul Astyages le fit venir en sa cour. avec sa mère Mandane. Quelque temps après, le fils du roi d'Assyrie ayant fait irruption dans la Médie, Astiages, avec son fils Cyaxares et son petit-fils Cyrus, marchèrent contre lui. Cyrus se distingua dans cette guerre, et battit les Assyriens. Cambyses le rappela ensuite auprès de lui ; et Astyages étant mort, son fils Cyaxares, oncle maternel de Cyrus, lui succéda au royaume de Médie.

Cyrus, âgé de trente ans, fut établi par Cambyses, son père, chef des troupes de Perse, et envoyé à la tête de trente mille hommes, au secours de son oncle Cyaxares, que le roi de Babylone, ligué avec les Cappadociens, les Cariens, les Phrygiens, les Ciliciens et les Paphlagoniens, voulait attaquer. Cyaxares et Cyrus les prévinrent, les attaquèrent et les dissipèrent. Cyrus s'avança jusqu'à Babylone, et répandit la terreur dans tout ce pays. De là il retourna auprès de son oncle, vers les frontières de l'Arménie et de l'Assyrie, et fut reçu par Cyaxares dans la tente même du roi d'Assyrie, qu'ils avaient défait.

Après cela, Cyrus porta la guere au delà du fleuve Halys, entra dans la Cappadoce, et la subjugua tout entière. De là il marcha contre Crésus, roi de Lydie. Il le battit dans un premier combat, puis l'assiégea dans Sardes, sa capitale. Après quatorze jours de siége, Crésus fut obligé de se rendre ; et Cyrus l'ayant condamné à mourir sur un bûcher allumé, Crésus s'écria par trois fois : Solon, Solon, Solon ! Alors Cyrus ayant su que Solon avait autrefois dit à Crésus que nul homme ne devait être appelé heureux pendant sa vie, et que Crésus par ces paroles reconnaissait la vérité de cette prédiction, Cyrus le délivra et le reçut au nombre de ses amis et de ses conseillers.

Après avoir réduit presque toute l'Asie-Mineure par les armes de ses généraux, Cyrus repassa l'Euphrate, et vint faire la guerre aux Assyriens. Il marcha droit à Babylone à la tête d'une très-puissante armée, composée de Perses, de Mèdes et des troupes auxiliaires des peuples qu'il avait assujettis. Il forma le siége de la ville sans que ceux de dedans s'en missent beaucoup en peine, parce que Babylone était extraordinairement forte, et que les assiégés avaient des provisions pour vingt ans. Cyrus enveloppa toute la ville d'un large fossé, avec des tours et des redoutes de distance en distance. Mais après un long temps, voyant que le siége n'avançait pas, il fit saigner l'Euphrate en plusieurs endroits, et fit jeter les eaux de ce fleuve dans de grands marais qui étaient au voisinage de Babylone ; en sorte que l'Euphrate étant fort diminué, Cyrus entra la nuit dans la ville avec son armée, par les guichets qui donnaient entrée aux eaux. Ainsi Babylone fut prise sans beaucoup de peine.

Cyrus eut soin d'y préparer un palais pour Cyaxares, son oncle, afin qu'il pût s'y retirer, s'il lui prenait envie de venir quelque jour à Babylone ; car il n'était pas alors dans l'armée. Après toutes ces expéditions, Cyrus revint dans la Perse, auprès de son père et de sa mère, qui vivaient encore ; et quelque temps après, étant allé auprès de son oncle Cyaxares, en Médie, il y épousa sa nièce, fille unique, et héritière de tous les Etats de Cyaxares, et alla avec elle à Babylone, d'où il envoya des satrapes, pour gouverner toutes les nations qu'il avait subjuguées. Il entreprit encore diverses guerres, et subjugua toutes les nations qui sont entre la Syrie et la mer Rouge.

Il mourut, âgé de soixante et dix ans, après trente ans de règne (*b*). Les auteurs sont fort différents entre eux sur le genre de sa mort. Hérodote (*c*), Justin (*d*), Valère Maxime (*e*), racontent qu'il mourut dans la guerre contre les Scythes, et que la reine Thomiris, l'ayant fait tomber dans les embûches qu'elle lui avait dressées, lui fit couper la tête, et la plongea dans une outre pleine de sang, en lui disant : *Rassasie-toi du sang humain*, *dont tu as toujours été si altéré*. Diodore de Sicile (*f*) dit qu'ayant été pris dans un combat, il fut attaché à une potence. Ctésias assure qu'il mourut d'une blessure qu'il avait reçue à la cuisse. Jean Malela d'Antioche cite un prétendu écrit de Pythagore de Samos, qui portait qu'il avait été tué dans un combat naval contre ceux de Samos. Xénophon le fait mourir paisiblement dans son lit, au milieu des siens. Ce qui est certain, c'est que du temps d'Alexandre, on montrait son tombeau (1) à Pasargade, dans

(*a*) *Xenophon. de Institut. Cyri. l.* 1 *et seq.*
(*b*) *Cicero de Divinit. l.* I. *Ad annum septuagesimum pervenit, cum quadraginta annos natus regnare cœpisset.*
(*c*) *Herodot. l.* I, *c.* CCXIV.
(*d*) *Justin. l.* I, *c.* VIII.
(*e*) *Valer. Maxim. l.* IX, *c.* X.
(*f*) *Diodor. l.* II *Biblioth.*
(1) Ce tombeau existe encore, et sir Robert Ker Porter l'a reconnu. Le dixième jour après son départ d'Ispahan, ce célèbre voyageur atteignit Mourg-Aub, où se trouvent les superbes restes des monuments anciens décrits par Morier (*Voyage à travers la Perse*, etc.). La plume et le crayon de sir Porter ont jeté un grand jour sur les plus importantes de ces ruines, reconnues maintenant pour être celles de Passargade, que les mages occupaient, selon Pline, et qui contenait le tombeau du grand Cyrus.

Ce monument est sur une éminence, non loin du pied des montagnes qui bordent au sud-ouest la plaine de Mourg-Aug. Une vaste enceinte, indiquée par les fûts brisés de vingt-quatre colonnes, forme un carré autour de l'édifice. Chaque colonne a trente-huit pouces de diamètre, il y en a six sur chaque face du carré, à quatorze pouces de distance l'une de l'autre ; dix-sept sont encore debout, mais entourées de décombres. Dans l'enceinte est le tombeau : la grande base sur laquelle il porte est composée d'immenses blocs du plus beau marbre blanc, s'élevant en forme de degrés au nombre de six, dont le plus bas a quarante-quatre pieds sur deux

la Perse, ainsi que Plutarque, Quinte-Curce, Arrian, et enfin Aristobule, témoin oculaire, cité dans Strabon (*a*), le témoignent.

De tout cela, il est aisé de conclure que l'on ne sait que très-imparfaitement l'histoire de ce grand prince, fondateur de l'empire des Perses et destructeur de celui des Chaldéens. L'Ecriture nous en apprend moins de particularités, mais qui sont bien plus certaines que celles que nous venons de voir. Daniel (*b*), dans la fameuse vision où Dieu lui fit voir la ruine des grands empires qui devaient précéder la naissance du Messie, nous représente Cyrus sous l'idée *d'un bélier qui se tenait sur le fleuve, qui avait deux cornes, dont l'une était plus grande que l'autre, et qui croissait peu à peu. Ce bélier donnait des coups de cornes contre l'occident, contre le septentrion et contre le midi, et nulle bête ne pouvait lui résister. Il fit tout ce qu'il voulut, et devint très-puissant.* Les deux cornes du bélier marquent les deux empires que Cyrus réunissait en sa personne, celui des Mèdes et celui des Perses. Ce dernier était plus grand et plus élevé que l'empire des Mèdes, ou bien ces deux cornes marquent les deux branches des successeurs de Cyrus. Cambyses, son fils, étant mort, l'empire passa à Darius, fils d'Hystaspe, et fut continué jusqu'à Darius Condomanus, qui est apparemment la plus grande corne contre laquelle le bélier, qui marquait Alexandre, vint donner (*c*). Dans un autre endroit (*d*), Daniel compare Cyrus à un ours qui avait quatre rangs de dents dans la bouche, et à qui il fut dit : *Levez-vous, et rassasiez-vous de carnage.*

Cyrus succéda à Cambyses dans le royaume de Perse, et à *Darius le Mède*, nommé *Cyaxares* par Xénophon, et *Astyages* dans le grec de Daniel (*e*), au royaume des Mèdes et dans l'empire de Babylone. Il était monarque de tout l'Orient ou, comme il parle, *de tout le monde* (*f*), lorsqu'il permit aux Juifs de retourner dans leur pays, l'an du monde 3466, avant Jésus-Christ 534, avant l'ère vulgaire 538. Les ennemis des Hébreux ayant surpris la religion de ce prince, il fit défendre de continuer à bâtir le temple du Seigneur (*g*). Il eut toujours pour Daniel une considération particulière (*h*), et il le conserva dans ses grands emplois. C'est sous son règne qu'arrivèrent les histoires de Bel et du Dragon, rapportées dans le Grec de Daniel (*i*). Cyrus donna un édit en faveur de la religion des Juifs, après le miracle que Dieu avait fait, en conservant Daniel au milieu des lions, auxquels il avait été exposé (*j*).

Les prophètes ont souvent annoncé la venue de Cyrus, et Isaïe (*k*) a prédit jusqu'à son nom, plus d'un siècle avant qu'il fût né. Josèphe (*l*) dit que les Juifs de Babylone montrèrent le passage de ce prophète à Cyrus, et que ce prince, dans l'édit qu'il leur accorda pour leur retour, reconnaissait que c'était du Dieu d'Israel qu'il tenait l'empire du monde, et que ce même Dieu l'avait désigné par son nom dans les écrits des prophètes, et avait prédit qu'il lui bâtirait un temple à Jérusalem. Il est désigné, dans l'Ecriture (*m*), sous le nom de Juste et sous celui de pasteur d'Israel (*n*). Il semble reconnaître le Dieu d'Israel dans ce qu'il dit à Daniel (*o*) : *Que tous les habitants de la terre craignent le Dieu de Daniel, parce que c'est le Dieu sauveur, qui fait des prodiges et des merveilles sur la terre, et que c'est lui qui a garanti Daniel de la gueule des lions.* Et ailleurs, il dit (*p*) : *Le Seigneur, le Dieu du ciel m'a donné tous les royaumes de la terre, et m'a ordonné de lui bâtir un temple dans Jérusalem.* Cependant le Seigneur lui dit, dans Isaïe (*q*) : *Je suis le Seigneur, et il n'y a point d'autre Dieu que moi. Je vous ai mis les armes à la main, et vous ne m'avez point connu.* Jérémie (*r*) appelle brigands et voleurs Cyrus et ses gens, qui renversèrent l'empire de Babylone.

On sait que Cyrus était du sang des Perses par son père Cambyses, et du sang des Mèdes par sa mère Mandane; c'est ce qui lui a fait donner le nom de Mulet, dans un ancien oracle cité dans Hérodote (*s*) : *Craignez*, dit l'oracle à Crésus, *lorsqu'un mulet commandera aux Mèdes.* Et Nabuchodonosor, quelque temps avant sa mort, étant rempli d'un enthousiasme divin, dit aux Babyloniens (*t*) : *Je vous annonce un malheur qu'aucune de vos divinités ne pourra détourner. Il viendra contre vous un mulet persan, qui, aidé du secours de vos dieux, vous réduira en servitude.* Il semble qu'Isaïe (*u*) ait voulu désigner la même chose, lorsque, parlant de la marche de Cyrus contre Babylone, il dit qu'il voit venir un homme monté sur un chariot traîné par un âne et un chameau.

La prise de Babylone par Cyrus est bien

faces et quarante sur les deux autres. Ces degrés, dont les hauteurs sont inégales, reculent à la distance uniforme de vingt-deux pouces. Sur le carré, formé par la sixième marche, est une plate-forme qui porte le tombeau. Ainsi une succession de degrés, imposants par leurs dimensions, complète, sous la forme pyramidale, le piédestal de cette tombe royale, singulièrement majestueuse dans sa simplicité. Le peuple appelle cet édifice *Meched-Muder-i-Soleyman*, ou le tombeau de la mère de Salomon. Comme cet édifice répond par sa forme à la description que Diodore de Sicile a faite du tombeau de Cyrus, sir Ker Porter n'a pas hésité à voir ici le mausolée de ce prince, et la plaine où il est placé lui a paru être celle de Passargade. *Voyez* ses *Voyages en Arménie, en Perse*, etc.

(*a*) *Strabo Geograph. l.* V.
(*b*) *Dan* VIII, 3, 20.
(*c*) *Dan.* VIII, 5, 6.
(*d*) *Dan.* VII, 5.
(*e*) *Dan.* XIII, 65.
(*f*) I *Esdr.* I, 1, 2, *et* II *Par.* XXXVI, 22, 23.
(*g*) I *Esdr.* IV, 5.
(*h*) *Dan.* XIV, 1.
(*i*) *Dan.* XIV.
(*j*) *Dan.* XIV, 42.
(*k*) *Isai.* XLIV, 28. *Qui dico Cyro : Pastor meus es.*
(*l*) *Antiq. l.* XI, *c.* I.
(*m*) *Isai.* XLI, 2, 10; XLVI, 11.
(*n*) *Isai.* XLIV, 28.
(*o*) *Dan.* XIV, 42.
(*p*) I *Esdr.* I, 2.
(*q*) *Isai.* XLV, 5.
(*r*) *Jerem.* LI, 48, 56.
(*s*) *Herodot. l.* I, *c.* 53 *et* 91.
(*t*) *Megasthenes apud Euseb. Præpar. l.* IX, *c.* XXI.
(*u*) *Isai.* XXI, 7, 9.

marquée dans les prophètes, surtout par Isaïe, chap. XIII, XIV, XXI, XLI, XLII, XLV, et par Jérémie, chap. L, LI; enfin Daniel a clairement prédit les victoires de Cyrus et l'établissement de la monarchie des Perses et des Mèdes, dans les chapitres VII et VIII. Nous mettons la naissance de Cyrus en l'an du monde 3405, sa première année à Babylone en 3466, sa mort en 3475, le commencement des soixante et dix semaines après lesquelles le Messie devait être mis à mort en 3550, avant l'ère vulgaire 454, avant la vraie naissance de Jésus-Christ 450.

Les Orientaux ont accoutumé d'appeler Cyrus du nom de *Kiresch*. Ils enseignent (*a*) que ce prince descendait par son père de Giamasb, fils de Lohosusb, quatrième roi de Perse, de la dynastie des Caïaniens, et du côté de sa mère, il descendait des prophètes hébreux. Il fut envoyé par Bahaman, fils d'Asfendiar, roi de Perse, à Babylone, pour y commander en la place de Balthalnaxar, fils de Nabuchodonosor. Bahaman était, dit-on, né d'une mère de la tribu de Benjamin, et descendait en droite ligne de Saül, premier roi des Israélites, et il avait épousé une femme de la tribu de Juda, laquelle descendait de Salomon par Roboam; de manière que ce prince favorisait extrêmement les Juifs; et en donnant à Cyrus le gouvernement de la Médie, de l'Assyrie et de la Chaldée, il lui commanda très-expressément de faire tout le bien qu'il pourrait à cette nation.

Cyrus ne manqua pas d'exécuter cet ordre, étant lui-même attaché aux Juifs par les liens du sang, puisque sa mère était Juive, selon les auteurs persans, aussi bien que sa femme, qui était fille de Salathiel et sœur de Zorobabel, selon Eutichius Abulpharage fils de Batrik, patriarche d'Alexandrie. Il renvoya donc les Juifs à Jérusalem, et leur permit de rebâtir leur ville et leur temple. Mais nous rangeons toutes les traditions des Orientaux, qui ne se trouvent pas conformes à l'Ecriture, nous les rangeons, dis-je, au rang des fables; car si Cyrus eût été fils et époux d'une mère et d'une femme Juives, les livres des Hébreux auraient-ils oublié cette circonstance?

* CYRUS, maintenant GOUR, fleuve d'Arménie. Il a sa source dans l'ancienne province de Daik'h, où le Tigre coule dans des vallées profondes et presque inabordables. *Voyez* CYRÈNE. Il sort du mont Barkhar, puis, après avoir coupé les provinces les plus septentrionales de l'Arménie, il entre dans la Géorgie, passe à Gori et à Tiflis, capitale de ce royaume, descend ensuite vers le sud-ouest, rentre en Arménie, où il reçoit l'Araxe, avec lequel il se confond, jusqu'à ce qu'ils aillent tous les deux se perdre dans la mer Caspienne. On compte, parmi les principales rivières qu'il reçoit, celles de Jori, Aragvi, Alazan, sans parler des nombreux torrents qui descendent du Schirwan et de la Géorgie.

(*a*) D'Herbelot, *Biblioth. Orient.*, p. 1[illegible]0 et 1005.

FIN DU PREMIER VOLUME.

Paris. — Imprimerie J.-P. MIGNE.



